

2304
F73
S17RS
1831



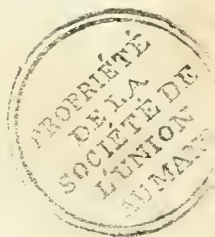
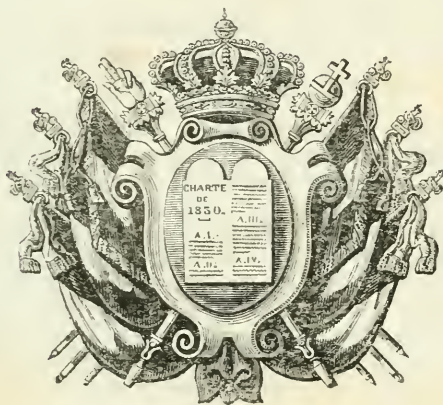
ALMANACH

ROYAL ET NATIONAL

POUR L'AN M DCCC XXXI,

PRÉSENTÉ A SA MAJESTÉ

ET AUX PRINCES ET PRINCESSES DE LA FAMILLE ROYALE



PARIS,

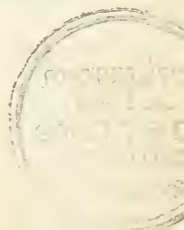
CHEZ A. GUYOT ET SCRIBE,

ÉDITEURS - PROPRIÉTAIRES DE L'ALMANACH ROYAL ET NATIONAL,

ET DE LA COLLECTION COMPLÈTE DES LOIS, PAR J. B. DUVERGIER,

Rue Neuve-des-Petits-Champs, N° 37.

1831.



1847 / 17

ROYAUME DE FRANCE

LE 17 MARS 1847

LE GOUVERNEUR DE LA SEINE



EXPLICATION et Usage des Calculs contenus au Calendrier dans les sept dernières colonnes de chaque mois.

Les levers et les couchers du Soleil et de la Lune, si utiles à connaître chaque jour de l'année, sont des levers et couchers apparens; car l'effet de la réfraction fait paraître les astres à l'horizon avant qu'ils y soient réellement arrivés, et après qu'ils sont réellement couchés: aussi, distingue-t-on le lever et le coucher apparent d'un astre, d'avec celui qui est réel et effectif.

La déclinaison du Soleil est sa distance à l'équateur. Son principal usage est de trouver la latitude d'un lieu, tant sur mer que sur terre; car de la comparaison de la déclinaison du Soleil, avec sa hauteur méridienne, résulte la hauteur de l'équateur, dont le complément est la latitude ou la hauteur du pôle du lieu où est faite l'observation.

Le temps moyen au midi vrai, placé dans la quatrième colonne de chaque mois, est l'heure qu'une horloge, réglée sur le moyen mouvement du Soleil, doit marquer chaque jour, à l'instant précis de midi, à un bon cadran solaire ou à un bon méridien.

Dans cette colonne du temps moyen au midi vrai, *zéro* signifie *midi*. On conclura qu'une horloge est bien réglée, et qu'elle est à l'heure, si, à midi d'un cadran solaire, l'horloge marque:

Le premier janvier 0 h. 3 min. 41 sec.

Le deux janvier 0 h. 4 min. 9 sec., etc.

C'est-à-dire, si la pendule avance le premier janvier de 3 m. 41 sec., et le deux de 4 min. 9 sec., comme elle le doit, pour être exactement réglée sur le moyen mouvement du Soleil.

Pour les pendules qui ne sont pas à équation, et qu'on veut régler sur le temps moyen, l'essentiel est qu'à chaque révolution de 24 heures, la pendule avance ou retarde, par jour, sur le Soleil, de la quantité indiquée dans la table: car si le premier janvier elle était à l'heure du Soleil, et que le lendemain elle retardât sur le Soleil de 28 sec., certainement elle serait bien réglée; il ne lui manquerait alors que d'être mise à l'heure du temps moyen: véritable heure qu'elle doit marquer chaque jour de l'année.

On compte depuis la 1^{re} Olympiade d'Iphitus. 607 ans.

La Fondation de Rome, selon Varron. 2584 ans.

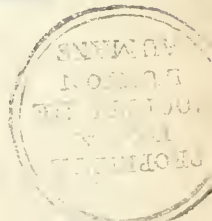
L'époque de Nabonassar. 2578 ans.

La venue de J.-C. 1831 ans.

L'année 1246 des Musulmans a commencé le 22 juin 1830 et finira le 11 juin 1831.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE POUR 1831.

Nombre d'Or.	8	Indiction Romaine	4
Epacte.	XVII	Lettre Dominicale	B.
Cycle solaire.	20		



Il y aura cette année quatre Éclipses, deux de Soleil et deux de Lune.

Le 12 Février, Eclipse de Soleil, invisible à Paris.

Conjonction à 5 h. 7 m. 56 s. du soir, en 10 s. 23 d. 18 m. 14 s. de longit., et en 42 d. 10 m. de latitude boréale; mouvement horaire relatif en longitude, 31 m. 6 s.; en latitude, 3 m. 5 s.

Le 26 Février, Eclipse de Lune, en partie visible à Paris.

Opposition à 4 h. 59 m. 5 s. du soir, en 5 s. 7 d. 23 m. 55 s. de longitude, et en 35 m. 37 s. de latitude boréale.

Commencement de l'éclipse à 3 h. 30 m. 37/4 du soir; milieu à 4 h. 52 m.; lever de la Lune à 5 h. 23 m.; fin de l'éclipse à 6 h. 13 m. 172. Grandeur, 7 doigts 3/4 min.

Le 7 Août, Eclipse de Soleil, invisible à Paris.

Conjonction à 10 h. 12 m. 17 s. du soir, en 4 s. 14 d. 34 m. 34 s. de longitude, et en 39 m. 33 s. de latitude australe: mouvement horaire relatif en longitude, 33 m. 1 s.; en latitude, 3 m. 14 s.

Le 23 Août, Eclipse de Lune, invisible à Paris.

Opposition à 10 h. 14 m. 28 s. du matin, en 10 s. 29 d. 28 m. 53 s. de longitude, et en 42 m. 25 s. de latitude australe.

Commencement de l'éclipse à 8 h. 50 m. 173 du matin; milieu à 10 h. 6 m. 174; fin de l'éclipse à 11 h. 22 m. Grandeur, 5 doigts 46 m.

SIGNES POUR LES DÉCORATIONS.


Ordre royal de la LÉGION-D'HONNEUR.


- (G ✱) *Grand-Croix.*
- (G O ✱) *Grand-Officier.*
- (C ✱) *Commandeur.*
- (O ✱) *Officier.*
- ✱ *Chevalier.*


JANVIER.


La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours croissent de 31 min. le matin, et de 31 min. le soir.

Phases de la Lune.

 Dernier Quartier le 5, à 11 heures 4 minutes du soir.

 Premier Quartier le 21, à 7 heures 38 minutes du matin.

 Nouvelle Lune le 14, à 1 heure 8 minutes du matin.

 Pleine Lune le 28, à 2 heures 42 minutes du matin.

		SOLEIL.					Temps		LUNE.		Jours de la Lune.
		Lever.		Couch.		Déclin.	moyen au midi vrai.	Lever.	Couch.		
		H. M.	H. M.	D.	M.					H. M. S.	
SOLEIL au = le 20, à 5 h. 42 minutes du matin.											
1	samed. <i>La Circoncision.</i>	7 53	4 8	23	3	0 3 41	7 55	9 38	18		
2	<i>Dim.</i> s. Basile.	7 52	4 8	22	58	0 4 10	9 1	10 10	19		
3	lundi. <i>Ste. Geneviève.</i>	7 51	4 9	22	53	0 4 38	10 7	10 39	20		
4	mardi. s. Rigobert.	7 51	4 9	22	47	0 5 5	11 11	11 5	21		
5	merc. s. Siméon, Stylite.	7 50	4 10	22	40	0 5 33	Matin.	11 29	22		
6	jeudi. L'ÉPIPHANIE.	7 50	4 11	22	34	0 5 59	0 13	11 53	23		
7	vend. s. Noces.	7 49	4 11	22	26	0 6 26	1 14	0 18	24		
8	samed. s. Lucien, Ev.	7 48	4 12	22	19	0 6 52	2 15	0 44	25		
9	<i>Dim.</i> s. Pierre, Evêq.	7 47	4 13	22	10	0 7 17	3 13	1 14	26		
10	lundi. s. Guillaume.	7 47	4 14	22	2	0 7 42	4 10	1 47	27		
11	mardi. s. Théodose.	7 46	4 15	21	53	0 8 6	5 5	2 26	28		
12	merc. s. Ferjus	7 45	4 16	21	43	0 8 30	6 54	3 11	29		
13	jeudi. s. Iulien, V.	7 44	4 17	21	34	0 8 53	6 39	4 3	30		
14	vend. s. Felix.	7 43	4 18	21	23	0 9 16	7 10	5 2	1		
15	samed. s. Maur, Ab.	7 42	4 19	21	13	0 9 38	8 55	6 6	2		
16	<i>Dim.</i> s. Farcy, Ab.	7 41	4 20	21	1	0 9 59	8 26	7 13	3		
17	lundi. s. Antoine, Ab.	7 40	4 21	20	50	0 10 19	9 59	8 23	4		
18	mardi. Ch. de s. Pierre.	7 39	4 22	20	38	0 10 39	9 24	9 34	5		
19	merc. s. Sulpice.	7 37	4 23	20	26	0 10 58	10 52	10 46	6		
20	jeudi. s. Sébastien.	7 36	4 24	20	13	0 11 16	10 22	11 58	7		
21	vend. ste. Agnès.	7 35	4 26	20	0	0 11 34	11 55	Matin.	8		
22	samed. s. Vincent.	7 34	4 27	19	47	0 11 50	11 33	1 12	9		
23	<i>Dim.</i> s. Ildefonse. E.	7 32	4 29	19	33	0 12 6	0 33	2 26	10		
24	lundi. s. Savinien.	7 31	4 30	19	19	0 12 21	1 17	3 37	11		
25	mardi. Conv. de s. Paul.	7 30	4 31	19	4	0 12 36	2 9	4 44	12		
26	merc. ste. Paule, Vierge.	7 28	4 32	18	49	0 12 49	3 8	5 45	13		
27	jeudi. s. Julien, Ev.	7 27	4 34	18	34	0 13 2	4 13	6 37	14		
28	vend. s. Charlemagne V.	7 26	4 35	18	19	0 13 14	5 21	7 21	15		
29	samed. s. François de S.	7 24	4 38	18	3	0 13 25	6 30	7 57	16		
30	<i>Dim.</i> <i>Septuagésime.</i>	7 23	4 38	17	47	0 13 35	7 38	8 29	17		
31	lundi. s. Pierre Nol.	7 21	4 39	17	30	0 13 44	8 45	8 57	18		

FÉVRIER.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 29, les jours croissent de 45 min. le matin, et de 45 min. le soir.

Phases de la Lune.

☾ Dernier Quartier le 4, à 8 heures 22 minutes du soir.

☽ Premier Quartier le 19, à 3 heures 8 minutes du soir.

☾ Nouvelle Lune le 12, à 5 heures 8 minutes du soir.

☽ Pleine Lune le 26, à 4 heures 59 minutes du soir.

		SOLEIL.			LUNE.			Jours de la Lune.	
		SOLEIL AUX M le 19, à 8 h. 12 min. du matin.			Temps moyen au midi vrai.				
		Lever.	Couv.	Déclin.	Lever.	Couv.			
H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	H. M.	H. M.				
1	mardi.	s. Ignace.	7 20	4 41	17 13	0 13 53	9 49	9 33	19
2	merc.	LA PURIFICAT.	7 18	4 42	16 56	0 14 0	10 52	9 48	20
3	jeudi.	s. Blaise.	7 17	4 44	16 39	0 14 7	11 54	10 13	21
4	vend.	s. Gilbert.	7 15	4 45	16 21	0 14 14	Matin.	10 39	22
5	samed.	ste. Agathe.	7 14	4 47	16 3	0 14 19	0 55	11 7	23
6	Dim.	Sexagésime.	7 12	4 49	15 45	0 14 23	1 54	11 39	24
7	lundi.	s. Romuald.	7 10	4 50	15 26	0 14 27	2 52	0 15	25
8	mardi.	s. Jean de M.	7 9	4 52	15 8	0 14 30	3 47	0 58	26
9	merc.	ste. Appolline.	7 7	4 53	14 49	0 14 32	4 39	1 47	27
10	jeudi.	ste. Scholastique	7 6	4 55	14 29	0 14 34	5 28	2 42	28
11	vend.	s. Severin.	7 4	4 57	14 10	0 14 35	6 10	3 46	29
12	samed.	ste Eulalie.	7 2	4 58	13 50	0 14 34	6 49	4 54	30
13	Dim.	Quinquagésime.	7 1	5 0	13 30	0 14 34	7 23	6 5	1
14	lundi.	s. Valentin.	6 59	5 2	13 10	0 14 32	7 54	7 18	2
15	mardi.	s. Faustin.	6 57	5 3	12 49	0 14 29	8 24	8 31	3
16	merc.	Les Cendres.	6 56	5 5	12 29	0 14 26	8 52	9 45	4
17	jeudi.	ste. Théodule.	6 54	5 7	12 8	0 14 22	9 23	11 0	5
18	vend.	s. Siméon.	6 52	5 9	11 47	0 14 18	9 55	Matin.	6
19	samed.	s. Boniface.	6 50	5 10	11 26	0 14 12	10 32	0 14	7
20	Dim.	Quadragesime.	6 49	5 12	11 4	0 14 6	11 13	1 26	8
21	lundi.	s. Pepin.	6 47	5 14	10 43	0 14 0	0 1	2 33	9
22	mardi.	ste. Isabelle.	6 45	5 16	10 21	0 13 52	0 57	3 34	10
23	merc.	s. Mèrault.	6 43	5 17	9 59	0 13 44	1 58	4 29	11
24	jeudi.	s. Mathias.	6 42	5 19	9 37	0 13 36	3 4	5 16	12
25	vend.	s. Cesaïre.	6 40	5 21	9 15	0 13 26	4 13	5 54	13
26	samed.	s. Nestor.	6 38	5 23	8 53	0 13 16	5 21	6 28	14
27	Dim.	Reminiscere.	6 38	5 24	8 30	0 13 0	6 28	6 58	15
28	lundi.	ste Honorine.	6 35	5 26	8 8	0 12 55	7 33	7 33	16

MARS.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 31, les jours croissent de 53 min. le matin, et de 53 min. le soir.

Phases de la Lune.

☾ Dernier Quartier le 6, à 5 heures 20 minutes du soir.

☽ Premier Quartier le 20. à 10 heures 27 minutes du soir.

☾ Nouvelle Lune le 14, à 5 heures 59 minutes du matin.

☽ Pleine Lune le 28, à 8 heures 31 minutes du matin.

PRINTEMS, le 21, à 8 h. 31 m. du mat. (SOLEIL au γ).	SOLEIL.			Temps moyen au midi vrai.	LUNE.		Jours de la Lune.
	Lever.	Couc.	Déclin.		Lever.	Couch.	
	H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	H. M.	H. M.	
1 mardi. s. Aubin.	6 33	5 28	7 45	0 12 43	8 38	7 51	17
2 merc. s. Simplicie.	6 51	5 30	7 22	0 12 31	9 41	8 15	18
3 jeudi. ste. Cuaégoude.	6 29	5 31	6 59	0 12 19	10 43	8 41	19
4 vend. s. Casimir.	6 28	5 33	6 36	0 12 5	11 43	9 9	20
5 samed. s. Adrien.	6 26	5 35	6 13	0 11 52	Matin.	9 39	21
6 Dim. Oculi.	6 24	5 37	5 50	0 11 38	0 42	10 14	22
7 lundi. s. Thomas d'A.	6 22	5 39	5 27	0 11 24	1 39	10 53	23
8 mardi. s. Jean de Dieu.	6 20	5 40	5 4	0 11 9	2 32	11 39	24
9 mercr. ste. François.	6 19	5 42	4 40	0 10 54	3 21	0 31	25
10 jeudi. s. Blanchard.	6 17	5 44	4 17	0 10 39	4 6	1 31	26
11 vend. s. Euloge.	6 15	5 46	3 53	0 10 23	4 47	2 37	27
12 samed. s. Grégoire.	6 13	5 48	3 30	0 10 7	5 23	3 47	28
13 Dim. Lætare.	6 11	5 49	3 6	0 9 51	5 56	5 0	29
14 lundi. s. Lubin.	6 10	5 51	2 42	0 9 34	6 27	6 16	1
15 mardi. s. Zacharie.	6 8	5 53	2 19	0 9 17	6 57	7 33	2
16 mercr. s. Abraham.	6 6	5 55	1 55	0 9 0	7 28	8 50	3
17 jeudi. ste. Gertrude.	6 4	5 57	1 31	0 8 43	8 2	10 7	4
18 vend. s. Alexandre.	6 2	5 58	1 8	0 8 25	8 37	11 22	5
19 samed. s. Joseph.	6 1	6 0	0 44	0 8 7	9 18	Matin.	6
20 Dim. La Passion	5 59	6 2	0 20	0 7 49	10 5	0 32	7
21 lundi. s. Benoît.	5 57	6 4	0 3	0 7 31	10 58	1 37	8
22 mardi. s. Paul.	5 55	6 6	0 27	0 7 13	11 57	2 33	9
23 merc. s. Victorin.	5 53	6 8	0 51	0 6 55	1 2	3 21	10
24 jeudi. ste. Catherine de S.	5 51	6 9	1 14	0 6 36	2 8	4 1	11
25 vend. ANNONCIATION.	5 50	6 11	1 38	0 6 18	3 15	4 36	12
26 samed. s. Entique.	5 48	6 13	2 2	0 5 57	4 22	5 6	13
27 Dim. Les Rameaux	5 46	6 15	2 25	0 5 40	5 28	5 34	14
28 lundi. ste. Dorothee.	5 44	6 17	2 49	0 5 22	6 32	6 0	15
29 mardi. s. Cyrille.	5 42	6 18	3 12	0 5 3	7 36	6 24	16
30 mercr. s. Rieul.	5 41	6 20	3 35	0 4 44	8 39	6 50	17
31 jeudi. ste. Balbine	5 39	6 22	3 58	0 4 26	9 41	7 18	18

AVRIL.

La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 30, les jours croissent de 50 min. le matin, et de 50 min. le soir.

Phases de la Lune.

☾ Dernier Quartier le 5, à 0 heures 12 minutes du soir.

☽ Premier Quartier le 19, à 6 heures 37 minutes du matin.

☾ Nouvelle Lune, le 12 à 4 heures 9 minutes du soir.

☽ Pleine Lune le 27, à 0 heures 28 minutes du matin.

	SOLEIL.			Temps moyen au midi vrai.	LUNE.		Jours de la Lune
	SOLEIL.				LUNE.		
	Lever.	Couch.	Déclin.		Lever.	Couch.	
H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	H. M.	H. M.		
SOLEIL au ☿ le 20, à 8 heures 57 min. du matin.							
1	5 37	6 24	4 22	0 4 7	10 41	7 47	19
2	5 35	6 25	4 45	0 3 49	11 38	8 19	20
3	5 34	6 27	5 8	0 3 31	Matin.	8 57	21
4	5 32	6 29	5 31	0 3 13	0 33	9 40	22
5	5 30	6 31	5 54	0 2 55	1 23	10 29	23
6	5 28	6 33	6 16	0 2 37	2 9	11 24	24
7	5 26	6 34	6 39	0 2 20	2 50	0 26	25
8	5 25	6 36	7 2	0 2 3	3 28	1 33	26
9	5 23	6 38	7 24	0 1 46	4 1	2 44	27
10	5 21	6 40	7 46	0 1 29	4 33	3 58	28
11	5 19	6 42	8 8	0 1 13	5 3	5 15	29
12	5 18	6 43	8 31	0 0 56	5 34	6 33	30
13	5 16	6 45	8 52	0 0 41	6 5	7 52	1
14	5 14	6 47	9 14	0 0 25	6 40	9 12	2
15	5 12	6 48	9 36	0 0 10	7 20	10 28	3
16	5 11	6 50	9 57	11 59 55	8 6	11 37	4
17	5 9	6 52	10 18	11 59 40	8 50	Matin.	5
18	5 7	6 54	10 40	11 59 26	9 58	0 37	6
19	5 6	6 55	11 0	11 59 12	11 1	1 28	7
20	5 4	6 57	11 21	11 58 59	0 8	2 11	8
21	5 2	6 59	11 42	11 58 46	1 15	2 47	9
22	5 0	7 0	12 2	11 58 33	2 21	3 18	10
23	4 59	7 2	12 22	11 58 21	3 26	3 46	11
24	4 57	7 4	12 42	11 58 9	4 30	4 12	12
25	4 55	7 5	13 2	11 57 58	5 34	4 36	13
26	4 54	7 7	13 21	11 57 47	6 37	5 1	14
27	4 52	7 9	13 41	11 57 37	7 39	5 27	15
28	4 51	7 10	14 0	11 57 27	8 39	5 53	16
29	4 49	7 12	14 19	11 57 17	9 38	6 26	17
30	4 47	7 13	14 37	11 57 8	10 33	7 1	18

MAI.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 31, les jours croissent de 39 min. le matin, et de 39 min. le soir.

Phases de la Lune.

☾ Dernier Quartier le 5, à 3 heures 44 minutes du matin.

☽ Premier Quartier le 18, à 4 heures 22 minutes du soir.

☉ Nouvelle Lune le 12, à 0 heures 10 minutes du matin.

☾ Pleine Lune le 26, à 4 heures 10 minutes du soir.

	SOLEIL aux ☐ le 21, à 9 heures 15 min. du matin.	SOLEIL.			Temps moyen au midi vrai.	LUNE.		Jours de la Lune.
		Lever.	Couc.	Déclin.		Lever.	Couch.	
		H. M.	H. M.	D. M.		H. M.	H. M.	
1	<i>Dim.</i> s. J. s. PHILIPPE.	4 46	7 15	14 56	11 57 0	0 54	7 41	19
2	lundi. s. Athanase.	4 44	7 16	15 14	11 56 53	Matin.	8 27	20
3	mardi. Invent. de ste. Cr.	4 43	7 18	15 32	11 56 45	0 12	9 20	21
4	merc. ste. Monique.	4 41	7 20	15 49	11 56 39	0 54	10 20	22
5	jeudi. Conv. s. Augustin.	4 38	7 21	16 7	11 56 33	1 32	11 23	23
6	vend. s. JEAN PORTE L.	4 38	7 23	16 24	11 56 27	2 9	12 28	24
7	samed. s. Stanislas.	4 36	7 24	16 41	11 56 22	2 38	1 37	25
8	<i>Dim.</i> App. s. Michel.	4 35	7 26	16 57	11 56 18	3 6	2 51	26
9	lundi. <i>Les Rogations.</i>	4 33	7 27	17 14	11 56 14	3 35	4 9	27
10	mardi. s. Gordien.	4 32	7 29	17 30	11 56 11	4 5	5 28	28
11	merc. s. Mamert.	4 31	7 30	17 45	11 56 9	4 38	6 48	29
12	jeudi. L'ASCENSION.	4 29	7 31	18 1	11 56 7	5 14	8 0	1
13	vend. s. Servais.	4 28	7 33	18 16	11 56 5	5 53	9 21	2
14	samed. s. Boniface.	4 26	7 34	18 31	11 56 5	6 49	10 29	3
15	<i>Dim.</i> Oct. de l'Ascens.	4 25	7 36	18 45	11 56 4	7 47	11 26	4
16	lundi. s. Honoré.	4 24	7 37	18 59	11 56 5	8 51	Matin.	5
17	mardi. s. Aquilin.	4 22	7 38	19 15	11 56 6	9 58	0 14	6
18	merc. s. Venance.	4 21	7 39	19 27	11 56 7	11 7	0 54	7
19	jeudi. s. Yves.	4 20	7 41	19 40	11 56 9	0 54	1 26	8
20	vend. s. Bernardin.	4 19	7 42	19 53	11 56 12	1 21	1 54	9
21	samed. s. Sospice. <i>F. j.</i>	4 17	7 43	20 5	11 56 15	2 26	2 20	10
22	<i>Dim.</i> PENTECOTE.	4 16	7 44	20 17	11 56 18	3 29	2 44	11
23	lundi. s. Didier.	4 15	7 46	20 29	11 56 22	4 31	3 8	12
24	mardi. s. Donatien.	4 14	7 47	20 41	11 56 27	5 32	3 33	13
25	merc. s. Urbain. 4 T.	4 13	7 48	20 52	12 56 32	6 33	4 0	14
26	jeudi. ss. Quadrat.	4 12	7 49	21 3	12 56 38	7 33	4 28	15
27	vend. s. Hildevert.	4 11	7 50	21 13	12 56 44	8 30	5 2	16
28	samed. s. Germain.	4 10	7 51	21 23	12 56 50	9 22	5 40	17
29	<i>Dim.</i> La Trinité.	4 9	7 52	21 33	12 56 57	10 11	6 23	18
30	lund. s. Félix.	4 8	7 53	21 42	12 57 5	10 55	7 13	19
31	mardi. ste. Pétronille.	4 7	7 54	21 51	12 57 12	11 33	8 10	20

JUIN.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 21, les jours croissent de 9 minutes le matin, et de 9 minutes le soir ; et du 21 au 30, ils décroissent de 2 minutes.

Phases de la Lune.

☾ Dernier Quartier le 3, à 3 heures 29 minutes du soir.

☽ Premier Quartier le 17, à 4 heures 9 minutes du matin.

☾ Nouvelle Lune le 10, à 7 heures 1 minute du matin.


☽ Pleine Lune le 25, à 7 heures 9 minutes du matin.


	SOLEIL.						Temps moyen au midi vrai.	LUNE.		Jours de la Lune.
	ÉTÉ, le 22, à 5 h. 48 min. du mat. (SOLEIL au ☽).							Lever.	Couch.	
	Lever.	Couc.	Déclin.	Lever.	Couch.	Déclin.		H. M.	H. M.	
H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	H. M. S.	H. M. S.	H. M.	H. M.			
1 merc. s. Pamphile.	4 6	7 54	22 0	11 57 21	Matin.	9 10	21			
2 jeudi. FÊTE-DIEU.	4 5	7 55	22 8	11 57 30	0 7	10 13	22			
3 vend. ste. Clotilde.	4 4	7 56	22 16	11 57 39	0 38	11 21	23			
4 samed. s. Optat.	4 4	7 57	22 23	11 57 49	1 7	0 31	24			
5 Dim. s. Boniface.	4 3	7 58	22 30	11 57 59	1 34	1 44	25			
6 lundi. s. Claude.	4 2	7 59	22 37	11 58 9	2 2	3 0	26			
7 mardi. s. Lié.	4 1	7 59	22 43	11 58 20	2 32	4 17	27			
8 merc. s. Médard.	4 1	7 0	22 49	11 58 31	3 6	5 35	28			
9 jeudi. Oct. F.-Dieu.	4 0	8 0	22 54	11 58 43	3 46	6 51	29			
10 vend. s. Landri.	4 0	8 1	22 59	11 58 54	4 30	8 5	1			
11 samed. s. Barnabé, Ap.	3 59	8 1	23 4	11 59 6	5 25	9 9	2			
12 Dim. s. Olinpe.	3 59	8 2	23 8	11 59 18	6 27	10 3	3			
13 lundi. s. Ant. de Padoue.	3 58	8 2	23 12	11 59 31	7 36	10 47	4			
14 mardi. s. Bazile.	3 58	8 2	23 15	11 59 43	8 46	11 23	5			
15 merc. s. Modeste.	3 58	8 3	23 18	11 59 56	9 56	11 53	6			
16 jeudi. s. Cyr.	3 57	8 3	23 21	0 0 5	11 4	Matin.	7			
17 vend. s. Avit.	3 57	8 3	23 23	0 0 21	0 10	0 20	8			
18 samed. ste. Marine.	3 57	8 3	23 25	0 0 34	1 15	0 45	9			
19 Dim. s. Gerv., s. Prot.	3 57	8 3	23 26	0 0 47	2 18	1 9	10			
20 lundi. s. Silvère.	3 57	8 3	23 27	0 1 0	3 20	1 33	11			
21 mardi. s. Leufroi.	3 57	8 3	23 27	0 1 13	4 20	1 59	12			
22 merc. s. Paulin, F.	3 57	8 3	23 27	0 1 26	5 20	2 27	13			
23 jeudi. Vigile jeûne.	3 57	8 3	23 27	0 1 38	6 19	2 58	14			
24 vend. N. S. J. B.	3 57	8 3	23 26	0 1 51	7 13	3 34	15			
25 samed. s. Prosper.	3 57	8 3	23 25	0 2 4	8 4	4 15	16			
26 Dim. s. Saugé.	3 57	8 3	23 24	0 2 16	8 50	5 4	17			
27 lundi. s. Crescent.	3 57	8 3	23 22	0 2 29	9 30	5 58	18			
28 mardi. Vigile jeûne.	3 57	8 3	23 19	0 2 41	10 5	6 57	19			
29 merc. s. Pierre, s. Paul.	3 58	8 2	23 17	0 2 54	10 37	7 59	20			
30 jeudi. Com. de s. Paul.	3 58	8 2	23 14	0 3 6	11 6	9 5	21			


JUILLET.


La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours décroissent de 28 min. le matin. et de 28 min. le soir.

Phases de la Lune.

 Dernier Quartier le 2, à 11 heures 50 minutes du soir.

 Premier Quartier le 16, à 6 heures 12 minutes du soir.

 Nouvelle Lune le 9, à 1 heure 57 minutes du soir.

 Pleine Lune le 24, à 9 heures 14 minutes du soir.

		SOLEIL.			Temps moyen au midi vrai.	LUNE.		Jours de la Lune.
		Lever.	Couc.	Declin.		Lever.	Couch.	
		H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	H. M.	H. M.	
SOLEIL au Ω le 23. à 4 h. 38 min. du matin.								
1	vend. s. Thierry.	3 58	8 1	23 10	0 3 17	11 53	2	22
2	samed. Visitation de la V.	3 59	8 1	23 6	0 3 29	Matin.	11 25	23
3	Dim. s. Bertrand.	3 59	8 0	23 2	0 3 40	0 0	0 36	24
4	lundi. ste. Berthe.	4 0	8 0	22 57	0 3 52	0 24	1 50	25
5	mardi. ste. Zoë, Mart.	4 0	8 0	22 51	0 4 2	0 57	3 5	26
6	merc. s. Goard.	4 1	7 59	22 46	0 4 13	1 32	4 20	27
7	jeudi. ste. Aubierge.	4 2	7 58	22 40	0 4 23	2 14	5 35	28
8	vend. s. Procope.	4 2	7 58	22 33	0 4 33	3 4	6 44	29
9	samed. s. Ephem.	4 3	7 57	22 27	0 4 43	4 3	7 43	30
10	Dim. ste. Félicité.	4 4	7 56	22 28	0 4 52	5 9	8 32	1
11	lundi. Tr. de s. Benoit.	4 4	7 55	22 12	0 5 0	6 19	9 14	2
12	mardi. s. Jason.	4 5	7 54	22 4	0 5 9	7 31	9 49	3
13	merc. s. Eugène.	4 6	7 54	21 55	0 5 16	8 40	10 18	4
14	jeudi. s. Bonaventure.	4 7	7 53	21 47	0 5 24	9 46	10 45	5
15	vend. s. Henri. Emp.	4 8	7 52	21 38	0 5 31	10 52	11 10	6
16	samed. s. Eustate.	4 9	7 51	21 28	0 5 37	Soir.	11 34	7
17	Dim. s. Alexis.	4 10	7 50	21 19	0 5 43	1 4	11 58	8
18	lundi. s. Arnould.	4 11	7 49	21 8	0 5 48	2 6	Matin.	9
19	mardi. s. Vincent de P.	4 12	7 48	20 58	0 5 53	3 7	0 25	10
20	merc. ste. Marguerite.	4 13	7 47	20 47	0 5 57	4 6	0 55	11
21	jeudi. s. Victor.	4 14	7 46	20 36	0 6 0	5 2	1 29	12
22	vend. ste. Magdelaine	4 15	7 45	20 24	0 6 3	5 55	2 9	13
23	samed. s. Apollinaire.	4 16	7 43	20 12	0 6 6	6 43	2 55	14
24	Dim. ste. Christine. J. c.	4 17	7 42	20 0	0 6 8	7 26	3 48	15
25	lundi. s. Jacques le Maj.	4 18	7 41	19 48	0 6 9	8 4	4 46	16
26	mardi. Trans. s. Marcel.	4 20	7 40	19 35	0 6 9	8 37	5 50	17
27	merc. s. Pantaléon.	4 21	7 38	19 21	0 6 9	9 6	6 54	18
28	jeudi. ste. Anue.	4 22	7 37	19 8	0 6 9	9 35	8 2	19
29	vend. s. Loup.	4 24	7 36	18 54	0 6 8	10 2	9 13	20
30	samed. s. Abdon.	4 25	7 34	18 40	0 6 6	10 29	10 24	21
31	Dim. s. Germain l'Aux.	4 27	7 32	18 25	0 6 4	10 59	11 35	22

AOUT.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 31, les jours décroissent de 47 min. le matin, et de 47 min. le soir.

Phases de la Lune.

☾ Dernier Quartier le 1, à 5 heures 51 minutes du matin.

☾ Premier Quartier le 15, à 10 h. 53 min. du matin.

☾ Nouvelle Lune le 7, à 10 heures 13 minutes du soir.

☺ Pleine Lune le 23, à 10 heures 33 min. du matin.

☾ Dernier Quartier le 30, à 10 h. 57 min. du matin.

	SOLEIL.						Temps moyen au midi vrai.	LUNE.		Jours de la Lune.
	SOLEIL à la m ^e le 23, à 11 heures 11 min. du matin.							Lever.	Couch.	
	Lever.	Couc.	Déclin.	H. M.	H. M.	D. M.		H. M.	H. M.	
1	lundi.	s. Pierre ès liens.	4 28	7 31	18 10	o 6 1	11 30	o 30	4 44	23
2	mardi.	s. Etienne, P.	4 29	7 30	17 55	o 5 58	Matin.	2 3	Soit. 3	24
3	merc.	ste. Lydie.	4 30	7 29	17 40	o 5 53	o 8	3 18	3 18	25
4	jeudi.	s. Dominique.	4 32	7 28	17 24	o 5 49	o 53	4 27	4 27	26
5	vend.	s. Yon.	4 33	7 26	17 8	o 5 44	1 46	5 29	5 29	27
6	samed.	Transfig. de N. S.	4 35	7 25	16 52	o 5 38	2 47	6 23	6 23	28
7	<i>Dim.</i>	ste. Victrice.	4 36	7 23	16 36	o 5 32	3 55	7 7	7 7	29
8	lundi.	s. Sévère.	4 38	7 22	16 19	o 5 25	5 6	7 45	7 45	1
9	mardi.	s. Amour. <i>V. J.</i>	4 39	7 20	16 2	o 5 18	6 19	8 17	8 17	2
10	merc.	s. Laurent, Mart.	4 41	7 19	15 44	o 5 10	7 29	8 45	8 45	3
11	jeudi.	ste. Susanne	4 42	7 17	15 27	o 5 1	8 39	9 11	9 11	4
12	vend.	ste. Claire, V.	4 44	7 16	15 9	o 4 52	9 47	9 37	9 37	5
13	samed.	s. Hippolyte <i>V. J.</i>	4 46	7 14	14 51	o 4 42	10 52	10 1	10 1	6
14	<i>Dim.</i>	s. Guelfroy.	4 47	7 12	14 33	o 4 32	11 54	10 28	10 28	7
15	lundi.	ASSOMPTION.	4 48	7 11	14 14	o 4 21	o 56	10 57	10 57	8
16	mardi.	s. Roch.	4 50	7 9	13 55	o 4 9	1 58	11 30	11 30	9
17	merc.	s. Carloman.	4 52	7 8	13 36	o 3 57	2 54	Matin	Matin	10
18	jeudi.	ste. Helène, Imp.	4 53	7 6	13 17	o 3 44	3 48	o 8	o 8	11
19	vend.	s. Jules.	4 55	7 4	12 58	o 3 31	4 39	o 52	o 52	12
20	samed.	s. Bernard, Ab.	4 57	7 3	12 38	o 3 18	5 24	1 41	1 41	13
21	<i>Dim.</i>	s. Privat.	4 58	7 1	12 18	o 3 4	6 4	2 36	2 36	14
22	lundi.	s. Antonin.	6 0	6 59	11 58	o 2 49	6 40	4 38	4 38	15
23	mardi.	s. Sidoine. <i>V. J.</i>	6 1	6 58	11 38	o 2 34	7 12	4 44	4 44	16
24	merc.	s. Barthelemy. <i>F.</i>	5 3	6 56	11 18	o 2 19	7 41	5 54	5 54	17
25	jeudi.	s. Louis, <i>R. de F.</i>	5 5	6 54	10 57	o 2 3	8 19	7 5	7 5	18
26	vend.	s. Zéph. <i>F. d. J. C.</i>	5 7	6 53	10 37	o 1 46	8 38	8 17	8 17	19
27	samed.	s. Césaire.	5 8	6 51	10 16	o 1 30	9 7	9 30	9 30	20
28	<i>Dim.</i>	s. Augustin.	5 10	6 49	9 55	o 1 22	9 39	10 44	10 44	21
29	lundi.	s. Mederic, Ab.	5 12	6 48	9 34	o 0 55	10 14	11 57	11 57	22
30	mardi.	s. Fiacre.	5 13	6 46	9 12	o 0 37	10 54	Soit. 10	Soit. 10	23
31	merc.	s. Ovide.	5 15	6 44	8 51	o 0 19	11 42	2 20	2 20	24

SEPTEMBRE.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 30, les jours décroissent de 50 min. le matin, et de 51 min. le soir.

Phases de la Lune.

☾ Nouvelle Lune le 6, à 8 heures 42 minutes du matin.

☽ Pleine Lune le 21, à 10 heures 5 minutes du soir.

☾ Premier Quartier le 14, à 4 heures 51 minutes du matin.


☾ Dernier Quartier le 28, à 4 heures 38 minutes du soir.


AUTOMNE, le 23, à 7 h. 55 m. du mat. (SOLEIL à la ☿).		SOLEIL.			Temps moyen au midi vrai.	LUNE.		Jours de la Lune.
		Lever.	Couch.	Déclin.		Lever.	Couch.	
1	jeudi. s. Leu. s. Gilles.	5 17	6 42	29	0 0 1	Matin.	3 24	25
2	vend. s. Lazare.	5 18	6 41	8 29	11 59 42	0 42	4 19	26
3	samed. s. Grégoire.	5 20	6 39	7 45	11 59 24	1 46	5 7	27
4	Dim. ste. Rosalie.	5 22	6 37	7 23	11 59 4	2 55	5 48	28
5	lundi. s. Victorin.	5 24	6 35	7 1	11 58 45	4 5	6 21	29
6	mardi. s. Eleuthère.	5 25	6 34	6 39	11 58 25	5 16	6 51	1
7	merc. s. Cloud, Prêtre.	5 27	6 32	6 16	11 58 5	6 27	7 18	2
8	jeudi. Nat. de la Vierge.	5 29	6 30	5 54	11 57 45	7 36	7 48	3
9	vend. s. Omer, Evêque.	5 31	6 28	5 31	11 57 25	8 42	8 12	4
10	samed. ste. Pulchérie.	5 32	6 27	5 9	11 57 4	9 48	8 36	5
11	Dim. s. Patient.	5 34	6 25	4 46	11 56 44	10 51	9 4	6
12	lundi. s. Raphaël.	5 36	6 23	4 23	11 56 23	11 53	9 35	7
13	mardi. s. Amé.	5 38	6 21	4 0	11 56 3	0 52	10 11	8
14	merc. Exaltat. de ste. Cr.	5 48	6 20	3 37	11 55 42	1 47	10 53	9
15	jeudi. s. Nicomède.	5 41	6 17	3 14	11 55 20	2 39	11 39	10
16	vend. s. Corneille.	5 43	6 16	2 51	11 54 59	3 27	Matin.	11
17	samed. s. Lambert. 4 T.	5 45	6 14	2 28	11 54 38	4 9	0 33	12
18	Dim. s. Jean-Chrysost.	5 47	6 12	2 4	11 54 17	4 46	1 33	13
19	lundi. s. Janvier.	5 48	6 11	1 41	11 53 56	5 19	2 36	14
20	mardi. s. Eustache.	5 50	6 9	1 18	11 53 35	5 51	3 44	15
21	merc. s. Mathieu. 4 T.	5 52	6 7	0 55	11 53 14	6 29	4 56	16
22	jeudi. s. Maurice.	5 54	6 5	0 31	11 52 53	6 48	6 9	17
23	vend. ste. Thérèse.	5 56	6 4	0 8	11 52 32	7 17	7 23	18
24	samed. ste. Amélie.	5 57	6 2	0 16	11 52 11	7 48	8 40	19
25	Dim. s. Firmin, Ev.	5 59	6 0	0 39	11 51 50	8 23	9 56	20
26	lundi. ste. Justine, Mart.	6 1	5 58	1 3	11 51 30	9 3	11 10	21
27	mardi. s. Côte. s. Dam.	6 3	5 56	1 26	11 51 9	9 50	0 21	22
28	merc. s. Venceslas.	6 5	5 55	1 49	11 50 49	10 45	1 27	23
29	jeudi. s. Michel, Arch.	6 6	5 53	1 13	11 50 29	11 47	2 25	24
30	vend. s. Jérôme.	6 8	5 51	2 37	11 50 10	12 51	3 15	25


OCTOBRE.


La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 31, les jours décroissent de 52 min. le matin, et de 52 min. le soir.

Phases de la Lune.

 Nouvelle Lune le 5, à 9 heures 53 minutes du soir.

 Pleine Lune le 21, à 8 heures 54 minutes du matin.

 Premier Quartier le 14, à 0 heures 9 minutes du matin.


 Dernier Quartier le 28, à 0 heures 12 minutes du matin.


	SOLEIL.			Temps moyen au midi vrai.	LUNE.		Jours de la Lune.
	Lever. C. uc. Déclin.				Lever.	Couch.	
	H. M.	H. M.	D. M.				
SOLEIL au M, le 24, à 4 h. 13 min. du matin.							
1 samed. s. Remy, Evêque.	6 10	5 49	2 59	11 49 51	0 51	3 57	26
2 Dim. ss. Auges Gard.	6 12	5 47	3 23	11 49 32	2 3	4 31	27
3 lundi. s. Léger.	6 13	5 46	3 46	11 49 13	3 12	5 2	28
4 mardi. s. François d'Ass.	6 15	5 44	4 9	11 48 55	4 22	5 29	29
5 merc. s. Constant.	6 17	5 42	4 33	11 48 37	5 31	5 55	30
6 jeudi. s. Bruno.	6 19	5 40	4 56	11 48 19	6 37	6 22	1
7 vend. s. Serge.	6 21	5 39	5 19	11 48 2	7 43	6 46	2
8 samed. st. Pelagie.	6 22	5 37	5 42	11 47 45	8 48	7 13	3
9 Dim. s. Denis.	6 24	5 35	6 5	11 47 29	9 50	7 42	4
10 lundi. s. Paulin.	6 26	5 33	6 28	11 47 13	10 5	8 16	5
11 mardi. s. Gomer.	6 28	5 31	6 50	11 46 57	11 49	8 55	6
12 merc. st. Vilfride.	6 29	5 30	7 13	11 46 42	0 41	9 40	7
13 jeudi. s. Reimbaut.	6 31	5 28	7 36	11 46 27	1 30	10 31	8
14 vend. s. Caliste, Pape.	6 33	5 26	7 58	11 46 13	2 14	11 27	9
15 samed. st. Thérèse, V.	6 35	5 24	8 21	11 45 59	2 52	Matin.	10
16 Dim. s. Gal, Abbé.	6 37	5 23	8 43	11 45 46	3 26	0 21	11
17 lundi. s. Gerbunney.	6 38	5 21	9 5	11 45 34	3 56	1 31	12
18 mardi. s. Luc, Evangel.	6 40	5 19	9 27	11 45 22	4 26	2 40	13
19 mercr. s. Pierre d'Alc.	6 42	5 17	9 49	11 45 10	4 53	3 54	14
20 jeudi. s. Caprais.	6 43	5 16	10 10	11 44 59	5 22	5 8	15
21 vend. st. Ursule.	6 45	5 14	10 32	11 44 49	5 52	6 25	16
22 samed. s. Mellon, Evêque.	6 47	5 12	10 53	11 44 40	6 26	7 42	17
23 Dim. s. Romain.	6 49	5 11	11 15	11 44 31	7 5	8 59	18
24 lundi. s. Magloire.	6 50	5 9	11 36	11 44 23	7 50	10 16	19
25 mard. s. Crépin. s. Crép.	6 52	5 7	11 57	11 44 15	8 42	11 27	20
26 me. s. Rustique.	6 54	5 5	12 17	11 44 7	9 42	0 28	21
27 jeudi. s. Frumence. P. J.	6 55	5 4	12 38	11 44 3	10 49	1 20	22
28 vend. s. Simon. s. Jude.	6 57	5 2	12 58	11 43 58	11 58	2 4	23
29 samed. s. Faron, Ev.	6 59	5 0	13 18	11 43 53	Matin.	2 40	24
30 Dim. s. Lucain.	7 1	4 59	13 38	11 43 50	1 9	3 12	25
31 lundi. s. Quentin. P. J.	7 2	4 57	13 58	11 43 47	2 15	3 39	26


NOVEMBRE.


La Lune de ce mois a 30 jours. Du premier au 30, les jours décroissent de 40 min. le matin, et de 40 min. le soir.

Phases de la Lune.

 Nouvelle Lune le 4, à 1 heure 47 minutes du soir.

 Pleine Lune le 19, à 7 heures 7 minutes du soir.

 Premier Quartier le 12, à 6 heures 55 minutes du soir.

 Dernier Quartier le 26, à 10 heures 37 minutes du matin.

	SOLEIL.						Temps moyen au midi vrai.	LUNE.			Jours de la Lune.	
	Lever.			Couch.				H. M. S	Lever.			Couch.
	H. M.	H. M.	D. M.	H. M.	H. M.	D. M.			H. M.	H. M.		
SOLEIL au ☽ le 23, à 0 heures 44 min. du matin.												
1 mardi. TOUSSAINT.	7	4	4	55	14	17	11 43 45	3	23	4	3	27
2 merc. <i>Les Trépassés.</i>	7	5	4	54	14	37	11 43 43	4	29	4	28	28
3 jeudi. s. Marcel.	7	7	4	52	14	59	11 43 43	5	36	4	53	29
4 vend. s. Charles.	7	9	4	51	15	15	11 43 43	6	40	5	18	30
5 samedi. s. Zacharie.	7	10	4	50	15	33	11 43 45	7	43	5	46	1
6 Dim. s. Léonard.	7	12	4	48	15	51	11 43 47	8	45	6	18	2
7 lundi. s. Florent.	7	13	4	46	16	9	11 43 50	9	44	6	54	3
8 mardi. s. Godefroi.	7	15	4	44	16	27	11 43 53	10	39	7	35	4
9 merc. s. Mathurin.	7	16	4	43	16	45	11 43 58	11	28	8	22	5
10 jeudi. s. Juste.	7	18	4	41	17	2	11 44 3	0	13	9	15	6
11 vend. s. Martin, Evêque.	7	19	4	40	17	19	11 44 9	0	53	10	13	7
12 samedi. s. René.	7	21	4	38	17	35	11 44 17	1	27	11	15	8
13 Dim. s. Brice, Evêque.	7	22	4	37	17	51	11 44 24	1	57	Matin.		9
14 lundi. s. Sérapion.	7	24	4	35	18	7	11 44 33	2	26	0	21	10
15 mardi. s. Malo.	7	25	4	34	18	23	11 44 42	2	53	1	29	11
16 merc. s. Edme.	7	27	4	32	18	38	11 44 53	3	20	2	41	12
17 jeudi. s. Agnan, Evêque.	7	28	4	31	18	53	11 45 4	3	49	3	57	13
18 vend. ste. Odes.	7	9	4	30	19	8	11 45 16	4	21	5	14	14
19 samedi. ste. Elisabeth.	7	31	4	29	19	22	11 45 29	4	56	6	33	15
20 Dim. s. Edmond.	7	32	4	27	19	36	11 45 42	5	37	7	51	16
21 lundi. Présent. de la V.	7	33	4	26	19	50	11 45 57	6	27	9	6	17
22 mardi. ste. Cécile.	7	35	4	25	20	3	11 46 12	7	25	10	14	18
23 merc. s. Clément.	7	36	4	24	20	16	11 46 28	8	32	11	13	19
24 jeudi. s. Séverin, Solit.	7	37	4	22	20	29	11 45 45	9	42	0	2	20
25 vend. ste. Catherine.	7	38	4	21	20	41	11 47 3	10	54	0	41	21
26 samedi. ste. Genève, des A.	7	39	4	20	20	52	11 47 21	Matin.		1	14	22
27 Dim. s. Maxime, Avent.	7	40	4	19	21	3	11 47 40	0	4	1	41	23
28 lundi. s. Quiet.	7	41	4	18	21	15	11 48 8	1	12	2	6	24
29 mardi. s. Saturnin.	7	42	4	17	21	25	11 48 21	2	17	2	31	25
30 merc. s. André.	7	43	4	16	21	35	11 48 43	3	21	2	53	26

DÉCEMBRE.

La Lune de ce mois a 29 jours. Du premier au 21, les jours décroissent de 10 min. le matin, et de 10 min. le soir, et du 21 au 31 ils croissent de 5 minutes.

Phases de la Lune.

☉ Nouvelle Lune le 4,
à 7 heures 57 minutes du
matin.

☽ Pleine Lune le 19, à
5 heures 20 minutes du
matin.

☾ Premier Quartier le 12,
à 11 heures 31 minutes du
matin.

☾ Dernier Quartier le 26,
à 0 heures 20 minutes du
matin.

		SOLEIL.			Temps moyen au midi vrai.	LUNE.			Jours de la Lune.
		HIVER le 22, à 1 h. 15 min. du mat. (SOLEIL au ♄).							
		Lever.	Couch.	Déclin.		Lever.	Couch.		
		H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	H. M.	H. M.		
1	jeudi. s. Eloi.	7 44	4 15	21	11 49 5	4 25	3 16	27	
2	vend. s. François-Xav.	7 45	4 14	21	11 49 28	4 29	3 42	28	
3	samed. s. Eloque.	7 46	4 13	22	11 49 51	6 29	4 12	29	
4	Dim. ste. Barbe.	7 47	4 13	22	11 50 12	7 29	4 46	29	
5	lundi. s. Sabas.	7 48	4 12	22	11 50 38	8 25	5 26	2	
6	mardi. s. Nicolas.	7 49	4 11	22	11 51 5	9 17	6 10	3	
7	merc. ste. Fare, Vierge.	7 49	4 10	22	11 51 35	10 5	7 1	4	
8	jeudi. <i>La Conception.</i>	7 50	4 10	22	11 51 57	10 47	7 57	5	
9	vend. s. Julien.	7 51	4 9	22	11 52 23	11 23	8 56	6	
10	samed. ste. Julie.	7 51	4 8	22	11 52 54	11 53	9 58	7	
11	Dim. s. Daniel.	7 52	4 8	22	11 53 18	0 20	11 3	8	
12	lundi. s. Valeri.	7 52	4 7	23	11 53 46	0 45	Matin.	9	
13	mardi. ste. Luce.	7 53	4 7	23	11 54 14	1 8	0 11	10	
14	merc. s. Nicaise.	7 53	4 7	23	11 54 42	1 34	1 21	11	
15	jeudi. s. Mesmin.	7 54	4 6	23	11 55 11	2 3	2 34	12	
16	vend. ste. Adelaïde. 4 T.	7 54	4 6	23	11 55 40	2 36	3 52	13	
17	samed. s. Lazare.	7 54	4 6	23	11 56 10	3 15	5 11	14	
18	Dim. s. Zoizine.	7 54	4 6	23	11 56 39	4 1	6 27	15	
19	lundi. s. Paulile.	7 55	4 5	23	11 57 9	4 55	7 40	19	
20	mardi. s. Philogone. V.	7 55	4 5	23	11 57 38	5 57	8 44	17	
21	merc. s. Thomas, Ap.	7 55	4 5	23	11 58 8	7 6	9 40	18	
22	jeudi. s. Honorat	7 55	4 5	23	11 58 38	8 21	10 27	19	
23	vend. ste. Victoire.	7 55	4 5	23	11 59 8	9 35	11 3	20	
24	samed. s. Hermine. V. j	7 55	4 5	23	11 59 38	10 47	11 33	21	
25	Dim. NOEL.	7 55	4 5	23	0 0 8	11 55	11 59	22	
26	lundi. s. Etienne.	7 55	4 5	23	0 0 38	Matin.	0 24	23	
27	mardi. s. Jean l'Evang.	7 54	4 6	23	0 1 8	1 1	0 47	24	
28	merc. les ss. Innocens.	7 54	4 6	23	0 1 37	2 4	1 11	25	
29	jeudi. s. Trophime.	7 54	4 6	23	0 2 7	3 8	1 36	26	
30	vend. s. Sabin.	7 53	4 7	23	0 2 36	4 10	2 3	27	
31	samed. s. Sylvestre. Pape.	7 53	4 7	23	0 3 4	5 10	2 34	28	

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

France. — Puissances étrangères. — Naissances et Alliances des Rois, Reines, et principaux Princes et Princesses de l'Europe. — Cardinaux qui composent le Sacré - Collège. — Ambassadeurs et Ministres des Puissances étrangères, résidant en France. — Introduceur des Ambassadeurs. — Ambassadeurs et Ministres de France à l'étranger; — Ministres des Cabinets étrangers.

SECTION PREMIÈRE.

France. — Puissances étrangères. — Naissances et Alliances des Rois, Reines, et principaux Princes et Princesses de l'Europe.

FRANCE.

LOUIS-PHILIPPE I^{er}, né à Paris 6 Octobre 1773; Roi des Français 9 Août 1830; marié 25 Novembre 1809, à **MARIE-AMÉLIE**, née 26 Avril 1782, fille de feu Ferdinand I^{er}, Roi du royaume des Deux-Siciles.

De ce mariage:

FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-CHARLES-HENRI-JOSEPH D'ORLÉANS, Duc d'Orléans, Prince Royal, né à Palerme 3 Septembre 1810.

LOUIS-CHARLES-PHILIPPE-RAPHAEL D'ORLÉANS, Duc de Nemours né à Paris 25 Octobre 1814.

FRANÇOIS-FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS-MARIE D'ORLÉANS, Prince de Joinville né à Neuilly 14 Octobre 1818.

HENRI-EUGÈNE-PHILIPPE-LOUIS D'ORLÉANS, Duc d'Aumale, né à Paris 16 Janvier 1822.

ANTOINE-MARIE-PHILIPPE-LOUIS D'ORLÉANS, Duc de Montpensier, né à Neuilly 31 Juillet 1824.

LOUISE-MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE-ISABELLE, Princesse d'Orléans, née à Palerme 3 Avril 1812.

MARIE-CRISTINE-CAROLINE-ADÉLAÏDE-FRANÇOISE-LÉOPOLDINE, Princesse d'Orléans, née à Palerme 13 Avril 1813.

MARIE-CLÉMENTINE-CAROLINE-LÉOPOLDINE-CLOTILDE, Princesse d'Orléans, née à Neuilly 3 Juin 1817.

Sœur du Roi.

EUGÈNE-ADÉLAÏDE-LOUISE, Princesse d'Orléans, née 23 Août 1777.

ESPAGNE.

FERDINAND VII, né 14 Oct. 1784; Roi d'Espagne et des Indes 19 Mars 1808; veuf 21 Mai 1806, de *Marie-Antoinette-Thérèse*, fille de feu Ferdinand IV, Roi du royaume des Deux-Siciles; veuf en secondes noces 26 déc. 1818, de *Isabelle-Marie-Françoise*, fille de feu Jean VI, Roi de Portugal; veuf en troisièmes noces 17 mai 1829 de *Marie-Joséph-Amélie*, fille du 1^{er} mariage de Maximilien-Marie, frère d'Antoine, Roi de Saxe; remarié, par procuration, 9 décembre 1829, à Aranjuez, et en personne à Madrid, le 11 du même mois, à

MARIE-CHRISTINE, né 27 avril 1806, fille de feu François, Roi du royaume des Deux-Siciles.

De ce mariage :

Marie-Isabelle-Louise, née 10 Octobre 1850; Infante d'Espagne.

Frères et Sœurs du Roi.

Charles-Marie-Isidore, né 29 Mars 1788, Infant d'Espagne, marié 29 Septembre 1816, à *Marie-Françoise-d'Assise*, née 22 avril 1800; Infante de Portugal. De ce mariage :

Charles-Louis-Marie-Ferdinand, né 31 Janvier 1818, Infant d'Espagne.

Jean-Charles-Marie-Isidore, né 15 Mai 1822, Infant d'Espagne.

Ferdinand-Marie-Joseph, né 19 Octobre 1824, Infant d'Espagne.

François-de-Paulc-Antoine-Marie, né 10 Mars 1794, Infant d'Espagne; marié 12 Juin 1819, à *Louise-Charlotte*, née 24 Octobre 1804, Princesse des Deux-Siciles. De ce mariage :

Henri-Marie-Ferdinand, né 17 Avril 1825, Infant d'Espagne.

Isabelle-Françoise-Joséphine, née 18 Mai 1821, Infante d'Espagne.

François-d'Assise-Marie-Ferdinand, né 15 Mai 1822, Infant d'Espagne.

Louise-Thérèse-Françoise-Marie, née 11 Juin 1824, Infante d'Espagne.

Edouard-Philippe-Marie, né 4 avril 1826, Infant d'Espagne.

Joséphine-Ferdinande-Louise-Thérèse, née 15 mai 1827, Infante d'Espagne.

Charlotte-Joachime, née 25 Avril 1775. Voyez PORTUGAL.

Marie-Isabelle, née 6 Juillet 1789. Voyez DEUX-SICILES.

Cousin et Cousine du Roi.

Marie-Thérèse, née 29 avril 1793, fille de feu Jean VI, Roi de Portugal, veuve, 4 juillet 1812, de Don Pierre, Infant d'Espagne. De ce mariage :
Sébastien-Gabriel-Marie, né 4 Novembre 1811.

DEUX-SICILES.

FERDINAND II, né 12 Janvier 1810; Roi du royaume des Deux-Siciles 8 Novembre 1850.

Soeur consanguine du Roi.

(Issue du 1^{er} mariage du feu Roi François avec Marie-Clémentine, Archid. d'Autriche.)

Caroline-Ferdinande-Louise, née 5 Novembre 1798; veuve de *Charles-Ferdinand d'Artois*, Duc de Berry 14 Février 1820.

Frères et Sœurs utérins du Roi.

(Issus du 2^e mariage du feu Roi François avec Marie-Isabelle, Infante d'Espagne.)

Louise-Charlotte, née 24 Octobre 1804. Voyez ESPAGNE.

Marie-Christine, née 27 Avril 1806. Voyez ESPAGNE.

Charles-Ferdinand, né 10 Octobre 1811, Prince de Capoue.

Léopold-Benjamin, né 22 mai 1815, Comte de Syracuse.

Marie-Antoinette, née 19 décembre 1814.

Antoine-Pascal, né 23 septembre 1816, Comte de Lecce.

Marie-Amélie, née 25 Février 1818.

Caroline-Ferdinande, née 29 Février 1820.

Thérèse-Christine-Murie, née 14 Mars 1822.

Louis-Charles-Marie-Joseph, né 19 Juillet 1824, Comte d'Aquila.

François de Paule-Louis-Emmanuel, né 15 août 1827, Comte de Trapani.

Mère du Roi.

Marie-Isabelle, née 8 Juillet 1789, fille de feu Charles IV, Roi d'Espagne; veuve, 8 Novembre 1850, de *François*, Roi du royaume des Deux-Siciles.

Oncles et Tantes du Roi.

Marie-Christine-Amélie-Thérèse, née 17 Janvier 1779. Voyez SARDAIGNE.

Marie-Amélie, née 26 Avril 1782. Voyez FRANCE.

Léopold-Joseph-Michel, né 1^{er} Juillet 1790, Prince de Salerne; marié 28 Juillet 1816, à *Marie-Clémentine-Françoise-Josèphe*, Archiduchesse d'Autriche, fille de l'Empereur François, née 1^{er} Mars 1798. *De ce mariage :*

Marie-Caroline-Auguste, née 26 Avril 1822.

LUCQUES.

CHARLES-LOUIS, né 22 Décembre 1799, Infant d'Espagne, Duc de Lucques, marié 15 août 1820, à

MARIE-THÉRÈSE-FERDINANDE-FÉLICITÉ-GAÉTANE-PIE, née 19 Septembre 1805, fille de feu Victor-Emmanuel, Roi de Sardaigne.

De ce mariage :

Ferdinand-Joseph-Marie-Charles-Victor, né 14 Janvier 1825.

Sœur du Duc.

Marie-Louise-Charlotte, Infante d'Espagne. Voyez SAXE.

ÉTATS ROMAINS.

GRÉGOIRE XVI (MAUR CAPELLARI), né à Bellune 18 Septembre 1765; élu Pape à Rome 2 Février 1831.

AUTRICHE.

FRANÇOIS 1^{er}, né 12 Février 1768; Roi de Hongrie et de Bohême 1^{er} Mars 1792, Empereur d'Autriche 11 Août 1804; veuf 18 Février 1790, d'*Élisabeth-Wilhelmine-Louise*, fille de Frédéric, Roi de Wurtemberg, veuf en secondes noces 15 Avril 1807, de *Marie-Thérèse*, fille de feu Ferdinand IV, Roi du royaume des Deux-Siciles; veuf en troisièmes noces 7 Avril 1816, de *Marie-Louise-Antoinette-Béatrix*, Archiduchesse d'Autriche, fille de feu Ferdinand, Archiduc d'Autriche, oncle de l'Empereur; remarié 10 novembre 1816, à

CHARLOTTE-AUGUSTE, fille de feu Maximilien-Joseph, Roi de Bavière, née 8 Février 1792.

Enfans du 2^e mariage :

Ferdinand-Charles-Léopold-Joseph-François-Marcellin, né 19 Avril 1795, Archiduc d'Autriche, Prince Impérial, Prince Royal de Hongrie et de Bohême.

Marie-Louise, née 12 Décemb. 1791, Archiduch. d'Autriche. Voyez PARME.

Marie-Clémentine-Françoise-Josèphe, née 1^{er} Mars 1798, Archiduchesse d'Autriche. Voy. DEUX-SICILES.

Caroline-Ferdinande-Thérèse-Joséphine-Demétrie, née 8 Avril 1801, Archiduchesse d'Autriche. Voy. SAXE.

François-Charles-Joseph, né 7 Décembre 1802, Archiduc d'Autriche; marié 4 Nov. 1824, à *Frédérique-Sophie-Dorothée-Wilhelmine*, née 27 Janvier 1805, fille du feu Roi de Bavière, Maximilien-Joseph. *De ce mariage :*

François-Joseph-Charles, né 18 Août 1850.

Marie-Anne-Françoise-Thérèse-Joséphine-Médarde, née 8 Juin 1804, Archiduchesse d'Autriche.

Frères et Sœurs de l'Empereur.

Charles-Louis-Jean-Joseph-Laurent, né 5 Sept. 1771, Archiduc d'Autriche, veuf 29 décembre 1829, de *Henriette-Alexandrine-Frédérique-Wilhelmine*, sœur de Guillaume, Duc régnant de Nassau-Weilbourg. *De ce mariage :*

Marie-Thérèse-Isabelle, née 31 Juillet 1816.

Albert-Frédéric-Rodolphe, né 3 Août 1817.

Charles-Ferdinand, né 29 Juillet 1818.

Guillaume-François-Charles, né 21 avril 1827.

Marie-Caroline-Louise-Christine, née 10 Septembre 1825.

Joseph-Antoine-Jean, né 9 Mars 1776, Palatin de Hongrie, Archiduc d'Autriche; veuf 16 Mars 1801, d'*Alexandra-Paulovna*, fille de feu Paul, Empereur de toutes les Russies; veuf en secondes noces 14 Septembre 1817, de *Herminie*, fille de feu Victor-Charles-Frédéric, prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg; remarié 24 Août 1819, à *Marie-Dorothée-Louise-Wilhelmine-Caroline*, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, Duc de Wurtemberg.

De son deuxième mariage avec la princesse *Herminie* :

Etienne-François-Victor, }
Herminie-Amélie-Marie, } nés 14 Septembre 1817.

Fils de son troisième mariage.

Alexandre-Léopold-Ferdinand, né 6 Juin 1825.
Antoine-Victor-Joseph-Jean-Raymond, né 31 Août 1779, Archiduc d'Autriche.
Jean-Baptiste-Joseph-Fabien-Sébastien, né 20 Janv. 1782, Archiduc d'Autriche.
Reinier-Joseph-Jean-Michel-François-Jérôme, né 30 Septembre 1783, Archiduc
d'Autriche; marié 28 Mai 1820, à *Marie-Françoise-Elisabeth*, sœur de
Charles-Amédée, Prince de Carignan, née 15 Avril 1800. De ce mariage:
Marie-Caroline-Auguste-Elisabeth-Marguerite-Dorothée, née 6 Février 1821.
Adélaïde-Françoise-Marie-Reinière-Elisabeth-Clotilde, née 3 Juin 1822.
Léopold-Louis-Marie, né 6 Juin 1823.
Ernest-Charles-Félix, né 18 Août 1824.
Sigismond-Léopold-Marie, né 7 Janvier 1826.
Reinier-Ferdinand-Marie, né 11 Mars 1827.
Henri-Antoine-Marie-Reinier-Charles-Grégoire, né 9 Mai 1828.
Maximilien-Charles, né 16 Janvier 1830.
Louis-Joseph-Antoine, né 13 Décembre 1784, Archiduc d'Autriche.
Rodolphe-Jean-Joseph-Reinier, né 8 Janv. 1788, Archiduc d'Autriche, Car-
dinal, Archevêque d'Olmütz.

BAVIÈRE.

LOUIS, né 25 Août 1786; Roi de Bavière 13 Octobre 1825; marié 12
Octobre 1810, à

THÉRÈSE-CHARLOTTE-LOUISE-FRÉDÉRIQUE-AMÉLIE, née 8 Juillet 1792, fille
de Frédéric, Duc régnant de Saxe-Altenbourg.

De ce mariage :

Maximilien, né 28 Novembre 1811, Prince royal.
Mathilde-Caroline-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte, née 30 Août 1815.
Otton-Frédéric-Louis, né 1^{er} Juin 1815.
Luitpold-Charles-Joseph-Guillaume-Louis, né 12 Mars 1821.
Aldegonde-Auguste-Charlotte-Caroline-Elise-Amélie-Sophie-Marie-Louise, née
19 Mars 1825.
Hildegarde-Louise-Charlotte-Thérèse-Frédérique, née 10 Juin 1825.
Alexandrine-Amélie, née 26 Août 1826.
Adalbert-Guillaume-Georges-Louis, né 19 Juillet 1828.
Frères et Sœurs consanguins du Roi (Du 1^{er} mariage du feu Roi Maximilien-
Joseph avec Wilhelmine-Auguste, fille de *Georges*, Prince de Hesse-Darm-
stadt, morte 30 Mars 1796).
Charles-Théodore-Maximilien-Auguste, né 7 Juillet 1795.
Auguste-Amélie, née 21 Juin 1788; veuve 21 Fév. 1824, d'*Eugène de Beau-*
harnais, Prince d'Eichstädt, Duc de Leuchtenberg. De ce mariage :
Auguste-Charles-Eugène, né 9 Décembre 1810.
Joséphine-Maximilienne-Eugénie. Voyez SUÈDE.
Eugénie. Voyez HOENZOLLERN-HECHINGEN.
Amélie-Auguste-Eugénie, née 31 Juillet 1812. Voyez BRÉSIL.
Théodolinde-Louise-Eugénie, née 15 Avril 1814.
Maximilien-Joseph-Eugène-Auguste, né 2 Octobre 1817.
Charlotte-Auguste, née 8 Février 1792. Voyez AUTRICHE.

Sœurs utérines du Roi (Du 2^e mariage de *Maximilien-Joseph*).

Elisabeth-Louise, Voyez PRUSSE, }
Amélie-Auguste, Voyez SAXE, } nées 15 Novembre 1801.
Frédérique-Sophie-Dorothée-Wilhelmine. V. AUTRICHE, }
Marie-Anne-Léopoldine, } nées 27 Janvier 1805.
Louise-Wilhelmine. Voyez Branche ducal de Bavière.
Maximilienne-Joséphine-Caroline-Elisabeth, née 21 Juillet 1810.

Mère du Roi.

Frédérique-Wilhelmine-Caroline, née 15 Juillet 1776, nièce de *Louis-Auguste-*
Guillaume, Grand-Duc régnant de Bade; veuve 15 Octobre 1825, de
Maximilien-Joseph, Roi de Bavière.

Branches ducales.

Ci-devant Palatine de Deux-Ponts-Birkenfeld.

- GUILLAUME, né 10 Nov. 1752, Duc de Bavière, cousin du Roi; veuf 4 Fév. 1824 de *Marie-Anne*, tante du Roi. *De ce mariage :*
Marie-Elisabeth-Amélie, née 5 Mai 1784; veuve 1^{er} Juin 1815, d'*Alexandre Berthier*, Prince de Wagram.
 Le Duc *Pie-Auguste*, né 1^{er} Août 1786; veuf 4 Avril 1823, de *Amélie-Louise-Julie*, Princesse d'Arenberg. *De ce mariage :*
Maximilien-Joseph, né 4 Décembre 1808; marié 9 Septembre 1828, à *Louise-Wilhelmine*, née 30 Août 1808, sœur du Roi de Bavière.

BELGIQUE.

M. SURLET CHOKIER, Régent du Royaume 24 Février 1831.

BRÉSIL.

- PIERRE, né 12 Octobre 1798, Empereur du Brésil 12 Octobre 1822; veuf 11 décembre 1826, de *Léopoldine-Caroline-Josèphe*, Archiduchesse d'Autriche, fille du second mariage de François 1^{er}, Empereur d'Autriche; remarié par procuracion le 2 août 1829, à
 AMÉLIE-AUGUSTE-EGGÉNIK, née 31 juillet 1812, fille de feu Eugène de Beauharnais, prince d'Eichstädt, Duc de Leuchtenberg.
 Enfants du 1^{er} mariage :
Dom Pierre-d'Alcantara, né 2 Décembre 1825, Prince Impérial.
Maria-da-Gloria-Jeanne-Charlotte-Léopoldine. Voyez PORTUGAL.
Januaria, née 11 Mars 1821.
Paulo-Marianne, née 17 Février 1825.
Françoise-Caroline, née 2 Août 1824.

Frère, Sœurs de l'Empereur. Voyez PORTUGAL.

DANEMARK.

- FRÉDÉRIC VI, né 28 Janvier 1768; Roi de Danemarck, déclaré en Régent de son père, le Roi Chrétien VII, le 14 Avril 1784, lui succéd le 15 Mars 1808, marié 31 Juillet 1790, à
 MARIE-SOPHIE-FRÉDÉRIQUE, née 28 Octobre 1767, fille de Charles, Landgrave de Hesse, oncle de l'Electeur Guillaume II.
 De ce mariage :
Caroline, née 28 Octobre 1795, Princesse royale, mariée à son cousin *Frédéric-Ferdinand*. Voyez ci-après.
Wilhelmine-Marie, née 18 Janvier 1808, mariée à son cousin *Frédéric-Charles Chrétien*. Voyez ci-après.

Sœur du Roi.

Louise-Auguste, née 7 Juillet 1771. V. *Holstein-Sunderbourg-Augustembourg*.

Cousins et Cousines du Roi.

(Issus de feu le prince héréditaire Frédéric, oncle du feu roi Frédéric V).

- Chrétien-Frédéric*, né 18 septembre 1786; séparé de *Charlotte-Frédérique*, de Mecklenbourg-Schwérin; remarié 23 Mai 1815, à *Caroline-Amélie*, née 28 Juin 1796, Princesse de Holstein-Sunderbourg-Augustembourg. *Du premier mariage* avec la princesse *Charlotte-Frédérique :*
Frédéric Charles-Chrétien, né 6 Octobre 1808; marié 1^{er} Novembre 1828, à *Wilhelmine-Marie*, née 18 Janvier 1808, fille du Roi.
Julie-Sophie, née 18 Fév. 1788. Voyez *Hesse-Philippsthal-Barchfeld*.
Louise-Charlotte, née 30 Octob. 1789. Voyez HESSE-ELECTORALE.
Frédéric-Ferdinand, né 22 Novembre 1792, marié le 1^{er} août 1829, à *Caroline*, née 28 octobre 1795, princesse royale de Danemarck.

*Branche de Sleswick - Holstein - Sunderbourg -
Augustenbourg.*

Chrétien-Charles-Frédéric-Auguste, né 19 Juillet 1798; Duc de Sleswick-Holstein-Sunderbourg-Augustenbourg 14 Juin 1814; marié 18 Sept. 1820, à *Louise-Sophie*, fille du Comte de Danneskiold Samsøe, née 22 Septembre 1796. *De ce mariage :*

Frédérique-Marie-Louise-Auguste-Caroline-Henriette, née 28 Août 1824.

Caroline-Amélie, née 15 Janvier 1826.

Frédéric-Chrétien-Auguste, né 6 Juillet 1829.

Frère et Sœur du Duc.

Caroline-Amélie, née 28 Juin 1796. Voyez DANEMARCK.

Frédéric-Emile-Auguste, né 25 Août 1800.

Mère du Duc.

Louise-Auguste, née 7 Juillet 1771, fille de feu Chrétien VII, Roi de Danemark; veuve du Duc *Frédéric-Chrétien*, 14 Juin 1814.

Oncle du Duc.

Frédéric-Charles-Emile, né 8 Mars 1767, marié 29 Septembre 1801, à *Sophie-Eléonore*, née 26 Décembre 1778, fille du Baron de Scheel. *De ce mariage :*

Frédéric-Auguste-Emile, né 5 Février 1802.

Charlotte-Louise-Dorothee-Joséphine, née 24 Janvier 1805.

Pauline-Victoire-Anne-Wilhelmine, née 9 Février 1804.

Georges-Eric, né 14 Mars 1805.

Henri-Charles-Woldemar, né 13 Octobre 1810.

Amélie-Eléonore-Sophie-Caroline, née 9 Janvier 1815.

Sophie-Berthe-Clémentine-Auguste, née 50 Janvier 1815.

Branche de Holstein-Sunderbourg-Beck.

Frédéric-Guillaume-Paul-Léopold, né 5 Janvier 1785; Duc de Holstein-Beck, 25 Mars 1816, marié 28 Janvier 1810, à *Louise-Caroline*, née 28 Septembre 1789, fille du Landgrave Charles de Hesse. *De ce mariage :*

Louise-Marie-Frédérique, née 25 Octobre 1810.

Frédérique-Caroline-Julie, née 9 Octobre 1811.

Charles, né 30 Septembre 1813.

Frédérie, né 25 Octobre 1814.

Guillaume, né 19 Avril 1816.

Chrétien, né 8 Avril 1818.

Louise, née 18 Novembre 1820.

Jean, né 5 Décembre 1824.

Julés, né 14 Octobre 1825.

Sœur du Duc.

Elisabeth-Charlotte-Frédérique-Sophie, née 15 décembre 1780, veuve 25 Février 1808, du Baron de Richthofen.

Branche de Holstein-Glucksbourg.

Anne-Caroline, née 31 Décembre 1751, Princesse de Nassau-Saarbruck, veuve 17 Avril 1809, du dernier Duc *Frédéric-Henri-Guillaume*.

Julie-Wilhelmine, née 30 Avril 1754, sœur du dernier Duc; veuve 20 Août 1817, de *Geldric-Louis*, Comte de Bentheim Steinfurt.

DEUX-SICILES, ESPAGNE, FRANCE. Voyez pages 17 et 18.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

GUILLAUME IV, né 21 Août 1765; Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande 26 Juin 1830; marié 11 Juillet 1818, à

ADÉLAÏDE-AMÉLIE-LOUISE-THERÈSE-CAROLINE, née 15 Août 1792, fille de feu Georges, Duc de Saxe-Meiningen.

Frères, Sœurs et Nièce du Roi.

Alexandrine-Victoire, née 24 Mai 1819, fille de feu *Edouard-Auguste*, Duc de Kent et Strathern, frère du Roi. Voy. Belle-Sœur du Roi.

Auguste-Sophie, née 8 Novembre 1768.

- Elisabeth*, née 22 Mai 1770. Voyez *Hesse-Hombourg*.
Ernest-Auguste, né 5 Juin 1771, Duc de Cumberland et Tiviotdale, Comte d'Armagh, en Irlande; marié 29 Mai 1815, à *Frédérique-Caroline-Sophie*, née 20 Mars 1778, fille de feu Charles, Duc de Mecklenbourg-Strelitz; veuve en premières noces, 28 décembre 1796, du Prince *Louis* de Prusse, frère de *Frédéric-Guillaume III*, Roi de Prusse, et en secondes noces, 13 avril 1814, de *Frédéric-Guillaume*, Prince de Solms-Braunfeld. *De ce mariage: Georges-Frédéric-Alexandre-Charles-Ernest-Auguste*, né 27 Mai 1819.
Auguste-Frédéric, né 27 Janvier 1775, Duc de Sussex, Comte d'Inverness, Baron d'Arklow.
Adolphe-Frédéric, né 24 Fév. 1774, Duc de Cambridge, Comte de Tipperary et Baron de Culloden, Gouverneur général du Hanovre; marié le 7 Mai 1818, à *Auguste-Wilhelmine-Louise*, née 25 Juillet 1797, fille du Landgrave Frédéric de Hesse, oncle de l'Electeur Guillaume II. *De ce mariage: Georges-Frédéric-Guillaume-Charles*, né 26 Mars 1819.
Auguste-Caroline-Charlotte-Elisabeth-Marie-Sophie-Louise, née 19 Juillet 1822.
Marie, née 25 Avril 1776; mariée 22 Juillet 1816, à son cousin le Duc de Gloucester. Voir ci-après *Cousin et Cousine du Roi*.
Sophie, née 3 Novembre 1777.

Belle-Sœur du Roi.

- Marie-Louise-Victoire*, née 17 Août 1786, fille de feu François, Duc de Saxe-Cobourg; veuve en premières noces du Prince Emich de Linange; et en secondes noces 25 Janvier 1820 d'*Edouard-Auguste*, Duc de Kent et Strathern, Comte de Dublin.

Cousin et Cousine du Roi.

(Issus du feu Duc de Gloucester, oncle du Roi.)

- Sophie-Mathilde*, née 29 Mai 1775.
Guillaume-Frédéric, né 15 Janvier 1776, Duc de Gloucester et d'Edimbourg, Comte de Connaught, en Irlande; marié à sa cousine *Marie*, sœur du Roi. *Voir plus haut*.

HANOVRE

- GUILLAUME IV, né 21 Août 1765, Roi de Hanovre 26 Juin 1850. Voyez GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

PAYS-BAS.

- GUILLAUME, né 24 Août 1772, Prince de Nassau-Orange, Grand-Duc de Luxembourg, succède à son père dans les Etats héréditaires en Allemagne 9 avril 1806; prend le titre de Prince souverain des Pays-Bas 5 Décembre 1815, et celui de Roi des Pays-Bas 16 Mars 1815; marié 1^{er} Octobre 1791, à
 FRÉDÉRIQUE-LOUISE-WILHELMINE, née 18 Novembre 1774; fille de feu Frédéric-Guillaume II, Roi de Prusse.

De ce mariage :

- Guillaume-Frédéric-Georges-Louis*, né 6 Décembre 1792, Prince d'Orange; marié 21 Février 1816, à *Anne-Paulowna*, née 18 Janvier 1795, sœur de Nicolas, Empereur de toutes les Russies. *De ce mariage: Guillaume-Alexandre-Paul-Frédéric-Louis*, né 19 Février 1817.
Guillaume-Alexandre-Frédéric-Constantin-Nicolas-Michel, né 2 Août 1818.
Guillaume-Frédéric-Henri, né 15 Juin 1820.
Wilhelmine-Marie-Sophie-Louise, née 8 Avril 1824.
Guillaume-Frédéric-Charles, né 28 Février 1797; marié à Berlin le 21 Mai 1825, à *Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie*, née 1^{er} Février 1808; fille de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse. *De ce mariage: Wilhelmine-Frédérique-Alexandrine-Anne-Louise*, née 5 Août 1828.
Wilhelmine-Frédérique-Louise-Marianne, née 9 Mai 1810. Voyez PRUSSE.

POLOGNE.

- NICOLAS, Empereur de toutes les Russies; Roi de Pologne, 1^{er} Décembre 1825. Voyez RUSSIE.

PORTUGAL.

MARIE II, née 4 Avril 1819, fille de Pierre, Empereur du Brésil; Reine de Portugal et des Algarves, par l'abdication de son père, 2 Mai 1826; fiancée à Vienne, 29 Octobre 1826, à

Dom MICHEL, né 16 Octobre 1802, son oncle, Infant de Portugal, Lieutenant et Régent des royaumes de Portugal et des Algarves, par décret de l'Empereur du Brésil, du 3 juillet 1827.

Frère et Sœurs de la Reine. Voyez BRÉSIL.

Oncles et Tantes de la Reine, enfans du feu roi Jean VI.

Marie-Thérèse. Voyez ESPAGNE.

Marie-Françoise, d'Assise, née 22 Avril 1800. Voyez ESPAGNE.

Isabelle-Marie, née 4 Juillet 1801.

Dom Michel (Voyez plus haut).

Marie-Anne-Jeann-Joséphine, née 25 Juillet 1805.

Anne-de-Jésus-Marie, née 25 décembre 1806.

PRUSSE.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, né 3 Août 1770; Roi de Prusse 16 Novembre 1797; veuf 19 Juillet 1810, de *Louise-Auguste-Wilhelmine*, fille de feu Charles, Grand-Duc de Mecklenbourg-Strelitz.

De ce mariage :

Frédéric-Guillaume, né 15 Octobre 1795, Prince Royal; marié par procuration 16 Novembre 1825 à Munich, et en personne à Berlin, 29 Novembre suiv., à *Elisabeth-Louise*, née 12 Novembre 1820, fille du deuxième mariage de feu Maximilien-Joseph, Roi de Bavière.

Frédéric-Guillaume-Louis, né 22 Mars 1797, marié 11 Juin 1829, à *Marie-Louise-Auguste-Catherine*, née 30 Septembre 1811, fille de Charles-Frédéric, Grand-duc de Saxe-Weimar.

Frédérique-Louise-Charlotte Wilhelmine, née 15 Juillet 1798. Voyez RUSSIE.

Frédéric-Charles-Alexandre, né 29 Juin 1801; marié 26 mai 1827, à *Marie-Louise-Alexandrine*, née 5 février 1810, fille de Charles-Frédéric, Grand-Duc de Saxe-Weimar. De ce mariage :

Frédéric-Charles-Nicolas, né 20 Mars 1828.

Marie-Louise-Anne, née 1^{er} Mars 1829.

Frédérique-Wilhelmine-Alexandrine-Marie-Hélène, née 25 Fév. 1803. Voyez MECKLENBOURG-SCHWERIN.

Frédéric-Henri-Albert, né 4 Octobre 1809; marié 14 Septembre 1850, à *Wilhelmine-Frédérique-Louise-Marianne*, née 9 Mai 1810, fille de Guillaume, Roi des Pays-Bas.

Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie. Voyez PAYS-BAS.

Frères et Sœurs du Roi.

Frédérique-Louise-Wilhelmine. Voyez PAYS-BAS.

Frédérique-Catherine-Auguste. Voyez HESSE-ELECTORALE.

Frédéric-Charles-Henri, né 30 Décembre 1781.

Frédéric-Guillaume-Charles, né 5 Juillet 1785; marié 12 Janvier 1804, à *Amélie-Marie-Anne*, née 15 Octobre 1785, sœur de Frédéric-Joseph, landgrave de Hesse-Hombourg. De ce mariage :

Henri-Guillaume-Adalbert, né 19 Octobre 1811.

Marie-Elisabeth-Caroline-Victoire, née 18 Juin 1815.

Frédéric-Guillaume-Woldemar, né 2 Août 1817.

Frédérique-Françoise-Auguste-Marie-Hedwige, née 15 Octobre 1825.

Neveu et Nièce du Roi.

Frédéric-Guillaume-Louis, né 30 Octobre 1794, fils du feu Prince Frédéric-Louis-Charles, frère du Roi; marié 21 Novembre 1817, à *Wilhelmine-Louise*, née 30 Octobre 1799, fille de Alexis-Frédéric-Chrétien, Duc régnant d'Anhalt-Bernbourg. De ce mariage :

Frédéric-Guillaume-Louis-Alexandre, né 21 Juin 1820.

Frédéric-Guillaume-Georges-Ernest, né 12 Février 1826.

Frédérique-Wilhelmine-Louise-Amélie. Voyez Anhalt-Dessau.

Cousin et Cousine du Roi.

(Issus du feu prince Ferdinand, oncle du Roi.)

Frédérique-Dorothee-Louise-Philippine, née 24 Mai 1770; mariée 17 Mars 1796, à *Antoine-Henri*, né 15 Juin 1775, prince de Radziwill.

Frédéric-Guillaume-Henri-Auguste, né 19 Septembre 1779.

RUSSIE.

NICOLAS PAWLOWITSCH, né 6 Juillet 1796; Empereur de toutes les Russies le 1^{er} Décembre 1825; marié 15 Juillet 1817, à

ALEXANDRA-FÉODOROWNA (Frédérique-Louise-Charlotte-Wilhelmine), fille de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse, née 15 Juillet 1798.

De ce mariage :

Alexandre-Nicolaïewitsch, né 29 Avril 1818, Prince Impérial.

Marie-Nicolaïewna, née 5 Août 1819, Grande Duchesse.

Olga-Nicolaïewna, née 11 Septembre 1822, Grande Duchesse.

Alexandra-Nicolaïewna, née 4 Juin 1825, Grande Duchesse.

Constantin-Nicolaïewitsch, né 21 Septembre 1827, Grand Duc.

Frères et Sœurs de l'Empereur.

Constantin-Pawlowitsch-Tzarowitsch, né 8 Mai 1779, Grand-Duc; marié 26 Février 1796, à *Anne-Féodorowna* (Julie-Henriette Ulrique), née 25 Septembre 1781, sœur de Ernest, Duc régnant de Saxe-Cobourg; séparé en Avril 1820; remarié 24 Mai 1820, à *Jeanne*, née Comtesse Grudzyńska, créée Princesse de Lowicz par l'Empereur Alexandre.

Marie-Pawlowna, née 15 Février 1786, Grande Duchesse. V. *Saxe-Weimar*.

Anne-Pawlowna, née 18 Janvier 1795, Grande Duchesse. Voyez PAYS-BAS.

Michel-Pawlowitsch, né 8 Février 1798, Grand Duc; marié, 19 Février 1824, à *Hélène-Pawlowna* (Frédérique-Charlotte-Marie), née 9 Janv. 1807, fille du Prince Paul, frère de Guillaume, Roi de Wurtemberg. De ce mariage :

Marie-Michaïlowna, née 9 Mars 1825.

Elisabeth-Michaïlowna, née 26 Mai 1826.

Catherine-Michaïlowna, née 28 août 1827.

N. née 28 Janvier 1851.

SARDAIGNE.

CHARLES-ALBERT, né 2 octobre 1798; Roi de Sardaigne 27 Avril 1851; marié 50 Septembre 1817, à

MARIE-THÉRÈSE-FRANÇOISE-JOSÉPH-JEANNE-BÉNÉDICTE, née 21 mars 1801, Archiduchesse d'Autriche, fille de feu Ferdinand III, Grand-Duc de Toscane.

De ce mariage :

Victor-Emmanuel, né 14 Mars 1820, Duc de Savoie, Prince Royal.

Ferdinand-Marie-Albert-Amédée-Philibert-Wenceslas, né 15 novembre 1822, Duc de Gènes.

Sœur du Roi.

Françoise-Marie-Elisabeth-Charlotte-Joséphine. Voyez AUTRICHE.

Mère du Roi.

Marie-Christine-Albertine-Charlotte, née 7 Déc. 1779; fille de feu Charles-Christien, Prince de Saxe et Duc de Courlande; veuve 16 Août 1800, de *Charles-Emmanuel-Ferdinand*, Prince de Carignan; mariée en secondes noces au Prince de Montléart.

Tantes du Roi.

Marie-Christine-Amélie-Thérèse, née 17 janvier 1779, fille de feu Ferdinand IV, Roi du royaume des Deux-Siciles; veuve 27 Avril 1851, de *Charles-Félix*, Roi de Sardaigne.

Marie-Thérèse-Jeanne-Josèphe, née 1^{er} Nov. 1775, fille de feu Ferdinand, Archiduc d'Autriche, Duc de Modène; veuve le 10 Janvier 1824, de *Victor-Emmanuel*, Roi de Sardaigne. De ce mariage :

Marie-Béatrix-Victoire, née 6 décembre 1792. Voyez MODÈNE.

Marie-Thérèse-Ferdinand-Félicité-Gaétane-Pie. V. LUCQUES. } nées 19 Sep-

Marie-Anne-Richarde-Charlotte-Marguerite-Pie. } tembre 1805.

Marie-Christine-Charlotte-Joséphine-Gaétane-Elise, née 14 Novembre 1812.

Catherine-Louise-Françoise, née 4 Avril 1762; mariée.... Décembre 1780, à *Philippe Colonna*, Prince de Pagliano.

SAXE.

ANTOINE, né 27 Décembre 1755; Roi de Saxe 5 mai 1827; veuf 5o Décembre 1782, de *Marie-Charlotte-Antoinette* de Savoie; veuf une seconde fois 7 novembre 1827, de *Marie-Thérèse-Josephe-Charlotte-Jeanne*, Archiduchesse d'Autriche, sœur de François I^{er}, Empereur d'Autriche.

Neveu du Roi et co-Régent du Royaume de Saxe 16 Septembre 1850.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE-ALBERT-MARIE, né 18 Mai 1797; marié par procuration 26 Septembre 1819, et en personne 7 Octobre suivant, à CAROLINE - FERDINANDE - THÉRÈSE - JOSÉPHINE - DÉMÉTRIS, née 8 Avril 1801, Archiduchesse d'Autriche, fille du 2^e mariage de François I^{er}, Empereur d'Autriche.

Frère et Sœurs du Roi :

Maximilien-Marie-Joseph, né 15 avril 1759; veuf 1^{er} Mars 1804 de *Caroline-Marie-Thérèse*, fille de feu Ferdinand, Duc de Parme; remarié par procuration à Lucques 15 Oct. 1825, et en personne, à Dresde, 7 nov. suiv., à *Marie-Louise-Charlotte*, née 2 octobre 1802, sœur de Charles-Louis, Duc régnaunt de Lucques. *De son premier mariage :*

Marie-Amélie-Frédérique, née 10 août 1794.

Marie-Ferdinande-Amélie-Xavière, née 27 Avril 1796. Voyez TOSCANÈ.

Frédéric-Auguste-Albert-Marie, co-Régent. Voyez plus haut.

Marie-Anne-Caroline, née 15 Novembre 1799. Voyez TOSCANÈ.

Jean-Népomucène-Marie-Joseph, né 12 Décembre 1801; marié par procuration 10 novembre 1822, et en personne 21 du même mois, à *Amélie-Auguste*, née 15 Novembre 1801, fille du 2^e mariage du feu Roi de Bavière, Maximilien-Joseph. *De ce mariage :*

Marie-Auguste-Frédérique-Caroline-Louise-Amélie-Maximilienne-Françoise-Népomucène-Xavière, née 22 janvier 1827.

Frédéric-Auguste-Albert-Antoine-Joseph-Charles-Marie-Baptiste-Népomucène-Guillaume-Xavier-Georges-Fidèle, né 25 Avril 1828.

Marie-Elise, née 4 Février 1850.

Frédéric-Auguste-Ernest, né 5 Avril 1851.

Nièce du Roi.

Marie-Auguste-Antoinette, née 21 Juin 1782, fille du feu roi Frédéric-Auguste.

SUÈDE ET NORWÈGE.

CHARLES-JEAN, né 26 Janvier 1764; Roi de Suède et de Norwège 5 Février 1818; marié 16 août 1798, à

EUGÉNIE-BERNARDINE-DÉSIRÉE, née 8 Novembre 1781.

De ce mariage :

Joseph-François Oscar, né 4 Juillet 1799, Prince Royal; marié par procuration à Munich 22 mai, et en personne, à Stockholm 19 Juin 1825, à *Joséphine-Maximilienne-Eugénie*, fille du feu Prince Eugène de Beauharnais, Duc de Leuchtenberg, née 14 Mars 1807. *De ce mariage :*

Charles-Louis-Eugène, né 3 Mai 1826, Duc de Scanie.

François-Gustave-Oscar, né 18 juin 1827, Duc d'Upland.

Oscar-Frédéric, né 21 Janvier 1829, Duc d'Ostrogothie.

Charlotte-Eugénie-Auguste-Amélie, née le 24 Avril 1850.

TURQUIE.

MAHMOUD II, né 20 juillet 1785; Empereur 28 Juillet 1808.

Abdul-Medjid, né 20 Avril 1823, Prince Impérial.

WURTEMBERG.

GUILLAUME, né 27 Septembre 1781; Roi de Wurtemberg 5o Octobre 1816; veuf 9 Janvier 1819, de *Catherine-Paulowna*, fille de feu Paul, Empereur de toutes les Russies, et veuve du Prince Pierre-Frédéric d'Oldenbourg; remarié 15 Avril 1820, à

PAULINE-THÉRÈSE-LOUISE, née 4 Septembre 1800, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, Duc de Wurtemberg, oncle du Roi.

Du 2^e mariage :

Charles-Frédéric-Alexandre, né 6 Mars 1825, Prince Royal.

Du 1^{er} mariage :

Marie-Frédérique-Charlotte, née 50 Octobre 1816.
Sophie-Frédérique-Mathilde, née 17 Juin 1818.

Du 2^e mariage :

Catherine-Frédérique-Charlotte, née 24 Août 1821.

Frère et Sœur du Roi.

Frédérique-Catherine-Sophie-Dorothee, née 21 Février 1783 ; mariée au Prince Jérôme de Montfort.

Paul-Charles-Frédéric-Auguste, né 19 Janvier 1785 ; marié 28 Sept. 1805, à *Catherine-Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse*, née 17 Juin 1787, fille de Frédéric, Duc de Saxe-Altenbourg. De ce mariage :
Frédéric-Charlotte-Marie (Hélène-Paulowna), née 9 Janv. 1807. F. RUSSIE.
Frédéric-Charles-Auguste, né 21 Février 1808.
Pauline-Frédérique-Marie, née 25 Février 1810. VOYEZ NASSAU.
Frédéric-Auguste-Eberhard, né 24 Janvier 1815.

Oncles et Tantes du Roi et leur descendance,

Henriette, née 22 avril 1780, fille de feu Charles, Prince de Nassau-Weilbourg ; veuve 20 Septembre 1817, de *Louis-Frédéric-Alexandre*, Duc de Wurtemberg, veuf lui-même en premières noces, de Marie-Anne, fille du Prince Adam Czartorisky. De ce premier mariage avec Marie-Anne :

Adou-Charles-Guillaume-Stanislas-Eugène-Paul-Louis, né 16 Janvier 1792.

Du second mariage de *Louis-Frédéric-Alexandre* avec la princesse *Henriette* :
Marie-Dorothee-Louise-Wilhelmine-Caroline, née 1^{er} Novembre 1797.

VOYEZ AUTRICHE.

Louise-Amélie-Wilhelmine-Philippine, née 28 Juin 1799. VOYEZ SAXE-ALTENBOURG.

Pauline-Thérèse-Louise, la Reine. VOYEZ plus haut.

Elisabeth-Alexandrine-Constance, née 27 Février 1802. VOYEZ BADE.

Alexandre-Paul-Louis-Constantin, né 9 Septembre 1804.

Louise, née Princesse de Stolberg-Gedern 15 Octobre 1764 ; veuve de *Auguste-Frédéric-Charles*, Duc de Saxe-Meiningen ; veuve en secondes noces 20 Juin 1822, de *Eugène-Frédéric-Henri*, Duc de Wurtemberg. De ce mariage :

Frédéric-Eugène-Charles-Paul-Louis, né 8 Janvier 1788 ; veuf 5 Avril 1825, de *Caroline-Frédérique-Mathilde*, fille de Georges, Prince de Waldeck ; remarié 11 Septembre 1827, à *Hélène*, née 22 Novembre 1807, Princesse de Hohenlohe-Langembourg.

Du 1^{er} mariage :

Marie-Alexandrine-Auguste-Louise-Eugénie-Mathilde, née 25 Mars 1818, Duchesse de Wurtemberg.

Eugène-Guillaume-Alexandre-Hermann, né 25 Décembre 1820, Duc de Wurtemberg.

Guillaume-Alexandre, né 15 Avril 1825, Duc du Wurtemberg.

Du 2^e mariage :

Guillaume-Nicolas, né 20 juillet 1828, Duc de Wurtemberg.

Alexandrine-Mathilde, née 1^{er} Déc. 1829, Duchesse du Wurtemberg.

Frédérique-Sophie-Dorothee-Marie-Louise, née 4 Juin 1789 ; mariée 29 Septembre 1811, à *Auguste*, Prince de Hohenlohe-Orhringen.

Frédéric-Paul-Guillaume, né 25 Juin 1797 ; marié 17 Avril 1827, à *Marie-Sophie-Dorothee-Caroline*, Princesse de Tour et Taxis. De ce mariage :

Guillaume-Ferdinand-Maximilien-Charles, né 5 Septembre 1828.

(Enfans issus du mariage du Duc Guillaume Frédéric-Philippe, né 27 Décembre 1761, mort 10 A. ut 1830, avec *Frédérique-Françoise-Wilhelmine*, née Rhodis, Comtesse de Tunderfeld, morte 6 Fevrier 1822.)

Chrétien-Frédéric-Alexandre, né 5 Nov. 1801, Comte de Wurtemberg.

Frédéric-Guillaume-Alexandre-Ferdinand, né 6 Juillet 1810, Comte de Wurtemberg.

Frédérique-Marie-Alexandrine-Charlotte-Catherine, née 29 Mai 1815, Comtesse de Wurtemberg.

Ferdinand-Frédéric-Auguste, né 22 Octobre 1765, Duc de Wurtemberg ; marié 18 Mars 1795, à *Albertine-Wilhelmine-Amélie*, fille de feu

- Chrétien Gunther, Pr. de Schwarzbourg-Sondershausen ; séparé le... ; remarié 25 Février 1817 à *Marie-Cunégonde-Pauline*, née 20 Novembre 1771, fille de François-Georges-Charles Prince de Metternich.
- Alexandre-Frédéric-Charles*, né 24 Avril 1771, Duc de Wurtemberg ; veuf 14 Mars 1824 de *Antoinette-Ernestine-Amélie*, fille du feu Duc François, de Saxe-Saalfeld-Cobourg. *De ce mariage :*
- Antoinette-Frédérique*, née 17 Sept. 1799, Duchesse de Wurtemberg.
- Frédéric-Guillaume-Alexandre*, né 20 Déc. 1804, Duc de Wurtemberg.
- Ernest-Alexandre-Constantin-Frédéric*, né 30 Août 1807, Duc de Wurtemberg.
- Henri-Frédéric-Charles*, né 3 Juillet 1772, Duc de Wurtemberg.

ÉTATS D'ITALIE.

TOSCANE.

- LÉOPOLD II, né 5 Octobre 1797, Archiduc d'Autriche : Grand-Duc de Toscane 18 Juin 1824 ; marié 28 Octobre 1817, à
- MARIE-ANNE-CAROLINE, née 15 Novembre 1799, fille de Maximilien-Marie, frère de Antoine, Roi de Saxe.

De ce mariage :

- Marie-Caroline-Auguste-Elisabeth-Vincentine-Jeanne-Joséphine*, née 19 Novembre 1822.
- Auguste-Ferdinand-Louise*, née 1^{er} avril 1825.
- Marie-Maximilienne-Thècle-Jeanne-Joséphine*, née 9 janvier 1827.

Sœurs du Grand-Duc.

- Marie-Louise-Josèphe-Christine-Rose*, née 30 Août 1798.
- Marie-Thérèse-Françoise-Josèphe-Jeanne-Bénédicté*, née 21 Mars 1801. *Voyez SARDAIGNE.*

Belle-Mère du Grand-Duc.

- Marie-Ferdinande-Amélie-Xavière*, née 27 Avril 1796 ; veuve 18 juin 1824 de feu *Ferdinand III*, père du Grand-Duc.

LUCQUES. *Voyez page 18.*

MODÈNE.

- FRANÇOIS IV, né 6 Octobre 1779, Archiduc d'Autriche ; succède à son père l'Archiduc Ferdinand 9 Juin 1815 ; veuf, le 14 Novembre 1829, de *Marie-Béatrix-Victoire-Josèphe*, née 6 Décembre 1792, fille de feu Victor-Emmanuel, Roi de Sardaigne.

De ce mariage :

- Marie-Thérèse-Béatrix*, née 14 Juillet 1817.
- François-Ferdinand-Geminien*, né 1^{er} Juin 1819.
- Ferdinand*, né 19 Juillet 1821.
- Marie-Béatrix-Anne-Françoise*, née 15 Février 1824.

Frères et Sœur du Duc.

- Ferdinand*, né 25 Avril 1781.
- Maximilien-Joseph-Jean-Amoroise-Charles*, né 14 Juillet 1782.
- Marie-Thérèse-Jeanne-Josèphe*, née 6 Décembre 1792. *Voyez SARDAIGNE.*

PARME.

- MARIE-LOUISE, née 12 Décembre 1791, Archiduchesse d'Autriche, Duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla. *Voyez AUTRICHE.*

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

BADE.

- LÉOPOLD, né 29 Août 1790 ; Grand-Duc de Bade, Duc de Zœhringen 30 Mars 1850 ; marié 25 Juillet 1819, à
- SOPHIE-WILHELMINE, née 21 mai 1801, fille du ci-devant Roi de Suède, Gustave IV.

De ce mariage :

- Louis*, né 15 août 1824, Prince héréditaire.
- Alexandrine-Louise-Amélie-Frédérique-Elisabeth-Sophie*, née 6 Déc. 1820.

Frédéric-Guillaume-Louis, né 9 septembre 1826.

Louis-Guillaume-Auguste, né 18 décembre 1829.

Frères et Sœur du Grand-Duc.

(Ces Princes ont le titre de *Margraves de Bade*.)

Guillaume-Louis-Auguste, né 8 Avril 1792; marié 16 Octobre 1850, à *Elisabeth-Alexandrine-Constance*, née 27 Février 1802, cousine et belle-sœur de Guillaume, Roi de Wurtemberg.

Amélie-Christine-Caroline, née 26 Janvier 1795; mariée 19 Avril 1818, au Prince *Charles-Egon* de Furstenberg.

Maximilien-Frédéric-Jean-Ernest, né 8 Décembre 1796.

Belle-Sœur et Nièces du Grand-Duc.

Amélie-Frédérique, née 20 Juin 1754, fille de feu Louis IX, Landgrave et prédécesseur du Grand-Duc actuel de Hesse; veuve 15 Décembre 1801, de *Charles-Louis*, Prince héréditaire, Frère consanguin du Grand-Duc régnant. *De ce mariage :*

Frédérique-Wilhelmine-Caroline, née 15 Juillet 1776. Voyez BAVIÈRE.

Wilhelmine-Louise. Voyez HESSE-DARMSTADT.

Nièce et Petites-Nièces du Grand-Duc.

Stéphanie-Louise-Adrienne, née 28 Août 1789; veuve 8 Décembre 1818 du Grand-Duc *Charles-Louis-Frédéric*, neveu et prédécesseur du Grand-Duc régnant. *De ce mariage :*

Louise-Amélie-Stéphanie, née 5 Juin 1811; marié 9 Novembre 1850, au Prince *Gustave* de Wasa.

Joséphine-Frédérique-Louise, née 21 Octobre 1815.

Marie-Elisabeth-Amélie-Caroline, née 11 Octobre 1817.

HESSE-ÉLECTORALE. (*Hesse-Cassel*.)

(Ligne Souveraine.)

GUILLAUME II, né 28 Juillet 1777; Electeur 27 Février 1821; marié 15 Février 1797, à

FRÉDÉRIQUE-CATHERINE-AUGUSTE, née 1^{er} Mai 1780, fille de feu Frédéric-Guillaume II, Roi de Prusse.

De ce mariage :

Frédéric-Guillaume, né 20 Août 1802, Prince héréditaire.

Caroline-Frédérique-Wilhelmine, née 29 Juillet 1799.

Marie-Frédérique-Wilhelmine-Christine. Voyez SAXE-MEININGEN.

Sœurs de l'Électeur.

Marie-Frédérique. Voyez Anhalt-Bernbourg.

Caroline-Amélie. Voyez Saxe-Gotha.

Oncles de l'Électeur, Frères de feu l'Électeur Guillaume I.

(Ils ont le titre de Landgraves de Hesse-Cassel.)

Charles, Landg., né 19 Déc. 1744; veuf 12 Janvier 1851, de *Louise*, fille de feu Frédéric V, Roi de Danemarck. *De ce mariage :*

Marie-Sophie-Frédérique. Voyez DANEMARCK.

Frédéric, né 24 Mai 1771.

Julienne-Louise-Amélie, née 19 Janvier 1775, Abbesse d'Itzehoe.

Louise-Caroline, née 28 Septembre 1789. Voyez *Holstein-Beck*.

Frédéric, né 11 Sept. 1747, Landgrave; marié 2 Déc. 1786, à *Caroline-Polixène*, fille de feu Charles-Guillaume, Prince de Nassau-Usingen. *De ce mariage :*

Guillaume, né 24 Décembre 1787; marié 10 Novembre 1810, à *Louise-Charlotte*, née 30 Octobre 1789, fille de feu Frédéric, Prince héréditaire, oncle de Frédéric VI, Roi de Danemarck. *De ce mariage :*

Marie-Louise-Charlotte, née 9 Mai 1814.

Frédéric-Guillaume-Georges-Adolphe, né 26 Novembre 1820.

Auguste-Sophie-Frédérique-Marie-Caroline-Julie, née 30 Octobre 1825.

Frédéric-Guillaume, né 24 Avril 1790, 2^e fils du Landgrave Frédéric.

Georges-Charles, né 14 Janvier 1795.

Louise-Caroline-Marie-Frédérique, née 9 Avril 1794.

Marie-Wilhelmine-Frédérique, née 21 Janv. 1796 V. *Mecklenbourg-Strelitz*.

Auguste-Wilhelmine-Louise, née 25 Juillet 1797. Voyez GRANDE-BRETAGNE.

Lignes cadettes.

Hesse - Philippsthal.

ERNEST-CONSTANTIN, né 8 Août 1771, Landgrave; veuf en premières noces le 25 Déc. 1808, de *Christine-Louise*, fille de feu Frédéric-Charles, Prince de Schwarzbourg-Rudolstadt; remarié 17 Février 1812, à CAROLINE-WILHELMINE-ULRIQUE-ÉLÉONORE, née 10 Février 1795, fille du Prince Charles, frère du Landgrave.

Du premier mariage :

Ferdinand, né 15 Octobre 1799.

Charles, né 22 Mai 1805.

François-Auguste, né 26 Janvier 1805.

Du second mariage :

Victoire-Émilie-Alexandrine, née 28 Décembre 1812.

Nièce du Landgrave.

Marie-Caroline, née 14 Janvier 1795, fille du Landgrave Louis, frère du Landgrave Ernest-Constantin, et de la Comtesse de Berghede Trips.

Hesse-Philippsthal-Barchfeld.

CHARLES-AUGUSTE-PHILIPPE-LOUIS, né 27 Juin 1784, Landgrave, fils du Landgrave Adolphe et de Wilhelmine, née Duchesse de Saxe-Meiningen; veuf 8 Juin 1821, de *Auguste-Charlotte-Frédérique-Sophie-Amélie*, fille de Frédéric-Louis, Prince de Hohenlohe-Ingellingen-Oehringen; remarié 10 Septembre 1825, à

SOPHIE-CAROLINE-PAULINE, née 16 Janvier 1794, fille de feu le Prince de Bentheim-Bentheim.

Du premier mariage :

Berthe-Wilhelmine-Caroline-Louise-Marie, née 26 Octobre 1818.

Émilie-Auguste-Elise, née 8 Juin 1821.

Du deuxième mariage :

Victor, né 5 Décembre 1824.

Alexandre-Nicolas, né 1^{er} Novembre 1826.

Frères du Landgrave.

Frédéric-Guillaume-Charles-Louis, né 10 Août 1786; marié 22 Août 1812, à *Julie-Sophie*, née 18 Février 1788, fille de feu Frédéric, Prince héréditaire de Danemarck et oncle du Roi Frédéric VI.

Ernest-Frédéric-Guillaume-Charles-Ferdinand-Philippe-Louis, né 28 Janvier 1789.

Hesse-Rothenbourg.

VICTOR-AMÉDÉE, né 2 Sept. 1779, Landgrave; veuf 7 juin 1806, de *Léopoldine-Philippine*, fille de Philippe-Marie-Joseph, Prince de Furstenberg-Stuhlingen; remarié, 10 Sept. 1812, à

ELISABETH-ÉLÉONORE-CHARLOTTE, née 21 Novembre 1790, fille de feu Charles-Louis, Prince de Hohenlohe-Langembourg.

Sœur du Landgrave.

Léopoldine-Clotilde, née 12 Septembre 1787; mariée le 9 Septembre 1811, au Prince *Charles-Auguste* de Hohenlohe-Waldembourg-Bartenstein.

HESSE (*Grand-Duche*).

LOUIS XI, né 26 Décembre 1777, Grand-Duc de Hesse 6 Avril 1850; marié 19 Juin 1804, à

WILHELMINE-LOUISE, née 10 Septembre 1788, fille de feu Charles-Louis, Grand-Duc héréditaire de Bade.

De ce mariage :

Louis, né 9 Juin 1806, Prince héréditaire.

Charles-Guillaume-Louis, né 25 Avril 1809.

Alexandre-Louis-Chrétien-Georges-Frédéric-Émile, né 15 Juillet 1825.

Maximilien-Wilhelmine-Auguste-Sophie-Marie, née 8 Août 1824.

Frères du Grand-Duc.

Louis-Georges-Charles-Frédéric-Ernest, né 31 Août 1780; marié 29 Janvier 1804, à *Caroline-Otilie*, Princesse de Nidda, née de Toereck de Szendroe 25 Avril 1786. *De ce mariage :*

Louise-Charlotte-Georgine-Wilhelmine, Princ. de Nidda, née 11 Nov. 1804.

Frédéric-Auguste-Charles-Antoine-Emile-Maximilien-Chrétien-Louis, né 14 Mai 1788.

Emile-Maximilien-Léopold-Auguste-Charles, né 5 Septembre 1790.

Tante du Grand-Duc.

Amélie-Frédérique, née 20 Juin 1754. Voyez BADE.

Ligne cadette.

Hesse - Hombourg.

LOUIS (*Guillaume-Frédéric*), né 29 Août 1770; Landgrave de Hesse-Hombourg, succède à son frère Frédéric-Joseph-Louis, 2 avril 1829; marié, 22 Août 1804, à

AUGUSTE-AMÉLIE, née 50 Octobre 1778, fille de Frédéric-Auguste, dernier Duc de Nassau-Usingen.

Frères et Sœurs du Landgrave.

Caroline-Louise, née 26 Août 1771. } Voyez *Schwarzbourg-Rudolstadt*.

Louise-Ulrique, née 26 Octobre 1772. }

Christine-Amélie, née 29 Juin 1774. Voyez *Anhalt-Dessau*.

Auguste-Frédérique, née 28 Novembre 1776. Voyez *Mecklenbourg-Schwérin*.

Philippe-Auguste-Frédéric, né 11 Mars 1779.

Gustave-Adolphe-Frédéric, né 17 Février 1781; marié le 12 Février 1818, à

Louise-Frédérique, née 1^{er} Mars 1798, Sœur de Léopold-Frédéric, Duc régnant d'Anhalt-Dessau. *De ce mariage :*

Caroline-Amélie-Elisabeth, née 20 Mars 1819.

Elisabeth-Louise-Frédérique, née 30 Septembre 1823.

Frédéric-Louis-Henri-Gustave, né 6 Avril 1850.

Ferdinand-Henri-Frédéric, né 26 Avril 1785.

Amélie-Marie-Anne, née 14 Octobre 1785. Voyez PRUSSE.

Belle-Sœur du Landgrave.

Elisabeth, née 22 Mai 1770, sœur de Georges IV, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; veuve, 2 Avril 1829, du Landgrave Frédéric-Joseph-Louis Charles-Auguste, frère aîné du Landgrave régnant.

LUXEMBOURG.

GUILLAUME-FRÉDÉRIC, Roi des Pays-Bas, et Grand-Duc de Luxembourg, le 25 Février 1815. Voyez PAYS-BAS.

HOLSTEIN.

BRANCHES de *Sleswick-Sunderbourg-Augustembourg*; de *Sunderbourg-Beck*; de *Glucksbourg*. Voyez DANEMARCK.

MECKLENOURG-SCHWÉRIN.

FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, né 10 Décembre 1756; succède à son oncle le Duc Frédéric, 24 Avril 1785; prend le titre de Grand-Duc de Mecklenbourg-Schwérin 9 Juin 1815; veuf 1^{er} Janvier 1808, de *Louise*, fille de feu Jean-Auguste, Prince de Saxe-Gotha.

Petits-Enfants du Grand-Duc.

(Issus du 1^{er} mariage de son fils aîné, *Frédéric-Louis*, Pr. héréditaire, mort 29 Novembre 1819, avec feue *Hélène-Paulowna*, fille de feu Paul, Empereur de Russie, morte 24 Septembre 1803).

Paul-Frédéric, né 15 Septembre 1800, Prince héréditaire, déclaré majeur 15 Juin 1820; marié le 25 mai 1822, à *Frédérique-Wilhelmine-Alexandrine-Marie-Hélène*, née 25 Février 1805, fille de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse. *De ce mariage :*

Frédéric-François-Alexandre, né 28 Février 1825.

Magdeleine-Louise-Marie-Hélène, née 17 Mai 1824.

Frédéric-Guillaume-Nicolas, né 5 Mars 1827.

Marie-Louise-Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Charlotte-Catherine, née 31 Mars 1805. Voyez SAXE-ALTENBOURG.

(Issu du second mariage du feu Prince héréditaire avec *seu* *Caroline-Louise*, fille de Charles-Auguste, Grand-Duc régnant de Saxe-Weimar, morte 20 Janvier 1816.)

Albert, né 11 Février 1812.

Hélène-Louise-Elisabeth, née 24 Janvier 1814.

Enfans du Grand-Duc régnant.

Gustave-Guillaume, né 31 Janvier 1781.

Charles-Auguste-Chrétien, né 2 Juillet 1782.

Charlotte-Frédérique, née 4 Décembre 1784. Voyez DANEMARCK.

Troisième épouse du feu Prince héréditaire.

Auguste-Frédérique, née 28 Novembre 1776, sœur de Louis-Guillaume-Frédéric, Landgrave de Hesse-Hombourg.

MECKLENBOURG-STRELITZ.

GEORGES (*Frédéric-Charles-Joseph*), né 12 Août 1779; succède à son père le Grand-Duc Charles, 6 Nov. 1816; marié 12 Août 1817, à

MARIE-WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE, née 21 Janvier 1796, fille de Frédéric, Landgrave de Hesse-Cassel et cousine de l'Electeur Guillaume II.

De ce mariage :

Frédéric-Guillaume-Charles-Georges-Ernest-Adolphe-Gustave, né 17 Octobre 1819, Prince héréditaire.

Caroline-Louise-Wilhelmine-Auguste-Thérèse-Frédérique, née 31 Mai 1818.

Caroline-Charlotte-Marianne, née 11 Janvier 1821.

Georges-Auguste-Ernest-Adolphe-Charles-Louis, né 11 Janvier 1824.

Sœurs du Grand-Duc.

Thérèse-Mathilde-Amélie, née 5 Avril 1775; mariée le 25 mai 1789 au Prince de Tour-et-Taxis.

Frédérique-Caroline-Sophie-Alexandrine, née 2 Mars 1778; veuve 28 décembre 1796, du Prince Louis, frère de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse; veuve en secondes noces 15 Avril 1814, de *Frédéric-Guillaume*, Prince de Solms-Braunfels; remariée à *Ernest-Auguste*, Duc de Cumberland. Voy. GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Frère consanguin du Grand-Duc.

(Issu du deuxième mariage du feu Grand-Duc Charles avec *Charlotte-Wilhelmine* de Hesse-Darmstadt.)

Charles-Frédéric-Auguste, né 50 Novembre 1785.

OLDENBOURG.

AUGUSTE (*Paul-Frédéric*), né 15 Juillet 1783; succède à son père le Duc Pierre-Frédéric-Louis, 21 Mai 1829, prend le titre de Grand-Duc le 28 suivant; veuf 13 Sept. 1820, d'*Adélaïde*, fille de feu Victor-Charles-Frédéric, dernier Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg; veuf en secondes noces 31 Mars 1828, de la Princesse *Ida*, sœur de sa 1^{re} femme.

Du second mariage :

Nicolas-Frédéric-Pierre, né 8 juillet 1827, Prince héréditaire.

Du premier mariage :

Marie-Frédéric-Amélie, née 21 Décembre 1818.

Elisabeth-Marie-Frédérique, née 8 Juin 1820.

Petit-Fils du Grand-Duc Pierre.

(Issu du mariage du feu Prince *Pierre-Frédéric-Georges*, second fils du Duc Pierre, avec la Grande-Duchesse *Catherine-Paulowna*, depuis Reine de Wurtemberg, morte 9 Janvier 1819.)

Pierre, né 26 Août 1812.

SAXE-WEIMAR.

CHARLES-FRÉDÉRIC, né 2 Février 1783; Grand-Duc de Saxe-Weimar-Eisenach, succède à son père le Grand-Duc Charles-Auguste, 14 Juin 1828; marié 5 Août 1804, à **MARIE-PAWLOWNA**, née 15 Février 1786, sœur de Nicolas, Empereur de toutes les Russies.

De ce mariage :

Charles-Alexandre-Auguste-Jean, né 24 Juin 1818. Prince héréditaire.
Marie-Louise-Alexandrine-Catherine-Anne-Elisabeth-Caroline. Voyez PRUSSE.
Marie-Louise-Auguste-Catherine. Voyez PRUSSE.

Oncle du Grand-Duc.

Charles-Bernard, né 30 mai 1792; marié 30 mai 1816, à *Ida*, née 25 Juin 1794, sœur de Bernard, Duc régn. de Saxe-Meinungen. *De ce mariage* :
Louise-Wilhelmine-Adélaïde, née 31 Mars 1817.
Guillaume-Charles, né 25 Juin 1819.
Guillaume-Auguste-Edouard, né 11 Octobre 1825.
Armand-Bernard-Ernest-Georges, né 4 Août 1825.
Frédéric-Gustave-Charles, né 28 Juin 1827.
Anne-Amélie-Marie, née 9 Septembre 1828.
Amélie-Marie-da-Gloria-Auguste, née 10 Mai 1830.

BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

CHARLES (*Frédéric-Auguste-Guillaume*), né 30 Oct. 1804, Duc de Brunswick-Lunebourg, d'Oels et Bernstadt en Silésie; succède, sous la tutelle du Prince-Régent, depuis Georges IV, Roi de la Grande-Bretagne, à son père, le Duc Frédéric-Guillaume, le 16 Juin 1815; prend les rênes du gouvernement 30 Octobre 1823.

Frère du Duc.

Auguste-Louis-Guillaume-Maximilien-Frédéric, né 25 Avril 1806, par convention fraternelle, propriétaire du duché d'Oels.

Grand-Tante du Duc.

Elisabeth-Christine-Utrique, née 8 Novembre 1746; mariée 14 Juillet 1765, au Prince royal, depuis Roi de Prusse, *Frédéric-Guillaume II*; séparée en 1769; veuve 16 Novembre 1797.

NASSAU.

GUILLAUME (*George-Auguste-Henri Belgique*), né 14 Juin 1792; Duc de Nassau, succède à son père, le Prince Frédéric-Guillaume de la ligne de Nassau-Weilbourg, 9 Janvier 1816, et par la mort du Duc Frédéric-Auguste, dernier prince de la ligne de Nassau-Usingen, le 24 Mars 1816, à la souveraineté de tous les pays de la branche aînée de la maison de Nassau, qui formaient déjà un duché depuis 1806; veuf 7 Avril 1825 de *Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie-Alexandrine*, fille de Frédéric, Duc de Saxe-Hildburghausen; marié en secondes noces, 25 Avril 1829, à *Pauline-Frédérique-Marie*, née 25 Février 1810, fille du Prince Paul de Wurtemberg.

Du premier mariage :

Adolphe-Guillaume-Charles-Auguste-Frédéric, né 24 Juillet 1817, Pr. héréd.
Thérèse-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle-Charlotte, née 17 Avril 1815.
Maurice-Guillaume-Auguste-Charles-Henri, né 21 Novembre 1820.
Marie-Wilhelmine-Frédérique-Elisabeth, née 29 Janvier 1825.

Frère du Duc.

Frédéric-Guillaume, né 15 Décembre 1799.

Tantes du Prince régnant.

Wilhelmine-Louise, née 28 Sept. 1765, Princesse douairière de Reuss-Greiz.
Amélie-Charlotte-Wilhelmine-Louise, née 6 Août 1776; veuve 22 Avril 1812, de *Victor-Charles-Frédéric*, Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg.
Henriette, née 23 Avril 1780; veuve du Prince Louis de Wurtemberg.

Princesses de Nassau-Usingen (*Branche éteinte*).

Auguste-Amélie, née 30 Décembre 1778, fille du feu Duc Frédéric-Auguste, dernier prince de Nassau-Usingen, mort 24 Mars 1816, et de Louise, née Princesse de Waldeck, morte 17 Novembre 1816.

Louise-Henriette-Caroline, née 14 Juin 1765, fille du feu Prince Charles-Guillaume, frère du feu Duc Frédéric-Auguste, et de feu Caroline-Félicité, née Comtesse de Linange-Heidesheim.

Princesse de Nassau-Saarbruck (*branche éteinte*).

Marie-Françoise-Maximilienne, née 2 Novembre 1761, Princesse de Montbary; veuve 27 Avril 1797, de *Henri-Louis-Charles-Albert*, dernier Prince de Nassau-Saarbruck.

SAXE-ALTENBOURG.

FRÉDÉRIC, né 29 Avril 1763, succède à son père le Duc Ernest-Frédéric-Charles 22 Septembre 1780, dans le duché de Saxe-Hildburghausen, prend le titre de Duc de Saxe-Altenbourg, par convention du 12 Novembre 1826; veuf 14 Mai 1818, de *Charlotte-Georgine-Louise-Frédérique*; fille de feu Charles-Louis, Duc de Mecklenbourg-Strelitz.

De ce mariage :

Joseph-Georges-Frédéric-Ernest-Charles, né 27 Août 1789, Pr. hérédit.; marié 24 Avril 1817, à *Louise-Amélie-Wilhelmine-Philippine*, née 28 Juin 1799, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, duc de Wurtemberg. De ce mariage :

Alexandrine - Marie - Wilhelmine - Catherine - Charlotte - Thérèse - Henriette-Louise-Frédérique-Georgine, née 15 Avril 1818.

Henriette-Frédérique-Thérèse-Elisabeth, née 9 Octobre 1825.

Elisabeth-Pauline-Alexandrine, née 26 Mars 1826.

Catherine-Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse, née 17 Juin 1787. Voyez WURTEMBERG.

Thérèse-Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie, née 8 Juillet 1792. V. BAVIÈRE.

Georges-Charles-Frédéric, né 24 Juillet 1796; marié 7 Octobre 1825 à *Marie-Louise-Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Charlotte-Catherine*, née 31 Mars 1805, pet.-fille de Frédéric-François, Gr.-Duc de Mecklenbourg-Schwerin.

De ce mariage :

Ernest-Frédéric-Paul-Georges-Nicole, né le 16 Septembre 1826.

Albert-Auguste-Frédéric-Charles-Louis-Antoine-Alexandre-Gustave-Bernard-Edouard, né 31 Octobre 1827.

Frédéric-Guillaume-Charles-Louis-Georges, né 4 Octobre 1801.

Edouard-Charles-Guillaume-Chrétien, né 5 Juillet 1804.

SAXE-COBOURG ET GOTHA.

ERNEST (*Antoine-Charles-Louis*), né 2 Janvier 1784, succède à son père, le Duc François de Saxe-Saalfeld-Cobourg, 9 Décembre 1806, et, à la mort de Frédéric IV, avec qui s'est éteinte, dans les mâles, la ligne de Saxe-Gotha-Altenbourg, prend le titre de Duc de Saxe-Cobourg et Gotha 12 Novembre 1826; marié 31 Juillet 1817, à

DOROTHÉE-LOUISE-PAULINE-CHARLOTTE-FRÉDÉRIQUE-AUGUSTE, née 21 Décembre 1800, fille d'Auguste, avant-dernier Duc de Saxe-Gotha, de son premier mariage avec Louise-Charlotte, Princesse de Mecklenbourg-Strelitz.

De ce mariage :

Ernest-Auguste-Charles-Jean-Léopold-Alexandre-Edouard, né 21 Juin 1818, Prince héréditaire.

Albert-François-Auguste-Charles-Emmanuel, né 28 Août 1819.

Frères et Sœurs du Duc.

Sophie-Frédérique-Caroline-Louise, née 19 Août 1778; mariée 22 Février 1804, au Comte Emmanuel de Mensdorf.

Julienne-Henriette-Ulrique, séparée du Grand-Duc Constantin. Voyez RUSSIE.

Ferdinand-Georges-Auguste, né 28 Mars 1785; marié 2 Janvier 1816, à *Marie-Antoinette-Gabrielle*, née 2 Juillet 1797, fille du Prince François-Joseph de Kohary. De ce mariage :

Ferdinand-Auguste-François, né 29 Octobre 1816.

Auguste-Louis-Victor, né 15 Juin 1818.

Victoire-Auguste-Antoinette, née 14 Février 1822.

Léopold-François-Jules, né 31 Janvier 1824.

Marie-Louise-Victoire, née 27 Août 1786, veuve du Prince de *Linunge*. Voyez

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Léopold-Georges-Chrétien-Frédéric, né 16 Décembre 1790; veuf 6 Novembre 1817, de *Charlotte-Auguste*, fille de *Georges IV*, Roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

Mère du Duc régnant.

Auguste-Caroline-Sophie, née 19 Janvier 1757, tante de *Henri XXIV*, prince actuel de *Reuss-Ebersdorf*; veuve 9 Décembre 1806, du Duc *François*.

Tante du Duc.

Caroline-Ulrique-Amélie, né 19 Octobre 1735.

Princesses de *Saxe-Gotha-Altenbourg* (*branche éteinte*).

Caroline-Amélie, née 11 Juil. 1771, sœur de *Guillaume II*, Élect. de *Hesse*; veuve 17 Mai 1822 d'*Emile-Léopold-Auguste*, dernier Duc de *Saxe-Gotha*.

Dorothee-Louise-Pauline-Charlotte-Frédérique-Auguste, Comtesse de *Polzig* et *Baiersdorf*, fille du Duc *Auguste* de *Saxe-Gotha*. Voir *Saxe-Cobourg* et *Gotha*.

SAXE-MEINUNGEN.

BERNARD (*Erich-Freund*), né 17 Décembre 1800; Duc de *Saxe-Meinungen*, succède à son père, le Duc *Georges*, 24 Décembre 1805, sous la tutelle de sa mère, prend lui-même les rênes du gouvernement le 17 décembre 1821, et, par la convention du 12 Novembre 1826, succède à la principauté de *Hildbourghausen-Saalfeld*, etc., marié 23 Mars 1825, à **MARIE-FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-CHRISTINE**, née 6 Septembre 1804, fille de *Guillaume II*, Electeur de *Hesse*.

De ce mariage :

Georges, né 2 Avril 1826, Prince héréditaire.

Sœurs du Duc.

Amélie-Adélaïde-Louise, née 15 Août 1792. V. GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Ida, née 25 Juin 1794. Voyez *Saxe-Weimar*.

Mère du Duc.

Louise-Éléonore de *Hohenlohe-Langenbourg*, née 11 Août 1765, veuve 24 Décembre 1825 du Duc *Georges*, père du Prince régnant.

Tante du Duc.

Louise, veuve du Duc *Auguste-Frédérique-Charles*, oncle du Duc *Bernard*. Voyez *WURTEMBERG*.

ANHALT-DESSAU.

LÉOPOLD (*Frédéric*), né 1^{er} Octobre 1794, duc d'*Anhalt-Dessau*, succède à son grand-père, le Duc *Léopold-Frédéric-François*, 9 Août 1817; marié 18 Avril 1818, à

FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-LOUISE-AMÉLIE, née 30 Sept. 1796, fille de feu le Prince *Frédéric-Louis-Charles*, frère de *Guillaume III*, roi de *Prusse*.

De ce mariage :

Frédérique-Amélie-Agnès, née 24 Juin 1824.

Frères et Sœurs du Duc.

Amélie-Auguste, née 18 Août 1795. Voyez *Schwarzbourg-Rudolstadt*.

Georges-Bernard, né 21 Février 1796; veuf 14 Janvier 1829 de *Caroline-Louise-Amélie*, née 4 Avril 1804, fille de feu *Charles-Gunther*, Prince de *Schwarzbourg-Rudolstadt*. De ce mariage :

Louise, née 22 Juin 1826.

Louise-Frédérique, née 1^{er} Mars 1798. Voyez *Hesse-Hombourg*.

Frédéric-Auguste, né 25 Septembre 1799.

Guillaume-Woldemar, né 29 Mai 1807.

Mère du Duc régnant.

Christiane-Amélie, née 29 Juin 1774, fille de feu *Frédéric-Louis-Guillaume-Chrétien*, Landgr. de *Hesse-Hombourg*; veuve 27 Mai 1814, de *Frédéric*, Prince héréditaire.

ANHALT-BERNBOURG.

ALEXIS (*Frédéric-Christien*), né 12 Juin 1767, Duc d'Anhalt-Bernbourg, succède à son père le prince Frédéric-Albert, le 9 Avril 1796; marié 29 Nov. 1794, à *Marie-Frédérique*, fille de feu Guillaume I, Electeur de Hesse-Cassel, née 14 Sept. 1768; séparés... Août 1817.

De ce mariage :

Alexandre-Charles, né 2 Mars 1805, Prince héréditaire.

Wilhelmine-Louise, née 50 Octobre 1799. Voyez PRUSSE.

Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg (branche éteinte).

Amélie-Charlotte-Wilhelmine-Louise, fille du Prince Charles de Nassau-Weilbourg, née 6 Août 1776, veuve 22 Avril 1812 de *Victor-Charles-Frédéric*, Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg. De ce mariage :
Emma, Princesse régnante de Waldeck.

ANHALT-COETHEN.

HENRI, né 38 Juillet 1778; Duc d'Anhalt-Coethen 25 Août 1850; marié 18 Mai 1819 à

AUGUSTA-FRÉDÉRIQUE-ESPÉRANCE, née 4 Août 1794, fille de Henri XLIV, Prince de Reuss, de la branche de Koesteritz.

Frère du Duc.

Louis, né 16 Août 1785.

Belle-Sœur du Duc.

Julie, née 4 Janvier 1795, Comtesse de Brandebourg; veuve 25 Août 1850 de Frédéric-Ferdinand, Duc d'Anhalt-Coethen.

SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT.

FRÉDÉRIC (*Gunther*), né 6 Novembre 1795, Prince de Schwarzbourg-Rudolstadt, succède à son père, 28 Avril 1807, sous la tutelle de sa mère; prend lui-même les rênes du gouvernement, 6 Novembre 1814; marié 15 Avril 1816, à

AMÉLIE-AUGUSTE, née 18 Août 1795, sœur de Léopold-Frédéric; Duc régnant d'Anhalt-Dessau. De ce mariage :

Gunther, né 5 Novembre 1821, Prince héréditaire.

Gustave, né 7 Janvier 1828.

Frère et Sœur du Prince régnant.

Thécla, née 25 Février 1795; mariée 11 Avril 1817 au Prince *Otton-Victor* de Schoenbourg-Waldenbourg, né 1^{er} Mars 1785.

Albert, né 30 Avril 1798, marié 26 juillet 1827 à la princesse *Auguste-Louise-Thérèse-Mathilde* de Solms-Braunfels, née 26 Juillet 1804.

Mère du Prince régnant.

Caroline-Louise, née 26 Août 1771, sœur de Frédéric-Joseph, Landgrave actuel de Hesse-Hombourg; veuve 28 Avril 1807 du Prince *Louis-Frédéric*.

Tante du Prince.

Louise-Ulrique, née 26 Octobre 1772, sœur de Frédéric-Joseph, Landgrave de Hesse-Hombourg, veuve 4 Février 1825, du Prince Charles-Gunther, oncle du Duc régnant. De ce mariage :

François-Frédéric-Charles-Adolphe, né 27 Septembre 1801.

Caroline-Auguste-Louise-Amélie, née 4 Avril 1804. Voyez *Anhalt-Dessau*.

Marie-Guillaume-Frédéric, né 31 Mai 1806.

Marie-Caroline-Irène. Voyez *Schwarzbourg-Sondershausen*.

Cousine du Prince.

Wilhelmine-Frédérique-Caroline. Voyez *Schwarzbourg-Sondershausen*.

SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN.

GUNTHER (*Frédéric-Charles*), né 5 Décembre 1760, Prince de Schwarzbourg-Sondershausen, succède à son père, le prince Chrétien-Gunther, 14 Octobre 1794; marié 23 Juin 1799, à

WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE-CAROLINE, née 21 Janvier 1774, fille du feu Prince Frédéric-Charles-Gunther de Schwarzbourg-Rudolstadt.

De ce mariage :

Gunther-Frédéric-Charles, né 24 Sept. 1801, Prince héréditaire ; marié 12 mars 1827 à *Marie-Caroline-Irène* de Schwarzbourg-Rudolstadt, née 4 Avril 1809.

De ce mariage :

Gunther-Alexandre, né 18 Février 1828.
Elisabeth-Caroline-Louise, né 22 Mars 1829.
Charles-Gunther, né 7 Août 1830.

Emilie-Frédérique-Caroline, née 25 Avril 1800. Voyez *Lippe-Detmold*.

Frères du Prince régnant.

Gunther-Albert-Auguste, né 6 septembre 1767.
Jean-Charles-Gunther, né 24 Juin 1772 ; marié 5 Juillet 1811, à *Guntherine-Frédérique-Charlotte-Albertine*, née 24 Juillet, 1791, fille du feu Prince Charles-Frédéric de la même maison. De ce mariage :
Louise-Frédérique-Albertine-Pauline, née 12 Mars 1813.
Charlotte-Frédérique-Amélie-Albertine, née 7 Septembre 1816.

Cousines du Prince régnant.

Albertine-Charlotte-Auguste. Voyez *WALDECK*.
Guntherine-Frédérique-Charlotte-Albertine. Voyez plus haut.

HOHENZOLLERN-HECHINGEN.

FRÉDÉRIC (*Hermann-Otton*), né 22 Juillet 1776 ; Prince de Hohenzollern-Hechingen, succède à son père, le Prince Hermann-Frédéric-Otton, 2 novembre 1810 ; marié 26 Avril 1800, à
MARIE-LOUISE-PAULINE, fille du Duc Pierre de Courlande et Sagan, née 19 Février 1782.

De ce mariage :

Frédéric-Guillaume-Hermann-Constantin, né 16 Février 1801, Prince héréditaire ; marié le 22 Mai 1826, à *Eugénie*, née 23 Décembre 1808, fille du feu Prince Eugène de Beauharnais, Duc de Leuchtenberg.

Sœur consanguine du Prince régnant.

(Issue du 1^{er} mariage du Prince Hermann-Frédéric-Otton avec Louise-Julie-Constance, Comtesse de Mérode-Westerlerloo.)

Louise-Julie-Constance, née 1^{er} Nov. 1774 ; mariée au Baron Heer du Bourg.

Sœurs consanguines du Prince régnant.

(Issues du 3^e mariage du même Prince Hermann-Frédéric-Otton et de Marie-Monique, Comtesse de Waldbourg-Zeil-Wurzach.)

Marie-Antoinette, née 8 Février 1781 ; veuve le.... de *Frédéric-Louis*, Comte de Waldbourg-Capustigal.

Maximilienne-Antoinette, née 30 Novembre 1787 ; mariée 17 Mai 1817, à *Clément-Joseph*, Comte de Lodron.

Joséphine, née 14 Mai 1790 ; mariée 31 Août 1811, à *Ladislas*, Comte de Festetics de Tolna.

Oncle et Tante du Prince.

Frédéric-François-Xavier, né 21 Mai 1757, marié 22 Janvier 1787 à *Marie-Thérèse*, née 24 Juin 1763, Comtesse de Wildenstein et Cahlsdorf. De ce mariage :

Frédéric-François-Antoine, né 5 Novembre 1790.

Frédérique-Julie, née 27 Mars 1792.

Frédérique-Joséphine, née 7 Juillet 1795, mariée 2 Janvier 1826 à Félix de Lilien, Baron de Bourg-Feistritz.

Félicité-Thérèse, née 18 Décembre 1763, mariée au Comte de Hoew de Neufchâteau.

Enfants du Grand-Oncle le Prince *Frédéric-Antoine*, mort le 26 Février 1812.

Joseph-Guillaume, né 20 Mars 1776, Evêque de Varmie.

Caroline, née Baronne de Veyhen, veuve du prince *Hermann*, mort 6 Novembre 1827. De ce mariage :

Caroline-Ernestine-Ida, né 9 Janvier 1808.

HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN.

ANTOINE (*Aloys-Meinrad-François*), né 20 Juin 1762; Prince de Hohenzollern-Sigmaringen, succède à son père 26 décembre 1785; marié 12 Août 1782, à

AMÉLIE-ZÉPHIRINE de Salm-Kyrbourg, née 6 Mars 1760.

De ce mariage :

Charles-Antoine, né 20 Février 1785, Prince héréditaire; marié 4 Février 1808, à *Antoinette-Murat*, née 5 Janvier 1795. *De ce mariage :*

Annunciade-Caroline-Joachim-Antoinette-Amélie, née 6 Juin 1810.

Charles-Antoine-Joachim-Zéphirin-Frédéric-Meinrad, né 7 Septembre 1811.

Amélie-Antoinette-Caroline-Adrienne, née 30 Avril 1815.

Frédérique-Wilhelmine, née 24 Mars 1820.

Sœur du Prince.

Marie-Crescente-Anne-Jeanne-Françoise, née 24 Juillet 1766, épouse de *François-Xavier*, comte de Treuberg.

LIECHTENSTEIN.

JEAN-JOSEPH, né 26 Janvier 1760; Duc de Troppau et Jägerndorf, Prince de Liechtenstein, 24 Mars 1805; marié 12 Avril 1792, à

JOSÉPHINE-SOPHIE de Furstenberg, née 20 Juin 1776.

De ce mariage :

Aloys-Marie-Joseph, né 25 mai 1796, Prince héréditaire.

Marie-Sophie, née 5 Sept. 1798; mariée 4 Août 1817, au Comte Vincent Esterhazy de Galantha.

Marie-Joséphine, née 11 Janvier 1800.

François-de-Paule-Joachim, né 25 Février 1802.

Charles, né 14 Juin 1805.

Henriette, née 1^{er} Avril 1806; mar. 1^{er} Oct. 1825 au Comte Joseph Huniady.

Frédéric, né 21 Septembre 1807.

Edouard-François-Louis, né 22 Février 1809.

Auguste-Ignace, né 22 Avril 1810.

Ida-Léopoldine-Sophie, née 12 Septembre 1811.

Rodolphe, né 5 Octobre 1816.

Sœur du Prince.

Marie-Joséphine-Ermengilde, née 13 Avril 1768; mariée à *Nicolas*, Prince d'Esterhazy.

Belle-Sœur du Prince.

Caroline-Engelberte-Félicité, née 15 Novembre 1768, Comtesse de Manderscheid-Blankenhayn, veuve 24 Mars 1805 du Prince *Aloys-Joseph* de Liechtenstein.

WALDECK.

GEORGES (*Frédéric-Henri*), né 20 Sept. 1789, Prince de Waldeck et Pyrmont, succède à son père, le Prince *Georges*, 9 Septembre 1815; marié 26 Juin 1823, à

EMMA, née 20 Mai 1802, fille de feu *Victor-Charles-Frédéric*, dernier Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg. *De ce mariage :*

Auguste-Amélie-Ida, née 21 Juill. 1824, Abbessé du chapitre de Schaaken.

Herminie, née 29 Septembre 1827.

Frères et Sœurs du Prince régnant.

Ida-Caroline-Louise. Voyez *Lippe-Schaumbourg*.

Charles-Christien, né 12 Avril 1803.

Hermann-Otton-Christien, né 12 Octobre 1809.

Mère du Prince régnant.

Albertine-Charlotte-Auguste, née 1^{er} Février 1768; fille du feu Prince *Auguste* de Schwarzbourg-Sondershausen, Douairière; veuve 9 Septembre 1813, du Prince *Georges*.

Branche cadette des Comtes de Waldeck. — (*Bergheim*.)

Charles, né 17 Novembre 1778; marié 25 Avril 1819 à la Comtesse *Caroline*,

fille du Baron Schilling de Canstadt, née 2 Février 1798. *De ce mariage :*

Caroline-Mathilde-Emma-Charlotte-Christienne-Louise, née 25 Juin 1826.

Agnès-Ferdinand-Frédérique-Louise-Caroline, né 25 Juillet 1827.

Belle-Sœur.

Amélie-Charlotte-Auguste-Wirthe, née 7 Septembre 1785, veuve 18 Juin 1826 du Comte *Georges*, Prince de Waldeck-Limpourg, frère du Comte actuel.

REUSS. — *Reuss-Greiz* (Branche aînée).

HENRI XIX, né 1^{er} Mars 1790; Prince de Reuss-Greiz 19 Janvier 1817, marié 7 Janvier 1822, à

GASPARINE, née 8 Août 1800, Princesse de Rohan-Rochefort. *De ce mariage* :

Louise-Caroline, née 5 Décembre 1822.

Elisabeth-Henriette, née 25 Mars 1824.

Frère et Mère du Prince régnant.

Henri XX, né 29 Juin 1794.

Wilhelmine-Louise, née 28 Septembre 1765, fille de feu le prince Charles de Nassau-Weilbourg; veuve 29 janvier 1817, du Prince Henri XIII.

Reuss-Schleitz (Branche cadette).

HENRI LXII, né 31 mai 1785, Prince de Reuss-Schleitz 17 Avril 1818.

Frère et Sœur du Prince.

Christine-Philippine-Louise, née 9 Septembre 1781.

Henri LXXVII, né 20 Octobre 1789; marié 18 Avril 1820, à *Sophie-Adélaïde-Henriette*, née 28 mai 1800, sœur du Prince actuel de Reuss-Ebersdorf.

De ce mariage :

Henri V, né 4 Décembre 1821.

Anne-Caroline-Louise-Adélaïde, née 16 Décembre 1822.

Marie-Elisabeth-Henriette-Adélaïde, née 8 Juin 1824.

Mère du Prince.

Caroline-Henriette, née 11 Juin 1761, Princesse de Hohenlohe-Kirchberg; veuve 17 Avril 1818, de Henri LXII.

Reuss-Lobenstein-Ebersdorf (2^e rameau de la seconde branche).

HENRI LXXII, né 27 Mars 1797; Prince de Reuss-Ebersdorf 10 Juillet 1822.

Sœurs du Prince.

Caroline-Auguste-Louise, née 27 Septembre 1792.

Sophie-Adélaïde-Henriette, née 28 Mai 1800. Voyez *Reuss-Schleitz*.

Mère du Prince.

Louise-Henriette, née 30 Mars 1772, comtesse de Hoym; veuve 10 Juillet 1822 du Prince Henri LI.

Tantes du Prince.

Auguste-Caroline, née 19 Janvier 1757. Voyez SAXE-COBOURG et GOTHA.

Louise-Christine, née 2 Juin 1759, mère de Henri LXIV, Prince de Reuss-Schleitz-Koestritz.

LIPPE. — *Lippe-Detmold*.

LÉOPOLD (*Paul-Alexandre*), né 6 Novembre 1796, Prince de la Lippe-Detmold, succède à son père le 4 Avril 1803, sous la tutelle de sa mère; prend lui-même les rênes du gouvernement 5 Juillet 1820; marié 25 Avril 1820, à

EMILIE-FRÉDÉRIQUE-CAROLINE, née 25 Avril 1800, fille de Gunther, Prince régnant de Schwarzbourg-Sondershausen. *De ce mariage* :

Paul-Frédéric-Emile-Léopold, né 1^{er} Septembre 1821, Prince héréditaire.

Christine-Auguste-Louise-Charlotte, née 9 Novembre 1822.

Gunther-Frédéric-Woldemar, né 18 Avril 1824.

Marie-Caroline-Frédérique, née 1^{er} Décembre 1825.

Paul-Alexandre-Frédéric, né 18 Octobre 1827.

Hermann-Emile, né 24 Juillet 1829.

Frère du Prince.

Frédéric-Albert-Auguste, né 8 décembre 1797.

Grand' Tante du Prince.

Emile-Louise, née 10 Décembre 1764, Comtesse d'Ysembourg-Philippseich; veuve 31 Août 1800 du Comte *Louis-Henri-Adolphe*, frère du grand-père du Prince.

Lippe-Schaumbourg.

GEORGES-GUILLAUME, né 20 Décembre 1784, Prince de la Lippe-Schaumbourg, 15 février 1787; marié 25 Juin 1816, à

IDA-CAROLINE-LOUISE, née 26 Septembre 1796, sœur de Georges-Frédéric-Henri, prince régnant de Waldeck. *De ce mariage :*

Adolphe-Georges, né 1^{er} Août 1817, Prince héréditaire.

Mathilde-Augustine-Wilhelmine-Caroline, née 11 Septembre 1818.

Adélaïde-Christine-Julie-Charlotte, née 9 Mars 1821.

Ernest-Auguste, né 12 Décembre 1822.

Ida-Marie-Augustie-Frédérique, née 26 Mai 1824.

Sœurs du Prince.

Wilhelmine-Charlotte, née 18 Mai 1783; mariée, 7 Novembre 1814, à *Ernest-Frédéric*, Comte de Munster, Ministre-d'Etat du royaume de Hanovre.
Caroline-Louise, née 29 Novembre 1786.

GRÈCE.

M. le Comte CAPO-D'ISTRIAS, Président Janvier 1828.

RÉPUBLIQUES.

BOLIVIA.

M. le général SANTA-CRUX, Président.

CHILI.

M. JOSEPH-THOMAS OVALLE, Président.

COLOMBIE.

M. URDANETA, chargé du pouvoir exécutif.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE-CENTRALE.

M. le général MORRAZAN, Président.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE-SEPTENTRIONALE.

M. le général JACKSON, élu Président 4 mars 1829.

ÉTATS-UNIS MEXICAINS.

M. le général don ANASTASIO BUSTAMENTE, Vice-Président, chargé du pouvoir exécutif.

HAÏTI.

M. JEAN-PIERRE BOYER, Président.

PÉROU.

M. le grand-maréchal AUGUSTIN GAMARRA, Président.

PROVINCES-UNIES DE RIO DE LA PLATA.

M. le général ROSAS, Gouverneur de la province de Buénos-Ayres, chargé du pouvoir exécutif.

SUISSE.

M. AMRHIN, Avoyer de la ville et république de Lucerne, Président du Directoire fédéral pour l'année 1831.

URUGUAY.

M. le général LAVALLEJA, Président.

SECTION II.

CARDINAUX COMPOSANT LE SACRÉ-COLLÈGE.

CARDINAUX - ÉVÊQUES.

Création de Pie VII.

1801. BARTHELEMI PACCA, né à *Benevento*, 25 décembre 1756.
 1803. PIERRE-FRANÇOIS GALEFFI, né à *Cesena*. 27 octobre 1770.
 1816. THOMAS AREZZO, né à *Orbitello*, 17 décembre 1756.
 1816. EMMANUEL DE GRÉGORIO, *Napolitain*, né 18 décembre 1758.
 1823. JOSEPH-FRANÇOIS FALZA CAPPA, né à *Corneto*, le 7 avril 1767.
 1823. CHARLES-MARIE PEDICINI, né à *Bénévent*, le 2 novembre 1769.

CARDINAUX - PRÊTRES.

1801. LOUIS RUFFO SCILLA, *Napolitain*, né 25 août 1750.
 1801. CÉSAR BRANCADORO, né à *Fermo*, 18 août 1755.
 1803. JOSEPH FESCH, né à *Ajaccio*, 3 janvier 1763.
 1804. CHARLES OPPIZZONI, né à *Milan*. 15 avril 1769.
 1816. JOSEPH MOROZZO, né à *Turin*, 12 mars 1758.
 1816. FABRICE-SCEBERRAS TESTAFERRATA, né à *Malte*, 20 avril 1750.
 1816. BENOIT NARO, né à *Rome*, 26 Juillet 1744.
 1816. GEORGE DORIA PAMPHILY, né à *Rome*. 17 novembre 1772.
 1819. RODOLPHE - JEAN - JOSEPH REINIER, Archiduc d'Autriche, né à *Vienne*,
 8 janvier 1788.
 1823. ANTOINE PALLOTTA, né à *Ferrare*. le 23 février 1770.
 1823. HERCULE DANDINI, né à *Rome*, le 25 juillet 1759.
 1823. CHARLES ODESCALCHI, né à *Rome*. le 5 mars 1785.
 1823. PLACIDE ZURLA, né à *Lignano*, le 2 avril 1769.

Création de Léon XII.

1824. JEAN-BAPTISTE BUSSI, né à *Rome*....
 1824. BONAVENTURE GAZZOLA, né à *Plaisance*....
 1824. CHARLES-GAETAN GAYSBRUK, né à *Clagenfurt*, le 7 août 1769.
 1824. PATRICE DA SILVA, né à *Leira*. le 15 octobre 1756.
 1824. CHARLES-VICTOR FERRERO DE LA MARMORA, né à *Turin*, le 15 octobre 1757.
 1824. PIERRE DE INGUANZO RIBERA, né à *Slanes, principauté des Asturies*,
 29 décembre 1764.
 1825. GUSTAVE - MAXIMILIEN - JUSTE, Prince de CROY, né au *Vieux-Condé*,
 12 septembre 1773.
 1826. LOUIS MICARA, né à *Frascati*, 12 octobre 1775.
 1826. ANTOINE DE LATIL, né à *l'île Sainte-Marguerite*, 6 mars 1761.
 1826. FRANÇOIS-XAVIER CIENFUEGOS, né à *Oviedo*, 14 mars 1766.
 1826. JACQUES GIUSTINIANI, né à *Rome*. 29 décembre 1763.
 1826. VINCENT MACCHI, né à *Montefiascone*, 31 août 1770.
 1826. JACQUES-PHILIPPE FRANSONI, né à *Genes*, 10 décembre 1775.
 1826. ALEXANDRE DE RUDNAY, né à *Szent-Reltestz*, 4 octobre 1760.
 1826. PIERRE CAPRANO, né à *Rome*, 28 février 1759.

1826. BENOÎT-PIERRE BARBERINI, né à *Rome*, 22 octobre 1788.
 1826. JEAN-ANTOINE BENVENUTI, né à *Sinigaglia*, 16 mai 1765.
 1827. JOACHIM-JEAN-XAVIER D'ISOARD, né à *Aix*, 23 octobre 1766.
 1827. IGNACE NASALLI, né à *Parme*, 7 octobre 1750.
 1828. ANTOINE-DOMINIQUE GAMBERINI, né à *Imola*, 31 octobre 1760.

Création de Pie VIII.

1829. CESAR-NEMBRINI-PIRONI GONZAGUE, né à *Ancône* 1768.
 1830. THOMAS WELD, né à *Londres*, 20 janvier 1773.
 1830. RAPHAËL MAZIO, né à *Rome*, 4 octobre 1765.
 1830. LOUIS-FRANÇOIS-AUGUSTE DE ROHAN CHABOT, né à *Paris*, 29 février 1788.

CARDINAUX - DIACRES.

Création de Pie VII.

1801. JOSEPH ALBANI, né à *Rome*, 13 septembre 1750.
 1816. JEAN CACCIA PIATTI, né à *Novare*, 8 mars 1751.
 1817. AUGUSTIN RIVAROLA, né à *Gênes*, 14 mars 1758.
 1819. CÉSAR GUERRIERI GONZAGA, né à *Mantoue*, 2 mars 1749.
 1823. ANTOINE FROSINI, né à *Modène*, le 8 septembre 1751.
 1823. THOMAS-RIARIO SFORZA, né à *Naples*, le 8 janvier 1782.

Création de Léon XII.

1826. THOMAS BERNETTI, né à *Fermo*, 29 décembre 1779.
 1828. JEAN-FRANÇOIS MARCO Y CATALAN, né à *Bello*, 24 octobre 1771.

Création de Pie VIII.

1830. DOMINIQUE DE SIMONE, né à *Bénévent*, 29 novembre 1768.

SECTION III.

Ambassadeurs et Ministres des Puissances étrangères résidant près le Roi. — Introduceur des Ambassadeurs.

AMBASSADEURS ET MINISTRES DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES,
Résidant près le Roi.

ÉTATS ROMAINS.

S. E. M. LAMBRUSCHINI, *Archevêque de Beryte*, Nonce du St.-Siège.
Rue de la Planche, n. 11.

AUTRICHE.

S. E. M. le C^{te} d'APPONY, *Ambassadeur*.
Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 107.

BADE.

M. GERSTLACHER, *Chargé d'affaires*.
Rue Basse-du-Rempart, n. 18.

BAVIÈRE.

M. le B^{on} DE PFEFFEL, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*.
Rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 35.

BELGIQUE.

M. LE HON (Ch.), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*.
Rue de la Chaussée-d'Antin, n. 7.

BRÉSIL.

M. le M^{is} DE REZENDE, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*.
Quai d'Orsay, n. 15.

COLOMBIE.

M.

DANEMARK.

M. DE JUEL, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*.
Rue Chauchat, n. 2.

DEUX-SICILES.

S. E. M. le Prince DE CASTELCICALA, *Ambassadeur extraordinaire*.
Rue de l'Université, n. 57.

ESPAGNE.

S. E. M. le C^{te} D'OFALIA, *Ambassadeur.*

Rue de l'Arcade, n. 12.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

M. RIVES, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*

Rue de l'Université, n. 82.

ÉTATS-UNIS MEXICAINS.

M.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

M. le V^{te} GRANDVILLE, *Ambassadeur extraordinaire.*

Rue du Faub.-St.-Honoré, n. 39.

VILLES LIBRES ET ANSÉATIQUES DE HAMBOURG, BRÈME ET LUBECK,
ET VILLE LIBRE DE FRANCFORT-SUR-LE-MEIM.

M. RUMPF, *Ministre Résident.*

Rue Caumartin, n. 34.

HANOVRE.

M. le C^{te} DE GROTE, *Envoyé extraord. et Ministre plénipotentiaire.*

Rue Basse-du-Rempart, n. 44.

HESSE-ÉLECTORALE.

M. DE RIVIÈRE (A.), *Ministre Résident.*

Rue de Clichy, n. 7.

HESSE-DARMSTADT.

M. le B^{on} DE PAPPENHEIM (Emile), *Chargé d'Affaires.*

Rue du Marché-d'Aguesseau, n. 2.

LUCQUES.

S. E. M. le C^{te} D'OFALIA, *Ambassadeur extraordinaire d'Espagne, Ministre plénipotentiaire.*

Rue de l'Arcade, n. 12.

MECKLENBOURG-SCHWÉRIN.

M. DE OERTHLING, *Ministre Résident.*

Rue de la Madeleine, n. 14.

MECKLENBOURG-STRELITZ, SAXE-WEIMAR, MAISONS DUCALES
DE SAXE.

M. DE TREITLINGER, *Ministre Résident.*

Cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 37.

NASSAU.

M. DE FABRICIUS, *Chargé d'Affaires.*

Rue de la Ville-l'Evêque, n. 10 bis.

PARME.

S. E. M. le C^{te} D'APPONY, *Ambassadeur d'Autriche, Chargé des Affaires de Parme.* (Voyez AUTRICHE.)

Rue Saint-Dominique, n. 107.

PAYS-BAS.

M. le B^{on} FAGEL, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*

Rue de la Ville-l'Evêque, n. 17.

PORTUGAL.

M.

PRUSSE.

M. le B^{on} DE WERTHER, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipot.*

Rue de Lille, n. 86.

RUSSIE.

S. E. M. le C^{te} POZZO DI BORGO, *Ambassadeur extraordinaire.*

Rue des Champs-Elysées, n. 1

SARDAIGNE.

S. E. M. le C^{te} DE SALES, *Ambassadeur.*

Rue Saint-Dominique, n. 69.

SAXE.

M. le B^{on} KÄNNERITZ, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipot.*

Résidence, rue de la Pépinière, n. 21.

SUÈDE ET NORWÈGE.

M. le C^{te} DE LÖVENHJELM (Gustave), *Envoyé extr. et Ministre plénip.*

Rue Neuve-des-Capucines, n. 7.

SUISSE.

M. DE TSCHANN, *Chargé d'Affaires.*

Rue Neuve-des-Mathurins, n. 23.

TOSCANE.

M. le Commandeur BERLINGHIERI, *Ministre Résident.*

Rue de la Ville-l'Evêque, n. 13.

TURQUIE.

M. *Chargé d'Affaires.*

WURTEMBERG.

M. le C^{te} DE MULINEN, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipot.*

Rue Neuve-des-Capucines, n. 11.

INTRODUCTEUR DES AMBASSADEURS.

M. le C^{te} DE SAINT-MAURIS, rue de Lille, n. 82.

SECTION IV.

AMBASSADEURS ET MINISTRES FRANÇAIS,
Résidant près les Puissances étrangères.

AUTRICHE.

Résidence, Vienne.

S. S. le M^{al} M^{is} MAISON (G ✱), *Ambassadeur.*M. DE LATOUR-MAUBOURG (Septime) ✱, *premier Secrétaire d'Ambassade.*M. le C^{te} de MURAT, *second.*M. LUTTEROTH, *troisième.*

BADE.

Résidence, Carlsruhe.

M. le C^{te} DE BOUILLÉ (René) ✱, *Ministre plénipotentiaire.*M. le B^{on} de BUSSIÈRES, *Secrétaire de Légation.*

BAVIÈRE.

Résidence, Munich.

M. le B^{on} MORTIER ✱, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*M. le C^{te} DE SERGEY, *premier Secrétaire de Légation.*M. TERNAUX, *second.*

BELGIQUE.

Résidence, Bruxelles.

M.

BRÉSIL.

Résidence, Rio-de-Janciro.

M. *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*M. PONTOIS ✱, *premier Secrétaire de Légation.*M. DE LURDES, *second.*M. le B^{on} DANDRÉ, *troisième.*M. TAUNAY, *Vice-Consul honoraire, Chancelier.*

COLOMBIE.

M. le C^{te} D'ESTOURMEL ✱, *Ministre plénipotentiaire.*M. LEMOINE, *Secrétaire de Légation.*

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

Résidence, Francfort.

M. le B^{on} ALLEYE DE CYPREY ✱, *Ministre plénipotentiaire.*M. le B^{on} REINHARD, *Secrétaire de Légation.*

DANEMARK.

Résidence, Copenhague.

S. S. le M^{is} de SAINT-SIMON (G O ✱), *Envoyé extr. et Ministre plén.*M. le M^{is} d'EYBAGUES, *Secrétaire de Légation.*

DEUX-SIGILES.

Résidence, Naples.

M. le M^{is} FAY DE LA TOUR-MAUBOURG (G O ✱), *Ambassadeur.*M. DE BUSSIÈRES (Edmond) ✱, *premier Secrétaire d'Ambassade.*M. DE GROUCHY (Emm.) ✱, *second.*

ESPAGNE.

Résidence, Madrid.

M. le C^{te} D'HARCOURT (Eugène) ✱, *Ambassadeur.*M. le B^{on} BILLING ✱, *premier Secrétaire d'Ambassade.*M. BILLECOQ ✱, *second.*M. D'HAUSSONVILLE, *troisième.*

ÉTATS ROMAINS.

Résidence, Rome.

S. S. le C^{te} DE SAINT-AULAIRE (O ✱), *Ambassadeur.*M. BELLOCQ (O ✱), *premier Secrétaire d'Ambassade.*M. le B^{on} de BEUGNOT ✱, *second.*M. DE LANGSDORF, *troisième.*

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Résidence, Washington.

M. SERURIER (O ✱), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*M. PAGEOT, *premier Secrétaire de Légation.*M. SONTAG, *second.*M. ROUX DE ROCHELLE (Jules), *troisième.*

ÉTATS MEXICAINS.

Résidence, Mexico.

M. MARTIN ✱, *Ministre plénipotentiaire.*M. le B^{on} GROS, *premier Secrétaire de Légation.*M. DELILLE, *second.*M. LAINÉ DE VILLEVÈQUE, *Vice-Consul honoraire, Chancelier.*

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Résidence, Londres.

S. S. le Prince DE TALLEYRAND (G ✱), *Ambassadeur.*M. TELLIER DE BLANRIEZ ✱, *premier Secrétaire d'Ambassade.*M. DE BASCOURT, *second.*M. PÉRIER (Casimir), *troisième.*

GRÈCE.

Résidence, Égine.

M. le B^{on} ROUEN (O ✱), *Résident.*M. DUBOIS DE SALIGNY, *Secrétaire de Légation.*

HANOVRE.

Résidence, Hanôvre.

M. BRESSON (Charles) ✱, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotent.*PÉRIER (Eugène), *Secrétaire de Légation.*

HESSE-ÉLECTORALE.

Résidence, Cassel.

M. DE CABRE ✱, *Ministre plénipotentiaire.*M. DE LABORDE (Léon), *Secrétaire de Légation.*

HESSE-DARMSTADT ET DUCHÉ DE NASSAU.

Résidence, Darmstadt.

M. le C^{te} DE SALIGNAC-FÉNÉLON (O ✱), *Ministre plénipotentiaire.*M. DU BLAISEL ✱, *Secrétaire de Légation.*MECKLEMBOURG-SCHWERIN, MECKLEMBOURG-STRELITZ, OLDEMBOURG,
VILLES LIBRES ET ANSÉAT. DE HAMBOURG, BRÈME ET LUBECK.

Résidence, Hambourg.

M. ROTH (O ✱), *Ministre plénipotentiaire.*M. DE LASALLE ✱, *Secrétaire de Légation.*

PARME.

M. le C^{te} DE SAINT-PRIEST (Alexis), *Chargé d'Affaires.*

PAYS-BAS.

Résidence, La Haye.

M. le B^{on} DE MAREUIL (G O ✱), *Envoyé extraord. et Ministre plén.*M. le C^{te} DE LA ROCHEFOUCAULD (Polydore) ✱, *premier Secrétaire de Légat.*M. le D'HENNEZEL, *second.*

PORTUGAL.

M.

PRUSSE.

Résidence, Berlin.

M. le C^{te} DE FLAHAULT (O ✱), *Envoyé extraord. et Ministre plén.*M. le C^{te} DE LA ROCHEFOUCAULD (Hipp.) ✱, *premier Secrétaire de Légation.*M. DE COHORN, *second.*

RUSSIE.

Résidence, Saint-Petersbourg.

S. S. le M^{al} Duc DE TRÉVISE (G ✱), *Ambassadeur.*M. le B^{on} DE BOURGOING (C ✱), *premier Secrétaire d'Ambassade.*M. de LAGRENÉ ✱, *second.*M. *troisième.*

SARDAIGNE.

Résidence, Turin.

S. S. le B^{on} DE BARANTE (O ✱), *Ambassadeur.*M. DE CHASTEAU ✱, *premier Secrétaire d'Ambassade.*M. DE SESMAISONS, *second.*

SAXE.

Résidence, Dresde.

M. le C^{te} DE REINHARDT (G O ✱), *Envoyé extr. et Ministre plén.*M. le B^{on} DE BELLEVAL ✱, *Secrétaire de Légation.*

SAXE (*Grand-Duché*).

Résidence, Weymar.

M. le C^{te} DE VAUDREUIL (Alfred) ✱, *Chargé d'Affaires*.

SUÈDE ET NORWÈGE.

Résidence, Stockholm.

M. le M^{is} DE DALMATIE ✱, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénip.*M. DE TALLENAY ✱, *Secrétaire de Légation*.

SUISSE.

Résidence, Berne.

M. le V^{te} DE RUMIGNY (C ✱), *Ambassadeur*.M. le M^{is} DE VALMY, *premier Secrétaire*.M. THURIOT DE LA ROZIÈRE, *second*.

TOSCANE.

Résidence, Florence.

M. *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*.M. DE GANAY, *Secrétaire de Légation*.

TURQUIE.

Résidence, Constantinople.

M. *Ambassadeur*.M. le B^{on} BURIGNOT DE VARENNE ✱, *premier Secrétaire d'Ambassade*.M. le B^{on} ROGER ✱, *second*.M. GILBERT DE VOISINS, *troisième*.M. CASTAGNE (A.), *Consul honoraire, Chancelier*.

WURTEMBERG.

Résidence, Stuttgart.

M. le V^{te} DE FONTENAY ✱, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénip.*M. D'HAILLY ✱, *Secrétaire de Légation*.

SECTION V.

MINISTRES DE CABINETS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES.

AUTRICHE.

S. A. Prince DE METTERNICH, *Chancelier de Cour et d'Etat, Ministre des affaires étrangères.*

C^{te} MITTROVSKY, *Ministre de l'intérieur.*

C^{te} SEDLUITZKY, *Président du département de la Police.*

C^{te} NADASDY, *Ministre des finances.*

C^{te} GYULAI, *Ministre de la guerre.*

BADE.

M. JOLLY, *Conseiller-d'Etat, chargé provisoirement du portefeuille de la Maison et des Affaires étrangères.*

M. *Ministre de la justice.*

M. WINTER, *Cons.-d'Etat, chargé provis. du portefeuille de l'intérieur.*

M. DE BOEKH, *Ministre des finances.*

M. le B^{on} DE SCHAEFFER, *Lieut.-gén., Président, Ministre de la guerre.*

BAVIÈRE.

C^{te} D'ARMANSPERG, *Ministre de la maison et des affaires étrangères.*

B^{on} DE ZENTNER, *Ministre de la justice.*

B^{on} DE SCHENK (Edouard), *Ministre de l'intérieur.*

C^{te} D'ARMANSPERG, *Ministre des finances.*

Major-Général et Brigadier DE WEINRICH, *Ministre de la guerre.*

BELGIQUE.

M. SAUVAGE, *département de l'intérieur.*

M. BARTHÉLÉMY, *département de la justice.*

M. D'HANE DE STEENHUYSE, *département de la guerre.*

M. LEBEAU, *département des affaires étrangères.*

M. *département des finances.*

BRÈME (Ville libre).

M. SMIDT (J.), *Chef du départ. des aff. étrang.*

M. GROENING (H.),

M. NONNEN (S. H.),

M. DUNTZE (Michel),

M. GROENING (A. G. B.),

M. IKEN (A. F. A.),

} *Bourguemestres.*

} *Syndics.*

BRÉSIL.

DE CAMPOS (Francisco-Carneiro), *Ministre des affaires étrangères.*

DA SILVA-MAYA (Joze-Antonio), *Ministre de l'intérieur.*

LISBOA (Joze-Antonio), *Ministre des finances et Président du Trésor.*

C^{te} DE RIO-PARDO, *Ministre de la guerre.*

M^{is} DE PARANAGUA, *Ministre de la marine.*

V^{te} D'ALCANTARA, *Ministre de la justice.*

BRUNSWICK.

Membres composant le Ministère d'Etat, agissant collectivement.

M. DE VELTHEIM.
M. DE SCHLEINITZ.
M. SCHULZ.

DANEMARK.

N. *Ministre privé d'Etat, Chef du département des affaires étrangères.*
STEEMANN, *chargé provisoirement du portefeuille.*
C^{te} W. DE MOLTKE, *Ministre des finances, Président de la Chambre des finances.*
Chambellan LOWTZOW, *Chef de la Chambre du comm. et des Douanes.*
C^{te} DE MOLTKE, *Ministre privé d'Etat, Prés. de la chancellerie allemande.*
DE STEEMANN, *Ministre privé d'Etat et de Justice, Président de la chancellerie danoise.*

DEUX-SICILES.

M. le Duc DE GUALTIERI, *Président par intérim du Conseil des Ministres.*
M. le Prince DE CASSARO, *Ministre Secrétaire - d'Etat des Affaires étrangères.*
M. PARISIO, *Ministre Secrétaire-d'Etat de la Justice.*
M. le M^{is} DE PIETRACATELLA, *Min. Secrét.-d'Et. de l'Intér.*
M. le M^{is} RUFFO, *Ministre Secrétaire-d'Etat de la Maison du Roi et des Ordres chevaleresques.*
M. le Lieutenant-général FARDELLA, *Ministre Secrétaire-d'Etat de la Guerre et de la Marine.*
M. le M^{is} D'ANDREA, *Ministre Secrétaire-d'Etat des Finances, et chargé par intérim du portefeuille des Affaires ecclésiastiques.*
M. le Maréchal-de-camp, M^{is} DEL CARETTO, *Ministre Secrét.-d'Etat de la Police générale du royaume.*

ESPAGNE.

M. SALMON, *Ministre d'Etat des affaires étrangères.*
Don FRANCISCO-TADEO CALOMARDE, *Ministre de grâce et de justice.*
M^{is} DE ZAMBRANO, *Ministre de la guerre.*
Don LOUIS-MARIA SALAZAR, *Ministre de la marine.*
Don LOUIS-LOPEZ BALLESTEROS, *Ministre des finances.*

ÉTATS-ROMAINS.

Mgr. le Cardinal BERNETTI, *Secrétaire-d'Etat.*
Mgr. le Cardinal ALBANI, *Secrétaire des Brefs et des Pétitions.*
Mgr. le Cardinal GALEFFI, *Ministre de l'Intérieur.*
Mgr. BONTADOSSI, *Ministre de la Justice.*
Mgr. CAPELETTI, *Ministre de la Police.*
Mgr. MATTEÏ, *Ministre des Finances.*
N. *Ministre de la Guerre.*

ÉTATS-UNIS.

M. Andrew JACKSON, *Président.*

- M. John C. CALHOUN, *Vice-Président*.
 M. Martin VAN-BUREN, *Secrétaire d'Etat*.
 M. Samuel D. INGHAM, *Secrétaire de la Trésorerie*.
 M. John H. EATON, *Secrétaire de la Guerre*.
 M. John BRANCH, *Secrétaire de la Marine*.
 M. John M. P. BERRIEN, *Procureur-général*.

FRANCFORT (Ville libre).

Grand Conseil ou Sénat.

- M. DE GUAITA, *Echevin, premier Bourguemestre*.
 M. le D^r MILTENBERG, *Sénateur, second Bourguemestre*.
 M. J. BUECHNER,
 M. DANZ (J. C. F.), } *Syndics.*
 M. MEYER (J. F. J.), }

GRANDE-BRETAGNE.

- C^{te} GREY, *Premier lord de la Trésorerie*.
 Lord BROUGHAM, *Lord-Chancelier*.
 V^{te} ALTHORPE, *Chancelier de l'Echiquier*.
 M^{is} DE LANSDOWNE, *Président du Conseil*.
 V^{te} MELBOURNE,
 V^{te} PALMERSTON, } *Secrétaires d'Etat,* { *Intérieur.*
 V^{te} GODERICH, } *Affaires étrangères.*
 } *Colonies.*
 Lord DURHAM, *Lord du Sceau privé*.
 Sir James GRAHAM, *Premier lord de l'Amirauté*.
 Lord AUCKLAND, *Chef de la Monnaie et du départem. du commerce*.
 GRANT (M.-C.), *Président des Affaires de l'Inde*.
 Duc DE RICHMOND, *Maître de la Poste aux lettres*.
 Lord HOLLAND, *Chancelier du duché de Lancaster*.

Le C^{te} de CARLISLE siège au Cabinet, quoique n'ayant aucun département au Ministère.

HAMBOURG (Ville libre).

- M. AMDINCK,
 M. HEISE,
 M. BARTELS,
 M. SILLEM, } *Bourguemestres.*
 M. DE SIENEN,
 M. OLDENBOURG,
 M. SIEVEKIEG,
 M. AMDINCK, } *Syndics.*

HANOVRE.

- M. DE BREMER, *Ministre d'Etat et du Cabinet, chargé du département des Affaires étrangères, des Finances et des Postes*.
 M. DE MEDING, *Ministre d'Etat et du Cabinet, Chef du département de l'Intérieur, de la Police, des Mines, du Commerce et des Manufactures*.
 M. D'OMPTEDA, *Ministre d'Etat et du Cabinet, Chef de l'administration du département de la Guerre, des Affaires relatives aux limites et à la souveraineté, et des Ponts-et-Chaussées*.

- M. DE STALENHEIM, *Ministre d'Etat et du Cabinet, Chef du département du Culte, de l'université de Goettingue, et de l'Instruction publique, ainsi que de l'Admin. des couvens, de l'économie nationale et des fiefs.*
 M. DE SCHMIDT-PHISELDECK, *Conseiller privé, Chef du département de la Justice.*

HESSE ÉLECTORALE.

- M. DE KOPPE (K. J.), *Ministre des Affaires étrangères.*
 M. *Ministre de l'Intérieur.*
 M. DE SCHENK, *Ministre de la Justice.*

LUBECK (Ville libre).

- M. KINDLER (Chrét.-Henri), }
 M. VOEG (A. H.), } *Bourguemestres.*
 M. VON EVERS (C. N.), }
 M. TESDORPF (P. H.), }
 M. CURTIUS, } *Syndics Rapporteurs, chargés des Aff. étrangères.*
 M. GUTSCHOW, }

LUCQUES.

- M^{is} ASCANIO-MANSI, *Ministre des Affaires étrangères et de l'Intérieur.*
 M. DI POGGIO (François), *Président de grâce et de la justice.*
 M. CENANI (Pierre), *Directeur-général des finances.*
 M^{is} ORSUCCI (Charles), *Police et Postes (Prés.).*

MECKLENBOURG-SCHWÉRIN.

- S. E. M. le B^{on} DE BRANDENSTEIN, *Ministre et Président du Conseil.*
 S. E. M. le B^{on} DE PLESSEN, *Ministre d'Etat et du Cabinet.*
 M. *Ministre des finances.*
 M. DE KRUGER, *Conseiller intime de la Régence.*

NASSAU.

- B^{on} MARSCHALL DE BICBERSTEIN, *Ministre dirigeant d'Etat.*

PAYS-BAS.

- S. A. R. le Prince FRÉDÉRIC DES PAYS-BAS, *Guerre et Marine.*
 M. le Lieutenant-général EERENS, *Directeur de la Guerre.*
 M. l'Amiral WOLTERBECK, *Directeur de la Marine.*
 M. VAN-MAANEN, *Justice.*
 M. le B^{on} DE MEY VAN-STREEFKERK, *Secrétaire d'Etat.*
 M. VAN-TETS VAN-GOUDRIAAN, *Finances.*
 M. le B^{on} VERSTOLK VAN-SOELLEN, *Affaires étrangères.*
 M. VAN-DOORN, *Intérieur.*
 M. CLIFFORD-WATERSTAAT, *Industrie et Colonies.*
 M. MOLLERUS, } *Ministres d'Etats.*
 M. ROELL, }

PRUSSE.

- M. le B^{on} D'ALTENSTEIN, *Ministre du Culte, de l'Instruction publique et des Affaires médicales.*
 M. le B^{on} DE SCHUCKMANN, *Ministre de l'Intérieur et du Commerce.*
 M. DE BRENN, *Ministre de l'Intérieur et de la Police.*
 M. le Prince de SAYN-WITTGENSTEIN, *Ministre de la Maison du Roi.*

- M. le Général C^{te} DE LOTTUM, *Ministre privé d'Etat, Chef du bureau de la tenue des livres, ayant également l'admin. de la Trés. et des Monnaies.*
 M. le C^{te} DE BERNSTORFF, *Ministre des Affaires étrangères.*
 M. HAKE, *Ministre de la Guerre.*
 M. le C^{te} DE DANKELMANN, *Ministre de la Justice.*
 M. *Ministre des Finances.*

RUSSIE.

- C^{te} DE NESSELRODE (Charles), *Vice-Chancelier et Ministre des Affaires étrangères.*
 C^{te} TCHERNISCHEFF, *Général de caval., en fonction de Min. de la guerre.*
 Prince DE LIEVEN (Charles), *Général d'inf., Ministre de l'Instruct. publ.*
 M. DE BLODOFF, *Adjoint, Secrétaire-d'Etat, Conseiller privé et Directeur des cultes étrangers.*
 C^{te} KANCRINE (Georgès), *Général d'infanterie, Ministre des finances.*
 C^{te} ZAKREVSKI, *Général d'infanterie, Ministre de l'Intérieur.*
 M. DE NOWOSSILTZOFF, *Adjoint, Conseiller privé.*
 M. DE MOLLER, *Amiral, Ministre de la marine.*
 Prince DE MENCHIKOFF, *Vice-Amiral, Chef de l'Etat-Major de S. M. l'Empereur pour la marine.*
 M. DE DACHKOFF (D.), *Conseiller privé dirigeant le Ministère de la just.*

SARDAIGNE.

- C^{te} SALLIER DE LA TOUR, *Premier Secrét.-d'Etat pour les Aff. étrang.*
 M. FALQUET, *Premier Secrétaire-d'Etat pour les affaires de l'Intérieur.*
 Chev. DES-GANEYS, *Premier Secrétaire de la guerre et de la marine.*
 M^{is} BAGGI, *Premier Secrétaire des finances.*
 C^{te} LANGOSCO DE LANGOSCO, *Grand-Chancelier, Garde-des-Sceaux.*

SAXE.

- S. Exc. M. DE LINDENAU, *Ministre de l'Intérieur.*
 S. Exc. M. DE MIMWITZ, *Ministre des Affaires étrangères.*
 S. Exc. M. DE KENNERITZ, *Ministre de la justice.*
 S. Exc. M. DE NOSTITZ, }
 S. Exc. M. DE ZESCHWITZ, } *Ministres des Conférences.*
 S. Exc. M. DE CARLOWITZ, }
 S. Exc. M. *Ministre des finances.*

SUÈDE ET NORVÈGE.

- S. Exc. M. le C^{te} DE ROSENBLAD, *Ministre de la justice.*
 S. Exc. M. le C^{te} DE WETTERSTEDT, *Ministre des Aff. étrangères.*
 S. Exc. M. le C^{te} DE MEURNER, }
 S. Exc. M. le C^{te} DE LEUWENHJELM, } *Conseillers-d'Etat.*
 C^{te} D'ADELSWAIRD, }
 B^{on} DE NORDIN, }
 C^{te} D'UGGLAS, }
 B^{on} D'AUKERHJELM, }
 B^{on} DE SCHULZENHEIM, *Chancelier de la Cour.*
 M. DE NORDENFALK, }
 M. DE DANKWARDT, } *Se rét.-d'Etat, {*
 M. DE SKOGMAN, } *{ Département de la guerre.*
 M. DE HARTMANSDORFF, } *{ Département de l'Intérieur.*
 } *{ Département des finances.*
 } *{ Dép. du Culte et de l'Inst. pub.*

CONSEIL NORWÉGIEN, A STOCKHOLM.

S. Exc. M. DE LEUWENSKEULD, *Ministre d'Etat.*

Deux Conseillers de l'Etat, à tour de rôle.

GOUVERNEMENT NORWÉGIEN, SÉANT A CHRISTIANA.

M. *Gouverneur général.*

M. COLLETT,

M. DIRIKS,

M. MOTZFELDT,

M. FASTING,

M. KROG,

M. HOLST,

M. VOGT,

M. SIBBERN,

M. PLATOU, *Secrétaire d'Etat.*} *Conseill.-d'Etat,*{ *Ch. du dép. des fin., comm., douan.*{ *Ch. du dép. du Culte et de l'Inst. pub.*{ *Chef du départ. de la Révision.*{ *Chef du départ. de la marine.*{ *Chef du départ. de la guerre.*{ *Chef du départ. de la justice.*{ *Sans département.*{ *Sans département.*

SUISSE.

Directoire fédéral.

Le Conseil d'Etat du canton de Lucerne.

S. E. M. AMRHYN, *Avoyer du canton de Lucerne, Président de la Diète.*M. AMRHYM (Ch.), *Chancelier de la Confédération.*M. MOUSSON (Henry), *Secrétaire d'Etat.*M. WILD, *Archiviste.*

TOSCANE.

C^{te} FOSSOMBRONI, *Conseiller privé actuel d'Etat des fin. et de la guerre, Secrét.-d'Et., Min. des Aff. étr., et premier Direct. des Secrétaireries, etc.*M. NERI (des Princes de Corsini), *Conseiller privé actuel d'Etat, des fin. et de la guerre, Directeur de la Chancellerie royale d'Etat, Chef du département de la Santé.*M. CEMPINI, *Conseiller privé actuel d'Etat, des finances et de la guerre; Directeur de la Chancellerie, des finances et de la depositairerie royale.*M. NOMI, *Conseiller privé actuel d'Etat, des finances et de la guerre.*

TURQUIE.

M.

WURTEMBERG.

C^{te} DE BEROLDINGEN, *Min. des Aff. étrang. et de la Maison du Roi.*B^{on} DE MAUCLER, *Ministre de la justice.*B^{on} DE HUGEL, *Ministre de la guerre.*B^{on} DE WARNBUHLER, *Ministre des finances.*M. DE SCHMIDLIN, *Ministre de l'Intérieur.*B^{on} DE VELLNAGEL, *Min. Secrét.-d'Etat, Chef du Cabinet du Roi.*

DEUXIÈME PARTIE.

Maisons du Roi, de la Reine, de S. A. R. M^r le Duc d'Orléans, Prince Royal, et de S. A. R. la Princesse Adélaïde d'Orléans. — Administration des Biens de la Famille d'Orléans, et de ceux appartenant à S. A. R. M^r le Duc d'Aumale dans la succession de feu M. le Prince de Condé.

CHAPITRE UNIQUE.

SECTION PREMIÈRE.

Maison du Roi. — Administrateur de l'ancienne Dotation de la Couronne.

MAISON DU ROI.

Aides-de-Camp du Roi. Messieurs,

B^m Atthalin (G O *), *Maréchal-de-camp du Génie*, au Palais-Royal.
 V^{te} de Rumigny (C *), *idem d'infanterie*, rue Saint-Honoré, n. 218.
 Heymès (C *), *Maréchal-de-camp*.
 C^{te} France d'Houdetot (O *), *Col. d'Etat-Maj.*, rue de Provence, 38.
 B^m Berthois (O *), *idem du Génie*, rue de Lille, n. 78.
 Boyer (O *), *Lieutenant-Colonel de Cavalerie*.
 C^{te} de La Rochefoucauld (Jules) *, *Chef de bataillon d'Etat-Major*,
 rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 100.
 Dumas *, *Chef de bataillon d'Etat-Major*.

Aide-de-Camp honoraire du Roi.

M. le V^{te} de Rohan-Chabot (C *), *Maréchal-de-camp*.

CABINET DU ROI.

M. le B^m Fain (C *), *Cons.-d'Etat, premier Secrétaire du Cabinet*.
 M. Oudard *, *Secrétaire du Cabinet*.
 M. Amand-Guillaume, }
 M. Fain (Camille), } *Premiers Commis du Cabinet*.

Administrateur provisoire des Domaines de la Couronne.

M. le B^m Delaitre (C *), *chargé de l'administration de la Dotation de l'ancienne Liste civile*.
 M. Jamet *, *faisant fonctions de Trésorier de la Couronne*.

SECTION II.

MAISON DE LA REINE.

Aumônier.

M. Guillon, *Evêque nommé de Beauvais.*

Dame d'honneur.

Madame la Marquise Dolomieu, rue de Lille, n. 36.

Dames pour accompagner.

Madame la Marquise du Roure, rue Lille, n. 78.

Madame la Marquise de Chantérac, rue de la Madelaine, n. 19.

Chevalier d'honneur.

M. le C^{te} de Montesquiou (Anathole) (G O *), *Maréchal-de-camp*,
rue de Monsieur, n. 12.

Secrétaire.

M. Oudard *, au Palais-Royal.

Service de Santé. Messieurs,

Marc *, *Médecin ordinaire*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 19.

Pasquier (O *), *Chirurgien.*

Auvity (Pierre) *, *Médecin des Enfants de LL. MM.*, r. Richepanse, 3.

Evrat, *Chirurgien-Accoucheur*, rue de Verneuil, n. 43.

Pasquier fils *, *Chirurgien de la Maison*, rue de la Michodière, n. 4.

Bousquet, *Chirurgien-Dentiste*, rue de Richelieu, n. 48.

SECTION III.

MAISON DE S. A. R. MGR LE DUC D'ORLÉANS,
PRINCE ROYAL.

Aides-de-Camp. Messieurs,

Chev. Baudrand (G O ✱), *Lieutenant-général du Génie.*

B^m Marbot (C ✱), *Maréchal-de-camp de Cavalerie.*

Gérard (Louis) ✱, *Chef de bataillon d'Etat-Major.*

Secrétaire des commandemens.

M. de Boismilon ✱.

SECTION IV.

MAISON DE SON ALTESSE ROYALE

MADAME LA PRINCESSE ADÉLAÏDE D'ORLÉANS.

Dame d'honneur.

Madame la Comtesse de Montjoye, au Palais-Royal.

Dames pour accompagner.

Madame la Comtesse de la Tour-du-Pin (Zéphyrine).

Madame la Comtesse de Saint-Mauris (Victor), r. de Belle-Chasse, 6.

*Chevaliers d'honneur.*M. le V^{te} du Authier, rue de la Chaise, n. 20.M. le C^{te} de Chastellux (O *), *Chef de bataillon*, rue Richelieu, 1.*Secrétaire des commandemens.*

M. Lamy, au Palais-Royal.

SECTION V.

ADMINISTRATION DES BIENS

DE LA MAISON D'ORLÉANS.

CONSEIL.

Chef du Conseil.

M. Borel de Bretizel (O ✱), *Conseiller à la Cour de Cassation.*

Conseillers. Messieurs,

Chev. de Broval (O ✱), *Conseiller-d'Etat, ancien Secrétaire des commandemens, Directeur-général honoraire.*

Colin ✱, *Avocat.*

Dupin aîné ✱, *Procureur-général à la Cour de Cassation.*

Tripier ✱, *Président à la Cour royale de Paris.*

Gilbert de Voisins (O ✱), *Conseiller à la Cour de Cassation.*

Delacroix-Frainville ✱, *Doyen des Avocats à la Cour royale de Paris.*

Bichet, *Intendant honoraire, Garde des Archives.*

Secrétaire du Conseil.

M. Frerson ✱.

Directeur provisoire du Domaine privé et de l'Apanage.

M. de Gérente, *Conservateur des Forêts.*

Directeur de l'Administration des Biens des Princes et Princesses, enfans du Roi.

M. Oudard ✱.

Receveur-général Directeur de la Comptabilité.

M. Jamet ✱.

SECTION VI.

ADMINISTRATION

DES BIENS PERSONNELS DE S. A. R. M^{GR} LE DUC D'AUMAË,

Provenant du legs de S. A. R. M^{GR} LE PRINCE DE CONDÉ.

Administration des Biens appartenant à S. A. R. dans la Succession de feu M. le Duc de Bourbon.

Administrateur.

M. Borel de Bretizel (O ✱), *Conseiller à la Cour de Cassation*, rue de Seine-Saint-Germain, n. 10.

Intendant-général.

M. le B^{on} de Surval ✱, au Palais Bourbon.

Contrôleur-général.

M. Parizot, au Palais Bourbon.

Trésorier-général.

M. Pourcelt de Montigny, au Palais Bourbon.

Secrétaire-Archiviste.

M. Chevallot, au Palais Bourbon.

M. Dubois aîné ✱, *Bibliothécaire*, }
 M. Dubois (Victor), *Architecte*, } au Palais Bourbon.

TROISIÈME PARTIE.

Gouvernement.

CHAPITRE PREMIER.

CHARTRE CONSTITUTIONNELLE,

JURÉE

PAR SA MAJESTÉ LOUIS-PHILIPPE I^{er},

LE 9 AOUT 1830.

Droit public des Français.

ARTICLE PREMIER. Les Français sont égaux devant la loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leurs rangs.

2. Ils contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'Etat.

3. Ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires.

4. Leur liberté individuelle est également garantie, personne ne pouvant être poursuivi ni arrêté que dans les cas prévus par la loi, et dans la forme qu'elle prescrit.

5. Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.

6. Les ministres de la religion catholique, apostolique et romaine, professée par la majorité des Français, et ceux des autres cultes chrétiens, reçoivent des traitemens du Trésor public.

7. Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, en se conformant aux lois. La censure ne pourra jamais être rétablie.

8. Toutes les propriétés sont inviolables, sans aucune exception de celles qu'on appelle *nationales*, la loi ne mettant aucune différence entre elles.

9. L'Etat peut exiger le sacrifice d'une propriété, pour cause d'intérêt public légalement constaté, mais avec une indemnité préalable.

10. Toutes recherches des opinions et votes émis jusqu'à la restauration, sont in-

terdites. Le même oubli est commandé aux tribunaux et aux citoyens.

11. La conscription est abolie. Le mode de recrutement de l'armée de terre et de mer est déterminé par une loi.

Formes du Gouvernement du Roi.

12. La personne du Roi est inviolable et sacrée. Ses ministres sont responsables. Au Roi seul appartient la puissance exécutive.

13. Le Roi est le chef suprême de l'Etat; il commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique, et fait les réglemens et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois, sans pouvoir jamais ni suspendre les lois elle-mêmes, ni dispenser de leur exécution. Toutefois, aucune troupe étrangère ne pourra être admise au service de l'Etat qu'en vertu d'une loi.

14. La puissance législative s'exerce collectivement par le Roi, la Chambre des Pairs et la Chambre des Députés.

15. La proposition des lois appartient au Roi, à la Chambre des Pairs et à la Chambre des Députés. Néanmoins, toute loi d'impôt doit être d'abord votée par la Chambre des Députés.

16. Toute loi doit être discutée et votée librement par la majorité de chacune des deux Chambres.

Si une proposition de loi a été rejetée par l'un des trois pouvoirs, elle ne pourra être représentée dans la même session.

18. Le Roi seul sanctionne et promulgue les lois.

19. La liste civile est fixée, pour toute la durée du règne, par la première législature assemblée depuis l'avènement du Roi.

De la Chambre des Pairs.

20. La Chambre des Pairs est une portion essentielle de la puissance législative.

21. Elle est convoquée par le Roi en même temps que la Chambre des Députés des départemens. La session de l'une commence et finit en même temps que celle de l'autre.

22. Toute assemblée de la Chambre des Pairs qui serait tenue hors du temps de la session de la Chambre des Députés est illicite et nulle de plein droit, sauf le seul cas où elle est réunie en cour de justice, et alors elle ne peut exercer que des fonctions judiciaires.

23. La nomination des Pairs de France appartient au Roi: leur nombre est illimité; il peut en varier les dignités; les nommer à vie, ou les rendre héréditaires, selon sa volonté.

24. Les Pairs ont entrée dans la Chambre à vingt-cinq ans, et voie délibérative à trente ans seulement.

25. La Chambre des Pairs est présidée par le Chancelier de France, et, en son absence, par un Pair nommé par le Roi.

26. Les Princes du sang sont Pairs par droit de leur naissance. Ils siègent immédiatement après le président.

27. Les séances de la Chambre des Pairs sont publiques, comme celles de la Chambre des Députés.

28. La Chambre des Pairs connaît des crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'Etat, qui seront définis par la loi.

29. Aucun Pair ne peut être arrêté que de l'autorité de la Chambre, et jugé par elle en matière criminelle.

De la Chambre des Députés.

30. La Chambre des Députés sera composée des députés élus par les collèges électoraux, dont l'organisation sera déterminée par des lois.

31. Les Députés seront élus pour cinq ans.

32. Aucun Député ne peut être admis dans la Chambre s'il n'est âgé de trente ans, et s'il ne réunit les autres conditions déterminées par la loi.

33. Si néanmoins il ne se trouvait pas dans le département cinquante personnes de l'âge indiqué, payant le cens d'éligibilité

déterminé par la loi, leur nombre sera complété par les plus imposés au-dessous du taux de ce cens, et ceux-ci pourront être élus concurremment avec les premiers.

34. Nul n'est Electeur, s'il a moins de vingt-cinq ans, et s'il ne réunit les autres conditions déterminées par la loi.

35. Les présidens des collèges électoraux seront nommés par les Electeurs.

36. La moitié au moins des députés sera choisie parmi des éligibles qui ont leur domicile politique dans le département.

37. Le président de la Chambre des Députés est élu par elle à l'ouverture de chaque session.

38. Les séances de la Chambre sont publiques; mais la demande de cinq membres suffit pour qu'elle se forme en comité secret.

39. La Chambre se partage en bureaux pour discuter les projets qui lui ont été présentés de la part du Roi.

40. Aucun impôt ne peut être établi ni perçu, s'il n'a été consenti par les deux Chambres et sanctionné par le Roi.

41. L'impôt foncier n'est consenti que pour un an. Les impositions indirectes peuvent l'être pour plusieurs années.

42. Le Roi convoque, chaque année, les deux Chambres: il les proroge, et peut dissoudre celle des Députés des départemens; mais, dans ce cas, il doit en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois.

43. Aucune contrainte par corps ne peut être exercée contre un membre de la Chambre, durant la session, et dans les six semaines qui l'auront précédée ou suivie.

44. Aucun membre de la Chambre ne peut, pendant la durée de la session, être poursuivi ni arrêté en matière criminelle, sauf le cas de flagrant délit, qu'après que la Chambre a permis sa poursuite.

45. Toute pétition à l'une ou à l'autre des Chambres ne peut être faite et présentée que par écrit. La Loi interdit d'en apporter en personne et à la barre.

Des Ministres.

46. Les ministres peuvent être membres de la Chambre des Pairs ou de la Chambre des Députés. Ils ont en outre leur entrée dans l'une et l'autre Chambres, et doivent être entendus quand ils le demandent.

47. La Chambre des Députés a le droit d'accuser les ministres, et de les traduire devant la Chambre des Pairs, qui, seule, a celui de les juger.

De l'ordre judiciaire.

48. Toute justice émane du Roi ; elle s'administre en son nom par des juges qu'il nomme et qu'il institue.

49. Les juges nommés par le Roi sont inamovibles.

50. Les cours et tribunaux ordinaires actuellement existans sont maintenus. Il n'y sera rien changé qu'en vertu d'une loi.

51. L'institution actuelle des juges de commerce est conservée.

52. La justice de paix est également conservée. Les juges-de-paix, quoique nommés par le Roi, ne sont point inamovibles.

53. Nul ne pourra être distrait de ses juges naturels.

54. Il ne pourra en conséquence être créé de commissions et tribunaux extraordinaires, à quelque titre et sous quelque dénomination que ce puisse être.

55. Les débats seront publics en matière criminelle, à moins que cette publicité ne soit dangereuse pour l'ordre et les mœurs ; et, dans ce cas, le tribunal le déclare par un jugement.

56. L'institution des jurés est conservée. Les changemens qu'une plus longue expérience ferait juger nécessaire ne peuvent être effectués que par une loi.

57. La peine de la confiscation des biens est abolie, et ne pourra être rétablie.

58. Le Roi a le droit de faire grâce, et celui de commuer les peines.

59. Le Code civil et les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte, restent en vigueur jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé.

Droits particuliers garantis par l'État.

60. Les militaires en activité de service, les officiers et soldats en retraite, les veuves, les officiers et soldats pensionnés, conserveront leurs grades, honneurs et pensions.

61. La dette publique est garantie. Toute espèce d'engagement pris par l'État avec ses créanciers est inviolable.

62. La noblesse ancienne reprend ses titres ; la nouvelle conserve les siens. Le Roi fait des nobles à volonté ; mais il ne leur accorde que des rangs et des honneurs, sans aucune exemption des charges et des devoirs de la société.

63. La Légion-d'Honneur est maintenue. Le Roi déterminera les réglemens intérieurs et la décoration.

64. Les Colonies seront régies par des lois particulières.

65. Le Roi et ses successeurs jureront, à leur avènement, en présence des Chambres réunies, d'observer fidèlement la Charte constitutionnelle.

66. La présente Charte et tous les droits qu'elle consacre demeurent confiés au patriotisme et au courage des gardes nationales et de tous les citoyens français.

67. La France reprend ses couleurs. A l'avenir, il ne sera plus porté d'autre cocarde que la cocarde tricolore.

Dispositions particulières.

68. Toutes les nominations et créations nouvelles de Pairs faites sous le règne du Roi *Charles X* sont déclarées nulles et non avenues.

L'article 23 de la Charte sera soumis à un nouvel examen dans la session de 1831.

69. Il sera pourvu successivement par des lois séparées et dans le plus court délai possible aux objets qui suivent :

1^o L'application du jury aux délits de la presse et aux délits politiques ;

2^o La responsabilité des ministres et des autres agens du pouvoir ;

3^o La réélection des Députés promus à des fonctions publiques salariées ;

4^o Le vote annuel du contingent de l'armée ;

5^o L'organisation de la garde nationale, avec intervention des gardes nationaux dans le choix de leurs officiers ;

6^o Des dispositions qui assurent d'une manière légale l'état des officiers de tout grade de terre et de mer ;

7^o Des institutions départementales et municipales fondées sur un système électif ;

8^o L'instruction publique et la liberté de l'enseignement ;

9^o L'abolition du double vote et la fixation des conditions électorales et d'éligibilité.

70. Toutes les lois et ordonnances, en ce qu'elles ont de contraire aux dispositions adoptées pour la réforme de la Charte, sont dès à présent et demeurent annulées et abrogées.

CHAPITRE II.

Conseils du Roi.



SECTION PREMIÈRE.

CONSEILS DES MINISTRES (1).

Ce Conseil se compose des Ministres Secrétaires d'Etat qui se rassemblent, ou devant le Roi, ou sous la présidence d'un Ministre Secrétaire d'Etat nommé à cet effet.

Il délibère sur les matières de haute administration, sur la législation administrative, sur tout ce qui tient à la police générale, à la sûreté du trône et du royaume, et au maintien de l'autorité royale.

Ministres Secrétaires d'Etat ayant département.

- M. PÉRIER (Casimir) ✱, Président du Conseil, l'Intérieur.
 M. BARTHE ✱, Garde-des-Sceaux, la Justice et la Présidence du Conseil-d'Etat.
 M. le C^{te} SEBASTIANI (G ✱), Lieut.-général, les Affaires étrangères.
 S. S. le M^{al} Duc DE DALMATIE (G ✱), la Guerre.
 M. le C^{te} DE RIGNY (G O ✱), Vice-Amiral, la Marine.
 S. S. le C^{te} DE MONTALIVET ✱, l'Instruction publique et les Cultes.
 S. S. le C^{te} D'ARGOUT (O ✱), le Commerce et les Travaux publics.
 M. le B^{on} LOUIS (G ✱), les Finances.

(1) Le 25 juillet 1830, le Ministère était composé de la manière suivante :

- | | |
|---|--|
| M. le Prince DE POLIGNAC, <i>Ministre des affaires étrangères, Président du Cons. chargé par intérim du portef. de la guerre.</i> | M. le C ^{te} DE PEYRONNET, <i>Min. de l'intér.</i> |
| M. le C ^{te} DE BOURMONT, <i>Min. de la guerre.</i> | M. DE CHANTELAUZE, <i>Garde des sceaux.</i> |
| M. le B ^{on} D'HAUSSEZ, <i>Min. de la marine.</i> | M. le C ^{te} DE GUERON-RANVILLE, <i>Min. des aff. ecclés. et de l'instruct. publique.</i> |
| M. DE MONTEBEL, <i>Ministre des finances.</i> | M. le B ^{on} CAPELLE, <i>Ministre des travaux publics.</i> |

Un arrêté de la Commission municipale, du 31 juillet 1830, nomma Commissaires provisoires :

- | | |
|---|---|
| M. DUPONT (de l'Eure), <i>à la justice.</i> | M. le B ^{on} BIGNON, <i>aux affaires étrang.</i> |
| M. le B ^{on} LOUIS, <i>aux finances.</i> | M. GUIZOT, <i>à l'instruction publique.</i> |
| M. le Gal C ^{te} GÉRARD, <i>à la guerre.</i> | M. PÉRIER (Casimir), <i>à l'intérieur et aux travaux publics.</i> |
| M. le C ^{te} DE RIGNY, <i>à la marine.</i> | |

M. le Duc d'Orléans, en qualité de Lieutenant-Général, nomma, le 3 août 1830, Commissaires provisoires :

- | | |
|--|---|
| M. le B ^{on} BIGNON, <i>à l'instruct. publique.</i> | M. GUIZOT, <i>à l'intérieur, en remplacement de M. PÉRIER (Casimir), Président de la Chambre des Députés.</i> |
| M. le M ^{al} C ^{te} JOURDAN, <i>aux affaires étrangères.</i> | |

Enfin, le 11 août, une ordonnance du Roi composa le Ministère comme il suit :

- | | |
|---|---|
| M. DUPONT (de l'Eure), <i>à la justice.</i> | M. GUIZOT, <i>à l'intérieur.</i> |
| M. le Duc DE BROGLIE, <i>à l'instruction publique.</i> | M. le B ^{on} LOUIS, <i>aux finances.</i> |
| M. le C ^{te} MOLÉ, <i>aux affaires étrangères.</i> | M. le C ^{te} SEBASTIANI, <i>à la marine.</i> |
| | M. le C ^{te} GÉRARD, <i>à la guerre.</i> |

En outre, MM. LAFITTE, PÉRIER (Casimir), DUPIN aîné et BIGNON furent nommés Ministres sans portefeuilles.

SECTION II.

CONSEIL - D'ÉTAT.

(Conseil-d'Etat. — Avocats aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.)

Composition du Conseil-d'Etat.

Le Conseil - d'Etat se compose des Princes de la famille Royale , lorsque le Roi juge à propos de le présider, et qu'il les y a appelés; des Ministres Secrétaires d'Etat; de Conseillers d'Etat; de Maîtres des requêtes; d'Auditeurs.

Les membres du Conseil-d'Etat sont en service ordinaire, en service extraordinaire, ou honoraires.

Le service ordinaire se compose :

Des Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs, employés aux travaux intérieurs et habituels des comités;

Un certain nombre de Conseillers-d'Etat et de Maîtres des requêtes en service extraordinaire peuvent être autorisés par le Roi à participer aux travaux des Comités et aux délibérations du Conseil.

Sont en service extraordinaire les Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs qui, cessant d'être compris dans le service ordinaire, sont appelés à des fonctions publiques hors du Conseil; les fonctionnaires publics auxquels, en récompense de leurs bons services, il plaît au Roi d'accorder ce titre; enfin ceux auxquels il lui plaît de le conserver, lors même qu'ils n'exerceraient plus de fonctions publiques.

Tout Conseiller d'Etat, Maître des requêtes ou Auditeur qui est appelé à des fonctions publiques hors du Conseil, cesse de faire partie du service ordinaire, s'il n'en est autrement ordonné.

Aucun Membre du Conseil-d'Etat ne peut cesser ses fonctions que par une ordonnance spéciale rendue sur le rapport du Garde-des-sceaux.

Le Secrétaire-général du Conseil-d'Etat jouit des honneurs et prérogatives des Membres du Conseil-d'Etat; il a rang et titre de Maître des requêtes. Au cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé dans les séances générales du Conseil-d'Etat par un Auditeur.

Les Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs en service ordinaire, sont distribués en quatre comités, savoir : 1^o le comité de législation et de justice administrative; 2^o le comité de la guerre et de la marine; 3^o le comité de l'intérieur et du commerce; 4^o le comité des finances.

Le nombre des Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs composant les

Par ordonnance du 2 novembre 1830, le Conseil des Ministres fut ainsi composé :

M. LAFITTE, <i>Ministre des fin. Président.</i> M. DUPONT (de l'Eure), <i>Garde des sceaux.</i> M. le M ^{al} C ^{te} GÉRARD, <i>Min. de la guerre.</i> M. le C ^{te} SÉBASTIANI, <i>Min. de la marine.</i>	M. le M ^{al} Mis MAISON, <i>Ministre des affaires étrangères.</i> M. le C ^{te} MONTALIVET, <i>Min. de l'intér.</i> M. MÉRILHOU, <i>Min. de l'instr. publique.</i>
--	---

Par autre ordonnance du 17 novembre, ont été nommés :

M. le C ^{te} SÉBASTIANI, <i>Ministre des affaires étrangères.</i> M. le C ^{te} D'ARGOUT, <i>Min. de la marine.</i>	M. le M ^{al} Duc DE DALMATIE, <i>Ministre de la guerre.</i>
---	--

Par ordonnance du 27 décembre, M. MÉRILHOU fut nommé *Garde des sceaux*, et M. BARTHE, *Ministre de l'instruction publique.*

Par ordonnance du 8 mars, M. le C^{te} D'ARGOUT, *Ministre de la marine*, est chargé par intérim du portefeuille de la justice.

Enfin, par ordonnance du 13 mars, le Ministère a été constitué tel qu'il se trouve aujourd'hui.

divers comités peut être augmenté selon les besoins du service, sur le rapport du Garde-des-Sceaux, sans que les limites déterminées par l'article 3 de l'ordonnance du 5 novembre 1828 puissent être dépassées.

Le Garde-des-Sceaux arrête la répartition des Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs dans chaque Comité.

Les honneurs attribués aux Conseillers-d'Etat en mission par le règlement sur les présences ne sont accordés qu'à ceux qui sont investis par le Roi d'une mission spéciale et temporaire.

Les Conseillers-d'Etat en service extraordinaire qui exercent des fonctions publiques dans les départemens, prennent le rang que leur assignent les fonctions dont ils sont revêtus.

Le Conseil-d'Etat est présidé par le Garde-des-Sceaux Ministre de la justice, ou par l'un des Ministres présens à la séance, ou, en leur absence, par le Conseiller-d'Etat doyen d'âge.

Les Ministres Secrétaires d'Etat président les comités du Conseil attachés à leur ministère. Un Conseiller-d'Etat, vice-président, est chargé, sous les ordres de chaque ministre, de diriger en son absence les délibérations du comité, d'en convoquer les membres, et de distribuer le travail; lorsque deux ou plusieurs comités sont réunis; la présidence, en l'absence des ministres, appartient au président du comité qui a la préséance selon l'ordre établi ci-dessus.

Forme des délibérations du Conseil-d'Etat pour le jugement des affaires contentieuses.

Aucun des membres du Conseil-d'Etat en service extraordinaire ne participe au jugement des affaires contentieuses.

Le Conseil-d'Etat ne délibère qu'autant que la moitié plus un de ses membres sont présens à la séance.

Le Conseil-d'Etat est présidé par le Garde-des-Sceaux, Ministre de la justice, ou, en son absence, par le Conseiller-d'Etat Vice-Président du Comité de législation et de justice administrative.

L'examen préalable des affaires contentieuses est fait par le Comité de législation et de justice administrative.

Le rapport en est fait en assemblée générale du Conseil-d'Etat, et en séance publique.

Les avocats des parties peuvent présenter des observations orales, après quoi l'affaire est mise en délibéré.

Les Conseillers-d'Etat qui n'assistent pas aux rapport et observations ci-dessus énoncés ne peuvent concourir au délibéré.

Lorsqu'il y a un recours au Conseil-d'Etat, contre une décision de l'un des Ministres, rendue après délibération du Comité attaché à son département, les membres de ce Comité ne peuvent participer au jugement de l'affaire.

Au commencement de chaque trimestre, le Ministre Président du Conseil-d'Etat désigne trois Maîtres des requêtes qui exercent les fonctions du ministère public. Dans chaque affaire, l'un d'eux est entendu.

Les Auditeurs de première classe au Conseil-d'Etat sont admis à exercer, concurremment avec les Maîtres des requêtes, les fonctions du ministère public près le Conseil-d'Etat.

Costume des membres du Conseil-d'Etat.

Les Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs portent l'habit coupé droit, bleu de Roi; avec broderie en soie, de deux branches de chêne et d'olivier, nuancé de bleu varié.

Les *Conseillers-d'Etat* portent la broderie sur le collet, le devant de l'habit, les paremens, l'écusson et baguette.

Les *Maîtres des requêtes* portent la broderie au collet, aux paremens, l'écusson et baguette.

Les *Auditeurs* un collet et baguette.

Les *Membres* du Conseil-d'Etat portent l'épée droite, poignée dorée, chapeau avec plumet noirs, gance en or.

CONSEILLERS-D'ÉTAT EN SERVICE ORDINAIRE. Messieurs,

- C^{te} BÉRENGER (C ✱), rue Taitbout, n. 20.
 B^{on} CUVIER (G O ✱), au Jardin du Roi.
 B^{on} de GÉRANDO (C ✱), impasse Férou, n. 7.
 ALLENT (C ✱), rue Castiglione, n. 8.
 B^{on} HÉLY-D'OISSEL (O ✱), rue des Fossés-St.-Germ.-l'Auxerrois, 29.
 C^{te} DUMAS (Mathieu) (G ✱), rue d'Astorg, n. 15.
 Chev. DE BREVANNES (O ✱), rue du Faubourg-Montmartre, n. 63.
 B^{on} DE FRÉVILLE (C ✱), rue de Provence, n. 56.
 MAILLARD ✱, rue Notre-Dame des Victoires, n. 14.
 SALVANDY ✱, rue Cassette, n. 30.
 Chev. TARBÉ DE VAUX-CLAIRS (O ✱), rue du Grand-Chantier, n. 4.
 M^{is} DE CAMBON ✱, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 36.
 V^{te} SIMÉON (O ✱), rue de Provence, n. 63.
 LECHAT (O ✱), rue Saint-Lazare, n. 88.
 KÉRATRY ✱, rue des Beaux-Arts, n. 9.
 C^{te} FERRI-PISANI, hôtel royal des Invalides.
 JACQUEMINOT, C^{te} de Ham (C ✱), rue Saint-Honoré, n. 404.
 GIROD (de l'Am) ✱, rue Saint-Germain-des-Prés, n. 15.
 BAUDE, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 9.
 RENOUARD, au Ministère de la Justice.
 THIERS ✱, rue Neuve-des-Capucines, n. 10.
 DUCHATEL (Tanneguy) ✱, rue de la Pépinière, n. 53.
 DENIS-LAGARDE ✱, rue de Grammont, n. 23.
 MACAREL, rue Belle-Chasse, n. 15.
 DEVAUX, quai Voltaire, n. 19.

Conseillers-d'État en service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux des Comités et aux délibérations du Conseil. Messieurs,

- S. S. B^{on} MOUNIER (G O ✱), rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 58.
 PASQUIER (Jules) (O ✱), *Dir.-gén. de la Caisse d'amort.* r. de l'Oratoire.
 HALGAN (C ✱), *Vice-Amiral*, rue de la Madeleine, n. 23.
 VILLEMAM (O ✱), *Prof. au Collège de France*, boul. St.-Denis, n. 20.
 CALMON (O ✱), *Directeur des Domaines*, aux Domaines.
 B^{on} HAXO (G O ✱), *Lieutenant-général*, rue St.-Honoré, n. 362.
 BOURSAIN (O ✱), *Directeur de la comptabilité des fonds au Ministère de la Marine*, rue de Rivoli, n. 34.
 B^{on} DELAIRE (O ✱), *Dir. du Contentieux du Trésor royal*, r. Duphot, 12.
 MIGNET ✱, *Garde des Archives au Ministère des affaires étrangères*, rue Neuve-des-Capucines, n. 10.
 DE RICHEMONT ✱, rue de Lille, n. 51.
 C^{te} D'AURE (O ✱), *Intendant militaire*, rue Joubert, n. 45.
 BÉRARD ✱, *Direct.-gén. des Ponts-et-Chaussées*, rue de Varennes, 26.
 C^{te} D'AUDIFFRET (Florimond) (O ✱), *Directeur de la Dette inscrite*, rue de la Paix, n. 17.
 C^{te} DE BONDY (C ✱), *Préfet de la Seine*, à l'hôtel de la préfecture.
 AUBERNON (O ✱), *Préfet de Seine-et-Oise*, à Versailles.
 DIDIER ✱, *Secrétaire général du Ministère de l'Intérieur*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 103.
 B^{on} DUPIN (O ✱), rue de l'Université, n. 10.

LEGRAND ✱, *Secrétaire-général de l'Administration des Ponts-et-Chaussées et des Mines*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 126.
 VIVIEN ✱, *Préfet de Police*, hôtel de la Préfecture.

Maîtres des Requêtes en service ordinaire. Messieurs,

JAUFFRET ✱, rue Royale, n. 18, au Marais.
 TABOUREAU (O ✱), quai Voltaire, n. 11.
 Vte de JANZÉ ✱, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 20.
 DE CHEVEIGNÉ ✱, rue d'Enfer, n. 62.
 Cte O'DONNELL ✱, rue de Grammont, n. 13.
 BRIÈRE ✱, rue de Bondi, n. 44.
 FLAUGERGUES ✱, rue de Lille, n. 45.
 B^{on} JANET (O ✱), quai Voltaire, n. 7.
 DUPARQUET, rue du Petit-Reposoir, n. 6.
 GENTY DE BUSSY ✱, rue de l'Université, n. 88 bis.
 COULMANN, rue de Gaillon, n. 15.
 SAINT-MARC GIRARDIN ✱, rue d'Enfer, n. 53.
 Vte d'HAUBERSART, rue Saint-Lazare, n. 31.
 TOURNOUER, rue de Verneuil, n. 43.
 DE CHASSELOUP-LAUBAT ✱, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 39.
 MOIROUD ✱, rue des Grands-Angustins, n. 5.
 GUIZOT (J. J.) ✱, rue Bleue, n. 17.

Maîtres des Requêtes en service extraordinaire, autorisés à prendre part aux travaux des comités et aux délibérations du Conseil.

Messieurs,

VINCENS ✱, *Chef de division au ministère du Commerce*, rue des Saints-Pères, n. 24.
 FILLEAU DE SAINT-HILAIRE (O ✱), *Directeur des colonies*, rue de Clichy, n. 3.
 B^{on} DEFFAUDIS (O ✱), *Chef de divis. au min. des Aff. étrang. r. Godot-de-Mauroy*, 30.
 DAVID (O ✱), *Sous-Directeur des Douanes*, rue Blanche, n. 9.
 MARTINEAU DES CHESNEZ (C ✱), *Directeur de la Comptabilité du ministère de la Guerre*, place Saint-Sulpice, n. 6.
 ANNÉE ✱, *Sous-Intendant militaire*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 24.
 BOURQUENEY ✱, *attaché au ministère des Affaires étrangères*, rue Joubert, n. 22.
 CORDIER (O ✱), *Membre de l'Institut*, rue de Seine, n. 25, Jardin du Roi.
 BEAUNIER ✱, *Inspecteur divisionnaire des mines*, rue Thérèse, n. 9.
 B^{on} RODIER (O ✱), *Directeur de la Comptabilité générale des finances*.
 MOREAU ✱, rue Rameau, n. 13.
 YMBERT (O ✱), *Chef de division au ministère de l'Intérieur*.
 PÉRIGNON, rue des Ecuries-d'Artois, n. 15.
 LEMERCIER, place Vendôme, n. 20.
 ZÉDÉ ✱, *Ingénieur de la marine*, rue des Saints-Pères, n. 20.
 LUCAS, *rue Neuve-de-la-Madelaine*, n. 2.
 GRÉTERIN ✱, *Directeur des Douanes*, rue de la Paix, n. 20.

Maître des Requêtes, Secrétaire général du Conseil-d'Etat.

M. HOCHET ✱, rue de l'Oratoire, hôtel de la Caisse d'Amortissement.

Auditeurs de première classe, autorisés à assister aux séances du Conseil-d'Etat. Messieurs,

D'Albon, <i>rue Bergère</i> n. 12.	De Marmier, <i>r. de la Ville-l'Evêque</i> , n. 30.
Frédy (Ernest), <i>r. Godot-de-Mauroy</i> , n. 34.	Bourlon (Ernest), <i>rue des Beaux-Arts</i> , 9.
Cauchy (Eugène), <i>au Luxembourg</i> .	Jouvencel, <i>rue de Verneuil</i> , n. 30.
Portal (Frédéric), <i>rue St-Honoré</i> , n. 370.	Marchand, <i>r. des Fossés-M.-le-Prince</i> , 49.

Auditeurs de seconde classe. Messieurs.

C ^{te} Anglès, <i>rue S.-Dominique-S.-G.</i> 17.	Brian, <i>rue de Genelle-St.-Germain</i> , 126, 126.
De Saully ✱, <i>rue des Moulins</i> , n. 19.	Germain, <i>rue des Jeûneurs</i> , n. 1 bis.
D'Etchegoyen-O'Connell, <i>rue Neuve-des-Capucines</i> , n. 12	François, <i>rue de la Jussienne</i> , n. 11.
De La Borderie, <i>rue Villedot</i> , n. 9.	Hély-d'Oissel, <i>r. des F.-S.-Germ.-l'Aux.</i> 29 ux. 29
De Septenville (Léon). <i>r. de Vaugirard</i> , 50.	Humann, <i>rue du Colombier</i> , n. 12.
Anthoine, <i>rue de l'Echiquier</i> , n. 29 bis.	De Mézy, <i>rue du Faub.-St.-Honoré</i> , n. 25, n. 25.
De Plancy, <i>rue du Helder</i> , n. 17.	Méchin (Lucien), <i>rue Bergère</i> , n. 7 bis. 7 bis.
Ternaux (Mortimer), <i>rue Montmartre</i> , 174.	Guilhem (Achille). <i>r. de Seine-S.-G.</i> , 68, 68.
	Montaud fils, <i>rue Louis-le-Grand</i> , n. 7. n. 7.

COMITÉS.

Répartition de Messieurs les Conseillers-d'Etat, Maîtres des requêtes et Auditeurs dans les quatre Comités.

Nota. Voir les demeures des Membres des Comités, page 68.

Comité de Législation et de Justice administrative (1).

Ce comité connaît de tout le contentieux de l'administration de tous les départemens, des mises en jugement des administrateurs et préposés, des conflits de juridiction entre l'autorité judiciaire et l'autorité administrative. Il exerce en outre les attributions précédemment assignées au Conseil des Prises. Il est présidé par S. G. le Garde-des-Sceaux, ou, en son absence, par le Conseiller-d'Etat Vice-Président du Comité. Le Secrétaire général du Conseil-d'Etat tient la plume.

Conseillers d'Etat. Messieurs,

GIROD (de l'Ain), <i>Vice-Président.</i>	Chev. TARBÉ (de Vaux-Clairs).
B ^{on} DE GÉRANDO.	C ^{te} FERRI-PISANI.
ALLENT.	MACAREL.
MAILLARD.	

Maîtres des Requêtes. Messieurs,

Jauffret.	Coulmann.	De Chasseloup-Laubat.
Brière.	V ^{te} d'Haubersart.	Moiroud.
B ^{on} Janet.		

Secrétaire.

M. Hochet, Maître des Requêtes, *Secrétaire-général du Conseil.*

Secrétaire suppléant.

M. Eugène de Plauard, *Archiviste du Conseil.*

Auditeurs. Messieurs,

D'Albon, <i>de 1^{re} classe.</i>	Brian, <i>de 2^e classe.</i>
Jouvencel, <i>idem.</i>	Humann, <i>idem.</i>
Marchand, <i>idem.</i>	Méchin (Lucien), <i>idem.</i>

Coumis-Greffier.

M. Girardin, *impasse Saint-Dominique d'Enfer*, n. 2.

Comité de la Guerre et de la Marine (2).

Ce Comité est présidé par les Ministres de la Guerre ou de la Marine, ou, en leur absence, par le Conseiller-d'Etat qu'ils ont désigné à cet effet. Il connaît de toutes les affaires que les Ministres, dont il dépend, jugent à-propos de lui confier.

(1) Ce comité s'assemble au palais du Louvre.

(2) Ce Comité s'assemble rue de l'Université, n. 61.

Conseillers-d'Etat en service ordinaire. Messieurs ;

C ^{te} DUMAS (Mathieu), <i>Vice-Président.</i>		DE SALVANDY.
Chev. DE BREVANNES.		C ^{te} JACQUEMINOT.

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité.

Messieurs ,

M. le Vice-Amiral HALGAN.		RICHEMONT.
B ^{on} HAXO.		C ^{te} D'AURE.
BOURSAINT.		B ^{on} DUPIN (Charles).

Maître des Requêtes en service ordinaire.

M. Genty de Bussy.

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité.

Messieurs ,

Filheu de Saint-Hilaire.		Année.		Pérignon.
B ^{on} Deffaudis.		Ymbert.		Zédé.
Martineau.				

Auditeurs. Messieurs.

De Marmier, <i>de 1^{re} classe.</i>		François, <i>de 2^e classe.</i>
De la Borderie, <i>de 2^e classe.</i>		Guilhem, <i>idem.</i>
De Septenville, <i>idem.</i>		

Secrétaires.

M. Parmentier, *Secrétaire, rue du Mail, n. 16.*
 M. Rousseau, *Secrétaire-Adjoint, rue de Bourbon, n. 6.*

Comité de l'Intérieur et du Commerce (1).

Ce Comité est présidé par le Ministre Secrétaire d'Etat de l'Intérieur, ou, en son absence, par le Conseiller-d'Etat qu'il a désigné à cet effet. Il prépare les projets de lois et de réglemens qui lui sont renvoyés par le Ministre, et connaît des affaires administratives que le Ministre, dont il dépend, juge à-propos de lui confier.

Conseillers-d'Etat en service ordinaire. Messieurs ,

B ^{on} CUVIER, <i>Vice-Président.</i>		KÉRATRY.
HÉLY-D'OISSEL.		BAUDE.
M ^{is} DE CAMBON.		DENIS-LAGARDE.
V ^{te} SIMÉON.		DEVAUX.

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité.

Messieurs ,

B ^{on} MOUNIER.		AUBERNON.
VILLEMAL.		DIDIÉR.
MIGNET.		LEGRAND.
BÉRARD.		VIVIEN.
C ^{te} DE BONDY.		

Maîtres des Requêtes. Messieurs ,

V ^{te} de Janzé.		Duparquet.		Saint-Marc-Girardin.
Flaugergues.		Tournouer.		Guizot (J. J.).

(1) Ce Comité s'assemble rue de Grenelle, faubourg St.-Germain, n. 103.

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité.

Messieurs,

Vincens.
Bourquency.

| Gordier.
| Beaunier.

| Moreau.
| Lucas.

Auditeurs. Messieurs,

De Frédy, *de 1^{re} classe.*
Cauchy (Eugène), *idem.*
C^{te} Anglès, *de 2^e classe.*
Etchegoyen-O'Connell, *idem.*

| Ternaux (Mortimer), *de 2^e classe.*
| De Plancy, *idem.*
| Hély-d'Oïssel (Antoine), *idem.*
| Germain, *idem.*

Secrétaires.

M. Boullée, *Secrétaire, rue Gaillon, n. 17.*

M. Paris, *Secrétaire-Adjoint, rue de Fourcy-Estrapade, n. 7.*

Comité des Finances (1).

Ce Comité est présidé par le Ministre Secrétaire d'Etat des Finances, ou, en son absence, par le Conseiller-d'Etat qu'il a désigné à cet effet. Il prépare les projets de lois et de réglemens, qui lui sont renvoyés par le Ministre, et connaît des affaires administratives que le Ministre, dont il dépend, juge à-propos de lui confier.

Conseillers-d'Etat en service ordinaire. Messieurs,

C^{te} BÉRENGER, *Vice-Président.*
B^{on} DE FRÉVILLE
LECHAT.

| THIERS.
| DUCHATEL (TanneGuy).

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité.

Messieurs,

PASQUIER (Jules).
CALMON.

| B^{on} DELAIRE.
| C^{te} D'AUDIFFRET (Florimond).

Maitres des Requêtes en service ordinaire. Messieurs,

Taboureau.

| De Cheveigné.

| C^{te} O'Donnell.

En service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux du Comité.

Messieurs,

David.

| B^{on} Rodier.

| Lemercier.

Auditeurs. Messieurs.

Portal (Frédéric).
De Bourlon.
Saulty.

| Anthoine.
| De Mézy.

Secrétaire.

M. Quenault, *rue Christine, n. 2.*

CONSEILLERS-D'ÉTAT EN SERVICE EXTRAORDINAIRE (2).

Messieurs,

C^{te} REINHARD (G O *), *ancien Ministre plénipotentiaire.*

ROYER-COLLARD *, *Professeur au Collège de France, r. d'Enfer, 20.*

B^{on} DURANT DE MAREUIL (G O *), *Min. plénipotent. à La Haye.*

(1) Ce Comité s'assemble à l'hôtel du Ministère des Finances.

(2) Voyez pages 68 et 69, MM. les Conseillers d'Etat en service extraordinaire, autorisés à participer aux travaux des Comités et aux délibérations du Conseil-d'Etat.

- B^{on} COSTAZ (O ✱), ancien Directeur-général des Ponts-et-Chaussées.
 S. S. le M^{is} D'ORVILLIERS (O ✱), rue Bassè-du-Reinpart, n. 12.
 S. S. le B^{on} DE BARANTE (O ✱), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 41 bis.
 B^{on} DE TALLEYRAND (O ✱), Préfet du Pas-de-Calais.
 FLURY ✱, ancien Chef de division au ministère des Affaires étrangères, rue Royale-Saint Honoré, n. 8.
 DUPLEIX DE MÉZY (C ✱), Membre de la Commission d'Indemnité du ministère des Affaires étrangères, Faubourg Saint-Honoré, n. 25.
 S. S. le C^{te} RICARD (G ✱), à l'École militaire.
 PICHON (O ✱), attaché au ministère des Aff. étrangères, rue Blanche, 5.
 C^{te} D'AUGIER, Vice-Amiral (G O ✱), rue Royale-S.-H., n. 6.
 B^{on} BOURJOT (O ✱), ancien Chef de division au ministère des Aff. étrang.
 B^{on} CAMUS-DUMARTROY (O ✱), ancien Préfet de la Haute-Garonne.
 C^{te} REDON DE BEAUPRÉAU (C ✱), Préfet maritime à Brest, retraité.
 B^{on} TUPINIER (O ✱), Directeur des Ports, r. des Champs-Élysées, 8.
 M^{is} D'AUDIFFRET (C ✱), Présid. à la Cour des Comptes, r. Mondovi, 2.
 VAUVILLIERS (O ✱), anc. Secrét.-gén. du min. de la Marine, r. Royale, 2.
 C^{te} DE CHARENCEY (O ✱), rue des Saints-Pères, n. 69.
 C^{te} VALÉE (G ✱), Lieut.-gén. d'Artillerie, r. St.-Dominique-S.-G. 11.
 V^{te} ROGNIAT (G ✱), Inspect.-gén. du Génie, rue de l'Université, 88 bis.
 V^{te} DE CAZES (O ✱), ex-Préfet du Tarn.
 B^{on} PELET ✱, rue des Champs-Élysées, n. 4.
 B^{on} DE LA BONNARDIÈRE (O ✱), Membre du Conseil général des hospices, rue Pierre-Sarrasin, n. 13.
 B^{on} FEUTRIER (O ✱), Préfet de l'Oise.
 B^{on} RENDU (C ✱), ex-Procureur-général près la Cour des Comptes, rue Saint-Honoré, n. 317.
 V^{te} DE VILLIERS DU TERRAGE (O ✱), ex-Préfet du Nord.
 B^{on} MALOUE (C ✱), Maître des comptes, rue Godot-de-Mauroy, n. 5.
 DE MALARTIC (O ✱), ex-Préfet de la Drôme.
 BOULA DE COULOMBIERS ✱, ex-Préfet, rue Saintonge, n. 19.
 S. S. le C^{te} ABRIAL (O ✱), rue Plumet, n. 18.
 B^{on} PATRY (O ✱), Membre de la Commission de liquidation de Saint-Domingue, rue Neuve-des-Mathurins, n. 40.
 POUYER (C ✱), Directeur du personnel au ministère de la Marine.
 Chev. DE BROVAL (O ✱).
 DUPIN père.
 B^{on} DUVAL (Maurice) ✱, Préfet des Basses-Pyrénées.
 FLEURY DE CHABOULON (O ✱).
 B^{on} MÉCHIN (C ✱), Préfet du Nord.
 B^{on} FAIN (C ✱), 1^{er} Secrétaire du Cabinet du Roi, au Palais-Royal.
 BOUVIER-DUMOLARD ✱, Préfet du Rhône.
 DUPOND-DELPORTE (O ✱), Préfet de la Seine-Inférieure.
 DE RIGNY (Edouard) (O ✱), Préfet d'Eure-et-Loir.

Maitres des Requêtes en service extraordinaire (1). Messieurs,

DE JESSAINT (O ✱), Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Denis.

(1) Voyez page 69, MM. les Maitres des Requêtes en service extraordinaire autorisés à participer aux travaux des comités et aux délibérations du conseil.

- PAULZE D'IVOY ✱, *ex-Préfet du Rhône.*
 M^{IS} DE PORTES ✱, rue Saint-Georges, n. 22.
 B^{ON} DEBONNAIRE DE FORGES ✱, *Membre de la Comm. de S.-Domingue*, r. du Bac, 87^{ac}, 87.
 B^{ON} BASTARD D'ESTANG (O ✱), *ex-Préfet du Cher.*
 B^{ON} DE GALZ DE MALVIRADE (O ✱), *ex-Secrétaire d'Ambassade.*
 S. S. le C^{TE} DE BRETEUIL (O ✱), rue de la Michodière, n. 8.
 DE FUMERON D'ARDEUIL (O ✱), *Préfet du département de l'Hérault.*
 CHALLAYE ✱, *Consul-général de France en Espagne.*
 CHOPPIN D'ARNOUVILLE (Augustin), *Préfet du Doubs.*
 JORDAN (Augustin) (O ✱), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2 bis.
 BALLYET ✱, *Intendant militaire*, rue Pigale, n. 9
 S. S. le C^{TE} DE SUSSY (C ✱), *Présid. de la Comm. des Monnaies*, hôtel des Monnaies
 CASSAING (O ✱), *Intendant militaire*, rue de la Planche, n. 3.
 B^{ON} THIRAT DE SAINT-AGNAN (O ✱), *Intendant militaire*, rue Jacob, n. 11. nnaies.
 B^{ON} BRUN DE VILLERET (C ✱), rue de l'Université, n. 51.
 ROSMAN (O ✱), *Chef de Div. au Min de l'Int.* boulevard Poissonnière, n. 18.
 C^{TE} JULES DE SAINT-CRICQ fils (O ✱), rue de Provence, n. 56.
 S. S. le C^{TE} DE GERMINY ✱, rue de l'Université, n. 22.
 B^{ON} DELAMARDELLE ✱, *Membre de la Commission de liquidation de l'indemnité*
attribuée aux anciens Colons de Saint-Domingue, rue de Hanovre, n. 21. emnité
 BESCHIEU DE LA SANCIE, rue du Faubourg Poissonnière, n. 87.
 DE LA VILLE DE MIREMONT ✱, *Insp.-gén. des prisons de France*, r. de Seine-S.-G. 51
 NAU DE CHAMPLouis ✱, *Préfet du Bas-Rhin.*
 B^{ON} CHEVALIER ✱, *ex-Préfet des Landes.* G. 51.
 V^{TE} HARMAND D'ABANCOURT (O ✱), *Prés. en la Cour des Comptes*, r. de Lille, n. 43.
 DESSOLE (O ✱), *ex-Préfet.*
 FLEURIAU (O ✱), *Capit. de vaiss. Secrét. du Cons. d'amir.* rue Godot-de-Mauroy, 42. n. 43.
 C^{TE} DE BOUBERS (O ✱), *Secrétaire-général du min. des Finances*, r. Caumartin, 30.
 ROTH (O ✱), *Ministre plénipotentiaire à Hambourg.* 42.
 BELLOC (O ✱), *1^{er} Secrétaire d'Ambassade à Rome.* 30.
 PETIET ✱, rue Godot-de-Mauroy, n. 28.
 BRENIER (O ✱), *Chef de la div. de la Compt. au min. des Aff. étrang.* au Ministère.
 HAINS ✱, *ex-Administrateur des Douanes.*
 BOGNE DE FAYE ✱, *ex-Préfet.* tère.
 BELLON, *Sous-Préfet de Pontoise.*
 DENIS-LAGARDE fils ✱, *Secrétaire-Rédacteur de la Chambre des Députés.*
 BOURSRY ✱, *Directeur de l'Administration des Contributions indirectes.*
 CONTE ✱, *Directeur de l'Administration des Postes.*
 LE BEUF (O ✱), *Directeur de la Comptabilité de la Grande-Chancellerie de la Légion-d'Honneur.*

CONSEILLERS D'ÉTAT HONORAIRES. Messieurs,

- C^{TE} BÉGOUEN (O ✱), au Havre.
 B^{ON} JORDAN, à Marseille.
 C^{TE} DUCHATEL (G O ✱), rue de la Pépinière, n. 53.
 V^{TE} JURIEU (C ✱), rue Royale Saint-Honoré, n. 9.
 C^{TE} DE LA BESNARDIÈRE (O ✱), rue de l'Université, n. 19.
 FOULLON D'ECOTIER ✱, rue Taitbout, n. 30.
 DE CHAUMONT DE LA GALAZIÈRE ✱, rue Neuve-des-Capucines, 9.
 B^{ON} ROUILLE D'ORFEUIL ✱, rue Neuve-des-Mathurins, 78.
 MONDRAGON DE PLUVAULT ✱, rue d'Autin, n. 3.
 CROMOT DE FOUGY ✱, rue de la Ville-l'Évêque, n. 31.
 V^{TE} DE FERNETY (G ✱), rue de Vaugirard, n. 50.
 FROC DE LA BOULAYE (O ✱), rue de la Ville-l'Évêque, n. 39.
 HERMAN (C ✱), rue Miroménil, n. 2.

V^{te} DE TABARIÉ (O ✱), rue de Belle-Chasse, n. 12.
 C^{te} DE PANCEMONT ✱.
 JUIN DE SIRAN, à Montpellier.
 M^{is} AMELOT DU GUÉPÉAN ✱, rue du Cherche-Midi, n. 25.
 BERGASSE.
 LANGLOIS D'AMILLY ✱.
 DEVAISNES, *ancien Préfet*.
 B^{on} POYFERRÉ DE CÈRE (O ✱).

Maîtres des Requêtes Honoraires,

Messieurs,

ROUX ✱, rue de Rivoli, n. 50.
 Chev. JAUBERT (Amédée) ✱, rue Pelletier, n. 18.
 C^{te} DE MALEVILLE (O ✱), rue de Bourbon, n. 4.
 B^{on} JOLY DE FLEURY ✱, rue Royale-Saint-Honoré, n. 9.
 DE LACHÈZE-MUREL ✱, rue des Saints-Pères, n. 31.
 V^{te} D'ARLINCOURT ✱, rue du Rocher, n. 26.
 LEBLANC DE CASTILLON, à Aix.
 ANISSON DUPÉRON ✱, rue d'Anjou-St-Honoré, 43.
 D'ARLINCOURT (*Charles*) ✱, rue Duphot, n. 16.
 PRUGNON, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 23.
 JOURDAN (O ✱).
 M^{is} DE MALETESTE (O ✱), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 17.
 DE COLLENEL ✱, rue Vivienne, n. 22.
 C^{te} DE MONTIGNY, rue de la Pépinière, n. 31.
 FOREST ✱, rue Cassette, n. 16.
 V^{te} DE CHABROL (Edouard), rue Saint-Lazare, n. 32.
 C^{te} DE WATERS (O ✱).
 FOUBIER-D'HINCOURT (C ✱), rue de Belle-Chasse, n. 22.

Auditeurs en service extraordinaire. Messieurs,

1^{re} classe. | C^{te} de Latour-Maubourg (Septime) ✱, *Secrétaire d'Ambassade*, à Vienne.
 2^e classe. | N.

BUREAUX DU CONSEIL D'ÉTAT.

Secrétariat général, palais du Louvre.

M. Pierson, *Chef des bureaux*, rue de Tournon, n. 29.

Archives, Galerie du Louvre.

M. Eugène de Planard ✱, *Archiviste*, rue de Louvois, n. 10.

M. Renouf, *Archiviste honoraire*, rue des Fossés-St.-Germain-l'Auxerrois, n. 30.

Huissiers attachés à la Cour de Cassation, exploitans près le Conseil-d'Etat.

Messieurs,

Vaquez, rue du Four-St.-Germain, n. 27.	Boulet, rue St.-Sauveur, n. 1.
Leclerc, rue de la Mortellerie, n. 151.	Goix, rue Montmartre, n. 39.
Maguet, rue St.-Denis, 247.	Cabil, quai de la Grève, n. 78.
Faiola, rue des Bourdonnais, n. 10.	Cauet, rue de Touraine-St.-Germain, n. 5.

Huissiers audienciers. Messieurs,

Louge (Ed.), rue des Moineaux, n. 19. | Dache, rue de Bourbon, n. 6.

ORDRE DES AVOCATS

AUX CONSEILS DU ROI ET A LA COUR DE CASSATION (1).

Dates des réceptions.	Messieurs ,
1789. . .	<i>Molinier de Montplanqua</i> ✱, <i>Doyen</i> , rue Saint-Antoine, n. 71.
1791. . .	<i>Coste</i> , rue Neuve-Saint-Augustin, n. 28.
1800. . .	<i>Sirey</i> , rue de Tournon. n. 4. <i>Jousselin</i> ✱, rue Thibautodé, n. 10.
1813. . .	<i>Marie</i> , rue Louis-le-Grand, n. 3. <i>Guichard fils</i> , rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 12. <i>Gueny</i> , rue des Deux-Ecus, n. 15.
1814. . .	<i>Flacon Rochelle</i> ✱, rue Sainte-Anne, n. 67. <i>Teysseyrre</i> , rue des Grands-Augustins, n. 5.
1817. . .	<i>Scribe</i> , rue Hautefeuille, n. 15.
1818. . .	<i>Jacquemin</i> , rue Sainte-Avoye, n. 10.
1819. . .	<i>Vildé</i> , rue d'Orléans, n. 7, au Marais. <i>Petit de Gatines</i> , rue Montmartre, n. 68. <i>Roger</i> , rue des Marais-Saint-Germain, n. 18.
1820. . .	<i>Garnier</i> , quai Saint-Michel, n. 25. <i>Beguïn-Billecoq</i> , rue Neuve-Saint-Roch, n. 32. <i>Roullhier</i> ✱, rue de Harlay, n. 2.
1821. . .	<i>Piel</i> , rue de Louvois, n. 4.
1822. . .	<i>Godart de Saponay</i> , rue des Grands-Augustins, n. 21.
1823. . .	<i>Teste-Lebeau</i> , rue de l'Université, n. 25. <i>Cotelle</i> , rue Saint-André-des-Arcs, n. 53. <i>Dalloz</i> ✱, rue Hautefeuille, n. 13. <i>Maudaroux-Verlamy</i> , rue des Poitevins, n. 2. <i>Rogron</i> , rue de Dnras, faubourg Saint-Honoré, n. 10.
1824. . .	<i>Berton</i> , rue Vivienne, n. 2. <i>Huard</i> , rue Rameau, n. 6. <i>Paradis</i> , boulevard Poissonnière, n. 15. <i>Jouhaud</i> , rue de Provence, n. 13.
1826. . .	<i>Bruzard</i> , passage des Petits-Pères, n. 8. <i>Valton</i> , rue Saint-Florentin, n. 13. <i>Bohain</i> , rue Montholon, n. 18. <i>Chauveau-Lagarde fils</i> , rue Jacob, n. 20.
1827. . .	<i>Huel</i> , rue du Port-Mahon, n. 7. <i>Bénard</i> , rue Neuve-de-Luxembourg, n. 28. <i>Grandjean-Delisle</i> , rue du Gros-Chenêt, n. 2. <i>Martin</i> , rue Saint-Honoré, n. 315. <i>Deloche</i> , rue de Belle-Chasse, n. 12. <i>Latruffe-Montmeylian</i> , rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 5.

(1) INDÉPENDAMMENT des attributions exclusives qui ont été conférées aux avocats aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation, par les lois et réglemens de leur institution, Ils ont exclusivement le droit, à défaut des parties elles-mêmes, de signer, *en matière contentieuse*, tous mémoires et réclamations adressés aux ministères, et aux administrations et directions générales qui en dépendent.

Ils ont seuls l'entrée dans les bureaux pour la poursuite des affaires de cette nature. (ARRÊTÉS des Ministres de la Justice, des Finances et de l'Intérieur, des 29 septembre 1823, 15 mai et 22 juillet 1824; Instruction du Directeur-général de l'enregistrement et des domaines, du 7 septembre 1824; Arrêté du Ministre de l'Intérieur, du 10 janvier 1831, qui règle le mode d'exécution de celui du 22 juillet 1824.)

Les Mêmes dispositions s'appliquent AU CONTENTIEUX DE L'INDEMNITÉ. (Circulaire du Ministre des finances aux Préfets, du 7 septembre 1825, 24^e question).

1828. . . *Parrot*, rue de Seine-Saint-Germain, n. 49.
 1829. . . *Dubois*, rue de l'Odéon, n. 24.
 Renard, rue de Tournon, n. 7.
 Le Large, rue Montmartre, n. 78.
 Chevalier, place du Panthéon, n. 4.
 Moreau, rue de Ménars, n. 10.
 1850. . . *Lanvin*, rue de Savoie, n. 15.
 Firbach, rue de La Bruyère, n. 6.
 Miltre, rue Christine, n. 3.
 Cremeux, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 29.
 Chauveau (Adolphe), rue de Condé, n. 28.
 Ripault, rue Saint-Sevrin, n. 30.
 Lacoste, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 93.
 Gayet, rue Mont-Thabor, n. 16.
 1851. . . *Fichet*, rue Sainte-Apolline, n. 9.
 Desclaux, rue Saint-André-des-Arcs, n. 68.
 Lctendre de Tourville, rue Guénégaud, n. 25.
 Gatine, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 8.
 Dèche, rue du Colombier, n. 9.

Conseil de l'Ordre. Messieurs,

<i>Scribe</i> , Président.	<i>Cotelle</i> .
<i>Dalloz</i> , 1 ^{er} Syndic.	<i>Rogron</i> .
<i>Gueny</i> , 2 ^e Syndic.	N.
<i>Godard de Saponay</i> , Secrétaire-Trésorier.	N.
<i>Teste-Lebeau</i> .	N.

Bécard, Receveur de l'enregistrement des actes du Conseil, grande salle du Palais de Justice, ou rue des Prouvaires, n. 10.

Imprimeur de l'Ordre.

A. GUYOT, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 37.

CHAPITRE III.

CHAMBRE DES PAIRS,

Au Palais du Luxembourg, rue de Vaugirard.

(*Nota.* La présente liste ne contient què les noms de MM. les Pairs ayant en ce moment séance à la Chambre.)

Pairs.

S. S. le B^{on} PASQUIER, *Président.*

S. A. R. Mgr. le Duc d'ORLÉANS,

S. A. R. Mgr. le Duc de NEMOURS,

S. A. R. Mgr. le Prince de JOINVILLE,

S. A. R. Mgr. le Duc d'AUMAËLE,

S. A. R. Mgr. le Duc de MONTPENSIER,

} *Princes du Sang.*

Leurs Seigneuries (par ordre de création de la pairie.)

Du 4 juin 1814.

Duc de CRUSSOL-D'UZÈS.

Duc de LA TRÉMOILLÉ.

Duc de BRISSAC.

Duc de RICHELIEU.

Duc de GRAMONT.

Duc de MORTEMART.

Duc de NOAILLES.

Duc de FITZ-JAMES.

Duc de BRANÇAS.

Duc de VALENTINOIS.

Duc de DURAS.

Duc de LA ROCHEFOUCAULD.

Duc de CLERMONT-TONNERRE.

Duc de CHOISEUL.

Duc de COIGNY.

Prince Duc de TALLEYRAND.

Duc de BROGLIE.

Duc de MONTMORENCY.

Duc de BEAUMONT.

Duc de MAILLÉ.

Duc de LA FORCE.

Duc de CASTRIES.

Prince Duc de POIX.

Duc de DOUBEAUVILLE.

Duc de PÉRIGORD.

M^{al} Duc de TARENTE.

M^{al} Duc de REGGIO.

C^{te} ABRIAL.

M^{is} BARTHÉLEMY.

M^{is} de MARBOIS.

M^{is} de CHASSELOUP-LAUBAT.

C^{te} CHOLET.

C^{te} de CORNET.

C^{te} DAVOUS.

M^{is} de CROIX.

C^{te} DESTUTT DE TRACY.

C^{te} d'HAUBERSART.

C^{te} DU PUY.

C^{te} EMMERY.

M^{is} de JAUCOURT.

C^{te} KLEIN.

C^{te} LANJUINAIS.

M^{is} de LAPLACE.

C^{te} LECOUTEUX DE CANTELEU.

C^{te} LEMERCIER.

M^{is} de MALEVILLE.

C^{te} de MONBADON.

C^{te} PÉRÉ.

C^{te} de RICHEBOURG.

C^{te} de SAINTE-SUZANNE.

C^{te} de CHABRILLAN.

M^{is} de SÉMONVILLE.

C^{te} SOULÈS.

C^{te} de TASCHER.

Duc de VALMY.

C^{te} de VAUBOIS.

M^{al} M^{is} MAISON.

Duc de FELTRE.

M^{is} de LA TOUR-DU-PIN-MONTAUBAN.

C^{te} de VAUDREUIL.

Du 17 août 1815.

Mis d'ALIGRE.
 Duc d'AUMONT.
 Duc d'AVARAY.
 Duc d'ISTRIE.
 C^{te} de BOISSY-D'ANGLAS.
 Mis de BOISGELIN.
 Mis de BOISSY DU COUDRAY.
 Bon BOISSEL DE MONVILLE.
 Mis de BRÉZÉ.
 Prince Duc de BAUFFREMONT.
 Mal Duc de BELLUNE.
 C^{te} du CAYLA.
 C^{te} de CASTELLANE.
 C^{te} de CHOISEUL-GOUFFIER.
 C^{te} de CONTADES.
 Duc de CRILLON.
 Duc de CARAMAN.
 C^{te} COMPANS.
 C^{te} de DURFORT.
 Duc de DALBERG.
 Mis de BIRON.
 Mis de LA GUICHE.
 C^{te} d'HAUSSONVILLE.
 Mis de CRILLON.
 Mis d'AUX-LALLY.
 Duc de MONTÉBELLO.
 Mis de LOUVOIS.
 V^{te} de SÉGUR-LAMOIGNON.
 Mis de LAURISTON.
 Mis de MORTEMART.
 C^{te} MOLÉ.
 Mis de MATHAN.
 Mis de MUN.
 Abbé Duc de MONTESQUIOU.
 C^{te} de NOÉ.
 Mis d'ORVILLIERS.
 Mis d'OSMOND.
 Mis de RAIGECOURT.
 Bon de LA ROCHEFOUCAULD.
 Mis de ROUGÉ.
 C^{te} RICARD.
 C^{te} de LA ROCHE-AYMON.
 Duc de SARRAN.
 Bon SEGUIER.
 C^{te} de SAINT-PRIEST.
 Mis de TALARU.
 Mis de VENCE.
 Mis de VÉRAC.
 V^{te} de MOREL-VINDÉ.

*Du 17 septembre 1815.*C^{te} de LYNCH.*Du 10 juillet 1816.*

Duc de MASSA.

Du 31 janvier 1818.

Duc DECAZES.

Du 5 mars 1819.

Mis d'ANGOSSE.
 C^{te} d'ARGOUT.
 Mis d'ARAGON.
 Mis d'ARAMON.
 Bon de BARANTE.
 C^{te} BEKER.
 C^{te} de BASTARD.
 C^{te} BELLIARD.
 C^{te} de BÉRENGER.
 Mal Duc de CONÉGLIANO.
 C^{te} CLAPARÈDE.
 C^{te} CHAPTAL.
 Mis de CATELLAN.
 Duc de CADORE.
 C^{te} CORNUDET.
 Bon DUBRETON.
 C^{te} d'ARJUZON.
 C^{te} DEJEAN.
 Mis de DAMPIERRE.
 C^{te} de GERMINY.
 C^{te} d'HUNOLSTEIN.
 V^{te} d'HOUDETOT.
 Mal C^{te} JOURDAN.
 C^{te} de LAFOREST.
 C^{te} de LATOUR-MAUBOURG.
 C^{te} de MONTALEMBERT.
 C^{te} MAURICE MATHIEU DE LA REDORTE.
 Bon MOUNIÈR.
 C^{te} MOLLIER.
 C^{te} de MONTALIVET.
 C^{te} de MARESCOT.
 C^{te} de MONTESQUIOU.
 C^{te} de PONTÉCOULANT.
 Duc de PLAISANCE.
 Mis de PANGE.
 C^{te} PELET DE LA LOZÈRE.
 C^{te} PORTALIS.
 C^{te} REILLE.
 C^{te} RAMPON.
 C^{te} de SPARRE.
 Mis de SAINT-SIMON.
 C^{te} de SUSSY.
 Mal Duc de TRÉVISE.
 Mis de TALHOUET.
 Vice-Amiral C^{te} TRUGUET.
 Vice-Amiral C^{te} VERHUELL.
 C^{te} de LA VILLEGONTIER.
 C^{te} de SAINTE-AULAIRE.

*Du 21 novembre 1819.*C^{te} CLÉMENT DE RIS.C^{te} FABRE DE L'AUDE.

Duc de PRASLIN.

C^{te} de SEGUR.*Du 24 avril 1821.*

Bon de BEURNONVILLE.

Du 24 septembre 1821.

Bon PASQUIER.

*Du 25 octobre 1821.*C^{te} SIMÉON.*Du 13 décembre 1821.*

Bon PORTAL.

C^{te} ROY.*Du 12 février 1823.*C^{te} de LAGARDE.*Du 9 octobre 1823.*Mal C^{te} MOLITOR.C^{te} de BORDESSOULLE.C^{te} GUILLEMINOT.C^{te} BOURKE.*Du 23 décembre 1823.*

Bon de GLANDEVÈS.

C^{te} de PUYSEGUR.V^{te} DODE DE LA BRUNERIE.V^{te} DUBOUCHAGE.

Mis de COISLIN.

C^{te} de TOURNON.C^{te} de BRETEUIL.C^{te} CHABROL DE CROUSOL.C^{te} d'ORGLANDES.V^{te} LAINÉ.C^{te} de VOGÜÉ.

Mis de RASTIGNAC.

C^{te} de COURTARVEL.C^{te} d'AMRUGEAC.C^{te} Donatien de SESMAISONS.*Du 13 août 1830.*

Mal Duc de DALMATIE.

Amiral Bon DUPERRÉ.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES PAIRS DE FRANCE.

ABRIAL (C^{te}), rue Plumet, n. 18.ALIGRE (M^{is} d'), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 27.AMRUGEAC (C^{te} Louis d'), rue de Lille, n. 95.ANGOSSE (M^{is} d'), rue Pigale, n. 21.ARAGON (M^{is} d'), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 54.ARAMON (M^{is} d'), rue St.-Dominique, n. 78.ARGOUT (C^{te} d'), au Ministère du Commerce et des Travaux publics.ARJUZON (C^{te} d'), place Vendôme, n. 8.

AUMONT (Duc d'), rue Plumet, n. 29.

AUX-LALLY (M^{is} d'), rue Roquépine, n. 10.

AVARAY (Duc d'), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 85.

BARANTE (B^{on} de), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 41 *1er*.BARTHÉLEMY (M^{is} de), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 52.BASTARD (C^{te} de), rue des Saints-Pères, n. 13.

BAUFFREMONT (Prince Duc de), rue de la Chaussée-d'Antin, 53.

BEAUMONT (Duc de), rue de Varennes, n. 14.

BEKER (C^{te}), rue Favart, n. 4.BELLIARD (C^{te}), rue du Faubourg St.-Honoré, n. 33.

BELLUNE (Mal Duc de), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 58.

BERENGER (C^{te} Raymond de), rue de Grenelle-St.-Germ., n. 109.BEURNONVILLE (B^{on} de), rue du Faubourg-St.-Honoré, n. 57.BIRON (M^{is} de), rue de Louis-le-Grand, n. 23.BOISGELIN (M^{is} de), place du Palais-Bourbon, n. 89.BOISSEL DE MONVILLE (B^{on}), rue Neuve-Belle-Chasse, n. 7.BOISSY-D'ANGLAS (C^{te} de), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 15.BOISSY DU COUDRAY (M^{is} de), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 32.BORDESSOULLE (C^{te} de), rue des Saints-Pères, n. 13.BOURKE (C^{te}), rue de Richelieu, n. 79.

BRANCAS (Duc de), rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 32.

- BRETEUIL (C^{te} de), rue de la Michodière, n. 8.
 BRÉZÉ (M^{is} de), rue de Varennes, n. 12.
 BRISSAC (Duc de), rue du Regard, n. 3.
 BROGLIE (Duc de), rue de l'Université, n. 90.
 CADORE (Duc de), rue de Varennes, n. 10.
 CARAMAN (Duc de), rue de Grenelle, n. 85.
 CASTELLANE (M^{is} de), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 37.
 CASTRIES (Duc de), rue de Varennes, n. 22.
 CATELLAN (M^{is} de), rue Louis-le-Grand, n. 20.
 CAYLA (C^{te} du), rue de la Madeleine, n. 47.
 CHABRILLAN (C^{te} de), rue du Bac, n. 42.
 CHABROL DE CROUSOL (C^{te}), rue Jacob, n. 14.
 CHAPTAL (C^{te}), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 88.
 CHASSELOUP-LAUBAT (M^{is} de), rue Bergère, n. 11.
 CHOISEUL (Duc de), rue Joubert, n. 37.
 CHOISEUL-GOUFFIER (C^{te} de), place S.-André-des-Arcs, n. 30.
 CHOLET (C^{te}), rue Royale, n. 4.
 CLAPARÈDE (C^{te}), rue d'Aguesseau, n. 9.
 CLÉMENT-DE-RIS (C^{te}), rue de Vaugirard, n. 52 *bis*.
 CLERMONT-TONNERRE (Duc de), rue de Grenelle-St.-G. n. 105.
 COIGNY (Duc de), rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 103.
 COISLIN (M^{is} de), rue de Bourgogne, n. 19 *bis*.
 COMPANS (C^{te}), rue Saint-Lazare, n. 7 *bis*.
 CONEGLIANO (M^{al} Duc de), rue Montholon, n. 8.
 CONTADES (C^{te} de), rue de Madame, n. 7.
 CORNET (C^{te} de), rue d'Enfer-St.-Michel, n. 44.
 CORNUDET (C^{te}), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 90.
 COURTARVEL (C^{te} de), rue des Petits-Augustins, n. 5.
 CRILLON (Duc de), place de la Concorde, n. 10.
 CRILLON (M^{is} de), place de la Concorde, n. 10.
 CRUSSOL-D'UZÈS (Duc de), rue Saint-Dominique-St.-G., n. 63.
 DALBERG (Duc de), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 25.
 DALMATIE (M^{al} Duc de), au Ministère de la guerre.
 DAMPIERRE (M^{is} de), rue de Lille, n. 75.
 DAVOUS (C^{te}), rue Saint-Louis, n. 16, au Marais.
 DECAZES (Duc), rue Saint-Dominique, n. 11.
 DE CROIX (M^{is}), rue de la Chaise, n. 3.
 DEJEAN (C^{te}), rue de l'Université, n. 17.
 DESTUTT DE TRACY (C^{te}), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 38.
 DODE (V^{te}), rue Caumartin, n. 24.
 DOUDEAUVILLE (Duc de), rue de Varennes, n. 33.
 DUBOUCHAGE (V^{te}), rue Saint-Honoré, n. 366.
 DUBRETON (B^{on}), rue de Lille, n. 73.
 DUPERRÉ (Amiral B^{on}), rue Pigale, n. 28.
 DU PUY (C^{te}), rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 62.
 DURAS (Duc de), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 130.
 DURFORT (C^{te} de), rue de la Ville-l'Évêque, n. 3.
 EMMERY (C^{te}), rue du Colombier, n. 26.
 FABRE DE L'AUDE (C^{te}), rue de Vaugirard, n. 34.
 FELTRE (Duc de), rue de la Barouillère, n. 10.
 FITZ-JAMES (Duc de), rue de Bourgogne, n. 34.

- GERMINY (C^{te} de), rue Neuve-dé-Luxembourg, n. 9.
 GLANDEVÈS (B^{on} de), rue Royale, n. 6.
 GRAMONT (Duc de), rue Saint-Dominique, faub. St.-G., n. 103.
 GUILLEMINOT (C^{te}), rue de l'Université, n. 61.
 HAUBERSART (C^{te} d'), rue Saint-Lazare, n. 37.
 HAUSSONVILLE (C^{te} d'), rue St.-Dominique-St.-Germ. n. 81.
 HOUDETOT (V^{te} d'), rue de Londres, n. 17.
 HUNOLSTEIN (C^{te} d'), rue Basse-du-Rempart, n. 62.
 ISTRIE (Duc d'), rue de Varennes, n. 11.
 JAUCOURT (M^{is} de), rue de la Pépinière, n. 31.
 JOURDAN (M^{al} C^{te}), *Secrétaire*, à l'hôtel des Invalides.
 KLEIN (C^{te}), rue de Lille, n. 87.
 LA FORCE (Duc de), rue de Grenelle-St.-G., n. 105.
 LA FOREST (C^{te} de), rue de Belle-Chasse, n. 15.
 LA GARDE (C^{te} de), rue Taranne, n. 27.
 LA GUICHE (M^{is} de), rue St.-Dominique-St.-G. n. 17.
 LAINÉ (V^{te}), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 23.
 LANJUINAIS (C^{te}), *Secrétaire*, rue du Bac, n. 34.
 LAPLACE (M^{is} de), rue des Trois-Frères, n. 13.
 LA ROCHE-AYMON (C^{te} de), rue de Tournon, n. 4.
 LA ROCHEFOUCAULD (Duc de), rue de Grenelle-St.-Germ. n. 99.
 LA ROCHEFOUCAULD (B^{on} de), rue de Babylone, n. 10.
 LATOUR-DU-PIN-MONTAUBAN (M^{is} de), rue de Sèvres, n. 83.
 LATOUR-MAUBOURG (C^{te} de), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 16.
 LA TRÉMOILLE (Duc de), place Vendôme, n. 23.
 LAURISTON (M^{is} de), rue Laffitte, n. 3.
 LA VILLEGONTIER (C^{te} de), au Palais-Bourbon.
 LECOUTEULX DE CANTELEU (C^{te}), rue Neuve-des-Mathurins, n. 78.
 LEMERCIER (C^{te}), rue du Cherche-Midi, n. 17.
 LOUVOIS (M^{is} de), rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 110.
 LYNCH (C^{te} de), rue Taranne, n. 16.
 MAILLÉ (Duc de), rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 70.
 MAISON (M^{al} M^{is}), rue Richer, n. 8.
 MALEVILLE (M^{is} de), rue du Cherche-Midi, n. 34.
 MARBOIS (M^{is} de), rue du Chemin-du-Rempart, n. 1.
 MARFECOT (C^{te} de), rue de Grenelle-St.-Germ., n. 52.
 MASSA (Duc de), rue de Choiseul, n. 23.
 MATHAN (M^{is} de), rue Chanchat, n. 6.
 MAURICE MATHIEU DE LA REDORTE (C^{te}), rue St.-Florentin, n. 7.
 MOLÉ (C^{te}), place de la Ville-l'Évêque, n. 27.
 MOLITOR (M^{al} C^{te}), rue du Marché-d'Aguesseau, n. 6.
 MOLLIER (C^{te}), quai d'Orsay, n. 9.
 MONBADON (C^{te} de), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 126.
 MONTALEMBERT (C^{te} de), rue de l'Université, n. 11.
 MONTALIVET (C^{te} de), au Ministère de l'Instruct. pub. et des Cultes.
 MONTÉBELLO (Duc de), rue du Faubourg-St.-Honoré, n. 52.
 MONTESQUIOU (l'Abbé Duc de), rue du Faub.-St.-Honoré, n. 85.
 MONTESQUIOU (C^{te} de), rue de Monsieur, n. 12.
 MONTMORENCY (Duc de), rue de l'Université, n. 80.
 MOREL-VINDÉ (V^{te} de), boulevard de la Madeleine, n. 11.
 MORTEMART (Duc de), rue de Lille, n. 92.

- MORTEMART (M^{is} de), *Secrétaire*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 30.
 MOUNIER (B^{on}), rue Saint-Dominique-St-Germain, n. 58.
 MUN (M^{is} de), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 40.
 NOAILLES (Duc de), rue de Lille, n. 74.
 NOÉ (C^{te} de), rue de l'Université, n. 5.
 ORGLANDES (C^{te} d'), rue du Faub.-St.-Honoré, n. 47.
 ORVILLIERS (M^{is} d'), rue Basse-du-Rempart, n. 12.
 OSMOND (M^{is} d'), rue d'Anjou, n. 4.
 PANGE (M^{is} de), rue de Varennes, n. 29.
 PASQUIER (B^{on}), *Président*, au palais du Petit-Luxembourg.
 PELET DE LA LOZÈRE (C^{te}), rue des Champs-Élysées, n. 4.
 PERÉ (C^{te}), rue de Sèvres, n. 4.
 PÉRIGORD (Duc de), rue Saint-Dominique, n. 93.
 PLAISANCE (Duc de), *Secrétaire*, rue du Chemin-du-Rempart, n. 1.
 POIX (Prince Duc de), place Bauveau, n. 90.
 PONTÉCOULANT (C^{te} de), rue Neuve-Sainte-Croix, n. 14.
 PORTAL (B^{on}), rue Saint-Honoré, n. 370.
 PORTALIS (C^{te}), place Royale, n. 4.
 PRASLIN (Duc de), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 105.
 PUYSEGUR (C^{te} de), rue de Grenelle-St.-Germ. n. 118.
 RAIGECOURT (M^{is} de), rue du Pot-de-Fer, n. 22.
 RAMPON (C^{te}), rue Duphot, n. 15.
 RASTIGNAC (M^{is} de), rue de Varennes, n. 33.
 REGGIO (M^{al} Duc de), rue Saint-Lazare, n. 86.
 REILLE (C^{te}), rue de Lille, n. 98.
 RICARD (C^{te}), rue de l'Université, n. 113.
 RICHEBOURG (C^{te} de), rue de Verneuil, n. 56.
 RICHELIEU (Duc de), rue Neuve-des-Mathurins, n. 66.
 ROUGÉ (M^{is} de), rue de Varennes, n. 19.
 ROY (C^{te}), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 66.
 SABRAN (Duc de), rue de Varennes, n. 4.
 SAINTE-AULAIRE (C^{te} de), rue de Lille, n. 78.
 SAINTE-SUZANNE (C^{te} de), rue St-Dominique-St-Germ. n. 59.
 SAINT-PRIEST (C^{te} de), rue de Lille, n. 54.
 SAINT-SIMON (M^{is} de), rue Saint-Dominique, n. 77.
 SÉQUIER (B^{on}), *Vice-Président*, rue Pavée-St-André-des-Arcs, n. 16.
 SÉGUR (C^{te} de), rue de Lille, n. 55.
 SÉGUR-LAMOIGNON (V^{te} de), rue de la Ville-l'Evêque, n. 9.
 SÉMONVILLE (M^{is} de), *Grand-Référendaire*, au palais du Luxembourg.
 SEMAISONS (C^{te} Donatien de), rue de Vaugirard, n. 54.
 SIMÉON (C^{te}), rue de Provence, n. 63.
 SOULÈS (C^{te}), rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 112.
 SPARRE (C^{te} de), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 91.
 SUSSY (C^{te} de), quai Conti, à l'hôtel des Monnaies.
 TALARU (M^{is} de), rue de Grenelle-St.-Germ., n. 87.
 TALHOÛËT (M^{is} de), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 66.
 TALLEYRAND (Prince Duc de), rue Saint-Florentin, n. 2.
 TARENTE (M^{al} Duc de), r. de Lille, au palais de la Légion-d'Honneur.
 TASCHER (C^{te} de), rue Saint-Guillaume-St.-Germain, n. 23.
 TOURNON (C^{te} de), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 58.
 TRÉVISE (M^{al} Duc de), rue du Faub.-Saint-Honoré, n. 126.

- TRUGUET (Vice-Amiral C^{te}), rue Matignon, n. 8.
 VALENTINOIS (Duc de), rue Saint-Lazare, n. 86.
 VALMY (Duc de), rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 54.
 VAUBOIS (C^{te} de), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 85.
 VAUDREUIL (C^{te} de), rue de Lille, n. 76.
 VENCE (M^{is} de), rue de l'Université, n. 107.
 VÉRAC (M^{is} de), rue de Varennes, n. 21.
 VERHUELL (Vice-Amiral C^{te}), rue d'Enfer-St.-Michel, n. 18.
 VOGÜÉ (C^{te} de), rue Neuve-des-Mathurins, n. 20.

Garde des Registres de la Chambre.

- M. CAUCHY (Alexandre) *, }
 M. CAUCHY (Eugène), Adjoint, } au palais du Luxembourg.

Garde honoraire des Registres.

- M. le Chev. CAUCHY (O *), au palais du Luxembourg.

Messagers d'Etat. Messieurs,

- V^{te} d'Ablancourt *, rue de Vaugirard, n. 32.
 Chev. de Couessin *, rue Taranne, n. 25, carrefour Saint-Benoît.
 Chev. de Saint-Denis *, rue de l'Université, n. 25.

Huissiers. Messieurs,

- Lothon. Russeau. Hullin. Cautray *. Micheaux *. Sajou. Despruneaux. Boisseau

- M. Larsonnier (O *). Trésorier de la Chambre des Pairs, Chef de l'admin. intèr.
 M. Provost *, Architecte du Roi, pres la Chambre.
 M. Vavin *. Vérificateur des Bâtimens. rue Mazarine.
 M. Naigeon. Conservateur de la Galerie du Luxembourg.
 M. Carrey *, Bibliothécaire.
 M. Lalande *, Secrétaire de la Présidence.

Garde attachée à la Chambre.

- M. Horric de Beaucaire (O *), Adjudant-Commandant.
 M. Douay (O *), Chef de Bataillon Commandant.

CHAPITRE IV.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS DES DÉPARTEMENTS,

Au Palais Bourbon.

La Chambre des Députés est composée des Députés élus par les collèges électoraux. Chaque département a un nombre de Députés déterminé d'après sa population (1).

Les Députés sont élus pour cinq ans, et la Chambre est renouvelée intégralement.

Aucun Député ne peut être admis dans la Chambre, s'il n'est âgé de 30 ans, et s'il ne paie une contribution directe dont le taux est fixé à 500 fr.

Si néanmoins il ne se trouve pas, dans le département, cinquante personnes de l'âge indiqué, payant au moins le cens fixé d'éligibilité, leur nombre sera complété par les plus imposés au-dessous de ce cens, et ceux-ci pourront être élus concurremment avec les premiers.

La moitié au moins des Députés est choisie parmi les éligibles qui ont leur domicile politique dans le département.

Le Président de la Chambre des Députés est nommé par la Chambre.

Les séances de la Chambre sont publiques, mais la demande de cinq membres suffit pour qu'elle se forme en comité secret.

La Chambre se partage en bureaux pour discuter les projets qui lui ont été présentés de la part du Roi.

Le Roi convoque chaque année la Chambre; il la proroge et peut la dissoudre; mais, dans ce cas, il doit en convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois.

Toute pétition ne peut être faite et présentée que par écrit. La loi interdit d'en apporter en personne à la barre.

La proposition des lois appartient à la Chambre des députés comme au Roi et à la Chambre des pairs.

PRÉSIDENT.

N.

Vice-Présidens. Messieurs,

DELESSERT (Benjamin) (O *).

ROYER-COLLARD *.

DUPIN aîné *.

N.

Questeurs. Messieurs (2),

LAISNÉ DE VILLEVÊQUE *.

C^{te} DE BONDY (C *). } au Palais de la Chambre.

Secrétaires de la Chambre. Messieurs,

JACQUEMINOT (C *).

PAVÉE DE VENDEUVRE .

CUNIN-GRIDAIN *.

JARS *.

(1) Voyez pages 426 et suivantes.

(2) Voyez les Bureaux de l'Administration de la Chambre, page 94.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS (1). MM.

- ABANCOURT (O *) (V^{te} d') (*Ardennes*), rue d'Assas, n. 3 bis.
 ABATTUCCI (*Corse*), rue de Provence, n. 51.
 ACCARIER (*Haute-Saône*), rue de Richelieu, n. 22.
 ADMYRAULD * (*Charente-Inférieure*).
 AGIER * (*Deux-Sèvres*), quai Voltaire, n. 21.
 ALBERT (*Charente*), rue Croix-des-Petits-Champs, n. 31.
 ALCOCK (*Loire*), rue de l'Université, n. 79.
 AMAT * (*Hautes-Alpes*), rue Duphot, n. 6.
 AMILHAU (*Haute-Garonne*), rue Saint-Honoré, n. 336.
 ANDIGNÉ DE LA BLANCHAYE (M^{is} d') (*Maine-et-Loire*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 6.
 ANDRÉ (C *) (*Lozère*), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 21.
 ANDRÉ * (*Haut-Rhin*), rue de Bourgogne, n. 7.
 ANGOSSÉ (d') (*Basses-Pyrénées*), rue du Faub.-Saint-Honoré, n. 66.
 ANGOT (*Manche*), boulevard Montmartre, n. 12.
 ANISSON DU PERRON * (*Puy-de-Dôme*), rue d'Anjou-S.-H., n. 43.
 ARBALESTIER (M^{is} d') * (*Drôme*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 4.
 ATTHLALIN (B^{on}) (G O *) (*Bas-Rhin*).
 AUBERNON (O *) (*Var*), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 55.
 AUDRY DE PUYRAVAULT (*Char.-Inférieure*), r. du Faub.-Poissonnière, 40.
 AUGIER (C^{te} d') (C *) (*Vaucluse*), rue Royale, n. 6.
 AURRAN-PIERREFEU * (*Var*), rue Montesquieu, n. 5.
 BACHELU (C *) (*Jura*), rue Laffitte, n. 5.
 BACOT (César) * (*Indre-et-Loire*), rue Godot, n. 3.
 BAILLIOT (*Seine-et-Marne*), rue de la Tour-des-Dames, n. 2.
 BAILLOD (G^{al}) (G *) (*Manche*), rue Molière, n. 4.
 BALGUERIE aîné * (*Gironde*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 43.
 BALLOT (*Orne*), rue Saint-Honoré, n. 355.
 BALSAC (B^{on} de) (C *) (*Moselle*), rue de l'Université, n. 32.
 BARON (B^{on}) (O *) (*Var*).
 BARROIS-VIRNOT (*Nord*), rue de l'Université, n. 36.
 BARTHE * (*Seine*), au Ministère de la justice.
 BASTARD DE KERGUIFFINEC (le) (G *) (*Finistère*), rue de Courty, n. 5.
 BAUDE (*Loire*).
 BEAUDET-LAFARGE (*Puy-de-Dôme*), rue de Rivoli, n. 38.
 BECQUEY (C *) (*Haute-Marne*), rue Cassette, n. 36.
 BELLEMARE (de) (*Calvados*), rue Louis-le-Grand, n. 2.
 BELLISSEN (M^{is} de) (O *) (*Tarn-et-Gar.*), rue St.-Dominique, 64.
 BENOIT DE LA SALLE * (*Aveyron*), rue de St.-Germain-des-Prés, n. 5.
 BÉRARD * (*Seine-et-Oise*), rue des St.-Pères, n. 24.
 BÉRAUD (*Charente-Inférieure*), rue Duphot, n. 22.
 BERBIS (Chev. de) (C *) (*Côte-d'Or*), rue Jacob, n. 9.
 BÉRENGER * (*Drôme*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 4.
 BERIGNY (O *) (*Seine-Inférieure*), rue Royale-St.-Antoine, n. 18.
 BERNARD * (*Ille-et-Vilaine*), quai Voltaire, n. 3 bis.

(1) La composition de la Chambre est telle qu'elle se trouvait au moment de sa dissolution.

- BERNARDY (de) (*Ardèche*), rue Duphot, n. 4.
 BERRYER (*Haute-Loire*), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 64.
 BERTHOIS (de) * (*Ille-et-Vilaine*), rue Cassette, n. 27.
 BERTIN DE VAUX (O *) (*S.-et-Oise*), rue Louis-le-Grand, n. 11.
 BERTRAND (*Haute-Loire*), rue de Beaune, n. 7.
 BESLAY * (*Côtes-du-Nord*), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 67.
 BESSIÈRES (O *) (*Dordogne*), rue Chanoinesse, n. 4.
 BIDAULT (*Mayenne*), rue de Bourgogne, n. 36.
 BIGNON (B^m) (C *) (*Eure*), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 44.
 BIZEMONT (M^{is} de) * (*Seine-et-Oise*), rue S^{te}-Anne, n. 67.
 BIZIEN DU LÉZARD (*Côtes-du-Nord*), rue de Courty, n. 5.
 BLANCIAC (de) (C *) (*Lot-et-Garonne*), rue Duphot, n. 20.
 BLACQUE-BELAIR (*Finistère*), rue Richer, n. 5.
 BLIN DE BOURDON (O *) (V^{te}) (*Somme*), rue de Grenelle-St.-Germ. 126.
 BOIGUES (Louis) * (*Nièvre*), rue des Minimes, n. 12, au Marais.
 BOISBERTRAND-TESSIÈRES (de) (O *) (*Vienné*), rue de Sèvres, n. 17.
 BOISSY D'ANGLAS (B^m de) * (*Ardèche*), rue de la Ferme-des-Math. 15.
 BONDY (C^{te} de) (C *) (*Indre*), à l'Hôtel-de-Ville.
 BONNEFONS (*Cantal*), rue du Hazard, n. 5.
 BONNEMAINS (V^{te}) (GO *) (*Manche*), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 8 bis.
 BOSC (*Aude*), rue Traversière-Saint-Honoré, n. 22.
 BOSC (*Gironde*), rue de Richelieu, n. 109.
 BOUCHOT * (*Doubs*), rue de Lille, n. 75.
 BOUCHOTTE * (*Moselle*), rue de Richelieu, n. 79.
 BOULA DE COULOMBIERS * (*Vosges*), rue de Richelieu, n. 109.
 BOURDEAU (G O *) (*Haute-Vienne*), rue Mont-Thabor, n. 4.
 BOURDEAU-LAJUDIE (G^{al}) (*Haute-Vienne*), rue du Colombier, n. 22.
 BOUVET (G^{al}) (G O *) (*Ille-et-Vilaine*), rue de Bourgogne, n. 7.
 BRENIER (G O *) (*Isère*), rue de l'Université, n. 71.
 BRICQUEVILLE (de) (O *) (*Manche*), rue Neuve-des-Mathurins, 46.
 BRIGODE (B^m de) * (*Nord*), rue de Lille, n. 45 bis.
 BUROSSE (B^m de) * (*Gers*), rue de Lille, n. 38.
 CABANON (*Seine-Inférieure*), rue de Richelieu, n. 47.
 CALMON (O *) (*Lot*), rue Laffitte, n. 11.
 CAMBIS-D'ORSAN (M^{is} de) * (*Vaucluse*), rue de Vaugirard, n. 58.
 CAMBON (M^{is} Auguste de) * (*Haute-Garonne*), rue Richempanse, n. 7.
 CAMBON (B^m de) * (*Tarn*), rue Richempanse, n. 7.
 CARCOUET (de) (C *) (*Loire-Inférieure*), rue de Beaune, n. 33.
 CARDENEAU (C *) (*Landes*), rue du Bouloy, n. 20.
 CASSAIGNOLLES (de) * (*Ardèche*), rue Louis-le-Grand, n. 2.
 CAUMARTIN * (*Somme*), rue de Richelieu, n. 65.
 CAUX (V^{te} de) (GO *) (*Nord*), place de la Madeleine, n. 2.
 CHABANNE-LATOUR (B^m) (O *).
 CHABAUD-LATOUR (B^m) (O *).
 CHAIX D'ESTANGE (*Marne*).
 CHALGRIN DE BRULLEMAIL (*Orne*), rue Croix-des-Petits-Champs, 31.
 CHAMPLouis (Nau de) * (*Vosges*), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 20.
 CHARDEL (*Seine*), rue du Jardinot, n. 1.
 CHASTELLIER (de) * (*Gard*).
 CHAUDOT * (*Yonne*), rue Duphot, n. 20.
 CHEVALIER-LEMORE * (*Haute-Loire*), rue de Seine, n. 31.

- CHEVRIER DE CORCELLES * (*Ain*), rue de Sèvres, n. 8.
 CHILHAUDE LA RIGAUDIE (O *) (*Dordogne*), rue des Saints-Pères, 75
 CLARAC (B^{on}) (C *) (*Hautes-Pyrénées*), rue de Bourgogne, n. 19.
 CLAUZEL (G^{al} C^{te}) (G *) (*Ardennes*).
 CLÉMENT * (*Doubs*), rue de Richelieu, n. 32.
 COLOMB (V^{te}) * (*Hautes-Alpes*), rue de Verneuil, n. 48.
 CORCELLES (de) (*Seine*), rue de la Ville-l'Évêque, n. 1.
 CORDIER * (*Jura*), rue Saint-Dominique, n. 73.
 CORMENIN (le V^{te} de) * (*Loiret*), rue Saint-Honoré, n. 348 bis.
 COUDERC (*Rhône*), rue Coq-Héron, n. 5.
 CRIGNON-BONVALET * (*Loire-et-Cher*), place Vendôme, n. 21.
 CRIGNON DE MONTIGNY (*Loiret*), rue Vantadour, n. 5.
 CUNIN-GRIDAINÉ * (*Ardennes*), rue Castiglione, n. 7.
 DARISTE (*Gironde*), rue des Petits-Augustins, n. 4.
 DARTIGAUX (O *) (*Basses-Pyrénées*), rue de Courty, n. 6.
 DAUNANT (B^{on}) (*Gard*), rue Mont-Thabor, n. 10.
 DAUNOU (O *) (*Finistère*), aux Archives du royaume.
 DECAZES (V^{te}) (O *) (*Tarn*), rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 11.
 DELAUNEY * (*Mayenne*), rue de l'Université, n. 9.
 DELAURO * (*Aveyron*), rue de Grenelle-St.-G., n. 39.
 DELESSERT (O *) (B^{on} Benj.) (*Maine-et-Loire*), rue Montmartre, n. 176.
 DELORT (G^{al}) (G O *) (*Jura*).
 DELPON * (*Lot*), rue des Petits-Augustins, n. 17.
 DEMARÇAY (G^{al} B^{on}) (C *) (*Seine*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 38.
 DEMIMUID (Moreau) * (*Meuse*), rue Laffitte n. 23.
 DESPATYS (B^{on}) * (*Seine-et-Marne*), rue Castiglione, n. 10.
 DESPINAUSSOU * (*Lozère*).
 DEVAUX (*Cher*), rue Saint-Honoré; n. 368.
 DIDOT (Firmin) * (*Eure-et-Loire*), rue Jacob, n. 24.
 DINTRANS * (*Hautes-Pyrénées*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 51.
 DOLLON (M^{is} de) * (*Sarthe*), rue de La Bruyère, n. 2.
 DOMEZON (*Gers*), rue de l'Université, n. 36.
 DOMPIERRE-D'HORNOY (de) (*Somme*), rue de Grammont, n. 13 bis.
 DORIA (M^{is}) (O *) (*Saône-et-Loire*), rue de l'Université, n. 36.
 DORIN (*Ain*).
 DOUESPE (de la) (*Vendée*), rue Saint-Honoré, n. 366.
 DRÉE (M^{is} de) * (*Saône-et-Loire*), rue des Saints-Pères, n. 71.
 DUBOYS-D'ANGERS (*Maine-et-Loire*), rue St. Honoré, n. 366.
 DUCHAFFAULT (C^{te}) * (*Vendée*), rue Saint-Honoré, n. 314.
 DUCHATEL (C^{te}) (G O *) (*Charente-Infér.*), r. de la Pépinière, 53.
 DUDOUY (*Manche*), rue de Beaune, n. 3.
 DUFOUR-DUBESSAN (G^{al}) (*Gironde*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 36.
 DUFOUR (C *) (*Lot*), rue du Dauphin, n. 1.
 DUGAS-MONTBEL (*Rhône*), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 1.
 DUMAS (C^{te} Mathieu) (G *) (*Seine*), rue d'Astorg, n. 15.
 DUMONT DE SAINT-PRIEST (*Haute-Vienne*), rue du Colombier, n. 22.
 DUMONT (*Lot-et-Garonne*).
 DUPIN aîné * (*Nièvre*), rue Coq-Héron, n. 5.
 DUPIN (B^{on} Charles) (O *) (*Tarn*), rue de l'Université, n. 10.
 DUPIN (Philippe) * (*Nièvre*), rue Vivienne, n. 8.
 DUPONT (O *) (*Eure*), rue Neuve-des-Mathurins, n. 54.

- DUPONT-MINORET (*Vienne*).
- DURAN (*Haute-Garonne*), rue Neuve-des-Mathurins, n. 47.
- DURAND (O *) (*Moselle*), rue Saint-Honoré, n. 366.
- DURAND (Auguste) (*Bouches-du-Rhône*), rue Neuve-St-Augustin, 54.
- DURAND-FAJON (O *) (*Hérault*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 54.
- DURAND (Franç.) * (*Pyr.-Orient.*), rue Basse-du-Rempart, 30.
- DURIS-DUFRESNE (*Indre*), boulevard des Capucines, n. 7.
- DUROSNEL (G^{al}) (G O *) (*Seine-et-Marne*), rue de Richelieu, n. 111.
- DUSSOL * (*Lot*), rue des Petits-Augustins, n. 17.
- DUVERGIER DE HAURANNE * (*Seine-Infér.*), r. N^e-des-Mathurins, 70.
- ENOUF (*Manche*), rue des Petits-Augustins, n. 17.
- ESCAYRAC (M^{is} d') (O *) (*Tarn-et-Garonne*), place Vendôme, n. 15.
- ESCHASSERIAUX (*Char.-Inférieure*), rue de l'Université, n. 32.
- ESTANCELIN (*Somme*), rue Saint-Honoré, n. 247.
- ESTOURMEL (C^{te} d') * (*Nord*), rue Rousselet, n. 12.
- ETIENNE * (*Meuse*), rue de Grammont, n. 11.
- FALGUEROLLES (de) (*Tarn*), rue de Beaune, n. 7.
- FAURE (Félix) * (*Isère*), rue Richepanse, n. 7.
- FAVARD DE LANGLADE (B^{on}) (C *) (*Puy-de-Dôme*), r. des P^{et}-Augustins, 5.
- FARUSSAC (B^{on} de) * (*Tarn-et-Garonne*), rue de l'Abbaye, n. 3.
- FLEURIAU-DE-BELLEVUE (O *) (*Charente-Inf.*), r. St-Florentin, 15.
- FLEURY jeune (*Calvados*), rue Grange-Batelière, n. 26.
- FLEURY (Louis) (*Orne*), rue du Bouloy, n. 17.
- FONTAINE (*Pas-de-Calais*), rue de Castiglione, n. 2.
- FOURCADE (*Hautes-Pyrénées*), rue et hôtel Courty.
- FOURNIER * (*Sarthe*), rue de Hanovre, n. 11.
- FRANCHEVILLE (*Morbihan*), rue de Mondovi, n. 5.
- FROIDEFOND-DE-BELLISLE * (*Dordogne*), r. Saint-Florentin, n. 9.
- GAILLARD-KERBERTIN (*Morbihan*), rue Saint-Honoré, n. 336.
- GANNERON * (*Seine*), rue Montmartre, n. 151.
- GARBÉ (V^{te} de) (G O *) (*Pas-de-Calais*), rue de la Perle, n. 9.
- GARCIAS (*Pyrénées-Orientales*), rue Lepelletier, n. 16.
- GASPARIN * (*Vaucluse*).
- GATTIER * (*Eure*), rue des Mathurins, n. 54.
- GAUJAL (B^{on} de) * (*Corrèze*), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 13.
- GAUTIER (O *) (*Gironde*), rue Saint-Augustin, n. 54.
- GELLIBERT (*Charente*), rue Saint-Germain-des-Prés, n. 5.
- GENIN * (*Meuse*), rue Sainte-Anne, n. 36.
- GÉRARD (M^{al} C^{te}) (G *) (*Dordogne*), rue Neuve-de-Berry, n. 12.
- GESTAS (C^{te} de) (C *) (*Basses-Pyrénées*), rue et hôtel de Courty, n. 6.
- GILLON * (*Meuse*), rue des Moulins, n. 26.
- GIRAUD (*Maine-et-Loire*).
- GIROD (de l'Ain) * (*Indre-et-Loire*), rue Saint-Germain-des-Prés, n. 15.
- GONTAUD-BIRON (*Gers*), rue Saint-Dominique, n. 70.
- GOUVE DE NUNCQUES (de) * (*Pas-de-Calais*), rue du Colombier, n. 14.
- GOUPIL * (*Sarthe*), rue du Colombier, n. 12.
- GRAMMONT (M^{is} de) (*Haute-Saône*), rue de Grenelle-St.-G., n. 9.
- GRANIER (*Hérault*), rue de la Paix, n. 13.
- GRAVIER (O *) (*Basses-Alpes*), rue de l'Oratoire, n. 1.
- GRÉA (*Doubs*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 4.
- GRILLET (*Doubs*), rue Saint-Dominique, n. 83.

- GROUCHY (Colonel de) (O ✱) (*Allier*), rue de Varennes, n. 17.
 GUÉHÉNEUC (C^{te} de) (O ✱) (*Marne*), rue Trudon, n. 6.
 GUIZOT ✱ (*Calvados*), rue de la Ville-l'Évêque, n. 2.
 HARLÉ père ✱ (*Pas-de-Calais*), rue et île Saint-Louis, n. 45.
 HARLÉ fils (*Pas-de-Calais*), rue et île Saint-Louis, n. 45.
 HARTMANN (*Haut-Rhin*), rue des Jeûneurs, n. 3.
 HAUTPOUL (C^{te} d) (C ✱) (*Aude*), place du palais de la Chambre.
 HÉLY D'OYSEL (B^{on}) (O ✱) (*Seine-Infér.*), r. des F.-S.-l'Auxerr. 29.
 HENNESSY (*Charente*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 54.
 HERNOUX (*Côte-d'Or*), rue des Moulins, n. 26.
 HIS (*Orne*), rue du Dauphin, n. 4.
 HOCQUART (O ✱) (*Haute-Garonne*), rue Royale, n. 3.
 HUMANN ✱ (*Bas-Rhin*), rue Richepanse, n. 7.
 HUMBLÔT-CONTÉ ✱ (*Rhône*), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 42.
 ISAMBERT (*Eure-et-Loire*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 8.
 JACQUEMINOT (G^{al}) (C ✱) (*Vosges*), rue Royale, n. 10.
 JACQUINOT-PAMPÉLUNE (C ✱) (*Yonne*), rue de la Madeleine, n. 14.
 JARS (O ✱) (*Rhône*), rue du Sentier, n. 17.
 JAY ✱, rue du Battoir St.-André, n. 19.
 JOLLIVET (*Ille-et-Vilaine*), rue Mazarine, n. 9.
 JOUVENCEL (Chev. de) ✱ (*Seine-et-Oise*), rue de Verneuil, n. 30.
 JUNYEN (*Vienne*), rue de Richelieu, n. 71.
 KÉRATRY ✱ (*Vendée*), rue des Beaux-Arts, n. 9.
 KERMAREC (*Ille-et-Vilaine*), rue Duphot, n. 22.
 KERMORIAL ✱ (*Finistère*), rue de Courty, n. 5.
 KERVERN (*Finistère*), rue Saint-Hyacinthe-Saint Honoré, n. 10.
 KÆCHLIN (O ✱) (*Haut-Rhin*), rue du Sentier, n. 13.
 LABORDE (C^{te} de) (O ✱) (*Seine*), rue Laffitte, n. 28.
 LA BOURDONNAYE (C ✱) (C^{te} Arthur de) (*Morbihan*), rue Boudreau, n. 1.
 LA BRIFFE (C^{te} de) ✱ (*Aube*), rue des Saints-Pères, n. 58.
 LACHÈZE ✱ (*Loire*), rue Louis-le-Grand, n. 7.
 LA FAYETTE (G^{al} de) (*Seine-et-Marne*), rue de Saint-Honoré, n. 6.
 LA FAYETTE (Georges de) (*Seine-et-Marne*), rue d'Anjou-S.-H., n. 38.
 LAFFITTE ✱ (*Basses-Pyrénées*), rue Laffitte, n. 19.
 LAFFITTE (Martin) (*Seine-Inférieure*), rue Saint-Georges, n. 11.
 LAFONT (B^{on}) (G O ✱) (*Lot-et-Garonne*), rue de Provence, n. 21.
 LAIDET (G^{al} de) (O ✱) (*Basses-Alpes*), rue de Richelieu, n. 29.
 LAISNÉ DE VILLEVÈQUE ✱ (*Loiret*), au Palais de la Chambre.
 LALOT (de) ✱ (*Charente*), rue Saint-Dominique, n. 108.
 LAMARQUE (G^{al} B^{on}) (G O ✱) (*Landes*), rue St.-Honoré, n. 368.
 LAMETH (C^{te} de) ✱ (*Seine-et-Oise*), rue du Marché-d'Aguesseau, 8.
 LAMEZAN (C^{te} de) (C ✱) (*Gers*), rue de Grenelle-St.-Germ., n. 106.
 LARDEMELLE (de) (O ✱) (*Moselle*), rue St.-Thomas-du-Louvre, n. 28.
 LAREVELLIÈRE (*Maine-et-Loire*), rue de Corneille, n. 5.
 LAS-CASES (*Finistère*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 13.
 LASCOURS (G^{al} de) (C ✱) (*Gard*), rue du Faub.-St.-Honoré, n. 46.
 LAUGIER DE CHARTROUSE (B^{on}) ✱ (*B.-du-Rhône*), r. Blanche, n. 16.
 LAVAL ✱ (*Vendée*), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 25.
 LE CARLIER (*Aisne*), rue du Bac, n. 27.
 LECLERC ✱ (*Calvados*), rue Neuve-des-Mathurins, n. 54.
 LEFEBVRE ✱ (*Seine*), rue du Faub.-Poissonnière, n. 60.

- LEGENDRE (*Eure*), rue Saint-Germain-des-Près, n. 5.
 LELONG (*Sarthe*), rue du Colombier, n. 22.
 LEMAIRE * (*Nord*), rue Saint-Honoré, n. 366.
 LEMERCIER (V^{te}) (O *) (*Orne*), rue de l'Université, n. 18.
 LEPÉLLETIER D'AULNAY (C^{te} Hector) (*Nièvre*).
 LEPÉLLETIER D'AULNAY (B^{on}) (O *) (*Seine-et-Oise*), r. de Gren.-S.-G., 27.
 LE PROVOST * (*Côtes-du-Nord*), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 67.
 LÉBIDANT (de) (C *) (*Morbihan*), rue des Petits-Augustins, n. 4.
 LE ROY (*Marne*), rue de Richelieu, n. 71.
 LE SERGEANT DE BAYENGHEM * (*Pas-de-Calais*), quai Voltaire, n. 21.
 LETISSIER (O *) (*Indre-et-Loire*), rue Royale, n. 3.
 LEVAILLANT DE BOVENT (O *) (*Oise*), rue de Richelieu, n. 31.
 LÈVESQUE (*Loire-Inférieure*), rue du Mont-Thabor, n. 4.
 LÉVÊQUE DE POUILLY (O *) (*Aisne*), rue de Beaune, n. 10.
 LEYVAL (de) (*Puy-de-Dôme*), place du palais de la Chambre, n. 93.
 LEZARDIÈRE (V^{te} de) * (*Mayenne*), rue de Courty, n. 7.
 LOBAU (G^{al} C^{te} de) (G *) (*Meurthe*), rue de Lille, n. 100.
 LORAIN (*Nord*), rue de la Paix, n. 10.
 LORIMIER (de) (O *) (*Manche*), rue de Bourgogne, n. 40.
 LORIN (*Ain*), rue de Valois St.-Honoré, n. 8.
 LOUIS (B^{on}) (G *) (*Seine*), au Ministère des finances.
 LOUIS (Bazile) * (*Côte-d'Or*), rue des Moulins, n. 26.
 LOUIS (Blaise) (*Ille-et-Vilaine*), rue de Richelieu, n. 71.
 LUMINAIS (*Loire-Inférieure*), rue Duphot, n. 6.
 MACKAU (B^{on}) (C *) (*Morbihan*), rue Neuve-de-la-Ferme, n. 21.
 MADIER DE MONTJAU * (*Aude*), rue Neuve-des-Petits-Champs, 78.
 MAËS * (*Loire-Inférieure*), rue et hôtel de Rivoli, n. 26.
 MAILLE * (*Seine-Inférieure*), rue Basse-du-Rempart, n. 26.
 MALARET * (B^{on}) (*Haute-Garonne*), rue du Colombier, n. 25.
 MARCHAL (*Meurthe*).
 MARCOMBE (de) (*Maine-et-Loire*).
 MARMIER (M^{is} de) * (*Vosges*), rue de la Ville-l'Évêque, n. 30.
 MARTEL (Aug.) (*Gironde*), rue Caumartin, n. 20.
 MARTIGNAC (V^{te} de) (G *) (*Lot-et-Gar.*), rue N^e-St.-Augustin, 59.
 MARTIN (*Nord*), rue de Rivoli, n. 52.
 MARTIN (*Seine-Inférieure*), rue du Bouloi, n. 17.
 MASSEY (*Somme*), rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 32.
 MAUGUIN (*Côte-d'Or*), rue du Gros-Chenêt, n. 6.
 MÉCHIN (B^{on}) (C *) (*Aisne*), rue de Grammont, n. 17.
 MEILET (du) (*Eure*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 41.
 MERCIER (B^{on}) * (*Orne*), rue Laffitte, n. 9.
 MERLE-MASSONNEAU (*Lot-et-Garonne*), rue Louis-le-Grand, n. 24.
 MESTADIER (O *) (*Creuse*), rue de l'Université, n. 10.
 METZ (de) * (*Meurthe*), rue de Belle-Chasse, n. 20.
 MIGEON (*Haut-Rhin*), rue Louis-le-Grand, n. 18.
 MINOT * (*Charente-Inférieure*), rue du Parc-Royal, n. 6.
 MIRANDOL (C^{te} de) (*Dordogne*), rue de Seine, n. 47.
 MOLIN (*Puy-de-Dôme*), rue Caumartin, n. 11.
 MONTEPIN (de) (*Saône-et-Loire*), rue Saint-Honoré, n. 355 bis.
 MONTGUYON (C^{te} de) (*Oise*), rue des Saints-Pères, n. 9.
 MONTIGNY (Heulard de) * (*Cher*), rue Duphot, n. 8.

- MONTZON (C^{te} de) (Nord), rue de Rivoli, n. 50.
 MONTSAULNIN (C^{te} de) * (Cher), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 2.
 MOREL (Benjamin) (Nord), rue de Rivoli, n. 38.
 MORIN (Drôme), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 4.
 MORNAY (B^{on} Laguette de) (O*) (Ain), r. de Grenelle-Gr.-Caillou, n. 22.
 MORNAY (M^{is} de) * (Tarn), au Ministère de la guerre.
 MOSBOURG (C^{te} de) * (Lot), quai Voltaire, n. 7.
 MURAT (Lot), place Vendôme, n. 3.
 NOAILLES (C^{te} Alexis de) (C*) (Corrèze), pl. du Palais-Bourbon, 95.
 NOGARET (C*) (Aveyron), rue Saint-Honoré, n. 357 bis.
 OBERKAMPF (B^{on}) * (Seine-et-Oise), rue de la Chaussée-d'Antin, 60.
 OBERLIN (B^{on} d') (Loir-et-Cher), rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 15.
 ODIER (O*) (Seine), boulevard Poissonnière, n. 15.
 ODILON-BARROT (Eure), cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 37.
 OLLIVIER (B^{on}) * (Pas-de-Calais), rue des Fossés-Montmartre, n. 9.
 OUNOUS (d') * (Ariège), rue de Condé, n. 10.
 PAILLARD DU CLÈRE * (Mayenne), au Ministère de l'intérieur.
 PAIXHANS (Colonel) (O*) (Moselle), rue de l'Université, n. 13.
 PASSY * (Eure), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 7.
 PATAILLE (Hérault), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 29.
 PATUREL (Nord), rue Lepelletier, n. 2.
 PAUL DE CHATEAUBOULE (O*) (Var), rue de l'Oratoire, n. 1.
 PAVÉE DE VANDEUVRE (B^{on}) (Aube), rue de Richelieu, n. 61.
 PELET (B^{on}) * (Loir-et-Cher), rue des Champs-Élysées, n. 4.
 PÉRIER (Alexandre) (Loiret), rue Cadet, n. 23.
 PÉRIER (Augustin) * (Isère), rue de la Paix, n. 6.
 PÉRIER (Camille) * (Sarthe), rue Laffitte, n. 9.
 PÉRIER (Casimir) * (Aube), au Ministère de l'intérieur.
 PERIN (Dordogne), rue Montmartre, n. 64.
 PERSIL * (Gers), rue du Four-Saint-Germain, n. 44.
 PETOU (Seine-Infér.), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 13.
 PINSONNIÈRE (de la) (Indre-et-Loire), rue de Bourgogne, n. 7.
 PODENAS (B^{on} de) (Aude), rue Montmartre, n. 161.
 POMMERAYE (de la) * (Calvados), rue de la Michodière, n. 9.
 PORTES (M^{is} de) * (Ariège), rue Saint-Georges, n. 22.
 POUGEARD DU LIMBERT (B^{on}) * (Charente), rue de Lille, n. 49.
 POULMAIRE (Moselle), rue et hôtel Vivienne, n. 14.
 POYFÉRÉ DE CÈRE (B^{on}) (O*) (Landes), rue Royale-St.-H., n. 8.
 PREISSAC (C^{te} de) (O*) (Tarn-et-Garonne), rue Jacob, n. 9.
 PRÉVOT-LEYGONIE (Dordogne), rue de Bourgogne, n. 7.
 PRUNELLE * (Isère), rue des Petits-Augustins, n. 17.
 PUVIS (Ain), rue du Colombier, hôtel de Saxe.
 QUÉLEN (C^{te} de) * (Côtes-du-Nord), rue de Richelieu, n. 17.
 RAMBUTEAU (C^{te} de) * (Saône-et-Loire), r. Neuve-Saint-Augustin, 54.
 RAUDOT (O*) (Yonne), rue Richelieu, n. 17.
 RAUZAN (Duc de) * (Saône-et-Loire), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 6.
 RÉAL (Félix) (Isère), rue Duphot, n. 20.
 REINACH (B^{on} de) * (Haut-Rhin), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 51.
 RÉMOND (G^{al}) (G O*) (Orne), rue des Trois-Frères, n. 11.
 RÉMUSAT * (Haute-Garonne), rue des Saussayes, n. 13.
 RENOUVIER * (Hérault), rue Mondovi, n. 5.

- REYNARD (*Bouches-du-Rhône*), rue de Rivoli, n. 42.
 REYNAUD (*Allier*), rue Furstemberg, n. 2.
 RIBEROLLES (de) * (*Puy-de-Dôme*), quai Malaquais, n. 5.
 RIBOISSIÈRE (C^{te} de la) * (*Ille-et-Vilaine*), rue de Bondi, n. 58.
 RICARD (de) * (*Gard*), rue Saint-Germain-des-Prés, n. 11.
 RICHEMONT (B^m de) (O *) (*Allier*), rue de Lille, n. 51.
 RIOLLAY * (*Côtes-du-Nord*), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 67.
 ROBINEAU (*Maine-et-Loire*).
 ROCHEFOUCAULD (C^{te} Alex. de la) (C *) (*Oise*), rue St.-Dominique, 100.
 ROCHEFOUCAULD (le M^{is} Gaëtan de la) (*Cher*), rue Joubert, n. 21.
 ROCHEFOUCAULD (C^{te} Jules de la) * (*Marne*).
 RODAT D'OLEMPS (*Aveyron*), rue Saint-Honoré, n. 357 bis.
 ROMAN (*Yonne*), boulevard Poissonnière, n. 15.
 ROUILLÉ DE FONTAINE * (*Somme*), rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 24.
 ROYER-COLLARD * (*Marne*), rue d'Enfer, n. 20.
 RUDLER (B^m) (*Bas-Rhin*), rue de Lille, n. 85.
 RUMIGNY (G^{al} de) (C *) (*Somme*), rue Saint-Honoré, n. 218.
 SADE (C^{te} de) (Xavier) * (*Ain*), rue des Petits-Augustins, n. 4.
 SAGLIO * (*Bas-Rhin*), rue du Hazard, n. 5.
 SAINT-AIGNAN (O *) (de) (*Vendée*), rue du Faub.-St.-Honoré, n. 119.
 SAINT-BLANQUAT (Chev. de) * (*Ariège*) r. des Saints-Pères, n. 75.
 SAINT-CRIGQ (C^{te} de) (G O *) (*Basses-Pyrénées*), rue de Provence, 56.
 SAINTE-HERMINE (C^{te} de) * (*Deux-Sèvres*), rue du Port Mahon, n. 9.
 SAINT MARTIAL (de) (*Cantal*), rue Traversière-Saint-Honoré, n. 13.
 SALVANDY * (*Sarthe*), rue Cassette, n. 30.
 SALVERTE (Eusèbe) (*Seine*), rue de Clichy, n. 3.
 SAPEY (O *) (*Isère*), rue de l'Université, n. 96.
 SASSENAY (M^{is} de) * (*Saône-et-Loire*). Grande-Rue-Verte, n. 20.
 SAUNAC * (*Côte-d'Or*), rue Saint-Honoré, n. 353 bis.
 SCHONEN (B^m de) (O *) (*Seine*), rue du Colysée, n. 5.
 SÉBASTIANI (C^{te}) (G *) (*Aisne*), au Ministère des affaires étrangères.
 SÉBASTIANI (V^{te} Tib.) (O *) (*Corse*), au Ministère des affaires étrang.
 SEMELLE (G^{al}) (C *) (*Moselle*), rue de Richelieu, n. 65.
 SÉVIN (*Loiret*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 3.
 SIMMER (le B^m) (C *) (*Puy-de-Dôme*), rue Royale, n. 12.
 TARDIF (*Calvados*), rue du Petit-Carreau, n. 13.
 TARDY (M^{is} de) * (*Loire*), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 98.
 TEILLARD-NOZEROLLES (*Cantal*), rue du Hazard, n. 5.
 TEMPLE DE CHEVRIGNY (du) (*Eure-et-Loire*), rue Godot-de-Mauroy, 2.
 TERNAUX (B^m) (O *) (*Haute-Vienne*), rue du Petit-Reposoir, n. 6.
 TEXIER (*Eure-et-Loir*), rue Caumartin, n. 28.
 THABAUD-LINETIÈRE (*Indre*), rue Mondovi, n. 5.
 THÉNARD (B^m) (O *) (*Yonne*), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 42.
 THIARD (C^{te} de) (C *) (*Saône-et-Loire*), rue d'Anjou-St.-H., n. 19.
 THIBORD DU CHALARD (*Creuse*), rue Jacob, n. 18.
 THIERS * (*Bouches-du-Rhône*), rue du Houssaye, n. 3.
 THIL (*Seine-Inférieure*), rue de Rivoli, n. 46.
 THOMASSIN DE BIENVILLE (C^{te}) * (*Haute-Marne*), rue N^e-St-Roch, 23.
 THOUVENEL (*Meurthe*), rue Saint-Honoré, n. 341.
 TILLY C^{te} (Adjutor de) (*Calvados*), rue de Gren.-St.-Germain, n. 15.
 TIRLET (V^{te}) (G O *) (*Marne*), rue Blanche, n. 5.

- TOUPOT DE BÉVAUX (*Haute-Marne*), rue Saint-Dominique, n. 55.
 TRACY (Victor de) * (*Allier*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 38.
 TRIBERT (*Deux-Sèvres*), rue Saint-Honoré, n. 353 bis.
 TRONCHON (*Oise*), rue des Petites-Ecuries, n. 38.
 TURCKHEIM (B^{on} de) * (*Bas-Rhin*), rue Saint-Honoré, n. 352.
 URVOY DE SAINT-BÉDAN (*Loire-Inférieure*), rue de la Michodière, n. 7.
 VACHON-IMBERT * (*Rhône*), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 15.
 VALON (C^{te} de) (*Corrèze*), rue de Monsieur-le-Prince, n. 24.
 VANDEUL (de) * (*Haute-Marne*), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 18.
 VARSVAUX * (*Loire-Inférieure*), rue et hôtel Rivoli, n. 26.
 VATIMESNIL (O *) (*Nord*), rue Richer, n. 3 bis.
 VAUGUYON (de) (*Sarthe*), rue de la Michodière, n. 7.
 VAUCELLE (de) (*Mayenne*), rue Godot, n. 37.
 VAULOT DE MORTAGNE (*Vosges*), rue de la Paix, n. 6.
 VERNEILH DE PUYRASEAU (B^{on}) (O *) (*Dordogne*), rue de Lille, n. 6.
 VIENNET (O *) (*Hérault*), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 16.
 VILLEMALIN * (*Morbihan*), rue de Valois, n. 8.
 VILLENEUVE-BARGEMONT (B^{on} de) (C *) (*H.-Saône*), r. de Verneuil, 26.
 VILLENEUVE-BARGEMONT (V^{te} Alban de) (O *) (*Var*), r. S-Lazare, 49.
 VILLENEUVE-PANAT (M^{is} de) (*Hérault*), rue de Lille, n. 80.
 VILLEQUIER (B^{on} de) (O *) (*Seine-Inférieure*), rue de Tournon, n. 12.
 VOYSIN DE GARTEMPE (B^{on}) (O *) (*Creuse*), rue Cassette, n. 16.
 VOYER-D'ARGENSON (*Vienne*), rue Plumet, n. 5.
 WANGEN DE GEROLDSECK (B^{on} de) (O *) (*Bas-Rhin*), r. de Rivoli, 26.
 WAREIN (*Nord*), rue de la Madeleine, n. 29.

Secrétaires-Rédacteurs.

- M. Silans, boulevard de la Madeleine, n. 17.
 M. Lagarde (Denis) *.

Messagers d'Etat.

- M. Giraud, aîné. M. Caron.

Huissiers. Messieurs,

Stassin, 1 ^{er} .	Saint-Eloy.	Gauthron.	Larchevêque.	Jeammer.
Tournemine.	Jean.	Chambé.	Duponceau.	Beauvarlet.

DIVISIONS.

Procès-Verbaux. MM.

- Delagarde, *Chef*.
 Ramond de la Croisette, *Sous-Chef*.
 Savary, *premier Commis*.

Secrétariat général. MM.

- Mereaud *, *Secrétaire-général*.
 Dauchamp, *Sous-Chef*.
 Hébert, *premier Commis*.

Trésorerie et Archives. MM.

- Doulcet *, *Trésorier-Archiviste*.
 Levailant, *Sous-Chef*.

Bibliothèque. MM.

- Druon *, *Bibliothécaire*.
 Le Chev Roger de Caux, *Sous-Bibliothécaire*.
 Dejoly *, *Archit.*, au palais de la Chambre.

SUPPLÉMENT
A L'ALMANACH ROYAL ET NATIONAL
1831.

LISTE DES DÉPUTÉS.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

DEPARTMENT OF CHEMISTRY

1912

RESEARCH REPORT NO. 10

DÉPUTÉS DES DÉPARTEMENTS,

Elus par les Colléges électoraux, assemblés en vertu de la loi de 1831.

Nota. La Chambre de la 1^{re} session de 1831 n'était pas encore dissoute, lorsque cette partie de l'*Almanach Royal et National* était imprimée. Les Editeurs ont cru d'ailleurs utile et curieux de l'y laisser figurer : c'est un monument historique qui ne devait pas être détruit. — Pour la 2^e session de 1831, on n'a pu donner que les noms des élus des Colléges électoraux ; les Députés ne sont formés en Chambre qu'après la prestation du serment et la vérification des pouvoirs ; ce n'est qu'après cette opération qu'il est possible de donner une liste bien exacte des Députés avec leurs demeures ; toutefois on croit pouvoir renvoyer à la Chambre de la 1^{re} session de 1831, page 86 de l'*Almanach Royal*, pour l'adresse des Membres de l'ancienne Chambre qui ont été réélus.

Les villes où se sont réunis les Colléges électoraux sont en lettres italiques. — Le nombre des Députés à nommer par chaque département est à la suite de son nom.

AIN, 5.

Pont-de-Vaux De Cormenin.
Bourg Chevrier de Corcelles.
Trevoux B. de Pollet.
Belley De Cormenin.
Nantua Laguette-Mornay.

AISNE, 7.

Laon Lecarier.
Chauny Odilon-Barrot.
St.-Quentin, 1^{er} . . Dufour-Denelle.
 — 2^e Niay.
Vervins C^{te} Hor. Sébastiani.
Soissons L'Herbette.
Château-Thierry. C^{te} de Sade.

ALLIER, 4.

Moulins De Tracy.
La Palisse De Tracy.
Gannat Raynaud.
Montluçon De Richemont.

ALPES (BASSES), 2.

Digne Gravier.
Sisteron Laidet.

ALPES (HAUTES), 2.

Embran Allier.
Gap Faure.

ARDÈCHE, 4.

Privas Dubois.
Tournon Boissy-d'Anglas.
Annonay Tavernier.
Largentière Madier-Montjau.

ARDENNES, 4.

Mezières Barrachin.
Rethel G^{al} Clausel.
Sedan Cunin-Gridaine.
Vouziers Robert.

ARIÈGE, 3.

Pamiers Joly.
Poix G^{al} Lafitte.
Saint-Girons . . . Pagès.

AUBE, 4.

Troyes Casimir Périer.
Bar-sur-Seine . . . Gallimard.
Nogent-sur-Seine. Demeufve.
Bar-sur-Aube . . . Pavée de Vandœuvre.

AUDE, 5.

Carcassonne, 1^{er}. . . Teysseire.
 — 2^e Mahul.
Castelnaudary . . . Rouget de Villesavary
Limoux Brousse.
Narbonne Podenas.

AVEYRON, 5.

Rodez Merlin.
Saint-Affrique . . . Vernher.
Espalion Daude.
Milhau Nogaret.
Villefranche . . . Humann.

BOUCHES-DU-RHÔNE, 6.

Marseille, 1^{er} . . . Félix Beaujour.
 — 2^e Reynard.
 — 3^e
Aix Thiers.
Arles Laugier de Chartrouse
Tarascon Prévillé.

CALVADOS, 7.

Caen, 1^{er} De la Pommeraye.
 — 2^e Lecreps.
Bayeux Tardif.
Falaise Fleury.
Lisieux Guizot.
Vire Lenouvel.
Pont-l'Évêque . . . Thourct.

CANTAL, 4.

<i>Saint-Flour</i>	Roussilhe.
<i>Aurillac</i>	Bonnefons.
<i>Mauriac</i>	Salvage fils.
<i>Murat</i>	Teillard-Nozerolles.

CHARENTE, 5.

<i>Angoulême</i>	Gellibert.
<i>Barbezieux</i>	Levraud.
<i>Cognac</i>	Caminade.
<i>Confolens</i>	Dulimbert fils.
<i>Ruffec</i>	Vatout.

CHARENTE-INFÉRIEURE, 7.

<i>La Rochelle</i> , 1 ^{er}	Admirault fils.
— 2 ^e	Admirault fils.
<i>S.-Jean-d'Angely</i>	Beauséjour.
<i>Jonzac</i>	C ^{te} Duchâtel.
<i>Marennes</i>	Senné.
<i>Rochefort</i>	Audry de Puyraveau.
<i>Saintes</i>	C. Eschasseriaux.

CHER, 4.

<i>Bourges</i> , 1 ^{er}	Devaux.
— 2 ^e	G. de Larochefoucauld
<i>Saint-Amand</i>	Jaubert.
<i>Sancerre</i>	Duvergier de Hau- ranne fils.

CORRÈZE, 4.

<i>Tulle</i>	Bédoch.
<i>Brives</i>	Rivet.
<i>Uzerches</i>	Gautier.
<i>Ussel</i>	Plazanet.

CORSE, 2.

<i>Ajaccio</i>	Tiburce Sébastiani.
<i>Bastia</i>	C ^{te} Hor. Sébastiani.

CÔTE-D'OR, 5.

<i>Dijon</i> , 1 ^{er}	Hernoux.
— 2 ^e	Cabet.
<i>Beaune</i>	Mauguin.
<i>Sémur</i>	Vatout.
<i>Châtillon</i>	Louis-Bazile.

CÔTES-DU-NORD, 6.

<i>St-Erieuc</i> , 1 ^{er}	Tueux.
— 2 ^e	Riollay.
<i>Dinan</i>	Beslay père.
<i>Guingamp</i>	Loyer.
<i>Lannion</i>	Louis Bernard.
<i>Loudéac</i>	Glais-Bizoin.

CREUSE, 4.

<i>Guéret</i>	Leyraud.
<i>Aubusson</i>	Em. Cornudet.
<i>Bourgnacuf</i>	Tixier de Lachassagne
<i>Boussac</i>	Bourgeois.

DORDOGNE, 7.

<i>Périgueux</i>	Perrin.
<i>Excideuil</i>	Bugeaud.
<i>Bergerac</i>	Prévost-Leygonie.
<i>La Linde</i>	Garraube.
<i>Nontron</i>	Mérilhau.
<i>Riberac</i>	Ducluzeau.
<i>Sarlat</i>	Mérilhau.

DOUBS, 5.

<i>Besançon</i> , 1 ^{er}	Grea.
— 2 ^e	Bourqueney.
<i>Baume</i>	Clément.
<i>Saint-Hypolite</i>	Blondeau.
<i>Ponturlier</i>	Jouffroy.

DRÔME, 4.

<i>Valence</i>	Bérenger.
<i>Romans</i>	Giraud.
<i>Crest</i>	Reallier-Dumas.
<i>Montélimart</i>	Morin

EURE, 7.

<i>Evreux</i>	Dumeylet.
<i>Verneuil</i>	Odilon-Barrot.
<i>Les Andelys</i>	Bignon.
<i>Bernay</i>	Dupont de l'Eure.
<i>Louviers</i>	H. Passy.
<i>Pont-Audemer</i>	Legendre.
<i>Brionne</i>	Odilon-Barrot.

EURE-ET-LOIR, 4.

<i>Chartres</i>	Chasles.
<i>Châteaudun</i>	Rimbert-Sévin.
<i>Dreux</i>	Firmin Didot.
<i>Nogent-le-Rotrou</i>	Texier.

FINISTÈRE, 6.

<i>Brest</i>	Dannou.
<i>Landerneau</i>	Las-Cases fils.
<i>Châteaulin</i>	Blaque-Belair.
<i>Morlaix</i>	Kératry.
<i>Quimper</i>	Le Bastard-Kergui- finec.
<i>Quimperlé</i>	Kermorial.

GARD, 5.

<i>Nîmes</i> , 1 ^{er}	Chastelier.
— 2 ^e	Teulon.
<i>Alais</i>	Col. Boyer.
<i>Uzès</i>	Teste.
<i>Saint-Hypolite</i>	Bousquet.

GARONNE (HAUTE), 6.

<i>Toulouse</i> , 1 ^{er}	G ^{al} Pelet.
— 2 ^e	Chalret-Durieux.
— 3 ^e	Sans.
<i>Muret</i>	Ch. de Remusat.
<i>Saint-Gaudens</i>	Amithau.
<i>Villefranche</i>	Amilthau.

GERS, 5.

<i>Auch</i>	Barada.
<i>Condom</i>	Gavaret.
<i>Lectoure</i>	G ^{al} Subervic.
<i>Lombez</i>	Persil.
<i>Mirande</i>	Galabert.

GIRONDE, 9.

<i>Bordeaux</i> , 1 ^{er} . . .	Dariste.
— 2 ^e . . .	De Bryas.
— 3 ^e . . .	Dufour du Bessan.
— 4 ^e . . .	Henri Fonfrède.
<i>Bazas</i>	Mérilhou
<i>Blaye</i>	Aubert.
<i>Lespare</i>	Gaillard.
<i>Libourne</i>	Martell.
<i>La Réole</i>	Jay.

HÉRAULT, 6.

<i>Montpellier</i> 1 ^{er} . . .	Granier.
— 2 ^e . . .	Charamaule.
<i>Béziers</i>	Viennet.
<i>Pezenas</i>	Aristide Reboul.
<i>St-Pons</i>	Vidal.
<i>Lodève</i>	Renouvier.

ILLE-ET-VILAINE, 7.

<i>Rennes</i> , 1 ^{er}	Jollivet.
— 2 ^e	Mangin d'Oins.
<i>St-Malo</i>	Louis Blaise.
<i>Vitré</i>	Berthois.
<i>Fougères</i>	De Lariboissière.
<i>Redon</i>	De Fermont fils.
<i>Montfort</i>	Gaillard Kerbertin

INDRE, 4.

<i>Châteauroux</i>	G ^{al} Bertrand.
<i>Issoudun</i>	Thabaud-Linetière.
<i>La Châtre</i>	Duris-Dufresne.
<i>Le Blanc</i>	Ed. Charlemagne.

INDRE-ET-LOIRE, 4.

<i>Tours</i> , 1 ^{er}	Al. Gouin.
— 2 ^e	César Bacot.
<i>Loches</i>	La Pinosière.
<i>Chinon</i>	Girod (de l'Ain).

ISÈRE, 7.

<i>Grenoble</i> , 1 ^{er}	Félix Réal.
— 2 ^e	Dubois-Aimé.
<i>Vienne</i> , 1 ^{er}	Couturier.
— 2 ^e	Félix Réal.
<i>St-Marcellin</i>	Penet.
<i>La Tour-du-Pin</i>	Prunelle.
<i>Voiron</i>	Sapey.

JURA, 4.

<i>Dôle</i>	Lempereur.
<i>Lons-le-Saulnier</i>	Collin.
<i>Poligny</i>	G ^{al} Delort.
<i>Saint-Claude</i>	Bavoux.

LANDES, 5.

<i>Mont-de-Marsan</i>	Laurence.
<i>Dax</i>	Bastarèche fils.
<i>Saint-Sever</i>	G ^{al} Lamarque.

LOIR-ET-CHER, 3.

<i>Blois</i>	Pelet de la Lozère.
<i>Romorantin</i>	Petit.
<i>Vendôme</i>	Crignou-Bonvallet.

LOIRE, 5.

<i>Saint-Etienne</i>	Fleury-Robert.
<i>Saint-Chamond</i>	Ardailion.
<i>Feurs</i>	Lachèze père.
<i>Montbrison</i>	Lachèze fils.
<i>Roanne</i>	Alcock.

LOIRE (HAUTE), 3.

<i>Le Puy</i>	Bertrand.
<i>Brioude</i>	Georges Lafayette.
<i>Monistrol</i>	Berryer.

LOIRE-INFÉRIEURE, 7.

<i>Nantes</i> , 1 ^{er}	Dubois.
— 2 ^e	Chaillou.
<i>Pont-Rousseau</i>	Luminais.
<i>Ancenis</i>	Levailant.
<i>Châteaubriand</i>	Aug. de St.-Aignan.
<i>Paimbœuf</i>	Aug. de St.-Aignan.
<i>Savenay</i>	Varsavaux.

LOIRET, 5.

<i>Pithiviers</i>	J de Larochehoucauld.
<i>Orléans</i> , 1 ^{er}	Crignon de Montigny.
— 2 ^e	Jousselin.
<i>Gien</i>	Bon Roger.
<i>Montargis</i>	De Cormenin.

LOT, 5.

<i>Cahors</i> , 1 ^{er}	Conté.
— 2 ^e	De Mosbourg.
<i>Figeac</i>	Delpon.
<i>Gourdon</i>	Calmon.
<i>Martel</i>	G ^{al} Dufour.

LOT-ET-GARONNE, 5.

<i>Agen</i> , 1 ^{er}	Dumont.
— 2 ^e	Massonneau.
<i>Marmande</i>	Bory de St.-Vincent.
<i>Nérac</i>	Lusignan.
<i>Villeneuve</i>	Lafond-Blanciac.

LOZÈRE, 5.

<i>Mende</i>	Delarque.
<i>Flozac</i>	Pelet de la Lozère.
<i>Marvejols</i>	Du Cayla.

MAINE-ET-LOIRE, 7.

<i>Angers</i> , 1 ^{er}	Aug. Giraud.
— 2 ^e	Robineau.
<i>Baugé</i>	Ch. Giraud.
<i>Cholet</i>	Dubois.
<i>Saumur</i> , 1 ^{er}	Benj. Delessert.
<i>Doué</i>	Felix Bodin.
<i>Segré</i>	D'Andigné de Blanchaye.

MANCHE, 8.

<i>Saint-Lô</i>	Havin.
<i>Carentan</i>	Enouf.
<i>Cherbourg</i>	De Bricqueville.
<i>Valognes</i>	G ^{al} Baillod.
<i>Contances</i>	Dudouyt.
<i>Mortain</i>	Leverdays.
<i>Perriers</i>	Rihonet.
<i>Avranches</i>	Angot.

MARNE, 6.

<i>Reims</i> , 1 ^{er}	Leroy-Myon.
— 2 ^e	Lévêque de Pouilly.
<i>Châlons</i>	Dozon.
<i>Epernay</i>	Casimir Périer.
<i>St.-Ménéhould</i>	G ^{al} Tirlet.
<i>Vitry</i>	Royer-Collard.

MARNE (HAUTE), 4.

<i>Langres</i>	Carailon deVandeul.
<i>Bourbonne</i>	Virey.
<i>Chaumont</i>	Toupat de Bévieux.
<i>Vassy</i>	De Failly.

MAYENNE, 5.

<i>Laval</i> , 1 ^{er}	Delauney.
— 2 ^e	Bidault.
<i>Mayenne</i> , 1 ^{er}	Lecour.
— 2 ^e	De Rumigny.
<i>Château-Gontier</i>	Paillard-Ducléré.

MEURTHE, 6.

<i>Nancy</i> , 1 ^{er}	Marchal.
— 2 ^e	Thouvenel.
<i>Lunéville</i>	C ^{te} de Lobau.
<i>Château-Salins</i>	De Ludre.
<i>Toul</i>	Tardieu aîné.
<i>Sarrebourg</i>	Chevandier.

MEUSE, 4.

<i>Bar-le-Duc</i>	Gillon.
<i>Commercy</i>	Etienne.
<i>Montmédy</i>	Lallemand.
<i>Verdun</i>	Genin.

MORBIHAN, 6.

<i>Vannes</i> , 1 ^{er}	Du Cordic.
— 2 ^e	Du Cordic.
<i>Lorient</i>	Villemain.
<i>Hennebon</i>	Fruchard.
<i>Pontivy</i>	Beslay fils.
<i>Ploërmel</i>	Gaillard-Kerbertin.

MOSELLE, 6.

<i>Metz</i> , 1 ^{er}	Chedeaux.
— 2 ^e	Parant.
— 3 ^e	G ^{al} Sémélé.
<i>Thionville</i>	Poulmaire.
<i>Briey</i>	Charpentier.
<i>Sarreguemines</i>	G ^{al} Sémélé.

NIÈVRE, 4.

<i>Nevers</i>	Boigues.
<i>Château-Chinon</i>	Hector d'Aulnay.
<i>Clamecy</i>	Dupin aîné.
<i>Cosne</i>	Lafond.

NORD, 12.

<i>Lille</i> , 1 ^{er}	Barrois-Virnot.
— 2 ^e	De Brigode.
— 3 ^e	Al. Coge.
<i>Douai</i> , 1 ^{er}	Montozon.
— 2 ^e	Martin.
<i>Dunkerque</i>	Dupouy aîné.
<i>Bergues</i>	Paul Lemaire.
<i>Cambrai</i> , 1 ^{er}	Lallier.
— 2 ^e	C ^{te} d'Estourmel.
<i>Valenciennes</i>	Vatimesnil.
<i>Avesnes</i>	Taillandier.
<i>Hazebrouk</i>	Warcin.

OISE, 5.

<i>Beauvais</i> , 1 ^{er}	Danse.
— 2 ^e	Mornay.
<i>Senlis</i>	M ^{al} Gérard.
<i>Clermont</i>	V. Legrand.
<i>Compiègne</i>	Tronchon.

ORNE, 7.

<i>Alençon</i>	Bon Mercier.
<i>Seez</i>	Desprez.
<i>Argentan</i>	His.
<i>Gacé</i>	Auberville.
<i>Domfront</i>	Lemercier.
<i>Laigle</i>	Louis Fleury.
<i>Mortagne</i>	Ballot.

PAS-DE-CALAIS, 8.

<i>Arras</i> , 1 ^{er}	Harlé père.
— 2 ^e	Harlé fils.
<i>Béthune</i>	Gosse de Gorre.
<i>Boulogne</i>	Francoville.
<i>Montreuil</i>	G ^{al} Garbé (<i>mort de- puis son élection</i>).
<i>Saint-Omer</i> , 1 ^{er}	Les. de Bayenghem.
— 2 ^e	Francoville.
<i>Saint-Pol</i>	Degouve deNuncques

PUY-DE-DÔME, 7.

<i>Clermont</i> , 1 ^{er} . . .	Gal Simmer.
— 2 ^e	F. Leyval.
<i>Riom</i> , 1 ^{er}	Baudet-Lafarge.
— 2 ^e	Thévenin fils.
<i>Issoire</i>	C. Giroi-Ponzol.
<i>Thiers</i>	Baudet-Lafarge.
<i>Ambert</i>	Pourrat aîné.

PYRÉNÉES (BASSES), 5.

<i>Pau</i>	Dufau.
<i>Bayonne</i>	J. Laffitte.
<i>Mauléon</i>	Gal Harispe.
<i>Oléron</i>	Laaze.
<i>Orthez</i>	C ^{te} de St.-Cricq.

PYRÉNÉES (HAUTES), 5.

<i>Tarbes</i>	Dintrans.
<i>Lourdes</i>	Colomès.
<i>Bagnères</i>	Gauthier.

PYRÉNÉES-ORIENTALES, 3.

<i>Perpignan</i>	Arago.
<i>Cerel</i>	Garcias.
<i>Prades</i>	Boixo.

RHIN (BAS), 6.

<i>Strasbourg</i> , 1 ^{er} . . .	Gal Lafayette.
— 2 ^e	Odilon-Barrot.
— 3 ^e	Coulmann.
<i>Saverne</i>	Florent Saglio.
<i>Schélestadt</i>	Humann.
<i>Wissembourg</i>	Muntz.

RHIN (HAUT), 5.

<i>Colmar (ville)</i>	F. Hartmann.
<i>Mulhausen</i>	Nic. Kœchlin.
<i>Colmar (arrond.)</i> . . .	André.
<i>Altkirch</i>	Raynach.
<i>Belfort</i>	Gal Strolz.

RHÔNE, 5.

<i>Lyon</i> , 1 ^{er}	Coudere.
— 2 ^e	Jars.
— 3 ^e	Fulchiron.
— 4 ^e	Dugas-Montbel.
<i>Villefranche</i>	Carrichon.

SAÔNE (HAUTE), 4.

<i>Vesoul</i>	Genoux.
<i>Jussey</i>	De Marmier.
<i>Lure</i>	Grammont.
<i>Gray</i>	Accarier.

SAÔNE-ET-LOIRE, 7.

<i>Mâcon</i> , 1 ^{er}	De Rambuteau.
— 2 ^e	Brosse.
<i>Châlons</i> , 1 ^{er}	Gal Thiard.
— 2 ^e	Gal Thiard.
<i>Aulun</i>	De Montépin.
<i>Charolles</i>	De Drée.
<i>Louhans</i>	Guillemaut.

SARTHE, 7.

<i>Le Mans</i> , 1 ^{er}	De Vauguion.
— 2 ^e	Picot-Desormaux.
— 3 ^e	Fournier.
<i>Saint-Calais</i>	De Dollon.
<i>La Flèche</i>	Goupil.
<i>Mamers</i> , 1 ^{er}	Ch. Comte.
— 2 ^e	Camille Périer.

SEINE, 14.

<i>Paris</i> , 1 ^{er}	Casimir Périer.
— 2 ^e	J. Laffitte.
— 3 ^e	A. Odier.
— 4 ^e	Ganneron.
— 5 ^e	Eusèbe Salverte.
— 6 ^e	F. Delessert.
— 7 ^e	Alex. Delahorde.
— 8 ^e	Daunou.
— 9 ^e	De Schonen.
— 10 ^e	De Lobau.
— 11 ^e	Barthe.
— 12 ^e	Arago.
<i>Sceaux</i>	Renet.
<i>Saint-Denis</i>	Las-Cases père.

SEINE-INFÉRIEURE, 11.

<i>Rouen</i> , 1 ^{er}	H. Barbet.
— 2 ^e	Eug. Maille.
— 3 ^e	Cabanon.
— 4 ^e	Petou.
<i>Le Havre</i>	Duvergier de Hau- ranne.
<i>Bolbec</i>	Leclerc.
<i>Dieppe</i> , 1 ^{er}	De Bérigny.
— 2 ^e	Eug. Maille.
<i>Neufchâtel</i>	Hély-d'Osseil.
<i>Yvetot</i>	De Villequier.
<i>Saint-Valery</i>	Mallet.

SEINE-ET-MARNE, 5.

<i>Melun</i>	Bailliot.
<i>Meaux</i>	Gal Lafayette.
<i>Fontainebleau</i>	Durosnel.
<i>Provins</i>	Eug. d'Harcourt.
<i>Coulommiers</i>	Georges Lafayette.

SEINE-ET-OISE, 7.

<i>Versailles</i>	De Jouvenel.
<i>Saint-Germain</i>	Bertin de Vaux.
<i>Corbeil</i>	Bérard.

<i>Etampes</i>	Baudet-Dulary.
<i>Mantes</i>	Fiot.
<i>Rambouillet</i>	Lepelletier d'Aulnay.
<i>Pontoise</i>	De Lameth.

SÈVRES (DEUX), 4.

<i>Niort</i>	Clerc-Lassalle.
<i>Melle</i>	Auguis.
<i>Parthenay</i>	Théod. Proust.
<i>Bressuire</i>	Tribert.

SOMME, 7.

<i>Amiens</i> , 1 ^{er}	Caumartin.
— 2 ^e	Massey.
<i>Abbeville</i> , 1 ^{er}	Estancelin.
— 2 ^e	Renouard.
<i>Doullens</i>	Gauthier de Rumilly.
<i>Montdidier</i>	Rouillé de Fontaine.
<i>Peronne</i>	Harlé.

TARN, 5.

<i>Alby</i>	Falgayrac.
<i>Castres</i> , 1 ^{er}	De Mornay.
— 2 ^e	Falguerolles.
<i>Gaillac</i>	Bermond.
<i>Lavaur</i>	Daguillon-Pujol.

TARN-ET-GARONNE, 4.

<i>Montauban</i>	Poux.
<i>Caussade</i>	Boudet.
<i>Castel-Sarrasin</i>	Faure-Dère.
<i>Moissac</i>	Duprat.

VAR, 5.

<i>Toulon</i> , 1 ^{er}	Bernard.
— 2 ^e	Aug. Portalis.
<i>Draguignan</i>	Pouille.
<i>Grasse</i>	Courmes.
<i>Brignoles</i>	Rimbaud.

VAUCLUSE, 4.

<i>Avignon</i>	De Cambis.
<i>Orange</i>	Meynard.
<i>Carpentras</i>	Laboissière.
<i>Apt</i>	Aug. Pons.

VENDEE, 5.

<i>Luçon</i>	Marchegay.
<i>Fontenay</i>	Chaigneau.
<i>Bourbon-Vendée</i>	Perreau du Magué.
<i>Rebiers (les)</i>	Duchaffault.
<i>Les Sables</i>	LunEAU.

VIENNE, 5.

<i>Poitiers</i>	Dupont-Minoret.
<i>Châtellerault</i>	Martineau.
<i>Civray</i>	Gal Demarçay.
<i>Loudun</i>	Milori.
<i>Montmorillon</i>	Junen.

VIENNE (HAUTE), 5.

<i>Limoges</i> , 1 ^{er}	Chamiot-Aventurier.
— 2 ^e	Gay-Lussac.
<i>Bellac</i>	Resnier.
<i>Saint-Yrieix</i>	Mérilhou.
<i>Saint-Junien</i>	Pouliot.

VOSGES, 5.

<i>Epinal</i>	Jacqueminot.
<i>Mirecourt</i>	Gouvernel.
<i>Neuf-Château</i>	Gauguier.
<i>Remiremont</i>	Bresson.
<i>Saint-Dié</i>	Vaulot.

YONNE, 5.

<i>Auxerre</i>	Larabit.
<i>Avallon</i>	Finot.
<i>Joigny</i>	De Cormenin.
<i>Sens</i>	Bellaigue.
<i>Tonnerre</i>	Noël des Vergers.

Noms des Députés élus par plusieurs Collèges.

Nota. Le chiffre indique par combien de Collèges le Député a été élu.

Admirault fils,	2	Humann,	2	Pelet (de la Lozère),	3
Amilhan,	2	Lafayette (Gal),	3	Périer (Casimir),	3
Arago,	2	Lafayette (Georges),	2	Réal (Félix),	2
Beaudet-Lafarge,	2	Laffite (J.),	2	Saint-Aignan (Aug.),	2
Cormenin (V ^{ic} de),	4	Lohau (C ^{te} de),	2	Sébastiani (C ^{te} Hor.),	2
Daunou,	2	Maille (E.),	2	Semélé,	2
Du Cordic,	2	Mérilhou (J.),	4	Thiers (de),	2
Francoville,	2	Mornay (de),	2	Tracy (de),	2
Gaillard-Kerbertin,	2	Odilon-Barrot,	4	Vatout,	2

QUATRIÈME PARTIE.

Administration générale.

CHAPITRE PREMIER.

Départemens Ministériels.

SECTION PREMIÈRE.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE (1).

(Bureaux. — Référendaires au Sceau. — Imprimerie royale.)

Place Vendôme.

M. BARTHE *, *Garde-des-Sceaux, Ministre Secrétaire-d'Etat, Président du Conseil-d'Etat.*

L'organisation et la surveillance de toutes les parties de l'ordre judiciaire; l'organisation et le régime du notariat; les ordres et les instructions à transmettre aux Cours royales et aux Tribunaux, pour l'exécution des lois et réglemens; la correspondance habituelle avec les Procureurs généraux et Procureurs du Roi sur tout ce qui est soumis à l'action ou confié à la surveillance du ministère public; les rapports au Roi sur les matières de législation, sur l'administration de la justice, sur les conflits entre les autorités administratives et judiciaires, sur les demandes de dispenses d'âge et de parenté pour mariage, sur les demandes en naturalisation, etc.; le rapport des recours en grâce, commutations de peine, réhabilitations, etc.; les dépenses de l'ordre judiciaire; l'Imprimerie Royale et l'envoi du Bulletin des Lois, etc.; le Garde-des-Sceaux exerce, relativement à la Cour des comptes, toutes les attributions déterminées par l'Ordonnance du 25 juillet 1814; il peut nommer les Conseillers qui doivent siéger, soit comme Présidens, soit comme Juges, aux Assises; les décisions des Cours royales qui prononcent ou confirment la censure avec réprimande ou la suspension provisoire d'un Juge ne sont mises à exécution qu'après avoir été approuvées par le Garde-des-Sceaux. lequel peut aussi mander auprès de sa personne les Membres des Cours et Tribunaux, ainsi que les Officiers du ministère public. à l'effet de s'expliquer sur les faits qui pourraient leur être imputés: les mesures de discipline arrêtées par les Cours et Tribunaux, contre les Officiers ministériels, sont également soumises à l'approbation du Garde-des-Sceaux.

Cabinet particulier du Ministre.

M. Massot, *Secrétaire particulier.*

L'ouverture des dépêches à l'arrivée; les affaires réservées; les demandes d'audience; les objets de correspondance qui ne sont spécialement attribués à aucun bureau.

M. Thomassy, *Agent du matériel, et Payeur des dépenses intérieures du Ministère.*

(1) Le Ministre donne des audiences particulières toutes les fois qu'on lui en fait la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir. Le public n'est point admis dans les Bureaux; il est reçu par le Secrétaire général et par les Chefs de division, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 22, les vendredis, depuis deux heures jusqu'à quatre. Le Bureau des légalisations est ouvert tous les jours de midi à deux heures, excepté les dimanches et fêtes. MM. les Pairs de France, Députés et Magistrats sont reçus par le Ministre les samedis, de 8 à 9 heures du matin; et les lundis et vendredis, de midi à 1 heure, par le Secrétaire général et les Chefs de divisions.

SECRETARIAT GÉNÉRAL.

M. RENOARD, Conseiller-d'Etat, *Secrétaire général du Ministère de la Justice, Commissaire du Roi au Sceau.*

Surveillance directe et révision de tout le travail du Ministère; Direction du personnel; Présidence du Conseil d'administration formé de tous les Chefs de division du Ministère; Imprimerie royale; Enregistrement et distribution des dépêches; Archives.

Bureau de l'Enregistrement des Dépêches.

M. Brocard *, *Chef.*

Analyse et enregistrement des dépêches, renseignements, légalisation des actes civils et judiciaires pour les Colonies et l'étranger.

Bureau des Archives.

PREMIÈRE SECTION, *rue Neuve-de-Luxembourg, n. 22.*

M. de Laigue *, *Chef.*

Dépôt des minutes et expéditions des lois, ordonnances royales, etc.; formation et révision du Bulletin des Lois; conservation du registre authentique destiné à constater l'époque de la réception, au Ministère, du Bulletin des Lois; conservation des tableaux de publication; dépôt des types des timbres et sceaux des diverses autorités et administrations du Royaume; garde et apposition du timbre du Ministère de la Justice; répertoire des décisions du Ministère.

DEUXIÈME SECTION, *Galerie du Louvre.*

M. Bary *, *Chef.*

Conservation des archives de l'ancienne Secrétairerie d'Etat.

TROISIÈME SECTION, *Palais de Justice*

M. Terrassé, *Chef.*

Dépôt et conservation des archives judiciaires.

DIVISION DU PERSONNEL.

M. Manet, *Chef de Division.*

M. Philippes Delleville, *Chef de Bureau.*

M. Xavier de Fontenet, } *Sous-Chefs.*
M. Carnet, }

Personnel et discipline des Cours, Tribunaux, Justices de paix; Renouvellement périodique et institutions des Tribunaux de commerce. Cette division est sous la direction spéciale du Secrétaire général.

DIVISION DES AFFAIRES CIVILES.

M. Dulong, *Chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Poinciset de Sivry *, *Chef.*

M. Deveaux, *Sous-Chef.*

Création de Tribunaux de commerce et de Chambres temporaires ou permanentes dans les Cours et Tribunaux; création de nouveaux cantons; translation des chefs-lieux de cantons; changement de circonscription de communes, cantons, arrondissemens; délimitation des communes; correspondance avec les Cours et Tribunaux, pour tout ce qui concerne les matières civiles et les besoins du service général; examen des états semestriels des travaux des Cours et des Tribunaux civils; état civil; examen annuel des procès-verbaux

de vérification des registres de l'état civil ; publication des demandes et jugemens en déclaration d'absence ; changemens ou additions de noms ; dispenses d'âge et de parenté pour mariage ; réintégration dans les qualités et les droits de Français ; admission des étrangers au domicile ; demandes de naturalisation et de lettres de déclaration de nationalité.

Deuxième Bureau.

M. Joye, *Chef.*

Régime et organisation du Notariat, Personnel, Police et discipline des Notaires.

Troisième Bureau.

M. Dorigny, *Chef.*

Personnel des Avoués, Commissaires-priseurs et Huissiers ; police et discipline des Officiers Ministériels.

DIVISION DES AFFAIRES CRIMINELLES ET DES GRACES.

M. Decrusy, *Chef de Division.*

Premier Bureau. — Justice criminelle et correctionnelle.

M. de Dalmas *, *Chef.*

M. de Martone, *Sous-Chef.*

Poursuite des crimes ; surveillance générale de l'instruction des procédures et des jugemens en matière criminelle ; questions relatives aux Cours d'assises, aux Tribunaux militaires et maritimes ; extraditions ; poursuite des délits de police simple et correctionnelle, notamment des contraventions relatives à la police rurale et forestière, aux douanes, aux octrois municipaux, et autres contributions indirectes ; composition et publication du compte général de l'administration de la justice criminelle ; examen des listes générales des jurés, etc.

Deuxième Bureau. — Grâces et cassation.

M. Brosselard *, *Chef,*

M. Laudy, }
M. Bessières, } *Sous-Chefs.*

Recours en grâce ou en commutation de peine, et demandes en réhabilitation ; envoi à la Cour de Cassation des mémoires, procédures, jugemens et arrêts en matière criminelle, correctionnelle et de police ; renvoi des arrêts de la Cour de Cassation.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ ET DES PENSIONS.

M. Romer *, *Chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Allain, *Chef.*

M. Vaudremer, }
M. Sahuc, } *Sous-Chefs.*

Formation du compte et du projet de budget ; répartition des crédits législatifs ; demandes de fonds, ordonnances de paiement, tenue des écritures en partie double ; dépenses du Conseil-d'Etat, de l'Ordre judiciaire et de l'Administration centrale ; vérification des états de paiement dressés par les Cours et Tribunaux, et examen des comptes rendus par les Préfets ; correspondance relative aux menues dépenses et frais de parquet des Cours et Tribunaux ; examen des droits à la retraite ; liquidation et paiement des pensions de retraite et des secours ; examen du compte des fonds de retenue, rendu par la Caisse des dépôts et consignations.

Deuxième Bureau.

M. Dupont *, *Chef.*

M. Limoges, *Sous-Chef.*

Vérification et régularisation des frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police, etc.

DIVISION DU SCEAU.

M. Cuvillier ✱, *Secrétaire du Sceau, Chef de Division.*

M. Cervot, *Chef.*

M. Lemesle, }
M. Lécivain, } *Commis principaux.*

Demandes en collation, confirmation, reconnaissance et vérification de titres et concessions d'amoiries; érection de majorats; expédition des brevets d'inscription des successeurs à ces majorats et aux dotations; sceau des lois, lettres-patentes, diplômes pour déclaration de naturalité, dispenses d'âge et de parenté pour mariage, autorisation de service à l'étranger, etc., etc. Les requêtes ne peuvent être présentées que par MM. les Référendaires qui sont chargés exclusivement de la poursuite de toutes ces affaires. Examen des demandes de secours.

Référendaires. Messieurs,

Geoffroy, rue Guénégaud, n. 17.

Feugueray, rue des Deux-Ecus, n. 33.

Vincent, rue de Vaugirard, n. 15.

De Bray-Valfresne, rue Louis-le-Grand, n. 6.

Barbier-Daucourt, rue d'Hanôvre, n. 21.

Desiles-Benard, rue de Tournon, n. 5.

Chev. Garnier ✱, rue des Fossés-Montmartre, n. 21.

Mauzé, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 28.

De Pedesclaux, quai Voltaire, n. 21 bis.

Dulong, rue Traversière-Saint-Honoré, n. 41.

Lottin-Belliard, rue de Choiseul, n. 3.

Tessier, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 39.

IMPRIMERIE ROYALE.

(Ancien hôtel Soubise, Vieille rue du Temple, n. 89).

Nota. Les personnes qui désirent visiter l'Imprimerie royale y seront admises les jeudis, sur l'autorisation du Directeur.

Impression, distribution et débit des lois, ordonnances, réglemens et actes de l'autorité royale; du Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation. — Service des Conseils du Roi, — du cabinet et des bureaux de la maison du Roi. — Impression des effets royaux et valeurs émises par le Trésor royal, — des billets de loterie, — moulage des cartes, — congés des troupes, — des brevets, — des timbres, — passeports, etc. — Service général des ministères et administrations centrales et spéciales, dont les impressions sont payées sur les deniers de l'Etat. (Ordonnance du 23 juillet 1823).

Impression des ouvrages de sciences et d'arts publiés aux frais du Gouvernement, en vertu d'une autorisation spéciale du Roi. — Impression aux frais des auteurs, sur autorisation spéciale de M. le Garde-des-Sceaux, des ouvrages composés en tout ou en partie de caractères étrangers.

(MM. les imprimeurs de Paris sont autorisés, par décision de M. le Garde-de-Sceaux, à faire composer et imprimer à l'Imprimerie royale la partie des ouvrages qu'ils auraient entrepris, dans laquelle il se trouverait des caractères orientaux, ou quelques-uns des signes particuliers qui existent dans la typographie étrangère de cet établissement).

M. DUVERGER (E.), *Commissaire près l'Imprimerie royale, dirigeant cet établissement, à l'Imprimerie royale.*

Service général de l'établissement sous les ordres de M. le Garde-des-Sceaux. — Rapports avec le Ministre des Finances pour ce qui est relatif au mouvement des fonds et aux encaisses, — aux recettes et aux dépenses; — avec les ministères, et administrations centrales, la cour des comptes et les receveurs généraux pour toutes les observations relatives à la surveillance du service de l'Imprimerie royale, aux mémoires remis en règlement et aux comptes rendus. — Autorisation des dépenses. — Demandes d'autorisation pour des impressions en caractères étrangers.

Service actif.

M. Rousseau ✱, *Chef de la typographie, à l'Imprimerie royale.*

Direction et surveillance des ateliers de l'Imprimerie. — Réception des commandes ordinaires. — Envoi des épreuves. — Correspondance relative aux impressions avec les auteurs et les chefs du service des impressions dans les ministères et administrations.

M. Beaufile, *Correcteur en chef pour la typographie française.*

M. Demange, *Correcteur en chef pour la typographie française.*

M. de Lagrange, *Correcteur pour la typographie orientale.*

M. Desenne ✱, *Chef de l'envoi des Bulletins des Lois et des Arrêts de la Cour de Cassation (1), et de la distribution des impressions. — Chef des Ateliers des travaux accessoires à l'impression, à l'Imprimerie royale.*

Distribution et envoi des Bulletins. — Distribution et envoi des impressions aux ministères, administrations et dans les départemens. — Correspondance relative. — Surveillance des ateliers des travaux accessoires à l'impression et correspondance relative.

M. Saint-Martin ✱, *Membre de l'Acad. des Inscrit. et Belles-Lettres.*

Classement des poinçons et des frappes des caractères Orientaux, — direction scientifique du dessin, de la gravure et de la fonte de ces caractères. — Révision des impressions en caractères étrangers.

M. Rousseau (Aug.), *Sous-Chef de la Fonderie.*

Gravure, frappe et fonte des caractères.

Service administratif.

M. Aubert, *Chef de la Comptabilité administrative.*

Tenue des livres de comptabilité de l'établissement. — Rédaction et expédition des mémoires d'impression. — Délégations au caissier pour en recevoir le montant. — Préparation des ordonnances de fonds et de paiement. — *Idem* du budget et des comptes.

(1) On s'abonne à l'Imprimerie royale pour le Bulletin des Lois, à raison de 9 fr. par an; — pour les Arrêts de la Cour de Cassat., sect. crimin. ou civile, à raison de 8 fr. par an, et, pour les deux parties, à 14 fr. — Le prix des abonnemens pour les départemens, doit être remis aux directeurs des postes. — Les sommes envoyées directement en effets de commerce ou autres, ne seront pas reçues à l'Imprimerie royale.

Le dépôt de l'Imprimerie royale est le seul dans lequel le texte des lois et ordonnances soit authentique. — On y trouve toujours, soit des collections complètes par série, année ou volume, soit les numéros des Bulletins nécessaires pour les compléter. — Il en est de même des Bulletins des Arrêts de la Cour de Cassation.

M. Doré, *Chef du Contrôle.*

Enregistrement des demandes d'impression. — *Idem* des autorisations de dépenses. — Visa des bulletins pour la formation des mémoires. — Discussion des observations sur les mémoires. — Vérification des dépenses. — Enregistrement de toutes les pièces de recette et de dépense en deniers, — d'entrée et de sortie des matières.

*Service intérieur et Secrétariat.*M. Regnault, *Chef*, à l'Imprimerie royale.

M. Baffos, *Chirurgien-Médecin, attaché à l'Imprimerie royale*, rue de l'Odéon, n. 23.

Réception et enregistrement des dépêches. — Dépôt des actes administratifs. — Délivrance des ampliations. — Mouvement et police du service intérieur de l'Établissement. — Surveillance de l'exécution des travaux et réparations aux bâtimens. — Demandes d'autorisations pour les dépenses intérieures. — Règlement de ces dépenses. — Correspondance avec les fournisseurs pour les approvisionnemens du service.

Comptabilité.

M. Guigon, *Conservateur du matériel*, à l'Imprimerie royale.

M. Metman, *Caissier*, à l'Imprimerie royale.

Comité pour l'examen des Ouvrages dont l'impression gratuite est demandée. Messieurs,

Daunou (O *), *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Président.

Andrieux (O *), *de l'Académie française.*

Quatremère (E.) *,

Rémusat (A.) *,

Naudet *,

Arago (O *), *de l'Académie des Sciences.*

Didot (F.) *, *ancien Imprimeur.*

Vitet (L.).

} *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

Commission pour la direction des impressions orientales.

(Décision du 20 août 1824.)

Messieurs,

Remusat (A.) *,

Quatremère (E.) *,

} *Membres*

} *de l'Institut.*

| Rochette (R.) *,

| Saint-Martin *,

} *Membres*

} *de l'Institut.*

SECTION II.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

Boulevard des Capucines.

(Bureaux. — Consuls et Vice-Consuls étrangers en France et de France à l'étranger.)

M. le C^{te} SÉBASTIANI (Horace) (G ✱), Lieutenant-général, Membre de la Chambre des Députés, *Ministre et Secrétaire d'Etat.**Cabinet du Ministre.*M. *Chef.*

PREMIÈRE DIRECTION.

L'Autriche, la Prusse, les Etats d'Allemagne, la Suisse, l'Italie, la Grèce, la Turquie, la Perse, les Régences barbaresques et le Maroc.

M. Désages (Emile) (O ✱), *Directeur.**Affaires politiques.* M. de Vielcastel ✱, *Sous-Directeur.**Affaires commerciales.* . . M. Flury ✱, *idem.*

SECONDE DIRECTION.

La Russie, l'Angleterre, les Pays-Bas, le Dannemarck, la Suède, l'Espagne, le Portugal et d'Amérique.

M. le Bnd Deffaudis (O ✱), Maître des requêtes, *Directeur.**Affaires politiques.* M. Cintrat ✱, *Sous-Directeur.**Affaires commerciales.* . . M. de Lambert ✱, *idem.*

DIRECTION DES ARCHIVES.

La conservation, le classement et le relevé par tables analytiques de toutes les correspondances du Ministère; la collection des traités et documens diplomatiques de tout genre; le dépôt des ordonnances royales et décisions ministérielles relatives aux agens du département, et la correspondance qui se rattache à leur exécution; la recherche de tous les documens et renseignemens demandés, soit pour le service particulier des directions, soit dans des intérêts publics ou privés, etc., etc.

M. Mignet ✱, Conseiller-d'Etat, *Directeur.*M. le C^{te} d'Hauterive ✱, *Sous-Directeur et Garde des Trattés.*

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ.

Les travaux généraux et particuliers relatifs aux finances du Ministère; la correspondance avec les agens politiques et commerciaux sur toutes matières de comptabilité, et tout ce qui s'y rapporte, les pensions, la répartition des fonds, etc. etc.

M. Brenier ✱, Maître des requêtes, *Directeur.*M. Bonet ✱, *Sous-Directeur.**Bureau de la Chancellerie.*

Ce bureau est le seul ouvert au public. Il est chargé, sous les ordres du Directeur des Archives, de la correspondance concernant les réclamations particulières des sujets français envers des sujets étrangers, ainsi que des travaux relatifs aux passeports et légalisations; à l'état civil, aux commissions rogatoires; à la transmission des actes judiciaires; aux significations à l'étranger, etc. On peut s'y présenter tous les jours depuis onze heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés.

M. de Lamarre ✱, *Chef.**Agence du Ministère à l'intérieur.*M. Guye (O ✱), Consul général honoraire, *Agent à Marseille.*

CONSULS GÉNÉRAUX, CONSULS ET VICE-CONSULS

DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES EN FRANCE.

Messieurs,

AUTRICHE.

Paris De Rothschild, *Cons. g.*
Le Havre N. . . . *Consul général.*
Bordeaux Bethman, *Consul gén.*
Marseille Kick, *Consul général.*
Bastia Ceconi, *Vice-Consul.*

BADE (Grand-Duché de).

Bordeaux { Clossmann (Phil. Fr.),
Consul.
 Clossmann (Pierre-Paul),
Vice-Consul.

BAVIÈRE.

Bordeaux De Sulzer-Wart, *Cons.*

BRÉSIL.

Paris Chev. Kiechoeffer, *C. g.*
Le Havre N. *Consul.*

DANEMARCK.

Paris N. . . . *Consul général.*
Dunkerque Donquer, *Consul.*
Le Havre Texier, *Consul.*
Nantes De Coninek, *Consul.*
La Rochelle . . . De Chezeaux, *Consul.*

Bordeaux { N. . . . *Consul.*
 Bethmann, *Id. adjoint.*
Bayonne Ide, *Consul.*

Cette { Coulet (Pierre), *Consul.*
 Coulet (Isid.), *Cons. adj.*
Marseille { Cazalis Tutein, *Consul.*
 Tietjens, *Cons. adjoint.*
Bastia De Angelis, *Consul.*

DEUX-SICILES.

Marseille et pour { Chev. Buccino, *Consul*
l'île de Corse . . . { général.
Paris Bustamente, *Vice-Cons.*

ESPAGNE.

Paris Ortiz de Zugasti, *C. gén.*
Le Havre Lefev, *Consul.*
Bordeaux Rivas-y-Salmon, *Cons.*
Bayonne Urrutia, *Vice-Consul.*
Cette Lebrun de Enriquez, *C.*
Marseille De Rivas, *Consul.*
Toulon Monino, *Vice-Consul.*

ÉTATS ROMAINS.

Bastia Lota, *Consul.*

ÉTATS-UNIS.

Paris Barnett, *Consul.*
Lyon Bradford, *Consul.*
Le Havre Beasley, *Consul.*
Lorient Church, *Consul.*
Nantes Fenwick, *Consul.*
La Rochelle . . . Debessé, *Consul.*
Bordeaux Strobel, *Consul.*
Cette Privat, *Consul.*
Marseille Croxall, *Consul.*

ÉTATS-UNIS MEXICAINS.

Paris Murphy, *Ag. g. du comm.*

GRANDE-BRETAGNE.

Paris Morier, *Consul gén.*
Calais Marshall, *Consul.*
Boulogne Hamilton (Will.), *Cons.*
Le Havre Gordon, *Consul.*
Caen Bryan-Brummel (G.), *C.*
Brest Perrier, *Consul.*
Nantes Newman, *Consul.*
La Rochelle . . . Close, *Consul.*
Bordeaux Scott, *Consul.*
Bayonne Harvey, *Consul.*
Marseille Turnbull, *Consul.*
Île de Corse . . . Palmedo, *Cons.*

HANOVRE.

Calais Marshall, *Consul.*
Rouen Mathéus, *Consul.*
Le Havre Gordon, *Consul.*
Cherbourg Noël, *Consul.*
Brest Bersolle, *Consul.*
Lorient Rotinat, *Consul.*
Nantes Webber, *Consul.*

St.-Martin (île de Rhé) . . . Rivaille-Dechézeaux, *C.*
Rochefort Guérin des Essards, *Cons.*
Bordeaux De Perrot, *Consul gén.*
Bayonne Harvey, *Consul.*
Cette Krüger, *Consul.*
Marseille Peyron, *Consul.*
Dunkerque Bonvarlet, *Consul.*

HOLSTEIN-OLDENBOURG.

Bordeaux Focke, *Consul.*

LUCQUES (Duché de).

Bastia Campana, *Consul.*
Marseille De Rivas, *Consul.*

MECKLENBOURG-SCHWERIN.

Dunkerque . . . Carlier, *Consul*.
Bordeaux . . . { Basse, *Consul*.
 { Basse (J.-H.), *Cons. adj.*

MODÈNE.

Bastia Ceconi, *Vice-Consul*.

MONACO (Principauté de).

Marseille . . . { Chappon (A. Alp.), *Cons.*
 { Chappon, *Vice-Consul*.

PARME.

Ile de Corse . . Ceconi, *Vice-Consul*.

PAYS-BAS.

Paris Thuret, *Consul général*.
Dunkerque . . . Mooser, *Consul*.
Calais Leveux, *Consul*.
Boulogne Adam, *Consul*.
Rouen Smith (Georges), *Consul*.
Le Havre Peeters (Derck), *Consul*.
Brest Brunox, *Consul*.
Nantes Labouchère, *Consul*.
La Rochelle . . Van Loon, *Consul*.
Saint-Martin,
(île de Rhé) . . Cousin-Vallée, *Consul*.
Marennnes . . . Aiguillé, *Consul*.
Bordeaux Hovy, *Consul*.
Bayonne Laserre, *Consul*.
Cette Bergeyron, *Consul*.
Marseille . . . Siau, *Consul*.
Toulon N. *Consul*.

PROV.-UNIES DE RIO DE LA PLATA.

Paris Larrea, *Consul général*.
Bordeaux Santa-Coloma, *Consul*.

PORTUGAL.

Paris Daupias, *Consul général*.
Le Havre Giraldes, *Consul*.
Nantes Rivet, *Consul général*.
Bordeaux Cosmelli, *Consul*.
Bayonne Da Cruz, *Consul*.
Marseille . . . Faria, *Consul général*.

PRUSSE.

Dunkerque . . . Bonvarlet, *Consul*.
Abbeville . . . Thomas, *Consul*.
Saint-Valery-sur-Somme . . Rousselin Michault, *Cons.*
Dieppe Flouet, *Vice-Consul*.
Rouen Rondeaux, *Consul*.
Le Havre Werner, *Consul*.
Caen Moisson, *Vice-Consul*.
Cherbourg . . . Mange, *Vice-Consul*.
Brest Bersolle, *Vice-Consul*.
Nantes { Philippe, *Consul*.
 { Pelloutier, *Vice-Consul*.

Noirmoulter . . Pincau, *Vice-Consul*.
Saint-Martin
(île de Rhé) . . . Baudin, *Vice-Consul*.
La Rochelle . . Weiss, *Consul*.
Rochefort . . . Guérin des Essarts, *V.-C.*
Ile d'Oléron . . Didier, *Vice-Consul*.
Bordeaux . . . { Delbrück, *Consul*.
 { Hesse, *Vice-Consul*.
Bayonne Bardewisch, *Consul*.
Cette { Coulet, *Consul*.
 { Gazalis-Garonne, *V.-C.*
Marseille . . . Rouillet, *Consul*.

RUSSIE.

Paris Dellient, *Consul général*.
Bordeaux . . . Wittforth, *Consul*.
Marseille . . . Labaud, *Consul*.

SARDAIGNE (Royaume de).

Lyon Cozon, *Consul général*.
Rouen Rousselin Cavey, *Cons. g.*
Bordeaux . . . Southard, *Consul gén.*
Bayonne Crosa di Vergagni, *Cons.*
Cette Boggiano, *Consul*.
Marseille . . . Pagano, *Consul gén.*
Toulon Olivieri, *Consul*.
Bastia Boccardi, *Consul gén.*

SAXE.

Bordeaux . . . { Albrecht (Ch.), *Cons. g.*
 { Albrecht (P.), *V.-Cons.*

SAXE-WEIMAR (Grand-Duché de).

Bordeaux Reyher, *Consul*.

SUÈDE ET NORWÈGE.

Paris Méjan ✱, *Cons. gén.*
Dunkerque . . . Thiéry, *Consul*.
Calais Dupont, *Consul gén.*
Le Havre Brostrom, *Consul*.
Nantes Moller, *Consul*.
La Rochelle . . N. . . . *Consul général*.
Bordeaux Pettersen, *Consul gén.*
Montpellier et
Cette Cabanis, *Consul*.
Marseille . . . { Folschvon Fels, *Cons. g.*
 { Folschvon Fels fils, *V.-C.*

SUISSE.

Lyon { Galline (Pierre), *Consul*.
 { Galline (C.), *Vice-Cons.*
Le Havre Mandrot-Deluse, *Cons.*
Bordeaux . . . { Verdonnet, *Consul*.
 { Hirzel, *Vice-Consul*.
Marseille . . . Blanchenay, *Consul*.

TOSCANE (Grand-Duché de).

Marseille . . . Kick, *Consul gén.*
Bastia Ceconi, *Consul*.

TURQUIE.

N.

VILLES ANSÉATIQUES.

<i>Le Havre</i> . . .	Lange, <i>C. de Hambourg, Brémen et Lubeck.</i>	<i>Bordeaux</i> . . .	} Meyer, <i>Consul général de Hambourg.</i> Weltner, <i>C. de Lubeck.</i> Moetz, <i>V.-C. de Brémen.</i>
<i>Nantes</i>	Behn, <i>Cons. de Hambourg et Lubeck.</i>	<i>Bayonne</i>	

CONSULS GÉNÉRAUX, CONSULS ET VICE-CONSULS DE FRANCE

DANS LES VILLES ET PORTS DES NATIONS ÉTRANGÈRES.

Messieurs,

AMÉRIQUE CENTRALE.

.....	} Cochelet*, <i>C. g. de aff.</i> De Clairambault, <i>V.-C.</i>
.....	

AUTRICHE.

<i>Milan</i>	Bon Denois*, <i>Cons. g.</i>
<i>Venise</i>	N. . . . <i>Consul.</i>
<i>Trieste</i>	Levasseur*, <i>Consul.</i>

BELGIQUE.

<i>Anvers</i>	Des Pallières*, <i>Consul.</i>
<i>Ostende</i>	N. . . . <i>Consul.</i>

BOLIVIA.

.....	} Buchet - Martigny*, <i>Cons. gén. chargé d'aff.</i> D'Hautesfort, <i>V.-Consul.</i>
.....	

BRÉSIL.

<i>Bahia</i>	Marcescheau*, <i>Consul.</i>
<i>Fernambouc</i> . .	Auboin, <i>Consul.</i>

CHILI.

<i>Santiago de Chili</i>	} Ragueneau de la Chaigne*, <i>Consul gén.</i> De Verninac, <i>V.-Consul.</i>
.....	

CHINE.

<i>Canton</i>	Gernaert, <i>Consul.</i>
-----------------------	--------------------------

COLOMBIE.

<i>Carthagène</i> . .	De Mandeville*, <i>Cons.</i>
<i>Caracas et la Guayra</i> . . .	Blanchet, <i>Consul.</i>
<i>Guayaquil</i> . . .	Saillard, <i>Consul.</i>

DANEMARCK.

<i>Elseneur</i>	Dezos de la Roquette*, <i>C.</i>
-------------------------	----------------------------------

DEUX-SICILES.

<i>Palerme</i>	Ducluseau*, <i>Consul.</i>
------------------------	----------------------------

ESPAGNE.

<i>Cadiz</i>	} Bourbonlon*, <i>Cons. gén.</i> N. . . . <i>Vice-Consul.</i>
<i>Santander</i> . . .	
.....	Graslin*, <i>Consul.</i>

<i>Malaga</i>	Mornard*, <i>Consul.</i>
<i>La Corogne</i> . .	Brochant-d'Anthilly*, <i>C.</i>
<i>Barcelonne</i> . .	N. . . . <i>Consul.</i>
<i>Carthagène</i> . . .	Pouqueville*, <i>Consul.</i>
<i>Valence</i>	Cassas, <i>Consul.</i>
<i>Palma</i>	Axel Renard*, <i>Consul.</i>
<i>Sainte-Croix de Ténériffe</i> . .	Brétilard, <i>Vice-Consul.</i>
<i>La Havane</i> . . .	} M ^{is} de Vins de Peysac, (O*), <i>Consul gén.</i> Huber, <i>Vice-Consul.</i>
<i>Santiago de Cuba</i>	
<i>Manille</i>	Noussitou, <i>Consul.</i>

ÉTATS ROMAINS.

<i>Civita Vecchia</i> .	Beyle, <i>Consul.</i>
<i>Fermo</i>	M ^{is} Matteucci, <i>Vice-C.</i>
<i>Pesaro</i>	Billy, <i>Vice-Consul.</i>
<i>Ancône</i>	Léoni, <i>Vice-Consul.</i>
<i>Rimini</i>	M ^{is} Diotallevi, <i>Vice-C.</i>
<i>Loreto</i>	Boghi, <i>Vice-Consul.</i>
<i>Ravenne</i>	Valli, <i>Vice-Consul.</i>

ÉTATS - UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

<i>New-York</i> . . .	} Durant-St.-André (O*), <i>Consul général.</i> Maurice d'Hauterive, <i>V.C.</i>
<i>Boston</i>	
<i>Philadelphie</i> . .	Furcy-Picquet, <i>V.-Cons.</i>
<i>Charlestown</i> . .	C ^{te} de Choiseul (X.), <i>C.</i>
<i>New-Orléans</i> . .	Guillemin*, <i>Consul.</i>
<i>Richmond</i> . . .	De La Palun, <i>Consul.</i>

ÉTATS-UNIS MEXICAINS.

<i>Saint-Louis de Potosi et Tampico</i> . . .	} Mahélin*, <i>Consul.</i>
<i>Guaymas</i>	
<i>Vera-Cruz</i>	Gloux, <i>Consul.</i>
.....	Carrère, <i>Vice-Consul.</i>

GRANDE-BRETAGNE.

<i>Londres</i>	} N. . . . <i>Consul général.</i> N. . . . <i>Vice-Consul.</i>
<i>Edimbourg</i> . . .	
.....	Lainé*, <i>Consul.</i>

Dublin C^{te} de Canclaux *, *Cons.*
Malte Miège *, *Consul.*
Corfou De Cussy *, *Consul.*

GRÈCE.

. { Bon Rouen (Ach.) (O*),
Résident et Consul. gén.
 { Codrika, *Vice-Consul.*

HAITI.

Port au Prince . { Mollien *, *Consul gén.*
 { Pichon, *Vice-Consul.*
Le Cap Cerfber, *Consul.*

PAYS-BAS.

Amsterdam . . { Désaugiers *, *Cons. gén.*
 { Rosenstiel, *Vice-Consul.*
Le Helder . . . Hacquin, *Vice-Consul.*

PÉROU.

Lima { Barrère *, *Consul gén.*
 { Cazotte, *Vice-Consul.*

PORTUGAL.

Porto Mallen, *Vice-Consul.*
Setuval O'Neill, *Vice-Consul.*

PROVINCES-UNIES DE RIO DE LA PLATA.

. { De La Forest *, *C. gén.*
 { *Chargé d'affaires.*
 { Ledhuy, *Vice-Consul.*

PRUSSE.

Dantzick . . . De la Boutraye *, *Cons.*
Kænigsberg . . Schwartz, *Vice-Consul.*

RUSSIE ET POLOGNE.

Varsovie . . . Durand (Raim.) *, *Cons.*
Riga N. . . . *Consul.*
Cronstadt . . . Fabin, *Vice-Consul.*
Moscou Weyer, *Vice-Consul.*
Odessa Challaye (Adolp.) *, *C.*

SARDES (ÉTATS).

Gènes Bon Decazes (E.) *, *C.g.*
Nice Masclet *, *Consul.*
Port-Maurice . . Laplace, *Consul.*
Monaco Laforêt-Minotti, *Vice-C.*
Cagliari Cottard, *Consul.*

SUÈDE.

Gothembourg . . De Serre, *Consul.*
Stockholm . . . Davey, *Vice-Consul.*

TOSCANE.

Livourne Bon de Formont *, *Cons.*

TURQUIE.

Salonique . . . Despréaux de Saint-Sau-
 veur *, *Consul.*
Smyrne Challaye *, *Consul gén.*
Milo Brest *, *Vice-Consul.*
La Canée Fabreguette, *Consul.*
Trébizonde . . . Outrey *, *Vice-Consul.*
Arta Ratti-Menton, *V-Cons.*
Bukarest Lagau, *Consul.*
Larnaca Gauthier-du-Lys-d'Arc, *C.*
S. Jean d'Acre . . Guys (Henry), *Consul.*

Alexandrie . . { Mimaut *, *Consul-gén.*
 { Thierry, *Vice-Consul.*
Tripoli de Bar- { Schwebel (O *), *C. gén.*
barie { *Chargé d'affaires.*
 { Bottu, *Vice-Consul.*

Tunis { De Lesseps (Mat.) (O *),
 { *Consul génér. et Chargé*
 { *d'affaires.*
 { Vattier de Bourville, *V.-C.*

La Goulette . . Gaspary, *Vice-Consul.*

Tanger { Méchain *, *Consul gén.*
 { *et Chargé d'affaires.*
 { De la Porte, *Vice-Consul.*

URUGUAY.

Montevideo . . Baradère, *Consul.*

VILLES ANSÉATIQUES.

Lubeck Beaudouin, *Vice-Cons.*

SECTION III.

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE.

Rue Saint-Dominique (1).

(Bureaux. — Direction du Dépôt de la Guerre. — Comité du Dépôt de la Guerre. — Invalides. — Dépôt central d'Artillerie. — Commission mixte des Travaux publics. — Poudres et Salpêtres. — Conseil de santé des Armées.)

S. S. le M^l Duc de DALMATIE (G ✱), *Pair de France, Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre.*

Aides-de-camp du Ministre, MM.

Guiot (O ✱), <i>Lieut.-Col., Offic. d'ordonn.</i>	Foy (Arthur) (O ✱), <i>Chef de bataillon, Officier d'ordonnance.</i>
De Chambure (O ✱), <i>idem, idem.</i>	Doraison ✱, <i>Capitaine, idem.</i>
De Turgot ✱, <i>Chef d'escadron, idem.</i>	M ^{is} de Mornay (O ✱), <i>idem, idem.</i>
Naudet (O ✱), <i>Chef de bataillon, idem.</i>	V ^{ce} de la Redorte ✱, <i>idem, idem.</i>
Guibout (O ✱), <i>Chef d'escadron, idem.</i>	

MINISTÈRE DE LA GUERRE,

Cabinet du Ministre.

M. Melcion (O ✱), *Sous-Intendant militaire, Chef.*

La réception des dépêches particulièrement adressées au ministre ; la rédaction et l'expédition de tous les travaux que le Ministre se réserve.

SECRETARIAT GÉNÉRAL.

M. BARADÈRE (C ✱), *Intendant militaire, Secrétaire général.*

M. Chusin (O ✱), *Sous-intendant militaire, Chef.*

La réception, l'ouverture, le timbre et l'enregistrement de toutes les dépêches, le choix de celles à mettre immédiatement sous les yeux du Ministre ; la répartition et l'envoi de toutes dans les différens bureaux. La délivrance des bulletins d'enregistrement chaque jour d'audience. La réunion des demandes de renseignemens faites les jours d'audience ; la réunion de ces renseignemens pris dans les bureaux, pour les donner aux réclamans. Le contreseing des lettres expédiées du Ministère ; l'enregistrement des lettres à charger ; le service des estafettes. La correspondance par les lignes télégraphiques, la traduction des pièces écrites en langues étrangères, la réunion des renseignemens pour la composition de l'Annuaire militaire, et de la partie militaire de l'Almanach royal. Les insertions aux journaux relatives au service.

Les décorations ; la dotation de l'ordre de Saint-Louis. Les pensions et secours sur cette dotation. L'admission à l'hôtel des Invalides, sa dotation et son administration.

La réunion du travail pour le Conseil du Roi. La centralisation des relations avec la Chambre des Pairs et la Chambre des Députés. Les commissions temporaires du Ministère. La rédaction des ordonnances collectives relatives aux retraites, réformes, démissions, etc. Les autres travaux de centralisation attribués au secrétaire général, et, enfin, toutes les affaires qui ne rentrent dans les attributions d'aucun bureau.

(1) Le Ministre donne des audiences particulières lorsqu'on lui en fait la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Le public est admis tous les mercredis et vendredis 1^o au Bureau du secrétariat, savoir : le mercredi de deux à cinq heures, à la section de l'enregistrement, et le vendredi de midi à cinq heures, à la section des renseignemens ; 2^o à la salle d'audience des créances arriérées, tous les mercredis, de dix heures du matin à quatre heures du soir.

*Bureau de la Correspondance générale et des Lois et Archives.*M. Chauvet *, *Chef.*

La correspondance avec les autorités civiles et militaires pour ce qui regarde la sûreté intérieure de l'Etat et le maintien de la tranquillité publique ; les discussions de service, d'honneur et de préséance.

La garde, l'expédition et l'envoi des lois, ordonnances et réglemens ; la direction et l'envoi du journal militaire ; la garde et le classement des papiers qui ne sont plus nécessaires au travail courant ; la transmission des certificats et renseignemens concernant l'état civil et militaire des corps de toutes armes jusqu'au licenciement de l'armée en 1815.

*Bureau de la Justice militaire.*M. de Musset *, *Chef.*

La correspondance judiciaire sur les matières civiles et criminelles et notamment tout ce qui concerne les conseils de discipline et les conseils de guerre permanens ; l'envoi, la notification et le classement des jugemens des conseils de Guerre, la recherche, les poursuites, et la tenue du contrôle des déserteurs ; l'application des amnisties ; les grâces et commutations de peines ; l'administration des compagnies de discipline, les ateliers de condamnés au boulet et ceux des condamnés aux travaux publics ; les prisons militaires ; la légalisation et la vérification de pièces et de signatures, en cas de doute, surcharge ou altération ; les frais de justice militaire et la comptabilité en deniers ; les extraditions ; les prisonniers de guerre, leur police et leur échange ; les naturalisations des militaires en activité.

*Bureau du Service intérieur.*M. Guerou *, *Chef.*

Le personnel des chefs et commis de la Guerre et des gens de service. Les réparations et constructions dans les hôtels du ministère ; l'ameublement de ces hôtels ; les fournitures de bureau ; les dépenses générales du service intérieur ; la garde du sceau du ministère ; les impressions générales pour tous les services du département de la Guerre ; la lithographie ; les demandes d'emplois civils formées par d'anciens militaires.

M. Vingtain *, }
M. Outrebon, } *Notaires.*

DIRECTION DU DÉPÔT DE LA GUERRE.

M. le Bon PELET (G O *), Lieutenant-Général, *Directeur.**Bureau des Opérations militaires.*M. Brahaut (O *), Chef de bat. au corps royal d'état-major, *Chef.*

Le Corps royal d'état-major et son école. Les opérations militaires et la correspondance y relative.

M. Latran *, *Chef, chargé du mouvement des troupes.**Dépôt de la Guerre.*M. Brossier (C *), Maréchal-de-camp en retraite, *Chef.*1^{re} SECTION.

La centralisation de tout ce qui concerne le dépôt ; géodésie et topographie extérieure ; la carte de France et tout ce qui s'y rapporte ; la correspondance.

II^e SECTION.

M. Bonne (O *), Colonel au corps royal d'état-major, *Chef*.

Géodésie et topographie intérieure; travaux, cartes, plans, gravures etc., qui s'exécutent au dépôt.

III^e SECTION.

M. Cavaillher de Poumarède (O *), Colonel au corps royal d'état-major, *Chef*.

Partie historique, Archives.

IV^e SECTION.

M. Moline de St.-Yon (O *), Col. au corps royal d'état-major, *Chef*.

Statistique militaire en France et à l'étranger; travaux annuels des officiers d'état-major et correspondance y relative.

V^e SECTION.

M. Muriel (O *), Colonel en retraite, *Chef*.

Administration intérieure du dépôt, bibliothèque, mobilier, cartes manuscrites et gravées.

DIRECTION DE L'INFANTERIE.

M. le B^{on} ST.-CYR NUGUES (G O *), Lieutenant-général, *Directeur*.

Bureau du Recrutement.

M. Miot (C *), Maréchal-de-camp, *Chef*.

La répartition du contingent entre les départemens; les opérations des conseils de révision; les instructions et réglemens sur les appels; la liquidation des frais relatifs au recrutement; l'incorporation des hommes appelés; les engagements volontaires et les réengagemens; le remplacement, la libération des militaires qui ont accompli leur temps de service; l'expédition des congés.

Bureau de l'Infanterie.

M. Mahérault *, *Chef*.

Le personnel, l'organisation et l'inspection des régimens d'infanterie de ligne et d'infanterie légère; des compagnies de sous-officiers et de fusiliers sédentaires, des compagnies de discipline et de la légion étrangère; l'état civil de l'arme depuis 1815. Les officiers d'infanterie en non-activité en ce qui concerne leur rappel au service.

Bureau des Ecoles militaires.

M. Rivot *, *Chef*.

L'école polytechnique; l'école spéciale et militaire de Saint-Cyr; le collège royal militaire de La Flèche; le personnel et l'administration de ces établissemens; les écoles régimentaires (celles de l'artillerie et du génie exceptées); le gymnase normal militaire et les gymnases régimentaires.

Bureau des Etats-Majors.

M. Crampel *, *Chef*.

Les officiers généraux; les officiers employés dans les états-majors et qui ne font pas partie du corps royal d'état-major; le personnel employé au service des places de guerre; l'état civil des officiers de l'état-major général et des places de guerre depuis 1815. Les archives de la commission créée en 1814, pour la régularisation des services des anciens officiers.

DIRECTION DE LA CAVALERIE.

M. le V^{te} PRÉVAL (G O *), Lieutenant-Général, *Directeur*.

Bureau de la Cavalerie.

M. Créty *, *Chef*.

Le personnel, l'organisation et l'inspection des régimens de cavalerie; l'état civil de l'arme depuis 1815; les officiers de cavalerie en non-activité, en ce qui concerne leur rappel au service. Le personnel et l'administration de l'école de cavalerie de Saumur. Les élèves militaires aux écoles vétérinaires.

Bureau de la Gendarmerie.

M. Yver (O *), *Chef*.

Le personnel, l'organisation, le mouvement, l'inspection, l'administration et la comptabilité de la gendarmerie des départemens et arrondissemens maritimes, du bataillon des voltigeurs corses et des forces publiques des armées. La garde municipale et les sapeurs-pompiers de la ville de Paris; l'état civil de ces corps depuis 1815.

Bureau de la Remonte générale.

M. de la Porte, Major de cavalerie, *Chef*.

Le service général de la Remonte, créé par ordonnance du 11 avril 1831; les dépôts de remonte des différens régimens de la France; l'achat *direct* de chevaux indigènes à faire par les officiers des dépôts, sans aucun intermédiaire, pour la cavalerie et l'artillerie, les trains des parcs d'artillerie et du génie, pour le train des équipages militaires: leur séjour dans les dépôts jusqu'à leur départ pour les régimens; l'achat *direct* des poulains à élever dans les dépôts; l'achat à faire, par *marchés généraux*, des chevaux nécessaires au service, en cas d'urgence et d'insuffisance des achats directs.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION.

M. le C^{te} D'AURE (C *), Conseiller d'Etat, *Directeur*.

Bureau de l'Intendance militaire.

M. Picot de Moras *, *Sous-Intendant militaire, Chef*.

Le personnel du corps de l'intendance militaire. La centralisation de tous les travaux de la direction de l'administration.

Bureau de la Solde, et de l'Habillement.

M. Lemaire *, *Chef*.

La solde des états-majors et des corps de toutes armes (la gendarmerie exceptée), les dépenses et répartitions de fonds y relatives; les traitemens extraordinaires, les indemnités diverses et les frais de bureau; les gratifications d'entrée en campagne, les indemnités de pertes d'effets et chevaux par les officiers; les délégations, les successions, les dettes des officiers; la comptabilité intérieure des corps de troupes; la vérification des revues et décomptes; le produit de l'abonnement des villes pour les frais de casernement. L'habillement et l'équipement des troupes; le harnachement des régimens de cavalerie; l'administration et la comptabilité des dépenses de l'habillement, des masses d'entretien de la musique, de l'équipement, du harnachement et ferrage; le personnel et le matériel du campement; les masses individuelles.

Bureau des vivres.

M. Tessier *, *Chef*.

Les vivres; le service des approvisionnemens de siège.

Bureau des Fourrages et du Chauffage.

M. Pitois *, *Chef*.

Les fourrages le chauffage et l'éclairage; le personnel du service des subsistances et des anciens employés des services administratifs de la guerre.

Bureau des Hôpitaux.

M. Courtin (O *), *Chef.*

Le personnel et l'état civil du Conseil de santé des armées, et des officiers de santé, tant des corps de troupes que des hôpitaux militaires; le personnel et l'état civil du bataillon d'ouvriers d'administration et des infirmiers entretenus dans les hôpitaux militaires; l'administration du service de ces hôpitaux et l'admission des militaires malades dans les hospices civils.

Bureau des Transports, Convois, Equipages et lits militaires.

M. Léorat (O *), *Chef.*

Les transports généraux de la guerre; les gîtes d'étapes; leur assiette; leur changement ou suppression; les convois militaires; les indemnités de route et les effets de petit équipement; les frais de poste; le personnel, l'état civil, les parcs de construction, les remontes et le harnachement des équipages militaires; le gîte et geolage; les lits militaires; le logement.

DIRECTION DES FONDS ET DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

M. MARTINEAU DES CHESNEZ (C *), Maître des requêtes, *Directeur.*

Bureau du Contrôle des Dépenses et du Contentieux.

M. Davrillé des Essards *, *Chef.*

L'examen des affaires contentieuses; la discussion des questions générales et réglementaires concernant la comptabilité; l'établissement des budgets; la révision et le contrôle de toutes les dépenses; l'administration et la comptabilité des dépenses diverses et imprévues; la régularisation des cautionnemens; la notification au ministère des finances de tous les débits, et l'indication des renseignemens nécessaires pour en opérer le recouvrement; la liquidation de l'arriéré antérieur au 1^{er} janvier 1816; les interprètes des armées.

Bureau des Fonds et Ordonnances.

M. Poissonnier *, *Chef.*

L'établissement des comptes généraux d'exercice; la répartition des fonds généraux; la surveillance de l'emploi des crédits; la délivrance des ordonnances de paiement; la correspondance avec le ministre des finances pour tout ce qui tient aux fonds; la tenue des écritures en parties doubles; la réunion des documens de comptabilité transmis par les ordonnateurs secondaires du département de la guerre et les payeurs du trésor.

Bureau des Pensions.

M. Dalmont *, *Chef.*

Les pensions militaires de retraite; les traitemens temporaires de non-activité, de congé illimité et de réforme; les pensions aux veuves et orphelins de militaires et aux employés d'administration du département de la guerre; les secours aux militaires, à leurs veuves et orphelins, aux réfugiés étrangers, etc.

Caisse de l'intérieur du Ministère.

M. Fournier *, *Agent comptable.*

Le paiement des appointemens des chefs et commis du Ministère; des gages des gens de service, des menues dépenses pour le service des hôtels et bureaux du Ministère; des secours éventuels accordés par le Roi à des militaires, des veuves et orphelins de militaires résidant à Paris, des frais de poste et de mission, et généralement de toutes les dépenses ayant un caractère d'urgence.

Bureau de l'Artillerie.

M. Tugnot de Lanoy (O *), Colonel au corps royal de l'Artillerie, *Chef.*

Le personnel des officiers et employés d'artillerie; l'organisation et l'inspection des troupes d'artillerie; les compagnies de canonniers sédentaires; le train des parcs d'artillerie; les remontes et le harnachement des troupes d'artillerie; l'état civil de l'arme depuis 1815; les écoles régimentaires et l'école d'application de Metz, en ce qui regarde l'artillerie; les directions d'artillerie, arsenaux, forges, fonderies et manufactures d'armes; la direction des poudres et salpêtres; le dépôt central et le musée de l'artillerie; l'armement des troupes et celui de la garde nationale; la délivrance des munitions; l'abonnement d'entretien d'armes dans les corps; la nomination des maîtres armuriers des régimens; la formation des équipages d'artillerie de siège et de campagne; l'armement et l'approvisionnement en matériel d'artillerie et munitions des places et des côtes; la confection des drapeaux et étendards; la fabrication des pierres à feu; l'exportation des armes de commerce; la construction et l'entretien des bâtimens et établissemens affectés au service de l'artillerie; les dépenses du matériel de l'artillerie.

Bureau du Génie.

M. Huz (O *), Lieut.-Colonel au corps royal du Génie, *Chef.*

Le personnel des officiers et employés du génie; l'organisation et l'inspection des troupes du génie; les écoles régimentaires et l'école d'application de Metz; les directions des fortifications et de l'arsenal du Génie; le dépôt des fortifications et la galerie des plans, reliefs des places de guerre; le personnel des concierges des places de guerre et des cantiniers; l'état civil de l'arme depuis 1815; les travaux de fortifications et des bâtimens militaires; les travaux publics qui intéressent les départemens de la guerre, de l'intérieur et de la marine; les servitudes définitives dans le rayon des places de guerre; le contentieux du domaine militaire et les acquisitions d'immeubles à réunir à ce domaine; les affermage et locations des terrains et bâtimens militaires; l'assiette générale du casernement des troupes; les dépenses du matériel du Génie; le contentieux du domaine militaire; les casernes et établissemens militaires; les permissions de bâtir dans les limites des places.

HOTEL ROYAL DES INVALIDES (1).

S. S. le M^{al} C^{te} Jourdan (G *), *Gouverneur de l'Hôtel et de sa Succursale.*

B^{on} Dalesme (G O *), *Lieut.-Général, commandant l'Hôtel.*

B^{on} Cazeaux (C *), *Colonel, Major.*

Dauthier *	} <i>Adjudans-Maj.</i>	Bourgoin *	} <i>S.-Adjudans-Maj.</i>
Vanderveken de Linne *		Brunet *	
Vallerand *		Otton *	
Fried *		Benoit.	

ADMINISTRATION.

Grand-Conseil d'Administration.

Le grand Conseil, qui s'assemble annuellement, est présidé par le Ministre secrétaire d'Etat de la Guerre. En son absence, et sur sa délégation, par le Gouverneur de l'hôtel. Il est formé de deux Pairs de France, et des membres du Conseil d'Administration ordinaire ci-après nommés :

(1) Une décision ministérielle du 21 août 1822, assigne le premier rang de préséance aux Invalides; cette distinction appartenant à des militaires qui représentent les différentes armes, et se recommandant autant par leur âge, leurs blessures et leurs infirmités, que par de longs et honorables services.

Œ. S. le M^{al} C^{te} Jourdan (G ✱), *Gouverneur.*

S. S. C^{te} de Villemanzy (G ✱).

S. S. le B^{on} de la Rochefoucauld.

B^{on} Dalesme (G O ✱), *Lieutenant-général, commandant l'Hôtel.*

B^{on} de Goguelat (G ✱), *Lieutenant-général.*

B^{on} de Bessières (O ✱), *Maréchal-de-camp.*

M^{is} de Tourdonnet ✱, *Maréchal-de-camp.*

B^{on} Rolland (C ✱), *Maréchal-de-camp.*

B^{on} Volland (G O ✱), *Intendant de l'Hôtel.*

B^{on} Cardon de Sandrans ✱, *Sous-Intendant militaire.*

Hyppolite Fontaine ✱, *Trésorier-Payeur de l'Hôtel.*

Gerfaux ✱, *Secrétaire-général Archiviste.*

Intendance Militaire. Messieurs,

B^{on} Volland (G O ✱), *Intendant de l'Hôtel et de sa succursale.*

B^{on} Cardon de Sandrans ✱, *Sous-Intendant militaire.*

Dotation.

M. Fontaine (Hyppolite) ✱, *Trésorier-payeur de l'Hôtel et de la dotation.*

Clergé. Messieurs,

Girard, *Curé.*

Canus, 1^{er} *Chapelain.*

N. 2^e *Chapelain.*

Jager, 3^e *Chapelain.*

Delalle, 4^e *Chapelain.*

Service des Bâtimens. Messieurs,

Bartholomé ✱, *Architecte.*

De Guerchy ✱, *Contrôleur.*

Service de Santé. Messieurs,

Bagneris (J. B. B.) (O ✱), *D. Méd. en chef.*

Ribes (F.) ✱, *D. Médecin ordinaire.*

Focillon (P.) *D. Médecin adjoint.*

Yvan (A. U.) (O ✱), *D. Chir. en chef.*

Pasquier (O ✱), *D. Chir. en chef adjoint.*

Blondel (C. M.) (O ✱), *Pharm. en chef.*

Périnet (J. J.) ✱, *idem adjoint.*

Robillard ✱, *Chirurgien-major.*

Rouyer ✱, *Pharmacien-major.*

Bourdin, *Contrôleur de l'Infirmerie.*

SUCCURSALE DES INVALIDES, à Avignon.

V^{te} Le Noir (C ✱), *Maréchal-de-camp, Commandant.*

M. Bouineau ✱, *Adjudant-Major.*

Administration.

M. Rodier ✱, *Sous-Intendant militaire.*

M. Dayma, *Quartier-Maitre-Trésorier.*

Clergé.

M. *Aumônier.*

Service de Santé.

M. Gueyraud ✱, *Médecin en chef.*

M. Charpy ✱, *Chirurgien-major.*

M. Benoît, *Pharmacien Aide-major.*

DÉPÔT CENTRAL D'ARTILLERIE.

Place St.-Thomas-d'Aquin.

La Direction du dépôt central de l'artillerie comprend, tant pour la surveillance des travaux que pour l'exécution des ordres du Ministre :

L'atelier de précision et de modèles d'armes. — Le Musée de l'artillerie. — Les archives. — La bibliothèque. — La collection des plans, cartes et dessins.

Les officiers et employés attachés à ces divers établissemens sont sous les ordres du Lieutenant-général présidant le Comité de l'artillerie, directeur du dépôt.

Messieurs,

C^{te} de Carpegna, *, *Conservateur du Musée, Profess. de Mathém.*

Terquem *, *Bibliothécaire.*

Gardeur Lebrun *, } *Professeurs de Dessin.*
Thiollet .

Nota. Les officiers employés au dépôt figurent au tableau de leurs grades respectifs.

SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES DE FRANCE, à l'*Arsenal.*

M. le B^{ou} Cotty (C *), Maréchal-de-Camp d'Artillerie, *Directeur.*

Bureau central. Messieurs,

Vigneux, *Chef de Correspondance.*

| Felin, *Sous-Chef de Comptabilité.*

Poudreries et Raffineries réunies.

Commissaires. MM.

Officiers d'Artill. Inspecteurs. MM.

Chapelain, *au Ripault, près Tours.*

Lerey *, *Chef d'escadron.*

Royer des Granges *, *à Toulouse.*

Polycarpe, *Capitaine en 1^{er}.*

Bussy *, *à S.-Médard, près Bordeaux.*

Teissier *, *Capitaine en 1^{er}.*

Poudreries.

Commissaires. MM.

Officiers d'Artillerie. Inspecteurs. MM.

Pelissier *, *au Bouchet, près Arpajon.*

Joffre *, *Lieutenant-Colonel.*

Durand, *à Saint-Chamas.*

Saint-Victor *, *Capitaine en 1^{er} adj.*

Grandbesançon *, *à Vonges, près Dijon.*

Feraud, *Capitaine en 2^e.*

Perruchot, *à Metz.*

Delorme *, *idem en 1^{er}.*

Ozerai *, *à S.-Ponce, près Mézières.*

Colomb *, *idem en 1^{er}.*

Maguin, *à Esquerdes, près S.-Omer.*

Gauthier *, *idem.*

Couard, *à Maromme, près Rouen.*

Vergnaud, *idem.*

Lugaigue, *Pont-de-Buis, près Brest.*

Debeauvais, *idem en 2^e.*

Lermier *, *à Angoulême.*

Clarinval, *idem.*

Paqueron *, *idem en 1^{er}.*

Raffineries.

Commissaires. MM.

Inspecteurs. MM.

Le Cocq *, *à Paris.*

Lefebure *, *Lieutenant-Colonel.*

Labiche, *à Marseille.*

Reguis *, *Capitaine en 1^{er}.*

Guimet, *à Lyon.*

Jacques, *idem en 2^e.*

Riffault, *à Besançon.*

Hanet Cléry, *idem en 1^{er}.*

Thouvenel, *à Nancy.*

Mazé, *idem.*

N. à Lille.

De Labrousse *, *Capitaine en 2^e.*

Elèves. Messieurs,

Dassigny, *au Ripault.*

Longuerue, *à*

Chantron, *à Bordeaux.*

Violette, *à*

COMMISSION MIXTE DES TRAVAUX PUBLICS,

Rue de l'Université, n. 94 (hôtel du Dépôt de la guerre).

Cette Commission, créée par l'ordonnance royale du 18 septembre 1816, a été réorganisée par celle du 28 décembre 1828, et est chargée de délibérer et de donner son avis sur les affaires qui sont renvoyées à son examen, et qui intéressent les départemens de l'Intérieur, de la Guerre et de la Marine, dans les travaux d'utilité publique qui sont projetés dans la zone militaire du royaume.

Elle est composée d'un président; de trois conseillers d'Etat; de deux Inspecteurs-généraux du Génie militaire; d'un Inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées; d'un Inspecteur-général des travaux maritimes; d'un Secrétaire archiviste.

Le Président et les membres sont nommés par le Roi.

Les deux Secrétares du Comité du Génie et du Conseil général des Ponts-et-Chaussées assistent aux séances, mais n'ont pas voix délibérative.

Le ministère de la Guerre fournit le logement pour la tenue des séances de la commission et le dépôt de ses papiers.

Secrétaire de la Commission.

M. Bayart (O *), *Chef de Bataillon du Génie.*

CONSEIL DE SANTÉ DES ARMÉES,

Au Ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique, n. 82.

Ce Conseil est composé de quatre Membres : un médecin-inspecteur, deux chirurgiens-inspecteurs et un pharmacien-inspecteur.

Membres du Conseil. Messieurs,

B^{on} Desgenettes (R. N. Dufrique) (C *), *D. et Professeur en médecine, Médecin-Inspecteur, quai Voltaire, n. 1.*

B^{on} Larrey (J. D.) (C *), *D. Chirurgien en chef des armées, Inspect. impasse Conti.*
Fauché (C *), *Pharmacien-Inspecteur, rue Royale, n. 8.*

M. Gerfault *, *D. Médecin civil, Secrétaire.*

Comité de visite des militaires infirmes ou blessés, rue Saint-Dominique, n. 82.

Haren *, <i>D. M. Médecin principal.</i>		Gorsse (O *), <i>D. P. Chirurgien-major.</i>
Cheveau *, <i>D. P. Chirurgien principal.</i>		Lacroix *, <i>D. P. Chirurgien-major.</i>

SECTION IV.

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES COLONIES,

Rue Royale.

(Bureaux. — Conseil d'Amirauté. — Subsistances de la Marine. — Inspections de la Marine. — Dépôt des Cartes et Plans de la Marine. — Invalides de la Marine.

M. le Comte DE RIGNY (G O ✱), *Ministre et Secrétaire-d'Etat* (1).

Le personnel et le matériel de la Marine royale; l'entretien et le mouvement des forces navales; l'entretien des ports militaires; le corps royal des équipages de ligne; l'inscription maritime; la levée des marins pour le service des bâtimens du Roi, et celle des ouvriers pour les travaux des arsenaux maritimes; les forges et fonderies de la Marine; les hôpitaux de la Marine; l'administration et la police des bagnes; les tribunaux maritimes; le martelage des bois propres aux constructions navales; la police de la navigation et des pêches maritimes; l'administration de la caisse des invalides de la Marine.

L'administration militaire, civile et judiciaire, et la défense des Colonies.

La correspondance avec les Consuls de France pour ce qui a rapport aux mouvemens des bâtimens du Roi et des navires du commerce, aux bris et naufrages, et à l'approvisionnement des arsenaux maritimes.

CONSEIL D'AMIRAUTÉ.

M. le Ministre de la Marine, *Président*.

MEMBRES DU CONSEIL. Messieurs,

S. S. B^{on} Duperré (G ✱), *Vice-Président*.

C^{te} Jacob (G ✱), *Vice-Amiral*.

Bergeret (G O ✱), *Vice-Amiral*.

B^{on} Tupinier (C ✱), *Conseiller d'Etat, Directeur des Ports*.

Boursaint (C ✱), *Conseiller-d'Etat, Directeur des fonds*.

Pouyer (C ✱), *Conseiller-d'Etat, Directeur du personnel*.

Secrétaire du Conseil.

Boucher ✱, *Directeur des Constructions navales*.

SECRETARIAT GÉNÉRAL.

M. BOUCHER ✱, *Secrétaire-général*.

La réception, l'enregistrement et le renvoi des dépêches aux directions qu'elles concernent; les affaires dont le Ministre se réserve l'examen, et celles qui n'appartiennent pas à des attributions déterminées: les renseignemens généraux sur la situation des affaires traitées dans les directions; la police intérieure de l'hôtel du Ministère; l'inspection sur les maisons affectées au service de la marine et leur mobilier, leur entretien et les dépenses y relatives.

(1) Le Ministre donne des audiences particulières toutes les fois qu'on lui en adresse la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les bureaux sont ouverts au public le jeudi, de deux à quatre heures.

Le dépôt des lois, réglemens, instructions et anciennes ordonnances; les impressions du Ministère et celles nécessaires à toutes les parties du service dans les ports et autres établissemens dépendans de la marine; l'envoi des imprimés demandés; l'examen et la vérification des mémoires; l'expédition des lois, arrêtés, réglemens, circulaires et journaux, dans les ports, aux Consuls et Vice-Consuls, et dans les Colonies; la bibliothèque du Ministère et celles des ports; la traduction des papiers étrangers.

La conservation de tous les registres, mémoires et papiers relatifs au service de la marine et des colonies, et faisant partie du dépôt des archives établi à Versailles; les expéditions des actes passés ou reçus dans les études des notaires ou dans les greffes des tribunaux coloniaux; la délivrance des actes de l'état civil des colonies, ainsi que des certificats et autres pièces qui peuvent être réclamés; les archives de l'ancienne colonie de Saint-Domingue.

Bureau du Secrétariat.

M. *Chef.*

Bureau des Lois et Impressions.

M. Bajot ✱, *Chef.*

Bureau des Chartes et Archives, à Versailles.

M. Regnier, *Chef.*

DIRECTION DU PERSONNEL.

M. POUYER (C ✱), Conseiller-d'Etat, *Directeur.*

M. de Reste ✱, *Chef de Division.*

Les nominations, promotions et mouvemens des officiers militaires, officiers du génie maritime, officiers d'administration et de santé; des professeurs, maîtres de sciences et arts, maîtres d'ouvrages et tous autres entretenus au service de la marine: l'école d'application pour le génie maritime; l'organisation et le mouvement des équipages de ligne et des troupes du corps royal d'artillerie de la marine; le collège royal de marine; les classes, la levée des marins et ouvriers, les écoles de navigation, la solde, la vérification des revues des officiers et autres individus de tous grades employés au service de la marine; les pensions des officiers militaires, civils et autres entretenus de tous grades; les demi-soldes des marins, soldats et ouvriers de toutes classes.

Bureau de l'Inscription maritime ou des Classes.

M. Hennequin, *Chef adjoint.*

Ce Bureau est dirigé par le Chef de Division.

Bureau des Officiers militaires.

M. Lefèvre ✱, *Chef.*

Bureau des Officiers civils et de la Solde.

M. Remy-Delaunay ✱, *Chef.*

Bureau des Troupes.

M. Jannelle ✱, *Chef.*

Bureau des Pensions et Demi-Soldes.

M. Duneufgermain ✱, *Chef.*

DIRECTION DES PORTS.

M. le B^{on} TUPINIER (C ✱). Conseiller-d'Etat, *Directeur.*

M. Coster ✱, *Chef de Division.*

L'administration et la police des ports militaires; le mouvement des forces navales; les tribunaux maritimes; la construction et l'entretien de toute espèce de bâtimens flot-

tans, des ouvrages fondés à la mer et des édifices des ports militaires ; les chiourmes ; le martelage des bois dans les directions forestières du royaume, leur exploitation ; l'achat des bois étrangers pour la construction et la mâture des bâtimens du Roi ; la comptabilité des approvisionnement des ports ; les marchés relatifs à ces approvisionnements ; les hôpitaux maritimes ; les forges et fonderies de la marine et le matériel de l'artillerie maritime ; la police de la navigation et des pêches maritimes, l'administration sanitaire en ce qui concerne la marine royale.

Bureau des Mouvements et de la Correspondance générale.

Ce Bureau est dirigé par le Chef de Division.

Bureau des Travaux.

M. Grandjean *, *Chef.*

Bureau des Approvisionnement généraux.

M. Chevalier *, *Chef.*

Bureau des Hôpitaux et des Chiourmes.

M. Desaint *, *Chef.*

Bureau des Forges, Fonderies et du Matériel de l'Artillerie.

M. Poussielgue *, *Chef.*

Bureau de la Police de la Navigation et des Pêches maritimes.

M. Marec *, *Chef.*

DIRECTION DES COLONIES.

M. FILLEAU ST.-HILAIRE (O *), Maître des Requêtes, *Directeur.*

M. Gerbidon *, *Chef de Division.*

La législation, la justice, l'administration, la police, la défense et le commerce des colonies ; la nomination à tous les emplois ; les promotions et mouvements des Officiers, des Employés militaires et civils, les finances et les approvisionnement.

1^{er} Bureau d'Administration.

M. Jolivot *, *Chef.*

2^e Bureau d'Administration.

M. Durand, *Chef.*

Bureau du Personnel.

M. Taboureau *, *Chef.*

Bureau des Finances et des Approvisionnement.

M. Pichon *, *Chef.*

Bureau des Services militaires.

M. Lechantre *, *Chef.*

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ DES FONDS ET INVALIDES.

M. BOURSAINT (C *), *Conseiller d'Etat, Directeur.*

Fonds.

La formation du budget et des comptes du département ; les demandes, distributions et répartitions de fonds pour les ports de France et autres établissemens ; l'expédition des ordonnances sur le Trésor royal ; les comptes ouverts avec les Administrations des ports, avec les Fournisseurs et Entrepreneurs ; le paiement des traites coloniales ; l'examen et l'apurement des comptes des Consuls ; les archives de l'arrière de la Marine et des Colonies.

Chefs des Bureaux.

- M. Servoisier * . . . { Le Personnel et les Remises dans les Ports ; le paiement des traites coloniales ; la Comptabilité et le paiement du matériel ; les Archives de l'arrière de la Marine, et les transports des militaires et des marins dans l'intérieur.
- M. Pascal * . . . { Les Colonies et Consulats, le Paiement des traites consulaires, la Dette de Saint-Domingue et la Vérification des Comptes des Consuls et des Trésoriers des Colonies.
- M. Leingre * . . . | Les Travaux généraux et la Comptabilité centrale.

Invalides.

M. Lacoudrais *, *Chef de Division, partageant les travaux généraux de la Direction.*

L'administration de l'établissement des Invalides de la marine : la comptabilité de cette partie ; le contrôle des propositions aux pensions et demi-soldes ; la matricule générale des pensionnaires de la marine ; le paiement des salaires et parts de prises ; l'administration et le contentieux des prises, bris, naufrages et échouemens.

Chefs des Bureaux.

- M. Turbest. . . . { La formation du budget de la caisse des Invalides, la comptabilité de cette caisse et de celle des gens de mer et des prises ; le contrôle des propositions aux pensions et demi-soldes ; la matricule générale des pensionnaires ; le paiement de ceux qui résident à Paris et dans les départemens de l'intérieur ; le paiement des salaires et parts de prises.
- M. Lebas * . . . { La liquidation et le contentieux des prises de la dernière guerre, bris, naufrages et échouemens.

Trésorier-général des Invalides de la Marine.

M. Marbeau *, *Trésorier-général, rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 9.*

DIRECTION DES SUBSISTANCES,

Provisoirement rue de Varennes, n. 37.

L'examen et la sanction des adjudications, marchés et achats relatifs au service des vivres, la répartition des crédits. La nomination et la distribution des divers agens ; la conservation et le mouvement des denrées tant à terre qu'à la mer, la vérification de toutes les dépenses ; la réunion et la classification des comptes, tant en fonds qu'en matières, et la centralisation de la comptabilité générale.

M. REVELIÈRE (O *), *Maître des Requêtes, Administrateur.*

M. Bonjour *, *Chef de Division.*

Bureau des Achats et Manutentions.

M. Delzeuzes, *Chef.*

Bureau des denrées et correspondance.

M. Rouquier, *Chef.*

Bureau de la Comptabilité générale et du Personnel.

M. Manéhand *, *Chef.*

Bureau de la Centralisation de la Comptabilité en deniers.

M. Marsaud *, *Chef.*

INSPECTIONS GÉNÉRALES.

Constructions navales.

M. le B^{ou} ROLLAND (C ✱), *Inspecteur-général*, rue Bleue, n. 24.

Travaux maritimes.

M. Sganzin (O ✱), *Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées*, *Inspecteur-général*, rue Montaigne, n. 10.

M. Lamblardie ✱, *Inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussées*, *Inspecteur-Adjoint*.

Service de Santé.

M. Keraudren (O ✱), *Médecin en chef des armées navales*. *Inspect. général*, *Membre de l'Académie royale de Médecine*, rue Taitbout, 12.

Artillerie de la Marine.

M. Brèche (O ✱), *Mar.-de-c. d'artil. chargé de l'inspection du Matériel*.

CONSEIL DES TRAVAUX DE LA MARINE. Messieurs,

C^{te} Jacob (G ✱). *Vice-Amiral*, *Président*.

Sganzin (O ✱), *Inspecteur-général des travaux hydrauliques*.

B^{ou} Rolland (C ✱), *Inspecteur-général des constructions navales*.

Brèche (O ✱), *Inspecteur-général du Matériel de l'Artillerie de marine*.

Lamblardie ✱, *Adjoint à l'Inspecteur-général des travaux hydrauliques*.

C^{te} d'Oysonville (O ✱), | *Capitaines de vaisseau*,

De Montgéry ✱,

Marestier ✱, *Ingénieur de la marine*.

Zédé ✱, *Maître des req.*, *Ingén. de la marine*, *Secrétaire du Conseil*.

DÉPOT GÉNÉRAL

DES CARTES ET PLANS DE LA MARINE ET DES COLONIES, DES
CHARTES ET ARCHIVES.

M. le C^{te} DE GOURDON (G O ✱), *Vice-Amiral*, *Directeur-général*.

M. Beautemps-Beaupré (O ✱), *Ingénieur-Hydrographe en chef*,
Directeur-Adjoint et Conservateur.

M. Daussy ✱, *Ingénieur-Hydrographe en chef et Conservateur-Adjoint*.

La levée et la construction des cartes marines ; la conservation des cartes, plans et journaux.

Ingénieurs Hydrographes. Messieurs,

<i>De 1^{re} Classe.</i>	<i>De 2^e Classe.</i>	<i>De 3^e Classe.</i>
Raoul ✱.	Collin ✱.	Le Bourguignon- Keller.
Bailly ✱.	Gressier ✱.	Duperré. Dortel.
Fayolle ✱.	Benoist ✱.	Béga. Chazallen.
Givry ✱.	Monnier ✱.	Wissocq.

Sous-Ingénieurs. Messieurs,

Cazeaux. | Darondeau.

Élèves Hydrographes. Messieurs,

N. | N.

Section Historique. — M. Parisot ✱, *Chef*.

COMMISSION SUPÉRIEURE

De l'Etablissement des Invalides de la Marine. (Ordonn. du 2 octobre 1825.)

Messieurs,

S. S. le V^{te} Lainé (C ✱), *Président.*

S. S. le B^{on} Portal (G O ✱), *Vice-Président.*

C^{te} de Burgues-Missiessy (G ✱), *Vice-Amiral.*

V^{te} Jurien (C ✱), *Conseiller-d'Etat.*

C^{te} Alexandre de la Borde (O ✱).

Duvergier de Hauranne ✱.

Gautier (O ✱).

Lacoudrais ✱, *Commissaire principal de la Marine, Secrétaire.*

M. le Président du Conseil de l'Ordre des Avocats aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation (chargé de recevoir, en cas de défaut, les communications faites aux défenseurs dans les instances portées au Conseil-d'Etat, contre les décisions des Conseils privés des colonies).

M. *Delagrangé*, Avocat à la Cour royale de Paris, Conseil pour le Contentieux.

M. *Péan de Saint-Gilles* ✱, Notaire du Ministère.

M. *Firmin Didot*, Imprimeur-Libraire de la Marine.

M. *Motel*, Horloger mécanicien de la Marine et des Colonies.

M. *Crépin*, } Peintres.

M. *Gudin* ✱, }

SECTION V.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES CULTES,

Rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 116 bis.

S. S. le C^{te} DE MONTALIVET ✱, Pair de France, *Ministre Secrétaire-d'Etat, Grand-Maître de l'Université.*

Cabinet du Ministre.

M. de Wailly (Gustave), *Chef du Cabinet.*

Ouverture des dépêches relatives à l'Instruction publique et aux Cultes; affaires urgentes et réservées; correspondance particulière; demandes d'audiences et de décorations.

SECRETARIAT.

Instruction publique,

M. Bernard ✱, *Chef.*

Classement et garde des archives; enregistrement des dépêches à l'arrivée et au départ; rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil royal; tenue des registres des délibérations et jugemens dudit Conseil; expédition des décisions; conservation et expédition des ordonnances et décisions du Roi, des avis du Conseil-d'Etat et des arrêtés du Ministre.

Cultes.

M. Hureau, *Chef.*

Enregistrement général à l'arrivée et distribution aux Divisions; Garde du timbre; départ des dépêches; Archives; Conservation, expédition et classification des Ordonnances et des décisions royales, des avis du Conseil-d'Etat, des arrêtés et des circulaires du Ministre.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

1^{re} DIVISION. — *Personnel et Administration.*

M. DELEBECQUE ✱, Agrégé, *Chef.*

PREMIER BUREAU.

M. Pillet (Fabien) ✱, Officier de l'Université, *Chef.*

Nomination des divers fonctionnaires des Académies; Réglemens des pensions de retraite de ces fonctionnaires; Nomination des membres des conseils académiques; rapports et correspondance sur les livres classiques; bourses royales et communales; rapports sur les infractions aux réglemens de discipline; Autorisation d'ouvrir des institutions et pensions et des cours d'instruction secondaires; Affaires relatives aux Facultés de théologie catholique.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Alix, *Chef.*

Nomination des divers fonctionnaires des Facultés de Droit, de Médecine, des Sciences, des Lettres et de Théologie; Enseignement et police dans ces Etablissements; Exécution des réglemens sur les concours; Echange et collation de grades; Enseignement et discipline dans les Ecoles secondaires de Médecine; Autorisation d'ouvrir des cours publics de haut enseignement.

TROISIÈME BUREAU.

M. Pillet (Gustave), *Chef*.

Nomination à tous les emplois d'administration et d'enseignement dans les Collèges royaux ; Pensions de retraite des divers fonctionnaires de ces établissemens ; Secours et indemnités à accorder aux membres des anciennes corporations enseignantes et aux fonctionnaires de l'Instruction publique ; Concours pour l'agrégation ; Ecole normale ; nomination des Elèves ; Instruction primaire.

QUATRIÈME BUREAU.

M. Descazau, *Chef*.

Nomination aux places de principaux et de régens des Collèges communaux ; exécution des réglemens sur ces établissemens ; Fixation des budgets et liquidation des pensions de retraite des fonctionnaires des Collèges communaux.

CINQUIÈME BUREAU.

M. Febvé, *Chef*.

Affaires protestantes.

2^e DIVISION. — *Comptabilité générale et Contentieux.*

M. PETITOT (Alexandre) *, *Chef de la Division*.

PREMIER BUREAU.

M. Lenoble, *Chef*.

Journal, grand-livre et livres auxiliaires de la comptabilité ; réunion de tous les élémens de comptes ; Examen et surveillance des livres tenus dans les autres bureaux de la division ; Correspondance avec le Trésor-Royal ; Comptes et budgets ; Ordonnancement des dépenses ; virement des comptes ; vérification des pièces de comptabilité produites par les agens comptables ; rapports avec la Cour des comptes.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Duchesne, *Chef*.

Matériel des Académies et des Facultés ; Liquidation des dépenses de ces établissemens et des frais de tournées des inspecteurs-généraux des études, des recteurs et des inspecteurs des Académies ; Contrôle du recouvrement des droits attribués à l'Université ; Régie des Domaines ; Retenues sur les traitemens pour le fonds de retraite.

TROISIÈME BUREAU.

M. Mazauric, *Chef*.

Liquidation des dépenses fixes et variables des Collèges royaux ; Indemnités de trousseaux ; Dégrevemens ; Direction de la comptabilité et du matériel des Collèges royaux ; Examen des comptes de ces Etablissements.

Caisse de l'Administration centrale.

M. Delambre (Charles), *Caissier*.

M. Fournier, *Econome*.

M. Amette *, *Caissier adjoint*.

M. Lombard, *Notaire*.

M. Gourbine, *Avoué*.

M. Guignet *, *Architecte*.

CULTES.

1^{re} DIVISION. — *Dépenses et établissemens diocésains.*M. FERY ✱, *Chef de Division.*

PREMIER BUREAU

M. Schmit ✱, *Chef.*

Examen et approbation des projets d'acquisitions, d'aliénations, d'échanges, constructions ou réparations concernant les Cathédrales, Archevêchés ou Evêchés, Séminaires diocésains et Ecoles secondaires ecclésiastiques; approbation et suite des adjudications; règlement définitif des comptes des travaux: relations avec le Conseil des bâtimens civils; Règlement des budgets locaux pour l'emploi des fonds affectés chaque année par le budget de l'Etat aux travaux et acquisitions concernant les édifices diocésains; correspondance relative à l'application desdits fonds à leur destination; Bibliothèques des Evêchés et des Séminaires; Réception des comptes annuels des Séminaires; Maisons de retraite pour les Prêtres âgés ou infirmes; Questions d'art concernant les monumens religieux.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Delacour, *Chef.*

Bulles, Brefs et Rescrits de la Cour de Rome; Légalisations; Nominations aux Archevêchés, Evêchés et aux Canonics du Chapitre de Saint-Denis; Présentation à l'agrément du Roi des nominations aux Vicariats-généraux, aux Canonics et aux Cures; transmission et mesures d'exécution de ces diverses ordonnances; travail concernant la nomination aux bourses fondées dans les grands Séminaires; tenue des livres-matricules de tous les titulaires nommés ou agréés par le Roi; administration temporelle du Chapitre de Saint-Denis; ameublement des Archevêchés et Evêchés; organisation des Maîtrises et Bas-Chœurs des Cathédrales; budgets des fabriques desdites Eglises; nomination des trésoriers des Séminaires; règlement des budgets locaux pour l'emploi des fonds affectés chaque année par le budget de l'Etat aux dépenses ordinaires des établissemens diocésains (Cathédrales, Evêchés et Séminaires); correspondance relative à l'application desdits fonds à leur application; Ecoles secondaires ecclésiastiques.

2^e DIVISION. — *Etablissemens ecclésiastiques et Secours.*M. CHATILLON ✱, *Chef de Division.*

PREMIER BUREAU.

M. Cortez, *Chef.*

Appels comme d'abus; préséances; correspondance relative à la police ecclésiastique; circonscription légale des paroisses; érection temporelle des cures, succursales, chapelles et annexes; vicariats; chapelles domestiques; contentieux des fabriques et administration de leurs biens et revenus; autorisation aux établissemens ecclésiastiques pour l'acceptation et l'emploi des dons et legs, pour les acquisitions, échanges et aliénations des biens et rentes. Les églises paroissiales et les presbytères; secours pour réparations, acquisitions ou reconstructions de ces édifices. Dépenses du culte paroissial auxquelles contribuent les communes. Concessions de bancs, chapelles, tribunes, et d'emplacements dans les églises pour les monumens et inscriptions funèbres; tarifs des droits de secrétariats d'Archevêchés et d'Evêchés, d'oblations et d'inhumations; statuts des chapitres; indemnités aux prêtres auxiliaires; frais de premier établissement de MM. les Archevêques et Evêques; missions étrangères.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Mitoufflet, *Chef.*

Approbation des statuts et autorisation définitive des congrégations et communautés religieuses de femmes; états du personnel et du matériel de ces établissemens; dons et legs, acquisitions, échanges et emploi de capitaux concernant les congrégations religieuses et les écoles secondaires; clergé des colonies; nomination à des bourses fondées

dans plusieurs maisons religieuses ; secours à des établissemens ecclésiastiques , aux vicaires-généraux hors d'exercice , aux religieux de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem , aux anciennes religieuses , aux curés et desservans en retraite , aux prêtres âgés et infirmes sans fonctions ; promotions de curés de deuxième classe au traitement de la première ; indemnité aux curés , desservans et vicaires de curés qui exercent le double service dans les paroisses vacantes ; états du personnel du clergé , des séminaires et des écoles secondaires ecclésiastiques.

3^e DIVISION. — *Comptabilité générale des dépenses du Ministère sur les fonds de l'Etat.*

M. LANGLOIX ✱ , *Chef de Division.*

PREMIER BUREAU.

M. Dazquin , *Chef.*

Formation du budget et des comptes présentés aux chambres ; répartition et surveillance des crédits législatifs ; distributions mensuelles de fonds ; liquidation et ordonnancement des dépenses des Cultes ; états de crédits adressés aux préfets ; vérification des comptes annuels des préfets et des bordereaux mensuels transmis par eux et par les payeurs , conformément à l'ordonnance du 14 septembre 1822 ; rapports avec le Trésor pour toutes les dépenses du ministère ; circulaires et instructions générales sur la comptabilité ; liquidation de pensions ; dépenses intérieures du ministère ; états de paiement, versements et compte des retenues des employés.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Nézot , *Chef.*

Ecritures centrales et en partie double des dépenses du ministère sur les fonds du Trésor ; tenue des livres généraux et auxiliaires ; situations périodiques ; expédition des bordereaux et des lettres d'avis d'ordonnances.

M. Péan de Saint-Gilles ✱ , Notaire.

M. Gourbine , Avoué au Tribunal de 1^{re} instance.

M. de Joly ✱ , Architecte.

SECTION VI.

DÉPARTEMENT DE L'INTERIEUR,

Rue de Grenelle, n. 101.

(Bureaux. — Gardes nationales de France. — Présidence du Conseil.)

M. PÉRIER (Casimir) ✱, *Président du Conseil, Ministre et Secrétaire-d'Etat (1).*

SECRETARIAT GÉNÉRAL.

M. DIDIER ✱, *Secrétaire général.**Nota.* Provisoirement, les Bureaux du Secrétariat-général et la Division de comptabilité générale continuent, jusqu'à séparation, d'être chargés des travaux communs au Ministère de l'intérieur et à celui du commerce et des travaux publics.*Bureau Central du Secrétariat-Général.*M. Mourette ✱, *Chef.*

Réunion du travail pour le Conseil du Roi, pour le Conseil-d'Etat et le comité de l'Intérieur; conservation et expédition des ordonnances et décisions du Roi, et des anciens actes de l'autorité; garde du sceau du Ministère; dépôt des lois, circulaires et instructions ministérielles; légalisations; personnel des bureaux; impressions du Ministère; mobilier du Ministère; objets qui n'entrent dans les attributions d'aucun bureau.

*Bureau de l'Enregistrement.*M. Cabanne, *Chef.*

Ouverture et enregistrement des dépêches; leur distribution dans les Bureaux; départ de la correspondance.

DIVISION *du Personnel et du Cabinet.*M. le V^{te} D'HAUBERSART, *Maître des requêtes, chargé de la Division.*

Personnel des fonctionnaires administratifs; nominations; élections; lignes télégraphiques.

Cabinet particulier du Ministre, dirigé par le Maître des requêtes chargé de la Division.

Affaires de la Présidence du Conseil; travail que se réserve le Ministre.

PREMIER BUREAU.

M. Duchesne, *Chef.*

Personnel et nomination des Préfets; Sous-Préfets; Secrétaires-généraux; Conseillers de préfecture; Maires et Adjoint au choix du Roi; demandes d'emplois, demandes d'audiences.

(1) Le Ministre donne des audiences particulières, lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les Chefs de division reçoivent le public les jeudis, depuis 2 heures jusqu'à 4. — On entre à la division de comptabilité, pour retirer les lettres d'avis de paiement, les lundis et les jeudis, de midi à trois heures.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Hoguer ✱, *Chef.*M. Vachier, *Chef-adjoint.*

Personnel des fonctionnaires administratifs autres que ceux désignés ci-dessus ; questions d'attributions et de préséance ; traitemens ; abonnemens ; indemnités ; congés ; pensions des fonctionnaires administratifs ; caisses de retraites et secours en faveur des employés des préfectures ; nomination des membres des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement.

Exécution des lois sur les élections des conseillers municipaux et sur les élections des membres de la Chambre des députés ; formalités préliminaires pour la convocation des collèges électoraux ; envoi des procès-verbaux d'élection à MM. les questeurs ; règlement des dépenses relatives aux listes d'électeurs et aux sessions des assemblées électorales.

DIVISION de la Police générale.

M. FODRAS (O ✱), *Chef de la Division.*M. Rosan ✱, ancien Chef de Division, *Chef de la Correspondance.*

PREMIER BUREAU.

M. Davenne, *Chef.*

Affaires relatives à la sûreté générale de l'Etat ; mesures de bienfaisance et de sûreté à l'égard des réfugiés étrangers ; service de la gendarmerie dans ses rapports avec le maintien de l'ordre public.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Baillot, *Chef.*

Police administrative ; exécution des lois et réglemens en matière de police ; répression du vagabondage et de la mendicité ; ports d'armes ; envoi des feuilles de signalement ; personnel des commissaires de police.

TROISIÈME BUREAU.

M. Pélicier ✱, *Chef.*

Archives de l'ancien ministère de la police ; exécution des lois et réglemens sur les passeports à l'intérieur et à l'étranger ; surveillance légale des condamnés libérés ; recherches dans l'intérêt des familles.

DIVISION des Gardes nationales du royaume et des affaires militaires.

M. YMBERT ✱, Maître des Requêtes, *Chef de la Division.*

PREMIER BUREAU.

M. Rouillard, *Chef.*

Organisation. — Recensemens ; contrôles du service ordinaire et extraordinaire ; exemptions, dispenses, exclusions, etc. ; ordonnance d'organisation des légions, bataillons, compagnies et corps spéciaux ; présentation des officiers d'état-major au choix du Roi ; formation des corps détachés ; statistique générale.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Haussmann, *Chef.*

Administration. — Uniformes ; armement et équipement ; cartouches et munitions ; dépenses générales et communales ; revues de solde, etc. ; dépenses des corps formés en détachemens ; compte général annuel des dépenses des gardes nationales du royaume.

TROISIÈME BUREAU.

M. Sauvan *, *Chef*.

Service — Rangs et préséances ; serment ; réglemens de service , revues et exercices ; manœuvres et exercices à feu ; formation des détachemens pour escorte de fonds . conduite des accusés , répression des troubles , etc. ; comptes généraux sur les progrès de l'instruction.

QUATRIÈME BUREAU.

M. *Chef*.

M. Bourbon , *Sous-Chef*.

Discipline. — Peines et discipline applicables au service ordinaire ; composition des conseils de discipline ; tableau , par grade et par rang d'âge , du roulement pour cette composition ; démission des officiers qui ne sont point habillés dans le délai légal ; suspensions d'officiers sur arrêtés des préfets ; suspension de Gardes nationales par le Roi et les préfets ; comptes généraux du mouvement des condamnations.

DÉPENDANCE DU PREMIER BUREAU.

M. Chalas , *Sous-Chef*.

Section spéciale — Secours et pensions aux Gardes nationales blessés en service ordinaire ; décorations et récompenses honorifiques aux Gardes nationales ; drapeaux ; exécution de la loi du 13 décembre 1830 sur les récompenses nationales ; recrutement et autres affaires militaires dans leurs rapports avec le Ministère de l'intérieur ; Garde municipale de Paris ; Sapeurs-Pompiers.

DIVISION de la Comptabilité générale.

M. ROSMAN (O *), *Chef de la Division*. (Voir , pour le personnel et le travail des Bureaux , au Ministère du Commerce et des Travaux publics , pag. 133.)

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Rue de l'Université, n. 9.

M. Foy (Alphonse), *Administrateur*.

M. Allart, 1^{er} *Administrateur Adjoint*.

M. Herbet, 2^e *Administrateur Adjoint*.

SECTION VII.

DÉPARTEMENT DU COMMERCE

ET DES TRAVAUX PUBLICS,

Rue de Varennes, n. 26; et les Bureaux, rue de Grenelle, n. 105.

(Bureaux. — Administration départementale et communale. — Conseil supérieur du Commerce. — Conseil général du Commerce et des Manufactures. — Experts et Jury pour les marchandises prohibées. — Comité consultatif des Arts et Manufactures. — Conservatoire et Ecole des Arts et Métiers. — Conseil supérieur de Santé. — Inspecteurs des Eaux Minérales. — Maisons de Force et de Correction. — Conseil d'agriculture. — Administration. Directeurs et Inspecteurs des Haras. — Ecoles vétérinaires. — Conseil des Bâtimens civils. — Inspecteurs généraux et Architectes des Travaux publics. — Inspecteur des Beaux-Arts. — Inspection des Monumens publics et Antiquités nationales. — Archives du Royaume. — Commission de surveillance du Conservatoire de Musique et de l'Opéra. — Inspection générale des Bibliothèques.

S. S. le C^{te} D'ARGOUT (O *), *Ministre et Secrétaire-d'Etat* (1).

DIRECTION GÉNÉRALE *des Ponts-et-Chaussées.*

M. Bérard *, *Conseiller-d'Etat, Directeur général.* (Voy. p. 559.)

SECRETARIAT GÉNÉRAL.

M. BLANC (Edmond) *, *Secrétaire-général.*

M. Mérimée *, *Chef de Bureau.*

Nota. Provisoirement, les Bureaux du Secrétariat-général et la Division de comptabilité générale continueront, jusqu'à séparation, d'être chargés des travaux communs au Ministère de l'Intérieur et à celui du commerce et des travaux publics.

Bureau central du Secrétariat général.

M. Mourette *, *Chef.*

Réunion du travail pour le Conseil du Roi, pour le Conseil-d'Etat et le comité de l'Intérieur; conservation et expédition des ordonnances et décisions du Roi, et des anciens actes de l'autorité; garde du sceau du Ministère; dépôt des lois, circulaires et instructions ministérielles; légalisation; personnel des bureaux; impressions du Ministère; mobilier du Ministère; objets qui n'entrent dans les attributions d'aucun bureau.

Bureau de l'Enregistrement.

M. Cabanne, *Chef.*

Ouverture et enregistrement des dépêches; leur distribution dans les bureaux; départ de la correspondance.

(1) Le Ministre reçoit MM. les Pairs et MM. les Députés les mardis, jeudis et samedis, de dix heures à midi, et donne des audiences particulières lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les Chefs de division reçoivent le public les lundis et jeudis, depuis deux heures jusqu'à quatre. — On entre à la division de la comptabilité, pour retirer les lettres d'avis de paiement, les lundis et les jeudis, de midi à trois heures.

DIVISION DE L'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE.

M. LABICHE (O ✱), *Chef de la Division.*M. Villard ✱, *Chef de Section.*

Actes d'administration générale ; Population ; Circonscriptions administratives ; Examen des procès-verbaux des Conseils généraux, Propositions y relatives, soit pour l'administration, soit pour les dépenses ; Archives départementales, Bâtimens départementaux. Maisons centrales de détention, Dépôts de mendicité. Prisons, Personnel des architectes des départemens, Casernement de la Gendarmerie ; Police municipale, Voierie urbaine, Voierie vicinale ; Police des cours d'eau non navigables ; budgets et comptabilité des communes ; octrois ; droits de pesage, mesurage et jaugeage publics, de location de places dans les halles, foires et marchés ; droits de pâturages, de péages communaux, de voierie communale ; coupes extraordinaires de bois ; legs et donations ; constructions et réparations des édifices communaux ; changemens et police des lieux consacrés aux inhumations ; frais de casernement ; acquisitions, impositions et emprunts ; contentieux ; conflits de pouvoirs à défendre dans l'intérêt des communes ; expropriations pour cause d'utilité communale ; baux à long terme ; aliénations ; échanges ; acquisitions ; servitudes ; partages et autres modes de jouissance des biens communaux ; droits d'usage et de vaine pâture ; tourbage et dessèchement des marais ; affouages ; cantonnemens ; transactions ; dettes anciennes et comptabilité litigieuse ; liquidation des pensions de retraite des employés communaux ; administration des hospices ; bureaux de charité ; comptabilité de ces établissemens ; acceptation de révelations ; des legs et donations en leur faveur ; enfans trouvés ; monts-de-piété ; maisons d'aliénés ; tontines et caisses d'épargnes.

PREMIER BUREAU.

M. Poitevin de Maureillan ✱, *Chef.*

Actes d'administration générale ; division du territoire en ce qui concerne la circonscription des départemens, des arrondissemens, des cantons, des communes ; examen des projets de réglemens de police municipale ; archives départementales ; police de la grande Voierie en ce qui ne concerne pas les Ponts-et-Chaussées ; Voierie urbaine ; plans d'alignement de Paris et des villes et bourgs au-dessus de 2,000 ames ; chemins communaux ; cours d'eau non navigables, exécution des lois qui les régissent ; contentieux ; population.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Ardit, *Chef.*

Administration, régime et dépenses des prisons, maisons centrales de détention et dépôts de mendicité ; chaînes de forçats ; constructions, réparations et mobilier des bâtimens départementaux ; Conseil des bâtimens civils ; personnel des architectes des départemens ; casernement de la gendarmerie ; affaires départementales non attribuées aux autres directions ; impositions extraordinaires pour dépenses des départemens.

MAISONS CENTRALES DE DÉTENTION. (Voy. page 139.)

TROISIÈME BUREAU.

M. Leber ✱, *Chef.*

Contentieux des Communes ; conflits de pouvoirs à défendre dans l'intérêt des communes ; expropriations pour cause d'utilité communale ; jouissance des halles ; baux à long terme, aliénations, échanges, concessions et partages des propriétés communales et des biens restés en jouissance commune ; droits d'usage, de parcours et de vaine pâture ; tourbage et dessèchement des marais communaux ; cantonnemens et affouages ; comptabilité litigieuse ; dettes anciennes ; transactions ; legs, donations au profit des communes.

QUATRIÈME BUREAU.

M. Roussel aîné ✱, *Chef.*

Administration ; budgets et comptabilité des recettes et dépenses des communes ; octrois municipaux et de bienfaisance ; bureaux de pesage, mesurage et jaugeage publics ; droits de

location de places dans les halles, foires et marchés; droits de voirie communale; coupes extraordinaires de bois; changemens et police des cimetières et des lieux consacrés aux inhumations, constructions, reconstructions et réparations des édifices communaux et des lieux consacrés au service du culte paroissial; frais de casernement des troupes de garnison; acquisitions, impositions et emprunts; liquidation des pensions de retraite des employés communaux.

CINQUIÈME BUREAU.

M. Moreau de Saint-Méry *, *Chief.*

Administration des hospices; bureaux de charité; comptabilité de ces établissemens; acceptations des révelations, des legs et des donations en leur faveur; enfans trouvés; monts-de-piété; maisons d'aliénés; tontines et caisses d'épargnes.

DIVISION D'INDUSTRIE AGRICOLE ET COMMERCIALE.

Rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 122.

M. Vincens *, *Maître des requêtes, Chef de la Division.*

La suite et la direction des rapports du Gouvernement avec les Conseils généraux du commerce et des manufactures, les Chambres de commerce, les Comités et Chambres consultatives des arts et manufactures, et autres organes des besoins et des intérêts du commerce et de l'industrie; la police des Bourses de commerce, et la nomination des Courtiers et Agens de change, à l'exception des Agens de change près la Bourse de Paris, dont la nomination demeure dans les attributions du Ministre des finances; l'examen des demandes d'établissement de Sociétés anonymes et d'assurances mutuelles, et l'approbation de leurs statuts et réglemens; les créations ou suppressions de Foires; la vérification et l'approbation des listes de négocians notables, concourant à l'élection des Tribunaux de commerce; la proposition et l'ordonnement des primes accordées pour les pêches lointaines, et de tous encouragemens jugés nécessaires au développement du commerce et des manufactures; l'administration du Conservatoire des arts et métiers et des Ecoles royales analogues; la délivrance des brevets d'invention, et l'exécution des lois relatives; l'examen et l'approbation des réglemens relatifs aux professions industrielles; la direction des mesures relatives à l'Exposition périodique des produits de l'industrie; la réunion de tous les documens de statistique industrielle du royaume; la préparation des projets de lois et d'ordonnances relatifs au commerce.

Encouragemens et perfectionnemens concernant l'agriculture; Sociétés d'agriculture; Bergeries; Ecoles vétérinaires; Epizooties; Destruction d'animaux nuisibles; Défrichemens et dessèchemens.

Renseignemens sur les récoltes et sur le prix des grains; Importation et exportation des grains; Circulation des subsistances; Approvisionnement de réserve; Réglemens de boulangerie, boucherie et charcuterie.

Autorisations pour l'établissement des ateliers insalubres ou incommodes; Poids et Mesures.

BUREAU DU COMMERCE.

M. Sénac, *Chief.*

Examen des questions relatives au mouvement du Commerce; préparation des lois et ordonnances y relatives; établissement des Bourses de commerce et des foires; nomination des Agens de change dans les départemens et des Courtiers dans tout le royaume; approbation des réglemens des professions industrielles qui ont un régime spécial; approbation des listes de Commerçans notables; formation du Conseil général de commerce; formation des Chambres de commerce et régularisation de leurs dépenses; demandes en autorisation des Sociétés anonymes et d'assurances; primes et encouragemens pour les pêches; Commissaires-experts du Gouvernement.

BUREAU DES MANUFACTURES ET DE LA STATISTIQUE INDUSTRIELLE.

M. Azevêdo, *Chief.*

Inventions dans les arts industriels et perfectionnement des Manufactures; conseil général des Manufactures; conseils des prud'hommes; chambres consultatives des Manufactures, Fa-

briques, Arts et Métiers; comité consultatif des Arts et Manufactures; police des ateliers et des ouvriers; délivrance des brevets d'invention; exposition des produits de l'industrie française; administration des Ecoles royales et du Conservatoire des arts et métiers; jury assermenté pour l'exécution du titre 6 de la loi du 28 avril 1816, concernant la prohibition des fils et tissus de laine et de coton de fabrication étrangère.

Appel des documens et formation des tableaux des forces industrielles et commerciales du royaume; correspondance, dans cet objet, avec les autorités administratives, les Chambres de commerce, les Chambres consultatives des arts et manufactures et les Sociétés savantes; préparation des documens statistiques à publier.

BUREAU D'AGRICULTURE.

M. Prevost, *Chef.*

Perfectionnement des procédés agricoles; introduction des cultures étrangères; correspondance avec les Sociétés d'agriculture; renseignemens sur la généralité des productions annuelles de la France, sur l'espèce de culture propre à chaque département; dénombrement d'animaux; administration des Ecoles royales vétérinaires, des bergeries et des pépinières publiques; épizooties; destruction des animaux nuisibles; encouragemens accordés à l'agriculture; abonnement aux ouvrages d'économie rurale, desséchemens, défrichemens, colonisations.

BUREAU DES SUBSISTANCES.

M. Durand *, *Chef.*

Relevés généraux des renseignemens annuels sur le produit des récoltes, et sur leur poids légal; relevé général des mercuriales de France, et fixation du prix moyen des grains par quinzaine, mois et année; relevés généraux des importations et exportations de grains; situation des entrepôts réels ou fictifs, de grains étrangers; exécution des lois des 16 juillet 1819 et 4 juillet 1821 sur les grains; arrêtés mensuels des prix régulateurs de l'exportation et de l'importation; établissement des marchés et réglemens pour la police de ces assemblées; approvisionnement de réserve de Paris; commerce et approvisionnement de Paris en combustibles; réglemens généraux et locaux des boucheries, charcuteries et boulangeries; établissement d'abattoirs publics; examen des tarifs pour régler la taxe du pain; situation mensuelle des approvisionnemens de réserve des boulangeries du royaume, organisées en syndicat; mesures d'exécution dans les années difficiles; maintien de la libre circulation des subsistances dans l'intérieur.

BUREAU DES POIDS ET MESURES ET DES ÉTABLISSEMENS INSALUBRES.

M. Goujet, *Chef.*

Maintien et propagation du système métrique: vérification et surveillance des poids et mesures; personnel des employés de la vérification, examen de leur gestion, liquidation de leurs pensions de retraite. comptabilité du service et conservation des étalons prototypes.

Autorisation pour les établissemens et ateliers qui répandent une odeur insalubre et incommode.

BUREAU DES HARAS.

M. Didon *, *Chef.*

Administration des haras et dépôts d'étalons; distribution des primes pour l'éleve des chevaux; courses; écoles d'équitation; tout ce qui a rapport au perfectionnement et à la multiplication des chevaux et des bêtes de somme; dénombrement de ces animaux.

CONSEIL supérieur du commerce (Voy. page 135.)

CONSEIL général du Commerce et des Manufactures. (Voy. page 136.)

COMITÉ consultatif des Arts et Manufactures. (Voy. p. 136.)

COMMISSAIRES Experts. (Voy. page 137.)

JURY assermenté. (Voy. page 138.)

CONSERVATOIRE royal et École royale des Arts et Métiers. (Voy. p. 136.)

CONSEIL d'Agriculture. (Voy. page 140.)

ÉCOLES royales *Vétérinaires*. (Voy. page 141.)

CHAMBRES de commerce dans les *départemens*. (Voy. p. 721.)

AGENS de change et *Courtiers* dans les *départemens*. (Voy. p. 723.)

DIVISION des *Sciences, Beaux-Arts et Belles-Lettres*.

M. ROYER-COLLARD (Hippolyte) *, *Chef de la Division*.

Institut royal de France; Sociétés savantes et littéraires; Bureau des longitudes; Observatoires; Recherches des antiquités; Monumens publics de la France; Ecole royale des Beaux-Arts à Rome; Ecole royale des Beaux-Arts, à Paris; Ecoles de dessin de Paris et des départemens; Musées des départemens; Souscriptions aux gravures et objet d'arts, et des sciences; Acquisition des marbres statuaires et autres; Erection des statues, fontaines, obélisques; Exécution de tableaux, Bustes, Muséum d'histoire naturelle; Collège de France; Etablissemens britanniques.

Théâtres de Paris et des départemens; examen des pièces de théâtre; spectacles, bals publics, curiosités; Conservatoire royal de musique et de déclamation; Institution royale de musique classique et religieuse; bibliothèques publiques de Paris et des départemens; souscriptions aux ouvrages littéraires, journaux, cours d'archéologie; écoles des langues orientales vivantes; écoles des chartes; pensions et encouragemens littéraires; archives du royaume.

Imprimerie et librairie, surveillance générale de cette branche d'administration.

Institutions royales des Sourds-Muets, des Quinze-Vingts, des Jeunes-Aveugles; Maison royale de Charenton; sociétés de charité maternelle; relations avec les écoles et sociétés de Médecine et de Pharmacie; cours d'accouchement; propagation de la vaccine; eaux-minérales; police médicale; police et établissemens sanitaires; secours généraux aux établissemens d'utilité publique et associations de bienfaisance, aux bureaux de charité, et autres secours éventuels selon les circonstances, ou pour encourager les actions généreuses; travaux publics de Paris; exécution des grands travaux et des travaux d'entretien payables sur les fonds du Ministère, à l'exception de ceux qui dépendent des Ponts-et-Chaussées:

PREMIER BUREAU. — *Sciences et Beaux-Arts*.

M. Dumont, *Chef*.

M. Constant-Berrier, *Chef adjoint*.

Institut royal de France; Sociétés savantes et littéraires de Paris et des départemens; Bureau des longitudes, Observatoires, Recherches des antiquités, Monumens publics de la France; Ecole royale des Beaux-Arts à Rome; Ecole des Beaux-Arts à Paris; Ecoles de dessin de Paris et des départemens; Musées des départemens; souscriptions aux gravures et objets d'art et de sciences. Acquisition, transport et emploi des marbres statuaires. Erections des statues, fontaines, obélisques; exécution de tableaux, bustes; Muséum d'histoire naturelle; Collège de France; Etablissemens britanniques; encouragemens aux sciences et arts, et indemnités de logement; timbres et cachets des autorités départementales et municipales.

M. Bertin (Edouard), *Inspecteur des Beaux-Arts, à Paris*.

M. Vitet, *Inspecteur des Monumens historiques et Antiquités nationales*.

Il y a dans chaque département une personne chargée de la conservation des monumens historiques et antiquités nationales; elle correspond directement avec l'Inspecteur-général.

DEUXIÈME BUREAU. — *Belles-Lettres, Théâtres et Journaux*.

M. Delort, *Chef*.

Théâtres de Paris et des départemens; Conservatoire royal de musique et de déclamation; Institution royale de musique classique et religieuse; nomination des directeurs; réglemens et surveillance; bals publics et spectacles de curiosités, etc.-etc. Journaux, bibliothèques publiques de Paris et des départemens; cours d'archéologie; souscriptions

aux ouvrages littéraires; école des langues orientales vivantes; pensions et encouragemens littéraires; école des chartes; archives du royaume.

COMMISSION *de surveillance près l'Académie royale de musique et du Conservatoire.* (Voyez page 707.)

COMMISSAIRE royal près le Théâtre Français.

M. le B^m Taylor (O *).

ARCHIVES du Royaume. (Voyez page 143.)

INSPECTION générale des Bibliothèques.

M. His, *Inspecteur général.*

BIBLIOTHÈQUE du Ministère et Dépôt des ouvrages de souscription.

M. Vial, *Chef.*

TROISIÈME BUREAU. — *Imprimerie et Librairie.*

M. Mazauric, *Chef.*

Imprimerie et librairie; surveillance générale de cette branche d'administration, des écrits et recueils périodiques consacrés à la littérature, aux sciences et aux arts; brevets d'imprimerie en caractères, de librairie et d'imprimerie lithographique; librairie étrangère; vérification des livres importés; contrefaçon; contravention aux lois et réglemens; déclarations des journaux et écrits périodiques; dépôt légal des ouvrages de toute espèce, gravures, lithographies et œuvres de musique, publiés à Paris et dans les départemens.

CONSERVATION du Dépôt légal, établi à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève.

M. Aimé-Martin *, *Directeur.*

QUATRIÈME BUREAU. — *Établissmens d'utilité publique.*

M. Laffon-Ladebat, *Chef.*

Institutions royales des Sourds-Muets, des Quinze-Vingts, des Jeunes-Aveugles; Maison royale de Charenton; Sociétés de Charité Maternelle; relations avec les écoles et sociétés de Médecine et de Pharmacie; cours d'accouchement dans les départemens; propagation de la vaccine; eaux minérales; police médicale; police et établissemens sanitaires. Secours généraux aux Etablissmens d'utilité publique et Associations de bienfaisance, aux Bureaux de charité, et autres secours éventuels selon les circonstances, ou pour encourager les actions généreuses.

CONSEIL supérieur de santé. (Voy. page 138.)

ACADÉMIE royale de Médecine. (Voy. page 697.)

MÉDECINS Inspecteurs des eaux minérales (Voy. page 139.)

CINQUIÈME BUREAU. — *Travaux publics de Paris.*

M. Périgord, *Chef.*

M. Paillet, *Chef adjoint.*

Exécution des grands travaux et des travaux d'entretien, payables sur les fonds du Ministère du commerce et des travaux publics, à l'exception de ceux qui dépendent des Ponts-et-Chaussées.

CONSEIL des bâtimens civils. (Voy. page 142.)

INSPECTEURS gén. des trav. de Paris, et Architectes. (Voy. page 142.)

DIVISION de la Comptabilité générale.

M. ROSMAN (O *), Maître des Requêtes, *Chef de la Division.*

Budget et compte de toutes les dépenses du ministère; budgets et comptabilité des dé-

penses départementales ; apurement des comptes y relatifs ; paiement des pensionnaires sur les fonds de retenues ; exécution des instructions sur l'ordonnance du 14 septembre 1822, et sur la justification des dépenses du budget de l'intérieur ; liquidation des dépenses intérieures du Ministère ; distribution des secours aux colons et réfugiés ; répartitions des secours spéciaux pour pertes.

PREMIER BUREAU.

M. Vaillant, *Chef*.

M. de Gérin *, *Agent spécial des paiemens du ministère et du versement des retenues*.

Distributions mensuelles ; enregistrement, vérification et envoi des ordonnances au Trésor ; situations d'emploi des crédits ; expédition et délivrance des lettres d'avis ; liquidation des pensions de retraite et de comptes de retenues ; formation des états d'appointemens des employés.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Ouizille *, *Chef*.

Ordonnancement des dépenses d'administration générale ; des établissemens de bienfaisance, du commerce et des manufactures, des haras, des encouragemens à l'agriculture des dépenses des établissemens scientifiques et littéraires et des beaux-arts ; liquidation des comptes des établissemens dépendant de ce bureau ; écritures et livres auxiliaires.

Ordonnancement des dépenses des Ponts-et-Chaussées et mines, et des travaux d'intérêt général à Paris et dans les départemens ; écritures et livres auxiliaires.

TROISIÈME BUREAU.

M. Maison, *Chef*.

Ordonnancement des dépenses départementales ; formation des budgets annuels des dépenses fixes et communes et des budgets des dépenses variables ordinaires et extraordinaires des départemens ; suite de ces dépenses. leur classification et restriction dans les limites de chaque allocation ; viremens de crédits et d'exercices, surveillance de l'emploi des votes pour routes départementales ; examen et régleme des comptes de chaque département ; arriéré des dépenses départementales de toute nature ; approbation des budgets des centimes facultatifs et extraordinaires votés par les conseils généraux ; écritures auxiliaires de toutes ces dépenses

QUATRIÈME BUREAU.

M. Miot *, *Chef*.

Distribution des secours aux colons de Saint-Domingue, réfugiés de Saint-Pierre, de Miquelon et du Canada ; secours spéciaux dans les départemens pour pertes résultant d'incendie, grêle, inondation, etc. Ordonnancement et écritures auxiliaires de ces dernières dépenses.

SUBDIVISION pour la tenue des écritures en parties doubles, et la comptabilité des dépenses spéciales.

M. Beaugois *, *Chef de division adjoint*.

M. Baron, *Chef de Bureau*.

Écritures en parties doubles, dépenses spéciales, bordereaux et situations périodiques des dépenses liquidées, mandatées et acquittées.

Bureau des dépenses spéciales.

M. Beaugois *, *Chef*.

Ordonnancement des dépenses imputées sur le versement de la ville de Paris ; écritures auxiliaires.

M. de Gérin *, *Caissier-Payeur*.

M. Péan-de-Saint-Gilles *, *Notaire*.

M. Dejoly (J.) *, *Architecte*.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE COMMERCE.

Ce Conseil, créé par les ordonnances des 6 janvier et 20 mars 1824, avait fait place au ministère du commerce créé le 20 janvier 1828. Il a été rétabli par une ordonnance du 8 août 1829. Depuis les événemens de juillet, il a été suppléé par la commission formée le 27 janvier 1831. Enfin, il vient d'être réorganisé auprès du Ministère du commerce et des travaux publics par une ordonnance royale du 29 avril 1831.

Il est entendu sur les projets de lois et ordonnances concernant le tarif des douanes et leur régime en ce qui intéresse le commerce, sur les projets des traités de commerce et de navigation, sur la législation commerciale des colonies, sur le système des encouragemens, sur les grandes pêches maritimes, sur les vœux des conseils généraux du commerce, des manufactures et du conseil d'agriculture. Il donne des avis sur toutes les questions que le Ministre du commerce et des travaux publics juge à propos de lui renvoyer. S'il y a lieu de procéder à la reconnaissance des faits par voie d'enquête orale, le Ministre y autorise le Conseil, sur sa demande, ou l'on charge d'office.

Il est sous la présidence du Ministre du commerce et des travaux publics. Les membres de ce Conseil ont des fonctions gratuites.

Membres du Conseil.

M. le Ministre du Commerce et des Travaux publics, *Président.*

M. le C^{te} de St.-Cricq (G O *), *Membre de la Chambre des Députés.*

S. S. le Duc de Broglie (O *).

S. S. le C^{te} Mollien (G *).

S. S. le B^{on} Portal (G *).

M. le B^{on} de Fréville *, *Conseiller-d'Etat.*

M. Duvergier de Hauranne *.

M. Gautier (O *).

M. Lefebvre (Jacques) *, *Membre de la Chambre de commerce de Paris.*

M. Odier (O *), *Président de la Chambre de commerce de Paris.*

M. Cunin-Gridaine *.

Les Présidens des trois Cons. gén. de l'Agricult., des Fabriq. et du Comm. Un Délégué du Ministère des finances.

M. David (O *), *Maître des Requêtes, Secrétaire-général.*

Division du travail.

PREMIER BUREAU.

M. Noblet, *Chef.*

Préparation des tarifs et lois de douanes; instruction des demandes et proportions y relatives, examen des questions et réclamations relatives à leur application, ainsi qu'à la protection du commerce français dans les pays étrangers, et aux négociations en matière de commerce et de navigation; correspondance générale sur toutes les sortes d'affaires se rattachant au commerce extérieur.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Moreau de Jonnès, *Chef.*

Centralisation des documens sur les importations et exportations du royaume; rapprochement des résultats périodiquement constatés; étude des conséquences à tirer de ce rapprochement pour l'amélioration des rapports de la France avec l'étranger.

TROISIÈME BUREAU.

M. Fleury, *Chef.*

Appel et centralisation des documens sur la législation commerciale et maritime des pays étrangers, ainsi que sur la nature et l'importance de leurs relations respectives; résumé chronologique des changemens successivement apportés par chaque puissance dans ses tarifs de douanes et de navigation; recherches sur les effets et les causes de ces changemens, en ce qui touche le plus spécialement aux intérêts de la France; préparation de tous les documens à publier sur ces matières.

QUATRIÈME BUREAU.

M. de Bagnaux, *Chef*.

Centralisation, classement et mise en lumière des documens statistiques; eurenregistrement général des dépêches; matériel; impressions.

CONSEILS GÉNÉRAUX DU COMMERCE ET DES MANUFACTURES.

Une ordonnance royale du 16 juin 1830 avait changé l'organisation de ces Conseils: elle doit être revue, et l'on ne pourrait donner aujourd'hui un tableau exact des membres qui la composent.

COMITÉ CONSULTATIF DES ARTS ET MANUFACTURES,

Membres du Comité. Messieurs,

Molard aîné *

Roard *

Bon Thénard (O *)

M. Arago (O *), *Membre adjoint*.

M. Guillard-Senainville *, *Secrétaire*, rue du Bac, n. 42.

Gay-Lussac *

Pajot des Charmes.

Bon Dupin (Charles) (O *)

Membres honoraires, par ordre de nomination. Messieurs,

Bon de Gérando (C *)

Bon Costaz (O *), *Conseiller d'Etat*.

D'Arcet *, *Inspecteur des essais, à la Monnaie*

Gillet de Laumont (O *), *Inspecteur général des mines*.

Ampère *, *de l'Académie des Sciences*.

Chev. Tarbé de Vauxclairs (O *), *Cons.*

d'Etat, Inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées.

Hachette *, *Prof. à la Faculté des sciences.*

Dartigues *, *Manufacturier.*

Christian *, *Directeur du Conservatoire royal des Arts et Métiers.*

V^{te} Héricart de Thury (O *)

Legentil, *négociant.*

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT *du Conservatoire royal, et des Ecoles royales des Arts et Métiers.*

Une ordonnance royale du 31 août 1828 a rétabli le Conseil de perfectionnement du Conservatoire, et l'a institué sous le titre de Conseil de perfectionnement du Conservatoire royal et des Ecoles royales d'Arts et Métiers.

Conseil de perfectionnement. Messieurs,

S. S. le Duc de Doudeauville (O *), *Président*.

Christian *, *Directeur du Conservatoire.*

Bon Dupin (Charles) (O *),

Clément-Desormes *,

Say (J. B.) *,

Bon Delessert (Benjamin) (O *), *Banquier.*

Bon Ternaux (O *), *Manufacturier.*

Jauge (Amédée) *, *Banquier.*

Bon Thénard (O *),

Molard aîné,

Gay-Lussac (O *),

Arago (O *),

D'Arcet *,

} *Profess. au Conservatoire.*

} *de l'Académie royale des Sciences.*

Conservatoire royal des Arts et Métiers.

Rue Saint-Martin.

Cet établissement est spécialement destiné à recevoir le modèle en grand ou réduit, ou,

à défaut, le dessin ou la description des machines, instrumens, appareils et outils propres à l'agriculture et aux arts mécaniques; les collections qu'il possède sont très-variées et très-considérables; on peut s'en procurer le Catalogue au Conservatoire même.

Une Ordonnance royale du 25 novembre 1819, établit à ce Conservatoire trois Cours publics et gratuits. — Il y a aussi une Ecole de dessin et de géométrie descriptive; les élèves y sont admis avec l'autorisation du Ministre, sur les demandes de MM. les Préfets des départemens, et sur celles de MM. les Maires de Paris. — Les Salles et Galeries des collections sont ouvertes au public les dimanches et jeudis, depuis 10 heures jusqu'à 4. — Les étrangers voyageurs y sont admis tous les jours sur la présentation de leurs passeports.

M. Christian *, *Directeur.*

M. Pouillet *, *Sous-Directeur.*

M. Armonville, *Secrétaire.*

M. Boquillon, *Bibliothécaire.*

Professeurs des Cours publics. Messieurs,

Clément-Desormes *, *pour la Chimie appliquée aux arts.*

Bon Dupin (Charles) (O *), *pour la Géométrie et la Mécanique appliquées aux arts.*

Say *, *pour l'Economie industrielle.*

Pouillet, *Sous-Directeur pour les machines.*

Professeurs de la petite Ecole. Messieurs,

Gautier. *pour la Géométrie descriptive.*

Leblanc, *pour le dessin de Mécanique.*

De Wailly, *pour le dessin de figure.*

Ecoles royales d'Arts et Métiers.

Ces Ecoles sont sous la surveillance immédiate du Ministre Secrétaire d'Etat de l'intérieur; le but spécial de leur institution est de former des sujets qui joignent à la pratique des arts mécaniques, toute l'instruction théorique nécessaire pour les exercer d'une manière éclairée.

Les élèves sont nommés par le Ministre Secrétaire d'Etat de l'intérieur, et entretenus, en tout ou en partie, aux frais de l'Etat; ils sont au nombre de quatre cent cinquante, non compris les pensionnaires qui paient cinq cents francs par année.

D'après l'Ordonnance de Sa Majesté, du 26 février 1817, confirmé, en cette partie, par celle du 31 décembre 1826, sur les quatre cent cinquante places d'élèves, il en a été assigné trois à chaque département, dont une gratuite entièrement, une à trois quarts de pension gratuite, une à demi-pension, et huit à la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, dont six à titre gratuit, et deux à trois quarts de bourse.

Ecole royale d'Arts et Métiers, à Châlons-sur-Marne.

M. de St.-Remy, *Directeur.*

M. Jeandeau *, *Chef des Travaux.*

M. Piquet, *Maitre des Etudes.*

M. Cauvin, *Administrateur.*

Ecole royale d'Arts et Métiers, à Angers.

M. Dauban, *Directeur.*

M. Prou, *Chef des Travaux.*

| M. Bobilier, *Maitre des Etudes.*

| M. de la Borderie (O *), *Admin.*

COMMISSAIRES EXPERTS pour la vérification, en cas de litige, des marchandises présentées aux Douanes par le Commerce.

M. Hugues, rue de Sèvres, n. 2.

M. Christian *, *Direct. du Conservat. des arts et mét.,* au Conservatoire.

M. Bertin *, rue des Jeûneurs, n. 10.

L'institution des Commissaires experts, qui remonte au décret du 5 août 1810, a été renouvelée et complétée par l'article 19 de la loi du 27 juillet 1822.

D'après le renvoi du Ministre, les experts sont chargés de statuer sur les doutes et difficultés qui peuvent s'élever relativement à l'espèce, à l'origine, ou à la qualité des produits, soit pour l'application des droits, des primes, et des privilèges coloniaux, soit pour la suite des instances autres que celles qui sont dévolues au jury assermenté créé par l'article 59 de la loi du 28 avril 1816.

Le Ministre leur adjoint, pour chaque affaire et selon sa nature, au moins deux négocians ou fabricans qui ont voix consultative.

MM. les Commissaires se rassemblent à leur bureau^s les mardi, jeudi et samedi, de deux à quatre heures après midi.

JURY ASSERMENTÉ, créé par la loi du 28 avril 1816, pour l'examen des Marchandises prohibées.

Il tient ses séances le mardi de chaque semaine, rue du Sentier, n. 18.

Membres du Jury. Messieurs,

Bon Ternaux (O ✱). pl. des Victoires, 6.	D'Occagne, r. N° des Bons-Enfans. 25.
Feray ✱, rue Charlot, n. 45.	Bellangé ✱, rue de Vendôme. n. 10.
Guiton ✱, rue du Grand-Chantier, 12.	

Membres Suppléans. Messieurs,

Bon Davillier (J. Ch.) ✱, rue Basse-du- Rempart, n. 16.	Anquetil, rue d'Aligre, n. 1.
Odier ✱, Boulevard Poissonnière, 15.	Bertin ✱, rue des Jeûneurs, n. 10.
De Surmont père, rue Porte-Foin, 13.	Duruffé, rue de Béthisy, n. 20.
Nepple cadet, Cloître Saint-Jacques-l'Hô- pital, n. 8.	Richaud, rue du Sentier, n. 19.
Reine, rue N.-D.-des-Champs, n. 16.	Michelez, Barrière de Sèvres, n. 13.
Ternaux fils aîné, pl. des Victoires, n. 6.	Fournier, rue Popincourt, n. 40.
Thelier, rue Bertin-Poirée, n. 5.	Blondel, rue de Cléry, n. 34.
	Porcet, rue du Sentier, n. 1.
	Rallier, rue St.-Honoré, n. 52.

Tamiset, Secrétaire, rue du Sentier, n. 18.

Examen des cotons filés, des tissus et tricots de coton, de laine, et de tous les autres tissus de fabrique étrangère prohibés, dont la recherche et la saisie peuvent avoir lieu dans toute l'étendue du royaume.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE SANTÉ.

Le Ministre du Commerce et des Travaux publics, *Président*.

Membres, Messieurs,

Bon Hély d'Oyssel (O ✱), *Vice-Président*.

Bon de Gérando (C ✱), impasse Férou, n. 7.	Pariset ✱, <i>Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Médecine</i> .
Audré, <i>Négociant</i> , rue des P.-Ecuries, 40.	Chev. de Montfort (C ✱); <i>Maréchal-de-camp</i> .
Bally ✱, <i>Médecin</i> , rue Poissonnière. 21.	Odier ✱, <i>manufacturier</i> .
Vte Jurien (C ✱), <i>Conseiller-d'Etat</i> .	Fleuriau de Bellevue (O ✱), <i>Maitre des requêtes</i> .
Keraudren (O ✱), <i>Inspecteur-général du service de santé de la marine</i> .	David (O ✱). <i>Secrétaire-général du Conseil supérieur du Commerce</i> .
Mereau de Jonnés ✱, <i>Chef de bataillon au corps royal de l'Etat-major</i> .	
Pardessus (O ✱), <i>Avocat</i> .	

Secrétaire du Conseil.

M. de Ségur.

MAISONS DE FORCE ET DE CORRECTION.

Inspecteurs-généraux. Messieurs,

De la Ville de Miremont ✱, *Maître des requêtes.*

Lucas (Charles) ✱.

INSPECTION DES EAUX MINÉRALES.

Médecins Inspecteurs. Messieurs.

<i>Allier.</i>	{ Faye . à Bourbon-l'Archamb. Falvert de Montluç, à Nèris. Sibille, Adjoint. Bon Lucas . à Vichy.	<i>Gers.</i>	{ Bocaché . à Barboian. Capuron . au Castera. Bazin, Adjoint. Savy . à Avène.
<i>Alpes (B).</i>	{ Frison . à Digne. Doux . à Grèous.	<i>Hérault.</i>	{ Nicolas . à Balaruc. Saisset . à la Malou.
<i>Alpes (H)</i>	{ Alibert, Adjoint. Rome, au Monétier.	<i>Isère.</i>	{ Billerey, Inspect. des sources minérales du départ.
<i>Ardeche.</i>	{ Fuzet, à Saint-Laurent. Fuzet fils, Adjoint. Chauvin . d Vals.	<i>Loire.</i>	{ Bouquet, à Saint-Alban. Roussel, au Sail de Couzau. Béringer, Adjoint.
<i>Ariege.</i>	{ Guergui, à Ussat. Pitès, honoraire. Vergier, Adjoint.	<i>Loiret.</i>	{ Gannard, à Segrai.
	{ Astric, à Ax. Quod, Adjoint. Lacaral, à Audinac.	<i>Lot.</i>	{ Barras, à Lagarde et à Gramat. Daval, à Miers.
<i>Aude.</i>	{ Estribaud, à Rennes. N. . . . Adjoint. Auzouy (Paul), à Cransac.	<i>Lozère.</i>	{ Blanquet, à Bagnols. Barbot, Adjoint.
<i>Aveyron.</i>	{ Galtier, Adjoint. Laur de Linars . à Sylvanès et Camarès.	<i>Main-et-L.</i>	{ Bellergeau, à Martigni-Briand
	{ Jacquemin . à Aix. Lambert, Adjoint. Robert, aux buins de mer à Marseille.	<i>Marne</i>	{ Renard (Athanase), à Bour- bonne-les-Bains.
	{ Grassal . à Chaudesaigues- Ste-Marie et Fontanes. Mejansac, Adjoint.	<i>(Haute)</i>	{ Lefavre, honoraire.
<i>Cantal</i>	{ Sequiniol, à Aurillac. Despratts, Adjoint. Dassit père, à Absac ou Availles.	<i>Nièvre.</i>	{ Martin, à Pougues.
<i>C. du Nord.</i>	{ Bigeon, à Dinan. Grimaldi . à Pietrapola. Santini . à Orezza.	<i>Nord.</i>	{ Delaunay, à Saint-Amand.
<i>Corse.</i>	{ Defranchi, à Guagno. Peraldi, à Guiltera.	<i>Orne.</i>	{ Perez, à Bagnoles. Bertrand . au Mont-d'Or. Bertrand fils, Adjoint. Desanges, à Saint-Myon. Colin . à Châteauneuf. Deval, à Chatelguyon.
<i>Creuse.</i>	{ Trepier (Franç.), à Evaux.	<i>Puy-de-</i>	{ Coubret, à Sainte-Marguerite et au Tambourg.
<i>Gard.</i>	{ Broquin, à Fousanches. Barrié fils, à Bagnères de Luchon.	<i>Dôme.</i>	{ Marcon, à Saint-Nectaire. Vernière . au Mont-Cornador. Lizet, à St.-Marc, pres Cler- mont. Choussy, à la Bourboule. Darralde père, aux Eaux- Bonnes.
<i>Garonne</i>	{ Bergasse-Lazirouse, Adjoint.	<i>Pyrénées</i>	{ Darralde fils, Adjoint.
<i>(Haute).</i>	{ Doneil, à Encausse. Cauy, à Sainte-Madelaide de Flourens.	<i>(Basses).</i>	{ Samonzet, aux Eaux-Chaudes Lespès, Adjoint. Camino . à Cambo. Bonet, à Barèges. Dassien, honoraire.
		<i>Pyrénées</i>	{ Balencie, Adjoint.
		<i>(Hautes).</i>	{ Buron, à Caulerêts. Labbat (Cl.), honoraire. De Bordeu, Adjoint.

Pyrenées (Hautes.)	{ Fabas, à <i>Saint-Sauveur</i> . Dumoret, <i>Adjoint</i> . Ganderax, à <i>Ragnères-Adour</i> . Audouy, <i>Adjoint</i> . Lacrampe-Loustau fils, à <i>Capvern</i> .	Seine-In- férieure.	{ Mourgué, aux <i>bains de mer de Dieppe</i> . Cisseville, à <i>Forges</i> . Le Médec. en chef de l'hospice d'Humanité, à <i>Rouen</i> .		
				Seine et M.	{ Naudot, à <i>Provins</i> . Bon Alibert (O*), à <i>Eughien</i> .
				Seine-et-Oise.	{ Bielt, <i>idem</i> . Berthomé, <i>source de la Pécherie</i> .
				Sevres (D)	{ Pascais, à <i>Bilazai</i> .
Pyr. Or.	{ Pujade, à <i>Arles</i> . Clément Barrère, à <i>Molitg</i> .	Vaucluse.	{ Aubenas, à <i>Gigondas</i> .		
Rhin (B.)	{ Saladé, à <i>Niderbronn</i> .	Vienne.	{ Joslé fils, à <i>Larocheposay</i> .		
Saône (H.)	{ Piron, à <i>Luxeuil</i> .	Vosges.	{ Garnier, à <i>Plombières</i> . Petit-Mangin, <i>Adjoint</i> .		
Saône et L.	{ Verchère, à <i>Bourbon-Lancy</i> .				
Seine. . .	{ Beaudé, Comte, <i>Adjoint</i> , Subervic, Puch, <i>Adjoint</i> ,	} à Paris.			
				{ Grosjeau fils, à <i>Contrexeville</i> .	

M. le Chev. de Forlenze *, *Chirurgien oculiste des hôpitaux et établissemens de bienfaisance du Royaume, des Collèges royaux et Ecoles secondaires, rue Jacob, 18.*

CONSEIL D'AGRICULTURE.

Le Ministre du Commerce et des Travaux publics, *Président.*

Membres. Messieurs,

Baudrillard *, <i>de la Société roy. d'Agric.</i>	De Dombasle (Mathieu), <i>Directeur de la ferme modèle de Roville.</i>
Beslay.	Bon de Mirbel *, <i>de l'Institut.</i>
Bon Busche, <i>de la Société roy. d'Agricull.</i>	S. S. V ^{te} Vindé de Morel (O*).
M ^{is} de Cambys *.	V ^{te} Perrault de Jotemps.
C ^{te} Clausel (G*), <i>Lieutenant-général.</i>	S. S. le Duc de Praslin (O*).
Dailly fils, <i>de la Société roy. d'Agricull.</i>	De Pradt (O*), <i>anc. Archev. de Malines.</i>
Darblay, <i>idem.</i>	C ^{te} Rambuteau *.
S. S. le Duc Decazes (O*).	De Saunac *.
Bon Demarçay (C*), <i>Lieutenant-général.</i>	S. S. le Bon Séguier (G O*), <i>1^{er} Président de la Cour royale de Paris.</i>
M ^{is} de Drée (O*).	Bon de Silvestre *, } <i>de la Société royale</i>
Bon Dupin (Ch.) (O*), <i>Officier du génie maritime.</i>	Chev. Tessier *, } <i>d'Agriculture.</i>
De Gasparin *, <i>Préfet de l'Isère.</i>	Trochu, <i>Correspondant de la Société royale d'Agriculture, à Bellisle-en-Mer.</i>
Girod de l'Ain *, <i>Cons. Cour roy. de Paris.</i>	C ^{te} de Villeneuve (Louis) *, <i>idem, du Tarn.</i>
V ^{te} Héricart de Thury (O*), <i>de la Société royale d'Agriculture.</i>	Yvart *, <i>Directeur de l'École vétérinaire d'Alfort, de la Société roy. d'Agricull.</i>
Chev. Huzard père *, <i>idem.</i>	
C ^{te} de Lasteyrie *, <i>idem.</i>	

Sécrétaire du Conseil.

M. de Ségur.

ADMINISTRATION DES HARAS.

Inspecteurs généraux des Haras, par arrondissemens.

Messieurs,

- 1^{er} Arrond. Lenormant d'Étioles, B^{on} de Tournehem *.
- 2^e — C^{te} de Lastic Saint-Jal *.
- 3^e — Chev. Van Hoorick.
- 4^e — Chev. de Lespinats *.
- 5^e — Chev. Dupont (O*).

6^e Arrond. De Solanet ✱.

7^e — C^{te} de Lastic de Parentignac.

Agens généraux des Remontes pour les Haras.

M. Strubberg ✱, pour la Division du Nord.

M. le C^{te} Jos. de Bony, pour la Division du Midi.

M. Bay, Agent spécial préposé aux Remontes.

Directeurs des Haras. Messieurs,

B^{on} de Bonneval, *Inspecteur-général adjoint, au Pin.*

M^{is} de Vaugiraud, à Rozières.

Directeurs de dépôts d'Etalons et Poulains. Messieurs,

Chev. Mangeon ✱, à Pompadour.

V^{te} de Portes, *Directeur de Haras, à Pau.*

Miquel d'Alton, à Turbes.

Chefs de Dépôts d'Etalons. Messieurs,

Ricot, à Abbeville.

Carrère de Nabat ✱, à Angers.

Strubberg fils, à Arles.

De Saunhac, à Aurillac.

De Salinis, à Auxerre.

B^{on} de Monfaucou ✱, au Bec.

C^{te} de Bousies, à Besançon.

Chev. Brousse ✱, à Blois.

Taverne ✱, à Braisac.

De Guentz, à Cluny.

De Serainnés, à Grenoble.

Ossent, à Corbigny.

B^{on} Coëtquen-Désormeaux ✱, à Lamballe.

Gravé de la Rive, à Langonnet.

Beluze, à Libourne.

Lenormant d'Étioles fils ✱, à Montiers-en-Der.

De Vaulgrenant, à Parentignac.

De Livron, à Perpignan.

De Solanet (Am.), à Rhodéz.

Lefevre-Chabert ✱, à St.-J.-d'Angély.

Dupont (Adolphe), à Saint-Lô.

De Vaublanc (Aug.) ✱, à Saint-Maixent.

Chev. Thiéry ✱, à Strasbourg.

Chev. Darbaud de Beraud ✱, à Villeneuve-d'Agen.

ÉCOLES ROYALES VÉTÉRINAIRES.

Ces Etablissements, destinés à former des Vétérinaires, sont au nombre de trois, et situés un à Alfort, près Paris, un autre à Lyon, le troisième à Toulouse.

Tous les sujets de l'âge de 15 à 25 ans peuvent être admis au nombre des élèves, dont les uns sont aux frais des parens, et les autres gratuits, titulaires de bourses entières et de demi-bourses.

La pension alimentaire est de 360 francs par an, payables par trimestres et par avance; tous les élèves sont soumis au même régime, sont habillés de la même manière et reçoivent la même éducation.

L'époque d'entrée est au 1^{er} octobre de chaque année, et nul ne peut être reçu que d'après une autorisation du Ministre du commerce et des travaux publics; les sujets autorisés ne prennent définitivement rang d'élèves qu'après avoir prouvé, devant le jury d'examen, qu'ils réunissent les conditions requises, qui sont: l'orthographe, le calcul, et de savoir confectionner un fer à cheval ou de bœuf.

Une ordonnance du 1^{er} septembre 1825 a fixé à 4 ans la durée des études, au bout desquels les élèves reçoivent, s'ils sont jugés assez instruits, un diplôme de vétérinaire dont la rétribution est fixée à 100 francs.

M. le Chev. Huzard ✱, de l'Académie royale des Sciences, *Inspecteur-général des Ecoles royales Vétérinaires*, rue de l'Éperon, n. 7, à Paris.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT, Voyez la table.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE LYON.

M. Bredin ✱, Directeur.

M. Godine,	} Professeurs.
M. Gronier,	
M. Rainard.	
M. Bernard,	Professeur adjoint.
M. Reverchon,	Maitre de Dessin.

M. Lecoq,	} Chefs de service.
M. Magne,	
M. Bredin fils,	
M. Olivier,	Régisseur.
M. Parat,	Médecin.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE.

M. Dupuy, Directeur.

M. Rodet,	} Professeurs.
M. Gellé,	
M. Prince,	Chef de service.

CONSEIL DES BATIMENS CIVILS.

Ce Conseil examine les projets et devis concernant les constructions et réparations de tous les bâtimens civils du Royaume, que la dépense soit payée sur les fonds du Ministère du commerce et travaux publics, ou sur ceux du Ministère de l'instruction publique et des cultes; les projets des alignemens des rues et places de Paris et des autres villes; il donne également son avis sur les questions d'art soumises à son examen par le Ministre du commerce et des travaux publics.

*Membres du Conseil des Bâtimens civils. Messieurs,*Bon Hély d'Oyssel (O ✱), *Président.*

De Gisors ✱,	} Inspecteurs-généraux.
Rohault ✱,	
Caristie ✱,	
Gourlier, Secrétaire,	

Rapporteurs près le Conseil. Messieurs,

Gourlier. Biet. Grillon.

Membres honor. adjoints au Conseil, avec voix délibérative.

Messieurs.

Norry ✱.	Baltard.	Provost ✱.	Delannoy.
Gauché.	Vaudoyer ✱.	Labarre ✱.	De Féraudy (O ✱).
Percier ✱.			

Inspecteurs-généraux des Travaux de Paris. Messieurs,

De Gisors ✱, rue d'Hanôvre, n. 8.

Rohault ✱, rue d'Aguesseau, n. 12.

Caristie ✱, rue du Bac, passage Sainte-Marie, n. 2.

ARCHITECTES.

Service ordinaire. Messieurs,

Dejoly ✱, à la Chambre des Députés.
 Peyre ✱, rue des Poitevins, n. 6.
 Lebas, rue Montholon, n. 26.
 Debret ✱, rue St.-Honoré, n. 362.
 Delannoy, rue de Ménars, n. 8.

Alavoine ✱, rue N^e-des-Bons-Enfans, 25.
 Destouches, rue de Tournon, n. 20.
 Alph. de Gisors, rue des Fossés-M.-le-Prince, n. 18.
 Biet, rue Laffitte, n. 12.

Service extraordinaire.

*Grands Travaux au compte de l'Etat. Messieurs,**Église de la Madeleine.*Huvé, *rue de Choiseul*, n. 4 bis.*Église royale de St.-Denis, École des Beaux-Arts.*Debret *, *rue Saint-Honoré*, n. 362.*Panthéon.*Baltard, *r. des Petits-Augustins*, n. 16.*Arc-de-Triomphe, barr. de l'Étoile.*Huyot *, *rue du Pont-de-Lodi*, n. 2.*Dépôt des marbres.*Alavoine *, *r. Neuve-des-Bons-Enfants*, 25*Piédestal du monument de la Charte.*Grillon, *boulev. St.-Denis*, n. 22.*Maison royale de Clémenton.*Leroux, *boul. St.-Martin*, n. 13.*Hôtel quai d'Orsay.*Lacornée, *rue de Lille*, n. 56.*École royale vétérinaire d'Alfort; Muséum d'histoire naturelle.*Destouches, *rue de Tournon*, n. 20.*École royale Polytechnique.*Delannoy, *rue de Mézars*, n. 8.*Institution des Sourds-Muets, et Bibliothèque de l'Arsenal.*Peyre *, *rue des Poitevins*, n. 6.*Direction générale des Postes.*Huvé, *rue de Choiseul*, n. 4 bis.*Bibliothèque au Roi.*Visconti, *rue Ventadour*, n. 11.*Palais de la Chambre des Députés.*Dejoly (J.) *, *à la Chambre des Députés.**Monument au rond-point des Champs-Élysées.*De Gisors (Alph.), *rue des Fossés-Monsieur-le-Prince*, n. 18.

ARCHIVES DU ROYAUME,

*à l'hôtel Soubise, et au Palais de Justice.*M. Daunou *, *Député, Garde général des Archives.*M. Coru-Sarthe, *Chef de la sect. Législ., faisant fonct. de Secrét.-gén.**Section Administrative.* — M. Natalis de Wailly.*Section Historique.* — M. Michelet.*Sections Domaniale et Topographique réunies.* — M. Laget.*Section Judiciaire.* — M. Terrasse au Pal. de Just.

SECTION VIII.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,

Rue de Rivoli, n. 48.

(Bureaux. — Inspecteurs des finances. — Caisse centrale du Trésor royal. — Indemnités aux Emigrés et aux Colons. — Service des Contributions directes. — Receveurs généraux et particuliers. — Payeurs du Trésor. — Direction des Domaines, ses Bureaux, son Personnel extérieur. — Direction des Douanes. — Direction des Contributions indirectes, ses Bureaux et son Personnel dans les départemens. — Direction des Tabacs. — Direction des Postes. — Direction des Forêts, ses Bureaux et ses Agens dans les départemens. Ecole forestière. — Administration de la Loterie royale. — Commission des Monnaies.)

M. le B^{on} LOUIS (G ✱), *Ministre et Secrétaire d'Etat.*

Administration des revenus publics, de la dette inscrite et des monnaies; comptabilité des finances de l'Etat. Etablissement et réglemeut du budget général de chaque exercice; présentation au Roi et aux Chambres de tous les projets de lois sur les finances. Assiette, répartition et perception des impôts directs et indirects; exploitation des domaines et des bois, des postes, des tabacs, du timbre, de la loterie, etc., etc. Vérification de la fabrication et du titre des monnaies. Etablissements, régies et entreprises qui donnent un produit au Trésor royal. Mouvement des fonds, négociations et opérations de Trésorerie. Relations avec la Banque de France et avec la Chambre syndicale des Agens de change de Paris. Surveillance des Caisses publiques et des Préposés comptables; vérification de leurs comptes et de leurs pièces justificatives à soumettre au jugement de la Cour des comptes. Description, contrôle et centralisation de tous les faits relatifs à la recette et à l'emploi des deniers publics. Inscription des rentes, pensions et cautionnements. Contentieux et Agence judiciaire. Liquidation et ordonnancement de toutes les dépenses des divers services des finances et de celles qui ne ressortissent à aucun Ministère. Acquiescement, contrôle et justification de toutes les dépenses publiques ordonnées par les Ministres. Nomination aux emplois de finance administratifs et comptables et à ceux d'Agens de change près la Bourse de Paris. Proposition aux places de fonctionnaires, comptables, ou autres, dont le Roi s'est réservé la nomination.

ADMINISTRATION CENTRALE du Ministère. (Voyez p. 145.)

ADMINISTRATION DES REVENUS PUBLICS.

ADMINISTRATION de l'Enregistrement et des Domaines.

M. Calmon (O ✱), *Directeur gén.* (Voy. p. 167).

ADMINISTRATION des Douanes.

M. Gréterin ✱, *Directeur.* (Voyez p. 178).

ADMINISTRATION des Contributions indirectes.

M. Boursy ✱, *Directeur.* (Voyez p. 181).

ADMINISTRATION des Tabacs.

M. Pasquier (O ✱), *Directeur.* (Voyez p. 182).

ADMINISTRATION des Postes.

M. Conte ✱, *Directeur.* (Voyez p. 193.)

ADMINISTRATION *des Forêts.*M. Marcotte (Ch.) *, *Directeur.* (Voyez p. 195.)ADMINISTRATION *de la Loterie.*M. Lainé (O *), *Directeur.* (Voyez page 201.)SERVICE *des Contributions directes.* (Voyez p. 153.)COMMISSION *des Monnaies.*S. S. le C^{te} de Sussy (C *), *Président.* (Voyez p. 202.)

ADMINISTRATION CENTRALE DU MINISTÈRE.

SÉCRÉTARIAT PARTICULIER.

Personnel du Ministère et des Administrations qui en dépendent ; nomination à tous les emplois ; portefeuilles du Ministère ; affaires réservées ; inspection générale des finances ; préparation du budget ; liquidation des pensions de retraite.

*Première Section.*M. Fougeroux *, *Chef.*M. Thomas *, *Inspect.-gén. des finances, chargé du personnel extérieur.*

L'ouverture des dépêches à l'arrivée ; portefeuilles du Ministre ; affaires réservées ; le personnel des bureaux du ministère, et des administrations de finances, des comptables directs du Trésor ; des percepteurs et receveurs municipaux, des agens de l'administration des contributions directes, et la préparation du travail relatif au personnel des employés des régies financières dans les départemens, dont la nomination ou la présentation est réservée au ministre ; la présentation aux emplois d'Agens de change près la Bourse de Paris, et des Membres de la Cour des comptes ; la nomination des Notaires certificateurs ; l'exécution des réglemens sur la résidence des comptables ; les congés ; la direction du service et des mouvemens de l'Inspection générale des finances.

*Seconde Section.*M. Houard *, *Chef.*

Préparation du budget général de l'Etat ; réglemant définitif des comptes d'exercices ; liquidation des pensions de retraite des employés du Ministère et de tous les agens et préposés des Administrations de finances ; mise en paiement de ces pensions.

Inspection générale des finances.

Les Inspecteurs des finances sont chargés de vérifier la gestion et les caisses des comptables qui ressortissent directement ou indirectement au Ministère des Finances ; celles des Trésoriers des Invalides de la marine, des Receveurs des villes et communes, des hospices, bureaux de bienfaisance, monts-de-piété, dépôts de mendicité, maisons de détention, haras et de tous autres établissemens publics ; ils surveillent l'exécution des lois et ordonnances concernant l'administration des finances, et spécialement l'observation des réglemens qui ont rapport à la perception des droits de toute nature, à la direction et au mouvement des fonds, et à leur application aux dépenses publiques.

Chaque Inspecteur-général a pour collaborateurs ou auxiliaires un ou plusieurs Inspecteurs, dont il dirige les travaux et les missions.

Inspecteurs généraux des Finances.

Vignon (O *).	La Faurie *.	Lancelot de Quatre-
Labienvue *.	Bailly *.	Barbes *.
Boquet de Saint-	Montanier *.	Bruzzo *.
Simon *.	Thomas *.	Fougeroux *.
Saurimont *.	Lagrange-Chancel *.	Savalète *.

Inspecteurs des Finances de première classe. MM.

Gariod *.	Harmand.	Buchard.	Fasquel.
Appert *.	Mollard jeune.	Reboul.	Buret de Ste-Anne.
Desrenaudes *.			

Inspecteurs des Finances de seconde classe. MM.

Lambert.	Bienaymé *.	Blondel.	Vuillaume.
Nau.	Chenin.	De Matigny.	De Colmont.
Adam.	De Méricourt.		

Inspecteurs des Finances de troisième classe. MM.

De Chaulieu.	Herson.	Rogier - Desor -	De Romeuf.
D'Antin.	De Nogerée.	meaux.	De Codrosy.
Paul.	Wathiez.		

SECRETARIAT GÉNÉRAL.

M. le C^{te} de Boubers (O *), *Secrétaire général.*

Dépêches, archives et contre-seing; matériel de l'administration centrale; ordonnancement et comptabilité spéciale des dépenses du ministère; correspondance et décisions sur les questions et réclamations déferées au Ministre, soit par les régies et administrations de finances, soit par les particuliers qui ont des intérêts à discuter avec elles.

PREMIER BUREAU.

Dépêches, Archives et Contre-seing.

M. *Chef.*

La réception, l'enregistrement succinct des dépêches, leur renvoi aux divisions qu'elles concernent; le classement des projets de finances, la transmission aux fonctionnaires compétens des expéditions des ordonnances du Roi, arrêts du Conseil et décisions du Ministre, le dépôt des originaux de ces actes, la garde des archives du ministère et de celles de l'ancienne liquidation générale de la dette publique; l'établissement du passif à imputer sur les liquidations des émigrés. Les renseignemens généraux sur la situation des affaires traitées dans le Ministère (1).

DEUXIÈME BUREAU.

Matériel de l'Administration centrale; Ordonnancement, et comptabilité spéciale des dépenses du Ministère.

M. Rabaille *, *Sous-Directeur.*

Les réglemens qui intéressent l'ordre du service des bureaux et hôtels; la surveillance du matériel et l'acquiescement des menues dépenses intérieures du ministère; la formation du Budget des dépenses à ordonnancer par le Ministre des Finances, l'ordonnancement, la comptabilité de ces dépenses et l'établissement du compte qui en est présenté chaque année; les communications avec le comité de révision des liquidations de l'arriéré.

TROISIÈME BUREAU.

M. Phippon *, *Sous-Directeur.*

Correspondance et décisions sur les questions et réclamations déferées au Ministre, soit par les régies et administrations financières, soit par des particuliers qui ont des intérêts à discuter avec elles.

(1) Le bureau des renseignemens et le bureau des archives de l'ancienne liquidation sont ouverts au public tous les jours de 2 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes.

*Première Section.*M. Tournus ✱, *Chef.*

La suite des affaires concernant les droits d'enregistrement, timbre et hypothèques, les domaines et les forêts.

*Deuxième Section.*M. Jonnart, *Chef.*

La suite des affaires concernant les Douanes, les Contributions indirectes, la loterie, les postes, les monnaies; la correspondance avec la régie intéressée des salines et mines de sel de l'Est.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

M. Jourdan ✱, *Directeur.*

Assiette et répartition des contributions directes; cadastre.

PREMIER BUREAU.

M. Baulouin ✱, *Chef.*

Les mesures préparatoires pour le répartition des contributions foncière, personnelle, mobilière et des portes et fenêtres; l'examen des états de répartition transmis par les Préfets, ainsi que des délibérations des conseils généraux, des conseils d'arrondissemens et des conseils municipaux, relatives aux contributions directes; le cadastre et la sous-répartition; la distribution du fonds commun du cadastre; la comptabilité cadastrale; en général, tous les travaux entrepris ou à entreprendre, pour l'amélioration des bases de l'impôt direct.

SECOND BUREAU.

M. Frémont-Garnier, *Chef.*

Les instructions relatives à l'assiette de la contribution des patentes, à la confection des matrices générales des contributions directes, aux mutations, à l'admission et au jugement des réclamations, à la confection des rôles généraux et particuliers; l'examen des états généraux du montant des rôles, des états de décharges et réductions, remises et modérations envoyés par les Directeurs, et des états de réimpositions envoyés par les Préfets; la formation des états généraux de balance des décharges et réductions, avec les sommes réimposées; l'examen des procès-verbaux ou états des pertes arrivées dans les départemens, la distribution du fonds de non-valeurs; la vérification des comptes de l'emploi de ce fonds; le décompte des attributions des communes sur les patentes; l'instruction des affaires contentieuses en matière de contributions.

TROISIÈME BUREAU.

M. Carné, *Chef.*

Les détails relatifs à la fixation et au paiement des traitemens, frais de tournées et de bureaux des agens des directions; la liquidation des retenues à opérer; l'examen des titres des employés à la pension de retraite; le dépouillement du montant des rôles ordinaires et extraordinaires; celui des différens tableaux destinés à présenter la situation du service dans toutes ses parties; la formation des résumés généraux; le départ des dépêches.

DIRECTION des Contributions directes des départemens (Voyez page 155.)

DIRECTION DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DES FONDS.

M. Rielle (O ✱), *Directeur.*

La situation des ressources et des besoins du Trésor royal, l'application des recettes aux dépenses publiques dans toute l'étendue du royaume.

L'exécution des ordres du ministre des finances pour les négociations, les emprunts, les émissions de bons royaux et autres effets publics; la direction des viremens et des envois d'espèces et de valeurs, suivant les besoins du service des paiemens à Paris et dans chaque département.

Le règlement et le compte des frais de négociations et de service.

La tenue des comptes courans des receveurs généraux et des autres correspondans du Trésor royal, et le règlement des intérêts et commissions alloués sur les versemens, remises et envois de fonds qui leur sont prescrits.

La préparation des distributions mensuelles de fonds entre les ministres, arrêtées par ordonnances royales, pour l'emploi des crédits législatifs.

La réception, l'enregistrement, le visa et la mise en paiement des ordonnances ministérielles, l'envoi des autorisations de paiement, assignations des fonds nécessaires pour le service des payeurs et pour les subventions réclamées par les préposés des administrations de finances.

Les autorisations de recettes et de dépenses, de sorties de fonds et de valeurs de la caisse centrale du Trésor royal.

Les ventes et les achats d'inscriptions de rentes et effets publics pour le compte d'habitans des départemens, en exécution de la loi du 14 avril 1819.

M. Johannot ✱, *Chef des Comptes courans et Ecritures*, ayant le titre de Directeur.

PREMIER BUREAU.

M. Courcier ✱, *Chef*.

Correspondance générale; service à Paris; distributions mensuelles; autorisations à la caisse; achats et ventes de rentes pour le compte des habitans des départemens.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Ferrand ✱, *Chef*.

Correspondance avec les receveurs généraux, payeurs et préposés extérieurs, subventions aux administrations de finances.

DIRECTION DE LA DETTE INSCRITE.

M. le C^{te} d'Audiffret (Florimond) ✱, *Directeur*.

Cette direction embrasse l'administration générale de la dette fondée perpétuelle et viagère, des cautionnemens et des pensions. Elle est composée de six bureaux.

BUREAU CENTRAL. — *Contrôle de la dette, contentieux et correspondance.*

M. Meschyn ✱, *Chef*.

M. Bazincourt, *Sous-Chef*.

La tenue du Journal général et des Comptes servant à établir la quotité des diverses parties de la dette; les rapports sur les questions contentieuses; les rétablissemens de rentes rejetées par défaut de réclamation; l'examen des déclarations de perte d'extraits ou certificats d'inscriptions et demandes en réformation d'erreurs; la délivrance des certificats d'origine; la correspondance relative à ces divers objets, ainsi qu'à la tenue des livres auxiliaires du grand-livre de la dette perpétuelle par les Receveurs généraux, et aux paiemens d'arrérages de rentes; les oppositions administratives à former sur la dette inscrite dans l'intérêt des propriétaires; l'examen des réclamations contre l'inscription par cinquièmes des rentes de l'indemnité que leur quotité rend susceptibles d'être inscrites intégralement; la correspondance spéciale à cet objet et celle relative à l'exécution générale de la loi du 27 avril 1825, concernant l'indemnité.

PREMIER BUREAU. — *Tenue du Grand-Livre de la dette publique perpétuelle et viagère.*

M. Leclerc ✱, *Chef, Agent comptable*.

M. Fourcy, *Sous-Chef*, ayant la signature.

Les écritures sur le grand-livre tant pour l'inscription des nouvelles rentes, que pour

l'exécution des mutations journalières par déclarations de transferts ou autrement, l'expédition des nouveaux extraits d'inscriptions, la préparation des états de paiemens d'arrérages pour Paris et les départemens; la liquidation et le partage des rentes portées au compte d'accroissement des majorats et dotations, la préparation et reddition du compte annuel des accroissemens et réductions opérés dans la quotité des rentes perpétuelles et viagères, ainsi que de l'emploi des crédits législatifs accordés pour l'inscription des nouvelles rentes.

DEUXIÈME BUREAU. — *Transferts et mutations.*

M. Jabineau, *Chef.*

M. Bonnet, *Sous-Chef.*

La tenue du registre des déclarations de transferts; l'examen des certificats de propriété à l'appui des mutations par décès, partages, jugemens, etc., les immobilisations provisoires et définitives pour dotations de majorats en rentes perpétuelles; l'examen préparatoire de la comptabilité des Receveurs généraux, relativement aux mutations d'inscriptions départementales; la correspondance y relative, et enfin la reddition à la Cour des Comptes du compte annuel des mouvemens dans la propriété des rentes perpétuelles et viagères.

TROISIÈME BUREAU. — *Liquidation et tenue du livre des Pensions.*

M. Hardy *, *Chef, Agent comptable.*

M. Lefranc, *Sous-Chef.*

La liquidation des pensions ecclésiastiques et des autres pensions sur les fonds généraux pour les administrations ressortissant au Ministère des Finances; la révision des liquidations de pensions militaires ou civiles opérées dans les autres Ministères; l'examen des droits des veuves et enfans appelés à la réversibilité des pensions accordées aux vétérans et donataires; les rétablissements de pensions présumées éteintes, et la correspondance y relative.

L'inscription de toutes les pensions à la charge des fonds généraux du Trésor royal; l'expédition et la délivrance des certificats d'inscription et de rejet; les rectifications et changemens de qualité; la formation des états de paiement d'arrérages pour Paris et les départemens; la tenue du répertoire alphabétique; la délivrance des certificats négatifs, la préparation et reddition du compte annuel des accroissemens et extinctions opérés dans la quotité de cette partie de la dette, ainsi que de l'emploi des crédits législatifs accordés pour l'inscription des pensions nouvellement concédées.

QUATRIÈME BUREAU. — *Cautionnemens.*

M. Changarnier *, *Chef.*

MM. André et Delorme, *Sous-Chefs.*

Les travaux préparatoires à l'inscription des rentes de l'indemnité; l'examen des pièces produites pour établir les droits du cessionnaire; la délivrance à Paris et l'envoi dans les départemens des extraits d'inscription provenans de la même origine; les écritures relatives à l'inscription des titulaires de cautionnement; la préparation des états de remboursement de capitaux et de paiement d'intérêts pour Paris et les départemens, la tenue des comptes généraux nécessaires pour établir la balance des livres et les états de situations et comptes annuels; enfin le travail contentieux relatif aux remboursemens et aux oppositions par les tiers créanciers ou bailleurs de fonds.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DES FINANCES.

M. Rodier (O *), *Maître des Requêtes, Directeur.*

La Comptabilité générale des finances est chargée de maintenir, dans toutes les comptabilités de deniers publics, un mode uniforme d'écritures, d'en centraliser les résultats,

et d'en former des comptes généraux : de surveiller les mouvemens, et de contrôler les actes journaliers de toutes les comptabilités dépendantes du ministère des finances ; de suivre la marche du recouvrement des impôts, et l'exercice des poursuites en matière de contributions directes.

Elle réunit les élémens des différentes comptabilités relatives aux revenus, aux dépenses, aux opérations de la Trésorerie, et en coordonne les résultats, afin d'établir, aux époques déterminées, la position de chaque comptable, l'état de chaque partie du service, le tableau des recettes et des dépenses des budgets, la situation générale des finances, et les comptes qui doivent être présentés aux Chambres.

Elle vérifie et transmet à la Cour des comptes les comptes individuels de tous les comptables des finances, et elle y joint les résumés généraux qui servent de base aux contrôles prescrits par l'ordonnance du 9 juillet 1826, et aux déclarations par lesquelles la Cour certifie la conformité des résultats de ses arrêts sur les comptes individuels avec les comptes publics rendus par les Ministres.

Elle met, tous les ans, sous les yeux de la Commission instituée par l'ordonnance du 10 décembre 1823, les documens nécessaires pour arrêter les écritures de la Comptabilité générale des finances, et en reconnaître la concordance avec toutes les comptabilités élémentaires des ordonnateurs et des comptables.

La Comptabilité générale est aussi chargée de surveiller les comptabilités et les caisses municipales, celles des hospices, dépôts de mendicité, et autres établissemens publics.

Bureau central.

M. Philippe Darsenay ✱, *Sous-Directeur.*

Tenue du journal et du grand-livre de la comptabilité générale des finances, réunion de tous les élémens des comptes annuels à présenter aux Chambres ; rédaction des états généraux et du bilan de l'administration des finances ; contrôle des débits et créances de l'agence judiciaire du Trésor.

Préparation des élémens et suite des travaux relatifs aux contrôles prescrits par l'ordonnance du 9 juillet 1826.

Bureau de la Correspondance générale et des Instructions.

M. Heudier, *Chef.*

Règlemens ; instructions ; correspondance générale ; questions relatives aux lois de finances ; affaires contentieuses ; surveillance de la gestion des comptables, des recouvrements, et des poursuites en matière de contributions directes ; comptabilité des percepteurs, des receveurs des communes et des établissemens publics.

Bureaux de la Comptabilité des Receveurs des revenus indirects.

Comptabilité des receveurs de l'*Enregistrement* et des *Domaines*, des *Douanes*, des *Contributions indirectes*, de la *Loterie*, des *Directeurs des Postes*, et des *Directeurs de la fabrication des Monnaies*. Contrôle de leur gestion ; vérification de leurs écritures, de leurs pièces justificatives et de leurs comptes annuels.

M. Lenfant ✱.	} <i>Chefs.</i>
M. Saint.	
M. Druilhet.	

Bureau de la Comptabilité des Receveurs généraux et particuliers de Finances.

M. Arrivetz ✱, *Chef.*

Comptabilité des receveurs généraux et particuliers des finances ; contrôle de leur gestion ; vérification de leurs écritures, de leurs pièces justificatives et de leurs comptes annuels.

*Bureau de la Comptabilité des Payeurs.*M. Graëb ✱, *Chef.*

Comptabilité des payeurs; contrôle de leur gestion; vérification de leurs écritures journalières, de leurs pièces justificatives, et de leurs comptes annuels.

*Bureau du contrôle de la caisse centrale du Trésor.*M. Levasseur, *Chef.*

Contrôle des recettes et dépenses journalières de la caisse du Trésor; visa des récépissés et valeurs émises; procès-verbaux d'envois; situation contradictoire à la fin de chaque journée; vérification du compte annuel.

DIRECTION DU CONTENTIEUX DES FINANCES.

M. le B^{on} Delaire (O ✱), Conseiller d'Etat, *Directeur.*

Le travail et la correspondance relatifs à toutes les questions contentieuses concernant le Ministère des finances, et pouvant donner lieu à une action judiciaire contre le Trésor.

Les mêmes travaux ayant pour objet les affaires contentieuses déferées au Ministre par les administrations de finances, et relatives aux procédures et poursuites en recouvrement de droits et créances, aux transactions à faire sur ces mêmes procédures, et aux délais, remises et modérations qui peuvent en être la suite.

Le recouvrement des débits des comptables et des autres créances du Trésor public; le compte du mouvement annuel des débits et créances; les actions intentées par et contre le Trésor; le personnel des Avocats, Notaires, Avoués, et autres officiers ministériels attachés au Trésor, et la liquidation de leurs frais et honoraires.

La réception et l'annulation des cautionnements en rentes et en immeubles; l'examen et le visa des demandes judiciaires, des oppositions, transports et main-lévées signifiés au Trésor.

Les travaux concernant l'exécution de la loi du 27 avril 1825, relative à l'indemnité accordée aux anciens propriétaires de biens-fonds confisqués.

BUREAU CENTRAL.

M. Millot, *Chef.*

Le travail et la correspondance générale sur les questions contentieuses; les cautionnements en rentes et en immeubles, la conservation et le renouvellement des inscriptions hypothécaires; la tenue des écritures, les archives, la préparation des comptes.

Bureau de l'Agence du Trésor public.

PREMIÈRE SECTION.

M. Bezard ✱, *Agent du Trésor public, Sous-Directeur.*

La surveillance de toutes les parties de l'agence; l'examen et le visa de toutes les significations et demandes judiciaires faites au Trésor public; la défense aux actions intentées contre le Trésor; le personnel des Avocats, Avoués, Notaires et autres Officiers ministériels attachés au Trésor, et le règlement de leurs frais et honoraires.

DEUXIÈME SECTION.

M. Dauberteuil ✱, *Sous-Agent du Trésor public, Chef.*

La poursuite des débits des anciens comptables des monnaies, des économats, des finances, domaines, bois et régies, des receveurs, payeurs et percepteurs; préposés des messageries, fourrages, hôpitaux; les prêts à divers, les effets, traites, coupes de bois, douanes, et autres débiteurs et comptables divers.

TROISIÈME SECTION.

M. Beauvais, *Chef.*

La poursuite des débits et créances sur les militaires, garde-magasins, boulangers et meuniers, les anciens comptables des postes; les trésoriers et comptables de la marine et des administrations de finances, et les entrepreneurs et fournisseurs.

Le contrôle des débits et créances est tenu par le Directeur de la comptabilité générale des finances.

Un avoué près de chacune des cours royales et de chacun des tribunaux de première instance est attaché à l'agence du Trésor public, et est exclusivement chargé de la suite des affaires du Trésor public dans son arrondissement, sous les ordres du Directeur du contentieux, et sous la surveillance des Préfets et Sous-Préfets.

Bureau des Oppositions.

M. Magimel *, *Chef.*

La discussion, l'enregistrement et le visa des oppositions, transports et main-levées signifiés au Trésor public; la délivrance des extraits des oppositions, des certificats de non-opposition, et tout le travail y relatif.

(Ce bureau est ouvert au public tous les jours, excepté les fêtes et dimanches, de 10 à 2 heures).

Conseils de la Direction devant les Tribunaux de Paris.

M. Berton, *Avocat à la Cour de Cassation.*

M. Bonnet (Jules), *Avocat à la Cour Royale.*

M. Lecacheur, *Avoué à la Cour Royale.*

M. Picot *, *Avoué au Tribunal de première Instance.*

M. Hongniers, *Agréé au Tribunal de Commerce.*

M. Chodron *, *Notaire.*

BUREAU chargé de travaux temporaires pour l'exécution de la loi du 27 avril 1825, relative à l'indemnité accordée aux anciens propriétaires de biens-fonds confisqués.

M. Nouton *, *Chef.*

Le travail relatif à l'exécution de la loi du 27 avril 1825, concernant l'indemnité accordée aux anciens propriétaires de biens-fonds confisqués et aliénés au profit de l'Etat; l'examen des demandes instruites dans les départemens; la correspondance avec les Préfets, la Direction des Domaines; l'introduction des affaires et la Commission de liquidation; notification des décisions, et la formation des états de rentes à inscrire et des comptes de liquidation.

Nota. Ce bureau n'est ouvert au public que le vendredi de 2 à 4 heures.

COMMISSION de liquidation de l'indemnité accordée par la loi du 27 avril 1825, aux anciens propriétaires de biens-fonds confisqués.

S. S. le C^{te} Abrial (O *), *Président de la Commission.*

M. B^m Malouet (C *), *Conseiller-d'Etat. Maître des Comptes.*

M. Bernard, *Conseiller à la Cour de Cassation.*

M. Billig *, *Secrétaire-général de la Préfecture de police.*

M. Tribert.

M. Lechat (O *), *Conseiller-d'Etat.*

CAISSE CENTRALE DU TRÉSOR ROYAL.

M. Kesner ✱, *Caissier central.*

M. Th. Lionnet ✱, *Sous-Caissier, suppléant le Caissier central.*

Les opérations de la Caisse du Trésor public sont divisées entre les bureaux désignés ci-après, savoir :

<i>Recettes en espèces.</i>	M. Raynal ✱, <i>Chef.</i>
<i>Dépenses.</i>	M. Azam ✱, <i>Chef.</i>
<i>Portefeuille des effets sur Paris.</i>	M. Lemoine, <i>Chef.</i>
<i>Portefeuille des valeurs diverses.</i>	M. Gibert, <i>Chef.</i>
<i>Bons royaux.</i>	M. Agasse, <i>Chef.</i>
<i>Mandats sur les départemens.</i>	M. Paquet, <i>Chef.</i>
<i>Paiemens d'effets divers sur le Trésor.</i>	M. Morel, <i>Sous-Ch. fais. fonc. de Chef.</i>
<i>Correspondance et Comptabilité.</i>	M. Pinondel de Champarmois, <i>Chef.</i>

La Caisse du Trésor public est chargée d'effectuer les recettes et les dépenses du Trésor public à Paris ; elle est chargée, en outre, de toutes les émissions et conversions de valeurs qui intéressent le service du Trésor : elle expédie des mandats sur tous les départemens, en échange des versements qui lui sont faits ; elle acquitte, pour le compte des Receveurs généraux, les mandats qu'ils ont été autorisés à délivrer sur le Trésor ; elle reçoit les placements à intérêts qui lui sont offerts, et qu'elle est autorisée à accepter ; elle délivre des récépissés à talon pour toutes les recettes faites à Paris, et pour tous les envois qui lui sont adressés. Ces récépissés doivent être visés, dans les vingt-quatre heures, au contrôle de la caisse.

Le Caissier est responsable des opérations faites par les agens placés sous ses ordres, et seul justiciable de la Cour des Comptes.

Bureaux du payeur des dépenses centrales du Trésor.

M. Delafontaine (O ✱), *Payeur.*

Le paiement des dépenses ordonnancées par les Ministres, et payables dans l'intérieur du Trésor ; le paiement des arrérages de rentes perpétuelles et viagères et des pensions, exigibles à Paris ; le dépôt des certificats de vie et la délivrance des duplicata aux rentiers viagers et pensionnaires qui ont plusieurs parties ou semestres à recevoir.

M. Naulot jeune ✱, *Chef, suppléant le Payeur.*

BUREAUX chargés de travaux temporaires pour l'exécution de la loi du 30 avril 1826, relative à l'indemnité attribuée aux anciens colons de Saint-Domingue.

M. *Secrétaire de la Commission.*

Les travaux relatifs à l'exécution de la loi du 30 avril 1826, placés précédemment sous la surveillance du Président du Conseil des Ministres, ont été placés, par l'ordonnance royale du 6 février 1828, parmi les attributions du Ministre des finances.

COMMISSION de liquidation de l'indemnité attribuée par la loi du 30 avril 1826, aux anciens colons de Saint-Domingue.

PREMIÈRE SECTION.

M. B^{on} Malouet (C ✱), *Conseiller-d'Et., Maître des comptes, Président.*

M. B^{on} de la Mardelle ✱, *Maître des requêtes.*

M. Chrestien de Poly ✱, *Conseiller à la Cour royale de Paris.*

M. Dutilleul ✱, *Conseiller-Maître à la Cour des Comptes.*

M. de Forges ✱, *Maître des requêtes.*

M. de la Borderie, *Auditeur au Conseil-d'Etat.*

M. Bourlon, *idem.*

DEUXIÈME SECTION.

S. S. le V^{te} Lainé (C ✱), *Président.*

M. Bon Patry (O ✱), *Conseiller-d'Etat.*

M. Derville-Maléchar, *ancien Préfet.*

M. de Gérés

M.

M.

M. Lucas, *Auditeur au Conseil-d'Etat.*

TROISIÈME SECTION.

S. S. le C^{te} de Pontécoulant (G O ✱), *Président.*

M. André (C ✱).

M. de Fleuriau (O ✱), *Maître des requêtes.*

M. de Vergès, *Conseiller-Auditeur à la Cour royale de Paris.*

M. Bavoux ✱, *Conseiller-Maître à la Cour des Comptes.*

M. Ternaux fils, *Auditeur au Conseil-d'Etat.*

M. Jouvencel, *idem.*

Ministère public et Bureaux.

M. La Bienvenue ✱, *Inspect.-gén. des finances, Commissaire du Roi.*

Chargé de l'instruction des affaires, de prendre des conclusions sur chacune, de veiller à la conservation des intérêts de la masse, et de la direction des Bureaux.

M. Denion-Dupin, *Secrétaire en chef, adjoint au Commissaire.*

Chargé de le remplacer près de la Commission, et de notifier aux parties tant les conclusions du Commissaire du Roi, que les décisions de la Commission; revise le travail du contentieux.

M. Naylies ✱, *Adjoint au Commissaire du Roi.*

Chargé de le suppléer près la Commission; revise aussi le travail du contentieux.

M. Cabanis, *Secrétaire particulier de la Commission.*

M. de Siblas, *Chef du Secrétariat.*

Chargé de l'enregistrement des demandes et des pièces produites à l'appui, ainsi que des renseignements à donner aux colons.

M. Longchamp, *Chef de la 1^{re} section du contentieux.*

M. Vallon-Boisroger, *idem de la 2^e.*

Chargés de l'instruction des affaires et de préparer les avis du Commissaire du Roi.

Agens attachés à l'Administration centrale du Ministère des finances. Messieurs,

Wandermarq ✱, <i>Ag. de ch. des finances.</i>		Levraud (Benj.) ✱, <i>Chirurgien-médecin,</i>
André le Roux ✱, <i>idem, honoraire.</i>		quai S-Michel, n ^o 9.
Destailleur ✱, <i>Architecte.</i>		Fourcade-Prunet, <i>Médecin adjoint.</i>

SERVICE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Directeurs. — Travaux préparatoires et d'expédition relatifs à l'assiette des contributions directes ; recensemens ; confection des matières et des rôles ; instruction des réclamations ; cadastre.

Inspecteurs. — Surveillance de ces divers travaux.

DIRECTEURS ET INSPECTEURS.

DÉPARTEM.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	DÉPARTEM.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.
1 <i>Ain</i> . . .	Viot.	Vidal de Vallabrégue	45 <i>Lot</i> . . .	Tirel de la Martinière.	Feyret.
2 <i>Aisne</i> . . .	Debatz ✱.	Seignette.	46 <i>Lot et Gar.</i>	Fontes.	Dissez.
3 <i>Allier</i> . . .	D'Auteville.	Darets.	47 <i>Lozère</i> . . .	Delortal.	Gailhard.
4 <i>Alpes (b.)</i> . . .	Forestier.	Lesourd Durosel.	48 <i>Maine et L.</i>	Pigalle Vareille.	Jarlot.
5 <i>Alpes (h.)</i> . . .	Raige.	Violas de Martigny	49 <i>Manche</i> . . .	Pernot.	Hébré.
6 <i>Ardeche</i> . . .	Tesses.	Laurent.	50 <i>Marne</i> . . .	Grépinet ✱.	De Massiac.
7 <i>Ardennes</i> . . .	Besse-Lanoaille.	Dubois.	51 <i>Marne (h.)</i>	Sourdat.	Beaudesson.
8 <i>Ariège</i> . . .	Brochant.	Saurimont.	52 <i>Mayenne</i> . . .	Dassier.	Tizon de la Haute.
9 <i>Aube</i> . . .	Costes de Vaugourdon.	De l'Enferna.	53 <i>Meurthe</i> . . .	Hennet - Duvi-gneux ✱.	Drouet.
10 <i>Aude</i> . . .	Delormé.	Chauu.	54 <i>Meuse</i> . . .	Prieur Lacomble ✱.	Dambly.
11 <i>Aveyron</i> . . .	Nogaret.	Caron-Carbonnel.	55 <i>Morbihan</i>	Bonamy.	Mauraique.
12 <i>B. du Rhô.</i>	Dieuzet ✱.	Dessaigue.	56 <i>Moselle</i> . . .	Griois.	Hertaux.
13 <i>Calvados</i> . . .	Delanney.	Guilloteau.	57 <i>Nièvre</i> . . .	Paillard.	Messein.
14 <i>Cantal</i> . . .	Godard.	Astier.	58 <i>Nord</i> . . .	De Malezieu.	Foissy.
15 <i>Charente</i> . . .	Delianne de Taffin.	Berthaux.	59 <i>Oise</i> . . .	Auxcousteaux.	Prieur de la Comble
16 <i>Char. Inf.</i>	Demarsilly.	Chéret.	60 <i>Orne</i> . . .	Bois.	Le Payeu.
17 <i>Cher</i> . . .	Yel.	Cornet.	61 <i>P.-de-Cal.</i>	Dastin ✱.	Darets.
18 <i>Correze</i> . . .	Marchand.	Faugeyron.	62 <i>Puy de D.</i>	Lefour.	Plailly.
19 <i>Corse</i> . . .	Serval.	Vidal de Verneix.	63 <i>Pyrén. (b.)</i>	Cassan.	Lachabossier e.
20 <i>Côte-d'Or.</i>	Le Roy.	Mercier (Const.).	64 <i>Pyrén. (h.)</i>	Gigot de Bellefonds.	Lamouroux.
21 <i>C. du N.</i>	Dutilleul.	Conchon.	65 <i>Pyrén. or.</i>	Janmar.	Fournier.
22 <i>Creuse</i> . . .	Delzons.	De Goy.	66 <i>Rhin (B.)</i>	Allaire ✱.	Jolly.
23 <i>Dordogne</i> . . .	Dazard.	Polin.	67 <i>Rhin (H.)</i>	Mallein.	Soulié.
24 <i>Doubs</i> . . .	Lenoir.	Prieur.	68 <i>Rhône</i> . . .	Wable.	Hermanu.
25 <i>Drôme</i> . . .	Puis.	Mermoz.	69 <i>Saône (h.)</i>	Rouher-Lamothe.	De Bouruelle.
26 <i>Eure</i> . . .	Marel.	Sauvageot.	70 <i>Saô. et L.</i>	Vitalis ✱.	Cornat.
27 <i>Eure et L.</i>	Gervaise.	Gobillart.	71 <i>Sarthe</i> . . .	Hennet.	Bernier.
28 <i>Finistère</i> . . .	Joubert.	Manuel.	72 <i>Seine</i> . . .	Gérard.	Gathey.
29 <i>Gard</i> . . .	N.	Gennevoix.	73 <i>S. et Mar.</i>	Dissez ✱.	Legrand.
30 <i>Gar. (H.)</i>	Beguillet.	Fost.	74 <i>S. et Oise.</i>	Hurtrelle ✱.	De Vouges.
31 <i>Gers</i> . . .	Doré.	Marcandier.	75 <i>Sein.-Inf.</i>	De Merval.	Durand.
32 <i>Gironde</i> . . .	Destor ✱.	Bisson.	76 <i>Sevres (d.)</i>	Bastide.	Légomériel.
33 <i>Herault</i> . . .	Hesmiery d'Auri-beau.	Colin.	77 <i>Somme</i> . . .	Chamont ✱.	De Lourmel.
34 <i>Ille et Vil.</i>	Aubelin.	Barrey.	78 <i>Tarn</i> . . .	Meynadier ✱.	Thoumjoy Lahaulle
35 <i>Indre</i> . . .	Lepeintre.	Delachaussée.	79 <i>Taru-et-G.</i>	Brayer.	Ledrut.
36 <i>Indre et L.</i>	Paulmier.	Berniquet.	80 <i>Var</i>	Pestre Lamy.
37 <i>Isère</i> . . .	Cte du Pérou ✱.	Blanc-Lalesie.	81 <i>Vaucluse</i> . . .	Aubourg.	Pallez.
38 <i>Jura</i> . . .	De Boureulle.	De George.	82 <i>Vendée</i> . . .	Renard.	Chatelain.
39 <i>Landes</i> . . .	Galatoire.	Ponteuil.	83 <i>Vienne</i> . . .	De la Guimardrie.	Nau Sauvagère.
40 <i>L. et Cher.</i>	Caquet Ferrand.	Haly.	84 <i>Vien. (h.)</i>	Vasillières.	Diriberry.
41 <i>Loire</i> . . .	Lambert.	Roblot.	85 <i>Pogges</i> . . .	Bergou ✱.	Robillot.
42 <i>Loire (h.)</i>	Garnier.	Aguesse.	86 <i>Yonne</i> . . .	Armaudot ✱.	Martineau de Gurgy
43 <i>Loire-inf.</i>	Mollet Lagrange.	Lallier.			
44 <i>Loiret</i> . . .	Capelle ✱.				

COMPTABLES EXTÉRIEURS.

RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DES FINANCES.

N. B. Il n'y a pas de receveur particulier dans le chef-lieu d'arrondissement où réside le receveur général; ce dernier en remplit les fonctions.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
AIN.	<i>Bourg</i>	Favel ✱.	Bouvier.
	Trévoux	Tabarié.	Egra.
	Belley	Dumolin.	Récarnier.
	Nantua	Aillaud.	Mercier fils.
	Gex	Guillebot.	Nicod.
AISNE.	<i>Laon</i>	Declerck ✱.	Hecart.
	Château-Thierry . .	Le Gentil de Paroy.	Dieu.
	St.-Quentin	Piot.	Richard.
	Soissons	Declerck fils.	Cahier.
	Vervins	D'Aubignie.	Pénant.
ALLIER.	<i>Moulins</i>	Guihem.	Couchon.
	Gannat	Cte d'Estrée ✱.	Mirlavaud.
	La Palisse	Coussand-Dulic ✱.	Lafaige.
	Mont-Luçon	Fournier.	Huet-Delacroix.
ALPES (B).	<i>Digne</i>	Bergeron d'Anguy.	Donadieu.
	Barcelonnette	Canton fils.	Magnaudy.
	Castellane	Tartanson.	Collonne.
	Forcalquier	Pontès.	Pellegrin.
	Sisteron	Planche.	Banc.
ALPES (H).	<i>Gap</i>	Gasson.	Beynet.
	Briançon	Dioque fils.	Giraud.
	Embrun	Blanc.	Tholozon.
ARDÈCHE.	<i>Privas</i>	Brochier ✱.	Serres.
	L'Argentière	Despradels.	Souchère.
	Tournon	Frachon.	Boulaud.
ARDENNES.	<i>Mezieres</i>	Akermann ✱.	François.
	Réthel	Billaudel.	Capolin.
	Rocroy	De Lanty.	Baudet.
	Sédan	Massart.	Lefauchoux.
	Vousiers	De Boulogne.	Degombert.
ARIÈGE.	<i>Foix</i>	Delmon.	Bonnaud-Mongaugé.
	Pamiers	Thomas.	Alliens.
	St.-Girons	Lafitte.	Bourges.
	Troyes	Marcotte ✱.	Hollandre-Jeanson. — 1 ^{re} div.
AUBE.	Arcis-sur-Aube	Julliot.	Nide. — 2 ^e division.
	Bar-sur-Aube	Tassin-Victor.	Guichard fils.
	Bar-sur-Seine	Bultel.	Legrand.
	Nogent-sur-Seine . . .	Robert.	Petiton.
AUDE.	<i>Carcassonne</i>	Lacan ✱.	Tocquiny.
	Narbonne	Clauzel.	Chartrand.
	Castelnaudary	Bosc (Léon).	Caumette.
	Limoux	Possac-Génas.	Perpère.
AVEYRON.	<i>Rhodesz</i>	Delavault.	Sermet.
	Espalion	Guillemon.	De Bussy.
	Milhau	Masse	Reynes.
	St ^e -Afrique	Armand fils.	De Gaujal.
Villefranche	Dissez.	Crebassa.	
			Murat.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
BOUCHES DU RHÔNE.	Marseille	Firino (O ✱).	Azam. — 1 ^{er} arrond. Beaufeu. — 2 ^e arrond. Fesquet. — 3 ^e arrond.
	Aix	Sallier.	Ducremal. — 4 ^e arrond. Double.
	Arles	Burle.	De Sulauze. — 1 ^{re} divis. Amé. — 2 ^e divis.
CALVADOS	Caen	Roger de Rigny ✱.	Delaroque-Cahan. — 1 ^{er} arrond. Danne fils. — 2 ^e arrond. De Montamy. — 3 ^e arrond.
	Bayeux	Varin.	Lachèze.
	Pont-l'Evêque	Gillotin.	Desroques.
	Lisieux	Begouen fils.	Mouroult.
	Falaise	De Taigny.	De Coulibeuf.
Vire	Berrurier.	Collin.	
CANTAL.	Aurillac	Couderc de Saint-Chamant.	Lavialle Ameilhau-Charmensac.
	St-Flour	Bleton.	Chauveau.
	Mauriac	Galvaing.	Estien.
	Murat	De Brives.	
CHARENT.	Angoulême	Remy de Campeau ✱.	De Rivoyra.
	Barbezieux	Desprez fils.	Rouanet.
	Cognac	Patard.	Perein.
	Confolens	De la Croix.	De Morras.
	Ruffec	Saunhac.	Faye.
CHAR. INF.	La Rochelle	Titon (neveu).	Latouche. — <i>Divis. Ouest.</i> Bruna fils. — <i>Divis. Est.</i>
	Jonsac	Dorliac.	Sarrat.
	Marennes	Mazaurie.	Beaucorps.
	Rochefort	Dubost.	Thugnet.
	Saintes	De Cazes.	De Valles.
St.-Jean-d'Angeiy	Levallois fils.	Brillouin.	
CHER.	Bourges	Desbassyns - de - Montbrun.	De Goy.
	Sancerre	Archambault.	Avette.
	St.-Amand	Cornut de Coincy.	Gerin.
CORRÈZE.	Tulle	Lemaître.	Melon.
	Brives	Blanchard fils.	Lapouterie.
	Ussel	Pontier.	Damarsid.
CORSE.	Ajaccio	Durieu.	Delaeroix.
	Bastia	Multedo.	Furiani.
	Calvi	Castelli.	Gesta.
	Corte	Autric.	Tadeschi.
	Sartène	D'Ervillé.	Pietri.
CÔTE-D'OR	Dijon	Achard ✱.	Royer-Duverger. — <i>Divis. Sud.</i> Crotti. — <i>Divis. Nord.</i>
	Beaune	Masson.	Lourdau.
	Châtillon	Cornuau (Albin) ✱.	Legay.
	Semur	Tridon.	Beaumont-Molé.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
CÔTES DU NORD.	<i>St.-Brieuc</i>	Latinier — Duclé- sieux fils.	Gicquel. Leroux.
	Lannion	Vienot.	Léon.
	Dinan	Querangal-Ternaux.	Levavasseur.
	Loudéac	Blondin.	Floyd.
CREUSE.	Guéret	De Varambon fils.	Martinet.
	Aubusson	D'Arcy.	Decourteix.
	Bourgageuf	Tixier.	Butaud.
	Boussac	Darcis.	Peyrot.
DORDOGNE	<i>Périgueux</i>	Marcotte-Genlis.	Prad.
	Sarlat	Eabadie.	Lavignerie.
	Bergerac	Curial.	Fonbrune-Poussou.
	Nontron	Lidonnes.	Bussac.
DOUBS.	Ribérac	Baron.	Léonardon.
	<i>Besançon</i>	Duplan *.	Baudel. — 1 ^{er} arrond. Hennet. — 2 ^e arrond.
	Beaume	Grenier.	Demesmay.
	Pontarlier	Jouffroy.	Bourgeois.
DRÔME.	Monthéliard	De la Chevardière.	Goguel.
	<i>Valence</i>	Teissière.	Balmès.
	Die	Verdet.	Tardieu de St.-Anbanet.
	Montélimart.	Fluchaire.	Freychet.
EURE.	Nyons	Monteux.	Brachet.
	<i>Evreux</i>	Gamot.	Fouché.
	Pont-Audemer.	Pluchart.	Regnard.
	Louviers	De Graveron.	Randon de St.-Martin.
EURE ET LOIR.	Les Andelys	Magot-Poriquet.	Millon.
	Bernay	Asselin.	Guillé.
	<i>Chartres</i>	Saillard *.	Picot de Limoëlan.
	Nogent-le-Rotrou.	De St.-Vigor.	Chancerel fils.
FINISTÈRE	Châteaudun	Dutour.	Barré.
	Dreux	De St.-Amand.	Acard.
	<i>Brest</i>	Dosne.	Sausset. — 1 ^{er} arrond. Branche de Merloz. — 2 ^e arr.
	Morlaix	Lhuilier.	De la Monneraye.
GARD.	Châteaulin.	Bertheley.	Lallour.
	Quimperlé	Lazare.	Bosc.
	Quimper	Moreau.	Madec.
	<i>Nîmes</i>	Bricogne j ^e (O *).	De Possac-Sanas. — 1 ^{er} arrond. Cazelles. — 2 ^e arrond.
GARONNE (II.)	Alais	Donnadien.	Isnard.
	Uzès	Soullier.	Poulain.
	Le Vigan	Salvador fils.	Portalès.
	<i>Toulouse</i>	De Bray (O *).	Vivès. — 1 ^{er} arrond. Grandjean. — 2 ^e arrond. Pozac aîné. — 3 ^e arrond.
	Villefranche	Nicolas.	Delpèch.
	Muret	Sévère, fils.	Saurimont.
	St.-Gaudens	Catherinot.	Decomps.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
GERS.	<i>Auch</i>	D'Escat.	Desède.
	<i>Condom</i>	Drouillard.	De la Gonde.
	<i>Lectoure</i>	Mancel.	Agasson.
	<i>Lombez</i>	De Moly.	Daubons.
	<i>Mirande</i>	Bonnecaze.	Burgan.
GIRONDE.	<i>Bordeaux</i>	Carayon-Latour ✱.	Duphot. — 1 ^{er} arrond. Gautherin. — 2 ^e arrond. Dupuy de St.-Simon. — 3 ^e arr. Héliès fils. — 4 ^e arrond. Durrant. — 5 ^e arrond.
	<i>Bazas</i>	Brissot-Thivars.	De Laujon.
	<i>Blaye</i>	Redeuilh.	Maitre.
	<i>Lesparre</i>	Coudert.	Durand.
	<i>Libourne</i>	Cabarrus.	St.-Genis.
	<i>La Réole</i>	Doucet.	Fringues.
HÉRAULT.	<i>Montpellier</i>	Despous fils ✱.	Littardi. — 1 ^{er} arrond. Viala. — 2 ^e arrond. Pommier. — 3 ^e arrond.
	<i>St.-Pons</i>	Pradal.	Lacazin de Nizas.
	<i>Béziers</i>	Viennet fils.	Glouteau. — 1 ^{er} arrond. D'Alphonse. — 2 ^e arrond.
	<i>Ledève</i>	Lugague-Jourdan fils.	Pastourel.
ILLE ET VILAINE.	<i>Rennes</i>	De-la-Tour-Ran- don ✱.	Gaillard de Kerbertin. — 1 ^{er} arr. Baudais. — 2 ^e arrond.
	<i>St-Malo</i>	Beslay.	Desmaison.
	<i>Fougères</i>	Barraut.	N.
	<i>Vitré</i>	Dublar.	De la Sandraye.
	<i>Redon</i>	Jansions fils.	Janvier.
	<i>Montfort</i>	Guynot-Boissière.	Bernier.
INDRE..	<i>Châteauroux</i>	Delaleuf ✱.	Martinet.
	<i>Issoudun</i>	Fillioux-Lacombe.	De Montureux.
	<i>La Châtre</i>	Robin-Duvernet.	Aulard fils.
	<i>Le Blanc</i>	Tiran ✱.	De la Garde.
INDRE ET LOIRE.	<i>Tours</i>	André fils aîné.	Marchesné. — 1 ^{er} arrond. Navarre. — 2 ^e arrond.
	<i>Chinon</i>	Raguin.	Blanchard.
	<i>Loches</i>	Mornand.	Delannoy.
ISÈRE.	<i>Grenoble</i>	Giroud.	Berliot. — 1 ^{er} arrond. De Chichillianne. — 2 ^e arrond.
	<i>La Tour-du-Pin</i>	Marcel.	Rolland.
	<i>St.-Marcel</i>	Pilleron.	Charbonnier
	<i>Vienne</i>	Matharel.	Bonhomme fils.
JURA.	<i>Lons-le-Saulnier</i>	Damemme.	Guichard.
	<i>St.-Claude</i>	Commoy.	Dalloz.
	<i>Dôle</i>	Lafosse ✱.	Ieclerc.
	<i>Poligny</i>	Gagneur.	Gros.
LANDES.	<i>Mont-de-Marsan</i>	Basterrèche.	Dayries.
	<i>St.-Séver</i>	Lafaurie.	Hontatg.
	<i>Dax</i>	Dompuier.	Regnac.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
LOIR ET CHER.	<i>Blois</i>	Saint-Martin ✱.	Laurent (Alphonse).
	<i>Vendôme</i>	Margane.	D'Houdouart.
	<i>Romorantin</i>	Belin de la Jousselinère.	De Sarrenton.
LOIRE.	<i>Montbrison</i>	Soultrait (de).	Darlempe.
	<i>St.-Etienne</i>	Lavirotte ✱.	Sauvadé.
	<i>Roanne</i>	C ^{te} de Dreuille.	Chappuis.
LOIRE (H).	<i>Le Puy</i>	De Parron ✱.	Duranson.
	<i>Brioude</i>	Grenier fils.	Pauzol.
	<i>Yssingaux</i>	Bonefous.	Ducrozet.
LOIRE-INF.	<i>Nantes</i>	Ame de S. Didier ✱.	Lajariette. — 1 ^{er} arrond.
	<i>Ancenis</i>	Daras ✱.	Hövyn. — 2 ^e arrond.
	<i>Châteaubriant</i>	Mayet.	Goupilleau. — 5 ^e arrond.
	<i>Paimbœuf</i>	Normand.	Harel.
	<i>Savenay</i>	Lebreton.	Dupin.
	<i>Orléans</i>	De Lamarre (A.) ✱.	Le Grand.
LOIRET.			Delphaut.
	<i>Pithiviers</i>	Luizi-Beauvillard.	Chaumont. — 1 ^{er} arrond.
	<i>Montargis</i>	Hardoin.	Aubineau. — 2 ^e arrond.
	<i>Gien</i>	De Noury.	Geffrier. — 3 ^e arrond.
LOT.	<i>Cahors</i>	LawdeLauriston ✱.	Mercié fils.
	<i>Gourdon</i>	Dussot de Pondaillon.	Combes.
	<i>Figeac</i>	Besse.	Certes.
LOT ET GARONNE.	<i>Agen</i>	Pernot de Fonte- noy ✱.	
	<i>Marmande</i>	Bachelier d'Agés.	Lauharède.
	<i>Nérac</i>	l'anquerel des Abattans	Liaubon.
	<i>Villeneuve d'Agen</i>	Debruel.	Tournié.
LOZÈRE.			Lamalatie.
	<i>Mende</i>	Quentin.	Vachin.
	<i>Florac</i>	Duponchel.	Chavaon.
	<i>Marvejols</i>	Gayard.	Tichit.
MAINE ET LOIRE.	<i>Angers</i>	Mieulle ✱.	Belcourt. — 1 ^{er} arrond.
	<i>Ségré</i>	Orgevin.	Gillard. — 2 ^e arrond.
	<i>Baugé</i>	Drouillard du Karbeck.	Lefebvre.
	<i>Saumur</i>	Voisin.	Roze des Ordons.
	<i>Beaupréau</i>	Perrin.	Thoreau-Lamartinière.
	<i>St.-Lô</i>	Bourboulon de St- Edme ✱.	Chevallier.
MANCHE.	<i>Valognes</i>	Bunel fils.	Vialatte.
	<i>Mortain</i>	Lecrosnier.	Yver.
	<i>Avranches</i>	Boudent.	Demarseul.
	<i>Coutances</i>	L'Heure de Cambernon.	Boysson.
	<i>Cherbourg</i>	Sybertz.	Charlot.
MARNE.	<i>Châlons</i>	De Valory (O) ✱.	Barrois.
	<i>Epernay</i>	Defongy.	Chenet.
	<i>Reims</i>	Clouet ✱.	Martin.
	<i>Ste-Menehould</i>	Marchand.	Berton. — 1 ^{re} divis.
	<i>Vitry-sur-Marne</i>	Bourlon.	De Belly. — 2 ^e divis.
			De Lacroix.
			Fourrier de Bacourt.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
MARNE (H)	Chaumont	Boucheponn *.	Montredon.
	Langres	Rolland.	Parison.
	Wassy	Couvreux.	Drevon.
MAYENNE	Laval	De Rocheplatte *.	Colin.
	Château-Gontier . .	Bouchet.	Lepecq.
	Mayenne	Laup n.	Lepescheux.
MEURTHE.	Vancy	Lefebvre *.	Lombard. — 1 ^{re} divis.
	Château-Salins . . .	Hahay.	Mehl. — 2 ^e divis.
	Lunéville	Mallarmé.	Rhoden.
	Sarrebourg	Chirion.	Bresson.
MEUSE.	Coûl	De Balthazar.	Toublant.
	Bar-le-Duc	Buffaut *.	Chevreaux.
	Commercy	alent n de la Pelouze	Geury.
	Montmédy	Roussel fils.	Noël.
MOREIHAN	Verdun	Lefebvre.	Célice.
	Vannes	Avrouin-Foulon.	Laroche.
	Pontivy	Robinot.	Muiron.
	Ploermel	Delambre.	Vilman-Delisle.
MOSELLE.	Lorient	Roussy.	Dumay.
	Metz	Lucy.	Etienne.
	Briey	Lesne.	Lamy. — 1 ^{er} arrond.
	Sarguemines	Ratel.	Chaury — 2 ^e arrond.
NIÈVRE.	Thionville	Tenaille.	Pierron.
	Verres	Latingy.	Meringer.
	Château-Chinon . .	Duchâteau.	Villaume.
	Cramecy	Bachelier.	De Vouges.
NORD.	Cosne	De la Bigne.	Rigon.
	Lille	Baudon *.	Fargot.
	Avornes	Pernot.	Girault.
	Dunkerque	Kesner *.	Dujardin. — 1 ^{er} arr.
OISE.	Cambrai	Pilvois.	Dibos. — 2 ^e arr.
	Douai	Desmoutiers.	De la Bouglie. — 3 ^e arr.
	Hazebrouck	Reynart.	Houzé.
	Valenciennes	Jauge.	Cosseron. — 1 ^{er} arr.
ORNE	Beauvais	Gibert (Achille) *.	Peterinsk. — 2 ^e arr.
	Clermont	Joly.	De Saint-Aubin. — 1 ^{er} arr.
	Compiègne	Leccomte fils.	De Pan'y. — 2 ^e arr.
	Senlis	Quval.	Cavrois. — 1 ^{er} arr.
ORNE	Alençon	Decrès.	Augier de la Jallet. — 2 ^e arr.
	Domfront	Roulieaux.	Smagge.
	Argentan	Larroc.	Marissal. — 1 ^{er} arr.
	Mortagne	De Nogerée.	De Beaugrenier. — 2 ^e arr.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
PAS- DE-CALAIS	<i>Arras</i>	Calluau *.	Lemarié. — <i>Nord</i> . Bacqueville. — <i>Sud</i> . Colliot-Griset. De Folard. De Bailliencourt. Héroguelle. Gengoult.
	Boulogne.	Ternaux.	
	St-Omer.	Garapin.	
	Béthune.	Mahou.	
	St-Pol.	Corne.	
PUY DE DÔME	Montreuil.	Cheveau.	
	<i>Clermont</i>	Gilbert de Ribe- rolles fils.	N. N.
	Ambert.	Rolde aîné.	Celeyron.
	Issoire.	Prieur.	Bonnoure.
	Riom.	Lecamus.	Jouet.
PYRÉN. (B)	Thiers.	Darrot.	Amouroux.
	<i>Pau</i>	Séjourné *.	Estaria.
	Bayonne.	Tonnellier *.	Junca.
	Mauléon.	D'Arthez.	Behety.
	Oléron.	Cap-de-Pon fils.	Dancasteig.
PYRÉN. (H)	Orthez.	De Basalle.	Lalanne.
	<i>Tarbes</i>	Saint-Martin.	Barbé.
	Argèles.	Priellé.	Sassère.
	Bagnères.	Ansbert-Roujoux.	Comma.
PYRÉNÉES ORIENT ^{ES} .	<i>Perrignan</i>	Caplier.	Rougé fils.
	Prades.	De La Salle.	Jacomiet
	Céret.	Jacobi-Duvallon.	Puy-Delmas.
RHIN (B ^S).	<i>Strasbourg</i>	Percheron *.	Sommervogel. — 1 ^{er} arrond. Poncet fils. — 2 ^e arrond. Gerard. — 3 ^e arrond.
	Schélestat.	Graeff.	Delannoy.
	Saverne.	Ivelin de Bévillie fils.	Favre
	Wissambourg.	Canésie.	Desfandais.
	<i>Colmar</i>	Bernier *.	Fuchs.
RHIN (H ^T).	Béfort.	Saglio.	Marcoz.
	Alkirch.	Durand de Lançon.	Rossigneux.
	<i>Lyon</i>	Nivière *.	Jame fils. — 1 ^{er} arrond. Lafabrégue — 2 ^e arrond. Jacquiert. — 3 ^e arrond. Mazerat. — 4 ^e arrond. Gaillard. — 5 ^e arrond.
RHÔNE.	Villefranche.	Defaure.	Mitannois.
	<i>Vesoul</i>	Bruneau *.	Boudot.
SAÔNE (H).	Gray.	Roussel.	Bollouhey.
	Lure.	Grangier.	Baumann.
	<i>Mâcon</i>	De Lahante (O *).	Millié.
SAÔNE ET LOIRE.	Châlons.	Bon Leclerc d'Ostin (C *).	Damotte.
	Charolles.	De Digoine.	Berthucat.
	Louhans.	Carboni.	Bisson.
	Autun.	Scitiaux.	Lacroix.
SARTHE.	<i>Le Mans</i>	Goupil.	Fallery.
	Mamers.	De Bonnaire.	De la Charbotières.
	St.-Calais.	Vaquier.	Pinguet.
	La Flèche.	Dumas-St.-Fulcran.	Lemeunier.

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.	
SEINE.	<i>(Pour les Receveurs particuliers, Percepteurs de Paris et de la Banlieue, voyez la Table.)</i>			
SEINE ET MARNE.	Melun	Drouyn.	Bonneau.	
	Coulommiers	Grandjean.	Laurence.	
	Meaux	Petit.	Lucy.	
	Fontainebleau	Lechat.	Poirier.	
SEINE ET OISE.	Provins	Dibos fils.	Cleinent.	
	<i>Versailles</i>	<i>De Saulty (O *).</i>	Ballan.	
	Corbeil	Acloque.	Legrand.	
	Étampes	Morel.	Pillas.	
	Mantes	Ponsard.	Durand.	
	Pontoise	Deleval.	Loyer.	
	Rambouillet	Le Marois.	Du'uisson.	
SEINE-INF.	<i>Rouen</i>	<i>Reiset (O *).</i>	Dumonchel. — 1 ^{er} arrond.	
	Le Havre	Meneust.	De Ferrari. — 2 ^{er} arr.	
	Dieppe	Loche.	Deville. — 3 ^e arrond.	
	Neufchâtel	Roy.	Fouché. — 4 ^e arrond.	
	Yvetot	Soubeyrand.	Pasquier.	
	SÈVRES (2)	<i>Niort</i>	<i>Germain *</i> .	Galli.
		Bressuire	Maurice.	De Bongars.
		Parthenay	Boisnier.	Desjonquières.
		Melle	Lara-Minot.	Barré.
		<i>Amiens</i>	<i>Le Mercier de Ner ville.</i>	Gaugeard.
SOMME.	Abbeville	Leveau.	Servant.	
	Doullens	Mourgue.	Bernardin.	
	Peronne	Lemercier.	De La Morlière. — 1 ^{er} arr.	
	Montdidier	Moussette.	Dieulouard. — 2 ^e arrond.	
	TARN.	<i>Alby</i>	<i>De Carbonel *</i> .	Lefebvre. — 3 ^e arrond.
Casres		Bataillou.	Oudan. — 4 ^e arrond.	
Gaillac		Leconte.	Amidien-Duclos — 1 ^{er} arr.	
Lavaur		Boissard.	Ponticourt. — 2 ^e arrond.	
<i>Montauban</i>		<i>Scitivanx *</i> .	Desombre.	
TARNE ET GARONNE.	Castel-Sarrasin	Verdellan-Desfourniel	Pollet.	
	Moissac	Portal.	Guillemau.	
	Toulon	Littardi *	'éziat fils aîné.	
	VAR.	Grasse	Isnard.	Sol.
Draguignan		Courtez.	Durand.	
Brignoles		Bertrand de Novion.	Guiraud.	
<i>Avignon</i>		<i>De Grolée - Vir- ville *</i> .	Londios-Boisclair. — 1 ^{er} arr.	
VAUCLUSE.	Apt	Gaufredy.	De Reganhac. — 2 ^e arrond.	
	Orange	Du Loric.	Doumeic.	
	Carpentras	Guizot (Ernest).	Gerbaud.	
			Pellicot. — <i>Divis. Ouest.</i>	
		De Vaux. — <i>Divis. Est.</i>		
		Rancé.		
		Colle.		
		Ebrard.		
		Valayer.		
		Avon de Ste-Colombe.		
		Dugat-Establier.		
		Rosty.		

DÉPART.	RÉSIDENCES DES COMPTABLES.	RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS.	PERCEPTEURS.
VENDEE.	<i>Bourbon-Vendée.</i>	Albin Regnier.	Caillaud.
	Sables-d'Olonne	Gaudin.	Germain.
	Fontenay.	Guillon.	Laval
VIENNE.	<i>Poitiers</i>	Chazaud fils.	Doré.
	Loudun.	Boysson.	Cador.
	Châtellerault.	Laurence	Choplet.
	Montmorillon	De Cavagnac.	Basert-Jullet.
VIENNE (H.)	Civray	Migné.	Bourdier.
	<i>Limoges</i>	Doyen.	Novières — <i>Divis. Nord.</i> De Corvo sier. — <i>Divis. Sud.</i>
YOSGES.	Bellac	Bertrand Le Rasle	Jayac de la Garde.
	Rochechouart	Lemercher de Longprez	Crouzy
	St.-Yrieix	Faustin Gonnaud.	Medard.
	<i>Epinal</i>	Doublat fils.	Kernger.
	Mirecourt	Mehu.	Chapuy.
YONNE.	Neufchâteau	Sonis.	Lanel.
	Remiremont	Puton.	Valenin.
	St.-Dié	Fachot fils.	Galmiche.
	<i>Auxerre</i>	Crépy.	Noïrot.
YONNE.	Avallon	Compagnot fils.	Peloux.
	Sens	Girardin.	Yver.
	Joigny	D'Houdetot (A.-J.).	Trillet.
	Tounerre.	Bricogne.	Lemaistre.

PAYEURS EXTÉRIEURS DU TRÉSOR ROYAL,

Chargés d'acquitter les dépenses publiques dans les Départemens et les Ports.

Ces Payeurs sont nommés par le Ministre Secrétaire d'État des Finances.
Il règle le nombre et la résidence de leurs Préposés.

DÉPARTEM.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
-----------	-------------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------

PREMIÈRE CLASSE.

<i>Finistère</i>	Brest	Gojard *	Ile de Ré. Ile d'Oléron.	Laviolle. Maurisset.
<i>Nord</i>	Lille.	Bouhébert.		
<i>Var</i>	Toulon.	Dupont *		
<i>Char. - Infér.</i>	La Rochelle.	Thomasson. *		
<i>Gironde</i>	Bordeaux.	Molier *		
<i>Meurthe</i>	Nancy.	Genin *		
<i>Moselle</i>	Metz.	Appert *		
<i>Pas-de-Cal.</i>	Arras.	Al. Roguin.		
<i>Rhin (Bas)</i>	Strasbourg.	Goudchaux.		
<i>R.-du-Rhône</i>	Marseille.	Lefebvre *		
<i>Ile - et - Vil.</i>	Rennes.	Dubois-Dessanzais.		

DÉPARTEM.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
<i>Manche.</i> . . .	Saint-Lô.	Le Guay.	»	»
<i>Morbihan.</i> . .	Vannes.	Coquebert ✱. . . .	Belle-Ile-en-Mer.	Lamy.
<i>Rhône.</i>	Lyon.	De Saint-Didier. . .	»	»
<i>Seine-et-O.</i>	Versailles.	Dutramply ✱. . . .	»	»
<i>Seine - Infér.</i>	Rouen.	De Joly.	»	»

DEUXIÈME CLASSE.

<i>Ardennes.</i> . . .	Mézières.	Dubouché.	Givet.	Collardeau.
<i>Côte-d'Or.</i> . . .	Dijon.	Lebrun Desvivièrs. .	»	»
<i>Garonne (H.)</i>	Toulouse.	Balazuc ✱.	»	»
<i>Hérault.</i>	Montpellier.	Pellier.	»	»
<i>Isère.</i>	Grenoble.	Mallet.	»	»
<i>Meuse.</i>	Bar-le-Duc.	Garnier ✱.	»	»
<i>Seine-et-M.</i>	Melun	Laurette.	»	»
<i>Aisne.</i>	Laon.	De Vaupré.	La Fère.	Walois.
<i>Calvados.</i> . . .	Caen.	Housset.	»	»
<i>Doubs</i>	Besançon.	Dauchy ✱.	»	»
<i>Loire - Infér.</i>	Nantes.	Coquebert.	»	»
<i>Maine-et-L.</i>	Angers.	Le Conte ✱.	»	»
<i>Nievre.</i>	Nevers.	Dulière.	»	»
<i>Oise.</i>	Beauvais.	Paulmier.	»	»
<i>Pyrénées (B.)</i>	Pau.	André fils.	»	»
<i>Rhin. (Haut.)</i>	Colmar.	Marcon.	»	»
<i>Somme.</i>	Amiens.	Falcon.	»	»

TROISIÈME CLASSE.

<i>Cher.</i>	Bourges.	Delpy.	»	»
<i>Cotes-du-N.</i>	Saint-Brieuc.	Belètré-Viel.	»	»
<i>Indre-et-Lo.</i>	Tours	Barbot.	»	»
<i>Loirel.</i>	Orléans.	Beraudon ✱.	»	»
<i>Marne</i>	Châlons.	Godard ✱.	»	»
<i>Pyrénées - O.</i>	Perpignan.	Aigoïn.	»	»
<i>Saône-et-L</i>	Mâcon.	Dubard fils.	»	»
<i>Yonne.</i>	Auxerre.	Lebart.	»	»
<i>Aube.</i>	Troyes.	Desmares.	»	»
<i>Aude.</i>	Carcassonne.	Andrieu.	»	»
<i>Charente.</i> . . .	Angoulême.	Liédot	»	»
<i>Corse</i>	Ajaccio.	Pozzo di Borgo. . . .	»	»
<i>Dordogne.</i> . . .	Périgueux.	Loquessye ✱.	»	»
<i>Eure.</i>	Evreux.	Duverger.	»	»
<i>Eure-et-L.</i>	Chartres.	Blin	»	»
<i>Gard.</i>	Nîmes	De Bray.	»	»
<i>Jura.</i>	Lons le-Sauln.	Wey (Julien).	»	»
<i>Lol-et-Garo.</i>	Agen.	Labrettonnière. . . .	»	»
<i>Orne.</i>	Alençon.	Lebel.	»	»
<i>Puy-de-Nô</i>	Clermont.	Willaume père ✱. . . .	»	»
<i>Saône. (H.)</i>	Vesoul.	Maïre.	»	»
<i>Sarthe.</i>	Le Mans.	Pontier.	»	»
<i>Vienne.</i>	Poitiers.	Vandresme.	»	»
<i>Vienne. (H.)</i>	Limoges.	Cœ'ès jeune.	»	»
<i>Vosges.</i>	Epinal.	Mallarme ✱.	»	»

DÉPARTEM.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
QUATRIÈME CLASSE.				
<i>Ain</i>	Bourg	Armand	»	»
<i>Allier</i>	Mouliins	Gombault de Sereville	»	»
<i>Alpes (H)</i>	Gap	Eyrer	»	»
<i>Aveyron</i>	Rodez	Violla	»	»
<i>Drôme</i>	Valence	Rouret	»	»
<i>Gers</i>	Auch	Persil-Berrens . . .	»	»
<i>Loir-et-Cher</i>	Blois	Villers *	»	»
<i>Marne (H)</i>	Chaumont	Favyer fils	»	»
<i>Sevres (D)</i>	Niort	Delaunay	»	»
<i>Tarn</i>	Alby	Bosquet	»	»
<i>Tarn-et-G</i>	Montauban	Ouvré fils	»	»
<i>Vaucluse</i>	Avignon	Remy	»	»
<i>Vendée</i>	Bourb.-Vendée	Blachette fils	»	»
<i>Vendée (B)</i>	Digne	Dresch fils	»	»
<i>Ardeche</i>	Privas	Jouve fils	»	»
<i>Ariège</i>	Foix	Cœdès aîné	»	»
<i>Cantal</i>	Aurillac	Chauchard fils . . .	»	»
<i>Correze</i>	Fulle	Sage fils	»	»
<i>Creuse</i>	Guéret	L'honnellier	»	»
<i>Inde</i>	Châteauroux	Cochelet *	»	»
<i>Landes</i>	Mont-de-Mars	Cadilhon	»	»
<i>Loire</i>	Montbrison	Ruelle	»	»
<i>Loire (H)</i>	Le Puy	Hasslawer	»	»
<i>Lot</i>	Sahors	Dussol	»	»
<i>Lozère</i>	Mende	Bouyon	»	»
<i>Mayenne</i>	Laval	Person fils	»	»
<i>Pyrenées (H)</i>	Farbes	Boilleau	»	»

ADMINISTRATION
DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES,

Rue de Castiglione, n. 1.

M. CALMON (O ✱), *Directeur-général*, rue d'Artois, n. 11.

<p>M. Bordes (O ✱), rue Caumarlin, n. 22, M. Jacquinot ✱, rue de l'Université, n. 62, M. Piet ✱, rue Blene, n. 19, M. Gaudin (O ✱), rue Montmartre, n. 128.</p>	}	<p><i>Sous-Directeurs de l'Administration.</i></p>
---	---	--

Le Conseil d'administration tient ses séances le mardi et le vendredi de chaque semaine
Le bureau du visa des oppositions est ouvert aux officiers ministériels seulement tous les jours, de 2 à 4 heures.

Bureau particulier du Directeur-général.

M. Manche de Broval ✱, *Chef*.

Les circulaires et les instructions générales, les pourvois en cassation et au Conseil d'Etat, la suite à donner aux délibérations du Conseil d'Administration, les affaires réservées par le Directeur général.

M. Guilhou, *Sous-Chef*.

Préparation du travail concernant la nomination aux emplois et la correspondance y relative.

Divisions pour la correspondance des Sous-Directeurs avec les chefs de service dans les Départemens.

Première Sous-Direction.

M. Jacquinot ✱, *Sous-Directeur*.

M. Consolin ✱, *Chef de 1^{re} classe*.

M. Du Perron ✱, *Chf de 2^e classe*.

La surveillance et la suite du travail des employés de tous grades; les rapports sur les revocations et admissions à la retraite, sur les congés, les secours, etc. Fixation des débits de régie, application de la responsabilité encourue par les comptables et les employés supérieurs; la formation par trimestre des listes des employés qui ont acquis des droits à l'avancement.

Deuxième Sous-Direction.

M. Piet ✱, *Sous-Directeur*.

M. Dejunquières ✱, *Chef de 1^{re} classe*.

M. Janin ✱, *Chef de 2^e classe*.

Droits d'enregistrement sur les actes publics et sous seings-privés. Contraventions aux lois sur l'enregistrement et sur le notariat, au Code du commerce, etc.

Troisième Sous-Direction.

M. Gaudin (O *), *Sous-Directeur*.

M. Gay *, *Chef de 1^{re} classe*.

M. Le Lievre, *Chef de 2^e classe*.

Enregistrement, actes administratifs, actes judiciaires, greffes et hypothèques, mutations par décès.

Le timbre et les amendes y relatives; la surveillance de l'atelier général du timbre.

Surveillance de l'atelier général du Timbre.

M. Frémont *, *Chef de l'atelier général*.

Quatrième Sous-Direction.

M. Bordes *, *Sous-Directeur*.

M. Mercier *, *Chef de 1^{re} classe*.

M. Garnier-Deschesnes, *Chef de 2^e classe*.

M. Grand *, *Chef de 1^{re} classe*.

M. Marteau, *Chef de 2^e classe*.

L'exécution des lois des 5 décembre 1814 et 27 avril 1825, relatives aux propriétaires dépossédés; les domaines et le mobilier de l'Etat, les biens séquestrés, etc.

Les opérations relatives à l'exécution des lois sur les domaines engagés et échangés et sur les décomptes d'acquéreurs de domaines nationaux; les îles et îlots, les lais et relais de mer.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX *de l'Enregistrement et des Domaines.*

M. Guédé *.

M. Souleroy *.

Conseil pour le { M. Ga'ral *, }
Contentieux. { M. Charrié, } *Avocats.*

M. Teste-Lebeau, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*

M. Chodron *, *Notaire.*

M. Denormandie, *Avoué au Tribunal de première Instance.*

M. Lelong, *Architecte.* rue de Lancré, n° 10.

M. Lagrenée, *Agent de change.*

DIRECTEURS, INSPECTEURS ET VÉRIFICATEURS
DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES DÉPARTEMENTS.

Nota. Les Vérificateurs n'ont pas de résidence fixe.

DÉPARTEMENTS et résidences.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	VÉRIFICATEURS.
AIN.			
Bourg.	Belloc.	Buget	Dubuisson.
Belley.		Maret.	Masson.
AISNE.			
Laon.	Roy.	Bronet.	Henoque. Pinar J.
Soissons.		Lebreton.	Le Jeune Crotey de Bonval.
ALLIER.			
Moulins	Gist-la Garenne.	Boucaumont.	Lavigne.
Montluçon.		Rougeot.	Culfault-Vaubon.
ALPES (B)			
Digne.	Perrin.	Bas.	Provausal.
Sisteron.		Fieze.	Raynard.
ALPES (H.)			
Gap.	Bucelle (O ✱).	Quinque.	Garnier. Couttolenc.
ARDÈCHE.			
Privas.	Leclerc ✱.	Lanoy	Reboul. Marcé.
ARDENNES.			
Mezières.	Moisson.	Lemarié.	Faucheux.
Sedan		Lucotte	Roy.
Rethel.		Bonnet.	
ARIÈGE.			
Foix.	Delacourtie.	Cellerier.	A lema. Querangal. Carrière.
AUBE.			
Troyes.	André de Breuil.	Petit	Ratat.
Nogent s Seine		Toussain.	Lambert.
AUDE.			
Carcassonne.	Moynier.	Sanceren.	Adamoli. Roland. Férier.
AVEYRON.			
Rodez.	V ^{te} de Bre'tes ✱	Clappier.	Tailhardat. Trastour.
Villefranche.		Artault.	Gravier.
E. DU RHONE.			
Marseille.	Farjon ✱.	Chanard-Lachaume.	Mazillé-Dorville. Blanchard. Gresy. Onie.
CALVADOS.			
Caen.	Ceillier ✱.	Folloppe.	Couëspel. Hue. Dachès.
Bayeux.		Mangon Delalande.	Méaudre-Lapouyade.
CANTAL.			
Aurillac.	Bayle.		Marcland Moynier.
St.-Flour.		Lavaisse.	Dupont-Ligonès.

DEPART. EMENS et résidences.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	VÉRIFICATEURS.
CHARENTE.			
Angoulême. . .	Geynet ✱.	De Rozier.	Linyer.
Barbezieux.	Le Gallie de Kerisouet.	Jeantin. Geynet fils.
CHARENTE-INF.			
La Rochelle. . .	Hocbocq ✱.	Durand-Coupé.	Cordier de la Glairrie. Capdeville. Boitteux. Labroue.
CHER.			
Bourges.	Royanez ✱.	Puyjalou.	De B. ettes. Cardonne. Cherreau.
CORRÈZE.			
Tulle.	Barbazan.	Bourjade.
Brives	Bouygues.	Pontagnier de Be- noïd.
CORSE.			
Ajaccio.	Willards	Bonavita.	Lucchetti. Pompei. Casabianca.
CÔTE-D'OR.			
Dijon.	Bressier ✱.	Moreau	Marthenot. Humbert.
Beaune.	Genglaire.	Gulhomod. Adam.
CÔTES-DU-N.			
St.-Brieuc. . . .	Deszille (Espagniou).	Faisant.	Varin. Naulet.
Guingamp.	Charruan.	Davesiés de Pontès.
CREUSE.			
Gueret	Vuy.	Rouillé.
Aubusson.	Redaud.	Defougères.
DORDOGNE.			
Périgueux. . . .	Roland.	Raveau.	Fauvel. Maury.
Bergerac.	Josse.	Geoffroy.
DOUES.			
Besançon.	Letoublon	Moreau.	Pothé.
Beaume.	Clerc.
DRÔME.			
Valence.	Sapey.	Gagnière.	Fagnot.
Montelimar.	Capmartin.	Moulier.
EURE.			
Évreux.	Genet.	Paillard. Rousset.	Nyon. Arnault.
Pont-Audemer.	Baudot.	Grangier. Bachellery.
EURE-ET-LOIR.			
Chartres.	Paporet d'Avelon.	Duplessis.	Cadiou.
Dreux.	Sérieux.	Eparvier. Lavoine.
FINISTÈRE.			
Quimper.	Avril.	Dumanoir.	Boucher. Amyot. Bitouzé-Dufournel.

DÉPARTEMENTS et résidences.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	VÉRIFICATEURS.
GARD.			
Nîmes.	Sorbier.	Auzias.	Huet, Fabre Charrié, Giromet de Massas.
GARONNE (H.)			
Toulouse.	Tricou *	Borel.	Rupin, Alayrac.
<i>S.-Gaudens.</i>	Roillet.	Limal, Feran.
GERS.			
Auch.	Barris *	Jarteton, Reynès.
<i>Condom.</i>	Mollière.	Cottetel.
GIRONDE.			
Bordeaux.	Chardon *	Lavaur.	Simon, Gleize.
<i>La Réole.</i>	Gransault.	Leduc Duhamel, Lenir.
HÉRAULT.			
Montpellier.	Grellet Du Peirat *	Mercier.	Crabère.
<i>Beziers.</i>	Couchouneau Ducerny.	Mouchovet, Segond.
ILLE-ET-V.			
Rennes.	Defermon:	Girard.	Harivel, Boureau.
<i>Saint-Malo.</i>	Bigot de Prémeneu.	Coqvin, de la Char- donnière,
INDRE.			
Châteauroux.	Besnard.	Dubois.	Gougeon, Pioche, Demontferand, Selves.
INDRE-ET-L.			
Tours.	Fehvotte *	Loreau	B.-H. Allain.
<i>Chinon.</i>	Gaultier.	Regnard.
ISÈRE.			
Grenoble.	Ginoux.	De Sorbiers, Ollivier.
<i>Vienne.</i>	Bernard-Marigny.	Deserre.
<i>La Tour du P.</i>	David, Ginoux.	Eparvier.
JURA.			
Lons-le-Saulnier <i>Dôle.</i>	Harpin.	Trémeaud.	Cortambert.
.	Tririon.	Lévis.
LANDES.			
Mont de Marsan.	Origet *	Constant Clarac.	Roquebert, Puniet.
LOIR-ET-CHER.			
Blois.	Beauny de Recy.	Lebœuf	Rouvroy, Chalvet, Trouillet.
LOIRE.			
Montbrison.	Faure.	Guerre.	Bécuve, Geoffroi, Finiels.
LOIRE (H.)			
Puy.	Cavaignac.	Devinolz.	Odde Duvallars, Pissis.
<i>Brioude.</i>	Leboutciller.
LOIRE-INF.			
Nantes.	Roussin.	Poupard.	Berge.
<i>Ancenis.</i>	Brager.	Avril, Gaullier.
LOIRET.			
Orléans.	Davesiès de Pontès *	De Villemor.	Trigant de Geneste.
<i>Montargis.</i>	Rolaud	Chauveau Lagarde, Delamariouze, Belland.

DÉPARTEMENTS et résidences.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	VÉRIFICATEURS.
LOT.			
Cahors.	Cavaignac *	Miramon.	Darliguie. Calmon. Cavaignac fils.
LOT-ET-GAR.			
Agen.	Cornot de Cussy *	Gay.	Ricci Youllet. Bathie. Agasson.
LOZÈRE.			
Mende.	Ravault.	Levrault.	Palatin.
MAINE-ET-L.			
Angers.	Marcé.	Janvier	Rodriguez Roussel.
Saumur.	Piette	Perou.
MANCHE.			
Saint-Lô.	Ramel.	Lemazurier.	Roger-Valhubert.
Avranches.	Hauduc.	Mou de S xte. Ceillier. Roger-Dubus.
MARNE.			
Châlons.	Gautherin *	Durant.	Perrée.
Rheims.	Bauny	Bournel.
Epernay.	Devoucoux.	
MARNE (H.)			
Chaumont.	Sallot-Desnoyers.	Valliere	Gillot.
Langres.	Drevon.	Michégaux.
MAYENNE.			
Laval.	Bernard Dutreil.	Lesuire.
Mayenne.	Delaunay.	Lefebvre de S -Eglan.
MEURTHE.			
Nancy.	Bréவில் *	Colleson.	Rollin. Boulangé.
Luneville.	Guérard.	Harmand. Bicquille.
MEUSE.			
Bar-le-Duc.	Fraisse.	Bruges.	Chodron. Delaville.
Verdun.	Rabeuf.	Goujon.
Commercy.	Lacretelle.
MORBHAN.			
Vannes.	Macaire.	Colliot de la Bussonnière	Meillet.
Lorient.	Leueuf de Neuville.	Durivau.
MOSELLE.			
Metz.	Berger *	Bresson.	Carrey. Colin. Barte.
Thionville.	Lacroix.	Combeite.
NIÈVRE.			
Nevers.	Dachés.	Brotier.	Colin. Giat. Lagarenne.
NORD.			
Lille.	Vialla *	Fouant.	Longer.
Dunkerque.	Lequoy.	Pierard.
Douai.	Derbigny.	Fallot.
Cambray.	Wuart.	Demachy.

DEPARTEMENTS et résidences.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	VÉRIFICATEURS.
OISE.			
Beauvais.	Igouf.	Levasseur.	Follet. De la Bouglise.
Compiègne.		Forget.	Deschamps - Destour - nelles.
Senlis.		Demouy.	
ORNE.			
Alençon	Astoud.		Poirier. De Neufville.
Argentan.		Levasseur.	Merouze.
Mortagne.		Hurtrelle.	Delamondière.
PAS-DE-CALAIS.			
Arras.	Suin ✱.	Thierry.	Chassaing. Lesoing.
St-Amer.		Fix.	Saint-Amour. Dabloc. De Pelet.
PUY-DE-DÔM.			
Clermont.	Bonnay.	Attiret-Mannevil.	Gaillard. Boudat.
Issoire.		Boyer.	Augier de Montgremier.
PYRENEES-B.			
Pau.	Lussan ✱.	Bernier.	Dispot. Pons
Bayonne.		Barjèche.	Champotier de Ribes.
PYRENEES-H.			
Turbes.	Ardant Dupicq.	Cimetière.	Laugaux. Leschenault.
PYRENEES-O.			
Perpignan.	Le Dall de Kéréon.	Roger.	Delacroix. Roques.
RHIN (B.)			
Strasbourg.	Fix.	Dupuis. Kuss.	Frohnheuser. Cunier.
Saverne.		Poussot.	Butor. Humourg.
RHIN (N.)			
Colmar.	Aublin.	Vodet.	De Watrigant.
Altkirch.		Beiot.	Hulez. Boespflug.
RHONE.			
Lyon.	Bovet ✱.	Mathey.	Carrel. Degeorge.
Villefranche		Masclet.	Chuzin. Faure.
SAONE (N)			
Vesoul.	Vialla.		Harpin. Perrin.
Gray.		Matelat.	Foller.
SAONE-ET-L.			
Mâcon.	Mottin.	Neple.	Girard-Labrely.
Charolles.		Pajot.	Tournier.
Chalons-s.-S.		Motain.	Dupuy.
SARTHE.			
Le Mans.	Guyot.		Coÿn.
La Fleche.		Daubigny (Drouet).	Boucault.
SEINE.			
<i>Voyez la Table.</i>			
SEINE-ET-M.			
Melun.	Ambert ✱.	Flamand.	Hamel. Guillot Mercier
Mraux.		Debermont	Bouquet. Verron. Hamel.
SEINE-ET-O.			
Versailles.	Magnan ✱.	Lelievre.	Lanjuinais. Paillet.
Rambouillet.		Constans.	Savaro de Kergorre.
Pontoise.		Magnien.	Petigny. Michel.

DEPARTEMENTS et résidences.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.	VÉRIFICATEURS.
SEINE-INF.			
Rouen.	Vauvilliers *		Gayet, Jouffroy.
Harre.		Daviaud.	Barbazan, Chardon.
Dieppe.		Calvinhac.	Paradis.
SÈVRES (2.)			
Niort.	Dégaye *	Cuvilliers.	Legressier.
Parthenay.			Albanel.
SOMME.			
Amiens.	Brunel *	Grisel.	Viellard, Maisondieu.
Abbeville.		Gerbault.	Richard, Amye.
TARN.			
Alby.	Devienne.	Dubourg.	Vosnier, Terrin-Lamotte Rudelle.
TARN-ET-G.			
Montauban.	Jayle.	Belot.	Apchié, Trôÿ, Boisset.
VAR.			
Draguignan.	Maussier.	Ragué.	Bonnet de S.-Bonnet.
Toulon.		Bonnet.	Chabrier.
VAUCLUSE.			
Avignon.	Sartelon	Clément-Tinçly.	Bucelle, Nicollas, Lemire
VENDÉE.			
BourbonVendée	Bonnard.	Coste.	Ducroq, Noël.
Fontenay.			Defermon.
VIENNE.			
Poitiers.	Legressier.	Gigaux de Grandpré.	Helion.
Châtelleraut.			La Ruelle.
VIENNE (II)			
Limoges	Theurey *	Dupau.	Martin Neveux. Barrière.
VOSGÈS.			
Epinal.	Harmand.	Ligey.	Daval.
Mirecourt.		Fleury.	Guillaume, DeBaude.
YONNE.			
Auxerre.	Ulriot Danglure.	Valentin.	Leclerc, Chauhat.
Avallon.		André de Breuil.	Salle, Moicaude Vormès

CONSERVATEURS DES HYPOTHÈQUES. Messieurs,

AIN.	Fourcade. . . Castelnaudary.	Grossi. Corte.
N. Belley.	Roillet. . . . Limoux.	Moltedo. . . . Sartene.
Prudhomoz. . Bourg.	Barthe. . . . Narbonne.	CÔTE-D'OR.
Cunisse. . . . Gex.	AVEYRON.	Petit. Beaune.
Beroud Nantua.	Fauroux . . . Espalion.	Bressand. . . Châtillon-s.-S.
Mallogé . . . Trévoux.	Pochet. . . . Milhau.	Lebas. Dijon.
AISNE.	Lobinhes. . . Rodez.	Guillot de Juilly. Semur.
Gautier. . . . Chât.-Thierry.	Tabournel. . S.-Afrique.	CÔTES-DU-NORD.
Pon-uby . . . Laon.	Pachins. . . . Villefranche.	Prijean. . . . Dinan.
Fontaine. . . St.- Quentin.	BOUCHES-DU-RHÔNE.	Le Poullen. . Guingamp.
Thomas . . . Soissons.	Méniolle. . . Aix.	Henry. . . . Lannion.
Cloquet. . . Vervins.	Sage. Marseille.	Coessurel. . . Loudéac.
ALLIER.	Giroud. . . . Tarascon.	Morelet . . . St.-Brieuc.
Grasson . . . Gannat.	CALVADOS.	CREUSE.
Merlin. . . . Cusset.	Chardon. . . Bayeux.	Charles. . . . Aubusson.
Petit. . . . Montluçon.	Degand. . . . Caen.	Boiron. . . . Bourgenneuf.
Palisot de Varluset. . . . Moulins.	Desmoutiers. Falaise.	Busselot. . . Chambon.
ALPES (BASSES).	Michel * . . Lisieux.	Gerbaud . . . Guéret.
Albanel. . . . Barcelonnette.	Lecordier. . . Pont-l'Évêque	DORDOGNE.
N. Castellane.	Andouillé. . . Vire.	Buisson . . . Bergerac.
Tardieu. . . . Digne.	CANTAL.	Delanoue. . . Nontron.
Tanc. . . . Forcalquier.	Brunon. . . . Aurillac.	Deszille. . . Périgueux.
Donnet. . . . Sisteron.	Le Sueur. . . Mauriac.	Monteils. . . Ribérac.
ALPES (HAUTES)	Andrieu . . . Murat.	Sarlat. . . . Sarlat.
Rey Briançon.	Rivet. Saint-Flour.	DOUBS.
Champsaur. . Embrun.	CHARENTE.	Caverot. . . . Baume.
Chauvet. . . . Gap.	Richard . . . Angoulême.	Rain. Besançon.
ARDÈCHE.	Filon. Barbezieux.	Royet Pontarlier.
Vincent. . . . Argentièrre(l').	Lotherie. . . Cognac.	Lescot. . . . Montbéliard.
Bourras. . . . Privas.	Boutant . . . Confolens.	DRÔME.
Champanhel. Tournon.	Verdal. . . . Ruffec.	Buis. Die.
ARDENNES.	CHARENTE-INFÉRIEURE.	Crozat. . . . Montelimar.
François. . . Charleville.	Giraud. . . . Jonzac.	Bonnefoy. . . Nyons.
Pierlot. . . . Rethel.	Susane. . . . La Rochelle.	Duclaux . . . Valence.
Devisme. . . Rocroy.	Gonault. . . Marmes.	EURE.
Gué in. . . . Sedan.	Levallois fils. Rochefort.	Dargnies. . . Aux Andelys.
Golzart fils. . Vouziers.	Brassaud. . . S.-J. d'Angély	Eparvier. . . Bernay.
ARIÈGE.	Bastrate . . . Saintes.	Sautot Evreux.
Gardebose . . Foix.	CHER.	Bachellety. . Louviers.
Baudon. . . . Pamiers.	Evrard. . . . Bourges.	Delarue. . . P.-Audémér.
Bonsergent. . St.-Girons.	Normand. . . Saint-Amand.	EURE-ET-LOIR.
AUBE.	Picard. . . . Sancerre.	Leduc. . . . Chartres.
Suzor. . . . Arcis-s.-Aube.	CORRÈZE.	Bricet Châteaudun.
D'Houdain. . Bar-s.-Aube.	Blenq. . . . Brives.	Theurey. . . Dreux.
de Vaultcombon Bar-sur-Seine.	Faure. . . . Tulle.	Boissy. . . . Nog.-le-Rotrou
Corbin. . . . Nog.-s.-Seine.	Délieux. . . . Ussel.	FINISTÈRE.
Ceillier *. . . Troyes.	CORSE.	Palièrre. . . Brest.
AUDE.	Roncajola. . Ajaccio.	Foucault. . . Châteaulin.
Hannuc. . . . Carcassonne.	Casanova. . . Bastia.	Ply. Morlaix.
	Santelli. . . . Calvi.	

Briland . . . Quimper.
Crespel . . . Quimperlé.

GARD.

Bonneville . . Alais.
Devèze . . . Nîmes.
LaChaisserie. Uzès.
Laget Duclaux Vigan (le).

GARONNE (HAUTE).

Pons de Vier Muret.
Adema . . . Saint-Gaudens.
Dubarry . . . Toulouse.
Delphin . . . Villefranche.

GERS.

Dussercle . . Auch.
Plieux (Fr.). Condom.
Barailhe . . Lectoure.
Lamamie de

Cl rac . . . Lombez.
Burot . . . Mirande.

GIRONDE.

Bedane . . . Bazas.
Lugan . . . Blaye.
Morlot . . . Bordeaux.
Soizeau . . . La Réole.
Duvergier . . Espere.
Petes . . . Libourne.

HÉRAULT.

Dormaing . . Beziers.
Martin . . . Ledeve.
Pelloc . . . Montpellier.
Delmas . . . Saint-Pons

ILLE-ET-VILAINE.

Lecomte . . . Fougeres.
Foullat . . . Montfort.
Varin . . . Redon.
Duportail (A). Rennes.
Lemonnier. Saint-Malo.
Pollet . . . Vitré.

INDRE.

Ieridon . . . Chateauroux.
Musso . . . Issoudun.
Bancelin . . Blanc (Le)
Lecamus . . . Châtre (la).

INDRE-ET-LOIRE.

Maire . . . Chinon.
Magnan . . . Loches.
Pecoul . . . Tours.

ISÈRE.

Faulcon . . . Bourgein.
Perrard . . . Grenoble.
Choin . . . St.-Marcellin.
Recourdon . . Vienne.

JURA.

Blondeau . . Arbois.

Chappuis . . Dôle.
Belon . . . Lons-le-Sauln.
Gaillard . . . St.-Claude.

LANDES.

Fargeot . . . Dax.
Rougier . . . M^r-de-Marsan.
astelnau . . . Saint-Sever.

LOIR-ET-CHER.

Blanchet . . Blois.
HugotDervilleRomorantin.
Calon . . . Vendome.

LOIRE.

Le Bon . . . Montbrison.
Girardier . . Roanne.
Collin . . . Saint-Etienne.

LOIRE (HAUTE).

Valeix . . . Brioude.
Carrier . . . Yssingeaux.

Donnafous . . Puy (Le).

LOIRE-INFÉRIEURE.

Willaume . . Ancenis.
Lapuis . . . Châteaubriant
St.-Quentin . Nantes.
Guichel . . . Lambouf.
Gaultier . . . Savenay.

LOIRET

Letteron . . . Gien.
Sauvan . . . Montargis.
Androu . . . Orléans
Lardy . . . Vithiers

LOT.

Duserech . . Cahors.
Deljon . . . Figeac.
Augar . . . Gourdon.

LOT-ET-GARONNE.

Costau . . . Agen.
Girard-Lumes-
jan . . . Marmande.
Aurès de Val-
tongue . . . Nérac.
Colombey . . Villeneuve.

LOZÈRE.

N . . . Florac.
Dumonteil -
Laterrière . . Marvejols.
Gouzy . . . Mende.

MAINE-ET-LOIRE.

Gou-tigné . . Angers.
Balland . . . Baugé.
Supervielle. Beaupréau.
Jeucaud . . . Saumur.
Amiable . . . Segré.

MANCHE.

Miquel . . . Avranches.
Leroux . . . Cherbourg.
Roblin . . . Coutances.
Collibeaux . . Mortain.
Dubois . . . Saint-Lô.
Legrand . . . Valognes.

MARNE.

De Treignac. Châlons.
Vallet . . . Epernay.
Lapin . . . Reims.
Eparvier . . . S. Menéculd.
Meunier . . . Vitry-le-Frang.

MARNE (HAUTE).

Gombault . . Chaumont.
Gouvillier . . Langres.
Borel . . . Wassy.

MAYENNE.

Fauconnier. Chât.-Gonthier
Morin . . . Laval.
Durand . . . Mayenne.

MEURTHE.

Dépéronne . Lunéville.
Lallement . . Nancy.
Houpert . . . Sarrebourg.
Pillement . . . Toul.
Virte . . . V. c.

MEUSE.

Wagner . . . Bar.
Wal er . . . Montmédy.
Ouzaneau . . St.-Mihel
Geoffroy . . . Verun.

MORBIHAN.

Hermhry . . . Lorient.
Vallée . . . Hoernel.
Ponsard . . . Pontivy.
Bourdonay . Vannes.

MOSÈLLE.

Gougeon . . . Biey.
Bouchez . . . Metz.
Boinet . . . Sarreguemines
Callat . . . Thionville.

NIÈVRE.

Marion . . . Clamecy.
Hiver . . . Cosne.
Vidalene . . . Chat-Chinon.
Pillion . . . Nevers.

NORD.

Coopman . . . Avènes.
Evrard . . . Cambrai.
Férot fils . . Dunkerque.
Watelet . . . Harbrouck.
Peret . . . Douai.

Piéron-Gou- demetz . . . Lille.
 Paillard . . . Valenciennes.
 OISE.
 Jourdain . . . Beauvais.
 Val t . . . Clermont.
 De Tallobre. Compiègne.
 Astier . . . Senlis.
 ORNE
 Jeanpierre . . Alençon.
 Guerard . . . Argentan.
 Henry . . . Dourfont.
 St Bazuille . . Mortagne.
 PAS-DE CALAIS.
 Coquillard . . Arras.
 Le-reuil . . . Béthune.
 Dupont fils . . Boulogne.
 D utsche . . . Montreuil.
 Pagarit . . . Saint-Omer.
 Sta . . . Saint-Pol.
 PUY-DE-DOME
 Demanchy . . Aubert.
 Chirol d. Lab- sade . . . Clermont.
 Vimal . . . Issoire.
 Rabusson de Vaure . . . Riom.
 Cureyras . . . Thiers.
 PYRÉNÉES (BASSES).
 Boutoey . . . Bayonne.
 Pommé . . . Oléron.
 Dastè . . . Orthez.
 Sou ron . . . Pau.
 Labro . . . Saint-Palais.
 PYRÉNÉES (HAUTES).
 R hâteau-Du- mas . . . Bagnères.
 Gaujac-Font- frère . . . Lourdes.
 Solirène . . . Barbes.
 PYRÉNÉES-ORIENTALES.
 Marsial . . . Cérêt.
 Ducoussol . . Perpignan.
 Circan . . . Prades.
 RHIN (BAS).
 Hallot . . . Schelestadt.
 Le Merc . . . Savarne.
 Baron . . . Strasbourg.
 Pfender . . . Wissembourg.
 RHIN (HAUT)
 Schirmer . . . Al kirch.
 Holder . . . Belfort.
 Bonaventure. Colmar.

RHÔNE.
 Guyon . . . Lyon.
 Deschamps . . Villefranche.
 SAÔNE (HAUTE).
 Richard . . . Gray.
 Menans . . . Lure.
 Estignard . . Vesoul.
 SAÔNE-ET-LOIRE.
 Hourier . . . Autun.
 Dapeyroux . . Châlons-sur-S.
 Ardant du Picq Charolles.
 Guillemain . . Lonhans.
 Champanhet . Mâcon.
 SARTHE.
 Waquant . . La Flèche.
 Petit . . . Mans.
 Augier . . . Mamers.
 De Santeul . St.-Calais.
 SEINE
 Voyez la Table.
 SEINE-INFÉRIEURE
 Hervieu . . . Dieppe.
 Danzel . . . Havre.
 Fabre de Par- r . . . Neufchâtel.
 Menielle - d Hauthuille Rouen.
 Millochin . . Yvetot
 SEINE-ET-MAINE.
 Varry . . . Coulommiers.
 Durivau . . . Fontainebleau.
 Piet . . . Meaux.
 Chalmeton . . Melun.
 Ruel de forge Provins.
 SEINE-ET-OISE.
 Bénézet . . . Corbeil.
 Roussel de Roani . . . Etampes.
 Hernoux . . . Mantes.
 Larcher . . . Pontoise.
 Mausquet-De- lamotte . . . Rambouillet.
 Chevalier . . Versailles
 SÈVRES (DEUX).
 Galineau . . Bressuire.
 Vilar . . . Melle.
 Conchon de la Mazières . . Niort
 Bousquet . . Parthenay.
 SOMME.
 Delamustière. Abbeville.
 Prévost de Longpérier . Amiens.

Hochon . . . Doullens.
 Philippe Des- fontenelle . . Montdidier.
 Bailly . . . Péronne.
 TARN
 Solinhac . . . Alby.
 Durmignac . . Castres.
 Vignals . . . Gaillac.
 Dumas . . . Lavaur.
 TARN-ET-GARONNE.
 Boutan . . . Castel Sarraïin
 Feyt . . . Moissac
 Telhaç . . . Montauban.
 VAR.
 Nicolet . . . Brignoles.
 Delafont . . . Draguignan.
 Collot . . . Grasse.
 Olivieri . . . Toulon.
 VAUCLUSE.
 Jacquet . . . Apt.
 Tardieu-Mo- racet . . . Avignon.
 Delatre . . . Carpentras.
 Beauchamp . . Orange.
 VENDÉE.
 Lansier . . . B.-Vendée.
 Palliot . . . Fontenay.
 Sauvestre . . aux Sables.
 VIENNE
 Hérault . . . Châtellerault
 Brette . . . Civray.
 Dag ncourt . . Loudun.
 Laurent . . . Montmorillon.
 Bertin . . . Poitiers.
 VIENNE (HAUTE).
 Vidard . . . Bellac.
 Magnan . . . Limoges.
 Dubourg . . . Rochechouart.
 Lanoaille . . St.-Yrieix.
 VOSGES.
 Perraud . . . Epinal.
 Versey . . . Mirecourt.
 Pontarlier . . Neuf-Château.
 Gravier . . . Remiremont.
 Demontzey . . Saint-Dié.
 YONNE
 Boudat . . . Auxerre.
 Baudenet . . Avallon
 Onfray . . . Joigny.
 Gouju . . . Sens.
 Boulay . . . Tonnerre.

ADMINISTRATION DES DOUANES ET DES SELS

Rue Mont-Thabor, n° 15.

M. GRÉTERIN *, *Directeur, Président du Conseil d'Administration,*
rue de la Paix, n. 20.

Sous-Directeurs, Membres du Conseil d'Administration.

M. Gallois-Mailly *, rue de l'Odéon, n. 21.

M. Vandenzande *, rue de Paradis-Poissonnière, n. 31.

M. Bontemps, rue de la Ferme, n. 19.

M. Rostan, rue de Rivoli, n. 14.

Le Conseil d'Administration, présidé par le Directeur, délibère, 1° sur la formation du budget général de l'Administration; 2° sur toutes les affaires résultant de procès-verbaux de saisie ou de contraventions; 3° sur les débets des Receveurs, leur responsabilité en matière de crédit, et sur les contraintes à décerner contre les redevables; 4° sur les demandes en remboursement de droits de toute nature, en allocations de primes et en réduction de droits pour cause d'avaries; 5° sur les questions douteuses dans tous les cas d'application des lois, ordonnances et réglemens; dans tous ceux qui ne sont pas prévus ou qui ne sont pas suffisamment définis par ces mêmes lois, ordonnances et réglemens, et sur les instructions générales relatives à leur exécution; 6° sur les projets, devis, marchés, baux et adjudications relatifs au service de l'administration, et qui donnent lieu à une dépense au-dessus de 500 fr.; 7° sur les créations, déplacements ou suppressions de bureaux de douanes, ainsi que sur l'extension ou la restriction de leurs attributions; 8° sur les suppressions, divisions et créations d'emplois; 9° sur les dégradations, révocations, mises à la retraite et réadmissions des employés; 10° sur la formation annuelle d'un tableau dans lequel seront inscrits les employés des deux services jugés capables d'être promus aux places de Directeurs, Inspecteurs, Sous-Inspecteurs et Receveurs principaux de toutes classes.

PREMIÈRE SOUS-DIRECTION.

CONTENTIEUX. — SELS.

M. GALLOIS-MAILLY *, *Sous-Directeur.*

La première Sous-Direction comprend le contentieux, ainsi que l'impôt du sel, et tout ce qui se rattache soit à cet impôt, soit à ses immunités. Le Sous-Directeur est chargé des rapports au Conseil d'administration concernant les saisies et contraventions, la responsabilité des comptables en matière de crédits; les contraintes à décerner contre les redevables, et les remboursements de droits; la réfaction de la taxe en matière de sel pour cause d'avaries; la délivrance des primes à l'exportation des viandes salées, beurre salé et sel ammoniac. Il correspond avec les Directeurs pour la suite et l'instruction de toutes les affaires relatives à ces branches de service.

Premier Bureau. — Contentieux.

M. David, *Chef.*

La suite des saisies et contraventions, des affaires concernant les crédits en souffrance, et toutes les questions relatives à l'application des lois en matières contentieuses.

Deuxième Bureau. — Sels.

M. Curmer, *Chef.*

La perception du droit sur les sels, et toutes les questions qui s'y rapportent; les entrepôts particuliers à cette denrée, les salaisons, les fabriques de soude et autres immunités.

DEUXIÈME SOUS-DIRECTION.

COLONIES. — ENTREPOTS. — NAVIGATION.

M. VANDENZANDE *, *Sous-Directeur.*

La 2^e Sous-Direction a dans ses attributions le commerce des colonies françaises, la navigation, les entrepôts, le transit, le cabotage, les traités, les impressions, les instrumens de perception et tout le matériel qui s'y rapporte. Le Sous-Directeur correspond avec les Directeurs pour la suite et l'instruction de toutes les affaires relatives à ces branches de service, et est chargé des rapports au conseil d'administration qu'elles nécessitent.

Premier Bureau.

M. Chapais, *Chef.*

Colonies, navigation, entrepôts, transit, cabotage, traités.

Deuxième Bureau.

M. Walferdin, *Chef.*

Impressions et matériel.

TROISIÈME SOUS-DIRECTION.

SERVICE.

M. BONTEMPS, *Sous-Directeur.*

La troisième Sous-Direction comprend le service actif. Le Sous-Directeur est chargé des rapports au conseil sur la formation du Budget général des dépenses de l'administration, sur les créations, déplacements ou suppressions de bureaux de douanes, ainsi que sur l'extension ou la restriction de leurs attributions; sur les suppressions, divisions et créations d'emplois; sur les dégradations, révocations et mises à la retraite des employés; sur les projets, devis, marchés, baux et adjudications relatifs au service de l'administration. Il correspond avec les Directeurs sur tout ce qu'exige la suite ou l'instruction des affaires relatives au service général.

Premier Bureau. — Service.

M. Moreau de Champieux, *Chef.*

Service, mouvemens des brigades, police de circulation dans le rayon des quatre lieues frontières, régime des fabriques dans ce même rayon, etc.

Deuxième Bureau. — Dépenses.

M. Fanon, *Chef.*

Dépenses relatives au service extérieur, ordonnancemens, etc.

Troisième Bureau. — Retraites.

M. Bellemin, *Chef.*

Retraites, congés, contrôles de brigades, masse d'équipement, etc.

QUATRIÈME SOUS-DIRECTION.

TARIF. — PRIMES.

M. ROSTAN, *Sous-Directeur.*

La quatrième Sous-Direction comprend le tarif, les primes, les crédits, les exceptions au régime général, et les états généraux d'importation et d'exportation.

Le Sous-Directeur est chargé des rapports au conseil d'administration sur les demandes en remboursement de droits, en allocation de primes et réduction de droits pour cause d'avaries (l'impôt du sel excepté), ainsi que sur les questions douteuses en matière de tarif, de remboursements de droits et d'allocations de primes.

Il correspond avec les Directeurs et autres agens de l'Administration sur tous les objets ci-dessus désignés; sur la formation des états de commerce; sur le retour des marchandises françaises invencues à l'étranger, et sur le régime particulier aux importations d'armes et de librairie, ainsi que sur tout ce qu'exige la suite ou l'instruction des affaires.

1^{er} Bureau. — Tarif.

M. Lambert, *Chef*.

Tarif, ses applications et ses résultats.

2^e Bureau. — Primes. — Crédits.

M. Clerget, *Chef*.

Vérification et liquidation des primes; suite des crédits en matière de douanes.

Conseil pour le contentieux. Messieurs,

Godard de Saponay, *Avocat à la Cour de Cassation*.

Victor Augier, *Avocat à la Cour royale*.

Grenier, *Notaire*.

DIRECTEURS DES DOUANES. Messieurs,

Ferrier *	<i>Dunkerque.</i>	Brac Laperrière * . . .	<i>Bayonne.</i>
Laugier Pléville * . . .	<i>Valenciennes.</i>	De Raymond *	<i>Bordeaux.</i>
Giovanelli *	<i>Charleville.</i>	Lenain *	<i>La Rochelle.</i>
Colsson *	<i>Thionville.</i>	Moroge *	<i>Nantes.</i>
Deu *	<i>Strasbourg.</i>	De Bellegarde *	<i>Lorient.</i>
Coulmiers *	<i>Besançon.</i>	De Kolly *	<i>Brest.</i>
Adine.	<i>Belley.</i>	Sollicoffre *	<i>Saint-Malo.</i>
Bon Dubois *	<i>Grenoble.</i>	Cadran *	<i>Cherbourg.</i>
Frémont.	<i>Digne.</i>	Dizié *	<i>Rouen.</i>
Lothon.	<i>Toulon.</i>	Boucher de Perthes * .	<i>Abbeville.</i>
Hains *	<i>Marseille.</i>	Marcotte *	<i>Boulogne.</i>
Dobsen *	<i>Montpellier.</i>	St.-Quentin.	<i>Bastia.</i>
Clerget *	<i>Perpignan.</i>	Dubois-Aymé *	<i>Paris.</i>
Rataud.	<i>St.-Gaudens.</i>		

ENTREPÔT DES SELS.

<i>Paris.</i>		M. Lavollée * , <i>Receveur</i> , boulevard Saint-Antoine, n. 29.
<i>Lyon.</i>		M. Rousseau * , <i>Inspecteur</i> .
<i>Toulouse.</i>		M. Sauvage * , <i>Receveur</i> .
		M. de Vichet , <i>Inspecteur</i> .
<i>Orléans.</i>		M. Pernot , <i>Receveur</i> .
		M. Devaux , <i>Inspecteur</i> .
		M. Chantcourtois , <i>Receveur</i> .

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES,

Hôtel des Finances, rue de Rivoli.

M. BOURSRY *, *Directeur, Président du Conseil d'Administration,*
rue Laffitte, n. 27.

Sous-Directeurs, Membres du Conseil d'Administration.

M. Brochot *, rue du Grand - Chanlier, n. 3.

M. Destouches, rue du Colysée, n. 14.

M. Le Roy Dufougeray, rue S.-Pierre-Popincourt, n. 20.

Sont placés dans les attributions de l'Administration des contributions indirectes, 1^o la perception des droits de circulation, d'entrée, de détail et de consommation sur les boissons; de fabrication des bières; de fabrication des cartes; de garantie sur les matières d'or et d'argent; de licence sur les diverses classes de redevables; de dixième sur les voitures publiques et le transport des marchandises; 2^o le recouvrement de l'impôt sur les sels en dedans du rayon des douanes, celui des taxes de navigation et produits accessoires; celui du produit des bacs et passages d'eau, ponts, canaux, pêches, francs-borls, etc., etc.; 3^o la surveillance générale des octrois communaux, et la perception du dixième de leur produit.

L'Administration des Contributions indirectes est, en outre, chargée de la vente des tabacs et des poudres à feu, et du prélèvement sur les revenus des communes, pour frais de casernement.

BUREAUX.

SECRETARIAT.

(Sous les ordres immédiats du Directeur.)

L'ouverture et le départ des dépêches; les frais généraux; les délibérations du conseil; le personnel.

Bureau du Personnel.

M. David, *Chef.*

PREMIÈRE DIVISION.

M. Brochot *, *Sous-Directeur.*

La direction, la suite du service, et le contentieux, jusqu'à l'introduction des instances dans les cinquante départemens ci-après: Ain. Allier. Alpes (Basses). Alpes (Hautes), Aube, Ariège. Aude. Aveyron. Bouche - la Rhône. Cantal. Charente. Charente - Inférieure. Cher. Corèze. Creuse. Dordogne. Drome. Gard. Garonne (Haute), Gers, Gironde, Hérault. Indre. Indre-et-Loire. Isère. Landes. Loir-et-Cher, Loire, Loire (Haute). Loire-Inférieure, Loiret. Lot. Lot-et-Garonne. Lozère. Maine - et - Loire, Nièvre, Puy-de-Dôme, Pyrénées (Basses). Pyrénées (Hauts). Pyrénées (Orientales), Rhône, Saône-et-Loire, Sèvres (Deux). Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse, Vienne (Haute).

DEUXIÈME DIVISION.

M. Leroy-Dufougeray, *Sous-Directeur.*

La direction, la suite du service, et le contentieux, jusqu'à l'introduction des instances dans les trente-cinq départemens ci-après: Aisne, Ardennes. Aube, Calvados, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Doubs, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Ille-et-Vilaine, Jura, Manche, Marne, Marne (Haute), Mayenne, Meurthe, Meuse, Morbihan. Moselle, Nord, Oise. Orne, Pas-de-Calais, Rhin (Bas), Rhin (Haut), Saône (Haute), Sarthe, Seine, Seine - Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme, Vosges, Yonne.

TROISIÈME DIVISION.

M. Destouches, *Sous-Directeur.*

1° Les travaux relatifs à la législation, l'assiette et le mode de perception de l'impôt; la rédaction des instructions et circulaires; les renseignemens statistiques; 2° le contentieux des affaires susceptibles d'être portées devant les tribunaux; 3° la surveillance des octrois et la révision des tarifs; 4° le matériel.

M. Peytal ✱, *Membre du Conseil d'administration, Chef de la comptabilité des Tabacs.*

Conseils de la Régie. Messieurs,

Gairal ✱, *Avocat à la Cour royale, ancien Bâtonnier.*

Cochin ✱, *Avocat à la Cour royale.*

Agens attachés à l'administration.

M. Latruffe-Montmeylian, *Av. aux Cons. et à la Cour de cass.*

M. Rousset (Aug.), *Avocat à la Cour royale.*

M. Jaquotot, *Avoué à la Cour royale.*

M. Soüel, *Avoué au Tribunal de première instance.*

M. Gondouin, *Notaire de l'Administration.*

M. Noël Seigneur, *Commissaire-Priseur.*

DIRECTION DES TABACS;

Rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2.

M. PASQUIER (O ✱), *Directeur, rue de la Paix, n. 2.*

M. Le Besch de la Bastays ✱, *Sous-Directeur, rue de Belle-Chasse, n. 10.*

La Direction des tabacs est chargée de la fabrication, des approvisionnemens, et en général des travaux qui en dépendent.

La vente des tabacs dans les entrepôts et dans les bureaux de débit, et la surveillance qu'elle exige, ainsi que le personnel des entreposeurs et des débitans, restent dans les attributions de l'administration des contributions indirectes.

Inspecteurs spéciaux des Manufactures royales de tabacs et des Magasins de feuilles.

M. Tournier ✱.

| M. Laperrière ✱.

Régisseurs de la Manufacture royale des Tabacs. Messieurs,

Desmarests ✱ Paris.

Kolb Lille.

Brulard Morlaix.

Colomb Bordeaux.

Cousin-Lavarenne Tonneins.

Faure-Lacaussade Toulouse.

Teissier Marseille.

Boursy ✱ Lyon.

Guibert Strasbourg.

Directeurs de départemens et d'arrondissemens, Receveurs principaux, Receveurs - Entreposeurs et Entreposeurs.

Les Directeurs de départemens réunissent à leurs fonctions la suite immédiate du service de l'arrondissement où est leur résidence.

DÉPARTEMENTS ET ARRONDISSEM.	DIRECTEURS,	RECEVEURS PRINCIP. ET RECEV.-ENTREPOSEURS	ENTREPOSEURS.
AIN.			
Bourg.	Champagneux	Delatour Orcet (<i>entrep.</i>)	
Belley	Pioche	Emery	Clerc *.
Nantua.	Routhier.	Pillot.	Le Brument.
Gex.	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	Mme Ve Renaux.
Trevoux.	Hugonin	Walther	D'Audiffret.
AISNE.			
Laon	Pillant	Allein	D'hédouville de Merval
Chât-Thierry.	Roger	Bertin de Bry	Vatard de Saubier *.
Saint-Quentin.	De La Pommeraye.	Churlet.	Mme V ^e Bidaux.
Soissons	Agier-Saint-Aubin.	Carlier	Jousselin.
Vervins.	Lepaire.	Leproux *	De Roquefeuil *.
ALLIER.			
Moulins.	Frachon	Cochin	Bonarme.
Gannat.	Montgilbert	Plantade	Joly.
Lapalisse	Demailler	Chavant	Meilheurat-Desfossés.
Mont-Luçon	Fontbonne	Lacorne	Debousingen *.
ALPES (BASS.).			
Digne.	Gizolme.	Imbert	Bully.
Barcelonnette	<i>Idem.</i>	Guibert des Carrières.
Castellane	<i>Idem.</i>	V. ton.
Sisteron	Meistre.	Du laux de Bésignan.	Laugier.
Forcalquier.	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	Mangarel.
ALPES (HAUT.)			
Gap.	Allizon.	Trousset	Queyrel.
Embrun.	Crétin	Guérin	Ville de Marillac.
Briançon.	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	Bertrandet.
ARDÈCHE.			
Privas.	Ballard.	Coguet	Ladreit de la Charrière *
L'Argentière.	Van Remoortère	Rogquier (<i>entreposeur</i>)	
Tournon.	Bnstock	Ferrand.	Neuville *.
ARDENNES.			
Charleville	De Vauguérin	Lesueur	Mme La Chevardière
Réthel	Dufay.	Buzot de Vignancourt (<i>entreposeur</i>)	de la Granville.
Rocroy	Parisot.	Genevey	Paccard.
Sedan	Schepers.	Heiter	Morin.
Vouziers	De Saint-Chéron.	Bourcier-Grandmaison	Andriot.
ARIÈGE.			
Foix	Delannoise *	Suc (<i>en'roposeur</i>).	
Pamiers	<i>Idem.</i>	
Saint-Giron.	Tiquet	Viguiet	Mme Rouaix.

DÉPARTEMENTS ET ARRONDISSEM.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIP. ET RECEV.-ENTREPOSEURS.	ENTREPOSEURS.
AUBE.			
Troyes	De Chambon.	De Mauroy *	Bourgeois.
<i>Arcis-sur-Aube</i>	Tondu Quennefer	De Sévérac.	Jeannet-Denevers..
<i>Bar-sur-Aube</i>	Dehocx	Rouget de Lille	Dutailly.
<i>Bar-sur-Seine</i>	Menelon	François	Camusat du Saussay.
<i>Nogent-s.-Seine</i>	Bernard.	Jeanson	Saulnier.
AUDE.			
Carcassonne.	Grand *	Car.	Thoron de Montirat.
<i>Castelnaudary.</i>		Montbolo.	
<i>Limouz.</i>	Berne de Levaux	Fortagut (<i>entreposeur</i>).	
<i>Narbonne.</i>	Moubllet	Boudet.	M ^{me} Thoron d'Onfroy.
AVEYRON.			
Rhodes.	Geoffroy	Truilhier.	Manzon.
<i>Espalion.</i>	Simonin	Montanier	Currières de Castelnaud.
<i>Milhau.</i>	Morenas	Duteilh.	Armand *.
<i>Saint-Affrique.</i>	<i>Idem.</i>	<i>Idem</i>	Bourillon.
<i>Villefranche.</i>	Romeuf	Mercié (<i>entreposeur</i>).	
BOUC.-DU-RHÔNE			
Marseille	Allaire *	Maquan.	Bonnefoux.
<i>Aix.</i>	Penchud.	Roman.	Turcas.
<i>Arles.</i>	Randon-Saint-Omer.	Reboul	Billon-du-Plan.
<i>Tarascon.</i>	<i>Idem</i>	<i>Idem.</i>	
CALVADOS.			
Caen	Rageot-Iaroche *	Courtellemont	M ^{me} V ^e Limare.
<i>Bayeux.</i>	Courant	Labbey.	Le Bailly.
<i>Falaise.</i>	Billy de Bussy *	Moynier	De Ratti-Menton.
<i>Lisieux.</i>	Péceters.	Bigot	Tabarie.
<i>Honfleur.</i>	Bouffey.	Fruger (<i>entreposeur</i>).	
<i>Vire</i>	Despreaux	Lachaud, <i>idem.</i>	
CANTAL.			
Aurillac.	Brunie	Esquiroir	Miquel *.
<i>Mauriac</i>		<i>Idem.</i>	Ternat.
<i>Saint Flour.</i>	Penin	Bertrand	Borel-de-Montchauvel
<i>Murat</i>	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	Foiguet.
CHARENTE.			
Angoulême	Gennet	Derassat-Dulacq.	Sirey de Préfort.
<i>Barbezieux.</i>	Bourrut.	Dupont.	M ^{me} V ^e Pailhou.
<i>Cognac.</i>	Lebrun de Marck	Auger.	Bernard
<i>Confolens.</i>	Doudet.	Tison	De Prémonville.
<i>Ruffec.</i>	Boitelle	Durandau.	Serph Dumagnon.
CHARENTE-INT.			
La Rochelle.	Bourdeau	Laurence	Chasseloup-Laubat.
<i>Jonzac.</i>	Rousseau	Collet	Larrard.
<i>Marcennes</i>	Deaubonneau.	Despeyroux* (<i>entrep.</i>).	
<i>Rochefort.</i>	D'Houdetot	Joblain.	Jouneau
<i>Saintes.</i>	Palustre	Bazennerye.	Patoureaux *.
<i>S.-J.-d'Angely</i>	Guillon.	Brillouin.	Mallard.

DÉPARTEMENTS. ET ARRONDISSEM.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIP. ET RECEV.-ENTREPOSEURS	ENTREPOSEURS.
CHER.			
Bourges.	Boulangier	Dusolon	Dubois.
Saucerre	<i>Idem</i>	Baltazard.
Saint-Amand	Duchet	Bénard	Haignière.
CORRÈZE.			
Tulle	Marmilor.	Bréchet	Clément.
Brives.	Roche	Novion.	Machelard.
Ussel.	Munier.	
CÔTE-D'OR.			
Dijon.	De Commines de Marcilly.	Destouches.	Harel de Vulaines.
Beaune.	Daclon.	Gautier.	Rougeot.
Châtill.s.Seine	Campora de Pezzana.	Magnier	Chassin.
Demur.	Guillaume	Dodoz	Baudot *.
CÔTES-DU-NORD.			
Saint-Brieuc.	Bonamy	Morin	Leloutre.
Dinan	Rapatel.	Hurvoy.	
Guingamp	Boscal de Réals	Douai.	Delanascol (Quimper).
Lannion	De Savignhac	Ledissez-Pennarcun.	Loton.
Loudéac	Gautier.	Belleville.	Souris d'Herbeville.
CHEUSE.			
Guéret	Brunat	Pinot.	Fauchier.
Bussac.	<i>Idem</i>	
Aubusson.	Pelletier	Oliv. de La Rousselière.	Michellet.
Bourgun-usf.	<i>Idem</i>	Aubusson du Cloux.
DOUBOIS.			
Périgueux.	Armynot	Feletz	Richard.
Bergerac.	Jaquet	Salneuve	Ginet.
Nontron	Milès-d'Alton	De Polycard	Desvergnès.
Riberac.	Vernet	Verne	Dalesme.
Sarlat	Guillemet	Blancard.	De Lescure.
DOUBS.			
Besançon	Bosc d'Antic *	Martinet	Delatille.
Baume	Clavier.	Louvot (<i>entreposeur</i>).	
Ponturlier	Ecof.ct.	Conchon	Mme V ^e Deléée.
Montbeliard	Moutrille.	Bonichon (<i>Rec. entrep</i>)	
DRÔME.			
Valence.	Pailha-Champict.	Simonard.	DuContant de Fontenille
Crest-Die	Gache	Forcheron (<i>entrepos.</i>).	
Montélimart	Peragallo.	Bonnifons	Roux *.
Nyons	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	Chauvet.
EURE.			
Evreux	Legendre	Tricotté	Horeau.
Les Andelys.	Lucot d'Hauterive	Brissard.	Vallon.
Bernay	Devaureix	Merle (<i>entreposeur</i>).	
Louviers	Parseval	Rouvre.	Ancel *.
Pont-Audemer.	Ponton-d'Amécourt	Guyot-de-Lenchey.	Maupassant.

DÉPARTEMENTS ET ARRONDISSEM.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIP. ET RECEV.-ENTREPOSEURS	ENTREPOSEURS.
EURE-ET-LOIRE			
Chartres.	Le Monnier	Lenoir	Bouton.
Châtenudun.	Durazzo	Liborel	Desmazis.
Dreux.	Lerouyer	Ferrand.	Huffy *.
Nog.-le-Rotrou.	Baillio	Souel.	Beguinet.
FINISTÈRE.			
Quimper.	Molroguier *	De La Villerio.	Bourboulon.
Brest.	Vaneau.	Sablière	Chev. Delamartre.
Châteaulin.	Grillot	Savantier (<i>entreposeur</i>)	
Morlaix	Lebastard.	Damphernet.	
Quimperlé	Bureau	Dupays-Knabat	Heyrand *.
GARD.			
Nîmes	Randon de Grolier.	Guynet	Pelet.
Alais.	Hubert.	Barrot (<i>entreposeur</i>).	
Uzes	Franque	Duportal, <i>idem</i>	
Le Vigan.	Mondet	Vincent Daruty.	Bony.
GARONNE (H.).			
Toulouse	Basire *	Sans	Daran.
Muret.	Sablière-Deshaies	Brauvilliers	Canthillon.
Saint-Gaudens.	Perrotin	Montmory	M ^{me} Mosneron.
Villefranche	Bosonnier	Coquinet-Riotor	Desazars.
GERS.			
Auch	Malet-Desmarant.	Graciette (<i>entreposeur</i>)	
Lombez		<i>Idem</i>	
Lectoure	Harrington.	Astier (<i>entreposeur</i>).	
Mirandé	De Somer	Gimbrère.	Campardon.
Condom.	Ducosquer-Riou	Laborde	Dubarry *.
GIRONDE.			
Bordeaux	Andéoud *	Lanet	De Montig. de Pontis *
Bazas	Vieux	Bigoy	Bravet.
Blaye	Éparvier	Laurent.	Blin.
La Réole.	Delas-Lagravère.	Momier (<i>entreposeur</i>).	
Lesparre.	Hérisé	Pissaro	Pepin d'Escurac.
Libourne	Jay-Laussac *	Prier	
HÉRAULT.			
Montpellier.	Delavaquerie	De Rivière	Prunet.
Béziers.	Henry	Rey	Arnaud-Baron.
Lodève	Drevon.	Joujon	Sadde.
Saint-Pons.	Johansy	Guiraud	M ^{me} V ^e Oudart.
ILLE-ET-VIL.			
Rennes	De Croismare.	Lucas de Montrocher.	Venard *.
Fougères	Heurtevent.	De Buhat (<i>entreposeur</i>).	
Montfort	Jac.	Maudet, <i>idem</i>	
Redon	La Ferrière-l'Évêque *	Canivet, <i>idem</i>	
Saint-Malo.	Bossinot Pomphily	Bossinot-Pomphily	Daguenet.
Vitré		ouassier.	Tremaudant.

DÉPARTEMENTS. ET ARRONDISSEM.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIP. ET RECEV.-ENTREPOSEURS	ENTREPOSEURS.
INDRE.			
Châteauroux . . .	Lemoine-Lenoir	Galande de Clamecy . . .	Sausset.
<i>Le Blanc</i>	Veillat	D ^r Wailly	Rouillé ✱.
<i>Issoudun</i>	Guïod	Montplanqua	Richard.
<i>La Châtre</i>	Lamoureux de la Gennetière.	Paillet	Robin de La Ronde.
INDRE-ET-LOIRE			
Tours	Regnault	De Beaufond	Laurent.
<i>Chinon</i>	De Linage	Narp de Cossières . . .	Gault de la Galmendière.
<i>Loches</i>	Montreuil	Barillau	Godeau.
ISÈRE.			
Grenoble	Didier	Cotton	Dupuy de Bordes ✱.
<i>Bourgoïn</i>	Mènesrier	Charvat	Pascal.
<i>St.-Marcellin</i>	Perrard	Jubié	De Martinet ✱.
<i>Vienne</i>	Mangé	Carnier de Lavalette . .	Juventin.
JURA.			
Lons-le-Saulnier	Morel de Thurey	Fairmaire	Clary de St.-Hubert.
<i>Dôle</i>	Petit-Mengin	Jacquier	Fabry.
<i>Poligny</i>	Deguilly	Flayelle	Colomb d'Arcine.
<i>Saint-Claude</i>	Heudelet	Pelgrin	Jocard.
LANDES.			
Mont-de-Marsan	Augier-Lasaussaye . . .	Pelletier (<i>entreposeur</i>).	
<i>Dax</i>	Davezac de Moran . . .	Brunat	Claverie.
<i>Saint-Sever</i>	Coatgoureden	Latil (<i>entreposeur</i>).	
LOIR-ET-CHER.			
Blois	Bourdet	Petit	Chauvin.
<i>Romorantin</i>	Richebourg	Garnier	Dieudonné.
<i>Vendôme</i>	De Lonjon de la Grange.	Estave	Marganne.
LOIRE.			
Montbrison	Gory	Mielot (<i>entreposeur</i>).	
<i>Roanne</i>	Lafon	Tiroche, <i>idem</i>	
<i>Saint-Etienne</i>	Destrées	De Fontbonne	V ^e de Fonthieure.
LOIRE (HAUTE).			
Le Puy	De Lanthenas	Brachet	Clapier ✱.
<i>Brioude</i>	Louis	B-audeu	Vivier.
<i>Yssingeaux</i>		<i>Idem</i>	Gaillard.
LOIRE-INFÉR.			
Nantes	Bergerot ✱	Arnous	
<i>Ancenis</i>	Lévesque Durostus . . .	Préponnier	Palièrne.
<i>Château-Briant</i>	Boutillier	Lacarterie	Defermon.
<i>Paimbœuf</i>	Guérard	Marquet	Lirot de La Jarry.
<i>Savenay</i>	Cagin	Perrin	Poulain.
LOIRET.			
Orléans	Mosneron ✱	Peteau-Grancour . . .	Rogé.
<i>Gien</i>	Vantappen	Cauroy (<i>entreposeur</i>).	
<i>Montargis</i>	Mayou	Sauvan, <i>idem</i>	
<i>Pithiviers</i>	Fontaine	Hian	Dupain.

DÉPARTEMENTS ET ARRONDISSEM.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIP. ET RECEV.-ENTREPOSEURS.	ENTREPOSEURS.
LOT.			
Cahors	Faudoas	Feuillassier (<i>entrep.</i>)	Froment.
Figenc	Girard	Arnaud	Richard.
Souillac	Morin	Tron	
LOT-ET-GARON.			
Agen	Gardin de Classé	Brû	Guibert.
Tonneins	Reynal	Motel	Dubosc.
Nérac	Serolle	Gadel	Defitte.
Villen.-d' Agen.	Woillez	Delaage (<i>entrep.</i>)	
LOZÈRE.			
Mende	Joyau de Couesnongle	Lemaistre	André.
Florac		<i>Idem</i>	Hot.
Marvejols	De Bardel	Raison	Libes *.
MAINE-ET-LOIRE			
Angers	De la Garde	Charpentier-Fonclère.	Mlle Perrotin.
Beaugé	Dubargua	Hamon (<i>entrep.</i>)	
Chollet	Feytoux	Plancher-Dumarchais.	
Saumur	Paquier de Bellefontaine	Chambre (<i>entrep.</i>)	
Segré	Joyeux	Ringuet, <i>idem</i>	
MANCHE.			
Saint-Lô	Le Dissez Pennanreun *	D'Albaret (<i>entrep.</i>)	
Avranches	Bourbon	Conseil	Meslin.
Cotances	Garnier de Kérigant	Le Boucher (<i>entrep.</i>)	
Mortain	Dahabont	Maquelard, <i>idem</i>	
Vaumes	Faivre	Fayard de Bourdeille	Thion.
Cherbourg	Pajot de Marcheval	Coquoïn (<i>entrep.</i>)	
MARNE.			
Châlons	Regnier *	Lebe Gigun *	Ve Collard.
Epernay	Pérand-Bourdalois	Samiat	Delaurier.
Reims	Dacaigne	Lebeuf	Chiers.
Ste.-Ménéhould.	Genard	Greenet	De Bigaut Dagrandru.
Vitry-s-Marn.	Duver de la Bruchellerie	Oudiette	De Torcy
MARNE (HAUTE)			
Chaumont	Frouart *	Doiselet	Cahier *.
Langres	Labourot	Royer	Mellier *.
Wassy	Pierce	Dupont (<i>entrep.</i>)	
MAYENNE.			
Laval	Prissette	Goupil	
Chât.-Gonthier.	Di Pietro	Leplat (<i>entrep.</i>)	
Mayenne	Lacombe	Gougis, <i>idem</i>	
MEURTHE.			
Nancy	Clappier	Creitte de Métric	Hémard.
Château-Salins	Courtois	Petitmengin	V ^e Florim-Destremont.
Lunéville	Fleury Dumesnil	Candras	V ^e de Magnac.
Sarrebouurg	Bresson	Delaye	Delabarre.
Toul	Thézard	Poirot	D'Hardouyneau.

DÉPARTEMENTS ET ARRONDISSEM.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIP. ET RECEV.-ENTREPOSEURS.	ENTREPOSEURS.
MEUSE.			
Bar-le-Duc	Gendel	Eparvier	Flameng.
Commercy	Martin	Huet-Ourotois	Delisle.
Montmédy	Goujon	Dwissel	R bert.
Vœuun	Luchaire	Toussaint	Dorival-Duhouloux.
MORBIGNAN.			
Vannes	Sieaud	Hay-Durand *	Pyonnier.
Pontivy	Rivoallan	Blaise	Duhon.méel
Lorient	Esnault *	De Châteaubourg	Foucaud.*
Plœrmel	Banéat	Tellot	Le noir.
MOSELLE.			
Metz	Robert *	Gourcy de Ligniville	Mme Semellé.
Briey	Saussay	De Rochefort	Fischer-Discour fils *.
Sarreguemines	Roland	Dar on	Laquy *
Thionville	Petit	Provensal	Mme W arcel de Beauvoir.
NIÈVRE.			
Nevers	Malassez	Dagonin	Dechamps.
Château-Chinon	Sarrauton	Maret	De la Goutte Bernard.
Clamecy	Laquière	Pitou (<i>entreposeur</i>)	
Cosne	Billet	Allais, <i>idem</i>	
NORD.			
Lille	Du Leyris (O *)	Bonnier	Van-Blarenberghe.
Avesnes	Flobert	Barbereau	Boutard.
Cambrai	Genissieu	Boutouille de la Villegonan	V ^e Fenerolles.
Douai	De Bavay	Durhesne de Marivaux	V ^e Dainval.
Dunkerque	Hovelt	Joly	Prud'homme.
Hazebrouck	Bocquet	Schmit Vandorselaer	Pierre.
Valenciennes	Saget	De Parseval *	Artus.
OISE.			
Beauvais	Fontanges	Bréchet (<i>entreposeur</i>)	Leclercq *.
Clermont	Michal	Bénard	Marin.
Compiègne	Chenot	Guy	Lochet.
Sentis	Plonguet	Gamas	
ORE			
Alençon	Deformon	Dufrou de Bliinière	Crochard.
Argentan	Cagniard	Levain	Lautour (O *) .
Domfront	Constant	Delaunay	Achard des Hautes Noës.
Mortagne	Massé	Guyot-Dubuisson (<i>en- poseur</i>)	
PAS-DE-CALAIS.			
Arras	Boucher d'Argis *	Le Boucher	Jacqueminot.
Béthune	Huet	Defussey	Lomel.
Boulogne	Lorel	Julbin (<i>entreposeur</i>)	
Montreuil	Besse Dumas	Leriche	De La Panouze.
Saint-Omer	Zyloff	Devirgile (<i>entrepos.</i>)	
Saint-Pol	Ledoux	Lambert	Jacquet *.

DÉPARTEMENTS ET ARRONDISSEM.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIP. ET RECEV.-ENTREPOSEURS.	ENTREPOSEURS. *
PUY-DE-DÔME.			
Clermont	Sablère.	Grangé	Chaise-Martin.
<i>Ambert</i>	Defay	Guibert.	Odit.
<i>Issoire</i>	Delasalle	Audin	Berthelot ✱.
<i>Riom</i>	Bonnois.	Faugière	Brulon.
<i>Thiers</i>	Astaix	Richaud	Chassaigue de Francé- jour.
PYRÉNÉES (B.).			
<i>Pau</i>	D'Urbin-Gautier ✱.	Nolin.	Bartier de St.-Hilaire.
<i>Bayonne</i>	De Belloc	Foulquier.	Ledoux de Glatigny, dit Demelville.
<i>Mauléon</i>	Batsale.	Portal.	Campion.
<i>Oléron</i>	Emery	De Bardines	Lavedan ✱.
<i>Orthès</i>	David.	Gaugiran.
PYRÉNÉES (H.)			
<i>Tarbes</i>	Beuve.	Petit	Mme Forgues.
<i>Lourdes</i>	Cirlot	Bonnemant.	Lavigne.
<i>Bagnères</i>	Sales	Suberbic.	Gaugiran.
PYRÉNÉES (OR.)			
<i>Perpignan</i>	Lébreton	Mermet (<i>entreposeur</i>).	
<i>Prades</i>	Legendre	Roufflay.
RHIN (BAS).			
<i>Strasbourg</i>	Pernot Fontenay ✱.	Bordaz.	De Trémault ✱.
<i>Saverne</i>	Henraux	Antoine.	Barois ✱.
<i>Schœlestadt</i>	Emery	Sebilleau	Hurstel.
<i>Wissembourg</i>	Léonard	Bœchlin	V. Klein.
RHIN (HAUT).			
<i>Colmar</i>	De Coudenhove.	Du Teil	Le Belin de Chatellenot.
<i>Althirrh</i>	Jaussaud	Haton de La Goupillière	Paquet ✱.
<i>Belfort</i>	Rebillot d'Oreux	Georges d'Elemud	De Robert du Châtelet.
RHÔNE.			
<i>Lyon</i>	Nau ✱	Pavin de La Farge.	Tournachon.
<i>Villefranche</i>	Audiffret.	Devay	Mme Oger.
SAÔNE (HAUTE)			
<i>Vesoul</i>	Beuvain-Beauséjour	Boudot.	De Laroche.
<i>Gray</i>	Jourdeuille	Richard.	Pingenet.
<i>Lure</i>	Gras	De Courville	Bolot de Chauvillerain.
SAÔNE-ET-LOIRE			
<i>Mâcon</i>	De Virgile.	De Pellagot	Godet ✱.
<i>Autun</i>	Huet	Regnier	Delaye.
<i>Châlons</i>	M. rmet	Lardy.	Le Couteux de Vertron.
<i>Charolles</i>	Mallet de Trumilly.	Briqueville	Quinet de Certines.
<i>Louhans</i>	Gachet	Degon	Mme de Cissy.
SARTHE.			
<i>Le Mans</i>	Gaude	Savare	Renault.
<i>La Flèche</i>	Royer.	Drouillard.	Menard.
<i>Mamers</i>	Malter	Mazier (<i>entreposeur</i>).	
<i>Saint-Calais</i>	Charles Delatouche.	Le Curéux	Saint-Lô.

DÉPARTEMENTS ET ARRONDISSEM.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIP. ET RECEV.-ENTREPOSEURS	ENTREPOSEURS.
SEINE.			
Paris	Guéau Rouvray de Reverseaux *	Boyer	De Roissy. Bouteiller. Mme d'Houdetot (<i>pour la Banlieue</i>).
<i>Dir. des octrois.</i>	Joubert.	Dacier	
SEINE-INFÉR.			
Rouen.	Bourguignon *	Caignard de Saulcy	Le Bouvier.
<i>Dieppe</i>	Lhuillier de Senneval. . . .	Maisnier	Boyer.
<i>Le Havre.</i>	Pigeot	Dubocage de Bleville. . . .	Veissière de S. Martin *.
<i>Neufchâtel.</i>	Desprez.	Devieville	Morel *.
<i>Yvetot</i>	De Villeneuve	Finel (<i>entreposeur</i>).	
SEINE-ET-M.			
Melun	Lherbette.	Morellet	Lemoce de Vaudouard.
<i>Coulommiers</i>	Pacate	Rieff	Delachau.
<i>Fontainebleau</i>	Billecocq.	Delongchamps (<i>entrep.</i>)	
<i>Meaux</i>	Béné	Demartimprey	Le Duc (Viollet).
<i>Provins</i>	Acloque	Dupont de Compiègne.	Grandjean de Fouchy.
SEINE-ET-OISE.			
Versailles.	Randon-Duthil *	Depoléon.	Huot.
<i>Corbeil</i>	Cassen	D'Hortet de Tessan	Aubry *.
<i>Elampes</i>	Fourcheut-Mont-Rond.	Villequetout	V ^e Berthier de Sauvigny.
<i>Mantes</i>	Frigné.	Prudhomme	Le Comte *.
<i>Pontoise</i>	Bleschamp	Borel	Beauval *.
<i>Rambouillet</i>	Bouillon	Roger	Lavit.
SÈVRES (DEUX).			
Niort	Recoing	Chedel	Giguet de Milhac.
<i>Thouars</i>	Millot	Serreau	
<i>Melle</i>	Roy	Sarrazin (<i>entreposeur</i>)	
<i>Parthenay</i>	Gorin	Bourgeois, <i>idem.</i>	
SOMME.			
Amiens	De Comminges.	De Ponthon	Bonnefoy.
<i>Abbeville</i>	Gaudon	Dehémant	De Montfort.
<i>Doullens</i>	Fontaine	Lavallée	Fiteux de La Croix.
<i>Montdidier</i>	Chabert de Fondville.	Cousin de la Morlière.	ihory.
<i>Peronne</i>	Mignerou	Jeunehomme	D'Esmerly.
TARN.			
Alby	Vernety	Alibert (<i>entreposeur</i>).	
<i>Castres</i>	Merigonde.	Vauvilliers.	
<i>Gaillac</i>	Bourdet-Cadville.	Boismortier.	Mlle Saint-Julien.
<i>Lavaur</i>	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	Trouillet *.
TARN-ET-GAR.			
Montauban		Roger	Walon.
<i>Moissac</i>	Boullenant.	Beaumes (<i>entreposeur</i>).	
<i>Castel-Sarrasin</i>	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	Maucombe.
VAR.			
Toulon	Nyel *	Godet	De Rozière *.
<i>Draguignan</i>	Bertrand *	Poulin (<i>entreposeur</i>).	

DÉPARTEMENTS ET ARRONDISSEM.	DIRECTEURS.	RECEVEURS PRINCIP. ET RECEV.-ENTREPOSEURS	DIRECTEURS.
<i>Brignoles</i> . . .	Latil	Gallou	De Gasquet.
<i>Grasse</i>	Garcerie	Seytrès (<i>entreposeur</i>)	
VAUCLUSE.			
Avignon	Geffrier	Arnaud	Sautel.
<i>Carpentras</i>		Castelnau (<i>entrepr.</i>)	
<i>Apt</i>	Rolland	Colonieu, <i>idem</i>	
<i>Orange</i>	Lefebvre Desvaux	Bianchet, <i>idem</i>	
VENDÉE			
Bourbon-Vend	Bourdoy de Bourdan	Delacrantrie	M ^{me} Nicolon des Ablayez.
<i>Fontenay</i>	Gault de la Bedollière	Aribert-Dufresne (<i>entr.</i>)	
<i>Les Sables</i>	Guet	Richard, <i>idem</i>	
VIENNE.			
Poitiers	Mercier	Jahan de la Ronde	
<i>Châtellerault</i>	Delage-Saint-Germain	Arquinet	Creuzé.
<i>Civray</i>	Durand	Herault * (<i>entrepr.</i>)	
<i>Loudun</i>	Colcomb	Petit	Martin de Beaucé.
<i>Montmorillon</i>	Bloquel	Chanonat (<i>entrepr.</i>)	
VIENNE (HAUTE)			
Limoges	Vandermonde	Brunier	M ^{lle} Dabouzet.
<i>Bellac</i>	Le Clerre	Durandin	Tarneau.
<i>Rochechouart</i>	Thibaudeau	Rivet (<i>entreposeur</i>)	
<i>Saint-Yrieix</i>	Archambault	Riffataire	Delattre.
VOSGES.			
Epinal	Duportail	Lepayen	De Pierres.
<i>Mirecourt</i>	Bignon	Desfossé	Baron de Montbel.
<i>Neuchâteau</i>	Parisot	Basire	De Bonfils.
<i>Remiremont</i>	Durocher	Marc	Bresson.
<i>Saint-Dié</i>	Comeau	De Comeau	Chappuy.
YONNE.			
Auxerre	Bajat	Masson	Daleyrac.
<i>Avallon</i>	Ranson	Laval (<i>entrepr.</i>)	
<i>Joigny</i>	Longa	Lemaistre	Lavollée.
<i>Sens</i>	Dubaux	Outrequin de Montarcy	Levert.
<i>Tonnerre</i>	Léorier	Glandut	Campenon.

Rue J.-J. Rousseau.

M. CONTE *, *Directeur de l'Administration, Président du Conseil.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Membres du Conseil.

M. Piron *, *Sous-Directeur.*

M. Parant *, *idem.*

Secrétaire du Conseil.

M. Le Blanc, *Chef du premier Bureau du Secrétariat.*

Le travail est réparti entre trois grandes divisions, qui sont dirigées, la première, par M. le Directeur de l'Administration, et les deux autres, par MM. les Sous-Directeurs.

Première Division.

M. Conte *, *Directeur.*

Cabinet du Directeur. — M. Rosier, *Chef.*

Ouverture et analyse des dépêches adressées au Directeur, et leur transmission aux Bureaux qu'elles concernent.

Personnel. — M. Bathedat, *Chef.*

Travail relatif au personnel des employés. Présentation aux emplois vacans dans les Départemens.

Secrétariat.

Premier Bureau. — M. Le Blanc, *Chef.*

Bureau d'ordre de l'Administration; garde et conservation des archives. Tenue des registres du Conseil. Ampliations et copies à donner de tous les actes de l'Administration. Travaux de centralisation et d'ensemble. Franchises et Contreseings. Journaux, Imprimés et Echantillons.

Deuxième Bureau. — M. Roger, *Chef.*

Budget de l'Administration; Inversions de crédit; Poursuites à exercer pour transports frauduleux. Cautionnemens, pensions, secours et indemnités.

Troisième Bureau. — M. de Croismare, *Chef.*

Matériel et impressions. Surveillance et entretien des bâtimens et du mobilier. Traités avec les fournisseurs et les entrepreneurs.

Deuxième division.

M. Piron *, *Sous-Directeur.*

Correspondances.

Premier Bureau. — M. Collin, *Chef.*

Etablissement et suppression des Bureaux de Postes; distributions; entrepôts, services de nuit; maîtres-postes et estafettes. Services par entreprises; coïncidence des courriers. Inspection. Fixation des dépenses dans les Départemens.

Deuxième Bureau. — M. Landrieux, *Chef.*

Correspondance, conventions et traités avec les offices étrangers.

Relais. — M. Avenant, *Chef.*

Création et suppression des relais; fixation des distances; gages et indemnités aux Maîtres de poste; secours et pensions aux postillons.

Vérification des produits. — M. Mahou ✱, *Chef.*

Vérification du produit des taxes et perceptions. Déboursés et détaxes. Vérification et situation générale des dépenses.

Articles d'argent. — M. Itasse ✱, *Chef.*

Mouvement, surveillance et comptabilité des articles d'argent et valeurs cotées à Paris et dans les Départemens.

Troisième Division.

M. Parant ✱, *Sous-Directeur.*

Départ et arrivée. — M. Gouin, *Chef.*

Réception et vérification des dépêches; taxe des lettres; affranchissemens; chargemens. Expédition des courriers et des estafettes.

Service de Paris. — M. Ginisty ✱, *Chef.*

Distribution générale; affranchissement *de et pour* Paris. Poste restante; rebuts.

Agent comptable. — M. Evain.

Recettes et dépenses pour le service de Paris. Comptabilité des Directeurs du Département de la Seine.

Bureau des Affranchissemens et des Chargemens pour les Départemens et l'Etranger.

On ne peut affranchir à l'Hôtel des Postes, pour les Départemens et l'Etranger qu'à ce seul Bureau. Il est situé au rez-de-chaussée, près l'arcade, à gauche de la grande cour; et est ouvert de neuf heures du matin à cinq heures du soir.

Dans ce bureau on reçoit *à couvert, sous enveloppe cachetée sous tous les plis*, et en payant le double port, les lettres et paquets.

Les lettres *affranchies* et les lettres et paquets *chargés* partent le même jour, quand ils sont apportés avant quatre heures les jours ouvrables, et avant deux heures les dimanches et fêtes.

Bureau d'Affranchissement des Ouvrages périodiques, pour les Départemens et l'Etranger.

Ce Bureau est ouvert tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à une heure, mais seulement jusqu'à midi les dimanches et fêtes.

Bureau des Voyageurs.

Ce Bureau est au rez-de-chaussée, dans la grande cour, à droite.

Pour le service du Département de la Seine, voyez la table.

Pour les départemens des Courriers pour les Départemens et les pays étrangers, voyez la table.

POSTE AUX CHEVAUX, A PARIS.

M. Dailly, Maître de Poste, rue de la Tour-des-Dames, n. 2.

Nota. On ne peut avoir de chevaux de poste sans un passeport ou un permis. On se procure des permis chez le maître de poste.

(1) Il est défendu de mettre de l'or et de l'argent dans les lettres.

Il y a dans l'hôtel des Postes un bureau dit *Bureau des envois d'argent*, dans lequel on reçoit *à découvert* les pièces d'or et d'argent en payant *cinq centimes* par franc de leur valeur. L'administration des Postes ne répond que des envois faits de cette manière.

ADMINISTRATION DES FORÊTS,

Rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2 *ter*.

M. MARCOTTE (Ch.) *, *Directeur de l'Administration*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 89.

Sous-Directeurs, Messieurs,

LORENTZ *, rue Godot-de-Mauroy, n. 27.

DE TAINS *, rue de la Harpe, n. 89.

MARTIN, rue Mont-Thabor, n. 6.

Le Directeur donne ses audiences le mercredi de chaque semaine, de midi à deux heures. Les bureaux sont ouverts le même jour et aux mêmes heures.

Le Conseil d'administration tient ses séances les mardis et vendredis.

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION.

BUREAU PARTICULIER.

Ce Bureau est sous les ordres immédiats de M. le Directeur.

M. Guichard, *Chef de Bureau*.

L'ouverture, l'enregistrement, le classement et l'envoi des dépêches dans chacune des Sous-Directions; la tenue du registre des délibérations du Conseil; les affaires qui exigent une prompte expédition; les présentations aux places; les nominations et délivrances de commissions; les ordres généraux d'administration; les dépenses de l'Administration centrale, fournitures de bureau, impressions, etc.

Première Division.—Personnel des Agens et Gardes, Comptabilité, et Aliénations.

M. Martin, *Sous-Directeur*.

M. Hébrard,	} <i>Chefs de Bureau.</i>
M. Depussay,	
M. de Chabannes,	

Le contrôle des agens et gardes; les suspensions, destitutions, provocations de destitution; les mises à la retraite et les mises en jugement; la fixation des traitemens, gratifications, indemnités et secours, pensions de retraite, examen des rapports de tournée, comptes semestriels; les affectations; l'Ecole royale forestière; la formation du budget; la comptabilité; les aliénations.

Deuxième Division. — Matériel.

M. Lorentz *, *Sous-Directeur*.

M. Baudrillard *,	} <i>Chefs de Bureau.</i>
M. Herbin de Halle *,	

Les coupes et délivrances ordinaires et extraordinaires; les abornemens et aménagemens; les délivrances à la marine et à l'artillerie; les états des coupes annuelles et leur produit; la rédaction du cahier des charges; les opérations d'assiette, balivage et martelage; les tiercemens, renonciations et folles-enchères; les récolemens et les plus ou moins de mesure; les délais d'exploitation et de vidange; les ventes de chablis, bois de délit et autres menus marchés; les semis, plantations et travaux dans les forêts.

Troisième Division. — Contentieux.

M. de Tains *, *Sous-Directeur*.

M. Ducis *,	} <i>Chefs de Bureau.</i>
M. Daclin,	

Le contentieux administratif; la poursuite des délits, contraventions, malversations de la part des adjudicataires, des usagers ou des personnes privées; les remises ou modération d'amende; l'exécution des jugemens, les appels, les pourvois en cassation; les conflits de juridiction et les recours au Conseil-d'Etat; les états des procès-verbaux de délits, des jugemens intervenus et du recouvrement des amendes et restitutions; l'examen des frais de justice; les détails relatifs à la pêche et à la chasse; les partages, les échanges, les droits d'usage, les cautionnemens, les bois indivis, et ceux concédés ou engagés.

M. Régnault, *Géomètre, Vérificateur-général des arpentages.*

ÉCOLE ROYALE FORESTIÈRE,

Créée par l'ordonnance royale du 26 Août 1824, et établie à Nancy au 1^{er} janvier 1825.

Directeur. — M. Salomon ✱.

Sous-Directeur. — M. Parade.

Professeurs, MM. { Lamouroux. — *Histoire-Naturelle.*
Masquelier. — *Mathématiques.*
Laurent. — *Dessin.*

ARRONDISSEMENS FORESTIERS (au nombre de vingt).

Premier Arrondissement,

Composé des Départemens de l'Eure-et-Loir, du Loiret, de l'Oise, de la Seine, de Seine-et-Oise, et de Seine-et-Marne.

M. de Foucault ✱, *Conservat.* à Paris, rue Castiglione, n. 3.

	Résidences.	Inspecteurs.	Résidences.	S.-Inspect.
Eure-et-Loir.	{ <i>Châteauneuf.</i>	Durand de Villers.
Loiret.	{ <i>Orléans.</i>	Guyet.	<i>Lorris.</i>	Marchand.
Oise.	{ <i>Beauvais.</i>	Dutrochet.	<i>Senlis.</i>	Jousse-Fontanière.
			<i>Clermont.</i>	Rochereuil.
Seine-et-Oise.	{ <i>Versailles.</i>	Saint-Maurice.	<i>Villers-Adam.</i>	Allard.
Seine-et-Marne.	{ <i>Meaux.</i>	Bequet de Cantorbéry.	<i>Provins.</i>	Olagnier.

Deuxième Arrondissement,

Composé des Départemens de l'Aube, de la Haute-Marne et de l'Yonne.

M. Guy ✱, *Conservateur,* à Troyes.

Aube.	{ <i>Troyes.</i>	Le Conservateur.	{ <i>Bar-sur-Aube.</i>	Josselin.
	{ <i>Bar-sur-Seine.</i>	Demontferrand.	<i>Troyes.</i>	Balezau.
H.-Marne.	{ <i>Chaumont.</i>	Sezille.	<i>Bournont.</i>	Henrys.
"	{ <i>Langres.</i>	Mongin-Montrol.	<i>Bourbonne.</i>	Chaudron Rousseau.
"	{ <i>Wassy.</i>	Bourlon.	<i>St.-Dizier.</i>	François.
Yonne.	{ <i>Auxerre.</i>	Davoust.	<i>Tonnerre.</i>	Duhesme.
	{ <i>Joigny.</i>	Laureau.	<i>Avallon.</i>	Beuret.
			<i>Sens.</i>	Allain.

Troisième Arrondissement,

Composé des Départemens du Calvados, de l'Eure, de la Manche, et de la Seine-Infér.

M. de Sezille ✱, *Conservateur,* à Rouen.

Calvados.	{ <i>Caen.</i>	Deschamps.	{ <i>Falaise.</i>	Ponsort.
-----------	------------------------	------------	---------------------------	----------

	Résidences.	Inspecteurs.	Résidences.	S.-Inspect.
Eure.	{ <i>Louviers</i>	Desrnelles.	<i>Pont-de-Larche</i> .	Monick.
	{ <i>Les Andelys</i>	Chanlaire.	<i>Lyons</i>	Molard.
Manche.	<i>Saint-Lô</i>	Harembert.
Seine-Inf.	{ <i>Rouen</i>	Avoyne de Chante- reyné.	<i>Labouille</i>	Crousse *.
	{ <i>Caudebec</i>	Gouthière.	<i>St-Saen</i>	Collin de Souvigny.
			<i>Lamailleraié</i>	Pichot.

Quatrième Arrondissement,

Composé des Départemens de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais, et de la Somme.

M. Lefebvre *, *Conservateur*, à Douai.

Aisne.	<i>Vervins</i>	Piette.	<i>Laon</i>	Gellé.
			<i>Guise</i>	Marcotte.
Nord.	{ <i>Lille</i>	Potonié.	<i>Valenciennes</i>	Guiroux.
	{ <i>Le Quesnoy</i>	Delattre.	<i>Avesnes</i>	Lemoyné.
Pas-de-C.	<i>Boulogne</i>	Sansol.	<i>Saint-Omer</i>	Hut.
Somme.	<i>Abbeville</i>	Detouche *.

Cinquième Arrondissement,

Composé des Départemens de la Marne, des Ardennes, et de la Meuse.

M. De Sahune *, *Conservateur*, à Châlons.

Marne.	{ <i>Châlons</i>	Le Conservateur.	<i>Reims</i>	D'Antrive.
	{ <i>Ste-Ménéhould</i>	Dieudonné.	<i>Vitry-le-Franç.</i>	Delcamp.
	{ <i>Epernay</i>	Huot-S.-Albin.
Ardennes.	{ <i>Fumay</i>	Bertrand.	<i>Fumay</i>	Lalouette.
	{ <i>Charleville</i>	Le Varlet.	<i>Mézières</i>	De Gentil.
	{ <i>Sedan</i>	Suchet.	<i>Mouzon</i>	Montagnac.
Meuse.	{ <i>Bar-le-Duc</i>	Colin de Mangeot.	<i>Ligny</i>	Magnier.
	{ <i>St-Mihiel</i>	De Moréat.	<i>Vaucouleurs</i>	Hun.
	{ <i>Verdun</i>	Ternante.	<i>Verdun</i>	Robert Fornary.
	{ <i>Montmédy</i>	De Croizier.	<i>Stenay</i>	Huet.

Sixième Arrondissement,

Composé des Départemens de la Meurthe, de la Moselle et des Vosges.

M. Cazin-Caumartin *, *Conservateur*, à Nancy.

Meurthe.	{ <i>Nancy</i>	Miot.	<i>Pont-à-Mousson</i>	N.
	{ <i>Dieuze</i>	Prevel.	<i>Vic</i>	Lanfroy.
	{ <i>Toul</i>	Durand de Préméol	<i>Royaumeix</i>	D'Archambaud.
	{ <i>Lunéville</i>	Ganier.	<i>Baccarat</i>	Becquet.
	{ <i>Sarrebouurg</i>	Rousselot.	<i>Abrechewiller</i>	Saint-Ouen.
			<i>Phalsbourg</i>	Belfoy.
Moselle.	{ <i>Metz</i>	Forey.	<i>Metz</i>	De Goussaincourt.
	{ <i>Briey</i>	De Beaufort.	<i>Longuyon</i>	Roustand de Golbert
	{ <i>Thionville</i>	Gand.	<i>Bouzonville</i>	Wimpffen.}
	{ <i>Sarguemines</i>	Sthème.	<i>St-Avold</i>	Rouyer.
			<i>Bitche</i>	Lavaytte.
Vosges.	{ <i>Epinal</i>	De Buffevent *.	<i>Rambervillers</i>	Ragot.
	{ <i>Neufchâteau</i>	Hannus.	<i>Bulgnéville</i>	Didier.
	{ <i>Mirecourt</i>	Pintart.	<i>Darney</i>	Cler.
	{ <i>St-Dié</i>	Vial.	<i>Senones</i>	Virion.
	{ <i>Remiremont</i>	Billig.	<i>Fraise</i>	Masson.
			<i>Vagney</i>	Rapin.

Septième Arrondissement,

Composé des Départemens du Doubs, du Bas-Rhin, et du Haut-Rhin.

M. Zæpfel, Conservateur, à Colmar.

	Résidences.	Inspecteurs.	Résidences.	S.-Inspect.	
Doubs.	{ Besançon.	Ethis.	Montbéliard.	Beurnier fils.	
	{ Baume.	D'Asnières.		Pontarlier.	Jayet.
Bas-Rhin.	{ Strasbourg.	l'amisier.	Hagnenau.	Mollinger.	
	{ Schœlestadt.	Munschina fils.		Barr.	D'Egremont
	{ Saverne.	Caille.		La Petite-Pierre	Beunat.
	{ Wissembourg.	Ostertag.		Soultz.	Marande.
Haut-Rhin	{ Colmar.	Pasturel.	Rouffach.	Serres.	
	{ Altkirch.	Ostermeyer.		Mulhausen.	Pernot.
	{ Belfort.	Gérard.		Belfort.	Ostermeyer,

Huitième Arrondissement,

Composé des Départemens de la Côte-d'Or, du Jura, de la Haute-Saône, et de Saône-et-Loire.

M. Dequet, Conservateur, à Dijon.

Côte-d'Or.	{ Dijon.	Limage.	Auxonne.	Bizot.	
	{ Is-sur-Thil.	Aubin-Viart.		Saint-Seine.	Rameau.
	{ Beaune.	Fliche.		Seurre.	Pioche.
	{ Châtillon-s.-S.	Verpy.		Aisey.	De Cournon.
Jura.	{ Dôle.	Saillard.	Semur.	Alibert.	
	{ Arbois.	Rainguel.		Belmont.	Outhier.
	{ Lons le Saunier	De Moges.		Poligny.	Dalivoy.
H.-Saône.	{ Gray.	De St.-Cher.	St.-Claude.	D'Entraigues.	
	{ Vesoul.	Lucotte ✱.		Champlitte.	Besson.
	{ Lure.	Noiret.		Jussey.	Domet.
Saône-et-L.	{ Autun.	Beauvais.	St.-Loup.	Gozzi.	
	{ Châlons-s-Saône	Regnard ✱.		harolles.	Robequin.
			Louhans.	Bouquet de Maliverné.	
			Mâcon.	Fliche fils.	

Neuvième Arrondissement,

Composé des Départemens de l'Allier, du Cher, de l'Indre, et de la Nièvre.

M. Conservateur, à Bourges.

Allier.	{ Moulins.	Dubouys.	Cérilly.	Stoupe.
	{ Mont-Luçon.	Jallot ✱.		Gannat.
Cher.	Bourges.	De Serres.	Vierzon.	Donzan.
				St.-Amand.
Indre.	Châteauroux.	N.	Issoudun.	Pez-Monveillé.
Nièvre.	{ Nevers.	Niepcé.	Chât.-Chinon.	Morisset fils.
	{ Cosne.	Monnot.		La Charité.
			Clamecy.	Caprais de Vaux.

Dixième Arrondissement,

Composé des Départemens de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Loire-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée, et de la Vienne.

M. Demercière, Conservateur, à Niort.

Charente. | | | Angoulême. | Garnier.

	Résidences.	Inspecteurs.	Résidences.	S.-Inspect.
Loire Inf.	Nantes	Fleuriot.
D.-Sèvres.	Parthenay	Goupy.
Yienne.	Poitiers	Chauvin.

Onzième Arrondissement,

Composé des Départemens d'Indre-et-Loire, de Loire-et-Cher, de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de l'Orne, et de la Sarthe.

M. Chauvet, *Conservateur*, au Mans.

Indre-et-L.	Tours	Fouzard.
Loir et Ch	Blois	Vallée.	Vendôme	De Corbigny.
Maine-et-L.	Angers	Boré.
Orne.	Alençon	Poucet.	Domfront	Trumeau.
			Mortagne	Duval.
Sarthe.	Le Mans	Perrier.	Chât.-du-Loir	Motet.

Douzième Arrondissement,

Composé des Départemens de l'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, des Pyrénées-Orientales, du Tarn, et du Tarn-et-Garonne.

M. Dralet *, *Conservateur*, à Toulouse.

Ariège.	Foix	Moysset.	St.-Girons	Coustau.
Aude.	Carcassonne	Gaucaille.	Limoux	Maleville.
Aveyron.	Rhodéz	Laby-St.-Aumont.
H.Garonne	St-Gaudens	N	Foulouse	Cremon.
			Bagnères de Luchon	Gaffori.
Pyrén.-Or.	Perpignan	De Brye.
Tarn.	Castres	Prissette.	Gaillac	Folosani.
Tarn-et-G.	Montauban	Allais.

Treizième Arrondissement,

Composé des Départemens de l'Ain, des Hautes-Alpes, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, et du Rhône.

M. Tison *, *Conservateur*, à Grenoble.

Ain.	Bourg	Le Duc.	Nantua	Moréal.
			Belley	Rautou.
H.-Alpes.	Gap	Blanc.
Drôme.	Valence	Bachod.	Die	Grasset.
Isère.	Grenoble	Doumet.
			S.-Marcellin	Farre.

Quatorzième Arrondissement,

Composé des Départemens des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, et du Morbihan.

M. Martin, *Conservateur*, à Rennes.

Finistère.	Morlaix	Barchou.
Ille-et-V.	Rennes	Boullemer.

Quinzième Arrondissement,

Composé des Départemens du Cantal, de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, et de la Haute-Vienne.

M. Falaise, *Conservateur*, à Clermont.

	Résidences.	Inspecteurs.	Résidences.	S.-Inspect.
° Cantal.	{	<i>Aurillac</i>	Peyrac.
Puy-de-D.	{	<i>Riom</i>	Guin.

Seizième Arrondissement,

Composé des Départemens de la Dordogne, de la Gironde, du Lot, et du Lot-et-Garonne.

M. Lahorie *, *Conservateur*, à Bordeaux.

Dix-Septième Arrondissement,

Composé des Départemens du Gers, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, et des Landes.

M. le Comte de Gestas *, *Conservateur*, à Pau.

B.-Pyrén.	{	<i>Pau</i>	Dubourdiou.
			<i>Orthez</i>	Delaporte.
H.-Pyrén.	<i>Tarbes</i>	Lartigaux.	<i>Bagnères de Bigorre</i>	N.
Landes.	<i>Dax</i>	Songis.

Dix-Huitième Arrondissement,

Composé des Départemens du Gard, de l'Hérault, de la Lozère, et de l'Ardèche.

M. Leduc, *Conservateur*, à Nîmes.

Gard.	<i>Uzès</i>	Charles.
Hérault.	<i>Montpellier</i>	Ste-Agnès.
Ardèche.	<i>Privas</i>	Cauvin.

Dix-Neuvième Arrondissement,

Composé des Départemens des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône, du Var, et de Vaucluse.

M. Roure, *Conservateur*, à Aix.

B.-Alpes.	<i>Digne</i>	Delafond.
Var.	<i>Draguignan</i>	Cambon.
Vaucluse.	<i>Avignon</i>	Sebastiane.

Vingtième Arrondissement,

Composé du seul Département de la Corse.

Le C^{te} de Rivarola **, *Conservateur*, à Bastia.

Corse.	{	<i>Corte</i>	Poli.
			<i>Ajaccio</i>	N.

ADMINISTRATION DE LA LOTERIE ROYALE,

Rue Neuve-de-Luxembourg, n. 2 bis.

- M. Lainé (O ✱), *Directeur.*
 M. Tellier ✱, *Sous-Directeur.*

Correspondance générale.

Ouverture des dépêches, correspondance générale, approvisionnement, timbre, dépenses administratives, répression des loteries particulières et étrangères.

- M. Greiller, *Chef.*

Vérification des Lots, Redressements, et Castelet.

- M. L'heureux, *Chef de première classe.*
 M. Mayer, *Chef du Bureau des redressements et révisions.*
 M. Mottet, *Chef du Bureau de la première Vérification.*
 M. Ruelle, *Chef du Bureau du Castelet.*

Archives et relevés de Lots.

- M. Gamot, *Chef de première classe.*
 M. Mirvault, *Chef de Bureau.*

Avocat et Avoué de l'Administration.

- M. Charrié, *Avocat à la Cour Royale.*
 M. Sageret, *Avoué au Tribunal de première instance.*

Graveur de l'Administration.

- M. Hubert-Desnoyers, *rue d'Argenteuil, n. 19.*

Inspecteurs du Service de Paris.

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| M. Albert, <i>Inspecteur en chef.</i> | M. Pauchet, <i>Sous-Inspecteur.</i> |
| M. de Vellefrey, <i>Inspecteur.</i> | |

Inspecteurs en chef dans les départemens.

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|
| M. Obled, <i>à Lille.</i> | M. Champagnoux, <i>à Lyon.</i> |
| M. De Cazes ✱, <i>à Bordeaux.</i> | M. Bermond ✱, <i>à Strasbourg.</i> |

Inspecteurs d'Arrondissement.

- | | | | |
|---------------------|---------------------|-------------------------------|------------------|
| Gamot. | <i>Rouen.</i> | Bouyn. | <i>Nantes.</i> |
| Gendarme. | <i>Avignon.</i> | Barbier. | <i>Orléans.</i> |
| Bich ✱. | <i>Besançon.</i> | Henry. | <i>Poitiers.</i> |
| Dulac. | <i>Cacn.</i> | Bourget. | <i>Reims.</i> |
| Chatillon. | <i>Dijon.</i> | DePerrinBrichambault. | <i>Rennes.</i> |
| Pomier. | <i>Grenoble.</i> | Créach. | <i>Amiens.</i> |
| Beaudounet. | <i>Marseille.</i> | Delacombe. | <i>Toulouse.</i> |
| Theuvenel | <i>Metz.</i> | Boulet. | <i>Tours.</i> |
| Vallon. | <i>Montpellier.</i> | | |

Il se fait trois tirages de la Loterie par mois dans les villes de *Paris, Strasbourg, Lille, Bordeaux* et *Lyon.*

<i>Lille.</i>	les	1	11	et	21.
<i>Bordeaux.</i>	les	2	12	et	22.
<i>Paris.</i>	les	5	15	et	25.
<i>Strasbourg</i>	les	7	17	et	27.
<i>Lyon.</i>	les	9	19	et	29.

Les tirages se font publiquement à *Paris*, en présence du Préfet de Police et des Directeur et Sous-Directeur de la Loterie; dans les autres villes, en présence du Préfet du département, du Maire de la ville, du Procureur du Roi et de l'Inspecteur en chef de la Loterie.

COMMISSION DES MONNAIES,

Quai Conti.

La Commission est chargée : 1° de juger le titre et le poids des espèces fabriquées, et de surveiller, dans toute l'étendue de la France, l'exécution des lois monétaires et la fabrication des monnaies ; 2° de délivrer, conformément aux lois, aux essayeurs de commerce et aux essayeurs des bureaux de garantie, les certificats de capacité dont ils doivent être pourvus avant d'entrer en fonctions ; 3° de statuer sur les difficultés relatives au titre et à la marque des lingots et ouvrages d'or et d'argent, dans toute l'étendue de la France.

Elle rédige les tableaux servant à déterminer le titre et le poids d'après lesquels les espèces et matières d'or et d'argent sont échangées dans les hôtels des monnaies.

Elle fait procéder toutes les fois qu'elle le juge convenable, à la vérification du titre des espèces étrangères nouvellement fabriquées, afin d'observer les variations qu'il pourrait éprouver.

Comme aussi elle fait procéder, lorsqu'elle en est requise, soit par les tribunaux, soit par les autorités administratives, à la vérification des espèces monnayées, sous le rapport du titre, du poids et des empreintes ; à la vérification du titre des lingots du commerce, et à celle des poinçons de l'Etat, apposés sur les ouvrages d'or et d'argent.

Elle est encore chargée de surveiller les opérations de tous les fonctionnaires des ateliers monétaires.

Président.

S. S. C^{te} de Sussy (C ✱), à l'hôtel des Monnaies, quai Conti.

M. Brunet ✱, } Commissaires-généraux.
M. Moulard, }

Fonctionnaires généraux. MM.

D'Arcet ✱, Membre de l'Acad. roy. des Sciences, *Direct. des Essais.*

Bréant ✱, *Vérificateur.*

Chevillot ✱, } *Essayeurs.*
Chaudet ✱, }

Tiolier (O ✱), *Graveur général.*

Directeur de la correspondance.

M. de Lapresle ✱.

Essayeurs du Commerce. Messieurs.

Bonneville, rue Saint-Martin, n. 14, près Saint-Merry.

Chabannes, passage du cloître S-Germain l'Auxerrois, n. 18.

Isabelle, rue Saint-Denis, n. 96.

Lecour, passage de la Réunion, n. 7.

Genneau-Cozette, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle du Four.

HÔTELS DES MONNAIES.

Les hôtels des Monnaies, pour la fabrication des espèces d'or, d'argent et de cuivre, sont au nombre de treize. Les fonctionnaires dans chacun de ces hôtels, sont : un Commissaire du Roi, un Directeur de la fabrication, un Contrôleur au change et un Contrôleur au monnayage.

Monnaie de Paris. A. (Quai Conti.)

M. d'Origny ✱, *Commissaire du Roi.*

M. Collot ✱, *Directeur de la Fabric.*

M. Le Vol, *Contrôleur au change.*

M. Martin, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Bayonne. L.

M. Anbein, *Commissaire du Roi.*

M. Latrilhe, *Directeur de la Fabrication.*

M. Milhet ✱, *Contrôleur au change.*

M. Dubois, *Contr. au monnayage.*

Monnaie de Bordeaux. K.

- M. Dupuy, *Commissaire du Roi.*
 M. Alexandre Vignes, *Directeur de la Fab.*
 M. Forgeaux, *Contrôleur au change.*
 M. Potelle, *Contr. au monnayage.*

Monnaie de la Rochelle. H.

- M. Enfert, *Commissaire du Roi.*
 M. Morel, *Direct. de la Fabrication.*
 M. Gigaux, *Contrôleur au change.*
 M. Goguet (Cézaire), *Contr. au monn.*

Monnaie de Lille. W.

- M. de Rouvroy, *Commis. du Roi.*
 M. Beaussier ✱, *Direct. de la Fabric.*
 M. Decroix, *Contrôleur au change.*
 M. Rey-Duboissieu, *Contr. au monn.*

Monnaie de Limoges. I.

- M. Huguet, *Commiss. du Roi.*
 M. Parant, *Directeur de la Fabric.*
 M. Perrot, *Contrôleur au change.*
 M. de Cardaillac, *Contr. au monnayage.*

Monnaie de Lyon. D.

- M. Foulques, *Commiss. du Roi.*
 M. Richard, *Directeur de la Fabric.*
 M. Forgeaux, *Contrôleur au change.*
 M. de Montolieu-l'Estrade, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Marseille. M.

- M. Guignon, *Commissaire du Roi.*
 M. Ricard, *Directeur de la Fabric.*
 M. De les Cazes, *Contrôleur au change.*
 M. Prunières, *Contr. au monnayage.*

Monnaie de Nantes. T.

- M. Bertrand, *Commissaire du Roi.*
 M. Olivier d'Assenoy, *Dir. de la Fabr.*
 M. Poirier, *Contrôleleur au change.*
 M. de Frondat, *Contrôl. au monnayage.*

Monnaie de Perpignan. Q.

- M. Grosset, *Commis. du Roi.*
 M. Abel-de-Lorme, *Directeur de la Fabrication.*
 M. Duston ✱ ✱, *Contrôleur au change.*
 M. Levrault, *Contr. au monnayage.*

Monnaie de Rouen. B.

- M. Levieux, *Commissaire du Roi.*
 M. de Cambry, *Directeur de la Fab.*
 M. Deschamps, *Contrôleur au change.*
 M. Clérot, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Strasbourg. BB.

- M. Panon Duhazier, *Commissaire du Roi, à Strnsbourg.*
 M. de Livio, *Directeur de la Fabric.*
 M. Ferriès, *Contrôleur au change.*
 M. Corbin, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Toulouse. M.

- M. Tirel de la Martinière, *Commissaire du Roi.*
 M. Carayon-Talpayrac, *Directeur de la Fabrication.*
 M. Durand, *Contrôleur au change.*
 M. Babouot, *Contr. au monnayage.*

CHAPITRE II.

Ordre de la Légion-d'Honneur. — Français décorés d'Ordres étrangers. — Français Grands d'Espagne.

SECTION PREMIÈRE.

ORDRE DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

(Membres gradés de la Légion-d'Honneur. — Bureaux de la Grande-Chancellerie. — Maisons d'éducation de l'Ordre.)

La Légion-d'Honneur a été instituée par la loi du 29 floréal an 10, pour récompenser les services et les vertus militaires et civiles. Le Roi en est le chef souverain et le Grand-Maitre. L'administration de l'Ordre est confiée à un Grand-Chancelier, qui travaille directement avec le Roi. L'Ordre de la Légion-d'Honneur est composé de Chevaliers, d'Officiers, de Commandeurs, de Grands-Officiers et de Grands-Croix. Les membres de l'Ordre le sont à vie. Le nombre des Chevaliers est illimité ; celui des Officiers est fixé à 2000, celui des Commandeurs à 400, celui des Grands-Officiers à 160, et celui des Grands-Croix à 80. Malgré cette fixation, les membres actuels (*dont le nombre est supérieur*) conservent leurs grades : la réduction se fera par les extinctions. Les Princes de la famille royale, les Princes du sang, et les étrangers auxquels le Roi confère la décoration, ne sont point compris dans le nombre ci-dessus fixé. Les étrangers sont admis et non reçus, et ne prêtent aucun serment. La décoration de l'Ordre de la Légion-d'Honneur consiste dans une étoile à cinq rayons doubles, surmontée de la couronne royale ; le centre de l'étoile, entouré d'une couronne de chêne et de laurier, présente d'un côté l'effigie de Henri IV, avec la légende : *Henri IV* ; et de l'autre côté, des drapeaux tricolores, avec cet exergue : *Honneur et Patrie*. Cette décoration, émaillée de blanc, est en argent pour les Chevaliers, et en or pour les Grands-Croix, les Grands-Officiers, les Commandeurs et les Officiers. Les Chevaliers portent la décoration en argent, à une des boutonnières de leur habit, attachée par un ruban moiré rouge, sans rosette. Les Officiers la portent aussi à une des boutonnières de leur habit, mais en or et avec une rosette au ruban moiré rouge. Les Commandeurs portent la décoration en sautoir, attachée à un ruban moiré rouge, un peu plus large que celui des Officiers. Les Grands-Officiers portent sur le côté droit de leur habit une plaque semblable à celle des Grands-Croix, brodée en argent, mais du diamètre de sept centimètres deux millimètres. Ils continuent en outre de porter la simple Croix en or à la boutonnière. Les Grands-Croix portent un large ruban moiré rouge passant de l'épaule droite au côté gauche, et au bas duquel est attachée la grande décoration ; ils portent en même temps une plaque en argent, ayant, dans les angles, des drapeaux tricolores, du diamètre de dix centimètres quatre millimètres, attachée sur le côté gauche des habits et manteaux, et au milieu de laquelle est l'effigie de Henri IV, avec l'exergue : *Honneur et Patrie*. Ils cessent, ainsi que les Commandeurs, de porter la simple décoration en or lorsqu'ils sont revêtus des marques distinctives de leurs grades. Les membres de l'Ordre de la Légion-d'Honneur portent toujours la décoration. Nul ne peut être admis dans la Légion-d'Honneur qu'avec le premier grade de Chevalier, et après avoir exercé, pendant vingt ans, en temps de paix, des fonctions civiles ou militaires avec la distinction requise, sauf les dispenses accordées par le Roi ; en temps de guerre, pour les actions d'éclat et les blessures graves, et, en tout temps, pour les services extraordinaires rendus au Roi et à l'Etat dans les fonctions civiles ou militaires, ainsi que dans les sciences et les arts.

Pour monter à un grade supérieur, il est indispensable d'avoir passé dans le grade inférieur, savoir :

- 1^o Pour le grade d'Officier, quatre ans dans celui de Chevalier ;
 2^o Pour le grade de Commandeur, deux ans dans celui d'Officier ;
 3^o Pour le grade de Grand-Officier, trois ans dans celui de Commandeur ;
 4^o Pour le grade de Grand-Croix, cinq ans dans celui de Grand-Officier.

Chaque campagne est comptée double aux militaires dans l'évaluation des années exigées ; mais on ne peut compter qu'une campagne par année, sauf les cas d'exception qui doivent être déterminés par une ordonnance spéciale. Outre les cas extraordinaires, il peut y avoir une nomination et promotion dans l'année, à la fête du Roi.

Lorsque les promotions doivent avoir lieu, le Roi détermine d'avance le nombre des décorations pour chaque grade, et la répartition s'en fait par le Grand-Chancelier de l'Ordre, entre les divers ministères, dans la proportion suivante, savoir :

40	40°.	
<hr/>		
2	au Ministère de la justice.	
1	des affaires étrangères.	
5	de l'intérieur.	
2	des travaux publics.	
2	des finances.	
20	de la guerre.	
5	de la marine.	
1	de l'instruction publique et des cultes.	
2	de la grande chancellerie.	
<hr/>		
40		

Les membres de la Légion d'Honneur prêtent serment de fidélité au Roi des Français, obéissance à la Charte constitutionnelle et aux lois du royaume.

Les Grand's-Croix, les Grand's-Officiers, les Commandeurs, Officiers et Chevaliers qui sont convoqués et assistent aux cérémonies publiques, civiles ou religieuses, y occupent des places particulières qui leur sont assignées par les autorités constituées, conformément au règlement sur les préséances.

Pour les honneurs funèbres et militaires, les Grand's-Croix et les Grand's-Officiers de la Légion d'Honneur sont traités comme les Lieutenans-Généraux employés, lorsqu'ils n'ont pas un grade militaire supérieur; les Commandeurs, comme les Colonels, les Officiers comme les Capitaines, les Chevaliers comme les Lieutenans.

Des Grand's-Croix et des Grand's-Officiers de la Légion sont désignés par le Roi et convoqués par le Grand-Chancelier, pour assister aux grandes cérémonies publiques civiles ou religieuses et funèbres.

On porte les armes aux Commandeurs, Officiers et Chevaliers. On les présente aux Grand's-Croix, et aux Grand's-Officiers.

La qualité de membre de la Légion d'Honneur se perd, de même que l'exercice des droits et prérogatives inhérens à cette qualité est suspendu, par les mêmes causes que celles qui font perdre la qualité ou suspendre les droits de citoyen français.

LE ROI, *Chef souverain et Grand-Maitre.*

S. A. R. Mgr. le Duc D'ORLÉANS, Prince Royal.

S. A. R. Mgr. le Duc DE NEMOURS.

GRAND'S-CROIX PAR ORDRE DE PROMOTION.

ANNÉE 1805.

Février.

2 S. S. M^{is} DE MARBOIS.

S. S. Duc DE CADORE.

Duc DE GAFFE.

S. E. M^{al} C^{te} JOURDAN.

Duc DE BASSANO.

2 S. S. C^{te} DE MARESCOT, Lieut.-gén.

S. E. M^{al} Duc DE RAGUSE.

S. E. M^{al} Duc DE CONÉGLIANO, *Pair.*

S. E. M^{al} Duc DE TRÉVISE, *id.*

S. E. M^{al} Duc DE DALMATIE, *Pair,*

Ministre de la guerre.

S. S. Prince DE TALLEYRAND, Ambassadeur en Angleterre

Mars.

- 6 *S. E.* M^{al} DUC DE BELLUNE, *Pair.*
S. E. M^{al} DUC DE REGGIO, *id.*

ANNÉE 1806.*Février.*

- 8 C^{te} CAFFARELLI (Aug.), Lieut.-gén.

Juin.

- 11 *S. S.* C^{te} VERHUELL, Vice-Amiral.

ANNÉE 1807.*Février.*

- 25 Duc DE ROVICO, Lieutenant-général.

Avril.

- 7 C^{te} SÉBASTIANI (H.), Lieut.-général.

Juillet.

- 11 C^{te} DUPONT, Lieutenant-général.
 13 C^{te} GROUCHY, *id.*
 C^{te} MARCHAND, *id.*

ANNÉE 1809.*Février.*

- 2 C^{te} DE CESSAC, Lieutenant-général.

Août.

- 14 *S. E.* M^{al} DUC DE TARENTE, *Pair.*
 C^{te} BERTRAND, Lieutenant-général.

ANNÉE 1813.*Avril.*

- 6 *S. S.* C^{te} MOLLIEU.

ANNÉE 1814.*Juin.*

- 30 *S. S.* C^{te} LYNCH.

Juillet.

- 22 *S. S.* Duc DE DALBERG.
S. E. M^{al} M^{is} MAISON, *Pair.*
 29 C^{te} DECAEN, Lieutenant-général.
S. E. le M^{al} C^{te} GÉRARD (M. C.).
 30 B^{on} DE PRADT.

Août.

- 3 C^{te} DESFOURNEAUX, Lieutenant-gén.
 20 *S. S.* C^{te} DE LAFORÉST.
 23 *S. S.* Duc DE VALMY, Lieut.-général.
S. S. C^{te} BELLIARD, *id.*
 M^{is} DE LATOUR-MAUBOURG (V.), *id.*
 C^{te} BURGUES DE MISSIÉSSY, V.-Amir.
 C^{te} EMÉRIAU, *id.*

Septembre.

- 2 *S. S.* C^{te} TRUGUET, Vice-Amiral.
 30 C^{te} DROUET D'ERLON, Lieuten.-gén.

Décembre.

- 27 *S. S.* M^{is} DE CHASSELOUP DE LAUBAT, Lieutenant-général.
 C^{te} MATHIEU-DUMAS, *id.*
 C^{te} DE ROSILY-MESROS, Vice-Amiral.

ANNÉE 1815.*Janvier.*

- 17 C^{te} DULAULOY, Lieutenant-général.
S. S. C^{te} CLAPAREDE, *id.*
 C^{te} VERDIER, *id.*
 31 *S. E.* M^{al} C^{te} MOLITOR, *Pair.*

Février.

- 14 *S. S.* C^{te} REILLE, Lieutenant-général.
 C^{te} GAZAN DE LA PEYRIÈRE, *id.*
S. S. C^{te} COMPANS, *id.*
 C^{te} CLAUZEL, *id.*

Août.

- 15 C^{te} DE BRUGES, Lieutenant-général.
S. S. C^{te} DE BORDESOLLE, *id.*

Septembre.

- 28 *S. S.* M^{is} DE JAUCOURT.
 B^{on} LOUIS, Ministre des Finances.
S. S. B^{on} PASQUIER, Président de
 la Chambre des Pairs.

ANNÉE 1820.*Août.*

- 20 *S. S.* MAURICE MATHIEU, C^{te} DE LA REDORTE, Lieutenant-général.

Septembre.

- 20 C^{te} VILLATTE, Lieutenant-général.

Octobre.

- 8 V^{te} ROGNIAT, Lieutenant-général.

ANNÉE 1821.*Avril.*

- 28 C^{te} DONZELOT, Lieutenant-général.

Mai.

- 1^{er} *S. S.* C^{te} SIMÉON.
 C^{te} BEUGNOT.
 C^{te} LAGRANGE, Lieutenant-général.
 V^{te} PERNETTI, *id.*
 C^{te} SOUHAM, *id.*
 C^{te} DE LA FERRIÈRE, *id.*

ANNÉE 1822.

Août.

17 C^{te} VALÉE, Lieutenant-général.

ANNÉE 1823.

Août.

13 C^{te} PARTOUNEAUX, Lieuten.-général.

19 S. S. M^{is} de PASTORET.

S. S. M^{is} de SEMONVILLE, Grand Référendaire de la Chambre des Pairs.

Septembre.

3 S. S. C^{te} GUILLEMINOT, Lieut.-général.

Octobre.

2 S. S. C^{te} RICARD, Lieutenant-général.

ANNÉE 1824.

Juin.

8 B^{on} HYDE DE NEUVILLE.

Août.

20 C^{te} CHARBONNEL, Lieutenant-général.

ANNÉE 1825.

Mai.

22 S. S. C^{te} CHAPTAL.

S. S. C^{te} RAMPON.

23 S. E. M^{al} C^{te} DE BOURMONT.

C^{te} RIVAUD DE LA RAFFINIÈRE, L.-g.
C^{te} LIGNON, *id.*

ANNÉE 1826.

Octobre.

29 S. S. C^{te} BOURCKE, Lieutenant-général.

S. S. C^{te} DE MONTESQUIOU.

ANNÉE 1827.

Novembre.

3 C^{te} LEDRU DES ESSARTS, Lieut.-gén.

ANNÉE 1828.

Octobre.

29 B^{on} DE ROTTEBOURG, Lieut.-général.

30 M^{is} DE SERCEY, Vice-Amiral.

31 S. S. B^{on} PORTAL.

ANNÉE 1829.

Août.

8 V^{te} DE MARTIGNAC.

26 C^{te} REINHARD.

Octobre.

30 C^{te} DEFRANCE, Lieutenant-général.

C^{te} DE COUTARD, *id.*

C^{te} CHABROL DE VOLVIC.

Novembre.

26 C^{te} DE RAYNEVAL.

ANNÉE 1830.

Août.

19 C^{te} de LOBAU, Lieutenant-général.

21 B^{on} LAMARQUE, Lieutenant-général.

C^{te} PAJOL, *id.*

C^{te} EXCELMANS, *id.*

Octobre.

16 C^{te} DROUOT, Lieutenant-général.

C^{te} MORAND, *id.*

Décembre.

27 B^{on} DE BERTHEZÈNE, Lieut.-gén.

ANNÉE 1831.

Janvier.

8 Duc DE MORTEMART, Lieut.-gén.

Mars.

1^{er} B^{on} DUPERRÉ, Amiral.

C^{te} JACOB, Vice-Amiral.

21 C^{te} DE MONS, Lieutenant-général.

C^{te} ROGUET, *id.*

B^{on} SOULT, *id.*

Avril.

20 C^{te} BONET, Lieutenant-général.

Mai.

1^{er} C^{te} D'ANTHOARD, Lieutenant-général.

GRANDS-OFFICIERS. *Par ordre de promotion.* Messieurs:

ANNÉE 1804.

Juin.

14 C^{te} CAFFARELLI (Joseph).

C^{te} DE FERMON.

S. S. C^{te} KLEIN.

C^{te} DE LABORDE.

C^{te} MURAIRE.

S. S. C^{te} de VAUBOIS.

ANNÉE 1807.

Juillet.

11 C^{te} BARROIS, Lieutenant-général.

C^{te} CARBA SAINT-CYR, *id.*

Décembre.

6 C^{te} RÖDERER.

ANNÉE 1808.*Août.*23 C^{te} LE MAROIS, Lieutenant-général.*Novembre.*15 C^{te} LEVAL, Lieutenant-général.**ANNÉE 1810.***Juin.*23 C^{te} MILHAUD, Lieutenant-général.*Août.*28 C^{te} MUSNIER LA CONVERSERIE, L.-g.**ANNÉE 1811.***Juin.*30 S. S. C^{te} CORNET.S. S. C^{te} LEMERCIER.S. S. C^{te} CORNUDET.C^{te} BOULAY.C^{te} DU CHATEL.C^{te} FRANÇAIS.C^{te} DESAIX, Lieutenant-général.C^{te} DUROSNEI, *id.*C^{te} HARISPE, *id.*C^{te} HULIN, *id.**Juillet.*26 C^{te} HEUDELET, Lieutenant-général.*Novembre.*

3 S. S. Duc DE PLAISANCE, Lieut.-gén.

4 C^{te} BAILLY DE MONTHION, L.-gén.19 B^{on} REY (Emmanuel), Lieut.-génér.C^{te} DE FOUCHER, *id.*B^{on} DE BELLAIR, Maréchal-de-camp.*Décembre.*18 B^{on} BRENIER DE MONTMORAND, L.-g.**ANNÉE 1814.***Mars.*23 C^{te} CORBINEAU, Lieutenant-général.*Juillet.*29 C^{te} DE CHAUMONT (DUPONT), L.-gén.C^{te} SCHANEUBOURG, *id.*B^{on} CAMPREDON, *id.**Août.*10 C^{te} MEYNADIER, Lieutenant-général.20 C^{te} de MONTMARIE, Lieutenant-gén.23 V^{te} MERMET, Lieutenant-général.B^{on} MICHAUD, *id.*C^{te} de PULLY, *id.*C^{te} BONNARDI DE S.-SULPICE, *id.*B^{on} GRANDEAU, *id.*B^{on} JACQUINOT, *id.*B^{on} de SAINT-LAURENT, *id.**Août.*24 C^{te} de LORENCEZ (Latriille), *id.**Décembre.*18 C^{te} de VAUBLANC.27 C^{te} CHARPENTIER, Lieutenant-général.M^{ls} DE FREGEVILLE, *id.*C^{te} DE CREST DE ST.-GERMAIN, *id.*B^{on} MARCOGNET, *id.***ANNÉE 1815.***Janvier.*17 B^{on} TAVIEL, Lieutenant-général.B^{on} CHABOT, *id.*B^{on} L'HUILLIER, *id.*B^{on} DOUMERC, *id.**Février.*14 B^{on} DE LA ROCHE, Lieutenant-général.V^{te} TIRLET, *id.*15 B^{on} PIQUET, Lieutenant-général.*Mars.*19 De FOULER, C^{te} de RELINGUE, L.-g.*Avril.*3 C^{te} MOUNIER, Lieutenant-général.*Juin.*6 V^{te} DONNADIEU, Lieutenant-général.*Juillet.*15 V^{te} REISET, Lieutenant-général.*Octobre.*31 V^{te} PAULTRE DE LA MOTTE, Lieutenant-général.*Décembre.*29 C^{te} DE DUMAS DE POLART, L.-gén.**ANNÉE 1817.***Avril.*24 S. S. C^{te} DUPUY.*Août.*20 C^{te} DE LALAING D'AUDENARDE, L.-g.**ANNÉE 1820.***Août.*23 C^{te} DE GOURDON, Vice-Amiral.B^{on} HAMELIN, Contre-Amiral.24 V^{te} LIGER-BELAIR, Lieutenant-gén.B^{on} DIGEON, *id.*V^{te} CASTEX, *id.**Septembre.*20 B^{on} JAN DE LA HAMELINAYE, L.-g.

ANNÉE 1821.

Avril.

8 JACOB, Vice-Amiral.

Mai.

er S. S. C^{te} PORTALIS, 1^{er} Président de la Cour de cassation.

S. S. B^{on} MOUNIER.

C^{te} DE LA BOULLERIE.

B^{on} FRIRION, Lieutenant-général.

B^{on} PUTHOD, *id.*

C^{te} LOVERDO, *id.*

B^{on} HAXO, *id.*

B^{on} LENOURY, *id.*

C^{te} VATTIER DE SAINT-ALPHONSE, Lieut.-génér.

B^{on} DUCASSE, Mar.-de-camp.

V^{te} CORSIN, Lieutenant-général.

B^{on} DESPRÈS, *id.*

V^{te} DE SAINT-MARS, Maréc.-de-camp.

C^{te} GENTIL ST.-ALPHONSE, Lieut.-g.

B^{on} D'ARNAULD, Maréchal-de-camp.

Duc DE DINO, Lieutenant-général.

B^{on} BRUNY, Mar.-de-camp.

B^{on} D'ORDONNEAU, Lieut.-gén.

ANNÉE 1822.

Août.

17 C^{te} DESPINOY, Lieut.-général.

C^{te} GRUNDLER, *id.*

B^{on} QUIOT, *id.*

21 M^{is} DE CLERMONT-TONNERRE, *id.*

Septembre.

17 B^{on} BOUCHU, Lieut.-général.

ANNÉE 1823.

Février.

19 C^{te} DE LA FERONNAYS.

Juin.

1^{er} V^{te} VALLIN, Lieutenant-général.

V^{te} DE LATOUR-FOISSAC, Lieut.-gén.

Juillet.

15 S. S. V^{te} DODE DE LA BRUNERIE, L.-g.

B^{on} HUBER, *id.*

Août.

13 THIRION, Lieutenant-général.

C^{te} D'ARMAGNAC, *id.*

19 S. S. M^{is} DE CASTELLANE.

21 B^{on} BORELLI, Lieutenant-général.

C^{te} DE SAINT-CHAMANS, M^{al}-de-camp.

Septembre.

1^{er} Duc DESCARS, Lieutenant-général.

3 Duc DE GUICHE, *id.*

S. S. C^{te} D'AMRUGEAC, *id.*

1831.

Octobre.

2 B^{on} DE DAMAS, Lieut.-général.

V^{te} GARBÈ, *id.*

SAINT-CYR NUGUES, *id.*

Novembre.

3 B^{on} SCHAEFFER, Maréchal-de-camp.

B^{on} TROMELIN, Lieut.-général.

ANNÉE 1824.

Mai.

12 B^{on} DE MAREUIL.

Août.

18 S. S. C^{te} DE CHABROL CROUZOL, C^{te} RAVEZ.

19 S. S. C^{te} DE MONBADON.

20 V^{te} VASSEROT, Lieut.-général.

ANNÉE 1825.

Mai.

19 V^{te} DE JESSAINT.

22 C^{te} CORBIÈRE.

S. S. M^{is} D'ANGOSSE.

S. S. C^{te} DE PONTE-COULANT.

C^{te} DE SAINT-CRIGQ.

S. S. B^{on} SÉGUIER, premier Président de la Cour Royale de Paris.

BERGERET, Contre-Amiral.

25 B^{on} CANUEL, Lieutenant-général.

B^{on} PÉCHEUX, *id.*

C^{te} GIRARDIN, *id.*

C^{te} DUMOULIN, Maréchal-de-camp.

B^{on} GUYON, *id.*

C^{te} DE SÉGUR, Lieutenant-général.

B^{on} DELCAMBRE, Maréchal-de-camp.

BOUDIN, B^{on} DE ROVILLE, *id.*

B^{on} DUJON, *id.*

M^{is} DE VENCE, *id.*

S. S. B^{on} de Beurnonville, *id.*

Juin.

8 B^{on} LAFONT, Maréchal-de-camp.

ANNÉE 1826.

Octobre.

B^{on} NEIGRE, Lieutenant-général.

C^{te} DU COETLOSQUET, *id.*

V^{te} PELLEPORT, *id.*

S. S. M^{is} DE MORTEMART.

B^{on} BAUDIN, Contre-Amiral.

Novembre.

3 B^{on} CUVIER.

ANNÉE 1827.

Septembre.

15 C^{te} DENIS DE DAMREMONT, Lieut.-g.

C^{te} DE LAURISTON, M^{al}-de-camp.

14

Novembre.

- 3 B^{ON} D'HÉNIN, Lieutenant-général.
 B^{ON} BERGE, *id.*
 V^{TE} DE CAUX, *id.*
 B^{ON} JANIN, *id.*

ANNÉE 1823.*Juillet.*

- 29 S. S. M^{IS} DE SAINT-SIMON.

Septembre.

- 24 B^{ON} ROULART, Maréchal-de-camp.
 B^{ON} PELLETIER, *id.*
 B^{ON} SABATIER, *id.*

Octobre.

- 28 S. S. C^{TE} DE TOURNON.
 29 V^{TE} DE PRÉVAL, Lieutenant-général.
 C^{TE} DE COLBERT, *id.*
 30 WILLAUMEZ, Vice-amiral.
 B^{ON} SANÉ.
 31 S. S. M^{IS} DE VÉRAC.
 S. S. M^{IS} DE TALLOUET.

Novembre.

- 1^{ER} B^{ON} FÉLIX, ancien Maréchal-de-camp.

ANNÉE 1829.*Février.*

- 22 SCHNEIDER, Maréchal-de-camp.

Août.

- 15 BOURDEAU.

Octobre.

- 30 V^{TE} DE BONNEMAINS, Lieuten.-gén.
 B^{ON} WOLFF, Maréchal-de-camp.
 V^{TE} DE CHAMPAGNY, *id.*
 B^{ON} DE JOINVILLE, Intendant milit.
 LEMARANT, Contre-Amiral.

ANNÉE 1830.*Octobre.*

- 18 B^{ON} GÉRARD, Lieutenant-général.
 B^{ON} DELORT, *id.*
 B^{ON} BAUDRAND, *id.*

Novembre.

- 20 M^{IS} LATOUR-MAUBOURG, Ambassadeur
 du Roi à Naples.

Décembre.

- 27 THOLOZÉ, Maréchal de camp.
 V^{TE} MONCK-D'UZER, *id.*
 B^{ON} DENNÉE, Intendant militaire.

ANNÉE 1831.*Mars.*

- 1^{ER} C^{TE} DE RIGNY, Vice-Amiral, Ministre
 de la Marine.
 GRIVEL, Contre-amiral.
 MALLET, *id.*
 C^{TE} DURAND LINOIS, Vice-amiral hon.
 B^{ON} ROUSSIN, Contre-Amiral.
 8 LAPOYPE, Lieutenant-général.
 21 C^{TE} DUMOUSTIER, *id.*
 B^{ON} TESTE, *id.*
 B^{ON} D'ARRIULE, Maréchal-de-camp.
 Duc DE LA FORCE, *id.*
 B^{ON} ATTHALIN, *id.*
 Chev. NEMPDE, *id.*
 B^{ON} FILHIOL DE CAMAS, *id.*
 B^{ON} VOLLAND, Intendant militaire.
 B^{ON} BRAYER, Lieutenant-général.

Avril.

- 20 B^{ON} SOLIGNAC, Lieutenant-général.
 B^{ON} BOYER, *id.*
 B^{ON} PELET, *id.*
 B^{ON} POUGET, Maréchal-de-camp.
 B^{ON} GOURGAUD, *id.*
 B^{ON} DOGUEREAU, *id.*
 B^{ON} HUREL, *id.*
 C^{TE} ANATOLE DE MONTESQUIOU, *id.*
 B^{ON} REMOND, *id.*
 B^{ON} MATHIEU-FAVIERS, Ordonnateur
 en chef en retraite.
 B^{ON} LAMBERT, ancien Inspect. en chef
 aux revues.
 26 BOUYET, Contre-Amiral honoraire.

Mai.

- 1^{ER} B^{ON} DALESME, Lieutenant-général.
 MENARD, Maréchal-de-camp.
 M^{IS} DE ROCHE-DRAGON, *id.*
 5 C^{TE} FLAHAUT DE LA BILLARDERIE,
 Lieutenant-général.

COMMANDEURS PAR ORDRE DE PROMOTION.

Messieurs,

ANNÉE 1804.*Juin.*

- 14 S. S. C^{TE} Destutt de Tracy.
 C^{TE} Dubois Dubay.

- 14 C^{TE} Garat.
 S. S. C^{TE} Percé.
 C^{TE} Grégoire.
 Réal.
 C^{TE} Miot.

- 14 S. S. C^{TE} Pelet.
 S. S. C^{TE} de Béranger.
 C^{TE} Dubois.
 Curée, C^{TE} de la Bedis-
 sière.

1804. — Juin.

14 S. S. C^{te} Fabre de l'Aude.
 B^{on} de Lattre.
 B^{on} Lahure, *Lieut.-gén.*
 C^{te} Fay-Latour-Mau-
 bourg (M. C. C.).
 Lautour-Boismaheu.
 Jourde, *Conseiller à la
 Cour de Cassation.*
 Pannetier, C^{te} de Val-
 dotte, *Mar.-de-camp.*
 B^{on} Verrières, *id.*
 Fusy, *Colonel.*
 B^{on} Deriot, *Lieut.-gén.*
 B^{on} Tortel, *Colonel.*
 B^{on} Reynaud (B.-H.),
Maréchal-de-camp.
 B^{on} Clément; *Colonel.*
 S. S. C^{te} Soules.
 B^{on} de Grandchamp,
Maréchal-de-camp.
 B^{on} Nielly, *Cont.-Amir.*
 C^{te} Dordelin, *id.*
 Leissegues, *id.*
 Chev. Eberlé, *Mar.-de-c.*
 Dufour, *Colonel.*
 B^{on} Laplanne, *Lieut.-gén.*
 B^{on} Marulaz, *id.*
 B^{on} Nogaret.
 B^{on} Merlet.
 B^{on} Lemenuet.
 Chev. Hémart.
 B^{on} Didelot.
 C^{te} de La Rochefoucault.
 B^{on} Bignon.
 C^{te} Begouen.
 Chabran, *Lieut.-gén.*
 B^{on} de Laroche-Dubous-
 cat, *Lieuten.-général*
 B^{on} Bron, *Maréc.-de-c.*
 B^{on} Dufresse, *id.*
 Herbin Dessaux, *L.-gén.*
 C^{te} Jullien, *Mar.-de-c.*
 B^{on} Labassée, *id.*
 B^{on} Laplanche, *id.*
 Lesuire, B^{on} de Bizy, *id.*
 B^{on} Pelletier, *id.*
 B^{on} Piston, *Lieut.-gén.*
 Le Poinson. B^{on} de Chan-
 sac, *Mar.-de-camp.*
 B^{on} Roget de Billoquet,
Lieutenant-général.
 B^{on} Scafor, *M.-de-c.*
 B^{on} Schiner, *id.*
 B^{on} de Soyez, *id.*
 B^{on} Thiebault, *L.-gén.*
 C^{te} Treillard, *id.*
 B^{on} Amey, *id.*

14 B^{on} Augereau, *L.-gén.*
 B^{on} Avril, *id.*
 Boivin, *Maréc.-de-c.*
 B^{on} Boyé d'Abaumont,
Maréchal-de-camp.
 B^{on} Buget, *id.*
 Casalta, *id.*
 B^{on} Cassagne (P.), *id.*
 B^{on} Cayrois, *id.*
 Chabert, *id.*
 Compère, *id.*
 Daumas, *id.*
 B^{on} Daurier, *id.*
 Desperrières, *id.*
 Deviau.
 C^{te} Dutailis, *Lieut.-gén.*
 Fuziers, *M.-de-camp.*
 B^{on} de Geney, *Lieut.-gén.*
 Guerin, B^{on} de Wal-
 dersboch, *Mar.-de-c.*
 Guerin d'Etoiquigny, *L.g.*
 Guillet, *Mar.-de-camp.*
 B^{on} Kister, *id.*
 V^{te} de Lacroix (Ph.),
Lieutenant-général.
 C^{te} de Lahoussaye, *id.*
 B^{on} Lasalcette, *M.-de-c.*
 B^{on} de Launay, *id.*
 B^{on} Meunier (C.-M.),
Lieutenant-général.
 De Morgan, *Mar.-de-c.*
 B^{on} Paillard, *id.*
 B^{on} Roize, *id.*
 Rostollan, *id.*
 B^{on} Schilt, *id.*
 B^{on} Simon (H.), *id.*
 Siscé, *id.*
 V^{te} Vaufreland, *M.-de-c.*
 B^{on} Wouillemond, *id.*
 B^{on} Dutruy, *id.*
 B^{on} Travot, *Lieut.-gén.*

ANNÉE 1805.

Décembre.

25 B^{on} Mossel, *M.-de-camp.*
 Arrighi. Duc de Padoue.
 Chev. d'Allain, *M.-de-c.*
 B^{on} Bardet, *Lieut.-gén.*
 B^{on} Carrié, *id.*
 B^{on} Cavaignac, *L.-gén.*
 C^{te} Clément, de la Ron-
 cière, *Lieut.-général.*
 B^{on} Delorme, *Colonel.*
 B^{on} Demarçay, *M.-de-c.*
 Lafond Blaniac.
 25 B^{on} Lacour, *Mar.-de-c.*
 B^{on} Marx.

B^{on} Meunier, *Lieut.-gén.*
 B^{on} Morel, *Colonel.*
 B^{on} Nicolas, *Mar.-de-c.*
 B^{on} Rey (P.-A.), *id.*
 B^{on} Schobert, *id.*
 B^{on} Valterre.
 B^{on} de Moulignon, *id.*

ANNÉE 1807.

Janvier.

12 B^{on} Barthélemy, *M.-de-c.*

Mai.

12 B^{on} Larrey, *Chirurgien
en chef des armées.*14 C^{te} de Vedel, *L.-gén.*

Juillet.

7 B^{on} Jouffroy, *M.-de-c.*11 B^{on} de Baltu, *Mar.-de-c.*B^{on} de Cosson, *id.*B^{on} Rouyer, *Colonel.*B^{on} de Beurmann (J.-E.)
Maréchal-de-camp.

ANNÉE 1808.

Juin.

12 B^{on} Merlin (A.-C.), *L.-g.*

Octobre.

23 B^{on} Abbé, *Lieut.-gén.*

Novembre.

22 B^{on} Barrié, *Maréc.-de-c.*B^{on} Philippon, *L.-gén.*B^{on} Sémélé, *id.*

Décembre.

8 B^{on} Aymard, *M.-de-c.*

ANNÉE 1809.

Février.

13 D'Hautpoul, *Col.*

Avril.

23 B^{on} d'Estabernath, *M.de-c.*B^{on} Baillot, *id.*B^{on} deBlancmont, *M.-de-c.*31 B^{on} Trenqualye, *Colon.*

Juin.

5 B^{on} Longchamps, *M.de-c.*

Juillet.

23 B^{on} Chambon, *anc. Com-
miss.-ord. des guerr.*27 B^{on} Triaire, *Mar.-de-c.*

1809 — *Août.*8 Bon Bertrand, *M.-de-c.*10 Bon Charière, *M.-de-c.**Décembre.*7 Bon Motard, *Cap. de vais.*17 Bon Chauvel, *M.-de-c.*Bon Remond (C.), *id.*Bon Chassereaux, *id.*22 Bon Armand, *Colonel.***ANNÉE 1810.***Juin.*14 Bon d'Hasrel, *L.-gén.*23 Cavalier, *Colonel.*Bon Jamin, *Lieut.-gén.**Août.*6 Bon Menne, *Mar.-de-c.*Bon Frappart, *Colonel.*28 Bon Vergès, *Mar.-de-c.***ANNÉE 1811.***Janvier.*23 Bon Cassagne, *L.-gén.**Mai.*20 Bon Vinot, *Mar.-de-c.**Juin.*30 Bon Buquet, *M.-de-c.*Bon Saunier, *id.*C^{te} Guyot, *Lieuten.-gén.*

Bon Fauchet.

*Août.*6 Bon Lefol, *Lieut.-gén.***ANNÉE 1812.***Mars.*16 Bon Robert, *Mar.-de-c.**Juillet.*31 Chev. Lannier, *Colonel.**Août.*15 Bon de Lacroix, *Colon.**Septembre.*2 Bon Gengoult, *M.-de-c.*Bon Lafitte, *id.*Bon Mourier, *id.*Bon de Joubert, *id.**Octobre.*11 Chev. Teullé, *Colonel.*Bon Gauthrin, *M.-de-c.**Décembre.*5 Berthemy, *Colonel.*25 Bon Henry, *M.-de-c.***ANNÉE 1813.***Février.*10 Bon Fabre, *Mar.-de-c.*21 Bon Legrand, *Colonel.**Mars.*28 Bon Domanget, *M.-de-c.**Avril.*6 Bon Cambronne, *M.-de-c.**Mai.*4 Bon Simmer, *Lieut.-gén.*Bon Lanusse, *L.-gén.*17 Bon Christiani, *M.-de-c.*

26 Bon Poret de Morvan,

*Maréchal-de-camp.**Juin.*3 Bon Flamand, *M.-de-c.*14 Bon Delort, *Mar.-de-c.*18 Bon Lafitte, *Mar.-de-c.*21 Bon le Sénécal, *M.-de-c.*22 Robillard, *Colonel.*26 Bon Husson, *M.-de-c.*Bon Lepin, *id.*28 Bon Soulier, *id.*29 Bon Buquet, *Mar.-de-c.**Août.*10 Bon Chemineau, *L.-g.*Tarayre, *Mar.-de-c.*Laurain, *Colonel.*Fournier, *Mar.-de-c.*Bon Valazé, *Lieut.-gén.*30 Bon Rousseau, *M.-de-c.**Septembre.*5 Bon de Rolland, *M.-de-c.*Bon Bardin, *Colonel.*Jacquemard, *Mar.-de-c.*Secretan, *Colonel.*Bon Henrion, *M.-de-c.*19 Lavoye, *Colonel.*Bon Baudinot, *M.-de-c.*Susbielle, *Mar.-de-c.*28 Bon Harlet, *Mar.-de-c.**Octobre.*10 C^{te} de Piré, *Lieut.-gén.**Novembre.*3 C^{te} Dejean *Lieut.-gén.*5 Bon Pernet, *Col. d'ét.-m.*6 Bon Griois, *Colonel.*Bon Henrion, *id.*Georges Delmud, *Maj.*19 Marchal, *Colonel.*Bon Hulot, *Lieut.-gén.*Limouzain, *Major.*25 Ch. Maulmond, *Major.*Bon Rignoux, *id.*28 Bon Bessières, *L.-gén.*

Bon Morel.

Bon Wathiez, *id.*

Bon Vionnet de Marin-

gonné, *Lieut.-gén.*Chev. Carré, *id.*Bon Hennequin, *id.*Chev. Trapier, *id.*Chev. Pompejac, *id.*30 C^{te} Ch. de la Grange, *L.-g.**Décembre.*4 Bon Dermoncourt, *M.-de-c.***ANNÉE 1814.***Janvier.*10 Guimarchi, *Chef de bat.**Février.*25 Bon l'Eglise, *M.-de-c.*26 Bon Petit, *Lieut.-gén.*Ghesner, *Colonel.*27 Bon d'Autancourt, *M.-de-c.**Mars.*12 Bon Cornebise, *Colonel.*Bon Saint-Hilaire, *id.*15 Figié, *Colonel.**Avril.*2 Voirol, *ancien Colonel.*Bon Duhuat (M.), *id.*3 Bon Delamotte, *L.-gén.*V^{te} Roussel d'Hurbal, *id.*Bon Blein, *Mar.-de-c.*5 Proteau, *Mar.-de-c.*Nicolase, *id.**Juillet.*29 V^{te} de Montesquiou -Fesenzac, *Lieut.-gén.*Verdun, *Colonel.*

Christophe de Lamotte-

Gnery, *Colonel.*Marchais, *Mar.-de-c.*Brice, *Colonel.*C^{te} de Laubardière.*Août.*

5 Bon d'Aboville (A.-M.),

Maréchal-de-camp.

10 Bon Vincent (H.-C.-B.),

*Lieutenant-général.*17 C^{te} de Noailles.20 C^{te} Falbert de Laroche-Fontenilles, *Colonel.*

Bon Boulogne de Las-

cours, *Colonel.*

1814. — *Août.*
 20 C^{te} Le Roi de Mondreville, *Mar.-de-camp.*
 23 C^{te} de Sparre, *L.-gén.*
 B^{on} Doullembourg, *id.*
 B^{on} de Bruno, *M.-de-c.*
 B^{on} Somis, *Lieut. gén.*
 C^{te} d'Alton, *id.*
 B^{on} Marin, *Mar.-de-c.*
 B^{on} Godard, *id.*
 B^{on} Veillande, *id.*
 B^{on} Prost, *id.*
 B^{on} Avice, *id.*
 B^{on} Curto, *id.*
 C^{te} Chouard, *id.*
 B^{on} Maupoint, *id.*
 B^{on} Billard, *Lieut.-gén.*
 B^{on} de S.-Geniès, *M.-de-c.*
 B^{on} Gressot, *id.*
 Chev. Beteille, *id.*
 V^{te} Farine, *Mar.-de-c.*
 24 De S.-Sauveur, *id.*
 M^{is} d'Hautpoul, *id.*
 26 Rey, *Lieut.-général.*
 28 Leclerc (M.-J.), *Colon.*

Septembre.
 18 B^{on} Boulnois, *L.-gén.*
 28 B^{on} Vichery, *L.-gén.*
 B^{on} de Bigarré, *L.-gén.*

Octobre.
 17 Schaal, *Lieut.-général.*
 24 B^{on} Desgenettes.
 B^{on} Rouelle, *Mar.-de-c.*
 B^{on} Baurot, *id.*
 B^{on} Grenier, *id.*
 Raffront, *Colonel.*

Novembre.
 9 Chev. Ambert, *L.-gén.*
 12 C^{te} Planta de Wildenberg, *Lieut.-Col.*
 20 C^{te} de Bondy.

Décembre.
 15 B^{on} Galbois, *M.-de-c.*
 22 B^{on} Fabvier, *id.*
 V^{te} Paillhou, *id.*
 B^{on} Testotfery, *Colon.*
 27 B^{on} Desburreaux, *L.-g.*
 C^{te} Maucombe, *id.*
 B^{on} Dufour, *id.*
 B^{on} Devilliers, *L.-gén.*
 B^{on} Cassan, *M.-de-camp.*
 B^{on} Forestier (Gasp.), *id.*
 B^{on} Vial, *id.*
 Fournier d'Albe, *id.*

ANNÉE 1815.

Janvier.

6 Chev. Bogne de Faye, *Col.*
 Liard, *Inspect. gén. des*
Ponts-et-Chaussées.
 Grenier, *Colonel.*
 17 Marion, *Colonel.*
 B^{on} Dorsenne, *Colonel.*
 B^{on} Brun de Villeret, *L.-g.*
 Caron, *Colonel.*
 Lamogère, *id.*
 31 Simou Moydier, *M.-de-c.*
 V^{te} Le Noir, *Mar.-de-c.*

Février.

1^{er} M^{is} de Bonneval, *Col.*
 14 Duclos Guyot, *M.-de-c.*
 Chev. le Grand, *id.*
 C^{te} Thiard, *Mar.-de-c.*
 Delaage (H.-P.), *id.*
 Mockeray, *Mar.-de-c.*
 B^{on} Ludot, *id.*
 Revest, *Mar.-de-c.*

Mars.

17 Peyris, *Mar.-de-camp.*
 19 C^{te} d'Houdetot, *Colonel.*

Mai.

23 Freuller, *Colonel.*

Juillet.

15 C^{te} de Virieu, *Colonel.*
 Vaillant, C^{te} de Savoisy,
Lieut.-Colonel.

Août.

3 B^{on} Barbot, *Mar.-de-c.*
 Laroque, *Colonel.*

Septembre.

7 Duplex de Mézy.

Décembre.

15 C^{te} Labarthe de Thermes,
Colonel.

29 C^{te} de Ganay, *Mar.-de-c.*

31 C^{te} de Bourbon Bussuet,
Lieut.-gén.
 Guillaumanches. M^{is} du
 Boccage, *Mar.-de-c.*

ANNÉE 1816.

Février.

26 B^{on} Delaistre.

Mars.

20 B^{on} Jassaud, *Colonel.*

ANNÉE 1817.

Avril.

24 M^{is} de Nadailac, *M.-de-c.*
 12 *Juillet.*
 C^{te} Hulot d'Osery, *M.-de-c.*

ANNÉE 1820.

Mars.

20 Bony, *Maréchal-de-c.*
 Chev. Broussier, *Colon.*
Mai.

10 B^{on} Capelle.
 B^{on} de Gérand.

18 C^{te} de Caraman (Maurice),
Maréchal-de-camp.

V^{te} Talon, *id.*

V^{te} Gudin, *Lieut.-gén.*

C^{te} de Meulan, *M.-de-c.*

C^{te} de Boisgelin, *id.*

C^{te} Elic de Périgord, *id.*

B^{on} Evain, *id.*

B^{on} Delaitre, *M.-de-c.*

B^{on} Balthazard d'Arcy, *id.*

C^{te} Pothier, *id.*

S. S. Duc de Clermont-

Tonnerre, *Mar.-de-c.*

M^{is} Oudinot, *id.*

De Septeuil, *Chef d'esc.*

Juin.

3 C^{te} d'Orsay, *Lieut. gén.*

S. S. B^{on} de Glandevès,

Maréchal-de-camp.

B^{on} de Chamouin, *Colon.*

C^{te} de St.-Michel, *M.-de-c.*

14 Picard, *Colonel.*

M^{is} de Castelbajac, *Mar.-*

de-camp.

Juillet.

5 Vignaud, *Cont.-Am.hon.*

Bouvet, *Capit. de vaiss.*

Août.

24 S.S. B^{on} Dubreton, *L.-g.*

De Perceval, *Int. milit.*

De Langeron, *Mar.-de-c.*

Berger, B^{on} de Castelan.

ANNÉE 1821.

Avril.

8 Chev. Matis, *Colonel.*

Dalvymare, *id.*

28 Jurien Lagravière, *C.-A.*

V^{te} Jurien.

De Martineng, *Cap. de V.*

B^{on} Vatable, *Mar.-de-c.*

1820 — *Avril.*28 Barré, *Colonel.*
Bon Mourre.*Mai.*1^{er} Despeaux, *Lieut.-gén.*Bon Meuzian, *M.-de-c.*Rochemore, *id.*Laloyère, *id.*Vautré, *id.*La Roche Aymon, *L.-g.*Deponthon, *Mar.-de-c.*Pr. de Broglie, (Am.), *id.*C^{te} de Broglie, *id.*C^{te} de Mesnard, *id.*C^{te} d'Héricourt, *id.*Bon Corda, *id.*Bon Bonté, *id.*V^{te} Colliquet, *id.*Bon Dufour, *Intend. Mil.*D'Avisart, *Mar.-de-c.*Dejean, *id.*M^{is} de la Chasse de Verigny, *Mar.-de-camp.*Bourcet, *Colonel.*C^{te} d'Hautesfeuille, *Mar.-de-camp.*

Prince de Léon (Rohan

Chabot), *id.*De Choiseul, *id.*D'Astorg, *id.*De St.-Aldegonde, *Col.*De Matharel, *M.-de-c.*Bon Clarac, *Intend. mil.*M^{is} Courbon - Blenac, *Maréc.-de-camp.*De Grométy, *Colonel.*Achar, *Lieut.-général.*Tissot, *Colonel.*Deschamps, *Mar.-de-c.*Dornier, *id.*Bon Faverot, *id.*Courtier, *id.*Joannès, *id.*M^{is} de Caraman, *Mar.-de-camp.*Bon Mengin, *Colonel.*Bon Bon de Lignim, *M.-de-camp.*Bon Marilhac, *M.-de-c.*Bon Hulot, *Colonel.*Chev. Prost, *id.*Bon Rohault de Fleury, *Maréc.-de-camp.*Bon Tassin, *Colonel.*Renou de la Brune, *Maréc.-de-camp.*Bon l'Epineau, *Colonel.*1^{er} C^{te} Ch. de Beaumont, *Col.*Bon Montgardé, *M.-de-c.*C^{te} Arthur de la Bour-donnaye, *Mar.-de-c.*S. S. C^{te} de Talleyrand.M^{is} de Latour-Maubourg.

Chev. de la Malle.

V^{te} de Bongars, *Colonel.*V^{te} de la Boulaye.S. S. V^{te} Lainé.S. S. M^{is} de Pange.C^{te} de Goyon.

Bon Malouet.

C^{te} de Vittré, *Lieut.-gén.**Août.*1^{er} Bon Romeuf, *Mar.-de-c.*Bon Madier, *id.*Bon Rapatel, *id.*C^{te} Choiseul d'Aillecourt,*Maréchal-de-camp.*C^{te} Boni de Castellane, *id.*

22 Becquey.

24 S. S. C^{te} Roy.**ANNÉE 1822.***Janvier.*6 Toutain, *Lieut. de Roi.*Reyniac, *Colonel.**Juillet.*17 Bon Rambourg, *M.-de-c.*20 C^{te} de Forhin.*Août.*17 Ferrier, *Mar.-de camp.*Bon de Lapointe, *id.*Rabusson, *id.*Bon Delpierre, *Présid.**en la Cour des Compt.*Halgan, *Vice-Amiral.**Novembre.*

19 Bailly des Ardennes,

*Doyen des Conseillers**à la Cour de Cassat.**Décembre.*

18 Baron Silvestre de Sacy.

25 Herman.

ANNÉE 1823.*Avril.*12 De Marguerie, *M.-de-c.**Juin.*10 C^{te} d'Argoust, *M.-de-c.*26 Muller, *Colonel.*C^{te} d'Hautpoul, *id.**Juillet.*4 Bérard de Goutefray, *Col.*13 C^{te} de Polignac (Mel-chior), *Mar.-de-c.*De Castres, *id.*C^{te} de Fontenilles, *id.*24 Buchet, *Mar.-de camp.*25 C^{te} de Larochejaquelein,*Maréc.-de-camp.*Bon de Lespinay, *M.-de-c.**Août.*11 C^{te} de Brosses.13 Bon Poupard, *M.-de-c.*Danlion, *id.*C^{te} Luzignan de Cerzé,*Lieut.-Colonel.*M^{is} Chabannes de la Pa-lisse, *Mar.-de-c.*Bourdon, *Intend. mil.*

De Saulces de Freycinet.

19 S. S. Duc de Fitz-James.

M^{is} de Lagrange, *L.-gén.*

Bon de Fréville.

S. S. Duc de Brissac.

C^{te} Couteux de Cantelen.20 Lejeune, *Mar.-de-c.*21 C^{te} de Séran, *Colonel.*C^{te} d'Hautpoul, *M.-de-c.*De Castries, *id.*

Juchereau de Saint-Denis,

*Colonel.*Fournier d'Incourt, *M.-de-camp.*Boisdauid, *Colonel.**Septembre.*1^{er} Bon Gougeon, *Mar.-de-c.*Bon de Farincourt, *id.*5 Bon Delaporte, *Colonel.*C^{te} d'Arbaud Jouques,*Maréchal-de-camp.*6 Bron, *Colonel.*13 C^{te} de Chérisey, *Colonel.*

Collet de la Madelene,

*Colonel.*De Wimpffen, *id.*15 Ricci, *Mar.-de-camp.*Brouet, *Colonel.*

20 Bon Angot Desrotours,

*Contre-Amiral.*22 C^{te} d'Agoult, *Colonel.**Octobre.*2 Bon de St.-Genies, *M.-de-camp.*V^{te} De Lahitte, *M.-de-c.*4 Barbarin, *Colonel.*14 Foullon de Doué, *Col.*

1823. — Octobre.

- 14 De Bergeret, *Colonel*.
 16 V^{te} de Peccadeuc, *Mar.-de-camp*.
 De Thilorier, *Colonel*.
 17 Bon de Kermont, *Mar.-de-camp*.
 Bon de Rascas, *Colonel*.
 Chatty-Lafosse, *id.*
 20 Collomb-d'Arcine, *Mar.-de-camp*.
 Novembre.

- 3 Bon Fernig, *M.-de-c.*
 Simonneau, *id.*
 Lambot, *id.*
 Gérin, *id.*
 18 Bon Sautereau-du-Part, *C.*
 D'André, *Colonel*.
 C^{te} de Courten, *M.-de-c.*
 30 Bleuler, *Colonel*.

ANNÉE 1824.

Avril.

- 3 C^{te} de Pastoret (Amédée).
 18 Bon Rendu.
 19 C^{te} de Tamnay, *Colonel*.
 20 Bon Grouvel, *Lieut.-gén.*
 Bon Leclerc d'Ostein,
Maréc.-de-camp.
 26 V^{te} de Foucault de Ma-
 lembert, *Colonel*.

Septembre.

- 30 C^{te} de Roucy, *Colonel*.

ANNÉE 1825.

Mars.

- 6 De Lesseps, *Consul-gén.*

Mai.

- 17 Bon de Puymaurin.
 19 André.
 Franchet Desperery.
 De Gasville.
 De Vaussay.
 21 Bon de Saint-Félix.
 22 V^{te} Both de Taulzia.
 Allent.
 Amy.
 Jacquinet-Pampelune.
 Bon Ménard de la Farge,
Contre-Amiral.
 Ducampe de Rosamel, *id.*
 Dupotet, *id.*
 Redon de Beaupréau, *Int.*
de la marine.

- 22 Mis de Vaulchier.
 C^{te} Benoist.
 Cornet d'Incourt.
 23 Legros, *Colonel*.
 V^{te} de Sénennes.
 C^{te} de Couessin, *Colonel*.
 C^{te} de Bourgoing, *L.-c.*
 Bon Petiet, *Mar.-de-c.*
 C^{te} de Sesmaisons, *Colon.*
 Bon Richter, *Mar.-de-c.*
 Bon Rostaing, *Int. milit.*
 Lebarbier, Bon de Tinan, *id.*
 Stroltz, *Lieut.-gén.*
 V^{te} de Saint-Priest, *id.*
 C^{te} Manhès, *id.*
 C^{te} Beaumont d'Autichamp
Lieut.-gén.

- V^{te} Espert de Sibra, *id.*
 V^{te} de Malartic, *M.-de-c.*
 C. Puniet de Montfort, *id.*
 Bon Couture, *id.*
 Bon Colty, *Mar.-de-c.*
 C^{te} de Rotalier, *id.*
 C^{te} de Rastignac, *id.*
 Picquet du Boisgny, *id.*
 V^{te} de Cheffontaines, *Col.*
 Mis de Courtemanche, *id.*
 C^{te} de la Potherie, *id.*
 C^{te} de Laville-sur-Ilion,
Maréchal-de-camp.
 Le Couteux de Cantelen,
Colonel.
 De Montzey, *Colonel*.
 George, *id.*
 Bon de Landevoisin, *id.*
 V^{te} de la Forest d'Ar-
 maillé, *Colonel*.
 Bon Bichet de Chalency,
Colonel.

- Bon Chapelle, *id.*
 Berthier, *id.*
 Gaudrée Boilleau (C.) *id.*
 Le Berre, *id.*
 Mis Duboutet, *id.*
 C^{te} de Dampierre, *id.*
 Label, Bon de Lambel, *id.*
 25 Prevost de Vernois, *id.*
 Bon Latour Foissac, *id.*
 Desrivaux, *id.*
 C^{te} de Beaumont, *Colon.*

Juin.

- V^{te} de Berthier-Sauvigny,
Maréchal-de-camp.
 8 C^{te} de Wall, *id.*
 Bon de Courson de la Vil-
 levalio, *Mar.-de-c.*
 Bon Higonet, *id.*

- 8 C^{te} la Forest Divonne,
Colonel.
 La Roche Aymon, *id.*
 C^{te} de Meyronnet, *id.*
 V^{te} de Naylies, *id.*

ANNÉE 1826.

Octobre.

- 4 C^{te} de Vennevelles, *Mar.-de-camp*.
 29 Bon Desmichels, *M.-de-c.*
 Chev. Michaux, *id.*
 Rouget, *id.*
 Miot, *Colon. d'état-maj.*
 Prince de Santa-Croce,
Colonel.
 Bellanger, *id.*
 Patarin, *id.*
 Lebas de Bouclans, *id.*
 Jacqueminot C^{te} de Ham,
Intendant militaire.
 Thomas, *id.*
 V^{te} de Castelbajac.
 Mis d'Arband-Jouques.
 Esmangart.
 De Melay, *Cap. de vais.*
 C^{te} Desbassays de Ri-
 chemont.

- 30 V^{te} de la Rochefoncauld.
Novembre.

- 3 Vergez, *Méd. en ch. hon.*
de la Mais. de S.-Den.

Décembre.

- 17 C^{te} de Durfort, *M.-de-c.*

ANNÉE 1827.

Septembre.

- 15 Bon de Druault, *M.-de-c.*
 C^{te} de Montlivault, *id.*
 S. S. Duc de Crillon, *id.*
 De Cadoudal, *id.*
 V^{te} de Lamorre, *Colon.*
 Lamarre, *id.*
 Mis d'Hanache, *id.*
 C^{te} de Bonneval, *id.*
 Bussière, *id.*

Octobre.

- 22 Emion, *L.-Col. en retr.*
 De Cramayel, *L.-Col.*
 30 Bon Favard de Langlade.
 31 Duc de Rauzan.

Novembre.

- 3 Bon de Murphy, *M.-de-c.*

1827. — *Novembre.*

- 3 Bon d'Hogguer, *M.-de-c.*
 Bon Pache, *Col.-d'art.*
 C^{te} d'Hautefeuille, *Col.*
 De Lapisse, *Col. du gén.*
 De Lachau, *Colonel.*
 Le Termellier, *id.*
 M^{is} de Sanzillon, *id.*
 C^{te} de Sainte-Aldegonde,
Maréchal-de-camp.
 Barthomeuf, *Int.-Milit.*
 S. S. C^{te} de Noé.
 Bon de Mackau, *C.-Am.*
- 18 Botherel-de-la-Breton-
 nière, *Contre-Amiral.*
 Morice, *Capit. de vais.*
 Hugon, *id.*

Décembre.

- 2 Ollivier, *Conseiller à la*
Cour de Cassation.
- 12 Bon de Balsac.
 C^{te} de Chazelles.
 C^{te} de Murat.

ANNÉE 1823.*Septembre.*

- 24 Olivet, *Colonel.*
 Raindre, *id.*
 De Berauville, *id.*
 M^{is} de Beaufort d'Haut-
 poul, *id.*
 Gusler, *id.*
 Dejean, *id.*
 Delamalle, *id.*

Octobre.

- 28 Le Beau.
 C^{te} de Gestas.
 C^{te} de Séran, *Mar.-de-c.*
 Bon Durrieu, *id.*
 Bon Chabert, *id.*
 C^{te} O'Mahony, *id.*
 Bon de Salle, *id.*
 Bon Gavoty, *id.*
 Bon Regnault, *Int. mil.*
 C^{te} d'Arbaud - Mison,
Maréchal-de-camp.
 C^{te} de Rumigny.
- 30 C^{te} de Bouillé.
 Falba, *Col. d'art. de mar*
 V^{te} Delamare de Lamelle-
 rie, *C.-Amir. honor.*
- 31 S. S. M^{is} d'Aligre.
 S. S. C^{te} de La Garde.
 Lasagni, *Conseiller à la*
Cour de Cassation.

Décembre.

- 28 Moreau, *Conseiller à la*
Cour de cassation.

ANNÉE 1829.*Février.*

- 22 C^{te} de la Serre, *Colon.*
 Rullière, *Lieut.-Col.*
 Audoy, *id.*

Septembre.

- 2 C^{te} de Muysart.

Octobre.

- 28 De Lamézan.
 Tassin de Nonneville.
 De Berbis.
- 29 Bon de Villeneuve.
- 50 S. S. le C^{te} de Breteuil.
 S. S. le M^{is} de Crillon.
 De Bourgoing.
 V^{te} Clerc, *M.-de-camp.*
 Levayasseur, *id.*
 Bon Clouet, *id.*
 Bon Anthoine-de-Saint-
 Joseph, *Colonel.*
 C^{te} de Salis, *id.*
 C^{te} de Montcalm Gozon, *id.*
 Callory, *id.*
 C^{te} de Viella, *Cont.-Am.*
 Duranteau, *id.*

Octobre.

- 51 C^{te} de Canouville, *M.de-c.*

Novembre.

- 2 Bon Portal.

Décembre.

- 51 V^{te} Dutertre, *Mar.-de-c.*

ANNÉE 1830.*Mai.*

- 29 M^{is} d'Audiffret (G.), *Prés.*
en la C. des Comptes.

Octobre.

- 18 Bon Subervic, *Lieut.-g*
 Bon Bachelu, *id.*
- 51 Carbonel, *Colonel.*

Décembre.

- 27 Jacobi, *Colonel.*
 Bon Rey, *Intend. milit.*
 Roussel, *Colonel.*
 Mangin, *id.*
 Mounier, *id.*
 Ocher de Beaupré, *id.*
 De Neuchêze, *id.*

ANNÉE 1831.*Janvier.*

- 15 S. S. le C^{te} de Sussy.

Mars.

- Lecoupé, *Contre-Amir.*
 Ducrest de Villeneuve, *id.*
 Croquel - Deshauteurs,
Capit. de vaisseau.

Menouvrier-Defresne, *id.*Ponée, *id.*Latreyte, *id.*Massieu de Clerval, *id.*Villaret de Joyeuse, *id.*Bon de Saizieu, *id.*

12 Bon Fain, 1^{er} *Secrét.*

du Cabinet du Roi.

Bon Tupinier, *Cons. d'Et.*

Boursaint, *id.*

21 Trezel, *Colonel.*

V^{te} de Rumigny, *Mar.-*
de-camp.

Despans de Cubières, *id.*

Marbot, *id.*

C^{te} d'Aure, *anc. int. gén.*

Baradère, *Secrét. gén.*

du ministère de la g.

Martineau des Chesnez,

Maitre des Requêtes.

Brossier, *M.-de-c. hon.*

Fauché, *Memb. du cons.*

de santé militaire.

Meslin, *Colonel.*

Sanfourche, *id.*

Mylius, *id.*

Parchappe, *id.*

Gauchais, *id.*

Bon de Morelle, *id.*

De Niceville, *id.*

Châteaubodeau, *id.*

Bro, *id.*

Jacquemintot, *id.*

De Bricqueville, *id.*

Zevort, *id.*

Noël, *id.*

Schouler, *id.*

Isoard, *Colonel.*

Daullé, *id.*

Blanc, *id.*

Lafaille, *id.*

Lamy, *id.*

Thiébault, *id.*

26 Pozac, *Colonel.*

De La Woestine, *id.*

29 Merlin, *Mar.-de-camp.*

Renaud, *id.*

Bon Gazan, *Colonel.*

1831. — Mars.

29 Pailhès, *Colonel*.
Reissembach, *id.*
Petit-d'Autrive, *id.*
Fleury Bourekoltz, *id.*
Schneit, *id.*
Canuet, *id.*

Avril.

6 B^{on} Méchin, *Préfet*.
20 B^{on} S.-Clair, *Lieut.-gén.*
Heymetz, *Maréch.-de-c.*
V^{te} Rohan de Chabot, *id.*
Treussart, *id.*
C^{te} Colbert, *id.*
C^{te} Clary, *id.*
B^{on} Rossetti, *id.*

20 B^{on} Dubois, *Mar.-de-c.*
Garravaque, *id.*
Boinod, *Intend. milit.*
Anbernon, *Ordonnat. en chef en retraite.*
Paulin, *Colon. du génie.*
Lamare, *id.*
Sillégue, *Colonel.*
Blin, *Col. de gendarm.*
Cliequot, *Colonel.*

26 Pouyer, *Conseiller d'Et.*
B^{on} de Bougainville, *Cap. de vaisseau.*
Robert, *id.*
B^{on} Rolland, *Inspecteur gén. du génie marit.*
B^{on} Vattier, *Contre-Am. honoraire.*

30 C^{te} de Preissac, *Préfet*.
Rousseau, *Maire du 3^e arrond. de Paris.*
Levaillant, *Député.*

Mai.

Guye, *Maréch.-de-c.*
B^{on} de Richemont, *id.*
Minot, *id.*
Sauset, *Colonel.*
Duprat, *anc. Colonel.*
Girard, *Colonel.*
Jolly, *id.*
Cazaux, *id.*
4 Maingarnaud, *id.*
Blanquefort, *id.*
Lacour, *id.*

OFFICIERS PAR ORDRE DE PROMOTION.

Messieurs,

ANNÉE 1804.

Jun.

14 Agnel.
Boussin.
Capellini.
Chambaud.
Chameaux.
Palasne-de-Champeaux.
Chavardes.
Corte de Bonvoisin.
Doucet.
Dufresne de Beaucourt.
Dumarest.
Garohuau.
Hector Legros.
B^{on} Humbert du Molard.
B^{on} Lautour.
Lecat.
Mangeot.
Massabeau.
Mayer.
Pascalis.
Petier.
Planta.
B^{on} Porson.
B^{on} Raynardy de Belvédère
Simon, Chev. de la Mor-
tière.
Welkel.
Manset.
Schreiber.
Cossard.
Petit.
Nérin.

14 Viala.
Gruardet.
B^{on} Cardeneau.
B^{on} Boyer.
Bertrand B^{on} Sivray.
Charnotet.
B^{on} Mejean.
Cacatte.
B^{on} Offenstein.
B^{on} Merlin.
Trouble.
Dupré.
Chalbos.
Boudet.
Guérin.
Mathis.
Martin Charly.
Barbier-Lassaux.
Lecoq.
Sirugue-Maret.
Delafons.
Boisard.
Rabbe.
Bizanet.
Charbonnier.
Lebley.
Neuhoss-Maisonneuve.
Blondeau.
Sherb.
Boissonnet.
Charpentier.
Jacquin.
Passingé, B^{on} de Pré-
champ.
Bizot-Brice,

14 Luzy.
Morlet.
Mutel de Boucheville.
Noizet-St.-Paul.
Vincent.
Berthier de Grandry.
Buchet.
Carrière.
Darançay.
Detrés.
B^{on} Mangin-Doins.
Hauser, dit Menageur.
Tuffet-St.-Martin.
Simon-Faultrier.
Vauxmoret.
B^{on} Bonnefoux.
Allemand fils.
Bompert.
Bescont.
Rondeau.
Levesque (J.-P.).
Lehuby (P.-F.).
Querangal.
Bergevin (M.-Ch.).
Garreau.
Barbier.
Le Bozec (Ch.).
Lafond.
Maistral.
Fradin (J.-B.-A.).
Gillet.
Violette.
Bourdé.
Bruilhac.
Magendie.

1804. — *Juin.*

14 Laignel.
Brouard.
Epron.
Louvel (A.-F.).
Senez (L.-A.).
D'Allois-d'Herculeis.
Larne.
Montagnies de la Roque.
Morlaincourt.
Dunoyez.
Sainglant.
Alix.
Dambly.
Coisy.
Malet.
Peugnet.
Kirmann.
Deblou.
Soye.
Garnier.
Metzinger.
Patzius.
Emery.
Bouvier.
Ramond.
Daveniere.
Guigard.
Bon Blancard.
Tilloy.
Guinard.
Tridoulat.
Patenotre.
Boulant.
Vaché.
Peyrot.
Puton.
Triboules.
Jolle.
Deschamps.
Jobert.
Lebert.
Gaille.
Soré.
Ballay.
Pottier.
Sauce.
Jarquot.
Plumon.
Legris.
Mignot.
Lamy.
Ganivet.
Perrot.
Sabatin.
Court.
Martin.
Pompier.

14 Magne.
Fournier.
Danglade.
Gilles.
Boulet.
Foulard.
Bullier.
Soissons.
Robouan.
Gauvin.
Larray.
Lemaire.
Droualt.
Bon Estève.
Carralp.
Favereau.
Gerin.
Grouselle.
Jeanson.
Lang.
Latour.
Mercier.
Peyre.
Prués.
Sacré.
Delage.
Jacquin.
Mayer.
Michel.
Petit.
Rougirelle.
Lacroix.
Boutrais.
Devaulx.
Domic.
Bellaton.
Jacoby.
Ranchon.
Aussenac.
Roux.
Callender.
Clerville.
Lefebvre.
Guillemin.
Poussin.
Cécaldi.

Juillet.

5 C^{te} Lejeas.
Bon Carion-Nisas.
Malherbe.
Savary.
C^{te} Estève.
Rossée.
Bon Desazars.
Sevin (Xav.).
Bon Lezurier de la Mar-
terelle.

5 De Fontenay.

Octobre.

26 Bon Pluvinal.
Bon Aymé.

ANNÉE 1805.*Mars.*29 C^{te} Agar.*Août.*1^{er} Bon Piter Deurbroucq.*Décembre.*

26 Darcantel.
Bayle Dugay.
Esnard.
Cadet de Fontenay.
Fruchard.
C^{te} Ornano.
Renard.
De Saint-Loup.
Arcambal.
V^{te} Tabarié.

ANNÉE 1806.*Mars.*

14 Aversene.
Dupin.
Bon Treuille de Beaulieu.
Maufroy.
Holdrinet.
Bon Charpentier.
Bon Daumesnil.
Maziau.
Bayeux.
Renaud.
Chaim
Gerodias.

Avril.

25 Lecoat-Kerveguen.

Juillet.

8 Thomas.

51 Lenoir.

Octobre.

8 Grimblot.

Novembre.

9 Strub.

22 Bevière.

Décembre.

31 Boissy.

ANNÉE 1807.*Janvier.*

7 Bon Begougne de Juniac.

1807.—*Mai.*

- 7 Becker.
23 Jodon.

Mars.

- 8 Guillaumin.
13 Berger.
Pasquier.
29 Uny.

Mai.

- 10 Tessier.
12 Bon Yvan.
14 Bon Aymé.
Brillat.
Bourotte.
Clavel.
Bon Demangeot.
Druot.
Descareaux.
Groslin.
Gleizes.
Gouvion St.-Léger
Holozi.
Lebondidier.
Lenud.
Moulin.
Magne.
Nicolas.
Paul.
Rousselle.
Valhiade.
Villars.
31 Lagneau.

Juin.

- 3 Armand.
Huguet.
Puisoye.
28 Gueret.
Chev. Lapointe.
Franchot.

Juillet.

- 6 Lieutaud.
7 Bon Muller.
Bon Pouchelon.
Bon Mathis.
Villeneuve.
Delecourt.
1 Calés.
Marigner.
Bon Schwiter.
Vernet.
Dupuy.
Chartener.
Rebillot.
De Mongin.
Bardenet.

Septembre.

- 9 Terrier.
10 Deschamps.
Gaussart.
Lebrun.

Octobre.

- 15 Bertrand de Greuille.

Décembre.

- 1^{er} Bon Pellegrin-Millon.

ANNÉE 1808.*Janvier.*

- 28 Boursin.

Février.

- 18 Bon Pereymond.
Bon Bechet de Leocour.
Bon Rippert.
Regnard.
Gerard.
Falcon.
Thomas.
Bon Fririon.
Genevay.
Desfosses.
Lepic.
Perquit.

Juin.

- 9 Laffitte.
28 Deleau.
Plazanet.
Langlois.

Juillet.

- 5 Pierson.
Bon Estève.
Mellet.
Ferlin.
Fornierol.
Fieux.
Du Ruel.
Thibaut.
Falcon.
19 Lavergne.
21 Letourneur.

Août.

- 25 Huppé.
Borne.

Septembre.

- 4 Merle.
Fabre.
Antoine.
5 Gillet.
18 Dudouit.

Octobre.

- 8 Elichinger.

- 23 Lacroix.
Goguelle.

Novembre.

- 12 Bon Dein.
Aubry-Tomassin.
Godin.
Cornud.

- 14 Duthoya.
Fauverteix.

- 16 Messier.
Rouvier.
Canayas de Saint-Amand.

- 17 Martin.
22 Bon Dellard.

- 24 Gentil.
Charpentier.
Bonnet.

- 25 Vivien.
Moreno, dit Petit.

Décembre.

- 8 Schweick.
14 Chagné.
15 Bon Piat.
Hazard.

- 19 Hervilly.
Jacquinot.
Saint-Jean.
L'Allemand.
Isch.
Bourdon.

ANNÉE 1809.*Janvier.*

- 3 Bagneris.
9 Zimmer.
13 Striffler.
15 Delesalle.

Mars.

- 10 Durivau.
Devaux.
Brondel.
Gaud.
15 Larcher-Chamont.

- 14 Bon Remy.
Mesmer.
25 Laffitte.
Jannon.

Avril.

- 23 Brosset.
Baillon.
Marbœuf.
Saltet.
29 Gombau.
30 Rateau.
Petit.

1809. — *Mai.*

- 5 Vadet.
15 Chatelain.
Chopin.
16 Courtois.
Desargues.
23 Thierry.
27 Poullet.
Renoult.
30 Poinsoit.
31 Millon.

Juin.

- 5 Albert.
Bon Mosnier.
Bon Martenot.
Ritter.
Boucher.
Perrier.
Barbanègre.
7 Wasronval (de).
Jacquinot.
10 Livremont (de).
15 Sibelet.
16 Bon Lamarque.
Trocmé.
26 Campariol.
Lahuberdière.
27 Aurauge.
Castillon.

Juillet.

- 8 Béthisy.
9 Fourcy.
Bizard.
Sandras.
Thérin.
12 Thevenet.
13 Tugny.
17 Bon Tavernier.
Calon.
Espinchal (d').
Broux.
Josselin.
Liégeard.
Hecmann.
Galand.
18 Chapuis.
Bon Dupéroux.
Devallant.
Meyer.
19 Bon Brunet.
23 Roussillon.
Bastien.
Noirot.
Béranger.
Mazurié.
Bon Barthier-St.-Hilaire.
Cabanès.

- 3 Sappel (de).
Grosbrecht.
27 Gibassier.
Hussenel.
Pigny.
Vernier.

Août.

- 13 Dumas.
Ricard (Jacques).
Ricard.
14 Poiré.
Musnier.
Rougelin.
Boin.
15 Mugnier.
Garnier.
Charel.
Gueist.
16 Cicéron.
18 Laguette.
22 Sicre.

Septembre.

- 3 Desprez.
21 Becker.

Octobre.

- 2 Forestier (le).
3 Mouchon.
7 C^{te} Méjean.
31 Mannessier.

Décembre.

- 17 Steenhault.
Monnot.
Mouilland.
22 Dereix.
Bon Merlhès.
Bertrand.
Brechtel.

ANNÉE 1810.*Mars.*

- 10 Philippiez.
Charrue.
15 Thumelaire.
Parisot.

Mai.

- 10 Vivier.
12 Mutélé.
Scnilhac.
15 Lebrun.
26 Trupel.
Jouy.
28 Fontane.
29 Mermé.
Robichon.

Juin.

- 23 Breton.
Charlaud.
Morin.
Bruyère.

Juillet.

- 4 Noailles.

Août.

- 4 Constantin.
6 Marchant.
Dartigues.
6 Husson.
21 Lagabbe.
28 Durand.
Joliclerc.

Octobre.

- 3 Breuille.
28 Bon de Coston.

Novembre.

- 10 Cussy.
Desmarests.
28 Slivarich.

Décembre.

- 29 Lyautey.
31 Moisset.
Gritte.
Martin.
Faivre.

ANNÉE 1811.*Janvier.*

- 6 Bon Quenot.
Fiche.
Segond.
Savoie.

Février.

- 16 Payrard.
27 Moucaup.

Mars.

- 2 Plagniol.

Avril.

- 6 Stoffet.
19 Bon Henin de Cuviller.

Mai.

- 7 Venière.
Rollet.
Borde.
16 Charrand.
18 Dornal-Deguy.
20 Michel.
Lambert.
Gillet.
Costes.
Hardy.

11. — *Mai.*

Parrin.
Lasalle.
Levêque.

Juin.

7 C^{te} Leveneur.
2 Geither.
Hofmeyer.
4 Montfranc.
Portemont.
Janin.
Houssin.
Lecompte.
Robineau.
Moulllet.
7 Perussel.
0 C^{te} Gueheneuc.
M^{is} Chauvelin.
C^{te} Molé.
Bon Trouvé.
Bon Descorches.
Bon Voyer-d'Argenson.
Bon Lamagdelaine.
Bon Bonnaire.
Bon Houdetot.
Crignon-Desormeaux.
Bon Lecordier.
Piault.
C^{te} Hédouville.
Serrurier.
Florainville.
Huche.
Jameron.
Thouvenot.
Jubé.
Costé.
Maurice.

Juillet.

6 Morlet (Louis).
20 Souilhé.
21 Dufaux.
Barbier.
Barthole.
Teissier.
Laville.

Août.

6 Berlier.
Vigo-Roussillon.
Scherding.
Dubois.
Larché.
Revel.
Theurel.
Imbert.
Cogel.
Bailley.

6 Peridiez.
Beugnat.
Martinet.
Avrouin.
Henry.
Dubarry.
Duplan.
Ruffat.
Rubellin.
Delaporte.
Muteau.
Mesclop.
Alexandre.
Poulin.
Deschallard.
Maillard.
Vallantin.
Rimel.
Martin.
Joudioux.
Lepage.
26 André.
Thurot.

Septembre.

18 Dedoual.
22 Garcin.
27 Roquebert.

Octobre.

7 Materre.
Chauffard.
30 Billion.

Novembre.

6 Feuillade.
Remy.
25 Crétin.
Ravi.

Décembre.

3 Millard.

ANNÉE 1812.*Janvier.*

7 Berlancourt.
11 Ravina.
Faget.
19 Legros.
29 Mathivet.

Février.

27 Kossmann.
Collombel.

Mars.

16 Bondurand.
Michaud.
Saint-Georges.
Marc.
25 Surdun.

Avril.

13 Neveu.
25 Le Chev. Lecurcl.
Coudere.

Mai.

5 Marsaint.
Vautrin.

Juin.

5 Belcourt.
Leroy.
Brémont.
8 Duchesne.
Lalande.
17 Plançon.
Bourbel.
18 François.
Delhayé.
Gancherot.
19 Bon Gueheneuc.

Juillet.

1^{er} Bon de Pinteville.
4 Dumesnil.
31 Guiard.
Sevret.

Août.

7 Klein.
9 Montfalcon.
Durand.
Guillot.
10 Labaume.
Maudron.
20 Morat.
Margerie.
Nicole.
Garnier.
Denelle.
22 Bon Christophe.
Coste.
24 Bon Fiereck.
Mouchel.

Septembre.

2 Brue.
Tachon.
Bonnesfoy.
Prujade.
Michaut.
Ragmey.
Simonet.
Rostanger.

21 Cailliez.
23 Pommereul.
Aubert.
Cham.
Hatry.

Octobre.

6 Klié.
8 Bon Galichet.

1812. — *Octobre.*

- 8 Kessel.
 10 Provana.
 Monteirenard.
 Delecroix.
 Charpentier.
 Pilhes.
 Bastoul.
 Simon.
 11 Peyrimhoff.
 Beauguey.
 Denou.
 Beaufort.
 Bonfillion.
 Fougery.
 Vandois.
 Pariset.
 Bon Mergéz.
 Delaville.
 Pons.
 12 Lieutaud.
 Mouroux.
 Lebeyrie.
 Laluye.
 Hervey.
 Jacobé.
 Fanneau de la Horie.
 Daubenton.
 18 Lespinette.
 Lefèvre.
 Bureau.
 Pigearé.
 Molard.
 Gaborit.
 Demontjavoust.
 Pallier.
 Gaignot.
 Remelinger.

Novembre.

- 15 Chicot.
 19 Jolain.
 Pretet.
 Fortier.
 Joly.
 Levis.
 21 Dornier.
 Lian.

Décembre.

- 5 Salamon.
 Leduc.
 Cataneo.
 Péborde.
 25 Hardy.
 Thibaut.
 Sachon.
 30 Charlet.

ANNÉE 1813.

Janvier.

- 9 Pélecier.
 17 Toutan.
 25 Lagorse.
 27 Mallet.
 31 Zœpffel.

Février.

- 5 Laverge.
 10 Gay.
 11 Pinot.
 Lartin.
 12 Prévost.
 Dugua.
 Dubessy.
 Dauzas.
 Verda.
 Charrier.
 Rioust.
 Mauric.
 21 Biget.
 Fauchon.
 25 Folley.

Mars.

- 7 Salha C^{te} de Hoëne.
 15 Guiraud.
 Pucheu.
 Vernadet.
 16 Faucon.
 Bon Varlet.
 Laborde.
 Gilet.
 Thery.
 Lion.
 17 Bedel-Dutertre.
 26 Bouvier-Destouches.
 Tessier de Marguerittes.

Avril.

- 6 Faure.
 Bon Costaz.
 Besnardière (de la).
 Dessalons.
 Jouan.
 Regnier.
 Bourchette.
 Charpentier.
 Bertrand.
 Poudavigne.
 Rostein.
 Chaud.
 Lebeau.
 Maréchal.
 Jourdain.
 Dreturrier.
 8 Marthez.
 10 Bon Menneval.

10 Bon Loaré.

- 14 Gayre.
 Barry.
 Delaporte.
 Juncker.
 François.
 21 Maire.
 Leclerc.
 Guillen.
 Coppier.
 24 Rozet.
 Mondet.
 Daniel.
 26 Imbert.
 28 Marin.

Mai.

- 4 Desrivaux.
 Charras.
 Thuillier.
 Audigan.
 De Laplane.
 Perathon.
 Jalabert.
 14 Sainte-Terre.
 Schramm.
 Boyer.
 Vuaille.
 Cossigny.
 Dandies.
 15 Chabert.
 Labouré.
 16 Lamberty.
 Euvrard.
 Savarin.
 Mancel.
 Lefrançois.
 17 Compagnon.
 Gandon.
 Mourgues.
 Queru.
 Fabre.
 Pons.
 Tabardin.
 Mercier.
 Tardieu.
 18 Baltzer.
 26 Marion.
 Castagnier.
 Massol.
 Barbay.
 Pion.

Juin.

- 4 Planzeaux.
 12 Covan.
 Dauger.
 Figuier.
 Rousselot.

1813. — *Juin.*

14 Perrault.
Paravant.
Marthe.
Demay.
Jabin.
Collet.
Chenou.
Gilliafd.
Duclos.
Compère.
Flamant.
Laporte.
Levasseur.
Galimard.
Martel.
Deswals.
Jacot.
Bernard.
Perrod.
Cardeilhac.
Boarin.
Etienne.
Delpy.
Delentaigne.
Debet.
Polosson.
Gilbert.
Maignes.
Lecocq.
Menu.
Lucas.
Quillet.
Picard.
Scalabrino.
Grosse.
Bochaton.
Lambert.
Berceau.
Carion.
Meneau.
De Lentivy.
7 Bon de Laville.
8 Sellier.
Mathieu.
Devayre.
Roy.
Deslandes.
Simonin.
Godard.
Secourgeon.
Boyer de Peyreleau.
21 Bon Perrin.
Chopard.
Boulard.
Bizien.
Bouzinac.
Grangier.

21 Touret.
Boissin.
Begouin.
Joud.
Depoge.
22 Turquis.
28 Bausse.
Georgeon.
Rivaud.
Chaibert.
Villatte.
Massé.
Cachera.
Riquet.
Larchantel.
De Lamorandières.
Kerlau.
Rozat.
Adam.
Postel.
29 Bire.
Carrieu.
Gosse.
Blanc.
Ledoux.
Chulliot.
Duvivier.
Marullier.
Potiez.
Labroue.

Juillet.

8 Delmas.
Duchand.
11 Bernard.
Etienne.
Dehys.
Fantin-Desodoards.
Cousin.
Sicard.
Froidure.
Moreau.
Martinet.
Cuirot.
David.
Crouet.
Senac.
Beltrat.
Pianelli.
Lubet.
13 Gigoux.
Labouille.
Diethmann.
Trinquard.
Barthelemy.
Nadeau.
Buisson.
Dabadie.

13 Sconnio.
Michel.
Lafont.
Brun.
Gausi.
Allios.
Delmas.
Leroy.
Filancher.
Lendormi.
Picot-Moras.
Moreau.
Picot.
Vient.
Termelet.
14 Thomas.
Dubreuil.
Sommellier.
Rougeot.
Taloure.
Hoffmayer.
Vigogne.
Saviot.
Pellener.
Dupuy.
22 Lapointe.
Desgodins.
Fayard.
Robertjeot.
Pauly.
Lamarre.
Barte.
31 Blain.

Août.

1^{er} Mandeville.
Raulin.
2 Henry.
Gaudner.
Sarand.
Jacquelin.
Bouvier.
Lorin.
Regis.
Chaptal.
Deaddé.
Adhémar.
3 Parant.
5 Rayez.
Amadiou.
Cauet.
Impériale.
Rudloff.
6 Laprie.
10 Saint-Charles.
Dupuy.
Bon Veran.
Mazan.

1813. — *Août.*

10 Ganivet.
Pignet.
Klippfel.
Boyer.
Noel.
Charvet.
Finot.
Mallet.
C^{te} de Turenne.
Van Dedem van de Gelder.

16 Vernère.
Goutenoire.
Rohy.
Durand.
Bailleux.
Missonnier.
Rouillard.
Beurmann.
Courreges.
Chevrau.
Tailhan.
Jegu.
Golzia.
Gavardie.
Bureau.
Micheler.
Desmoulins.
Lours.
Lasnon.
Verdière.
Moysant.
Clément de Ris.
Chamorin.
Spencil.

17 Barré.

22 Truchot.

30 Pelée.
Beurain.
Hillaire.
Christiani.
Gallois.
Lavoine.
Dufour.
Bouquet.
Caillot.
Prax.
Bosquet.
Marthe.
Basset.
Vergez.
Leclerc.
Michel.
Escousseau.
Hubert.
Broussonze.
Lafizelière.
Cailly.

Septembre.

5 Milot.
Ordener.
Gualdi.
Bresse.
Mathieu.

7 Saux.
Brune.
Vidal.
Rossy.
Doutrelaine.

13 Ratelle.
De Faudouas.
De Grouchy.
Canonne.
Vaucherot.
Drouot de Lamarche.

14 Paris.
Dumont.
Dessirier.
Bonnoure.
Mazas.
Rozé.
Ciroux.
Braun.
Paquier.
Durback.
Rochard.
Leblanc.
Dacheux.
Royère.
Divat.
Lamourette.
Novel.
Mounier.
Duparc.
Leroy.
Legriell.
Faire.
Maillard.
Béranger.
Christin.
Blay.
Avio.
Pringet.
Barbiche.
Poupat.
Gibon.
Delille.
Courtot.
Cogne.

19 Brocq.
Mahé.
Paquet.
Pecheur.
Bagger.
Plomion.
Lageon.

19 Carré.
Lamorette.
Gauthier.
Godin.
De Létang.

22 Micheau.

25 Richard.

27 De Louvencourt.

28 Gaveille.
Baguet.
Lamorette.
Blondel.
Fournier.
Brucelle.
Dufay.
M^{is} Dreux-Nancré.
Lefavre.
Cavalery.
Geoffroy.
Bergeron.

Octobre.

5 Michotey.
Keler.

10 De Reiset.
Roch.

12 Derault.
Chameroy.
Douay.
Maillot.

15 Bonafou.
Beaufremont.
Majou.
Reinach.

23 Rochambeau.
De Coucy.
Pillay.

24 C^{te} Martel.
Marion.

28 Bataille de Tancarville.

Novembre.

6 Couin.
Megret de Sérilly.
Eggerlé.
Cercelet.
Demetz.
Hortet.
Bouteiller.
Ducommun.
Lecanut.
Freytag.

7 Ricard.
Guillebon.
Hazon.

10 Noury.
Leturgé.
Roberge.

1833. — *Novembre.*

0 Perrossier.
 Jacob.
 Prieur.
 Christophe.
 9 Seganville.
 Marconnié.
 Deschamps.
 Bonhors.
 Bedos.
 Lainet.
 Lamorlette.
 Guiroye.
 Gresse.
 Porchet.
 Guirault.
 Ruelle.
 Paon.
 Guidon.
 Toure.
 Abert.
 Prelet.
 Mauviel.
 Courtet.
 Parisot.
 Fraboulet.
 Marthès.
 Ocher.
 Dubarry.
 Weber.
 Dagallier.
 Ferès.
 Ducros.
 Monet.
 Bouttier.
 Folard.
 Jacques.
 Pelu.
 Morand.
 Bonuchy.
 Ricard.
 Foulquier.
 Chomey.
 Solier.
 Ducasse.
 Seguin.
 Tortel.
 Noël.
 Payenneville.
 Pron.
 Cartier.
 Soyer.
 Bigot.
 Vergnes.
 Condé.
 Burel.
 Odinot.
 Sognot.

25 Vouillemont Dascoirs.

Nolland.
 Moulet.
 Guez.
 Curnier de Pilvert.
 Chomau.
 Roëderer.
 Beynet.
 Métayer.
 Ferrouillet.
 Corbinière.
 Besson.
 25 Gouin.
 Gachet.
 Guingret.
 Vincent.
 Metrot.
 Mongin.
 Duplan.
 Astor.
 Cys.
 Vivien.
 Perin.
 Meyon.
 Redot.
 Plazanet.
 Devaux.
 Monistrol.
 Delorme.
 Bechaud.
 Receveur.
 Scheille.
 Lamarque.
 Gisnie.
 Habert.
 28 Montagnière.
 Faré.
 Pioct.
 Lesard.
 Izard.
 Boulon.
 Richard.
 Nogaret.
 Germain.
 Pelissier.
 Cagnat.
 Albert.
 Egret.
 Deléchelles.
 Léger.
 Gillet.
 Bernelle.
 Madier.
 Barré.
 Blondon.
 Heuillet.
 Rebsomen.
 Levé.

28 Renaudin.

Cailliez.
 De Contamine (A.).
 Praets.
 Blanc.
 Saint-Quentin.
 Bunis.
 Peitz.
 Vildier.
 Machillot.
 Lombardeau.
 Saisset.
 Haulon.
 Peysson.
 Scribe.
 Berger.
 Ligier.
 Chatry-Delafosse.
 Despierre.
 Doncœur.
 Assant.
 Lemercier.
 Viala.
 Dupont.
 Bon Desaix.
 Ladroite.
 Félix.
 Moulin.

Décembre.

3 Bazine de Fontenelle.

Bernard.
 Fraunier.
 Floccard.
 Schmitz.
 Fonvielle.
 Fournier.
 Thunot.
 4 Berckheim.
 Dermoncourt.
 Lemoyne.
 Decoucy.
 Suberwick.
 Jamin.
 Leblanc.
 Bureaux de Pusy.
 Valdec de Boudinon.
 Bureaux de Pusy.
 Richter.
 Ango.
 Delafaye-Joyenval.
 Cosnard.
 Cazener.
 Richard.
 Etchegoyen.
 Bauzil.
 Maugé.
 Duguen.

1813. — *Décembre.*

- 4 C^{te} de Renneberg.
Sarrau.
Vaudeville.
Vesuty.
Guillemin.
10 Barois.
David de Beauregard.
15 Duché.
De Saint-Aignan.
18 Boëtieux.
23 Sourd.
Aimé.
24 Roudier.
25 Deleau.
29 C^{te} de la Vieuville.

ANNÉE 1814.*Janvier.*

- 3 Bonne.
7 Marchand.
8 Barthélemy.
Arnaudet.
Delasalle.
10 Campi.
Visinier.
Heulot.
Franquin.
Ledoux.
Burger.
13 V^{te} de Contamine.
14 Fallot de Beaumont.
18 Bacot.
21 Paolini.
22 De Caupenne.
Cloux.
Mevil.
31 Signoretti.

Février.

- 6 Moulin.
Rousset.
Freslon.
18 Achard.
Goujeou.
Ranchon.
Sebastiani.
Gerard.
Vesco.
Lallemand.
19 Reiset.
Bouquetot Desessars.
21 Stinville.
Laborde.
Friant.
Foucher.
Kermorial.
Lebeau.

- 21 Loubert.
Susini.
25 Polereczki.
Pinta.
Lavenne.
Demontenol.
Delignac.
Viant.
Roças.
Patourcau.
Oussot.
Vaude.
De Kock.
Joly.
Isselin.
Jung.
Chenin.
Henraux.
D. Hanmer Claibrooke.
Debonnaire.
Deconquan.
Girard.
Montaulieu.
Dancourt.
26 Leclerc.
Chantre.
Delafare.
Cetty.
Masson.
Benoît.
Sinn.
Brugère.
Biollet
Vidal.
Vaudry.
Maréchal.
Guyot.
Pons.
Perrin.
Ebraud.
Laurent.
Pulhaux.
Dulac.
Dupuy.
Vincent.
Toussaint.
Schmidt.
De Kleinemberg.
Bayard.
Elias.
Limbourg.
Girardot.

Mars.

- 12 Ferroussat.
Huot.
Autié.
Serra.

- 12 Pioteau.
Gault.
Lunceau.
Narcon.
Gruat.
Furet.
Charlier.
Dufour.
Lepain.
Binant.
Bertin.
13 Négrier.
Dupré.
15 Auvray.
Rivet.
Girbaud.
Bladinière.
Bombardier.
Baudoin.
Caseneuve.
Delaissé.
Andry.
Dequerelles.
Michelet.
Cottin.
Guillermin.
Herisson.
Noël.
Merdier.
Hubert.
Jouanet.
Duhot.
Planat.
Bon Guichard.
16 D'Andlaw.
Wiebas.
Millet.
Braunne.
Macre.
Billot.
Lapersonne.
Pierre.
Samy.
Locqueneux.
Vessilier.
Godard.
Rousseau.
Denuelle.
Taillefert.
Carré.
17 Boyer.
Auguis.
Lecomte.
Joincaux.
Beaux.
Montchoisy.
Prelier.
Emy.

- 18¹⁴ Mars. —
- 17 Beissac.
Gibert.
- 23 Delaplace.
Chev. Deschamps.
Baillon.
Bausset.
Bertrand.
C^{te} de Mesgrigny.
C^{te} de Canouville.
- Avril.*
- 2 Aliman.
Pison de Malbourget.
Vergès.
Lebeau.
Franjon.
Bernette.
Bert.
Brunet.
Lafitie.
Godefroy.
Pechot.
- 3 Follard.
Soubeiran.
Mollart.
De Baine.
Golstein.
Cecire.
Petion.
Martin.
Deroche.
Jolly.
Chev. Montarhy.
Agy.
Volberg.
- 4 Adnet.
Roveda.
Pantin Wilder.
De Perrou.
Constantin.
Dequersonnière.
Focquerel.
Lefol.
Morin.
Sauvagat.
- 5 Debut.
Poylly.
Devarenne.
Bergère.
- Juillet.*
- 25 Billiet.
Denis Lagarde.
Rivierre.
Sganzin.
Poncet.
- 26 Bon de Villéquier.
- 29 Combes Brassard.
Maurin.
Devaraigne.
De la Primaudière.
Haeyaert.
Biot.
Tripe.
Jaume.
Arrazat.
Vinay.
Bien.
Persy.
Mouillet.
Genin.
Protche.
Morin.
Beilet.
Carret.
Grcard.
Rajon.
Daigre.
Thomas.
Gandon.
Saint-Marcel.
Sencier.
Van-Oosterom.
C^{te} de Mailly.
Louis Prévost.
Ardent.
Sebe.
Huart.
- Août.*
- 2 Lelong.
Bon Camet de la Bonar-
dière.
- 5 De Jerphanion.
Dampmartin.
Bon de Prony.
Tarbé de Vauxclairs.
Cahouet.
Baudreville.
Cabrié.
Gerin.
Alpy.
Nacquart.
Borson.
Boussaroque.
Dey.
- 7 Desfontaines.
Castella.
Gallée.
Fabre.
Vuillaume.
Blandin.
- 9 Mis de Fraguier.
C^{te} de Mucinais.
Bon de Jassaud.
- 10 Du Limbert.
- 10 De Perregaux.
Bollemont.
Martin.
Clément.
Chev. de Tocqueville.
Toussaint.
Gaillard.
- 12 Lecomte.
Deleuze.
Bruyère.
- 15 Fontaine.
De Saint-Ayrans.
Royer.
Breugnot.
- 17 Michaud.
Mis de Verteillac.
- 18 Peytès-Montcabrié.
Nouvel.
Bellenger.
Guiné.
Depoge.
Rabaudy.
Gerdy.
Savignac.
Connard.
Blehée.
Legolias.
- 20 Bertèche.
C^{te} la Rivoire de la Tou-
rette.
Chev. Berthier.
Duperche.
- 22 C^{te} de Montaigu.
Chev. d'Esponty de Ste-
Avoje.
Chev. de Breuil.
Chev. Ducis.
Chev. Legouz du Plessis.
- 23 Gandon.
Poriquet.
Vergéz.
Boyer.
Riolz.
Lesens de Folleville.
Heinkelbein.
Chev. de Rodier.
Brunceau de Beaumez.
- 24 Chev. Giraud.
Chev. Vigier.
Monard.
Lynch.
Chev. Gelibert.
Chev. Levavasseur.
Chev. Longiqueue, dit
Lelong.
Chev. Henry.
Chev. Prévost.
Chev. Chatelard.

1814. — <i>Août.</i>	30 Loïsier.	12 Weigold.
24 Chev. Danlion.	Cauchois.	13 Blanquart-Bailleul.
Chev. Verdun.	Lalance.	14 Bon Rolland.
Chev. de Lenne.	Gruet.	15 Fournier de la Contamine.
Perraud.	Meyer.	Legriel.
Berthelemy.	D'Ecquevilly.	Gauffres.
Blesimare.	Milet.	Capiomont.
Chev. de Wauthier.	Chev. de Beaumez.	Pasquier.
Chev. Renouvier.	D'Avrange-d'Haugeran-	Gaugler.
Chev. Habert.	ville.	Sthéfen.
Chev. Lefevre.	<i>Septembre.</i>	Decressac.
Chev. Chapuzet.	1 ^{er} Leblanc-de-Lacombe.	Morlet.
Chev. Dorsenne.	De Labrousse.	Collass.
Chev. d'Eslon.	D'Arbalestier.	Villeumereux.
Chev. Stieler.	Brousse.	Bourdin.
Chev. Léopold.	D'Anger.	Soulaïrol.
Pariset.	6 De Kergariou.	Tronc.
Lejeans.	8 C ^{te} de Plancy.	Testu.
Le Horeau.	11 Chev. Galz de Malvirade.	Billaart.
Chevillard.	Heina.	Bourillon.
Legay.	Roux.	Rainaud.
Duprat.	Conseil.	Fournier.
Cambriels.	14 M ^{is} de Nettancourt.	Chabert.
Becker.	Jacquinet.	Condamie.
Desperamons.	19 Bon de Vauxonne.	Poulet.
Follain.	De Mansigny.	Viallet.
S. S. C ^{te} de Montalembert.	21 Bon d'Hunolstein.	Meline.
Longuerue.	Chev. Durepaire.	Bailly.
Rapatel.	M ^{is} de Boisgelin.	Chonez.
Legentil.	28 Chev. Pageot.	Duvernoy.
Vainsot.	Delaplace.	Kehl.
Dupont.	Bon Bonaffos de la Tour.	Bastiani.
Bon de Montailleur.	Evain.	Mouzeze.
Meslier, chev. de Rocan.	De Martouret.	Eyma.
Poret, chev. de Destière.	Lajard.	Deville.
V ^{te} de Busseul.	Bruley.	Ducasse.
30 Dejongla.	30 Laurent-Desrez.	Serafind.
Belmas.	Chalopé.	Hervieu.
Deprieck.	Veron.	Durival.
Lacourte.	<i>Octobre.</i>	Cramayelle.
Joubert.	1 ^{er} De Montgrand.	Minal.
Jeannin.	M ^{is} de Lanapoule.	Eichmann.
Pain.	D'Herbez-Latour.	Coiffier.
Duhesme.	Castres.	Aldias.
Martinot.	Terriez.	Lajoie.
Demaussion.	3 Dehenault.	Bretinct.
Deshameaux.	Martin.	Raynaud.
Ourie.	C ^{te} de Saint-Marsault.	Davout.
Chapuis.	C ^{te} de Lamarthonie.	Gautier.
C ^{te} Holgard.	De Montesquiou.	Pastre-Verdier.
Dupuy.	De Rouzaud.	Quelley.
Barlier.	8 Lecointre.	Sounier.
Bache.	12 De Montigny.	Saint-Martin.
Deneuilly.	Duval.	Delavigne.
De Guiselin (L.).	Creutzer.	Gerard.
Dauphin.	Puis.	Baron.
Coste.	Romanet.	Berger.
Bonnet.		Guyet.

814. — *Octobre.*

5 Violand.
De Laborderie.
Mathieu.
Justeau.
De Chalus.
Grobert.
Durie-de-Cujus.
Compris.
Darru.
Bregeon.
Pinel.
Caselli.
Cournault.
Roux-Derochelle.
Bergère.
Leroy.
Disson.
Moroy.
Dupont-de-Poncharra.
Audry.
Metreau.
Lebeschu.
Provence.
7 Ferey.
De Kerboux.
9 Dacier.
Challand.
Bouteland.
Bouvier.
Bruys-de-Charly.
Clauzel-de-Coussergues.
Colchen.
Lemaire-Darion.
4 Hargenvilliers.
Lenoir-Lanchal.
6 Colaud de la Salcette.
D'Auzat.
Despérichons.
Félix-Falcon.
9 C^{te} de Marmier.
Prince de Beaufremont.

Novembre.

er Reynaud.
Cerveau.
Chauveau.
De Martel.
De Pressac.
Budan.
Mercier.
Duprat.
Milhaud.
Lenormand.
De Person.
Beuvelot.
Rollet.
Gazagnaire.

1^{er} Tournadre.
Debonne.
Lambert.
Courtès.
Dandurand.
Lamotte.
Sieyes.
Jabouzan.
2 Chappuis.
Girard.
Goulard.
Lecouturier-d'Armenonville.
Lemoro de Lafaye.
De Montesquiou (H.)
Perez.
Souvras.
Griault.
Braun.
Romand.
Leclerc de Grandchamp.
Minangoy.
De Vaudidon.
Baron.
Cassard.
Clavel.
Bonnescuelle-Duplessy.
Bizaillon.
Silvestre.
Debony.
Durand.
Leroy.
Larderet.
Bon de Schaunbourg.
Bérenger.
Chevalier.
Hermann.
Dambly.
Dupuy-de-Dienne.
Berger.
Béthune.
Picard.
Dequevauvilliers.
Ebertin.
Horric.
Lalliez.
Veron-Reville.
Bellefont.
Foraguet.
Dupatural.
Fabre.
D'Auxon.
Thiriet.
Theubel.
Lac.
Lesperut.
Guillaume.
Brue.

2 Mathis.
Grasson.
Pascal.
Premion.
Miltgen.
3 Bon de Mortarien.
Poyferré-de-Cère.
Delespinay.
De Mique.
6 Raynouard.
C^{te} de Tryon-Montalembert.
9 Legras.
Laboulaye.
Moynier-de-Chamboran.
Molines-de-St.-Yon.
Tissier.
Reille.
Fontenay (de).
11 Christiani.
Devaines.
Adet.
De Béthune-Sully.
12 Chev. Costalin.
Chev. Fouchier.
13 Richard-d'Aubigny.
14 C^{te} de Latourette-Portalès
19 Bon de Lessert.
21 Depont-Bellanger.
Almèras.
24 Brack.
Larzillière.
25 Goyon.
Robert.
Jomard.
Desribes.
29 Tirry.

Décembre.

9 Wildermeth.
13 Trousson-Lecomte.
Bossi.
15 Granthil.
17 Brame.
Deschodt.
18 D'Arthenay.
Barante.
Dufon.
22 Verdun.
Chev. de Grille.
M^{is} de la Fare.
De Pessesse.
De Lassonne.
Komierowski.
24 Destières.
M^{is} de Malteste.
27 Bon Shée.
Couche.

1814. — *Décembre.*

- 27 Catus.
Lemoine.
Corbet.
C^{te} Fenis-de-Laprade.
Dianous.
Prost.
Rolland.
Emy.
28 Dupont.
Fornier-de-St.-Lary.
Cherrier.
31 Daudy.

ANNÉE 1815.*Janvier.*

- 1^{er} Collet de Blacy.
2 Mis de Saint-Mars.
Oberlin.
4 C^{te} Dogny.
6 Chev. Cauchy.
De Godaill.
C^{te} de Laborde.
Duc de Choiseul-Praslin.
7 Chillaud-Larigaudie.
Lucas.
Martin d'Auch.
Chauvin de Bois-Savary.
Bon Morisset.
9 Cardonnel.
De Verneilh-Puyraseau.
Chabaud-Latour.
Avoyne - Chantereine.
Pemartin.
11 Bon Duchesne de Gille-
voisin.
Boisrot.
Lemoineux d'Audier.
13 Simon
Marchand.
16 Dampierre.
De Gascq.
17 Laubert.
Brassier.
Duvivier.
Parfait.
Vincent.
Dubignon.
Brion.
Rouget.
Ferraudy.
Renard.
Ernouf.
D'Outremont.
Haussmann.
Fremanger.
Peridon.
Brousse.

- 17 Stralenheim.
Desprez.
Thouvenel.
Brasseur.
Saint-Jacques.
Alexandre.
Guyot.
Maignet.
Vidal de Vallabrègue.
Bouvard.
Choppin.
Rogé.
Danloup-Verdun.
Chev. Soulanges.
Perron.
De Vallier.
D'Albenas.
Ferrand de Saudricourt.
Caron.
Durbaret.
De Saint-Paul.
Letort de Larray.
Combe.
Lejosne.
Villaret de Joyeuse.
Chantron.
Mathieu.
Poirel.
Bailloud.
Préau.
Bergier.
Lespagnol.
Coliot.
Boone.
Levasseur.
Guerin.
Bourgeois.
Lecrosnier.
18 De Terray.
Chartier de Sainneville.
Bruère-Vauois.
Bachadenède.
Benard de Moussignière.
Moreau.
Brakenhoffer.
25 Foache.
Riboud.
Falaiseau.
Duclaux.
Tuault de la Bouvrie.
27 Gauthier.
Morizot de Marcy.
Poirson.
Cavarlho.
Bella.
Perrier.
Capman.
Roussille.

- 27 Bertrand.
Charmet.
De Saint-Marc.
Chaillot.
D'Ingrement.
Poulmans.
Maupas.
Raverat.
Demoulin.
Debeurges.
Vanvrecy.
Demaupas.
Santereau-Dupart.
Crevaux.
Etienne.
Macrian.
Brejat.
Dumont.
Philippon.
Augoyat.
Lefavre.
Lapostol.
Saunier.
Bellancourt.
Dommont.
Guinle.
Lerminier.
Luccis.
Admont.
La Chauvillière.
Barberet.
Bougainville.
Lambert.
Reboul de Cavalery.
Bonafous.
Bosquette.
Valnet.
Deblée.
Dupin.
Albert.
Grégoire.
Comoy.
Lajoie.
Devaux.
Binet.
Lardier.
Villain.
Cherrier.
Molié.
Démonceaux.
Darnaud.
Courvoisier.
Bourgeois de Saint-Paul.
Boyer.
Vidal.
Mialet.
Peyris.
Cailleaux.

1815. — *Janvier.*

- 27 Léorat.
De Belleval.
Jeanson.
Delarche.
- 28 Vte de Croismare.
Cte de Brunet.
Mis de Lasteyrie du Sail-
lant.
- 31 Marie.
Plazanet.
Le Charpentier.
Coutard.
Feraudy.
Chevalier.
Alain.
Frapillon.
Durosey.
Bourgnon.
Demoge.
Jacquin.
Tardivy.

Février.

- 1** Pasquier.
De Bonchamps.
- 8 Bon de Ladoucette.
- 11 Lefèvre.
Bricogne aîné.
Dubuisson.
Jourdan.
Legrand.
- 13 De Barrin.
- 14 De Verdilhac.
De Borelly.
Cachardi.
Paichans.
Cavaither.
Martorel.
Fàivre.
Javain.
Goll.
D'Errard.
Jeulain.
Gorsse.
Lavalette.
Chastelain.
Montchoisy.
Corvisart.
Rœderer.
Froment.
Lagé.
Laigle.
Dauriac.
Chassaignac.
Marié-Duplan.
Girod.
Bourgeois.

- 14 Edeline.
Beaucourt.
Audouit.
Jamin.
Guiot.
Messager.
Miltgen.
Lamacq.
Allemacher.
Marcilly.
- 15 Collardeau de la Forest.
Bonnafos de la Mothe.
Mis Dargent de Deux-
Fontaines.
- 16 Liborel.
Bauchau.
Delaunay.
Gentel.
Bréa.
- 17 André.
Mayer.
Bon Holling.
Meguin.
Bon de Capol.
De Riaz.
Coulot.
Baud.
Richardot.
Broillard.
Tardy de Montravel.
Robert.
Chaillot.
Milordin.
Maline.
Spicker.
Feuchères.
Roux.
Laujalld.
Thierion.
Bugeaud.
Levêque.
Dapré.
Rolin.
Cabart.
Gimont.
Mouillard.
Fougere.
Leridon.
Dumez.
Rozier.
Doussé.
Berrard.
Destocquois.
Chev. Marigny.
Des Etangs.
Michelet.
Martin.
Poilpré.

- 17 Herbin.
Desroches.
Larue.
Caruel.
Levasseur.
Chardin.
Loequeueux.
Joyeux.
Mignot.
Roux.
Digard.
Debar.
Chaboux.
Izambart.
Carrère.
Gaultier.
Troy.
De Rison.
Delafontaine.
Dubois.
- 18 Blanquart de Bailleul.
- 20 Bon d'Hanneucourt.

Mars.

- 1** Burgstaff.
Boillon.
Mis Lacropte de Bourzac.
- 3 Roux.
- 9 Leclerc.
- 12 Bardinet.
Dintrans.
Etchats.
La Coste.
Dupuis.
Woilard.
Laffitte.
- 17 Palfray.
Prevost.
Nicolas.
Barthelemy.
Contancin.
Gaudin.
Robert.
Bragairat.
Guillabert.
Ressejac.
Duquesnoy.
Defaut.
Faure.
Bon d'Esebeck.
Fougerolle.
Bournier.
Pierson.
Bonnet.
Folliet.
Limozin.
Paty.
Erhard.

1815. — <i>Mars.</i>	17 Boyer.	5 Pierreville.
17 Grassoreillé.	Bial.	Uhrich.
Adam.	Guenéc.	De Villeneuve.
Chépy.	Fos.	De Gaja.
Simon.	De Courvol.	Bondard.
Chevalier.	Regnault.	Saint-Bonnet.
Gautrot.	Bourgeois.	Mis de Montcalm.
Jacquemet.	Guyot.	<i>Mai.</i>
Veller.	Poincignon.	20 C ^{te} de Waters.
Lafiton.	Jouvet.	23 Gross.
Roussel.	Frangin.	Belmont.
Chanelu.	Vallat.	Felbert.
André.	Montwis de la Salle.	Bourguignon.
Failly.	Bormard.	<i>Juin.</i>
Menne.	Baudin.	4 Turgy.
Jannaud.	Lebre.	14 C ^{te} de Grasse.
Rachis.	Monneret.	<i>Juillet.</i>
Ducarre.	Noël.	12 Lasbordes.
Martin.	Vaubert.	Fitz-James.
Ozilleau.	François.	15 De Fanget.
Secretain.	Roussel.	Dufossé de Castera.
O'Neill.	Frappart.	Le chev. de Bastard.
Lafosse.	Morlaincourt.	De Tribont.
Jobey.	Pernot.	De Giraud.
Mac-Slechey.	Cartier.	Pasquet de St.-Projet.
Toullier.	Petel.	Delbosc d'Auzon.
Huissoie.	Breton.	Darsonville.
DuRocherot.	Remier.	Dupont.
Mocquery.	Jeannot.	Madol Dugas.
Mathien.	De Mutrécy.	Gravier, C ^{te} de Vergennes.
Lacretelle.	Mouroux.	Reculot.
Duchat.	Tardif.	Charlus.
Lalande.	Monthoux.	Contaud, B ^{on} de Cou-
Pernet.	Haxo.	langes.
Cormillot.	Fleury.	Le Roy de Dais.
Lombart.	Lenoire.	Gouhier, C ^{te} de Charencey
Muller.	Fauverteix.	V ^{te} de Leseur.
Roussel.	Huss.	Lyonnard de la Girennerie
Petit-Colas.	Guerrard.	Liniers.
Gouland.	Renard.	Guyomard de Kervallos.
Dranguet.	19 Maréchal.	La Clotte.
Racenel.	Miquelard.	DuConedic de Kergoualer.
Delille.	20 Lefranc.	Morin de la Vallée.
Sinety.	Coutellier.	De la Veuve Duchenois.
Morel.	21 Billot.	Lebas de Giraudy.
Lebrun.	23 B ^{on} Raoul de Montmo-	Legros de Marcy.
Lavergne.	rencey.	D'Éymeric.
Leclerc.	B ^{on} Rouvroy de Fournes.	De Bourge.
Fouquier.	27 Monthon.	Bernardi.
Debatz, dit Cazeneuve.	Dupuy.	De Montluc.
Lefèvre.	<i>Avril.</i>	De Guise.
Vernerey.	5 Chas.	16 C ^{te} d'Osmond.
Defontenu.	Chapelle.	<i>Septembre.</i>
Dumesnil.	Decos.	20 Prevost de Saint-Cyr.
Gleise.	Vitrac.	
Guyot.	Manson.	
Picard.	Nicolas.	
Levisré.	Mayret.	

1815. — *Octobre.*
 18 C^{te} de Marguerye.
 Mis de Chambon.
 Le Riche de la Pomplinière, Mis de Breuilpont.
 Mis de Vidal.
 Bon de Capdeville.

Novembre.

1^{er} De Cendrecourt (R.)
 C^{te} de Pellan.
 Paiquet de Lagarde.
 Mirandot-Dubourg de Geney.

Bouton.

Malmazet de St.-Andeol.

6 Mis de Mathan.

Décembre.

6 Bon de Contamine.

26 Delaleu.

Charlier de Vrainville

28 C^{te} de Gravier-Vergennes.

29 C^{te} de Narbonne-Lara.

C^{te} de Mornay.

Chev. Landry - de - Saint-Aubin.

Chev. Nypols.

Chev. Hedelhofer.

Bon de Villers.

Mis de Massillan.

C^{te} de Sainte-Marie.

Bon de Mortarieu.

30 Gontier Cluseau de Biran.

31 C^{te} Douet de Soursac.

ANNÉE 1816.

Janvier.

10 Lechartier de la Vari-gnière.

15 Buirettes de Verrières.

C^{te} de Geslin.

16 De Rouillac.

De Fortia.

Duc de Choiseul.

Ternaux.

C^{te} de Brevannes.

V^{te} Héricart de Thury.

Bon Acloque de Saint-André.

C^{te} de Montmorency.

Bon de Laferté.

Mis de Vigny.

Froidefond du Chatenet.

Mis de Pons.

Legardeur de Tilly.

Février.

10 Bacciocchi Adorno.

20 De Schaller.

Fer.

21 Delacroix.

27 De Talleyrande.

De Villeneuve.

De Limayrac.

28 Guys de Sainte-Hélène.

Mars.

6 Belletrux.

7 Bon Dudon.

20 V^{te} de la Bretonnière.

Mai.

12 Friol.

14 Galand.

26 La Villette.

Collet.

Septembre.

30 Delor.

ANNÉE 1817.

Janvier.

7 Bon Duval.

Mai.

8 Gaillard.

ANNÉE 1818.

Juin.

1^{er} Guizot.

De Malartic.

ANNÉE 1820.

Mars.

20 Viguiet.

Perry.

Chapuis.

Baldayroux.

Bedat.

François.

Berton.

Bertrand.

Brun.

Champagnac.

Couet de Lorry.

Devaux.

Drouard.

Duhazier.

Gand.

Guerrier.

Bouquet-Jolinière.

Lacroix-Martin.

Lefoix.

Magnan.

Marquer.

Massompierre.

Minvielle.

Mocquet.

20 Mundtveiller.

Moulin de Mousset.

Petitot.

Cousin.

Mai.

10 S. S. C^{te} Digeon.

Bon Camus Dumarroy.

Bon Siméon.

13 S. S. Duc Decazes.

18 Prince Aldobrandini-Borghèse.

C^{te} d'Hoffelize.

Mis de la Tour-du-Pin-Montauban.

Galdemar.

V^{te} de Latour-Maubourg (Rod.).

Ricard.

De Beaufranchet.

Saint-Belin-Malain.

Philibert.

Valter.

Daure.

Petiet.

Cassaing.

30 Bon de Saint-Mars.

Pasquier.

Deydier.

Gorsse.

Bon de Cordès.

Juin.

3 Leroy.

Mis de Maillardoz.

Devillers, C^{te} de Faverney.

De Fayet.

9 Bon d'Aubier.

Fontaine.

14 D'Agon de la Contrie.

Coppens d'Honschoote.

Juillet.

5 Fleuriau.

Guillet d'Harris.

Godebert.

Kéraudren.

Perinelle Dumay.

Chev. Bocher.

C^{te} Chavannat.

15 Goupil de Préfeln.

19 V^{te} de Cazes.

Bon Maurice.

24 Penfentenio, C^{te} de Chef-fontaine.

Mouchard.

Dubarrail.

De Bizemont.

1820. — *Juillet.*

- 24 C^{te} de Lastours.
 Duc de Polignac (A.).
 M^{is} de Bouillé.
 Heim.
 Aclocque, B^{on} d'Hocquincourt.
 Duc d'Estissac.
 M^{is} de la Tour-du-Pin.
 De Monval.
 Allouis.
 Barré.
 B^{on} de Tschudy.
 C^{te} de Saporta.
 Mathis.
 Pellechet.
 Devoize.
 C^{te} de Léautaud-Donnine.

Décembre.

- 20 De Rochechouart, C^{te} de Mortemart.

ANNÉE 1821.*Janvier.*

- 23 Lechat.

Avril.

- 8 Saint-Laurent.
 Bonne.
 23 De Bourienne.
 Alibert.
 Songis.
 Le Boeuf.
 Bernault.
 Delavigne.
 B^{on} de Mauroy.
 Renaud de Vilback.
 Du Poucy.
 M^{is} de Montaigu.
 Normand
 Varnier-Courno.
 C^{te} de Bissy.
 25 Le Roy.
 M^{is} de Fourdonner.
 Cools Desnoyers.
 Lalanne.
 Gladly.
 Bernard.
 Doré.
 Fournier.
 B^{on} de Moriès.
 Fessard.
 Tombe.
 Motté.
 Caliot.
 Maret.
 Robinet.

25 Duperreux.

- Dumesnil.
 Teste.
 Beaudon.
 Pas de Beaulieu.
 B^{on} de Chambrun.
 De St.-Gilles.
 Deshorties de Beaulieu.
 Bonhote.
 De Bontemps le Fort.
 De Heidegger.
 Rosselet.
 Salleyx.
 Pertuisot.
 Carcenac.
 Fournier de Pescay.
 Richard.
 M^{is} de Fayet.
 De Coquet.
 Parmentier.
 Cottenet.
 Husson.
 Dupetit.
 Montossé.
 Chitry.
 Borgarelli d'Ison.
 Devaux.
 Dillon.
 Vivent.
 Augier de Montgrenier.
 Limonnier.
 Gastebois.
 Hendsch.
 D'annoy.
 Dubart.
 Bruel.
 Grégoire.
 Goguel.
 Lamoureux de la Gène-
 tière.
 Dehys.
 Cugno de Belloc.
 Douitz.
 Sausac de Touchimbert.
 De Roussy.
 De Chastaigner.
 De Sourbier.
 Salvaging de la Phergue.
 De St-Amaus.
 Dubouëx de Guichen.
 De Romanet.
 De Chabannes.
 Rouillé d'Orfeuil.
 De Mersseman.
 Martin.
 Méan de St.-Prix.
 Guillot.
 Duport de St.-Victor.

25 Ducouëdic.

- Douvin.
 Jourdan.
 Renard.
 Bougenel.
 Destrais.
 Demontz.
 Dupré.
 Reinhardt.
 Vianney.
 De Valmalette.
 Verrier.
 De Chambray.
 Guidonnet.
 Fondard.
 Charpentier.
 Lyautey.
 Perdreau.
 Petit de Chatenay.
 Lechesne.
 Javerzat.
 C^{te} Desclaires-d'Hust.
 De Framery.
 Farjon.
 Bodson de Noifontaine.
 Vinache.
 Rousseau de Sibille.
 Soleille.
 Bompar.
 Delaage.
 Laurent.
 Garin.
 Cachedenier de Vassimon.
 Moisez.
 Ravier.
 Fitremann.
 Clément.
 Jobal de Pagny.
 De Lascous.
 Aubriot.
 De Golbery.
 Ledoux.
 Petti.
 B^{on} Potier.
 Mousin de Villers.
 Faye.
 Renault.
 Pelécier.
 Raffé.
 Fleury.
 Bouchon.
 Labe de Morambert.
 Bagneris.
 Bloudel.
 M^{is} Amaury de la Mous-
 saye.
 Richard de la Pervan-
 chère.

1821. — *Avril.*

- 25 Duris.
 Prevost, C^{te} de la Bou-
 telière.
 Cocault.
 28 Gemon.
 Leblond Plassan.
 Vauvilliers.
 Mauduit.
 Fromant.
 Mullet des Essarts.
 Bergevin.
 Reveillère.
 Garrigues.
 Roustagnencq.
 C^{te} Duval de Grenon-
 ville.
 Bon Janet.
 Taboureau.
 Pasquier.
 Bochet.
 Lemonnier.
 Rogér.
 Alcin.
 Dunoyer.
 Bon de Cormenin.
 30 Borel de Bretizel.
 Voysin de Gartempe.
 Cahier.
 Bon Rateau.
 Chev. de Monchy.
 S. S. C^{te} de Bastard-
 d'Estang.
 De Forton.
 Thourel.
 Dartigaux.
 Eudes.
 Bon Gary.
 Emerigon.
Mai.
 1^{er} C^{te} d'Allonville.
 Bon de Bellegarde.
 Billard.
 Boin.
 Borne.
 Breton.
 Chev. Decazes.
 Dessolle.
 Chev. de Fortis.
 Gautier.
 Bon Hély d'Oissel.
 Kentzinger.
 Bon Lascours.
 La Tour d'Auvergne-
 Lauraguais.
 Moreau.
 Morgan du Belloy.

- 1^{er} Patry.
 Bon St.-Chamans.
 C^{te} de Tocqueville.
 De Wendel.
 Bon Rambaud.
 Quatremère de Quincy.
 V^{te} de Villiers du Terrage.
 C^{te} de Salignac-Fénelon.
 Roux.
 Campi.
 Durant St.-André.
 Mathieu Lesseps.
 Mis Devins de Peyssac.
 Mis de Mondragon.
 C^{te} de Rochefort.
 Bon Cazin d'Honninoton.
 De Barante.
 Lussion.
 De Valdené.
 Alissan de Chazet.
 C^{te} de la Vauguyon.
 Reubell.
 Prince de Croy-Solre.
 C^{te} de Bouvet de Lozier.
 V^{te} de Montchenu.
 C^{te} de Rochechouart.
 C^{te} de Brissac.
 Mis du Roure.
 Mis de Puyvèrt.
 Bon de Fontane.
 C^{te} de Montagu Lomagne.
 De Brevannes.
 Dufaure de la Jarte.
 Jacques.
 Bon de Kentzinger.
 De Coigny.
 Weiler de Navas.
 Tilly de Blaru.
 La Tourette Dambert.
 S.-Just d'Autingues.
 Duval, C^{te} de Dampierre.
 C^{te} de Maudet
 Malestroit de Bruc.
 Bon le Couteulx de Can-
 teleu.
 Mis de Saluces.
 De Bruman.
 Chev Hersan.
 Hochet de la Terrie.
 Gisbert.
 V^{te} de Fraguier.
 C^{te} de Riencourt.
 C^{te} de Senneville.
 De Martainville.
 Bon Dubois d'Escordal.
 C^{te} de Villele.
 C^{te} de Contades.
 C^{te} de Croix.

- 1^{er} C^{te} d'Haussonville.
 S. S. Duc de Brissac.
 8 S. S. Mis de Mun.
 25 Bourlier.

Août.

- 1^{er} Chev. Noguès.
 Duc de Céraste-Brancas.
 De Corneillan.
 Lange de Ferrières.
 De Verdière.
 De Bourjolly.
 Scitivaux.
 Dejeune.
 V^{te} de Marin.
 22 Le Normand de Kergrist.
 25 David.

Décembre.

- 13 C^{te} Duval Dumanoir.
 C^{te} D'Aramon.

ANNÉE 1822.*Janvier.*

- 6 Debaute.
 Plomb.
 9 François.
 30 Audouard.

Mars.

- 12 Gautier.

Juin.

- 19 Bajeau.

Août.

- 14 Bon Sallé de Chou.
 Dussunier-Fonbrune.
 17 C^{te} de Modene.
 De Brossard.
 Guyon.
 Patu des Hautchamps.
 Brahaut
 C^{te} de Faucigny Lucinge-
 Colligny.
 Kersalun.
 Kindlan.
 De Contreglise.
 Warengien.
 De Haynin.
 Turlot.
 Laverny.
 Fauvert Bastoul.
 Sicard.
 S. S. Duc de Doudeau-
 ville.
 Regardin.
 Cuvillier.
 Croquet des Hauteurs.
 Georgette Dubuisson.
 Picard.

1822. — *Août.*

19 Thevenot de Saint-Blaise.

21 De Regourd.
V^{te} Suleau.*Septembre.*

10 Petry.

ANNÉE 1823.*Février.*21 Héron de Villefosse.
Prévost.*Mai.*

11 Legendre

*Juin.*10 C^{te} de Salperwick.

22 De Lonlay.

*Juillet.*1^{er} Duc de Firmarcon.V^{te} de Baliourt.

Fromentin.

Kœnig.

9 De Maisonneuve.

Delarue.

10 Gemeau.

Duc de Ventadour.

13 De Lostende.

14 De Bricogne.

Favier.

Bon Rey.

19 David.

26 Mis de Conflans.

Août.

5 De La Tour-d'Auvergne.

8 Mangin.

9 Costamagna.

11 Biancour.

Biot.

D'Abancourt.

De Longuève.

Séguier.

13 Beautemps-Beaupré.

Geoffroy.

Cocherel.

Chev. de Lasalle.

Muriel.

De Saint-Sauveur (A.)

De Quelen.

De Hemberger.

Martimprey.

Viogl.

De Chateaubrun.

Tugnot de La Noye.

Rouillon.

Bon Dubouchet.

14 Deschamps.

19 C^{te} Gambin.

De Walville.

Duc de Croi d'Havré.

S. S. Duc de Gramont.

Duc de Mouchy.

Duc de Luxembourg.

Duc de Blacas

S. S. Duc d'Aumont.

S. S. Duc de Duras.

C^{te} de Cossé-Brissac.

S. S. Duc d'Avary.

C^{te} de Pradel.S. S. C^{te} de Durfort (Et.)

Mis de La Suze.

Mis d'Antichamp.

S. S. Duc de Maillé.

C^{te} Duhamel.V^{te} de Chateaubriand.

S. S. Duc de Montmorency

S. S. Mis de Louvois.

C^{te} de S -Roman.

S. S. Duc de Massa.

C^{te} de La Villegontier.

De Montigny.

Larsonnier.

20 C^{te} Du Bolderu.

21 De Rochemore.

De Cosnac.

Séphanopoly.

Fouques.

Pretet.

Debray.

Barbier.

Auxcouteaux.

D'Alpuget.

Courcenet.

De Ligneville.

22 D'Aubusson de La Feuillade.

31 De Belloc Stibal.

Mousin de Bernecourt.

De Carné.

De Suremain.

*Septembre.*1^{er} Waille.

Campredon.

C^{te} de Montferré.

De Miremont.

De La Seinie.

Stengel.

De Montferré.

De Lavillatte.

Muralt.

De Foucauld.

Damens.

Gielat.

Brignon.

1^{er} De Segur.

Winterheld.

Poinsignon.

Strallen.

Dupau.

3 Dijols.

Michel.

6 Dussard.

Massu.

7 D'André.

12 De Noinville.

De Vinzelles.

Lauretan.

13 De Laubepin.

Labrot.

Pericat.

Gallet.

Vuillame.

Mongrolle.

15 Dast.

V^{te} de Foucault.

Hulot.

Hamart.

Boutry.

Doublet.

16 Olyr.

Delamarre.

18 De Rampont.

Chev. de Monistrol.

19 C^{te} de Quinsonas.

Renault.

V^{te} de Chambrun.

Boullé.

Regnault.

Leclerc de Ruffey.

20 Langlois de Piemont.

C^{te} de Sesmaisons.

De La Poix de Fremerville

Defay, C^{te} de La Tour-
Maubourg.

22 Percheron.

Salomon de Suarce.

24 Manneville.

C^{te} de Labesse.

26 Longueville.

De Dienne.

De Lostanges.

Humblet.

De Finance.

Follis.

De Sede.

De Valon.

Masson.

Duchatelet.

Zickel.

De Verdalle.

Berthon.

30 Abadie.

1823. — *Septembre.*

30 Mathey.
C^{te} de Maillé.

Octobre.

2 Coste-Caude-S-Victor.
C^{te} Mérdy de Catuclan.

5 De Garraube.
Leclairé.
Carré.
Martamais.
De Sérione.
De Tilly.
Levesques.

4 Vigoureux de Kermor-
vant.

C^{te} de Gallifet.
Bertrand.
Alard.
Baraguey-d'Hilliers.
Gallemardet.
Bouis.
De Pillet.
Poinsot.
Dupleix.
Dussard.
Korte.
De Marnier.
Larché.
Croiset.
Vincenot.
Pesme.

7 De Soussay.
Cauteloube de Marnier.

Spring.
De Schaller.
Campagnac.
De la Villegille.

8 Hulot.
De Suzaincourt.

11 Plauton.
14 De Lampinet.

Guys.
De Constantin.
Delmas.
Gobin.
De La Bachelerie.
Allard.
Videau.
Fine.

De La Coste du Vivier.
Daribau.

Bon de Vielbans.
Hugue Roche.
Martin.
De Buisseret.
Mis de Luker.

16 Mis de Montpezat.

16 Bourlonde Moncey.
Fondard.
De Bergeret.
Cussac.
Darlanges.
Leblanc.

Novembre.

16 De Nettancourt.
Alquier.
Charles.
V^{te} du Tertre.
Minard.
Le Goullon.
Vallet.

C^{te} Bonfils.
C^{te} de Blocqueville.
Tessier.
De Laporte.
C^{te} de Clonnadenc.
Delaunay.
Horric de Beaucaire.
Litzler.

17 Gonthier.

20 Bon de Brichambault.
Lemercier.

Dupuis.
C^{te} d'Ecquevilly.
Perrot.
C^{te} d'Aloigny.
De Gonneville.
De Bourzac.
Chev. de Precarré.
Delvigne.

Siméon.

Beaubis.
Monthaluc.

24 Bon de St.-Vincent.
Lesbros.

27 Roubin.

28 De La Martellière.
Guesviller.

Novembre.

1^{er} Laurent.
Laignoux.
Barthelemy.
Beaufrère.
Boussès de Lagrange.
Riban.

2 Griffon.
Viviand.
Davessiès de Pontès.
Fontaine.

5 V^{te} de Gourgues.

6 Le Forestier de Bois
frogger.

8 De la Niepce de Jenfosse

11 Deshorties.

11 Guiroye.
Larcher.
Vauvilliers.

13 Vanheulle.

15 De Merlis.

16 Icard.

Lugnot.

Chasson.

18 Cocquart.

Picquet.

Chev. de Nacquart.

Sauty.

Pluyette.

19 De Valory.

22 Falcou.

De Tilly.

D'Abnour..

Chérisey.

ANNÉE 1824.

Janvier.

14 Champion.

28 C^{te} de Beaurepaire.

Juin.

16 Vidal de Lauzun.

Août.

V^{te} Hocquart.

17 Bon de Ballain villiers.

Chifflet.

Hocquart.

C^{te} Dubois de Riocourt

18 Josse de Beauvoir.

19 De Saulces de Freycinet.

Barbé.

Bon Dupin.

Villot de Fréville.

Martelet.

Bon Monnier.

Mis de Tholosan.

Meynier.

Bon Gérard.

20 De Blesbourg.

Bon de Trobriant.

C^{te} de la Tour Dupin

Lacharce.

V^{te} de Quesnay.

Mis d'Epinay St.-Luc.

De Noirville.

De Banans.

Delphin.

Bon Sermet.

De Rayne.

De Lasalle.

Duverger.

Lefebvre Desvaux.

Mis de la Moussaye.

22 Delaitre.

1824. — *Août.*

- 22 Poisson.
D'Haussez.
Staforello.
De Montlivault.
Duhamel (Victor).
De Nolhaç.

Octobre.

- 19 C^{te} de Lussac.
C^{te} de Villelume.

ANNÉE 1825.*Janvier.*

- 11 B^{on} Bosio.
Hersent.
Vernet (Horace).

Mai.

- 11 L'Abbé Nicolle.
Delvincourt.
Guéneau de Mussy.
Poincot
Pardessus.
L'Abbé Fayet.
17 De Cailleux.
Bonneau.
19 Arago.
Asselin.
Augier du Chézeaud.
De Boisbertrand.
De Beaurepaire.
Du Bourblanc.
Boscals de Réals.
Bérigny.
De Chollet.
Creuzé.
Crettet de Palluel.
De Crisenoy.
De Coupigny.
Croizet.
De Caumont la Force.
Durand.
Dufougerais.
De Turmel.
Baron.
Delavau.
Fleuriau de Bellevue.
De Guer.
Guesnet.
Gay-Lussac.
Labretonnière.
Lebon.
Lebrun.
De Lastoure.
De Margadel.
De Muller.
De Nicolai.

- 19 Potteau d'Hancarderie.
C^{te} de Puymaigre.
Reynaud (Honoré).
De Roux.
Rosman.
De Rocheplatte.
V^{te} De Sambucy.
Hersart de la Villemarqué.
V^{te} Alban de Villeneuve.
De Vendœuvre.
De Vaulgremmand.
Villot.
De Wangen.
Ruinart de Brimont.
De Gestas.
L'Espagnol de Besanne.
Mestadier.
21 C^{te} de Chouzy.
Sauvage
De Montholon - Sémonville.
C^{te} de Vibraye.
C^{te} d'Imécourt.
Campenon.
O'Hégerty.
B^{on} de Ville-d'Avray.
C^{te} de Belle-Isle.
C^{te} de Brossard.
22 M^{is} de Rancogne.
Haudry de Soucy.
De Châteaouble.
Rielle.
Duplessis Parscau.
Boutouillic de la Villegonan.
Arnous Dessaulsays.
Chev. de Cheffontaine.
C^{te} d'Oysonville du Pont-auhevoye.
Brèche.
Maillot.
Sanson.
Portier.
Bonet Lescure.
S. S^{te} M^{is} d'Orvilliers.
S. S^{te} C^{te} d'Haubersart.
S. S^{te} M^{is} de la Guiche.
S. S^{te} M^{is} de Rastignac.
S. S^{te} C^{te} d'Arjuzon.
S. S^{te} M^{is} de Malleville.
Vosgien.
De Trinquelague.
Delhorme.
Ranfer de Monceau B^{on} de la Brettennière.
B^{on} Grenier.
Cassagne.
Courvoisier.
- 22 Mousnier Buisson.
Joubert.
De Merville.
De Fumechon.
Delpit.
Moreau.
Bonnet.
Hacquart.
B^{on} de Crouzeilhès.
De Villebois.
De Blaie.
Villemain.
C^{te} de Caraman (Georges)
Flury.
Guys.
Chev. Artaud.
Roth.
Drovetti.
23 Collin de la Perrière.
M^{is} de Rilly.
Trefcon.
Roquemaurel.
C^{te} de Marquessac.
Aupick.
De Chambeau.
Belon.
Girot.
Richard de Tussac.
B^{on} de Lom.
Brousseau.
Borelli - Mazenod de Mondesir.
C^{te} de Beaumont.
Du Chilleau.
Lebon.
Schier de Gand.
Vienot.
De Baudus.
Cosseron de Villenoisy.
Reiset.
De Rougé.
De Courson.
Dufay.
B^{on} de Besenval.
Colavier d'Albici.
Massaroli.
M^{is} de Mesgrigny.
Braunek.
Navier.
Saint-Just.
Cormier.
Hache de la Contamine.
Magnant.
De Posson.
Thiballier de Dommarie.
Chassepot de Beaumont.
Denarp.
Bonnet.

1825. — *Mai.*

23 Bosquillon de Frescheville.
 Hunault de la Chevalerie.
 Lecourt Fongarnière.
 Montebisc.
 Challe.
 Hallay.
 Blaise.
 De Saint-Sauveur.
 Sigaldi
 Desmoutiers de Mérinville.
 M^{is} d'Elbée.
 Dupont d'Aubevoye,
 M^{is} d'Oysonville.
 M^{is} de Podenas.
 Thieriet.
 C^{te} de Châteaubriand.
 Dodin Duparc.
 Bontems Dubarry.
 De Busseul.
 De Puységur.
 De Compiègne.
 Bouvier de Cachard.
 Bobillier.
 Damotte.
 Moron.
 Brunery de Rivarosa.
 Alphand.
 Varnier.
 Coger.
 Daffry de la Monnoye.
 Delort de la Flotte Molin
 Moreton de Chabillant
 Brussel de Brulard.
 Le Boul.
 Duchemin.
 Baudoin Saint-Firmin.
 Aufret du Cosquer.
 Defaye.
 Champagne C^{te} du Bonzey.
 Boyer de Fonfrède.
 C^{te} d'Hautefort.
 M^{is} de Barbançois.
 C^{te} Houdouart de Thièvres
 C^{te} de Laurencin.
 De Missy.
 Répécaud.
 C^{te} Dumoncel.
 Beaulieu.
 Thomassin.
 Bayart.
 Genot.
 Thépaut.
 De Morlaincourt.
 De Termes.
 Tavernier.

23 Michon, V^{te} de Vougy.
 Garcias.
 De Loynes.
 Levesque.
 Schillemans.
 Bucher.
 Lodibert.
 Poirsou.
 C^{te} Dessoffy de Cserneck.
 Malatret.
 Bernard de Saint-Affrique.
 B^{on} Lajard.
 Rabelleau.
 B^{on} Lecoq d'Hervey.
 Lecauchois Férand.
 Vauchelle.
 Puissant Dulédo.
 Mac Curtain de Kainlis.
 S^{te}-Gemme, C^{te} d'Andigou
 M^{is} d'Avaray.
 C^{te} de Pelissier.
 Ducambout M^{is} de Coislin
 Pr. de Broglie de Revel.
 C^{te} de Trogoff.
 C^{te} de S.-Marsault.
 De Fayolles, C^{te} de
 Mallet.
 C^{te} de Chastellux.
 M^{is} de Forbin des Issarts.
 M^{is} de Grimaldi.
 M^{is} de Toustain.
 M^{is} Lavergne de Tressan.
 B^{on} de Rougé.
 Carlet, M^{is} de la Rozière.
 D'Acher Montgascon.
 C^{te} de la Rochefoucault.
 Paulinier de Fontenille.
 Houël.
 C^{te} de Turenne.
 Talabot.
 L'Abbé Pierrequin.
 L'Abbé d'Anjou de Bois-
 nantier.
 C^{te} Gibon de Kerisouet.
 M^{is} D Havrincour.
 Richard de Cramayel.
 C^{te} de Dienne.
 B^{on} de Théis.
 B^{on} de Bock.
 Millet.
 Philippoteaux.
 De la Condamine.
 B^{on} de Sépenville.
 B^{on} de Peronnet.
 D'Hennonnet.
 M^{is} Dalon.
 31 B^{on} de Jessaint.
 Valory.

31 Isabey.
 Brongniart.

Juin.

8 Aubrée.
 Dupin.
 De Foresta.
 De Lardemelle.
 De Lorgeril.
 Soullier.
 D'Hargenvilliers.
 De Lorimier.
 Bourgeois.
 Gibou.
 Michel.
 De Rilliet.
 Dabouzet.
 Thiroux de Menregard,
 C^{te} de Médavy.
 14 Cherubini.

Juillet.

10 Olivier de Sardan.
 31 Tiolier.

ANNÉE 1826.*Octobre.*

4 B^{on} de Latour-du-Pin.
 Mermet.
 De la Croix.
 Chassaigne de la Ribière.
 Coudroy.
 Septe, dit Rosis.
 Waldner.
 Vast Vimeux.
 Lenternier.
 29 B^{on} Mallet.
 Puissant.
 Goudemetz de Neuville.
 Tugnot.
 De Suffren.
 Darracq.
 Du Boulet.
 Guard.
 Dolisié.
 Barboujac.
 Rubin de la Grimaudière.
 De Goulet.
 De Fayet.
 De Fournas.
 Dussaussoy.
 Dumas de Culture.
 Delmas.
 Bénard.
 Ravenel.
 B^{on} Thirat de Saint-Agnan
 Lathier.
 Vaidy.

1826. — *Octobre.*

- 29 Mis de Courtarvel.
C^{te} Bréon de Lancreau.
C^{te} de L'Aigle.
Leroy Duverger.
Caminade.
C^{te} de Dreux-Brézé.
Monney.
De Villèle.
Gaudin.
Bucelle.
De Curzay.
Geossoles de Flamarens.
Planelli de Lavalette.
Rolland d'Erceville.
Ratyé de la Peyrade.
Binet.
De Gasville.
Hermann.
De Lourdoueix.
De Riccé.
De Solirène.
V^{te} de Montboissier de
Canillac.
Chev. de Kerlerec.
Nourquer du Camper.
Fleury.
Bourjot.
Bon de Bois-le-Cômte.
C^{te} de Gestas.
De Vatimesnil.
Morgan de Béthune.
30 De Montesquiou.
Bon de la Chapelle.
31 Charpit de Courville.

Novembre.

- 3 Mis de Parny.
Bon de la Rochette.
Bon Gauthier de Brécy.
Chev. de Lacroix d'Azo-
lette.
Bon Hue.
Bon Bourlet de St-Aubin.
C^{te} de Clarac.

ANNÉE 1827.*Avril.*

- 29 De Maleville.

Mai.

- 27 De Gripière de Moncroc.
-
- Defieux de Montaunet.
-
- Clère.

Juillet.

- 15 Eon Roger.

Septembre.

- 15 Girault de Mimaurin.

- 15 Dulnas de St.-Léon.
Pichault.
Guénot.
Parres.
Thiéry.
Delas.
De Mongelas.
Breton.
Le Prevost de la Moisson-
nière.
Daguzan.
Pillioud.
Schwich.
Josse.
Lambert de Saint-Mars-
d'Herbigny.

Octobre.

- 22 Teliot Dudemaine.
Vacher de Tournemine.
C^{te} Daubusson Lafeuillade
De L'Éspinay.
Lorimier, Chevalier de
Chamilly.
Duc de Gramont Cade-
rousse.
L'Abbé Laveran.

- 30 C
- ^{te}
- de Latour-d'Au-
-
- vergne-Lauraguais.

Steiguer.

Mis de Laboessière.

Chev. de St.-Hubert.

S. S. Mis de Rougé.

Mis de La Maisonfort.

C^{te} de Chastenay Lanty.

Niepce.

Rochelle de Brécy.

Le Pourceau de Mondoret.

De Ruttimann.

Léridant.

C^{te} de Montboissier

Beaufort de Canillac.

Du Boisbaudry.

Bon Ballyet.

Bouquel de Beauval.

Denizet.

Kerguisiau de Kervasdoué

Bon Faure.

Pastoureau La Besse.

Denis.

Epailly.

De Gourgues.

Bletterie.

Jullien.

Gama.

Koch.

Sauvajol.

Bousson.

- 30 Cathala.
Huz.
De Hemezel.
Dargy.
Imbert de St.-Amand.
Favas.
Canel.
De Muralt.
Legras.
Godey.
Levêque de Vilmorin.
Hocquet.
C^{te} d'Ambrageac.
Fabre.
Godard Dubuc.
31 C^{te} D'Agoult.
Deffaudis.

Novembre.

- 3 V^{te} Dambray.
Chev. de Panat.
Bardel de Mereuil.
Dauriac.
Bazoche.
Bourdé de la Villehuet.
Le Conte.
Droguet.
Cläusel de Coussergue.

Décembre.

- 2 Bourdais.
Turpin.
De Sèze (C.)
Nault.
Blanc Dutrouilh.
6 Delaire.
Fumeron d'Ardeuil.
Boubers.
Du Theil.
Pasquier.
12 C^{te} de Juigné.
V^{te} Blin de Bourdon.
Bon de Chaulieu.
Bon de Bastard (Arm.).
Bon Romain.
Mis Ferdinand de Ville-
neuve.
Fadate de St.-Georges.
Sers.
Daveluy Belancourt.
16 C^{te} de Sussy.

ANNÉE 1828.*Janvier.*

- 17 De Cintré.
Rouen.
20 Schwebel.

1828. — *Avril.*

9 Bon Gros.

23 Percier.

Juin.

22 Ropert.

Août.

3 Durbec.

Septembre.

20 Andréa de Nerciat.

24 Marquair.

D'Arros.

De Wismes.

Fernel.

Baron.

Grandjean.

Payan (J. B. L.)

Besaucèle.

Maistre.

Payan (J. M.)

Vaudrey.

De Frémond de la Mer-
veillère.

Parnajon.

De Normandie.

25 Gauchet.

Crotel.

Delotz.

Boudon.

De Loppinot.

Octobre.

5 Hoffmann.

Renaud Saint-Amour.

Lestoquoy.

De Gouvenain.

Boé.

Charon.

28 De Turckeim.

Debelleye.

Finot.

Morel de Campanelle.

Bessières.

De Cordoue.

Letissier.

Raudot.

Bon Thénard.

Cte de Caux.

Belocq.

Cte d'Astorg.

De Montcarville.

De Sourdat.

Rousseau.

Mis de Preissac.

Férin.

De Lavilléon.

Jolyet.

Durey de Noinville.

28 Boursetti.

Berner.

Michel.

Gront de Saint-Paër.

Saremejane.

Bertaux.

De Prévost.

Normand.

Gérard.

Tinscau.

Lemaire.

Mathieu de Boissac.

Bon Collibeaux de Champ-
vallou.

Hall.

Guillien.

Broussais.

L'abbé Gallard.

Delessert (François).

Bon Bacot de Romand.

Haim.

Calmon.

30 Cte Bidé de Maurville.

Cte de la Roche-Saint-
André.

Bénard-Fleury.

De Mélient.

Hugot-Derville.

Filléau-Saint-Hilaire.

Fouqués-Duparc.

Pichon.

31 De Forest de Quartdiville.

Lepoitevin.

Bon Meyronnet de Saint-
Marc.

Feutrier.

Mis de Gabriac.

Novembre.

1^{er} Alard.

Cte de Juigné.

Chev. Coquelin.

De Peronnet.

2 De la Bouillerie (A.).

23 Musnier de la Converserie

Décembre.

28 Cte Saint-Aulaire.

ANNÉE 1829.

Février.

22 Debroca.

Roux.

Mars.

15 Buchet de Château-ville.

Mai.

3 Firino.

20 Duplaa.

Juin.

15 De Salvandy.

Septembre.

6 Leroux.

Octobre.

28 Bon de Bernard.

Nugue.

D'Aldéguiet.

De Lyle Taulane.

Frottier de Bagneux.

De Calvière.

Conen de St.-Luc.

D'Escayrac.

Levesque.

Bouteiller de Châteaufort.

Dulière d'Aunis.

Lamandé.

Dinet.

L'abbé Vitalis.

29 Bordes.

David.

Lainé.

Dutilleul.

30 Vte de Marcellus.

Desjobert.

Mis de Chassepot de Pissy.

Cte de Tryon.

Le Petit de Branvilliers.

Corabœuf.

De Laneuville.

Cte de Diesbach.

De Lagrange.

Le Joyant.

Richardot.

Carette.

Bornier.

Delavoyerie.

Chenu de Thuet de Man-
gou.

De Bontems Lefort.

Horric de Beaucaire.

De Lachau.

De Roquefeuille.

Cte Du Parc de Locmaria.

Fauchier.

Danczan.

Ballon.

De Gidrol.

De La Fresnaye.

Dalbis de Belbèze.

Ducrot.

Cte de Vaudreuil.

Carraud.

Maurichau-Beaupré.

Alexandre de Saint-Bal-
mont.

Gizo me.

1831.

1829. — *Octobre.*

- 30 De Mauduit Duplessix.
Maillard Liscourt.
Leblanc.
De Villeneuve Bargemont
Bretoq.
V^{te} Bernard de Marigny.
Marrier de Lagâtineric.
31 Duc de Damas.
C^{te} Trigant de Beaumont.
De Thierry.
V^{te} de Dessey du Leyris.
Bourgeois.
L'abbé Hubert.

Novembre.

- 2 Bon Dupuytren.
Maréchal.
C^{te} de Roth.
Bon des Rotours.
15 Sirieys de Marynhac.

ANNÉE 1830.*Mars.*

- 4 Gourbeyre.

Juin.

- 2 Brou.

Juillet.

- 18 Parizet.

Août.

- 26 Dumas.

Octobre.

- 2 Ferrin.
19 Lefebvre.
Laprairie.
Mercier.

Novembre.

- 13 Bon de Berthois.
25 Fleury de Chaboulon.

Décembre.

- 27 Reveux.
Pretot.
Pelissier.
Perrin-Solliers.
Chapelié.
Gottchlick.
Maumet.
Eynard.
Destabenrath.
Brugnère.
Stochanopoli.
Chevreau.
Charpentier.
Caseaux.
Prevost.
Allain.

- 27 Nougner.
Petitjean.
Dorey.
Revest.
Roetolan.
Ducros.
Blanchard-Duval.
Brunet de la Grange.
De Brossolle.
Servat de Laisle.
De Camain.
Le Gagneur.

ANNÉE 1831.*Janvier.*

- 5 Legendre.
Midy.
Gibou.
Chefneux,
27 Rouillé d'Orfeuil.

Février.

- 15 Ladvoat.
28 Feishamel.
Foudras.

Mars.

- 1^{er} Emeric.
Serec.
Labande.
Fersam.
Kerdrain.
Guyot.
De Coisy.
Monmelot.
Fournier.
Bérard.
Sper.
4 C^{te} de Saint-Didier.
8 N boyet.
Wolff.
12 Chev. de Broval.
Labiche.
Bonard.
21 De Chambure.
Roche.
Payen de Noyan.
Lemonnier de la Fosse.
De Lépine.
Chusin.
Collette.
Bourgonnier de Lespi-
nasse.
Landolfi.
Terrasse.
Sans.
Péquignot.
Lapie.
Serullas.

- 21 Moreau.
Galinier.
Questroy.
Lafeuille.
Maleplate.
Varlet.
Bourbon d'Oriancourt de
Lixière.
De Linoie.
Dulcis.
Barbette.
Massy.
Anglade.
Le Bas, dit Ste-Crox.
Dulserre Baudet.
Ducasse.
Mauret.
Deletain.
Seguinot.
Chopard.
Cavaignac.
Pourailly.
De Lapanouse.
Marbot.
Lefevre.
Mezard.
Maillard.
Carly.
Lagay.
Trescaze.
Delaberge.
Martin.
Derivaux.
De Brossard.
Soulmier.
Boudin-Lorry de Fonte-
nelle.
Raoul.
Préard.
De Ferry-Font-Nouvelle.
Rosignol.
De Monnard.
Petit.
Ybry.
Anceaux.
D'Avrange d'Haugeran-
ville.
Hiener.
Bremont d'Ars.
Lonthormet.
Domergue.
Rockel.
De la Pommereye.
Abcille.
Bureau.
Lunel.
Solomial.
Legrand.

1831. — *Mars.*

21 Radoult de la Fosse.
Perchain.
Bourgeois.
Marty.
Lieffroy.
Pignière.
Neigre.
Vaillant.
Roussel.
De Bollonet.
21 Morvan.
André.
Guillemain.
Teullié.
Lenoir.
Carré.
26 Combes.
Verne.
29 Foy.
Brès.
Vincent.
Gilbert.
Cantagrelle.
Cousin.
Gros.
Martin.
Lecomte.
Drouels.

Avril.

6 Kœcklin (J.).
Beluze.
20 Jorry.
D'Audebart de Férussac.
Dora.
Lemercier.
Poirot.
Viterne.
Druetz.
Cte de Chasteilux.
De Bœrio.
Poinçot.
De Mornay.
Berriat.
Faure.
Roux.
Melcion d'Arc.
Yver.
Touquet.
Duhamel.
Juving.

20 Bruno.
Malassagne.
De Smidt.
Hurault de Sorbée.
Auvray.
Foubert de Bizy.
L'Apeyre.
Tarbé.
Baille.
Bruguère.
Lanauze.
Perroin.
Baudoin-Roussel.
De Févelas.
Stoffel.
Servatius.
Miltgen.
Hupais.
Guibout.
Demons.

22 De Brigode.

26 Parreau.

Vte Cornette de Venan-
court.
Moisson.
Duval-Dailly.
De Hell.
Moulac.
Gallois.
Bon de la Susse.
De Fourcroy de Guiller-
ville.

29 De Schonen.

De Gascq.
Bon Rodier.
Vignon.
Reizet.
Delahante.

30 Desages.

Dupont-Delporte.
Aubérnon.
Leroy.
Chopin d'Arnouville.
De Rigny.
Ginoux.

Mai.

1er Bon Desvernois.
De Songeon.
Bory-St.-Vincent.
Guiot.
Filleul.

1er Viennet.

Naudet.
Michel.
Bord.
Letier.
Xaintrailles.
Bon Boissy d'Anglas.
Wiart.
Drouard.
Mignon.
Feret.
De Panis.
Massot.
Tapin.
Langermann.
De Brunet.
Levasseur.
Gauthier de la Verderie.
Roize.
Lardenois.
Laburthe.
Conscience.
Marmion.
Vial.
Naudet.
De Résigny.
Cottereaux.
Seguret.
Toche.
Zinck.
Gros Lambert.
Courtin.
Bon Dubois.
Breschet.
Roux.
Odier.
Sapey.
Andrieux.
Daunou.
Beccuquel.
Desfontaine.
Frédéric Cuvier.
Girard.
3 Pegot.
Prevôt.
Zendel.
Acher.
4 Seréziat.
Menager.
Chalendar.
Regnaud.

ÉTRANGERS

MEMBRES DE L'ORDRE DE LA LÉGIION D'HONNEUR.

GRAND'S-CROIX.

Autriche.

FRANÇOIS I^{er}, Empereur d'Autriche.
 Archiduc FERDINAND, Prince impérial.
 Archiduc CHARLES, frère de l'Empereur.
 Prince DE METTERNICH.
 BON BALDACCI, Conseiller intime de l'Emp.
 C^{te} KOLLOWRATH, Feld-Maréchal, Gouverneur de la Hongrie.

Bade,

Le Grand-Duc de BADE.

Bavière.

LE ROI DE BAVIÈRE.
 C^{te} DE MONGELAS.
 C^{te} DE TOERRING-GUTENZELL, Chambel.
 Conseiller intime du Roi.
 C^{te} DE BRAY, Envoyé extraordinaire et
 Ministre plénipotentiaire.

Danemarck.

LE ROI DE DANEMARCK.
 Prince CHRISTIAN-FRÉDÉRIC, cousin du
 Roi.
 Prince FRÉDÉRIC-FERDINAND, cousin du
 Roi.
 Prince CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC-CHARLES.

Grande-Bretagne.

L'Amiral COBRINGTON.

Espagne.

FERDINAND VII, ROI D'ESPAGNE.
 DON CARLOS MARIA ISIDORIO, Infant.
 d'Espagne, frère du Roi.
 DON FRANCISCO DE PAULE ANTONIO,
 Infant d'Espagne, frère du Roi.
 C^{te} D'OFALIA.
 DON FRANCISCO DE ZEA BERMUDEZ.
 DON JOSE AYMERICH.
 CALOMARDE, Ministre de la justice.
 Chev. DE SALMON, Secrétaire d'Etat.
 DE BALLESTEROS, Ministre des finances.
 M^{is} DE ZAMBRANO, Ministre de
 DE SALAZAR, Ministre de la marine.

Hesse-Darmstadt.

Le Grand-Duc DE HESSE-DARMSTADT.

Pays-Bas.

BON DE NAGELL, Ministre des Affaires étr.
 BON DE ZUYLEN DE NYEVELT, Ambassadeur
 du Roi des Pays-Bas près la Porte-
 Ottomane.

Portugal.

D'ARAUJO.
 DE LIMA.
 C^{te} DE SUBSERRA.
 M^{is} DE PALMELLA.

Prusse.

LE ROI DE PRUSSE.
 C^{te} D'HAUGWITZ.
 C^{te} BUCHOLTZ.
 C^{te} DE BERNSTORFF, Ministre des Affaires
 étrangères.
 BON DE BORSTELL, Général de caval. au
 service de S. M. le Roi de Prusse.

États Romains.

Prince BORGHÈSE.

Russie.

Grand-Duc CONSTANTIN.
 Prince LABANOFF.
 C^{te} DE ROMANZOW.
 C^{te} D'ALOPEUS.
 C^{te} DE NESSELRODE, Secrétaire-d'Etat.
 C^{te} DE CAPO D'ISTRIAS, Secrét.-d'Etat.
 DE RAYMOND C^{te} DE MODÈNE, premier
 écuyer de l'Empereur.
 OPPERMAN, Général d'infanterie.

Saxe.

LE ROI DE SAXE.
 Prince MAXIMILIEN MARIE, frère du Roi.
 C^{te} DE SENFT DE PILSACH.
 C^{te} D'EINSIEDEL, Ministre secrétaire-d'Et.
 BON D'UCHTRITZ, Grand-Chambellan.

Deux-Siciles.

M^{is} DE RUFFO, Min. de la Maison du Roi.

Suède.

LE ROI DE SUÈDE.

Toscane.

Le Grand-Duc de TOSCANE.
 Le Grand-Duc héréditaire de TOSCANE.

Wurtemberg.

LE ROI DE WURTEMBERG.

C^{te} DE BEROLDINGEN, Ministre des Affaires étrangères.

Prince PAUL-CHARLES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, frère du Roi.

Prince EUGÈNE-FRÉDÉRIC-HENRI, oncle du Roi.

Prince FRÉDÉRIC-GUILLAUME-PHILIPPE, oncle du Roi.

GRANDS-OFFICIERS.

Prince DE WREDE, Général au service de Bavière.

DE TRIVA, Lieutenant général.

B^{on} JANSSENS, Lieut. général Belge.C^{te} DUMONCEAU.C^{te} FONTANELLI, Lieutenant général.C^{te} DE HADDIK, Lieut. g. C. de Presbourg.C^{te} FRANÇOIS DELATOUR-EN-VOIVRE, Vice-Amiral au service de Naples.C^{te} DE TAWAST, Général, Ministre de Suède à la Cour de Danemarck.

DE PIRCH, Lieut.-gén. au serv. de Prusse.

LISANEVITZ, Général-Major russe.

GOURIEFF, Général-Major russe.

DE SCHELER, Général wurtembergeois.

C^{te} DE CORRÈS, Grand d'Espagne, et gentilhomme de la chambre de S. M. C.B^{on} DE BERCKHEIM, Ministre d'Etat et de l'Intérieur du grand duché de Bade.

JUAN LOPEZ VINUESA, Régent de l'audience de Catalogne.

Duc DE LANTE, Prince romain.

S. A. R. le Prince GUILLAUME, Margrave de Bade.

Prince DE LOWENSTEIN, Aide-le-camp de S. M. le Roi de Bavière.

DE RUTTIMANN, Avoyer de Lucerne.

MINCKWITZ, Général saxon.

URRUTIA, Secrétaire du Conseil des Min. de S. M. C.

COMMANDEURS.

C^{te} Della Torre.

Caisotti de Chiusan (Ch.), Col.

B^{on} de Roemers, Belge.C^{te} de Lannoy.

Zajonscheck, Gén. polon.

C^{te} Krasinski,B^{on} de Sheler, Gén. wurtembergeois.B^{on} de Hugel, id.

De Stockmayer, id.

De Jett, id.

De Spitzberg, Col. id.

Raglowich, Gén. bavaois.

Krukowiecki, Général de brigade polon.

Belogradyky, G. maj. rus.

C^{te} de Raigecourt, gén. autrichien.B^{on} de Gorp de Besanez, Lieut.-gén. autrichien.

De Lettow (G.), Col. prus.

De Borstell, id.

De Goltz, Colonel prussien

C^{te} de Lehndorff, id.

De Reiche, Colon. d'Etat-Maj. pruss.

Tchaplitz, Gén. russe.

Ghigny, Gén. Maj. belge.

Anting.

Tindal, Gén. hollandais.

C^{te} Pac, Général polon.C^{te} de Nigrazzi, Seigneur d'Aranos-Maroth, Hon.

Inzow, Général russe.

C^{te} de Medem (Ch.), Plén. de la nobl. de Courlande.C^{te} de Medem, Chamb. de S. M. l'Emp. de Russie.

Fane, Lieut.-g. anglais.

Calville, id.

Cole, id.

Chev. Barnes, G. maj. id.

Bernard, Colon. anglais.

Oudom, Gén. maj. russe.

Ivanoff, Gén. maj. russe.

Narischkin, id.

Fon et, id.

Kabloukoff, id.

Bagdamosky, id.

Aclesticheff, id.

Panzerbitter, id.

Brosin, id.

Lichstein, Col. d'art. russe.

B^{on} Lœderer, L.-g. autric.C^{te} Desfours, G. maj. id.C^{te} de Henkel, Gen. major prussien.

De Gablentz, Gén. saxon.

C^{te} de Hatten, L.-g. lon.

Farquhar, Gouvern. com. en chef de l'Isle Maurice et dépendances.

B^{on} de Contants - Rebecque, Lieut.-Gén. belge.

Duc de Sleswick-Holstein-Sonderbourg-Beek, Col. au serv. du Roi de Danemarck.

M^{is} Mansi, 1^{er} ministre de S. M. la Duchesse de Lucques.B^{on} Frilli, Gén. au serv. de S. M. le Roi des Deux-Siciles.

Sir James Kempt, L.-gén. au service de S. M. Britan. et Gouvern. de la Nouvelle-Ecosse.

De Boutourlin, Aide-de c. de S. M. l'emp. de Russ.

Fellows, Capit. de frég. de S. M. B.

Kniazewicz, Gén. pol.

Urrutia, 1^{er} Offic. de la secrét. de S. M. C.Vial, 1^{er} Officier de la secrétairerie de S. M. C.

Schreider, Cons. de l'amb. de Russie.

De Scherkine, Cons. privé et Gouverneur civil de St.-Petersbourg.

De Stichandr.

Prince de Salm Kyrbourg. Mis de Ruffo.	Pablo Ordovas, <i>Brig., Sous- Insp. et Command. du génie à Barcelone.</i>	Campuzano, <i>Off.-Major de la secrétairerie de marine de S. M. C.</i>
Prince de Hohenlohe Kirch- berg, <i>gén.-major au ser- vice de S. M. le Roi de Wurtemberg, et son Mi- nistré près la Cour de Russie.</i>	Cayetano Sigueti, <i>Brig. et Com. l'art. à Barcelone.</i>	Vallarino. <i>Cons. des Ind.</i>
Joseph Gonzalès Maldo- nado, <i>Secrét. de S. M. C. et prem. Of. de la Secr. de grace et justice.</i>	C ^{te} de Moranville, <i>Lieut. gén. au serv. de S. A. R. le gr. duc de Hesse.</i>	Chev. de Vilalba, <i>Min. d'Es- pagne à Constantinople.</i>
C ^{te} de Moy, <i>Brig. d'inf.</i>	B ^{on} de Heeckeren, <i>Envoyé extr. et M. plén. de S. M. le R. des Pays-Bas près la C. de Russie.</i>	Fernandez del Piuo, <i>Gouver- neur de la salle des Al- cades de Casa y Corte de Madrid.</i>
Manuel-Maria Giron, <i>Com- ordonn. d'armée.</i>	Herzog d'Effingen, <i>Bour- guemestre d'Argovie.</i>	Deluis, <i>président en chef de la rég. à Cologne.</i>
Barrafon (Domingo-Maria), <i>Intendant de l'arm. de la princip. de Catalagne.</i>	Chev. d'Usoz, <i>2^e Offic. de la sec. d'Etat de S. M. C.</i>	Breuer, <i>Conseiller privé du cabinet de S. M. le roi de Saxe, et prem. off. de son ministré des affaires étrangères.</i>
Calderon (Joseph), <i>Brig. et Cap. du p. de Barcelone.</i>	Rodriguez, <i>1^{er} Off. du dép. des fin. de S. M. C.</i>	Duc de Calvello, <i>ministre plénipotent. de S. M. Si- cilienne en Suisse.</i>
Millau (Francisco), <i>Brig. et Com. de la marine, à Barcelone.</i>	De Cardova, <i>Min. d'Esp. la Cour de Prusse.</i>	Philosophoff, <i>Colon. aide- de-camp de S. A. I. le grand-duc Michel.</i>
	C ^{te} de Realaprecio, <i>1^{er} Of. de la secrétairerie de la guerre de S. M. C.</i>	

OFFICIERS.

Abramowitz.	Bicker.	Capriola.	Diego Guicciardi.
Aldini.	Bilinski.	Carbonara.	Divoff (C ^{te} de).
Amboski (d').	Binder de Kriegel- stein (B ^{on}).	Cariati (prince de).	Dobiecki.
Ambrosio (B ^{on} d').	Bismarck.	Casa Irujo (Mis de).	Dobrogoiski.
Anguissola (d').	Bisset.	Cattaneo.	Don Dominique de Si- los Moreno.
Appelius.	Blome (C ^{te} de).	Cenami.	Don Néri des Princes Corsini.
Arand (d'), Noble d'Akerfeld.	Blucher (de).	Chassé (B ^{on}).	Don Miguel de An- tunnano.
Arcenberg (C ^{te} d').	Boccardi.	Chevillard.	Doria,
Arjona (Don J.-Ma- nel de).	Bodeck d'Elgau (B ^{on} de).	Chlopicki.	Dubois.
Arcenberg (C ^{te} d').	Bogustawski.	Choppin.	Dufresne.
Arnedt.	Bolesta.	Containi.	Duglaive.
Axamitowski.	Bonnanny.	Coopmans.	During.
Axthelm.	Bontemps.	Cornelli Grodzichi.	Duval de Beaulieu (B ^{on}).
Balinski.	Bourscheidt (B ^{on} de).	Corrárdini.	Duvivier.
Balsani.	Boutkoff.	Coulneff (de).	Dwernicki.
Bangold (de).	Brantzen (de).	Cradock.	Egloffstein.
Batowski.	Breüer.	Croty.	Eicheborn.
Baumbach (B ^{on} de).	Breza.	Czartoriski (prince).	Einkemmer (d') Noble de Reichwitz.
Bauer.	Bronic.	Czeremissinoff.	Engelbach.
Baur.	Brynikowski.	Daendels.	Erculei.
Bazaine.	Bruckner.	Dambowski.	Eroles (B ^{on} d').
Beauvais.	Bukowski.	Danzas (Chev. de).	Estefani.
Beckers (C ^{te} de).	Bünting (de).	Daste.	Esterhazy (C ^{te}).
Behr (de).	Burlamacchi.	Da tili.	Estko (d').
Berge (de).	Cabanès.	Decous.	Evertz.
Beruelon (de).	Calafati (B ^{on}).	Delasarras.	Ewald (d').
Bernard.	Caldeira.	Delatour.	Fallette Barollo.
Bertoletti.	Campomele (duc de) et de Castropignano.	Dellafaille d'Assenede	
Berzélius.	Capeller (de).	Dern.	
Beys.		Derschau.	
		Destombes.	
		Deux-Ponts (de).	

Favauge.	Hammerstein (C ^{te}).	Latour (C ^{te} de).	Nypels.
Federici.	Hautmesnil (d').	Lazareff.	Oborski.
Felici.	Heimrod (B ^{on} de).	Lazaroff.	Offenberg (d').
Fellows.	Hempel.	Lechi.	Orlaub.
Fernando del Cinque.	Hertling.	De Lecocq.	Otreppe (d').
Fenaroli.	Hochberg (C ^{te} de).	Lessing.	Ottenhoren. (de).
Fichnoski.	Hoeverl (de).	Levenstern.	Paiskowicz.
Filiborn.	Hoffmeyer.	Leysser (B ^{on} de).	Palm.
Flad (de).	Hohenlohe (pr. de).	Lincker.	Palombini.
Foerch.	Holstein-Beck (pr. de)	List.	Paradis.
Folsen (B ^{on} de).	Hopfenblat.	Lobo y Arjona.	Patero.
Fontane.	Horn (B ^{on} de).	L'Olivier.	Pawlecki.
Forsell.	Hotton.	Longa.	Pazkowski.
Fossombroni.	Hoven.	Los Rios (Chev.)	Pego.
Francken (de).	Hugel (B ^{on} de).	Lossau.	Perrot (de).
Franckenstein (B ^{on} de)	Humbert.	Lubienski.	Petrikowski.
Franquemont.	Bon de Humboldt.	Lubienski (Fr.)	Pfeill (B ^{on} de).
Fredro.	Jabtrowski.	Lubienski.	Pierre (de).
Frere y Castrillon.	Jankouski.	Lucchesini.	Pignatelli (B ^{on}).
Froelich (de).	Jaraczewski.	Luosi.	Piotrowski.
Fuchsius.	Jelski (C ^{te}).	Macdonald.	Platoff (C ^{te}).
Gablentz (de).	Joaquim Sisternes.	Madalinski.	Pocci.
Galitzin (prince de).	John Burke.	Mainoni.	Pompei.
Gall (de).	Jonrowsky.	Maldonado.	Popoff.
Gamboni.	Jordan.	Malezewski.	Popoff.
Garzon-Venturi (M ^{is} de).	Juan de Lahora.	Malinowski (Jos.).	Portillo.
Gay.	Karitonoff.	Malinowski (Vinc.).	Potocki (C ^{te} Ant.).
De Gedoni.	Keller.	Mallet.	Potocki (C ^{te} Arth.).
Geither.	Kerner (de).	Mansi (M ^{is}).	Potocki (C ^{te}).
Geline.	Khuon (de).	Marchal (B ^{on}).	Potocki.
Geline.	Kikkert.	Martelli.	Potocki.
Genevois.	Kirr Grant (Sir W.).	Matenci.	Potocki (François).
George.	Klendingen.	Mattutimovich (de).	Potocki.
Ghilini (C ^{te}).	Klineckowstroem (de).	Mazuchelli.	Pritzevit. (de).
Giffenga.	Knoll.	Meerman Van-Dalem.	Prozor (C ^{te}).
Giuliane (M ^{is} de).	Kobilinsky (C ^{te} de).	Melgar.	Przebendowski.
Godlewski.	Kœnigsfels (B ^{on} de).	Melune.	Radziwil (prince D).
Goëthe (de).	Kœnigsfels (B ^{on} And. de).	Michalowski.	Raguetty.
Gorcke.	Kolowski (prince).	Mikolowski.	Rautenstrauch.
Gorgoly.	Kosietulski.	Noers.	Rechberg (B ^{on}).
Graefe.	Kossakowski (C ^{te}).	Moitinho (Comm ^r de)	Redet.
Gottreau (de).	Kossecki.	De Molitor.	Ribet.
Grafenreuth.	Kosinowski.	Monod.	Ringel (de).
Gratien Ferrier.	Kreüse (B ^{on}).	Montiglio.	Rœdlich (Chev. de).
Groeben (de).	Kruse (de).	Morawski.	Romain (de).
Guaita (de).	Kurnatowski.	Morghan.	Rosniecki.
Gualdi.	Labenski.	Moscatti.	Rougier.
Guesling.	Labensky.	Muchowski.	Ruttié.
Guillaume (S. A. le prince), Landgrave de Hesse.	La Chevalerie.	Münchingen (de).	Ruysch.
Guinigi.	La Croix (œe).	Mycielski.	Sahrer de Sahr.
Gustave (Chev.), B ^{on} de Mengden.	Laczynski.	Narboni.	Saint-Andréa.
Hafner (de).	Lafontaine.	Navia (de).	Santos-Ladron.
Hahn.	Lambertinghi.	Neimans (de).	St-Marsan (C ^{te} de).
Hainau.	Lassewski.	Nesselrode (C ^{te} de).	Salm (prince de).
Hammerstein (de).	Lassollaye.	Neuffer (de).	Salmon (Chev. de).
	Latour et Taxis (pr. de).	Niegoleski.	Saluces (B ^{on} de).
		Noryeki.	Sardi.
		Novisky.	Scharfenstein (de).

Schauroth (Bon de).	Speth de Zwyfalten (Bon de).	Trastamara (C ^{te} de).	Winter (de).
Schiavetti.	Spies (Bon de).	Trinitjé.	Wittenbach (de).
Schloissnigg (Chev.).	Spina.	Trip (Alb.-Dom.).	Witgenstein (prince Auguste de)
Schoenfeld.	Stassart (Bon de).	Trip (Henri-Rud.).	Wlengel.
Schonberg.	Stedman.	Turno.	Woelderndorff (de).
Schreibershofen.	Steinwerd.	Tysenhaus (C ^{te}).	Woolwarth.
Schwerin.	Stockalpere (Bon de).	Tyszkiewicz.	Wolf de Ziegesar.
Sëebach (Bon de).	Stockhorn.	Ubar (Antoine).	Wonsowicz.
Seidervitz (de).	Stoessell (de).	Ubiria.	Wrede (Bon de).
Serra.	Sokowski.	Uminski.	Wurtemberg (prince Adam de).
Severoli.	Stranz (Bon de).	Uhlman.	Wuyts.
Seydlitz (de).	Suers (de).	Vandokkune.	Wyllé.
Seydwitz (C ^{te} de).	Striinsky.	Van-Oldenneel.	Xavier.
Seyssel (C ^{te} de).	Stunpe (de).	Van-Qermep.	Zawalski.
Siennigt Kowski.	Suchorzewski.	Van-Tengnagell (Bon)	Zea-Bermudez (Don Joachim de).
Sierakowki (C ^{te}).	Sulkowski (prince).	Van - Zuylen - Van-Nyevelt (Bon).	Zeschau (de).
Sierawski.	Szawlowski.	Vandergoes.	Zeschwitz (de).
Skarzinski.	Szeptycki.	Veneri.	Zeschwitz (de).
Skarzynski.	Szumlanski.	Verger (de).	Zialinstzki (d').
Skorzewski (C ^{te}).	Szywmanowki.	Vermasen.	Ziegler et Klipphausen (de).
Skrzinecki.	Tabor (de).	Vincente Delgado y Sedeno.	Zielinski.
Slengel.	Tanski.	Viegel.	Zielonka.
Slivarich.	Thorwaldsen.	Villala (Bon de).	Zoller.
Smirnof.	Tiecken (de).	Wenge (Bon de).	Zucchi.
Smulikowski (de).	Toëdwen.	Weyssenhoff.	Zuttoski.
Soboleski.	Toll (de).	Wibicki.	Zurwesten.
Sokelnicki.	Torlonia.	Wiebel.	Zweibrucken.
Soltan (C ^{te}).	Torlonia (Duc de Bracciano).	Wimpffen (de).	
Souckoff.	Tourgeneff.	Winspeare.	
Spanocchi.			

GRANDE CHANCELLERIE DE L'ORDRE DE LA LÉGIION D'HONNEUR.

S. E. le M^{al} MACDONALD, Duc de Tarente (G *), Pair de France, *Grand-Chancelier* (1).

Le Grand-Chancelier est toujours choisi parmi les Grand's-Croix et Grands-Officiers de l'Ordre de la Légion-d'Honneur. Il est dépositaire du sceau de l'Ordre. Tous les ordres étrangers sont dans ses attributions. Toutes les ordonnances du Roi, relatives à l'Ordre, sont visées par le Grand-Chancelier pour leur exécution. Il présente au Roi les rapports, projets d'ordonnances et du budget annuel; réglemens et décisions concernant l'Ordre de la Légion et les Ordres étrangers; les candidats pour les nominations ou promotions relatives à la Légion-d'Honneur; les diplômes ou brevets qui doivent être revêtus de la signature de S. M. Il signe et fait expédier les lettres d'avis et les brevets, donne les décorations au nom du Roi, ou transmet les délégations nécessaires aux membres qui doivent les donner, prend les ordres du Roi au sujet des Ordres étrangers conférés à des Français; transmet les autorisations pour les accepter; présente à Sa Majesté le travail relatif aux gratifications extraordinaires des Chevaliers de l'Ordre, ainsi qu'à l'admission et la révocation des élèves pensionnaires et gratuites dans les Maisons d'éducation de Saint-Denis et des succursales. Il prend les mesures nécessaires pour l'exécution des réglemens sur la discipline des membres de l'Ordre de la Légion-d'Honneur; prend les ordres de Sa Majesté relativement aux cérémonies publiques auxquelles les Grand's-Croix et Grands-Officiers sont

(1) Le Grand-Chancelier donne des audiences particulières, lorsqu'on lui en fait la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

appelés; dirige et surveille toutes les parties de l'administration de l'Ordre et des établissemens, la perception des revenus, les paiemens et dépenses; préside les assemblées des compagnies des canaux du Midi, d'Orléans et de Loing, etc.

M. le B^{on} de Kinkelin, *Secrétaire partic. de S. Exc. le Grand-Chancelier.*

SECRETARIAT GÉNÉRAL.

Un Secrétaire général, nommé par le Roi, est attaché à la Grande-Chancellerie. En cas d'absence ou de maladie du Grand-Chancelier, il a la signature et le représente.

M. le V^{te} de SAINT-MARS (G O ✱), Mar.-de-c., *Secrétaire-général.*

M. Dumesnil, *Sous-Chef de Bureau.*

M. Frenière ✱, *Chef de Division honoraire.*

Enregistrement des Loix et Ordonnances; leur envoi dans les Divisions; ouverture, distribution et expédition des dépêches, timbre et contre-seing; affaires sans attributions déterminées; dépenses intérieures et d'impression; entretien du Palais de la Grande-Chancellerie; personnel des employés, leurs traitemens et pensions; surveillance générale.

M. Raoul ✱, *Avocat de la Légion.*

M. Outrebon, *Notaire de la Légion.*

M. Perrier, *Architecte de la Légion.*

PREMIÈRE DIVISION.

M. *Chef de la Division.*

M. Bascher de Boisgely ✱, } *Chefs de Bureau.*
M. Hermel ✱, }

Demandes d'admissions et promotions dans l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur; présentation des candidats au Roi; expéditions des lettres d'avis et brevets, envoi des décorations; immatriculations des membres de l'Ordre royal de la Légion-d'Honneur; cérémonies relatives à l'Ordre; Ordres étrangers.

DEUXIÈME DIVISION.

M. DE LA CONDAMINE (O ✱), *Chef de Division adjoint.*

M. Danycan, *Chef de Bureau.*

Règlement des dépenses de la Grande-Chancellerie; gratifications extraordinaires aux membres de l'Ordre de la Légion-d'Honneur; discipline des membres de l'Ordre; personnel et administration des Maisons d'éducation; registres des délibérations des assemblées des trente plus forts actionnaires des canaux du Midi, d'Orléans et de Loing; archives de l'Ordre de la Légion-d'Honneur.

TROISIÈME DIVISION.

M. LE BŒUF (O ✱), Maître des requêtes, *Directeur des fonds et de la Comptabilité de la Légion-d'Honneur.*

M. Martinet ✱, } *Chefs de Bureau.*
M. d'Hebraud ✱, }

Recettes et dépenses de l'Ordre de la Légion-d'Honneur; mouvement des fonds; correspondance avec les agens chargés des paiemens; comptabilité générale, arrêté des comptes spéciaux; budget général de l'Ordre; présentation des comptes définitifs à la Cour des comptes (Cette Division est sous la direction immédiate de M. le Directeur des fonds et de la comptabilité).

COMITÉ DE CONSULTATION POUR LE CONTENTIEUX.

Ce comité, présidé par le Grand-Chancelier, est convoqué toutes les fois qu'il est nécessaire aux intérêts de l'ordre.

*Membres du Comité.*S. Exc. M. le Grand-Chancelier, *Président.*M. le M^{is} de Pastoret (G ✽).M. le C^{te} de Cessac (G ✽).M. le C^{te} du Chatel (G O ✽).S. S. le C^{te} Siméon (G ✽).M. le C^{te} Beugnot (G ✽).M. le C^{te} Sébastiani (G ✽).S. S. le C^{te} Mollien (G ✽).

MAISONS D'ÉDUCATION DE L'ORDRE DE LA LÉGIION D'HONNEUR.

LA REINE, *Protectrice.*

Ces Maisons sont sous la surveillance et la direction du Grand-Chancelier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, qui présente les élèves à la nomination du Roi. Les Chapelles de ces Maisons sont sous la juridiction spirituelle de l'Evêque diocésain.

MAISON DE SAINT-DENIS.

Le Grand-Chancelier présente à la nomination de Sa Majesté, la Surintendante de la Maison de Saint-Denis, et la nomination des Dignitaires à l'approbation du Roi; le Grand-Chancelier nomme les Dames de 1^{re} et de 2^e classes, les Novices et les postulantes au noviciat.

La distinction honorifique des Dames de cette maison consiste en une croix pâle, émaillée de blanc, anglée de rayons d'or pour les Dames, et d'argent pour les Novices, surmontée de la Couronne royale. Le centre de la croix présente, d'un côté, la Vierge dans son assumption, et de l'autre, sur fond d'azur, HONNEUR ET PATRIE, avec cet exergue, MAISON D'ÉDUCATION DE SAINT-DENIS. La décoration est en or, du diamètre de quatre centimètres deux millimètres pour la Surintendante et les Dignitaires: elle est également en or pour les Dames de 1^{re} et de 2^e classes, mais du diamètre de trois centimètres six millimètres. Elle est en argent pour les Novices, et de même diamètre que celle des Dames de 1^{re} et de 2^e classes. La décoration est suspendue à un ruban moiré rouge. La grande décoration en or que porte la Surintendante, est attachée au bas d'un large ruban de même couleur, semblable à celui des Grand's-Croix de l'ordre, et passant de l'épaule droite au côté gauche. Les Dignitaires portent la même décoration en or en sautoir, attachée à un ruban de même couleur, un peu plus large que celui des Commandeurs de l'ordre. Les Dames de 1^{re} classe portent la décoration en or, du diamètre de trois centimètres six millimètres, à l'épaule gauche, attachée à un ruban de même couleur, avec une rosette comme les Officiers de l'ordre. Les Dames de 2^e classe portent la même décoration en or, attachée à un ruban de même couleur et de même largeur, mais sans rosette. Les Novices portent la décoration, en argent, au côté gauche, attachée à un ruban moiré rouge, sans rosette, de la même largeur que celui des Dames de 1^{re} et de 2^e classes. La distinction des postulantes au noviciat consiste en un ruban rouge moiré attaché à l'épaule gauche.

Aucune Dame ne peut porter la décoration à l'extérieur de la Maison, avant d'avoir rempli ses fonctions avec zèle et assiduité pendant vingt années, à dater du statut de réorganisation; et, dans ce cas, elle doit y être autorisée; cette faculté devant être considérée comme un témoignage de la satisfaction de Sa Majesté.

Le statut du 23 avril 1821 fixe la quotité des pensions de retraite que l'on accorde aux Dignitaires et Dames après un nombre déterminé d'années de services dans la Maison.

Cette Maison est établie pour cinq cents élèves: quatre cents places sont gratuites, et les cent autres sont aux frais des familles.

Elle est administrée par une Surintendante, qui a sous ses ordres sept Dignitaires, dix dames de 1^{re} classe, trente-six Dames de 2^e classe, vingt Novices et des postulantes au noviciat, dont le grand Chancelier détermine le nombre, suivant les besoins de la Maison.

Surintendante.

Madame la Comtesse de BOURGOING.

*Dignitaires.*Madame Charreton, *Inspectrice.*Madame Gigun, *Directrice des Etudes.*

- Madame Schwict, *Econome, Dépositaire des Comestibles, remplissant les fonctions de Trésorière.*
 Madame Moullin, *Dépositaire de la Lingerie.*
 Madame Lefèvre, *Dépositaire de la Roberie.*
 Madame de Ciony, *Directrice des Novices.*
 Madame d'Alvymare, *honoraire.*

Dames et Professeur externes.

- Madame Allard, *Directrice de la Musique.*
 M. Guérin (Paulin), *Directeur du Dessin et de la Peinture.*
 Madame Benincori de Bouteiller, *Maitresse de Piano.*
 Mademoiselle Mosso, *Accompagnatrice sur le Violon.*
 M. Massimino, *Professeur de Musique Vocale.*
 Madame Gallier, *Maitresse de Harpe.*
 Madame Coindé, *Maitresse de Danse.*

Chapelle de la Maison.

- M. l'Abbé Lavéran (O *), *1^{er} Aum.* | M. l'Abbé Soulacroix, *3^e Aumônier.*
 M. l'Abbé Nicod *, *2^e Aumônier.* | M. l'Abbé Guimarand, *4^e Aum.*

Service de Santé. Messieurs,

- | | |
|---|--|
| Alard (O *), <i>Médecin en chef, r. Haute-feuille, n. 19.</i> | } <i>Chirurg. adjoints.</i> |
| Texier *, <i>Médecin adjoint.</i> | |
| Bourgeois (O *), <i>Chirurgien résident.</i> | |
| | |
| | Boulay, |
| | Boulière, |
| | Leloutre-Miel *, <i>Chirurgien-Dentiste.</i> |
| | Demours *, <i>Médecin-Oculiste.</i> |
| | Chev. Vergez (C *), <i>Médec. en chef hon.</i> |

Médecins consultants. Messieurs,

- | | |
|--|--|
| Bon Alibert (O *), <i>Médecin de l'hôpital Saint-Louis.</i> | } <i>Médecin et Chirurgien en chef adjoint de l'hôtel des Invalides.</i> |
| Brunet *, <i>Docteur en médecine.</i> | |
| Chev. Le Roux *, <i>ancien Doyen de la Faculté de médecine de Paris.</i> | |
| Sédillot *, <i>Docteur en médecine.</i> | |
| | |
| | Pasquier (O *), <i>Médecin et Chirurgien en chef adjoint de l'hôtel des Invalides.</i> |
| | Michel (O *), <i>Méd. des états-maj. de la 1^{re} divis. milit. et de la place de Paris.</i> |
| | Jadelot *, <i>Méd. de l'hôp. des Enfants.</i> |
| | Guersent *, <i>idem.</i> |

Chirurgiens consultants. Messieurs,

- | | |
|--|--|
| Bon Dubois (O *). | } <i>Professeur de la Faculté de Médecine.</i> |
| Bon Richerand *, <i>Chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Louis.</i> | |
| Gorsse (O *), <i>Chirurgien en chef.</i> | |
| M. Perrier, <i>Architecte.</i> | |
| | Roux *, <i>Professeur de la Faculté de Médecine.</i> |
| | Marjolin *, <i>Professeur de la Faculté de Médecine.</i> |

SUCCURSALES DE LA MAISON DE SAINT-DENIS.

Les Succursales de la Maison de S.-Denis sont établies pour quatre cents Elèves gratuites ; elles sont desservies par les Dames Religieuses de la Congrégation de la Mère-de-Dieu. La première Succursale est placée à Paris, rue Barbette. Et la seconde, dans la Maison des Loges, forêt de Saint-Germain.

Supérieure générale de la Congrégation.

Madame de Lézeau, rue Barbette, au Marais.

SECTION II.
ORDRES ÉTRANGERS.

Aucun Français ne pouvant porter un Ordre étranger sans la permission du Roi, d'après l'ordonnance du 25 mars 1816, les demandes en autorisation d'accepter et de porter des Ordres étrangers doivent être adressées au Grand-Chancelier de l'Ordre de la Légion-d'Honneur, qui prend et transmet à cet égard les ordres de Sa Majesté.

FRANÇAIS DÉCORÉS D'ORDRES ÉTRANGERS.

AUTRICHE.

ORDRE DE ST.-ÉTIENNE DE HONGRIE.

Grand's-Croix.

S. S. Prince de TALLEYRAND.

Duc DE BASSANO.

S. S. Duc DE CARAMAN.

Commandeur.

C^{te} DE LAORDE.

ORDRE DE SAINT-LÉOPOLD.

Grand's-Croix.

S. S. Duc DE CADORE.

S. S. C^{te} DE MONTESQUIOU.

S. S. M^{is} DE SÉMONVILLE.

C^{te} DE BÉARN.

M^{is} DE FORESTA.

Commandeurs.

C^{te} DE NICOLAÏ.

B^{on} JACQUINOT, Lieutenant-général.

B^{on} MALLET,

V^{te} DE CAUX,

C^{te} D'ALBON, Maréchal-de-camp

V^{te} DE VILLENEUVE.

ORDRE DE MARIE-THÉRÈSE.

Commandeur.

B^{on} ROUSSEL D'HURBAL, Lieut.-gén.

ORDRE IMPÉRIAL DE LA COURONNE DE FER.

Grand'-Croix.

M^{is} F. DE BEAUHARNOIS.

Commandeurs.

S. E. M^{al} Duc DE RAUSGE.

B^{on} MARTIAL, Maréchal-de-camp.

B^{on} FONTANES, Lieut.-général.

S. S. M^{is} DE CHASSELOUP-LAUBAT, *id.*

V^{te} DE BALATHIER, Maréchal-de-c.

C^{te} CAFFARELLI (A.), Lieut.-général.

DUBOIS, Colonel.

C^{te} LE MAROIS, Lieutenant-général.

C^{te} VERDIER,

S. S. Duc DE VALMY,

B^{on} DE RAMBOURGT, Maréc.-de-camp.

C^{te} MEJEAN.

B^{on} MORONI, Maréchal-de-camp.

PÉRALDI, Colonel.

S. S. C^{te} RAMPON, Lieutenant-général.

C^{te} DE LA RIVALLIÈRE FRAUNDE, *id.*

S. S. Duc DE CADORE.

C^{te} GROUCHY, Lieutenant-général.

S. S. C^{te} BELLIARD, *id.*

C^{te} MORAND, *id.*

RENARD, Maréchal-de-camp.

BADE.

ORDRE DE LA FIDÉLITÉ.

Grand's-Croix.

S. S. Duc DE CADORE.

Duc LE BASSANO.

C^{te} A. DE TALLEYRAND.

S. S. Duc DE DALBERG.

B^{on} BIGNON.

C^{te} DE MONTADES.

B^{on} DE WURMSER, Maréc.-de-camp.

C^{te} D'AUBUSSON DE LAFEUILLE.

B^{on} DE TURCKEIM.

C^{te} DE THIARS

S. A. Pr. de l'ARENTE, Duc de la TREMOILLE.

M^{is} DE BEAUMONT (André).

Commandeur.

MONARD, Maréchal-de-camp.

ORDRE MILITAIRE DE CHARLES-FRÉDÉRIC.

Grand's-Croix.

C^{te} LEVAL, Lieutenant-général.

S. E. M^{al} C^{te} MOLITOR, Pair.

C^{te} DE VILLATTE, Lieut.-gén.

Commandeurs.

MENARD.

B^{on} MANSSET, Colonel.

B^{on} CACAULT, Maréchal-de-camp.

B^{on} CORDA, Maréchal-de-camp.

B^{on} MARULAZ, Lieutenant-général.

ORDRE DU LION DE ZAHRINGEN.

Grand'-Croix.

ESMANGART.

Commandeur.

DE TREZEL, Maréchal-de-camp.
 BON D'AUGUSTIN.
 DE KENTZINGER.

BAVIÈRE.

ORDRE DE SAINT-HUBERT.

S. S. le M^{is} DE MARBOIS.
 C^{te} DE GAVRE, Lieutenant-général.
 S. E. M^{al} C^{te} JOURDAN, Pair.
 Duc DE BASSANO.
 S. S. Duc DE CADORE.
 S. S. C^{te} DE MONTESQUIOU.
 C^{te} TAILLAPIED DE BONDY.
 C^{te} COSSÉ DE BRISSAC.
 S. E. M^{al} Duc DE DALMATIE, Pair, Mi-
 nistre de la guerre.
 S. S. C^{te} SIMEON.

ORDRE DU LION.

S. S. C^{te} KLEIN, Lieutenant-général.
 DILLON, ancien Colonel.
 DE CHAILLOU.
 C^{te} HULIN, Lieutenant-général.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL, dit DE LA
COURONNE.*Grand's-Croix.*

S. S. le C^{te} DE CASTELLANE.
 C^{te} HENRI DE MONTESQUIOU.
 Prince DE MONACO, Maréchal-de-camp.
 M^{is} DE BEAUMONT (André).
 S. S. C^{te} d'ARJUZON.
 BON TURCOT.
 Prince DE MONTLÉART.
 M^{is} DE LA MOUSSAYE.
 FISMANGART.

Commandeurs.

M^{is} DE LILLERS.
 BON DE SAINT-DIDIER.
 C^{te} D'ANDLAW.
 BON DE CRANAYEL.
 C^{te} DE POURTALES.
 BON DE TURPIN-CRISSÉ, Maréchal-de-camp.
 BON DE VIEIL CASTEL.
 M^{is} L. DE MONTHOLON-SÉMONVILLE.
 BON DE CANOUVILLE.
 Chev. BOGNE DE FAYE.
 C^{te} DE TOCQUEVILLE.
 C^{te} MEJEAN.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE DE
MAXIMILIEN-JOSEPH.*Grand's-Croix.*

S. S. BECKER, C^{te} DE MONS, Lieut.-gén.
 C^{te} DUMAS (Mathieu), *id.*
 C^{te} DUTAILLIS, *id.*
 C^{te} BONARDI DE SAINT-SULPICE, *id.*

C^{te} DULAULOU, Lieutenant-général.M^{is} DE LA GRANGE, *id.*V^{te} PERNETY, *id.*C^{te} DE GROUCHY, *id.**Commandeurs.*C^{te} DE LAGRANGE (Ch.), Lieut.-gén.C^{te} DE SÉGUR (Phil.), Lieutenant-général.C^{te} COLBERT (Edouard), *id.*S. S. C^{te} REILLE.

BON LEJEUNE, Maréchal-de-camp.

ORDRE ÉQUESTRE ET MILITAIRE
DE SAINT-MICHEL.*Grand's-Croix.*C^{te} FIRMAS-PÉRIÉS, Lieut.-général hon.

Mgr. DE PINS, Archevêque d'Amasie.

*Commandeur.*C^{te} DOUMERC, Lieutenant-général.

DANEMARCK.

ORDRE DE L'ÉLÉPHANT.

S. S. Prince DE TALLEYRAND.

S. S. C^{te} MOLLIER.C^{te} DUROSNEI, Lieutenant-général.

Duc DE BASSANO.

ORDRE DE DANEBROC.

Grand's-Croix.

BON DIDELOT.

BON FRIRION, Lieutenant-général.

C^{te} DE ROSILY-MESROS, Vice-Amiral.

S. E. BON DUPERRÉ, Amiral.

BON LALLEMAND, Lieutenant-général.

Commandeurs. MM.

BODE, Colonel.

Chev. DE MONTZEY, Lieut.-colonel.

BON DUPRAT, Intendant militaire.

HALGAN, Vice-Amiral.

ESPAGNE.

ORDRE DE LA TOISON-D'OR.

Duc DE NOAILLES.

Duc D'HAVRÉ et DE CROÏ.

S. S. Prince DE TALLEYRAND.

Duc DE MOUCHY.

S. S. Duc DE LAVAL-MONTMORENCY.

S. S. M^{is} DE TALARU.C^{te} DE VILLÈLE.V^{te} DE CHATEAUBRIAND.

ORDRE DE CHARLES III.

*Grand's-Croix.*S. E. M^{al} Duc DE CONEGLIANO, Pair.M^{is} DE BEAUHARNAIS.V^{te} DE MARTIGNAC.M^{is} DE CLERMONT-TONNERRE.C^{te} DE CORBIÈRE.

C^{te} DE VILLÈLE.
 V^{te} DE CHATEAUBRIAND.
 S. S. C^{te} GUILLEMINOT, Lieuten.-général.
 S. S. M^{is} DE TALARU.
 V^{te} TIRLET, Lieutenant-général.
 S. S. V^{te} DODE.
 S. A. E. C^{al} Prince de CROÿ.
 Duc D'HAVRÉ et de CROY.
 C^{te} DE LALAING D'AUDENARDE, Lieut.-g.
 C^{te} DE RULLY, *id.*
 V^{te} DONNADIEU, *id.*
 B^{on} DE DAMAS.
 S. S. B^{on} DUPERRÉ, Amiral.
 V^{te} DE REIZET, Lieut.-général.
 V^{te} DE CAUX, *id.*
 V^{te} GUDIN, *id.*
 C^{te} DE RAYNEVAL.
 V^{te} DE SAINT-PRIEST.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-FERDINAND.

Cinquième Classe, ou Grand's-Croix.

B^{on} DE DAMAS.
 S. S. C^{te} GUILLEMINOT, Lieutenant-général.
 Duc DE DINO, *id.*
 V^{te} DE ST.-PRIEST, *id.*
 S. S. C^{te} RICARD, *id.*
 B^{on} D'ORDONNEAU, *id.*
 C^{te} DE MEYNADIER, *id.*
 V^{te} FOISSAC-LATOUR, *id.*
 M^{is} DE TILLY, Maréchal-de-camp.
 C^{te} DE MONDEVILLE, *id.*
 B^{on} CANUEL, Lieutenant-général.
 M^{is} DE CLERMONT-TONNERRE.
 C^{te} DE LALOYÈRE.
 V^{te} DE CAUX, Lieutenant-général.
 C^{te} DE COËTLOSQUET, *id.*
 C^{te} D'ARBAUD JOUQUES, Maréchal-de-camp.
 RICCI, *id.*
 B^{on} ANGOT DES ROTOURS, Contre-Amiral.
 C^{te} GRUNDLER, Lieutenant-général.
 V^{te} BARBOT, *id.*

Quatrième Classe.

V^{te} DE SAINT-MARS, Maréchal-de-camp.
 Chev. BERTHEMY, *id.*
 S. S. M^{is} DE LA TOUR-DUPIN-MONTAUBAN, *id.*
 C^{te} DE POTIER, *id.*
 C^{te} DE POLIGNAC (Melchior), *id.*
 B^{on} GOUJEON, *id.*
 Prince DE BROGLIE, *id.*
 C^{te} D'ORSAY, Lieut.-général.
 B^{on} BRUNY, Maréchal-de-camp.
 C^{te} DE CHASTELLUX, *id.*
 B^{on} DE SCHAEFFER, *id.*
 B^{on} DE ROTTENBOURG, Lieut.-gén.
 V^{te} PICOT DE PECCADEUC, M^{al}.-de-camp.
 C^{te} D'HAUTEFEUILLE, *id.*

C^{te} DE VITTRÉ, Lieutenant-général.
 B^{on} COTTY, Maréchal-de-camp. *id.*
 B^{on} DESMICHELS, *id.*
 B^{on} HIGONET, *id.*
 TISSOT, *id.*
 BUCHET, *id.*
 VERDIÈRES, *id.*
 C^{te} O'MAHONY, *id.*
 B^{on} RAPATEL, *id.*
 B^{on} DIGEON, Lieutenant-général.
 V^{te} FOULON DE DOUÉ, Maréchal-de-camp.
 B^{on} ACHARD, *id.*
 FANTIN DES ODOARDS, *id.*
 C^{te} D'ARBAUD-MISON, *id.*
 V^{te} MONCK D'UZER, *id.*
 V^{te} D'ARNAULD, *id.*
 V^{te} DE SAINT-GENIÈS, *id.*
 B^{on} DE SUSBIELLE, *id.*
 B^{on} BALTAZAR D'ARCY, *id.*
 HALGAN, Vice-Amiral.
 B^{on} TUPINIER.
 C^{te} DE ST.-CHAMANS, Maréch.-de-camp.

ORDRE ROYAL D'ISABELLE LA CATHOLIQUE.

Grand's Croix.

B^{on} HYDE DE NEUVILLE.
 C^{te} DE CAUX.
 B^{on} MEYNARD, Contre-Amiral.
 BOURJOT.

Commandeurs.

MALLET, Capitaine de vaisseau.
 MORICE, *id.*
 B^{on} DE BOIS LE COMTE.
 CUVILLIER, Capitaine de vaisseau.
 PELLEPORT, *id.*
 DAURIAC, *id.*
 DE VIELCASTEL.
 BILLECOQ.
 C^{te} DE BEAUREPAIRE.
 DE GENOUE.

GRANDE-BRETAGNE.

ORDRE MILITAIRE DU BAIN.

Commandeur.

S. E. C^{te} DE RIGNY, Vice-Amiral, Ministre de la marine.

HANOVRE.

ORDRE ROYAL DES GUELPHES.

Commandeurs.

V^{te} DE CAUX, Lieutenant-général.
 REGNAULT, Intendant militaire.
 V^{te} SIMÉON.
 V^{te} DE CHAËOT, Maréchal-de-camp.
 B^{on} DE KENTZINGER, *id.*
 B^{on} HÉRON DE VILLESOSSE.

HESSE.

ORDRE DE S. A. R. LE GRAND DUC DE HESSE.

*Grand's-Croix.*C^{te} BAILLY DE MONTHION, Lieut.-gén.

S. S. Duc DE CADORE.

C^{te} MARCHAND, Lieutenant-général.C^{te} CARRA SAINT-CYR, *id.*B^{on} MARULAZ, *id.*B^{on} SCHINER, Maréchal.-de-camp.C^{te} ROGUET, Lieutenant-général.*Commandeurs.*B^{on} COUTURE, Maréchal.-de-camp.B^{on} DENTZEL, *id.*

LE CLAIRE, Chef de Bataillon.

V^{te} SIMÉON.V^{te} DE BOISLANDRY, Mar.-de-camp.B^{on} QUIRIT DE COULAINÉ.

PARME.

ORDRE DE CONSTANTINIEN.

Commandeur.

L'ancien Évêque DE PLAISANCE.

DE LAMARTINE.

PAYS-BAS.

ORDRE DU LION DE BELGIQUE.

*Commandeurs.*C^{te} CHABROL DE VOLVIC.

PERSE.

ORDRE DU SOLEIL.

Grand-Ordre.

S. S. Prince DE TALLEYRAND.

Duc DE BASSANO.

POLOGNE.

ORDRE DE SAINT-STANISLAS.

*Première Classe.*Le C^{te} DE TORELLI, Maréchal.-de-camp.*Deuxième classe.*C^{te} DE HÉDOUVILLE.C^{te} DE MORIOLLES, Mar.-de-camp. honor.

PORTUGAL.

ORDRE DU CHRIST.

*Grand's-Croix.*C^{te} DE VILLÈLE.V^{te} DE CHATEAUBRIAND.*Commandeurs.*M^{is} DE LA ROSIÈRES, M^{al}-de-camp.

MALER, Colonel.

M^{is} DE CHOISEUIL-BEAUPRÉ, Maréc.-de-c.ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE
SAINT-BENTO-DE-AVIZ.*Commandeurs.*C^{te} DE BLOSSEVILLE, Capit. de vaiss.C^{te} DE CHAMBORS, Lieutenant-gén.

ORDRE DE LA TOUR ET L'ÉPÉE.

*Grand's-Croix.*B^{on} HYDE DE NEUVILLE.B^{on} DES ROTOURS, Contre-Amiral.*Commandeurs.*V^{te} DE GAUVILLE, Capit. de frégate.

PONÉE, Capitaine de vaisseau.

ORDRE ROYAL DE LA CONCEPTION.

Commandeurs.

ROTH.

V^{te} DE FLAVIGNY.

PRUSSE.

ORDRE DE L'AIGLE-NOIR.

S. S. Prince DE TALLEYRAND.

S. S. Duc DE CADORE.

C^{te} DE LA ROCHEFOUCAULT.

Duc DE BASSANO.

V^{te} DE CHATEAUBRIAND.

ORDRE DE L'AIGLE-ROUGE.

*Première Classe.*V^{te} DE BRUGES.S. S. le C^{te} DE LA ROCHE-AYMON.*Deuxième Classe.*C^{te} CHABROL DE VOLVIC.

HERMANN, ancien Consul-général.

ALEXANDRE DE ST.-LÉON.

B^{on} DE LA CHADENEDE.C^{te} LIGER-BELAIR, Lieut.-général.C^{te} MAUSSON, ancien Préfet.V^{te} PERNETY, Lieutenant-général.C^{te} DE LA SALLE.C^{te} DE TOCQUEVILLE.B^{on} D'AUBIER, Colonel.V^{te} DE RICCÉ.M^{is} DE CARAMAN, M^{al}-de-camp.

RUSSIE.

ORDRE DE SAINT-ANDRÉ.

S. S. Duc DE CADORE.

V^{te} DE CHATEAUBRIAND.

ORDRE DE SAINTE-ANNE.

*Première Classe.*C^{te} DE SUREMAIN, Lieut.-général.V^{te} DE CAUX, Lieutenant-général.

LAJARD, Intendant militaire.

C^{te} DE KERSAINT, Contre-Amiral.

V^{te} DE SAINT-MARS, M^{al}-de-camp.
 V^{te} VASSEROT, Lieutenant-général.
 B^{on} DE TROMELIN, *id.*
 V^{te} BERTHIER DE SAUVIGNY, M.-de-c.
 B^{on} VINCENT, Lieutenant-général.
 B^{on} GOUJEON, Maréchal-de-camp.
 C^{te} DENIS DE DAMREMONT, *id.*
 C^{te} D'ARGOUT, *id.*
 C^{te} DE LA ROCHEJAQUELEIN, *id.*
 S. S. C^{te} DE ST.-PRIEST.
 Chev. DE VERNÈGUES.
 V^{te} Talon, Maréchal-de-camp.
 C^{te} DE QUINSONAS, Lieut.-gén.

Deuxième Classe.

B^{on} DENTZEL, Maréchal-de-camp.
 B^{on} DE JERPHANION.
 CHULLIOT DE PLOOYEN, Colonel.
 Chev. DE LA PRIMAUDIÈRE, Chef de B^{on}.
 Chev. DE COUCY.
 JACQUINOT.
 Pr. DE BROGLIE, Maréchal-de-camp.
 COSTER, ancien Préfet.
 B^{on} DE CROSSARD, Maréchal-de-camp.
 B^{on} DE BLANQUART BAILLEUL.
 DE ROQUIER.
 C^{te} DE LATOUR SAINT-JEUST.
 CARDON DE GARSIGNIES.
 MARTIN.
 BELLOT DE GRANVILLE, Intend. militaire.
 DE BROSSARD, Lieutenant-Colonel.
 DE FOURMENT.
 HABAR.
 LAVACHERIE, Chef de Bataillon.
 LESNE.
 DE MONTCLOUX, Chef de Bataillon.
 SILVESTRE DE SACY, Memb. de l'Institut.
 DE WILDERMETH.
 C^{te} ARNAUD DE SAINT-SAUVEUR.
 V^{te} DE PUIBUSQUE.
 KUHN, Colonel.
 DE LIBESSART.
 M^{is} DE CASTELNAU.
 SARREBOURE DE PONTLEVOY, Lieut.-gén.
 B^{on} DE CHAMBREY, Lieut.-col.
 DE TOLOSÉ, M.-de camp.
 SCHNEIDER, Maréchal-de-camp.
 CADODAL, Colonel.
 B^{on} REVEL, Colonel.
 MAILLARD DE LISCOURT, Colonel.
 C^{te} DE LA VIEUVILLE.
 BERGER, Contre-Amiral.
 Chev. PONCET.
 DROVETTI.
 HUGON, Capitaine de vaisseau.
 ROBERT, Capitaine de frégate.
 TURPIN, Lieut. de vaisseau.
 FREZIER, Lieut. de vaisseau.

POUGENS, Membre de l'Institut.
 DE LANCRY, Colonel d'artillerie.
 Chev. DE BOURGOING.
 LE RAY, Capitaine de frégate.
 B^{on} ROUEN.
 DURAND, Consul.

ORDRE DE S.-ALEXANDRE NEWSKY.

S. S. C^{te} GUILLEMINOT, Lieut.-général.
 S. S. C^{te} DE BORDESSOULLE, *id.*
 N^{te} TIRLET, *id.*
 S. S. V^{te} DODE, *id.*
 S. S. C^{te} BOURKE, *id.*
 B^{on} DE DAMAS, *id.*
 C^{te} LOVERDO, *id.*
 S. E. M^{al} C^{te} DE BOURMONT.
 S. E. C^{te} DE RIGNY, Vice-Amiral, Mi-
 nistre de la marine.

ORDRE DE SAINT-WLADIMIR.

Première Classe.

S. E. M^{al} Duc DE CONÉGLIANO, Pair.
 S. E. M^{al} Duc DE REGGIO, *id.*
 S. E. M^{al} C^{te} DE MOLITOR, *id.*

ORDRE DE ST.-STANISLAS (Pologne).

Grand^s-Croix de 1^{re} classe.

Chev. DE FONTENAY.

SARDAIGNE.

ORDRE DE L'ANNONCIADE.

V^{te} DE CHATEAUBRIANL.

ORDRE DE SAINT-MAURICE ET SAINT-LAZARE.

Grand^s-Croix.

M^{is} DE CLERMONT-MONT-SL.-JEAN.
 B^{on} DE DAMAS.
 Duc DE DINO, Lieutenant-général.
 Duc DE GUICHE, *id.*
 Duc D'ÉSCARS, *id.*
 V^{te} OEBERT, *id.*
 C^{te} MENTHON.
 B^{on} DE CROUZAS-CRÉTEZ.
 Pr. DE BROGLIE (A.), M^{al}-de-camp.

SAXE.

ORDRE DE LA COURONNE DE SAXE.

S. S. Prince DE TALLEYRAND.
 Duc DE BASSANO.
 S. S. C^{te} DE MONTESQUIOU.
 S. S. Duc DE CADORE.
 D'AURE, Intendant militaire.
 C^{te} DE LA FERRONNAYS.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Grand^s-Croix.

C^{te} DE LA BESNARDIÈRE.
 C^{te} DE CARAMAN (G.)

Commandeur.

BON REGNAULT, Intendant militaire.
ORDRE DE SAINT-HENRY.

Commandeurs.

BON MICHAUD, Lieutenant-général.
S. E. M^{al} Duc DE REGGIO, Pair.
C^{te} MORAND (L.), Lieutenant-général.
C^{te} CARRA-SAINT-CYR, Lieut. gén.
BON DE GRESSOT, Maréchal-de-camp.
V^{te} DE SAINT-MARS, *id.*
V^{te} DE CAUX, Lieutenant-général.
BON BALTUS, Maréchal-de-camp.

SAXE-WEIMAR.

ORDRE DU FAUCON OU DE LA VIGILANCE

Grand-Croix.

C^{te} GRUNDLER, Lieut.-général.

Commandeur.

BON DE WOLBOCK.

DEUX SICILES.

ORDRE DE SAINT-FERNANDO.

Grand's-Croix.

S. S. Duc DE CARAMAN.
C^{te} DE MESSARD.

ORDRE DE SAINT-JANVIER.

Grand's-Croix.

S. S. C^{te} DE SAINT-PIERST.
C^{te} VOLDENAR DE BRANCAS.
C^{te} DE RAYNEVAL.
M^{is} DE DREUX-BRÉZÉ.

ORDRE DE CONSTANTINIEN.

Grand's-Croix.

BON DE DAMAS.
C^{te} DE MESNARD.

ORDRE ROYAL DE SAINT-FERDINAND
ET DU MÉRITE.

Grand's-Croix.

C^{te} DE VILLENEUVE-BARGEMONT (J.).

Chevaliers Commandeurs.

Chev. DE VIELLA, Contre-Amiral.
Chev. D HORRER
QUERNEL, Capitaine de frégate.
BON D ETCHIGOYEN.

ORDRE ROYAL MILITAIRE DE SAINT-
GEORGES DE LA REUNION.

Chevaliers Grand's-Croix.

C^{te} JACOB, Vice-Amiral.
C^{te} DE CHASTELUX.
C^{te} DE LALAING-d'AUDENARDE, Lieut.-g.

Commandeurs.

BON QUIOT, Lieutenant-général.

SUÈDE.

ORDRE DES SÉRAPHINS.

S. S. C^{te} REILLE, Lieutenant-général.

ORDRE DE L'ÉPÉE.

Commandeurs Grand's-Croix.

C^{te} DE VILLATE, Lieutenant-général.
S. S. C^{te} DE SPARRE, *id.*
C^{te} DE SUREMAIN, *id.*
MORARD D'ARCÈS, Maréchal-de-camp.
BON LE JEUNE, *id.*

Commandeurs.

C^{te} DE LA REDORTE (M.-M.), Lieutenant-
général.

CAMPS.

C^{te} GENTIL ST.-ALPHONSE, Maréc.-de-c.
DE RODAIS, *id.*
CLARY, *id.*

M^{is} DE LAPORTE, Mar.-de-camp en retr.

ORDRE DE VASA.

Commandeur.

CHAUMETTE DES FOSSÉS.

TOSCANE.

ORDRE DE SAINT-JOSEPH.

Grand's-Croix.

S. S. Prince DE TALLEYRAND.
S. S. Duc DE CADORE.
S. S. C^{te} DE MONTESQUIOU.
M^{is} DE MONTHOLON, Mar.-de-camp.
BON DE DAMAS.
S. S. C^{te} DE CHABROL.

Commandeurs.

M^{is} DE LILLERS.
C^{te} DE LAMETH (Ch.), Lieutenant-gén.
C^{te} GRUNDLER, *id.*
M^{is} DE BEAUSSET.
DE LAMARTINE.

TURQUIE.

ORDRE DU CROISSANT.

C^{te} DE LA VILLE-SUR-ILLON, Mar.-de-camp.
BON DES ACRES, Sous-Intendant-militaire.
BON JASSAUD.
M^{is} DE LATOUR-MAUBOURG.
S. S. C^{te} GUILLEMINOT, Lieut.-gén.
BON PRÉVOT.
S. S. C^{te} DE NOÉ.
M^{is} DE DRENEU.
Chev. DE GUALY.
REGNAUD DE VILLATTE, Colonel.
BOIDIN.

WURTEMBERG.

ORDRE ROYAL DE L'AIGLE D'OR.

C^{te} LE MAROIS, Lieutenant-général.
 S. E. M^{al} Duc DE RAGUSE.
 C^{te} MARCHAND, Lieutenant-général.
 S. S. Duc DE PLAISANCE.
 S. S. Duc DE CADORE.
 C^{te} DE GAVRE, Lieutenant-général.
 Duc DE BASSANO.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Grand' Croix.

M^{is} de BEAUSSET.

Commandeurs.

LIENHART, Colonel
 C^{te} DE CARAMAN (G.).
 BOB CUVIER

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE.

Commandeur.

C^{te} BAILLY DE MENTHON, Lieut.-gén.

SECTION III.

GRANDS D'ESPAGNE FRANÇAIS.

Première classe.

Duc DE CROÿ D'HAVRÉ.
 C^{te} Just DE NOAILLES.
 Prince DE BEAUVAU.
 S. S. Duc DE VALENTINOIS.
 Duc DE SAINT-AIGNAN. C^{te} de Buzançois.
 S. E. Cardinal DE CROÿ.
 Duc CERESTE DE BRANCAS.
 S. S. Duc DE LA FORCE.
 M^{is} DE WALSH SERRANT.
 S. S. Duc DE DOUDEAUVILLE.
 Duc DE CATLUS.

Duc D'ESCLIGNAC.
 Pr. DE MONTMORENCY.
 Duc DE LAVAL MONTMORENCY.
 S. S. Duc DE CRILLON.
 Duc DE NARBONNE.
 Duc DE NARBONNE-LARA.
 S. S. M^{is} DE SAINT-SIMON-VERMANDOI
 M^{is} DE VOGUÉ.
 M^{lle} DE SAINT-SIMON-ROUVROI, Comtes
 de Rasse.

CHAPITRE III.

Clergé de France. — Clergé de Paris. — Cultes non Catholiques.

~~~~~

## SECTION PREMIERE.

## CLERGÉ DE FRANCE.

(Archevêchés et Évêchés suffragans.)

## ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE L'ÉGLISE DE FRANCE.

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS (*Voy. page 269.*)(1). *Evêchés suffragans.*

|                                          |                                                                                                                                                                                                        |
|------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Chartres. . . . .<br>Eure-et-Loir.       | CLAUSEL DE MONTALS ( <i>Claude-Hippolyte</i> ), né au château de Coussergues, diocèse de Rodez, 5 avril 1769, sacré 22 août 1824.<br>Evette . . . . . }<br>Peyre . . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i> |
| <i>Meaux.</i> . . . .<br>Seinc-et-Marne. | M. GALLARD ( <i>Romain-Frédéric</i> ), né à Arthenay (Loirel), le 28 juin 1785, sacré le . . . avril 1831.<br>Pellet . . . . . }<br>N. . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>                             |
| <i>Orléans, Loiret.</i>                  | BRUMAUD DE BEAUREGARD ( <i>Jean</i> ), né à Poitiers, 1 <sup>er</sup> décembre 1749, sacré 1 <sup>er</sup> mai 1823.<br>Merault . . . . . }<br>Roma . . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>              |
| <i>Blois.</i> . . . .<br>Loir-et-Cher.   | DE SAUSIN ( <i>Philippe-François</i> ), né à Orange, 11 février 1756, sacré 20 juillet 1823.<br>Fabre des Essarts . . . . . }<br>Guillois . . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>                        |
| <i>Versailles.</i> . .<br>Seine-et-Oise. | BORDERIES ( <i>Et.-Jean-Fr.</i> ), né à . . . 24 janvier 1764, sacré le 29 juillet 1827.<br>Lagrolé . . . . . }<br>Blanquart de Bailleul . . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>                         |
| <i>Arras.</i> . . . .<br>Pas-de-Calais.  | DE LA TOUR-D'Auvergne-Lauragais ( <i>Hug.-Rob.-J.-Ch.</i> ), né à Anzeville (Haute-Garonne), 14 août 1768, sacré 16 mai 1802.<br>Deaisel . . . . . }<br>Herbet . . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>   |

(1) Noms des diocèses et des départemens qui forment leur circonscription.





*Evêchés suffragans.*

|                               |                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bayeux. . . . .<br>Calvados.  | DANCEL ( <i>Jéau-Charles-Richard</i> ), né à Cherbourg, le 20 août 1761, sacré le 28 octobre 1827.<br>Daudibert de Villasse . . . . . }<br>Boscher . . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i> |
| Evreux. . . . .<br>Eure.      | SALMON DU CHATELLIER ( <i>Charles-Louis</i> ), né au château du Chatellier, 24 août 1761, sacré 2 juin 1822.<br>Painchon . . . . . }<br>Lefebvre . . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>   |
| Sées. . . . .<br>Orne.        | SAUSSOL ( <i>Alexis</i> ), né à Dourgne, 6 février 1759, sacré 3 octobre 1819.<br>Leclerc . . . . . }<br>Bazin . . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>                                     |
| Coutances. . . . .<br>Manche. | DUPONT-POURSAT ( <i>Pierre</i> ), né à Chabanois, 3 juin 1761, sacré 6 janvier 1808.<br>Lhermite . . . . . }<br>M.-J. Lesplu-Dupré . . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>                 |

## ARCHEVÊCHÉ DE SENS ET AUXERRE.

COSNAC (*Joseph-Marie-Victoire*), né au château de Cosnac, le 24 mars 1764, sacré Evêque de Meaux le 7 novembre 1819, nommé Archevêque de Sens le 19 avril 1830.

*Vicaires-généraux Capitulaires. Messieurs;*

De Vaudricourt. . . . . Petitier. . . . . Puifferrat.

Le département de l'Yonne forme l'arrondissement de ce Diocèse.

*Evêchés suffragans.*

|                             |                                                                                                                                                                                    |
|-----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Troyes. . . . .<br>Aube.    | DE SEGUIN DES HONS ( <i>Jacques-Louis-David</i> ), né à Castres, 30 octobre 1760, sacré 26 février 1826.<br>Legrand . . . . . }<br>Fournerot . . . . . } <i>Vicaires-généraux,</i> |
| Nevers. . . . .<br>Nièvre.  | DEDOUHET D'AUZERS ( <i>Charles</i> ), né 11 mai 1771, à Auxers (Cantal), sacré à Paris, 6 sept. 1829.<br>Groult . . . . . }<br>Marbot . . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>        |
| Moulins. . . . .<br>Allier. | DE PONS ( <i>Antoine</i> ), né à Riom (Puy de Dôme), 29 mars 1759, sacré 13 juillet 1823.<br>Bouchet . . . . . }<br>Croizier . . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>                 |

## ARCHEVÊCHÉ DE REIMS.

S. Em. le Cardinal DE LATIL (*Jean-Baptiste-Marie-Anne-Antoine*), né aux îles Sainte-Marguerite. 6 mars 1761, sacré Evêque d'Amiclée, 7 avril 1816; Evêque de Chartres en 1821; Archevêque de Reims en 1824.

*Vicaires-généraux.* Messieurs,

Maquart.

Legros.

Gros.

L'arrondissement de Reims (Marne) et le département des Ardennes forment la circonscription de ce Diocèse.

*Evêchés suffragans.*

|                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Soissons.</i> . . .<br><i>Aisne.</i>                                 | DE SIMONY ( <i>Jules-François</i> ), né à Toulon (Var),<br>20 juillet 1770, sacré 24 avril 1825.<br>Henry-Delalogue. . . . . }<br>Letourneur . . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>                                                                |
| <i>Châlons.</i> . . .<br><i>Marne</i> (l'Arrondt.<br>de Reims excepté). | DE PRILLY ( <i>Marie-Joseph-François-Victor-Monyer</i> ),<br>né à Avignon (Vaucluse), 29 octobre 1775, sacré<br>18 janvier 1824.<br>Rollin. . . . . }<br>De Loisson. . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>                                          |
| <i>Beauvais.</i> . . .<br><i>Oise.</i>                                  | GUILLON ( <i>Marie-Nicolas-Sylvestre</i> ), né à . . . . .,<br>le . . . . ., nommé à l'Evêché de Beauvais le<br>25 novembre 1830, sacré le . . . . .<br>Alouvy . . . . . }<br>Guénard. . . . . } <i>Vicaires-généraux</i><br><i>Capitulaires.</i> |
| <i>Amiens.</i> . . .<br><i>Somme.</i>                                   | DE CHABONS ( <i>Jean-Pierre de Gallien</i> ), né à Grenoble,<br>11 mai 1756, sacré 17 novembre 1822.<br>Dupuis. . . . . }<br>Affie. . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>                                                                           |

## ARCHEVÊCHÉ DE TOURS.

DE MONTBLANC (*Aug.-Louis*), né 28 mai 1767, sacré Archevêque de Carthage le 12 août 1821, Archevêque de Tours le 26 novembre 1824.

*Vicaires-généraux.* Messieurs,

Fustier.

Dufêtre.

Bruchet.

Le département d'Indre-et-Loire forme l'arrondissement de ce Diocèse.

*Evêchés suffragans.*

|                                                  |                                                                                                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Le Mans.</i> . . .<br><i>Sarthe, Mayenne.</i> | CARRON ( <i>Philippe-Marie-Thérèse</i> ), né à . . . . .,<br>le . . . . ., sacré à . . . . . 1829.<br>Bouvier. . . . . }<br>Bourmant. . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>                                                              |
| <i>Angers.</i> . . .<br><i>Maine-et-Loire.</i>   | MONTAULT ( <i>Charles</i> ) *, né à Loudun, 30 avril 1755,<br>sacré 23 octobre 1791.<br>Prieur (Charles) . . . . . }<br>Montalant . . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>                                                                |
| <i>Rennes.</i> . . .<br><i>Ille-et-Vilaine.</i>  | DE LESQUEN ( <i>Claude-Louis</i> ), né à Trégon, diocèse<br>de Saint-Brienc, 23 fév. 1770, sacré 13 juillet 1823;<br>Evêque de Beauvais, Evêque de Rennes, en 1825.<br>Nevot. . . . . }<br>Botrel. . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i> |

- Nantes.** . . . . **MICOLON DE GUERINÈS** (*Joseph-Michel-Jean-Baptiste-Paul-Augustin*), né à Clermont, 8 septembre 1760, sacré 17 novembre 1822.  
 Bodinier. . . . . } *Vicaires-généraux*  
 Réveillé de Beauregard . . . . . }
- Quimper.** . . . . **DE POULPIQUET** (*Jean-Marie-Dominique-Jacques*), né au château de Lesmel, le 4 août 1759, sacré le 13 juin 1824.  
 Le Bris . . . . . } *Vicaires-généraux*  
 Sauveur . . . . . }
- Vannes.** . . . . **DE LA MOTTE-VAUVERT** (*Charles-Jean*), né au château de Lannaj, le 13 août 1782, sacré le 28 octobre 1827.  
 Legal. . . . . } *Vicaires-généraux*  
 Videlo. . . . . }
- Saint-Brieuc.** . . **LEGROING-LA-ROMAGÈRE** (*Mathias*), né à Saint-Sauvier (diocèse de Moulins), 5 décembre 1756, sacré 17 octobre 1819.  
 Le Treust . . . . . } *Vicaires-généraux*  
 Lemaître . . . . . }

## ARCHEVÊCHÉ DE BOURGES.

**DE VILLÈLE** (*Guillaume-Aubin*), né dans le diocèse de Toulouse, 12 février 1770, sacré Evêque de Soissons 24 septembre 1820, Archevêque de Bourges en 1825.

*Vicaires-généraux.* Messieurs,

Gassot.

De Jerphanion.

Bonnin.

Les départemens du Cher et de l'Indre forment l'arrondissement de ce Diocèse.

*Evêchés suffragans.*

- Clermont.** . . . . **DUVALK-DE-DAMPIERRE** (*Charles-Antoine-Henri*) \*, né à Hams (Marne), 18 août 1746, sacré 2 mai 1802.  
 Caillet de Bégon. . . . . } *Vicaires-généraux*  
 Collin de Gevaudan. . . . . }
- Limoges.** . . . . **DE TOURNEFORT** (*Prosper*), né à Villes (Vaucluse), 23 déc. 1761, sacré 15 mai 1824.  
 Massainguiral. . . . . } *Vicaires-généraux*  
 Venassier. . . . . }
- Le Puy.** . . . . **DE BONALD** (*Louis-Jacques-Maurice*), né à Milhau (Aveyron), 30 octobre 1787, sacré 27 avril 1823.  
 Doure. . . . . } *Vicaires-généraux*  
 Vidal. . . . . }
- Tulle.** . . . . **DE MAILHET DE VACHÈRES** (*Augustin*), né au château de Vachères (Haute-Loire), 22 août 1763, sacré 24 avril 1825.  
 Ernault des Bruslys. . . . . } *Vicaires-généraux*  
 Daubech. . . . . }

**Saint-Flour.** . . . **DE GUALY** (*François-Marie-Edouard*), né à Milhau (Aveyron), 24 octobre 1786, sacré Evêque de Carcassonne 30 novembre 1829, nommé Evêque de St.-Flour 8 juillet 1829.

Bellet. . . . . }  
Nozières. . . . . } *Vicaires-généraux.*

ARCHEVÊCHÉ D'ALBY.

**BRAULT** (*Charles*) \*, né à Poitiers, le 24 août 1752, sacré le 16 mai 1802.

*Vicaires-généraux.* Messieurs,

Castrenc.

Berengnier.

Periaux.

Le département du Tarn forme l'arrondissement de ce Diocèse.

*Evêchés suffragans.*

**Rodez.** . . . **GIRAUD** (*Pierre*), né à . . . . . le 11 août 1791, nommé le 9 janvier 1830, sacré à Versailles le 30 novembre 1830.

N. . . . . }  
N. . . . . } *Vicaires-généraux.*

**Cahors.** . . . **DE HAUTOUL** (*Paul-Louis-Joseph*), né au château de Salettes 2 août 1764, sacré à Sens 27 juillet 1828.

Poujade La Devèze. . . . . }  
Solocroup. . . . . } *Vicaires-généraux.*

**Mende.** . . . **BRULLEY DE LA BRUNIÈRE** (*Claude-Jean-Joseph*), né à Sésanne (Marne); 1<sup>er</sup> février 1760, sacré 2 juin 1822.

Rabeyrolle. . . . . }  
Boric. . . . . } *Vicaires-généraux.*

**Perpignan.** . . **DE SAUNHAC-BELCASTEL** (*Jean-François*), né au château d'Ampiac (Aveyron), le . . . . . 1765, sacré 18 janvier 1824.

Birotteau. . . . . }  
Boyer. . . . . } *Vicaires-généraux.*

ARCHEVÊCHÉ DE BORDEAUX.

**LEFEBURE DE CHEVERUS** (*Jean*), né à Mayenne 28 janvier 1768, sacré à Baltimore, 1<sup>er</sup> novembre 1810, Evêque de Boston; Evêque de Montauban en 1823, Archevêque de Bordeaux en 1826.

*Vicaires-généraux.* Messieurs,

Barrès.

Chaudru de Trélassac.

Charles.

Le département de la Gironde forme l'arrondissement de ce Diocèse.

*Evêchés suffragans.*

|                           |                                                                            |
|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| <i>Agen.</i> . . . .      | JACOUPY ( <i>Jean</i> ) *, né à St.-Martin de Ribeyrac                     |
| Lot et-Garonne.           | 28 avril 1761, sacré 18 juillet 1802.                                      |
|                           | Chambert. . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>                              |
|                           | Trincaut. . . . . }                                                        |
| <i>Angoulême.</i> . . .   | GUIGOU ( <i>Jean-Joseph-Pierre</i> ), né à Auriol 1 <sup>er</sup> décembre |
| Charente.                 | 1767, sacré à Aix 29 juin 1824.                                            |
|                           | Gratereau. . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>                             |
|                           | Guillon. . . . . }                                                         |
| <i>Poitiers.</i> . . . .  | DE BOUILLÉ ( <i>J.-B.</i> ), né à Pichauzet (diocèse de St.-               |
| Deux-Sèvres,              | Flour), 11 juin 1759, sacré 28 octobre 1819.                               |
| Vienne.                   | Lambert. . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>                               |
|                           | De Rochemonteix. . . . . }                                                 |
| <i>Périgueux.</i> . . .   | DE LOSTANGES ( <i>Alex.-L.-Ch.-Rose</i> ), né à Versailles                 |
| Dordogne.                 | 29 octobre 1763, sacré 21 octobre 1821.                                    |
|                           | Lachaud de Loqueyssie. . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>                 |
|                           | Bournazel de Lasserre. . . . . }                                           |
| <i>La Rochelle.</i> . . . | BERNET ( <i>Joseph</i> ), né à Saint-Flour ( <i>Cantal</i> ), 4 sep-       |
| Charente - Infé-          | tembre 1770, sacré 12 août 1827.                                           |
| rieure.                   | Gaboreau. . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>                              |
|                           | Cournol. . . . . }                                                         |
| <i>Luçon.</i> . . . .     | SOYER ( <i>Réné-François</i> ), né à Thouarcé 5 sept. 1767,                |
| Vendée.                   | sacré 21 octobre 1821.                                                     |
|                           | De Chantreau de la Joubardrie. . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>         |
|                           | Bouteau. . . . . }                                                         |

## ARCHEVÊCHÉ D'AUCH.

S. Em. le Cardinal D'ISOARD, né 23 octobre 1766, à Aix (*Bouches-du-Rhône*), sacré à Paris 11 janvier 1829.

*Vicaires-généraux.* Messieurs,

Fenasse.

De Belloc.

Dartet.

Le département du Gers forme l'arrondissement de ce Diocèse.

*Evêchés suffragans.*

|                         |                                                            |
|-------------------------|------------------------------------------------------------|
| <i>Aire.</i> . . . .    | SAVY ( <i>Dominique-Marie</i> ), né à Toulouse 8 mai 1771; |
| Landes.                 | sacré 29 juillet 1827.                                     |
|                         | Labeyrie-Hourticat. . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>    |
|                         | Bousquet. . . . . }                                        |
| <i>Tarbes.</i> . . . .  | DE NEYRAC ( <i>Antoine-Xavier</i> ), né à Vabres 21 no-    |
| Hautes-Pyré-            | vembre 1757, sacré 13 juillet 1823.                        |
| nées.                   | Abbal. . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>                 |
|                         | Brau. . . . . }                                            |
| <i>Bayonne.</i> . . . . | D'ARBOU ( <i>Etienne-Marie-Bruno</i> ), né à Toulouse le   |
| Basses-Pyré-            | 26 déc. 1778, sacré le 13 juillet 1823 Evêque de Ver-      |
| nées.                   | dun. nommé Evêque de Bayonne le 16 mars 1830.              |
|                         | Boyer. . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>                 |
|                         | Viviez. . . . . }                                          |

## ARCHEVÊCHÉ DE TOULOUSE ET NARBONNE.

**D'ASTROS** (*Paul-Thérèse-David*), né à Tourves 15 octobre 1772, sacré Evêque de Bayonne 9 juillet 1820, nommé Archevêque de Toulouse 16 mars 1830.

*Vicaires-généraux.* Messieurs,

Ortric. N. . . . . N. . . . .

Le département de la Haute-Garonne forme l'arrondissement de ce Diocèse.

*Evêchés suffragans.*

|                             |  |                                                                                                                                                                |                             |
|-----------------------------|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| <b>Montauban.</b> . . .     |  | <b>DUBOURG</b> ( <i>Guillaume</i> ), né à St.-Domingue 14 février 1766, sacré à Rome Evêque de la Nouvelle-Orléans 24 sept. 1815, Evêque de Montauban en 1826. | } <i>Vicaires-généraux.</i> |
| <b>Tarn - et - Garonne.</b> |  | Pouget. . . . .<br>Turq. . . . .                                                                                                                               |                             |
| <b>Pamiers.</b> . . .       |  | <b>DE LATOUR-LANDORTHE</b> ( <i>Louis-Charles-François</i> ), né à Saint-Ignan (Haute-Garonne) 27 janvier 1760, sacré 27 juillet 1823.                         | } <i>Vicaires-généraux.</i> |
| <b>Ariège.</b>              |  | Moutet. . . . .<br>Medus. . . . .                                                                                                                              |                             |
| <b>Carcassonne.</b> . .     |  | <b>DE ST.-ROME-GUALY</b> ( <i>Jos.-Jul.</i> ), né à Milhau (Aveyron) 1 <sup>er</sup> juin 1765, sacré 24 avril 1825.                                           | } <i>Vicaires-généraux.</i> |
| <b>Aude.</b>                |  | Guiers. . . . .<br>Soubiran. . . . .                                                                                                                           |                             |

## ARCHEVÊCHÉ D'AIX, ARLES ET EMBRUN.

**RAILLON** (*Jacques*), né à Bourgoïn (Isère) le 17 juillet 1762, sacré Evêque de Dijon le 15 novembre 1829, nommé Archevêque d'Aix le 14 décembre 1830 (*non encore institué*).

*Vicaires-généraux capitulaires.* Messieurs,

Rey. Abel. Fillhol.

Le département des Bouches-du-Rhône forme l'arrondissement de ce Diocèse.

*Evêchés suffragans.*

|                         |  |                                                                                                                                                    |                             |
|-------------------------|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| <b>Marseille.</b> . . . |  | <b>DE MAZENOD</b> ( <i>Charles-Fortuné</i> ), né à Aix 27 avril 1749, sacré 6 juillet 1823.                                                        | } <i>Vicaires-généraux.</i> |
| <b>B.-du-Rhône.</b>     |  | De Mazonod (C.-E.-J.) . . . . .<br>Flayol. . . . .                                                                                                 |                             |
| <b>Fréjus.</b> . . .    |  | <b>MICHEL</b> ( <i>Louis-Charles-Jean-Baptiste</i> ), né à Aix (Bouches-du-Rhône) le 12 juillet 1761, sacré Evêque de Fréjus le 21 septembre 1829. | } <i>Vicaires-généraux.</i> |
| <b>Var.</b>             |  | Canaple . . . . .<br>Blacas. . . . .                                                                                                               |                             |
| <b>Digne.</b> . . .     |  | <b>MIOLLIS</b> ( <i>Ch.-Fr.-Melch.-Bienvenu</i> ) *, né à Aix 19 juin 1753, sacré 13 avril 1806.                                                   | } <i>Vicaires-généraux.</i> |
| <b>Basses-Alpes.</b>    |  | Turpin. . . . .<br>Capissuchi de Bologne. . . . .                                                                                                  |                             |

|                  |  |                                                                                                                |                    |
|------------------|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Gap. . . . .     |  | ARBAUD ( <i>François-Antoine</i> ), né à Manosque 2 juin 1768, sacré 6 juillet 1823.                           |                    |
| Hautes-Alpes.    |  |                                                                                                                | Roul. . . . .      |
|                  |  |                                                                                                                | Arnaud . . . . .   |
| Ajaccio. . . . . |  | SÉBASTIANI DE LA PORTA ( <i>Louis</i> ) *, né à la Porta d'Ampugnani (Corse) 25 mars 1745, sacré 24 juin 1802. |                    |
| Corse.           |  |                                                                                                                | Deluca. . . . .    |
|                  |  |                                                                                                                | Ciavatti . . . . . |

## ARCHEVÊCHÉ DE BESANÇON.

S. Em. le Cardinal DE ROHAN-CHABOT (*Louis-François-Auguste*), Prince de Léon, né à Paris 29 février 1788, élu Archevêque d'Auch 23 juin 1828, sacré Archevêque de Besançon 18 janvier 1829.

*Vicaires-généraux.* Messieurs,

Loye. . . . . Maire de Boulignez. . . . . Cart.

Les départemens du Doubs et de la Haute-Saône forment l'arrondissement de ce Diocèse.

*Evêchés suffragans.*

|                      |  |                                                                                                                                                                                                                                       |                                 |
|----------------------|--|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Strasbourg. . . . .  |  | LEPAPE DE TRÉVERN ( <i>J.-Fr.-Mar.</i> ), né à Morlaix 22 octobre 1754, sacré Evêque d'Aire 13 juillet 1823, Evêque de Strasbourg en 1827.                                                                                            |                                 |
| Haut-Rhin, Bas-Rhin. |  |                                                                                                                                                                                                                                       | Liebermann. . . . .             |
|                      |  |                                                                                                                                                                                                                                       | Gérard. . . . .                 |
| Metz. . . . .        |  | BESSON ( <i>Jacques-François</i> ), né à Mieugy (Ain) 12 septembre 1756, sacré 13 février 1824.                                                                                                                                       |                                 |
| Moselle.             |  |                                                                                                                                                                                                                                       | Thibiat. . . . .                |
|                      |  |                                                                                                                                                                                                                                       | Dudot. . . . .                  |
| Verdun. . . . .      |  | VILLENEUVE D'ESCLAPON, né à . . . . . sacré . . . . . 1827.                                                                                                                                                                           |                                 |
| Meuse.               |  |                                                                                                                                                                                                                                       | Varin. . . . .                  |
|                      |  |                                                                                                                                                                                                                                       | Noël. . . . .                   |
| Belley. . . . .      |  | DEVIE ( <i>Alexandre-Raymond</i> ), né à Montélimart 22 janvier 1767, sacré 15 juin 1823.                                                                                                                                             |                                 |
| Ain.                 |  |                                                                                                                                                                                                                                       | De la Croix d'Azolette. . . . . |
|                      |  |                                                                                                                                                                                                                                       | Greppo. . . . .                 |
| Saint-Diez. . . . .  |  | DUPONT ( <i>Jacques-Marie-Antoine Céselin</i> ), né à . . . . . le 1 <sup>er</sup> février 1792, préconisé Evêque de Samosate, in partibus, le 3 mai 1824. sacré à Paris le 29 juin 1824, nommé à l'Evêché de St.-Diez le 9 mai 1830. |                                 |
| Vosges.              |  |                                                                                                                                                                                                                                       | Munier . . . . .                |
|                      |  |                                                                                                                                                                                                                                       | Mougeo. . . . .                 |
| Nancy. . . . .       |  | DE FORBIN-JANSON ( <i>Charles</i> ), né à Paris 3 nov. 1785, sacré 6 juin 1824.                                                                                                                                                       |                                 |
| Meurthe.             |  |                                                                                                                                                                                                                                       | Lamotte. . . . .                |
|                      |  |                                                                                                                                                                                                                                       | Antoine . . . . .               |

CLERGÉ DE FRANCE.  
ARCHEVÊCHÉ D'AVIGNON.

M. . . . .

*Vicaires-Généraux.* Messieurs,

Sollier: Margaillan. Courbon de Foubert.

Le département de Vaucluse forme l'arrondissement de ce Diocèse.

*Evêchés suffragans.*

|                                                |                                                                                                                                                                                                        |
|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Nîmes.</i> . . . .<br><i>Gard.</i>          | PETIT-BENOIT DE CHAFFOY ( <i>Cl.-Fr.-Marie</i> ), né à Besançon 7 février 1752; sacré 21 octobre 1821.<br>De Liron-d'Ayrolles. . . . . }<br>Laresche . . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>             |
| <i>Valence.</i> . . . .<br><i>Drôme.</i>       | LA RIVOIRE DE LA TOURETTE ( <i>Marie-Joseph-Antoine-Laurent</i> ), né à Tournon 15 septembre 1762, sacré 7 novembre 1819.<br>Fièrre. . . . . }<br>De la Varennes . . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i> |
| <i>Viviers.</i> . . . .<br><i>Ardèche.</i>     | MOLINS ( <i>André</i> ), né à Job (Puy-de-Dôme) 23 janvier 1759, sacré 6 juillet 1823.<br>Champanhet. . . . . }<br>Delmas . . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>                                        |
| <i>Montpellier.</i> . . . .<br><i>Hérault.</i> | FOURNIER DE LA CONTAMINES ( <i>Marie-Nicolas</i> ), né à Gex 27 déc. 1756, sacré 8 déc. 1806.<br>Coustou . . . . . }<br>Lunaret . . . . . } <i>Vicaires-généraux.</i>                                  |





## SECTION II.

## CLERGÉ DE PARIS.

(Archevêché. — Cures et Succursales de Paris et de la banlieue.)

## ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE PARIS.

Mgr. HYACINTHE-LOUIS DE QUÉLEN, *Archevêque de Paris, Membre de l'Académie française, etc.**Vicaires-Généraux agréés par le Roi. Messieurs,*Jalabert.  
Desjardins.

Boudot.

*Vicaires - Généraux. Messieurs,*L'Ecuy.  
Abeil, *Archiprêtre.*  
Boudot, *Ch. no. n. Théologal.*  
Garnier, *Sup. du Sém. de St.-Sulpice.*  
Salandre.Nicole ✱.  
De la Calprade.  
Mathieu.  
Valayer.*Secrétaires. Messieurs,*

Tresvaux du Fraval.

Molinier.

*Officialité Métropolitaine. Messieurs,*De la Calprade *Official.*  
N. . . . . *Promoteur.*Mercier, *Vice-Promoteur.**Officialité Diocésaine. Messieurs,*N. . . . . *Official.*  
Mathieu, *Promoteur.*N. . . . . *Vice-Promoteur.*  
Boulangier, *Greffier.**Chapitre de l'Eglise de Paris. Messieurs,*Benzelin, *Archiprêtre.*  
De la Calprade.  
Godinot-Desfontaines.  
Lucotte.  
Salandre, *Pénitenc.*  
Mathivon.L'Ecuy.  
Quentin.  
Tresvaux du Fraval.  
Morzière.  
Bertherand de Long-  
prez.Caillon.  
Mathieu.  
Morel, *Théologal.*  
Bossu.  
D'Aligre.*Chanoines honoraires. Messieurs,*Guillon.  
Raymond Gauthier.  
Pellicot de Seillans.  
De la Roque.  
Ecolasse la Bruyère.  
De Maussac.  
Rudemire.  
De Percy.  
Valayer.  
Mercier ✱.Chaunac de Lanzac.  
Legrix.  
Duchanay.  
Prémord.  
Saint-Marc.  
Tonnellier.  
Constant-Migneaux.  
Paillart.  
Calfort.  
Nicole.Leclère.  
Hamelin.  
Boniver.  
Molinier.  
Salomon.  
Chossard.  
Bodé.  
Trebouquet.  
Portal.  
Surat.

*Professeurs de la Maîtrise des Enfans de Chœur.*M. Briquesard, *Directeur.*| M. Henry, *Sous-Directeur.**Fabrique de Notre-Dame. MM.*Desjardins, *Prés.*  
Beuzelin.L'Ecuy.  
Quentin.

Salandre.

## SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE.

Ce Séminaire, dirigé par la Congrégation des prêtres de St.-Sulpice, est le Séminaire diocésain. Cet établissement comprend la maison de Paris et celle d'Issy.

*Maison de Paris.*M. Garnier, *Supérieur-général.**Directeurs et Professeurs. Messieurs,*Carbon.  
Boyer.  
Carrière.  
Merle.Combes.  
Faillon.  
Houssard, *Econome.*

Cette maison comprend cent Etudiants en Théologie.

*Maison d'Issy.*M. Ruben, *Supérieur.**Directeurs et Professeurs. Messieurs,*Gosselin.  
De Cambis.| Pelissier.  
| Pinault.

Cette maison comprend vingt-cinq Élèves en Philosophie.

## CURÉS ET DESSERVANS DE PARIS.

*I<sup>er</sup> Arrondissement.**Cure de 1<sup>re</sup> cl., la Madeleine.*

M. . . . . Curé.

*Cure de 2<sup>e</sup> cl., S.-Pierre de Chaillot.*

M. Levé, Curé.

*1<sup>re</sup> Succ. St.-Louis-d'Antin.*

M. Longin, Dess.

*2<sup>e</sup> Succ. S.-Philippe du Roule.*

M. Couguët-Duboisset, Desserv.

*II<sup>e</sup> Arrondissement.**Cure de 1<sup>re</sup> cl., Saint-Roch.*

M. Marduel, Curé.

*Succ. Notre-Dame-de-Lorette.*

M. Leclair, Dess.

*III<sup>e</sup> Arrondissement.**Cure de 1<sup>re</sup> cl., Saint-Eustache.*

M. Vialis (O 崇), Curé.

*1<sup>re</sup> Succ. N.-D.-des-Victoires.*

M. Fernbach, Dess.

*2<sup>e</sup> Succ. N.-D.-de-Bonne-Nouvelle.*

M. . . . . Curé.

*IV<sup>e</sup> Arrondissement.**Cure de 1<sup>re</sup> cl., S.-Germain l'Auxerr.*

M. Magnin, Curé.

*V<sup>e</sup> Arrondissement.**Cure de 1<sup>re</sup> cl., Saint-Laurent.*

M. Martinet, Curé.

*Succ. unique. St.-Vincent de Paule.*

M. Cayla, Dess.

*VI<sup>e</sup> Arrondissement.**Cure de 1<sup>re</sup> cl., S.-Nicolas-des-Ch.*

M. Frasey, Curé.

*Cure de 2<sup>e</sup> cl., Saint-Leu.*

M. Manglard, Curé.

*Succ.* Sainte-Elisabeth.

M. Malbeste, Dess.

VII<sup>e</sup> Arrondissement.*Cure de 1<sup>re</sup> cl., Saint-Merry.*

M. Hunot, Curé.

1<sup>re</sup> *Succ.* Blancs-Manteaux.

M. Rudemare, Dess.

2<sup>e</sup> *Succ.* St.-Jean-St.-François.

M. Dumas, Dess.

3<sup>e</sup> *Succ.* St.-Denis du St.-Sacrement.

M. Forgue, Dess.

VIII<sup>e</sup> Arrondissement.*Cure de 1<sup>re</sup> cl., Sainte-Marguerite.*

M. Le Mercier, Curé.

*Cure de 2<sup>e</sup> cl., S.-Antoine, aux  
Quinze-Vingts.*

M. Chenaux, Curé.

*Succ.* St.-Ambroise de Popincourt.

M. Quinet, Dess.

IX<sup>e</sup> Arrondissement.*Cure de 1<sup>re</sup> cl., Notre-Dame.*

M. Abeil, Chan.-Archip., Curé.

*Cure de 2<sup>e</sup> cl., Saint-Gervais.*

M. Haumet, Curé.

*Succ.* St.-Louis-en-l'Isle.

M. Hubault-Malmaison, Dess.

*Succ.* St.-Paul-St.-Louis.

M. Leriche, Dess.

X<sup>e</sup> Arrondissement.*Cure de 1<sup>re</sup> cl., S. Thomas-d'Aquin.*

M. Suchet de la Tour, Curé.

1<sup>re</sup> *Succ.* L'Abbaye-aux-Bois.

M. Gaidechen, Dess.

2<sup>e</sup> *Succ.* Missions-Etrangères.

M. Lecourtier, Dess.

3<sup>e</sup> *Succ.* Sainte-Valère.

M. Landrieu, Dess.

XI<sup>e</sup> Arrondissement.*Cure de 1<sup>re</sup> cl., Saint-Sulpice.*

M. de Pierre, Curé.

*Cure de 2<sup>e</sup> cl., Saint-Severin.*

M. Siret, Curé.

*Succ.* St.-Germain-des-Prés.

M. de Keravenant, Dess.

XII<sup>e</sup> Arrondissement.*Cure de 1<sup>re</sup> cl., S.-Etienne-du-Mont.*

M. Olivier, Curé.

*Cure de 2<sup>e</sup> cl., Saint-Médard.*

M. Racine, Curé.

*Succ.* St.-Nicolas-du-Chardonnet.

M. Bridan-Renaud, Dess.

*Succ.* St.-Jacques-du-Haut-Pas.

M. Rémard, Dess.

## PAROISSES DE LA BANLIEUE.

*Curés.* Messieurs,

Barde, à St.-Denis.

Tricnaux, à Nanterre.

Deleau, à Neuilly.

Dumoitiez, à Belleville.

Mabire, à Sceaux.

Vaillant, à Villejuif.

Chossard, à Charenton.

Lehoux, à Montreuil.

Blanchardin - le - Chêne, à Vincennes.

Jacolet, à Vaugirar.l.

Ottin, à Montmartre.

Billet, à Bercy.

SUCCESSIONNAIRES. Messieurs,

*Arrondissement de St.-Denis.*

Boileau, à Aubervilliers.

Marcelot, à La Chapelle.

Serreau, à Saint-Ouen.

Maurice, à Epinay.

Lacour, à Pierrefitte.

Duverdier, à Villetaneuse.

Quendot, à Stains.

N. . . . . à Dugny.

Giuliani, à la Cour-Neuve.

*Arrondissement de Nanterre.*

Cuttoli, à *Colombes*.  
 Martignac, à *Gennesvilliers*.  
 Colonna, à *Asnières*.  
 Lefevre, à *Courbevoye*.  
 Herbet, à *Puteaux*.  
 Adam Saint-Remi, à *Surènes*.

*Arrondissement de Neuilly.*

Heuqueville, à *Clichy*.  
 Legrand, à *Boulogne*.  
 Lacrole, à *Au'euil*.  
 N. . . . . à *Passy*.

*Arrondissement de Pantin.*

N. . . . . au *Bourget*.  
 Cor, à *Drancy*.  
 Châlons, à *No'sy-le-Sec*.  
 Mauger, à *Baubigny*.  
 Court, à *Bagnolet*.  
 Laurent, à *Charonne*.  
 Arrighi, à *Romainville*.  
 Sarrazin, à *Pantin*.  
 Debauve, au *Pré St.-Gervais*.  
 Roussel, à *La Villette*.  
 N. . . . . à *Bondy*.

*Arrondissement de Sceaux.*

Nivoy, à *Châtenay*.  
 N. . . . . au *Plessis-Piquet*.  
 Gommerat, à *Fontenay-aux-Roses*.  
 Chennailles, à *Antony*.  
 N. . . . . au *Bourg-la-Reine*.

Torracinta à *Bagneux*,  
 Lange, à *Mont-Rouge*.  
 Stefani, à *Châtillon*.  
 Bouge, à *Clamart*.  
 Gaudreau, à *Vauvres*.  
 Lescamela, à *Issy*.

*Arrondissement de Villejuif.*

Butigier, à *Chevilly*.  
 Laurent, à *Lay*.  
 Bartoli, à *Fresnes*.  
 Leclerc, à *Orly*.  
 Hersen, à *Thiais*.  
 Talon, à *Choisy*.  
 Camus, à *Arcueil*.  
 Bruneau, à *Vitry*.  
 Poulenc, à *Ivry*.  
 Anquier, à *Gentilly*.

*Arrondissement de Charenton.*

Martin, à *Charenton-St.-Maurice*.  
 Mourdin, à *Saint-Maur*.  
 Viel, à *Nogent*.  
 Tournaire, à *Champigny*.  
 Lefevre, à *Brie-sur-Marne*.  
 De Tournemire, à *Creteil*.  
 Le Vallois, à *Maisons-Alfort*.

*Arrondissement de Vincennes.*

Gein, à *Rosny*.  
 N. . . . . à *Villemoble*.  
 Guilbert, à *Fontenay-sous-Bois*.  
 Berbiguier, à *Saint-Mandé*.

## SECTION III.

## CULTES NON CATHOLIQUES.

(Protestans Luthériens et Calvinistes. — Pasteurs dans les départemens. — Culte Israélite.)

## PROTESTANS DE LA CONFESSION D'AUSBOURG, OU LUTHÉRIENS.

Les églises de la confession d'Ausbourg ont des pasteurs, des consistoires, des inspections et des consistoires généraux.

Les consistoires sont chargés de veiller à la discipline, à l'administration des biens de l'église, et à celle des deniers provenant des aumônes.

Les inspections se composent du pasteur et d'un ancien de chacune des cinq églises consistoriales. Chaque inspection choisit, dans son sein, deux laïques et un ecclésiastique qui prend le titre d'inspecteur. Cet inspecteur est chargé de veiller sur les ministres ou pasteurs, et sur le maintien du bon ordre dans les églises consistoriales. L'inspection ne peut s'assembler sans l'autorisation du Gouvernement.

Les consistoires généraux composent l'administration supérieure de toutes les églises consistoriales et des inspections.

Outre le consistoire général, et dans le temps intermédiaire d'une de ses assemblées à l'autre, il y a un directoire composé du président, du plus âgé des deux ecclésiastiques inspecteurs, et de trois laïques, dont un est nommé par le Roi; les deux autres sont choisis par le consistoire général.

## CONSISTOIRE GÉNÉRAL ÉTABLI A STRASBOURG.

M. le B<sup>on</sup> de Turckheim (O \*), *Président*.

*Inspecteurs ecclésiastiques*. Messieurs,

Haffner \*, Schmidt.

*Députés*. Messieurs,

Brackenhoffer (O \*).

Rossel.

Petri.

Metzger.

Lentz.

Hecht.

*Directoire du Consistoire général*. Messieurs,

B<sup>on</sup> de Turckheim (O \*), *Président*.

Haffner \*, *Inspecteur ecclésiastique*.

*Membres laïques*. Messieurs,

Metzger.

Klauhold.

Hecht.

Kern (Auguste), *Secrétaire général*.

*Inspections du Bas-Rhin*. Messieurs,

|                                                  |   |                                             |                             |
|--------------------------------------------------|---|---------------------------------------------|-----------------------------|
| INSPECTION<br>du Temple - Neuf, à<br>Strasbourg. | { | Redslob, <i>Inspecteur ecclésiastique</i> . | } <i>Adjoints laïques</i> . |
|                                                  |   | Graff,                                      |                             |
|                                                  |   | Hecht,                                      |                             |

|                                                               |   |                                               |                             |
|---------------------------------------------------------------|---|-----------------------------------------------|-----------------------------|
| INSPECTION<br>de St.-Thomas et St.-<br>Nicolas, à Strasbourg. | { | Haffner *, <i>Inspecteur ecclésiastique</i> . | } <i>Adjoints laïques</i> . |
|                                                               |   | Moerlen.                                      |                             |
|                                                               |   | Kammerer,                                     |                             |

|                               |   |                                              |                             |
|-------------------------------|---|----------------------------------------------|-----------------------------|
| INSPECTION.<br>de Bouxviller. | { | Reichard, <i>Inspecteur ecclésiastique</i> . | } <i>Adjoints laïques</i> . |
|                               |   | Vix,                                         |                             |
|                               |   | Kurcher,                                     |                             |

|                                                         |   |                                           |                             |
|---------------------------------------------------------|---|-------------------------------------------|-----------------------------|
| INSPECTION<br>de Wissembourg et de<br>la Petite-Pierre. | { | Weber, <i>Inspecteur ecclésiastique</i> . | } <i>Adjoints laïques</i> . |
|                                                         |   | Lentz père,                               |                             |
|                                                         |   | Lichtenberger,                            |                             |

*Département du Haut-Rhin.*

|                                          |                                                                                 |                          |
|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| INSPECTION<br>de Colmar.                 | { Schmidt, <i>Inspecteur ecclésiastique.</i><br>Metzger,<br>Hartmann *, }       | <i>Adjoints laïques.</i> |
| INSPECTION<br>de Montbéliard<br>(Doubs). | { Duvernoy, <i>Inspecteur ecclésiastique.</i><br>Rossel,<br>Eberhard-Duvernoy } | <i>Adjoints laïques.</i> |

*Nota.* Le Consistoire luthérien d'Héricourt (Haute-Saône) dépend de l'Inspection de Montbéliard.

Les protestans de la confession d'Ausbourg ont une académie ou séminaire à Strasbourg, pour l'instruction des ministres.

Ils y ont aussi une faculté de théologie. On y professe la théologie, la philosophie, les belles-lettres. les langues anciennes, modernes et orientales. Une chaire de dogme pour les églises réformées a été créée près cette faculté.

*Professeurs de la Confession d'Ausbourg.* Messieurs,

Haffner \*, *Professeur de Dogme, et Doyen de la Faculté.*

Dahler, *pour l'interprétation des livres sacrés.*

Redslob, *pour l'éloquence de la Chaire.*

Matter, *pour l'Histoire ecclésiastique.*

Bruch, *pour la Morale évangélique.*

*Professeur pour l'Eglise réformée.*

M. Richard, *pour le Dogme.*

M. le Bon de Turckheim, en sa qualité de président du consistoire général, est directeur de cette académie.

*Église Consistoriale de la confession d'Ausbourg, à Paris.*

## Pasteurs, Présidens alternatifs du Consistoire.

M. Boissard (J.-D.-G.) \*, M. Gœpp (J.-J.) \*,  
Cuvier (Adolphe), *Pasteur*

## PROTESTANS RÉFORMÉS, OU CALVINISTES.

Les protestans réformés ont des pasteurs, des consistoires et des synodes.

Les consistoires de chaque église réformée se composent d'un ou des pasteurs attachés à cette église, et d'anciens ou notables laïques, choisis parmi les citoyens les plus imposés au rôle des contributions directes.

Les consistoires veillent au maintien de la discipline, à l'administration des biens de l'église et à celle des deniers provenant des aumônes.

Tous les deux ans, les anciens sont renouvelés par moitié. Les élections des pasteurs sont faites par les consistoires, et confirmées par le Roi.

Les synodes sont chargés de veiller sur tout ce qui concerne la célébration du culte, l'enseignement de la doctrine, et la conduite des affaires ecclésiastiques.

Leurs décisions sont soumises à l'approbation du Roi.

Cinq églises consistoriales forment l'arrondissement d'un synode.

Chaque synode est composé du ou de l'un des pasteurs, et d'un ancien ou notable de chaque église consistoriale, et ne peut s'assembler sans la permission du Gouvernement, ni durer plus de six jours.

## EGLISE CONSISTORIALE A PARIS.

*Pasteurs.* Messieurs,

Paul-Henri MARRON \*, *Président du Consistoire.*

Monod \*.

Juillerat Chasseur.

Monod fils aîné, *Adjoint.*

*Présidens, Pasteurs et Lieux où sont situées les Eglises.*

AIN.

*Ferney.**Past.* Duminy.

AISNE.

*St.-Quentin.**Prés.* Matile.*Past.* Née Colany.

Monod.

ALPES (HAUTES).

*Orpierre.**Prés.* D'Aldebert.*Past.* Ehrmann.

N. . . . .

ARDÈCHE.

*La Mastre.**Prés.* Ladreyt.*Past.* Girard.

Dejour.

Chabal.

Bertrand.

*Saint-Pierreville.**Prés.* Hilaire.*Past.* Rouquette.

Mommeja.

N. . . . .

*Privas.**Prés.* Meynadier.*Past.* Guerin.

Frossard.

Laget.

*La Voute.**Prés.* Astier.*Past.* Mayer.

Brunel.

*Vernoux.**Prés.* Lanthois.*Past.* Fort.

Lombard.

Vaissette.

ARDENNES.

*Sedan.**Past.* Peyran.

ARIÈGE.

*Le Mas-d'Azil.**Prés.* Vieu.*Past.* Gachon.

Lacroix.

Arabet.

Jauge.

Lafont.

AVEYRON.

*Saint-Afrique.**Prés.* Nazon.*Past.* Castelviel.

Mazauric.

Maffre.

Floris.

Bonicel.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

*Marseille.**Prés.* Marion.*Past.* Sautter ✱,

Chauvin.

CALVADOS.

*Caen.**Prés.* Rollin.*Past.* Olive.

Frossard.

CHARENTE.

*Jarnac.**Prés.* Berneaud.*Past.* Guy.

CHARENTE - INFÉRIEURE.

*Saintes.**Prés.* Feyne.*Past.* Marchand.

Jay.

Delon.

*La Rochelle.**Prés.* Gonini.*Past.* Fau.

Labat.

Castel.

Delmas.

Cambon.

*La Tremblade.**Prés.* Dyvorne.*Past.* Lafon.

CHER.

*Sancerre.**Past.* Jalaguier.

Duvivier.

CÔTE-D'OR.

*Dijon.**Past.* De Frontin.

DORDOGNE.

*Bergerac.**Prés.* Bastie.*Past.* Delbetz.

Hugues.

Vidal.

*Moncarret.**Prés.* Reclus ✱.*Past.* Jousse.

Pascaud.

DOUBS.

*Besançon.**Prés.* Miroglio.*Past.* Sandoz.

DRÔME.

*Crest.**Prés.* Arnaud.*Past.* Descours.

Brunel.

Barre.

André.

*Die.**Prés.* Charra.*Past.* Manson.

Maurin.

Raoux.

Tarrou.

Faysse.

*Dieulefit.**Prés.* Brun.*Past.* Ducros.

Gautier. (P. S.)

Rame.

Gautier.

Arnaud-Péduran.

*La Motte-Chalençon.**Prés.* Renous.*Past.* Fine.

Morel.

Arnaud.

Fournié.

*Valence.**Prés.* Rattier.*Past.* Armand.

Maisonneuve.

Borel.

EURE-ET-LOIR.

*Mar aucœur.**Past.* Née (L. F. L.)

GARD.

*Aigues-Vives.**Prés.* Barbusse.

*Past.* Maraval.  
Laget.  
Maraval fils.  
*Alais.*  
*Prés.* Gabriac.  
*Past.* Gaillard.  
Dubois.  
Combat.  
*Anduse.*  
*Prés.* Soulier.  
*Past.* Auzière.  
Fraissinet.  
*Calvisson.*  
*Prés.* Soulatges.  
*Past.* Lantelme.  
Tempié.  
Delon.  
*La Salle.*  
*Prés.* Gabriac.  
*Past.* Lafont.  
Bourgaill.  
Aubanel.  
*Nîmes.*  
*Prés.* Vincent.  
*Past.* Olivier de Sardan.  
Tachard ✱.  
Gardes.  
Fontanès.  
*Saint-Ambroix.*  
*Prés.* Olive.  
*Past.* Encontre.  
Massot.  
*Saint-Chartes.*  
*Prés.* Tarron.  
*Past.* Guittard.  
Broussous.  
*S.-Jean-du-Gard.*  
*Prés.* Geniès.  
*Past.* Lafont.  
Buchet.  
*Saint-Hippolyte.*  
*Prés.* Dussaut.  
*Past.* Perier.  
Boissière.  
*Sauve.*  
*Prés.* Pauc.  
*Past.* Rolland Méjean.  
Fraissinet.  
Volpellière.  
Gricumard.  
*Sommières.*  
*Prés.* Ribot.  
*Past.* Randon.  
Vincent.  
Devèze.

*Uzès.*  
*Prés.* Raoux ✱.  
*Past.* Nicolas.  
Gardes.  
*Vallerangue.*  
*Prés.* Massebiaux.  
*Past.* Viguier.  
Salles.  
Abric.  
Kleinhennig.  
*Vauvert.*  
*és.* Villard.  
*Past.* Guerin.  
Blanc.  
Bassaget.  
*Vezenobre.*  
*Prés.* Bruguié ✱.  
*Past.* Broussous.  
Dizier.  
Coulomb.  
*Le Vigan.*  
*Prés.* Colombier Ribe.  
*Past.* Finiels.  
Vors.  
D'Hombres.  
GARONNE (HAUTE).  
*Toulouse.*  
*Prés.* Chabrand.  
*Past.* Lacombe.  
Viela.  
Sabatié.  
GERS.  
*Mauvesin.*  
*Past.* Montbrnn.  
GIRONDE.  
*Bordeaux.*  
*Prés.* Martin père.  
*Past.* Maillard.  
Vermeil.  
*Gensac.*  
*Prés.* Biot.  
*Past.* Dumas.  
Viela.  
*Sainte-Foy.*  
*Prés.* Drillholle.  
*Past.* Marche.  
Bourgade.  
HÉRAULT.  
*Montpellier.*  
*Prés.* Michel.  
*Past.* Lissignol.  
Cazelles.  
Lardat.  
Grawitz.

*Montagnac.*  
*Prés.* Salvétat.  
*Past.* Massé.  
Combat.  
*Massillargue.*  
*Prés.* Teissonniere.  
*Past.* Bazille.  
Leiris.  
*Ganges.*  
*Prés.* D'Etienne.  
*Past.* Nines.  
ISÈRE.  
*Mens.*  
*Prés.* Blanc.  
*Past.* Bonifas.  
Dumont.  
N. . . .  
LOIRE.  
*Saint-Elienne.*  
*Past.* Cadoret.  
LOIRE (HAUTE).  
*Saint-Voy.*  
*Prés.* Adhéran.  
*Past.* Fargues.  
Bourbon.  
LOIRE-INFÉRIEURE.  
*Nantes.*  
*Prés.* Wilson.  
LOIRET.  
*Orléans.*  
*Prés.* Lagarde.  
*Past.* Rosseloty.  
Boudet-Fenouillet.  
LOIR-ET-CHER.  
*Aunay, commune  
de Mer.*  
*Past.* Kerpezdron.  
LOT-ET-GARONNE.  
*Tonneins.*  
*Prés.* Martin.  
*Past.* Monbrun.  
*Clairac.*  
*Prés.* Jaquier.  
*Past.* Frossard.  
*Nérac.*  
*Prés.* Quatreils.  
*Past.* Audebez.  
*Lafitte.*  
*Prés.* Caulet.  
*Past.* Prat.  
*Castel-Moron.*  
*Prés.* Gibert.  
*Past.* Sirvent.  
Sauvaitre.



LOZÈRE.

*Florac.**Prés.* Albaric.*Past.* Fonvieille.  
Sirven.*Barre.**Prés.* Molines \*.*Past.* Pascal.  
Ribard.*Meyrueys.**Prés.* Bourbon.*Past.* Vincent.*St.-Germain de Calberte.**Prés.* Metge.*Past.* Laval.  
Dussaut.*Vialas.**Prés.* Combet (S. El.).*Past.* Mariou.  
N. . . . .

MEURTHE ET MOSELLE.

*Helleringen.**Prés.* Lafitte.*Past.* Schaffer.

Baenzinger.

Mall.

Schmidt.

NORD.

*Lille.**Prés.* Deselice.*Past.* Levavasseur.  
Larchevêque.

PAS-DE-CALAIS.

*Arras.**Past.* Bellot.

N. . . . .

PUY-DE-DÔME.

*Clermont-Ferrand.**Past.* Viguiet.

PYRÉNÉES (BASSES).

*Orthez.**Prés.* Nogaret.

Gabriac.

Mourgues.

Mazaurie.

Carrive.

RHIN (BAS).

*Strasbourg.**Prés.* Hepp.*Past.* Maeder.

Richard.

Guerty.

Simons.

Schaeffer.

Bruch.

Candidus.

*Bischweiler.**Prés.* Exter.*Past.* Culmann.

Bruch.

Hofmeister.

Heitz.

Buder.

N. . . . .

RHIN (HAUT).

*Mulhausen.**Prés.* Cléemann.*Past.* Graf.

Tachard.

Joseph.

Meyer.

Morel.

Spoerlin.

Maeder (P.).

*Sainte-Marie-aux-mines.**Prés.* Maeder.*Past.* Paira.

RHÔNE.

*Lyon.**Prés.* Monod.*Past.* Martin.

Buisson.

SEINE.

*Voyez Paris, page 282.*

SEINE-ET-MARNE.

*Meaux.**Prés.* Sabonadière.*Past.* Hervieux.

SEINE-INFÉRIEURE.

*Rouen.**Prés.* Paumier.*Past.* Réville.

Le Maître.

*Bolbec.**Prés.* Maurel.*Past.* Alègre fils.

Sohier.

de Félice.

SÈVRES (DEUX).

*Niort.**Prés.* Duchemin.*Past.* Matile.*Melle.**Prés.* Baillif.*Past.* N. . . . .*Saint-Maixent.**Prés.* Gibaud-Rivière.*Past.* N. . . . .*Lamothe-St.-Heraye.**Prés.* Gibaud (Louis).*Past.* Portal-Viala.*Lezay.**Prés.* Bellivier.

SOMME.

*Amiens.**Past.* Cadoret.

TARN.

*Castres.**Prés.* Rabaut.*Past.* Houllès.

Armengaud.

Pradel.

Durand.

*Mazamet.**Prés.* Méjanel.*Past.* Salvétat (Armand).

Dardier.

Salvetat (J. H.).

*Lacaune.**Prés.* Moziman.*Past.* Petit.*Vabre.**Prés.* Blanc.*Past.* Castel.

Moziman.

TARN-ET-GARONNE.

*Montauban.**Prés.* Marzials.*Past.* Magnan.

Lourde-Laplace (P. J.).

Molines.

*Négrepelisse.**Prés.* Mourgues.*Past.* Maigre

Lourde-Laplace.

Fournier.

VAUCLUSE.

*Loumarin.**Prés.* Gaitte.*Past.* Senaux.

Lavondès.

N. . . . .

VENDÉE.

*Pauzauges.**Past.* Gautier.

Germain.

VIENNE.

*Rouillé.**Prés.* Gibaud-Rivière.*Past.* Souché.

VOSGES.

*Saint-Dié.**Past.* N. . . . .

## CULTE ISRAËLITE.

*Consistoire central des Israélites, séant à Paris.*M. Emmanuel Deutz, *Grand-Rabbin.**Membres laïques. Messieurs,*

Worms de Romilly (Olri) \*, L. Fould père.  
*Président.* Crémieux (Adolphe).  
 Halphen (Salomon). Maas (Myrtil).  
 Rodrigues aîné.

*Synagogue Consistoriale de Paris.*Marchand (Ennery), *Grand-Rabbin.**Membres laïques. Messieurs,*

N. . . . . Cahen.  
 Hesse. Bénédicte Allégri.

*Synagogues Consistoriales dans les départemens. Messieurs,*

## STRASBOURG.

N. . . . . *Grand-Rabbin.**Membres laïques.*

Picard (Abrah.) Sarrazin-Léopold.  
 Cerf Salomon.

## COLMAR.

Cahen (Simon), *Grand-Rabbin.**Membres laïques.*

Sée. Schoengrun.  
 Brunschwig. Nette.

## METZ.

Wittersheim, *Grand-Rabbin.**Membres laïques.*

Schwabe le jeune. Hayem.  
 Elie Terquem. Oulif.

## NANCY.

Baruch Gougenheim, *Grand-Rabbin.**Membres laïques.*

Simon Lévy. Gompel Godefroy.  
 Goudechaux (Isaac). Lippmann.

## BORDEAUX.

Abraham Andrade, *Grand-Rabbin.**Membres laïques.*

Lopès Dubec père. Robles.  
 Elisée Raba. Perpignan (Josué).

## MARSEILLE.

Mardochee Roque Martin, *Grand-Rabbin.**Membres laïques.*

Michel Bedarrides. Cohen (Jh. Raph.)  
 Crémieux (Hanan.-Dav.). Altara (Isaac).

## CHAPTRE IV.

*Organisation de la Justice. — Cours et Tribunaux. —  
Officiers publics et ministériels.*

## SECTION PREMIÈRE:

## COUR DE CASSATION.

Il y a pour le Royaume de France une seule Cour de cassation.

Cette Cour, présidée par le Ministre de la Justice, a droit de censure et de discipline sur les Cours royales; elle peut, pour causes graves, suspendre les Juges de leurs fonctions, ou les mander près de ce Ministre, pour y rendre compte de leur conduite; elle prononce sur les demandes en cassation contre les arrêts et les jugemens *en dernier ressort* rendus par les Cours et les Tribunaux; sur les demandes en renvoi d'une Cour ou d'un Tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique; sur les demandes en renvoi d'un Tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime, savoir: en matière criminelle et correctionnelle, dans tous les cas, et en matière civile, lorsqu'il s'agit de renvoyer d'une Cour royale à une autre; sur les prises à partie contre les membres individuels des Cours royales, et contre les Tribunaux de première instance; sur les réglemens de juges, quand le conflit s'élève entre plusieurs Cours royales, ou entre plusieurs Tribunaux de première instance non ressortissant à la même Cour royale.

Cette Cour ne connaît pas du fond des affaires; mais elle casse les jugemens rendus sur des procédures dans lesquelles les formes ont été violées, ou qui contiennent quelque contravention expresse à la loi, et renvoie le fond du procès à la Cour ou au Tribunal qui doit en connaître. Si les jugemens cassés émanent des Tribunaux de première instance, lorsqu'ils jugent en premier et en dernier ressort, la Cour de cassation renvoie devant le Tribunal de première instance le plus voisin; si les arrêts ont été rendus par les Cours royales, le renvoi est fait devant la Cour royale la plus voisine.

Il n'y a point ouverture à cassation contre les jugemens en dernier ressort des juges-de-paix, si ce n'est pour cause d'incompétence ou d'excès de pouvoir, ni contre les jugemens des Tribunaux militaires de terre et de mer, si ce n'est pareillement pour cause d'incompétence ou d'excès de pouvoir, proposé par un citoyen non militaire, ni assimilé aux militaires par les lois, à raison de ses fonctions.

Lorsqu'il y a lieu à renvoi d'une Cour ou d'un Tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique, ce renvoi ne peut être prononcé que sur la réquisition expresse du Procureur-général du Roi.

Lorsque, sur l'exhibition d'un ordre formel à lui donné par le Ministre de la Justice, le Procureur-général dénonce à la chambre criminelle des actes judiciaires, arrêts ou jugemens contraires à la loi, ces actes, arrêts ou jugemens peuvent être annulés, et les officiers de police ou les juges poursuivis, s'il y écheoit.

Si un membre de Cour royale est prévenu d'avoir commis un crime ou un délit hors de ses fonctions, le Ministre de la Justice transmet les pièces de l'instruction à la Cour de cassation, qui renvoie l'affaire, s'il y a lieu, à une Cour royale, pour y être définitivement statué sans appel, lorsqu'il s'agit d'un délit, et pour y être prononcé sur la mise en accusation, lorsqu'il s'agit d'un crime.

Quand un crime, commis dans l'exercice des fonctions, et emportant la peine de forfaiture ou autre plus grave, est imputé soit à un Tribunal entier de commerce, correctionnel, ou de première instance, soit individuellement à un ou plusieurs membres de Cour royale, la dénonciation doit en être adressée au Ministre de la Justice, qui donne, s'il pense qu'il y ait lieu, l'ordre au Procureur-général de poursuivre devant la Cour de cassation sur la dénonciation. Le crime peut aussi être dénoncé directement à cette Cour

par les personnes qui se prétendraient lésées, mais seulement lorsqu'elles demandent à prendre le Tribunal ou le juge à partie, ou lorsque la dénonciation est incidente à une affaire pendante devant la Cour.

La Cour de cassation délibère sur la mise en accusation; et, si elle la prononce, elle désigne dans son arrêt la Cour d'assises devant laquelle il devra être procédé. Elle en délibère aussi, quoiqu'il n'y ait ni dénonciation directe ni dénonciation incidente, si, dans l'examen d'une affaire dont elle est saisie, elle aperçoit quelque délit de nature à faire poursuivre criminellement un juge-de-peace, ou un membre de Tribunal correctionnel ou de première instance, ou un officier chargé du ministère public près l'un de ces Tribunaux.

Les arrêts de cassation sont transcrits sur les registres des Cours et Tribunaux dont les arrêts ou jugemens ont été cassés. Ils sont, en outre, imprimés par extrait dans un bulletin officiel, dont il paraît chaque mois un numéro.

La Cour de cassation envoie, chaque année, au Roi, une députation pour lui indiquer les points sur lesquels l'expérience lui a fait connaître les vices ou l'insuffisance de la législation.

Le Procureur-général du Roi près la Cour de cassation surveille les Procureurs-généraux du Roi près les Cours royales. Si le Procureur-général apprend qu'il ait été rendu, en dernier ressort, un jugement contraire aux lois ou aux formes de procéder, ou dans lequel un juge ait excédé ses pouvoirs, et contre lequel cependant aucune des parties n'ait réclamé dans le délai fixé, après ce délai expiré, il en donne connaissance à la Cour de cassation; et, si les formes ou les lois ont été violées, le jugement est cassé, sans que les parties puissent se prévaloir de la cassation pour éluder les dispositions de ce jugement, lequel vaut transaction pour elles.

Le Procureur-général est entendu dans toutes les affaires: il est chargé de défendre celles qui intéressent l'Etat, d'après les mémoires qui lui sont fournis par les agens d'administration, régisseurs, préposés, etc.

Le délai pour se pourvoir en cassation, en matière civile, est de *trois mois*, du jour de la signification du jugement à *personne ou domicile*, pour tous ceux qui habitent en France, sans aucune distinction.

Le recours en cassation contre les jugemens *préparatoires et d'instruction*, n'est ouvert qu'après le jugement définitif.

Il n'est point admis de relief de laps de temps pour se pourvoir en cassation.

En matière *criminelle, correctionnelle et de police*, le condamné n'a que *trois* jours, après celui où son jugement lui a été prononcé, pour déclarer au Greffe qu'il se pourvoit en cassation.

Lorsqu'après la cassation d'un premier arrêt ou jugement en dernier ressort, le deuxième arrêt ou jugement rendu dans la même affaire, entre les mêmes parties, est attaqué par les mêmes moyens que le premier, la Cour de cassation prononce, toutes les Chambres réunies. Sur la seconde cassation, une Cour royale est saisie et prononce toutes les chambres assemblées. L'arrêt qu'elle rend ne peut être attaqué en cassation sur le même point et par les mêmes moyens; mais il en est référé au Roi, et, dans la session législative suivante, une loi interprétative est proposée aux Chambres.

#### Organisation.

La Cour de cassation est composée d'un premier Président, de trois Présidens, de Conseillers, qui sont nommés et institués à vie par le Roi.

Elle se divise en trois Chambres, composée chacune de quinze Conseillers. Celle qui est connue sous le nom de *Chambre des Requêtes*, statue sur l'admission ou le rejet des requêtes en cassation ou en prise à partie, et *définitivement* sur les demandes; soit en réglemeut de juges, soit en renvoi d'un Tribunal à un autre.

La *Chambre de Cassation civile* prononce définitivement sur les demandes en cassation et en prise à partie, lorsque les requêtes ont été admises.

La *Chambre de Cassation criminelle* prononce sur les demandes en cassation en matière *criminelle, correctionnelle et de police*, sans qu'il soit besoin d'arrêt préalable d'admission.

Chaque Chambre ne peut juger qu'au nombre de onze membres au moins, et tous les arrêts sont rendus à la majorité absolue des suffrages. En cas de partage d'avis, on appelle cinq conseillers pour le vider; les cinq conseillers sont pris d'abord parmi ceux de la Chambre qui n'ont pas assisté à la discussion de l'affaire sur laquelle il y a partage, et subsidiairement tirés au sort parmi les membres des autres Chambres, selon l'ordre de l'ancienneté.

Il y a près de la Cour de cassation, un Procureur-général du Roi, six avocats généraux, un greffier en chef, nommés par le Roi, et quatre commis-greffiers. Les commis-greffiers sont présentés à la Cour par le greffier en chef, qui les fait admettre au serment. Il ne peut les révoquer qu'avec l'agrément de la Cour. (*Ordonnance du Roi du 15 janvier 1826*).

Il y a huit huissiers nommés et révocables par la Cour de cassation; ils instrumentent exclusivement pour les affaires de la compétence de la Cour, dans l'étendue seulement du lieu de sa résidence; ils peuvent instrumenter concurremment avec les autres huissiers dans tout le département de la résidence de la Cour de cassation.

Toutes les affaires sont enregistrées au greffe, par ordre de dates et de numéros, du jour qu'elles sont présentées. Les affaires attribuées à chacune des Chambres, à mesure qu'elles sont en état, sont portées sur deux rôles de distribution, et numérotées suivant l'ordre des dates de la mise en état. L'un de ces rôles comprend les affaires urgentes, savoir: les réquisitoires du Procureur-général ou des avocats-généraux; les affaires criminelles où il s'agit de condamnation à la peine de mort; celles, tant au civil qu'au criminel, où l'Etat est intéressé, et généralement toutes celles pour lesquelles la préférence d'expédition est établie par la loi. Le second rôle comprend, dans le même ordre, toutes les autres affaires.

Il a été établi près de la Cour de cassation soixante avocats qui, d'après l'ordonnance du 10 septembre 1817, sont en même temps avocats aux Conseils du Roi et chargés exclusivement de l'instruction et de la défense.

### Vacations.

Par ordonnances des 24 août 1825, et 15 janvier 1826, les deux Chambres civiles vaquent, comme les autres Cours et Tribunaux, du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre inclusivement. La Chambre criminelle continue son service pendant ledit temps, pour les affaires de sa compétence. Cette même Chambre fait, de plus, les fonctions de Chambre de vacations *en matière civile*; elle connaît, en conséquence, des demandes en réglemens de juges, et en renvoi d'un Tribunal à un autre, et de toutes celles qui requièrent célérité, *lorsqu'il y a urgence*; et, dans ce cas, elle prononce préalablement sur l'urgence.

### Premier Président.

S. S. le C<sup>te</sup> PORTALIS (G O \*), place Royale, n. 4.

### Présidens. Messieurs,

B<sup>on</sup> FAVARD DE LANGLADE (C \*), rue des Petits-Augustins, n. 5.

BOYER (O \*), rue Cassette, n. 15.

S. S. le C<sup>te</sup> de BASTARD-D'ESTANG (O \*), rue des SS.-Pères, n. 13.

### Conseillers de la Cour de Cassation. Messieurs,

#### Nominations du 15 février 1815.

B<sup>on</sup> BAILLY DES ARDENNES (C \*), Doyen, rue Saint-Hyacinthe, place Saint-Michel, n. 6.

B<sup>on</sup> DUNOYER (O \*), rue Beautreillis, n. 14.

BOREL DE BRETIZEL (O \*), rue de Seine St.-Germain, n. 10.

CASSAIGNE (O \*), rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 15.

PORQUET (O \*), rue du Paon, n. 8.

RUPÉROU \*, rue du Bac, n. 86.

VERGÈS (O \*), rue Cassette, n. 39.

B<sup>on</sup> ZANGIACOMI \*, r. de Vaugirard, 47.

CARNOT \*, rue des Trois-Pavillons, n. 10.

LASAGNI (C \*), rue de la Michodière, n. 4.

PINSON DE MÉNERVILLE \*, rue de l'Université, n. 15.

OLLIVIER (C \*), rue du Dragon, n. 17.

*Nominations du 28 août 1815.*

LE GONIDEC ✱, rue de Vendôme, au Marais, n. 10.

GAILLARD (O ✱), rue du Petit-Bourbon-St.-Sulpice, n. 7.

*Nomination du 7 juillet 1819.*

B<sup>on</sup> VOYSIN DE GARTEMPE (O ✱), rue Cassette, n. 18.

*Nomination du 9 juillet 1820.*

AVOYNE DE CHANTEREYNE (O ✱), rue S.-Germ.-des-Prés, n. 7.

*Nominations du 20 juin 1822.*

PIET ✱, rue Thérèse, n. 8.

CHOPPIN D'ARNOUVILLE ✱, rue St.-Guillaume-St.-G., n. 29.

*Nomination du 2 octobre 1822.*

HUA ✱, rue Jacob, n. 22.

*Nomination du 29 mars 1823.*

BRIÈRE ✱, rue de Bondy, n. 62.

*Nominations du 6 août 1824.*

JOURDE (C ✱), rue de Seine St.-Germain, n. 48.

QUÉQUET ✱, quai des Orfèvres, n. 18.

*Nomination du 22 mai 1825.*

CHILHAUD DE LARIGAUDIE (O ✱), rue des SS.-Pères, n. 75.

*Nomination du 18 janvier 1826.*

BONNET (O ✱), rue du Sentier, n. 14.

*Nominations du 5 novembre 1826.*

DELPIT (O ✱), quai Malaquais, n. 3.

MESTADIER (O ✱), rue de l'Université, n. 10.

*Nomination du 6 décembre 1827.*

B<sup>on</sup> DE CROUSEILHES (O ✱), rue du Bac, n. 97.

*Nomination du 2 Mars 1828.*

S. S. le M<sup>is</sup> DE MALEVILLE (O ✱), rue du Cherche-Midi, n. 34.

*Nomination du 17 mai 1828.*

CHAUVEAU-LAGARDE ✱, rue Jacob, n. 20.

*Nomination du 12 novembre 1828.*

FAURE (O ✱), rue de Condé, n. 26.

*Nominations du 28 décembre 1828.*

MERCIER-DUPATY ✱, rue de Paradis-Poissonnière, n. 18.

Chev. DE RICARD (O ✱), rue Saint-Germain-des-Prés, n. 11.

*Nomination du 18 février 1829.*

B<sup>on</sup> MEYRONNET DE SAINT-MARC (O ✱), rue de Verneuil, n. 26.

*Nomination du 28 mai 1829.*

DE BROÉ ✱, rue de Vendôme au Marais, n. 2.

*Nomination du 10 juin 1829.*

JAUBERT ✱, rue Neuve-Saint-Roch, n. 34.

*Nomination du 13 août 1829.*

MOREAU (C ✱), Vieille-rue-du-Temple, n. 34.

*Nomination du 27 septembre 1829.*

V<sup>te</sup> DE CASSINI ✱, rue du Vieux-Colombier, n. 19.

*Nomination du 3 mars 1830.*

M. RIVES ✱, rue des SS.-Pères, n. 58.

*Nomination du 19 mai 1830,*

ROCHER ✱, quai Malaquais, n. 23.

*Nomination du 17 août 1830.*

GILBERT DE VOISINS ✱, rue de Vendôme, au Marais, n. 3.

*Nominations du 27 août 1830.*

CHARDÈL, rue de Vaugirard, n. 34.

ISAMBERT, rue Neuve-S.-Augustin, n. 8.

*Nomination du 29 septembre 1830.*

BERNARD (O ✱), rue des Pyramides, près les Tuileries, n. 4.

*Nomination du 14 mai 1831.*

BÉRENGER ✱, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 4.

MADIER DE MONTJAU ✱, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 78.

*Conseillers honoraires.*

GANDON (O ✱).

BUSSCHOP ✱, rue Madame, n. 13.

DE MERVILLE (O ✱), rue de Braque, n. 5.

LIGER DE VERDIGNY ✱, rue Ventadour, n. 1.

B<sup>on</sup> GARY (O ✱).

*Procureur-Général du Roi.*

DUPIN aîné ✱, rue Coq-Héron, n. 5.

*Avocats-Généraux. Messieurs,*

JOUBERT (O ✱), 1<sup>er</sup> Avocat-général, rue Saint-Honoré, n. 285.

LE BEAU (C ✱), r. du Cherche-Midi, n. 19.

LAPLAGNE-BARRIS ✱, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 27.

FRÉTEAU DE PÉNY ✱, r. de la Ferme-des-Mathurins, n. 3.

VOYSIN DE GARTEMPE fils ✱, rue de Madame, n. 51.

NICOD, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 60.

*Greffier en chef.*

M. LAPORTE ✱, rue d'Enfer, n. 11.

*Commis-Greffiers. MM.*

Fiesvé, rue Bertin-Poirée, n. 7.

Tournemine, place Dauphine, n. 15.

Rougier, rue Saint-Benoît, n. 36.

Soulier, rue Férou-S.-Sulpice, n. 17.

*Secrétaires du Parquet.*

M. URGUET-DE-SAINT-OUEN, *Secrétaire en chef*, rue de l'Odéon, n. 35.  
Bronville, Vieille-rue-du-Temple, n. 83. | Cerveau, rue de la Coutellerie, n. 20.

*Huissiers (1). MM.*

|                                     |  |                                           |
|-------------------------------------|--|-------------------------------------------|
| Vaquez, rue du Four-S.-G., n. 27.   |  | Goix, rue Montmartre, n. 39.              |
| Maguet, rue St.-Denis, n. 247.      |  | Cabit, quai de la Grève, n. 78.           |
| Faiola, rue des Bourdonnais, n. 10. |  | Caut, rue de Touraine-St.-G., n. 5.       |
| Boulet, rue St.-Sauveur, n. 1.      |  | Warconsin, rue du Petit-Lion-S.-Sauv., 9. |

Leur Bureau est au Palais de Justice, galerie des Prisonniers, porte B.

## BIBLIOTHÈQUE.

M. Denevers, Conserv., au Palais de Justice, galerie des Prisonniers.

*Secrétaires-interprètes de Langues étrangères. MM.*

|                                            |  |                                    |
|--------------------------------------------|--|------------------------------------|
| Lameyer, rue Neuve-des-Bons-Enfans, n. 37. |  | Boldoni, rue du Lycée, n. 2.       |
|                                            |  | Piazza-Allodi, rue d'Arcole, n. 7. |

*Receveur de l'enregistrement et des amendes.*

M. Bécard, grande salle du Palais de Justice, ou rue des Prouvaires, n. 10

## DIVISION DE LA COUR EN CHAMBRES,

Du 1<sup>er</sup> Novembre 1830 au 31 Octobre 1831.

*Chambre des Requête. MM.*

B<sup>on</sup> FAVARD DE LANGLADE, *Président.*

|                          |                                |          |                             |
|--------------------------|--------------------------------|----------|-----------------------------|
| B <sup>on</sup> Dunoyer. | B <sup>on</sup> Voysin de Gar- | ville.   | V <sup>te</sup> de Cassini. |
| Borel de Bretizel.       | tempe.                         | Faure.   | Bernard.                    |
| Lasagni.                 | Hua.                           | De Broé. | Madier de Montjau.          |
| Pinson de Méner-         | Mestadier.                     | Jaubert. |                             |
| ville.                   | S. S. M <sup>is</sup> de Male- | Moreau.  |                             |

Audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine.

*Chambre de Cassation civile. Messieurs,*

S. S. le C<sup>te</sup> PORTALIS, 1<sup>er</sup> *Président.*

BOYER, *Président.*

|                                |                             |             |           |
|--------------------------------|-----------------------------|-------------|-----------|
| B <sup>on</sup> Bailly des Ar- | Rupérou.                    | Le Gonidec. | Bonnet.   |
| dennes, <i>Doyen.</i>          | Vergès.                     | Piet.       | Delpit.   |
| Cassaigne.                     | B <sup>on</sup> Zangiacomi. | Jourde.     | Chardel.  |
| Poriquet.                      | Carnot.                     | Quéquet.    | Bérenger. |

Audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine.

*Chambre de Cassation criminelle. Messieurs,*

S. S. le C<sup>te</sup> BASTARD-D'ESTANG, *Président.*

|                      |                                 |                              |                    |
|----------------------|---------------------------------|------------------------------|--------------------|
| Ollivier.            | Brière.                         | Mercier-Dupaty.              | Rocher.            |
| Gaillard.            | Chilhaud de la Ri-              | Chev. de Ricard.             | Gilbert-de-Voisis. |
| Avoyne de Chante-    | gaudie.                         | B <sup>on</sup> Meyronnet de | Isambert.          |
| reyné.               | B <sup>on</sup> de Crouséilhes. | St.-Marc.                    |                    |
| Choppin d'Arnouville | Chauveau-Lagarde.               | Rives.                       |                    |

Audiences les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine.

*Concierge.*

Vion, au Palais de Justice, galerie des Prisonniers.

AVOCATS à la Cour de Cassation. Voyez p. 76.

(1) En vertu de l'ordonnance du 16 décembre 1829, ils remplissent les fonctions d'Huissiers exploitant près le Conseil-d'Etat.



## SECTION II.

### COUR DES COMPTES.

#### *Attributions et Organisation.*

La Cour juge les comptes des recettes et dépenses publiques qui lui sont présentés chaque année par les Receveurs généraux des finances, les Payeurs du Trésor public, les Receveurs de l'Enregistrement, du Timbre et des Domaines, les Receveurs des Douanes et sels, les Receveurs des contributions indirectes, les Directeurs comptables des postes, les Receveurs de la loterie, les Directeurs des monnaies et Receveurs des arguës, le Caissier du Trésor public et l'agent responsable des viremens de comptes.

Elle juge également les comptes annuels des Trésoriers des Colonies, des Trésoriers généraux des Invalides de la guerre et de la marine, des agens comptables de l'université, des Commissaires des poudres et salpêtres, du Directeur des transferts des rentes inscrites aux Grands Livres de la dette publique; du Directeur du Grand-Livre et de celui des pensions, pour les augmentations ou atténuations survenues chaque année dans la masse de la dette inscrite; de l'Ordre de la Légion-d'Honneur, de la Caisse d'amortissement et de celles des dépôts et consignations; du Mont de Piété de Paris, des communes, Hospices et établissemens de bienfaisance ayant plus de 10,000 fr. de revenu.

Elle statue en outre sur les pourvois qui lui sont présentés contre les réglemens prononcés par les Conseils de Préfecture des comptes annuels des receveurs des communes, Hospices et établissemens de bienfaisance, dont le revenu ne s'élève pas à 10,000 fr.

Elle statue également sur les demandes formées par les comptables en radiation, réduction ou translation d'hypothèques.

Elle prononce contre les Comptables en retard de présenter leurs comptes, les amendes et peines fixées par les lois et réglemens.

Conformément à la loi du 27 juin 1819 et à l'Ordonnance du 9 juillet 1826. la Cour constate chaque année par une déclaration générale le résultat de la comparaison qu'elle établit entre les comptes publiés par les Ministres pour l'année précédente et les arrêts rendus sur les comptes individuels des Comptables tant sous le rapport de l'exactitude matérielle du chiffre, que sous celui de la légalité des recettes et dépenses publiques. Cette déclaration est portée à la connaissance des Chambres.

Enfin aux termes de l'article 22 de la loi du 16 septembre 1807, les vues de réforme et d'amélioration puisées par la Cour dans l'examen détaillé des recettes et dépenses publiques de chaque année, font l'objet d'un rapport au Roi.

Ce rapport est remis sous le sceau de la Cour par le premier Président au Garde des Sceaux pour être porté à la connaissance de Sa Majesté.

Tous les trois mois, l'état de situation des travaux de la Cour est adressé par le premier Président au Garde des Sceaux, pour être porté à la connaissance du Roi.

La Cour prend rang immédiatement après celle de Cassation, et jouit des mêmes prérogatives.

Pour ses travaux ordinaires, la Cour est divisée en trois Chambres.

Les arrêts de la Cour des Comptes peuvent être cassés par le Conseil d'Etat pour violation des formes et de la loi, et, en cas de cassation d'un arrêt, le jugement du fond est renvoyé à une des Chambres qui n'en auront pas connu.

LE PREMIER PRÉSIDENT préside les Chambres assemblées, et chaque Chambre lorsqu'il le juge convenable. Il distribue les comptes aux Référendaires, et indique les Chambres où s'en feront les rapports. Les demandes en communication de pièces lui sont adressées, et suivant les cas, il y statue ou en réfère aux Chambres. Il a la police et la surveillance générale. Le plus ancien des Présidens supplée, en cas de nécessité, le premier Président pour les fonctions qui sont de son attribution spéciale.

LES PRÉSIDENTS ont la direction du travail des Chambres, l'instruction et la correspondance ; chacun d'eux distribue aux Conseillers-Maîtres qui composent la Chambre, les affaires dont ils doivent faire le rapport. Aucune affaire n'est jugée que sur le rapport d'un Maître, et après examen par lui fait du travail des Référendaires.

LES CONSEILLERS-RÉFÉRENDAIRES sont chargés de la vérification des comptes, et ils peuvent entendre à cet effet les comptables ou leurs fondés de pouvoirs ; ils en font rapport aux Chambres ; ils donnent leur avis, mais n'ont pas voix délibérative. Lorsque l'examen du compte exige le concours de plusieurs Référendaires, un Référendaire de première classe a la direction du travail, et fait le rapport à la Chambre en présence des Référendaires qui ont concouru au rapport.

Les Référendaires de première classe assistent, à tour de rôle, et en nombre égal à celui des Maîtres, aux cérémonies publiques et aux députations.

Le Ministère public près la Cour est exercé par un Procureur-général.

LE PROCUREUR-GÉNÉRAL veille à ce que les comptables présentent leurs comptes dans les délais fixés par la loi, et requiert, contre ceux en retard, l'application des peines. Il s'assure si les Chambres tiennent régulièrement leurs séances, et si les Référendaires font exactement leur service. Les demandes en main-levée, réduction et translation d'hypothèques lui sont toujours communiquées. Il suit devant la Cour la révision des arrêts pour causes d'erreurs au détriment du Trésor royal, des départemens ou des communes. C'est à lui que les Préfets doivent adresser les comptabilités dont le réglemant est contesté, ainsi que les pièces à l'appui et les demandes de communication de pièces. Il peut prendre communication de tous les comptes dans lesquels il croit son ministère nécessaire. Il est entendu, avant qu'il soit statué sur les préventions de faux ou de concussion élevées contre les comptables. Il envoie aux ministres les expéditions des arrêts ; il correspond avec les Ministres pour l'exécution des arrêts, et tous les renseignemens qu'ils lui demandent.

LE GREFFIER EN CHEF tient la plume aux assemblées générales ; des Commis-Greffiers le suppléent dans les Chambres. Il reçoit immédiatement des comptables tous les comptes et pièces. Il tient les divers registres de la Cour, constate et accuse la réception des comptes et pièces, et est dépositaire de tous les papiers. Il signe et délivre les expéditions des arrêts et les certificats et extraits de tous les actes et renseignemens émanant du greffe et des archives et dépôts. Il fait expédier et signe la correspondance préparée par les Référendaires, et approuvée par les Présidents des Chambres. Le Greffe est ouvert au public tous les jours, excepté les Dimanches et Fêtes conservées, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Les comptes et pièces sont déposés ou adressés au greffe par les comptables.

Il y a, près de la Cour, des huissiers pour son service.

#### *Premier Président.*

S. S. M<sup>is</sup> BARBÉ-MARBOIS (G ✱), *rue du Chemin-du-Rempart, n. 1.*

#### *Présidens. Messieurs,*

1829. V<sup>te</sup> D'ABANCOURT (O ✱), *rue d'Assas, n. 3 bis.*

1829. DE GASCQ (O ✱), *rue Saint-Honoré, n. 348.*

1829. M<sup>is</sup> D'AUDIFFRET (C ✱), *rue de Mondovi, n. 2.*

#### *Président honoraire.*

7807. B<sup>on</sup> DELPIERRE (C ✱), *rue du Dragon, n. 18.*

#### *Conseillers-Maîtres. Messieurs,*

1807. FEVAL ✱, *rue des Petits-Augustins, n. 9.*

1807. MALÈS ✱, *rue de Condé, n. 13.*

1811. BUFFAULT ✱, *rue des Martyrs, n. 41.*

1813. Chev. ADET (O ✱), *quai de la Cité, n. 27.*

1815. ROUSSEL ✱, *rue Thérèse, n. 11.*

1817. FRESTEL ✱, *rue de Richelieu*, n. 8.  
 1817. DELAISTRE ✱, *quai Bourbon*, n. 19, *île St.-Louis*.  
 1827. DE RIBEROLLES ✱, *quai Malaquais*, n. 5.  
 1827. DUSOMMERARD ✱, *rue Ménars*, n. 8.  
 1827. LEBRUN (Charles) (O ✱), *rue de Tournon*, n. 4.  
 1828. GAVOT ✱, *rue Hyacinthe Saint-Honoré*, n. 4.  
 1828. CORDELLE ✱, *rue des Ecouffles*, n. 5.  
 1829. PERNOT ✱, *rue Notre-Dame-de-Nazareth*, n. 18.  
 1829. BESSIÈRES ✱, *rue Chanoinesse*, n. 2.  
 1830. DUTILLEUL (O ✱), *rue du Faubourg-Poissonnière*, n. 30.  
 1830. BAVOUX, *rue Visienne*, n. 8.  
 1830. B<sup>on</sup> MALOUE (C ✱), *rue Godot-de-Mauroy*, n. 5.  
 1830. ALLIZ ✱, *rue de la Fidélité*, n. 24.

*Conseillers-Maitres honoraires. Messieurs,*

1807. GOUSSARD ✱, *rue du Four-Saint-Germain*, n. 44.  
 1807. REGARDIN (O ✱), *quai Malaquais*, n. 5.  
 1807. B<sup>on</sup> GIROD (de l'Ain) ✱, *rue St.-Germ.-des-Prés*, n. 15.  
 1807. GILLET-LAJAQUEMINIÈRE ✱, *rue de la Ferme-des-Mathurins*, n. 12.

*Conseillers Référéndaires nommés ou promus à la première Classe, dans les années énoncées. Messieurs,*

1807. Truet, *rue Saint-Jacques*, n. 59.  
 1819. Pacquier ✱, *rue de Montholon*, n. 24, *Faub.-Poissonn.*  
 1821. Bayeux ✱, *boulevard des Italiens*, n. 20 bis.  
 1821. Hamarc de la Borde ✱, *rue St.-Germ.-l'Auxerrois*, n. 86.  
 1822. Jard-Panvillier ✱, *rue St.-Dominique*, n. 74.  
 1822. Dupont ✱, *rue Molière*, n. 4.  
 1823. Bartouilh de Bonas, *rue d'Enfer-Saint-Michel*, n. 9.  
 1824. Meulan ✱, *rue de l'Université*, n. 2.  
 1826. Courel, *rue du Faubourg Poissonnière*, n. 1.  
 1827. Goussard ✱, *rue du Colombier*, n. 18.  
 1827. De Montfouilloux, *rue de la Cerisaye*, n. 8.  
 1828. Savin de Surgy, *rue Taitbout*, n. 34.  
 1828. Lacave-Laplagne ✱, *rue du Four-Saint-Germain*, n. 44.  
 1828. Briatte ✱, *rue Chantereine*, n. 6.  
 1828. Maffioli ✱, *rue Saint-Pierre Montmurtre*, n. 11.  
 1829. Perier de Trémémont, *rue du Jardinnet*, n. 3.  
 1829. De Latena, *rue Saint-Honoré*, n. 374.  
 1830. Savalete, *rue St.-Lazare*, n. 82.

*Conseillers-Référéndaires de deuxième classe. Messieurs,*

1807. De Monchanin, *rue Amelot*, n. 32, *au Marais*.  
 1807. Faucond ✱, *rue Saint-Louis, au Marais*, n. 16.  
 1807. Héroux ✱, *rue de Lille, faub. Saint-Germain*, n. 43.  
 1807. Maugirard, *impasse Pecquet*, n. 4.  
 1807. Valadon ✱, *rue Pavée Saint-André-des-Arcs*, n. 7.  
 1807. Bagot, *rue du Gros-Chenét*, n. 8.  
 1808. Montet, *marché Saint-Honoré*, n. 24.  
 1808. Chardon, *rue de l'Ouest*, n. 7.

1808. Du Boy, *rue de Tournon*, n. 31.  
 1808. Maillard, *rue de l'Echiquier*, n. 26.  
 1808. Bonnel-de-Longchamps ✱, *rue Neuve-Ste-Geneviève*, n. 8.  
 1813. Hue de Grosbois ✱, *rue des Vieux-Augustins*, n. 37.  
 1817. Pierret ✱, *rue Corneille*, n. 3, près l'Odéon.  
 1817. Michelin (Hardouin), *rue d'Orléans, au Marais*, n. 5.  
 1818. Duparc ✱, *rue du Doyenné*, n. 12.  
 1818. Le Crosnier, *impasse Conti*, n. 3.  
 1818. Waltrin, *rue de la Cerisaye*, n. 27.  
 1819. De Colonia ✱, *rue Saint-Germain-des-Prés*, n. 5.  
 1820. De la Barre-Duparcq, *rue St.-Anastase, 12, au Marais*.  
 1820. Foacier, *rue Saint-Honoré*, n. 348.  
 1820. Gauthier d'Hauteserve, *rue de Vendôme*, n. 3.  
 1821. Davy de Cussé, *quai de Conti, près la Mounaie*, n. 15.  
 1821. De Corbery, *rue de l'Echiquier*, n. 14.  
 1821. De Gombert, *rue de Savoie*, n. 11.  
 1821. Vial, *rue de la Roquette*, n. 51.  
 1822. Toutain, *rue d'Enghien*, n. 23.  
 1822. Le Bourgeois, *rue du Bac*, n. 36.  
 1822. Bergeron d'Anguy, *rue de Vendôme*, n. 3.  
 1822. Gauthier de Lizolles, *rue du Louvre*, n. 4.  
 1822. Le Bas de Courmont ✱, *rue Neuve St.-Augustin*, n. 20.  
 1822. Regnaud, *rue d'Orléans*, n. 8, au Marais.  
 1823. Margerie, *rue de Tournon*, n. 14.  
 1824. Luzier de la Mothe, *rue des Saints-Pères*, n. 14.  
 1825. C. de Saint-Laurent, *rue Cassette*, n. 18.  
 1826. De Guerny, *rue et Ile-Saint-Louis*, n. 22.  
 1826. De Brimont, *rue du Bac*, n. 38.  
 1827. Rihouet, *rue de Cléry*, n. 19.  
 1827. Lemoine, *rue des Francs-Bourgeois*, n. 7, au Marais.  
 1827. Pelletier de Saint-Michel, *rue de Bourbon*, n. 54.  
 1827. Pendu fils ✱, *rue St.-Honoré*, n. 317.  
 1827. Musnier de Pleignes, *rue de Vendôme*, n. 17.  
 1828. B<sup>m</sup> Le Prieur de Blainvilliers, *rue S.-Anastase*, n. 1.  
 1828. Colleau fils, *rue Geoffroy-l'Asnier*, n. 30.  
 1828. De Vergnon, *rue de Bourgogne*, n. 45.  
 1828. Guignon, *rue du Petit-Bourbon*, n. 2.  
 1828. Blondel, *rue de la Michaudière*, n. 4.  
 1828. Leroux ✱, *quai Bourbon, île St.-Louis*, n. 25.  
 1828. De Vienne, *rue de l'Echiquier*, n. 40.  
 1828. Dubois de l'Estang, *rue Caumartin*, n. 2.  
 1828. De Fougères ✱, *rue Ste.-Croix-d'Antin*, n. 7.  
 1828. Sivard, *rue Louis-le-Grand*, n. 16 bis.  
 1829. Fossé-d'Arcosse, *rue Sainte-Avoie*, n. 10.  
 1829. Lelong, *rue de Lancry*, n. 10.  
 1829. Maurice, *rue Saint-Antoine*, n. 122.  
 1829. Picard, *rue du Faubourg-Poissonnière*, n. 74.  
 1830. Coustant-d'Yanville, *rue du Faub.-Poissonnière*, n. 52.  
 1830. C<sup>te</sup> de Guernon, *rue Duphot*, n. 24.  
 1830. Esquirol, *rue de Buffon*, n. 9.  
 1830. Etienne, *rue de Grammont*, n. 7.

1830. Grandet, *rue Duphot*, n. 16.  
 1830. Trognon, *rue de Touraine*, S.-G. n. 9.  
 1831. Arnault, *rue Neuve de La Bruyère*, n. 5.

*Conseillers-Référéndaires honoraires. Messieurs,*

- Duriez, *rue Duphot*, n. 14.  
 Le Maître, *grande rue Verte*, n. 64.  
 Goblet de Beaulieux, *rue du Dragon*, n. 36.  
 Prin, *rue de Malte*, n. 11.  
 De Gombert, père, *rue de Savoie*, n. 11.  
 Le Féron Delaheuze, à Rouen, *quai du Hâvre*, n. 74.  
 Passerat de Silans ✱, *rue de la Vieille-Estrapade*, n. 11.  
 Mallet ✱, *rue Saint-André-des-Arts*, n. 35.  
 Libert, *rue de la Marche*, n. 8.  
 Le Roux, *quai Bourbon, île Saint-Louis*, n. 25.  
 Derigny, *rue Neuve-des-Petits-Champs*, n. 62.

*Procureur-Général du Roi.*

1830. M. le B<sup>on</sup> SCHONEN (O ✱), *rue du Colysée*, n. 5.

*Greffier en Chef.*

1820. M. Delasalle ✱, *rue Saint-Dominique*, n. 83.

*Greffier en chef honoraire.*

- M. Pajot-d'Orville ✱, *rue Audé*, n. 4, à Saint-Cloud.

*Commis-Greffiers.*

- M. Pajot, *attaché à la première chambre.*  
 M. Damesnil, *attaché à la deuxième chambre.*  
 M. Moufle, *attaché à la troisième chambre.*  
 M. Girard, *Caissier, chargé de la confection des états des fonds.*  
 M. Wasset ✱, *Garde des archives.*

*Secrétariat. Messieurs;*

- Foertsch, *Secrétaire de la première présidence.*  
 Dupin, *Secrétaire du parquet.*

*Huissiers. Messieurs;*

- Jullien.                      Roudet.                      Timbal.                      Moraine.                      Berthé.

DIVISION DE LA COUR EN CHAMBRES : ANNÉE JUDICIAIRE 1831,  
 JUSQU'EN MARS 1832.

*Première Chambre.*

Chargée du jugement des comptes : enregistrement et domaines ; postes, salines de l'Est ; caissier central ; trésorier des invalides de la guerre ; successions et dotations ; tontine d'amortissement, arriéré de liquidation générale ; recettes générales, depuis le département de l'Ain, jusques et compris la Gironde ; les payeurs des mêmes départemens ; les communes des mêmes départemens ; les hospices des mêmes départemens, ainsi que des jugemens des autres affaires qui peuvent lui être renvoyées par le Premier Président.

M. DE GASCQ, *Président.*

- |                                  |                       |                                         |
|----------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------|
| M. Féval, <i>Doyen</i> . . . . . | M. Lebrun . . . . .   | } <i>Conseillers</i><br><i>Maîtres.</i> |
| M. Adet . . . . .                | M. Cordelle . . . . . |                                         |
| M. De Riberolles . . . . .       | M. Malouet . . . . .  |                                         |

Séances : mardi, mercredi, jeudi.

*Deuxième Chambre.*

Chargée du jugement des comptes : loteries ; douanes ; monnaies et échantillons ; arguës ; payeur des dépenses centrales ; ordre de la Légion-d'Honneur ; arriéré de liquidation générale ; et recettes générales, depuis le département de l'Hérault jusques et compris l'Orne ; les payeurs des mêmes départemens ; les communes des mêmes départemens ; les hospices des mêmes départemens ; ainsi que des jugemens des autres affaires qui peuvent lui être renvoyées par le Premier Président.

M. le M<sup>is</sup> D'AUDIFFRET, *Président.*

|                                    |                          |                                         |
|------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------|
| M. Buffault, <i>Doyen.</i> . . . . | M. Du Sommerard. . . . . | } <i>Conseillers</i><br><i>Maîtres.</i> |
| M. Roussel. . . . .                | M. Pernot. . . . .       |                                         |
| M. Frestel. . . . .                | M. Bessières. . . . .    |                                         |

Séances : jeudi , vendredi , samedi.

*Troisième Chambre.*

Chargée du jugement des comptes : contributions indirectes et tabacs, poudres et salpêtres ; transferts et mutations ; caisse d'amortissement, caisse des dépôts et consignations ; trésorier des invalides de la marine ; payeurs des ports ; payeurs des colonies ; arriéré de la liquidation générale ; et recettes générales, depuis le département du Pas-de-Calais, jusques et compris l'Yonne ; les payeurs des mêmes départemens, les communes des mêmes départemens ; les hospices des mêmes départemens, ainsi que des jugemens des autres affaires qui peuvent lui être renvoyées par le premier Président.

M. le V<sup>te</sup> D'ABANCOURT, *Président.*

|                                 |                       |                                        |
|---------------------------------|-----------------------|----------------------------------------|
| M. Malès, <i>Doyen.</i> . . . . | M. Dutilleul. . . . . | } <i>Conseillers</i><br><i>Maîtres</i> |
| M. Delaistre. . . . .           | M. Bavoux. . . . .    |                                        |
| M. Gavot. . . . .               | M. Alliz. . . . .     |                                        |

Séances : lundi , mardi , mercredi.

Les Chambres ouvrent leurs séances à neuf heures précises.

## SECTION III.

## COURS ROYALES DU ROYAUME.

(Cour royale de Paris. — Tableau des Avocats à cette Cour; Avoués. — Cours royales dans les départemens; Avoués près ces Cours.)

Les magistrats qui composent les cours royales prennent le titre de conseillers. Le nombre varie dans les différentes cours: il y a au moins dans chacune vingt-quatre conseillers, y compris les présidens. Encore quelque temps, il y aura des conseillers-auditeurs; la loi du 10 décembre 1830 a maintenu ceux qui existaient; mais elle ne permet pas qu'il en soit nommé à l'avenir. Chaque cour a un premier président, et autant de présidens qu'elle a de chambres. Les présidens sont nommés à vie; chaque cour a une ou plusieurs chambres civiles; une chambre d'appel de police correctionnelle, et une chambre d'accusation. Les chambres civiles, et dans certains cas les chambres correctionnelles connaissent des appels des jugemens des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce. Les chambres correctionnelles connaissent des jugemens des tribunaux correctionnels. Les chambres d'accusation statuent sur le renvoi à la cour d'assises des accusés de crimes, et des prévenus de délits politiques ou de presse. Il y a en outre une chambre des vacations chargée de juger, pendant les vacances, les affaires urgentes. Des conseillers des cours royales sont délégués pour composer la cour d'assises dans la ville où siège la cour royale, et pour la présider dans les départemens du ressort. Plusieurs autres attributions sont confiées aux cours royales, par des dispositions spéciales. Les chambres civiles ne peuvent statuer qu'au nombre de sept juges, et les chambres correctionnelles et d'accusation, qu'au nombre de cinq. Le ministère public près les cours royales se compose d'un procureur-général, d'avocats-généraux et de substituts du procureur-général. Dans chaque cour royale il y a un greffier en chef et des commis-greffiers assermentés en nombre suffisant pour le service de la cour. Nul ne peut être nommé conseiller s'il n'est âgé de vingt-sept ans accomplis. Nul ne peut être nommé procureur-général s'il n'a trente ans accomplis. Les substituts peuvent être nommés lorsqu'ils ont atteint leur vingt-cinquième année. Tous ces magistrats ne peuvent être nommés s'ils ne sont licenciés en droit, et s'ils n'ont suivi le barreau pendant deux ans, après avoir prêté serment à la cour royale.

## COUR ROYALE DE PARIS.

Cette Cour est composée d'un premier Président, de cinq Présidens, de cinquante-quatre Conseillers, et de douze Conseillers-Auditeurs.

Il y a un Procureur-général du Roi, quatre Avocats-généraux, onze Substituts faisant le service des Audiences et du Parquet, et un Greffier en chef, qui présente et fait admettre au serment les Greffiers nécessaires au service.

La Cour se divise en cinq Chambres, savoir: trois Chambres civiles, une Chambre de mise en accusation, une Chambre d'appels de Police correctionnelle (non compris la Cour d'assises, ayant à Paris deux sections, dont une toujours en activité, et formée de magistrats pris tour à tour dans chacune des Chambres).

Le Garde-des-Sceaux, ou le premier Président, nomme, pour tenir les Cours d'assises de chaque session, ordinaire et extraordinaire, des Conseillers, ou Conseillers-Auditeurs, savoir: pour chacune des deux sections des assises de Paris, un Conseiller qui la préside, et des Conseillers; et pour les assises de six autres départemens du ressort, un Conseiller qui les préside, assisté d'autres Conseillers de la Cour, ou de Juges des Tribunaux de première instance.

Le premier Président préside la première Chambre avec l'un des Présidens; il a le droit de présider les autres Chambres et les Cours d'assises.

Les départemens du ressort de la Cour royale de Paris sont: l'Aube, Eure-et-Loir, la Mayenne, la Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, l'Yonne.

## PRÉSIDENTS.

- S. S. le Baron SEGUIER (Antoine-Jean-Mathieu) (G O ✱), PREMIER ;  
*Conseiller-d'État*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 16.  
 M. DE HAUSSY (Jean-Baptiste-Furcy) ✱, rue du Jardinnet, n. 3.  
 M. LE POITEVIN (Alex.-Franç.-Laur.) (O ✱), rue Servandoni, 16.  
 M. TRIPIER (Nicolas-Jean-Baptiste) ✱, r. Croix des-Petits-Champs, 42.  
 M. DEHÉRAIN (Alexandre-Pierre-Louis) ✱, rue Boudreau, n. 1.  
 M. BRIÈRE DE VALIGNY (Clément-Franç.-Marie) ✱, rue Barbette, 11.

*Conseillers. Messieurs,*

- HENIN ✱, *Doyen*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 16.  
 BOUCHARD ✱, rue du Petit-Bourbon, n. 6.  
 BARON ✱, rue Hautefeuille, n. 13.  
 SILVESTRE DE CHANTELOUP ✱, r. St.-André-des-Arcs, n. 41.  
 LECHANTEUR père ✱, quai de Béthune, n. 12.  
 LESCHASSIER DE MÉRY, rue de Paradis, n. 14, au Marais:  
 DE BERNY ✱, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 55.  
 MONMERQUÉ ✱, rue Saint-Louis, n. 39, au Marais.  
 MONTCLOUX DE LA VILLENEUVE, r. des Saussayes-St.-Honoré, n. 11.  
 DELAHUPROYE ✱, r. Neuve-Saint-François, n. 16, au Marais.  
 CRÉSPIN DE LA RACHÉE, rue St.-Guillaume, n. 29.  
 GABAILLE, rue de Tournon, n. 16.  
 VILLEDIEU DE TORCY, rue Garencière, n. 8.  
 HEMERY ✱, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n. 20.  
 DAMEUVE, rue des Marais, faubourg Saint-Martin, n. 62.  
 JACQUINOT-GODARD ✱, rue de l'Université, n. 62.  
 DUPUY ✱, rue de Suresne, n. 7.  
 SILVESTRE fils, rue du Dragon, n. 21.  
 BRISSON (Adrien), quai Voltaire, n. 3.  
 HARDOIN ✱, rue de Condé, n. 20.  
 CHEVALIER-LEMORE ✱, rue de Seine, n. 31, faub. St.-Germ.  
 AGIER ✱, quai Voltaire, n. 21.  
 CHRÉTIEN DE POLY ✱, quai de Bourbon, île St.-Louis, n. 53.  
 ESPIVENT DE LA VILLEBOISNET ✱, quai Malaquais, n. 15.  
 BERGERON D'ANGUY ✱, rue de Vendôme, n. 3, au Marais.  
 SIMONNEAU ✱, rue des Petits-Augustins, n. 26.  
 MAUCIS ✱, rue Bar-du-Bec, n. 8.  
 CAUCHY ✱, au Palais du Luxembourg.  
 LECHANTEUR fils, rue des Saints-Pères, n. 18.  
 BAZIRE ✱, rue des Fossés-M.-le-Prince, n. 8.  
 REVERDIN, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, n. 8.  
 DEGLOS, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 8.  
 CHAUBRY, rue des Saints-Pères, n. 5.  
 B<sup>ou</sup> GAUTHIER DE CHARNACÉ ✱, rue Neuve-St.-Paul, n. 9.  
 FAURE, rue de Condé, n. 28.  
 PHILIPON ✱, rue Charlot, n. 35.  
 DE VERGÈS, rue Saint-Dominique, n. 44, faub. St.-G.  
 JANOD ✱, rue de Bourbon, n. 4.



MOREAU, rue de Seine, n. 39, faub. St.-Germ.  
 BRYON, quai de la Cité, n. 7.  
 FROIDEFOND DES FARGES, rue Castiglione, n. 8.  
 HUART ✱, rue Neuve-de-Belle-Chasse, n. 25.  
 GRANDET, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 17.  
 TAILLANDIER, rue rue Taranne, n. 10.  
 CHIGNARD ✱, rue du Mail, n. 12.  
 DUPLÈS, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 26.  
 VINCENS-SAINT-LAURENT ✱, rue Bleue, n. 14.  
 Chev. SÉGUIER (Arm.), rue Pavée-S.-André-des-Arcs, n. 16.  
 DECOUVE DE NUNQUES ✱, rue Jacob, n. 14.  
 NAUDIN, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 23.  
 CHABAUD ✱, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.  
 LASSIS, rue Serpente, n. 16.  
 DELAPALME père, rue Saint-Pierre-Montmartre, n. 13.  
 DUBOYS ✱.

*Conseillers honoraires.* Messieurs,

|                          |               |
|--------------------------|---------------|
| PARISOT ✱, ancien Doyen. | LECOURBE.     |
| DELECROIX ✱.             | MALLET ✱.     |
| PAVYOT DE SAINT-AUBIN ✱. | TITON père.   |
| GIRAUDET ✱.              | VUILLEFROY ✱. |

*Conseillers-Auditeurs.* Messieurs,

NOEL-DUPEYRAT ✱, rue de Bourbon, n. 67.  
 MAUSSON DE CANDÉ, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 40.  
 FERÉY, rue des Saints-Pères, n. 14.  
 JURIEU, rue Royale-St.-Honoré, n. 9.  
 TERRAY, rue St.-Dominique St.-Germain, n. 23.  
 SALVAING DE BOISSIEU, rue de la Ferme-des-Mathurins, 26.  
 JACQUINOT neveu, rue de l'Université, n. 62.  
 V<sup>te</sup> PORTALIS, place Royale, n. 4.  
 FAGET DE BAURE, rue de Bourbon, n. 61.  
 B<sup>m</sup> CARDON DE MONTIGNY, rue de Tournon, n. 12.  
 DE MALLEVILLE, rue du Cherche-Midi, n. 34.  
 DESCLOSEAUX, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 43.

PARQUET.

*Procureur-Général du Roi.*

M. PERSIL ✱, rue du Four-Saint-Germain, n. 44.

*Avocats-Généraux.* Messieurs,

BERVILLE, PREMIER, rue des Beaux-Arts, n. 6.  
 BAYEUX, rue Traversière-Saint-Honoré, n. 25.  
 TARBÉ, rue Louis-le-Grand, n. 6.  
 MILLER, place Royale, n. 21,

*Substituts du Parquet.* Messieurs,

AMELIN ✱, rue de la Pépinière, n. 20.  
 BRISOUT DE BARNEVILLE, rue du Parc-Royal, n. 3.  
 DELAPALME fils, rue Cadet, n. 15.

CHAMPANHET ✱, rue des Beaux-Arts, n. 10, faub. St.-G.  
 PÉCOURT, rue de l'Echiquier, n. 29 bis.  
 DESPARBÈS DE LUSSAN, rue Chanteraine, n. 36.  
 AYLIES, quai Malaquais, n. 3.  
 TARDIF, rue des Beaux-Arts, n. 3.  
 LE GORREC, rue des Saints-Pères, n. 26.  
 BERNARD, rue des Vieilles-Tuileries, n. 2.  
 PORTARRIEU-LAFOSSE, rue Boucher, n. 4.

## GREFFE.

*Greffier en chef.*

M. CHANLON, rue Saint-Honoré, n. 281.

*Greffiers d'Audience. Maîtres,*

|                                                      |                                                                                                                                        |
|------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Reyjal</i> , rue St.-Dominique-St.-G., n. 26.     | M <sup>e</sup> de Juranvigny, ayant la surveillance du Greffe criminel.                                                                |
| <i>Théry</i> , rue de la Harpe, n. 117.              |                                                                                                                                        |
| <i>De Juranvigny</i> , r. des F.-M.-le-Prince, 35.   | M <sup>e</sup> Crapoüel-Marcellin, Greff. des Dépôts criminels, chargé des détails du Greffe criminel.                                 |
| <i>Fournier</i> , rue des Saints-Pères, n. 27.       |                                                                                                                                        |
| <i>Catherinet</i> , place de l'Hôtel-de-Ville, n. 8. |                                                                                                                                        |
| <i>Duchesne</i> , r. St.-Croix-de-la-Bretonn. 54.    | M <sup>e</sup> Gorgeu, mandat.-recev. des traitemens de la Cour.                                                                       |
| <i>Crapoüel-Marcellin</i> , r. St.-Christophe, 14.   |                                                                                                                                        |
| <i>Gorgeu</i> , rue de Condé, n. 19.                 | M <sup>e</sup> Chevê, chargé des détails du Greffe civil, de la comptabilité générale, de la Bibliothèque de la Cour, et des Archives. |
| <i>Lhéritier</i> , place de l'École, n. 1.           |                                                                                                                                        |
| <i>Cherê</i> , Greffier auxil. r. du Four-St.-G. 37. |                                                                                                                                        |

*Secrétaires de M. le Procureur-Général du Roi. Messieurs,*

Gaux, *Secrétaire en chef*, rue de Verneuil, n. 47.

Morteveille, rue de Seine-St.-Germ., n. 68. | Yvernès, rue Hautefeuille, n. 14.

*Commis ordinaires du Greffe. Messieurs,*

Royer, *Commis d'ordre, au civil.*

Leblanc, *Adjoint.*

| Bernier, *Adjoint.*

Truy, *Commis d'ordre, au criminel*, rue Saint-Christophe, n. 14.

Commerson,

Robert,

Claude, *Adjoints.*

*Huissiers-Audicenciers de la Cour. Messieurs,*

*Vuillemot*, rue de Seine, n. 66.

*Bébaige*, Vieille rue du Temple, n. 25.

*Bénard*, rue St.-André-des-Arcs, n. 26.

*L'Huillier*, rue du Cherche-Midi, n. 40.

*Deplaigne père*, r. des Bl.-Manteaux, 22.

*Deplaigne fils*, idem.

*Lebon*, place de la Bourse, n. 12.

*Viguet-Poupelos*, rue Mazarine, n. 35.

*Braulart père*, porte Saint-Antoine, n. 5.

*Lallement*, rue du Boulois, n. 13.

*Navaron*, rue Saint-Paul, n. 2.

*Bellanger*, rue Saint-Benoît, n. 36.

*Garnier*, r. Comtesse-d'Artois, n. 17.

*Bellée*, rue Muntmartre, n. 55.

*Languellier*, rue du Roule, n. 17.

*Janvier*, cour St.-Guillaume (Rich.), n. 1.

*Grenet*, rue Montorgueil, n. 75.

*Le Pescheur de Brauville*, rue des Bourdonnais, n. 1.

*Furpille*, rue du Four-St.-Honoré, n. 12.

*Lebertre*, rue du Roule, n. 11.

N. . . . .

*Imprimeur de la Cour.*

M. Jules Didot ✱, rue du Pont-de-Lodi.

*Concierge.*

M. Callais, au Palais de Justice.

*Experts assermentés près la Cour.**Docteurs en Médecine. MM.*

- Geoffroy* \*, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n.  
*Nacquart*, rue du Grand-Chantier, n. 18.  
*Guilbert*, rue Hautefeuille, n. 16.  
*Renaudin*, rue St.-Honoré, n. 392.  
*Bièchebois*, rue de Seine-St.-G., n. 12.  
*Adelon*, rue des Fos.-Montmartre, n. 8.  
*Pittaro*, rue Hauteville, n. 2.  
*Marc* \*, rue Coquillière, n. 20.  
*Tredern*, à la Bibliothèque Mazarine.  
*Verlhac*, rue du Petit-Lion-St.-Sulpice, 30.  
*Rey*, rue Meslay, n. 32.  
*Cayol*, r. Pavée-St.-André-des-Arcs, n. 18.

*Docteurs en Chirurgie. MM.*

- Levraud (B.)* \*, rue de la Huchette, n. 18.  
*Nicod*, chir.-adjud. de l'hospice Beaujon.  
*Baron* \*, r. du Four Saint-Germain, 47.  
*Roux (O)* \*, chir. en ch. de l'hosp. de la Charité, rue de l'Université, n. 25.  
*Guerbois*, au collège Louis-le-Grand.

*Chimistes et Pharmaciens. MM.*

- Deyeux* \*, de l'Académie des Sciences.  
*Mitouart*, rue Coquillière.  
*Barruel* \*, à l'École de Médecine.  
*Henry* \*, pharmacien en chef des hospices.

*Interprètes. MM.*

- Breton* (langues allemande, anglaise et italienne), rue de l'Observance, n. 10.  
*Lameyer* (langues allemande et hollandaise), rue Neuve-les-Bons-Enfants, n. 37.  
*Weinrebé* (langue allemande), rue de l'Oratoire-du-Roule, n. 10.  
*Meyer* (langue allemande), rue des Marais-du-Temple, n. 14.  
*Leone d'Almeyda* (lang. ital., espag. et portug.), rue Villedot, n. 5.

*Experts Ecrivains. MM.*

- Oudart*, place Baudoyer, n. 7.  
*Saintomer*, rue Quincampoix, n. 32.  
*Martin*, rue Saint-Jacques, n. 38.  
*Miel*, rue de Seine-St.-G., n. 12.

*Journal de la Cour de Paris.*

La Cour donne audience tous les jours, excepté les dimanches et fêtes. Les audiences civiles ordinaires ont lieu, savoir : à la première Chambre, les lundis et mardis, à neuf heures; les vendredis, à midi, et les samedis, à neuf heures; à la deuxième, les lundis et mardis, à midi; les mercredis et jeudis, à neuf heures; à la troisième, les mercredis et jeudis, à midi; les vendredis et samedis, à neuf heures. Les grandes audiences ouvrent le lundi suivant le premier dimanche de décembre, et finissent au 15 août. Elles sont tenues deux fois la semaine, savoir : par la première et la deuxième chambre réunies, le lundi, à midi; par la première et la troisième, le samedi, à midi; aux jours de grande audience, l'audience ordinaire de midi est donnée à neuf heures. Sont portés aux grandes audiences, les prises à partie, les renvois après cassation d'un arrêt, les questions d'Etat, et toutes les autres causes que la Cour, deux Chambres réunies, jugées susceptibles de grande audience. Sur les demandes en requête civile, la Chambre qui a rendu l'arrêt attaqué, en doit toujours connaître. Le ministère public assiste nécessairement à toutes les audiences. Il y a un rôle pour chaque jour d'audience ordinaire et de grande audience. Les causes y sont portées, qualités posées, pour être jugées à leur tour. Les deux Chambres criminelles entrent à dix heures. La Chambre d'accusation tient ordinairement les mardis et vendredis, et tous autres jours nécessaires à l'expédition des affaires. La Chambre des appels de police correctionnelle donne ses audiences, pour l'expédition des affaires de sa compétence, à mesure qu'elles arrivent des tribunaux du ressort, et sont en état d'être jugées. La Cour d'assises, qu'elle soit ou non divisée en deux sections, tient tous les jours, jusqu'à l'épuisement des affaires de chaque session. Les séances ouvrent à dix heures précises.

*Composition des Chambres pour l'année judiciaire 1831 = 1832.**1<sup>re</sup> Chambre civile.*

S. S. le B<sup>on</sup> SÉQUIER, 1<sup>er</sup> Président.  
 M. Tripiet, Président.

*Conseillers. Messieurs,*

Henin, Doyen. | Montcloux.  
 Lechanteur père. | Dupuy.  
 Chabaud. | Brisson.

Hardoin.

Agier.

Chaubry.

Delapalme père.

Froidefouad.

Vincens.

Séguier fils.

Dégouve de Nuncques

*Conseillers-Auditeurs. Messieurs,*

Terray.

Portalis.

Faget de Baure.

Malleville.

M. Persil, *Procureur-général*.  
 M. Berville, 1<sup>er</sup> *Avocat-général*.  
 M<sup>e</sup> Desparbès, *Substitut*.  
 M. Chanlon, *Greffier en chef*.  
 M<sup>e</sup> Fournier, *Greffier*.

Audience lundi, mardi à 9 heures; ven-  
 dredi à midi, et samedi à 9 heures. Grande  
 audience lundi et samedi à midi.

### II<sup>e</sup> Chambre civile.

M. Dehérain, *Président*.

*Conseillers*. Messieurs,

|                       |                      |
|-----------------------|----------------------|
| Baron.                | Cauchy.              |
| Leschassier de Méry.  | Bazire.              |
| De Berny.             | Gauthier de Charnacé |
| Crespin de la Rachée. | Huart.               |
| Silvestre fils.       | Duplès.              |
| Chrétien de Poly.     | Naudin.              |
| Bergeron d'Anguy.     |                      |

*Conseillers-Auditeurs*. Messieurs,

|                |              |
|----------------|--------------|
| Noël-Dupeyrat. | De Montigny. |
| Jacquinet.     |              |

M. Bayeux, *Avocat-général*.  
 M<sup>e</sup> Reyjal, *Greffier*.

Audience lundi, mardi à midi; mercredi  
 et jeudi à neuf heures. Grande audience le  
 lundi, à midi.

### III<sup>e</sup> Chambre civile.

M. Le Poitevin, *Président*.

*Conseillers*. Messieurs,

|                   |              |
|-------------------|--------------|
| Bouchard.         | Deglos.      |
| Hémery.           | De Vergès.   |
| Jacquinet-Godard. | Taillandier. |
| Simonneau.        | Chignard.    |
| Maugis.           | Lassis.      |
| Lechanteur fils.  | Dubois.      |
| Reverdin.         |              |

*Conseillers-Auditeurs*. Messieurs,  
 Maussion de Candé. | De Boissieu.  
 Ferey.

M. Tarbé, *Avocat-général*.  
 M<sup>e</sup> Théry, *Greffier*.

Audience mercredi et jeudi à midi; ven-  
 dredi et samedi à neuf heures. Grande au-  
 dience le samedi, à midi.

### Chambre des mises en accus.

M. Brière, *Président*.

*Conseillers*. Messieurs,

|                 |                   |
|-----------------|-------------------|
| Silvestre père. | Chevalier-Lemore. |
| Delahuproye.    | Espivent.         |
| Gabaille.       | Philippon.        |

*Conseiller-Auditeur*.

M. Desclozeaux.

*Substituts*. Messieurs,

|          |                     |
|----------|---------------------|
| Amelin.  | Le Gorrec.          |
| Pécourt. | Bernard.            |
| Tardif.  | Portarrieu-Lafosse. |

*Greffiers*. MM<sup>es</sup> Gorjeu et L'héritier.

### Chambre de police correctionn.

M. de Haussy, *Président*.

*Conseillers*. Messieurs,

|                     |          |
|---------------------|----------|
| Monmerqué.          | Janod.   |
| Villedieu de Torcy. | Moreau.  |
| Dameuve.            | Bryon.   |
| Faure.              | Grandet. |

*Conseiller-Auditeur*.

M. Jurien.

M. Müller, *Avocat-général*.

|                           |                       |
|---------------------------|-----------------------|
| M. Brisout de Barneville, | } <i>Substituts</i> . |
| M. Champanhet,            |                       |

*Greffiers*. MM<sup>es</sup>.

|                |                     |
|----------------|---------------------|
| De Juranvigny. | Grapoüel-Marcellin. |
|----------------|---------------------|

### COUR D'ASSISES A PARIS.

Chacune des deux sections est composée de Conseillers désignés pour chaque trimestre,  
 par le Ministre de la justice ou par le premier Président.

L'Avocat-général attaché à la chambre des appels de police correctionnelle est aussi  
 chargé du service des assises.

*Substituts*. Messieurs,

Aylies.

| Delapalme fils.

*Greffiers*. MM<sup>es</sup>.

Catherinet.

| Duchesne.

### AVOCATS A LA COUR ROYALE DE PARIS.

Le titre d'Avocat appartient à celui qui, ayant obtenu le grade de licencié en  
 droit, a prêté serment devant la Cour royale. Les Avocats ont le droit de plaider et  
 d'écrire devant les tribunaux pour les parties, et de les éclairer par leurs avis et leurs

consultations. Il est dressé un tableau des Avocats près de chaque cour et de chaque tribunal. Nul ne peut y être inscrit s'il n'exerce réellement près du tribunal ou de la cour. Le Conseil de discipline est élu directement par l'assemblée de l'ordre, composée de tous les avocats inscrits au tableau. L'élection a lieu par scrutin de liste, et à la majorité relative des membres présents. Le Conseil est composé de cinq membres dans les sièges où le nombre des avocats inscrits est inférieur à trente, y compris ceux où les fonctions desdits conseils ont été jusqu'à ce jour exercées par les tribunaux, de sept si le nombre des avocats inscrits est de trente à cinquante; de neuf, si ce nombre est de cinquante à cent; de quinze, s'il est de cent ou au-dessus; de vingt-et-un à Paris. Le Bâtonnier est le chef de l'ordre, et préside le conseil de discipline; il est élu par l'assemblée de l'ordre, et par un scrutin séparé, à la majorité absolue, avant l'élection du conseil de discipline. Le Conseil de discipline prononce sur les difficultés relatives à l'inscription au tableau; il exerce sa surveillance sur tous les membres de l'ordre, et applique, lorsqu'il y a lieu, les mesures de discipline autorisées par les réglemens; il statue sur l'admission au stage des licenciés en droit après la prestation de serment sur l'inscription au tableau des Avocats stagiaires: après l'expiration de leur stage, il surveille les mœurs et la conduite des Avocats stagiaires; il réprime d'office, ou sur les plaintes qui lui sont adressées, les infractions et les fautes commises par les Avocats inscrits au tableau. Les peines de discipline sont l'avertissement, la réprimande, l'interdiction temporaire, la radiation du tableau. Dans les cas d'interdiction à temps ou de radiation, l'Avocat condamné peut interjeter appel devant la cour royale; dans certains cas le droit d'appel appartient au Procureur-général. La durée du stage est de trois années; il ne peut être interrompu plus de trois mois. Les Conseils de discipline peuvent prolonger la durée du stage. Les Avocats stagiaires ne peuvent plaider ou écrire dans aucune cause qu'après avoir obtenu de deux membres du Conseil de discipline un certificat constatant leur assiduité aux audiences pendant deux années. Ce certificat n'est pas nécessaire à ceux des Avocats stagiaires qui ont atteint leur vingt-deuxième année. Les Avocats inscrits au tableau peuvent plaider devant toutes les Cours royales et devant tous les Tribunaux du royaume, sans avoir besoin d'aucune autorisation, sauf les dispositions de l'art. 205 du code d'instruction criminelle. La profession d'Avocat est incompatible avec toutes les fonctions de l'ordre judiciaire, à l'exception de celles de suppléans, avec les fonctions de Préfets, de Sous-préfets, et de Secrétaire-général de préfecture, avec celles de Greffier, de Notaire et d'Avoué, avec les emplois à gage, et ceux d'agent comptable avec toute espèce de négoce: en sont exclus toutes personnes exerçant la profession d'agent d'affaires.

### Avocats. Messieurs,

1774.

*Delacroix-Frainville* ✱, DOYEN, ancien Bâtonnier, rue Hautefeuille, n. 15.

*Archambault* ✱, ancien Bâtonnier, rue de Tournon, n. 2.

1779.

*Forget*, rue de la Harpe, n. 28.

*Chevillard*, rue Mâcon, n. 9.

1780.

*Berryer* ✱, rue Sainte-Anne, n. 22.

*Caillaud*, rue des Maçons-Sorbonne, n. 14

1781.

*Doillot*, rue de Lesdiguères, n. 3.

1784.

*Robet*, rue de Clichy, n. 10.

*Lourmand*, r. St.-Louis, au Marais, n. 26.

1785.

*Delvincourt* (O ✱), aux Ecoles de Droit.

1787.

*Blaque*, rue de Saintonge, n. 13.

*Gairal* ✱, ancien Bâtonnier, rue Louis-le-Grand, n. 5.

1788.

*Pantlin* ✱, anc. Bâtonn. r. de Bièvre, 32.

1790.

*Thévenin* ✱, ancien Bâtonnier, rue de Grenelle-S.-H., n. 14.

1791.

*Colin* ✱, anc. Bâtonn. rue Coquillière, 42.

*Pons*, rue Gog-Héron, n. 8.

*Gayot*, rue l'Evêque, n. 15.

1793.

*Marquet*, rue Gît-le-Cœur, n. 30.

1795.

*Pérignon* ✱, r. Neuve-St.-Augustin, n. 8.

*De Comberousse*, rue Basse, n. 28; porte Saint-Denis.

1798.

*Louis* ✱, anc. Bâtonnier, rue Guénégaud, 11.

1799.

*Legrand*, rue Charlot, n. 45.

1800.

*Mercier*, rue Neuve-St.-Roch, n. 41.*Arnould*, r. des Prêtres-St.-Paul, n. 11.*Poncel de la Grave*, rue de Jouy, n. 10.*Bourgeois*, rue des Trois-Pavillons, n. 10.*Chevallier*, quai Saint-Michel, n. 27.

1802.

*Audouin*, rue de Marivaux, n. 2.*Cournol*, r. des Vieilles-Andriettes, n. 4.

1803.

*Couture*, rue Sainte-Anne, n. 57.*Trois-Œufs Halligon*, rue Cadet, n. 19.

1805.

*Colmet-d'Aage*, rue Coquillière, n. 42.*Pagès* ✱, rue de Ménars, n. 12.*Magnin*, rue de l'Éperon, n. 6.*Fremy*, quai des Augustins, n. 25.

1806.

*Lami*, rue Saint-Honoré, n. 334.*Guichard*, rue de Seine-St.-G., n. 31.*Coffinieres*, boul. Poissonnière, n. 14.

1807.

*Parquin* ✱, rue des Deux-Écus, n. 15.*Goyer-Duplessis* ✱, r. Montmartre, 57.*Caubert*, rue Meslay, n. 9.

1808.

*Fontaine*, rue de Vendôme, n. 17.*Picasse*, rue Portefoin, n. 11.*Morillon*, rue de Moussy, n. 7.*Pirault-Deschaumes*, r. de la Paix, n. 8.*Roussiale*, r. Pavée-Saint-André, n. 19.*Vavasseur-Desperriers*, r. de la Paix, 19.*De Joly* ✱, rue Richer, n. 9.*De Quevauvillers* ✱, r. de Bourbon, 34.*Lorélat*, rue Montmartre, n. 15.*Heunequin* ✱, rue des Saints-Pères, n. 3.*Morand*, aux Ecoles de Droit.*Petit* (A. M.), *Secrétaire du Conseil*, quai  
Voltaire, n. 7.*Massé de Cormeille*, r. du Sentier, n. 12.*Martin d'Anzay*, quai des Augustins, n. 25.*Mailher de Chassat*, r. N<sup>e</sup>-St.-Augustin, 32.

1809.

*Demante*, rue d'Enfer, n. 11.*Du Cauroy de Lacroix*, r. d'Enfer, n. 9.*Lemaire*, rue des Quatre-Fils, n. 16.*Toxchard de Grandmaison*, r. de l'École-  
de-Médecine, n. 18.*Louault*, r. des Grands-Augustins, 24*Gassin*, rue Cassette, n. 13.

1810.

*Roux-Laborie*, rue des Saints-Pères, 14.*Conflans*, passage des Petits-Pères, n. 1.*Gouin*, rue de Nazareth, n. 1.*Julhe de Foulan* ✱, rue Neuve-des-Bons-  
Enfants, n. 27.

1811.

*Hua*, rue Thérèse, n. 5.*Duranton*, aux Ecoles de Droit.*Bontat*, rue de l'Échiquier, n. 38.*Laisné*, rue du Helder, n. 12.*Blondeau* ✱, rue Soufflot, n. 2.*Simon*, rue des Maçons-Sorbonne, n. 15.*Rousseau-Dumont*, r. St.-Antoine, n. 61.*Mauguin*, rue du Gros-Chenêt, n. 6.*Guinard*, rue d'Enfer, n. 26.*Dellac*, Cloître Notre-Dame, n. 20.*Millot*, r. du Vieux-Colombier, n. 24.*André-Pontier*, r. des Vieilles-Tuileries, 31.*Poncelet* ✱, quai Voltaire, n. 3.*Gaschon*, rue de Richelieu, n. 115.*Boileux*, rue Thévenot, n. 26.*Charrié*, r. St.-Germ.-l'Auxerrois, n. 86.*Demiau-Crouzilhac*, à l'École de Droit.*Thieriet de Sussy*, rue Taranne, n. 10.*Berryer fils*, r. N<sup>e</sup>-des-Petits-Champs, 64.

1812.

*Vinot*, rue de Seine-St.-Germain, n. 27.*Le Fevre* (Marc), rue Mazarine, n. 18.*Caille*, rue de l'Université, n. 7.*Claveau*, quai de la Mégisserie, n. 65.*Louault fils*, r. des Gr.-Augustins, n. 25.*Dubois*, r. des Petits-Augustins, n. 6.

1813.

*Petit-Jean*, r. des Fossés-S.-G.-des-Prés, 14.*Pinel*, rue Barre-du-Bec, n. 9.*Courdier*, rue Sainte-Avoye, n. 23.*Turpin*, rue de Choiseul, n. 13.*Laboissière*, r. des Bons-Enfants, n. 21.*Colin de la Blémie*, r. V.-du-Temple, 31.*Faurcau de la Tour* ✱, rue de Grétry, 5.*Taillandier*, rue du Dragon, n. 30.*Chauveau*, rue du Cherche-Midi, n. 23.*Rumilly*, rue de Mentholon, n. 3.*Estienne*, rue du Parc-Royal, n. 8.*Galis*, rue St.-Paul, cloître St.-Louis, 5.

1814.

*Caille-Desmares*, r. du Four-S.-G., n. 27.*Armet*, rue St.-André-des-Arts, n. 68.*Labroust*, rue Bourlibourg, n. 16.*Dumolard-Orcel*, boulevard Pigal, n. 35.*Gaudry*, rue des Moulins, n. 15.*Mollot*, rue Neuve-des-P.-Champs, n. 60.*Boyer*, rue des Juifs, n. 18.*Pelletier*, rue Serpente, n. 10.*Denfer*, rue de Tournon, n. 2.

1815.

*Boël-Dieu*, au Luxembourg.  
*Sainte-Marie*, rue Meslay, n. 52.  
*Lemoine-de-Villeneuve*, r. Jacob, n. 26.  
*Godard*, place Dauphine, n. 24.  
*Carré*, rue J. J. Rousseau, n. 12.  
*Rebut de la Rhoëllerie* ✱, r. de l'Odéon, 27.

1816.

*Serpette de Marincourt*, r. Montholon, 24.  
*Bonnet (J.)*, r. du Faub.-Poissonnière, 14.  
*Guérin*, rue de Seine, n. 87.  
*Levesque*, r. de la Grande-Truanderie, 13.  
*Poriquet*, rue de l'Echiquier, n. 44.  
*Lavaux fils*, rue de l'Eperon, n. 8.  
*De Portets* ✱, aux Ecoles de Droit.  
*Bourgeois*, r. de l'Ecole de Médecine, 13.  
*Letellier* ✱, rue de la Harpe, n. 87.  
*Granghon*, r. des Fossés-Montmartre, n. 6.  
*Coulman*, rue Basse-du-Rempart, n. 14.  
*Pagancl*, rue de Condé, n. 19.  
*Porcher-Delafontaine*, rue du Faubourg-St.-Honoré, n. 19.  
*Thierry*, rue du Faub.-Poissonnière, n. 8.  
*Bouchon (Th.)*, rue Favart, n. 4.  
*Le Jemplet*, r. N<sup>e</sup>-des-Mathurins, n. 48.  
*Lamarre*, rue St.-Honoré, n. 418.  
*Bouchon (Louis)*, rue Favart, n. 4.  
*Dupin jeune* ✱, rue Vivienne, n. 8.

1817.

*Clavel*, rue de Chabrol, n. 30.  
*Boys de Loury*, rue Hautefeuille, n. 20.  
*De Vesvres*, rue Coquillière, n. 59.  
*Manjot de Dammartin*, r. Cloche-Perche, n. 10.

*Cailleau*, rue de Massillon, n. 2.  
*Chabot*, rue du Colombier, n. 50.  
*Blanchet*, r. N<sup>e</sup>-des-Petits-Champs, n. 79.  
*Maugras*, rue des Sept-Voies, n. 27.  
*Bérard des Glajeux*, r. de l'Université, 25.

1818.

*Lebon*, rue d'Anjou-Dauphine, n. 13.  
*C<sup>te</sup> Jaubert*, rue Gaillon, n. 10.  
*Guillier*, rue Poupée, n. 9.  
*Le Roy*, rue Coquillière, n. 12.  
*Le Pec*, rue N<sup>e</sup>-St.-Eustache, n. 18.  
*Massé*, rue du Sentier, n. 12.  
*Rainville*, rue du Foulard, n. 14.  
*Geuffron aîné*, rue Beauregard, n. 45.  
*Bazin de Raucoz*, r. Louis-le-Grand, n. 3.  
*Mourcau de Vaucluse*, b. Poissonnière, 21.  
*De Comberousse fils*, rue du Faubourg-Montmartre, n. 13.  
*Guyard*, rue Montmartre, n. 137.  
*Geuffron jeune*, pl. des Victoires, n. 7.  
*Dubois de l'Estang*, r. Caumartin, n. 2.  
*Duvergier*, rue des Bons-Enfants, n. 23.  
*Michaux*, rue Rochechouart, n. 42.

*Clairain des Lauriers*, r. Quincampoix, 4.  
*Maurey*, rue des Moulins, n. 14.  
*Le Roy de la Briere*, r. Hauteville, n. 41.  
*Monnais*, rue Villedot, n. 11.  
*Trouillebert*, quai des Augustins, n. 55.  
*Perpigna*, rue Lepelletier, n. 15.  
*Roussel*, rue Saint-Honoré, n. 315.  
*Tounet*, rue du Mail, n. 25.

1819.

*Royer-Collard*, rue de l'Observance, n. 8.  
*Colliat*, r. St.-Dominique-d'Enfer, n. 13.  
*Courtin* ✱, rue Neuve-St.-Roch, n. 24.  
*Bouland*, rue Tiron, n. 7.  
*Nagel*, r. et carré St.-Martin, n. 315.  
*Gauthier la Chapelle*, r. de l'Odéon, 50.  
*Pijon*, rue Hautefeuille, n. 10.  
*Cadet de Chambiae* ✱, r. Bétizy, n. 11.  
*Moret*, rue du Pont-de-Lodi, n. 5.  
*Renaud (Lebon)*, r. de la Barillerie, n. 18.  
*Hocquet*, r. des Grands-Augustins, n. 26.  
*Delangle*, rue des Bons-Enfants, n. 32.  
*Martin*, rue Montorgueil, n. 71.  
*Gentil*, rue Hautefeuille, n. 20.  
*Legrand*, r. des Deux-Portes-S.-S., n. 15.  
*Cauet*, r. de Touraine-St.-Germ., n. 5.  
*Reyneau de Suerres*, rue Neuve-des-Bons-Enfants, n. 24.  
*Thévenin fils*, r. de Grenelle-St.-H., n. 15.  
*Marie*, rue des Beaux-Arts, n. 5.  
*Chaix d'Est-Ange*, rue Rameau, n. 8.  
*Laterrade*, rue Hautefeuille, n. 23.  
*Sevelinges*, rue St.-Honoré, n. 296.  
*Dèche*, rue du Colombier, n. 9.  
*Javon*, rue Meslay, n. 16.

1820.

*Duverne*, rue Saint-Jacques, n. 71.  
*Rossignol*, rue N<sup>e</sup>-des-Petits-Champs, 20.  
*Allais*, r. Notre-Dame-des-Victoires, n. 32.  
*Maussallé*, rue Montmartre, n. 68.  
*Champion de Villeneuve*, r. Guénégaud, 23.  
*Wollis*, quai de la Cité, n. 7.  
*Baillet*, rue Pavée-Saint-Antoine, n. 4.  
*Boulay aîné*, rue de Vaugirard, n. 58.  
*Duez*, rue de Sorbonne, n. 5.  
*Barret*, rue des Deux-Ecus, n. 7.  
*Lecomte*, rue des Orties, n. 1.  
*Perrin*, cour de la Sainte-Chapelle, n. 7.  
*Bailly de Merlieux*, r. du Jardinnet, n. 8.  
*Favel*, quai des Ormes, n. 6.  
*Martin Giberques*, r. de Grenelle-S.-G. 20.  
*Roux*, rue Duphot, n. 18.  
*Bunel*, rue Christine, n. 9.  
*Desaulle*, rue Hautefeuille, n. 19.  
*Jarry*, rue de Savoie, n. 4.  
*Visiaet*, rue du Haut-Moulin, n. 10.  
*Cordier*, rue de l'Arbre-Sec, n. 19.  
*Force*, rue Sainte-Anne, n. 44.

*Cœurel de St.-Georges*, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 32.  
*Deschiens*, r. des Fossés-Montmartre, n. 31.  
*Leloup de Sancy*, rue Boucher, n. 6.  
*Ducros-Desixt*, rue Cassette, n. 17.  
*Meyssin*, passage des Petits-Pères, n. 5.  
*Bouhier de l'Écluse*, r. du Bouloy, n. 19.

1821.

*Lafargue*, rue Dauphine, n. 6.  
*Coupery*, rue Barbeite, n. 11.  
*Defermon*, rue du Bac, n. 91.  
*Ligier*, r. N<sup>e</sup>-des-Petits-Champs, n. 50.  
*Pinel-Granchamps*, r. S.-André-des-Arcs, 45  
*Plougoum* ✱, rue du Sentier, n. 1.  
*Legrès*, rue de Choiseuil, n. 6.  
*Boula du Colombier*, quai Voltaire, n. 13.  
*Bordas*, rue de la Montagne-Ste-Génév. 24.  
*Barillon*, rue Neuve-de-Luxembourg, 31.  
*Dibarrari-d'Etchegoyen*, rue Neuve-des-Capucines, n. 12.  
*Boutron*, rue du Port-Mahon, n. 12.  
*Dubos*, place St.-André-des-Arts, n. 30.  
*Noailly*, rue Meslay, n. 42.  
*Duverdy*, rue d'Enfer-St.-Michel, n. 14.  
*Boulay jeune*, rue de Vaugirard, n. 58.  
*Melin Dutaillys*, r. N<sup>e</sup>-des-Capucines, 13.  
*Boutet*, rue de Joubert, n. 33.  
*Delamotte*, r. Royale, n. 18, au Marais.  
*Delamotte-Bévière*, quai des Augustins, 55.  
*Salverte*, rue Lepelletier, n. 4.  
*Champion de Villeneuve*, rue des Filles-St.-Thomas, n. 1.  
*Ledé*, rue Ste-Hyacinthe, n. 1.  
*Frédérich*, rue des Prouvaires, n. 32.  
*Duprat*, rue du Pas-de-la-Mule, n. 1.  
*Germain*, rue des Jeûneurs, n. 1 bis.  
*Mesnil*, rue Beaureillis, n. 6.  
*Bouchéné-le-Fer*, rue de Corneille, n. 3.  
*Branier*, rue Coq-Héron, n. 5.  
*Barbou*, rue du Pont-de-Lodi, n. 5.  
*Bled*, rue Coq-Héron, n. 8.  
*Glandaz*, rue N<sup>e</sup>-des-Petits-Champs, 87.  
*Berryat de Saint-Prix*, à l'École de Droit.  
*LePage de Snippes*, rue Sainte-Croix, n. 6,  
 Chaussée-d'Antin.  
*Hoffmann*, rue des Petits-Aug., n. 11.  
*Eoudet*, rue des Bons-Enfants, n. 29.  
*Choppin d'Arnouville*, r. Quincampoix, 64.  
*Grün*, rue des Trois-Pavillons, n. 10.  
*Julien*, rue d'Artois, n. 2.  
*Duvergier (J.-B.)*, rue de Seine-S.-G., 66.

1822.

*Thayer (Ed.-W.-G.)*, rue S.-Marc, n. 10.  
*Thayer (Ed.-J.)*, r. St.-Marc, n. 10.  
*Guillemardet*, rue Louis-le-Grand, n. 21.  
*Olivier*, rue de la Harpe, n. 19.  
*Renard (H.-A.)*, Faub.-Poissonnière, n. 58.

*Fieffé de Liéville*, rue Gaillon, n. 5.  
*Boyron*, quai des Orfèvres, n. 56.  
*Fontaine*, r. St.-Dominique-St.-G., n. 18.  
*Lurin*, rue Dauphine, n. 40.  
*David aîné*, r. N<sup>e</sup>-des-P.-Champs, n. 53.  
*D'Albine*, rue des Lions-St.-Paul, n. 10.  
*Pagès*, rue du Mail, n. 21.  
*Lavaux père* ✱, r. de l'Éperon, n. 8.  
*Perrache*, rue des Barres, n. 4.  
*Dupuis-Gautier*, rue Montmartre, n. 32.  
*Borniche*, rue des Fr.-Bourgeois-S.-M., n. 8.  
*Desroches*, rue Dauphine, n. 12.  
*Zangiacomi*, rue de Vaugirard, n. 47.  
*Floriot*, quai de la Cité, n. 27.  
*Barbié du Bocage*, rue Ste-Appoline, n. 18.  
*Feuét*, rue des Grands-Augustins, n. 11.  
*David (E.)*, rue de l'Ouest, n. 20.  
*Robert*, rue du Hazard, n. 9.  
*Daussy*, rue Hautefeuille, n. 14.  
*Amyot*, rue de la Sourdière, n. 17.  
*Duveyrier*, rue Monsigny.  
*Lanoë*, rue Dauphine, n. 24.  
*Bouillat*, rue de Grammont, n. 21.  
*Farran*, rue Mabillon, n. 10.  
*François*, rue St.-Sauveur, n. 16.  
*Joffrès*, rue St.-André-des-Arts, n. 75.  
*Loiseau*, rue Pavée-Saint-André, n. 13.  
*Paris*, r. des Fr.-Bourgeois-St.-M., n. 13.  
*Jamet*, rue Saint-Jacques, n. 159.  
*Paravey*, rue Saint-Fiacre, n. 18.  
*Pagès fils*, rue de Ménars, n. 12.

1823.

*Mutel-Delille*, r. des Nonaindières, n. 2.  
*Bourgain*, r. des Jeûneurs, n. 1 bis.  
*Combacères*, r. de l'Université, n. 21.  
*Le Sellier*, r. des Fossés-St.-Victor, n. 30.  
*De Chenier*, pl. St.-André-des-Arcs, n. 26.  
*Bautier*, rue des Bons-Enfants, n. 21.  
*Brosset*, rue St.-Victor, n. 64.  
*Ancelle*, rue de Choiseul, n. 19.  
*Petit-Jean Duplessis*, b. B.-Nouvelle, 31.  
*Brochand*, r. St.-Dominique-S.-G., n. 71.  
*Coin de Lille*, rue Bétizy, n. 11.  
*Crivelli*, rue Sainte-Marguerite, n. 33.  
*Bazin*, passage Saulnier, n. 12.  
*Foy*, rue Montmartre, n. 68.  
*Lelièvre de la Touche*, rue de Seine, n. 57.  
*Baroche*, rue de Cléry, n. 9.  
*Vionnois*, rue Caumartin, n. 26.  
*Lucas Chumpionnière*, r. Notre-Dame-des-Champs, n. 37.  
*Rigaud*, rue Villedot, n. 8.  
*Bernard*, r. des Fossés-S.-G.-l'Auxerr., 31.  
*Revenaz*, boulevard Poissonnière, n. 25.  
*Masson*, rue Cassette, n. 23.  
*Ledru*, rue du Coq-St.-Honoré, n. 9.  
*Nachet*, quai de la Tournelle, n. 33.



*Pascal*, rue de Grammont, n. 23.  
*Malleville*, rue de l'Université, n. 2.  
*Crousse*, rue des Petits-Champs, n. 61.  
*Ganilh*, rue Saint-Lazare, n. 130.  
*Rousseau*, rue Saint-Honoré, n. 256.  
*David-Deschamps*, rue de Montpensier, 1.  
*Pardé*, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 3.  
*Teulet*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 12.  
*Marchand*, r. de M.-le-Prince, n. 49.  
*Cramail*, place St.-G.-l'Auxerrois, n. 24.  
*Scellier*, place du Châtelet, n. 6.  
*Mailhos*, place Saint-Sulpice, n. 8.  
*De Courdemanche*, rue Ste-Anne, n. 17.  
*Roch*, rue des Fossés-du-Temple, n. 16.  
*Dubochet*, rue de Chabrol, n. 25.  
*Bugnet*, rue de l'Abbaye, n. 14.  
*Brosson*, rue de l'Odéon, n. 33.  
*Leblanc Laborde*, rue St.-Benoit, n. 32.  
*Trinité*, rue Boucher, n. 6.  
*Devivier*, rue de Crébillon, n. 2.  
*Hermel*, rue d'Hanovre, n. 5.  
*Person*, rue Saint-Honoré, n. 347.  
*Lault*, rue Neuve-des-Mathurins, n. 21.  
*Videl*, rue Bleue, n. 15.  
*Hubert*, rue du Faub.-Montmartre, n. 15.  
*Lauwerjat*, aux Batignoles, rue du Belvédér, n. 20.  
*Demauger*, rue Traînée-S.-Eustache, n. 11.  
*Arnaud*, rue du Gros-Chenêt, n. 13.  
*Caignet*, place Dauphine, n. 14.  
*Perrard*, cour de Rohan, n. 3.  
*Crapez*, rue et place Gaillon.  
*Grand (Paul)*, rue Chantereine, n. 56.  
*Casenave*, rue de la Planche, n. 24.  
*Claude*, rue Hautefeuille, n. 20 bis.  
*Tirel*, r. de Grenelle-Saint-Honoré, n. 29.  
*Arnoult*, place St.-André-des-Arcs, n. 26.

1824.

*Demersand*, cité d'Orléans, n. 5.  
*Ferry*, r. des Grands-Augustins, n. 5.  
*Huguel*, rue Sainte-Avoye, n. 4.  
*Nitot*, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 45.  
*De Sacy*, rue Hautefeuille, n. 5.  
*Jubin*, r. du Cimetière-Saint-André, n. 13.  
*Grossot de Vercy*, h. Mont-Parnasse, n. 8.  
*Riot*, rue des Fossés-S.-G.-l'Auxerrois, 31.  
*Boniface Delcro*, rue Guénégaud, n. 7.  
*Felman*, rue du Temple, n. 107.  
*Donquer de T'sserroeloffs*, rue des Moulins, n. 12.  
*Allaire*, rue Saint-Antoine, n. 71.  
*Mermilliod*, rue Guénégaud, n. 18.  
*De Caix*, rue M.-le-Prince, n. 24.  
*Courvarain*, rue de Vaugirard, n. 64.  
*Dumonteil*, pl. du Chevalier-du-Guet, 5.  
*Vervoort*, rue de Braque, n. 10.

*Métairie*, rue Pavée-St.-André, n. 12.  
*Cessac*, rue Caumartin, n. 7.  
*Levigney*, rue de Richelieu, n. 60.  
*Caravello*, rue Taitbout, n. 10.  
*Mainié*, rue de l'Arcade, n. 38.  
*Leflot*, rue Pavée-St.-André, n. 11.  
*Choppin*, rue Neuve-St.-Eustache, n. 18.  
*Benazet (Oscar)*, r. de Richelieu, n. 108.  
*Isoré*, rue Montorgueil, n. 71.  
*Huart-Duparc*, r. des P.-Augustins, 15 bis.  
*Bureau du Colombier*, r. des Noyers, n. 39.  
*Rigoigne*, r. des Sept-Voies, n. 18.  
*Louvancourt*, r. Croix-des-P.-Champs, 39.  
*Horson*, r. Neuve-des-Petits-Champs, n. 38.  
*Defry*, rue de l'Odéon, n. 21.  
*Joliat*, rue des Vieux-Augustins, n. 27.  
*Saunière*, rue des Mauvaises-Paroles, n. 17.  
*De Provigny*, rue Laflitte, n. 34.  
*Easerolle*, rue de l'Université, n. 42.  
*Boué*, rue Neuve-Coquenard, n. 24.  
*Roussel*, rue St.-Pierre, n. 20, au Marais.  
*Verdière*, rue Cassette, n. 20.  
*Sautyraz*, rue de l'Observance, n. 5.  
*Denfert*, rue de la Harpe, n. 56.  
*Filliard*, rue St.-Merry, n. 46.  
*Benat-St.-Marsy*, rue Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, n. 2.  
*Demontcavel*, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 32.  
*Mavrel*, rue Chabannais, n. 12.  
*Sebire*, r. Neuve-des-Petits-Champs, 47.  
*Bravard*, place Dauphine, n. 27.  
*Hickel*, rue des Beaux-Arts, n. 5.  
*Grand*, rue Chantereine, n. 36.  
*Dupont*, r. des Vieux-Augustins, n. 27.  
*Gucnoux*, rue de Beaune, n. 3.  
*Vincent*, r. Notre-Dame-de-Nazareth, 20.  
*Trébuchet*, rue des Anglaises, n. 18.  
*Angenoust*, r. Neuve-St.-Eustache, n. 32.  
*Tencé*, quai des Orfèvres, n. 56.  
*Paillet*, r. Neuve-des-Bons-Enfants, n. 25.  
*De Chasseloup-Laubat*, r. Louis-le-Gr. 9.  
*Guyot*, rue d'Anjou-Dauphine, n. 11.  
*Flayot*, r. d'Anjou-Dauphine, n. 9.  
*Lay de la Borde*, rue Notre-Dame-de-Recouvrance, n. 19.  
*Lemarquière*, rue de Rivoli, n. 8.  
*Dreux*, rue de la Paix, n. 2.  
*Ledoux*, rue des Boucheries-S.-G., n. 38.  
*Lefebvre*, rue de l'Université, n. 49.

1825.

*Chicoisneau*, rue de la Barillerie, n. 7.  
*Bazile*, r. Neuve-des-Petits-Champs, 50.  
*Roger*, rue Pierre-Sarrazin, n. 12.  
*Gairal fils*, rue Louis-le-Grand, n. 5.  
*Riva*, rue Dauphine, n. 24.  
*Palorni*, rue des Moulins, n. 9.

- Duseu*, rue Gaillon, n. 11.  
*Parseval*, rue Gaillon, n. 10.  
*Berthier*, rue Saint-Sauveur, n. 6.  
*Fournier*, r. des Vieilles-Tuileries, n. 35.  
*Labarthe*, rue des Bons-Enfants, n. 21.  
*Lescure*, rue Hautefeuille, n. 5.  
*Goltzel*, place du Panthéon, n. 6.  
*Cros*, r. St.-Dominique, 9. au Gr - Caillou.  
*Leconte-Desgravières*, r. Taranne, n. 19.  
*Daguerre*, rue d'Enfer, n. 7.  
*Laubespia*, rue Saint-Guillaume, n. 34.  
*Geoffroy*, rue Guénégaud, n. 17.  
*Legros*, rue des Filles-du-Calvaire, n. 27.  
*Bouffé*, r. de la Chaussée-d'Antin, n. 22.  
*Hémar de Sevrin*, r. de Paradis, n. 10.  
*Boniface*, r. N<sup>o</sup>-St.-Eustache, n. 26.  
*Collin*, impasse Sourdis.  
*Jabineau*, r. des Saussaies, n. 11.  
*Devesvres*, rue Montmartre, n. 78.  
*Monlin*, rue St.-André-des-Arcs, n. 55.  
*Colliez*, r. de Vendôme, n. 11.  
*Houlang*, r. St.-Jacques-de-la-Bouch. 29.  
*Delmas*, rue de l'Echiquier, n. 38.  
*Duval* (Léon), rue Grange-Batelière, 2.  
*Bret*, rue de Bourbon-Villeneuve, n. 53.  
*Borel de Bretizel*, rue de Seine, n. 10.  
*Beril*, rue Neuve-St.-Eustache, n. 36.  
*Turrel*, rue Pinon, n. 22.  
*Agathon-Prévost*, rue d'Argepteuil, n. 31.  
*Vazelle*, rue de Tournon, n. 17.  
*Rouchier*, place des Victoires, n. 12.  
*Duval*, boulevard du Temple, n. 22.  
*Leroy*, quai de la Tournelle, n. 31.  
*Destrem*, rue Hauteville, n. 5.  
*Oudot*, r. des Fossés-St.-Victor, n. 14.  
*Roussel*, rue du Canivet, n. 2.  
*Dubarle*, rue de Tournon, n. 7.  
*Lerminier*, rue Caumartin, n. 9.  
*Carterel*, rue de Cléry, n. 9.  
*Livet de la Cheronnaire*, rue Culture-S<sup>te</sup>-Catherine, n. 5.  
*Fleury*, rue Bergère, n. 72 bis.  
*Lefebvre-Dubus*, Etienne, n. 7.  
*Mulepeyre*, rue du Bouloy, n. 4.  
*Lucas*, rue du Dragon, n. 42.  
*Guillemard*, rue Christine, n. 3.  
*Paillard de Villeneuve*, rue du Caire, 6.  
*Gay*, passage Bergère, n. 3.  
*Boileux*, r. du Four-St.-Germain, n. 45.  
*Viremaître*, rue de Tournon, n. 2.  
*Rossey*, rue de Grammont, n. 25.  
*Benazet* (Ed.), rue Chantierine, n. 36.  
*Delarothière*, rue Saint-Benoît, n. 10.  
*Honoré*, boulevard Poissonnière, n. 14.  
*Dechomeil-Lajataine*, r. de Seine-Saint-Germain, n. 49.  
*Poutlier de Verneuil*, rue de Vendôme, n. 12.
- Jourdain*, r. des Fossés-St.-Germain, 44.  
*Guyot des Guercius*, r. de Louvois, n. 4.  
*Duranteil*, r. du Colombier, n. 3.  
*Perreyre*, r. St<sup>e</sup>-Hyacinthe-St.-Michel, 22.
- 1826.
- Royer*, rue du Perche, n. 8, au Marais.  
*Billequin*, rue Christine, n. 1.  
*De Bouffres*, r. Basse-du-Rempart, n. 48.  
*Delaire*, rue du Colombier, n. 66.  
*Cristal*, rue Hautefeuille, n. 22.  
*Roullion*, rue de Cléry, n. 32.  
*Leduc*, r. Neuve-des-Petits-Champs, 64.  
*Caretie*, rue de Bagneux, n. 7.  
*Joulaud*, rue Méhul, n. 11.  
*Lofargue de Portest*, r. des Bourdonnais, 7.  
*Cramail-Dutronchay*, r. des Moulins, 12.  
*Fleury (Frédéric)*, r. de la Paix, n. 28.  
*Quesncy*, rue Saint-Claude, n. 6.  
*Duez jeune*, place Dauphine, n. 8.  
*Langlois*, rue St<sup>e</sup>-Avoye, n. 38.  
*Collin (Fug.)*, r. Traversière-S.-II, n. 25.  
*Raimbault*, rue Saint-Benoît, n. 8 bis.  
*Méchin*, rue des Jeûneurs, n. 8.  
*Sainton*, rue Saint-Victor, n. 92.  
*Couturier*, rue Saint-André-des-Arcs, 63.  
*Chauvel*, rue de Vaugirard, n. 64.  
*Laignel*, rue de Seine, n. 66.  
*Peysson*, r. Pavée-Saint-André, n. 5.  
*Demons*, rue de l'Est, n. 3.  
*Lefebvre*, r. de la Grande-Truanderie, 42.  
*De Cagny*, rue Thibautodé, n. 11.  
*Garot*, r. Notre-Dame-des-Victoires, 10.  
*Hamel*, rue Bertin-Poirée, n. 5.  
*Becquey*, rue Cassette, n. 36.  
*Ortolan*, rue de Seine, n. 49.  
*Adine*, rue Saint-Louis, n. 69.  
*Germain*, rue Cassette, n. 13.  
*Lafon de Candas*, r. des Gr.-Augustins, 5.  
*Legat*, rue Saint-Honoré, n. 358.  
*Syrot*, rue. . . .  
*Creuzant*, r. de la Ville-l'Evêque, n. 29.  
*Dubuc*, rue Charlot, n. 18.  
*Guichard (Em.)*, r. des Beaux-Arts, n. 3.  
*Carou*, rue. . . .  
*Voizot*, passage Violette, n. 8.  
*Nouguier*, rue de la Sourdière, n. 27.  
*Bourdin*, rue. . . .  
*Hamelin*, rue de Bossuet, n. 2.  
*Neueglise*, rue de Popincourt, n. 52.  
*Henrion*, rue de Vaugirard, 17.  
*Boullay*, r. des F.-Montmartre, n. 17.  
*Hullin de Bois-Chevalier*, r. de Tournon, 17.  
*Maillard de la Gournerie*, rue du Vicux-Colombier, n. 29.  
*Boillard*, rue. . . .  
*Segalas*, rue de Crussol, n. 11.  
*Quétit*, rue d'Enghien, n. 18.

*Villain*, rue Saint-Jacques, n. 55.  
*Bourgoin*, rue du Bac, n. 39.  
*Blauc (Theod.)*, r. de Verneuil, n. 47.  
*Dumesnil*, rue de Seine, n. 48.  
*Denobelly*, rue du Bac, n. 36.  
*Rebel*, rue Basse-Porte-Saint-Denis, n. 18.  
*Dartois*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 48.  
*Gaud'lot*, rue de la Barillerie, n. 18.  
*De Firse*, rue du Bac, n. 36.  
*Duplan*, rue Mazarine, n. 11.  
*Panissut-Buffent*, r. du V.-Colombier, 25.

1827.

*Dilhac*, rue Montmartre, n. 50.  
*Chaveau-Desroches*, r. du Marché-Saint-Honoré, n. 29.  
*Buchère*, rue Saint-Martin, n. 14.  
*Delarue*, boulevard Poissonnière, n. 19.  
*Calisset*, r. St.-Germain-l'Auxerrois, 55.  
*Mala*, r. Croix-des-P.-Champs, n. 25.  
*Delsert*, rue N<sup>o</sup>-des-Petits-Champs, n. 73.  
*Collin père*, r. Traversière-St.-H., n. 25.  
*Dumesnil de Merville*, r. de Seine, n. 6.  
*Delahaye*, boul. St.-Martin, n. 17.  
*Crapez*, r. du Faub.-Poissonnière, n. 1.  
*Boiavilliers*, rue Vieille-du-Temple, 19.  
*Fauvel*, rue de Seine, n. 53.  
*Desalles*, rue Guénégaud, n. 29.  
*Pellat*, r. Saint-Thomas-d'Enfer, n. 5.  
*Reguacq*, rue Gaillon, n. 10.  
*Baille*, Bon de S.-Pol, r. de l'Échiquier, 24.  
*Dronsart*, r. du Colombier, n. 15.  
*Roussel*, r. Neuve-Saint-Eustache, n. 25.  
*Jaurin*, r. de la Paix, n. 19.  
*Chabanel*, r. du Colombier, n. 21.  
*Masson*, r. des Mathurins-St.-Jacques, 28.  
*Fremery*, r. de Seine, n. 53.  
*Barnouvin*, r. Hautefeuille, n. 22.  
*Catoire*, r. des Marais-St.-Germain, n. 4.  
*Desouflet*, r. de Touraine, n. 6.  
*Brancau*, r. des Bons-Enfants, n. 10.  
*Joffriou*, r. des Canettes, n. 24.  
*Delabourdonnaie*, r. du Bac, n. 92.  
*Broussais*, r. d'Enfer, n. 42.  
*Ithier*, r. Taranne, n. 9.  
*Alexandre*, r. S<sup>te</sup>-Croix-d'Antin, n. 9.  
*Desanlis*, r. Saint-Thomas-d'Enfer, n. 1.  
*Benoit*, r. de Choiseul, n. 6 bis.  
*Nau*, r. du Cherche-Midi, n. 17.  
*Bocage*, quai de l'École, n. 24.  
*Pellieux*, r. de Vaugirard, n. 74.  
*Durant-Prudence*, r. Mâcon-Sorbonne, 17.  
*Bouriat*, r. de l'Odéon, n. 20.  
*Legrand*, r. de l'Échiquier, n. 6.  
*Canchois*, r. Saint-Antoine, n. 185.  
*Pioche*, r. de l'Éperon, n. 5.  
*Gonjet*, r. du Vieux-Colombier, n. 8.  
*Martin-St.-Auge*, r. des F.-St.-Victor, 15.

*Bethmond*, r. Notre-Dame-de-Nazareth, 20.  
*Tattegrain*, r. Mazarine, n. 27.  
*Angelot*, r. du Cimetière-St.-André, 47.  
*De Belleval*, r. du Colombier, n. 20.  
*Jacquemet*, r. Notre-Dame-des-Champs, 24.  
*Létra-Rollin*, r. du Mouton, n. 9.  
*Taillandier*, r. Saint-Hyacinthe, n. 1.  
*Delaborde (Jules)*, r. N<sup>o</sup>-St.-Augustin, 10.  
*De Wailly (Noël)*, r. d'Enfer, n. 15.  
*Normand*, r. d'Ulm, n. 11.  
*Mérigot-Rochefort*, r. des Marais-S.-G., 20.  
*Robinet de la Court*, q. des Tournelles, 45.  
*Juylet de Lannoic*, r. Saint-Dominique.  
*Ansart*, r. Saint-Sauveur, n. 16.  
*De Gony*, place Saint-Michel, n. 12.  
*Valette*, r. de Seine, n. 81.  
*Tartier*, r. d'Enfer-St.-Michel, n. 51.  
*Henriot*, r. Férou, n. 28.  
*Bouquet-Besson*, r. du Mail, n. 9.  
*Deshayes*, r. du Marché-St.-Honoré, n. 4.

1828.

*Cochin ✱*, r. du Canivet-S.-Sulp., n. 3.  
*Prudhomme*, r. de Condé, n. 10.  
*Pantlou*, quai de la Cité, n. 27.  
*Voisin*, r. Saint-Honoré, n. 83.  
*Parent-Réal*, rue St.-Antoine, n. 81.  
*Pasté*, rue Meslay, n. 52.  
*Durand*, r. Sainte-Avoye, n. 63.  
*Dodat*, r. St.-Hyacinthe-St.-Michel, n. 1.  
*Duchollet*, r. S<sup>te</sup>-Anne, n. 20.  
*Delaborde (Léon)*, r. Taitbout, n. 14.  
*Bezaudie*, r. d'Hanovre, n. 5.  
*Polloutré de Boisrichard*, r. de Lille, 7.  
*Cattel*, r. des Francs-Bourgeois-S.-M., 8.

1829.

*Compans*, r. de Tournon, n. 12.  
*Lemoyné*, r. Saint-Guillaume, n. 7.  
*Bergé*, r. Sainte-Anne, n. 9.  
*Lallemand*, rue Gaillon, n. 15.  
*Laurent*, r. St.-Maur-St.-G., n. 17.  
*Delalleure*, r. de Condé, n. 1.  
*Laumond*, r. du Paon, n. 1.  
*Delagrangé*, boul. des Italiens, n. 27.  
*Duhamel*, r. du Cherche-Midi, n. 30.  
*Aillaud*, r. Neuve-des-Mathurins, n. 62.  
*Guy*, r. d'Orléans-St.-Marcel, n. 5.  
*Lionville*, r. de la Verrerie, n. 34.

1830.

*Guillaumin*, place St.-André-des-Arcs, 11.  
*Thourel*, r. Ventadour, n. 11.  
*Plandin*, r. Meslay, n. 36.  
*Barthe de Villers*, r. d'Hanovre, n. 21.  
*Giacobbi*, quai de la Cité, n. 27.  
*Jollivet*, r. Mazarine, n. 9.  
*Suère*, r. de Furtemberg, n. 6.

*Poumarède*, quai Voltaire, n. 13.  
*Gnichard*, r. Gaillon, n. 12.  
*Billot* ✱, place Royale, n. 26.  
*Hombert*, r. Cassette, n. 17.  
*Jacquinet-Pampelue* (C ✱), rue de la Madeleine, n. 14.  
*De Vatismesnil* (O ✱), r. Richer, n. 3 bis.  
*De Villiers du Terrage*, r. de Vaugirard, 17.  
*Dubard*, r. du Regard, n. 10.  
*Battur*, r. Saint-Honoré, n. 370.  
*Thierriet*, r. du Temple, n. 6.  
*Villefort*, r. Saint-Antoine, n. 51.

*Laroche*, r. Hauteville, n. 14.  
*De Bastard d'Estang*, r. de Lille, n. 80.  
*De Boullenois*, r. d'Enfer, n. 13.

1831.

*Pardessus* (O ✱), à l'Ecole de Droit.  
*Baudelaire*, r. Saint-Jacques, n. 67.  
*Maille*, r. de Belle-Chasse, n. 38.  
*Champion de Villeneuve*, r. St.-Thomas-du-Louvre, n. 42.  
*Gatine*, quai de la Cité, n. 23.  
*Dupon-Chevalier*, r. Montorgueil, n. 71.

### Conseil de l'Ordre. Messieurs,

#### Mauguin, Bâtonnier.

|                         |                    |                      |
|-------------------------|--------------------|----------------------|
| Delacroix-Frainville ✱. | Parquin ✱.         | Dupin jeune ✱.       |
| Archambault ✱.          | Dequevauvillers ✱. | Delangle.            |
| Gairal ✱.               | Hennequin ✱.       | Le Roy (D. B.).      |
| Thévenin ✱.             | Conflans.          | Marie.               |
| Colmet-Daage.           | Boiteux.           | Chaix d'Est-Ange.    |
| Louis ✱.                | Mollot.            | Crousse, Secrétaire. |
| Coffinière.             | Lavaux fils.       |                      |

M. Marnier, *Bibliothécaire*, rue Saint-Jacques, n. 71.

M. Danctoville, *Agent de la Chambre des Avocats*, Cour de la Sainte-Chapelle, n. 9.

Les séances du bureau de consultations gratuites, ouvert aux indigens, se tiennent le mardi de chaque semaine, depuis deux heures jusqu'à quatre, à la Bibliothèque de l'ordre des Avocats, au Palais de Justice.

## AVOUÉS PRÈS LA COUR ROYALE DE PARIS.

Les Avoués près la Cour Royale sont licenciés en Droit, et ont prêté le serment d'Avocat : ils sont au nombre de 60. (Voir, pour les fonctions qui leur sont attribuées par la loi, page 395.)

*Nota.* Ce signe = signifie en remplacement de.

Messieurs,

|                                                                                                                                                     |                                                                                                                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Armand = <i>Crussaire</i> : r. de Bondi, n. 13.                                                                                                     | Delacourtie = <i>Robin</i> : rue Neuve-Saint-Eustache, n. 15.                                                                    |
| Baldé = <i>Jalodon</i> : rue Saint-Sauveur, 16.                                                                                                     | Delaine = <i>Leboul-Aubert</i> : rue des Grands-Augustins, n. 21.                                                                |
| Batbedat = <i>Richomme</i> : rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 37.                                                                                   | Delair = <i>Lecousturier</i> : r. de Lully, n. 1.                                                                                |
| Bénard = <i>Jovart</i> : r. de la Jussienne, n. 25.                                                                                                 | Delorme = <i>son père et Leduc</i> : rue Neuve-des-Petits-Pères, n. 3.                                                           |
| De Bénazé = <i>Bouel</i> : place Saint-André-des-Arcs, n. 30.                                                                                       | Deschamps = <i>Hewnard</i> , et aux clientelle et recouvrements de M <sup>e</sup> <i>Soudez</i> : rue St.-André-des-Arcs, n. 66. |
| Bérenger ( <i>Membre de la Chambre</i> ) = <i>Pénart</i> : cour de la S <sup>te</sup> -Chapelle, n. 13.                                             | Dobignie = <i>Lefuel</i> : q. Malaquais, 13.                                                                                     |
| Blet = <i>Rianté</i> : r. Mazarine, pass. Dauphine.                                                                                                 | Durand-Claye = <i>Chasercray et Boys-de-Loury</i> : rue N <sup>e</sup> -St.-Eustache, n. 11.                                     |
| Cantrez = <i>Lemaire</i> : rue S <sup>te</sup> -Avoye, 63.                                                                                          | Foller = <i>Dubun-Peyrelongue</i> : quai de l'Horloge, n. 63.                                                                    |
| Collot = <i>Caille - Desmares</i> : rue des Grands-Augustins, n. 24.                                                                                | Gagneux = <i>Borde</i> : rue Vivienne, n. 22.                                                                                    |
| Colmet de Santerre ( <i>Syndic de la Chambre</i> ) = <i>son père</i> , a les papiers de M <sup>e</sup> <i>Collet</i> jeune : r. des Rosiers, n. 17. | Gallois ( <i>Trésorier de la Chambre</i> ) = <i>Cretté</i> : rue de la Monnaie, n. 10.                                           |
| Curé = <i>Houquet</i> : r. de la Jussienne, n. 11.                                                                                                  | Gibert ( <i>Membre de la Chambre</i> ) = <i>Alban-Trouillebert</i> : rue du Mouton, n. 5.                                        |
| Dangin = <i>Tallard</i> : rue Saint-André-des-Arcs, n. 45.                                                                                          |                                                                                                                                  |
| Dargère ( <i>Membre de la Chambre</i> ) = <i>Duval</i> : rue Thévenot, n. 15.                                                                       |                                                                                                                                  |

- Glandaz = *Junot et Borde-des-Landes* : r. des Blancs-Manteaux, n. 24.  
 Gonnard = *Dorgemont*, et aux clientelle et recouvrements de M<sup>e</sup> *Borde-des-Landes* : rue Mauconseil, n. 20.  
 Grégoire = *Coche* : r. de Seine-St-G. n. 70.  
 Guillemot = *Duchesne-Beaumont et Carron* : r. de la Sourdière, n. 16.  
 Iluard = *Heloïn* : rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 61.  
 Huber = *Paris* : rue des Jeûneurs, 1 bis.  
 Hurel = *Petit Degatines* : rue Saint-Denis, n. 37<sup>4</sup>.  
 Itasse = *Bouvard* : rue d'Hanôvre, n. 4.  
 Jaquotot = *son pere* : r du Mail, n. 7.  
 Labois = *Marcorette* : rue Coquillière, 37.  
 Labrouste = *Doublet et Alcaume* : rue de Cléry, n. 9.  
 Lacoste = *Rossignol* : r. de Cléry, n. 36.  
 Lagarde = *son pere* : r. du Sentier, n. 15.  
 Lairtullier = *Lauilliant* : r. du Cloître-St.-Jacques-l'Hôpital, n. 1.  
 Lambert = *Grange* : r. Dauphine, n. 24.  
 Lambla = *Guerin* : rue du Croissant, 20.  
 Laureau (*Rapporteur de la Chambre*) = *Pillaud* : rue du Petit-Bourbon, n. 5.  
 Laurent = *Pigrot* : r d'Hanôvre, n. 11.  
 Lecacheur (*Membre de la Chambre*) = *son pere et Grasset* : rue Hautefeuille, n. 1.  
 Lobgeois (*Président de la Chambre*) = *Champion* : rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 28.  
 Marguéré = *Gouget* : rue de la Monnaie, n. 5.  
 Marion de Grandmaison \* = *Guillot-Blancheville* : r. des Poulies, n. 3.  
 Massot = *Chauvelot* : rue du Pont-de-Lodi, n. 5.  
 Maucourt = *Guédon* : rue Mazarine, 32.  
 Merger = *Tourly* : place du Châtelet, n. 6.  
 Michel = *Camus* : rue des Beaux-Arts, 10.  
 Moreau (*Secrétaire de la Chambre*) = *Legcay*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 19.  
 Périn \*, *Doyen*, rue de la Jussienne, 17.  
 Pinté = *Poisson* : r. Hautefeuille, n. 4.  
 Pujot = *Galtaut* : rue de la Jussienne, 15.  
 Reydellet = *Picard et Halligon* : rue St.-André-des-Arcs, n. 74.  
 Rochereau = *Soudez* : rue Mazarine, n. 7.  
 Ruelle = *Martin-Dugard*, rue Ventadour, n. 4.  
 Tartois = *Lombard* : rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.  
 Toussain = *Doucet* : rue de Seine-Saint-Germain, n. 53.  
 West = *Sorbet* : rue Sainte-Anne, n. 14.

### Chambre des Avoués.

La Chambre des Avoués est instituée pour connaître des plaintes qui sont portées contre les Avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le règlement.

#### Membres composant la Chambre. Messieurs.

|                                    |                            |                        |
|------------------------------------|----------------------------|------------------------|
| Lobgeois, <i>Président.</i>        | Gallois, <i>Trésorier.</i> | Gibert.                |
| Colmiét de Santeire, <i>Syndic</i> | Lecacheur.                 | Darère.                |
| Laureau, <i>Rapporteur.</i>        | Brenner.                   | Perin *, <i>Doyen.</i> |
| Moreau, <i>Secrétaire.</i>         |                            |                        |

#### Anciens Membres. Messieurs,

|                          |              |            |
|--------------------------|--------------|------------|
| Deschamps.               | Delacourtié. | Rochereau. |
| Marion de Grandmaison *. |              |            |

#### Membres honoraires. Messieurs,

|                |               |                |         |
|----------------|---------------|----------------|---------|
| Louaut         | Junot.        | Sorbet.        | Grange. |
| Delahaye.      | Dorgemont.    | Lesoul-Aubert. | Doucet. |
| Deorme père *. | Lavrillat.    | Rossignol.     | Gouget. |
| Deschiens.     | Lagarde père. |                |         |

#### Avocats et Conseils de la Compagnie. Messieurs,

|                  |                                      |
|------------------|--------------------------------------|
| Thévenin père *. | rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 14. |
| Delagie,         | rue des Bons-Enfans, n. 32.          |

Les jours des séances ordinaires de la chambre sont les mardis et vendredis à midi. En vacances, le jeudi seulement.

## COURS ROYALES DES DEPARTEMENS.

## COUR ROYALE D'AGEN.

M. Tropamer \*, *premier Président.*

M. Bergognié \*,  
M. Lafontan \*,  
M. Bergognié fils, } *Présidens de Chambre.*

*Conseillers. Messieurs,*

|                 |                     |                    |                         |
|-----------------|---------------------|--------------------|-------------------------|
| Garric.         | Molié.              | Jourdan.           | Guillemette.            |
| Dayrie.         | Théron père.        | Donnodevie.        | Gauran.                 |
| Cassaingau.     | Phiquepal.          | Dufort.            | <i>Auditeurs.</i>       |
| Desmolin père.  | Vivic.              | De Perry.          | Lafontan fils.          |
| Candellon.      | Lébé.               | Falque.            | Carrié.                 |
| Tartas-Conques. | Barret de Lavedan.  | <i>Honoraires.</i> | De Laborie de St. Sulp. |
| Chapelle.       | La Bastide Cornier. | Barret de Lavedan. | Filhastre.              |
| Moullié.        |                     |                    |                         |

## PARQUET.

M. Lébé aîné, \*, *Procureur-général du Roi.*

*Avocats-généraux. MM.*

Labat. Courborieu.

M. Diché, *Greffier en chef.*

*Substituts du Parquet. MM.*

Calmels-Puntis. Martinelly.

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Gers, du Lot, de Lot-et-Garonne, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE D'AIX.

M. Pataille, *premier Président.*

M. Cappelau \*,  
M. le M<sup>is</sup> d'Arlatan-Lauris,  
M. Bret, } *Présidens de Chambre.*

M. de Gregory \*, *Président honoraire.*

*Conseillers. Messieurs,*

|                       |                         |                    |                   |
|-----------------------|-------------------------|--------------------|-------------------|
| De Gastaud *.         | Roudier.                | De Magnan.         | Liotard *.        |
| Verger *.             | Raybaud.                | Castellan.         | Rouchon.          |
| Mougins de Roquefort. | Beuf.                   | De Robineau-Ville- | <i>Auditeurs.</i> |
| De Bourguignon de     | Testanière de Miravail. | mont.              | De Ribbe.         |
| Fabregoule.           | De Barlet.              | Guillibert *.      | Ricard.           |
| De Gras *.            | Olivier *.              | Tassy.             | Fabry (Auguste).  |
| Fabry.                | Bérage.                 |                    |                   |

## PARQUET.

M. Borely, *Procureur-général du Roi.*

*Avocats-généraux. MM.*

Lucc. Vallet.

M. Longchamp, *Greffier en chef.*

*Substituts du Parquet. MM.*

Bruno de Solliers. Benoît.

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, du Var, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE D'AMIENS.

M. le B<sup>on</sup> de Cambon ✱, *premier Président.*

M. Hanocq ✱,

M. Bosquillon de Fontenay ✱,

M. Bouillet,

M. Fouenet-Dubourg ✱,

M. Ailhaud,

M. le Chev. de Monchy (O ✱),

} *Présidens de Chambre.*} *Présidens honoraires.**Conseillers. Messieurs,*

Poirriez ✱.

Beraud ✱.

Petit.

Chuppin de Germigny ✱.

✱.

Duval.

Sabarot de Lauriol.

Desjardins.

Amye.

Fouache d'Halloy.

De Lagrené.

Bazenery.

Du Tillet de Villars ✱.

Faton de Favernay ✱.

Brenet.

Rabache.

Wateau.

Huvey.

Oger.

Le Serurier.

Dutrone.

*Honoraires.*

Bon Lemaire Darion

(O ✱).

Despréaux.

Cousin de Beaumes-

nil ✱.

Romain ✱.

Jallu ✱.

Ysabeau de Villiers ✱.

Bézar.

*Auditeurs.*

Guerard.

De Grattier.

Becquerel.

Beaucousin.

## PARQUET.

M. Pascalis, *Procureur-général du Roi.**Avocats-généraux. MM.*

Souef.

Machart.

*Substituts du Parquet. MM.*

Dauphin.

Caussin de Perceval.

M. Ledoux, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE D'ANGERS.

M. Desmazières, *premier Président.*

M. de Puisard père ✱,

M. Sourdeau de Beauregard ✱,

N. . . . .

} *Présidens de Chambre.**Conseillers. Messieurs,*

Monnier.

Béraud père.

Lorier.

Letellier.

Baranger.

Janvier père ✱.

Bizard.

Regnier.

Naurays de la Davière

✱.

De Puisard fils.

Guitter.

Danquetil.

Legard de la Diriays

Janvier fils (Elie).

Langlois.

Allain Targé père.

Trotté de Maisonneuve De

Rey.

Guérin des Brosses.

Courtiller.

*Honoraires.*

Verdier de la Miltière.

Gautret.

De Miomandre de

Pardoux.

*Auditeurs.*

Loré.

Courtigné.

Goumenault.

## PARQUET.

M. Gaultier, *Procureur-général du Roi.**Avocats-généraux. MM.*

Pitre Giraud.

Allain Targé.

*Substituts du Parquet. MM.*

Béraud fils.

Le Gentil.

M. Doussault, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE BASTIA.

M. le C<sup>te</sup> Colonna d'Istria \* , *premier Président.*  
 M. le B<sup>on</sup> Mezard \* , *premier Président honoraire.*  
 M. Pasqualini, }  
 M. Suzzoni \* , } *Présidens de Chambre.*

*Conseillers. Messieurs,*

|              |                       |                       |                   |
|--------------|-----------------------|-----------------------|-------------------|
| Susini père. | Arena.                | Graziani *.           | Muselli.          |
| Olivetti.    | Colonna d'Istria (A.) | Gavini de Campile.    | <i>Auditeurs.</i> |
| Gracazzini.  | Capelle.              | Jucheron de S.-Denis. | Murati.           |
| Marcilese.   | Casale.               | Limperani.            | Pierangeli.       |
| Arrighi.     | Viale.                | <i>Honoraires.</i>    | Susini fils.      |
| Pallavicini. | Giordani.             | Leclerc *.            | Gregori.          |
| Casabianca.  |                       |                       |                   |

## PARQUET.

M. Enjalric , *Procureur-général du Roi.*

*Avocats-généraux. MM.*

*Substitut du Parquet.*

Tamiet.

Flandin.

M. Monégier Sorbier.

M. Ottavi , *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce du département de la Corse , se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE BESANÇON.

M. Alviset , *premier Président.*

M. Monnot-Arbilleur,

M. Varin d'Ainvelle \* ,

M. Bourqueney,

M. le M<sup>is</sup> de Camus ,

M. le B<sup>on</sup> de Bouvier (O \*).

} *Présidens de Chambre.*

} *Présidens honoraires.*

*Conseillers. Messieurs,*

|                        |                                |             |                       |
|------------------------|--------------------------------|-------------|-----------------------|
| Violand.               | Dorival.                       | Girardet.   | <i>Honoraire.</i>     |
| Roux-de-Raze.          | Masson.                        | Sermage *.  | Droz.                 |
| Lescot.                | B <sup>on</sup> Dumontet de la | Vignerot.   | <i>Auditeurs.</i>     |
| Damey de S.-Bresson.   | Terrade.                       | Gras.       | Varin.                |
| Pourtier de Chaucenne. | Vejux.                         | Navand.     | Renouard de Bussiére. |
| Bourgon *.             | Dusillet.                      | Clerc fils. | Courlet de Vréville.  |
| Callet.                | Nourrisson.                    | Béchet.     |                       |

## PARQUET.

M. Lerouge , *Procureur-Général du Roi.*

*Avocats-généraux. MM.*

*Substituts du Parquet. MM.*

Maurice.

Fourrier.

Jobard.

Magdelaine.

M. Belamy , *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Doubs, du Jura , de la Haute-Saône , se portent à cette Cour.



## COUR ROYALE DE BORDEAUX.

Roullet \*, *premier Président.*

M. Duprat \*.

M. Dégranges Bonnet \*.

M. Gerbeaud.

M. Poumayrol.

} *Présidens de Chambre.**Conseillers.* Messieurs,

Castagnet \*.

Deslix

Trigant-Brau.

De Bacalan.

De Trenqualye \*.

De Lamourous.

De Laloubie.

De Chancel.

Dupont.

De Marbotin.

Gauvry.

Monnerie.

De Béchade fils.

Delpech.

Yzard.

Bouthier.

Bon de Bastard.

Battar.

Bonhore \*.

Lacroix.

Thibaud.

Daviaud.

Fabre de Rieunègre.

Imbert de Bourdillon.

*Honoraire.*

Bon de Béchade \*.

*Auditeurs.*

De Mallet.

Binaud.

Louvet de Paty.

Henry.

Duperrier de Larsan.

PARQUET.

M. Fenilhade-Chauvin \*, *Procureur-général du Roi.**Avocats-généraux.* MM.

Dégrange-Touzin.

De la Seiglière.

Doms.

*Substituts du Parquet.* MM.

Destor.

Michel fils, *Greffier en chef.*

Compans.

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Charente, Dordogne, Gironde, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE BOURGES.

M. Mater, *premier Président.*

M. Bouquerot de Voligny \*.

M. Trollier \*,

M. Baudouin.

} *Présidens de Chambre.**Conseillers.* Messieurs,

Heulhard de Montigny \*.

Bon Callande de Clamecy \*.

Blondet \*.

Chev. Girard de Villesaison.

Dubois.

Brunet.

Geoffrenet de Fontblain.

Bezave de Mazières \*.

Vivier-de-la-Chausée \*.

Arsène Dubrac.

Tixier de Ligny.

BaillèdeBeauregard \*.

Boin.

Legoube.

Dufour d'Astafort.

Corbin de Mangou.

Rapin fils (Jules).

Sanglé Ferrière.

Corrard-Lalesse.

Jacquemet.

*Honoraires.*

Baucheton \*.

Dumoutet,

Rapin père (Philip.) \*.

*Auditeurs.*

Soumard de Villeneuve.

Simon de la Rochère.

Pinet.

Roullac.

Callande de Clamecy

fils.

PARQUET.

M. Parent, *Procureur-général du Roi.**Avocats-généraux.* MM.

Pascaud \*.

M. Veilhault, *Greffier en chef.*

Corbin (Eug.).

*Substituts du Parquet.* MM.

Aupetit Durand.

Bazenerye.

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Cher, de l'Indre, de la Nièvre, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE CAEN.

M. le B<sup>on</sup> Lemenuet (C ✱), *premier Président.*  
 M. le B<sup>on</sup> Goupil de Préfelin (O ✱), *premier Président honoraire.*  
 M. Régnée ✱,  
 M. Daigremont de St.-Manvieux ✱,  
 M. Dupont-Longrais ✱,  
 M. Roegr de la Choquais ✱,

} *Présidens de Chambre.*

*Conseillers. Messieurs,*

|                   |                       |                                  |                         |
|-------------------|-----------------------|----------------------------------|-------------------------|
| Maubant.          | Bertauld.             | Tourps.                          | Héoi.                   |
| De Ste - Marie ✱. | Regnault.             | Regnée fils.                     | Rivals de la Combe ✱.   |
| Duhamel.          | Le Jollis Devilliers. | Allard.                          | <i>Auditeurs.</i>       |
| Lefournier.       | Hubert (B.) ✱.        | Brunet.                          | Hubert Descotils.       |
| Leclerc.          | Trébutien.            | Delaville.                       | Goupil de Préfelin (C). |
| Sauvage.          | De Gournay.           | Daigremont - de - St.            | Letellier de Vauville.  |
| Desprez.          | Barbe le Longprey.    | Manvieux fils.                   | Leféron de Longcamp.    |
| Desloges.         | Delangle.             | <i>Honoraires.</i>               | Gouhier de Fontenay.    |
| Rousselin (A).    | Lehot du Ferrage.     | B <sup>on</sup> Laigre de Grain- | Leconte d'Ymouville     |
| Seigneuruy.       | Le Bienvenu du        | ville.                           |                         |

## PARQUET.

M. Rousselin (P. M.) ✱, *Procureur-général du Roi.*

*Avocats-généraux. MM.*

Pigeon de Saint-Pair.  
 Goupil de Préfelin fils.  
 Binard.

*Substituts du Parquet. MM.*

Des Essarts. Lemenuet (Ferd.)

M. Benard, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Calvados, de la Manche, de l'Orne, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE COLMAR.

M. Millet de Chevers ✱ ✱, *premier Président.*

M. Marquair (O ✱),

M. Poujol,

M. Jacquot Donnat ✱,

M. Antonin ✱, *honor.*

} *Présidens de Chambre.*

*Conseillers. Messieurs,*

|                   |               |            |                      |
|-------------------|---------------|------------|----------------------|
| Wicka ✱.          | Demeuré.      | Lemolt.    | Maulbon d'Arbaumont, |
| De Mougé.         | Dumoulin.     | Lebon.     | Gloxin.              |
| André.            | Willig.       | Müeg fils. | <i>Auditeurs.</i>    |
| Ebert.            | Belin.        | Wolbert.   | Willig (F.-A.).      |
| Giraud.           | De Golbery ✱. | Ri luet.   | Reibell.             |
| Mathieu (Mic.) ✱. | Brunck.       | Puthod.    | Minangoy.            |

## PARQUET.

M. Rossée, *Procureur-général du Roi.*

*Avocats-généraux. MM.*

Paillart. De Vaulx.

*Substituts du Parquet. MM.*

Millotte. Riéff.

M. Lempritt, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Haut et Bas-Rhin, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE DIJON.

M. Ranfer de Monceau, B<sup>on</sup> de Bretenière (O \*), *premier Président.*

M. Barbier de Reulle \*,  
M. Saverot \*,  
M. Maurier,  
M. Guillemot \*, *Président honoraire.*

*Conseillers. Messieurs,*

|                     |                  |                |                   |
|---------------------|------------------|----------------|-------------------|
| Ruelle *.           | Lorin.           | Forest.        | <i>Auditeurs.</i> |
| Bijon.              | Mathien.         | Muteau.        | Vuillerod.        |
| Dechaux.            | Lombard.         | De la Cuiſine. | Jourdheuil.       |
| Henrys-Marcilly.    | Delagoutte.      | Guigot.        | Durande.          |
| Lefevre de Planque. | Piffond.         | Oudet.         | Boissard fils.    |
| Saverot père *.     | Gossin.          | Pitiot.        | Guillemot (G. D.) |
| Boissard *.         | Guillemot jeune. |                | Benoit.           |

## PARQUET.

M. Colin, *Procureur-général du Roi.*

*Avocats-généraux. MM.*

Varembey. Legoux fils.

M. Couturier, *Greffier en chef.*

*Substituts du Parquet. MM.*

Grasset.

Simerey.

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Côte-d'Or, Haute-Marne, Saône-et-Loire, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE DOUAI.

M. Deforest de Quartdeville (O \*), *premier Président.*

M. le B<sup>on</sup> Blanquart de Bailleul (O \*), *premier Président honoraire.*

M. Lenglet \*,  
M. Marescaille de Courcelles \*,  
M. Delaëtre \*,  
M. Dupont \*,  
M. Bruneau, M<sup>is</sup> de Beaumez \*,  
M. d'Haubersart \*,  
M. Maloteau,

*Présidens de Chambre.*

*Présidens honoraires.*

*Conseillers. Messieurs,*

|                    |                      |                      |                     |
|--------------------|----------------------|----------------------|---------------------|
| Ducroz *.          | Courtin.             | Nepveur.             | <i>Honoraire.</i>   |
| Waymel.            | Baumal.              | Fougeroux de Cam-    | Billacoys-Boismon * |
| Devinck.           | Enlari de Guémy.     | pigneulles.          | <i>Auditeurs.</i>   |
| Taffin.            | Dubrulle.            | Quenson.             | Colteau.            |
| Vigneron.          | Delepouve.           | Le Roux de Bretagne. | Souquet.            |
| Plouvain.          | Duriez-Majault.      | Petit *.             | Grimbert.           |
| Asselin.           | Gavelle.             | De Baillon.          | Tailliar.           |
| Lefebvre de Trois- | Durand d'Elecourt *. | Bruys des Gardes.    | Maniez.             |
| Marquet.           | Guérin de Valleton.  | Dumoulin.            |                     |

## PARQUET.

M. Farez, *Procureur-général du Roi.*

*Avocats-généraux. MM.*

Lambert \*. Maurice \*. Hibon.

M. Lagarde, *Greffier en chef.*

*Substituts du Parquet. MM.*

Pieron.

Preux.

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Nord, du Pas-de-Calais, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE GRENOBLE.

M. Faure (Félix), *premier Président.*M. le B<sup>on</sup> Bernard, *premier Président honoraire.*

M. Duboys \*

M. Vigne-Lachau \*

M. Fournier,

M. de Noaille \*

M. Royer de Loche \*

M. Marion \*

M. Maurel \*

M. Réal père \*

} *Présidens de Chambre.*} *Présidens honoraires.**Conseillers. Messieurs,*

Bonnot \*

Chabert-d'Hières.

Faure (Joseph).

Garnier \*

Trinché.

Bertrand d'Aubagne.

Maurel fils.

Mayol de Luppé.

Burdet.

Gonsolin.

De Bernard.

De Galbert fils.

Cassarel.

De Bouillane-Lacoste.

Daligny.

Paganon fils.

Jubié \*

Marion fils.

Berlioz \*

Vincendon.

Bruno-Bontoux.

Ferrier de Mental.

Duport la Villette.

Flachaire père.

Nicolas.

*Honoraires.*

De Galbert père.

De Barrin

Rolland père.

*Auditeurs.*

Piat-Desvial.

Duboys.

Rucher.

## PARQUET.

M. Moyne, *Procureur-général du Roi.**Avocats-généraux. MM.*

Réal.

De Boissieu.

Royer.

*Substituts du Parquet. MM.*

Rolland fils.

Perriolat.

M. Pigeron, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens des Hautes-Alpes, Drôme, Isère, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE LIMOGES.

M. le B<sup>on</sup> de Gaujal \*, *Conseiller-d'Etat, premier Président.*

M. Genebrias de Goulte Pagnon \*,

M. le B<sup>on</sup> de Verneilh-Puyraseau (O \*),

M. Firmigier \*,

} *Présidens de Chambre.**Conseillers. Messieurs,*

Martin Chantagru.

Périgord.

Lamy de la Chapelle.

Allouveau-Montréal.

Martin-Bonnabry.

Lasnier-Deshuppés \*

Leborlhe de Chéguvat.

Decazes.

Lavaud-Condât.

Ferrand.

Rogues de Fursac.

Baret Descheises.

Talandier.

David fils.

Lemoyné de Laver-

gne \*

Tixier-la-Chassagne.

Lezaud.

Fournier.

Garaud.

Descoutures.

*Honoraires.*

David père.

Delort \*

*Auditeurs.*

Limousin de Neufvic.

Cogniasse Dubreuil

Dalesme de Plantadis.

Lacombe fils.

Navieres-du-Rieux-

Peyrou.

## PARQUET.

M. Dumont-Saint-Priest, *Procureur-général du Roi.**Avocats-généraux. MM.*

Dulac aîné.

Decous.

*Substituts du Parquet. MM.*

Estienne de la Rivière. Malevergne (A.).

M. Boileau fils, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE LYON.

M. Godard, C<sup>te</sup> de Belbeuf, *premier Président.*

M. Reyre ✱,

M. Rieussec (Justinien),

M. Acher ✱,

M. Achard-James ✱,

M. le B<sup>on</sup> Rambaud (O ✱), *Président honoraire.*} *Présidens de Chambre.**Conseillers. Messieurs,*

Béraud ✱.

De Mongenet.

Dugueyt.

Dian aîné.

Gaultier de Coutance

De Nampis.

Coste ✱.

Luquet.

Rouchon ✱.

Gras.

Chev. Rambaud fils.

Dangeville ✱.

Balleydier.

Verne de Bachelard.

Bregnot du Lut.

D'espres ✱.

Jordan.

Sauzet.

De Vienne.

Capelin.

Quinson.

Genevois.

Jurie.

Bad'n.

Ju'ien.

*Honoraire.*

Morand de Jouffrey ✱.

*Auditeurs.*

Chappet-Vangel.

V<sup>te</sup> de Brosses.

Cozon.

Rambaud.

De Leusse.

## PARQUET.

N. . . . . *Procureur-général du Roi.**Avocats-généraux. MM.*

Vincent de St.-Bonnet. Nadaud. Chais.

M. Franchet, *Greffier en chef.**Substituts du Parquet. MM.*

Laval-Gutton.

Chégaray.

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Ain, de la Loire, du Rhône, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE METZ.

M. Charpentier, *premier Président.*

M. Colchen (O ✱),

M. Pyrot ✱,

M. Fontayne ✱,

M. Stourm ✱, *Président honoraire.*} *Présidens de Chambre.**Conseillers. Messieurs,*

Geoffroy ✱.

Robinot de Cléry.

Thorn.

De Julvécourt de Saulny

Humbert de Pomcourt

✱.

Demeaux.

Pecheur aîné ✱.

Perin d'Augny.

Lambert.

Virvaux.

Rupied

Pecheur jeune.

Paris.

Mousin, B<sup>on</sup> de Ro-

mécourt ✱.

Bau'esson

Mathieu de Vienne.

Prouveur de Pont.

Bouchon.

Delpierre.

De Coulon ✱.

*Honoraire.*

Dommanget ✱.

Vaultrin.

*Auditeurs.*

Huot.

Dufour.

Desrobert.

## PARQUET.

M. Tondut, *Procureur-Général du Roi.**Avocats-généraux. MM.*

Legagneur. Henriot.

M. Petitjean Roget, *Greffier en chef.**Substituts du Parquet. MM.*

Orbain.

Bourdellois.

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Ardennes, de la Moselle, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE MONTPELLIER.

M. de Trinquelague (O ✱), Conseiller d'Etat, *premier Président.*

M. le Bon Duveyrier ✱,  
M. de Juin de Siran ✱, } *premiers Présidens honoraires.*

M. Espic de Ginestet père ✱,  
M. Castan ✱,  
M. Rozier ✱, } *Présidens de Chambre.*

M. Cavalier, *Président honoraire.*

*Conseillers. Messieurs,*

|                   |                           |                       |                   |
|-------------------|---------------------------|-----------------------|-------------------|
| Sicard (E. J.) ✱. | Esperonnier.              | Froment.              | <i>Auditeurs.</i> |
| Lunaret.          | Hostalier.                | Gilbert de Massilian. | Farjon.           |
| Delayrolle.       | Espic de Ginestet fils ✱. | Castelnau.            | Martin-Campredon. |
| Aubaret, père.    | Marcel de Serres.         | Aubaret fils.         | Adam de Monclar.  |
| Vene.             | Brondel de Roqueyaire.    | Calmettes.            | Moureau.          |
| De Plantade ✱.    | Vernhette.                | <i>Honoraire.</i>     | Fallot-Canton.    |
| Albareil.         | Caizergues ✱.             | Rey Pailhade ✱.       | Sicard (Léonse).  |
| Sicard (D.-V.).   |                           |                       |                   |

## PARQUET.

M. Joly, *Procureur-Général du Roi.*

*Avocats-généraux. MM.* | *Substituts du Parquet. MM.*  
Parès. Claparède. | De Saint-Paul. Cavalier.

M. Goulin fils, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE NANCY.

M. le C<sup>te</sup> Dubois de Riocour (O ✱), *premier Président.*

M. Chippel,  
M. Brelon, } *Présidens de Chambre.*

M. de Metz ✱,  
M. de Collenel ✱, *Président honoraire.*

*Conseillers. Messieurs,*

|                              |                            |                   |                   |
|------------------------------|----------------------------|-------------------|-------------------|
| Bon Rolland - de - Malleloy. | Mourot.                    | Jaunot de Morey.  | Charlot ✱.        |
| De Roguier père ✱.           | Boyard.                    | Waultrin.         | <i>Auditeurs.</i> |
| De Rozières père.            | D'Arbois de Jubainville ✱. | De Metz-Noblat.   | De Comeau.        |
| De Lombillon.                | Mathieu de-Vienne.         | Masson.           | De Bouvier fils.  |
| De Bazelaire.                | Cardi-de-Sansonetti ✱.     | <i>Honoraire.</i> | De Rozières fils. |
| De Bouvier père.             | Estivant ✱.                | Derazey ✱.        | De Roguier fils.  |
| Coguel ✱.                    | Riston.                    | Braux.            | Husson.           |
| Roxard de la Salle.          |                            |                   |                   |

## PARQUET.

M. Fabvier, *Procureur-Général du Roi.*

*Avocats-généraux. MM.* | *Substituts du Parquet. MM.*  
Poirel. Troplong. | Saladin fils. Pierson.

M. Ferry, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de commerce des départemens de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE NISMES.

- M. Cassaignoles \*, *premier Président.*  
 M. le C<sup>te</sup> Meyneaud de Pancemont \*, *premier Président honoraire.*  
 M. Thourel (O \*),  
 M. S.-Albin de Trinquelague, } *Présidens de Chambre.*  
 M. Fajon-Boissière,  
 M. le Chev. Cavalier \*, *Président honoraire.*

*Conseillers. Messieurs,*

|                             |                     |                     |                         |
|-----------------------------|---------------------|---------------------|-------------------------|
| De la Boissière.            | Ferrand de Missol.  | Louvrier.           | Jourdan.                |
| Vigier.                     | Gaud.               | De Sevin.           | Planchut de la Cassagne |
| Dupin.                      | Vitalis.            | Garilhe.            | Baron *.                |
| Fargeon.                    | De Laporte Belviala | Lombard.            | <i>Auditeurs.</i>       |
| Gide père.                  | fils.               | <i>Honoraires.</i>  | Gleises de Lablanque.   |
| D'Olivier fils.             | Lapierre.           | De Laporte-Belviala | Fajon.                  |
| B <sup>on</sup> de Dannant. | Fornier-Claoune.    | père.               | De Trinquelague Dions;  |
| Vignolles.                  | Janet-Lasfond.      | De Maubec.          |                         |
| Rédier de la Villate.       |                     |                     |                         |

## PARQUET.

M. Viger, *Procureur-Général du Roi.*

*Avocats-généraux. MM.*

Gilles. Lobinhes.

*Substituts du Parquet. MM.*

Thourel fils. Rousselier.

M. Bruyere, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de l'Ardèche, Gard, Lozère, Vaucluse, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE D'ORLÉANS.

- M. Travers de Beauvert \*, *premier Président.*  
 M. le B<sup>on</sup> Petit Lafosse \*, *premier Président honoraire.*  
 M. Bordier,  
 M. Abbatucci, } *Présidens de Chambre.*  
 M. Marchant de Verrière \*,  
 M. Boscheron Desportes \*, *Président honoraire, ayant voix délibérative.*  
 M. Loyré \*, *Président honoraire.*

*Conseillers. Messieurs,*

|                 |                             |                   |                         |
|-----------------|-----------------------------|-------------------|-------------------------|
| Fougeron.       | Boucher d'Argis.            | De Vauzelles.     | <i>Honoraires.</i>      |
| Boullanger.     | Brossard de Corbigny.       | Petau de Latingy. | Calmelet *.             |
| Legier.         | Brillard.                   | Hutteau *.        | Goubeau de la Madeleine |
| Cotelle *.      | Desprez S.Germain *.        | Allain.           | <i>Auditeurs.</i>       |
| Darotte.        | Porcher.                    | Marthe.           | Douville.               |
| Lemolt-Phalary. | B <sup>on</sup> Bourgnon de | Moreau.           | Louet.                  |
| Perrot.         | Layre (O *).                | Legroux.          |                         |

## PARQUET.

M. Miron de l'Espinay \*, *Procureur-Général du Roi.*

*Avocats-généraux. MM.*

Vilneau. Laisné de Ste-Marie.

*Substituts du Parquet. MM.*

B<sup>on</sup> Arthuys de Charnisai. Jallon.

M. Bardou, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE PARIS, voyez page 291.

## COUR ROYALE DE PAU.

M. de Figarol \*, *premier Président.*

M. Claverie \*,

M. le M<sup>is</sup> d'Urbain Gautier, } *premiers Présidens honoraires.*M. le M<sup>is</sup> de Charritte \*.M. le B<sup>on</sup> Dombidau de Crouseilhès \*, } *Présid. de Chambre.*

M. Fourcade,

M. Dufau \*, *Président honoraire.**Conseillers. Messieurs,*

|                       |                   |             |                   |
|-----------------------|-------------------|-------------|-------------------|
| Féches *.             | Chev. d'Arthez *. | Doat.       | <i>Auditeurs.</i> |
| De Courrèges-d'A-     | Perès.            | Abeilhé.    | Nolier.           |
| gnos *.               | Cassaigne.        | Cazenave.   | Pommiès fils.     |
| Borie *.              | Dareau-Laubadère. | Carbon.     | Boilleau.         |
| Moureu.               | De Barbier.       | De Lussy *. | Dartigaux (Ed.)   |
| Basclé de la Grèze *. | Rives *.          | Laporte.    |                   |
| Guiroye.              | Barbet.           | Pargade.    |                   |

## PARQUET.

M. Dartigaux (O \*), *Procureur-Général du Roi.**Avocats-généraux. MM.*

Laurence.

Dufau.

*Substituts du Parquet. MM.*

Lamothe.

Laporte fils.

M. Catalogne, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens des Landes, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE POITIERS.

M. Descordes \*, *premier Président.*

M. Barbault-Lamotte \*,

M. Parigot \*,

M. Vincent-Molinière \*,

M. Liège d'Iray,

} *Présidens de Chambre.**Conseillers. Messieurs,*

|                   |                        |                        |                    |
|-------------------|------------------------|------------------------|--------------------|
| Lelong.           | Fraboulet.             | Vandame.               | <i>Honoraires.</i> |
| Filleau *.        | Babault de Chaumont.   | Barbault-Lamotte fils. | Bouron *.          |
| Rouget.           | Baugier.               | Lahady *.              | Savary *.          |
| Leidet fils.      | Barbier-Dauphin.       | Girard *.              | Barbier.           |
| Rogues.           | Garreau.               | Garan de Balzan.       | Decressac.         |
| De la Fontenelle- | Hugueteau de Gaultret. | Bussièrè.              | <i>Auditeurs.</i>  |
| de-Vandoré *.     | Delagarde.             | Gennet.                | Haward.            |
| Robert Duclaud.   | Spéry.                 | Aubin.                 | Nicolas.           |
| Macaire.          | Rondeau.               |                        | Merveilleux.       |

## PARQUET.

M. Gilbert-Boucher \*, *Procureur-Général du Roi.**Avocats-généraux. MM.*

Mesnard.

Drault.

Mevolhon.

*Substituts du Parquet. MM.*

Arnaud-Ménardière.

Bera fils.

M. Ginot, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, se portent à cette Cour.



## COUR ROYALE DE RENNES.

M. Gaillard de Kerbertin, *premier Président.*

M. Denis du Porzou \*,

M. de Kermarec,

M. Malherbe (O \*),

M. Boullaire-Villemoisin,

M. Le Graverend \*,

M. Hardy,

M. Costard, } *Présidens honoraires.*} *Présidens de Chambre.**Conseillers. Messieurs,*

Chesnel aîné.

Lafite.

Ropartz.

*Honoraires.*

Lemercier.

Potier.

Sebire de Bellesnoe.

Couppé.

Cadiou.

Lemoine de la Gi-

Brager.

Couannier.

Vincent \*.

raudais.

Robinot-St.-Cyr.

Villebogard père.

Mazé.

Gaillard père.

Poulizac.

Cotté.

Leflohic-Kerlavin.

Hardy fils.

Le Beschu de Champ-

Laugée.

Delamarre \*.

Dumay.

savin.

Chesnel jeune.

Lesire.

De l'Ecluse.

Le Gué.

Perret.

Legéard de la Di-

Leroux.

Brossays \*.

*Auditeurs.*

ryais \*.

Mouton.

Guérault.

Baudouin.

Hunault.

Michel de La Mor-

Lucas-Bourgerel.

Leminihy.

Cavan aîné.

vonnais.

Collin de La Conterrie.

Du Boispeán.

Le Gal.

## PARQUET.

M. Hello, *Procureur-Général du Roi.**Avocats-généraux. MM.*

Le Tourneux.

Foucher.

*Substituts du Parquet. MM.*

Du Bodan.

Fenigan.

Lemeur.

Bidard.

Villebogard fils.

M. Dréo, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, du Morbihan, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE RIOM.

M. le B<sup>n</sup> Grenier (O \*), *premier Président.*M. Pagès \*, *premier Président honoraire.*

M. Deval de Guymont \*,

M. Thevenin \*,

M. Archon Desperouzes \*,

M. Landois,

M. Vernin \*, *Président honoraire.*} *Présidens de Chambre.**Conseillers. Messieurs,*

Marchet.

Bassin.

Cathol du Défan (F.)

Bordes \*.

Astier.

Maignol.

Domingon fils.

Baret du Coudert.

Beaulaton.

Vernière-Philibée.

Ju-serand-Duclos.

*Auditeurs.*

Verny.

Mandosse-Névezé.

Gerzat.

Deval.

Gençix.

Réalier-Dumas.

Ducrozet.

Courbaire.

Toultée.

Chossier-Desponteix.

Pagès fils.

Verny fils

Desribes (O \*).

De Combes.

Godemel père.

Pélissier de Féligonde.

Porral de St.-Vidal.

Greliche (L.).

*Honoraires.*

Mandosse Névezé fils.

Souteyran.

Calmar du Genestoux.

Domingon père.

Vidal.

## PARQUET.

M. Tailland, *Procureur-Général du Roi.**Avocats-généraux.* MM.

Capin. Salveton.

*Substituts du Parquet.* MM.

Daniel. Chapuzet.

M. Garron, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de l'Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE ROUEN.

M. le B<sup>n</sup> Asselin de Villequier (O \*), *premier Président.*

M. Eude (O \*),

M. Carel \*,

M. Aroux \*.

M. Chrestien de Fumechon (O \*),

} *Présidens de Chambre.**Conseillers.* Messieurs,

|                    |                       |                    |                      |
|--------------------|-----------------------|--------------------|----------------------|
| Potier *.          | Baroche.              | Lepetit *.         | Engren.              |
| Bon Chapais - de - | Dreux.                | Selot.             | Dubarle du Puget.    |
| Marivaux *.        | Carbonnier.           | Fercoq.            | Rigaud de Rochefort. |
| Simonin *.         | Gaillard *.           | Verdière.          | <i>Auditeurs.</i>    |
| Vicquelin.         | Isabel.               | Decorde.           | Bourgeois.           |
| Hubert.            | Durouzeau *.          | Levesque.          | Grébauval.           |
| Le Marchant *.     | Havas.                | <i>Honoraires.</i> | Roussel.             |
| Blaise.            | Le Gris de la Chaise. | Thierry.           | Delestre.            |
| Costé.             | Le Balleur-Villiers.  | Cosnard.           | Lavandier.           |
| Blétry.            | Hébert *.             | Héry.              | Langlois du Plichon. |

## PARQUET.

M. Thil, *Procureur-Général du Roi.**Avocats-généraux.* MM.

Daviel. Boucly. Gesbert.

*Substituts du Parquet.* MM.

Letendre de Tourville. Hély-d'Oissel.

M. Floquet fils, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Eure, de la Seine-Inférieure, se portent à cette Cour.

## COUR ROYALE DE TOULOUSE.

M. Hocquart (O \*), *premier Président.*M. le B<sup>n</sup> Desasars (O \*), *premier Président honoraire.*

M. d'Aldeguier (O \*),

M. de Faydel \*,

M. de Miégevillle \*,

M. de Chalret du Rieu \*,

} *Présidens de Chambre.**Conseillers.* Messieurs,

|                                       |                    |                   |                  |
|---------------------------------------|--------------------|-------------------|------------------|
| Solomiac père.                        | Dejean.            | De Boyer.         | De Castelbajac.  |
| Dalayrac.                             | Pech *.            | Garrisson.        | D'Olivier.       |
| Bon de Latour-Mauriac.                | De Furgole *.      | Vialas.           | Roucoule.        |
| Pinel de Truilhas *.                  | Bruno de Bastoulh. | D'Arbou.          | Solomiac fils.   |
| V <sup>te</sup> Combettes de Caumont. | Calmès.            | Caubet.           | Faure-Dère.      |
|                                       | Bon Podenas.       | Barrué.           | <i>Auditeur.</i> |
| Pagan.                                | Dubernard.         | D'Aldeguier fils. | Martel.          |

## PARQUET.

M. le Bon Corbière (O \*), *Procureur-Général du Roi.*

*Avocats-généraux.* MM.

*Substituts du Parquet.* MM.

Moynier \*. Martin. Daguillon-Pujol. } Cases.

Fourtanier.

M. Cabos, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de l'Ariège, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne, se portent à cette Cour.

## AVOUÉS PRÈS LES COURS ROYALES.

(Voir, pour les fonctions qui leur sont attribuées par la loi, page 387.)

- AGEN. Capuran. Saint-Martin - Las - Cazas. Labadie. Hugon. Bourdelles. Bétous. Glady fils. Labouïsse. Doat. Labie. Favard. Dagé.
- AIX Benoit. Long. Bertrand. Eyriès. Vachier. Eymon. Jouyne. Jourdan. Feraud. Gas. Silvestre. Chinon. Constans. Roux fils. Bérard. Babaudy. Charles. Turcas. Lauze du Perret. D'Antoine. Boucherie
- AMIENS. Belin. Dufour. Loffroy. Daullé. Bouguet. Radiguet fils. Dusevel. Le François fils. Bouthors. Barry.
- ANGERS. Cheux. Cellier. Gillard. Prieur-Duperray. Bordillon. Danger.
- BASTIA. Progher. Pellegrini. Benedetti. Varese. Corbara.
- BESANÇON. Fonclause. Mathiot. Laforêt. Brocard (Eloi). Caillotet. Brocard (Em.). Guillaume. Gouniot. Prêlat. Racine.
- BORDEAUX. Dupré. Thounens. Secondat. Montalier. Pascault. Dupuy. Piat-Larisonne. Ricard. Castera. Burnel. Martin. Delaville. Lamarque. Joly. Irisson.
- BOURGES. Achet. Planchat. Dalligny. Poisle-Desgranges. Fournier. Mijonnet. St.-James. Brisson. Malbosc. Dechampeaux.
- CAEN. Provost. Corbel. Tabourier. Lemaire. Blin-Baron. Onfroy. Tragin. Rupalley. Lemore-Lamotte. Heot. Desnoyers. Vilain. Voisin. Desprez. Desmares. Lepelletier. Leroy. Jardin.
- COLMAR. Wilhelm aîné. Koepplin. Lacroix. Wilhelm jeune. Antonin. Hirn. Ritter. Commerson. Gallet fils. Ernst.
- DIJON. Lechène. Dubard \*. Lefebvre. Jarsuel. Roy. Defranc. Brun. Monnier. Laurencier. Joly. Rollet. Gauthier. Goussard. Debrye.
- DOUAI. Brachelet. Delegorgue fils. Loy. Debeaumont. Guilmot. Deusy. Cuelle. Pla. Sauvage. Lonquety.
- GRENOBLE. Bernard. Accarier. Chollier. Gentil. Corréard. Guirimand jeune. Repellin. Michal. Ricoud. Dutrait-Morge. Gatel. Cret fils. Julhiet. Pasqueau. Bourna. Reynaud.
- LIMOGES. Boudet. Giry. Beaune-Barrie. Bouteilloux. Delouis. Desgorces. Tanchon. Chaisemartin. Dulac jeune. Pougeaud. Frichon. Béraud-Dupalis.
- LYON. Bizet. Péricaud. Pochin. Rivoire. Pras. Livet. Marinet. Permezal. Guichellet. Eustache. Bonnet. Bonjour. Peyron. Pariat. Goutorbe. Lagef. Cabuchet. Prud'hon. Roche. Vericel. Garnier. Desprez. Roux. Oudet.
- METZ. Dupin. Noizet. Leneveux. Toussaint. Collignon. Aubry. Rémond jeune.
- MONTPELLIER. Dessalle. Durand. Besset. Verriere. Anduze. Ollier. Chamayou. Boyer. Jeantet. Arnal. Bardel. Tastu. Acariès. Rey. Savy fils. Bayan. Brun (Ach.). Cot.
- NANCY. Dufour. Hallé. Xardel. Perrin. Cabasse. Antoine. George. Poircl. Bert. Cuny. Hilbert. Collardez.

NISMES. Augier. Boissier. Devèze. Plagniol. Barry. Salles. Portalier. Astier. David. Baragnon. Gibert. Simil. Monnier. Devèze. Xavier. Genovrier.

ORLÉANS. Lair. Martin. Cornu. Marchand jeune. Lafontaine. Bimbenet.

PAU. Deyt. Petit. Sicabaig. Dejernon. Bonnemaïson. Biraben. Branthome. Touzet. Cambèth. Picot. Casaubon. Castelnau. Teissier. Daran. Laborde. Croze fils.

POITIERS. Bréchar d jeune. Arnault-Ménardière. Jolly. Bouin-Beaupré. Rouillé. Petit. Ranc. Chambourdon.

RENNES. Leblanc. Sévéno. Gillart. Gandon. Rapatel. Hamon. Hommay. Gaillard. Demalézieux. Gorel. Leplat. Barbemintière. Letestu. Burnel. Foulmouche.

RIOM. Marie. Mauton. Gayte la Rigaudie. Lafont. Imbert. Veyssset. Granet. Bayle (Pierre). Desarren. Drivon. Allary. Allezard. Debord. Johannet. Gladel. Thailhand fils. Savarin. Bonjour. Chirol. Laussedat.

ROUEN. Huet. Dupuis. Martin. Douvre. Hauchard. Chesneau. Vimart fils. Allain. Nicole. Dupray. Tuvache. Morel.

TOULOUSE. Malla fosse. Bastié. Esparbié. Gasc (P). Desquerre. Derrouch. Gasc (B) Marion. Bressolles. Laurens. Petit. Delhom. Amalvi. Tournamille. Guiraud. Fourtanier. Deloume. Mazoyer. Bourniouel. Astre. Barada. Carles.

---

SECTION IV.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

Il y a un tribunal de première instance par chaque arrondissement communal.

Le nombre des juges varie dans chaque tribunal, selon la population et l'importance des villes. Il y en a toujours au moins trois; les jugemens ne peuvent être rendus par moins de trois juges.

C'est généralement le tribunal du chef-lieu de département qui devient la cour d'assises; les exceptions sont indiquées aux tribunaux pour lesquels elles existent.

Les tribunaux de première instance sont, y compris les Présidens, vice-Présidens et Juges d'instruction, composés, dans quelques arrondissemens, de trois Juges, et dans d'autres, de 4, 7, 8, 9, 10 et 12.

Les tribunaux composés de 3 ou 4 Juges ne forment qu'une Chambre et ont trois Suppléans; ceux composés de 7, 8, 9 ou 10 Juges, se divisent en deux Chambres, et ont chacun quatre Suppléans. L'une des deux Chambres connaît des affaires civiles, et l'autre des affaires de Police correctionnelle. Enfin les tribunaux composés de douze Juges ont six Suppléans et se divisent en trois Chambres, dont deux connaissent des affaires civiles, et la troisième des affaires de Police correctionnelle.

Au civil, les tribunaux de première instance connaissent en première instance de toutes les affaires personnelles, réelles et mixtes, en toutes matières, excepté seulement celles qui auraient été déclarées être de la compétence des juges-de-paix, et les affaires de commerce dans les arrondissemens où il y aurait des tribunaux de commerce. Ils prononcent sur l'appel des jugemens rendus en premier ressort par les juges-de-paix; ils connaissent en premier et dernier ressort de toutes affaires personnelles et mobilières, jusqu'à la valeur de 1000 fr. de principal, et des affaires réelles immobilières, dont l'objet principal est de 50 fr. de revenu déterminé, soit en rentes, soit prix de bail.

La chambre du conseil statue sur certaines affaires au civil, notamment sur les demandes d'autorisation de plaider formées par les femmes mariées; au criminel, elle prononce sur les mises en prévention.

La chambre de police correctionnelle connaît des appels des jugemens des tribunaux de simple police et des délits; c'est-à-dire de tous les faits qui sont punis d'une amende ou d'un emprisonnement, lorsque l'amende excède quinze francs, et que l'emprisonnement excède cinq jours.

Les tribunaux de première instance sont composés de juges et de juges suppléans nommés par le Roi et inamovibles, de magistrats exerçant les fonctions du ministère public, sous le nom de Procureurs du Roi et Substituts du Procureur du Roi, sont également nommés par le Roi, mais amovibles; et d'un greffier et de commis-greffiers.

Pour être Juge, Procureur du Roi, ou Greffier, il faut être âgé de vingt-cinq ans; les Substituts peuvent être nommés à vingt-deux. Les Juges et Procureurs du Roi doivent en outre être *licenciés en droit*, et avoir suivi le barreau pendant deux ans après avoir prêté serment devant une cour royale.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE,

Par ordre alphabétique de départemens.

I. AIN.

*Belley.*

*Près.* Ferrand.

*Jug.* Roux (*instruct.*)

Mollat.

*J. s.* Lavigne.

Falavier Maréchal.

Guignonet.

*J. s.* Cochonot.

*P. R.* Pochet.

*Subst.* Piegay.

*Gref.* Novel.

*Bourg.*

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.

*Près.* Chevrier de Corcelles\*

*V.-P.* Bon.

*Jug.* Tardy.

*Jug.* Humbert Martinon.

Quinson.

Mignot.

Patin (*instr.*)

Sirand.

Josserand.

*J. s.* Charrassin.

*J. s.* N. . . . .  
N. . . . .  
*P. R.* Perrot.  
*Subst.* Belloc fils.  
Lagrange.  
*Gref.* Debost.

**Gex.**

*Prés.* Roup *✳*.  
*Jug.* Descombes (*instr.*)  
Chatelain.  
*J. s.* Masson père  
N. . . . .  
*P. R.* Guillet fils.  
*Subst.* Bergier.  
*Gref.* Fournier.

**Nantua.**

*Prés.* Balleidier *✳*.  
*Jug.* Rouyer (*instr.*)  
Pourcelot.  
*J. s.* Lepély.  
Dubuisson.  
*P. R.* De Varenne.  
*Subst.* Cozon.  
*Gref.* Ravinet fils.

**Trévoux.**

*Prés.* Chuinague.  
*Pr. h.* Meunier.  
*Jug.* Dechez.  
Montanier (*instruct.*)  
*J. h.* Noël.  
*J. s.* Fournier.  
Crozet.  
*P. R.* Rodet.  
*Subst.* Favier.  
*Gref.* Bonnard.

La cour royale de ce département est à Lyon.

**2. AISNE.****Château-Thierry.**

*Prés.* Asselin.  
*Pr. h.* Tribert.  
*Jug.* Desaisseval.  
Gregoré.  
*J. h.* Pinondel.  
*J. s.* Pierrot.  
Vol.  
*P. R.* Poupion.  
*Subst.* Mauge du Bois des  
Entes.  
*Gref.* Sallantin *✳*.

**Laon.**

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.  
*Prés.* Huet.

*Pr. h.* Louis *✳*.  
*V.-P.* Laurendeau père.  
*Jug.* Manteau.  
Belin.  
Arnaudeau. (*instr.*)  
Dersu.  
Leleu de la Simone.  
François.  
Lemor.  
*J. s.* Roze.  
Gondailler de Tugny.  
N. . . . .  
N. . . . .

*P. R.* Janvier.  
*Subst.* Raoul Duval.  
N. . . . .  
*Gref.* Minost.

**Saint-Quentin.**

*Prés.* Desjardins *✳*.  
*Jug.* Martin Desains (*inst.*)  
Girard.  
*J. s.* Raison.  
Chauvenet.  
Paporet.  
*P. R.* De Warenguien.  
*Subst.* Tattegrain.  
*Gref.* Pizieux.

**Soissons.**

*Prés.* Morel.  
*Jug.* Levesque (*instruct.*)  
De Tugny.  
*J. s.* Delabarre.  
N. . . . .  
*Pr. R.* Hardouin.  
*Subst.* Boujot.  
*Gref.* Mourée.

**Vervins.**

*Prés.* Marcadier.  
*Pr. h.* Epoigny.  
*Jug.* Charil.  
Noizet (*instruct.*)  
*J. s.* Jourdin.  
Lépicier.  
*Pr. R.* Dujarié.  
*Subst.* Dambry.  
*Gref.* Hennecart.

La cour royale de ce département est à Amiens.

**3. ALLIER.****Cusset.**

*Prés.* Besse Bergier.  
*Pr. h.* Dufloquet.  
*Jug.* Serrée (*instruct.*)  
Morin.

*J. s.* Gaillard.  
Liandon.  
Méplain.  
*Pr. R.* Moulin Debord.  
*Subst.* Couguet du Gravier.  
*Gref.* Robin.

**Gannat.**

*Prés.* Lucas-Pierre (O. *✳*).  
*Jug.* Chauchepat du Mouchet (*instruct.*)  
Gaulmin.  
*J. s.* Rollat.  
Bertrand.  
Gay.  
*Pr. R.* Bardoux.  
*Subst.* Benoid.  
*Gref.* Aupierre.

**Montluçon.**

*Prés.* Devèze.  
*Jug.* Tardé - Dumousseaux (*instruct.*)  
Cornat.  
*J. s.* Berthomier Desprot.  
Bourjonnet.  
Fourat.  
*Pr. R.* Perrot des Gozis.  
*Subst.* Boutarel.  
*Gref.* Gozieu-Delaguerenne.

**Moulins.**

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.  
*Prés.* Jutier *✳*.  
*V.-P.* Frappier de S.-Martin.  
*Jug.* Farradesche de Violette (*instruct.*)

Charles.  
Giraudet-Boudemange.  
Donjan.  
Jutier neveu.  
Durand de la Presle.  
Papon-Lameigné.  
*J. s.* Boiron père.  
Blondat.  
Watelet.  
*Pr. R.* Meilheurat.  
*Subs.* Couguet du Gravier.  
Valleton.  
*Gref.* Dupasquier.

La cour royale de ce département est à Riom.

**4. ALPES (Basses).****Barcelonnette.**

*Prés.* Manuel.

*Jug.* Esmenjaud (*instruct.*)  
Grassy.  
*J. s.* Bellon.  
Rougon.  
Imbert.  
*Pr. R.* Couttolenc.  
*Subst.* Crouzet.  
*Gref.* Lions.

*Castellane.*

*Prés.* Hermellin.  
*Jug.* Gras-Bourguet (*instr.*)  
Richieud.  
*J. s.* Miefrede.  
N. . . . .  
*Pr. P.* Latil.  
*Subst.* Collomp.  
*Gref.* Michel.

*Digne.*

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.

*Prés.* Clappier ✱.  
*V.-P.* Simon.  
*Jug.* Joseph (*instruct.*)  
Clément.  
Borrelly.  
Bernard.  
De Blégier.  
Rollandy.  
Itard.  
*J. s.* Reuvier.  
Bassac.  
Hugues.  
Morlot.  
*Pr. R.* Reynaud-Lalande.  
*Subst.* Aillaud.  
Gamel.  
*Gref.* Joseph jeune.

*Forcalquier.*

*Prés.* Arnaud de Méolans.  
*Jug.* Berluc jeune (*instr.*)  
Bouche.  
*J. s.* Laugier.  
Leydet.  
*Pr. R.* Arnaud.  
*Subst.* Martin.  
*Gref.* Granier.

*Sisteron.*

*Prés.* Reinaud-Fonvert.  
*Jug.* Blauc.  
Giraud (*instruct.*)  
*J. s.* Latil.  
Eysserie.  
Nevière.

*J. s.* Plauche.  
*Pr. R.* Martel.  
*Subst.* Berluc.  
*Gref.* Rolland fils.  
La cour royale de ce dé-  
partement est à Aix.

5. ALPES (Hautes).

*Briançon.*

*Prés.* Fauche-Prunelle.  
*Jug.* Charbounel-Salle (*ins.*)  
Chaix.  
*J. h.* Berard.  
*J. s.* Roux.  
Vincent.  
Rossignol.  
Fauche fils.  
*Pr. R.* Imbert des Granges.  
*Subst.* Latour.  
*Gref.* Caire.

*Embrun.*

*Prés.* Nicolas.  
*Jug.* Dupuy.  
Bertrand (*instruct.*)  
*J. s.* Silvain, père.  
Faure.  
Cézanne.  
*Pr. R.* Lombard.  
*Subst.* Garnier.  
*Gref.* Tholozan.

*Gap.*

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.

*Prés.* Moynier-Dubourg ✱.  
*Pr. h.* Achard.  
*V.-P.* De Romanes.  
*Jug.* Blanc.  
Cherias.  
Delabatie (*instruct.*)  
Marchou.  
Martin.  
Toscan Duplantier.  
Bucelle fils.  
*J. h.* Delafont.  
*J. s.* Blanc-Etienne.  
Margot-Duclos.  
Espié.  
Chaix.  
*Pr. R.* Blanc (Jos.)  
*Subst.* De Caseneuve.  
Massot.  
*Gref.* Gautier.

La cour royale de ce dé-  
partement est à Grenoble.

6. ARDÈCHE.

*Largentière.*

*Prés.* Mathieu.  
*Jug.* Devès-Herbver.  
Ollivier (*instruct.*)  
*J. s.* Lafont.  
Lalauze.  
Deslebres.  
*Pr. R.* Teissier.  
*Subst.* Dumas.  
*Gref.* Ferrattier.

*Privas.*

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.

*Prés.* Couhert d'Etruchat ✱.  
*V.-P.* Veau - Lanouvelle.  
*Jug.* Pinet.  
Prinsac.  
Rivière-Nocase.  
Masclary.  
Bourras.  
Ladreyt de la Charrière.  
Champanhet (*instr.*)  
*J. s.* Jallat.  
Dejoux.  
Vernet.  
Croze.

*Pr. R.* Aymard.  
*Subst.* Gleizal.  
N. . . . .  
*Gref.* Vincent.

*Tournon.*

*Prés.* Soubeiran.  
*Jug.* Deloche (*instruct.*)  
Ferrand.  
Alliey.  
*J. s.* Ravel.  
Chambon.  
Michel.  
Veyrier.  
*Pr. R.* Perrier.  
*Subst.* Sabatier.  
*Gref.* Sonier-Dupré.

La cour royale de ce dé-  
partement est à Nîmes.

7. ARDENNES.

*Charleville.*

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.

*Prés.* Tirman.  
*V.-P.* Gautier-Vebre.  
*Jug.* Jaillot Huguenin (*ins.*)

*Jug.* Corsin.  
Delahaut aîné.  
Clairon.  
Francq.  
Renart.  
Degoutin.  
*J. s.* Prévost.  
Alexandre.  
Millart.  
*Pr. R.* Goulon.  
*Subst.* Berry.  
Castillon.  
*Gref.* Bourgerie.

**Réthel.**

*Prés.* Delpierre.  
*Pr. h.* Pauffin-Tiercelet.  
*Jug.* Dardenne.  
Barthelemy (*instr.*)  
*J. s.* Landragin-Taine.  
Bournel.  
Millart.  
*P. R.* Adnet.  
*Subst.* Hennequin.  
*Gref.* Saint-Denis.

**Rocroy.**

*Prés.* Larmuzeau.  
*Jug.* Taillefer.  
Roulez (*instr.*)  
*J. s.* Dufay (G.)  
Rousseau.  
*P. R.* Price.  
*Subst.* Desgodins.  
*Gref.* Chaire.

**Sedan.**

*Prés.* Duverdier.  
*Jug.* Mouroux.  
Malcotte (*instr.*)  
*J. s.* Bourguin.  
Robert.  
Noël père.  
*P. R.* Ninnin.  
*Subst.* Tranchart.  
*Gref.* Gerboulet.

**Vouziers.**

*Prés.* Collignon.  
*Jug.* Mathieu (*instr.*)  
Benoit.  
*J. s.* Nettelet.  
Coche.  
*P. R.* Gougeon.  
*Subst.* Pauffin.  
*Gref.* Mollet.

La cour royale de ce département est à Metz.

**S. ARIÈGE.****Foir.**

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Pauly.  
*V.-P.* Hubert St.-Paul.  
*Jug.* Gardebosc.  
Soulié.  
Carbon.  
Gouzé (*instr.*)  
Seguier.  
Boyer (J.).  
Rocher.

*J. s.* Vidal.

Pic.

Séré.

Orliac.

*P. R.* Darnaud fils.

*Subst.* Boissier.

Viguier.

*Gref.* Graulle.

**Pamiers.**

*Prés.* Vignes.  
*Jug.* Pauly.  
Delvolvé (*instr.*)

*J. h.* Charly.

*J. s.* Larue.

Gorguou.

Hugonnet.

Subra.

*P. R.* Borelly.

*Subst.* Denat.

*Gref.* Cairol.

**Saint-Girons.**

*Prés.* Jauzas.  
*Jug.* Lafont-Sentenac.  
Gouzé (B.) (*instr.*)

*J. s.* Gouzé père.

Peyruzal.

Doumene.

*Pr. R.* Estaque.

*Subst.* Signoral.

*Gref.* Castet.

La cour royale de ce département est à Toulouse.

**G. AUBE.****Arcis-sur-Aube.**

*Prés.* Moisson.  
*Jug.* Mailly (*instr.*)  
Robequin.  
*J. s.* Finot.  
Hubert.  
Denoël.

*Pr. R.* Meynard de Franc.  
*Subst.* Guy d'Agde.  
*Gref.* Thevenot.

**Bar-sur-Aube.**

*Prés.* Le Grand.  
*Pr. h.* Charton.  
*Jug.* Blanchard (*instr.*)  
Louet.  
*J. s.* Masson.  
Robert.  
*Pr. R.* Angenoust.  
*Subst.* Amelot de la Roussille.  
*Gref.* Chrétiennat.

**Bar-sur-Seine.**

*Prés.* Trumet \*.  
*Pr. h.* Thiesset.  
*Pr. h.* Balahu-de-Noiron \*.  
*Jug.* Maillet (*instr.*)  
Doussot.  
*J. h.* Legouest.  
*J. s.* Labille.  
Antoine.  
Delanoue de la Huproye  
*Pr. R.* Cadet de Gassicourt.  
*Subst.* Corps.  
*Gref.* Ferlet.

**Nogent-sur-Seine.**

*Prés.* Glandaz.  
*Jug.* Marion (*instr.*)  
Broussais.  
*J. s.* Feugé.  
Razy fils.  
Demeufve.  
*Pr. R.* Nancey.  
*Subst.* Mongis.  
*Gref.* Moreau.

**Troyes.**

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Corps Demauroy \*.  
*V.-P.* Paillot de S-Léger \*.  
Mouchet (*honor.*)  
*Jug.* Camusat-Descarets \*  
(*instr.*)  
Vernier.  
Huez de Pouilly.  
Breton.  
Sallot Montachet.  
Corrad de Breban.  
Caussin de Perceval.  
*J. s.* Frobert Patris.  
Rambourg.  
Payn \*.  
Prévost.



*Pr. R.* Poinsoit.  
*Subst.* Chanoine.  
 Dionis du Séjour.  
*Gref.* Millot.  
 La cour royale de ce département est à Paris.

10. AUDE.

*Carcassonne.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Birotteau.  
*V.-P.* Bouichère.  
*Jug.* Albigés (*honor.*)  
 Alboise.  
 Gourg de Moure.  
 Rouanet (*instr.*)  
 Durand.  
 Teisseire.  
 Labat de Serene.  
 Maraval.  
*J. s.* Fornier Violet \*.  
 Sabartés.  
 Denisse.  
 Degrand.  
 Borrel.  
 Pullès.

*Pr. R.* Fages.  
*Subst.* Lacombe.  
 Génie.  
*Gref.* Serié (J.-P.).

*Castelnaudary.*

*Prés.* De Gauzy.  
*Jug.* Carman (*instr.*)  
 Rigaud.  
*J. s.* Barrière.  
 Grillères.  
 Castel.

*Pr. R.* Tholosé.  
*Subst.* Jaffus.  
*Gref.* Combes.

*Limoux.*

*Prés.* Barthe-d'Huleau.  
*Jug.* Carrière.  
 Bataillé.  
*J. s.* Mestre.  
 Barrière.  
 Rivals.  
*Pr. R.* Thomas.  
*Subst.* Joly.  
*Gref.* Gayraud.

*Narbonne.*

*Prés.* Majorel.  
*Jug.* Jouy \*.  
 Sanyas Massot (*inst.*)

*J. s.* Laget.  
 Pessieto.  
 Riscle.  
*Pr. R.* Pailhez.  
*Subst.* Figeac.  
*Gref.* Estrade.  
 La Cour royale de ce département est à Montpellier.

11. AVEYRON.

*Espalion.*

*Prés.* Enjalbert.  
*Jug.* Lalo  
 Pons, (*instruct.*)  
*J. s.* Calmels.  
 Devic.  
 Noël.  
*Pr. R.* Seguret.  
*Subst.* Pegat.  
*Gref.* Saltel.

*Milhau.*

*Prés.* Molinier-Sapientis.  
*Jug.* Vaissière St.-Martin.  
 Cavailler (*instruct.*)  
*J. s.* Boyer.  
 Descuret.  
 Palhoriès.  
*Pr. R.* Rouquairol.  
*Subst.* Descuret (A.)  
*Gref.* Génieis.

*Rodez.*

Ce tribunal se divise en deux chambres (Cour d'assises).

*Prés* De Seguret \*.  
*V.-P.* De Saunhac.  
 Constans (*honor.*)  
*Jug.* Julien.  
 Comeyras (*instr.*)  
 Dornes.  
 Portier.  
 Rolland.  
 Seconds fils.  
 Galtier.  
*J. s.* Foulquier.  
 Dauban.  
 Cassan.  
 Sandral.  
*Pr. R.* Mazuc.  
*Subst.* Dalbis.  
 Vezins (Em.)  
*Gref.* Delcamp.

*Saint-Afrique.*

*Prés.* Glises.  
*Jug.* Canac.  
 Guiraud fils (*instr.*)  
*J. s.* Alibert.  
 Joli de Cabanoux.  
 Caumes.  
*Pr. R.* Fabre (Ernest).  
*Subst.* Pouget.  
*Gref.* Sanitas.

*Villefranche.*

*Prés.* Bergon.  
*Jug.* Alibert.  
 Carcenac de Bourran  
 (*instruct.*)  
*J. s.* Mazenc.  
 Masbou.  
 Hugounenc.  
*Pr. R.* Bastide.  
*Subst.* Galtier (A.)  
*Gref.* Gaugiran.

La cour royale de ce département est à Montpellier.

12. BOUCHES - DU - RHÔNE.

*Aix.*

*Prés.* Péllicot.  
*Jug.* Gautier (*instr.*)  
 De Gabrielli.  
 De Fortis.  
*J. s.* Jourdan.  
 Moutte.  
 Bonteille.  
*Pr. R.* Lieutaud.  
*Subst.* Poilroux.  
*Gref.* Philip-Rambert fils.

*Marseille.*

Ce tribunal se divise en trois chambres.

*Prés.* Reguis \*.  
 Ricard (*honor.*)  
*V.-P.* De la Boulié \*.  
 Taxil \*.  
*Jug.* Duroure \*.  
 Vacquier \*.  
 Darluc.  
 De Garidel.  
 De Gaudin.  
 Roustan (*instr.*)  
 Maurin (*instr.*)  
 Ollivier.  
 Clappier.

*J. h.* Floret.  
*J. s.* Tardieu \*.  
 Gas.  
 Dumas.  
 Berard \*.  
 Nègre.  
 Dageville.

*P. R.* Mottet.  
*Subs.* Mérendol.  
 Lepeytre.  
 Vaisse.  
 Bouis.

*Gref.* Conte.

### Tarascon.

*Prés.* Doutreleau.  
 Blain \* (*honor.*)  
*Jug.* Lombard.  
 Rousti.  
 De Burle (*instr.*)

*J. s.* Boutard.  
 Cartier.  
 Artaud.

*Pr. R.* Jouve.

*Subst.* Testanière de Miravail  
*Gref.* De Vaquières.

La cour royale de ce département est à Aix.

### 13. CALVADOS.

#### Bayeux.

*Prés.* Pezet \*.  
 Le Vasnier-Des-Vauviers (*honor.*)

*Jug.* Montégu.  
 Lélou (*instr.*)

*J. s.* Couffin.  
 Le Gambier.  
 Adeline.

*Pr. R.* Bellier de la Boire.

*Subst.* Douesnel Dubosq.

*Gref.* Pастey (Ed.).

#### Caen.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Deslongchamps.

*V.-P.* Lhermitte.

*Jug.* Marguerie.

Roger.

Dupéré.

Le Bourguignon.

Vibert.

Hubert (*instr.*)

*J. s.* Poignant.

Simon le jeune.

*J. s.* Boscher.

Castel.

*Pr. R.* Lentaigne \*.

*Subs.* Daigremont de S.-Manvieux.

Laisné Deshayes.

*Gref.* Tahère.

#### Falaise.

*Prés.* Brunet \*.

*Jug.* Fossey (*instr.*)

Dubourg.

*J. h.* Leroi-Lacocherie.

*J. s.* Queru.

Heuze.

Labbé.

*Pr. R.* Galeron.

*Subst.* Renault.

*Gref.* Bocquet.

#### Lisieux.

*Prés.* Desmortreux.

Labret du Désert (*hon.*)

*Jug.* Pannier (*instr.*)

Fleuriot.

Fauvel.

*J. h.* Le Rat.

*J. s.* Leroy.

Hélix d'Hacqueville.

N. . . . .

*Pr. R.* Roussel.

*Subst.* Formeville.

*Gref.* Roques-Desvallées.

#### Pont-l'Évêque.

*Prés.* Quéru.

*Jug.* Fouquen Sarasin.

De Vauquelin (*instr.*)

*J. s.* Le Carbonnier.

Isabel Despares.

Paysant Valencourt.

*Pr. R.* Delaville.

*Subst.* Bivel.

*Gref.* Malandain.

#### Vire.

*Prés.* Courtoise.

*Jug.* Legrain (*instr.*)

Lefevre.

*J. s.* Ozanne.

Gosselin.

Lenormand.

*Pr. R.* Maurice.

*Subst.* Vauloger.

*Gref.* Morice.

La cour royale de ce département est à Caen.

### 14. CANTAL.

#### Aurillac.

*Prés.* Vigier.

Claux (*honor.*)

*Jug.* Cabanes.

Destanne de Bernis.

Verniols (*instr.*)

*J. s.* Mespoulhé.

Esquiron Pucchmège.

Gazard.

*Pr. R.* Bastid.

*Subst.* Bonnefonds.

*Gref.* Brunon.

#### Mauriac.

*Prés.* Rabusson de Vaure.

Bon Vacher de Tour-nemine \* (*honor.*)

*Jug.* Mailhes (*instr.*)

D'Olivier.

*J. h.* Vialles-Lasépouse.

*J. s.* Rongier (G).

Salvy.

Chevalier.

*Pr. R.* Delalo.

*Subst.* Peyrac.

*Gref.* Basset.

#### Murat.

*Prés.* Benoid.

*Jug.* Teillard-Chambon.

Marcombes (*instr.*)

*J. h.* Farradèche.

*J. s.* Duclaux.

Escaille.

Roux.

*Pr. R.* Dubois.

*Subst.* Teillard-Noserolles.

*Gref.* Achalme.

#### Saint-Flour.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Bertrand \*.

*V.-P.* De la Garrigue.

*Jug.* Rongier père.

Valette.

Loussert de Grolès.

Ypcher.

Daude fils (*instr.*)

De la Garrigue jeune.

Torette.

*J. h.* Mejansac.

*J. s.* Daude-Cissac.  
Bory.  
Lamouroux de Pompi-  
gnac.  
Dessauret.  
*Pr. R.* Lapoix de Fréminville.  
*Subst.* Clavières.  
Grenet.  
*Gref.* Clavière.  
La cour royale de ce dé-  
partement est à Riom.

15. CHARENTE.

*Angoulême.*

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.

*Prés.* Albert ✱.  
*V.-P.* Clergeon.  
*Jug.* Vallier fils.  
Laboureur, (*instr.*)  
Devars fils.  
Second fils.  
Albert fils.  
Chancel.  
Favre.  
*J. s.* Pineau.  
Auger.  
Janet.  
Rivaud.  
Bouniceau-Gimont.

*Pr. R.* Callandreau.  
*Subst.* Tesnières.  
De Villars (Const.)  
*Gref.* Sennemaud fils.

*Barbezieux.*

*Prés.* Boussaton.  
*Jug.* Loquet (*instr.*)  
Robert.  
*J. s.* Binboire.  
Drilhon.  
Bruslon.

*Pr. R.* Durandreau  
*Subst.* Calendreau.  
*Gref.* Sennemaud.

*Cognac.*

*Prés.* Albert du Gallois.  
*Jug.* Guillet de Planteroche  
(*instr.*)  
Pelluchon Destouches.  
*J. s.* Gouillard.  
Albert.  
Garraud.  
*Pr. R.* Robin.

*Subst.* Orillard Desjadeaux.  
*Gref.* Imbaud aîné.

*Confolens.*

*Prés.* De Lassat de Pressigny.  
*Jug.* Boussac-Nassaud (*ins.*)  
Moureau.  
*J. s.* Dringaud.  
Martin.  
Pouzard.  
*Pr. R.* Dumorisson.  
*Subst.* Boreau Lajanadie.  
*Gref.* Duclaud.

*Ruffec.*

*Prés.* Mimaud.  
*Jug.* Piet.  
Cuirblanc fils aîné.  
(*instruct.*)  
*J. h.* Coudert.  
*J. s.* Lelong père.  
Salmon.  
Chilloux jeune.

*Pr. R.* Perigord.  
*Subst.* Malafayde.  
*Gref.* Guillemetteau.

La cour royale de ce dé-  
partement est à Bordeaux.

16. CHARENTE-INF.

*Jonzac.*

*Prés.* Lahaye.  
*Jug.* Flornoy (*instr.*)  
Guilbaut.  
*J. s.* Mayaudon.  
N.  
N.  
*Pr. R.* Lavaur.  
*Subst.* Duret.  
*Gref.* Daulnis.

*La Rochelle.*

*Prés.* Duret.  
*Pr. h.* Boutet des Touches ✱.  
*Jug.* Brunet (*instr.*)  
Morin.  
Parenteau du Beugnon.  
*J. s.* Bérard (M.).  
La Bretonnière.  
Godet.  
Carré Desmarrais.  
*Pr. R.* Pontenier de la Girar-  
dière.  
*Subst.* Salneuve.  
*Gref.* Arnaud.

*Marennes.*

*Prés.* Brunet Desplantis.  
*Jug.* Poujeau.  
Savary (*instr.*)  
*J. s.* Renaud.  
Thomas Canié.  
Dumont.  
*Pr. R.* Benoist.  
*Subst.* Voyer.  
*Gref.* You.

*Rochefort.*

*Prés.* Seignette.  
*Pr. h.* Maureau.  
*Jug.* Bessat.  
Barbier (*instr.*)  
*J. s.* Ayraud père.  
Fouché.  
Mesnard.  
*Pr. R.* Chemineau.  
*Subst.* Duclaud.  
*Gref.* Laurent.

*Saintes.*

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.

*Prés.* Savary.  
*V.-P.* Laviaille.  
*Jug.* Desbains.  
Mollet.  
Roussel (*instr.*)  
Bonnaud de Mongaugé.  
Charbonnel.  
Peyrot.  
Brung.  
*J. s.* Arnauld.  
Limal.  
Bergerat.  
Garnier.  
*Pr. R.* Baudry.  
*Subst.* Dangibaud.  
Léveillé.  
*Gref.* Leuzon.  
*St.-Jean-d'Angély.*

*Prés.* Duret.  
*Pr. h.* Maugeais.  
*Jug.* Duvergier.  
St-Blancard (*instr.*)  
Lemaître.  
*J. s.* Lemoync.  
Joanneau.  
Jousselin.  
*Pr. R.* Savary.  
*Subst.* Lesueur.  
*Gref.* Tillié.

La cour royale de ce dé-  
partement est à Poitiers.

## 17. CHER.

*Bourges.*

*Prés.* Seguin ✱.  
*Jug.* Brunet.  
 Delaruc.  
 Haton (*instr.*)  
*J. s.* Gonsaulis.  
 Robert Chenevière.  
 Gay d'Aubilly.  
*Pr. R.* Mayet Terengy.  
*Subst.* Baudouin.  
*Gref.* Martial.

*Saint-Amand.*

*Prés.* Bonnet ✱.  
*Jug.* Talbotier.  
 Bidault père (*instr.*)  
*J. h.* Tabouet.  
*J. s.* Bernon Minguier.  
 Blanc fils.  
 Bouyonnet.  
*Pr. R.* Bonneville.  
*Subst.* Chenon.  
*Gref.* Verneuil.

*Sancerre.*

*Prés.* Danjou.  
*Jug.* Decencière-Ferrandière  
 (*instr.*)  
 Jarry  
*J. s.* Buchet-Matigny.  
 Lahaussois.  
 Malfuson.  
*Pr. R.* Berry.  
*Subst.* Patureau-Miran.  
*Gref.* Bertrand.

La cour royale de ce département est à Bourges.

## 18. CORRÈZE.

*Brives.*

*Prés.* Laviaille de Masmorel.  
*Jug.* Lescure.  
 Védrenne de Lachapelle (*instr.*)  
 Maillard.  
*J. s.* Richefort.  
 Eschapaspe.  
 Lachaud.  
*Pr. R.* Rivet.  
*Subst.* De Verninac.  
*Gref.* Vicant.

*Tulle.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.  
*Prés.* Lacombe.

*Pr. h.* Ludière ✱.  
*V.-P.* De Gaujal.  
*Jug.* Soleilhuet  
 Bourguet (*instr.*)  
 Bon Saint-Priest-de-Saint-Mur.  
 Decosta.  
 De Lamirande.  
 Grèse.  
 Ceyras.  
*J. s.* Mougein-S.-Avid.  
 Meynard fils.  
 Melon (*Hyp.*)  
*Pr. R.* Chadabet.  
*Subst.* Laboric.  
 David.  
*Gref.* Seguy.

*Ussel.*

*Prés.* Dumarest Bellair ✱.  
*Jug.* Cohadon (*instr.*)  
 Bonnot.  
*J. s.* Brindel.  
 Diouzidon.  
 Redon.  
*Pr. R.* Loubignac.  
*Subst.* Laveix.  
*Gref.* Baraduc.

La cour royale de ce département est à Limoges.

## 19. CORSE.

*Ajaccio.*

*Prés.* Cuneo d'Ornano.  
*Jug.* Olivieri.  
 Valentini (*instr.*)  
*J. s.* Christinacce.  
 N. . . . .  
*Pr. R.* Pietra Santa.  
*Subst.* Peraldi (P.)  
*Gref.* Pozzo di Borgo.

*Bastia.*

*Prés.* Montera ✱.  
*Jug.* Progher.  
 Benedetti (F.)  
 Semidei (*instr.*)  
*J. s.* Graziani.  
 Milanta.  
 Pieraggi.  
*Pr. R.* Bertora.  
*Subst.* Viale Rigo.  
*Gref.* Scatelli.

*Calvi.*

*Prés.* De Petriconi.

*Jug.* Giudicelli,  
 De Signorio (*instr.*)  
*J. s.* Flach.  
 Filippi.  
 Capifali.  
*Pr. R.* Paoli.  
*Subst.* Castelli.  
*Gref.* Franceschini.

*Corte.*

*Prés.* Cittadella.  
*Jug.* Colonna-Ceccaldi.  
 Massoni (*instr.*)  
*J. s.* Castellani.  
 Casanova.  
 Raffaelli.  
*Pr. R.* Poli.  
*Subst.* Montera.  
*Gref.* Santelli.

*Sartene.*

*Prés.* Nasica.  
*Jug.* Pietri (P. M.)  
 Susini.  
*J. s.* Pietri (Ch. L.)  
 N. . . . .  
*Pr. R.* Susini.  
*Subst.* Pietri.  
*Gref.* Pietri (A. M.)

La cour royale de ce département est à Bastia.

## 20. CÔTE-D'OR.

*Beaune.*

*Prés.* Bachey-Deslandes ✱.  
*Jug.* Fouquerand ✱.  
 Boullenot (*instr.*)  
 Foisset.  
*J. h.* Masson.  
*J. s.* Maritoux.  
 Molin.  
*J. s.* Tainturier.  
*Pr. R.* Chantrier fils.  
*Subst.* Maréchal.  
*Gref.* Robin.

*Châtillon.*

*Prés.* Mariotte.  
*Jug.* Courtois.  
 Martin ✱ (*instr.*)  
*J. s.* Viaudey.  
 La Pérouse ✱.  
 Lereuil.  
*Pr. R.* Vallet.  
*Subst.* Mongin.  
*Gref.* Fessart.

**Dijon.**

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Lorenchet.

*V.-P.* Morel.

*Jug.* Maillard Chambure.

Versillé.

Mathieu.

Baudot fils.

Guillaume (*instruct.*)

*J. h.* Baudot.

*J. s.* Morcrette.

Lardillon.

Pinguat.

Koch.

*Pr. R.* Perrenet.

*Subst.* Dumay.

Petit.

*Gref.* Bizouard.

**Semur.**

*Prés.* Moreau.

*Jug.* Lestre Dussaussois.

Rémond (*instr.*)

*J. s.* Millot.

Fénéon.

Matry.

*Pr. R.* Mairet.

*Subst.* Delamarche.

*Gref.* Collin fils.

La cour royale de ce département est à Dijon.

**21. CÔTES-DU-NORD.**

**Dinan.**

*Prés.* Micault de Mainville.

*Jug.* Gourdet.

Restif (*instr.*)

*J. s.* Le Coq.

Trouessart.

Gourdet.

*Pr. R.* Chiron.

*Subst.* Pomphily.

*Gref.* Bernard.

**Guingamp.**

*Prés.* Vistortes ✱.

*Jug.* Rouxel (*instr.*)

Boscher.

*J. s.* Le Bihan.

Huchet.

Connor.

*Pr. R.* Gélard.

*Subst.* Perrio.

*Gref.* Le Roy fils.

**Lannion.**

*Prés.* De Penguern.

*Jug.* De Miniac (*instr.*)

Le Coursonnays.

*J. s.* Nouel de Lesquernece.

N. . . . .

N. . . . .

*Pr. R.* Cavan.

*Subst.* Verdun.

*Gref.* Toussaint.

**Loudéac.**

*Prés.* Lucas Peslouan.

*Jug.* Le Forestier.

Le Vexier. (*instr.*)

*J. s.* Daniel.

N. . . . .

*Pr. R.* Gohin.

*Subst.* Hilliou.

*Gref.* Connan.

**Saint-Brieuc.**

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Tiengou de Trésériou.

*V.-P.* Bienvenue.

*Jug.* Guiot.

Habasque.

Dubois St.Sévrin (*ins.*)

Jouannin-Folleville.

Bellanger.

Joly.

Micault.

*J. s.* Ducouédic.

N. . . . .

N. . . . .

N. . . . .

*Pr. R.* Tarot.

*Subst.* Androuin.

Bailly.

*Gref.* Urvey.

La cour royale de ce département est à Rennes.

**22. CREUSE.**

**Aubusson.**

*Prés.* Mazon-Dupradeix.

*Jug.* Grellet-Dumazeau (*ins.*)

Segrette de la Ribierre.

*J. s.* Jarrijon.

Souchard.

Queyrat.

*Pr. R.* Degeorge.

*Subst.* Blanchard.

*Gref.* Rigaudie.

**Bourganeuf.**

*Prés.* Rouchon.

*Jug.* Dulac (*instr.*)

Foullière.

*J. h.* Aubusson Ducloux.

*J. s.* Boutaud-Lacombe.

Chassoux.

Berger.

Jaucourt.

*Pr. R.* Fillieux.

*Subst.* Grellet-Dumazeau.

*Gref.* Dubrac.

**Chambon.**

*Prés.* Trébuchet.

*Jug.* Niveau de Villedary

(*instruct.*)

Valluche.

*J. s.* Perigaud de Grand-

champ.

Deboudachier.

Larvaupillière.

Jabin.

*Pr. R.* Marcoul de Loutc.

*Subst.* Mosnier.

*Gref.* Tourtaud.

**Guéret.**

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Dumarest.

*V.-P.* Bonnyaud.

*Jug.* De Fumade.

Dissandes de la Vil-

latte (*instr.*)

Dissandes de Baleyte.

Bazennerie.

Tixier de la Chapelle.

Jarrit de Lille.

Rivaud.

*J. s.* Bernard-Dutheraill.

Vergne père.

Lassarre.

Fayolle.

*Pr. R.* Leyraud.

*Subs.* Lemoyne.

Desry-Dutheil.

*Gref.* Laroche.

La cour royale de ce département est à Limoges.

**23. DORDOGNE.**

**Bergerac.**

*Prés.* Chanaud.

*Jug.* Bonigue.

Etienne Couderc.

Martin (*instr.*)

*J. h.* Faugère.

*J. s.* Prévôt-Leygonie.

Monteil-Lamouline.

*Pr. R.* Laborie.

*Subst.* Baysseance.

*Gref.* Tilhet.

**Nontron.**

*Prés.* Pichon.  
*Jug.* Bonhomme-Montaigut  
*(instruct.)*  
 Bourinet.  
*J. s.* Janet-Lasfond.  
 Grolhier.  
 Dusolier.  
*Pr. R.* Filhol.  
*Subst.* De Verneilh Puyrascau.  
*Gref.* Vieillebard.

**Périgueux.**

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.

*Prés.* Poumeyrol \*.  
*V.-P.* Mage.  
*Jug.* Fournier.  
 Mage fils.  
 Beleymes.  
 Véchembre.  
 Courtois *(instr.)*  
 Dubois.  
 Cazamajour.  
*J. s.* Gonthier-S.Martin.  
 Moyrand.  
 Malafaye fils.  
 Perchain fils.  
 Eyguière.  
*Pr. R.* Dumonteil la Grèze.  
*Subst.* Malès (Ant.)  
 Bardy-Delisle.  
*Gref.* Lapouyade.

**Ribérac.**

*Prés.* Fourtout.  
*Jug.* Fargeot.  
 Célérier *(instr.)*  
*J. s.* Dufraisse.  
 Gerbeaud jeune.  
*Pr. R.* Choisy.  
*Subst.* Fonreau.  
*Gref.* Valade fils.

**Sarlat.**

*Prés.* La Rouverade.  
*Pr. h.* Gouzot.  
*Jug.* Lascoux.  
 Tarde.  
 Guimard Lamothe *(ins)*  
*J. h.* Pigeon.  
*J. s.* Sarlat.  
 Monmejat fils.  
 Roux aîné.  
*Pr. R.* Sepière.  
*Subst.* Selafer-Lagorsse.  
*Gref.* David.

La cour royale de ce dé-  
partement est à Bordeaux.

**24. DOUBS.****Beaume.**

*Prés.* Bobillier.  
*Pr. h.* Marchand \*.  
*Jug.* Barçon.  
 Mathiot *(instr.)*  
*J. h.* Perreciot.  
*J. s.* Besson.  
 Pertuisier.  
 Chenevière.  
*Pr. R.* Gravier.  
*Subst.* Bourdenet.  
*Gref.* Cadot.

**Besançon.**

*Prés.* Tremolières \*.  
*Jug.* Dormoy \* *(instr.)*  
 Guillaume.  
 Odille.  
*J. s.* Durney.  
 Jacquot de Merey.  
 Demesmay.  
*Pr. R.* Bourdot \*.  
*Subst.* Cuenot.  
*Gref.* Barbier.

**Montbéliard.**

*Prés.* Oberty.  
*Jug.* Goguel.  
 Prinot *(instruct.)*  
*J. s.* Berger.  
 Goguel (Ph.).  
 Rossel.  
*Pr. R.* Besson.  
*Subst.* Javey.  
*Gref.* Maillot.

**Pontarlier.**

*Prés.* Gaudion.  
*Jug.* Morel.  
 Bouvard *(instr.)*  
*J. s.* Demesmay.  
 Andrey.  
 Grillon.  
*Pr. R.* Verpy.  
*Subst.* Chevillard.  
*Gref.* Montgenot.  
 La cour royale de ce dé-  
partement est à Besançon.

**25. DRÔME.****Die.**

*Prés.* Rehoul.  
*Jug.* Delamorte Félines fils  
*(instr.)*  
 Vallentin.

*J. h.* Fauchier.  
*J. s.* Jullien.  
 Plan.  
 Delamorte Félines père.  
*Pr. R.* Camille Jordan.  
*Subst.* Chevaudier.  
*Gref.* Reynaud.

**Montélimart.**

*Prés.* Latil.  
*Pr. h.* Mathieu.  
*Jug.* Forquet.  
 Aymé *(instr.)*  
*J. s.* Boveron-Desplaces.  
 Vignon-Laversanne.  
 Labatut.  
*Pr. R.* Odouard.  
*Subst.* Mathieu.  
*Gref.* Costadeau.

**Nyons.**

*Prés.* Brochery.  
*Jug.* Marcellin de Remusat.  
 Brin *(instr.)*  
 Debarral.  
*J. s.* Grasset.  
 Vigne.  
*Pr. R.* Craponne Duillard.  
*Subst.* Jaurans.  
*Gref.* Rey.

**Valence.**

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.

*Prés.* Duplan.  
*V.-P.* Gilly.  
*Jug.* Rolland-Fromentière.  
 Bossard.  
 Royané.  
 Dupré de Loire *(inst.)*.  
 Planel fils.  
 Dupré de Piermal.  
 Degros de Conflens.  
*J. s.* Reynaud fils.  
 Blanc-Montbrun.  
 Artaud.  
 Thomé.  
*Pr. R.* Berger.  
*Subst.* Bert.  
 Blachette.  
*Gref.* Frandon.

La cour royale de ce dé-  
partement est à Grenoble.

**26. EURE.****Andelys.**

*Prés.* Gaumain.  
*P. h.* Drouet des Fontaines.

*Jug.* Dupont.  
Baron (*instr.*).  
*J. s.* Denouille.  
Métais-Cartier.  
Guerard.  
*Pr. R.* De Malmain.  
*Subst.* De Meynard.  
*Gref.* Grenier.

**Bernay.**

*Prés.* Thulou \*.  
*Jug.* Auzanet (*instr.*).  
Boivin Despres.  
*J. s.* Lis.  
Amour.  
Dubuc.  
*Pr. R.* Laignel-Lavatine.  
*Subst.* Bosné.  
*Gref.* Desmares.

**Evreux.**

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Masse.  
*P. h.* Le Sage \*.  
Bonquelon \*.  
*V.-P.* D'Avannes.  
*Jug.* Marescal.  
Duwarnet (*instr.*).  
Lepetit.  
Lachèvre.  
Tournemine de la  
Grange.  
Bordeaux.  
Delhomme.  
*J. h.* Hochon.  
*J. s.* Avril.  
Bagot fils.  
Dulong.  
Buzot.  
*Pr. R.* Renaudeau.  
*Subst.* Nepveur.  
Borville.  
*Gref.* Leconte.

**Louviers.**

*Prés.* Houel.  
*Jug.* Vimont (*instr.*).  
Goudé.  
*J. s.* Gastine.  
Hébert Desroquettes.  
N. . . . .  
*Pr. R.* Carpentier.  
*Subst.* Rouland.  
*Gref.* Lebourg.

**Pont-Audemer.**

*Prés.* Lévisse.  
*Jug.* Delaquaize (*instr.*)

*Jug.* Asse.  
*J. s.* Hebert.  
Bourard.  
Legras de Bordecôte.  
*Pr. R.* Lacaze Aché.  
*Subst.* Dupin.  
*Gref.* Cardou.

La cour royale de ce département est à Rouen.

**27. EURE-ET-LOIR.**

**Chartres.**

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Jannyot \*.  
*V.-P.* Bellier de la Chavi-  
gnerie.  
*Jug.* Vallet de Lubriat.  
Herisson.  
Delzons.  
Hervet.  
Rossard de Mianville.  
Page de Maisonfort.  
Patry (*instr.*).  
*J. s.* Lefebvre d'Ollemont.  
N. . . . .  
N. . . . .  
N. . . . .

*Pr. R.* Beyne.  
*Subst.* Busson.  
Fayolle.  
*Gref.* Piche.

**Châteaudun.**

*Prés.* Bergeron.  
*Jug.* Reboul de Veyrac (*ins.*)  
Raïmbert.  
*J. s.* Billaut.  
Raïmbaut.  
*Pr. R.* Courrent.  
*Subst.* Brault.  
*Gref.* Boucher.

**Dreux.**

*Prés.* Douet d'Areq \*.  
*Jug.* Amoreau (*instr.*).  
Caillé.  
*J. s.* Thourette.  
Laboissière.  
Lelièvre.  
*Pr. R.* Cahier.  
*Subst.* De Marcilly.  
*Gref.* Duvernoy.

**Nogent-le-Rotrou.**

*Prés.* Giroust.  
*P. h.* Roger.

*Jug.* Lemaître.  
Roulier (*instr.*).  
*J. s.* Courtin de Torsay.  
N. . . . .  
*Pr. R.* Faucher.  
*Subst.* Robillard.  
*Gref.* Toutry.

La cour royale de ce département est à Paris.

**28. FINISTÈRE.**

**Brest.**

*Prés.* Brunel.  
*Jug.* Chiron.  
Bazil.  
Le Doué.  
*J. h.* Demontreux.  
*J. s.* Miorsec.  
De Kerdanet.  
N. . . . .  
*Pr. R.* Duval.  
*Subst.* Bonamy.  
*Gref.* Jonon

**Châteaulin.**

*Prés.* Lemeur.  
*Jug.* Saulnier de la Pinelais.  
Hunault.  
Hugot (*instr.*)  
*J. s.* Lester.  
N. . . . .  
*Pr. R.* Danguy des Déserts.  
*Subst.* Toullic.  
*Gref.* Léon.

**Morlaix.**

*Prés.* Guégot-Traoulen.  
*P. h.* Duplessis Quéménéur.  
*Jug.* Le Denmat-Kervern.  
Picquet (*instr.*)  
Camenen.  
*J. s.* Berazer.  
Lannurien.  
*Pr. R.* Godefroy.  
*Subst.* Gouin.  
*Gref.* Briant.

**Quimper.**

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Deléclase \*.  
*V.-P.* Maufras du Chatellier.  
*Jug.* Letersec.  
Prigent.  
De Kergrist.  
Le Guisquet.  
Lozach (*instr.*)

Mancel du Lech.  
Cropp.  
*J. s.* Leprévost-Motté.  
Guerny.  
N. . . . .  
N. . . . .  
*Pr. R.* Bernhard.  
*Subst.* Bossis.  
Pouhaër.  
*Gref.* Cloarec.  
*Quimperlé.*  
*Prés.* Barbier.  
*Jug.* Abyven (*instr.*)  
Burdelot.  
*J. s.* Caurant.  
Renault père.  
N. . . . .  
*Pr. R.* Massabiau.  
*Subst.* Camper.  
*Gref.* Gueguel.  
La cour royale de ce département est à Rennes.

## 29. GARD.

*Alais.*

*Prés.* De Ramel.  
*Jug.* Escalier de Lassagne.  
Maret (*instr.*)  
*J. s.* Reidon père.  
Nouvel.  
Castillon.  
*Pr. R.* Andrau Moral.  
*Subst.* Baragnon (G.)  
*Gref.* Delmas.

*Le Vigan.*

*Prés.* Privat.  
*Jug.* Barral.  
Anthouard (*instr.*)  
*J. s.* Teulon.  
Rigal père.  
Dadre.  
*Pr. R.* Marquès-Duluc.  
*Subst.* Abric.  
*Gref.* Roux Jourdain.

*Nîmes.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Gonet ✱.  
*V.-P.* Rossel (H.).  
*Jug.* Bruguier.  
Dupin -  
Larivière.  
Truchaud.  
Lartet (*instr.*)

*J. s.* Argillier.  
Bechard Chapelle.  
Manse (P).  
Roussel.  
*Pr. R.* Fournery.  
*Subst.* Goirand Labaume.  
Larnac.  
*Gref.* Viguier.

*Uzès.*

*Prés.* Journet.  
*Jug.* Chambon (*instr.*)  
Gide.  
*J. s.* Goirand Labaume.  
Piollenc.  
Teyssier.  
*Pr. R.* Bernardi.  
*Subst.* Maurin.  
*Gref.* Roussel.

La cour royale de ce département est à Nîmes.

30. GARONNE (H<sup>te</sup>).*Muret.*

*Prés.* Niel.  
*Jug.* Sans.  
Groc (*instr.*)  
*J. s.* Dufaur.  
Petit (B.).  
Guichou (J.).  
*Pr. R.* Loubers.  
*Subst.* Redier de la Villate.  
*Gref.* Bonnet ✱.

*Saint-Gaudens.*

*Prés.* Deprats.  
*Jug.* Danizan.  
Caubet (*instr.*)  
*J. s.* Lapène.  
Cazes.  
Labatut.  
*Pr. R.* Tatureau.  
*Subst.* Archidet fils.  
*Gref.* Laforgue.

*Toulouse.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* De Moly ✱.  
*V.-P.* De Lartigue ✱.  
*Jug.* Perpessac (*instr.*)  
Lezat.  
Viguié.  
De Pomairac.  
Chalret Durieu.  
Lacroix Lacoste.  
*J. s.* Héloin.

*J. s.* Bressolles.  
Gueyraud.  
Vaysse.  
*Pr. R.* Amilhau fils aîné.  
*Subst.* Burgalat.  
Lafitteau.  
*Gref.* Cayre.

*Villefranche.*

*Prés.* Gayral.  
*Jug.* Pratiel (*instr.*)  
De Veye.  
*J. s.* Cayla.  
Vidal.  
Fauré.  
*Pr. R.* Molinier.  
*Subst.* Doumenjou.  
*Gref.* Miquel.

La cour royale de ce département est à Toulouse.

## 31. GERS.

*Auch.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* De Thézan de l'Escout ✱.  
*V.-P.* Laporte.  
*Jug.* Carrere.  
Bazin.  
Ader (*instr.*)  
Clauzade Mazieux.  
Cassaignolles.  
Gauran.  
*J. h.* Pardiac.  
*J. s.* Solon.  
De Thézan de l'Escout  
fils.  
N. . . . .  
N. . . . .  
*Pr. R.* Choubart.  
*Subst.* Messine.  
Ladrix.  
*Gref.* Molliere.

*Condom.*

*Prés.* Dufau ✱.  
*Jug.* Cortade-Quissac.  
Labat (*instr.*)  
*J. s.* Ligardes.  
Dubarry.  
*Pr. R.* Buzet.  
*Subst.* St.-Etienne.  
*Gref.* Labadie.

*Lectoure.*

*Prés.* Boubée.



*Jug.* Boubée de la Couture.  
 Bouet (*instr.*)  
*J. s.* Dieuzaide.  
 Canteloup fils.  
 Chapoulié.  
*Pr. R.* Dilhan.  
*Subst.* Cassassoles.  
*Gref.* Druilhet fils.

**Lombes.**

*Prés.* Ader.  
*Jug.* Troy (*instr.*)  
 St.-Pierre Lesperet.  
*J. s.* Labarthe Brandelac.  
 Guilhempey.  
 Delisle.  
*Pr. R.* Destieux.  
*Subst.* Quéirilhac.  
*Gref.* Daroles.

**Mirande.**

*Prés.* Abeilhé.  
*P. h.* Boussés.  
*Jug.* Cenac.  
 Cortade (*instr.*)  
*J. s.* Mailhos.  
 Seillan.  
 Barres.  
 Laffite.  
*Pr. R.* Leïsta.  
*Subst.* Chevert.  
*Gref.* Lacoste.

La cour royale de ce département est à Agen.

**32. GIRONDE.**

**Bazas.**

*Prés.* Servière.  
*Jug.* St.-Espès-Lescot (*ins.*)  
 Cazemajor  
*J. s.* Bagot.  
 Partariéu.  
*Pr. R.* Mongie.  
*Subst.* Polhe.  
*Gref.* Portepain.

**Blaye.**

*Prés.* Pastoureau.  
*Jug.* Guillory.  
 Olanyer (*instr.*)  
*J. s.* Chéri-bellecouche.  
 N.  
*Pr. R.* Nadaud.  
*Subst.* Lacroix.  
*Gref.* Dufresne.

**Bordeaux.**

Ce tribunal se divise en trois chambres.

*Prés.* Emérigon (O ✱).  
*V.-P.* Lagarde ✱.

*Jug.* Valentin-Rateau.  
 Dezest,  
 Lérís.

Vignial père.  
 Lulé-Desjardins.  
 Deveze (*instr.*).  
 Blondeau (*instr.*).  
 Castex.  
 Barbe.

*J. h.* Lafourcade.

*J. s.* Girardeau.  
 Mestre.  
 Fanty-Lescurre.  
 Faget.  
 Grangeneuve.  
 Princetau.

*Pr. R.* Borière-Beauvallon.

*Subst.* Vignial fils.  
 Castéja.  
 Limoges.  
 Lacaze.

*Gref.* Noailles.

**La Réole.**

*Prés.* Richon.  
*P. h.* De Lassime.  
*Jug.* Déniant.  
 Martincau (*instr.*).  
*J. s.* Rouillet.  
 Lamothe.

*Pr. R.* Mazet.

*Subst.* Pinès.  
*Gref.* Saint-Aubin.

**Lesparre.**

*Prés.* Foulcon.  
*Jug.* De Chatard.  
 Guillory (*instr.*).  
*J. s.* Laumond jeune.  
 Bouhier.  
 Lebœuf.  
*Pr. R.* Bouldoire.  
*Subst.* Dupré.  
*Gref.* Lebœuf père.

**Libourne.**

*Prés.* Ducas.  
*P. h.* Guimard ✱.  
*Jug.* Lavergne.  
 Lapouyade.  
 De Vaudrecourt (*inst.*)  
*J. s.* David.

*J. s.* Brun.  
 Reynaud.  
*P. R.* Venancie.  
*Subst.* Vastapani.  
*Gref.* Durand fils.

La cour royale de ce département est à Bordeaux.

**33. HÉRAULT.**

**Béziers.**

*Prés.* Alzieu.  
*Jug.* Villebrun ✱.  
 Fabregat.  
 Fusier (*instr.*)  
*J. h.* Lunaret.  
*J. s.* Azais.  
 Mirepoix.  
 Coste.  
*P. R.* Peytal.  
*Subst.* Armely.  
*Gref.* Vernhes.

**Lodève.**

*Prés.* Olier.  
*Jug.* Belloc.  
 Martin (*instr.*)  
*J. s.* Géraud.  
 Ollier.  
 Maurel.  
*P. R.* Rigaud.  
*Subst.* Alicot.  
*Gref.* Briol.

**Montpellier.**

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Duffours.  
*V.-P.* Boudon.  
*Jug.* Saurine.  
 Rabinel.  
 Loys de Marigny.  
 Coulougnac.  
 Julia (*instr.*)  
*J. s.* Trintignan.  
 Jame.  
 Grasset.  
 Peitavin.  
*P. R.* Jac ✱.  
*Subst.* Lacroix.  
 Argence.  
*Gref.* Bertrand.

**Saint-Pons.**

*Prés.* Peyronnet.  
*Jug.* Rouanet (*instr.*)  
 Buisson.  
*J. s.* Thomassin.

*J. s.* Pitorre.

N.

*P. R.* Azais

*Subst.* Sabatier.

*Gref.* Thomassin.

La cour royale de ce département est à Montpellier.

### 34. ILLE-ET-VILAINE.

#### Fougères.

*Prés.* Trotty de la Touche.

*Jug.* Sauçet.

Loisel (*instr.*).

*J. s.* Martiu-Métairie.

Couyer de la Chesnardièr.

N.

*P. R.* Bouessel deLécousselle

*Subst.* Lefeuve.

*Gref.* Delatouche.

#### Montfort.

*Prés.* Turin.

*Jug.* Poignand aîné (*instr.*)

Juguet.

*J. s.* Dupont.

N.

*P. R.* Bocher.

*Subst.* Kermarec.

*Gref.* Le Breton.

#### Redon.

*Prés.* Journée.

*Jug.* Chevalier.

Ridouel (*instr.*)

*J. s.* Besnier.

Nogues (V.)

N.

*P. R.* Delourmel de la Picardièr.

*Subst.* Cahël.

*Gref.* Bugniard.

#### Rennes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Jouault.

*V.-P.* Chellet.

*Jug.* Maurice.

Lagrée (*instr.*)

Delfault.

Laugée.

Bellamy.

Gagon.

Perussel.

*J. s.* La Buharrais.

Legrontec.

Latournerie.

*J. s.* Vanier.

N.

*P. R.* Poignant.

*Subst.* Hoguet.

Malherbe.

*Gref.* Du Tronjolly fils.

#### Saint-Malo.

*Prés.* Choësnet.

*Jug.* Pitel (*instr.*)

Gagon.

Pasquier.

*J. s.* Villalard.

Jouanjan.

N.

*P. R.* Rouxin.

*Subst.* Houitte de la Chesnais.

*Gref.* Tollemer.

#### Vitré.

*Prés.* Courcier.

*Jug.* Taburet (*instr.*)

Pourcial.

*J. s.* Guyon.

Hirou.

*P. R.* Piou.

*Subst.* Tahier.

*Gref.* Provost.

La cour royale de ce département est à Rennes.

### 35. INDRE:

#### Châteauroux.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Diard.

*P. h.* Bertrand de Greuille

(O \*).

*V.-P.* Lemor.

*Jug.* Gaillard \* (*instr.*)

Blanchard.

Pelletier.

Martinet.

Duhail.

Adam.

Delouche-Pemoret.

*J. h.* Lecapelain.

*J. s.* Faguet-Chezeau.

Remy-Pinaud.

Claveau-Martineau.

Maugin.

*P. R.* Charlemagne.

*Subst.* Bonneset.

Daiguzon.

*Gref.* Faguet.

#### Issoudun.

*Prés.* Barré.

*Jug.* Auger.

Delorme (*instr.*)

*J. s.* Touranguin-Desbris-

sards fils.

Martinet.

Turpin.

*P. R.* Bernard-la-Martellerie

*Subst.* Thabaud Deshoulières.

*Gref.* Alban de Monferrand.

#### La Châtre.

*Prés.* Auclert.

*Jug.* Toubeau.

Bazennerie (*instr.*)

*J. h.* Badou.

*J. s.* Pouradier-Duteil.

Vergne.

N.

*P. R.* Girard de Vasson.

*Subst.* Ponroy.

*Gref.* Desages.

#### Le Blanc.

*Prés.* Trottier.

*Jug.* Bernard-Desplaces.

Goutelle (*instr.*)

*J. s.* Bastide de Villemu-

zeault.

Beaufort.

Godin.

Belleau.

*P. R.* Bernard (Adrien).

*Subst.* Boizé de Courcenet.

*Gref.* Gobert.

La cour royale de ce département est à Bourges.

### 36. INDRE-ET-LOIRE.

#### Chinon.

*Prés.* Baudouin.

*P. h.* Chesnon-Bagneux.

*Jug.* Torterue de Sazilly.

Picault de la Ferandière

fils, (*instruction*).

*J. s.* De Pean.

Drouin.

Fournier.

*P. R.* Gauthier de la Ferrière.

*Subst.* Delamarlière.

*Gref.* Duverney.

#### Loches.

*Prés.* Bruley.

*Jug.* Cochart fils.

Beaussier (*instr.*)

*J. h.* Delavergne.

*J. s.* Lenoir.

*J. s.* Lhéritier.  
Nau.  
*P. R.* Geoffroy.  
*Subst.* Thuillier.  
*Gref.* Gautier.

**Tours.**

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Chev. de Gaullier de la Celle ✱.

*V.-P.* Decam.

*Jug.* Baignoux.  
Moreau-Mégessier.

Froger.

Fey.

Haincque.

Budan.

Mourain de Sourdeval  
(*instr.*)

*J. s.* Bredif.

Bleré.

Demezil.

Jullien.

*P. R.* Le Ber.

*Subst.* Gouin.

Colas Desfrancs.

*Gref.* Origet-Ducluseau.

La cour royale de ce département est à Orléans.

**37. ISÈRE.**

**Bourgoin.**

*Prés.* Douillet.

*Jug.* Villars (*instr.*)

Jassoud.

*J. s.* De Montanier S. Julien

Orcel.

Lambert.

*P. R.* Tranchand.

*Subst.* Flauvant.

*Gref.* Richard.

**Grenoble.**

Ce tribunal se divise en trois chambres dont l'une temporaire.

*Prés.* Accarias ✱.

*V.-P.* Bardousse.

*V. P. h.* Laurent-Duchesne.

*Jug.* Piat Desvial ✱, *prés.*  
la chambre tempor.

Disdier.

Gariel.

Silvi.

Juventin.

Nicollet (*instr.*)

Masse.

*J. s.* Pal (Camille).

Diday.

Primard.

Fauché.

*P. R.* Blanchet.

*Subst.* Chabert d'Hières.

Caffarel.

*Gref.* Bigillion.

**Saint-Marcellin.**

*Prés.* Charmeil.

*P. h.* Robin-Descombes ✱.

*Jug.* Amat.

Vincendon-Dumoulin.

*J. s.* Cotte.

Martin.

Escoffier.

*P. R.* Clément.

*Subst.* Sornin.

*Gref.* Vial.

**Vienne.**

*Prés.* Vatin.

*Jug.* Eymonot.

Arnaud.

Gucidan (*instr.*)

*J. s.* Blanchet.

Tremeau.

Bruant.

*Pr. R.* Bernard.

*Subst.* Mounier.

*Gref.* Genin.

La cour royale de ce département est à Grenoble.

**38. JURA.**

**Arbois.**

*Prés.* Calamad.

*Pr. h.* Goy.

*Jug.* Petitjean.

Laurenceot (*instr.*)

*J. s.* Choupot.

Pépillard.

Parraud.

*Pr. R.* Odille.

*Subst.* Chalon.

*Gref.* Combette.

**Dôle.**

*Prés.* Bulle ✱.

*Jug.* Amoudru.

Roumette (*instr.*)

*J. s.* Jeanney.

Protat

Froidevaux fils.

*Pr. R.* Magdelaine (Ferd.)

*Subst.* Delasalle.

*Gref.* Viennet.

**Lons-le-Saulnier.**

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Papillon.

*Pr. h.* Bouvenot.

*V.-P.* Vuillermoz père.

*Jug.* Convers.

Regnault-Maulmain.

Clerc.

Guichard fils (*instr.*)

Chesne.

Bobillier.

Gobillot.

*J. s.* Guichard.

Jobin.

Faivre.

N.

*Pr. R.* Bouverey.

*Subst.* Cordier.

Spicrenaël.

*Gref.* Maréchal.

**Saint-Claude.**

*Prés.* Mittaine.

*Jug.* Chevillard.

Vuillet (*instr.*)

*J. h.* Epailly.

*J. s.* Duparchy.

Colin.

Hermaun-Cattan.

*Pr. R.* Proudhon.

*Subst.* Rain.

*Gref.* Tournier.

La cour royale de ce département est à Besançon.

**39. LANDES.**

**Dax.**

*Prés.* La Feuillade.

*Jug.* Dumont-Bessellère.

Bordanave (*instr.*)

*J. s.* Desbordes.

De Poyusan.

*Pr. R.* Seguin.

*Subst.* Salles.

*Gref.* Bellevue.

**Mont-de-Marsan.**

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Bordanave ✱.

*V.-P.* Laurens.

*Jug.* Barras.

Dufau.

Batbie (*instr.*)

Baile.

*Jug.* Labeyrie.  
Dutastet.

*J. h.* Laborde-Lancelot.  
Lubet Larrouzé.

*J. s.* Brettes.  
Lubet Barbon.  
Lamesan  
Sentetz.

*Pr. R.* Dupeyré.  
*Subst.* Pucheu.  
Marrast.

*Gref.* Brus.

*Saint-Sever.*

*Prés.* Bessellère.  
*Jug.* Brethou Peyron (*instr.*)  
Laborde-Dublauc.

*J. s.* Lafaurie.  
Morlan.  
Perissault.

*Pr. R.* Du Sault.  
*Subst.* Carenne.  
*Gref.* Fagét.

La cour royale de ce département est à Pau.

## 40. LOIR-ET-CHER.

*Blois.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Bergerin fils.  
*V.-P.* Péan-Petit.  
Bergevin (*honor.*)

*Jug.* Debeine (*instr.*)  
Riffault-Blau.  
Gaullier de la Grandière  
Leconvreur.  
Leddé.  
Chartier.  
Rousseau.

*J. s.* Bellenoue-Chartier.  
Maigreau.  
Alardet.  
Drnillon.

*Pr. R.* Leconte de Roujou.  
*Subst.* De Cambefort.  
Delauney.

*Gref.* Leroux.

*Romorantin.*

*Prés.* Turmeau \*.  
*Jug.* Thuault de Beauchesne  
(*instr.*)  
Aubin.

*J. s.* Bellevallé.  
N. . . . .

*Pr. R.* Cornu-Beranger.

*Subst.* Moulmier.  
*Gref.* Deschamps.

*Vendôme.*

*Prés.* Vié.  
*Jug.* Deschamps.  
Huet d'Arlon (*instr.*)

*J. s.* Martin.  
Bourgogne fils.  
Pothée.

*P. R.* Boutrais.  
*Subst.* Gatian de Cierambault.  
*Gref.* Didier-Martellière.

La cour royale de ce département est à Orléans.

## 41. LOIRE.

*Montbrison.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Lachèze fils.  
*Pr. h.* Buer.  
*V.-P.* Durand \*.  
*Jug.* Devazelhes (*instr.*)  
Lambert fils.  
Chetard.  
Ardillon.  
Mondon.  
Dorier.  
Boudot fils.

*J. h.* Duperret.  
Meynis.

*J. s.* Barban.  
Portier-Chantemerle.  
Barge.  
N. . . . .  
N. . . . .

*P. R.* Leullion de Torigny.  
*Subst.* Bouchetal.  
Servan.

*Gref.* Dulac.

*Roanne.*

*Prés.* Alcock.  
*Jug.* Rivière (*instr.*)  
Martinet.

*J. s.* Portier.  
Guillien fils.  
Ardillon fils.

*P. R.* Duvergier.  
*Subst.* Verchère.  
*Gref.* Geoffroy.

*Saint-Etienne.*

*Prés.* Teyter \*.  
*Jug.* Richard.

*Jug.* Bayon.  
Dela (*instr.*)

*J. s.* Morel.  
Pagnon.  
Roche-Lacombe.

*P. R.* Smith.  
*Subst.* Labonnardière.  
*Gref.* Carrouge.

La cour royale de ce département est à Lyon.

## 42. LOIRE (HAUTE).

*Brioude.*

*Prés.* Pascon.  
*Jug.* Espaignon (*instr.*)  
Martinon de S. Ferréol

*J. s.* Couguet.  
Rochette.  
Belmont.

*Pr. R.* Verny.  
*Subst.* Fouillet-Delcher.  
*Gref.* Bonnet.

*Le Puy.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Lobeyrac.  
*V.-P.* Gallet.

*Jug.* D'Anthier de Sigaud.  
Paul (Auguste).  
Odde Duvillard.  
Legal de Nirande.  
Sigaud de Lestang.  
Exbrayat de la Boriette  
Dugonc fils (*instr.*)

*J. s.* Marthory.  
Nogier.  
Mandet.  
Tuja.

*P. R.* Bujon Lamotte.  
*Subs.* Dorlhac de Borne.  
De Morgues.

*Gref.* Flouest.

*Yssingaux.*

*Prés.* Moret de la Chapelle.  
*Jug.* Massard (*instr.*)  
T'itaud.

*J. s.* Gaillhard aîné.  
Gueyffier.  
Chevalier.

*Pr. R.* Puray Jusseraud.  
*Subst.* Romeuf de la Valette.  
*Gref.* Blanchot.

La cour royale de ce département est à Riom.

43. LOIRE-INFÉR.

*Ancenis.*

*Prés.* Levallant.  
*Jug* Potier Roberdière.  
 Lallement (*instr.*)  
*J. s.* Bongérard.  
 N.  
*Pr. R.* Merlaud.  
*Subs.* De Moulon.  
*Gref.* Chetou.

*Châteaubriant.*

*Prés.* Querbez.  
*Pr. h.* Guibourg.  
*Jug.* Rivaud  
 Orianne (*instr.*)  
*J. s.* Legcard.  
 N.  
*Pr. R.* Lesage.  
*Subst.* Dupuy.  
*Gref.* Margat.

*Nantes.*

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.

*Prés.* Colombel.  
*V.-P.* Marion.  
*Jug.* D'Haveloose.  
 Gedouin.  
 Pacquetau.  
 Bethuis (*instr.*)  
 Cheguillaume.  
 Rolland de l'Isle.  
 Tourgouilhet de La  
 Roche.  
 Marion jeune.  
*J. s.* Bernard-des-Essards\*  
 Juguet.  
 Billaud.  
 Mariot.  
*Pr. R.* Demangeat.  
*Subst.* Dufresne.  
 Baudot.  
*Gref.* Berthelot\*.

*Paimbeuf.*

*Prés.* Joyau.  
*Jug.* Rabot (*instr.*)  
 Lagarde.  
*J. s.* Huguet.  
 N.  
*Pr. R.* Ernoul de la Chenelière  
*Subst.* Roumain de La Touche  
*Gref.* Bielet.

*Savenay.*

*Prés.* Guillet.  
*Jug.* Lambert (*inst.*)

1831.

*Jug.* Janvier.  
*J. s.* Masson de Bellefon-  
 taine.  
 Le Doux.  
*Pr. R.* Jégo.  
*Subst.* Hedal.  
*Gref.* Lecocq.

La cour royale de ce dé-  
partement est à Rennes.

44. LOIRET.

*Gien.*

*Prés.* Frappier de Jérusalem  
*Jug.* Baucheron de Bois-  
 sondy.  
 Moreau de Montalin  
 (*instr.*)  
*J. s.* Bourassin.  
 Pasquier.  
*Pr. R.* Ranque.  
*Subst.* Petit.  
*Gref.* Bouguereau.

*Montargis.*

*Prés.* Breton.  
*Jug.* Aubepin.  
 Burgevin (*instr.*)  
*J. s.* Appert.  
 Frecot.  
*Pr. R.* Plasman.  
*Subst.* Souque.  
*Gref.* Pagelle.

*Orléans.*

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.

*Prés.* Gueullette\*  
*V.-P.* Fougeron.  
*Jug.* Panchet.  
 Porcher.  
 Garreau de la Barre  
 (*instr.*)  
 Paillict.  
 Moreau-Laulois.  
*J. h.* Peteau Lasneau.  
 Fougeron jeune.  
*J. s.* Caternaut de Castel-  
 nault.  
 Gaudry.  
 Dupuis.  
 N.  
*Pr. R.* Marchand.  
*Subst.* Lemolt Phalary.  
 Vidalin.  
*Gref.* Ragu.

*Pithiviers.*

*Prés.* Paulmier.

*Jug.* Cotelte.  
 Renard (*instr.*)  
*J. s.* Lannoy.  
 Tournemine.  
*Pr. R.* Martin.  
*Subst.* Prévost.  
*Gref.* Perier.

La cour royale de ce dé-  
partement est à Orléans.

45. LOT.

*Cahors.*

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.

*Prés.* Besse-Laromiguière.  
*Pr. h.* Deloncle  
*V.-P.* Lhomaindie.  
*Jug.* Depeyre.  
 Sers père.  
 Izarn.  
 Ch. Boisson.  
 Théron fils aîné.  
 Burgère.  
 Périé (N.) (*instr.*)  
*J. s.* Dufour.  
 Carbonel.  
 Roaldès.  
 N.  
*Pr. R.* Boudousquie\*.  
*Subst.* Gizard.  
 Besse Laromiguière fils  
*Gref.* Noel.

*Figeac.*

*Prés.* Gach\*.  
*Jug.* Capval.  
 Cas (*inst.*)  
*J. s.* Rouzet.  
 Salissard.  
 Guary.  
*Pr. R.* Salgues.  
*Subst.* Calvet.  
*Gref.* Desclaux fils.

*Gourdon.*

*Prés.* Glandin.  
*Jug.* Froment (*instr.*)  
 Albert.  
*J. s.* Bruny.  
 Mazeyrat.  
 Ayrac.  
*Pr. R.* Perie.  
*Subst.* Blavinhae.  
*Gref.* Frankoual.

La cour royale de ce dé-  
partement est à Agen.

22

## 46. LOT-ET-GARONNE.

## Agen.

*Prés.* Ladrux  
*Jug.* Hybre (*instr.*)  
Briet.

*J. s.* Ducos.  
Dayrie.  
Chaudordy.

*Pr. R.* Faucon (A.).  
*Subst.* Desmolin.  
*Gref.* Bru.

## Marmande.

*Prés.* Barrier.  
*Jug.* Seré-Lanauze (*inst.*)  
Monthus.

*J. s.* Vergnos.  
Bamond de la Grèce.  
Bropenat.

*Pr. R.* Broustau.  
*Subst.* Delbourg (F.)  
*Gref.* Maurel.

## Nérac.

*Prés.* La Fitte.  
*Jug.* Dugarcein.  
Caseneuve (*instr.*)

*J. s.* Lasserre.  
Labadie.  
Larras.

*Pr. R.* Lesueur de Perés \*.  
*Subst.* Dast.  
*Gref.* Décamps.

## Villeneuve-d'Agen.

*Prés.* Gary.  
*Jug.* Marraud.  
Marabal (*inst.*)

*J. s.* Auzeval.  
Mazet (A.)  
Maydiou - Fiton.

*Pr. R.* Martin.  
*Subst.* Maydiou.  
*Gref.* Carrière.

La cour royale de ce département est à Agen.

## 47. LOZÈRE.

## Florac.

*Prés.* Flandin.  
*Jug.* Monestier.  
Mathieu (*inst.*)

*J. s.* Cade.  
Teissonnière.  
Comandré (Ed.)  
*Pr. R.* Brun de Villeret.  
*Subst.* Turc.  
*Gref.* Portulier.

## Marvejols.

*Prés.* Chapel d'Espinassoux  
\*.

*Jug.* Paradan (*instruc.*)  
De Nogaret.

*J. h.* B. Dallo.  
*J. s.* Astruc.  
Vors.  
Durand.

*Pr. R.* Châleil.  
*Subst.* Plagne.  
*Gref.* Bonbernat.

## Mende.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Aulanier.  
*V.-P.* De Lhermet.  
*Jug.* Olivier.

Viallard des Fonds \*.  
Blanquet.  
Monestier.  
Teissonnière.  
Daudé Lacoste (*inst.*)  
Bertrand.  
Crozes \*.

*J. s.* Pelisse.  
Guyot \*.  
Ignon père.  
Bon.

*Pr. R.* Ignon fils.  
*Subst.* Rivière de Larque.  
Chazot.

*Gref.* André.

La cour royale de ce département est à Nîmes.

## 48. MAINE ET-LOIRE.

## Angers.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Béraud.  
*V.-P.* Bourcier.  
*Jug.* Guyard - Grandmaison \*.

Bernard de Marny.  
Guérin.  
Jubin.  
Rivière (*instr.*)

*J. s.* Guérin des Brosses.  
Danger.  
Brillan-Durocher.  
*Pr. R.* Monden Genevraye.  
*Subst.* Freslon.  
De Guer.  
*Gref.* Bazin.

## Baugé.

*Prés.* Lorrier.  
*Jug.* Commeau.  
Rojou (*instr.*)  
N. . . . .  
N. . . . .

*Pr. R.* N. . . . .  
*Subst.* Bourcier.  
*Gref.* Rocher.

## Beaupréau.

*Prés.* Morry.  
*Jug.* L'Huillier.  
Levain (*instr.*)

*J. s.* Guérif.  
Randoïn.

*Pr. R.* Hiron.  
*Subst.* Vallée.  
*Gref.* Baguenier.

## Saumur.

*Prés.* Guy-Delavau.  
*Jug.* Joullain (*instruc.*)  
Hudault.

*J. s.* Ollivier Proust.  
Chevalier.  
Cossin.

*Pr. R.* Roboüam.  
*Subst.* Quesnay de Beaurepaire  
*Gref.* Gaudais.

## Segré.

*Prés.* Letourneur de Laborde.  
*Jug.* Poitou (*instr.*)  
Beaumont.

*J. s.* Bancelin.  
Aubert.

*Pr. R.* Lambert.  
*Subst.* Hardouin-Duparc.  
*Gref.* Mondain.

La cour royale de ce département est à Angers.

## 49. MANCHE.

## Avranches.

*Prés.* Motet,

*Jug.* LeDieu-Ruaudière (*ins*)  
Riout de Montbray.  
*J. s.* Leroux-Delaunay.  
Guerin Duchemin.  
Lahougue.  
*Pr. R.* Abraham Dubois.  
*Subst.* Lemarié.  
*Gref.* Caruel.

**Cherbourg.**

*Prés.* Vrac.  
*Jug.* Couppey (*instr.*)  
De Laporte.  
*J. s.* Rossignol.  
Asselin.  
N.  
*Pr. R.* Lemansois-Duprey.  
*Subst.* Fossey.  
*Gref.* Ludé.

**Coutances.**

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.

*Prés.* Dusaussey.  
*V.-P.* Troye.  
*Pr. h.* Lebrun.  
*Jug.* Massy père.  
Lemaître.  
Dussaussey.  
Bourdon (*instr.*)  
Delalande.  
Letrecher.  
Lemansois.  
Duprey.  
*J. h.* Lecanu.  
*J. s.* Jourdain de Beaulieu.  
Leloup.  
Lebrun.  
Du louyt.  
*Pr. R.* Blouet.  
*Subst.* Lemonnier-Gouville.  
Delahaye.  
*Gref.* Martin.

**Mortain.**

*Prés.* De Mésange.  
*Jug.* Lecourt.  
Bourée - Foucandière  
(*instr.*)  
*J. s.* Bernard.  
Leverdais.  
Poullain-Lacroix.  
Allais.  
*Pr. R.* Robert.  
*Subst.* Paris.  
*Gref.* Champs.

**Saint-Lô.**

*Prés.* Hervieu-Laplanche.

*Jug.* Moncaül.  
Chev. Duperré (*instr.*)  
*J. s.* Delacotte.  
Lecampion.  
Blet.  
*Pr. R.* Diguët.  
*Subst.* Lefebvre.  
*Gref.* Adeline.

**Valognes.**

*Prés.* D'Orléans ✱.  
*Jug.* Heurtevent - Premier.  
Revel.  
Le Fillastre de la Lu-  
zorne (*instr.*)  
*J. s.* Delalande.  
Le Rat.  
Lecauf.  
*Pr. R.* Bottin-Desyles.  
*Subst.* Prémont.  
*Gref.* Avril.

La cour royale de ce dé-  
partement est à Caen.

**50. MARNE.**

**Châlons.**

*Prés.* Dozon ✱.  
*Jug.* Arnould  
Barbier de Saligny (*ins*)  
*J. s.* Renaut.  
Garinet ✱.  
Copin.  
*Pr. R.* Leullier.  
*Subst.* Peltrecaude Villeneuve  
*Gref.* Drouet.

**Epernay.**

*Prés.* Blanchin.  
*Jug.* Dorchy.  
Tenneson (*instr.*)  
*J. h.* Labouret.  
*J. s.* Martin.  
Copin.  
Thierrion.  
Rittier.  
*Pr. R.* G. Dupin.  
*Subst.* Desmadières.  
*Gref.* Fourrié.

**Reims.**

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.

*Prés.* Grimprel du Goulot ✱.  
*V.-P.* Baron.

*Jug.* Sutaïnc.  
Perrin (*instr.*)  
N. de la Prairie.  
Huërne de Pommeuse.  
Baron (Aug<sup>te</sup>).  
Sirebeau (A.)  
*J. s.* Bouché.  
Malo.  
Colleson.  
Violard.  
Vionnois.  
*Pr. R.* Bouilloche.  
*Subst.* Dufaur de Montfort.  
Hiver.  
*Gref.* Rivart fils.

**Sainte-Ménéhould.**

*Prés.* Doumangeat ✱.  
*Jug.* Mathieu Devienne (*ins*)  
Colin.  
*J. s.* Pierret.  
Simon-Grandidier.  
Picart fils.  
*Pr. R.* Turbat.  
*Subst.* Coubart.  
*Gref.* Giroux.

**Vitry-sur-Marne.**

*Prés.* Guichart ✱.  
*Jug.* Forby de Rozières.  
De St-Genis (*instr.*)  
*J. s.* Corda père.  
Grelot.  
Lenoble-Châteaux.  
*Pr. R.* Gillet ✱.  
*Subst.* Maugin.  
*Gref.* Montignieux.

La cour royale de ce dé-  
partement est à Paris.

**51. MARNE (HAUTE).**

**Chaumont.**

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.

*Prés.* Des Etangs.  
*V.-P.* Toupot de Bévoux.  
*Jug.* Marque de Lanty.  
Thomassin.  
Thiebault (*instr.*)  
Guyot-Guillemot.  
Petit ✱.  
Bontems de Montreuil.  
Gnyot (Bern.)  
*J. h.* Humbert-Bazile.  
*J. s.* Froussard.  
Thierry.

*J. s.* Mareschal.  
Arnoult.  
*Pr. R.* Guillemin.  
*Subst.* Dagailler.  
Gérard.  
*Gref.* Richenot.

**Langres.**

*Prés.* Besancenet.  
*Jug.* Bardonnaut (*instr.*)  
Rérolle.  
*J. s.* Béguinot.  
Humblot.  
Rouyer.  
*Pr. R.* Clerget Vaucouleur.  
*Subst.* Genuit.  
*Gref.* Sommier.

**Wassy.**

*Prés.* Hanin \*.  
*Pr. h.* Halotel \*.  
*Jug.* Simonnet (*instr.*)  
Lestre-Gautherin.  
*J. h.* Baudot.  
*J. s.* Bossut.  
Bonnelet.  
Ragon.  
*Pr. R.* Bernardin.  
*Subst.* Pougny.  
*Gref.* Leloup.

La cour royale de ce département est à Dijon.

**52. MAYENNE.****Château-Gonthier.**

*Prés.* Goussé de la Lande.  
*Jug.* Maunoir (*instr.*)  
Le Motheux Daudier.  
*J. s.* Leperq.  
Martinet.  
Moreau.  
*Pr. R.* Guédon.  
*Subst.* Vial.  
*Gref.* Henry.

**Laval.**

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Bidault de Frétygné.  
*V.-P.* Lelièvre jeune.  
*Jug.* Querruau-Boisganier.  
Trippier Delagrange.  
Bachelier.  
Duclaux.  
Guays des Touches.

*Jug.* Guérin.  
De La Fuye (*instr.*)  
*J. s.* Coignard.  
Lefevre Champorin.  
Guédon.  
Besnard.  
*Pr. R.* Briolet.  
*Subst.* Frémont.  
Boudet.  
*Gref.* Lory.

**Mayenne.**

*Prés.* De la Broïse.  
*Jug.* Morisset (*instr.*)  
Le Dauphin Dubourg.  
Pichot de la Graverie.  
*J. s.* Chatelain.  
Demée.  
*Pr. R.* Piou.  
*Subst.* Le Dauphin Tesnières.  
*Gref.* Guimond.  
La cour royale de ce département est à Angers.

**53. MEURTHER.****Lunéville.**

*Prés.* Lallemand.  
*Jug.* Poinsignon (*instr.*)  
Le Jeune \*.  
Ouchard.  
*J. s.* Louis.  
Mangin.  
Lalande.  
*Pr. R.* Bouchon.  
*Subst.* Gillet.  
*Gref.* Moineville.

**Nancy.**

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* De Luxer \*.  
*V.-P.* Froment.  
Pagnot (*honoraire.*)  
*Jug.* Genaudet.  
Ferry.  
Beaupré.  
Lamoureux (*instr.*)  
Maffioli.  
*J. s.* De Klopstein.  
Châtillon.  
Gouy.  
Berlet.  
*Pr. R.* Jorant \*.  
*Subst.* Adam fils.  
Charlot fils.

*Gref.* Simonin.

**Sarrebouurg.**

*Prés.* Maurice.  
*Pr. h.* Poirson.  
*Jug.* Genaudet.  
Pierrot (*instr.*)  
*J. h.* Henriet.  
*J. s.* Bougel.  
Gide.  
*Pr. R.* Gerardin.  
*Subst.* Baudot.  
*Gref.* Masson.

**Toul.**

*Prés.* Bouchon.  
*Jug.* Vincent.  
Lafize (*instr.*)  
*J. h.* Cordier.  
*J. s.* Liegey.  
Balland.  
Anthoine.  
*Pr. R.* De Prailly.  
*Subst.* Croissant  
*Gref.* Mathieu.

**Vic.**

*Prés.* Hun.  
*Jug.* Ferry.  
Laurent (N. F.) (*instr.*)  
*J. s.* Marcel.  
Mateur.  
Lejeune.  
*Pr. R.* Laurent (Jos.)  
*Subst.* Salmon.  
*Gref.* Boulanger.

La cour royale de ce département est à Nancy.

**54. MEUSE.****Bar-le-Duc.**

*Prés.* Cléret.  
*Jug.* Vaaché.  
Gillon (*instr.*)  
*J. h.* Brion.  
*J. s.* Chappuis.  
Jeanlin.  
Leglaive.  
*Pr. R.* Corrad des Essarts.  
*Subst.* Henriot Ducoudray.  
*Gref.* Bricchart.

**Montmédy.**

*Prés.* Chenet.  
*Jug.* De La Chapelle Croisel  
Denis (*instr.*)



*J. s.* Jeantin.  
Guiot.  
*Pr. R.* André de Carcy.  
*Subst.* Henrion.  
*Gref.* Guériot.

**Saint-Mihiel.**

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.

*Prés.* Hemelot.  
*V.-P.* Rouvrois.  
*Jug.* Leblan.  
Martin.  
Levasseur (*instr.*).  
Miscault.  
Baudot.  
Hussenot \*.  
Laurent (Ben. Fé.)

*J. s.* Letixerant.  
Larzière.  
Hast.  
Hussenot.

*Pr. R.* Liouville.  
*Subst.* Esnard.  
Sausse.  
*Gref.* Vicq.

**Verdun.**

*Prés.* Collin de Barisien.  
*Jug.* Hannequin (*instr.*)  
Schmidt.

*J. s.* Madin.  
Mondon père.  
Lecourt.

*Pr. R.* N.  
*Subst.* Moreau.  
*Gref.* Catoire.

La cour royale de ce dé-  
partement est à Nancy.

55. MOREIHAN.

**Lorient.**

*Prés.* Fruchard.  
*Jug.* Ollivier.  
Leblanc-Latouche.  
Porée (*instr.*)

*J. s.* Pierre.  
Le Blanc-Latouche.  
Porée.

*Pr. R.* Frogcrays aîné.  
*Subst.* Massienne.  
*Gref.* David.

**Ploermel.**

*Prés.* Le Goasbe de Bellée.

*Jug.* Robert.  
Haut-Neveu (*instr.*)  
*J. s.* Lucas Peslonan père.  
N.  
*Pr. R.* Roumani de la Rallayer  
*Subst.* Guépin.  
*Gref.* Duportal.

**Pontivy.**

*Prés.* Puillon-Boblaye \*.

*Jug.* Laudren.  
Taslet fils (*instr.*)

*J. s.* La Gillardais.  
Laurence.  
D'Haucour \*.

*Pr. R.* Carou.  
*Subst.* Hâc.  
*Gref.* Pepion.

**Vannes.**

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.

*Prés.* Caradec \*.  
*V.-P.* Claret aîné.

*Jug.* Porée.  
Rialan aîné.  
Eudes (*instr.*).  
Thomas Laborde.  
Pocard Kerviler.

*J. s.* Le Bouhellec.  
Le Bobindec.  
Montfort.  
N.

*Pr. R.* Hervo.  
*Subst.* Hamel.  
Jollivet.  
*Gref.* Jamet.

La cour royale de ce dé-  
partement est à Rennes.

56. MOSELLE.

**Briey.**

*Prés.* Robinet de Cléry.  
*Jug.* Bégin (*instr.*)  
Simon.

*J. s.* Rollin.  
Louis.

*Pr. R.* Limbourg.  
*Subst.* Malherbe.  
*Gref.* Graud.

**Metz.**

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.

*Prés.* Klie \*.

*Pr. h.* De Maillier \*.

*V.-P.* Innocenti.

*Jug.* Medicus.  
Pariset.  
Lauer (*instruct.*)  
Pidancet.  
De Brye.

*J. h.* Regnard de Gironcourt.  
Chauffin.

*J. s.* Mory.  
Mangay.  
Genot.  
Belot.

*Pr. R.* Boulangé.  
*Subst.* Peisson.

Buscaillon.  
*Gref.* Michelant.

**Sarreguemines.**

*Prés.* Adam.

*Jug.* Roget (*instr.*)  
Albrecht.

*J. s.* Thilloz.  
Duvivier fils.

*Pr. R.* Dumaire.  
*Subst.* Deshayes.

*Gref.* Regnault.

**Thionville.**

*Prés.* Rolly.

*Pr. h.* Elminger.

*Jug.* De Mairesse.  
Thuillier de Pleville  
(*instr.*)

*J. s.* Vigneron.  
Berteuil.  
Parizot.

*Pr. R.* Vandenbroeck.

*Subst.* I croix.  
*Gref.* Simon.

La cour royale de ce dé-  
partement est à Metz.

57. NIÈVRE.

**Château-Chinon.**

*Prés.* Petitier \*.

*Jug.* Ravary.  
Richou (*instr.*)

*J. s.* Rasse.  
Gautherin.  
Buteau.

*Pr. R.* Tassain.  
*Subst.* Duliège.  
*Gref.* Thollé.

**Clamecy.**

*Prés.* N. . . . .  
*Jug.* Née-Devaux.  
 Bureau de Varennes  
 (*instr.*)  
*J. s.* Bourlet Chasseigne.  
 N.  
*Pr. R.* Meure.  
*Subst.* Faulquiet.  
*Gref.* Achet.

**Cosne.**

*Prés.* Leblanc-la-Caudrie.  
*Jug.* Perrève (*instr.*)  
 Laurent.  
*J. s.* Guillerault.  
 Bacoins.  
 Sochet.  
 Voille de Villarnoux.  
*Pr. R.* Marlot.  
*Subst.* Buchet Desforges.  
*Gref.* Lapra fils.

**Nevers.**

Ce tribunal se divise en deux  
 chambres.

*Prés.* Decolons de Vauzelle\*  
*V.-P.* Robert.  
*Jug.* Maillard-de-Jully.  
 Trochereau.  
 Merceret.  
 Sauvageot.  
 Colas (*instr.*)  
 Decolons neveu.  
 De Toytot.  
*J. s.* Girerd.  
 Hugon.  
 Moron.  
 N.  
*Pr. R.* Merland (L. G.)  
*Subst.* Moreau.  
*Gref.* Delaplace.

La cour royale de ce dé-  
 partement est à Bourges.

**58. NORD.****Avesnes.**

*Prés.* Lebeau.  
*Jug.* Marit (*instr.*)  
 Hennebert.  
*J. h.* Bevière.  
*J. s.* Hannoys (M)  
 Guillemin.  
 Hannoys (D.)

*Pr. R.* Pillot.  
*Subst.* Cochet d'Haltcourt.  
*Gref.* Jonquoy.

**Cambrai.**

*Prés.* Proyart.  
*Jug.* Quéq.  
 Asselin  
 Cacheux (*instr.*)  
*J. s.* Douay-Mallet.  
 Leroi.  
 Farez.  
*Pr. R.* Pley.  
*Subst.* Devinck.  
*Gref.* Dourlez.

**Douai.**

*Prés.* Corne.  
*Jug.* Quesnoy.  
 Du Breuil.  
 Bigant (*instr.*)  
*J. s.* Martin fils.  
 Danel.  
 Minart.  
*Pr. R.* Lenglet.  
*Subst.* Lagarde.  
*Gref.* Vast.

**Dunkerque.**

*Prés.* Bouly de Leslain.  
*Pr. h.* Olivier.  
*Jug.* Buffin (*instr.*)  
 Francoville.  
 Darras.  
*J. h.* Michiels.  
*J. s.* Duval.  
 Vandewynckel aîné.  
 Lemaire.  
*Pr. R.* De Kytspotter.  
*Subst.* Artaud.  
*Gref.* Duplessis.

**Hazebrouck.**

*Prés.* Tiffret.  
*Jug.* Joets.  
 Leclercq (*instr.*)  
 Quenson.  
*J. s.* Vandewalle.  
 Delassotte.  
 Pasquier.  
*Pr. R.* Loingeville.  
*Subst.* Verleye.  
*Gref.* Delhomel.

**Lille.**

*Prés.* Jossen.  
*V.-P.* Lorain.

*Jug.* Fievot-Maracci.  
 Danel.  
 Boutry.  
*Jug.* Dubois.  
 Planchat.  
 Dufresne (*instr.*)  
*J. h.* Wartel.  
 Lejosne.  
*J. s.* Artaud.  
 Delesfosse.  
 Defontaine\*.  
 Roussel.  
*Pr. R.* Dutilleul\*.  
*Subst.* Menche fils.  
 Delespaul.  
*Gref.* Bruneau.

**Valenciennes.**

*Prés.* Perdry\*.  
*P. h.* Thellier de Ponche-  
 ville\*.  
*Jug.* Desfontaines.  
 Lecuyer (*instr.*)  
 Benoist.  
*J. s.* Boca.  
 Grar.  
 Girard.  
*Pr. R.* Michel.  
*Subst.* De Warengien (Jules)  
*Gref.* Leconte.

La cour royale de ce dé-  
 partement est à Douai.

**59. OISE.****Beauvais.**

Ce tribunal se divise en deux  
 chambres.

*Prés.* Le Poittevin de Lacroix  
*Pr. h.* Legrand.  
*V.-P.* Desplanques.  
*Jug.* Auger (*instr.*)  
 Danse (J.-C.-G.)  
 Joly.  
 Hamel.  
 Danjou.  
 Daniel.  
 Hamel (Marin).  
*J. s.* Lépine.  
 D'Elbée.  
 Labordère.  
*Pr. R.* Leroy.  
*Subst.* Delacour.  
 Poilleu.  
*Gref.* Tellier.

*Clermont.*

*Prés.* Ledicte Duflos.  
*Pr. h.* Payen.  
*Juge.* Bender.  
 Moisset (*instr.*)  
*J. s.* Pollet.  
 Censier.  
 Legrand Descloiseaux.  
*Pr. R.* Roussel de Cintray.  
*Subst.* Lochet.  
*Gref.* Doré.

*Compiègne.*

*Prés.* Romain-Leroy.  
*Pr. h.* Poullétier ✱.  
*Jug.* De Monchy (*instr.*)  
 Jullien.  
*J. s.* Jourdain d'Héricourt.  
 Desrotours.  
*Pr. R.* Durand.  
*Subst.* Bazenery.  
*Gref.* Barhillien.

*Senlis.*

*Prés.* Juery.  
*Pr. h.* Dufresnoy ✱.  
*Jug.* Boucherez.  
 Paillet (*instr.*)  
*J. s.* Vatin.  
 Bénard.  
 Bezout.  
*Pr. R.* Durantin.  
*Subst.* Borot.  
*Gref.* Frémont.

La cour royale de ce département est à Amiens.

60. ORNE.

*Alençon.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Collas ✱.  
*V.-P.* Chenel.  
*Jug.* Broquet.  
 Bodin.  
 Rotureau - la - Rivière.  
 Fleury (*instruct.*)  
 Bougrain de Bure.  
 Lefebvre d'Argencé -  
 des-Provotières.  
 Delaunay.  
*J. s.* Savary jeune.  
 Lebourgeois.  
 Malassis - Castonière.  
 Trumeau.

*J. s.* St.-Aignan.  
*Pr. R.* Cheradame.  
*Subst.* D'Angerville.  
 Lentaigne.  
*Gref.* Clérice.

*Argentan.*

*Prés.* DeMalherbe d'Aman -  
 villé.  
*Jug.* De Courseulles de Bar-  
 beville.  
 Lefebvre (*instr.*)  
*J. s.* Chausson-Lasalle.  
 Simon.  
 Godechal - Vorus.  
*Pr. R.* Bouffey.  
*Subst.* Goupil Louvigny.  
*Gref.* Dufresne.

*Domfront.*

*Prés.* Plet la Pépinière.  
*Jug.* Durand.  
 Delaporte - du - Bois-  
 Roussel (*instr.*)  
*J. h.* Delaunay.  
*J. s.* Lenormand.  
 Vardon.  
 Hardy-Normandière.  
*Pr. R.* Le Bastard Delisle.  
*Subst.* Roullin Martinière.  
*Gref.* Ferrare Dufay.

*Mortagne.*

*Prés.* De Vilade.  
*Jug.* Martin.  
 Le Seigneurial.  
 Hommey la Fortinière.  
*J. s.* Delalande.  
 Bailly.  
 Coqueret jeune.  
*Pr. R.* Loisel.  
*Subst.* Le Vasnier des Vau-  
 viers.  
*Gref.* Brizard.

La cour royale de ce dé-  
 partement est à Caen.

61. PAS-DE-CALAIS.

*Arras.*

*Prés.* Cornille.  
*Jug.* Ansart (*instruct.*)  
 Petit.  
 Top.  
*J. s.* Devienne.  
 Monel.

*J. s.* Dorlincourt.  
*Pr. R.* Morel ✱.  
*Subst.* Lenglet.  
*Gref.* Leroux.

*Béthune.*

*Prés.* Ozenne.  
*Jug.* Capelle.  
 Lefebvre Dupré (*instr.*)  
 De Saint-Jean.  
*J. s.* Peltier.  
 Lequien (Fél.).  
 Leroy.  
*Pr. R.* Barthélemy.  
*Subst.* Le Bihan.  
*Gref.* Hulleu.

*Boulogne.*

*Prés.* Wissocq père.  
*Jug.* Coilliot.  
 Dessaux.  
 Boulon de Waudré  
 (*instr.*)  
*J. s.* Deslandes.  
 Carmier.  
 Martinet.  
*Pr. R.* Fouan.  
*Subst.* Caron de Fromentel.  
*Gref.* Duflos.

*Montreuil.*

*Prés.* Enlart.  
*Jug.* Lefebvre.  
 Tellier (*instr.*)  
*J. s.* Dubocquet.  
 Brulé.  
 Delhomel.  
*Pr. R.* Courtin.  
*Subst.* Wanderwallen.  
*Gref.* Dreüe.

*Saint-Omer.*

Ce tribunal se divise en deux  
 chambres. Il est le siège de la  
 cour d'assises du Pas-de-Calais.

*Prés.* Defrance ✱.  
*V.-P.* De la Follye.  
*Jug.* Bachelet.  
 Lefebure d'Hédancourt  
 Dekeysere.  
 Wattringue.  
 Moland.  
 Defrance fils.  
 Fudes (*instr.*)  
*J. h.* Deldicque.  
*J. s.* Vasseur.  
 Delattre.

*J. s.* Boubert.  
Bonnard.  
*Pr. R.* Huré.  
*Subst.* Dupont.  
N. . . . .  
*Gref.* Séguineau de Préal.

**Saint-Pol.**

*Prés.* Fourdinier.  
*Jug.* Genelle.  
Heroguelle (*instr.*)  
*J. s.* Cressent.  
Lefebvre.  
Detape.  
*Pr. R.* Boulanger.  
*Subst.* De Poucques.  
*Gref.* Milon.

La cour royale de ce département est à Douai.

**62. PUY-DE-DÔME.****Ambert.**

*Prés.* Caemard du Genestoux  
*Jug.* Chabrier-Gladel.  
Bravard - Laboisserie  
(*instr.*)  
*J. s.* Daval.  
Bernard fils.  
Chabrier-Samson.  
*Pr. R.* Lussigny.  
*Subst.* Marillat.  
*Gref.* Blanchot.

**Clermont.**

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Lamarque.  
*V.-P.* Magaud d'Aubusson.  
*Pr. h.* Chardon du Ranquet.  
*Jug.* Lamy (*instr.*)  
Aupetit Durand.  
Blanchard.  
De la Faye des Palisards.  
Margeride fils.  
*J. s.* Baille-Bergier.  
Michel.  
Bayle-Mouillard.  
Latour.  
*Pr. R.* Besse Beaugard.  
*Subst.* Dussuc.  
Mallie.  
*Gref.* Fauverteix.

**Issoire.**

*Prés.* Molin.

*Pr. h.* Bayet ✱.  
*Jug.* Monteil (*instr.*)  
Grelliche.  
*J. s.* Cothon.  
Dalbine père.  
Passion.  
*Pr. R.* Triozon Saulnier.  
*Subst.* Triozon Barbat.  
*Gref.* Fayolle.

**Riom.**

*Prés.* Borye.  
*Jug.* Champflour.  
Arnauld (*instr.*)  
Mandet des Lamis.  
*J. s.* Bernet-Rollande.  
Tailhard.  
*Pr. R.* Tautillon.  
*Subst.* Godemel.  
*Gref.* Gaubert.

**Thiers.**

*Prés.* Andricu.  
*Jug.* Dufraisse (*instr.*)  
Vidal de Ronat.  
*J. s.* Dumas Desclavelières.  
Dumas-Dufour.  
Tourraud.  
*Pr. R.* Madieu.  
*Subst.* Chassaigne.  
*Gref.* Rigodon.

La cour royale de ce département est à Riom.

**63. PYRÉNÉES (B.).****Bayonne.**

*Prés.* Monclar.  
*Jug.* Darmantier.  
Dupoey (Ch.)  
D'Arthès (Ambr.)  
*J. s.* Duséré.  
Sallenave.  
Damborgès.  
*Pr. R.* Lesca.  
*Subst.* Barbet.  
*Gref.* Ducasse.

**Oloron.**

*Prés.* Badière.  
*Pr. h.* De Guirail ✱.  
*Jug.* Croharé (*instr.*)  
De Guirail fils  
Proharam.  
*J. h.* Salet.  
*J. s.* Laborde-Roncal.

Palou.  
De Ledas.  
Bambealer.  
*Pr. R.* De Laussat.  
*Subst.* Laffeuillade.  
*Gref.* Vergez

**Orthès.**

*Prés.* Campagne.  
*Jug.* Badière.  
Claverie de Sauveterre  
(*instr.*)  
*J. s.* Labaigt.  
Lamatabois.  
St.-Gaudens.  
*Pr. R.* Vidal.  
*Subst.* Coulome.  
*Gref.* Camet.

**Pau.**

*Prés.* Ferrier.  
*Jug.* Lefebvre.  
Lacortiadé.  
Bonnemaçon (*instruc.*)  
*J. s.* Caussadette.  
Adéma.  
Bayle.  
*Pr. R.* Dartigaux fils.  
*Subst.* Casaubon.  
*Gref.* Prat.

**Saint-Palais.**

*Prés.* Deffis.  
*Jug.* D'Iriart d'Etchepare  
(*instruc.*)  
Vivier.  
*J. h.* De Casenave.  
*J. s.* Rache.  
St.-Gaudens.  
N. . . . .  
*Pr. R.* Clerisse.  
*Subst.* Dutey.  
*Gref.* Deviardart-Behasque.

La cour royale de ce département est à Pau.

**64. PYRÉNÉES (H.).****Bagnères.**

*Prés.* Trésarrieu.  
*Jug.* Picqué.  
Briquet (*instr.*)  
*J. s.* Claverie de Pouzac.  
Tajan aîné.  
Blagean.  
*Pr. R.* Brascou.

*Subst.* Lalanne.  
*Gref.* Amiel.

**Lourdes.**

*Prés.* Cazes.  
*Jug.* Cazaux.  
Dauzat ( O \* )  
(instr.)  
*J. s.* Latapie.  
Bordenave.  
Casavant.  
*Pr. R.* Daguinet.  
*Subst.* Bouvet.  
*Gref.* Fosses.

**Tarbes.**

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Laporte \*.  
*V.-P.* Barère.  
*Jug.* Lairle.  
Figarol (instruc.)  
Artiguenave.  
D'Espourrin.  
Dartiguenave.  
Corelle.  
Dessens.  
*J. s.* Ferré.  
Lebrun.  
Colomès.  
Moncoup.  
*Pr. R.* Jubinal.  
*Subst.* Cacaret.  
Brouste.  
*Gref.* Dupouey.

La cour royale de ce département est à Pau.

**65. PYRÉNÉES (OR.).**

**Cérét.**

*Prés.* Rodor.  
*Jug.* Gardes.  
De Mirman (instr.)  
*J. s.* Racine.  
N.  
*Pr. R.* Bonafos.  
*Subst.* Aragon.  
*Gref.* Vicens.

**Perpignan.**

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Calmetes.  
*V.-P.* Vaquer.

*Jug.* Ferrer (Joseph).  
Campagne.  
Massot.  
Saléta-Pla.  
Dejean.  
Romeu (instr.)  
De Guardia.  
*J. s.* Saisset.  
Parès.  
Bosca.  
Tastu-Collet.  
*Pr. R.* Lacroix.  
*Subst.* Costa.  
Picas.  
*Gref.* Ramon-Ruffat.

**Prades.**

*Prés.* Vincens.  
*Jug.* Pallarès de Rigarda  
(instruc.)  
Malegue.  
*J. s.* Acezat.  
Bonnet.  
Jacomet.  
*Pr. R.* Saleta.  
*Subst.* Daurel.  
*Gref.* Marty.

La cour royale de ce département est à Montpel-lier.

**66. RHIN (BAS).**

**Saverne.**

*Prés.* Martinez.  
Luther.  
Kauffman (instr.)  
*J. s.* Arth.  
Dedier.  
S-hœll.  
*Pr. R.* Schirmer.  
*Subst.* Gast.  
*Gref.* Nieger.

**Schélestadt.**

*Prés.* Sadoul  
*Jug.* Corhumel.  
Erhard  
*J. s.* Hamelin.  
Vatin.  
Ambruster.  
*Pr. R.* Dispot  
*Subst.* Beysser.  
*Gref.* Stoffel.

**Strasbourg.**

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* De Kentzinger \*.  
*V.-P.* De Vigneron.  
*Jug.* Deville \*.  
Moerlen (instr.)  
Beandel.  
Moutier.  
Oppermann.  
Lamey.  
Marchand.  
Adam.  
*J. s.* Briffaut.  
Brucker.  
Litchemberger.  
Laquiante.  
Lœmmermann.  
*Pr. R.* Gérard \*.  
*Subst.* Carl.  
Gravelotte.  
*Gref.* Lerminier.

**Wissembourg.**

*Prés.* Pougnet.  
*Jug.* Hertzog.  
Lejoindre (instr.)  
*J. s.* Lentz fils.  
Dillmann.  
Kohl.  
*Pr. R.* Dincher.  
*Subst.* Lang.  
*Gref.* Thouvenel.

La cour royale de ce dé-  
partement est à Colmar.

**67. RHIN (HAUT);**

**Altkirch.**

*Prés.* Bornéque.  
*Jug.* D'Agon de la Contrie  
(instruc.)  
Steullet.  
*J. s.* Risacher.  
Thierry.  
Müller.  
*Pr. R.* Masson.  
*Subst.* Rist.  
*Gref.* Meyer.

**Belfort.**

*Prés.* Rollet.  
*Jug.* Gallimard (instr.)  
Kern.  
*J. s.* Gannerat.

*J. s.* Keller (*Notaire*).  
Keller (*Avoué*).  
Bardy.  
*Pr. R.* Kolb.  
*Subst.* Richert.  
*Gref.* Termonia.

## Colmar.

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.

*Prés.* Poujol.  
*V.-P.* Lang.  
*Jug.* Richart.  
Stackler.  
Hamberger.  
Desgranges.  
Marande (*instr.*)

*J. s.* Biechy.  
Wilhelm.  
Gallet.  
Baillet.

*Pr. R.* Loyson.  
*Subst.* Renaud-Yves.  
Braun.  
*Gref.* Rabier \*.

La cour royale de ce dé-  
partement est à Colmar.

## 68. RHÔNE.

## Lyon.

Ce tribunal se divise en trois  
chambres.

*Prés.* Baudrier.  
*V.-P.* De Landine \*.  
Pic.  
*Jug.* Favre (A.) (*instr.*)  
Camyer.  
Ranvier de Bellegarde.  
Durand (*instr.*)  
Christophe Martin.  
Passet.  
Garin.  
Populus.  
Chaley.

*J. h.* Durand.  
*J. s.* Metayer des Combes.  
Cabanassis de Marnas.  
Dupont de Chavagneux  
N.

*Pr. R.* Varenard fils.  
*Subst.* De la Tournelle.  
Durieu.  
Jeannot.

*Subst.* Français.  
*Gref.* Luc.

## Villefranche.

*Prés.* Janson Sapart.  
*Jug.* Perraud (*instr.*)  
Perret.

*J. s.* Sigaux.  
Guillot.  
Marin.

*Pr. R.* Sain-Roussel de Vau-  
xonne.

*Subst.* Robat.  
*Gref.* Chauchot.

La cour royale de ce dé-  
partement est à Lyon.

## 69. SAÔNE (HAUTE).

## Gray.

*Prés.* Demoly.  
*Jug.* Drouhard (*instr.*)  
De Moréal.

*J. s.* Bridan.  
Fournier.  
Mugnier.

*Pr. R.* Mugnier.  
*Subst.* Regnauld.  
*Gref.* Thaler.

## Lure.

*Prés.* Pingaud.  
*Pr. h.* Morel.  
*Jug.* Princt.  
Robert (Ch.) (*instr.*)

*J. s.* Michel.  
Richard.  
Boileau.

*Pr. R.* Robert (Aug.) père.  
*Subst.* Minot.  
*Gref.* Laroyenne.

## Vesoul.

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.

*Prés.* Hugon \*.  
*V.-P.* Galmiche \*.  
*Jug.* Chevassus.  
Bardenet.  
Vauthier de Chevry.  
Lançon.  
Delisle (*instruc*)

*J. s.* Morel.  
Bauzon.  
*J. s.* Guenot.  
Parrot.

*J. s.* Noiro.  
Mariotte.  
*Pr. R.* Petit-Perrin \*.  
*Subst.* Hugon fils aîné.  
Crestin.  
*Gref.* Deport.

La cour royale de ce dé-  
partement est à Besançon.

## 70. SAÔNE-ET-LOIRE.

## Autun.

*Prés.* Guenot.  
*Jug.* Piolet (*instr.*)  
Pigenat.

*J. h.* Pinot.  
Dechevannes.

*J. s.* Alexandre.  
Demmomerot.  
Joubert.

*Pr. R.* Jacquinet.  
*Subst.* N. . . . .  
*Gref.* Bérolle.

## Châlons-sur-Saône.

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.

*Prés.* Leronge.  
*V.-P.* Canat.  
*Jug.* Battaù-Berard.

Lebrun (*instr.*)  
Bodin-Veydel.  
Delorme.  
Benoist.  
Brossard.  
Granjon.

*J. h.* Rebilliard.  
*J. s.* Battaù-Gaubert.  
Chevreau.  
Logerotte.  
Sousselier.

*Pr. R.* Menaud.  
*Subst.* Plaquet Harel.  
Verchère.  
*Gref.* Prudon.

## Charolles.

*Prés.* Tardy.  
*Jug.* Chauchot.  
Brémond (*instr.*)

*J. s.* Aufliatre.  
Guichard.  
Ducrot.

*Pr. R.* Mielle.  
*Subst.* Jacquier.  
*Gref.* Chasserot.

*Louhans.*

*Prés.* Pochon.  
*Jug.* Grillet.  
 Meaux (*instr.*)  
*J. s.* David.  
 Guillemin.  
 Guigot.  
*Pr. R.* Pavis.  
*Subst.* Guillemot.  
*Gref.* Montenat.

*Mâcon.*

*Prés.* Moncharmont-Repoux.  
*Jug.* Trambly (*instr.*)  
 Bonne  
 Bonnetain.  
*J. s.* Riboyet.  
 Meunier.  
 Defranc.  
*Pr. R.* Pillot.  
*Subst.* Siraudin.  
*Gref.* Laroux père.

La cour royale de ce département est à Dijon.

71. SARTHE.

*La Flèche.*

*Prés.* Le Tellier.  
*Jug.* Bria (*instr.*)  
 Lubin Pallu.  
*J. s.* Delaroche.  
 Papigny.  
 Perihelle.  
*Pr. R.* Monden-Gennevaire.  
*Subst.* Thoré.  
*Gref.* Beucher.

*Le Mans.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Hardouin-Duparc.  
*V.-P.* Cochelin.  
 Damney S.-Laurent (*h.*)  
*Jug.* Bréard.  
 Corvasier.  
 Houbert père.  
 Pallu.  
 Martineau.  
 Almire - Jousset-Des-berries (*instr.*)  
 Anfray.  
*J. s.* Delanoche.  
 Papigny.  
 Perihelle.  
*J. h.* Moriceau.

*J. s.* Noël.  
 Vallée (F.)  
 Gouzon.  
 Jenvrin.  
*Pr. R.* Turbat.  
*Subst.* Houbert fils.  
 N.  
*Gref.* Aucerne.

*Mamers.*

*Prés.* Roulet.  
*Jug.* Letourneur - Vossery,  
 (*instr.*)  
 Lorin-Dubaille.  
 Hervet.  
*J. s.* Bienvenu.  
 Leroux.  
*Pr. R.* Crépon.  
*Subst.* Le Jarriel.  
*Gref.* Frété.

*Saint-Calais.*

*Prés.* Javary-Duguesseau.  
*Jug.* Mousseron-Mellève.  
 Gigou (*instr.*)  
*J. s.* Richard.  
 Archambault.  
 Ducoudray.

*Pr. R.* Demian-Crouzilhac  
*Subst.* Monternault.  
*Gref.* Couturier.

La cour royale de ce département est à Angers.

72. SEINE.

*Voyez la Table.*

73. SEINE-ET-MARNE.

*Coulommiers.*

*Prés.* Bienaymé.  
*Jug.* Suzor.  
 Lefebvre.  
*J. s.* Solvet.  
 Levesque.  
 Goret.  
*Pr. R.* Bazire.  
*Subst.* Le De La Rothière.  
*Gref.* Coulon.

*Fontainebleau.*

*Prés.* Pâris de Lamaury.  
*Pr. h.* Mennessier.  
*J. h.* Ploix.  
 Lefebvre (*instr.*)  
 Rochereau.

*J. s.* Boisse.  
 Paty.  
 Quétel.  
*Pr. R.* Amyot.  
*Subst.* Forecade.  
*Gref.* Debionne.

*Meaux.*

*Prés.* Viellot.  
*Pr. h.* Lhoste ✱.  
*Jug.* Godard de Saponay,  
 (*instr.*)  
 Lagrenée.  
*J. h.* Hattingais.  
 Mauge-du-Bois-des-Entes.  
*J. s.* Robinet.  
 Bedel.  
 Roussel.  
*Pr. R.* Anspach.  
*Subst.* Dubarle.  
*Gref.* Corbin.

*Melun.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Bon Depatys ✱.  
*V.-P.* Demay.  
*Jug.* Riguet.  
 Bienaymé.  
 Sevestre.  
 Pinart.  
 Chrestien de Lihus (*in.*)  
 Le Peletier d'Aulnay.  
 Leconte.  
*J. h.* Aumaitre.  
*J. s.* Bos.  
 Belin.  
 La Joie.  
 Despatys.

*Pr. R.* De Ronseray.  
*Subst.* De St-Didier.  
 Millot.  
*Gref.* Dardenne.

*Provins.*

*Prés.* Marcilly.  
*Jug.* Geollot.  
 Pelet-Guérin (*instr.*)  
*J. s.* Verne.  
 Simon.  
 Rétel de Champhey.  
*Pr. R.* Foureau ✱.  
*Subst.* Cabany.  
*Gref.* Modin.

La cour royale de ce département est à Paris.

## 74. SEINE-ET-OISE.

*Corbeil.**Prés.* Becquet.*Jug.* Le Sourt (*instr.*)

Salmon.

*J. s.* Desaulé.

Magniant.

*Pr. R.* Vallerand de la Fosse.*Subst.* Fliniaux.*Gref.* Choquet.*Etampes.**Prés.* Hénin de Chérel.*Pr. h.* Sergent père.*Jug.* Poelleu (*instr.*)

Sergent fils.

Dramard.

Bourgoin.

*J. s.* Roger.

Dramard.

*Pr. R.* Gabaille.*Subst.* Berriat St.-Prix.*Gref.* Diet.*Mantes.**Prés.* Fiot \**P. h.* Decrusy.*Jug.* Vincent d'Inville (*ins.*)

Bidaux.

*J. s.* Gautier.

Grippière.

Vesque.

*Pr. R.* Genreau.*Subst.* Delannoise - Bourguignon.*Gref.* Silly.*Pontoise.**Prés.* Soret de Boisbrunet.*Jug.* Picard (*instr.*)

Cécile.

*J. s.* Mondain.

Quatresols de Marolles.

Révillon d'Apréval.

*Pr. R.* Garnier du Bourgneuf.*Subst.* De La Plane.*Gref.* Petit.*Rambouillet.**Prés.* Dubergier.*Jug.* Gonze (*instr.*)

Lacan.

*J. s.* Morin.

Ledier.

Renoult.

Percheron.

*P. R.* Genret.*Subst.* De Vaux.*Gref.* Fontaine.*Versailles.*

Ce tribunal se divise en deux chambres ; il est le siège d'une cour d'assises.

*Prés.* Brunet \**V.-P.* Miroлле.*Jug.* Gady.

Tessier.

Auzouy.

Bernard de Mauchamps

(*instr.*)

Dalmassy fils.

Bobbier (*instr.*)

De Beaumont (El.)

*J. h.* Delacroix \*

Griveau.

*J. s.* Clause.

Cléret de Tocqueville.

Mahou.

Duhamel.

*P. R.* Perrot.*Subst.* Chabrol de Chaméane.

Poux-Franklin.

*Gref.* Legrand.

La cour royale de ce département est à Paris.

## 75. SEINE-INFÉR.

*Dieppe.**Prés.* Fouet.*P. h.* Langlois-Parent.

Le Guest.

*Jug.* Jean.

Le Corbeiller.

Grimoult (*inst.*)*J. s.* Binet.

De La Barre.

Courure.

*Pr. R.* Bademer.*Subst.* Lequesne.*Gref.* Cappon.*Le Havre.**Prés.* Oursel \**Jug.* Milet (*instr.*)

Lemonnier.

Barcq.

*J. s.* Lacorne.

Martin

Hébert-Desroquettes.

*Pr. R.* Lizot \**Subst.* De Ramsreville.*Gref.* Vastel.*Neufchâtel.**Prés.* Forestier.*Jug.* Lelcu.Heurtaut de la Moran-  
dière (*instr.*)*J. h.* Rigoult.*J. s.* Semichon.

Hubard.

Varengue.

*Pr. R.* Jourdain.*Subst.* Marois.*Gref.* Gambu.*Rouen.*

Ce tribunal se divise en trois chambres.

*Prés.* Bon Adam \**V.-P.* Le Tourneur.

Boivin-Champeaux.

*Jug.* Lemercier.

Delasize.

Verrier.

Coquet.

De Malherbes.

Barré (*instr.*)

Denuis.

Lefort (*instr.*)

Fraisynaud.

*J. h.* Dupuis.*J. s.* Turgis-Breval.

Scelles-Grainville.

Blétry.

Sellier.

Chesneau.

*Pr. R.* Aroux.*Subst.* Mary.

Renard.

Tranchard.

Destabenrath.

*Gref.* Leber.*Yvetot.**Prés.* Delahaye Grandchamp.*Jug.* Vic.

Dubuc.

Lenud (*instr.*)*J. s.* Morisse.

Cousture.

*Pr. R.* Marais de Beauchamp.*Subst.* Guillemard.*Gref.* Rousselot

La cour royale de ce département est à Rouen.

## 76. SÈVRES (DEUX).

*Bressuire.**Prés.* Mongrand.



*Jug.* Louvart de Pontlevoij  
(instr.)  
Faulcon Rivière.  
*J. s.* Ducrocq.  
N. . . . .  
*Pr. R.* André.  
*Subst.* Barchereau.  
*Gref.* Patel.

**Melle.**

*Prés.* Chapelain.  
*Jug.* Belleroche (instr.)  
Rondier.  
*J. s.* Richard.  
Dupont.  
Be lo-teau.  
*Pr. R.* Delauzon.  
*Subst.* Senechault.  
*Gref.* Martin Bessé fils.

**Niort.**

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.

*Prés.* Chauvin ✱.  
*V.-P.* Avrain  
*Jug.* Nourry père.  
Rouget.  
Delavault.  
Pressac.  
Arnauldét.  
Hérault.  
Nourry fils (instr.)  
*J. h.* Rouget père.  
*J. s.* Guérineau.  
Bernard.  
N. . . . .  
*Pr. R.* Bodin.  
*Subst.* Guérineau.  
Serph-Domagnon.  
*Gref.* Girard.

**Parthenay.**

*Prés.* Fribault.  
*Jug.* Chasteau (instr.)  
Fradin.  
*J. s.* Hamelin.  
Sionneau.  
Servant.  
*Pr. R.* Garnier.  
*Subst.* Nicolas.  
*Gref.* Taffoiraue.

La cour royale de ce dé-  
partement est à Poitiers.

**77. SOMME.**

**Abbeville.**

*Prés.* Quenoble.

*Jug.* Malot (instr.)  
*Jug.* Devismes.  
Labitte.  
*J. s.* Aliamet.  
Boullon.  
Delegorgue.  
*Pr. R.* Damay.  
*Subst.* De Florival.  
*Gref.* Fremont.

**Amiens.**

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.

*Prés.* Caumartin.  
*Pr. h.* Mathon père.  
*V.-P.* Buttet.  
*Jug.* Duhois.  
Mathon fils.  
Leriche.  
Ailhaud.  
Fouache d'Halloy (in)  
*J. h.* Fauchon.  
*J. s.* Lefrançois.  
Deberly.  
Sciout.  
De Mailly Massée.  
*Pr. R.* Decaëu.  
*Subst.* De Domesmont.  
Bisson de La Roque.  
*Gref.* Mathon.

**Doullens.**

*Prés.* Morel.  
*Jug.* Walbin (instr.)  
Hemery.  
*J. s.* Lonsorne.  
Canel.  
Laurent.  
Wartel.  
*Pr. R.* De Flers.  
*Subst.* Fournier de S.-Amand.  
*Gref.* Dusével.

**Montdidier.**

*Prés.* Cousin de Beaumes-  
nil ✱,  
*Jug.* Hanquez (instr.)  
Fabignon.  
*J. h.* Liénart.  
Cochepin.  
*J. s.* Le Boucher.  
Masson de St.-Mard.  
Destré-Degove.  
Bullot.  
*Pr. R.* Dupont Withe.  
*Subst.* Aubé de Bracquemont.  
*Gref.* Maillard.

**Péronne.**

*Prés.* Tattegrain.  
*Jug.* Naudé.  
Rabache - Duquesnoy,  
(instr.)  
*J. s.* Dehaussy.  
Villemant.  
Renard  
*Pr. R.* Lanusse.  
*Subst.* Caumartin.  
*Gref.* Danicourt.  
La cour royale de ce dé-  
partement est à Amiens.

**78. TARN.**

**Alby.**

Ce tribunal se divise en deux  
chambres.

*Prés.* Castagné.  
*P. h.* Cambard.  
*V.-P.* Lafon.  
*Jug.* Taillefer de la Porta-  
lière.  
Compayre.  
Chamayou.  
Ravaille (instr.)  
Mathieu aîné.  
Desiré-Combes.  
Boudet.  
*J. s.* Esquilat.  
Foulquier.  
Sudre  
Bonafoux.  
*Pr. R.* Tarroux.  
*Subst.* Pendariés.  
Bole.  
*Gref.* Loubière.

**Castres.**

*Prés.* Azais.  
*P. h.* Derrouch.  
*Jug.* Ramière.  
Peyronnet.  
Lacroix (instr.)  
*J. s.* Mahuziés.  
Dejean.  
*Pr. R.* Miquel.  
*Subst.* Olier.  
*Gref.* Reynald.

**Gaillac.**

*Prés.* Vialas ✱.  
*P. h.* Miquel.  
*Jug.* De Paulo (instr.)  
Boudet.

*J. s.* Andrieu.  
Théron de Montaugé.  
Teissonnière.  
*Pr. R.* Montaigne.  
*Subst.* Carol.  
*Gref.* Bournazel.

**Lavaur.**

*Prés.* Abrial.  
*Jug.* Heilhes (*instr.*)  
Espigat Sieurac.  
*J. s.* Moré.  
Audouy.  
Fouquier.  
*Pr. R.* Guiraud.  
*Subst.* Fonquerni.  
*Gref.* Merle.

La cour royale de ce département est à Toulouse.

**79. TARN-ET-GARONNE.****Castel-Sarrasin.**

*Prés.* Carrère-Brillamon.  
*P. h.* Raby.  
*Jug.* De Puymirol.  
Lespiau (*instr.*)  
*J. s.* Carrère (Isid.)  
Constans.  
Patron.  
*Pr. R.* Dubernard.  
*Subst.* Labarthe.  
*Gref.* Carles.

**Moissac.**

*Prés.* De Mazade.  
*P. h.* Martin.  
*Jug.* Boscus (*instr.*)  
Leveillé.  
*J. s.* Chambonau fils.  
Jeauffreau Lagerie.  
Cabanès.  
*Pr. R.* Daiguy.  
*Subst.* Fort.  
*Gref.* Sanson.

**Montauban.**

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Rous \*.  
*V.-P.* De Granal.  
*Jug.* Teulieres (*instr.*)  
Leygue.  
Cornac (L.)  
Favenc.  
Cornac (Alex.)

*Jug.* Cartault.  
Delbreil.  
*J. s.* Mallet aîné.  
Miquel.  
Constans.  
Cambon.  
*Pr. R.* Constans.  
*Subst.* Chené.  
Rous.  
*Gref.* Marty.

La cour royale de ce département est à Toulouse.

**80. VAR.****Brignoles.**

*Prés.* Martel.  
*P. h.* Mouttet.  
*Jug.* Pascal.  
Parrot (*instr.*)  
*J. h.* Minuty.  
*J. s.* Melan  
N.  
*Pr. R.* Marquézy.  
*Subst.* Jourdan.  
*Gref.* Bouchard.

**Draguignan.**

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Giraud \*.  
*V.-P.* Perrache \*.  
*Jug.* Tolon.  
Firminy.  
Amalric.  
Vallavieille.  
Coulomb (*instr.*)  
Laforêt.  
Lombard.  
*J. h.* Rostan.  
*J. s.* Blanc-Sallettes.  
Carle.  
N.  
*Pr. R.* Mollet.  
*Subst.* Rey.  
Tollon.  
*Gref.* Dous.

**Grasse.**

*Prés.* Roubaud.  
*Jug.* Alziary (*instr.*)  
Carbonel.  
*J. s.* Gaitte.  
Jauvy.  
Giraud.  
*Pr. R.* Marcellin-Guérin.

*Subst.* Euzière.  
*Gref.* Lisnard.

**Toulon.**

*Prés.* Toucas Duclos.  
*Jug.* Reymonenq (*instr.*)  
Sermet.  
Revertégat.  
*J. s.* Broquier.  
Reverdit.  
Colle.  
*Pr. R.* Chassan  
*Subst.* Clapiers.  
*Gref.* Allegre.

La cour royale de ce département est à Aix.

**81. VAUCLUSE.****Apt.**

*Prés.* Maigron.  
*Jug.* Duclos.  
Rubichon (*instr.*)  
*J. s.* Guillibert.  
Molière.  
Blanard.  
Icard.  
*Pr. R.* Jean.  
*Subst.* Brassier de Jocas.  
*Gref.* Villary.

**Avignon.**

*Prés.* Croze \*.  
*Jug.* D'Astier (*instr.*)  
De Luyane.  
Guraud fils.  
*J. h.* Bon.  
*J. s.* Teste.  
Chaudon.  
Giraudy.  
*Pr. R.* Lobinhes.  
*Subst.* Grauger.  
*Gref.* Vitalis.

**Carpentras.**

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Morard \*.  
*V.-P.* Liotard.  
*Jug.* Cartier (*instr.*)  
De Pellissier \*.  
Olivier du Rouret.  
Morel.  
Vidal.  
Benoit.  
Giraud.

*J. s.* Estève.  
 Romette.  
 Ravoux.  
 Legier.  
*Pr. R.* Licquier.  
*Subst.* Bellier du Charmeil.  
 Ourson.  
*Gref.* Rippert.

**Orange.**

*Prés.* Martin.  
*Jug.* Reyne.  
 Payan-Champié (*inst.*)

*J. s.* Giraudy.  
 Nogent St.-Laurent.  
 Baratier.

*Pr. R.* Millet.  
*Subst.* Valladier.  
*Gref.* Gaidan.

La cour royale de ce département est à Nîmes.

**82. VENDÉE.**

**Bourbon-Vendée.**

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Savin.  
*V.-P.* Montault.  
*Jug.* Rouillé (*inst.*)

Duchaine.  
 Robert.  
 Gautier.  
 Duchiron fils aîné.  
 Giraud.  
 Guillaud.  
 Chemeraud.

*J. s.* Esgonnière fils.  
 N.  
 N.  
 N.

*Pr. R.* Tortat.  
*Subst.* Delange (Lucien).  
 Duchaine.

*Gref.* Revet.

**Fontenay-le-Comte.**

*Prés.* Arnault de Guenyeau.  
*P. h.* Pichard Dupaty.  
*Jug.* Friot.

Arnauldet (*inst.*).

*J. s.* Main.  
 Charon.  
 Rivasseau.

*Pr. R.* Druet.  
*Subst.* Magnian.  
*Gref.* Epaud.

**Sables-d'Olonne.**

*Prés.* Michel.

*Jug.* Duverger (*instr.*).  
 Perreau.

*J. s.* Dupleix.  
 Reguien.  
 Petiteau.

*Pr. R.* Massiou.  
*Subst.* Guérin fils.  
*Gref.* Grolleau.

La cour royale de ce département est à Poitiers.

**83. VIENNE.**

**Châtellerault.**

*Prés.* Mangin.  
*P. h.* Dubois ✱.  
*Jug.* Pelluchon.  
 Dautriche (*instr.*).

*J. s.* Mereau.  
 Contreau.  
 Rivière.

*Pr. R.* Pleignard.  
*Subst.* Poyez.  
*Gref.* Papillaut.

**Civray.**

*Prés.* Bourcy.  
*Jug.* Jozeau (*instr.*).  
 Surault-Lamirande.

*J. s.* Pontois.  
 Gaultier.  
 Serph (J.-F.).

*Pr. R.* Herissé.  
*Subst.* De Bonnegens.  
*Gref.* Dubrac.

**Loudun.**

*Prés.* Arnaud-Menardière.  
*Jug.* Haward-Texier (*inst.*).  
 Desvaux.

*J. s.* Poirrier.  
 Herbault.  
 Vinée.

Pivart.  
 Dabadie.

*Pr. R.* Mauflastre.  
*Subst.* Dufaur de Rochefort.  
*Gref.* Bricheateau-Gravellonne

**Montmorillon.**

*Prés.* Dedault-de-la-Chaise.  
*P. h.* Gervais-Lafond.  
*Jug.* Labourt.

Chasteau (*instr.*).

*J. h.* De Chievres.  
*J. s.* Betouille.  
 Briquet.  
 Lenoir.

*Pr. R.* Brochain.

*Subst.* Morgan.  
*Gref.* Carin.

**Poitiers.**

*Prés.* Leydet ✱.  
*Jug.* Théret.  
 Texereau (*instr.*).  
 Babault de Chaumont.

*J. s.* Calmeil.  
 Pervinquière (M.).  
 La Challerie.

*Pr. R.* Lelong.  
*Subst.* Le Gentil-Laurence.  
*Gref.* Angulo-St.-Charles.

La cour royale de ce département est à Poitiers.

**84. VIENNE (H<sup>e</sup>):**

**Bellac.**

*Prés.* Laroche.  
*Jug.* Raffard de Panissat.  
 Nesmond (*instr.*).

*J. s.* Crouzard Latouche.  
 Maurat Ballange.  
 Mesnier Laforge.

*Pr. R.* Chareyron.  
*Subst.* Sauty.  
*Gref.* Mallebay.

**Limoges.**

*Prés.* Talabot.  
*Jug.* Sudraud-Desisles (*inst.*).  
 Poumeau la Pouyade.  
 Bruchard.

*J. s.* Mousnier aîné.  
 Pecconnet.  
 N.

*Pr. R.* Baraudon.  
*Subst.* Peyramont.  
*Gref.* Marbouty.

**Rochechouart.**

*Prés.* Dupuy.  
*Jug.* Lavaud (*instr.*)  
 Goursaud de Merlis.

*J. s.* Goursaud du Mazet.  
 Gros Deveau.  
 Fostin-Gonneaux.

*Pr. R.* Simon la Raside.  
*Subst.* Grateyrolle.  
*Gref.* Poumcyrol.

**Saint-Yrieix.**

*Prés.* Crezeunet.  
*Jug.* Labadie.  
 Crezeunet, Elie (*inst.*).  
*J. s.* Bonhomme-Lavalade.  
 Deschamps.

*J. s.* Maseaud.  
*Pr. R.* Fichon du Gravier.  
*Subst.* Danchis.  
*Gref.* Rudeuil.

La cour royale de ce département est à Limoges.

## 85. VOSGES.

*Epinal.*

Ce tribunal se divise en deux chambres.

*Prés.* Chavanne.  
*V.-P.* Gueury.  
*Jug.* Vosgien (*instr.*).  
 Delorme.  
 Derazey (Honoré).  
 Derazey (Nic.S.).  
 De Ravinel.  
 Demangeot.  
 Julien.  
*J. s.* Maurice.  
 Colin.  
 Lehec.  
 Nicolle.

*Pr. R.* Lemarquis.  
*Subst.* De Zincoort.  
 Garnier.  
*Gref.* Maudheux.

*Mirecourt.*

*Prés.* Delpierre.  
*Jug.* Limouse (*instr.*).  
 Chevesson.  
*J. s.* Laprévotte.  
 George.  
 Rellot.

*Pr. R.* Pougny.  
*Subst.* Bastien.  
*Gref.* Jacquot.

*Neufchâteau.*

*Prés.* Collignon.  
*Jug.* Cherpitel.  
 Henrys (*instr.*).  
*J. s.* Fleurey.  
 Daide.  
 Mariotte.  
 Najean.  
*Pr. R.* Pougny.

*Subst.* De la Gabbe.  
*Gref.* Bertrand.

*Remiremont.*

*Prés.* Thouvenel fils.  
*Jug.* Richard (*instr.*).  
 De Roton.  
*J. s.* Perrin.  
 Febvrel.  
*Pr. R.* Blaise.  
*Subst.* Friry.  
*Gref.* Minette.

*Saint-Dié.*

*Prés.* Collinet de la Salle.  
*Jug.* Febvrel (*instr.*).  
 Chanzy.  
*J. s.* Blondin.  
 Delahausse.  
 Toussaint.  
 Ferry.  
*Pr. R.* Thomas.  
*Subst.* Leclerc.  
*Gref.* Lamblé.

La cour royale de ce département est à Nancy.

## 86. YONNE.

*Auxerre.*

Ce tribunal se divise en deux chambres (Siège d'une Cour d'assises).

*Prés.* Chardon \*.  
*V.-P.* Collet \*.  
*Jug.* Guérin Devaux.  
 Faultrier.  
 Chopin de Mérey.  
 Heuvrard.  
 Le Blanc Duvernoy  
 (*instr.*).  
 Tonnellier.  
 Gallois.  
*J. s.* Malvin.  
 Leclerc.  
 Marie.  
 Chevillot.  
*Pr. R.* De Molènes \*.  
*Subst.* Nigon de Berty.

*Subst.* Sulpiey.  
*Gref.* Gautrot.

*Avallon.*

*Prés.* Philibert Comynet.  
*Jug.* Paussard.  
 Béthery de la Brosse  
 (*instr.*)  
*J. s.* Brunet.  
 Pomlin.  
 Bidault.  
*Pr. R.* Vignard.  
*Subst.* Ricard.  
*Gref.* Nientin.

*Joigny.*

*Prés.* Ferrand.  
*Jug.* Charé-Yver (*instr.*).  
 Prignot.  
*J. s.* Parisot.  
 Puisieux.  
 Deshayes.  
*Pr. R.* Lallier.  
*Subst.* De Bontin.  
*Gref.* Landry.

*Sens.*

*Prés.* Taillandier.  
*Jug.* Luyt.  
 Fortin (*instr.*).  
*J. s.* Regnault.  
 Ratier.  
 N.  
*Pr. R.* Bérenger.  
*Subst.* Saillard.  
*Gref.* Michon.

*Tonnerre.*

*Prés.* La Caille.  
*Jug.* Maison.  
 Desnoyers (*instr.*).  
*J. s.* Roze.  
 Rétif.  
 Cheron.  
*Pr. R.* Bonniot de Salignac.  
*Subst.* Palotte.  
*Gref.* Moine.

La cour royale de ce département est à Paris.

## SECTION V.

## JUSTICES DE PAIX DU ROYAUME.

Les Juges-de-paix sont nommés par le Roi; ils ne sont pas inamovibles (Charte, art. 52). — Pour être Juge-de-paix, il faut avoir trente ans accomplis. Chaque Juge-de-paix est assisté d'un greffier qui doit être âgé de vingt-cinq ans. Les Juges-de-paix ont des fonctions au civil et au criminel.

Au civil, ils sont 1° *Juges* en certaines matières; 2° *Conciliateurs*, et chargés de procéder ou d'assister à divers actes de juridiction non contentieuse.

Au criminel, ils forment les tribunaux de simple police, et sont officiers de police judiciaire.

Au civil, le Juge-de-paix connaît seul, comme juge, dans l'étendue de son canton, de toutes les causes purement personnelles et mobilières sans appel, jusqu'à la valeur de 50 fr., et à la charge d'appel, jusqu'à la valeur de 100 fr.

Egalement sans appel, jusqu'à la valeur de 50 fr, et à la charge d'appel à quelque valeur que la demande puisse monter : 1° des actions pour dommages faits, soit par les hommes, soit par les animaux, aux champs, fruits et récoltes; 2° des déplacements de bornes; des usurpations de terres, arbres, haies, fossés et autres clôtures commises dans l'année; des entreprises sur les cours d'eau servant à l'arrosement des prés, commises pareillement dans l'année, et de toutes autres actions possessoires; 3° des réparations locatives des maisons et fermes; 4° des indemnités prétendues par le fermier ou locataire pour non jouissance, lorsque le droit de l'indemnité ne sera pas contesté, et des dégradations alléguées par le propriétaire; 5° du paiement des salaires des gens de travail, des gages des domestiques, et de l'exécution des engagements respectifs des maîtres et de leurs domestiques ou gens de travail; 6° des actions civiles pour injures verbales, rixes et voies de fait; 7° des poursuites en contrefaçon en matière de brevets d'invention; 8° des contraventions en matière de douanes, lorsqu'elles ne donnent lieu qu'à des réparations civiles.

Dans les cas prévus, et sauf les exceptions déterminées par la loi et notamment par les art. 48 et 49 du code de procédure civile, les affaires dont le jugement n'appartient ni aux Juges-de-paix, ni aux tribunaux de commerce, sont portées devant le Juge-de-paix pour y être conciliées, si cela est possible.

En matière non contentieuse, les attributions des Juges-de-paix sont très-variées. Ils sont chargés notamment de la convocation, tenue et présidence des conseils de famille; de l'apposition et levée des scellés après décès ou en cas de faillite; de dresser, dans un grand nombre de cas, des actes de notoriété, des actes d'adoption de tutelle officieuse.

Au criminel, les Juges-de-paix connaissent : 1° des contraventions de police commises dans l'étendue du chef-lieu de canton; 2° des contraventions commises dans les autres communes de leur canton, lorsque, hors le cas où les coupables sont pris en flagrant délit, les contraventions ont été commises par des personnes non domiciliées ou non présentes dans la commune, ou lorsque les témoins qui doivent déposer n'y sont pas résidans ou présens; 3° des contraventions à raison desquelles la partie qui réclame conclut pour ses dommages intérêts, à une somme indéterminée ou à une somme excédant quinze francs; 4° des contraventions factives poursuivies à la requête des particuliers; 5° des injures verbales; 6° de l'action contre les gens qui font le métier de deviner et pronostiquer, ou d'expliquer les songes. Les Juges-de-paix connaissent aussi, concurremment avec les Maires, de toutes autres contraventions commises dans leur arrondissement. On considère comme *contraventions* de police tous les faits que le code pénal, ou des lois spéciales punissent d'une amende de quinze francs et au-dessous, ou d'un emprisonnement de cinq jours et au-dessous.

## Justices de paix, par ordre alphabétique de départemens.

**AIN.**  
*Bellay.*  
 Boissieu du  
 Tîret. . . . Ambérieux.  
 Tendretpère. Belley.  
 Costaz. . . . Champagne.  
 Collet. . . . Hauteville.  
 Barry. . . . Lagneux.  
 Girod. . . . L'Huis.  
 Augerd. . . . St.-Rambert.  
 Genolin. . . . Seyssel.  
 Deville. . . . Virieux-le-Gr.

*Bourg.*  
 Rouyer. . . . Bâgé.  
 Piquet. . . . Bourg.  
 Lyvet. . . . Ceyzeriat.  
 Favre ✱. . . . Coligny.  
 Marion. . . . Montrevel.  
 Moyret ✱. . . . Pont-d'Ain.  
 André. . . . Pont-de Vaux.  
 Lesceœur. . . . Pont-de-Veyle.  
 Verdan. . . . S.-Trivier.  
 Baillat. . . . Treffort.

*Gex.*  
 Bizot. . . . Collonges.  
 Tapoucd. . . . Ferney.  
 Girod. . . . Gex.

*Nantua.*  
 Carrier. . . . Brenod.  
 Montanier. . . . Châtillon-de-  
 Michaille.  
 D'Apvriculz. Isernore.  
 Reydellet. . . . Nantua.  
 DeRecordon. Oyonnax.  
 Framinet. . . . Pontcin.

*Trévoux.*  
 Rozier. . . . Chalamont.  
 Dangeville. . . . Châtillon-les-  
 Dombes.  
 Pouzzol. . . . Meximieux.  
 Belin. . . . Montluel.  
 Billhoud. . . . Thoisyey.  
 Thenon. . . . Trévoux.  
 Delastre. . . . S.-Trivier-sur-  
 Moignan.

**AISNE.**  
*Château-Thierry.*  
 Ronssin. . . . Chât.-Thierry.  
 Boivin. . . . Charly.  
 Hélot. . . . Condé.

Duval. . . . Fère-en-Tar-  
 denois.  
 Buhot. . . . NeuillyS.Front

*Jaon.*  
 Paul. . . . Anisy-le-Chât.  
 Leclere. . . . Chauny.  
 Moricourt. . . . Concy-le-Chât.  
 N. . . . Craonne.  
 Lefèvre. . . . Crecy-s.-Serre.  
 Dumesnil. . . . Fère (La).  
 Pourrier. . . . Laon.  
 Tilorier. . . . Marle.  
 Rivart-Allart. Neufchâtel.  
 Martin. . . . Rosoy-s.-Serre  
 Crémons. . . . Sissonne.

*Saint-Quentin.*  
 Leroy. . . . Bohain.  
 Rohart. . . . Catelet (le).  
 Moret. . . . Moy.  
 Niay. . . . Ribemont.  
 Hadeugne. . . . Saint-Quentin.  
 Carlier. . . . Saint-Simon.  
 Delvigne. . . . Vermand.

*Soissons.*  
 Laurès. . . . Braisne.  
 Quinquet. . . . Oulchy le Chât.  
 Vielle. . . . Soissons.  
 Dufey. . . . Vailly.  
 Bottée. . . . Vie-sur-Aisne.  
 Ploq. . . . Villers-Cotte-  
 rets.

*Vervins.*  
 Beaudelod. . . . Aubenton.  
 Delacampagne. Capelle (La).  
 Poitevin de  
 Verrière. . . . Guise.  
 Beuret. . . . Hirson.  
 Godard. . . . Nouvion.  
 Guyard. . . . Sains.  
 Hennecart. . . . Vervins.  
 Vinchon. . . . Wassigny.

**ALLIER.**  
*Cusset.*  
 Martin. . . . Cusset.  
 Marion. . . . Donjon (le).  
 Bourdier. . . . Jaligny.  
 Mourier des  
 Gayets. . . . Lapalisse.  
 Fougerollen. Mayet - de -  
 Montagne (le)  
 Louher. . . . Varennes s A

*Gannat.*  
 Aupierre. . . . Chantelle - le-  
 Château.  
 Boirot. . . . Ebreuil.  
 Thely - De-  
 combes. . . . Escurrolles.  
 Gerzat fils. . . . Gannat.  
 Hastier d'Har-  
 peux. . . . St.-Pourçain.

*Montluçon.*  
 Mazerat. . . . Cerilly.  
 HuguetDulys Hérisson.  
 Meilhet. . . . Huriel.  
 Lesclaches. . . . Marcillat.  
 Villate de  
 Peufeuilloux Montluçon.  
 Chacuton Ver  
 lobier. . . . Montmaraut.

*Moulins.*  
 Dubouys. . . . Bourbon-l'Ar-  
 chambault.  
 Girault. . . . Chevagnes.  
 Meilheurat. . . . Dompierre.  
 Guenard. . . . Lurcy le Sau-  
 thonier Vil-  
 liers. . . . Montet (le).  
 De Comeau. Moulins (est).  
 Le Blanc la  
 Saulnière. Moulins (o.)  
 Bayon. . . . Neuilly le Réal  
 Besson. . . . Souvigny.

**ALPES (Basses).**  
*Barcelonnette.*  
 Pélissier. . . . Allos.  
 Pascalis. . . . Barcelonnette.  
 Tiran. . . . Lauzet (le).  
 Bovis. . . . Saint-Paul.

*Castellane.*  
 David. . . . Annot.  
 Philip. . . . Castellane.  
 Gravier. . . . Colmars.  
 David. . . . Entrevaux.  
 Mandine. . . . St.-André.  
 Giraudi. . . . Senez.

*Digne.*  
 Tartanson. . . . Barrême.  
 Roustan. . . . Digne.  
 Arnoux. . . . Javie (La).  
 Joseph. . . . Mées (les).  
 Fruchier. . . . Mezel.  
 Fouque. . . . Moustiers.  
 Gaudemard. . . . Riez.

Hermitte . . . Seyne.  
Tardivy . . . Valensolle.  
**Forcalquier.**  
Martel . . . Banon.  
Arnaud . . . Forcalquier.  
Seguin . . . Manosque.  
Aillaud . . . Peyruis.  
Dermitanis . . . Reillane.  
Tardieu . . . Saint-Etienne.

**Sisteron.**

Lodoul . . . Motte (La).  
De Vaulx . . . Noyers.  
Teissier . . . Sisteron.  
Eyssautier . . . Turriers.  
Suquet . . . Volonne.

**ALPES (Hautes).****Briançon.**

Maritan . . . Aiguilles.  
Albert . . . Argentièrre (1°)  
Roulx . . . Briançon.  
Bret . . . Grave (La).  
Albertin . . . Monestier (le).

**Embrun.**

Vieux . . . Chorges.  
Esmeingeaud Embrun.  
Baptiste . . . Guillestre.  
Moynier . . . Orcières.  
Garcier . . . Savines.

**Gap.**

Lachau . . . Aspres - lès -  
Veynes.  
Augier . . . Barcilonnette.  
Davin . . . Bastie-N° (La).  
Micou . . . Gap.  
Tournu-Ven-  
taton . . . Laragne.  
Taill du Goët Orpierre.  
Amat . . . Ribiers.  
Chaubet . . . Rozans.  
Eymoud . . . Saint-Bonnet.  
Collin . . . Saint-Etienne.  
Vernet . . . Sa'nt-Firmin.  
Bertrand . . . Serres.  
Jacquemet . . . Tallard.  
Boissereng . . . Veynes.

**ARDÈCHE.****Largentièrre.**

Bernardy . . . Burzet.  
FiliatDuclos Coucouron.  
Meynier . . . Joyeuse.  
Perbost . . . Largentièrre.  
Thailhand . . . Montpezat  
Bernard . . . St.-Étienne-de-  
Lugdardès.

Contaret . . . Thueyts.  
Sevenier . . . Valgorge.  
Marichaud . . . Vallon.  
Escalier-La-  
devèze . . . Vans (les).

**Privas.**

Laffont . . . Antraigues.  
Durand . . . Aubenas.  
Prat . . . Bourg S. Andéol  
Téoule (H.) . . . Chomeric.  
Darnaud . . . Privas.  
Lantouzet . . . Rochemaure.  
Cognac . . . St.-Pierreville.  
Champanhet . . . Villeneuve-de-  
Berg.  
Fournery . . . Viviers.  
Marquet . . . Voulte (La).

**Tournon.**

Desgranda . . . Annonay.  
Chauveau . . . Chailard (le).  
Soubeyran . . . Lamastre.  
Cornu Chauvin . . . St.-Agrève.  
Defrance . . . St.-Félicien.  
Abrial . . . St.-Martin-de-  
Vallamas.  
Tastavin . . . St.-Péray.  
Chaleat . . . Satillieu.  
Coste-Foron . . . Serrières.  
Royol . . . Tournon.  
Guilhôt . . . Vernoux.

**ARDENNES.****Charleville.**

GilbertLefort . . . Charleville.  
Goujeon . . . Flize.  
Moysin . . . Mezières.  
Hulot . . . Montherme.  
N . . . Omont.  
Aubry . . . Renwez.  
Billaudelle . . . Signy-l'Abbaye

**Réthel.**

Bebegue . . . Asfeld.  
Legros . . . Chât.-Porcien.  
Macquart Fo-  
rest . . . Chaumont.  
Beaucheron . . . Juniville.  
Leroy . . . Novion Porcien  
Wattellicr . . . Rethel.

**Rocroy.**

Beauvalet . . . Fumay.  
Joly . . . Givel.  
Desroberts . . . Rocroy.  
Clanteau . . . Rumigny.  
Hennequin . . . Signy-le-Petit.

**Sedan.**

Charton . . . Carignan.  
Alein . . . Mouzon.  
Garnier . . . Raucourt.  
Domet . . . Sedan (nord).  
Simon . . . Sedan (sud).

**Vouziers.**

Pinsart . . . Attigny.  
Rogeaux . . . Buzancy.  
De Colnet . . . Chêne (le).  
Guérin . . . Grandpré.  
Lallement . . . Machault.  
Doury . . . Monthois.  
Hubignon . . . Tourteron.  
Benoit . . . Vouziers.

**ARIÈGE.****Foix.**

DeFéronEy-  
chenne . . . Bastide (La).  
Anglade . . . Cabanes (Les).  
Clarac . . . Foix.  
Darnaud . . . Lavelanet.  
DeCampoussy Quérigut.  
Seré . . . Tarascon.  
Cambon . . . Vicdessos.

**Pamiers.**

Pauly . . . Fossat (Le).  
Vignes-Gau-  
gnières . . . Mas-d'Azil (le)  
Sage . . . Mirepoix.  
Pagès - Fer-  
rière . . . Pamiers.  
Prat de Les-  
tang . . . Saverdun.  
Cassaing . . . Varilhès.

**Saint-Girons.**

Sculé . . . Castillon.  
Galy-Gaspa-  
rou . . . Massat.  
Pagès . . . Oust.  
Robert . . . St.-Croix.  
Soueix . . . St.-Girons.  
Lacanal . . . St.-Lizier.

**AUBE.****Arcis-sur-Aube.**

Finot . . . Arcis-s.-Aube.  
Hilier . . . Chavanges.  
Bertrand . . . Mery-s.-Seine.  
Parey . . . Ramerup.

**Bar-sur-Aube.**

Masson . . . Bar-sur-Aube.

Delaine . . . Brienne.  
Chenneveu . . . Soulaines.  
Delassaussois Vandœuvre.

*Bar-sur-Seine.*

Jacquemin . . . Bar-sur-Seine.  
Michel . . . Chaurouce.  
Perny . . . Essoyes.  
Montignet . . . Mussy.  
Babeau Li-  
geret . . . Riceys (les).

*Nogent-sur-Seine.*

Morin-Lamy. Marcilly-le-  
Hayer.  
Jacob . . . Nogent s. Seine  
Thomas . . . Romilly-s.-S.  
Souclier . . . Villenauxe-la-  
Grande.

*Troyes.*

Verollot . . . Aix en Othe.  
Deniau . . . Bouilly.  
Rabiat de Fon-  
tenay . . . Ervy.  
Maillard Cour-  
tat . . . Estissac.  
Lépine . . . Lusigny.  
Choiselat . . . Piney.  
Simonet . . . Troyes (1<sup>re</sup> a.).  
Paris - De-  
breuil . . . *Id.* (2<sup>e</sup> arr.).  
Baudot . . . *Id.* (3<sup>e</sup> arr.).

## AUDE,

*Carcassonne.*

Salva . . . Alzonne.  
Viguiet (A.) Capendu.  
Gourg . . . Carcassonne (o)  
Vidal . . . Carcassonne (e)  
Bonnet . . . Conques.  
Viguiet (H.) Lagrasse.  
Sablayrolles. Mas-Cabardés  
Griffoulières. Montréal.  
Barre . . . Mouthoumet.  
Jouy . . . Peyriac.  
Embry . . . Saissac.  
David . . . Tuchan.

*Castelnaudary.*

Barrierie . . . Belpech.  
Borrelat . . . Castelnaudary  
(sud).  
Abrial . . . Castelnaudary  
(nord).  
Chambert . . . Faujeaux.  
Bonnet . . . Salles.

*Limoux.*

Pons . . . . . Alaigne.  
Blancard . . . Belcaire.  
Bezard . . . Chalabre.  
Dellac . . . Couiza.  
Joly . . . . . Limoux.  
Jaubert fils . Quillan.  
Sicre . . . . . Roquefort-De-  
fault.  
Boyer . . . . . St.-Hilaire.

*Narbonne.*

Sabatier . . . Coursan.  
Marty . . . Durban.  
Caunes . . . Ginestas.  
Degrand . . . Lésignan.  
Estrade . . . Narbonne.  
Anglès . . . Sijean.

## AVEYRON.

*Espalion.*

Grégoire fils. Entraigues.  
Cledon . . . Espalion.  
Saltel . . . Estaing.  
Cros . . . . . Lagniolle.  
Joany père . . Mur de Barrés.  
Noël aîné . . . St.-Amans.  
Gaubert . . . St.-Chély.  
Daude . . . St.-Geneviève.  
Benoît . . . . . St.-Geniès.

*Milhau.*

Frontin . . . Campagnac.  
Pons . . . . . Laissac.  
Loirette père. Milhau.  
Randon . . . Nant.  
Cros . . . . . Peyreleau.  
Vaissière . . . St.-Bauzely.  
Jaoul . . . . . Salles-Curan.  
Solanel . . . Severac le Chât.  
Géniez . . . . . Vezins.

*Rodez.*

Jalabert fils  
aîné . . . . . Bozoul.  
Laur . . . . . Cassagnes.  
Lebaute . . . Conques.  
Laurens . . . Marcillac.  
Valette . . . Naucelle.  
Belloc . . . Pont-de-Salars.  
Durand . . . Requista.  
Sicard . . . Rignac.  
Boubal . . . Rodez.  
Batut de la  
Gardelle . . . Salvétat (Lz).  
Enjalran . . . Sauveterre.

*Saint-Afrique.*

Cabannes . . . Belmont.

Durand . . . . . Camarès  
Peire - Fa-  
breuges . . . Cornus.  
Latour . . . . . St.-Afrique.  
Déjean . . . . . S.Rome de l'arn  
Contant-St.-  
Estève . . . . . St.-Sermin.

*Villefranche.*

Mallet . . . . . Aspières.  
Donzac . . . . . Aubin.  
Rouch . . . . . Montbazens.  
Deléris . . . . . Nagac.  
Soudier . . . . . Rieupeyroux.  
Mouly . . . . . Villefranche.  
Dejean . . . . . Villeneuve.

## BOUCHES-DU-RHÔNE.

*Aix.*

Lieutaud père Aix (nord).  
Barthelemy . . Aix (sud).  
Lamborelle . . Berre.  
Vaussan . . . Gardanne.  
Dalmas . . . . . Istres.  
N . . . . . Lambesc.  
Bizot . . . . . Martignes.  
Segond . . . . . Peyrolles.  
Esmenard . . . Salon.  
Seissat . . . . . Trets.

*Marseille.*

Barbaroux . . Aubagne.  
Ollivier . . . Ciotat (La).  
Mille . . . . . Roquevaire.  
Merendol . . . 1<sup>er</sup> } arrond.  
Fornier . . . . 2<sup>e</sup> } Marseille  
Roux . . . . . 3<sup>e</sup> } int-mur.  
N . . . . . 1<sup>er</sup> } arrond.  
Fabrissy . . . . 2<sup>e</sup> } Marseille  
Mossy . . . . . 3<sup>e</sup> } ext-mur.

*Tarascon.*

Fassin . . . . . Arles, 1<sup>er</sup> arr.  
Fabre . . . . . Arles, 2<sup>e</sup> arr.  
Bruchon . . . . Chât.-Renard.  
Aubert . . . . . Eyguières.  
Quénin . . . . . Orgon.  
Poulet . . . . . Ste<sup>s</sup>Maries(les)  
Isnard . . . . . St.-Remy.  
Fouque . . . . . Tarascon.

## CALVADOS-

*Bayeux.*

Pesquerel . . . Balleroy.  
Mutel . . . . . Bayeux.  
Trolong-Du-  
taillis . . . . . Caumont.  
Marie . . . . . Isigny.



Couëffin . . . Ryes.  
Baston . . . Trevières.

*Caen.*

Lancelin . . . Bourguibus.  
Morice . . . Caen (*est*).  
Harivel . . . Caen (*ouest*).  
Roberge . . . Creully.  
Marc . . . Douvres.  
Gallery-Du-  
bochet . . . Evrecy.  
Bernier . . . Tilly-s-Seulles  
Ledart . . . Tioarn.  
Chenevière . . Villers Bocage.

*Falaise.*

Lebreton . . . Bretteville-sur-  
Laize.  
Guerne . . . Coulibeuf.  
Morel . . . Falaise (*1<sup>er</sup> arr.*)  
Séant . . . Falaise (*2<sup>e</sup> arr.*)  
L'ubois \* . . ThuryHarcourt

*Lisieux.*

Labbey . . . Lisieux (*1<sup>er</sup> arr*)  
Girard-Des-  
fontaines . . Lisieux (*2<sup>e</sup> arr*)  
Duchesne . . Livarot.  
D'Harambure Mezidon.  
Lemercier . . Orbec.  
Robillard p. St -Pierre-sur-  
Dives.

*Pont-l'Evêque.*

Cuvelier . . . Blangy.  
Hélouin . . . Cambremer.  
Senoze . . . Dives.  
Le Brun . . . Honfleur.  
Aubry . . . Pont-l'Evêque.

*Vitré.*

Beaudouin . . Aunay.  
Youf . . . Bénv-Bocage.  
Roullin - de- Condé-sur-Noi-  
Boisville . . reau.  
Loke - Hel-  
louin . . . St-Sever.  
Goeslard de la  
Droitière . . Wassy.  
Vivier . . . Vitré.

CANTAL.

*Aurillac.*

Geneste . . . Aurillac (*nord*)  
Serieys . . . Aurillac (*sud*).  
Miquel . . . Maurs.  
Flory . . . Mont-Salvy.  
Lerou . . . Roquebrou (la)

Marty . . . St.-Cernin.  
Vic . . . St.-Mamet.  
Delricu . . . Vic-sur-Cère.

*Mauriac.*

Barrier . . . Champs.  
Bonneson . . . Mauriac.  
La Peyre . . . Pleaux.  
Armand . . . Riom-ès-Mon-  
tagne.  
Rhodes-La-  
marge . . . Saignes.  
Mourguié . . Salers.

*Murat.*

Feydin . . . Allanches.  
Chabrier . . . Marcenat.  
Guanilh . . . Murat.

*Saint-Flour.*

Sévérac . . . Chaudesaigues.  
Grenier . . . Massiac.  
Barthe . . . Pierrefort.  
Bernard . . . Ruines.  
Bory . . . St.-Flour (*s.*).  
Méjensac . . St.-Flour (*n.*).

CHARENTE.

*Angoulême.*

Argoullon . . Angoulême  
(*1<sup>er</sup> arr.*)  
Laugère . . . *Idem* (*2<sup>e</sup> arr.*).  
De Mazcaud. Blanzac.  
Bussac . . . Hiersac.  
Naud . . . Montbron.  
Albert-Mari- Rochefoucault  
vaux . . . (La).  
Rullier . . . Rouillac  
Dumas père . St.-Amant-de-  
Boixe.  
Desbordes . . Valette (La).

*Barbezieux.*

Herrier . . . Aubeterre.  
Guillet . . . de  
l'Estang . . Baignes.  
Garderat . . Barbezieux.  
Boucherie . . Brossac.  
Delafaye du  
Bourgoin. Chalais.  
Bordier . . . Montmoreau.

*Cognac.*

Chassors(R.) Châteauneuf.  
Rullier fils . . Cognac.  
Robin-Beau-  
regard . . . Jarnac.  
Raymond . . . Segonzac.

*Confolens.*

Dupont-La-  
serve . . . Chabonais.  
Dumas . . . Champagne -  
Mouton.  
DumasChamp-  
valier . . . Confolens (*s.*).  
Peyraud \* . . Confolens (*n.*)  
Lageon . . . Montambœuf.  
Boissière Fon  
tenelle . . . St.-Claude.

*Ruffec.*

Bourru-Ié-  
merie . . . Aigre.  
Grelier . . . Mansle.  
Coyteux-Du-  
portal . . . Ruffec.  
Fouchier . . . Villefagnan.

CHARENTE-INFÉR.

*Jonzac.*

Moussieau . . Archiac.  
Laverny . . . Jonzac.  
Seguin . . . Mirambeau.  
Coindreau . . Montendre.  
Geneuil . . . Mont-Guyon.  
Vigen . . . Montlieu.  
Flornoy . . . St.-Genis.

*La Rochelle.*

Dubois-Le-  
page . . . Ars (île de Ré)  
Bastard fils . . Courçon.  
Landriau . . . Jarrie (La).  
Bouyer (N.) La Rochelle (*e*)  
Souchet aîné. La Rochelle (*o*)  
Arrivé . . . Marans.  
Dumont-Con-  
tant . . . St -Martin (île  
de Ré).

*Marennes.*

Granier . . . Château (le) .  
(île d'Oléron)  
Guérin pere. Marennes.  
Corrençon . . Royan.  
Barot . . . St.-Agnant.  
Maurisset . . St -Pierre (île  
d'Oléron).  
Roussau . . . Tremblade (la).

*Rocheftort.*

Moreau . . . Aigrefeuille.  
Faure . . . Rocheftort.  
Mainguet . . Surgères.  
Regnaud . . . Tonnay - Cha-  
rente.

*Saintes.*

Peyremol. . . Burie.  
 Gorry. . . Cozes.  
 N. . . . . Gemzac.  
 Lauranceau. . Pens.  
 Voix . . . . . Saintes (*nord*).  
 Dangibaud. . Saintes (*sud*).  
 Fourré. . . . St.-Porchaire.  
 Dubois. . . . Saujon.

*St.-Jean-d'Angely.*

Guérin. . . . Aulnay.  
 Roche. . . . Loulay.  
 Duvergier. . . Matha.  
 Giraud. . . . St.-Hilaire.  
 Blancard . . . S.-J.-d'Angely.  
 Perraudau. . St.-Savinien.  
 Faure. . . . Tonnay-Bou-  
 tonne.

## CHER.

*Bourges.*

Corbion. . . Aix - d'Angil-  
 lon (les).  
 N. . . . . Baugy.  
 Monestier. . Bourges.  
 Conchis . . . Charost.  
 Bessault fils. Graçay.  
 Gaulmier . . Levet.  
 De S.-Korent. Lury.  
 Ch<sup>er</sup> Boin. . Mehun.  
 Guibouret. . Saint-Martin-  
 d'Auxigny.  
 Grajon. . . . Vierzon.

*Saint-Amand.*

Bonnetat fils. Charenton.  
 Estève de  
 Besse. . . . Château-  
 meil -  
 lant.

Delavarenne. Châteauneuf.  
 Petitjean. . . Châtelet (Le).  
 Riffaut. . . . Dun-le-Roy.  
 Massé-Guil-  
 lemin. . . . Guerche (La).  
 Guillot. . . . Lignériers.  
 Collinet. . . . Nerondes.  
 Tremau. . . . St.-Amand.  
 Méchin-Des-  
 quins. . . . Sancoins.  
 Huguet du Lys. Saulzay-le-Po-  
 tier.

*Sancerre.*

Turmeau . . . Argent.  
 Lemaître . . Aubigny.  
 Vienot. . . . Chapelle-d'An-  
 gillon (La).

Panarion . . . Henrichemont.  
 Ravier. . . . Léré.  
 Panarion . . . Sancergues.  
 Boutet . . . . Sancerre.  
 Foucher. . . . Vailly.

## CORRÈZE.

*Brives.*

Algay . . . . . Ayen.  
 Couderc. . . . Beaulieu.  
 Chabrinat. . . Beynat.  
 Lachapelle. . Brives.  
 Fontaine. . . . Donzenac.  
 Joyet . . . . Juillac.  
 Jugé-Lafer-  
 rière. . . . Larche.  
 Debaune. . . . Lubersac.  
 Borie. . . . . Meyssac.  
 PouchLafarge. Vigeois.

*Tulle.*

Durleu-Du-  
 prader. . . . Argentac.  
 Clément. . . . Corrèze.  
 Maisonneuve-  
 Lacoste fils. . Egletons.  
 Bastid. . . . . Mercœur.  
 Closange. . . . Pleau (La).  
 Duchassaing. Roche - Canil-  
 lac (La).

## Terreygeol -

Cluzac. . . . . Seilhac.  
 Vaur. . . . . Servières.  
 Bayle . . . . . Treignac.  
 Floucaud-Pé-  
 nardille. . . . Tulle (*nord*).  
 Pauquinot. . . Tulle (*sud*).  
 Personne Du-  
 burg. . . . . Uzerches.

*Ussel.*

De Tourne-  
 mine. . . . . Bort.  
 Lagrange . . . Bugéat.  
 Loradour. . . . Eygurande.  
 Chauffour. . . . Meymac.  
 Dupuy. . . . . Neuvic.  
 Lachaze . . . . Sornac.  
 Bayle . . . . . Ussel.

## CORSE.

*Ajaccio.*

Peraldi. . . . . Ajaccio.  
 Boielli. . . . . Bastelica.  
 Ferri Pisani. Bocognano.  
 Versini . . . . Evisa.  
 Benedetti . . . Piana.  
 Ornano. . . . . S<sup>te</sup>-Maïe.

Paoli. . . . . Salice.  
 Albertini. . . . Sari.  
 Melgrani. . . . Sarrola.  
 Defranchi . . . Soccia.  
 ColonnaLeca Vico.  
 Paoletti. . . . Zicavo.

*Bastia.*

Biguglia. . . . Bastia (1<sup>er</sup> arr.)  
 Marinetti. . . . Bastia (2<sup>e</sup> arr.)  
 Fernandi . . . Borgo.  
 Lazzarini. . . . Brando.  
 Gavini. . . . . Campile.  
 Bagnoli . . . . Campitello.  
 Giacobbi. . . . Cervione.  
 Bonavita. . . . Lama.  
 Dominici . . . . Luri.  
 Casabianca. . Murato.  
 Mattei. . . . . Nonza.  
 Casale. . . . . Oletta.  
 Corsi . . . . . Pero et Case-  
 vecchie.

Mari. . . . . Porta.  
 Negroni. . . . Rogliano.  
 Calvelli . . . . St.-Florent.  
 Tomasini. . . . San-Martino.  
 Bonaldi ✱. . . San-Nicolao.  
 Casta. . . . . Santo-Pietro.  
 Paoli. . . . . Vescovato.

## CÔTE-D'OR.

*Beaune.*

Guyot . . . . . Arnay-le-Duc.  
 Dazincourt. . Beaune (*nord*).  
 Denuys. . . . . Beaune (*sud*).  
 Guillemot. . . Bligny-s.Oûche  
 Brochot. . . . Liernais.  
 Catour. . . . . Nolay.  
 Coirier. . . . . Nuits.  
 Chrétienet . Pouilly - en -  
 Auxois.

Coste Michée S. Jean de Lône.  
 Vinceneux. . . Searre.

*Châtillon.*

Chaudron . . . Aignay.  
 Lombard. . . . Baigneux.  
 Mignard. . . . Châtillon.  
 Varet . . . . . Laignes.  
 Louis. . . . . Montigny.  
 Rouhier. . . . Recy-s.-Ource

*Dijon.*

Luquet . . . . . Auxonne.  
 Courtois. . . . Dijon (*nord*).  
 Bavelier. . . . Dijon (*est*).  
 Démoulin . . . Dijon (*ouest*).  
 Lebon . . . . . Fontaine-Fran-  
 çoise.

DeChambley. Genlis.  
 Gelquin . . . Gevrey.  
 Ally. . . . Grancey.  
 Duseuil . . . Is-sur-Thil.  
 Buvée. . . . Mirebeau.  
 Jacquemard. Pontaillier.  
 Guichard. . . St.-Seine.  
 Fournier. . . Selongey.  
 Avier. . . . Sombornon.

*Semur.*

Potier. . . . Flavigny.  
 Nadault. . . Montbard.  
 Digoy fils. . Précý-s.-Thil.  
 Lecœur . . . Saulieu.  
 Sebillotte . . Semur.  
 Copin. . . . Vitteaux.

## CÔTES-LE-NORD.

*Dinan.*

Petibon . . . Broons.  
 Salmenais. . . Dinan (*ouest*).  
 Ducrest. . . . Dinan (*est*).  
 Dubignon. . . Evran.  
 Santier. . . . Jugon.  
 Hardi-Dubi-  
 gnon. . . . Matignon.  
 Sevestre. . . Plancoët.  
 Harel de la  
 Perrière. . . Plélan-le-Petit.  
 Lecourt . . . Ploubalay.  
 Neveu. . . . St-Jouan.

*Guingamp.*

Le Neyrod. . . Bégard.  
 Prigent Ksalic. Belle-He.  
 Le Guillou-  
 Kgoat. . . . Bourbriac.  
 Loussault. . . Bothoa.  
 Vistortes fils. Callac.  
 Leclech père. Guingamp.  
 Goëlo. . . . Maël-Carhaix.  
 BuhotLaunay. Plouagat-Châ-  
 telaudren.  
 Le Millier. . . Pontrieux.  
 Verdier. . . . Rostrenen.

*Lannion.*

Chauvin. . . . Lannion.  
 De Kersain-  
 Degily. . . . Lézardrieux.  
 Corre. . . . Perros-Guirec.  
 Decouvrant. Plestin.  
 Briant. . . . Plouaret.  
 Pillas-Ker-  
 Lmazin . . . Roche-Derrien  
 esaux-Mes-  
 quen. . . . Tréguier.

*Loudéac.*

Ruellan . . . Colinée.  
 Delamarre. . Corlay.  
 Legarrec . . . Goarec.  
 Kerpezdron. Lachèze.  
 Guillemot -  
 Treffenguy. Loudéac.  
 Boterel . . . Merdrignac.  
 Leclezio . . . Mur.  
 Elie . . . . Plouguenast.  
 Menpaut. . . Uzel.

*Saint-Brieuc.*

De Launay. . . Châtelaudren.  
 Cheronnct. . . Etables.  
 Abbé . . . . Lamballe.  
 Duval . . . . Lanvallon.  
 Pendézec. . . Moncontour.  
 Ledru. . . . Paimpol.  
 Barbédienne. Pleneuf.  
 Treffenguy. Plœuc.  
 Poret . . . . Plouha.  
 Le Saux. . . . Quintin.  
 Guernion. . . St.-Brieuc (*n.*)  
 Guimart. . . St.-Brieuc (*s.*).

## CREUSE.

*Aubusson.*

Grellet \* . . Aubusson.  
 Mourellon p. Auzance.  
 Mourellon fils. Bellegarde.  
 Delaboureys. Chenaillles.  
 Masnyac. . . Courtine (La).  
 De Monneron. Crocq.  
 Augier. . . . Evaux.  
 Delaporte . . Felletin.  
 Plafait. . . . Gentioux.  
 Charrière . . St.-Sulpice-lès-  
 Champs.

*Bourganeuf.*

Sarrazine. . . Bénévent.  
 Boutaud-La-  
 combe. . . . Bourganeuf.  
 Tixier-La-  
 chapelle. . . Pontarion.  
 Jarijon. . . . Boyerre.

*Chambon.*

Farot . . . . Boussac.  
 Maulmond. . Chambon.  
 Deboudachier. Châtelus.  
 Duchez. . . . Jarnages.

*Guéret.*

Ranon de La-  
 vergne. . . . Ahun.  
 Gallerand. . Bonnat.  
 Goguyer. . . . Dun.

Tauchou . . . Grand-Bourg.  
 Baret de  
 Beauvais. . . Guéret.  
 Guillot. . . . St.-Vaury.  
 Petit. . . . Souterraïne (la)

## DORDOGNE.

*Bergerac.*

Revoyer. . . . Beaumont.  
 Roussille. . . Bergerac.  
 Regagnac . . Cadouin.  
 Goubie. . . . Eymet.  
 Boisson Exo-  
 deca. . . . Issigeac.  
 Gast . . . . Laforce.  
 Dubreil Man-  
 dorele. . . . Laliade.  
 Bonfils Las-  
 serre. . . . Monpazier.  
 Claretie . . . St.-Alvère.  
 De Brugière. Sigoulès.  
 Noé . . . . Velines.  
 Maziéras. . . Villamblard.  
 Dezymeris -  
 Villecour. Ville-franche-  
 de-Lonchapt.

*Nontron.*

Pommerol. . . Bussière-Badil.  
 Bonsoumex . . Champagnac de  
 Belair.  
 Tenant de la  
 Tour. . . . Jumilhac.  
 Mazin aîné. . Lanouaille.  
 De France. . . Mareuil.  
 Pastoureau. . Nontron.  
 Planchas aîné. St.-Pardoux-la-  
 Rivière.  
 Theulier. . . Thiviers.

*Périgueux.*

Boulouneix. . Brantôme.  
 Deveaux-La-  
 combe. . . . Excideuil.  
 Souffron. . . . Hautefort.  
 Gros de Beler. Périgueux.  
 Gintrec. . . . St.-Astier.  
 Goursat. . . . St.-Pierre-de-  
 Brizon-Du-  
 Chignac.  
 pavillon. . . Savignac - lès-  
 Eglises.  
 Vidal. . . . Thenon.  
 Fabre . . . . Vergt.

*Ribérac.*

Lamarque. . . Monpon.  
 Boulhière -  
 Dubost . . . Montagrier.  
 Aubertie. . . Mussidan.  
 BornetLeger. Neuvic.

Lazare. . . . Ribérac.  
 Leberthon —  
 Pugrenier. St.-Aulaye  
 FayolleLussac. Verteillac.

*Sarlat.*

Faunel . . . Belvès.  
 Dessales . . Bugue (Le).  
 Labrousse —  
 Mandegne . Carlux.  
 Sarlat . . . . Domme.  
 Sorbier . . . Montignac.  
 Lancepleine . St.-Cyprien.  
 Teyssier . . . Salignac.  
 Sarlat . . . . Sarlat.  
 Vaussangesde  
 Vilhac . . . Terrasson.  
 La Roque de Villefranche de  
 Sineul . . . Belvès.

## DOUBS.

*Baume.*

Mercier . . . Baume.  
 Delacour . . Clerval.  
 Bulliard. . . Ile - sur - le-  
 Doubs (L').  
 Bourdenet. . Pierrefontaine.  
 Tanchard . . Rougemont.  
 Couthaud . . Roulans - l'E-  
 glise.  
 Marsoudet. . Vercel.

*Besançon.*

Demontrond. Amancey.  
 Bouchard. . . Audeux.  
 Callet. . . . Besançon (n.).  
 Bertaut. . . . Besançon (s.).  
 Robert. . . . Boussière.  
 Simonin-de-  
 Vermondans. Marchaux.  
 Pasteur. . . . Ornans.  
 Tonnot. . . . Quingey.

*Montbéliard.*

Duvernois. . Audincourt.  
 Béliard. . . . Blamont.  
 Ducreux. . . Maiche.  
 Méguin . . . Montbéliard.  
 Monnot. . . Pont-de-Roide.  
 Gaudiou . . . Russey (Le).  
 Page. . . . St.-Hippolyte.

*Pontarlier.*

Parrod . . . Levier.  
 Glorlod . . . Montbenoît.  
 Blanchard . . Morteau.  
 Longchamp. . Mouthé.  
 Patel . . . . Pontarlier.

## DRÔME.

*Die.*

Olivier . . . Bourdeaux.  
 Michel fils. Chapelle (La).  
 Orand . . . Châtillon.  
 Athénor ✱. Crest (*nord*).  
 Dumont. . . Crest (*sud*).  
 Chevandier. . Die.  
 Landerut. . . Luc-en-Diois.  
 Motte. . . . Motte (La).  
 Buffet. . . . Saillans.

*Montélimart.*

Morin. . . . Dieu-le-Fit.  
 Chaponton. . Grignan.  
 Gaillardon. . Marsane.  
 Pizot. . . . Montélimart.  
 Cuchet. . . . Pierre-Latte.

*Nyons.*

Leydier . . . Buis (Le).  
 Ailhaud-de-  
 Brisic. . . . Nyons.  
 Joubert . . . Rémusat.  
 Viens. . . . Séderon.

*Valence.*

Lambert. . . Bourg du Péage  
 Durozet. . . Chabeuil.  
 Revol . . . Gr.-Serre (Le).  
 Lermy. . . . Loriol.  
 Pigeron. . . Romans.  
 De Luri-Pel-  
 lissac. . . . St.-Donat.  
 Grand. . . . St.-Jean-en-  
 Royans.  
 Fleury. . . . St.-Vallier.  
 Servan-Co-  
 lombier. . . Tain.  
 Aymard . . . Valence.

## EURE.

*Andelys.*

Roussel-Des-  
 friches. . . Andelys (Les).  
 Jameton. . . Ecos.  
 Vinard. . . . Ecouis.  
 Damourette. Etrépagny.  
 Fourmont -  
 Tournay. . . Gisors.  
 Labour. . . . Lions-la-Forêt.

*Bernay.*

Fournier. . . Beaumesnil.  
 Bouquelon. . Beaumont-le-  
 Roger.

Lalonde (P.) Bernay.  
 Frémont. . . Brionne.  
 Morin. . . . Broglie.  
 Pottier. . . . Thiberville.

*Evreux.*

Dambrin. . . Breteuil.  
 Theribout ✱. Conches.  
 Hubain. . . . Damville.  
 Jouan ✱. . . Evreux (*nord*).  
 Sagant fils. . Evreux (*sud*).  
 Lanthonne. . Nonancourt.  
 Ducoudray. . Pacy.  
 Roncier . . . Rugles.  
 Leblond. . . St.-André.  
 Morlac. . . . Verneuil.  
 Brossard-de-  
 Beauchesne. Vernon.

*Louviers.*

Duclos. . . . Gaillon.  
 Langlois ✱. Louviers.  
 Pétel. . . . Neubourg.  
 Lehodey. . . Pont de l'Arche  
 Véron. . . . Tourville-la-  
 Campagne.

*Pont-Audemer.*

Lepren. . . . Beuzeville.  
 Dehors. . . . Bourgtheroulde  
 Signol. . . . Cormeilles.  
 Hébert. . . . Montfort.  
 Fourquemin. Pont-Audemer  
 Frileux . . . Quillebœuf.  
 Chaumont. . Routot.  
 Lepelissier. . St.-Georges.

## EURE-ET-LOIR.

*Chartres.*

Allain. . . . Auneau.  
 LefebvreDol-  
 lemont fils. Chartres (*nord*)  
 Bouvet-Mé-  
 sieres. . . . Chartres (*sud*)  
 Chancercel p. Courville.  
 Roze. . . . Illiers.  
 Chartrain. . . Janville.  
 Champeaux. . Maintenon.  
 Saulton . . . Voves.

*Châteaudun.*

Maury. . . . Bonneval.  
 Franchet. . . Brou.  
 Delaforge . . Châteaudun.  
 Louvancourt. Cloyes.  
 Barillon. . . Orgères.

*Dreux.*

Foureau. . . . Anet.  
 Tillombois -  
   Vallcuil . . . Brezollas.  
 Forest. . . . Châteauneuf.  
 Thourette. . . Dreux.  
 Quinault. . . Ferté-Vidame  
   (La).  
 Guyot. . . . Nogent-le-Roi.  
 Rollin. . . . Senonches.

*Nogent-le-Rotrou.*

Mart. Fortrès Authon.  
 Nouveaux . . . Laloupe.  
 N. . . . . Nog. le Rotrou.  
 Vassal. . . . ThironGardais.

## FINISTÈRE.

*Brest.*

Saillour. . . 1<sup>er</sup> } arrond.  
 Le Beytaillis. 2<sup>e</sup> } de  
 LecoatDubois 3<sup>e</sup> } Brest.  
 Le Bris. . . . Daoulas.  
 Quézé. . . . Landernau.  
 Salau. . . . Lanilis.  
 Leflo. . . . Lesneven.  
 Malgorn. . . Ouessant (île).  
 Lucas . . . . Plabennec.  
 Carof . . . . Ploudalmezeau  
 Creuzel . . . Ploudiry.  
 Le Vesselt. . S.-Renan.

*Châteaulin.*

Veller. . . . Carhaix.  
 Rault . . . . Châteaulin.  
 Maisonneuve. Châteauneuf.  
 Druy . . . . Crozon.  
 Noël. . . . Faou (Le).  
 Le Cloarec. . Huelgoat (Le).  
 Huzard. . . . Pleiben.

*Morlaix.*

Guermeur . . Landivisiau.  
 Guillou. . . . Lanmeur.  
 Maudit. . . . Morlaix.  
 Belléguic . . Plouescat.  
 Jaouen. . . . Plouzévédé.  
 Hervian. . . . Ponthou (Le).  
 Lahir. . . . S.-Pol de Léon.  
 Le Maguet. . St.-Thégonnec.  
 Pouliquen. . Sizun.  
 Broustail. . . Taulé.

*Quimper.*

Salaun. . . . Bric.  
 Demalherbe Concarneau.  
 Beléguic. . . Douarnenez.  
 Pelletier. . . Fouesnant.

Treourret de  
 Kerstrat . . Plogastel.  
 Moreau. . . . Pont-Croix.  
 Leborgne . . Pont-l'Abbé.  
 Lehars père. Quimper.  
 Hégel. . . . Rosperden.

*Quimperlé.*

DeKerouallan Arzano.  
 Prévost . . . Bannalec.  
 Kersulec. . . Pont-Aven.  
 Hervel. . . . Quimperlé.  
 Guyhot. . . . Scaër.

## GARD.

*Allais.*

De Broche. . Alais.  
 Coulombainc. Anduze.  
 Servier. . . . Barjac.  
 Deygalier-la-  
 Rouvière. . Génolhac.  
 Valère. . . . Ledignan.  
 Chaber ✱. . . St.-Ambroix.  
 Bros. . . . . S Jean du Gard.  
 Chaber ✱. . . St.-Martin.  
 Méric. . . . Vezénobres.

*Nîmes.*

Mamès. . . . Aigues-Mortes.  
 Pansier. . . . Aramon.  
 Grilliet. . . . Beaucaire.  
 Moustardier. Marguerittes.  
 Cassagne. . . 1<sup>er</sup> } arrond.  
 Garilhe . . . 2<sup>e</sup> } de  
 Renouard. . . 3<sup>e</sup> } Nîmes.  
 Daudet. . . . St.-Gilles.  
 Chambon-la-  
 Rouvière. . St.-Mamert.  
 Aubanel. . . Sommières.  
 Maurin. . . . Vauvert.

*Uzès.*

Landrau . . . Bagnols.  
 Deleuze. . . . Lussan.  
 Andruejols. Pont-S.-Esprit.  
 Broche-des-  
   Combes. . . Re:noullins.  
 Balazuc . . . Roquemaure.  
 Guizot. . . . St.-Chaptes.  
 Gide. . . . Uzès.  
 Salomon. . . Villeneuve-lès-  
   Avignon.

*Le Vigan.*

Marqués-Du-  
 luc. . . . . Alzon.  
 Guizard-La-  
 veyruné. . . Lasalle.

Lacombe. . . Quissac.  
 Lozeran . . . St.-André-de-  
   Valborgne.  
 Durant aîné. St.-Hippolyte.  
 Pato-Dadre . Sauve.  
 Boifils. . . . Sumène.  
 Monestier. . Trèves.  
 Chabal. . . . Valleraugue.  
 Combet . . . Vigan (Le).

## GARONNE (HAUTE).

*Muret.*

Mesplis . . . Auterive.  
 Daurie. . . . Carbonne.  
 Darbas. . . . Cazères.  
 Ferriol. . . . Cintegabelle.  
 Galins. . . . Fousseret.  
 Guichou. . . Montesquieu.  
 Clairat. . . . Muret.  
 Ferrier. . . . Rieumes.  
 De Lampinet. Rieux.  
 Dassan . . . Saint-Lys.

*Saint-Gaudens.*

Darou. . . . Aspet.  
 Goutelongue. Aurignac.  
 St.-Martin. . Bagnères de -  
   Luchon.  
 Bart. . . . . Boulogne.  
 Caussade. . . Isle-en-Dodon.  
 Bordères. . . Montrejean.  
 Sacase. . . . St.-Béat.  
 Archidet père. St.-Bertrand.  
 Couget. . . . St.-Gaudens.  
 Dupeyron. . St.-Martory.  
 Pelleport . . Selias.

*Toulouse.*

Carrère . . . Cadours.  
 Debax. . . . Castanet.  
 Guilhem. . . Fronton.  
 Rieuepyroux. Grenade.  
 St.-Laurens. . Leguevin.  
 Roques. . . . Montastruc.  
 Fraysse. . . . Toulouse (n.).  
 Wallesette. . Idem (centre).  
 Dubernart. . Idem (sud).  
 Cervayé. . . . Idem (ouest).  
 Lacaux. . . . Verleil.  
 Ratier. . . . Villemur.

*Villefranche.*

MartinLamo-  
 the fils. . . Caraman.  
 Sieurac . . . Lanta.  
 Ferradoux. . Montgiscard.  
 Albenne . . . Nailloux.  
 Durand . . . Revel.  
 Couzy . . . . Villefranche.

## GERS.

*Auch.*

Bissières. . . Auch (1<sup>er</sup> arr.)  
Lagrange . . . *Idem* (2<sup>e</sup> arr.)  
Castaing. . . Gimont.  
St.-Martin. . . Jegun.  
Paris-Dupin. Saramon.  
Duran. . . . Vic-Fezensac.

*Condom.*

Saurbes . . . Cazaubon.  
Delabordère. Condom.  
Lassis . . . Eauze.  
Sautiran. . . Montréal.  
Bacarrère . . . Nogaro.  
Soye. . . . Valence.

*Lectoure.*

Danjoy aîné. Fleurance.  
Duvergé. . . Lectoure.  
Barailhé. . . Mauvesin.  
Descrimes. . . Miradoux.  
Cautaloup. . . St.-Clar.

*Lombez.*

Delibes . . . Cologne.  
Vernies . . . Isle-Jourdain.  
Marre. . . . Lombez.  
Vignaux. . . Samatan.

*Mirande.*

Daurensau. . . Aignan.  
Dareix. . . . Marcjac.  
Laporte fils. Masseube.  
Barres. . . . Miélan.  
Cassignard. . . Mirande.  
Liesta père. . . Montesquiou.  
Dareix. . . . Plaisance.  
Ducastaing. . . Riscle.

## GIRONDE.

*Bazas.*

Castera-Lar-  
rière . . . . Auros.  
Castanier. . . Bazas.  
Lafon 崇 . . . Capticieux.  
Depons . . . Grignols.  
Dubourg. . . Langon.  
Martin. . . . St. Symphorien.  
Cazemajour. Villandraut.

*Blaye.*

Regnier . . . Blaye.  
Laussinotte. . . Bourg.  
Gilbert aîné. St.-Ciers-la-  
Faure-Saint- Lande.  
Hubert. . . . St.-Savin.

*Bordeaux.*

DumourRous-  
sillon. . . . Andenge.  
Dutavzin fils. Belin.  
Barada. . . . Blanquefort.  
Brochon aîné. 1<sup>er</sup> }  
Lévêque. . . . 2<sup>e</sup> } arrond.  
Gaussens. . . . 3<sup>e</sup> } de  
Roudier. . . . 4<sup>e</sup> } Bordeaux  
Peyrelongue. 5<sup>e</sup> }  
Mauzé. . . . 6<sup>e</sup> }  
Salvané. . . . Brede (La).  
Bordes. . . . Cadillac.  
Choumeils. . . Carbonblanc.  
Hugon. . . . Castelnau.  
Coste . . . . Créon.  
Léautard. . . Pessac.  
Dutrénit. . . Podensac.  
Peyches. . . St.-André-de-  
Cubzac.  
Turgan . . . Teste (La).

*La Réole.*

Dupeyron . . . Monségur.  
Baysselance. Pellegrine.  
Gauban Join-  
ville . . . . Réole (La).  
Bouchereau. St.-Macaire.  
Béchade. . . Sauveterre.  
Ferrand . . . Targon.

*Lesparre.*

BonDuperrier  
de Larsan. . . Lesparre.  
Badimont . . . Pauillac.  
Blondeau. . . St.-Laurent.  
Gaillard. . . St.-Vivien.

*Libourne.*

Germain. . . Branne.  
Doumeing. . . Castillon.  
Gueylard. . . Coutras.  
Ambaud. . . Frorsac.  
N. . . . . Guitres.  
Guades. . . Libourne.  
N. . . . . Lussac.  
N. . . . . Pujols.  
N. . . . . St<sup>e</sup>-Foy-la-Gr.

## HÉRAULT.

*Béziers.*

ColombeMar-  
tin. . . . . Agde.  
Martel. . . . Bedarrieux.  
Leignadier. . . Béziers, 1<sup>er</sup> ar.  
Fuzier. . . . Béziers, 2<sup>e</sup> ar.  
Saisset. . . . Capestang.

Foreville. . . Florensac.  
Gelly . . . . Montagnac.  
Cure. . . . Murviel.  
Mazel. . . . Pezenas.  
Puel (J.). . . Ronjan.  
Labat . . . St.-Gervais.  
Laplace . . . Servian.

*Lodève.*

Blazy. . . . Caylar (Le).  
Balp. . . . Clérmont.  
Laulier. . . . Gignac.  
Causse cadet. Lodève.  
Mourize. . . Lunas.

*Montpellier.*

Vernière. . . Aniane.  
Coste . . . . Castries.  
Favin . . . . Cette.  
Brun. . . . Claret.  
Boisse. . . . Frontignan.  
Laget Vadey-  
son. . . . Ganges.  
Vanderburck. Lunel.  
Vidal. . . . Matelles (Les).  
Deidier. . . . Mauguio.  
Fraise (M.). Méze.  
Parau . . . . 1<sup>re</sup> } sections  
Larman. . . . 2<sup>e</sup> } de  
Mirmant-La- } Montpel-  
lande. . . . 3<sup>e</sup> } lier.  
Vigié . . . . St.-Martin-de-  
Londres.

*Saint-Pons.*

Sebe. . . . Olargues.  
Vidal . . . . Olonzac.  
Sabatier. . . St.-Chinian.  
Guiraud. . . St.-Pons.  
Cauquil . . . Salvetat (La).

## ILLE-ET-VILAINE.

*Fougères.*

Hodouin de la  
Rimbaudais. Antrain.  
Martin. . . . 1<sup>re</sup> } divis. de  
N. . . . . 2<sup>e</sup> } Fougères  
Beaufils . . . Louvigné-du-  
Désert.  
Trouessart. . . St.-Aubin-du-  
Cormier.  
Duparc. . . . St.-Brice.

*Montfort.*

Aubrée. . . . Becherel.  
Trouessart. . . Montauban.  
Poignand (F.) St.-Méen.  
Duverger (M.) Montfort.  
Joubaire. . . . Plelan.

*Redon.*

Cabrye. . . . . Bain.  
Guichard. . . . . Fougeray.  
De Guibert. Guichen.  
Jouin . . . . . Le Sel.  
Baudaire. . . . . Maure.  
Blanchet. . . . . Pipriac.  
Nogues aîné. Redon.

*Rennes.*

Le Courson- Château - Gi-  
nais . . . . . rons.  
Robert. . . . . Hédé.  
Riard . . . . . Janzé.  
Guyot . . . . . Liffré.  
Mampon . . . . . Mordelles.  
Juston . . . . . Rennes (1<sup>er</sup> arr.)  
Petit. . . . . *Id.* (2<sup>e</sup> arr.)  
Léhenaff. . . . . *Id.* (3<sup>e</sup> arr.)  
Rubillon-de-  
Lattay . . . . . *Id.* (4<sup>e</sup> arr.)  
Tuollais. . . . . S.-Aubin-d'Au-  
bigné.

*Saint-Malo.*

Girault de la  
Corguais. . . . . Cancale.  
Mallard . . . . . Châteauneuf.  
Letourneux . . . . . Combourg.  
Lecompte . . . . . Dol.  
Richard. . . . . Pleine Fougère  
Ledo. . . . . Pleurtuit.  
Aulnette. . . . . St.-Malo.  
Abeillé . . . . . St.-Servan.  
Rouxin . . . . . Tinténiac.

*Vitré.*

Radiguet . . . . . Argentré.  
Guicheteau . . . . . Châteaubourg.  
Pirot . . . . . Guerche (La).  
Eliot . . . . . Réliers.  
Rubin . . . . . Vitré (1<sup>er</sup> arr.)  
Sévère Darde *Id.* (2<sup>e</sup> arr.)

## INDRE.

*Châteauroux.*

Blanchard . . . . . Ardentes.  
Robert. . . . . Argenton.  
Turquet. . . . . Buzançais.  
Milbay-Lavi-  
gerie . . . . . Châteauroux.  
Nau (P. L.). Châtillon.  
Brienne . . . . . Ecuillé.  
Brissaut. . . . . Levroux.  
Archambault. Valançay.  
DeMouffrand Issoudun (1<sup>er</sup> arr.)

*Issoudun.*

Marquet . . . . . *Id.* (2<sup>e</sup> arr.)  
Rouget-de-  
Montaut . . . . . St.-Christophe.  
Seguin . . . . . Vatan.

*La Châtre.*

Choppy . . . . . Aigurande.  
Peyroux. . . . . Eguzon.  
Malardeau . . . . . La Châtre.  
Thabaud. . . . . Neuvy-St.-Sé-  
pulchre.  
Laroche. . . . . St<sup>e</sup>-Sévère.

*Le Blanc*

Soumain. . . . . Belâbre.  
Fontenette. . . . . Le Blanc.  
Molineau . . . . . Mézières.  
Lafont. . . . . St.-Benoît-du-  
Sault.  
Lescot de La-  
milandrie. . . . . St.-Gaultier.  
Grazon. . . . . Tournon.

## INDRE-ET-LOIRE.

*Chinon.*

Chesneau Per-  
tuis. . . . . Azay-le-Rideau  
Drouin. . . . . Bourgueil.  
Lefrançois. . . . . Chinon.  
Lecomte. . . . . Isle-Bouchard.  
Renault-Tal-  
lanneau. . . . . Langeais.  
Boulard. . . . . Richelieu.  
Sanzay. . . . . St<sup>e</sup>-Maure.

*Loches.*

Arnault-Du-  
breuil. . . . . Gr.-Pressigny.  
Joubert. . . . . Haye (La).  
Ferrand. . . . . Ligueil.  
Nau . . . . . Loches.  
N. . . . . Montresor.  
Maillard fils. Preuilly.

*Tours.*

Dubois . . . . . Amboise.  
Monmousseau Bleré.  
Labbé . . . . . Chât.la Vallière  
Lecoy Diare. Chât.-Renault.  
Lefèvre . . . . . Montbazou.  
Duval . . . . . Neuillé-Pt-Pée.  
Goussé. . . . . Neuvy-le-Roy.  
Juge. . . . . Tours (1<sup>er</sup> arr.)  
Pasquier . . . . . *Id.* (2<sup>e</sup> arr.)  
Lecoy . . . . . *Id.* (3<sup>e</sup> arr.)  
Masson . . . . . Veuvey.

## ISÈRE.

*Bourgoin.*

Badin fils ✱. Bourgoin.  
Allier . . . . . Cremieu.  
Perrin. . . . . Grand-Lemps.  
Musy. . . . . Morestel.  
Patricot. . . . . Pont-de-Beau-  
voisin (Le).  
Perrin (Y.). St.-Geoire.  
Sambin. . . . . Tour du Pin (la)  
Crest. . . . . Virieu.

*Grenoble.*

Fouffier . . . . . Allevard.  
Achar . . . . . Bourg d'Oysans  
Gros. . . . . Clelles.  
Garcin-Du-  
verger . . . . . Corp.  
Bellieu-Jour-  
dan. . . . . Domène.  
Blanc . . . . . Entraigues.  
Chevrier. . . . . Goncelin.  
Faure . . . . . Grenoble (n.o.)  
Bertier. . . . . Grenoble (est).  
Brunet. . . . . Grenoble (sud)  
Richard. . . . . Mens.  
Grimaud. . . . . Monestier-de-  
Clermont.  
Second. . . . . Mûre (La).  
Margot. . . . . St.-Laurent-du-  
Pont.  
Giraudy . . . . . Sassenage.  
Brizon. . . . . Touvet (Le).  
Bigillion. . . . . Vif.  
Perrard . . . . . Villard de Lans  
Marquis. . . . . Vizille.  
Jacquemet. . . . . Voiron.

*Saint-Marcellin.*

Tezier. . . . . Pont en Royans  
Blanc . . . . . Rives.  
Monteil. . . . . Roybon.  
Rolland-Ga-  
ragnol . . . . . St.-Etienne.  
Beret . . . . . St.-Marcellin.  
Gérard. . . . . Tullins.  
Perriolat. . . . . Vinay.

*Vienne.*

Chaste. . . . . Beaurepaire.  
N. . . . . Côte-St-An-  
dré (La).  
Labbe . . . . . Hyeux.  
Roybet. . . . . Meyzieux.  
RostaingFeyatRoussillon.  
Recourdon. . . . . St.-Jean-de-  
Bournay.

Accarier. . . S.-Symphorien.  
 Dodoz fils. . . Verpillière (la)  
 Ronjat. . . Vienne (*nord*).  
 Villars. . . Vienne (*sud*).

## JURA.

*Arbois.*

Bouvenot. . . Arbois.  
 Godin. . . Champagnole.  
 Dormeux. . . Coligny.  
 David. . . Nozeroy.  
 Martin. . . Planches.  
 Thiébaud. . . Salins.  
 Cavaroz. . . Villersfarlay.

*Dôle.*

Cordelier. . . Chaumergy.  
 Courcenet. . . Chaussin.  
 Boiteux. . . Chemin.  
 Coudre. . . Dampierre.  
 Vuillier Véry Dôle.  
 Gilard. . . Gendrey.  
 Chavelet. . . Montbarrey.  
 Cher. . . Montmirey-le-  
 Château.  
 Poux. . . Rochefort.

*Lons-le-Saulnier.*

Morel. . . Arinther.  
 Babel de Bon-  
 nille. . . Beaufort.  
 Bigueure. . . Bletterans.  
 Prouvier. . . Clairvaux.  
 Buchin. . . Conliège.  
 Cattand. . . Lons le Saulnier  
 Pommier. . . Orgelet.  
 Martinet. . . St.-Amour.  
 Bénier. . . St.-Julien.  
 Bonnemie. . . Seillières.  
 Jahier. . . Voiteur.

*Saint-Claude.*

Mermet. . . Bouchoux (les)  
 Menouillard. Moirans.  
 Martine. . . Morez.  
 Brunet. . . St.-Claude.  
 Gros. . . St.-Laurent.

## LANDES.

*Dax.*

Desbief. . . Castets.  
 Magnier. . . Dax.  
 Jusan. . . Montfort.  
 Clérisse. . . Peyrchorade.  
 Dumont-Bet-  
 sellère. . . Pouillon.  
 Devert. . . St.-Esprit.  
 Dubreuil. . . S.-Vincent.  
 Doussau. . . Soustons.

## MONT-DE-MARSAN.

Cazaubon. . . Arjuzanx.  
 Ducor. . . Gabarret.  
 Lameson. . . Grenade.  
 Dedons. . . Labrit.  
 Bleyne fils. . . Mimizan.  
 Laborde. . . Mont de Marsan  
 Sabatié. . . Parentis.  
 Dupouy. . . Pissos.  
 Tastet. . . Roquefort.  
 Castaignede. . . Sabres.  
 Baque. . . Sore.  
 Dayries. . . Villeneuve.

*Saint-Sever.*

Dulamon. . . Aire.  
 Rierrère fils. Amou.  
 Baron. . . Geaune.  
 Lalande. . . Hagetmau.  
 Domengu. . . Mugron.  
 Bayron. . . St.-Sever.  
 Mancamp. . . Tartas (*est*).  
 Depret. . . Tartas (*ouest*).

## LOIR-ET-CHER.

*Blois.*

Amaury-Des-  
 granges. . . Blois (1<sup>er</sup> a.).  
 Naudin. . . *Id.* (2<sup>e</sup> arr.).  
 Bourgoin. . . Bracieux.  
 Beauvalet. . . Contres.  
 Grousteau. . . Herbault.  
 Frouconnet. . . Marchenoir.  
 Vosdey. . . Mer.  
 Berthelot. . . Montrichard.  
 Rousseau. . . Ouzouer - le -  
 Cheval<sup>r</sup> Ber-  
 nardeau. . . Saint-Aignan.

*Romorantin.*

Bataillier. . . Menneton.  
 Nivard. . . Motte Beuvron  
 (La).  
 Neel. . . Neung-s.-Beu-  
 vron.  
 Beaucheton. Romorantin.  
 Lafond. . . Salbris.  
 Brisson. . . Selles-s.-Cher.

*Vendôme.*

Barbin. . . Droué.  
 Beauhier. . . Mondoubleau.  
 Huron. . . Montoire.  
 Moreaux. . . Morée.  
 Norguet. . . St.-Amand.  
 Pesson. . . Savigny.  
 Ferrant. . . Selommes.  
 Le Lennico. . . Vendôme

## LOIRE.

*Montbrison.*

Chazelle. . . Boën.  
 Tissier-De-  
 vernay. . . Feurs.  
 Durand. . . Montbrison.  
 Perdrigeon. . . Noirétable.  
 Poncelton. . . St.-Bonnet-le-  
 Château.  
 Peyret. . . St.-Galmier.  
 Rodde. . . S.-Georges-en-  
 Couzau.  
 Bouvier. . . St.-Jean-So-  
 leymieuc.  
 Sigean. . . St.-Rambert.

*Roanne.*

Duperron. . . Belmont.  
 Duplex. . . Charlieu.  
 Genevrier. . . Néronde.  
 Vignal. . . Paecaudière (la)  
 Imbert. . . Perreux.  
 Pourrière. . . Roanne.  
 Etaix. . . St.Gerni-Laval  
 Bedin. . . St.-Haon.  
 Durelle. . . St.-Just.  
 Jouvencel. . . St.Symphorien.

*Saint-Etienne.*

Pupil des Sa- Bourg-Argen-  
 blons. . . tal.  
 Leclerc. . . Chambon (Le).  
 Lamblot. . . Pelussin.  
 Bethenod. . . Rive-de-Gier.  
 Genestet. . . St.-Chamond.  
 Masson. . . St.-Etienne.  
 Tezenas. . . *Id.* (2<sup>e</sup> arr.).  
 Jourson. . . S.-Genest.  
 De Prandierd St.-Héand.

## LOIRE (HAUTE).

*Brioude.*

Vissac. . . Auzon.  
 Bressen. . . Blesle.  
 Dejax. . . Brioude.  
 De Belloer. . . Chaise-Dieu (la)  
 Pissis. . . Langeac.  
 Dumont. . . Lavoute.  
 Fabre. . . Paulhaguet.  
 Faye. . . Pinols.

*Le Puy.*

Thuayre. . . Allégre.  
 Perthuis. . . Cayres.  
 Mosnier. . . Craponne.  
 Roche. . . Fay-le-Froid.  
 Valicon. . . Loudes.



Laribette (F.) Monastier.  
 Pichot . . . Pradelles.  
 Boudinhou. . Puy (le) (n. o.)  
 Richon Ro-  
 chette . . . Puy (le) (s. e.)  
 Bayle . . . St.-Julien.  
 Gouy . . . St.-Paulien.  
 Martin . . . Saugues.  
 Bernard . . . Solignac.  
 Labatie . . . Vorey.

*Yssingeaux.*

Vaficon. . . Bas.  
 Dubois . . . Monistrol.  
 Marnas . . . Montfaucon.  
 Cureyras Guil-  
 lemot . . . St.-Didier.  
 L'Escoffier. . Tence.  
 Liogier. . . Yssingeaux.

## LOIRE-INFÉRIEURE.

*Ancenis.*

Lefebvre. . . Ancenis.  
 Richard. . . Ligné.  
 Grégoire. . . Riaillé.  
 Letort. . . St.-Mars - la-  
 Jaille.  
 Georges. . . Varades.

*Châteaubriant.*

Delourmel -  
 Picardière . Châteaubriant.  
 Châtelier . . Derval.  
 Jambu . . . Moisdon-la-Ri-  
 vière.  
 Lemarié . . . Nort.  
 Barré . . . Nozay.  
 Leroux . . . Rougé.  
 Deniel . . . St.-Julien-de-  
 Vouvantes.

*Nantes.*

Aubin . . . Aigrefeuille.  
 Vieille Chèze Bouaye.  
 Moreau . . . Carquefou.  
 La Jat. . . Chapelle-sur-  
 Erdre (La).  
 Gauteret. . . Clisson.  
 Vrignaud . . . Légé.  
 Monceau . . . Loroux-Botte-  
 reau (Le).  
 Gry . . . Machecoul.  
 Par . . . Nantes (1<sup>re</sup> a.).  
 Germain . . . Id. (2<sup>e</sup> arr.).  
 Coquebert. . . Id. (3<sup>e</sup> arr.).  
 Pincau. . . Id. (4<sup>e</sup> arr.).  
 Chesnard . . . Nantes (5<sup>e</sup> ar.)

Jochaud. . . Id. (6<sup>e</sup> arr.).  
 Orieux . . . St.-Philbert.  
 Edelin . . . Vallet.  
 Robinet. . . Vertou.

*Paimbœuf.*

Meriais . . . Bourgneuf.  
 Feytu . . . Paimbœuf.  
 Lehure . . . Pellerin (Le).  
 Carou . . . Pornic.  
 Sauvaget . . . St.-Père-en-  
 Retz.

*Savenay.*

Couetoux. . . Blain.  
 Gallerand. . . Croisic (Le).  
 Dréan. . . Guémené.  
 Lallemand. . Guérande.  
 Sartre. . . Herbignac.  
 Chiron du  
 Brossais. . . Pont-Château.  
 Hardouin. . . St.-Etienne.  
 De Lesquen. . St.-Gildas.  
 Denancé. . . St.-Nazaire.  
 Guinaire. . . St.-Nicolas.  
 Joland-de-  
 Clairville. Savenay.

## LOIRET.

*Gien.*

Mouroux. . . Briare.  
 Devade. . . Châtillon-sur-  
 Loire.  
 Périer. . . Gien.  
 Grison. . . Ouzouer-sur-  
 Loire.  
 Charles. . . Sully.

*Montargis.*

Auger. . . Bellegarde.  
 Georges. . . Châteaurenard.  
 Beauregard . Châtillon-sur-  
 Loing.  
 Ferrand. . . Courtenay.  
 Murat. . . Ferrières.  
 Garnier . . . Lorris.  
 Blanchet. . . Montargis.

*Orléans.*

Barault-Gal-  
 lard. . . Artenay.  
 Baschet Mou-  
 tigny. . . Beaugency.  
 Brucy. . . Châteauneuf.  
 Baschet. . . Cléry.  
 De Billy. . . Ferté (La).  
 Fouqueau. . . Jargeau.

Landron Chi-  
 coisneau. . . Meung.  
 Lorin. . . Neuville-aux-  
 Bois.  
 Champignan. 1<sup>er</sup>  
 Cholet. . . 2<sup>e</sup> } arrond.  
 Francheterre. 3<sup>e</sup> } d'Orléans  
 Aubin. . . 4<sup>e</sup>  
 Besnard. . . 5<sup>e</sup>  
 Bay . . . Patay.

*Pithiviers.*

Bourgeois . . Beaune-la-  
 Rolande.  
 Vautard . . . Malesherbes.  
 Barberon . . . Outarville.  
 Froc. . . Pithiviers.  
 Bonneau. . . Puiseaux.

## LOT.

*Cahors.*

Andurand. . . Cahors (nord).  
 Roaldés. . . Cahors (sud).  
 Perié. . . Castelnau.  
 Lafon. . . Catus.  
 Delord. . . Cazals.  
 Roques . . . Lalbenque.  
 Valery. . . Lauzès.  
 Salgues. . . Limogne.  
 Pagés. . . Luzech.  
 Ducros \* . . Moncuq.  
 Dulac fils. . . Puy-l'Evêque.  
 Laur. . . St.-Gély.

*Figeac.*

Trassy . . . Brétenoux.  
 Duphenieux. . . Cajarc.  
 Serieys fils. . . Figeac (est).  
 Latremolière. Figeac (oucst).  
 Calmettes . . . Lacapelle.  
 Établié. . . Latronquière.  
 Vayssié. . . Livernon.  
 Canet . . . St.-Céré.

*Gourdon.*

Combes . . . Bastide (La).  
 Hebray . . . Gourdon.  
 Lacassaigne . Gramat.  
 Foulhiade . . . Martel.  
 Dampnou . . . Payrac.  
 Glandin . . . St.-Germain.  
 Gransault . . . Salviac.  
 Greze-Saint-  
 ours . . . Souillac.  
 Duchamp de  
 Cazefond. . . Vayrac.

## LOT-ET-GARONNE.

*Agen.*

Lafitte aîné. . . 1<sup>re</sup> } Agen.  
 Besse. . . . . 2<sup>e</sup> }  
 Duffourc. . . . Astaffort.  
 Lolière. . . . Beauville.  
 Laffore. . . . Laplume.  
 Sicard. . . . Larroque.  
 Sansac. . . . Port-S<sup>te</sup>-Marie.  
 Nasse. . . . Prayssas.  
 Bianabe. . . . Puymirol.

*Marmande.*

Mérac. . . . Bouglon.  
 Lionnet. . . . Castelmoron.  
 Boucherie -  
 Lamothe. . . Duras.  
 Charrié père. . . Lauzun.  
 Bayle. . . . Marmande.  
 Guyet - La-  
 prade. . . . Mas-d'Agénois  
 Dupeyron p. . . Meilhan.  
 Raimond La-  
 greze. . . . Seyches.  
 Delpech. . . . Tonneins.

*Nérac.*

Gasparin Du-  
 bourg . . . . Casteljaloux.  
 Laborde. . . . Damazan.  
 LaffitePerron . . . Francescas.  
 Launet . . . . Houcillès.  
 Jalras . . . . Lavardac.  
 Brescou . . . . Mezin.  
 Labat . . . . Nérac.

*Villeneuve-d'Agen.*

Cadot. . . . Cancon.  
 Baillet. . . . Castillonès.  
 Cabrit. . . . Fumel.  
 Bèze. . . . Monclar.  
 Delbourg. . . . Monflanquin.  
 Tricou. . . . Penne.  
 Frayssengue. . . S<sup>te</sup>-Livrade.  
 Doumic. . . . Tournon.  
 Depenne. . . . Villeneuve.  
 Lassaigne. . . . Villeréal.

## LOZÈRE.

*Florac.*

Campredon. . . Barre.  
 Turc ☼. . . . Florac.  
 Belon. . . . Meyrueis.  
 Boissier. . . . Pont-de-Mont-  
 vert.  
 Molinets. . . . S<sup>te</sup>-Enimie.

Wors. . . . St.-George-de-  
 Levejac.  
 Gaillard . . . St.-Germ.-de-  
 Calberte.

*Marvéjols.*

Veyssier . . . Aumont.  
 Grégoire . . . Canourgue(la).  
 Raynat . . . Chanac.  
 Silhon . . . Fournels.  
 D'ImbertDu-  
 chemin. . . . Malzicu (Le).  
 Peyre . . . . Marvéjols.  
 Desfours . . . Nasbinals.  
 Monteil . . . St.-Chély.  
 Molinier . . . St.-Germain-  
 du-Teil.  
 Creuize . . . Serverette.

*Mende.*

Ferrand. . . . Bleyard (le).  
 Baffié . . . . Châteauneuf.  
 Roux . . . . Grandrieu.  
 Mathieu fils. . . Langogne.  
 LauransMon-  
 teilsCharpal . . . Mende.  
 Guyot (G.) . . . St.-Amans.  
 Michel-Dur. . . Villefort.

## MAINE-ET-LOIRE.

*Angers.*

Lefebvre . . . Angers.  
 Houdemon. . . Id. (2<sup>e</sup> arr.).  
 Fournier. . . Id. (3<sup>e</sup> arr.).  
 Bonniaudela  
 Varenne . . . Briolay.  
 Brelet. . . . Chalonnès.  
 Guibourg . . . Louroux - Bé-  
 connais (Le).  
 Tijon-Gerlin . . . Pts-de-Cé (les)  
 Moreau . . . St. - Georges -  
 sur-Loire.  
 Abellard. . . Thouarcé.

*Baugé.*

Luccot. . . . Baugé.  
 Bértault-Sa-  
 blonnière. . . Beaufort.  
 Pion. . . . Duital.  
 Cornilleau. . . Longué.  
 Le Ferme. . . Noyant.  
 Legroux. . . Seiches.

*Beaupréau.*

Mesnard . . . Beaupréau.  
 Poulain de la  
 Furetière. . . Champtoceau.  
 Gesbron-La-  
 vau. . . . Chemillé.

QuentinVinet . . . Chollet.  
 Bureau . . . Montfaucon.  
 Hiron . . . . Montrevault.  
 Guerif. . . . St.-Florent.

*Saumur.*

Lieutaud . . . Doué.  
 Gaudin . . . Gennes.  
 Fournier . . . Montreuil-Bel-  
 lay.  
 Lesueur . . . Saumur (1<sup>re</sup> a.)  
 DupuyBonne-  
 mère. . . . Id. (2<sup>e</sup> arr.).  
 Morry. . . . Id. (3<sup>e</sup> arr.).  
 Duchatelier . . . Vihiers.

*Segré.*

Grosbois. . . Candé.  
 Robert Le -  
 motheux . . . Châteauneuf.  
 Cormeau. . . Lion - d'An -  
 gers (le).  
 Dupré. . . . Pouancé.  
 Dupont. . . . Segré.

## MANCHE.

*Avranches.*

Dubecquet. . . Avranches.  
 Janin. . . . Brécey.  
 Delaroché. . . Ducey.  
 Hugon. . . . Granville.  
 Maillard (L.) . . La Haye Pesnel  
 Chauvel. . . . Pontorson.  
 Philippes -  
 Cantilly. . . . Saint-James.  
 Maillard(A.) . . Sartilly.  
 MasselinFou-  
 leric . . . . Villedieu.

*Cherbourg.*

Lebuhotel. . . Beaumont.  
 DumontMou-  
 lin. . . . Cherbourg.  
 Lechosel. . . . Octeville.  
 Delaporte -  
 Desvaux. . . . Pieux (les).  
 Gesland. . . . S. Pierre Eglise

*Coutances.*

Briens. . . . Bréhal.  
 Delalande -  
 Louessy . . . Cerisy-la-Salle.  
 Brohyer. . . . Coutances.  
 Piel-Feron-  
 nière . . . . Gavray.  
 Lebailly. . . . Haie-du-Puits  
 (La).  
 Jouadan. . . . Lessay.  
 Lecomte . . . Montmartin-s-  
 Mer.

Avril . . . . Périers.  
Ernouf . . . . S.-Malo-de-la-  
Lande.  
Leloutre . . . Saint-Sauveur-  
Lendelin.

*Mortain.*

Dary . . . . Barenton.  
Cocard . . . . Isigny.  
Levievier . . . Juvigny.  
Laumondais . Mortain.  
Lerebours de St.-Hilaire-du-  
laPigeonière Harcouet.  
Nicolle . . . . Saint-Pois.  
Jammes . . . . Sourdeval.  
Tusson . . . . Teilleul (Le).

*Saint-Lô.*

Ozenne . . . . Canisy.  
Lainé . . . . Careutan.  
Labarre . . . . Marigny.  
Estur . . . . Percy.  
Pillon . . . . Saint-Clair.  
Poisson . . . . S. Jean de Daïe.  
Havin . . . . Saint-Lô.  
Caillemer . . . Tussy.  
Danican . . . . Torigny.

*Valognes.*

Caillet . . . . Barneville.  
Viel Delong-  
champ . . . . Bricquebec.  
Massieu . . . . Montebourg.  
Frigot . . . . Quettehou.  
Euvremer . . . Ste Mère Eglise  
Bottin - De -  
syllés . . . . S.Sauveur le Vte  
Sanson . . . . Valognes.

## MARNE.

*Châlons.*

Pein . . . . Châlons.  
Arnould . . . . Ecury-s.-Coole  
Bruant . . . . Marson.  
Chevalier . . . Suippes.  
Mathias . . . . Vertus.

*Epernay.*

Marcilly . . . . Anglure.  
Lebrun . . . . Avize.  
Boudin de  
Bouru . . . . Dormans.  
Naudin . . . . Epernay.  
Canard . . . . Esternay.  
L'Huillier . . . Fère-Champe-  
noise (La).  
Devaux . . . . Montmirail.  
Chopin . . . . Montmort.  
Oudet . . . . Sézanne.

*Reims.*

Nitot-Bigot . . Ay.  
Gaillot . . . . Beine.  
Besnoit . . . . Bourgogne.  
De Sauvillade  
Lapresle . . . . Châtillon.  
Le Tellier . . . Fismes.  
Langlois . . . 1<sup>er</sup> } arrond.  
Bouché père . 2<sup>e</sup> } de  
Caffin . . . . 3<sup>e</sup> } Reims.  
Moser . . . . Verzy.  
Godbillon . . . Ville-en-Tar-  
denois.

*Sainte-Ménéhould.*

Martin . . . . Dommartin-s.-  
Gilson de Vri- Yevre.  
sy . . . . Ste Ménéhould.  
Sagnier . . . . Villes-Tourbe.

*Vitry-le-François.*

Briquet . . . . Heiltz-le-Man-  
rupt.  
Aubertel . . . Saint - Remy-  
en Bouzement  
Royer la Herte. Sompuis.  
De la Roche. Thiéblemont.  
Barbier . . . . Vitry-le-Fran-  
çois.

## MARNE (HAUTE).

*Chaumont.*

Mathieu de  
Sossey . . . . Andelot.  
Liebaux . . . . Arc en Barrois.  
Menu . . . . Bourmont.  
Goyard . . . . Château Villain  
Contault . . . . Chaumont.  
Nancy Ran-  
gecourt . . . . Clermont.  
Petit . . . . Juzennecourt.  
Henryot . . . . Nogent le-Roi.  
Voinin . . . . Saint-Blin.  
Parisot . . . . Vignory.

*Langres.*

Humblot . . . . Auberive.  
Pitout . . . . Bourbonne.  
Nicole . . . . Fay-Billot (le)  
Jobert \* . . . Ferté - sur -  
Amance (La).  
Ployer . . . . Langres.  
Humblot Bou-  
dard . . . . Longeau.  
Boucher . . . . Montigny - le -  
Roy.  
Guenin . . . . Neuilly.  
Brihot . . . . Prauthoy.  
Henry \* . . . Varennes.

*Wassy.*

Gény . . . . Chevillon.  
Bertrand . . . . Donjeux.  
Loppin . . . . Doulevant.  
Leloup . . . . Joinville.  
Bornescuelle  
Surmont . . . . Montieren Dar  
Boudard . . . . Poissons.  
Roger . . . . St.-Dizier.  
Pissot (D.) . . Wassy.

## MAYENNE.

*Château-Gonthier.*

Couet . . . . Bierné.  
Lemotheux de  
Chitray . . . . Chât.-Gonthier  
Herrier . . . . Cossé le Vivien.  
Jamet . . . . Craon.  
Bellier Chau-  
velais . . . . Grez en Boëure  
Malnoë . . . . S.Aignans.Roë

*Laval.*

Houssel . . . . Argentré.  
Fortin . . . . Chailland.  
Menage . . . . Evron.  
Garry-Songé. Laval (est).  
Bonneau . . . . Laval (ouest).  
Vannier . . . . Loiron.  
Mouton . . . . Meslay.  
Frangoul . . . . Montsurs.  
Dumoulinet . . Ste-Suzanne.

*Mayenne.*

Le Pescheux. Ambrières.  
Genedon . . . . Bais.  
Bigat . . . . Couptrain.  
Gougis . . . . Ernéc.  
Niobé . . . . Gorron.  
Ferrère . . . . Horps (Le)-  
Turmeau . . . . Landivy.  
Bottu - Des-  
hayes . . . . Lassay.  
Lemarchand . Mayenne.  
Châtelain . . . Id. (2<sup>e</sup> arr.)-  
Barillet . . . . Pré-en-Pail.  
Provost . . . . Villaines - la -  
Jubel.

## MEURTHE.

*Lunéville.*

Michaut . . . . Baccarat.  
Lecler . . . . Bayon.  
Vautain \* . . . Blamont.  
Raidot . . . . Gerbeviller.  
Perrin . . . . Lunéville (n.)  
Louis . . . . Lunéville (s.e.)

*Nancy.*

Bon. . . . Haroué.  
 De Varrimon Nancy (*est*).  
 Patin. . . . Nancy (*nord*).  
 Guibal. . . . Nancy (*ouest*).  
 Antoine. . . . Nomeny.  
 Nicolas. . . . Pont à Mousson  
 Michel. . . . St.-Nicolas.  
 Mamelle. . . . Vezelize.

*Sarrebouurg.*

Gebell. . . . Fenétranges.  
 Jeanmaire. . . . Lorquin.  
 Maurice. . . . Phalsbourg.  
 Germain. . . . Réchicourt.  
 Jordy. . . . Sarrebouurg.

*Toul.*

De Fériet. . . . Colombey.  
 Poirson. . . . Domèvre.  
 Gasson. . . . Thiaucourt.  
 Lachasse. . . . Toul (*nord*).  
 Georgel. . . . Toul (*sud*).

*Vic.*

Poivre. . . . Albestroff.  
 Ris. . . . Château-Salins.  
 Guiard. . . . Delme.  
 Petitbon. . . . Dieuze.  
 Thiriet. . . . Vic.

## MEUSE.

*Bar-le-Duc.*

Vinchon. . . . Ancerville.  
 Brion. . . . Bar-le-Duc.  
 Lesemelier. . . . Ligny.  
 Simonet. . . . Moutier - sur -  
 Saux.

Henriot. . . . Revigny.  
 Lachambre. . . . Triaucourt.  
 Humblot. . . . Vaubecourt.  
 Haussart. . . . Vavin-court.

*Montmédy.*

Henry. . . . Damvillers.  
 Chibaux. . . . Dun.  
 De Pistoye. . . . Montfaucon.  
 Wilhelm. . . . Montmédy.  
 Barthelemy. . . . Spincourt.  
 Bourgeois. . . . Stenay.

*Saint-Mihiel.*

Bazoche. . . . Commercy.  
 Humblot. . . . Gondrecourt.  
 Bazoche. . . . Pierrefitte.  
 Labouille. . . . Saint-Mihiel.  
 Vivenot. . . . Vaucouleurs.  
 Ayet. . . . Vigneulles.  
 Peirc. . . . Void.

*Verdun.*

N. . . . . Charny.  
 N. . . . . Clermont.  
 N. . . . . Etain.  
 N. . . . . Fresnes - en -  
 Woivre.  
 Henriot. . . . Souilly.  
 N. . . . . Varennes  
 N. . . . . Verdun..

## MORBIHAN.

*Lorient.*

Dugray. . . . Auray.  
 Fragerays. . . . Carnac.  
 Cauzique. . . . Erdeven.  
 Milloch. . . . Hennebond.  
 Delangle. . . . 1<sup>er</sup> } arrond.  
 Bellanger. . . . 2<sup>e</sup> } Lorient.  
 Sternaux La  
 Coste. . . . Palais.  
 Herviant. . . . Plouay.  
 Guéhennec. . . . Pluvigner.  
 Duc. . . . Pontscorff.  
 Jaffray. . . . Port-Louis.

*Ploermel.*

Pain. . . . Guer.  
 Richard. . . . Josselin.  
 Lasnier. . . . Malestroit.  
 Chemot. . . . Mauron.  
 Druais. . . . Ploermel.  
 Tessier. . . . Rohan.  
 Roussel. . . . S.-J.-Brévelay.  
 Gaudaire. . . . Trinité (La).

*Pontivy.*

Daguillon. . . . Baud.  
 LalauDezauté Cléguèrec.  
 Roger. . . . Fauoët.  
 Hamon-Du-  
 plessis. . . . Gourin.  
 Jutart Lanni-  
 von. . . . Guemené.  
 N. . . . . Locminé.  
 Loraus. . . . Pontivy.

*Vannes.*

Leray. . . . Allaire.  
 Hervé de Rol-  
 lienne. . . . Carentoir.  
 Bauche. . . . Elven.  
 Alano. . . . Grandchamp.  
 Coué de la  
 Châteignerie Muzillac.  
 Magdelaine. . . . Questembert.  
 Regnier. . . . Roche-Bernard  
 (La).

Solsel Dupaty Rochefort.  
 Lequellec. . . Sarzeau.  
 Huchet. . . . Vannes (1<sup>er</sup> a.).  
 Marquer. . . . Id. (2<sup>e</sup> arr.).

## MOSELLE.

*Briey.*

Rollin. . . . Audun - le -  
 Roman.  
 Orbon. . . . Briey.  
 Duhoux. . . . Conflans.  
 Maugin. . . . Longuion.  
 Mutel. . . . Longwy.

*Metz.*

Robert. . . . Boulay.  
 Liebault. . . . Faulquemont.  
 Gillon. . . . Gorze.  
 Lebatteux. . . . 1<sup>er</sup> } arrond.  
 Gougeon. . . . 2<sup>e</sup> } Metz.  
 Renault. . . . 3<sup>e</sup> }  
 Vaillant. . . . Pange.  
 Lambert. . . . Verny.  
 Espagne. . . . Vigy.

*Sarreguines.*

Beulard. . . . Bitché.  
 Lauer. . . . Forbach.  
 Duviviers p. Gros-Tenquin.  
 Koenig. . . . Rorbach.  
 Delesse. . . . Saint-Avold.  
 Maugay. . . . Sarralbe.  
 Clémeur. . . . Sarreguines.  
 Lauge. . . . Volmunster.

*Thionville.*

Tailleur. . . . Bouzonville.  
 Mathelier. . . . Cattenom.  
 Schneider. . . . Metzervisse.  
 Tailleur. . . . Sierck.  
 Granddidier. Thionville.

## NIÈVRE.

*Château-Chinon.*

Rochambeau. Chât.-Chinon.  
 De Juvigny. Châtillon.  
 Turbat. . . . Luzy.  
 De Ruffoy  
 (O \*). Montsauche.  
 Dubois. . . . Moullins - En-  
 gilbert.

*Clamecy.*

Oudot. . . . Brinon.  
 Paillet. . . . Clamecy.  
 Guillemain -  
 d'Euchon. Corbigny.  
 Desmolins. . . . Lormes.  
 Bezou. . . . Tannay.  
 Gillois. . . . Varzy.

*Cosne.*

Dasvin . . . Cosne.  
Loiseau \* . . Denzy.  
Lerasle fils. . La Charité.  
Lullierault -  
des-Ballands Pouilly.  
Tronquey . . Premery.  
Gillois . . . St.-Amand.

*Nevers.*

Huvelin de  
Basvilliers. Decize.  
De Soultrait. Dorne.  
Bidolet . . . Fours.  
Gilbert-Fré-  
bault . . . Nevers.  
Martin . . . Pougues.  
Perreau (P.). St.Benin-d'Azy  
Ruez . . . St.P.leMoutier.  
Decotignon . St.-Saulge.

## NORD.

*Avesnes.*

Leloup \* . . Avesnes (*nord*)  
Fositer . . . Avesnes (*sud*).  
Vachin \* . . Bayav.  
Delcroix . . Boulaymont.  
Dollet fils. . Landrecies.  
Horric . . . Maubeuge.  
Beauvais-Bail-  
lion . . . Quesnoy (*est*).  
Honoré \* . . Quesnoy (*o.*).  
Bever . . . Solre-le-Chât.  
Rogier(Tell) Trelon.

*Cambray.*

Goussaut . . Cambray (1<sup>er</sup>).  
Poulet . . . *Id.* (2<sup>e</sup> arr.).  
Tellier . . . Carnières.  
Lesage . . . Cateau (Le).  
Druenes . . Clary.  
Warenghiende  
Villepain. . Marcoing.  
Wiart . . . Solesmes.

*Douai.*

Piéron . . . Arleux.  
Déprés . . . Douai (*nord*).  
Sy . . . Douai (*sud*).  
Duthilleul. . Douai (*ouest*).  
Foucau . . . Marchiennes.  
Guilbert . . Orchies .

*Dunkerque.*

Caignez . . . Bergues.  
Morgey \* . Bourbourg.  
Lubart . . . Dunkerque (*e.*).  
Debauque . . Dunkerque (*o.*)

Torris. . . . Gravelines.  
Vesnat. . . . Hondschoote.  
Boulen. . . . Wormhout.

*Hazebrouck.*

Deconstema-  
ker . . . . Bailleul (*n.-e.*).  
DeCoussema-  
cker . . . . Bailleul (*s.-o.*)  
Bon . . . . Cassel.  
Podevin . . . Hazebrouck (*n*).  
Cleeneverck. Hazebrouck (*s*)  
Charles . . . Merville.  
Gilloots . . . Steenvoorde.

*Lille.*

Butruy . . . . Armentières.  
Legrand . . . Bassée (La).  
Pontrain . . . Cysoing . . .  
Blondeau . . . Haubourdin.  
Moroy \* . . . Lannoy.  
Delerue . . . Lille (*nord-e.*).  
Lefebvre . . . Lille (*centre*).  
Dathis . . . . Lille (*sud-est*)  
Lejosne neveu Lille (*sud-o.*).  
Dancoisne . . Lille (*ouest*).  
Delannoy . . . Pont-à-Marcq.  
Guillard . . . Quesnoy.  
Mimerel . . . Roubaix.  
Tresca-Bau-  
delet . . . . Seelin.  
Roussel de  
Livry . . . . Tourcoing (*n.*).  
Cospin . . . . Tourcoing (*s.*)

*Valenciennes.*

Dupuis . . . . Bouchain.  
Duhot . . . . Condé.  
Waché . . . . 1<sup>er</sup> } arrond.  
Mouchy . . . . 2<sup>e</sup> } S.Amand.  
Mortier . . . . 1<sup>er</sup> } arrond.  
Boulau . . . . 2<sup>e</sup> } Valenciennes.  
Menu . . . . 3<sup>e</sup> }

## OISE.

*Beauvais.*

Cressonnier . Anneuil.  
Varlet . . . . Beauvais (*s.o.*).  
Tellier . . . . Beauvais (*s.o.*)  
Commechy . . Chaumont.  
Commechy . . Coudray-St.-  
Germer.  
Leroy . . . . Formerie.  
Levraux . . . Grandvilliers.  
Vasselle . . . Marseille.  
Boucher . . . Méru.  
Ledoux-Mon-  
troy . . . . Niviller.  
Lesbroussart. Noailles.  
Liefquin . . . Songeons.

*Clermont.*

Bayard . . . . Pourcelle.  
Censier . . . . Clermont.  
Auty . . . . Crèvecœur.  
Gallien . . . . Froissy.  
Minguet . . . . Liancourt.  
Dainval . . . Maignelay.  
Beaudelocque Mouy.  
Leclerq . . . St.-Just-en-  
Chaussée.

*Compiègne.*

Leféron-d'E-  
tupigny . . . Attichy.  
Niquet . . . . Compiègne.  
Massy . . . . Estrées - Saint-  
Denis.  
Jullien . . . . Guiscard.  
Ancelle . . . Lassigny.  
Villain . . . . Noyon.  
Prévost . . . Ressons.  
Sellerier . . . Ribécourt.

*Senlis.*

Dupuis . . . . Betz.  
Lelong . . . . Creil.  
Maupin . . . . Crépy.  
Blondel . . . Nanteuil.  
Delafargue . . Neuilly enThel  
Lefebvre . . . Pont.  
Bernier . . . Senlis.

## ORNE.

*Alençon.*

Faudin . . . . Alençon (*est*).  
Dumont . . . . Alençon (*o.*).  
Druet . . . . Carrouges.  
Beaudois . . . Courtomer.  
Grégoire . . . Mesle - sur -  
Pichon-Pré- Sarthe.  
meslé . . . . Sées.

*Argentan.*

Genu père . . . Argentan.  
Lefevre Du-  
mithois . . . Briouze.  
Decot . . . . Ecouché.  
Desmontis . . Exmés.  
Germain . . . Ferté - Frénel  
(La).  
Beauperray . . Gacé.  
Hatton . . . . Lemerlerault.  
Carré . . . . Mortrée.  
Lainé fils. . . Putanges.  
Paynel Beau-  
val . . . . Trun.  
Chauvel . . . Vimoutiers.

*Domfront.*

Le Boucher . . . Athis.  
 Le Roy des  
 Acres . . . Domfront.  
 Bodin . . . Ferté (La).  
 Rainard-Dominel . . . Flers.  
 Tirot . . . Juvigny.  
 Mollet . . . Messey.  
 Barrabé . . . Passais.  
 Veniard . . . Tinchebray.

*Mortagne.*

Vallot . . . Bazoches-sur-  
 Hoëne  
 Martin . . . Belème.  
 Marignier . . . Laigle.  
 Mautin . . . Longny.  
 Piarron Mon-  
 désir . . . Mortagne.  
 Renauld . . . Moulins-la-  
 Marche.

PetitChartrie Nocé.  
 Fromentin . . . Pervençhères.  
 Charpentier . . . Regmalard.  
 Angeard . . . Teil (Le).  
 Cochu . . . Tourouvre.

## PAS-DE-CALAIS.

*Arras.*

Vehé . . . Arras (*nord*).  
 Le Ducq . . . Arras (*sud*).  
 Lardemer . . . Bapaume.  
 Fuzier . . . Beaumetz.  
 Déprez . . . Bertincourt.  
 Lemaire . . . Croisilles.  
 Billion . . . Marquion.  
 Tholomé . . . Pas.  
 Defontaine . . . Vimy.  
 Norman . . . Vitry.

*Béthune.*

Leclercq . . . Béthune.  
 Magniez . . . Cambrin.  
 Caullet . . . Carvin.  
 Ducarin . . . Houdain.  
 Legay . . . Laventie.  
 Buissart . . . Lens.  
 Menche . . . Lillers.  
 Marchant . . . NorrentFontes.

*Boulogne.*

Lamy . . . Boulogne.  
 Vaillant . . . Calais.  
 Poulain-Sta. Desvres.  
 Allent . . . Guines.  
 Lemaitre . . . Marquise.  
 Destrée . . . Samer-Outreau

*Montreuil.*

Dieppe . . . Campagne.  
 Désiennes . . . Etaples.  
 Wallart . . . Fruges.  
 Lefrançois . . . Hesdin.  
 Marissal . . . Hucqueliers.  
 Lévêque . . . Montreuil.

*Saint-Omer.*

D'Assenoy . . . Aire.  
 Francoville . . . Ardes.  
 Lesage . . . Andruick.  
 Braure . . . Fauquembergues.

Barroux . . . Lumbres.  
 Blanchard . . . S.-Omer (*n.*)  
 Dechosal . . . St.-Omer (*s.*)

*Saint-Pol.*

Candeliier . . . Aubigny.  
 Voisin . . . Auxy-le-Chât.  
 Sénéz . . . Avesne-le-  
 Comte.  
 Ducrocq . . . Heuchin.  
 Danvin . . . Leparcq.  
 Decorbehen . . . St.-Pol.

## PUY-DE-DÔME.

*Ambert.*

Pellet . . . Ambert.  
 Vachier . . . Arlanc.  
 Mandet . . . Cunhat.  
 Pallas . . . Olliergues.  
 Teyras . . . S.-Amand-Roche-Savine.  
 Peret . . . St-Anthème.  
 L'Héritier . . . St.-Germain-  
 l'Herm.  
 Calemard . . . Viverols.

*Clermont.*

Rochier . . . Billom.  
 Bayle . . . Bourg-Lastic.  
 Degeorges . . . Clermont (*n.*).  
 Ducrochet . . . *Id.* (*sud*).  
 N . . . . . *Id.* (*est*).  
 N . . . . . *Id.* (*ouest*).  
 Fargeix . . . Herment.  
 Bresson . . . Pt-du-Château.  
 Fauverteix . . . Rochefort.  
 Morin . . . Saint-Amand-  
 Tallende.  
 Costiches . . . Saint-Diez.  
 De Chaudes-  
 aigues . . . Vertaizon.  
 Allemand . . . Veyre Monton.  
 Cucl . . . Vic-le-Comte.

*Issoire.*

Levé . . . Ardes.  
 Godirelle . . . Besse.  
 Bellident . . . Champeix.  
 MonestierSa-  
 vignat . . . Issoire.  
 Berger . . . Jumeaux.  
 Viallard . . . Saint-Germain-  
 l'Embron.  
 Matussières . . . Sauxilanges.  
 Gaudel . . . Tauves.  
 Brassier . . . Tour (La).

*Riom.*

Gilhard . . . Aigueperse.  
 Breschet de Ve-  
 drine . . . Combronde.  
 Marnac . . . Ennezat.  
 Triphon . . . Manzat.  
 Mauzat . . . Menat.  
 PradonValmy Montaigut.  
 Bathias . . . Pionsat.  
 Bonjean . . . Pontamur La-  
 dogne.  
 Boutarel . . . Pontgihaud.  
 Bareyre . . . Randans.  
 Marie . . . Riom (1<sup>er</sup> a.).  
 N . . . . . *Id.* (2<sup>e</sup> arr.).  
 Parrin . . . Saint-Gervais.

*Thiers.*

Forepier Lon-  
 geville . . . Châteldon.  
 Bellein . . . Courpière.  
 Juillard . . . Lezoux.  
 Gontay . . . Maringues.  
 Bellemain . . . St-Remy.  
 Giraud Gran-  
 gheon . . . Thiers.

## BASSES-PYRÉNÉES.

*Bayonne.*

N . . . . . Bayonne (*n.e.*)  
 Damborgès . . . Bayonne (*n.o.*)  
 Dirassen . . . Bidache.  
 Diturbide . . . Espellette.  
 Berho . . . Hasparren.  
 Genevois . . . La Bastide Clai-  
 rence.  
 Haramboare . . . St. Jean de Luz  
 Dassance . . . Ustaritz.

*Oloron.*

Casemajor Sa-  
 lenave \* . . . Accous.  
 Salet . . . Aramitz.  
 Manescau St.-  
 Martin . . . Arudy.

Dumoulin . . . Laruns.  
Clergat . . . Lasseube.  
De Badet . . . Moncin.  
Pourailly . . . Oloron.  
Casamayor — Ste-Marie-d'O-  
Dufaur . . . Ioron.

*Orthès.*

Paraige . . . Arthès.  
Loubocoy . . . Arzac.  
Roucolle . . . Lagor.  
Bordenave . . . Orthès.  
Supervielle j<sup>e</sup> Navarreins.  
Laborde . . . Salies.  
Casamayor . . . Sauveterre.

*Pau.*

Talamon . . . Clarac.  
Bacarisse . . . Garlin.  
Casenare . . . Lembeye.  
Laplaie . . . Lescar.  
Delagarde —  
maure . . . Montaner.  
Camlong . . . Morlaas.  
Blanque . . . Nay.  
Gachet . . . Pau (1<sup>er</sup> arr.).  
Batsalle . . . Id. (2<sup>e</sup> arr.).  
Laborde . . . Pontacq.  
Fanget . . . Thèze.

*Saint-Palais.*

Sunhary-Be-  
loscar . . . Mauléon.  
Merchot . . . St. - Etienne-  
de-Baïgorry.  
Harnegaray . St.-Jean-Pied-  
de-Port.  
Galand . . . St.-Palais.  
Marrande . . . Sholdy.  
Duhalt . . . Tardets.

## HAUTES-PYRÉNÉES.

*Bagnères.*

Forgue . . . Arreau.  
Vaqué (M.) . . Bagnères.  
Soulé . . . Bordères.  
Caseaux . . . Campan.  
Breuil . . . Castelnau-de-  
Magnouac.  
Porterie . . . Labarthe.  
Peyriga . . . Lanomezan.  
Vaqué (B.) . . Mauléon-Ba-  
rousse.  
Barrère . . . Nesiier.  
Gertoux . . . Vielle.

*Lourdes.*

Lassalle . . . Argelès.  
Trésarrieu . . . Aucun.

Bordenave . . . Lourdes.  
Laborde . . . Luz.  
Latapie . . . St.-Pé.

*Tarbes.*

Mailhos . . . Castelnau-Ri-  
vière-Basse.  
Daries . . . Galan.  
Lalane . . . Maubourguet.  
Bayle . . . Ossun.  
Ramonet . . . Pouyastruc.  
Laffeuillade . Rabastens.  
Artiguenave . Tarbes (*sud*).  
Dutrey . . . Tarbes (*nord*).  
Lacrampe Lo-  
stau . . . Tournay.  
Cassaiguar . . . Trie.  
Sahuc . . . Vic.

## PYRÉNÉES-ORIENT.

*Céret.*

Boluix . . . Argelès.  
Serradell Mar-  
rot . . . Arles.  
Delmas . . . Céret.  
Parès-Matheu Prats de Mollo

*Perpignan.*

Patris-Palau . Latour.  
Camps-Acher. Millas.  
Guichou . . . Perpignan (*e.*)  
Barrera . . . Perpignan (*o.*)  
Fédié . . . Rivesaltes.  
Azaïs . . . St.-Paul.  
Claret . . . Thuir.

*Prades.*

Beltram . . . Mont-Louis.  
Puig . . . Olette.  
Felip . . . Prades.  
Delcasso nev. Sallagouse.  
Foissin . . . Sournia.  
Pons fils . . . Vinça.

## BAS-RHIN.

*Saverne.*

Vix . . . Bouxwiller.  
Senck . . . Drulingen.  
Merillon . . . Hochfelden.  
Hoffmann . . . La Pet.-Pierre.  
Dreher . . . Marmoutier.  
Delarue . . . Saar-Union.  
Dietrich . . . Saverne.

*Schélestadt.*

Rassara . . . Barr.  
Maire . . . Benfeld.  
Schirmer . . . Erstein.

Mathieu . . . Marckolsheim.  
Corhumel . . . Rosheim.  
Coudre . . . Obernai.  
Lienhard . . . Schélestadt.  
Dujardin . . . Villié.

*Strasbourg.*

Schaeffer . . . Bischwiller.  
Hebenstreit . . . Brumath.  
Regnault . . . Geispolsheim.  
Nessel . . . Haguenau.  
Woog . . . Molsheim.  
Ballet . . . Oberhausber-  
gen.  
N . . . . . Strasbourg.  
N . . . . . Id. (2<sup>e</sup> arr.).  
N . . . . . Id. (5<sup>e</sup> arr.).  
N . . . . . Id. (4<sup>e</sup> arr.).  
Schaeffer . . . Truchtersheim.  
Schaeffer . . . Wasselonne.

*Wissembourg.*

Lambert . . . Lauterbourg.  
Lentz . . . Niederbrunn.  
Bauer . . . Seltz.  
Oberlin . . . Sultz — sous-  
Forêts.  
Muller . . . Wissembourg.  
Steinbauer . . . Wœrth — sur-  
Sauer.

## HAUT-RHIN.

*Altkirch.*

Rey . . . . . Altkirch.  
Kœchler . . . Ferrette.  
Ritter . . . Habsheim.  
Thanberger . . . Hirsingen.  
Moser . . . Huningue.  
Rossé . . . Landser.  
Ritter . . . Mulhausen.

*Belfort.*

Stullet . . . Belfort.  
D'Andlau . . . Cernay.  
Geiger . . . Daunemarie.  
Girardin . . . Delle.  
Feltin . . . Fontaine.  
Simon . . . Giromagny.  
Pasenuly . . . Massevaux.  
Hubler . . . St.-Amarin.  
Muller . . . Thann.

*Colmar.*

Elles . . . Andolsheim.  
Larger . . . Colmar.  
Weinzorn . . . Ensisheim.  
Meister . . . Guebwiller.  
Leclerc ✱ . . . Kaisersberg.  
Greney . . . La Poutroye.

Kauffmann . . . Münster.  
 Chaque \* . . . Neuf-Brisach.  
 Mauser . . . Ribeauvillé.  
 Geistodt . . . Rouffach.  
 Darbas . . . Ste-Marie-aux-  
 Mines.  
 Bach . . . Soultz.  
 Dermineur . . . Wintzenheim.

## RHÔNE.

*Lyon.*

Duchêne . . . Givors.  
 Dalain . . . L'Arbresle.  
 Bied-Charre-  
 ton . . . Limonest.  
 Devienne . . . 1<sup>er</sup> }  
 De Vonges de } arrond.  
 Chantellaire. 2<sup>e</sup> } de  
 Billion . . . 3<sup>e</sup> } Lyon.  
 Desvignes . . . 4<sup>e</sup> }  
 Favre (J.) . . . 5<sup>e</sup> }  
 Laurençon . . . Mornand.  
 Pertinand . . . Neuville-sur-  
 Saône.  
 Moureton . . . Ste-Colombe.  
 Pignard-Mon-  
 tagny . . . Laval.  
 Ressicaud . . . S.-Laurent-de-  
 Chamousset.  
 Bianchon . . . S. Symphorien.  
 Carret . . . Vaugneray.

*Villefranche.*

Gillet . . . Anse.  
 Gambin . . . Beaujeu.  
 Choppin . . . Belleville.  
 Pichet - de -  
 Grandchamp Bois-d'Oingt.  
 Geoffroy . . . Mont-Sols.  
 Drivon . . . St.-Nizier-d'A-  
 zergués.

Denave-Ron-  
 nas . . . Tarare.  
 Mulsaut . . . Thizy.  
 Balloffes-De-  
 miège . . . Villefranche.

## HAUTE-SAÔNE.

*Gray.*

Billardet . . . Autrey.  
 Merlin . . . Champlitte.  
 Laboullaye . . . Dampierre.  
 Vital . . . Fresne-Saint-  
 Mamès.  
 Chabaud . . . Gray.  
 Buchet (C.F.) Gy.  
 Oudille . . . Pesmes.

*Lure.*

Grillet . . . Champagney .  
 Grosjean . . . Faucogney.  
 Lubert . . . Héricourt.  
 Lanoir . . . Lure.  
 Trahin . . . Luxeuil.  
 Rainguel . . . Melisey.  
 Robert . . . Saint-Laup.  
 Froidot . . . Saulx.  
 Dubuisson . . . Vauvillers.  
 Mirondot . . . Villers-Sexel.

*Vesoul.*

Bourgeois . . . Amance.  
 Bardey . . . Combeau-Fon-  
 taine.  
 Pommier . . . Jussey.  
 Boisselet . . . Montbozon.  
 Courlot . . . Noroy-le-Bg.  
 Peignet . . . Port-s.-Saône.  
 Bergeret . . . Rioz.  
 Jobelin . . . Secy-s.-Saône.  
 Cardot . . . Vesoul.  
 Bouilleret . . . Vitrey.

## SAÔNE-ET-LOIRE.

*Autun.*

Berrier-Laty . . . Autun.  
 Lucan . . . Couches.  
 Piotet . . . Epinac.  
 Crappet . . . Issy-l'Évêque.  
 Petitier . . . Lucenay l'Évê.  
 Lavergne . . . Mesvres.  
 Devoucoux . . . Montcenis.  
 Martin . . . S.-Léger-sous-  
 Beuvray.

*Châlons-sur-Saône.*

Dariot . . . Buxy.  
 Bidault-Renaud Chagny.  
 Buy-Fournier. Châlons-sur-  
 Saône (n.)

Simonin . . . *Idem* (s.)  
 Delacroix . . . Givry.  
 Beaumé . . . Mont-S.-Vinçt  
 Jailloux . . . S.-Germain-du-  
 Plain.  
 Girard . . . S.-Martin-cn-  
 Bresse.  
 Labry . . . Sennecey leGr.  
 Jacquet . . . Verdun-s.-Saô

*Charolles.*

Grangier . . . Bourbon-Lancy  
 Déshaires . . . Charolles.  
 Déal' . . . Chauffailles.  
 Desforges . . . Digoin.  
 Douheret (B.) Gueugnon.  
 Geoffroy \* . . La Clayette.  
 St.-Martin . . . La Guiche.

Joanin . . . Marcigny.  
 Chapuis . . . Palinges.  
 Barrois . . . Paray.  
 Villedey . . . St.-Bonnet-de-  
 Joux.  
 Degouvenain. Semur.  
 Douheret(H) Toulon.

*Louhans.*

Dorey . . . Beurepaire.  
 D'Aguiet . . . Cuiseaux.  
 Richard . . . Cuisery.  
 Boudier . . . Louhans.  
 Garnier . . . Montpont.  
 Gaspard . . . Montret.  
 Simerey . . . Pierre.  
 Guillematet . . . Saint-Germain-  
 du-Bois.

*Mâcon.*

Pontdevaux . . . Chapelle-de-  
 Guinchay (la).  
 Jendet . . . Cluny.  
 Margne . . . Lugny.  
 Pagny . . . Mâcon (1<sup>er</sup> a.).  
 Lorain . . . *Id.* (2<sup>e</sup> arr.).  
 Devoluet . . . Matour.  
 Durault . . . St.-Gengoux-  
 le-Royal.  
 Mursnivet . . . Tournus.  
 Charlet . . . Tramayes.

## SARTHE.

*La Flèche.*

Gasselin . . . Brulon.  
 Bodin . . . La Flèche.  
 Pontonnier . . . Le Lude.  
 Desneubourgs Malicorne,  
 Lemercier . . . Mayet.  
 Dagoreau . . . Pontvallain.  
 Pillerault . . . Sablé.

*Le Mans.*

Peau . . . Ballon.  
 Pesche . . . Conlie.  
 Chevalier . . . Ecommoy.  
 Lambert . . . 1<sup>er</sup> } arrond.  
 Lecornué . . . 2<sup>e</sup> } du  
 Dagoneau . . . 3<sup>e</sup> } Mans.  
 Guesdon . . . Loué.  
 Guiet . . . Montfort.  
 Provost . . . Sillé-le-Guil-  
 laume.

De Bernardon La Suze.

*Mamers.*

Chaplain . . . Beaumont.  
 Guittier-Zé-  
 non . . . Bonnetable.



Barrée. . . . Ferté-Bernard  
(La).  
Brilland. . . . Fresnay.  
Chéroult. . . . Lafresnaye.  
Lchaut de  
Bainville. . . . Mamers.  
Bellanger. . . . Marolles.  
CarelLamaré. . . . Montmirail.  
Fourré. . . . St.-Paterne.  
Moreul. . . . Tuffé.

*Saint-Calais.*

Sevillain. . . . Bouloire.  
Chevalier. . . . Chartre (La).  
Houeau. . . . Chât.-du-Loir.  
Poté. . . . Grand Lucé (le)  
Proust (Fr.). . . . St.-Calais  
Malgrange. . . . Vibraye.

SEINE.

*Voy. page 770.*

SEINE-ET-MARNE.

*Coulommiers.*

Bossu. . . . Coulommiers.  
Lemrez. . . . Ferté-Gaucher  
(La).  
Chevallon. . . . Rebaix.  
Preschez. . . . Rozoy.

*Fontainebleau.*

Bioche. . . . Chapelle (La).  
Dufour. . . . Chât.-Landon.  
Eloy. . . . Fontainebleau.  
De Fiennes. . . . Lorrez-le-Bo-  
cage.  
Preignard. . . . Montereau-sur-  
Yonne.  
Tartarin. . . . Moret.  
Berthier. . . . Nemours.

*Meaux.*

Pihoret. . . . Claye.  
Delaon. . . . Crécy.  
Gréssent. . . . Dammartin.  
Le Prieur. . . . Ferté - sous -  
Jouarre (La).  
Lafontaine. . . . Lagny.  
Boucher. . . . Lisy-s.-Ourcq.  
Robcis. . . . Meaux.

*Melun.*

Lenfant. . . . Brie C<sup>te</sup> Robert  
Feuillebois. . . . Châtelet (le).  
Séjourné. . . . Melun (nord).  
Riguet fils. . . . Melun (sud).  
Fontaine. . . . Mormant.  
Dalkat. . . . Tournans.

*Provins.*

Bridou. . . . Bray-sur-Seine  
Lenoble. . . . Dommarie.  
Salmon. . . . Nangis.  
Choiselat. . . . Provins.  
Boudier. . . . Villers - St.-  
Georges.

SEINE - ET - OISE.

*Corbeil.*

Guilhermet. . . . Arpajon.  
Rossignol. . . . Boissy S. Léger  
Leblanc. . . . Corbeil.  
Primois-Vasse Longjumeau.

*Etampes.*

Petit. . . . Etampes.  
Camus. . . . FertéAleps (la)  
Douai. . . . Méréville.  
Tirlet. . . . Milly.

*Mantes.*

De Gonfre-  
ville. . . . Bonnières.  
Erard. . . . Houdan.  
Martin. . . . Limay.  
Loville. . . . Magny.  
Vesques. . . . Mantes.

*Pontoise.*

Bertin. . . . Ecouen.  
Laporte. . . . Enghien.  
Poiret. . . . Gonesse.  
Bresle. . . . Isle-Adam (L')  
Barbier. . . . Luzarches.  
Fauvel. . . . Marines.  
Appfel. . . . Pontoise.

*Rambouillet.*

Besnard. . . . Chevreuse.  
Rousseau. . . . Dourdan (1<sup>er</sup>).  
Boucry de St-  
Venant. . . . Id. (2<sup>e</sup> arr.).  
Ledier. . . . Limours.  
Lhermitte. . . . Montfort-l'A-  
maury.  
Vilbert. . . . Rambouillet.

*Versailles.*

Vaugeois. . . . Argenteuil.  
Girard. . . . Marly-Je-Roi.  
Bousquet. . . . Meulan.  
Brouyat. . . . Palaiseau.  
Foy. . . . Poissy.  
De Chavaune. . . . S.-Germain-en-  
Laye.  
Galot. . . . Sèvres.

Aubry. . . . Versailles (n.).  
Parent. . . . Versailles (s.).  
Julien. . . . Versailles (o.).

SEINE-INFÉRIEURE.

*Dieppe.*

Divelles. . . . Bacqueville.  
Roulland. . . . Bellencombre.  
Meliot. . . . Dieppe.  
Hesnard. . . . Envermen.  
Dupuis. . . . Eu.  
Martin. . . . Longueville.  
Delacroix. . . . Offranville.  
Petit de l'E-  
tang. . . . Tôtes.

*Le Havre.*

Marion. . . . Bolbec.  
Legros. . . . Criquetot.  
Hébert. . . . Fécamp.  
Lecointre. . . . Goderville.  
Moulin. . . . Havre (Le).  
Lefebvre. . . . Ingouville.  
Lecaptois. . . . Lillebonne.  
Daupelay. . . . Montivilliers.  
Leberquier. . . . St.-Romain-de-  
Colbosc.

*Neufchâtel.*

Delafosse \*. . . . Argueil.  
Lasseur. . . . Aumale.  
N. . . . Blangy.  
Beaufils. . . . Forges lesEaux  
Noel. . . . Gournay.  
Tabur. . . . Londinières.  
Carpentier. . . . Neufchâtel.  
Frigot. . . . St.-Saens.

*Rouen.*

Baudry. . . . Boos.  
FeretDesprés. . . . Buchy.  
Hardy. . . . Clères.  
Levesque. . . . Darnétal.  
Despeaux. . . . Duclair.  
Dubosc. . . . Elbeuf.  
Bataille. . . . Grand-Couron-  
ne (Le).  
Fourneau. . . . Maromme.  
Le Blanc. . . . Pavilly.  
Bourdon. . . . 1<sup>er</sup> }  
Pillore. . . . 2<sup>e</sup> } arrond.  
Mauduit. . . . 3<sup>e</sup> } de  
Mauger. . . . 4<sup>e</sup> } Rouen.  
Lamaury. . . . 5<sup>e</sup> }  
Desroques. . . . 6<sup>e</sup> }

*Yvetot.*

Cousture. . . . Cany.

Deschamps. . . Caudebec.  
 Bréant. . . . Doudeville.  
 Manoury. . . . Fauville.  
 Tillaux. . . . Fontaine - le -  
                   Dun.  
 Mayeu. . . . Ourville.  
 Leseigneur. . . St.-Valery-en-  
                   Caux.

Graindorge -  
 des-Demains Valmont.  
 Duchesne. . . Yerville.  
 Leber. . . . Yvetot.

## SÈVRES (DEUX).

*Bressuire.*

Perreau. . . . Argenton.  
 Leclere. . . . Bressuire.  
 Ricé. . . . Cerisay.  
 N. . . . Châtillon.  
 Charrier. . . . St.-Varant.  
 N. . . . Thouars.

*Melle.*

Daigre. . . . Brioux.  
 Daniau fils. . . Celles.  
 Mailléfaud. . . Chef-Boutonne  
 Saget \* . . . Chenay.  
 Bessé père. . . Melle.  
 Dusbuttes. . . Mothe - Saint-  
                   Heray (La).  
 Texier. . . . Sauzé-Vaussay.

*Niort.*

De Meschi- Beauvoit - sur-  
 nes. . . . Niort.  
 Texier . . . Champdeniers.  
 Glaumain . . . Coulonges.  
 Giraudet . . . Frontenay.  
 Fraigneau . . . Mauzé.  
 Bonneau . . . Niort (1<sup>er</sup> a.).  
 Guimard . . . Id. (2<sup>e</sup> arr.).  
 Beaufine . . . Prahecq.  
 Mussat . . . Saint-Maixent.  
 Mexent-Ser-  
 vant . . . Id. (2<sup>e</sup> arr.).

*Parthenay.*

Berthonneau. Airvault.  
 Savin . . . . Mazières.  
 Guérineau. . . Menigoutte.  
 Belliard. . . . Moncoutant.  
 Giraudeau de  
   Germon. . . . Parthenay.  
 Tonnet. . . . St.-Loup.  
 Chauvineau. Secondigny.  
 Leroy . . . . Thenezay.

## SOMME.

*Abbeville.*

Aliamet . . . Abbeville (n.).  
 Siffait. . . . Abbeville (s.).  
 Legry. . . . Ailly-le-Haut-  
                   Clocher.  
 Leborgne . . . Ault.  
 Sombret. . . . Crécy.  
 Delattre. . . . Gamaches.  
 De Rique -  
 bourg (A.L). Hallencourt.  
 Auquier. . . . Moyenneville.  
 Vaquez . . . . Nouvion.  
 Sombret. . . . Rue.  
 Samson. . . . St.-Valery.

*Amiens.*

Lecoïnte. . . . 1<sup>er</sup> }  
 Auxcoustaux. 2<sup>e</sup> } arrond.  
 Quesnel. . . . 3<sup>e</sup> } d'Amiens  
 Warmé . . . . 4<sup>e</sup> }  
 Marotte. . . . Conty.  
 Baudelocque. Corhie.  
 Taupin-Le-  
 conte. . . . Hornoy.  
 Boucher. . . . Molliens - Vi-  
                   dame.  
 Devalois. . . . Oisemont.  
 Montigny . . . Picquigny.  
 Vasseur . . . . Poix.  
 L'Abbé . . . . Sains.  
 Leducu. . . . Villers-Bocage

*Doullens.*

Geffroy . . . . Acheux.  
 Fromental. . . Bernaville.  
 Blondelu. . . . Domart.  
 Laurent. . . . Doullens.

*Mondidier.*

Lefebvre. . . . Ailly-sur-Noye.  
 Caron. . . . Montdidier.  
 Dumont. . . . Moreuil.  
 Souel. . . . Rozières.  
 Lefebvre. . . . Roye.

*Péronne.*

Leroi Dereck  
 \* . . . . Albert.  
 Vassek . . . . Bray.  
 Bruyer. . . . Chaulnes.  
 Marchandise. Combles.  
 Tussigny de  
   Cauvry. . . . Ham.  
 Doulet. . . . Nesle.  
 Villemanf. . . Péronne.  
 Patin. . . . Roisel.

## TARN.

*Alby.*

Pugal . . . . Alban.  
 Thiery. . . . Alby.  
 Mercadier. . . Monestiés.  
 Maffré . . . . Pampelonne.  
 Pendaries. . . Réalmont.  
 Palazi. . . . Valderiés.  
 Gleyroze. . . . Valence.  
 Tourreil. . . . Villefranche.

*Castres.*

Brenac. . . . Angles.  
 Lanthois. . . . Brassac.  
 Nairal. . . . Castres.  
 Cassenac. . . . Dourgue.  
 Laddes. . . . Labruguière.  
 Espéron-La-  
 nadale . . . . Lacaune.  
 Houllès-Dou-  
 zals. . . . Lautrec.  
 Fabre . . . . Mazamet.  
 Sers . . . . Montredon.  
 Senaux. . . . Murat.  
 Foulcher. . . . Roquecourbe.  
 Guiraud. . . . St.-Amans.  
 Martin. . . . Vabre.  
 Foulquier. . . Vielmur.

*Gaillac.*

Dussap . . . . Cadalen.  
 Poumarede. . . Cordes.  
 Théron de  
 Montaugé. . . Gaillac.  
 Cassanhol -  
 Confouloux. Lisle.  
 Verdun fils. . . Montmiral.  
 Toulza . . . . Rabastens.  
 Murat . . . . Salvagnac.  
 Duboys . . . . Vaour.

*Lavaur.*

Rivals. . . . Cuq-Toulza.  
 Abrial. . . . Graulhet.  
 Bessery . . . . Lavaur.  
 Ch<sup>er</sup> de Ge-  
 neste. . . . Puy-Laurens.  
 Maury. . . . St.-Paul.

## TARN-ET-GARONNE.

*Castel-Sarrasin.*

Roujean. . . . Beaumont.  
 Grabié fils. . . Castel-Sarrasin.  
 Hébrard . . . . Grisolles.  
 Laclavérie. . . Lavit.  
 Filsac. . . . Montech.  
 Roucolle. . . . St.-Nicolas.  
 Andréau . . . . Verdun.

*Moissac.*

Bailet . . . . . Auvillars.  
 Dufour . . . . . Bourg-de-Visa.  
 Bouhiol . . . . . Lauzerte.  
 Gardère . . . . . Moissac.  
 Mouillac fils. Montaigut.  
 Lapeyre . . . . . Valence.

*Montauban.*

Bayol . . . . . Caussade.  
 Galtié . . . . . Caylux.  
 Jardanet . . . . . Française (La).  
 Verdier . . . . . Molières.  
 Martin . . . . . 1<sup>er</sup> } arr. de  
 Violette-Dai- } Montau-  
 gnan . . . . . 2<sup>e</sup> } ban.  
 Vaisse . . . . . Montclar.  
 Raynal . . . . . Montpezat.  
 Gardes aîné. Négrepelisse.  
 Cambe . . . . . St.-Antonin.  
 Gerla . . . . . Villebrumier.

VAR.

*Brignoles.*

Abeille de la  
 Colle . . . . . Barjols.  
 Thanaron . . . . . Besse.  
 Moullet (B.) Brignoles.  
 Dauphin aîné Cotignac.  
 Pellas . . . . . Ginasservis.  
 Raymoneng. Boquebrus-  
 san (La).  
 Fresquièrè . . . . . St.-Maximin.  
 Aubert . . . . . Tavernes.

*Draguignan.*

Gerard . . . . . Aups.  
 Roubies . . . . . Callas.  
 André . . . . . Comps.  
 Ardoin . . . . . Draguignan.  
 Abo . . . . . Fayence.  
 Audib<sup>t</sup> Caille Fréjus.  
 Ricard . . . . . Grimaud.  
 Codde . . . . . Lac (Le).  
 Martin . . . . . Lorgues.  
 Cauvin . . . . . Saint-Tropez.  
 Lambert . . . . . Salernes.

*Grasse.*

Guide . . . . . Antibes.  
 Consolat . . . . . Bar (Le).  
 Hibert . . . . . Cannes.  
 Ricord . . . . . Coursegoules.  
 Isnard-Escof-  
 fier . . . . . Grasse.  
 Bernard . . . . . St.-Auban.  
 Maure . . . . . St.-Vallier.  
 Achard . . . . . Vence.

*Toulon.*

Espanet . . . . . Bausset (Le).  
 Dol . . . . . Collobrières.  
 Aurran . . . . . Cuers.  
 Armaingault Hyères.  
 Amic . . . . . Ollioules.  
 Senes . . . . . Solliès le Pont.  
 Auvèl . . . . . Toulon, 1<sup>er</sup> ar.  
 Grégoire . . . . . Id. 2<sup>e</sup> arr.

VAUCLUSE.

*Apt.*

Féry de Che-  
 nérille . . . . . Apt.  
 Méry de la Ca-  
 norgue . . . . . Bonnieux.  
 Ailhaud . . . . . Cadenet.  
 Vayson . . . . . Gordes.  
 Gondon . . . . . Pertuis.

*Avignon.*

Jean . . . . . Avignon 1<sup>er</sup> ar.  
 Gascui . . . . . Id. 2<sup>e</sup> ar.  
 Moissonnier. Bédarrides.  
 Silvestre . . . . . Cavaillon.  
 Félix . . . . . Ile (L').

*Carpentras.*

Fabre . . . . . Carpentras (n.)  
 Giraud . . . . . Idem (sud).  
 Remyer . . . . . Mormoiron.  
 Eysserie . . . . . Pernes.  
 Augier fils . . . . . Sault.

*Orange.*

Augier . . . . . Bollène-Mont-  
 Dragon.  
 Gaudemaris . . . . . Beaumes.  
 Brémond . . . . . Malaucène.  
 Rabillon . . . . . Orange (est).  
 Besson . . . . . Idem (ouest).  
 Vaton . . . . . Vaison.  
 Aubenas . . . . . Vauréas.

VENDEE.

*Bourbon-Vendée.*

Louvrier . . . . . Bourbon.  
 Brevet . . . . . Chantonnay.  
 Duplessis . . . . . Essarts (Les).  
 Ageron . . . . . Herbiers (Les).  
 Deshayes . . . . . Mareuil.  
 Bégaud . . . . . Montaigu.  
 Deshomelles. Mortagne.  
 Roy . . . . . Poiré (Le).  
 Bossis . . . . . Roche-Servière  
 (La).  
 Gourraud . . . . . St.-Fulgent.

*Fontenay-le-Comte.*

Robin . . . . . Chaillé.  
 Augibaud . . . . . Châtaignaye  
 (La).  
 Friot père . . . . . Fontenay.  
 Boutin . . . . . Hermenault (l')  
 Gauly jeune . . . . . Luçon.  
 N . . . . . Maillezaïs.  
 Tillier . . . . . Pouzauges.  
 Gauly aîné . . . . . St.-Hermine.  
 Brossard . . . . . St.-Hilaire.

*Sables-d'Olonne.*

Rouillé . . . . . Beauvoir.  
 Ganachaud . . . . . Challans.  
 Auger . . . . . Isle-Dieu (l').  
 Mignet . . . . . Mothe-Achard  
 (La).  
 Deroche . . . . . Moutiers-lès-  
 Mauxfaits.  
 Piet . . . . . Noirmoutiers.  
 Martineau . . . . . Palluan.  
 Chappot . . . . . Sables (Les).  
 Merlet . . . . . St.-Gilles.  
 Jodet . . . . . S. Jean de Monts  
 Gaudin . . . . . Talmont.

VIENNE.

*Châtellerault.*

Bachelier-ve-  
 zien . . . . . Châtellerault.  
 Creuzé . . . . . Dangé.  
 Mercieu . . . . . Leigné-s.-Us-  
 sean.  
 Simoneau . . . . . Lenclouire.  
 Mulard . . . . . Plumartin.  
 Delafond . . . . . Vouneuil.  
*Civray.*  
 Thorin . . . . . Availles.  
 DuFrète (R.) Charroux.  
 Laubière de-  
 Grafiner . . . . . Civray  
 Prunier . . . . . Conhe.  
 Bera . . . . . Gençay.

*Loudun.*

Milory . . . . . Loudun.  
 Grimault . . . . . Moncontour.  
 Milory . . . . . Monts.  
 Basile . . . . . Trois-Moutiers.

*Montmorillon.*

Pineau . . . . . Chauvigny.  
 Augry-Lau-  
 donnière . . . . . Ile-Jourdain (l')  
 Gaultier . . . . . Lussac-lès-Chât.  
 Dumont . . . . . Montmorillon.  
 Cuisinier-De-  
 lisle . . . . . St.-Savin.  
 Chatenet . . . . . Trimouille (la)

*Poitiers.*

Hautin . . . Lusignan.  
 Demarçay . . Mirebeau.  
 Calmeil . . . Neuville.  
 Fradin . . . Poitiers, 1<sup>er</sup> arr.  
 Delaunay . . *Idem*, 2<sup>e</sup> arr.  
 Ginot . . . St-Georges.  
 Fradin . . . S.-Julien-l'Ars.  
 Audinet . . . Villedieu (La).  
 Alloucau . . Vivône.  
 Roy . . . . . Vouillé.

*Bellac.*

Bussière . . Bellac.  
 Duchâteau . . Bessines.  
 Lacroix . . . ChâteauPonzac  
 Vidard . . . Dora (Le).  
 Mitraud . . . Magnac-Laval.  
 Desbordes . . Mézières.  
 Desflottes . . Nantiat.  
 Dubrac . . . Saint-Sulpice-  
 lès-Feuilles.

*Limoges.*

Loroche . . . Aix.  
 Mazeau-Des-  
 granges . . . Ambazac.  
 Fargeaux . . . Châteauneuf.  
 Lacondamine. Eymoutiers.  
 Raby-Lama-  
 zière . . . . . Laurière.  
 Petinioud . . Limoges (*nord*).  
 Malevergne . Limoges (*sud*).  
 Lezeau . . . . . Nieul.  
 Petinioud . . Pierre-Buffière.  
 Leblois . . . . St.-Léonard.

*Rochechouart.*

Rebière . . . Oradour.  
 Boudaud . . . Rochechouart.  
 Pouillot . . . St.-Junien.  
 La Boulinière. St.-Laurent.  
 Montazeau . . St.-Mathieu.

*Saint-Yrieix.*

Moulin . . . . Chalus.  
 Mousnier . . . Nexon.  
 Combette . . . St.-Germain.  
 Bosvieux . . . St.-Yrieix.

## VOSGES.

*Épinal.*

Fougère . . . Bains.  
 Abbadie . . . Bruyères.  
 Dumont . . . Châtel.  
 Bour . . . . . Épinal.  
 Balland . . . Ramberviller.  
 Mantrand . . . Xertigny.

*Mirecourt.*

Rolin . . . . . Charmes.  
 Moreau . . . . Darnay.  
 Thouvenel . . Dompaire.  
 Lenfant . . . . Mirecourt.  
 Hulme . . . . . Monthureux.  
 Varroy . . . . . Vittel.

*Neufchâteau.*

Godard . . . . Bulguéville.  
 Clément de  
 Grandprey . . Châtenois.  
 Bouchon . . . Coussey.  
 Chantret . . . Lamarche.  
 Martin . . . . . Neufchâteau.

*Remiremont.*

Barthelemy . . Plombières.  
 Mourot . . . . Famonchamp.  
 Thouvenel . . Remiremont.  
 Laurent . . . . Saulxures.

*Saint-Dié.*

Raidot . . . . Brouvelieures.  
 De Montfort. Corcieux.  
 Petitdidier . . Fraize.  
 Simon . . . . . Gérardmer.  
 Dronet . . . . Raon-l'Étape.  
 Bédou . . . . . Saales.  
 Arragain . . . St.-Dié.  
 Laugier . . . . Schirmeck.  
 Courcier . . . Senones.

## YONNE.

*Auxerre.*

Baudesson . . Auxerre (*est*).  
 Martin - La -  
 premuré . . . Auxerre (*o*).  
 De Gislain . . Chablis.  
 Filleul . . . . Coulanges-la-  
 Vincuse.

Fernel . . . . Coulanges-sur-  
 Yonne.

Baumier . . . Courçon.  
 Rabé . . . . . Ligny-le-Châtel.  
 Moreau fils . . St.-Florentin.  
 D'Arthé . . . St.-Sauveur.  
 Boutarel . . . Seignelay.  
 Arrault . . . . Toucy.  
 Chevallier . . Vermanton.

*Avallon.*

Meslier . . . . Avallon.  
 Tilly . . . . . Guillon.  
 Roumier . . . Isle-sur-le-Se-  
 rein (L').  
 Guijard . . . . Quarrès-Tom-  
 bes.

Rousseau Du-  
 marat . . . . Vezelay.

*Joigny.*

Allais . . . . . Aillant.  
 Sibilat . . . . Bléneau.  
 Fernel . . . . . Briennon.  
 Salmon . . . . Cerisiers.  
 Guillemineau Charny.  
 Gauné . . . . . Joigny.  
 Dhumèsperre. St.-Fargeau.  
 Barnabé . . . St.-Julien-du-  
 Sault.  
 Valtat . . . . Villeneuve-le-  
 Roi.

*Sens.*

Petit-Rous-  
 seau . . . . . Cheroy.  
 Picard . . . . . Pont-s.-Yonne.  
 Bardin . . . . . Sens (*nord*).  
 Luys jeune . . Sens (*sud*).  
 Boucher . . . . Sergines.  
 Commercy . . Villeneuve -  
 l'Archevêque.

*Tonnerre.*

Viard . . . . . Ancy-le-Franc.  
 Roy . . . . . Crusy.  
 Fleury . . . . . Flogny.  
 Rendu . . . . . Noyers.  
 Roze Pam-  
 poune . . . . . Tonnerre.

SECTION VI.

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

LES tribunaux de commerce sont composés de juges et de juges suppléans élus par les notables commerçans, et d'un greffier âgé au moins de vingt-cinq ans. Leur ressort est le même que celui du tribunal de première instance. — Chacun est composé d'un président, de deux juges au moins, de huit au plus. Dans les arrondissemens où il n'y a pas de tribunaux de commerce, les tribunaux civils en exercent les fonctions. La liste des notables est dressée sur tous les commerçans de l'arrondissement par le préfet, et approuvée par le Ministre de l'intérieur. — Leur nombre ne peut être au-dessous de vingt-cinq dans la ville où la population n'excède pas quinze mille ames. — Dans les autres villes, il doit être augmenté à raison d'un électeur pour mille ames de population. Tous les commerçans qui ont exercé le commerce avec honneur et distinction pendant cinq ans, et qui sont âgés de trente ans peuvent être nommés juges ou suppléans, le président doit être âgé de quarante ans. L'élection est faite au scrutin individuel, à la pluralité absolue des suffrages; et lorsqu'il s'agit d'élire le président, l'objet spécial de cette élection est annoncé avant d'aller au scrutin. — A la première élection, le président et la moitié des juges et suppléans sont nommés pour deux ans; la seconde moitié est nommée pour un an. — Aux élections postérieures, toutes les élections sont faites pour deux ans. — Le président et les juges ne peuvent rester plus de deux ans en place ni être réélus qu'après un an d'intervalle. Le Roi donne l'institution aux élus. — Il n'y a près les tribunaux de commerce ni ministère public ni avoués; dans la plupart, l'usage a établi des défenseurs habituels et admis par le tribunal, sous le titre d'*agréés*. — Les fonctions des juges de commerce sont seulement honorifiques. Les tribunaux de commerce connaissent, 1<sup>o</sup> de toutes les contestations relatives aux engagemens et transactions entre négocians, marchands et banquiers; 2<sup>o</sup> entre toutes personnes, des contestations relatives à des actes de commerce; les articles 632 et 633 du Code de commerce indiquent ce qu'on doit entendre par acte de commerce. Ils connaissent également, 1<sup>o</sup> des actes contre les facteurs commis des marchands, ou leurs serviteurs pour le fait seulement du trafic du marchand auquel ils sont attachés; 2<sup>o</sup> des billets faits par les receveurs, payeurs, percepteurs et autres comptables des deniers publics; de toutes les contestations relatives aux faillites. Les tribunaux de commerce jugent en dernier ressort toutes les demandes dont le principal n'excède pas 1,000 francs; toutes celles où les parties justiciables de ces tribunaux et usant de leurs droits ont déclaré vouloir être jugées définitivement et sans appel.

Ces tribunaux n'ont point de vacances, et ont la même Cour royale que les tribunaux de première Instance de leurs départemens.

(Abréviations. — *Pr.* Président; *Jug.* Juges; *Gr.* Greffier.)

*Tribunaux de Commerce par ordre alphabétique des Villes.*

|                           |                              |                      |
|---------------------------|------------------------------|----------------------|
| <i>Abbeville.</i>         | <i>Jug.</i> Balguerie (E.).  | <i>Jug.</i> Cremieu. |
| <i>Pr.</i> Traullé.       | <i>Gr.</i> Belitrand.        | Alexis (Fortuné).    |
| <i>Jug.</i> Macqueron.    | <i>Agen.</i>                 | Chauvel.             |
| Manessier.                | <i>Pr.</i> Rouhel père.      | Sedaillian.          |
| Bellard.                  | <i>Jug.</i> Notsch-Barsalou. | <i>Gr.</i> Massie.   |
| Lucini.                   | Cabrit fils aîné.            | <i>Ajaccio.</i>      |
| <i>Gr.</i> Flaman.        | Ducasse.                     | <i>Pr.</i> Zigliara. |
| <i>Agdes.</i>             | Barsalou (M.).               | <i>Jug.</i> Garcain. |
| <i>Pr.</i> Bringués aîné. | <i>Gr.</i> Pébernat.         | Vico.                |
| <i>Jug.</i> Romien père.  | <i>Aix.</i>                  | Lanfrauchi.          |
| Fournié.                  | <i>Pr.</i> Fouquet.          | <i>Gr.</i> Decosmi.  |

| <i>Alais.</i>                    | <i>Annonay.</i>                 | <i>Autun.</i>                   |
|----------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| <i>Pr.</i> Silhol.               | <i>Pr.</i> Duret.               | <i>Pr.</i> De Jussien.          |
| <i>Jug.</i> Bonnal.              | <i>Jug.</i> Rattier.            | <i>Jug.</i> Berger-Moynier.     |
| Plantier.                        | Liond.                          | Brunel.                         |
| Pouget.                          | Ravel.                          | Olinet-David.                   |
| <i>Gr.</i> Gontier.              | Nicod aîné.                     | Pierre (N.)                     |
| <i>Alby.</i>                     | <i>Gr.</i> Deglesne.            | <i>Gr.</i> Changarnier.         |
| <i>Pr.</i> Prunet aîné.          | <i>Antibes.</i>                 | <i>Auxerre.</i>                 |
| <i>Jug.</i> Boyer (Paul).        | <i>Pr.</i> Tourre.              | <i>Pr.</i> Lesséré-Maure.       |
| Culié père.                      | <i>Jug.</i> Maurin.             | <i>Jug.</i> Fremy.              |
| Guilhaumon (Baptiste).           | Millot.                         | Escallier.                      |
| Limouzin-Lamothe.                | Hugues.                         | Dondenne.                       |
| <i>Gr.</i> Bellet.               | <i>Gr.</i> Gazan.               | Marmottant.                     |
| <i>Alençon.</i>                  | <i>Argentan.</i>                | <i>Gr.</i> Lethors.             |
| <i>Pr.</i> Bon Mercier *.        | <i>Pr.</i> Sichonnier.          | <i>Auxonne.</i>                 |
| <i>Jug.</i> Chambay-Godfroy.     | <i>Jug.</i> Bureau.             | <i>Pr.</i> Fribourh (L.).       |
| Despierres jeune.                | Laumonier.                      | <i>Jug.</i> Gogucy.             |
| Clérambault (Jean).              | Ramauger.                       | Fauconet.                       |
| Prudhomme-Lonchamps              | <i>Gr.</i> Deplanche.           | Baille.                         |
| <i>Gr.</i> Hardy fils.           | <i>Arles.</i>                   | Phal père.                      |
| <i>Ambert.</i>                   | <i>Pr.</i> Boulouvard (P. H.).  | <i>Gr.</i> Humbert.             |
| <i>Pr.</i> Vimal-Teyras.         | <i>Jug.</i> Fauchier.           | <i>Avallon.</i>                 |
| <i>Jug.</i> Chabrier fils aîné.  | Denis.                          | <i>Pr.</i> Duchâteau.           |
| Vimal-Madar.                     | Chamanier.                      | <i>Jug.</i> Mocquot.            |
| <i>Gr.</i> Fouilloux.            | Bonardel.                       | Collin.                         |
| <i>Amiens.</i>                   | <i>Gr.</i> Bernard.             | Gally.                          |
| <i>Pr.</i> Grenier-Maressal.     | <i>Arras.</i>                   | <i>Gr.</i> Morache.             |
| <i>Jug.</i> Galhaut fils.        | <i>Pr.</i> Vasseur.             | <i>Avignon.</i>                 |
| Soyez.                           | <i>Jug.</i> Hanebique-Legentil. | <i>Pr.</i> Derat.               |
| Verrier.                         | Crespel-Dellisse.               | <i>Jug.</i> Bon jeune.          |
| Bulan.                           | Bougenier.                      | Verdet fils.                    |
| <i>Gr.</i> Jumel.                | Cavroy.                         | Clauseau aîné.                  |
| <i>Anduse.</i>                   | <i>Gr.</i> Duchastelet.         | Berton père.                    |
| <i>Pr.</i> Teissier.             | <i>Aubenas.</i>                 | <i>Gr.</i> Descatte.            |
| <i>Jug.</i> D'Estienne.          | <i>Pr.</i> Fauries.             | <i>Bagnères.</i>                |
| Gairaud.                         | <i>Jug.</i> Combier.            | <i>Pr.</i> Doubrère.            |
| Genolhac-Savin.                  | Deydier fils.                   | <i>Jug.</i> Germeuil-Costallat. |
| <i>Gr.</i> Nogarède.             | Malbay-Vaqueur.                 | Dossun.                         |
| <i>Angers.</i>                   | Laprade.                        | <i>Gr.</i> Fortane.             |
| <i>Pr.</i> Rogeron (Ph.).        | <i>Gr.</i> Coye.                | <i>Bar-le-Duc.</i>              |
| <i>Jug.</i> Joubert-Bonnaire.    | <i>Auch.</i>                    | <i>Pr.</i> Hebert-Dorin.        |
| Cubain.                          | <i>Pr.</i> Geze jeune.          | <i>Jug.</i> Mageur.             |
| Farran (A.).                     | <i>Jug.</i> Aurensan.           | Demimuid-Moreau.                |
| Richou (D.).                     | Latour.                         | Millon fils.                    |
| <i>Gr.</i> Cachet.               | Gage aîné.                      | Hannotin-Tizerand.              |
| <i>Angoulême.</i>                | <i>Gr.</i> Delas.               | <i>Gr.</i> Gillet.              |
| <i>Pr.</i> Sazerac-Deforge (L.). | <i>Aurillac.</i>                | <i>Bastia.</i>                  |
| <i>Jug.</i> Bontems.             | <i>Pr.</i> Maisonabe (A.).      | <i>Pr.</i> Castellini.          |
| Tremeau.                         | <i>Jug.</i> Aymar.              | <i>Jug.</i> Pierangeli.         |
| Dougy.                           | Lacarrière.                     | Gregori.                        |
| Machenaud-Gaury.                 | Durif jeune.                    | Lorenzi.                        |
| <i>Gr.</i> Cheneuzac.            | Delfors fils aîné.              | <i>Gr.</i> Lambruschini.        |
|                                  | <i>Gr.</i> Labro.               |                                 |

**Bayeux.**

*Pr.* Pluquet.  
*Jug.* Feron.  
Groult.  
Huvet  
*Gr.* Guelle.

**Bayonne.**

*Pr.* Chapel d'Espinasous.  
*Jug.* Balasque.  
Darcangues.  
Giron.  
Iturbide.  
*Gr.* Dupuis.

**Beauvais.**

*Pr.* Ricard.  
*Jug.* Langlois-Boursier.  
Leuillier-Quehu.  
Cayrel de Vimeux.  
Peré-Poilleaux.  
*Gr.* Dupuis.

**Beaune.**

*Pr.* Masson-Mugneret.  
*Jug.* Pralon-Gilet.  
Michaud.  
Bonnardot.  
Moreau-Guillemot.  
*Gr.* Chaussonot.

**Belfort.**

*Pr.* Rey.  
*Jug.* Rechou.  
Beloux.  
Haas.  
*Gr.* Durososy.

**Bergerac.**

*Pr.* Gravier.  
*Jug.* Saint-Martin.  
Rouchon.  
Coq.  
*Gr.* Moynier.

**Bernay.**

*Pr.* Lechure.  
*Jug.* Assegond.  
Desnos.  
Clauzet.  
Hubert-la-Famille.  
*Gr.* Oursel.

**Besançon.**

*Pr.* Bretillot.  
*Jug.* Goguely.  
Wey.  
Fernier.  
Grobost.  
*Gr.* Thiculin.

**Béziers.**

*Pr.* Vialles père.  
Singla.  
Bertrand.  
David fils aîné.  
Dèbès.  
*Gr.* Foulquier-Bailheron.

**Billom.**

*Pr.* Rochier.  
*Jug.* Deval aîné.  
Michoudet.  
Chambige.  
*Gr.* Bouchardon.

**Blaye.**

*Pr.* Regnier.  
*Jug.* Binaud-Boyer.  
Ollière fils aîné.  
Chardavoine.  
*Gr.* Rabolte.

**Blois.**

*Pr.* Couteau-Laurand.  
*Jug.* Donnay-Lefebvre.  
Garnier.  
Dufay-Tassin.  
Darneaux-Hosdey.  
*Gr.* Dupré.

**Bordeaux.**

*Pr.* Gautier.  
*Jug.* Fauchey fils aîné.  
Dasque.  
Fonfrède (Henri) ✱.  
Robles jeune.  
Blanchy.  
Brown (David).  
*Gr.* Larose.

**Boulogne-sur-Mer.**

*Pr.* Fontaine père.  
*Jug.* Du Sommerard-Cary.  
Leroy-Thiebault.  
Millon.  
Bonnet.  
*Gr.* Gaultier.

**Bourges.**

*Pr.* Dulac.  
*Jug.* Peneau.  
Desbarres.  
Delorme-Sagordet.  
Roger.  
*Gr.* Luzarches.

**Brest.**

*Pr.* N.  
*Jug.* Berard.  
Bersolle (A.).

*Jug.* Testard (Ch.).  
Bazile jeune.  
*Gr.* Montcaud.

**Brignoles.**

*Pr.* Philemond-Gavoty.  
*Jug.* Melan aîné.  
Monin.  
*Gr.* Barthélemy.

**Brioude.**

*Pr.* Long.  
*Jug.* Motte père.  
Denier-Bertran.  
André.  
*Gr.* Lagrange.

**Brives.**

*Pr.* Roque (A.).  
*Jug.* Eyrolle aîné.  
Veyrine.  
Lalande.  
*Gr.* Choumeils de Saint-Germain.

**Caen.**

*Pr.* Bonnaire.  
*Jug.* Lecesne.  
Donnet.  
Lemoine.  
Gervais.  
*Gr.* De Vic fils.

**Cahors.**

*Pr.* Brives.  
*Jug.* Celse.  
Giraud.  
Bousquet.  
*Gr.* Berines fils.

**Calais.**

*Pr.* Mathis.  
*Jug.* Devot aîné.  
Mancel.  
Champaillier aîné.  
*Gr.* Dessaux.

**Cambray.**

*Pr.* Le Pot-Deloffre.  
*Jug.* Delloye.  
Durieux-Ponsart.  
Bris.  
Toussaint.  
*Gr.* Leroy.

**Carcassonne.**

*Pr.* Darles.  
*Jug.* Lacombe aîné.  
Sicre-Bonnefoy.  
Fulcrand-Carles.  
Laperrine cadet.  
*Gr.* Cousinet.

*Castelnaudary.*

*Pr.* St-Raymond (L.)  
*Jug.* Rous.  
 Guyot aîné.  
 Maux aîné.  
*Gr.* Combes.

*Castres.*

*Pr.* Prat aîné.  
*Jug.* Fourgassié.  
 Marcel.  
 Batut.  
 Gary.  
*Gr.* Gaubert.

*Cette.*

*Pr.* Mercier aîné.  
*Jug.* Mercier (Ch.).  
 Sarran.  
 Marés.  
*Gr.* Granier.

*Chalons-sur-Marne.*

*Pr.* Pavier.  
*Jug.* Aubertin.  
 Perrier-Grenet.  
 Leconte.  
*Gr.* Faily.

*Châlons-sur-Saône.*

*Pr.* Le Brun.  
*Jug.* Combes-Bidreman.  
 Meulieu-Ducrou.  
 Bessy aîné.  
*Gr.* Terrage.

*Charleville.*

*Pr.* Regnault-Tisseron.  
*Jug.* Paquet-Lolot.  
 Morel.  
 Thillois.  
*Gr.* Petit.

*Charolles.*

*Pr.* Bremond fils aîné.  
*Jug.* Roux.  
 Aufferliatre.  
 Noizey.  
*Gr.* Rozet.

*Chartres.*

*Pr.* Lefebvre-Jourdan.  
*Jug.* Levassor-PrévotEAU.  
 Leviez-Huet.  
 Courtois-Girault.  
 Lefebvre-La-Boulaye.  
*Gr.* Jacquin.

*Châteauroux.*

*Pr.* Godard aîné.  
*Jug.* Le Mor-Morin.  
 Damourette-Rabier.  
 Pierre aîné.  
 Morin fils aîné.  
*Gr.* Ollier.

*Châtellerault.*

*Pr.* Fruchard père.  
*Jug.* Treuille-Turquand.  
 Bachelier-Vezien.  
 Godard-Delort.  
*Gr.* Sávatier-Petit.

*Châtillon-sur-Seine.*

*Pr.* Cailletet-Plivard.  
*Jug.* Maître-Gumbert.  
 Jully-Chaumonnot.  
 Godin.  
*Gr.* Bourcère.

*Chaumont.*

*Pr.* Châtelain.  
*Jug.* Berthier-Picard.  
 Lacour.  
 Huriot-Descastel.  
*Gr.* Richenot.

*Cherbourg.*

*Pr.* Ayoyne de Chantereyne.  
*Jug.* Liais le jeune.  
 Mauger-le-Jéal.  
 Formage.  
 Boulanger.  
*Gr.* Saiblard.

*Cholet.*

*Pr.* Braud aîné  
*Jug.* Fonteneau fils.  
 Turpault aîné.  
*Gr.* Roujoux.

*Ciotat (La).*

*Pr.* Tassy fils aîné.  
*Jug.* Gardon.  
 Reynier.  
 Mène.  
*Gr.* Garnier.

*Clamecy.*

*Pr.* Tartrat.  
*Jug.* Parent.  
 Caillat.  
*Gr.* Jullien

*Clermont (Hérault).*

*Pr.* VERNY.  
*Jug.* Delpon fils.  
 Lugagne-Delpon fils.  
 Marreaud.  
*Gr.* Berthomieu.

*Clermont-Ferrand.*

*Pr.* Desgranges.  
*Jug.* Blanc (P.).  
 Drelon-Redon.  
 Narjéot.  
 Jarton aîné.  
*Gr.* Baynard.

*Cognac.*

*Pr.* Dupuy (L.).  
*Jug.* Hennessy.  
 Guérin.  
 Martel.  
*Gr.* Mercier.

*Colmar.*

*Pr.* Bastard aîné.  
*Jug.* Gastard.  
 Scheurer.  
 Keiner.  
*Gr.* Macker.

*Compiègne.*

*Pr.* Leré.  
*Jug.* Bourniche.  
 Maréchal.  
 De Verson.  
*Gr.* Collignon.

*Condé-s.-Noireau.*

*Pr.* Nezou aîné.  
*Jug.* Collin-Dubusq.  
 Callais.  
 Grandpré-Taullard.  
*Gr.* Davout.

*Coutances.*

*Pr.* Piton.  
*Jug.* Tanqueray.  
 Lemasson.  
 Victor Le Marc.  
*Gr.* Le Boucher.

*Dieppe.*

*Pr.* Bruzen aîné.  
*Jug.* Quenouille fils aîné.  
 Conseil-Chalot.  
 Vasse.  
 Le Canu.  
*Gr.* Renard.

*Dijon.*

*Pr.* Marion.  
*Jug.* Robinet.  
 Bouchard.  
 Magnin.  
 David.  
*Gr.* Serout fils.



*Dôle.*

*Pr.* Gourcenet.  
*Jug.* Roux-le-Coynet.  
Boyer.  
Monnier.  
*Gr.* Fleury.

*Dourdan.*

*Pr.* Guenée-Henriau.  
*Jug.* Robin.  
Bissieux.  
Chenu.  
*Gr.* Genet.

*Draguignan.*

*Pr.* Bernard.  
*Jug.* Clément.  
Gubert.  
Caussemille.  
Clément (E.-J.)  
*Gr.* Doublier.

*Dreux.*

*Pr.* Avisse aîné (L. F.).  
*Jug.* Louvet-Jullienne.  
Croix.  
Aureau.  
*Gr.* Le Maître.

*Dunkerque.*

*Pr.* Dupouy.  
*Jug.* Allard.  
Aubert.  
Dessurme.  
Carlier.  
*Gr.* Blaisel.

*Elbeuf.*

*Pr.* Le Roy (Constant).  
*Jug.* Legrand-Durullé.  
Grandin.  
Grémont.  
*Gr.* Lecomte.

*Epernay.*

*Pr.* Le Clert.  
*Jug.* Chanoine jeune.  
Lenepveu.  
Pagnier-Lafont.  
*Gr.* Galis.

*Eu et Tréport.*

*Pr.* Riollé aîné.  
*Jug.* Le Roy-La-Vigne.  
Brasseur aîné.  
Rabion de la Hupe.  
*Gr.* Morel.

*Évreux.*

*Pr.* Corneille de Haumont.  
*Jug.* Taurin-Hersent.  
Quenescourt.  
Molle.  
*Gr.* Courtin.

*Falaise.*

*Pr.* Brée aîné.  
*Jug.* Leclerc fils.  
Lagnel-Dujardin.  
Anguerand.  
Bouquerel fils.  
*Gr.* Benault.

*Fécamp.*

*Pr.* Couillard-Fautrel.  
*Jug.* Germain.  
Heaume.  
Freret.  
*Gr.* Chaber.

*Fréjus.*

*Pr.* Pascal.  
*Jug.* Reynaud.  
Margaillan.  
Guichard.  
*Gr.* Bareste.

*Gournay.*

*Pr.* Patrelle-Leroy.  
*Jug.* Daniel.  
Renout.  
Ferand.  
*Gr.* Decrept.

*Granville.*

*Pr.* Campion.  
*Jug.* Varin.  
Patin.  
Boisnard-Grandmaison.  
*Gr.* Mahier.

*Grasse.*

*Pr.* Boulay cadet.  
*Jug.* Debezieux.  
Amic.  
Fabre (P.).  
*Gr.* De Pourre.

*Gray.*

*Pr.* Huot.  
*Jug.* Sacquin.  
Maillard-Grosbas.  
Gurnel.  
*Gr.* Myet.

*Grenoble.*

*Pr.* Camille Teisseire.

*Jug.* Accarias.  
Gautier-St-Aubin.  
Thevenet jeune.  
Odru.  
*Gr.* Dorgeval.

*Hâvre-de-Grace.*

*Pr.* Hombert (Eug.).  
*Jug.* Bourquency.  
Laruc.  
Larud.  
Lunyt.  
*Gr.* Grouard.

*Honfleur.*

*Pr.* Goupil-Lacoudrais.  
*Jug.* Hébert-des-Roquettes.  
Pottier.  
Dieusi.  
Aubert.  
*Gr.* Boutté.

*Isigny.*

*Pr.* Belliard de l'Isle.  
*Jug.* Etienne.  
Choisi.  
Senot.  
*Gr.* Michel de Bonnefond.

*Issoire.*

*Pr.* Binet.  
*Jug.* Faure.  
Ampaud-Chervet.  
Doré.  
*Gr.* Sersiron.

*Issoudun.*

*Pr.* Moreau-Bouchage.  
*Jug.* Robert.  
Bergeron-Mater.  
Tourangin-Pinoteau  
Bidault.  
*Gr.* Berger.

*Joigny.*

*Pr.* E. Bouron.  
*Jug.* Emery.  
Lesire de La Place.  
Levêque.  
*Gr.* Robillard.

*Laigle.*

*Pr.* Louis Fleury.  
*Jug.* Marchand.  
Gérard-Bessin.  
Goubert-Boucher.  
*Gr.* Bisson.

*Langres.*

*Pr.* Beligne.  
*Jug.* Lacordaire aîné.  
 Sudérie.  
 De Mongeot.  
*Gr.* Colle fils.

*Laval.*

*Pr.* Le Gentil père.  
*Jug.* Le Gentil.  
 Le Segretain.  
 Querneau-Lamerie fils.  
 Turpin-Tréardière.  
*Gr.* Hureau.

*Libourne.*

*Pr.* Chaperon-Grangère.  
*Jug.* Raymond-Chaperon.  
 Beluze.  
 Durand-Dégrange.  
*Gr.* Chauvin.

*Lille.*

*Pr.* Revoire.  
*Jug.* Carpentier-le-Perre.  
 Herlin.  
 Descamps.  
 Verby-Wacrenier.  
*Gr.* Houzé de Caulnoit.

*Limoges.*

*Pr.* Boudet aîné.  
*Jug.* Iacroix.  
 Raymond-Laporte.  
 Germeuil-Thevenin aîné  
 Soullignac aîné.  
*Gr.* Sénémaud.

*Limoux.*

*Pr.* Rieutort-Lasserve.  
*Jug.* Vesian.  
 Salles fils.  
 Vesian fils.  
 Delcasse.  
*Gr.* Vidal fils.

*Lisieux.*

*Pr.* Roger.  
*Jug.* Perrier.  
 Houlette.  
 Boursin.  
 Cordier.  
*Gr.* Pains.

*Lodève.*

*Pr.* Vallat.  
*Jug.* Vissec.  
 Martel.  
 Gauffre.  
 Vitalis père.  
*Gr.* Maurel.

*Lons-le-Saulnier.*

*Pr.* Guichard fils aîné.  
*Jug.* Gauthier.  
 Petignief.  
 Baille neven.  
*Gr.* Fuand.

*Lorient.*

*Pr.* Barce.  
*Jug.* Boyer.  
 Besné.  
 Ouizille.  
 Foucard.  
*Gr.* Sauvay.

*Louhans.*

*Pr.* Cauca (Jacques).  
*Jug.* Griffaud père.  
 Boulon.  
 Millet.  
*Gr.* Guillermin.

*Louviers.*

*Pr.* Berard (Joseph).  
*Jug.* Jourdain-Ribouléon.  
 Jeuffrain.  
 Letourneur.  
*Gr.* Marquet.

*Lyon.*

*Pr.* N. . . . .  
*Jug.* Monnier.  
 Beaup.  
 Gaillard.  
 Saint-Olive.  
 Thomas-Tissot.  
 Dolbeau.  
*Gr.* Daigueperse.

*Mâcon.*

*Pr.* Caire.  
*Jug.* Gardon.  
 Tuffet cadet.  
 Pelissier cadet.  
 Vesinier.  
*Gr.* Chambard.

*Mamers.*

*Pr.* Quelquejeu-Esneault.  
*Jug.* Delorme-Fleury.  
 Prévet.  
*Gr.* Guyon.

*Manosque.*

*Pr.* Juglar.  
*Jug.* Arbaud.  
 Fouque.  
 Brison.  
*Gr.* Gal.

*Mans (Le).*

*Pr.* Chauvin-Fouchard.  
*Jug.* Thoré.  
 Beaury.  
 Housseau.  
 Faribault-le-Goné.  
*Gr.* Guiet.

*Marennes.*

*Pr.* Dubois (Marcel).  
*Jug.* Charron-Perry.  
 Thevin.  
 Robert.  
*Gr.* Charron.

*Marmande.*

*Pr.* Saint-Marq.  
*Jug.* Bizac.  
 Saboureaud.  
 Mellet.  
*Gr.* Morin.

*Marseille.*

*Pr.* Pascal fils.  
*Jug.* Chaix de Verninac.  
 Rostand.  
 Warrain.  
 D'Albis.  
 Chancel.  
 Fraissinet.  
*Gr.* Duchassaing.

*Mayenne.*

*Pr.* Chevallier.  
*Jug.* Sauvage.  
 Richer.  
 Montiége.  
*Gr.* Girard.

*Meaux.*

*Pr.* Dassy-Desmarchais.  
*Jug.* Ducrocq.  
 Rain.  
 Aubé-Bourdon.  
*Gr.* Perrot.

*Metz.*

*Pr.* Dubuisson.  
*Jug.* Viard.  
 Lamort.  
 Delcroix.  
 Lemonnier.  
*Gr.* Blondin.

*Milhou.*

*Pr.* Bonhomme (Paul).  
*Jug.* Villa fils.  
 Aldy.  
 Flottard père.  
*Gr.* Violetes.

*Mirecourt.*

*Pr.* Bastien-Weiss.  
*Jug.* Aubry-Febvrel.  
 Reneaux.  
 Ehret.  
*Gr.* Ruttinger.

*Moissac.*

*Pr.* Arnal frère aîné.  
*Jug.* Chaubart père.  
 Castex.  
 Falga père.  
 Feyl.  
*Gr.* Delort.

*Montargis.*

*Pr.* Boivin père.  
*Jug.* Lacoste.  
 Chaumeron.  
 Trouillet-Bardin.  
*Gr.* Ganneau.

*Montauban.*

*Pr.* Lacoste-Rigail.  
*Jug.* Mariette-Auriol.  
 Jaubert.  
 Bergis (Charles).  
 Lormière-Bon.  
*Gr.* Latreille fils.

*Montereau.*

*Pr.* Chagnet.  
*Jug.* Carré.  
 Bécard.  
 Besnard-Carré.  
*Gr.* Thomelin.

*Montpellier.*

*Pr.* Dessale-Postel.  
*Jug.* Maré aîné.  
 Roumé-Rey.  
 Fajon.  
 Thouzellier.  
*Gr.* Maurin.

*Morlaix.*

*Pr.* Andrieux.  
*Jug.* Frébourg.  
 Mahé.  
 Kergos (F.).  
*Gr.* Daniellou.

*Moulins.*

*Pr.* Coste père.  
*Jug.* Guillaume-Grandpré.  
 Deshommes aîné.  
 Delfonts.  
 Bichon.  
*Gr.* Boirot-Létang.

*Mulhausen.*

*Pr.* Thierry.  
*Jug.* Kœchlin (F.).  
 Schlumberger (Ch.).  
 Zuber-Thys.  
*Gr.* Parant.

*Nancy.*

*Pr.* Demangeot père.  
*Jug.* Mathieu.  
 Le Tourneur-Dubreuil.  
 Robin.  
 Chenut.  
*Gr.* Michel.

*Nantes.*

*Pr.* Maës.  
*Jug.* Dechaille.  
 Bouché.  
 Toché.  
 Bernard.  
 Liton aîné.  
 Carmichaël.  
*Gr.* Prevost de Bourgerel.

*Narbonne.*

*Pr.* Coussières aîné.  
*Jug.* Jalabert.  
 Julia.  
 Bringuier-Delaveuve.  
 Vazouls.  
*Gr.* Fourcade.

*Nérac.*

*Pr.* Castaing.  
*Jug.* Bère.  
 Discudé-Similis.  
 Commau jeune.  
*Gr.* Nasse.

*Neufchâtel.*

*Pr.* Dumesnil-Baudin.  
*Jug.* Boulanger.  
 Plu.  
 Audibert de Boutteville.  
*Gr.* Decrept.

*Nevers.*

*Pr.* Bonneau-Lestang.  
*Jug.* Bussière.  
 Commo.  
 Commo.  
 Jacquinot père.  
*Gr.* Cassiat.

*Niort.*

*Pr.* Daguin aîné.  
*Jug.* Fontanneau-Desessard.  
 Festy-Saujon.  
 Bernard-Chambinière.  
 Raymot.  
*Gr.* Ravan.

*Nîmes.*

*Pr.* Mathieu (Ph.).  
*Jug.* Jalaguier.  
 Conte.  
 Vidal.  
 Michel.  
*Gr.* Legal.

*Nuits.*

*Pr.* Jacquinot-Gras  
*Jug.* Marey (F.).  
 Bahezre.  
 Jondot aîné.  
*Gr.* Villot.

*Orléans.*

*Pr.* N. . . . .  
*Jug.* Dagnet-Hubert.  
 Germon-Donville  
 Janse.  
 Leroy-Boulard  
 Rousseau-Dehais.  
 Hallier-Lorion.  
 Chapon-Dabit.  
*Gr.* Desnoyers.

*Paimpol.*

*Pr.* Becot.  
*Jug.* Gouet.  
 Le Pesant (H.).  
 Alexandre (P.).  
*Gr.* Le Dru fils.

*Paris* (Voy. p. 768).

*Pau.*

*Pr.* Francès.  
*Jug.* Roussille.  
 Barran.  
 Laslandes.  
 Vigerie (P. J.).  
*Gr.* Palette.

*Périgueux.*

*Pr.* Bardet.  
*Jug.* Dupont.  
 Queroy.  
 Courty fils aîné.  
*Gr.* Raynaud.

*Perpignan.*

*Pr.* Delmas.  
*Jug.* Durand.  
 Brousse.  
 Auriol.  
 Pourtet.  
*Gr.* Ferriol.

*Pertuis.*

*Pr.* Lançon fils.  
*Jug.* Rousset.

*Jug.* Luc.

Santon.

*Gr.* Jullien.*Pezenas.**Pr.* Lauret.*Jug.* Bourbon.

Brousse.

Gaujou.

*Gr.* Brun.*Poitiers.**Pr.* Dupont-Minoret.*Jug.* Aimé Laurence.

Le Sourd-Vaillant.

Parthenay-Clave.

Grilliot fils aîné.

*Gr.* Orillard.*Pont-Audemer.**Pr.* Boursy.*Jug.* Delannoy.

Beaulard.

Boissel.

*Gr.* Lorient.*Provins.**Pr.* Michaud.*Jug.* Arnoul.

Thomassin jeune.

Choiselat.

*Gr.* Lair.*Puy (Le).**Pr.* Bertrand (M.).*Jug.* Galice aîné.

Defrance.

Ganirol.

*Gr.* Durastel.*Quimper.**Pr.* Bilhou.*Jug.* Alavoine.

Eloury aîné.

De la Huherdière.

*Gr.* Deredec.*Quintin.**Pr.* Garnier-Bodéléac.*Jug.* Allenou.

Rouzel.

Villeneuve.

*Gr.* Le Breton.*Rennes.**Pr.* Jouin (Ph.).*Jug.* Ruelle.

Coïrre (P).

Le Prieur.

Lanneau.

*Gr.* Dufresne.*Reims.**Pr.* Delamotte-Barachin.*Jug.* Le Cointre.

Plumet-Folliart.

Henriot-Delamotte.

Ruinart de Brimont.

*Gr.* Midoc.*Rhodez.**Pr.* Bastide.*Jug.* Boyer.

Delclaux.

Pouget.

*Gr.* Broussy.*Riom.**Pr.* Béraud-Bessier.*Jug.* Gorce.

Marmay-Michellet.

Morel.

*Gr.* Desanges.*Rochefort.**Pr.* Ayraud-Imbert.*Jug.* De Saint-Martin.

Brelay aîné.

Penevert.

*Gr.* Brisord.*Rochelle (La).**Pr.* Michel.*Jug.* Mesturas.

Beltremieux.

Schaaff.

Julliot.

*Gr.* Avrard.*Romans.**Pr.* Charles (F.) aîné.*Jug.* Regnaud.

Giraud.

Allier.

Pascal aîné.

*Gr.* Copin.*Romorantin.**Pr.* Lévêque-Lévêque.*Jug.* Gallaud-Chaussé.

Camus-Dumaine.

Cottereau-Prudhomme.

*Gr.* Martin.*Rouen.**Pr.* Dubosq-Lettré.*Jug.* Dugenet.

Flaux.

Narcisse-Lebas.

Rondeau.

Cabanon fils.

Sénéchal.

*Gr.* Lecomte.*Saint-Afrique.**Pr.* Grand.*Jug.* Rachou aîné.

Jacob.

Pascal.

*Gr.* Tarrusson.*Saint-Brieuc.**Pr.* Sebert.*Jug.* Caplet.

Boullé.

Latimier-Duclesieux.

*Gr.* Lecudennec.*Saint-Dizier.**Pr.* Guyard-Gahaignon.*Jug.* Didiot.

Barisien.

Coquard-Briquet.

*Gr.* Ferrand.*Saint-Etienne.**Pr.* Tezenas.*Jug.* Flotard aîné.

Fauve.

Valantin.

David.

*Gr.* Aguiraud.*Saintes.**Pr.* Viauld jeune.*Jug.* Descombes.

Coindreau aîné.

Gandin-Belcour.

Bartaré.

*Gr.* Dugué.*Saint-Flour.**Pr.* Basset.*Jug.* Servant.

Delcros-Chatonier.

Charraire.

*Gr.* Henry.*Saint-Gaudens.**Pr.* Barutaut fils cadet.*Jug.* Dupuy.

Ribis.

*Gr.* Pointis.*Saint-Geniez.**Pr.* Talon aîné.*Jug.* Massabuau.

Boissonnade.

*Gr.* Persegol.

*Saint-Hypolite.*

*Pr.* Ginoulhiac.  
*Jug.* Thomas jeune.  
Blancher.  
Pellet.  
*Gr.* Bourgoing.

*Saint-Jean-d'Angely.*

*Pr.* Vassal.  
*Jug.* L'Épinay.  
Rulland.  
Lair.  
*Gr.* Baud.

*Saint-Jean-de-Losne.*

*Pr.* Tarnier.  
*Jug.* Collon.  
Poincelin-Légrand.  
Grenier fils.  
*Gr.* Benoît d'Hotel.

*Saint-Lô.*

*Pr.* Follin.  
*Jug.* Le François.  
Roulland.  
Fromond.  
*Gr.* Groualle.

*Saint-Malo.*

*Pr.* Blaise (Louis).  
*Jug.* Latimier-Duclesieux.  
Heurtault.  
Gauttier.  
La Chambre.  
*Gr.* Bellamy.

*S.-Martin, île de Ré.*

*Pr.* Peltier.  
*Jug.* Charrier.  
Naurry.  
Desnouv-Dupont.  
*Gr.* Bouju.

*Saint-Omer.*

*Pr.* Fiolet (L.).  
*Jug.* Decocq-Cadyck.  
Olivier.  
Haigneré-Allent.  
Gomez-Gomez.  
*Gr.* Serdobbel.

*S.-Pierre, île d'Oléron.*

*Pr.* Desgraves.  
*Jug.* Vignier.  
Allenet.  
Bittou (J.).  
*Gr.* Beauvaix.

*Saint-Quentin.*

*Pr.* Sarget.  
*Jug.* Bernier.  
Daudville.  
Coutier.  
Daudville (C. H.).  
*Gr.* Lelong.

*Saint-Valery-en-Caux.*

*Pr.* Follin (J.-B.).  
*Jug.* Dupuis (Victor).  
Savoie.  
*Gr.* Patey.

*Saint-Tropez.*

*Pr.* Martin-Roquebrune.  
*Jug.* Bequis.  
Meyrier.  
Hermieu.  
*Gr.* Ollivier fils.

*St.-Valery, (Somme).*

*Pr.* Lambert.  
*Jug.* Joly-Lambert.  
Rivery-Lejoille.  
Caron.  
Le Roux.  
*Gr.* Duflos.

*Sarlat.*

*Pr.* Lavergne.  
*Jug.* Resses.  
Coutil.  
Jamonet.  
*Gr.* Pascal.

*Saulieu.*

*Pr.* Finot.  
*Jug.* Lecœur-Perrin.  
Gigot.  
Galletti.  
*Gr.* Culmet.

*Saumur.*

*Pr.* Dupuis fils aîné.  
*Jug.* Jamet jeune.  
Huard-Lambert.  
Viger-Henry.  
Bellancourt.  
*Gr.* Carpentier.

*Sedan.*

*Pr.* Cunin-Gridaine.  
*Jug.* Durotois-Suchette.  
Wagner.  
Chayaux.  
Lemoine-Desmares \*.  
*Gr.* Chollet.

*Sens.*

*Pr.* Cornisset aîné.  
*Jug.* Dallemagne.  
Dufour aîné.  
Cornisset-Lamotte.  
Huré-Revêche.  
*Gr.* Poisson.

*Soissons.*

*Pr.* Pottier aîné.  
*Jug.* Le Caux.  
Geslin.  
Cousin.  
*Gr.* Prévost.

*Souillac.*

*Pr.* Valat fils aîné.  
*Jug.* Doussot fils.  
Gardacin.  
Vaissié.  
*Gr.* Castet.

*Strasbourg.*

*Pr.* Seugenwald.  
*Jug.* Faez.  
Saglio fils.  
Liebold.  
Hecht.  
*Gr.* Martha.

*Tarascon.*

*Pr.* Dupuy.  
*Jug.* Montagner.  
Sorhier.  
*Gr.* Manche.

*Tarbes.*

*Pr.* Bidau.  
*Jug.* La Maignère.  
Laffitte jeune.  
Bordes.  
Bosc jeune.  
*Gr.* St.-Martin.

*Thiers.*

*Pr.* Malménaide (H.).  
*Jug.* Chassaingne-Chassaingne.  
Chapet-Maugez.  
Lasteyras-Favier.  
De Roure-Dufour.  
*Gr.* Betant.

*Tinchebray.*

*Pr.* Fremont père (G.).  
*Jug.* Chancerel.  
Heuzé.  
Durand.  
*Gr.* Guérard.

|                                                                                       |                                                                    |                                                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| <i>Toulon.</i>                                                                        | <i>Jug.</i> Ballet.<br>Toinet.<br>Borie.                           | <i>Vienne.</i>                                                    |
| <i>Pr.</i> Aube.                                                                      | <i>Gr.</i> Duval.                                                  | <i>Pr.</i> Douna.                                                 |
| <i>Jug.</i> Maurric.<br>Fisquet.<br>Simon.<br>Crassous.                               | <i>Valenciennes.</i>                                               | <i>Jug.</i> Charvet fils aîné.<br>Lambert.<br>Reymond.<br>Odoard. |
| <i>Gr.</i> Blain.                                                                     | <i>Pr.</i> Dubois-Fournier.                                        | <i>Gr.</i> Mermet.                                                |
| <i>Toulouse.</i>                                                                      | <i>Jug.</i> Rhône.<br>Lefebvre-Coppin.<br>Hannoir.<br>Dinaux père. | <i>Villefranche.</i>                                              |
| <i>Pr.</i> Marcoul.                                                                   | <i>Gr.</i> Miot.                                                   | <i>Pr.</i> Carret aîné.                                           |
| <i>Jug.</i> Meyran.<br>Montano.<br>Ducas.<br>Chaptive fils.                           | <i>Vannes.</i>                                                     | <i>Jug.</i> Truchot.<br>Milliet.<br>Vermorel.                     |
| <i>Gr.</i> Ferradou (J.-P.).                                                          | <i>Pr.</i> Pitel.                                                  | <i>Gr.</i> Raidmène.                                              |
| <i>Tournus.</i>                                                                       | <i>Jug.</i> Dubois.<br>Paradis.<br>Guesdon.<br>Le Bret.            | <i>Vinoutiers.</i>                                                |
| <i>Pr.</i> Martorey.                                                                  | <i>Gr.</i> Etienne.                                                | <i>Pr.</i> Auberville (Louis)                                     |
| <i>Jug.</i> Terrasson.<br>Tamiset.<br>Passant.                                        | <i>Verdun.</i>                                                     | <i>Jug.</i> Berthelot aîné.<br>Eveste.<br>Royère-Prébau.          |
| <i>Gr.</i> Perrin.                                                                    | <i>Pr.</i> Maréchal.                                               | <i>Gr.</i> Jaeck.                                                 |
| <i>Tours.</i>                                                                         | <i>Jug.</i> Sirejean.<br>Houzelle.<br>Barthélemy.                  | <i>Vire.</i>                                                      |
| <i>Pr.</i> Cremière-Scuffrain.                                                        | <i>Gr.</i> Dresch.                                                 | <i>Pr.</i> Manbanc.                                               |
| <i>Jug.</i> Gonin (H.).<br>Auger-Croué.<br>Sellier-Bachelier.<br>Jahan.<br>Leturgeon. | <i>Versailles.</i>                                                 | <i>Jug.</i> Le Lièvre.<br>Juhel (P.).<br>Durand.                  |
| <i>Gr.</i> Laurent.                                                                   | <i>Pr.</i> Fricotté.                                               | <i>Gr.</i> Crespin fils.                                          |
| <i>Troyes.</i>                                                                        | <i>Jug.</i> Thibierge.<br>Thévenon.<br>Collas.<br>Pipereau.        | <i>Yvetot.</i>                                                    |
| <i>Pr.</i> Fontaine-Gris.                                                             | <i>Gr.</i> Meyssin.                                                | <i>Pr.</i> Martin-Michel.                                         |
| <i>Jug.</i> Simonnot-Gervaisot.<br>Grean.<br>Gallier-d'Albanne.                       | <i>Vervins.</i>                                                    | <i>Jug.</i> Dubuc.<br>Hue.<br>Beaudry-Duchesne.<br>Dauphin neveu. |
| <i>Gr.</i> Lenoine.                                                                   | <i>Pr.</i> Dollé.                                                  | <i>Gr.</i> Aubert.                                                |
| <i>Tulle.</i>                                                                         | <i>Jug.</i> Allart.<br>Renard-PHéritier.<br>Loubry.                | <i>Isle Rousse.</i>                                               |
| <i>Pr.</i> Vigne aîné.                                                                | <i>Gr.</i> Salmon.                                                 | <i>Pr.</i> Blasini.                                               |
| <i>Jug.</i> Mesnager aîné.                                                            |                                                                    | <i>Jug.</i> Blasini (F.).<br>Balestino.                           |
|                                                                                       |                                                                    | <i>Gr.</i> N. . . . .                                             |

## SECTION VII.

## OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

(Avoués près les Tribunaux de 1<sup>re</sup> instance. — Notaires ; Commissaires-Priseurs exerçant dans le ressort de ces Tribunaux.)

*Notaires.* — Le nombre des Notaires est fixé par le gouvernement ; dans toutes les villes de 100,000 âmes et au-dessus il doit y avoir un notaire au plus par 600 habitans, et dans toutes les autres villes, bourgs et villages, il doit y avoir deux Notaires au moins, et cinq au plus par chaque arrondissement de juge-de-paix. Toutes les suppressions et réductions de place ne peuvent avoir lieu que par mort, démission ou destitution. Les Notaires sont assujétis à un cautionnement fixé par la loi, et qui est spécialement affecté à la garantie des condamnations prononcées contre eux par suite de l'exercice de leurs fonctions. Ils sont autorisés à présenter leur successeur à l'agrément du Roi.

Les Notaires sont divisés en trois classes; ceux de la première sont dans les villes où est établie une Cour royale; ils peuvent instrumenter dans tout le ressort de la Cour, en concurrence avec les autres Notaires. Ceux de la deuxième classe sont placés dans les villes où il y a un Tribunal de première instance; ils ont le droit d'instrumenter dans tout le ressort du Tribunal. Ceux de la troisième classe sont placés dans les communes où il n'y a ni Cour d'appel, ni Tribunal de première instance; ils ne peuvent instrumenter que dans l'étendue du canton dans lequel ils résident. Les Notaires sont nommés à vie; ils ne peuvent être suspendus ou destitués que par des jugemens rendus par les Tribunaux, et fondés sur des fautes graves. Pour être admis à exercer les fonctions de Notaire, il faut 1<sup>o</sup> jouir de l'exercice des droits de citoyen; 2<sup>o</sup> avoir satisfait aux lois sur le recrutement; 3<sup>o</sup> être âgé de vingt-cinq ans accomplis; 4<sup>o</sup> justifier d'un temps d'étude plus ou moins long selon la classe; 5<sup>o</sup> être porteur d'un certificat de moralité et de capacité délivré par la chambre de discipline dans le ressort de laquelle l'aspirant devra exercer. Les Notaires sont nommés par le Roi, et obtiennent de lui une commission qui énonce le lieu fixe de la résidence. Ils sont tenus de prêter serment à l'audience du tribunal de première instance dans les deux mois de leur nomination. Leurs fonctions consistent à recevoir tous les actes et contrats, à leur conférer l'authenticité, à en assurer la date, à en conserver le dépôt, à en délivrer des grosses et expéditions. Un Notaire ne peut donner seul la forme authentique aux actes qu'il reçoit; il doit pour cela être assisté d'un second notaire ou de deux témoins. Il y a près de chaque Tribunal de première instance, et pour tout le ressort, une chambre de discipline, dont les membres sont choisis par l'assemblée générale des Notaires. A Paris, la chambre se compose de dix-neuf membres, elle est de neuf lorsque les notaires du ressort sont au nombre de cinquante ou moins; elle est de sept lorsqu'il y a moins de cinquante Notaires. Les membres de la chambre choisissent entre eux un président, un syndic, un rapporteur, un secrétaire, et un trésorier. Les chambres prononcent des peines de discipline, savoir: le rappel à l'ordre et la censure, la privation de voix délibérative, et interdiction de l'entrée de la chambre et de l'assemblée générale. Il y a une bourse commune pour les dépenses de la chambre. Il y a par an deux assemblées générales; tous les Notaires sont invités à s'y rendre; il peut y avoir d'autres assemblées extraordinaires.

*Avoués.* — Les fonctions des avoués près les cours royales et celles des avoués près les tribunaux de première instance sont les mêmes. Les avoués ont le droit exclusif de postuler et de conclure pour les parties devant les tribunaux et cours; nul ne peut être appelé aux fonctions d'avoué s'il n'est âgé de vingt-cinq ans, et s'il n'a obtenu un certificat de capacité dans une faculté de droit (1). Les avoués sont nommés par le Roi, sur la présentation du tribunal ou de la cour dans laquelle ils devront exercer leurs fonctions, ils doivent avoir leur domicile dans la ville où siège le tribunal ou la cour. Avant d'entrer en fonctions, les avoués prêtent serment; les avoués ont le droit de plaider dans toutes les causes où ils occupent, comme avoués, s'ils ont obtenu le grade de licencié en droit. avant le décret du 2 juillet 1812: les avoués non licenciés, ou qui ne l'ont été que depuis le décret précité, ne peuvent plaider que dans les tribunaux où le nombre des avocats inscrits sur le tableau ou stagiaires, exerçant ou résidant dans le chef-lieu, serait jugé insuffisant pour l'expédition des affaires. Les avoués peuvent plaider dans les demandes incidentes et dans tous les incidens relatifs à la procédure dans les causes dans lesquelles ils occupent; ils peuvent plaider dans toutes les causes sommaires, devant les cours ou devant les tribunaux de première instance séant aux chefs-lieux des cours royales, des cours d'assises et des départemens. Les avoués sont soumis, pour leur police et leur discipline, à une chambre formée près de chaque cour ou tribunal. La composition et les attributions de cette chambre sont déterminées par les décrets du 13 frimaire an 9 et du 17 juillet 1816. Les avoués sont assujétis à un cautionnement; ils ont la faculté de présenter leur successeur au Roi.

*Commissaires-priseurs.* — Les Commissaires-priseurs (autrefois *Huissiers-priseurs*) ont été rétablis à Paris par la loi du 27 ventose an 9, et dans le reste de la France par la loi du 28 avril 1816; toutefois, il ne peut en être établi que dans les villes chefs-lieux

(1) A Paris, la chambre spéciale exige que l'on soit licencié. Si les fonctions doivent être exercées près une cour royale, le candidat doit en outre justifier de cinq années de cléricature chez un avoué.

d'arrondissement, ou sièges de tribunaux de première instance, ou enfin ayant une population de 5000 âmes au moins. Ils sont chargés de la prise des meubles et des ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers. Pour être Commissaire-priseur, la seule condition exigée est d'avoir vingt-cinq ans. Les Commissaires-priseurs sont nommés par le Roi, ils sont assujétis à un cautionnement et à une patente. Ils ont la faculté de présenter leur successeur à l'agrément du Roi. Ils prêtent serment devant le Tribunal de première instance. Il y a une chambre de discipline dans chaque ressort du tribunal civil; il y a également une bourse commune, dans laquelle ils versent la moitié de leurs droits et honoraires.

## AIN.

*Belley.*

*Notaires.* Gouyet, Matrod, Cerdon, Vulhermet, Tendret.

*Avoués.* Guyonnet, Mollet, Arnaud, Chahert, Charcot, Vezu, Sevoz, Roux, Cerdon.

*Bourg.*

*Notaires.* Bon, Marion, Rodet, Hugon, Suffet.

*Avoués.* Bonnard, Jayr, Morellet, Bochart, Guillon, Moizin, Mortier, Grand, Huchet, Raussin, Dévoyod, Teyras, Cabuchet, Rodet.

*Commissaire-priseur.* Nesmond.

*Gex.*

*Notaires.* Grillot, Barberat, Girod.

*Avoués.* Brun, Barrucand, Monpela, Regard, Aubert, Coursier.

*Nantua.*

*Notaires.* Monnet, Tissot, Guinet, Vidal.

*Avoués.* Favre, Pupunat, Valat, Collet fils, Simonnet, Passerat, Moyat, Butavand.

*Trévoux.*

*Notaires.* Raffin, Mandot, Beccat, Pierron, Naissant.

*Avoués.* Ducouder, Rousset, Sottizon, Laforest, Marvides de Quercy-Foron, De Lépine, Gay, Babas.

## AISNE.

*Château-Thierry.*

*Notaires.* Hatrel, Nusse, Chartier, Doviller.

*Avoués.* Villacroise, Mangin, Denisart, Lary, Henriot, Lavallée, Huguier.

*Commiss.-priseur.* Quichely.

*Iaon.*

*Notaires.* Dollé, Poullet, Marin, Dubois.

*Avoués.* Bacquart, Paringault, Carouget, Fouruery, Cadot, Maqua, Labouret fils, Lemaître, Parent, Goutant, Berthault, Rampillon.

*Commiss.-priseur.* Poupart.

*Saint-Quentin.*

*Notaires.* Desains, Raison, Desjardins, Fleury, Vinchon.

*Avoués.* Déalle, Bourre, Charlet, Duplaquet, Béranger, Hénoque, Rouart.

*Commiss.-priseur.* Royaux.

*Soissons.*

*Notaires.* Rigaux, Petit-Derimpré, Hua, Boulanger, Paillet, François.

*Avoués.* Blanchard, Vieillard, Francière, Ploq, Perrot Sorrel Dumesnil.

*Commiss.-priseur.* Meurizet.

*Vervins.*

*Notaires.* Sohier, Destable, Cadot de Crémery.

*Avoués.* Larue, Cordier, Michel, Talon, Millet, Oudin.

*Commiss.-priseur.* Debouzy.

## ALLIER.

*Cusset.*

*Notaires.* Poullien, Arloing fils, Monvoisin fils, Charles.

*Avoués.* Mesplain, Reignier, Liandon, Petit-Cuénot, Butin, Lardy, Serée.

*Gannat.*

*Notaires.* Roux, Bertrand, Rabusson-Devaure, Figuière.

*Avoués.* Collin-Lacombe, Poncet, Tronnet, Godemel, Arnaud, Saint-Heran, Burelle.

*Montluçon.*

*Notaires.* Grozieux de la Guenenne fils, Thévenet fils, Lespinard, Ferrugé fils.

*Avoués.* Tabardin, Vauvret, Morache, Bailly, Gaudon, Cibot fils, Debize, Stenger.

*Moulins.*

*Notaires.* Bougarel, Saulnier, Dauphin, M. G. Wathélet, Meilheurat, Bernard, Girard, Barjaud.

*Avoués.* Michel, Watelet, Boyron, Barnichon, Martin, Meilheurat, Piquet, Doizy, Reignier, Bodin.

*Commissaires-priseurs.* Lemoine fils, Guillemier.



## ALPES (Basses).

*Barcelonnette.*

*Notaires.* Jaubert. Grassy. Pacquet. Berlie.  
*Avoués.* Laurus. Ollivier. Bellon. Pelissier.  
 Imbert.

*Castellane.*

*Notaires.* Audoul, *certificateur.* Louiquy  
 fils. Paul. Féraud.  
*Avoués.* Meifred. Louiquy. Tartanson.  
 Barneaud.

*Digne.*

*Notaires.* Itard. Banon. Hugues.  
*Avoués.* Fortoul. Gras. Bassac. Joseph. Cotte  
 fils. Itard. Morlot. Frison. Joseph.

*Forcalquier.*

*Notaires.* Martin. Jausaud.  
*Avoués.* Depieds. Antiq. Denoize. Leydet.

*Sisteron.*

*Notaires.* Beinct. Eysseric. Heyries. La-  
 borde.  
*Avoués.* Chabus. Nevière. Suquet. Laplane.  
*Commiss.-priseur.* Sourribes.

## ALPES (Hautes).

*Briançon.*

*Notaires.* Rey. Rey (G.). Brun. Giraud.  
*Avoués.* Vincent. Audier. Guérin. Roulx.  
 Martin.

*Embrun.*

*Notaires.* Long. Fourrat. Jaquier.  
*Avoués.* Maurel. Saurel. Davin. Cezanne.  
 Rippert. Jeanneau Massot.

*Gap.*

*Notaires.* Chaix. Disdier. Lauza. Blanc (J.).  
 Beraud.  
*Avoués.* Amat. Marchou fils. Blanc (Bapt.).  
 Izoard. Arnoux. Blanc-Subé. Faure-Pascal.

## ARDÈCHE:

*Largentière.*

*Avoués.* Taveoy. Moulin. Mestre. Pastré.  
 Baissac. Chaudanson. Delaigue. Vielfaure.  
 Lalauze. Beaussier  
*Notaires.* Dousson. Rouvière. Deslèbres.

*Privas.*

*Notaires.* Guerin. Vieu. Crouzet. Masclary.  
 Serpolet.  
*Avoués.* Dejou. Delière. Laffont. Aymard.  
 Dautheville. Bosviel. Coing. Villedieu.  
 Meyssonnier. Safadin. Baratier.

*Tournon.*

*Notaires.* Dauteville. Deville. Graillat.  
 Pindon. Pradier.

*Avoués.* Faujas. Avignon-Maridat. Dagrève.  
 Salin. Four. Sonier-Laboissière. Reboul.  
 Gallix. Rousset.

## ARDENNES.

*Charleville.*

*Notaires.* Forest. Renaudin. Varroquier.  
 Lamarel.  
*Avoués.* Tisseron. Goutant. Millart. Noël.  
 Lefèvre. Bourgerie. Jametz. Pottier.  
*Commiss.-priseur.* Huet fils.

*Rethel.*

*Notaires.* Bournel. Lambert. Salieune.  
*Avoués.* Millart. Fuzellier. Bruxelles. Pas-  
 quier fils. Sohet. Martinet.  
*Commiss.-pris.* Prudhomme-Lecoq.

*Rocroy.*

*Notaires.* Renard. Duretete.  
*Avoués.* Petit-Prisse. Pellot-Adnet. Pierron.  
 Noël.  
*Commiss.-priseur.* Frougnut.

*Sedan.*

*Notaires.* Robert. Feart. Gosset. Camion.  
*Avoués.* Javaux. Philippoteaux. Dœquin.  
 Bourin. Damien. Pinsart. Noël (Fr.).  
*Commiss.-priseurs.* Mozet. Boulaude.

*Vouziers.*

*Notaires.* Déa. Doury. Couët fils.  
*Avoués.* Coche. Moranvillé. Taine. Mollot.  
 Duretete.

## ARIÈGE.

*Foix.*

*Notaires.* Vergnies. Lafont. Darexy.  
*Avoués.* Soulié. Rouch. Deramond. Orliac.  
 Gailliard. Darexi. Dufresne. Carrère. Ra-  
 bolte. Darnaud.

*Pamiers.*

*Notaires.* Conferon. Morlière. Lagarde fils.  
 Pujol. Falgos.  
*Avoués.* Gaudonville. Amilhat aîné. Pas-  
 serou. Allaux. Larue. Juvenel. Avignon.  
 Despic.

*Saint-Girons.*

*Notaires.* Rondeille. Rouaix aîné. Rouaix  
 cadet.  
*Avoués.* Gouazé. Vignau. Peyruzat. Bergès.  
 Vidal. Dupré. Souquet. Darou. Ber-  
 nadac.

## AUBE.

*Arcis-sur-Aube.*

*Notaires.* Girardin. Regnard.  
*Avoués.* Maître. Hardouin. Doulet fils.  
 Reveillé.  
*Commiss.-priseur.* Masson.

*Bar-sur-Aube.*

*Notaires.* Brochon. Demongin. Parison.  
Mutinot.  
*Avoués.* Philbert. Bouvet. Thiéblin. Moigon.  
*Commiss.-priseur.* Robin.

*Bar-sur-Seine.*

*Notaires* Bourbonne. Gérard Quincerot.  
*Avoués.* Gabiot. Delacroix Cheurlin. Pouilly.  
Gayot.  
*Commiss.-pris.* Barrois.

*Nogent-sur-Seine.*

*Notaires.* Dubois. Broussey. Razy fils.  
*Avoués.* Feugé. Devanlay. Lorette. Hénault.  
Bonenfant.  
*Commiss.-priseur.* Mathieu-Hubert.

*Troyes.*

*Notaires.* Lebon. Guyot. Vauthier Alexandre.  
Guyard. Millière. Thierion. Breton. Péan  
de Saint-Gilles. Couturat. Chanoine.  
Pézé. Parigot.  
*Avoués.* Dodman. Dereins. Deslongchamp.  
Mérat. Bataillard. Lebon. Rousselet.  
Chevillot.  
*Comm.-pris.* Dereins je. Brulé. Ernoux.

## AUDE.

*Carcassonne.*

*Notaires.* Avar. Cazes. Roustic. Plauzoles.  
Callat. Aribaut. Godar.  
*Avoués.* Fabre-Vidal. Degrand. Maraval  
jeune. Preire. Fages fils. Germain. Maurel.  
Gayraud. Garrigues..

*Castelnaudary.*

*Notaires.* Cronzet. Aynard. Maublat. Bels.  
Jouffard. Delord.  
*Avoués.* Chavard. Grilleres. Deutre. Bar-  
rière. Igouttes Maffre. Bauzit. Guirail

*Limoux.*

*Notaires.* Ribes. Majorel. Rieutort. Mellies.  
*Avoués.* Mestre. Gazel. Rivals. Soulié. Seguy.  
Espardellier. Callat. Pons.

*Narbonne.*

*Notaires.* Lagarrigue. Birat fils. Favatier.  
Gros.  
*Avoués.* Locamus. Yven. Roube. Verdier.  
Gaillard. Hérait.

## AVEYRON.

*Espalion.*

*Notaires.* Saltel (R.). Saltel. (Fred).  
*Avoués.* Affre. Rouqueyrol. Bastide. Car-  
honel. Rigal. Pons (Henri). Bonnefons.  
Albenque. Jonny. Canel. Calays.

*Milhau.*

*Not.* Paul-Boyer. Fabry. Casimir-Boyer.  
*Avoués.* Blanc. Boyer. Delmas. Enjalbert.  
Unal. Coste. Descuret Molinier. Marquis.  
Dalbis.

*Rodez.*

*Notaires.* Bessière. Lacombe. Serres.  
*Avoués.* Beraill. Fabry. Rous. Boyer. Baurez.  
Foulquier. Julien. Batut. Sandfal Daude.  
Palous. Palangié.

*Sainte-Afrique.*

*Notaires.* Peyre-Cadias. Vergnes. N. . . . .  
*Avoués.* Raynal. Alibert. Arnal. Leron.  
Barthe. Grand. Cournet. Armand.

*Villefranche.*

*Notaires.* Hugounenc. Panissal cadet. Rou-  
bière fils. Agrech.  
*Avoués.* Dufour je. Lortal. Faure. Lala.  
Orcibal. Dardes. Mazenc fils. Leygue.  
Dufour fils. Froissines. Canceris Charrier.

## BOUCHES-DU-RHÔNE.

*Aix.*

*Notaires.* Dufour fils. Bayle neveu. Pissin \*.  
Berand. Pison. Mottet fils. Aude Bla-  
chet. Bremond fils. Pontier fils. Roux.  
*Avoués.* Pontier, doyen. Peisse. Heiricis.  
Chauvet. Vernet. Castellan. Graffan.  
Manuel fils. Bayol. Bayle. Bouteille. Pel-  
legrin. Christol. Arnaud. Barbier. Bour-  
relly. Gautier fils. Ponsard. Gautier-  
Mille fils.  
*Commiss.-priseur.* Agnelly.

*Marseille.*

*Notaires.* Pons. Aubert. Martin. Barthé-  
lemy. Audibert. Odin. Chaudon. Sause.  
Dor. Cauvin. Chaillet. Roubaud. Guercy.  
Roux. De Langlade. Fouquier. Martin  
(Th.). Gillet. Olive. Aubert. jeune. Laget  
(B. P.). Teissier. Ricard. Amic. Brun.  
Bouttier. Dunoyer. Floret. Dalmas.  
*Avoués.* Darbon, doyen. Larguier. Michel.  
Hugues. Oddo. Broquier. Cournand. Bu-  
gnen. Fortoul. Desolliers. Lejourdan fils  
ainé. Emérigon. Berthou. Estienne.  
Chaulan. Massol-d'André. Romieu. Dro-  
goul. Bellissen. Albe. Clapier. Margailan.  
Albanelly. Rouvière. Dufaur. Jourdan.  
Teissier. Gérardy. Albrand. Vidal. Ravel.  
Gaduel. Pellas. Trouillas.  
*Commiss.-pris.* Sylvestre. Charles \* Gandy.  
Ollive. Arnaud. Muier.

*Tarascon.*

*Notaires.* Itaux. Rousseau. Bret. Boissière-  
Bertrand. Deydier.

*Avoués.* Bertrand. Gleyse. Lieutaud. Grivet. Chapus. Gautier. Jouve-Duhor. Guillaume-Martin. Pellenc. Barne.

## CALVADOS.

*Bayeux.*

*Notaires.* Vautier. Pfistre-Duvant. Larcher.  
*Avoués.* Gardin-Nery. P.-T. Delarue. Bessin. Joly. Castel. Tailpied. Basley. Barbey. Gouesmel. Lefevre fils. Deschamps. Frestel.  
*Commiss.-priseur.* Fillastre.

*Caen.*

*Notaires.* Poignant. Balleroy. Eyraud. Durand. Delacodre. Bellivet. Boullin.  
*Avoués.* Lemore. Godard. Dupont jeune. Levallois. Godard j<sup>e</sup>. Jardin. Levardois. S.-Germain. Leconte. Regnouf. Jullienne du Coudray. Hostein.  
*Com.-priseurs.* Lepelletier. Mériel.

*Falaise.*

*Notaires.* Belencontre. Demieux-Demorchesne. Ledonné.  
*Avoués.* Duvelleroy. Tirard. Blot. Lechevalier. Huet - Després. Galais. Leroy. Miquelard.  
*Comm.-priseurs.* Poisson. Fleury.

*Lisieux.*

*Notaires.* Cosnard-Labretonnière. Barbel. Daufresne (Louis).  
*Avoués.* Dalgot. Prevel. Delaporte. Jeanne. Bouquelon. Lefebvre. Lorieult. Yon. Delivet. Fauque.  
*Commiss.-pris.* Jonquet. Deaumesnil.

*Pont-l'Évêque.*

*Notaires.* David. Lecouturier, *certific.*  
*Avoués.* Mouillard aîné. Dubuc. Quillet. Lecourt. Oriot. Aubrée. Avoyne. N. . . .  
*Commiss.-priseur.* Lerosier.

*Vire.*

*Notaires.* Dupont. Durand. Huet.  
*Avoués.* Barbot. Legoux. Madeline. Mitaine. Angoville. Etienne. Boscher. Louise.  
*Commiss.-priseur.* Guérin.

## CANTAL.

*Aurillac.*

*Notaires.* Boudet. Serieys. Charmes. Rames. Alary.  
*Avoués.* Fort. Alary. Manhes. Rampon. Pelet. Dilhac. Grogner. Bastide. Ra-boisson. Caïlus.  
*Commiss.-priseur.* Desbans (Denis).

*Mauriac.*

*Notaires.* Delmas. Mauret. Drapeau. Journiac.

*Avoués.* Forestier. Rastoil. Valette. Offroy-Durieu. Lapeyre. Lescure. Rixain. Rongier (Ant.). Mathieu. Basset. Queuille. Chabrat. Bertin. Forestier jeune.

*Murat.*

*Notaires.* Marcombes. Teissèdre. Andrieu. Gibert. Volarcher.  
*Avoués.* Rodier. Roux. Duclaux. Astruc. Veisseyre. Teillard-Chabrier. Estieu. Teillard-Boyer.

*Saint-Flour.*

*Notaires.* Passenaud aîné. Dupré. Richard. Passenaud cadet. Achalmé. Chadel.  
*Avoués.* Daude. Bardol. Tassy. Dusser. Petit-Dugour. Fournier. Lafont. Raymond. Gautard. Bernard. Girard.  
*Commissaire-priseur.* Apchér.

## CHARENTE.

*Angoulême.*

*Notaires.* Mathe - Dumaine. L'Homandic. Ganivet. Jamain. Pymoyen. Guilhot.  
*Avoués.* Gaurin-Desouches. Gerbaud Machenaud. Monteilh fils. Marvaud. Lurat. Gaudichaud. Thibault j<sup>e</sup>. Gerbaud j<sup>e</sup>. Durand. Thibault. Boissard. Fougeret.  
*Commiss.-priseur.* Pymoyen.

*Barbezieux.*

*Notaires.* Grassin. Daviaud. Coffre. Poineau.  
*Avoués.* Brulon. Chadeffaud. Monteil. Rouzeau. Grassin. Cherbonnaud.

*Cognac.*

*Notaires.* Brunet. Rambaud. Imbaud. Lacout. Lagarde.  
*Avoués.* Roux. Martin. Castaigne. Robin (H.). Mercier. Robin (G.).  
*Comm.-priseur.* Montexier.

*Confolens.*

*Notaires.* Dringaud. N. . . . N. . . .  
*Avoués.* Pascaud. Veyret. Bellanger. Martin. La Bajouderie.

*Ruffec.*

*Notaires.* Demondion, *certificateur.* Pinoteau. Grouillard.  
*Avoués.* Cuirblanc. Chaigneau. Chilloux aîné. Chilloux j<sup>e</sup>. Balland fils. Modenel.

## CHARENTE-INFÉRIEURE.

*Jonzac.*

*Notaires.* Roche (Frang.). Julien-Labruyère. Blanc-Fontenille jeune.  
*Avoués.* Arnaud. Modenel. Nadaud. Vaquier. Sarrasin.

*La Rochelle.*

*Notaires.* Colonniers. Bonnaud fils. Lan-

driau. Garnaud. Saint-Marc. Delavergne.  
Herard.  
*Avoués.* Plessis. Herard jr. Delamaison-  
neuve. Godet. Loysel. Moreau. Beaussant.  
Bouyer fils.

*Commiss.-pris.* Bouyer. Hérard (Jules).

### Marennes.

*Notaires.* Salis. Babinot. Renaud, *certific.*  
*Avoués.* Botton. Canier. Guérin fils.

### Rochefort.

*Notaires.* Ayraud fils. Allard. Derussat.  
Gandillion. Allaire.

*Avoués.* Grelat. Favre. Guyot. Allebert.  
Baudry-Lacentinerie. Triaud.

*Comm.-priseur.* Leclercq.

### Saintes.

*Notaires.* Drillhon jr. Journeau. Lambert.  
N. . . .

*Avoués.* Arnould. Boyer. Giraudias. Boyer  
fils. Thibaudéau. Charrier. Drillhon. Gui-  
chard. Desmortiers. Luraxe.

### Saint-Jean-d'Angely.

*Notaires.* Darragon. Estachon. Thouvenin.  
Lemoigne. Talfoireau.

*Avoués.* Chopy. Poitevin (J.). Poitevin (M.).  
Texier ✱. Feniou.

### CHER.

#### Bourges.

*Notaires.* Vergne fils. Achet fils. Morand.  
Labouvie fils. Pellé.

*Avoués.* Gangneron fils. Zevort. Gouault.  
Sacrot. Louzeau. Rousselet. Legrand.

*Comm.-priseur.* Bonsergent.

#### Saint-Amand.

*Notaires.* Blanc. Boucheron. Legrand fils.  
Dubreuil.

*Avoués.* Gangneron. Godin. Gagneux. Bo-  
nichon. Gastin. Girault.

#### Sancerre.

*Notaires.* Clérault. Pinard. Buot Lahaussais.  
*Avoués.* Malfuson. Lamare. Rousseau. Chan-  
geux. Barrière.

*Commiss.-pris.* Descombes

### CORRÈZE.

#### Brives.

*Notaires.* Lacoste. Massenat. Gouyon.  
*Avoués.* Cranfon. Lagueyrie. Chauvinat.  
Selafer. Blanchard. Marcoste. Serre. Mialet.  
Bachelierie. Lemas.

#### Tulle.

*Notaires.* Baudry, *certific.* Lacombe (J. B.).

*certificat.* Lacombe (J. F.), *certific.* Ter-  
rreyjol. Chadebec.

*Avoués.* Albier. Moussours. Sudour. Mons.  
Sarget. Laval. Lagarde. Vialle fils. Beau-  
denom. Estagerie.

### Ussel.

*Notaires.* Laveix. Badour. Leriget de Clo-  
roze. Moncourrier-Beaugard.

*Avoués.* Lauly. Cayre. Robert. Laborde.  
Brun. Moncourrier. Duléry. Dionsidon  
fils. Mativat.

### CORSE.

#### Ajaccio.

*Notaires.* Pietrapiana. Rusterucci. Fabiani.  
Versini. Peraldi.

*Avoués.* Cristinacce. Fieschi Massimi. Pozzo  
di Borgo.

#### Bastia.

*Notaires.* Guasco (Vincent). Guasco (An-  
toine-Joseph). Saturni. Seatelli.

*Avoués.* Limarola. Pignoni. Benedetti.  
Marinetti. Aschero fils. Casevecchie fils.

#### Calvi.

*Notaire.* Colonna-Ceccaldi.

*Avoués.* Flach. Filippi. Capifali. Renucoli.

#### Corte.

*Notaires.* Giudicelli. Arrighi de Casanova.  
*Avoués.* Nesa. Casanova. Rossi.

#### Sartene.

*Notaire.* Roccaserra. Pietri (G. H.).

*Avoués.* Pietri. (Ch. L.). Serra.

### CÔTE-D'OR.

#### Beaune.

*Notaires.* Bouzerand. Morelot. Buretey.  
Guid. Peste. Masson.

*Avoués.* Godard. Marcand. Lagarde. Fou-  
querand cadet. Duvergyey. Lafouge. Petitot.  
Arnould. Protat.

*Commiss.-pris.* Molinet. Fromageot.

#### Châtillon.

*Notaires.* Bobin. Bourru. Fréjacque.

*Commiss.-pris.* Charpentier.

*Avoués.* Minot. Clerc. Buzenet. Mary. Leu-  
dière. Louis.

#### Dijon.

*Notaires.* Borne. Joliet. Gaulot. Rouget.  
Lapertot. Mazeau. Guénée. Dermemon.  
Monnet. Vionnois. Chabeuf. Roydet. Mal-  
teste. Capitain.

*Avoués.* Gleize. Boisseaux. Pingat jr. Per-

riquet. Laguesse. Tisserandot. Lavoisot.  
Larché. Roux. Laudel. Coquet. Couturier.  
*Com. pris.* Clunet. Voituret. Hébert.

**Semur.**

*Notaires.* Laureau. Drouhin. Collienot. Carre.  
*Avoués.* Lereuil. Louet. Bussy. Collard. Mo-  
reau. Drigon. Lompré.  
*Commiss.-pris.* Lionnet.

## CÔTES-DU-NORD.

**Dinan.**

*Notaires.* Alberge. Larère. Deroyer. Prigent.  
*Avoués.* Roussan. Carillet. Leconte. Le Vis-  
tortes fils.

**Guingamp.**

*Notaires.* Philippe. Klech-Kerthomas. Le  
Calvez. Loyer fils.  
*Avoués.* Le Bihan. Lalès. Goeury. Ollivier.  
Buhot-Launay.

**Lannion.**

*Notaires.* Allain. Huon.  
*Avoués.* Tassel. Lefeyer. Prigent. Grimault.  
Toussaint fils. Le Gouaziou.

**Loudéac.**

*Notaires.* Saffray. Le Verger aîné.  
*Avoués.* Daniel. Bigrel père. Cailly. Jegou.  
Briand.

**Saint-Brieuc.**

*Notaires.* Conan. Bellom. Bailly. Huet.  
Hérault.  
*Avoués.* Ducouedic. Collin - Portjégoux.  
Guernion. Richard. Fleuriot. Doré. Caillot  
aîné. Lechampion de Runello.  
*Commiss.-pris.* Leuduger. - Fortmorel jeune.

## CREUZE.

**Aubusson.**

*Notaires.* Rousseau. Dayras. Grellet. Legras.  
Petit.  
*Avoués.* Bandy. Duchiez. Jourdain. Sou-  
chard. Dayras. Durand Defournoux-Du-  
clos. Vallenet. Blanchon. Marchand.  
Jonasse.

**Bourganeuf.**

*Notaires.* Berger (J.). Butaud Berger (A.).  
Rouchon fils.  
*Avoués.* Rouchon - Mazerat. Mosnier. Go-  
guyer. Boutaud-Lacombe. Maritaud. De-  
perret.

**Chambon.**

*Notaires.* Tardif. Grozieux. Dupuy fils.  
*Avoués.* Millet. Parouty. Latrige. Béchet.  
Massonnet-Ducloselle. Cousset.

**Guéret.**

*Notaires.* Meunier. Polier fils. Volland.  
Thomas  
*Avoués.* Lemaigre fils. Leyraud (Just).  
Pougeaud. Lavaud fils. Gadon. Raby. Ca-  
sinet. Lasnier. Pergaud. Niveau. Jabiu.  
Pimpaneau.

## DORDOGNE.

**Bergerac.**

*Notaires.* Lespinasse. Gagnaire. Moynier  
fils. Baysseance fils. Macrouse.  
*Avoués.* Gailloux. Boyer. Pouvereau. Lau-  
rens. Simonnet. Eyriniac. Pradier. Denoix-  
Saint-Marc.  
*Comm. pris.* Boutiron fils. Gueydon-Gontier.

**Nontron.**

*Notaires.* Danede. Lapouge. Ducluzeau.  
*Avoués.* Janet-Lasfond. Gaultier-Duvignaud.  
Neury. Souquet. Gaultier jeune. Martin.

**Périgueux.**

*Notaires.* Beleymes. Lagrange fils. Gaillard.  
Reynaud.  
*Avoués.* Revcilhas. Sudrie. Gonthier-Saint-  
Martin. Monbet. Greneaux. Latraille du  
Ladoux. Eyuère. Reveilhas fils. Lalande.  
Chouri. Perchain.

**Riberac.**

*Notaires.* Léonardon.  
*Avoués.* Boyer. Cellerier. Dumouly-Laplane.  
Manières. Augéy-Dufresse.

**Sarlat.**

*Notaires.* Michelot. Fonsales. Beudet.  
*Avoués.* Gillet aîné. Roux aîné. Landry.  
Roux j<sup>e</sup>. Michel. Gruège. Delala.

## DOUBS.

**Beaume.**

*Notaires.* Bulliard. Vernier. Dufay.  
*Avoués.* Chenevière. Meilleur. Roux. Thu-  
riet. Javey. Farine.

**Besançon.**

*Notaires.* Lanoix. Caseau. Prost. Jacque-  
main. Lemoine. Rolle. Dromard. Bu-  
gnottet. Dumay. Galliot.  
*Avoués.* Tonnet. Sirguy. Pajot. Huguet.  
Lonchamp. Martin. Gallet. Girard. Cour-  
bet. Gauthier.  
*Comm.-priseurs.* Thomas. Roy.

**Montbéliard.**

*Notaires.* Goguel. Berger. Bouthenot. Pe-  
titjean.  
*Avoués.* Thiebault. Gros Lambert. Page.  
Brocard. Ramier. Gouvernet.

**Pontarlier.**

*Notaires.* Loiseau. Choulet. Thiébaud, *certificateur.*

*Avoués.* Gros. Pâtel. Monnier. Chenoz. Rouget. Pianet.

**DRÔME.****Die.**

*Notaires.* Delamorte-Felines. Blanc. Fau-chier fils.

*Avoués.* Plan. Laurens. Béranger. Joubert fils. Buis. Bournat. Argoud. Drojat.

*Comm. Priseur.* Béranger.

**Montélimart.**

*Notaires.* Blanc. Marbaud. Laurans. Bith.

*Avoués.* Soubeyran. Chavasse. Guitard fils. Messié. Chambaud. Cogne.

**Nyons.**

*Notaires.* Vigne. Boveron.

*Avoués.* Cantu. Richaud. Rochas. Morau. Vigne. Giraud.

**Valence.**

*Notaires.* Rolland. Menet. Constant. Simon. Urtin. Bédoïn. Julhiet. Brès. Ithier. Bajard.

*Avoués.* Fiéron. Ithier. Urtin aîné. Didier-Serre. De Boisieux. Ducros (D.). Ducros (G.). Bresson. Mayusse. Ollivier. Delacroix. Blanchin. Férlay. Gaudo-Paquet fils. Emblard.

*Commiss.-pris.* Biffardel.

**EURE.****Andelys.**

*Notaires.* Guesnier. Labour. Dumesnil.

*Avoués.* Sillon. Houdé. Guerard. Chapé. Follin. Monton. Couard.

*Commiss.-pris.* Labbé.

**Bernay.**

*Notaires.* Maisan. Marie. Leconte.

*Avoués.* Carpentier. Amours. Charlemaîne. Boudin. Turpin. Quemis Lemerrier. Frémy.

*Commiss.-pris.* Lingois.

**Evreux.**

*Notaires.* Gadon. Peelet. Sainte-Beuve. Baudard.

*Avoués.* Goulliart. Groux. Roussel. Clément. Lemrez. Letellier. Gaultier. Picard. Sauval.

*Commiss.-pris.* Colombel. Roger.

**Louviers.**

*Notaires.* Née ✱. Marcel. Léopold. Cheuret.

*Avoués.* Papavoine. Champion. Goubert. Dalastre. Morel. Durozey.

*Commiss.-pris.* Marcel (Louis).

**Pont-Audemer.**

*Notaires.* Lefebvre. Philippe. Brassy.

*Avoués.* Calle. Aubron. Pains. Delaittre. Levasseur. Normand. Bouché. Dupont.

**EURE-ET-LOIR.****Chartres.**

*Notaires.* Boisseau. Peluche. Levassor. Chopin. Langlois. Vassard. Louvancourt fils. Letartre fils. Texier.

*Avoués.* Lesage. Delavoipière. Lefebvre. Manouri. Doublet. Rozier.

*Comm.-pris.* Hue. Dargères.

**Châteaudun.**

*Notaires.* Raimbault. Lucas Lambert. Biard.

*Avoués.* Boulay. Senec. Guénée. Laury. Barbé.

*Commiss.-pris.* Touche.

**Dreux.**

*Notaires.* Milet. De Monferrand. Lelièvre. Vigarous.

*Avoués.* Lavocat. Mesirard. Fessart. Lemonnier. Roze. Daverne.

*Commiss.-priseur.* Morize.

**Nogent-le-Rotrou.**

*Notaires.* Coudray. Barrier. Trambly. Girouard.

*Avoués.* Dugué. Leclancher. Silvy-Lecomte.

*Commiss.-pris.* Massiot.

**FINISTÈRE.****Brest.**

*Notaires.* Chopin. Floch - Kerambellec. Muzellec. Gillart (J.-I.). Guénégan. Kerneis. Le Gléau. Kernévez.

*Avoués.* Delaporte. Cosmao. Thomas. Bernard. Clerec (F.). Coatpont aîné. Gillart aîné. Calohar.

*Commiss. - pris.* Dubuisson. Aubry père. Aubry fils.

**Châteaulin.**

*Notaires.* Le Marchadour. Le Golias. Révault.

*Av. Lester.* Féalgan. Delaroque. Guerneur.

**Morlaix.**

*Notaires.* Lazennec. Barazer - Lannurien. Guillaume - Durivage fils. Le Noan. Letournier.

*Avoués.* Legac-Lansalnt. BeHour. Louquer-Kermenguy. Quetret. Le Bozec. Beauléid.

*Commissaire-priseur.* Couhité.

*Quimper.*

*Notaires.* Chauvel. Guignard. Lester. De-  
laroque. Le Hars fils.

*Avoués.* Le Guillou. Moallic. Lemoyne.  
Tassel. Le Corre. Laplace.

*Commissaire-priseur.* Lunven fils aîné.

*Quimperlé.*

*Notaires.* Rousseau. Andran j<sup>e</sup>. Le Doussal.  
Jan la Jilardaïc. Agie.

*Avoués.* Cuny. Renault. Caurant. Gillart.  
Audran aîné. Evanno.

*Commiss.-pris.* N. . . . .

## GARD.

*Alais.*

*Notaires.* Deleuze. Castillon. Salagé. Chas-  
tanier. Gide fils.

*Avoués.* Castillon Caylet. Pascal. Reidon fils.  
Duffès. Castanier. Hillère. Redarès.

*Le Vigan.*

*Notaires.* Gendre. Capion Dadre.

*Avoués.* Rigal père. Teulon. Anthouard  
jeune ✱. Guibal. Sauveplane. Salles.

*Nîmes.*

*Notaires.* Darlhac. Gide. Rogier. Séve.  
Carrière (Ed.) Gaillard. Donzel. Poise.  
Manse. Nègre.

*Avoués.* Bechard. Domergue. Drouot. Bé-  
chard-Chapelle. Havart. Aguiet. Julian.  
Ramond. Argillier. Feval. Bardin. Turion.  
Cavaillon. Carrière. Michel.

*Commissaire-priseur.* Vampere.

*Uzès.*

*Notaires.* Peladan. Dumas. Dufour. Lanfant.  
*Avoués.* Vidal. Bouyer. Deleuze. Brugnier.

Piollenc. Gévaudan. Boucarut. Teissier.  
Charbaut.

## GARONNE (Haute).

*Muret.*

*Notaires.* Guichou. Lasserre.

*Avoués.* Dufaur. Petit. Broca. Henry. Gi-  
neste. Cousinet. Laye. Marcet.

*Saint-Gaudens.*

*Notaires.* Germain. Labatut neveu. Tata-  
reuz (Simon) ✱.

*Avoués.* P. Pelleport. Martin. Lacroze.  
Caddau. Perbost. Saint-Arroman. Cargue.  
Mariande fils. Danizan. Izard. Cazes. Du-  
freche. Despouy.

*Toulouse.*

*Notaires.* Pugens. Amilhan. Cabanis. Prat-  
viel. Ollier. Guillon. Daudet. Capelle.

Rigailhou. Prouho. Roc. Couseran. Gi-  
neste. Lasserre.

*Avoués.* Beaumont. Davet. Duplan. Saintgès.  
Duran. Chelle. Pillore. Vaisset. Pagès.  
Amat. Frézouls. Lerat. Barreau. Olivie.  
Ripoll. Dedebat. Jaurrey. Dufour. Pus-  
terle. Ansas. Lavavé. Petit. Boyes.

*Comm.-priseurs.* Galentin. Pareau ✱. Sé-  
guier. Gaillard fils.

*Villefranche.*

*Notaires.* Cambon. Fourtanier.

*Avoués.* Fagot. Cambon. Fourtanier. Raffit.  
Lapersonne. Mouchon.

## GERS.

*Auch.*

*Notaires.* Dubosc. Samalens. Tarbouriech.  
Bacon.

*Avoués.* Benac. Laporte (Victor). Duran.  
Druilhet. Lavergne. Lamarque (B.). Ba-  
rada. Lasserre. Dellas. Soulier.

*Condom.*

*Notaires.* St.-Etienne. Boutet. Trouette.

*Avoués.* Dubatry. Capuran. Doazan. Corne.  
Garoste. Deiche. Lébbé. Dugarçon.

*Commiss.-pris.* Marestan.

*Lectoure.*

*Notaires.* Castarede. Dieuzaide. Bladé.

*Avoués.* Cantaloup. Masson. Carbonau.  
Chapoulié. Denjoi-Margouet cadet. Co-  
min. Candelon.

*Lombez.*

*Notaires.* Dilhan. Lasserre.

*Avoués.* Junca-Mirasson. Bistos. Taupiac.  
Encausse. Campagnole cadet.

*Mirandé.*

*Notaires.* Passerieu fils aîné. Gouzenc.  
Sougriguère. Seillan fils.

*Avoués.* Olleris. Mailhos. Senac. Saint-  
Lanne. Terrail. Dubedat. Sireix. Cassai-  
gnard fils.

## GIRONDE.

*Bazus.*

*Notaires.* Monclin. Salviat. Bayle. Partarrieu.  
*Avoués.* Mongie-Carsusan. Coustau. Bayle.

Troussilh.

*Blaye.*

*Notaires.* Nadaud père. Caëlle. Marcelat.

*Avoués.* Renard. Chery-Bellecouche. Royer.  
Marin Babouard.

*Bordeaux.*

*Notaires.* Barrioux aîné. Mathieu. Laspeyres.

Brannens. Ranzan. Baron. Ferrère. Faugère. Macaire. Despiet. Gasquet. Candeau. Sicard. Mailleres. Rivière. Dubois. La Coste. Deschamps. Marsaudou. Saint-Marc. Darrieux fils. Malvezin. Thierrée. Caillavet. Romegous. Mutel. Fabre. Gouliat. Gautrait. Gautier.

*Avoués.* Duisabeau. Roux. Pérès. Lapeyre. Neuville. Bernada. Chassaing. Battanchon. Fournier. Andrieu. Troubat. Durand. Lussac. Lafargue. Bruncau. Boudias. Faye. Descrambes. Chéron. Miramont. Collain. Gourdon. Dubun de Peyrelongue. Lisse. Dusolier.

*Commis.-pris.* Badin. Martin. Barnicou. Fauty. Leucure. Brouillet de l'Estang. Tondeur.

### La Rèole.

*Notaires.* Loubat. Laspeyrière.

*Avoués.* Merle. Moussillac. Desbazeille. Guénon. Reboul.

### Lesparre.

*Notaires.* Bernard. Mazeau, *certific.* Lau-  
mond. Andrau. Malembic.

*Avoués.* Bernard. Lassus. Laroque. Gasqueton. Sarrote.

### Libourne.

*Notaires.* Chevalier. Brisson fils. Brachet. Vachon.

*Avoués.* Ducasse. Gros. Boutin. Reynaud. Robert. Pontet. Ducasse jeune. Brisson.

*Commis.-pris.* Valette.

### HÉRAULT.

#### Béziers.

*Notaires.* Donnadieu. Coste. Guiraud. Ar-  
bien. Martin. Salvanihac fils.

*Avoués.* Pailhade. Laurés. Maurel. Sobie.  
Blanc. Laurés (J.). Cancé. Crouzat. Coste.  
Domairou. Fourrés. Brun cadet.

#### Lodève.

*Notaires.* Clainchar. Counougut. Geraud.  
Maurel.

*Avoués.* Arnaud. Silvestre. Barbe. Roussac.  
Jouven. Jeanjean. Loirette.

#### Montpellier.

*Notaires.* Massal. Anduze. Grasset. Pe-  
ridier. Chivaud. Sarran. Bonfils. Alicot fils.

*Avoués.* Peiroles. Maurras, Arnaud fils.  
Jamme. Treilles. Ferrier. Cavalier. Le-  
blanc. Rigal. Atger. Brun. Fardieu. En-  
contre. Jean fils. Bronzet. Berreugue.  
Malavialle. Féau. Boyer. Nougaret.

*Comm.-pris.* Janton. Poitevin. Toulouse.

### Saint-Pons.

*Notaires.* Thomassin. Goutines. Sompayrac.  
*Avoués.* Guiraud. Thomassin. Pemayrol  
père. Sabatier. Combescuré. Vidal.

### ILLE-ET-VILAINE.

#### Fougères.

*Notaires.* Baron. Dorange. Dauverné. De-  
noual. Deleurme.

*Avoués.* Chauvin. Carnet. Poirier. Vivier.  
Petel. N. . . .

#### Montfort.

*Notaires.* Alliou. Ropers.

*Avoués.* Dreuslin. Baschamps. Leuret. Gui-  
cheteau. Duhil.

#### Redon.

*Notaires.* Besnier. Cornu. Cabaillot.

*Avoués.* Nogues (V.). Le Saulnier père.  
Le Saulnier fils. Thélohan jeune.

#### Rennes.

*Notaires.* Jugan. Duclos. Rapatel fils. Sak-  
mon. Richelot fils. Jolys. Jouon fils.  
Dumontey. Menil-Bussy. Laumailier.

*Avoués.* Augeard. Sauvé. Morin. Loysel.  
Menard. Brindejonc. Levallant. Laurent.  
Gourdon-Mero. Leroux. Fenigan.

*Comm.-pris.* Soullant. Besnard. Sauvé.

### Saint-Malo.

*Notaires.* Geffroy. Bourdet fils. Dannel.  
Jouanjan. Louël.

*Avoués.* Joly. Moïson Regnault. Burdelot.  
Trégar. Lemercier. Juston.

*Commis.-pris.* Midy.

### Vitré.

*Notaires.* Crosson. Guyot. Prudhomme.  
Raoul. Lechevallier. Saimond.

*Avoués.* Berthois fils. Dimcy. Pourial. Le-  
clerc. Toullie.

### INDRE.

#### Châteauroux.

*Notaires.* Drechesne. Rue. Mars. Fleuret.  
Martin, *certificat.*

*Avoués.* Ledoux-Basset. Pinault. Dubreuil.  
Mingasson. Pouriat. Barboux. Forest.  
Musnier N. . . .

*Commis.-pris.* Milord.

#### Issoudun.

*Notaires.* Delorme. Grenouilloux. Prunier.  
Demonferrand, *certific.* Mercier. Gasté.

*Avoués.* Ponroy. Dréchesne. Laisné. Maillet  
fils. Bédouille. N. . . .

*Comm.-pris.* Dudanjon. Maillet fils.



*La Châtre.*

*Notaires.* Guyot. Chabenat. Tortat. Moulin. Simon.  
*Avoués.* Chabenat. Desperches. Peyrot. Fleuret. Accolas. Bion.  
*Commiss.-pris.* Leduc.

*Le Blanc.*

*Notaires.* Collin. Bouchardon. Bodin. Pirault.  
*Avoués.* Bernard-Léon. Gaudon. Bernard-Nachet. Bernard-Résolières. Perrot-Ligodière. Briffaut. Canuet (Al.).

## INDRE-ET-LOIRE.

*Chinon.*

*Notaires.* Archambault. Tiffeneau. Rosignol.  
*Avoués.* Chauvelin. Soulas. Péan. Tiffeneau. Lezeleur. Frémond. Maurice Clémenceau.  
*Comm.-pris.* Mingot.

*Loches.*

*Notaires.* Lesourd. Girault.  
*Avoués.* Christophe fils. Gosselin-Dupré. Lenoir fils. Raverot. Dumeurier. Briffault.

*Tours.*

*Notaires.* Bidault. Dreux. Laurent. Walvein. Lauly. Genty. Duboy fils. Bonneville.  
*Avoués.* Veron. Turmeau. Chambert. Forest. Demezil. Bredif. Vincent-Belle. Varigault. Normand.  
*Comm.-pris.* Cormery. Vermot. Pressé.

## ISÈRE.

*Bourgoin.*

*Notaires.* Cailleteau, *certific.* Gros. Martin. Chenavas. Rojan.  
*Avoués.* Orcel. Doncieux. Berger. Guillaud. Dombey - Beaupré. Patricot. Chaboud. Berthon. Faucon. Buis.

*Grenoble.*

*Notaires.* Rivier. Giroud. Rochas. Hébert. Chuzin \*, Gayme. Buisson. Bouvret-Rocour. Blanc. Colin. Robert.  
*Avoués.* Pison. Blaive. Chapel. Amat. Romand. Termat. Faure-Durif. Michon. Planche. Guirimand. Benoît. Jay. Odru. Buissard. Gayet. Chastaing. Bonnard. Villars. Cecillon. Perrard.  
*Comm.-pris.* Dossat. Berthaud. Vernet.

*Saint-Marcellin.*

*Notaires.* Frachon. Detroyat. Brun.  
*Avoués.* Argentier. Picat. Cotte. Ralhiet. Richard. Martin Dutruc. Chastellière. Bouchard. Fabre.  
*Commiss.-pris.* Boissieu.

*Vienne.*

*Notaires.* Genin. Boissat. Soulier. Verne. Faugier. Riendet.  
*Avoués.* Sicard. Chollier. Trainar. Bruyère. Blanc. Guignard. Ponsard. (J.-M.-H). Bruant. Vacher. Cerin. Joly. Charreton. Meysson. Reymond.  
*Commiss.-pris.* Ronjat. Riendet.

## JURA.

*Arbois.*

*Notaires.* Benoît. Couquet. Chauvin.  
*Avoués.* Javel. Romain. Parandier. Willemme. Bousson. Bryon. Combette. Caron.

*Dôle.*

*Notaires.* Vandevelle, *certificat.* Adeleine. Joubert. Damas. Feuvrier.  
*Avoués.* Ruffier. Robert. Pialat fils. Bey. Gouvernet. Opinel. Roux. Lamy. Pinaire.  
*Commiss.-pris.* Pôue.

*Lons-le-Saulnier.*

*Notaires.* Lacroix. Bichet. Jacquier. Jeunet fils. *certif.* Mazeau.  
*Avoués.* Maréchal. Daguier. Paliard. Camuset. Tamisier. Clerc. Bidat. Lebrun. Bouquet. Magnin. Bailly.  
*Commiss.-pris.* Ardiét.

*Saint-Claude.*

*Notaires.* Perret. Colomb. Delacroix. Beaublez.  
*Avoués.* Duparchy. Bavoux. Colomb (H.). Rodet. Favier fils. Vuilermoz. Blanc. Mathieu.

## LANDES.

*Dax.*

*Notaires.* Vallée. Mène.  
*Avoués.* Castagnet. Lanusse. Thore. Capdespont. Gémain. Puyo. Bordenave.

*Mont-de-Marsan.*

*Notaires.* Vives. Dupony. Lacaze.  
*Avoués.* Lassallette. Cazade. Biraben. Lafitte. Lubet-Barbon.

*Saint-Sever.*

*Notaires.* Destenave. Lamothe. Duplantier.  
*Avoués.* Duplantier. Bustarret (P. - S.). Teyssier. Cassou-Morlaas. Gauzère. Capdeville. Courrégès. Biacabe.

## LOIR-ET-CHER.

*Blois.*

*Notaires.* Pardessus \*, Riffault. Delagrance. Bailly. Deschamps. Brinon. Parrain. Girard.

*Avoués.* Derouet. Trinité. Bodin. Baschet.  
Lemaignan. Gauché. Hubert.  
*Commiss.-pris.* Baschet. Ferneau.

### Romorantin.

*Notaires.* Guertin. Martenot. Jacquier.  
Gaultier. Lecomte.  
*Avoués.* Durand. Fonteneau. Trouillebert.  
Méliévier.

### Vendôme.

*Notaires.* Mercaux. Gendron. Richaudeau.  
Peltreau.  
*Avoués.* Bourgogne père. Martin. Martel-  
lière. Bourgogne fils. Mercaux. Mo-  
rard fils.  
*Commiss.-pris.* Buffereau fils.

## LOIRE (Haute).

### Brioude.

*Notaires.* Grenier. Maigne. Marret-Sal-  
veton. Bertier. Andraud.  
*Avoués.* Bagès. Belmont. Couguet. Maillie.  
Salveton je. Vidal. Toucheboeu. Héraud.  
Jonquoy. Maigne. Vernière.  
*Commiss.-priseur.* Feuillette.

### Le Puy.

*Notaires.* Durastel. Richon. Chaussende.  
Laurent. Félix Laribette. Liogier. Vissa-  
guet (Alf.). Maurin. Mouly. Benoit.  
*Avoués.* Liogier. Montellier. Guillot. Ma-  
zon. Gineys. Parrel. Besses. Souchon.  
Monnier. Chapuis. Langlade. Bonhomme.  
Belledent. Ravaisse. Giron. Eyraud-  
Chauchat. Maurin.  
*Commiss.-pris.* Eyraud. Pelissier.

### Yssingeaux.

*Notaires.* Delolme. Maurin. Gire.  
*Avoués.* Gueyffier. Sabot. Labatie. Duchamp.  
Bonnet. Gailhard fils. Champanhae fils.  
Chevalier fils.

## LOIRE.

### Mentbrison.

*Notaires.* Bourgeade. Bourboulon. Chante-  
merle. Martin. Tison-Désarnaud fils.  
*Avoués.* Turquais. Relave. Rochat. Boudot.  
Dulac. Morel. Tissier. Bournat. Tezenas.  
Gontard. Barban fils. Surieux. Avril. Me-  
jasson.

### Roanne.

*Notaires.* Morillon. Bouveyron. Geoffroy.  
Lethier.  
*Avoués.* Barge. Bost. Chez. De Châtelus.  
Genevrier. Laurent. Massard. Marchaud.  
Villeret. Morillon. Fabre.

### Saint-Elienne.

*Notaires.* Peyret jeune. Grubis. Serre.  
Peyron fils. Henry. Mey fils. Duquaire.  
Saint-Cire. Bonnet.  
*Avoués.* Vacher. Pourrat. Pagnon Foujols.  
Vier. Chasseignieux. Fromage fils. Mal-  
lassagny. Dupré. Bidault. Paullian. Mu-  
gnier. Courbon. Verdollin.  
*Commiss.-pris.* Levavasseur. Roche-la-  
Liègue.

## LOIRE INFÉRIEURE.

### Ancenis.

*Notaires.* Poupart. Rayer. Frogier. Che-  
nantais.  
*Avoués.* Delaunay. Dubois-Kerphilippe.  
Pohier.

### Châteaubriant.

*Notaires.* Foutrel-Gaugy. Roul de la Hel-  
lière. Bessin.  
*Avoués.* Bivaud je. Lebreton.

### Nantes.

*Notaires.* Gicqueau. Dauphin. Jalaber. Ches-  
neau. Acquary. Dabin. Touzeau. Brossard.  
Lallié. Guesdon-Poupardière. Laënnec.  
Desvignes. Carié. Derrien. Lavalleye. Du-  
rand-Gosselin. Serault. Texier.  
*Avoués.* Maisonneuve. Taché. Pineau. Ju-  
guet. Damourette. David. Couperie. De-  
loynes. Pouponneau. Chupiel. Vernes.  
Lecadre. Heurthjone. Luneau. Le Tourneau.  
Magré Brindejone. Luneau. Clémenceau.  
*Commiss.-pris.* Grizolles. Fortin. Daniel.  
Bray de la Valette. Fournier. Couane.

### Paimbœuf.

*Notaires.* Fouchard. Guoin. Leclech.  
*Avoués.* Huguet. Luneau.  
*Commiss.-pris.* Laveaut.

### Savenay.

*Notaires.* Berranger. Bersihand.  
*Avoués.* Menard père. Ledoux. Larrier.  
Masson de Bellefontaine. Loquet.

## LOIRET.

### Gien.

*Notaires.* Boutroux. Fougou. Desfossés.  
*Avoués.* Girard. Pandevant. Robert. Pinon.  
Roger.  
*Commiss.-pris.* Marchenoir.

### Montargis.

*Notaires.* Jalouzet. Verd-de-Saint-Julien.  
Guignebert. Dallemagne. Gandoüard -  
Pernet, à Ferrière.

*Avoués.* Charton. Fontaine. Pommier. Blanchet fils. Maulmond. Dion.

*Commiss.-pris.* Boursier.

### Orléans.

*Notaire.* Courmont. Bioche. Bordas. Genty. Pelerin. Fougeron. Porcher fils. Lepage fils. Courtois. Lemoine. Cotelle. Achet. Ploix. Pelletier fils. Lucas. Marchand. Nichault. Rapeau. Rogier. Proust. Guérin. Lottin. Grouguard. Meigret-Collet. Assier.

*Avoués.* Porcher. Dufresne. Proust. Paul. Geoffroy. Roncéray. Géry Lefebvre. Chassinat. Cornu. Marchand.

*Comm.-pris.* Bioche. Chevallier. Corbières. Méan. Lanson fils.

### Pithiviers.

*Not.* Tournemine. Toury. Raige.

*Avoués.* Popelin. Fascon. Violeine. Luyt. Arbey.

*Commiss.-pris.* Fournier.

### LOT.

### Cahors.

*Notaires.* Bel aîné. Fournié (J. - E.). Fournié (Am.). Salleles. Labie. Capmas. Bladinières. Vignals. Carla fils.

*Avoués.* Calmejane. Linol. Dubreil. Cayla. Mayzen. Carbonel. Marques. Berton. Guilou. Lantuéjous.

### Figeac.

*Notaires.* Coussieu. Houradou. Lapergue. Sirieys.

*Avoués.* Rayssac. Serieys. Delclaux. Delvern. Daval. Teuillié. Dusser. Guary fils.

### Gourdon.

*Notaires.* Souleroy, *certific.* Rey. Linol.

*Avoués.* Delcamp-Péridé. Mazeyrat. Capmas. Vézès. Lamouroux. Corneilhan.

### LOT-ET-GARONNE.

### Agen.

*Notaires.* Despans. Goux. Pinson. Des-termes. Chaudéborde. Sonis. Darodes.

*Avoués.* Iacan. Dépau-Justin. Cantagrel. Cabadé. Michel Cabanes. Faucon (E.)

### Marmande.

*Notaires.* Laffiteau. Bérard. Bonneaud.

*Avoués.* Lacombe père. Maysonnade. Morin. Laffon. Larjieu. Pigousset. Picard.

### Nérac.

*Notaires.* Labat. Mellac. Lasserre. Castaing.

*Avoués.* Marcon. Roquaing. Faget. Durban. Larrat. Perez.

### Villeneuve-d'Agen.

*Notaires.* Rataboul. Malauzet. Vacquie. Magnac. Boscq.

*Avoués.* Mazet. Maydieu-Fiton. Bruguère. Ducourneau. Garrigue. Bonnal (Félix). Aman-Mazet. Clède.

### LOZÈRE.

### Florac.

*Notaires.* Boyer. Fayet.

*Avoués.* Valat. Villedieu. Nadaillac. Cade. Rodier. Teissonniere. Pascal. Cord. Larmarche.

### Marvejols.

*Notaires.* Martin. Gazanhe. Sevene fils. Bes.

*Avoués.* Durand. Chaleil. Astruc. Lafont. Sevene. Gardelle. Feybesse. Girard. Laur. Guillemon.

### Mende.

*Notaires.* Guyot \* (T.). Plagnes. Monteils. Charpal. Martin.

*Avoués.* Fayet neveu. Gely. Jaffard. Chevalier. Bécamel. Trincald. Coumoul. Testelat. Roux.

### MAINE-ET-LOIRE.

### Angers.

*Notaires.* Royer. Cosnier. Hébert de Solland \* . Lechalas. Hébert (Aug.) Paurmart. Roussel. Avenant. Bricchet fils. Letourneau. Pachaut. Mars-la-Rivière.

*Avoués.* Marchais. Piquelin. Guibert (Cam.). Mauriceau. Riche. Naintré.

*Commiss. - priseurs.* Perdrigeon. Colin. Cosnard.

### Baugé.

*Not.* Meignan. Poitevin. Rabeau. Desnoës.

*Avoués.* Dutier. Mauxion fils. Guin. Liger. Thuau-Villeneuve.

### Beaupréau.

*Notaires.* Lhuillier. Baguenier.

*Avoués.* Randouin. Désos. Hervé. Quantin.

### Saumur.

*Notaires.* Peltier. Cadieu. Leroux. Pinson. Duterme. Gaudais.

*Avoués.* Jahan. Arrault. Richard. Lecoy. Jouanneau. Gaultier.

*Comm.-pris.* Pepin.

### Segré.

*Notaires.* Aubert. Gaillard.

*Avoués.* Lemercier. Jallot. Marais.

## MANCHE.

*Avranches.*

*Notaires.* James-Duhamel. Boudent.  
*Avoués.* Dubois. Soullâtre. Le Beurier.  
 Tullet. Bereult. Targe. Ameline. Le Li-  
 mousin. Hersent. Foucher. Le Bourlier.  
*Commiss.-priseur.* Montier-Paumerie.

*Cherbourg.*

*Notaires.* Morin. Poret-la-Couture. Ni-  
 collet fils. Le Barbanchon.  
*Avoués.* Duvivier. Chevrel. Valognes Belin.  
 Tharel. Quoniam.  
*Commiss.-priseur.* Bonnissent.

*Coutances.*

*Notaires.* Guillot. Piton. Brucourt.  
*Avoués.* Dupont. Maillard. Desdevises -  
 Duzert. Rachinel. Leloutre. Tardif.  
 Cardin. Lécrivain. Sevetre. Jehenne.  
 Delcourt. Marie.  
*Commiss.-priseur.* Fastout.

*Mortain.*

*Notaires.* Queslier. Leroy. Chrétien.  
*Avoués.* Clouard. Bernard fils. Cordoën.  
 Mitainne. Amand. Rubbes. Heurtaut.

*Saint-Lô.*

*Notaires.* Rouelle. Gosselin. Caillemer.  
*Avoués.* Savary je. Lemariey. Lainé. Ber-  
 nard. Guelle. Groualle. Pouchin. Douchin.  
 Bernhard-Poisson. Chauvin.  
*Commiss.-priseur.* Engerraud dit Du-  
 demaine.

*Valognes.*

*Notaires.* Langlois. Benoît. Samson.  
*Avoués.* Motel. Marguerie. Othon. Bou-  
 chard-Desfontenelles. Leledy. Le Goupil.  
 Macé. Grisel. Maurouard. Ramillon.  
*Commiss.-priseur.* Foucher.

## MARNE.

*Châlons-sur-Marne.*

*Notaires.* Ecoutin. Arnould. Musaux. Ca-  
 quot. Changy.  
*Avoués.* Sellier. Copin Robelin Gobet.  
 Bornot. Varnier.  
*Commiss.-pris.* Royer-Museux.

*Epernay.*

*Notaires.* Delachapelle. Le Clerq. Martin.  
*Avoués.* Hébert. Porquet. Paris. Oudet.  
 Louis. Vatel.  
*Commiss.-priseur.* Cannesson.

*Reims.*

*Notaires.* Ponsinet. Marguet. Bruge. Du-

pléssis. Boulanger Danton. Alloend-Bes-  
 sand. Folliart, *certificat.* Garanger, *cer-  
 tificateur.* Daïre. Petit. Devienne.

*Avoués.* Barrois. Mora. Violar. Henrat.  
 Rassicod. Maillet. Richardot. Choppin.  
 Gobet. Robinet.

*Commiss.-priseurs.* Soudan. Duplaquet.  
 Jacquet.

*Sainte-Ménéhould.*

*Notaires.* Simon-Grandidier. Virot. Mathieu.  
*Avoués.* Pierret. Melinette. Rouyer. Pelle-  
 tier. Simon. Picart fils.  
*Commiss.-priseur.* François.

*Vitry-sur-Marne.*

*Notaires.* Steklet. Flye-Ste-Marie. Fleury-  
 Dumesnil. Guillotel. Parent.  
*Avoués.* Lenoble. Guédon. Bernage. Benoist.  
 Perinet. Maury.  
*Commiss.-priseur.* Battelier-Delannay.

## MARNE (Haute).

*Chaumont.*

*Notaires.* Leclair. Amyot. Gardien. Poincel.  
 Louviot.  
*Avoués.* Populus. Mareschal. Gayard. Bour-  
 cier Colliot. Petit. Lemaistre. Magnin.  
*Commiss.-pris.* Bouzenot.

*Langres.*

*Notaires.* Durand. Chauchard. Maladière-  
 Montécot. Lasnet. Jourdeuille.  
*Avoués.* Walter. Humblot. Vallot. Monniot.  
 Garnier. Moris. Touzet. Parisot.  
*Commiss.-priseur.* Brulé.

*Wassy.*

*Notaires.* Chenu. Oudart.  
*Avoués.* Bossut. Ragon. Geoffroy. Hatier.  
 Michelin.  
*Commiss.-priseur.* Hù fils.

## MAYENNE.

*Château-Gonthier.*

*Notaires.* Gault. Le Motheux. Martinet.  
 Quinefaul. De Beaumont.  
*Avoués.* Lepeccq. Houdmon. Bize. Gehère.  
*Commiss.-pris.* Fouquet.

*Laval.*

*Notaires.* Rousseau. Néré. Meslay. Messant.  
 Fontaine. Manisse. Lebourdais. Durocher  
 fils. Besnard.  
*Avoués.* Lefebvre-Champorin. Guedon aîné.  
 Guyard. Allouel. Lefizelier. N. . . .  
*Commiss.-pris.* Granger. Hurcau aîné.

*Mayenne.*

*Notaires.* Godefroy. Bourdon aîné. Leroy.  
Le Normand.  
*Avoués.* Gougis. Demées. Pays. Bourdon j<sup>e</sup>.  
Maubert. Coignard.  
*Commiss.-pris.* Cou dre. Poirier.

## MEURTHE.

*Lunéville.*

*Notaires.* Cosson. Ferry. Guerard. Jean-  
nequin. Guibal. Laurens. Mangel.  
*Avoués.* Radès. Michaut. Moreau. Guibal.  
Padox. Legrand.  
*Commiss.-priseurs.* Mathieu. Guérard.

*Nancy.*

*Notaires.* Glauzel. Noel. Guérin. Blancheur.  
Michel. Bailly. Thiriot. Blaise. Charon  
fils. Lachasse. Duparge. Hainglaise. Per-  
rot. Millot.  
*Avoués.* Collignon. Mengin jeune. Poirer.  
Martz. Clemeur. Thiriot. Godar. Lecomte.  
Thomas. Pillement. Dumont. Fleury.  
*Commiss. - priseurs.* Lefebvre. Michel.  
Marin.

*Sarrebouurg.*

*Notaires.* Henriet fils. Médecus. Germain.  
*Avoués.* Gide. Louis. Collignon. Adam.  
Colle fils. Haumant.

*Toul.*

*Notaires.* Gordier. Hussenet. Collin.  
Albert. Pariset. Muel.  
*Avoués.* Didelot. Klecker. Claude. Dufresne.  
Croissant. Tisserant.  
*Commiss.-pris.* Thenevin.

*Vic.*

*Notaires.* Jacquel. Thomy. Bour.  
*Avoués.* Marcel. Mayeur. Despeaux. Marcel  
neveu. Gérard.

## MEUSE.

*Bar-le-Duc.*

*Notaires.* Pierre ✱. Paillot. Lecomte.  
Houzclot. Remy.  
*Avoués.* Mayeur. Labouille. Leglaive. Le-  
blan jeune. Desaux. Patisot. Chastel.  
Ragon. Thugnet.  
*Commiss.-priseur.* Bannet.

*Montmédy.*

*Notaires.* Petitjean. Thiébaud.  
*Avoués.* Jeantin. Guiot père. Darbour.  
Humbert. Guiot fils. Chazal.  
*Commiss.-pris.* Noailles.

*Saint-Mihiel.*

*Notaires.* Leclerc. Labouille. Pernet. Ber-  
teaux.  
*Avoués.* Planté. Gand. Labouille Larzillière.  
Hémelot. Willaime. Bazoche. Boudet j<sup>e</sup>.  
Bardin. Connard.  
*Commiss.-pris.* Parizot.

*Verdun.*

*Notaires.* Daunoy. Fabry. Barrault. Buzy.  
*Avoués.* Madin. Mond père. Varaigüe -  
Perin. Chadenet. Mondon fils. Baudot.  
Collinet fils.  
*Commiss.-pris.* Laisney.

## MORBIHAN.

*Lorient.*

*Notaires.* Colinet. Deschiens père. Haye.  
Le Montagner. Dasnier.  
*Avoués.* Le Guevel - La - Combe. Lebras.  
Jan-Jillardaie. Leblanc-Latouche. De-  
lautre. Pierre. Manjouan.  
*Commiss.-pris.* Legoarant.

*Ploermel.*

*Notaires.* Brobant. Dinel. Macé. Des-  
goulle fils.  
*Avoués.* Brénugat père. Leguével. Duportal-  
Lamotte. Lucas-Peslouan. fils. Brénugat fils.  
Michel.

*Pontivy.*

*Notaires.* Collin. Daguillon. Grobon. Yzopt  
fils.  
*Avoués.* Carel. Lemouel. D'Haucour ✱.  
L'Arbitre-Montferrand. Lorans fils.  
*Commiss.-pris.* Collin.

*Vannes.*

*Notaires.* Glais j<sup>e</sup>. Hervieu. Marquer Jol-  
livet fils. Le Bouellec fils. Reynier.  
Leclaire.  
*Avoués.* Montfort. Delalande. Claret cadet.  
Rialan jeune. Thomas-Ducordic. Jourdan.  
Hervo. Lefebvrier.  
*Commiss.-pris.* Hervieu. Plunian.

## MOSELLE.

*Briey.*

*Notaires.* Bertrand. Pierron. Desoudin.  
*Avoués.* Nivoy. Messin. Collignon. Rolliu.  
Hieulle fils.  
*Commiss.-pris.* Guillemin.

*Metz.*

*Notaires.* Rollin. Guevel. Dilschneider.  
Roget. Berga. Lapointe. André. Purnot.  
Labbé. Guerquin. Simon.  
*Avoués.* Lamarle. Mathieu. Woirhaye. Briard.  
Remond. Germain. Bing. Chatel.

*Commiss.-pris.* Vattier. Malines. Brasseur.  
Flouet.

### Sarreguemines.

*Notaires.* Boh. Boulanger. Dincher fils.  
Lacour.

*Avoués.* Dincher. Thilloz. Rouff. Didiot.  
Duviviers fils.

### Thionville.

*Notaires.* Arnoult. Barrault. Marchal.  
Neveux. Nicolas.

*Avoués.* Albert. Grandmange. Wirbel. Spire.  
Péan. Hyeul.

*Commiss.-pris.* Péan.

### NIÈVRE.

#### Château - Chinon.

*Notaires.* Rasse. Desmolins. Rochambeau  
fils. Gasté.

*Avoués.* Gautherin. Hottet de la Place. Thé.  
venet. Coquart aîné. Coquard j<sup>e</sup>. Gautrelet.  
Hilisberg.

*Commiss.-pris.* Montillot.

#### Clamecy.

*Notaires.* Villiers. Bouquerot.

*Avoués.* Ravault. Jullien. Geoffroy. Mo-  
risot. Bourlet. Ravenot. Boiché. Brisson.

*Commiss.-priseur.* Decourt.

#### Cosne.

*Not.* Planchard. Goubereaut. Charlot. Dupuis.

*Avoués.* Moilin. Thomas. Rougeot. Mathé.  
Lebœuf. Dardenne. Roujeot jeune.

*Commiss.-pris.* Sarriaux.

#### Nevers.

*Notaires.* Robin. Leraste. Rendu. Rol-  
land fils.

*Avoués.* Bonabeau. Cassard. Meillet. Robert.  
Lemoine. Lolliot. Lefèvre. Villefort.  
Frébault.

*Commiss.-pris.* Leclerc.

### NORD.

#### Avesnes.

*Notaires.* Davoine. Georges. Pasqual. Puy-  
ramaure. Evrard.

*Avoués.* Wallerand fils. Gobled. Maireau.  
Paul. Lemesle. Lavice. Pillot. Edmond.

*Commiss.-pris.* Mahérenne. Delannoy.

#### Cambrai.

*Notaires.* Tabary. Leroy. Foulon. Piettre.  
Savary. Defréremery. Déjardin. Duchange.  
Fénélon-Douay.

*Avoués.* Mallet-Delabre. Duricux. Caudron.  
Dienne. Legrand. Buzin fils. Bouchez.

Callory. Massart. Seillier.

*Commiss.-pris.* Bouly. Renard fils.

### Douai.

*Notaires.* Custers. Allard. Becq. Galland.  
Capon. De Baillencourt, dit Courcol.  
Cœuret. Dancoisne. Valentin. Tarlier.  
Foulon.

*Avoués.* Billiet. Leroy. Vigneron. Valin.  
Nutli.

*Commiss.-pris.* Poret - Carpentier. Fuzier.  
Millot.

### Dunkerque.

*Notaires.* Castrique. Vaillant. Beck. Pou-  
lain. Vandewyncke aîné. Demeyer.

*Avoués.* Delattre. Hovelt. Perard. Bou-  
tillier. Tetut. N. . . .

*Commiss.-pris.* Evrard. Naghel.

### Hazebrocuck.

*Notaires.* Waeterloot. Lamotte. David.

*Avoués.* Monet. Leleu. Pasquier. Berteloot.  
Potier.

*Commiss.-pris.* Devos. Vitse.

### Lille.

*Notaires.* Delerue. Desrousseaux. Delahaye.  
Carlier. Gruloy. De Hau (F.-A.-J.-J.).

Doyen. Dujardin. Serrurier. Desmottes.  
Musias. Coustenoble. Mas. Mélot. Des-  
rousseaux (L.). Morel. Deledicque. Leclerc.

*Avoués.* Cousin. L. Desrousseaux. Desma-  
zières. Desrousseaux (J.-B.). Louage.

Hurtrel. Duchaufour fils. Cousin. Flamen-  
Lemoine.

*Commiss.-pris.* Delfosse. Olivier. Lesage.  
Bauduin.

### Valenciennes.

*Notaires.* Mabilley, *certific.* Roland. Guis-  
lain, *certif.* Lefebvre, *certif.* Paillard.

Dugimont. Lebret-Beauvois. Dupire-Bra-  
bant, *certificateur.* Dufont.

*Avoués.* Martin. Vast. Royer. Lebarbier.  
Douchy. François.

*Commiss.-pris.* Laplace. Rhoné. Bonniau.

### OISE.

#### Beauvais.

*Notaires.* Dumont. Flye. Delacroix Saint-  
Léger. Pignel.

*Avoués.* Devimeux. Lamothe. Pigory. Ca-  
nard. Altette. Bracard. Chevereau. Wallet.

Doviller. Rayé. Dumontier. Leroux.

*Commiss.-pris.* Carlier. Lévisse.

#### Clermont.

*Notaires.* Delaplace. Blanchet. Lefebvre.

*Avoués.* Fégueux-Duplessier. Seillier. Wimy.  
Bertin. Censier. Dobel. Lotte. Lhotellier.

*Commiss.-pris.* Barroyer.

*Compiègne.*

*Notaires.* Pettier. Pinard. Demonchy. Labarre. Corneaux.

*Avoués.* Viet. Anceaux. Sorel. Debaq. Laurent. Lignereux. Porlier.

*Commiss.-pris.* Blanchart.

*Senlis.*

*Notaires.* Guibourg. Michelet. Fournier. Brunet.

*Avoués.* Grenier. Dufay. Regnard. Bezout. Dufour. Bousset. Sallé. Berthon.

*Commiss.-pris.* Devaux.

## ORNE.

*Alençon.*

*Notaires.* Masson. Foucqueron. Lebourgeois. Hommey.

*Avoués.* Hommey - Margantier. Chevreuil. Pasquier. Cordhomme. Hamel. Gouais. Lanos. Marchand. Gassouin. Binet. Clérambault.

*Commiss.-pris.* Poitrineau. Alexandre dit Loison.

*Argentan.*

*Notaires.* Loutour. Lair-Dubreuil.

*Avoués.* Mouchard-Bonmartel. Malfilâtre. Chandelier. Chéradame. Benjamin. Lainé-Loupré. Leiné - Courville. Germain. Mousset. Genu fils.

*Commiss.-pris.* Noblet.

*Domfront.*

*Notaire.* Roncier.

*Avoués.* Petron. Guilnard. Perrier. Thebert. Letard. Le Marquand. Montembault. Bougiard.

*Mortagne.*

*Notaires.* Bail. Brideau.

*Avoués.* Bailly. Blondel. Got. Viot. Watel. Le Von. Saugeron. Auger.

*Commiss.-pris.* Boussard.

## PAS-DE-CALAIS.

*Arras.*

*Notaires.* Lenglet. Bollet. Lantoine. Hovine. Toursel. Izambard. Furne. Dauchez. Arnouts. Braine.

*Avoués.* Martin. Desprez. Deladerriere. Hallo. Boutry. Thibault. Delavallée. Martin. Aubron. De Beaumont. Poitart. Delair. Vaast.

*Commiss.-pris.* Libersale. Braine.

*Béthune.*

*Notaires.* Dufresne. Hulleu. Hurbiez. Debailliencourt. Herreng.

*Avoués.* Lequien. Delautel. Maniez. Peltier fils. Bouloungne. Hequet.

*Commiss.-pris.* Delasalle.

*Boulogne.*

*Notaires.* Déricault. Dutertre fils. Wissocq fils aîné. Lorel. Frechon.

*Avoués.* Noel. Quandalle. Leducq. Deslandes. Caux. Lecoïnte. Leleu. Bourée.

*Commiss.-pris.* Dutertre fils aîné.

*Montreuil.*

*Notaires.* Delhomel. Poulitier. Longueaux.

*Avoués.* Dobercourt aîné. Duhocquet. Dobercourt jeune. Hamille. Delye. Defrance. Thivrier.

*Commiss.-priseur.* Sauvage.

*Saint-Omer.*

*Notaires.* Vantroyen. Potterie. Roels. Fournier. Obry. Baroux. Truche. Thuillier.

*Avoués.* Bailly. Dubrœucq. Guilleman. Vitse. Longueaux. Tible. Ramonet. Rebier. Pierret. Hamy.

*Commiss.-pris.* Mallet. Révillon.

*Saint-Pol.*

*Notaires.* Loequet. Ansart. Detape. Maillard. Lambert.

*Avoués.* Faguet. Cressent. Lefebvre. Lefeuvre. Saint-Gest. N. . . .

*Commiss.-pris.* Didier-Cavenel.

## PUY-DE-DÔME.

*Ambert.*

*Notaires.* Crosmarie. Tournilhas. Lavigne aîné.

*Avoués.* Barry. Rimbaud. Buy. Durif. Fouilhoux-Vimal. Armilhon. Pacros. Couchard. Dezande. Viillard. Pradier-Pourrat. Bernard jeune.

*Clermont.*

*Notaires.* Astaix. Chassaigne. Chandezon. Debert. Cavy. Fabre. Culhat - Laroche. Vazeilhès. Chabrol. Marcand. Tixier.

*Avoués.* Mege. Fleury Bonnefoy. Violle. Laroche. Bonjour. Johannel. Roddier. Lachaise. Pellissière. Poncillon. Benoy. Bayle. Grimard. Vidal. Larbaud. Lasteyras. Monestier. Guillaume. Chabrol.

*Commiss.-pris.* Baron.

*Issoire.*

*Notaires.* Plantade. Bletterie. Clément. Verny. Grenier.

*Avoués.* Cougoul. Viillard. Charles. Chandezon. Touzet. Girard. Borie. Lemoine. Alhanel. Vacher je. Dalbine aîné. Triozon-Youte.

*Riom.*

*Notaires.* Veruy-Lamothe. Durif. Bonville.  
Tixier. Pougheon. Amat. Labrosse. Laurent.  
*Avoués.* Defaye. Boyer. Bonjean. Parry.  
Manneville. Ardenne. Fournier. Baynard.  
Nony. Cromarias. Chassaing. Boisson.  
Couchard. Robert.  
*Commiss.-priseur.* Allary.

*Thiers.*

*Notaires.* Gourbine. Andrieux. Courcon.  
Bellein. Darrot.  
*Avoués.* Boudet. Grangeon-Giraud. Clavel.  
Bellein. Giraud. Delotz. Dubien. Gaubert.  
Gonin-Foure.

## PYRÉNÉES (Basses).

*Bayonne.*

*Notaires.* D'Hiriart. Duhalde. Casebonne.  
Laborde. Saubot-Damborgès.  
*Avoués.* Julien. Bellevue. Barat. Capdepon.  
Damestoy. Bailac. Latour. Sublet.  
*Commiss.-pris.* Labarthe.

*Oloron.*

*Notaires.* Danglade. Pourtau-Pene. Bussy.  
*Avoués.* Lacaze. Domecq. Hillon. Lagarde.  
Lapagesse. Bambalère fils cadet. Carrey.  
Gourlat. Cazeaurang. Crouzeilles.

*Orthez.*

*Notaires.* Poumies. Despagnon. Loustau.  
*Avoués.* Dufau. Brincas. Loustaunau. Du-  
fourcq. Bernardbeig. Ducasse. Biacabe.  
Ferrère.

*Pau.*

*Notaires.* Sorbé. Brascou. Rigoulet. Sempé.  
Tresarrieu.  
*Avoués.* Loubix. Duplaà. Batsalle. Ber-  
doulet, dit Poumata. Lahitte. Langlès.  
Philipon fils. Hatoulet. Capdepon. Toulet.  
Cuyalaà.

*Saint-Palais.*

*Notaires.* Dilor. Diriar. Ganderats.  
*Avoués.* Carsuzaà. Roussel. Lagarde. Darthèz  
(F.). Campistrous. Prat. Sallaberry.

## PYRÉNÉES (Hautes).

*Bagnères.*

*Notaires.* Frechou. Forpomès. Tajan (Louis).  
Daube.  
*Avoués.* Borgella. Blagean. Cardeilhac.  
Tajan. Lasserre. Montagut. Carrère. Salles.  
Dejeanne. Fosch.

*Lourdes.*

*Notaires.* Claverie. Lacadé.

*Avoués.* Sàssere. Lacrampe. Capdevielle.  
Dufau. Soulé-Sarrat. Ducos. Garet. Ni-  
caulau-Barraqué.

*Tarbes.*

*Notaires.* Daléas. Dastas. Guichard fils.  
Deville. Rivière.  
*Avoués.* Manaut. Jacomet. Pujo. Corbin.  
Maumus. Duprat. Claverie. Dabat. Cas-  
telnaud. Cazenavette. Carret. Lacaze.

## PYRÉNÉES ORIENTALES.

*Céret.*

*Notaires.* Companyo (Jacq.) Companyo (An-  
toine). Fortagut.  
*Avoués.* Tisané. Barrera-Mourat. Argiot.  
Llobet. Auberge.

*Perpignan.*

*Notair.* Ferriol-Tardiu. Domenech. Cas-  
teillo. Bolnix. Guiter. Talayrac. Jaume.  
Fabre. Amouroux.  
*Avoués.* Picas. Saisset. Amanrich. Costa.  
Garau. Noguès. Bruguère. Muxart. Car-  
cassonne. Julia.

*Prades.*

*Notaires.* Felip. Lavall. Paris. Bordes.  
*Avoués.* Circan-Roca. Bonet. Jean Circan.  
Galaud. Pallarès. Bouchet.

## RHIN (Bas).

*Saverne.*

*Not.* Ostermann. Kien. Tinchaut. Keller.  
*Avoués.* Schaller. Laporte. Schœn. Dollinger.  
Weber. Haffen. Rémond. Hirn.  
*Commiss.-priseur.* Monet.

*Schélestadt.*

*Notaires.* Noll. Doyen. Fabry. Lambla fils.  
*Avoués.* Lambla. Dispot aîné. Pennarun.  
Vatin. Corhumel. Müller. Schwind. Stoffel  
(Aug.).  
*Commiss.-priseur.* Guillaug.

*Strasbourg.*

*Notaires.* Lacombe, cert. Stoëber j°. Bre-  
msinger. Rencker. Hieckel. Schreider.  
Weigel. Grimmer aîné. Triponé, cert  
Hatt. Grimmer jeune. L'Ange. Rittleng  
Zimmer fils. Notinger.  
*Avoués.* Loëmmermann. Klauhold. Bloë-  
chel. Gebhardt. Detroyes. Doss. Weis-  
Schneeggans. Valentin. Theis. Ackermann  
Eissen. Stoëber (G.). Momy. (Eug.)  
Schauffler.  
*Commiss.-priseurs.* Goubert. Krafft. Texte  
Wack.



*Wissembourg.*

*Notaires.* Lentz. Lichtenberger. Westercamp.  
*Avoués.* Bauer. Buchholtz. Pugnère. Sou-  
 vestre. Zeys. Lutz. Zoegger. N. . .

## RHIN (Haut).

*Altkirch.*

*Not.* Amberger. Cayot. Rothéa. Risacher.  
*Avoués.* Brellmann. Thierry ✱. Rischmann.  
 Wendling. Couchépin. Dourthaler. Gaudo-  
 Paquet. Lienhart.  
*Commiss.-pris.* Hildenbrand.

*Belfort.*

*Not.* Triponé ✱. Erard. Keller. Dégé fils.  
*Avoués.* Boillot. Keller. Nizole. Berthold ✱.  
 Antonin. Ecoffet fils. Fournier.

*Colmar.*

*Notaires.* Fuchs. Rencker. Mathieu-Saint-  
 Laurent. Remy. Chauffour.  
*Avoués.* Rollat. Bourgeois. Kessler. Oster-  
 meyer. Hillenmeyer. Doyen. Fuchs.  
 Cherrier. Marula. Ackermann. Keller.  
 Zehler.  
*Commiss.-priseur.* Commerson.

## RHÔNE.

*Lyon.*

*Notaires.* Pré. Tavernier. Nepple. Sain.  
 Lecourt. Rouer. Laubreux. Farine. Casati.  
 Beluze. Couet. Rosier. Coste. Laforest.  
 Charvériat. Bonnevaux. Viennot. Ducruet.  
 Alliod. Chazal fils. Crochet. Berrod.  
 Bruyn. Rigollet. Coron. Quantin. Rousset.  
 Rostaing. Peignaud. Ramhaud.

*Avoués.* Balley. Hôpital. Duchêne. Bert.  
 Maublanc. Têste. Cœur. Durand-Fornas.  
 Coulet. Morin. Durand (François). Ca-  
 baud. Biferi. Flachat. Ducreux. Jullien.  
 Gonon. Foudras. Fuchez. Pignard. Blanc  
 jeune. Arnoux. Condamin. Phelip. Bros.  
 Laurenson. Lafont. Yvrard. Richard. Har-  
 douin. Deblesson. Bros fils. Berton-Lagardi-  
 ère. Mital. Chambeyron. Cabias.  
 Fangier.

*Commiss.-priseurs.* Rousset père. Renther.  
 Blanc. Rousset fils. Roger-Jobert.

*Villefranche.*

*Notaires.* Bonnefond fils. Chervet. Lam-  
 bret. Revin.  
*Avoués.* Chanrion. Aucour. Marin. Guillard  
 fils. Teillard. Bugnard. Dulac. Durillon.  
 Deville. Deverchère. Boiron. Colonge.  
*Commiss.-pris.* Caillot.

## SAÔNE (Haute).

*Gray.*

*Notaires.* Jouart Cornet. Voilliard. Courbet.  
 Morel.

*Avoués.* Patenaille. Versigny aîné. Versigny  
 cadet. Berthier. Pariset. Dard. Perrot.  
 Moissonnier.

*Commiss.-priseur.* Barbier.

*Lure.*

*Notaires.* Richard. Grosbert fils.

*Avoués.* Léné. Grandmougin ✱. Jourdain.  
 Begue. Begeot. Theurey. Gaudot. Robert.

*Vesoul.*

*Notaires.* Bailly-Petit-Clerc. Dubost.

*Avoués.* Guerrin. Malterre. Petitclerc fils  
 cadet. Fonclaus. Thiaut. Joint. Bourssette.  
 Dodman. Meillier. Pigeon. Mamy.

*Commiss.-priseur.* Henry.

## SAÔNE-ET-LOIRE.

*Autun.*

*Notaires.* Devoucoux. Serracin. Ménot.  
 Sauvageot. Guye.

*Avoués.* Gibassier. Croisier. Latour. Bozut.  
 Moreau. Hallée. Baron (Den.). Baron  
 (Jacq.). Guichard.

*Commiss.-priseur.* Revenu aîné.

*Châlons-sur-Saône.*

*Notaires.* Granjon. Grassot. Richard. Mathey.  
 Brunet. Chaffote. Méray. Masson.

*Avoués.* Galopin. Magnien. Chevreau. Des-  
 saint. Pugeault. Reboul. Maurice. Rey. Per-  
 russon. Malo. Delangle. Souscelyer. Mette.  
*Commiss.-priseur.* Vincent.

*Charolles.*

*Notaires.* Désautels. Dénrôle. Ravier.  
 Berthet.

*Avoués.* Laugrand. Désautels. Deschaintre.  
 Perrin fils. Prudhon. Louvrier. Favre.  
 Roux. Gueugnon. Ducrot. Ricaud.

*Louhans.*

*Notaires.* Guillemin. Duchesneau. Maubey.  
 Piquet.

*Avoués.* Coulon jeune. Gruard. Boutelier.  
 Demole. Bertholomey. Lagrange.

*Mâcon.*

*Notaires.* Desrayaud. Foillard. Garnier.  
 Courteau. Pâtissier. Pic. Bonnet. Vauvillier.

*Avoués.* Protas. Meziat. Lapalus. Defranc.  
 Boitard. Ronot. Beau. Clément. Crozet.  
 Delavaivre. Repey. Bonnetain. Bourrette.  
 Chuinague. Sambin. Dévolnet. Geergerat.  
*Com.-pris.* Robin. Perraud fils.

## SARTHE.

*La Flèche.*

*Notaires.* Baratte. Panneau. Lépingleux. Martigné.

*Avoués.* Lelasseux. Richard. Abot. Papigni. Jacquemart. Hairroult.

*Commiss.-priseur.* Chalette.

*Le Mans.*

*Notaires.* Mauboussin. Martigué. Duparc. Vidal. Maricot. Bidault. Jadin. Sagot. Desgranges. Godefroy. Besnard.

*Avoués.* James. Lecouteux. Gougeon. Piedor. Sevin. Vincent. Lecoq. Gabiolle.

*Commiss.-pris.* Gillet. Bedel. Sellarier.

*Mamers.*

*Notaires.* Bienvenu. Tison. Gérard.

*Avoués.* Duprey. Massard. Godefroy. Leroux. Granger. Divay.

*Saint-Calais.*

*Notaires.* Préjent. Quantin.

*Avoués.* Bazin. Archambault. Lecerf. Richard.

*Commiss.-pris.* Savare.

## SEINE.

*Paris.*

*Voyez* les Notaires, p. 778.

— les Avoués, p. 781.

— les Commiss.-Priseurs, p. 785.

## SEINE-ET-MARNE.

*Coulommiers.*

*Not.* Despommiers. Bossu. Dufour.

*Avoués.* Degas. Goret (Aug.). Sorelle. Villers. Mauger. Camus.

*Commiss.-priseur.* Gauthier.

*Fontainebleau.*

*Notaires.* Chavepeyre. Lecuyer. Quinton.

*Avoués.* Morel Dupré. Lemoine. Paty. Sauger. Lécuyer.

*Commiss.-priseur.* Hamel.

*Meaux.*

*Notaires.* Brulley - Labrunière. Lucy. Danré. Meunier.

*Avoués.* Fontaine. Pottier. Rougeron. Benoît. Lesur. Jouty.

*Commiss.-pris.* Dutillar.

*Melun.*

*Notaires.* Gresy. Bernard de la Fortelle. Desprez. Baulant. Vienet. Pierson.

*Avoués.* Prochasson. Cusin. Bos. Passeleu. Duclos. Nancey fils. Clément.

*Commiss.-pris.* Beaudel. Dumanchin.

*Provins.*

*Notaires.* Sollier. Alhan. Gervais. Teisson. Coucy du Longprey.

*Avoués.* Millet. Chevalier. Mattelin. Mathieu. Picon.

*Commiss.-pris.* Genisson.

## SEINE-ET-OISE.

*Corbeil.*

*Notaires.* Jozon. Tournant. Periot.

*Avoués.* Magniant. Piat. Vanier. Dupond. Thorel-Saint-Martin.

*Commiss.-pris.* Moynat.

*Etampes.*

*Notaires.* Venard. Dramard. Lamare.

*Avoués.* Viollette. Grattery. Delanouc. Girault.

*Commiss.-pris.* Banouard.

*Mantes.*

*Notaires.* Renouard-Menneville. Poinsinet de Sivry. Levesque.

*Avoués.* Grippière. Gautier. Andrieu. Croix. Sohier. Bailly. Chevallier.

*Commiss.-pris.* Avice.

*Pontoise.*

*Notaires.* Lamy. Delacour. Beslay. Mondain.

Touchard. Dambry, à l'Île-Adam.

*Avoués.* Gouffé. Coulbeaux. Duval. Allain. Tavernier. Vanier.

*Commiss.-pris.* Mesnier aîné.

*Rambouillet.*

*Notaires.* Percheron. Besnard.

*Avoués.* Aubry. Renoult. Mallet. Valluet. Delamotte.

*Commiss.-pris.* Prudhomme.

*Versailles.*

*Notaires.* Demay. Delapalme. Giroud - Mollier. Besnard. Lemoine.

*Avoués.* Benoist. Le Sieur Yvert. Cousin. Vivaux. Ploix. Le Beau. Schayé. Legrand.

Cottenot. Duprat. Joubert. Huët Schmitz.

*Commiss.-pris.* Bordier. Foulon. Gueret-Laferté.

## SEINE-INFÉRIEURE.

*Dieppe.*

*Notaires.* Le Guest. Lapierre. Binet.

*Avoués.* Herrier. Halluin Binet. Duval.

Venard. Guérin. Delamotte. Blanquet.

*Commiss.-pris.* Barbe.

*Le Havre.*

*Not.* Palfray. Le Bourgeois. Boursy. Véron.  
*Avoués.* Dénouette. Vastel. Berthemé-Du-  
chesne. Berryer. Griveau. Garnier. Le-  
febvre. Renault. Collet.  
*Commiss.-pris.* Bossière. Graindorge.

*Neufchâtel.*

*Notaires.* Havel. Tabur. Guillont.  
*Avoués.* Gobin. Bonissent. Troche. Levarlet.  
Decorde. Dubois. Tréulé. Le Roux fils.  
*Commiss.-pris.* Godefroy.

*Rouen.*

*Notaires.* Ricquier. Hébert. Bligny. Le  
Bourgeois. Moinet. Poitrineau. Simonnet  
Guesvillers. Varengue fils. Clément.  
Cellier. Thubeuf.  
*Avoués.* Houache. Lambert. S. André. De-  
dessulamere. Daviel. Lange. Gosset. Ches-  
neau ✱. Renard. Caron. Le Rebours. Le-  
monnier. Sereville Doré. Legrix fils.  
Giguel. Baillet. Bertin. De Villiers. Juvin.  
Heuzey. Le Ber. Morin. Duperche.  
*Commiss.-pris.* Vauchel. Michelet. Déa.  
Lejeune. Lemoine-Bretel. Lefort.

*Yvetot.*

*Not.* Pécuchet (Hyp.) Pécuchet (Pom.).  
Leblond.  
*Avoués.* Noël. Sellier. Decaindry. Lema-  
réchal. Jourdain. Binet. Rasant. Ballue.  
*Commiss.-pris.* Leseigneur.

## SÈVRES (Deux).

*Bressuire.*

*Notaires.* Barrion. Deforge. Héry.  
*Avoués.* Ducrocq. Crépellier. Suire. Joguet.

*Melle.*

*Notaires.* Thoreau-Lasalle cadet. Laugaudin.  
Lemoyne. Delord.  
*Avoués.* Thoreau-Lasalle. Richard. Naudeau  
ainé. Levêque. Belloteau. Bordier.

*Niort.*

*Notaires.* Pougnet. Moriceau. Creuzé. Bon-  
neau (F.-V.). Faucher. Delalande. Vin-  
cent. Delavault.  
*Avoués.* Tirant. Proust. Meunier. Potier.  
Morin. Arignon.  
*Commiss.-pris.* Bonneau. Chartier.

*Parthenay.*

*Notaires.* Bernardeau. Ardouin. Guilhaud.  
Dardillac. Jouffrault.  
*Avoués.* Bernardeau (P.). Audebert. Frai-  
gneau. Maley.  
*Commiss.-pris.* Bernardeau.

## SOMME.

*Abbeville.*

*Notaires.* Gatoux. Devismes. Depoilly.  
Lanier. Wallois. Thomas. Lecointe.  
*Avoués.* Bachelier. Duguevre. Macqueron.  
Beauvarlet. Dumas. Depoilly (Alex.).  
Boucher. Depoilly (Jules).  
*Commiss.-pris.* Delafosse. Vaquette.

*Amiens.*

*Notaires.* Janvier. Vion. Breuil. Dournel.  
Brajeux. Dubois. Crampon. Tournières.  
Allart. Charpentier. Marion. Lecointe.  
*Avoués.* Dumeril. Descroix. Mitiffen. Da-  
made. Bouthors. Frenoy. Obry. Deblaye.  
Morel. Baudeloque. Mille. Salmon. Vallée.  
Robert. Scribe. Pollet.  
*Comm.-pris.* Poullain. Bollet. Paillat.

*Doullens.*

*Notaires.* Dieulouard. Cabour.  
*Avoués.* Vast. Marquis. Lefebvre ✱. Paillat.  
*Comm.-priseur.* Robiquet.

*Montdidier.*

*Notaires.* Pillon. Spiral. Dufrenoy. Véret.  
*Avoués.* Denisart. Bullot. Baudeloque.  
Blieriot. Scribe. Warmez.  
*Comm.-priseur.* Noël.

*Péronne.*

*Notaires.* Danicourt. Gonnet. Marchandise.  
Carpeza. Rossignol.  
*Avoués.* Ducastel. Fresson. Villemant.  
Gonnet. Blondeau. Danicourt (Ch.).  
Moillet. Cadot.  
*Comm.-priseur.* Cousin.

## TARN.

*Alby.*

*Notaires.* Cavalié. Boudet père. Julia. Car-  
tagné. Pezeu.  
*Avoués.* Bole. Boyer. Esquilat. Viguiet.  
Rodiere. Foulquier. Thiery. Sudre. Lagard.  
Tarroux.

*Castres.*

*Notaires.* Tailhades. Vincens. Combes.  
Ducarla. Rossignol.  
*Avoués.* Enjalbert. Sers. Alba. Hilaire.  
Rouanet. Dejean. Negré. Derrouch. Alba-  
Lasource. Azais.

*Gaillac.*

*Notaires.* Demurs (Victor). Mercadier  
(Benj.). Miquel.  
*Avoués.* Malgouyre. Demurs aîné. Duboys  
Mercadier. (Paul) Andrieu. Vignal.  
Desprats.

*Lavaur.*

*Notaires.* Moré. Audouy. Loupiac.  
*Avoués.* Foulquier. Combes de Monmédan.  
 Roucou. Rocaché.

## TARN-ET-GARONNE.

*Castel-Sarrasin.*

*Notaires.* Fontanié aîné. Calmettes aîné.  
 Pebernad. Grabié jeune.  
*Avoués.* Dirat. Régis. Grabié fils aîné. Pa-  
 tron. D'Alaux. Constans fils aîné. Nègre.

*Moissac.*

*Notaires.* Ratabonl. Fieuzal. Roiniguières.  
 Laborde.  
*Avoués.* Chabrié. Izernes. Dalquié. Filhol  
 père. Tinel. Boissonnet.

*Montauban.*

*Notaires.* Latreille-Olivier. Solon. Fran-  
 ceries. Martin fils. Martin aîné. Cambon.  
 Lacaze-Doré. Godoffre.  
*Avoués.* Vigié. Prevot. Lugol. Pellet. Del-  
 pech. Boé-Lalévie. Sarrat fils. Mallet j<sup>e</sup>.  
*Comm.-priseur.* Leclerc.

## VAR.

*Brignolles.*

*Notaires.* Clavier. Mouttet neveu.  
 Trucy. Rougiers. Gérard. Arnaud.  
 Melan. Delestang. Davin.

*Draguignan.*

*Notaires.* Roque. Ségond.  
*Avoués.* Cartier. Autran. Pellicot. Poulle  
 (F.). Audiffret (Maur). Laugier. fils. Mu-  
 raire. Poulle (Aug.). Guis. Faissolle.

*Grasse.*

*Notaires.* Martelly. Chabert. Bertou. Sau-  
 vaire fils. Martelly-Pélaci.  
*Avoués.* Girard. Bayle. Giraud. Maure.  
 Mouton Rouhaud. Bruery. Rigaud.  
*Commis.-pris.* Philippe.

*Toulon.*

*Notaires.* Juglard. Fournier. Lesperon. Aube  
 fils. Thouon. Vallavieille. D'Estienne.  
 Brest.  
*Avoués.* Martini. Verse. Reverdit. Broquier.  
 Senés. Aubert. Arène. Coulomb. Thouron.  
 Pezilla. Monoyer. Bravet. Laborde.  
*Comm.-priseurs.* Fanton. Nègre.

## VAUCLUSE.

*Apt.*

*Notaires.* Gaufridy. Fage. Pin. Mézard.  
*Avoués.* Illy. Bremond. Seymard. Blancard.  
 Gleize. Pin.

*Avignon.*

*Notaires.* Pons. Richard. Jaume. Barbei-  
 rassy. Gandibert. Bosse. Roland fils. Bal-  
 melle. Reynaud. Batailler.  
*Avoués.* Bouvet. Teste. Vitalis \*. Sagnier.  
 Roman. Verger \*. Gondois. Dampéine.  
 Bossy.  
*Commis.-pris.* Perraud.

*Carpentras.*

*Notaires.* Ravoux. Imbert. Boudou. Moul-  
 lard. Eydoux fils. Barçilon.  
*Avoués.* Boudou. Romette. Monier. Masson.  
 Romette jeune. Juvenal. Ravoux. N. . . .

*Orange.*

*Notaires.* Durand. Meyssonnier. Castion.  
 Dugal.  
*Avoués.* Monier. Nogent. Paillet. Ba-  
 ratier. Barjavel. Bayle. Coste. Mazade.  
 Giraudy. Bouvier fils.

## VENDEE.

*Bourbon-Vendée.*

*Notaires.* Guilton. Gautier. Poupponneau.  
*Avoués.* Rigourdain. Moreau. Gouron-Bois-  
 vert. N. . . . N. . . .

*Fontenay-le-Comte.*

*Notaires.* Cartron. Caldalar. Lemercier.  
 Poplineau. Baudry.  
*Avoués.* Brechard. Monnier. Libaudière.  
 Guery. Espierre. Brunetière.  
*Commis.-priseur.* Debureau.

*Sables-d'Olonne.*

*Notaires.* Giraudin. Louineau. Regain.  
*Avoués.* Delange. Alizart. Petiteau. Pertuzé.  
 Germain fils.

## VIENNE.

*Châtellerault.*

*Notaires.* Durand. Gallet. Fradin. Chateau.  
 Auger-Joany.  
*Avoués.* Contreau. Mereau. Drouault-David.  
 Hipolyte-Savatier. Hérault. N. . . .  
*Comm.-pris.* Faulcon-Marigny.

*Civray.*

*Notaires.* Moreau. Nourry.  
*Avoués.* Gaultier. Serph (Ed.). Bellot.  
 Malapert. Blais. Parat. Vaillant.

*Loudun.*

*Notaires.* Girard. Chesnon. Herbault. Gail-  
 lard-Confex. Vinée.  
*Avoués.* Dergouge. Dubourg - Sivainée.  
 Toutant. Pallu-Delessert.

*Montmorillon.*

*Notaires.* Peyrot. Gaillard. Boissier. Bernard. David.

*Avoués.* Vrignand. Hoc-Laforest. Cherbonnier. Betouille. Patin.

*Poitiers.*

*Notaires.* Bonnin. Gras, *certificateur.* Tripart, *certificateur.* Leriget. Bernard. Ginot, *certificat.* Bert. Brilliard.

*Avoués.* Piorry. Chevallier. Durand. Demarçay. Penchaud. Rouillé. Métay. André. Julienne. Desmontiers. Bourbeau. Arnault-Menardière.

*Comm.-priseur.* Mercier.

## VIENNE (Haute).

*Bellac.*

*Notaires.* Grateyrolle fils. Dunoyer. Lagasne. Dubois-Laborde. Vacherie.

*Avoués.* Lacroy. Debelleix. Dunoyer. Thomas. Lafond. Mathivat. Fuzibay. Massias.

*Limoges.*

*Notaires.* Guerin-Lezé. Bardy. Malevergne-Lafaye. Baju. Moreliéras fils. Truol-Beaulieu. Abria-Dupuytren. Abria.

*Avoués.* Mousnier aîné. Jouhannaud. Bac. Fromont. Lansade. Bigaud. Robert. Marchandon. Dumas. Drouet. Farne. Patapy.

*Comm.-priseurs.* Lacugne. Nadaud.

*Rochechouart.*

*Notaires.* Beaudequin-Champauvi fils. Barret. Reylier. Tenant. Faucher.

*Avoués.* Goursaud-Dumazé fils. Teillet. Gros-Deveau. Chatenay. Descubes Sazerat.

*Saint-Yrieix.*

*Notaires.* Dulery. Mazard. Crozetière. Maleix fils. Moreau.

*Avoués.* Bussière. Dévalois. Methout. Vedrène. Sensaud. Marbonty.

## VOSGES.

*Epinal.*

*Notaires.* Bannerot. Claudel. Bastide. Balland. Legros.

*Avoués.* Tihay. D'Halle (Eloy). Pensée. Lissot.

*Comm.-priseur.* George.

*Mirecourt.*

*Notaires.* Laprevotte. Simonin. Tassard. Gaspard.

*Avoués.* Ferry. Contal. Dérise. Fremiot. George.

*Commis.-pris.* Laurent.

*Neufchâteau.*

*Notaires.* Edme. Decosse. Regnauld.

*Avoués.* Daide. Najeau. Fleurey. Durand. Barret. Masson. Gaudez. Millot.

*Comm.-priseur.* Peru.

*Remiremont.*

*Notaires.* De Bruyère. Noël. Rol. Georgel. Febvrel.

*Avoués.* Tocquaine. Claudel. Mathieu. Hadol. *Commis.-pris.* Tisserand.

*Saint-Dié.*

*Not.* Demontzey. Poussardin. Houël. Bazin. Thurin fils aîné.

*Avoués.* Didion. Barthélemy. Blondin. Chevallier. Peccatte fils. Thurin. Jérôme. Antoine.

*Comm.-priseur.* Dieudonné (Joseph).

## YONNE.

*Auxerre.*

*Notaires.* Chauvelot. Piétrisson. Delaage. Sochet. Charé. Drouot.

*Avoués.* Tiget-Des-Aubris. Flandin. Mathieu. Chevillot. Martin. Salomon. Bert. Tambour. N. . . .

*Comm.-priseurs.* Duchemin. Salomon jeune.

*Avallon.*

*Notaires.* Houdaille. Rameau. Thibault. Gariel. Perreve.

*Avoués.* Febvre. Houdaille. Guiard. Poulin. Brunet. Barbe. Vaury.

*Commis.-pris.* Ruffier.

*Joigny.*

*Notaires.* Legros. Chauvot. Delamontagne. *Avoués.* Lacam. Saulin. Deshayes. Legrand. Delamontagne.

*Commis.-pris.* Motel.

*Sens.*

*Notaires.* Ancelot. Leroux. Chauly. Bisson. Lacave. Caillon.

*Avoués.* Landry. Berthelin-Desbirons. Regnault. Fignon. Michel. Faye.

*Comm.-priseurs.* Gauthier. Brochet.

*Tonnerre.*

*Notaires.* Barbier. Soisson.

*Avoués.* Belnet. Rétif. Chéron. Labosse. Laurent. Potier.

*Comm.-priseur.* Thierry.

## CHAPITRE V.

## SECTION UNIQUE.

UNIVERSITÉ DE FRANCE.

(Conseil royal de l'Instruction publique. — Bibliothèque de l'Université. — Académies et Facultés. — Collèges royaux et d'arrondissemens.)

Il y a autant d'Académies que de Cours royales; chaque Académie est gouvernée par un Recteur. Les diverses Ecoles sont placées dans l'ordre suivant: 1<sup>o</sup> les Facultés; 2<sup>o</sup> les Collèges royaux et Collèges communaux; 3<sup>o</sup> les Institutions et Pensions; 4<sup>o</sup> les Ecoles primaires.

S. S. C<sup>te</sup> DE MONTALIVET ✱, *Ministre Secrétaire-d'Etat de l'Instruction publique et des cultes, Grand-Maître de l'Université.*

*Conseil royal de l'Instruction publique.*

M. le Ministre, *Président.*

M. Villemain (O ✱), *Membre de l'Académie française, Vice-Présid.*

M. le B<sup>on</sup> Cuvier (G O ✱), *Conseiller-d'Etat, de l'Académie française, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.*

M. Guéneau de Mussy (O ✱).

M. Rendu ✱

M. le B<sup>on</sup> Poisson (O ✱), *Membre de l'Académie des Sciences.*

M. Cousin ✱, *Membre de l'Académie française.*

M. le B<sup>on</sup> Thénard (O ✱), *Membre de l'Académie des Sciences.*

*Inspecteurs généraux. MM.*

Letronne ✱, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

Ampère ✱.

Burnouf.

Dinet ✱.

Cuvier (Frédéric) (O ✱).

Blanquet du Chaylat ✱.

Naudet ✱.

Budan de Boislaurent ✱.

Pouillet de Lisle ✱.

Dubois.

Rousselle ✱.

*Bibliothèque de l'Université.*

Cette Bibliothèque est placée dans les bâtimens de la Sorbonne.

M. Laromiguière, *Conservateur.*

M. Mablin, } *Conservateurs-Adjoints.*

M. Le Brun, }

## ACADÉMIES, FACULTÉS ET COLLÈGES ROYAUX.

## ACADÉMIE D'AIX.

L'arrondissement de cette Académie comprend trois départemens, les Bouches du Rhône, les Basses-Alpes et le Var. L'île de Corse en fait également partie; mais un inspecteur y remplit les fonctions rectorales.

M. Desnichels, *Recteur.*

M. Dupuy-Montbrun, } *Inspecteurs.*

M. Pons, }

Mourre ✱, *Inspecteur-général honoraire.*

M. Felix . . . . . *Secrétaire.*

*Faculté de Théologie.*

N. . . . . *Doyen.*

M. Castellan. . . . . *Secrétaire.*

*Professeurs. Messieurs,*

N. . . . . *Dogme.*

Castellan. . . . . *Histoire et discipl. ecclésiastique.*

N. . . . . *Morale évang.*

Rey. . . . . *Adjoint.*

*Faculté de Droit.*

M. Balzac. . . . . *Doyen.*

M. De Julienne. . . . . *Secr.-Caissier.*

*Professeurs. Messieurs,*

|                         |                      |
|-------------------------|----------------------|
| Bernard. . . . .        | <i>Droit romain.</i> |
| Bouteille. . . . .      | } <i>Code civil.</i> |
| Balzac. . . . .         |                      |
| Defougères de Villaudry |                      |
| Bouteuil. . . . .       |                      |
| Giraud. . . . .         | } <i>Suppléans.</i>  |
| Baret. . . . .          |                      |

*Collège royal de Marseille. MM.*

|                          |                   |
|--------------------------|-------------------|
| Deschamps. . . . .       | <i>Proviseur.</i> |
| Méline. . . . .          | <i>Censeur.</i>   |
| L'Abbé Martin. . . . .   | <i>Econome.</i>   |
| L'Abbé Gauthier. . . . . | <i>Aumônier.</i>  |

*Professeurs. Messieurs,*

|                              |                         |
|------------------------------|-------------------------|
| Dunoyer. . . . .             | <i>Philosophie.</i>     |
| Raynaud. . . . .             | <i>Rhétorique.</i>      |
| Hazard. . . . .              | <i>Seconde.</i>         |
| Pons. . . . .                | <i>Histoire.</i>        |
| Giscaro. . . . .             | <i>Troisième.</i>       |
| Cavalier. . . . .            | <i>Quatrième.</i>       |
| Trastour. . . . .            | <i>Cinquième.</i>       |
| Morly de Saint-Erme. . . . . | <i>Sixième.</i>         |
| Félix Salze. . . . .         | <i>Sciences physiq.</i> |
| Darrier. . . . .             | <i>Mathém. spéc.</i>    |
| Souchères. . . . .           | <i>Math. élément.</i>   |

## ILE DE CORSE.

M. Santini, *Inspect., chargé des fonctions rectorales.*

M. Cauro, *chargé des fonctions de Secrétaire de l'Administration académique.*

*Collèges communnux. — Aix, Arles, Tarascon, Barcelonnette, Castellane, Digne, Manosque, Seyre, Sisteron, Draguignan, Grasse, Lorgues, Toulon, Ajaccio, Bastia, Calvi.*

## ACADÉMIE D'AMIENS.

L'arrondissement de cette Académie comprend trois départemens, savoir : l'Aisne, l'Oise et la Somme.

M. Durand, *Recteur.*

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| M. de Finance. . . . . | } <i>Inspect.</i> |
| M. Meaume. . . . .     |                   |
| M. Candas. . . . .     |                   |

*Collège royal d'Amiens. MM.*

|                         |                   |
|-------------------------|-------------------|
| De Maisonneuve. . . . . | <i>Proviseur.</i> |
| Letellier. . . . .      | <i>Censeur.</i>   |
| L'Abbé Crépin. . . . .  | <i>Aumônier.</i>  |
| Joumard-Vilain. . . . . | <i>Econome.</i>   |

*Professeurs. Messieurs,*

|                         |                         |
|-------------------------|-------------------------|
| Lilhabour. . . . .      | <i>Philosophie.</i>     |
| Hubert. . . . .         | <i>Rhétorique.</i>      |
| L'Abbé Vincent. . . . . | <i>Seconde.</i>         |
| Spéry. . . . .          | <i>Troisième.</i>       |
| Lecoq. . . . .          | <i>Quatrième.</i>       |
| Ponchelle. . . . .      | <i>Cinquième.</i>       |
| Delalleau. . . . .      | <i>Sixième.</i>         |
| Caresine. . . . .       | <i>Sciences physiq.</i> |
| Grenier. . . . .        | <i>Mathém. spécial.</i> |
| Delorme. . . . .        | <i>Math. élément</i>    |

*Collèges communnux. — Abbeville, Péronne, Laon, St.-Quentin, Soissons, Vervins, Beauvais, Clermont, Compiègne.*

## ACADÉMIE D'ANGERS.

L'arrondissement de cette Académie comprend trois départemens, savoir : Maine-et-Loire, la Mayenne et la Sarthe.

M. Andrieu d'Albas, *Recteur.*

|                              |                   |
|------------------------------|-------------------|
| M. de la Roussière. . . . .  | } <i>Inspect.</i> |
| M. Pilatte. . . . .          |                   |
| M. Lebas, <i>Secrétaire.</i> |                   |

*Collège royal d'Angers. MM.*

|                           |                   |
|---------------------------|-------------------|
| Edom. . . . .             | <i>Proviseur.</i> |
| Henri. . . . .            | <i>Censeur.</i>   |
| Beclard. . . . .          | <i>Econome.</i>   |
| L'Ab. Plaisant-Duchâteau. | <i>Aumônier.</i>  |

*Professeurs. Messieurs,*

|                                 |                                          |
|---------------------------------|------------------------------------------|
| Jacquier Descouronnes. . . . .  | <i>Philosophie.</i>                      |
| De Loudren de Suzanne. . . . .  | <i>Rhétorique.</i>                       |
| Sorin. . . . .                  | <i>Seconde.</i>                          |
| Nicolas. . . . .                | <i>Troisième.</i>                        |
| Blottin. . . . .                | <i>Quatrième.</i>                        |
| Leclerc. . . . .                | <i>Cinquième.</i>                        |
| L'Hermitteau. . . . .           | <i>Sixième.</i>                          |
| Morren. . . . .                 | <i>Sciences physiq.</i>                  |
| Artaud. . . . .                 | } <i>Math. spéciale et élémentaires.</i> |
| Ducros. . . . .                 |                                          |
| Frilet de Château-Neuf. . . . . | } <i>Allemand. Anglais.</i>              |

*Collèges communnux. — Beaugé, Beaufort, Chollet, Doué, Saumur, Château-Gontier, Ernée, Evron, Laval, Mayenne, Château-du-Loir, Decourdemanche, Marmers, Le Mans, Sablé, St.-Calais, La Suze.*

## ACADÉMIE DE BESANÇON.

Cette Académie comprend dans son arrondissement trois départemens, savoir : le Doubs, le Jura, et la Haute-Saône.

|                          |                    |
|--------------------------|--------------------|
| M. Bertaut. . . . .      | <i>Recteur.</i>    |
| L'Abbé Perruche. . . . . | } <i>Inspect.</i>  |
| M. Buignet. . . . .      |                    |
| Gironde. . . . .         | <i>Secrétaire.</i> |

*Faculté des Lettres.*

L'Abbé Astier . . . *Doyen.*  
Genisset, *faisant fonctions de Secrétaire.*

*Professeurs. Messieurs,*

L'Abbé Astier. . . . *Philosophie.*  
Genisset. . . . . *Litt. latine.*  
Bourgon. . . . . *Histoire.*  
Perrennés. . . . . *Litt. française.*

*Collège royal de Besançon. MM.*

Huart. . . . . *Proviseur.*  
Boullier. . . . . *Censeur.*  
Bonnet. . . . . *Econome.*  
N. . . . . *Aumônier.*

*Professeurs. Messieurs,*

Bach. . . . . *Philosophie.*  
Meusy. . . . . *Rhétorique.*  
Soulès. . . . . *Seconde.*  
Grosclerc. . . . . *Troisième.*  
Malu. . . . . *Quatrième.*  
Orsat. . . . . *Cinquième.*  
Dornier. . . . . *Sixième.*  
Legrand. . . . . *Sciences phys.*  
Delly. . . . . *Math. spéciales.*  
Bouché. . . . . *Math. élément.*  
Ratisbonne. . . . . *Allemand.*  
Tancre. . . . . *Anglais.*

*Collèges communaux.*—Beaume, Montbéliard, Pontarlier, Arbois, Dôle, Lons-le-Saulnier, Orgelet, Poligny, Salins, St.-Amour, St.-Claude, Gray, Lure, Luxeuil, Vesoul.

## ACADÉMIE DE BORDEAUX.

L'Arrondissement de cette Académie comprend trois départemens, savoir : la Charente, la Dordogne et la Gironde.

M. Larrouy . . . *Inspecteur.*  
M. Dauzat. . . } *Inspect.*  
M. Ducazu. . . }  
M. Cadrés, *Secrétaire.*

*Faculté de Théologie.*

M. Delort. . . . . *Doyen.*  
N. . . . . *Secrétaire.*

*Professeurs. Messieurs,*

Pélicé. . . . . *Dogme.*  
L'Abbé Broussou. . *Suppléant.*  
Delort. . . . . *Histoire et discipline ecclésiast.*  
L'Abbé Roux. . . . . *Morale évang.*

*Collège royal de Bordeaux. MM.*

L'Abbé Perret. . . . *Proviseur.*  
Galtier. . . . . *Censeur.*  
Eon. . . . . *Econome.*  
L'Ab. Larrouy (J.-P.) . *Aumônier.*

*Professeurs. Messieurs,*

Ladevi-Roche. . . . *Philosophie.*  
Anot. . . . . *Rhétorique.*  
Soulié. . . . . *Seconde.*  
Herbault. . . . . *Troisième.*  
Mérand. . . . . *Quatrième.*  
Monge. . . . . *Cinquième.*  
Boisse. . . . . *Sixième.*  
Leupold. . . . . *Sciences phys.*  
Larrouy (Pierre). . . *Mathém. spéc.*  
Valat. . . . . *Math. élément.*

*Collèges communaux.*—La Réole, Libourne, Angoulême, Confolens, Bergerac, Périgueux, Sarlat.

## ACADÉMIE DE BOURGES.

Cette Académie comprend dans son arrondissement trois départemens, savoir : le Cher, l'Indre et la Nièvre.

M. Raynal, *Inspecteur-général honoraire. Recteur.*

M. Vidal. . . } *Inspecteurs.*  
M. Vincent. . . }  
Archambault de Montfort, *Secrétaire.*

*Collège royal de Bourges. MM.*

Michelle. . . . . *Proviseur.*  
Perdrix. . . . . *Censeur.*  
Dubois. . . . . *Econome.*  
L'Abbé Dupré. . . . *Aumônier.*

*Professeurs. Messieurs,*

Morelle. . . . . *Philosophie.*  
Maignien. . . . . *Rhétorique.*  
Répécaud. . . . . *Seconde.*  
Patand. . . . . *Troisième.*  
Lemercier. . . . . *Quatrième.*  
Gargan. . . . . *Cinquième.*  
Delaroche. . . . . *Sixième.*  
Denarps. . . . . *Sciences phys.*  
Christian. . . . . *Mat. spéc.*  
Girod. . . . . *Mathém. élém.*

*Collèges communaux.*—Saint-Amand, Châteauroux, Lachâtre, Issoudun, St.-Benoit-du-Sault, Clamecy, Cosne, Nevers.

## ACADÉMIE DE CAEN.

L'arrondissement de cette Académie se compose de trois départemens, savoir : le Calvados, la Manche et l'Orne.

M. l'Abbé Rousseau \* *Recteur.*  
M. Marc. . . . . } *Inspect.*  
M. Gavinet. . . . . }  
M. Le Laidier, *Secrétaire.*

*Faculté de Droit de Caen.*

M. Georges de Lisle. . . . . *Doyen.*  
M. Delafoye. . . . *Secrétaire-Caissier.*



*Professeurs. Messieurs ,*

|                           |                                               |
|---------------------------|-----------------------------------------------|
| Georges-de-Lisle. . . . . | <i>Droit rom.</i>                             |
| Marc. . . . .             | } <i>Code civil.</i>                          |
| Lecercf. . . . .          |                                               |
| Thomine Desmazures fils.  |                                               |
| N. . . . .                | } <i>Procédure,</i><br><i>légist. crimin.</i> |
| N. . . . .                |                                               |
| N. . . . .                | <i>Cod. de commerce</i>                       |
| N. . . . .                | <i>Droit administr.</i>                       |
| Demolombe. . . . .        | <i>Suppléant.</i>                             |

*Faculté des Sciences.*

|                      |                    |
|----------------------|--------------------|
| M. Thierry. . . . .  | <i>Doyen.</i>      |
| M. Delafoye. . . . . | <i>Secrétaire.</i> |

*Professeurs. Messieurs ,*

|                        |                     |
|------------------------|---------------------|
| Bonnaire fils. . . . . | <i>Mathémat.</i>    |
| Deslonchamps. . . . .  | <i>Hist. natur.</i> |
| Thierry. . . . .       | <i>Chimie.</i>      |
| Delafoye. . . . .      | <i>Physique.</i>    |

*Faculté des Lettres.*

|                   |                    |
|-------------------|--------------------|
| Delarue. . . . .  | <i>Doyen.</i>      |
| Vauthier. . . . . | <i>Secrétaire.</i> |

*Professeurs. Messieurs ,*

|                           |                          |
|---------------------------|--------------------------|
| N. . . . .                | <i>Philosophie.</i>      |
| Vauthier. . . . .         | <i>Littérat. franç.</i>  |
| Maillet-la-Coste. . . . . | <i>Littérat. latine.</i> |
| Bertrand. . . . .         | <i>Littér. grecq.</i>    |
| Delarue. . . . .          | <i>Histoire.</i>         |
| Latrouette . . . . .      | <i>Suppléant.</i>        |

*Collège royal de Caen. MM.*

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| L'Abbé Daniel. . . . . | <i>Proviscur.</i> |
| Cabrie. . . . .        | <i>Censeur.</i>   |
| Roget. . . . .         | <i>Econome.</i>   |
| L'Abbé Gacher. . . . . | <i>Aumônier.</i>  |

*Professeurs. Messieurs ,*

|                        |                       |
|------------------------|-----------------------|
| Cassin. . . . .        | <i>Philosophie.</i>   |
| Bertrand. . . . .      | <i>Rhétorique.</i>    |
| Turgot. . . . .        | <i>Seconde.</i>       |
| Lebailly. . . . .      | <i>Troisième.</i>     |
| Letellier . . . . .    | <i>Histoire.</i>      |
| Maisonneuve. . . . .   | <i>Quatrième</i>      |
| Desrivières. . . . .   | <i>Aggré.</i>         |
| Gaussard. . . . .      | <i>Cinquième.</i>     |
| Trébutien. . . . .     | <i>Sixième.</i>       |
| Decombe. . . . .       | <i>Sciences phys.</i> |
| Bonnaire père. . . . . | <i>Math. spéc.</i>    |
| Amiot. . . . .         | <i>Math. élément.</i> |

*Collèges communaux.* — Bayeux, Falaise, Lisieux, Vire, Avranches, Cherbourg, Coutances, Mortain, St.-Hilaire-du-Harcouët, Saint-Lô, Valognes, Alençon, Argentan, Domfront, Siez, Tinchebray.

## ACADÉMIE DE CAHORS.

Cette Académie comprend dans son arrondissement trois départemens, savoir : le Lot, le Lot-et-Garonne et le Gers.

|                                  |                    |
|----------------------------------|--------------------|
| M. Grancher. . . . .             | <i>Recteur.</i>    |
| M. Delpy de la Cipièrre. . . . . | } <i>Inspect.</i>  |
| M. Lecomte. . . . .              |                    |
| M. Jourdan (Joseph) . . . . .    | <i>Secrétaire.</i> |

*Collège royal de Cahors. MM.*

|                             |                   |
|-----------------------------|-------------------|
| Delmas. . . . .             | <i>Proviscur.</i> |
| Laroche. . . . .            | <i>Censeur.</i>   |
| Traversié. . . . .          | <i>Econome.</i>   |
| M. L'abbé Domergue. . . . . | <i>Aumônier.</i>  |

*Professeurs. Messieurs ,*

|                          |                       |
|--------------------------|-----------------------|
| Vacherot. . . . .        | <i>Philosophie.</i>   |
| Berger. . . . .          | <i>Rhétorique.</i>    |
| Monville. . . . .        | <i>Seconde.</i>       |
| Clément du Metz. . . . . | <i>Troisième.</i>     |
| Delmas. . . . .          | <i>Quatrième.</i>     |
| Baudus. . . . .          | <i>Cinquième.</i>     |
| Revol. . . . .           | <i>Sixième.</i>       |
| Pontus. . . . .          | <i>Sciences phys.</i> |
| Jeunehomme. . . . .      | <i>Mathém. spéc.</i>  |
| Chauvet. . . . .         | <i>Math. élément.</i> |
| Jourdan. . . . .         | <i>Anglais.</i>       |

*Collèges communaux.* — Figeac, Martel, Auch, Condom, Gimont, Lectoure, Agen, Aiguillon, Marmande, Mezin, Villeneuve-d'Agén.

## ACADÉMIE DE CLERMONT.

Cette Académie comprend dans son arrondissement quatre départemens, savoir : l'Allier, le Cantal, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme.

|                               |                    |
|-------------------------------|--------------------|
| M. Ozanneaux, <i>Recteur.</i> |                    |
| M. Morin. . . . .             | } <i>Inspect.</i>  |
| M. Largé. . . . .             |                    |
| M. Couvreur. . . . .          | <i>Secrétaire.</i> |

*Collège royal de Clermont. MM.*

|                           |                   |
|---------------------------|-------------------|
| L'Abbé Guégan. . . . .    | <i>Proviscur.</i> |
| Fabre. . . . .            | <i>Censeur.</i>   |
| Jaubourg. . . . .         | <i>Econome.</i>   |
| L'abbé Boudonnet. . . . . | <i>Aumônier.</i>  |

*Professeurs. Messieurs ,*

|                          |                       |
|--------------------------|-----------------------|
| L'Abbé Jalabert. . . . . | <i>Philosophie.</i>   |
| Toulouzet . . . . .      | <i>Rhétorique.</i>    |
| Gonod. . . . .           | <i>Seconde.</i>       |
| Duché. . . . .           | <i>Histoire.</i>      |
| Banal. . . . .           | <i>Troisième.</i>     |
| Née. . . . .             | <i>Quatrième.</i>     |
| Pourcher. . . . .        | <i>Cinquième.</i>     |
| Paul. . . . .            | <i>Sixième.</i>       |
| Darlay. . . . .          | <i>Sciences phys.</i> |

|                      |                       |
|----------------------|-----------------------|
| Bayan. . . . .       | <i>Math. spéc.</i>    |
| Blanchard. . . . .   | <i>Math. élément.</i> |
| Home. . . . .        | <i>Anglais.</i>       |
| Francheschi. . . . . | <i>Italien.</i>       |

*Collège royal de Moulins. MM.*

|                   |                   |
|-------------------|-------------------|
| Bedel. . . . .    | <i>Proviseur.</i> |
| Borredon. . . . . | <i>Censeur.</i>   |
| Brunet. . . . .   | <i>Econome.</i>   |
| N. . . . .        | <i>Aumônier.</i>  |

*Professeurs. Messieurs,*

|                            |                                       |
|----------------------------|---------------------------------------|
| Desmarest-Lamotte. . . . . | <i>Philosophie.</i>                   |
| N. . . . .                 | <i>Rhétorique.</i>                    |
| Charvot. . . . .           | { <i>Seconde.</i><br><i>Histoire.</i> |
| Maréchal. . . . .          | <i>Troisième.</i>                     |
| Coulon. . . . .            | <i>Quatrième.</i>                     |
| Bocquin. . . . .           | <i>Cinquième.</i>                     |
| Faure. . . . .             | <i>Sixième.</i>                       |
| Azéma. . . . .             | <i>Sciences phys.</i>                 |
| Braive. . . . .            | <i>Math. spéc.</i>                    |
| Malher. . . . .            | <i>Math. élément.</i>                 |
| Lincoln-Phéné. . . . .     | <i>Anglais.</i>                       |
| Franceschini. . . . .      | <i>Italien.</i>                       |

*Collèges communaux.*—Ambert, Billom, Issoire, Riom, Thiers, Montluçon, Aurillac, Saint-Flour, Mauriac, Brioude, Le Puy.

## ACADÉMIE DE DIJON.

Cette Académie comprend dans son arrondissement trois départemens, savoir : la Côte-d'Or, la Haute-Marne, Saône-et-Loire.

|                     |                              |
|---------------------|------------------------------|
| M. Berthot *.       | <i>Rect. Insp.-gén. hon.</i> |
| M. Camaret. . . . . | } <i>Inspect.</i>            |
| M. Peignot. . . . . |                              |
| M. Girard. . . . .  | <i>Secrétaire.</i>           |

*Faculté de Droit de Dijon.*

|                       |                         |
|-----------------------|-------------------------|
| M. Proudhon. . . . .  | <i>Doyen.</i>           |
| M. Oudéniant. . . . . | <i>Secrét.-Caisier.</i> |

*Professeurs. Messieurs,*

|                   |                                                 |
|-------------------|-------------------------------------------------|
| Ladey. . . . .    | <i>Droit romain.</i>                            |
| Proudhon. . . . . | } <i>Code civil.</i>                            |
| Morelot. . . . .  |                                                 |
| Carrier. . . . .  | } <i>Procédure,</i><br><i>Législat. crimin.</i> |
| Poncet. . . . .   |                                                 |
| Lorain. . . . .   | <i>Droit commerc.</i>                           |
| Ladey. . . . .    | <i>Suppléant.</i>                               |

*Faculté des Sciences.*

|                      |                    |
|----------------------|--------------------|
| M. Berthot *.        | <i>Doyen.</i>      |
| M. Gueneau d'Aumont. | <i>Secrétaire.</i> |

*Professeurs. Messieurs,*

|                               |                     |
|-------------------------------|---------------------|
| Berthot. . . . .              | <i>Mathémat.</i>    |
| Vannier. . . . .              | <i>Suppléant.</i>   |
| Morland. . . . .              | } <i>Hist. nat.</i> |
| Vallot, <i>Adj.</i> . . . . . |                     |
| Gueneau d'Aumont. . . . .     | <i>Physique.</i>    |
| Sené. . . . .                 | <i>Chimie.</i>      |

*Faculté des Lettres.*

|                  |                    |
|------------------|--------------------|
| N. . . . .       | <i>Doyen.</i>      |
| Mathieu. . . . . | <i>Secrétaire.</i> |

*Professeurs. Messieurs,*

|                   |                         |
|-------------------|-------------------------|
| Gardaire. . . . . | <i>Philosophie.</i>     |
| N. . . . .        | <i>Littér. grecque.</i> |
| Mathieu. . . . .  | <i>Littér. latine.</i>  |
| Daveluy. . . . .  | <i>Litt. française.</i> |

*Collège royal de Dijon. MM.*

|                       |                   |
|-----------------------|-------------------|
| Clairin. . . . .      | <i>Proviseur.</i> |
| Lemoine. . . . .      | <i>Censeur.</i>   |
| Bichot. . . . .       | <i>Econome.</i>   |
| L'Abbé Bidal. . . . . | <i>Aumônier.</i>  |

*Professeurs. Messieurs,*

|                  |                         |
|------------------|-------------------------|
| Michel. . . . .  | <i>Philosophie.</i>     |
| Daveluy *.       | } <i>Rhétorique.</i>    |
| Raison. . . . .  |                         |
| Dumaige. . . . . | <i>Seconde.</i>         |
| Yon. . . . .     | <i>Troisième.</i>       |
| Gerbier. . . . . | <i>Quatrième.</i>       |
| Colliot. . . . . | <i>Cinquième.</i>       |
| Laureau. . . . . | <i>Sixième.</i>         |
| Arthur. . . . .  | <i>Sciences phisiq.</i> |
| Vannier. . . . . | <i>Mathém. spéc.</i>    |
| Cirodde. . . . . | <i>Mathém. élém.</i>    |
| Quirin. . . . .  | <i>Agr. de math.</i>    |

*Collèges communaux.*—Arnay-le-Duc, Auxonne, Beaune, Châtillon, Saulieu, Semur, Seure, Bourmont, Chaumont, Langres, Saint-Dizier, Wassy, Autun, Châlons-sur-Saône, Charolles, Louhans, Mâcon, Paray, Tournus.

## ACADÉMIE DE DOUAI.

Cette Académie comprend dans son arrondissement deux départemens, savoir : le Nord et le Pas-de-Calais.

|                      |                    |
|----------------------|--------------------|
| M. Gratet-Duplessis, | <i>Recteur.</i>    |
| M. Landon. . . . .   | } <i>Inspect.</i>  |
| M. Denfert. . . . .  |                    |
| M. Chastain. . . . . | <i>Secrétaire.</i> |

*Collège royal de Douai. MM.*

|                         |                   |
|-------------------------|-------------------|
| L'Abbé Vinay. . . . .   | <i>Proviseur.</i> |
| Forneron. . . . .       | <i>Censeur.</i>   |
| Campion. . . . .        | <i>Econome.</i>   |
| L'Abbé Lazerat. . . . . | <i>Aumônier.</i>  |

*Professeurs. Messieurs,*

|                     |                         |
|---------------------|-------------------------|
| De Léoile. . . . .  | <i>Philosophie.</i>     |
| Jeannet. . . . .    | <i>Rhétorique.</i>      |
| Delage. . . . .     | <i>Seconde.</i>         |
| Mallet. . . . .     | <i>Histoire.</i>        |
| Rara. . . . .       | <i>Troisième.</i>       |
| Cadart. . . . .     | <i>Quatrième.</i>       |
| Lingrand. . . . .   | <i>Cinquième.</i>       |
| I.eroy. . . . .     | <i>Sixième.</i>         |
| Avignon. . . . .    | <i>Sciences phys.</i>   |
| Chenou. . . . .     | <i>Math. spéc.</i>      |
| Warmé. . . . .      | <i>Math. élément.</i>   |
| Maugin. . . . .     | <i>Hist. naturelle.</i> |
| Le Boucher. . . . . | <i>Anglais.</i>         |

*Collèges communaux.* — Armentières, Avesnes, Bailloul, Berguer, Cambrai, Cassel, Cateau, Dunkerque, Estaires, Hazebrouck, Lille, Maubeuge, Orches, Le Quesnoy, St.-Amand, Turcoing, Valenciennes, Aire, Arras, Béthune, Hesdin, Saint-Omer, Saint-Pol.

ACADÉMIE DE GRENOBLE.

Cette Académie comprend dans son arrondissement trois départemens, savoir : les Hautes-Alpes, la Drôme et l'Isère.

|                              |                   |
|------------------------------|-------------------|
| M. Berroyer, <i>Recteur.</i> |                   |
| M. Desnanot. . . . .         | } <i>Inspect.</i> |
| M. Gresset. . . . .          |                   |
| M. Roche, <i>Secrétaire.</i> |                   |

*Faculté de Droit.*

|                                |                                                      |
|--------------------------------|------------------------------------------------------|
| M. Gautier *. . . . .          | <i>Doyen.</i>                                        |
| M. Justus. . . . .             | <i>Secr. Caissier.</i>                               |
| <i>Professeurs. Messieurs.</i> |                                                      |
| N. . . . .                     | <i>Droit romain.</i>                                 |
| Gautier. . . . .               | } <i>Code civil.</i>                                 |
| Monseigneur. . . . .           |                                                      |
| Bolland. . . . .               | } <i>Procédure civile</i><br><i>et Législ. crim.</i> |
| Gadot *, chargé du cours       |                                                      |
| Girerd. . . . .                | } <i>Suppléans.</i>                                  |
| Sabatery. . . . .              |                                                      |
| Quinon . . . . .               |                                                      |

*Faculté des Sciences.*

|                                |                        |
|--------------------------------|------------------------|
| M. Ferriot *. . . . .          | <i>Doyen.</i>          |
| M. Breton. . . . .             | <i>Secrétaire.</i>     |
| <i>Professeurs. Messieurs,</i> |                        |
| Ferriot. . . . .               | <i>Mathém.</i>         |
| Gueymard. . . . .              | <i>Histoire natur.</i> |
| Breton. . . . .                | <i>Sciences phys.</i>  |
| Leroy, <i>Adjoint pour la</i>  | <i>Chimie.</i>         |

*Collège royal de Grenoble. MM.*

|                            |                    |
|----------------------------|--------------------|
| Dunglas. . . . .           | <i>Provisieur.</i> |
| Potey. . . . .             | <i>Censeur.</i>    |
| Fayolat. . . . .           | <i>Econome.</i>    |
| L'Abbé Desmoulins. . . . . | <i>Aumônier.</i>   |

*Professeurs. Messieurs,*

|                    |                        |
|--------------------|------------------------|
| Janson. . . . .    | <i>Philosophie.</i>    |
| Chapot. . . . .    | <i>Rhétorique.</i>     |
| Henry. . . . .     | <i>Seconde.</i>        |
| Bouvier. . . . .   | <i>Troisième.</i>      |
| Doucin. . . . .    | <i>Quatrième.</i>      |
| Pupat. . . . .     | <i>Cinquième.</i>      |
| Vouthiers. . . . . | <i>Sixième.</i>        |
| N. . . . .         | <i>Sciences phys.</i>  |
| Ferriot. . . . .   | <i>Math. spéc.</i>     |
| Pasqueau. . . . .  | <i>Math. élément.</i>  |
| Clopin. . . . .    | <i>Lang. Anglaise.</i> |
| Egli. . . . .      | <i>Lang. Allemand.</i> |

*Collèges communaux.* — Pont-de-Beauvoisin, Vienne, Briançon, Embrun, Gap, Valence, Montélimart.

ACADÉMIE DE LIMOGES.

L'arrondissement de cette Académie comprend trois départemens, savoir : la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne.

|                                          |                   |
|------------------------------------------|-------------------|
| M. Mérilhou, <i>Recteur.</i>             |                   |
| M. Andrieux . . . . .                    | } <i>Inspect.</i> |
| M. Navières Laboissière                  |                   |
| M. Francis Levasseur, <i>Secrétaire.</i> |                   |

*Collège royal de Limoges. MM.*

|                         |                    |
|-------------------------|--------------------|
| L'Abbé Alazard. . . . . | <i>Provisieur.</i> |
| Mareuge. . . . .        | <i>Censeur.</i>    |
| Descoutures. . . . .    | <i>Econome.</i>    |
| L'Abbé Laroque. . . . . | <i>Aumônier.</i>   |

*Professeurs. Messieurs,*

|                    |                          |
|--------------------|--------------------------|
| Garrigou. . . . .  | <i>Philosophie.</i>      |
| Jouen. . . . .     | <i>Rhétorique.</i>       |
| Bigo. . . . .      | <i>Seconde.</i>          |
| Bouriaud. . . . .  | <i>Troisième.</i>        |
| Séniemaud. . . . . | <i>Quatrième.</i>        |
| Langle. . . . .    | <i>Cinquième.</i>        |
| Ducros. . . . .    | <i>Sixième.</i>          |
| Petit. . . . .     | <i>Scienc. physiques</i> |
| Dubourg. . . . .   | <i>Mathém. spéc.</i>     |
| Alotte. . . . .    | <i>Math. élément.</i>    |

*Collèges communaux.* — Eymoutiers, Magnac, Laval, Saint-Junien, Bort, Brives, Treignac, Tulle, Ussel, Uzerches, Guéret.

ACADÉMIE DE LYON.

L'arrondissement de cette Académie comprend trois départemens, savoir : l'Ain, la Loire et le Rhône.

|                               |                   |
|-------------------------------|-------------------|
| M. Dutrey, <i>Recteur.</i>    |                   |
| M. Guillard. . . . .          | } <i>Inspect.</i> |
| M. le Comte des Guidi.        |                   |
| M. Grouet, <i>Secrétaire.</i> |                   |

*Faculté de Théologie.*L'Abbé Pagès, *charg. des fonct. de Doyen.**Professeurs. Messieurs,*

|         |                                       |
|---------|---------------------------------------|
| N.      | Dogme.                                |
| Pagès.  | Morale évangél.                       |
| Chouvy. | { Histoire et dis-<br>cipline ecclès. |
| N.      | { Ecriture sainte.<br>et hébreu.      |

*Collège royal de Lyon. MM.*

|                 |               |
|-----------------|---------------|
| Nousseilles     | Proviseur.    |
| Devallée.       | Censeur.      |
| Bonnet Deville. | Econome.      |
| L'Abbé Daix.    | Aumônier.     |
| L'Abbé Faure.   | Aumônier adj. |

*Professeurs. Messieurs,*

|                |                |
|----------------|----------------|
| L'Abbé Noïrot. | Philosophic.   |
| Mezières.      | Rhétorique.    |
| Legeay.        | Seconde.       |
| Nicard.        | Histoire.      |
| Carrol.        | Troisième.     |
| Lecomte.       | Quatrième.     |
| Brun.          | Cinquième.     |
| Bobet.         | Sixième.       |
| Foyer.         | Sciences phys. |
| Clerc.         | Math. spéc.    |
| Chachuat.      | Math. élém.    |

*Collèges communaux. — Villefranche, Bourg, Nantua, Roanne, St.-Chamand, St.-Etienne.*

## ACADÉMIE DE METZ.

L'arrondissement de cette Académie comprend deux départemens, savoir: les Ardennes et la Moselle.

|              |             |
|--------------|-------------|
| M. Payen,    | Recteur.    |
| M. Marchal.  | } Inspect.  |
| M. Percelat. |             |
| M. Paquin,   | Secrétaire. |

*Collège royal de Metz. MM.*

|                   |            |
|-------------------|------------|
| L'Abbé Sainsère * | Proviseur. |
| Méline.           | Censeur.   |
| Frédéfon.         | Econome.   |
| L'Abbé Marcus.    | Aumônier.  |

*Professeurs. Messieurs,*

|            |              |
|------------|--------------|
| Thiel.     | Philosophic. |
| Gelle.     | Rhétorique.  |
| Labastide. | Seconde.     |
| Ribout.    | Troisième.   |
| Bonamy.    | Quatrième.   |
| Karr.      | Cinquième.   |
| Huguenin.  | Sixième.     |

|            |                |
|------------|----------------|
| Lhermitte. | Sciences phys. |
| Lauzeral.  | Math. spéc.    |
| Debrun.    | Math. élém.    |
| Reibel.    | } Allemand.    |
| Hirs.      |                |

*Collèges communaux. — Sarreguemines, Thionville, Charleville, Rhétel, Sedan.*

## ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

Cette académie comprend quatre départemens, savoir: l'Aude, l'Aveyron, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales.

|              |            |
|--------------|------------|
| M. Gergonne, | Recteur.   |
| M. Martin.   | } Inspect. |
| M. Gary.     |            |
| M. Crozals,  |            |

M. Guibert, *Secrétaire.**Faculté de Médecine de Montpell.*Lallemand \*, *Doyen.**Professeurs. Messieurs,*

|                      |                                                                            |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| Dubrenil.            | Anatomic.                                                                  |
| Lordat.              | Physiologie.                                                               |
| Duportal.            | Chimie médic. et<br>Pharmacie.                                             |
| Raffenant de Lille * | Botanique.                                                                 |
| Ribes.               | Hygiène. Institut.<br>de Médecine.                                         |
| Dugès.               | Pathologie chi-<br>rurg. opérations<br>et appareils.                       |
| Rech.                | Pathol. médic.                                                             |
| Golfin.              | Thérapeutique et<br>matière médic.                                         |
| Delpch *             | } Clinique chirur-<br>gicale.                                              |
| Lallemand *          |                                                                            |
| Broussonnet *        | } Clinique médi-<br>cale.                                                  |
| Caissergues.         |                                                                            |
| Anglada.             | Médecine lég. et<br>Hist. de la Méd.                                       |
| Delmas.              | Accouchemens,<br>malad. des fem.<br>en couche et des<br>enfants nouv. nés. |

Cte Chaptal (G \*) . } *Prof. honor.*  
Sineaux. . . . . }*Employés. Messieurs,*

|            |                 |
|------------|-----------------|
| Gensanne.  | Secrétaire.     |
| Batique.   | Prépar. anat.   |
| Kühnholtz. | Bibliothécaire. |
| Guillaume. | Biblioth. Adj.  |
| Réné.      | Cons. des Coll. |
| Roubien.   | Prosecteur.     |
| Soulié.    | Jardin. Botan.  |

*Agrégés en exercice.* Messieurs,

|               |                   |
|---------------|-------------------|
| Bourquenod.   | Kühnholtz.        |
| Sablairolles. | Serre.            |
| Fages.        | Pourché.          |
| Viguiér.      | Pouzin.           |
| Berlin.       | Broussonnet fils. |
| Saisset.      | Roubieu.          |
| Estor.        |                   |

*Agrégés stagiaires.* Messieurs,

|          |         |
|----------|---------|
| Furster. | Delmas. |
| Dupau.   | Vailhé. |
| Touchy.  |         |

*Faculté des Sciences.*

|                   |             |
|-------------------|-------------|
| Dunal.            | Doyen.      |
| Marcel-de-Serres. | Secrétaire. |

*Professeurs.* Messieurs,

|                       |                                 |
|-----------------------|---------------------------------|
| Querret.              | <i>Mathématiques transcend.</i> |
| Larcher-d'Aubencourt. | <i>Astronomie.</i>              |
| Leutherie.            | <i>Chargé du cours.</i>         |
| Provençal.            | <i>Zoologie.</i>                |
| Marcel-de-Serres.     | <i>Minér. et Géol.</i>          |
| Anglada.              | <i>Chimie.</i>                  |
| Gergonne.             | <i>Physique.</i>                |
| Dunat.                | <i>Botanique.</i>               |

*Collège royal de Montpellier.* MM.

|                  |            |
|------------------|------------|
| L'Abbé Astoud.   | Proviseur. |
| De Rességuier.   | Censeur.   |
| Guibert.         | Econome.   |
| L'Abbé Sabatier. | Aumônier.  |

*Professeurs.* Messieurs,

|                   |                       |
|-------------------|-----------------------|
| L'Abbé Flotte.    | <i>Philosophie.</i>   |
| Siguy.            | <i>Rhétorique.</i>    |
| Benezet-Roullaud. | <i>Seconde.</i>       |
| Guibert.          | <i>Histoire.</i>      |
| Loubers.          | <i>Troisième.</i>     |
| Courtade.         | <i>Quatrième.</i>     |
| Dumas.            | <i>Cinquième.</i>     |
| Delauras.         | <i>Sixième.</i>       |
| Balard.           | <i>Chimie.</i>        |
| Lenthéric.        | <i>Physique.</i>      |
| Guillot.          | <i>Math. spéc.</i>    |
| Chabrier.         | <i>Math. élément.</i> |
|                   | <i>Allemand.</i>      |

*Collège royal de Rodez.* MM.

|                     |            |
|---------------------|------------|
| Pujol-Montsalès.    | Proviseur. |
| L'abbé Pons-Caylus. | Censeur.   |
| Olier.              | Econome.   |
| L'Abbé Carcenac.    | Aumônier.  |

*Professeurs.* Messieurs,

|         |                     |
|---------|---------------------|
| Bénard. | <i>Philosophie.</i> |
| Poux.   | <i>Rhétorique.</i>  |

|                         |                       |
|-------------------------|-----------------------|
| Dallier - Fleurizelles. | <i>Seconde.</i>       |
| Méric.                  | <i>Troisième.</i>     |
| L'Abbé Raynal.          | <i>Quatrième.</i>     |
| Cantaloube.             | <i>Cinquième.</i>     |
| Berthet.                | <i>Sixième.</i>       |
| Dequin.                 | <i>Sciences Phys.</i> |
| Courtois.               | <i>Math. élément.</i> |

*Collèges communaux.* — Agde, Bédarieux, Béziers, Clermont, Lodève, Pézénas, Carcassonne, Castelnaudary, Limoux, Espalion, Milhau, Saint-Afrique, Saint-Geniez, Villefranche, Céret, Perpignan, Vinca.

ACADÉMIE DE NANCY.

L'arrondissement de cette académie comprend trois départemens, savoir : la Meurthe, la Meuse et les Vosges.

|                |                        |
|----------------|------------------------|
| M. Soulacroix, | <i>Recteur.</i>        |
| M. Blau.       | } <i>Inspect.</i>      |
| M. de Caumont. |                        |
| L'Abbé Perrin, | <i>Inspect. honor.</i> |
| M. Georges,    | <i>Secrétaire.</i>     |

*Collège royal de Nancy.* MM.

|            |                   |
|------------|-------------------|
| Hennequin. | <i>Proviseur.</i> |
| Hatry.     | <i>Censeur.</i>   |
| Garot.     | <i>Aumônier.</i>  |
| Cuvier.    | <i>Econome.</i>   |

*Professeurs.* Messieurs,

|             |                       |
|-------------|-----------------------|
| Perron.     | <i>Philosophie.</i>   |
| Pitt.       | <i>Rhétorique.</i>    |
| Munier.     | <i>Seconde.</i>       |
| Craincelin. | <i>Troisième.</i>     |
| Marchis.    | <i>Quatrième.</i>     |
| Toussaint.  | <i>Cinquième.</i>     |
| Blau.       | <i>Sixième.</i>       |
| Hanriot.    | <i>Sciences phys.</i> |
| N.          | <i>Math. spéc.</i>    |
| Percin.     | <i>Math. élément.</i> |

*Collèges communaux.* — Dieuze, Lunéville, Phalsbourg, Pont-à-Mousson, Toul, Bar-le-Duc, Commercy, Etain, Saint-Mihiel, Verdun, Epinal, Mirecourt, Neufchâteau, Remiremont, Saint-Diez.

ACADÉMIE DE NIMES.

L'arrondissement de cette académie comprend quatre départemens, savoir : l'Ardeche, le Gard, la Lozère et Vaucluse.

|              |                    |
|--------------|--------------------|
| M. Nicot,    | <i>Recteur.</i>    |
| M. Plagniol. | } <i>Inspect.</i>  |
| M. Moriau.   |                    |
| M. Bouchet,  | <i>Secrétaire.</i> |

*Collège royal de Nîmes. MM.*

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Cadas. . . . .         | <i>Proviseur.</i> |
| Ferronil-Montgaillard. | <i>Censeur.</i>   |
| Domergue. . . . .      | <i>Econome.</i>   |
| L'Abbé Artis. . . . .  | <i>Aumônier.</i>  |

*Professeurs. Messieurs,*

|                     |                       |
|---------------------|-----------------------|
| Delens. . . . .     | <i>Philosophie.</i>   |
| Gazay. . . . .      | <i>Rhétorique.</i>    |
| Alcouffe. . . . .   | <i>Seconde.</i>       |
| Roussel. . . . .    | <i>Histoire.</i>      |
| André. . . . .      | <i>Troisième</i>      |
| Bayol. . . . .      | <i>Quatrième.</i>     |
| Mauranchon. . . . . | <i>Cinquième.</i>     |
| Prat. . . . .       | <i>Sixième.</i>       |
| Deloche. . . . .    | <i>Sciences phys.</i> |
| Roustan. . . . .    | <i>Math. spéc.</i>    |
| Guibert. . . . .    | <i>Math. élément.</i> |

*Collège royal d'Avignon. MM.*

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Patru. . . . .         | <i>Proviseur.</i> |
| Julien. . . . .        | <i>Censeur.</i>   |
| Bouchet. . . . .       | <i>Econome.</i>   |
| L'Abbé Alexis. . . . . | <i>Aumônier.</i>  |

*Professeurs. Messieurs,*

|                     |                       |
|---------------------|-----------------------|
| Nougarède. . . . .  | <i>Philosophie.</i>   |
| Caresme. . . . .    | <i>Rhétorique.</i>    |
| Espinasse. . . . .  | <i>Seconde.</i>       |
| Drouet. . . . .     | <i>Troisième.</i>     |
| Paillet. . . . .    | <i>Quatrième.</i>     |
| Rigaud. . . . .     | <i>Cinquième.</i>     |
| Chabert. . . . .    | <i>Sixième.</i>       |
| Blanchet. . . . .   | <i>Sciences phys.</i> |
| Castelnaud. . . . . | <i>Math. spéc.</i>    |
| Gleich. . . . .     | <i>Math. élément.</i> |
|                     | <i>Allemand.</i>      |
|                     | <i>Anglais.</i>       |

*Collège royal de Tournon. MM.*

|                         |                   |
|-------------------------|-------------------|
| Roche (Pascal). . . . . | <i>Proviseur.</i> |
| Rolland. . . . .        | <i>Censeur.</i>   |
| L'Abbé Gardiol. . . . . | <i>Econome.</i>   |
| L'Abbé Michel. . . . .  | <i>Aumônier.</i>  |

*Professeurs. Messieurs,*

|                       |                       |
|-----------------------|-----------------------|
| Dumoulin. . . . .     | <i>Philosophie.</i>   |
| David. . . . .        | <i>Rhétorique.</i>    |
| Ract-Madoux. . . . .  | <i>Seconde.</i>       |
| Moutonnier. . . . .   | <i>Troisième.</i>     |
| Martin. . . . .       | <i>Quatrième.</i>     |
| Metgé. . . . .        | <i>Cinquième.</i>     |
| Dumas. . . . .        | <i>Sixième.</i>       |
| Mermet. . . . .       | <i>Sciences phys.</i> |
| N. . . . .            | <i>Math. spéc.</i>    |
| Gouré de Villemontre. | <i>Math. élément.</i> |

*Collèges communaux.* — Alais, Uzès, Aubenas, Mende, Apt, Carpentras, Orange, Valréas.

## ACADÉMIE D'ORLÉANS.

L'arrondissement de cette académie comprend trois départemens, savoir : Indre-et-Loire, Loiret, Loir-et-Cher.

M. De Lespin \*, *Recteur.*

M. Donlevy. . . . . } *Inspect.*

M. Gaudin \*. . . . . }

M. Dupuis, *Secrétaire.*

*Collège royal d'Orléans. MM.*

|                          |                   |
|--------------------------|-------------------|
| Marchand. . . . .        | <i>Proviseur.</i> |
| Avalon. . . . .          | <i>Censeur.</i>   |
| Corbin. . . . .          | <i>Econome.</i>   |
| L'Abbé Juffeaut. . . . . | <i>Aumônier.</i>  |

*Professeurs. Messieurs,*

|                       |                       |
|-----------------------|-----------------------|
| Renard. . . . .       | <i>Philosophie.</i>   |
| Lecomte. . . . .      | <i>Rhétorique.</i>    |
| Soilly. . . . .       | <i>Seconde.</i>       |
| Mouillard. . . . .    | <i>Histoire.</i>      |
| Biro. . . . .         | <i>Troisième.</i>     |
| Férand. . . . .       | <i>Quatrième.</i>     |
| Larrieu. . . . .      | <i>Cinquième.</i>     |
| Jouré. . . . .        | <i>Sixième.</i>       |
| Grivat-Barré. . . . . | <i>Sciences phys.</i> |
| Midi. . . . .         | <i>Math. spéc.</i>    |
| Cuvet-de-Ker. . . . . | <i>Math. élément.</i> |

*Collège royal de Tours. MM.*

|                      |                   |
|----------------------|-------------------|
| Cach. . . . .        | <i>Proviseur.</i> |
| Boyer. . . . .       | <i>Censeur.</i>   |
| Lelorain. . . . .    | <i>Econome.</i>   |
| L'Abbé Juin. . . . . | <i>Aumônier.</i>  |

*Professeurs. Messieurs,*

|                          |                       |
|--------------------------|-----------------------|
| Chesteau. . . . .        | <i>Philosophie.</i>   |
| Durand. . . . .          | <i>Rhétorique.</i>    |
| Delmons. . . . .         | <i>Seconde.</i>       |
| Borelli. . . . .         | <i>Troisième.</i>     |
| Simonin. . . . .         | <i>Quatrième.</i>     |
| Boubée. . . . .          | <i>Cinquième.</i>     |
| Beaussier jeune. . . . . | <i>Sixième.</i>       |
| N. . . . .               | <i>Sciences phys.</i> |
| Borgnet. . . . .         | <i>Math. spéc.</i>    |
| Morand. . . . .          | <i>Math. élément.</i> |
| Smith-Size. . . . .      | <i>Anglais.</i>       |

*Collèges communaux.* — Montargis, Chinon, Loches, Blois.

## ACADÉMIE DE PAU.

L'arrondissement de cette académie com-



|                   |                |
|-------------------|----------------|
| Lesné . . . . .   | Quatrième.     |
| Tranois. . . . .  | Cinquième.     |
| Rothmann. . . . . | Sixième.       |
| Dupré. . . . .    | Sciences phys. |
| Lepord. . . . .   | Math. spéc.    |
| Legrand. . . . .  | Mathem. élém.  |

### Collège royal de Nantes. MM.

|                         |            |
|-------------------------|------------|
| Lacroix. . . . .        | Proviseur. |
| Genu. . . . .           | Censeur.   |
| Bernard. . . . .        | Econome.   |
| L'Abbé Dubreil. . . . . | Aumônier.  |

#### Professeurs. Messieurs,

|                            |                |
|----------------------------|----------------|
| L'Abbé Lechat. . . . .     | Philosophie.   |
| Lodin de Lallaire. . . . . | Rhétorique.    |
| Riou-Kangal. . . . .       | Seconde.       |
| Charpentier. . . . .       | Troisième.     |
| Allery. . . . .            | Quatrième.     |
| Pont. . . . .              | Cinquième.     |
| Janvier. . . . .           | Sixième.       |
| Amondieu. . . . .          | Sciences phys. |
| Dorveau. . . . .           | Math. spéc.    |
| Lebesgue. . . . .          | Math. élément. |

### Collège royal de Pontivy. MM.

|                          |            |
|--------------------------|------------|
| Perrier. . . . .         | Proviseur. |
| Geffroy. . . . .         | Censeur.   |
| Chevalet. . . . .        | Econome.   |
| L'Abbé Trégoët . . . . . | Aumônier.  |

#### Professeurs. Messieurs,

|                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| Rabusseau. . . . .          | Philosophie.   |
| Fabre. . . . .              | Rhétorique.    |
| Coutance. . . . .           | Seconde.       |
| Lemée de Boisléard. . . . . | Troisième.     |
| Legoff. . . . .             | Quatrième.     |
| Dubourg. . . . .            | Cinquième.     |
| Rolland. . . . .            | Sixième.       |
| Jouanno. . . . .            | Sciences phys. |
| Coutance. . . . .           | Math. spéc.    |
| Duver. . . . .              | Math. élément. |

Collèges communaux. — Dol, Fougères, Saint-Servan, Guingamp, Lannion, Saint-Brieuc, Quimper, Saint-Pol-de-Léon, Ancenis, Paimbœuf, Auray, Josselin, Lorient, Ploermel, Vannes.

### ACADÉMIE DE ROUEN.

L'arrondissement de cette académie comprend deux départemens, savoir : l'Eure et la Seine-Inférieure.

|                        |            |
|------------------------|------------|
| M. Badelle *, Recteur. |            |
| M. Letellier. . . . .  | } Inspect. |
| M. Lerond. . . . .     |            |
| M. Leroy, Secrétaire.  |            |

### Faculté de Théologie.

|                               |             |
|-------------------------------|-------------|
| M. L'Abbé. . . . .            | Doyen.      |
| M. L'Abbé Malleville. . . . . | Secrétaire. |

#### Professeurs. Messieurs,

|                            |                                |
|----------------------------|--------------------------------|
| L'Abbé Lecœur. . . . .     | Dogme.                         |
| L'Abbé Malleville. . . . . | Morale évang.                  |
| L'Abbé N. . . . .          | Histoire et discipline ecclés. |

### Collège royal de Rouen. MM.

|                          |            |
|--------------------------|------------|
| Faucon. . . . .          | Proviseur. |
| Mondelot. . . . .        | Censeur.   |
| Meslin. . . . .          | Econome.   |
| L'Abbé Lefebvre. . . . . | Aumônier.  |

#### Professeurs. Messieurs,

|                        |                |
|------------------------|----------------|
| L'Abbé Denise. . . . . | Philosophie.   |
| Magnier. . . . .       | Rhétorique.    |
| Pelletier. . . . .     | Seconde.       |
| Chueruel. . . . .      | Histoire.      |
| Giffard. . . . .       | Troisième.     |
| Brigandat. . . . .     | Quatrième.     |
| Bouclely. . . . .      | Suppléant.     |
| Groult. . . . .        | Cinquième.     |
| Houé. . . . .          | Agrégé.        |
| Sabathier. . . . .     | Sixième.       |
| Brunet. . . . .        | Agrégé.        |
| Braive. . . . .        | Sciences phys. |
| Dainez. . . . .        | Math. spéc.    |
| Gors. . . . .          | Math. élém.    |

Collèges communaux — Aumale, Dieppe, Eu, le Havre, Montivilliers, Eure, Evreux, Gisors, Vernon.

### ACADÉMIE DE STRASBOURG.

L'arrondissement de cette académie comprend deux départemens, savoir : le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.

|                        |            |
|------------------------|------------|
| M. Cottard *, Recteur. |            |
| M. Hess. . . . .       | } Inspect. |
| M. Matter. . . . .     |            |
| M. Derome. . . . .     |            |
| M. Dupain, Secrétaire. |            |

### Faculté de Théologie pour la Confession d'Augsbourg.

|                       |                           |
|-----------------------|---------------------------|
| M. Haffner *. . . . . | Doyen.                    |
| M. Richard. . . . .   | Secrétaire.               |
| M. Haffner *. . . . . | Dogme.                    |
| M. Bruch. . . . .     | Mor. évangél.             |
| M. Dalher. . . . .    | Exégèse.                  |
| M. Redslob. . . . .   | Eloq. sacrée.             |
| M. Matter. . . . .    | Hist. ecclés.             |
| M. Richard. . . . .   | Dogme de la Conf. Calvin. |





*Professeurs. Messieurs,*

|                      |                                         |
|----------------------|-----------------------------------------|
| N.                   | <i>Dogme.</i>                           |
| N.                   | <i>Morale évang.</i>                    |
| N.                   | <i>Suppléant.</i>                       |
| Jamme (J. G. X. A.). | <i>Hist. et discip. ecclésiastique.</i> |
| D'Haubech.           | <i>Ecriture-Sainte. et hébreu.</i>      |

*Faculté de Théologie de Montauban, p. la Confess. helvétique.*M. Bonnard ✱. . . *Doyen.**Professeurs. Messieurs,*

|            |                             |
|------------|-----------------------------|
| N.         | <i>Morale évang.</i>        |
| Nazon.     | <i>Dogme.</i>               |
| Bonnard ✱. | <i>Hébreu.</i>              |
| Montet.    | <i>Histoire ecclés.</i>     |
| Floris.    | <i>Philosophie.</i>         |
| Encontre.  | <i>H. latinité et grec.</i> |

*Faculté de Droit.*M. Malpel ✱. . . *Doyen.*  
M. Boisgiraud. . . *Secrét. - Caiss.**Professeurs. Messieurs,*

|               |                           |
|---------------|---------------------------|
| N.            | <i>Droit romain.</i>      |
| Flotte.       | <i>Pandectes.</i>         |
| Malpel.       | } <i>Code civil.</i>      |
| Delpech.      |                           |
| Carle.        | <i>Proc. Lég. crim.</i>   |
| Ferradou.     | <i>Code de Comm.</i>      |
| Romiguière ✱. | <i>Droit publ. franç.</i> |
| Mesplis.      | } <i>Suppléans.</i>       |
| Deloume.      |                           |

*Faculté des Sciences.*M. Romieu. . . *Doyen.*  
M. . . *Secrétaire.**Professeurs. Messieurs,*

|                            |                         |
|----------------------------|-------------------------|
| Romieu.                    | <i>Mathémat. pures.</i> |
| Léon.                      | <i>Mathé. appliq.</i>   |
| Picot de la Peyrouse fils. | <i>Hist. naturelle.</i> |
| Boisgiraud ✱.              | <i>Physique.</i>        |
| Dispan.                    | <i>Chimie.</i>          |

*Faculté des Lettres.*Fleury de l'Ecluse. . *Doyen.*  
N. . . *Secrétaire.**Professeurs. Messieurs,*

|                 |                                      |
|-----------------|--------------------------------------|
| N.              | <i>Histoire.</i>                     |
| Cabantous.      | <i>Littéral. franç.</i>              |
| Gatien-Arnoult. | <i>Philosophie.</i>                  |
| Sauvage.        | <i>Littéral. latine.</i>             |
| De l'Ecluse.    | <i>Littér. grecque.</i>              |
| Bole.           | <i>Suppl. pour la chaire d'Hist.</i> |

*Ecole secondaire de Médecine.*M. Du Bernard. . . *Directeur.**Professeurs. Messieurs,*

|              |                                  |
|--------------|----------------------------------|
| Larrey.      | <i>Anatom. et physiologie.</i>   |
| Amiel.       | <i>Pathol. chir.</i>             |
| Duclos.      | <i>Opér. et Acc.</i>             |
| Du Bernard.  | <i>Clin. interne.</i>            |
| Viguerie.    | <i>Clin. externe.</i>            |
| Saint-André. | <i>Thérap. et matière médic.</i> |

Tournon. . . }  
Naudin. . . } *Suppléans.*  
Ducasse. . . }*Collège royal de Toulouse. MM.*

|                |                   |
|----------------|-------------------|
| Vidal.         | <i>Proviseur.</i> |
| Martinet.      | <i>Censeur.</i>   |
| Ruffat.        | <i>Econome.</i>   |
| L'Abbé Catala. | <i>Aumônier.</i>  |

*Professeurs. Messieurs,*

|                           |                                |
|---------------------------|--------------------------------|
| Mahuziès.                 | <i>Philosophie.</i>            |
| Bouchez.                  | <i>Rhétorique.</i>             |
| Dandré.                   | <i>Seconde.</i>                |
| Ducoin.                   | <i>Troisième.</i>              |
| Belcastel de Montvaillant | <i>Agrégé.</i>                 |
| Méric.                    | <i>Quatrième.</i>              |
| Laburthe.                 | <i>Cinquième.</i>              |
| Denuc.                    | <i>2<sup>e</sup> Division.</i> |
| Cochiarallo.              | <i>Agrégé.</i>                 |
| Prévoit.                  | <i>Sixième.</i>                |
| Delboy, Agrégé.           | <i>Suppléant.</i>              |
| Murailhe.                 | <i>Sciences phys.</i>          |
| Léon.                     | <i>Math. spéc.</i>             |
| Vauthier.                 | <i>Math. élém.</i>             |

*Collèges communaux. — St.-Gaudens, Foix, Pamiers, St.-Girons, Alby, Gaillac, Castel-Sarrazin, Moissac, Montauban.*

## CHAPITRE VI.

*Administration départementale. — Maires nommés par le Roi. — Direction générale des Ponts-et-Chaussées.*

## SECTION PREMIÈRE.

## DIVISION

*Des ci-devant provinces en quatre-vingt-six Départemens.*

Les anciennes Provinces et Généralités de la France, et les Pays réunis par le dernier traité de paix, forment quatre-vingt-six départemens, savoir :

|                                                                                                                                                                                            |   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| La Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin, 4: <i>Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse.</i> . . . . .                                                            | 4 |
| Dauphiné, 3: <i>Hautes-Alpes, Drôme, Isère.</i> . . . . .                                                                                                                                  | 3 |
| Franche-Comté, 3: <i>Doubs, Jura, Haute-Saône.</i> . . . . .                                                                                                                               | 3 |
| Alsace, 2: <i>Bas-Rhin, Haut-Rhin.</i> . . . . .                                                                                                                                           | 2 |
| Lorraine, Trois-Evêchés et Barrois, 4: <i>Meurthe, Meuse, Moselle, Vosges.</i> . . . . .                                                                                                   | 4 |
| Champagne, Principauté de Sedan, Carignan, Philippeville, Givet et Charlemon, 4: <i>Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne.</i> . . . . .                                                      | 4 |
| Les deux Flandres, Hainault, Cambrésis, Artois, Boulonais, Calaisis, Ardrésis, en forment 2: <i>Nord, Pas-de-Calais.</i> . . . . .                                                         | 2 |
| Ile-de-France, Paris, Soissonnais, Beauvoisis, Amiénois, Vexin-Français, Gatinais, 6: <i>Aisne, Oise, Seine, S.-et-Oise, Somme, S.-et-Marne.</i> . . . . .                                 | 6 |
| Normandie et Perche, 5: <i>Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Inférieure.</i> . . . . .                                                                                                   | 5 |
| Bretagne, 5: <i>Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan.</i> . . . . .                                                                                       | 5 |
| Haut et Bas-Maine, Anjou, Touraine et Saumrais 4: <i>Indre-et-Loire, Mayenne, Maine-et-Loire, Sarthe.</i> . . . . .                                                                        | 4 |
| Poitou et partie des Marches communes, 3: <i>Deux-Sèvres, Vendée, Vienne.</i> . . . . .                                                                                                    | 3 |
| Orléanais, Blaisois et pays Chartrain, 3: <i>Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret.</i> . . . . .                                                                                             | 3 |
| Berry, 2: <i>Indre, Cher.</i> . . . . .                                                                                                                                                    | 2 |
| Nivernais, 1: <i>la Nièvre.</i> . . . . .                                                                                                                                                  | 1 |
| Bourgogne, Auxerrois et Sénonais, Bresse, Bugey et Valromey, Dombes 4: <i>Ain, Côte-d'Or, Yonne, Saône-et-Loire.</i> . . . . .                                                             | 4 |
| Lyonnais, Forez et Beaujolais, 2: <i>la Loire, le Rhône.</i> . . . . .                                                                                                                     | 2 |
| Bourbonnais, 1: <i>Allier.</i> . . . . .                                                                                                                                                   | 1 |
| Marche, Dorat. Haut et Bas-Limousin, 3: <i>Corrèze, Creuse, Haute-Vienne.</i> . . . . .                                                                                                    | 3 |
| Angoumois, Aunis, Saintonge et Périgord, 3: <i>Charente, Charente-Inférieure, la Dordogne.</i> . . . . .                                                                                   | 4 |
| Bordelais, Bazadois, Agénois, Condomois, Armagnac, Chalosse, Pays de Marsan et Landes, 4: <i>Landes, Gironde, Lot-et-Garonne, Gers.</i> . . . . .                                          | 4 |
| Quercy, Rouergue, Basques, Béarn, Bigorre, Quatre-Vallées, Couserans, Foix et Roussillon, 6: <i>Lot, Aveyron, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Ariège, Pyrénées-Orientales.</i> . . . . . | 6 |
| Languedoc, Comminges, Nébouzan et Rivière-Verdun, 8: <i>Ardèche, Aude, Gard, Haute-Garonne, Hérault, Lozère, Tarn, Tarn-et-Garonne.</i> . . . . .                                          | 8 |
| Vélay, Haute et Basse-Auvergne, 3: <i>Cantal, Haute-Loire, et Puy-de-Dôme.</i> . . . . .                                                                                                   | 3 |
| Corse, 1: <i>Corse.</i> . . . . .                                                                                                                                                          | 1 |

Total des Départemens. . . . . 86

## SECTION II.

*Division de la France en 86 Départemens.*

(Situation géographique de chaque département. — Indication du Diocèse, de la Cour royale et de la Division militaire dans lesquels il est situé. — Impôt foncier payé par chaque département, sa population, ses représentans envoyés à la Chambre des Députés. — Préfectures et Sous-Préfectures. — Conseils de préfectures. — Conseils généraux de départemens. — Conseils d'arrondissemens.)

*Nota.* Le nombre d'électeurs n'est établi que d'après les anciennes listes ; celui qui résultera de l'exécution de la loi du 19 avril dernier n'est point encore connu, et on ne pourra l'indiquer que sur l'Almanach de l'année prochaine. — Le nombre des députés mentionné pour chaque département est celui que détermine la loi du 19 avril. Si le nombre des députés, dont les noms sont inscrits ci-dessous, en diffère pour quelques départemens, c'est que la Chambre nommée en 1830 avait été formée d'après la loi du 29 juin 1820, et ne comprenait que 430 membres, tandis qu'à l'avenir elle en aura 459.

Le territoire du royaume est divisé en départemens et en arrondissemens communaux, subdivisés en cantons et en communes. Il y a pour chaque département un préfet, un secrétaire général de préfecture, un conseil de préfecture, un conseil général de département : les membres de ces diverses autorités sont nommés par le Roi, sur la présentation du ministre de l'intérieur. Il existe également dans chaque département un directeur de l'Enregistrement et des Domaines, un directeur des contributions indirectes, un receveur général, et un inspecteur général des ponts-et-chaussées, tous résidant au chef-lieu ; un commandant militaire et un sous-intendant militaire.

Il y a dans chaque arrondissement, un sous-préfet, excepté dans celui dont le chef-lieu est en même temps celui du département, il est nommé par le Roi, et il exerce son autorité sous les ordres immédiats du préfet ; un conseil d'arrondissement ; un tribunal de première instance, un directeur des contributions indirectes, et un receveur particulier des finances.

Il y a un juge-de-peace par canton.

Il y a dans chaque commune un maire et un conseil municipal.

Le Conseil de Préfecture prononce sur les demandes des particuliers tendant à obtenir la décharge ou la réduction de leur cote de contributions directes ; sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration, concernant le sens ou l'exécution des clauses de leurs marchés ; sur les demandes en dommages-intérêts, procédant du fait des entrepreneurs et non du fait de l'administration ; sur les demandes et contestations concernant les indemnités dues aux particuliers, à raison des terrains pris ou fouillés pour la confection des chemins, canaux et autres ouvrages publics ; sur les difficultés en matière de grande voirie ; sur les autorisations de plaider, demandées par les communes ; sur le contentieux des domaines nationaux ; sur certaines difficultés en matière d'élection ; et, en général, ils sont les tribunaux de première instance de la justice administrative. Lorsque le Préfet assiste au conseil, il préside ; en cas de partage, il a voix prépondérante.

Le conseil de préfecture se compose de cinq membres dans certains départemens, de quatre dans d'autres, et enfin de trois dans le plus grand nombre.

Le Préfet est seul chargé de l'administration ; il fait exécuter les lois et ordonnances du royaume ; il peut suspendre de leurs fonctions les maires et adjoints ; il surveille toutes les parties de l'administration publique.

Le Secrétaire général de Préfecture a la garde des papiers, et signe les expéditions.

Le Conseil général de département s'assemble chaque année ; l'époque de sa réunion est déterminée par le gouvernement ; la durée de sa session ne peut excéder quinze jours ; il nomme un de ses membres pour Président, un autre pour Secrétaire ; il fait la répartition des contributions directes entre les arrondissemens ; il statue sur les demandes en réduction faites par les conseils d'arrondissement, villes, bourgs et villages ; il détermine dans les limites de la loi le nombre de centimes additionnels, dont l'imposition est demandée pour les dépenses de département ; il entend le compte annuel que le Préfet rend de l'emploi des centimes additionnels qui ont été destinés à ces dépenses ; il exprime son opinion sur l'état et les besoins du département, et l'adresse au ministre de l'intérieur.

*Le Conseil d'arrondissement* se rassemble chaque année; l'époque de sa réunion est déterminée par le gouvernement; la durée de sa session ne peut excéder quinze jours; elle se divise en deux parties, l'une de dix jours, antérieure à la réunion du conseil général, l'autre de cinq jours, postérieure à la réunion du conseil général; il nomme un de ses membres pour Président, et un autre pour Secrétaire; il fait la répartition des contributions directes entre les villes, bourgs et villages de l'arrondissement; il donne son avis motivé sur les demandes en décharge qui sont formées par les villes, bourgs et villages; il entend le compte annuel que rend le sous-préfet de l'emploi des centimes additionnels destinés aux dépenses de l'arrondissement; il exprime son opinion sur l'état et les besoins de l'arrondissement, et l'adresse au préfet.

Pour les attributions des juges de paix, voir les justices de paix, page 353.

*Le Conseil municipal* se compose de dix membres dans les communes de cinq cents habitans et au-dessous; de 12 dans celles de 1,500 à 2,500; de 21 dans celles de 2,500 à 3,500; de 23 dans celles de 5,500 à 10,000; de 27 dans celles de 10,000 à 30,000; et de 36 dans celles d'une population de 30,000 et au-dessus.

Dans les communes où il y a plus de trois adjoints, le Conseil municipal s'augmente d'un nombre de membres égal à celui des adjoints au-dessus de trois; dans celles où il a été nommé un ou plusieurs adjoints spéciaux et supplémentaires, le Conseil municipal s'augmente d'un nombre égal à celui des adjoints.

Les conseillers municipaux sont élus par l'assemblée des électeurs communaux.

Sont électeurs communaux : 1<sup>o</sup> les citoyens les plus imposés aux rôles des contributions directes de la commune, âgés de vingt-un ans accomplis, dans les proportions suivantes :

Pour les communes de mille ames et au-dessous, un nombre égal au dixième de la population de la commune; ce nombre s'accroît de cinq par cent habitans en sus de mille jusqu'à cinq mille; de quatre par cent habitans en sus de cinq mille jusqu'à quinze mille; de trois par cent habitans au-dessus de quinze mille.

2<sup>o</sup> Les membres des Cours et Tribunaux, les juges-de-paix et leurs suppléans; les membres des Chambres de commerce, des Conseils de manufactures, des Conseils de prud'hommes; les membres des Commissions administratives des collèges, des hospices, et des Bureaux de bienfaisance; les Officiers de la garde nationale; les membres et correspondans de l'Institut; les membres des Sociétés savantes institués ou autorisées par la loi; les docteurs de l'une ou de plusieurs des Facultés de droit, de médecine, des sciences, des lettres, après trois ans de domicile réel dans la commune; les avocats inscrits au tableau, les avoués près les cours et tribunaux, les notaires, les licenciés de l'une des Facultés de droit, des sciences, des lettres, chargé de l'enseignement de quelque une des matières appartenant à la Faculté où ils auront pris leur licence, les uns et les autres, après cinq ans d'exercice et de domicile réel dans la commune; les anciens fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire jouissant d'une pension de retraite; les employés des administrations civiles et militaires jouissant d'une pension de retraite de six cents francs et au-dessus; les élèves de l'Ecole polytechnique qui ont été, à leur sortie, déclarés admis ou admissibles dans les services publics, après deux ans de domicile réel dans la commune; toutefois, les officiers appelés à jouir du droit électoral, en qualité d'anciens élèves de l'Ecole polytechnique, ne peuvent l'exercer dans les communes où ils se trouvent en garnison, qu'autant qu'ils y auraient acquis leur domicile civil ou politique avant de faire partie de la garnison; les officiers de terre et de mer jouissant d'une pension de retraite; les citoyens appelés à voter aux élections des membres de la Chambre des députés, ou des conseils généraux des départemens, quel que soit le taux de leurs contributions dans la commune.

Les maires et les adjoints sont nommés, parmi les membres du conseil municipal, par le Roi, dans les communes qui ont trois mille habitans et au-dessus, et dans les chefs-lieux d'arrondissement; et par le Préfet, au nom du Roi, dans les autres communes. Les conseils municipaux se réunissent quatre fois par an; au commencement des mois de février, mai, août et novembre. Chaque session peut durer dix jours. Le maire préside le conseil municipal; en cas d'absence ou d'empêchement, l'adjoint le remplace. Hors de ces cas, l'adjoint ne doit pas prendre séance au conseil, ni y assister. Lorsque le compte rendu par le maire, comme ordonnateur des dépenses, est présenté au conseil, le maire quitte la présidence et se retire; il est remplacé par un conseiller, choisi d'avance au scrutin secret et à la pluralité absolue par ses collègues. Un conseil ne peut valablement délibérer, s'il n'y a au moins les deux tiers des membres présens.

## DEPARTEMENT DE L'AIN.

Ce département comprend les pays de Bresse, Bugey, Valromey, et la principauté de Dombes.

Il est borné au N. par le département du Jura, à l'E. par la Suisse et la Savoie, au S. par le Rhône, qui le sépare du département de l'Isère, et à l'O. par la Saône qui le sépare des départemens du Rhône et de Saône-et-Loire; sa superficie est d'environ 584,822 hectares ou arpens métriques; il paie 1,602,509 fr. d'impôt foncier; sa population est de 541,628 individus, est divisé en cinq arrondissemens communaux et 5 arrondissemens électoraux; il a 521 électeurs qui envoient 5 membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Belley, et le ressort de la Cour royale de Lyon.

*Députés.* Messieurs,

Puvis, Propriétaire.

Vte de Cormenin ✱.

Chevrier de Corcelles ✱, Prés. du trib. de première instance de Bourg.

Lorin, ancien Avocat général.

Bon Laguette de Mornay (O ✱), ancien officier d'artill. Membre du Conseil génér.

## PREFECTURE.

M. DE JUSSIEU (Alexis) ✱, *Préfet*, à Bourg.

M. Pochet, *Secrétaire-général*.

*Conseil de Préfecture.* Messieurs,

Sirand,

Rodet,

Favier,

Jayr.

*Conseil général de département.* Messieurs,

Puvis,

Orcet de la Tour,

Durand de Chiloup,

Vicaire,

Jénin des Prost.

Bon Laguette-Mornay, anc. Officier d'artill.

Meillonas aîné, Propriétaire.

Léviste de Montbrian, *idem*.

Chevrier de Corcelles ✱, Prés. du trib. civil.

André, Maire de Pont-de-Vaux.

Dombey fils, Maire de Pont-de-Veyle.

Martin, Médecin à St.-Rambert.

Tendret, Maire à Belley.

Moiria-Maillat, Propriétaire à Nantua.

Bochard, Maire à Poucin.

Berthelon de Polet, Prop. à Maximien.

Lorin.

Girod de Thoiry, ancien Magistrat.

Perrier, Avocat à Trévoux.

Décroso, Notaire.

*Arrondissement de Bourg.*

Composé de 10 cantons; 119 communes; 116,819 habitans.

*Conseil d'arrondissement*, Messieurs,

Perrot père, Propriétaire.

Didier (Aug.) Maire à St.-Denis.

Jossierant, Adjoint au Maire de Bourg.

Durand (César), Propriét. à Coligny.

Poizat-Poizat, Propriét. à Pont-de-Vaux.

Cornaton, Maire à St. Laurent.

Bertrand fils, Capit. dans la garde nationale.

Meillonas cadet, Propriétaire à Tréfort.

Pacoud, Médecin à Bourg.

Jayr père, Avoué.

Riboud, Commandant de la garde nationale

de Bourg.

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Belley.*

Composé de 9 cantons; 191 communes; 79,556 habitans.

M. Lavigne, *Sous-Préfet*, à Belley.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

De Seyssel de Sothonod,

Chaboud,

Falarier père,

Guigard,

Roux (Alexis), Command. de la garde nat.

Brillat de Terreaux, Avocat.

} Propriétaires.

Civrot fils, Médecin.

Collet-Maigret, Maire.

Desvilles, Juge-de-paix.

Cozon, substitut du Procureur du Roi à

Nantua.

De Coucy, Maire.

*Arrondissement de Gex.*

Composé de 3 cantons ; 29 communes ; 20,876 habitans.

M. Chossat de Saint-Sulpice, *Sous-Préfet*, à Gex,*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                               |                                    |
|-----------------------------------------------|------------------------------------|
| Girot, Maire de Chevry.                       | Taponad, Propriétaire.             |
| Duvillard, Propriétaire.                      | Tissot de Sergy, Maréchal-de-camp. |
| Girod (Gab.), Lieut. de vaisseau en retraite. | Beau, Maître de poste.             |
| Barrucand, Avoué.                             | Beatrix, Notaire.                  |
| Girod (J.-M.), Médecin.                       | Morpéla, Avoué à Gex.              |
| De Budé (Henri), Cap. de la garde nation.     |                                    |

*Arrondissement de Nantua.*

Composé de 6 cantons ; 69 communes ; 50,112 habitans.

M. Reydellet, *Sous-Préfet*, à Nantua.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                          |                  |                                           |
|--------------------------|------------------|-------------------------------------------|
| Jantet,                  | } Propriétaires. | Mangier, Notaire à Condamine.             |
| Reydellet,               |                  | Beatrix, Avocat.                          |
| Durand,                  |                  | Barondel, Maire de Châtillon.             |
| Passerat-la-Chappelle,   |                  | Piquet, Maire de Groissiat, Propriétaire. |
| Monnet, Notaire.         |                  | Camet-Blanchet, Propriétaire.             |
| Simonet, Maire à Nantua. |                  |                                           |

*Arrondissement de Trévoux.*

Composé de 7 cantons ; 114 communes ; 74,255 habitans.

M. de Monicault, *Sous-Préfet*, à Trévoux.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                            |                                 |
|----------------------------|---------------------------------|
| Grand, Propriétaire.       | Billou aîné, Maire de Guereins. |
| Crozet de Cézan, Maire.    | Merlinoz, Avocat.               |
| Cochet père, Propriétaire. | Vesu, Maire.                    |
| Meunier père, Maire.       | Pigeon, Percepteur.             |
| Vanel, Maire.              | Jacquemet, Avocat.              |
| Eustache, Propriétaire.    |                                 |

## DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

Il est formé par le Laonnais et le Soissonnais, qui dépendaient de l'Isle-de-France ; par le Vermandois et la Thierrache, qui faisaient partie de la Picardie, et par une portion de la Brie qui appartenait à la Champagne.

Il est borné au N. par le département du Nord, à l'E. par celui des Ardennes et partie de celui de la Marne ; au S. par une partie du département de la Marne et du département de Seine-et-Marne, à l'O. par les départemens de l'Oise et de la Somme ; son étendue est d'environ 1,467,881 arpens. ou 749,183 hectares. Il paie 3,595,943 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 489,560 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux ; il a 1,363 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Soissons, et le ressort de la Cour royale d'Amiens.

*Députés.* Messieurs,

|                                                    |                                                                                 |
|----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| C <sup>te</sup> de Sade * , Membre du Conseil gén. | C <sup>te</sup> Sébastiani (G *), Lieut.-gén. Ministre des affaires étrangères. |
| Lévêque de Pouilly * , Memb. du Conseil général.   | B <sup>on</sup> Méchin (C *), Conseiller-d'Etat, Préfet du département du Nord. |
| Le Carlier d'Ardon, Maire de Laon.                 |                                                                                 |

## PRÉFECTURE.

M. le B<sup>on</sup> DE SAINTE-SUZANNE ✱, *Maître des requêtes, Préfet*, à Laon.  
Moret, *Secrétaire-général*.

*Conseil de Préfecture*. Messieurs ,

Debatz ✱, Lelu, Forquenot, Paul. Noizet.

*Conseil général de département*. Messieurs,

L'Evêque de Pouilly.  
Sarrasin, Propriétaire.  
Desjardins, *idem*.  
C<sup>te</sup> de Sade (Xavier).  
Vielle de Nogent ,  
Belly de Bussy , } Propriétaires.  
Dufour de Nesle , }  
C<sup>te</sup> Caffarelli, Lieutenant-général.  
Joly de Bammerville, Négociant.  
Hennet, Propriétaire.  
Le Carlier d'Ardon.  
Dubois de Courval, Propriétaire.  
Desfossés, ancien Colonel de Cavalerie.

De Tugny, ancien Ministre de la guerre à Naples.  
Malezieux (Henry-Stanislas), Propriétaire.  
Martin, Juge-de-paix à Rosoy.  
Meunier (Jacq.-Et.), Cultivat. à Montigny.  
Pêcheux, Lieutenant-général.  
Meunier (Joseph-Constant), Maire de Sains.  
Niay, Propriétaire à Ribemont.  
Legrand, Cultivateur à St.-Simon.  
Dauzé, Cultivateur.  
De Violaine, Manufact. Maire à Soissons.  
Bonnefoy de Charmel, ancien Commissaire des guerres.

*Arrondissement de Laon.*

Composé de 11 cantons, 288 communes; 154,322.

*Conseil d'arrondissement*. Messieurs ,

Bauchard, Propriétaire.  
Carlier de Pontséricourt, maire de Tavaux-  
Pontséricourt.  
Suin, Avocat.  
Simon de Moydier (Jules), ancien officier.  
Bouchereau, ancien Administrateur.

Goumand, } Propriétaires.  
Sureau, }  
Brazier (Célestin), Cultivateur à Cheury.  
Lhotte père, Propriétaire.  
Leroux, Notaire.  
Oyon-Gaignière, Propriétaire à Laon.

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Château-Thierry.*

Composé de 5 cantons; 127 communes; 58,406 habitans.

M. Nérat de Leguisé, *Sous-Préfet*, à Château-Thierry.

*Conseil d'arrondissement*. Messieurs ,

Poan de Sapincourt, Maire de Chât.-Thierry.  
Serau, ancien Notaire.  
Vol, Avocat.  
De Tillancourt, Propriétaire.  
Pille, Maire de Bruyère.  
Montalant, Propriétaire.

Ronssin, Juge-de-paix.  
Filliette, Maître de Poste.  
Lecoq, Maire de Jaulzonne.  
Berton, Propriét. à la Fère en Tardenois.  
Potel, Maire de Damard.

*Arrondissement de Saint-Quentin.*

Composé de 7 cantons; 130 communes; 106,284 habitans.

M. Loyson ✱, *Sous-Préfet*, à Saint-Quentin.

*Conseil d'arrondissement*. Messieurs ,

Delahaye (H.-J.-M.), Propriétaire.  
Martin (L.-Jacq.-Bonav.), *idem*.  
Lesur, Notaire à Ribemont.  
Lefebvre (Et.-F.-Agat.), Propriétaire.  
Dollé-Arpin (L.-C.-E.), Négociant.  
Nammuroy (Aug.), Propriétaire.

Demarolle, Marchand de bois.  
Malin fils.  
Gillion (Pierre-Aug.), Propriétaire.  
Fouquier (Ch. Jh.), Propriétaire à Aubigny.  
Leroux, Propriétaire.



*Arrondissement de Soissons.*

Composé de 6 cantons; 169 communes; 63,428 habitans.

M. de Forget, *Sous-Préfet*, à Soissons.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Morel, Président du tribunal civil.  
 Dutour de Noirofosse, Propriétaire.  
 Estave de Valsry, Maire.  
 Marsaux, }  
 Desmoulins, } Propriétaires.  
 Perin d'Elbeck, }

Brocard de Bussière, Officier de génie.  
 Clouet, Maire.  
 Collard, ancien Député.  
 Le Brasseur, Propriétaire.  
 Marminia, Notaire à Oulchy.

*Arrondissement de Vervins.*

Composé de 8 cantons; 134 communes; 154,322<sup>h</sup> habitans.

M. Jouette (Henri), *Sous-Préfet*, à Vervins.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Baudelot, Juge-de-Paix.  
 Leproux, Notaire.  
 Pécheux, Propriétaire.  
 Desprez de Sailly, ancien Chef de bataillon  
 du génie.  
 De Madrid, Propriétaire.

Epoigny, Président honoraire du tribunal.  
 Belin, Receveur de l'enregistrement.  
 Debrun (Pierre-Joseph), Propriétaire.  
 De Vieufville, ancien Conservat. des forêts.  
 Godelle-Godelle, Propriétaire.  
 Besson, Maire.

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

Ce département est formé du Bourbonnais.

Il est borné au N. par les départemens de Saône-et-Loire, de la Nièvre et du Cher, à l'E. par ceux de Saône-et-Loire et de la Loire, au S. par ceux de la Loire, du Puy-de-Dôme et de la Creuse; enfin à l'O. par ceux de la Creuse et du Cher; sa superficie est d'environ 1,454,341 arpens, ou 742,272 hectares. Il paie 1,721,281 fr. d'impôt foncier; sa population est de 285,302 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,096 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinziesme division militaire, le diocèse de Moulins, et le ressort de la Cour royale de Riom.

*Députés.* Messieurs,

Raynaud, Avocat. | V<sup>te</sup> Destutt de Tracy \*, ancien Colonel.  
 De Grouchy (O \*), Col. de chass à cheval. | B<sup>on</sup> Camus de Richemont (O \*), M<sup>al</sup>-de-c.

PRÉFECTURE.

M. DUNOYER, (Charles) \*, *Préfet*, à Moulins.

M. Michel (Adolphe), *Secrét.-général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Faulin de Bauville \*, Boutry, Tallard.

*Conseil général de département.* Messieurs,

Devaux de Chambord.  
 Lomet.  
 De Champbour.  
 Boni de Castellane, Maréchal-de-camp.  
 Loysel.  
 Desroys.  
 Destutt de Tracy, Député,  
 Villatte de Ponsenilloux.

Camus de Richemont, Maréchal-de-camp.  
 Rambourg, Maître de forges.  
 Touret, Propriétaire à Montmarault.  
 Raynaud.  
 De Grouchy (Alph.).  
 Meilheurat, ancien Officier de génie.  
 Lelorgne d'Ideville (E.-L.-F.).  
 Moulin de Bord, Proc. du Roi à Cusset.

*Arrondissement de Moulins ,*

Composé de 9 cantons ; 98 communes ; 85,642 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

De Chalus.  
Lucas.  
Saunier-des-Merles.  
Saunier.  
Jutier.  
Dubouys, Avocat.

Ruez, Maire de Chevagnes.  
Bouillet, Maire de Dompierre.  
Gueston (G.), Propriétaire à Montet.  
Girard-des-Blots, Maire de Trevol.  
Bohat (F.-P.), Propriétaire à Souvigny

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Gannat.*

Composé de 5 cantons ; 75 communes ; 63,097 habitans.

M. Lucas Lagane, *Sous-Préfet*, à Gannat.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

Esmelin.  
Rozier.  
Boirot-Lacour.  
Hennequin.  
Joly.  
Boisrot, Maire de Charroux.

Lafaye (L.), Propriétaire à Charmeil.  
Rabusson de Vaure, Notaire à Gannat.  
Groisne (J.), Propriétaire à Charmes.  
Cartier (G.), Médecin à Saullet.  
Gaimy (A.), Propriétaire à Saint-Pourçain

*Arrondissement de la Palisse.*

Composé de 6 cantons ; 78 communes ; 68,125 habitans.

M. Desvernois, *Sous-Préfet*, à la Palisse.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

Mayant du Chambet.  
Martin du Gard.  
Colas (J.-P.).  
Arloing, Notaire à Cusset.  
Serée (J.-M.), Avocat à Cusset.  
Cossonnier (J. M.).

Preveraud (J.), Propriétaire à Donjon.  
Beauchamp (J.), Propriétaire à Saint-Léon.  
Vignancourt, Maire à la Palisse.  
Bottin, Maire à Varennes.  
De la Geneste (P.), Propriét. à Montaigut.

*Arrondissement de Montluçon.*

Composé de 6 cantons ; 96 communes ; 70,438 habitans.

M. de Brugières de la Motte, *Sous-Préfet*, à Montluçon.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

Bonnet.  
De la Brosse.  
Guédol-Guérin.  
Péronnet.  
De Foulmay, Propriétaire à Cerilly.  
Gilberton, Notaire à Hérisson.

Dauberlet (L.), Propriétaire à Torterais.  
Causse, Médecin.  
De Courtais (H.), Propriétaire à Doyet.  
Cornereau (P.), Médecin.  
Jaladon de la Barre, Maire de Montluçon.

## DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département des Hautes-Alpes. à l'E. par le Piémont, au S. par le département du Var et l'extrémité N. E. de celui des Bouches-du-Rhône. enfin à l'O. par les départemens de Vaucluse et de la Drôme ; sa superficie est d'environ 1.459.699 arpens, ou 740.895 hectares. Il paie 798,779 francs d'impôt foncier ; sa population est de 153,063 individus, est divisé en cinq arrondissemens communaux et deux arrondissemens électoraux ; il a 193 électeurs qui envoient deux membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse de Digne et le ressort de la Cour royale d'Aix.

Députés. Messieurs,

Gravier ✱, Caissier de la Caisse d'amortiss. | De Laidet (O ✱), Maréchal-de-camp.

## PRÉFECTURE.

M. le C<sup>te</sup> DULAC (Joseph), *Préfet*, à Digne.M. Duchaffaut, *Secrétaire-général*.*Conseillers de Préfecture*. Messieurs,

Dolléon,

Estornel,

Cotte père.

*Conseil général de département*. Messieurs,

Guien.

Ricard.

Joseph, Avocat à Digne.

Autric (Math.-Maurice.)

De Gaudemar (Franç. And. Jean Baptiste).

Loth, Maire de Manosque.

Comte, Maire de Volse.

Arnaud, Notaire à Reillaune.

Decorio fils, Propriétaire à Forcalquier.

Guichard (Charles.)

Raybaud-Lange, Propriétaire aux Mées.

Aillaud de Méonille.

Saintmartin, Médecin à Castellane.

Savornin (Pier.-Franç.), Propr. à Ubaye.

Latil, Maire de Sisteron.

Esseyrie, Notaire à Sisteron.

*Arrondissement de Digne.*

Composé de 9 cantons ; 88 communes ; 51,878 habitans.

*Conseil d'arrondissement*. Messieurs,

Allibert.

Castellan.

Antelmy.

Tardivy.

Itard-Fautin (Honoré), Avoué à Digne.

Bassac (Blaise-Aug.), Avoué à Digne.

Second, Maire de Riez.

Itard (Jean-Bapt.-Joseph.)

Arnaud (Léandre), Maire de Seyne.

Fruchier fils, Maire de Mezel.

Denozie, Maire des Mées.

## SOUS-PRÉFECTURES:

*Arrondissement de Barcelonnette.*

Composé de 4 cantons ; 20 communes ; 18,372 habitans.

M. Boissier, *Sous-Préfet*, à Barcelonnette.*Conseil d'arrondissement*. Messieurs,

Guiraud.

Manuel.

Liataud.

Signoret.

Michel (Joseph).

Brés.

Bovie.

Jaubert.

Magnandi.

Gassier, Négociant à Barcelonnette.

Pautrier, Maire de Faucon.

*Arrondissement de Castellane.*

Composé de 6 cantons ; 84 communes ; 22,557 habitans.]

M. Robion, *Sous-Préfet*, à Castellane.*Conseil d'arrondissement*. Messieurs,

Gras-Bourguet.

Viton.

Sauvan.

Ailhaud de Méouilles,

Raynard.

David.

Blanc.

Martiny, Maire de Castellane.

Béroard, Notaire à Annot.

Bonnetty, Maire d'Entrevaux.

Gravier, Juge-de-paix à Colmars.

*Arrondissement de Forcalquier.*

Composé de 6 cantons ; 52 communes ; 34,314 habitans.

M. Bondil, *Sous-Préfet*, à Forcalquier.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Miravail.  
Blanc.  
Chanut.  
Berluc.  
Gassand.  
D hermitanis.

Allemand, Rec. de l'Enreg. à Manosque.  
Pourcin, Notaire à Manosque.  
Aillaud, Juge-de-Paix à Peyruis.  
Mévolhon, Médecin à Forcalquier.  
Martin, Maire de Forcalquier.

*Arrondissement de Sisteron.*

Composé de 5 cantons ; 52 communes ; 25,942 habitans.

M. Darttey, *Sous-Préfet*, à Sisteron.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Collombon  
Devaux.  
Blanc.  
Eyssautiers.  
Maffren, Maire de Melve.  
Nicolas (Louis-Blaise).

Provensl, Vérif. de l'Enreg. à Sisteron.  
Michel (Claude-Michel).  
Chauvet, Maire de Noyers.  
Buès, Médecin à Volonne.  
Ricard (Pierre), Débit. de tabac à Château-Arnoux.

## DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES.

Ce département fait partie du Dauphiné, qui en contient trois.

Il est borné au N. par la Savoie et le département de l'Isère, au S. par le département des Basses-Alpes, et à l'O. par celui de la Drôme et partie de celui de l'Isère ; sa superficie est d'environ 1.084,614 arpens, ou 553,569 hectares. Il paie 656,025 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 125,329 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux et 2 arrondissemens électoraux ; il a 125 électeurs qui envoient 2 membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Gap et le ressort de la Cour royale de Grenoble.

*Députés.* Messieurs,V<sup>te</sup> Colomb ✱.

| Amat ✱, Avocat.

## PREFECTURE.

M. BAYNAUD, *Préfet*, à Gap.M. Farnaud ✱, *Secrétaire-général*.*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Dubois,

Gauthier (Th.) ✱,

Allier.

*Conseil général de département.* Messieurs,

Berthelot.  
Gendron.  
Cressy.  
Pellegrin.  
Charbonnel-Salle.  
Isoard (A.), Propriétaire à Embrun.  
Berthelot, Propriétaire à Guillestre.  
Cezanne, Avocat à Embrun.

Labathie, juge à Gap.  
Bounabel, Propriétaire à Chabottes.  
Chauvet père, Propriétaire.  
Lachaud, Notaire.  
Faure, Avocat à Gap.  
Curnier-Lavallette.  
Faure, Maire d'Orpierre.  
Ollivier, Maire de S.-Bornet.

*Arrondissement de Gap.*

Composé de 14 cantons ; 126 communes ; 66,521 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Grimaud, Maire de Serres.  
Blanc-Subé, Adjoint au Maire de Gap.  
Girard (Louis-Pomponne).  
Jaubert de Beaujeu.  
Morgand.  
Daviu.

Blanc le jeune.  
Chauvet.  
Ducros.  
Jacquemet.  
Abel (François).

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Briançon.*

Composé de 5 cantons ; 27 communes ; 29,655 habitans.

M. Viel ✱, *Sous-Préfet*, à Briançon.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Jouve.  
Rossignol.  
Chaix.  
Salle.  
Audier.  
Chancel.

Roux.  
Guille.  
Dioque.  
Bret.  
Merle.

*Arrondissement d'Embrun.*

Composé de 5 cantons ; 36 communes ; 29,153 habitans.

M. Jaubert, *Sous-Préfet*, à Embrun.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Provensal.  
Chevallier.  
Jeanneau-Lagrave.  
Roux.  
Moynier.  
Cezanne.

Vieux.  
Faure.  
Reynaudi.  
Chancel.  
Garnier.

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE.

Son nom est tiré d'une rivière du Vivarais, qui prend sa source près de la Narce, et se décharge dans le Rhône auprès de Pont-St.-Esprit. Ce département est un des sept que forment le Languedoc. Comminges, Nébouzan et Rivière-Verdun.

Il est borné au N. par les départemens du Rhône et de la Loire ; à l'E. par celui de la Drôme, qui en est séparé. d'une extrémité à l'autre, par le Rhône ; au S. par le département du Gard, et à l'O. par les départemens de la Lozère et de la Haute-Loire. Sa superficie est d'environ 1.077.629 arpens carrés, ou 550,004 hectares. Il paie 1,159,010 francs d'impôt foncier ; sa population est de 328,419 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux ; il a 381 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Viviers et le ressort de la Cour royale de Nîmes.

*Députés.* Messieurs,

Cassaignoles ✱, 1<sup>er</sup> Président de la Cour royale de Nîmes.

De Bernardy, Membre du Conseil général.  
Bon Boissy-d'Anglas ✱, Intendant milit.

PRÉFECTURE.

M. DE PELET, *Préfet*, à Privas.

M. Boveron ✱, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Mallet,

Joyeux,

Prinsac fils.

*Conseil général de département.* Messieurs,

Desfrançais-Delolme.  
Dubois.  
Duret.  
Fontaine de Logère.  
Gaillard.  
Boissy d'Anglas.  
Bernardy.  
Aymard, Procureur du Roi à Privas.

Fabry, Maire.  
Peyrot, Médecin à Vernoux.  
Colomb, Négociant.  
Peschaire fils.  
Avias-Laroussière.  
Chèze, Maire de Serrières.  
Sauzet.  
Ravel, Avocat.

*Arrondissement de Privas.*

Composé de 10 cantons; 102 communes; 101,283 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Teoule.

Veruy.

Laffont.

Masclary.

Gamon, anc. Prés. à la cour roy. de Nîmes.

Arnault Coste, Maire.

Dupré, Avocat.

Fournery (Jean-Baptiste).

Grel (Louis).

Champanhet, Avocat.

Giraud, ancien Maire.

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de L'Argentière.*

Composé de 10 cantons; 102 communes; 102,353 habitans.

M. Masson de St.-Amand, *Sous-Préfet*, à l'Argentière.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Fuzet.

Combe.

Deslebrès.

Molènes, Notaire aux Vans.

Roche fils, Négociant en soie.

Valladier, Avocat et Maire.

Teissier, Avocat.

Perbost, Juge-de-Paix.

Dussargues-Plauzolles (Jean-Christophe).

Sauzet, Médecin et Maire.

Lacombe, Fabricant de soie.

*Arrondissement de Tournon.*

Composé de 11 cantons; 124 communes; 124,783 habitans.

M. de Moulon, *Sous-Préfet*, à Tournon.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Maisonneuve.

Desfrançais-Thouène.

Lioud.

Fourel, Maire.

Perrier père, ancien Magistrat.

Delys (Laurent), Médecin.

Frachon fils, ancien Conseiller-Auditeur.

Glaizon, Avocat.

Cernut-Chauvine (Jean-François).

Chauveau, Juge-de-Paix.

Chambon, Avocat.

## DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

L'un des quatre que forment la Champagne, Charleville, Sedan, Carignan, Mouzon, Givet, Charlemont, etc.

Il est borné au N., au N. E. et au N. O. par les Pays-Bas; à l'E. par le département de la Meuse; au S. par le département de la Marne; à l'O. par celui de l'Aisne. Sa superficie est d'environ 510,208 hectares ou arpens métriques. Il paie 651,927 francs d'impôt foncier; sa population est de 281,624 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 593 électeurs, qui envoient 4 membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la deuxième division militaire, le diocèse de Reims et le ressort de la Cour royale de Metz.

*Députés.* Messieurs,V<sup>te</sup> Harmand d'Abancourt (O \*), Président  
en la Cour des Comptes.Cunin Gridaine \*, Manufacturier à Sedan.  
C<sup>te</sup> Clauzel (G \*), Lieutenant-Général.

## PRÉFECTURE.

M. le B<sup>on</sup> DE LASCOURS (O \*), *Préfet*, à Mézières.M Pillas, *Secrétaire-général*.*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Du Vivier \*,

Guillaume-Rahier,

Bourdier.

*Conseil général de département. Messieurs,*

Amstein.  
Boucher-Grimblot.  
Desrousseaux.  
C<sup>te</sup> de Jaubert.  
Pauffin-Tiercelet.  
Fournival.  
Leroy.  
Chev. de Robert du Châtelet.

Boyer de Sugny.  
Cunin-Gridaine.  
De Labrosse-Béchet.  
Bon Béchet de Léocourt Maréchal-de-camp.  
Robert.  
Regnault de Montgon.  
Pinsart.  
Bon Nicolas (C \*).

*Arrondissement de Mézières.*

Composé de 7 cantons; 100 communes; 62,556 habitans.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Stevenin.  
Renaudin.  
Ronflette.  
Lefebvre-Gineau.  
Hénon-Duvivier.  
Tirman (Junius).

Lagard.  
Tounelle.  
Wuart.  
Nounon.  
Barrachin.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Rethel.*

Composé de 6 cantons; 109 communes; 64,128 habitans.

M. Hennequin, *Sous-Préfet*, à Rethel.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Routhier.  
Duchesne.  
Dufourcq-Duval.  
Legros.  
Deligny.  
Besson.

Gailteaux.  
Paté.  
Fequant-Noizet.  
Landragin-Taine.  
Millart.

*Arrondissement de Rocroy.*

Composé de 5 cantons; 68 communes; 42,152 habitans.

M. Habart, *Sous-Préfet*, à Rocroy.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Beuvalet.  
Estivaut-Debraux.  
Poulet.  
Guillaume Dufay.  
Larmuzeau.  
Péridon.

Clauteau.  
Lacaille.  
Nicaisé-Hemart.  
Demeaux.  
Moreau.

*Arrondissement de Sedan.*

Composé de 6 cantons; 82 communes; 54,588 habitans.

M. Abel Rogniat \*, *Sous-Préfet*, à Sedan.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Hablot.  
Gros-Maitre.  
Duprez.  
Jailliot.  
Devillez-Bodson (Henri).  
Fort.

Gendarmes.  
Bertèche-Lambquin.  
Bernard (Jean-Baptiste).  
Bacot (Frédéric).  
Durotois.

*Arrondissement de Vouziers.*

Composé de 8 cantons; 121 communes; 58,200 habitans.

M. Bretagne, *Sous-Préfet*, à Vouziers.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Henrat.  
Gobron.  
Raux (Augustin).  
De Colnet.  
Jamin.  
Lombart.

Bon Veilande, Maréchal-de-camp.  
Doury.  
Huot.  
Déa.  
Golzart.

## DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE.

Il est formé du Couserans, du pays de Foix et d'une partie du Languedoc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Garonne et de l'Aude; à l'E. par les départemens de l'Aude et des Pyrénées-Orientales; au S. par le département des Pyrénées-Orientales et les Pyrénées; à l'O. par le département de la Haute-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,037,533 arpens, ou 529,540 hectares. Il paie 777,232 fr. d'impôt foncier; sa population est de 246,952 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et trois arrondissemens électoraux; il a 357 électeurs, qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Pamiers et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

*Députés.* Messieurs,

D'Ounous - d'Andurand \*, Membre du | Chev. Lingua de S.-Blanquat \*, anc. Préf.  
Conseil général. | Mis de Portes \*, Membre du Cons. gén.

## PRÉFECTURE.

M. GAUJA, *Préfet*, à Foix.M. Cassé \*, *Secrétaire-général*.*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Azam-Coustaud,

Faure,

St.-André.

*Conseil général de département.* Messieurs,

Dunous d'Andurand  
Verbisier de St.-Paul, Maréchal-de-Camp.  
Laffitte (Justin), Maréchal-de-Camp.  
Dessort, Maire de Saurat.  
Sans (François-Prime-Félicien).  
Rousse, Maire de Siguiet.  
Delmas de Pateau (Joseph).  
Ruffié père, Propriétaire de forges.  
De Lasserre (Paul-Frédéric).

Bourges, Commandant de la garde nationale  
de Pamiers.  
Fornier de Clauselles.  
De Portes.  
Sol, Propriétaire.  
Domenc (Paul), Avocat à St.-Girons.  
Lacanal, Médecin.  
Artaud, Major en retraite.  
Galy-Gasparron (Pierre), Propriétaire.

*Arrondissement de Foix.*

Composé de 8 cantons; 140 communes; 87,167 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Garrigou.  
Gomma.  
Seré (Antoine-Volusien).  
Roussillon, Viguiet d'Andorre.  
Darnaud (Etienne), ancien Magistrat.  
Dastis (Jean-Baptiste).

Lafont-Sentenac (Louis), Maître de forges.  
Pic (Antoine), Avocat.  
Faure (Jacques-Innocent), Ecclésiastique.  
Déguilhem, Maire de Vicdessos.  
Lafont, ancien Notaire à Foix.



SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Pamiers.*

Composé de 6 cantons; 115 communes; 73,135 habitans.

M. Tusseau, *Sous-Préfet*, à Pamiers.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                         |                                          |
|-----------------------------------------|------------------------------------------|
| Pauly.                                  | Espert, Mar.-de-Camp, Maire de La Garde, |
| Prat cadet.                             | Cathala (Jean Pierre-Ambroise).          |
| Cassaing, Juge-de-Paix.                 | Barrière (Thomas-Bonaventure).           |
| Pagès-Ferrère, Juge-de-Paix à Pamiers.  | Hérisson-St.-Sernin (Jean-Jacques).      |
| Ladevèze, ancien Officier d'artillerie. | Laurens, Maire de Saverdun.              |
| Vigarosy, Maire de Mirepoix.            |                                          |

*Arrondissement de Saint-Girons.*

Composé de 6 cantons; 82 communes; 87,630 habitans.

M. Cambon, *Sous-Préfet*, à Saint-Girons.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                       |                                               |
|---------------------------------------|-----------------------------------------------|
| St.-Jean de Pointis.                  | Duran, Médecin, Maire de St.-Girons.          |
| Vigneau.                              | Michel (Jean-Marc-Antoine).                   |
| Gouaze, Avoué.                        | Soulé, Juge-de-Paix de Castillon.             |
| Galy-Chipeu.                          | Gradit, Médecin, Maire de Castillon.          |
| Pagès, Juge-de-Paix du canton d'Oust. | Rougé, Propriétaire à S <sup>te</sup> -Croix. |
| Estaque, Procureur du Roi.            |                                               |

DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

Ce département est un des quatre que forment la Champagne, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Marne, de la Marne et de Seine-et-Marne; à l'E. par celui de la Haute-Marne; au S. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Yonne; à l'O. par ce dernier et celui de Seine-et-Marne. Sa superficie est d'environ 1.196.370 arpens, ou 610.608 hectares. Il paie 1,833,980 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 241,762 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 623 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Troyes et le ressort de la Cour royale de Paris.

*Députés.* Messieurs,

C<sup>te</sup> de la Briffe \*, Memb. du conseil. gén. | B<sup>on</sup> Pavée de Vandevres, Membre du  
Casimir Périer \*, Présid. du Cons. des Min. | conseil général.

PRÉFECTURE.

M. le B<sup>on</sup> de ST.-DIDIER \*, *Préfet*, à Troyes.

M. de Lobelle, *Secrétaire-général*.

*Conseil de Préfecture.* Messieurs,

Angenoust, Rambourgt, Dubois de Morambert.

*Conseil général de département.* Messieurs,

|                                            |                                                    |
|--------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Corps, Prés. du trib. civil de Troyes.     | Deligny, Propriétaire à Précý-N.-Dame.             |
| C <sup>te</sup> de Labriffe.               | Gallimard (A.), Propr. aux Riceys.                 |
| J. S. M <sup>is</sup> de Dampierre.        | Capperon-Gervaisot, Maire de Bar-s.-Seine.         |
| B <sup>on</sup> Pavée de Vandevres.        | C <sup>te</sup> Ad. de Mesgrigny, Maire de Briel.  |
| Vernier, Juge au trib. civil de Troyes.    | C <sup>te</sup> de Plancy, Propriétaire, à Plancy. |
| Pelée de St.-Maurice, de la Ch. du Comm.   | Dupreuil, Maire de Poney.                          |
| Dubois de Morambert, Secr. de la Soc. d'A. | Demeulve, Banquier à Nogent.                       |
| Maupas, Maire de Colombé-la-Fosse.         | Fortier, Maire de Pars.                            |

*Arrondissement de Troyes,*

Composé de 9 cantons ; 120 communes ; 85,875 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                |                                           |
|------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| Bon d'Ambly, Maire de S.-Benoît-s.-Vannes.     | Perricourt-Valois, Propriétaire à Piney.  |
| Bonamy de Villemereuil, Maire de Villemereuil. | Arson, Maire de Rosières.                 |
| Truchy (Hipp.), Propriétaire à Chessy.         | Brocard, ancien Notaire.                  |
| Bazin, Maire de Barcenay-en-Othe.              | Chambette, Ingénieur des ponts-et-chauss. |
| Lépine, Maire de Montaulin.                    | Truelle (Victor), Négociant.              |
|                                                | Ferrand (Claude), Filateur.               |

## SOUS-PREFECTURES.

*Arrondissement d'Arcis-sur-Aube,*

Composé de 4 cantons ; 90 communes ; 35,132 habitans.

M. Tézénas ✱, *Sous-Préfet*, à Arcis-sur-Aube.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                            |                                        |
|--------------------------------------------|----------------------------------------|
| Gombault, Propriétaire à Viâpres-le-Petit. | Aubergeon, Maire de Coclois.           |
| Bertrand, ancien Notaire à Piancy.         | Lignier-Vitry, Propriétaire à Coclois. |
| De Chavaudon, Propriétaire, au Reuet.      | Labiche, Notaire à Chavange.           |
| Girardin, Notaire à Arcis.                 | Lefevre-Solleret, ancien Négociant.    |
| Finot, Juge-de-peace à Arcis.              | Bertrand, Chirurgien à Méry.           |
| Martin, Avoué à Arcis.                     |                                        |

*Arrondissement de Bar-sur-Aube,*

Composé de 4 cantons ; 92 communes ; 38,188 habitans.

M. de Valsuzenay, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Aube.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                            |                                              |
|--------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Rivière, ancien Sous-Préfet.               | Legrand, Procureur du Roi, à Bar-sur-Aube.   |
| Herbin, Tanneur.                           | Pepin, Maire de Petit-Mesnil.                |
| Bouilly (R.), Marchand de bois.            | Vinchon (A.), Maire de Bligny.               |
| Bertrand-Vouillemont, Maire à Bar-s.-Aube. | Bouchet, Receveur des domaines à Vandœuvres. |
| De Lassus, Maire d'Arrentières.            | Loiselot, Propriétaire à Bayel.              |
| Laperrière, Propriétaire à Bar-sur-Aube.   |                                              |

*Arrondissement de Bar-sur-Seine,*

Composé de 5 cantons ; 85 communes ; 51,193 habitans.

M. Poinot ✱, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Seine.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                              |                                         |
|----------------------------------------------|-----------------------------------------|
| Guénié (Alex.), Propriétaire aux Riceys.     | Capperon-Marin, Propr. à Bar-sur-Seine. |
| Houet (Ch.), <i>idem</i> .                   | Bazile (C.-F.-M.), <i>idem</i> .        |
| Monginet, Maire de Mussy.                    | Guillaume, Propriétaire à Chappes.      |
| Douge-Babeau, Propriétaire à Gyé.            | Coutier, Maire à Essoyes.               |
| Pouilly, Adjoint au Maire de Bar-s.-Seine.   | Perny, Juge-de-peace à Landreville.     |
| Michaux (F.), Com. la garde nat. à Chaource. |                                         |

*Arrondissement de Nogent-sur-Seine,*

Composé de 4 cantons ; 63 communes ; 31,376 habitans.

M. Valckenaër, *Sous-Préfet*, à Nogent-sur-Seine.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                     |                                         |
|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| Boisseau de Melanville, Maire de Marcilly-le-Hayer. | Worms de Romilly ✱, Propr. à Romilly.   |
| Guénié (H.), Propriétaire à Trancault.              | Deschamps (Aug.), Maire de Nogent.      |
| Bertin-Delaunay, Négociant.                         | Brévigton, Propr. à la Motte-Tilly.     |
| Jacob-Fagot, Maire de Villenaux.                    | Gennerat, Propriétaire, à Périgny.      |
| Juchat, Maire de Saint-Audin.                       | Lestrades, Maître de poste aux Granges. |
|                                                     | Delaunay-Fichet, Propriétaire à Marnay. |

DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminge, etc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Hérault, du Tarn et de la Haute-Garonne; à l'E. par la Méditerranée; au S. par les départemens des Pyrénées-Orientales et de l'Ariège; et à l'O. par ceux de l'Ariège et de la Haute-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,237,631 arpens, ou 651,667 hectares. Il paie 2,278,879 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 205,991 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,260 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Carcassonne et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

*Députés.* Messieurs,

|                                   |                      |                                             |
|-----------------------------------|----------------------|---------------------------------------------|
| C <sup>te</sup> d'Hautpoul (C ✱), | Maréchal-de-camp.    | Bosc.                                       |
| Madier de Montjau ✱,              | Conseiller à la Cour | Bon Podenas, Conseiller à la Cour royale de |
| de Cassation                      |                      | Toulouse.                                   |

PRÉFECTURE.

M. le V<sup>te</sup> DEJEAN (B.), *Préfet*, à Carcassonne.

M. Hannuic (P.), *Secrétaire-général*.

*Conseil de Préfecture.* Messieurs,

Sicard-Blanchard, David Barrière, Renard fils.

*Arrondissement de Carcassonne.*

Composé de 12 cantons, 141 communes; 90,241 habitans.

*Conseil général de département.* Messieurs,

|                                                      |                   |
|------------------------------------------------------|-------------------|
| D'Ouvrier de Villegly.                               | Rouger.           |
| Laperrine-d'Hautpoul, Nég. anc. Député.              | Bonnet (Casimir). |
| Tapié-Mengaud.                                       | Debosque.         |
| Jean-François, Négociant.                            | Peyre.            |
| C <sup>te</sup> de Bruyères-Chalabre, ancien Député. | Brousses.         |
| Ardène.                                              | Despeyroux.       |
| Chambert-Jourar.                                     | Laget, Avocat.    |
| Rodière, ancien Député.                              |                   |

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                           |                                  |
|-------------------------------------------|----------------------------------|
| Fonsés, Négociant.                        | Guilhet (Barthélemy).            |
| Pullès, Propriétaire.                     | Lapeyre (Antoine).               |
| Grand, Directeur des contrib. indirectes. | Berlios (Jean-Louis), Négociant. |
| Embry, Médecin.                           | Valette.                         |
| Portal de Moux (Charles).                 | Vié (Modeste), Médecin.          |
| Gourg de Moure (Adolphe).                 |                                  |

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Castelnaudary.*

Composé de 5 cantons; 74 communes; 52,006 habitans.

M. Poulaille, *Sous-Préfet*, à Castelnaudary.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                          |                              |
|--------------------------|------------------------------|
| Marquier.                | Rigaud fils aîné.            |
| Foissac (Jean-Baptiste). | Faure (Aug.).                |
| Martin-Foissac (Jacq.).  | Metge (Antoine-Bernard).     |
| Crispon (Pierre).        | Grillères (Jean-Baptiste).   |
| Galabert (Aug.-Day).     | Jouffard (Paul-Michel-Noël). |
| Carman (Jean-Marie).     |                              |

*Arrondissement de Limoux.*

Composé de 8 cantons; 151 communes; 71,445 habitans.

M. Allard, *Sous-Préfet*, à Limoux.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,Fonds-Niord.  
Roillet (Louis).  
Lasale.  
Anduze.  
Viviés.  
Gazel.Joly.  
Mouisse.  
Cassaigneau de Brasse (Pierre).  
Rivals (Jean-Michel-Etienne).  
Debosque (Etienne).*Arrondissement de Narbonne.*

Composé de 6 cantons; 70 communes; 52,301 habitans.

M. Pascal, *Sous-Préfet*, à Narbonne.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,Caussat.  
Anglès.  
Viennet-Mauclerc.  
Miquel.  
Tournal.  
Franc.Razouls.  
Coussières.  
Ducros.  
Barthès.  
Malric (Gabriel).

## DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

Ce département est formé du ci-devant Rouergue.

Il est borné au N. par le département du Cantal; à l'E. par ceux de la Lozère et du Gard; au S. par ceux du Gard, de l'Hérault et du Tarn; et à l'O. par ceux du Tarn, de Tarn-et-Garonne et du Lot. Sa superficie est d'environ 1,730,195 arpens, ou 882,171 hectares. Il paie 1,883,926 fr. d'impôt foncier; sa population est de 350,014 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 642 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Rodez et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

*Députés.* Messieurs,Benoît de la Salle, Juge-de-paix de Saint-Geniez.  
Rodat, Membre du Conseil général.Delauro \*.  
Bon de Balsac (C \*).  
Bon Nogaret (C \*), Membre du Cons. gén.

## PREFECTURE.

M. de GUIZARD \*, *Préfet*, à Rodez.M. Carrier, *Secrétaire-général*.*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Passelac \*, Foulquier, Monseignat \*, Rodat,

*Conseil général de département.* Messieurs,Dalbis.  
Barascud.  
Rogery.  
Nogaret.  
Lescure fils, Ancien Conseil. de Préfecture.  
Giroux de Buzaringues, Correspondant de l'Institut.  
Solignac, Lieut.-Général, commandant la 9<sup>e</sup> division Militaire.  
Constant St.-Estève, ancien Sous-Préfet.  
Monseignat, Conseiller de Préfecture.Clédon aîné.  
Daude, Juge-de-Paix.  
De Gaujal.  
Tarayre, Lieut.-Général.  
De Séguret, Président du Trib. de Rodez.  
Rodat.  
Laur aîné, Juge-de-Paix.  
Cibiél aîné, Négociant.  
Brassat St.-Parthens.  
Scudier (Alexis).  
Fourgons (Adrien).

*Arrondissement de Rodez.*

Composé de 11 cantons; 183 communes; 93,387 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                   |                                         |
|-----------------------------------|-----------------------------------------|
| Batut.                            | Yence fils, Propriétaire à Lavayssière. |
| Cassan-Floirac.                   | Manzon, Entrepouseur.                   |
| Vernhes.                          | Galtié, Recev. de l'Enregistrement.     |
| Bousquet, Propriét. à Albuspy.    | Merlin, Notaire.                        |
| Bouloumié, Ingénieur du Cadastre. | Durand de Gros, Propriétaire à Rodez.   |
| Bastide, Négociant.               |                                         |

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Espalion.*

Composé de 7 cantons; 101 communes; 63,632 habitans.

M. I. Espinasse de Pebeyre, *Sous-Préfet*, à Espalion.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                         |                               |
|-----------------------------------------|-------------------------------|
| Baduel aîné.                            | Castel, Notaire à St.-Amant.  |
| Affre (Simon), Maire d'Espalion.        | Dauban aîné, Prop. à Campuac. |
| Jalabert aîné, Avocat.                  | Muret (Marin), Fabricant.     |
| Rastignac aîné, Propriétaire à Taussac. | Talon (Gaspard).              |
| Herail, Maire de Rochegrès.             | Saltel d'Escaloux.            |
| Puech, Maire de Lepuech.                |                               |

*Arrondissement de Milhau.*

Composé de 9 cantons; 78 communes; 62,590 habitans.

M. Rouvelet, *Sous-Préfet*, à Milhau.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                            |                                 |
|--------------------------------------------|---------------------------------|
| Descuret.                                  | Pailhories (Augustin), Avocat.  |
| Gaujal de St.-Maur.                        | Randon du Landré (Jean Hector). |
| Mouéster.                                  | Cros, Maire de Compeyre.        |
| Molinier-Fombelles.                        | Lescure (Albert).               |
| Blanchys, Maire de Sallescuran.            | Roux, Maire de Segur.           |
| Vidal St.-Urbain, Propriét. à St. Laurent. |                                 |

*Arrondissement de Saint-Afrique.*

Composé de 6 cantons; 85 communes; 56,697 habitans.

M. Grand-Pradailhes, *Sous-Préfet*, à Saint-Afrique.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|               |                                      |
|---------------|--------------------------------------|
| Glises.       | Constant St.-Estève.                 |
| Durand-Catus. | Inquimbert, Propriétaire à Tiergues. |
| Cabanes.      | Barascud, Maire de St.-Afrique.      |
| Durand.       | Arnal, Maire de Ste.-Eulalie.        |
| Cot.          | Bonnet, Notaire à Plaisance.         |
| Fabre.        |                                      |

*Arrondissement de Villefranche.*

Composé de 7 cantons; 137 communes; 73,708 habitans.

M. Dubruel, *Sous-Préfet*, à Villefranche.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                    |                                           |
|--------------------|-------------------------------------------|
| Fourgous.          | Rouech (Louis), Avocat.                   |
| Piales.            | Dcjean, Maire de Villeneuve.              |
| Deleris.           | Loubatières, Maire de Villefranche.       |
| Colonges.          | Dissez aîné, Propriétaire à Villefranche. |
| De Campmas.        | Galtié (Antoine), Avocat.                 |
| Cabrol (Gracchus). |                                           |

## DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par les départemens de Vaucluse et du Gard ; à l'E. par l'extrémité S. O. du département des Basses-Alpes et par celui du Var ; au S. par la Méditerranée, et à l'O. par le département du Gard ; sa superficie est d'environ 1.179.425 arpens, ou 601,960 hectares ; il paie 1,972.802 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 326.302 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux et 6 arrondissemens électoraux ; il a 1,500 électeurs, qui envoient 6 membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire et le ressort de la Cour royale d'Aix, et renferme les diocèses d'Aix et de Marseille.

*Députés.* Messieurs,

|                                                       |                                                                                         |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| Durand (Aug.) . Négoc. Memb. du Cons. g.              | } Thiers ✱, Conseiller-d'Etat.<br>Meiffren de Laugier, B <sup>on</sup> de Chartreuse ✱. |
| Pataille, 1 <sup>er</sup> Président de la Cour d'Aix. |                                                                                         |
| Reynard, Adjoint au maire de Marseille.               |                                                                                         |

## PRÉFECTURE.

M. THOMAS, Conseiller-d'État, *Préfet*, à Marseille.

M. Vaïsse, *Secrétaire-général*.

*Conseil de Préfecture.* Messieurs,

Raymond ✱, Paul, Ricard, Gabriel.

*Conseil général de département.* Messieurs,

|                                                   |                  |                                                       |
|---------------------------------------------------|------------------|-------------------------------------------------------|
| Dessoliers père,                                  | } Propriétaires. | Reynard.                                              |
| Olivier,                                          |                  | Rostand, Maire à Marseille.                           |
| Amé,                                              |                  | Cauvière, Médecin.                                    |
| D'Arlatan-Lauris, Président à la cour roy. d'Aix. |                  | Rabaud aîné, adjoint au Maire de Marseille.           |
| Bernard, Professeur de droit.                     |                  | Segond, Propriétaire à Aubagne.                       |
| Cappeau, Président à la cour royale d'Aix.        |                  | Blain, Maire de St.-Remy.                             |
| Meiffren-Laugier de Chartrouze.                   |                  | Amphoux de Belleval. Propriétaire à Istres.           |
| Pascalis d'Eyguière, Propriétaire.                |                  | Puget de Barbantanne, Lieutenant-Colonel en retraite. |
| Durand (Aug.).                                    |                  | Teissier de Cadillan, Maire de Tarasson.              |
| Berard (Barthélemy), Manuf. à Marseille.          |                  | Boulouvard (Jean), ancien maire d'Arles.              |

*Arrondissement de Marseille.*

Composé de 9 cantons ; 16 communes ; 148,512 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                          |                                                    |
|------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Rabier. Maire d'Auriol.                  | Millian (Bonaventure), Négociant.                  |
| Richelme, Maire de Roquevaire.           | Fortoul (Jean-Jacques), Avocat.                    |
| Gas, Avocat.                             | Juliany (Jules), Adjoint à la mairie de Marseille. |
| Reynier, Maire de la Ciotat.             | Altaras, Négociant.                                |
| André, adjoint à la mairie d'Aubagne.    | Bazin (Auguste), Négociant,                        |
| Consolat, adjoint au Maire de Marseille. |                                                    |

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Aix.*

Composé de 10 cantons ; 58 communes ; 101,550 habitans.

M. Chave de Pelissane, *Sous-Préfet*, à Aix.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                 |                  |                                             |
|---------------------------------|------------------|---------------------------------------------|
| Bernard (Mathieu),              | } Propriétaires. | Chapus, Maire de St.-Chamas.                |
| Lamborelle,                     |                  | Tamissier, Maire de Martigues.              |
| Jauffret,                       |                  | Auran, Maire de Salon.                      |
| Gautier,                        |                  | Toche, Notaire à Rognes.                    |
| De Fortis,                      |                  | Pascal (Joseph-Lazare), Propriétaire à Aix. |
| Amalbert, Propriétaire à Trets. |                  |                                             |

*Arrondissement d'Arles.*

Composé de 8 cantons ; 35 communes ; 76,240 habitans.

M. Prat , *Sous-Préfet* , à Arles.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

|                        |                  |                                            |
|------------------------|------------------|--------------------------------------------|
| Estrangin ,            | } Propriétaires. | Rassis (Antoine-Bandille) , Maire à Noves. |
| Trenquier ,            |                  | Richaud père . ancien Notaire à Arles.     |
| Dumas ,                |                  | Pelissier , Médecin à St.-Rémi.            |
| Germanès ,             |                  | Quenin . Maire à Orgon.                    |
| Boissière ,            |                  | Boulevard (Justin) , Négociant à Arles.    |
| Martin aîné , d'Arles. |                  |                                            |

DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

C'est un des cinq départemens qui forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. Il est borné au N. par la Manche ; à l'E. par le département de l'Eure ; au S. par celui de l'Orne et partie du département de la Manche, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 1.117,643 arpens, ou 570.427 hectares. Il paie 4,903,746 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 500.956 individus ; il est divisé en six arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux ; il a 2,398 électeurs , qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire , le diocèse de Bayeux et le ressort de la Cour royale de Caen.

*Députés.* Messieurs ,

|                                         |                                              |
|-----------------------------------------|----------------------------------------------|
| Leclerc ✱ , Nég. Membre du Conseil gén. | Tardif . Nég. Membre du Conseil général.     |
| De Bellemare , Maire de Lizieux.        | Fleury , Maire de Villy, Memb. du Cons. gén. |
| C <sup>te</sup> Adjudant de Tilly.      | Guzot ✱ , Professeur à la Faculté des        |
| De la Pommeraye ✱ , Memb. du Cons. gén. | Lettres de Paris.                            |

PRÉFECTURE .

M. TARGET ✱ , *Préfet* , à Caen.

M. Marie , *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs ,

Lair , Le Grip ✱ , Lance , Boissard , Marc fils.

*Conseil général de département.* Messieurs ,

|                                         |                                              |
|-----------------------------------------|----------------------------------------------|
| S. S. M <sup>is</sup> de Mathan.        | Letellier , Maire de Bayeux.                 |
| Lance , Conseiller de Préfecture.       | Fleury.                                      |
| Leclerc.                                | Bazire , Banquier à Falaise.                 |
| De Bellemare.                           | Belcour , Maire d'Ifs-sur-Laizan.            |
| Lafontaine-Grancourt.                   | Le Bouteiller , Propriétaire à Tortisambert. |
| Thierry.                                | De Chaumont de Quittry.                      |
| Marc de St.-Pierre.                     | Lebrun , Juge-de-Paix à Honfleur.            |
| Bertauld , Conseiller à la Cour Royale. | Le Cordier-Duperrey , Herbager.              |
| De Tilly.                               | De Cacheleu (Frédéric).                      |
| De la Pommeraye.                        | Le Nouvel , Propriétaire à Vire.             |
| Tardif.                                 | Moulin , Maire de Vire.                      |
| Gourdier des Hameaux , Propr. à Bayeux. | Rocherullé-Deslongrais , Négociant.          |

*Arrondissement de Caen.*

Composé de 9 cantons ; 204 communes ; 133,765 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

|                                                       |                                               |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Delaistre (Pierre-François-Raoul).                    | Lefrançois (Victor).                          |
| Daigremont St.-Manvieux , Président à la Cour Royale. | Osmont (Auguste).                             |
| Dumesnil-Dubuisson , Négociant à Caen.                | Calange (Charles-Antoine).                    |
| Denis (Guillaume).                                    | Garin (Philippe).                             |
| Asselin (Michel).                                     | De la Fresnaye de S.-Agnan (Nicol.-Al.-Pier). |
|                                                       | Lehodey (Louis-François).                     |

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Bayeux.*

Composé de 6 cantons ; 159 communes ; 81,052 habitans.

M. De Porte, *Sous-Préfet*, à Bayeux.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                     |                               |
|-------------------------------------|-------------------------------|
| Levelle-Desjardins (Pierre-Michel). | Labbey (Jean-Louis-Michel).   |
| Douesnel-Dubosq (Joseph).           | Pophillat (Pierre).           |
| De Tilly (Hilaire-François).        | Chauffrey (Auguste).          |
| Douesnel (Michel-François-Auguste). | Crepel (Jean-Bapt.-François). |
| Hebert, Propriétaire à Balleroy.    | Joret-Desclozières (Adolphe). |
| Flaust (François).                  |                               |

*Arrondissement de Falaise.*

Composé de 5 cantons ; 142 communes ; 64,203 habitans.

M. Colombel, *Sous-Préfet*, à Falaise.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                           |                                |
|-------------------------------------------|--------------------------------|
| Mesley-Lamoissonnière (Charles-François). | De Belleau (Adine).            |
| De Bazoches, Prop. à Falaise.             | De Morchène (Basil-Hyppolite). |
| Le Brethon (Jean-Jacques).                | Pagny (Etienne-Eugène).        |
| De Dampierre (Louis-Auguste).             | Boisauney (Alphonse).          |
| Labbé (Pierre-Charles-François).          | Le Donnay, Notaire à Falaise.  |
| Rivière (Gabriel-François).               |                                |

*Arrondissement de Lisieux.*

Composé de 7 cantons ; 158 communes ; 71,983 habitans.

M. Nasse, *Sous-Préfet*, à Lisieux.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                  |                                     |
|----------------------------------|-------------------------------------|
| Bequemont, Avocat à Lisieux.     | Delanney (Victor).                  |
| Gannel (Thomas).                 | Fleuriot (Jacque-Marie).            |
| Ricquier (Jacques-Guillaume).    | Lafontaine-Grandcourt (Ant.-Frang.) |
| Pain (Nicolas-Guillaume).        | Tubœuf-Dubosquet (Louis).           |
| Le Bret du Desert (Paul-Pascal). | Grouet (Eustache).                  |
| Labbey (Antoine).                |                                     |

*Arrondissement de Pont-l'Evêque.*

Composé de 5 cantons ; 134 communes ; 60,662 habitans.

M. Dunepveu, *Sous-Préfet*, à Pont-l'Evêque.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                        |                                          |
|----------------------------------------|------------------------------------------|
| Duhamel (Jean-Joseph).                 | Aumont fils aîné, Propriétaire à Corbon. |
| Paris.                                 | Labbey (Pierre-Aimé).                    |
| Varin de Prestreville (Jean-Baptiste). | Poupart (Pierre-Louis-Constance).        |
| De Vauquelin (Charles).                | Isabel-Desparcs (François-Benjamin).     |
| Le Carbonnier (René).                  | Lebourg (Antoine).                       |
| Boisrenoult (Isidore-Jules-César).     |                                          |

*Arrondissement de Vire.*

Composé de 6 cantons ; 97 communes ; 89,291 habitans.

M. Le Mansel, *Sous-Préfet*, à Vire.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                  |                                           |
|--------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| De Prepetit (Louis-Frang.-Henri).                | Desaignemont, Prop. à Truttemer-le-Grand. |
| Andouillet, Conservateur des Hypothèques à Vire. | Le Bailly (Pierre-François).              |
| Leprince (Charles).                              | Lalouel (Gabriel-Jean).                   |
| Youf (Guillaume).                                | Chatel (Jean-Jacques).                    |
| Lebourgeois (Thomas-Auguste).                    | Lenormand (Sébastien-René).               |
|                                                  | Moulin-Dubourg, Propriétaire à Vire.      |



## DÉPARTEMENT DU CANTAL.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Velay.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Corrèze ; à l'E. par ceux de la Haute-Loire et de la Lozère ; au S. par ceux de la Lozère, de l'Aveyron et du Lot ; et à l'O. par ceux du Lot et de la Corrèze. Sa superficie est d'environ 1,124,802 arpens, ou 574,081 hectares. Il paie 1,456,168 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 262,013 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux ; il a 541 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Saint-Flour et le ressort de la Cour royale de Riom.

*Députés.* Messieurs,

Cte de Saint-Martial.  
Bonnefons.

| Teillard-Nozerolles, Memb. du Cons. gén.  
|

## PRÉFECTURE.

M. GUITARD \*, *Préfet*, à Aurillac.

M. Marlhiou, *Secrétaire-général*.

*Conseil de Préfecture.* Messieurs,

Fortet,

Besse fils,

Violle.

*Conseil général de département.* Messieurs,

D'Humières.

De Lacan.

Dessauret.

Barthe.

Grasset.

Salvage.

Leignonie de Pruns, Colonel de la garde nationale d'Aurillac.

Bonnefons.

| De Tournemine, Maire de Mauriac.

| De la Tour d'Auvergne.

| Daude, Juge à Saint-Flour.

| Félix-Dubois, Procureur du Roi à Murat.

| Teillard-Nozerolles.

| Parra, Propriétaire.

| Bertrand, Maire d'Allanche.

| Bonnefons père, Maire de Mauriac.

*Arrondissement d'Aurillac.*

Composé de 9 cantons ; 94 communes ; 65,851 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Vigier, Maire d'Arpajon.

Cabannes, Notaire à Cros-de-Montvert.

Larieu, Maire d'Aurillac.

Coudert.

Chapel de la Pacheville.

Chaille.

| Bastide.

| Mespoulhé.

| Vic.

| Salvage de Clavières.

| De Greils de Messillac.

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Mauriac.*

Composé de 6 cantons ; 56 communes ; 63,893 habitans.

M. Chauvy, *Sous-Préfet*, à Mauriac.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Barrier de Vebret.

Forestier, Notaire,

Abel-Pougeol.

Rodde-Lamarge.

Salvage fils.

Laden de Trizac.

| Salsac, Médecin à Salers.

| Salvy, avocat à Mauriac.

| Demurat (Charles), Médecin.

| Delalo, Maire de Salers.

| Robert, Avocat.

*Arrondissement de Murat.*

Composé de 5 cantons ; 31 communes ; 35,237 habitans.

M. Brunel, *Sous-Préfet*, à Murat.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                               |                                                               |
|-------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Bonnet.                       | Talandier-Lespinasse, Maire de Murat.                         |
| Ducloser.                     | Bertrand (Jean), greffier de la justice de Paix de Murat.     |
| Frylin.                       | Valarcher, Notaire.                                           |
| Chabrière.                    | Teillard-Nozerolles, Command. de la garde nationale de Murat. |
| Benoit.                       |                                                               |
| Marcombes (J.-B.-V.).         |                                                               |
| Tournadu (Aug.) Propriétaire. |                                                               |

*Arrondissement de Saint-Flour.*

Composé de 6 cantons ; 82 communes ; 67,032 habitans.

M. Delmas (Justin), *Sous-Préfet*, à Saint-Flour.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                      |                                 |
|----------------------|---------------------------------|
| Bertrand.            | Lamouroux-Pompignac.            |
| Vigière-Dauval.      | Carreyre (Vincent).             |
| Passenaud.           | Roussilhe de Valuéjols.         |
| Rougier.             | Daude, Maire de Chaudesaigues.  |
| Chadelèze-Labrousse. | Barthe (Hip.), Maire de Cezent. |
| De Lagarrigue.       |                                 |

## DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE.

Ce département est formé de l'Angoumois et d'une partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Vienne, de la Vienne et des Deux-Sèvres ; à l'E. par ceux de la Haute-Vienne et de la Dordogne ; au S. par ceux de la Dordogne et de la Charente-Inférieure, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 1,153,684 arpens, ou 588.803 hectares. Il paie 2,346,392 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 353.653 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 1,094 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse d'Angoulême, et le ressort de la Cour royale de Bordeaux.

*Députés.* Messieurs,,

|                                                                   |                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| Delalot *.                                                        | Gellibert, Médecin.                                                                |
| Albert, Juge au Tribunal de 1 <sup>re</sup> instance d'Angoulême. | Bon Pougard du Limbert *. anc. Préfet.<br>Hennessy, Nég. Membre du Cons. d'arrond. |

## PRÉFECTURE.

M. LARREGUY, *Préfet*, à Angoulême.M. Geoffroy (Ernest), *Secrétaire-général*.*Conseil de Préfecture.* Messieurs,

Ganivet, Rivaud, Paranteau, Richard-Chassors.

*Conseil général de département.* Messieurs,

|                                                          |                                                |
|----------------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| Albert.                                                  | Hannessy.                                      |
| Gellibert.                                               | Martell.                                       |
| De Lambert, Maire d'Angoulême.                           | Hines, Négociant à Jarnac.                     |
| Astier, ancien Receveur-général.                         | Guesdon, Propriétaire à Salles.                |
| Bellamy, Négociant et adjoint au maire d'Angoulême.      | Pougard-Dulembert, Député.                     |
| Duleau, Propriétaire à Saint-Projet.                     | Garnier de la Boissière, anc. Offic. de cav.   |
| Durandeaup, Procureur du Roi à Barbezieux.               | Dumas-Champvallier, Prop. à Champagnac-Mouton. |
| Bouillon, Propriétaire à Aubeterre.                      | Mimaud-Grand-Champs, Maire de Tairé-Aizie.     |
| Merveillaud-Navarre (N.), Chef de bataillon en retraite. | Rangier, Propriétaire à Celle-Frouin.          |
| Ganivet-des-Graviers, Colonel retraité.                  | Marceron, Maire d'Embourie.                    |

*Arrondissement d'Angoulême.*

Composé de 10 cantons; 143 communes; 126,735 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                             |                                          |
|---------------------------------------------|------------------------------------------|
| Albert, Prés. du trib. civil d'Angoulême.   | Pradeau, Maire de La Rochefoucault.      |
| Vallier, Juge au même tribunal.             | Baynaud, Maire de Juilloquet.            |
| Devars, <i>idem.</i>                        | Dumont, Percepteur à la Valette.         |
| Ganivet de l'Isle, Notaire à Angoulême.     | Baynaud (A.-F.), Propriétaire à Charras. |
| Sazerac de Forges, Négociant à <i>idem.</i> | Briand, Propriétaire à Bonneville.       |
| Pontignac, ancien Juge-de-paix.             |                                          |

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Barbezieux.*

Composé de 6 cantons; 88 communes; 56,695 habitans.

M. Pinoteau, *Sous-Préfet*, à Barbezieux.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                          |                                          |
|------------------------------------------|------------------------------------------|
| Levraud, Médecin à Barbezieux.           | Ribereau-Laprime, Maire de Saint-Vallier |
| Parenteau, Notaire à Chalais.            | Delafond, Maire de Montmoreau.           |
| Lambert, Maire de Saint-Sévrin.          | Genet (Jules).                           |
| Besson, Médecin à Boignes.               | Lambert, Propriétaire à Juignac.         |
| Templier, Maire de Sainte-Radegonde.     | Bassoulet, Maire de Poullignac.          |
| Bourdier-Belisle, Maire de Rioux-Martin. |                                          |

*Arrondissement de Cognac.*

Composé de 4 cantons; 70 communes; 48,131 habitans.

M. Dupuy \*, *Sous-Préfet*, à Cognac.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                |                                        |
|------------------------------------------------|----------------------------------------|
| Martell, Maire de Cognac.                      | De Jarnac, Maire de Saint-Surin.       |
| Hennessy fils, Négociant à <i>idem.</i>        | Robin, Juge-de-paix de Jarnac.         |
| Augier, Négociant à <i>idem.</i>               | Burgaud, Propriétaire à Jarnac.        |
| Monsalard, Maire de Saint-Laurent.             | Guille, Propriétaire à Foussignac.     |
| Richard-Chassors, Juge-de-paix à Château-Neuf. | Rondeau père, propriétaire à Segonzac. |
|                                                | Regnier, Maire de Gondeville.          |

*Arrondissement de Confolens.*

Composé de 7 cantons; 70 communes; 65,248 habitans.

M. Babaud-Praisnaud, *Sous-Préfet*, à Confolens.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                |                                             |
|------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Pougéard, Avocat à Confolens.                  | Memineau fils, Propriétaire à St.-Maurice.  |
| Pascaud, Avoué à <i>idem.</i>                  | Souchet, Propriétaire à Chabanais.          |
| Chazeaud, Propriétaire à <i>idem.</i>          | Mérigeau, Prop. à Champagne-Mouton.         |
| Dumas-Champvaillier, Juge-de-paix à Confolens. | Marchand père, Not. à St.-Laurent de Cères. |
| Crevelier, Propriétaire à Confolens.           | Doche-Laquintane, Chirurgien au Grandmad.   |
|                                                | Fontenelle, Juge-de-paix de St.-Claude.     |

*Arrondissement de Ruffec.*

Composé de 4 cantons; 83 communes; 56,844 habitans.

M. Clerville, *Sous-Préfet*, à Ruffec.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                        |                                           |
|----------------------------------------|-------------------------------------------|
| Bartholomé, Maire de Ruffec.           | Dereix, Propriétaire à Aigre.             |
| Salmon, Avocat, <i>ibidem.</i>         | Labarde fils, Propriétaire à Fouyneure.   |
| Freyre père, Maître de poste à Ruffec. | Tryon de Montalembert, Maire de Mausle.   |
| Modenel, Avoué à Ruffec.               | Doche, ancien Directeur des contrib. dir. |
| Arlin-Lacroix, Maire de St.-Gervais.   | Poitevin-Lepinière, Maire d'Empuré.       |
| Gauthier-Laplaine, Maire d'Aigre.      |                                           |

## DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

Ce département est composé de l'Annis et de partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départemens de la Vendée et des Deux-Sèvres ; à l'E. par une partie de celui des Deux-Sèvres, et par celui de la Charente ; au S. par les départemens de la Dordogne et de la Gironde ; et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1.404,460 arpens. ou 716.814 hectares. Il paie 3,123,299 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 424,147 individus ; il est divisé en six arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux ; il a 1,191 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de La Rochelle, et le ressort de la Cour royale de Poitiers.

### Députés. Messieurs,

Minot (C ✱), Maréchal-de-camp.  
Béraud, Membre du conseil général.  
Fleuriau de Bellevue (O ✱), Membre du  
Conseil général.  
Audry de Puyravault.

Eschassériaux.  
C<sup>te</sup> Duchatel (G O ✱), Conseiller d'Etat  
honoraire.  
Admyrauld ✱, Lieut.-Colonel d'artillerie.

### PRÉFECTURE.

M. ADMYRAULD ✱, *Préfet*, à La Rochelle.

M. Vincens (Louis), *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture. Messieurs,*

Desnobles, Gilbert de Gourville, Vincens, Bruna, Pellier.

*Conseil général de département. Messieurs,*

Fleuriau de Bellevue.  
Chassiron.  
Duchezeau.  
Jousseau.  
Charron.  
Lafenêtre.  
Mercier-Lagrollière.  
Jouneau.  
Duret.  
Beraud.  
Richard, Adjoint au Maire de Charente.  
Godineau, Maire de Surgères.  
Hebre, Maire de Rochefort.

Garesché.  
Barbier, Juge au tribunal de Marennes.  
Eschassériaux (Camille).  
Lemercier (Bapt.), Commandant de la garde  
nationale de Saintes.  
Poitevin La Frégonnière, Maire d'Ecurat.  
Faure, ancien Député.  
Séguin, Juge-de-Paix de Mirambeau.  
Riquet, Maire d'Orignolles.  
De St-Blancard, J. d'inst. à St-Jean-d'Angely.  
Christin, Propriétaire à Matha.  
Bobé-Moreau, Médecin.

### Arrondissement de La Rochelle.

Composé de 8 cantons ; 55 communes ; 71,158 habitans.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Auboyneau.  
De Gaalon.  
Foucaud.  
Roland.  
Coutant.  
Rasteau, Négociant à La Rochelle.

Callot fils, Maire à La Rochelle.  
Roy, Maire de Clavette.  
Monneron, Maire de Salles.  
Lanusse, Négociant à La Rochelle.  
Rivaille, Maire de St.-Martin (île de Ré).

### SOUS-PRÉFECTURES.

#### Arrondissement de Jonzac.

Composé de 7 cantons ; 120 communes ; 81,290 habitans.

M. Fleury ✱, *Sous-Préfet*, à Jonzac.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Fourestier.  
Gaignereau.  
Poché-Lafond.  
Thenard-Dumousseau.  
Morpain, Maire de Montendre.  
Lambert-Destouches.

Banchereau (Paul).  
Laurere, ancien Officier.  
Flornoy, Juge d'instruction.  
Jousseaulme, Maire de Jonzac.  
Martin, Maire de St.-Thomas.

*Arrondissement de Marenes.*

Composé de 6 cantons; 34 communes; 46,901 habitans.

M. Leterme \*, *Sous-Préfet*, à Marenes.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Bernelot.  
Correnson.  
Delaage.  
Dislier.  
Guérin.  
Peiletan.

Rousseau.  
Seignette.  
Senné.  
Charron-Perry. Adj. au Maire de Marenes.  
Goumél-Raffigeau. Négociant à St.-Pierre  
(île d'Oléron).

*Arrondissement de Rochefort.*

Composé de 4 cantons; 47 communes; 46,037 habitans.

M. Bonnain, *Sous-Préfet*, à Rochefort.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Bobé-Moreau.  
Coutin.  
Couturier.  
Dupont.  
Pain.  
Regnault.

Burgaud.  
Bonneau de St.-Pierre (Jacques-Elie).  
Brelay aîné, Adjoint au Maire de Rochefort.  
Godineau fils, Notaire à St.-Pierre.  
Moreau, Juge-de-Paix à Aigrefeuille.

*Arrondissement de Saintes.*

Composé de 8 cantons; 112 communes; 100,770 habitans.

M. Blanc (Théodore), *Sous-Préfet*, à Saintes.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Arnould.  
Boyer.  
Dulac.  
Gautret.  
Mallet.  
De St.-Legier.

Baudry, Procureur du Roi à Saintes.  
Poitevin, Maire de Pons.  
Duplais, Notaire et Maire de Cozes.  
Leriget, Maire de Saintes.  
Dubois, Maire de Saujon.

*Arrondissement de Saint-Jean-d'Angely.*

Composé de 7 cantons; 112 communes; 77,991 habitans.

M. Pelletan, *Sous-Préfet*, à Saint-Jean-d'Angely.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Roche.  
Texier père.  
Coutanseau, Négociant.  
Perrodeau.  
Boslinet, Receveur de l'enregistrement.  
Lauyard.

De Bonnégens, Maire de S.-Jean-d'Angely.  
Guérin, Maire d'Aunay.  
Gobineau (Pierre-Hippolyte).  
Poitevin, Avocat.  
Perthuis-Lasalle.

## DÉPARTEMENT DU CHER.

L'un des deux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départemens de la Nièvre, du Loiret et de Loir-et-Cher; à l'E. par celui de la Nièvre; au S. par ceux de la Creuse, de l'Allier et de l'Indre; et à l'O. par le département de l'Indre. Sa superficie est d'environ 1,450,134 arpens ou 740,125 hectares. Il paie 1,511,032 fr. d'impôt foncier; sa population est de 248,589 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 671 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Bourges et le ressort de la Cour royale de la même ville.

*Députés.* Messieurs,

|                                                                 |                                                                                           |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| C <sup>te</sup> de Montsaunlin ✱, Membre du Conseil général.    | C <sup>te</sup> Gaetan de La Rochefoucauld (✱ O), Membre du Conseil général de la Nièvre. |
| Heullard de Montigny ✱, Conseiller à la Cour royale de Bourges. | Devaux, Conseiller d'Etat, Membre du Conseil général.                                     |

## PRÉFECTURE.

M. le C<sup>te</sup> DE LAPPARENT ✱, *Préfet*, à Bourges.

M. Turquet, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Lasalle, Duchapt, Portal.

*Conseil général de département.* Messieurs,

|                                                              |                                               |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Boin, ancien Député.                                         | Duvergier de Hauranne, Propriétaire.          |
| C <sup>te</sup> de Montsaunlin.                              | Bon Bonnaire, ancien Préfet.                  |
| C <sup>te</sup> de Boissy, Maire de Plou.                    | Aubertot père, Maître de forges.              |
| Rey, Docteur en Médecine.                                    | Lubin, Propriétaire.                          |
| Servois père, Propriétaire.                                  | Naudin, Conseiller à la Cour royale de Paris. |
| M <sup>is</sup> de Rafelis de St.-Sauveur, Maréchal-de-Camp. | Métairie, Maître de forges.                   |
| Devaux, Conseiller d'Etat.                                   | V <sup>te</sup> de Duranty, ancien Officier.  |
| C <sup>te</sup> Jaubert, Propriétaire.                       | Bon Augier, ancien Officier.                  |

*Arrondissement de Bourges.*

Composé de 10 cantons; 106 communes; 95,491 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                       |                             |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------|
| Roze.                                                 | Marteau, Maire de Mereau.   |
| Seguin, Présid. du trib. de 1 <sup>re</sup> instance. | Lelièvre, ancien Notaire.   |
| Dubois, Conseiller à la cour.                         | Milhet père, Propriétaire.  |
| Chauvigné, Notaire.                                   | Theurier (Paul), Négociant. |
| Jarre, ancien Avocat.                                 | Michel, Avocat.             |
| Duchapt, Maire de St.-Caprais.                        |                             |

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Saint-Amand.*

Composé de 11 cantons; 11 communes; 85,870 habitans.

M. Leboys des Guays, *Sous-Préfet*, à Saint-Amand.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                       |                                              |
|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Delacodre, Maire d'Orval.                             | Aufière-Lasseigne, Propriétaire.             |
| Bonnet, Présid. du trib. de 1 <sup>re</sup> instance. | Picart, ancien Notaire.                      |
| Massé, Maire de Néroutes.                             | Porcheron-Desplaces, Propriétaire.           |
| Foucher, Propriétaire.                                | Hecurtault de Lamerville aîné, Propriétaire. |
| Méchin-Desquins, J.-de-Paix de Sancoins.              | Bidault fils, Avocat.                        |
| Sallé, Maire de Lignières.                            |                                              |

*Arrondissement de Sancerre.*

Composé de 8 cantons ; 75 communes ; 67,228 habitans.

**M. Meunier fils, Sous-Préfet, à Sancerre.***Conseil d'arrondissement.* Messieurs,Meunier père,  
Delagoué,  
Culon de Trois-Brion,  
Decencière-Sablottière,  
C<sup>te</sup> de Duranty aîné,  
Doulcet.

} Propriétaires.

Danjou, Président du trib. de 1<sup>re</sup> instance.  
Clérait, Notaire.  
Bon de Tascher, ancien Officier.  
De Bonnault, Maire de Villegenon.  
Foucher (Jacques-François);

## DEPARTEMENT DE LA CORRÈZE.

Ce département tire son nom d'une rivière qui passe à Tulle et à Brives . et se jette dans la Vézère ; c'est un des départemens que forment les Haut et Bas-Limousin.

Il est borné au N. par les départemens du Puy-de-Dôme, de la Creuse, de la Haute-Vienne ; à l'E. par ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal ; au S. par ceux du Cantal, du Lot et de la Dordogne ; et à l'O. par ceux de la Dordogne et de la Haute-Vienne. Sa superficie est d'environ 1,165,235 arpens, ou 594,717 hectares. Il paie 1,122,132 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 295,440 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux ; il a 402 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Tulle, et le ressort de la Cour royale de Limoges.

*Députés.* Messieurs,Bon de Gaujal \*, 1<sup>er</sup> Président de la Cour  
royale de Limoges.  
C<sup>te</sup> de Valon, Membre du Conseil général.C<sup>te</sup> de Noailles (Alexis) (C \*), Membre  
du Conseil général.

## PRÉFECTURE.

**M. le V<sup>te</sup> DE BONDY, Préfet, à Tulle.****M. Duval-Aignon \*, Secrétaire-général.***Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Chouffour,

Charrain,

Bedoch fils.

*Conseil général de département.* Messieurs,Alexis de Noailles.  
De Costa.  
De Touiza.  
Leclère.  
Lacoste.  
Valon.  
Salvat.  
Melou-Rodarel, ancien Maire de Tulle.Lacoste du Mons, Maire de Tulle.  
De Bar, ancien Offic., Maire d'Argental.  
De Laveyrie.  
Armand.  
Lacombe-Lamazière fils.  
Jovin.  
Materre.  
Nauche, Notaire à Brives.*Arrondissement de Tulle.*

Composé de 12 cantons ; 118 communes ; 121,572 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,Isaac Dambert.  
Chaumont, Avocat.  
Bardoulat de Lassalvanie.  
Vaur, Maire de Servières.  
Vastroux.  
Soleilhét, Médecin.Dulac, ancien Conseiller à la Cour Royale  
de Limoges.  
Rivière père, Médecin.  
Vidalin, *idem*.  
Personne, Juge-de-Paix d'Uzerche.  
Lachaud, Maire de Treignac.

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Brives.*

Composé de 10 cantons; 101 communes; 106,049 habitans.

M. Du Bouquet La Borderie, *Sous-Préfet*, à Brives.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Algay, Major de cavalerie en retraite.  
Mialet, Avoué à Brives.  
Chabrignac, Juge-de-Paix de Beynat.  
Lacombe-Dumas, Propriétaire à Brives.  
Roque, Banquier à Brives.  
Laviaille de Masmorel, Pr du Trib. de Brives.

Chassagnac de Puyremont.  
Godin, Maire de Lissac.  
De Beaune de Lortoray.  
Bial, ancien Chef de Bataillon.  
Paul de Chaumarcéix.

*Arrondissement d'Ussel.*

Composé de 7 cantons; 74 communes; 57,261 habitans.

M. Balland \*, *Sous-Préfet*, à Ussel.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Martin de Selve de Bity, de Sarran.  
De Mathieu du Moulin, Maire de Neuvic.  
Binet de Jassoueix fils.  
Dalmas, ancien Conseiller de Préfecture.  
Desortiaux, Médecin.  
Plazanet, Colonel retraité.

Choriol, Maire.  
Penières, ancien Sous-Préfet.  
Brindel, Avocat.  
Veilhan (Louis),  
Bourzat, Notaire à Bugeat.

## DÉPARTEMENT DE LA CORSE.

Ce département comprend l'île de Corse.

Sa superficie est de 980,510 hectares; il paie 222,715 fr. d'impôt foncier; sa population est de 185,079 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et 2 arrondissemens électoraux; il a 20 électeurs qui envoient 2 membres à la Chambre des Députés. Il forme la dix-septième division militaire, le diocèse d'Ajaccio et le ressort de la Cour royale établie à Bastia.

*Députés.* Messieurs,

Vte Tiburce-Sébastieni (O \*), Maréchal-de-camp, Memb. du Cons. général.

Abbatucci, Président à la Cour royale d'Orléans.

## PRÉFECTURE.

M. JOURDAN, *Préfet*, à Ajaccio.M. Froment, *Secrétaire-général*.*Conseil de Préfecture.* Messieurs,

J. G. Peraldi,

Vico,

Gentili.

*Conseil général de département.* Messieurs,

Tiburce-Sébastieni, Maréchal-de-camp.  
Pozzo di Borgo (F.-P.),  
Colonna-d'Istria (A.-Vinc.),  
Lota (Ant.-Ilyacinthe),  
Piétri (Ant.-Jean),  
Flach (Louis),  
Franceschini (P.-P.),  
Santini (Jean-Augustin),  
Olivetti, Conseiller à la Cour royale de Bastia, Propriétaire.  
Buttafoco (Jean-Sébastien),  
Sazini (Dominique),  
Roccasecca (Paul),

Maestroni (Avocat).  
Ortolli (Ant.-P.-And.), Propriétaire.  
Multedo, Receveur des finances.  
Ornano (Michel-Ange),  
Ramolino (André),  
Pietrasanta, Procureur du Roi à Ajaccio.  
Antoni (Pierre),  
Franceschi (Dominique),  
Lazzarotti (Ant.-Sébast.),  
Giubega (Vincent),  
Grimaldi, Médecin,  
Mariani (Michel),

} Propriétaires.  
} Propriétaires.  
} Propriétaires.



*Arrondissement d'Ajaccio.*

Composé de 12 cantons ; 73 communes ; 43,882 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                                                                                                             |                  |                                                                                                                           |                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Paduani (Paul-Laurent),<br>Benedetti (Paul-Jean),<br>Stephanopoli (Constant.),<br>Colonna (Pierre),<br>Poli (Marc),<br>Ottavi (Jean-Marie), | } Propriétaires. | Colonna d'Istria (J.-A.),<br>Garidacci-Stephanopoli,<br>Forcioli (Ant.-Valère).<br>Ornano (Xavier),<br>Poggi (Jean-Côme), | } Propriétaires |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Bastia.*

Composé de 20 cantons ; 88 communes ; 56,375 habitans.

M. Morati, *Sous-Préfet*, à Bastia.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                                                                                                                              |                  |                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Santelli (Ant.-Sébast.),<br>Gavini (Ant.-Jacques),<br>Tomasì (Ignace),<br>Biguglia (Ignace),<br>Stella (Toussaint),<br>Casale (Paul-François), Juge-de-paix. | } Propriétaires. | Stefanini (François-Marie), Avocat.<br>Sebastiani (Ange), Propriétaire.<br>Graziani (Antoine-Joseph), Conseiller à la<br>Cour royale de Bastia.<br>Valentini (Jean-Thomas), Avocat.<br>Poli (Louis), Propriétaire. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

*Arrondissement de Calvi.*

Composé de 6 cantons ; 35 communes ; 19,895 habitans.

M. Pompei, *Sous-Préfet*, à Calvi.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                                                                                                                                                          |                  |                                                                                                                                                                                             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Flach (François-Paul),<br>Arrighi (Ange-François),<br>Capifali (Pierre), Avocat.<br>Savelli (Jean-François), Médecin.<br>Amici (Thomas), Maire.<br>Franceschini (Antoine-Pierre), Maire. | } Propriétaires. | Costa (Jean-Augustin), Négociant.<br>Renucoli (François),<br>Savelli (Jean-Sébastien), } Maires.<br>Fabiani (Antoine-Martin), Propriétaire.<br>Giudicelli (Antoine-François), Propriétaire. |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

*Arrondissement de Corte.*

Composé de 15 cantons ; 112 communes ; 43,704 habitans.

M. Mariani, *Sous-Préfet*, à Corte.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                                                                                                                                         |                  |                                                                                                                                    |                               |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| Antoni (Charles),<br>Antoni Mathieu),<br>Marsili (Octave),<br>Arrighi (Ant. Bapt.). Contrôl. des Contrib.<br>directes.<br>Casanova (Gr.), Juge supp. au trib. de Corte. | } Propriétaires. | Natali (Paul), Avocat.<br>Muracciole.<br>Franchini (Jos. Franç.).<br>Paoli (Pierre).<br>Salicetti (Ignace),<br>Benedetti (Franç.), | } Propriétaires.<br>} Maires. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|

*Arrondissement de Sartene.*

Composé de 8 cantons ; 43 communes ; 21,223 habitans.

M. Guibega, *Sous-Préfet*, à Sartene.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                                                             |                  |                                                                                                                         |                  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Quenza,<br>Pietri,<br>Pandolfi,<br>Luc d'Ornano,<br>Peretti (Renaud),<br>Roccaserra (Cam.), | } Propriétaires. | Susini (Jean-Charles),<br>Bernardini (Jules),<br>Sisini (Jean-Thomas),<br>Giacomoni (Jean-Félix),<br>Pianelli (Xavier), | } Propriétaires. |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|

## DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR.

Son nom lui vient d'une chaîne de petites montagnes qui s'étendent depuis Dijon, par Nuits, Beaune et Châlons, jusqu'à Mâcon, ainsi nommée à cause des bons vins qu'elle produit; ce département est le second des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Marne, de l'Aube et de l'Yonne; à l'E. par ceux de la Haute-Marne, de la Haute-Saône et du Jura; au S. par ceux du Jura et de Saône-et-Loire; et à l'O. par ceux de la Nièvre et de l'Yonne. Sa superficie est d'environ 1.718,228 arpens, ou 876,956 hectares. Il paie 3,365,500 fr. d'impôt foncier; sa population est de 370,943 individus, il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,461 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Dijon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

*Députés.* Messieurs,

Chev. de Berbis (C \*).

Sannac \*, Négociant.

Hernoux, Membre du Conseil général.

Mauguin, Avocat à la Cour royale de Paris.

Louis (Bazile) \*, Maître de forges, Membre du Conseil général.

### PRÉFECTURE.

M. le B<sup>on</sup> DE TRÉMONT \*, *Préfet*, à Dijon.

M. Levêque, *Secrétaire-général*.

*Conseil de Préfecture.* Messieurs,

Tisserandot,

Lesénéchal,

Darcy,

Jacob.

*Conseil général de département.* Messieurs,

Noël.

Hernoux, Maire de Dijon.

Belot, ancien Banquier.

Rameau.

Cugnotet.

Poulet-Denuys, Négociant.

Verry-Rameau, Négociant.

Michaud-Moreil.

Chantrier, Avocat.

Louis (Bazile).

Petot, Maire.

Maître-Humbert, Négociant.

Mariotte.

Couturier-Valérius.

Dornaud-Decray.

Rémond, Médecin.

Bordot-Godard, Maire de Vitteaux.

Humbert.

Legoux, ancien Procureur général.

N. . . . .

### *Arrondissement de Dijon.*

Composé de 14 cantons; 265 communes; 150,549 habitans

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Lamblin.

Monnet, Notaire.

Buvée, Juge-de-paix, à Mirebeau.

Trumet.

Perrenet, Procureur du Roi.

Garnier, Notaire à Auxonne.

Paul-Thoureau, Maître de forges

Mairet, Notaire.

Martenet, Médecin.

Peyrard.

Liégeard.

### SOUS-PRÉFECTURES.

#### *Arrondissement de Beaune.*

Composé de 10 cantons; 202 communes; 116,245 habitans.

M. Pautel, *Sous-Préfet*, à Beaune.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Mollerat-Guiot.  
Lamarosse, Négociant.  
Michaud, Négociant.  
Forey, Notaire.  
Marion, Maire de Saint-Jean-de-Losne.  
Duret, Médecin.

Dubois, Négociant.  
Godard-Poussignol.  
Masson-Mugneret.  
Masson.  
Pinat.

*Arrondissement de Châtillon-sur-Seine.*

Composé de 6 cantons ; 116 communes 50,900 habitans.

M. Lacordaire, *Sous-Préfet*, à Châtillon-sur-Seine.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Cousturier.  
Bordet-Jour'dheuil, Maître de forges.  
Bougueret, Maître de forges.  
Thoureau, Maire.  
Pillon, Officier de santé.  
Lereuil, Maître de forges.

Clery-Verdin, Médecin.  
Godin, Négociant.  
Fabry.  
Truchy-Grenier, Négociant.  
Lacordaire.

*Arrondissement de Semur.*

Composé de 6 cantons ; 145 communes ; 69,449 habitans.

M. Brière de Mondetour, *Sous-Préfet*, à Semur.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Mairet, Procureur du Roi.  
Drouhin, Notaire.  
Fénéon, Avocat.  
Sebillotte, Avocat.  
Gelez.  
Lecœur, Maire.

Ligeret.  
Bonnard.  
Dornand.  
Perrier.  
Regnault.

DÉPARTEMENT DES COTES-DU-NORD.

C'est un des cinq que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan ; à l'E. par le département d'Ille-et-Vilaine ; au S. par le département du Morbihan, et à l'O. par celui du Finistère. Sa superficie est d'environ 1,456,894 arpens, ou 744,073 hectares. Il paie 2,206,009 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 581,684 individus, il est divisé en cinq arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux ; il a 844 électeurs qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Saint-Brieuc et le ressort de la Courroyale de Rennes.

*Députés* Messieurs,

C<sup>te</sup> de Quélen ✱.  
Le Provost, Membre du Conseil général.  
Riollay ✱, Lieutenant-Colonel du Génie.

De Bizien du Lézard.  
Beslay ✱, Membre du Conseil general.  
Bernard ✱, Conseiller à la Cour de cassation.

PREFECTURE.

M. THIEULLEN ✱, *Préfet*, à Saint-Brieuc.

M. Launay-Leprovost, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Lymon-Belleissue, Duguerny, Landuger-Formorel, Lucas, Bouvier ✱.

*Conseil général de département. Messieurs,*

Sebert aîné, Nég. à St-Brienc.  
 De Gouyon-Thaumatz, Propr. à St.-Brienc.  
 Mousset, Propr. à Plancoët.  
 Loyer, Propr. à Guingamp.  
 M<sup>is</sup> de Kergarion, Maire à Ploubezre.  
 Carré (Pierre), Maître de forges, Maire à Plémet.  
 Viet, Propr. à Plougenast.  
 Carré (Louis-Alexis), Maître de Forges, à Plémet.  
 Beccot aîné, Nég. à Paimbol.  
 Lesaulnier St.-Jouan, Armateur.  
 Tueux, Armateur, Maire à St.-Brienc.

Allenou, Nég. à Quintin.  
 Rouxel, Nég., Adjoint du Maire à Quintin.  
 Thoreux, Maire à Lamballe.  
 Beslay à Dinan.  
 Dutertre (Yves), Négociant à Dinan.  
 De St.-Pern Couëllan, Maire de Dinan.  
 Sauveur de la Chapelle, Maire de Guingamp.  
 Gautier, Maire de Pontrieux.  
 Desjars, Nég. à Guingamp.  
 Le Provost à Lanmodez.  
 Nayrod, Médecin à Lannion.  
 Illiac aîné, Négociant à Tréguier.  
 Hervé-Marialla, ancien Notaire à Loudéac.

*Arrondissement de St-Brienc.*

Composé de 12 cantons; 94 communes; 169,507 habitants.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Dutaya, Propr., Maire à l'Hermitage.  
 Le Pommelec, Adj. au Maire de St.-Brienc.  
 Houvenagle, Propr. à St.-Brienc.  
 Dubois Lavillerabel, Propr. à St.-Brienc.  
 Morand, Armateur, à Paimbol.  
 Veillet, Maire de Moncontour.

Guynot-Boismenu, Adjoint au Maire de Peccrin.  
 Armez (Charl) Propr. à Plourivo.  
 Garnier-Bodeléac, Prop. à Quitin.  
 Rogé, Notaire à Lamballe.  
 Rouxel fils aîné, Propr. à St.-Brienc.

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Dinan.*

Composé de 10 cantons; 90 communes; 108,470 habitans.

M. Néel-Lavigne, *Sous-Préfet*, à Dinan.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Delanoue, Propr. à Dinan.  
 Micault de Mainville, Président du Trib. civil, à Dinan.  
 Gervaise, Avocat à Dinan.  
 Buart, Recev. de l'Enregistr. à Broons.  
 De Langle (Louis), Propr. à Evran.

Sautier, Juge-de-Paix à Plénée.  
 Levavasseur (Pierre).  
 Hannelais, Notaire à Plancoët.  
 Roquelin, Médecin à Dinan.  
 Leroy la Houssaye, Prop. à Pleslin.  
 Robert, Gref. de la Just. de Paix à St.-Jouan.

*Arrondissement de Guingamp.*

Composé de 10 cantons; 73 communes; 108,458 habitans.

M. Bruneau. *Sous-Préfet*, à Guingamp.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Bahezre, Notaire à Bothoa.  
 Leguillen Kgoat.  
 Clech Kerthomas, Notaire à Guingamp.  
 Duleslay, Prop. à Paule.  
 Lecalvez, Notaire à Guingamp.  
 Loyer fils, *idem* à Guingamp.

Lebouetté, Avocat à Guingamp.  
 Mauviel, *idem* à Guingamp.  
 Verdier, Juge-de-Paix à Rostréncy.  
 Legorrec fils, Avocat à Pontrieux.  
 Lemoigne, Maire de Pestivien.

*Arrondissement de Lannion.*

Composé de 7 cantons; 62 communes; 101,760 habitans.

M. Lotton fils. *Sous-Préfet*, à Lannion.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                  |                                           |
|--------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| Troyon, Négociant à Lannion.                     | Le Bihan, Notaire à Plestin.              |
| Despoisriers, ancien Procureur du Roi à Lannion. | Le Neuder, Maire de Pluzunet.             |
| Cathou, Notaire à Hengoat.                       | Le Vaillant, Notaire à Pleudaniel.        |
| Tranqueray, Nég. à Lannion.                      | Villeneuve (Yves), Chirurgien à Tréguier. |
| Pasquion, Maire de Trevoix à Tréguignc.          | Allain (Yves), Négociant à Lannion.       |
|                                                  | Le Goaster, Négociant à Tréguier.         |

*Arrondissement de Loudéac.*

Composé de 9 cantons ; 62 communes ; 93,489 habitans.

M. Bigrel fils, *Sous-Préfet*, à Loudéac.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                 |                                            |
|---------------------------------|--------------------------------------------|
| De Kerpezdron.                  | Perret, Maire de Gonray.                   |
| Bigrel, Avocat à Loudéac.       | Doré, Notaire à Plemey.                    |
| Bagot du Parc.                  | Ofitrault du Reste, Maire de Trans Corlay. |
| Le Deïst, Négociant à Uzel.     | Moisan (Ange-Marie).                       |
| Guillo-Lohan, Maire de Quillir. | Daniel.                                    |
| Racinet, Médecin à Goarec.      |                                            |

## DEPARTEMENT DE LA CREUSE.

Il est formé de la ci-devant Haute-Marche, et de quelques parties des anciennes provinces du Berri, du Bourbonnais, du Limousin et de l'Auvergne.

Il est borné au N. par les départemens de l'Allier, du Cher et de l'Indre ; à l'Est par ceux de l'Allier et du Puy-de-Dôme ; au S. par celui de la Corrèze, et à l'O. par celui de la Haute-Vienne. Sa superficie est d'environ 1,135,332 arpens, ou 579,455 hectares. Il paie 939,368 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 252,952 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux ; il a 380 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Limoges et le ressort de la Cour royale de la même ville.

*Députés.* Messieurs,

|                                                                  |                                          |
|------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Bon Voysin de Gartempe (O ✱), Conseiller à la Cour de Cassation. | de Cassation, Membre du Conseil général. |
| Mestadier (O ✱), Conseiller à la Cour                            | Tibord du Chalard, Membre du Cons. gén.  |

## PRÉFECTURE.

M. DE CHAMPS (Auguste), *Préfet*, à Guéret.M. Faure de Fournoux, *Secrétaire-général*.*Conseil de Préfecture.* Messieurs,Grand ✱, Le B<sup>m</sup> de Fournoué, Cressant.*Conseil général de département.* Messieurs,

|                                                             |                                                       |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Fayolle, Avocat à Guéret.                                   | Leyraud, Procureur du Roi à Guéret.                   |
| S. S. le C <sup>te</sup> de La Roche-Aymon, Lieut.-général. | Bazenerye, ancien Sous-Préfet à Dun.                  |
| Desassis, Notaire, Maire à Malleret.                        | Thibord-Duchalard.                                    |
| Mestadier, Conseiller en la Cour de Cassation.              | Baraud-Richemont, Maire à Evaux.                      |
| Tixier-Lachapelle, Juge-de-Paix à Lachapelle St.-Martial.   | V <sup>te</sup> Cornudet (Emile), ancien Sous-Préfet. |
| De Coustin de Sazeirat, Maire à Arrènes.                    | Grellet Dumazeau, Juge d'Instruction à Aubusson.      |
| Bonnyaud, Vice-Présid. du Trib. de Guéret.                  | Ballet, ancien Avocat-Général à Chambon.              |
|                                                             | Maugenest, Maire à St. Pierre-le-Bost.                |
|                                                             | Sainthorent, Maire à la Cellette.                     |

*Arrondissement de Guéret.*

Composé de 7 cantons; 75 communes; 84,596 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Lasnier-Confolant, Maire à Fresselines.

L'abbé Gadon, à Guéret.

Defumade, Juge au tribunal de Guéret.

Desry-Dutheil, Maire à Anzème.

Dissandes de Montlevade, Propriétaire à  
St.-Sulpice-le-Guérotois.

Pignet-Ducloux, Avocat à Lasouterraine.

Petit fils, Maire à St.-Agnant de Versillat.

Vollant, Notaire, Adjoint du Maire à  
Guéret.

Dubois, Maire à St.-Etienne de Fursac.

Fayolle, Maire à Champsanglard.

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Aubusson.*

Composé de 10 cantons; 111 communes; 99,207 habitans.

M. Bandy de Naleches \*, *Sous-Préfet*, à Aubusson.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Rogier, Maire à Aubusson.

Mourellon-Lagâne, J.-de-paix à Auzances.

Tixier-Dubreuil, Notaire à Lanouaille.

Aufreze Delabarre, Propr. à Saint-Pardoux-  
les-Cards.

Defournoux-Larode, Maire à Crocq.

Gipoulon, Adjoint du Maire à Felletin.

Grellet (Alexandre Marie).

Jarrigeon, Maire à Chavanat.

Masnyac, Juge-de-paix à La Courtline.

Mazeron, Notaire à Evaux.

Raymond, Notaire à Mainsat.

*Arrondissement de Bourgneuf.*

Composé de 4 cantons; 46 communes; 34,233 habitans.

M. Chassoux fils, *Sous-Préfet*, à Bourgneuf.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Parelon-de-Lauzet, Maire à Benevent.

Jaucourt, Maire à Montboucher.

Boutaud-Lacombe, J.-de-p. à Bourgneuf.

Chansard, Propriétaire à Vidaillat.

Petit-Laforest, Notaire, Maire à Monteil-  
au-Vicomte.

Tixier-Lachapelle fils, J. au Trib. de Guéret.

Coutisson-Vincent, Avocat à Bourgneuf.

Berger, Notaire, Maire de Bourgneuf.

Rouéhan, Prés. du Trib. de Bourgneuf.

Tandau de Marsac, Maire de Marsac.

Tixier-Lachassagne, Cons. à la cour Royale  
de Limoges.*Arrondissement de Boussac.*

Composé de 4 cantons; 58 communes; 34,896 habitans.

M. Bourgeois \*, *Sous-Préfet*, à Boussac.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Narbonne, Avocat à Boussac.

Parot, Maire à Boussabourg.

Jany \*, Maire à Gouzou.

Boyron, Maire à Châtelus.

Roques, Notaire à Jarnages.

Barailon, Dr. en méd., Maire à Chambon.

De Boudachier-Fromentaux, Juge-de-paix  
à Châtelus.

Bourdon, Propriétaire à Malleret.

Mourellon, Notaire à St.-Loup.

Remy, ancien Sous-Préfet à Boussac.

Valluche, Juge au Tribunal de Chambon.

## DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

Ce département est formé du ci-devant Périgord.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Vienne et de la Charente; à l'E. par ceux de la Corrèze et du Lot; au S. par ceux du Lot, de Lot-et-Garonne et de la Gironde; à l'O. par ceux de la Gironde, de la Charente-Inférieure et de la Charente. Sa superficie est d'environ 1,759,997 arpens, ou 898,274 hectares. Il paie 2,762,645 fr. d'impôt foncier; sa population est de 464,074 individus, est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 1,192 électeurs qui envoient sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingtième division militaire, le diocèse de Périgueux et le ressort de la Cour royale de Bordeaux.

*Députés.* Messieurs,

|                                                                                    |                                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| Bon de Verneilh-Puyrazeau (O ✱), Prés. à la Cour roy. de Limoges, M. du Cons. gén. | Perin, Membre du Conseil général.                                              |
| C <sup>te</sup> de Mirandol.                                                       | Froidefond de Bellisle ✱, Conseiller d'Et.                                     |
| Chilhaud de la Rigaudie (O ✱), Conseiller en la Cour de Cassation.                 | Prévôt-Leygonie, Avocat, Memb. du C. gen.                                      |
|                                                                                    | Bessières (O ✱), Conseiller-Maitre en la Cour des Comptes, Memb. du Cons. gén. |

PREFECTURE.

M. MOURGUE (Scipion) ✱, *Préfet*; à Périgueux.

M. Desvignes, *Secrétaire-général*.

*Conseil de Préfecture.* Messieurs,

Lanxade ✱, Lacrouzille père, Gaultier-Laguyonie, de Mourcin, Pontard.

*Conseil général de département.* Messieurs,

|                                        |                                         |
|----------------------------------------|-----------------------------------------|
| De Verneilh-Puyrazeau.                 | S. S. le Duc de Périgord.               |
| M <sup>is</sup> d'Abzac de Ladouze.    | Combret de Marcillac.                   |
| Gros de Beller.                        | Sepière.                                |
| S. S. le M <sup>is</sup> de Rastignac. | S. S. le M <sup>is</sup> de Malleville. |
| Bessière.                              | Benoist de Lamothe.                     |
| Javerzac.                              | Valette de Garraube.                    |
| Durand de Corbiac.                     | Prévôt-Leygonie.                        |
| Dureclus.                              | Foussel.                                |
| Bugeaud de la Piconnerie               | Lacroix, Juge.                          |
| Grand.                                 | Ducluzet-Pasquier.                      |
| Perin.                                 | Dejean de Jovelle.                      |
| Festugière.                            | Champagne, Notaire.                     |

*Arrondissement de Périgueux.*

Composé de 9 cantons; 116 communes; 97,393 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                             |                              |
|-----------------------------|------------------------------|
| M <sup>is</sup> d'Abzac.    | Mic, avocat.                 |
| Barbary de Langlade, Maire. | Boissat de Lagrave, Médecin. |
| Moyrand père, Avocat.       | Fabre, Juge-de-paix.         |
| Verliac, Maire.             | Larouverade fils.            |
| Vidal, Médecin.             | Gaudaud, Médecin, Maire.     |
| Vidal-Lestang, Maire.       |                              |

SOUS-PREFECTURES.

*Arrondissement de Bergerac.*

Composé de 13 cantons; 178 communes; 114,525 habitans.

M. Taillefer, *Sous-Préfet*, à Bergerac.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                            |                     |
|--------------------------------------------|---------------------|
| Maziéras de Freix, Juge-de-paix.           | Delpit, Médecin.    |
| Lespinasse, Notaire.                       | Eyma neveu.         |
| Noé, Juge-de-paix.                         | Mestres-des-Farcis. |
| Peyrouny, Maire.                           | Brunet.             |
| Vigier fils, Maire.                        | Escot-Meslon.       |
| Vaquier de Régagnac, Capitaine en retraite |                     |

*Arrondissement de Nontron.*

Composé de 8 cantons; 82 communes; 79,585 habitans.

M. Boyer père, *Sous-Préfet*, à Nontron.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

|                                               |                     |
|-----------------------------------------------|---------------------|
| Lassescuras-Lépine , Maire.                   | Ribeyrol.           |
| Pastoureau-Labesse.                           | Faure , Notaire.    |
| Pichon , Président du trib. civil de Nontron. | Delage , Avocat.    |
| De Salleton , Maire.                          | Pichon , Médecin.   |
| Janet-Lasfond , Avocat.                       | Dussolier , Avocat. |
| Allafort-Duverger , Maire.                    |                     |

*Arrondissement de Ribérac.*

Composé de 7 cantons ; 85 communes ; 67,292 habitans.

M. Cellerier , *Sous-Préfet* , à Ribérac.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

|                                     |                      |
|-------------------------------------|----------------------|
| Cercilly , Maire.                   | Chillod-Dumaine.     |
| Leberthon-Puyrenier , Juge-de-paix. | Léonardon , Notaire. |
| Le Belhade , Maire.                 | Bardy Fourton.       |
| Fayoll-Lussac.                      | Mathieu , Maire.     |
| Bornet-Leger , Juge-de-paix.        | Jaumard.             |
| Pontard , Notaire.                  |                      |

*Arrondissement de Sarlat.*

Composé de 10 cantons ; 139 communes ; 105,293 habitans.

M. Mérilhou . *Sous-Préfet* , à Sarlat.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

|                                        |                          |
|----------------------------------------|--------------------------|
| Dupont de Bosredon , Maire.            | Delcer aîné.             |
| Marmier.                               | Vergne-Vialard , Avocat. |
| Passerieu (Louis).                     | Beynac (Raymond).        |
| Maurel du Bousquet , Notaire.          | Roux , Avoué.            |
| Mérilhou père.                         | Vialen , Médecin.        |
| Sarlat de la Malartrie , Juge-de-paix. |                          |

## DÉPARTEMENT DU DOUBS.

Ce département fait partie de la Franche-Comté, qui en compte trois.

Il est borné au N. par le département de la Haute-Saône ; à l'E. et au S. par la Suisse et la principauté de Neuchâtel, et à l'O. par les départemens du Jura et partie de celui de la Haute-Saône. Sa superficie est d'environ 1,094,720 arpens, ou 547,360 hectares. Il paie 1,570,129 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 254,314 individus, est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 476 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Besançon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

*Députés.* Messieurs ,

|                                            |                                          |
|--------------------------------------------|------------------------------------------|
| Grillet (Victor), Avocat, Memb. du C. gén. | Gréa , Avocat à Lons-le-Saulnier, Membre |
| Bouchot, * Maître de Forges. M. du C. gén. | du Conseil général du Jura.              |
| Clément *, Membre du Conseil général.      |                                          |

## PRÉFECTURE.

M. CHOPPIN D'ARNOUVILLE (O \*), Maître des requêtes au Conseil-d'État, *Préfet* . à Besançon.Mourgeon \*, *Secrétaire-général*.*Conseil de Préfecture.* Messieurs ,

Maistre , Branche , Moizans .



*Conseil général de département.* Messieurs ,

|                                    |                                             |
|------------------------------------|---------------------------------------------|
| Vertel.                            | Brétillet père, Banquier.                   |
| Maillot.                           | Bouchot                                     |
| Tanchard.                          | Courvoisier, ancien Garde-des-sceaux.       |
| S. J. le Mal Duc de Conégliono.    | Rossel père.                                |
| Clément.                           | Monnot (de Pont-de-Riode).                  |
| Jacquet de Merey, Avocat.          | Blondeau (de Saint-Hippolyte).              |
| De Magnancourt, Maire de Besançon. | C <sup>te</sup> Morand, Lieutenant-général. |
| Grillet.                           | Vandel, Maître de forges et manufacturier.  |

*Arrondissement de Besançon.*

Composé de 8 cantons; 202 communes; 93,638 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

|                                           |                                 |
|-------------------------------------------|---------------------------------|
| Loiseau.                                  | De Menney père, Avocat.         |
| Lyautey                                   | De Boulot.                      |
| Varin d'Ainvelle.                         | Grandjacquet, Notaire.          |
| France, Négociant.                        | Teste, Maire d'Ornans.          |
| Ordinaire, ancien Recteur.                | Tonnot, Juge-de-paix à Quingey. |
| Marin de Malleroy, Propriétaire à Audeux. |                                 |

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Baume.*

Composé de 7 cantons; 187 communes; 61,265 habitans.

M. de Laboissière ✱, *Sous-Préfet*, à Baume.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

|                             |                                   |
|-----------------------------|-----------------------------------|
| Bulliard.                   | De Rosne, Maître de Forges.       |
| Perreciot.                  | Champin, Négociant.               |
| Trouilliot.                 | Ronot, Notaire.                   |
| Monnier.                    | Petey, Négociant.                 |
| Vuillier, Maire de Cabriat. | Vuillier, Propriétaire à Clerval. |
| Besson, Avocat.             |                                   |

*Arrondissement de Montbéliard.*

Composé de 7 cantons; 161 communes; 52,703 habitans.

M. Cerisey, *Sous-Préfet*, à Montbéliard.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

|                                  |                                        |
|----------------------------------|----------------------------------------|
| Bouthenot.                       | Chenier, Propriétaire à Pont-de-Roide  |
| Peugeot.                         | Monnot, Maire de Vaufrey.              |
| Emonin.                          | Rondot, Maire de Bief-d'Éestoz.        |
| Fahler, Négociant à Montbéliard. | De Montrond, (Philib.), Propriétaire à |
| Perdrizet, Banquier.             | Tréviillers.                           |
| Lalance, Manufacturier.          | Antony, Manufacturier.                 |

*Arrondissement de Pontarlier.*

Composé de 5 cantons; 89 communes; 46,708 habitans.

M. de Mesmay, *Sous-Préfet*, à Pontarlier.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

|                              |                                         |
|------------------------------|-----------------------------------------|
| Loiseau, Notaire.            | Lamy, Maire de Mouthe.                  |
| Pernet.                      | Patel, Juge-de-paix.                    |
| Singier.                     | Lonchamp, Maréchal-de-camp en retraite. |
| Bobilier (P.-E.), Fabricant. | Glorioc, Juge-de-paix.                  |
| Verdant, Maire de La Chaux.  | Joliclerc, Avocat.                      |
| Jouffray, Notaire.           |                                         |

## DÉPARTEMENT DE LA DROME.

L'un des trois que forme le Dauphiné.

Il est borné au N. par le département de l'Isère ; à l'E. par le même et celui des Hautes-Alpes ; au S. par les départemens des Basses-Alpes et de Vaucluse ; à l'O par celui de l'Ardèche, qui en est séparé dans toute sa longueur par le Rhône. Sa superficie est d'environ 1,324,327 arpens, ou 675,915 hectares. Il paie 1,578,246 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 285,791 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux ; il a 569 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Valence et le ressort de la Cour royale de Grenoble.

*Députés.* Messieurs,

Mis d'Arbaletier, Membre du Cons. gén. | Morin, Nég. Membre du Conseil général.  
Béranger ✱, Conseiller à la Cour de Cassat. |

## PRÉFECTURE.

M. HENRY ✱, *Préfet*, à Valence.

R. ROUX, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Montal,

Forcheron,

Julhiet.

*Conseil général de département.* Messieurs,

Archinard.

Athenor.

Jourdan.

Plan de Sièyès.

St.-Cyr-Nugues, Maréchal-de-camp.

S. S. C<sup>te</sup> de Chabrillant.

M<sup>is</sup> D'Arbaletier.

Giraud, Maire de Romans.

Bernard, Négociant.

Julien, Maire de Die.

Morin fils.

Meynot, Négociant, Maire d'Ouzère.

Nicolas, Avocat, Maire de Montelimar.

Verdet, Négociant, Maire du Buis.

Delacroix, Avoué, Maire de Valence.

Lacroix (L.-Ant.-Franç.), Prop. à Chabeuil.

*Arrondissement de Valence.*

Composé de 10 cantons ; 101 communes ; 127,806 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs.

Pagen de la Garde, Propriétaire.

Bleizac, Propriétaire.

Pernéty, Propriétaire.

Charles aîné (Franç.), Propriét. à Romans.

Anthelme, Propriétaire à Bourg-du-Pénage.

Monier aîné (J.-C.-G.), Propriét. à Tain.

Ferlay (Auguste), Maire d'Hauterives.

Allier (J.-P.-F.), Négociant à Romans.

Charrière (Henri), Médecin.

Fleury fils (Hyac.-Franç.), anc. Magistrat

Grand-Bonlogne (Eustache), Propriétaire à St.-Jean-en-Royen.

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Die.*

Composé de 9 cantons ; 116 communes ; 63,632 habitans.

M. Gérard Auvity, *Sous-Préfet*, à Die.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs.

Pascal.

Moutier.

Tavan.

Meilhon.

Chevandier du Seigneur.

Morin fils, Notaire.

Olivier (Jacq.-Jos.), Propriét. à Felines.

Joubert, Avoué à Die.

Chion (Louis-Daniel), Propriétaire à Di

Chevandier, ancien Chirurgien-Major.

Souvion (Balt.), Propriétaire à Saillans.

*Arrondissement de Montélimart.*

Composé de 5 cantons ; 68 communes ; 59,557 habitans.

M. Mesangère-Cleyra, *Sous-Préfet*, à Montélimart.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Brunel, Propriétaire.  
 Brun La Rochette, Propriétaire.  
 Meilhon-Honoré, Propriétaire.  
 Odouard (Flor. Gab.), Négoc. à Montélimart.  
 Cuchet (Cyprien), Médecin.  
 Morin fils cadet, Négociant.

Chapouton (François), Notaire.  
 Salomon, Maire de Grignan.  
 Blanc, Maire de Suze-la-Rousse.  
 Thuane, Maire de St.-Paul-trois-Châteaux.  
 Arnal (Thomas - Antoine), Propriétaire  
 à Montélimart.

*Arrondissement de Nyons.*

Composé de 4 cantons ; 74 communes ; 34,996 habitans.

M. Leblanc père, *Sous-Préfet*, à Nyons.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Michel, Propriétaire.  
 Craponne-Duvillard.  
 Isnard, Propriétaire.  
 Aillaud de Brisis, Propriétaire.  
 Marcellin, Propriétaire.  
 Romieu (François), Propriétaire.

Mariès La Condamine fils (Alexandre).  
 Verdet aîné, Négociant au Buis.  
 Marre fils (Jacques-Marcel), Propriétaire  
 au Buis.  
 Reynaud-Lacrèse fils (Charles), Notaire.  
 Ranche (Casimir), ancien Officier.

DEPARTEMENT DE L'EURE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par le département de la Seine-Inférieure : à l'E. par celui de l'Oise et de Seine-et-Oise ; au S. par ceux d'Eure-et-Loir et de l'Orne, et à l'O. par le Calvados. Sa superficie est d'environ 1,221,206 arpens, ou 623,283 hectares. Il paie 4,101,511 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 421,665 individus, est divisée en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux ; il a 1,682 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quizième division militaire, le diocèse d'Evreux et le ressort de la Cour royale de Rouen.

*Députés.* Messieurs,

Passy (Hip.) \*, Memb. du Conseil général.  
 Odilon-Barret, Avoc. à la C. roy. de Paris.  
 Gattier \*, Préfet de la Manche.  
 Dumeilet, Maire d'Evreux. Memb. du C. g.

Legendre, Maire de Pontaudemer.  
 Dupont (O \*), Membre du Conseil gén.  
 Bon Bignon (C \*), ancien Ambassadeur,  
 Membre du Conseil général.

PREFECTURE.

M. PASSY (Antoine) \*, *Préfet*, à Evreux.

Paulin Borville, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

De Planterose-Berville, Clément, Duwarnet fils, Polvey, Rossey.

*Conseil général de département.* Messieurs,

S. S. C<sup>te</sup> Lecouteulx de Canteleu.  
 Laignel-Lavatine.  
 Du Meilet.  
 Gazan (Charles).  
 Levavasseur.  
 Letendre de Tourville.  
 Bignon.  
 De Vatimesnil (H. J.).  
 Passy (Hippolyte).  
 S. S. Duc de Broglie.  
 Le Prévost (Auguste).  
 Bioche fils (Jacques-Nicolas).

Dupont de l'Eure.  
 Pécelet, Notaire.  
 L'Hôpital (Pierre-Nicolas).  
 Duval (Martin).  
 Corbillé (Auguste).  
 Choderlos de Laclos.  
 Defontenay (Jacques).  
 Bidault père.  
 Jourdain (Frédéric).  
 Legendre.  
 Boursy (Charles).  
 Lefebvre-Durulté.

*Arrondissement d'Evreux.*

Composé de 11 cantons; 263 communes; 116,656 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                          |                                  |
|----------------------------------------------------------|----------------------------------|
| Fouquet (Jean-Baptiste) ✱.                               | Bissieu aîné (Jacques-Constant). |
| Masse, Président du tribunal civil.                      | Bottée de Toulmont, Avocat.      |
| Villette-Villalet, Maire.                                | Hébert, ancien Notaire.          |
| Corneille de Haumont, Président du trib.<br>de commerce. | Lallier (Charles-François).      |
| Ducoudray (Clément), Juge-de-Paix.                       | Fortier (Jean-Antoine).          |
|                                                          | Didot (Frédéric-Firmin).         |

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement des Andelys.*

Composé de 6 cantons; 135 communes; 63,700 habitans.

M. Davenières (O ✱), *Sous-Préfet*, aux Andelys.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                              |                               |
|------------------------------|-------------------------------|
| Rossey (Pierre-Narcisse).    | Bourdel (Jean-Jacques).       |
| Rouget (Jean-Ambroise).      | Daniel de Boissonnemets fils. |
| Legendre (P.-N.-Chr.).       | Fleury fils aîné.             |
| Mélessent (Jean-Baptiste).   | Goutan père (Louis).          |
| De Folleville (Charles).     | Viel Guillaume.               |
| Charpentier (André-Zébedée). |                               |

*Arrondissement de Bernay.*

Composé de 6 cantons; 139 communes; 84,667 habitans.

M. Louis Dubois, *Sous-Préfet*, à Bernay.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                   |                                           |
|-----------------------------------|-------------------------------------------|
| Dulac de Fugères.                 | Boucher (François), Notaire.              |
| Prétavoine (Michel-Alphonse).     | Fremont (Charles-Frédéric), Juge-de-Paix. |
| Duval-Dumenil (Ch.-P.-G.).        | Boivin-Desparres, Juge.                   |
| Bautier (Louis-Gabriel-François). | De Vauquelin, ancien Officier.            |
| Leclerc (Louis).                  | Conard (Vincent).                         |
| Vy (Augustin).                    |                                           |

*Arrondissement de Louviers.*

Composé de 5 cantons; 118 communes; 68,327 habitans.

M. Vielh de Boisjolin ✱, *Sous-Préfet*, à Louviers.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                   |                           |
|-----------------------------------|---------------------------|
| Baillehache (François-Modeste).   | Dupont (Prosper).         |
| Degraveron (Louis-Augustin).      | Assire (Louis-Edmond).    |
| Née (Joseph-Philemon) ✱.          | Ducôté (Simon).           |
| Dibon (Paul-Adolphe).             | Duval (François-Xavier).  |
| V <sup>te</sup> Duval-Dumanoir ✱. | Frontin (Pierre-Mathieu). |
| L'Huillier (Henri).               |                           |

*Arrondissement de Pont-Audemer.*

Composé de 8 cantons; 143 communes; 88,315 habitans.

M. Durand, *Sous-Préfet*, à Pont-Audemer.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                          |                                      |
|------------------------------------------|--------------------------------------|
| Losne (Edouard-Charles).                 | Liquet (Alexandre-Félix).            |
| Leriffait (Louis-Pierre-Hubert).         | Elie (Louis-Gabriel).                |
| Crochon (Alexandre-Romain).              | Lecompte-Lacroix (Jacques-François). |
| Hébert (Joseph-Ferdinand), Juge-de-Paix. | Legros de Bordecôte (Alphonse).      |
| Plumer fils (Michel).                    | Durand (Jean-Joseph-Benjamin).       |
| Vattier (Jean-Pierre).                   |                                      |

## DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR.

Il se compose de portions des anciennes provinces de l'Orléanais et de la Normandie : de la première, la Beauce et le pays Chartrain ; de la seconde, le Perche, le Drouais et le Thimerais. Il tire son nom des deux principales rivières qui le traversent.

Il est borné au N. par les départemens de Seine-et-Oise et de l'Eure ; à l'E. par ceux de Seine-et-Oise et du Loiret ; au S. par ce dernier et ceux de Loir-et-Cher et de la Sarthe ; enfin à l'O. par ceux de l'Orne et de l'Eure. Sa superficie est d'environ 602,752 hectares. Il paie 2,826,569 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 278,215 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux ; il a 1,045 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Chartres et le ressort de la Cour royale de Paris.

*Députés.* Messieurs,

|                                              |                                               |
|----------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Dutemple de Chevigny, Maire de Coltainville. | Isambert, Conseiller en la Cour de cassation. |
| Texier, Membre du Conseil général.           | Firmin Didot *, ancien Imprimeur.             |

## PRÉFECTURE.

M. Ed. DE RIGNY \*, Maître des Requêtes, *Préfet*, à Chartres.  
Melyot, *Secrétaire-général*.

*Conseil de Préfecture.* Messieurs,

Hache-Servant \*, Jumentier,

*Conseil général de département.* Messieurs,

|                                       |                                                                     |
|---------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| S. S. Duc de Montmorency.             | Isambert.                                                           |
| M <sup>is</sup> de Boquestant.        | Samson. Comm. de la garde nat. de Dreux.                            |
| Delaforge, Juge-de-Paix à Châteaudun. | Claye, Marchand de farines à Maintenon.                             |
| M <sup>is</sup> Dutillet.             | Desmousseaux de Givré, anc. Sec. d'amb.                             |
| Charles père.                         | Goupil père, Maître de forges.                                      |
| Texier.                               | Roger, Présid. hon. du trib. de Nogent.                             |
| S. S. C <sup>te</sup> Reille.         | B <sup>on</sup> Couin de Grandchamp, M <sup>al</sup> -de-C. en ret. |
| Raimbert-Sevin, Maire de Châteaudun.  | Dagué, Maire de Nogent-le-Rotrou.                                   |

*Arrondissement de Chartres.*

Composé de 8 cantons ; 166 communes ; 103,591 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                               |                                |
|-----------------------------------------------|--------------------------------|
| Savouré.                                      | Anctin.                        |
| Juteau.                                       | Garnier-Girault.               |
| Guénin.                                       | Fresnaye, Maire d'Illiers.     |
| Charles, Prés. du trib. de comm. de Chartres. | Letellier, ancien Juge.        |
| Isambert, Maire de Sours.                     | Maugars aîné, ancien Officier. |
| Chancercel père.                              |                                |

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Châteaudun.*

Composé de 5 cantons ; 83 communes ; 58,520 individus.

M. Busson, *Sous-Préfet*, à Châteaudun.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs.

|                          |                                       |
|--------------------------|---------------------------------------|
| Bignon.                  | Mercier, Notaire et Maire.            |
| Boucher.                 | Bouchon, Chef d'escadron en retraite. |
| Barillon.                | Gendrin, Médecin.                     |
| Roullier.                | Martin Fortris, Maire de Péan.        |
| Degastel.                | Lefèvre, Marchand de farines.         |
| Dimier, Avocat et Maire. |                                       |

*Arrondissement de Dreux.*

Composé de 7 cantons ; 138 communes ; 70,910 habitans.

M Desmousseaux de Givré, *Sous-Préfet*, à Dreux.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Egasse.  
Forest.  
Robillard, Maire de Dreux.  
Guillemin, Colonel en retraite.  
Guyot, Juge-de-Paix à Nogent-le-Roi.  
Bertroux, Médecin à Dreux.

Avisse, Prés. du trib. de comm. de Dreux.  
Ansiaume, Avocat.  
Laboissière, Avoué.  
Goupil fils, Maître de forges.  
Tilliombois-Valleuil fils.

*Arrondissement de Nogent-le-Rotrou.*

Composé de 4 cantons; 65 communes; 45,194 habitans.

M. Dutens, *Sous-Préfet*, à Nogent-le-Rotrou.*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Pierron de Mondésir.  
Tremblay. Notaire.  
Martin Morin, Maire d'Authon.  
Philidor Damian, Propriét. à Montlaudon.  
Houelbecq, ancien Magistrat.  
Dugué (Pierre), Négociant à Nogent.

Lelasseux (Louis), Négociant à Nogent.  
Guillier de Souancé.  
Silvy, Avoué, Adj. au Maire de Nogent.  
Leconte-Drouen.  
Boulez (Léonard), Receveur de l'Enregistrement.

## DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

C'est un des cinq départemens que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan; à l'E. par les départemens des Côtes-du-Nord et du Morbihan; au S. et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,358,555 arpens, ou 483,095 hectares. Il paie 1,882,064 fr. d'impôt foncier; sa population est de 502,851 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux; il a 872 électeurs, qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Quimper et le ressort de la Cour royale de Rennes.

*Députés. Messieurs,*

De Las Gazes (Emmanuel).  
De Kermorial aîné ✱, Chef de bataillon en non activité, Membre du Conseil gén.  
Le Denmat-Kervern, Juge au Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Morlaix, Memb. du C. gén.

Daunou (O ✱), Membre de l'Institut.  
Blaque-Bélaïr, Concessionnaire de mines.  
Le Bastard de Kergniffinec ✱, Conseiller de Préfecture, Membre du Conseil gén.

## PRÉFECTURE.

M. PELLENC ✱, *Préfet*, à Quimper.M. Besson, *Secrétaire-général*.*Conseillers de Préfecture. Messieurs,*

De Leissègues-Rozaven ✱, Le Bastard de Kergniffinec ✱, de la Hubaudière aîné, Duboscq, Le Roux.

*Conseil général de département. Messieurs,*

Imbert.  
Brulard, Direct. de la manufact. des tabacs.  
Le Bastard de Kergniffinec.  
De Leissègues-Rozaven.  
Delaporte, anc. Chirurg. major en chef de la marine.  
Bonet, Négociant.  
Boille, Avocat.  
Perrot.  
Lacrosse, Lieutenant-Colonel de la garde nationale de Brest.  
Frimot, Ingénieur.  
Kervern.  
Félix.

Calohard père, Propriétaire à Carhaix.  
Duhellès, Command. de la garde nationale de Morlaix.  
Tilly, Négociant.  
De Kermorial.  
De la Hubaudière, Négociant.  
Bohan, Maire de Quimper.  
Bouilly, Propriétaire.  
Blaque-Belair.  
Guégot, Avocat à Morlaix.  
Revault, Propriétaire.  
Maillet, Propriétaire.  
Cuny, Maire de Quimperlé.

*Arrondissement de Quimper.*

Composé de 9 cantons; 65 communes; 95,947 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Hignard, Négociant.  
 Arnous, Médecin et Maire.  
 Penanros (Pierre), Maire.  
 Gouiffès, Docteur en Médecine.  
 Guillon, Avoué.  
 Bellégnic, Juge-de-Paix.

Leissègues de Légerville, Avocat.  
 Kerallain, Médecin.  
 Blot, Imprimeur.  
 Thomas (Daniel), Maire.  
 Parquer, Maire.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Brest.*

Composé de 12 cantons; 85 communes; 149,482 habitans.

M. Curel ✱, *Sous-Préfet*, à Brest.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Kerros, Maire de Brest.  
 Fleury, Adjoint.  
 Riverieul, ancien Officier.  
 Picaud, Notaire.  
 Lebourg, Avocat.  
 Lejeune, Notaire.

Dupesseau, Notaire.  
 Coaspont, ancien Officier d'artillerie.  
 Leborgne de Kepulas.  
 Guillou fils, Cultivateur.  
 Le Vessel, Notaire et Maire.

*Arrondissement de Châteaulin.*

Composé de 7 cantons; 59 communes; 89,009 habitans.

M. Le Breton, *Sous-Préfet*, à Châteaulin.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Druy, Juge-de-Paix.  
 Richard, père, Négociant.  
 Lemeur, Président du tribunal.  
 Lacoste, Avocat.  
 Marchadour, Maire.  
 Bernard.

Lenavenec, Notaire.  
 Weller de Kersalaün, Juge-de-Paix.  
 Lefavenec, Cultivateur.  
 Salonne aîné, Négociant.  
 Le Seach, Cultivateur.

*Arrondissement de Morlaix.*

Composé de 10 cantons; 58 communes; 126,645 habitans.

M. Galzain, *Sous-Préfet*, à Morlaix.

Le Gac-Lansalut, Avoué.  
 Lazennec, Notaire.  
 Derrien, Propriétaire.  
 Michel B<sup>m</sup> de Kerhorre, Maire.  
 Durivage, Notaire.  
 Mahé (Aug.), Négociant.

Desloges, Négociant.  
 Pressac, Capitaine de la garde nationale.  
 Abgral (Maurice).  
 Miorcec, Notaire et Adjoint.  
 Bodènès, Notaire.

*Arrondissement de Quimperlé.*

Composé de 5 cantons; 20 communes; 41,768 habitans.

M. Romieu, *Sous-Préfet*, à Quimperlé.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Guyho, Maire.  
 Chicoineau aîné, Négociant.  
 Herval, Juge-de-Paix.  
 Abyvin, Juge.  
 Birquelle, Propriétaire à Quimperlé.  
 Peyron, Négociant.

Singinec, Maire.  
 Chardon, Notaire.  
 Kervallau (Pierre), Maire de Rédénez.  
 Soussès, Notaire et Maire.  
 Carrien, Maire.

## DÉPARTEMENT DU GARD.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Ardèche et de la Lozère ; à l'E. par les départemens de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône ; au S. par ce dernier, la Méditerranée et le département de l'Hérault, qui le borne à l'O. avec partie de l'Aveyron. Sa superficie est d'environ 1,175,044 arpens, ou 599,723 hectares. Il paie 2,333,319 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 347,550 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 1,171 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Nîmes et le ressort de la Cour royale de la même ville.

*Députés.* Messieurs,

De Ricard ✱, Conseill. en la Cour de cassat.

De Chastellier ✱, Maire de Nîmes.

B<sup>on</sup> Daunant, Cons. à la Cour roy. de Nîmes.

B<sup>on</sup> Reynaud de Lascour (C ✱), M<sup>al</sup>-de-c.

B<sup>on</sup> Chabaud-Latour (O ✱), Membre du

Conseil général.

## PRÉFECTURE.

M. A. CHAPER ✱, *Préfet*, à Nîmes.

M. De Pelet, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Bastier de Villars-de-Bez, Paradès Daunant, Roussellier, Ferréol.

*Conseil général de département.* Messieurs,

S. S. le Mis d'Aramon.

Chabaud-Latour, Propriétaire.

De Chazelles Chuselan, Propriétaire.

Correnson, Propriétaire.

Chapelain, Propriétaire.

Meynadier, Lieutenant-général.

De Montlaur, Propriétaire.

Vivier-Chatellard, Propriétaire.

Rolland-Lacoste, Propriétaire.

Vincens-Mourges, Propriétaire.

De Chastellier, Maire de Nîmes.

De Daunant.

De Lascours, Maréchal-de-Camp.

De Chapel, Maire d'Alais.

Verdier de Flaux, Négociant à Uzès.

De Ginestous, Propriétaire au Vigan.

Planchon, Négoc. Maire de St-Hippolyte.

Abric de Fenouillet, Propriét. au Vigan.

Tavernel, Maire de Beaucaire.

Jalaguier, Propriétaire à Nîmes.

*Arrondissement de Nîmes.*

Composé de 11 cantons ; 72 communes ; 126,350 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Rogier, Propriétaire.

Achardy, Propriétaire.

Renouard, Propriétaire.

Maurin, Propriétaire.

Trouchaud-Loche (Jean-Louis), Propriét.

à St.-Laurent.

Martin aîné, Négociant à Beaucaire.

Jalaguier (P.-C.), Propriétaire à St.-Gilles.

Boyer (Louis), fabricant d'eau-de-vie.

Vincent (S.), Présid. du Consist. protestant

Fontaine, Médecin à Nîmes.

Choisy (A.-L.), Propriétaire à Aramon.

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Alais.*

Composé de 9 cantons ; 91 communes ; 74,936 habitans.

M. Mercier, *Sous-Préfet*, à Alais.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

D'Hombres-Firmas, Propriétaire.

De Lagorce, Maire de Barjac.

D'Estienne, Propriétaire.

Silhol, Banquier, Présid. du Trib. de com.

Ferréol, Avocat, Adjoint à la Mairie

d'Alais.

Chapelain (C.), Maire de Genalhac.

Silhol (F.), Négociant à St-Ambroise

Pagès fils aîné, Docteur en Médecine.

D'Azémar, Maire de Bagard.

Bros, Juge-de-peace à St.-Jean.

Gardies-Renouard, Maire de St.-Benezet.



*Arrondissement d'Uzès.*

Composé de 8 cantons; 98 communes; 81,556 habitans.

M. Blanchet, *Sous-Préfet*, à Uzès.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Larnac, Propriétaire.  
De Rossel, Propriétaire.  
Faret du Fournès.  
Chambon, Propriétaire.  
Salomon, Médecin à Villeneuve.  
Guillard, Négociant à St.-Geniès.

Verdier-Allut (J.), Propriétaire à Uzes.  
Fabre (A.), Notaire à Remoulins.  
Sibour (Sébastien), Négociant à Pont-S.-Esprit.  
Ladroit, Maire de Bagnols.  
Sagnier, Propriétaire à Blauzac.

*Arrondissement du Vigan.*

Composé de 10 cantons; 81 communes; 64,708 habitans.

M. Berenger de Caladon, *Sous-Préfet*, au Vigan.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Nogarède, Propriétaire.  
Jac, Propriétaire.  
Tarteron, Propriétaire.  
Monestier, Propriétaire.  
Teulon, Propriétaire.  
De La Marche, Propriétaire.

Aigoïn, Propriétaire.  
Meynadier, Notaire à St.-André de Valborgne.  
Campels (J.-L.-H.), Propriét. à Sauve.  
D'Espinassou (H.-J.-M.), Propr. au Vigan.  
Anthouard, Avocat au Vigan.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminges, etc.

Il est borné au N. par les départemens du Tarn, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et du Gers; à l'E. par les départemens du Tarn, de l'Aude et de l'Ariège; au S. par le département de l'Ariège, les Pyrénées et le département des Hautes-Pyrénées, qui, avec celui du Gers, le bornent à l'O. Sa superficie est d'environ 1,263,858 arpens, ou 642,533 hectares. Il paie 2,943,761 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 407,016 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 1,517 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Toulouse et le ressort de la Cour royale de la même ville.

*Députés.* Messieurs,

Hocquart (O\*), 1<sup>er</sup> P. de la C. r. de Toulouse  
M<sup>is</sup> de Cambon (Auguste)\*, Conseill. d'Et.  
De Remuzat (Charles), Memb. du Cons. gén.

Bon De Malaret\*, Membre du Cons. gén.  
Amilhau, P. du R. près le trib. de Villefranche.  
Duran, Membre du Conseil général.

PRÉFECTURE.

M. BARENNES\*, *Préfet*, à Toulouse.

M. Génie, *Secrétaire-général*.

*Conseil de Préfecture.* Messieurs,

Frizac, Delquié, Marc, Tajan, Pernin-Garrigou.

*Conseil général de département.* Messieurs,

De Cambon (A.).  
Duran.  
Amilhau, Notaire.  
Lassus-Camon, Propriétaire.  
S. S. le M<sup>is</sup> de Catellan  
S. S. le C<sup>te</sup> Compans, Lieutenant-général.  
De Rémusat (Charles).  
De Malaret.  
De Caffarely, ancien Préfet maritime.  
Romiguière, Avocat.  
De Terson, Maire de Revel.  
Massenet (Alexis), Manufacturier.

Cassaing (Joseph), Propriétaire et Négoc.  
Cazcing-Lafont (Eliacin), Propriétaire.  
Vignerie, Médecin.  
Arnoux, Manufacturier.  
Bastide d'Isar (Lambert), Propriétaire.  
Martin-Lamothe, Juge-de-p. de Caraman.  
Manent, Officier supérieur du Génie retr.  
Tatareau, Maire de St.-Gaudens.  
Lignères-Bernard, Négociant.  
De Bellegarde, anc. Maire de Toulouse.  
Chalret-Durrieu, Prés. à la C. r. de Toulouse.  
De Tauriac père, M. du C. mun. de Toulouse.

*Arrondissement de Toulouse.*

Composé de 12 cantons ; 138 communes ; 130,603 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs.

|                                                      |                                         |
|------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| Roques (P.), Maire de Villemur.                      | Lapeyrouse père , Propriétaire.         |
| Cazaux (Laurent), Propriétaire.                      | Faydel, Président de la cour royale.    |
| Courtois (F.-H.-L.), Négociant.                      | Lestrade (Jean), Propriétaire.          |
| Occamps (Jean), Propriétaire.                        | Ramel (E.), Maire de poste aux chevaux. |
| Ducassé (Auguste), Professeur à l'Ecole de médecine. | Cibiel (Vincent), Négociant.            |
|                                                      | Viguerie (Pascal), Négociant.           |

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Muret.*

Composé de 10 cantons ; 130 communes ; 82,241 habitans.

M. Marquier, *Sous-Préfet*, à Muret.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                   |                                                |
|-----------------------------------|------------------------------------------------|
| Carrère (Vidian), Propriétaire.   | Abolin (Théodore).                             |
| Dardenne (Etienne), Propriétaire. | Niel (R.-A.), Propriétaire.                    |
| Duclos (A.-F.-V.).                | D'Olivier aîné, Propriétaire.                  |
| Guichon, Notaire.                 | Las-Martres (J.), Maire.                       |
| Jallier (E.-J.-P.), Propriétaire. | De Villeneuve d'Araignon (E.-A.-F.-T.), Maire. |
| Lafage (Maurice), Propriétaire.   |                                                |

*Arrondissement de Saint-Gaudens.*

Composé de 11 cantons ; 240 communes ; 133,715 habitans.

M. Célestin-Bart, *Sous-Préfet*, à St.-Gaudens.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                 |                            |
|---------------------------------|----------------------------|
| Lapene, Propriétaire.           | Duran (Léon), Maire.       |
| Tatareau, Propriétaire.         | Fournier fils, Maire.      |
| Cluson, Propriétaire.           | Latour (P.-M.), Capitaine. |
| Caubet, Maire.                  | Martin (Bernard), Maire.   |
| Couget (Charles), Juge-de-Paix. | Soulerat (M.-A.), Notaire. |
| Delpech (Raymond), Medecin.     |                            |

*Arrondissement de Villefranche.*

Composé de 6 cantons ; 99 communes ; 60,457 habitans.

M. de Lapeyrouse fils (Zéphyrin), *Sous-Préfet*, à Villefranche.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                       |                                         |
|---------------------------------------|-----------------------------------------|
| Fourtanier père, Propriétaire.        | Durand (J.-F.), Notaire.                |
| Barrau (D.-F.-T.), Négociant.         | Ferradou-Roqueville (A.), Propriétaire. |
| Bessière (F.-B.-F.-A.), Propriétaire. | Antonin (J.-P.-P.), Négociant.          |
| Blanc (Lili-Jean).                    | Sagné (Raymond), Maire.                 |
| Roquefort (J.-B.), Propriétaire.      | Sarrat (J.-D.), Propriétaire.           |
| Duperrier (J.-H.-G.), Propriétaire.   |                                         |

## DÉPARTEMENT DU GERS.

L'un des quatre départemens que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de Lot-et-Garonne et partie de celui des Landes ; à l'E. par les départemens de Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne ; au S. par les départemens de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées ; à l'O. par les départemens des Basses-Pyrénées et des Landes. Sa superficie est d'environ 1,822,524 arpens, ou 623,996 hectares. Il paie 2,150,496 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 307,601 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 917 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse d'Auch, et le ressort de la Cour royale d'Agen.

*Députés.* Messieurs,

|                                                         |                                                                                                                                   |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| C <sup>te</sup> de Gontaut-Biron.                       | Persil ✱, Proc. gen. près la C. r. de Paris.<br>Domezon, Maire de Savignac-Mona, Memb.<br>du Cons. de l'arrondissement de Lombez. |
| Bon de Burose ✱, ancien Sous-Prefet.                    |                                                                                                                                   |
| C <sup>te</sup> de Lamezan (C ✱), Lieut.-Col. du genie. |                                                                                                                                   |

PREFECTURE.

M. de LA TOURETTE. *Préfet*, à Auch.

M. Amade, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Pellefigue, Sauzet, Paris-Lasplagne.

*Conseil général de département.* Messieurs,

|                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| De Cassaignolles, 1 <sup>er</sup> Président de la Cour royale de Nîmes. | Laporte, Vice-Prés. du tribunal d'Auch<br>De Salvandy.<br>Gavaret, Avocat.<br>De Grisony, ancien Député.<br>Descamps (P.-A.), Propriétaire.<br>Molas-Labarihète (J.-B.), Propriétaire.<br>Daguzan du Bézéril, Propriétaire.<br>Brocas (Anselme), Propriétaire.<br>Micussens, Maire de Mirande. |
| Vidaillan, Propriétaire.                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Céac - Moncau, Juge au Tribunal de Mirande.                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| C <sup>te</sup> de Fezensac.                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Bon de Bastard.                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Duffour, Propriétaire.                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| S. S. C <sup>te</sup> de Noë.                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

*Arrondissement d'Auch.*

Composé de 6 cantons ; 91 communes ; 61,882 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                   |                                                                                                                                                                |
|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Seraint (Paul) ✱, Propriétaire.   | Gèze, Président du tribunal de commerce.<br>Guérard aîné, Propriétaire.<br>Carde (Hippolyte), Propriétaire.<br>Dayrens (J.-R.), Propriétaire.<br>Laporte-Frix. |
| De Rivière (J.-B.) ✱.             |                                                                                                                                                                |
| Sentetz (Blaise), Propriétaire.   |                                                                                                                                                                |
| Lassalle-Cabiran (Jean-Paul).     |                                                                                                                                                                |
| Meilhan (François), Propriétaire. |                                                                                                                                                                |
| Solon (Jean-Marie-Louis).         |                                                                                                                                                                |

SOUS-PREFECTURES.

*Arrondissement de Condom.*

Composé de 6 cantons ; 26 communes ; 71,209 habitans.

M. Bésian, *Sous-Préfet*, à Condom.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                        |                                                                                                                                                             |
|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| De Morlans (G.-E.).                    | Sautiran (J.-C.), Propriétaire.<br>Soubdès, ancien Officier.<br>Bouillet aîné (J.-M.), Propriétaire.<br>Dubarry, Avocat.<br>Berès (J.-B.-J.), Propriétaire. |
| Tartanac de Gensac, Propriétaire.      |                                                                                                                                                             |
| Buzet, Procureur du Roi.               |                                                                                                                                                             |
| Doat, Médecin, à Nogaro.               |                                                                                                                                                             |
| Dubosc-Taret (Bertrand), Propriétaire. |                                                                                                                                                             |
| Duffau, Président du tribunal civil.   |                                                                                                                                                             |

*Arrondissement de Lectoure.*

Composé de 5 cantons ; 73 communes ; 52,635.

M. Masson, *Sous-Préfet*, à Lectoure.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                               |                                                                                                                                        |
|-------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Gouran, Maire de Lectoure.    | Lafont-Bezodis.<br>Cassius, Maire de Marsolan.<br>Monge (Severin), Propriétaire.<br>Collongues, Notaire.<br>Descamps (J.-J.), Médecin. |
| Salut aîné, Propriétaire.     |                                                                                                                                        |
| Frankin, Propriétaire.        |                                                                                                                                        |
| Lezian (J.-B.), Propriétaire. |                                                                                                                                        |
| Persin (A.-L.), Propriétaire. |                                                                                                                                        |
| Desrimes (Marc), Médecin.     |                                                                                                                                        |

*Arrondissement de Lombez.*

Composé de 4 cantons; 77 communes; 40,938 habitans.

M. de Quérillac \*, *Sous-Préfet*, à Lombez.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

De Puyminet (E.-E.), Maire.

De Mohic (C.-V.).

Palomès (Pierre), Avocat.

Conte (Alexandre), Avocat.

Ducor de Simorre. Propriétaire.

Coulon fils, Propriétaire.

Vignaux (D.-B.).

Domezon (J.-J.-A.).

Troy (François), Juge d'instruction.

Thoulouze (J.-M.-J.); Médecin.

Delieux aîné, Négociant.

*Arrondissement de Mirande.*

Composé de 8 cantons; 162 communes; 80,957 habitans.

M. Ducos, *Sous-Préfet*, à Mirande.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Broca (J. J.), Médecin.

Liesta (A), Juge-de-Paix.

Baque-Traillone (J.), Propriétaire.

Laporte fils, Juge-de-Paix.

Barquiseau (H.), Propriétaire.

Filhos.

Lanafoert, Notaire.

Ducastaing, Juge-de-Paix.

Darcix aîné, Avocat.

Dutroq (A.-J.), Notaire.

Laudel (L.), Avocat.

## DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

L'un des quatre que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de la Charente-Inférieure; à l'E. par les départemens de la Dordogne et de Lot-et-Garonne; au S. par celui des Landes, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 2,121,055 arp. ou 1,082,552 hectares. Il paie 3,787,926 fr. d'impôt foncier; sa population est de 538,151 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux et neuf arrondissemens électoraux; il a 2,400 électeurs, qui envoient neuf membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse de Bordeaux et le ressort de la Cour royale de la même ville.

*Députés.* Messieurs,

Dufour-Dubessan, Membre du Cons. gén.

Dariste.

Bosc, Négociant.

Gautier (O \*), Négociant.

Balguerie aîné \*, Négociant.

Martel (Auguste), Négociant.

Jay \*, Avocat, Homme de lettres.

M<sup>is</sup> de Bryas \*, Maire de Bordeaux.

## PREFECTURE.

M. le C<sup>te</sup> DE PREISSAC (O \*), *Préfet*, à Bordeaux.Malleville. *Secrétaire-général.**Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Barthez \*, Hervé, Gazin, Bignon-St.-Roch, Cuson \*.

*Conseil général de département.* Messieurs,S. S. C<sup>te</sup> de Monbadon.

Lacaze, Propriétaire.

Portal (P.), Négociant.

Sarget, Propriétaire.

De Lamoignon, Propriétaire.

Gautier.

Emérigon, Propriétaire.

M<sup>is</sup> de Bryas, Maire de Bordeaux.

Dufour du Bessan.

Guimard, Propriétaire.

Legris de Lasalle.

S. S. le V<sup>te</sup> Lainé.

Bosc (J.-J.).

Roulet, 1<sup>er</sup> Président de la cour royale.

S. S. le duc Decazes.

Balguerie aîné.

Gaillard, Maire de Talois.

Launague (A.), Négociant.

Larose aîné, Maire de St.-Martin de Lhun.

Allègre (D), anc. Officier de marine.

Reigner, Prés. du trib. de comm. de Blaye.

Lopes-Dubec, Négociant.

Guestier-Junior fils (Daniel), Négociant.

Guiraud pere, Propriétaire à Sauterne.

*Arrondissement de Bordeaux.*

Composé de 18 cantons; 151 communes; 255,564 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                           |                                           |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------|
| Yvoy, Propriétaire.                       | Fieffé, Négociant.                        |
| Cassagne de Blésignac, <i>idem.</i>       | Hollagray fils aîné, Négociant.           |
| Robert de Salafon, <i>idem.</i>           | Balguerie (Adolphe), Négociant.           |
| Fleury, <i>idem.</i>                      | Guilhem Ducléon, Col. de la garde nation. |
| Maillère, Notaire à Bordeaux.             | de Bordeaux.                              |
| Baour, Présid. de la Chambre du Commerce. | Sauvage, Maire d'Andernos.                |

## SOUS-PREFECTURES.

*Arrondissement de Bazas.*

Composé de 7 cantons; 67 communes; 51,734 habitans.

M. Brun fils, *Sous-Préfet*, à Bazas.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                    |                                     |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| Ardusset, Propriétaire.            | Pöhle aîné, Subst. du Proc. du Roi. |
| Servière, <i>idem.</i>             | Braunens, Propr. à Langon.          |
| Pierron aîné, <i>idem</i> à Bazas. | Théry, Médecin.                     |
| Bayle aîné, Notaire.               | Martin-Travet, Propr. à Symphorien. |
| Coutereau (Pierre-Alexandre).      | Lalanue, Propr. à Villandraut.      |
| Saige, Propr. à Bazas.             |                                     |

*Arrondissement de Blaye.*

Composé de 4 cantons; 57 communes; 54,561 habitans.

M. Randouin, *Sous-Préfet*, à Blaye.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                |                                            |
|--------------------------------|--------------------------------------------|
| Godineau, Propriétaire.        | Bacon de Gourdet, Propriétaire.            |
| Gélibert, <i>idem.</i>         | Psychaud, <i>idem.</i>                     |
| Olanyer, <i>idem.</i>          | Pastoureau (Daniel), Président du Tribunal |
| Faure St.-Hubert, <i>idem.</i> | civil de Blaye.                            |
| De Favière, <i>idem.</i>       | Ollière, Maire de Blaye.                   |
| Froin, <i>idem.</i>            | Baffort, Notaire et Maire d'Etaulière.     |

*Arrondissement de La Réole.*

Composé de 7 cantons; 105 communes; 54,377 habitans.

M. Armand Ducos, *Sous-Préfet*, à La Réole.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                        |                                         |
|----------------------------------------|-----------------------------------------|
| Dutauria de la Roquette, Propriétaire. | Gravier, Maire de la Réole.             |
| Ferran, <i>idem.</i>                   | Dupin, Maire de St.-Martens.            |
| Dupeyron (Armand).                     | Pindray, Maire de Soussac.              |
| Béchade de Pommiers.                   | De Camiran, Maire de St.-Macaire.       |
| Merle, Avoué à la Réole.               | Cessac, adjoint au Maire de St.-Nacaud. |

*Arrondissement de Lesparre.*

Composé de 4 cantons; 30 communes; 54,885 habitans.

M. Baguenard, *Sous-Préfet*, à Lesparre.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                             |                                   |
|---------------------------------------------|-----------------------------------|
| Duperrier de Larsan, Propriétaire.          | Laumond, Avocat à Lesparre.       |
| Laumond jeune, <i>idem.</i>                 | Bernard (Jacques), Propriétaire   |
| Constant aîné, <i>idem.</i>                 | Figeron (Jean), <i>idem.</i>      |
| Delignac, Maire de Begadou.                 | Desgardies (Victor), <i>idem.</i> |
| Guérier (Jean-Pier.-François) Propriétaire. | Andron (Pierre), <i>idem.</i>     |

*Arrondissement de Libourne.*

Composé de 9 cantons; 132 communes; 107,030 habitans.

M. Belliquet \*, *Sous-Préfet*, à Libourne.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Fontemoing, Propriétaire.

Driyet, *idem*.Jouhanneau la Régnère, *idem*.De Tranchère, *idem*.Valet de Peyraud, *idem*.

David aîné, Avocat.

Germé (Pierre), Propriétaire.

Chicou-Lamy (Jean), *idem*.

Mostre (Théod.), Maire de St.-Ainères et Apelle.

Tourneur (Gabriel), Propriétaire.

Viault (Aimé-François).

## DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc.

Il est borné au Nord par les départemens du Gard et de l'Aveyron; à l'E. par le département du Gard et la Méditerranée, qui le baigne au S.: à l'O. par ceux de l'Aude et du Tarn. Sa superficie est d'environ 1,236,198 arpens, ou 630,935 hectares. Il paie 2,973,803 fr. d'impôt foncier; sa population est de 339,560 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux; il a 1,816 électeurs, qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Montpellier et le ressort de la Cour royale de la même ville.

*Députés*, Messieurs,

Mis Armand de Villeneuve \*, anc. Sous-Préfet.

Granier, Maire de Montpellier.

Bon Durand-Fajou (O \*), Memb. du C. g.

Viennet (O \*), Chef de bat. d'Éclat-Major.

Renouvier \*, Conseiller de Préfecture.

## PREFECTURE.

M. FUMERON D'ARDEUIL, *Préfet*, à Montpellier.M. Bourdon, *Secrétaire-général*.*Conseil de Préfecture.* Messieurs,

Renouvier \*, Boudon la Roquette, Casalès-Fondoux fils.

*Conseil général de département.* Messieurs,

Durand-Fajou.

Renouvier.

Granier, Maire de Montpellier.

Campredon, Lieutenant-général.

Cazelles, Propriétaire.

Mandeville-James, Propriétaire.

Brousse, Maire de Serignan.

Salles, Maire de Pezenas.

Prades, Maire de Bedarrioux.

Floret père, Négociant à Agde.

Berard aîné, Propriétaire à Lodève.

Rouaud, Maire de Lodève.

Lugagne-Delpont, Maire de Clermont.

Thomassin, Maire de Saint-Pons.

De Laur-Sargines, Propriétaire à Olonsac.

Vernazobre, Maire de St.-Chiman.

*Arrondissement de Montpellier.*

Composé de 14 cantons; 115 communes; 117,690 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                           |                  |
|-------------------------------------------|------------------|
| René (Henri),                             | } Propriétaires. |
| Deshours-Farel (Paulin),                  |                  |
| Castelnau père,                           |                  |
| Granal (Victor de Méze),                  |                  |
| Vialars, Adjoint au maire de Montpellier. |                  |

Cazalis père.

Charamule, Avocat.

Deshons, Maire de Ganges.

Daniel, Médecin, Maire de Cette.

Resnard, Maire de Lunel.

Boulicch cadet, Maire de Méze.

SOUS-PREFECTURES.

*Arrondissement de Beziers.*

Composé de 12 cantons ; 97 communes ; 121,345 habitans.

M. Bessin (Victor), *Sous-Préfet*, à Béziers.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs.

|                                      |                                                         |
|--------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Vidal, Maire de Béziers.             | Ledenac, Maire de Roujan.                               |
| Balguerie, Négociant, Maire d'Agde.  | Barral, Propriétaire.                                   |
| Mazel, Avocat.                       | Malfre du Bouisquet, Adjoint au maire de<br>Marseillan. |
| Moulinier, Maire de St.-Gervais.     | Payre, Maire de Capestang.                              |
| Chavernac, Médecin à Béziers.        | Fabre de Roussac, Prop. à Florensac.                    |
| Calvet (François), Nég. à Bedarieux. |                                                         |

*Arrondissement de Lodève.*

Composé de 5 cantons ; 75 communes ; 55,596 habitans.

M. Brun, *Sous-Préfet*, à Lodève.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs.

|                                     |                                            |
|-------------------------------------|--------------------------------------------|
| Barral (Pierre), Propriétaire.      | Lavit fils (Henri), Propriétaire au Canet. |
| Verny, Négociant à Clermont.        | Chauvet, Avocat à Vendermian.              |
| Brun.                               | Lautier, Négociant à Piguén.               |
| Ménard, } Négocians à Lodève.       | Martin, Avocat, Maire de Ceilhes.          |
| Vissec (Jules), }                   | Reynes, Notaire, Maire du Raylar.          |
| Rousquet (Pierre), Nég. à Clermont. |                                            |

*Arrondissement de Saint-Pons.*

Composé de 5 cantons ; 44 communes ; 44,929 habitans.

M. Bouisson, *Sous-Préfet*, à Saint-Pons.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ;

|                                        |                                   |
|----------------------------------------|-----------------------------------|
| Azaïs, Procureur du Roi à Saint-Pons.  | Conquil, Juge-de-peace à Salavat. |
| Saisset, Négociant à Saint-Pons.       | Flottes, Négociant à St.-Chinian. |
| Andoque, ancien Maire de Cruzy.        | Estèbe, Maire d'Agel.             |
| Marcel-Vidal, Juge-de-peace à Olouzac. | Segonne, Maire d'Oupis.           |
| Thomassin, Notaire à Saint-Pons.       | Sèbe, Juge-de-peace à Olargues.   |
| Pech (Marc-Antoine), Prop. à St.-Pons. |                                   |

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE.

C'est un des cinq départemens que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan et le département de la Manche ; à l'E. par le département de la Mayenne ; au S. par le département de la Loire-Inférieure, et à l'O. par les départemens des Côtes-du-Nord et du Morbihan. Sa superficie est d'environ 1,336,205 arpens, ou 681,977 hectares. Il paie 2,507,011 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 553,453 individus ; il est divisé en six arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux ; il a 1,175 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire. le diocèse de Rennes et le ressort de la Cour royale de la même ville.

*Députés.* Messieurs,

|                                                                                   |                                                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bouvet (C*), Cont.-Amir Memb. du C. g.                                            | Jollivet, Avocat.                                                                             |
| Berthois *.                                                                       | C <sup>te</sup> de la Riboussière *, ancien Officier<br>supérieur, Membre du Conseil général. |
| De Kermarec, Président en la Cour royale<br>de Rennes, Membre du Conseil général. | Dubois (Aimé) *, Membre du Conseil<br>général.                                                |
| Louis (Blaize), Nég. Memb. du Cons. gén.                                          |                                                                                               |

## PRÉFECTURE.

M. LEROY (O \*), *Préfet*, à Rennes.

Bourdais, *Secrétaire-général*.

*Conseil de Préfecture*. Messieurs,

La Guistière, Mansel, Leclerc de la Herverie, Gandon des Alliers \*,  
Guyot.

*Conseil général de département*. Messieurs,

Duporizou, Prés. à la cour roy. de Rennes.

De Lorgénil.

Delorme-Villedaulé, Agriculteur.

Turin (P.-R.).

Chevrier, Négociant à Rennes.

Gaillard de Kerbertin, premier président à la  
cour royale.

Jouin, Maire de Rennes.

De Kermarec, président à la cour royale.

Fresneau, Avocat.

Bertin, Médecin.

Porteu, Négociant.

J. J. C<sup>te</sup> de la Villegontier.

B<sup>on</sup> de la Villebaud, Maire.

Thélohan, Maire de Redon.

Louis (Blaise).

Bouvet, Contre-Amiral.

Budet, Notaire à Saint-Malo.

Christophe, ancien Juge-de-paix de Vitre.

Berthois.

De la Plesse père, Propriétaire.

De la Ribouissière.

De Pommereul, Offic. supér. retraité.

Devallois, ancien Maire de Fougères.

Chartier, Agriculteur à Montfort.

*Arrondissement de Rennes.*

Composé de 10 cantons ; 79 communes ; 128,361 habitans.

*Conseil d'arrondissement*. Messieurs,

Leray, Négociant.

Barbier fils aîné, Propriétaire.

Brisson, Négociant.

Arot, Fabricant.

Bigot du Chesnay, Agriculteur.

Binet (Thomas), Architecte.

Couannier, Armateur.

Laumaillet père, Notaire.

Magouet, Adjoint au Maire de Rennes.

Pontallié père, ex-Directeur des contrib.

Ruel, Rentier.

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Fougères.*

Composé de 6 cantons ; 57 communes ; 81,626 habitans.

M. Bertin, *Sous-Préfet*, à Fougères.

*Conseil d'arrondissement*. Messieurs,

Gauthier de la Chêze.

Lebechu fils (Louis), Propriétaire.

Malherbe, Maire de Fougères.

Denoual, Notaire.

Lottin-Tiollais, Maire de Loroux.

Louveau, Maire de Luitré.

Rambos, Nég. à St.-Aubin-du-Cormier.

Labbé, Maire de Saint-Bric.

Poussin du Bourgneuf, Cultiv. à Tramblay.

Poinçon, Maire de Chauvigné.

Mouton (Pierre), Propriétaire à Fougères.

*Arrondissement de Montfort-sur-Meu.*

Composé de 5 cantons ; 46 communes ; 61,450 habitans.

M. Pontallié, *Sous-Préfet*, à Montfort-sur-Meu.

*Conseil d'arrondissement*. Messieurs,

Poignand,

Joubaire,

Escolan,

Thébault, Maire de Gaël.

Maudet, Tanneur.

Druslin, Avoué.

} Propriétaires.

Jnguet, Avocat.

Denise, Médecin, Maire de St.-Méen.

Nicole, Maître de forges.

Leroux, Directeur des Postes.

Rouyer, Maire de la Chapelle-Chaussée.



*Arrondissement de Redon.*

Composé de 7 cantons ; 46 communes ; 75,890 habitans.

M. de Robillard, *Sous-Préfet*, à Redon.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Blerye, Propriétaire.

Jouin, Juge-de-peace à Tresbœuf.

Chevrier (Paul), Négociant à Gulpry.

Fromont (J.-S.), Maire de Fougeray.

Ropert, Maire de St.-Seglin.

Le Saulnier, Médecin.

Le Masne (J.-F. de Salles-Julien), Prop.

Gérard, Notaire.

Journée, Président du Tribunal civil.

Rochery, Négociant.

Gazon, Agriculteur.

*Arrondissement de Saint-Malo.*

Composé de 9 cantons ; 62 communes ; 119,416 habitans.

M. Godfroy, *Sous-Préfet*, à Saint-Malo.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Pasquier de la Forêt, Propriétaire.

Michel-Marion, Négociant.

Leguen-Lacroix, Comm. de la garde nationale de Saint-Servan.

Hovins, Maire de Saint-Malo.

Baron de Macors, Armateur.

Duclezieux fils, Armateur.

Michel-Villeblenche, Avocat.

Gauthier Bellande, Maire de Combourg.

Epron, Maire de St.-Servan.

Lissilour, Officier de Marine.

Chapelle, Maire de Pleurtuit.

*Arrondissement de Vitré.*

Composé de 6 cantons ; 62 communes ; 87,710 habitans.

M. Rubin, *Sous-Préfet*, à Vitré.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Loychon père, (Auguste).

Guyon, Avocat à Vitré.

Hunant-Lahaydic, Maire de Louvigné de Bois

Lasne-Rochelle, Propriétaire.

De Courte, Maire.

Gautier, Maître de forges.

Coursier, Président du Tribunal de Vitré.

Corbeau, Maire de Torcé.

Cadiou, ancien Notaire.

Troten fils, Maire de la Guerche.

Varin du Frambois, Maître de forges.

## DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

Ce département est le second des deux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départemens du Cher, de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire ; à l'E. par celui du Cher ; au S. par ceux de la Creuse, de la Haute-Vienne et de la Vienne ; à l'O. par ceux de la Vienne et d'Indre-et-Loire. Sa superficie est d'environ 1,373,866 arpens, ou 701,661 hectares. Il paie 1,305,537 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 237,628 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux ; il a 642 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Bourges est le ressort de la Cour royale de la même ville.

*Députés.* Messieurs,

Thabaud-Linetière, Maire d'Issoudun.

Cte de Bondy (C \*), Préfet de la Seine.

Duris Dufresnes, Memb. du Conseil gén.

## PRÉFECTURE.

M. MEYNADIER \*, *Préfet*, à Châteauroux.M. Heulhard de Montigny, *Secrétaire-général*.*Conseil de Préfecture.* Messieurs,

Grillon de Villeclair \*,

Bertrand,

de la Tremblais.

*Conseil général de département. Messieurs ,*

S. S. Prince de Talleyrand.  
C<sup>te</sup> de Bondy.  
Muret de Bort, Manufacturier.  
Gaillard, Juge à Châteauroux.  
Barré, Prés. du trib. civ. d'Issoudun.  
Delacou, Propriétaire.  
Thabaud-Claverolles, Propriétaire.  
Durisne-Dufresne.

C<sup>te</sup> Bertrand, Lieutenant-général.  
Charlemagne, ancien Député.  
Godeau d'Entraigne, ancien Officier.  
S. S. C<sup>te</sup> de Richebourg.  
Thabaud-Linetaire.  
Heurtault-Dumez, Médecin.  
Delacou-Marivault, ancien Sous-préfet.  
Lescot-Lamilandrie, Juge-de-paix.

*Arrondissement de Châteauroux.*

Composé de 8 cantons ; 86 communes ; 88,454 habitans.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Batailler du Berthier,  
Faguet,  
Huard aîné,  
Godard, Maire de Châteauroux.  
Turquet, Juge-de-paix de Burançais.  
Bertrand de Greuille, anc. Magistrat.

} Propriétaires.

Bertrand-Boislarge (Louis), Propriétaire.  
Charlemagne fils, Procureur du Roi.  
Archambault, ancien Notaire.  
Rostain, Maire d'Argenton.  
Patureau (Henri), Banquier.

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement du Blanc.*

Composé de 6 cantons ; 57 communes ; 54,745 habitans.

M. Lehurey, *Sous - Préfet*, au Blanc.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Chapt,  
Delacoux-Marivault,  
Caillaud,  
Collin-Laminière,  
De Beaufort fils (Philippe).  
Hérault, Maire de Rosnay.

} Propriétaires.

Suzor (Pierre), ancien Officier.  
Peyrot-Desgachons (Fr.), Maire de Saint-Gauthier.  
David-Beauregard, (Cl.-P.), Propriétaire.  
Taurquet (Aug.), Propriétaire.  
Delaveau (Eug.), Maire de St.-Benoît.

*Arrondissement d'Issoudun.*

Composé de 4 cantons ; 49 communes ; 44,604 habitans.

M. de la Châtre, *Sous-Préfet*, à Issoudun.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs.*

Baucheron-Boissondy,  
Bonneau-Lécherolles,  
Caignaud,  
Guenette-Trumeau, Maire de Vatan.  
Deleffe, Propriétaire.  
Pineau, Administrateur des hospices.

} Propriétaires.

Carraud-Gaignault, Médecin.  
De Lapparent fils, Avocat.  
Tourangin-Desbrissards, Avocat.  
Daussigey, Adjoint au maire d'Issoudun.  
Sarton (Louis), Propriétaire.

*Arrondissement de la Châtre.*

Composé de 5 cantons ; 59 communes ; 49,825 habitans.

M. Thabaud-Bellair, *Sous-Préfet*, à La Châtre.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Pinet,  
Dumerin,  
Duris,  
Baucheron,  
Thabaud-Bussière,  
Choppy,

} Propriétaires.

Périgois (H.-L.-G.).  
Dudevant (Franç.), Maire de Nohantvié.  
Neraud (Jules), Procureur du Roi.  
Delagarde (J.-E.-M), ancien Notaire.  
Baucheron - Boisvignault (J.-Jh.-Hyp.),  
Propriétaire.

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE.

Il est formé de la presque totalité de l'ancienne province de Touraine.

Il est borné au N. par les départemens de Loir-et-Cher et de la Sarthe; à l'E. par ceux de Loir-et-Cher et de l'Indre; au S. par ceux de l'Indre et de la Vienne; à l'O. par ceux de Maine-et-Loire et de la Vienne. Sa superficie est de 612,679 hectares. Il paie 2,067,590 fr. d'impôt foncier; sa population est de 290,160 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,028 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse de Tours et le ressort de la Cour royale d'Orléans.

*Députés* Messieurs .

Le Tissier (O ✱), Memb. du Cons. gén. | Bacot (César) ✱.  
L'homme de la Pinsonnière, Memb. du C. g. | Girod (de l'Ain) ✱, Conseiller d'Etat.

PRÉFECTURE.

M. D'ONTRAIGUE, *Préfet*, à Tours.

M. Faré (O ✱), *Secrétaire-général*.

*Conseil de Préfecture.* Messieurs,

Bellanger-Cardoux ✱, Chambert, Forest.

*Conseil général de département.* Messieurs,

|                                       |                                                      |
|---------------------------------------|------------------------------------------------------|
| Le Tissier.                           | Fiscatory.                                           |
| C <sup>te</sup> de Villeneuve.        | De la Pinsonnière.                                   |
| Gibé.                                 | Conty.                                               |
| Allain.                               | Desplaces.                                           |
| Bruley.                               | Lafon.                                               |
| Febvotte, Maire de Tours.             | S. S. C <sup>te</sup> de Sparre, Lieutenant-général. |
| S. S. C <sup>te</sup> Clément de Ris. | De Quinemont.                                        |
| Calmelet, ancien Député.              | Boisleve, Maire de Langrais.                         |

*Arrondissement de Tours.*

Composé de 11 cantons; 119 communes; 142,811 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                         |                                         |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------|
| Moisant (Mériadec).                     | Lemaître, ancien Sous-Préfet.           |
| Gautron-Genty.                          | Aubry De La Borde.                      |
| Héry.                                   | Peltreau (Placide).                     |
| Luzarche-Plancher.                      | De Laville-le-Roux, ancien Sous-Préfet. |
| Villoteau.                              | Hérault.                                |
| C <sup>te</sup> de S.-Chamans (Gaëtan). |                                         |

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Chinon.*

Composé de 7 cantons; 92 communes; 86,306 habitans.

M. Desvarannes, *Sous-Préfet*, à Chinon.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                              |                                       |
|------------------------------|---------------------------------------|
| Rambure, Médecin à Ingrades. | Minier.                               |
| De Champchevrier (René).     | Auvinet.                              |
| Delamothe-Lelot.             | Giron.                                |
| Pigon.                       | Forest.                               |
| Ory.                         | Jautrou, Maire de la Tours-St.-Gelin. |
| Aubin de Louy.               |                                       |

*Arrondissement de Loches.*

Composé de 6 cantons ; 74 communes ; 61,043 habitans.

M. de Frenleville \*, *Sous-Préfet*, à Loches.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Roger-Ricard.  
Lesage.  
C<sup>te</sup> de Barbançois.  
Martean-Ballue.  
Veneau-Voyer.  
Fissour.

C<sup>te</sup> de la Roche-Aymond.  
Arnault Dubreuil.  
Massoneau.  
Suzor la Tremblaye.  
De Croy d'Argenson, Maire de La Guerche.

## DEPARTEMENT DE L'ISERE.

Ce département est un des trois que forme le Dauphiné.

Il est borné au N. par les départemens de l'Ain et du Rhône ; à l'E. par la Savoie et le département des Hautes-Alpes ; au S. par ceux des Hautes-Alpes et de la Drôme ; ce dernier le borne à l'O. avec ceux de la Loire et du Rhône. Sa superficie est d'environ 1,648,230 arpens, ou 841.230 hectares. Il paie 3,119,130 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 525,984 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux ; il a 1,207 électeurs, qui envoient sept membres à Chambre des Députés. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Grenoble et le ressort de la Cour royale de la même ville.

*Députés.* Messieurs,V<sup>te</sup> Brenier de Montmorand (G O \*),

Lieutenant-Général.

Réal (F.), 1<sup>er</sup> Av. gén. près la C. de Grenoble.

Périer (A.) \*, Négoc. Memb. du Cons. g.

Sapcy (O \*).

Prunelle \*, Maire de Lyon, Membre du

Conseil général.

Faure, prem. Prés. de la C. roy. de Grenoble.

## PRÉFECTURE.

M. DE GASPARIN \*, *Préfet*, à Grenoble.M. Cheminade, *Secrétaire-général*.*Conseil de Préfecture.* Messieurs,

Berger de St.-Didier, Helie (Ennemond), Gautier, Veyron-Lacroix \*, Robin de Nauzas.

*Conseil général de département.* Messieurs,

Alicy, Juge-de-paix.

Pecout de Salagnon, Propriétaire.

Périer (Augustin).

Lombard, Propriétaire.

Dubouchage (Humbert), Propriétaire.

Boissat, Propriétaire.

Emery, Propriétaire.

C<sup>te</sup> Ferrier de Montal.

Faure (Félix).

Bon Quiot, Lieutenant-général, Propriétaire.

Réal (Félix).

Ducruy aîné, Nég. à Grenoble.

Duport-Lavillette, Conseiller à la Cour royale de Grenoble.

De Barral (Hyppolite), Maire de Voiron.

Fluchaire, Avocat, Adjoint au Maire de Grenoble.

Lhoste, Notaire à Dolomieu.

Fuzier, Maire de S.-Andraz.

Brenier de Montmorand, Lieut.-gén.

Veyron-Lacroix, Propriét. à S.-Etienne.

Alexis de S.-Priest.

Blanchet (Augustin), Fabricant de papier.

Blanchet (Louis), Négociant.

*Arrondissement de Grenoble,*

Composé de 20 cantons ; 216 communes ; 194,437 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Gournier, Maire.

Reynaud, Juge de paix.

Jacquemet, Propriétaire.

Flauvent, Propriétaire.

Mounier (Henry), Négociant

Champel, Propriétaire.

Chabert-Moreau.

Penet (Félix), Maire de Grenoble.

Berriat, Notaire à Vil.

Girond (Henri), Avocat à Lamare.

Rivier, Notaire à Grenoble.

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Saint-Marcellin,*

Composé de 7 cantons; 84 communes; 80,222 habitans.

M. Vaillier-Colombier, *Sous-Préfet*, à Saint-Marcellin.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Gerard, Juge-de-paix.  
Duperron.  
Tézier.  
Charmeil.  
Robert-Dufaz.  
De Gontefrey.

Vincendon-Dumoulin.  
Lavillardière, Propriétaire à la Frette.  
De Bezieux, Négociant à Cognin.  
Berret, avocat à S.-Lattier.  
Salomon (Victor), Propriétaire à Sardieu.

*Arrondissement de la Tour-du-Pin,*

Composé de 8 cantons; 125 communes; 120,174 habitans.

M. de Sigoyer, *Sous-Préfet*, à la Tour-du-Pin.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Picot.  
Permezel.  
Vial.  
De Drujon.  
Barbier.  
Lamorte de Charens.

Gallet.  
Bouvier-Lapierre.  
Martin.  
Giraud, Maire de Morestel.  
Tranchard, Procureur du Roi à Bourgoin.

*Arrondissement de Vienne,*

Composé de 10 cantons; 132 communes; 131,151 habitans.

M. Anglès (A. N.) \*, *Sous-Préfet*, à Vienne.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Figuet du Feuillant.  
Jourdan.  
Rabatel.  
Delaloy.  
De Michalon.  
Chanron, Notaire à Côte-S.-André.

Courvoisy, Maire de Jons.  
Boissat (Alexandre), Adj. au Maire de Vienne.  
Couturier (Thomas), Avocat.  
Rosvaing Feys, Maire de Chanas.  
Guignard (Etienne), Propriét. à Chandieu.

## DÉPARTEMENT DU JURA.

Il est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départemens du Doubs, de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or; à l'E. par le département du Doubs et les Cantons Suisses; au S. par la Suisse et le département de l'Ain; et à l'O. par ceux de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or. Sa superficie est d'environ 986,246 arpens, ou 503.364 hectares. Il paie 1,736,196 francs d'impôt foncier; sa population est de 310,282 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 510 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de St.-Claude le ressort de la Cour royale de Besançon.

*Députés.* Messieurs,

Bon Delort (G. O. \*), L.-gén., M. du C. g. | Bon Bachelu (C. \*), Lieutenant - gén.-  
Cordier \*, Inspecteur des ponts-et-chauss. | néral.

## PRÉFECTURE.

M. THIESSÉ (Léon) \*, *Préfet*, à Lons-le-Saulnier.M. Rivière, *Secrétaire-général*.

*Conseil de Préfecture.* Messieurs,  
Gerrier, Gresset, Jobin.

*Conseil général de département.* Messieurs,  
Cordier. Vuillier-Véry, Maire de Damparis.  
Monnier-Jobez, Maître de forges. Domet-Bourges, adjoint à Dôle.  
Vandel, Maire de Morez. Jannez, avocat à Dôle.  
Cattand, Maire de S.-Claude. Caron, Maire de Fraisans.  
Colin, Procureur-général près la Cour roy. Delort, Lieutenant-général.  
de Dijon. Bachelu, Lieut.-général.  
Tamisier, Maire de Lons-le-Saulnier. Bouzon, Maire de Salins.  
Lemire aîné, Maître de forges. Mounet, Notaire à Moirans.  
Gréa, Député.

*Arrondissement de Lons-le-Saulnier,*

Composé de 11 cantons; 218 communes; 108,922 habitans

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,  
Cuenne, 1<sup>er</sup> Adjoint à Lons-le-Saulnier. Roussel, Propriétaire à Couliège.  
Passaquay, Médecin à S.-Amour. Clerc, Notaire et Maire de S.-Julien.  
Guyétant, Médecin à Lons-le-Saulnier. Papillon, Notaire et Maire à Orgelet.  
Roux, Capitaine en retraite à Beaufort. Gellion, Maire de Sellières.  
Blanchot, Maire de Blettevans. Febvre, ancien Procureur impérial.  
Lemire père, Maître de forges à Clairvaux.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Dôle.*

Composé de 9 cantons; 141 communes; 72,650 habitans.

M. Marquiset, *Sous-Préfet*, à Dôle.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,  
Commissaire. Carrière, Avocat, ancien Sous-Préfet.  
Bouvier. Grenot, Maire de Guedrey.  
Boichoz. Grillot, Propriétaire à Montbarrey.  
Eterlin, Maire de Foulénay. Daloz, Maire de Rainoccs.  
Rebouillat, Notaire à Chaussin. Husson-Morel, Maire de Romange.  
Mestral, Maire de Races.

*Arrondissement de Poligny,*

Composé de 7 cantons; 155 communes; 75,547 habitans.

M. Jules Niel, *Sous-Préfet*, à Poligny.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,  
Coulon. Choupot, Avocat à Arbois.  
Sergent, Adjoint au Maire de Salins. Prost, Adjoint au Maire de Poligny.  
Muller, Maître de forges à Champagnole. Répécaud, Propriétaire à Salins.  
Cavaro, Greffier du Juge-de-paix de Villers-Farlay. Bataillard, ancien Recev. d'enreg. à Poligny.  
Roux, Adjoint au Maire des Planches. Budin, Avocat, Maire de Vodans.  
Germain, Médecin à Nozeroy.

*Arrondissement de Saint-Claude,*

Composé de 5 cantons; 82 communes; 53,163 habitans.

M. Honoré Colomb, *Sous-Préfet*, à Saint-Claude.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,  
Gauthier. Berthet, Maire à Charchillat.  
Roche. Bussod, Médecin à S.-Claude.  
Duparchy. Roy-Girod, Négociant à S.-Claude.  
Vandel. Reverchon *idem*.  
Maffroy, Maire de Morez. Robez, Médecin à Viry.  
Saillard, Notaire et Maire de S.-Laurent.

DÉPARTEMENT DES LANDES.

C'est un des quatre que compose la Guyenne.

Il est borné au N. par le département de la Gironde; à l'E. par les départemens de Lot-et-Garonne et du Gers; au S. par celui des Basses-Pyrénées; à l'O. par la mer Océane. Sa superficie est d'environ 1,801,097 arpens, ou 900,534 hectares. Il paie 987,220 fr. d'impôt foncier; sa population est d'environ 265,309 individus, est divisé en trois arrondissemens communaux et trois arrondissemens électoraux; il a 569 électeurs qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse d'Aire et le ressort de la Cour royale de Pau.

*Députés.* Messieurs,

|                                                |  |                                         |
|------------------------------------------------|--|-----------------------------------------|
| Bon Poyféré de Cère (O ✱), Maître des Requête. |  | Bon Lamarque (G ✱), Lieutenant-général. |
|                                                |  | Bon Cardenau (O ✱), Maréchal-de-camp.   |

PRÉFECTURE.

M. . . . *Préfet*, à Mont-de-Marsan.

M. Dufour, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

|          |               |                 |
|----------|---------------|-----------------|
| Brettes, | Lubet-Barbon, | Laffite (J.) ✱. |
|----------|---------------|-----------------|

*Conseil général de département.* Messieurs,

|                                             |  |                                   |
|---------------------------------------------|--|-----------------------------------|
| Larreillet.                                 |  | Bon Lamarque, Lieutenant-général. |
| Laurent.                                    |  | Lespès (Pierre).                  |
| Poyféré de Cère.                            |  | De Poudenx (Léonard).             |
| Clérisse.                                   |  | Bon Cardenau, Maréchal-de-Camp.   |
| Ducournau de Carits, Négociant.             |  | Dulamon, Juge-de-Paix, à Aire.    |
| Papin (Joseph-Dominique).                   |  | Latapy-Descouel.                  |
| Dupreuil, Juge-de-paix.                     |  | Magnes aîné (Claude).             |
| Dufour, Médecin, Correspond. de l'Institut. |  | Marast (Joseph), Négociant.       |

*Arrondissement de Mont-de-Marsan.*

Composé de 12 cantons; 122 communes; 84,869 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                    |  |                                                         |
|------------------------------------|--|---------------------------------------------------------|
| Bié (Jacques), Maire.              |  | Lameson fils, Avocat.                                   |
| Marast aîné (François), Négociant. |  | Texoères (Benj.-Const.), Notaire et Maire.              |
| Dufau (Jean-Julien), Médecin.      |  | Caitaignède (Jean), Notaire.                            |
| Dulamon.                           |  | Tastel, Juge-de-Paix.                                   |
| Thomas Lestage.                    |  | Mauriel (Jean), anc. Directeur des Contrib. indirectes. |
| Deblanque (Pierre-Laurent).        |  |                                                         |

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Dax.*

Composé de 8 cantons; 113 communes; 93,954 habit: ns.

M. Parran (F.), *Sous-Préfet*, à Dax.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                     |  |                                       |
|-------------------------------------|--|---------------------------------------|
| Boucau (Jean), Maire.               |  | Ducournau (Pierre).                   |
| Planter (Pierre-Michel), Maire.     |  | Labarthe (Jean).                      |
| Poyusan (Charles-Hubert), Avocat.   |  | Dalemant (Alexandre-Joseph), Maire.   |
| Denis (Thomas), Avocat.             |  | Dubourg (François).                   |
| De St.-Martin, Maire de Cap-Breton. |  | Dibarrat d'Etchegoyen (Jean-Bernard). |
| Lacoste aîné (Pascal).              |  |                                       |

*Arrondissement de Saint-Sever.*

Composé de 8 cantons ; 117 communes ; 86,486 habitans.

M. Dufourcq, *Sous-Préfet*, à Saint-Sever.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Larrieu, Maire de St.-Loubouer.  
 De Campet.  
 Bayron (Dominique). Juge-de-Paix.  
 Laussuy (Jean-Jacques-Romain), Maire.  
 Dumon-Besselère (Alphonse), Maire.  
 Gaye (Bernard), Maire.

Lalande (Jean). Juge-de-Paix.  
 Desponys (Pierre). Notaire.  
 Brethous-Peyron (P<sup>e</sup>), Juge d'instruction.  
 Labeyrie (François), Maire.  
 Mancamp (Bernard), Médecin.

## DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanais, le Blaisois et le pays Chartrain. Il est borné au N. par le département d'Eure-et-Loir ; au N. E. par celui du Loir-et ; au S. E. par celui du Cher ; au S. par celui de l'Indre ; au S. O. par celui d'Indre-et-Loire ; et au N. O. par celui de la Sarthe ; sa superficie est d'environ 1,181,691 arpens, ou 603,116 hectares. Il paie 1,704,813 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 230,666 individus, il est divisé en trois arrondissemens communaux et trois arrondissemens électoraux ; il a 682 électeurs qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse de Blois et le ressort de la Cour royale d'Orléans.

*Députés.* Messieurs,

B<sup>on</sup> d'Oberlin, ancien Officier supérieur, | B<sup>on</sup> Pelet \*, Conseiller-d'Etat.  
 Membre du Conseil général. | Crignon-Bonvalet \*, Memb. du Cons. gén.

## PRÉFECTURE.

M. le C<sup>te</sup> DE LÉZAY-MARNÉSIA \*, *Préfet*, à Blois.M. Renard-d'Avène-Desmeloizes, *Secrétaire-général*.*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Alardet \*, Gaudron, Marin-Desbrosses.

*Conseil général de Département.* Messieurs,

C<sup>te</sup> Gaigneron de Marolles.  
 Maigreau, Avocat.  
 C<sup>te</sup> Mesnard de Chouzy.  
 Crignon-Bonvalet.  
 M<sup>is</sup> de Lacarte de Saumery.  
 Raguét de l'Epine.  
 B<sup>on</sup> d'Oberlin.  
 Vallois fils

D'Etchegoyen, Propriétaire.  
 Roussel, Propriétaire.  
 Salvat, Avocat.  
 Péan, Maire de Blois.  
 Besnier, Propriétaire.  
 Dessaigues, Propriétaire.  
 Berthereau de la Giraudière, Propriétaire.  
 Gaullier (Martin Aignan).

*Arrondissement de Blois.*

Composé de 10 cantons ; 138 communes ; 111,095 habitans.

*Conseil d'Arrondissement.* Messieurs,

Bagieu, Propriétaire.  
 Couteau-Laurand, *idem*.  
 Dauvergne, *idem*.  
 Legros-Bourreau, *idem*.  
 Maussion de Candé, *idem*.  
 Riffault, Notaire.

Chevalier-Rouet, Maire de S.-Aignan.  
 Porcher - Guibert, Adjoint au Maire de Blois.  
 Denet, Propriétaire.  
 Liberon, *idem*.  
 Dosdey (Charles-Joseph).

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Romorantin.*

Composé de 6 cantons ; 52 communes ; 44,670 habitans.

M. de Crevecœur, *Sous-Préfet*, à Romorantin.



*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

Boisqueret, Propriétaire.  
 Dorléans, *idem.*  
 Garnier, Maire de Memig.  
 Helis-Lanoue, *idem.*  
 Janpitre, *idem.*  
 Botailler-Guillot, *idem.*

Bergeron d'Anguy, Conseiller référendaire  
 à la cour des comptes.  
 Corme-Baranger.  
 Pommeraye.  
 Bezard-Bessault (Pierre).  
 N. . . . .

*Arrondissement de Vendôme.*

Composé de 8 cantons; 110 communes; 74,901 habitans

M. Guyot fils, *Sous-Préfet*, à Vendôme.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

Ferrand, Juge-de-paix de Selommes.  
 Godineau de La Bretonnerie, Maire de  
 Vendôme.  
 Guyon de Montlivault, Propriétaire.  
 Maréchal père, *idem.*  
 Roulleau-Richardièrre, *idem.*

Sarrasin-Tremault, *idem.*  
 Comte-Maréchal, négociant.  
 Bessirard-Latouche, Propriétaire  
 Bezard-David, *idem.*  
 Renou, *idem.*  
 Gérard, Ingénieur en chef des ponts-et-ch.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE.

Ce département est tiré de celui de Rhône-et-Loire, qui a été divisé en deux, sous les dénominations de la Loire et du Rhône, et comprend le Forcz.

Il est borné au N. par les départemens du Rhône, de Saône-et-Loire et de l'Allier; à l'E. par ceux du Rhône et de l'Isère; au S. par ceux de l'Ardèche et de la Haute-Loire; à l'O. par ceux du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Sa superficie est d'environ 496.000 arpens métriques; il paie 1.883,775 fr. d'impôt foncier; sa population est de 375,714 indiv.; il est divisé en trois arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 949 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Lyon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

*Députés.* Messieurs ,

Mis de Tardy ✱.  
 Baude.  
 Alcock, Prés. du trib. de 1<sup>er</sup> inst. de Roanne.

Lacheze ✱.  
 Rater, Maire de Montbrison.

PRÉFECTURE.

M. DE NORVINS (O ✱), *Préfet*, à Montbrison.

M. Levet, *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs ,

Lacheze ✱, Barban, De Barge, Bouchetal-Laroche.

*Conseil général de département.*

S. S. le C<sup>te</sup> de Bastard.  
 Chovel de la Chance, Propriétaire  
 Bourlier d'Ailly (Pierre-Philippe-Claude).  
 Neyraud-Collenon, Propriétaire  
 Jovin-Deshayes Propriétaire.  
 Bruyas, ancien Magistrat.  
 Lacheze fils, Président du tribunal civil de  
 Montbrison.  
 Mouillaud, Commandant de la Garde na-  
 tionale à Montbrison.  
 Baleygnier, Maire de S.-Bonnet-le-Château.

Rater, Maire de Montbrison.  
 Bouillet de la Faye (P.-L.), Propriétaire.  
 Desaix (L.-A.), Propriétaire.  
 Devillaine fils, Prop. et Manuf. à Roanne.  
 Mottin-Montroussy, Maire de Regny.  
 Chevallier, Propriétaire à Marchangy.  
 Peyret-Lallier, Avocat à St.-Etienne.  
 Montanier (A.), Propriétaire.  
 Dugas-Vialis, Manufact. à S.-Chamond  
 Terme, ancien Procureur du Roi.  
 Robichon (M.), à Bive-de-Giey.

*Arrondissement de Montbrison.*

Composé de 9 cantons; 159 communes; 118,546 habitans.

*Conseil d'arrondissement.*

Surieux, Propriétaire.  
 Chavassieu, Propriétaire.  
 Rivière-Fay, Propriétaire.  
 Robert, Maire de Mouson.  
 Moudon, Maire de Marcilly.  
 Dulac, Avoué.

Tixier, Propriétaire à Pouilley-les-Feurs.  
 Jourjon père.  
 Martial, Adjoint au Maire de St. - Bonnet-  
 le-Château.  
 Perdrigéon, Notaire.  
 N. . . . .

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Roanne.*

Composé de 10 cantons; 112 communes; 114,685 habitans.

M. Populle, *Sous-Préfet*, à Roanne.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Marest de St.-Pierre, Propriétaire.  
 Derivoire, Propriétaire.  
 Jars, Négociant à Roanne.  
 Jouvencel, Juge-de-Paix de St.-Sympho-  
 rien-de-Lay.  
 Rivière, Avocat à Roanne.

Gubian, Médecin à Roanne.  
 Colomb, Maire de la Pacaudière.  
 Alcock.  
 Coste, Maire de Néroude.  
 Bourlier-d'Ailly, Propriétaire à Parigny.  
 Forest, Maire d'Amiou.

*Arrondissement de Saint-Etienne.*

Composé de 9 cantons; 75 communes; 142,483 habitans.

M. Teissier ✱, *Sous-Préfet*, à Saint-Etienne.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Pourret, Propriétaire.  
 Bayon, Propriétaire.  
 Depraudière, Propriétaire.  
 Chambonnet (Richard), Prop. à St.-Chamoud.  
 Ginot, ancien Négociant.  
 Thiollière-Lassagne, Prop. à St.-Etienne.

Smith, Procureur du Roi.  
 Grubis, Notaire.  
 Heurtier, Maire de Chambon.  
 Donzel, Manufacturier à Rive-de-Gier.  
 Ninquier, Manufacturier à Rive-de-Gier.

## DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

Ce département est formé de tout l'ancien Velay, en Languedoc, d'une partie de l'Auvergne, de quelques communes du Gévaudan et du Vivarais, en Languedoc; enfin, de quelques communes du Forez.

Il est borné au N. par les départemens de la Loire et du Puy-de-Dôme; à l'E. par ceux de la Loire et de l'Ardèche; au S par ceux de l'Ardèche et de la Lozère; à l'O. par celui du Cantal. Sa superficie est d'environ 495,784 arpens métriques. Il paie 1,336,982 fr. d'impôt foncier; sa population est de 285,673 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux et trois arrondissemens électoraux: il a 442 électeurs qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, et le ressort de la Cour royale de Riom. Il forme le diocèse du Puy.

*Députés.* Messieurs,

Berryer fils, Avocat à la Cour roy. de Paris. | Chevalier-Lemore ✱, Conseiller à la Cour  
 Bertrand, Banquier, Memb. du Cons. gén. | royale de Paris.

## PRÉFECTURE.

M. DU PUY (O ✱), *Préfet*, au Puy.M. Richond-Des-Brus, *Secrétaire-général*.*Conseil de Préfecture.* Messieurs,

Deliques-de-Ferraighe, Aymard. Laurent.

*Conseil général de Département.* Messieurs,

O'Farrell, Ingénieur en chef en retraite.

Tuja, Maire de Langeac.

B<sup>on</sup> de Talairat.

Rocher-Deschamps.

Lobeyrac, Président du Tribunal civil.

Bertrand.

Dugonne-Victor, Juge d'instruction.

André, Maire du Puy.

Vissaguet, Notaire.

Lafayette (Georges).

Salveton, Maire de Brioude.

Lamothe (Auguste).

Blanc (Hippolyte), Adjoint au Maire du Puy.

Bonnet, Adjoint à Yssingaux.

Cuoq (Pierre-Augustin).

Waldeck de Boujinhon, Maréc.-de-Camp.

*Arrondissement du Puy.*

Composé de 14 cantons; 117 communes; 127,316 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Bertrand-Rousson.

Chaballier.

Chausson de Laurenon, Propriétaire à Monastier.

Mauras aîné, Propriétaire à Saint-Julien-Chapteuil.

Limouzin, Propriétaire à Sangues.

Faucon, Maire de Craponne.

Chabannes, Notaire à Vorey.

Filiot aîné, Propriétaire au Puy.

Bertrand de Doue, Président du Tribunal de commerce du Puy.

Guilhot, Avocat au Puy.

Harent, Notaire à Allègre.

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Brioude,*

Composé de 8 cantons; 118 communes; 79,880 habitans.

M. Bonne-Chevan, *Sous-Préfet*, à Brioude.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Vidal, Propriétaire à Lavandière.

Dejax, Juge-de-paix à Brioude.

Paul Maigne, Adjoint à la Mairie de Brioude.

Chauchat-Rozier, Notaire à Langeac.

Reboul, Avocat à Langeac.

Fabre, Avocat à Paulhaguet.

Armand, Maire de Fix-Villeneuve.

Faurot, Maire de la Chaisedieu.

Bardy, Maire d'Auzon.

Reynard, Maire de Blesle.

Montgieux, Notaire à St.-Ilpize.

*Arrondissement d'Yssingaux.*

Composé de 6 cantons; 37 communes; 78,477 habitans.

M. Daubin, *Sous-Préfet*, à Yssingaux.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Martin, Maire de S. Pal-en-Charançon.

Champanhac, Maire de Tence.

Champanhac, Adjoint à la Mairie d'Yssingaux.

Dubois, Maire de Monistrol.

Marnas, Notaire à Montfaucon.

Mathieu aîné, Notaire à Basse.

Charrère, Avocat à Yssingaux.

Dumoulin-Dufraisse, Maire de St.-Jenre.

Souvignet de Malploton, Prop. à S.-Didier.

De Bronac fils, Propriétaire à Riotort.

Celle, Propriétaire à Riotort.

## DÉPARTEMENT DE LA LOIRE - INFÉRIEURE.

L'un des cinq départemens formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par les départemens d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan ; à l'E. par le département de Maine-et-Loire ; au S. par le département de la Vendée, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,383,831 arpens, ou 706,285 hectares. Il paie 2,084,174 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 457,090 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux ; il a 1,250 électeurs qui envoient 7 membres à la Chambre des Députés ; il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Nantes et le ressort de la Cour royale de Rennes.

*Députés.* Messieurs.

|                                                    |                                                                                                                   |
|----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Burot de Carcouet (C ✱).                           | Lèvesque (O ✱), Négociant.<br>Urvoy de St.-Bedan, Memb. du Cons. gén.<br>Varsavaux ✱, Adjoint au Maire de Nantes. |
| Luminais, Propriétaire, Membre du Conseil général. |                                                                                                                   |
| Maës ✱, Membre du Conseil général.                 |                                                                                                                   |

## PRÉFECTURE.

M. DE ST.-AIGNAN (Louis) *Préfet*, à Nantes.

M. Favre-Convel ✱, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Dufeu (Emile), Chailloux, Chaigneau, Cuissart, Francheteau aîné.

*Conseil général de département.* Messieurs,

|                                 |                                                                                                                                                                                                                                                           |
|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Desjamonières.                  | Luminais.<br>Cossin (Félix).<br>Haentjens (Charles), Négociant.<br>Souzmain, Maire de Nantes.<br>Colombel, Président du tribunal.<br>Bossart.<br>Meresse père.<br>Favre (Ferdinand).<br>Linsens de l'Épinay.<br>Sauvaget.<br>Philippe.<br>Demangeat père. |
| Urvoy de St.-Bedan.             |                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Mosneron-Dupin père.            |                                                                                                                                                                                                                                                           |
| De Villeblanche.                |                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Ducoudray-Bourgault.            |                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Haudaudine, Négociant à Nantes. |                                                                                                                                                                                                                                                           |
| De St.-Ceran.                   |                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Fougnot.                        |                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Paimparay.                      |                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Roch.                           |                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Varsavaux.                      |                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Maës.                           |                                                                                                                                                                                                                                                           |

*Arrondissement de Nantes.*

Composé de 17 cantons ; 67 communes ; 197,665 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                               |                                                                                                                                                                            |
|-----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| De Royers.                                    | Tardiveau, Propriétaire à Machecoul.<br>Gouin aîné.<br>Dubern, Maire de Bouguenais.<br>Ursin, Propriétaire à Verton.<br>Hervouet de Clisson.<br>Scheult de la Vincendière. |
| De la Brosse.                                 |                                                                                                                                                                            |
| Chesneau, Notaire à Nantes.                   |                                                                                                                                                                            |
| Guerin-Doudet, Négociant à Nantes.            |                                                                                                                                                                            |
| Edelin de la Prandière, Maire de La Chapelle. |                                                                                                                                                                            |

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Ancenis.*

Composé de 5 cantons ; 28 communes ; 48,081 habitans.

M. de St.-Aignan (Edmond) ✱. *Sous-Préfet*, à Ancenis.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                           |                                                                                                                                            |
|---------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lefebvre.                 | Camus de la Guibourgère.<br>Arnaud-Mabritris.<br>Frogier, Maire d'Ancenis.<br>Merland, Procureur du Roi.<br>Corroyer, Directeur des mines. |
| Bongerard.                |                                                                                                                                            |
| Fleuriot de la Freulière. |                                                                                                                                            |
| Collineau père.           |                                                                                                                                            |
| Thoinnet (Joseph).        |                                                                                                                                            |
| Demangeat.                |                                                                                                                                            |

*Arrondissement de Châteaubriant.*

Composé de 7 cantons; 37 communes; 60,487 habitans.

M. Luneau, *Sous-Préfet*, à Châteaubriant.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Leroy-Trochardais.

Gerard, Maire de Châteaubriant.

Coinquet, Propriétaire.

Lemarie-l'Aubriais.

Chatellier fils.

Tardiveau de Petit-Mars.

Chassaing.

Guibourg-Rigaudière.

Bivaud.

Ballais aîné.

Chatellier de Sion.

*Arrondissement de Paimbœuf.*

Composé de 5 cantons; 25 communes; 41,800 habitans.

M. Mesnard, *Sous-Préfet*, à Paimbœuf.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs.

Goullin.

Joyau aîné.

Aristide-Granville.

Gautreau aîné.

Lagarde.

Bazile-Leray.

Thomas (Edouard).

Brilland-Laujardière.

Guérin.

Williams-Leray.

David père.

*Arrondissement de Savenay.*

Composé de 11 cantons; 51 communes; 109,057 habitans.

M. le Bon Normand, *Sous-Préfet*, à Savenay.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs.

Simonnin.

Poumier.

Dufresne.

Merot, Maire de Savenay.

Meresse fils, Adj. au Maire de Guérande.

Picard, Notaire à St.-Nazaire.

Benoiston, Propriétaire à Savenay.

Jeffredo, Maire de Blain.

Vince de Montoire.

Salentin, Maire d'Aversac.

Delaunay, Maire d'Herbignac.

## DÉPARTEMENT DU LOIRET.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanais, le Gâtinois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir; à l'E. par celui de l'Yonne; au S. par ceux de la Nièvre, du Cher et de Loir-et-Cher; à l'O. par ce dernier et celui d'Eure-et-Loir. Sa superficie est d'environ 1.322.909 arpens. ou 675.191 hectares. Il paie 2,506,005 fr. d'impôt foncier; sa population est de 504,228 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,366 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse d'Orléans et le ressort de la Cour royale de la même ville.

*Députés.* Messieurs,

Crignon de Montigny, Nég. Memb. du C. g.

C<sup>te</sup> de la Rochefoucauld (J.) ✱, Aide-de-

camp du Roi, Membre du Conseil génér.

Périer (Alex.), Manufactur. Memb. du C. g.

Sevin-Mareau, Nég. Pres. du trib. de comm. d'Orléans

Lainé de Villevêque ✱, Memb. du Cons. général.

PRÉFECTURE.

M. le V<sup>te</sup> DE RICCÉ (O ✱), *Préfet*, à Orléans.M. le Chev. de Briche ✱, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture. Messieurs,*

Baudry,

Marchand,

Gaudry.

*Conseil général de département, Messieurs,*

Périer (Alex.).

Laisné de Villéveque.

Crignon de Montigny.

Janson Couet, à Gien.

De La Taille, à Pithiviers.

De Fougeroux, à Vrigny.

Desban-Verneuil, à Bucy-St.-Liphard.

Sevin-Mareau.

Mallet de Chilly, à Marcilly.

C<sup>te</sup> J. de La Rochefoucault, à Combreux.

Bon Costaz, à Ste-Geneviève.

Jahan, à Sully.

M<sup>is</sup> Guyon de Guercheville, à Orléans.

Lemesle, Maire de Nangis.

Bigot de Morogues, Maire de St.-Cyr-en-Val.

Driard, Négociant à Pithiviers.

*Arrondissement d'Orléans.*

Composé de 14 cantons; 111 communes; 137,741 habitans.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Darblay, à Chevilly.

Martin, à Neuville.

Chapon-Dabit (Antoine-René).

De Lockart, à Mézières.

Fouqueau, à Jarjean.

Jouanneau, à Meung.

Guerton, à Baulle.

Lemaigre fils, à Cléry.

Bordier, à Beaugency.

Legier, Avocat à Orléans.

Verdier (J.-B.-L.).

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Gien.*

Composé de 5 cantons; 49 communes; 40,422 habitans.

M. Lallemant de Cullion, *Sous-Préfet*, à Gien.*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Thomas de Boulen, à Gien.

Duchemin de Chasseval, à Gien.

Guérin, à Gien.

V<sup>te</sup> Deligneris, à Ouzouer-sur-Loire.

Pasquier, à Gien.

Mollière de Thugny, à Adon.

Gaudry père, à Sully.

Champault-Martin, à Châtillon-sur-Loire.

De Behaguc, à Dampierre.

Villiers-Bourdon, à Sully.

De Montrillon (E.-R.).

*Arrondissement de Montargis.*

Composé de 7 cantons; 95 communes; 65,197 habitans.

M. N. . . . *Sous-Préfet*, à Montargis.*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Appert, à Montargis.

Aubepin, à Montargis.

Fougère, à Montargis.

De Cullion, à Châtillon-sur-Loing.

Herisseau, à Courtenay.

Condorcet O'conor, Lieut-gén., au Bignon.

Chaud, à S.-Firmin.

Martin-Bardin, à Montargis.

Garnier, à Montargis.

Lefebvre, à Montargis.

Lecauchois fils, à Vieilles-Maisons.

*Arrondissement de Pithiviers.*

Composé de 5 cantons; 103 communes; 68,868 habitans.

M. Petit de Lafosse (Alph.), *Sous-Préfet*, à Pithiviers.*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

D'Aussy, à Pithiviers.

Toussaint de Fortemaison, à Pithiviers.

Lecoq, à Laaz.

Marcille, à Beaune.

Isambert, à Tivernon.

Sauveur, à Boesse.

Mercier d'Intville (François-Augustin)

Bzard, à Auxy.

Lecesne (Jean-Louis).

Rabier, à Audeville.

Sagot, à Farouville.

## DÉPARTEMENT DU LOT.

Ce département est formé du ci-devant Quercy.

Il est borné au N. par le département de la Corrèze ; à l'E. par les départemens du Cantal et de l'Aveyron ; au S. par celui de Tarn-et-Garonne, et à l'O. par ceux de Lot-et-Garonne et de la Dordogne. Sa superficie est d'environ 398,406 hectares. Il paie 1,646,553 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 280,515 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 555 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse de Cahors et le ressort de la Cour royale d'Agen.

*Députés*, Messieurs,

|                                                            |                                                              |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| Dussol ✱, Maire de Sarrazac, Memb. du C. g.                | Calmon (O ✱), Direct. de l'enregistrem.                      |
| Murat (Gaëtan).                                            | Agar ✱, C <sup>te</sup> de Mosbourg, Memb. du Cons. général. |
| Dufour (C ✱), Maréchal-de-camp, Membre du Conseil général. | Delpon, Memb. du Conseil général.                            |

## PRÉFECTURE.

M. le B<sup>on</sup> DE ROUJOUX, *Préfet*, à Cahors.

Lafon, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture*. Messieurs.

Périer (André), Périer (Cléophas), Dupuy, Cariole.

*Conseil général de département*. Messieurs,

|                                       |                                                        |
|---------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Brunet.                               | Boudousquic, Présid. du trib. de commerce de Cahors.   |
| Delord.                               | Giguet, ancien Maire de Gramat.                        |
| Delpon.                               | Pradines. Notaire et Maire de Limoges.                 |
| Dussol.                               | Dufour, Maréchal-de-Camp.                              |
| Gransault-Lacoste.                    | Bonnaufous, Propriétaire à Anglars.                    |
| Glandin.                              | Besse de la Romiguière. Présid. du tribunal de Cahors. |
| Moyzen.                               | Delpueck, Avocat et Maire de Figeac.                   |
| Soulié, ancien Inspecteur aux revues. | C <sup>te</sup> de Mosbourg.                           |
| Brives, Adjoint au Maire de Cahors.   | Conté, Maire de Cahors.                                |
| Duphenieux, Juge-de-Paix.             |                                                        |
| Sallèles, Notaire à Cahors.           |                                                        |

*Arrondissement de Cahors.*

Composé de 12 cantons ; 121 communes ; 115,457 habitans.

*Conseil d'arrondissement*. Messieurs,

|                                |                                   |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| Armand.                        | Salgues, Juge-de-Paix de Limogne. |
| Caviolle.                      | Irisson, Maire.                   |
| Pagès.                         | Mommayou, Notaire à Floressac.    |
| Lacombe, Médecin à Cahors.     | Lemosy, Maire de Praissac.        |
| Ducayla, Maire de Castelnaud.  | Dufour, Médecin et Maire de Vers. |
| Valery, Juge-de-Paix à Laurès. |                                   |

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Figeac.*

Composé de 8 cantons ; 117 communes ; 86,511 habitans.

M. Salgues. *Sous-Préfet*, à Figeac.

*Conseil d'arrondissement*. Messieurs,

|                                          |                                |
|------------------------------------------|--------------------------------|
| Froment de Peret.                        | Murat (Gaëtan).                |
| Pontié aîné, Adjoint au Maire de Figeac. | Cassagnes, Maire de Brengues.  |
| Bessières-Bonnefoi.                      | Souilhac, Maire de St.-Céré.   |
| Maynard, Avocat.                         | Canet, ancien Magistrat.       |
| De Bessonnie, Maire de St.-Hilaire.      | Laboucarie, Avocat à St.-Céré. |
| Calmettes (Martial-Hyacinthe).           |                                |

*Arrondissement de Gourdon.*

Composé de 9 cantons ; 65 communes ; 78,747 habitans.

M. Pébeyre, *Sous-Préfet*, à Gourdon.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Souléry, Maire de Gourdon.  
 Albert, Juge au tribunal civil.  
 Lassaigne, Maire de Gramat.  
 Combes (Victor), Percept. à Monfaucon.  
 Lachière (Clément).  
 Maturicé, Avocat à Martel.

Lauvel aîné, Maire de Peyrac.  
 Glandin, Juge-de-Paix à St-Germain.  
 Cuniac, Notaire à Salviac.  
 Deltheil aîné, Maître de Forges à Seuillac.  
 Valat aîné.

## DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE.

L'un des quatre que forment la Guyenne, l'Agénois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Dordogne et de la Gironde ; à l'E. par ceux du Lot et de Tarn-et-Garonne ; au S. par ceux de la Haute-Garonne, du Gers et des Landes ; à l'O. par ce dernier et celui de la Gironde. Sa superficie est d'environ 939,178 arpens, ou 469,757 hectares Il paie 2,743,487 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 356,886 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 1,266 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse d'Agen et le ressort de la Cour royale de la même ville.

*Députés.* Messieurs,

|                                        |                                              |
|----------------------------------------|----------------------------------------------|
| Bon Lafont (G O ✱), Maréchal-de-camp.  | Merle-Massonneau. Membre du Conseil général. |
| Vte de Martignac (G ✱).                |                                              |
| Lafond-Blaniac (G O ✱), Lieut-général. | Dumont, Avocat.                              |

## PRÉFECTURE.

M. CRONEAU ✱, *Préfet*, à Agen.M. Lafont de Cujula, *Secrétaire-général*.*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Alquié, Argenton, d'Imbert de Mazères, Duburgua.

*Conseil général de département.* Messieurs,

De St.-Amans père.  
 Barsalon aîné.  
 Descressonnières aîné.  
 Merle de Massonneau.  
 Silvestre.  
 De Vivens.  
 Tartas de Conques.  
 Morin du Sendat.  
 De Carbonnié.  
 Teulon, ancien Député.

Chausenque, Maire de Gontand.  
 Laperche, Propriétaire à Tonneins.  
 De Bastard, anc. Milit., Prop. à Ruffiac.  
 Dutilh, Maire de Hérac.  
 De Lusignan, Ct de la 9<sup>e</sup> nat. de Xaintraillies.  
 Ninon, ancien Député.  
 Lafont de Blaniac.  
 St.-Just de Lacuée, Propriét. à Hantefaye.  
 Lafont-Courberieu, Maire de Beaugas.  
 Labastide, Maire de St.-Quentin.

*Arrondissement d'Agen.*

Composé de 9 cantons ; 98 communes ; 81,402 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

De Sevin.  
 Besse.  
 Garrau.  
 Bellegarde-Roger père.  
 Bergognié, Présid. à la cour roy. d'Agen.  
 Lafontan.

Menue, Adjoint au Maire d'Agen.  
 Barsalon, Négociant à Agen.  
 Laffore, Maire de Laplume.  
 Casse-Bellecombe, Maire de Montpezat.  
 Lafitte (Pierre-Louis-Hippolyte), ancien Officier.



SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Marmande.*

Composé de 9 cantons; 111 communes; 101,259 habitans.

M. Dugué \*, *Sous-Préfet*, à Marmande.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Béchade.  
De Gervain.  
Silvestre-Ferron.  
Cazenoves de Pradines.  
De Bentzmann, Maire de St.-Bazeille.  
Cantecort-Noguey, Maire de Gaujac.

Suriray de la Rue, Commandant de la garde nationale de Clairac.  
Bonnau-Joly, Propriétaire à Romestaing.  
Guyet de Laprade, Maire du Mas.  
Auricoste, Médecin à Montignac.  
De Bonnefoux, ancien Préfet maritime.

*Arrondissement de Nérac.*

Composé de 7 cantons; 82 communes; 58,721 habitans.

M. Vidaillan, *Sous-Préfet*, à Nérac.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Gaudé.  
Mondineu.  
De Mauvezin.  
Lafitte.  
Pons aîné.  
Beretti-Longareil.

Gouilloutet, Maire de Feugarolles.  
Lacomme, Propriétaire à Nérac.  
De Vigier fils, Maire de Mezin.  
Dumon, Propriétaire à Lavardac.  
Comin, Maire de Sas.

*Arrondissement de Villeneuve-d'Agen.*

Composé de 10 cantons; 97 communes; 95,504 habitans.

M. de Raigniac, *Sous-Préfet*, à Villeneuve-d'Agen.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Brondeau, Propriétaire à Villeneuve.  
Delbrel, Maire de Villeneuve.  
Pons fils, Avocat à Monclar.  
Mazet-Cassani, Propriétaire à Montflanquin.  
Lafaurie, Médecin à Caucou.  
Brown, Avocat à Villeneuve.

Vaze, Propriétaire à Tournon.  
Lalauric, Médecin à Villeneuve.  
Vallès, Propriétaire à St<sup>e</sup>-Livrade.  
St.-Marc fils, Propriétaire à Montart.  
Metge, Maire de Penne.

DÉPARTEMENT DE LA LOZERE.

Il tire son nom d'une montagne des Cévennes, entre Mende et Uzès; c'est un des sept que forment le Languedoc, le Gévaudan, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal; à l'E. par ceux de l'Ardèche et du Gard; au S. par ceux du Gard et de l'Aveyron; ce dernier le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 997,961 arpens, ou 509,543 hectares. Il paie 773,399 fr. d'impôt foncier; sa population est de 138,778 individus. Il est divisé en trois arrondissementens communaux et trois arrondissementens électoraux; il a . . . électeurs qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Mende et le ressort de la Cour royale de Nîmes.

*Députés.* Messieurs,

André (C \*).

| Chapel d'Espinassous \*, Président.

PREFECTURE.

M. GABRIEL, *Préfet*, à Mende.

M. Renouard, *Secrétaire-général*.

*Conseil de Préfecture.* Messieurs,  
Levrault, Boissonnade, Boutin.

*Conseil général de département.* Messieurs,

|                                                                                                                                                                                                                 |                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Brun de Villeret, Lieutenant-général.<br>Florens, ancien Préfet.<br>Belviala, Conseil. à la cour roy. de Nismes.<br>De Chapelain,<br>Boissier,<br>Combet,<br>Ducayla,<br>Aulanier, Président du trib. de Mende. | } Propriétaires. | Barrot, ancien Député.<br>De Chaleil, Procureur du Roi à Marvejols.<br>Gaillard, Inspecteur des contrib. directes.<br>Monnier-Chapelle, Propriétaire.<br>De Lafare, Officier retraité.<br>Salberg, Propriétaire.<br>D'Espinassous (J.-D.), Négociant.<br>Charpentier, Maire de Mende. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

*Arrondissement de Mende.*

Composé de 7 cantons; 62 communes; 45,043 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                                                                                                                                                                        |   |                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Monteil-Charpal (Pierre), Propriétaire.<br>Jaffard (Hypolite), Négociant.<br>Bourillon (F.-X.-M.), Négociant.<br>Polge-Aldebert, Propriétaire.<br>Brun (J.-F.-H.).<br>Chevalier (M.-E.), Propriétaire. | } | Roche (J.-G.), Propriétaire.<br>Sapet (A.-B.), Propriétaire.<br>Borrelly (Jules), Banquier.<br>Ignon (J.-J.-M.), Imprimeur.<br>Vidal (Louis), Notaire. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Florac.*

Composé de 7 cantons; 53 communes; 40,016 habitans.

M. Renouard de Bar, *Sous-Préfet*, à Florac.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                                                               |                  |                                                                                                                                                                                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sablet,<br>Campredon,<br>Jaffard,<br>Rodier-Salièges,<br>Barrassou (Aug.),<br>Cade (Cyprien), | } Propriétaires. | Pons fils (T.-C.), Propriétaire.<br>Lauriol fils (L.-L.), Propriétaire.<br>Broussous, anc. Secrétaire-gén. de préfet.<br>Avesque-Gaillard (Ant.), Propriétaire.<br>Faisse (L.-A.), Propriétaire. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

*Arrondissement de Marvejols.*

Composé de 10 cantons; 76 communes; 53,719 habitans.

M. d'Imbert de Montruffet \*, *Sous-Préfet*, à Marvejols.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                                                                    |                  |                                                                                                       |                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Cordesse (J.-B.),<br>Pascal père,<br>Filhon,<br>Vaissier (H.),<br>Barbot (A.),<br>Pelisse (Fréd.), | } Propriétaires. | Valette (Ferd.),<br>D'Imbert du Chemin,<br>Sevène (F.-J.),<br>Lafont (V.-E.-F.),<br>Crucize (Guill.), | } Propriétaires. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|

DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

L'un de ceux que forment l'Anjou et le Saumurois.

Il est borné au N. par les départemens de la Mayenne et de la Sarthe; à l'E. par celui d'Indre-et-Loire; au S. par ceux de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée, et à l'O. par le département de la Loire-Inférieure. Sa superficie est d'environ 1,408,365 arpens, ou 718,807 hectares; il paie 3,306,459 fr. d'impôt foncier; sa population est de 458,674 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 1,537 électeurs, qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse d'Angers et le ressort de la Cour royale de la même ville.

*Députés.* Messieurs ,

Giraud (Aug.), Négociant et Manufacturier.  
Lareveillière (Victor), Maire d'Avillé.  
De Marcombe, Memb. du Conseil général.  
Robineau, Maire de Louroux.

Bon Benj. Delessert (O ✱), Négociant à Paris.  
Duboys, Conseiller à la Cour de cassation.  
M<sup>is</sup> d'Andigné de la Blanchaye, M. du C. g.

## PRÉFECTURE.

M. BARTHÉLEMY, *Préfet*, à Angers.M. Duclaux, *Secrétaire-général*.*Conseillers de Préfecture.* Messieurs ,

Leterme-Saulnier, Gaudin-Boisrobert, Cesbron de l'Isle, Mamert-Coullion, Fouché.

*Conseil général de département.* Messieurs ,

S. S. le C<sup>te</sup> de Contades.  
Desmazières, 1<sup>er</sup> Prés. cour roy. d'Angers.  
Duboys, Conseiller à la Cour de Cassation.  
Joubert-Toussaint, Négociant à Angers.  
S. S. le Duc de Brissac.  
Giraud.  
De Lauberdère, Lieutenant-général retraité.  
Lofficial, ancien Sous-Préfet.  
Cesbron La Guérinière, Maire de S.-Florent.  
Barré, ancien Sous-Préfet.  
De Gibot, Maire de Bouzillé.  
Montgazon, Négociant à Cholet.

Cailleau-Grandmaison, Maire de Saumur.  
Dupuis aîné, Col. de la Garde nat. de Saumur.  
Merlet-Lamothe, Maire de Martigné.  
Foucher, ancien Procureur-général.  
Proust, Avocat à Saumur.  
D'Andigné de La Blanchaye.  
De Préaulx, Maire de Ponacé.  
De Marcombe (Gédéon), Propriétaire.  
Robineau (Vincent), ancien Officier.  
Joubert-Bonnaire, Maire d'Angers.  
Guilhem (Prosper), Négociant.  
La Revellière.

*Arrondissement d'Angers.*

Composé de 9 cantons; 59 communes; 129,593 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

De Buzelot, }  
Heurtelon, } Propriétaires.  
Robineau, }  
Michel de Puyard, Cons. C. roy. d'Angers.  
Guillot-Dubignon, Maire de la Meignane.  
Moreau-Joubert (F.-A.), Négoc. à Angers.

Leclerc-Thouin, Adj. au Maire de Chalonnes.  
Blancier (P.-A.), Maire de S.-Barthélemy.  
Chevré-Bouchet (L.), Négociant à Angers.  
Bourgeois-Farran (R.-L.-P.-J.), Propriét.  
Tessié de La Motte (G.), Négociant.

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Baugé.*

Composé de 6 cantons; 67 communes; 81,458 habitans.

M. Berger-Lointier, *Sous-Préfet*, à Baugé.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

Lemotheux, }  
Commeau, } Propriétaires.  
Haran, }  
Ferrière-Lalande (J.), }  
Gaudin (J.), }  
Gaignard de La Banloue, Maire de Chaumont.

Beritault, Notaire à Beaufort.  
Bourgeois (P.-J.), Maréchal-de-camp retr  
Poupart-Gestric, Maire de Longué.  
Dutier, Maire de Baugé.  
Lemercier-Lepré, Maire de Cornille.

*Arrondissement de Beaupréau.*

Composé de 7 cantons; 73 communes; 101,478 habitans.

M. Merlet, *Sous-Préfet*, à Beaupréau.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

|                                                           |                                            |
|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Girard, Maire de Gesté.                                   | Guérin La Roussardière (F.), Propriétaire. |
| Brouillet, Maire de Beaupréau.                            | Lefevre-Josset (L.), Maire de Montjean.    |
| Poulain - Furetière, Juge - de - Paix de<br>Champtoceaux. | Cesbron-Descramel, Négociant à Cholet.     |
| Mignot-Deslandes, Maire de Chemillé.                      | Houdet, Maire de Montfaucon.               |
| Turpault aîné, Négociant à Cholet.                        | Poirier-Dulavouer, Maire de Montrevault.   |
|                                                           | Hiron père, Propriétaire à Montrevault.    |

*Arrondissement de Saumur.*

Composé de 7 cantons ; 95 communes ; 88,412 habitans.

M. Bruley, *Sous-Préfet*, à Saumur.*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

|                                                                          |                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| Persac, Propriétaire.                                                    | Allain-Targé, Conseiller à la Cour royale<br>d'Angers. |
| Tessié-Lamothe (Eugène).                                                 | Lieutaud, Maire des Ulmes.                             |
| Delaveau-Saillaud, Président du Tribunal<br>civil.                       | Bourgeois père (R.-P.-J.),                             |
| Courtillier-Bonnemère, Avocat.                                           | Grignon-Dumoulin (C.),                                 |
| Bonnemère-Targé (J.-C.), Capit. des Pom-<br>piers de la Garde nationale. | Thoreau de la Martinière (F.C.),                       |
|                                                                          | Peltier, Notaire à Saumur.                             |

*Arrondissement de Segré.*

Composé de 5 cantons ; 62 communes ; 57,733 habitans.

M. Cholet, *Sous-Préfet*, à Segré.*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

|                            |                  |                                                    |                  |
|----------------------------|------------------|----------------------------------------------------|------------------|
| Meslin,                    | } Propriétaires. | Moreau (C.),                                       | } Propriétaires. |
| Dupré,                     |                  | Soulard (A.-L.),                                   |                  |
| Desailly,                  |                  | Jouneau (F.), Médecin.                             |                  |
| Rousseau (N.),             |                  | Violas, Maire de Juvardeil.                        |                  |
| Aubert, Maire de Segré.    |                  | Guibourg (Charles), Propriétaire à Cham-<br>pigny. |                  |
| Rabeau (V.), Propriétaire. |                  |                                                    |                  |

## DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche ; à l'E. par la Manche, le département du Calvados et celui de l'Orne ; au S. par ceux de la Mayenne et d'Ille-et-Vilaine ; à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,131,459 arpens . ou 577,178 hectares. Il paie 4,389,145 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 611,206 individus. Il est divisé en six arrondissemens communaux et huit arrondissemens électoraux ; il a 1,569 électeurs qui envoient huit membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Coutances et le ressort de la Cour royale de Caen.

*Députés. Messieurs,*

|                                                     |                                                        |
|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| V <sup>te</sup> Bonnemains (G O ✱), Lieutenant-gén. | Angot, Membre du Conseil-général.                      |
| B <sup>en</sup> Baillod (C ✱), Lieutenant-général.  | Dudouyt, Médecin, Membre du Conseil<br>général         |
| De Lorimier (O ✱), Chef de bataill. d'Art.          | C <sup>te</sup> de Briquerville (O ✱), ancien Colonel. |
| Enouf, Membre du Conseil général.                   |                                                        |

## PRÉFECTURE.

M. GATTIER ✱ *Préfet*, à Saint-Lô.M. Feuillet ✱, *Secrétaire-général*.*Conseillers de Préfecture. Messieurs,*

Houyvet, Lemaitre (Prosper), Le François, Lebas, Héot.

*Conseil général de département.* Messieurs,

Boudent.  
 Duhomme.  
 S. S. C<sup>te</sup> Donatien de Sesmaisons.  
 Ayvone de Chantereine, Prés. du Tribunal  
 de comm. de Cherbourg.  
 Avril.  
 Brohon.  
 Lepesant.  
 Le Chevalier-du-Perrey.  
 Le Jolys de Villiers.  
 Lépron de la Fossardière.  
 Angot.  
 Dubois-Abraham, Maire de Granville.

C<sup>te</sup> De Bricqueville.  
 Dudouyt.  
 V<sup>te</sup> Bonnemains, Lieutenant-Général.  
 Le Rebours (Frédéric).  
 Pelée de Varennes, Maire de Valognes.  
 De Lossendière, Maire de Mortain.  
 Enouf.  
 Sanson la Valesquerie.  
 Dan de la Vauterie, Ingénieur en chef.  
 Guillot, ancien Sous-préfet.  
 C<sup>te</sup> Lemarrois, Lieut.-Général.  
 Baillot, Lieut.-Général.

*Arrondissement de St.-Lô.*

Composé de 9 cantons; 130 communes; 102,698 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Hervieu Laplanche.  
 Bernard Lavigne.  
 Gohier, Médecin à Eslandes.  
 Saint.  
 Gendrin Dumesnil, Maire de Percy.  
 Lebrun, Maire de Hébéorevon.

Letouzé, Médecin à Cerisy-la-Forest.  
 Giset, Maire de Méautis.  
 Havin, Juge-de-peace au Mesnil-opac.  
 Le Hodey, Notaire à Torigny.  
 Vaultier, Avocat à St.-Lô.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Avranches.*

Composé de 9 cantons; 127 communes; 111,257 habitans.

M. Gaudin de St.-Brice ✱, *Sous-Préfet*, à Avranches.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Motel.  
 Thebault-Grimbot.  
 Carbonnet-Boessel (Louis-Marie-Georges).  
 Legrandais (Guillaume-François).  
 Lepelletier, Médecin à Ducey  
 Lahoussaye, Armateur, à Granville.

Montier, Médecin, à la Luzerne.  
 Tanguy, Maire de Pontorson.  
 Sursis, Docteur en Médecine.  
 Desfeux, Notaire.  
 Gilbert, Maire de Saultchevreuil.

*Arrondissement de Cherbourg.*

Composé de 5 cantons; 200 communes; 76,443 habitans.

M. Bonnissent (Auguste), *Sous-Préfet*, à Cherbourg.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Collart.  
 Fouques-Duparc.  
 Desvaux-Delaporte.  
 Groult.  
 Paris-Desfontaines.  
 Javain, Maire de Cherbourg.

Lebuhotel, Négociant à Cherbourg.  
 Nicolet-la-Rivière, Propr. à Henneville.  
 Asselin-Duvay (François-Justin).  
 Sellier, Maire de Gonnevillle.  
 Lemansois Duprey, Procureur du Roi, à  
 Cherbourg.

*Arrondissement de Coutances.*

Composé de 10 cantons; 139 communes; 145,048 habitans.

M. Le Breton, *Sous-Préfet*, à Coutances.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Lavergne.

Vautier.

Leforestier de Mobeccq.

Jouenné, Maire de Cerences.

Savary, (J.-L.-S.), Capitaine en retraite.

Leloup, Avocat à Coutances.

Dagoury, Maire de St.-Sauveur-Pierre-Pont.

Rihouey, Propriétaire à Geffosses.

Lemare (Vict.-Aug.), Nég. à Quettreville.

Turquetil (Jean-Bapt.), Prop. à Blainville.

Lemaître (Franç.-Martial.), Prop. à St.-Sauveur-Lendelin.

*Arrondissement de Mortain.*

Composé de 9 cantons ; 73 communes ; 74,123 habitans.

M. Josset, *Sous-Préfet*, à Mortain.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Champs.

Postel-Roueric.

Gantier de Carville.

Helie, Notaire à Lebuat.

Delaunay, Maire de Réffavelle.

Régnault, Notaire à Leteilleul.

Roullin, Maire de St.-Hilaire-du-Harcourt.

Meslay, Adjoint au Maire de Sourdeval.

Noël, Avocat, à Mortain.

Bourrée Foncaudiéry, Jug. d'Inst. à Mortain.

Fouqué, Principal du collège de Mortain.

*Arrondissement de Valognes.*

Composé de 7 cantons ; 110 communes ; 101,637 habitans.

M. Clamorgan \*, *Sous-Préfet*, à Valognes.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

De Trainel.

Langlois.

Vigoureux, Prop. à St.-Mart.-D'Audouville.

Bertin, Propriétaire, à Etienville.

Grisel, Avocat à Valognes.

Gallemand (Zacharie), Prop. à Valognes.

Salley (Pierre-François), Prop. à Barfleur.

Renouf (Gilles-Antoine), à St.-Martin-de-Varreville.

Brohier, Maire de Vierville.

Lelaidier, Avocat à Valognes.

Jacquelin de la Pierre, Prop. à St.-Germain-de Tournebut.

## DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

Il fait partie des quatre que forme la Champagne.

Il est borné au N. par les départemens des Ardennes et de l'Aisne ; à l'E. par ceux de la Meuse et de la Haute-Marne ; au S. par ceux de la Haute-Marne, de l'Aube et de Seine-et-Marne ; à l'O. par ceux de Seine-et-Marne et de l'Aisne. Sa superficie est d'environ 1,607,169 arpens, ou 820,273 hectares ; il paie 2,379,552 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 325,045 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux ; il a 1,012 électeurs, qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la deuxième division militaire et le ressort de la Cour royale de Paris, et renferme le diocèse de Châlons-sur-Marne et une partie de celui de Reims.

*Députés.* Messieurs,V<sup>te</sup> Tirlet (G O \*), Lieutenant-général.

Leroy-Mion.

C<sup>te</sup> Guéhéneuc (O \*), Maire d'Etoges.

Royer-Collard \*, Conseiller-d'Etat.

Chaix-d'Est-Ange, Avocat à la cour royale de Paris.

## PRÉFECTURE.

M le V<sup>te</sup> DE JESSAINT (G O \*), *Préfet*, à Châlons.M. Pavée de Vendevre (Gabriel), *Secrétaire-général*.*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Petit \*,

Garinet fils,

Moignon \*.

*Conseil général de département.*

|                            |                  |                                    |                  |
|----------------------------|------------------|------------------------------------|------------------|
| S. S. Duc de Doudeauville. | } Propriétaires. | Royer de Vaugency,                 | } Propriétaires. |
| S. S. C <sup>te</sup> Roy. |                  | Boutin,                            |                  |
| Bon Durand de Mareuil,     |                  | S. S. C <sup>te</sup> d'Ambrugeac, |                  |
| Mathieu de Vienne,         |                  | Jacquesson,                        |                  |
| Gillet,                    |                  | Derodé-Geruzes,                    |                  |
| Moët,                      |                  | Carbonnet,                         |                  |
| Froc de la Boulaye.        |                  | Leroy-Mion,                        |                  |
| Lefebvre de Norois,        |                  | V <sup>te</sup> Tirllet,           |                  |

*Arrondissement de Châlons.*

Composé de 5 cantons ; 109 communes ; 46,674 habitans.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

|                              |                  |              |                  |
|------------------------------|------------------|--------------|------------------|
| Godart,                      | } Propriétaires. | Petit,       | } Propriétaires. |
| De S <sup>te</sup> -Suzanne, |                  | De Riocourt, |                  |
| Davrainville,                |                  | Gargam,      |                  |
| Arnoult, Juge.               |                  | Rousseau,    |                  |
| De Massiac,                  | } Propriétaires. | N. . . . .   |                  |
| Moignon,                     |                  |              |                  |

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Eprenay.*

Composé de 9 cantons ; 185 communes ; 79,818 habitans.

M. Dorchy, *Sous-Préfet*, à Eprenay.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

|                                    |                  |                            |                  |
|------------------------------------|------------------|----------------------------|------------------|
| Godot-Desbordes,                   | } Propriétaires. | De Pleurs,                 | } Propriétaires. |
| Thelusson,                         |                  | De Montinort,              |                  |
| Porquet,                           |                  | Bigot,                     |                  |
| Marthe,                            |                  | C <sup>te</sup> Guchéneuc. |                  |
| Chaudron-Moët,                     |                  | Frerot, Propriétaire.      |                  |
| S. S. M <sup>is</sup> de Talhouet. |                  |                            |                  |

*Arrondissement de Reims.*

Composé de 10 cantons ; 181 communes ; 115,339 habitans.

M. Poisson, *Sous-Préfet*, à Reims.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

|                    |                  |                       |                  |
|--------------------|------------------|-----------------------|------------------|
| De Villermont,     | } Propriétaires, | Lucas-Dessaint,       | } Propriétaires. |
| Hériot de Vriol,   |                  | Camu-Didier,          |                  |
| Carbonnet,         |                  | Lespagnol de Bezanne, |                  |
| Godinot-Camial,    |                  | Fourneaux Lasnier,    |                  |
| Grimpel de Goulot, |                  | Perrier de Savigny,   |                  |
| Bonde,             |                  |                       |                  |

*Arrondissement de Sainte-Ménéhould.*

Composé de 3 cantons ; 82 communes ; 33,812 habitans.

M. Becquey, *Sous-Préfet*, à Sainte-Ménéhould.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

|                                                     |                  |                     |                  |
|-----------------------------------------------------|------------------|---------------------|------------------|
| Varin,                                              | } Propriétaires. | Mauclerc,           | } Propriétaires. |
| Cossus,                                             |                  | Palloteau,          |                  |
| De Chamissa,                                        |                  | Bonnay de Breuille, |                  |
| Mauclerc, Juge à S <sup>te</sup> -Ménéhould,        |                  | Barrois,            |                  |
| C <sup>te</sup> Duvallk de Dampierre, Propriétaire. |                  | Delescale,          |                  |

*Arrondissement de Vitry-le-François.*

Composé de 5 cantons ; 136 communes ; 49,402 habitans.

M. Onfroy de Bréville \*, *Sous-Préfet*, à Vitry-le-François.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                                              |                  |                                                                               |                  |
|------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Lefol,<br>Heriot de Virol,<br>Aubertel,<br>De Liniers,<br>Bechat,<br>Barbot, | } Propriétaires. | Besnard,<br>Duplessis,<br>Duchesne de Courcy,<br>Saligny,<br>Procquez (Jean), | } Propriétaires. |
|------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------------------------------------------------------------------|------------------|

## DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE.

L'un des quatre que forment la Champagne, Charleville, Sedan, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Meuse et de la Marne ; à l'E par ceux des Vosges et de la Haute-Saône ; au S. par ceux de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or ; à l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Aube. Sa superficie est d'environ 1,240,580 arpens, ou 633,173 hectares. Il paie 1,814,086 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 244,823 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux ; il a 574 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés ; il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Langres et le ressort de la Cour royale de Dijon.

*Députés.* Messieurs,

|                                                                                                              |                                                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Becquey (O *).<br>C <sup>te</sup> Thomassin de Bienville *, Maire à<br>Bienville, Membre du Conseil général. | } Toupot de Bévaux, Vice-Président du trib.<br>de Chaumont.<br>De Vendeuil *, Maître de forges. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|

PREFECTURE.

M. RIVET, *Préfet*, à Chaumont.M. Doumerc, *Secrétaire-général*.*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Froussard, Milhoux, Mougeot.

*Conseil général de département.* Messieurs,

|                                                                                                                                                                                                                                               |                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| De Beaufort,<br>Lespérut,<br>Michel aîné,<br>Berthot père,<br>Muel-Picard, Maître de forges.<br>Toupot de Bevaux.<br>Doré de Brouville, Maire de Frondes.<br>Duval de Fraville, Maire de Chaumont.<br>De Faily, Chef d'escadron d'artillerie. | } Propriétaires. | Dubignon, Colonel.<br>Martin, ancien Maire de Saint-Dizier.<br>De Vendeuil<br>Buisson, Maître de forges, Maire de Faraincourt.<br>De Brouville, Commandant de la garde nationale de Bourbonne.<br>Henriot-Pechin, Maire de Langres.<br>Vincy-Jappiot, M. du Cons. mun. de Langres |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

*Arrondissement de Chaumont.*

Composé de 10 cantons ; 108 communes ; 82,300 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                                        |                  |                                                                                                                                                                                   |
|------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Michel (Pierre),<br>Menu,<br>Lasenet,<br>Esnard,<br>Marguin,<br>Jouber | } Propriétaires. | Louvier,<br>Thyebaut, } Propriétaires.<br>Bontems de Montreuil, Juge au trib. civi.<br>de Chaumont.<br>Liebaux, Juge-de-peace, à Arc-en-Barrois<br>Clément, Maire de Maranyville. |
|------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Langres.*

Composé de 10 cantons ; 209 communes ; 97,344 habitans.

M. de Moras, *Sous-Préfet*, à Langres.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                   |                  |                                            |
|-------------------|------------------|--------------------------------------------|
| Besancourt,       | } Propriétaires. | Aubert (Jean-Baptiste-François-Eléosippe), |
| Descharmes,       |                  | Propriétaire.                              |
| Bouché,           |                  | Lahéard-Petitot, Maire de Bourbonne.       |
| Berthot,          |                  | Bordet-Gicy, Maire d'Auberive.             |
| Caroillon,        |                  | Jobert, Juge-de-paix, à Pressigny.         |
| Perrignon-Balley, |                  | Olivier, Maire d'Aprey.                    |

*Arrondissement de Wassy.*

Composé de 8 cantons ; 145 communes ; 65,179 habitans.

M. Toupot de Bëveaux fils, *Sous-Préfet*, à Wassy.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                        |                  |                                             |
|----------------------------------------|------------------|---------------------------------------------|
| Berthelin,                             | } Propriétaires. | Bertrand, Juge-de-paix, à Maconcourt.       |
| Danelle,                               |                  | Clément, Maire de Magneux.                  |
| Cornet, Adjoint au Maire de Joinville. |                  | Rozet, Maître de forges à Saint-Dizier.     |
| Pissot (Domin.-Joseph),                | } Propriét.      | Jacquot, <i>idem</i> , à Laneuville-Bayard. |
| Chanlain (Armand),                     |                  | Vincent (Louis-Nicolas-Remy).               |
| Jannot de Moncey (E. F. H.),           |                  |                                             |

## DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par les départemens de l'Orne et de la Manche ; à l'E. par celui de la Sarthe ; au S. par celui de Maine-et-Loir, et à l'O. par ceux de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure. Sa superficie est d'environ 1,016,614 arpens, ou 518,863 hectares. Il paie 2,038,738 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 554,138 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 1,049 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse du Mans et le ressort de la Cour royale d'Angers.

*Députés.* Messieurs,

|                                         |                                                                                                                   |
|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bidault, Membre du Conseil général.     | } Paillard-Ducléré *, Maître de Forges,<br>Membre du Conseil général.<br>Prosper-Delauney *, Négoc. <i>idem</i> . |
| De Vaucelle, Membre du Conseil général. |                                                                                                                   |
| Vte de Lezardièrre *, ancien Préfet.    |                                                                                                                   |

## PRÉFECTURE.

M. SAULNIER fils, *Préfet*, à Laval.M. Chevalier-Gehard, *Secrétaire-général*.*Conseil de Préfecture.* Messieurs,

Le Roy des Barres, Bernard-Dutreuil, Segretain, Lensa.

*Conseil général de département.* Messieurs,

|                                             |                                                 |
|---------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Prosper-Delauney.                           | De Rumigny.                                     |
| Lecour, Maire de Mayenne.                   | Bidault, Député.                                |
| Goussé-Lalande, Propriétaire.               | Guesdon aîné, Avocat à Laval.                   |
| De Pommereul, ancien Sous-préfet.           | Gehard-Seyeux, ancien Maître de forges.         |
| De Vaucelle.                                | Lelièvre, vice-Prés. du trib. civ. de Laval.    |
| Morice, Médecin.                            | Martinet, Notaire, Maire de Château-Gonthier.   |
| Ordener, Maréchal-de-Camp.                  | Sourdille de la Valette, Maire de Villiers.     |
| Lemétayer-Sachetière (André), Propriétaire. | Halligon, Maire de Craon.                       |
| Desjardins (Ch.), Nég. à Mayenne.           | Thoreau-Touchardièrre-Chevillery, Propriétaire. |
| Désfermon, ancien Préfet.                   |                                                 |
| Paillard-Ducléré, Maître de forges.         |                                                 |

*Arrondissement de Laval.*

Composé de 9 cantons ; 93 communes ; 114,597 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                            |                  |                                      |
|--------------------------------------------|------------------|--------------------------------------|
| Dalney d'Elya ,                            | } Propriétaires. | Leclerc (Jules), Négociant à Laval.  |
| Legentil ,                                 |                  | Bailleul, Maire de Meslay.           |
| Perrier-la-Saulaie ,                       |                  | Paillard-Dubignon, Maître de forges. |
| Maupéit, Adjoint au maire de Laval.        |                  | Dumouline, (J.-J.-N.), Propriétaire  |
| Ollivier, Maire d'Evron.                   |                  | Lefizelier, Avocat à Laval.          |
| Barré-Bertric, Cap. de la garde nationale. |                  |                                      |

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Château-Gonthier.*

Composé de 6 cantons ; 79 communes ; 75,333 habitans.

M. Defermon, *Sous-Préfet*, à Château-Gonthier.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                   |                  |                                                                             |
|---------------------------------------------------|------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| Louveau ,                                         | } Propriétaires. | Thoreau-Touchardière, M. de Cossé le-Viv.                                   |
| Gourdon ,                                         |                  | Paillard-Merolle, Maire de Houssay.                                         |
| Bellier-Chauvelais ,                              |                  | Chartier (Urbain), Docteur en droit.                                        |
| Paigis ,                                          |                  | Laumailé (René), Propriétaire.                                              |
| Guioullier, Adjoint au maire de Château-Gonthier. |                  | Leseyeux (Léon), Cultivateur à St.-Brice-Gault, Notaire à Château-Gonthier. |

*Arrondissement de Mayenne.*

Composé de 12 cantons ; 116 communes ; 166,208 habitans.

M. Le Pescheux, *Sous-Préfet*, à Mayenne.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                           |                  |                                                  |
|-------------------------------------------|------------------|--------------------------------------------------|
| Benoiste des-Valettes ,                   | } Propriétaires. | Bourdin, anc. juge au trib. de comm. de Mayenne. |
| Chevallier ,                              |                  | Voisin (Jean), Propriétaire à Fougerolles.       |
| Legeai de la Foresterie ,                 |                  | Durand-Benoiste, Conserv. des hypothèques.       |
| Lepescheux de Hautbourg ,                 |                  | Guyar, Maître de postes à Ernée.                 |
| Duval, Maître de forges, ancien Officier. |                  | Buon, Maît. de forges à St.-Martin du Conné.     |
| Michel, ancien Payeur militaire.          |                  |                                                  |

## DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Moselle et du Bas-Rhin ; à l'E. par celui du Bas-Rhin ; au S. par celui des Vosges, et à l'O. par celui de la Meuse. Sa superficie est d'environ 1,232,409 arpens, ou 629,002 hectares. Il paie 2,247,619 francs d'impôt foncier ; sa population est de 405,038 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux ; il a 845 électeurs qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la troisième division militaire, il forme le diocèse de Nancy qui est le chef-lieu du ressort de la Cour royale de la même ville.

*Députés.* Messieurs,

|                                            |                                                                        |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| De Metz * , Prés. à la cour roy. de Nancy. | Cte de Lobau (G *), Commandant en chef de la garde nationale de Paris. |
| Thouvenel, Médecin, Memb. du Cons. gén.    | Bon Louis (G *), Ministre des finances.                                |
| Marchal, Membre du Conseil général.        |                                                                        |

## PRÉFECTURE.

M. ARNAULT (Lucien) \*, *Préfet*, à Nancy.M. Colin (Frédéric), *Secrétaire-général*.*Conseil de Préfecture.* Messieurs,

De Susleau de Malroy \*, Devillers, Tardieu, Payot de Beaumont \*.

*Conseil général de département. Messieurs,*

Bon Mallarmé, ancien Préfet.  
 Bouchon, Président du tribunal de Tonl.  
 Cordier, Notaire.  
 Lafrogne, ancien Député.  
 Chevandier, Manufacturier.  
 Marchal.  
 Husson, Maire de Pont-à-Mousson.  
 Jeannequin, Notaire.  
 Welche, ancien Député.  
 Thiébaud, Maire à Insming.  
 Bernard, Manufacturier.

Fabvier, Procureur-général.  
 Tardieu, Maire de Nancy.  
 Moreau, Avocat.  
 De Scitiaux de Greische, ancien Officier  
 d'Etat-major.  
 Prugneaux, ancien Notaire.  
 Guérin, Manufacturier.  
 Liot, Fabricant.  
 Germain, ancien Juge-de-paix.  
 Parmentier, Maire de Phalsbourg.

*Arrondissement de Nancy.*

Composé de 8 cantons; 187 communes; 123,907 habitants.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Demangeot, Prés. du trib. de }  
 commerc. }  
 Colleson (Victor), }  
 De Macdermott (F.-S.-L.), } à Nancy.  
 Masson (G.-T.), }  
 De Mahuet (D.-M.-A.), de Létricourt.

Drouot (C.-N.), de Germonville.  
 Baille (F.-J.), Manufacturier à Nancy.  
 De Laruelle, ancien Député à St.-Nicolas.  
 Villiaumé, Adj. au Maire de Pont-à-Mousson.  
 Diard (Louis-Réné).  
 Salle (J.-B.-F.-X.), Maire à Vezelise.

*Arrondissement de Château-Salins.*

Composé de 5 cantons; 147 communes; 67,841 habitants.

M. Dufays \*, *Sous-Préfet*, à Château-Salins.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Lainglaise (J.-F.), à Château-Salins.  
 Troussel (C.-A.), Receveur de domaines, à  
 Athestroff.  
 Prieur (J.-P.), Maire de Bidestroff.  
 Cabecel (E.), anc. Offic. à Chât.-Salins.  
 Melin, Notaire à Château-Salins.

Laurent (J.) Notaire à Château-Salins.  
 Bastien, Maire à Delme.  
 Vogin (J.-N.), Maire de Dieuze.  
 Petit, Notaire à Dieuze.  
 Grandjean (V.-A.), Maire d'Hellecourt.  
 Salmon jeune, Subst. du proc. du Roi à Vic.

*Arrondissement de Lunéville.*

Composé de 6 cantons; 144 communes; 79,477 habitants.

M. Nicolas, *Sous-Préfet*, à Lunéville.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Raidot (N.-M.), à Gerbévillers.  
 De Frawemberg (H.-A.), à Lunéville.  
 Mathieu de Dombasle (F.-C.), à Méhoncourt.  
 Godart-Desmaret (P.-A.), à Baccarat.  
 Mallarmé (C.-F.-R.), à Lunéville.  
 Cosson (Joseph), à Lunéville.

Ferry (Ch.), à Lunéville.  
 Lahalle (J.-B.), Médecin à Blâmont.  
 Parmentier (N.-F.), ancien Inspecteur des  
 forêts à Lunéville.  
 Oly fils (Camille), Prop. à Houssonville.  
 Gérard (J.-M.), Maire à Blâmont.

*Arrondissement de Sarrebourg.*

Composé de 5 cantons; 177 communes; 71,309 habitants.

M. Boyé, *Sous-Préfet*, à Sarrebourg.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Genfeld (N.-C.), à Lorquin.  
 Lelcin (N.), à Mittelbronn.  
 Klein (Ch.-E.), à Fénétrange.  
 Gide (P.-X.), à Sarrebourg.  
 Marcel (J.-N.), Maire à Reichicourt.  
 Germain (J.-F.-J.), Propriétaire *ibidem*.

Jeannequin (N.), anc. Négociant à Lorquin.  
 Parmentier, ancien Notaire à Phalsbourg.  
 Mariatte fils, Pharmacien à Sarrebourg.  
 Barrabino (F.), Maire d'Harreberg.  
 Perrin, Maître de poste à Héming.

*Arrondissement de Toul.*

Composé de 5 cantons ; 119 communes ; 60,504 habitans.

M. de Courcelles, *Sous-Préfet*, à Toul.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

|                                             |                                                               |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Guerre (P.-A.), à Toul.                     | De Prailly (N.), anc. Sous-Préfet à Toul.                     |
| Collot (C.-A.), à Thiocourt.                | Guyon de St.-Victor (Jh.), ancien Percep-<br>teur à Ecrouves. |
| Thérier (Claude), à Villers-en-Haye.        | Maix (N.), Notaire et Maire à Colombey.                       |
| Clément (F.-M.), à Foug.                    | Hocquart, Maire à Maizières.                                  |
| Rollet (Ch.) à Euvezin.                     | Croissant, Maire de Toul.                                     |
| Lionville (Ch.) Inspecteur des dom. à Toul. |                                                               |

## DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

L'un des quatre que forment la Lorraine, les Trois-Évêchés et le Barrois.

Il est borné au N. par les départemens de la Moselle et des Ardennes ; à l'E. par ceux de la Moselle et de la Meurthe ; au S. par ce dernier et ceux des Vosges et de la Haute-Marne ; à l'O. par ceux de la Haute-Marne, de la Marne et des Ardennes. Sa superficie est d'environ 1,239,426 arpens, ou 604,439 hectares. Il paie 1,984,475 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 306,339 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux ; il a 557 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la deuxième division militaire, le diocèse de Verdun et le ressort de la Cour royale de Nancy.

*Députés.* Messieurs ,

|                                                                     |                                                                            |
|---------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| Demimuid - Moreau *, Maître de forges,<br>Memb. du Conseil général. | Étienne *, Membre de l'académie française,<br>et Memb. du Conseil général. |
| Gillon, Conseiller de préfecture.                                   | Génin *, Membre du Conseil général.                                        |

## PRÉFECTURE.

M. le C<sup>te</sup> d'ARROS (O \*), *Préfet*, à Bar-le-Duc.M. Gillon-Paulin, *Secrétaire-général*.*Conseil de Préfecture.* Messieurs,

Marmod, Gillon-Henrionnet, Lombard.

*Conseil général de Département.* Messieurs,

|                                                                |                                                                      |
|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| S. S. M <sup>l</sup> Oudinot, Duc de Reggio, à Bar-<br>le-Duc. | Feulat, Officier supérieur en retraite, à La-<br>croix-sur-Meuse.    |
| Génin, Prop. à Wadelincourt.                                   | Raulin, anc. député, Maire à Montfaucon.                             |
| Catoire-Moncel, Maire à Verdun.                                | Lallemend, Négociant à Stenay.                                       |
| Demimuid-Moreau, Maître de forges à<br>Longeville.             | Chovet de Bollemont Capitaine d'artillerie<br>en retraite à Arrancy. |
| Jacqueminot, Maréchal-de-camp.                                 | Baudot, Juge à Saint-Mihiel.                                         |
| Gillon-Henrionnet, Conseiller de préfecture<br>à Bar-le-Duc.   | Adam, anc. Adm. du dép. Maire à Boulogny.                            |
| Etienne, membre de l'Académie française.                       | Guillet, Marchand de bois à Edain.                                   |
| Bouvié, Maire à Vaucouleurs.                                   | Buvignier, Rentier à Verdun.                                         |

*Arrondissement de Bar-le-Duc.*

Composé de 8 cantons ; 128 communes ; 80,581 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

|                                            |                                                                          |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| Etienne-Berger, ancien Notaire à Condé.    | Gillon, anc. Secrétaire-général de la pré-<br>fecture à Bar-le-Duc.      |
| Franchot, Maire à Ancerville.              | Millon père, Négociant à Bar-le-Duc.                                     |
| Lachambre, Juge-de-Paix à Beauzé.          | Vivieux, Maire de forges, Maire à Dam-<br>marcie.                        |
| Bouillard *, Maire à Bar-le-Duc.           | Saincère-Rouyer, Manufacturier, Prés. du<br>trib. de comm. à Bar-le-Duc. |
| Lesemelier, Juge-de-peace à Ligny.         |                                                                          |
| Drouot, ancien Notaire à Montier-sur-Saux. |                                                                          |
| Poriquet, Notaire à Revigny.               |                                                                          |

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Commercy.*

Composé de 7 cantons ; 181 communes ; 81,796 habitans.

M. Pricur de la Comble (E.), *Sous-Préfet*, à Commercy.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Colson, Médecin à Commercy.  
Vivenot, Juge-de-paix à Vaucouleurs.  
Beudant, Négociant à Vaucouleurs.  
Noisette, Propriétaire à Saint-Benoit.  
Martin, Juge au trib. de Saint-Mihiel.  
Bazoche, Propriétaire *ibidem*.

Muel-Doublat \*, Maître de forges à Abainville.  
Thouand, Maire à Mauvages.  
Moreau-Saincère \*, Adjoint à Vaucouleurs.  
Lallemand jeune, Marc. de chev. à Sampigny.  
Fayon, Maire à Void.

*Arrondissement de Montmédy.*

Composé de 6 cantons ; 152 communes ; 65,568 habitans.

M. Raulin, *Sous-Préfet*, à Montmédy.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Gérard, Maire à Damvillers.  
Martin d'Escricienne, Maire à Rupt-sur-Ortain.  
Chibeaux, Juge-de-paix à Dun.  
Petitjean, Notaire à Montmédy.  
Dumailly, Propriétaire à Iré-le-Sec.  
Launais-Marchal \*, à St.-Pierre-Villers.

Dewalte, Propriétaire à Stenay.  
Ravignaux, Maire à Stenay.  
Bonamy, Négociant à Mangiennes.  
Gatelet, Propriétaire à Montfaucon.  
Sauce, Maître de poste à Dun.

*Arrondissement de Verdun.*

Composé de 7 cantons ; 150 communes ; 78,394 habitans.

M. Simoneau, *Sous-Préfet*, à Verdun.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Monclin, Maître de forges, Maire à Charpenry.  
Madin, Avoué à Verdun.  
Louis, Maire à Clermont.  
Desgodins, ancien Maire à Verdun.  
M<sup>ie</sup> de Nettancourt, Maire à Etain.

Chadenet, Avoué,  
Antoine père, Négociant,  
Hannequin, Juge d'instruction, } à Verdun.  
Deschamps, Maire à Ancemont.  
Couchot, Propriétaire à Woel.  
Geminel, Propriétaire à Verdun.

DEPARTEMENT DU MORBIHAN.

C'est un des cinq départemens formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par le département des Côtes-du-Nord ; à l'E. par celui d'Ille-et-Vilaine ; au S. par l'Océan et partie du département de la Loire-Inférieure ; à l'O. par le département du Finistère. Sa superficie est d'environ 1,335,670 arpens, ou 681,704 hectares. Il paie 1,899,919 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 427,453 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux ; il a 691 électeurs qui envoient six membres la Chambre des Députés. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Vannes et le ressort de la Cour royale de Rennes.

*Députés.* Messieurs,

Villemain, Maire de Lorient, Membre du Conseil général.  
Leridant (C \*), Maréchal-de-camp.  
De Francheville (O \*).

Bon de Mackau (C \*), Contre-Amiral.  
Cte Arthur de la Bourdonnaye (C \*).  
Gaillard de Kerberthin, 1<sup>er</sup> Prés. à Rennes,  
Memb. du Cons. gén. d'Ille-et-Vilaine.

PREFECTURE.

M. LOROIS \*, *Préfet*, à Vannes.

M. Pradhier (C.), *Secrétaire-général*.

*Conseil de Préfecture.* Messieurs,

Kernars Audouyn \*, Le Bouhellec aîné, Galles, Claret. Montfort.

*Conseil général de département. Messieurs,*

Gillardais, Avocat à Pontivy.  
 Thomas de Mauduit.  
 C<sup>te</sup> de Pluvié.  
 B<sup>m</sup> Bonté, Lieutenant-général.  
 Tassé, Juge.  
 Le Gogal-Toulgoet.  
 Jouan, Maire de Cléguerec.  
 De Pommereul.  
 Robert, Juge.  
 Bourel de Sivry.  
 Nicolas, Médecin.  
 Villemain, Maire de Lorient.

Bosquet, Lieutenant-Colonel.  
 Besné, Négociant à Lorient.  
 Caradec.  
 Ducordic.  
 Jollivet, Notaire.  
 Eude, Juge.  
 Keado.  
 Chanu de Limur.  
 Bourdonnay, Conservateur des hypothèq.  
 Arthur de Perrien.  
 Guillon-Boblaye, Adj. au maire de Pontivy.  
 De Montaigu.

*Arrondissement de Vannes.*

Composé de 11 cantons ; 72 communes ; 121,631 habitans.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Gautier, Maire de Questembert.  
 Pital aîné, Négociant.  
 Borel de Bottemout, Maire de St.-Martin.  
 Bourgerel, Propriétaire à Vannes.  
 Thomas-Closmadeuc, Maire de Roche-Bernard.

Claret, Vice-président du trib. de Vannes.  
 Lefebvriér, Juge à Voulnes.  
 Audec, Juge-de-peace à Grandchamp.  
 Lagillardais, Médecin.  
 Leridant, Percepteur à Vannes.  
 Paradis, Négociant à Vannes.

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Lorient.*

Composé de 11 cantons ; 52 communes ; 123,893 habitans.

M. Mancel (Eugène), *Sous-Préfet*, à Lorient.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Guyesse, Capitaine de frégate en retraite.  
 Ouizille (Aug.), Négociant.  
 Vallié.  
 Linnir, Commissaire principal de marine.  
 Buo de Knorvant.  
 Klero de Rosso.

Dupatural, Officier de marine en retraite.  
 Trochu.  
 Letouilles, Maire de Quiberon.  
 Galabert.  
 Humphrys, Percepteur.

*Arrondissement de Ploermel.*

Composé de 8 cantons ; 61 communes ; 86,286 habitans.

M. Lucas-Pesloüan, *Sous-Préfet*, à Ploermel.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Leroy, Officier de santé.  
 Richard, Maire de Reginay.  
 Gicquel, Propriétaire à la Trinité.  
 Cauchard.  
 Landorsuep, Médecin.  
 Bizette, Comm. de la garde national de Caro.

Legal, Notaire.  
 Legendre du Bourg.  
 Diné, Notaire.  
 Gaillard, Receveur de l'enregistrement.  
 Dutertre, Négociant.

*Arrondissement de Pontivy.*

Composé de 7 cantons ; 46 communes ; 95,643 habitans.

M. Lebare \*, *Sous-Préfet*, à Pontivy.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Le Breton, Maire de Baud.  
 Bargain.  
 Hervion, Maire de Guingriff.  
 Bosquet, Notaire.  
 Guichant.  
 Yzopt, Notaire.

Martel, Maire de Pontivy.  
 Feitte, Médecin.  
 Godet-Destouches, Maire de Guosmesré.  
 Guilloux, Maire de Soglier.  
 Cassac, Maire de Lorminé.

## DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

Ce département est un démembrement des Trois-Èvêchés, de la Lorraine et du Barrois ; on y a réuni des enclaves qui dépendaient de l'Allemagne.

Il est borné au N. par la Belgique et le grand-duché de Luxembourg ; à l'E. par la Prusse, la Bavière et par le département du Bas-Rhin ; au S. par celui de la Meurthe ; celui de la Meuse le borne à l'O. Sa superficie est d'environ 610.000 hectares, ou arpens métriques. Il paie 2,173,569 fr. d'impôt foncier ; sa population était, à l'époque du dernier recensement officiel, de 409,155 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux ; il a 800 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Metz et le ressort de la Cour royale de la même ville.

*Députés.* Messieurs,

|                                                                          |                                                         |
|--------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| De Lardemelle (O *).                                                     | Poulmaire, Nég. Memb. du Conseil général.               |
| Durand (O *), ancien Conservateur des forêts, Membre du Conseil général. | Bon Sémellé (C *), Lieutenant-général.                  |
| Bouchotte *, Lieut.-Colon. d'art. en retr.                               | Paixhans (O *), Colonel d'artillerie.                   |
|                                                                          | C <sup>te</sup> de Rigny (G O *), Minist. de la Marine. |

## PRÉFECTURE.

M. le B<sup>on</sup> SERS (O \*), *Préfet*, à Metz.

M. Decourt, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

De Maud'huy, Jadelot \*, Jacquinet \*.

*Conseil général de département.* Messieurs,

|                                             |                                                            |
|---------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Berteaux, Inspect. des Contribut. directes. | Poncelet, Professeur de mécanique.                         |
| Paixhans.                                   | Huart, Banquier.                                           |
| Pierron, Directeur des Postes.              | Genot, Propriétaire à Metz.                                |
| Paçotte, Maître de forges.                  | Peruchot, Commissaire des Poudres.                         |
| Sciler, Propriétaire d'usines à St.-Louis.  | Bertrand, Lieutenant-général.                              |
| De Hausen, Maître de forges à Hombourg.     | Bouvier du Molard, Manufact. à Valmunster.                 |
| Sémelé, Lieutenant-général.                 | Cochard, Maître de forges.                                 |
| Bouchotte *.                                | Charpentier, 1 <sup>er</sup> Prés. à la cour roy. de Metz. |
| Chedeaux, Maire de Metz.                    | Hagre, Manufacturier.                                      |
| Poulmaire.                                  | Utschneider, Manufact. à Sarreguemines.                    |

*Arrondissement de Metz.*

Composé de 9 cantons ; 210 communes ; 149,210 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                           |                                   |
|---------------------------|-----------------------------------|
| Chedeaux, Propriétaire.   | Dauphin, Notaire et Maire à Vigy. |
| Jacquin, Propriétaire.    | Williamme, Maire de Bionville.    |
| Malherbe, Propriétaire.   | Lapointe (Eugène), Propriétaire.  |
| Thomas, Général retraité. | Roland (Félix), Propriétaire.     |
| Chaumas, Médecin.         | Gillon, ancien Maire de Garze.    |
| Louis, Notaire à Verny.   |                                   |

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Briey.*

Composé de 5 cantons ; 120 communes ; 59,689 habitans.

M. Le B<sup>on</sup> Marchant (O \*), *Sous-Préfet*, à Briey.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                         |                                        |
|-----------------------------------------|----------------------------------------|
| Dalnois, Propriétaire.                  | Mathieu de Prentin, Propriétaire.      |
| Gougeon, Propriétaire.                  | Valentin, Médecin.                     |
| Duclos, Propriétaire.                   | Leblanc, ancien Juge-de-Paix de Briey. |
| Guillemard, Propriétaire.               | Henry, ancien Notaire.                 |
| Bertrand, Propriétaire.                 | Collignon, Maire de Longuyon.          |
| Claude (Pierre), Propriétaire à Aumetz. |                                        |

*Arrondissement de Sarreguemines.*

Composé de 8 cantons ; 120 communes ; 117,451 habitans.

M. Coinze , *Sous-Préfet* , à Sarreguemines.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

Romphleur, Propriétaire.  
 Roget, Propriétaire.  
 Knœpfler, Propriétaire.  
 Kister, Propriétaire.  
 Couturier, Propriétaire.  
 Schwartz, Propriétaire.

Boulard, Propriétaire.  
 Thiébault, Négociant à Puttelange.  
 Maus, Maire de Siederschied.  
 Duvivier, Juge-de-Paix de Grostenquin.  
 Lacour, Maire de Welferding.

*Arrondissement de Thionville.*

Composé de 5 cantons ; 109 communes ; 82,805 habitans.

M. Gallois , *Sous-Préfet* , à Thionville.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

Bettinger, Propriétaire.  
 Renault, Propriétaire.  
 Pion, Propriétaire.  
 Grunewald, Propriétaire.  
 Sabattier, Propriétaire.  
 André, Négociant à Thionville.

Arnoult, Notaire à Thionville.  
 Didon, Négociant à Thionville.  
 Jardin, Maire de Uckange.  
 Payssé, Maître de forges à Creutzwald.  
 Vandenbroeck, Propriétaire à Rodemack.

## DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

Son nom vient d'une petite rivière du Nivernois , qui se jette dans la Loire , à Nevers ; c'est le seul département que forme le Nivernois.

Il est borné au N. par les départemens de l'Yonne et du Loiret ; à l'E. par ceux de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire ; au S. par ceux de Saône-et-Loire et de l'Allier , et à l'O. par celui du Cher. Sa superficie est d'environ 1,345,300 arpens, ou 686,619 hectares. Il paie 1.579,389 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 271,777 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux ; il a 649 électeurs , qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés ; il est compris dans la vingt-unième division militaire, le diocèse de Nevers et le ressort de la Cour royale de Bourges.

*Députés.* Messieurs ,C<sup>te</sup> Lepelletier d'Aulnay (Hector).

Dupin (P.) \*, Avocat à la cour roy. de Paris.

Boigues (L.) \*, Maître de forges.

Dupin aîné \*, Proc.-gén. à la cour de cass.

## PRÉFECTURE.

M. BADOUX \*, *Préfet* , à Nevers.M. Emile Deschamps , *Secrétaire-général*.*Conseillers de Préfecture.* Messieurs ,

Bonvallet \*,

Manuel \*,

Sauvageot aîné.

*Conseil général de département.* Messieurs ,C<sup>te</sup> de Montcorps.

Tiesonnier (Benoît).

Flamen-d'Assigny (Henri).

Subert, Négociant.

Martin (Emile),

Froissard des-Rivières.

Trémeau-Soulmé.

C<sup>te</sup> de Larochehoucauld (Gaëtan).

Bélliard.

C<sup>te</sup> Hector-Lepelletier-Daulnay.

Dupin (Philippe).

Bruaix.

Heuilhard.

Cornud (André).

Vialay.

Bonneaud aîné.



*Arrondissement de Nevers.*

Composé de 8 cantons ; 108 communes ; 81,598 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ;

|                                   |                  |                  |
|-----------------------------------|------------------|------------------|
| Decray, Propriétaire.             | } Propriétaires. | Pinet père,      |
| Desleaux, Maire de Nevers.        |                  | Doignes-Millard, |
| Prisyc (Gaspard), Prop. à Villan. |                  | Alasseur,        |
| Arloing, Médecin.                 |                  | Audebal aîné.    |
| De Vertpred,                      |                  | Robert (Amable), |
| Imbart-Latour,                    |                  |                  |

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Château-Chinon.*

Composé de 5 cantons ; 68 communes ; 57,500 habitans.

M. de Courchamp, *Sous-Préfet*, à Château-Chinon.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                   |                  |                                       |                  |
|-----------------------------------|------------------|---------------------------------------|------------------|
| Bertrand de Riviers,              | } Propriétaires. | Cornu (Claude),                       | } Propriétaires. |
| Bellon de Chassy,                 |                  | Sautereau-Duparc,                     |                  |
| Goquelot,                         |                  | Etiégnard (Dupavillon),               |                  |
| Gautherin, Avoué,                 |                  | Gordier-Lagarde,                      |                  |
| Boulu, Notaire.                   |                  | Pelletier, Suppléant du Juge-de-paix. |                  |
| Butteau, Maire de Château-Chinon. |                  |                                       |                  |

*Arrondissement de Clamecy.*

Composé de 6 cantons ; 95 communes ; 68,742 habitans.

M. de la Marre, *Sous-Préfet*, à Clamecy.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                     |                  |                                                |                  |
|---------------------|------------------|------------------------------------------------|------------------|
| Guillemain d'Echon, | } Propriétaires. | Faulquier fils, Substitut du Procureur du Roi. | } Propriétaires. |
| Audin,              |                  | Feuillet (Mar.-A.-Xav.),                       |                  |
| Baudot,             |                  | Sauglé-Ferrière,                               |                  |
| Paillard,           |                  | Hervieux,                                      |                  |
| Charbonneau,        |                  | De Givry,                                      |                  |
| Martin,             |                  |                                                |                  |

*Arrondissement de Cosne.*

Composé de 6 cantons ; 65 communes ; 64,337 habitans.

M. Brunier, *Sous-Préfet*, à Cosne.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                            |                  |                                   |
|--------------------------------------------|------------------|-----------------------------------|
| Aubon, Comm. de la garde nation. de Cosne. | } Propriétaires. | Saujot (Pierre),                  |
| Guillier-Montchamoy,                       |                  | Maillet (Auguste),                |
| Guillerault du Balans,                     |                  | Martin, Maire de Chary.           |
| Lemaire, Maître de forges.                 |                  | Trouquet, Juge-de-paix à Frémery. |
| Reynard, Propriétaire.                     |                  | Gillois, Propriétaire.            |
| Lerasle fils, Juge-de-Paix à la Charité.   |                  |                                   |

DÉPARTEMENT DU NORD.

Il est formé de la Flandre française, de la Flandre maritime, du Hainault et du Cambrésis.

Il est borné au N. par la mer d'Allemagne ; au N. E. par la Belgique ; à l'E. par le département des Ardennes ; au S. E. et S. par ceux de l'Aisne et de la Somme, et à l'O. par le département du Pas-de-Calais. Sa superficie est d'environ 581,424 hectares ou arpens métriques. Il paie 5,358,642 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 976,779 individus ; il est divisé en sept arrondissemens communaux et douze arrondissemens électoraux ; il a 2,977 électeurs qui envoient douze membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse de Cambrai et le ressort de la Cour royale de Douai.

*Députés.* Messieurs.

|                                             |                                                         |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Paturle , Négociant.                        | Barrois-Virnot, Memb. du cons. général.                 |
| Lemaire (Paul) ✱, Memb. du conseil gén.     | Bon de Brigode ✱.                                       |
| Lorain fils , Vice-Prés. au trib. de Lille. | V <sup>te</sup> de Caux (G O ✱), Lieutenant-gén.        |
| Martin fils, Avocat.                        | C <sup>te</sup> D'Estourmel (Alex.) ✱, anc. Offic. sup. |
| Warein , Maire d'Hazebrouck.                | V <sup>te</sup> de Montozon.                            |
| Benjamin-Morel , Négociant.                 | De Vatimesnil (O ✱), M. du C. g. de l'Eure.             |

PRÉFECTURE.

M. le B<sup>on</sup> MÉCHIN (C ✱), Conseiller d'Etat, *Préfet*, à Lille.

M. Pescatore ✱, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Duburque ✱, Vanackère-Luiset ✱, Lorain père, Grodée, Bernos ✱.

*Conseil général de département.* Messieurs,

|                                                                         |                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| Vantourout, Propriétaire à Lille.                                       | Bara (Henri), Avocat à Valenciennes.                                    |
| L'Homme, Maire de Liessies.                                             | Renard (Jacques), Maire de Fresnes.                                     |
| Wattelet de Messange, Maire de Nieppe.                                  | Libert (Grég.-Jos.), Propriét. à Sebourg.                               |
| Desgraviers (Flor.) Propriétaire à Steene.                              | De Montozon.                                                            |
| C <sup>te</sup> Franç. de S.-Aldegonde, Lieut.-général en retraite.     | De Guerne, Maire de Douai.                                              |
| C <sup>te</sup> de Brigode, Propriétaire et Maire de Camphin-en-Pevèle. | Dumoulin, Conseiller à la Cour royale.                                  |
| George, Adjoint au Maire d'Avesnes.                                     | Farez, Procureur-général.                                               |
| Darche, Maître de forges à Maubeuge.                                    | Taffin-Sauvage, Maire de Cambrai.                                       |
| Cleenewerck, Juge-de-Paix de Hazebrouck.                                | Bery, Command. de la garde nat. de Cambrai.                             |
| Lemaire (Paul).                                                         | Hazard-Hennecart, Propriét. à Catillon.                                 |
| Dupouy aîné, Président de la Chambre de Commerce de Dunkerque.          | Barrois-Virnot.                                                         |
|                                                                         | Testelin-Waresquiel, Lieutenant-Colonel de la garde nationale de Lille. |
|                                                                         | Bossut, Adjoint au Maire de Roubaix.                                    |

*Arrondissement de Lille.*

Composé de 16 cantons; 131 communes; 284,619 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                            |                                      |
|--------------------------------------------|--------------------------------------|
| Revoire, Négociant à Lille.                | Pascal, Négociant à Lille.           |
| Delangre de la Haye (Bruno), Propriétaire. | Du Maisniel, Propriétaire à Lille.   |
| Allavoine (A.-L.), Propriét. à La Bassée.  | Waltinne-Dervaux, Négoc. à Turcoing. |
| Coget, Propriétaire à Thumeries.           | Defrenne, Maire de Roubaix.          |
| Imbert de la Phalecque, Prop. à Lombret.   | Champon père, Propriétaire à Lille.  |
| Moroy, Juge-de-Paix, à Ascq.               |                                      |

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Avesnes.*

Composé de 10 cantons; 152 communes; 125,103 habitans.

M. Culhat, *Sous-Préfet*, à Avesnes.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                            |                                        |
|--------------------------------------------|----------------------------------------|
| Vendois, Propriétaire à Marvilles.         | Quivy, Négociant à Maubeuge.           |
| Marit, Juge d'instruction.                 | Beauvais, Juge-de-Paix.                |
| Godefroy, Médecin et Propriét. à Avesnes.  | Lenglet, Propriétaire au Quesnoy.      |
| Gerin (Jean-Franç.), Propriétaire à Bavay. | Evrard (Désiré), Propriétaire à Aibes. |
| Delcroix, Juge-de-Paix de Berlaimont.      | Marchand, Notaire à Maubeuge.          |
| Dollez père, Médecin à Landrecies.         |                                        |

*Arrondissement de Cambrai.*

Composé de 7 cantons; 117 communes; 148,324 habitans.

M. de Grouchy (E.), *Sous-Préfet*, à Cambrai.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                           |                                            |
|-------------------------------------------|--------------------------------------------|
| De Fremery, Notaire à Cambrai.            | Lauzé. Adjoint au Maire de Cateau.         |
| Deloffre (Franc.), Juge au trib. de comm. | Dollez de Montécouvé, Prop. à Crevecœur.   |
| D'Haubersart, Maire d'Aubespeheul-au-Bas. | Marroy, Chef de bataillon de la garde nat. |
| Leroy, Notaire à Cambrai.                 | de Ligny.                                  |
| Desmoutiers, Propriétaire à Viessy.       | Desvignes-Dinoie, à Raillencourt.          |
| Leleu, Maire de Tilloy.                   | Crepin, Maire de Bantoux.                  |

*Arrondissement de Douai.*

Composé de 6 cantons; 66 communes; 94,215 habitans.

M. Germeau ✱, *Sous-Préfet*, à Douai.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                              |                                             |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Barlen.                                      | Fievet aîné, Cultivateur à Maing.           |
| Houdart, Fabr. de sucre à Villers-au-Tertre. | Duquesne-Dapsens, Propriét. à Dapsens.      |
| Josson, Brasseur à Orchies.                  | Martin, Avocat à Douai.                     |
| Honoré, Avocat à Douai.                      | Paix-Midi (Antoine), Propriét. à Douai.     |
| Leroy de Béthune, Avocat à Douai.            | Lambert, Avocat-général à Douai.            |
| Varlet, Propriétaire à Douai.                | Gantois-Dervaux, Adjoint au Maire de Douai. |

*Arrondissement de Dunkerque.*

Composé de 7 cantons; 59 communes; 94,501 habitans.

M. Gaspard, *Sous-Préfet*, à Dunkerque.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                             |                                                |
|---------------------------------------------|------------------------------------------------|
| Barlen-Boubert, anc. Négoc. à Dunkerque.    | Castelcyn, Négoc. et Armat. à Dunkerque.       |
| Vandenkerchove, Prop., Maire de Bollezeele. | Vandewalle père, Ag.-de-Change <i>ibidem</i> . |
| Barlen, Propriétaire.                       | Bachelier Beke, Chef de bataillon de la        |
| Decarpentry, Maire de Gravelines.           | garde nationale de Cappelbrouck.               |
| Zylo d'Obigny, Maire de Bergues.            | De Meesemacker, Adjoint au Maire de            |
| De St.-Laurent (Hipp.), Prop. à Dunkerque.  | Bergues.                                       |

*Arrondissement d'Hazebrouck.*

Composé de 7 cantons; 53 communes; 105,157 habitans.

M. Dequeux St.-Hilaire ✱, *Sous-Préfet*, à Hazebrouck.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                           |                                         |
|-------------------------------------------|-----------------------------------------|
| Huyghe, Propriétaire.                     | Dullot, Notaire à Estaires.             |
| Duvet (Joseph), à Hazebrouck.             | Wandewalle, Propriétaire à Hazebrouck.  |
| Lothé, Propriétaire.                      | Olivier, Maire de Merville.             |
| Decoussemaeker-Joets, Rentier à Bailleul. | Warein (Louis), Propriét. à Hazebrouck. |
| Morcel, Propriétaire.                     | Delenquesaing, Propriétaire à Oxelacre. |
| Duvet (Alex.), Propriétaire à Cassel.     |                                         |

*Arrondissement de Valenciennes.*

Composé de 7 cantons; 80 communes; 124,860 habitans.

M. Waymel, *Sous-Préfet*, à Valenciennes.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                           |                                            |
|-------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Saugrain (Emile), Verrier à Fresnes.      | Hamoir-Boursier, Négoc. à Valenciennes.    |
| Plichon (Charles), Cultivateur à Alençon. | Landrieux, Adjoint au Maire d'Anzin.       |
| De Mathieu (Léop.), Prop. à Valenciennes. | Desespringalle-Lescalliez, Maire de Saint- |
| Bon de Grouard, Propriét. à Raismes.      | Amand.                                     |
| Dubois-Fournier, Négoc. à Valenciennés.   | Delinsel, Cultivateur à Wavrechain.        |
| Beauvois, Notaire à Valenciennes.         | Dupire, Notaire à Valenciennes.            |

## DEPARTEMENT DE L'OISE.

L'un des six que forment l'Isle-de-France, le Soissonnais, le Beauvoisis, la Picardie, etc.

Il est borné au N. par le département de la Somme; à l'E. par celui de l'Aisne; au S. par ceux de Seine-et-Marne et Seine-et-Oise, enfin à l'O. par ceux de l'Eure et de la Seine-Inférieure. Sa superficie est d'environ 1,139,190 arpens, ou 581,424 hectares. Il paie 3,535,276 fr. d'impôt foncier; sa population est de 385,124 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,306 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Beauvais et le ressort de la Cour royale d'Amiens.

*Députés.* Messieurs,

|                                                                                              |                                                                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| C <sup>te</sup> de la Rochefoucauld (Alex.), (C ✱),<br>ancien Ambassadeur, Memb. du Cons. g. | Tronchon (André), Memb. du Cons. génér.<br>de Seine-et-Marne.     |
| C <sup>te</sup> de Montguyon, Memb. du Cons. gén.                                            | Mal <sup>l</sup> C <sup>te</sup> Gérard (G ✱), Membre du Cons. g. |
| Levaillant (C ✱), Memb. du Conseil gén.                                                      |                                                                   |

## PRÉFECTURE.

M. le B<sup>on</sup> FEUTRIER (O ✱), *Préfet* à Beauvais.

M. de Grave, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Poilleu ✱, D'Élbée, Danse des Aulnois, Motel.

*Conseil général de département.* Messieurs,

|                                            |                                             |
|--------------------------------------------|---------------------------------------------|
| De Nully d'Hécourt, Propriétaire.          | Huvey, Cons. en la Cour Royale d'Amiens.    |
| Joly, Propriétaire.                        | Lallouette, Maire de Noyon.                 |
| B <sup>on</sup> Oberkampff.                | C <sup>te</sup> de La Rochefoucauld (Alex.) |
| C <sup>te</sup> de Montguyon.              | Latache fils, Cultivateur à Fay.            |
| De St.-Cricq-Casaux.                       | Legrand, Cultivateur à St.-Just.            |
| D'Andlaw, Propriétaire.                    | Levaillant.                                 |
| S. J. C <sup>te</sup> Raymond de Bérenger. | Mis de Mornay (Jules) ✱.                    |
| S. S. Duc de Crillon.                      | Poittevin, Manufacturier à Tracy-le-Mont.   |
| Desormers-Duplessis, Manuf. à Verberie.    | Poultier d'Autreval, Maire de Compiègne.    |
| Mal <sup>l</sup> C <sup>te</sup> Gérard.   | Tassarj, Maire de Breteuil.                 |

*Arrondissement de Beauvais.*

Composé de 12 cantons; 215 communes; 129,530 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                               |                                              |
|-----------------------------------------------|----------------------------------------------|
| B <sup>on</sup> Lemaire Darion, Propriétaire. | Danse (Charles), Juge au tribunal civil.     |
| Altette, Propriétaire.                        | Rançon, Col. de la garde nation. à Beauvais. |
| De Gaudechart, Propriétaire.                  | Lequesue, Maire de Romeul.                   |
| Wattebled, Maire de Chaumont, Propriét.       | Lefebvre, Propriétaire à Berneil.            |
| Henry, Maire de Gerberoy.                     | Peaucellier, Propriétaire à Milly.           |
| Thuilot, Manufacturier à Granvilliers.        |                                              |

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Clermont.*

Composé de 8 cantons; 145 communes; 87,349 habitans.

M. Desplanques, *Sous-Préfet*, à Clermont.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                             |                                        |
|-----------------------------|----------------------------------------|
| Gagnage, Propriétaire.      | Leconte, Propriétaire.                 |
| Beuder, Propriétaire.       | Seillier, Avoué.                       |
| Pillon, Propriétaire.       | Delagarde, Maire de Montiers.          |
| Beudelocque, Propriétaire.  | Dumoulin, Propriétaire à Paillart.     |
| Duguay Dufay, Propriétaire. | Denisart, Manufacturier à la Chaussée. |
| Warmé, Propriétaire.        |                                        |

*Arrondissement de Compiègne.*

Composé de 8 cantons ; 142 communes ; 92,830 habitans.

M. Sers, *Sous-Préfet*, à Compiègne.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Dulud, Manufacturier.

C<sup>te</sup> de Monchy, Maire de Quesney.

De Muyssart, Maire de Jonquières.

De Grattier, Officier retraité à Morlineourt.

Devin de Graville, Maire de Longueil-sur-Oise.

Chevallier, Maître de Poste à Gournay.

Valansart, Maire de Villers-sur-Coudun.

Berthe de Pommery, Maire de Luts.

Viet, Avoué à Compiègne.

Dorchy, Maire de Moulin-sous-Touvent.

Pillon aîné, Propr. à Roye-sur-Matz.

*Arrondissement de Senlis.*

Composé de 7 cantons ; 127 communes ; 75,415 habitans.

M. Martigny des Roches, *Sous-Préfet*, à Senlis.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Benoist, Maire de Plailly.

Mocquet, Maire de Vaumoise.

Cadeau d'Acy, Maire d'Acy-en-Multien.

Lemaire, Maire de Nanteuil.

Collinet, Maire de Puisieux.

De Malezieux, Propriétaire à Senlis.

Cagnart Damainville, Maire de Crépy.

Houbigaut, Propr. à Nogent-les-Vierges.

Vatin, Maire de Senlis.

Bon Bessières, Lieutenant-général, à Chantilly.

Fillion, Maire de Pontpoint.

DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par le département du Calvados, et partie de celui de l'Eure ; à l'E. par ceux de l'Eure, et d'Eure-et-Loir ; au S. par ceux de la Mayenne et de la Sarthe, et à l'O. par celui de la Manche. Sa superficie est d'environ 1,264,255 arpens, ou 645,254 hectares. Il paie 3,048,062 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 434,379 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux ; il a 1,139 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Deputés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Séez et le ressort de la Cour royale de Caen.

*Députés.* Messieurs,

Chalgrin de Brullemail.

Ballet.

Rémond (C \*), Mar.-de-camp, M. du C. g.

Bon Mercier \*, Négoc., Memb. du C. gén.

His, Avocat, Membre du Conseil général.

V<sup>te</sup> Lemercier (O \*), anc. Officier. Memb. du Conseil général.

Fleury (Louis), Nég. Memb. du Cons gén.

PRÉFECTURE.

M. CLOGENSON, *Préfet*, à Alençon.

M. Laylavoix, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Hupier, Levé, Gouaux, Hamar, De Saint-Aignan.

*Conseil général de département.* Messieurs,

Chausson Lassalle, à Lougé.

C<sup>te</sup> Bonnet (G O \*), Lieut.-gén. à St.-Denis.

Bon Mercier \*.

Lindet Dupont, Négociant à Alençon.

C<sup>te</sup> Røderer, ancien Sénateur, à Essay.

Delanay, à Seès.

His, Maire à Argentan.

Bouffley, Procureur du Roi, à Argentan.

Hellouin de Cenival, Maire à Fleuré.

Beauperrey, Juge-de-paix à Gacé.

Gigon Labertrie, Maire de Vimoutiers.

Lefevre, Juge d'instruction, à Argentan.

V<sup>te</sup> Lemercier.

Rémond, Maréchal-de-camp.

Bazin, Maire à Ste.-Honorine.

M<sup>is</sup> Vauflours de Maletterre, à Haineine.

Ledemé, Médecin, à Domfront.

Fleury (Louis).

Hecquet (Jacques-Louis), Propr. à Laigle.

Bail, Maire de Mortagne.

Got, Avocat, à Bellême.

Guillain, Négociant, à Longuy.

Dutemple de Beaujeu, à Bellou-sur-Huisne.

Renoud, Maire du Thélil.

*Arrondissement d'Alençon.*

Composé de 6 cantons; 108 communes; 73,230 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Riéroc, à Hauterives.  
 Chagrin de Brullemail.  
 Le Général Cavalier, à Alençon.  
 Clerembault, Négociant *ibidem*.  
 Chambay, Maire, à Valframbert.  
 Pihan, à Alençon.

Dufay, Maire à St.-Ouen-le-Brissout.  
 Bougon, Propr. à St.-Leonard-des-Parcs.  
 Maugé, Maire, à Sées.  
 Guérin-Beaupré, Maître de Forges, à Saint-Denis.  
 Hommey-Margautier, Maire; à Alençon.

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Argentan.*

Composé de 11 cantons; 192 communes; 114,342 habitans.

M. de Villade, *Sous-Préfet*, à Argentan.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Guérin Desnôs, à Ecouché.  
 Dunoyer, Maire au Merleraut.  
 Esnault de Marcy, Maire de Champeerie.  
 Chausson-Lassalle, à Saint-Lambert.  
 Lautour Notaire, à Argentan.  
 Devaucelle de Ravigny, Maire à Lignon.

Vaudoré, Avocat, à Argentan.  
 Corbin, Propriétaire, à Villebadin.  
 Neveu, *idem*, à Glôs.  
 Digeon, Notaire, à Mortrée.  
 Auberville, Président du Trib. de Commerce à Vimoutiers.

*Arrondissement de Domfront.*

Composé de 8 cantons; 89 communes, 120,946 habitans.

M. Roulleaux-Dugage \*, *Sous-Préfet*, à Domfront.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Roulleaux-Glatigny, à Domfront.  
 Hardy-Normandie, Avocat, à Domfront.  
 Marchand-Lafosse, Fabric. à Athis.  
 Laine-Després, à La Ferté-Macé.  
 Dupont, Médecin, à Domfront.  
 Tarot, Juge-de-peace, à la Chapelle-Moche.

Prébois, Maire, à St.-André de Messey.  
 Renard (Pier.), Propr. à St.-Mars d'Egrenne.  
 Chancercel, Négociant, à Yvrandes.  
 Barbot, Maire, à Fresnes.  
 Barrabé, Juge-de-Paix, à Passais.

*Arrondissement de Mortagne.*

Composé de 11 cantons; 171 communes; 126,461 habitans.

M. Chartier-Desrieux, *Sous-Préfet*, à Mortagne.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Delalande, Avocat, à Mortagne.  
 Rossignol aîné, Maire de Laigle.  
 Ballot, Maire, à Bellême.  
 Mouchel, Fabricant, à Ray.  
 Servy, Maire de Longny.  
 Boutey, Propr. à Moulins-la-Marche.

Chandru (Jules), Médecin à Bellême.  
 Gohier, Avoué, à Mortagne.  
 Deshayes, Maire, à Rémalard.  
 Carel, Propriétaire, à Pervençhères.  
 Ragaine, Fabr. de Verrerie, à Tourouvre.

## DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

Ce département est un des trois que forment l'Artois, le Calaisis, le Boulonnais et la Picardie.

Il est borné au N. par le Pas-de-Calais et le département du Nord; à l'E. par le même; au S. par celui de la Somme, et à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,331,719 arpens, ou 669,688 hectares. Il paie 3,878,161 fr. d'impôt foncier; sa population est de 642,969 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux et huit arrondissemens électoraux; il a 1,668 électeurs, qui envoient huit membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse d'Arras et le ressort de la Cour royale de Douai.

*Députés. Messieurs,*

|                                                    |                                                |
|----------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| Lesergent de Bayenghem ✱, M. du C. g.              | Fontaine, Nég., Membre du Cons. général.       |
| V <sup>te</sup> Garbé (G O ✱), Lieutenant-général. | Harlé fils, anc. Recev. gén., M. du Cons. gén. |
| Ollivier.                                          | De Gouve-de-Nuncques ✱, Conseiller à la        |
| Harlé ✱, anc. Recev. gén. du Pas-de-Calais.        | Cour royale de Paris.                          |

## PRÉFECTURE.

M. le B<sup>on</sup> DE TALLEYRAND (O ✱), *Préfet*, à Arras.M. Philis, *Secrétaire-général*.*Conseillers de Préfecture. Messieurs,*

Corne ✱, Bergaigne ✱, Herbaville, Ch. Goudemetz, Liger.

*Conseil général de département. Messieurs,*

|                           |                                               |
|---------------------------|-----------------------------------------------|
| Corne.                    | Harlé fils, ancien Receveur-général.          |
| Le Sergeant d'Heudécourt. | Porcher, anc. Adjoint au maire d'Arras.       |
| Gosse.                    | Fofflers de Relingues, Lieut.-Général.        |
| Delalleau.                | Lemaire-Douze, Maire de Béthune.              |
| Fontaine.                 | Pigault de Beaupré (Evrard), Propriétaire     |
| Wissocq.                  | à Calais.                                     |
| Danvin.                   | Deschamps (Maximil.), Propr. à St-Omer.       |
| Prevost de Liéven.        | Poultier, Maire de St.-Josse.                 |
| Deranst.                  | Herrang de Boisguerrard fils, ancien Notaire. |
| Le Sergeant de Bayenghem. | Petit, Maire de Bryas.                        |
| Francoville.              | Fardel (Charl.) Propr. au Grand Rollencourt.  |
| Wallart.                  | Payen de Waterlot, Maire de Boiry-            |
| Dudouyt, Maire d'Arras.   | Bacquevel.                                    |

*Arrondissement d'Arras.*

Composé de 10 cantons; 211 communes; 158,447 habitans.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

|                                           |                                     |
|-------------------------------------------|-------------------------------------|
| Boniface.                                 | Linque.                             |
| Piot Lepoivre.                            | Billet (Henri-Joseph), Avocat.      |
| Deflandre.                                | Liger (Aubert-Louis-Joseph).        |
| De Thièvres.                              | De Grandval (Amable).               |
| Le Sergeant d'Hendécourt (Vaast-François- | Goudemetz (Jacques-André-François). |
| Maric.)                                   | Crespel Delesse (Louis-Xavier).     |

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Béthune.*

Composé de 8 cantons; 142 communes; 130,054 habitans.

M. Dacquain, *Sous-Préfet*, à Béthune.*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

|                             |                                           |
|-----------------------------|-------------------------------------------|
| Mahon.                      | Panier, Maire de le Loon.                 |
| Létienne.                   | Buissart (Joseph), Propr. à Aix-Noulette. |
| Vawrin-Villiers, au Tertre. | Choquet jeune, Propriétaire à Lestrun.    |
| Taverne de Montdiver.       | Béharelle (Constant-Louis), Notaire.      |
| Lebrun.                     | Duquesnoy, Notaire.                       |
| Menche.                     |                                           |

*Arrondissement de Boulogne-sur-Mer.*

Composé de 6 cantons; 99 communes; 92,317 habitans.

M. de Normandie ✱, *Sous-Préfet*, à Boulogne.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Merlin-Hibon.  
Hénin.  
Berquier-Neuville.  
Benard.  
Mougnet de la Sablonnière.  
Podevin.

Lesmaître.  
Duquesne de Clocheville.  
Leveux (Jacques), Maire de Calais.  
Dessaux (Henri-Louis-Pierre), Juge au Tribunal de Boulogne.  
Destrée, Juge-de-paix à Samer.

*Arrondissement de Montreuil.*

Composé de 6 cantons; 146 communes; 78,651 habitans.

M. Enlart fils, *Sous-Préfet*, à Montreuil.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Dewamin.  
De Vocquiny-Dufayel.  
Ducampe de Rosamel.  
De Bares.  
L'évêque.  
Foconnier.

De Herly (Ant.-Horbert), Notaire.  
Chomel, Fabricant de sucre.  
Dieppe, Propriétaire, à Dousiez.  
Plichon (Louis), Négociant.  
Le Febvre (Hilaire) Propriét. à Montreuil.

*Arrondissement de Saint-Omer.*

Composé de 7 cantons; 117 communes; 102,946 habitans.

M. Gengoult \*, *Sous-Préfet*, à Saint-Omer.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Delalleau.  
Francoville.  
Bachelet.  
Defrance.  
Liot de Portbécourt.  
Leroy.

Lesergeant de Monneceve.  
Boudry-Cadick.  
Wanwarmouth.  
Armand (Germain).  
Jouvet (Nicolas-Sébastien), Adjoint au Maire d'Aire.

*Arrondissement de Saint-Pol.*

Composé de 6 cantons; 193 communes; 80,554 habitans.

M. Feburier, *Sous-Préfet*, à Saint-Pol.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Largillière.  
Petit.  
Delienne.  
Leblond.  
Daverdoingt.  
Capon-Delepouve.

Deslavières (Desiré), Maire de Ligny.  
Heroguelle (Lombard), Juge au Trib. civil.  
Delambre (Henri-François-Joseph), Propriétaire à Nioclette.  
Crepin (Félix), Propriétaire, à Diéval.  
Trogneux (Isidore), Maire de Fillièvre.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Velay.

Il est borné au N. par le département de l'Allier; à l'E. par celui de la Loire; au S. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal, et à l'O. par ceux de la Corrèze et de la Creuse. Sa superficie est d'environ 1,556,417 arpens, ou 794,370 hectares. Il paie 3,092,853 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 566,573 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux; il a 1,097 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Clermont et le ressort de la Cour royale de Riom.

*Députés.* Messieurs,

De Riberolles \*, Conseiller Maître en la cour des comptes.  
Molin, Juge au trib. de comm. d'Ambert, Membre du Conseil général.  
Baudet-Lafarge, Memb. du Conseil général.

Anisson-Duperron \*, maître des requêtes.  
Bon Simmer (C\*), Maréchal-de-camp.  
De Leyval (Aug.), Maire de Citerne.  
Bon Favard de Langlade (C\*), Conseill. d'Etat et Président à la Cour de cassation.



## PRÉFECTURE.

M. ROGNIAT \*, *Préfet*, à Clermont.

M. Cournon (Henri), *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture*. Messieurs,

Charollais, Dalmas, Tixier, Paghoux, Gaultier-Biauzat.

*Conseil général de département*. Messieurs,

Blatin aîné.

S. S. M<sup>is</sup> de Castellane.

Lamy, Juge d'Instruction.

Moulin, Propriétaire à Clermont.

S. S. C<sup>te</sup> Becker, Lieutenant-général.

Madiou, Propriétaire.

Barthol aîné, Maire de Billom.

Carriol, Négociant, Maire de Clermont.

Jouvet aîné, Avocat à Clermont.

C<sup>te</sup> de Montlosier, Propriétaire.

Chassaigne, Notaire à Arlane.

Lavigne-Artaud, Notaire à Ambert.

Molin.

Chomette, Maire d'Issoire.

Courbayre, ancien Conseiller de Préfecture.

De Pradt, ancien Archevêque de Malines.

Roux fils aîné, Maire de Varennes.

Andrieu, Maire d'Aigueperse.

Godemel, Conseiller à la cour de Riom.

Vernières, *idem*.

Jusserand, Médecin à Riom.

Baudet-Lafarge.

Boudat, Propriétaire à Leroux.

N. . . . .

*Arrondissement de Clermont.*

Composé de 14 cantons; 106 communes; 172,825 habitans.

*Conseil d'arrondissement*. Messieurs,

Culhat-Duchamont fils, Propriétaire.

Jeuzy-Dumonteix, Propriétaire.

Teyras (Osmond), Propriétaire.

Blanc (Paul), Banquier à Clermont.

Cavy, Notaire à Clermont.

Cuel, ancien Juge-de-Paix à Clermont.

Dessaigue, Avocat à Clermont.

Beaune-Lavie, anc. Maire de Lempsdes.

Filère, Notaire à Surgères.

Coste, Juge-de-Paix à Beaumont.

Tixier-Allend, Propriétaire à Nouton.

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Ambert.*

Composé de 8 cantons; 52 communes; 84,731 habitans.

M. Pourrat père, *Sous-Préfet*, à Ambert.

*Conseil d'arrondissement*. Messieurs,

Imbert, Propriétaire.

Lhéritier (Benoît), Propriétaire.

Teyras, Propriétaire.

Arlaud-Perret, Négociant à Ambert.

Bernard fils, Avocat à Ambert.

Chassaigne père, ancien Notaire.

Coste-Ponchon, Propriétaire à Ambert.

Couchard, Notaire à St.-Anthème.

Gouttebessis fils aîné, Propriét. à Cunhat.

Pacros-Richard, Propriétaire à Marsac.

Pallers, Maire d'Oliergues.

*Arrondissement d'Issoire.*

Composé de 9 cantons; 116 communes; 96,416 habitans.

M. Girod, *Sous-Préfet*, à Issoire.

*Conseil d'arrondissement*. Messieurs.

Bertrand-Rochette, Propriétaire.

Dorlac fils aîné, Propriétaire.

Saulnier (Etienne), Propriétaire.

Teyras-Grandval, Propriétaire.

Costes (Etienne), Maire de Collanges.

Girod, Maire de Brocq.

Joanny, Maire de Solignat.

Lhéritier (Benoît), Juge-de-Paix du Vernet.

Reymond (Camille), Propriétaire à Issoire.

Triozon-Bayle, Propriétaire à Issoire.

Lusny-Retransac, Maire de St.-Babel.

*Arrondissement de Riom.*

Composé de 12 cantons; 150 communes; 144,175 habitans.

M. Goyon aîné, *Sous-Préfet*, à Riom.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Dupeyroux de Salmagues, Propriétaire.  
Thevenin, Propriétaire.  
Descombes, Propriétaire.  
Bayle, Avocat à Riom.  
Berard de Chazelles, Maire de Thuret.  
Chevogeon-Duvivé, Propriétaire à Riom.

Dufraisse de Vernines, ancien Officier.  
Gilhard père, Propriétaire à Aigueperse.  
Rollat-Montrépy, Juge-de-Paix de Cam-  
broude.  
Sersiron fils, Maire de Pontgibaud.  
Vayron, Notaire à Menat.

*Arrondissement de Thiers.*

Composé de 6 cantons; 37 communes; 68,426 habitans.

M. Baudet-Lafarge fils, *Sous-Préfet*, à Thiers.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Forisier-Longeville, Propriétaire.  
Goutery-Perol, Propriétaire.  
Chomette, Maire de St.-Remy.  
Delapèhier-Duchanaint, Médecin.  
Dufour-Bletterie, Propriétaire à Thiers.  
Gondre, Maire de Neyronde.

Huguet (François), Propriétaire à Cuvant.  
Lasteyras, Pharmacien à Thiers.  
Bellein-Goyon, Juge-de-Paix, à Cour-  
pierre.  
Peurent, Propriétaire à Maringues.  
Tourand-Bonnefoy, Avocat à Thiers.

## DEPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

Ci-devant Béarn, et les pays Basques de Soule, Navarre et Labour.

Il est borné au N. par le département des Landes, et par une partie de celui du Gers; à l'E. par le département des Hautes-Pyrénées; au S. par les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne; et à l'O. par la Mer Océane. Sa superficie est d'environ 1,481,141 arpens, ou 755,950 hectares. Il paie 1,139,694 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 412,469 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 422 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés; il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse de Baïonne et le ressort de la Cour royale de Pau.

*Députés.* Messieurs,

D'Angosse (Casimir), ancien Sous-Préfet.  
C<sup>te</sup> de St.-Cricq (G O ✱), Prés. du Cons. sup.  
du commerce, Memb. du Cons. général.  
C<sup>te</sup> de Gestas (C ✱), Conserv. des forêts.

Dartigaux (O ✱), Proc-gén. près la Cour  
royale de Pau, Memb. du Cons. général.  
Laffitte ✱, ex-Ministre des finances.

## PRÉFECTURE.

M. le V<sup>te</sup> DE BEAUMONT ✱, Conseiller d'Etat, *Préfet*, à Pau.M. Lom (A.) ✱, *Secrétaire-général*.*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Mazeres, Bonnin, Lereboure, Pommarède.

*Conseil général de département.* Messieurs,

C<sup>te</sup> de St.-Cricq.  
Lamarque d'Atronzat, Maréchal-de-Camp.  
De Laussat, Maire de Pardies.  
Dartigaux.  
Bitaubé, Maire de Rebenac.  
C<sup>te</sup> Harispe, Lieutenant-général.  
D'Audurain,  
D'Angosse,  
Claverie d'Argagnon,  
Dombidau de Crouseilles, } Propriétaires.

Bataille de Seignac,  
Lestapés,  
Lanne,  
Lamotte,  
Duhart,  
Daiippe aîné,  
Lorman,  
Brac de la Perière,  
Forcade-Lapeyre,  
Ducasse, } Propriétaires.

*Arrondissement de Pau.*

Composé de 11 cantons ; 221 communes ; 112,135 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                      |                  |              |                  |
|--------------------------------------|------------------|--------------|------------------|
| Cezercac, Receveur d'Enregistrement. | } Propriétaires. | D'Angosse,   | } Propriétaires. |
| Dufau (Louis),                       |                  | Gachet aîné, |                  |
| Pargade,                             |                  | De Salettes, |                  |
| Barbanègre d'Ettibaya,               |                  | Bataille,    |                  |
| Bordenave d'Abère,                   |                  | Fanget,      |                  |
| Lussagnet,                           |                  |              |                  |

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Bayonne.*

Composé de 8 cantons ; 54 communes ; 73,018 individus.

M. le B<sup>on</sup> d'Uhart \*, *Sous-Préfet*, à Bayonne.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                       |                  |                  |                  |
|-----------------------|------------------|------------------|------------------|
| Hariague (Dominique), | } Propriétaires. | Fagalde,         | } Propriétaires. |
| Garat (Domin.-Paul),  |                  | Dirassen,        |                  |
| Giron (Pierre),       |                  | Durtuté de Gane, |                  |
| Daguerre-Mongahune,   |                  | Delissalde,      |                  |
| Darcangues,           |                  | Labrouche,       |                  |
| Larre,                |                  |                  |                  |

*Arrondissement de Mauléon.*

Composé de 6 cantons ; 147 communes ; 70,175 habitans.

M. Etchatz, *Sous-Préfet*, à Mauléon.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                            |                  |                |                  |
|--------------------------------------------|------------------|----------------|------------------|
| Gambier, Maire de Saint-Palais.            | } Propriétaires. | Harismeudy,    | } Propriétaires. |
| Salaberry, Maire de St.-Jean-Pied-de-Porn. |                  | Harnegaray,    |                  |
| Dutcy, Substitut du Procureur du Roi.      |                  | Franchistegny, |                  |
| Lagarde,                                   |                  | Duhalt,        |                  |
| De Tartas,                                 |                  | Darhampé,      |                  |
| Dudoy,                                     |                  |                |                  |

*Arrondissement d'Oloron.*

Composé de 8 cantons ; 181 communes ; 73,312 habitans.

M. de Bautel, *Sous-Préfet*, à Oloron.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                          |                  |                      |                  |
|--------------------------|------------------|----------------------|------------------|
| Proharam (Jean-Antoine). | } Propriétaires. | Rivarès,             | } Propriétaires. |
| Garnot,                  |                  | Guirail,             |                  |
| Salet,                   |                  | Manescau-St.-Martin, |                  |
| De Boiz,                 |                  | Tourné,              |                  |
| Elie,                    |                  | Lasalle,             |                  |
| Pemartin,                |                  |                      |                  |

*Arrondissement d'Orthez.*

Composé de 7 cantons ; 157 communes ; 83,829 habitans.

M. Lacoste, *Sous-Préfet*, à Orthez.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                    |                  |             |                  |
|------------------------------------|------------------|-------------|------------------|
| Bordenave, Juge-de-paix, à Orthez. | } Propriétaires. | Campagne,   | } Propriétaires. |
| Vidal, Procureur du Roi.           |                  | Lamatabois, |                  |
| Dufoureq,                          |                  | Mondran,    |                  |
| Loubouey,                          |                  | De Nays,    |                  |
| Lamercenx,                         |                  | Dufau,      |                  |
| Dufaur,                            |                  |             |                  |

## DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES.

Ce département est formé du Bigorre et des Quatre-Vallées.

Il est borné au N. par le département du Gers ; à l'E. par celui de la Haute-Garonne ; au S. par les Pyrénées, et à l'O. par le département des Basses-Pyrénées. Sa superficie est d'environ 464,531 hectares ; il paie 7471,446 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 222,059 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux, et trois arrondissemens électoraux ; il a 153 électeurs, qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Tarbes et le ressort de la Cour royale de Pau.

*Députés.* Messieurs,

Bon Clarac (C \*).

Fourcade, Conseiller à la Cour roy. de Pau,  
Membre du Conseil général.

Dintrans \*, Intendant militaire, Memb. du  
Conseil général.

## PRÉFECTURE.

M. BUREAUX DE PUZY \*, *Préfet*, à Tarbes.

M. Ducasse de Horgues, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Salles de Hüs,

Bordenave,

Blanchet fils.

*Conseil général de département.* Messieurs,

Fornier de St.-Lary, ancien Député.

Vaqué aîné, Propriétaire à Areca.

Baudens, Notaire à Castel.

Pinac (Bertrand), Propriétaire à Bagnères.

Dumoret, Maire, *ibidem*.

Ferré, Maire de Tarbes.

Thebes aîné, Manufacturier à Tarbes.

Fourcade.

Dintrans

Noguès, Maréchal-de-Camp.

Colomès, Ingénieur des Ponts et Chaussées.

Dupont, Notaire à Villelongue.

Vergez-Sarrat, Propriétaire à Luz.

Bordeu, Médecin à St.-Savin.

Lassalle fils, Juge-de-Paix à Argelès.

Latapie, Maire de Lourdes.

*Arrondissement de Tarbes.*

Composé de 11 cantons ; 197 communes ; 99,866 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Merillon aîné, Négociant à Ossun.

Giffard, Médecin à Vic.

Jacomet, Avoné à Tarbes.

Gros, Propriétaire à Lacassaigne.

Salles (Frédéric), Propriétaire.

Deville, Notaire à Tarbes.

Cazabat, Notaire, à Mascarat.

Lalanne, Juge-de-Paix à Lafitale.

Fauron fils, Avocat à Madiran.

Faure-Meuginon, Maire à Trice.

Pages, Propriétaire à Vic.

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Argelès.*

Composé de 5 cantons ; 100 communes ; 38,386 habitans.

M. d'Estein d'Estampes, *Sous-Préfet*, à Argelès.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Darressy, Notaire à Argelès.

Bourdet, Pharmacien, *ibidem*.

Bualé, Pharmacien, *ibidem*.

Mendaigac père, Notaire à Arrenes.

Fabas, Médecin à Luz.

Vergez d'Arcit, Propriétaire à Beaucène.

Claverie (Baptiste), Notaire à Lourdes.

Paillason, Pharmacien, *ibidem*.

Abadie (Germain), Propriétaire, *ibidem*.

Latapie, Juge-de-Paix à St.-Pé.

Labatut (Zéphirin), Maire de St.-Pé.

*Arrondissement de Bagnères.*

Composé de 10 cantons ; 202 communes ; 83,807 habitans.

M. Mocquard, *Sous-Préfet*, à Bagnères.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Costallaz (Bernard).

Graciette aîné, Négociant.

Claverie, Avocat à Pouzas.

Ferand (Thomas).

Barrere (Guillaume), Juge-de-Paix.

Rivière, Avocat à Sariae.

Gaye, ancien Not à Maubon-Magnyac.

Lassère, Adj. au Maire de Bagnères.

Gertoux, Juge-de-Paix de Vieille.

Larroque de Lèches.

Latapie, Percepteur à Campan.

## DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Ce département est formé du Roussillon, de la Cerdagne, et d'une partie du ci-devant Languedoc.

Il est borné au N. par le département de l'Aude ; à l'E. par la Méditerranée ; au S. par les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne, et à l'O. par les Pyrénées et le département de l'Ariège. Sa superficie est d'environ 806,013 arpens, ou 411,376 hectares. Il paie 918,078 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 151,572 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux et trois arrondissemens électoraux ; il a 454 électeurs, qui envoient trois membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Perpignan et le ressort de la Cour royale de Montpellier.

*Députés.* Messieurs,

Durand (François) \*, Nég. M. du C. gén. | Garcias (Laurent), Memb. du Conseil gén.

## PREFECTURE.

M. DUVAL (Maurice) \*, *Préfet*, à Perpignan.M. Delon \*, *Secrétaire-général*.*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

D'Arnaud aîné \*,

d'Astros \*,

Anglada \*.

*Conseil général de département.* Messieurs,

Durand (François).

Calmettes, Président du trib. de Perpignan.

D'Anglada d'Oms, Propriétaire.

Gaffard, Propriétaire.

Devilar d'Oms, Propriétaire.

Amouroux (Louis), Propriétaire.

Boluix (François-Xavier).

Lacombe St.-Michel, Propriétaire.

Maria, Maire de Prades.

Aldebert (Michel), Propriétaire.

Jacomet (Joseph), Avocat.

Escanyé, Propriétaire.

Garcias.

Delmas, Propriétaire.

Py (Honoré), Propriétaire.

Parès (Michel), Propriétaire.

*Arrondissement de Perpignan.*

Composé de 7 cantons ; 85 communes ; 68,982 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Camps, Propriétaire.

Jaume, Propriétaire.

Sanyas-Castany, Propriétaire à St.-Laurent-  
de-la-Salanque.

Cases, Propriétaire à Millas.

Massot, Médecin.

Pancou-Lavigne, Négociant.

Azais, Propriétaire à St.-Paul.

Boluix, Notaire.

Ribes, Propriétaire à Thuir.

Auriol, Négociant.

Barthe, Propriétaire à Salus.

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Céret.*

Composé de 4 cantons ; 46 communes ; 54,070 habitans.

M. Pascot, *Sous-Préfet*, à Céret.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Bernardi, Propriétaire.  
 Bosch, Propriétaire.  
 Vilanova, Propriétaire.  
 Vilar, Propriétaire à Cérêt.  
 Noguères, *idem*.  
 Delcros, Propriétaire à Palau.

Garcias, Médecin.  
 Bocamy, Propriétaire à Argelès.  
 Boxède d'Anglade, Propriétaire de Prats-de-Mollo.  
 Paillarès, Propriétaire à Arles.  
 Christine, Négociant.

*Arrondissement de Prades.*

Composé de 6 cantons; 113 communes; 48,320 habitans.

M. Pagès, *Sous-Préfet*, à Prades.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Felys, Propriétaire.  
 Barrot fils, Propriétaire.  
 Roca, Propriétaire à Prades.  
 Bonnet, Avocat.  
 Jacomet, Négociant.  
 Saleta, Propriétaire à Prades.

Lacour, Propriétaire à Ille.  
 Delcasso, Propriétaire à Mont-Louis.  
 Bigorre, Propriétaire à Olette.  
 Raymond-Jaubert, Propriétaire à Prades.  
 Vernis, Propriétaire à Saillagousse.

## DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

Ce département est l'un des deux que forme l'Alsace.

Il est borné au N. par le Rhin, qui le sépare de l'Allemagne, et par la Moselle; à l'E. par le Rhin; au S. par les départemens du Haut-Rhin et des Vosges; à l'O. par ceux des Vosges, de la Meurthe et de la Moselle. Sa superficie est d'environ 417,500 hectares ou arpens métriques. Il paie 2,460,368 fr. d'impôt foncier; sa population, réduite par le dernier traité de paix, est de 535,467 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et six arrondissemens électoraux; il a 631 électeurs, qui envoient six membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la cinquième division militaire, le diocèse de Strasbourg et le ressort de la Cour royale de Colmar.

*Députés. Messieurs,*

Bon de Turkeim ✱, Banquier, M. du C. gén.  
 Bon Rudler ✱, ancien Préfet.  
 Bon de Wangen de Géroldeck (O ✱),  
 Membre du Conseil général.

Humann ✱, Négoc., Memb. du Cons. gén.  
 Saglio ✱, Négociant, Membre du Conseil municipal de Strasbourg.  
 Bon Atthalin (G O ✱), Lieutenant-général.

## PRÉFECTURE.

M. NAU DE CHAMPLouis ✱, *Préfet*, à Strasbourg.

M. Silbermann jeune, *Secrétaire-général*.

*Conseil de Préfecture. Messieurs,*

Kern ✱, Reibell ✱, Poncet, Michaux-Bellair, Brackenhoffer.

*Conseil général de département. Messieurs,*

Kolb.  
 Martinez.  
 Bon de Wangen de Geroldseck.  
 V<sup>te</sup> Renouard de Bussierre.  
 Chastelain.  
 Bon de Turckheim (Frédéric).  
 Marlen, Juge au Tribunal de Strasbourg.  
 Buchholtz de Keutzinger.  
 Bon de Glaubitz.  
 Humann.  
 Saglio (Michel).  
 Reichhardt.

Bon Mathieu de Favières.  
 Bon Meuziaux.  
 Nebell.  
 Goulden, Maire de Bichwiller.  
 Coulaux (Jacques).  
 Bon de Münck.  
 Bon Zorn de Boulach.  
 C<sup>te</sup> de Strahlenheim.  
 Monnet, Maire de Saverne.  
 Dietz, Maire de Barr.  
 Hallez (Plal.-Christ.), Propriétaire.  
 Buchholtz.

*Arrondissement de Strasbourg.*

Composé de 12 cantons; 161 communes; 201,635 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,Momy.  
Batiston.  
Ammel.  
Riehl.  
Ritleng.  
Christ.Hecht (Louis).  
C<sup>te</sup> de Durckheim-Montmartin.  
Méniole (Valentin), Propriétaire.  
Woog, Juge-de-paix.  
Léopold (Ch.-Phil.), Propriétaire.

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Saverne.*

Composé de 7 cantons; 165 communes; 108,562 habitans.

M. Brackenhoffer fils, *Sous-Préfet*, à Saverne.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,D'Hastrel (O \*).  
Laugel.  
Fürnstein.  
Bouat.  
Gast.  
Schaller.Mulotte.  
Donat.  
Teutsch (Henri).  
Poinsot.  
Senck (Désiré), Propriétaire.*Arrondissement de Schélestadt.*

Composé de 8 cantons; 114 communes; 127,594 habitans.

M. Blanchard \*, *Sous-Préfet*, à Schélestadt.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,Armbruster.  
Klein.  
Waldéjo.  
Schlosser.  
Challert.  
Dietz.Fels \*.  
Bon d'Andlau.  
Schœlesser (Fr.-Jh.), Propriétaire.  
Cuni de Neuve-Eglise, Propriétaire.  
Græff fils (Fortuné).*Arrondissement de Wissembourg.*

Composé de 6 cantons; 104 communes; 97,876 habitans.

M. Sido, *Sous-Préfet*, à Wissembourg.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,Feberey.  
Lebel.  
Hertzog.  
Steinbauer.  
Millet.  
Furst.Lichtenberger.  
Geiger.  
Marc.  
Pfender.  
Muntz (Phil-Fréd.).

## DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN.

Ce département est composé de la ci-devant Haute-Alsace et de la république de Mulhausen.

Il est borné au N. par les départemens du Bas-Rhin et des Vosges; à l'E. par l'Allemagne et la Suisse; au S. par la Suisse et le département du Doubs; à l'O. par les départemens du Doubs, de la Haute-Saône et des Vosges. Sa superficie est d'environ 383,257 hectares. Il paie 2,039,259 fr. d'impôt foncier; sa population est de 408,741 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 622 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la cinquième division militaire, le diocèse de Strasbourg et le ressort de la Cour royale de Colmar.

*Députés.* Messieurs,

|                                                     |                                                                                        |
|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| Kœchlin (Nicolas) (O ✱).                            | André ✱, Cons. à la Cour roy. de Colmar.<br>Migeon, Maître de forges, M. du Cons. gén. |
| Hartmann (Frédéric), Fab. M. du Cons. gén.          |                                                                                        |
| B <sup>m</sup> de Reinach, ✱ Membre du Conseil gén. |                                                                                        |

PRÉFECTURE.

M. RENAULDON, *Préfet*, à Colmar.

M. Doll (Charles), *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Wendling,

Minangoy,

Gudimar.

*Conseil général de département.* Messieurs,

|                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|---------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Hartmann (Frédéric).            | Brunck, Conseiller à la cour roy. de Colmar.<br>Jordan (Edouard), Fabricant.<br>Wendling, Maire de Soultz.<br>Kœchlin (André), Maire de Mulhausen.<br>Schultz (François-Joseph).<br>Struch (François-Antoine).<br>Blétry (Charles), Maire de Belfort.<br>Japy (Frédéric-Guillaume), Fabricant. |
| Patocki (Jean-Pierre-Andréoli). |                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Schlumberger (Nicolas).         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| B <sup>m</sup> de Reinach.      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Rey (Léonard-Christophe).       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Migeon.                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Roman (Aimé-Philippe).          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Bœcklin (François-Joseph).      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

*Arrondissement de Colmar.*

Composé de 13 cantons; 142 communes; 182,075 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                 |                                                                                                                                                         |
|---------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bartholdi (Charles).            | Beisser (Jacques).<br>Delaville, Propriétaire à Meyenheim.<br>Callias père (Valentin).<br>Resch (François).<br>Schoubart (Philippe-Jacques), Fabricant. |
| Ducasse (Georges).              |                                                                                                                                                         |
| Morel, Maire de Colmar.         |                                                                                                                                                         |
| Barthélemy (Joseph), Fabricant. |                                                                                                                                                         |
| Baumann (Augustin).             |                                                                                                                                                         |
| Bauer (Jean), Notaire.          |                                                                                                                                                         |

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Altkirch.*

Composé de 7 cantons; 160 communes; 114,447 habitans.

M. Verny, *Sous-Préfet*, à Altkirch.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                        |                                                                                                                               |
|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Müller (Franc.-Jos.), Maire d'Offheim. | Kœchlin (Ferdinand), Fabricant.<br>Mangold (Jean-Jacques).<br>Pflieger (Jean-Adam);<br>Rossé (Charles).<br>Zickel (François). |
| Spærlein (Sébastien).                  |                                                                                                                               |
| Thierry (Samuel).                      |                                                                                                                               |
| Zuber (Jean), Fabricant.               |                                                                                                                               |
| Freund (Alexandre).                    |                                                                                                                               |
| Hægy (Ignace-Antoine).                 |                                                                                                                               |

*Arrondissement de Belfort.*

Composé de 9 cantons; 191 communes; 112,219 habitans.

M. Jaussaud (Alexandre), *Sous-Préfet*, à Belfort.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs.

|                       |                                                                                                                                                    |
|-----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Kœchlin (Mathieu).    | Chomas (François-Joseph).<br>Hartemann (Conrad-Félix).<br>Kuenemann (François-Joseph).<br>Rechou (Claude-Joseph).<br>Witz-Witz (Frédéric-Jacques). |
| Lacompard (François). |                                                                                                                                                    |
| Mény (Joseph).        |                                                                                                                                                    |
| Rossé (Philibert).    |                                                                                                                                                    |
| Billig (Jérôme).      |                                                                                                                                                    |
| Bruat fils (Etienne). |                                                                                                                                                    |



## DÉPARTEMENT DU RHONE.

Ce département est formé du Lyonnais et du Beaujolais.

Il est borné au N. par le département de Saône-et-Loire ; à l'E. par les départemens de l'Ain et de l'Isère ; au S. par ce dernier et celui de la Loire, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 529,842 arpens, ou 270,423 hectares. Il paie 2,750,220 francs d'impôt foncier ; sa population est de 416,575 individus ; il est divisé en deux arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a . . . électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-neuvième division militaire, le diocèse de Lyon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

*Députés.* Messieurs,

|                                            |                                                                                                         |
|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dugas-Montbel.                             | Couderc, Nég. Membre du Conseil général.<br>Humblot Conté ✱, Membre du Cons. gén.<br>de Saône-et-Loire. |
| Imbert-Vachon ✱, Membre du Conseil gén.    |                                                                                                         |
| Jars ✱, anc. Officier, Memb. du Cons. gén. |                                                                                                         |

## PRÉFECTURE.

M. BOUVIER-DUMOLARD ✱, *Préfet*, à Lyon.

M. Alexandre, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Faye, Valois, Paret, Montmartin (Alexandre).

*Conseil général de département.* Messieurs,

|                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Montgolfier, Maire des Ardillats.         | Cochard, ancien Conseiller de Préfecture.<br>Merlat, Notaire, Maire de St.-Symphorien.<br>Vachon-Imbert.<br>Elleviou, Maire de Ternand.<br>Corcelette, Maire de Poule.<br>Matagrin (Etienne), Manufact. à Tarare.<br>Laurent-Humblot (Nicolas).<br>Sarga (Jean-Marie).<br>Verne de Bachelard, Cons. à la cour royale.<br>Tramon (Martin), Maire de Neuville. |
| Baboin de la Barollière.                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Bon Rambaud.                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| De Cazenove (Arthur).                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Jars.                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Couderc.                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Prunelle, Maire de Lyon.                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Terme, Médecin, Adj. à la Mairie de Lyon. |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Deleulon de Thorigny, Maire de Bessenay.  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Dugas, Maire de Givors.                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |

*Arrondissement de Lyon.*

Composé de 16 cantons : 126 communes ; 281,290 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                         |                                                                                                                                                                                                                   |
|---------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dumas, Membre de l'Académie.                            | Fauquier, Notaire, Maire de St <sup>e</sup> -Colombe.<br>Jurie, Cons. à la cour roy., Maire de Millery.<br>Carret, Avoué.<br>Mermet, Médecin.<br>Jordan-Leroy, Maire de Vaise.<br>Reyre, Maire de la Guillotière. |
| Basset de la Pape, Membre du Conseil municipal de Lyon. |                                                                                                                                                                                                                   |
| Vitton.                                                 |                                                                                                                                                                                                                   |
| Sage, Notaire, Maire de l'Arbresle.                     |                                                                                                                                                                                                                   |
| Chazel de Villedieu.                                    |                                                                                                                                                                                                                   |

## SOUS-PRÉFECTURE.

*Arrondissement de Villefranche.*

Composé de 9 cantons ; 128 communes ; 135,285 habitans.

M. De Rivoire, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                    |                                                                                                                                  |
|------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Caquet, Maire de Tarare.           | Suchet, Maire de Thizy.<br>Bon de Vauxonne, Maire de Vaux.<br>Denave-Ronat.<br>Carrichon (Antoine).<br>Lacroix (Charles-Julien). |
| Boiron (Jean-Baptiste).            |                                                                                                                                  |
| Bellet (Antoine).                  |                                                                                                                                  |
| Dumas (Antoine), Maire de Durette. |                                                                                                                                  |
| Dumas (Benoît).                    |                                                                                                                                  |
| Boncaud, Maire de St.-Igny-Devers, |                                                                                                                                  |

## DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE.

Ce département est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départemens des Vosges et de la Haute-Marne ; à l'E. par celui du Haut-Rhin ; au S. par ceux du Doubs, du Jura ; et à l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 515,000 hectares. Il paie 1,936,648 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 327.641 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux ; il a 519 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Besançon et le ressort de la Cour royale de la même ville.

*Députés.* Messieurs,

Bon de Villeneuve (C \*). | Mis de Grammont (O \*), Memb. du Cons.  
Accarier, Maître de forges, M. du Cons. g. | général.

## PREFECTURE.

M. Amédée THIERRY, *Préfet*, à Vesoul.

M. Galmiche, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Ph. Guenot \*, Lange de Ferrières \*, Genoux.

*Conseil général de département.* Messieurs,

Boigeol, Propriétaire.

Demandre, *idem*.

Dufournel, *idem*.

De Grammont.

De Marmier.

Martelet, Propr.

Bon Marulaz (O \*), Lieut-général.

Petit-Perrin, Propriétaire.

Poujois, Propriétaire.

De Klinglin, *idem*.

Accarier.

Duc de Bassano.

Desgranges, Négociant, à Luxeuil.

Leroi de Lisa, Maire de Vesoul.

Angard, Maître de Forges.

Maire, Banquier, à Vesoul.

*Arrondissement de Vesoul.*

Composé de 10 cantons ; 212 communes ; 111,191 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Galmiche, Propriétaire.

Guy, *idem*.

Sirot, *idem*.

Thomas aîné, *idem*.

Bardenet, *idem*.

Delaroché, *idem*.

Bardey, Notaire adjoint au Maire de Combeau-Fontaine.

Fournier (Jean-Bapt<sup>e</sup>.) Propr. à Jussey.

Maillardet (Cl.-Et.-Alexd.), Maire de Mailly.

Gauthier (J.), Maît. de forg., à Beaumotte.

Oudet (Joachim), Propriétaire à Morey.

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Gray.*

Composé de 8 cantons ; 164 communes ; 86,679 habitans.

M. Darche, *Sous-Préfet*, à Gray.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Charnottet, Propriétaire.

Mougin, *idem*.

Demougin (L<sup>s</sup>.-F<sup>s</sup>.), Chef d'escadron en ret.

Roux (André). Propr. à Champlitte.

Dornier (Al<sup>s</sup>.-B.-F.-X<sup>es</sup>.) M<sup>e</sup> de forges.

Tramoy aîné (F.), Néglt., à Savoyeux.

Billerey (Anatole), Maire de Fresne St.-Mamès.

Johard (J.-Bt<sup>e</sup>-Thérèse), Maire de Gray.

Ménans (Pier.-Joseph), Néglt. à Gy.

Noirpoudre, Maire de Cult.

Clavel (Pier.), Maire de Montagney.

*Arrondissement de Lure.*

Composé de 10 cantons ; 195 communes ; 129,771 habitans.

M. Richard, *Sous-Préfet*, à Lure.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

|                                       |                                                             |
|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| Ballay , Propriétaire.                | Bouly (Pier.-Franç.-Joseph), Maître de forges , à St.-Loup. |
| Bolot de Chanvilleraïn , <i>idem.</i> | Boileau (P.-F.-Hon.), Avocat à Lure.                        |
| Lançon , <i>idem.</i>                 | Parmentier , Maire de Lure.                                 |
| Noblot , <i>idem.</i>                 | Froidot . Notaire et Maire de Saulx.                        |
| Vergain , Négociant.                  | Patrel (Jérôme), M <sup>e</sup> de forg. à Varigney.        |
| Truchot , <i>idem.</i>                |                                                             |

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE.

Ce département est un de ceux que forment la Bourgogne , etc.

Il est borné au N. par les départemens du Jura, de la Côte-d'Or et de la Nièvre ; à l'E. par ceux du Jura et de l'Ain ; au S. par ceux de l'Ain, du Rhône et de la Loire ; et à l'O. par ceux de l'Allier et de la Nièvre. Sa superficie est d'environ 1,680,457 arpens, ou 857,678 hectares. Il paie 3,735,775 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 515.776 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux ; il a 1,552 électeurs, qui envoient sept membres à élire à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse d'Autun et le ressort de la Cour royale de Dijon.

*Députés.* Messieurs ,

|                                                        |                                                     |
|--------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| M <sup>is</sup> Doria (O ✱), Memb. du Cons. gén.       | C <sup>te</sup> de Thiard (C ✱), Maréchal-de-camp.  |
| M <sup>is</sup> de Sassenay ✱.                         | Memb. du Cons. gén.                                 |
| Duc de Rauzan (C ✱).                                   | De Montépin, Membre du Conseil généra.              |
| C <sup>te</sup> de Rambuteau ✱, anc. Préf. M. du C. g. | M <sup>is</sup> de Drée ✱, Membre du Cons. général. |

PREFECTURE.

M. SALADIN (Léon) , *Préfet*, à Mâcon.

M. Pelorce , *Secrétaire-général.*

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs ,

Du Cayla de Montblanc, Garnier, Boullay, Niboyer, Lapalue.

*Conseil général de département.* Messieurs ,

|                                            |                                             |
|--------------------------------------------|---------------------------------------------|
| M <sup>is</sup> de Drée.                   | Mauguin , Négociant , à Châlons.            |
| Humblot-Conté.                             | Coste , <i>idem.</i>                        |
| Guerret de Grannod, Propr.                 | Trullard père.                              |
| M <sup>is</sup> de Doria.                  | Perret , ancien Sous-Préfet.                |
| C <sup>te</sup> Rambuteau.                 | Pottier , Maire d'Autun.                    |
| S. S. M <sup>is</sup> de la Guiche.        | Simonot , ancien Sous-Préfet.               |
| Geoffroy , Propr. à la Clayette.           | Puvis (Ambroise), Maire de Joudier.         |
| Burignot de Varennes.                      | Guillemaut , Médecin, Maire de Louhans.     |
| Jules de Montépin.                         | Ratton.                                     |
| Chagot (Henri) , Manufacturier au Creusot. | Therrasson , Propriétaire, à Tournus.       |
| C <sup>te</sup> de Thiard.                 | Brosse , Lieut. de l'ouveterie à Cormartin. |
| Petiot, Greffier, propr. à Châlons.        | De Montbellel (André), Propr.               |

*Arrondissement de Mâcon.*

Composé de 9 cantons ; 135 communes ; 113,471 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

|                                            |                              |
|--------------------------------------------|------------------------------|
| Chapuy-Montlaville, Propr.                 | Defranc , Avoué à Mâcon.     |
| Goyon (Jean-Louis-Franç.) , Propr.         | Callard (Victor) , Prop.     |
| Bourdon-Despinay (Benoist) , Propriétaire. | Margue , Maire de Salornay.  |
| Bruys , Propr , Maire de Cluny.            | Bonnet-Rivet , Nég. à Flacé. |
| Desvignes (Philibert) , marchand de vins.  | Belost , Maire de Lournaud.  |
| Moiroux , Percepteur à Pierreclos.         |                              |

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Autun.*

Composé de 8 cantons ; 84 communes ; 80,476 habitans.

M. Choppin d'Arnouville fils, *Sous-Préfet*, à Autun.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Laureau (Hilaire-Jérôme), Propr.

Martin, Médecin, à Conche.

Merandon (Jean-Baptiste), Propr. à Autun.

Desplaces (Martigny-Hug.-Charles) Prop.

Chauchon (Jean-Louis), Banquier.

Dubois (Jean-François), Propr.

Thévenot aîné (Benoit), Médecin à Autun.

Blum aîné, Maître de forges, à Epinac.

Carrion (Jules-Emile), Médecin, à Issy.

Chagot (Jules), Manuf. au Creusot.

Berrier (Jean-Louis), Médecin.

*Arrondissement de Châlons.*

Composé de 10 cantons ; 159 communes ; 116,532 habitans.

M. Paccard, *Sous-Préfet*, à Châlons.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Perrin, Maire de St.-Cyr.

Grassot, Notaire à Châlons.

Agron de Germiny, Maire d'Ouroux.

Salomon, Maire de Dracy-les-Forts.

Febvre, Avocat au Puley.

Berthod (Ferdinand) Propr. à Châlons.

Constantin, Maire de Verdun.

Perret-Morin (Joseph-Marie), Prop.

Myard, Avocat, à Châlons.

Malfilâtre aîné, Maire de Chagny.

Guillet fils, Propriétaire à Bey.

*Arrondissement de Charolles.*

Composé de 13 cantons ; 142 communes ; 120,392 habitans.

M. Lambert, *Sous-Préfet*, à Charolles.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Desautels, Notaire à Charolles.

Jaquier, Maire de la Claysse.

Pezerat, Médecin, à Charolles.

Grangier (Denis-André), Propr.

Despierres, Maire de St.-Diez.

Rose fils, Maire de St.-Vincent-les-Bragny.

Labaune, Avocat, à Genelard.

Terion, maire de Semur.

Delonchamp (Charles-Marie), Propriét.

à Bourbon.

Préveraud père, Maire de Paray.

Gay (Benoist), Propr. à Lamotte-St-Jean.

*Arrondissement de Louhans.*

Composé de 8 cantons ; 82 communes ; 84,905 habitans.

M. Guillemault, *Sous-Préfet*, à Louhans.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Puyis, Maire de Cuiseaux.

Simerey, Juge-de-paix, à Pierre.

Petiot aîné, Négociant, à Louhans.

Petit Jean Boussin (Richard-Phil.), Propr.

Coulon, Notaire, à Louhans.

Guillemin fils (Alex.), Propriétaire.

Rebillard, Maire de Simard.

Chevigny, Propr.

Gaspard, Juge-de-paix, à Montret.

Pelletier fils, Maire de St.-Germain du Bois.

Demole, Avoué à Louhans.

## DEPARTEMENT DE LA SARTHE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par le département de l'Orne ; à l'E. par ceux d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher ; au S. par ceux d'Indre-et-Loire, et de Maine-et-Loire ; et à l'O. par celui de la Mayenne. Sa superficie est d'environ 1,252,536 arpens, ou 639,276 hectares. Il paie 2,852,695 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 446,519 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux ; il a 1,268 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse du Mans et le ressort de la Cour royale d'Angers.

*Députés.* Messieurs,

|                                           |                                                       |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Fournier père, Membre du Conseil général. | Camille Périer ✱, ancien Préfet.                      |
| Lelong fils, Avocat, Memb. du Cons. gén.  | Salvandy ✱, Conseiller d'Etat.                        |
| Goupil ✱, Médecin, Membre du Cons. gén.   | M <sup>is</sup> de la Goupillière de Dollon ✱, Membre |
| Félix de Vauguyon, Membre du Cons. gén.   | du Conseil général.                                   |

PRÉFECTURE.

M. TOURANGIN (Victor) ✱, *Préfet*, au Mans.

M. Guyot des Herbiers, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Espaulart ✱, Detoy. Pétay. Landel, Leret-d'Aubigny fils.

*Conseil général de département.* Messieurs,

S. S. C<sup>te</sup> de Montesquiou.

S. S. M<sup>is</sup> de Talhouet.

Espaulart.

Caillard d'Aillères.

De Perrochel.

Vauguyon (Daniel de).

Basse (Louis), Maire du Mans.

Picot Desormeaux, ancien Député.

Bertrand-Geslin, Maire de La Flèche.

Fautrat-Guérivière, Propr. à Loué.

DeCourtilloles, Maire de S.-Rigomer-d.-Bois

Goupil.

Trotté-Delaroche (Auguste-Casimir).

Vallée (François), Juge suppléant au Trib.  
du Mans.

Fournier.

De Dollon.

Salmon (Joseph), Propr. à Sablé.

Villaine, Maire de Mamers.

Lelong.

Drouet-Charben, Maître de forges à An-  
toigny.

*Arrondissement du Mans.*

Composé de 10 cantons; 114 communes; 151,045 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Bréard.

Hardouin-Duparc.

Laroche (François), Président du Tribunal de  
Commerce.

Bachelier (Marin-Ferdinand), Adjoint au  
Maire de Sellé-le-Guillaume.

Jendon, Maire de Breil.

Drouard, Maire de Conlie.

Leret-D'Aubigny (Prosper), Propr. au Mans.

Guerin, Maire de la Suze.

Truillé (Charles), Propr. à Marigni.

Pichon, Maire de Loué.

Delelès (G.-Henri), Propr. au Mans.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de la Flèche.*

Composé de 7 cantons; 80 communes; 92,787 habitans.

M. Lebreton, *Sous-Préfet*, à la Flèche.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Cintrat.

Grollier

Leroyer de la Motte (Réné-Henri), Propr.  
à la Flèche.

Serrurier d'Etival, Maire de St.-Germain-  
d'Aric.

Letellier (Jean), Président du Tribunal.

Verger, Maire du Lude.

Lecoy, Maire de Vaur.

Dugué fils, Adjoint au Maire de Sablé.

Ancane (Edouard), Propr., à Sablé.

Lemore, Maire de Chantonay.

Cecire (Pier.-P.-Nicol.) Com. de la garde  
Nationale.

*Arrondissement de Mamers.*

Composé de 10 cantons; 145 communes; 129,835 habitans.

M. Bonnet, *Sous-Préfet*, à Mamers.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Pelisson de Geuneu.

Letourneur-Vossay.

Grimault, Maire de Marolles.

Dutertre (Michel), Propr. à Juillé.

Mouton, Adj. au Maire de Bonnetable.

Leynard-Duroncay, Maire de Fresnay.

Augier, Conservateur des hypothèques.

Beauvais, Maire de Cherré.

Carel-Lamarre, Juge-de-p., à Montmirail.

Pasdeloup, Maire de Rouessé-Fontaine.

Chevalier, Adjoint au Maire de Mamers.

*Arrondissement de Saint-Calais.*

Composé de 6 cantons : 60 communes ; 72,834 habitans.

**M. Métaysier** *Sous-Préfet*, à Saint-Calais.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Guéroult de Fréville.

Mauboussin.

Lussault.

Bourgoin-Marion.

Mousseron-Mellève.

Chevalier, Notaire à la Chartre.

Gendron (Esp.), Maire de Château-du-Loir.

Bazin, Maire de St.-Calais.

Dugué (Auguste), Propr. à Montaillé.

Demusset, Maire de Cogners.

Charbonnier-Donnay, Propr. à St.-Calais.

## DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

*Voyez* la Division et les Autorités de ce Département page 751.

## DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche ; à l'E. par les départemens de la Somme et de l'Oise ; au S. par le département de l'Eure ; à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,163,457 arpens, ou 593,810 hectares. Il paie 6,134,550 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 688,295 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et 11 arrondissemens électoraux ; il a 4,019 électeurs qui envoient onze membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Rouen et le ressort de la Cour royale de la même ville.

*Députés.* Messieurs,Bon Asselin de Villequier (O ✽), premier  
Président de la Cour royale de Rouen.

Cabanon, ancien Négociant.

Maille ✽, ancien Négociant.

Thil, Procureur général près la Cour roy.  
de Rouen.

Pétou, Manufacturier, Maire d'Elbeuf.

Duvergier de Hauranne ✽, Memb. du C. g.  
Martin-Laffitte, Directeur du Mont-de-  
Pitié de Paris.

Bérigny (O ✽), Insp. gén. des Ponts et-Ch.

Bon Hely d'Oissel (O ✽), Conseiller-d'Etat,  
Membre du Conseil général.

N. . . . .

## PRÉFECTURE.

**M. DUPONT-DELPORTE** (O ✽), *Préfet*, à Rouen.**M. Aug. Lepasquier** ✽, *Secrétaire-général*.*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,**De Rieunier, Grenet, Prosper Delarue, Armand Crosnier, Durand.***Conseil général de départem. nt.* Messieurs,

Deles're.

Delalande.

S. S. Mis de Mortemart

De Montault.

Ron'caux.

De Bencourt.

Delaroche.

Duvergier de Hauranne.

Deschamps de Boishébert.

Flavigny.

De Pommereu.

S. S. C<sup>te</sup> d'Haubersart

Es.ancelin.

De Lillers.

Leclere, Maire de Fécamp.

Hely-d'Oissel.

Desjobert, Agriculteur.

Lemarie fils, Propriétaire à Touffreville

Leseigneur, Juge de-Paix de St.-Vallery-en-  
Caux.

Chapais de Marivaux, Conseil. à la C. Roy.

Barbet (Heur), Maire de Rouen.

S. S. Bon Monville.

S. S. C<sup>te</sup> de Germigny.

Delaborde d'Estoueville, Agriculteur.

*Arrondissement de Rouen.*

Composé de 15 cantons ; 161 communes ; 225,289 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                             |                  |
|-----------------------------|------------------|
| Quesnel (Louis).            | Lemaître-Choisy. |
| De la Martel.               | Quesné (Henri).  |
| Dupont (François).          | Delamare.        |
| Blétry.                     | Arnaud-Tizon.    |
| Durécu (François).          | Bouctot.         |
| De Beauvais (Louis-Hubert). |                  |

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Dieppe.*

Composé de 8 cantons ; 170 communes ; 110,061 habitans.

M. A. Moucquet, *Sous-Préfet*, à Dieppe.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                    |                    |
|--------------------|--------------------|
| Ledier.            | Deslandes (David). |
| Quenouille fils.   | Buzen aîné.        |
| Lemonnier (Louis). | Bretel (Valéry).   |
| Rahard.            | Wiotte.            |
| Moulin (Amable).   | Robion.            |
| Poullard.          | Houdeuille.        |

*Arrondissement du Havre.*

Composé de 9 cantons ; 126 communes ; 150,514 habitans.

M. Lemarchand de la Faverie, *Sous-Préfet*, au Havre.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                          |                            |
|--------------------------|----------------------------|
| Manoury de Franqueville. | Licorné, Avocat au Havre.  |
| Homberg.                 | Toussaint.                 |
| Sery.                    | Fouquet-Lamaître (Pierre). |
| Lecoq jeune.             | Maugendre.                 |
| Duboulhard aîné.         | Duvrac.                    |
| Lachevre.                |                            |

*Arrondissement de Neufchâtel.*

Composé de 8 cantons ; 145 communes ; 84,054 habitans.

M. Cocagne, *Sous-Préfet*, à Neufchâtel.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                    |              |
|--------------------|--------------|
| Bonardi.           | Lefebvre.    |
| Yvert (Alexandre). | Noël.        |
| De Graucourt.      | Barré.       |
| Frigot.            | Boutteville. |
| Guesden-Dulesmont. | Denoyelle.   |
| Massé de Cornéil.  |              |

*Arrondissement d'Yvetot.*

Composé de 10 cantons ; 175 communes ; 158,377 habitans.

M. Cousture, *Sous-Préfet*, à Yvetot.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                 |                     |
|-----------------|---------------------|
| Delabrière.     | Guilbert.           |
| Manoury.        | Mouquet.            |
| De Clercy.      | Leseigneur fils.    |
| Gerard.         | De ahaie (Charles). |
| Bataille.       | N. . . . .          |
| Bourdon-Bénard. |                     |

## DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.

Ce département est un de ceux formés de la Brie et du Gâtinois.

Il est borné au N. par les départemens de l'Aisne et de l'Oise; à l'E. par ceux de l'Aisne, de la Marne et de l'Aube; au S. par ceux de l'Yonne et du Loiret; à l'O. par celui de Seine-et-Oise. Sa superficie est d'environ 1,167,710 arpens, ou 595,980 hectares. Il paie 3,701,128 fr d'impôt foncier; sa population est de 318,209 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 1,184 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Meaux et le ressort de la Cour royale de Paris.

*Députés.* Messieurs,

|                                                                                            |                                                                                                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| B <sup>on</sup> Despa'ys ✱, Président du Tribunal de<br>1 <sup>re</sup> instance de Melun. | Général Lafayette, Memb. du Cons. gén.<br>Georges de Lafayette, Membre du Conseil<br>général de la Haute-Loire,<br>Bailliot, ancien Agent de Change. |
| C <sup>te</sup> Durosnel (G O ✱), Lieut.-gén. Memb.<br>du Conseil général.                 |                                                                                                                                                      |

## PRÉFECTURE.

M. BOBY-DELACHAPPELLE, *Préfet*, à Melun.

M. Tinel ✱, *Secrétaire général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

De Rivière,

Nancey,

Loisel.

*Conseil général de département.* Messieurs,

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| S. S. Mi <sup>s</sup> de Mun, Ambassadeur à Madris.<br>Dassy, Propriétaire.<br>Simon, Propriétaire.<br>S. S. Mi <sup>s</sup> de Jaucourt.<br>C <sup>te</sup> Eugène d'Harcourt, Propriétaire.<br>S. S. Mi <sup>s</sup> d'Orvilliers.<br>S. S. C <sup>te</sup> d'Haussonville.<br>Mi <sup>s</sup> Lafayette, Lieutenant-général. | S. S. Duc de Praslin.<br>Duroux, Propriétaire à Mormant.<br>S. S. C <sup>te</sup> Lanjuinais.<br>C <sup>te</sup> Durosnel, Lieutenant-général (C ✱).<br>Champagne.<br>Chabanneaux, Propriétaire à Lagny.<br>Bollot, Propriétaire à Hautefeuille.<br>Fronchon. |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                               |

*Arrondissement de Melun.*

Composé de 6 cantons; 105 communes; 57,304 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Garnot, Propriétaire.<br>Nancey père, Propriétaire.<br>Levis de Monagny, Propriétaire.<br>Rabourdin, Propriétaire.<br>Pommier, Propriétaire.<br>Leluc, Propriétaire. | Châtelain (Michel), Propriétaire à Ozouer-<br>le-Repos.<br>Dutfoy aîné (A.-L.), Prop. à Comte-Robert.<br>Bernard de La Fortelle, Notaire à Melun.<br>De Boissière, Propriétaire à Grisy.<br>Lecamus (Jean), Maréchal-de-Camp. |
|                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                               |

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Coulommiers.*

Composé de 4 cantons; 80 communes; 54,696 habitans.

M. Voisin, *Sous-Préfet*, à Coulommiers.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lemaître-St.-Arnoul, Propriétaire.<br>Presche, Propriétaire.<br>Roussin, Propriétaire.<br>Nottio (Jean-Baptiste).<br>Chevalon (Alex.-Réné), Md. de grains.<br>Odent fils, Fabricant de papier. | Vignier (Jean-Louis), Propriétaire à Rosay.<br>Didot, Propriétaire à Verdelot.<br>De Varennes (Auguste-Adrien-Edmond).<br>Galín (Adolphe-Henri), ancien Notaire.<br>Parquin ✱, Avocat à la cour royale de Paris. |
|                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                  |



*Arrondissement de Fontainebleau.*

Composé de 7 cantons; 104 communes; 66,423 habitans.

M. le B<sup>n</sup> de Villeneuve \*, *Sous-Préfet*, à Fontainebleau.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                           |                                                                |
|-------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| Toulangeon, Propriétaire.                 | Desbryons (Jean-Bapt.-Pierre), Propriétaire à Vaux-St.-Lunain. |
| Darcy, Propriétaire.                      | Besnard, Notaire à Montereau.                                  |
| Berthemy, Propriétaire.                   | Dudouit (Jean-Th.), Chef de bataillon en retraite.             |
| Lagarde, Maire de Tousson.                | Berthier, Juge-de-Paix de Nemours.                             |
| De Ségur (Paul-Phil.), Maire de Thomery.  |                                                                |
| Lagorse (A.), ancien Col. de gendarmerie. |                                                                |

*Arrondissement de Meaux.*

Composé de 7 cantons; 161 communes; 91,141 habitans.

M. de Lesseps \*, *Sous-Préfet*, à Meaux.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                           |                                                       |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Bernard, Propriétaire à Lagny.            | Noël (Jacq.-Et.), Propriétaire à Champs.              |
| Veillet de Veaux, ancien Maire de Meaux.  | Delacour (C.-A.), Propriét. à Danmartin.              |
| Dassy-Desmarchais, Négociant à Meaux.     | Salmon (Et.-Franç.), Prop. à Basseville.              |
| Himbert de Flegny, Propriétaire.          | Haquin fils (Pierre-François), Propriétaire à Juilly. |
| Péchar (Alexandre-Pierre-Piscien).        | Hanouard, Adj. au Maire de Plessis-Placy.             |
| Dumoulin-Dulis (C.-P.-P.), Prop. à Crécy. |                                                       |

*Arrondissement de Provins.*

Composé de 5 cantons; 106 communes; 48,645 habitans.

M. Simon fils, *Sous-Préfet*, à Provins.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                           |                                             |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Bazire, Propriétaire.                     | Delarue (And.-Touss.), Maire de Villeneuve. |
| Garnot (Charles), Propriétaire.           | Chapelle, Maire de Nangis.                  |
| Bourquelot, Propriétaire.                 | Sachot (Etienne), Marchand de tuiles.       |
| Cheverry, Propriétaire.                   | Lefèvre, Maire de Courchamp.                |
| Siret (S.-E.-M.), Propriétaire à Provins. | Lebœuf, Maire de Cerneux.                   |
| Michaud (Louis), Propriétaire à Provins.  |                                             |

## DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Ce département est un de ceux formés de l'Isle-de-France.

Il est borné au N. par les départemens de l'Oise et de l'Eure; à l'E. par celui de Seine-et-Marne; au S. par les départemens de Seine-et-Marne, du Loiret et d'Eure-et-Loir; à l'O. par ce dernier et celui de l'Eure; il a à son centre celui de la Seine. Sa superficie est d'environ 1,126,685 arpens, ou 575,042 hectares, il paie 4,016,103 fr. d'impôt foncier, sa population est de 440.871 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux, et sept arrondissemens électoraux; il a 1,184 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Versailles et le ressort de la Cour royale de Paris.

*Députés.* Messieurs,

|                                                                             |                                                                                  |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| M <sup>is</sup> de Bizemont *, Memb. du Cons. gén.                          | Bérard *, Direc.-gén. des ponts-et-chauss.                                       |
| B <sup>n</sup> Oberkampff *, Manufact. Membre du Conseil général de l'Oise. | B <sup>n</sup> Lepelletier d'Aulnay (O*), Cons. d'Et. Membre du Conseil général. |
| De Jonyencel *, Membre du Cons. génér.                                      | Bertin de Vaux (O*), Conseiller d'Etat,                                          |
| C <sup>te</sup> de Lameth (Ch.) *, Licut.-général.                          | Membre du Conseil général.                                                       |

## PRÉFECTURE.

M. AUBERNON (O \*), *Préfet*, à Versailles.M. Lemonnier, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture. Messieurs,*Lelaurain, De Blossesville, Renaud, Brian, C<sup>te</sup> Malher.*Conseil général de département. Messieurs,*

|                                            |   |                |                                     |
|--------------------------------------------|---|----------------|-------------------------------------|
| Croise, Maire de Mantes.                   | } | Propriétaires. | Dupleix de Mezy,                    |
| Bouchard, Maire de Vemars.                 |   |                | Farmaïn de S <sup>te</sup> -Rieyne, |
| C <sup>te</sup> de Lameth (Charles).       | } | Propriétaires. | De Jouvenel,                        |
| Duvivier, Maire de Garges.                 |   |                | Bertin de Vaux.                     |
| Clausse, Maire de Versailles.              | } | Propriétaires. | S. S. Due de Maillé.                |
| L'hoste, Com. la garde nation. de Corbeil. |   |                | Feray,                              |
| S. S. C <sup>te</sup> Mollien.             | } | Propriétaires. | M <sup>te</sup> de Bizemont,        |
| De Seran, Propriétaire.                    |   |                | De Selves,                          |
| S. S. C <sup>te</sup> Molé.                | } | Propriétaires. | S. S. M <sup>te</sup> de Vérac.     |
| Pinon,                                     |   |                | Pctineau.                           |
| D'Arquinvillier,                           | } | Propriétaires. | Lepellier d'Aulnay,                 |
| Brunet,                                    |   |                | Bourgeois,                          |

*Arrondissement de Versailles.*

Composé de 10 cantons; 115 communes; 129,813 habitans.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

|                                   |   |                |                                            |
|-----------------------------------|---|----------------|--------------------------------------------|
| Collas,                           | } | Propriétaires. | Fleury, Notaire à Soissy.                  |
| Taphinon.                         |   |                | Guy, Maire de St.-Germain.                 |
| Pigeon,                           | } | Propriétaires. | Huvet, Notaire à Marly                     |
| Paley,                            |   |                | Usquin fils, Capit. de la garde nationale. |
| Lagarde, Maire de Louveciennes.   | } | Propriétaires. | Guillaume, Propriétaire à Bellevue.        |
| De Chantelou, ancien Sous-Préfet. |   |                |                                            |

## SOUS-PREFECTURES.

*Arrondissement de Corbeil.*

Composé de 4 cantons; 95 communes; 55,310 habitans.

M. Berthier, *Sous-Préfet*, à Corbeil.*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

|                              |   |                |                                          |
|------------------------------|---|----------------|------------------------------------------|
| Carré,                       | } | Propriétaires. | Dallemagne, ancien Maire de Corbeil.     |
| Ginoux,                      |   |                | Radot, Commandant de la garde nationale  |
| Richerand.                   | } | Propriétaires. | à cheval.                                |
| De Montessuy,                |   |                | De Fitte de Soucy, Maire d'Anvers.       |
| Devry,                       | } | Propriétaires. | Hutin, Propriétaire à Villeneuve-le-Roi. |
| Saintin, Maire de Montlhéry. |   |                | De Besse, Maire de Sauteny.              |

*Arrondissement d'Etampes.*

Composé de 4 cantons; 69 communes; 40,609 habitans.

M. Foye, *Sous-Préfet*, à Etampes.*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

|                                        |   |                |                                         |
|----------------------------------------|---|----------------|-----------------------------------------|
| Henin de Cherelle, Propriétaire.       | } | Propriétaires. | Huet, Marchand de farine.               |
| Martille fils, <i>idem</i> .           |   |                | Boivin-Chevallier, Maire d'Étampes.     |
| S. S. M <sup>te</sup> de l'aru.        | } | Propriétaires. | Rousseau, Maître de poste à Angerville. |
| Blanchet de la Sablière, Propriétaire. |   |                | Legendre (Cyprien), Menuisier.          |
| Dalouville, <i>idem</i>                | } | Propriétaires. | Pasquet de Leyde, Propriétaire à Sucey. |
| Mainfroy, Propriétaire à Etampes.      |   |                |                                         |

*Arrondissement de Mantes-sur-Seine.*

Composé de 5 cantons; 127 communes; 60,094 habitans.

M. Cassan, *Sous-Préfet*, à Mantes-sur-Seine.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                       |                  |                           |
|-----------------------|------------------|---------------------------|
| Foubert,              | } Propriétaires. | Roussel, Propriétaire.    |
| Martin,               |                  | Deschamps, Notaire.       |
| Brochant de Villiers, |                  | Brochant d'Isson.         |
| Letersay, Meunier.    |                  | Thuret, Notaire à Mantes. |
| Bouvet, Maire.        |                  | Sohier, Avoué à Mantes.   |
| Billet, Notaire.      |                  |                           |

*Arrondissement de Pontoise.*

Composé de 7 cantons ; 164 communes ; 89,056 habitans.

M. Bellon, *Sous-Préfet*, Maître des requêtes à Pontoise.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                           |                  |                                       |
|-------------------------------------------|------------------|---------------------------------------|
| Hua,                                      | } Propriétaires. | Anthoine, Maire de St.-Martin.        |
| Carré,                                    |                  | Caslin, Propriétaire à Cormailles.    |
| De Gouy d'Arcy,                           |                  | Martel, Propriétaire à Pontoise.      |
| Poirot, Maire de Boissy.                  |                  | Lebas, adj. int au Maire de Pontoise. |
| Turin, ancien Notaire.                    |                  | Mis de Nicolaï, Propriétaire.         |
| S. S. V <sup>te</sup> de Ségur-Lamoignon. |                  |                                       |

*Arrondissement de Rambouillet.*

Composé de 6 cantons ; 119 communes ; 65,989 habitans.

M. N. . . . *Sous-Préfet*, à Rambouillet.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                      |                  |                                                     |
|----------------------|------------------|-----------------------------------------------------|
| Fredy de Combertain, | } Propriétaires. | Hargenvilliers, Maire d'Orgeries.                   |
| Boivin.              |                  | Girard, Directeur d'Alfort.                         |
| De Chahannais,       |                  | Thirouin, Maire de Bouville.                        |
| De Biancourt,        |                  | Bertrand, Commandant la garde nationale de Limours. |
| Petau de Maulette,   |                  | Lemesle, Maître de poste à Rambouillet.             |
| Delorme,             |                  |                                                     |

## DÉPARTEMENT DES DEUX-SEVRES.

C'est un des trois que composent le Poitou et partie des Marches.

Il est borné au N. par le département de Maine-et-Loire ; à l'E. par celui de la Vienne ; au S. par ceux de la Charente et de la Charente-Inférieure ; à l'O. par le département de la Vendée. Sa superficie est d'environ 585,273 hectares. Il paie 1,910,830 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 288,260 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux ; il a 915 électeurs, qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Poitiers et le ressort de la Cour royale de la même ville.

*Députés.* Messieurs,

|                                                           |                                                                       |
|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| C <sup>te</sup> de Sainte-Hermine *, Préfet de la Vendée, | } Agier *, Conseiller d'Etat et Conseiller à la Cour royale de Paris. |
| Tribert, Membre du Conseil général.                       |                                                                       |

## PRÉFECTURE.

M. HEIM \*, *Préfet* à Niort.M. Clerc-Lasalle, *Secrétaire-général*.*Conseil de Préfecture.* Messieurs,

Barbette, Masson, Proust.

*Conseil général de département. Messieurs,*

Aubin, Procureur du Roi à Bressuire.  
 Barbot (Alexandre).  
 Chauvin-Boissette.  
 De La Fontenelle, Conseiller à la cour  
 royale de Poitiers.  
 Coyrault aîné.  
 Tonnet d'Orfeuil, Juge-du-paix de Saint-  
 Loup.  
 Guérineau, Juge-de-paix de Ménigout.

Bujault, Avocat.  
 Boffinet, Maire de Sauzé.  
 Aymé (Alexandre).  
 Belleroche, Juge d'instruction.  
 Chabosseau.  
 Proust (Théodore).  
 Busseau, ancien Maire de Niort.  
 Chandreau aîné, Maire de Maixent.  
 Tribert.

*Arrondissement de Niort.*

Composé de 10 cantons; 95 communes; 94,709 habitans.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Moriceau, Notaire.  
 Avrain, Vice-Président du Tribunal.  
 Frappier aîné.  
 Lambert.  
 Blot, Filateur, ancien Officier.  
 Naurry-Elies, Adjoint au maire de Niort.

Bonneau, Juge-de-paix.  
 Bouhaud.  
 Charlot-Pervinquière.  
 Barthélemi-Laurence, Banquier.  
 Tonnet, ex-Député.

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Bressuire.*

Composé de 6 cantons; 91 communes; 60,591 habitans.

M. Morand, *Sous-Préfet*, à Bressuire.*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Leclerc, Maire.  
 Girard, Maire de Clazais.  
 Bagot.  
 Perreau-Duplessis, ancien Magistrat.  
 Raguénard.  
 Roy, Notaire.

Soulard-Laroche, Maire de St.-Join.  
 Boussey père, Avocat.  
 Bruneau, Maire de Brion.  
 Cordier, Juge-de-paix à Thouars.  
 Bonnain, Maire de Geais.

*Arrondissement de Melle.*

Composé de 7 cantons; 97 communes; 71,330.

M. Taillefer, *Sous-Préfet*, à Melle.*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Barbier, Maire d'Asnières.  
 Sauvé-Maison-Neuve.  
 Aymé, Maire de Melle.  
 Rondier, Avocat à Melle.  
 Daniaux.  
 Fontaneau (Adolphe).

Desavre, Maire de Sté-Soline.  
 Richard-Maison-Neuve, Maire d'Exoudun.  
 Dupont, Avocat à Melle.  
 Auguis, Homme-de-lettres.  
 Nivard fils, Receveur de l'Enregistrement,  
 à Sauzé.

*Arrondissement de Parthenay.*

Composé de 8 cantons; 80 communes; 61,630 habitans.

M. Rouil, *Sous-Préfet*, à Parthenay.*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Jouffreau, Maire.  
 Ardouin, Notaire.  
 Leboiteux, Maire de Vosles.  
 Binet-Ducrocq.  
 Blot (François).  
 Decaix, Maire de Secondigny.

Chevallereau-de-la-Chauverie.  
 Puichaud, Maire de Moncoutant.  
 Belliard, Maire de St.-Loup.  
 Audebert, Avoué.  
 Mounier (Henry).

## DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

Ce département est un de ceux que forme la Picardie.

Il est borné au N. par le département du Pas-de-Calais ; à l'E. par les départemens du Nord et de l'Aisne ; au S. par les départemens de l'Oise et de la Seine-Inférieure ; à l'O. par la Manche. Sa superficie est d'environ 1,184,318 arpens, ou 604,456 hectares. Il paie 4,016,103 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 526,282 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux et sept arrondissemens électoraux ; il a 1,835 électeurs qui envoient sept membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse d'Amiens et le ressort de la Cour royale de la même ville.

*Députés.* Messieurs,

|                                                                            |                                                                             |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| V <sup>te</sup> Blin de Bourdon (O *), anc. Préfet.                        | Caumartin *, Présid. du Tribunal civil d'Amiens, Membre du Conseil général. |
| V <sup>te</sup> de Rumigny (G O *), Maréchal-de-camp, Aide-de-camp du Roi. | De Dompierre d'Hornoy, Membre du Cons. général.                             |
| Massey, Nég. Membre du Conseil général.                                    | Rouillé de Fontaine *, Memb. du Cons. g.                                    |
| Estancelin, Memb. du Cons. gén. de la Seine-Inférieure.                    |                                                                             |

## PRÉFECTURE.

M. DE LACOSTE \*, *Préfet*, à Amiens.

M. Radiguet, *Secrétaire-général*.

*Conseil de Préfecture.* Messieurs,

Marotte, Decaix, Gossart, Anselin, Riquier.

*Conseil général de département.* Messieurs,

|                                                         |                                                             |
|---------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| Debray (Augustin).                                      | Dagne, ancien Juge-de-paix.                                 |
| Rouillé de Fontaine.                                    | Dufresne de Beaucourt, Maréchal-de-camp.                    |
| De Dompierre-d'Hornoy.                                  | Duval, Conseiller à la cour roy. d'Amiens.                  |
| Morel de Campanelle.                                    | Gruet, Propriétaire à Bacquincourt.                         |
| De Bouteville aîné.                                     | Hullot, Colon. de la garde nation. d'Amiens.                |
| D'Hervilly.                                             | Jallu père, Conseiller honoraire à la Cour royale d'Amiens. |
| Beauvarlet de Moismont, Propr. et Maire.                | Lemaire, Manufacturier à Abbeville.                         |
| Boulon, ancien Député.                                  | Mallet, Négociant.                                          |
| Buteux fils, Agriculteur.                               | Massey, Négociant.                                          |
| Caumartin.                                              | Serpette, Agriculteur.                                      |
| Cousin de Beaumesnil, Président du Trib. de Montdidier. | Tattegrain, Président du Trib. de Péronne.                  |
| Choquart aîné, Agriculteur.                             | Ansiaux père.                                               |

*Arrondissement d'Amiens.*

Composé de 13 cantons ; 250 communes ; 170,752 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                    |                                            |
|----------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Jourdain de Prouville, Maire de l'Etoile.          | De Rumigny, Maire à Rumigny.               |
| Gressier, Maire à Corbic.                          | De Tourtier, Maire à Creuse.               |
| Herbet - de - Saint - Riquier, Négociant à Amiens. | De Vallois, Juge-de-paix à Aumâtre.        |
| Boullet, Président en la cour roy. à Amiens.       | Gaultier-de-Rumilly, anc. Avocat à Fleury. |
| Claré, Maire de Morvillers-St.-Saturnin.           | Gurdé-Dottin, Propriétaire à Amiens.       |
|                                                    | Picard, Maire à Villers-Bocage.            |

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Abbeville.*

Composé de 11 cantons ; 178 communes ; 128,961 habitans.

M. Marchand-Dubreuil, *Sous-Préfet*, à Abbeville.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                             |                                                   |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| Morel-Pascal, Propriétaire à Abbeville.     | Dupuis (J.-B.), Agriculteur à Gué chard.          |
| Baillet, Inspecteur des Mines, à Abbeville. | Fruictier, Manufacturier à Boussancourt.          |
| Saelles, Maire à St.-Valery.                | Leblond Duploux, Agriculteur à Tassies.           |
| De Carpentin, Propriétaire à Gapennes.      | Lefevre de la Houpière, Propr. à Rue.             |
| Hecquet de Roquement, Propr. à Abbeville.   | Macqueron (Bern.-Joseph.), Agriculteur à Cramont. |
| Blancart fils, Propriétaire à Saucourt.     |                                                   |

*Arrondissement de Doullens.*

Composé de 4 cantons; 88 communes; 56,266 habitans.

M. Dausse, *Sous-Préfet*, à Doullens.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                                 |                                       |
|-------------------------------------------------|---------------------------------------|
| Delapalme, Propriétaire à Doullens.             | Brasseur, Notaire à Naours.           |
| Morel, Président du Tribunal civil, à Doullens. | Dubois-Tassart, Négociant à Doullens. |
| Geoffroy, Juge-de-Paix d'Acheux                 | Duplan-Morel, Maire à Domart.         |
| Bazin, Maire de Prouville.                      | Hamerel, Propriétaire à Euzecourt.    |
| Brasseur, Maire de Mailly.                      | Houziaux, Maire à Doullens.           |
|                                                 | Thorel, Propriétaire à Meillard.      |

*Arrondissement de Montdidier.*

Composé de 5 cantons; 147 communes; 67,060 habitans.

M. de Montauvillé, *Sous-Préfet*, à Montdidier.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                      |                                                 |
|--------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Serpette, à Louvencourt.             | Chevalier, Maître de poste à Montdidier.        |
| Murainne, à Rozières.                | De La Myre (Gabriel), Propriétaire à Grivesnes. |
| Balin, Maire à Montdidier.           | Gravet, Propriétaire à Mailly-Rainneval.        |
| Bertin, Propriétaire à Roye.         | Leclerc de Lanoy, Propriétaire à Erchen.        |
| Bouchon, Adjoint, à Hangard.         | Leroy, Maire de Dreslincourt.                   |
| Boullanger, Propriétaire à Picennes. |                                                 |

*Arrondissement de Péronne.*

Composé de 8 cantons; 184 communes; 103,243 habitans.

M. le B<sup>on</sup> de Bouteville, *Sous-Préfet*, à Péronne.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                          |                                       |
|------------------------------------------|---------------------------------------|
| Milleret, Propriétaire à Omiécourt.      | Delevacque, Propriétaire à Péronne.   |
| Masse de Combles, à Combles.             | Douzan (Luc), Propriétaire à Péronne. |
| Patin, Propriétaire à Tencourt.          | Risson-Fursy, à Péronne.              |
| Marchandise, Propriétaire à Sailly-Zele. | Hyvert fils, à Péronne.               |
| Hébert de Bichecourt, à Fins.            | Petit (André-Marie).                  |
| Bouzier d'Estoully, à Estoully.          |                                       |

## DÉPARTEMENT DU TARN.

Ce département est un de ceux que forment le Haut-Languedoc et l'Albigeois.

Il est borné au N. par le département de l'Aveyron; à E. par ceux de l'Hérault et de l'Aveyron; au S. par ceux de l'Aude et de la Haute-Garonne; à O. par ceux de la Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne. Sa superficie est d'environ 1,130,172 arpens, ou 576,821 hectares. Il paie 2,145,801 fr. d'impôt foncier; sa population est de 327,655 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 2,139 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse d'Alby et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

*Députés.* Messieurs,

|                                                                                        |                                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Ernest de Falgucyrolles, M. du C. g.                                                   | V <sup>on</sup> Decazes (O <sup>on</sup> ), ancien Préfet.         |
| B <sup>on</sup> de Cambon (Alexandre) ✽, premier Président de la Cour royale d'Amiens. | M <sup>ons</sup> Jules de Mornay ✽, Memb. du Cons. gén. de l'Oise. |

PRÉFECTURE.

M. COMBES SIÈYES, *Préfet*, à Alby.

M. Fossé (A.), *Secrétaire-général*.

*Conseil de Préfecture.* Messieurs,

Falgairac,

F. Boyer.

Clair-Gorsse.

*Conseil général de département.* Messieurs,

De Beaudecourt.

D'Asserat.

Gorsse (Raymond).

De Lestiez.

S. S. C<sup>te</sup> de Puysegur.

De Gineste.

S. S. M<sup>rs</sup> d'Aragon.

De Falguerolles.

Faure St.-Maurice.

Calvet (Jean-Joseph).

Vialar (Jacques-Augustin).

Bermond, ancien Sous-Péfet.

Fontanilles, Maire des Cabannes.

B<sup>on</sup> Corbière, Proc-g. C. r. de Toulouse.

Sengès, Adjoint au Maire de Lavour.

Pagéze de Saint-Lieux.

*Arrondissement d'Alby.*

Composé de 8 cantons; 99 communes; 78,408.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Carme.

Maffre.

Calmes.

Bi cons.

Sudre.

Tarroux, Procureur du Roi.

Delbosq, Médecin.

Solinbac, Receveur de l'Enregistrement.

Pendariès, Maire de Denot.

Lacombe fils, Négociant.

Defos (Philippe).

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Castres.*

Composé de 14 cantons; 101 communes; 128,691 habitans.

M. A. Guibal, *Sous-Préfet*, à Castres.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

De Falguyrolles (Godefroy).

De Barrau-Caraven.

Faure-la-Rivière.

Fabre, Maire de Labruyère.

Bruniquel, Propriétaire à Montredon.

Azais, Président du Tribunal civil.

Vidal, Maire de Mazamet.

Montcalm-Davessens.

Loup, Maire de Yabre.

Labarthe-Hugonin.

N. . . . .

*Arrondissement de Gaillac.*

Composé de 8 cantons; 80 communes; 69,068 habitans.

M. Grenier, *Sous-Préfet*, à Gaillac.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Vialas.

Mar. éjouis.

Mazars d'Alayrac.

Murat.

Rest.

Bousquet (Jean-Pierre).

Lombard.

Berry-Lagazelles, Négociant, à Cordes.

Dubois, Notaire à Montmiral.

Dussap, Maire de Florentin.

Azemar, Négociant à Puyelci.

*Arrondissement de Lavour.*

Composé de 5 cantons; 58 communes; 51,488 habitans.

M. Busson, *Sous-Préfet*, à Lavour.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Abrial.  
 Vaissière.  
 Jauzion.  
 Cambefort, Avocat.  
 Thomas Latour, Négociant à Lavour.  
 Seganville, Maréchal-de-camp en retraite.

Rey, Maréchal-de-camp en retraite.  
 Heilles, Juge d'instruction.  
 Pelissier, Maire de Fiac.  
 Vergues, Maire de Monjay.  
 Pinel-Pagès (Adolphe).

## DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE.

Ce département est composé de divers cantons distraits des départemens de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot et de Lot-et-Garonne.

Il est borné au N. par le département du Lot; à l'E. par ceux du Tarn et de l'Aveyron; au S. par celui de la Haute-Garonne, et à l'O. par ceux du Gers et de Lot-et-Garonne. Sa superficie est d'environ 354,591 hectares, il paie 2,150,575 fr. d'impôt foncier; sa population est de 241,586 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux, et quatre arrondissemens électoraux; il a 1,079 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Montauban, et le ressort de la Cour royale de Toulouse.

*Députés.* Messieurs,

|                                                                        |                                                                                                               |
|------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| M <sup>is</sup> d'Escayrac de Lauture (O *), Memb. du Conseil général. | C <sup>te</sup> de Preissac (O *) Préfet de la Gironde.<br>B <sup>on</sup> de Férussac, Memb. du Conseil gén. |
| M <sup>is</sup> de Bellissen (O *), Membre du C. g.                    |                                                                                                               |

## PRÉFECTURE.

M. DUGIED, *Préfet*, à Montauban.

M. Dulong, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Belveze, Rigail de Lastours, Mallet.

*Conseil général de département.* Messieurs,

De Malleville de Condat.  
 M<sup>is</sup> de Bellissen.  
 Portal Albrespy (Prosper), Négociant.  
 De Saget, Propriétaire.  
 Detours, ancien Maire de Moissac.  
 M<sup>is</sup> d'Escayrac de Lauture.  
 Arnac fils aîné, Négociant.  
 Boudet, ancien Colonel.

|                                            |                  |
|--------------------------------------------|------------------|
| Thierry-Poux, Maire à Montauban.           | } Propriétaires. |
| Lefranc de Pompignan,                      |                  |
| De Prades de Lavalette,                    |                  |
| Godin-D'Escazeaux,                         |                  |
| Gay, ancien Magistrat.                     |                  |
| Conquerré de Montbrison, Col. en retraite. |                  |
| B <sup>on</sup> de Férussac.               |                  |
| Couché, Maire de Moissac.                  |                  |

*Arrondissement de Montauban.*

Composé de 11 cantons; 62 communes; 107,650 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                        |                  |
|----------------------------------------|------------------|
| Combes-Dounous,                        | } Propriétaires. |
| Vaisse,                                |                  |
| Raynal,                                |                  |
| Mariette-Auriol, Nég. à Montauban.     |                  |
| Roques, Médecin à Caylus.              |                  |
| Jordanet, Juge-de-paix de la Française |                  |

|                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------|
| Roland, Notaire à Molières.                                     |
| Débia aîné, 1 <sup>er</sup> adj. au Maire de Montauban.         |
| Combes-Brassard, anc. Colonel, Maire de St.-Etienne de Tolmont. |
| Combes, Juge-de-Paix à St.-Antonin.                             |
| Gerla, Notaire à Villebrunier.                                  |



## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Castel-Sarrasin.*

Composé de 7 cantons ; 81 communes ; 71,557 habitans.

M. Doumet de Sibras, *Sous-Préfet*, à Castel-Sarrasin.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Constans père, Avocat à Castel-Sarrasin.  
 Lespiau père.  
 Roujean, Juge-de-peace à Beaumont.  
 Godin (Ant.-Marie), Propr. à Escazeaux.  
 De Carrere-Péchels.  
 Castaing, Propriétaire.

Delbosc (Antoine), Propr. à Monbéqui.  
 Maison, Notaire à Montech.  
 Teulé, anc. Colonel, Maire de Caumont.  
 Laclaverie aîné, Propriétaire.  
 Andraud, Maire de Verdun.

*Arrondissement de Moissac.*

Composé de 6 cantons ; 50 communes ; 62,379 habitans.

M. Dulac, *Sous-Préfet*, à Moissac.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Boscut, }  
 Dufour, } Propriétaires.  
 Fraunié, }  
 De Lavolvène, }  
 Cabanès, adjoint au Maire de Moissac.  
 Baylet, Juge-de-Paix à Auvillard.

Bréchan, Propriétaire à Tréjous.  
 Bonniol aîné, Juge-de-Paix à Lauzerte.  
 Levet fils, Négociant à Montaigut.  
 Betolière, Maire de Valence.  
 Orliac, Maire de Lamagistère.

## DÉPARTEMENT DU VAR.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département des Basses-Alpes ; au Nord-Est par le comté de Nice ; au Sud-Est et au S. par la Méditerranée ; enfin à l'O. par le département des Bouches-du-Rhône. Il paie 1.836,132 fr. d'impôt foncier. Sa superficie est de 729,628 hectares, ou arpens métriques ; sa population est de 311,095 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 700 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse de Fréjus et le ressort de la Cour royale d'Aix.

*Députés.* Messieurs,

V<sup>te</sup> Alban de Villeneuve (O \*), anc. Préf.  
 Aubernon, (O \*) Préfet de Seine-et-Oise.  
 De Chateaudouble (Paul) (O \*), Sous-Directeur de la Caisse d'Amortissement.

Bon Baron (O \*).  
 Aurran de Picrrefeu \*, Membre du Conseil général.

## PRÉFECTURE.

M. GOUBAULT \*, *Préfet*, à Draguignan.M. Colle père, *Secrétaire-général*.*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Pouille (Emmanuel),

Alziary-Roquefort,

Turrel,

*Conseil général du département.* Messieurs,

|             |                  |                                           |
|-------------|------------------|-------------------------------------------|
| Moultet,    | } Propriétaires. | Auran (Casimir).                          |
| Jauber.     |                  | Rimbaud, Nég. ad. au Maire de Brignolles. |
| De Gasquet, |                  | Carles, Maire de Draguignan.              |
| Boulay,     |                  | Philibert, Propr. à Aulps.                |
| Courmes,    |                  | Bellissime-Roquefort, Propr. à la Colle.  |
| Guide,      |                  | Denis, Maire d'Hyères.                    |
| Raynouard,  |                  | Arène, Avocat.                            |
|             |                  | Verse, Avoué.                             |

*Arrondissement de Draguignan.*

Composé de 11 cantons; 53 communes; 83,204 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                    |                  |                                                        |
|------------------------------------|------------------|--------------------------------------------------------|
| Reboul-Taradeau,                   | } Propriétaires. | Martin, Juge-de-peace, à Lorgnes.                      |
| Ardoin,                            |                  | Courtès, Propr. à Seillans.                            |
| Martin-Roquebrune,                 |                  | Guérin, Secrétaire de la Société d'Agriculture du Var. |
| Perrache d'Ampus,                  |                  | Reverdit, Maire de Bargemont.                          |
| De Badier,                         |                  | N. . . . .                                             |
| Bertrand, Maréchal-de-camp en ret. |                  |                                                        |

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Brignoles.*

Composé de 8 cantons; 61 communes; 71,170 habitans.

M. Peraldi, *Sous-Préfet*, à Brignoles.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                |                  |                                                  |
|----------------|------------------|--------------------------------------------------|
| Brun,          | } Propriétaires. | Jobiti, Propr. à Bessé.                          |
| Minuty,        |                  | Gasquet de Vallete père, Propr. à Saint-Maximin. |
| Gautier,       |                  | Garnier, Notaire à Cotignac.                     |
| Aubert,        |                  | Vegan, Maire de Val.                             |
| Perreymond,    |                  | Pontevès, Prop. à Roquebrussanne.                |
| Melan, Avocat. |                  |                                                  |

*Arrondissement de Grasse.*

Composé de 8 cantons; 61 communes; 63,367 habitans.

M. Guide fils, *Sous-Préfet*, à Grasse.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                             |                  |                            |
|---------------------------------------------|------------------|----------------------------|
| Gazagnaire,                                 | } Propriétaires. | Maurel, Propr. à Vence.    |
| Maure,                                      |                  | Gazan, Avocat.             |
| Gasq,                                       |                  | Vidal Propr. à Cannes.     |
| Tourre,                                     |                  | Davin Propr. à Cagnes.     |
| Consolat,                                   |                  | Semerie fils aîné, Avocat. |
| Isnard (Jean-Jacq.), Propriétaire à Grasse. |                  |                            |

*Arrondissement de Toulon.*

Composé de 6 cantons; 28 communes; 93,354 habitans.

M. Duchatel, *Sous-Préfet*, à Toulon.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                  |                                |
|----------------------------------|--------------------------------|
| Hernandez, Médecin à Toulon.     | Guerrard, Propr. à Lacadières. |
| Marquesi père, Propr. à Toulon.  | Barthelemy, Maire de Beausset. |
| Gence, Propr. à Sollies-le-Pont. | Martini père, Avoué à Toulon.  |
| Simon, Négociant à Toulon.       | Isard, Propr. à Signes         |
| Broquier, Propr. au Puyet        | Blanc, Maire d'Ollioules.      |
| Arnaud (André), Prop. à Hyères.  |                                |

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département de la Drôme et l'extrémité S. E. de celui de l'Ar-dèche; à l'E. par le département des Basses-Alpes; au S. par celui des Bouches-du-Rhône, et à l'O. par le département du Gard. Sa superficie est d'environ 660.064 arpens, ou 336,963 hectares. Il paie 1,169,467 fr. d'impôt foncier; sa population est de 233,048 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et quatre arrondissemens électoraux; il a 487 électeurs qui envoient quatre membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la huitième division militaire. le diocèse d'Avignon et le ressort de la Cour royale de Nîmes.

*Députés.* Messieurs,

M<sup>is</sup> de Cambis d'Orsan \*, Memb. du C. g. | De Gaspérian \*, Préfet de l'Isère.  
C<sup>te</sup> d'Augier (G O \*), Vice-Amiral. |

PRÉFECTURE.

M. DERVILLE-MARCHAND \*, *Préfet*, à Avignon.

M. Bernard de Chateaurenard, *Secrétaire-général*.

*Conseil de Préfecture.* Messieurs,

Tempier \*,

Cappeau St-Marc,

Niel.

*Conseil général de département,* Messieurs,

Morel (de Pertuis), Propriétaire.

Soulier, Propriétaire.

Pertuis de Montfaucon, Propriétaire.

Duc de Gramont-Caderousse.

Pin, Avocat.

Pons, Maire d'Apt.

Julian, Maire d'Avignon.

De Cambis d'Orsan.

Thomas aîné, Nég. à Avignon.

Tramier de la Boissière (P.-J.-X.).

Laurens-Gueyte, Nég. à Carpentras

Fortunet fils, Nég. à Carpentras.

De Gerente, ancien Conserv. des forêts.

De Biliotti père, Prop.

Bertrand de Montfort, ancien Maire.

Julien, M<sup>al</sup>-de-camp, anc. Préfet.

*Arrondissement d'Avignon.*

Composé de 5 cantons; 21 communes; 65,768 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Chabran.

Poncet fils aîné.

Dulaurens-d Oiselay (A.-C.-G.-P.).

Boyer aîné (J.-J.-T.).

Trescartes (J.-L.).

Roulet, Maire de l'Isle.

Silvestre (F.-J.-F.).

Clauseau aîné (L.-A.-M.).

Geoffroy, Médecin, Maire de Thor.

Picard aîné (Aug.).

Croze.

SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Apt.*

Composé de 5 cantons; 29 communes; 54,556 habitans.

M. Jean, *Sous-Préfet*, à Apt.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Pons,  
Roman,  
Bouquet,  
Bremoud,  
Luc (M.-J.-J.),  
Rousset (F.),

} Propriétaires.

Cavallier (P.-A.).  
Julien (F.),  
Donnier (I.-J.),  
Paissaire (J.-F.-A.),  
Ricard (J.-J.-V.).

} Propriétaires.

*Arrondissement de Carpentras.*

Composé de 5 cantons; 29 communes; 49,242 habitans.

M. Floret, *Sous-Préfet*, à Carpentras.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

|                       |                  |                         |                  |
|-----------------------|------------------|-------------------------|------------------|
| Morard,               | } Propriétaires. | Dezanobès (A.-C.),      | } Propriétaires. |
| Giraud (J.-H. F.-X.), |                  | Giraud (Louis),         |                  |
| Bernard (J.-M.),      |                  | Raspais fils.           |                  |
| Curel (C.-T.),        |                  | De Laboissière (G.-A.), |                  |
| Watou (J.),           |                  | Allemand (F.-X.-M),     |                  |
| Seyssau (J.-B.),      |                  |                         |                  |

*Arrondissement d'Orange.*

Composé de 7 cantons; 50 communes; 63,682 habitans.

M. Dugat, *Sous-Préfet*, à Orange.*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

|                            |                  |                        |                  |
|----------------------------|------------------|------------------------|------------------|
| Nogent-St.-Laurent (P.-A.) | } Propriétaires. | Delaleu (C.-M.),       | } Propriétaires. |
| Millet (J.-B.-P.),         |                  | Champié-Payan (Louis), |                  |
| Violet (Joseph),           |                  | Dianoux (A.-H.-C.-E.), |                  |
| Aubenas (J.-L.-H.),        |                  | Meynard (J.-J.),       |                  |
| Vaton (F.-G.-F.),          |                  | Dautane (Bruno),       |                  |
| Bremond (C.-J.-A.-V.),     |                  |                        |                  |

## DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

Ce département est un de ceux formés du Poitou.

Il est borné au N. par les départemens de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure; à l'E. par celui des Deux-Sèvres; au S. par le département de la Charente-Inférieure, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,523,452 arpens, ou 675,458 hectares. Il paie 2,048,570 fr. d'impôt foncier; sa population est de 322,826 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 927 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Luçon et le ressort de la Cour royale de Poitiers.

*Députés. Messieurs,*

|                                                     |                               |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------|
| C <sup>te</sup> Duchaffault ✱, Membre du Cons. gén. | Laval ✱, Memb. du Cons. gén.  |
| Bon de St.-Aignan (O ✱), anc. Offic. sup.           | Kératry ✱, Conseiller d'Etat. |
| De Ladouèpe, Membre du Conseil général.             |                               |

## PRÉFECTURE.

M. le C<sup>te</sup> DE SAINTE-HERMINE ✱, *Préfet*, à Bourbon-Vendée.M. Moreau, *Secrétaire-général*.*Conseillers de Préfecture. Messieurs,*

Tireau, Robert de Breuil, Meunier.

*Conseil général de département. Messieurs,*

|                                           |                                            |
|-------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Godard, Propriétaire.                     | Chabot (Fr.-Is.), Propriétaire à St.-Aubin |
| Thouzeau (Louis), Prop. à Bourbon-Vendée. | Perreau, ancien Député.                    |
| Duchaffault.                              | Moller, Prop. et Concessionn. de mines.    |
| Ageron, Maire des Herbiers.               | Lynier, Adjoint au Maire des Sables.       |
| De la Douespe.                            | Merland, Propriétaire à Challans.          |
| Merland-Maufreyère.                       | Martineau, Prop. à La Chapelle-Palluau.    |
| Esgonnières de Thibœuf, <i>idem</i> .     | Garnier, Juge-de-Paix de Talmont.          |
| De Laval.                                 | Impost, Propriétaire à Noirmoutier.        |

*Arrondissement de Bourbon-Vendée.*

Composé de 10 cantons; 113 communes; 112,506 habitans.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Tortal, Propriétaire.  
De Mornac, Propriétaire.  
Duvau de la Barbinière, Propriétaire.  
Robin, Maire des Essarts.  
Gourraud, Maire des Brouzils.  
Guyet, Propriét. à St.-Germain-le-Prinçay.

Barbier, Maire de Rosnais.  
Trastour, Médecin à Montaigu.  
Bossis, Médecin à Rocheservière.  
Majou des Grois. Percepteur à Monchamps.  
Messager, Maire d'Aizenais.

SOUS-PREFECTURES.

*Arrondissement de Fontenay.*

Composé de 7 cantons ; 122 communes ; 116,287 habitans.

M. Hugray, *Sous-Préfet*, à Fontenay.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Friot, Propriétaire.  
Martineau (Victor), Propriét. à Maillezais.  
Coquillaud, Maire de Montsireigne.  
Sabouraud (J.-A.-O.), Prop. à Nieul-Denan.  
Beaussire, Maire de Luçon.  
Charron, Maire de Petosse.

Bouillard (Alexandre).  
Coyaud (Louis-Franç.), Prop. à Fontenay.  
Marchegay (P.-Alex.), Prop. à St<sup>e</sup>-Hermine.  
Seguin (Jean-Baptiste), Propriétaire à St<sup>e</sup>-  
Radegonde-les-Noyers.  
Chabot (Dan.-Abrah.), Prop. à Fontenay.

*Arrondissement des Sables-d'Olonne.*

Composé de 11 cantons ; 81 communes ; 94,033 habitans.

M. Delange père, *Sous-Préfet*, aux Sables-d'Olonne.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Enard, Maire de La Chapelle-Palluau.  
Hansier (Franç.), Médecin à La Mothe.  
Pineau fils (Jos.), Propriét. à Noirmoutier.  
Petiteau, Avoué.  
Ganachaud (L.-Ferd.), Prop. à Challans.  
Deausse, Notaire à Chaix-de-Vic.

Jodet, Juge-de-Paix de Notre-Dame-de-  
Mont.  
N. . . . .  
N. . . . .  
N. . . . .  
N. . . . .

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE:

Ce département est un des trois que forment le Poitou et partie des Marches-Communes.

Il est borné au N. par les départemens d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire ; à l'E. par ceux d'Indre-et-Loire, de l'Indre et de la Haute-Vienne ; au S. par ce dernier et ceux de la Charente et des Deux-Sèvres ; à l'O. par celui des Deux-Sèvres. Sa superficie est d'environ 689,083 hectares. Il paie 1,584,086 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 267,670 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 800 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Poitiers et le ressort de la Cour royale de la même ville.

*Députés. Messieurs,*

De Boisbertrand (Tessières) (O ✱).  
Junyen, Membre du Conseil général.

Dupont-Minoret, Banquier, M. du C. gén.  
Voyer-d'Argenson.

PREFECTURE.

M. BOULLÉ, *Préfet*, à Poitiers.

M. Haussmann fils, *Secrétaire-général*.

*Conseil de Préfecture. Messieurs,*

Pallu du Bellay ✱,

Massé,

Pontois.

*Conseil général de département.* Messieu

|                                                          |                                          |
|----------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Bon Demarcay, Lieutenant-Général.                        | Pestre, Maire d'Usson.                   |
| Dupont-Minoret.                                          | Hastron, Maire de Couhé.                 |
| Rousseau-Laspois, Maire de Mirebeau.                     | Junyen.                                  |
| François-Laurence, Négociant.                            | Robert-Beauchamp fils, Maître de forges. |
| Pleignard, Proc. du Roi à Poitiers.                      | Louradour-Ponteil, Maire d'Ariers.       |
| Martinet, Maire de Châtellerault.                        | Dumoustier de la Rue, Maire de Loudun.   |
| Fruchard, Présid. du trib. de commerce de Châtellerault. | Briant père, Propriétaire.               |
| Lévêque-Barbier, Maire de Chaunay.                       | Fourreau d'Avivauts, Propriétaire.       |

*Arrondissement de Poitiers.*

Composé de 10 cantons ; 87 communes ; 89,987 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                         |                                 |
|-----------------------------------------|---------------------------------|
| Guischard d'Orfeuille, Propriétaire.    | Lageon, Colonel en retraite.    |
| Boucenne, Doyen de la faculté de droit. | Duchastelier, Maire de Diennes. |
| Béra, ancien Procureur-général.         | Cothereau, Maire de Vivonne.    |
| Ballot, Maire de Saint-Julien.          | Magne, Propriétaire à Frozes.   |
| Pignoux, Notaire.                       | Gentien, Maire de Dissay.       |
| Briant, adjoint de Mirebeau.            |                                 |

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Châtellerault.*

Composé de 6 cantons ; 51 communes ; 48,332 habitans.

M. Chesneau-Latouche, *Sous-Préfet*, à Châtellerault.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                        |                  |                             |                  |
|------------------------|------------------|-----------------------------|------------------|
| Martineau (Louis),     | } Propriétaires. | Bachelier-Vezien,           | } Propriétaires. |
| Voyer d'Argenson fils, |                  | Tranchand (F.-S.),          |                  |
| Mereau (Paul).         |                  | Proa (Jacques),             |                  |
| Martineau (Michel),    |                  | Héroult (Gilbert),          |                  |
| Courteau-Lecoq,        |                  | De la Fouchardière (Jacq.), |                  |
| Dupuy-Nod (Charles),   |                  |                             |                  |

*Arrondissement de Civray.*

Composé de 5 cantons ; 45 communes ; 42,508 habitans.

M. Lelong, *Sous-Préfet*, à Civray.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                                        |                                    |
|----------------------------------------|------------------------------------|
| Boffinet, Médecin.                     | Malapert, Capitaine en retraite.   |
| Moreau, Notaire.                       | Bourdier-Lagorce, Propriétaire.    |
| Pontois, Avocat.                       | Duvernier, Maire de Saint-Maurice. |
| Auguis, Chef de bataillon en retraite. | Roy, Maire de Saint-Sommières.     |
| Corderoy-Duliers, Prop. à Availles.    | N. . . . .                         |
| Faugère, Maire d'Availles.             |                                    |

*Arrondissement de Loudun.*

Composé de 4 Cantons ; 63 communes ; 53,484 habitans.

M. Delatre-Laurence, *Sous-Préfet*, à Loudun.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

|                      |                  |                                        |                  |
|----------------------|------------------|----------------------------------------|------------------|
| Moreau de la Ronde,  | } Propriétaires. | Rolland, Maire de Saires.              | } Propriétaires. |
| La Chambre (Arthur), |                  | Baillon des Aumelles, Maire de Roiffe. |                  |
| Pivart père,         |                  | Baz le (Ch.),                          |                  |
| Richault, Avocat.    |                  | Olivier (Thomas),                      |                  |
| Roux de Verine,      | } Propriétaires. | Grinaud, Maire de Martaisé.            |                  |
| Briant de Chavigny,  |                  |                                        |                  |

*Arrondissement de Montmorillon.*

Composé de 6 cantons ; 63 communes ; 53,359 habitans.

M. Laperigne , *Sous-Préfet* , à Montmorillon.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

Gervais-Lafond , Propr.  
Estourneau , ancien Maire.  
Hilairat père , ancien Maire.  
Labarre , Officier en retraite.  
Dunoyer (Joseph) , Propr. à Luchapt.  
Rabette (Chatillon) , Propr.

Fourreau (Michel) , Propr.  
Châtenet , Juge-de-paix.  
Ducoudray-Pin , Propr.  
Audiguier , Maire de St.-Savin.  
Dorfond fils , Propr.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

Ce département est formé des ci-devant Haut-Limousin , Basses-Marches et de quelques portions du Haut-Poitou.

Il est borné au N. par les départemens de la Creuse , de l'Indre et de la Vienne ; à l'E. par celui de la Creuse ; au S. par ceux de la Corrèze et de la Dordogne ; à l'O. par ceux de la Dordogne , de la Charente et de la Vienne. Sa superficie est d'environ 1,092,750 arpens , ou 558,078 hectares. Il paie 1,193,277 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 276,351 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 831 électeurs , qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la vingt-unième division militaire , le diocèse de Limoges et le ressort de la Cour royale de la même ville.

*Députés.* Messieurs ,

Dumont St.-Priest , Procureur général près  
la Cour royale de Limoges.  
Bourdeau-Lajudie.

Bourdeau (G O ✱) . Membre du Cons. gén.  
B<sup>on</sup> Ternaux (O ✱) . Nég. Manufacturier,  
Membre du Cons. gén. de la Seine.

PRÉFECTURE.

M. le B<sup>on</sup> DE THEÏS ✱ , *Préfet* , à Limoges.

M. Ardant ✱ , *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs ,

Guérin aîné ✱ .

Barny ,

Descoutures aîné.

*Conseil général de département.* Messieurs ,

Disnematin-Desalles Beaugard.  
Tavernier aîné , Médecin.  
Bony de Lavergne.  
Charrayron aîné , Avocat.  
Sarget père , Médecin.  
Marcoul-Lagorce , Propriétaire.  
Lasalle jeune , Avocat.  
Brac fils , Avocat.

Ponyat père , Négociant.  
Alluaud , Maire de Limoges.  
Noualhier-Laborie , Négociant.  
Dumont-St.-Priest , Proc. gén. près la Cour.  
Bourdeau.  
Frugier-Puyboyer , Médecin.  
Codet-Boisse , Médecin.  
Henry , Maître de forges et Maire.

*Arrondissement de Limoges.*

Composé de 10 cantons ; 87 communes ; 111,420 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs ,

Mazeau-Desgranges.  
Limousin père.  
Vivien.  
Dupuy , Maire de Verneuil.  
Cramouzaud de Fleix.  
Raby-Lamazière.

Lanoaille-Lachèze , Lieut.-Colonel.  
Boudet , Président du Tribunal de comm.  
de Limoges.  
Mallevergne Fressiniat , Juge-de-paix.  
Lassalle aîné.  
Chastaingt , Médecin.

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Bellac.*

Composé de 8 cantons : 72 communes ; 78,066 habitans.

M. Ba lou, *Sous-Préfet*, à Bellac.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Berry.

Buisson, Avocat.

Despouges, Avocat.

Mosnier-Laforge.

Tardy-Planchaud, Notaire.

Landeau.

Bigaud-Bellevue.

Pressac.

Plaignaud.

Brac père.

Vidard-Laboujannièrre.

*Arrondissement de Rochechouart.*

Composé de 5 cantons : 32 communes ; 46,355 habitans.

M. Mayer, *Sous-Préfet*, à Rochechouart.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Périgord-des-Granges.

Laboulinière.

Barret-Boisbertrand.

Bermondet de Cromières.

Delavaud.

Simon (Hilaire).

Simon-Périssat, Commandant de la garde nationale de St.-Junien.

Pouliot, Médecin.

Panteau-Mammoran.

Fleurat-Lessard.

Longeau-Laubanie.

*Arrondissement de Saint-Yrieix.*

Composé de 4 cantons ; 30 communes : 40,510 habitans.

M. Villemain (Auguste), *Sous-Préfet*, à Saint-Yrieix.*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Combette-Cholus.

Chatard.

Deluret de Feix.

Chataignon.

Garebeuf.

Moulin-Lagrange aîné.

Toussaint.

Cubertafont, Notaire.

Mazeau fils, Avocat.

Maleix.

Autier (G.).

## DÉPARTEMENT DES VOSGES.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les Trois-Évêchés, etc.

Il est borné au N. par les départemens du Bas-Rhin, de la Meurthe et de la Meuse ; à l'E. par les départemens du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ; au S. par ceux du Haut-Rhin, de la Haute-Saône et de la Haute-Marne ; à l'O. par celui de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 587,955 hectares. Il paie 1,547,817 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 379,859 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux ; il a 329 électeurs, qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Saint-Diez et le ressort de la Cour royale de Nancy.

*Députés.* Messieurs,

Vaulot, Maître de forges, Membre du Conseil général.

M<sup>is</sup> de Marmier (O ✱), Colonel de la 1<sup>re</sup> légion de la garde nationale de Paris.

Boula de Coulombiers ✱, Cons d'Etat.

Jaqueminot (O ✱), Mar.-de-camp, Chef d'état-major de la garde nation. de Paris.

Nau de Champlouis ✱, Préf. du Bas-Rhin.

## PRÉFECTURE.

M. le B<sup>on</sup> SIMÉON (H.) ✱, *Préfet*, à Epinal.M. Colin ✱, *Secrétaire-général*.



*Conseillers de Préfecture. Messieurs,*

Abram de Zincourt ✱, Perrin, Clément de Grandprey.

*Conseil général de département. Messieurs,*

J. S. Duc de Choiseul, à Houécourt.  
 Marant, à Bulgnéville.  
 Hennezel (d'), à Beltoncourt.  
 Sautre, à Epinal.  
 B<sup>on</sup> Falatieu, à Bains.  
 Gouvernel, Maître de forges.  
 Drouel, Propriétaire à La Salle.  
 Vaulot.  
 Lemarquis, Propriétaire à Remiremont.

Husson, Propriétaire à Plombières.  
 Gauquier, Maître de forges à Neufchâteau.  
 B<sup>on</sup> Delpierre, anc. Présid. de la Cour de  
 Comptes, à Vulfrociourt.  
 Grandgeorge, Notaire à Dompaire.  
 Krantz, Fabricant de papiers à Arches.  
 Lehr (Paul), Filateur à St-Dié.  
 Rol, Notaire à Remiremont.

*Arrondissement d'Epinal.*

Composé de 6 cantons; 128 communes; 87,776 habitans.

*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Tournay, à Rambervillers.  
 Doublat, à Epinal.  
 Thiebault, à Bruyères.  
 B<sup>on</sup> Girard (dit Vienx), à Bains.  
 Deblaye, aux Forges.  
 Krantz, à Doules.

Lallemand, à Uzemain-la-Rue.  
 Balland, à Rambervillers.  
 Gerbaut, à Châtel.  
 Pellicot, à Epinal.  
 Bourion, à Rambervillers.

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement de Mirecourt.*

Composé de 6 cantons; 143 communes; 67,562 habitans.

M. Collard, *Sous-Préfet*, à Mirecourt.*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Claudiel, à Vaubexy.  
 Delpierre, à Mirecourt.  
 Hulme, à Monthureux.  
 Mangin, à Maltaincourt.  
 Rellot, à Mirecourt.  
 Urion, à Dombrot.

De Bonnay, à Bonvillet.  
 Perrin, Médecin.  
 Mougin, à Portieux.  
 Moreau, à Darney.  
 Resal, à Dompaire.

*Arrondissement de Neufchâteau.*

Composé de 5 cantons; 133 communes; 61,955 habitans.

M. Laurent, *Sous-Préfet*, à Neufchâteau.*Conseil d'arrondissement. Messieurs,*

Husson, à Neufchâteau.  
 Jaussaud, à Blevaincourt.  
 Fépoux, à Neufchâteaux.  
 Chevallier, à St.-Elphe.  
 De Légier, à Sandaucourt.  
 Perru, à St.-Ouen.

Valentin, à Balgnéville.  
 Sacquin, à Houécourt.  
 Despinal, à Fouchécourt.  
 Huot de Goncourt, à Neufchâteau.  
 De la Gabbe, à Neufchâteau.

*Arrondissement de Remiremont.*

Composé de 4 cantons; 37 communes; 60,901 habitans.

M. Mougeot, *Sous-Préfet*, à Remiremont.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Richard, à Remiremont.  
 Thouvenel, *ibidem*.  
 Flageollet, à Vagney.  
 Lambert, *ibidem*.  
 Jacquot, à Plombières.  
 Grillot, au Val-d'Ajol.

Houillon, à Ramonchamp.  
 Perrin, à Remiremont.  
 Bresson, *ibidem*.  
 Gehin, à Saulxures.  
 Noël, à Remiremont.

*Arrondissement de Saint-Diez.*

Composé de 9 cantons; 108 communes; 101,675 habitans.

M. Loyer ✱, *Sous-Préfet*, à Saint-Diez.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Bazin, à Senones.  
 Crovisier, à Saales.  
 Febvrel, à St.-Diez.  
 C<sup>te</sup> de Ligneville.  
 Mengin, à Fraize.  
 Muller, à Schirmeck.

Vuillaume, à Gérardmer.  
 Lehr (Gustave), à St.-Diez.  
 Arragain, *ibidem*.  
 Phulpin, *ibidem*.  
 Marchal, à Raon-l'Etape.

## DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

Ce département est un des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, le Sénonois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Aube et de Seine-et-Marne; à l'E. par ceux de l'Aube et de la Côte-d'Or; au S. par ceux de la Côte-d'Or, de la Nièvre et du Loiret; à l'O. par ceux du Loiret et de Seine-et-Marne. Sa superficie est d'environ 1,428,773 arpens, ou 729,223 hectares. Il paie 2.301,769 fr. d'impôt foncier; sa population est de 342,116 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux et cinq arrondissemens électoraux; il a 714 électeurs qui envoient cinq membres à la Chambre des Députés. Il est compris dans la dix-huitième division militaire, le diocèse de Sens et le ressort de la Cour royale de Paris.

*Députés.* Messieurs,

Raudot (O ✱), Memb. du Conseil général. Bon Thénard (O ✱), de l'Académie des Sciences, Conseiller de l'Université.  
 Chaudot ✱, Membre du Conseil général. Roman, Maire de Bazarnes.  
 Jacquinet Pampelune (C ✱).

## PRÉFECTURE.

M. P. P. POMPÉI, *Préfet*, à Auxerre.

M. Sauvalle ✱, *Secrétaire-général*.

*Conseillers de Préfecture.* Messieurs,

Hay-Lucy ✱, Lescuyer, Challe, Cherešt.

*Conseil général de département.* Messieurs,

Raudot. Meslier, Maire d'Avallon.  
 Foacier, Conseiller à la Cour des Comptes. Lorne, anc. Président du trib. de commerce de Sens.  
 Chaudot. Dubois, Maréchal-de-Camp.  
 Jaquillat-Despréaux, Propriétaire. Vuitry, anc. Ingén. des Ponts-et-Chaussées  
 S. S. M<sup>is</sup> de Louvois. Gillet (Ant.-Louis), Propriétaire à Volgré.  
 Martin-la-Prémurée, Juge-de Paix à Auxerre. Collibeaux de Champvallou, ancien Chef de division au ministère de la guerre.  
 Chaillou des Barres, ancien Préfet. Verroillot, Marchand de bois.  
 De Serin, Médecin. Droin.  
 Deschamps, anc. Commiss.-Ordonnateur. Rétif, Maire de Tonnerre.  
 Finot, Médecin.  
 Dorneau (Hilaire-Jean-Marguerite).

*Arrondissement d'Auxerre.*

Composé de 12 cantons; 131 communes; 109,464 habitans.

*Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Baudesson de Vieux-Champs.  
 Arrault (M.-C.-J.-B.). Propriétaire à Tomy.  
 Baumier-Desfontaines (Nicolas-Henri).  
 Raveneau-Crisiers. Maire d'Auxerre.  
 Rampont, Maire de Chablis.  
 Maure aîné, Négociant à Auxerre.

Poulin, Notaire à Coulanges-sur-Yonne.  
 Niore père, Propriétaire à Vermenton.  
 Jeannest de la Noue, Propriétaire à Saint-Florentin.  
 Rabé, Juge-de-Paix, à Maligny.  
 Pietresson-St.-Aubin (Pierre-François).

## SOUS-PRÉFECTURES.

*Arrondissement d'Avallon.*

Composé de 5 cantons; 70 communes; 45,043 habitans.

**M. Hottot, Sous-Préfet, à Avallon.***Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Febvre, Propriétaire.  
 Vaudry, *idem*.  
 Comynet, Président du tribunal civil.  
 Ledoux (Maur.), Propriétaire à Massangis.  
 Mocquot (Alex.). Propriétaire à Avallon.  
 Guillier (J.-L.-B.), Maire de Vezelay.

Guillier (M.-A.), Propriétaire à Avallon.  
 Quatrevaux, Maire de Cussy.  
 Richard (P.-M.-S.), Propriétaire à Avallon.  
 Tripiet, Maire de St.-Léger.  
 Garnier, Propriétaire.

*Arrondissement de Joigny.*

Composé de 9 cantons; 106 communes; 84,092 habitans.

**M. Lesire, Sous-Préfet, à Joigny.***Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Salmon, Propriétaire.  
 Guillemineau, Propriétaire.  
 Burat, Maire de Branches.  
 Menu de Chomorceau, Maire de Villeneuve-le-Roi.  
 Précy-Gendre-Ragon, Propriét. à Chassy.

Fernel des Crautins, Md. de bois à Brinon.  
 Lacour (L.-M.), Propriétaire à St-Fargeau.  
 Mathey (P.-S.), Propriét. à Champrevaux.  
 Saulin aîné, Avocat à Joigny.  
 Lacam (P.-F.-M.), Avocat à Joigny.  
 Genty père (Charles-Marie-Auguste).

*Arrondissement de Sens.*

Composé de 6 cantons; 90 communes; 57,942 habitans.

**M. Bret, Sous-Préfet, à Sens.***Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

D. Laurencin, Propriétaire.  
 Herri, Maire de Sens.  
 Tra... (Ion. Magl.), Propriétaire.  
 Gu... Maire.  
 Cour... (a.), Propriét. à Courgenay.  
 Lu... (P...), Juge-de-Paix à Sens.

Lecomte, Maire de Villeneuve-la-Guyard.  
 Picard, Propriétaire à Sens.  
 Thenard (Jean-Baptiste), Prop. à Sergnies.  
 Hemond, Maire de Pont-sur-Yonne.  
 Bazin (Charles-Sébastien), Propriétaire à Villeroiy.

*Arrondissement de Tonnerre.*

Composé de 5 cantons; 82 communes; 45,575 habitans.

**M. Jolivot, Sous-Préfet, à Tonnerre.***Conseil d'arrondissement.* Messieurs,

Roze-Pamponne, Propriétaire.  
 Thierry, Propriétaire.  
 Fleury, *idem*.  
 Billebault des Rosiers, Prop. à Epineuil.  
 Robin-Royer, Négociant à Tonnerre.  
 Audibert aîné, Chirurgien à Rivières.

Jacquillat (Jean - Brice), Propriétaire à Poilly.  
 Droin, Maire de Noyers.  
 Rose (Isidore), Négociant à Tonnerre.  
 Darley, Avocat à Neuvy.  
 Petit (Jean-Baptiste), Propriétaire à Fley

**TABLEAU par ordre alphabétique des départements, avec leur étendue superficielle, leur population, les chefs-lieu de préfectures, les noms de MM. les Préfets, les distances légales de Paris à chaque chef-lieu, et le montant des impositions directes payées par chaque département. (Pour les détails, voir p. 487 et suiv.)**

| DÉPARTEMENTS.             | Superficie en hectares. | Population. (Recensement de 1846.) | NOMS DES PRÉFETS et CHEFS-LIEUX DE PRÉFECTURES. | DISTANCE EN   |                | TOTAL DES CONTRIBUTIONS DIRECTES (Budget de 1830). |
|---------------------------|-------------------------|------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------|----------------|----------------------------------------------------|
|                           |                         |                                    |                                                 | myria-mètres. | Lieus anciens. |                                                    |
| Ain . . . . .             | 584,822                 | 341,628                            | De Jussieu (Alexis), à Bourg.                   | 43 2          | 86 2/5         | fr. 1,602,509                                      |
| Aisne . . . . .           | 749,185                 | 489,560                            | Bou de Sic-Suranne, à Laon.                     | 12 7          | 25 2/5         | 3,595,943                                          |
| Allier . . . . .          | 742,272                 | 285,302                            | Dunoyer, à Moulins.                             | 28 9          | 57 4/5         | 1,721,281                                          |
| Alpes (Basses) . . . . .  | 740,805                 | 153,063                            | Aillaud de Méonille, à Digne.                   | 75 5          | 151 »          | 798,779                                            |
| Alpes (Hautes) . . . . .  | 555,569                 | 125,529                            | Baynaud, à Gap.                                 | 66 5          | 133 »          | 656,025                                            |
| Ardeche . . . . .         | 550,004                 | 328,419                            | De Pelet, à Pravas.                             | 60 6          | 133 »          | 1,159,010                                          |
| Ardennes . . . . .        | 510,208                 | 281,024                            | Bon de Lascours, à Mézières.                    | 23 4          | 46 4/5         | 1,651,927                                          |
| Ariège . . . . .          | 529,540                 | 246,952                            | Gauja, à Foix.                                  | 75 2          | 150 2/5        | 777,252                                            |
| Aube . . . . .            | 610,608                 | 241,762                            | Cie de St.-Didier, à Troyes.                    | 15 9          | 31 4/5         | 1,833,990                                          |
| Aude . . . . .            | 651,667                 | 205,991                            | Vie Dejean, à Carcassonne.                      | 76 5          | 153 »          | 2,278,879                                          |
| Aveyron . . . . .         | 882,171                 | 350,014                            | De Guizard, à Rodez.                            | 67 2          | 138 2/5        | 1,885,926                                          |
| Bouch-du-Rhône . . . . .  | 601,960                 | 526,302                            | Thomas, à Marseille.                            | 81 3          | 162 3/5        | 1,992,802                                          |
| Calvados . . . . .        | 500,956                 | 500,956                            | Target, à Caen.                                 | 26 3          | 52 3/5         | 4,903,746                                          |
| Cantal . . . . .          | 574,081                 | 262,015                            | Guizard, à Aurillac.                            | 53 9          | 107 4/5        | 1,456,168                                          |
| Charente . . . . .        | 588,803                 | 555,653                            | Larreguy, à Angoulême.                          | 45 4          | 90 4/5         | 2,546,592                                          |
| Charente - Infér. . . . . | 716,814                 | 424,147                            | Admyrauld, à La Rochelle.                       | 48 4          | 96 4/5         | 5,123,299                                          |
| Cher . . . . .            | 740,125                 | 248,589                            | Cie de Lapparent, à Bourges.                    | 23 3          | 46 3/5         | 1,511,052                                          |
| Corrèze . . . . .         | 594,718                 | 284,882                            | Vie de Bouly, à Tulle.                          | 46 1          | 92 1/5         | 1,122,152                                          |
| Corse . . . . .           | 980,510                 | 185,079                            | Jourdan, à Ajaccio.                             | 30 5          | 61 »           | 222,715                                            |
| Côte-d'Or . . . . .       | 876,956                 | 570,945                            | Bon de Trémont, à Dijon.                        | 44 6          | 89 1/5         | 3,565,500                                          |
| Côtes-du-Nord . . . . .   | 744,075                 | 581,684                            | Thieullen, à Saint-Brieuc.                      | 42 8          | 85 3/5         | 2,206,009                                          |
| Creuse . . . . .          | 579,455                 | 252,932                            | De Champs, à Guéret.                            | 47 2          | 94 2/5         | 939,568                                            |
| Dordogne . . . . .        | 898,274                 | 464,074                            | Mourgue (Scipion), à Périgueux.                 | 39 6          | 79 1/5         | 2,762,645                                          |
| Doubs . . . . .           | 547,560                 | 254,514                            | Choppin d'Arnouville, à Besançon.               | 56 »          | 112 »          | 1,570,129                                          |
| Drôme . . . . .           | 675,915                 | 285,791                            | Henry, à Valence.                               | »             | »              | 1,578,246                                          |

|                       |           |         |                                        |    |   |     |     |           |
|-----------------------|-----------|---------|----------------------------------------|----|---|-----|-----|-----------|
| Eure.....             | 625,285   | 421,665 | Passy, à Evreux.....                   | 10 | 4 | 20  | 415 | 4,101,511 |
| Eure-et-Loir.....     | 602,752   | 278,215 | De Rigny, à Chartres.....              | 9  | 2 | 18  | 213 | 2,826,569 |
| Finistère.....        | 693,584   | 502,851 | Pellenc, à Quimper.....                | 62 | 3 | 124 | 215 | 1,862,064 |
| Gard.....             | 599,725   | 347,550 | Chaper, à Nîmes.....                   | 70 | 2 | 140 | 215 | 3,353,519 |
| Garonne (Haute).....  | 642,553   | 407,016 | Barrenes, à Toulouse.....              | 66 | 9 | 133 | 45  | 3,945,761 |
| Gers.....             | 362,996   | 307,601 | De la Tourelle, à Auch.....            | 74 | 3 | 148 | 35  | 2,150,496 |
| Gironde.....          | 1,082,352 | 558,151 | Cte de Froissac, à Bordeaux.....       | 57 | 3 | 114 | 35  | 3,785,926 |
| Hérault.....          | 630,975   | 559,560 | Fumeron d'Ardeuil, à Montpellier.....  | 75 | 2 | 150 | 25  | 2,975,805 |
| Ille-et-Vilaine.....  | 681,977   | 555,453 | Leroy, à Rennes.....                   | 34 | 6 | 68  | 15  | 2,507,011 |
| Indre.....            | 701,661   | 257,628 | Meynadier, à Châteauroux.....          | 25 | 9 | 51  | 45  | 1,305,737 |
| Indre et Loire.....   | 612,679   | 290,160 | D'Entraigue, à Tours.....              | 24 | 2 | 48  | 25  | 2,067,590 |
| Isère.....            | 841,250   | 525,987 | De Gasparin, à Grenoble.....           | 56 | 8 | 113 | 35  | 5,119,150 |
| Jura.....             | 505,364   | 510,282 | Thiéssé, à Lons-le-Saulnier.....       | 41 | 1 | 82  | 15  | 1,736,196 |
| Landes.....           | 900,554   | 265,509 | N....., à Mont-de-Marsan.....          | 70 | 2 | 40  | 25  | 987,223   |
| Loir-et-Cher.....     | 605,116   | 230,466 | Le Cte de Lezay-Marnésia, à Blois..... | 18 | 1 | 156 | 15  | 1,704,813 |
| Loire.....            | 495,060   | 575,714 | De Norvins, à Montbrison.....          | 44 | 3 | 88  | 35  | 1,881,775 |
| Loire (Haute).....    | 497,784   | 285,675 | Du Puy, au Puy.....                    | 50 | 5 | 101 | «   | 1,556,982 |
| Loire-Inférieure..... | 706,285   | 457,090 | De St-Aignan (L.), à Nantes.....       | 38 | 9 | 77  | 45  | 2,084,174 |
| Loiret.....           | 675,191   | 504,228 | Le Vic de Riccé, à Orléans.....        | 12 | 3 | 128 | 35  | 2,506,005 |
| Lot.....              | 596,406   | 280,515 | Bon de Roujoux, à Cahors.....          | 55 | 8 | 111 | 35  | 1,645,553 |
| Lot-et-Garonne.....   | 479,657   | 336,886 | Crouneau, à Agen.....                  | 71 | 4 | 142 | 45  | 2,745,487 |
| Lozère.....           | 509,545   | 158,778 | Gabriel, à Mendé.....                  | 56 | 6 | 13  | 15  | 773,599   |
| Maine-et-Loire.....   | 718,807   | 458,674 | Borthelemy, à Angers.....              | 30 | » | 60  | »   | 3,306,459 |
| Manche.....           | 500,000   | 611,206 | Gatier, à Saint-Lô.....                | 32 | 6 | 65  | 12  | 4,589,048 |
| Marne.....            | 820,273   | 325,045 | Le Vic de Jessaint, à Châlons.....     | 16 | 4 | 32  | 45  | 2,379,552 |
| Marne (Haute).....    | 655,173   | 244,825 | Rivet, à Chaumont.....                 | 24 | 7 | 49  | 25  | 1,814,086 |
| Mayenne.....          | 518,863   | 354,138 | Saulnier fils, à Laval.....            | 28 | 1 | 56  | 15  | 2,038,738 |
| Meurthe.....          | 629,002   | 403,058 | Arnault (Lucien), à Nancy.....         | 33 | 4 | 66  | 45  | 2,247,619 |
| Meuse.....            | 604,459   | 506,339 | Le Cte d'Arros, à Bar-le-Duc.....      | 25 | 1 | 50  | 15  | 1,984,475 |
| Morbihan.....         | 681,704   | 427,453 | Lorois, à Vannes.....                  | 50 | » | 100 | »   | 1,894,919 |
| Moselle.....          | 610,000   | 409,155 | Bon Sers, à Metz.....                  | 30 | 8 | 61  | 35  | 2,173,569 |
| Nievre.....           | 686,619   | 271,777 | Badoux, à Nevers.....                  | 23 | 6 | 47  | 15  | 1,668,788 |
| Nord.....             | 581,424   | 462,648 | Bon Méchin, à Lille.....               | 23 | 6 | 47  | 15  | 5,358,642 |
| Oise.....             | 581,424   | 585,124 | Bon Feutrier, à Beauvais.....          | 8  | 8 | 17  | 15  | 5,535,276 |

| DÉPARTEMENTS.              | Superficie en hectares. | Population, (Recensement de 1826). | NOMS DES PRÉFETS et CHEFS-LIEUX DE PRÉFECTURES.          |                  | DISTANCES EN |           | TOTAL DES CONTRIBUTIONS DIRECTES (Budget de 1830). |
|----------------------------|-------------------------|------------------------------------|----------------------------------------------------------|------------------|--------------|-----------|----------------------------------------------------|
|                            |                         |                                    | myriamètres.                                             | Liens anciennes. | fr.          |           |                                                    |
| Orne. . . . .              | 645,254                 | 454,379                            | Clogenson, à <i>Alençon</i> . . . . .                    | 19 1             | 38 1½        | 3,048,062 |                                                    |
| Pas-de-Calais. . . . .     | 669,688                 | 642,919                            | Bon de Talleyrand, à <i>Arras</i> . . . . .              | 19 3             | 38 1½        | 3,898,161 |                                                    |
| Puy-de-Dôme. . . . .       | 794,770                 | 566,575                            | Rogniat, à <i>Clermont</i> . . . . .                     | 38 4             | 76 4½        | 3,092,853 |                                                    |
| Pyrenées (Basses). . . . . | 755,950                 | 412,469                            | Vie de Beaumont, à <i>Pau</i> . . . . .                  | 78 1             | 156 1½       | 1,139,694 |                                                    |
| Pyrenées (Hautes). . . . . | 464,551                 | 222,059                            | Bureaux de Puz, à <i>Tarbes</i> . . . . .                | 81 5             | 163 »        | 747,446   |                                                    |
| Pyren-Orientales. . . . .  | 411,576                 | 151,572                            | Maurice Duval, à <i>Perpignan</i> . . . . .              | 88 8             | 177 1½       | 918,078   |                                                    |
| Rhin (Bas). . . . .        | 417,500                 | 555,467                            | Nau de Champlouis, à <i>Strasbourg</i> . . . . .         | 46 4             | 92 4½        | 2,460,368 |                                                    |
| Rhin (Haut). . . . .       | 583,257                 | 408,741                            | Renaudin, à <i>Colmar</i> . . . . .                      | 48 1             | 96 1½        | 2,059,259 |                                                    |
| Rhone. . . . .             | 272,125                 | 416,575                            | Bouvier Dumolard, à <i>Lyon</i> . . . . .                | 46 6             | 93 1½        | 2,750,220 |                                                    |
| Saône (Haute). . . . .     | 462,800                 | 527,641                            | Thierry, à <i>Vesoul</i> . . . . .                       | 35 4             | 70 4½        | 1,556,648 |                                                    |
| Saône-et-Loire. . . . .    | 857,678                 | 515,776                            | Saladin, à <i>Macon</i> . . . . .                        | 39 9             | 79 4½        | 5,755,775 |                                                    |
| Sarthe. . . . .            | 659,276                 | 446,519                            | Touraugin, au <i>Mans</i> . . . . .                      | 21 1             | 42 1½        | 2,852,695 |                                                    |
| Seine. . . . .             | 46,181                  | 1,013,573                          | Cie de Bondy, à <i>Paris</i> . . . . .                   | 27 1             | 27 1½        | 8,997,765 |                                                    |
| Seine-Inférieure. . . . .  | 593,810                 | 688,295                            | Dupont-Delporte, à <i>Rouen</i> . . . . .                | 13 7             | 27 1½        | 6,154,550 |                                                    |
| Seine-et-Marne. . . . .    | 519,980                 | 518,209                            | Boby-Delachapelle, à <i>Melun</i> . . . . .              | 4 6              | 9 2½         | 3,701,128 |                                                    |
| Seine-et-Oise. . . . .     | 575,042                 | 440,871                            | Aubernou, à <i>Versailles</i> . . . . .                  | 2 1              | 4 1½         | 4,599,129 |                                                    |
| Sevres (Deux). . . . .     | 585,273                 | 288,260                            | Heim, à <i>Niort</i> . . . . .                           | 41 6             | 83 1½        | 1,910,830 |                                                    |
| Soume. . . . .             | 604,456                 | 526,282                            | De Lacoste, à <i>Amiens</i> . . . . .                    | 12 8             | 25 3½        | 4,016,103 |                                                    |
| Tarn. . . . .              | 576,821                 | 527,655                            | Combes-Sieyes, à <i>Alby</i> . . . . .                   | 65 7             | 131 2½       | 2,146,801 |                                                    |
| Tarn-et-Garonne. . . . .   | 354,591                 | 244,586                            | Rigal de Lastours, à <i>Montauban</i> . . . . .          | 70 »             | 140 »        | 2,150,575 |                                                    |
| Var. . . . .               | 729,628                 | 511,095                            | Goubault, à <i>Draguignan</i> . . . . .                  | 89 0             | 178 »        | 1,836,132 |                                                    |
| Vaucluse. . . . .          | 536,955                 | 235,048                            | Derville-Malécotard, à <i>Avignon</i> . . . . .          | 70 7             | 141 2½       | 1,169,467 |                                                    |
| Vendée. . . . .            | 675,453                 | 522,826                            | Cie de Sainte-Hermine, à <i>Tourbon-Vendée</i> . . . . . | 44 7             | 89 2½        | 2,048,570 |                                                    |
| Vienne. . . . .            | 689,085                 | 267,670                            | Boullé, à <i>Poitiers</i> . . . . .                      | 34 3             | 68 3½        | 1,584,086 |                                                    |
| Vienne (Haute). . . . .    | 558,078                 | 276,351                            | Bon Théis, à <i>Limoges</i> . . . . .                    | 38 »             | 76 »         | 1,193,277 |                                                    |
| Vosges. . . . .            | 587,955                 | 379,834                            | Bon Siméon (H.), à <i>Epinal</i> . . . . .               | 38 1             | 75 1½        | 1,547,827 |                                                    |
| Yonne. . . . .             | 729,223                 | 542,116                            | Pompéi, à <i>Auxerre</i> . . . . .                       | 16 8             | 33 1½        | 2,301,769 |                                                    |

TOTAL. . . . .

202,771,476

SECTION III.

TABLEAU DES MAIRES NOMMÉS PAR LE ROI,  
SUIVANT L'ORDRE ALPHABÉTIQUE DES VILLES (1).

| <i>Maires. MM.</i>     |                         | <i>Maires. MM.</i>       |                        |
|------------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------|
| Abbeville. . . . .     | Hibon.                  | Bayeux. . . . .          | Lctellier.             |
| Agde. . . . .          | Balguerie aîné.         | Bayonne. . . . .         | Bernard Lanne.         |
| Agen. . . . .          | De Raymond (Adol.)      | Beaucaire. . . . .       | Tavernel.              |
| Aire. . . . .          | Delalleau.              | Beaufort. . . . .        | Danquetil de Ruval ✱.  |
| Aix . . . . .          | Mottet (Amb.)           | Beaune. . . . .          | Pouillet Denuys.       |
| Ajaccio. . . . .       | Stefanopoli ✱.          | Beauvais. . . . .        | De Nully-d'Hécourt ✱.  |
| Alais. . . . .         | Chapel ✱.               | Bedarrioux. . . . .      | Prades (Jacques).      |
| Alby . . . . .         | Compayre.               | Belley. . . . .          | Tendret (Aristide).    |
| Alençon. . . . .       | Hommy Margautier.       | Bergerac. . . . .        | Lescure.               |
| Ambert. . . . .        | Bernard fils            | Bergues. . . . .         | Zyloff d'Obigny.       |
| Amboise. . . . .       | Gaudron de Genty.       | Bernay. . . . .          | Dulac de Fugère.       |
| Amiens. . . . .        | Thierron de Chepilly ✱. | Besançon. . . . .        | De Magnoncourt (Flav.) |
| Andelys (les). . . . . | Labour.                 | Béthune. . . . .         | Lemaire douze.         |
| Anduze. . . . .        | Noguier (Et.)           | Béziers. . . . .         | Vidal (Octavien).      |
| Angers. . . . .        | Joubert (Alex.)         | Billom. . . . .          | Bathol aîné.           |
| Angoulême. . . . .     | De Cambert.             | Blois. . . . .           | Péan.                  |
| Annonay. . . . .       | Tavernier.              | Bolbec. . . . .          | Fauquet-Pouchet.       |
| Antibes. . . . .       | Rostan.                 | Bordeaux. . . . .        | De Brias.              |
| Apt. . . . .           | Pons (P.-Aug.)          | Boulog.-s.-M.            | Adam.                  |
| Arbois. . . . .        | Sarret de Grozon.       | Bourbon-Vend.            | Guitton.               |
| Argentan. . . . .      | His.                    | Bourg (Ain). . . . .     | Pavis (Marc-Ant.)      |
| Arles (B du-R.)        | Fassin aîné.            | Bourges. . . . .         | Mayet Genetry.         |
| Armentières. . . . .   | Ghesquier Malingié.     | Brest. . . . .           | Keros ✱.               |
| Arras. . . . .         | Dudouyt.                | Brignoles. . . . .       | Perresmond.            |
| Aspet. . . . .         | Bouvy.                  | Brioude. . . . .         | Salveton.              |
| Aubagne. . . . .       | Beaumont.               | Brives. . . . .          | Decorn ✱.              |
| Auch. . . . .          | Pellefigue (Joseph).    | Caen. . . . .            | Dufresne.              |
| Auillac. . . . .       | Esquiron de Parieu.     | Cahors. . . . .          | Coné.                  |
| Auriol. . . . .        | Rubie.                  | Calais. . . . .          | Leroux.                |
| Autun. . . . .         | Potier.                 | Cambrai. . . . .         | Taffin Sauvage.        |
| Auxerre. . . . .       | Ravineau Cerisien.      | Carcassonne. . . . .     | Tesseyre (Jh.)         |
| Auxonne. . . . .       | Blondel.                | Carentoir. . . . .       | De Carheil ✱.          |
| Avalloa. . . . .       | Meslier ✱.              | Carpentras. . . . .      | Eydoux.                |
| Avignon. . . . .       | Julian (Frân.)          | Castelnaudary. . . . .   | Connac.                |
| Avranches. . . . .     | Olivier (Anatôle).      | Castel-Sarrazin. . . . . | Patron.                |
| Bagnères H. P.         | Lassere.                | Castres. . . . .         | Albi.                  |
| Bailleul. . . . .      | Beluguel.               | Caussade. . . . .        | Vaisse.                |
| Bar-le-Duc. . . . .    | Bouillard.              | Cavaillon. . . . .       | Silvestre.             |
| Bas. . . . .           | Mathieu.                | Caylux. . . . .          | Rossignol.             |
| Bastia. . . . .        | Antoni.                 | Cette. . . . .           | Daniel.                |
| Baud. . . . .          | Maubert.                | Châl.-s.-Saône. . . . .  | Berthod.               |

(1) Pour la population de chaque ville et le département où elle est située, voyez à la fin du volume le Tableau des Bureaux de poste.

*Maires. MM.*

|                   |                        |
|-------------------|------------------------|
| Châl.-s.-Marne.   | Godard.                |
| Charité-s-L. (la) | De la Porte.           |
| Charleville. . .  | Stévenin.              |
| Chartres. . . .   | Chasles (Adolp.)       |
| Châteaudun. . .   | Raimbert Sevin.        |
| Chât -Gonthier.   | Martinet.              |
| Châteauroux. .    | Guillon.               |
| Châtellerault. .  | Martinet.              |
| Chaumont.         | Duval de Fraville.     |
| (H. Marne).       |                        |
| Cherbourg. . .    | Javin.                 |
| Chinon. . . . .   | Raguin Rouat.          |
| Cholet. . . . .   | Thessié-Tharau.        |
| Ciotat (la). . .  | Reynier.               |
| Clairac. . . . .  | De Saffin ✱.           |
| Clamecy. . . . .  | LemoineLugagueDelpont  |
| Clermont (H.).    | Lugagne-Delpont, père. |
| Clermont-Fer-     |                        |
| rand. . . . .     | Cariol.                |
| Colmar. . . . .   | Morel.                 |
| Comines. . . . .  | Lambin.                |
| Compiègne. . .    | Poultier d'Autreval.   |
| Condé (Nord).     | Devaux.                |
| Condé (Calv.)     | De Prépétit.           |
| Condom. . . . .   | Sautiran.              |
| Cosne. . . . .    | Frossard Desrivières.  |
| Coutances. . . .  | Le Pésant ✱.           |
| Croix - Rousse    |                        |
| (La). . . . .     | Richard.               |
| Crozon. . . . .   | Riou.                  |
| Cuers. . . . .    | Arène.                 |
| Darnetal.. . . .  | Lépine.                |
| Dax. . . . .      | Planter.               |
| Dieppe. . . . .   | Binet père ✱.          |
| Digne. . . . .    | Fortouy ✱.             |
| Dijon. . . . .    | Hernoux.               |
| Dinan. . . . .    | St.-Pern-Couellan.     |
| Dôle. . . . .     | St.-Parn Couellar.     |
| Donai. . . . .    | De Guerne (Auguste) ✱. |
| Draguignan. . .   | Carle.                 |
| Dreux. . . . .    | Robillard.             |
| Dunkerque. . .    | Gaspard.               |
| Elbeuf. . . . .   | Petou.                 |
| Epernay.. . . .   | Godard.                |
| Epinal. . . . .   | Pelicot.               |
| Ernée. . . . .    | Legeac-la-Forestrie.   |
| Estaires. . . . . | Kobichez Thirant.      |
| Etampes. . . . .  | Boivin-Chevalier.      |
| Evreux. . . . .   | Dumeilet.              |
| Falaise. . . . .  | Boisilain.             |
| Fécamp. . . . .   | Morel.                 |
| Figeac. . . . .   | Delpuech.              |
| Foix. . . . .     | Espy.                  |
| Fontainebleau..   | Dudouyt.               |
| Fontenay. . . .   | Brisson fils.          |
| Fougères. . . .   | Malherbe (Ferd.-Fr.)   |
| Fougerolles. . .  | Dain-Perrecroux.       |

*Maires. MM.*

|                    |                           |
|--------------------|---------------------------|
| Gaillac. . . . .   | Rigal.                    |
| Gap. . . . .       | Amat ✱.                   |
| Gerardmer. . . .   | Paxion.                   |
| Gien. . . . .      | Thomas de Boulen.         |
| Gourdon. . . . .   | Soulery.                  |
| Granville. . . . . | Dubois ✱.                 |
| Grasse. . . . .    | Courmes.                  |
| Gray. . . . .      | Jobard (J.-Bapt.)         |
| Grenoble. . . . .  | Penet.                    |
| Guérande. . . . .  | Mutesse de la Villeaublay |
| Gueret. . . . .    | Bernard.                  |
| Guillotière (La)   |                           |
| faub. de Lyon.     | Reyre (Clément).          |
| Guingamp. . . . .  | Loyer.                    |
| Guipavas. . . . .  | Maïstral.                 |
| Haguenau. . . . .  | Guntz (Henri).            |
| Havre (le). . . .  | Delaroëche.               |
| Hazebrouck. . .    | Warein.                   |
| Honfleur. . . . .  | Lecarpentier.             |
| Hyères. . . . .    | Denis.                    |
| Issendic. . . . .  | Guynot-Boissière.         |
| Isle (l') (Vauc.)  | Roulet.                   |
| Issoire. . . . .   | Trizon Baile.             |
| Issoudun. . . . .  | Thabaud Linetières.       |
| Joigny. . . . .    | Chaudot ✱.                |
| La Flèche. . . . . | Geslin (Bert.)            |
| Laigle. . . . .    | Rossignon aîné.           |
| Lambesc. . . . .   | Martin Jaubert.           |
| Lambezellec. . .   | Bout.                     |
| Langres. . . . .   | Henryot-Péchin.           |
| Languidic. . . . . | Du Bouëtiez.              |
| Lannion. . . . .   | Raoult.                   |
| Laon. . . . .      | Lecarlier d'Ardon ✱.      |
| Laval. . . . .     | De Lasaulais.             |
| Lavour. . . . .    | Audouy.                   |
| Lectoure. . . . .  | Gauran.                   |
| Libourne. . . . .  | Fontemoing ✱.             |
| Lille. . . . .     | Sinet ✱.                  |
| Limoges. . . . .   | Alluaud.                  |
| Limoux. . . . .    | Peyre                     |
| Lisieux. . . . .   | De Bellemare.             |
| Lisle (Tarn). . .  | Roc-Peyrolle.             |
| Lodève. . . . .    | Rouard (J.) ✱.            |
| Lons-le-Sauln..    | Tamisier.                 |
| Lorgues. . . . .   | Sauzède.                  |
| Lorient. . . . .   | Villemain.                |
| Loudéac. . . . .   | Daniel.                   |
| Loudun. . . . .    | Damoustier de la Rue.     |
| Louviers. . . . .  | De Fontenay (Félix).      |
| Lunel. . . . .     | Ménard-Vignolles.         |
| Lunéville. . . .   | Cte de Frawenberg ✱.      |
| Lyon. . . . .      | Prunelle ✱.               |
| Mâcon. . . . .     | Bourdon.                  |
| Mamers. . . . .    | De Villaines.             |
| Manosque. . . . .  | Loth.                     |
| Mans (le). . . .   | Basse (L.).               |
| Marmande. . . .    | Vergne.                   |



Maires. MM.

Maires. MM.

Marseille . . . Rostand (A.).  
 Martigues. . . . Tamisier.  
 Massat. . . . Galy-Gasparon.  
 Maubeuge. . . . De St.-Léger.  
 Mayenne. . . . Lacour.  
 Mazamet. . . . Vidal.  
 Meaux. . . . Rougeron.  
 Melun. . . . Chamblain.  
 Mende. . . . Charpentier.  
 Merville. . . . Verhaeque.  
 Metz. . . . Chedeaux \*.  
 Meung. . . . Regnault pere.  
 Milhan. . . . Gaujal.  
 Mirecourt. . . . Belfoy.  
 Moissac. . . . Arnat père.  
 Monein . . . . Paillé.  
 Monflanquin . . . Duroudet.  
 Montargis. . . . Lefebvre.  
 Montauban. . . . Thierry-Poux.  
 Montbrison. . . . Bate.  
 M.-de-Marsan. . . Bié (J.).  
 Montelimart. . . . Odouard.  
 Montluçon. . . . Jaladon de la Barre.  
 Montpellier. . . . Grenier (Z).  
 Morlaix. . . . Rivoullan (G.) \*.  
 Mortagne. . . . Bail.  
 Moulins. . . . De Champflour.  
 Mulhausen. . . . Kœchlin (A.).  
 Nancy. . . . Tardieu aîné.  
 Nantes. . . . Soubzmain.  
 Narbonne. . . . Belland aîné.  
 Nérac. . . . Dutilh.  
 Nevers. . . . Robert.  
 Niort. . . . Proust.  
 Nisnes. . . . De Chastellier \*.  
 Nogent-le-Ro-  
 trou. . . . Dugué aîné.  
 Noirmoutiers. . . Pineau \*.  
 Noyal-Pontivy. . . Robic.  
 Noyon. . . . Lallouette.  
 Oloron. . . . Proharan.  
 Orange. . . . Dugat  
 Orléans. . . . Heme père.  
 Orthez. . . . D'Estandau.  
 Pamiers. . . . Oneyant.  
 Paris. . . . (Voy. 743 et suiv.).  
 Pau. . . . Gachel.  
 Penne. . . . Metzge.  
 Perigueux. . . . De Marcillac.  
 Perpignan. . . . N. . . . .  
 Pézénas. . . . Sales.  
 Pleurtuit. . . . Chapel.  
 Plœmeur. . . . Romieu.  
 Ploëuc . . . . Souvestre.  
 Plougastel -  
 Daoulas. . . . Picaud.

Plouguerneau. . . Poulpiquet.  
 Poitiers. . . . Guischard d'Orfeuil.  
 Poligny. . . . Goys.  
 P.-à-Mousson. . . Husson.  
 Pont-Audemer. . . Legendre.  
 Pontoise. . . . De Leval \*.  
 Provins. . . . Gervais.  
 Puilarens. . . . De Falgucyrolles.  
 Puy (le). . . . Blanc (H).  
 Quimper. . . . Bohan (A).  
 Rabastens. . . . Jaybert (M).  
 Reims. . . . Andrieux.  
 Rennes. . . . Jouin.  
 Rethel. . . . Savoy.  
 Revel. . . . De Terson.  
 Rive-aux-Français. . . Steiner.  
 Riom. . . . Chameral-Desguirins.  
 Rive-de-Gier. . . Robichon.  
 Roanne. . . . Fauvel.  
 Rochefort. . . . Hebre.  
 Rochelle (la). . . Callot.  
 Rodez. . . . Carcenac (H.).  
 Romans. . . . Giraud (E.).  
 Romorantin. . . . Denois.  
 Roubaix. . . . Defrenne (B.).  
 Rouen. . . . Barbet (H.) \*.  
 Sables (les). . . Dupont.  
 Saint-Afric. . . . Barascud.  
 S.-Amand (N.). . . Tiphénot.  
 S.-Amand (Ch.) . . Desespringalle Lescailliez.  
 Saint-Antonin. . . Poimes.  
 Saint-Brieuc. . . Tuaux (L.).  
 St.-Chamond. . . Ardaillon.  
 Saint-Claude. . . Cattand.  
 Saint-Denis . . . Boze.  
 Saint-Dié. . . . Houel.  
 Saint-Dizier. . . Rozet.  
 Saintes. . . . Lerigot.  
 Saint-Etienne. . . Royet (H) \*.  
 Saint-Esprit. . . Doussi (H.).  
 Saint-Flour. . . Henry.  
 Saint-Gaudens. . . Tatareau (T.).  
 Saint-Germain-  
 en-Laye. . . . Guy (A.) \*.  
 Saint-Gilles. . . Blachler.  
 St.-Hippolyte. (G.). . Planchon.  
 S.-Jean-d'An-  
 gely. . . . De Lagrange cadet (B.).  
 Saint-Junien. . . Cadet-Boisse.  
 Saint-Léonard. . . Pervinquière.  
 Saint-Lô. . . . Clément.  
 Saint-Malo. . . Hovins.  
 Saint-Mihiel. . . Leclerc.  
 Saint-Omer. . . Armand (Germ.).  
 St.-Pol de Léon. . . Khore.  
 Saint-Pons. . . Thomassin.

*Maires. MM.*

|                                   |                         |
|-----------------------------------|-------------------------|
| Saint-Quentin. . .                | Dupuis ✱.               |
| Saint-Remy. . .                   | Blain. (Joseph).        |
| Saint-Servan. . .                 | Epron.                  |
| Saint-Sever. . .                  | Morlan.                 |
| St.-Valery-en-<br>Caux. . . . .   | Duteutte.<br>Moineau.   |
| Saint-Yrieix. . .                 | Moreau (Franç.)         |
| Sainte - Marie-<br>aux-Mines. . . | Esslin.                 |
| Saliès. . . . .                   | Dubourqué.              |
| Salins. . . . .                   | Bouzon.                 |
| Salon. . . . .                    | Aurran.                 |
| Sarlat. . . . .                   | Voussanges.             |
| Sarzeau. . . . .                  | Lecars.                 |
| Saumur. . . . .                   | Cailliau-Grand'-Maison. |
| Schélestat. . . .                 | Cetty.                  |
| Sedan. . . . .                    | Camion.                 |
| Séze (Orne). . .                  | Manger.                 |
| Sémur. . . . .                    | Meassier.               |
| Senlis. . . . .                   | Vatin.                  |
| Sens. . . . .                     | Hérard.                 |
| Seyne (la). . . .                 | Astoin.                 |
| Soissons. . . . .                 | De Violaine.            |
| Strasbourg. . . .                 | De Turckheim (F.)       |
| Tarare. . . . .                   | Drujon.                 |
| Tarascon. . . . .                 | Drujon.                 |
| Tarbes. . . . .                   | Ferré.                  |
| Teuce. . . . .                    | Champanhuc.             |
| Thann. . . . .                    | Billig.                 |
| Thiers. . . . .                   | Danot-Fargeon.          |
| Thionville. . . .                 | Poulmaire.              |
| Tonneins. . . . .                 | Lavigne.                |
| Tonnerre. . . . .                 | Rétif.                  |
| Toul. . . . .                     | Croissant.              |
| Toulon. . . . .                   | Girard.                 |
| Toulouse. . . . .                 | Viguerie (J.) ✱.        |

*Maires. MM.*

|                                   |                            |
|-----------------------------------|----------------------------|
| Tourcoing. . . .                  | Cordonnier (A.).           |
| Tournon (Lot-<br>et-Garonne). . . | Mauri.                     |
| Tournus. . . . .                  | Cassard.                   |
| Tours. . . . .                    | Febvotte.                  |
| Troyes. . . . .                   | Payn.                      |
| Tulle. . . . .                    | Dumont-Lacoste.            |
| Uzès. . . . .                     | Verdier.                   |
| Val d'Ajol. . . .                 | Fleurot.                   |
| Valence. . . . .                  | Delacroix ✱.               |
| Valenciennes. . .                 | Flamme ✱.                  |
| Valognes. . . . .                 | Selée de Varenne.          |
| Vannes. . . . .                   | Bourdonnay.                |
| Vaugirard. . . .                  | Gauthier.                  |
| Vendome. . . . .                  | Godineau de la Bretonnière |
| Verdun. . . . .                   | Catoire-Moncel.            |
| Vernon. . . . .                   | D'Elbouville de la Châtre. |
| Versailles. . . .                 | Clausse ✱.                 |
| Vesoul. . . . .                   | Leroy de Lisa              |
| Vienne. . . . .                   | Couturier.                 |
| Villefranche<br>(Aveyron). . . .  | Loubatière.                |
| Villefranche<br>(Rhône). . . . .  | Chomion.                   |
| Villemur. . . . .                 | Roques.                    |
| Villen d'Agen. . .                | Germain-Delbrel.           |
| Villen.-le-Roi. . .               | Bezangon.                  |
| Vire. . . . .                     | Moulin.                    |
| Vitré. . . . .                    | De la Plesse ✱.            |
| Vitry-le-Franç.. .                | Jacobé de Soulanges.       |
| Voiron. . . . .                   | De Barral.                 |
| Wazemmes. . . .                   | Potil.                     |
| Wissembourg. . .                  | Bauër.                     |
| Yssingaux. . . .                  | N. . . . .                 |
| Yvetot. . . . .                   | Bourdon-Bénard.            |

## SECTION IV.

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES PONTS-ET-CHAUSSÉES ET DES MINES,*Rue des Saints-Pères, n. 24.*

(Bureaux. — Conseil général des Ponts-et-Chaussées. — Commission des Canaux. — Phares et Télégraphes. — Ecole des Ponts-et-Chaussées. — Mines. — Ingénieurs et Directeurs des Ponts-et-Chaussées et des Mines. — Leurs travaux dans les départemens.)

M. BERARD ✱, *Conseiller-d'Etat, Directeur-général* (1).

Les Ponts-et-Chaussées, la Navigation intérieure, les Ports de Commerce, les Phares et Fanaux, l'Approvisionnement de Paris en combustibles, les Lignes télégraphiques, les Moulins et Usines, les Bacs et Bateaux de passage; les Mines, Minières, Carrières et Usines y relatives.

## CONSEIL GÉNÉRAL DES PONTS-ET-CHAUSSÉES.

Le Conseil général des Ponts-et-Chaussées est présidé par M. le Directeur-général.

*Membres du Conseil. Messieurs,*Sganzin (O ✱), *attaché au départ. de la marine, r. de Montaigne, n. 18.*B<sup>an</sup> de Prony (O ✱), *rue Hillerin-Bertin. n. 10.*Chev. Tarbé de Vauxclairs (O ✱), *Conseiller-d'Etat,*  
*rue du Grand-Chantier, n. 4.*Liard (C ✱) *rue du Mail, hôtel de Bruxelles,*Deschamps (O ✱), *rue de Grenelle-S.-Germ. n. 16,*Dutens aîné ✱, *rue de Grammont, n. 3.*Bérigny (O ✱), *rue Royale, n. 18, au Marais.*Cahouet (O ✱), *Insp.-gén. hon., ayant voix délib., r. de Choiseul, n. 1.*Roussigné ✱, *rue Lepelletier, n. 20,*Lamandé (O ✱), *rue du Regard, n. 1,*Cormier ✱, *chargé de l'inspect. spéc. de la navig. de la*  
*Loire, du canal latér. à la Loire de Digoïn à Briare, etc.*

rue Godot-de-Mauroy, n. 8,

Cavenne ✱, *rue de Limoges, n. 4,*Jousselin ✱, *rue du Petit-Lion-S.-Sulpice, n. 5,*Cordier ✱, *rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 73,*Lamblardie ✱, *attac. au dép. de la mar. r. de Montaigne, 18.*Mallet (Ch.) ✱, *rue du Regard, n. 14,*Vauvilliers ✱, *rue Plumet, n. 5,*Fèvre ✱, *rue Papillon, n. 5,*Gorsse ✱, *rue de Grenelle-St.-Germain, n. 117,*Polonceau ✱, *quai Voltaire, n. 15,*Eustache ✱, *rue Bleue, n. 3 bis,*Devilliers du Terrage ✱, *rue St.-Dominique St.-G. 94,*Favier ✱, *place du Carrousel, hôtel de Nantes,*Coïc ✱, *rue Gentilly-St.-Marcel, n. 12,*Letellier ✱, *rue de Beaune, n. 1,*Legrand ✱, *Ingén. en chef, Secrét. du cons., r. de Grenelle-S. G. 126.**Inspecteurs-  
généraux.**Inspecteurs  
divisionnaires.*

(1) Le Directeur-général donne des audiences particulières, toutes les fois qu'on lui en adresse la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Les bureaux ne sont ouverts au public que le samedi, de deux à quatre heures, à moins d'une autorisation spéciale du Directeur-général.

## COMMISSION DES PHARES.

La Commission des Phares est présidée par M. le Directeur-général.

*Membres de la Commission.* Messieurs,

Vice-Amiral Halgan (C ✱), *Conseiller-d'Etat.*

Sganzin (O ✱), *Insp.-gén des Ponts-et-Chaussées, attaché au départem. de la marine.*

B<sup>on</sup> de Prony (O ✱), *Insp.-général des Ponts-et-Chaussées.*

Arago (O ✱), *de l'Académie des Sciences et du bureau des longitudes.*

B<sup>on</sup> Rolland (O ✱), *Inspecteur-général des Constructions navales.*

Chev. Tarbé de Vauxclairs (O ✱), *Conseiller - d'Etat, Insp. gén. des Ponts-et-Chaussées.*

Mathieu ✱, *de l'Académie des Sciences et du bureau des longitudes.*

Beautemps-Beaupré (O ✱), *Idem.*

Lamblardie ✱, *Inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussées, attaché au département de la marine.*

Fresnel ✱, *Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, Secrétaire de la Commission, rue de Vaugirard, n. 37.*

## ÉCOLE DES PONTS-ET-CHAUSSÉES,

Rue Hillerin-Bertin, n. 10.

M. le B<sup>on</sup> de Prony (O ✱), *Inspect.-général des Ponts-et-Chaussées, Directeur.*

M. Minard ✱, *Ingénieur en chef, Inspecteur.*

Cette Ecole est placée sous l'autorité du Ministre du Commerce et des Travaux publics, et sous la direction du Conseiller-d'Etat, Directeur-général des Ponts-et-Chaussées et des Mines.

L'instruction qui est donnée aux Elèves consiste principalement dans l'application des principes de physique et de mathématiques, à l'art de projeter et de construire les ouvrages relatifs aux routes, aux canaux, aux ports maritimes et aux édifices qui en dépendent; les moyens d'exécution et de pratique; les formes établies pour la rédaction des devis et détails estimatifs des ouvrages à exécuter, et l'ordre à tenir dans la comptabilité.

*Professeurs.* Messieurs,

Vallot ✱, *Ingénieur en chef.* . . . . . *Architecture civile.*

Duleau ✱, *Ingénieur en chef.* . . . . . *Stéréotomie et constructions.*

Navier ✱, *Ingénieur en chef. Professeur-Adjoint.* . . . . . *Mécanique appliquée.*

Dufrenoy ✱, *Ingénieur des Mines.* . . . . . *Minéralogie et Géologie.*

Lemire jeune. . . . . *Dessin.*

M. Blanc, *Médecin de l'Ecole.*

## MINES.

## CONSEIL GÉNÉRAL.

Le Conseil général des Mines est présidé par M. le Directeur-général.

*Membres du Conseil.* Messieurs,

Gillet de Laumont (O ✱), rue de la Tournelle, n. 3,

Lelièvre ✱, rue Saint-Jacques, n. 241,

Duhamel ✱, rue du Colombier, n. 6,

} *Inspecteurs-généraux.*

Baillet ✱, rue du Colombier, n. 12,  
 B<sup>on</sup> Héron de Villefosse (O ✱), rue de la Chaussée-  
 d'Antin, n. 45,  
 Cordier ✱, Maître des Requêtes, au Jardin du Roi,  
 Brochant de Villiers ✱, r. S.-Dominique-S.-Germ. n. 71,  
 Beaunier ✱, Maître des Requêtes, rue Thérèse, n. 9,  
 De Bonnard ✱, *Inspecteur divisionnaire, Secrétaire du Conseil*, quai Ma-  
 laquais, n. 19.

*Inspecteurs-  
 divisionnaires.*

### ÉCOLE DES MINES,

Rue d'Enfer, n. 34.

Cette Ecole est sous la surveillance du Ministre du Commerce et des Travaux publics, et l'administration du Conseiller-d'Etat, Directeur-général des Ponts-et-Chaussées et des Mines.

Une ordonnance du 5 décembre 1816, rétablit à Paris cette Ecole qui avait été créée par arrêt du Conseil-d'Etat du Roi, du 19 mars 1783. Indépendamment des élèves-ingénieurs, il y a des élèves externes qui y reçoivent une instruction gratuite; ces derniers ne peuvent faire partie du corps des Mines; mais les connaissances qu'ils ont dans le cas d'acquiescer, les mettent à portée de remplir des places de directeurs d'exploitations ou de grands établissemens de Mines.

#### *Professeurs. Messieurs.*

Baillet ✱, *Inspecteur divisionnaire. . . Exploitation des Mines.*  
 Guényveau, *Ingénieur en chef. . . . . Minéralurgie.*  
 Brochant de Villiers ✱, *Insp. divisionn. Minéralogie et Géologie.*  
 Dufrenoy ✱, *Ingén. Prof. suppl. . . . . Minéralogie.*  
 Elie de Beaumont ✱, *Ing. Prof. suppl. . . Géologie.*  
 Berthier ✱, *Ingén. ench., Chef du labor. Docimasie.*  
 Le Play, *Aspirant, Adjoint à M. Berthier.*  
 Girard . . . . . *Dessin de géométrie descriptive appliquée.*  
 Lefroy ✱, *Ingénieur en chef, Inspecteur des Etudes.*

M. Blanc, *Médecin de l'Ecole.*

### CABINET DE MINÉRALOGIE,

Rue d'Enfer, 34.

M. Lefroy ✱, *Ingénieur en chef, chargé de la garde et conservation.*  
 M. Dufrenoy ✱. . . . . } *Ingénieurs, Adjoint.*  
 M. Elie de Beaumont ✱. . . . . }

Ce Cabinet renferme, 1<sup>o</sup> les productions minérales du Royaume, classées par départemens; 2<sup>o</sup> les principales substances minérales des pays étrangers. L'ordre adopté dans le classement des objets facilite tous les moyens d'instruction.

Il est ouvert au public les lundi et jeudi de chaque semaine, depuis onze heures jusqu'à trois, et tous les jours aux étrangers et aux personnes qui désirent étudier.

#### *Approvisionnement de Paris en combustibles.*

M. Tiphaine ✱, *Commis.-gén. de l'approv. de Paris*, rue N.-Dame-des-Champs, 17.  
 M. Leiris, *Commissaire-général, Adjoint*, rue Neuve-Si.-Etienne, n. 15, près le boulevard Bonne-Nouvelle.

*Conseils judiciaires de l'Administration.*

M. Delalleau, *Avocat à la Cour royale*, rue de Condé, n. 1.

M. Lelong, *Avoué près le Tribunal de première instance*, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 39.

## BUREAUX DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

*Secrétariat général.*

M. Laubry ✱, *Chef de Division du Secrét. général et des Mines.*

M. Béjot, *Sous-Chef.*

L'ouverture et le classement des dépêches, leur enregistrement, leur analyse et leur distribution dans les divisions; les dépenses intérieures de l'administration; les renseignemens généraux; le dépôt des lois, des ordonnances du Roi, etc.; les mesures générales; les archives.

*Division du Personnel.*

M. De Cheppe ✱, *Chef.*

M. Frion, *Chef de bureau.*

M. L'Homme, *Sous-Chef.*

Les nominations et mouvemens des Ingénieurs du Corps des Ponts-et-Chaussées et du Corps des Mines, des Conducteurs, des Gardes des canaux et des digues, des Eclusiers et autres Agens secondaires: des Officiers et Maîtres de port; des Agens des lignes télégraphiques; de ceux du service extérieur de l'approvisionnement de Paris en combustibles; le personnel des employés de l'administration; les écoles des Ponts-et-Chaussées et des Mines; l'école des Mineurs de St.-Etienne; le règlement des pensions de retraite, des frais de voyage et de tournée; les secours; les Déserteurs condamnés aux travaux publics, etc.

*Dépôt des Cartes et Plans.*

M. Vallot ✱, *Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, Directeur.*

M. Dubréna, *Chef.*

*Division du Matériel et du Contentieux des Routes et Ponts.*

M. de Rouillac (O ✱), *Chef.*

M. Boulage, *Chef de bureau.*

*Division de la Navigation intérieure.*

M. de Lagallisserie ✱, *Chef.*

Premier Bureau. { M. Ravinet, *Chef.*  
M. de Cheppe (Charles), *Sous-Chef.*

Flueux et Rivières, Canaux et Dessèchemens, Ports de commerce, Phares et Fanaux, Dignes et Travaux à la mer.

Deuxième Bureau. { M. Marchal, *Chef.*  
M. Difiore, *Sous-Chef.*

Approvisionnement de Paris en combustibles; Moulins et Usines, Bacs et Bateaux de passage.

*Division des Mines.*

M. Laubry ✱, *Chef de Division des Mines et du Secrétariat général.*

M. Salomon, *Sous-Chef.*

Le Matériel et le Contentieux des Mines, Minières, Carrières, Hauts-Fourneaux, Forges et autres Usines; les redevances, etc.

## Comptabilité.

M. Langlois \*, Chef.

M. Marin, Sous-Chef.

Distribution mensuelle des fonds ; examen et liquidation des comptes ou états de situation ; tenue des livres et correspondance y relative, etc. ; comptabilité du personnel, des traites et pensions, etc.

## INGÉNIEURS en chef des Ponts-et-Chaussées.

| DÉPARTEMENTS.              | INGÉNIEURS EN CHEF.                     | RÉSIDENCES.       |
|----------------------------|-----------------------------------------|-------------------|
| Ain . . . . .              | <i>Cherrier</i> . . . . .               | Laon.             |
| Aisne . . . . .            | <i>Raffeneau de Lile</i> * . . . . .    | Bourg.            |
| Allier . . . . .           | <i>Trudon</i> . . . . .                 | Moulins.          |
| Alpes (Basses) . . . . .   | <i>Laguereune</i> * . . . . .           | Digne.            |
| Alpes (Hautes) . . . . .   | <i>Lequesne</i> . . . . .               | Gap.              |
| Ardèche . . . . .          | <i>Bouvier</i> . . . . .                | Privas.           |
| Ardennes . . . . .         | <i>Leroy</i> . . . . .                  | Mézières.         |
| Ariège . . . . .           | <i>Delaporte</i> . . . . .              | Foix.             |
| Aube . . . . .             | <i>Lhoste de Moras</i> * . . . . .      | Troyes.           |
| Aude . . . . .             | <i>Ladevèze</i> * . . . . .             | Carcassonne.      |
| Aveyron . . . . .          | <i>Mercadier</i> * . . . . .            | Rhodez.           |
| B.-du-Rhône . . . . .      | <i>Garella</i> *, Directeur . . . . .   | Marseille.        |
| Calvados . . . . .         | <i>Pattu</i> * . . . . .                | Caen.             |
| Cantal . . . . .           | <i>Mondot de la Gorce</i> . . . . .     | Aurillac.         |
| Charente . . . . .         | <i>Taillefert</i> . . . . .             | Angoulême.        |
| Charente-Infér. . . . .    | <i>Dor</i> . . . . .                    | La Rochelle.      |
| Cher . . . . .             | <i>Egault</i> * . . . . .               | Bourges.          |
| Corrèze . . . . .          | <i>Spinasse</i> * . . . . .             | Tulle.            |
| Corse . . . . .            | <i>Jouvin</i> . . . . .                 | Ajaccio.          |
| Côte-d'Or . . . . .        | <i>Huret</i> * . . . . .                | Dijon.            |
| Côtes-du-Nord . . . . .    | <i>Lecor</i> * . . . . .                | Saint-Brieuc.     |
| Creuse . . . . .           | <i>Callier</i> . . . . .                | Guéret.           |
| Dordogne . . . . .         | <i>Cousin</i> . . . . .                 | Périgueux.        |
| Doubs . . . . .            | <i>Levaillant de Bovent</i> * . . . . . | Besançon.         |
| Drôme . . . . .            | <i>Epailly</i> . . . . .                | Valence.          |
| Eure . . . . .             | <i>Couderc (J.)</i> . . . . .           | Evreux.           |
| Eure-et-Loir . . . . .     | <i>Moline</i> . . . . .                 | Chartres.         |
| Finistère . . . . .        | <i>Coury</i> *, Directeur . . . . .     | Quimper.          |
| Gard . . . . .             | <i>Grangent</i> *, Directeur . . . . .  | Nîmes.            |
| Garonne (H.) . . . . .     | <i>Eudet</i> * . . . . .                | Toulouse.         |
| Gers . . . . .             | <i>Crassous</i> . . . . .               | Auch.             |
| Gironde . . . . .          | <i>Billaudel</i> * . . . . .            | Bordeaux.         |
| Hérault . . . . .          | <i>Gaschon</i> . . . . .                | Montpellier.      |
| Ille-et-Vilaine . . . . .  | <i>Blanchard</i> * . . . . .            | Rennes.           |
| Indre . . . . .            | <i>Anselin</i> . . . . .                | Châteauroux       |
| Indre-et-Loire . . . . .   | <i>Çadet de Limay</i> * . . . . .       | Tours.            |
| Isère . . . . .            | <i>Crozet</i> * . . . . .               | Grenoble.         |
| Jura . . . . .             | <i>Quilhet</i> . . . . .                | Lons-le-Saulnier. |
| Landes . . . . .           | <i>Desilguy</i> * . . . . .             | Mont-de-Marsan.   |
| Loir-et-Cher . . . . .     | <i>Hesse</i> . . . . .                  | Blois.            |
| Loire . . . . .            | <i>O'Brien</i> . . . . .                | Montbrison.       |
| Loire (Haute) . . . . .    | <i>Saint-Aubin</i> . . . . .            | Le Puy.           |
| Loire-Inférieure . . . . . | <i>Wiotte</i> * . . . . .               | Nantes.           |

| DÉPARTEMENTS.            | INGÉNIEURS EN CHEF.               | RÉSIDENCES.        |
|--------------------------|-----------------------------------|--------------------|
| Loiret. . . . .          | <i>Navarre.</i>                   | Orléans.           |
| Lot. . . . .             | <i>Pellegrini.</i>                | Cahors.            |
| Lot-et-Garonne.          | <i>Bourrousse de Laffore aîné</i> | Agen.              |
| Lozère. . . . .          | <i>Viallet</i>                    | Mende.             |
| Maine-et-Loire.          | <i>Derrien</i> *                  | Angers.            |
| Manche. . . . .          | <i>Dan de la Vauterie</i> *       | Saint-Lô.          |
| Marne. . . . .           | <i>Tourneux</i> *                 | Châlons-sur-Marne. |
| Marne (Haute).           | <i>Guyton</i>                     | Chaumont.          |
| Mayenne. . . . .         | <i>Destandes</i>                  | Laval.             |
| Meurthe. . . . .         | <i>Jaquie.</i>                    | Nancy.             |
| Meuse. . . . .           | <i>Declosels.</i>                 | Bar.               |
| Morbihan. . . . .        | <i>De Noël.</i>                   | Vannes.            |
| Moselle. . . . .         | <i>Lemasson.</i>                  | Metz.              |
| Nièvre. . . . .          | <i>Mossé</i> *                    | Nevers.            |
| Nord. . . . .            | <i>Bosquillon</i> *, Directeur.   | Lille.             |
| Oise. . . . .            | <i>Mordret</i> *                  | Beauvais.          |
| Orne. . . . .            | <i>D'Hostel</i>                   | Alençon.           |
| Pas-de-Calais..          | <i>Blunvillain</i> *              | Arras.             |
| Puy-de-Dôme. . . . .     | <i>De Thuret.</i>                 | Clermont-Ferrand.  |
| Pyrénées (B.) . . . . .  | <i>Viard.</i>                     | Pau.               |
| Pyrénées (H.) . . . . .  | <i>Lefranc.</i>                   | Tarbes.            |
| Pyrénées (Or.) . . . . . | <i>Maurice</i>                    | Perpignan.         |
| Rhin (Bas). . . . .      | <i>Husson</i> *                   | Strasbourg.        |
| Rhin (Haut). . . . .     | <i>Faurnet.</i>                   | Colmar.            |
| Rhône. . . . .           | <i>K. Maingant</i> *              | Lyon.              |
| Saône (Haute). . . . .   | <i>Robin.</i>                     | Vesoul.            |
| Saône-et-Loire.          | <i>Léonard de Juigny</i>          | Mâcon.             |
| Sarthe. . . . .          | <i>Drappier</i>                   | Le Mans.           |
| Seine (1). . . . .       | <i>Jollois</i> *, Directeur.      | Paris.             |
| Seine-Infér. . . . .     | <i>Mallet</i>                     | Rouen.             |
| Seine-et-Marne.          | <i>Bremontier.</i>                | Melun.             |
| Seine-et-Oise. . . . .   | <i>D'Astier de la Vigerie</i> *   | Versailles.        |
| Sèvres (Deux). . . . .   | <i>Mesnager</i> *, Directeur.     | Niort.             |
| Somme. . . . .           | <i>Belu</i> *, Directeur.         | Amiens.            |
| Tarn. . . . .            | <i>Coudere</i> *                  | Alby.              |
| Tarn-et-Garonne..        | <i>Vaissière</i>                  | Montauban.         |
| Var. . . . .             | <i>Duval</i> *                    | Draguignan.        |
| Vaucluse. . . . .        | <i>Pihet.</i>                     | Avignon.           |
| Vendée. . . . .          | <i>Richer.</i>                    | Bourbon-Vendée.    |
| Vienne (Haute). . . . .  | <i>De Bagnac.</i>                 | Poitiers.          |
| Vienne. . . . .          | <i>Lobligeois</i>                 | Limoges.           |
| Vosges. . . . .          | <i>Rousseau.</i>                  | Epinal.            |
| Yonne. . . . .           | <i>Jousselin jeune.</i>           | Auxerre.           |

## SERVICES EXTRAORDINAIRES.

(Aisne). *Canal de Saint-Quentin.*M. Raffeneau de Lile \*, *Ingénieur en chef, Contrôle des travaux,* à Laon.(Ardennes). *Canal des Ardennes.*M. Leroy, *Ingénieur en chef,* à Mézières.

(1) Pour Paris, voyez page 737.



(Bouches-du-Rhône). *Port de Marseille et travaux de la Camargue.*

M. Garella ✱, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Marseille.

(Bouches-du-Rhône). *Canal d'Arles à Bouc et prolong. jusqu'à Tarascon.*

M. Garella ✱, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Marseille.

M. Livache, *Ingénieur en chef*, à Arles.

(Charente-Inférieure). *Ports maritimes et Canal de Niort à La Rochelle.*

M. Lescure-Bellerive, *Ingénieur en chef*, à La Rochelle.

(Charente-Inférieure). *Marais de Rochefort et travaux de la Boutonne.*

M. Bredif ✱, *Ingénieur en chef*, à La Rochelle.

(Charente-Inf., Landes, Gironde). *Canal de la Vézère. Voir Gironde.*

(Cher). *Navigation du Cher, et Canal de Berry.*

M. d'Haranguier de Quincerot, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Bourges.

M. Dutens jeune, *Ingénieur en chef*, à Bourges.

M. Auniet, *Ingénieur en chef*, à Saint-Amand.

(Côte-d'Or). *Canal de Bourgogne.*

M. Bonnetat ✱, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Dijon.

M. Lacordaire, *Ingénieur en chef*, à Dijon.

M. Vinard, *Ingénieur en chef*, à Semur.

(Dordogne et Gironde). *Navigation de la rivière de l'Isle. depuis Libourne jusqu'à Périgueux.*

M. Thénard, *Ingénieur en chef*, à St.-Médard de Guiziers.

(Doubs, Jura, Bas-Rhin, Haut-Rhin). *Canal du Rhône au Rhin.*

M. Liard (C ✱), *Inspecteur-général, Directeur du canal*, à Besançon.

M. Mossère, *Ingénieur en chef*, chargé de la division du Nord, à Mulhausen.

M. Corne, *Ingénieur en chef*, chargé de la division du sud, à Besançon.

M. Maulbon d'Arbaumont, *Ing. en chef*, chargé de la division du centre, à Montbéliard.

(Haute-Garonne). *Canal du Midi.*

M. Maguez, *Ingénieur en chef*, à Toulouse.

(Hérault). *Port de Cette et Canal des Etangs*

M. Gaschon, *Ingénieur en chef*, à Montpellier.

(Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord). *Canal d'Ille et Rance, Canal du Blavet, Canal de Nantes à Brest.*

M. Piou ✱, *Ingénieur en chef*, à Rennes.

M. Lenglier, *Ingénieur en chef*, à Pontivy.

M. Abrial, *Ingénieur en chef*, à Josselin.

M. Goury aîné ✱, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Quimper.

M. Robinot, *Ingénieur en chef*, à Nantes.

M. Lecor ✱, *Ingénieur en chef*, à Saint-Brieuc.

M. de Kermel, *Ingénieur en chef*, à Glomel.

(Landes, Gers, Lot-et-Garonne). *Canal des petites Landes.*

M. de Silguy ✱, *Ingénieur en chef*, à Mont-de-Marsan.

(Loiret). *Canaux d'Orléans et de Loing, et Canal de Briare.*

M. De Bourges ✱, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Grignon, près Lorris.

(Lot). *Statistique des matériaux propres à la confection des mortiers et cimens hydrauliques dans toute l'étendue du royaume.*

M. Vicat ✱, *Ingénieur en chef*, à Souillac.

(Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gironde). *Amélioration de la navigation de la Garonne, depuis Toulouse jusqu'à Bordeaux.*

M. de Baudre ✱, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Agen.

*N. B.* Les Ingénieurs en chef de ces départemens sont chargés de ce service sous la direction de M. de Baudre.

(Maine-et-Loire). *Canal et marais de la Dive; perfectionnement de la navigation du Thouet.*

M. Derrien ✱, *Ingén. en chef, chargé du contrôle et de la surveillance des travaux.*

(Manche). *Dessèchement des marais de Carentan, dérivation des rivières qui débouchent dans la baie du mont Saint-Michel et endiguage de cette baie.*

M. Dan de la Vauterie ✱, *Ingénieur en chef*, à Saint-Lô.

(Manche). *Port de Cherbourg.*

M. Fouques-Duparc (O ✱), *Ingénieur en chef, Directeur*, à Cherbourg.

M. Leroux ✱, *Ingénieur en chef*, à Cherbourg.

(Meurthe). *Canal de Dieuze.*

M. Jacquiné, à Nancy.

(Morbihan). *Quais et Bâtimens civils de Pontivy.*

M. Lenglier, à Pontivy.

(Nièvre, Allier, Cher et Loiret). *Canal latéral à la Loire, de Digoin à Briare.*

M. Vigoureux ✱, *Ingénieur en chef*, à Nevers.

M. Lejeune, *Ingénieur en chef*, à Nevers.

(Nièvre et Yonne). *Canal du Nivernais.*

M. Boucher de la Rupelle ✱, *Ingénieur en chef*, à Auxerre.

M. Poirée ✱, *Ingénieur en chef*, à Corbigny.

(Nord). *Port de Dunkerque.*

M. Bosquillon ✱, *Ingénieur en chef, Directeur* à Lille.

M. Cucl, *Ingénieur en chef*, à Dunkerque.

(Oise). *Travaux de navigation qui se rattachent à l'Oise.*

M. Brière de Mondétour ✱, *Ingénieur en chef*, à Compiègne.

(Bas-Rhin, Haut-Rhin). *Travaux du Rhin, de Bâle à Lauterbourg.*

M. Defontaine ✱, *Ingénieur en chef*, à Strasbourg.

(Bas-Rhin) *Etude des projets du canal du Rhône au Rhin, entre Strasbourg et le Rhin.*

M. Liard (C ✱), *Inspecteur-général*, à Besançon.

M. Couturat, *Ingénieur ordinaire faisant fonctions d'Ingénieur en chef.*

(Rhône.) *Travaux d'endiguement du Rhône.*

M. K'Maingant \*, *Ingénieur en chef*, à Lyon.

(Saône-et-Loire). *Canal du Centre.*

M. Vallée \*, *Ingénieur en chef*, à Chagny.

(Seine). *Service municipal de la ville de Paris.*

M. Girard (O \*), *Ingénieur en chef. Directeur*, à Paris.

M. Duleau \*, *Ingénieur en chef*, à Paris.

M. Geneys, *Ingénieur en chef*, à Paris.

(Seine). *Pavé et Boulevards de Paris.*

M. Partiot \*, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Paris.

M. Aubert-Vincelles, *Ingénieur en chef*, à Paris.

(Seine-Inférieure). *Pont de Rouen.*

M. Mallet, *Ingénieur en chef*, à Rouen.

(Seine-Inférieure). *Achèvement du Port du Havre.*

M. Frissard \*, *Ingénieur en chef*, au Havre.

(Seine et Oise). *Usines, études des grands projets d'amélioration de la Navigation.*

M. D'Astier de la Vigerie \*, *Ingénieur en chef*, à Versailles.

(Deux-Sèvres, Vendée, Charente-Inférieure). *Navigation de la Sèvre.*

M. Mesnager \*, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Niort.

M. Richer, *Ingénieur en chef*, à Bourbon-Vendée.

M. Dor, *Ingénieur en chef*, à La Rochelle.

(Somme). *Navigation de la Somme; Canal de la Somme.*

M. Belu \*, *Ingénieur en chef, Directeur*, à Amiens.

M. Magdelaine, *Ingénieur en chef*, à Amiens.

(Vendée). *Constructions civiles de Bourbon-Vendée.*

M. Richer, *Ingénieur en chef*, à Bourbon-Vendée.

(Yonne). *Canal de Bourgogne.*

M. Robillard, *Ingénieur en chef*, à Tronchoy, près Tonnerre.

*Ports de la Marine militaire. Inspecteurs-gén., Direct. et Ing. Voy. p. 671.*

*Ingénieurs en chef, chargés des travaux des Ports militaires, et des Colonies sous les ordres du Ministère de la Marine.*

|                     |                         |                   |                   |
|---------------------|-------------------------|-------------------|-------------------|
| Brest . . . . .     | Trotté de Laroche *     | Rochefort . . .   | Mathieu *         |
| Toulon . . . . .    | { Montluisant *         | Ile Bourbon . . . | N. . . . .        |
|                     | { Bernard *             | Pondichéry . . .  | Rabourdin.        |
|                     | { Fouques-Duparc (O *), | Cayenne . . . . . | Cousinery.        |
| Cherbourg . . . . . | <i>Directeur.</i>       | Sénégal . . . . . | N. . . . .        |
|                     | { Leroux *              | Guadeloupe . . .  | Leblanc (Pierre). |
| Lorient . . . . .   | Reibell *               | Martinique . . .  | N. . . . .        |

## SERVICE DES MINES DANS LES DÉPARTEMENTS.

*Inspecteurs divisionnaires des cinq Divisions Minéralogiques de la France.*

| N <sup>os</sup><br>des Inscrit-<br>tions. | Chefs-Lieux.    | N <sup>os</sup><br>des Arron-<br>dissem <sup>s</sup> . | Départemens composant les<br>Arrondissemens.                                                              | Messieurs.                            |
|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| 1 <sup>re</sup>                           | Paris . . . . . | 1 <sup>er</sup>                                        | Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Eure-et-Loir, Loiret. . . . .                                       | Bon Héron de Villefosse (O ✱).        |
|                                           |                 | 2 <sup>o</sup>                                         | Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Deux-Sèvres, Vienne, Indre, Haute-Vienne, Creuse, Corrèze. . . . .          |                                       |
|                                           |                 | 3 <sup>e</sup>                                         | Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Loire-Inférieure, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine. . |                                       |
| 2 <sup>o</sup>                            | Abbeville . .   | 4 <sup>e</sup>                                         | Manche, Orne, Calvados, Eure, Seine-Inférieure. .                                                         | Baillet ✱.                            |
|                                           |                 | 5 <sup>o</sup>                                         | Oise, Aisne, Somme. . . . .                                                                               |                                       |
|                                           |                 | 6 <sup>o</sup>                                         | Pas-de-Calais, Nord. . . . .                                                                              |                                       |
|                                           |                 | 7 <sup>o</sup>                                         | Meuse, Marne, Ardennes. .                                                                                 |                                       |
| 3 <sup>o</sup>                            | Dijon . . . . . | 8 <sup>e</sup>                                         | Moselle. . . . .                                                                                          | Brochant de Villiers ✱.               |
|                                           |                 | 9 <sup>o</sup>                                         | Bas-Rhin, Meurthe, Vosges, Haut-Rhin, Haute-Saône. .                                                      |                                       |
|                                           |                 | 10 <sup>e</sup>                                        | Haute-Marne, Aube, Yonne, Côte-d'Or. . . . .                                                              |                                       |
| 4 <sup>o</sup>                            | St.-Etienne. .  | 11 <sup>e</sup>                                        | Nièvre, Cher, Allier, Saône-et-Loire. . . . .                                                             | Beunier ✱,<br>Maître des<br>Requêtes. |
|                                           |                 | 12 <sup>e</sup>                                        | Loire, Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire. . . . .                                                          |                                       |
|                                           |                 | 13 <sup>o</sup>                                        | Doubs, Jura, Ain, Rhône. .                                                                                |                                       |
|                                           |                 | 14 <sup>e</sup>                                        | Isère, Drôme, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse.                                |                                       |
| 5 <sup>o</sup>                            | Montpellier.    | 15 <sup>o</sup>                                        | Corse. . . . .                                                                                            | Cardier ✱,<br>Maître des<br>Requêtes. |
|                                           |                 | 16 <sup>o</sup>                                        | Gard, Ardèche, Lozère, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales. . . . .                                        |                                       |
|                                           |                 | 17 <sup>o</sup>                                        | Ariège, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Landes. . . . .     |                                       |
|                                           |                 | 18 <sup>o</sup>                                        | Lot-et-Garonne, Gironde, Charente-Infér., Charente, Dordogne, Lot, Aveyron.                               |                                       |

*Ingénieurs en chef de première classe. Messieurs,*

Brochin, à Montpellier.  
De Champeaux-Saucy ✱, à Dijon  
De Rozière, à Nevers.  
Bon de Cressac ✱, directeur, à Poitiers.  
V<sup>o</sup> Héricart de Thury (O ✱), Directeur.

D'Aubuisson de Voisins ✱, à Toulouse.  
Brongiart (O ✱), *Administ. de la Manuf. de porcelaines, à Sévres.*  
Lefroy ✱, *Inspect. de l'École des Mines, à Paris.*

*Ingénieurs en chef de deuxième classe. Messieurs,*

Trémery, à Paris.  
Hérault, à Caen.  
Berthier \*, à Paris.  
Guényveau, à Paris.  
Mignerot \*, à Paris.

Clère, à Valenciennes.  
Furgaud, à Guéret.  
Puvis, à Lyon.  
VOLTZ \*, à Strasbourg.  
Garnier \*, à Arras.

*Ingénieurs ordinaires de première classe. Messieurs,*

Moisson-Desroches, à Rodez.  
Cocquerel, à Laon.  
Gueymard \*, à Grenoble.  
Allou, à Orléans.  
Le Boullenger, à Saint-Etienne.  
Caly, à Paris.

Chéron, à Angers.  
Roussel-Galle, à Chaumont.  
Delsériès \*, à Saint-Etienne.  
Gabé, à Moulins.  
Burdin, à Clermont (Puy-de-Dôme).

*Ingénieurs ordinaires de deuxième classe. Messieurs,*

Poirier-Saint-Brice, à Paris.  
Lefebvre, à Mont-de-Marsan.  
Junker, à Poullaouen.  
Parrot, à Mézières.  
Dufrenoy \*, à Paris.  
Thibaud, à Alais.  
Lamé, en Russie.  
Thirria, à Vesoul.  
Clapeyron, en Russie.  
Munès, à Limoges.  
Levallois, à Vic.  
Elie de Beaumont \*, à Paris.  
Combes, à St.-Etienne.  
Marrot, à Rive-de-Gier.  
Lorieux, à Nantes.  
Guillot-Duhamel, à Besançon.  
Fournel, au Creusot.

De Saint-Léger, à Rouen.  
Blavier, à Reunes.  
Jabin, à Saint-Etienne.  
De Billy, à Strasbourg.  
Fénéon, à Saint-Etienne.  
Payen, à Mâcon.  
Sagey, à Tours.  
Delaplanche, à Genève.  
De Villeneuve, à Marseille.  
Drouot, à Nevers.  
Varin, à Alais.  
Boudousquie \*, à Vic-D'Essos.  
Vène, à Carcassonne.  
Lambert (Ch.-J.), à Rennes.  
Bineau, à Beauvais.  
Coste, à Mâcon.  
Reynaud, à Ajaccio.

*Aspirans. Messieurs,*

Dissandes-Monlevade, au Brésil.  
Leplay, à Paris.

Gras, à Grenoble.  
Gervoy \*, à St.-Etienne.

Ecole des Mines, voyez page 561.

## ÉCOLE DES MINEURS DE SAINT-ÉTIENNE (Loire).

M. Beaunier \*, Inspecteur divisionnaire, Directeur.  
M. Delsériès \*, Ingénieur, Directeur-Adjoint.

*Professeurs. Messieurs,*

Jabin, Ingénieur ordinaire. Chimie et Métallurgie.  
Fénéon, Aspirant. Minéralogie et Géologie.  
Combes, Ingénieur ordinaire. Préparations mécaniques, Mécanique et Machines.  
Marrot, Ingénieur ordinaire. Exploitation et Constructions.  
Ferrand, Répétiteur-surveillant des études, Professeur de Mathématiques élémentaires.  
Fréchoux, Répétiteur de Chimie, Préparateur.

## CHAPITRE VII.

## GARDES NATIONALES DE FRANCE.

*Nota* Comme il est impossible, au moins cette année, de publier les États-Majors de la Garde Nationale de France, les Editeurs ont dû se borner à un extrait de la loi qui fera connaître la formation des cadres.

La Garde Nationale est instituée pour défendre la royauté constitutionnelle, la Charte et les droits qu'elle a consacrés; pour maintenir l'obéissance aux lois, conserver ou rétablir l'ordre et la paix publique, seconder l'armée de ligne dans la défense des frontières et des côtes, assurer l'indépendance de la France et l'intégrité de son territoire.

Elle est organisée, par la loi du 22 mars 1831, par communes et par cantons. Une ordonnance du Roi peut former les compagnies communales d'un canton en bataillons cantonnauz.

Tous les Français âgés de vingt à soixante ans sont obligés personnellement au service de la Garde Nationale, dans le lieu de leur domicile réel, sauf les exceptions qui sont établies par la loi, et les empêchemens reconnus par les jurys et conseils de révision; la loi règle aussi quelques exemptions temporelles et la faculté de se faire remplacer.

Le service de la Garde Nationale se divise en service ordinaire dans l'intérieur de la commune, en service de détachemens hors du territoire de la commune, en service de corps détachés pour seconder l'armée de ligne.

Il y a un contrôle de service ordinaire comprenant tous les citoyens jugés par le conseil de recensement capables de ce service, pourvu qu'ils paient une contribution personnelle; et un contrôle de réserve comprenant tous les citoyens pour lesquels le service habituel serait trop onéreux; ces derniers sont seulement requis dans les circonstances extraordinaires.

La Garde Nationale est formée, dans chaque commune, par subdivision de compagnie, par compagnie, par bataillons et par légions; la cavalerie de la Garde Nationale est formée, dans chaque commune ou dans le canton, par subdivision d'escadron ou par escadron. Chaque bataillon a son drapeau, et chaque escadron son étendard.

Dans les villes, chaque compagnie se compose, autant que possible, des gardes nationaux du même quartier; dans les communes rurales, les gardes nationaux de la même commune forment une ou plusieurs compagnies ou une même subdivision de compagnie.

*Infanterie.* — Il y a par subdivision de compagnie de gardes nationaux à pied de toutes armes:

|                          | jusqu'à 14 h. | de 15 à 20 h. | de 20 à 30 h. | de 30 à 40 h. | de 40 à 50 h. |
|--------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Lieutenant . . . . .     | »             | »             | »             | 1             | 1             |
| Sous-Lieutenant. . . . . | »             | 1             | 1             | 1             | 1             |
| Sergens. . . . .         | 1             | 1             | 2             | 2             | 3             |
| Caporaux. . . . .        | 1             | 2             | 4             | 4             | 6             |
| Tambours. . . . .        | »             | »             | »             | 1             | 1             |

La force ordinaire des compagnies est de 60 à 200 hommes, néanmoins la compagnie qui n'a que 50 à 60 gardes nationaux, forme une compagnie.

Il y a par compagnie de Garde Nationale à pied de toutes armes:

|                                        | de 55 à 80 h. | de 80 à 100 h. | de 100 à 140 h. | de 140 à 200 h. |
|----------------------------------------|---------------|----------------|-----------------|-----------------|
| Capitaine en 1 <sup>er</sup> . . . . . | 1             | 1              | 1               | 1               |
| Capitaine en 2 <sup>e</sup> . . . . .  | »             | »              | »               | 1               |
| Lieutenans. . . . .                    | 1             | 1              | 2               | 2               |
| Sous-Lieutenans. . . . .               | 1             | 2              | 2               | 2               |
| Sergent-Major. . . . .                 | 1             | 1              | 1               | 1               |
| Sergent-Fourrier. . . . .              | 1             | 1              | 1               | 1               |
| Sergens. . . . .                       | 4             | 6              | 6               | 8               |
| Caporaux. . . . .                      | 8             | 12             | 12              | 16              |
| Tambours. . . . .                      | 1             | 2              | 2               | 1               |

*Cavalerie.* — Il peut être formé une garde à cheval dans les cantons ou communes où cette formation est jugée utile au service, pourvu qu'il s'y trouve au moins 10 gardes nationaux qui s'engagent à s'équiper à leurs frais, et à entretenir chacun un cheval.

Il y a par subdivision d'escadron ou par escadron :

|                                           | jusqu'à<br>17 h. | de 17<br>à 30 h. | de 30<br>à 40 h. | de 40<br>à 50 h. | de 50<br>à 70 h. | de 70<br>à 100 h. | de 100 à 128<br>et au-dessus |
|-------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------------------|
| Capitaine en 1 <sup>er</sup> . . . . .    | »                | »                | »                | »                | »                | 1                 | 1                            |
| Capitaine en 2 <sup>e</sup> . . . . .     | »                | »                | »                | »                | »                | »                 | 1                            |
| Lieutenans. . . . .                       | »                | »                | 1                | 1                | 1                | 2                 | 2                            |
| Sous-Lieutenans. . . . .                  | »                | 1                | 1                | 1                | 2                | 2                 | 2                            |
| Mar. <sup>al</sup> -des-logis-ch. . . . . | »                | »                | »                | »                | »                | 1                 | 1                            |
| Fourrier. . . . .                         | »                | »                | »                | »                | »                | 1                 | 1                            |
| Mar.-des-logis. . . . .                   | 1                | 2                | 2                | 3                | 4                | 4                 | 8                            |
| Brigadiers. . . . .                       | 2                | 4                | 4                | 6                | 8                | 8                 | 16                           |
| Trompettes. . . . .                       | »                | »                | 1                | 1                | 1                | 1                 | 2                            |

*Artillerie.* — Dans toutes les places de guerre et dans les cantons voisins des côtes, il y a des compagnies d'artillerie. Les artilleurs sont choisis, par le conseil de recrutement, parmi les gardes nationaux qui se présentent volontairement, et qui réunissent, autant que possible, les qualités exigées pour entrer dans l'artillerie.

*Sapeurs-pompiers.* — Le conseil de recensement, lorsqu'il y a possibilité, forme des compagnies ou subdivisions de compagnies de sapeurs-pompiers partout où il n'existe pas de corps soldés de cette arme.

*Marins.* — Dans les ports de commerce et dans les cantons maritimes, il peut être formé des compagnies spéciales de marins et d'ouvriers marins, ayant pour service ordinaire la protection des navires et du matériel maritime situé sur les côtes et dans les ports.

Toutes les compagnies spéciales concourent, par armes et suivant leur force numérique, au service ordinaire de la garde nationale.

Le bataillon est formé de quatre compagnies au moins et huit au plus.

L'Etat-Major est composé d'un Chef de bataillon, d'un Adjudant-Major Capitaine, d'un Porte-Drapeau Sous-Lieutenant, d'un Chirurgien aide-major, d'un Adjudant-Sous-Officier, d'un Tambour-maître.

Dans toutes les communes où le nombre des gardes nationaux inscrits sur le contrôle du service ordinaire s'élève à plus de 500 hommes, la Garde nationale est formée par bataillons.

Une ordonnance du Roi peut prescrire la formation en bataillons des Gardes nationales de plusieurs communes.

Les bataillons formés par les Gardes nationales d'une même commune peuvent seuls avoir une compagnie de grenadiers et une de voltigeurs.

Les compagnies de sapeurs-pompiers et de canonniers ne sont pas comprises dans la formation des bataillons de Garde nationale ; elles sont cependant, ainsi que les compagnies de cavalerie, sous les ordres du commandant de la garde communale ou cantonnale.

Le Roi peut réunir en légions la Garde nationale des cantons et des villes qui présente au moins deux bataillons de 500 hommes chacun.

Dans aucun cas, la Garde nationale ne peut être formée par département ni par arrondissement de sous-préfecture.

L'état-major d'une légion se compose d'un chef de légion, colonel ; d'un lieutenant-colonel, d'un major chef de bataillon, d'un chirurgien-major, d'un tambour-major.

Dans les villes où la nécessité en sera reconnue, il pourra y avoir, près des légions, un officier payeur et capitaine d'armement.

La Garde Nationale élit les officiers dans les formes prescrites par la loi.

*Discipline.* — Les peines, en cas d'infraction aux règles de discipline, sont appliquées par les conseils de discipline. Il y a un conseil de discipline par bataillon communal ou cantonal, par commune ayant une ou plusieurs compagnies non réunies en bataillon, par compagnie formée de gardes nationaux de plusieurs communes. Dans les villes qui comprennent une ou plusieurs légions, il y a un conseil de discipline pour juger les officiers

supérieurs de légion et officiers d'état-major non justiciables des conseils de discipline ci-dessus.

Le conseil de discipline de la garde nationale d'une commune ayant une ou plusieurs compagnies non réunies en bataillon, et celui d'une compagnie formée de gardes nationaux de plusieurs communes, sont composés de cinq juges, savoir : un capitaine, président ; un lieutenant ou un sous-lieutenant, un sergent, un caporal et un garde national.

Le conseil de discipline du bataillon est composé de sept juges, savoir : le chef de bataillon, président ; un capitaine, un lieutenant ou un sous-lieutenant, un sergent, un caporal et deux gardes nationaux.

Le conseil de discipline, pour juger les officiers supérieurs et les officiers d'état-major, est composé de sept juges, savoir : d'un chef de légion, président ; de deux chefs de bataillon, deux capitaines et deux lieutenans ou sous-lieutenans ; un rapporteur, en outre, est attaché à ces conseils.

L'artillerie et la cavalerie, réunies en légion, ont un conseil de discipline particulier.

Le condamné à trois jours francs, à partir de la notification, pour se pourvoir en cassation.

*Garde Nationale mobile.* — Lorsque la garde nationale fournit des corps détachés pour la défense des places fortes, des côtes et des frontières du royaume, comme auxiliaires de l'armée active, le service de ces corps ne peut pas durer plus d'une année.

Les corps détachés de la Garde Nationale se composent : 1<sup>o</sup> des gardes nationaux qui se présentent volontairement, et qui sont trouvés propres au service actif ; 2<sup>o</sup> des jeunes gens de dix-huit à vingt ans qui se présentent volontairement, et qui sont également reconnus propres au service actif ; 3<sup>o</sup> si ces enrôlemens ne suffisent pas pour compléter le contingent demandé, les hommes pour le parfaire seront désignés par le conseil de recensement de chaque commune, parmi tous les inscrits sur le contrôle du service ordinaire, et sur celui du service extraordinaire, dans l'ordre qui suit : 1<sup>re</sup> classe : les célibataires ; 2<sup>e</sup> les veufs sans enfans ; 3<sup>e</sup> les mariés sans enfans ; 4<sup>e</sup> les mariés avec enfans.

La loi règle les motifs d'exemptions de ce service : ils sont appréciés par un conseil de révision composé de sept membres, savoir : le préfet, président, et à son défaut le conseiller de préfecture délégué ; trois membres du conseil de recensement, pour ce désigné par le préfet parmi les membres des conseils de recensement des communes qui concourront à la formation du bataillon ; le chef de bataillon, et deux des capitaines dudit bataillon, nommés par le général commandant la subdivision militaire ou le département.

Les corps détachés de la garde nationale sont organisés par bataillon d'infanterie et par escadron ou compagnie pour les autres armes. La réunion de ces bataillons ou escadrons en légions peut être ordonnée par le Roi.

Le Roi détermine l'organisation des bataillons, escadrons et compagnies ; le nombre, le grade des officiers ; la composition et l'installation des conseils d'administration.

Pour la première organisation, les caporaux et sous-officiers, les sous-lieutenans et lieutenans sont élus par les gardes nationaux, sauf les fourriers, sergens-majors, maréchaux-des-logis-chefs et adjudans sous-officiers, qui sont désignés par les capitaines et nommés par les chefs de corps. Les officiers comptables, les adjudans-majors, les capitaines et les officiers supérieurs sont à la nomination du Roi.

Le Roi prend ces officiers, à sa nomination, indistinctement dans la Garde Nationale, dans l'armée, ou parmi les militaires en retraite.

Les corps détachés de la Garde Nationale, comme auxiliaires de l'armée, sont assimilés, pour la solde et les prestations en nature, à la troupe de ligne.

L'uniforme et les marques distinctives des corps détachés sont les mêmes que ceux de la Garde Nationale en service ordinaire.

Le Gouvernement fournit l'habillement, l'armement et l'équipement aux gardes nationaux qui n'en sont pas pourvus, ou qui n'ont pas le moyen de s'équiper et de s'armer à leurs frais.

Lorsque les corps détachés de la Garde Nationale seront organisés, ils seront soumis à la discipline militaire.

Les gardes nationaux blessés pour cause de service ont droit aux secours, pensions et récompenses que la loi accorde aux militaires en activité de service.



## CHAPITRE VIII.

## Armée.

*Etat-Major général. — Corps royal d'Etat-Major. — Intendance militaire. — Officiers généraux placés auprès du Roi. — Etats-Majors des Divisions militaires. — Etats-Majors des Places de guerre. — Officiers de santé. — Officiers d'administration des Hôpitaux militaires. — Services de l'habillement et du campement. — Gendarmerie de France. — Recrutement. — Infanterie. — Cavalerie. — Artillerie. — Génie. — Ecole d'Artillerie et du Génie. — Equipages militaires. — Ecole royale Polytechnique. — Ecoles militaires. — Compagnies de discipline. — Service des Remontes.*

## SECTION PREMIÈRE.

## ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE.

(Maréchaux de France, Lieutenans-généraux et Maréchaux-de-camp en activité et en réserve.)

## MARÉCHAUX DE FRANCE. Messieurs,

1804. Duc de CONEGLIANO (G ✱), *Pair de France.*  
 1804. C<sup>te</sup> JOURDAN (G ✱), *idem*, Gouv. de l'Hôtel des Invalides.  
 1804. Duc de DALMATIE (G ✱), *idem*, Ministre Secrétaire-d'Etat de la Guerre.  
 1804. Duc de TRÉVISE (G ✱), *idem.*  
 1807. Duc de BELLUNE (G ✱), *idem.*  
 1809. Duc de TARENTE (G ✱), *idem*, Grand Chancelier de l'Ordre de la Légion-d'Honneur.  
 1809. Duc de REGGIO (G ✱), *idem.*  
 1823. C<sup>te</sup> MOLITOR (G ✱), *Pair de France.*  
 1829. M<sup>is</sup> MAISON (G ✱), *idem*, Ambassadeur en Autriche.  
 1830. C<sup>te</sup> GÉRARD (G ✱).

## OFFICIERS GÉNÉRAUX

*Faisant partie, pour 1831, du cadre d'activité fixé par l'ordonnance du 15 novembre 1830.*

NOTA. Ce cadre doit être, en exécution de ladite ordonnance, réduit à 100 Lieutenans, généraux et 150 Maréchaux-de-camp, au fur et à mesure d'une partie des extinctions.

## LIEUTENANS-GÉNÉRAUX. Messieurs,

- Mis de Grouchy (G \*).  
 Cte Gazan (G \*).  
 Mis de Frégevill (G \*).  
 Cte Verdier (G \*).  
 S. S. Cte Belliard (G \*).  
 Cte Decaen (G \*).  
 S. S. Kellermann, Duc de Valmy (G \*).  
 Cte Clauzel (G \*).  
 Cte Bonnet (G O \*).  
 Dronet, Cte d'Erlon (G \*).  
 Savary, Duc de Rovigo (G \*).  
 Vte Mermet (G O \*).  
 Cte Sébastiani (G \*).  
 Cte Heudelet (G O \*).  
 Cte Morand (G \*).  
 S. S. Cte Becker (G O \*).  
 Cte Lemarrois (G O \*).  
 S. S. Cte Compans (G \*).  
 S. S. Cte Reille (G \*).  
 Cte Lahoussaye (C \*).  
 Cte Bertrand (G \*).  
 Mouton, Cte de Lobau (G \*)  
 Bon Lamarque (G \*).  
 S. S. Cte Claparède (G \*).  
 Bon Solignac (C \*).  
 Arrighi, Duc de Padoue (C \*).  
 Cte Clément de la Roncière (C \*).  
 Cte Fririon (G O \*).  
 Bon d'Anthouard (G O \*).  
 Cte Harispe (G O \*).  
 Vte Brenier de Montmorand (G O \*).  
 Cte Roguet (G \*).  
 Cte Dumoustier (G O \*).  
 Cte Barrois (G O \*).  
 Vte Rogniat (G \*).  
 Bon Ledru des Essarts (G \*).  
 Bon Semellé (C \*).  
 Cte Defrance (G \*).  
 Cte Wattier de St-Alphonse (G O \*).  
 Cte Valéc (G \*).  
 Cte Doumerc (G O \*).  
 Cte Guyot (C \*).  
 S. S. Lebrun, Duc de Plaisance (G O \*).  
 Cte Pajol (G \*).  
 Cte Exelmans (G \*).  
 Cte Ornano (O \*).  
 Bon Amey (C \*).  
 Cte Bailly de Monthion (G O \*).  
 Bon Haxo (G O \*).  
 Cte Charbonnel (G \*).  
 Vte Tirlet (G O \*).  
 Bon Teste (G O \*).  
 Bon Soult (G \*).  
 Cte de Lorencez (G O \*).  
 Cte Corbineau (G \*).  
 S. S. Cte Guilleminot (G \*).  
 Bon Vichery (C \*).  
 Bon Pécheux, (G O \*).  
 Bon Bachelu (C \*).  
 Bon Berthezène (G \*).  
 Bon Brayer (G \*).  
 Bon Gérard (G O \*).  
 Cte Piré (C \*).  
 Cte Flahaut (C \*).  
 Bon Jacquinet (G O \*).  
 Bon Meunier (C \*).  
 Bon Rey (Emmanuel) (G O \*).  
 S. S. Cte Bourke (G \*).  
 Bon Rotembourg (G \*).  
 Lafon de Blaniac (C \*).  
 Cte Colbert (Edouard) (G O \*).  
 Bon Le Noury (G O \*).  
 Bon Neigre (G O \*).  
 Vte Castex (G O \*).  
 Merlin (C \*).  
 Vte de la Hamelinaye (G O \*).  
 Bon Boyer (Pierre) (C \*).  
 Bon Delort (Jacq-Ant-Ad.) (G O \*).  
 Allix \*.  
 Bon Bigarré (C \*).  
 S. S. Cte Dejean (C \*).  
 Vte Préval (G O \*).  
 Cte de la Grange (Ch.) (C \*).  
 S. S. Cte de Sparre (C \*).  
 Strolz (C \*).  
 Bon Subervic (C \*).  
 S. S. Vte Dode de la Brunerie (G O \*).  
 Vte Cavaignac (C \*).  
 Bon Boulnois (C \*).  
 Vte d'Henin (G O \*).  
 Bon Gency (C \*).  
 Cte Loverdo (G O \*).  
 Cte Manhès (C \*).  
 Cte Dalton (C \*).  
 Vte de Villiers (C \*).  
 Vte Gudin (C \*).  
 Vte Vallin (G O \*).  
 Vte Bonnemais (G O \*).  
 Vte Corsin (G O \*).  
 S. S. Cte de la Roche-Aymon (C \*).  
 Cte Grundler (G O \*).  
 Bon Billard (C \*)  
 Cte Lalaing d'Audenarde (G O \*)  
 Vte Reiset (G O \*).  
 Vte Fezensac (C \*).  
 Bon Digeon (A.-J.-H.) (G O \*).  
 Vte Jamin (C \*).  
 Vte Garbé (C \*).  
 Bon Bouchu (C \*).  
 Bon Berge (G O \*).  
 Bon Ordonneau (G O \*).  
 Bon Saint-Cyr Nugues (G O \*).

J. S. Cte d'Ambrugeac (L. A. M.) (G O \*).  
 Vte Vasserot (G O \*).  
 Vte Grouvel (C \*).  
 Cte Meynadier (G O \*).  
 Cte Tromelin (G O \*).  
 Bon Vincent (C \*).  
 Desprez (G O \*).  
 S. S. Duc de Mortemart (G O \*).  
 Bon Durrieu (C \*).  
 Bon Janin (G O \*).  
 Cte Gentil Saint-Alphonse (G O \*).  
 Bon Pelet (C \*).  
 Bon Valazé (C \*).  
 Cte Denys de Danremont (G O \*).  
 Bon Achard (C \*).  
 Chr<sup>r</sup> Baudrand (G O \*).

Bon Fabre (C \*).  
 Bon Delort (M. J. Raymond) (C \*).  
 Bon Lallemand (F. A.) (C \*).  
 Bon Daumesnil (C \*).  
 S. S. Cte de Ségur (G O \*).  
 Bon Delaitre (C \*).  
 Bon Hulot (Etienne) (C \*).  
 Bon Simmer (C \*).  
 Bon Picquet (G O \*).  
 Bon Campi (O \*).  
 Bon Petit (C \*).  
 Bon Meunier-Saint-Clair (O \*).  
 Vte Sébastiani (Tiburce) (O \*).  
 Vte Borrelli (G O \*).  
 Bon Brun de Villeret (C \*).

## MARÉCHAU-DE-CAMP. Messieurs,

Cte Pannetier (C \*).  
 Rouget (C \*).  
 Bon Destabenrath (C \*).  
 Bon Rey (J.-P.-A.) (C \*).  
 Bon Reynaud (Hilaire) (C \*).  
 Vte d'Arnauld (G O \*).  
 Bon Pouget (Cailloux de) (C \*).  
 Bon Gautherin (C \*).  
 Bon Corda (C \*).  
 Bon Bruno (C \*).  
 Bon Fririon (O \*).  
 Bon Menne (C \*).  
 Bon Camas (Filhol de) (C \*).  
 Bon Robert (L. Benoît) (C \*).  
 Bon Remond (Victor-Urbain) (C \*).  
 Pinoteau (O \*).  
 Bon de Blanmont (C \*).  
 Bon Cassan (C \*).  
 Bon Bruny (G O \*).  
 Bon Curto (C \*).  
 Bon Guyon (G O \*).  
 Bon Mouriez (C \*).  
 Bon Chouard (C \*).  
 Vte Joubert (C \*).  
 Vte Saint-Geniès (C \*).  
 Bon Husson (C \*).  
 Bon Baillod (C \*).  
 Mocquery (C \*).  
 Bon Beurmann (M. M.) (C \*).  
 Bon Buquet (Ch.) (C \*).  
 Bon Lejeune (C \*).  
 Bon Pouchelon (O \*).  
 Bon Delaage (C \*).  
 Bon de Laville (César) (O \*).  
 Bon Guehencuc (O \*).  
 Bon Laffite (Justin) (C \*).  
 Bon Mesclap (O \*).  
 Bon Dubois de Thimville (J.-Ch.) (C \*).  
 Nogués (O \*).

Bon Bellair (Julienne) (G O \*).  
 Bon Vinot (C \*).  
 Bon Piat (O \*).  
 Bon Aymard (C \*).  
 Bon Gaussart (O \*).  
 Bon Harlet (C \*).  
 Bon Delapointe (C \*).  
 Bon Bagneris (O \*).  
 Chev. Nempde (C \*).  
 Chev. Wathiez (C \*).  
 De Fernig (C \*).  
 Vte Farine (C \*).  
 Vte Maucombe (C \*).  
 Bon Meyer de Schauensee (O \*).  
 Bon Gobrecht (O \*).  
 Bon Merlin (Eug.) (C \*).  
 Bon Blein (O \*).  
 Bon Vial (C \*).  
 Bon Dermoncourt (C \*).  
 Bon Thomas (Jean) (O \*).  
 Bon Delcambre (G O \*).  
 Minot (C \*).  
 Creutzer (O \*).  
 Bon Dellart (O \*).  
 Bon Couture (C \*).  
 Bon de Mandeville (O \*).  
 Bon Christiani (C \*).  
 Bon Poret-de-Morvan (C \*).  
 Chev. Maran (O \*).  
 De Laville (Alexandre.) (O \*).  
 Flamand (C \*).  
 Vte Schramm (O \*).  
 Bon Blancard (O \*).  
 Vte Proteau (C \*).  
 Bon Boulart (G O \*).  
 Bon Wolff (G O \*).  
 Songeons \*  
 Bon Estève (Etienne) (O \*).  
 Bon Dautancourt (C \*)

Joly (C \*).  
 Bon Meuziau (C \*).  
 Bon Rousseau (C \*).  
 Bon Henrion (C \*).  
 Bon Darrivue (G O \*).  
 Bon Grenier (C \*).  
 Chev. Thevenet (O \*).  
 Clavel (O \*).  
 Bon Schæffer (G O \*).  
 Bon Boudin de Roville (G O \*).  
 Guye (C \*).  
 Bon Chabert (P.) (C \*).  
 Chev. Bondinon (Valdeck) (O \*).  
 Bon Gay (O \*).  
 Chev. Maulmond (C \*).  
 St.-Remy (O \*).  
 Bon Soye (C \*).  
 Bon Doguerau (L.) (C \*).  
 Cte de Thiard (C \*).  
 Cte de Colbert (A.) (C \*).  
 Bernard (Simon) (O \*).  
 Bon Deponthon (C \*).  
 Bon de Richemont (C \*).  
 Chev. Monfort (Punic) (C \*).  
 Duc de la Force (C \*).  
 Cte Herlot d'Osery (C \*).  
 Cte Clary (C \*).  
 Vte Clerc (C \*).  
 Bon Romeuf (C \*).  
 Bon Pelletier (G O \*).  
 Guillaume de Vaudoncourt \*.  
 Verbigier de St.-Paul (O \*).  
 Chev. Kessel (O \*).  
 Vte de Rohan-Chabot (C \*).  
 Bon Leglise (C \*).  
 Chev. Michaux (C \*).  
 Bon Sabatier (G O \*)  
 Bon Renaud (C \*).  
 De Monistrol (O \*).  
 Cte de la Loyère (C \*).  
 S. S. Mis de St.-Simon (G O \*).  
 Avisard (C \*).  
 S. S. Mis de Mathan (O \*).  
 S. S. Mis de Pange (C \*).  
 Ferrier (C \*).  
 Gourgaud (C \*).  
 Galdemar (O \*).  
 Bon Vatable (C \*).  
 S. S. Mis de Talhouet (G O \*).  
 Reubell (J.) (O \*).  
 Mis de Vence (G O \*).  
 Cte de Meulan (C \*).  
 Vte de Saint-Mars (G O \*).  
 Bon Baltazar Darcy (C \*).  
 S. S. Duc de Périgord (Elie) (C \*).  
 Bon Rosselli (C \*).  
 Mis d'Hautpoul (C \*).  
 Vte Paillhou (C \*).

Mis de Marguerie (C \*).  
 Danlion (C \*).  
 Bon Dukermont (C \*).  
 Bon Gougeon (C \*).  
 Mis de Castelbajac (C \*).  
 S. S. Mis de Lauriston (G O \*).  
 Bon Poupart (C \*).  
 Chev. Matis (C \*).  
 Bon Faverot (C \*).  
 Cte de La Bourdonnaye (C \*).  
 Vte de Latour-Maubourg (O \*).  
 Cte Leroy-de-Mondreville (C \*).  
 Mis Oudinot (C \*).  
 Bon Rohault de Fleury (C \*).  
 Bon Cotty (C \*).  
 Cte de Castellane (C \*).  
 Bon Buchet (C \*).  
 De Verdière (O \*).  
 Cte d'Hauteseuille (C \*).  
 Mis Delachasse de Verigny (C \*).  
 Bon Hurel (C \*).  
 Fantin des Odoards (O \*).  
 Bon Desmichels (C \*).  
 Cte de Venevelles (Ch.) (C \*).  
 Bon Zoepffel (O \*).  
 Bon Veran-André (O \*).  
 Chev. de Warengien (O \*).  
 Chev. Dornier (C \*).  
 Bon Woirol (C \*).  
 Bon Nicolas (J.-B.) (C \*).  
 Tissot (C \*).  
 De Castres (C \*).  
 Bon Rapatel (Augte) (C \*).  
 Bon Rapatel (P. Mar.) (O \*).  
 S. S. Duc de Crillon (C \*).  
 Vte Monk Duzer (G O \*).  
 De Saint-Michel (C \*).  
 Cte d'Hautpoul (A. H.) (C \*).  
 Bon Broussier (C \*).  
 Bon Joannès (C \*).  
 Desperamons (O \*).  
 Cte d'Astorg (Eug.) (C \*).  
 Barré (C \*).  
 Mis de Castries (C \*).  
 Ricci (C \*).  
 Bon Courtier (C \*).  
 Mis de Rochedragon (C \*).  
 Chev. Berthemy (C \*).  
 Marion (C \*).  
 Cte d'Astorg (Adrien) (O \*).  
 Treussart (C \*).  
 Bon de Murphy (C \*).  
 Bon Villatte (O \*).  
 Cte de Ligniville (O \*).  
 Tholosé (G O \*).  
 Cte de Crillon (O \*).  
 Cte d'Andlau (O \*).  
 Chev. Schneider (G O \*).

C<sup>te</sup> Duval de Dampierre (O \*).  
 Bon Rabusson (C \*).  
 Mis de Faudoas (O \*).  
 Despans Cubières (C \*).  
 Trezel (C \*).  
 Ducos, V<sup>te</sup> de Lahitte (C \*).  
 Fourrier d'Hincourt (C \*).  
 Fabvier (C \*).  
 Bon de Lignim (C \*).  
 Mis de Caraman (C \*).  
 Bon Simoneau (C \*).  
 Bon Athalin (G O \*).  
 Duchand (O \*).  
 Trobriand (O \*).  
 Bon Lascours (C \*).  
 Laidet (O \*).  
 Garavaque (O \*).  
 Renou de la Brune (C \*).  
 Marbot (C \*).  
 Bellangé (C \*).  
 Bon Dérivaux (C \*).  
 George (C \*).  
 V<sup>te</sup> Gaultier de Rigny (O \*).  
 V<sup>te</sup> de Rumigny (C \*).  
 Heïmes (C \*).  
 Bon Petiet (C \*).  
 V<sup>te</sup> Laforest d'Armaillé (O \*).

Léridant \*.  
 Bon Feuchères (O \*).  
 Carbonel (O \*).  
 Prevost de Vernois (C \*).  
 Mis de Brossard (O \*).  
 Jacqueminot (C \*).  
 Cavalier.  
 Larrieu (O \*).  
 Bon Seganville (O \*).  
 Asselin de Willencourt \*.  
 Hugo (O \*).  
 Duchastel (O \*).  
 Degromety (C \*).  
 Ordener (C \*).  
 Galbois (C \*).  
 Pailhès (C \*).  
 Peyris (Vincent) (C \*).  
 Janin (O \*).  
 De Montesquiou (Anatole) (G O \*).  
 Planzeaux (G \*).  
 C<sup>te</sup> de Grouchy (O \*).  
 Corbet (O \*).  
 De Lawoestine (C \*).  
 Bugeaud (O \*).  
 Roche (O \*).  
 Ocher de Beaupré (O \*).

## OFFICIERS GÉNÉRAUX

*Faisant partie du cadre de réserve pour 1831, en exécution de l'ordonnance  
 du 15 novembre 1830.*

## LIEUTENANS-GÉNÉRAUX. Messieurs,

C<sup>te</sup> Pully (G O \*).  
 C<sup>te</sup> Lapoype (C \*).  
 Bon Rey (Gabriel-Venance) (C \*).  
 C<sup>te</sup> Souham (G \*).  
 Bon Michaud (G O \*).  
 C<sup>te</sup> Delaborde (G O \*).  
 Bon Ambert (C \*).  
 Bon Despeaux (C \*).  
 Bon Lemoine (O \*).  
 C<sup>te</sup> Dupont (G \*).  
 C<sup>te</sup> Leval (G O \*).  
 C<sup>te</sup> Lagrange (J.) (G \*).  
 C<sup>te</sup> Dulauloy (G \*).  
 Bon Carra-Saint-Cyr (G O \*).  
 C<sup>te</sup> Partouneaux (G \*).  
 C<sup>te</sup> Mathieu Dumas (G \*).  
 Bon Musnier la Converserie (G O \*).  
 C<sup>te</sup> Caffarelli (G \*).  
 C<sup>te</sup> Marchand (G \*).  
 Bon Campredon (G O \*).  
 C<sup>te</sup> Treillard (C \*).  
 C<sup>te</sup> Milhaud (G O \*).  
 C<sup>te</sup> Bonardi-Saint-Sulpice (G O \*).

C<sup>te</sup> Villatte (G \*).  
 C<sup>te</sup> Dutailis (C \*).  
 V<sup>te</sup> Pernety (G \*).  
 C<sup>te</sup> Vedel (C \*).  
 C<sup>te</sup> Donzelot (G \*).  
 V<sup>te</sup> Puthod (G O \*).  
 Bon Thiébault (C \*).  
 C<sup>te</sup> Dessaix (G O \*).  
 C<sup>te</sup> Saint-Germain (G O \*).  
 Bon Marrulaz (C \*).  
 Bon d'Hastrel (C \*).  
 Bon Taviel (G O \*).  
 C<sup>te</sup> Liger-Belair (G O \*).  
 Bon Abbé (C \*).  
 Bon Marcognet (G O \*).  
 Bon Grandeau d'Abaucourt (G O \*).  
 S. S. C<sup>te</sup> Bordessoulle (G \*).  
 V<sup>te</sup> Roussel d'Herbal (C \*).  
 Bon Cassagne (C \*).  
 Bon Lefol (C \*).  
 Bon Laplane (C \*).  
 Bon Chemineau (C \*).  
 C<sup>te</sup> Laferrière-Lévêque (G \*).

C<sup>te</sup> Girardin (G O \*).  
 B<sup>on</sup> Tarayre (C \*).  
 B<sup>on</sup> Augereau (C \*).  
 B<sup>on</sup> Delamotte (G O \*).  
 C<sup>te</sup> Lion (G \*).  
 B<sup>on</sup> Lanusse (C \*).  
 C<sup>te</sup> Montmarie (G O \*).  
 C<sup>te</sup> Dumas de Polard (G O \*).

Duc de Lavauguyon (O \*).  
 V<sup>te</sup> Barbot (C \*).  
 B<sup>on</sup> Evain (C \*).  
 C<sup>te</sup> d'Orsay (C \*).  
 V<sup>te</sup> Pelleport (G O \*).  
 B<sup>on</sup> Huber (G O \*).  
 Duc de Dino (G O \*).  
 B<sup>on</sup> Lahure (C \*).

## MARÉCHAUX-DE-CAMP. Messieurs,

B<sup>on</sup> Poinot (C \*).  
 B<sup>on</sup> Dufresse (C \*).  
 Chabert (Th.) (C \*).  
 B<sup>on</sup> Schiner (C \*).  
 Menard (C \*).  
 B<sup>on</sup> Buquet (Léopold) (C \*).  
 Dejean (C \*).  
 B<sup>on</sup> Brouard (C \*).  
 B<sup>on</sup> Dufour (C \*).  
 B<sup>on</sup> Couin (C \*).  
 B<sup>on</sup> Cardeneau (O \*).  
 B<sup>on</sup> Doullembourg (C \*).  
 B<sup>on</sup> Privé (C \*).  
 B<sup>on</sup> Bertrand (A.-Jph.) (C \*).  
 B<sup>on</sup> Chauvel (C \*).  
 B<sup>on</sup> Merlin (J.-B.) (O \*).  
 B<sup>on</sup> Bertrand (L.) (O \*).  
 B<sup>on</sup> d'Aboville (C \*).  
 B<sup>on</sup> Fornier d'Albe (C \*).  
 B<sup>on</sup> Porson (O \*).  
 B<sup>on</sup> Veilande (C \*).  
 B<sup>on</sup> Jouffroy (C \*).  
 B<sup>on</sup> Lepin (C \*).  
 B<sup>on</sup> Prost (C \*).  
 B<sup>on</sup> Gengoult (C \*).  
 B<sup>on</sup> Dommanget (C \*).  
 B<sup>on</sup> Richter (C \*).  
 B<sup>on</sup> Remond (Ch.) (C \*).  
 B<sup>on</sup> Lonchamp (C \*).  
 B<sup>on</sup> Schwiter (O \*).  
 B<sup>on</sup> Gressot (C \*).  
 B<sup>on</sup> Charrière (C \*).  
 B<sup>on</sup> Rouelle (C \*).  
 Chev. Beteille (C \*).  
 B<sup>on</sup> Lafitte (M.-Pascal) (C \*).  
 B<sup>on</sup> Ludot (O \*).  
 B<sup>on</sup> Revest (C \*).  
 C<sup>te</sup> d'Héricourt (C \*).  
 B<sup>on</sup> Estève (J.-Bap.) (O \*).  
 Chev. Fournier (C \*).  
 Chev. Bony (O \*).  
 Chev. Jouan (O \*).  
 B<sup>on</sup> Charras (O \*).  
 B<sup>on</sup> Baurot (C \*).

B<sup>on</sup> Lamerandière (O \*).  
 Letourneur (O \*).  
 Chev. Montfalcon (O \*).  
 Dupuy (O \*).  
 B<sup>on</sup> Béchet de Léocour (O \*).  
 Materre (O \*).  
 Chev. Langeron (C \*).  
 B<sup>on</sup> Jacquemard (C \*).  
 Chev. Bouvard (O \*).  
 B<sup>on</sup> Montholon (O \*).  
 S. J. B<sup>on</sup> de Glandevès (C \*).  
 Chev. Pégot \*.  
 B<sup>on</sup> de Montaille (O \*).  
 B<sup>on</sup> Renard (O \*).  
 Mis de Rafelis-St-Sauveur (C \*).  
 Martel (O \*).  
 V<sup>te</sup> de Contamine (O \*).  
 B<sup>on</sup> Thierry (O \*).  
 C<sup>te</sup> d'Ambrugeac (Al.-C.-L.) (O \*).  
 Cambriels (O \*).  
 B<sup>on</sup> Brunet (O \*).  
 Millet de Villeneuve \*.  
 B<sup>on</sup> Shée (O \*).  
 Geither (O \*).  
 C<sup>te</sup> Potier (C \*).  
 V<sup>te</sup> Talon (C \*).  
 Mis de Breuilpont, (O \*).  
 V<sup>te</sup> de Saint-Hilaire (C \*).  
 V<sup>te</sup> Picot de Peccadeux (C \*).  
 B<sup>on</sup> Madier (C \*).  
 Mis de Courbon-Blenac (C \*).  
 B<sup>on</sup> de Montgardé (C \*).  
 B<sup>on</sup> Lefebvre Desvieux (C \*).  
 Levavasseur (C \*).  
 B<sup>on</sup> Maurin (O \*).  
 C<sup>te</sup> O'Mahony (C \*).  
 C<sup>te</sup> Arnaud St.-Sauveur (O \*).  
 C<sup>te</sup> Picot de Dampierre (A.-L.) (C \*).  
 C<sup>te</sup> de Cheffontaines (J.-F.-H.) (O \*).  
 Perquit (O \*).  
 Ricard (J.-E.-R.) (O \*).  
 Sourd (O \*).  
 Miot (C \*).

## SECTION II.

## CORPS ROYAL D'ÉTAT-MAJOR,

*Créé par ordonnance royale du 6 mai 1818, réorganisé par ordonnance du 10 déc. 1826 et 22 février 1831, réunissant à ce corps les Ingénieurs géographes.*

(Comité de l'Etat-Major. — Colonels, Lieutenans-Colonels, Chefs de Bat., Capitaines et Lieutenans d'Etat-Major. — Ecole du corps royal de l'Etat-Major.

*Colonels au Corps Royal d'Etat-Major. Messieurs,*

Chev Bonne (O \*).  
De Longuerue (O \*).  
C<sup>te</sup> Donatien de Sesmaisons (C \*).  
Barbarin de Lamartinie (P.) (C \*).  
Brousseau (O \*).  
Bon de St-Joseph (C \*).  
Juchereau de St.-Denys (C \*).  
De Meyronnet (C \*).  
D'Ainesy Montpezat (O \*).  
Collin, dit la Perrière (O \*).  
Sourdat (O \*).  
Rousseau (O \*).  
Jacobi (C \*).  
Guyon (O \*).  
Leroy (O \*).

Sallonier de Tamnay (C \*).  
Cavailher de Poumarède (O \*).  
Bourlon de Cheigné-Moncey (O \*).  
Bory de Saint-Vincent \*.  
Le Chartier de la Varignière (O \*).  
Auvray (O \*).  
Lenormand de Kergré (O \*).  
D'Houdetot (O \*).  
Pichon \*.  
Guffroy \*.  
Bon de Varaigne (O \*).  
Leroy-Duverger (O \*).  
Calon (O \*).  
Puissant (O \*).  
Moline de Saint-Yon (O \*).

*Lieutenans-Colonels. Messieurs,*

Coutard (O \*).  
Delamarre (O \*).  
De Cramayel (C \*).  
De Gaja (O \*).  
De Freslon (O \*).  
Corabœuf (O \*).  
Coppens d'Hondschootte (O \*).  
Lapie \*.  
Sauvajol (O \*).  
De Lostende (O \*).  
Giot (J. M. F.) (O \*).  
Bailloud \*.  
De Montcarville (O \*).  
Paris \*.  
Carvalho \*.  
Caminade (O \*).  
D'Aure \*.  
Koch (O \*).  
Lacourte (O \*).  
Vallier \*.

D'Audebard de Ferussac \*.  
Lemercier \*.  
Aupick (O \*).  
Courcenet (O \*).  
Reveux (O \*).  
Bernard (V.) (O \*).  
Ferrand de Saligny \*.  
Poirot \*.  
Denaix \*.  
Loz de Beaucours \*.  
De Bruno (O \*).  
Dubaret de Limé (O \*).  
D'Esparbès de Lussan \*.  
Marnier (O \*).  
Lerminier (O \*).  
Le Monnier de Lafosse \*.  
Lebon-Laignelot \*.  
Prétot (O \*).  
Bentbole \*.  
Guiot \*.

*Chefs de Bataillon. Messieurs,*

Mongrolle (O \*).  
De Luynes (O \*).  
Labaume \*.  
C<sup>te</sup> Richard de Tussac (O \*).  
Lepetit de Brauvilliers (O \*).  
De Bréa (O \*).  
Chambouleron \*.  
Duvivier \*.  
Bon Cools (O \*).  
Tuzault \*.

Saint-Léger \*.  
De Montlivaut \*.  
Brahaut (O \*).  
Patu des Hautschamps (O \*).  
Roux (Fulchrand) \*.

|                                |                         |                           |
|--------------------------------|-------------------------|---------------------------|
| Waille (O *).                  | Toirac *.               | Tessières *.              |
| Belon (O *).                   | Tabary *.               | Cabour-Duhay *.           |
| De Charcellay *.               | Ribet *.                | Duclou du Thelliol *.     |
| Druéz *.                       | De Lanoërie *.          | Barbier *.                |
| De Lassone (O *).              | De Burgat *.            | Harbelot *.               |
| De Turenne (Jos.) (O *).       | Perrin (O *).           | Nivière *.                |
| De Xaintrailles *.             | Langlois *.             | Valery *.                 |
| Dupouey *.                     | Gérard *.               | Certain.                  |
| Bon d'Acher Montgascon (O *).  | Dupuy (O *).            | Dumas *.                  |
| De Guise (Ach.) (O *).         | Beaujour *.             | Pontécoulant *.           |
| Canonne (O *).                 | Lafontaine.             | Levillain *.              |
| Bon Delarue (Isidore) (O *).   | Casala *.               | Descriveux *.             |
| Bartouilh de Couloumé *.       | Gaullier (L.-Fr.-A.) *. | De Gramayel (R.V.) (O *). |
| Girot (O *).                   | Naudet *.               | De Chastellux *.          |
| Mayr de Baldegg *.             | Perrot (O *).           | De Guibert *.             |
| Menard *.                      | Conrad *.               | Dumesnil *.               |
| Barthélemy (O *).              | Foy (O *).              | Clément *.                |
| Bégon de la Rouzière *.        | Letier *.               | Dalmas *.                 |
| Lacombe *.                     | Filhon (C. M.) *.       | De Cordès (O *).          |
| Béraud *.                      | Minangoy *.             | Bord *.                   |
| Lejeune *.                     | Ligniville.             | Hocédé *.                 |
| Coutelle *.                    | Chapelié *.             | Samouhian *.              |
| Escoffon *.                    | Bain-Boudonville *.     | Serva *.                  |
| Viennet *.                     | Destabenrath (O *).     | Compagny *.               |
| Delcros *.                     | Delmotte *.             | Mévil *.                  |
| Chauvet *.                     | Senilhes.               | De Couët de Lorry (O *).  |
| Bon de Lom (C. F.) (O *).      | Mausson *.              | Mernnet de Killien (O *). |
| Moulin Dumoussat (O *).        | Pelissier (O *).        | Poinçot *.                |
| Kieffer (F. J. M.) *.          | Defransure *.           | Filhon (P. F.) *.         |
| Aubé de Bracquemont *.         | Lameau *.               | Morin *.                  |
| De la Rochefoucault (A. J.) *. | Dulnas (O *).           | Michaud (Louis-Victor).   |
| De Verdilhac (L. J.) (O *).    | Assézat *.              | De Mésonan *.             |
| Toussaint (J. B.) (O *).       | Baronillet *.           | Maison (Joseph) *.        |
| De Viterne *.                  | Bulgari *.              |                           |

*Capitaines. Messieurs,*

|                             |                            |                             |
|-----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Oppezzi *.                  | Gibou (O *).               | De Montureux *.             |
| Simondi *.                  | Rousselet.                 | Barbé *.                    |
| Chandellier.                | Lalande de Laborie.        | De la Grange *.             |
| Berlier *.                  | Chupiet *.                 | De Germay (J. L.) *.        |
| De la Croix (O *).          | De Surineau *.             | De Vannoise *.              |
| Lecacheux *.                | Suin *.                    | Guérin.                     |
| Neuville *.                 | Gottschick (O *).          | Gadolle *.                  |
| Mazard *.                   | Bonjouan Lavarenne *.      | Filleul *.                  |
| Lopez *.                    | Lapasset *.                | Fesquet *.                  |
| Aigoïn de Falguerolle *.    | De Franqueville *.         | Brès *.                     |
| Prévost *.                  | Brêthes-Lasserre *.        | Immelin *.                  |
| Devère *.                   | Millot de Boulmay *.       | Charlon *.                  |
| De Germay (C. V.) *.        | Darnaudin.                 | Des Pallières *.            |
| Jacquinet *.                | Foulard *.                 | Belot de la Digne *.        |
| Mathelin *.                 | Montalant.                 | Meot *.                     |
| Leroux (Louis) *.           | Richoux *.                 | De Parseval.                |
| Deydier Puech Mejean (O *). | Durand.                    | Demonchy *.                 |
| Gorrant *.                  | Bayard *.                  | Pagezy *.                   |
| Baymé *.                    | Roux (L.-C.) *.            | Leprince *.                 |
| Jarry de Bouffemon *.       | Benoist *.                 | Taillepiep de la Garenne *. |
| Letouffé *.                 | Renaud de Vilback (O *).   | Châtelain *.                |
| Duffau-Pauillac *.          | Bastard d'Estang (Aug.) *. | Boulainvilliers *.          |



|                             |                             |                             |
|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Rivière *                   | Gaudichon *                 | Chevalier (A.-F.)           |
| De Zaragoza *               | Novion *                    | Persy (Casimir).            |
| De Romagnat *               | Rogier.                     | Polangie-Derancé (A. N.) *  |
| Bon Lambert (Alp.-Et.) *    | De Lasalle *                | Monet (C.-N.-M.).           |
| De Chabraud *               | Geoffroy *                  | Thomas.                     |
| Dalpuget (O *)              | Drumond de Melfort *        | Miollis-Verdollein *        |
| Roche *                     | Salneuve.                   | De Bourmont (L.-A.-J.) *    |
| Fauchier *                  | Pacotte de Fontanès (L.).   | Tatareau (J.-G.-Bern.) *    |
| Estignard *                 | Tresvaux de Bertoux.        | Donop (Cl.-Frédér.) *       |
| Despinoy.                   | Gougeon.                    | Sourdon (Ch.-M.-L.).        |
| Cerfherr (Max.) *           | faulte de Puyparlier.       | De Bourguignon (Adol.)      |
| De Foucher *                | Louvot (J.-B.-A.-E.).       | Maumet (P.-A.) (O *)        |
| De Sparre *                 | Aulas.                      | Touffait (Félix) *          |
| Schucider.                  | Chabard *                   | Rosanho (L.) *              |
| Rocquancourt.               | Ardonin (P.-Fr.).           | Barchou (A.-T.-H.).         |
| Lefrançois.                 | Lizet *                     | Philippe (Auguste) *        |
| De Monthiers *              | Duportal.                   | Dulamon (L. J. M. M. T.)    |
| Bon Gaullier *              | La Rouvière *               | Swanton (Arm. J.) *         |
| Puibusque *                 | Bourjade *                  | Peytier *                   |
| Camprédon de Gontelas (O *) | Boyer (Ch.-M.) *            | Falloy (J. C.) *            |
| Lafouge *                   | Lefebvre (L.-H.) *          | Mangon de Lalande *         |
| Empaytaz *                  | Gaulard de Saudray.         | Michard (J. Ch. P.)         |
| De Plonniès *               | Petitot.                    | De Tromelin (G. J. F. B.)   |
| Boutinot *                  | Beauquet *                  | Dubreton (J. L. F.) *       |
| De Tilly (O *)              | Deshayes.                   | Corbet (Fréd.) *            |
| De Clouet *                 | Bracquehaye (Pierre) *      | Sol (Paul.-M.).             |
| De Labonere *               | De Bellegarde de la Plaine. | Ducamp (P. H. J. B.)        |
| Mareuse.                    | Riston.                     | Brousseau (M. S.) *         |
| Tailhade.                   | Detroyat *                  | Hautz *                     |
| Delcambe *                  | Richard (G.).               | Durand.                     |
| De Sully jeune (H. J.).     | Taylor (J.) *               | Schaubourg *                |
| De Juigné (R.-V.-L.) *      | Liron d'Airoles (Ach.).     | Toscan du Terrail *         |
| Bellanger (H.) *            | Bugnot.                     | Dupons.                     |
| Rancilhac de Chazelles *    | Le Barbier de Tinan *       | Courtois d'Harbal.          |
| De Lafitte (L.-A.-Jos.).    | Carcado de Molac *          | Delattre.                   |
| Briguioul *                 | Hanus *                     | Copineau.                   |
| Delarue Saint-Léger *       | Dehon.                      | Richard (J. R.).            |
| Pellion (O *)               | Lecamus.                    | Poudra.                     |
| Harty *                     | Perthuis.                   | Gambier *                   |
| Patau *                     | Kolb.                       | Puillon-Boblaye.            |
| Domergue.                   | Loreille *                  | Louclas.                    |
| Devaux *                    | Fessard.                    | Boileau-Castelnan.          |
| Sucy-d'Auteuil *            | Depequeult de Lavarande.    | Ferris.                     |
| De Palys.                   | Coueffin *                  | Chedeville.                 |
| Curel (Agathon).            | Martner.                    | Marchais.                   |
| Maitrejean.                 | Jacquin (Isidore) *         | Conil                       |
| Levillain *                 | Legrip (Ch.-Ed.) *          | De Caraman.                 |
| Jouglu de Paraza *          | Destremau.                  | Soult de Dalmatie *         |
| Fornier.                    | Doumet (E.-Aug.) *          | Romeuf.                     |
| Rolin (Alex.-Alban) *       | Gay Vernon.                 | Bonnetaze.                  |
| Escher *                    | Guillot *                   | Dubard *                    |
| Saladin.                    | Montguyon.                  | Benoit (J. J. X.).          |
| Conrier (Fr.-P.).           | Le Goazre Toulgoët.         | Dupont *                    |
| Desplan *                   | Bruneau (M.-J.-R.) *        | Fontane.                    |
| De Lespée.                  | Cicillé (Fr.-M.).           | Manpon.                     |
| Escanyé.                    | Leroux (Arth.-Théob.) *     | Guilbert *                  |
| De La Coste du Vivier *     | Lheureux (Eug.) *           | De Chasseloup-Laubat (J.) * |
| Junck *                     | Eynard (P.) (O *)           | Conturier-Devienne.         |

|                             |                        |                          |
|-----------------------------|------------------------|--------------------------|
| Bernard (J. F.).            | Delzons.               | Constantin *.            |
| Levret.                     | De Salles *.           | Saint-Hyppolite.         |
| Fournier de Trélo.          | Margadel.              | Beynaguet de Pennautier. |
| Benoit (P. M. N.).          | De Laporte.            | Reverdit                 |
| Grand.                      | Gavard.                | Medons.                  |
| Bernard (Benoît).           | Clausade.              | Servier.                 |
| Sezille de Biarre.          | Liron d'Airoles.       | Blondat.                 |
| Michel.                     | Clerget.               | Couthaud.                |
| Tisseuil.                   | Allard.                | Testu *.                 |
| De Chasseloup-Laubat (J.P.) | Tribert.               | Hossard.                 |
| De Massoni.                 | Rocher.                | Rozet.                   |
| Sicard.                     | Jouffroy.              |                          |
| De Fadate de Saint-Georges. | Sain de Bois-le-Comte. |                          |

*Capitaines d'Etat-Major détachés dans la ligne. Messieurs,*

|               |                        |                      |
|---------------|------------------------|----------------------|
| De Grave *.   | Masson de Morfontaine. | Daigny.              |
| Isnard.       | Baret de Rouvray *.    | Biston.              |
| Carenet.      | Paris de Bollardiére.  | Pellissier (Edmond). |
| D'Hédouville. | Larcher.               | Cachelou-Desjardins. |
| Auger *.      | Lafitte (J.-M.-H.).    | Morlot de Wengy *.   |
| Delarue.      | Cardon de Laplace.     | Sers (D. M.) *.      |
| Loverdo.      | Husson de Prailly.     |                      |

*Lieutenans d'Etat-Major détachés dans la ligne. Messieurs,*

|                            |                          |                         |
|----------------------------|--------------------------|-------------------------|
| Harmois.                   | De Boulancy (Martin).    | De Quatrebarbe.         |
| De Boisdefre.              | Mazel du Goulot.         | Pralas de Rosières.     |
| Hugon d'Augicourt.         | De la Tour-Dupin-Chambly | Louis-de-Villiers.      |
| De Cambis.                 | (Humbert).               | Lombard.                |
| Loppin de Gemeaux.         | Foltz.                   | De Beaufort d'Hautpoul, |
| Leblanc de Prebois (L.).   | Gouyon.                  | Dulong de Rosnay.       |
| Guérineau de Boisvillette. | Bertrand.                | De Saint Germain.       |
| De Maumigny.               | Brunier.                 | Bernety.                |
| De Cornely.                | Bedeau.                  |                         |

*Lieutenans Aides-Majors. Messieurs,*

|                       |                           |                            |
|-----------------------|---------------------------|----------------------------|
| Blondel.              | Lucotte.                  | Coynard.                   |
| Denoël (E.-J.).       | Brun d'Aubignosc.         | Cetty.                     |
| Dreuilles.            | Leblanc de Prebois (Fr.). | Pericaud de Gravillon.     |
| Corda.                | Gineste de Lissertel.     | Petitgrand.                |
| Faultrier.            | De Creny.                 | De Calvière.               |
| Lhuillier.            | Pouille.                  | Delecey.                   |
| Vaudrimey.            | De Bourmont (L.-P.-Ch.).  | Guérin.                    |
| Darquier.             | Laurent.                  | Merle de la Brugière de I  |
| Jardot.               | Lahure.                   | Veauxcoupet.               |
| De Beauvais.          | Delteil.                  | De Lamorte-Charens-Fran-   |
| De Puymiroi.          | Çagarriga.                | coniére.                   |
| Duchâtel.             | Laforcade.                | De Bourmont (A. P. A. E.). |
| Floyd.                | De Rollat.                | Nesmes-Desmarests.         |
| Lesergeant.           | Delangle.                 | De La Tour-du-Pin.         |
| Pinel.                | Borel.                    | Joinville.                 |
| Delaroche.            | Le Duchat.                | Mallet de Chauny.          |
| Tardieu de Maleissye. | Spitzer.                  | De Montholon-Sémouville.   |

*Sous-Lieutenans d'Etat-Major détachés. Messieurs,*

|                     |                          |                           |
|---------------------|--------------------------|---------------------------|
| D'Erard.            | De Montesquiou-Fezenzac. | De S.-Paul de Laingheard. |
| Bernier de Maligny. | Chepy.                   | De Mac-Mahon.             |
| Thevenin de Taulay. | Morin.                   | Cury.                     |

|                            |                        |                      |
|----------------------------|------------------------|----------------------|
| De Noailles.               | De Brossard.           | Deneuchèze.          |
| De Lyle Taulane.           | Michon de Vougy.       | Beaugéandre.         |
| Villeneuve.                | Desours de Mandajors.  | Delaville.           |
| Regnard.                   | Renault.               | Rouaud.              |
| Brenier de Montmorand.     | Terrasson.             | Demartimprey.        |
| De Suffren.                | Labrousse de Veyrazet. | D'Allouville.        |
| Guilhen de Lagandie.       | Demonteil.             | Anselme du Baptiste. |
| De La Rochefoucauld-Bayers | Lion.                  | Delogeril            |

*Sous-Lieutenans Elèves à l'Ecole d'application. Messieurs,*

|                            |                       |                   |
|----------------------------|-----------------------|-------------------|
| Bosq                       | De Saint.             | Ulrich.           |
| Rufin de Bouglon.          | De Marenches.         | Petit.            |
| Taisson.                   | De Gromart de Mimont. | De Carbonnel.     |
| Dalamel de Bournet.        | Morel de Boncourt.    | Gouget.           |
| De Badereau de St.-Martin. | Saget (A. P. P.).     | Rabu.             |
| De Valdan.                 | De Cyresme.           | De la Monneraye.  |
| De Marguerit.              | De Gaugal.            | Loupot.           |
| Dubosc de Radepont.        | Saget (A. L. E.).     | Boissière.        |
| Lahure.                    | Robert.               | Bertrand.         |
| Sabatier.                  | Malot.                | Curmieux.         |
| Daurelle.                  | Doumerc.              | De Morny.         |
| Gouraud.                   | Bousquet.             | Sté-Marie-Pricot. |
| Tabuteau-Destouches.       | Labeaume.             |                   |

ÉCOLE D'APPLICATION DU CORPS ROYAL D'ÉTAT-MAJOR,

*Rue de Grenelle-Saint-Germain, hôtel de Sens.*

Cette Ecole est destinée à former des élèves pour le service de l'Etat-Major.

Ces élèves sont choisis parmi ceux de l'Ecole spéciale militaire et de l'Ecole Polytechnique susceptibles d'obtenir le brevet de Sous-Lieutenant.

La durée des études est de deux ans ou de trois ans au plus. Au bout de ce temps, les élèves qui ont satisfait aux examens reçoivent le brevet de Sous-Lieutenant d'Etat-Major, et sont attachés aux régimens d'infanterie ou de cavalerie de l'armée.

ÉTAT-MAJOR. *Messieurs,*

M<sup>is</sup> Delachasse de Vérigny (C ✱), Maréc.-de-camp, *Commandant.*  
 Caminade (O ✱), Lieutenant-Colonel, *Directeur des Etudes.*  
 Valery de Siriaque ✱, *Chef de bataillon.*  
 Domergue, *Capitaine.*  
 La Rouvière ✱, *Capitaine.*

*Professeurs militaires. Messieurs,*

*Administration militaire.* Sté-Chapelle ✱, *Sous-Intendant militaire de 5<sup>e</sup> classe.*  
*Topographie.* . . . . . Lecamus, *Capit. Ingénieur-Géographe.*  
*Géographie et Statistique.* Levillain ✱, *Chef de bat. au Corps royal d'Etat-Major.*  
*Art et Histoire militaire.* Choch (O ✱), *Lieut-Col. au Corps royal d'Etat-Major.*  
*Fortification* . . . . . Augoyat (O ✱), *Chef de bat. au Corps royal du Génie.*  
*Artillerie.* . . . . . Poumet ✱, *Chef de bataill. au Corps royal d'Artillerie.*  
*Adjoints aux Profess.* . . . . . { Hanus ✱, *Capitaine au Corps royal d'Etat-major.*  
 { Michaud (J. Ch. P.), *idem.*  
 { Salneuve, *idem.*

*Professeurs civils. Messieurs,*

|                               |            |                            |                               |
|-------------------------------|------------|----------------------------|-------------------------------|
| <i>Géométrie descriptive.</i> | Girard.    | <i>Escrime.</i> . . . . .  | Lozès.                        |
| <i>Dessin.</i> . . . . .      | Guyot.     | <i>Equitation.</i> . . . . | Kuntzmann.                    |
| <i>Langues étrangères.</i>    | { Gautier. | <i>Service de santé.</i>   | { Lacroix ✱.                  |
|                               | { Himly ✱. |                            | { Michel, D. (O ✱).           |
|                               |            |                            | { Lacroix, D. <i>Adjoint.</i> |

## SECTION III.

## INTENDANCE MILITAIRE.

(Intendants et Sous-Intendants militaires de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, et Sous-Intendants militaires adjoints.)

D'après l'ordonnance du 11 décembre 1850, le Corps de l'Intendance militaire est composé ainsi qu'il suit ; savoir :

25 Intendants. — Sous-Intendants : 35 de 1<sup>re</sup> classe, — 50 de 2<sup>e</sup>. — 100 de 3<sup>e</sup>. —  
Sous-Intendants adjoints : 25.

Les Intendants, Sous-Intendants et Adjoints sont nommés par le Roi.

Les emplois de Sous-Intendants de 3<sup>e</sup> classe sont donnés dans la proportion d'un cinquième aux officiers supérieurs de toutes armes ayant moins de 40 ans accomplis, et de quatre cinquièmes aux Sous-Intendants adjoints et aux anciens fonctionnaires en non-activité.

Les emplois de Sous-Intendants sont donnés un quart aux capitaines de toutes armes ayant moins de 35 ans accomplis, qui ont subi un examen spécial sur l'Administration militaire, et les trois autres quarts aux anciens fonctionnaires en non-activité.

## COMITÉ CONSULTATIF ET PERMANENT D'ADMINISTRATION.

*Membres du Comité. Messieurs,*

|                                                          |                                         |
|----------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| Bon de Joinville (G O *),                                | } <i>Intendants en chefs.</i>           |
| Bon Berger de Castellau (C *),                           |                                         |
| Bon Denniée (C *),                                       |                                         |
| Bon Volland (C *),                                       |                                         |
| M. . . . .                                               | <i>Rapporteur.</i>                      |
| M. Joinville (V.), S. Int. milit. de 3 <sup>e</sup> cl., | <i>Secrétaire-Archiviste du Comité.</i> |

*Intendants militaires. Messieurs,*

|                                            |                                                   |
|--------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| Boinod *                                   | Bon Ballyet (O *), <i>Maître des requêtes.</i>    |
| Bon de Joinville (G O *).                  | Vergnes (O *).                                    |
| Bon Denniée (G O *).                       | Delamarre (O *).                                  |
| Bon Dufour (C *).                          | Lasalle (O *).                                    |
| Bourdon (C *).                             | Rabelleau (O *).                                  |
| Bon Rey (C *).                             | Bon d'Hervey (O *)                                |
| Bon Volland (G O *).                       | Baudon (O *).                                     |
| Dintrans *                                 | Bon Thirat de St.-Agnau (O *). <i>M. des req.</i> |
| Barthomeuf (C *).                          | Bon Boissy d'Anglas *                             |
| Bon Lajard (O *).                          | Vauchelle (O *).                                  |
| Cassaing (O *). <i>Maître des requêtes</i> | La Neuville (O *).                                |
| Bon Bondurand (O *).                       | Vte de Raymond *                                  |

*Sous-Intendants de première classe. Messieurs,*

|                           |                             |                          |
|---------------------------|-----------------------------|--------------------------|
| Rabou *                   | Legogal de Toulgoët *       | Fromant *                |
| Jullien (A.-E.) (O *).    | Faure (Simon) *             | Legras (O *).            |
| Garin *                   | De Crevecœur *              | Verdun (O *).            |
| Chauvin *                 | Wolf *                      | Avenet de Lavigne (O *). |
| Chev. Regnard (O *).      | Bénard (O *).               | Guillabert *             |
| Bletterie (O *).          | Collet (O *).               | Collet de Blacy (O *).   |
| Jacquinet (O *).          | Cozac *                     | Bruguière (O *).         |
| Bon Le Duc (O *).         | Cabanel, BondeSermet (O *). | Dauxon *                 |
| Frémentin de S.-Charles * | Robert (G.) (O *).          | Lambert *                |
| Quirol *                  | Bon Travers de Beauvert *   | Flandin *                |
| Hall (O *).               | <i>Maître des requêtes.</i> | Melcion *                |
| L'Epine (O *).            | Bon Lagé (O *)              | De Lescale *             |

*Sous-Intendants de deuxième classe. Messieurs,*

|                         |                           |                                 |
|-------------------------|---------------------------|---------------------------------|
| Berriat *               | Joinville (L-G-Ferd) *    | Ravenel (O *)                   |
| Moze *                  | Astruc *                  | Fangeyron *                     |
| Roch (Aug) *            | Dupleix (Valentin) *      | D'Arnaud *                      |
| Bon Desacres Delaigle * | Bon Weyler de Navas (O *) | Armand *                        |
| Roux *                  | Puzos *                   | Cardon de Sandrans *            |
| Sirodot *               | Maire *                   | Quillet de.                     |
| Boussac *               | De Brignan *              | Looatau *                       |
| Petit *                 | Chanteau *                | Desfresnes *                    |
| Monfort *               | Burel *                   | De Loyac *                      |
| Fourcade.               | Le Roy *                  | Guiroye (O *)                   |
| De Launay *             | Bon Dubouchet (O *)       | Thiasset *                      |
| Gouzellon de Bellizal * | Lambert *                 | Pichault de la Martinière (O *) |
| Favier (O *)            | Ramond de Labastiole *    | Pellot *                        |
| Varé *                  | Carles *                  | Tondel *                        |
| Dutrochet *             | Bellat *                  | Robert du Costa *               |
| Maison *                | Crecy *                   | Charpentier *                   |
| Souilhagon de Bruet *   | Le Clerc *                | Chusin (O *)                    |

*Sous-Intendants de troisième classe. Messieurs,*

|                           |                         |                            |
|---------------------------|-------------------------|----------------------------|
| Chuffart *                | Weiss *                 | Hubert *                   |
| Simon.                    | De Grave *              | Millet (O *)               |
| Pichault (A.-C.) *        | Goch (C.-F.-H.) *       | Lyautey *                  |
| Rodier *                  | Ribotet *               | Engelmann *                |
| Garnier (M.-P.) *         | Fabre.                  | St.-Martin *               |
| Bruguière (E.-G.-A.) *    | Mérat Saint-Léon.       | Maquart *                  |
| La Salle de Préserville * | Cathelan.               | Dofisie' (O *)             |
| Personne de Songeons *    | Tierce.                 | Floret *                   |
| Auber *                   | Boursier *              | Behagel.                   |
| Daché de Gurgy *          | Bunault de Monbrun *    | Joinville (77.) *          |
| Lair *                    | Pascot de Latouche *    | Gosse de Serlay *          |
| Mure *                    | Lambert des Gilleuls *  | Revel *                    |
| Baumes.                   | Turcas *                | Barholain *                |
| Marchant (Balthazar) *    | Duplantier *            | Orville *                  |
| Rolland de Sillans *      | Mortier *               | Maurey.                    |
| Blanquart *               | Ferrand de Saligny *    | Limoges *                  |
| Ribeaux *                 | Leclerc *               | Belle.                     |
| Morisot *                 | Jeltsch *               | Vauthier.                  |
| Gilbert *                 | Bouaissier de Bernouis. | Lacour *                   |
| Ponçot *                  | Graëb *                 | Figarol *                  |
| Dauxon *                  | Deferge *               | Rubin de Méribel *         |
| Pellechet (O *)           | Doni (C. M. F.) *       | Segonne.                   |
| Sainte-Chapelle *         | Marchant (H.-J.-D.) *   | Genty de Bussy *           |
| Bourgeois *               | Dagnan *                | Chaudru de Raynal.         |
| Picot de Moras *          | Godart-Dubuc (O *)      | De Carlotty *              |
| De Gouyon de Beaucoeps *  | Frosté *                | Demouy.                    |
| Lepaute.                  | Mauduit *               | Lasserre *                 |
| Michel.                   | Demanche *              | Larréguay *                |
| Mel *                     | De Saint-Jean *         | Journes *                  |
| L'Haridon *               | Jolly *                 | Marchant de la Ribellerie. |
| Lacombe *                 | Doni (A.-C.-L.) *       | Merle *                    |
| Bellot de la Grandville * | Fouet *                 | Bureau *                   |
| Feuillet *                | Dillon.                 |                            |

*Sous-Intendants Militaires Adjoints. Messieurs,*

|                              |                              |                  |
|------------------------------|------------------------------|------------------|
| Brady.                       | Marchand-Martellière.        | Prét.            |
| Lhomnez.                     | Lapique.                     | Pontbriant ✱.    |
| Villain-Saint-Hilaire.       | Fallois.                     | Dubois ✱.        |
| Bonnetty.                    | Mazoïer (A.)                 | Lefebure.        |
| Gauvenet-Dijon ✱.            | Vaissière de St.-Martin (E.) | Galvani.         |
| La Selve.                    | Evain.                       | Laperrière.      |
| Barbier ✱.                   | De Bréa.                     | Barault-Roullon. |
| Dubois (Aug <sup>te</sup> ). | Imbert de Saint-Brice ✱.     |                  |

## SECTION IV.

## OFFICIERS GÉNÉRAUX ET SUPÉRIEURS

PLACÉS AUPRÈS DE LL. MM. ET DE LL. AA. RR.

*Auprès du Roi. Messieurs,*

|                                                                                      |                                               |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| B <sup>on</sup> Atthalin (G O ✱), Maréchal-de-camp du Génie ,                        | } <i>Aides-de-camp<br/>titulaires du Roi.</i> |
| V <sup>te</sup> de Rumigny (C ✱), Maréchal-de-camp d'infant.                         |                                               |
| Heymès (C ✱), Maréchal-de-camp,                                                      |                                               |
| C <sup>te</sup> France d'Houdetot (O ✱), Colonel d'Etat-Maj.                         |                                               |
| B <sup>on</sup> Berthois (C ✱), Colonel du Génie ,                                   |                                               |
| Boyer (O ✱), Lieutenant-Colonel de cavalerie ,                                       |                                               |
| C <sup>te</sup> de La Rochefoucault (J.) ✱, Chef de bat. d'Et.-Maj.                  |                                               |
| Dumas ✱, Chef de bataillon ,                                                         |                                               |
| V <sup>te</sup> Rohan-Chabot (C ✱), Mar.-de-camp, <i>Aide-de-camp honor. du Roi.</i> |                                               |

*Auprès de la Reine.*M. le C<sup>te</sup> de Montesquion (Anat.) (G O ✱), Mar.-de-c., *Chev. d'honneur.**Auprès du Prince Royal. Messieurs,*

|                                                           |                                                                 |
|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Chev. Baudrand (G O ✱), Lient.-gén. du Génie ,            | } <i>Aides-de-camp<br/>de S. A. R. M. le<br/>Duc d'Orléans.</i> |
| B <sup>on</sup> Marbot (C ✱), Mar.-de-camp de cavalerie , |                                                                 |
| Gérard (Louis) ✱, Chef de bataillon d'Etat-Major ,        |                                                                 |

*Auprès de S. A. R. la Princesse Adelaïde, Madame.*M. de Chastellux ✱, Chef de bataillon, *Chevalier d'honneur.*

## SECTION V.

*Etats-Majors des Divisions militaires.*

(Commandans supérieurs, Commandans des Divisions militaires et dans les Départemens. — Service de l'Intendance militaire dans chacune.)

PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE. — *Paris, rue de Bourbon, n. 1.*

Composée des départemens de la Seine, de Seine-et-Oise, de l'Aisne, de Seine-et-Marne, de l'Oise, du Loiret et d'Eure-et-Loir.

M. le C<sup>te</sup> PAJOL (G ✱), Lieut.-gén., *Commandant la 1<sup>re</sup> Div. militaire.*

M. N. . . . . } *Capitaines Aides-de-camp.*  
M. N. . . . . }

ÉTAT-MAJOR.

M. de Cubières (C ✱), Maréchal-de-camp, *Chef d'Etat-Major.*

M. de Caraman, *Capitaine, Aide-de-Camp.*

*Attachés à l'Etat-Major de la Division. Messieurs,*

Poirot ✱, *Lieutenant-Colonel.*

Bréa (O ✱),

Viterne ✱,

Bord ✱,

Mévil ✱,

Mésonan ✱,

Milot de Boulmay ✱,

Brès (O ✱),

} *Chefs de bat.*

} *Capitaine.*

Châtelain ✱,

De Tilly (O ✱),

De Germy de Cirfontaine ✱,

Roche ✱,

Leroux (A.) ✱,

Barbé ✱,

Taillepiéd de la Garenne ✱,

Geoffroy ✱,

} *Capit.*

*A la suite de l'Etat-Major de la Division. Messieurs,*

Bon Mergez,

Jorry (O ✱),

Bon Gazan (C ✱),

Maurin, *Lieutenant-Colonel.*

} *Colonels.*

Delon, }

Fabry, }

Michel, }

} *Chefs de bataillon.*

M. Gauldrée-Boilleau (C ✱), *Directeur d'Artillerie, à Paris.*

M. le Bon Jules Paulin (C ✱), Col. *Direct. des fortifications, à Paris.*

*Intendant et Sous-Intendans militaires de la 1<sup>re</sup> Division militaire, résidans à Paris.*

M. le B<sup>n</sup> Joinville (G O ✱), *Intendant militaire, à l'Intendance, rue de Verneuil, n. 58.*

*Sous-Intendans militaires. Messieurs,*

Bon Leduc (O ✱), rue de Bourbon, n. 79.

Lépine (O ✱), rue de Provence, n. 69.

Bon Travers de Beauvert ✱, rue Godot-de-Mauroy, n. 24.

Collet de Blacy (O ✱), rue Royale, n. 9.

Favier (O ✱),

Bon Dubouchet (O ✱),

Ramond de la Bastiole ✱,

Ravenel (O ✱),

Sainte-Chapelle ✱,

Joinville (Victor) ✱,

Barbier ✱, *Sous-Intendant adjoint.*

} *2<sup>e</sup> Classe, à l'Intendance militaire.*

} *3<sup>e</sup> Classe, à l'Intendance militaire.*

} *1<sup>re</sup> Classe.*

*Service de santé de la 1<sup>re</sup> division militaire, à Paris.*M. Michel (O \*), *D. Médecin.*M. Choquet D. M. \*, *Chirurgien-Major.*

## SUBDIVISIONS DE LA PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE.

*Place de Paris. — Etat-Major. (Place Vendôme, n. 1.)*

## PREMIÈRE SUBDIVISION.

M. le B<sup>on</sup> DARRIULE (G O \*), *Maréchal-de-camp, Commandant le département de la Seine et la Place de Paris.*M. Rolin \*, *Capitaine Aide-de-camp.*M. Chatry-Lafosse (O \*), *Colonel, Major de la Place.*M. Filleul \*, *Lieutenant-Colonel, Aide-Major de la Place.**Adjudans de place. Messieurs,*Bilfeld, *Chef de bataillon.*

Bouvier,

De Lestrade \*,

De la Boussardière de Beaurepos.

De Origny.

D'Elbosc d'Auzon \*,

Tarteron de Montiers,

De Bellegarde \*,

} *Capit.*

De Sampigny \*,

Legrix,

Joly,

Paris de Bollardière,

Ducouedic (O \*),

Thoinnet \*,

Breiderbach \*, *Lieutenant.*} *Capit.*M. Maillard-Saint-Edme \*, *Secrétaire-Archiviste.*

Dépôt de Recrutement du département de la Seine, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 8.

Engagemens volontaires, les lundi et vendredi de chaque semaine.

M. Gibassier \*, *Capitaine de recrutement.*

## HOPITAL MILITAIRE DE PARIS, au Val-de-Grace.

M. Lépine (O \*), *Sous-Intendant militaire, chargé de la police.**Service du Culte.*M. Monroq, *Aumônier, au Val-de-Grace.**Service de santé.**Médecins. Messieurs,*Broussais (O \*), *D. Médecin en Chef, 1<sup>er</sup> Prof., à l'Hôpital.*Coutanceau \*, *D. Médecin ordinaire, 2<sup>e</sup> Professeur, rue de l'Odéon. n. 28.*Pierre \*, *D. 1<sup>er</sup> Médecin adjoint aux Professeurs, rue des Noyers, n. 37.*Damiron \*, *D. 2<sup>e</sup> Médecin adjoint aux Professeurs, rue Royale. n. 8.**Chirurgiens. Messieurs,*Gama (O \*), *D. Chirurgien en Chef, 1<sup>er</sup> Professeur, au Val-de-Grace.*Lacretelle \*, *D. Chirurgien Major, 2<sup>e</sup> Professeur.*Fleury \*, *D. Chirurgien Major, 1<sup>er</sup> Démonstrateur, rue Cassette, n. 20.*Devergie \*, *D. Chirurgien Major, 2<sup>e</sup> Démonstrateur, rue Taranne, n. 20.*Desruelles, *D. rue Neuve-St.-Augustin. n. 4.*Begin, *D. rue Feydeau, n. 20,*} *Aides-Majors.*



*Pharmaciens: Messieurs,*

Serullas ✱, *M. Membre de l'Académie des Sciences, Pharmacien en Chef, 1<sup>er</sup> Professeur.*

Aubry ✱, *Pharmacien principal. 2<sup>e</sup> Professeur, rue St.-Dominique-d'Enfer, n. 20.*

Robert, *Pharmacien Major, Démonstrateur, rue des Fossés-St.-Bernard, n. 43*

Houzé, *rue Saint-Jacques, n. 249. Aide-Major.*

*Officiers d'Administration. Messieurs.*

Bourdin ✱, *Officier principal d'administration, au Val-de-Grace.*

Basan, *Adjudant de première classe,*

Murville aîné, *idem.*

Burnet fils, *idem,*

} au Val-de-Grace.

M. le Bon MERLIN (Eugène) (C ✱), *Maréchal-de-camp, Commandant le département de Seine-et-Oise, à Versailles.*

M. Lucotte, *Lieutenant Aide-de-camp.*

M. Jacquinet (O ✱), *Sous-Intendant militaire, à Versailles.*

M. Delaunay ✱, *idem.*

M. le V<sup>te</sup> FARINE (C ✱), *Maréchal-de-camp, Commandant le département de Seine-et-Marne, à Melun.*

M. Aulas, *Capitaine Aide-de-Camp.*

M. le B<sup>m</sup> GALBOIS (C ✱), *Maréchal-de-camp, Commandant le département de l'Aisne, à Laon.*

M. Marchais, *Capitaine Aide-de-camp.*

M. le B<sup>m</sup> BLANMONT (C ✱), *Maréchal-de-camp, Commandant le département de l'Oise, à Beauvais.*

M. de Laporte, *Capitaine Aide-de-camp.*

M. Marion (C ✱), *Maréchal-de-camp, Commandant l'Ecole royale d'Artillerie, à La Fère.*

M. Vivien de Châteaubrun (O ✱), *Col. Directeur d'Artill. idem.*

M. Duhoux de Grandcourt *Chef de bat. Lieutenant de Roi, idem.*

M. le V<sup>te</sup> de Liniers ✱, *Chef de bat. Lieutenant de Roi, à Soissons.*

M. le B<sup>m</sup> Bron (C ✱), *Colonel, Directeur du Génie, idem.*

M. Revel ✱, *Sous-Intendant militaire, à Laon.*

M. Brady, *Sous-Intendant adjoint, à La Fère.*

M. Larreguy ✱, *idem de 3<sup>e</sup> classe. à Soissons.*

M. Feuillet ✱, *idem, à Fontainebleau.*

M. Quillet ✱, *Sous-Intendant militaire, à Melun.*

M. Faure ✱. *idem, à Meaux.*

M. de Songeons ✱, *idem, à Beauvais.*

M. de Grave ✱, *idem, à Compiègne.*

M. le Chev. MARAN (O ✱), *Maréchal-de-camp, Commandant le département d'Eure-et-Loir. à Chartres.*

M. Méot ✱, *Capitaine Aide-de-camp.*

M. Roche (O ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Loiret*, à Orléans.

M. de Monthiers ✱, *Capitaine Aide-de-camp.*

M. le M<sup>is</sup> de Loyac ✱, *Sous-Intendant militaire*, à Chartres.

DEUXIÈME DIVISION. — *Châlons.*

Composée des départemens des Ardennes, de la Meuse et de la Marne.

M. le C<sup>te</sup> DE PIRÉ (C ✱), Lieutenant-général, *Commandant la 2<sup>e</sup> Division militaire*, à Châlons-sur-Marne.

M. Philippe ✱, *Capitaine, Aide-de-camp.*

M. de Meyronnet (C ✱). *Lieutenant-Colonel, Chef de l'Etat-Major.*

M. Waille (O ✱). *Chef de bataillon.*

M. Delacroix (O ✱), } *Capitaine.*

M. Dehon .

M. Baudou de Mony (O ✱), *Intendant militaire.*

M. De l'Escale ✱, *Sous-Intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe.*

M. Gibotet ✱, *idem de 3<sup>e</sup> classe*

M. Lefebure, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

M. le B<sup>m</sup> Chouard (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Marne*, à Châlons-sur-Marne.

M. Clausade, *Capitaine, Aide-de-camp.*

M. le B<sup>m</sup> Nicolas (C ✱). Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Ardennes*, à Mézières.

M. Prevost ✱, *Capitaine, Aide-de-camp.*

M. Pichault de la Martinière (A. G.) ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe.*

M. Fouet ✱, *idem*, à Sedan.

M. le B<sup>m</sup> Simoneau (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Meuse*, à Verdun.

M. Sucey ✱, *Capitaine, Aide-de-camp.*

M. Leclerc (J. P.) ✱, *Sous-Intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe.*

M. le B<sup>m</sup> Hurel (G O ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant supérieur de Givet*, à Givet.

M. Sezille de Biarre, *Capitaine, Aide-de-camp.*

M. Pichault de la Martinière (J. M.) (O ✱), *Sous-Intendant milit de 2<sup>e</sup> classe.*

M. le B<sup>m</sup> Harlet (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant supérieur de Stenay et Montmédy*, à Montmédy.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Brugnères ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe.*

TROISIÈME DIVISION. — *Metz.*

Composée des département de la Moselle, de la Meurthe et des Vosges.

M. le B<sup>m</sup> DELORT (J. A. A.) (G O ✱), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Metz.

M. . . . . } *Aides-de-camp.*

M

M. Bailloud ✱, Lieutenant-Colonel, *Chef de l'Etat-Major.*

M. Toussaint (O ✱), *Chef de Bataillon.*

M. Riviere ✱,

M. Devaux ✱,

M. Deshayes,

} *Capitaines.*

M. le Bon Dufour (C ✱), *Intendant militaire.*

M. Jullien (O ✱), *Sous-Intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe.*

M. Roux (O ✱), *idem de 2<sup>e</sup> classe.*

M. Lacombe ✱, *idem de 3<sup>e</sup> classe.*

M. Tholosé (G O ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Moselle, et Commandant supér. de Thionville, à Thionville.*

M. Romeuf, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Leclerc ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe.*

M. Barbolain ✱, *idem, à Sarreguemines.*

M. le Bon Meuziau (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Vosges, à Epinal.*

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. de Brignan ✱, *Sous-Intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe.*

M. le Mis de Pange (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Meurthe, à Nancy.*

M. Devère ✱, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Legras (O ✱), *Sous-Intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe.*

M. Imbert de Saint-Brice ✱, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

M. Thiesset ✱, *idem de 2<sup>e</sup> classe, à Pont-à-Mousson.*

M. d'Arnaud ✱, *idem, à Lunéville.*

#### QUATRIÈME DIVISION. — Tours.

Composée des départemens d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe.

M. le C<sup>te</sup> ORNANO (O ✱), Lieutenant-général, *Commandant la Division, à Tours.*

M. Duportal, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. de Tamnay (C ✱), *Colonel, Chef d'Etat-Major.*

M. Destabenrath (O ✱), *Chef de Bataillon.*

M. de Monet,

M. . . . . } *Capitaines.*

M. le Bon Thirat de St.-Agnan (O ✱), *Intendant militaire.*

M. Avenet de Lavigne (O ✱), *Sous-Intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe.*

M. Marchant de la Ribellerie; *idem de 3<sup>e</sup> classe.*

M. le Bon Henrion (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département d'Indre-et-Loire, à Tours.*

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Ordener (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Maine-et-Loire, à Angers.*

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. de Bunault de Monbrun ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe.*

M. de Bruguère ✱, *idem de 1<sup>re</sup> classe, à Saumur.*

M. le B<sup>on</sup> de Murphy (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Mayenne*, à Laval.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Mortier ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe.*

M. Ferrier (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Loir-et-Cher*, à Blois.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Varé ✱, *Sous-Intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe.*

M. Guye (C ✱) Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Sarthe*, au Mans.

M. Guilbert, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. le B<sup>on</sup> Lagé (O ✱), *Sous-Intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe.*

#### CINQUIÈME DIVISION. — *Strasbourg.*

Composée des départemens des Haut et Bas - Rhin.

M. le B<sup>on</sup> BRAYER (GO ✱), Lieut.-gén. *Command. la Divis.*, à Strasbourg.

M. Conrad ✱, Chef de bataillon,

M. Boyer ✱, Capitaine,

} *Aides-de-camp.*

M. Auvray (O ✱). *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*

M. Toirac ✱, *Chef de bataillon.*

M. Jarry de Bouffemon ✱,

M. de Franqueville ✱,

M. de Schauenbourg ✱.

M. Dubard ✱,

} *Capitaines.*

M. Vauchelle (O ✱), *Intendant militaire.*

M. Wolf ✱, *Sous-Intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe.*

M. Engelmann ✱, *idem de 3<sup>e</sup> classe.*

M. Dillon ✱, *idem.*

M. le V<sup>te</sup> Schramm (O ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Bas-Rhin*, à Strasbourg.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Loustau ✱, *Sous-Intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe*, à Haguenau.

M. Laperrière, *Sous-Intendant militaire adjoint*, à Schelestadt.

M. le B<sup>on</sup> Meyer de Schauensée (O ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Haut-Rhin*, à Colmar.

M. Cetty, Lieutenant, *Aide-de-camp.*

M. Dauxon aîné ✱, *Sous-Intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe.*

M. Floret ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe*, à Belfort.

#### SIXIÈME DIVISION. — *Besançon.*

Composée des départemens du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône.

M. le C<sup>te</sup> MORAND (G ✱), Lieutenant - général, *Commandant la Division*, à Besançon.

M. Morlot de Wengy ✱, Capitaine,

M. Pernety, Lieutenant,

} *Aides-de-camp.*

- M. de Longuerue (O ✱), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*  
 M. Dupouey ✱, *Chef de bataillon.*  
 M. Guérin ✱, } *Capitaines.*  
 M. Charlon ✱, }
- M. Cassaing (O ✱), *Intendant militaire.*  
 M. Quirot ✱, *Sous-Intendant milit. de 1<sup>re</sup> classe.*  
 M. Liautey ✱, *idem de 3<sup>e</sup> classe.*
- M. le B<sup>m</sup> Chabert (C ✱), *Maréchal-de-camp, Commandant le département du Doubs, à Besançon.*  
 M. Lizet ✱, *Capitaine, Aide-de-camp.*
- M. de Verdière (O ✱), *Maréchal-de-camp, Commandant le département du Jura, à Lons-le-Saulnier.*  
 M. . . . . *Aide-de-camp.*
- M. Charpentier ✱, *Sous-Intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe.*
- M. le B<sup>m</sup> Buquet (Ch.) (C ✱), *Maréchal-de-camp, Commandant le département de la Haute-Saône, à Vesoul.*  
 M. . . . . *Aide-de-camp.*  
 M. Pongot ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe.*

## SEPTIÈME DIVISION. — Lyon.

Composée des départemens du Rhône, de la Drôme, des Hautes-Alpes et de l'Ain.

- M. le C<sup>te</sup> ROGUET (G ✱), *Lieutenant-général, Commandant supérieur des 7<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> Divisions militaires, à Lyon.*  
 M. Bain Boudonville ✱, *Chef de bataillon, Aide-de-camp.*
- M. . . . . *Commandant la 7<sup>e</sup> Division, à Lyon.*  
 M. . . . . *Aide-de-camp.*
- M. Bourlon de Moncey (O ✱), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*  
 M. Mayr de Baldegg ✱, *Chef de bataillon.*  
 M. de Lassone (O ✱), *idem, Commandant au Pont-de-Beauvoisin.*  
 M. Tugnot de Lanoye ✱, *idem.*  
 M. Parseval.  
 M. Toscan du Terrail, } *Capitaines.*
- M. le B<sup>m</sup> Lajard (O ✱), *Intendant militaire.*  
 M. Fromentin de S.-Charles ✱, *Sous-Intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe.*  
 M. Morisot ✱, *idem de 3<sup>e</sup> classe.*  
 M. Lapique, *Sous-Intendant militaire adjoint.*
- M. le B<sup>m</sup> MEUNIER-SAINT-CLAIR (C ✱), *Lieutenant-général, Commandant supér. des départ. de l'Isère et des Hautes-Alpes, à Grenoble.*  
 M. . . . . *Aide-de-camp.*
- M. le B<sup>m</sup> Blancard (C ✱), *Maréchal-de-camp, Commandant le département du Rhône, à Lyon.*  
 M. . . . . *Aide-de-camp.*
- M. Tissot (C ✱), *Maréchal-de-camp, Commandant le département de l'Isère, à Grenoble.*  
 M. . . . . *Aide-de-camp.*  
 M. Chauvin ✱, *Sous-Intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe.*  
 M. Berriat (O ✱), *idem de 2<sup>e</sup> classe.*

M. le B<sup>m</sup> Pouchelon (O ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Drôme*, à Valence.

M. Chabord ✱, Capitaine, *Aide-de-camp*.

M. Merle ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe*

M. Bonnetty, *Sous-Intendant militaire adjoint*.

M. le Chev. Berthemey (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Hautes-Alpes*, à Gap.

M. . . . . *Aide-de-camp*.

M. Lepante *Sous-Intendant milit. de 3<sup>e</sup> classe*.

M. Mauduit ✱, *idem*, à Briançon.

M. le C<sup>te</sup> Pannetier (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Ain*, à Bourg.

M. Chupiet ✱, Capitaine, *Aide-de-camp*.

M. Demony ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe*.

#### HUITIÈME DIVISION. — *Marseille*.

Composée des départemens des B.-Alpes, de Vaucluse, des B.-du-Rhône et du Var.

M. le C<sup>te</sup> GAZAN (G ✱), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Marseille.

M. de Latour-Dupin-Chambly, Lieutenant, *Aide-de-camp*

M. Calon (O ✱), Colonel, *Chef de l'Etat-Major*.

M. Menard-Saint-Martin ✱, *Chef de bataillon*.

M. de Sailly jeune (H. J.) ✱,

M. de Saudray,

M. de Bourguignon,

M. Fallot ✱,

} *Capitaines*.

M. le B<sup>m</sup> Rey (C ✱), *Intendant militaire*.

M. Burel ✱, *Sous-Intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe*.

M. de Rolland de Sillans ✱, *idem de 3<sup>e</sup> classe*.

M. Duplantier ✱, *idem*.

M. Garavaque (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Bouches-du-Rhône*, à Marseille.

M. . . . . *Aide-de-camp*.

M. le B<sup>m</sup> Aymard (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Vaucluse*, à Avignon.

M. Tailhade ✱, Capitaine, *Aide-de-camp*.

M. Rodier ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe*.

M. Mazzoier, *Sous-Intendant milit. adjoint*.

M. le B<sup>m</sup> Woïrol (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Var*, à Toulon.

M. . . . . *Aide-de-camp*.

M. Dutrochet ✱, *Sous-Intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe*.

M. Fallois, *Sous-Intendant militaire adjoint*.

M. Marchand (Hon.) ✱, *Sous-Intendant de 3<sup>e</sup> classe*, à Draguignan.

M. le B<sup>m</sup> Vial (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département des Basses-Alpes*, à Digne.

M. de Rochemont, Lieutenant, *Aide-de-camp*.

M. Michel, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe*.

NEUVIÈME DIVISION. — *Montpellier.*

Composée des départ. de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère, de l'Hérault et de l'Aveyron.

M. Solignac (G O ☼), Lieutenant-gén., *Commandant la Division*, à Montpellier.

M. Pagezy ☼, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Guffroy ☼, Colonel, *Chef de l'Etat-Major.*

M. Canonne (O ☼), *Chef de bataillon.*

M. Renaud de Vilback (O ☼),

M. Chabrand ☼,

} *Capitaines.*

M. Hall (O ☼), *Sous-Intend. milit. de 1<sup>re</sup> cl. faisant fonctions d'Intend.*

M. Fromant ☼, *Sous-Intendant milit. de 1<sup>re</sup> classe.*

M. Mel ☼, *idem de 3<sup>e</sup> classe.*

M. le B<sup>on</sup> BRUN DE VILLERET (C ☼), Lieut.-gén. *Commandant les départemens de la Lozère et de l'Aveyron*, à Mende.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Simon ☼, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe.*

M. Journès ☼, *idem*, à Rhodéz.

M. Petiet (C ☼), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Hérault*, à Montpellier.

M. Hutton de Prailly, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. le C<sup>te</sup> Colbert (Alphonse) (C ☼), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Gard*, à Nîmes.

M. Pellissier, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Vauthier, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe.*

M. Bureau ☼, *idem.*

M. Pailhès (C ☼), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Aveyron*, à Rhodéz.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. le B<sup>on</sup> Curto (C ☼), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Ardèche*, à Privas.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. de Bréa, *Sous-Intendant militaire adjoint.*

DIXIÈME DIVISION. — *Toulouse.*

Composée des départ. de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de l'Ariège, de la H.-Garonne, des H.-Pyrénées, du Tarn, du Gers, de Tarn-et-Garonne.

M. le C<sup>te</sup> GUYOT (C ☼), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Toulouse.

M. Ardouin ☼, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. le B<sup>on</sup> SOULT (G ☼), Lieut.-gén. *Commandant supérieur des départ. des Pyrénées-Orient. de l'Aude et de l'Ariège*, à Perpignan.

M. Duffau Pauillac ☼, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Leroy (O ☼), Colonel, *Chef de l'Etat-Major.*

M. Girot ☼, *Chef de Bataillon.*

M. Fornier,

M. Dupons,

M. Lapasset ☼,

} *Capitaines.*

M. Vergnes (O ✱), *Intendant militaire.*

M. Cazac ✱, *Sous-Intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe.*

M. Souilhagon de Bruet ✱, *idem de 2<sup>e</sup> classe.*

M. De Carlotty ✱, *idem de 3<sup>e</sup> classe*, à Auch.

M. le B<sup>on</sup> Vinot (C ✱), *Maréchal-de-camp, Commandant le département des Pyrénées-Orientales*, à Perpignan.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Sirodot ✱, *Sous-Intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe.*

M. Saint-Martin ✱, *idem de 3<sup>e</sup> classe.*

M. le B<sup>on</sup> Lejeune (C ✱), *Maréchal-de-camp, Commandant le département de la Haute-Garonne*, à Toulouse.

M. Bonnecaze, *Capitaine, Aide-de-camp.*

M. Minot (C ✱), *Maréchal-de-camp, Commandant le département du Tarn*, à Alby.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Crocy ✱, *Sous-Intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe.*

M. Bagneris (O ✱), *Maréchal-de-camp, Commandant le département du Gers*, à Auch.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Noguès (O ✱), *Maréchal-de-camp, Commandant le département des Hautes-Pyrénées*, à Tarbes.

M. . . . . *Capitaine, Aide-de-camp.*

M. Carles ✱, *Sous-Intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe.*

S. S. le Duc de La Force (G O ✱), *Maréchal-de-camp, Commandant le département de Tarn-et-Garonne*, à Montauban.

M. Bruneau ✱, *Capitaine, Aide-de-camp.*

M. Monfort ✱, *Sous-Intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe*

M. de Saint-Michel (C ✱), *Maréchal-de camp, Commandant le département de l'Ariège*, à Foix.

M. Percy, *Capitaine, Aide-de-camp.*

M. Mure ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe.*

M. . . . . *Maréchal-de camp, Commandant le département de l'Aude*, à Carcassonne.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Ribeaux ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe.*

#### ONZIÈME DIVISION. — Bordeaux.

Composée des départemens des Landes, de la Gironde, des Basses-Pyrénées.

M. le B<sup>on</sup> JANIN (G O ✱), *Lieutenant-général, Commandant la Division*, à Bordeaux.

M. Bichard (J. R), *Capit.* } *Aides-de-camp.*

M. . . . .

M. Mathieu (O ✱), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*

M. Lejeune ✱, *Chef de bataillon.*

M. Lecacheux ✱,

M. Neuville ✱,

M. Saladin ✱,

M. Miollis ✱,

} *Capitaines.*



M. La Salle (O ✱), *Intendant militaire.*

M. Garin ✱, *Sous-Intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe.*

M. Fourcade ✱, *idem de 2<sup>e</sup> classe.*

M. Boussac ✱, *idem*, à Libourne.

M. le C<sup>te</sup> Harispe (G O ✱) *Commandant supérieur des départemens des Hautes et Basses-Pyrénées*, à Bayonne.

M. Lafitte (J. M. H.), Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Pellot ✱, *Sous-Intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe.*

M. Figarol ✱, *idem de 3<sup>e</sup> classe*, à Pau.

M. Despéramons (O ✱), *Maréchal-de-camp, Commandant le département de la Gironde*, à Bordeaux.

M. Benoist ✱, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Larriu (O ✱), *Maréchal-de-camp, Commandant le département des Basses-Pyrénées*, à Bayonne.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Peyris (C ✱), *Maréchal-de-camp, Commandant le département des Landes*, à Mont-de-Marsan.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Dolisie (O ✱), *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe.*

DOUZIÈME DIVISION. — *Nantes.*

Composée des départemens de la Charente-Inférieure, de la Loire-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Vienne.

M. le C<sup>te</sup> DUMOUSTIER (G O ✱), *Lieut.-gén. Comm. la Divis.*, à Nantes

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Paris ✱, *Lieut. Colonel, Chef de l'Etat-Major.*

M. Assezat ✱, *Chef de bataillon.*

M. Fauchier ✱,

M. Gottschick (O ✱), } *Capitaines.*

M. Novion ✱,

M. Belamarre (O ✱), *Intendant militaire.*

M. Collet (O ✱), *Sous-Intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe.*

M. Bellot de la Grandville ✱, *idem de 3<sup>e</sup> classe.*

M. Barré (C ✱), *Maréchal-de-camp, Commandant le département de la Loire-Inférieure*, à Nantes.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Pinoteau (O ✱), *Maréchal-de-camp, Commandant le département de la Charente-Inférieure*, à La Rochelle.

M. . . . . *Aide-de-camp.*

M. Weis ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe.*

M. Le Roy ✱, *idem de 2<sup>e</sup> classe*, à Rochefort.

M. le B<sup>on</sup> Joannès (C ✱), *Maréchal-de-camp, Commandant le département des Deux-Sèvres*, à Niort.

M. Rousselet ✱, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Marchant (B. E.) ✱, *Sous-Intendant de 3<sup>e</sup> classe.*

M. le B<sup>on</sup> Rousseau (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Vendée*, à Bourbon-Vendée.

M. Destremcau, Capitaine, *Aide-de-camp*.

M. Jeltsch ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe*.

M. le B<sup>on</sup> Rossetti (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Vienne*, à Poitiers.

M. . . . . *Aide-de-camp*.

M. Millet (O ✱), *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe*.

#### TREIZIÈME DIVISION. — Rennes.

Composée des départemens des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

M. le B<sup>on</sup> BIGARRÉ (C ✱), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Rennes.

M. . . . . *Aide-de-camp*.

M. Carvalho (O ✱), *Lieutenant-Colonel, Chef de l'État-Major*.

M. Harbelot ✱, *Chef de bataillon*.

M. Lopez ✱,

M. Conrier,

M. Thomas,

} *Capitaines*.

M. Barthomeuf (C ✱), *Intendant militaire*.

M. Le Gogal de Toulgoët ✱, *Sous-Intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe*.

M. de Saint-Jean ✱, *idem de 3<sup>e</sup> classe*.

M. Rubin de Méribel ✱, *idem*.

M. le B<sup>on</sup> FABRE (C ✱), Lieutenant-général, *Commandant les départemens du Morbihan et du Finistère*, à Vannes.

M. . . . . *Aide-de-camp*.

M. Evain, *Sous-Intendant militaire adjoint*.

M. Le B<sup>on</sup> Laridon ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe*, à Lorient.

M. Dony ✱, *idem*, à Belle-Isle.

M. Renaud (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département d'Ille-et-Vilaine*, à Rennes.

M. . . . . *Aide-de-camp*.

M. le B<sup>on</sup> Desmichels (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Finistère*, à Brest.

M. Chedeville, Capitaine, *Aide-de-camp*.

M. Demanche ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe*.

M. Gauvenet-Dijou ✱, *Sous-Intendant militaire adjoint*.

M. Cathelan ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe*, à Quimper.

M. Desargus (O ✱), Colonel, *Commandant le département des Côtes-du-Nord*, à Saint-Brieuc.

M. Gouzellon de Bellizal ✱, *Sous-Intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe*.

#### QUATORZIÈME DIVISION. — Rouen.

Composée des départemens de la Seine-Inférieure, de l'Eure, de la Manche, du Calvados et de l'Orne.

M. le B<sup>on</sup> TESTE (G O ✱), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Rouen.

M. Le Rioux ✱, Capitaine, *Aide-de-camp*.

M. Pichon \*, *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*

M. Hocédé \*, *Chef de bataillon.*

M. De Lafitte \*,

M. Liron d'Airolles. } *Capitaines.*

M. le Bon d'Hervey (O \*), *Intendant militaire.*

M. le Bon Cabanel de Sermet (O \*), *Sous-Intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe.*

M. Dubois (J.-B.-J.) \*, *Sous-Intendant milit. adjoint.*

M. Joinville (Ferd) \*, *Sous-Intendant de 2<sup>e</sup> classe, au Havre.*

M. le Bon Delapointe (C \*), *Maréchal-de-camp, Commandant le département de la Seine-Inférieure, à Rouen.*

M. Coueffin \*, *Capitaine, Aide-de-camp.*

M. Renou de Labruno (C \*), *Maréchal-de-camp, Commandant le département du Calvados, à Caen.*

M. Maugon de Lalande \*, *Capitaine, Aide-de-camp.*

M. Dupleix \*, *Sous-Intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe.*

M. Le V<sup>te</sup> Maucombe (C \*), *Maréchal-de-camp, Commandant le département de la Manche, à Saint-Lô.*

M. Brousseau \*, *Capitaine, Aide-de-camp.*

M. Moze \*, *Sous-Intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe.*

M. Bouaissier de Bernouïs \*, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe, à Cherbourg.*

M. le Bon Véran André (O \*), *Maréchal-de-camp, Commandant le département de l'Eure, à Evreux.*

M. Polangie Derancé \*, *Capitaine, Aide-de-camp.*

M. Limoges \*, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe.*

M. Desfresnes \*, *idem de 2<sup>e</sup> classe, à Vernon.*

M. le Chev. Warenguien (C \*), *Maréchal-de-camp, Commandant le département de l'Orne, à Alençon.*

M. Gibou (O \*), *Aide-de-camp.*

M. Auber \*, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe.*

QUINZIÈME DIVISION. — *Bourges.*

Composée des départemens du Cher, de l'Indre, de l'Allier, de la Creuse, de la Nièvre, de la Haute-Vienne

M. le Bon PETIT (C \*), *Lieut.-gén. Comm. la Division, à Bourges.*

M. Langlois \*, *Chef de bataillon, Aide-de-camp.*

M. Jacobi (C \*), *Colonel, Chef de l'Etat-Major.*

M. Belon (O \*), *Chef de bataillon.*

M. Bracquehaye \*,

M. de Foucher \*, } *Capitaines.*

M. Ferris,

M. le Chev. Regnard (O \*), *Sous-Int. milit. de 1<sup>re</sup> cl. fais. fonct. d'Int.*

M. De Latouche \*, *Sous-Intendant milit. de 3<sup>e</sup> classe.*

M. Vaissière de S.-Martin Valogne, *Sous-Intendant milit. adjoint.*

M. Matis (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Cher*, à Bourges.

M. Durand, Capitaine, *Aide-de-camp*.

M. Verbigier de St.-Paul (O ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Indre*, à Châteauroux.

M. . . . . *Aide-de-camp*.

M. Dony (F.) ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe*.

M. le B<sup>on</sup> Dautancourt (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Nièvre*, à Nevers.

M. Bellanger Capitaine ✱, *Aide-de-camp*.

M. Robert du Costal ✱, *Sous-Intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe*.

M. le B<sup>on</sup> Mouriez (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Haute-Vienne*, à Limoges.

M. Dulamon, Capitaine, *Aide-de-camp*.

M. Chuffart ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe*.

M. le B<sup>on</sup> Fririon (O ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Allier*, à Moulins.

M. Dalpuget (O ✱), Capitaine, *Aide-de-camp*.

M. Jolly ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe*.

M. Thoinas (O ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Creuse*, à Guéret.

M. . . . . *Aide-de-camp*.

M. Laselve, *Sous-Intendant militaire adjoint*.

#### SEIZIÈME DIVISION. — Lille.

Composée des départemens du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

M. le C<sup>te</sup> CORBINEAU (G ✱). Lieut.-gén. *Comm. la Division*, à Lille.

M. Filleul ✱, Capitaine, } *Aides-de-camp*  
M. Copineau, *idem*.

M. Lenormant de Kergré (O ✱), Colonel, *Chef de l'Etat-Major*.

M. Chambouleron ✱, *Chef de bataillon*.

M. Lefrançois, } *Capitaines*  
M. Ducamp, }  
M. Bernard, }  
M. . . . . }

M. La Neuville (O ✱), *Intendant militaire*,

M. Bénard (O ✱), *Sous-Intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe*.

M. Roch (Aug.) ✱, *idem de 2<sup>e</sup> classe*

M. Marchand-Martellière, *Sous-Intendant militaire adjoint*.

M. le V<sup>te</sup> de Rigny (O ✱), Mar-de-c. *Comm. le départ. du Nord*, à Lille.

M. Liron d'Airolles (X.), Capitaine, *Aide-de-camp*.

M. Robert (O ✱). *Sous-Intendant milit. de 1<sup>re</sup> classe*, à Cambrai.

M. Armand ✱. *idem de 2<sup>e</sup> classe*, à Douai

M. Defarge ✱, *idem de 3<sup>e</sup> classe*, à Valenciennes

M. Gilbert ✱, *idem*, à Dunkerque.

M. le B<sup>on</sup> Mocquery (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Pas-de-Calais*, à Arras.

M. Suin ✱, Capitaine, *Aide-de-Camp*.

M. Blanquart ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe*.

M. Lair ✱, *idem*.

M. Lacour ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe*, à Calais.

M. Bourgeois ✱, *idem*, à St.-Omer.

M. le B<sup>on</sup> Christiani (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Somme*, à Amiens.

M. Eynard (O ✱), Capitaine, *Aide-de-camp*.

M. Roch (Hipp.) ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe*.

M. le B<sup>on</sup> Poret de Moryan (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant supérieur d'Avesnes, Maubeuge, du Quesnoy et Landrecies*, à Maubeuge.

M. . . . . *Aide-de-camp*.

M. Petit ✱, *Sous-Intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe*.

#### DIX-SEPTIÈME DIVISION. — Bastia.

Composée de l'île de Corse.

M. MERLIN (C ✱), Lieut.-gén. *Commandant la Division*, à Bastia.

M. . . . . *Aide-de-camp*.

M. Sourdat (O ✱), *Colonel, Chef de l'Etat-Major*.

M. Casalta ✱, *Chef de bataillon*.

M. Zaragoza ✱,

M. Desplan ✱,

} *Capitains.*

M. Guillabert ✱, *Sous-Intend. milit. faisant fonctions d'Intendant*.

M. Pontbriant ✱, *Sous-Intendant militaire adjoint*.

M. le B<sup>on</sup> Estève (Etienne) (O ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Corse*, à Ajaccio.

M. . . . . Capitaine, *Aide-de-camp*.

M. Lambert des Cilleuls ✱, *Sous-Intendant milit. de 3<sup>e</sup> classe*.

#### DIX-HUITIÈME DIVISION. — Dijon.

Composée des départemens de l'Aube, de la Haute-Marne, de l'Yonne, de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire.

M. le C<sup>te</sup> DOUMERC (G O ✱), Lieut.-général, *Commandant la Division*, à Dijon.

M. Baymé ✱, Capitaine, *Aide-de-camp*.

M. Simon Lorière (O ✱), *Colonel, Chef de l'Etat-Major*.

M. Lafontaine ✱, *Chef de bataillon*.

M. Lalande de Laborie,

M. . . . . } *Capitains.*

M. le B<sup>on</sup> Ballyet (O ✱), *Intendant militaire*.

M. Rabou (✱), *Sous-Intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe*.

M. Chanteau ✱, *idem de 2<sup>e</sup> classe*.

M. Tondel ✱, *idem*, à Auxonne.

- M. le B<sup>on</sup> Broussier (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Côte-d'Or*, à Dijon.  
M. Petitot ✱, Capitaine, *Aide-de-camp*.
- M. le B<sup>on</sup> Dukermont (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Saône-et-Loire*, à Mâcon.  
M. Courtois d'Hurbal, Capitaine, *Aide-de-camp*.  
M. Duché de Gurgy ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe*.
- M. le B<sup>on</sup> Cailloux de Pouget (G O ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Aube*, à Troyes.  
M. Louvot, Capitaine, *Aide-de-camp*.  
M. Astruc ✱, *Sous-Intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe*.
- M. le B<sup>on</sup> Dubois (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de l'Yonne*, à Auxerre.  
M. . . . . *Aide-de-camp*.  
M. Graeb ✱, *Sous-Intend. militaire de 3<sup>e</sup> classe*.
- M. le B<sup>on</sup> Villatte (O ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Haute-Marne*, à Chaumont.  
M. Hautz ✱, Capitaine, *Aide-de-camp*.  
M. Garnier ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe*.

DIX-NEUVIÈME DIVISION. — *Clermont-Ferrand*.

Composée des départemens de la Loire, du Cantal, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire.

- M. le B<sup>on</sup> HULOT (C ✱), Lieut.-général, *Commandant la Division et le département du Puy-de-Dôme*, à Clermont.  
M. Toulgoët, *Aide-de-camp*.  
M. Collin dit Laperrière (O ✱), Lieut.-Colonel, *Chef de l'Etat-Major*.  
M. Mayr de Baldegg ✱, *Chef de bataillon*.  
M. Michaud (L.-V.), *idem*.  
M. Letouffé ✱, } *Capitaines*.  
M. . . . . }
- M. de Raymond ✱, *Intendant militaire*.  
M. Maison ✱, *Sous-Intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe*.
- M. le B<sup>on</sup> Rey (J.-P.-A.), (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Cantal*, à Aurillac.  
M. Guillot ✱, Capitaine, *Aide-de-camp*.  
M. Barault-Rouillon, *Sous-Intendant militaire adjoint*.
- M. le Chev. Boudinhon (O ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Loire*, à Montbrison.  
M. Richard (G.), Capitaine, *Aide-de-camp*.  
M. Frosté ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe*.
- M. le B<sup>on</sup> Dermoncourt (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Haute-Loire*, au Puy.  
M. . . . . *Aide-de-camp*.  
M. Préat, *Sous-Intendant militaire adjoint*.

## VINGTIÈME DIVISION. — Périgueux.

Composée des départemens de la Dordogne, de la Charente, du Lot, de la Corrèze et de Lot-et-Garonne.

M. le B<sup>on</sup> DURRIEU (C ✱), Lieutenant-général, *Commandant la Division*, à Périgueux.

M. Nivière ✱, Chef de bataillon, *Aide-de-camp*.

M. Guyon (O ✱), *Colonel, Chef de l'Etat-Major*.

M. De Bracquemont ✱, *Chef de bataillon*.

M. Cicille, } *Capitaines*.

M. Rogier, }

M. Verdun (O ✱), *Sous-Intendant milit. faisant fonctions d'Intendant*.

M. Faugeyron ✱, *Sous-Intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe*.

M. le B<sup>on</sup> GAUSSART (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Dordogne*, à Périgueux.

M. Mazard ✱, Capitaine, *Aide-de-camp*.

M. Guillaume de Vaudoucourt ✱, Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Charente*, à Angoulême.

M. . . . . *Aide-de-camp*.

M. Tierce ✱, *Sous-Intendant milit de 5<sup>e</sup> classe*.

M. le B<sup>on</sup> POUPART (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département du Lot*, à Cahors.

M. Doumet, Capitaine, *Aide-de-camp*.

M. Peliechet (O ✱), *Sous-Intendant milit. de 3<sup>e</sup> classe*.

M. Hugo (O ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de la Corrèze*, à Tulle.

M. Delzons, Capitaine, *Aide-de-camp*.

M. Hubert ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe*.

M. le B<sup>on</sup> SÉGANVILLE (O ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant le département de Lot-et-Garonne*, à Agen.

M. de Rollat, Lieutenant, *Aide-de-camp*.

M. de Lasalle de Préserville ✱, *Sous-Intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe*.

## SECTION VI.

## ÉTAT MAJOR DU SERVICE DES PLACES DE GUERRE.

(Lieutenans de Roi et Commandans de places.)

*Première Division militaire.*

|             |                     |   |                                                     |
|-------------|---------------------|---|-----------------------------------------------------|
| Seine . . . | Vincennes . . . . . | { | Daumesnil (C ✱), <i>Lieut.-gén. Comm. de place.</i> |
|             |                     |   | Greiner, <i>Colonel.</i>                            |
| Aisne . . . | La Fère . . . . .   | { | Millot, <i>Chef de bataillon.</i>                   |
|             |                     |   | Soissons . . . . .                                  |

*Deuxième Division militaire.*

|             |   |                               |                                                |
|-------------|---|-------------------------------|------------------------------------------------|
| Ardennes..  | { | Charlemon et les Givets . . . | Petel (O ✱), <i>Colonel.</i>                   |
|             |   | Rocroy . . . . .              | Saget ✱, <i>Chef de bataillon.</i>             |
|             |   | Mézières . . . . .            | Dodin-Duparc (O ✱), <i>Lieutenant-Colonel.</i> |
| Meuse . . . | { | Sedan et château . . . . .    | Deshorties, <i>Chef de bataillon.</i>          |
|             |   | Montmédy . . . . .            | Tugnot-Delanoy ✱, <i>Chef de bataillon.</i>    |
| Marne . . . | { | Verdun . . . . .              | Royer (O ✱), <i>Lieutenant-Colonel.</i>        |
|             |   | Vitry-le-Français . . . . .   | De Liniers (O ✱), <i>Chef de bataillon.</i>    |

*Troisième Division militaire.*

|             |   |                                                 |                                         |
|-------------|---|-------------------------------------------------|-----------------------------------------|
| Moselle . . | { | Longwy . . . . .                                | François, <i>Lieutenant-Colonel.</i>    |
|             |   | Thionville . . . . .                            | Chev. Jacquinet (O ✱), <i>Colonel.</i>  |
|             |   | Metz . . . . .                                  | Soye (O ✱), <i>Maréchal-de-camp.</i>    |
| Meurthe . . | { | Beaujeu-Duplessis, <i>Chef d'escad., Major.</i> |                                         |
|             |   | Bitche et château . . . . .                     | Tombe (O ✱), <i>Chef de bataillon.</i>  |
| Meurthe . . | { | Marsal . . . . .                                | L'Abbé Boulard, <i>Aumônier.</i>        |
|             |   | Toul . . . . .                                  | Butin, <i>Capitaine.</i>                |
|             |   | Phalsbourg . . . . .                            | Moreno (O ✱), <i>Chef de bataillon.</i> |
| Meurthe . . | { | Collignon ✱, <i>Chef d'escadron.</i>            |                                         |

*Quatrième Division militaire.*

|                    |   |                             |                                 |
|--------------------|---|-----------------------------|---------------------------------|
| Maine-et-Loire . . | { | Château d'Angers . . . . .  | Lauzeral, <i>Capitaine.</i>     |
|                    |   | Château de Saumur . . . . . | Lion, <i>Chef de bataillon.</i> |

*Cinquième Division militaire.*

|            |   |                               |                                                     |
|------------|---|-------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Bas-Rhin.  | { | Strasbourg . . . . .          | Gnènon-Deschamps (C ✱), <i>Maréchal-de-camp.</i>    |
|            |   | Citadelle de Strasbourg . . . | Praets ✱, <i>Chef de bataillon, Major de place.</i> |
|            |   | Wissembourg . . . . .         | Dauvais ✱, <i>Chef de bataillon.</i>                |
|            |   | Lauterbourg . . . . .         | Terrasse (O ✱), <i>Chef d'escadron.</i>             |
|            |   | La Petite-Pierre . . . . .    | Bacheville ✱, <i>Chef de bataillon.</i>             |
|            |   | Lichtemberg . . . . .         | Michel ✱, <i>Capitaine.</i>                         |
| Haut-Rhin. | { | Schelestadt . . . . .         | De Villeneuve ✱, <i>Capitaine adj.</i>              |
|            |   | Neuf-Brisach . . . . .        | Roussel de Pomaret (O ✱), <i>idem.</i>              |
| Bas-Rhin.  | { | Belfort et château . . . . .  | Gladly (O ✱), <i>Chef de bataillon.</i>             |
|            |   | Hagueneau . . . . .           | Delignat (O ✱), <i>Lieutenant-Colonel.</i>          |
| Bas-Rhin.  | { | Schweigsuth ✱, <i>idem.</i>   |                                                     |

*Sixième Division militaire.*

|               |   |                                |                                                |
|---------------|---|--------------------------------|------------------------------------------------|
| Doubs . . .   | { | Besançon . . . . .             | Bon Dellart (O ✱), <i>Maréchal-de-camp.</i>    |
|               |   | Citadelle de Besançon . . .    | Baguet (O ✱), <i>Chef d'escadron, Major.</i>   |
|               |   | Fort-de-Joux . . . . .         | Rambour ✱, <i>Capitaine.</i>                   |
| Doubs . . .   | { | Fort-de-Joux . . . . .         | Vanche, <i>idem.</i>                           |
|               |   | Château-de-Blamont . . . . .   | Maupin, <i>idem.</i>                           |
| Jura . . . .  | { | Salins et fort St.-André . . . | Maupin, <i>idem.</i>                           |
| Ain . . . . . | { | Fort l'Écluse . . . . .        | Charpentier, <i>Chef de bataillon.</i>         |
|               |   | Pierre-Châtel . . . . .        | Michelet de la Chevalerie, <i>Chef de bat.</i> |
| Ain . . . . . | { | Parolt ✱, <i>Capitaine.</i>    |                                                |



*Septième Division militaire.*

|             |   |                                          |                                                 |
|-------------|---|------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Isère . . . | { | Grenoble. . . . .                        | Bouzonnier de Lespinasse (O *), <i>Colonel.</i> |
|             |   | Fort Barrault. . . . .                   | Courtois *, <i>Chef de bataillon.</i>           |
| Alpes - H.  | { | Briançon-Ville. . . . .                  | Roul, <i>Colonel.</i>                           |
|             |   | Fort des Têtes et dépend <sup>es</sup> . | Bouton *, <i>Capitaine.</i>                     |
|             |   | Queyras. . . . .                         | Magagnosc *, <i>idem.</i>                       |
|             |   | Mont - Dauphin. . . . .                  | Curtet, <i>Chef de bataillon.</i>               |
|             | { | Embrun. . . . .                          | Garnier *, <i>Chef de bataillon.</i>            |

*Huitième Division militaire.*

|                   |   |                                   |                                                 |
|-------------------|---|-----------------------------------|-------------------------------------------------|
| Alpes-B.          | { | Sisteron et citadelle. . . . .    | Falquet de Planta (O *), <i>Colonel.</i>        |
|                   |   | Fort Saint-Vincent. . . . .       | Cecconi, <i>Capitaine.</i>                      |
|                   |   | Colmars et fort. . . . .          | Berthoz, <i>idem.</i>                           |
|                   |   | Entrevaux et château. . . . .     | Legris, <i>idem.</i>                            |
|                   |   | Antibes . . . . .                 | Godin, <i>Lieutenant-Colonel.</i>               |
| Var. . . . .      | { | Fort Ste.-Marguerite . . . . .    | Laure, <i>Capitaine.</i>                        |
|                   |   | Toulon. . . . .                   | L'Abbé Bottery, <i>Aumônier.</i>                |
|                   |   | Fort Lamalgue. . . . .            | Bon de Beurmann (C *), <i>Maréchal-de-camp.</i> |
|                   |   | Fort de Brégançon. . . . .        | Langlet, <i>Chef de bataillon.</i> Major.       |
| Bouches-du-Rhône. | { | Ile d'Hyères Porquerolle. . . . . | Petit Jean *, <i>Chef de bataillon.</i>         |
|                   |   | Fort de Brégançon. . . . .        | Bourguignon, <i>Capitaine.</i>                  |
|                   |   | Fort N.-Dame. . . . .             | Marie-Duplan, <i>Chef de bataillon.</i>         |
|                   |   | Fort S. Nicolas de Marseille.     | L'Abbé Bonaldi, <i>Aumônier.</i>                |
|                   |   | Fort Saint-Jean. . . . .          | Vial *, <i>Capitaine.</i>                       |
|                   |   | Château-d'If. . . . .             | Grisier, <i>Lieutenant.</i>                     |
|                   | { | Château-neuf, <i>Capitaine.</i>   |                                                 |

*Neuvième Division militaire.*

|                   |   |                                   |                                       |
|-------------------|---|-----------------------------------|---------------------------------------|
| Gard. . . . .     | { | Aigues-Mortes. . . . .            | Vernot, <i>Capitaine.</i>             |
| Hérault . . . . . | { | Citadelle de Montpellier. . . . . | Guillaumet, <i>Chef de bataillon.</i> |
|                   |   | Fort de Cette. . . . .            | Viennet, <i>Capitaine.</i>            |
|                   |   | Agde. . . . .                     | Cruvellié, <i>idem.</i>               |

*Dixième Division militaire.*

|                      |   |                                   |                                                  |                                             |
|----------------------|---|-----------------------------------|--------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Aude . . . . .       | { | Narbonne. . . . .                 | Beaud *, <i>Lieutenant-Colonel.</i>              |                                             |
| Pyrén.-H.            | { | Château de Lourdes. . . . .       | Navette *, <i>Capitaine.</i>                     |                                             |
|                      |   | Perpignan. . . . .                | Folley (O *), <i>Colonel.</i>                    |                                             |
| Pyrénées-Orientales. | { | Citadelle de Perpignan. . . . .   | Pandolfy (O *), <i>Chef de bataillon.</i> Major. |                                             |
|                      |   | Fort-lès-Bains. . . . .           | Breton (O *), <i>Chef de bataillon.</i>          |                                             |
|                      |   | Collioure et château. . . . .     | Suillot *, <i>Capitaine.</i>                     |                                             |
|                      |   | Port Vendre et fort. . . . .      | Dubreuil (O *), <i>idem.</i>                     |                                             |
|                      |   | Pratz de Mollo et f. Lagarde.     | Dupré, <i>idem.</i>                              |                                             |
|                      |   |                                   | {                                                | Boyer *, <i>idem.</i>                       |
|                      |   |                                   | {                                                | Barthélemy (O *), <i>Chef de bataillon.</i> |
|                      | { | L'Abbé Molinari, <i>Aumônier.</i> |                                                  |                                             |
|                      | { | Mont-Louis et citadelle. . . . .  | Balluet *, <i>Lieutenant-Colonel.</i>            |                                             |
|                      | { | Villefranche et château. . . . .  | Couërc *, <i>Capitaine.</i>                      |                                             |

*Onzième Division militaire.*

|                  |   |                                       |                                                      |
|------------------|---|---------------------------------------|------------------------------------------------------|
| Pyrénées-Basses. | { | Cit. de S. Jean-Pied-de-Port. . . . . | Lebre (O *), <i>Colonel.</i>                         |
|                  |   | Navarreins. . . . .                   | Palegry *, <i>Chef de bataillon.</i>                 |
|                  |   | Bayonne. . . . .                      | De Tschudi (O *), <i>Colonel.</i>                    |
| Landes . . . . . | { | Citadelle de Bayonne. . . . .         | Payrard (O *), <i>Chef de bataillon.</i> Maj. de pl. |
|                  |   | Dax. . . . .                          | Cauvin *, <i>Capitaine.</i> Adjud. de pl. Comm.      |
| Gironde. . . . . | { | Blaye et fort Médoc. . . . .          | Girardin, <i>Capitaine.</i>                          |
|                  | { |                                       | Delort *, <i>Chef de bataillon.</i>                  |

*Douzième Division militaire.*

|                      |   |                                                |   |                                             |
|----------------------|---|------------------------------------------------|---|---------------------------------------------|
| Charente-Inférieure. | { | Oléron et citadelle. . . . .                   | { | Chatelain (O ✱), <i>Lieutenant-Colonel.</i> |
|                      |   | Ile d'Aix et fort Liedot. . .                  |   | De Sainson ✱, <i>Chef de bataillon.</i>     |
|                      |   | Rochefort. . . . .                             |   | Desvernois (O ✱), <i>Colonel.</i>           |
|                      |   | Fort de la Charente et de l'Aiguille . . . . . |   | Ratyé, <i>Capitaine.</i>                    |
|                      |   | La Rochelle. . . . .                           |   | Talandier ✱, <i>Colonel.</i>                |
| Vendée. . .          | { | S. Martin de Ré (île). . . .                   | { | Niepee (O ✱), <i>idem.</i>                  |
|                      |   | Fort Chaput. . . . .                           |   | Crevot, <i>Lieutenant.</i>                  |
|                      |   | Château de Noirmoutiers. .                     |   | Allain-Pallardy, <i>idem.</i>               |
|                      |   | Fort du Pilier. . . . .                        |   | Smal, <i>idem.</i>                          |

*Troisième Division militaire.*

|                     |   |                              |   |                                                |
|---------------------|---|------------------------------|---|------------------------------------------------|
| Morbihan.           | { | Belle-Isle et citadelle. . . | { | Martin (O ✱), <i>Lieutenant-Colonel.</i>       |
|                     |   | F. Penthèvre et Quiberon.    |   | Belouze ✱, <i>Lieutenant.</i>                  |
|                     |   | Lorient. . . . .             |   | Josse, <i>Colonel.</i>                         |
|                     |   | Port-Louis. . . . .          |   | Fagard, <i>Chef d'escadron.</i>                |
| Finistère. .        | { | Brest. . . . .               | { | Gelibert, <i>Colonel.</i>                      |
|                     |   |                              |   | Lambert (O ✱), <i>Lieuten.-Colonel, Major.</i> |
| Ile-et-Vilaine. . . | { | Saint-Malo. . . . .          | { | Verdun (O ✱), <i>Colonel.</i>                  |
|                     |   | Châteauneuf. . . . .         |   | Schwiter ✱, <i>Capitaine.</i>                  |

*Quatorzième Division militaire.*

|              |   |                             |   |                                         |
|--------------|---|-----------------------------|---|-----------------------------------------|
| Manche. . .  | { | Grandville. . . . .         | { | D'Outrelaine, <i>Chef de bataillon.</i> |
|              |   | Carentan. . . . .           |   | Busselot ✱, <i>Capitaine.</i>           |
|              |   | Cherbourg et fort d'Artois. |   | Jouan (O ✱), <i>Maréchal-de-camp.</i>   |
|              |   | Fort Royal. . . . .         |   | Mugnier ✱, <i>Capitaine.</i>            |
|              |   | Fort de Querqueville. . . . |   | Bardin ✱, <i>Capitaine.</i>             |
|              |   |                             |   | L'Abbé Bachelard, <i>Aumônier.</i>      |
| Seine-Inf. . | { | Ile Saint-Marcouf. . . . .  | { | Guiot du Repaire, <i>idem.</i>          |
|              |   | Hougue et Tatihou. . . . .  |   | Lebon, <i>Chef de bataillon.</i>        |
|              |   | Redoute du Roule. . . . .   |   | Leclerc, <i>Capitaine.</i>              |
|              |   | Le Havre. . . . .           |   | D'Herbez-Latour, <i>Colonel.</i>        |
|              |   | Château de Dieppe. . . . .  |   | Theron, <i>Capitaine.</i>               |

*Seizième Division militaire.*

|                              |   |                               |   |                                                   |
|------------------------------|---|-------------------------------|---|---------------------------------------------------|
| Pas-de-Calais Nord. . . .    | { | Calais. . . . .               | { | Corneillan (O ✱), <i>Colonel.</i>                 |
|                              |   | Gravelines. . . . .           |   | Boyssin (O ✱), <i>Chef de bataillon.</i>          |
| Pas-de-Calais . . . .        | { | Ardes ville et citadelle. . . | { | Gadois, <i>Lieutenant.</i>                        |
|                              |   | Boulogne. . . . .             |   | Lemaître ✱, <i>Capitaine.</i>                     |
|                              |   | S. Omer et fort N.-Dame. . .  |   | Chev. Bussière (C ✱), <i>Colonel.</i>             |
|                              |   | Aire et fort S. François. . . |   | Delannoy ✱, <i>Chef de bataillon.</i>             |
|                              |   | Saint-Venant. . . . .         |   | Landois ✱, <i>Capitaine.</i>                      |
|                              |   | Montreuil. . . . .            |   | Brun, <i>Lieutenant.</i>                          |
|                              |   | Hesdin. . . . .               |   | Just ✱, <i>Capitaine.</i>                         |
|                              |   | Béthune. . . . .              |   | Siran de Cavanac ✱, <i>Chef de bataillon.</i>     |
|                              |   | Arras ville et citadelle. . . |   | Chepy (O ✱), <i>Colonel.</i>                      |
|                              |   | Dunkerque. . . . .            |   | Legros, <i>Colonel.</i>                           |
|                              |   | Bergues. . . . .              |   | Lesbros (O ✱), <i>Lieutenant-Colonel.</i>         |
|                              |   | Fort Français. . . . .        |   | Deluchi, <i>idem.</i>                             |
| Nord, . . .                  | { | Lille. . . . .                | { | Dejean (C ✱), <i>Maréchal-de-camp.</i>            |
|                              |   |                               |   | Prevost ✱, <i>Chef de batail. Major de place.</i> |
|                              |   | Citadelle de Lille. . . . .   |   | Cassard (O ✱), <i>Lieutenant-Colonel.</i>         |
|                              |   | Douai. . . . .                |   | Reyniac (C ✱), <i>Colonel.</i>                    |
|                              |   | Fort de Scarpe. . . . .       |   | Gaillard ✱, <i>Capitaine.</i>                     |
|                              |   | Condé. . . . .                |   | Lian (O ✱), <i>Lieutenant-Colonel.</i>            |
| Valenciennes et citadelle. . | { |                               | { | De la Huberdière (O ✱), <i>Colonel.</i>           |
|                              |   | Bouchain. . . . .             |   | Eichmann (O ✱), <i>Lieut.-Colonel.</i>            |

|                   |                                         |                                 |                                                                                                                |
|-------------------|-----------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nord . . .        | {                                       | Maubeuge . . . . .              | Le Prince de Santa Croce (C *), <i>Colonel.</i>                                                                |
|                   |                                         | Le Quesnoy . . . . .            | De Beauregard (O *), <i>Lieutenant-Colonel.</i>                                                                |
|                   |                                         | Cambray ville et citadelle.     | Félix *, <i>Lieutenant-Colonel.</i>                                                                            |
|                   |                                         | Avesnes . . . . .               | Chas *, <i>Chef de bataillon.</i>                                                                              |
|                   |                                         | Landrecies . . . . .            | Vincent *, <i>Chef d'escadron.</i>                                                                             |
| Somme . . .       | {                                       | Abbeville . . . . .             | Hervo *, <i>Lieutenant-Colonel.</i>                                                                            |
|                   |                                         | Amiens . . . . .                | Dequen *, <i>Capitaine.</i>                                                                                    |
|                   |                                         | Citadelle d'Amiens . . . . .    | Gouvion, <i>idem.</i>                                                                                          |
|                   |                                         | Citadelle de Doullens . . . . . | De Rebouel, <i>idem.</i>                                                                                       |
|                   |                                         | Château de Ham . . . . .        | Delpire *, <i>Lieut.-Col. comm. la ville et le châ.</i><br>Balson *, <i>Chef de batail. Comm. de la ville.</i> |
| Péronne . . . . . | Lestoquoy (O *), <i>Chef d'escadron</i> |                                 |                                                                                                                |

*Dix-septième Division militaire.*

|                     |                                    |                                  |                                                    |
|---------------------|------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------------------------|
| Corse . . .         | {                                  | Ajaccio . citadelle . . . . .    | Bacciochi *, <i>Chef de bataillon.</i>             |
|                     |                                    | Calvi et fort Monzillo . . . . . | Pourcin *, <i>Chef d'escadron.</i>                 |
|                     |                                    | Saint-Florent . . . . .          | Ristori, <i>Capitaine.</i>                         |
|                     |                                    | Bastia . . . . .                 | Sébastiani-Capellini, <i>Colonel.</i>              |
|                     |                                    | Corte . . . . .                  | Serafino (O *), <i>Chef de bataillon.</i>          |
|                     |                                    | Prunelli . . . . .               | Biguglia, <i>Chef de bataillon, Licul. de Roi.</i> |
|                     |                                    | Bonafaccio . . . . .             | Pianelli, <i>Chef de bataillon.</i>                |
| Vizzavona . . . . . | Pozzo di Borgo, <i>Lieutenant.</i> |                                  |                                                    |
| Cap corse . . . . . | Leca, <i>idem.</i>                 |                                  |                                                    |

*Dix-huitième Division militaire.*

|                                |                                          |
|--------------------------------|------------------------------------------|
| Côte-d'Or.   Auxonne . . . . . | Lefranc (O *), <i>Chef de bataillon.</i> |
|--------------------------------|------------------------------------------|

## SECTION VII.

## CORPS DES OFFICIERS DE SANTÉ MILITAIRES.

## MÉDECINS.

*Médecin-Inspecteur.*

M. le B<sup>on</sup> Desgenettes (R. N. Dufr.) (C ✱), *Direct. et Prof. en Médec., Membre du Conseil de Santé des Armées.*

*Medecins principaux. Messieurs,*

Gueyrard (J. Jacq.) ✱, *Médecin en chef de la Succursale des Invalides.*

Bagneris (J. B. B.) (O ✱), *idem de l'Hôtel des Invalides.*

Rampont (Fr. M.), *idem, 1<sup>er</sup> Prof. à l'Hôpital d'Instruction de Metz.*

Haren ✱, *Membre du Comité de Visite près le Ministère de la Guerre.*

Vaidy (J. F. V.), *Doct., Méd. en chef, 1<sup>er</sup> Prof. à l'Hôp. d'Inst. de Lille.*

Ballard (J. B.), *idem de l'Hôpital d'Instruct. de Bourbonne-les-Bains.*

Roux (G.), *idem de l'Hôpital d'Instruction de Strasbourg.*

Broussais (O ✱), *idem de l'Hôpital d'Instruction à Paris.*

## CHIRURGIENS.

*Chirurgien-Inspecteur.*

B<sup>on</sup> Larrey (Pierre-F.) (C ✱), *Chirurgien en chef Inspecteur.*

*Chirurgiens principaux. Messieurs,*

B<sup>on</sup> Yvan (A. V.) (C ✱), *Doct., Chir. en chef de l'Hôtel des Invalides.*

Pasquier (Ant. Phil.) (O ✱), *Chirurgien en chef Adjoint, idem.*

Fabre (J. Fr.), *Chirurgien en chef, 1<sup>er</sup> Prof. à l'Hôpit. d'Inst. de Lille.*

Gama (J. P.) (O ✱), *Chirurgien en chef du Val-de-Grâce.*

Willlaume (Ambr.), *Doct., Chirurgien en chef de Metz.*

Kuttinger (C. F.), *Doct., Chirurgien en chef de Bordeaux.*

Pitron (L. J.), *Dir., Chir. en chef, 1<sup>er</sup> Prof. de l'Hôp. d'Inst. de Toulouse.*

Fayet (F. Fr.), *idem de Bayonne.*

Therrin (A. Fr. A.) (O ✱), *idem de Bourbonne-les-Bains.*

Mauricheau-Beaupré (P. J.), *idem de Calais.*

Trastour (N.), *idem de Toulon.*

Chevreau (Casimir-Louis), *Doct., Chirurg. attaché à l'expédit. d'Afrique.*

## PHARMACIENS.

*Pharmacien-Inspecteur.*

M. Fauché (J. B.) (O ✱), *Membre du Conseil de Santé des Armées.*

*Pharmaciens principaux. Messieurs,*

Blondel (C. F.) (O ✱), *Pharmacien en chef de l'Hôtel des Invalides.*

Lodibert (J. A. B.) (O ✱), *idem à l'Hôpital du Gros-Cailloux.*

Charpentier (P. J.), *idem de l'Hôpital de Lille.*

Perinet (J. J.) ✱, *Pharmacien Adjoint de l'Hôtel des Invalides.*

Gros Lambert (H.), *Chargé en chef de la Pharmacie centrale militaire.*

Serullas (G.) ✱, *M. idem, Membre de l'Académie des Sciences.*

Aubry ✱, *M., 2<sup>e</sup> Professeur à l'Hôpital d'Instruction de Paris.*

SECTION VIII.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES HOPITAUX MILITAIRES.

*Officiers principaux. Messieurs,*

- Simonin (J. E.), *Comptable de l'Hôpital de Perpignan.*  
 Legendre (J. B.), *idem de Rennes.*  
 Gubert (P. J. F.), *idem du magasin central de Paris.*  
 Bourdin (M. L. G.), *idem de l'Hôpital d'Inst. du Val-de-Grâce à Paris.*  
 Dubois (Charlemagne-G.), *idem de Metz.*  
 Blainville (Louis), *idem du magasin de Toulouse.*  
 Porteret (J. F.), *idem de l'Hôpital d'Instruction de Strasbourg.*  
 Michel (Nicolas Marie), *idem de l'Hôpital de Bourbonne-les-Bains.*  
 Deluy (Alex.), *idem à l'expédition d'Afrique.*

SECTION IX.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

CLASSEMENT DU PERSONNEL.

DIRECTEURS.

| DIVIS. MILIT.   | RÉSIDENCES.       | CLASSES.        | NOMS ET PRÉNOMS.                     | DATE DE LA NOMINATION. |
|-----------------|-------------------|-----------------|--------------------------------------|------------------------|
| 10 <sup>e</sup> | Toulouse . .      | 1 <sup>re</sup> | Saron (Jean) *                       | 21 juin 1825.          |
| 1 <sup>re</sup> | Paris . . . .     | <i>id.</i>      | Petiet (P. Fr. Ch. Alex. Cl.) *      | <i>idem.</i>           |
| 16 <sup>e</sup> | Lille . . . .     | <i>id.</i>      | Bourquenot (L. Melch. Gab.) *        | <i>idem.</i>           |
| 1 <sup>re</sup> | Paris . . . .     | <i>id.</i>      | Benier (Grégoire) *                  | <i>idem.</i>           |
| 6 <sup>e</sup>  | Besançon . .      | <i>id.</i>      | Forget (Louis François) . . . . .    | <i>idem.</i>           |
| 7 <sup>e</sup>  | Lyon . . . .      | <i>id.</i>      | Villot (François) *                  | <i>idem.</i>           |
| 4 <sup>e</sup>  | Tours . . . .     | <i>id.</i>      | Gravier (Charles François) *         | <i>idem.</i>           |
| 5 <sup>e</sup>  | Strasbourg . .    | <i>id.</i>      | Van-Merlen (Phil. Pierre Jos.) . .   | <i>idem.</i>           |
| 18 <sup>e</sup> | Dijon . . . .     | <i>id.</i>      | Willette (Jul. Jos. Arn.) . . . . .  | <i>idem.</i>           |
| 14 <sup>e</sup> | Ronen . . . .     | <i>id.</i>      | Heim (Alex. Gabriel) (O *) . . . . . | <i>idem.</i>           |
| 3 <sup>e</sup>  | Metz . . . .      | <i>id.</i>      | Beneyton (Léon Nic. Franç.) *        | <i>idem.</i>           |
| 8 <sup>e</sup>  | Marseille . .     | <i>id.</i>      | Solliers (Jean Boniface) . . . . .   | <i>idem.</i>           |
| 11 <sup>e</sup> | Bordeaux . .      | <i>id.</i>      | Lisleferme (Pierre de) *             | <i>idem.</i>           |
| 19 <sup>e</sup> | Clermont . .      | <i>id.</i>      | Monton (Pierre Paul Joseph) . . .    | <i>idem.</i>           |
| 9 <sup>e</sup>  | Montpellier .     | <i>id.</i>      | Massol (Pierre Etienne) . . . . .    | <i>idem.</i>           |
| 13 <sup>e</sup> | Rennes . . .      | 2 <sup>e</sup>  | Levicomte (André) *                  | <i>idem.</i>           |
| »               | En Afrique .      | 3 <sup>e</sup>  | Servant (Pierre Elic Jacques) *      | 5 mars 1827.           |
| 15 <sup>e</sup> | Bourges . . .     | 3 <sup>e</sup>  | Gojard (Ang. Jean Bapt. Louis) . .   | 10 déc. 1827.          |
| 17 <sup>e</sup> | Bastia . . . .    | 3 <sup>e</sup>  | Payany (Mich. Ange P. Félix) . . .   | 17 <i>idem.</i>        |
| »               | En disponibilité. | 3 <sup>e</sup>  | Deidier (Martin Ambroise) . . . .    | 28 août 1830.          |

## SECTION X.

## SERVICE DE L'HABILLEMENT ET DU CAMPEMENT.

## CLASSEMENT DU PERSONNEL.

## AGENS PRINCIPAUX ET AGENS COMPTABLES.

| DIVISION MILIT. | RÉSIDENCES.      | GRADES et CLASSES.                   | NOMS ET PRÉNOMS.                   | DATE DE LA NOMINATION. |
|-----------------|------------------|--------------------------------------|------------------------------------|------------------------|
| 1 <sup>re</sup> | Paris . . . . .  | Agent princ. de 1 <sup>re</sup> cl.  | Dupré-Lasale (J. F. A. R.) * . . . | 13 févr. 1826.         |
|                 |                  | Id. comptable de 1 <sup>re</sup> cl. | Magniez (Franç. Marie) * . . . .   | 5 juin 1813.           |
| 3 <sup>e</sup>  | Metz . . . . .   | <i>Idem.</i>                         | Bayart (Nic. Joseph Désiré). . . . | 30 juin 1814.          |
| 5 <sup>e</sup>  | Strasbourg. . .  | <i>Id.</i> de 2 <sup>e</sup> cl.     | Lainel (Jean François) . . . . .   | 12 janv. 1829.         |
| 8 <sup>e</sup>  | Marseille . . .  | <i>Id.</i> de 3 <sup>e</sup> cl.     | Grégoire (Thom. Val. Bienvenu). .  | 16 nov. 1830.          |
|                 | Toulon . . . . . | <i>Id.</i> de 2 <sup>e</sup> cl.     | Carvallo (Abrah. Alex.) * . . . .  | 8 aout 1829.           |
| 9 <sup>e</sup>  | Montpellier      | Agent princ. de 2 <sup>e</sup> cl.   | Neyrat (Jean) * . . . . .          | 13 fév. 1826.          |
|                 |                  | Id. comptable de 3 <sup>e</sup> cl.  | Cauvain (Jean) * . . . . .         | 16 nov. 1830.          |
| 10 <sup>e</sup> | Perpignan . . .  | <i>Id.</i> de 2 <sup>e</sup> cl.     | Ducrocq (Alex. François). . . . .  | 29 déc. 1817.          |
| 11 <sup>e</sup> | Bayonne. . . . . | <i>Id.</i> de 3 <sup>e</sup> cl.     | Deszilles (Philippe). . . . .      | 16 nov. 1830.          |
| 13 <sup>e</sup> | Rennes . . . . . | <i>Id.</i> de 2 <sup>e</sup> cl.     | Viallet (Jean Bapt. Armand) . . .  | 10 mai 1825.           |
| 16 <sup>e</sup> | Lille . . . . .  | <i>Id.</i> de 3 <sup>e</sup> cl.     | Allais (Etienne Georges). . . . .  | 13 juillet 1820.       |
| <i>Id.</i>      | Saint-Omer . .   | <i>Idem.</i>                         | Javaux (Hubert Pierre) . . . . .   | 16 nov. 1830.          |

## SECTION XI.

## GENDARMERIE DE FRANCE.

(Légions départementales. — Garde municipale de Paris. — Bataillons mobiles. — Voltigeurs corses. — Compagnies sédentaires.)

Ce corps se compose . 1<sup>o</sup> sous le titre de *Gendarmerie départementale*, de 24 légions divisées en 86 compagnies pour le service des départemens. Les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> légions comprennent en outre cinq compagnies affectées au service des arrondissemens maritimes, sous la dénomination de *Gendarmerie des ports et arsenaux*.

2<sup>o</sup> De la *Garde municipale de Paris*, spécialement chargée du service de garde et de police de la capitale.

3<sup>o</sup> De 1 compagnie pour la Martinique,  
— 1 *Id.* pour la Guadeloupe,  
— 2 brigades pour les îles de St.-Pierre et Miquelon, } *Gendarmerie coloniale.*

4<sup>o</sup> De trois bataillons mobiles, composés chacun de trois compagnies.

5<sup>o</sup> De deux compagnies sédentaires.

La gendarmerie a pour auxiliaire, dans la 17<sup>e</sup> division militaire, un corps créé à cet effet, en 1822, sous le nom de *Bataillon de voltigeurs corses*.

## GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE.

## PREMIÈRE LÉGION.

M. Raffé (O ✱), *Lieutenant-Colonel*, à Paris.

*Compagnie de la Seine.*

Merat ✱, *Chef d'escadron, Commandant*, à Paris.

Delaplace de Lange ✱, *Cap. Trésor.* id.

Bizot ✱, *Capitaine-Lieutenant*, idem.

Dreymuller ✱, *Lieutenant*, idem.

Brisson ✱, *Lieutenant*, à Saint-Denis.

Nobelly ✱, idem, à Sceaux.

Demanche ✱, *Capitaine*, à Paris.

*Compagnie de Seine-et-Oise.*

Martin (O ✱), *Chef d'esc.* à Versailles.

Babut, *Lieutenant*, idem.

Wimy, *Lieutenant, Trésorier*, idem.

Petit, *Lieutenant*, à Corbeil.

Marie ✱, *Lieutenant*, à Etampes.

Laméfleury, *Lieutenant*, à Mantes.

Gatier, *Lieutenant*, à Pontoise.

Painchaud ✱, *Lieutenant*, à Rambouillet.

Cramatt, *Sous-Lieutenant*, à Saint-Germain-en-Laye.

*Compagnie de Seine-et-Marne.*

De Berny ✱, *Capitaine*, à Melun.

Gournay, *Lieutenant*, idem.

Parent, *Lieutenant, Trésorier*, idem.

Delaitre ✱, *Lieutenant*, à Coulommiers.

Barbier, *Lieutenant*, à Fontainebleau.

Potot ✱, *Lieutenant*, à Meaux.

Deméré d'Aubigny ✱, *Lieuten.*, à Provins.

## DEUXIÈME LÉGION.

M. Potier (O ✱), *Colonel*, à Chartres.

*Compagnie d'Eure-et-Loir.*

De Golbery (O ✱), *Chef d'escadron, Commandant*, à Chartres.

De Donato dit Donatis, *Capit. Lieut.* idem.

Froment, *Lieutenant, Trésorier*, idem.

Corra, *Sous-Lieutenant*, à Châteaudun.

Quenont ✱, *Lieutenant*, à Dreux.

Darentière-Quenot, id. à Nogent-le-Rotrou.

*Compagnie de la Sarthe.*

Reveillère ✱, *Capitaine*, au Mans.

Nadau, *Sous-Lieutenant*, idem.

Taunay-Duparc, idem, *Trésorier*, idem.

Bouchet ✱, *Lieutenant*, à La Flèche.

Mahias, *Sous-Lieutenant*, à Mamers.

Rougon, *Lieutenant*, à Saint-Calais.

*Compagnie du Loiret.*

L'Eleu-Delmé \*, *Chef d'esc.* à Orléans.  
 Lesoudier de St.-Blaise, *Lieuten.* idem.  
 Carratier \*, *Lieutenant, Trésorier*, idem.  
 Desvaux \*, *Lieutenant*, à Gien.  
 Capron, *idem*, à Montargis.  
 Gagny \*, *idem*, à Pithiviers.

*Compagnie de l'Orne.*

Pottier, *L. fais. fonct. de Cap.* à Alençon.  
 Devilliers, *Sous-Lieutenant*, idem.  
 Vincent, *Lieutenant, Trésorier*, idem.  
 Messié, *Lieutenant*, à Mortagne.  
 Bourdos, *Sous-Lieutenant*, à Argentan.  
 Joubert, *Lieutenant*, à Domfront.

## TROISIÈME LÉGION.

M. de la Barthe \*, *Colonel*, à Rouen.

*Compagnie de la Seine-Inférieure.*

Emery \*, *Chef d'esc. Comm.* à Rouen.  
 D'Hébrard \*, *Capit.-Lieut.* idem.  
 Kimbaux \*, *Lieutenant, Trésorier*, idem.  
 Mayeu \*, *Lieutenant*, au Havre.  
 Chélin, *Sous-Lieutenant*, à Dieppe.  
 Leroux, *idem*, à Neuchâtel.  
 André de Berval \*, *Lieut.* à Yvetot.

*Compagnie de l'Eure.*

Wolff (O \*) , *Capitaine*, à Evreux.  
 Thirouin, *Sous-Lieutenant*, idem.  
 Simonnet, *Sous-Lieut. Trésorier*, idem.  
 Mulson, *Sous-Lieutenant*, aux Andelys.  
 Noël \*, *Lieutenant*, à Bernay.  
 La r. *Sous-Lieut.*, à Louviers.  
 Barbelet \*, *Lieutenant*, à Pont-Audemer.

*Compagnie de l'Oise.*

Leclerc \*, *Capitaine*, à Beauvais.  
 Langlier, *Lieutenant*, idem.  
 D'Elé, *Lieutenant, Trésorier*, idem.  
 Lépine \*, *Lieutenant* à Clermont.  
 Dours-Chauti, *idem*, à Compiègne.  
 Doyen, *Sous-Lieutenant*, à Senlis.

*Compagnie de la Somme.*

Lefebvre-Desnoctes \*, *Capitaine, Commandant*, à Amiens.  
 Bouteillier, *Lieutenant*, idem.  
 Martin, *Sous-Lieutenant, Trésorier*, idem.  
 Mathieu, *Lieutenant*, à Abbeville.  
 Sorel, *Sous-Lieutenant*, à Doullens.  
 Lambert, *Lieutenant*, à Montdidier.  
 Labbé \*, *idem*, à Péronne.

## QUATRIÈME LÉGION.

M. Servatius \*, *Lieutenant-Colonel*, à Caen.

*Compagnie du Calvados.*

Pisler \*, *Chef d'esc. Command.* à Caen.  
 Fesnau, *Capitaine-Lieutenant*, idem.  
 Lecarpentier, *Lieutenant, Trésorier* idem.  
 Foubert de Laize, *Lieutenant* à Lisieux.  
 N. . . . . *idem*, à Bayeux.  
 De Boisaué, *idem*, à Falaise.  
 Boyer, *Sous-Lieutenant*, à Pont-l'Evêque.  
 Benoît, *idem*, à Vire.

*Compagnie de la Manche.*

Lemercier \*, *Capitaine*, à Saint-Lô.  
 Fontaine, *Lieutenant*, idem.  
 Reynaud, *idem, Trésorier*, idem.  
 Rivière, *Sous-Lieutenant*, à Valognes.

Blier, *Sous-Lieutenant*, à Mortain.  
 Villatte, *Lieutenant*, à Coutances.  
 Grandjean, *Sous-Lieut.* à Cherbourg.  
 Fraïn, *Lieutenant*, à Avranches.

*Compagnie de la Mayenne.*

Durocher \*, *L. fais. fonct. de Cap.* à Laval.  
 Trompette, *Lieutenant*, idem.  
 Faux, *Lieutenant, Trésorier*, idem.  
 Sebastien, *Sous-Lieut.* à Château-Gontier.  
 Letellier \*, *idem*, à Mayenne.  
 1<sup>re</sup> *Compagnie des Ports et Arsenaux.*  
 Couraye-Duparc, *Capitaine*, à Cherbourg.  
 Boulinguier, *Sous-Lieut.* au Havre.  
 Munier, *idem*, à Dunkerque.  
 Salon, *Lieuten. Trésorier*, à Cherbourg.

## CINQUIÈME LÉGION.

M. Jomard (O \*) , *Lieutenant-Colonel*, à Rennes.

*Compagnie d'Ille-et-Vilaine.*

Guizable de Lacotte \*, *Chef d'escadron, Commandant*, à Rennes.  
 Muidebled, *Capit.-Lieuten.* idem.  
 Saintrone \*, *Capit.-Trés.* idem.  
 Guillemain, *Sous-Lieut.* à Redon.  
 Pernelle \*, *Sous-Lieut.* à Fougères.  
 Alais, *idem*, à Monfort.

Duperré, *idem*, à St.-Malo.  
 Libert, *Sous-Lieut.* à Vitré.

*Compagnie des Côtes-du-Nord.*

Letellier de Blanchard \*, *Capitaine*, à Saint-Brieuc.  
 Malot \*, *Lieut.* idem.  
 Delatre, *Sous-Lieut. Trés.* idem.  
 Grignon, *idem*, à Guingamp.



Baillif, *Sous-Lieutenant*, à Lannion.  
Lombard, *Lieutenant*, à Loudéac.  
Mascarène de Rivière de Lezoualch ✱,  
*Lieuten.* à Dinan.

*Compagnie du Finistère.*

Corra ✱, *Capitaine*, à Quimper.  
Sartin, *Sous-Lieut.* idem.  
Fauchoux, *Lieut. Très.* idem.

Blat ✱, *Lieut.* à Brest.  
Kisling, *Sous-Lieut.* à Châteaulin.  
Surosne, *Sous-Lieut.* à Morlaix.  
Fruchart, *Lieutenant*, à Quimperlé.

2<sup>e</sup> *Compagnie des Ports et Arsenaux.*

Le Bescond de Coatpont, *Capit.* à Brest.  
Ligné, *Lieut.* idem.  
Brem, *Sous-Lieut. Trésor.* idem.

## SIXIÈME LÉGION.

M. Chousserie ✱, *Lieutenant-Colonel*, à Angers.

*Compagnie de Maine-et-Loire.*

Boulet (O ✱), *Capit.-Comm.* à Angers.  
Vauthier ✱, *Capit.-Lieut.* idem.  
Pétion, *Lieut. Très.* idem.  
Melley, *Sous-Lieut.* à Beaugé.  
Mazion, *idem*, à Beaupréau.  
Tallard, *Lieut.* à Saumur.  
Poulain, *Sous-Lieut.* à Segré.

*Compagnie de la Loire-Infér.*

Déleart (O ✱), *Chef d'escadron*, à Nantes.  
De Nesle ✱, *Lieut.* idem.  
Gays ✱, *Lieut. Très.* idem.  
Renard, *Lieut.* à Ancenis.  
Barbot, *Sous-Lieuten.* à Châteaubriant.

Déadé (A. G. L.) ✱, *Lieutenant*, à  
Paimbœuf.

Angebault, *idem*, à Savenay.

*Compagnie du Morbihan.*

De Lannoy, *Capit.* à Vannes.  
Durand de Gassel, *Lieut.* idem.  
Dupont, *Lieut. Très.* idem.  
Jouan Ker-Venoaël, *Lieut.* à Pontivy.  
Boisson, *idem*, à Lorient.  
Jaunet, *Sous-Lieut.* à Ploermel.

3<sup>e</sup> *Compagnie des Ports et Arsenaux.*

De Prépetit, *Capit.* à Lorient.  
Achevis, *Sous-Lieut.* idem.  
Michelot, *Sous-Lieut. Très.* idem.

## SEPTIÈME LÉGION.

M. d'Outremont de Minière (O ✱), *Colonel*, à Tours.

*Compagnie d'Indre-et-Loire.*

Reverdy ✱, *Chef d'esc. Command.* à Tours.  
Gillet, *Capit.-Lieut.* idem.  
Tierry (M.) *Capit. Très.* idem.  
Cousillan ✱, *Lieut. id.* à Chinon.  
Augeraud, *idem*, à Loches.

*Compagnie de Loir-et-Cher.*

Denizot ✱, *Capit.* à Blois.  
Robert, *Sous-Lieut.* idem.  
Fondreton, *idem. Très.* idem.  
Tripiéd, *idem*, à Romorantin.  
Delabre, *idem*, à Vendôme.

*Compagnie de la Vienne.*

Lelarge, *Capit.* à Poitiers.

Payelle ✱, *Lieut.* à Poitiers.

Chevallier Ruffigny, *Lieutenant, Trésorier,*  
à Poitiers.

Leroi, *Lieut.* à Civray.

Quillet, *Sous-Lieut.* à Châtellerault.

Courtois ✱, *idem.* à Loudun.

Filias, *idem*, à Montmorillon.

*Compagnie de l'Indre.*

Didion ✱, *Capit.* à Châteauroux.

Springinsfeld, *Lieut.* idem.

Vollant, *Lieutenant, Trésorier.* idem.

Déguillaume, *Sous-Lieut.* au Blanc.

Mensard ✱, *Lieut.* à Issoudun.

Mangeant, *Sous-Lieut.* à la Châtre.

## HUITIÈME LÉGION.

M. Rosier ✱, *Colonel*, à Moulins.

*Compagnie de l'Allier.*

Damour ✱, *Chef d'esc. Comm.* à Moulins.  
Thorel, *Capit.-Lieut.* idem.  
They ✱, *Capit. Très.* idem.  
Duvillard ✱, *Lieut.* à Montluçon.  
Daubignac de Ribains, *idem*, à Gannat.  
Bellident, *Sous-Lieut.* à Lapalisse.

*Compagnie du Puy-de-Dôme.*

Ferrand de Laforest, *Capitaine* à Cler-  
mont.

Velay ✱, *Lieut.* idem.

Demanche, *Sous-Lieut. Très.* idem.

France, *Lieut.* à Ambert.

Viviand, *idem*, à Issoire.

Gonin-Faure, *Lieut.* à Riom.  
Hubler, *Sous-Lieut.* à Thiers.

*Compagnie de la Nièvre.*

Michel, *Capit.* à Nevers.  
N. . . . . *Lieut.* idem.  
Mahé, *Lieut. Très.* idem.  
Saulnier, *Lieut.* à Clamecy.

Prudot \*, *Lieut.* à Château-Chinon.)  
Lepaige, *idem.* à Cosne.

*Compagnie du Cher.*

Tenaille, *Capitaine.* à Bourges.  
Courby, *Lieut.* idem.  
Taillard \*, *Lieut. Très.*  
Delagrèdière, *Lieut.* à St.-Amand.  
Perrin, *Lieut.* à Sancèrre.

NEUVIÈME LÉGION.

M. Brault \*, *Lieutenant-Colonel.* à Niort.

*Compagnie des Deux-Sèvres.*

Caselli (O \*) , *Ch. d'esc. Comm.* à Niort.  
Marteau \*, *Capit. Lieut.* idem.  
Decaix, *Capit. Très.* idem.  
David, *Sous-Lieut.* à Parthenay.  
Estienne, *idem.* à Bressuire.  
Rollet, *Lieutenant.* à Melle.  
*Compagnie de Bourbon-Vendée.*  
Fouré, *Capit.* à Bourbon-Vendée.  
Roquette, *Sous-Lieut.* idem.  
Massart \*, *Lieut. Très.* idem.  
De Combarel (Jos.) \*, *Lieut.* à Fontenay.  
Delacroix \*, *idem.* aux Sables d'Olonne.  
Bussière, *Sous-Lieut.* aux Herbiers.

*Compagnie de la Charente-Inférieure.*

Rivals, *Capit.* à La Rochelle.  
Frontgous, *Lieut.* idem.  
Accary, *Sous-Lieut. Très.* idem.  
Beasse, *idem.* à Jonzac.  
Massabiau \*, *Lieut.* à Marennès.  
Bouvier, *Sous-Lieut.* à Rochefort.  
Mocquet, *idem.* à Saintes.  
Duval, *Lieut.* à St.-Jean-d'Angely.  
*4<sup>e</sup> Compagnie des Ports et Arsenaux.*  
Dupontavice du Boishenry, *Capitaine.* à  
à Rochefort.  
Roussel, *Sous-Lieut.* idem.  
Gaucher \*, *Lieut. Très.* idem.

DIXIÈME LÉGION.

M. Le Crosnier (O \*) , *Colonel.* à Bordeaux.

*Compagnie de la Gironde.*

Saulnier, *Chef d'escadron, Commandant.*  
à Bordeaux.  
Derazes, *Capit.-Lieut.* idem.  
Mouchoux, *Lieut. Très.* idem.  
Laffon, *idem.* à Lesparre.  
Le Crosnier (L. A.), *idem.* à Bazas.  
Fontalbe, *idem.* à Blaye.  
Dufau, *idem.* à la Réole.  
Sabarot \*, *idem.* à Libourne.

*Compagnie de la Charente.*

Sautereau, *Capitaine.* à Angoulême.  
Duvignau, *Sous-Lieut.* idem.  
Lurat, *Lieut. Très.* idem.  
De Gombault, *Sous-Lieuten.* à Cognac.  
Remy, *idem.* à Barbézieux.

Delasalle, *Lieut.* à Confolens.  
Chetard, *Lieut.* à Ruffec.

*Compagnie des Landes.*

Lacroix, *Capit.* à Mont-de-Marsan.  
Martin Boussac, *Lieut.* idem.  
Burtin, *Sous-Lieut. Très.* idem.  
Jandròn, *Lieut.* à St.-Sever.  
Auger de Guilleragüe \*, *idem.* à Dax.

*Compagnie des Basses-Pyrénées.*

Marquis \*, *Chef d'esc.* à Pau.  
De Garros, *Lieut.* idem.  
Munier (J.-J.), *Lieut. Très.* idem.  
Busquère \*, *Sous-Lieut.* à Bayonne.  
Galan, *idem.* à Mauléon.  
De Caila, *Lieut.* à Orthez.  
Gourlier, *Sous-Lieut.* à Oléron.

ONZIÈME LÉGION.

M. Delmas (O \*) , *Lieutenant-Colonel.* à Limoges.

*Compagnie de la Haute-Vienne.*

Crevel \*, *Chef d'esc. Comm.* à Limoges.  
Foutreaux de Jallais, *Capit.-Lieut.* idem.  
De Préaud, *Lieut. Très.* idem.  
Delasalle (J.), *idem.* à Bellac.  
Morize \*, *Sous-Lieut.* à St.-Yrieix.  
Maynard de Queilhe \*, *L.* à Rochechouart.

*Compagnie de la Creuze.*

Rivaud, *Capit.* à Guéret.  
Roux \*, *Sous-Lieut.* idem.  
Merle de la Brugière (J. B.) \*, *L. Très.* id.  
Guerin \*, *Lieut.* à Aubusson.  
Truy \*, *idem.* à Bourgneuf.  
Chousserie, *Lieut.* à Boussac.

*Compagnie de la Dordogne.*

Petitjean de Rancourt ✱, *Chef d'escad.*  
à Périgueux.  
Langlade ✱, *Lieut.* à Périgueux.  
Des Barres, *Sous-Lieut. Très. idem.*  
Humbert-Droz, *Lieut.* à Bergerac.  
Courserant, *Sous-Lieut.* à Nontron.

Gautier, *Lieut.* à Sarlat.  
Doutre-Roussel ✱, *idem.* à Riberaç.

*Compagnie de la Corrèze.*

Lelong de Longpré, *Capit.* à Tulle.  
Dussel, *Lieut. idem.*  
Deschamps (J. B.) ✱, *Lieut. Très. idem.*  
Veilhan, *Sous-Lieut.* à Brives.  
Rédon, *idem.* à Ussel.

## DOUZIÈME LÉGION.

M. de Bony (O ✱), *Colonel*, à Cahors.

*Compagnie du Lot.*

Chassaingne de la Ribière ✱, *Chef d'escad.*  
*Command.* à Cahors.  
Delor, *Capit.-Lieut.*  
Suisse, *Lieut. Très. idem.*  
Miret, *idem.* à Figear.  
De Combarel (P. A.) ✱, *idem.* à Gourdon.

*Compagnie de Lot-et-Garonne.*

Subervic, *Capit.* à Agen.  
Donnadiou, *Lieut. idem.*  
Sartre, *Sous-Lieut. Très. idem.*  
Dubreuil, *Lieut.* à Nérac.  
Labour-d'Affaure, *Sous-Lieutenant*, à  
Marmande.  
Pioux, *idem.* à Villeneuve-d'Agen.

*Compagnie de l'Aveyron.*

Jammé ✱, *Capit.* à Rodez.  
François, *Sous-Lieut. idem.*  
N. . . . . *idem. Très. idem.*  
Defresne ✱, *Lieut.* à Espalion.  
Lebas, *idem.* à Milhau.  
Trinqué, *idem.* à St.-Afrique.  
Blondel, *Sous-Lieuten.* à Villefranche.

*Compagnie du Cantal.*

Rebillot ✱, *Capit.* à Aurillac.  
Marquaty, *Sous-Lieut. idem.*  
Meunier, *idem. Très. idem.*  
Massis ✱, *Lieut.* à Murat.  
Bricqueville, *Sous-Lieut.* à Mauriac.  
Chauveton de St.-Léger, *Lieut.* à St.-Flour

## TRÉIZIÈME LÉGION.

M. Cailhassou (O ✱), *Colonel*, à Toulouse.

*Compagnie de la Haute-Garonne.*

Boyer ✱, *Chef d'escad., Commandant*,  
à Toulouse.  
Jost ✱, *Capit.-Lieut. idem.*  
Bajau ✱, *Sous-Lieut. Très. idem.*  
Pascal, *Sous-Lieut.* à Villefranche.  
Serres ✱, *Lieut.* à Muret.  
Déadé (J. C. A.), *Lieut.* à St.-Gaudens.

*Compagnie de Tarn-et-Garonne.*

Vata, *Capit.* à Montauban.  
Barrier, *Lieut. idem.*  
Saurel, *Sous-Lieut. Très. idem.*  
Ruot ✱, *Lieut.* à Moissac.  
Couture-Mirandol, *idem.* à Castel-Sarrazin.

*Compagnie du Gers.*

De Broqueville ✱, *Capit.* à Auch.  
Seguy, *Lieut. idem.*  
Peylabere ✱, *Lieut. Très. idem.*  
Palissard, *Sous-Lieut.* à Lombez.  
Malbois, *Lieut.* à Condom.  
Dutoya, *Sous-Lieut.* à Lectoure.  
Jouve de Guibert ✱, *Lieut.* à Mirande.

*Compagnie des Hautes-Pyrénées.*

Vergès, *Capit.* à Tarbes.  
Condat, *Sous-Lieut. idem.*  
Lemonnyer ✱, *Lieut. Très. idem.*  
Bourdier de Beaugard ✱, *Lieut.* à Argelès.  
Ithourbourou, *Sous-Lieut.* à Bagnères.

## QUATORZIÈME LÉGION.

M. . . . . *Colonel*, à Carcassonne.

*Compagnie de l'Aude.*

D'Exéa de la Louvière ✱, *Chef d'escad.*  
*Command.* à Carcassonne.  
Suere ✱, *Capit.-Lieut.* à Carcassonne.  
Jacob, *Lieutenant Très. idem.*  
Driget ✱, *Lieut.* à Castelnaudary.  
De Broca, *Sous-Lieut.* à Limoux.  
Caby ✱, *Lieutenant*, à Narbonne.

*Compagnie du Tarn.*

Leberthon ✱, *Capit.* à Alby.  
Julia ✱, *Lieut. idem.*  
Auger, *Lieut. Trésorier, idem.*  
Rédier, *Lieutenant*, à Castres.  
Delpech, *Lieut.* à Lavaur.  
Belliol, *idem.* à Gaillac.

*Compagnie des Pyrénées Orientales.*

Thomas ✱, *Capit.* à Perpignan.  
 Azaïs, *Lieut. idem.*  
 Digne, *Lieut. Trés. idem.*  
 Colomer, *Sous-Lieut.* à Prades.  
 Seranne, *idem.*, à Cérét.

*Compagnie de l'Ariège.*

Fumat, *Capit.* à Foix.  
 Rouau, *Sous-Lieut. idem.*  
 Darche, *Lieut. Trésor. idem.*  
 Collard, *Sous-Lieut.* à Pamiers.  
 Grandvallet, *idem.*, à Saint-Girons.

## QUINZIÈME LÉGION.

M. Faye (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*, à Nîmes.

*Compagnie du Gard.*

Blachier, *Chef d'esc. Comm.* à Nîmes.  
 Paradan de Malbosc ✱, *Capit.-Lieut. id.*  
 Guérin (M.-J.F.), *Lieut. Trésor. idem.*  
 Olier, *Lieutenant.*, à Alais.  
 Fabre, *idem.*, au Vigan.  
 Billon, *idem.*, à Uzès.

*Compagnie de l'Ardèche.*

Croizier de la Doire ✱, *Capit.* à Privas.  
 Depagès de Pourcàres, *Lieut. idem.*  
 O'Carrol, *Sous-Lieut. Trés. idem.*  
 Terrier de la Jollive ✱, *Lieut.* à Tournon.  
 Bayle d'Astic, *Sous-Lieut.* à l'Argentière.  
 Guérin, *Lieutenant.*, à Aubenas.

*Compagnie de l'Hérault.*

Rigade ✱, *Chef d'esc.* à Montpellier.  
 Devina ✱, *Lieut. idem.*  
 Poupart, *Lieut. Trésor. idem.*  
 Bertrand, *Lieut.* à Béziers.  
 Laurent, *Sous-Lieutenant.*, à Lodève.  
 Perier, *idem.*, à Saint-Pons.

*Compagnie de la Lozère.*

Gallié ✱, *Capit.* à Mende.  
 Chalas, *Sous-Lieut. idem.*  
 Edouin, *Lieut. Trés. idem.*  
 Waiss, *Lieut.* à Florac.  
 Brive, *Sous-Lieutenant.*, à Marvejols.

## SEIZIÈME LÉGION.

M. de Canel (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*, à Marseille.

*Compagnie des Bouches-du-Rhône.*

Corso ✱, *Chef d'escad. Commandant.*,  
 à Marseille.  
 Fournier ✱, *Capitaine-Lieutenant.*, à  
 Marseille.  
 Lebriquir, *Lieut. Trés. idem.*  
 Mauche, *Sous-Lieut.* à Aix.  
 Delalot, *idem.*, à Arles.

*Compagnie de Vaucluse.*

Boissy du Bois, *Capit.* à Avignon.  
 Ramel, *Lieut. idem.*  
 Dougan, *Lieut. Trésor. idem.*  
 Pascalis, *Lieut.* à Apt.

Vial ✱, *Lieut.* à Carpentras.  
 Doste ✱, *Sous-Lieut.* à Orange.

*Compagnie du Var.*

Galabert ✱, *Capit.* à Draguignan.  
 Lombard d'Esperel, *Sous-Lieut. idem.*  
 Guillot, *Sous-Lieut. Trésor. idem.*  
 Pierrugues, *Sous-Lieut.* à Brignoles.  
 Blanc, *idem.* à Grasse.  
 Viennet, *Lieut.* à Toulon.

*5<sup>e</sup> Compagnie des Ports et Arsenaux.*

Phitily ✱, *Capit.* à Toulon.  
 Paul, *Sous-Lieut. idem.*  
 Garraud ✱, *Lieut. Trésor. idem.*

## DIX-SEPTIÈME LÉGION. (Corse.)

M. . . . . à Bastia.

*Première Compagnie.*

Dyonnet, *Chef d'escad. Commandant.*, à  
 Bastia.  
 Mougnot ✱, *Capit.-Lieut. idem.*  
 Taphanel, *Lieut.* à Calvi.  
 Roguier ✱, *Lieut. Trés.* à Bastia.  
 Mercantei, *Lieut.* à St.-Florent,  
 Agostini, *Lieut.* à Vescovato.  
 Masson, *Lieut.* à Corte.

Lepintre, *Lieut.* à Piedicroce.  
 Benedettini ✱, *idem.* à Piedicorte.

*Deuxième Compagnie.*

Escudier, *Capit.* à Ajaccio.  
 Arrighi, *Lieut. idem.*  
 Waiter, *Sous-Lieut.* à Vico.  
 Simoni, *Lieut.* à St<sup>te</sup>-Marie de Siché.  
 Audouy, *Sous-Lieut.* à Sartene.  
 Lucchini, *idem.*, à Bonifacio.

## DIX-HUITIÈME LÉGION.

M. Degascq (O ✱), Colonel, à Grenoble.

*Compagnie de l'Isère.*

Guynat, *Chef d'esc. Comm.* à Grenoble.  
 D'Agard, *Capit.-Lieut.* idem.  
 Pernet ✱, *Capit.* Très. idem.  
 Marigny *Sous-Lieut.* à Latour-du-Pin.  
 Derusse dit Derousse, *S.-L.* à St.-Marcellin.  
 Dautel ✱, *idem*, à Vienne.

*Compagnie de la Drôme.*

Gaudo-Paquet, *Capit.* à Valence.  
 Dussuc, *Lieut.* idem.  
 Rattier ✱, *Sous-Lieut.* Très. idem.  
 Ruffet, *Sous-Lieut.* à Die.  
 Grandjasse, *idem*, à Montélimart.  
 Reynier, *idem*, à Nyons.

*Compagnie des Hautes-Alpes.*

Ravenez, *Capit.* à Gap.  
 D'Antoine de Taillas, *Lieut.* idem.  
 Michel ✱, *Lieut.* Très. idem.  
 Delavernand, *Lieut.* à Briançon.  
 Guilhaumon, *Sous-Lieut.* à Embrun.

*Compagnie des Basses-Alpes.*

Beaume dit Roux, *Capit.* à Digne.  
 Julien, *Lieut.* idem.  
 Meyers, *Sous-Lieut.* Très. idem.  
 Baras ✱, *idem*, à Barcelonnette.  
 Bleinc, *idem*, à Castellane.  
 Delaye ✱, *idem*, à Sisteron.  
 Brun ✱, *Lieut.* à Forcalquier.

## DIX-NEUVIÈME LÉGION.

M. Ledoux (O ✱), Lieutenant-Colonel, à Lyon.

*Compagnie du Rhône.*

Carrelet ✱, *Chef d'esc. Comm.* à Lyon.  
 De Cordoue-Descordes ✱, *Cap.-Lieut.* id.  
 Gannaz, *Sous-Lieut.* Très. idem.  
 Clement ✱, *Lieut.* à Villefranche.  
 Gimbert de Chabanne, *Lieut.*, à Tarare.

*Compagnie de Saône-et-Loire.*

Dure, *Capit.* à Mâcon.  
 Ruffin-Lozier, *Lieut.* idem.  
 Desjardins ✱, *Lieut.* Très. idem.  
 Duclaux d'Eymar, *Lieut.* à Louhans.  
 Legros, *idem*, à Autun.  
 Georgeon ✱, *Lieut.* à Châlons.  
 Louiset, *idem*, à Charolles.

*Compagnie de la Loire.*

Receveur, *Capitaine*, à Montbrison.  
 Tereygeol ✱, *Lieuten.* idem.  
 Allamand, *Lieut.* Très. idem.  
 Mulsant ✱, *idem*, à Roanne.  
 De Cheron ✱, *Lieutenant*, à Saint-Étienne.

*Compagnie de la Haute-Loire.*

De Reste ✱, *Capit.* au Puy.  
 De Pelaeot ✱, *Lieut.* idem.  
 Penel ✱, *Sous-Lieut.* Très. idem.  
 Besquet, *idem*, à Brioude.  
 Bourjade, *Sous-Lieut.* à Yssingaux.

## VINGTIÈME LÉGION.

M. Pinel (O ✱), Lieutenant-Colonel, à Dijon.

*Compagnie de la Côte-d'Or.*

De Truchis du Mole ✱, *Chef d'escadron*  
*Command.* à Dijon.  
 Leclerc de Rouffey, *Capitaine-Lieut.* idem.  
 Hiestand ✱, *Lieut. Trésor.* idem.  
 Chaudron, *Sous-Lieut.* à Sémur.  
 Cavalier de St-Jacques, *idem*, à Beaune.  
 Personne, *idem*, à Châtillon-sur-Seine.

*Compagnie de l'Yonne.*

Soufflot ✱, *Capit.* à Auxerre.  
 Leblond, *Lieut.* idem.  
 Demay ✱, *Lieut.* Très. idem.  
 Olivier, *Sous-Lieut.* à Avallon.  
 Sebar ✱, *idem*, à Joigny.  
 Caille-Desmares, *Lieut.* à Sens.  
 Hochet, *idem*, à Tonnerre.

*Compagnie de l'Aube.*

Cochet de Savigny de S. Valier ✱, *Capitaine*  
à Troyes.  
 Odot de Lenferna, *Lieut.* idem.  
 Dupont ✱, *Lieut.* Très. à Troyes.  
 Courtalon, *Sous-Lieut.* à Arcis-sur-Aube.  
 Cécile ✱, *Lieut.* à Bar-sur-Aube.  
 Grandin, *Sous-Lieut.* à Bar-sur-Seine.  
 Dubrana ✱, *Lieut.* à Nogent-sur-Seine.

*Compagnie de la Haute-Marne.*

Langlois ✱, *Capit.* à Chaumont.  
 Bourgeois, *Sous-Lieut.* idem.  
 Bodin, *Lieut.* Très. idem.  
 De Prinsac, *Lieut.* à Langres.  
 Simonnin ✱, *idem*, à Wassy.

## VINGT-UNIÈME LÉGION.

M. Picard (C ✱), Colonel, à Besançon.

*Compagnie du Doubs.*Magnier ✱, *Chef d'esc. Commandant*, à Besançon.Minal, *Capit.-Lieut.* idem.Speigel, *Lieut. Très.* idem.Labourée, *Sous-Lieutenant*, à Baume-les-Dames.Pernot, *Lieut.* à Pontarlier.Pavans de Ceccaty, *Lieut.* à Montbéliard.*Compagnie de la Haute-Saône.*Richier ✱, *Capitaine*, à Vesoul.Carteret ✱, *Sous-Lieut.* idem.Vuillemot, *Lieut. Très.* id.Fréchin ✱, *Sous-Lieut.* à Lure.Godin, *Lieutenant*, à Gray.*Compagnie du Jura.*Delagrance ✱, *Capit.* à Lons-le-Saulnier.Oudry, *Sous-Lieut.* idem.Patouillet, *Lieut. Très.* idem.Turbert, *idem*, à Poligny.Grandvaux ✱, *idem*, à Dôle.Goguillot, *idem*, à Saint-Claude.*Compagnie de l'Ain.*Desmaisons ✱, *Capit.* à Bourg.Wolf, *Sous-Lieut.* idem.Bouteillier, *Lieut. Très.* idem.Trouillot Dupin, *Lieut.* à Belley.Durand de Chiloup, *idem*, à Trévoux.Naverdet, *Sous-Lieut.* à Nantua.Magnien, *Lieut.* à Gex.

## VINGT-DEUXIÈME LÉGION.

M. Guichard, Colonel, à Nancy.

*Compagnie de la Meurthe.*Gromand, *Chef d'escadron, Commandant*, à Nancy.Protin ✱, *Capit.-Lieut.* idem.Derousse ✱, *Lieut. Très.* idem.Pitat, *Lieut.* à Château-Salins.Prevost, *Sous-Lieut.* à Sarrebourg.Maxe, *Lieut.* à Toul.Hun ✱, *Lieut.* à Lunéville.*Compagnie des Vosges.*Vincent, *Capit.* à Epinal.Maron, *Sous-Lieut.* idem.Dommanget, *Sous-Lieut. Très.* idem.Dereims, *Sous-Lieut.* à Mirecourt.Marianne, *Sous-Lieut.* à Remiremont.Vautrin, *Lieut.* à Saint-Diez.Munier, *Lieut.* à Neufchâteau.*Compagnie du Bas-Rhin.*Parquin, *Chef d'esc.* à Strasbourg.Berthe de Pommery, *Lieut.* idem.Reiss, *Lieut. Très.* idem.Dedier, *Lieut.* à Saverne.Villain ✱, *Sous-Lieut.* à Schélestadt.Maniguet, *idem*, à Wissembourg.*Compagnie du Haut-Rhin.*Housseau ✱, *Capit.* à Colmar.Ritter, *Sous-Lieut.* idem.Hurel, *Lieut. Très.* idem.De Lallemant de Liocourt ✱, *L.* à Belfort.Waiss ✱, *Lieut.* à Altkirch.

## VINGT-TROISIÈME LÉGION.

M. Blin (O ✱), Colonel, à Metz.

*Compagnie de la Moselle.*Robert (O ✱), *Chef d'escad. Command.* à Metz.Beaugeois, *Capit.-Lieut.* idem.Carré, *Capit. Très.* à Metz.Houpert, *Sous-Lieut.* à Briey.Touchebeuf ✱, *idem*, à Sarguemines.Mauclere ✱, *idem* à Thionville.*Compagnie de la Meuse.*Boilletot de Bemont ✱, *Capitaine*, à Bar-le-Duc.Ferdinand ✱, *Lieut.* idem.Barbe, *Lieut. Très.* idem.Labat ✱, *idem*, à Montmédy.Duval, *idem*, à Commercy.Lemolt ✱, *Sous-Lieut.* à Verdun.*Compagnie de la Marne.*Noel ✱, *Capitaine*, à Châlons.Bryuant ✱, *Lieut.* idem.Richard ✱, *Lieut. Très.* idem.Mique ✱, *Lieut.* à Epernay.Collignon ✱, *Sous-Lieut.*, à Reims.Lefèvre, *idem*, à Sainte-Ménéhould.Lucot ✱, *idem*, à Vitry-le-François.*Compagnie des Ardennes.*Pomme ✱, *Capit.* à Mézières.Simonnet ✱, *Lieut.* idem.Igir ✱, *Lieut. Très.* idem.Pannier, *Lieut.* à Rhetel.Parmentier, *idem*, à Sedan.Paupardin, *Sous-Lieut.* à Roeroy.Lectonnellier, *Lieut.* à Vouziers.

## VINGT-QUATRIÈME LÉGION.

M. Ravier (O ✱), Colonel, à Arras.

*Compagnie du Pas-de-Calais.*Clément (P. Th.) ✱. *Chef d'escadron**Commandant*, à Arras.Gallois ✱, *Capit.-Lieut.* idem.Beaugrand ✱, *Capit. Très.* idem.Flamen ✱, *Lieut.* à Béthune.Belot, *Lieut.* à Boulogne.Floure, *Sous-Lieut.* à Montreuil.Saulnier, *Lieut.* à St.-Omer.Le Bresne ✱, *Sous-Lieut.* à St.-Pol.*Compagnie du Nord.*François ✱, *Chef d'esc.* à Lille.Delorne d'Alincourt ✱, *Lieut.* idem.Lemire, *Lieut. Très.* idem.Hamont ✱, *Lieut.* à Avesnes.Dupuis, *Lieut.* à Cambray.Cotton, *idem*, à Douay.Delfosse, *idem*, à Dunkerque.Massens ✱, *idem*, à Hazebrouck.Blocaille, *idem*, à Valenciennes.*Compagnie de l'Aisne.*Tilman ✱, *Capit.* à Laon.Caillard, *Lieut.* idem.Michel ✱, *Lieut. Très.* idem.Denu ✱, *Lieut.* à Château-Thierry.Capitain, *idem*, à Saint-Quentin.Bonnay de Nonancourt, *idem*, à Soissons.Delacourt, *Sous-Lieut.* à Vervins.

## GARDE MUNICIPALE DE PARIS (Voy. page 760).

## GENDARMERIE EMPLOYÉE DANS LES COLONIES.

*Compagnie de la Martinique.*Pillerault ✱, *Capitaine.*De Sauvigny, *Lieut.**Compagnie de la Guadeloupe.*Pierre, *Capit.*Régent, *Sous-Lieutenant.*

## BATAILLONS MOBILES DE LA GENDARMERIE.

1<sup>er</sup> BATAILLON.*Employé dans la 4<sup>e</sup> Division Militaire,*  
(*chef-lieu* : Angers.)Nicod, *Chef d'escadron, Commandant.*

Moreau,

Le Noble-Aubert-du-Bayet } *Capitaines.*

Thuillier.

De Fumel, } *Lieutenans.*

Bredart.

Mallat. }

Dalbis, } *Sous-Lieutenans,*  
Vincent, } *faisant fonctions de Lieut.*

André, }

Fontemoing, *Sous-Lieutenant. Trésorier.*2<sup>e</sup> BATAILLON.*Employé dans la 13<sup>e</sup> Division Militaire,*  
(*chef-lieu* : Rennes).Mutel, *Chef d'escadron, Commandant.*

Rouyer-St.-Victor,

Legrip.

Arthaud, }

*Capitaines.*Edon, *Lieutenant.*Boissière, *Lieutenant.*

Bremer,

Lavelaine, } *Sous-Lieutenans, faisant*  
Olivier, } *fonctions de Lieutenans.*

Durot,

Fournier, *Sous-Lieutenant Trésorier.*3<sup>e</sup> BATAILLON.*Employé dans la 12<sup>e</sup> Division Militaire,*  
(*chef-lieu* : Nantes).Gauthier de Laverderie, *Chef d'esc. Comm.*

Bourgeois,

Pombas, } *Capitaines.*

N. . . . . }

Delarue, *Lieutenant.*

Boutry,

Durey-Longa, } *Sous-Lieutenans, faisant*  
St-Romain, } *fonctions de Lieut.*

Azéma,

Augé,

Thomas, *Sous-Lieut. Trésorier.*

## COMPAGNIES SÉDENTAIRES DE GENDARMERIE.

1<sup>re</sup> Compagnie, à Riom (Puy-de-Dôme).Darbour ✱, *Capitaine en 1<sup>er</sup>.*Delahogue ✱, *idem en 2<sup>e</sup>.*Degrieux, *Lieutenant en 1<sup>er</sup>.*Jullien, *idem en 2<sup>e</sup>.*2<sup>e</sup> Compagnie, à Gaillon (Eure).Sevé ✱, *Capitaine en 1<sup>er</sup>.*Baquay, *idem en 2<sup>e</sup>.*Borien ✱, *Lieutenant en 1<sup>er</sup>.*Deltour ✱, *idem en 2<sup>e</sup>.*

## BATAILLON DE VOLTIGEURS CORSES.

|                                                |             |                         |            |
|------------------------------------------------|-------------|-------------------------|------------|
| <i>État-major.</i>                             |             | <i>Lieutenans.</i>      |            |
| Cauro, <i>Chef de bataillon.</i>               |             | Vico.                   | N. . . . . |
| N. . . <i>Capit. Adjudant-Major.</i>           |             | N. . . . .              |            |
| Grandvalet, <i>Sous-Lieutenant. Trésorier.</i> |             | <i>Sous-Lieutenans.</i> |            |
| Grazietti, <i>Chirurgien Aide-Major.</i>       |             | Santolini.              | Laurelli.  |
|                                                |             | Péri.                   | N. . . . . |
| <i>Capitaines.</i>                             |             |                         |            |
| Angelis ✱.                                     | Peraldi.    |                         |            |
| Marinetti ✱.                                   | Ciavaldini. |                         |            |

## SECTION XII.

## RECRUTEMENT.

*Etat nominatif des Officiers de Recrutement.*

A l'exception de M. Mermet, de la Vendée, qui est Chef de bataillon, tous les Officiers de Recrutement sont des Capitaines; ils n'appartiennent plus à des Corps, mais aux armes qui sont indiquées.

| <i>Départ.</i>      | <i>Capitaines. MM.</i>                 | <i>Armes.</i>               |
|---------------------|----------------------------------------|-----------------------------|
| Ain.                | <i>Robelin (Joseph) ✱.</i>             | 1 <sup>er</sup> de Ligne.   |
| Aisne.              | <i>Collinet-Delassalle (J.-L.-R.)</i>  | 4 <sup>e</sup> Cuirassiers. |
| Allier              | <i>Champion (Fréd.-Sébastien) ✱.</i>   | 5 <sup>e</sup> de Ligne.    |
| Alpes (Basses.)     | <i>Duchemin Duhamel (P.-V.) ✱.</i>     | 66 <sup>e</sup> de Ligne.   |
| Alpes (Hautes.)     | <i>Martenet (Jean).</i>                | 56 <sup>e</sup> de Ligne.   |
| Ardèche.            | <i>Sardon (Pierre) ✱.</i>              | 17 <sup>e</sup> Léger.      |
| Ardennes.           | <i>Choiselat (Isid.-Constant).</i>     | 15 <sup>e</sup> de Ligne.   |
| Ariège.             | <i>Bon Guillot (Jos.-Fr.) ✱</i>        | 19 <sup>e</sup> de Ligne.   |
| Aube.               | <i>Echmann (Charles.-Armand.) ✱.</i>   | 19 <sup>e</sup> de Ligne.   |
| Aude.               | <i>Taberne (Dom) ✱.</i>                | 24 <sup>e</sup> de Ligne.   |
| Aveyron.            | <i>Cazencure (Fr.) ✱.</i>              | 5 <sup>e</sup> Dragons.     |
| Bouches-du-Rhône    | <i>Fruilhier (J.-M.-T.) ✱.</i>         | 1 <sup>er</sup> du Génie.   |
| Calvados.           | <i>Carré (Germain) ✱.</i>              | 10 <sup>e</sup> Dragons.    |
| Cantal.             | <i>Baudry (François) ✱.</i>            | 45 <sup>e</sup> de Ligne.   |
| Charente.           | <i>Delabrière de Boisleroy (J.) ✱.</i> | 8 <sup>e</sup> Cuirassiers. |
| Charente-Inférieure | <i>Bordenave (Fr.-Edme) ✱.</i>         | 12 <sup>e</sup> Léger.      |
| Cher.               | <i>Mege (Joseph-Denys) ✱.</i>          | 9 <sup>e</sup> de Ligne.    |
| Corrèze.            | <i>Copmartin (P.-L.) ✱.</i>            | 54 <sup>e</sup> de Ligne.   |
| Corse.              | <i>Zacchi-Romano ✱.</i>                | 10 <sup>e</sup> Léger.      |
| Côte-d'or.          | <i>Regley (Claude-Hip.) ✱.</i>         | 20 <sup>e</sup> Léger.      |
| Côtes-du-Nord.      | <i>Le Neveu de Carfort (César) ✱.</i>  | 12 <sup>e</sup> Léger.      |
| Creuse.             | <i>Demarsanges (J.-P.) ✱.</i>          | 19 <sup>e</sup> Léger.      |
| Dordogne.           | <i>Estignard (J.-L.-J.) ✱.</i>         | Corps royal d'État-Major.   |
| Doubs.              | <i>Guilbert-Collet (Joseph).</i>       | 7 <sup>e</sup> Léger.       |
| Drôme.              | <i>Jozon (J.-B.)</i>                   | 56 <sup>e</sup> de Ligne.   |
| Eure.               | <i>Beaupuis (Ant.-N.) ✱.</i>           | 5 <sup>e</sup> de Ligne.    |
| Eure-et-Loire.      | <i>Germont (J.-B.) ✱.</i>              | 1 <sup>er</sup> Chasseurs.  |
| Finistère.          | <i>Martin des Pallières ✱.</i>         | Corps royal d'État-Major.   |
| Gard.               | <i>Allègre (F.-X.-M) ✱.</i>            | 27 <sup>e</sup> de Ligne.   |
| Garonne (Haute.)    | <i>Lévis (Louis) ✱.</i>                | 37 <sup>e</sup> de Ligne.   |
| Gers.               | <i>Bon de Magrath (L.-A.) ✱.</i>       | 8 <sup>e</sup> Dragons.     |
| Gironde.            | <i>Benoit.</i>                         | 7 <sup>e</sup> de Ligne.    |
| Hérault.            | <i>Chivaud (Antoine-Edmond) ✱.</i>     | 20 <sup>e</sup> de Ligne.   |



| <i>Départ.</i>     | <i>Capitaines. MM.</i>                    | <i>Armes.</i>                              |
|--------------------|-------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Ile-et-Vilaine.    | <i>De Courmaccul (L.-F.)</i> *            | 11 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Indre.             | <i>Morizet (Louis-Aug.)</i> *             | 14 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Indre-et-Loire.    | <i>Gilly (Joseph-Fidèle)</i> *            | 25 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Isère.             | <i>Foucou (A.-C.)</i> *                   | 44 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Jura.              | <i>Berthaud (J.-Louis)</i> *              | 64 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Landes.            | <i>Dulau (J.-B.)</i> *                    | 18 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Loire-et-Cher.     | <i>Lajous (J.-M.-J.)</i>                  | 28 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Loire.             | <i>Bergue (Prudent)</i> *                 | 8 <sup>e</sup> de Ligne.                   |
| Loire (Haute.)     | <i>Roquefeuil (Ed.)</i> *                 | 17 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Loire-Inférieure.  | <i>Leroux</i> *                           | Corps royal d'Etat-Major.                  |
| Loiret.            | <i>Delpcch</i> *                          | Infanterie.                                |
| Lot.               | <i>D'Aubert de Tesie (L.-E.)</i> *        | 4 <sup>e</sup> Chasseurs.                  |
| Lot-et-Garonne.    | <i>Merson (L.-F.)</i>                     | Chasseurs.                                 |
| Lozère.            | <i>Gomeret (Ant.-Nic.)</i> *              | 15 <sup>e</sup> Léger.                     |
| Maine-et-Loire.    | <i>Delanneau (Paulin-Anne)</i> *          | 38 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Manche.            | <i>Swanton</i> *                          | Corps royal d'Etat-Major.                  |
| Marne.             | <i>Lacouster (J.-A.)</i> *                | 5 <sup>e</sup> Chasseurs.                  |
| Marne (Haute.)     | <i>Lefebvre (P.-N.)</i> *                 | 2 <sup>e</sup> Esc. du Train des P. d'Art. |
| Mayenne.           | <i>Patau.</i>                             | Corps royal d'Etat-Major.                  |
| Meurthe.           | <i>Bizulion (E.) (O)</i> *                | 6 <sup>e</sup> de Ligne.                   |
| Meuse.             | <i>Bonjour (Etienne-Marie-F.)</i> *       | 41 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Morbihan.          | <i>Leusseques de Légerville (T. M.)</i> * | 58 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Moselle.           | <i>Hancelle (François)</i> *              | 7 <sup>e</sup> Chasseurs.                  |
| Nièvre.            | <i>Bruil.</i>                             | 50 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Nord.              | <i>Carré de Busserolles (J.-S.)</i> *     | 46 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Oise.              | <i>Féart (Etienne-Jean-Marie)</i> *       | 53 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Orne.              | <i>Chapelle (Louis)</i> *                 | 10 <sup>e</sup> Chasseurs.                 |
| Pas-de-Calais.     | <i>Soleoud (J.-M.-T.)</i> *               | 1 <sup>er</sup> Hussards.                  |
| Puy-de-Dôme.       | <i>Leduc Duhamel.</i>                     | 48 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Pyrenées (Basse).  | <i>Chiercelin.</i>                        | 49 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Pyrenées (Hautes)  | <i>Nozes (Bernard)</i>                    | 14 <sup>e</sup> Léger.                     |
| Pyrenées-Oriental. | <i>Carcenac (J.-B.-F.)</i> *              | 16 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Rhin (Bas).        | <i>Lovaud (J.-Ph.)</i> *                  | 10 <sup>e</sup> Dragons.                   |
| Rhin (Haut).       | <i>Pillement (Ch.-J.)</i> *               | 52 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Rhône.             | <i>Lacroix (Jacqurs)</i> *                | 3 <sup>e</sup> Léger.                      |
| Saône (Haute).     | <i>Gérard (J.-E.)</i> *                   | 4 <sup>e</sup> de Ligne.                   |
| Saône-et-Loire.    | <i>Deschamps (S.)</i>                     | 40 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Sarthe.            | <i>Puntous (J.-P.)</i> *                  | 54 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Seine.             | <i>Gibassier (Isaac-François)</i> *       | 5 <sup>e</sup> Léger.                      |
| Seine-Inférieure.  | <i>Fossé (Alexis-Louis-Jacques)</i> *     | 23 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Seine-et-Marne.    | <i>Robert (G.-J.)</i> *                   | 31 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Seine-et-Oise.     | <i>Boulet</i> *                           | Infanterie.                                |
| Sèvres (Deux).     | <i>Avril.</i>                             | 26 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Somme.             | <i>Escher</i> *                           | Corps royal d'Etat-Major.                  |
| Tarn.              | <i>Therni (A.-M.)</i>                     | 62 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Tarn-et-Garonne.   | <i>Chauffard (Ch.)</i> *                  | 33 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Var.               | <i>Lerers (Louis)</i> *                   | 60 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Vaucluse.          | <i>Viala (Jacq.-L.-Aug.)</i> *            | 42 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Vendée.            | <i>Memet (Gasp.) (O)</i> *, Ch. de bat.   | Corps royal d'Etat-Major.                  |
| Vienne.            | <i>De Bois Lambert</i> *                  | 35 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Vienne (Haute).    | <i>Burté (Jean-Baptiste)</i> *            | 11 <sup>e</sup> Léger.                     |
| Vosges.            | <i>Icher (Jean-Ant.-Louis-M.)</i> *       | 57 <sup>e</sup> de Ligne.                  |
| Yonne.             | <i>Jolly (Joseph)</i> *                   | 21 <sup>e</sup> de Ligne.                  |

## SECTION XIII.

## INFANTERIE FRANÇAISE.

(Infanterie de ligne. — Infanterie légère. — Ouvriers d'administratoïn militaire. — Compagnies sédentaires de Sous-Officiers et de Fusiliers.)

L'Infanterie française se compose de quatre-vingt-sept régimens, savoir :

66 Régimens d'infanterie de ligne ;

21 Régimens d'infanterie légère.

## INFANTERIE DE LIGNE.

| RÉG. et GARN.                        | MM.                                                                                               | MM.                                                                                                   |                        |
|--------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| 1 <sup>er</sup><br>Paris.            | { Denizet . <i>Colonel</i> (O *).<br>De Kœnigsegg , <i>Lieutenant-Colonel</i> *.                  | { Gilbert (O *),<br>Cantagrelle (O *),<br>Massoni *.<br>Pretet (O *),<br>Roblet (O *), <i>Major</i> . | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 2 <sup>e</sup><br>Aix.               | { Vigo , <i>dit</i> Roussillon (O *),<br><i>Colonel</i> .<br>Soffréon * , <i>Lieut.-Colonel</i> . | { Falcou * ,<br>Eichelkamp * ,<br>Félix * ,<br>Molard * ,<br>La Barcerie * , <i>Major</i> .           | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 3 <sup>e</sup><br>Antibes.           | { Roussel (C *), <i>Colonel</i> .<br>Corbin * , <i>Lieut.-Colonel</i> .                           | { Abadie (O *),<br>De Fresquet * ,<br>Quantin * ,<br>N. . . . .<br>Wiart * , <i>Major</i> .           | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 4 <sup>e</sup><br>Perpignan.         | { Caron * , <i>Colonel</i> .<br>Roussel (O *), <i>Lieutenant-Colonel</i> .                        | { Davois * ,<br>Galinier (O *),<br>Bauchard * ,<br>Renaud ,<br>Lacroix * , <i>Major</i> .             | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 5 <sup>e</sup><br>Givet.             | { Gréard (O *), <i>Colonel</i> .<br>Boyer (O *), <i>Lieut.-Col.</i>                               | { Hamon * ,<br>Gremion (O *),<br>De Comeiras * ,<br>Pellaprat * ,<br>Krebs * , <i>Major</i> .         | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 6 <sup>e</sup><br>Pont-Saint-Esprit. | { Boullé (O *), <i>Colonel</i> .<br>Marcel * , <i>Lieut.-Colonel</i> .                            | { Navier (O *).<br>Alessandrini * ,<br>Eustache * ,<br>Perron * .<br>Chatelain * , <i>Major</i> .     | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 7 <sup>e</sup><br>Cambrai.           | { Boucher (O *). <i>Colonel</i> .<br>Lafeuille (O *), <i>Lieutenant-Colonel</i> .                 | { Gouffé * ,<br>Pagès * ,<br>De Roquevaire ,<br>Das-sis * ,<br>Drouard * , <i>Major</i> .             | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 8 <sup>e</sup><br>Orléans.           | { Maingarnaud (O *), <i>Colonel</i> .<br>François (O *), <i>Lieutenant-Colonel</i> .              | { Le Blanc (O *),<br>Champion * ,<br>Quillot * ,<br>Deuster * ,<br>Delefortry * , <i>Major</i> .      | { <i>Chefs de Bat.</i> |

|                                |                                                                                                    |                                                                                                                                |                                  |
|--------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| 9 <sup>e</sup><br>Bordeaux.    | { Bremont (O *), <i>Colonel.</i><br>Parant (O *), <i>Lieutenant-Colonel.</i>                       | { Garhot *.<br>Tallandier *.<br>Fontaine (O *),<br>De Mondran *.<br>Fossé *, <i>Major.</i>                                     | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 10 <sup>e</sup><br>Verdun.     | { Salleyx (O *), <i>Colonel.</i><br>Deletain (O *), <i>Lieutenant-Colonel.</i>                     | { Lespinasse de Pébeyre *.<br>Maleplate de Daniel (O *),<br>Fournier *.<br>Arrazat (O *),<br>Montagu de Bouzols, <i>Major.</i> | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 11 <sup>e</sup><br>Soissons.   | { Sauset (* O), <i>Colonel.</i><br>Lévêque de Vilmorin (O *),<br><i>Lieutenant-Colonel.</i>        | { Videau (O *),<br>Bourlon de Lixières (O *),<br>Riban,<br>Rivereau *.<br>Varlet (O *), <i>Major.</i>                          | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 12 <sup>e</sup><br>Paris.      | { Boarini (O *), <i>Colonel.</i><br>Clémanson *, <i>Lieutenant-Colonel.</i>                        | { Thiéry (O *),<br>Grandjean (O *),<br>De Bruno *.<br>Baret Descheizes *.<br>Mignon *, <i>Major.</i>                           | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 13 <sup>e</sup><br>Besançon.   | { Garnier (O *), <i>Colonel.</i><br>Thoumini de la Haulle *,<br><i>Lieutenant-Colonel.</i>         | { Bay *.<br>De Linois (O *),<br>Klapp *.<br>Geurdin.<br>Billard *, <i>Major.</i>                                               | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 14 <sup>e</sup><br>Narbonne.   | { Rachis (O *), <i>Colonel.</i><br>Tremeaux *, <i>Lieutenant-Colonel.</i>                          | { O'Kennedy *.<br>Chevalier *.<br>Clouet *.<br>Delarochette *.<br>Viret (O *), <i>Major.</i>                                   | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 15 <sup>e</sup><br>Afrique.    | { Mangin (C *), <i>Colonel.</i><br>Allain (O *), <i>Lieutenant-Colonel.</i>                        | { Dumolard *.<br>Kolb *.<br>Grangier *.<br>Dufour (O *),<br>Boé *, <i>Major.</i>                                               | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 16 <sup>e</sup><br>Tours.      | { C <sup>te</sup> Borgarelli d'Ison (O *),<br><i>Colonel.</i><br>Fevelas *, <i>Lieut.-Colonel.</i> | { Grégoire (O *),<br>Moureau *.<br>Mesnager *.<br>Vinet *.<br>Mang *, <i>Major.</i>                                            | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 17 <sup>e</sup><br>Toulon.     | { Vielbans (O *), <i>Colonel.</i><br>Gallimardet (O *), <i>Lieutenant-Colonel.</i>                 | { Claisse *.<br>Vestu de Nercy *.<br>Paisant *.<br>L'Hôte *.<br>Colonna-Lecca *, <i>Major.</i>                                 | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 18 <sup>e</sup><br>Phalsbourg. | { Nettancourt (O *), <i>Colonel.</i><br>Haner *, <i>Lieut.-Colonel.</i>                            | { Legrix de Neuville *.<br>Gouvenain (O *),<br>Darrarq (O *),<br>Sestier,<br>Décamps *, <i>Major.</i>                          | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 19 <sup>e</sup><br>Maubeuge.   | { Meslin (C *), <i>Colonel.</i><br>Roux (O *), <i>Lieutenant-Colonel.</i>                          | { Ducasse (O *),<br>Feret *.<br>Gay *.<br>Confremoulins,<br>Dulcis (O *), <i>Major.</i>                                        | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |

|                             |                                                                                                  |                                                                                                            |                                  |
|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| 20°<br><i>Afrique.</i>      | { Marion (O *), <i>Colonel.</i><br>Lavyrie *, <i>Lieut.-Colonel.</i>                             | { Barbette (O *),<br>Thibaud *,<br>Chardron *,<br>N. . . . .<br>Multzert *, <i>Major.</i>                  | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 21°<br><i>Toulon.</i>       | { Lefol (O *), <i>Colonel.</i><br>Lugnot (O *), <i>Lieut.-Colon.</i>                             | { De Mongelas (O *),<br>Perossier (O *),<br>Petitjean (O *),<br>Tournier *,<br>Gallardo *, <i>Major.</i>   | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 22°<br><i>St.-Omer.</i>     | { Cicéron (O *), <i>Colonel.</i><br>Payan (O *), <i>Lieutenant-Colonel.</i>                      | { D'Uzer *,<br>Neumayer *,<br>Chauchepirat *,<br>Reiset (O *),<br>Malassagne *, <i>Major.</i>              | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 23°<br><i>Avignon.</i>      | { Hermann (O *), <i>Colonel.</i><br>Ballon (O *), <i>Lieutenant-Colonel.</i>                     | { Massy (O *),<br>Carré,<br>Bonnet *,<br>Dauphin *,<br>Fossa *, <i>Major.</i>                              | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 24°<br><i>Mâcon.</i>        | { De Reissenbach (C *), <i>Col.</i><br>Combe (O *), <i>Lieutenant-Colonel.</i>                   | { Anglade (O *),<br>Boissy Dubois *,<br>Collinet *,<br>De Batsalle *,<br>Weichenheim *, <i>Major.</i>      | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 25°<br><i>Valenciennes.</i> | { De Rossi, <i>Colonel.</i><br>Paillet *, <i>Lieutenant-Colonel.</i>                             | { Mougin *,<br>Fondard (O *),<br>Binecher *,<br>Dehaies de Mentigny *,<br>Ricard *, <i>Major.</i>          | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 26°<br><i>Metz.</i>         | { Hemberger (O *) <i>Colonel.</i><br>Vidal de Lauzun (O *), <i>Lieut.-Colonel.</i>               | { Loiseau *,<br>Cazac *,<br>Bergounhe *,<br>Gillet de Kerveguen (O *),<br>Lourdell-Henaut *, <i>Major.</i> | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 27°<br><i>Perpignan.</i>    | { Sanfourche (C *), <i>Colonel.</i><br>Mouton *, <i>Lieutenant-Colonel.</i>                      | { Lebas dit Ste-Croix (O *),<br>Delattre *,<br>Fonlecher *,<br>Cussac *,<br>Chevillon *, <i>Major.</i>     | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 28°<br><i>Afrique.</i>      | { Mounier (C *), <i>Colonel.</i><br>Escande *, <i>Lieutenant-Colonel.</i>                        | { Evrard *,<br>Cavalier *,<br>Delannoy (O *),<br>Lachapelle *,<br>Lecomte *, <i>Major.</i>                 | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 29°<br><i>Avignon.</i>      | { Bon Collet de la Madelène (C *), <i>Colonel.</i><br>Carcenac (O *), <i>Lieutenant-Colonel.</i> | { Desmidt *,<br>George *,<br>Montagnat *,<br>Rey *,<br>Duserre Baudet (O *), <i>Major.</i>                 | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 30°<br><i>Afrique.</i>      | { D'Arlandes (O *), <i>Colonel.</i><br>Laurens (O *), <i>Lieutenant-Colonel.</i>                 | { Regalia *,<br>Rudler,<br>Herbault *,<br>Cassaingne *,<br>Prato *, <i>Major.</i>                          | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |

|                                     |                                                                                       |                                                                                                                 |                                  |
|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| 51 <sup>e</sup><br><i>Rouen.</i>    | { Bonnet (O *), <i>Colonel.</i><br>Huron *, <i>Lieut.-Colonel.</i>                    | { Ducasse (O *),<br>Charles (O *),<br>Robert *,<br>Delamotte,<br>Cousin (O *), <i>Major.</i>                    | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 32 <sup>e</sup><br><i>Nantes.</i>   | { Duvivier (O *), <i>Colonel.</i><br>Depanis *, <i>Lieutenant-Colonel.</i>            | { De Moret (O *),<br>Jeanson (O *),<br>Couty *,<br>Jevin *,<br>Fargeot *, <i>Major.</i>                         | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 33 <sup>e</sup><br><i>Sedan.</i>    | { Zimmer (O *), <i>Colonel.</i><br>Daribau (O *), <i>Lieutenant-Colonel.</i>          | { Leclair (O *),<br>Labatie *,<br>Cluseret *,<br>Boillon (O *),<br>Thiriote *, <i>Major.</i>                    | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 54 <sup>e</sup><br><i>Bourges.</i>  | { Hurault de Sorbée *, <i>Colonel.</i><br>Revest (O *), <i>Lieutenant-Colonel.</i>    | { Coquebert (O *),<br>Chambry *,<br>Rothwiller *,<br>Chapuy *,<br>Adeler *, <i>Major.</i>                       | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 35 <sup>e</sup><br><i>Nîmes.</i>    | { Rullière (C *), <i>Colonel.</i><br>De Rostolan (O *), <i>Lieutenant-Colonel.</i>    | { Derancourt *,<br>Lapeyre (O *),<br>Auvray *,<br>De Gibon de Kerberon *,<br>De Conchy *, <i>Major.</i>         | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 36 <sup>e</sup><br><i>Dijon.</i>    | { Paty (O *), <i>Colonel.</i><br>Husson (O *), <i>Lieutenant-Colonel.</i>             | { De Canteloube (O *),<br>Seguenot (O *),<br>Silvestre *,<br>Dorliac *,<br>D'Heraill de Brisic *, <i>Major.</i> | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 37 <sup>e</sup><br><i>Auxonne.</i>  | { De Contréglise (O *), <i>Col.</i><br>Apchié (O *), <i>Lieutenant-Colonel.</i>       | { Leroux de Crétot *,<br>Ducros (O *),<br>Viret *,<br>Nantil *,<br>Sauret *, <i>Major.</i>                      | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 38 <sup>e</sup><br><i>St.-Omer.</i> | { Du Rocheret *, <i>Colonel.</i><br>Regnault *, <i>Lieutenant-Colonel.</i>            | { Gueswiller *,<br>Bajeau *,<br>Chambon *,<br>De Mostolac *,<br>Godefroy *, <i>Major.</i>                       | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 39 <sup>e</sup><br><i>Avesnes.</i>  | { Jeannin (O *), <i>Colonel.</i><br>Charon (O *), <i>Lieutenant-Colonel.</i>          | { Chopard (O *),<br>Gerard-Desrivieres *,<br>Gentil *,<br>Schasseré.<br>Gatelier *, <i>Major.</i>               | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 40 <sup>e</sup><br><i>Bourg.</i>    | { Boucher de Morlaincourt (O *), <i>Colonel.</i><br>Pilliod *, <i>Lieut.-Colonel.</i> | { Meynard *,<br>Laurent (O *),<br>Froment *,<br>Villebarrau *,<br>George *, <i>Major.</i>                       | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 41 <sup>e</sup><br><i>Angers.</i>   | { Poudavigne (O *), <i>Colonel.</i><br>Carrel, <i>Lieutenant-Colonel.</i>             | { Dutocq *,<br>Besaucelle,<br>Maudit,<br>Poiasot *,<br>Ruelle *, <i>Major.</i>                                  | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |

|                                        |                                                                                          |                                                                                                                 |                        |
|----------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| 42 <sup>e</sup><br><i>Lyon.</i>        | { Hensch (O *), <i>Colonel.</i><br>Grégoire (O *), <i>Lieutenant-Colonel.</i>            | { Lelimonier de la Marche (O *),<br>Jaubert *,<br>Lasnier de Chauvigné *,<br>Boisson *,<br>Verra, <i>Major.</i> | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 43 <sup>e</sup><br><i>Lorient.</i>     | { Lacreteille (O *), <i>Colonel.</i><br>Chauffard (O *), <i>Lieutenant-Colonel.</i>      | { Clerget *,<br>Thierry *,<br>Chopy *,<br>Faure de S.-Romain,<br>Gobin *, <i>Major.</i>                         | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 44 <sup>e</sup><br><i>Mézières.</i>    | { Ollagnier (O *), <i>Colonel.</i><br>Brisson (O *), <i>Lieut.-Colon.</i>                | { Mazade *,<br>Tiffoinet *,<br>Morand (O *),<br>Didier *,<br>Gonnard *, <i>Major.</i>                           | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 45 <sup>e</sup><br><i>Martinique.</i>  | { Foucher (O *), <i>Colonel.</i><br>Griffon (O *), <i>Lieutenant-Colonel.</i>            | { Stahl,<br>Rostoland *,<br>Roux *,<br>Lelouterel *, <i>Major.</i>                                              | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 46 <sup>e</sup><br><i>St.-Omer.</i>    | { De Mylius (C *), <i>Colonel.</i><br>Massot (O *), <i>Lieutenant-Colonel.</i>           | { Questroy *,<br>Muff (O *),<br>Pourailly (O *),<br>Garrido,<br>De Baron (O *), <i>Major.</i>                   | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 47 <sup>e</sup><br><i>Thionville.</i>  | { Ruelle *, <i>Colonel.</i><br>Duhot (O *), <i>Lieutenant-Colonel.</i>                   | { Joannis (O *),<br>Leclerc *,<br>Bonfilh *,<br>Darbel,<br>Vaultier *, <i>Major.</i>                            | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 48 <sup>e</sup><br><i>Montpellier.</i> | { Charlet (O *), <i>Colonel.</i><br>De Mollenbeck (O *), <i>Lieut.-Colonel.</i>          | { De Blanchard Duval (O *),<br>De la Panouse (O *),<br>Chaquet *,<br>Sadoul *,<br>Schweikhard, * <i>Major.</i>  | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 49 <sup>e</sup><br><i>Valence.</i>     | { Magnan (O *), <i>Colonel.</i><br>Cavaignac (O *), <i>Lieut.-Col.</i>                   | { Makereel *,<br>Godart *,<br>Racine *,<br>Deis *,<br>De Montigny *, <i>Major.</i>                              | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 50 <sup>e</sup><br><i>Cherbourg.</i>   | { Favereau *, <i>Colonel.</i><br>Turlot, <i>Lieut.-Colonel.</i>                          | { Brenier *,<br>Michaud *,<br>Arnault,<br>Ibert *,<br>Sirban *, <i>Major.</i>                                   | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 51 <sup>e</sup><br><i>Guadeloupe.</i>  | { Guingret (O *), <i>Colonel.</i><br>Mongin-Forcelle *, <i>Lieuten.-Colonel.</i>         | { Alleye de Billon,<br>Chauvin *,<br>Cappez,<br>Gobineau, <i>Major.</i>                                         | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 52 <sup>e</sup><br><i>Rouen.</i>       | { Trappier de Malcolm (C *), <i>Colonel.</i><br>Limonier (O *), <i>Lieuten.-Colonel.</i> | { Desbordes *,<br>Tapin *,<br>De Rostang *,<br>Gresse (O *),<br>Mouillard (O *), <i>Major.</i>                  | { <i>Chefs de Bat.</i> |

|                          |                                                                                              |                                                                                                           |                        |
|--------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| 53°<br><i>Metz.</i>      | { De Contamine (O *), <i>Col.</i><br>De Bonchamp (O *), <i>Lieut.-Colonel.</i>               | { Du Chesne *,<br>Cartier *,<br>Gillant *,<br>Des Illens',<br>Robert *, <i>Major.</i>                     | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 54°<br><i>Briançon.</i>  | { Negrier *, <i>Colonel.</i><br>De Tarlé *, <i>Lieut.-Col.</i>                               | { Dietsmann (O *),<br>Marquand *,<br>Winterheld (O *),<br>Massias *,<br>Vendel *, <i>Major.</i>           | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 55°<br><i>Toulouse.</i>  | { De Montchoisy (O *), <i>Col.</i><br>Laborde (O *), <i>Lieut.-Colon.</i>                    | { De Montullé *,<br>Laire *,<br>De Simony *,<br>D'Hennezel *,<br>Colomès *, <i>Major.</i>                 | { <i>Chefs de Bat</i>  |
| 56°<br><i>Grenoble.</i>  | { De Bonfils-Chevalier *, <i>Col.</i><br>Lebeau (O *), <i>L.-Colonel.</i>                    | { Saineric *,<br>Byrne *,<br>Foliau *,<br>Viario *,<br>Blanc *, <i>Major.</i>                             | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 57°<br><i>Morée.</i>     | { Bladinières (O *), <i>Colonel.</i><br>De Guiroye-Cabé (O *),<br><i>Lieutenant-Colonel.</i> | { Brugnère *,<br>Baille *,<br>Legras-Grandcourt,<br>Castaigne *,<br>Husson *, <i>Major.</i>               | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 58°<br><i>Nancy.</i>     | { Bouis (O *), <i>Colonel.</i><br>Lemaitre *, <i>Lieut.-Col.</i>                             | { Hubert (O *),<br>Hondagné de Larche (O *),<br>François *,<br>Barat *,<br>Bouvanier *, <i>Major.</i>     | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 59°<br><i>Paris.</i>     | { Petit d'Autrive (O *), <i>Col.</i><br>Mocquery (O *), <i>Lieut.-Col.</i>                   | { Isnard,<br>Bertrand *,<br>Durgueilh *,<br>Esselin *,<br>Deshorties de Beaulieu *, <i>Major.</i>         | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 60°<br><i>Bastia.</i>    | { Louis Lamarre (C *), <i>Col.</i><br>Démié *, <i>Lieut.-Colonel.</i>                        | { Rebon de Cavaléry (O *),<br>Molenes *,<br>Loriol.<br>Delcaretto *,<br>Milliet *, <i>Major.</i>          | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 61°<br><i>Dunkerque.</i> | { Berner (O *), <i>Colonel.</i><br>Prax (O *), <i>Lieut.-Col.</i>                            | { Michelet (O *),<br>Larribe *,<br>Escudier *,<br>Macors,<br>Foubert de Bizy *, <i>Major,</i>             | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 62°<br><i>Lille.</i>     | { Levesques (O *), <i>Colonel.</i><br>Guillabert (O *), <i>L.-Col.</i>                       | { Levasseur *,<br>De Brunet *,<br>Sonillier *,<br>Ducourthial *,<br>Toubie *, <i>Major.</i>               | { <i>Chefs de Bat.</i> |
| 63°<br><i>Bayonne.</i>   | { Tripe (O *). <i>Colonel.</i><br>Toullier (O *), <i>L.-Col.</i>                             | { Parmentier (O *),<br>D'Owidzki *,<br>Defilippi,<br>Kesselmeier dit Delhor *,<br>Naudet *, <i>Major.</i> | { <i>Chefs de Bat.</i> |

|                    |                                                                        |                                                                                    |                    |
|--------------------|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| 64°<br>Brest.      | { Tardieu de St.-Aubanel (O *),<br>Colonel<br>Courtot, Lieut.-Colonel. | { Josse (O *),<br>Poinsignon (O *),<br>Perrolin *,<br>Lachoux.<br>Martin *, Major. | { Chefs<br>de Bat. |
| 65°<br>Courbevoie. | { Arnaud (O *), Colonel.<br>Rambaud (O *), Lieut.-Col.                 | { Courrèges *,<br>Borelli,<br>Boudhors,<br>Maizière *,<br>André *, Major.          | { Chefs<br>de Bat. |
| 66°<br>St.-Denis.  | { Varlet (O *), Colonel.<br>Barthélemy (O *), L.-Col.                  | { Gasquet *,<br>Jacquemart *,<br>Pelissier *,<br>Chatelain,<br>Ligneau *, Major.   | { Chefs<br>de Bat. |
| 67°<br>Afrique.    | { Friol (O *), Colonel.<br>Duchaussoy *, Lieut.-Col.                   | { Amat.<br>Fruchier,<br>Bouillet,<br>Lievreville,<br>Appert *, Major.              | { Chefs<br>de Bat. |

## INFANTERIE LÉGÈRE.

RÉG. et GARN.

MM.

MM.

|                               |                                                                            |                                                                                                 |                    |
|-------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| 1 <sup>er</sup><br>Périgueux. | { Baraguey d'Hilliers (O *),<br>Colonel.<br>Buart *, Lieut.-Colonel.       | { Legoullon (O *),<br>C <sup>te</sup> de Sparre *,<br>Campagne *,<br>Narcisse *, Major.         | { Chefs<br>de Bat. |
| 2°<br>Perpignan.              | { Woilard (O *), Colonel.<br>Garin *, Lieut.-Colonel.                      | { Loyré d'Arbouville,<br>Mallet de la Chevalerie *,<br>D'Huilaborde *,<br>Michel (O *), Major.  | { Chefs<br>de Bat. |
| 3°<br>Granville.              | { Fournier de Pescay (O *), Col.<br>De Castres (O *), Lieut.-Col.          | { Milhau (O *),<br>Law de Clapernoux *,<br>Rabusson *,<br>Tignolet *, Major.                    | { Chefs<br>de Bat. |
| 4°<br>Marseille.              | { Lecourt d'Il Fongarnière (O *),<br>Colonel.<br>Cousin *, Lieut.-Colonel. | { Costamagna (O *),<br>Isnard de S <sup>c</sup> -Lorette *,<br>Verquin *.<br>Lefebvre *, Major. | { Chefs<br>de Bat. |
| 5°<br>Strasbourg              | { De Bar (O *), Colonel.<br>Mireur *, Lieut.-Colonel.                      | { Brayer *,<br>Commau *,<br>Nebel *,<br>Petit, Major.                                           | { Chefs<br>de Bat. |
| 6°<br>Rennes.                 | { Sillègue (O *), Colonel.<br>Mumpey (O *), L.-Col.                        | { Léger,<br>Albert *,<br>Martin (O *),<br>Guinguencé *, Major.                                  | { Chefs<br>de Bat. |
| 7°<br>Bayonne.                | { Lalande (O *), Col.<br>Humblet (O *), Lieut.-Col.                        | { Tempoure *,<br>Parade de la Plaigne *,<br>Maher,<br>Nègre *, Major.                           | { Chefs<br>de Bat. |
| 8°<br>Tours.                  | { Bourckholtz (C *), Col.<br>Valeton de Garraube (O *),<br>Lieut.-Colonel. | { Seriziat *,<br>Fouque (O *).<br>Ortoli *,<br>Magny *, Major.                                  | { Chefs<br>de Bat. |



|                                 |                                                                                             |                                                                                       |                                  |
|---------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| 9°<br><i>Brest.</i>             | { Ledoux (O *), <i>Colonel.</i><br>{ Parmegiani *), <i>Lieut.-Col.</i>                      | { Campagnac (O *),<br>Brunet de la Grange *,<br>Bidon *,<br>Adam (O *), <i>Major.</i> | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 10°<br><i>La Rochelle.</i>      | { Feisthamel *, <i>Colonel.</i><br>{ N. . . . . <i>Lieut.-Col.</i>                          | { Bosquet *,<br>Daval *,<br>Bonnaire *,<br>Lecoainte *, <i>Major.</i>                 | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 11°<br><i>Calais.</i>           | { D'Aussaguel de Lasbordes (O *),<br><i>Colonel.</i><br>{ Jacob (O *), <i>Lieut.-Col.</i>   | { Marc *,<br>Gourahel *,<br>Vertel *, <i>Major.</i>                                   | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 12°<br><i>Belle-Ile en mer.</i> | { Martin (O *), <i>Colonel.</i><br>{ Butschert (O *), <i>Lieuten.-Colonel.</i>              | { Fauchier (O *),<br>Drouel *,<br>Cagnozzoli (O *),<br>Trouyet *, <i>Major.</i>       | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 13°<br><i>Paris.</i>            | { Martin (Edouard) (O *),<br><i>Colonel.</i><br>{ Ravi (O *), <i>Lieut.-Col.</i>            | { D'Alphonse *,<br>Lecomte. (O *),<br>Taglioretti,<br>Drouets (O *), <i>Major.</i>    | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 14°<br><i>Nantes.</i>           | { Marbot (O *), <i>Colonel.</i><br>{ Flocard (O *), <i>Lieut.-Col.</i>                      | { Billard *,<br>Lefevre *,<br>Aignelet *,<br>Cigliutti *, <i>Major.</i>               | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 15°<br><i>Strasbourg.</i>       | { Parchappe (C *), <i>Colonel.</i><br>{ Dejoly *, <i>Lieut.-Col.</i>                        | { Barrès *,<br>Maliart (O *),<br>Lebeuf *,<br>Mezard (O *), <i>Major.</i>             | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 16°<br><i>Sénégal.</i>          | { Devaux (O *), <i>Colonel.</i><br>{ S.-Just (O *), <i>Lieut.-Col.</i>                      | { Pameyer *,<br>Despaigne *,<br>Chenaux,<br>Merle *, <i>Major.</i>                    | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 17°<br><i>Colmar.</i>           | { Genevay (O *), <i>Colonel.</i><br>{ Chadabet *, <i>Lieut.-Colonel.</i>                    | { Dornier (O *),<br>Dechevrière *,<br>Braquety *,<br>Carly *, <i>Major.</i>           | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 18°<br><i>Bourbon-Vendée.</i>   | { Breton (O *), <i>Colonel.</i><br>{ Grobert *, <i>Lieut.-Colonel.</i>                      | { Bernelle (O *),<br>Godinot de Vilaire *,<br>De Lusset *,<br>Folly *, <i>Major.</i>  | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 19°<br><i>Amiens.</i>           | { De Hennault de Bertaucourt<br>(O *), <i>Colonel.</i><br>{ Menne (O *), <i>Lieut.-Col.</i> | { Siméon *,<br>De Sède,<br>Crevel *,<br>Reneufve *, <i>Major.</i>                     | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 20°<br><i>Nancy.</i>            | { Gemeau (O *), <i>Colonel.</i><br>{ Almeras (O *), <i>Lieut.-Col.</i>                      | { Roveda (O *),<br>Legendre *,<br>Gossin *,<br>Carutti *, <i>Major.</i>               | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |
| 21°<br><i>Toulon.</i>           | { Stoffel *, <i>Colonel.</i><br>{ Von-Huelsén *, <i>Lieutenant-Colonel.</i>                 | { Naud *,<br>De Mollembec *,<br>Maillet,<br>Vanheddeghen *, <i>Major.</i>             | { <i>Chefs</i><br><i>de Bat.</i> |

## BATAILLON D'OUVRIERS D'ADMINISTRATION.

M. Toche, *Commandant de Bataillon.*

Dix-sept Compagnies, s'administrant séparément.

## COMPAGNIES SÉDENTAIRES.

*Compagnies de Sous-Officiers.*

| N <sup>os</sup> des Comp. | GARNISONS.             | CAPITAINES-COMMANDANS. | N <sup>os</sup> des Comp. | GARNISONS.         | CAPITAINES-COMMANDANS. |
|---------------------------|------------------------|------------------------|---------------------------|--------------------|------------------------|
| 1                         | Paris. . . . .         | Douay (O *).           | 7                         | Tarbes. . . . .    | Plumtot *.             |
| 2                         | Paris. . . . .         | Duplessis *.           | 8                         | Clairvaux. . . . . | Dauxion *.             |
| 3                         | Paris. . . . .         | Gouvion *.             | 9                         | Bicêtre . . . . .  | Secourgeon (O *).      |
| 4                         | Paris. . . . .         | Roux (O *).            | 10                        | Alençon. . . . .   | Béroaldi.              |
| 5                         | Poissy. . . . .        | De Tarragon *.         | 11                        | Paris. . . . .     | Dombrowski *.          |
| 6                         | Iles d'Hyères. . . . . | N. . . . .             | 12                        | Saumur. . . . .    | Dequeux *.             |

*Compagnies de Fusiliers.*

|    |                                     |                  |    |                         |                                     |
|----|-------------------------------------|------------------|----|-------------------------|-------------------------------------|
| 1  | Ile-Dieu. . . . .                   | Dondeau.         | 17 | Aurillac. . . . .       | Cavalier.                           |
| 2  | Lichtemberg. . . . .                | Moret *.         | 18 | Fort de Joux. . . . .   | De Gournay *.                       |
| 3  | La Hougue. . . . .                  | Dufay *.         | 19 | Châlons-s.-M. . . . .   | Strallen (O *).                     |
| 4  | Garentan. . . . .                   | Deroubaix *.     | 20 | Langres. . . . .        | Chassereaux                         |
| 5  | Auxerre. . . . .                    | Gonthier (O *).  | 21 | Bapaume. . . . .        | Neumann *.                          |
| 6  | Loos. . . . .                       | Lefort *.        | 22 | Saint-Tropez. . . . .   | Secourgon *.                        |
| 7  | Montreuil. . . . .                  | Wetzlar.         | 23 | Sisteron. . . . .       | Tempest.                            |
| 8  | Embrun. . . . .                     | Place *.         | 24 | Doullens. . . . .       | Rebour *.                           |
| 9  | Péronne. . . . .                    | Meyer *.         | 25 | Ile Dieu. . . . .       | Lagarrigue *.                       |
| 10 | Garentan. . . . .                   | Bertrandet *.    | 26 | Seyne. . . . .          | Cogniasse de Layaud<br>dit de Lage. |
| 11 | Boulogn. s. Mer. . . . .            | Eudel (O *).     | 27 | Entrevaux. . . . .      | Destombes *.                        |
| 12 | Vitry-le-Franç. . . . .             | Lestrade *.      | 28 | Colmar. . . . .         | Guasco *.                           |
| 13 | Le Puy. . . . .                     | Brisson *.       | 29 | Lahougue. . . . .       | Malé (O *).                         |
| 14 | La Pet <sup>e</sup> Pierre. . . . . | Berard (O *).    | 30 | Abbaye d'Eysse. . . . . | De Bonal.                           |
| 15 | Marsal. . . . .                     | Guiot de S-Remi. |    |                         |                                     |
| 16 | Melun. . . . .                      | Gombert *.       |    |                         |                                     |

## SECTION XIV.

## CAVALERIE FRANÇAISE.

(Carabiniers. — Cuirassiers. — Dragons. — Chasseurs. — Lanciers. — Hussards. —  
Ecole de Cavalerie.)

La Cavalerie se compose de deux régimens de Carabiniers; dix de Cuirassiers; douze de Dragons; quatorze de Chasseurs, six de Lanciers et six de Hussards.

## CARABINIERS.

| RÉG. ET GARN.                    | MM.                                                                                         | MM.                                                                                                  |                                 |
|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| 1 <sup>er</sup><br>à Versailles. | { Blanquefort (O *), <i>Colonel.</i><br>De Chalendar *, <i>Lieutenant-Colonel.</i>          | { Delaunay de la Mothaye (O *),<br>Assant (O *),<br>Libert *, <i>Major.</i>                          | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 2 <sup>e</sup><br>à Versailles.  | { Gusler (C *), <i>Colonel.</i><br>Waldner de Freudenstein (O *),<br><i>Lieut.-Colonel.</i> | { Duport de Pontcharra C <sup>te</sup> de<br>Banne *.<br>Declerck.<br>Sarmejane (O *), <i>Major.</i> | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |

## CUIRASSIERS.

| RÉG. ET GARN.                             | MM.                                                                                                         | MM.                                                                                      |                                 |
|-------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| 1 <sup>er</sup><br>à Lille.               | { Fauvart-Bastoul, <i>Colonel.</i><br>De Labacherie (O *), <i>Lieut.-Colonel.</i>                           | { Chompré *,<br>De Dancourt (O *).<br>Tempié *, <i>Major.</i>                            | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 2 <sup>e</sup><br>à Lunéville.            | { De Nicéville (C *), <i>Colonel.</i><br>Dupuy de Dienne (O *), <i>Lieut.-Colonel.</i>                      | { Descrivieux *,<br>Laboulinière *,<br>Colin *, <i>Major.</i>                            | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 3 <sup>e</sup><br>à Lunéville.            | { Brice *, <i>Colonel.</i><br>Bertaux (O *), <i>Lieut.-Colonel.</i>                                         | { Lebon Desmottes *,<br>Coudroy (O *),<br>Margaine *, <i>Major.</i>                      | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 4 <sup>e</sup><br>à Cambrai.              | { Bon Schneit (C *), <i>Colonel.</i><br>Mayol de Lupé *, <i>Lieut.-Colonel.</i>                             | { Davésies de Pontès (O *),<br>Macdermott *,<br>Delarieu *, <i>Major.</i>                | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 5 <sup>e</sup><br>d'Orléans,<br>à Verdun. | { Canuet (C *), <i>Colonel.</i><br>Delmas (O *), <i>Lieut.-Colonel.</i>                                     | { Croiset (O *),<br>Chauveau *,<br>Gardel, <i>Major.</i>                                 | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 6 <sup>e</sup><br>à Lunéville.            | { Braun (O *), <i>Colonel.</i><br>Vigogne (O *), <i>Lieutenant-Colonel.</i>                                 | { Kronn *,<br>Berthe de Gisancourt *,<br>Gaillot, <i>Major.</i>                          | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 7 <sup>e</sup><br>à Schelestat.           | { C <sup>te</sup> de Mornay (O *), <i>Colonel.</i><br>Barbeyrac de St.-Maurice *,<br><i>Lieut.-Colonel.</i> | { Turgot *,<br>Provost *,<br>Miltgen *,<br>Jonglas *, <i>Major.</i>                      | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 8 <sup>e</sup><br>S.-Mihiel.              | { Rogé (O *), <i>Colonel.</i><br>Urvoy de Closmadeuc (O *),<br><i>Lieut.-Colonel.</i>                       | { Trescaze *,<br>Hanus de Maisonneuve *,<br>De Girardin *,<br>Vuillemot *, <i>Major.</i> | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 9 <sup>e</sup><br>à Chartres.             | { Chev. Jolly (O *), <i>Colonel.</i><br>Delaberge (O *), <i>Lieut.-Col.</i>                                 | { Montigny,<br>Martin *,<br>De Laburthe *, <i>Major.</i>                                 | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |

|                             |                                                                                   |                                                               |                                 |
|-----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| 10 <sup>e</sup><br>à Meaux. | { Bon Bache (O *), <i>Colonel</i> .<br>Hoffman (O *), <i>Lieutenant-Colonel</i> . | { Creveau (O *),<br>Laverand,<br>Conscience *, <i>Major</i> . | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
|-----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|---------------------------------|

## DRAGONS.

RÉG. ET GARN. MM.

MM.

|                                             |                                                                                                               |                                                                            |                                 |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| D'Orléans.<br>1 <sup>er</sup><br>à Lyon.    | { Puissant de Suzannecourt (O *),<br><i>Colonel</i> .<br>Hupais *, <i>Lieut.-Colonel</i> .                    | { De Brossard *,<br>De l'Enferna,<br>Barthelemy de Chadenès *, <i>Maj.</i> | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 2 <sup>e</sup><br>à Béfort.                 | { C <sup>te</sup> de Chateaubodeau (C *),<br><i>Colonel</i> .<br>De Puibusque *, <i>Lieuten-Colonel</i> .     | { Pain *,<br>Petit *,<br>De Brossard *, <i>Major</i> .                     | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 3 <sup>e</sup><br>à Châlons -<br>sur-Marne. | { Desaix (O *), <i>Colonel</i> .<br>Marmion *, <i>Lieutenant -</i><br><i>Colonel</i> .                        | { Saulnier *,<br>Pélessier *,<br>Peltier dit Masson (O *), <i>Major</i> .  | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 4 <sup>e</sup><br>à Thionville              | { Deville (O *), <i>Colonel</i> .<br>Kœnig (O *), <i>Lieutenant-</i><br><i>Colonel</i> .                      | { Samy (O *),<br>Joly de Servetièrre,<br>Gense * <i>Major</i> .            | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 5 <sup>e</sup><br>à Maubeuge.               | { Bon de Lafitte (O *), <i>Colonel</i> .<br>Ollivier *, <i>Lieutenant-Co-</i><br><i>lonel</i> .               | { Girard (O *),<br>Dervillé *,<br>Bonnaire *, <i>Major</i> .               | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 6 <sup>e</sup><br>à Paris.                  | { Lacour (O *), <i>Colonel</i> .<br>Defieux de Montaunet *, <i>Lieut-</i><br><i>Colonel</i> .                 | { Grand *.<br>Lancelot Meusnier *,<br>Verne *, <i>Major</i> .              | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 7 <sup>e</sup><br>à Épinal.                 | { Bon Bouquerot Desessars (O *),<br><i>Colonel</i> .<br>Gauchet (O *), <i>Lieutenant-</i><br><i>Colonel</i> . | { De Gripière (O *),<br>Raoul (O *),<br>Vanden Driessche *, <i>Major</i> . | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 8 <sup>e</sup><br>à Carcas-<br>sonne.       | { Mathis (O *), <i>Colonel</i> .<br>Thomas (O *), <i>Lieutenant-</i><br><i>Colonel</i> .                      | { Le Pays de Bourjolly *,<br>Bourguignon *,<br>Julia *, <i>Major</i> .     | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 9 <sup>e</sup><br>à Sedan.                  | { Bureaux de Pusy, <i>Colonel</i> .<br>Bréard *, <i>Lieut.-Colonel</i> .                                      | { Masson de Morfontaine *,<br>Bauzil *,<br>Desolliers, <i>Major</i> .      | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 10 <sup>e</sup><br>à Toul.                  | { Bon de Galz-Malvirade (O *),<br><i>Colonel</i> .<br>Delotz (O *), <i>Lieut.-Colonel</i> .                   | { Deschamps *,<br>Buob *,<br>De Ferry Fontnouvelle *, <i>Major</i> .       | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 11 <sup>e</sup><br>à Vesoul.                | { Bon Delaporte (O *), <i>Colonel</i> .<br>Vial, <i>Lieutenant-Colonel</i> .                                  | { Guys (O *),<br>Maire *,<br>N. . . . . <i>Major</i> .                     | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 12 <sup>e</sup><br>à Moulins.               | { Bon Dejean (C *), <i>Colonel</i> .<br>Valmalette du Coustel (O *),<br><i>Lieutenant-Colonel</i> .           | { Saget *,<br>Simon (O *),<br>Poupon *, <i>Major</i> .                     | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |

## LANCIERS.

RÉG. ET GARN. MM.

MM.

|                                            |                                                                                                 |                                                                                |                                 |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| 1 <sup>er</sup><br>à S.-Germ.-<br>en-Laye. | { Bro (C *), <i>Colonel</i> .<br>Regnaud de St.-Jean-d'Angely<br>*, <i>Lieutenant-Colonel</i> . | { D'Oraison,<br>Rossignol *,<br>De Grammont,<br>Grauthil (O *), <i>Major</i> . | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|

|                                          |                                                                                          |                                                                                        |                                 |
|------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| 2 <sup>e</sup><br>à Aire.                | { Ferroussat (O *), <i>Colonel</i> .<br>Donnéa *, <i>Lieutenant-Colonel</i> .            | { Scitivaux (O *),<br>Huck *,<br>Lemerle *, <i>Major</i> .                             | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 3 <sup>e</sup><br>à Libourne.            | { Voisin, <i>Colonel</i> .<br>De Sérionne (O *), <i>Lieutenant-Colonel</i> .             | { Vte de Bois-le-Comte *,<br>Bouchier de Vigneras *,<br>Xomnel *, <i>Major</i> .       | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 4 <sup>e</sup><br>à Stenay.              | { Canavas St. - Amand (O *),<br><i>Colonel</i> .<br>Schœrer *, <i>Lieut.-Colonel</i> .   | { Le Riché de Breuilpont *,<br>De Grouchy,<br>Beltramin *,<br>Conrad *, <i>Major</i> . | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 5 <sup>e</sup><br>à Niort.               | { Bon Vidal de Léry (O *), <i>Colonel</i> .<br>Ducrot (O *), <i>Lieutenant-Colonel</i> . | { Guibout *,<br>Llabour *,<br>Boury *,<br>Kugèle *, <i>Major</i> .                     | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 6 <sup>e</sup><br>D'Orléans.<br>à Melun. | { Bongenel, <i>Colonel</i> .<br>Naudet *, <i>Lieutenant-Colonel</i> .                    | { Combes (O *),<br>De Rutant *,<br>Miltgen (O *), <i>Major</i> .                       | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |

## CHASSEURS.

| RÉG. ET GARN.                                                      | MM.                                                                                               |                                                                                        | MM.                             |  |
|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|--|
| 1 <sup>er</sup><br>à Beauvais.                                     | { Pruès (O *), <i>Colonel</i> .<br>Servat de Laisle *, <i>Lieutenant-Colonel</i> .                | { Kœnig *,<br>Tessier (O *),<br>Drojat *, <i>Major</i> .                               | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |  |
| 2 <sup>e</sup><br>à Tarascon.                                      | { Bon de Wimpffen (C *), <i>Colonel</i> .<br>De Prevost, <i>Lieut.-Colonel</i> .                  | { Dussard (O *),<br>Poinsot *,<br>Delaprade *, <i>Major</i> .                          | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |  |
| 3 <sup>e</sup><br>à Fontaine-bleau.                                | { Bon Hatry (O *), <i>Colonel</i> .<br>Le Pays-de-Bourjolly de Sermaise (O *), <i>Lieut.-Col.</i> | { Ferrier *,<br>Schaaff,<br>Courtot *, <i>Major</i> .                                  | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |  |
| 4 <sup>e</sup><br>à Amiens.                                        | { Bouverie, <i>Colonel</i> .<br>Bon Rigau *, <i>Lieut.-Colonel</i> .                              | { Dupleix *,<br>De Cairon, Cte de Merville *,<br>Julien,<br>Boutin *, <i>Major</i> .   | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |  |
| 5 <sup>e</sup><br>à Limoges.                                       | { Dulimbert (O *), <i>Colonel</i> .<br>Ybry *, <i>Lieutenant-Colonel</i> .                        | { Anceaux *,<br>Chamou *,<br>Gobin (O *), <i>Major</i> .                               | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |  |
| 6 <sup>e</sup><br>à Vienne.                                        | { Biot, <i>Colonel</i> .<br>Milet (O *), <i>Lieutenant-Colonel</i> .                              | { Boudon (O *),<br>De Sordeval *,<br>N. . . . . <i>Major</i> .                         | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |  |
| 7 <sup>e</sup><br>à Sarregue-mines.                                | { Jourdan (O *), <i>Colonel</i> .<br>Leclerc (O *), <i>Lieutenant-Colonel</i> .                   | { Lefebvre de Gouy *,<br>Thibaudeau *,<br>D'Avrange d'Haugeranville (* O), <i>Maj.</i> | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |  |
| 8 <sup>e</sup><br>à Dôle.<br>(1 <sup>er</sup> Esc. à l'arm. d'Afr) | { Dugua (O *), <i>Colonel</i> .<br>De Brack (O *), <i>Lieutenant-Colonel</i> .                    | { Icard (O *),<br>Aubry *,<br>Bourgon,<br>Clere (O *), <i>Major</i> .                  | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |  |
| 9 <sup>e</sup><br>à Gray.                                          | { Demonts (O *), <i>Colonel</i> .<br>Hautreux *, <i>Lieutenant-Colonel</i> .                      | { Kiener *,<br>Jehenot *,<br>Lieutaud *, <i>Major</i> .                                | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |  |

|                                 |                                                                                              |                                                                                            |                                 |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| 10 <sup>e</sup><br>à Hagueneau. | { De Sigaldi (O *), <i>Colonel</i> .<br>Corréard *, <i>Lieutenant-Colonel</i> .              | { Dupleix (O *),<br>Mauchamp *.<br>Imbert de Trémolles *, <i>Major</i> .                   | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 11 <sup>e</sup><br>à Pontivy.   | { Rossignol-Dupré (O *), <i>Colonel</i> .<br>Brémon d'Ars (O *), <i>Lieutenant-Colonel</i> . | { Pécou de Cherville *,<br>Vast-Vimeux (O *),<br>Carbonnet de Beaumanoir *, <i>Major</i> . | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 12 <sup>e</sup><br>à Auch.      | { Marceau-Desgraviers *, <i>Col.</i><br>De Conquans, <i>Lieutenant-Colonel</i> .             | { Cullet,<br>Villeroy *,<br>Carrière,<br>Leclere *, <i>Major</i> .                         | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 13 <sup>e</sup><br>à Compiègne  | { Barziza (O *), <i>Colonel</i> .<br>Hulot (O *), <i>Lieutenant-Colonel</i> .                | { De Montaulieu (O *),<br>Randon *,<br>Vial *, <i>Major</i> .                              | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 14 <sup>e</sup>                 | { Juncker, <i>Colonel</i> .<br>Garnier, <i>Lieutenant-Colonel</i> .                          | { Gastebois,<br>Hugon de Basseville *,<br>Bourgeois *, <i>Major</i> .                      | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |

## HUSSARDS.

| RÉG. ET GARN.                               | MM.                                                                                                                        | MM.                                                                   |                                 |
|---------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| De Chartres.<br>10 <sup>e</sup><br>à Paris. | { Pozac (C *), <i>Colonel</i> .<br>Boudin-Lorry de Fontenelles,<br><i>Lieutenant-Colonel</i> .                             | { De Foissy *,<br>Gudin,<br>Reibell *,<br>Carmignac *, <i>Major</i> . | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 2 <sup>e</sup><br>à Givet.                  | { Ducroc de Chabannes (O *),<br><i>Colonel</i> .<br>Oudinot (O *), <i>Lieutenant-Colon.</i>                                | { Bailly *,<br>Roux,<br>N. . . . . <i>Major</i> .                     | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 3 <sup>e</sup><br>à Neufbrisach             | { V <sup>te</sup> de Chambrun (O *),<br><i>Colonel</i> .<br>Renaud de St.-Amour (O *),<br><i>Lieutenant-Colonel</i> .      | { Domergue *,<br>De Bonaffos de Latour *,<br>Esmez *, <i>Major</i> .  | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 4 <sup>e</sup><br>au Mans.                  | { Ricard (O *), <i>Colonel</i> .<br>De Présolle *, <i>Lieutenant-Colonel</i> .                                             | { Boulfroy,<br>Lanneau *,<br>De Beaurepaire-Berion *, <i>Major</i> .  | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 5 <sup>e</sup><br>à Valenciennes.           | { Klein de Kleinenberg (O *),<br><i>Colonel</i> .<br>C <sup>te</sup> de Blocqueville (O *),<br><i>Lieutenant-Colonel</i> . | { Pesme (O *),<br>De Buisseret (O *),<br>N. . . . . <i>Major</i> .    | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |
| 6 <sup>e</sup><br>à Paris.                  | { Lanthonnnet, <i>Colonel</i> .<br>De Résigny *, <i>Lieutenant-Colonel</i> .                                               | { Carrega,<br>Roboli *,<br>Chavet *, <i>Major</i> .                   | { <i>Chefs</i><br><i>d'Esc.</i> |

## ÉCOLE ROYALE DE CAVALERIE ÉTABLIE A SAUMUR.

Cette école a été instituée par ordonnance du 10 mars 1825, pour former les instructeurs en chef des corps de troupes à cheval; instruire ceux des élèves de l'école spéciale militaire qui sont désignés pour la cavalerie, et créer une pépinière de sous-officiers instructeurs.

Une école de maréchalerie et une autre de trompettes ont été annexées à cet établissement, dans le but de fournir aux corps de troupes à cheval des maréchaux-ferrans et des trompettes.

On admet à l'École royale de cavalerie :

1<sup>o</sup> Un lieutenant par chaque régiment de cavalerie, d'artillerie, ou escadron du train

et des équipages militaires : ces officiers sont tenus de suivre pendant deux ans les cours de l'école, et prennent durant leur séjour, la dénomination de *lieutenans d'instruction* (1) ;

2° Les élèves sortant de l'école spéciale militaire et destinés au service de la cavalerie. Ils prennent la dénomination d'*officiers élèves de cavalerie*. Après deux ans de séjour à l'école, ils sont placés comme sous-lieutenans dans les régimens ;

3° Des jeunes gens, enrôlés volontaires, qui sous la dénomination de *cavaliers élèves instructeurs*, forment un corps de troupe, et sont, après deux ans, répartis dans les régimens comme sous-officiers instructeurs ;

4° Les élèves maréchaux-ferrans, enrôlés volontaires ou choisis dans les contingens ;

5° Enfin, les élèves trompettes choisis parmi les jeunes gens de l'âge de 14 à 18 ans, et plus spécialement parmi les enfans de troupe.

#### *Conditions d'admission.*

Les *Lieutenans d'instruction*, les *Sous-Lieutenans* tirés des corps, et les *Officiers élèves de cavalerie* sont désignés chaque année ; savoir : les premiers, sur leur demande, par MM. les inspecteurs-généraux ; les seconds, à leur sortie de l'École spéciale militaire.

Pour être admis parmi les *Cavaliers élèves instructeurs*, il faut remplir les conditions suivantes : 1° n'être pas remplaçant ; 2° être âgé de 18 ans au moins et de 22 ans au plus ; 3° avoir cinq pieds trois pouces ; 4° savoir lire et écrire correctement la langue française.

Sont reçus, par exception, jusqu'à l'âge de 25 ans, les fils de militaires tués ou morts au service ou en état de retraite ; amputés ou restés estropiés par suite de blessures reçues à la guerre ; enfin les fils de militaires jouissant d'une pension de retraite.

Les engagements ne se font qu'à Saumur, après que les postulans ont été agréés par le maréchal-de-camp commandant l'École ; ceux-ci doivent être munis, indépendamment des pièces nécessaires pour contracter leur engagement, d'une déclaration signée d'un officier de santé attaché à un hospice civil ou militaire, constatant qu'ils ont eu la petite-vérole ou ont été vaccinés, et qu'ils ne sont atteints d'aucune maladie contagieuse. Ils sont tenus, en outre, de verser à la caisse une somme de trois cents quarante francs, qui est employée à leur fournir une tenue de manège et à les pourvoir des livres nécessaires à leur instruction.

Pour être reçu *Élève maréchal-ferrant*, il faut 1° n'être pas remplaçant ; 2° être âgé de 18 ans au moins et de 22 ans au plus ; 3° avoir cinq pieds deux pouces au moins ; 4° savoir lire et écrire ; 5° avoir fait, pendant un an au moins, un apprentissage comme ouvrier maréchal-ferrant, serrurier, taillandier, armurier ou éperonnier.

L'engagement des élèves maréchaux se fait également à Saumur, après l'examen du maréchal-de-camp. Ils doivent présenter à cet officier-général les pièces exigées des cavaliers élèves instructeurs.

Quand ils sont en état d'exercer les fonctions de maréchal-ferrant, ils sont placés en cette qualité dans les corps de troupes à cheval.

Pour être admis au nombre des *Élèves trompettes*, il faut être âgé de 14 à 18 ans et annoncer de la vocation pour cet état. Les postulans doivent produire les pièces suivantes : 1° une déclaration d'un officier de santé attaché à un hospice civil ou militaire, constatant qu'ils ont eu la petite-vérole ou ont été vaccinés, qu'ils ne sont atteints d'aucune infirmité ou maladie contagieuse, et qu'ils ont une bonne constitution ; 2° un acte de naissance ; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs ; 4° un consentement par écrit des père et mère ou tuteur. Ils doivent savoir lire et écrire, et sont tenus de verser, en entrant à l'École, une somme de trente francs à leur masse de linge et chaussure.

---

(1) Les corps de troupes à cheval qui n'ont à proposer, à l'époque des inspections, aucun Lieutenant pour l'École de cavalerie, sont autorisés, par une ordonnance du 21 décembre 1828, à présenter pour cette destination un officier du grade de sous-lieutenant, choisi parmi ceux qui auraient le désir de se perfectionner dans l'instruction équestre, théorique et pratique, à ladite École.

*Instruction.*

L'instruction est toute militaire et basée sur les ordonnances et réglemens en vigueur pour les troupes à cheval. Elle comprend :

L'ordonnance sur les exercices et manœuvres de la cavalerie; l'équitation militaire, comprenant *la connaissance du cheval, son emploi, sa conservation et sa reproduction*; la théorie sur le service en campagne, appliquée sur le terrain, autant que possible; l'escrime à pied et à cheval; le tir du mousqueton et du pistolet; la natation et la voltige; enfin des cours de topographie, d'art, d'histoire et d'administration militaire.

Les élèves maréchaux-ferrans sont instruits dans l'hyppiatrique élémentaire pratique, et dans la maréchalerie.

Les élèves trompettes sont instruits dans la musique vocale et instrumentale.

*Etat-major. Messieurs,*

B<sup>on</sup> Delaitre (C ✱), Lieutenant-général, *Commandant.*

B<sup>on</sup> de Morell (O ✱), Colonel, *Commandant en second.*

Duport dit St.-Victor (O ✱), Lieut. Colonel.

Benard dit Fleury (O ✱), *Chef d'esc.*

Longuet ✱, *idem.*

De Georges de Guillaumont, *idem.*

De Laporte (O ✱), *Major.*

L'abbé Daurensan, *Aumônier.*

Tartas.

De Salleton ✱.

Bourzac ✱.

Renaux.

Delherm de Novital.

Jacquemin ✱.

Champet.

Gaudin.

Salmon ✱,

Coataudon,

Lavergne.

Oudet, Capit. *Ecuyer militaire.*

Gasser, Lieut., *Sous-Ecuyer milit. 1<sup>re</sup> cl.*

Brifaut, S.-Lieut. *Sous-Ecuyer mil. 2<sup>e</sup> cl.*

Gouvigneaux ✱, Capitaine, *Trésorier.*

Conrad, Lieut., *Officier d'habillement.*

Vuillaume, Sous-Lieut., *Porte-Étend.*

Bécœur ✱, *Chirurgien-Major.*

Manson ✱, *Chirurgien-aide-Major.*

Morgon, D. M. *idem.*

} *Capitaines-maj.*

} *Capit.-*

*Instr.*

*Professeur d'art et d'histoire militaire.*

M. Lonclas, Capitaine d'Etat-Major.

*Répétiteur-adjoint.*

M. . . . .

## PERSONNEL CIVIL. Messieurs,

Cordier ✱, *Ecuyer-Commandant.*

Flandrin ✱, *Ecuyer-Professeur.*

Deleuze ✱, *Ecuyer de 1<sup>re</sup> classe.*

Rousselet ✱, *Ecuyer de 2<sup>e</sup> classe.*

Le Roy (O ✱). } *Ecuyers de*

Beucher de St.-Ange. } *3<sup>e</sup> classe.*

Aubry, *Professeur de Dessin.*

Lamperrière ✱, *Professeur de musique.*

Havoux, *Professeur de maréchalerie.*

Simonneau, *Secrétaire-Archiviste.*

Rebellian, *Commis d'administration.*

## INFIRMERIE DE L'ÉCOLE. Messieurs,

Panier, *Adjudant d'administration de*  
*1<sup>re</sup> classe.*

Lance, *Sous-Adjudant d'administration.*

Maigrot, *Chirurgien sous-aide.*

Gaudon, *idem.*

Boussaud, *Pharmacien sous-aide.*



## SECTION XV.

## CORPS DE L'ARTILLERIE.

(Etat-Major de l'arme. — Professeurs et Répétiteurs des Ecoles. — Régimens d'Artillerie.  
— Pontonniers. — Train des parcs d'Artill. — Ouvriers d'Artill. — Cannoniers sédent.

## COMITÉ CONSULTATIF DE L'ARTILLERIE,

*Place Saint-Thomas-d'Aquin.*

Ce Comité, présidé par le plus ancien des Lieutenans généraux de l'artillerie, est composé de six Officiers généraux, dont deux au moins Lieutenans généraux, et d'un secrétaire, Officier supérieur. Les membres et le secrétaire sont designés, chaque année, par le Roi, sur la présentation du Ministre de la Guerre, qui peut adjoindre au Comité le nombre d'Officiers généraux et supérieurs qu'il juge nécessaire pour l'examen des travaux sur lesquels il est consulté.

*Président du Comité.*

C<sup>te</sup> d'Anthouard (G O ✱), Lieutenant-général.

*Membres titulaires. Messieurs,*

C<sup>te</sup> Charbonnel (G ✱), Lieutenant général.

V<sup>te</sup> Tirllet (G O ✱), *idem*.

B<sup>on</sup> Le Noury (G O ✱), *idem*.

B<sup>on</sup> Neigre (G O ✱), *idem*.

B<sup>ou</sup> Bouchu (G O ✱), *idem*.

*Membres adjoints. Messieurs,*

B<sup>on</sup> Doguerau (C ✱), Maréchal-de-camp.

B<sup>on</sup> Gourgaud (C ✱), *idem*.

*Secrétaire du Comité.*

M. Nacquart (O ✱), *Colonel d'artillerie.*

## ÉTAT - MAJOR.

*Lieutenans-généraux. Messieurs,*

C<sup>te</sup> d'Anthouard (G O ✱), rue Bleue, 29.

C<sup>te</sup> Valée (G ✱), *en disponibilité.*

C<sup>te</sup> Charbonnel (G ✱), rue de la Chaussée-d'Antin, n. 18.

V<sup>te</sup> Tirllet (G O ✱), rue Blanche, n. 5.

B<sup>on</sup> Le Noury (G O ✱), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 3.

B<sup>on</sup> Neigre (G O ✱), rue Hauteville, n. 28.

B<sup>on</sup> Digeon (G O ✱), rue Joubert, n. 19.

B<sup>on</sup> Bouchu (G O ✱), rue Cassette, n. 25.

B<sup>on</sup> Berge (G O ✱), rue des Petits-Augustins, n<sup>o</sup> 12.

*Maréchaux-de-camp. Messieurs,*

B<sup>on</sup> Corda (C ✱), *commandant l'Ecole d'artillerie, à Toulouse.*

B<sup>on</sup> Filhol de Camas (G O ✱), *idem à Rennes.*

B<sup>on</sup> Boulart (G O ✱), *idem à Besançon.*

B<sup>on</sup> Doguerau (G O ✱), *Membre adjoint du Comité de l'artillerie.*

B<sup>on</sup> Pelletier (G O ✱), *commandant l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie, à Metz.*

B<sup>on</sup> Gourgaud (G O ✱), *commandant l'artillerie de Paris et Vincennes, et membre adjoint du Comité de cette arme.*

B<sup>on</sup> Lafont (C ✱), *en disponibilité.*

M<sup>is</sup> d'Hautpoul (C ✱), *idem.*

V<sup>te</sup> Paillhou (C ✱), *idem.*

B<sup>on</sup> de Salle (C ✱). *idem.*

B<sup>on</sup> Cotty (C ✱), *directeur du service des Poudres et Salpêtres, à Paris.*

Ricci (C ✱), *en disponibilité.*

Marion (C ✱). *commandant l'Ecole d'Artillerie, à Strasbourg.*

B<sup>on</sup> Marilhac (C ✱), *en disponibilité.*

Ducos V<sup>te</sup> de la Hitte (C ✱), *en disponibilité.*

B<sup>on</sup> Bon de Lignim (C ✱), *commandant l'Ecole d'Artillerie. à La Fère.*

De Riquet M<sup>is</sup> de Caraman (C ✱), *Membre adjoint du Comité de l'artill.*

B<sup>on</sup> Duchand (O ✱), *commandant l'Ecole d'artillerie, à Metz.*

### Colonels. Messieurs,

#### Directeurs des arsenaux de construction.

Berthier (C ✱). . . . Strasbourg.

Zévort (C ✱). . . . Douai.

Chantron (O ✱). . . Grenoble.

Evain (O ✱). . . . Metz.

Le Gendre (O ✱). . La Fère.

Eggerlé (O ✱). . . Toulouse.

Borson (O ✱). . . Auxonne.

Moron (O ✱). . . Rennes.

#### Directeurs des directions territoriales.

B<sup>on</sup> Chapelle (C ✱). Toulon.

Lefrançais (C ✱). . . au Havre.

Noël (C ✱). . . . Neuf-Brisach.

Le Clerc (C ✱). . . Besançon.

B<sup>on</sup> Aubert (O ✱). . Montpellier.

Raindre (C ✱). . . Nantes.

Mathieu (O ✱). . . Lille.

N. . . . . Saint-Malo.

Dérivaux, (O ✱). . Mezieres.

Paixhans (O ✱). . . Cherbourg.

Bergier (O ✱). . . Valenciennes.

Violet (O ✱). . . Bayonne.

Farjon (O ✱). . . Embrun.

Abeille (O ✱). . . Perpignan.

Vaudrey (O ✱). . . Bastia.

Lyautey (O ✱). . . Brest.

Etchegoyen (O ✱). . La Rochelle.

GauldréeBoilleau (Ch.)

(C ✱). . . . Paris.

Husson (O ✱). . . Saint-Omer.

Préau (O ✱). . . . Tours.

De Bouteiller (O ✱).

C<sup>te</sup> de Gomer ✱. . . en disponibilité.

V<sup>te</sup> du Boisbaudry (O ✱). . . . . id.

Maillard (O ✱). . .

C<sup>te</sup> d'Esclaihes Dhus

(O ✱). . . . .

B<sup>on</sup> de S.-Vincent (O ✱)

Vivien de Chateau-

brun (O ✱). . .

B<sup>on</sup> Delaporte (C ✱)

Pertuisier ✱. . . .

Dubuard dit Marin (C ✱)

Le Blanc de Lacombe

(O ✱). . . . . en congé.

#### Inspections et emplois spéciaux.

Schouller (C ✱), *Inspecteur des Manufactures d'armes.*

Bous-aroque Delafont (O ✱), *Inspecteur des Forges.*

Klié (O ✱), *Inspect. des Fonderies.*

Le Griel (O ✱), *Comm. en second à l'Ecole Polytechnique.*

Nacquart (O ✱), *Secrétaire du Comité d'artillerie.*

Tugnot de Lanoy (O ✱) *Chef du bureau de l'artillerie, au ministère de la guerre.*

### Lieutenans-Colonels. Messieurs,

#### Sous-Directeurs des arsenaux.

Tardy de Montravel

(O ✱). . . . . Strasbourg.

Moret ✱. . . . . Douai.

Disson (O ✱). . . . Grenoble.

De Fahert ✱. . . . Metz.

Henraux (O ✱). . . La Fère.

PetitdeChast'enay (O ✱) Toulouse.

Le Joyand (O ✱). . . Rennes.

*Commandans d'artill. dans les places, et  
Sous-Directeurs des Directions.*

Pluyette (O ✱) *Sous-Directeur*. . . . . Bastia.  
 Pastoureau La Besse (O ✱), *Sous-Direct.* Brest.  
 Alphand (O ✱). . . . . Lyon.  
 Aymar ✱. . . . . Valence.  
 Bureau (O ✱), *S.-Dir.* La Rochelle.  
 Dauvergne ✱. . . . . Longwy.  
 Leclerc (O ✱). . . . . Charlemont.  
 Pion (O ✱). . . . . Port-Louis.  
 Le Boul (O ✱). . . . . Vincennes.  
 Simond ✱. . . . . Boulogne.  
 De Foucauld (O ✱). Calais.  
 Lambert ✱. . . . . Phalsbourg.  
 Lunel (O ✱), *S.-Directeur*. . . . . Toulon.  
 Nottret ✱. . . . . Marseille.

*Adjoints aux Commandans des Ecoles  
régimentaires d'artillerie.*

Bobillier (O ✱). . . Besançon.  
 Bon Gosse de Serlay (O ✱). . . . . Douai.  
 Hortet (O ✱). . . . . La Fère.  
 Richard (O ✱). . . . . Metz.  
 Normand (O ✱). . . . . Rennes.  
 Guillot (O ✱). . . . . Strasbourg.  
 L'Espagnol (O ✱). . . Toulouse.

*Chefs d'escadron. Messieurs,**Sous-Directeurs d'artillerie.*

Even de Vincé ✱. . . Auxonne.  
 Guichou ✱. . . . . Bayonne.  
 Maitrot ✱. . . . . Besançon.  
 Moulonnet ✱. . . . . Cherbourg.  
 Blaux ✱. . . . . Embrua.  
 Michon Dumarais ✱. Havre (le).  
 Dovillée ✱. . . . . Lille.  
 Bourgeois (O ✱). . . Mézières.  
 Richard ✱. . . . . Montpellier.  
 Lesbaupin ✱. . . . . Nantes.  
 Guérard ✱. . . . . Neufbrisach.  
 Bellemont ✱. . . . . Perpignan.  
 Daffry de la Monnoye (O ✱). . . . . Paris.  
 Mahé du Bourblanc ✱. Saint-Malo.  
 Cuvelier ✱. . . . . Saint-Omer.  
 Javerzat (O ✱). . . . . Tours.  
 Lemoine de Villarsy ✱. Valenciennes.

*Employés aux chefs-lieux des directions.*

De Marionmelz ✱. . . Strasbourg.  
 N. . . . . Mézières.  
 Damens (O ✱). . . . . Montpellier.  
 N. . . . . Saint-Omer.

*Forges, Fonderies, Poudreries, Dépôt  
central, etc.*

Thouvenel (O ✱), *Sous-Inspecteur des Forges*, à Metz.  
 Lochet de Vaudidon (O ✱), *idem*, à Mézières.  
 Colson ✱, *idem*, à Toulouse.  
 Gorsse (O ✱), *Sous-Inspecteur de la fonderie*, à Strasbourg.  
 Aubertin ✱, *idem*, à Toulouse.  
 Joffre ✱, *Insp. de la poud.*, au Bouchet.  
 Lefebure ✱, *Inspecteur de la raffinerie de salpêtre*, à Paris.  
 Denis (O ✱), *Employé au dépôt central de l'artillerie*.  
 Parrizot ✱, *Direct. de l'atel. de précision*.  
 Duchemin (O ✱), *Employé au Comité de l'artillerie*.  
 Admyrault ✱, *Commandant l'artillerie de l'armée d'Afrique*.  
 Bon Pron (O ✱), *chargé de la visite et réception des armes*, à Paris.  
 Bon de Foulquier (O ✱), *en instance pour sa retraite*.  
 Marullier (O ✱), *idem*.  
 Gagneur ✱, *idem*.  
 Mancel (O ✱), *idem*.  
 Bon de Lagrange (O ✱), *idem*.  
 Falguières ✱, *idem*.  
 Chapuis ✱, *en disponibilité*.

De Ruffier. . . . . Strasbourg.  
 Bredif ✱. . . . . Toulon.

*Commandans d'artillerie dans les  
places.*

Maistre (O ✱). . . . . Langres.  
 Ancinelle ✱. . . . . Ajaccio.  
 Boyer ✱. . . . . Blaye.  
 Faïlle ✱. . . . . Arras.  
 Barré ✱. . . . . Cambrai.  
 Bourges ✱. . . . . Fort-Barrau.  
 Gannal ✱. . . . . Dieppe.  
 Gérard (O ✱). . . . . Amiens.  
 D'Hurcourt ✱. . . . . Soissons.  
 Bonneau ✱. . . . . Laon.  
 Vallier ✱. . . . . Rochefort.  
 Robert ✱. . . . . Dunquerque.  
 Chenin (O ✱). . . . . Verdun.  
 Legagneur (O ✱). . . Toul.  
 Cartier (O ✱). . . . . Thionville.  
 Aubé de Bracquemont ✱. Bitché.  
 Hervilly (O ✱). . . . . Montmédy.  
 Martin ✱. . . . . Briançon.  
 Radet ✱. . . . . Mont-Dauphin.  
 Drieu ✱. . . . . Celles.

Clerjou \* . . . . Belle-Ile-en-Mer.  
 Duhamel (O \*) . . . . Belfort.  
 Cherrier \* . . . . Schelestadt.  
 Doyer \* . . . . Collionne.  
 Fraissignes \* . . . . Cit. de Strasbourg.  
 Solomiac (O \*) . . . . Antibes.  
 Vaccarezza. . . . . Iles Porquerolles.  
 Mariez \* . . . . Condé.

*Directeurs des Manufactures d'armes.*

Lestert \* . . . . Charleville.  
 Raulin \* . . . . Châtellerault.  
 Duport de Pontcharra  
 (O \*) . . . . Maubeuge.  
 De Mainville \* . . . . Mutzig.  
 Caussade \* . . . . Saint-Etienne.  
 Culmann \* . . . . Tulle.

*Poudrerie et Fonderie.*

Lerey \* , *Inspecteur de la Poudrerie  
 du Ripault.*  
 Dussaussoy (O \*) . *Sous-Inspecteur de  
 la Fonderie de Douai.*

*Sous-Inspecteurs des Forges.*

Fontaine \* , *du Doubs à Besançon.*  
 Rapatel \* , *de l'Ouest à Rennes.*  
 Caffort \* *de la Nièvre à Nevers.*  
*Employés à l'Ecole des Elèves, aux  
 Ecoles militaires spéciales, au Dépôt  
 central de l'artillerie, et à des services  
 spéciaux.*

Moisson \* , } *à l'Ecole d'Artillerie et*  
 Peupion \* , } *du Génie.*  
 Caraud (O \*) , *Direct. des Etudes à  
 l'Ecole Militaire de Saint-Cyr.*  
 Poumet \* , *Professeur d'artillerie, à  
 l'Ecole d'Etat-Major.*

Cailly Duchesné (O \*), *Directeur de  
 l'Ecole de Pyrotechnie.*  
 Taillefert \* , *Professeur de Chimie, à  
 l'Ecole d'artillerie et du génie.*  
 Goupil \* , *Employé à la Manufacture  
 de Châtellerault.*  
 Robert \* , *Employé aux constructions  
 du matériel d'artillerie, à Paris.*  
 Claude, dit Nancy \* , *idem.*  
 Jacques (O \*), *Conservateur des trophées  
 de l'Hôtel des Invalides.*  
*Employés en Afrique.*

De Camain (O \*), } *à Alger.*  
 Lamy \* , }

*Aides-de-camp.*

Delattre D'Anbigny \* , *de M. le Lieut.-  
 général Bon Berge.*  
 Lombard de Ginibral \* , *de M. le Lieut.-  
 général Bon Dijon.*  
 Espéronnier \* , *de M. le Lieut.-général  
 Bon Bouchu, et command. l'art. en Morée.*  
*Mis dans la position de congé. MM.*

|                   |                |
|-------------------|----------------|
| De Fremond de la  | De Surineau *. |
| Merveillère (O *) | De Ligondès *. |
| Boistard *.       | Blanchard *.   |
| Plivard *.        | De Sers *.     |
| De Mailler *.     | Ardoin *.      |
| De Valhaire *.    |                |

*En instance pour la retraite.*

|                                 |                           |
|---------------------------------|---------------------------|
| Baudart *.                      | Leforestier de Ville-     |
| Hulot *.                        | neuve *.                  |
| De Gaudrion * ,                 | <i>en disponibilité.</i>  |
| Du Solier * ,                   | <i>en congé illimité.</i> |
| De Ségur * ,                    | <i>idem.</i>              |
| De Gaultier de Montgaultier * , | <i>idem.</i>              |

PROFESSEURS ET RÉPÉTITEURS DES ÉCOLES D'ARTILLERIE.

| Résidences.         | Profess. de Mathém. | Répétiteurs. | Profess. de Dessin. |
|---------------------|---------------------|--------------|---------------------|
| La Fère. . . . .    | Rieffel.            | Fauvel.      | Mallet.             |
| Metz. . . . .       | Bergery *.          | Papy.        | Bardin.             |
| Besançon. . . . .   | Ruty *.             | Buhours.     | Baillet (Michel).   |
| Strasbourg. . . . . | Dubeinheim.         | Fink.        | Favart d'Herbigny.  |
| Douai. . . . .      | Raux *.             | Avignon.     | Walet.              |
| Toulouse. . . . .   | N. . . . .          | Raymond.     | Gautier et Gayard.  |
| Rennes. . . . .     | Lepord.             | Angelini.    | De Lagarde.         |

TROUPES D'ARTILLERIE.

Corps organisés d'après les dispositions de l'ordonnance du 5 août 1829.

|                                                   |                                      |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------|
| 1 <sup>er</sup> Régiment, à Douai. MM.            | Legendre * , <i>Chef d'Escadron.</i> |
| M <sup>re</sup> de Laplace (O *), <i>Colonel.</i> | Derrion Duplan * , <i>idem.</i>      |
| Molin (O *), <i>Lieut.-Colonel.</i>               | Lauwercyngs * , <i>idem.</i>         |
|                                                   | Odeyer * , <i>idem.</i>              |

De Castel ✱, *Major*.  
 Dreuilles, *Lieutenant Aide-Major*.  
 Floyd, *idem*.  
 Damelincourt ✱, *Chirurgien-Major*.  
 Suchet, *Aide-Major*.  
 Valleteau de Mouillac, *idem*.

2<sup>e</sup> Régiment, à Metz. MM.

cher de Beaupré (O ✱), *Colonel*.  
 Coger (O ✱), *Lieutenant-Colonel*.  
 Besaucèle (O ✱), *Chef d'Escadron*.  
 De Ste-Marie ✱, *idem*.  
 Dieu ✱, *idem*.  
 Savoye ✱, *idem*.  
 Guerin (O ✱), *Major*.  
 Brunet de la Renaudière, *Lieut. Aide-Maj.*  
 De St.-Chamans, *idem*.  
 Cromarias, *Chirurgien-Major*.  
 Vogel ✱, *Aide-Major*.  
 Soucelyer, *idem*.

3<sup>e</sup> Régiment, à Besançon. MM.

Bon Pache (C ✱), *Colonel*.  
 De Puthaux (O ✱), *Lieut.-Colonel*.  
 Doisy de Villargennes ✱, *Chef d'Esc.*  
 Deshaulles ✱, *Chef d'Escadron*.  
 Gambier ✱, *idem*.  
 Le Boulanger ✱, *idem*.  
 Hamelin ✱, *Major*.  
 Pernety, *Lieutenant Aide-Major*.  
 Tardieu de Mallesye, *idem*.  
 Maugue, *Chirurgien-Major*.  
 Feuillet, *Aide-Major*.  
 Daudy, *idem*.

4<sup>e</sup> Régiment à La Fère. MM.

Charpentier (O ✱), *Colonel*.  
 De Moreton de Chabrilan (O ✱), *Lieutenant-Colonel*.  
 Levavasseur ✱, *Chef d'Escadron*.  
 Legrand (O ✱), *idem*.  
 Garnier ✱, *idem*.  
 Loysel ✱, *idem*.  
 Maingard ✱, *Major*.  
 N. . . *Lieutenant Aide-Major*.  
 N. . . *idem*.  
 Stockly ✱, *Chirurgien-Major*.  
 Corne, *Aide-Major*.  
 Pingrenon, *idem*.

5<sup>e</sup> Régiment, à Toulouse. MM.

Picquet (O ✱), *Colonel*.  
 Cercelet (O ✱), *Lieutenant-Colonel*.  
 Radoult de Lafosse (O ✱), *Chef d'Escad.*  
 St.-Jacques (O ✱), *idem*.  
 Hennocque (O ✱), *idem*.  
 De Vésian ✱, *idem*.

Phétu ✱, *Major*.  
 L'Huillier de Hoff, *Lieut. Aide-Major*.  
 Jardot, *idem*.  
 D'Heralde ✱, *Chirurgien-Major*.  
 Fourcaud, *Aide-Major*.  
 Vives, *idem*.

6<sup>e</sup> Régiment, à Strasbourg. MM.

Guidonnet (O ✱), *Colonel*.  
 Rey ✱, *Lieutenant-Colonel*.  
 Bourgeois ✱, *Chef d'Escadron*.  
 Averos ✱, *idem*.  
 Gellibert ✱, *idem*.  
 Regnault ✱, *idem*.  
 Arbey ✱, *Major*.  
 Vaudrimy, *Lieutenant Aide-Major*.  
 Garempel de Bressieux, *idem*.  
 Prevost ✱, *Chirurgien-Major*.  
 Limon, *Aide-Major*.  
 Antoine, *idem*.

7<sup>e</sup> Régiment, à Strasbourg. MM.

Bruneri de Rivarossa (O ✱), *Colonel*.  
 Hamart (O ✱), *Lieutenant-Colonel*.  
 Romestin ✱, *Chef d'Escadron*.  
 Martin ✱, *idem*.  
 Tortel (O ✱), *idem*.  
 Mairat ✱, *Chef d'Escadron*.  
 Noblet, ✱, *Major*.  
 De Fayolles-Mollet, *Lieut. Aide-Major*.  
 N. . . *idem*.  
 Lemarchant ✱, *Chirurgien-Major*.  
 Gimbrère, *Aide-Major*.  
 Rousset, *idem*.

8<sup>e</sup> Régiment, à Rennes. MM.

De Berauville (C ✱), *Colonel*.  
 Raffart de Marçilly (O ✱), *Lieut.-Colonel*.  
 Barreau ✱, *Chef d'Escadron*.  
 Cothereaux ✱, *idem*.  
 Dumont ✱, *idem*.  
 Paquet, *idem*.  
 Curnillon ✱, *Major*.  
 N. . . . *Lieutenant Aide-Major*.  
 N. . . . *idem*.  
 Jacob ✱, *Chirurgien-Major*.  
 Delannoy, *Aide-Major*.  
 Doquin de St.-Preux, *idem*.

9<sup>e</sup> Régiment, à Metz. MM.

De Metz (O ✱), *Colonel*.  
 Patin de Lafizelière (O ✱), *Lieut.-Col.*  
 Graffan ✱, *Chef d'Escadron*.  
 Bezault ✱, *idem*.  
 Filippi ✱, *idem*.  
 De Lacosse du Vivier (O ✱), *idem*.

Guenot (O \*), *Major*.  
 De Puymérol, *Lieut. Aide-Major*.  
 Darquier, *idem*.  
 Philippe \*, *Chirurgien-Major*.  
 Corréard, *Aide-Major*.  
 Payen, *idem*.

10<sup>e</sup> Régiment, à Toulouse. MM.

Lasnon (O \*), *Colonel*.  
 Delot de Laffotte (O \*), *Lieut.-Col.*  
 De Benoit de la Paillonne \*, *Chef d'Es.*  
 Taron \*, *idem*.  
 Dubarry de Lesquerron (O \*), *idem*.  
 Besse \*, *idem*.  
 De Cazaux \*, *Major*.  
 Lecaruyer de Beauvais, *Lieut. Aide-Major*.  
 Brun d'Aubignosc, *idem*.

Meilhac \*, *Chirurgien-Major*.  
 Bernardin, *Aide-Major*.  
 Noël, *idem*.

11<sup>e</sup> Régiment, à Vincennes. Messieurs,

Vacher de Tournemine. *Colonel*.  
 Dumas de Culture (O \*), *Lieut.-Colonel*.  
 Bousson (O \*), *Chef d'Escadron*.  
 C<sup>te</sup> de Grave \*, *idem*.  
 Amori \*, *idem*.  
 Thouvenin \*, *idem*.  
 Judey \*, *Major*.  
 N. . . . *Lieutenant Aide-Major*.  
 N. . . . *idem*.  
 Palicot, *Chirurgien-Major*.  
 Letulle, *Aide-Major*.  
 Le Sueur, *idem*.

## BATAILLON DE PONTONNIERS, à Strasbourg. MM.

Lerhesne (O \*), *Lieuten.-Colonel*.  
 Payan (O \*) *Chef de bataillon*.  
 Jeannest Lanoue \*, *idem*.  
 Lieffroy (O \*), *Major*.

Lacaze \*, *Chirurgien-Major*.  
 Calvet, *Aide-Major*.  
 Aucher, *idem*.

## COMPAGNIES D'OUVRIERS D'ARTILLERIE.

## Capitaines Commandans, MM.

| Garnisons.      |                 | Garnisons.      |                   |
|-----------------|-----------------|-----------------|-------------------|
| 1 <sup>re</sup> | Rennes. . . .   | 7 <sup>e</sup>  | Grenoble. . . .   |
| 2 <sup>e</sup>  | Toulouse. . . . | 8 <sup>e</sup>  | Auxonne. . . .    |
| 3 <sup>e</sup>  | Grenoble. . . . | 9 <sup>e</sup>  | Strasbourg. . . . |
| 4 <sup>e</sup>  | Auxonne. . . .  | 10 <sup>e</sup> | Metz. . . . .     |
| 5 <sup>e</sup>  | Toulouse. . . . | 11 <sup>e</sup> | Metz. . . . .     |
| 6 <sup>e</sup>  | La Fère. . . .  | 12 <sup>e</sup> | Douai. . . . .    |

Fabre.  
 Boussac.  
 Bourlier \*.  
 Grégoire \*.  
 Douzon.  
 Leroy.

Debooz \*.  
 Cointet.  
 Husson \*.  
 Pêcheur \*.  
 David \*.  
 Girard.

## ESCADRONS DU TRAIN DES PARCS D'ARTILLERIE.

|                 |                 |                                     |                |                 |                                        |
|-----------------|-----------------|-------------------------------------|----------------|-----------------|----------------------------------------|
| 1 <sup>re</sup> | Strasbourg. . . | Hyppolite *, <i>Capit.-Command.</i> | 4 <sup>e</sup> | Rennes. . . . . | Bourriot *, <i>Cap.-C.</i>             |
| 2 <sup>e</sup>  | Toulouse. . . . | Mérand *, <i>idem</i> .             | 5 <sup>e</sup> | Douai. . . . .  | Boutry (O *), <i>Chef d'Escadron</i> . |
| 3 <sup>e</sup>  | Besançon. . . . | Anozet *, <i>idem</i> .             | 6 <sup>e</sup> | Metz. . . . .   | Foüet, <i>idem</i> .                   |

## COMPAGNIES DE CANONNIERS SÉDENTAIRES.

## Capitaines Commandans. MM.

| Garnisons.      |                    | Garnisons.      |                    |
|-----------------|--------------------|-----------------|--------------------|
| 1 <sup>re</sup> | Brest. . . . .     | 8 <sup>e</sup>  | Toulon. . . . .    |
| 2 <sup>e</sup>  | Saint-Omer. . . .  | 9 <sup>e</sup>  | Bastia. . . . .    |
| 3 <sup>e</sup>  | Antibes. . . . .   | 10 <sup>e</sup> | Cherbourg. . . .   |
| 4 <sup>e</sup>  | Perpignan. . . .   | 11 <sup>e</sup> | Nantes. . . . .    |
| 5 <sup>e</sup>  | La Rochelle. . . . | 12 <sup>e</sup> | Le Havre. . . . .  |
| 6 <sup>e</sup>  | Bayonne. . . . .   | 13 <sup>e</sup> | Marseille. . . . . |
| 7 <sup>e</sup>  | Montpellier. . . . |                 |                    |

Genta \*.  
 Marquet \*.  
 Adenot \*.  
 Belchamps \*.  
 Charton \*.  
 Delalande \*.  
 Cesena.

Perrin \*.  
 Verna.  
 Baston \*.  
 Metzinger.  
 Romain \*.  
 Audry \*.

## SECTION XVI.

## CORPS ROYAL DU GÉNIE.

(Etat-Major de l'arme. — Régimens du Génie. — Ouvriers du Génie. — Train du Génie.)

COMITÉ DES FORTIFICATIONS, *rue St.-Dominique*, n. 80.

Ce Comité, composé des Lieutenans-généraux du Génie, Inspecteurs-généraux des fortifications en activité de service, et des Maréchaux-de-camp du Génie, que le Ministre de la Guerre juge à propos d'y adjoindre, est présidé par le Lieutenant-général le plus ancien de grade.

*Président du Comité.*M. V<sup>te</sup> Rogniat (G ✱), Conseiller-d'Etat, Lieut.-général.*Membres titulaires.* Messieurs,B<sup>on</sup> Haxo (G O ✱), Lieutenant-général.V<sup>te</sup> Dode de la Brunerie (G O ✱), *idem*.V<sup>te</sup> Garbé (G O ✱), *idem*.B<sup>on</sup> de Valazé (C ✱), *idem*.*Membres adjoints.* Messieurs,

Chev. Nempde (G O ✱), Maréchal-de-camp.

B<sup>on</sup> Deponthon (C ✱), *idem*.Chev. de Monfort (C ✱), *idem*.Chev. Michaux (C ✱), *idem*.B<sup>on</sup> Sabatier (G O ✱), *idem*.B<sup>on</sup> Rohault de Fleury (C ✱), *idem*.Treussart (O ✱), *idem*.Prevost de Vernois (C ✱), *idem*.

ÉTAT-MAJOR.

*Lieutenans généraux, Inspecteurs généraux des fortifications.*V<sup>te</sup> Rogniat (G ✱).B<sup>on</sup> Haxo (G O ✱), rue S.-Honoré, n. 404.S. S. V<sup>te</sup> Dode de la Brunerie (G O ✱), r. de Caumartin, 24.V<sup>te</sup> Garbé (G O ✱), rue de la Perle, n. 9.B<sup>on</sup> de Valazé (C ✱), rue Taitbout, n. 2.

Baudrand (G O ✱), Aide-de-camp de S. A. R. le Duc d'Orléans.

*Maréchaux-de-camp Inspecteurs.* Messieurs,

Chev. Nempde (G O ✱), rue Neuve-de-Luxembourg, n. 6.

B<sup>on</sup> Deponthon (C ✱), rue des Trois-Frères, n. 13.

Chev. de Monfort (C ✱), rue de l'Egoût, n. 19, au Marais.

Michaux (C ✱), rue N<sup>e</sup> des Mathurins, n. 20.B<sup>on</sup> Sabatier (G O ✱).B<sup>on</sup> Rohault de Fleury (C ✱), rue des Quatre-Fils, n. 20.Treussart (O ✱), r. N<sup>e</sup>-de-la-Ferme-des-Mathurins, n. 21.B<sup>on</sup> Athalin (G O ✱), Aide-de-camp du Roi.

Prevost de Vernois (C ✱).

## Colonels. Messieurs,

De La Pisse (C \*), à Verdun.  
 Lamare (O \*), au Havre.  
 Izoard (C \*), à Embrun.  
 Daullé (C \*), à Lille.  
 Constantia (O \*), à La Rochelle.  
 Pinot (O \*), à Montpellier.  
 Bon Marion de Beaulieu (O \*), à  
 Nantes.  
 Bon J. Paulin (O \*), à Paris.  
 Chev. Blanc (C \*), à Besançon.  
 Prost (P.) (O \*), à Metz.  
 Vainsot (O \*), à Bayonne.  
 Bon Bron (C \*), à Arras.  
 Laffaille (C \*), à Mézieres.

Le Chev. Lamy (C \*), *Serret. du comité  
 et S.-Dir. au dépôt des fortifications.*  
 Bon Guiraud de St.-Marsal (O \*), à  
 Perpignan.  
 Bon Christin (O \*), à Brest.  
 Couche (O \*), à Abbeville.  
 Thuillier (O \*), à S.-Omer.  
 De Cossigny (O \*), à Cambrai.  
 Laurent (O \*), Strasbourg.  
 Finot (O \*), à Belfort.  
 Bodson de Noirefontaine (O \*), à Tours.  
 Huart (O \*), à Grenoble.  
 Bon Dupau (O \*), à Toulon.  
 Bon de Berthois (O \*), A.-de-C du Roi.

## Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Delphin (O \*), à Ajaccio.  
 Solcille (O \*), à Paris.  
 Delaage (O \*), à l'île d'Oléron.  
 Tournadre (J.) (O \*), à Marseille.  
 Vauvilliers (O \*), à Soissons.  
 Répécaud (O \*), à Lille.  
 Oly (O \*), à Verdun.  
 C<sup>te</sup> Dumonceil (O \*).  
 C<sup>te</sup> de Lamezan (O \*).  
 D'Errard (O \*), à Paris.  
 Burel (O \*), à Antibes.  
 Teissier (O \*), *Direct. du Dépôt des  
 Fortific. des Colonies, à Paris.*  
 Guillej (O \*), à Nantes.

Audoy (C \*), au Comité.  
 Bergère (P.) (O \*), à l'École de Metz.  
 Delmas (O \*), à Strasbourg.  
 Huz (O \*), *Chef du bureau du Génie au  
 Ministère de la guerre.*  
 Bon Pretel (O \*), à Besançon.  
 Lemercier (O \*), *Commandant le Génie  
 à l'armée d'Afrique.*  
 Morhaincourt (Hyc.) (O \*), *Directeur de  
 l'arsenal du Génie.*  
 Riollay \*, *en mission pour la démarca-  
 tion des frontières du Nord.*  
 Delavigne (O \*), à Sedan.  
 Parnajon (O \*), à Metz.

## Chefs de Bataillon. Messieurs,

Plazanet (O \*), à Douai.  
 Vallantin (O \*), à Calais.  
 Bourgoïn \*, à Versailles.  
 Maillard-D'Ontot (O \*), à Béthune.  
 Rousselle (O \*), à l'île de Rhé.  
 Gatte \*, à Aire.  
 Genot (O \*), *Commandant l'École régi-  
 mentaire à Montpellier.*  
 De Vésian \*, à Hesdin.  
 De Mescur \*, à Toulouse.  
 Garin (O \*), à Auxonne.  
 De Morlaincourt (F.) (O \*), à Arras.  
 Lenternier (O \*), à Thionville.  
 Thomassin (O \*), à Neufbrisach.  
 De Verdon \*, à La Rochelle.  
 Courtois \*, à Cherbourg.  
 Bayart (O \*), *Adjoint au Sous-Direct.  
 du dépôt des Fortifications.*  
 De Pineau \*, à Bordeaux.  
 Lebeschu (O \*), à Brest.  
 Morvan (O \*), à Bayonne.  
 Foucault \*, à Belle-Isle.  
 Dupont de l'Etang \*, à Dunkerque.

Augoyat (O \*), à l'École du corps  
 royal de l'état-major.  
 Teuillié (O \*), aux travaux de Lyon.  
 Gleizes \*, à Pau.  
 Maublanc \*, à Lorient.  
 Cathala (O \*), à Péronne.  
 De Ferrari \*, à Bitche.  
 Lefavre (O \*), à Besançon.  
 De Bellonnet (O \*), à Belfort.  
 Breistroff \*, à Haguenau.  
 Sueur \*, au Havre.  
 Jeulain (O \*), à Mauleuge.  
 Stucker \*, à la Guadeloupe.  
 Vaillant (O \*), *Aide-de-camp de M. le  
 Lieutenant-général Bon Haxo.*  
 Louis \*, à Saint-Omer.  
 Chev. Carette (O \*), à Paris.  
 Mairet \*, à Poitiers.  
 Derouet \*, à Tours.  
 Morlet (Hipp.) (O \*), à Avesnes.  
 Guillemain (O \*), à Valenciennes.  
 Nadaud \*, à Provins.  
 Emon (J. B.) \*, à Melun.



Picot ✱, *Commandant l'Ecole régimentaire à Metz.*  
 Audé (O ✱), à *Grenoble.*  
 Montmasson ✱, à *Briançon.*  
 Rossi ✱, à *Saumur.*  
 Pedemonte ✱, à *Auch.*  
 Jellé ✱, à *Huningue.*  
 Paris ✱, à *Condé.*  
 Beurrier ✱, à *Perpignan.*  
 Collas ✱, à *Toulon.*  
 Savart ✱, *Commandant l'Ecole régimentaire à Arras.*  
 Gallice ✱, à *l'Ecole de Metz.*  
 Guy, à *l'armée d'Afrique.*  
 Boulangé ✱, à *Nancy.*  
 Soleilrol (Jos.) ✱, à *l'Ecole de Metz.*

## Capitaines.

Brusco ✱, *aux îles d'Hyères.*  
 Dunoyer ✱, à *Paris.*  
 Moullin ✱, à *Caen.*  
 Viard ✱, *au Havre.*  
 Chev. de La Grange-Chancel ✱, à *Blaye.*  
 Drumel ✱, à *Bouchain.*  
 Negrier ✱, *au Mans.*  
 Million ✱, *aux travaux de Lyon.*  
 Vincenot ✱, à *Landrecies.*  
 Anselmier ✱, à *Pierre-Châtel.*  
 Jacquin de Cassières ✱, à *Chaumont.*  
 Choumara ✱, à *Paris.*  
 Comte ✱, à *Soissons.*  
 Dujardin ✱, à *Besançon.*  
 Ratoin ✱, à *Pau.*  
 Massu (O ✱), à *Sedan.*  
 Massillon ✱, à *Mont-Dauphin.*  
 Juhel ✱, *au Quesnoy.*  
 Clerici ✱, à *l'Île-d'Aix.*  
 Bergère (J. B.) (O ✱), à *Longwy.*  
 Savary ✱, à *Niort.*  
 Nicolas ✱, à *Toul.*  
 Castagné ✱, à *Carcassonne.*  
 Dartois ✱, *Aide-de-camp de M. le Maréchal-de-camp B<sup>on</sup> Deponthon.*  
 Noizet ✱, à *l'Ecole d'art. et du Génie.*  
 Goureau ✱, à *Besançon.*  
 Gilberton ✱, à *Chartres.*  
 Lesbros ✱, *Aide-de-camp de M. le Maréchal-de-camp B<sup>on</sup> Sabatier.*  
 Duché ✱, à *Strasbourg.*  
 Corréze ✱, à *Limoges.*  
 Hubert ✱, à *Neufbrisach.*  
 Rudler ✱, à *Strasbourg.*  
 Vène ✱.  
 Vallenet ✱, à *Maubeuge.*  
 Herault ✱, à *Laon.*  
 Boquet ✱, *Adjoint au Chef du bureau du Génie au Min. de la guerre.*  
 Sertour ✱, à *Saint-Omer.*

Chairou ✱, à *Périgueux.*  
 Leduc ✱, à *Rennes.*  
 Phillippon, C<sup>te</sup> de Monbel (O ✱), à *Amiens.*  
 Sardi ✱, à *Bastia.*  
 Traillin ✱, à *Givet.*  
 Morlaincourt (Th.) ✱, à *Phalsbourg.*  
 Petitot (O ✱), à *Viltry.*  
 Piérard ✱, à *Mézières.*  
 Vincent ✱, *au fort l'Ecluse.*  
 Coconcelli ✱, à *Tarbes.*  
 Honoré ✱, *aux travaux de Paris.*  
 Leroux Douville ✱, à *Cambrai.*  
 Poncelet ✱, à *l'Ecole de Metz.*  
 Daigremont ✱, *aux travaux de Lyon.*  
 Doussières ✱, *en congé.*

## Messieurs,

Simon (A.) ✱, à *Besançon.*  
 Mermier ✱, à *Belfort.*  
 Sers, à *Valence.*  
 Gageot ✱, à *Gravelines.*  
 De Mondesir ✱, à *Cherbourg.*  
 Latour ✱, à *Angers.*  
 Vané(chout ✱, à *Saint-Omer.*  
 Parantiñ ✱, à *Wissembourg.*  
 Pastély ✱, à *Valenciennes.*  
 Gibou ✱, à *Guise.*  
 Pichot ✱, à *Dunquerque.*  
 Radepont ✱, *au fort Barrault.*  
 Millon, à *Vendôme.*  
 Berthelot, à *Seyne.*  
 Ollivier ✱, *Aide-de-camp de M. le Maréchal-de-camp Michaux.*  
 Solier, à *Marseille.*  
 Challaye (Alph.), à *Cambrai.*  
 Gay ✱, *Aide-de-camp de M. le Lieut.-Gén. B<sup>on</sup> de Valazé.*  
 Claudel, à *Epinal.*  
 Labarrière ✱, à *la Martinique.*  
 Lendy ✱, à *Sedan.*  
 Lemoine, à *Bourges.*  
 Prié ✱, à *Brest.*  
 Lambert (Charles) ✱, à *Beauvais.*  
 Depigny, *aux travaux de Lyon.*  
 David, à *Paris.*  
 Guze ✱, à *Embrun.*  
 Desbrochers ✱, à *Arras.*  
 Peltier, à *Mézières.*  
 Tognoli ✱, à *Toulouse.*  
 Gosselin ✱, à *l'Ecole de Metz.*  
 Larabit ✱, *au Comité.*  
 Sorel ✱, *au dépôt des Fortifications.*  
 Moreau ✱, *Aide-de-camp de M. le Lieut.-Gén. V<sup>te</sup> Dode.*  
 Belmas ✱, *Aide-de-camp de M. le Lieut.-Gén. V<sup>te</sup> Rognat.*  
 Vicieux ✱, *Insp. des études à l'Ec. polyt.*

- Forget de Barst , à Belfort.  
 Perreau ✱ , aux Sables.  
 Ronmy ✱ , à Bayonne.  
 Redoutey ✱ , à Dijon.  
 Urtin ✱ , à Toulon.  
 Gérard , à Lunéville.  
 Dumay ✱ , Command. la Brig. Topogr.  
 De Chauvenet ✱ , à Arras.  
 D'Olivier de Pezet ✱ , à Avignon.  
 Lambert (César) ✱ , à la Petite-Pierre.  
 Blevec ✱ , à Madagascar.  
 Perruchot , à Sisteron.  
 Soleirol (Henri) , à Metz.  
 Douet , à Angoulême.  
 Gauthier , à Marsal.  
 Liadières ✱ , à Paris.  
 Viquesnel ✱ , Aide-de-camp de M. le  
 Maréchal-de-camp , Bon de Fleury.  
 Desfeux ✱ , aux travaux de Paris.  
 Collas de Courval ✱ , à la Martinique.  
 Sibilet , à Rochefort.  
 Morin ✱ , à l'armée d'expéd. d'Afrique.  
 Nether , à Saint-Malo.  
 Fiévée ✱ , à Paris.  
 Falret , à Narbonne.  
 De Bussièrès ✱ , à Soissons.  
 Tassain ✱ , à Paris.  
 Fauquez , à Joigny.  
 Lefebvre , Aide-de-camp de M. le Maré-  
 chal-de-camp Treussart.  
 Fontaine , à Thionville.  
 Dalesme , Command. le Gén. en Morée.  
 Fauquier , à Nîmes.  
 Demonthiers , à Granville.  
 Simon ✱ (Joseph) , aux travaux de Paris.  
 Sallenave ✱ , Aide-de-camp de M. le Maré-  
 chal-de-camp Chev. Nempde.  
 Lelièvre , à Bergues.  
 Guéry , à Schélestadt.  
 Boutault ✱ , à Briançon.  
 Denieport , à Rocroy.  
 Fuchsamberg , à Lille.  
 Challaye (Aristide) ✱ , Adjoint au Com-  
 mandant de l'École régiment. à Arras.  
 Nizot , à la Gandeloupe.  
 Fremont , à St.-Omer.  
 Gombault ✱ , à Collioure.  
 Lehoudec , à Lorient.  
 Groult , à St.-Lô.  
 Ducrus , à Cotte.  
 Oblet ✱ , à Vannes.  
 Delannay , à Montmédy.  
 Ruinet , à Concarneau.  
 Loppé , à Sedaa.  
 Grivet , à Besançon.  
 Bizot-Brice ✱ , à Bèfort.  
 D'Authéville ✱ , Adjoint au Comman-  
 dant de l'École régiment. à Metz.  
 Charon ✱ , à Valenciennes.  
 Castaignet , aux travaux de Paris.  
 Amphoux , à Bellegarde.  
 Demalet-Lavedrine , à Clermont-Ferrand.  
 Crozals , à Bonifaccio.  
 Morlet , à Metz.  
 Dubain , à Orléans.  
 Lenglet , à Douai.  
 Lemarchand , à Montreuil.  
 Bazin , à Versailles.  
 Tiremois , à Ham.  
 Picot (Adrien) , à Brest.  
 Bouillon , à Auxonne.  
 Poittevin , à Brest.  
 Chavelet , à Salins.  
 De la Ribellerie , à Abbeville.  
 Granier , à Pont St.-Esprit.  
 Anfray , à Morlaix.  
 Goust , à Lille.  
 Prieur de Lamoble , à Verdun.  
 Arnauldet , à Belfort.  
 Dessin , à Calais.  
 Dubois , attaché extraordinairement au  
 3<sup>e</sup> régiment du génie , en Morée.  
 Bugnot , Inspecteur des Etudes à l'École  
 Polytechnique.  
 Pichon , à Verdun.  
 Prost (Oct.) , à La Fère.  
 Guignard , à Entrevaux.  
 De Tonnac Villeneuve ✱ , à Castres.  
 Schoelcher , à Lille.  
 De Monfort ✱ (Arnaud) , Aide-de-c. de  
 M. le Mar.-de-G. Ch. de Monfort.  
 Fauveau , à Avesnes.  
 Brochier , à Douai.  
 Leblanc , à Péronne.  
 Dispan , à Byvoone.  
 Jourdain , à Corte.  
 Goury , à Dieppe.  
 Lecamus , à Douai.  
 Vivien , à Toulon.  
 Rousselet , au Fort de Joux.  
 Clais , à Fort-les-Bains.  
 De Vauxonne , à Lyon.  
 Montbrizet , à Bèfort.  
 Ardant ✱ , à Metz.  
 Petit , à l'École de Metz.  
 Lornier , à Verdun.  
 Desgranges , à Besançon.  
 Laquante , à Strasbourg.  
 Trötschler , à Sedan.  
 Dupré , attaché extraord. au 2<sup>e</sup> régiment.  
 Badson de Noirefontaine (Alf.) , à Bèfort.  
 Chanchard , à Grenoble.  
 D'Eprémesnil , à Amiens.  
 Lebaron , à Avesnes.  
 Lemut , à Metz.  
 Chabaud-Latour ✱ , aux travaux de Paris.

*Lieutenans de l'Etat-major.* Messieurs,

|                                                |                                                            |
|------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Rouganne , à <i>Dunkerque.</i>                 | Bouteilloux , à <i>Montpellier.</i>                        |
| Esmenard , à <i>Toulon.</i>                    | De Chappedelaine , à <i>Ajaccio.</i>                       |
| Perrin , à <i>Brest.</i>                       | Meslier , à <i>Givet.</i>                                  |
| Mareau , à <i>l'armée d'expéd. d'Afrique.</i>  | Chauwin , à <i>Mézières.</i>                               |
| Hackett , à <i>Aire.</i>                       | Richard , à <i>Maubèuge.</i>                               |
| De l'Espin , à <i>Soissons.</i>                | Favreul , à <i>Nantes.</i>                                 |
| De Briey , à <i>Grenoble.</i>                  | De La Moricière , à <i>l'armée d'expédition d'Afrique.</i> |
| Greban , à <i>Soissons.</i>                    | De Garidel , à <i>Béfort.</i>                              |
| Verdal , à <i>Calvi.</i>                       | Foy , à <i>Dunkerque.</i>                                  |
| Lelièvre , à <i>Lille.</i>                     | Curtet , aux <i>travaux de Paris.</i>                      |
| Richer , à <i>Perpignan.</i>                   | Tripier , à <i>Toul.</i>                                   |
| Bigot * , à <i>l'armée d'expéd. d'Afrique.</i> | Bonnet , à <i>l'École polytechnique.</i>                   |
| De Béville , aux <i>travaux de Paris.</i>      | De Villelégièr , à <i>La Rochelle.</i>                     |
| Dufort , à <i>Arras.</i>                       | Gaubert , à <i>Valenciennes.</i>                           |
| Dubard , à <i>Briançon.</i>                    | Dubourg , à <i>Strasbourg.</i>                             |
| West , à <i>Perpignan.</i>                     | Devaux , à <i>l'École polytechnique.</i>                   |
| Regnault , à <i>Vitry.</i>                     | Godinet , à <i>Bayonne.</i>                                |
| Bouscaren , aux <i>travaux de Lyon.</i>        | Guérin , aux <i>travaux de Lyon.</i>                       |
| Barbier , à <i>Sedan.</i>                      | Estève , à <i>Toulon.</i>                                  |
| Gras , au <i>Havre.</i>                        | Hébert , aux <i>travaux de Paris.</i>                      |
| De Contencin , à <i>Grenoble.</i>              | Odier , à <i>Cambrai.</i>                                  |
| Gentile , à <i>Avesnes.</i>                    | De Solère , à <i>Bastia.</i>                               |
| De Villemor , à <i>Grenoble.</i>               | Mangay , aux <i>travaux de Paris.</i>                      |
| Gillotin , à <i>Cherbourg.</i>                 |                                                            |

*Promotion du 1<sup>er</sup> Octobre 1829.* Messieurs ,

|               |              |            |
|---------------|--------------|------------|
| Masson.       | Mangin.      | Thomas.    |
| De Faultrier. | De La Coste. | Roze.      |
| Humbert.      | De Ruolz,    | Rivery.    |
| Dubreton.     | De Lacroix.  | Raimbault. |
| Rolland.      | Guillemot.   | Malcey.    |

*Promotion du 6 août 1830.* Messieurs ,

|                       |                      |                    |
|-----------------------|----------------------|--------------------|
| De Monfort (Charles). | Dachemin.            | Fetel.             |
| Jaubert.              | Tournois.            | Pouzo              |
| Vasseur.              | Guillaumot.          | Regna. Gironcourt. |
| Lemor.                | Cochon de Lapparent. | De Fat.            |
| Caréte.               | Chaumont.            | De Ron.            |
| Calop.                | Vignon.              | Guillot.           |
| Le Beurriée.          | Guillemot.           | De Vauvury.        |
| Fabrè.                | Roux.                | Ducasse.           |
| Lefebvre.             |                      |                    |

## TROUPES DU GÉNIE.

## PREMIER RÉGIMENT A METZ.

*Etat-Major.* Messieurs,

|                                                       |                                                  |
|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Thiébault (C *), <i>Colonel.</i>                      |                                                  |
| Rousseau de Sibille (O *), <i>Lieutenant-Colonel.</i> |                                                  |
| Lenoir (O *), <i>Chef de bataillon.</i>               | Laroche d'Hendecourt, <i>Lieut. d'Et.-Major.</i> |
| Romphleur *, <i>idem.</i>                             | <i>Aide-Major.</i>                               |
| Carré (O *), <i>Major.</i>                            | Lesergeant, <i>idem.</i>                         |
| Poyet *, <i>Capit. Adjud.-major.</i>                  | Midy (O *), <i>Chir-Major.</i>                   |
| Popin *, <i>idem.</i>                                 | Brouillard *, <i>Chirurgien Aide-Maj.</i>        |
| Quarante (T.), <i>Lieutenant. Trésorier.</i>          | N. . . . . <i>idem.</i>                          |
| Burcke O'Farrel *, <i>Capit. d'habillement.</i>       |                                                  |

*Ecole régimentaire.*Savart ✱, *Chef de bataillon, Commandant.*Challaye ✱ (A.), *Capitaine-adjoint.*

*Professeurs.* Messieurs { Douop . . . . . *Mathématiques.*  
 Pelletier. . . . . *Dessin.*  
 Audibert. . . . . *Grammaire et Ecriture.*

*Compagnies.*

| <i>Copitaines en premier.</i> | <i>Copitaines en second.</i> | <i>Lieutenans en premier.</i> | <i>Lieutenans en second.</i> |
|-------------------------------|------------------------------|-------------------------------|------------------------------|
| Trinhier ✱.                   | Scausse ✱.                   | Verlaine ✱.                   | Lebas.                       |
| Gibou (O ✱).                  | Dumoulin ✱.                  | Munier (Pierre).              | Souhart.                     |
| Chefneux (O ✱).               | Herpers ✱.                   | Bocquet.                      | Jovain.                      |
| Narjot.                       | Lamorlette ✱.                | Bailleul.                     | Devoize.                     |
| Barthes.                      | Bodson de Noirefontaine.     | Roudier.                      | Deslions.                    |
| Bauchetet.                    | Sigot.                       | Quarante (N.).                | Delespaul.                   |
| Creuly.                       | Jallot.                      | Brincard.                     | Leprovost.                   |
| Coignet.                      | Ribot.                       | Servier.                      | Delapisse.                   |
| Vernon ✱.                     | Gillart.                     | Breton.                       | Joyau.                       |
| Parrel (O ✱).                 | Dufour.                      | Cuénot.                       | Rivaud.                      |
| Berlandier ✱.                 | Bizot de Charmois.           | De Vauban.                    | Pardon.                      |
| Leloup ✱.                     | De Monfort (Pierre).         | Livet.                        | Bonafous.                    |
| Durivau.                      | Potier.                      | Frossard.                     | Munier (Alexandre).          |
| Guyot Duclos.                 | Téynard.                     | Trancard.                     | Franiatte.                   |
| De Rézicourt.                 | De Rouvières.                | Dejean.                       |                              |
| Noizet de S.-Paul.            | Gibault.                     | Mahé.                         |                              |

## DEUXIÈME RÉGIMENT A METZ.

*État-Major.* Messieurs,Cournault (O ✱), *Colonel.*Borrel-Vivier (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*Lemaire (O ✱), *Chef de bataillon.*Roussel ✱, *idem.*Yvois ✱, *Major.*Jolly ✱, *Capit. Adjudant-Major.*Vèbre ✱, *idem.*Mourot, *Trésorier.*Mégret ✱, *Capitaine d'habill.*De Faultrier, *Lieutenant d'État-Major,*  
*Aide-Major.*Vallée ✱, *Chirurgien-Major.*Lamoureux, *Aide-Chirurgien.*N. . . . . *idem.**Ecole régimentaire.*Picot ✱, *Chef de bataillon, Commandant de l'Ecole.*Dautheville ✱, *Capitaine-Adjoint.*

*Professeurs.* Messieurs, { Debrun. . . . . *Mathématiques.*  
 Gallyot. . . . . *Dessin.*  
 Garand. . . . . *Grammaire et Ecriture.*

*Compagnies.*

| <i>Capitaines en premier.</i> | <i>Capitaines en second.</i> | <i>Lieutenans en premier.</i> | <i>Lieutenans en second.</i> |
|-------------------------------|------------------------------|-------------------------------|------------------------------|
| Dussard (O ✱).                | Fugen ✱.                     | Marchand.                     | Husson.                      |
| Neunez (O ✱).                 | Liber ✱.                     | Crestey.                      | Poullain.                    |
| Nolin (O ✱).                  | Dupré.                       | Collins.                      | Mazucl.                      |
| Dosque.                       | Genre ✱.                     | Chevalier.                    | Estève.                      |
| Vandelin ✱.                   | Jot ✱.                       | Parent.                       | Hugot-Derville.              |
| Devienne.                     | Brun.                        | N. . . . .                    | Constantin.                  |

| <i>Capitaines en premier.</i> | <i>Capitaines en second.</i> | <i>Lieutenans en premier.</i> | <i>Lieutenans en second.</i> |
|-------------------------------|------------------------------|-------------------------------|------------------------------|
| Dumesnil-Adelée.              | Desrobert.                   | Ruy.                          | Blanchemin.                  |
| Lebas.                        | De Vidaillan.                | Lebleu.                       | Fabrin.                      |
| Duvivier.                     | Cavaignac.                   | Desrayaud.                    | Michon.                      |
| Descharrières.                | Bley ✱.                      | De Perrey.                    | Houbre.                      |
| Blanquet-Duchayla.            | Niel.                        | Beaudesson de Riche-          | Montrond.                    |
| Villeneuve ✱.                 | Bancnel.                     | bourg.                        | Considérant.                 |
| Mengin ✱.                     | St.-Loup.                    | Duflos de S.-Amand.           | Charmetton.                  |
| Garnot.                       | De Haldat du Lys.            | Madaule.                      | Jaciot.                      |
| Baillot.                      | Bichot.                      | Beauvalet.                    | Bormans.                     |
| Germain.                      | Faveaux.                     | Long.                         | De Roth.                     |
|                               |                              |                               | Herse.                       |
|                               |                              |                               | Domin.                       |
|                               |                              |                               | Bourdois.                    |
|                               |                              |                               | Juillet.                     |

## TROISIÈME RÉGIMENT A MONTPELLIER.

*Etat-Major.* Messieurs,Le M<sup>is</sup> de Beaufort d'Hautpoul (C ✱), *Colonel.*Provence (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*Dorlodot-des-Essarts ✱, *Chef de bat.*Carlier ✱. *idem.*Jacob (J. F.) ✱. *Major.*Legrand ✱, *Capit. Adjud-Major.*Levallois ✱, *idem.*Desmazes, *Lieutenant, Trésorier.*Sigmorte, *Offic. d'habillement.*V<sup>te</sup> Duchatel, *Lieutenant d'Etat-Major,*  
*Aide-Major.*Pinel, *idem,*Carré, *Chirurgien-Major.*Lefebvre, *Chirurgien Aide-Major.*N. . . . . *idem.**Ecole régimentaire.*M. Genot (O ✱), *Chéf de Bataillon, Commandant l'Ecole.*M. Desessart ✱, *Capitaine-Adjoint au Commandant.*

*Professeurs.* Messieurs, { Feroggio . . . . . *Mathématiques.*  
 Amelin . . . . . *Dessin.*  
 Remond . . . . . *Grammaire et Ecriture.*

*Compagnies.*

| <i>Capitaines en premier.</i> | <i>Capitaines en second.</i> | <i>Lieutenans en premier.</i> | <i>Lieutenans en second.</i> |
|-------------------------------|------------------------------|-------------------------------|------------------------------|
| Dupuis (O ✱).                 | Dubois.                      | Moulut.                       | Rispaud d'Aiguebelle.        |
| Davy ✱.                       | Vener ✱.                     | Lhermite ✱.                   | Laloy.                       |
| Guenot ✱.                     | Villemain.                   | Bourrotte ✱.                  | Andreau.                     |
| Carrier ✱.                    | Grégoire ✱.                  | Leblanc.                      | Lafont.                      |
| Ferdinandi.                   | Gauzence.                    | Raulin ✱.                     | Davout.                      |
| Vouzeau.                      | Bouessel.                    | Jacquin.                      | Rolland.                     |
| Reguis.                       | Billoin.                     | Descheizes.                   | Bonnemère.                   |
| Paulin (O ✱).                 | Couteaux.                    | Rabier.                       | Crassous.                    |
| Delmas.                       | Rousseau ✱.                  | Lenouvel.                     | Jourjon.                     |
| Chardonneau.                  | Nadau-des-Islets.            | Dubois-Fresney.               | Vialla.                      |
| Roubaud.                      | Revel.                       | Bizouard-Macaire.             | Champanhet.                  |
| Sergent.                      | Crestin.                     | Danet.                        | Grand.                       |
| Mordret.                      | Lainé.                       | De Soye.                      | Devillers.                   |
| Allard ✱.                     | Foureau.                     | Léon.                         | Gacon.                       |
| Duffoure ✱.                   | Desessard.                   | De Costa.                     | Cholley.                     |
| Gaullier ✱.                   | De Ruyg.                     | Ballard.                      | Collin.                      |
|                               |                              | Collet-Descotits.             | Charlot.                     |

*Compagnie d'Ouvriers du Génie à Metz. Messieurs,*Boissy (O ✱), *Capitaine en 1<sup>er</sup>.*Thénard ✱, *Capitaine en 2<sup>e</sup>.*| Jaudier ✱, *Lieutenant en 1<sup>er</sup>.*| Urbain, *Lieutenant en 2<sup>e</sup>.**1<sup>re</sup> Compagnie du Train du Génie, détachement à l'armée d'expédition d'Afrique.*M. Bigarelle ✱, *Capit.-Command.*| M. Dumény, *Lieutenant.**2<sup>e</sup> Compagnie du Train du Génie à Metz.*M. Ribette ✱, *Capitaine Commandant.* | M. Sautierre ✱, *Lieutenant.*M. Gratte, *Sous-Lieutenant.**3<sup>e</sup> Compagnie du Train du Génie à Metz.*M. Paris (F.) ✱, *Capitaine Commandant.* | M. L'hôpital, *Sous-Lieutenant.*M. Missonnier, *Sous-Lieutenant.**Officiers de l'Escadron du Train du Génie supprimé, à la disposition du Ministre de la Guerre.*M. Rousseau (Clément) ✱, *Chef d'Escadron.*

## SECTION XVII.

## ÉCOLE D'ARTILLERIE ET DU GÉNIE,

*A Metz.*

Cette Ecole, créée par arrêté du 4 oct. 1802 (12 vend. an XI), est destinée à former des officiers pour le service des corps royaux de l'artillerie et du génie. Les élèves qui la composent sont pris parmi ceux de l'Ecole polytechnique, reconnus admissibles dans les services publics, d'après l'examen ouvert, à cet effet, après le 1<sup>er</sup> octobre de chaque année. à cette dernière Ecole, et qui détermine l'arme à laquelle ils sont destinés. Ils reçoivent, lors de leur admission, le brevet d'élève sous-lieutenant, dont on fait remonter la date au 1<sup>er</sup> octobre de l'année de leur sortie de l'Ecole polytechnique. Les élèves, sous-lieutenans de l'artillerie et du génie, sont assujétis à l'Ecole d'application, aux mêmes régimes d'instruction et de discipline, suivant la division à laquelle ils appartiennent. La durée des études est de deux ans ou trois ans au plus : au bout de ce temps, les élèves qui ont satisfait aux examens de sortie, reçoivent le brevet de sous-lieutenant d'artillerie ou du génie, pour prendre rang en ce grade, à dater du 1<sup>er</sup> octobre de leur admission ou du 1<sup>er</sup> octobre de l'année suivante s'ils ont passé trois ans à l'Ecole d'application. Ils sont ensuite placés dans les corps de ces deux armes pour occuper les emplois de lieutenant, réservés aux élèves par la loi du 10 mars 1818. En conséquence du temps consacré par les élèves à leur instruction, il est reconnu à chacun d'eux quatre années d'études préliminaires, antérieurement à l'époque de leur admission à l'Ecole d'application; ces quatre années leur sont comptées comme service effectif, dans la liquidation de leur pension de retraite et pour l'admission dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Messieurs,

Bon Pelletier (G O \*), Maréch.-de-camp, *Command. en Chef.*  
Bergère (O \*), Lieut.-Colonel du Génie, *Command. en second.*

Baudard \*, *Chef de Bat. d'Artill.*  
Moisson \*, *idem.*  
Peupion \*, *idem.*  
Galice \*, *Chef de bat. du Génie.*  
Morel \*, *Capit. en 1<sup>er</sup> d'Artillerie.*  
Peloux, *idem.*

Migout, *Capitaine en 1<sup>er</sup> d'Artillerie.*  
Piobert, *idem.*  
Gosselin \*, *Capit. de 1<sup>re</sup> classe du Génie.*  
Bauchet, *idem.*  
Gacon, *Trésorier.*  
Gapiomont (O \*), *Chirurgien-Major.*

Professeurs et Adjoints. Messieurs,

Persy. *Physique et Mathématiques.*  
Clere \*, *Levers et reconnaiss. milit.*  
Tavernier, *Adjoint.*  
Soleirol \*, *Chef de bataillon du Génie,*  
*Constructions.*  
Poncelet \*, *idem, machines.*  
Morin, *Adjoint.*

Noizet \*, *Capit. en 1<sup>er</sup> d'Etat-Major du*  
*Génie, Architect milit et construct.*  
Petit, *Capit. de 2<sup>e</sup> classe du Génie, Adjoint.*  
Français \*, *Art milit. et Géodésie.*  
Taillefer \*, *Chef de bat. d'Artill. Chimie.*  
Hey \*, *Equitation.*  
Guyot, *Adjoint.*

Services divers de l'Ecole. Messieurs,

De Lamogère (C \*), *Cons. de la Bibliot.*  
Aimé, *Conservateur du Laboratoire de*  
*physique et de chimie.*

Savart. *Artiste mécanicien.*  
Schuster, *Garde du Génie de 2<sup>e</sup> classe.*  
Rousselet, *Garde d'artillerie de 5<sup>e</sup> classe.*

## SECTION XVIII.

## CORPS DU TRAIN DES ÉQUIPAGES MILITAIRES.

(Officiers supérieurs et Compag. des Equipages milit. — Bataill. d'Ouvriers d'Administ.)

*Officiers supérieurs. Messieurs,*Clicquot (O ✱), Colonel, *Direct. des Parcs de constr. et Commandant supérieur du corps du Train des équipages, à Vernon (Eure).*Lathier (O ✱), Lieut.-Colonel, *Directeur en second, idem.*Lamblet ✱, Chef d'escad., *Sous-Direct. du parc de Châteauroux (Indre).*Lehir-Lafontaine ✱, Chef d'esc., *Sous-Direct. du parc de Vernon.*Laprune ✱, *Capitaine en 1<sup>er</sup>, adjoint à la Sous-Direction, à Vernon.*Bridoux, *Capitaine en 2<sup>e</sup>, idem.*Macors ✱, *Chef d'escadron,*Seguret ✱, *idem,*Martin ✱, *idem,*} *Commandant les Compagnies du Train.*Foucher ✱, *Major du Corps du Train.**Officiers d'Etat Major. Messieurs,*Perrier, *Capitaine en 1<sup>er</sup> à résidence fixe, Commandant le dépôt de Sampigny. (Meuse.)*Lemoussy, *Capit. en 1<sup>er</sup>, Adj. à la S.-Direct. du parc de Chateauroux (Indre).*Billerey, *Capitaine en 1<sup>er</sup> à la suite du dépôt du corps du Train, à Vernon.*Maron, *Capitaine en 1<sup>er</sup>, Trésorier du corps du Train, à Vernon.*Hulo, *Capitaine en 2<sup>e</sup>, Adjoint à l'Etat-Major de la Direction des Parcs.*Lavertu, *Capitaine en 2<sup>e</sup>, Adjudant-Major du corps du Train.*Tourtelle, *D. M. Chirurgien-Major.*Faulin, *Chirurgien Aide-Major.*Gay, *D. M. idem.**Compagnies du corps du Train des équipages.**Capitaines-Commandans. Messieurs,*1<sup>re</sup> Reboulin ✱.2<sup>e</sup> Cayard ✱.3<sup>e</sup> Alart.4<sup>e</sup> Igonet.5<sup>e</sup> Lépée.6<sup>e</sup> Jacopin.7<sup>e</sup> Rohard.8<sup>e</sup> Flanary.9<sup>e</sup> Petit.10<sup>e</sup> Revol.11<sup>e</sup> Daguet.12<sup>e</sup> Hafner.13<sup>e</sup> Poiré ✱.14<sup>e</sup> Barbillon ✱.15<sup>e</sup> Sage.16<sup>e</sup> Touzet.17<sup>e</sup> De Martigny ✱.18<sup>e</sup> Lefeuvre ✱.19<sup>e</sup> Chinon.*Compagnies d'Ouvriers du Train des Equipages.**Capitaines-Commandans. Messieurs.*1<sup>re</sup> Pierson2<sup>e</sup> N. . . . .3<sup>e</sup> Laussac.



## SECTION XIX.

## ÉCOLE ROYALE POLYTECHNIQUE,

*Rue Descartes, Montagne Sainte-Genève.*(Etat-Major. — Professeurs et Répétiteurs de l'École. — Conditions de l'admission. —  
Objet de l'enseignement.)

Cette École est placée, par l'ordonnance du 13 novembre 1830, dans les attributions du Ministre de la Guerre; elle est soumise à un régime Militaire. Elle fournit les élèves des Ecoles spéciales, des corps du génie militaire et de l'artillerie de terre et de mer, des ponts-et-chaussées, des mines, de la marine, du génie maritime, des poudres et salpêtres, et des autres services publics qui peuvent exiger des connaissances étendues sur les sciences physiques et mathématiques. Les candidats à l'École Polytechnique ne sont admis que par voie de concours. Les examens sont subis d'après un programme publié chaque année: ce programme indique les conditions à remplir. La durée du Cours complet d'instruction est de deux années; les Elèves obtiennent cependant, dans certains cas, l'autorisation de rester trois ans à l'École, mais jamais plus long-temps. Les Elèves ne passent d'une année d'étude à l'autre, et ne parviennent aux Ecoles d'application qu'après avoir subi des examens sur toutes les parties de l'enseignement. Les élèves de la seconde année, si leur rang dans la liste des admissibles ne leur donne par le service de leur choix, peuvent être placés comme sous-lieutenant dans les corps de l'armée qui ne s'alimentent pas à l'École Polytechnique; ils ont droit d'être reçus à l'École Forestière, ou, sur leur demande, de suivre comme élèves libres, celles des Ecoles d'application qu'ils désignent. Chaque élève paie une pension annuelle de 1,000 fr., et subvient en outre aux frais de son habillement uniforme, ainsi que des livres et autres objets nécessaires à ses études. Vingt-quatre Bourses sont accordées par le Roi sur la proposition des Ministres du Commerce et des Travaux publics, de la Guerre et de la Marine. De ces vingt-quatre Bourses, huit sont attribuées au département du Commerce et des Travaux publics, douze à celui de la Guerre, et quatre à celui de la Marine. Ces Bourses peuvent être divisées en demi-Bourses. Le Conseil de l'École s'occupe de tout ce qui est relatif à l'enseignement, aux études des élèves et à l'administration de l'École. Il se compose du Commandant, Président, du Commandant en second, du Directeur des Etudes et de tous les Professeurs. Le Bibliothécaire y remplit les fonctions de Secrétaire et n'a pas voix délibérative. Une commission administrative est désignée chaque année par le conseil de l'École pour veiller à tous les détails de l'administration intérieure. Cette commission rend compte de ses opérations chaque mois.

ETAT-MAJOR. *Messieurs,*C<sup>te</sup> BERTRAND (G ✱), *Lieutenant-général*, Commandant.Legriél (O ✱), *Colonel d'artillerie*, Commandant en second.

|                                                    |                                  |
|----------------------------------------------------|----------------------------------|
| Thomas ✱, <i>Capitaine d'artillerie</i> . . . . .  | } <i>Inspecteurs des études.</i> |
| Hacquin, <i>idem</i> . . . . .                     |                                  |
| Vieux, <i>Capitaine du génie</i> . . . . .         |                                  |
| Bugnot, <i>idem</i> . . . . .                      | } <i>Lieutenans.</i>             |
| Defermon, <i>Lieutenant d'artillerie</i> . . . . . |                                  |
| Mazure, <i>idem</i> . . . . .                      |                                  |
| Bonnet, <i>Lieutenant du Génie</i> . . . . .       |                                  |
| Devaux, <i>idem</i> . . . . .                      | } <i>Adjudans.</i>               |
| Clément, <i>Sous-Lieutenant</i> . . . . .          |                                  |
| Jeandet, <i>Sous-officier</i> . . . . .            |                                  |

## INSTRUCTION.

*Directeur des Etudes.*

Dulong \*, de l'Académie des Sciences.

*Examineurs permanens de Mathématiques.*

M. le Bon Poisson (O \*), de l'Académie des Sciences.

M. le Bon de Prony (O \*), *idem.*

*Professeurs et Bibliothécaire. Messieurs,*

|                                                            |                                                      |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| Mathieu *, de l'Académie des Sciences. . . . .             | } <i>Analyse et Mécanique.</i>                       |
| Navier, <i>idem.</i> . . . . .                             |                                                      |
| Leroy *. . . . .                                           | } <i>Analyse appliquée et Géométrie descriptive.</i> |
| Savary. . . . .                                            |                                                      |
| Pouillet. . . . .                                          | } <i>Machines, Géodésie et Arithmétique sociale.</i> |
| Gay-Lussac (O *), de l'Académie des Sciences. . . . .      |                                                      |
| Le Bon Thénard (O *), <i>idem.</i> . . . . .               | } <i>Physique.</i>                                   |
| Durand *. . . . .                                          |                                                      |
| Arnault *, de l'Académie française. . . . .                | } <i>Chimie.</i>                                     |
| Haze, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.    |                                                      |
| Fourcy (O *), <i>Chef d'escadron d'artil. en retraite.</i> | } <i>Architecture.</i>                               |
|                                                            |                                                      |
|                                                            | } <i>Composition Française.</i>                      |
|                                                            |                                                      |
|                                                            | } <i>Langue Allemande.</i>                           |
|                                                            |                                                      |
|                                                            | } <i>Bibliothèque.</i>                               |
|                                                            |                                                      |

*Répétiteurs et Maîtres. Messieurs,*

|                                                                      |                                                      |                                |
|----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|--------------------------------|
| Binet (P.),                                                          | } <i>Répétiteurs. . . . .</i>                        | } <i>Analyse et Mécanique.</i> |
| Coriolis *,                                                          |                                                      |                                |
| Olivier, <i>idem.</i> . . . . .                                      | } <i>Géométrie descriptive.</i>                      |                                |
| Girard, <i>idem.</i> . . . . .                                       |                                                      |                                |
| N. . . . . <i>Répétiteur.</i> . . . . .                              | } <i>Travaux graphiques.</i>                         |                                |
| Lehot, <i>idem.</i> . . . . .                                        |                                                      |                                |
| Dumas, <i>idem.</i> . . . . .                                        | } <i>Machines, Géodésie et Arithmétique sociale.</i> |                                |
| Despretz, <i>idem.</i> . . . . .                                     |                                                      |                                |
| Gauché, <i>idem.</i> . . . . .                                       | } <i>Physique.</i>                                   |                                |
| Léon Halevy, <i>idem.</i> . . . . .                                  |                                                      |                                |
| Gautier, <i>idem.</i> . . . . .                                      | } <i>Chimie.</i>                                     |                                |
| Lemire (Jos.), <i>Maître du Dessin de la Figure.</i>                 |                                                      |                                |
| Lemire (Ant.), <i>idem.</i>                                          | } <i>Architecture.</i>                               |                                |
| London, <i>idem.</i>                                                 |                                                      |                                |
| Couder, <i>idem.</i>                                                 | } <i>Composition Française.</i>                      |                                |
| Brune, <i>Maître du Dessin topographique et du Paysage au lavis.</i> |                                                      |                                |
|                                                                      | } <i>Langue Allemande.</i>                           |                                |
|                                                                      |                                                      |                                |

*Examineurs d'admission à l'Ecole. Messieurs,*

|                |                         |
|----------------|-------------------------|
| D'net (O *).   | } Lefebure de Fourcy *. |
| Bon Reynaud *. |                         |
|                | } Bourdon *.            |
|                |                         |

*Administration et Service de Santé. MM.*

Desnoyers \*, *Chef d'Escadron d'Artillerie en retraite, Administrateur.*  
 Marielle \*. *Chef d'Escadron honoraire, Caissier, Garde des Archives.*  
 Piron (Camille) \*, *Médecin Chirurgical.*

## SECTION XX.

## ÉCOLES MILITAIRES,

(Etat-Major, Professeurs et Répétiteurs de l'École: conditions d'admission et objet de l'enseignement. — Ecole spéciale et militaire de Saint-Cyr. — Collège royal militaire de La Fleche. — Gymnase normal militaire.)

*Inspecteurs des Études. Messieurs,*

B<sup>on</sup> CAMPREDON (G ✱), *Lieut.-gén.*, à Montpellier.

Biot (O ✱), *de l'Académie des Sciences*, au Collège de France, place Cambrai, à Paris.

Letronne ✱, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, rue de Rivoli, n. 32, à Paris.

Lerminier ✱, *Médecin consultant*, rue Basse-du-Rempart, n. 54.

Le Mazurier ✱. *Médecin honoraire et 2<sup>e</sup> consultant*, à Versailles.

Poirson (O ✱). *Chirurgien-Consultant*, rue du Bac, n. 58, à Paris.

Moreau ✱, *Chirurgien-Consultant*, rue des Réservoirs, n. 14, à Versailles.

## ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR.

Le nombre des élèves de cette Ecole est fixé à trois cents.

*Conditions d'Admission.*

La pension à payer par les élèves est de 1,500 francs, non compris 750 francs pour le trousseau, dont le devis est envoyé aux parents à l'époque de l'admission.

Les candidats doivent être âgés de seize ans au moins, et de dix-huit ans au plus, au 1<sup>er</sup> octobre de l'année du concours. Cependant les sous-officiers et soldats des corps réguliers peuvent être admis à concourir jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans, pourvu qu'ils aient au moins deux ans de service sous les drapeaux.

Les examens pour les places d'élèves de l'École spéciale militaire sont ouverts chaque année à Paris et dans les principales villes du royaume, à la même époque que ceux de l'École polytechnique, et sont faits par les mêmes examinateurs. Le programme de l'examen est publié, tous les ans, trois mois au moins avant que cet examen ait lieu. Les jeunes gens qui désirent concourir pour l'admission à l'École spéciale militaire sont tenus de remettre à M. l'examineur les pièces indiquées, ainsi qu'il suit : 1<sup>o</sup> l'acte de naissance du candidat, revêtu des formalités prescrites par les lois ; 2<sup>o</sup> une déclaration signée d'un docteur en médecine et d'un docteur en chirurgie, attachés l'un et l'autre à un hospice ou hôpital civil ou militaire, constatant que le jeune homme a eu la petite-vérole ou a été vacciné, et qu'il n'a ni maladie contagieuse, ni infirmités qui le rendent impropre au service ; 3<sup>o</sup> un certificat du Sous-Prefet, visé par le Prefet, constatant que les parents sont en état de payer la pension du jeune homme ; 4<sup>o</sup> un sous-seing-privé dans lequel les parents contractent l'engagement de solder la pension de leur fils, par trimestre et d'avance, dans la caisse du Receveur d'arrondissement, et de subvenir à la dépense du trousseau. Après vérification de ces pièces, les aspirans sont admis à se présenter au concours.

Les résultats de tous les examens sont soumis à un Jury, sur la proposition duquel le Ministre Secrétaire-d'État de la Guerre dresse le tableau des nominations, et le présente à l'approbation du Roi. Lorsque Sa Majesté a prononcé, des lettres de nomination sont adressées aux élèves reçus, avec l'indication de l'époque où ils doivent se présenter à l'École militaire à S.-Cyr.

*Instruction des Élèves; leur sortie de l'École.*

Les élèves admis à l'École spéciale militaire y restent deux ans, et ils y suivent les cours et exercices qui y sont établis. A l'expiration des deux années, ils subissent un examen de sortie; ceux qui ne satisfont pas à cet examen, restent un an de plus à l'École; ceux qui y satisfont, reçoivent un brevet de Sous-Lieutenant dans l'arme à laquelle ils sont destinés.

*Etat-Major. Messieurs,*

B<sup>on</sup> de Richemont (O ✱), Maréch.-de-camp, *Commandant.*

Mathieu de Boissac (O ✱), Colonel, *Commandant en second.*

Carraud ✱, *Chef de bataillon d'artillerie.*  
Directeur des Etudes.

Rocquancourt, *Capit. d'Etat-Major*, Sous-Directeur des Etudes.

Viénot (J.) (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*

Bergeron ✱, *Chef de bataillon.*

Périolas ✱, *Capit. d'Artillerie.*

Thiroux, *Capit. d'artil. adj. à ce cours.*

N. . . . .

Bousenard ✱. . . . . } *Capit.*

Marengo ✱. . . . . } *d'inf.*

Gérard ✱. . . . . } *d'inf.*

Bougerel ✱. . . . . } *Capit.*

Besançon. . . . . } *d'inf.*

Duhouset, *Capit. au corps royal d'Et.-Maj.*

*Prof. de topographie.*

Lapie, *Sous-Lieuten. au corps royal d'Et.-*

*Maj. Professeur de topographie.*

Chev. Viala de Sorbier ✱, *Administrat.*

Petit, *Trésorier.*

Guillaumot, *Econome.*

Lefol, *Délégué du payeur.*

Villeméjane, *Secrét. Archiv. Bibliothéc.*

L'Abbé Peretti, *Aumônier.*

*Professeurs civils. Messieurs,*

Imbert ✱, *Chef de bataillon du génie.*

Pin, *adjoint au Professeur.*

N. . . . . } *Belles-Lettres.*

Barthe. . . . . } *Belles-Lettres.*

Millet. . . . . } *Hist. et Géogr.*

Guay. . . . . } *Hist. et Géogr.*

Delavigne. . . . . } *Mathématiques.*

Cavaillon. . . . . } *Mathématiques.*

Buron. . . . . } *Mathématiques.*

Collin, *Physique et Chimie.*

Peyré, *Professeur adjoint.*

Coupin de la Couperie, *Dessin.*

Chatillon . . . . . } *Dessin.*

Greeve. . . . . } *Dessin.*

Boisselier. . . . . } *Dessin.*

Variuot, *Administration militaire.*

Simon. . . . . } *Langue allem.*

Treuthenthal. . . . . } *Langue allem.*

Scheube. . . . . } *Langue allem.*

Lefaiivre. . . . . } *Langue allem.*

De Joannis ✱, *Médecin.*

Belair ✱, *Chirurgien.*

Esnaud ✱. . . . . } *Aides-Chirurg.*

Broussais, *D. M. . . . .*

## COLLÈGE ROYAL MILITAIRE DE LA FLÈCHE.

Ce Collège, institué par ordonnance du 12 avril 1831, est placé sous la direction du Ministre de la guerre; il est destiné à l'éducation de fils d'officiers sans fortune, et, par préférence, d'enfants orphelins.

Le nombre d'élèves entretenus aux frais de l'Etat est de trois cents à bourse entière, et de cent à demi-bourse.

On admet au collège des enfants payant pension. Le prix de la pension est de 850 fr., et celui de la demi-pension de 425 fr.

L'âge d'admission est fixé de 10 à 12 ans.

## ÉTAT-MAJOR. Messieurs,

B<sup>on</sup> Baurot (C ✱), Maréchal-de-camp, *Commandant.*

Buor ✱, *Chef de bataillon.*

Conte ✱, *Capitaine.*

N. . . . . *Lieutenant.*

*Instruction.*M. Picard, *Censeur des études.**Professeurs. Messieurs,*

|                |          |          |
|----------------|----------|----------|
| Desneufbourgs. | Marquet. | Bonfils. |
| Beauchef.      | Besse.   | Mars.    |
| Chevalier.     | Lalanne. | Gaston   |
| Bonvalon.      | Lemoine. | Deutsch. |
| Affichard.     |          |          |

*Professeurs agrégés. Messieurs,*

|            |           |           |
|------------|-----------|-----------|
| De Lignac. | De Bette. | Liébrich. |
| Hézode.    | Bruneau.  |           |

Agrégés faisant les classes élémentaires ou les études.

Maîtres d'écriture.

*Administration. Messieurs,*Georget de la Chesnais, *Trésorier, Secrétaire-Archiviste et Bibliothécaire;*Baudesson de Richebourg, *Econome.**Chapelle. Messieurs,*N. . . . . *Aumônier.* | N. . . . . *Chapelain.**Service de Santé. Messieurs,*Renou, *Chirurgien-Médecin.* | Launay, *Aide-Chirurgien.*

## GYMNASE NORMAL MILITAIRE.

*Situé dans l'emplacement de l'ancien parc de Grenelle, près du Champ-de-Mars, à Paris.*

Le Gymnase est placé sous la protection du Gouvernement.

Son but général est de répandre l'instruction gymnastique; son but spécial est de former des professeurs pour propager cette science dans les différens corps de l'armée.

Plus de deux cents élèves sont exercés quatre fois par semaine au Gymnase.

M. Amoros ✱, Colonel d'infanterie, *Directeur.*M. Géry, Capitaine au 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère, *Commandant le dépôt des militaires détachés au Gymnase.*

## SECTION XXI.

## COMPAGNIES DE DISCIPLINES.

(Fusiliers et Pionniers.)

FUSILLIERS. Messieurs,

|                 |                    |                                 |                    |                        |
|-----------------|--------------------|---------------------------------|--------------------|------------------------|
| 1 <sup>re</sup> | Toufflet . . . . . | <i>Chef de bataillon.</i> . . . | Cherbourg. . . . . | 14 <sup>e</sup> Divis. |
| 2 <sup>e</sup>  | Allard. . . . .    | <i>Idem.</i> . . . . .          | Besançon. . . . .  | 6 <sup>e</sup>         |
| 3 <sup>e</sup>  | Albarède. . . . .  | <i>Idem.</i> . . . . .          | Idem. . . . .      | 6 <sup>e</sup>         |
| 4 <sup>e</sup>  | Guigou. . . . .    | <i>Idem.</i> . . . . .          | Arras. . . . .     | 16 <sup>e</sup>        |

PIONNIERS. Messieurs,

|                 |                    |                                 |                       |                        |
|-----------------|--------------------|---------------------------------|-----------------------|------------------------|
| 1 <sup>re</sup> | Lapostol. . . . .  | <i>Chef de bataillon.</i> . . . | Cherbourg. . . . .    | 14 <sup>e</sup> Divis. |
| 2 <sup>e</sup>  | Fremin. . . . .    | <i>Idem.</i> . . . . .          | Béfort. . . . .       | 5 <sup>e</sup>         |
| 3               | Rigolleau. . . . . | <i>Idem.</i> . . . . .          | Béthune. . . . .      | 16 <sup>e</sup>        |
| 4 <sup>e</sup>  | Martel. . . . .    | <i>Idem.</i> . . . . .          | Valenciennes. . . . . | 16 <sup>e</sup>        |

## SECTION XXII.

## ATELIERS DE CONDAMNÉS MILITAIRES.

(Militaires condamnés au boulet et travaux publics.)

*Ateliers de militaires condamnés au boulet.*

|                                    |                              |                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------|------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Verdun.</i> . . . . .           | 2 <sup>e</sup> Divis. milit. | } Ce sont des maréchaux-des-logis de gendarmerie qui commandent la garde de police et de sûreté, sous les ordres et la surveillance des Commandans de place où sont établis les Ateliers. |
| <i>Strasbourg.</i> . . . . .       | 5 <sup>e</sup> <i>id.</i>    |                                                                                                                                                                                           |
| <i>Dax.</i> . . . . .              | 11 <sup>e</sup> <i>id.</i>   |                                                                                                                                                                                           |
| <i>Belle-Ile-en-Mer.</i> . . . . . | 13 <sup>e</sup> <i>id.</i>   |                                                                                                                                                                                           |

*Ateliers de militaires condamnés aux travaux publics.*

|                              |                               |            |                    |                              |
|------------------------------|-------------------------------|------------|--------------------|------------------------------|
| <i>Bellecroix.</i> . . . . . | 12 <sup>e</sup> Divis. milit. | M. . . . . | Lieut. de Gendarm. | } <i>Command. P'atelier.</i> |
| <i>Glomel.</i> . . . . .     | 13 <sup>e</sup> <i>id.</i>    | M. Malot,  | <i>idem.</i>       |                              |

## SECTION XXIII.

## DÉPÔTS DE REMONTES

*Créés par l'Ordonnance du Roi du 11 avril 1831.*

| DÉPÔTS établis dans les Départemens. | NUMÉROS des divis. mil. dont ils font partie. | CHEFS-LIEUX des Dépôts. | COMMANDANS DES DÉPÔTS.<br>Noms, Grades et Armes. |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------|-------------------------|--------------------------------------------------|
|--------------------------------------|-----------------------------------------------|-------------------------|--------------------------------------------------|

## CIRCONSCRIPTION DE L'EST.

|                           |                 |               |                                                                                                                                                             |
|---------------------------|-----------------|---------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Ardennes</i> . . . . . | 2 <sup>e</sup>  | (1) . . . . . | (1) Les chefs-lieux de tous les dépôts ne sont pas encore définitiv. fixés, non plus que l'arrond. de chaque dépôt, qui sera composé de plusieurs départem. |
| <i>Meurthe</i> . . . . .  | 3 <sup>e</sup>  | . . . . .     |                                                                                                                                                             |
| <i>Vosges</i> . . . . .   | 3 <sup>e</sup>  | . . . . .     |                                                                                                                                                             |
| <i>Yonne</i> . . . . .    | 18 <sup>e</sup> | . . . . .     |                                                                                                                                                             |

## CIRCONSCRIPTION DU MIDI.

|                                  |                 |                    |                                        |
|----------------------------------|-----------------|--------------------|----------------------------------------|
| <i>Indre ou Creuze</i> . . . . . | 15 <sup>e</sup> | Gueret . . . . .   | D'Hozier, <i>Colonel de cavalerie.</i> |
| <i>Puy-de-Dôme</i> . . . . .     | 19 <sup>e</sup> | . . . . .          |                                        |
| <i>Cantal</i> . . . . .          | 19 <sup>e</sup> | Aurillac . . . . . | Descarrières, <i>Chef d'escadron.</i>  |
| <i>Tarn</i> . . . . .            | 10 <sup>e</sup> | Castres . . . . .  | D'Ormoy, <i>idem.</i>                  |
| <i>Gers</i> . . . . .            | 10 <sup>e</sup> | . . . . .          |                                        |

## CIRCONSCRIPTION DE L'OUEST.

|                                |                 |                         |                                             |
|--------------------------------|-----------------|-------------------------|---------------------------------------------|
| <i>Calvados</i> . . . . .      | 14 <sup>e</sup> | Caën . . . . .          | De La Frenaye, <i>Colonel de cavalerie.</i> |
| <i>Eure</i> . . . . .          | 14 <sup>e</sup> | . . . . .               | Raoul, <i>Chef d'escadron.</i>              |
| <i>Orne</i> . . . . .          | 14 <sup>e</sup> | Alençon . . . . .       | Tarlé, <i>Lieutenant-Colonel.</i>           |
| <i>Manche</i> . . . . .        | 14 <sup>e</sup> | Saint-Lô . . . . .      | Verrier, <i>idem.</i>                       |
| <i>Côtes-du-Nord</i> . . . . . | 13 <sup>e</sup> | Guingamp . . . . .      | Hoffman, <i>idem.</i>                       |
| <i>Deux-Sèvres</i> . . . . .   | 12 <sup>e</sup> | Saint-Maixent . . . . . |                                             |

## CHAPITRE IX.

*Organisation de la Marine et des Colonies.*

## SECTION PREMIÈRE.

## CORPS ROYAL DE LA MARINE.

(Amiraux. — Vice-Amiraux. — Contre-Amiraux. — Capitaines de vaisseau, de frégates et de corvette. — Préfets maritimes. — Artillerie de la marine. — Equipages de ligne. — Etats-majors et Directions des ports. — Directions des constructions. — Génie maritime. — Officiers d'administration de la marine. — Ingénieurs des ponts-et-chaussées au service de la marine. — Directions forestières de la marine. — Tribunaux maritimes. — Officiers de santé de la marine. — Ecole préparatoire. — Ecole du Génie maritime. — Ecoles de navigation. — Trésoriers de la marine.)

## AMIRAUX.

S. S. B<sup>on</sup> Duperré (G \*), *Vice-Président du Conseil d'Amirauté*,  
rue Pigale, n. 28.

N. . . . .

N. . . . .

## VICE-AMIRAUX.

S. S. C<sup>te</sup> Truguet (G \*), rue du Faub.-St.-Honoré, n. 128.

Willaumez (G \*), rue des Termes, n. 4.

C<sup>te</sup> de Gourdon (G \*), *Directeur-général du Dépôt des cartes et plans de la marine*, rue Laffitte, n. 7.

C<sup>te</sup> Jacob (G \*), *membre du Cons. d'Amir. r. du Helder*, hôtel du Tibre.

C<sup>te</sup> de Rigny (G O \*), *Ministre de la Marine*.

Halgan (C \*), *Conseiller-d'Etat*, rue de la Madeleine, n. 23.

Jurien-Lagravière (C \*), *Préfet maritime du 4<sup>e</sup> arrondissement*.

Bergeret (G \*), *Membre du Conseil d'Amirauté*.

Ducampe de Rosamel (C \*), *Préfet maritime du 5<sup>e</sup> arrondissement*.

CONTRE-AMIRAUX. *Messieurs*,

B<sup>on</sup> Baudin (G \*).

B<sup>on</sup> Hamelin (G \*).

B<sup>on</sup> Meynard de Lafarge (C \*).

B<sup>on</sup> Angot des Rotours (C \*).

B<sup>on</sup> Roussin (A.-R.) (G \*),

*Préfet maritime du 2<sup>e</sup> arrondissement*.

De Martineng (C \*).

B<sup>on</sup> Lemarant (G \*), *Préfet maritime du 1<sup>er</sup> arrondissement*.

Grivel (J.-B.) (G \*).

B<sup>on</sup> de Mackau (C \*).

Dupotet (C \*), *Gouvern. de la Martinique*.

Desauls de Freycinet (C \*).

Mallet (G \*).

Le Coupé (C \*).

Ducrest de Villeneuve (C \*).

Botherel de la Bretonnière (C \*).

Cuvillier (O \*).

Arnous Dessaulsays (O \*).

B<sup>on</sup> Hugon (C \*).

## CADRE DE RÉSERVE.

*Vice-Amiraux. Messieurs*,

C<sup>te</sup> de Rosily-Mesros (G \*).

| Mis de Sercey (G \*).

C<sup>te</sup> de Burgues de Missiessy (G \*).

| C<sup>te</sup> d'Augier (G \*).

*Contre-Amiraux.*

M. Duranteau (C \*).



CAPITAINES DE VAISSEAU de 1<sup>re</sup> classe. *Messieurs*,

De Mélay (C \*).  
 Menouvrier-Defresne (C \*).  
 Cocherel (O \*).  
 Ponée (C \*).  
 Desaulses de Freycinet (L.-C.) (O \*).  
 Emeric (O \*).  
 Francke \*.  
 Morice (C \*).  
 Simonot \*.  
 Le Boucher \*.  
 Fouque \*.  
 Dauriac (O \*).  
 Collinet \*.  
 B<sup>on</sup> de Bongainville (C \*).

Du Pont d'Aubevoye, C<sup>te</sup> d'Oysonville (O \*)  
 La Treyte (C \*).  
 Massieu de Clerval (C \*).  
 Fleuriau (O \*). *Maitre des requêtes.*  
 Villaret de Joyeuse (C \*).  
 Bégué \*.  
 De Mélient (O \*).  
 Clémendot \*.  
 Russel \*.  
 Bazoche (O \*).  
 Gizolme (O \*).  
 De Mauduit-Duplessix (C. A. J.) (O \*).  
 Le Normant de Kergrist (O \*).

CAPITAINES DE VAISSEAU de 2<sup>e</sup> classe. *Messieurs*,

Galabert (O \*).  
 V<sup>te</sup> Cornette de Venancourt (O \*).  
 De Nourquer du Camper (O \*).  
 Moisson (H.-Fél.) (O \*).  
 Bourdé de la Villehuet (O \*).  
 Gantier (Jacques) \*.  
 Serec (O \*).  
 Maillard-Liscourt (O \*).  
 Duval-Dailly (O \*).  
 C<sup>te</sup> de Rossi \*.  
 Leblanc (O \*).  
 Le Bas \*.  
 Lamarche \*.  
 De Hell (O \*).  
 Robert (C \*).  
 Lalande (O \*).  
 De Villeneuve Bargemont (O \*).  
 Lettré \*.  
 Gicquel-Destouches \*.  
 Billard \*.  
 Longueville (O \*).  
 Merigon de Montgery \*.  
 Forsans (O \*).  
 Buchet de Châteauville (O \*).  
 Cosmao-Dumanoir \*.  
 Rigodit \*.  
 Christy de la Pallière \*.  
 Silhouette \*.  
 Lachelier \*.  
 Martel \*.  
 Ledall de Kéréon \*.  
 Gratien de Comorre \*.  
 Vigoureux de Kermorvant (O \*).

Laurens de Choisy \*.  
 Moulac (O \*).  
 V<sup>te</sup> de Gauville \*.  
 De Rault la Hurie \*.  
 Gourbeyre (O \*).  
 De Frédot du Plantys \*.  
 Gallois (O \*).  
 B<sup>on</sup> Regnault de la Susse (O \*)  
 De Rabaudy (O \*).  
 De Moges \*.  
 Brou (O \*).  
 Legoant de Tromelin \*.  
 Dumont-Durville \*.  
 Lemoine \*.  
 Letourneur \*.  
 Thirat de Chailly \*.  
 Kerdrain (O \*).  
 Trotel \*.  
 Villeneau \*.  
 Mamyncau \*.  
 Henri de Villeneuve \*.  
 Bourdais (O \*).  
 Allary \*.  
 Couhitte \*.  
 Costé \*.  
 Longueville \*.  
 Luneau \*.  
 Leblanc \*.  
 Andréa de Nerciat (O \*).  
 Lainé \*.  
 Casy \*.  
 Remquet \*.

CAPITAINES DE FRÉGATE. *Messieurs*,

Bonnafons-Murat \*.  
 Baudin \*.  
 Borius \*.  
 Gouet \*.

Gard \*.  
 Lainé \*.  
 Martin d'Autcuil \*.  
 Simian \*.

Savy du Mondiol \*.  
 Maquet \*.  
 Moisson \*.  
 Carpentin \*.

Laity \*.  
 Genebrias \*.  
 Huguet \*.  
 Laurent \*.  
 Pasquier (M.-M.) \*.  
 Feu \*.  
 Fleurine de la Garde \*.  
 Hargous \*.  
 Le Maître \*.  
 Lemer \*.  
 Tirmont \*.  
 De Bonnefoux \*.  
 Lagrèze \*.  
 Denis \*.  
 Potigny \*.  
 Guérin des Essards \*.  
 Espiaux \*.  
 Dupetit-Thouars \*.  
 Bellanger \*.  
 Longe \*.  
 De la Rouvraye \*.  
 Verchère-Reffyc \*.  
 Charmasson \*.  
 Matterer \*.  
 Troude \*.  
 Bon Gay de Taradel \*.  
 Duperry \*.  
 Penhoat \*.  
 Garnier \*.  
 Garibou \*.  
 Le Huby \*.  
 Hugot-Derville (O) \*.  
 Marinier \*.  
 Crespel \*.  
 Delorme \*.  
 Martin \*.  
 Picard \*.  
 Tinel \*.

Jourdan (Oliv.) \*.  
 Durbec (O) \*.  
 Duhaut-Cilly \*.  
 Fauré \*.  
 Harmand \*.  
 Graeb \*.  
 Le Marant Kerdaniel \*.  
 Parseval-Deschène \*.  
 Legolias \*.  
 Reynaud (Jos.-Pierre).  
 Parnajon \*.  
 Dupuy \*.  
 De Robillard \*.  
 Letourneur \*.  
 Ferrin (O) \*.  
 Jouglas \*.  
 De Peronne \*.  
 Le Ray \*.  
 Constantin (J.-D.) \*.  
 Ragiot \*.  
 Clavier \*.  
 Denis (Martin) \*.  
 Danycan \*.  
 Laplace \*.  
 De Navailles \*.  
 Quernel \*.  
 De Beauquaire \*.  
 Dufaur \*.  
 Bertin de la Hautière.  
 Thoulon \*.  
 Pothonier \*.  
 Topsent \*.  
 Dumas \*.  
 Durand \*.  
 Maccé \*.  
 Bosc \*.  
 Déribé \*.  
 Le Férec \*.

Fournier \*.  
 Salvy \*.  
 Revel de Bretteville \*.  
 Pujol \*.  
 Bezard \*.  
 Gavinet de la Rochassière-  
 Nugues \*.  
 Hamelin \*.  
 Caussé \*.  
 Rother \*.  
 Dumoutier \*.  
 Teulade \*.  
 Montaut \*.  
 Pouloo-Desprez \*.  
 Launay-Onfray \*.  
 Thibault (P.-Jos.) \*.  
 Bouley \*.  
 Richier \*.  
 Cécille \*.  
 Buglet \*.  
 Perrey \*.  
 Deloffre \*.  
 Mathieu \*.  
 Ransonnet \*.  
 Robert Dubreuil \*.  
 Lemarié \*.  
 Raffy \*.  
 Le Grandrais \*.  
 Lefèvre \*.  
 Guindet.  
 De Ricaudy \*.  
 Fonbonne du Vernet \*.  
 De Courville.  
 Roy \*.  
 Dubreuil \*.  
 Danthon.  
 Delisle.  
 Turpin (O) \*.

CAPITAINES DE CORVETTE. *Messieurs,*

Couchaux \*.  
 Vermot \*.  
 Mollier.  
 Gravouille.  
 Marc \*.  
 Barthélemy \*.  
 Guès \*.  
 Barbier \*.  
 De Gouyon du Verger \*.  
 Poupel.  
 Richard.  
 Le François de Grainville.  
 Guettard \*.  
 Jourdan \*.  
 Daguenet (Hippolyte).

Peyronnel.  
 De Bruix \*.  
 Briet.  
 Olivier \*.  
 Urvoy de Portzampare.  
 Delassaux \*.  
 Texier \*.  
 Bellanger.  
 Cosmao Dumanoir.  
 Desaint.  
 De Serecy \*.  
 Burgues de Missiessy \*.  
 Le Prédour.  
 Baudin.  
 Suin \*.

Danguillecourt \*.  
 Frézier \*.  
 Alix \*.  
 Delalun \*.  
 Ollivier \*.  
 Dassigny.  
 Brindejone Treglodé.  
 Halley \*.  
 Vaillant.  
 Louvrier \*.  
 Dupont \*.  
 De Gourdon.  
 Ménétrier.  
 Chieusse \*.  
 Dusault \*.

LIEUTENANS DE VAISSEAU. *Messieurs,*

|                                   |                                 |                          |
|-----------------------------------|---------------------------------|--------------------------|
| Doinet *                          | Chaudière.                      | Verninac Saint-Maur.     |
| Lefebvre *                        | Le Frotter.                     | Lesaulnier de Vauhello * |
| Caillard.                         | Grandin de Mansigny *           | Filhol-Camas *           |
| Lefebvre.                         | Fayin Leyeque.                  | Chaumont *               |
| Soret *                           | Lemaigre.                       | Amblard.                 |
| Guezennec *                       | Billeheust de St.-Georges.      | De Montaut.              |
| Hamon *                           | Auvrey.                         | Regnard *                |
| Lespert *                         | Geffroy.                        | Basset.                  |
| Tourneur *                        | Estelle *                       | Leconte.                 |
| Le Bolloche *                     | Prévost de Langristin *         | Foubert.                 |
| Ponvert.                          | Collos.                         | Rebour.                  |
| Fournier *                        | Chabaud-Arnault *               | Vrignaud *               |
| Delaforterie *                    | Lecoupé.                        | Louche *                 |
| De Froidefontaine *               | Barthélemy *                    | Louvel *                 |
| Treffendier.                      | Galopin.                        | Catelin *                |
| Urvoy de Fortzampare (L. A. M.) * | Harasse de la Vicardière.       | Long *                   |
| Potestas *                        | Le Bozec *                      | Jullien *                |
| Massiou *                         | Fenoux.                         | Tessier *                |
| Gauchet.                          | Dastugne de Buzon.              | Layrle *                 |
| Gilbert de Pontchâteau *          | Lassis *                        | Coudein *                |
| Fremin Dumesnil *                 | Lefebvre d'Abancourt *          | Evrard *                 |
| Fornier Duplan *                  | De Sandfort *                   | Momagnies de la Roque *  |
| De Tessières *                    | Kersauson Penendreff.           | Decayeau.                |
| Barral.                           | Turiault *                      | Sébille *                |
| Couey.                            | Vienne *                        | Zylof de Créquy *        |
| Meschinet de Richemont *          | Le Chev. de Forget *            | Hébert.                  |
| Blancheton.                       | Siou.                           | Touboulic.               |
| Vaissière.                        | Chaucheprat *                   | Laguerre *               |
| Ledault *                         | Loyer.                          | Lachaise.                |
| Bernard *                         | Quandalle.                      | Coudé.                   |
| Potier de la Houssaye *           | Vallin (Etienne-J.) *           | Bayoud *                 |
| David *                           | Vallin (J.-L.-P.) *             | Fournier (A.).           |
| Malavois *                        | Allegre.                        | Gilbert.                 |
| Maudet.                           | De Puyferré (C. L. A.).         | Deschamps.               |
| Leclerc de Champgobert *          | Lombard.                        | Garnier *                |
| Marchand *                        | Bernard.                        | Henry.                   |
| Kermorial de Kermorvan *          | Lucas du Penhoat.               | Fabré.                   |
| Ducrest de Lorgerie *             | Quesnel.                        | Guillois *               |
| Leguern.                          | Coreil *                        | Bedel du Tertre *        |
| Festou Villeblanche *             | Jehenne.                        | Mallet.                  |
| Ricard *                          | Gegun de Marans *               | Lavaud *                 |
| Miegeville *                      | Brait *                         | Guérin.                  |
| Messageot.                        | De Puyferré (G. F.).            | Jacquinot *              |
| Gorjy de Saint-Maur *             | Olivier (B. L.).                | Bérard *                 |
| Aube.                             | Rivet *                         | Gatier *                 |
| Thibault.                         | Nonay *                         | Guyet *                  |
| Duffourg.                         | Michaud.                        | Thoreau de Molitard.     |
| Allegre *.                        | Taillart *                      | Sallenave *              |
| Durest Le Bris *                  | Segretier *                     | Jollivet.                |
| De Cambray.                       | Lartigue.                       | Lempereur *              |
| Guillevin.                        | Bouvier de la Motte-Villarcéau. | Law de Clapernou.        |
| Lemarant                          | Febvrier des Pointes. *         | De la Roque *.           |
| Delécluse *                       | Aubry de la Noë.                | Libaudière.              |
| Coetnempren de Kerdournan *       | Besnard.                        | Saffray.                 |
|                                   | Hanet-Clery *                   | Deloffre *               |
|                                   |                                 | Brun.                    |

## TROUPES DE LA MARINE.

## CORPS ROYAL D'ARTILLERIE.

## RÉGIMENT D'ARTILLERIE.

## A LORIENT. Messieurs,

Gobert de Neufmoulin ✱, *Col.*, *Comm.*  
 Gard ✱, *Chef de bataillon*, *Major*.  
 Letron ✱, *Chef de bataillon*.  
 Lonclas ✱, *Officier d'habillement*.  
 Davilaure ✱, *Trésorier*.  
 Courbet ✱, *Adjudant-Major*.  
 Lacaille, *Porte-drapeau*.  
 Prouhet ✱, *Chirurgien-Major*.

*Capitaines en 1<sup>er</sup>*. Messieurs,

Collombel ✱, *détaché à Nevers*.  
 Debucourt ✱.  
 Dellac, *détaché à Ruelle*.  
 Laboria ✱, *détaché à la Guyane*.  
 Pêcheur ✱.

Bertot.

Dienot ✱, *détaché à la Martinique*.  
 Sauvage ✱, *détaché à la Guadeloupe*.  
 Renouard, *détaché à Bourbon*.  
 Sonnini de Farnèse.

Lebaron ✱, *détaché à la Martinique*.

*Capitaines en 2<sup>e</sup>*. Messieurs,

Saint-Martin ✱, *détaché à la Martinique*.  
 Lepoitevin, *détaché à la Guadeloupe*.  
 Beugniot.  
 Fillieux.  
 Simian, *détaché à Madagascar*.  
 Legros.  
 Daniel ✱, *détaché à la Guadeloupe*.  
 Sganzin, *détaché à Madagascar*.  
 Lassave.  
 Batut.  
 Leblanc, *détaché au Sénégal*.

## A BREST. Messieurs,

Taillefer ✱, *Chef de bataillon*.  
 Sar ✱, *Adjudant-Major*.  
 Marmier, *Officier d'habillement*.  
 Pichon ✱, *Chirurgien Aide-Major*.

## COMPAGNIES D'OUYRIERS D'ARTILLERIE.

1<sup>re</sup> A BREST. Messieurs,

Zéni ✱, *Capitaine en 1<sup>er</sup>*.  
 Gervais ✱, *idem en 2<sup>e</sup>*.

2<sup>e</sup> A TOULON. Messieurs,

Julien ✱, *Capitaine en 1<sup>er</sup>*.  
 Durbec ✱, *Capitaine en 2<sup>e</sup>*.

3<sup>e</sup> A ROCHEFORT. Messieurs,

Schwartz ✱, *Capitaine en 1<sup>er</sup>*.  
 Merme, *Capitaine en 2<sup>e</sup>*.

Cabaret ✱,  
 Laprairie (O ✱),  
 Mouroux ✱,  
 Gervais ✱,  
 Bayol.  
 Laure ✱,  
 Richou,

} *Capitaines en 1<sup>er</sup>*.} *Capitaines en 2<sup>e</sup>*.

## A TOULON. Messieurs,

Leclere-Delamotte ✱, *Lieut-Colonel*.  
 Signoret ✱, *Chef de Bataillon*.  
 Lemaire ✱, *Adjudant-Major*.  
 Gilloux, *Officier payeur*.  
 Fossenqui, *Chirurgien Aide-Major*.  
 Coquelin-Chapatte ✱, *détaché à Guerigny*.

*Capitaines en 1<sup>er</sup>*. Messieurs,

Amalric ✱.                   Beaussault.  
 Mercier ✱.                   Lejuste.

*Capitaines en 2<sup>e</sup>*. Messieurs,

Viguiet ✱.                   Marchal.  
 Allier.                       Daniel.  
 Manceron.

## A ROCHEFORT. Messieurs,

Leclere ✱, *Chef de bataillon*.  
 Violette, *Adjudant-Major*.  
 Tournal, *Officier payeur*.  
 Ayraud, *Chirurgien Aide-Major*.

*Capitaines en 1<sup>er</sup>*. Messieurs,

Briois ✱, *détaché à la Filleneuve*.  
 Declausade.               Droz.

*Capitaines en 2<sup>e</sup>*. Messieurs,

Jacobi.                       Gros.  
 Cloquette ✱.

## A CHERBOURG. Messieurs,

Teulières ✱, *Capitaine en 1<sup>er</sup>*.  
 Gobillot, *Capitaine en 2<sup>e</sup>*.

4<sup>e</sup> A LORIENT. Messieurs,

Martin Desperamonds, *Capit. en 1<sup>er</sup>*.  
 Favereau ✱, *idem en 2<sup>e</sup>*.

5<sup>e</sup> A CHERBOURG. Messieurs,

Moulin ✱, *Capitaine en 1<sup>er</sup>*.  
 Raoul, *idem en 2<sup>e</sup>*.

## MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.

M. Brèche (O ✱), Mar.-de-camp, *Inspecteur du Matériel*, à Paris.

## DIRECTIONS D'ARTILLERIE.

*Brest.* Messieurs,

Monmelat (O ✱), Colonel, *Directeur*.  
Olivier ✱, Lieutenant-Colonel, *Sous-Directeur*.  
Conseil ✱, Capitaine en 1<sup>er</sup>, *Adjudant*.  
Morel ✱, *idem*.  
Fauconnier, *Capitaine en 2<sup>e</sup>, idem*.

*Toulon.* Messieurs,

Laurent ✱, Colonel, *Directeur*.  
Ambroise ✱, Chef de bat., *Sous-Directeur*.  
Emond d'Esclévin, Capitaine en 1<sup>er</sup>, *Adjudant*.  
Darbo ✱, *Capitaine en 2<sup>e</sup>, idem*.

*Rochefort.* Messieurs,

De Coisy (O ✱), Colonel, *Directeur*.  
Préaux ✱, Lieuten.-Col. *Sous-Directeur*.  
Guerin, Capitaine en 1<sup>er</sup>, *Adjudant*.  
Bisson, *idem en 2<sup>e</sup>, idem*.

*Lorient.* Messieurs,

Jure ✱, Lieut.-Colonel, *Directeur*.  
Thouvenin ✱, Capitaine en 1<sup>er</sup>, *Adjudant*.  
Quarré, *Capitaine en 2<sup>e</sup>, idem*.

*Cherbourg.* Messieurs,

Leluboix de Marsilly ✱, Chef de bat. *Direct.*  
Cartault de Laverrière ✱, Cap. en 1<sup>er</sup>, *Adj.*  
Cambrenou ✱, *Capitaine en 2<sup>e</sup>, idem*.

*Directions des Forges et Fonderies, et**Manufactures d'armes.* Messieurs,

Barbé (O ✱), Col. *Direct.* à Guérigny.  
Petit ✱, Chef de bat. *Direct.* à Ruelle.  
Desperrois ✱, Chef de bat. *Dir.* à S.-Gervais.  
Michel ✱, Chef de bat. *Directeur*, à Nevers.  
Romme ✱, Chef de bat., *Inspect.*, à Paris.  
Bidard ✱, *idem*. *idem*.  
Bonrousse de Laflore ✱, Capitaine, *Inspecteur*, à Castelneau.  
Morin ✱, *idem*, à Mézières.  
[ Deshays ✱, Capit. en 2<sup>e</sup>, *Inspect.* à Paris

*Officiers d'infanterie attachés aux Equipages de ligne.**Chefs de Bataillon.* Messieurs,

*Brest.* . . Fournier (O ✱).  
*Rochefort.* . Thevenard ✱.  
*Toulon.* . . { L'Eleu ✱.  
                  { Fardet ✱.

*Capitaines.* Messieurs,

*Brest.* . . Lautheaume ✱.  
*Toulon.* . . Richier ✱.  
*Cherbourg.* . Darnaud ✱.  
*Rochefort.* . Demassas.  
*Brest.* . . Bourasseaux ✱.  
*Rochefort.* . Billet.  
*Toulon.* . . Larrouy.

*Brest.* . . { Rousseau.  
                  { Goin ✱.  
*Lorient.* . . Michel ✱.  
*Toulon.* . . Didier ✱.  
*Rochefort.* . Bailly.  
*Toulon.* . . Pascal.  
*Brest.* . . Lebrun.  
*Cherbourg.* . Lemaistre.  
*Lorient.* . . Boullay.  
*Brest.* . . { Michel ✱.  
                  { Sorel.  
*Lorient.* . . Saudegrain.  
*Toulon.* . . Laborel.

*Compagnie de Discipline* à Lorient. Messieurs,

Brunox ✱, *Capitaine en 1<sup>er</sup> d'artillerie.* | Méry ✱, *Capitaine.*

## ÉTAT-MAJOR DES PORTS. Messieurs,

*Cherbourg.*

Ponée (C ✱), Capitaine de vaisseau,  
*Major*.  
Le Huby ✱, Capitaine de frégate *Aide-Major*.

*Brest.*

Lecoupé (C ✱), Contre-Amir. *Major-gén.*  
Clémendot ✱, Cap. de vaisseau, *Major*.  
Macé ✱, Capitaine de frégate, *Aide-Major*.

|                                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><i>Lorient.</i><br/>Longueville (O ✱), Cap. de vaisseau, <i>Maj.</i></p> <p><i>Rochefort.</i><br/>Cocherel (O ✱), Capitaine de vaisseau, <i>Major-général.</i><br/>Simonot ✱, Capitaine de vaisseau, <i>Major.</i></p> | <p><i>Toulon.</i><br/>Ducrest de Villeneuve (C ✱), Contre-Amir. <i>Major-général.</i><br/>Emeric (O ✱), Cap. de vaisseau, <i>Major.</i><br/>N. . . . . } Capitaines de frégate,<br/>N. . . . . } <i>Aides-Majors.</i></p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

DIRECTIONS DES CONSTRUCTIONS. *Messieurs,*

|                                                                                                                                                                                |                                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><i>Cherbourg.</i><br/>Lefebvre ✱, <i>Directeur.</i></p> <p><i>Brest.</i><br/>Geoffroy (O ✱), <i>Directeur.</i></p> <p><i>Lorient.</i><br/>Segondat ✱, <i>Directeur.</i></p> | <p><i>Rochefort.</i><br/>Hubert ✱, <i>Directeur.</i></p> <p><i>Toulon.</i><br/>Bonard (O ✱), <i>Directeur.</i></p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

DIRECTIONS DU PORT. *Messieurs,*

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><i>Cherbourg.</i><br/>Potigny ✱. Capitaine de frégate, <i>Directeur de 2<sup>e</sup> classe.</i></p> <p><i>Brest.</i><br/>Gicquet Destouches ✱, Capitaine de vaisseau, <i>Directeur du Port.</i></p> <p>Lemaître ✱, Capit. de frégate, <i>Sous-Directeur.</i></p> <p>Delorme ✱, Capitaine de frégate, <i>idem.</i></p> <p><i>Lorient.</i><br/>Le Boucher ✱, Capitaine de vaisseau, <i>Directeur de 2<sup>e</sup> classe.</i></p> | <p><i>Rochefort.</i><br/>Dauriac (O ✱), Capitaine de vaisseau, <i>Directeur.</i><br/>Constantin ✱, Capitaine de frégate, <i>Sous-Directeur.</i></p> <p><i>Toulon.</i><br/>Robert (O ✱), Capitaine de vaisseau, <i>Directeur.</i><br/>N. . . . . Capitaine de frégate, <i>Sous-Directeur.</i><br/>Laurent ✱, Capitaine de frégate, <i>Sous-Directeur.</i></p> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## OFFICIERS DU GÉNIE MARITIME.

M. B<sup>on</sup> Rolland (C ✱), *Inspecteur-général*, rue Bleue, n. 24.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><i>Directeurs des Constructions. Messieurs,</i></p> <p><i>Brest.</i> . . . Geoffroy (O ✱).</p> <p><i>Paris.</i> . . . Maillot (O ✱), <i>Dir. des 3 1<sup>res</sup> Directions forest. chargé de l'approvis. des ports de l'Océan.</i></p> <p><i>Lorient.</i> . . Segondat ✱.</p> <p><i>Toulon.</i> . . Bonard (O ✱).</p> <p><i>Paris.</i> . . . Boucher ✱.</p> <p><i>Cherbourg.</i> . Lefebvre ✱.</p> <p><i>Rochefort.</i> . Hubert ✱.</p> <p><i>Ingénieurs de 1<sup>re</sup> classe. Messieurs,</i></p> <p><i>Brest.</i> . . . Simon ✱.</p> <p><i>Toulon.</i> . . . Barrallier.</p> <p><i>Lyon.</i> . . . Chaumont ✱, <i>Directeur de la 4<sup>e</sup> Direct. forest.</i></p> <p><i>Lorient.</i> . . . Le Déan ✱.</p> <p><i>Cherbourg.</i> . Rigault de Genouilly ✱.</p> | <p><i>Rochefort.</i> . Bonnet-Lescure (O ✱).</p> <p><i>Lorient.</i> . . B<sup>on</sup> Dupin (Ch.) (O ✱), <i>de l'Académie des sciences.</i></p> <p><i>Paris.</i> . . . Marestier ✱.</p> <p><i>St.-Servan.</i> . Alexandre ✱.</p> <p><i>Ingénieurs de 2<sup>e</sup> classe. Messieurs,</i></p> <p><i>Brest.</i> . . . { Fabre d'Eglantine.<br/>Perroy ✱.</p> <p><i>Rochefort.</i> . Lemoyne de Serigny.</p> <p><i>Lorient.</i> . . . Guillemard ✱.</p> <p><i>Brest.</i> . . . Daniel ✱.</p> <p><i>Cherbourg.</i> . Daviel ✱.</p> <p><i>Brest.</i> . . . Dreppe ✱.</p> <p><i>Cherbourg.</i> . Leroux (O ✱).</p> <p><i>Toulon.</i> . . . Mazaudier ✱.</p> <p><i>Brest.</i> . . . Laimand ✱.</p> <p><i>Paris.</i> . . . Zédé ✱.</p> <p><i>Angoulême.</i> . Audoy ✱.</p> <p><i>Toulon.</i> . . . Dumonteil ✱.</p> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

*S.-Ingénieurs de 1<sup>re</sup> classe.* Messieurs,  
*Toulon.* . . . { Lefebure de Cerisy \*.  
 Mimerel.  
*Rochefort.* . . De Lamorinière \*.  
*Rochefort.* . . Nosereau \*.  
*Indret.* . . . Le Grix.  
*Brest.* . . . Binet \*.  
*Brest.* . . . Larchevesque-Thibaud \*.  
*Indret.* . . . Liénard.  
*Orléans.* . . . Bésuchet.  
*Bayonne.* . . . Garnier.  
*Rouen.* . . . Campagnac.  
*Toulon.* . . . Vincent.  
*Lorient.* . . . Fauveau \*.  
*Guernigny.* . . Zeni.  
*Toulon.* . . . Lebas.  
*Brest.* . . . { Auriol \*.  
 Pretot.

*S.-Ingénieurs de 2<sup>e</sup> classe.* Messieurs,  
*Rochefort.* . . Levesque.  
*Brest.* . . . Lesage.  
*Toulon.* . . . { Joffre \*.  
 Rougier.

*Lorient.* . . . Thomeuf.  
*Toulon.* . . . { Moissard \*.  
 Pironneau \*.  
 Etiennez.  
 Sochet.  
*Brest.* . . . Vanechout.  
*Rochefort.* . . { Clarke.  
 Le Jouteux.  
*Brest.* . . . D'Ingler.  
*Cherbourg.* . . Lamaestre  
*Lorient.* . . . Reech.  
*Cherbourg.* . . Robert.  
*Rochefort.* . . { Serpin-Dugué.  
 Bayle.

*S.-Ingénieurs de 5<sup>e</sup> classe.* Messieurs,  
*St.-Servan.* . . Tallard.  
*Toulon.* . . . Jobard-Dumesnil.  
*Bayonne.* . . . Robiou de Lavrignais.  
*Toulon.* . . . Cros.  
*Brest.* . . . { Lapparent (Cochon de).  
 Chedeville.  
*Lorient.* . . . Rossin.

## OFFICIERS D'ADMINISTRATION.

*Commissaire général ordonnateur.*

*A Paris.*

M. Révélière (O \*), *Maitre des req.*  
*Direct. des subsistances de la marine.*

*Commissaires généraux.* Messieurs,

*Nantes.* . . . Portier (O \*).  
*Toulon.* . . . Berard (O \*).  
*Brest.* . . . De Foureroy de Guillerville  
 (O \*).  
*Paris.* . . . { Boursaint (C \*), *Con-*  
 seiller-d'Etat.  
 Fillean Saint-Hilaire (O \*),  
*Maitre des req.*  
*Cayenne.* . . . Jubelin \*, *Gouverneur de*  
*la Guyane.*  
*Le Havre.* . . Denois \*.

*Commissaires principaux.* Messieurs,

*Bordeaux.* . . De Prigny \*.  
*Paris.* . . . . Lacoudrais \*.  
*Lorient.* . . . De Durand d'Ubraye \*.  
*Guadeloupe.* . De Muysart \*.  
*Martinique.* . . Pelissier \*.  
*Rochefort.* . . Truitié de Vaucresson \*.  
*Bayonne.* . . . Bon Marrier de Lagatinière  
 (O \*).  
*Paris.* . . . . V<sup>te</sup> Desbassayns de Riche-  
 mont (Eug.) \*.  
*Cherbourg.* . . Gachot \*.  
 . . . . . Jurien.  
*Rouen.* . . . . Sevin \*.

*Commissaires de 1<sup>re</sup> classe.* Messieurs,

*Rochefort.* . . Tinant.  
*St.-Servan.* . . Martin \*.  
*Dunkerque.* . . Angebert.  
*Paris.* . . . . Paillet \*.  
*Guadeloupe.* . Motas.  
*Martinique.* . Thuret \*.  
*Toulon.* . . . . Pasquet \*.  
*Nantes.* . . . . Clémansin \*.  
*Marseille.* . . Bleschamp \*.  
*Granville.* . . Cazin.  
*Corsc.* . . . . Tredos.  
*Le Havre.* . . Desgranges \*.  
*Martinique.* . Millot \*.  
*Paris.* . . . . Desaint \*.  
*Lorient.* . . . Redon de Beaupréau.  
*Bordeaux.* . . Devillers.  
*Brest.* . . . . Cabaret \*.  
*Martinique.* . Desmazes.  
*Guadeloupe.* . Jourand \*.  
*Lorient.* . . . Lelong \*.  
*Bourbon.* . . . Bedier.

*Commissaires de 2<sup>e</sup> classe.* Messieurs,

*Rochefort.* . . Forestier.  
*Brest.* . . . . Cerisier.  
*Rochefort.* . . Hetet Crinville.  
*Inde.* . . . . Ducler \*.  
*Toulon.* . . . { De Raimé.  
 Corthier \*.  
*Brest.* . . . . Bergevin.  
*Bourbon.* . . . Scipion.

|                                                          |                         |                     |                             |
|----------------------------------------------------------|-------------------------|---------------------|-----------------------------|
| <i>Guadeloupe.</i>                                       | Bonneville.             | <i>Nantes.</i>      | Lemoyne.                    |
| <i>Vannes.</i>                                           | Dalmas de la Peyrouze * | <i>La Rochelle.</i> | Josse *                     |
| <i>Toulon.</i>                                           | Reynaud *               | <i>Fécamp.</i>      | Boilay.                     |
| <i>Paris.</i>                                            | Gerbidon *              | <i>Honfleur.</i>    | Foré.                       |
| <i>Cayenne.</i>                                          | Pariset.                | <i>Paris.</i>       | Brugère.                    |
| <i>Rochefort.</i>                                        | Gaultier de Laferrière. | <i>Cherbourg.</i>   | Lemarié.                    |
| <i>Guadeloupe.</i>                                       | Martin.                 | <i>Marseille.</i>   | Dheureux.                   |
| <i>Brest.</i>                                            | {                       | <i>Arles.</i>       | Daniel.                     |
|                                                          |                         | <i>Indret.</i>      | Vrenière.                   |
| <i>Cherbourg.</i>                                        | Lefranc *               | <i>Guadeloupe.</i>  | Bergevin *                  |
| <i>Paris.</i>                                            | {                       | <i>La Hougue.</i>   | Boistel.                    |
|                                                          |                         | <i>Lorient.</i>     | Delioux de Savignac.        |
| <i>Rochefort.</i>                                        | Petit *                 | <i>Guadeloupe.</i>  | Gourexjolle.                |
| <i>Calais.</i>                                           | Jacques *               | <i>Cherbourg.</i>   | LePigeon de Vierville.      |
| <i>St-Brieuc.</i>                                        | Huet de Brangolo *      | <i>Marennes.</i>    | Gibouin.                    |
| <i>Inde.</i>                                             | Dalmas.                 | <i>Cherbourg.</i>   | Vouselaud.                  |
| <i>Cherbourg.</i>                                        | Roussin.                | <i>Toulon.</i>      | Burle.                      |
| <i>Inde.</i>                                             | {                       | <i>Bordeaux.</i>    | Sommereau *                 |
|                                                          |                         | <i>Paris.</i>       | Petit de la Saussaye.       |
| <i>Sous-Commis. de 1<sup>re</sup> classe. Messieurs,</i> |                         |                     |                             |
| <i>Martinique.</i>                                       | Bideaux.                | <i>Morlaix.</i>     | Bosson.                     |
| <i>Lorient.</i>                                          | Marant Boissauveur.     | <i>Pauillac.</i>    | Hamelin.                    |
| <i>Toulon.</i>                                           | Arbaud *                | <i>Blaye.</i>       | Bibard.                     |
| <i>Guadeloupe.</i>                                       | Lasolgne de Vauchlin.   | <i>Dinan.</i>       | Vanhoutte.                  |
| <i>Dieppe.</i>                                           | Quevilly *              | <i>Toulon.</i>      | Prevost.                    |
| <i>Cette.</i>                                            | Gasquet *               | <i>Rochefort.</i>   | De la Broue.                |
| <i>Collioure.</i>                                        | Fabrigue.               | <i>Libourne.</i>    | Courtin de Torsay.          |
| <i>Brest.</i>                                            | Rimbert *               | <i>Martigues.</i>   | Arnaud.                     |
| <i>La Seyne.</i>                                         | Cravelier *             | <i>La Ciotat.</i>   | Gavoty.                     |
| <i>Antibes.</i>                                          | Abeille *               | <i>Quimper.</i>     | Le Prédour.                 |
| <i>Dax.</i>                                              | Bailly *                | <i>Dunkerque.</i>   | Godinet.                    |
| <i>Nantes.</i>                                           | Segondat *              | <i>Boulogne.</i>    | Michelin *                  |
| <i>Cherbourg.</i>                                        | Cagnyé.                 | <i>Lorient.</i>     | Guillevin.                  |
| <i>Rochefort.</i>                                        | Robinot *               | <i>Toulon.</i>      | Brun.                       |
| <i>Caen.</i>                                             | Dubosq *                | <i>Martinique.</i>  | Legras.                     |
| <i>Rochefort.</i>                                        | Offret *                | <i>Paimpol.</i>     | Bourayne.                   |
| <i>Paris.</i>                                            | Morin *                 | <i>Brest.</i>       | Perrin.                     |
| <i>Toulon.</i>                                           | Bonjour *               | <i>Toulon.</i>      | Galle.                      |
| <i>Saint-Malo.</i>                                       | Heuvrard *              | <i>Bourbon.</i>     | Grelot.                     |
| <i>Agde.</i>                                             | Martin *                | <i>Rochefort.</i>   | Michau.                     |
| <i>Toulon.</i>                                           | Imbert *                | <i>Bayonne.</i>     | Chourio.                    |
| <i>Auray.</i>                                            | Collot-Beranger *       | <i>Royan.</i>       | Belenfant.                  |
| <i>Bayonne.</i>                                          | Barbé.                  | <i>Ile de Ré.</i>   | Revelière.                  |
| <i>Rochefort.</i>                                        | Meunier.                | <i>Sables-d'Ol.</i> | Valenton.                   |
| <i>Toulon.</i>                                           | De Ricaudy *            | <i>Le Havre.</i>    | Dubois.                     |
| <i>Brest.</i>                                            | Chesnel *               | <i>Toulon.</i>      | Cavalier.                   |
| <i>Lorient.</i>                                          | Terrier de Laistre.     | <i>Martinique.</i>  | De Loizeau.                 |
| <i>Guyane.</i>                                           | Carhonet *              | <i>Lorient.</i>     | Laguerre.                   |
| <i>Lorient.</i>                                          | Richard *               | <i>Brest.</i>       | {                           |
| <i>Bourbon.</i>                                          | Troquet *               |                     |                             |
| <i>S. Vallerys.S.</i>                                    | Gazille *               | <i>Inde.</i>        | Niel.                       |
| <i>Brest.</i>                                            | Raby de Kerangrun *     | <i>Paris.</i>       | Gardon.                     |
| <i>Sous-Commis. de 2<sup>e</sup> classe. Messieurs,</i>  |                         |                     |                             |
| <i>Cherbourg.</i>                                        | Besnard *               | <i>Guadeloupe.</i>  | Chicourt *                  |
| <i>S. Jean de L.</i>                                     | Gaillhard *             | <i>Rochefort.</i>   | De Maupassant.              |
| <i>Paimbeuf.</i>                                         | Le Plat.                | <i>Brest.</i>       | Pisler.                     |
|                                                          |                         | <i>Paris.</i>       | De la Salle.                |
|                                                          |                         | <i>Rochefort.</i>   | Le Roy d'Herival-Desgranges |
|                                                          |                         | <i>Brest.</i>       | Ravinel.                    |
|                                                          |                         | <i>Bourbon.</i>     | Thibault de Chanvalon.      |



*Bordeaux.* . . Lemaire.  
*Croisic.* . . . Marlin de Milran.  
*Saintes.* . . . Lambert.  
*Tête de Buch* Verrière.  
*Brest.* . . . . Palasne de Champeaux.  
*Toulouse.* . . Courton.  
*Cayenne.* . . . Ledoux de Glatigny.  
*St.-Servan.* . . Gerbidon.  
*Inde.* . . . . Pognon.  
*Martinique.* . Grilhaut-Desfontaines.  
*Sénégal.* . . . Geofroy.  
*Toulon.* . . . { Bourdereau.  
                   { Lemerle de Beaufond.  
*Sénégal.* . . . Buirette.  
*Belle-Ile.* . . Trudin.  
*Brest.* . . . . Touthville.  
*Martinique.* . Savournin.  
*Lorient.* . . . Villemain.  
*Guadeloupe.* Cadeot.  
*Martinique.* . Motas.  
*Langon.* . . . Fodor.  
*Brest.* . . . . Grée.  
*Cherbourg.* . Le Franc.  
*Cayenne.* . . . Gauvain.  
*Cayenne.* . . . Bathédât.  
*S. Pierre-Miq.* Paris.

## OFFICIERS DE L'INSPECTION.

*Inspecteurs de 1<sup>re</sup> classe.* Messieurs,

*Toulon.* . . . . Sanson (O ✱).  
*Rochefort.* . . Pouget ✱.

*Ingénieurs des Ponts et Chaussées, employés au service de la marine, suivant leur rang d'ancienneté.* Messieurs,

Sganzin (Joseph Matth.) (O ✱), *Inspecteur-général.*

Lamblardie (Antoine-Elie) ✱, *Inspecteur adjoint.*

*Ingénieurs en chef.*

*Cherbourg.* . . Fouques-Duparc (O ✱).  
*Rochefort.* . . Mathieu ✱.  
*Toulon.* . . . . Montuisant ✱.  
*Cherbourg.* . . Le Roux ✱.  
*Brest.* . . . . Trotté de la Roche ✱.  
*Toulon.* . . . . Bernard ✱.  
*Lorient.* . . . Reibell ✱.

*Ingénieur ordinaire de 1<sup>re</sup> classe.*

*Rochefort.* . . Lemoine.

*Inspecteurs de 2<sup>e</sup> classe.* Messieurs,  
*Cherbourg.* . . Perroty ✱.  
*Lorient.* . . . Gratién de Comorre ✱.  
*Brest.* . . . . Charvet ✱.

*Inspecteurs-Adjoints.* Messieurs,

*Brest.* . . . . Boistard ✱.  
*Bayonne.* . . Sans ✱.  
*Toulon.* . . . . Nielly ✱.

*Sous-Inspect. de 1<sup>re</sup> classe.* Messieurs,

*Bordeaux.* . . Vallombreuse ✱.  
*Le Havre.* . . Grand ✱.  
*Lorient.* . . . De la Porte-Belval ✱.  
*Rochefort.* . . Flamant ✱.  
*St.-Servan.* . Guérin ✱.  
*Nantes.* . . . Randoulet ✱.  
*Cherbourg.* . Dastugue ✱.  
*Brest.* . . . . Gleizes ✱.

*Sous-Inspect. de 2<sup>e</sup> classe.* Messieurs,

*Guerigny.* . . Baslé ✱.  
*Paris.* . . . . Leingre ✱.  
*Rochefort.* . { Piaud.  
                   { Girard ✱.  
*Toulon.* . . . { Esmenard ✱.  
                   { Sanson.  
                   { Portal.  
*Brest.* . . . . { Baron de Montbel.  
                   { Guieysse.

*Ingénieurs ordinaires de 2<sup>e</sup> classe.*

*Lorient.* . . . Sganzin  
*Rochefort.* . . Vié.  
*Brest.* . . . . { Menjot.  
                   { Petot.  
*Lorient.* . . . Laurent.  
*Toulon.* . . . . Noël.  
*Cherbourg.* . Virla.

*Brest.* . . . . Mery, *Aspirant Ingénieur.*  
*Rochefort.* . . Duhamel, *Ingénieur géogr.*

## DIRECTIONS FORESTIÈRES DE LA MARINE,

*Pour la Recherche, le Martelage et l'Exploitation des Bois propres aux  
Constructions navales.*

M. Maillot (O ✱), *Directeur des Constructions, chargé des trois  
premières Directions forestières, à Paris, et de l'Approvisionnement  
des Ports de l'Océan.*

## PREMIÈRE DIRECTION,

*Comprenant les Départ. et portions de territoire formant le bassin de la Seine.*

M. Campagnac, *Sous-Ingénieur, Sous-Directeur, à Rouen.*

M. Noury ✱, *Secrétaire de la Direction, à Paris.*

## DEUXIÈME DIRECTION,

*Comprenant les Départ. et portions de territoire formant le bassin de la Loire.*

M. Bésuchet, *Sous-Ingénieur, Sous-Directeur, à Orléans.*

M. Bonneville, *Secrétaire de la Direction, à Orléans.*

## TROISIÈME DIRECTION,

*Comprenant les Départ. et portions de territoire formant le bassin de la Garonne.*

M. Audoy ✱, *Ingénieur, Directeur de 2<sup>e</sup> classe à Angoulême.*

M. Legonidec, *Secrétaire de la Direction, à Angoulême.*

## QUATRIÈME DIRECTION,

*Comprenant les Départemens et portions de territoire formant le bassin de la Saône  
et du Rhône.*

M. Chaumont ✱, *Ingénieur, Directeur, à Lyon.*

M. Laure, *Secrétaire de la Direction, à Lyon.*

## TRIBUNAUX MARITIMES.

*Commissaires rapport. de 1<sup>re</sup> cl. MM.*

*Rochefort. . . . Faurès ✱.*

*Toulon. . . . Perrussel ✱.*

*Brest. . . . Lehir ✱.*

*Commissaires rapport. de 2<sup>e</sup> cl. MM.*

*Lorient. . . . Sevene.*

*Cherbourg. . . . Debout.*

*Greffiers de 1<sup>re</sup> classe. MM.*

*Toulon. . . . Thévenet.*

*Brest. . . . Lescop.*

*Lorient. . . . Kerlero-Ducrano.*

*Rochefort. . . . Cauroy.*

*Greffier de 2<sup>e</sup> classe.*

*Cherbourg. . . Duprey.*

## SERVICE DE SANTÉ DE LA MARINE.

M. Keraudren (O ✱), *Inspecteur-général, rue Taitbout, n. 12.*

*Premiers Officiers de santé en chef.*

*Médecins. MM.*

*Toulon. . . . Fleury (O ✱).*

*Brest. . . . Droguet (O ✱).*

*Rochefort. . . . Lalanne ✱.*

*Chirurgiens. MM.*

*Rochefort. . . . Clemot ✱.*

*Toulon. . . . Reynaud ✱.*

*Brest. . . . Foullioy ✱.*

*Pharmaciens. MM.*

*Rochefort. . . . Réjou ✱.*

*Brest. . . . Chatelain ✱.*

*Toulon. . . . Grimes.*

*Seconds Officiers de santé en chef.*

*Médecins. MM.*

*Cherbourg. . . . Obet ✱.*

*Toulon. . . . Pellicot ✱.*

*Martinique. . . . Luzeau ✱.*

*Brest* . . . . . Le Gris ✱.  
*Guadcloupe* . . . . . Vatable ✱.  
*Lorient* . . . . . Mougeat ✱.  
*Bourbon* . . . . . Follet ✱.  
*Sénégal* . . . . . Catel ✱.  
*Rochefort* . . . . . Quoy ✱.

Chirurgiens. MM.

*Lorient* . . . . . Mollet ✱.  
*Brest* . . . . . Payen ✱.  
*Rochefort* . . . . . Lepredour ✱.  
*Martinique* . . . . . Garnot ✱.  
*Toulon* . . . . . Aubert ✱.  
*Cherbourg* . . . . . Laurent ✱.

Pharmaciens. MM.

*Toulon* . . . . . Banon ✱.  
*Brest* . . . . . N. . . . .

Professeurs. MM.

*Brest* . . . . . { Duret ✱.  
 Plagne ✱.  
*Rochefort* . . . . . Repey.  
*Rochefort* . . . . . Triaud.  
*Brest* . . . . . Fischer ✱.  
*Rochefort* . . . . . Lesson ✱.  
*Toulon* . . . . . { Auban.  
 Reynaud.

ÉCOLE NAVALE, en rade de *Brest*.

M. de Hell (O ✱), Capitaine de vaisseau, *Commandant*.

Sont admis Elèves de l'École navale les jeunes gens ayant satisfait à un examen qui a lieu tous les ans devant les examinateurs de l'École polytechnique.

ÉCOLE D'APPLICATION DU GÉNIE MARITIME.

A Lorient.

M. Segondat ✱, Directeur des Constructions, *chargé de diriger l'École*.

Les élèves du génie maritime sont choisis au concours parmi les jeunes gens qui ont fait au moins deux années d'études à l'École polytechnique.

ÉCOLES DE NAVIGATION.

Ces Ecoles, où l'on est admis sans aucune rétribution, sont établies pour faciliter aux Navigateurs de toutes les classes l'étude des mathématiques, de la navigation, et l'usage des instrumens nautiques.

Les Examinateurs parcourent tous les ans les ports de France, et procèdent aux examens exigés par les réglemens pour le commandement des bâtimens du commerce.

*Examineurs hydrographes de la marine.*

M. Fournier (C. M. F. N.) ✱, rue de Chaillot, n. 64.

M. Caillet (Pierre) ✱.

*Examineur des Elèves de la Marine royale.*

M. Nicollet (J. N.) ✱, *Membre Adjoint du Bureau des longitudes.*

*Professeurs d'Hydrographie.*

1<sup>re</sup> CLASSE.

MM.

*Le Havre* . . . . . Robert.  
*Saint-Malo* . . . . . Michelle.  
*Bordeaux* . . . . . Lancelin.  
*Marseille* . . . . . Plassiard ✱.  
*Nantes* . . . . . Rochat.

2<sup>e</sup> CLASSE.

*Cherbourg* . . . . . Lemonnier ✱.  
*Brest* . . . . . Porquet ✱.  
*Lorient* . . . . . { Guépratte, *Direct.*  
 de l'*Observat.*  
 Candeau.  
*Rochefort* . . . . . Le Huen.  
*Toulon* . . . . . Mazure-Duhamel ✱.

3<sup>e</sup> CLASSE.

MM.

*Dunkerque* . . . . . Pctit-Genest ✱.  
*Rouen* . . . . . Mabire.  
*Caen* . . . . . Prudhomme.  
*Granville* . . . . . Decrevoisier ✱.  
*Bayonne* . . . . . Baudry.  
*Cette* . . . . . Sire.

4<sup>e</sup> CLASSE.

*Boulogne* . . . . . Legrix.  
*Calais* . . . . . Legrand.  
*S.-Valery-s.-Som.* Beaumgarth-Dhelisle.  
*Dieppe* . . . . . Blouet.  
*Fécamp* . . . . . Vasse.  
*Monfleur* . . . . . Pottier.

|                                  |            |
|----------------------------------|------------|
| <i>Saint-Brieuc</i> . . . . .    | Dubus.     |
| <i>Paimpol</i> . . . . .         | Pinard.    |
| <i>Morlaix</i> . . . . .         | Rivallan.  |
| <i>Quimper</i> . . . . .         | Vaultier.  |
| <i>Vannes</i> . . . . .          | Boyer.     |
| <i>Le Croisic</i> . . . . .      | Simonin *. |
| <i>Paimbeuf</i> . . . . .        | Joubert.   |
| <i>Sables-d'Olonne</i> . . . . . | Veillon.   |
| <i>La Rochelle</i> . . . . .     | Kerdrain.  |
| <i>Libourne</i> . . . . .        | Burgade.   |
| <i>Blaye</i> . . . . .           | Guillet.   |

|                                  |                  |
|----------------------------------|------------------|
| <i>St.-Jean-de-Luz</i> . . . . . | Landraud.        |
| <i>Collioure</i> . . . . .       | Gambart.         |
| <i>Narbonne</i> . . . . .        | Lair.            |
| <i>Agde</i> . . . . .            | Esmieu (J. B.).  |
| <i>Arles</i> . . . . .           | Esmieu (Math.).  |
| <i>Martigues</i> . . . . .       | Artur.           |
| <i>La Ciotat</i> . . . . .       | Nalis.           |
| <i>St.-Tropez</i> . . . . .      | Cornibert.       |
| <i>Antibes</i> . . . . .         | Barbaut.         |
| <i>Bastia</i> . . . . .          | Rizzo.           |
| <i>Ajaccio</i> . . . . .         | Chaillé de Néré. |

### *Trésoriers particuliers des Invalides de la Marine dans les Ports.*

Ces Trésoriers sont nommés par le Ministre de la Marine : ils sont chargés du recouvrement de tous les revenus qui composent la dotation de la caisse des Invalides et du paiement des pensions, demi-soldes, et autres dépenses assignées sur ces produits, suivant le budget réglé chaque année pour ce service : ils sont en même temps caissiers des gens de mer et des prises.

|                               |                        |
|-------------------------------|------------------------|
| <i>Dunkerque</i> . . . . .    | Gallet.                |
| <i>Calais</i> . . . . .       | Foïsey.                |
| <i>Boulogne</i> . . . . .     | Moreau.                |
| <i>St.-Vallery-s.-S.</i>      | Tribou.                |
| <i>Dieppe</i> . . . . .       | Blanquet.              |
| <i>Fécamp</i> . . . . .       | Picard.                |
| <i>Le Havre</i> . . . . .     | Videcoq.               |
| <i>Rouen</i> . . . . .        | Pontus.                |
| <i>Honfleur</i> . . . . .     | Fils.                  |
| <i>Cacn</i> . . . . .         | Boullement.            |
| <i>La Hougue</i> . . . . .    | Jennet.                |
| <i>Cherbourg</i> . . . . .    | Pasquier.              |
| <i>Granville</i> . . . . .    | Girard.                |
| <i>Saint-Malo</i> . . . . .   | Dubois.                |
| <i>Saint-Brieuc</i> . . . . . | Lepeltier.             |
| <i>Paimpol</i> . . . . .      | Péan.                  |
| <i>Morlaix</i> . . . . .      | Chatel.                |
| <i>Brest</i> . . . . .        | De Penfentenyo *.      |
| <i>Quimper</i> . . . . .      | D'Esgrigny d'Herville. |
| <i>Lorient</i> . . . . .      | Peyronnel *.           |

|                                  |                    |
|----------------------------------|--------------------|
| <i>Vannes</i> . . . . .          | Laplume.           |
| <i>Nantes</i> . . . . .          | Halgan.            |
| <i>Sables-d'Olonne</i> . . . . . | Dupont.            |
| <i>La Rochelle</i> . . . . .     | Bryhan.            |
| <i>Rochefort</i> . . . . .       | Dières Monplaisir. |
| <i>Marennes</i> . . . . .        | Gaillard.          |
| <i>Bordeaux</i> . . . . .        | Jolivel.           |
| <i>Bayonne</i> . . . . .         | Leboucher.         |
| <i>Narbonne</i> . . . . .        | Dufourneau.        |
| <i>Agde</i> . . . . .            | Mel.               |
| <i>Cette</i> . . . . .           | Hédou.             |
| <i>Arles</i> . . . . .           | Hofinans.          |
| <i>Martigues</i> . . . . .       | Laty.              |
| <i>Marseille</i> . . . . .       | Arnaud *.          |
| <i>La Ciotat</i> . . . . .       | Daumas.            |
| <i>La Seyne</i> . . . . .        | Fabre-Lamaurelle.  |
| <i>Toulon</i> . . . . .          | Perroty *.         |
| <i>Saint-Tropez</i> . . . . .    | Brau.              |
| <i>Antibes</i> . . . . .         | Gros.              |
| <i>Bastia</i> . . . . .          | Santelli.          |

SECTION II.

COLONIES FRANÇAISES.

(Gouverneurs et Conseils privés dans chaque colonie; Tribunaux, Administration et Troupes — Martinique. — Guadeloupe. — Saint-Pierre et Miquelon. — Sénégal. — Ile Saint-Louis. — Ile de Gorée. — Bourbon et Madagascar. — Karikal. — Mahé. — Yanaon. — Chandernagor.)

LA MARTINIQUE.

M. DUPOTET (C ✱), Contre-Amiral, *Gouverneur.*

*Conseil privé.* Messieurs,

|                                            |                                                     |
|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Le Gouverneur.                             | } <i>Cons. coloniaux.</i>                           |
| Le Commandant militaire.                   |                                                     |
| L'Ordonnateur.                             |                                                     |
| Le Directeur général de l'intérieur.       |                                                     |
| Le Procureur général.                      | Le Commissaire de la marine chargé de l'Inspection. |
| M. Boitel ✱, <i>Secrétaire archiviste.</i> |                                                     |

*Etat-Major.* Messieurs,

Gérodias (O ✱), *Colonel d'Artillerie de marine, Command. militaire.*

Delarue St.-Léger ✱, *Capit.* } *Etat-major du Gouverneur.*

Deshauteurs, *Capitaine, Adjud. de Place au Fort-Royal.*

*Direction de l'Artillerie.* Messieurs.

Lefebvre (O ✱), *Chef de bataillon d'Artillerie de la marine, Directeur.*

Dupont, *Capitaine en premier d'Artillerie de la marine.*

Dorneau, *Capitaine en second.*

*Direction du Génie.* Messieurs,

Labarrière ✱, *Capitaine en premier d'Etat-Major, Sous-Directeur.*

Villemain, *Capitaine en second de Sapeurs.*

Parent, *Lieutenant en premier de Sapeurs.*

TROUPES.

*Gendarmerie royale.*

M. Pillerault ✱, *Capitaine Commandant.*

*Artillerie de la Marine.* Messieurs,

Dienot ✱, *Capitaine en 1<sup>er</sup>, Command. la 3<sup>e</sup> comp. du régiment.*

Le Baron ✱, *Capit. en 1<sup>er</sup>, Commandant le détachement de la 4<sup>e</sup> compagnie.*

Razurel, *Sous-Lieut., Comm. le détachement d'ouvriers d'Artillerie.*

*Infanterie.*

Foucher (O ✱), *Colonel, Comm. le 45<sup>e</sup> régiment d'Infanterie de ligne.*

*Administration, Guerre et Marine. Messieurs,*

Pellissier ✱, *Commiss. principal de la marine, Ordonnateur.*  
 Thuret ✱, *Commiss. de la Marine de 1<sup>re</sup> classe; chargé de l'Inspection.*  
 Millot ✱, } *Commissaires de la marine de 1<sup>re</sup> classe.*  
 Desmazes, }

Bideaux, *Sous-Commissaire de la Marine de 1<sup>re</sup> classe.*

Legras, }  
 De Loizeau, } *Sous-Commissaires de la Marine de 2<sup>e</sup> classe.*  
 Grilhaut-Desfontaines, }  
 Savournin, }  
 Motas, }

*Substances de la Marine.*

M. Friocourt, *Commissaire.*

M. Nourry, *Garde-magasin.*

*Service des Ports.*

M. Anglade, *Capitaine de port au Fort-Royal.*

M. de Tharon ✱, *Lieutenant de vaisseau en retraite, Capitaine de port à St-Pierre.*

*Service de Santé. Messieurs,*

Luzeau ✱, *1<sup>er</sup> Médecin en chef de la Marine.*

Garnot ✱, *2<sup>e</sup> Chirurgien en chef de la Marine.*

Achard ✱, *Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe.*

Reynier, *Chirurgien de 1<sup>re</sup> classe.*

Mouraille, *idem.*

*Trésorier.*

M. Liot.

*Direction générale de l'intérieur.*

M. de Rosily ✱, *Directeur-général.*

M. Larosière ✱, *Directeur des Douanes.*

*Inspection générale des Douanes dans les Antilles françaises.*

M. de Beilac ✱, *Inspecteur général.*

*Culte. Messieurs,*

L'Abbé Carrond ✱, *Préfet apostolique.*

L'Abbé Perrigny de Tailleris, *Vice-Préfet.*

## TRIBUNAUX.

## Cour Royale.

M. Perrinelle-Dumay (O ✱), *Conseiller-Président.*

*Conseillers. Messieurs,*

Jorna de La Calle ✱.

Dessales.

Bourke.

Richard de Lucy ✱.

|                        |  |
|------------------------|--|
| Carreau.               |  |
| Le Pelletier du Clary. |  |
| De Mauny.              |  |
| Papin-Dupont.          |  |

*Conseillers-Auditeurs. Messieurs,*

Pecoul. Cleret. Le Royer Dubisson.

*Procureur général.* . . . . . M. Nogues \*.  
*Substitut du Procureur général.* M. Marais.  
*Greffier en chef.* . . . . . M. Lamotte.

**Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Fort-Royal. MM.**

Boyer, *Juge-Royal.*  
 Selles, *Lieutenant de Juge.* } De Sambucy , } *Juges-Auditeurs.*  
 } Duquesne , }  
 Morel, *Procureur du Roi.*  
 Londe, *Substitut.*  
 Blain, *Greffier.*

**Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Saint-Pierre. MM.**

Caverot, *Juge-Royal.*  
 Barbe, *Lieutenant de Juge.* } De Beausire. } *Juges-Auditeurs.*  
 } Philipot de Tayac. }  
 Dumas de Champvallier \* , *Procureur du Roi.*  
 Ollivier, *Substitut.*  
 Dubourg, *Greffier.*

GUADELOUPE ET DÉPENDANCES.

M. Arnous-Dessaulsays (O \*), Contre-Amiral, *Gouverneur.*

*Conseil privé. Messieurs,*

Le Gouverneur.  
 Le Commandant militaire.  
 L'Ordonnateur.  
 Le Directeur général de l'intérieur.  
 Le Procureur général.  
 M. de Mauret, *Secrétaire archiviste.*

} Ledentu \* , }  
 } Aubin. } *Conseil. coloniaux.*  
 } Eymard de Jahrun. }  
 Le Comm. de la marine, chargé de l'Inspect.

*Etat-Major. Messieurs,*

Aurange (O \*), Colonel, *Commandant militaire.*  
 De Sonis, *Capitaine,*  
 Esnou de la Bellangerais, *idem.* } *Etat-major du Gouverneur*  
 Saint-Juery \*, *Lieutenant-Colonel, Comm. de Place à la Pointe-à-Pitre*  
 Bonbrain \*, *Lieutenant-Colonel, Commandant à Marie-Galante.*  
 Carel \*, *Lieutenant-Colonel, Commandant de la partie française de*  
*Saint-Martin.*  
 Couturier St.-Clair \*, *Lient.-Colonel, Commandant aux Saintes.*  
 Brou, *Capitaine, Adjudant de Place à la Basse-Terre.*

*Direction de l'Artillerie. Messieurs,*

Charpentier \*, *Chef de bataillon d'Artillerie de Marine, Directeur.*  
 Breton \*, *Capitaine en premier d'Artillerie de la Marine.*  
 Dupotet, *Capitaine en second.*

*Direction du Génie. Messieurs,*

Stucker ✱, *Chef de bataillon, Sous-Directeur.*  
 Nisot, *Capitaine de 1<sup>re</sup> classe au 3<sup>e</sup> régiment.*  
 Nadau Desislets, *Capitaine en second de Sapeurs.*

## TROUPES.

*Gendarmerie royale.*

M. Pierre, *Capitaine-Commandant.*

*Artillerie de la Marine. Messieurs,*

Sauvage ✱, *Capit. en 1<sup>er</sup>, Commandant la 5<sup>e</sup> compagnie du régiment.*  
 Daniel ✱, *Capitaine en 2<sup>e</sup>, Commandant le détachement de la 4<sup>e</sup> compag.*  
 Frickmann, *Sous-Lieut., Commandant le détachement d'ouvriers d'Artill.*

*Infanterie.*

Guingret (O ✱), *Colonel, comm. le 51<sup>e</sup> régim. d'infanterie de ligne.*

*Administration, Guerre et Marine. Messieurs,*

De Muysart ✱, *Commissaire principal de la Marine, Ordonnateur.*  
 Motas, *Commissaire de la Marine de 1<sup>re</sup> classe, chargé de l'inspection.*  
 Jourand ✱, *Commissaire de la marine de 1<sup>re</sup> classe.*

Bonneville, } *Commissaires de la Marine de 2<sup>e</sup> classe.*  
 Martin, }

Lasolgne de Vauclin, *Sous-Commissaires de la Marine de 1<sup>re</sup> classe.*

Courejolle, } *Sous-Commissaires de la Marine de 2<sup>e</sup> classe.*  
 Bergevin ✱, }  
 Chicourt ✱, }  
 Cadéot, }

*Ponts et Chaussées. Messieurs,*

Leblanc, *Ingénieur en chef de 2<sup>e</sup> classe.*  
 Matty de Latour, *Ingénieur ordinaire de 1<sup>re</sup> classe.*

*Service des Ports. Messieurs,*

Lecoulteux de Caumont ✱, *Lieutenant de Vaisseau honoraire, Capitaine de Port, à la Basse-Terre.*

Perrier de Salvart ✱, *Capitaine de vaisseau en retraite, Capitaine de Port, à la Pointe-à-Pitre.*

*Service de santé. Messieurs,*

Vatable ✱, *2<sup>e</sup> Médecin en chef de la marine,* }  
 N. . . . . *2<sup>e</sup> Chirurgien en chef de la Marine.* } *à la Basse-Terre.*  
 Vanauld ✱, *Chirurgien de 1<sup>re</sup> classe.*

Amic, *Médecin de 1<sup>re</sup> classe.*

Dupuis, *Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe.*

Gonnet, } *Chirurgiens de 1<sup>re</sup> classe.*  
 Salva, }

M. Dufresne, *Trésorier.*

*Direction générale de l'Intérieur. Messieurs,*

Billecoq ✱, *Directeur général.*

Sallès, *Directeur des Douanes.*



*Inspection générale des Douanes dans les Antilles françaises.*

M. de Beilac, *Inspecteur-général.*

*Culte.* Messieurs.

L'abbé Lacombe, *Préfet apostolique.*

L'abbé Chabert, *Vice-Préfet.*

TRIBUNAUX.

Cour Royale.

M. Gilbert-Desmarais \*, *Conseiller-Président.*

*Conseillers.* Messieurs ,

Chabert de La Charrière.

Hurel.

Dulyon de Rochefort \*.

Rouvellat de Cussac.

Tolozé de Jabin \*.

Lasserre.

Guérin.

Gauchard.

*Conseillers-Auditeurs.* Messieurs ,

Boyer.

Meynier.

Juston.

*Procureur général.* . . . . . M. d'Imbert de Bourdillon \*.

*Substitut du Procureur général.* . . . . . M. Faure.

*Greffier en chef.* . . . . . M. Coussin.

*Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de la Basse-Terre.* MM.

De Bougerel, *Juge Royal.*

Robillard, *Lieutenant de Juge.*

Vanvincq, *Procureur du Roi.*

Turc, *Substitut.*

Raynaud, *Greffier.*

{ Lemeneur, } *Juges-Auditeurs:*  
{ Mulard, }

*Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de la Pointe-à-Pitre.* MM.

Dupuy des Islets Mondesir \*, *Juge Royal.*

Mahé de Villeneuve, *Lieut. de juge.*

Ristelhueber, *Procureur du Roi.*

Bonnet, *Substitut.*

Blanc, *Greffier.*

{ Claveau, } *Juges-Auditeurs.*  
{ Lacour, }

*Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Marie-Galante.* MM.

Dubertaud de Fonfroide, *Juge Royal.*

Farinole, *Lieutenant de Juge.*

De Borne de Grandpré, *Juge-Auditeur.*

Furiani, *Procureur du Roi.*

Dupuis, *Greffier.*

GUYANE FRANÇAISE.

L. Jubelin, \*, *Comm. général de la Marine, Gouverneur.*

*Conseil privé.* MM.

le Gouverneur.

l'Ordonnateur.

le Directeur de l'Intérieur.

le Procureur général.

Paul.

Bidon.

{ *Conseillers coloniaux.*  
Le Sous-Commissaire de la marine, chargé  
de l'Inspection.

TROUPES.

*Artillerie.*

L. Laboria \*, *Capitaine en 1<sup>er</sup>, Commandant le détachement de la 7<sup>e</sup> compagnie du régiment d'Artillerie de la marine.*

*Infanterie.*

M. Pameyer ✱, Chef de bataillon, *Commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 16<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère.*

*Administration, Guerre et Marine. Messieurs,*

Pariset, *Commissaire de la marine de 2<sup>e</sup> classe, Ordonnateur.*

Carbonel ✱, *Sous-Comm. de la mar. de 1<sup>re</sup> classe, chargé de l'Inspection.*

Ledoux de Glatigny,

Gauvain,

Bathédat,

} *Sous-Comm. de la marine de 2<sup>e</sup> classe.*

*Ponts et Chaussées.*

M. Cousinery, *Ingénieur en chef de 2<sup>e</sup> classe.*

M. Solcau, *Ingénieur ordinaire, de 1<sup>re</sup> classe.*

*Service du Port.*

M. Mercier ✱, *Capitaine de frégate honor., Capitaine de Port.*

*Service de santé.*

M. Bayol ✱, *officier de santé de 1<sup>re</sup> classe, chargé du service.*

*Trésorier.*

M. Mézès ✱.

*Culte.*

M. l'Abbé Guillier, *Préfet apostolique.*

## TRIBUNAUX.

## Cour Royale.

M. Persegol, *Conseiller-Président.*

*Conseillers. Messieurs,*

Courant.

Brun.

| Ruffy de Pontevès.

| Gaschon.

*Conseillers-Auditeurs. Messieurs,*

Dejean.

| Bordes.

*Procureur général. . . . . M. Vidal.*

*Greffier. . . . . M. . . . .*

*Tribunal de 1<sup>re</sup> instance. Messieurs,*

Aubert-Armand, *Juge-Royal.*

Poupon, *Lieutenant de Juge.*

M. Gibelin, *Procureur du Roi.*

| Vatard,

| St.-Quantin fils,

| M. . . . . *Greffier.*

} *Juges-Auditeurs*

## ILES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

M. Brue (O ✱), *Capitaine de frégate honoraire, Commandant.*

M. Paris, *Sous-Commissaire de la marine de 2<sup>e</sup> classe, chargé de l'Inspection.*

M. Fitz-Gérald, *Officier de santé de première classe.*

## SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES.

M. Renault de St.-Germain ✱, *Gouverneur.*

## ILE SAINT-LOUIS.

## TROUPES.

*Artillerie.*

M. Leblanc, *Capitaine en 2<sup>e</sup>, Commandant le détachement de la 7<sup>e</sup> compagnie du régiment d'Artillerie de Marine.*

M. Beheut, *Lieutenant en 1<sup>er</sup>, Command. le détach. d'ouvriers d'Artillerie.*

*Infanterie.*

M. . . . . *Chef de bataillon, Commandant le 1<sup>er</sup> bataillon du 16<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère.*

*Administration. Messieurs,*

N. . . . . *Commissaire de la marine de 2<sup>e</sup> classe, chargé des fonctions d'Ordonnateur.*

Geofroy, *Sous-Commissaire de la marine de 2<sup>e</sup> classe, chargé de l'Inspection.*

Buirette, *Sous-Commissaire de la marine de 2<sup>e</sup> classe.*

*Service des Ports.*

M. Quesnel, *Capitaine de port.*

*Service de Santé.*

M. Catel ✱, *2<sup>e</sup> Médecin en chef, chargé du service.*

M. Calvé ✱, *Chirurgien de 1<sup>re</sup> classe.*

*Trésorier.*

M. Garnier.

*Culte.*

M. Girardon, *Préfet apostolique.*

## . TRIBUNAUX.

Auger, *Avocat-général.*

Marchal, *Président du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance.*

## ILE DE GORÉE.

M. Hesse ✱, *Capit. de frégate honor., Commandant particulier.*

M. Costet, *Chirurgien de 1<sup>re</sup> classe.*

## BOURBON ET MADAGASCAR.

M. Duval-Dailly (O ✱), *Capitaine de vaisseau, Gouverneur.*

*Conseil privé.*

Le Gouverneur.

L'Ordonnateur.

Le Directeur général de l'Intérieur.

Le Procureur général.

|                                                      |                          |
|------------------------------------------------------|--------------------------|
| M. Desbassayns (Ch.) ✱,                              | } <i>Conseill.colon.</i> |
| M. Fréon,                                            |                          |
| Le Commissaire de la Marine, chargé de l'Inspection. |                          |

M. Le Caron de Fleury, *Secrét. archiv.*

*Direction d'Artillerie.*

M. de Gérus, *Capitaine en premier d'Artillerie de la Marine.*

## TROUPES.

*Artillerie. Messieurs,*

Renouard, *Capitaine en 1<sup>er</sup>, Commandant le détachement de la 6<sup>e</sup> compagnie d'Artillerie de la Marine.*

*Infanterie.*

M. Pameyer ✱, Chef de bataillon, *Commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 16<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère.*

*Administration, Guerre et Marine. Messieurs,*

Pariset, *Commissaire de la marine de 2<sup>e</sup> classe, Ordonnateur.*

Carbonel ✱, *Sous-Comm. de la mar. de 1<sup>re</sup> classe, chargé de l'Inspection.*

Ledoux de Glatigny,

Gauvain,

Bathédat,

} *Sous-Comm. de la marine de 2<sup>e</sup> classe.*

*Ponts et Chaussées.*

M. Cousinery, *Ingénieur en chef de 2<sup>e</sup> classe.*

M. Soleau, *Ingénieur ordinaire, de 1<sup>re</sup> classe.*

*Service du Port.*

M. Mercier ✱, *Capitaine de frégate honor., Capitaine de Port.*

*Service de santé.*

M. Bayol ✱, *officier de santé de 1<sup>re</sup> classe, chargé du service.*

*Trésorier.*

M. Mézès ✱.

*Culte.*

M. l'Abbé Guillier, *Prêfet apostolique.*

## TRIBUNAUX.

## Cour Royale.

M. Persegol, *Conseiller-Président.*

*Conseillers. Messieurs,*

Courant.

Brun.

| Ruffy de Pontevès.  
| Gaschon.

*Conseillers-Auditeurs. Messieurs,*

Dejean.

| Bordes.

*Procureur général.* . . . . . M. Vidal.

*Greffier.* . . . . . M. . . . .

*Tribunal de 1<sup>re</sup> instance. Messieurs,*

Aubert-Armand, *Juge-Royal.*

Poupon, *Lieutenant de Juge.*

| Vatar,

| St.-Quantin fils,

} *Juges-Auditeurs*

M. Gibelin, *Procureur du Roi.*

|

M. . . . . *Greffier.*

## ILES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

M. Brue (O ✱), *Capitaine de frégate honoraire, Commandant.*

M. Paris, *Sous-Commissaire de la marine de 2<sup>e</sup> classe, chargé de l'Inspection.*

M. Fitz-Gérald, *Officier de santé de première classe.*

## SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES.

M. Renault de St.-Germain ✱, *Gouverneur.*

## ILE SAINT-LOUIS.

## TROUPES.

*Artillerie.*

M. Leblanc, *Capitaine en 2<sup>e</sup>, Commandant le détachement de la 7<sup>e</sup> compagnie du régiment d'Artillerie de Marine.*

M. Beheut, *Lieutenant en 1<sup>er</sup>, Command. le détach. d'ouvriers d'Artillerie.*

*Infanterie.*

M. . . . . *Chef de bataillon, Commandant le 1<sup>er</sup> bataillon du 16<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère.*

*Administration. Messieurs,*

N. . . . . *Commissaire de la marine de 2<sup>e</sup> classe, chargé des fonctions d'Ordonnateur.*

Geofroy, *Sous-Commissaire de la marine de 2<sup>e</sup> classe, chargé de l'Inspection.*

Buirette, *Sous-Commissaire de la marine de 2<sup>e</sup> classe.*

*Service des Ports.*

M. Quesnel, *Capitaine de port.*

*Service de Santé.*

M. Catel \*, *2<sup>e</sup> Médecin en chef, chargé du service.*

M. Calvé \*, *Chirurgien de 1<sup>re</sup> classe.*

*Trésorier.*

M. Garnier.

*Culte.*

M. Girardon, *Préfet apostolique.*

## TRIBUNAUX.

Auger, *Avocat-général.*

Marchal, *Président du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance.*

## ILE DE GORÉE.

M. Hesse \*, *Capit. de frégate honor., Commandant particulier.*

M. Costet, *Chirurgien de 1<sup>re</sup> classe.*

## BOURBON ET MADAGASCAR.

M. Duval-Dailly (O \*), *Capitaine de vaisseau, Gouverneur.*

*Conseil privé.*

Le Gouverneur.

L'Ordonnateur.

Le Directeur général de l'Intérieur.

Le Procureur général.

|                                                                                                 |                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| M. Desbassayns (Ch.) *,<br>M. Fréon,<br>Le Commissaire de la Marine, chargé de<br>l'Inspection. | } <i>Conseill. colon.</i> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|

M. Le Caron de Fleury, *Secrét. archiv.*

*Direction d'Artillerie.*

M. de Gérus, *Capitaine en premier d'Artillerie de la Marine.*

## TROUPES.

*Artillerie. Messieurs,*

Renouard, *Capitaine en 1<sup>er</sup>, Commandant le détachement de la 6<sup>e</sup> compagnie d'Artillerie de la Marine.*

Bernard, Lieutenant en 1<sup>er</sup> Command. le détachement d'ouvriers d'Artill.  
Infanterie.

M. Despaigne ✱, Chef de bataillon, Commandant le bataillon du  
16 régiment d'infanterie légère.

*Administration, Guerre et Marine.* Messieurs,

Bédier, Commissaire de la Marine de première classe, Ordonnateur.

Scipion, Commiss. de la marine de 2<sup>e</sup> classe, chargé de l'Inspection.

Trocquet ✱, Sous-Commissaire de la marine de première classe.

Grelot,

Thibaut de Chanvalon. } Sous-Commissaires de la Marine de 2<sup>e</sup> classe.

*Ponts et Chaussées.*

M. Rabourdin, Ingénieur en chef de deuxième classe.

*Service des Ports.* Messieurs,

De St.-Maurice ✱, Capitaine de Port, à St.-Denis.

De Roquefeuil ✱, ancien Lieutenant de vaisseau Capit. de Port, à Saint-Paul.

*Service de Santé.* MM.

Follet ✱, 2<sup>e</sup> Médecin en chef.

Le Pivain, Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe.

Reydellet, Chirurgien de 1<sup>re</sup> classe.

*Trésorier.*

M. Robert ✱.

*Direction de l'intérieur.* Messieurs,

Fremy, Directeur.

Houpiart-Dupré, Directeur du Domaine et de l'Enregistrement.

Gougeon, Vérificateur ambulant de la Direction du Domaine.

N. . . . . Receveur principal de la Direction du Domaine.

De Vernely, Directeur des Douanes.

Journal, Inspecteur des Douanes.

Folleville, Receveur principal des Douanes.

*Culte.*

M. l'Abbé de Solage, Préfet apostolique.

TRIBUNAUX.

Cour Royale.

M. Lambry ✱, Conseiller-Président.

*Conseillers.* Messieurs,

Desrieux ✱.

Mazac-Azéma.

Barrière de Labenne.

Michel.

Boulléy-Duparc ✱.

Bernard.

*Conseillers-Auditeurs.* Messieurs,

Auber.

Letainturier.

Bellier de Villentroy.

Procureur général. . . . . M. Barbaroux.

Substitut du Procureur-général. . . . M. De Labarre de Nanteuil.

Greffier en chef. . . . . M. Mallac.

*Tribunal de première Instance.* MM.

Monginet, Juge royal.

Bussy de St.-Romain, L. de juge.

André, juge-auditeur.

De Montplanqua, idem.

Gibert Desmolières, Procureur du Roi.

Filhol, Substitut du Procureur du Roi.

Prevost de la Croix, Greffier.

## ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'INDE.

M. de Mélay (C \*), Capitaine de vaisseau, *Gouverneur.**État major.*M. Arnoux, *Lieutenant de vaisseau.*

## PONDICHÉRY.

*Administration.* MM.Dalmas,  
Filleau de St.-Hilaire, } *Commissaires de la Marine de 2<sup>e</sup> classe.*Redon,  
Niel, } *Sous-Commissaires de la Marine de 2<sup>e</sup> classe.**Service des Ports.*M. Vieilh, *Lieutenant de vaisseau en retraite, Capitaine de Port.**Service de Santé.*M. Trouette, *Officier de santé de première classe, chargé du service.*

## TRIBUNAUX.

Cour Royale.

M. Reboul, *Conseiller-Président.**Conseillers.* Messieurs,

De Senneville.

De Saint-Paul.

| Lefacheur.

| Filliard.

*Conseillers-Auditeurs.* Messieurs,

Blain de la Mairie.

| Leroy.

*Avocat général.* . . . . . M. Petit d'Auterive.*Greffier en chef.* . . . . . M. Guerre (Maurice-Vindicien).*Tribunal de première instance.* Messieurs,Dauphin, *Juge royal.*| De Rosière, } *Juges-auditeurs.*

| N. . . . . }

Allibert, *Procureur du Roi.*. . . . . *Greffier européen.*

## KARIKAL.

M. Dacler \*, *Commissaire de la marine de 2<sup>e</sup> classe, chargé du service.*M. Joyau, *premier Juge.*M. Lemeray-Beauchamps, *Procureur du Roi.*

## MAHÉ.

M. Jourdain, *Capitaine de frégate honoraire, Commandant de Comptoir.*

## YANAON.

M. de Lésparda \*, *Capitaine, Commandant de Comptoir.*

## CHANDERNAGOR.

M. Cordier \*, *Cap. de vaisseau hon., chargé du service.*M. Jame, *premier Juge.*M. Moréau, *Procureur du Roi.*

## CHAPITRE X.

*Sciences, Belles-Lettres, Arts et Agriculture.*

## SECTION PREMIÈRE.

## INSTITUT ROYAL.

(Constitution de l'Institut. — Académie Française. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Académie des Sciences (11 sections : *Géométrie, Mécanique, Astronomie, Géographie et Navigation, Physique générale, Chimie, Minéralogie, Botanique, Economie rurale et Art vétérinaire, Anatomie et Zoologie, Médecine et Chirurgie*). — Associés et Correspondant de chaque Académie. — Administration de l'Institut. — Commissions littéraires de l'Institut.)

Une Ordonnance royale, du 21 mars 1816, a substitué aux quatre classes de l'Institut, quatre Académies, qui prennent rang selon l'ordre de leur fondation, et sont dénommées ainsi qu'il suit, savoir : 1<sup>o</sup> l'Académie Française; 2<sup>o</sup> l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres; 3<sup>o</sup> l'Académie royale des Sciences; 4<sup>o</sup> l'Académie royale des Beaux-Arts. Ces Académies (1) sont sous la protection directe et spéciale du Roi.

Chaque Académie a son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont spécialement affectés. Toutefois, l'Agence, le Secrétariat, la Bibliothèque et les autres collections de l'Institut sont communs aux quatre Académies.

Les propriétés communes aux quatre Académies, et les fonds y affectés, sont régis et administrés, sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur, par une commission de huit membres, dont deux pris dans chaque Académie. Ces commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie sont régis en son nom par des bureaux ou commissions, et dans les formes établies par les réglemens.

Chaque Académie dispose, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

Les quatre Académies tiennent une séance publique commune le 1<sup>er</sup> mai, jour de la fête du Roi.

Les membres de chaque Académie peuvent être élus aux trois autres Académies.

L'Académie Française, composée de quarante membres, est régie par ses anciens statuts. Elle est particulièrement chargée de la composition du Dictionnaire de la langue française; elle fait, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importans de littérature, d'histoire et de sciences. Elle nomme dans son sein, et sous l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui fait partie du nombre des quarante membres qui la composent.

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres est aussi composée de quarante membres. Les langues savantes, les antiquités et les monumens, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, sont les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attache particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages des auteurs grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits. Elle s'occupe de la continuation des recueils diplomatiques. Elle nomme dans son sein, sous

(1) L'Académie Française, remplaçant la deuxième classe de l'Institut, tient ses séances le jeudi de chaque semaine; celle des Inscriptions et Belles-Lettres, remplaçant la troisième classe, le vendredi; celle des Sciences, remplaçant la première classe, le lundi; celle des Beaux-Arts, remplaçant la quatrième classe, le samedi.

Ces séances ont lieu au Palais de l'Institut, ci-devant collège des Quatre-Nations, et durent depuis trois heures jusqu'à cinq.

La séance publique annuelle de l'Académie Française se tient le 8 août; celle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a lieu dans le mois de juillet; celle de l'Académie des Sciences se tient le premier lundi du mois de Juin, et celle de l'Académie des Beaux-Arts, le premier samedi d'octobre.



l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui fait partie des quarante membres dont cette Académie est composée.

L'Académie royale des Sciences est divisée en onze sections; ces sections sont composées et désignées ainsi qu'il suit : *Sciences mathématiques* : Géométrie, six membres; Mécanique, six; Astronomie, six; Géographie et Navigation, trois; Physique générale, six. *Sciences physiques* : Chimie, six membres; Minéralogie, six; Botanique, six; Economie rurale et art Vétérinaire, six; Anatomie et Zoologie, six; Médecine et Chirurgie, six.

Cette Académie nomme, sous l'approbation du Roi, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels sont membres de l'Académie, mais ne font partie d'aucune section.

L'Académie royale des Beaux-Arts est aussi divisée en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit : Peinture, quatorze membres; Sculpture, huit; Architecture, huit; Gravure, quatre; Musique (composition), six. Elle nomme, sous l'approbation du Roi, un secrétaire perpétuel, qui est membre de l'Académie, mais qui ne fait point partie des sections.

Il est ajouté, tant à l'Académie royale des Belles-Lettres qu'à l'Académie royale des Sciences, une classe d'Académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies. Une ordonnance royale, du 16 mai 1830, fixe le nombre des membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à cinquante membres, y compris dix Académiciens libres.

Les Académiciens libres n'ont d'autre indemnité que celle du droit de présence; ils jouissent des mêmes droits que les autres Académiciens, et sont élus dans les formes accoutumées. Les anciens Académiciens honoraires tant de l'Académie royale des Sciences que de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, sont de droit Académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu. Ces Académiciens font les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix Académiciens libres dans chacune d'elles.

L'Académie royale des Beaux-Arts a également une classe d'Académiciens libres, dont le nombre est déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

Le Ministre de l'Intérieur soumet à l'approbation du Roi les modifications jugées nécessaires dans les réglemens actuels des 1<sup>re</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> classes de l'Institut, pour adapter lesdits réglemens à l'Académie royale des Sciences, à celle des Belles-Lettres et à l'Académie des Beaux-Arts.

Il est, chaque année, alloué au budget du Ministre de l'Intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitemens conservés et indemnités aux Membres, Secrétaires perpétuels et Employés des quatre classes de l'Institut, et pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Ce fonds est réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui lui est assigné pour son service.

Les nominations aux places vacantes sont faites par chacune des Académies où ces places viennent à vaquer; les sujets élus sont confirmés par le Roi.

Tous les ans les Académies distribuent des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit : L'Académie Française et l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, chacune un prix de 1,500 francs; l'Académie royale des Sciences un prix de 3,000 francs; et l'Académie royale des Beaux-Arts, des grands prix de Peinture, de Sculpture, d'Architecture, de Gravure, de Composition musicale et de paysage historique : ceux qui remportent un de ces quatre grands prix sont envoyés à Rome et entretenus aux frais de l'Etat.

#### PRIX MONTYON.

*Académie Française.* — Deux prix annuels : 1<sup>o</sup> En faveur d'un Français pauvre qui aura fait dans l'année l'action la plus vertueuse; 2<sup>o</sup> En faveur d'un Français qui aura composé ou fait paraître le livre le plus utile aux mœurs.

*Académie des Sciences.* — Trois prix annuels : 1<sup>o</sup> Prix de Statistique; 2<sup>o</sup> Prix de Physiologie expérimentale; 3<sup>o</sup> Prix de Mécanique.

L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres distribue annuellement un prix de numismatique, fondé par M. Allier d'Hauteroche.

Des prix pour récompenser les perfectionnemens de la Médecine et de la Chirurgie, et les découvertes ayant pour objet le traitement d'une maladie interne et celui d'une maladie externe.

Des prix pour récompenser ceux qui auront trouvé les moyens de rendre un art ou un métier moins insalubre, et aux ouvrages ou découvertes qui'auront paru dans l'année sur des objets utiles; un prix annuel d'*Astronomie*, fondé par feu. M. Delalande.

### LE ROI, *Protecteur.*

#### ACADEMIE FRANÇAISE (1). Messieurs,

|                                   |                              |                                  |
|-----------------------------------|------------------------------|----------------------------------|
| Andrieux.                         | V <sup>te</sup> de Bonald.   | Delavigne (Casim.)               |
| C <sup>te</sup> de Cessac.        | Abbé Duc de Montes-          | Brifaut.                         |
| Raynouard, <i>Secrétaire</i>      | quiou.                       | B <sup>on</sup> Guiraud.         |
| <i>perpét. honor.</i>             | V <sup>te</sup> Lainé.       | De Feletz.                       |
| C <sup>te</sup> Destutt de Tracy. | Laya.                        | Royer-Collard.                   |
| Lemercier.                        | B <sup>on</sup> Roger.       | Lebrun.                          |
| Parseval Grand-Maison.            | B <sup>on</sup> Cuvier.      | B <sup>on</sup> de Barante.      |
| V <sup>te</sup> de Châteaubriand. | M <sup>is</sup> de Pastoret. | Arnault.                         |
| Chev. de Lacretelle.              | Villemain.                   | Etienne.                         |
| Duval-Pineu (Alex.)               | C <sup>te</sup> Freyssinous. | De Lamartine.                    |
| Campeon.                          | B <sup>on</sup> Dacier.      | C <sup>te</sup> de Ségur (Phil.) |
| Michaud.                          | C <sup>te</sup> de Quélen.   | De Pongerville.                  |
| De Jouy.                          | Soumet.                      | Cousin.                          |
| Baour-Lormian.                    | Droz.                        | Viennet.                         |

Andrieux, *Secrétaire perpétuel.*

#### ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

##### Messieurs,

|                                    |                                     |                                    |
|------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|
| B <sup>on</sup> Dacier.            | C <sup>te</sup> de la Borde.        | V <sup>te</sup> le Prévost-d'Iray. |
| M <sup>is</sup> de Pastoret.       | B <sup>on</sup> Walekenaer.         | Jomard.                            |
| B <sup>on</sup> Silvestre de Sacy. | Quatremere (Et.).                   | Dureau de la Malle.                |
| Daunou.                            | Raoul Rochette.                     | Saint-Martin.                      |
| C <sup>te</sup> Reinhard.          | Letronne.                           | Hase.                              |
| Pr. de Talleyrand.                 | Mollevault.                         | Pouqueville.                       |
| Chev. Pougens.                     | Abel Rémusat.                       | Pardessus.                         |
| Chev. Quatremere-de-               | De Chezy.                           | Van Praet.                         |
| Quincy.                            | Emeric David.                       | Thurot.                            |
| B <sup>on</sup> de Gérando.        | Raynouard.                          | Champollion le jeune.              |
| Petit-Radel.                       | Naudet.                             | Thierry.                           |
| Caussin de Perceval.               | C <sup>te</sup> de Choiseul-Daille- | Lajard.                            |
| Amaury-Duval.                      | court (Maxime).                     | Jaubert.                           |
| Boissonade.                        | Mongez.                             | Mionnet.                           |

B<sup>on</sup> Dacier, *Secrétaire perpétuel.*

##### *Académiciens libres.* Messieurs,

|                                |                                    |
|--------------------------------|------------------------------------|
| Duc de Blacas.                 | Chev. Artaud de Montor.            |
| Abbé Duc de Montesquion.       | Cousinéry.                         |
| M <sup>is</sup> Barbé-Marbois. | M <sup>is</sup> de Fortia d'Urban. |
| Dugas-Montbel.                 | B <sup>on</sup> Cuvier.            |
| Eusèbe-Salverte.               | Duc de Luynes.                     |

(1) Les demeures des membres des diverses Académies se trouvent dans la liste alphabétique, page 690 et *suiv.*

*Associés étrangers de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres.*

Messieurs,

|                                    |                                          |
|------------------------------------|------------------------------------------|
| Wilkins (Ch.). . . Hertford.       | Hécren. . . . . Gættingen.               |
| Ouvaroff. . . . . St.-Petersbourg. | Humbolt (B <sup>on</sup> G. de). Berlin. |
| Sestini. . . . . Florence.         | Creuzer. . . . . Heidelberg.             |

Ramey, *Dessinateur de l'Académie*, Membre de l'Académie royale des Beaux-Arts.

*Correspondans de la même Académie.* Messieurs,

|                                       |                                                                  |                                                                    |
|---------------------------------------|------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| <i>Laromiguière</i> Toulouse.         | <i>Wilken</i> . . . Berlin.                                      | <i>De Stemp - kousky</i> . . . Odessa.                             |
| <i>Jacquemont</i> . Heşdin.           | <i>Simonde Sismondi</i> . . . Genève.                            | <i>Schweigha - cuser fils</i> ... Strasbourg.                      |
| <i>Prevost</i> . . . Genève.          | <i>Champollion Figeac</i> ✱. Grenoble.                           | B <sup>on</sup> de Gau - jal ✱ . . . Limoges.                      |
| <i>Labene</i> . . . Agen.             | <i>Dubois Ay - mé</i> . . . . . Lorient.                         | <i>Frachn</i> . . . S.-Petersbourg.                                |
| <i>Duvillard</i> . . Montmorency.     | <i>Gillies</i> . . . Londres.                                    | Ch. <i>Broudsted</i> Rome.                                         |
| <i>Fauvel</i> . . . Athènes.          | <i>Abbé de La Rue</i> . . . . Caen.                              | <i>Golbery</i> ✱. Colmar.                                          |
| <i>Riboud</i> ✱. . . Bourg.           | <i>Spencer Stan hope</i> . . . . Londres.                        | <i>Duponceau</i> . Philadelphia.                                   |
| <i>De Guignes</i> . Canton.           | <i>C<sup>te</sup> Deme - trius Valsamachie</i> . . . Céphalonie. | <i>V<sup>te</sup> de Ville - neuve de Bar - gemont</i> ✱. . Nancy. |
| <i>Faulcon</i> ✱. Poitiers.           | <i>Abbé Mai</i> . Rome.                                          | <i>Matter</i> . . . Strasbourg.                                    |
| <i>Scrofani</i> . . . Palerme.        | <i>Dodwell</i> . . . Londres.                                    | <i>Bættinger</i> . . Dresde.                                       |
| <i>De Corancez</i> ✱ Bagdad.          |                                                                  | <i>Leaque</i> . . . Londres.                                       |
| <i>De Hammer</i> . Vienne.            |                                                                  | <i>Peyron</i> . . . Turin.                                         |
| <i>Artaud</i> . . . Lyon.             |                                                                  |                                                                    |
| <i>Linde</i> . Varsovie.              |                                                                  |                                                                    |
| <i>Mustoxidi</i> . Florence.          |                                                                  |                                                                    |
| <i>Græberg de Hemso</i> . . . Tanger. |                                                                  |                                                                    |

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

1<sup>re</sup> SECTION. *Géométrie.* Messieurs,

|           |           |           |
|-----------|-----------|-----------|
| Legendre. | Biot.     | Ampère.   |
| Lacroix.  | Poinsoit. | Puissant. |

2<sup>e</sup> SECTION. *Mécanique.*

|                           |         |                        |
|---------------------------|---------|------------------------|
| B <sup>on</sup> de Prony. | Molard. | B <sup>on</sup> Dupin. |
| B <sup>on</sup> Sané.     | Cauchy. | Navier.                |

3<sup>e</sup> SECTION. *Astronomie.*

|                          |          |                               |
|--------------------------|----------|-------------------------------|
| C <sup>te</sup> Cassini. | Bouvard. | Mathieu.                      |
| Lefrançais-Lalande.      | Arago.   | B <sup>on</sup> de Damoiseau. |

4<sup>e</sup> SECTION. *Géographie et Navigation.*

|                    |                  |                          |
|--------------------|------------------|--------------------------|
| Beautemps-Beaupré. | L. de Freycinet. | B <sup>on</sup> Roussin. |
|--------------------|------------------|--------------------------|

5<sup>e</sup> SECTION. *Physique générale.*

|             |         |            |
|-------------|---------|------------|
| Gay-Lussac. | Girard. | Savart.    |
| Poisson.    | Dulong. | Becquerel. |

SCIENCES PHYSIQUES.

6<sup>e</sup> SECTION. *Chimie.* Messieurs,

|                          |                          |           |
|--------------------------|--------------------------|-----------|
| Deyeux.                  | B <sup>on</sup> Thénard. | Chevreul. |
| C <sup>te</sup> Chaptal. | D'Arcet.                 | Serullas. |

7<sup>e</sup> SECTION. *Minéralogie.*

|             |           |           |
|-------------|-----------|-----------|
| Lelièvre.   | Brochant. | Beudant.  |
| Brongniart. | Cordier.  | Berthier. |

8<sup>e</sup> SECTION. *Botanique.*

|               |                         |                        |
|---------------|-------------------------|------------------------|
| Jussieu.      | Labillardière.          | Ch. Dupetit-Thouars.   |
| Desfontaines. | B <sup>on</sup> Mirbel. | De St.-Hilaire (Aug.). |

9<sup>e</sup> SECTION. *Economie rurale et Art Vétérinaire.*

|                |                               |                                 |
|----------------|-------------------------------|---------------------------------|
| Chev. Tessier. | B <sup>on</sup> de Silvestre. | V <sup>te</sup> de Morel-Vindé. |
| Chev. Huzard.  | Yvart.                        | Flourens.                       |

10<sup>e</sup> SECTION. *Anatomie et Zoologie.*

|                          |          |                    |
|--------------------------|----------|--------------------|
| Ch. Geoffroy-S.-Hilaire. | Duméril. | D. de Blainville.  |
| Latreille.               | Savigny. | Cuvier (Frédéric). |

11<sup>e</sup> SECTION. *Médecine et Chirurgie.*

|                         |                            |                         |
|-------------------------|----------------------------|-------------------------|
| B <sup>on</sup> Portal. | B <sup>on</sup> Boyer.     | Serres.                 |
| Magendie.               | B <sup>on</sup> Dupuytren. | B <sup>on</sup> Larrey. |

*Secrétaires perpétuels.* Messieurs,

B<sup>on</sup> Cuvier, pour les sciences physiques.

Arago, pour les sciences mathématiques.

*Académiciens libres.* Messieurs,

|                                      |                                    |
|--------------------------------------|------------------------------------|
| C <sup>te</sup> de Rosily-Mesros.    | B <sup>on</sup> Maurice.           |
| B <sup>on</sup> Héron de Villefosse. | V <sup>te</sup> Héricart de Thury. |
| Gillet de Laumont.                   | V <sup>te</sup> Cassini.           |
| M <sup>al</sup> Duc de Raguse.       | V <sup>te</sup> Rogniat.           |
| B <sup>on</sup> Delessert.           |                                    |

*Associés étrangers de l'Académie des Sciences.* MM.

|                                    |            |                        |            |
|------------------------------------|------------|------------------------|------------|
| B <sup>on</sup> de Humboldt (Al.). | Berlin.    | De Candolle, . . . . . | Genève.    |
| Scarpa. . . . .                    | Pavie.     | Olbers. . . . .        | Bremen.    |
| Gauss. . . . .                     | Gættingen. | Dalton. . . . .        | Londres.   |
| Berzelius. . . . .                 | Stokholm.  | Blumenbach. . . . .    | Gættingen. |

*Correspondans de la même Académie.* Messieurs,

|                                            |                |                                            |                   |                          |
|--------------------------------------------|----------------|--------------------------------------------|-------------------|--------------------------|
| <i>Sciences mathématicq.</i>               | Fabre. . . . . | Draguignan.                                | Harding. . . . .  | Goettingen.              |
| 1 <sup>re</sup> SECTION. <i>Géométrie.</i> | Chev. de Wie-  | king. . . . .                              | Munich.           | Burg. . . . .            |
| Tedenat. . . . .                           | Saint-Geniez.  | Hubert. . . . .                            | Rochefort.        | Svanberg. . . . .        |
| Paoli. . . . .                             | Pise.          | C <sup>te</sup> de Fos-                    | sombroni. . . . . | Florence.                |
| Plana. . . . .                             | Turin.         | Brunel. . . . .                            | Londres.          | B <sup>on</sup> Lindenau |
| Ivory. . . . .                             | Londres.       |                                            |                   | Gotha.                   |
| Jacobi. . . . .                            | Kœnisberg.     |                                            |                   | Brisbane. . . . .        |
| Gergonne. . . . .                          | Montpellier.   |                                            |                   | Écosse.                  |
| 2 <sup>e</sup> SECTION. <i>Mécanique.</i>  |                | 3 <sup>e</sup> SECTION. <i>Astronomie.</i> |                   | Kater. . . . .           |
| Marescot. . . . .                          | Br             | Dangos. . . . .                            | Tarbes.           | London.                  |
|                                            |                | C <sup>te</sup> Oriani. . . . .            | Milan.            | Brinkley. . . . .        |
|                                            |                | B <sup>on</sup> de Zach. . . . .           | Gènes.            | Dublin.                  |
|                                            |                |                                            |                   | Bohnenberger             |
|                                            |                |                                            |                   | Stuttgard.               |
|                                            |                |                                            |                   | Enke. . . . .            |
|                                            |                |                                            |                   | Berlin.                  |
|                                            |                |                                            |                   | Herschel. . . . .        |
|                                            |                |                                            |                   | Stow.                    |

4<sup>e</sup> SECTION. *Géographie et Navigation.*

*Genest.* . . . New-York.  
*De Guignes.* Canton.  
 Bon de *Krusenstern.* . . Pétersbourg.  
*De Krayenhoff.* . . . Amsterdam.  
*Morceau de Jonnés* ✨. . . aux Antilles.  
 ou à Paris. . . pl. Vend. n. 8.  
*Listet-Geoffroy.* . . . l'île-de France  
*Warden.* . . . New-York.  
*Scroesby.* . . . Londres.

5<sup>e</sup> SECTION. *Physique générale (1).*

*Van Marum.* Harlem.  
*Leslie.* . . . Edimbourg.  
*Oersted.* . . . Copenhagen.  
*Rrewster.* . . . Edimburgh.  
*Seebeck.* . . . Berlin.  
*Barlow.* . . . Wolwich.  
*De La Rive.* Genève.

*Sciences physiques.*

6<sup>e</sup> SECTION. *Chimie.*

*Seguin.* . . . Sèvres.  
*Van-Mons.* Bruxelles.  
*Welter* ✨. Valenciennes.  
*Chev.de Sausure.* . . . Genève.  
*Desormes.* . . Verberie.  
*Bérard.* . . . Montpellier.  
*Braconnot.* Nancy.  
*Hatchett.* . . . Londres.

*Faraday.* . . Londres.  
*Stromeyer.* . . Goettingen.  
*Arfwedson.* . . Stockholm.

7<sup>e</sup> SECT. *Minéralogie.*

*Reboul.* . . . Pezenas.  
 Bon de *Moll.* Munich.  
*De Buch.* . . . Berlin.  
*Fleuriau de Bellevue.* . . La Rochelle.  
*Daubuisson.* Toulouse.  
*Conybeare.* . . Londres.  
*Mitscherlich* Berlin.

8<sup>e</sup> SECTION. *Botanique.*

*Boucher.* . . Abbeville.  
*Brown.* . . . Londres.  
*Bonpland.* . . Amérique.  
*Kunth.* . . . Berlin.  
*Dunal.* . . . Montpellier.  
*Raffeneau de Lille.* . . . Montpellier.  
*Martius.* . . . Munich.  
*Link(H.-Fr.)* Berlin.  
*Gaudichaud* Angoulême.  
*Wallich.* . . Calcutta.

9<sup>e</sup> SECTION. *Économie rurale et Art Vétér.*

Bon *Rougier-la-Bergerie* ✨. . . Châlons(Mar.)  
*Michaux.* . . États-Unis.  
*Bracy-Clark* Londres.  
*Buniva.* . . Turin.  
*Lullin de Château-vieux.* . . Genève.

*Schwartz.* . . Hohenheim, prèsStuttgard.

*Jaubert de Passa.* . . Perpignan.  
*Mathieu de Domballe.* Roville.  
*Girou de Buzareingues* Seraverac-le-Château.  
*Gasparin.* . . Orange.

10<sup>e</sup> SECTION. *Anatomie et Zoologie.*

*BoryS-Vincent.* . . . Bordeaux.  
*Provençal.* . . Montpellier.  
*Chev. Home.* Londres.  
*Huber père.* Genève.  
*Tiedmann.* . . Landshut.  
*Dutrochet.* . . Château - Re-gnaud.  
*Rudolphi.* . . Berlin.  
*Desmarest.* . . Alfort.  
*Dufour (L.)* St.-Sever.  
*Quoy.* . . . Rochefort.

11<sup>e</sup> SECTION. *Médecine et Chirurgie.*

*Delpesch.* . . Montpellier.  
*Orfila.* . . Marseille.  
*Calisen.* . . Copenhagen.  
*Maunoirainé* Genève.  
*Foderà.* . . Naples.  
*Sir Gilbert Blane.* . . Londres.  
*Huffland.* . . Berlin.  
*Meckel.* . . Halle.

ACADEMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS.

1<sup>re</sup> SECTION. *Peinture.* Messieurs,

Bon Gérard.  
 Bon Guérin.  
 Bon Gros.  
 Meynier.  
 Vernet (Carle).

Garnier.  
 Le Thièrè.  
 Hersent.  
 Bidault.  
 Thevenin.

Ingres.  
 Vernet (Horace).  
 Heim.  
 Granet.

2<sup>e</sup> SECTION. *Sculpture.*

Cartellier.  
 Bon Bosio.  
 Ramey.

Cortot.  
 David.  
 Pradier.

Ramey fils.  
 Roman.

(1) Conformément à la délibération de l'Académie, du 22 décembre 1828, chacune des Sections de *Physique générale* et de *Chimie* aura désormais neuf correspondans.

3<sup>e</sup> SECTION. *Architecture.*

|           |           |                  |
|-----------|-----------|------------------|
| Percier.  | Vaudoyer. | Labarre.         |
| Fontaine. | Debret.   | Achille Leclerc. |
| Huyot.    | Lebas.    |                  |

4<sup>e</sup> SECTION. *Gravure.*

|                                 |        |          |           |
|---------------------------------|--------|----------|-----------|
| B <sup>on</sup> Desnoyers (A.). | Galle. | Tardieu. | Richomme. |
|---------------------------------|--------|----------|-----------|

5<sup>e</sup> SECTION. *Composition musicale.*

|                                                    |            |             |
|----------------------------------------------------|------------|-------------|
| Chérubini.                                         | Berton.    | Auber.      |
| Le Sueur.                                          | Boieldieu. | Chev. Paër. |
| Quatremere de Quincy, <i>Secrétaire perpétuel.</i> |            |             |

*Académiciens libres.* MM.

|                                   |                                    |
|-----------------------------------|------------------------------------|
| C <sup>te</sup> de Vaublanc.      | C <sup>te</sup> de Forbin.         |
| Duc de Blacas.                    | V <sup>te</sup> de Senonnes.       |
| C <sup>te</sup> de Pradel.        | C <sup>te</sup> Chabrol de Volvic. |
| Castellan.                        | C <sup>te</sup> de Pastoret.       |
| C <sup>te</sup> Turpin de Crissé. | V <sup>te</sup> Siméon.            |

*Associés étrangers de l'Académie des Beaux-Arts.* MM.

|                    |           |                                   |           |
|--------------------|-----------|-----------------------------------|-----------|
| Morghen. . . . .   | Florence. | Rossini . . . . .                 | Rome.     |
| Cammucini. . . . . | Rome.     | Thorwaldsen. . . . .              | Rome.     |
| Antolini. . . . .  | Milan.    | Zingarelli. . . . .               | Naples.   |
| Schinkel. . . . .  | Berlin.   | C <sup>te</sup> de Cambay d'Igni. | Florence. |

*Correspondans de la même Académie.* MM.

|                         |            |                    |                      |                    |               |
|-------------------------|------------|--------------------|----------------------|--------------------|---------------|
| Blaze. . . . .          | Cavaillon. | Delasalle. . . . . | Chaumont (H.-Marne). | Chauvin. . . . .   | Rome          |
| Carelli. . . . .        | Naples.    | Mauduit. . . . .   | S.-Petersbourg.      | Nibby. . . . .     | Rome.         |
| Réga. . . . .           | Naples.    | Cochel. . . . .    | Lyon (Rhône).        | Reau. . . . .      | Arles.        |
| Fabre. . . . .          | Florence.  | Perne. . . . .     | Laon (Aisne).        | De St.-Mes-        |               |
| Rosaspina. . . . .      | Bologne.   | Benvenuti. . . . . | Florence.            | min. . . . .       | Dijon.        |
| C <sup>te</sup> Miot de |            | Richard. . . . .   | Lyon.                | Debret . . . . .   | Brésil.       |
| Melito. . . . .         | Stuttgard. | Danher. . . . .    | Stuttgard.           | Penchaut. . . . .  | Marseille.    |
| Choron. . . . .         | Caën.      | Boissérée. . . . . | Stuttgard.           | Bruloff. . . . .   | S.-Pétesbourg |
| Chev. Cico-             |            | Moreau. . . . .    | Vienne.              | Mayer Berr.        | Berlin.       |
| gnara. . . . .          | Venise.    | Gasse. . . . .     | Naples.              | Hummel . . . . .   |               |
| Verdier. . . . .        | Lisbonne.  | Muller. . . . .    | Stuttgard.           | Rauch . . . . .    | Berlin.       |
| Jacour fils.            | Bordeaux.  | Revoil. . . . .    | Lyon.                | Pistrucci. . . . . | Londres.      |
| Jay. . . . .            | Grenoble.  | Boguet . . . . .   | Rome.                | Spontini . . . . . | Berlin.       |
| Debucaurt. . . . .      |            | Schlich. . . . .   | Copenhagen.          |                    |               |
| Serangelî. . . . .      | Turin.     |                    |                      |                    |               |

LISTE *alphabétique des Membres des quatre Académies.* MM.

- Ampère ☼, rue des Fossés Saint-Victor, n. 19.  
 Andrieux (O ☼), au palais de l'Institut.  
 Antolini, à Milan.  
 Arago (O ☼), à l'Observatoire.

- Arnault* ✱, rue Neuve-La-Bruyère, n. 5.  
*Artaud de Montor* ✱ (Chev.), rue de Lille, n. 17.  
*Auber* ✱, rue Saint-Lazare, n. 50 bis.  
*Baour-Lormian* ✱, rue de Clichy, n. 74.  
*Barante* (S. S. le B<sup>on</sup> de) (O ✱), rue d'Anjou-S.-Honoré, 41.  
*Barbé-Marbois* (S. S. le M<sup>is</sup>) (G ✱), rue du Chemin-du-Rempart, boulevard de la Madeleine, n. 1.  
*Becquerel* (O ✱), rue de Clichy, n. 25.  
*Berthier* ✱, rue d'Enfer, n. 34.  
*Beautemps-Beaupré* (O ✱), rue de l'Université, n. 13.  
*Berton* ✱, rue du Mail, n. 13.  
*Berzelius* ✱, à Stockholm.  
*Beudant* ✱, rue Saint-Dominique-St.-G., n. 46.  
*Bidauld* ✱, rue de l'Arbre-Sec, n. 52.  
*Biot* (O ✱), au Collège de France, place Cambrai.  
*Blacas* (le Duc de) (O ✱), rue de l'Université, n. 43.  
*Blainville (De)* ✱, rue Jacob, n. 5.  
*Blumenbach*, à Gœttingen.  
*Boieldieu* ✱, boulevard Montmartre, n. 10.  
*Boissonade* ✱, à Nogent-sur-Marne.  
*Bonald* (le V<sup>te</sup> de) (O ✱), rue Garancière, n. 8.  
*Borde* (C<sup>te</sup> de la) (O ✱), rue Laffite, n. 28.  
*Bosio* (B<sup>on</sup>) ✱, aux Quatre-Nations.  
*Bouvard* ✱, à l'Observatoire.  
*Boyer* (B<sup>on</sup>) (O ✱), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 9.  
*Brifaut* ✱, rue du Bac, n. 27.  
*Brochant* ✱, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 71.  
*Bronquiart* (O ✱), rue Saint-Dominique-St.-Germain, n. 71.  
*Cambray d'Igny* (C<sup>te</sup> d'), à Florence.  
*Caminucini*, à Rome.  
*Campeon* ✱, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 64.  
*Cartellier* ✱, rue de l'Est, n. 3.  
*Cassini* (C<sup>te</sup>) ✱, rue de Grenelle, faub. St.-Germain, n. 35.  
*Cassini* (V<sup>te</sup> H.) ✱, rue du Vieux-Colombier, n. 19.  
*Castellan*, rue des Saints-Pères, n. 38.  
*Cauchy* ✱, rue Serpente, n. 7.  
*Caussin de Perceval* ✱, au Collège de France, place Cambrai.  
*Cessac* (C<sup>te</sup> de) (G ✱), rue du Bac, n. 110.  
*Chabrol de Volvic* (C<sup>te</sup>) (G O ✱), rue Mondovi, n. 6.  
*Champollion le jeune* ✱, rue Favart, n. 4.  
*Chaptal* (le C<sup>te</sup>) (G ✱), rue de Grenelle-St.-G., n. 88.  
*Châteaubriand* (V<sup>te</sup> de) (O ✱).  
*Chérubini* (O ✱), rue du Faubourg-Poissonnière, n. 19.  
*Chevreul* ✱, aux Gobelins.  
*Chézy (De)* ✱, au Collège de France, place Cambrai.  
*Choiseul-Daillecourt* (C<sup>te</sup> Mar. de) ✱, rue S.-Guillaume-S.-Germ. n. 11.  
*Cordier* ✱, au Jardin du Roi.  
*Cortot* ✱, pavillon du Palais de l'Institut.  
*Cousin* ✱, rue d'Enfer-St.-Michel, n. 14.  
*Cousinéry* ✱, rue de l'École-des-Beaux-Arts, n. 4.  
*Creuzer*, à Heidelberg.

- Cuvier (Frédéric)* (O ✱), au Jardin du Roi.  
*Dacier* (B<sup>on</sup>) (O ✱), rue de Colbert, n. 4.  
*Dalton*, à Londres.  
*Damoiseau* (B<sup>on de</sup>) ✱, à l'École-Militaire.  
*D'Arcet* ✱, à l'Hôtel des Monnaies.  
*Daunou* (O ✱), aux Archives du Royaume, hôtel Soubise.  
*David* ✱, rue de Vaugirard, n. 20.  
*Debret* ✱, rue Saint-Honoré, n. 362.  
*De Candolle*, à Genève.  
*Delavigne (Casimir)* ✱, rue Hauteville, n. 33.  
*Delessert* (B<sup>on</sup>) (O ✱), rue Montmartre, hôtel d'Uzès, 176.  
*De Saulces de Freycinet* (C ✱), rue Neuve-St.-Roch, n. 5.  
*Desfontaines* (O ✱), au Jardin du Roi.  
*Desnoyers* (B<sup>on Auguste</sup>) ✱, rue de Touraine-Saint-Germain, n. 9.  
*Destutt de Tracy* (S. S. le C<sup>te</sup>) (G ✱), rue d'Anjou-St.-Hon. n. 38.  
*Déyeux* ✱, rue de Tournon, n. 8.  
*Droz* ✱, rue Saint-Dominique, faub. Saint-Germain, n. 15.  
*Dugas-Montbel*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 1.  
*Dulong* ✱, rue de Fleurus, n. 17.  
*Duméril* ✱, rue du faubourg Poissonnière, n. 3.  
*Dupetit-Thouars* (Chev.) ✱, rue Cassette, n. 20.  
*Dupin* (B<sup>on</sup>) (O ✱), rue de l'Université, n. 10.  
*Dupuytren* (B<sup>on</sup>) (O ✱), place du Louvre, n. 4.  
*Dureau de la Malle* ✱, rue de la Rochefoucauld, n. 11.  
*Duval* (*Amaury*) ✱, rue de la Michodière, n. 6.  
*Duval-Pineu* (*Alexandre*) ✱, à la Bibliothèque de l'Arsenal.  
*Emeric David* ✱, rue de la Ferme-des-Mailurins, n. 32.  
*Etienne* ✱, rue de Grammont, n. 11.  
*Eusèbe Salverte*, rue de Clichy, n. 3.  
*Feletz* (*De*) ✱, à la bibliothèque Mazarine.  
*Flourens*, rue des Francs-Bourgeois-St.-Michel, n. 6.  
*Fontaine* (O ✱), rue de l'Oratoire, n. 4.  
*Forbin* (C<sup>te de</sup>) (C ✱), rue St.-Lazare, n. 54 bis.  
*Frayssinous* (C<sup>te de</sup>) ✱, *Evêque d'Hermopolis*.  
*Fortia d'Urban* (M<sup>is de</sup>) ✱, rue de la Rochefoucauld, n. 12.  
*Galle* ✱, Vieille rue du Temple, n. 44.  
*Garnier* ✱, rue du Cherche-Midi, n. 40.  
*Gauss*, à Gættingen.  
*Gay-Lussac* (O ✱), à l'Arsenal.  
*Geoffroy Saint-Hilaire* (Chev.) ✱, au Jardin du Roi.  
*Gérando* (B<sup>on de</sup>) (C ✱), impasse Férou, n. 7.  
*Gérard* (B<sup>on</sup>) (O ✱), rue Saint-Germain-des-Prés, n. 6.  
*Gillet de Laumont* (O ✱), rue de la Tournelle, n. 3.  
*Girard* (O ✱), rue Papillon, n. 5.  
*Granel*, rue Saint-Lazare, n. 56.  
*Gros* (B<sup>on</sup>) (O ✱), rue des Saints-Pères, n. 22.  
*Guérin* (B<sup>on</sup>) ✱, rue de Lille, n. 79.  
*Guiraud* (B<sup>on</sup>) ✱, rue Duphot, n. 22.  
*Hase* ✱, rue de Colbert, n. 6.  
*Héren*, à Gættingen.  
*Heim* ✱, rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, n. 31.



- Héricart de Thury* (V<sup>te</sup>) (O ✱), rue de l'Université, n. 29.  
*Néron de Villefosse* (O ✱), rue de la Chaussée-d'Antin, 45.  
*Hersent* (O ✱), rue Cassette, n. 22.  
*Humboldt* (B<sup>on</sup> *Alexandre de*) (O ✱), à Berlin.  
*Humboldt* (B<sup>on</sup> *Guillaume de*), à Berlin.  
*Huyot* ✱, rue du Pont-de-Lodi, n. 2.  
*Huzard* (Chev.) ✱, rue de l'Éperon S.-André-des-Arcs, n. 7.  
*Ingres* ✱, au palais de l'Institut.  
*Jaubert*, rue Lepelletier, n. 18.  
*Jouy* (De) ✱, rue des Trois-Frères, n. 11.  
*Jomard* ✱, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.  
*Jussieu* (De) ✱, au Jardin du Roi.  
*Labarre* ✱, rue Childebert, n. 5.  
*Labillardière* ✱, rue Grenier-Saint-Lazare, n. 17.  
*Lacroix* (Chev. de) ✱, rue Gaillon, n. 10.  
*Lacretelle* ✱, rue de Tournon, n. 17.  
*Lainé* (S. S. le V<sup>te</sup>) (C ✱), rue Neuve-Saint-Augustin, n. 23.  
*Lojard*, place Royale, n. 13.  
*Lamartine* ✱.  
*Larrey* (B<sup>on</sup>) (C ✱), impasse Conti, n. 3.  
*Latreille* ✱, au Jardin du Roi.  
*Laya* ✱, rue Mignon-Saint-André-des-Arcs, n. 7.  
*Lebas* ✱, pavillon du Palais de l'Institut.  
*Lebrun* ✱, rue du Petit-Reposoir, n. 6.  
*Jeclerc* (*Achille*), rue Hauteville, n<sup>o</sup> 2.  
*Lefrançais-Lalande* ✱, rue de Vaugirard, n. 9.  
*Legendre* (O ✱), quai Voltaire, n. 9.  
*Lelièvre* ✱, rue du faubourg Saint-Jacques, n. 241.  
*Lemercier*, rue Garancière, n. 5, faub. Saint-Germain.  
*Le Prévost-d'Iray* (V<sup>te</sup>) ✱, grande rue Verte, n. 16.  
*Lesueur* ✱, rue Méhul, n. 2.  
*Lethière* ✱, au palais de l'Institut.  
*Letronne* ✱, rue de Rivoli, n. 32.  
*Luynes* (Duc de) (O ✱), rue S.-Dominique-S.-Germain, n. 33.  
*Magendie* ✱, rue de Seine-St.-Germain, n. 30.  
*Mathieu* ✱, à l'Observatoire royal.  
*Maurice* (B<sup>on</sup>) (O ✱), rue de la Paix, hôtel Mirabeau.  
*Meynier* ✱, rue du Paon, n. 8.  
*Michaud* ✱, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 10.  
*Mionnet* ✱, rue de Colbert, n. 6.  
*Mirbel* (B<sup>on</sup>) ✱, rue de Chartres, n. 4.  
*Molard* ✱, rue de Charonne, n. 47, faub. Saint-Antoine.  
*Mollevault*, à Issy, près Paris.  
*Mongez* ✱, à l'Hôtel des Monnaies.  
*Montesquieu* (S. S. l'Abbé Duc de) (O ✱), rue du Faub.-St.-Hon. n. 8.  
*Morel-Vindé* (S. S. le V<sup>te</sup> de) (O ✱), boulevard de la Madeleine, n. 11.  
*Morghen* ✱, à Florence.  
*Naudet* ✱, rue Hautefeuille, n. 20.  
*Navier*, rue de l'École-des-Beaux-Arts, n. 11.  
*Olbers*, à Bremen.  
*Ouvaroff*, à Saint-Pétersbourg.

- Paër* (Chev.) ✱, rue de Richelieu, n. 89.  
*Pardessus* (O ✱), à l'École de Droit, place du Panthéon.  
*Parseval Grand-Maison* ✱, rue Richer, n. 22 faub. Poissonnière.  
*Pastoret* (M<sup>is</sup> de) (G ✱), place de la Concorde, n. 6.  
*Pastoret* (C<sup>te</sup> Amédée de) (C ✱), place de la Concorde, n. 6.  
*Percier* (O ✱), au Louvre.  
*Petit-Radel* ✱, à la Bibliothèque Mazarine.  
*Poisson* (O ✱), rue de Condé, n. 10.  
*Poinsot* (O ✱), rue Neuve-des-Mathurins, n. 12.  
*Pongerville* (De), rue du Petit-Vaugirard, n. 10.  
*Portal* (B<sup>on</sup>) (C ✱), rue de Condé, n. 12.  
*Pougens* (Chev. de), rue du Cherche-Midi, n. 15.  
*Pouqueville* ✱, rue de l'Abbaye, n. 3.  
*Pradel* (C<sup>te</sup> de) (O ✱), rue de l'Université, n. 11.  
*Pradier* ✱, rue de l'Abbaye, n. 3.  
*Prony* (B<sup>on</sup> de) (O ✱), rue Hilerin-Bertin, n. 10.  
*Puissant* (O ✱), rue de l'École des Beaux-Arts, n. 8.  
*Quatremère de Quincy* (O ✱), rue de Condé, n. 14.  
*Quatremère* (Etienne) ✱, île St-Louis, quai de Bourbon, n. 19.  
*Quélen* (de) ✱, Archevêque de Paris.  
*Raguse* (M<sup>al</sup> Duc de) (G ✱) (en pays étranger).  
*Ramey* ✱, rue de Vaugirard, n. 38.  
*Ramey fils*, rue Notre-Dame-des-Champs, n. 2.  
*Roman*, rue de l'Est, n. 7.  
*Rouel Rochette* ✱, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.  
*Raynouard* (O ✱), au Secrétariat de l'Institut.  
*Reinhard* (C<sup>te</sup>) (C ✱), rue St-Lazare, n. 58 bis.  
*Rémusat* (Abel) ✱, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.  
*Richomme* ✱, rue des Grands-Augustins, n. 5.  
*Roger* (O ✱), rue de Grenelle-St-Germain, n. 11.  
*Rogniat* (V<sup>te</sup>) (G ✱), rue Taranne, n. 25.  
*Royer-Collard* ✱, rue d'Enfer, n. 20.  
*Rosily-Mesros* (C<sup>te</sup> de) (G ✱), rue Joubert, n. 17.  
*Rossini* ✱, à Rome et à Paris, boulevard Montmartre, n. 10.  
*Roussin* (B<sup>on</sup>) (C ✱), rue du Marché-d'Agnesseau, n. 4.  
*Saint-Hilaire* (Auguste de), quai de Béthune, n. 52.  
*Saint-Martin* ✱, Vieille rue du Temple, n. 123.  
*Sané* (B<sup>on</sup>) (C ✱), rue d'Hanôvre, n. 17.  
*Savart* ✱, au Collège de France, place Cambrai.  
*Savigny* ✱, rue Cassette, n. 35.  
*Scarpa*, à Pavie.  
*Schinkel*, à Berlin.  
*Séjour* (S. S. le C<sup>te</sup> Phil. de) (G O ✱), rue de la Pépinière, n. 64.  
*Senonnes* (V<sup>te</sup> de) (C ✱), rue de Lille, n. 79 bis.  
*Serres* ✱, rue Copeau, n. 1.  
*Serullas* ✱, rue de l'Est, n. 1.  
*Sestini*, à Florence.  
*Silvestre* (B<sup>on</sup> de) ✱, rue Taranne, n. 13.  
*Silvestre de Sacy* (B<sup>on</sup>) (C ✱), rue Hautefeuille, n. 9.  
*Siméon* (V<sup>tr</sup>) (O ✱), rue de Provence, n. 63.  
*Soumet* ✱, rue Saint-Florentin, n. 5.

- Talleyrand (S. S. le Prince de) (G ✱), rue St.-Florentin, n. 2.  
 Tardieu ✱, rue Taranne, n. 7.  
 Tessier (Chev.) ✱, rue des Petits-Augustins, n. 26.  
 Thénard (B<sup>on</sup>) (O ✱), rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 42.  
 Thevenin ✱, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.  
 Thierry.  
 Thorwaldsen (O ✱), à Rome.  
 Thurot ✱, au Collège de France.  
 Turpin de Crissé (C<sup>te</sup>) ✱, rue des Trois-Frères, n. 4.  
 Van-Præt ✱, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 12.  
 Vaublanc (C<sup>te</sup> de) (G O ✱), rue du Bac, n. 95.  
 Vaudoyer ✱, palais de l'Institut.  
 Vernet (Carle) ✱, quai Voltaire, n. 15.  
 Vernet (Horace) (O ✱), Directeur de l'Académie de France, à Rome, et à Paris, rue. . . .  
 Viennet (O ✱), rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 16.  
 Villemain (O ✱), rue Basse-d'Orléans, n. 20.  
 Wilkins (Charles), à Hertford.  
 Walckenaer (B<sup>on</sup>) ✱, rue du Faub.-Poissonnière, n. 87.  
 Yvert ✱, rue du Four-Saint-Germain, n. 42.  
 Zingarelli, à Naples.

## ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

*Commission administrative.* MM.

|               |                                                 |          |                                |
|---------------|-------------------------------------------------|----------|--------------------------------|
| Droz,         | } Pour l'Acad. française.                       | Huzard,  | } Pour l'Acad. des Sciences.   |
| De Feletz,    |                                                 | Poinsot, |                                |
| Amaury-Duval, | } Pour l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres. | Huyot,   | } Pour l'Acad. des Beaux-Arts. |
| Jomard,       |                                                 | Garnier, |                                |

Ces Commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

*Commission de conservation.* MM.

- De Prony, pour les machines.  
 Deyeux, pour les instrumens de chimie.  
 B<sup>on</sup> Cuvier, pour les préparations anatomiques.  
 Mongez, pour les costumes, armes, médailles et monumens antiques.

## COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'INSTITUT.

*Commission du Dictionnaire de la langue française.* MM.

|                                  |            |                       |
|----------------------------------|------------|-----------------------|
| Andrieux, <i>Secrét. perpét.</i> | Villemain. | Parseval-Grandmaison. |
| Campehon.                        | Laya.      | Arnault.              |

*Commission des Inscriptions et Médailles.* MM.

|                                         |                       |                                    |
|-----------------------------------------|-----------------------|------------------------------------|
| Chev. Dacier, <i>Secrét. perpétuel.</i> | Quatremère de Quincy. | B <sup>on</sup> Silvestre de Sacy. |
|                                         | Petit-Radel.          | Ramey, <i>Dessinateur.</i>         |

*Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts.* MM.

|                       |            |                         |
|-----------------------|------------|-------------------------|
| Quatremère de Quincy. | Le Sueur.  | Huyot.                  |
| Garnier.              | Castellan. | B <sup>on</sup> Guérin. |

*Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France.* MM.

|                                         |               |                               |
|-----------------------------------------|---------------|-------------------------------|
| Chev. Dacier, <i>Secrét. perpétuel.</i> | Daunou.       | Petit-Radel.                  |
|                                         | Amaury Duval. | Éméric-David, <i>adjoind.</i> |

*Commission des travaux littéraires, chargée de surveiller la continuation de la notice des manuscrits, du Recueil des ordonnances des Rois de France, et du Recueil des historiens des Gaules et de la France, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* MM.

M<sup>is</sup> de Pastoret.  
Bon Silvestre de Sacy.  
Daunou.

Caussin.  
Lefronne.  
Boissonnade.

Naudet.  
M. Pardessus.

Et les membres composant le bureau.

*Commission des Antiquités de la France, pour l'examen et le classement des notices et documens demandés à MM. les Préfets des Départemens sur les anciens Monumens de notre histoire, et les mesures à prendre pour leur conservation, d'après la circulaire du Ministre de l'Intérieur, du 8 avril 1819.* MM.

Chev. Dacier, *Secrét. perpét.*  
Dureau de la Malle.  
Jomard.

Hase.  
C<sup>te</sup> de la Borde.  
Raoul Rochette.

Naudet.  
Émeric-David.  
Feuillet, *Bibl.*, pal. de l'Institut.

M. Cardot, Agent et Chef du bureau, au Secrétariat.

M. Feuillet \*, Bibliothécaire de l'Institut.

M. Firmin Didot, Imprimeur de l'Institut.

## SECTION II.

## ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

(Constitution de l'Académie. — Noms et demeures des membres de l'Académie. — Division de l'Académie en 11 sections: *Anatomie et Pathologie, Pathologie médicale, Pathologie externe, Thérapeutique et Histoire naturelle médicale, Médecine opérative. Anatomie pathologique, Accouchemens, Hygiène publique, Médecine légale et Police médicale, Médecine vétérinaire, Physique et Chimie médicale, Pharmacie.*)

Cette Académie a été créée par l'ordonnance du Roi du 20 décembre 1820, et organisée par celle du 18 octobre 1829. Elle est instituée spécialement pour répondre aux demandes du Gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique, et principalement sur les épidémies, les épizooties, les différens cas de médecine légale, la propagation de la vaccine, l'examen des remèdes nouveaux, et des remèdes secrets, les eaux minérales naturelles ou factices. Elle est, en outre, chargée de continuer les travaux de la Société royale de médecine et de l'Académie royale de chirurgie.

L'Académie est divisée en onze classes ou sections, savoir: 1<sup>o</sup> d'Anatomie et Physiologie; 2<sup>o</sup> de Pathologie médicale; 3<sup>o</sup> de Pathologie chirurgicale; 4<sup>o</sup> de Thérapeutique et d'Histoire naturelle médicale; 5<sup>o</sup> de Médecine opérative; 6<sup>o</sup> d'Anatomie pathologique; 7<sup>o</sup> d'Accouchemens; 8<sup>o</sup> d'Hygiène publique; Médecine légale et police médicale; 9<sup>o</sup> de Médecine vétérinaire; 10<sup>o</sup> de Physique et Chimie médicale; 11<sup>o</sup> de Pharmacie. Elle désigne elle-même les Membres qui forment chacune de ces classes ou sections.

L'Académie se réunit en corps; ses séances sont uniquement consacrées à la science. Un secrétaire annuel, nommé par l'Académie, supplée le secrétaire perpétuel en cas d'absence.

Le nombre des Membres de l'Académie sera successivement réduit à cent soixante-dix, savoir: soixante titulaires, quarante adjoints, quarante associés non-résidans, vingt associés étrangers et dix associés libres. Jusqu'à ce que l'Académie soit rentrée dans les limites des nombres ci-dessus exprimés, il ne sera fait qu'une nomination sur trois extinctions. Il ne sera plus nommé de membres honoraires ni d'associés résidans; les honoraires qui font actuellement partie de l'Académie jouissent des mêmes prérogatives que les titulaires. Les adjoints prennent part aux discussions de l'Académie en matière de science, mais avec voix consultative seulement. Ils ont droit désormais, et concurremment avec les associés résidans, au tiers au moins des places de titulaires. Il n'y a plus d'adjoints non-résidans: ils prennent le titre de *Correspondans*. Le conseil d'Administration de l'Académie se compose du président d'honneur, du président annuel, du secrétaire perpétuel, du trésorier, du doyen de la Faculté de médecine, de quatre membres titulaires nommés annuellement par l'Académie, et du secrétaire de ses bureaux, qui a le titre et remplit les fonctions de secrétaire du conseil: ce conseil a seul l'administration des affaires de l'Académie. Les élections pour les places de titulaires et d'adjoints sont faites par les membres de l'Académie, sur une liste de candidats présentée par la classe ou section dans laquelle la place est vacante. Les associés non-résidans et les correspondans sont nommés directement par l'Académie. La nomination des titulaires est soumise à l'approbation du Roi. L'élection des adjoints doit être confirmée par l'Académie entière.

M. le B<sup>on</sup> Portal (C \*), *Président d'honneur perpétuel.*

M. Adelon\*, *Président annuel.*

M. Breschet (O\*), *Vice-Président.*

M. Pariset \*, *Secrétaire Perpétuel.*

M. Guéneaux de Mussy \*, *Secrétaire annuel.*

## LISTE alphabétique des Membres de l'Académie. MM.,

Abraham, *Docteur en médecine.*

Adelon, *Profes. à la Fac. de méd. de Paris.*

Alard (O\*), *idem.*

Alibert (B<sup>on</sup>) (O\*),

Amussat, *Docteur en médecine.*

Andral père \*, *idem.*

Andral fils \*, *Docteur en médecine.*

Aulagnier \*, *Docteur en médecine.*

Baffos, *Chir. de l'Hôpital des enfans.*

Bagnérès (O\*), *Méd. en ch. des Inval*

Bally \*, *Méd. de l'hôp. de la Pitié.*  
 Barbier \*, *Chirurgien en chef de l'Hôpital du Val-de-Grâce.*  
 Baron \*, *Docteur en médecine.*  
 Barruel \*, *Préparateur des Cours de chimie, à la Fac. de méd. de Paris.*  
 Barthélemy, *Prof. à l'École d'Alfort.*  
 Baudelocque, *Docteur en médecine.*  
 Bégin, *Docteur en médecine.*  
 Bielt \*, *Méd. de l'Hôpital Saint-Louis.*  
 Boisseau, *Docteur en médecine.*  
 Borie \*, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*  
 Bonastre, *Pharmacien.*  
 Boudet neveu, *Pharmacien.*  
 Bougon \*, *Docteur en Chirurgie.*  
 Bouillaud, *Docteur en médecine.*  
 Bouillon-Lagrange \*, *Professeur à l'École de pharmacie de Paris.*  
 Boullay \*, *Pharmacien.*  
 Boullay jeune \*, *Méd. vétérinaire.*  
 Bourdois (Chev.) \*, *Médecin en chef des épidémies dans le départ. de la Seine.*  
 Bourdon, *Médecin du 1<sup>er</sup> dispensaire de la société Philantropique.*  
 Bouriat, *Professeur-Adjoint à l'École de pharmacie de Paris.*  
 Bousquet, *Médecin de la Monnaie royale des Médailles.*  
 Boutron-Charlard, *Pharmacien.*  
 Boyer (B<sup>on</sup>) (O \*), *Chirurgien en chef adjoint de l'hôpit. de la Charité.*  
 Breschet (O \*), *Chir. ord. de l'Hôtel-Dieu.*  
 Bricheteau, *Docteur en médecine.*  
 Broussais (Chev.) (O \*), *Médecin en chef de l'Hôpital du Val-de-Grâce.*  
 Burdin aîné, *Docteur en médecine.*  
 Burdin jeune, *idem.*  
 Bussy, *Pharmacien à Paris.*  
 Caille, *Docteur en médecine.*  
 Canin, *Docteur en chirurgie.*  
 Canuet \*, *Méd. à l'hosp. de Ste.-Périne.*  
 Capuron \*, *Agrégé à la Faculté de médecine de Paris.*  
 Castel, *Docteur en médecine.*  
 Caventou \*, *Pharmacien à Paris.*  
 Chantourelle, *Docteur en médecine.*  
 Chardel, *Docteur en médecine.*  
 Chéreau, *Pharmacien à Paris.*  
 Chevallier, *idem.*  
 Chomel \*, *Méd. de l'hôp. de la Charité, Prof. à la Faculté de méd. de Paris.*  
 Clarion, *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*  
 Cloquet (Hipp.), *Agrégé en exercice près la Faculté de méd. de Paris.*  
 Cloquet (Jules) \*, *Professeur, Chirurgien en second de l'Hôpital Saint-Louis.*  
 Collineau, *Méd. de la Maison St.-Lazare.*

Cornac \*, *Médecin du Louvre.*  
 Coutanceau \*, *Médecin de l'hôpital du Val-de-Grâce.*  
 Cullerier neveu \*, *Chirurgien en second de l'Hôpital des vénériens.*  
 Danyau, *Docteur en chirurgie.*  
 Delens, *Inspecteur des Facultés de Médecine de France.*  
 Demangeon \*, *Docteur en médecine.*  
 Demours \*, *Méd. oculiste du Roi.*  
 Deneux \*, *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*  
 Derosne, *Pharmacien à Paris.*  
 Derosne (Ch.), *ancien Pharmacien.*  
 Desgenettes (B<sup>on</sup>) (C \*)  
 Desmarests, *Prof. à l'École d'Alfort.*  
 Desportes (Eug.), *Docteur en méd.*  
 Dévilliers, *Chirurgien aide-major du Val-de-Grâce.*  
 Beyenx \*, *Professeur honoraire à la Faculté de médecine de Paris.*  
 Bistel \*, *1<sup>er</sup> Chirurgien du Roi.*  
 Dizé, *ancien Pharmacien.*  
 Double \*, *docteur en médecine.*  
 Dubois (B<sup>on</sup>) (O \*), *Prof. hon. à la Faculté de Médecine de Paris.*  
 Dubois (Paul), *Chirurgien adjoint de la Maison royale de Santé.*  
 Duméril \*, *Prof. à la Faculté de Méd. de Paris, membre de l'Acad. des Scienc.*  
 Dupny, *Prof. à l'École d'Alfort.*  
 Dupuytren (B<sup>on</sup>) (O \*), *Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.*  
 Duval, *ancien Membre de l'Académie royale de chirurgie.*  
 Edwards, *M. de la Soc. phylomatique.*  
 Emery \*, *Docteur en médecine.*  
 Espiaud, *idem.*  
 Esquirol \*, *Médecin en chef de la maison de Charenton.*  
 Evrat, *Docteur en médecine.*  
 Fabre, *1<sup>er</sup> Pharmacien du Roi.*  
 Falret, *Docteur en médecine.*  
 Fée, *Pharmacien à Paris.*  
 Ferrus \*, *Médecin de la Salpêtrière.*  
 Forestier, *Docteur en chirurgie.*  
 Fouquier \*, *Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.*  
 François (O \*), *Médecin au bureau central des hôpitaux à Paris.*  
 Gardien \*, *Docteur en médecine.*  
 Gase \*, *Médecin de l'Hôpital militaire du Gros Caillou.*  
 Geoffroy \*, *Docteur en médecine.*  
 Gérardin, *Docteur en médecine.*  
 Gilbert, *idem.*  
 Gimelle, *Chirurgien aide-major de l'hôpital du Gros-Caillou.*

- Girard ✱, *Direct. de l'École d'Alfort.*  
 Gorsse (O ✱), *Chir. principal des armées.*  
 Graterau, *Docteur en chirurgie.*  
 Guéneau de Mussy ✱, *Docteur-Médecin.*  
 Guerbois, *Chir. en chef de l'hôp. Cochin.*  
 Guersent ✱, *Méd. de l'Hôp. des enfans.*  
 Guiart, *Professeur à l'école de pharmacie de Paris.*  
 Guibourt, *Pharmacien à Paris.*  
 Hamel, *Docteur en médecine.*  
 Hedelhofer (O ✱), *Chirurgien-major.*  
 Heller, *Docteur en médecine.*  
 Henry ✱, *Ch. de la Phar. cent., Prof.-Adj. à l'École de Pharm. de Paris.*  
 Henry fils, *Docteur en médecine.*  
 Hervez de Chégoïn, *Docteur en méd.*  
 Honoré ✱, *Méd. de l'hôpital Necher.*  
 Horeau ✱, *Docteur en médecine.*  
 Husson ✱, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*  
 Huzard (Chev.) ✱, *Inspect.-gén. des Ecoles royales vétérinaires.*  
 Itard ✱, *Médecin de l'Institution des Sourds-Muets.*  
 Jacquemin père ✱, *Docteur en médecine.*  
 Jadelot ✱, *Méd. de l'Hôp. des enfans.*  
 Jadioux, *Agrégé en exercice près la Faculté de médecine de Paris.*  
 Jourda, *Docteur en médecine.*  
 Jourdan ✱, *idem.*  
 Jussieu (de) ✱, *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*  
 Kéraudren (O ✱), *Inspect. général du Service de Santé de la Marine.*  
 Kergardec, *Agrégé en exercice près la Faculté de médecine de Paris.*  
 Labarraque, *Pharmacien à Paris.*  
 Lacournère, *Docteur en chirurgie.*  
 Lagneau, *Docteur en médecine.*  
 Lallement ✱, *Chirurgien en chef de la Salpêtrière.*  
 Landré-Beauvais ✱, *Docteur en médecine.*  
 Larrey (Bon) (C ✱), *Chir. en chef de l'hôpital militaire du Gros-Caillou.*  
 Laubert (O ✱), *Inspecteur-général du service de santé des armées.*  
 Laugier ✱, *Profess. de Chimie au Jardin du Roi.*  
 Laurent ✱, *Chir. principal de l'armée.*  
 Lebreton, *Docteur en médecine.*  
 Lemaire Lisancourt, *Pharmacien en chef de la Maisoq d'accouchement.*  
 Lermnier ✱, *Médecin de la Charité.*  
 Leroux (Chev.) ✱, *Professeur hon. à la Faculté de médecine de Paris.*  
 Lisfranc, *Chirurgien au bureau central d'admission des Hospices.*  
 Lodibert (O ✱), *Pharmacien en chef du Val-de-Grâce.*  
 Loiseleur Deslongchamps ✱, *Chirurgien au bureau central d'admin. des hospices.*  
 Londe, *Docteur en médecine.*  
 Lop de Louis, *Docteur en Médecine.*  
 Louyer-Willermay ✱, *Doct. en Méd.*  
 Lucas (Bon) ✱, *Docteur-Médecin.*  
 Macartan ✱, *Docteur en médecine.*  
 Magendie ✱, *Memb. de l'Ac. des sciences.*  
 Maingault, *Docteur en médecine.*  
 Manry ✱, *Méd. de l'hôpit. St.-Louis.*  
 Marc ✱, *Memb. du Cons. de salubrité.*  
 Maret, *Docteur en chirurgie.*  
 Margueron, *Pharmacien.*  
 Marjolin ✱, *Chir. en 2<sup>e</sup> de l'Hôtel-Dieu.*  
 Martin, *Pharmacien à Paris.*  
 Martin Solon ✱, *Doct. en médecine.*  
 Maygrier, *idem.*  
 Méral ✱, *Membre de l'ancienne société de médecine de Paris.*  
 Mestivier ✱, *Docteur en médecine.*  
 Mitouart, *Pharmacien à Paris.*  
 Moreau ✱, *Docteur en chirurgie.*  
 Murat ✱, *Chirurg. en chef de Bicêtre.*  
 Nacquart, *Secrétaire-général de la Société de méd. du département de la Seine.*  
 Ollivier-d'Angers, *Docteur en méd.*  
 Orfila ✱, *Doyen de la Fac. de Paris.*  
 Oudet, *Dentiste.*  
 Parent-Duchâtelet ✱, *Doct. en médecine.*  
 Pâtissier, *idem.*  
 Pelletier ✱, *Professeur-Adjoint à l'École de pharmacie de Paris.*  
 Petit ✱, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*  
 Pétrou, *Phar. en chef à la Charité.*  
 Picher-Grandchamps, *Doct. en chir.*  
 Piorry, *Docteur en médecine.*  
 Piot de Montaigu ✱, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*  
 Planche, *Pharmacien à Paris.*  
 Poirson (O ✱), *Chirurgien major de l'Hôpital du Gros-Caillou.*  
 Rayer ✱, *Médecin du Bureau central d'admission des hôpitaux de Paris.*  
 Recamier ✱, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*  
 Renauldin, *Méd. de l'Hôp. Beaujon.*  
 Renoult ✱, *Chirurgien militaire.*  
 Réveillé Parise ✱, *Docteur en méd.*  
 Ribes ✱, *Chirurgien des Invalides.*  
 Richard (Ach.), *agrégé en exercice, près la Faculté de méd. de Paris.*  
 Richerand (Bon) ✱, *Chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Louis.*  
 Robinet, *Pharmacien, à Paris.*  
 Robiquet, *Professeur à l'École de pharmacie de Paris.*  
 Roche.  
 Rochoux, *Docteur en médecine.*  
 Rostan, *Médecin de la Salpêtrière.*

- Roux (O ✱), *Chir. en chef de la Charité, Prof. à la Faculté de méd. de Paris.*  
 Rullier, *agrégé en exercice, près la Faculté de médecine de Paris.*  
 Salmade ✱, *Docteur en médecine.*  
 Sedillot, *ancien Secrétaire-général de la Société de médecine de Paris.*  
 Ségalas, *agrégé en exercice, près la Faculté de médecine de Paris.*  
 Serres ✱, *Méd. à l'hôp. de la Pitié.*  
 Soubeyran, *Pharmacien à Paris.*
- Tessier (Chev.) ✱, *Membre de l'anc. Société royale de médecine.*  
 Thillaye (Chev.) ✱, *idem.*  
 Vergès ✱, *Chirur. en chef de l'armée.*  
 Villeneuve, *Docteur en médecine.*  
 Virey, *anc. Pharm. en chef des Hôp. milit.*  
 Villermé, *Ancien secrétaire-général de la société médicale d'émulation.*  
 Wenzel (B<sup>on</sup> de), *Médecin-occuliste.*  
 Yvan (B<sup>on</sup>) (O ✱), *Chirurgien en chef de l'Hôtel des Invalides.*

## Associés libres. Messieurs,

- Arago (O ✱), *Memb. de l'Ac. des Scienc.*  
 Blainville, *Profes. au Jardin du Roi.*  
 Brongniart (O ✱), *idem.*  
 Chabrol de Volvic (C<sup>te</sup>) (G ✱).  
 Chaptal (S. S. le C<sup>te</sup>) (G O ✱), *Membre de l'Institut.*  
 Chevreul ✱, *P. de chimie au Jardin du Roi.*  
 Corbière (C<sup>te</sup> de) (G O ✱).  
 Cuvier (B<sup>on</sup>) (G O ✱), *Cons.-d'Etat, Secrét. perpét. de l'Ac. des Scienc.*  
 D'Arcet ✱, *Memb. de l'Ac. des Sciences.*  
 Delessert (B<sup>on</sup>) (O ✱), *Membre libre de l'Académie des Sciences.*  
 Desfontaines ✱, *Memb. libre de l'Académie des Scienc. Prof. au Muséum d'hist. nat.*  
 Dulong ✱, *Membre de l'Acad. des Scienc.*  
 Fourier (B<sup>on</sup>) ✱, *Sec. perp. de l'Acad. des Sc. pour les sciences mathém.*
- Gay-Lussac (O ✱), *Membre de l'Académie des Sciences.*  
 Geoffroy de St.-Hilaire ✱, *de l'Académie des Scienc. Prof. au Jardin du Roi.*  
 Gérando (B<sup>on</sup> de) (C ✱), *Conseil. d'Etat, Membre de l'Ac. royale. des Inscript.*  
 Hely-d'Oissel (B<sup>on</sup>) (O ✱), *Cons.-d'Etat.*  
 Héricart de Thury (V<sup>te</sup>) (O ✱).  
 Jomard ✱, *de l'Acad. des Inscript.*  
 Labillardière ✱, *de l'Accad. des Sciences.*  
 Laffon de Ladébat (Edouard).  
 Péligot, *Membre de la commission administrative des Hosp. de Paris.*  
 Pouqueville, *Docteur en médecine.*  
 Rémusat (Abel) ✱, *Memb. de l'Académie des Inscriptions.*  
 Thénard (B<sup>on</sup>) (O ✱), *Membre de l'Académie des Sciences.*

## Associés non résidans. Messieurs,

- Barbier, *Prof. de mat. méd. à Amiens.*  
 Baume, *Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.*  
 Béclard, *idem.*  
 Bertin, *Médecin à Rennes.*  
 Bertrand, *Médecin-Inspecteur des eaux du Mont-d'Or.*  
 Boin (O ✱), *Doct. Méd. à Bourges.*  
 Bouchet ✱, *ancien Chirurgien en chef de l'hôpital général de Lyon.*  
 Braconnot (H.), *Pharmac. à Nancy.*  
 Bretonneau, *Médecin à Tours.*  
 Broussonnet, *Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.*  
 Gaillot, *Prof. à la Fac. de Strasbourg.*  
 Cazalès, *à Bordeaux.*  
 Chrestien, *Doct. en méd. à Montpellier.*  
 Cruveilhier, *Profess. à Montpellier.*  
 Delpech, *Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.*  
 De Sèze, *Rect. de l'Acad. de Bordeaux.*  
 Dumas.  
 Dutrochet.  
 Faye, *à Bourbon-l'Archambault.*  
 Flamand, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*
- Flaubert.  
 Fleury, *à Toulon.*  
 Fleury, *à Clermont.*  
 Fodéré, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*  
 Fouré, *Méd. des épidémies, à Nantes.*  
 Frémy, *à Versailles.*  
 Gayard, *Médecin en chef de la succursale des Invalides, à Avignon.*  
 Gerboin, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*  
 Godine, *à Moret.*  
 Gorey, *à Metz.*  
 Gronier, *à Lyon.*  
 Guérin, *à Bordeaux.*  
 Hecht, *Directeur de l'École de pharmacie de Strasbourg.*  
 Labbat, *à Caulerets.*  
 Lanoix, *Docteur en méd. à Orléans.*  
 Lasservole, *Méd. ord. du Roi, à Sarlat.*  
 Latour, *Médecin, à Orléans.*  
 Lauth, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*  
 Lobstein, *idem.*



Lordat, *Doyen de la Faculté de médecine de Montpellier.*  
 Marchand, *Médecin, à Metz.*  
 Murat, *Méd. Insp. des eaux de Crauzac.*  
 Nestler, *à Strasbourg.*  
 Proust, *de l'Ac. des Scienc. à Angers.*  
 Sézulas, *à Metz.*  
 Taranget, *Recteur de l'Acad. de Douai.*

Thérin (O ✱), *Doct. en médecine.*  
 Tourdes, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*  
 Vaidy (O ✱), *Médecin en chef de l'Hôpital de Lille.*  
 Viguerie ✱, *Prof. de chir. à Toulouse.*  
 Virenque, *Directeur de l'École de pharmacie de Montpellier.*

## Associés étrangers. Messieurs,

Autenrieth, *à Tubingue.*  
 Balenchana, *à Mexico.*  
 Buzelius, *à Stockholm.*  
 Blumembach, *à Gættingue.*  
 Colman, *à Londres.*  
 Cooper, *idem.*

De Candolle, *à Genève.*  
 Graefe, *à Berlin.*  
 Huffeland, *idem.*  
 Humboldt (Alex.), *idem.*  
 Physick, *à Philadelphie.*  
 Rolando, *à Turin.*

Sœmmering, *à Francfort.*  
 Sprengel, *à Halle.*  
 Tomassini, *à Bologne.*  
 Travers, *à Londres.*  
 Vogel, *à Munich.*  
 Rolando, *à Turin.*

M. Bousquet, *Secrétaire du Conseil d'administration.*

M. Soubeyran, *chef des travaux chimiques.*

L'Académie tient ses séances et a établi ses bureaux, rue de Poitiers, n. 8.

## DIVISION DE L'ACADÉMIE EN SECTIONS.

1<sup>re</sup>. Anatomie et Physiologie.*Honoraires.* MM.

Gorse. Demangeon.  
 Salmade. Castel.

*Titulaires.* MM.

Boyer. Ribes.  
 Cloquet (Hyp.). Virey.  
 Duméril. Magendie.  
 Gasc. Pariset.

*Associés.* MM.

Edwards. Serres.

*Adjoint.* MM.

Bourdon. Maingault.  
 Haller. Piorry.  
 Ollivier-d'Angers. Ségallas.

2<sup>e</sup>. Pathologie médicale.*Honoraires.* MM.

Abraham. Bagneries.  
 Andral père. Mestivier.  
 Aulagnier. Piot de Montaigu.  
 Borie. Horeau.

*Titulaires.* MM.

Alard. Leroux.  
 Broussais. Bon Portal.  
 Bourdois. Récamier.  
 Itard. Lerminier.  
 Bon Lucas. Jadelot.  
 Landré-Beauvais.

*Associés.* MM.

Biect. Honoré.

*Adjoint.* MM.

Boisseau. Hamel.  
 De Kergaradec. Collineau.

Roche. Manry.  
 Bouillaud. Macartan.  
 Bricheleau. Jourdan.  
 Rostan. Jadioux.  
 Falret. Gilbert.

3<sup>e</sup>. Pathologie externe.*Honoraires.* MM.

Maret. Guerbois.  
 Lacournère. Grateau.  
 Barbier.

*Titulaires.* MM.

Vergès. Serres.  
 Bougon. Baffos.  
 Cloquet (J.). Bon Dubois.  
 Duval. Marjolin.  
 Yvan. Distel.  
 Lallement.

*Associé.*

M. Laurent.

*Adjoint.* MM.

Bégin. Éspiaud.  
 Chantourelle. Oudet.  
 Réveillé-Parise. Jourda.

4<sup>e</sup>. Thérapentique et Histoire Naturelle médicale.*Honoraires.* MM.

De Jussieu. Loiseleur des Longs  
 Sédillot. champs.  
 François.

*Titulaires.* MM.

Mérat. Guersent.  
 Bon Alibert. Clarion.  
 Delens. Bally.  
 Geoffroy. Louyer-Villermay.

*Associé.*

M. Chardel.

*Adjoints. MM.*

Bousquet. Patissier.  
 Bouastre. Richard (A.).  
 Desportes. Rayer.  
 Martin-Solon.

5<sup>e</sup>. Médecine opératoire.*Honoraires. MM.*

De Wenzel. Renoult.

*Titulaires. MM.*

Demours. Lisfranc.  
 Bon Dupuytren. Roux.  
 Bon Larrey. Bon Richerand.

*Associés. MM.*

Cullerier. Lagneau.

*Adjoints. MM.*

Amussat. Gimelle.  
 Hervez de Chégoïn. Poirson.

6<sup>e</sup>. Anatomie pathologique.*Honoraires. MM.*

Petit. Cornac.

*Titulaires. MM.*

Breschet. Husson.  
 Chomel. Hedelhoffler.  
 Fouquier. Rullier.

*Associés.*

M. Ferrus.

*Adjoints. MM.*

Andral fils. Louis.  
 Baron. Rochoux.

7<sup>e</sup>. Accouchemens.*Honoraires. MM.*

Capuron. Gardien.  
 Danyau. Maygrier.

*Titulaires. MM.*

Deneux. Moreau.  
 Evrat. Murat.

*Associé.*

M. Dubois (P.).

*Adjoints. MM.*

Baudelocque. Le Breton.  
 Devilliers. Villeneuve.

8<sup>e</sup>. Hygiène publique, Médecine légale et Police médicale.*Honoraires. MM.*

Forestier. Jacquemin.  
 Tessier. Canuel.

*Titulaires. MM.*

Adelon. Deyeux.  
 Marc. Renaudin.  
 Kerandren. Double.  
 Esquirol. Desgenettes (Bon).

*Associé.*

M. Nacquart.

*Adjoints. MM.*

Emery. Parent-Duchâtelet.  
 Gérardin. Villermé.  
 Labarraque. Chevalier.  
 Londe.

9<sup>e</sup>. Médecine vétérinaire.*Titulaires. MM.*

Barthelemy. Huzard.  
 Desmarests. Dupuy.  
 Girard.

*Adjoint.*

M. Bouley jeune.

10<sup>e</sup>. Physique et Chimie médicale.*Honoraires. MM.*

Bouillon-Lagrange. Guéneau de Mussy.  
 Burdin aîné. Thillaye.  
 Caille.

*Titulaires. MM.*

Contanceau. Orfila.  
 Caventon. Pelletier.  
 Langier. Robiquet.  
 Laubert.

*Associés. MM.*

Barruel. Derosne (Ch.).

*Adjoints. MM.*

Burdin jeune. Henry fils.  
 Bussy. Soubeiran.

11<sup>e</sup>. Pharmacie.*Honoraires. MM.*

Bouriat. Lodibert.  
 Dizé. Martin.  
 Guiard. Mitouart.

*Titulaires. MM.*

Bondet. Fabre.  
 Boullay. Henry père.  
 Derosne aîné. Planche.

*Associé.*

M. Margueron.

*Adjoints. MM.*

Boutron-Charlard. Lemaire Lizancourt.  
 Chéreau. Petroz.  
 Fée, à Lille. Rubinet.  
 Guibourt.

## SECTION III.

## MUSÉES ROYAUX.

(Musée du Louvre. — Musée du Luxembourg. — Monnaie royale des Médailles.)

M. le C<sup>te</sup> de Forbin (C ✱), de l'Académie royale des Beaux-Arts; Inspecteur-général des Musées et des Beaux-Arts dans les départemens, *Directeur*, rue St.-Lazare, n. 56.

Il a sous sa direction immédiate le *Musée royal*, qui comprend le *Musée des Antiquités égyptiennes et grecques*, le *Musée de Marine*, et la *Galerie des Sculptures de la Renaissance*, le *Musée du Luxembourg*, les *dépôts d'objets d'arts de Versailles*, les *Galleries des résidences royales*, les *Ateliers de chalcographie*; la surveillance des travaux d'arts ordonnés par le Gouvernement, etc.; l'acquisition et le transport des objets d'arts.

M. de Cailleux (O ✱), *Secrétaire-général*, au Musée royal, au Louvre.

## MUSÉE ROYAL DU LOUVRE.

Cet établissement, qui doit à la munificence royale le plus grand développement, offre à la curiosité publique en objets d'arts exposés: 1<sup>o</sup> plus de 1,200 tableaux des écoles française, flamande et italienne; 2<sup>o</sup> 900 statues, bustes, bas-reliefs, ou morceaux précieux d'antiquité, en marbre ou en bronze; 3<sup>o</sup> une collection nombreuse de vases grecs; 4<sup>o</sup> plus de 25,000 dessins des maîtres de toutes les écoles. Le Musée royal s'est accru du Musée des Antiquités égyptiennes et grecques, et de plusieurs Salles au rez-de-chaussée du Louvre, qui contiennent les grands monumens égyptiens. La Chalcographie, qui fait partie du Musée royal, renferme près de 4,000 planches, dont les épreuves se vendent au profit de l'établissement. Les quatre premiers jours de la semaine, le lundi excepté, sont consacrés à l'étude dans les galeries des tableaux, et dans celles des statues et marbres antiques. Le dimanche, le Musée est ouvert au public, depuis dix heures jusqu'à quatre. L'exposition des tableaux et statues des artistes vivans a lieu au Louvre, tous les deux ans. Pendant les jours d'étude on admet seulement les étrangers voyageurs, sur la présentation de leurs passeports.

*Sont attachés au Musée royal*: Messieurs,

Fontaine (O ✱), *Architecte du Roi*.

Granet ✱, *Conservateur des Tableaux*.

C<sup>te</sup> de Clarac (O ✱), *Conservateur des Antiquités grecques et romaines*.

Champollion jeune ✱, *Conservateur des Antiquités égyptiennes*.

Zédé ✱, *Conservateur du Musée de Marine*.

Johanneau (Eloi), *Conservateur des Monumens des résidences royales*.

Lange, *Statuaire, chargé de la restauration des statues*.

Dubois (J. J.), *Dessinateur des Antiquités égyptiennes*.

*Commissaires-Experts*. Messieurs,

Lafontaine.

Pérignon.

Henry.

Paillet, *Commissaire-Expert honoraire*.

Constantin (Am.), *Commissaire-expert, Adjoint-honoraire*.

De Busne ✱, *Chef de Bureau, rue de l'Oratoire, n. 4*.

De Fleury, *Conservateur des Monumens extérieurs des palais des Tuileries, Saint-Cloud, Versailles et Trianon.*

Lauzan, *Conservateur honoraire.*

Beaumont, *Statuaire, chargé de restaurer les statues du parc.*

### MUSÉE ROYAL DU LUXEMBOURG,

*Palais de la Chambre des Pairs.*

Les galeries du Luxembourg sont consacrées à l'exposition des productions des artistes vivans; elles sont ouvertes au public les dimanches et lundis: et les autres jours, le samedi excepté, sont réservés aux artistes et aux étrangers voyageurs, sur la présentation de leurs passeports.

M. Nageon fils, *Conservateur.*

### MONNAIE ROYALE DES MÉDAILLES,

*Rue Guénégaud, n. 8.*

Cet établissement possède une collection aussi complète qu'intéressante de tous les coins et poinçons des médailles et jetons qui ont été frappés en France, depuis l'avènement de François I<sup>er</sup> au trône, et dont les épreuves sont déposées à la Bibliothèque du Roi. On y vend la collection de ces médailles et celle des médailles frappées pour consacrer les principaux événemens du règne du Roi.

Il est expressément défendu à toutes personnes, quelles que soient les professions qu'elles exercent, de frapper ou faire frapper des médailles, jetons ou pièces de plaisir, d'or, d'argent, platine et d'autres métaux, ailleurs que dans les ateliers de cet établissement.

M. Clément, *Directeur provisoire.*

M. Hebert, *Contrôleur.*

M. Decollet \*, *1<sup>er</sup> Commis à la vente.*

M. Bescher (A.), *2<sup>e</sup> Commis.*

M. Bousquet, *Membre de l'Académie royale de Médecine, Médecin.*

## SECTION IV.

## ÉTABLISSEMENS ROYAUX.

(Manufacture des Gobelins. — Manufacture de porcelaines, à Sèvres. — Manufacture de tapisserie, à Beauvais. — Manufacture de mosaïque.)

## MANUFACTURE ROYALE DES GOBELINS,

*Rue Mouffetard, n. 270.*

Une décision royale, en date du 8 février 1825, a réuni à cette manufacture celle des tapis de la *Savonnerie*. Cette réunion projetée depuis plus d'un demi-siècle, et dont l'expérience a déjà prouvé les nombreux avantages, conserve aux deux fabrications leur caractère distinctif et leur type originel; leurs produits continuent de rivaliser d'éclat et de perfection, et justifient plus que jamais leur célébrité européenne. Les tapisseries ainsi que les tapis des *Gobelins* sont destinés à l'ameublement des palais du Roi; cependant ceux de ces produits qui ne sont point réservés pour cette destination ou pour le service des présens, peuvent être achetés par les particuliers. Le public est admis avec des billets à visiter l'établissement les mercredi et samedi de chaque semaine, depuis 2 heures jusqu'à 4 en hiver, et jusqu'à 5 heures en été.

- M. le D<sup>en</sup> des Rotours (C. ✱), *Administrateur*.  
 M. Chevreul ✱, *Direct. des Teint.*, *Memb. de l'Acad. des Sciences*.  
 M. Mulard, *Inspecteur des travaux*.  
 M. Margarita ✱, *Contrôleur des dépenses et du matériel*.  
 M. l'Abbé Plantier, *Aumônier*.  
 M. Mirambeau, *Médecin*.  
 M. Canuet ✱, *Médecin honoraire*.  
 M. Brunet, *Garde-magasin*.

*Chefs d'ateliers.*

- |                     |                       |                   |                 |
|---------------------|-----------------------|-------------------|-----------------|
| M. Laforest fils,   | } <i>Tapisseries.</i> | M. François père, | } <i>Tapis.</i> |
| M. Duruy (Charles), |                       | M. Le Beau aîné,  |                 |

*Atelier de teintures,*

- M. Blondeau aîné.

## MANUFACTURE ROYALE DE PORCELAINES,

*A Sèvres.*

- M. Brongniart (O ✱), de l'Académie roy. des Sciences, *Administrateur*.  
 M. l'Abbé d'Alençon, *Aumônier*.  
 M. Asselin, *Agent comptable*, *Chef des Ecritures*.  
 M. Vautrin, *Garde-Magasin général*.

Cette Manufacture a pour objet de maintenir la bonne fabrication de la porcelaine, d'en étendre les progrès en exécutant les pièces les plus grandes, les plus précieuses et les plus parfaites sous tous les rapports, et de mettre à la disposition du Roi des objets dignes par la réunion de tous les genres de mérite, de meubler ses palais ou d'être offerts en présens. Il a été ajouté un atelier de peinture sur verre ayant la même destination et une Ecole

gratuite de peinture en couleurs vitrifiables. L'établissement royal de Sèvres renferme une Collection des objets relatifs à l'histoire et au perfectionnement des arts céramiques et de la vitrification. On y a réuni les matières premières, les procédés, les objets fabriqués de toutes les époques et de tous les pays, qui peuvent intéresser les amateurs ou instruire les fabricans. L'École de peinture est établie à Paris, au dépôt de la Manufacture, rue de Rivoli, n. 18.

Il ne faut pour y être admis que faire preuve d'un talent déjà acquis dans les arts du dessin.

---

## MANUFACTURE DE TAPISSERIES,

*A Beauvais.*

- M. le M<sup>is</sup> d'Ourches ✱, *Administrateur.*  
 M. Guillaumot père ✱, *Administrateur honoraire.*  
 M. Leclerc, Chanoine honoraire, *Aumônier.*  
 M. Guillaumot (Jules), *Surveillant des travaux, Commis aux écritures.*  
 M. Joly de Montesson, *Garde-magasin.*  
 M. Desroy, *Chef d'atelier.*

La fabrication de cette Manufacture consiste en objets pour ameublemens, par les mêmes procédés que ceux employés à la Manufacture des Gobelins.

Les produits sont destinés pour les palais royaux; ils consistent en fauteuils, chaises, bergères, canapés, tête-à-têtes et leurs accessoires, banquettes, plians, tabourets, portières, et en général tout ce qui concerne les ameublemens. La manufacture vend aux particuliers les objets qui ne sont point réservés pour le service des Maisons royales.

---

## MANUFACTURE ROYALE DE MOSAÏQUE.

Cette Manufacture, sous la protection spéciale du Roi, est établie au quai de Billy, n. 24. On y exécute tous les genres de mosaïque, depuis la copie des grands tableaux jusqu'à la plus petite miniature, ainsi que les ouvrages d'incrustation à la manière de Florence. Les différens travaux exécutés dans cet Etablissement sont exposés au public tous les samedis, de midi à quatre heures.

M. Belloni, *Chef*, quai de Billy, n. 24.

SECTION V.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

ET DE DÉCLAMATION,

*Rue du Faubourg - Poissonnière, n. 11.*

(Musique vocale. — Musique instrumentale. — Déclamation spéciale. — Institution de Musique religieuse.)

La formation de cet Etablissement remonte à l'année 1784. Il fut créé par arrêt du Conseil-d'Etat du Roi, du 3 janvier de cette année, sous le nom d'*Ecole de chant*, et s'ouvrit le 1<sup>er</sup> avril suivant, sous la direction de Gossec. En 1786, on y ajouta une classe de déclamation spéciale, et, plus tard, cette Ecole prit le titre de *Conservatoire de Musique et de Déclamation*.

Dans cet Etablissement, qui est destiné à la conservation et à la propagation de l'art musical et de la déclamation théâtrale dans toutes leurs parties, plus de 500 élèves des deux sexes reçoivent gratuitement des leçons des meilleurs professeurs, et l'on n'y est admis que par voie d'examen et de concours. Quoique cette Ecole soit particulièrement destinée à alimenter les théâtres royaux, ceux des départemens y trouvent les sujets qui leurs sont nécessaires. L'on y forme aussi des professeurs; et, en cela, elle offre tous les avantages d'une école normale.

Il y a, dans cet Etablissement, une bibliothèque de musique et de livres relatifs à l'art musical et à la déclamation.

L'administration et la surveillance générale en sont confiées à un Directeur.

Le *Conservatoire de musique et de déclamation* est placé dans les attributions du Ministère du commerce et des travaux publics.

*Commission de surveillance établie près le Conservatoire et l'Académie royale de Musique. Messieurs,*

|                                                 |                             |
|-------------------------------------------------|-----------------------------|
| S. S. Duc de Choiseul (O *), <i>Président</i> . | Bertin (Armand).            |
| Royer-Collard (Hyppolyte) *.                    | D'Henneville (O *).         |
| Blanc (Edmond) *.                               | Cavé *, <i>Secrétaire</i> . |

*Administration. Messieurs,*

Chérubini (L.) (O \*), *Directeur*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 19.  
 D'Henneville (O \*), *Chef du Matériel*, rue Bergère, n. 2.  
 De Beauchesne (Alfred), *Secrétaire*, rue Bergère, n. 5.

*Conseil d'Administration. Messieurs,*

Chérubini (O \*), *Président*  
 D'Henneville (O \*), rue Bergère, n. 2.  
 Le Sueur \*, rue Neuve-Ventadour, n. 2.  
 Berton père \*, rue du Mail, n. 13.  
 Boieldieu \*, boulevard Montmartre, n. 10.  
 Habeneck aîné \*, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 21.  
 Rossini \*, boulevard Montmartre, n. 10.  
 Adam \*, rue de Chartres, n. 19, faub. du Roule.

M. Mesplet, *Surveillant des classes*, rue de Paradis-Poissonnière, n. 41.  
 M. Bonet (A.), *Surveillant de la classe de déclam. spéciale*, r. Faub.-Poissonnière, 33.  
 M. Réty, *Caissier-Contrôleur, chargé du dépôt de musique*, au Conservatoire.  
 M. Ferrière, *Employé au Bureau de surveillance*, rue du Faub.-St-Martin, 114.

*Bibliothèque.*M. Fétis \*, *Bibliothécaire*, rue du Helder, n. 13.M. Leroy, *Employé*, au Conservatoire.*Pensionnat.*M. Le Gendre, *Chef*, au Conservatoire.

## ÉCOLE DE MUSIQUE.

## ENSEIGNEMENT.

*Composition. Messieurs,*Le Sueur \*, rue Ventadour, n. 2, }  
Berton père \*, rue du Mail, n. 13, } *Professeurs.**Contre-point et Fugue. Messieurs,*Reicha \*, rue de la Corderie, n. 2, Marché St.-Honoré, }  
Fétis \*, rue Bleue, n. 4, } *Professeurs.*Lefebvre, rue du Helder, n. 13, }  
Jelensperger, rue du Helder, n. 25, } *Professeurs-adjoints honoraires de M. Reicha,*  
} *tenant une classe particulière.*Millault, rue Lafayette, n. 2, }  
} *Professeur-adjoint honoraire de M. Fétis,*  
} *tenant une classe particulière.**Harmonie et Accompagnement-Pratique réunis. Messieurs,*Dourlen (pour les hommes), à Montmartre, rue St.-Jean, n. 75, }  
Halévy (pour les femmes), rue Montholon, n. 26, } *Professeurs.*Lecouppéy, *Professeur-adjoint honoraire*, tenant une classe préparatoire du même genre (pour les hommes), rue des Boucheries-St.-Germain, n. 52.Mlle. Rousseau, *Professeur-adjoint honoraire*, tenant une classe préparatoire du même genre (pour les femmes).*Musique vocale.*

## CLASSES DE CHANT.

*Professeurs. Messieurs,*Rigault, rue des Colonnes, n. 2.  
Bandérali, rue Neuve-Laffitte, n. 46.  
Pellegrini, rue Laffitte, n. 20.  
Bordogni, rue Saint-Georges, n. 2 bis.

## VOCALISATION.

*Professeurs. Messieurs,*De Garaudé, rue Marivaux, n. 13.  
Henry, rue de l'Odéon, n. 38.  
Mme. Empaire-Maillard, *Profess.-adjoint honoraire*, tenant une classe particulière, rue de l'Echiquier, n. 26.*Solfège.**Professeurs (pour les hommes). Messieurs,*Amédée, rue de Bondy, n. 22.  
Le Borne, rue Sainte-Anne, n. 57.  
Kuhn, rue de Bellefond, n. 20.  
Goblin, rue de Cléry, n. 92.Panseron, boulevard des Italiens, n. 11.  
Bienaimé, rue Mazariue, n. 3.  
Schneitzhoeffer, rue de Buffault, n. 20.*Professeurs-adjoints honoraires. Messieurs,*Alkan aîné, rue du Renard-St.-Méry, n. 6, }  
Thomas jeune, rue Montmartre, n. 56. } Besozzi, rue Bleue, n. 25.  
} Lebel, rue Thévenot, n. 23.



( Pour les femmes ).

Mlle. Goblin, *Professeur*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 39.

*Professeurs-adjoints honoraires*. Mesdemoiselles,

Millin, rue de Cléry, n. 42.

Lion ( Eug. ), passage Violet, n. 3.

Andrien (Thérèse), pass. des P.-Ecuries, 2.

Barbé, passage Bréda, n. 8.

Lagrave, rue du Faub.-St.-Martin, n. 39.

Andrien (Rosine), pass. des P.-Ecuries, 2.

*Déclamation lyrique.*

M. Nourrit (Adolphe), *Professeur (pour la tragédie lyrique)*, Marché-St.-Honoré, 11.

M. Michelot, *Professeur (pour l'opéra-comique)*, rue du Mail, n. 1.

M. Samson, *Professeur-adjoint (pour l'opéra-comique)*, rue Thibautodé, n. 11.

M. Tariot fils, passage des Petites-Ecuries,

Mlle. Croisilles, rue du Faub.-St.-Denis, n. 25, } *Accompagnat. des classes lyriques.*

*Classe de Morceaux d'ensemble.*

M. Kuhn, *Professeur*, rue de Bellefonds, n. 20.

*Étude des Rôles.*

M. Saint-Aubin, *Professeur (pour la tragédie lyrique et l'opéra-comique)*, rue du Faubourg-Montmartre, n. 21.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

*Orgue.*

M. Benoist, *Professeur*, rue de Bellefond, n. 20.

M. Cosyn, *Accordeur*, rue de Bretagne, n. 23, au Marais.

*Piano.*

M. Zimmerman, *Professeur de la classe spéciale pour les hommes*, rue St.-Lazare, 58.

M. Adam \*, *Professeur de la classe spéciale pour les femmes*, rue de Chartres, n. 19, faubourg du Roule.

M. Laurent, *Professeur-adjoint honoraire*, tenant la classe préparatoire de Piano (pour les hommes), rue de Chaillot, n. 10.

Mme. Marchand, *Professeur-Adjoint honoraire*, tenant la classe préparatoire de Piano (pour les femmes), rue Saint-Denis, n. 382.

Mlle. Mazelin, *Professeur honoraire*, tenant la classe provisoire de Piano (pour les femmes), rue Montholon, n. 11.

M. Blanchet, *Accordeur*, boulevard Poissonnière, n. 10.

*Étude du Clavier.*

M. Flèche, *Professeur honoraire*, tenant la classe particulière (pour les hommes), rue du Marais, n. 11.

Mlle. Rodolphe, *Professeur honoraire*, tenant la classe particulière (pour les femmes), rue de Marivaux, n. 5.

*Harpe.*

M. Nadermann aîné \*, *Professeur*, rue d'Argenteuil, n. 45.

M. Nadermann jeune, *Professeur-adjoint honoraire.*

*Violon.*

M. Baillot \*, *Professeur*, rue Paradis-Poissonnière, n. 35.

M. Habeneck aîné \*, *Professeur*, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 21.

M. Kreutzer jeune \*, *Professeur*, rue Saint-Georges, n. 18.

M. Guérin, *Professeur-adjoint*, rue Richelieu, n. 17.

M. Clavel, *Professeur-adjoint*, passage des Petites-Ecuries.

*Violoncelle.*

- M. Norblin, *Professeur*, rue Montmartre, n. 39.  
 M. Vasin, *Professeur*, rue Chabannais, n. 5.  
 M. Baudiot, *Professeur honoraire*.

*Contre-Basse.*

- M. Chénié, *Professeur*, rue Hauteville, n. 9.

*Flûte.*

- M. Tulou \*, *Professeur*, rue Bleue, n. 13.

*Hautbois.*

- M. Vogt \*, *Professeur*, rue des Martyrs, n. 37.

*Clarinette.*

- M. Lefèvre (L.), *Professeur*, rue du Faubourg-Montmartre, n. 8.  
 M. Duvernoy (Ch.), *Professeur honoraire*.

*Basson.*

- M. Gebauer \*, *Professeur*, rue Laffite, n. 10.

*Cor (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>).*

- M. Dauprat, *Professeur*, passage Bréda, n. 12.

## ÉCOLE DE DÉCLAMATION SPÉCIALE.

- M. Lafon, *Professeur*, rue de la Ville-l'Evêque, n. 10 bis.

- M. Michelot, *Professeur*, rue du Mail, n. 1.

- M. Samson, *Professeur adjoint*, rue de l'Arbre-Sec, n. 26.

- M. Albert-Bonet, *Surveillant, de cette classe*, rue du Faub.-Poissonnière, n. 33.

*Classe du Maintien Théâtral (pour les deux Ecoles).*

- M. Deshayes, *Professeur*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 7.

*Pensionnat des Hommes, au Conservatoire.*

- M. Le Gendre, *Chef du Pensionnat*, au Conservatoire.

- M. Cros, *Professeur de langue, Versification française, Analyse dramatique, Histoire et Mythologie (pour les Elèves pensionnaires)*, rue Saint-Dominique, n. 9, au Gros-Caillou.

- M. Cros fils, *Professeur de lecture à haute voix (pour les Elèves pensionnaires)*, rue Saint-Dominique, n. 9, au Gros-Caillou.

*Employés à l'École.*

- M. Blanchet, *Accordeur de Piano*, boulevard Poissonnière, n. 10.

- M. Cosyn, *Accordeur d'Orgue*, rue de Bretagne, n. 23, au Marais.

- Mlle. Belleville, *Graveur honoraire*, rue Saint-Sauveur, n. 6.

- M. Tourte, *Copiste de Musique honoraire*, rue du Faubourg-Saint-Denis, n. 19.

- M. Gand, *Luthier honoraire*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 24.

## SECTION VII. THÉÂTRES ROYAUX.

(Académie royale de Musique. — Opéra Italien. — Théâtre Français. — Opéra-Comique. — Odéon.)

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE (Rue Le Pelletier).

*Commission de surveillance de l'Opéra. Voy. pag. 707.*

### *Administration.*

M. Véron, *Directeur*, rue Pinon, n. 8.

M. Mira, *Administrateur du Matériel.*

M. Duponchel, *Chef du service de la Scène.*

M. Luzy, *Chef de Bureau.*

M. Bigarne, *Payeur.*

} à l'Administration, r. Grange-Batelière, hôtel de Choiseul.

#### *Chefs du Chant.*

M. Schneitzhoeffter.

M. Halevy.

#### *Maîtres des Ballets.*

M. Taglioni,

M. Coraly.

M. Albert.

#### *Chef d'Orchestre.*

M. Habeneck \*.

### *Artistes du Chant.*

MM. Ad. Nourrit.

Dabadie.

Levasseur.

Bonel.

Prévost.

Al.-Dupont.

Ferd. Prévost.

Massol.

Lafont.

Valère.

Pouilly.

Trévaux.

Hurteaux.

Picard.

Bouvenne.

Charpentier.

M<sup>mes</sup> Cinti-Damoreau.

Dabadie.

Quiney-Baptiste.

Gosselin.

Mori.

Jawureek.

Dorus.

Grandidier.

Lavri.

Ménard.

Sèvres.

Lorotte.

Delboy.

### *Artistes de la Danse.*

MM. Albert.

Perrot.

Ferdinand.

Montjoye.

Coulon.

Barrez.

Lefebvre.

Mérante.

Simon.

Daumont.

Frémolle.

Mazillier.

Ropiquet.

Châtillon.

M<sup>mes</sup> Noblet.

Legallois.

Montessu.

Julia.

Taglioni.

Elie.

Vignerón.

Buron.

Dupont.

Dupuis.

Foucisi.

Leroux.

Pérceval.

Brocard 2<sup>e</sup>.

Louisa.

Roland.

Davernet.

### *Conseil.*

M. de Vatisménil (O \*), *Avocat.*

M. Dupin jeune \*, *Avocat.*

M. . . . . *Avocat.*

M. Gauthier, *Avocat en 1<sup>re</sup> instance.*

M. West, *Avoué à la Cour royale.*

M. . . . . *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*

### *Service. Messieurs,*

Gromaire, *Machiniste en Chef.*

Contant, *Machiniste adjoint.*

Chatizel, *troisième Machiniste.*

Dieu, *Inspecteur de la salle.*

Géré, *Chef d'habillement.*

Cicéri, *premier Peintre.*

Hyp.-Lecomte, *dessinateur des costumes.*

Nonnon, *Chef Tailleur.*

Petit, *Garde-Magasin.*

Flouret, *Préposé à la location des loges.*

### *Service de Santé. Messieurs,*

Mélique, *Médecin.*

Fiévé, *Médecin.*

Lacroix \*, *Chirurgien.*

## THEATRE FRANÇAIS,

*Rue de Richelieu.*M. le B<sup>n</sup> Taylor (O \*), *Commissaire Royal.**Sociétaires par rang d'ancienneté. Messieurs,*

|               |              |          |                |
|---------------|--------------|----------|----------------|
| Monrose.      | Grandville.  | Samson.  | Joanny.        |
| Firmin.       | Menjaud.     | David.   | Armand-Dailly. |
| Desmousseaux. | St.-Aulaire. | Perrier. |                |

*Mesdames,*

|         |          |               |            |
|---------|----------|---------------|------------|
| Mars.   | Paradol. | Mante.        | Brocard.   |
| Leverd. | Dupont.  | Desmousseaux. | Hervey.    |
| Dupuis. | Tousez.  | Menjaud.      | Valmonzey. |

*Acteurs pensionnaires. Messieurs,*

|            |           |             |                 |
|------------|-----------|-------------|-----------------|
| Faurc.     | Bouchu.   | Beauvallet. | Alexandre.      |
| Dumilâtre. | Geffroy.  | Marius.     | Charles-Mangin. |
| Guiaud.    | Mircourt. |             |                 |

*Mesdames,*

|          |                |               |                |
|----------|----------------|---------------|----------------|
| Thénard. | Eulalie Duval. | Anaïs Aubert. | Moreau-Sainti. |
| Charton. |                |               |                |

*Sociétaires retirés. Messieurs,*

|                  |                 |                |           |
|------------------|-----------------|----------------|-----------|
| Dupont.          | Baptiste cadet. | Baptiste aîné. | Michelot. |
| Duval (Alex.) *. | Saint-Fal.      | Armand.        | Cartigny. |
| Saint-Prix.      | Damas.          | Lafon.         |           |

*Mesdames,*

|                    |                |           |             |
|--------------------|----------------|-----------|-------------|
| Saint-Val cadette. | Devienne.      | Thénard   | Duchesnois. |
| Laurent.           | Desbrosses.    | Volnais.  | Demerson.   |
| Talma.             | Emilie Contat. | Bourgoïn. |             |

*Conseil. Messieurs,*

|                                              |                                                  |
|----------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Joly, <i>Avocat, Président.</i>              | Perrin, <i>Avoué.</i>                            |
| Guichard, <i>Avocat aux Conseils du Roi.</i> | Bellanger, <i>ancien Notaire.</i>                |
| Poncelet *, <i>Avocat.</i>                   | Jonquoy, <i>Notaire.</i>                         |
| Mauguin, <i>Avocat.</i>                      | De Normandie, <i>Avoué.</i>                      |
| Charrié, <i>Avocat.</i>                      | Nouguier, <i>agrégé au Tribunal de commerce.</i> |

*Comité d'Administration. Messieurs,*

|               |                |            |
|---------------|----------------|------------|
| Desmousseaux. | Menjaud.       | Joanny.    |
| Granville.    | Saint-Aulaire. | Mlle Mars. |

*Administration. Messieurs,*

|                                                   |                                    |                                     |
|---------------------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|
| M. Védel, <i>Caissier.</i>                        | M. Garnier,                        | } <i>Secrétaires et Souffleurs.</i> |
| M. Loraux, <i>Secrétaire du Comité.</i>           | M. Hamell,                         |                                     |
| M. Laurent, <i>Inspecteur-général.</i>            | M. Aimon, <i>Chef d'Orchestre.</i> |                                     |
| M. Jousslin de la Salle, <i>Régisseur-gén.</i>    | M. Dupont, <i>Machiniste.</i>      |                                     |
| M. Masson, <i>Secrétaire de l'Administration.</i> |                                    |                                     |

## THEATRE ROYAL DE L'OPERA-COMIQUE,

Rue Ventadour.

*Administration.*

- M. Lubbert, *Directeur*, rue Olivier, n. 5.  
 M. Auber ✱, *Secrétaire-général*, rue Saint-Lazare, n. 19.  
 M. L'Henry, *Caissier*, rue de Choiseul, n. 9.  
 M. Solemé, *Régisseur-général*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 63.  
 M. Colleuille, *Régisseur*, rue Mauconseil, n. 5.

*Comédiens ordinaires du Roi.*

|               |                |                           |          |
|---------------|----------------|---------------------------|----------|
| MM. Ponchard. | Bélnie.        | M <sup>mes</sup> Pradher. | Moncel.  |
| Lemonnier.    | Cavé.          | Prévost.                  | Bultel.  |
| Féréol.       | Richelme.      | Boulanger.                | Salard.  |
| Chollet.      | Moreau-Sainti. | Casimir.                  | Lemesle. |
| Boullard.     | Fargueil.      | Desvignes.                |          |
| Génot.        | Louvet.        |                           |          |
| Deshayes (H.) |                |                           |          |

- M. Riffaut, *Chef du chant*.  
 M. Valentino, 1<sup>er</sup> *Chef d'orchestre*.  
 M. Habeneck jeune, 2<sup>e</sup> *Chef d'orchestre*.

*Acteurs retirés avec pension.*

|                |             |                             |              |
|----------------|-------------|-----------------------------|--------------|
| MM. Résicourt. | Paul.       | M <sup>mes</sup> St.-Aubin. | Gavaudan.    |
| Elleviou.      | Martin.     | Huet.                       | Deshbrosses. |
| Lesage.        | Darancourt. | Kreubé.                     | Leclère.     |
| Chenard.       | Huet.       | Moreau.                     | Belmont.     |
| Batiste.       |             | Duret.                      | Lemonnier.   |

- M. Martel, *Garde-magasin*, au Théâtre.  
 M. L'Henry, *préposé à la location des loges*, au Théâtre.

*Comité de lecture. Messieurs,*

- |                                            |                                                       |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| Lybbert, <i>Directeur, Président</i> .     | Delaforest, rue de la Chaussée-d'Antin, 2.            |
| Vatout ✱, rue Saint-Georges, n. 5.         | De Pontéeoulant, r. Ste-Croix-d'Antin, 14.            |
| Sarrette, rue du Faub.-Poissonnière, n. 7. | Vitet, rue Neuve-St.-Roch, n. 10.                     |
| Coupiigny, rue de Louvois, n. 10.          | Lebrun, rue du Petit-Reposoir, n. 6.                  |
| Coupart, rue Coquenard, n. 23.             | Campenon ✱, r. N <sup>e</sup> -des-Petits-Champs, 64. |

*Conseil de santé. Messieurs,*

- |                                                         |                              |
|---------------------------------------------------------|------------------------------|
| Chev. Pelletan fils ✱, 1 <sup>er</sup> <i>Médecin</i> . | Velpeau, <i>Chirurgien</i> . |
| Guillon, } <i>Médecins</i> .                            | Guersent fils.               |
| Boucher, }                                              |                              |

## THÉÂTRE ROYAL DE L'ODÉON (SECOND THÉÂTRE FRANÇAIS),

Place de l'Odéon.

*Administration. Messieurs,*

- Harel ✱, *Directeur-Entrepreneur*.  
 Lambert, *Secr. gén. de l'Administration*.  
 St.-Paul, } *Régisseurs*.  
 Edouard, }  
 Verteuil, }  
 Lelièvre, *Caissier*.  
 Macrèt, *Contrôleur en chef*.  
 Gaillot, *Inspecteur*.  
 Petit, *Souffleur*.  
 Mademoiselle Faure, *chargée de la location*.

*Nota.* Il y a deux bureaux de location, l'un place de la Bourse, n. 31, et l'autre à l'Odéon.

*Artistes. Messieurs.*

|                    |            |                   |
|--------------------|------------|-------------------|
| Ligier.            | Delafosse. | Valkin.           |
| Frédéric-Lemaître. | Delaistre. | St.-Paul.         |
| Eric-Bernard.      | Paul.      | Hoster (Charles). |
| Ferville.          | Jourdain.  | Auguste.          |
| Lockroy.           | Arsène.    | Tournan.          |
| Duparay.           | Chilly.    | Rihoëlle.         |
| Soligny.           | Ménétrier. |                   |

*Artistes. Mesdames,*

|                 |                  |           |
|-----------------|------------------|-----------|
| Georges-Weimer. | Juliette.        | Beranger. |
| Lagardaire.     | Georges cadette. | Duchemin. |
| Al. Noblet.     | Saint-Amand.     | Lainé.    |
| Delattre.       |                  |           |

M. Ducrocq, *Chef d'Orchestre.*  
 M. Varnouf, *Machiniste en chef.*  
 M. Sanson, *Costumier en chef.*

## THEATRE ROYAL ITALIEN, ANGLAIS ET ALLEMAND.

Place des Italiens.

*Administration. Messieurs.*Robert, *Directeur-Entrepreneur.*

|                                                                                    |                                          |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Severini, <i>Régisseur général.</i>                                                | Andreoli, <i>Bibliothécaire-copiste.</i> |
| Sauvageot, <i>Préposé à la location.</i>                                           | Volpato, <i>Suggestore.</i>              |
| Ch. Dormoy, <i>chargé de la comptabilité,</i><br><i>et Inspecteur de la salle.</i> | Jelensperger, <i>Accordeur.</i>          |
| Balochi, <i>Poëte.</i>                                                             | Kœckel, <i>Chef des chœurs.</i>          |
| Tadolini, <i>Accompagnateur.</i>                                                   | Ferri, <i>Peintre.</i>                   |
| Girard, <i>Chef d'Orchestre.</i>                                                   | Bertin, <i>Machiniste en chef.</i>       |
|                                                                                    | Barbey, <i>Chef de l'éclairage.</i>      |

*Artistes. Messieurs,*

|                                |                                  |
|--------------------------------|----------------------------------|
| Donzelli, <i>primo Tenore.</i> | Graziani, <i>primo Buffo.</i>    |
| Bordogni, <i>idem.</i>         | Derosa, <i>secondo Buffo.</i>    |
| Davi, <i>idem.</i>             | Paganini, <i>secondo Tenore.</i> |
| Zuchelli, <i>primo Buffo.</i>  | Auletta, <i>idem.</i>            |
| Lablache, <i>idem.</i>         | Trévaux, <i>Utilité.</i>         |
| Santini, <i>idem.</i>          |                                  |

*Artistes. Mesdames.*

|                                                |                              |
|------------------------------------------------|------------------------------|
| Malibran-Garcia, <i>prima Donna contralto.</i> | Rossi, <i>seconda Donna.</i> |
| Meric-Lalande, <i>idem.</i>                    | Corradi, <i>idem.</i>        |
| Tadolini, <i>Ultra prima.</i>                  | Michel, <i>idem.</i>         |

## CHAPITRE XI.

*Finances, Banque, Commerce.*

~~~~~

SECTION PREMIÈRE.

CAISSE D'AMORTISSEMENT;

CAISSE DE DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS,

Rue et Maison de l'Oratoire.

(Institution. — Commission de surveillance. — Direction générale.)

Ces deux Etablissements, créés par la loi sur les finances, du 28 avril 1816, ont remplacé l'ancienne Caisse d'Amortissement, dont la liquidation a été ordonnée par la même loi. Ils ne sont point tenus des dettes de cette dernière Caisse, qui doivent être remboursées par le Trésor public, en capitaux et intérêts.

La Caisse d'Amortissement et celle de Dépôts et Consignations sont placées spécialement sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative. Elles ne sont dans les attributions d'aucun ministère; mais elles sont surveillées par une commission nommée par le Roi, et composée d'un Pair de France qui en est le Président, de deux membres de la Chambre des Députés, de l'un des Présidens de la Cour des Comptes. du Gouverneur de la Banque de France, et du Président de la Chambre de Commerce de Paris.

Les nominations des membres de cette commission sont faites pour trois ans; les membres sortant sont rééligibles.

Les deux Caisses sont dirigées et administrées par un Directeur-général, auquel est adjoint un Sous-Directeur.

Le Caissier, chargé des recettes et dépenses des deux Etablissements, est responsable du maniement des deniers. Ces trois fonctionnaires sont nommés par le Roi.

Les opérations des deux Caisses sont absolument distinctes: il est tenu, pour chacune, des livres et registres séparés: leurs écritures et leurs deniers ne sont jamais confondus. L'état de ces Caisses, la bonne tenue des écritures, et tous les détails administratifs sont vérifiés par la commission de surveillance, toutes les fois qu'elle le juge utile, et au moins une fois par mois.

A mesure que les sommes qui servent à composer la dotation de la Caisse d'Amortissement sont versées à cette Caisse, l'emploi en est fait conformément aux lois, en achats de rentes sur le grand-livre de la dette publique.

La Caisse de Dépôts et Consignations est établie spécialement par la loi du 28 avril 1816, pour recevoir seule toutes consignations et dépôts, faire les services relatifs à la Légion-d'Honneur, à la Compagnie des Canaux, aux fonds de retraites, et remplir les autres attributions, l'amortissement excepté, qui étaient confiées à l'ancienne Caisse.

Les consignations judiciaires désignées dans l'article 2 de l'Ordonnance du Roi, du 3 juillet 1816, toutes celles ordonnées par les lois, même dans les cas non rappelés par ladite Ordonnance (notamment ce qui peut être encore dû par les anciens Commissaires aux saisies réelles), doivent être versées dans la Caisse de Dépôts et Consignations, dans les délais prescrits pour les différentes espèces de consignations.

Il est défendu aux Cours, Tribunaux et Administrations quelconques, d'autoriser ou d'ordonner des consignations en autres Caisses et Dépôts publics ou particuliers, même d'autoriser les débiteurs dépositaires, tiers-saisis, à les conserver sous le nom de séquestres ou autrement: dans le cas où de telles consignations auraient lieu, elles sont nulles et non libératoires.

Le Directeur-général peut décerner ou faire décerner par les Préposés de la Caisse, des contraintes contre toute personne qui, tenue, d'après les dispositions des lois et réglemens, de verser des sommes dans ladite Caisse ou dans celle des Préposés, est en retard de remplir ces obligations.

Tout Officier ministériel qui aurait contrevenu aux obligations qui lui sont imposées, en conservant des sommes de nature à être versées dans la Caisse des Consignations, doit être dénoncé par les Préfets ou par les Procureurs du Roi, à celui des Ministres dans les attributions duquel est sa nomination, afin que sa révocation soit proposée et ordonnée s'il y a lieu, sans préjudice des autres peines qui pourront être encourues d'après les lois existantes.

La Caisse des Consignations a des Préposés pour son service, dans toutes les villes du Royaume où siège un Tribunal de première Instance. Elle est responsable des sommes par eux reçues. Lorsque les parties ont fait enregistrer leurs reconnaissances dans les cinq jours de celui du versement. Tous les frais et risques relatifs à la garde, conservation et mouvement des fonds consignés sont à la charge de la Caisse : ses Préposés, leurs Commis et Employés ne peuvent se faire payer par les déposans, ou par ceux qui retirent les sommes consignées, aucun droit de garde, prompte expédition, ou autre rétribution, à quelque titre que ce soit, à peine de destitution, et d'être poursuivis comme concussionnaires.

Elle paie l'intérêt de toute somme consignée, à raison de trois pour cent, à compter du soixante-unième jour, depuis la date de la consignation, jusques et non compris celui du remboursement. Les sommes qui restent moins de soixante jours en état de consignation ne produisent aucun intérêt. Lorsque les sommes consignées sont retirées partiellement, l'intérêt des portions restantes continue de courir sans interruption. La remise des sommes consignées est faite dans le lieu du dépôt, à ceux qui justifient leurs droits, dix jours après la réquisition du paiement au Préposé de la Caisse.

Cette Caisse est aussi autorisée à recevoir les dépôts volontaires des particuliers, qui sont faits à Paris en monnaie ayant cours, ou en billets de la Banque de France. Elle ni ses Préposés ne peuvent exiger aucun droit de garde ni rétribution quelconque, tant lors du dépôt que lors de sa restitution. Elle paie trois pour cent d'intérêt des sommes déposées, pourvu qu'elles soient restées à la Caisse trente jours. Si elles sont retirées avant ce temps, il n'en est pas dû d'intérêt. Le dépôt est rendu à celui qui l'a fait, à son fondé de pouvoir ou ses ayans-cause, à l'époque convenue par l'acte de dépôt, et s'il n'en a pas été convenu, à simple présentation.

Conformément aux dispositions de l'Ordonnance du Roi, du 3 juillet 1816, la Caisse de Dépôts et Consignations reçoit les fonds qui sont versés par les départemens et les communes, dans sa Caisse à Paris, ou dans celles de ses Préposés dans les départemens, soit que ces fonds proviennent d'impositions extraordinaires auxquelles ils sont autorisés, ou de leurs revenus ordinaires, soit qu'ils aient pour cause des excédans de recette, et tous autres objets. Les remboursemens des sommes déposées sont effectués entre les mains du receveur au nom duquel le dépôt a été fait, d'après les mandats des Préfets, des Maires ou Administrateurs compétens.

La même faculté est accordée à tous les Etablissemens publics, et aux mêmes conditions.

En vertu d'une autre Ordonnance du Roi, du même jour 3 juillet 1816, toutes les sommes provenant de retenues faites ou à faire, d'après les réglemens, dans les Ministères, Administrations et Etablissemens, sur les appointemens, salaires et autres rétributions, doivent être versées à la Caisse des Dépôts et Consignations, conformément à l'article 110 de la loi du 28 avril 1816; les Receveurs ou Préposés desdites Administrations n'en peuvent être libérés que par un récépissé du Caissier ou d'un Préposé de la Caisse.

Chaque Administration a un compte courant ouvert dans les écritures de cette Caisse. Toutes les fois qu'elle en est requise, elle convertit les fonds libres excédant les dépenses prévues de chaque Etablissement, en achats d'inscriptions au grand-livre de la Dette publique, dont les arrérages perçus pour son compte accroissent d'autant les fonds destinés aux pensions de retraites.

La Caisse des Dépôts et Consignations a de plus été chargée, par la loi du 30 avril 1826 et l'Ordonnance du Roi du 9 mai suivant, du service relatif à la recette et au remboursement des 150 millions affectés, par l'Ordonnance royale du 17 avril 1825, aux anciens colons de Saint-Domingue.

Le Directeur-général est autorisé à se servir de l'intermédiaire des Receveurs généraux pour effectuer dans les départemens les recettes et dépenses qui concernent la Caisse d'Amortissement et celle des Dépôts et Consignations. Ils sont comptables envers elles des fonds qui leur sont confiés, et responsables des erreurs, ainsi que de la régularité des pièces justificatives des emplois de dépenses.

Tous les trois mois, la Commission de surveillance entend le compte qui lui est rendu de la situation des deux Caisses, et elle le rend public.

A la session annuelle des Chambres des Pairs et des Députés, le Pair de France, comme Commissaire du Roi, au nom de la Commission et en présence du Directeur-général, fait un rapport aux deux Chambres sur la direction morale et sur la situation matérielle de ces deux Etablissements. Le rapport et les tableaux dont il peut être accompagné, sont rendus publics.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

- S. S. le C^{te} MOLLIER (G ✱), *Président.*
 M. A. Odier (O ✱), } *Membres de la Chambre*
 M. N. } *des Députés.*
 M. V^{te} d'Abancourt (O ✱), *Président de la Cour des Comptes.*
 M. Duc de Gaëte (G ✱), *Gouv. de la Banque de France.*
 M. Jacq. Lefebvre ✱, *Prés. électif de la Ch. de Comm. de Paris.*
 M. A. Berthollet, *Secrétaire de la Commission.*

DIRECTION GÉNÉRALE. *Messieurs,*

- Jules Pasquier (O ✱), *Cons.-d'Etat, Direct.-gén., à l'Oratoire.*
 Paul Chateaubouble (O ✱), *Sous-Directeur, à l'Oratoire.*
 Gravier ✱, *Caissier général, à l'Oratoire.*
 Nugues ✱, *Adjoint.*
 Glaçon, *Chef de Bureau.*
 De Monseignat ✱, *Chef de la Division de Comptabilité, faisant fonctions de Secrétaire-général.*
 Hébert ✱, *Chef de division adjoint.*
 Lerasle, *Chef du Bureau des livres.*
 Monnié ✱, *Chef du Bureau des retraites.*
 Cere, *Chef du Bureau central.*
 Chauty, *Chef du Bureau des comptes courans avec les Recev. gén.*
 Berthollet, *Chef du Bureau des consignations.*
 Laroque ✱, *Chef du Contentieux des Consignations.*
 Roussel, *Chef adjoint.*
 Louis Rigaud ✱ et Joubert. *Agens de Change.*
 Vildé, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*
 Godard, *Avocat, Conseil de l'Administ. place Dauphine, n. 24.*
 Berryer fils, *Avocat plaidant, r. Neuve-des-Petits-Champs, n. 58.*
 Chodron ✱, *Notaire, rue Bourbon-Villeneuve, n. 2.*
 Grange, *Avoué à la Cour royale, rue des Gr. Augustins, n. 11.*
 Gourbine, *Avoué au Trib. de 1^{re} Inst., rue du Pont-de-Lodi, n. 8.*
 Maillard, *Huissier, rue du Hazard, n. 4.*
 V. Bally ✱, *Médecin de l'hôpital de la Pitié, titulaire de l'Académie royale de médecine, chargé de la vérification des titres à la retraite pour cause d'infirmités, rue Poissonnière, n. 21.*

SECTION II.
BANQUE DE FRANCE,
Rue de la Vrillière.

(Constitution. — Gouvernement de la Banque. — Administration.)

La Banque de France a, par les lois des 24 germinal an 11 (14 avril 1803), et 22 avril 1806, le privilège d'émettre seule des billets payables au porteur et à vue. Elle a ce privilège pour quarante ans, à partir du 1^{er} vendémiaire an 12 (23 septembre 1805).

Les opérations de la Banque consistent : 1^o A escompter à toutes personnes, des lettres-de-change et autres effets de commerce, à ordre, à des échéances déterminées qui ne peuvent excéder trois mois, timbrés et garantis par trois signatures, au moins, de commerçans et autres personnes notoirement solvables. Elle admet néanmoins à l'escompte, des effets garantis par deux signatures seulement, mais notoirement solvables, après s'être assurée qu'ils sont créés pour fait de marchandises, si on ajoute, à la garantie des deux signatures, un transfert d'actions de Banque ou de rentes sur l'Etat, ou d'effets publics dont le Gouvernement est débiteur, ou d'actions de canaux libérées, dont il est pareillement débiteur ; 2^o à faire des avances sur les effets publics qui lui sont remis en recouvrement, lorsque leurs échéances sont déterminées ; 3^o à faire des avances sur les dépôts de lingots ou monnaies étrangères d'or ou d'argent qui lui sont faits, moyennant l'intérêt de *un pour cent l'an*. Le temps fixé pour les dépôts est de quarante-cinq jours. Ils peuvent être renouvelés. L'intérêt est retenu sur les avances. Il reste acquis à la Banque, quoique les dépôts soient retirés avant l'échéance. La Banque peut disposer du dépôt s'il n'est pas retiré à l'échéance, ou s'il n'est pas renouvelé. La Banque n'admet pas du dépôt au-dessous de dix mille francs ; 4^o à tenir une caisse de dépôts volontaires pour tous titres, effets publics, nationaux et étrangers, actions, contrats, obligations de toute espèce, billets, et tous engagements, à ordre ou au porteur, les lingots d'or et d'argent, les monnaies d'or et d'argent, nationales et étrangères, et les diamans, moyennant un droit de garde sur la valeur estimative du dépôt. Ce droit est *d'un huitième d'un pour cent* de la valeur du dépôt, pour chaque période de six mois et au-dessous. Ce droit, payable d'avance, reste acquis à la Banque, quoique le dépôt soit retiré avant le terme convenu ; 5^o à se charger, pour le compte des particuliers et des établissemens publics, du recouvrement des effets qui lui sont remis ; 6^o à recevoir en compte courant les sommes qui lui sont versées par des particuliers et des établissemens publics, et à payer les dispositions faites sur elle et les engagements pris à son domicile, jusqu'à la concurrence des fonds encaissés. Mais elle ne peut pas admettre au compte courant les agens ou les syndics des faillites *déclarées*. Elle fournit aux personnes qui le désirent des récépissés *nominaux* de toutes sommes payables à *vue*, mais sur l'acquit de ces personnes seulement, ce qui est une garantie contre tout danger de vol, soustraction, etc., etc., etc. Les jours d'escompte sont les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine. Le taux de l'escompte est déterminé par le Conseil général. Pour être admis à l'escompte et avoir un compte courant à la Banque, il faut en faire la demande par écrit à M. le Gouverneur, et l'accompagner d'un certificat signé du demandeur et de *trois* personnes connus qui *certifient sa signature* et qu'il *fait honneur à ses engagements*. Les faillis non réhabilités ne peuvent être admis à l'escompte. La Banque ne peut pas admettre d'opposition sur les sommes qu'elle a en compte courant. Ceux qui font des dispositions sur la Banque sans lui en avoir fait les fonds pour les échéances peuvent être privés de leur compte courant par le Conseil général. On peut céder l'usufruit des actions de la Banque. Nonobstant la cession de l'usufruit, on peut disposer de la *nue-propriété*. Les actions de la Banque peuvent être immobilisées par la simple déclaration du propriétaire ; dès lors elles sont à l'instar des immeubles de toute nature ; elles sont sujettes aux mêmes lois, elles ont les mêmes prérogatives. D'après un avis du Conseil-d'Etat du 28 août 1825, les actions immobilisées ne peuvent pas être remobilisées, si ce n'est dans les cas prévus par les statuts de 1808 et 1809 concernant les majorats. Les actions immobilisées peuvent être affectées à la dotation d'un majorat.

GOUVERNEMENT DE LA BANQUE.

M. DUC DE GAËTE (G. ✱), *Gouverneur*, rue Blanche, n. 5.
 M. B^{on} Thibon ✱, *premier Sous-Gouverneur*, } à l'Hôtel de la Banque.
 M. B^{on} Rodier (O ✱), *second Sous-Gouverneur*, }

ADMINISTRATION.

Conseil général. — *Régens*. Messieurs,

B^{on} Davillier (J. Ch.) ✱, *Négociant*, rue Basse-du-Rempart, n. 16.
 B^{on} Delessert (Benj.) (O ✱), *Négociant*, rue Coq-Héron, n. 3.
 B^{on} Hottinguer ✱, *Négociant*, rue du Sentier, n. 20.
 Guiton jeune ✱, *Négociant*, rue du Grand-Chantier, n. 12.
 Lafond, *Négociant en vins*, quai de la Tournelle, n. 21.
 Reiset ✱, *Receveur-général de la Seine-Inférieure*.
 Buffault ✱, *Receveur-général de la Meuse*, rue de Provence, n. 54.
 Saulty ✱, *Receveur-général de Seine-et-Oise*, rue des Moulins, n. 19.
 Lefebvre ✱, *Négociant*, rue de la Paix, n. 1.
 Cottier, *Banquier*, rue Cadet, n. 9.
 Perier ✱, *Banquier*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 27.
 Caccia ✱, *Banquier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 66.
 B^{on} Mallet ✱, *Banquier*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 13.
 Pillet-Will ✱, *Négociant*, boulevard Poissonnière, n. 23.
 Audenet père ✱, *Négociant*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 19.

Censeurs. Messieurs,

Odier (O ✱), *Négociant manufacturier*, boulevard Poissonnière, n. 15.
 Outrequin ✱, *Banquier*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 29.
 Moreau ✱ (*Commerce des Bois*), place Royale, n. 9, au Marais.

Conseil d'Escompte. Messieurs,

Bellangé ✱, *Négociant*, rue de Vendôme, n. 10.
 Delamare (Martin-Didier), place du Louvre, n. 4.
 Valois jeune, *Banquier*, rue du Mail, n. 29.
 Legétil, *Négociant*, rue Poissonnière, n. 36.
 Got (G.), *Négociant*, rue Sainte-Appoline, n. 16.
 Lebœuf ✱, *Négociant*, rue de Cléry, n. 27.
 Besson neveu (*Commerce des Vins*), quai d'Orléans, n. 12.
 Moreau (Frédéric), *Négociant*, place Royale, n. 9.
 Marmet, fils aîné, *Négociant*, rue de Paradis, n. 6, au Marais.
 Sanson-Davillier ✱, *Négociant*, rue de Grammont.
 Fould, *Négociant*, rue Bergère, n. 10.
 Marchand (Louis), *Négociant Droguiste*, rue de la Verrerie, n. 36.

Chefs principaux. Messieurs,

Garat (Paul), *Secrétaire du Gouvern. de la Banque*, } à la Banque, rue
 De Crousaz-Cretet ✱, *Caissier principal*, } Neuve-des-Bons-
 Ville, *Contrôleur*, } Enfants, n. 4.
 Audibert père, *Secrétaire du Conseil général*, }

Chefs particuliers. Messieurs,

Soret, *Chef du Bureau de l'Escompte.*

Doisy, *Chef du Bureau des Actions.*

Gastellier, *Chef du Bureau des Effets au comptant.*

Brisebarre *, *Chef du Bureau des Livres.*

N. *Chef du Bureau de l'Imprimerie et des Billets.*

Caissiers particuliers. Messieurs,

Maisonnier, *Caissier des Recettes.*

Moulta, *Caissier de la première Caisse de paiement.*

Drouard, *Caissier de la deuxième Caisse de paiement.*

Audibert fils, *Caissier de la troisième Caisse de paiement.*

Messié *, *Caissier, pour l'échange des billets contre espèces.*

Daligé, *Sous-Caissier à la Caisse principale.*

Contentieux. Membres. MM.

Parquin *, *Avocat à la Cour roy., rue des Deux-Ecus, n. 15, Conseil.*

Vildé, *Avocat aux Conseils du Roi, rue d'Orléans, n. 7, au Marais.*

Juge, *Avocat, rue du Marché-Saint-Honoré, n. 5.*

Corbin, *Notaire, rue Vivienne, n. 6.*

Ruelle, *Avoué à la Cour royale de Paris, rue Sainte-Anne, n. 77.*

Nouguier fils, *Agréé au Tribunal de Commerce, rue Thévenot, n. 8.*

Hocmelle jeune, *Avoué au Tribunal de première Instance.*

Vaunois, *huissier, rue Neuve-des-Petits-Pères, n. 5.*

Foucard, *Agent du Contentieux.*

M. Bonneville aîné, *Essayeur du Commerce, rue Saint-Martin, n. 14.*

M. Delannoy, *Architecte, rue de Ménars, n. 8.*

M. Lacroix *, *Docteur en Chirurgie, rue Royale, n. 5.*

SECTION III.

RÉGIE INTÉRESSÉE DES SALINES ET MINES DE SEL DE L'EST.

Les Salines et mines de sel gemme appartenant à l'Etat, situées dans les départemens de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle, des Vosges, du Haut et Bas-Rhin, du Jura, du Doubs, de la Haute-Saône et de la Haute-Marne ont été adjudgées, le 31 octobre 1825, à la Compagnie des Salines et Mines de sel de l'Est, dont le siège est établi à Paris, rue du Sentier, n. 19.

Comité d'Administration. Messieurs,

Baudon *, *Président.*

Humann (O *) .

Saglio (F.) * .

Ehrmann.

Gontard (J. F.) .

Reiset * .

Gérard (G *) .

De Saulty * .

Hallez * .

Commissaire-général du Roi. . . . M. Haudry de Soucy (O *) .

Agent-général. M. Pithou * .

Caissier central. M. Jaume (G.) .

Directeurs. Messieurs,

A Dieuze. James.

A Salins. Bossu.

A Arc. Carré.

A Montmorot. Bouchet.

Commissaires particuliers du Roi dans les départemens. Messieurs,

Pernot de Fontenelle, *à Dieuze.*

| Petitbeau, *à Salins.*

SECTION IV.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Ces Chambres sont chargées de présenter au Roi leurs vues sur les moyens d'accroître la prospérité du Commerce, et d'indiquer les causes qui en arrêtent les progrès.

Conseil général de Commerce établi près le Ministre du Commerce et des Travaux publics. Voyez à la suite du Ministère.

AMIENS. Jourdain-Herbet. Hesse-Acloque*. Davelay - Bellencourt*. Guérard-Roux. Dupuis. Debray (Aug.)*. Cannet. Dubois. Delucheux-Josse.	Dupuch (B). Gautier (J. E). Wustenberg (J. H). Silvestre Delbos. Rabaud (J.-J.) Paul Portal. Loriague (Alex.) Brown (David.) Gay (Daniel.) Brun (J.) Sarget. Bouscasse aîné. Gallot (Jacq.) Boyer Fonfrède (H.)	Matis (Christian). Guillebret (Frang.)	Lancel. Debaeque (L.)
AVIGNON. Rigonet jeune. Montagnat. Requien. Ayné jeune. Morel. Poncet (Eugène). Deleutre. Bon aîné. Derat.	BOULOGNE. Fontaine (L). Huguet. Millon père. Bonnet. (Ch.) Adam (Achille). Lebeau-Longuet. Pamart. Leroy-Thiébaud. Carpentier Mancel.	CARCASSONNE. Rivals (Auguste). Darles. Castel. La Perrine d'Hautpoul. Siere. Gout. Fonsès. Laperrine cadet. J.-L. Rolland.	GRANVILLE. Varin. Le Rond. Lecarpentier. Boisnard - Grandmaison. Campion. Lahoussaye. Lemoyne. Villedieu. Langlois.
BAYONNE. D'Arcangues (B) Bernede (Frang.) Giron. Daguerre-Dospital. Pierre Lanne. Balasque (Frang) Labrouche Eugène Labat. Lahirigoyen.	CAEN. Dumesnil-Dubuisson. Bouillie. Le Blond. Bonnaire. Mannoury-Lacour. Le Cavelier. Bacot. Lefrançois (Vict.) Thomas-Lemoine.	CLERMONT - FERRAND. Boyer père. Bonnadier Voilliat. Dulin (Thomas). Vimal-Dumontel. Jusserand (Charl.) Desgranges. Dufour-Blettery. Blatin aîné. Tixier-Allant.	LA ROCHELLE. Bonnemort. Lanusse. Guichard. Mesturas. Marsillacq. Le Bouc. Pellevoisin. Michel. Cador.
BESANÇON. Colin. Grobost fils. France. Marquiset. Mourgeon. Favre. Bretillot. De Vellorcille. Wey (Hyp)	CALAIS. Reisenthal. Mancel (Eugène). Leveux (Jacq). Porquet-Woillez. Renard (J. B.) Devot (Phil.) Dupont (Henri).	DIEPPE. Bruzen. Cavelier. Leborgne. Quenouille. Deslandes (David). Lecaun. Vasse (Benjamin). Hébert (Germain). Bunel.	LAVAL. Prosper Delauney. Le Gentil (Jean). Le Secretain. Guernau-Lamerie fils. Paillard-Ducléré*. Provost. Gehard (Fréd.) Valpingon. Besnou.
BORDEAUX. Baour.		DUNKERQUE. Hubert (E.) Dégravier (Fl.) Bonvarlet (P.) Dupouy aîné. Morel-Darras. Casteleyn-Carmier. Boubert.	LE HAVRE. Humberg. Toussaint. Reilly. Larne. De Caen. Delannay. Perquer.

Lemaistre.	Boyer fils de Jacques.	Roux-Paulet.	Despêcher.
Fournier	Crozet-Ricord.	Curnier.	Thomas père.
LILLE.	Nodet.	Vincens neveu.	Thomas fils.
Revoire.	Double.	ORLÉANS.	Godfroy.
Dutilloy.	METZ.	Germon-Miron.	Lachambre (Ch)
Vanhoenaker.	Bompard, jeune.	Robert-de-Massy.	Blaize (Louis).
Barrois (Théod.)	Schwabe.	Bignon fils aîné.	Fontan (Paul.)
CarpentierLepierre.	Dimanche.	Bon Crignon-Desor-	Bon De Macors.
Alavoine père.	Geisler (Math)	meaux *.	STRASBOURG.
Barrois-Virnot.	Virlet Forfert.	Aignan.	Saglio.
Fevez de Bully.	Gueden.	Crignon de Montigny.	Klose (S. F.)
Degrimenpont Ver-	Robert.	Delahayes.	Arroy (Joseph.)
nier.	Huart.	Hubert Crignon.	De Turckheim (F.)
Dujardin de Fives.	Auberti (Barthélemi.)	Lochon-Houdouart.	Sengenwald (J. C.)
Tilloy-Castelain.	MONTPELLIER.	REIMS.	Humann (J. G.) *.
Charvet-Barrois.	Portalès (Martin).	Chev. Delamotte-	Renouard-de-Bus-
Dambreccourt fils.	Durand-Fajon.	Barrachin.	sière.
Bigo.	Farel (P. D)	Derodé (P. A.)	Sauvage (F. Ch.)
Rouzé (Théod.)	Berard fils aîné.	Lochet-Godinot.	Ratisbonne (Louis)
LORIENT.	Barthélemy.	Bertherand.	TOULOUSE.
Quizille.	Granier (Zoé).	Jobert.	Dupau.
Valliée.	Raspay (J.)	V ^{te} Ruinard de Bri-	Boscus.
Rotinat.	Bazille.	mond *.	Coudere.
Besné (D. L.)	Blouquier.	Seillière (A. B.)	Baudens.
Mancel (Eug.)	MULHAUSEN.	Dudin-Michel.	Garrigou neveu.
Vrignault.	Koechlin (N) (O. *).	Givelet.	St.-Raymond aîné.
Foucard.	Blech.	ROUEN.	Duchan.
Charpentier.	Hartmann Schlum-	Le Brument.	Carayon-Talpayrac
Lortan.	berger Schouch.	Caumont (C.)	l'ohais.
LYON.	Roman (Ai. Phil.)	Rousselin Cavey.	Laye.
Vachon-Imbert.	Jordan (Edouard.)	Lefebvre fils (V. E.)	Courtois.
Chaurand.	Schlumberger (N.)	Cabanon fils.	Dufour (F.)
Dugas (Laurent.)	Ziegler (Gaspard.)	Lemire père.	Evesque.
Pavy.	Hartmann (Fréd.)	Le Caron fils aîné.	Pouget (P.)
Forcheron.	Koechlin (André.)	Duvergier de Hauranne	Meyran.
Beaup.	NANTES.	Pinel.	TOURS.
Gentelet.	Soubzmain.	Barbet (Henry).	Gouin de la Grandière.
Rieussec.	Levesque aîné.	Dupont.	Perard Taschereau.
Bourbon.	Lauriol.	Delamaré.	Raimont-Roze.
Brosset.	Coquebert.	L. Berard.	Cremière-Scuffrain.
Remond.	Lequen.	Dubosq Lettré.	Bellanger-Carteau.
André Roux.	Delabrosse.	Richard Anquetin.	Fulgence - Auger -
Mante.	Ducoudrai-Bourgault.	SAINT-BRIEUC.	Croué.
Serafont.	Peltier (Ed.)	Le Saulnier Saint-	Girardeau (Et.).
Mestrallet (Jh)	Gouin.	Jouan aîné.	Pillet-Morin.
MARSEILLE.	Bureau.	Tueux (Pierre).	Allair.
De Roux (P.-II.)	Cenevois.	Allenou (Louis).	TROYES.
Campon (Raym.)	Say.	Sebert aîné *.	Lombard-Bourbon.
Roux (Raym.)	Le Pertière.	De Kautem aîné.	Dupont.
Séjourné (M. A.)	Haes.	Rouxel-Villeferon.	Baudot.
Paranque père.	Harauchipy.	Droguet.	Fontaine-Gris.
Rougier Mille.	NIMES.	Le Gué.	Pelée de S. Maurice.
Gravier (Nicolas.)	Gaillard (Scipion).	Goullé.	Arnould Fleury.
Autran (Melchior.)	Rolland (Jacques).	SAINT-MALO.	Aviat.
Cailhol (Jh.)	Mathieu (Ph.)	Gauttier (L.)	Lemuët-Tiuchy.
De Guerin (Th.)	Pellut (Jacques).	Potier.	Gréau aîné.
Lieutier aîné.	Roux-Carbonnel.		
	Foule-Floutier.		

SECTION V.

AGENS DE CHANGE ET COURTIERS DANS LES DÉPARTEMENTS.

(Agens de change. — Courtiers de commerce et d'assurance. — Interprètes et conducteurs de navires.)

Les Agens de change et Courtiers, là où il en est établi, sont nommés par le Roi, sur la présentation du Ministre du Commerce et des Travaux publics. Ils ont seuls le droit d'exercer leur profession, et de constater respectivement le cours des effets publics, papiers commérçables, matières d'or et d'argent, marchandises, assurances, frètes ou nolis. Il est défendu, sous peine d'une amende, qui est au plus du sixième du cautionnement des Agens de change ou Courtiers de la place, et au moins du dixième, à tous individus autres que ceux nommés par le Roi, d'exercer les fonctions d'Agens de change ou de Courtiers. Les Agens de change et Courtiers de marchandises sont tenus de fournir un cautionnement, qui, en cas de démission ou décès, est remboursé à l'Agent de change ou Courtier, ses héritiers ou ayans-cause. En vertu de la loi du 28 avril 1816, et des ordonnances des 29 mai et 3 juillet suivant, les Agens de change et Courtiers, leurs veuves, enfans et héritiers, sont autorisés à présenter des successeurs, pourvu qu'ils réunissent les qualités exigées par les lois. Cette faculté n'a pas lieu pour les titulaires destitués

LISTE des Agens de Change et Courtiers de Marchandises.

ABBEVILLE.	ANGERS.	AVIGNON.
<i>Courtiers conducteurs de navires.</i> MM.	<i>Agens de change, Courtiers de march.</i> MM.	<i>Courtiers pour toutes les marchandises.</i> MM.
Robillard.	Blouin.	Teste.
Lecat.	Laroche.	Carpentier.
	Moreau.	<i>Courtier pour la soie.</i>
AGDE.	ANGOULÊME.	N.
<i>Courtiers de marchandises.</i> MM.	<i>Agens de change, Courtiers de march.</i> MM.	BARSAC.
N.	Lecourt.	<i>Courtiers pour les marchandises assurances et la conduite des navires.</i> MM.
N.	N.	Moulinié fils.
AGEN.	ARLES.	Danty fils.
<i>Agens de change, Courtiers de march.</i> MM.	<i>Court. de march.</i> MM.	Rochetin.
Goulard.	Agnel.	Trimoulet.
Rangouse.	Garrot.	BAYEUX.
	Gibert.	N.
AIX.	Gasc.	BAYONNE.
<i>Courtiers de Commerce.</i>	ARRAS.	<i>Agens de change.</i> MM.
Avril.	<i>Agens de change, Courtiers de marchandises.</i>	Belou.
Barthelemy.	Le Gentil.	Correge.
ALBY.	Godart.	Lafargue.
<i>Courtiers de commerce.</i>	Deriencourt.	Dhiriart.
Messieurs,	Lemaire.	Fonseque.
N.	AUBENAS.	Levy aîné.
N.	<i>Agens de change, Courtiers de march.</i> MM.	Salzo (David).
AMIENS.	Deschandel.	<i>Courtiers d'assurances et conducteurs de navires.</i>
<i>Courtiers de marchand.</i> MM.	Radal (Casimir).	Messieurs,
Villereel, <i>Syndic.</i>	Radal (Bruno).	Manches, <i>interprète de la langue espagnole.</i>
Lefebvre fils.	AUCH.	Roquebert aîné, <i>id. portug.</i>
Petit.	<i>Courtiers pour les marchandises.</i> MM.	Lacoste (Iréné).
Dorville.	Bauduer.	Bergeret.
Maillard fils.	Pellegrin jeune.	Delouart, <i>interprète de la langue espagnole.</i>
Millevoye.		
Levasseur.		
Baril Dammerval.		
Demetz.		
Kalou.		

N	<i>interprète des langues allemande et hollandaise.</i>	Rodrigues.	<i>Courtiers conducteurs de navires. MM.</i>
Duverdier (Jean-Bapt.)		Gimet fils.	Delmestre aîné.
Couzier . <i>interprète des langues espagnole et portugaise.</i>		Seignouret.	Tournay.
Duverdier.		Guichard.	Delbos fils.
<i>Court. de marchandises.</i>		Lanthois.	Jude.
Labarthe.		Woil.	Serisier,)
Coulon.		Lopez Dias.	Lafitte,) <i>Interprètes de la langue an-</i>
Ducoureau.		Rodrigues fils.	Constantin,) <i>glaise.</i>
D'Etchemendy.		Sibille.	Cazey,)
BERGERAC.		Debausies aîné.	Menard , <i>pour les langues espagnol, portug. et angl.</i>
<i>Courtiers de marchandises.</i>		Norzy.	Morancy-Courréjoles , <i>pour les langues espagnole et portugaise.</i>
Messieurs ,		Greys.	Azéma , <i>pour les langues anglaise et espagnole.</i>
Laffargue.		Brousse.	Faure , <i>pour la lang. espag.</i>
Pinet.		L'héritier.	Gillet.
Berre.		Lafargue.	Ferrière (Jean).
<i>Courtier de marchandises.</i>		<i>Courtiers pour les marchandises. MM.</i>	Dumas.
M. Lambert.		P. unié (Pierre-Paulin).	Maupetit.
BEZIERS.		Libéral.	Ferrière (Franc.-P.)
<i>Courtiers de march. MM.</i>		Hostains.	Polh fils.
Cazelles.		Doris.	Carrié.
Rocagel.		Dubosc fils.	Binaud.
Delmas.		Dumas.	Ferrière (Stanislas).
Masson.		Moutarié.	Baffey.
Lignon.		Cantemat.	<i>Courtiers d'assur. MM.</i>
Malet.		Jeunesse.	Geneste.
BLAYE.		Petit.	Perrin.
<i>Courtiers pour les marchandises, les assurances, et conducteurs de navires.</i>		Dupeyron fils	Buhan.
Messieurs ,		Castanié (Jean).	Courréjoles.
Barbotte.		Sandré.	Guibert.
Lalande fils.		Marie fils aîné.	Deyme fils aîné.
Raboutet.		Gourragne fils.	Boereau.
Maître fils aîné.		Baumgartnis.	BOULOGNE.
Tesclive.		Bordes-Fortage.	M. Dufourg , <i>Commissaire de police, près la Bourse.</i>
Lasseigne.		Mermau fils.	<i>Agens de change. MM.</i>
Pourcend-Beaupuy.		Faux.	Prenel.
Biarnès.		Lawton fils.	Griset.
BLOIS.		Labory.	<i>Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires. MM.</i>
M. Delestre , <i>Commissaire de police près la Bourse.</i>		Surget.	Trudin.
<i>Courtiers pour les marchandises. MM.</i>		Rousseau.	Dewismes (J. B.)
Habert.		Oxeda.	Ivart.
N.		Boué.	Poignant.
BORDEAUX.		Leserf.	Bosson , <i>pour les langues allemande et holland.</i>
M. Malartié , <i>Commissaire de police près la Bourse.</i>		Prons.	Dewismes,) <i>pour la langue Coquet, } anglaise.</i>
<i>Agens de change. MM.</i>		Tessier.	BREST.
Senègre.		Ansas.	M. Montenot , <i>Commissaire de police près la Bourse.</i>
Charles.		Pédesclaux.	
Lopez-Dias fils aîné.		Libéral.	
Château fils		Cotrel.	
		Flisch.	
		Gaussel.	
		Lavau.	
		Rolland.	
		Lubbert.	
		Monset aîné.	
		Audibert.	
		Bonnet Junior.	
		Aulonié.	

Courtiers conducteurs de navires. Interprètes MM.
 Perron.
 Duffhol.
 Lecointre (F.)
 Arnold et Lecoëntre (J.)
pour les langues allemande, anglaise et hollandaise.

CAEN.

Agens de changes, courtiers de marchandises. MM.

Buuel.
 Dufresne.
Courtiers d'assurances et conducteurs de navires.
 Messieurs.

P. D. Bazin.
 Mangon-Laforest.
 Pelletier.

CAHORS.

Agent de change, Courtier de marchandises

M. Lafarge.

CALAIS.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Sagot (Ch.-Ed.-Fr.).
 N.

Courtiers interprètes et conducteurs des maîtres de navires. MM.

De Rheims, *pour les langues anglaise et hollandaise.*

Lemoine fils, *pour les langues anglaise, allemande et italienne.*

Spiers, *pour la langue anglaise.*

Vangratten.

Carbonblanc.

Court. de marchandises.
 M. Bonnard.

CARCASSONNE.

Courtier pour les marchandises.

N.

CASTELNAUDARY.

Court. de marchandises.
 N.

CASTRES.

Agens de change et Courtiers de marchand. MM.

Combes.
 Ségur fils.

CETTE.

M. Pagès père, *commissaire près la Bourse.*

Agens de change, Courtiers de march. et d'ass. MM.
 Plane. | Peute junior.
Courtiers conducteurs de navires, interprètes. MM.

Bonjean. | Plane.
 Garonne. | Pagès.

CHATELLERAULT.

Courtiers de march. MM.
 N.

CHERBOURG.

Courtiers de march. et conducteurs de navires. MM.

Jouanne. | Magnen.
 Liais. | Hervieu.

CLERMONT-FERRANT.

Agens de change, Courtiers de Marchandises. MM.

Bouillet-Cellier.
 Roux.
 Trébuchet.

GROISIC.

Courtier-interprète, conducteur de navires.

M. Bronkhorst, *pour l'anglais et les langues du Nord.*

Courtier de marchandises.
 M. Mitre.

DIEPPE.

Courtiers de commerce, Conducteurs-interprètes.
 Messieurs,

Delarue.
 Chapman.

Pouchet.
 Viandier.

Berteloot, *interp. des lang. britannique et holland.*

Môrel, *interp. des langues britannique, danoise, suédoise et norvégienne.*

DOUAI.

Agens de change. MM.

Famechon.
 Choquet.
 Courtray.

DRAGUIGNAN.

Courtier de marchandises.
 M. Reboul.

DUNKERQUE.

M. François Lefebvre, *Commissaire de police près la Bourse.*

Agens de change et Courtiers. MM.

Carlier fils.

Vanderwalle-Baillon.
 Gauwin.
 Vandercolme.
 Toreille.

Salomez.
 Sergent.
 De Baecker.

Herrewyn.
 Caillez.
 Emmerly.

Hubert.
 FECAMP.

Courtier, conducteur de navires.

M. Feuilloley.

Jumel, { *interprètes de la langue anglaise.*

Ridel fils, {

Agens de change, Courtiers de marchandises. MM.

Bause.
 Feuilloley.
 Legoutoux.

GRANVILLE.

Courtier de marchandises. Conduct. de navires.

M. Guilbot-Hamel.

GRASSE.

Courtier de marchandises.
 M. Pons.

GRAVELINES.

Courtier de marchandises, Conducteur de navire.

M. Decarpentry.

GRAY.

Agens de change. Courtiers de marchandises. MM.

Jacquin.
 Pichat.

GRENOBLE.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Berthier.
 N.

HAVRE (LE).

Agens de change. MM.

Quignon.
 Labottière.

Courtiers-interprètes, conduct. de nav. MM.

Robert Go- } *pour les langues*
 defroy, } *germaniques.*

Godefroy - }
 Candon, }

Pour la lang. britannique. MM.
 Massey fils.
 Lacomme fils.

Thomas,

Hérault.	LA ROCHELLE.	Coste fils.
Hardouin.	<i>Courtier de marchand.</i>	Vincent.
Mondey fils.	M. Naudin (Em.).	Berger Nalet.
Merville, <i>p. les lang. espag.</i>	LA TREMBLADE.	Jarre.
<i>et portug. Court. d'as.</i> MM	<i>Courtiers conduct. de nav.</i>	Boissard.
Quertier.	M. Perbiveau.	Bertolus.
Pinel.	LIBOURNE.	Louchon.
Ployer.	<i>Courtiers pour les marchan-</i>	Caire.
Lahure.	<i>dises, les assurances et</i>	Chatron.
<i>Courtiers de march.</i> MM.	<i>la conduite des nav.</i> MM.	Carret.
Bertrand.	Montourouy.	Clavière.
Prudhomme.	Longa fils.	Foster.
Henry.	Frédéfond.	Ferrand.
Delaunay.	Durand	Girier.
Lefevre.	Dubosq (J.)	Prey.
Maillet-Duboullay.	Jouhanneau.	Vétillart.
Cailleux.	Cardeillac (Philippe).	Thouvery.
Amy.	Laguerne.	Saintelletes.
Lepicquier fils.	Lacaze.	Bethfort.
Ysnel.	Lasalle.	Pironi.
Feuillet	LILLE.	Chadebec.
Perier.	<i>Agens de change.</i> MM.	Bouchet.
Ouizille.	Legillon.	Guesdon.
Deschand.	Gylles (Philippe).	Saint-Ferrand.
Blay.	Jacquot (Henuis).	<i>Courtiers pour la soie,</i>
Tardif.	Lefebvre.	<i>exclusivement.</i> MM.
Laisné	Ducas (Louis).	Delon.
Le Roux.	Lévecque (Lory).	Favieze de la Chomette.
Bréard.	Verbiest.	Chapeau.
Minart.	Bronchin.	Bayard.
Jacquemin.	Durieux.	Gerbes-Detour.
Laurent.	Charpantier.	Martin.
Lafitte.	<i>Court. de march.</i> MM.	Tresca.
Platy-Stamaty.	Blancho, syndic.	Rostain.
Duval.	Sloovère, adjoint.	Maupetit.
HONFLEUR.	Guilbert fils, adjoint.	Moynet.
<i>Courtiers de marchandises,</i>	Piquart.	Raynaud fils.
<i>et conduct. de nav.</i> MM.	Durieux (Louis).	Lecourt.
Maquerel.	Herbaut.	Blanc.
Pelcat.	Dequen.	Barraud.
Duval.	Vanhoren.	Adam.
Huet.	Mille.	Bony.
LAMARQUE.	Roland (Louis).	Culhat fils.
<i>Court. de march.</i> MM.	LIMOGES.	Doux.
Miaïlle.	<i>Agens de change.</i> MM.	Bon.
Beraud.	Penicaud. Lousteau.	Chapeau (A).
Boucherie.	LUÇON.	<i>Court. pour les marchand.</i>
LANGON.	<i>Agent de change, Courtier</i>	<i>autres que la soie.</i> MM.
<i>Courtiers pour les marchan-</i>	<i>de commerce.</i>	Piquet.
<i>dises, les assurances et la</i>	M. Godard.	Coubayon.
<i>conduite des navires.</i> MM.	LYON.	Thouvery.
Morel.	<i>Agens de change.</i> MM.	Delaval.
Dancy.	Lata.	Decailly.
Lafargue.	Escot.	Benoît.
LANGOIRAN.	Vidal fils.	Picard.
<i>Courtiers de march.</i> MM.	Grégoire.	Wies.
Poté.	Tresca.	Chautre.
Dubruel	Bertrand.	Janinet.

MARANS.

Court.-interp. conducteur de navires. MM.
 Masseau Wallinguin, pour l'anglais.
 Pinet, idem.

MARENNES.

Courtiers - interprètes, conduct. de navires. MM.
 Reynaud, } pour le
 Aiguillé, } holland.

MARSEILLE.

M. Irissac, *Commiss. de police près la Bourse.* Agens de change. MM.
 D'Escrivan.

Pascal (J.-M.-E)

Court. de marchand. MM.

Olive fils.
 Olive (Pierre).

Laugier.

Castillon.

Bec.

Fabry.

Cohen.

Roque.

Auban (J. Fr.)

Talamel.

Antheman.

Dor.

Borely.

Savine.

Court.

Monnier.

Isnard.

Dodon (Jean-Louis)

Mouton.

Fraissinet.

Routier (H. J.)

Théric.

Rolland.

Moynier (J. M. J.)

Clumanc.

Bletry.

Bayol.

Plantin.

Rizancourt (Fr.-Paulin).

Fabre.

Gavoty fils.

Léon.

Genouillat.

Garagnon.

Robert.

Pons.

Vincens fils.

Cogordan.

Thevcnin.

Monge.

Merlinode-Boisgrange.

Franc.

Flottes Raissac.

Boucher.

Meyers.

Roumieu.

Long.

Cantel.

Nathan.

Barbaroux.

Becazel.

Julien.

Crudère.

Courtiers de marchandises, d'assur., conduct. de navires et courtiers-interprètes. MM.

Fraissinet, pour les langues espagn., ital., angl. et holland.

Braquety, pour la langue anglaise.

Caillol, pour la langue italienne.

Escalon, pour les langues allemande, italienne et suédoise

Vigne, pour les langues portugaise, espagnole et italienne.

Estrangin, pour les langues anglaise et italienne.

Schielotto, pour la langue italienne.

Renoux, pour les langues anglaise, espagnole et italienne.

Boyer, pour les langues ital. et espagnole.

Chaillet, pour les langues italienne.

Constant, pour les langues italienne.

Marseille, pour les langues hollandaise et italienne.

Rambaud, pour les langues grecque et italienne.

Rebufat, pour la langue espagnole.

Guinot, pour les langues anglaise, danoise et suédoise.

Courtiers de marchand. et conduct. de nav. MM.

l'agliano. | Madon.

METZ.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

Limbourg.

Blondin (H.-Jacq.-Ferd.)

Bry-d'Arcy.

Toussaint.

MILHAU.

Agent de change et Courtier de Marchandises.

N.

MONTAUBAN.

Court. de march. MM.

Videt.

Soulié.

Noalhac Sol.

MONTPELLIER.

Agens de change. MM.

Salze fils.

Septet fils.

Hue.

Eatrix.

Daumas fils.

Bruyas.

Courtiers de marchand. dises. MM.

Roure.

Acltotiny.

Sudre.

Peyre.

MORLAIX.

Courtiers pour les marchand. les assurances et la condition des navires. MM.

Guidon.

Lazon.

Le Coc Saint-Maur.

Roquelin.

Boscher.

MULHAUSEN.

Court. de march. MM

Huber.

Paraf.

Richard.

Gerber.

NANTES.

Agens de change et Courtiers de march. MM.

Wack fils.

Plinguct.

Bonamy.

Morville.

Cardon.

Toulmouche (Emile).

Bonnevaux fils.

Lemerle fils.
 Gazanche.
 Jousset.
Court. d'assuranc. MM.
 Roy.
 Desbouillons.
*Courtiers conducteurs de na-
 vires franç. MM.*
 Laporte.
 Pressensé.
 De Lasalle fils.
 Schœuls.
*Courtiers-interprètes, con-
 ducteurs de navires fran-
 çais et étrangers. MM.*
 Bardou fils, pour l'anglais
 et le holland.
 Prion, pour l'anglais.
 Goupilleau, pour l'allemand,
 l'anglais, le hollandais,
 l'espagnol et le portugais.
 Sommelier, pour les lan-
 gues du Nord.
*Courtiers de transp. par
 terre et par eau. MM.*

Bruneau.
 Mazier fils.

NARBONNE.

*Courtiers de marchan-
 dises. MM.*

Firmin.
 Bernard.
 Bomien.
 Rolland.
 Bergé.
 Cabaues.

NEVERS.

Courtier de marchand.

N.

NIMES.

Agent de change.

N.

Courtier de marchand.

N.

NIORT.

Court. de march. MM.

Liège.
 De Larue neveu.
 Bruneau.
 Vauguyon aîné.

OLÉRON.

*Courtiers interprètes, con-
 duct. de nav. MM.*

Petit, pour la langue hol-
 landaise.

Laray, pour le hollandais.

LORIENT.

*Agens de change et Courtiers
 de march. MM.*

Lortan.
 Chabrie.
*Courtiers pour les assu-
 rançes et la conduite des
 navires. MM.*
 Duffilhol fils.
 Montrelay.

ORLÉANS.

*Courtiers de marchan-
 dises. MM.*

Godin.
 Pavie.
 Gombault-Sagot.
 Lassailly.
 Fauvin.
 Ballot.
 Berthel.
 Anthoine.
 Metivier.
 Leroux.

PAIMBŒUF.

*Courtiers interprètes et con-
 duct. de nav. MM.*

Vanderlhuis et Boudet fils,
 pour l'ang., le hollandais
 et le suédois.

PARIS.

Voy. p 854 et suiv.

PAULLIAC.

*Courtiers pour les marchand.
 tes assur. et la cond. des
 nav. MM.*

Martini.
 Tastet jeune.
 Gouzou.
 Sarrial.
 Guyon.

PÉRIGUEUX.

Courtier de marchand.

M. Sengenès.

PERPIGNAN.

Agens de change. MM.

Caron.
 Saisset.
 Berger.

PÉZENAS.

M. Grenier, *Commis. de
 police près la Bourse.*
*Courtiers de marchan-
 dises. MM.*

Audrieu.
 Villebrun fils.

Robert.
 La Querbe.
 Alazard.

POITIERS.

*Agens de change, Courtiers
 de marchandises. MM.*

Pavie.
 Demarconnay.

PONT DE BORDES.

Courtier de marchand.
 M. Dubroca.

PORT-LOUIS.

*Courtier conducteur de na-
 vires et interprète des
 langues du Nord,*

M. Krafft.

QUIMPER.

*Courtier interprète, conduc-
 teur de navires franç.
 et étrangers.*

REDON.

Courtiers de navires,
 M. Hery jeune.

REIMS.

M. Collet,
 M. Siret - } *Comm.*
 Thaudart, } *de*
 M. Gerbeaux, } *police.*
Agens de change. MM.

Paté.
 Paupe.
 Ride.
 Curt.

Court. de march. MM.

Soubrié.
 Jobart.
 Lenain.
 Clément.
 Pelletier.
 Jeannot.
 Pierrard.
 Louppe.
 Cliquot.
 Schmitte.
 Goulon.
 Gillet Langlois.
 Godfrin.
 Delamotte.
 Deligny.
 Cerf.
 Gillet.
 Hubert.

RENNES.

RHODEZ.

M. Carcenac. *Commissaire près la Bourse.*
Agens de change, Courtiers de march. MM.
 Carrier.
 Delelaux.
 Julien.

ROCHEFORT.

Courtiers interprètes et conduct. de nav. MM.
 Manès.
 Chessé.
 Elliès.
 Cuérin des Estarts.

ROCHELLE (LA).

Agens de change. Courtiers de march. MM.

Robein.
 Julliot.
 Bouyé fils.
 Beltremieux.
 Garreau.
 Naudin.
Courtiers interprètes, conduct. de nav. MM.
 Meyer, *pour l'allemand, l'anglais et le hollandais.*
 Duverger, *pour le hollandais*
 Turaud, *pour l'allemand et le hollandais.*
Courtier de nav. français.
 M. Langlois.
Courtier de transport par terre et par eau.
 N.

ROUEN.

M. Pirout, *Commissaire près la Bourse.*
Agens de change. MM.
 Riout.
 Ducamp.
Courtiers pour les marchandises. MM.
 Sanet.
 Lemercier.
 Faucon.
 Delaistre fils.
 Pretrel.
 Coeffin.
 Sebiré.
 Corel.
 Duval.
 Le Boullanger.
 Cochard.
 Le Bourgeois.

Lequesne.
 Thuillier.
 Fontaine.
 Congnet.
 Séré.
 Lejolliot.
 Cardinne.
 Petit.
 Picart.
 Héliot.
 Robichon.
 Gaillemer.
Courtiers conducteurs de nav., et interprètes. MM.
 Desroques.
 Montrelay, } *pour la lan-gue*
 Fontaine, } *hollandaise.*
 Delaunay, *pour les langues hollandaise et ital.*
 Chaumont.
 Pellecat, *pour les langues anglaise et hollandaise.*
 Bien, *pour la langue angl.*
 Fournier.
Courtiers d'assur. MM.
 Legendre.
 Tardif.

SABLES.

Court.-conduct. de navires.

SAINT-ETIENNE.

Courtiers de marchandises. MM.
 Plotton-Colomban.
 Heyraud.
 Paradis (Pierre-Barthél).
 Robin.
 Daniel.
 Courbon.

SAINTE-FOIX.

Court. de vins et eaux-de-vie
 M. Jouhanneau.

SAINT-GENIEZ.

Agent de change.
 M. Seguret fils.

SAINT-MACAIRE.

Court. de march. MM.
 Merle fils.
 Darbost.
 Richet.

SAINT-MALO.

Courtiers pour les marchand. les assur. et la cond. des navires. MM.
 Robberechts fils.
 Renou.
 Savary.

Letimbre.
 Erussart.
 SAINT-MARTIN-ILE-DE-RHÉ.
Courtiers - interprètes, conduct. de nav. MM.
 Giraudeau, *pour l'anglais, l'allemand, le hollandais et le suédois.*
 Thouillaud, *pour le holland.*
 Michaud, *pour le danois.*

SAINT-NAZAIRE.

Courtier - interprète, et conducteur des maîtres de navires.
 M. Thompson, *pour l'anglais et les langues du Nord.*

SAINT-OMER.

Agens de change. Courtiers de march. MM.
 Froye.
 Leurs.
 Radez.

SAINT-VALLERY.

Courtiers-interprètes.
 M. Darras.
 Boulanger.
 Flécheux.

SARLAT.

Courtier de marchand.
 M. Landès.

STRASBOURG.

Agens de change. MM.
 Tiess.
 Ehrman.
 Burkardt.
 Fleischhauer.
 Wurmser.
 Haubenstricker.
Court. de march. MM.
 Caimy.
 Weiler.
 Remond.
 Christiani.
 Arnold.
 Geoffroy, Røederer.

TONNAY (Charente).

Courtiers - interprètes, cond. de navires. MM.
 Dabbadie, *pour l'anglais et le hollandais.*

TOULON.

Masseau, } *pour*
 Dabadie fils, } *l'anglais*
Court. de march. . Conduct. de navires. MM.
 Engauran.

Landès.
 Roux (L.-A.-F.)
 Blond.
 Allemand.
 Alliaud.
 Pelissier.
 Bouisson.

*Courtier - interprète.
 conduct. de nav.*

M. Lambert.

TOULOUSE

Agens de change MM.

Fabre.
 Davasse.
 Fornier.
 Roaldes.
 Duffé.
 Sabatier.
 Bru.
 Caussanel.

Court. de march. MM.

Carrere.
 Dauriac cadet.
 Prevost.
 Bayonne.
 Dorie.
 Pomarede.
 Rivals.
 Longayron.
 Faillon.
 Siadono.
 Maylin.
 Dauriac (François).

TOURS.

Agent de change.

M. Duval.

TREMBLADE (LA).

*Courtier-interprète, et cond.
 de navires.*

M. Robineau, pour le hollan.

TROYES.

Agens de change. MM.

Pierre Courtin.
 Geoffroy.

Court. de march. MM

Pinot.
 Pierre Finot.

VALENCIENNES.

VANNES.

VIENNE.

VIRE.

CINQUIÈME PARTIE.

Administration de Paris et du département de la Seine, et renseignemens divers.

CHAPITRE PREMIER.

Administration civile et militaire du département. — Préfecture du département. — Préfecture de police. — Sous-Préfectures du département. — Mairies. — Garde nationale.

SECTION PREMIÈRE.

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

(Statistique du département. — Bureaux. — Conseil général de préfecture et du département. — Conseils d'arrondissemens. — Travaux d'architecture du département. — Grande-Voierie. — Chambre de commerce. — Bibliothèque du commerce. — Répartition des contributions. — Tontines. — Mairies de Paris et du département.)

Le département de la Seine est formé d'une portion de l'Île-de-France. Il est environné de tous côtés par le département de Seine-et-Oise. Sa superficie est d'environ 135,055 arpens, ou 46,181 hectares ; sa population, d'après le recensement fait en 1829, est de 924,226 individus, dont 816,486 pour la ville de Paris (*); 51,739 pour l'arrondissement de Sceaux, et 56,001 pour celui de Saint-Denis. Il a une préfecture de département, une préfecture de police, deux sous-préfectures, vingt cantons ou justices de paix, quatorze collèges électoraux, nommant chacun un député; savoir: douze pour les douze arrondissemens municipaux de Paris, et un pour chacun des arrondissemens de Sceaux et de Saint-Denis. Ce département est compris dans la 1^{re} division militaire, le diocèse de Paris, et le ressort de la Cour royale de la même ville.

Députés. Messieurs,

Odier (O ✱), <i>Banquier.</i>	Eusèbe Salverte.
Jacques Lefebvre ✱, <i>Banquier.</i>	De Corcelles.
C ^{te} Alex. de Laborde (O ✱), <i>Membre du Conseil-général.</i>	Bon de Schonon (O ✱), <i>Procureur-général près la Cour des Comptes.</i>
Ganneron ✱, <i>Président du tribunal de comm. Membre du Conseil-général.</i>	Chardel ✱, <i>Conseiller en la Cour de Cassation.</i>
C ^{te} Mathieu Dumas (G ✱), <i>Licut-général, Conseiller d'Etat.</i>	Barthe ✱, <i>Ministre de la justice.</i>
Bon Demarçay (C ✱), <i>Maréchal-de-Camp.</i>	Bon Charles Dupin (O ✱), <i>de l'Acad. des Sciences, Officier du génie maritime.</i>

(*) Cette population se subdivise ainsi: habitans domiciliés 615,868, dont 295,593 du sexe masculin et 320,275 du sexe féminin; habitans non domiciliés 206,618 dont 117,785 du sexe masculin et 82,833 du sexe féminin.

PRÉFECTURE,

A l'Hôtel-de-Ville.

M. le C^{te} DE BONDY (C*), *Conseiller-d'Etat*, PRÉFET.M. de Jussieu (Laurent), *Secrétaire général*.*Membres du Conseil de Préfecture. Messieurs,*M^{is} de la Morélie *, rue de Bondy, n. 85.

Fain, rue Monsieur-le-Prince, n. 14.

Laffon de Ladébat, rue des Capucines, n. 3.

Chev. de Maupas *, rue Joubert, n. 47.

Lucas-Montigny *, rue du Petit-Vaugirard, n. 5.

Membres du Conseil général du Département, par ordre alphabétique (1).

Messieurs,

Aubé *, *ancien Président du Trib. de commerce*, r. St-Avoye, n. 23.Benoist *, *Négoc. et Chef de légion de la Garde nationale de St-Denis*.

Besson *, boulevard Poissonnière, n. 19.

Bourgeois, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 16.

Cochin *, *Avocat*, rue du Canivet-Saint-Sulpice, n. 3.

De Châteaugiron *, rue de Castiglione, n. 4.

De Laborde (Alexandre) (O*), r. Laffitte, 28.

Delessert (François) *, *Banquier*, rue Montmartre, n. 76.Ferron *, *Banquier*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 57.Ganneron *, *Prés. du Trib. de commerce*, rue Montmartre, n. 151.Gisquet *, *Négociant*, rue Bleue, n. 5.Lafautotte *, *Négociant*, rue Godot, n. 2.Lafond *, *Négociant*, quai de la Tournelle, n. 21.Lebeau (C*), *Avocat général à la Cour de Cassation*, rue du Cherche-Midi, n. 19.Lefebvre (J.) *, *Banquier*, Faub. Poissonnière, n. 60.Maine-Glatigny, *ancien Notaire*, rue des Beaux-Arts, n. 2.Odier (O*), *Banquier*, boulev. Poissonnière, n. 15.Parquin *, *Avocat*, rue des Deux-Écus, n. 15.Périer (Joseph) *, *Banquier*, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 27.Say *, *Professeur d'économie politique au Conservatoire des arts et métiers*, Faubourg-Saint-Martin, n. 84.Schonen (B^{on} de) (O*), *Procureur-général de la Cour des Comptes*.Ségurier (S. S. B^{on}) (G O*), 1^{er} *Président de la Cour royale*, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n. 16.Tascher (S. S. C^{te} de) (G O*), rue St.-Guillaume, n. 23.Tripiet *, *Président à la Cour royale*, r. Croix-des-Petits-Champs, n. 2.M. Varcollier, *Secrét.-Archiviste du Conseil*.(1) Ce Conseil remplit les fonctions de *Conseil Municipal* de la ville de Paris.

Comité consultatif près la Préfecture de la Seine. Messieurs,

Delacroix-Frainville *, r. Hautefeuille, 15.
Desclaux, rue St.-André-des-Ares, n. 68.
Boinvilliers, rue du Temple, n. 19.

Scribe, rue Hautefeuille, n. 15.
Gairal *, rue Louis-le-Grand, n. 5.
Mailhe, *Rapporteur*, rue du Bac, n. 77.

Agens de la Préfecture. Messieurs,

Avocats et Conseils.

Cochin *, *Membre du Conseil général*,
rue du Canivet-St.-Sulpice, n. 3.
Chev. Molinier de Montplanqua *, *Doyen*
des Avoc. aux Cons. et à la Cour de cass.,
anc. Maire de Paris, r. St.-Antoine, 71.
Iatruffe-Montmeylian, *Avocat aux Cons.*
du Roi et à la Cour de Cassation, rue
Pavée-Saint-André, n. 5.
Boinvilliers, *Avoc. C. roy.* r. du Temple, 19.
Chignard *, *Cons. hon.*, r. du Mail, n. 12.

Notaires.

Corbin, rue Vivienne, n. 6.
Noël, rue de la Paix, n. 13.

Avoués.

Gavault, *Avoué de 1^{re} inst.* r. St^e-Anne, 16.
Cantrez, *Avoué d'appel*, r. St^e-Avoic, 63.

Commis.-Priseurs de la ville de Paris.

Lorin. | Determes.

Huissier.

Liédot, rue Saint-Martin, n. 151.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE (1).

SECRETARIAT GÉNÉRAL ET COMPTABILITÉ.

M. Bouhin aîné *, *Chef*, rue de Grenelle-S.-Germain, n. 22.

PREMIER BUREAU.

M. Varcollier, *Chef*, rue des Fossés-St.-Bernard, n. 43.

Ordre général; Conseil général et municipal; Beaux-arts; Fêtes et réjouissances publiques; personnel des bureaux: enregistrement des dépêches; brevets d'invention; prestations de serment; pensions de retraite; tirage des rentes de la ville de Paris; adjudications, impressions, affiches; fournitures des bureaux; archives de la Préfecture (2).

DEUXIÈME BUREAU.

M. Bouhin jeune, *Chef et Contrôleur des rentes de la Ville*, rue de Vaugirard, n. 62.

Formation des budgets du département; situation des comptes des dépenses des ministères dont le Préfet est ordonnateur, et des fonds départementaux; délivrance des mandats de paiemens; comptes des fonds de retraites; formation du budget de la ville de Paris; caisse municipale; situations et comptes des fonds de la ville; sommier des revenus; délivrance des mandats de paiement; contrôle des rentes sur la ville de Paris.

TROISIÈME BUREAU.

M. Fichot, *Chef*, rue d'Orléans-St.-Honoré, n. 16.

Liquidation générale de tous les travaux et de toutes les dépenses ordonnés par la Préfecture pour le compte du Gouvernement, du Département ou de la ville de Paris. La direction du bureau général de vérification et de règlement des mémoires.

(1) Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, depuis deux heures jusqu'à quatre.

(2) Le Secrétaire général signe seul, en sa qualité d'Archiviste général, les extraits des registres ou expéditions des pièces déposées aux archives de la Préfecture.

Le Bureau de réglemeut est chargé de vérifier tous les travaux exécutés par adjudication ou sur soumissions, et ceux faits par économie; de régler les prix portés aux mémoires des entrepreneurs, d'en réviser les calculs. Il est composé de Commissaires-Reviseurs et de Commissaires-Vérificateurs nommés par le Préfet, savoir :

Commissaires-Reviseurs.

M. Journault fils, r. de Vaugirard, n. 60. M. Laffitte, rue du Cherche-Midi, n. 25.

Commissaires-Vérificateurs.

M. Guillemot, r. S ^{te} -Cr.-de-la-Brétonn. 44.	M. Rameau, rue de Jouy, n. 11.
M. de Gans, r. de la Ch.-des-Minimes, 5.	M. Moreau, rue de Vaugirard, n. 62.
M. Protain, rue du Mont-Thabor, n. 4.	M. Rédier, rue du Temple, n. 12.

QUATRIÈME BUREAU.

M. Defrémont, *Chef*, rue Charlot, n. 47.

Examen et apurement des comptes administratifs et de caisses des ordonnateurs et comptables qui se trouvent en rapport avec la Préfecture de la Seine; surveillance et vérification des caisses; surveillance administrative et comptabilité de la ferme des jeux de la ville de Paris. Le mouvement, l'entretien et la comptabilité, en matière du mobilier de tous les établissemens qui dépendent de l'administration départementale ou municipale. La surveillance des gardiens spéciaux de ces établissemens. Les réparations locatives, et de simple entretien, à l'hôtel de la préfecture du département, à l'hôtel-de-ville, et leur service intérieure. La conservation du magasin des métaux, et de tous les objets de consommation.

Commission des voies et moyens.

Cette Commission, instituée par arrêté du Préfet, et présidée par lui, est appelée à donner son avis, sous le rapport financier, sur les demandes de crédits additionnels ou de modifications de crédits, avant leur discussion en conseil municipal; à cet effet, elle suit le mouvement des revenus acquis et des dépenses à couvrir; elle indique les ressources applicables aux chances imprévues, etc.

Membres de la Commission. Messieurs.

N. | N. | N.

PREMIÈRE DIVISION.

Administration communale; — Grande-Voirie; — Etat civil et politique et Elections.

M. Pontonnier, *Chef*, rue de l'Odéon, n. 19.

PREMIER BUREAU.

M. Mastrelle, *Chef*, rue d'Orléans, n. 7. au Marais.

Circonscription des arrondissemens, des cantons et des communes; conservation et administration des propriétés immobilières du département et de la ville de Paris, susceptibles de produits.

Ville de Paris : Service des inhumations et des cimetières; acquisitions, locations et dépenses de toute nature concernant les mairies et auditoires des juges-de-paix; établissemens de halles et marchés; administration de l'octroi et des établissemens y annexés; abattoirs; caisse de Poissy; bureau central de pesage, mesurage et jaugeage public.

Communes rurales : Convocation des conseils municipaux et d'arrondissement; direction et surveillance de l'emploi des revenus communaux; formation des budgets

annuels des communes; répartition du produit net des amendes de police et du droit de banlieue; construction et entretien des mairies, églises, presbytères, écoles, cimetières, chemins vicinaux, ports, fontaines, abreuvoirs, et autres établissemens.

INSPECTION GÉNÉRALE ET BUREAU CENTRAL

Du pesage, mesurage et jaugeage publics dans la ville de Paris, et contrôle des droits communaux établis dans les halles et marchés.

L'institution du pesage, du mesurage et du jaugeage publics a été établie par la loi du 29 floréal an X, et par les actes du gouvernement des 6 prairial an XI, 16 juin 1808, 11 juin 1811, 11 avril 1813, 4 mai 1820 et 10 novembre 1823.

Ce service se divise en deux parties; la première comprend les opérations de pesage, de mesurage et jaugeage, dans les halles, les marchés, les chantiers et sur les ports; ces opérations sont faites, et les droits qu'elles produisent sont perçus par des agens placés sous la direction de M. le Préfet de Police. Un Inspecteur-général et deux Inspecteurs particuliers nommés par le Préfet de la Seine, exerçant sous les ordres de ce magistrat l'inspection et le contrôle de la perception, surveillent la tenue des registres, l'exactitude de sa comptabilité, et la régularité de ses versemens.

La seconde partie du service est confiée à un Bureau Central, placé sous la direction du Préfet de la Seine, et comprend 1^o les opérations de pesage, mesurage et jaugeage à domicile, requises par le commerce ou par les officiers de justice; 2^o le mesurage des liquides, au moyen d'un appareil à dépoter, établi à l'entrepôt général des vins et eaux-de-vie; 3^o le mesurage des pierres destinées aux constructions publiques et particulières.

Dans toutes les constructions relatives au pesage, au mesurage ou au jaugeage, les bulletins délivrés par les préposés des poids publics, et certifiés conformes aux registres font foi en justice.

Le Bureau Central est établi rue Bourtibourg, n. 21. Il est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis 9 heures jusqu'à 4. Les réquisitions peuvent être adressées, par écrit et *franches de port*, à l'Inspecteur-général, chef dudit Bureau, qui envoie aux lieux indiqués, des préposés, à l'effet de procéder aux opérations requises.

BUREAU CENTRAL.

Inspecteur-Général, Chef du Bureau Central.

M. Daubandon, rue Bourtibourg, n. 21.

Inspecteurs particuliers.

M. Le Gentil.

M. Verdin.

Comptabilité et Recette.

M. Rocher, *Chef*.

M. Jules Mézière, *Contrôleur*.

Contrôleurs spéciaux pour le mesurage des pierres.

M. Leroy, rue du Faubourg Saint-Jacques, n. 304.

M. Bridault ✱, rue Mandar, n. 9.

M. Chabrier, quai d'Orléans, n. 18.

La perception des droits sur la vente en gros des denrées dans les halles et marchés, et celle des droits dus pour la location de places dans ces établissemens est administrée directement par M. le Préfet de Police; mais la surveillance et le contrôle de cette perception ont lieu par des inspecteurs nommés par M. le Préfet de la Seine, et placés sous la direction de l'Inspecteur-général des poids publics.

Inspecteurs.

M. Daniel.

| N.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Hourdequin, *Chef*, rue Richer, n. 6 bis.

L'administration de la grande voirie, *intrà muros*, l'exécution des réglemens qui défendent de bâtir hors Paris, à moins de 50 toises de distance des murs d'enceinte. l'inscription des noms des rues; le numérotage des maisons; la voirie vicinale; les carrières; la direction des fonds affectés aux dépenses qu'exigent ces divers services.

SERVICE DE LA GRANDE VOIRIE DANS LA VILLE DE PARIS.

Commissaires-Voyers divisionnaires. Messieurs,

Lelong, rue de Lancry, n. 10.
Lahuré, rue St.-Fiacre, n. 18.

Guénépin, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n. 46.

Commissaires-Voyers d'arrondissement. Messieurs,

Première section. Duhays, rue Saint-Honoré, n. 313.

2^e *idem.* Perrier, rue La Bruyère, n. 1.

3^e *idem.* Lepage, rue Michel-le-Comte, n. 30.

4^e *idem.* Callet fils, rue de la Pépinière, n. 53.

5^e *idem.* Visconti, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 20.

6^e *idem.* Van-Cléemputte, passage Ste-Marie, rue du Bac, n. 58.

7^e *idem.* Charle, rue de la Harpe, n. 81.

8^e *idem.* Lemarié, rue de l'Université, n. 38.

Villain, *Memb. de la Commiss. des alignem.*, r. St-Honoré, n. 365.

Inspecteurs particuliers de la Voirie. Messieurs,

Première section. Gouyon, rue des Vieux-Augustins, n. 41.

2^e *idem.* Blossé, cour du Commerce-St.-Germain, n. 7.

3^e *idem.* Levicomte, rue d'Argenteuil, n. 41.

4^e *idem.* Vée, rue des Lions, n. 14.

5^e *idem.* Docque, rue de la Planché, n. 14.

6^e *idem.* Delagénère, rue.

7^e *idem.* Chasseriau, rue de Cléry, n. 23.

8^e *idem.* Dupeyrat, rue du Bac, n. 34 bis.

Dupré, *Adjoint*, rue de la Cerisaie, n. 31.

Les Commissaires-Voyers divisionnaires donnent leur avis sur les rapports des Commissaires-Voyers d'arrondissement, et sur les affaires qui leur sont communiquées. Les Commissaires-Voyers d'arrondissement font respectivement leurs rapports sur toutes les demandes à fin de permission de construire et de réparer; ils vérifient l'exécution des alignemens donnés; ils constatent les contraventions de toute nature. Les inspecteurs particuliers de la voirie sont attachés aux Commissaires-Voyers d'arrondissement pour les aider dans l'exercice de leur surveillance. Les Commissaires-Voyers divisionnaires et les Commissaires-Voyers d'arrondissement se réunissent le mardi de chaque semaine pour se former en bureau de consultation. Ce bureau est présidé par M. le Préfet ou par M. le Secrétaire-général, et, à défaut, par le Chef de division ou de bureau. Le bureau de consultation est chargé d'entendre les prévenus de contraventions, malfaçons ou vices de construction, et de prendre leur soumission d'exécuter les rectifications qui leur sont indiquées. Sur le refus des prévenus, les procès-verbaux et autres pièces sont remis au bureau de la Grande-Voirie pour être procédé dans les formes de rigueur. En outre, le Bureau de consultation donne en commun un avis sur toutes les affaires qui ont été renvoyées à l'examen des Commissaires-Voyers divisionnaires.

Inspection générale des Carrières du département. Messieurs,

Trémery, *Ingén. en chef des Mines, Inspect. gén. des Carrières, Géom. en chef au Dépôt des plans des Carrières*, rue Méchain, n. 12.

Galy, <i>Inspecteur des Mines</i> , à Montrouge,	} <i>Inspecteurs - particuliers.</i>
Poirien-de-St.-Brice, <i>idem</i> , rue du Four-St.-Germain,	
Delamotte, <i>Sous-Chef du Bureau des Géomètres.</i>	

Fouquet, *Chef du Bureau de l'Inspection générale.*

Surveillance générale des Carrières en exploitation dans le département ; exécution des réglemens sur cette matière ; direction des travaux de consolidation dans les anciennes carrières sous et hors Paris.

TROISIÈME BUREAU.

M. Villot, *Chef*, rue S^{te}-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 28.

Etat civil ; archives de l'Etat civil ; confection des tables décennales ; formation des listes électorales et du jury ; délimitation des arrondissemens et quartiers de Paris ; présentation des candidats pour les fonctions administratives ; nomination des officiers municipaux dans les communes au-dessous de 5,000 ames ; traitement des fonctionnaires administratifs ; statistique de la ville de Paris et du département.

DEUXIÈME DIVISION.

Ponts-et-Chaussées et Travaux publics.

M. Lemaire *, *Chef*, rue St.-Louis, au Marais, n. 30.

PREMIER BUREAU.

M. Malmontet, *Chef*, rue Caumartin, n. 20.

Les travaux des grandes routes, du pavé de Paris et des trottoirs, des boulevards, de navigation, des canaux, digues, ponts, ports et quais, de chemins de hallage ; la voirie des grandes routes, les hacs et bateaux ; la direction des fonds affectés à ces dépenses ; la délimitation des quartiers affectés à l'exploitation des usines de gaz hydrogène ; les travaux relatifs à cette exploitation sur la voie publique ; les travaux de la rivière de Bièvre.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Reynauld aîné, *Chef*, rue Castiglione, n. 12.

Administration générale des travaux de dérivation de la rivière d'Ourcq et des Canaux de l'Ourcq, de Saint-Denis et de Saint-Martin. Distribution des eaux dans Paris ; service des anciennes et nouvelles eaux ; Pompes à feu, machines hydrauliques, fontaines, regards, etc. ; travaux des voiries de Bondy et des voiries de dépôt ; acquisitions relatives à ces divers établissemens ; construction et entretien des égouts de Paris.

TROISIÈME BUREAU.

M. Planson, *Chef*, rue du Port-Mahon, n. 14.

Construction, grosses réparations et entretien de l'Hôtel-de-Ville, des mairies, des collèges royaux, de la Bourse, du palais de Justice, des casernes, des barrières, des prisons, des entrepôts, halles et marchés, places et promenades publiques, etc. Le personnel des architectes et des autres agens attachés à ces divers établissemens. Expédition des affaires qui sont renvoyées par le Préfet à l'examen du Conseil spécial des prisons de la Seine ; Conseil des travaux publics.

Conseil des Travaux publics.

(La composition de ce Conseil n'est pas encore arrêtée.)

Ingénieurs attachés au service du département de la Seine.

M. Jollois ✱, *Ingénieur en chef, Directeur*, rue Louis-le-Grand, n. 35.

Service ordinaire des Ponts-et-Chaussées. Messieurs,

Stapfer, Faubourg-Saint-Martin, n. 80.

Coriolis ✱, rue de Condé, n. 15.

Baude, rue de Belle-Chasse, n. 28.

Service extraordinaire. Messieurs,

Beaudesson, *Ingénieur en chef*, rue de l'Université, n. 53.

Legraverend, *Ingén. ord.* rue de Sèvres, 8.
Tarbé, *idem*, rue du Grand-Chantier, n. 4.

Pavé de Paris et Boulevards. Messieurs,

Partiot, *Ingénieur en chef, Directeur*, rue Saint-Lazare, n. 88.

Aubert-Vincelles, *Ingénieur ordinaire*, rue Notre-Dame de Recouvrance, n. 20.

Marchand Saint-Albin, *idem*.

Canaux et Eaux de Paris; Egoûts, Assainissement. Messieurs,

Girard (O ✱), *Ingénieur en chef, chargé de la direction du service municipal de la ville de Paris*, rue Papillon, n. 5.

Duleau ✱, *Ingénieur*, rue du Cimetière-S.-André-des-Arcs, n. 3.

Genieys, *Ingénieur*, rue des Martyrs, n. 20.

TRAVAUX D'ARCHITECTURE

Du département de la Seine et de la ville de Paris.

Première section, comprenant l'hôtel de la Préfecture de la Seine, les édifices, bâtimens et établissemens consacrés au service des cultes; les places, promenades et fêtes publiques.

M. Godde (Hypolite), *Architecte*, rue de Madame, n. 5.

M. Fromentin,
M. Maingot,
M. Gilbert aîné, } *Inspecteurs.*

Deuxième section, comprenant les bâtimens des barrières, murs d'enceinte, les chemins de ronde, les abattoirs, l'hôtel de l'octroi, les entrepôts, les pataches et bureaux d'inspection qui intéressent l'octroi.

M. Jay, *Architecte*, rue d'Enfer, n. 19.

M. Guillot,
M. Lusson,
M. Tougard Bois-Milon, } *Inspecteurs.*

Troisième section, comprenant les tribunaux, la conciergerie, le dépôt de police, les collèges, les casernes et les corps-de-garde.

M. Peyre neveu, *Architecte*, rue des Poitevins, n. 7.

M. Couad,
M. Vincent, } *Inspecteurs.*

Quatrième section, comprenant les prisons du département, les dépôts de Saint-Denis et Villers-Cotterêts, la Morgue.

M. Ménager, *Architecte*.

M. Baron, }
 M. Maugras, } *Inspecteurs.*
 M. Pascal, *Conducteur.*

Cinquième section, comprenant les halles et marchés, les greniers de réserve et à sel, les mairies et les maisons communales.

M. Baltard père, *Architecte*, rue des Augustins, palais des Beaux-Arts.

M. Chappuis, *Inspecteur.*

M. Riffaut, *Conducteur.*

Travaux d'achèvement et d'entretien de la Bourse.

M. Labarre *, *Architecte*, rue du Croissant, n. 16.

Travaux des communes de l'arrondissement de Saint-Denis.

M. Lequeux, *Architecte.*

Travaux des communes de l'arrondissement de Sceaux.

M. Molinos (Auguste), *Architecte*, rue de la Ville-l'Évêque, n. 13.

TRAVAUX NEUFS AU COMPTE DE LA VILLE DE PARIS.

Architectes. Messieurs,

Bourse et Tribunal de commerce.

Labarre *, rue du Croissant, n. 16.

Entrepôt général des vins.

Gauché, rue du Battoir-St.-André-des-Arcs,
*Collège royal de St.-Louis, et Académie
 de Paris, à la Sorbonne.*

Guignet *, rue de Caumartin, n. 1.

*Eglises de Bonne-Nouvelle, du Saint-
 Sacrement, de Ste.-Elisabeth, etc.*

Godde, rue de Madame, n. 3.

*Eglise de Notre - Dame de Lorette ;
 Prison-Modèle.*

Lebas, Palais de l'Institut.

Eglise de Saint-Vincent-de-Paul.

Lepère et Hiltorff, rue Coquenard, n. 32.

Marché au charbon, rue de la Roquette.

Ménager, rue des Francs-Bourgeois.

Prison de la dette.

Lemarié, rue de Beaune.

*Caserne de la garde municipale, rue du
 Faubourg-St.-Martin.*

Charle, rue de la Harpe, n. 81.

Fontaine, place St.-Antoine.

Alavoine *, r. N.-des-Bons-Enfants, n. 25.

TROISIÈME DIVISION.

*Instruction publique. — Hospices et Hôpitaux. — Garde nationale et
 Recrutement.*

M. Barrière *, *Chef*, rue de Condé, n. 20.

PREMIER BUREAU.

M. Cottenet, *Chef*, rue des Deux-Portes-St.-Jean, n. 1.

Ecoles élémentaires. — Institutions, pensions et écoles secondaires de jeunes demoiselles ; instruction primaire et secondaire en faveur des adultes ; sociétés savantes ; jury de médecine et listes de médecins ; agriculture ; courses de chevaux ; exposition des produits de l'industrie ; courtiers et chambre du commerce ; examen des aspirans aux écoles polytechnique, militaire, navale, des eaux et forêts ; bourses communales dans les collèges ; bibliothèque de la ville ; administration et dépenses des cultes.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Blondel, *Chef-adjoint*, rue de Paradis, n. 14, au Marais :

Hôpitaux et hospices ; secours à domicile ; bureaux de charité ; bureaux de bien-faisance des arrondissemens ruraux ; enfans abandonnés ; mont-de-piété ; boîtes fumigatoires ; secours pour les maladies épidémiques ; tontines et caisses d'épargnes ; élèves sages-femmes.

TROISIÈME BUREAU.

M. Erdeven, *Chef*, rue des Francs-Bourgeois, n. 11 et 12, au Marais.

Garde nationale ; service ; maison d'arrêt.

Troupes en passage, en garnison ; hôpitaux militaires, recrutement, désertions, congés de réformes, pensions aux veuves, corps-de-garde ; la direction des fonds affectés à ces divers établissemens.

QUATRIÈME DIVISION. — *Répartition, Recouvrement et Contentieux des Contributions directes et Domaines.*

M. Miel *, *Chef*, rue St^c-Avoye, n. 57.

PREMIER BUREAU.

M. Perrot, *Chef*, quai des Célestins, n. 22.

Mesures générales relatives à l'administration et au recouvrement de l'impôt ; personnel des agens des contributions ; receveurs particuliers et percepteurs ; assiette et répartition des contributions ; vérification, exécution et mise en recouvrement des rôles ; situation générale du recouvrement ; enregistrement et *visa* des récépissés délivrés par le receveur-général ; apurement des comptes rendus par le receveur-général ; direction des fonds de non-valeurs ; vérification de la gestion des comptables, et contentieux qui en résulte ; commission de répartition de la ville de Paris ; contrôleurs aux recettes ; cadastre ; impositions locales et extraordinaires.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Margottet, *Chef*, rue Mazarine, n. 32.

Vérification des caisses des receveurs ; personnel des agens des contraintes ; direction des poursuites ; taxe des frais ; plaintes formées contre les percepteurs et leurs agens ; réclamations pour cause de garantie ; privilège du trésor ; confection des registres pour la tenue des écritures comptables.

COMMISSAIRES-PRISEURS-VENDEURS, *attachés à la préfecture et au recouvrement des contributions directes dans la ville de Paris.* Messieurs,

Determes, rue Rameau, n. 8.

| Neveu, rue de la Grande-Truanderie, n. 40.

TROISIÈME BUREAU.

M. Revelière, *Chef*, rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 6.

Vérification des matrices de rôles ; travail relatif aux demandes en décharge ou réduction, remise ou modération de taxe, en matière de contributions directes de toute nature ; instruction et jugement des états de non-valeurs ; vérification et délivrance des ordonnances comptables.

QUATRIÈME BUREAU.

M. Guérault, *Chef*, quai Centi, n. 19.

Prise de possession, conservation, administration, estimation et vente des biens nationaux ; revendication des domaines envahis ou usurpés ; indemnités aux émigrés ; la révision des décomptes de ventes ; déchéances ; liquidation des successions en déshérence ; vente des objets abandonnés dans les grefes des tribunaux, aux messageries, etc., etc. ; séquestre sur les biens des comptables des deniers publics ; main-levée des inscriptions hypothécaires prises sur les débiteurs de l'Etat et les comptables des deniers publics ; liquidation des pensions ecclésiastiques et séculières supprimées ; poursuite et défense, au nom de l'Etat, de toutes les affaires litigieuses portées devant les tribunaux.

COMMISSAIRES-PRISEURS *chargés de la prise et de la vente du mobilier appartenant ou dévolu à l'Etat.* Messieurs,

Determes, rue Rameau, n. 8.

Chauvelot, rue Michel-le-Comte, n. 27.

Seigneur, rue Favard, n. 2.

Bataillard, rue de Grammont, n. 4.

ADMINISTRATION DES TONTINES,

Sous la surveillance du Préfet, rue Sainte-Anne, n. 16.

Les Tontines dites d'*Epargnes*, des *Employés et Artisans*, sont régies par trois administrateurs pris dans le Conseil municipal de la ville de Paris. Ils ont sous leurs ordres un Directeur.

Administrateurs. Messieurs,

Parquin ✱.

Gisquet ✱.

Tripier ✱.

Nota. Les fonctions d'Administrateurs sont gratuites.

Directeur.

M. Desprades.

M. Desroziers ✱, *Secrétaire de l'administration.*

Service de la Caisse.

M. Nau, *Caissier.*

COMMISSION DE RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS,

Nommée par le Préfet.

Cette Commission est chargée de la répartition des Contributions directes dans la ville de Paris, d'enregistrer et délivrer les patentes, de donner son avis sur toutes espèces de réclamations en matières de contributions directes, et de délivrer les extraits de matrices de rôles. Ses bureaux sont établis place et à côté de l'Hôtel-de-Ville, n. 8.

Commissaires. Messieurs,

Gorjon, rue Saint-Georges, n. 18.

Rendu (Achille) ✱, rue du Four-Saint-Germain, n. 42.

De Bondy, rue du Bac, n. 42.

Goubard, rue Saint-Antoine, n. 57.

De Sains, rue Saint-Hyacinthe, n. 3.

TRÉSORIER DE LA VILLE DE PARIS.

M. le B^m de Villeneuve (Auguste) ✱, à l'Hôtel-de-Ville.

La Caisse municipale se compose du produit de la recette générale de l'octroi municipal et de bienfaisance, des centimes et autres revenus affectés aux dépenses communales. Elle ouvre tous les jours à dix heures, et ferme à trois heures. Elle paie les mardis, jeudis et samedis.

M. Liénard-Fleury, *Chef de Comptabilité.*

M. Sornin, *Caissier-Adjoint.*

M. Geoffroy, *Caissier-général.*

M. Huet, *Conservateur des oppositions.*

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS,

Séant à la Bourse.

Cette chambre est composée de M. le Préfet de la Seine et de quinze Membres électifs, qui se renouvellent par tiers tous les ans, et dont le choix doit être approuvé par le Ministre de l'Intérieur. Elle est chargée de présenter ses vues sur les moyens d'accroître la prospérité du commerce; de faire connaître les causes qui en arrêtent les progrès; d'indiquer les ressources qu'on peut se procurer; de surveiller les travaux publics relatifs au commerce et à la navigation, ainsi que l'exécution des Lois et Arrêtés concernant la contrebande. Ses jours ordinaires d'assemblée sont fixés au mercredi de chaque semaine.

*Membres composant la Chambre. Messieurs,**Le Préfet de la Seine.**Boigues* ✱, rue des Minimes.*Dubois*, rue Hauteville, n. 14.*Fould fils*, rue Bergère, n. 10.*Ganneron* ✱, rue Montmartre, n. 151.*Lafond fils* ✱, quai de la Tournelle, n. 21.*Lefebvre (Jacques)* ✱, Président électif, rue Richer.*Marchand*, rue de la Verrerie, n. 36.*Moreau* ✱, place Royale, n. 9, au Marais.*Odier (O)* ✱, boulevard Poissonnière, n. 15.*Perier (Joseph)* ✱, rue Neuve-des-Mathurins, n. 1.*Salleron fils* ✱, rue des Gobelins, n. 3.*Sanson*, rue Basse-du-Rempart, n. 16.*Ternaux (B^{on}) (O)* ✱, place des Victoires, n. 6.*Valois*, rue de l'Echiquier, n. 19, Faub.-Poissonnière.*Vernes* ✱, rue Coq-Héron, n. 5.*Surveillance des Entrepôts, des Ports et de la Navigation.*

<i>Commissaires</i>	{	M. Lafond.
		M. Moreau.

*Archives et Secrétariat.**M. Sarron*, rue du Grand-Chantier, n. 1.

Le bureau est ouvert tous les jours de 2 à 4 heures.

Bibliothèque du Commerce.

Cette Bibliothèque, fondée par le Ministre de l'Intérieur, et dont la formation au palais de la Bourse est confiée à la Chambre, se composera de tous les Ouvrages qui intéressent le Commerce et l'Industrie, sous la classification méthodique d'Arts et Métiers, Commerce intérieur et maritime, Navigation, Colonies, Législation, Finances, Douanes, Economie politique, Statistique, Voyages, etc.

Bibliothécaire. M. Brunet (Wladimir).

SOUS-PRÉFECTURES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

*Arrondissement de Saint-Denis (1).**M. le B^{on} de Jessaint (O)* ✱, Maître des req. *Sous-Préfet*, à St-Denis.

Les chefs-lieux des justices de paix de cet arrondissement sont : Courbevoye, Neuilly, Pantin, Saint-Denis.

*Conseil d'Arrondissement. Messieurs,**Dezobry* ✱, *Négociant*, à Saint-Denis.*Bracquemart* ✱, *Maire*, à Colombes.*Fulchiron* ✱, *Propriétaire, Adjoint au Maire*, à Passy.*Jullien* ✱, *Maire*, à Epinay.*Boyé*, *Maire*, à Saint-Denis.*Leroux, ex-Notaire*, aux Batignolles-Monceau.

(1) Les bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir; et ceux de l'arrondissement de Sceaux, depuis neuf heures jusqu'à quatre.

Lebel, *Adjoint au Maire*, à Belleville.
 Ferrière, *Notaire*, à La Villette.
 Collas, *Maire*, à Boulogne.
 Langlacé, *Négociant*, à Puteaux.
 B^m Nicolas (C ✱), *Maréchal-de-camp*, à Belleville.

ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

M. Lesourd (Adolphe), *Sous-Préfet*, à Sceaux.

Les chefs-lieux des justices de paix de cet arrondissement sont: Charenton, Sceaux, Vincennes, Villejuif.

Les Bureaux de la Sous-Préfecture sont ouverts tous les jours, de neuf à quatre heures.

Conseil d'Arrondissement. Messieurs,

C^{te} Dodun de Keroman ✱, *Propriétaire et Maire*, à Maisons-Alfort.

Payen ✱, *Négociant*, à Grenelle.

Dorange ✱, *Négociant*, à Montrouge.

Desgranges ✱, *Propriétaire*, à Sceaux.

Darblay, *Négociant*, à Antony.

Colin, *Propriétaire*, à Vitry.

Savouré, *Maire*, à Fresnes.

Boivin, *Maire*, à Choisy.

Lecoulteux, *Propriétaire*, à Créteil.

G^l St.-Laurent ✱, *Propriétaire*, à Saint-Mandé.

Peron, *Maire*, à Montreuil.

ARRONDISSEMENS COMMUNAUX ET MAIRIES DE PARIS.

A Paris, le Préfet du département remplit les fonctions de maire central.

La commune de Paris est divisée en douze cantons ou justices de paix; ils ont chacun un maire et deux adjoints, qui sont chargés de la partie administrative et des fonctions relatives à l'état civil (1).

Ces douze mairies forment douze arrondissemens électoraux.

Premier Arrondissement, rue du Faubourg Saint-Honoré, n. 14.

Composé des quartiers des Tuileries, des Champs - Elysées, de la Place - Vendôme et du Roule (2).

M. Lefort ✱, MAIRE, rue Duphot, n. 19.

M. Gabillot ✱, rue du Marché-d'Aguesseau, 2, }
 M. Porcher de La Fontaine, F. S.-Honoré, 19. } *Adjoints.*

M. Garnier, *Chef des Bureaux*, à la Mairie.

M. Germain, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue du Faub.-St.-Honoré, n. 14.

Les bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures jusqu'à quatre.

(1) Les publications pour parvenir à la célébration des mariages n'ont lieu que les dimanches, dans le lieu et à l'heure des séances municipales. Les mariages ne peuvent se célébrer que trois jours après la seconde publication.

(2) Pour connaître le détail de la circonscription de chaque arrondissement ou mairie, voir aux justices de paix, page 770 et suiv.

Deuxième Arrondissement, hôtel Mondragon, rue d'Antin, n. 3.

Composé des quartiers Feydeau, de la Chaussée - d'Antin, du Palais - Royal et du Faubourg-Montmartre.

M. Berger ✱, *Avoué*, MAIRE, rue Saint-Honoré, n. 256.

M. Bertinot, *Notaire*, rue de Richelieu, n. 28, } *Adjoints.*
 M. Bégé ✱, *Propriétaire*, rue Lepelletier, n. 2, }

M. Jomain, *Secrétaire, Chef des Bureaux*, à la Mairie.

M. Pécot, *Chef du Bureau de l'Etat civil.*

Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours non-fériés, de neuf heures du matin à quatre du soir. Celui de l'Etat civil est ouvert les dimanches et fêtes, jusqu'à midi pour les naissances, et jusqu'à quatre heures pour les décès.

Troisième Arrondissement, aux Petits-Pères.

Composé des quartiers du Faubourg-Poissonnière, Montmartre, St.-Eustache et du Mail.

M. Rousseau (C ✱), MAIRE, rue des Jeûneurs, n. 9.

M. Boullay ✱, rue des Fossés-Montmartre, n. 17, } *Adjoints.*
 M. Drouot ✱, rue du Faub.-Poissonnière, n. 14, }

M. Neveux, *Chef des Bureaux*, place des Petits-Pères.

M. Guérant, *Chef du Bureau de l'Etat civil.*

Les séances de la Mairie se tiennent tous les jours, depuis onze heures jusqu'à trois. Les bureaux sont ouverts depuis dix heures du matin jusqu'à quatre de relevée, les dimanches et jours de fêtes exceptés. Le bureau de l'Etat civil est ouvert tous les jours de la semaine, ainsi que les dimanches et jours de fêtes, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures.

Quatrième Arrondissement, place du Chevalier-du-Guet, n. 4.

Composé des quartiers Saint-Honoré, du Louvre, des Marchés et de la Banque de France.

M. Cadet de Gassicourt ✱, MAIRE, rue Saint-Honoré, n. 108.

M. Viguier ✱, rue des Mauvaises-Paroles, n. 18, } *Adjoints.*
 M. Lahure, *Notaire*, place de l'Ecole, n. 1, }

M. Hulmé, *Chef des Bureaux*, à la Mairie.

M. Troche, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, à la Mairie.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir, les dimanches et jours de fêtes exceptés. Le bureau de l'Etat civil, seul, est ouvert les fêtes et dimanches, depuis neuf heures jusqu'à quatre pour les naissances et décès.

Cinquième Arrondissement, rue Thévenot, n. 24.

Composé des quartiers du Faubourg-Saint-Denis, Bonne-Nouvelle, Montorgueil et de la Porte-Saint-Martin.

M. Bourgeois ✱, MAIRE, rue de Bondy, n. 36.

M. d'Hubert, rue de Bondy, n. 38, } *Adjoints.*
 M. Vilcoq, *Not.*, boul. St.-Denis, n. 12, }

M. Hude aîné, *Chef des Bureaux*, rue Saint-Louis, n. 80, au Marais.

M. Hude jeune, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue des Vinaigriers, n. 17.

Les séances de la Mairie se tiennent de dix à quatre heures. Les bureaux sont ouverts depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre de relevée, excepté les fêtes et dimanches. Le Bureau de l'Etat civil tient tous les jours de fêtes et dimanches, pour les naissances, jusqu'à deux heures, et pour les décès jusqu'à quatre.

Sixième Arrondissement, Abbaye Saint-Martin-des-Champs, rue Saint-Martin, n. 208 et 210.

Composé des quartiers des Lombards, de Saint-Martin-des-Champs, du Temple et de la Porte-Saint-Denis.

M. le B^m de Caylus ✱, MAIRE, rue de Provence, n. 27.

M. Maignon ✱, Propriétaire, rue de Vendôme, n. 12. } Adjoints.
M. Bellangé ✱, Propriétaire, rue de Vendôme, n. 10. }

M. Gallet, *Chef des Bureaux*, rue Saint-Martin, près la Mairie.

M. Dreux, *premier Commis de l'Etat civil*, rue Neuve-St.-Laurent, n. 16.

Le Maire ou un des Adjoints donne audience tous les jours, depuis onze heures jusqu'à deux.

Septième Arrondissement, rue des Francs-Bourgeois, n. 21, Marais.

Composé des quartiers Sainte-Avoye, du Mont-de-Piété, du Marché-Saint-Jean et des Arcis.

M. Marchand ✱, MAIRE, rue de la Verrerie, n. 36.

M. Granjean-Delisle, rue Ste-Avoye, n. 63, } Adjoints.
M. Levillain, rue du Grand-Chantier, n. 5, }

M. Loyer, *Chef des Bureaux*, rue de Paradis-Poissonnière, n. 34.

M. Hamel, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue des Blancs-Manteaux, n. 15.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures jusqu'à quatre, excepté les fêtes et dimanches. Le Bureau de l'Etat civil *seul* est ouvert ces jours là jusqu'à midi pour les naissances, et jusqu'à quatre heures pour les décès.

M. le Maire ou l'un de MM. les Adjoints, donne audience chaque jour, depuis onze heures jusqu'à trois.

Huitième Arrondissement, place Royale, n. 14,

Composé des quartiers des Quinze-Vingts, du Marais, de Popincourt et du Faubourg-Saint-Antoine.

M. Bouvattier ✱, MAIRE, petite rue Saint-Pierre-Amelot, n. 30.

M. Perret ✱, impasse Guéméné, n. 2, } Adjoints.
M. Got (Emile), rue Saint-Louis, n. 11. }

M. Tarry, *Chef des Bureaux*, rue du Ponceau, n. 14.

M. Bertin, *Chef du Bureau de l'Etat civil*, rue Saint-Louis, n. 11, au Marais.

Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de 9 à 4 heures. Le Bureau de l'Etat civil tient aussi les dimanches et fêtes.

Neuvième Arrondissement, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 25.

Composé des quartiers de l'Hôtel-de-Ville, de la Cité, de l'Île-St.-Louis et de l'Arseual.

M. Crosnier ✱, MAIRE, quai Malaquais, n. 17.

M. Genreau, rue du Cloître-Notre-Dame, n. 14, } Adjoints.
M. Locquet, quai des Célestins, n. 12, }

M. Jolly, *Chef des Bureaux*, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 30.

M. Leloire, *Chef du Bureau de l'Etat civil*.

Les audiences du Maire se tiennent tous les jours, à midi. Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de 9 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'Etat civil tient aussi les dimanches et fêtes jusqu'à quatre heures.

Dixième Arrondissement, rue de Verneuil, n. 13.

Composé des quartiers du Faubourg-St.-Germain, de la Monnaie, de Saint-Thomas-d'Aquin et des Invalides.

M. le B^{on} Desgenettes (C ✱), MAIRE, quai Voltaire, n. 1.

M. Brian ✱, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 126, } *Adjoints.*
M. Bessas-Lamégie ✱, rue du Bac, n. 33, }

M. Dehèque, *Chef des Bureaux*, rue de Verneuil, n. 13.

M. Riant, *Chef du Bureau de l'Etat civil.*

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée. Les dimanches et fêtes on reçoit les déclarations de naissance jusqu'à midi, et les déclarations de décès jusqu'à quatre heures.

Onzième Arrondissement, rue Garençière, n. 10.

Composé des quartiers de la Sorbonne, du Luxembourg, de l'Ecole-de-Médecine et du Palais-de-Justice.

M. Renouard père ✱, *ancien Libraire*, MAIRE, rue de Tournon, n. 6.

M. Gillet, *ancien Négociant*, rue de la Harpe, n. 14, } *Adjoints.*
M. Demonts (Joseph), *Avoué*, rue Christine, n. 3, }

M. Gastebois, *Chef des Bureaux*, rue Garençière, n. 10.

M. Charles, *Chef de l'Etat civil.*

Les séances de la Mairie se tiennent tous les jours, depuis onze heures du matin jusqu'à deux heures du soir, excepté les dimanches et les jours fériés.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours à neuf heures du matin. Les Bureaux de l'Etat civil seulement sont ouverts, jusqu'à midi, les dimanches et jours fériés.

Douzième Arrondissement, rue Saint-Jacques, n. 262.

Composé des quartiers Saint-Jacques, du Jardin-du-Roi, St.-Marcel et de l'Observatoire.

M. Salleron (C. L.) ✱, MAIRE, rue des Gobelins, n. 3.

M. Delanneau ✱, *Direct. du Collège Ste.-Barbe*, rue de Reims, n. 7, } *Adjoints.*
M. Boissel, rue Saint-Victor, n. 7, }

M. François, *Chef des Bureaux*, rue N^e.-Ste.-Geneviève, n. 26, quartier de l'Observat.

M. Collier, *Sous-Chef du Bureau de l'Etat civil.*

Les Maire et Adjoints donnent alternativement audience tous les jours depuis onze heures du matin jusqu'à trois heures de relevée. Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de neuf à quatre heures, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'Etat civil tient aussi les dimanches et jours de fêtes jusqu'à midi.

MAIRIES DES ARRONDISSEMENS DE SAINT-DENIS ET SCEAUX.

Arrondissement de Saint-Denis.

<i>Messieurs.</i>	<i>Communes.</i>
Privat.	<i>Asnières.</i>
Le Moine.	<i>Aubervilliers.</i>
Pitolet.	<i>Auteuil.</i>
Pinard.	<i>Bagnolet.</i>
Jaique.	<i>Batignolles-Monc.</i>
Grebauval *	<i>Belleville.</i>
Mongrolle.	<i>Bobigny.</i>
Gatine.	<i>Bondy.</i>
Collas.	<i>Boulogne.</i>
Bourg.	<i>Bourget (Le).</i>
Cottin (H.)	<i>Chapelle (La).</i>
Charreau.	<i>Charonne.</i>
Pluvinet.	<i>Clichy.</i>
Braquemart *	<i>Colombes.</i>
Grebaut.	<i>Courbevoie.</i>
Fontaine.	<i>Cour-Neuve (La).</i>
Caille.	<i>Drancy.</i>
Bucaille aîné.	<i>Dugny.</i>
Jullien *	<i>Epinay.</i>

<i>Messieurs.</i>	<i>Communes.</i>
Collin.	<i>Gennevilliers.</i>
Labbaye.	<i>Ile-St.-Denis.</i>
Veron.	<i>Montmartre.</i>
Bordet.	<i>Nanterre.</i>
Raimbault.	<i>Neuilly.</i>
Mala.	<i>Noisy-le-Sec.</i>
Duchesne.	<i>Paulin.</i>
Delessert (G.) *	<i>Passy.</i>
Lejeune.	<i>Pierrefitte.</i>
Simonnot.	<i>Près St.-Gervais.</i>
Gerhard.	<i>Puteaux.</i>
Pavageau.	<i>Romainville.</i>
Boyé.	<i>Saint-Denis.</i>
La Chaume *	<i>Saint-Ouen.</i>
Baudouin.	<i>Stains.</i>
Deulin.	<i>Surène.</i>
Frémicourt	<i>Villetaneuse.</i>
N.	<i>Villette (la).</i>

Arrondissement de Sceaux.

<i>Messieurs.</i>	<i>Communes.</i>
Dupin.	<i>Antony.</i>
Cousté.	<i>Arceuil.</i>
Garnier.	<i>Bagueux.</i>
Renet.	<i>Bercy.</i>
Personne Desbrières *	<i>Boncuil.</i>
Poreaux *	<i>Bourg-la-Reine.</i>
Georges.	<i>Brie-sur-Marne.</i>
Nalet.	<i>Champigny.</i>
Ventenat.	<i>Charenton-le-Pont.</i>
Finot.	<i>Charenton-S.-Maur.</i>
Foucher.	<i>Châteauf.</i>
Robineau	<i>Châtillon.</i>
Outrequin fils	<i>Chevilly.</i>
Boivin.	<i>Choisy-le-Roi.</i>
Bignan.	<i>Clamart.</i>
De Joly *	<i>Creteil.</i>
Levasseur.	<i>Fonten.-aux-Roses.</i>
Vidiard	<i>Fontenay-s.-Bois.</i>
Savouré.	<i>Fresnes.</i>
Recodère.	<i>Genilly.</i>
Juge.	<i>Grenelle.</i>
Vimont	<i>Issy.</i>

<i>Messieurs,</i>	<i>Communes.</i>
Honfroy.	<i>Ivry.</i>
Pinson.	<i>La Branche du Pton de St.-Maur.</i>
Bronzac.	<i>L'Hay.</i>
C ^{te} Dodun *	<i>Maisons-Alfort.</i>
Peron.	<i>Montreuil.</i>
Leullier.	<i>Montrouge.</i>
Saussey.	<i>Nogent-sur-Marne.</i>
Chevetel	<i>Orly.</i>
Odier (O *).	<i>Plessis-Piquet (le).</i>
De Nanteuil *	<i>Rosny.</i>
Coquillar.	<i>Rungis.</i>
Chevreau.	<i>Saint-Mandé.</i>
Barré.	<i>Saint-Maur.</i>
Garnon	<i>Sceaux.</i>
Pierre.	<i>Thiais.</i>
Hurin.	<i>Vanvres.</i>
Gautier	<i>Vaugirard.</i>
Barre	<i>Villejuif.</i>
Lewal.	<i>Villemomble.</i>
Lejemptel *	<i>Vincennes.</i>
Lamouroux	<i>Vitry.</i>

SECTION II.

PRÉFECTURE DE POLICE,

Rue de Jérusalem.

(Conseil de salubrité. — Bureaux. — Halles et Marchés. — Approvisionnemens en combustible. — Poids et Mesures. — Nétoisement. — Eclairage. — Voitures. — Syndicats. — Petite voirie. — Commissaires de police. — Tribunal de police municipale.)

M. VIVIEN ✱, Conseiller-d'Etat, *Préfet de Police.*

M. Billig ✱, *Secrétaire-général.*

Les attributions du Préfet de police ont été fixées par les arrêtés des 12 messidor an 8, et 3 brumaire an 9; par la décision du Ministre de la Police générale, en date du 25 fructidor an 9; par la loi du 22 germinal an 11; par l'art. 6 de l'arrêté du Gouvernement, du 1^{er} messidor suivant, et maintenues par le décret du 21 messidor an 12. Son autorité s'étend sur tout le département de la Seine, et sur les communes de Saint-Cloud, Sevres et Meudon, du département de Seine-et-Oise; il a aussi la police du marché de Poissy, du même département. Il exerce ses fonctions sous l'autorité immédiate des Ministres, et il correspond directement avec eux pour les objets qui dépendent de leurs départemens respectifs. Il présente au Ministre de l'Intérieur les candidats pour les places de Commissaires de police, de Commissaires inspecteurs des poids et mesures et d'officiers de paix; sur la présentation de ses candidats, le Ministre de l'Intérieur propose au Ministre de la Guerre pour les nominations aux places vacantes d'officiers de la garde municipale et des sapeurs-pompiers. Il est membre du Conseil général d'administration du Mont-de-Piété. Il est membre né du Conseil général d'administration des hospices, et membre de droit du Conseil d'administration du Mont-de-Piété. Il est chargé, sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur, de tout ce qui est relatif au régime administratif et économique des prisons, maisons de dépôt, d'arrêt, de justice, de force, de correction, de détention et de répression, situées dans le département de la Seine, il en nomme les employés. Il préside le tirage de la Loterie royale.

Il tient ses audiences les mardis à deux heures, et tous les jours de onze heures à midi, à l'Hôtel de la Préfecture de Police.

Cabinet particulier.

M. Brunet, *Secrétaire intime, Chef.*

Ouverture de la correspondance; séparation des affaires confidentielles; comptabilité du fonds d'abonnement; admission aux places, à la disposition du Préfet, dans les hospices; rapport à présenter au Roi et au Ministre de l'Intérieur; la correspondance politique et les affaires y relatives.

Conseil de Préfecture.

Pour les membres du Conseil de Préfecture, voyez page 732.

SOUS-PRÉFECTURES.

Pour les Sous-Préfets de Saint-Denis et de Sceaux, voyez pag. 742 et 743.

CONSEIL DE SALUBRITÉ.

Il tient ses séances de 15 en 15 jours, le vendredi, à la Préfecture de Police.

M. LE PRÉFET DE POLICE, *Président.*

M. Bérard ✱, *Vice-Président honoraire.*

M. Deyeux ✱, *des Acad. des Sciences et de Méd. Vice-Président, rue de Tournon, 8.*

Membres titulaires. Messieurs,

- Chev. Huzard père ✱, *Insp. des Ecoles royales vétérin. des Acad. des Sciences et de Méd.* rue de l'Eperon-St.-André, 7.
 Leroux (J.-J.) ✱, *ancien Doyen de la Faculté de Médecine, Membre de l'Académie de Médecine*, rue de Sèvres, n. 7.
 Pariset ✱, *Secr. perp. de l'Acad. de Méd. r. de Poitiers*, n. 8.
 Petit ✱, *Docteur en médecine*, rue Chantèrleine, n. 25.
 D'Arcet ✱, *de l'Acad. des Sciences*, hôtel des Monnaies.
 Marc ✱, *de l'Acad. de Méd.* rue du Faub.-St.-Honoré, n. 19.
 Girard (O ✱), *Membre de l'Académie des Sciences, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées*, rue Papillon, n. 5.
 Pelletier ✱, *Membre de l'Acad. de Médecine*, rue Jacob, n. 15.
 Juge ✱, *Docteur en médecine*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 18.
 Gaultier de Claubry ✱, *Docteur ès-Sciences et Professeur de Chimie*, rue Férou, n. 14.
 Esquirol ✱, *Docteur en Médecine.*

Membres Adjoints. MM.

- Huzard fils ✱, *Médecin vétérinaire*, rue de l'Eperon, n. 5.
 Parent du Châtelet ✱, *Doct. en méd.* r. Geoffroy-Lasnier, n. 28.
 Labarraque ✱, *Pharmacien*, rue Saint-Martin, n. 69.
 Barruel ✱, *Chimiste*, rue de Vaugirard, n. 62.
 Vareillaud, *Médecin.*
 Bontin, *idem.*
 B^{on} Larrey (C ✱), *Chirurgien en chef de l'hôpital militaire du Gros-Caillou.*
 Lecanu, *Pharmacien.*
 Baude, *Médecin inspecteur des eaux minérales.*
 Lucien de la Morlière, *Médecin.*
 Legrand, *idem.*

Associés libres. MM.

- B^{on} Dupuytren (O ✱), *Chirurg. en chef de l'Hôtel-Dieu, Membre des Acad. des Sciences et de Méd.* place St.-Germain-l'Auxerrois, n. 4.
 Adelon, *Professeur à l'Ecole de Méd. etc.*, rue du Four-St.-G. n. 47.
 Andral père ✱, *Médecin*, rue des Saussaies, n. 11.

Commission permanente établie près la Préfecture de police. MM.

Le Secrétaire-général, *Président.*

- Parquin ✱, *Avocat à la Cour royale*, rue des Deux-Écus, n. 15.
 Duvergier (J.-B.), *Avocat à la Cour royale*, rue de Seine, n. 66.
 Marion de Grandmaison ✱, *Avoué*, rue des Poulies, n. 3.
 Bruzard, *Avocat aux Conseils du Roi*, passage des Petits-Pères, n. 8.
 Cendrier, *ancien Chef de Division.*
 Cousinard (E.), *Secrétaire.*

Conseils de la Préfecture. MM.

Parquin ✱.

Duvergier (J.-B.).

Officiers publics et ministériels attachés à la Préfecture. MM.

Vavasseur-Desperriers, *Notaire*, rue Vivienne, n. 22.

Marion de Grandmaison ✱, *Avoué près la Cour royale*, rue du Coq Saint-Honoré, n. 6.

Archambault-Guyot, *Avoué près le Tribunal de 1^{re} Instance*, rue de la Monnaie, n. 10.

Commendeur fils, *Commis.-Priseur*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 61.

Brunet, *Huissier*, rue Quincampoix, n. 11.

Imprimeur.

M. Lottin de Saint-Germain, cour de la Sainte-Chapelle.

Médecins et Chirurgiens de l'Administration. MM.

M. Vignardone, rue de l'Abbaye, n. 4.

M. Tobie Barras ✱, place Dauphine, n. 9.

Police Municipale.

M. Carlier, *Commissaire, Chef de la Police municipale*, à la Préfecture de police.

M. Descampeaux, *Sous-Chef.*

Direction à imprimer au service de la police municipale; rapports avec la police réservée et le bureau politique.

COMMISSAIRES DE POLICE.

*Premier Arrondissement.**Quartiers.**Commissaires. MM.*

<i>Tuileries.</i>	Palluy, <i>rue du Doyenné</i> , n. 6.
<i>Champs-Élysées.</i>	De Montmort, <i>rue d'Angoulême</i> , n. 14.
	Denis (Commissaire-Adjoint), <i>rue de Chaillot</i> , n. 48.
<i>Roule.</i>	Bruzelin, <i>petite rue Verte</i> , n. 4.
<i>Place Vendôme.</i>	De Prudhomme, <i>rue de Caumartin</i> , n. 39.

Deuxième Arrondissement.

<i>Palais-Royal.</i>	Marrigues, <i>rue d'Argenteuil</i> , n. 43.
<i>Feydeau.</i>	Déroste, <i>rue de Marivaux</i> , n. 3.
<i>Chaussée-d'Antin.</i>	Chardon, <i>rue du Helder</i> , n. 15.
<i>Faubourg Montmartre.</i>	Sonier-Desforts, <i>rue de Rechechouart</i> , n. 8.

Troisième Arrondissement.

<i>Mail.</i>	Fouquet, <i>r. St.-Pierre-Montmartre</i> , n. 12.
<i>Faubourg Poissonnière.</i>	Adam, <i>rue d'Enghien</i> , n. 35.
<i>Montmartre.</i>	Ferté, <i>rue Saint-Joseph</i> , n. 8.
<i>Saint-Eustache.</i>	Jeulin, <i>rue J.-J.-Rousseau</i> , n. 14.

Quatrième Arrondissement.

<i>Banque de France.</i>	Basset, <i>rue des Deux-Écus</i> , n. 17.
<i>Louvre.</i>	Bro, <i>rue Thibautodé</i> , n. 15.
<i>Saint-Honoré.</i>	Bérillon, <i>rue de la Monnaie</i> , n. 9.
<i>Marchés.</i>	Martinet, <i>à la Halle aux draps.</i>

Cinquième Arrondissement.

<i>Montorgueil.</i>	Petit, <i>rue St.-Sauveur</i> , n. 6.
<i>Bonne-Nouvelle.</i>	Dassart, <i>rue Bourbon-Villeneuve</i> , n. 23.
<i>Faubourg Saint-Denis.</i>	Bazille-Fregeac, <i>r. du Faub. S.-Martin</i> , n. 157.
<i>Porte Saint-Martin.</i>	Guérard, <i>rue de Lancry</i> , n. 33.

Sixième Arrondissement.

Quartiers.	Commissaires. MM.
Temple.	Haymonnet, <i>rue des Fossés-du-Temple</i> , n. 20.
Porte Saint-Denis.	Dyonnet, <i>rue Neuve-Saint-Denis</i> , n. 5.
Saint-Martin-des-Champs.	Cabuchet, <i>rue Notre-Dame-de-Nazareth</i> , n. 27.
Lombards.	Gronfier-Chailly, <i>rue des Ecrivains</i> , n. 22.

Septième Arrondissement.

Arcis.	Wolff, <i>rue de la Poterie</i> , n. 20.
Sainte-Avoye.	Dourlens, <i>rue Bar-du-Eec</i> , n. 4.
Mont-de-Piété.	Moulinier, <i>rue de Paradis</i> , n. 5.
Marché Saint-Jean.	Loyeux, <i>rue du Roi de Sicile</i> , n. 39.

Huitième Arrondissement.

Marais.	Bonnet-Desmaisons, <i>rue Jarente</i> , n. 8.
Popincourt.	Monnier, <i>rue Saint-Sébastien</i> , n. 11.
Faubourg Saint-Antoine.	Jacquemin, <i>rue du Faubourg-Saint-Antoine</i> , n. 207.
Quinze-Vingts.	Autran, <i>rue de Charenton</i> , n. 140 ter.

Neuvième Arrondissement.

Arsenal.	Béraud, <i>rue des Lions-S.-Paul</i> , n. 13.
Hôtel-de-Ville.	Lange, <i>rue du Martroi</i> , n. 16.
Ile Saint-Louis.	Monyer, <i>quai Bourbon</i> , n. 11.
Cité.	Fleuriais, <i>rue Saint-Landry</i> , n. 3.

Dixième Arrondissement.

La Monnaie.	Chauvin, <i>rue des Saints-Pères</i> , n. 16.
Faubourg Saint-Germain.	Boulley, <i>rue du Bac</i> , n. 38.
Saint-Thomas-d'Aquin.	Lenoir, <i>rue de Vannes</i> , n. 8.
Invalides.	Blavier, <i>rue de la Comète</i> , n. 6.

Onzième Arrondissement.

Luxembourg.	Prunier-Quatremère, <i>rue Mézière</i> , n. 7.
Ecole de Médecine.	Foudras, <i>rue des Fossés-M.-le-Prince</i> , n. 47.
Sorbonne.	Vauthy, <i>rue de Sorbonne</i> , n. 12 bis.
Palais de Justice.	Jenesson, <i>cour du Harlay</i> , n. 22.

Douzième Arrondissement.

Saint-Jacques.	Raffeneau, <i>rue de Bièvre</i> , n. 21.
Observatoire.	Gabet, <i>rue Saint-Jacques</i> , n. 243.
Jardin du Roi.	Benoist, <i>r. des Fossés St-Victor</i> , n. 22.
Saint-Marcel.	Hartemau, <i>rue du Marché-aux-Chevaux</i> , n. 16.

Banlieue. — *Commissaires hors Paris.* MM.

Saint-Denis.	Buffereau.	Vaugirard.	Tulasne.
Belleville.	Maigret.	Ivy.	Aubriet.

Commissaires de police près la Préfecture, chargés des délégations judiciaires. MM.

Noël.	Vassal.	Leclere.
M. Baudesson de Richebourg, <i>Commissaire de la Bourse</i> , rue Monsigni, n. 1.		
M. Laumond, <i>remplissant les fonctions du Ministère public près le Tribunal de Police municipale</i> , rue Notre-Dame-de-Nazareth.		

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

SECRETARIAT GÉNÉRAL.

Indépendamment des travaux du secrétariat, le Secrétaire-général suit tous les détails de l'administration auprès des divers Chefs, confère avec eux, et leur demande les renseignements et communications nécessaires.

*Bureaux du Secrétariat général.*M. Cousinard (E.), *Chef.*I^o SECTION. — *Ordre général.*

Enregistrement des dépêches; leur renvoi dans les divisions; le contre-seing et le départ de la correspondance; le classement et la conservation des ordonnances et arrêtés de la Préfecture; les affaires mixtes et celles qui n'ont point de département fixe; les prestations de serment; la traduction des pièces écrites en langues étrangères; les légalisations des signatures des fonctionnaires publics et agens supérieurs dépendans de la Préfecture; les adjudications; la confection des baux et marchés passés par l'administration; l'acceptation des nantissemens fournis en meubles incorporels; la tenue du registre des actes sujets au droit de l'enregistrement et le paiement de ce droit; la nomination d'experts; l'examen des statuts des sociétés anonymes qui réclament l'approbation royale; la convocation du Conseil de Préfecture; l'enregistrement et le dépôt des décisions de ce Conseil; la convocation de la commission permanente; les assemblées des électeurs de la boulangerie de Paris, et des marchands de charbons de Lois arrivant par terre.

Le contrôle de la dépense relative au mobilier et au service intérieur de l'hôtel; la direction, la surveillance et la comptabilité des impressions typographiques et des fournitures de bureaux pour le service extérieur de la Préfecture de police; le personnel des officiers de la garde municipale et des sapeurs-pompiers; la proposition des candidats pour la décoration de la Légion-d'Honneur; les collèges royaux; les naturalisations; les délimitations de quartiers et de communes.

II^o SECTION. — *Personnel.*

Le travail relatif au personnel de l'administration et de tous les services extérieurs qui en dépendent; arrêtés de nomination, de suspension, de révocation, d'admission à la retraite; augmentation de traitemens, indemnités, gratifications, secours, avances, congés; les mesures d'ordre et de discipline; les rapports au Ministre pour proposer la nomination et le remplacement des fonctionnaires attachés à la Préfecture, et pour la transmission des demandes de décoration faites par les personnes placées dans l'administration; la répartition des sommes allouées pour frais de bureau aux chefs de division et aux chefs et préposés des services extérieurs; la correspondance relative aux demandes d'emplois, le classement des dossiers des employés et des personnes qui sollicitent de l'emploi; la tenue du registre où sont inscrits les noms des personnes qui ont été, ou qui sont attachés à la Préfecture, leur entrée, les divers emplois qu'ils ont remplis; la comptabilité des fonds alloués spécialement pour le personnel de chaque partie du service; le travail préliminaire sur les pensions à accorder aux employés, et celui relatif aux avances sur les pensions liquidées et non encore allouées.

III^o SECTION. — *Archives.*

La garde et conservation de la Bibliothèque et des Archives, la recherche et le classement des dossiers, des affaires terminées; la recherche et la mise en ordre des ordonnances; le dépôt et la remise des pièces à conviction et des objets saisis ou trouvés.

COMPTABILITÉ.

M. Beugrand, *Chef.*

La comptabilité et le contentieux des dépenses administratives; la liquidation des comptes et mémoires y relatifs; l'expédition et la délivrance des ordonnances et mandats de paiement, tant sur la Caisse municipale, pour l'emploi des fonds communaux affectés aux dépenses de toute nature de la Préfecture de police, que sur le Trésor public, à raison des fonds départementaux destinés au service économique et de sûreté des prisons; la comptabilité spéciale des masses de réserve des détenus travailleurs dans les prisons; le contrôle de la caisse de service intérieur de l'administration, comprenant le visa de toutes les menues dépenses urgentes; l'expédition des autorisations de recette et de dépenses urgentes; l'expédition des autorisations de recette et de dépenses que le Préfet délire

sur cette caisse; la liquidation des pensions et l'envoi des états d'arrivages à la caisse des dépôts et consignations; la formation du budget de l'administration et de celui des prisons; l'établissement des comptes annuels pour ces deux parties distinctes du service; l'examen des comptes de toutes les caisses dépendantes de l'administration ou placées sous sa surveillance; la comptabilité des divers droits qui se perçoivent au profit de la ville par les préposés de la Police; la situation des crédits spéciaux alloués par les budgets départemental et communal; la formation du tableau annuel indicatif des heures d'allumage et d'extinction des lanternes pour l'éclairage de Paris; le visa et la conservation des oppositions sur les traitemens, ainsi que sur les dépôts de farine des boulangers.

CAISSE.

M. Lebaillif, *Trésorier.*

Le paiement des traitemens des fonctionnaires et employés de la Préfecture; la recette, pour le compte de l'administration de l'Enregistrement, des rétributions fixées par les lois des finances relativement à la délivrance des passeports et permis de ports-d'armes; la perception, au profit de la ville, des droits établis par les décrets des 9 et 16 juin 1808 et 27 octobre suivant, et par les ordonnances du Roi des 23 octobre 1816 et 22 juillet 1829, savoir: droits sur les fiacres, cabriolets de louage, omnibus et autres voitures du transport en commun, roulant et stationnant sur la voie publique; droit de petite voirie; droits de pesage, mesurage et jaugeage publics, et le versement de ces produits dans la caisse municipale. Le paiement de toutes les dépenses urgentes, telles que frais d'incendie, de salubrité, de retrait de noyés, de transport de cadavres, honoraires de chirurgiens; balayage public et enlèvement des glaces et des neiges. La recette des revenus spéciaux des prisons de la Seine; le versement de ces revenus à la caisse du receveur général; le paiement des Directeurs des maisons de détention des masses de réserve aux libérés, etc.; le dépôt des caisses à trois clefs de la Garde municipale et des Sapeurs-Pompiers de la ville de Paris.

PREMIÈRE DIVISION.

M. De Mareste *, *Chef de division.*

*Premier Bureau.*I^{re} SECTION.

M. Simonet, *Sous-Chef.*

Les travaux relatifs tant au personnel des Sous-Officiers de l'administration du corps de la Garde municipale qu'à ceux des Sapeurs-Pompiers de la ville de Paris.

L'établissement des budgets de ces corps et leur comptabilité; la police des théâtres, spectacles, bals et autres réunions publiques; les masques, déguisemens, travestissemens; les suicides; les disparitions ou enlèvemens des mineurs; les recherches de famille, les morts accidentelles, les enfans morts-nés, l'exécution des lois relatives aux cultes, la surveillance de l'état civil; les affiches, afficheurs et crieurs publics; les baladins, les saltimbanques; les commissionnaires près les théâtres; les contraventions aux lois relatives au timbre, aux loteries clandestines; la surveillance des maisons de jeux; les billards publics et la répression des jeux de hasard sur la voie publique; les cercles, réunions, associations, sociétés littéraires et scientifiques, cabinets de lecture, et les établissemens d'instruction publique; l'examen des lois relatives à l'imprimerie, à la librairie et aux étalagistes de livres et de gravures; les mesures d'ordre à observer à l'occasion des fêtes et cérémonies publiques.

II^e SECTION.

M. Marquet, *Sous-Chef.*

Les retardataires et les déserteurs de terre et de mer; les prisonniers de guerre évadés; les marins réfractaires; la délivrance des certificats d'aptitude morale pour enrôlement volontaire et remplacement dans l'armée; l'exécution des lois relatives aux armes défendues; les permissions pour le tir ou l'essai des armes à feu; les poudres et salpêtres; la chasse; l'établissement, l'occupation et le mouvement des postes militaires; les marchandises prohibées, la fraude; les contributions indirectes; le dépôt des marques de fa-

brication et d'origine française de cotons filés, tissus et tricots de la nature de ceux dont l'importation est prohibée; les demandes de renseignemens; les sociétés de secours mutuels; les subsides alloués aux étrangers; les hôtels et maisons garnis; les logeurs; les coalitions des maîtres et des ouvriers concernant l'abaissement ou le renchérissement des salaires, aux termes des articles 414 et 415 du Code pénal.

Deuxième Bureau.

M. Portes, *Chef.*

La délivrance des passeports à l'étranger; les passeports pour voyager de Paris dans l'intérieur du Royaume; le *visa* des passeports des voyageurs; le *visa* des permissions ou congés accordés aux militaires et marins qui veulent résider ou séjourner à Paris; le *visa* des cartes de sûreté délivrées aux élèves de l'École royale d'Alfort et autres; les permis de séjour; le port-d'armes pour la chasse; la régularisation des livrets d'ouvriers (l'entrée du Bureau, pour cette partie du service seulement, est par la cour du Harlay); la correspondance avec MM. les Préfets des départemens, relative aux passeports délivrés, avec secours de route, aux individus qui ne sont ni condamnés, ni sous la surveillance de la police.

Troisième Bureau.

M. Trébuchet, *Chef.*

Les ateliers, manufactures, laboratoires, et autres établissemens dangereux, insalubres ou incommodes; les usines et appareils destinés à l'éclairage par le gaz; les machines à vapeur employées dans tous les établissemens qui ne sont pas sur l'eau; les vacheries, porcheries, suifferies et chandelleries; les fours à chaux et à plâtres; la recherche, l'abattage et l'écarissage des chevaux morveux et autres animaux atteints de maladies contagieuses, les écarisseurs; les fosses vétérinaires, les voiries de Montfaucon et de Bondi; les puits gâtés; la surveillance des vases et ustensiles de cuivre; la recherche et la destruction d'une partie des alimens corrompus ou nuisibles, et en général tout ce qui intéresse la salubrité et la santé publique; l'exécution des lois concernant la médecine et la pharmacie; les médecins, les officiers de santé, les sages-femmes; les pharmaciens, les élèves en pharmacie; les herboristes; les épiciers-droguistes; les remèdes secrets; la destruction des médicamens gâtés, corrompus ou nuisibles; les amphithéâtres et salles de dissection; l'inspection des eaux minérales, naturelles et artificielles; les maladies épidémiques; la propagation de la vaccine; les épizooties; les artistes vétérinaires; les cimetières; les sépultures particulières; les inhumations; le relevé des décès qui ont lieu dans les arrondissement et dans les hôpitaux et hospices de la ville de Paris.

Service actif.

M. Tremery, *Ingénieur en chef des Mines*, quai Malaquais, n. 1.
M. Poirier-Saint-Brice, *Ingénieur des Mines*, rue du Four-S.-Germ. 42.

Inspection des Eaux minérales.

M. Baude,	}	<i>Médecins Inspecteurs.</i>
M. Subervic,		
M. Puche,	}	<i>Médecins Inspecteurs adjoints.</i>
M. Comte,		
M. Damoiseau,		<i>Médecin vétérinaire.</i>

DEUXIÈME DIVISION.

M. Lecrosnier, *Chef de Division.*
M. Chayel, *Chef de division adjoint.*
M. Henry *, *Chef de division honoraire.*
M. Parisot père, *Chef de division honoraire.*

*Premier Bureau.*M. Chayet, *Chef.*

La recherche des crimes et délits contre la sûreté des personnes et les propriétés; la recherche de leurs auteurs; l'envoi des procès-verbaux et renseignements à l'autorité judiciaire; les mesures préventives d'ordre et de sûreté publique; la surveillance administrative des forçats, reclusionnaires, vagabonds et autres condamnés libérés; la répression du vagabondage et de la mendicité; la recherche des condamnés évadés des bagnes et des prisons; la recherche des individus disparus de leur domicile; le recueil général des arrêts et jugemens rendus par les cours et tribunaux du royaume; la surveillance de la garantie des matières d'or et d'argent; les laminaires, moutons, presses et balanciers; le Mont-de-Piété; les commissionnaires au Mont-de-Piété; les encans, les salles de vente; les brocanteurs, leurs médailles; les commissionnaires stationnant sur la voie publique; les domestiques; les cochers de remises; les infirmiers; les portefallots et les chiffonniers ambulans.

Deuxième Bureau.

M. Gallet, *Comm. de police*, 1^{er} *Interrogateur chargé de la dir. du Bureau.*
 M. Faroux, *Commissaire de police*, 2^e *Interrogateur.*

Le renvoi des prévenus devant M. le Procureur du Roi; la transmission des procès-verbaux qui les concernent; le dépôt des pièces à conviction au greffe du tribunal de première instance; les interrogatoires des individus arrêtés en vertu des mandats d'amener et d'arrêts décernés par les autorités judiciaires des départemens; l'examen des libérés de condamnations pour crimes et délits, qui ont enfreint leur ban de surveillance; la proposition des punitions administratives qu'ils ont encourues; les propositions relatives aux mendiants libérés; la mise en liberté des individus amenés à la Préfecture de police, lorsqu'il n'y a pas lieu à les traduire; les questions d'individualité; l'examen des individus qui se présentent pour être envoyés dans les hôpitaux, ou qui sollicitent leur admission dans les maisons de travail et dépôts de mendicité; la recherche et la poursuite des délits et contraventions qui intéressent la morale publique.

*Troisième Bureau.*M. Parisot fils, *Chef.*M. Cléau *, *Chef honoraire.*

Le service économique, la police, et tout ce qui intéresse le régime intérieur des prisons, maisons d'arrêt, de justice, de force, de correction, de détention, de répression et du dépôt de mendicité du département de la Seine; la translation des mendiants dans le dépôt; la délivrance des permis de communiquer avec les prisonniers; l'envoi des détenus dans les diverses prisons, suivant la destination particulière donnée à chacune d'elles; les transfèreemens; les extractions; les départemens des chaînes; la surveillance des maisons où sont placés les enfans de l'un et de l'autre sexe détenus par voie de correction paternelle: celle des établissemens particuliers où l'on reçoit des *aliénés*; l'envoi aux hospices des enfans abandonnés ou égarés; les recherches qui ont pour objet de découvrir leurs familles; l'exécution des ordonnances de police relatives aux maisons de santé, aux nourrices et aux maisons de sevrage; l'envoi dans les hospices et dans la Maison royale de Charenton, des personnes atteintes de maladies mentales légalement constatées; la correspondance avec les autorités relativement à ces malades, et l'envoi au ministère public des actes qui ont été dressés pour motiver leur séquestration; les vérifications qui ont pour objet de faciliter le recouvrement des amendes et frais dus au domaine en matières civile, criminelle et de police correctionnelle.

*Service des Prisons.*M. Moreau (Christophe), *Inspecteur-général.*M. Denis, *Inspecteur-général adjoint.*M. Richardière, *Insp. des Maisons de santé et du personnel des détenus.*

MAISONS DE DÉTENTION.

Bicêtre. MM.

Beequerel, *Directeur.*
L'abbé le Baron, *Aumônier.*
Murat *, *Chirurgien.*
Baltard, *Architecte.*

Sainte-Pélagie. MM.

Gaillard, *Division de la Dette.*
Delamorinière *, *Divis. de la Détention.*
L'abbé Bourgade, *Aumônier.*
Michelin, *Médecin.*
Bourgeoise, *idem adjoint.*
Baltard, *Architecte.*

Madelonnettes. MM.

Frot, *Directeur.*
L'abbé Baronnat, *Aumônier.*
Collineau, *Médecin.*
Paris, *idem adjoint.*
Baltard, *Architecte.*

Saint-Lazare. MM.

Frot aîné, *Directeur.*
L'abbé Huot de Villers, *Aumônier.*
Collineau, *Médecin.*
Newbourg, *Médecin adjoint.*
Morel, *idem.*
Baltard, *Architecte.*

Force. MM.

Wallet, *Directeur.*
N. . . . *Aumônier*
Jacquemin *, *Médecin.*

Bertrand, *Médecin adjoint.*
Meyraux, *Médecin adjoint.*
Baltard, *Architecte.*

Conciergerie. MM.

Lebel, *Directeur.*
L'abbé Montès, *Aumônier.*
Vareliaud, *Médecin.*
Bonnet, *Médecin adjoint.*
Peyre *, *Architecte.*

Dépôt de la Préfecture. MM.

Ridoax, *Greffier, chargé de la direction.*
Barras *, *Médecin.*
Vignardone, *Chirurgien.*
Bérenger, *Architecte.*

Maison de Mendicité de Villers-Cotterêts. MM.

De Molombe, *Directeur.*
L'abbé Mayens, *Aumônier.*
Lecosse, *Médecin.*

Hôtel Bazancourt, maison de correction de jeunes garçons. MM.

Bouthemard, *Surveillant principal.*
L'abbé Peyre, *Aumônier.*

Maison de répress. de S.-Denis. MM.

Leroy *, *Directeur.*
L'abbé Fieschi, *Aumônier.*
Evrard, *Médecin.*

TROISIÈME DIVISION.

Approvisionnement. Commerce et Navigation: Petite Voirie, Nétioiement. Eclairage. Poids et Mesures, Voitures. Police du Roulage.

M. Rieublanc, *Chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Bardel, *Chef.*

Les subsistances et les approvisionnements en comestibles; les halles et marchés; les magasins de fourrages; la caisse de la volaille et du gibier; celle de la marée. La surveillance des marchés de Sceaux et de Poissy; les échaudoirs, fondeurs et étaux; les établissemens de boucherie et de charcuterie; les bouchers, les charcutiers. Le dépôt de garantie des boulangers; la taxe du pain; la tenue des mercuriales; les débits de triperie la saisie et destruction des comestibles corrompus ou nuisibles; la Bourse, les agens-de-change et courtiers de commerce; les ouvriers et gardiens des halles et marchés leur personnel.

L'exécution des lois concernant l'uniformité, la vérification et la surveillance des poids et mesures; le pesage, mesurage et jaugeage publics sur les halles, marchés, ports et chantiers; la surveillance des bureaux établis pour la perception des droits y relatifs

la navigation sur la Seine; les canaux dans le ressort de la Préfecture de police; l'entretien et le curage des rivières de Bièvre, Croult et Rouillon; les ports et chemins de halage; le garage des bateaux; les débordemens et débâcles; les établissemens sur la rivière; les bateaux à vapeur; les secours aux noyés et le placement des boîtes de secours; l'entretien des brancards destinés au transport des noyés, blessés ou asphyxiés; la Morgue; les mesures d'urgence pour assurer l'approvisionnement en combustibles; les chantiers de bois à brûler et à œuvrer; les fabriques, places de vente et magasins de charbon de bois; les débitans de bois et de charbon de bois; les entrepôts de charbon de terre; les ouvriers des ports et places, leur personnel; les établissemens de marchands de vin et les brasseries; la saisie et destruction des boissons falsifiées, corrompues et nuisibles.

Service actif.

Inspection des halles et marchés.

M. Lenoir, *Commissaire, Inspecteur-général.*

Son Bureau est à la Halle-aux-Draps.

M. Epellet, }
M. Duroset, } *Inspecteurs généraux adjoints.*

Syndicat des Bouchers. MM.

Aumont, *Syndic.*

Ravelet, Daux, Vesque (André), }
Ingé, Gréveldinger. Millot, } *Adjoints.*

Legoix-Brunner, *Secrétaire-Agent.*

Son Bureau est Place aux Veaux.

Contrôle de la halle aux grains et farines, et de la Boulangerie.

M. Réquier, *Contrôleur-général*, à la halle aux grains.

Syndics des Boulangers. MM.

Guillier. Jamet. Nortier. Milliotti.

Terreau, *Secrétaire-agent*, rue J.-J.-Rousseau, n. 5.

Police de la Bourse.

M. Baudesson de Richebourg, *Commissaire de police.*

Approvisionnemens en Combustibles.

M. Tiphaine *, *Commissaire-général.*

M. Leiris, *Commissaire-général adjoint.*

Navigation.

M. Dumoulin, *Inspecteur-général*, quai Malaquais, n. 15.

M. Ramel *, *Inspecteur-général adjoint.*

M. Récoderc, *Inspecteur de la rivière de Bièvre*, à Gentilly.

Recensement et mesurage des Bois et Charbons.

M. Andraud, *Inspecteur-général*, rue du Pont-de-Lodi, n. 5.

M. Guérin, *idem adjoint.*

ÉTAT indicatif de la distribution des emplois d'Inspecteurs, Vérificateurs et Aides-Vérificateurs des Poids et Mesures dans le département de la Seine.

BUREAU CENTRAL.

M. Laterrade, *Vérificateur en chef.*

M. Leloir-Audiger, *Vérificateur, adjoint au Vérificateur en chef.*

M. Cheville, *Aide-Vérificateur.*

M. Regnault, *Commis aux écritures.*

Bureau des	{ M. Nicol, <i>Vérificateur.</i>	{ M. Retourné, <i>Com-</i>
1 ^{er} et 2 ^e Arrond.	{ M. Pujol, <i>Aide-Vérificateur.</i>	{ <i>missaire-Inspect.</i>
3 ^e et 4 ^e Arrond.	{ M. Aumont, <i>Vérificateur.</i>	{ Fournier, <i>idem.</i>
	{ M. Delamarre, <i>Aide-Vérificateur.</i>	
5 ^e et 6 ^e Arrond.	{ M. Moreau, <i>Vérificateur.</i>	{ Besnier-Deforges, <i>id.</i>
	{ M. Collet, <i>Aide-Vérificateur.</i>	
7 ^e et 8 ^e Arrond.	{ M. Dargent, <i>Vérificateur.</i>	{ Laignel, <i>idem.</i>
	{ M. Hersent-Desmare, <i>Aide-Vérificateur.</i>	
9 ^e et 12 ^e Arrond.	{ M. Beroud-Jagot, <i>Vérificateur.</i>	{ Boys de Loury, <i>idem.</i>
	{ M. Morin, <i>Aide-Vérificateur.</i>	
10 ^e et 11 ^e Arrond.	{ M. Heury, <i>Vérificateur.</i>	{ Cantaloube, <i>idem.</i>
	{ M. Jalabert, <i>Aide-Vérificateur.</i>	
Arrond. de Sceaux.	{ M. Guigue, <i>Vérificateur.</i>	{ Delamotte, <i>Inspect.</i>
Arrond. de S-Denis.	{ M. Yver, <i>idem.</i>	{ <i>extra muros.</i>

Commission pour la visite et la surveillance des Bateaux à vapeur,

Etablie en vertu de l'ordonnance royale du 2 avril 1823.

M. Trémery, *Ingénieur en chef des Mines, Président.*

M. Poirier S.-Brice, *Ingénieur des Mines.*

M. Rohault ✱, *Architecte, Commissaire de la Petite-Voirie.*

M. Bruzard, *Architecte.*

Deuxième Bureau.

M. Martin, *Chef.*

La petite voirie et la délivrance des permissions qui y sont relatives; le péril des bâtimens; la surveillance des démolitions; les mal-façons et vices de constructions qui compromettent la sûreté publique et individuelle; la clôture des terrains vagues; les étalages mobiles; les caisses, pots à fleurs et autres objets exposés au-devant des maisons, et pouvant, par leur chute, occasionner des accidens; la surveillance des constructions; l'entretien et vidange des fosses d'aisance; le placement des appareils de fosses mobiles; les dépôts de matériaux; l'ouverture des tranchées sur la voie publique; l'entretien des trottoirs; les réparations des dégradations de pavé, et de toute espèce de conduite existans sous le sol de la voie publique; la surveillance des carrières; la correspondance relative aux monumens et édifices publics dont la protection et la conservation sont confiées au Préfet de police.

Service actif.

Bâtimens et Petite-Voirie.

M. Rohault ✱, *Architecte-Commissaire de la Petite-Voirie.*

M. Chabouillé, *Architecte-Commissaire-adjoint.*

Coquelet.	Brunton.	Bruzard.	} <i>Archit. Insp. de</i>
Malary.	Sandrié.	Dubois.	
Chevalier.	Maury.	E. Chabouillé.	} <i>Archit. Insp. de</i>
Lescouvé.	Thoyot.	Allard.	

M. Rohault fils, *Architecte-Inspecteur adjoint.*

M. Louel, *Vérificateur des bâtimens de la Préfecture.*

Le bureau des Architectes est à la Préfecture; ils s'y réunissent trois fois par semaine, les mardi, jeudi et samedi, à deux heures et demie. Il y a chaque jour, à la Préfecture de police, un Architecte en permanence pour les affaires imprévues qui nécessiteraient des mesures d'urgence.

Troisième Bureau.

M. Nicollas, *Chef.*

Le service du nettoiemnt et de l'éclairage; les égouts, les aqueducs, puits et fontaines; les porteurs d'eau, l'arrosement, le ramonage et les ramoneurs; les incendies, les magasins des pompes, réservoirs, tonneaux et seaux à incendie; les machines et ustensiles en dépendant; les messageries et autres voitures publiques; les carrosses de place; les cabriolets; les voitures de transport en commun; les charrettes et haquets; les cochers, postillons, charretiers; les ponts à bascule; la police du roulage.

Service actif.

Nettoiemnt, Eclairage, Egoûts, Arrosement.

M. Parton, *Inspecteur-général*, quai d'Anjou, île St.-Louis, n. 27.
 M. Barginet, }
 M. Dubois, } *Inspeteurs généraux.*

Inspection des voitures et fourrière, rue Guénégaud, n. 31.

M. Milliet, *Inspecteur en chef.*
 M. Bourgeois, *Inspecteur en chef adjoint.*

Syndicat des Loueurs de Voitures de place, cour de la Ste-Chapelle, n. 1.

M. Pinguet, *Agent général.*

TRIBUNAL DE POLICE MUNICIPALE,

Au Palais de Justice, local de l'ancienne Salle des Criées.

Ce tribunal connaît, d'après les articles 137 et 138 du Code d'Instruction criminelle, de toutes les contraventions de police simple, qui peuvent donner lieu soit à 15 francs d'amende ou au-dessous, soit à cinq jours de prison ou au-dessous, qu'il y ait ou non confiscation des choses saisies, et quelle qu'en soit la valeur. Le tribunal, en prononçant sur les contraventions, statue par le même jugement sur les demandes en restitution et en dommages-intérêts.

MM. les Juges-de-paix de Paris président successivement le tribunal; les fonctions du ministère public y sont remplies par:

M. Laumond, *Commissaire de Police délégué ad hoc*, cour du Mai, palais de Justice.

SECTION III.

SERVICE MILITAIRE DU DÉPARTEMENT.

(Place de Paris et de Vincennes. — Garde nationale de Paris et du département. —
Garde municipale. — Sapeurs-Pompiers.)

PLACE DE PARIS ET DE VINCENNES. (*Voy.* pag. 588 et 604.)

GARDE NATIONALE.

Nota. Afin de donner le plus exactement possible la composition des états-majors de la garde nationale de Paris, les Editeurs ont cru devoir rejeter cette section à la fin du volume.

GARDE MUNICIPALE DE PARIS.

Ce Corps est sous les ordres de M. le Préfet de Police.

Etat-Major. Messieurs,

B^{on} Feisthamel (O *), *Colonel-Command*, quai de l'Horloge, n. 45.
 Vesco (O *), *Lieutenant-Colonel* (Infanterie).
 Roize (O *), *idem* (Cavalerie).
 Charton *,
 Lardenois (O *), } *Chefs de bataillon* (Infanterie).
 Dulac (O *), }
 Fly de Milordin (O *), } *Chefs d'escadron* (Cavalerie).
 Miltgen (O *), *Chef d'escadron*.—Major.
 Henry *, *Capitaine d'habillement*.
 Lallement, *Capitaine Adjudant-Major*. } (Infanterie).
 Loritz, *idem idem* }
 Louapt *, *idem idem* (Cavalerie).
 Auvity *, *Chirurgien-Major*.
 Berton, }
 Dupuis. } *Chirurgiens-Aides-Majors*.

Emploi Civil.

Richard de Pontourny *, *Trésorier*, quai de l'Horloge, n. 45.

INFANTERIE.

1^{er} BATAILLON.

1 ^{re} Comp.	{	Masson *, <i>Capitaine</i> .	3 ^e Comp.	{	Carbon, <i>Capitaine</i> .
		Legay d'Arcy *, <i>Lieuten.</i>			Lafreté, <i>Lieutenant</i> .
		Saillet, <i>Sous-Lieutenant</i> .			Lefèvre, <i>Sous-Lieutenant</i> .
2 ^e <i>idem</i> .	{	Gobert *, <i>Capitaine</i> .	4 ^e <i>idem</i> .	{	Bailly *, <i>Capitaine</i> .
		Renaux, <i>Lieutenant</i> .			Leglouet *, <i>Lieutenant</i> .
		Calmon, <i>Sous-Lieutenant</i> .			Petit, <i>Sous-Lieutenant</i> .

2^e BATAILLON.

1 ^{re} Comp.	{ Lemaire, <i>Capitaine.</i> Mazoyer, <i>Lieutenant.</i> Cross, <i>Sous-Lieutenant.</i>	3 ^e Comp.	{ Rollin *, <i>Capitaine.</i> Clerico, <i>Lieutenant.</i> N.
2 ^e <i>idem.</i>	{ Turpin *, <i>Capitaine.</i> Pivert de Senancourt, <i>Lieut.</i> Sexe, <i>Sous-Lieutenant.</i>	4 ^e <i>idem.</i>	{ Langlois *, <i>Capitaine.</i> Sauclière, <i>Lieutenant.</i> N.

CAVALERIE.

1 ^{re} Comp.	{ Moniot *, <i>Capitaine.</i> Ladroite *, <i>Lieutenant.</i> Guénet *, <i>idem.</i> Méchion, <i>Sous-Lieutenant.</i>	3 ^e Comp.	{ N. <i>Capitaine.</i> Belhomme *, <i>Lieutenant.</i> Berger, <i>idem.</i> Hilmer, <i>Sous-Lieutenant.</i>
2 ^e <i>idem.</i>	{ Wolbert *, <i>Capitaine.</i> Dollez *, Duval, } <i>Lieutenans.</i> Hurtaux *,	4 ^e <i>idem.</i>	{ D'Hebrard, <i>Capitaine.</i> Pouthiez *, <i>Lieutenant.</i> Guyon, <i>idem.</i> Debacq, <i>Sous-Lieutenant.</i>

CORPS DES SAPEURS POMPIERS.

Ce Corps, destiné à prévenir et arrêter les incendies, et à concourir au service de police et de sûreté publique, est sous les ordres et l'administration de M. le Préfet de Police.

Etat-Major, quai des Orfèvres, n. 20.

M. Paulin *, *Chef de bataillon, Commandant.*

M. Cuérin *, *Capitaine Adjudant-Major.*

M. Mayniel, *Capitaine-Ingénieur.*

M. Chalot *, *Quartier-Maître-Trésorier.*

M. Treille *, *D. Chirurgical-Major.*

Première Compagnie. MM.

Dupré *, *Capitaine.*

Poileux *, *Lieutenant.*

Deuxième Compagnie. MM.

Caizac *, *Capitaine.*

Renaudin *, *Lieutenant.*

Troisième Compagnie. MM.

Anfray fils *, *Capitaine.*

Schreuder *, *Sous-Lieutenant.*

Quatrième Compagnie. MM.

Ledoux *, *Capitaine.*

Morisset *, *Sous-Lieutenant.*

Casernement.

Le Corps des Sapeurs-Pompiers est caserné, savoir :

L'Etat-Major des Sapeurs-Pompiers, quai des Orfèvres, n. 20.

La première compagnie, rue du Vieux-Colombier, n. 15.

La deuxième compagnie, rue de la Paix, n. 4.

La troisième compagnie, rue Culture-Sainte-Catherine, n. 9.

La quatrième compagnie, rue du Vieux-Colombier, n. 15.

Situation des Corps-de-Garde des Sapeurs-Pompiers.

Premier Arrondissement.

Allée de Marigny, au coin de la place Beauveau.

Grande rue de Chaillot, n. 3.

Rue de la Paix, à la caserne, n. 4.

Rue Chantereine, n. 31.

Rue Royale, hôtel de la Marine, n. 2.

Rue du Carrouzel, au coin de la r. de Chartres.

Deuxième Arrondissement.

Rue du faubourg-Poissonnière, n. 23.
A l'arcade Colbert, n. 58.

Troisième Arrondissement.

Rue Neuve-des-Bons-Enfants, à la Banque
de France, près la rue Baillif.

Quatrième Arrondissement.

Au Louvre, sous l'horloge.
Pointe Saint-Eustache.

Cinquième Arrondissement.

Rue du Faubourg Saint-Denis, à Saint-
Lazare, n. 121.

Sixième Arrondissement.

Rue du Faubourg du Temple, près la
Caserne d'infanterie.
Rue Saint-Martin, à l'Abbaye.

Septième Arrondissement.

Vieille rue du Temple, à l'Imprim. Royale.
Rue des Blancs-Manteaux, au Mont-de-
Piété.

Rue Culture-Sainte-Catherine, à la ca-
serne des Sapeurs-Pompiers.

Huitième Arrondissement.

Rue du faubourg St.-Antoine, carrefour
Montreuil.

Neuvième Arrondissement.

A l'Hôtel-de-Ville, près l'arcade Saint-Jean.
Rue Saint-Louis, n. 67, île St.-Louis.

Dixième Arrondissement.

Rue Saint-Dominique, au Ministère de la
Guerre.

Rue de Grenelle-Saint-Germain, au Mi-
nistère de l'Intérieur.

Aux Invalides, près la principale entrée.
A l'Ecole-Militaire, cour des Fontaines.
A la Chambre des Députés.

Onzième Arrondissement.

Quai des Orfèvres, à l'Etat-Major du
Corps des Sapeurs-Pompiers.

Rue du Vieux-Colombier, à la Caserne
des Sapeurs-Pompiers.

Rue de Vaugirard, au coin de celle Garen-
cière.

Douzième Arrondissement.

Rue de Clovis, au coin de celle Des-
cartes.

Rue des Noyers, n. 15, vis-à-vis la rue
des Anglais.

Halle aux Vins, rue des Fossés Saint-
Bernard, n. 7.

Pompes sur Bateaux.

Vis-à-vis l'Hôtel des Monnaies.

CHAPITRE II.

Organisation de la justice dans le département. — Officiers publics et ministériels.

SECTION PREMIÈRE.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE (1).

Séant au Palais de Justice.

(Membres du tribunal avec leurs adresses. — Division du tribunal en chambres. — Greffiers. — Huissiers-Audienciers. — Journal des audiences.)

Ce Tribunal est composé de quarante-deux Juges, y compris le Président, sept Vice-Présidens et dix Juges d'instruction, et de vingt Juges suppléans, dont quatre remplissent les fonctions de Juges d'instruction. Il se divise en sept chambres, composées chacune de six Juges et deux Suppléans. Cinq de ces chambres connaissent des matières civiles; la sixième des affaires de police correctionnelle, et la septième des affaires civiles, de régies et de police correctionnelle.

Il y a près ce Tribunal un Procureur du Roi, et quinze Substituts; un Greffier en chef sept Commis-Greffiers assermentés, pour le service des audiences, deux pour la Chambre du conseil, un pour les criées, un pour les dépôts, un pour les référés, et quatorze pour le service des Juges d'instruction.

TABLEAU du Tribunal, suivant l'ordre de nomination des Membres, Président.

M. DEBELLEYME (O ✱), rue d'Orléans, n. 8, au Marais.

Vice-Présidens. Messieurs,

Dufour ✱, rue de Tournon, n. 14.

Détape, place de l'École, n. 1.

Lefebvre, rue Louis-le-Grand, n. 16.

Petit, rue d'Anjou, n. 21, au Marais.

Hemar, rue des Enfans-Rouges, n. 11.

Portalis, rue de l'Université, n. 5.

Vanin, rue Vieille-du-Temple, n. 30.

Vice-Président honoraire.

M. *Dherbelot*, rue de l'Observance, n. 8.

Juges. Messieurs,

Guillon-d'Assas ✱, *doyen*, rue Saint-Jacques, n. 223.

Pelletier de St-Michel, rue du Tourniquet-St.-Jean, n. 2.

Geoffroy, rue Godot-Mauroy, n. 32.

Collette de Baudicourt ✱, rue d'Enfer Saint-Michel, n. 43.

(1) Ce Tribunal ressortit de la Cour royale de Paris.

- Fouquet*, rue des Grands-Augustins, n. 5.
Leblond ✱ (*Juge d'instruction*), rue de Valois-Rivoli, n. 6.
Gobet, quai de la Mégisserie, n. 62.
Mathias ✱, Vieille rue du Temple, n. 34.
Mourre fils, rue Neuve-Saint-Paul, n. 4.
Dieudonné (*Juge d'inst.*), rue de Paradis, n. 10, au Marais.
Pinondel, rue du Temple, n. 94.
Maillot, rue Sainte-Avoye, n. 39.
Michelin, rue St.-Louis, au Marais, n. 11.
Demetz, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 58.
Thomassy, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 17.
Delahaye, rue Richer, n. 38.
Hua, rue de l'Université, n. 10.
Gaschon, rue de Monsieur, n. 8.
Perrot de Chezelles (*Juge d'instruction*), Place-Royale, n. 10.
Daujan, quai de la Cité, n. 27.
Picquerel (*Juge d'instruction*), rue Blanche, n. 6.
Lamy (*Eugène*), rue Duphot, n. 8.
Poultier (*Juge d'instruction*), rue St.-Lazare, n. 130.
Jarry, rue des Petits-Augustins, n. 12.
Lamy (*Adrien*) (*Juge d'inst.*), rue de Seine-St.-Germain, 32.
D'Herbelot (*Juge d'instruction*), rue de l'Observance, n. 8.
Roussigné (*Juge d'instruction*), rue Pelletier, n. 20.
Duret d'Archiac, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 11.
Rigal, rue du Faubourg-Montmartre, n. 31.
Buchot, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 79.
Barbou (*Juge d'instruction*), rue Pavée-St.-André, n. 5.
Gairal, rue Louis-le-Grand, n. 5.
Quenault, rue de Seine St.-Germain, n. 87.
Theurier, rue de Paradis, n. 16, au Marais.

Juges honoraires. Messieurs,

- Ducros de Selves*, rue des Trois-Frères, n. 11 bis.
Silvestre, rue Sainte-Marguerite Saint-Germain, n. 33.
D'Houpeville de Neuville, rue Royale, au Marais, n. 18.

Juges suppléans. Messieurs,

- Vanin de Courville*, rue Neuve-St.-Paul, n. 9.
Delahaye, rue de Condé, n. 14.
Hallé, rue Pierre-Sarrazin, n. 10.
Borel de Bretizel, rue de Seine, n. 10.
Pérignon, rue de Londres, n. 19.
Martel, rue de la Sourdière, n. 16.
Zangiacomi, rue de Vaugirard, n. 47.
Cramail, place S. Germain-l'Auxerrois, 24.
Corthier, rue des Petites-Ecuries, n. 38.
Casenave, rue du Bac, n. 34.
Gouyer de Charencey, rue des SS.-Pères, n. 69.
Lascoux, rue du Cherche-Midi, n. 34.
De Gérando, rue de Lille, n. 54.

Paganel, rue de Condé, n. 19.
Legoindéc, rue de Vendôme, n. 10.
Jourdain, rue du Four-St.-Germain, n. 44.
Geoffroy-Château, Place-Royale, n. 22.
De St.-Albin, Vieille-rue-du-Temple, n. 122.
Voizot, passage Violet, n. 8.
Prudhomme, rue de Condé, n. 30.

Procureur du Roi.

M. *Desmortiers* ✱, rue des Quatre-Fils, n. 16.

Substituts. Messieurs,

Fournerat ✱, rue du Doyenné, n. 3, près le Louvre.
Brethous de la Serre, rue de Vaugirard, n. 22.
Bourgain, rue Regratière, n. 3, île Saint-Louis.
Sagot, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 20.
Anthoine de Saint-Joseph, rue Taitbout, n. 25.
Perrot de Chezelles, place Royale, n. 6.
Montsarrat, place Vendôme, n. 19.
Lenain, rue de la Sourdière, n. 36.
De Beaumont, rue des Beaux-Arts, n. 2.
D'Aguesseau Ségur, rue d'Aguesseau, n. 8.
Barrot (Ferdinand), rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 60.
Nougier, rue de la Sourdière, n. 27.
Godon, rue de Babylone, n. 6.
Carré, rue de Condé, n. 20.
Didot, rue d'Enfer-Saint-Michel, n. 53.

Greffier en chef.

M. *Lelouche*, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 104.

Commis-Greffiers assermentés d'audience. Messieurs,

Près la 1^{re} Chambre. *Delatournignière*, boulevard Saint-Martin, n. 4.
 Près la 2^e Chambre. *Allain*, rue Neuve-Saint-Paul, n. 9.
 Près la 3^e Chambre. *Tricquenaux*, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 47.
 Près la 4^e Chambre. *Nivet*, rue de Braque, n. 8.
 Près la 5^e Chambre. *Gibier*, rue Mignon, n. 7.
 Près la 6^e Chambre. *Richard*, rue du Monceau-Saint-Gervais, n. 13.
 Près la 7^e Chambre. *Tourfaut*, rue des Noyers, n. 32.
 Des Référés. *Debaire*, rue de Crussel, n. 10.

A la Chambre du Conseil.

M. *Fontèle*, rue du Pont-de-Lodi, n. 5.
 M. *Delaunay*, rue des Filles-du-Calvaire, n. 6.

Aux Criées et Ventes sur Saisies immobilières.

M. *Ravinet* ✱, r. de la Harpe, 28. | M. *Obry*, rue du Cherche-Midi, 34.

Gresse des Ordres.

M. *François*, rue Montmartre, n. 70.
 M. *Duriez*, rue de la Calandre, n. 39.
 M. *Dupont*, quai de la Mégisserie, n. 68.

A la Recette des Dépôts.

M. *Noel*, rue de la Calandre, n. 19.

*Près les Juges d'instruction. Messieurs,**Aude*, rue Cassette, n. 20.*Bot*, rue de Chartres, n. 25.*Champion*, rue de Turenne, n. 26.*Mcuris*, rue des Fossés-M.-le-Prince, n. 4.*Fellecoq*, rue de la Tixeranderie, n. 76.*Lainsy*. place du Palais de Justice.*Céron*, rue des Saints-Pères, n. 18.*Dallemagne*, rue des Marmouzets, 4.*Guillemot*, r. St^e-Cr.-de-la-Bretonn.*Bastier*, r. St.-Jean-de-Beauvais, n. 6.*Lefort*, Vieille rue du Temple, n. 6.*Verdier*, rue de Tournon, n. 14.*Morus*. rue Saint-Jacques, n. 79.*Tourfant fils*, r. du Cloître-N.-Dame, 12.*Secrétaire de M. le Président.**M. Eyguières*, rue du Paon, n. 1.*Secrétaires du Parquet.**M. Mars*, rue Mazarine, n. 68, *pour les affaires civiles.**M. Maître*, rue et île St.-Louis, 77, *pour les affaires criminelles.**Huissiers-Audienciers.*

(Voir, pour les adresses, à la liste générale de MM. les Huissiers, p. 787.)

Pres les cinq Chambres civiles. Messieurs,

Dubois.	Copin.	Carré.	Porret.
Catonnet.	Creton.	Guinard.	Liédot.
Petit.	Bruet.	Cauet.	Pierreson.
Péron père.	Hémar.	Rondot.	Raymond.
Boudin-Dubreuil.	Péron fils.		

Près les Chambres de police correctionnelle et MM. les Juges d'instruction. Messieurs.

Gallé.	Hutinel.	Sédillon.	Frécourt.
Colson.	Delhorre.	Maupin.	Marécat.
Hurteau.	Lemarchand.	Guillaume jeune.	Lecorchez.

SERVICE des Chambres, pour l'année judiciaire, 1831 — 1832.

<i>1^{re} Chambre. MM.</i>	Sagot,	} Subs.	<i>5^e Chambre. MM.</i>
Debelleye, <i>Président.</i>	N.		Hémar, <i>Vice-Président.</i>
Petit, <i>Vice-Président.</i>	<i>3^e Chambre. MM.</i>		Thomassy,
Guillon d'Assas, <i>Doy.</i>	Lefebvre, <i>Vice-Président.</i>		Hua,
Pinondel,	Fouquet,	} Jug.	Buchot,
Delahaye aîné.	Maillot,		Corthier,
Theurier,	Gaschon,	} Jug. d'in.	Zangiacomì,
Leblond,	Gobet,		Delahaye jeune,
Rigal,	Poultier,	} Jug. d'in.	Pérignon,
Picquerel,	Lamy (Adrien),		De la Serre,
Dherbelot,	Cramail,	} Sup.	Brethous,
Hallé,	N.		De Beaumont,
Voizot,	Bourgain,	} Subs.	<i>6^e Chambre. MM.</i>
Lenain,	Montsarrat,		Portalis, <i>Vice-Présid.</i>
N.	<i>4^e Chambre. MM.</i>		Geoffroy,
<i>2^e Chambre. MM.</i>	Détape, <i>Vice-Président.</i>		Daujan,
Dufour, <i>Vice-Président.</i>	Collette de Baudi-	} Jug.	Jarry.
Pelletier,	court,		Duret d'Archiac. <i>Jug. d'ins.</i>
Mourre,	Michelin,	} Subs.	Ferdinand Barrot.
Demetz,	Mathias,		Carré,
Diendoné,	Casenave,	} Jug. d'in.	<i>7^e Chambre. MM.</i>
Perrot de Chezelles,	Jourdain,		Vanin, <i>Vice-Présid.</i>
Roussigné,	Prudhomme,	} Sup.	Quenault,
Vanin de Courville,	Martel,		Lamy,
Borel de Bretizel,	Fouruerat,	} Subs.	D'Aguesseau Ségur,
	Anthoine de S. Joseph		Didelet,

M. Desmortiers *Procureur du Roi.**M. Lelouche*, *Greffier en Chef.*

Les quatre premières Chambres connaissent des matières civiles ordinaires, excepté des contestations relatives aux avis de parens, aux interdictions et autres, mentionnées en l'article 60 du décret du 30 mars 1808, lesquelles continuent d'être réservées à la première Chambre, où M. le Président siège habituellement; la cinquième, des causes sommaires; la sixième des affaires de Police correctionnelle, et la septième des affaires civiles sommaires, des affaires de police correctionnelle, et en outre des délits relatifs aux douanes, aux impôts indirects, aux octrois, à la garantie des matières d'or et d'argent, des appels de simple police, des contraventions aux droits de timbre et d'enregistrement, et du contentieux judiciaire sur les domaines.

La première Chambre est présidée ordinairement par le président du Tribunal; il peut, s'il le croit nécessaire, présider les autres Chambres; les sept Vice-Présidens, par roulement, président les autres Chambres. Les Chambres sont composées conformément au roulement arrêté chaque année.

Les audiences tiennent tous les jours, les dimanches et lundis exceptés; savoir: la première Chambre à neuf heures $\frac{1}{2}$, la deuxième à dix heures, la troisième à dix heures $\frac{1}{4}$, la quatrième à onze heures, la cinquième à dix heures $\frac{1}{4}$, la sixième à dix heures, et la septième à onze heures.

La première connaît des ventes sur saisies immobilières, les jeudis, à l'issue de l'audience.

L'audience des Criées, pour la vente des biens immeubles, est tenue par l'un des Juges du Tribunal de service à la première Chambre, les mercredis et samedis à midi, dans la salle d'audience de la première chambre. Les référés sont tenus par M. le Président, ou le Vice-Président de la première Chambre, les mardis, mercredis, jeudis et samedis à midi.

Vacances.

L'audience des Vacances, qui ont lieu du premier septembre au premier novembre, se tient au local de la première Chambre, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à dix heures.

Les référés sont tenus les mercredis et vendredis à midi: les audiences pour les ventes sur saisies immobilières, tous les jeudis, à l'issue de l'audience des Vacances; et l'audience des Criées, les mercredis et samedis à midi.

Concierge.

M. *Fessin*, au Palais de Justice.

SECTION II.

TRIBUNAL DE COMMERCE,

En son Palais.

{Chambre du Tribunal. — Greffiers. — Huissiers-Audienciers. — Agréés. — Interprètes-Jurés. — Gardes du commerce.)

Les Juges de ce Tribunal sont désignés dans une assemblée composée de Commerçans notables, et principalement des chefs des maisons les plus anciennes et les plus recommandables par la probité, l'esprit d'ordre et d'économie. S. M. ratifie ou non les nominations de cette assemblée, suivant qu'elle le juge convenable.

La liste des Notables est dressée par le Préfet, sur tous les Commerçans de l'arrondissement, et approuvée par le Ministre du commerce et des travaux publics, à raison d'un électeur par mille ames de population.

Ce Tribunal tient ses audiences les mardi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à dix heures pour les causes sommaires, et les lundi et mercredi à midi jusqu'à la fin, pour les plaidoiries.

Président.

M.

Juges. Messieurs,

Ganneron ✱, rue Montmartre, n. 151.

Vernes ✱, rue Cocq-Héron, n. 5.

Lemoine-Tachterat ✱, quai de la Tournelle, n. 25.

Sanson-Davillier, rue de Grammont, n. 7.

Ferron ✱, rue Bourbon-Villeneuve, n. 57.

Panis, rue de Poleveau, n. 27.

Juges suppléans. Messieurs,

Jouet aîné, vieille rue du Temple, n. 30.

Lafond, quai de la Tournelle, n. 21.

Richaud, rue du Sentier, n. 19.

Martin, place du Louvre, n. 4.

Truelle, rue des Petites-Ecuries, n. 21.

Delaunay, r. de Valois, Palais-Royal, n. 8.

Gautier-Bouchard, r. de la Tixeranderie, n. 41.

Michel, rue des Deux-Boules, n. 3.

Chatelet, rue Neuve-des-P.-Champs, 42.

Marcellot, rue de Mirosménil, n. 19.

Gaspard-Got fils, rue St.-Louis, n. 11.

Siquot-Richer, rue de la Verrerie, n. 60.

Barbé, Cité Bergère, n. 10.

Floriet, rue de Malte, n. 17.

Duchesnay, rue de la Vieille-Monnaie, 22.

Greffier en chef.

M. Ruffin, rue Montmartre, n. 132.

Coumis-Greffiers assermentés. Messieurs,

Ruffin fils, rue de Grammont, n. 1.

Sigé, rue S. Germain-des-Prés, n. 3.

Levasseur fils, r. N.-D.-de-Nazareth, 9. n.

Baudouin, place de la Bourse, n. 2.

Maire, rue des Quatre-Fils, n. 21.

Surry, rue du Petit-Vaugirard, n. 5.

Secrétaire de M. le Président.

M. Gasse, faubourg Poissonniere, n. 8.

Huissiers-Audienciers. Messieurs,

Pigace, rue Mandar, n. 6.

Cressonnier, rue Montmartre, n. 118.

Devaux, rue des Deux-Boules, n. 10.

Raymond, quai d'Orléans, n. 6.

Agrés. Messieurs ,

Badin , rue Montmartre , n. 30.	Chevrier , rue Neuve-St.-Eustache , n. 36.
Terré , rue Trainée , n. 17.	Pance , rue Vivienne , n. 8.
Rondeau , rue Montorgueil , n. 71.	Beauvois . rue N.-D -des-Victoires , n. 34.
Auger , rue Vivienne , n. 17.	Guibert , rue Neuve-St.-Eustache , n. 5.
Locard , rue du Bouloy , n. 4.	Bonneville , rue des Jeûneurs , n. 1 bis
Girard , rue Montmartre , n. 78.	Vatel , rue Montorgueil , n. 55.
Gibert , rue Mandar , n. 6.	Nouguier , rue Thévenot , n. 8.
Legendre (Alph.) , rue Coq-Héron , n. 8	

Chambre de Discipline. Messieurs ,

Rondeau , <i>Président.</i>	Badin , <i>Secrétaire.</i>
Locard , <i>Syndic.</i>	Ferré , <i>Trésorier.</i>

Concierge du Tribunal.

M. Blouet.

Interprètes-Traducteurs assermentés près le Tribunal. Messieurs ,

Goldsmith , rue du Helder , n. 8.	Lameyer , <i>pour les langues allem. , holl. etc.</i>
Haüy , rue Sainte-Avoye.	rue N.-des-Bons-Enfans , n. 37.
Herberg , <i>pour les langues du Nord</i> , rue	Derville , rue de Grenelle-St.-H. , n. 29.
du Dauphin , n. 5.	Malcola . <i>pour les langues danoise . norvég</i>
J. Barzillay , <i>Profess. pour les langues du</i>	<i>suedoise , allemande , hollandaise , angl</i>
<i>midi</i> , rue Montmartre , n. 154.	<i>ital. espag. et port</i> rue Richelieu , n. 65.

Officiers Gardes du Commerce. Messieurs ,

Lucas , <i>Doyen</i> , Palais de Justice , galerie	Potet , rue des Lombards , n. 37.
neuve , n. 37.	Buzet , rue Thévenot , n. 17 bis.
Emon , rue Neuve-St.-Paul , n. 1.	Guenet , rue Montorgueil , n. 29.
Gaudet , rue Saint-Martin , n. 12.	Bosse , rue Neuve-de-Ménilmontant , n. 16.
Larcher-Saint-Landry , place de l'Hôtel-de-	Lavoisier , rue Michel-le-Comte , n. 23.
Ville , n. 35.	Moreau , rue du Four-St.-Honoré , n. 12.
M. Beauvallet , <i>Vérificateur</i> , rue Bar-du-Bec , n. 8.	

Chambre de discipline. Messieurs ,

Lucas , <i>Doyen</i> , <i>Syndic honoraire.</i>	Bosse , <i>Trésorier.</i>
Emon , <i>Syndic.</i>	Buzet , <i>Secrétaire.</i>

Conseils de la Compagnie. Messieurs ,

Rousseau , <i>Notaire</i> , rue des Lombards , n. 21.
Claveau , <i>Avocat</i> , quai de la Mégisserie , n. 66.
Jaquotot , <i>Avoué à la Cour royale</i> . rue du Mail , n. 1.
Lot fils , <i>Avoué de premiere instance</i> , rue Croix-des-des-Petits-Champs , n. 25.

Nota. Leur Bureau est ouvert depuis neuf heures du matin jusqu'à trois . et depuis six heures du soir jusqu'à neuf. Les assemblées se tiennent tous les vendredis de chaque semaine en leur bureau , cloître Saint-Merry , n. 3.

SECTION III.

JUSTICES DE PAIX.

(Tribunal de paix. — Circonscription des Justices de paix. — Journal des audiences.)

Premier Arrondissement, séant rue Caumartin, n. 33.

M. Pinart *, *Juge de Paix*, rue Caumartin, n. 33.

M. Dubois, *premier Suppléant*, rue des Bons-Enfans, n. 20.

M. Lault, *second Suppléant*, rue N^e-des-Mathurins, n. 12.

M. Jonot, *Greffier*, rue Caumartin, n. 33.

M. Dubois, *Commis-Greffier*, aux Thernes, n. 2.

M. Alex. Jobart, *Huissier*, rue Saint-Louis-Saint-Honoré, n. 6.

M. Yvelin, *Huissier*, rue de Rohan, n^{os} 24 et 26.

Audience pour les affaires de compétence, et Bureau de paix et de conciliation. les mardis, vendredis à une heure de relevée. Défaut, à 2 heures. Conciliations volontaires, tous les jours, depuis neuf heures jusqu'à onze heures, en la demeure du Juge-de-Paix.

Circonscription.—Partant de la barrière de Passy et suivant toujours à droite les murs de la ville, jusqu'à la barrière de Clichy; continuant à droite les rues de Clichy, de la Chaussée-d'Antin, et de la Place Vendôme (Louis-le-Grand); la place-Vendôme, traversant la rue Saint-Honoré, et suivant toujours la droite de la rue Saint-Honoré jusqu'à la rue Froid-Manteau; la rue Froid-Manteau, le guichet Froid-Manteau, les quais du Louvre, de la Conférence et de Billy, jusqu'à la barrière de Passy. — Cet arrondissement se divise en quatre quartiers, qui sont: les Tuileries, les Champs-Élysées, le Roule et la place Vendôme.

Deuxième Arrondissement, rue d'Antin, n. 3, à la Mairie.

M. Lerat de Magnitot, *Juge-de-Paix*, rue N.-des-Pet.-Champs, n. 64.

M. Grange, avoué près la Cour royale, *premier Suppléant*, rue d'Enfer, n. 14.

M. Mitoulet de Mongon. Avoué, *second Suppléant*, rue des Moulins, n. 20.

M. Boucher, *Greffier*, rue d'Antin, n. 10.

Le Greffe se tient hôtel de la Mairie, rue d'Antin, n. 3.

M. Leclerc, *Commis-Greffier assermenté*, rue de Louvois, n. 4.

M. Thébault, *Huissier-audencier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 56.

M. Taranne, *Huissier*, rue S^{te}-Anne, n. 77.

Conciliations sur citations, les vendredis à midi. Défaut, après une heure. Audiences de compétence, les mercredis à midi. Défaut, après une heure. Les Conciliations volontaires, tous les matins, excepté les dimanches et fêtes, dans le cabinet de M. le Juge-de-Paix, à la Mairie, où se délivrent les lettres.

Circonscription. — A partir de la barrière de Clichy, en suivant à droite les murs de Paris jusqu'à la barrière Sainte-Anne, le côté droit des rues du faubourg Poissonnière, du boulevard jusqu'à la rue du Faubourg-Montmartre, de la rue Montmartre, de la rue Notre-Dame-des-Victoires jusqu'à la rue des Filles-Saint-Thomas, de la rue des Filles-Saint-Thomas jusqu'au passage Feydeau, de la rue Vivienne, traversant la rue Neuve-des-Petits-Champs, la droite de la rue Neuve-des-Petits-Champs, du Perron à la rue Neuve-des-Bons-Enfans, la droite de la rue Neuve-des-Bons-Enfans, de la rue des Bons-Enfans, de la rue Saint-Honoré jusqu'au coin de la place Vendôme; de la place Vendôme, de la rue Neuve-des-Petits-Champs jusqu'en face de la rue de la Place-Vendôme; de la rue de la Place-Vendôme, de la rue de la Chaussée-d'Antin, et de la rue de Clichy jusqu'à la barrière de Clichy. Tout l'intérieur compris dans ces limites.

Troisième Arrondissement, rue Hauteville. n. 10.

M. d'Orival de Criel ✕, *Juge-de-Paix*, rue de Paradis-Poissonnière, 31.

Ses Bureaux sont rue Hauteville, n. 10.

M. Ancelle, Avocat, *premier Suppléant*, rue de Choiseul, n. 19.

M. Drouin, Avocat, *second Suppléant*.

M. Getti, *Greffier*, rue Hauteville, n. 10.

M. Moncel, *Huissier*, passage des Petits-Pères, n. 1.

M. Garnier, *Huissier*, rue Montorgueil, n. 17.

Conciliations, les vendredis, à onze heures très-précises, rue Hauteville, n. 10. On donne les Défauts de suite. L'Audience, le même jour, à une heure très-précise. Conciliations volontaires, tous les jours, depuis 9 heures du matin jusqu'à midi.

Circonscription. — A partir de la barrière St^e-Anne, et suivant les murs de Paris à droite jusqu'à la barrière St.-Denis; descendant le Faub. St.-Denis à droite, le boulevard à droite jusqu'à la rue du Faubourg-Poissonnière; ledit Faubourg à droite, la rue Poissonnière à droite, la rue Comtesse-d'Artois à droite, le Petit-Carreau, la rue Montorgueil, la rue Comtesse-d'Artois, la rue de la Fromagerie jusqu'aux Piliers de la Tonnellerie; lesdits Piliers jusqu'à la rue Saint-Honoré: cette dernière jusqu'à la rue du Four à droite; remontant la rue Coquillière, toujours à droite, à la rue Croix-des-Pet.-Champs jusqu'à la place des Victoires; ladite place, à droite, jusqu'à la rue de la Feuillade, la rue Neuve-des-Petits-Champs jusqu'à la rue Vivienne, la droite de la rue Vivienne, la rue des Filles-Saint-Thomas à droite de la rue Vivienne, la rue Notre-Dame-des-Victoires jusqu'aux Petits-Pères, l'autre côté de la même rue jusqu'à la rue Montmartre; cette dernière rue, depuis la pointe Saint-Eustache jusqu'au boulevard à droite; ledit boulevard jusqu'à la rue Poissonnière. Tout l'intérieur de ces limites.

Quatrième Arrondissement, place du Chevalier-du-Guet, n. 4.

M. Guichard, ancien Magistrat, *Juge-de-Paix*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 39.

M. de Cagny fils, avoué, *premier Suppléant*, rue Thibautodé, n. 11.

M. Maldan, Avoué, *second Suppléant*, rue du Bouloi, n. 4.

M. Dallemagne, *Greffier*, place du Chevalier-du-Guet, n. 4.

M. Berthier, *Commis Greffier*, assermenté, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 18.

M. Dupuis, *premier Huissier*, rue de la Monnaie, n. 14.

M. Lebertre, *second Huissier*, rue du Roule, n. 11.

Audiences et Conciliations, à la Mairie, les mardis et vendredis, à onze heures. Défaut, à midi.

Le Greffe est situé maison de la Mairie, et est ouvert de neuf à quatre heures.

Circonscription. — La rue Froid-Manteau, à droite, depuis le guichet jusqu'à la rue St-Honoré, les rues des Bons-Enfants et N^e des Bons-Enfants, à droite: celle de la Feuillade, la place des Victoires, toujours à droite, jusqu'à celle Croix-des-Petits-Champs, la rue Croix-des-Petits-Champs, à droite, jusqu'à la rue Baillif, la rue Coquillière, toujours à droite, jusqu'à la rue du Four; celle du Four, toujours à droite, traversant la rue Saint-Honoré, et la suivant, à droite, jusqu'en face la rue de la Tonnellerie; la rue de la Tonnellerie, à droite, jusqu'à la rue de la Fromagerie; la Halle, sans y comprendre les Petits-Piliers à gauche en allant à la rue de la Chanvrerie, la rue de la Chanvrerie, à droite, la rue Saint-Denis, à droite, jusqu'au Pont-au-Change, les quais de la Mégisserie, de l'École et du Louvre, jusqu'au guichet Froid-Manteau.

Cinquième Arrondissement, Cloître St.-Jacques-l'Hôpital, n. 7.

M. Garnier (Claude-Charles), ancien Président, *Juge-de-Paix*.

M. Garnier de Bourgneuf, *Premier Suppléant*, rue du faub. Saint-Martin, 153.

M. Labrousse, *Second Suppléant*, rue Sainte-Barbe, n. 5.

M. Cochet, *Greffier*, rue Poissonnière, n. 10.

M. Touzard, *Huissier*, rue Bourbon-Villeneuve, n. 19.

M. R. Jacques, *Huissier*, rue St.-Denis, passage Lemoine, n. 380.

Audience de compétence, les mercredis, à 11 heures précises. Conciliation sur assignation, les mêmes jours, à 2 heures. Conciliation sur invitation et comparution volontaire, de 11 heures à quatre heures.

Circonscription. — La rue Saint-Denis, n^{os} impairs, depuis la rue de la Chanvrerie jusqu'à la porte Saint-Denis; la rue de la Chanvrerie, n^{os} pairs, une partie de la rue Montdétour et les Petits-Piliers des Halles, jusqu'à la rue Montorgueil; la rue Montorgueil, la rue des Petits-Carreaux et la rue Poissonnière, n^{os} pairs; le boulevard de Bonne-Nouvelle, à droite de la rue Poissonnière, jusqu'à la porte Saint-Denis; le faubourg Saint-Denis, n^{os} pairs; la rue Neuve-d'Orléans et le faubourg Saint-Martin, à droite et à gauche; la rue de Bondi et le boulevard St-Martin, à gauche, jusqu'au faubourg du Temple; le faubourg du Temple, à gauche, n^{os} impairs.

Sixième Arrondissement, séant rue de Vendôme, ancien hôtel de l'Intendance, n. 11, quartier du Temple.

M. Bérard de Favas *, *Juge-de-Paix*, rue de Vendôme, n. 11.

M. Théodore Régnault, *premier Suppléant, Avocat*, rue de Vendôme, n. 13.

M. *second Suppléant.*

M. Dallemagne, *Greffier*, rue Vendôme, n. 11.

M. Papillon jeune *, *Huissier*, rue St.-Martin, n. 257.

M. Danger, *Huissier*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 19.

Conciliations sur citations judiciaires, les mercredis à 11 h. Défaut, à une h. — *Sur lettres d'invitation* pour affaires *urgentes*, tous les jours, depuis 10 heures du matin jusqu'à midi; pour les affaires ordinaires, le mercredi et le vendredi, depuis dix h. du matin jusqu'à midi. Le mercredi depuis dix h. jusqu'à 11 h. — Audiences de compétence, les vendredis à 11 heures.

Circonscription. — Partant de la barrière de Belleville et suivant à droite les murs de Paris jusqu'à la barrière de Ménil-Montant, descendant la droite des rues de la Roulette, Ménil-Montant, des Filles-du-Calvaire, des rues de Bretagne et de la Corderie, de la rue du Temple, depuis la rue Phelipeaux jusqu'à celle Chapon; la droite des rues Chapon et du Cimetière-Saint-Nicolas, descendant la droite de la rue St.-Martin et de la rue des Arcis jusqu'à la rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie, celle-ci à droite, remontant la droite de la rue Saint-Denis jusqu'à la porte St.-Denis, la droite du boulevard depuis cette porte jusqu'à la rue du Temple, remontant le Faubourg du Temple jusqu'à la barrière de Belleville. — Tout l'intérieur compris dans ces limites.

Septième Arrondissement, séant rue du Roi-de-Sicile, n. 32.

M. Chauvet, *Juge-de-Paix*, rue du Roi-de-Sicile, n. 32.

M. Froidure, *premier Suppléant*, rue Michel-le-Comte, n. 23.

M. Trouillebert (Alban), *Avocat, second Suppléant*, quai des Augustins, n^o 55.

M. Delpont, *Greffier*, rue du Roi-de-Sicile, n. 32.

M. Cogery, *Commis-Greffier assermenté*, rue des Barres, n. 22.

M. Bourgeois, *Huissier*, rue Cloche-Perche, n. 6.

Le Greffe est dans la maison du Juge-de-Paix, rue du Roi-de-Sicile, n. 32.

Les audiences se tiennent en la demeure du Juge-de-Paix, savoir: pour les causes de compétence sur citation, les mercredis, à midi, et les affaires en conciliation sur assignation, les samedis, à la même heure. Défauts, à une heure précise. En comparution volontaires, tous les jours. L'huissier ne cite que sur *visa* du Juge-de-Paix.

Circonscription. — Place du Châtelet, à droite, à partir du coin du quai de Gèvres, rue St.-Jacques-la-Boucherie, à droite; rue des Arcis, en montant vers St.-Merry, droite, rue St.-Martin, en allant vers la porte du même nom, à droite; rue du Cimetière-St.-Nicola

et rue Chapon, à droite, allant à la rue du Temple; rue du Temple, à droite, jusqu'à la rue de la Corderie; rue de la Corderie et rue de Bretagne, à droite, allant à la Vieille rue du Temple; Vieille rue du Temple, à droite, jusqu'à la rue des Francs-Bourgeois; rue des Francs-Bourgeois et rue N^e-Sainte-Catherine, à droite, allant à la rue Culture; rue Culture-Sainte-Catherine, à droite, allant à la rue Saint-Antoine; rue Saint-Antoine, à droite, allant à la place Baudoyer; place Baudoyer, à droite; rue de la Tixeranderie, à droite, allant à la rue du Mouton; rue du Mouton, à droite, allant à la place de l'Hôtel-de-Ville; la place de l'Hôtel-de-Ville, à droite, jusqu'au quai Pelletier; le quai Pelletier, la moitié de la rivière et des ponts Notre-Dame et au Change; la pompe Notre-Dame, le corps-de-garde et le quai de Gèvres jusqu'à la place du Châtelet, lieu du départ.

Huitième Arrondissement, séant place Royale, n. 14, hôtel de la Mairie.

M. VILLEMSSENS ✱, *Juge-de-Paix*, rue Popincourt, n. 27.

M. Gervais, *premier Suppléant*, rue de Charenton, hospice des Quinze-Vingts.

M. *second Suppléant.*

M. Lucy, *Greffier*, rue S^{te}-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 28.

M. Porcher, *Commis-Greffier assermenté*, rue des Tournelles, n. 35.

M. Brault père, *Huissier*, rue et porte Saint-Antoine, n. 5.

M. Brindossière, *huissier*, même demeure.

Audiences. Les Conciliations volontaires et sur lettres, tous les jours de 10 à 11 h. Les Audiences de compétence, les mardis et les vendredis à midi. Les Conciliations sur affaires judiciaires, après l'audience de compétence. Les Conseils de famille, tous les jours de 10 heures à midi.

Circonscription. — Partant de la barrière de Ménil-Montant et suivant les murs de Paris, à droite, jusqu'à la barrière de la Râpée; suivant ensuite, toujours à droite, le bord de l'eau, la porte et la rue Saint-Antoine, partie de la rue Culture-Sainte-Catherine, depuis le n^o 1 jusqu'au coin de la rue des Francs-Bourgeois, partie à gauche de la rue des Francs-Bourgeois, n^{os} pairs, les rues Neuve-Culture-Sainte-Catherine, Vieille-rue-du-Temple, n^{os} pairs seulement, jusqu'à celle des Filles-du-Calvaire, traversant le boulevard, et montant à droite, les rues de Ménil-Montant et de la Roulette jusqu'à la barrière de Ménil-Montant. Tout l'intérieur compris dans ces limites.

Neuvième Arrondissement, séant rue Geoffroy-Lasnier, n. 35.

M. MARCHAND (Philippe), *Juge-de-Paix*, rue Geoffroy-Lasnier, n. 25.

M. Jolly, *Avocat, premier Suppléant*, rue Geoffroy-l'Asnier, n. 30.

M. *second Suppléant.*

M. Mesaiger, *Greffier*, rue du Roi-de-Sicile, n. 28.

M. Bigot, *Commis-greffier assermenté*, quai de la Grève, n. 12.

M. *Huissier audencier.*

M. *Huissier audencier.*

Les Audiences du Tribunal de Paix, les vendredis de chaque semaine, à midi. — Défaut à une heure.

Les Conciliations volontaires les mardis et vendredis, de neuf à onze heures du matin. Le même jour, à onze heures, les conciliations sur citations. — Défaut à midi.

Les Conseils de famille, les mardis et vendredis, à onze heures.

L'Huissier ne peut point citer sans un permis du Juge-de-Paix, qui ne le délivre qu'après avoir entendu les parties, qui sont préalablement appelées devant lui.

Le Greffe est ouvert tous les jours de neuf à quatre heures (les dimanches et fêtes exceptés).

Circonscription. — La place de l'Hôtel-de-Ville à droite depuis le Port-au-Blé; la rue du Mouton à droite, la rue de la Tixeranderie, à droite, à partir du n^o 24; la place Baudoyer, la rue St.-Antoine, toujours à droite, la rue Contrescarpe, ou des Fossés de

la Bastille, inclusivement ; le bord de la rivière jusques et compris le pont Grammont, le tour de l'île Louviers, les quais des Célestins, St.-Paul, des Ormes, le pont Marie, les quais d'Anjou, de Béthune, d'Orléans, quai Bourbon, jusqu'au pont de la Cité; les maisons qui bordent la rivière jusques et compris le pont de l'Hôtel-Dieu, les bords de la rivière, toujours à droite, du pont de l'Hôtel-Dieu au Petit-Pont, et en suivant du Petit-Pont à celui Saint-Michel exclusivement ; la rue de la Barillerie à droite, le quai aux Fleurs, le pont Notre-Dame, jusqu'à la place de l'Hôtel-de-Ville, le Port-au-Blé, au quai de la Grève.

Dixième Arrondissement, séant rue de Lille, n. 4.

M. Guillonnet Merville, *Juge-de-Paix*, rue de Lille, n. 4.

M. Violette, *premier Suppléant*, rue Saint-Dominique, n. 30.

M. Langlacé, *second Suppléant*, rue Rameau, n. 6.

M. Grossot de Veerey, *Greffier*, rue Taranne, n. 11.

M. Dauriat, *Commis-Greffier*, rue du Dragon, n. 42.

M. Perotte, *Huissier, pour les quartiers du faubourg Saint-Germain et des Invalides*, rue du Bac, n. 49.

M. Leroy, *Huissier audiencier, pour les quartiers de la Monnaie et de Saint-Thomas-d'Aquin*, rue du Dragon, n. 16.

Les Audiences et les Conciliations à l'hôtel de la Justice de Paix, rue de Bourbon, n. 4, les mardis et vendredis de chaque semaine, à onze heures : défauts, à midi. Les Conseils de famille, les mêmes jours, à l'issue de l'audience.

Le Greffe est à l'hôtel de la Justice de paix, rue de Lille, n. 4.

Circonscription. — A partir du Pont-Neuf, les quais Conti, Malaquais, Voltaire ; le cours de la rivière jusqu'à la barrière de la Cunette, les boulevarts intérieurs jusqu'à la barrière de Vaugirard, la rue de Vaugirard, à gauche ; la rue du Regard, à gauche ; la rue du Cherche-Midi, à gauche ; la rue du Four, à gauche ; la rue des Boucheries, à gauche ; la rue des Fossés-S.-Germ-des-Prés, à gauche, la rue Dauphine, à gauche. — Tout l'intérieur de ces limites.

Onzième Arrondissement, séant rue Garancière, n. 10.

M. Rouillon, *Juge-de-Paix*, rue de l'Odéon, n. 27.

M. Allain, *premier Suppléant*, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice, n. 8.

M. Dellac, *second Suppléant*, cloître Notre-Dame, n. 20.

M. Bazard de St.-Aubin, *Greffier*, rue du Mont-Parnasse, n. 1^{er}.

M. Lemoine, *Commis-Greffier*, rue Servandoni, n. 24.

M. Tavernier, rue du Four-Saint-Germain, n. 35, *huissier* (pour les quartiers du Luxembourg et du Palais).

M. Rigonot Remy, rue du Cimetière-Saint-André, n. 9, *huissier* (pour les quartiers de la Sorbonne et de l'École de Médecine).

Audiences de compétence, les mardis, à 2 heures ; celles de conciliations judiciaires, les jeudis, à la même heure, et celles de conciliations volontaires, tous les jours, excepté le dimanche, de 10 heures à midi.

Circonscription. — Partant du coin du quai de l'Horloge et de la rue de la Barillerie ; les numéros pairs de cette rue, jusqu'après le Pont St.-Michel, ensuite à gauche le quai St.-Michel ; les numéros pairs de la rue du Petit-Pont et celle St.-Jacques, jusques et compris les numéros 202, formant le coin de la rue St.-Dominique ; les numéros pairs de cette rue, jusqu'à celle d'Enfer, en descendant cette rue des deux côtés, depuis et compris les numéros 28, d'un côté, et 13 de l'autre, jusqu'au commencement ; la rue des Francs-Bourgeois, celle de Vaugirard, à droite, jusqu'au numéro 85, formant le coin de la rue du Cherche-Midi ; tous les numéros impairs de la rue de Vaugirard, depuis le commencement jusqu'à la barrière ; tout l'intérieur de la rue de Vaugirard, jusqu'aux murs extérieurs de Paris, à partir de la barrière d'Enfer, jusqu'à celle de Vaugirard, dans lequel se trouvent les rues de Madame, de l'Ouest, Notre-Dame-des-Champs et des Four-

neaux; en descendant ensuite les numéros impairs des rues du Cherche-Midi, du Four, des Boucheries, des Fossés-Saint-Germain-des-Prés et Dauphine, le Pont-Neuf, le quai de l'Horloge ou des Morfondus, jusqu'au coin de la rue de la Barillerie; tout l'intérieur de cette circonscription compris, dans lequel se trouve la rue de Seine, depuis et compris les numéros pairs 60, et impairs 83, et au-dessus.

Douzième Arrondissement, séant quai de la Tournelle, n. 31.

M. de Forcade-la-Roquette *, *Doyen, Juge-de-Paix*, quai de la Tournelle, n. 31.

M. Estienne *, *premier Suppléant*, barrière de l'Etoile.

M. Coste, *Avocat à la Cour de Cassation et aux Conseils du Roi, second Suppléant*, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 28.

M. Ponsar, *Greffier*, Saint-Jacques, n. 151.

M. Testard, *Commis-Greffier assermenté*, rue du Plâtre-St.-Jacques, 5.

M. Turpin, *Huissier*, rue de Fourcy, n. 2.

M. Sédillon, *Huissier*, rue de la Montagne-Sainte-Généviève, n. 24.

Audiences de compétence sur citations les mercredis et vendredis à 1 heure, défaut à 2 heures. Audiences de conciliation sur citations, les samedis à 1 heure, défaut à 2 heures. Conciliations sur lettres d'invitation, et conciliations volontaires tous les jours à 1 heure précise. Le Greffe est ouvert tous les jours, excepté les Dimanches et Fêtes, depuis 10 jusqu'à 4 heures, quai de la Tournelle, n. 31. Les Huissiers ne peuvent citer sans un *visa* de M. le Juge-de-Paix, qui ne le délivre, hors les cas d'urgence, qu'après avoir entendu les parties, qui sont préalablement appelées devant lui par lettres envoyées sans frais.

Circonscription. — La rue d'Enfer des deux côtés depuis la barrière jusqu'au carrefour de l'Observatoire, le carrefour de l'Observatoire, la rue de l'Ouest des deux côtés jusqu'aux numéros 11 et 4, le mur de la pépinière longeant le jardin du Luxembourg jusqu'à la rue d'Enfer (*ancien enclos des Chartreux*), la rue d'Enfer des deux côtés jusqu'à la rue St.-Dominique, la rue St.-Dominique à droite jusqu'à la rue Saint-Jacques; la rue Saint-Jacques, à droite, en descendant jusqu'au Petit-Pont; la rue de la Bûcherie, la rue des Grands-Degrés et la rue de la Tournelle, des deux côtés, ensuite le quai jusqu'à la barrière de la Garre; depuis la barrière de la Garre le mur de Paris, à droite, jusqu'à la barrière d'Enfer, et tout l'intérieur compris dans ces limites.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

Canton de Saint-Denis.

Composé des communes d'Aubervilliers, Dugny, la Cour-Neuve, Crévecoeur, La Chapelle et partie de la France-Nouvelle, Stains, Epinay, Villetaneuse, Pierrefitte, Saint-Ouen, l'île Saint-Denis, Saint-Denis.

M. Jacques-Champereux, *Juge-de-Paix*, à Saint-Denis, rue de Paris, n. 69.

M. Potier de la Berthellière, Notaire royal à Saint-Denis, rue de la Boulangerie, 1^{er} Suppléant.

M. Lagognée fils, *second Suppléant*, rue Compoise, n. 10.

M. Grosset-Janin, *Greffier*, rue des Ursulines, n. 1, à Saint-Denis.

M. Marchand, *Huissier audientier*, rue Compoise, n. 36, à St.-Denis.

M. Buffereau, *Commissaire de Police*, rue Compoise.

Audiences le vendredi à midi, à l'Hôtel-de-Ville, place d'Armes.

Conciliations sur citation après l'audience.

Nota. Conciliations volontaires ou sur simple invitation, tous les jours, de dix heures à midi (les lundis et vendredis exceptés), chez M. le Juge-de Paix.

Canton de Pantin.

Composé des communes de Bagnolet, Belleville, Bobigny, Bondy, Charonne, Drancy, le Bourget, Noisy-le-Sec, Pantin, Prés-Saint-Gervais, Romainville et la Villette.

M. Bert-Neufchâtel, *Juge-de-Paix*, à Belleville, rue St.-Denis, n. 10.

M. Delaplace Gerardin, *premier Suppléant*, rue de Calais, n. 50, à Belleville.

N. *deuxième Suppléant.*

M. Fremont, *Greffier*, à Belleville, rue des Prés-Saint-Gervais, 24.

M. Bordier, *Huissier*, rue des Prés-Saint-Gervais, n. 6, à Belleville.

Audience civile et de police, les jeudis, à Pantin, à midi.

Bureau de conciliations, les lundis, à Belleville, chez le juge-de-paix, à midi.

Conciliations volontaires, tous les jours, chez le juge-de-paix, à Belleville, depuis huit heures jusqu'à midi.

Canton de Neuilly.

Composé des communes de Boulogne, Clichy, Montmartre, Neuilly, Passy et Auteuil.

M. Chapelain, *Juge-de-Paix*, à Boulogne, rue du Parchamp, n. 2.

M. Guibert, *premier Suppléant*, rue de Seine, à Neuilly, n. 13.

M. Labie, *second Suppléant.*

M. Dumesnil, *Greffier*, rue de Villiers, n. 4, aux Thernes.

M. Montalant, *Huissier*, à Neuilly, grande route, n. 47.

Audiences civiles et de police, et Conciliations sur citations, tous les mardis à dix heures du matin; défaut, à midi. Conciliations sans citations, chez le Juge-de-Paix, tous les autres jours, les dimanches et fêtes exceptés.

Canton de Courbevoie.

Composé des communes d'Asnières, Colombe, Courbevoie, Gennevilliers, Nanterre, Surènes et Puteaux.

M. Rousselot *, *Juge-de-Paix*, à Asnières.

M. Bordet, *premier Suppléant.*

M. *second Suppléant.*

M. Lemaire, *Greffier*, à Courbevoie.

M. Montalant, *Huissier*, à Neuilly.

Audiences et Conciliations, tous les jours, enclos de la Mairie, à Nanterre. Défauts, à midi. Il y a des Audiences extraordinaires toutes les fois que les cas l'exigent, et qu'elles sont nécessaires pour les intérêts des parties.

Tous les jours, autres que ceux d'Audience, et les dimanches et fêtes, le Juge-de-Paix reçoit, à son domicile, les habitans du canton qui ont des différends entre eux, depuis huit heures du matin jusqu'à deux.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

Canton de Sceaux.

Composé des communes d'Antony, de Bagneux, du Bourg-la-Reine, de Châtenay, de Châtillon, de Clamart, de Fontenay-aux-Roses, de Beau-Grenelle, d'Issy, de Montrouge, du Plessis-Piquet, de Sceaux, de Vanves et de Vaugirard.

M. Ranté, *Juge-de-Paix*, à Sceaux, rue du Four, n. 9.

M. Ledru, *premier Suppléant*, à Fontenay-aux-Roses.

M. Defrance, *second Suppléant*, à Sceaux, rue des Imbergères, n. 50.

M. Osselet fils aîné, *Greffier*, rue de Houdan, n. 40, à Sceaux.

M. Osselet fils jeune, *Huissier*, à Sceaux, rue du Marché, n. 2.

Audiences à Sceaux, les samedis, à dix heures précises du matin. Conciliations à la suite, et les autres jours, quand la demande en est faite. Défaut, à midi.

Canton de Charenton.

Composé des communes de Bercy, Bonneuil, Brie-sur-Marne, Champigny, Charenton-le-Pont, Charenton-Saint-Maurice. Creteil, la branche du Pont de Saint-Maur, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, et Saint-Maur-lès-Fossés.

M. Berville *, *Juge-de-Paix*, à Charenton, r. des Bordeaux, n. 1.

M. Finot, à Charenton-Saint-Maurice, *premier Suppléant*.

M. le Mis de Dodun *, au château Gaillard, à Maisons-Alfort, 2^e *Suppl.*

M. Doré, *Greffier*, à Charenton-St-Maurice, n. 59.

M. Théodore Petit, *Huissier Audiençier*, quai de la Râpée, n. 83, à Paris.

Il a un préposé à Charenton, rue des Carrières, n. 28.

Audiences civiles et de police, et Bureaux de Paix, les lundis et mardis de chaque semaine, à Charenton, rue des Carrières, n. 55, à midi très-précis; défaut, à 1 heure précise. Conciliations tous les jours, dans la salle d'audience, ou chez le Juge-de-Paix, depuis midi jusqu'à 3 heures du soir.

Canton de Villejuif.

Composé des communes d'Arcueil, de Chevilly, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, Ivry, Lay, Orly, Rungis, Thiais, Villejuif et Vitry.

M. Chamagne, *Juge-de-Paix*, à Villejuif, rue Royale, n. 16, et à Vitry-sur-Seine, Grande-Rue de Paris, n. 25.

M. Serise, *premier Suppléant*, rue du Pont-de-Lodi, n. 8.

M. Voitier, *second Suppléant*, à Choisy-le-Roi.

M. Hénault, *Greffier*, à Villejuif, rue Royale, n. 16.

M. Roux, *Huissier*, à Villejuif, et à Paris, rue des Fossés-S.-Bernard, n. 16.

Audiences et Conciliations, le vendredi de chaque semaine, à onze heures du matin, à Villejuif, rue du Moutier, n. 52. Défaut, à une heure.

Canton de Vincennes.

Composé des communes de Fonténay-sous-Bois, Montreuil, Rosny. Saint-Mandé, Villemomble et Vincennes.

M. Le Fricque, *Juge-de-Paix*, à Vincennes, r. du Terrier, n. 16.

M. Lejemptel, *premier Suppléant*, à Vincennes, n. 12.

M. Bernard de La Fortelle, *second Suppléant*.

M. Desmarets, *Greffier*, à Vincennes, rue de la Pissotte, n. 41.

M. Passot, *Huissier*, à Vincennes, rue de la Pissotte, n. 81.

Audiences et Conciliations, le samedi de chaque semaine, à onze heures du matin, à Vincennes. Défaut, à midi.

SECTION IV.

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

(Notaires à Paris et dans le département. — Avoués. — Commissaires-Priseurs. — Huissiers. — Agens de change et Courtiers.)

NOTAIRES A PARIS,

Exerçant dans le ressort de la Cour royale. MM.

1794	Chodron ✱, <i>Doyen</i> .	1821	Danloux-Dumesnils.	1826	Michaux.
1797	Montaud ✱.	1821	Cotelle.	1826	Florent.
1799	Balardy.	1821	Castel.	1827	Froger-Deschesnes j ^e .
1802	Foucher, <i>Président</i> .	1821	Dubois.	1827	Louveau.
1804	Buchère.	1821	Chauchat.	1827	Robin.
1806	Schneider.	1821	Grenier.	1827	Daloz.
1809	Champion ✱.	1822	Leroux aîné.	1827	Moisson.
1810	Agasse.	1822	Vingtain.	1827	Prost.
1811	Lemoine, 1 ^{er} <i>Syndic</i> .	1822	Vavin.	1827	Béchefer.
1811	Moisant ✱.	1822	Tourin.	1827	PrévotEAU.
1812	Damaison.	1822	Noël (Casimir)	1827	Bernard.
1812	Desprez ✱, 2 ^e <i>Syndic</i> .	1822	Guérinet.	1827	Guyot.
1812	Cousin.	1823	Couchies.	1827	NollevAl.
1813	Deshayes	1823	Jonquoy.	1827	Juge.
1813	Rousse.	1823	Meunier.	1827	Morisseau.
1813	Decan, <i>Secrétaire</i> .	1823	Frémyn.	1827	Chardin.
1814	Poisson, <i>Rapporteur</i> .	1823	Defresne.	1827	Grulé.
1814	La Maze.	1823	Charlot.	1827	Rousseau.
1814	Petit.	1824	Preschez.	1828	Baudelocque.
1815	Lombard.	1824	Dulong.	1828	Esnée.
1816	Lambert-St ^e -Croix.	1825	Desperriers.	1828	Debière.
1816	Lairtullier, <i>Trésorier</i> .	1825	Moreau.	1828	Bouard.
1816	Riant.	1825	Guiffrey.	1828	Chandru.
1816	Piet, 3 ^e <i>Syndic</i> .	1825	Mignotte.	1829	Barbier-St ^e -Marie.
1816	Cottenet.	1825	Morel d'Arleux.	1829	Godot.
1818	Vilcoq.	1825	Leroux jeune.	1829	Thifaine-Desauneaux.
1818	Bertinot.	1826	Hailig.	1829	Dentend.
1818	Clairét.	1826	Le Hon.	1829	Bellot.
1819	Fourchy.	1826	Outrebon.	1829	Patinot.
1819	Forquy.	1826	Bouclier.	1829	Chapellier.
1819	Péan de St.-Gilles ✱.	1826	Guyet-Desfontaines.	1830	Andry.
1819	Fevrier.	1826	Poignant.	1830	Norès.
1819	Chrestien.	1826	Demanche.	1831	Noël.
1820	Bercean.	1826	Corbin	1831	Landon.
1820	Froger-Deschesnes aîné.	1826	Dellamotte jeune.	1831	Lefebure de St.-Maur.
1820	Perret.	1826	Girard.	1831	Jazerand.
1820	Gondouin.	1826	Clausse.	1831	Tresse.
1821	Aumont.	1826	Duchesne.	1831	N.

NOTAIRES DANS LE DÉPARTEMENT. MM.

- | | |
|---|--|
| 1810. Aubouin, à <i>Gentilly</i> . | 1826. Pinel, à <i>Boulogne</i> . |
| 1814. Puis (C.-F.), au <i>Bourg-la-Reine</i> . | 1826. Barre, à <i>Vincennes</i> . |
| 1816. Houdart, à <i>Fontenay-sous-Bois</i> . | 1827. Lepage, à <i>Vincennes</i> . |
| 1816. Potier de la Berthellière, à <i>Saint-Denis</i> . | 1827. Lepage, à <i>Choisy-le-Roi</i> . |
| 1817. Grébaut, à <i>Courbevoie</i> . | 1827. Ventenat, à <i>Charenton</i> . |
| 1819. Dargère, à <i>Arcueil</i> . | 1828. Gautier, à <i>Nanterre</i> . |
| 1821. Ferrière, à <i>la Villette</i> . | 1828. Triboulet, à <i>Passy</i> . |
| 1822. Labie, à <i>Neuilly</i> . | 1829. Dessaignes, à <i>la Chapelle</i> . |
| 1823. Pommeret, à <i>Nogent-sur-Marne</i> . | 1829. Dupressoir, à <i>Belleville</i> . |
| 1824. Cosson, à <i>Vilry</i> . | 1829. Lalleman, à <i>Suresne</i> . |
| 1825. Piet, à <i>Saint-Denis</i> . | 1829. Lejeune, à <i>Pierrefitte</i> . |
| 1825. Tirlot, à <i>Colombe</i> . | 1829. Vieillard, à <i>Vaugirard</i> . |
| 1826. Delacour, à <i>Noisy-le-Sec</i> . | 1830. Darnault, à <i>Montreuil</i> . |
| 1826. Loyer, à <i>Aubervilliers</i> . | 1830. Bazoche, à <i>Montceaux</i> . |
| | 1831. Maufra, à <i>Sceaux</i> . |

ORDRE ALPHABÉTIQUE ET DEMEURES.

Cette marque = signifie *en remplacement de*.

- | | |
|---|---|
| Agasse = Lefebure de Saint-Maur, place Dauphine, n. 23. | Cotelle = Mathelat de Bourbévèlle, rue Saint-Denis, n. 374. |
| Andry = Delamotte aîné, r. Moutmartre, 78. | Cottenet = Fourcault de Pavant, r. Saint-Honoré, n. 337. |
| Aumont = Sensier, rue St.-Denis, n. 247. | Couchies = Pitois, r. St.-Antoine, n. 110. |
| Barbier-Sainte-Marie = Beaudesson, rue Moutmartre, n. 160. | Cousin = Serize, quai Voltaire, n. 15. |
| Batardy = Maine, r. de la Chauss.-d'Antin, 5. | Daloz = Gilbert, rue St.-Honoré, n. 333. |
| Baudelocque = Herbelin aîné, rue Saint-Martin, n. 285. | Damaison = Tiron, r. Basse-St.-Denis, 10. |
| Beaudenom de la Maze = Thibert, rue de la Paix, n. 2. | Danloux-Dumesnils = Laisné, rue Saint-Antoine, n. 207. |
| Bêchefer = Griois, r. des Filles-S.-Thomas, 9. | Debière = Boursier, rue Grenier-St.-L. 5. |
| Bellot = Trubert, r. Moutmartre, n. 148. | Decan = Doulet, rue des Fossés-Moutmartre, n. 11. |
| Berecon = Tricard, rue du Bouloy, n. 2. | Defresne = Boulard, rue des Petits-Augustins, n. 21. |
| Bernard = Delahaye, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n. 17. | Delamotte jeune = Chambette, place des Victoires, n. 7. |
| Bertinot = Mignard, rue Richelieu, n. 28. | Demanche = Dautrive, r. St.-Severin, n. 7. |
| Bouard = Potron, rue Vivienne, n. 10. | Dentend = Cristy, r. Croix-des-P.-Ch. 39. |
| Bouclier = Mailand, r. des Prouvaires, 3. | Deshayes = Béville, quai de l'École, n. 8. |
| Buchère = Jacquelin, rue St.-Martin, 14. | Desprez = Cousin, r. du Four-S.-G. n. 27. |
| Castel = Lemaitre, r. Neuve-des-P.-Ch. 61. | Dubois = Lefèvre, rue St.-Marc, n. 14. |
| Champion = Préau, r. de la Monnaie, 19. | Duchesne = Duchesne son oncle, rue Saint-Antoine, n. 200. |
| Chandru = Vernois, r. J. J. Rousseau, n. 18. | Dulong = Delacour, r. N ^e -les-P.-Ch., 77. |
| Chapellier = son père, rue de la Tixeranderie, n. 13. | Esnée = Morand, rue Meslay, n. 38. |
| Chardin = Huard de la Marre, rue Richempanse, n. 3. | Février = Mesnier, rue du Bac, n. 30. |
| Charlot = Cottin, rue St.-Antoine, n. 51. | Florent = Depuille, r. S.-Marc-Feyd, 24. |
| Chauchat = Langlacé, r. St.-Honoré, 297. | Forqueray = Bocquet, pl. des P.-Pères, 9. |
| Chodron = Girardin, r. de Bourbon-Ville-neuve, n. 2. | Foucher = Brelut de la Grange, rue Poissonnière, n. 5. |
| Chrestien = Tardif, rue de la Vieille-Draperie, n. 23. | Fourchy = Trutat, quai Malaquais, n. 5. |
| Clairat = Jallabert, boul. des Italiens, n. 18. | Frémyn = Tampé, rue de Seine, n. 53. |
| Clausse = Le Roy, rue des Moulins, n. 21. | Froger-Deschesnes aîné = Thirion, rue de Richelieu, n. 47. |
| Corbin = Marchoux, place de la Bourse, 31. | Froger-Deschesnes j ^e = Séné, r. de Sèvres, 2. |

- Girard = Chasles, rue de la Harpe, n. 29.
 Godot = Thibault, rue de Choiseul, n. 2.
 Gondouin = Rousseau, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 97.
 Grenier = Yver, r. du F.-Montmartre, 13.
 Grulé = Dehérain, rue de Grammont, 23.
 Guérinet = Delacroix, r. du Mail, n. 13.
 Guiffrey = Passez, boulevard Bonne-Nouvelle, n. 2, et rue Hauteville, n. 1.
 Guyet-Desfontaines = Bréton, r. du Faub.-Poissonnière, n. 6.
 Guyot = Camusat, rue St.-Honoré, n. 83.
 Hailig = Vialt, rue d'Antin, n. 9.
 Jazerand = Lemaire, rue du Bac, n. 29.
 Jonquoy = Bellanger, rue des Fossés-St.-Germain-des-Prés, n. 4.
 Juge = Colin de St.-Menge, rue du Marché-St.-Honoré, n. 5.
 Lairtullier = Massé, r. Louis-le-Grand, 13.
 Lambert-Sainte-Croix = Laudigeois, rue Saint-Christophe, en la Cité, n. 10.
 Landon = Mérauit, r. du Faubourg-Montmartre, n. 10.
 Lefebure de Saint-Maur = Barbier, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 45.
 Le Hon = Cazes, r. du Coq-St.-H., n. 13.
 Lemoine = Flury, rue St.-Martin, n. 149.
 Leroux aîné = Viénot, r. des Prouvaires, 38.
 Leroux j^e = Estienne, r. St.-Jacques, n. 55.
 Lombard = Rendu, r. St.-Honoré, n. 317.
 Louveau = son père, r. St.-Martin, n. 119.
 Meunier = Fleury, rue Coquillière, n. 27.
 Michaux = Curmer, r. Gaillon, n. 10.
 Mignotte = Nuël j^e, r. J.-J. Rousseau, 1.
 Moisant = Drugeon, rue Jacob, n. 16.
 Moisson = Catoire, r. Ste-Anne, n. 57.
 Montaud = Gibert j^e, r. Louis-le-Grand, 7.
 Moreau = Lherette, r. St.-Merry, n. 25.
 Morel d'Arleux = Bouchau, place Beau-doyer, n. 6.
 Morisseau = son père, r. Richelieu, n. 60.
 Noël (Casimir) = Noël aîné, rue de la Paix, n. 13.
 Noël = Robert-Dumesnil, pl. du Louvre, 22.
 Nolleva = Bertrand, rue des Bons-Enfants, n. 21.
 Norès = Ducorps, rue de Cléry, n. 5.
 Outrebou = Gillet, r. St.-Honoré, n. 354.
 Patinot = Fourchy j^e, pl. de l'Ecole, 1.
 Péan de Saint-Gilles * = son père, quai Malaquais, n. 9.
 Perret = Le Pélletier, r. des Moulins, 28.
 Petit = Tarbé, rue St.-Honoré, n. 290.
 Piet = Guillaume, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 18.
 Poignant = Boilleau, r. Richelieu, n. 45.
 Poisson = Liénard, quai d'Orléans, n. 4.
 Preschez = Tessier, r. St.-Victor, n. 120.
 PrévotEAU = Culhiât-Corcil, r. Saint-Marc-Feydeau, n. 22.
 Prost = Fournier, r. de la Jussienne, n. 16.
 Riot = Robin, r. des Filles-St.-Th., 13.
 Robin = Lebrun, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n. 7.
 Rousse = Hugot, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 27.
 Rousseau = Bonnefons, rue des Lombards, n. 21.
 Schneider = Magimel, r. de Gaillon, n. 14.
 Thifaine-Desaunax = Brian, rue de Richelieu, n. 95.
 Tourin = Denis de Villières, son oncle, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 3.
 Tresse = Lambert, rue N^e-des-Pet.-Ch. 42.
 Vavasseur - Desperriers = Chevrier, rue Vivienne, n. 22.
 Vavin = Cronier, rue de Grammont, n. 7.
 Vilcoq = Grelet, boulevard S.-Denis, 12.
 Vingtain = son père, r. Montmartre, 139.
 N.

Membres de la Chambre. Messieurs,

Foucher, Président.

Lemoine, 1 ^{er} <i>Syndic.</i>	Fourchy.	Meunier.
Desprez *, 2 ^e <i>Syndic.</i>	Froger-Deschesnes aîné.	Frémyn.
Piet, 3 ^e <i>Syndic.</i>	Berecon.	Defresne.
Poisson, <i>Rapporteur.</i>	Castel.	Morel-d'Arleux.
Decan, <i>Secrétaire.</i>	Tourin.	Hailig.
Lairtullier, <i>Trésorier.</i>	Jonquoy.	Robin.

La Chambre tient ses séances, dans le bâtiment de l'ancien Châtelet, le jeudi de chaque semaine, à huit heures du soir.

Les lettres et mémoires doivent être adressés à l'un des syndics.

Avocats et Avoués de la Compagnie. Messieurs,

Parquin *, Dupin jeune *, <i>Avocats.</i>	Deschamps, <i>Avoué près la Cour royale.</i>
Rochelle *, <i>Avocat aux Conseils et à la Cour de Cassation.</i>	Huet, <i>Avoué près le Tribunal de première Instance.</i>

M. Rabon, *Agent de la Compagnie*, au Châtelet

Notaires honoraires. Messieurs,

Lherbette, <i>Doyen hon.</i> , Vieille-rue-du-Temple, n. 124.	Massé, rue du Faub.-St.-Denis, n. 176.
Coupery, petite rue St.-Roch, n. 8.	Chapellier *, rue de Seine-S.-Germ., n. 6.
Dugeon, rue Servandoni, n. 16.	Louveau, rue Saint-Martin, n. 119.
Duchesne, <i>Doyen hon.</i> , place Royale, n. 2.	Rendu (O *) , rue St.-Honoré, n. 317.
Jallabert, boulevard des Italiens, n. 18.	Lahure, place de l'Ecole, n. 1.
Deloche, rue de l'Ecole-de-Médecine, 4.	Bréton (O *) , rue du Faub.-Poissonnière, 6.
Bordin, rue Chantereine, n. 27.	Dautrive, rue Christine, n. 7.
Culhat de Coreil, r. St.-Marc-Feyd., n. 22.	Fournier *, rue de la Jussienne, 16.
Caffart-Durvilliers, rue de Verneuil, n. 31.	Bertrand *, r. des Bons-Enfants, n. 21.
Boilleau *, rue de Richelieu, n. 45.	Potron, rue d'Antin, n. 10.
Yver *, rue d'Anjou, n. 13.	Gillet *, rue Saint-Honoré, n. 348 bis.
Herbelin, boulevard Saint-Denis, n. 24.	Narjot, rue du Marché-St.-Honoré, n. 11.
Bocquet, rue Richelieu, n. 49.	Boulard *. rue des Petits-Augustins, 21.
Morisseau *, rue de Richelieu, n. 60.	Robert-Dumesnil, pl. du Louvre, n. 22.
Langlacé, rue Rameau, n. 6.	Ducorps, passage des Petits-Pères, n. 7.

AVOUÉS

PRÈS LE TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE,

Suivant l'ordre de réception. Messieurs,

1800 Lallemand aîné *, <i>Doyen.</i>	1817 Auquin.	1823 Darlu.
1800 Gouget-Desfontaines.	1817 Frogier de Mauny.	1823 Enceclain.
1800 Nonclair.	1817 Delacourtié aîné.	1823 Dabrin.
1804 Chevalier *.	1817 Berthault.	1823 Callou.
1806 Masson *.	1817 Glandaz.	1823 Hocmelle aîné.
1808 Picot *.	1818 Delahaye-Royer.	1823 Crosse.
1810 Chedeville.	1818 Godard *.	1824 Delavigne.
1811 Fouret.	1818 Patural.	1824 Fariau.
1811 Boucher.	1818 Lachaise.	1824 Lefèvre d'Aumale.
1811 Dubois.	1819 Leclerc.	1824 Lambert.
1812 Leblant.	1819 Legendre.	1824 Huet.
1812 Fleury.	1819 Berger *.	1824 Labarte.
1812 Démons.	1819 Labois.	1824 Devaureix.
1812 Vivien.	1819 Gauthier.	1824 Hocmelle jeune.
1813 Blot.	1820 Vaillant.	1825 Poisson.
1813 Colmet.	1820 Dargère.	1825 Lelong.
1813 Jansse.	1820 Guillebout.	1825 Sageret.
1813 Taillandier *.	1820 Maldan.	1825 Ducatel.
1813 Cauthion.	1820 Laboissière.	1825 Delamotte.
1815 Vavasseur des Perriers.	1821 Viuay.	1825 Mercier.
1815 Denormandie.	1821 Gasnault.	1825 Gracien.
1815 Gourbine.	1821 Petit-Dexmier.	1825 Hanaire.
1815 Itasse.	1821 Massé.	1825 Robert.
1816 Plé.	1821 Foussier.	1825 Lefèvre.
1816 Boulard jeune.	1822 Mitouillet-Mongon.	1826 Paillard.
1816 Delachapelle.	1822 Denise.	1826 Chevallier (Adrien).
1816 Isambert.	1822 Papillon.	1826 Baulant.
1816 Vincent.	1822 Gavault.	1826 Foubert.
1817 Vallé.	1822 Audouin.	1826 Leblan (de Bar).
1817 Moullin.	1822 Dequevauviller.	1826 Duclos.
1817 Smith.	1823 Levraud.	1826 Fagniez.
1817 Bary de Saint-Marc.	1823 Pinson.	1826 Marion.
	1823 Oger.	1827 Gion.

1827 Babaud.	1828 Adam.	1830 Villain.
1827 Leguey.	1828 Guyot-Sionnest.	1830 Guyot-Morand.
1827 Mac Avoy.	1828 Guyot (Marie).	1830 Coppry.
1827 Delaruelle.	1828 Demonjay.	1830 Lecuyer.
1827 Dubreuil.	1828 Bornot.	1830 Legendre (A.).
1827 Gouniou.	1828 Didier.	1830 Lorient de Rouvray.
1827 Collet.	1829 Delacourtie jeune.	1830 Bauër.
1827 Dujat.	1829 Noury.	1830 Charpillon.
1827 Symonet.	1829 Boudin.	1830 Laperche.
1827 Martin.	1829 Ghéerbrant.	1830 Dumont.
1827 Thomas.	1829 Souël.	1830 Biacre-Hippolyte.
1827 De Bethéder.	1829 Friot.	1830 Marchand.
1828 Archambault-Guyot	1829 Minville Le Roy.	1830 Drouin.
1828 Gamard.	1829 Jarsain.	1831 Pasturin.
1828 Vergnaud.	1829 Dyvrande.	1831 Jacquet.
1828 Guidou.	1829 Louveau.	1831 Lombard.
1828 Dalican.	1830 Mancel.	1831 D'Herbecourt.
1828 Moulinneuf.		

Ordre alphabétique et demeures.

Nota. Les Avoués près le tribunal de première Instance sont licenciés en Droit, et ont prêté serment d'Avocat à la Cour royale.

Cette marque = signifie *en remplacement de.*

Adam = Bligny, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 47.	Dabrin = Templier, rue Richelieu, ne 89.
Archambault Guyot = Thierriet, rue de la Monnaie, n. 10.	Dalican = Mayet-Terengy, r. du Hazard, 13.
Audouin = Panier, son beau-père, rue Bourbon-Villeneuve. n. 33.	Dargère = Regnier, quai des Augustins, 11.
Auquin = Roze ✱, r. de la Jussienne, 15.	Darlu = Bazin, rue Ste-Anne, n. 53.
Babaud = Bureaux, rue de Louvois, n. 2.	De Bethéder = Godot, place du Châtelet, n. 2.
Barey de Saint-Marc = Bourdon, rue des Prouvaires. n. 3.	Delachapelle = Hardy, rue d'Argenteuil, passage St.-Roch, n. 41.
Bauër = Chaslin, r. des Beaux-Arts, n. 4.	Delacourtie aîné = Gallion, rue des Jeûneurs, n. 5.
Baulant = Piéton, rue Montmartre, n. 15.	Delacourtie jeune = Trianon, rue Sainte Anne, n. 22.
Berger ✱ = Bonfils, rue St.-Honoré, n. 256.	Delahaye-Royer = Bastard, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 3.
Berthault = Geuffron aîné, boulevard Saint-Denis, n. 28.	Delamotte = Lacoste, rue du Bac, n. 43.
Blot = Maurey, rue de Grammont, n. 16.	De la Ruelle = son père, rue des Fossés-Montmartre, n. 5.
Bornot = Luxeuil, rue de Seine, n. 48.	Delavigne = Barbier, quai Malaquais, 19
Boucher = Regley, r. des Prouvaires. n. 52.	Demonjay = Voizot, rue des Poulies, 2.
Boudin = Lot jeune, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.	Démonts = Hésèque, r. Christine, n. 3.
Boulard jeune = Paty, rue St.-Antoine. 77.	Dénise = son père, rue de Fourcy, n. 8.
Callou = Marquis, boul. St.-Denis, n. 22.	Denormandie = Bergeron-d'Anguy, rue du Sentier, n. 14.
Cauthion = Royer, r. de l'Arbre-Sec, n. 48.	Dequevauviller = Lantenois, rue Haute-feuille, n. 1.
Charpillon = Delahaye j ^e , quai Conti, n. 7.	Devaux = Ruelle-Pomponne, r. Neuve-Saint-Roch, n. 45.
CheJeville = Corbin, rue Ste-Croix-de-la-Brettonnerie, n. 20.	D'Herbecourt = Patel, rue de Seine-St.-Germain, n. 76.
Chevalier ✱ = Grillot, r. St.-Paul, n. 8.	Didier = Lallemand j ^e , rue Gaillon, 11.
Chevalier (Adrien) = Quillaux, rue Montmartre, n. 30.	Drouin = Grandjean-Montigny, rue Saint-Honoré, n. 297.
Collet = Giraud, r. St.-Méry, n. 25.	Duhois = De Milly, rue des Bons-Enfants, n. 20.
Colmet = Pantin. pl. Dauphine, 12.	
Coppry = Launay de la Creuze, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 29.	
Crosse = Cirodde, r. Trainée, n. 11.	

- Dubreuil = Courtin, rue Pavée-St-Sauveur, n. 3.
 Ducatel = Bottet, passage Dauphine, 29.
 Duclos = Théodore Ménard, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 73.
 Dujat = Jeulin, rue de Cléry, n. 5.
 Dumont = Morel (Henri), rue de Richelieu, n. 60.
 Dyvrande = Lelouche, quai de la Cité, 23.
 Encelain = Beauvoir, r. Neuve-Saint-Eustache, n. 26.
 Fagniez = Viault, rue des B'anes-Man-teaux, n. 29.
 Fariou = Doin, rue Traversière-Saint-Honoré, n. 29.
 Fiacre (Hyp.) = Geoffroy, r. Favart, 12.
 Fleury = Ducancel, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 28.
 Foubert = Froger de Mauny aîné, rue du Bouloy, n. 26.
 Fouret = Despreaux-Saint-Sauveur, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 39.
 Fossier = Bochin, r. Thévenot, n. 24.
 Fritot = Bouquet, rue Neuve-des-Bons-Enfants, n. 1.
 Froger-de-Mauny = Champagnou, rue Verdelet, n. 4.
 Gamard = Drouin, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 26.
 Gasnault = Pilette, rue du Pont de Lody, 5.
 Gauthier = Lambert de Sainte-Croix, rue Neuve-des-Bons-Enfants, n. 7.
 Gavault = Aviat, rue St^e-Anne, n. 16.
 Ghéerbrant = Lot père, rue du Petit-Lyon-Saint-Sauveur, n. 17.
 Gion = Guérin, rue des Moulins, n. 32.
 Glandaz = son père, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 87.
 Godard * = Briden, r. J. J. Rousseau, 5.
 Goujet Desfontaines, r. de Richelieu, 87.
 Goussier = Leduc, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n. 26.
 Gourbine = Godard, rue du Pont-de-Lodi.
 Gracien = son père, r. Boucher, n. 6.
 Guidou = Desvallières, r. de la Vrillière, 2.
 Guillebout = Meyssin, r. Traversière-Saint-Honoré, n. 41.
 Guyot (Marie) = Duvergier, rue de Louvois, n. 4.
 Guyot-Morand = Desétangs, rue du Sentier, n. 9.
 Guyot-Sionnest = Prudhomme, rue de Condé, 30.
 Hanairé = Delhomel, rue Traînée, n. 17.
 Hocmelle aîné = Bouland aîné, place des Victoires, n. 12.
 Hocmelle jeune = Juge, rue du Port-Mahon, n. 10.
 Huet = Delahaye aîné, r. de la Monnaie, n. 26.
 Isambert = Foullon, rue St^e-Avoye, 57.
 Itasse = Detroyes, rue de Hanovre, n. 4.
 Jacquet = Derbanne, r. Montmartre, 139.
 Jansse = François jr, r. de l'Arbre-Sec, 48.
 Jarsain = Moreau, r. de Grammont, n. 26.
 Labarte = son père, rue Grange-Batel-lière, n. 2.
 Labois = Guillonnet-Merville *, rue Coquillière, n. 42.
 Laboissière = Cavaignac, r. Coeq-Héron, 5.
 Lachaise = Lepage, r. des Prouvaires, 38.
 Lallemand aîné *, r. de Richelieu, n. 38.
 Lambert = Decormeille *, boulev. Saint-Martin, n. 4.
 Laperche = Malafait, r. des Moulins, 32.
 Leblan (de Bar) = Desrez, r. Traînée, 15.
 Le Blant = Cloiseau, r. Montmartre, 174.
 Leclerc = Mirofle, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 23.
 Lecuyer = Gaigne, rue Vivienne, n. 19.
 Lefèvre = Genreau, r. des Poulies, n. 2.
 Lefèvre d'Aumale = son père, rue de Harlay, n. 20.
 Legendre = Baron Rainville, place des Victoires, n. 3.
 Legendre (Adolphe) = Pillault-Dubit, rue de Richelieu, n. 47.
 Leguey = Leconte, r. Thévenot, n. 16.
 Lelong = Duparc *, r. Neuve-Saint-Eustache, n. 39.
 Levraud = Ancelle, r. Favart, n. 6.
 Lombard = Marbeau, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n. 29.
 Lorient de Rouvray = Angelot, rue Saint-André-des-Arcs, n. 7.
 Louveau = Cottinet, rue St-Marc, n. 15.
 Mac-Avoy = Galisset, r. de la Monnaie, n. 11.
 Maldan = Foignet, r. du Bouloy, n. 4.
 Mancel = Bourcey, rue de Choiseul, n. 9.
 Marchand = Boyvin jeune, rue Neuve-Saint-Augustin, n. 42.
 Marion = Decagny, r. de la Monnaie, n. 5.
 Martin-Perier, rue St-Méry, n. 25.
 Massé = Paris, r. Saint-Denis, n. 374.
 Masson = Lebon, quai des Orfèvres, 18.
 Mercier = Jouhet, r. St-Méry, n. 12.
 Minville-Leroy = Amédée Boivin, rue Saint-honoré, n. 291.
 Mitoulet de Mongon = Bouriaud jeune, rue des Moulins, n. 20.
 Moulincuf = Voisin, r. Montmartre, 39.
 Moullin = Desbois *, rue des Petits-Augustins, n. 6.
 Nonclair, r. des Bons-Enfants, n. 28.
 Noury = Berson, rue de Cléry, n. 8.

Oger = Coppeaux, cl. Saint-Méry, n. 18.	Souël = Perin Serigny, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 95.
Paillard = Grandjean, r. de la Verrerie, 34.	Symonet = Dechatonru, rue du Petit-Repas, n. 6.
Papillon = Wasse, rue Saint-Joseph-Montmartre, n. 8.	Taillandier * = Taillandier, son oncle, rue Saint-Benoît, n. 18.
Pasturin = Bouriaud, r. de Grammont, 12.	Thomas = Barbedienne, rue Gaillon, 11.
Paural = Blanchard, r. d'Amboise, n. 7.	Vaillant = Bunel, r. Christine, n. 9.
Petit-Dexmier = Perache, r. Michel-le-Comte, n. 24.	Vallée = Sandrin *, r. Richelieu, n. 15.
Picot * = Renou, r. du Gros-Chenêt, n. 6.	Vavasseur-Desperriers = Duquesnel, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.
Pinson = Durand, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 34.	Vergnaud = Froidure, r. Michel-le-Comte, 23.
Plé = Lemit, r. Sainte-Anne, n. 34.	Villain = Desaulle, rue Hautefeuille, 19.
Poisson = Mure, r. de Grammont, n. 14.	Vinay = Dassonvillez, r. Richelieu, n. 14.
Robert = Bettinger, r. de Grammont, 8.	Vincent = Chaslin j ^e , rue Thévenot, 24.
Sageret = Rathier, rue des Fossés-Montmartre, n. 6.	Vivien = Crepin, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 24.
Smith = Bellaigue, rue Ticquetonne, 14.	

CHAMBRE DES AVOUÉS.

La Chambre des Avoués est instituée pour connaître des plaintes qui sont portées contre les Avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le règlement.

Membres de la Chambre. Messieurs,

Jansse, <i>Président.</i>	Smith, <i>Trésorier.</i>	Berger *.
Moullin, <i>Syndic.</i>	Le Blant.	Chédeville.
Glandaz, <i>Rapporteur.</i>	Colmet.	Masson.
Boucher, <i>Secrétaire.</i>	Vavasseur-Desperriers.	Lallemand aîné, <i>Doyen.</i>

Membres honoraires. Messieurs,

Pasté, <i>ancien Secrétaire</i> , r. Meslée, 52.	Quillaux, <i>ancien Président</i> , rue des Bourdonnais, n. 17.
Roze *, <i>anc. Trés.</i> r. Mont-Thabor, 22.	Mala, <i>ancien Syndic</i> , r. Croix-des-Petits-Champs, n. 25.
Bastard, <i>anc. Président</i> , rue des Vieilles-Étuves-Saint-Honoré, n. 16.	Giraud, <i>anc. Rapp.</i> r. St.-Martin, n. 72.
Chaseray *, <i>anc. Prés.</i> r. d'Enghein, 28.	Perier, <i>anc. Secré.</i> , rue St.-Merry, n. 25.
Boivin aîné, <i>anc. Prés.</i> r. St-Honoré, 291.	Froidure, <i>anc. Sec.</i> r. Michel-le-Comte, 23.
Decormeille *, <i>ancien Rapporteur</i> , rue Michel-le-Comte, n. 36.	Voisin, <i>anc. Trésor.</i> r. St.-Honoré, n. 83.
Delahaye aîné, rue Richer, n. 38.	Lallemand j ^e , <i>anc. Prés.</i> , r. Gaillon, n. 13.
Labarte, <i>ancien Président</i> , rue Grange-Batelière, n. 2.	Mayet-Terengy, <i>anc. Membre</i> , rue Traversière-St-Honoré, n. 41.
Juge, <i>ancien Président</i> , r. de Hanôvre, 5.	Angelot, <i>ancien Président</i> , rue du Cimetière-St-André, n. 7.
Duparc *, <i>anc. Trés.</i> rue de Bondi, n. 9.	Bouriaud, <i>anc. Sec.</i> r. de Grammont, n. 12.
Boisgarnier de Chatonru, <i>anc. Président</i> , rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 45.	Delahaye jeune, <i>ancien Secrétaire</i> , rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n. 2.
Genreau, <i>ancien Président</i> , rue du Cloître-Notre-Dame, n. 14.	Viault, rue Saint-Florentin, n. 13.

Avocats de la Compagnie.

M. Mollot, <i>Avocat plaidant</i> , rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 60.
M. Thevenin père *, <i>Avocat consultant</i> , rue de Grenelle-St.-Honoré, n. 14.

Avocat près la Cour de Cassation.

M. Latruffe de Montmeylian, rue Pavée-Saint-André, n. 5.
--

Avoué près la Cour royale.

M. Ruelle-Pomponne, rue Saint-Anne, n. 77.
--

Notaire de la Compagnie.

M. Tourin, rue de Grenelle, faubourg St.-Germain, n. 3.

Commis en chef de la Chambre.

M. Barbié, au Secrétariat, au Palais de Justice, et rue S.-André-des-Arcs, n. 57.

M. Pouget, *Commis-adjoint*, au Secrétaire, au Palais de Justice, et rue Thévenot, n. 5.

M. Vautrot, *Employé*, à la Salle des Conférences, et rue des Fossés-St.-G.-l'Auxerr. 15.

La Chambre tient ses séances ordinaires au palais de Justice, le *jeudi* de chaque semaine, depuis midi jusqu'à quatre heures. Le Secrétariat est ouvert tous les jours d'audience du Tribunal, depuis dix heures jusqu'à quatre.

COMMISSAIRES-PRISEURS-VENDEURS.

Pour le Département de la Seine.

Les prisées des meubles et ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers sont faites exclusivement par des commissaires-priseurs-vendeurs de meubles.

Il est défendu à tous particuliers, à tous autres officiers publics, de s'immiscer dans les dites prisées ou ventes qui se font à Paris, à peine d'amende, qui ne peut excéder le quart du prix des objets prisés ou vendus.

Les commissaires-priseurs-vendeurs de meubles peuvent recevoir toute déclaration concernant les ventes, recevoir et viser toutes les oppositions qui y sont formées, introduire devant les autorités compétentes tous référés auxquels leurs opérations peuvent donner lieu, et citer, à cet effet, les parties intéressées devant lesdites autorités.

Toute opposition, toute saisie-arrêt formées entre les mains des commissaires-priseurs-vendeurs, relatives à leurs fonctions, toute signification de jugement prononçant la validité desdites opposition et saisie-arrêt, sont sans effet, à moins que l'original desdites opposition, saisie-arrêt, ou signification de jugement, n'ait été visé par le commissaire-priseur-vendeur, ou, en cas d'absence ou de refus, par le syndic desdits commissaires.

Les commissaires-priseurs-vendeurs ont la police dans les ventes, et peuvent faire toute réquisition pour y maintenir l'ordre. Leur nombre est fixé à quatre-vingt. Ils ont une chambre de discipline, et sont sous la surveillance de M. le Procureur du Roi près le Tribunal de première Instance.

Commissaires-Priseurs-Vendeurs par ordre de réception. MM.

1 Dufossé, doyen.	20 Deschambeaux.	41 Boulé (Th.)	61 Regnard.
2 Deparis.	21 Coutellier.	42 Binot.	62 Papegay.
3 Alexandre.	22 Parmentier.	43 Guerreau.	63 George.
4 Boucly.	23 Berton.	44 Seigneur.	64 Genevoix.
5 Lenormant de Villeneuve.	24 Leconte.	45 Gosse.	65 Guibé.
6 Commendeur.	25 Hocart.	46 Determes.	66 Bataillard.
7 Bonnefons.	26 Lefebvre.	47 Chauvin.	67 Lefrançais Delalande.
8 Narjot.	27 Vincent.	48 Hamot.	68 Chauveau.
9 Bezançon.	28 David.	49 Trinquand.	69 Chauvelot.
10 Haize.	29 Petit.	50 Morise.	70 Haranger.
11 Thiesson.	30 Létoffé.	51 Baratin.	71 Benou.
12 Sibire.	31 Fournel.	52 Serres.	72 Oudin.
13 Pourcelt.	32 Derbanne.	53 Wateau.	73 Aubonnet.
14 Guillaume Saint-Ange.	33 Tiersonnier.	54 Gitton de la Ribellerie.	74 Martinon.
15 Dumanoir.	34 Chantard.	55 Neveu.	75 Pelvey.
16 Orsel.	35 Guérin.	56 Gardel.	76 Gudín.
17 Husson.	36 Gibé.	57 Féval.	77 Hermand.
18 Lacoste.	37 Devicque.	58 Solvet.	78 Bazault.
19 Lorin.	38 Dréan.	59 Pinart.	79 Polle.
	39 Merlin.	60 Béchard.	80 Passelcu.
	40 Fariau.		

Ordre alphabétique et demeures. Messieurs,

Alexandre, boulevard St.-Antoine, n. 7.
Aubonnet, place du Châtelet, n. 6.
Baratin, place de l'Hôtel-de-Ville, n. 8.
Bataillard, rue Grammont, n. 4.
Bazault, rue Lenoir-St.-Honoré, n. 5.
*Réchar*d, rue Tiquetonne, n. 17.
Benou, Grande rue Taranne, n. 11.
Berton, rue Hauteville, n. 4.
Bezançon, rue des Déchargeurs, n. 4.
Binot, rue de la Lune, n. 16.
Bonnefons, rue St.-Marc, n. 14.
Boucly, rue de la Verrerie, n. 36.
Boulé (Théodore), cité Bergère, n. 6.
Chautard, rue de la Sourdière, n. 31.
Chauveau, rue des Fill.-S.-Thomas, n. 3.
Chauvelot, rue Michel-le-Comte, n. 27.
Chauvin, rue des Saints-Pères, n. 16.
Commendeur, r. S.-André-des-Arcs, n. 61.
Coutellier, rue des Bons-Enfants, n. 28.
David, rue des Quatre-Vents, n. 13.
Deparis, rue Caumartin, n. 20.
Derbanne, cité Bergère, n. 6.
Deschambeaux, rue de Condé, n. 15.
Deternes, rue Rameau, n. 8.
Dévicque, rue des Beaux-Arts, n. 4 bis.
Drean, rue du Mail, n. 11.
Dufossé (Doyen), place S.-André-des-Arcs, n. 30.
Dumanoir, rue N.-D.-de-Nazareth, n. 5.
Fariau (F.-T.), rue de Seine-St.-G. n. 47.
Féval, rue de Choiseul, n. 8 bis.
Fournel, place du Châtelet, n. 2.
Gardel, rue Montmartre, n. 165.
Genevoix, rue Bergère, n. 3.
George, rue Neuve-St.-Martin, n. 12.
Gibé, rue Vivienne, n. 15.
Gitton de la Ribellerie, rue de Paradis, n. 16, au Marais.
Gosse, Vieille rue du Temple, n. 30.
Gudin, rue de la Jussienne, n. 9.
Guérin (A. M.), rue du Hazard, n. 9.

Guerreau, rue des Moulins, n. 7.
Guibé, r. Ste-Hyacinthe-St.-Honoré, n. 6.
Guillaume-S.-Ange, r. Montmartre, n. 15.
Haize, rue Neuve-S.-Eustache, n. 29.
Hamot, rue St.-Claude-Cléry, n. 8.
Haranger, rue de la Monnaie, n. 19.
*Herman*d, quai aux Fleurs, n. 11.
Hocart, r. St.-Germain-l'Auxerrois, n. 65.
Husson, r. Royale-S.-Antoine, n. 11 bis.
Lacoste, rue Thérèse, n. 2.
Lecote, rue Hauteville, n. 26.
Lefebvre, boul. Poissonnière, n. 2.
Lefrançais Delalande, rue de Louvois, 10.
Lenorquant de Villeneuve, r. de la Perle, 9.
Létossé, rue Montmartre, n. 95.
Lorin, pl. St.-Germain-l'Auxerrois, n. 24.
Martinon, quai de la Cité, n. 21.
Merlin, rue du Battoir-S.-André, n. 10.
Morise, rue du Petit-Carreau, n. 1.
Narjot, quai de Gèvres, n. 10.
Neveu, quai de la Cité, n. 25.
Orsel, rue Sainte-Apolline, n. 13.
Oudin, rue Neuve-St.-Eustache, n. 36.
Papegay, rue Montmartre, n. 137.
Parmentier, rue Saint-Martin, n. 285.
Passelen, rue Montmartre, n. 84.
Pelvey, boulevard Poissonnière, n. 25.
Petit, rue des Jeûneurs, n. 1.
Pinart, rue de Gaillon, n. 2.
Polle, boulevard Saint-Denis, n. 19.
Pourcell, rue Montmartre, n. 113.
Regnard, rue Chanoinesse, n. 11.
Seigneur, rue Favard, n. 2.
Serres, rue de Braque, n. 6.
Sibire, place du Caire, n. 35.
Solvét, r. des Prêtres-St.-G.-l'Auxerrois, 23.
Thiesson, rue de Provence, n. 1.
Tiersonnier, r. N^e-Dame-des-Victoires, 36.
Trinquand, rue des Vieux-Augustins, 27.
Wateau, rue de Cléry, n. 29.
Vincent, rue de Lancry, n. 33 bis.

Chambre des Commissaires-Priseurs, séant à l'Hôtel de Bullion, rue J. J. Rousseau, n. 3.

Membres de la Chambre. Messieurs,

Haize.	Dufossé.	Coutellier.	Merlin.
Berton	Commendeur.	David.	Binot.
Derbanne.	Bezançon.	Guérin.	Gosse.
Seigneur.	Lacoste.	Gibé.	

Membres honoraires. Messieurs.

Poussin, rue de la Verrerie, n. 46.	De Bonnaire ✕, rue Coquillière, n. 27.
Leroy, r. S ^{te} -Cr.-de-la-Bretonnerie, n. 22.	Merault, rue de l'Éperon, n. 8.
Vincent ✕, rue S ^{te} -Anne, n. 19.	Thierry, rue Sainte-Apolline, n. 15.
Genet de Neslut, à Dourdan.	Guyot, place Dauphine, n. 9.

Fournier, à Colmar.
 Mallet, rue de Malthé, 17, au Marais.
 Balbastre ✱, rue Saintonge, n. 13.
 Bréart, vieille rue du Temple, n. 30.
 Félix, rue du Temple, n. 94.
 Denailly, cloître St.-Merry, n. 18.
 Geoffroy, rue Guénégaud, n. 17.
 Olivier, rue S.-Pierre-Montmartre, 8.

Simonard, rue du Temple, n. 40.
 Erhard, rue des Bernardins, n. 15.
 Fournel père, rue Chanoinesse, n. 2.
 Voisin, au Breuil près Loudan (S.-et-O).
 Lot, rue de Sèvres, n. 48.
 Laroste aîné, rue Gaillon, n. 8.
 Laurens, rue du P.-Bourbon-S.-Sulp. n. 3.
 Duverger de Villeneuve, rue du Fouarre, 14.

Nota. La Chambre tient ses séances à l'hôtel de Bullion, rue J.-J. Rousseau, n. 3, le jeudi de chaque semaine, à sept heures du soir.

Conseils de la Compagnie. Messieurs,

Petit de Gatines, *Avoc. aux Cons. et à la Cour de Cass.*, rue Montmartre, n. 68.
 Delacroix-Frainville ✱, *Avocat*, rue Hautefeuille, n. 15.
 Parquin ✱, *Avocat*, rue des Deux-Écus, n. 15.
 De Benazé, *Avoué près la Cour royale*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 30.
 Moulinneuf, *Avoué au Tribunal de première Instance*, rue Montmartre, n. 39.
 Morel Darleux, *Notaire*, place Beaudoyer, n. 6.
 Auger, *Agréé au Tribunal de Commerce*, rue Vivienne, n. 17.
 Voisin, *Ancien avoué. Conseil honoraire*, rue Saint-Honoré, n. 83.

Plyette, *Agent de la Compagnie des Commissaires-Priseurs*, rue J.-J. Rousseau, n. 3, hôtel de Bulliou.

HUISSIERS A PARIS. *Messieurs,*

Archambault, place des Italiens, 1.
Earthélemy, r. N^e-des-P.-Champs, n. 69.
Baudrier, rue Bourg-l'Abbé, n. 31.
Beaufils, rue du faub. St.-Martin, 38.
Bellée, rue Montmartre, n. 76.
Belon, rue Pavée-St.-Sauveur, n. 3.
Blondel, rue de Richelieu, n. 51.
Blouet, quai de la Tournelle, n. 27.
Bocage, rue de Sèvres, n. 2.
Bonnard, rue St.-Denis, n. 80.
Bonvallet, rue Neuve-St.-Eustache, n. 32.
Boudin, rue Feydeau, n. 20.
Boudin-Debreuil, rue S^{te}-Avoye, n. 58.
Boulet, rue Saint-Sauveur, n. 1.
Bourdon, rue Sainte-Avoie, n. 4.
Bourgeois, rue Cloche-Perche, n. 6.
Braulart, pl. et porte St.-Antoine, n. 5.
Brisson (Cas.), rue de Grenelle-S.-H., n. 55.
Broust, rue de la Jussienne, n. 11.
Bruet, rue de la Verrerie, n. 34.
Brunet, rue Quincampoix, n. 11.
Cabit, quai de la Grève, n. 78.
Cabure, rue Mauconseil, n. 9.
Carré, rue Thévenot, n. 16.
Castoul, rue des Bourdonnais, n. 12.
Catonné, rue Chanoinesse, n. 22.
Caudel, rue N.-D.-des-Victoires, n. 46.
Caüet père, rue de Touraine St.-Ger., 5.
Caüet fils, même demeure.
Clayeux, cloître St.-Merry, n. 18.

Cognier, r. N^e-des-Petits-Champs, n. 47.
Colson, quai de la Mégisserie, n. 18.
Comte ✱, rue du Croissant, n. 13.
Coquin, rue Mauconseil, n. 5.
Cressonnier, rue Montmartre, n. 118.
Creton, rue Montmartre, n. 154.
Danger, rue N.-D.-de-Nazareth, n. 19.
Davesne, rue des Vieux-Augustins, n. 40.
Debucourt, rue des Bourdonnais, n. 14.
Demaret, rue de la Vieille-Monnaie, n. 9.
Deplaigne, rue des Bl.-Manteaux, n. 22.
Dérosier, rue de la Harpe, n. 44.
Delhorre, Vieille rue du Temple, n. 25.
Devaux, rue des Deux-Boules, n. 10.
Diet, rue N^e-St.-Marc, n. 11.
Drouin-Brindossière, pl. et porte St.-Antoine, n. 5.
Dubois, rue de la Cerisaie, n. 27.
Duchatenet, r. du Faub.-Montmartre, n. 7.
Dumant, rue des Fossés-Montmartre, n. 15.
Dupuis (Cl.-M.), r. Michel-le-C^{te}, n. 30.
Dupuis (J.-A.), r. de la Monnaie, n. 14.
Etiemble, rue N^e-St.-Augustin, n. 35.
Fabien, rue du Helder, n. 12.
Faiola, rue des Bourdonnais, n. 10.
Ferré, rue Thévenot, n. 6.
Frécourt, rue de la Jussienne, n. 25.
Frère, rue du Petit-Carreau, n. 14.
Gallé, rue des Ecoiffes, n. 26.
Garnier, rue Comtesse d'Artois, n. 17.

- Gateau*, rue Saint Antoine, n. 88.
Gillet, rue Notre-Dame-des-Vict., n. 15.
Gobin, rue Montmartre, n. 84.
Godard, rue des F.-Montmartre, n. 13.
Godsfroi, rue Saint-Denis, n. 48.
Goix, rue Montmartre, n. 39.
Gras, rue Montmartre, n. 140.
Grenet, rue des Deux-Portes-St.-Sauveur, 18.
Guesna, rue des Mauvaises-Paroles, n. 14.
Guillaume, rue des Vieilles-Étuves St.-Honoré, n. 1.
Guinard, rue St.-Denis, n. 15.
Hany, rue du Four-S.-Germain, n. 45.
Hémar, rue Saint-Denis, n. 124.
Henrion, quai des Augustins, n. 5.
Hugonin, rue des Deux-Boules, n. 10.
Hurteau, rue St.-Antoine, n. 69.
Hutinel, rue des Bourdonnais, n. 12.
Jacques, rue et carré St.-Denis, n. 380.
Janvier, rue Richelieu, cour Saint-Guil-laume, n. 1.
Jeannot, rue Quincampoix, n. 54.
Jobart, rue St.-Louis-St.-Honoré, n. 6.
Lallement, rue du Bouloi, n. 8.
Languellier, rue du Roule, n. 17.
Lebaigue, Vieille rue du Temple, n. 25.
Lebertre, rue du Roule, n. 11.
Leclercq, r. des Boucheries S.-G., n. 19.
Lecorchez, rue des Bons-Enfants, n. 21.
Legrip, rue du Contrat-Social, n. 6.
Legrip jeune, rue de Choiseul, n. 19.
Legros, rue Lafitte, n. 24.
Lemarchand, r. des Fossés-Montmartre, 24.
Le Roy (Alb.-P.), r. St.-Martin, n. 225.
Le Roy (Paul-Aug.), r. du Dragon, n. 16.
Lhuillier, rue du Cherche-Midi, n. 40.
Liédot, rue Saint-Martin, n. 151.
Lormier, rue Beaubourg, n. 62.
Loyer, rue St.-Martin, n. 112.
Maguet, rue Saint-Denis, n. 247.
Maitlard, rue du Hazard, n. 4.
Mercere, rue Saint-Martin, n. 14.
Marchand, à Saint-Denis.
Marcéat, rue de Richelieu, n. 64.
Mari, rue de la Monnaie, n. 5.
Massiot, rue Saint-Denis, n. 356.
Masson, rue Montmartre, n. 180.
Maupia, rue du F. St.-Antoine, n. 120.
Moncel, passage des Petits-Pères, n. 5.
Montalant, à Neuilly.
Mouton, Cloître-S.-Jacq.-l'Hôpital, n. 5.
Navaron, rue des Deux-Ponts, île Saint-Louis, n. 7.
Ossulet fils, à Sceaux.
Papillon aîné, rue de l'Échiquier, n. 52.
Papillon jeune ✱, rue St.-Martin, n. 257.
Passot, rue de la Verrerie, n. 60.
Pernot, rue Tiquetonne, n. 6.
Péron père, rue N^e-S.-Merry, n. 11.
Péron fils aîné, même demeure.
Péron fils j^e, même rue, n. 25.
Perrotte, rue du Bac, n. 49.
Petit (Alex.), r. des Mauvaises-Paroles, 17.
Petit (Fr.-Th.), quai de la Râpée, n. 83.
Petit j^e, rue Montmartre, n. 177.
Pierreson, rue de la Madelaine, n. 1.
Pigacc, rue Mandar, n. 6.
Pilet, rue Coquillière, n. 34.
Pilleux, rue de Bussy, n. 29.
Porret, rue du Gros-Chenèt, n. 17.
Raffard, à Belleville.
Raymond, quai d'Orléans, n. 6.
Richard, rue Montorgueil, n. 33.
Rigonot, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n. 9.
Rolland, r. des Vieux-Augustins, n. 57.
Rondot, r. des Fossés-Montmartre, n. 13.
Roux, rue des Foss.-S.-Bernard, n. 16.
Sédillon, rue de la Montagne-Sainte-Ge-neviève, n. 24.
Souigny, rue et île St.-Louis, n. 64.
Taranae, r. N^e-des-Pet.-Champs, n. 45.
Thebault, r. N^e-des-Pet.-Champs, n. 71.
Thiévenu, rue de la V.-Monnaie, n. 22.
Touzard, rue Bourbon-Villeneuve, n. 19.
Turpin, r. de Fourcy-Saint-Marcel, n. 2.
Valade, rue J.-J.-Rousseau, n. 6.
Vaquez père, r. du Four-St.-G., n. 27.
Vaquez fils, rue St.-Honoré, n. 334.
Vaunois, passage des Petits-Pères, n. 9.
Viguet-Poupeloz, quai de la Cité, n. 27.
Voisin, rue des Lavandières St^e-Oppor-tune, n. 24.
Vuillemot, rue de Seine-St.-Ger., n. 66.
Warconsin, rue du Petit-Lion-S. Sauv. n. 9.
Ymat, rue Montorgueil, n. 51.
Yvelin, rue de Rohan, n. 24 et 26.

Chambre de Discipline de la Communauté des huissiers. Messieurs,

Petit (Théodore), <i>Sydic.</i>	Demaret.	Maguet.
Lhuillier, <i>Rapporteur.</i>	Gobin.	Guillaume.
Devaux, <i>Trésorier.</i>	Bronet.	Vaquez fils.
Clayeux, <i>Secrétaire.</i>	Moncel.	Roux.
Papillon aîné.	Bouvallet.	Lormier.

Membre honoraire ayant voix consultative.

M. Brulard, *doyen de la communauté*, place et porte St.-Antoine, n. 5.

Membres honoraires. Messieurs.

Hurteau.	Gras.	Papillon (jeune) ✱.
Hutinel.	Copin.	Godard.
Lamouque.	Colson.	Fabien.
Bellée.	Vaquez (père).	Frécourt.
Cressonnier.	Chauvet.	Boudin-Debreuil.
Touzard.	Vuillemot.	

Conseils de la Communauté. Messieurs,

Moreau (Emile),	} <i>Avocats.</i>	Ghéerbrant, <i>Avoué près le Tribunal de première Instance.</i>	
Lavaux,			Desprez, <i>Notaire.</i>
Lobjois, <i>Avoué à la Cour royale.</i>			

La chambre de discipline est chargée de veiller au maintien de l'ordre et de la discipline parmi tous les membres de la Communauté, et à l'exécution des lois et réglemens qui concernent les Huissiers; de prévenir ou concilier tous différends qui peuvent s'élever entre Huissiers relativement à leurs droits, fonctions et devoirs, et, en cas de non-conciliation, de donner son avis comme tiers sur ces différends; de s'expliquer, également par forme d'avis, sur les plaintes ou réclamations de tiers contre des Huissiers, à raison de leurs fonctions, et sur les réparations civiles qui pourraient résulter de ces plaintes ou réclamations; de donner son avis comme tiers sur les difficultés qui peuvent s'élever au sujet de la taxe de tous frais et dépens réclamés par les Huissiers; de délivrer, s'il y a lieu, tous certificats de moralité, de bonne conduite et de capacité à ceux qui se présenteront pour être Huissiers; enfin de représenter tous les Huissiers sous le rapport de leurs droits et intérêts communs.

Nota. La Chambre tient ses séances ordinairement le mardi de chaque semaine, à sept heures du soir, rue Baillet, n. 3.

Lessore, Concierge, à ladite Chambre.

AGENS DE CHANGE ET COURTIERS D'ASSURANCES. *Voy.* p. 854 et 855.

CHAPITRE III.

Service des finances dans le département.

SECTION PREMIÈRE.

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

(Bureaux. — Inspecteurs. — Vérificateurs. — Receveurs — Conservateurs des hypothèques.
— Distribution du papier timbré.)

M. d'Hochereau *, *Directeur*, rue Saint-Joseph, n. 6.

M. Galdemar. *Vérificateur. Premier Commis de la Direction*, rue de Richelieu, n. 62.

M. Mouret, *Premier Commis*, chargé de la partie domaniale, rue de l'Oratoire, n. 2.

Inspecteurs. Messieurs,

Venelle, Faub.-Montmartre, n. 15.

Jouenne, rue Hillerin-Bertin, n. 11.

Pixérécourt, rue du Sentier, n. 11.

Cordier, rue N^e-des-Mathurins, n. 42.

Ginoux, rue de Bourgogne, n. 36.

Tapin de Lanoue, Faub.-Poissonnière, 8.

Vérificateurs. Messieurs,

Levasseur, r. St.-Hyacinthe-St.-Roch, 4.

Ferratier, rue Gaillon, n. 25.

Despréaux, rue Neuve-Saint-Roch, n. 7.

Frémont, cour de la S^{te}-Chapelle, n. 13.

Bourgeois, rue de Richelieu, n. 14.

Galabert-d'Haumont, r. N^e-des-B^s-Enf, 24.

Gobert, rue Saint-Sébastien, n. 42.

Abraham, rue des Martyrs, n. 51.

De Chavannes, rue de la Roquette, 65.

Bonnard, rue St.-Germain-des-Prés, 7.

Roger, rue d'Artois, n. 44.

Ech, rue Montorgueil, n. 25.

Bressier, rue Mont-Thabor, n. 20.

Bouglé, à Billancourt, pr. Boulogne (Seine).

Fidières, rue du Cadran, n. 9.

D'Origny, Cité-d'Orléans, n. 1.

André, rue Neuve-Bourg-l'Abbé, n. 9.

Clément, rue de Verneuil, n. 27.

Deviolaine, rue et hôtel Montesquieu

Magnan, rue Neuve-St.-Roch, n. 25.

Lajoie, quai de l'Ecole, n. 8.

Capmas, rue Caumartin, n. 28.

DIRECTION GENERALE ET SES BUREAUX, voyez page 167.

Receveurs de l'Enregistrement

Des actes du Conseil et des actes judiciaires, droits de greffe et amendes pres les Cours et Tribunaux de Paris.

M. *Degrange*, pour la commission du Sceau, hôtel du Timbre, rue de la Paix

M. *Bérard*, pour le Conseil, la Cour de cassation et les exploits des huissiers de la division du Pont-Neuf, au Palais de Justice.

M. *Morin*, pour la Cour royale, la Cour d'assises, au Palais de Justice.

M. *Houillon*,

M. *Chauvin*,

M. *Mignot*,

M. *Guillebert*,

} pour le Tribunal de première Instance, au Palais de Justice.

Nota. M. Guillebert est également chargé des amendes et frais en matières criminelle et correctionnelle.

M. *Bazenerge*,

M. *Jamain*,

} pour la perception des droits d'enregistrement et de greffe des actes ou jugemens du Tribunal de Commerce, au Tribunal, Palais de la Bourse.

Receveurs des droits d'Enregistrement

Des exploits et des actes judiciaires des tribunaux de Paix et des effets de Commerce, et des actes des Mairies de la ville de Paris. Messieurs,

Dupuis, rue de Richelieu, n. 40, 1^{er} et 2^e Arrondissement du canton de Paris.

Bauderon de Vermeron, rue des Prouvaires, n. 32, 3^e *idem*.

Barbier, rue des Lavandières-S^{te}-Opportune, n. 2, 4^e *idem*.

Gromier, rue de Cléry, n. 64, 5^e *idem*.

Bonnard, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 9, 6^e *idem*.

Finiels, rue de la Verrerie, n. 60, 7^e *idem*.

Boivin, rue Culture-S^{te}-Catherine, n. 32, 8^e et 9^e *idem*.

Rebart, rue Férou, n. 15, 10^e, 11^e et 12^e *idem*.

Receveurs des droits d'Enregistrement

des actes des Notaires dans la ville de Paris. Messieurs,

Chemina, r. N^e-des-Mathur., n. 44, 1^{er} arr.

Lasforcade, r. S.-Hyacinthe-S.-R., 4, 2^e *id.*

Favre, imp. de la Corderie, n. 3, 3^e *id.*

Boutrais, rue Chabannais, n. 11, 4^e *id.*

Delogùette, rue Beauregard, n. 43, 5^e *id.*

Dulion, rue Montmartre, n. 182, 6^e *id.*

Correck, rue du Roule, n. 11, 7^e arrond.

Doneaud, rue St.-Claude, n. 1, 8^e *id.*

Taillet, rue des Juifs, n. 13, 9^e *id.*

Huguet, quai d'Anjou, n. 23, 10^e *id.*

Malouin, rue de Verneuil, n. 27, 11^e *id.*

Jobert, r. St.-And.-des-Arts, n. 18, 12^e *id.*

Receveurs des Domaines, à Paris. Messieurs,

Foullon, rue de la Sourdière, n. 27, 1^{er}, 9^e et 10^e Arrondissemens.

Beffroy, rue N^e-St.-Eustache, n. 18, 2^e, 3^e et 4^e Arrond., et Domaine extraordinaire.

Palierne, rue St.-Martin, n. 285, 5^e, 6^e, 7^e et 8^e Arrondissemens.

Quenescourt, rue de la Tournelle, n. 3, 11^e et 12^e Arrondissemens.

Receveurs des droits d'Enregistrement

Des actes sous signatures privées dans la ville de Paris.

M. Labouret, }
M. Beaujeau, } rue Saint-Joseph, n. 6, hôtel de la Direction de l'Enregistrement.

Le Dépôt central de tous les Registres des Bureaux de l'ancienne administration des Domaines du Roi depuis l'établissement du contrôle des actes et des Bureaux d'enregistrement ayant existé et existant à Paris.

M. Renart, Archiviste, rue Saint-Joseph, n. 6.

Chaque Receveur des Bureaux ci-dessus indiqués ne conserve que les registres de l'année courante et ceux de l'année précédente; tous les registres antérieurs sont au Dépôt.

Receveur des droits de l'Enregistrement

Des actes des autorités administratives de la ville de Paris.

M. Valleran, quai de la Mégisserie, n. 16.

Receveurs des droits d'Enregistrement

Des déclarations de successions. Messieurs,

Lugosse, 1^{er} et 2^e Arrondissemens,

Palisot, 3^e et 4^e *idem*,

Delachevallerie, 5^e et 6^e *idem*,

Demoy de Warlusel, 7^e et 8^e *idem*,

Courty, 9^e et 10^e *idem*,

Du Fraval, 11^e et 12^e *idem*,

} Rue Saint-Joseph, n. 6.

Receveurs-Contrôleurs.

M. Bordes.		M. Thezac.		M. de Junquière.
M. Theilhac.		M. de Rothiacob.		M. Monlaudon.

Receveurs du Timbre extraordinaire.

MM. *Delcamp, Viton et Souilliard*, rue de la Paix, hôtel du Timbre.

Conservateurs des Hypothèques.

M. *Fidière* ✱, rue du Cadran, n. 9, à Paris.

M. *Bochet* ✱, pour la Sous-Préfecture de Saint-Denis, à Saint-Denis.

M. *Dumaine*, pour la Sous-Préfecture de Sceaux, à Sceaux.

Bureaux de distribution de Papier timbré. Mesdames,

Premier Arrondissement

Champs-Elysées.	<i>Lacombe</i> , rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 2.
Tuileries	V ^e <i>Mayrand</i> , rue Saint-Honoré, n. 501.
Place Vendôme	<i>Deschamps</i> , passage Sandrié, n. 6.
Roule	Mlle. <i>Naudet</i> , rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 66.

Deuxième Arrondissement.

Palais-Royal.	{ Mlle. <i>d'Hautefort</i> , rue des Moineaux, n. 10.
	{ Mlle. <i>Marcolte Foreville</i> , Marché Saint-Honoré, n. 28.
Faubourg Montmartre	V ^e <i>Maison</i> , rue du Faubourg-Poissonnière, n. 15.
Chaussée-d'Antin.	V ^e <i>Bovet</i> , rue du Faubourg-Montmartre, n. 5.
Feydeau.	<i>Fumin</i> , rue de Grammont, n. 23.

Troisième Arrondissement.

Tuileries	<i>Senig</i> , rue Lafayette, n. 7.
Mail	V ^e <i>de Merck</i> , rue des Fossés-Montmartre, n. 14.
Saint-Eustache	Mlle. <i>Corneille</i> , rue Montmartre, n. 68.
Montmartre.	Mlle. <i>Gagny</i> , rue Montmartre, n. 154.

Quatrième Arrondissement.

Saint-Honoré.	<i>Aubry</i> , rue Bethizy, n. 21.
Louvre	Mlle. <i>Soret Dulac</i> , quai de la Mégisserie, n. 26.
Marchés	<i>Mortemard</i> , rue des Vieilles-Etuves, n. 11.
Banque de France.	V ^e <i>Darras</i> , rue de la Chanvrière, n. 7.

Cinquième Arrondissement.

Faubourg St.-Martin	<i>Guiraudet</i> , rue de Lancré, n. 37.
Faubourg Saint-Denis	V ^e <i>Dujay</i> , rue du Faubourg-Saint-Denis, n. 118.
Bonne-Nouvelle.	{ Mlle. <i>Vaugelade-Duvilliers</i> , rue Poissonnière, n. 26.
	{ Mlle. <i>de Vassan</i> , rue du Caire, n. 28.
Montorgueil	<i>Giraud</i> , rue du Mail, n. 5.

Sixième Arrondissement.

Porte Saint-Denis	V ^e <i>Cibot</i> , rue Bourg-l'Abbé, n. 51.
St.-Martin-des-Champs.	V ^e <i>Lesvignes</i> , rue Saintonge, n. 34.
Temple	V ^e <i>Levallois</i> , rue des Ecrivains, n. 10.
Lombards	V ^e <i>Rousselot</i> , rue Notre-Dame-Nazareth, n. 23.

Septième Arrondissement.

Sainte-Avoye	<i>Derivaud</i> , rue Geoffroy-l'Angevin, n. 7.
Mont-de-Piété	V ^e <i>de Spada</i> , rue d'Orléans, n. 3, au Marais.
Marché Saint-Jean	V ^e <i>Macret</i> , rue Sainte-Croix-de-la-Brettonnerie, n. 5.
Arcis	Mlle. <i>Martin</i> , rue de la Poterie, n. 18.

Huitième Arrondissement.

- Marais *Viénot*, rue Saint-Anastase, n. 8.
 Faubourg St.-Antoine . . . *Thouvenin*, rue du Faubourg-Saint-Antoine, n. 7.

Neuvième Arrondissement.

- Cité *Leroux*, rue de Fourcy, n. 12.
 Ile Saint-Louis V^e *Faire*, rue Regratière, n. 11.
 Arsenal V^e *Voidel*, rue des Prêtres-Saint-Paul, n. 22.
 Hôtel de Ville *De Goyon*, rue Saint-Christophe, n. 8.

Dixième Arrondissement.

- Monnaie V^e *Gitiaux*, rue St.-Benoît, n. 32.
 Saint-Thomas d'Aquin . . . { *Costes*, rue de Sèvres, n. 96.
 V^e *L'Huillier*, rue de la Chaise, n. 6.
 Faubourg St.-Germain . . . Mlle. *Quenu*, rue de Beaune, n. 19.
 Invalides *Laurey*, rue des Boucheries, n. 21.

Onzième Arrondissement.

- Ecole de Médecine { V^e *Coustille*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 48.
 Bonnet, quai des Augustins, n. 43
 Luxembourg V^e *Gilbert*, rue du Pot-de-Fer, n. 14.
 Sorbonne Mlle. *Kirwan*, rue Saint-Jacques, n. 172.
 Palais de Justice V^e *Tricot*, rue de Nazareth, n. 1.

Douzième Arrondissement.

- Jardin du Roi Mlle. *Auger*, rue des Boulangers, n. 34.
 Saint-Jacques Mlle. *Gaillard*, rue des Noyers, n. 37.

Nota. Tous ces Bureaux, pour la perception des différens droits et la distribution du papier timbré, sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

Bureaux de recette des Droits d'enregistrement, et distribution de papier timbré, hors Paris.

- | | |
|---|---|
| M. <i>Hemart</i> , à Saint-Denis. | M. <i>Delalain</i> , à Charenton-le-Pont. |
| M. <i>Hénissart</i> , à Belleville. | M. <i>Michel</i> , à Sceaux. |
| M. <i>Margerie</i> , à Neuilly. | M. <i>Lemasson</i> , à Villejuif. |
| M. <i>Jurot</i> , à Courbevoie. | M. <i>Bailly</i> , à Vincennes. |
| Mme. <i>Pillon</i> , r. de Paris, 69, à La Chapelle. | Mad. V ^e <i>Delalaitrée</i> , rue de Bercy, n. 27. |
| V ^e <i>Ferrière</i> , r. des Dames, aux Batignolles. | Mad. <i>Payen</i> , rue de Vaugirard, 137. |

- Notaire* M. *Chodron* ✱, rue Bourbon-Villeneuve, n. 2.
Avoué en la Cour royale . . . M. *Labois*, rue du Four-Saint-Honoré, n. 9.
Avoué de première instance . M. de Normandie, rue du Sentier, n. 14.
Agent de change M. *Sans*, rue de Richelieu, n. 18.
Architecte M. *Lelong*, rue de Lancry, n. 10.

Commissaires-Priseurs. Messieurs,

- | | |
|-------------------------------------|--|
| <i>Seigneur</i> , rue Favart, n. 2 | <i>Fleuriau de Ponsol</i> , r. Beaubourg, n. 52. |
| <i>Determes</i> , rue Rameau, n. 8. | <i>Bataillard</i> , rue S.-Marc-Feydeau, n. 23. |
- Thiveau*, Huissier, rue de la Vieille-Monnaie, n. 22.

SECTION II.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Rue de la Verrière, n. 55.

(Bureaux. — Inspecteurs-Contrôleurs. — Receveur général et Receveurs particuliers. — des finances.)

M. Gérard *, *Directeur*, quai Voltaire, n. 15.

La Direction des Contributions est chargée de tous les travaux préparatoires du répartition des contributions, des recensemens pour la formation des matrices des rôles, de la confection des rôles, de l'examen des réclamations des contribuables, sur lesquelles elle donne son avis; de la surveillance des recouvrements et de l'exécution de toutes les opérations relatives tant au cadastre de la ville de Paris qu'à celui des arrondissemens de Saint-Denis et de Sceaux, et en général de proposer au Ministre tout ce qui peut tendre à l'amélioration du régime des contributions.

BUREAUX.

M. Le Porcher, *Chef*, rue de la Verrerie, n. 55.

Les Bureaux de la Direction sont ouverts au public tous les jours, depuis deux heures jusqu'à quatre, et le samedi depuis onze heures. Ils se composent de quatre divisions. La 1^{re} est chargée du travail relatif à l'assiette des contributions; la 2^e, du contentieux; la 3^e, du cadastre de Paris, et la 4^e de toutes les opérations qui concernent les arrondissemens de St.-Denis et de Sceaux.

M. Galtey, rue de Bussy, n. 16. *Inspecteur*.

Les fonctions de l'Inspecteur des contributions directes sont d'installer les contrôleurs, de surveiller les opérations du contrôleur principal, et des contrôleurs du département, de faire les révisions de réclamations ordonnées par le Conseil de Préfecture, les vérifications de caisses, et généralement toutes les opérations majeures qui exigent un déplacement et qui peuvent être ordonnées par le Préfet du département, ou prescrites par le Directeur.

M. Le Conte, rue Meslay, n. 16, *Contrôleur principal*.

Les fonctions du Contrôleur principal sont de faire toutes les contre-vérifications cadastrales, de vérifier les demandes en révisions et en nouveaux renseignemens, de faire des recherches dans les bureaux des administrations publiques, pour l'établissement des droits de patentes; de faire, auprès des contrôleurs des arrondissemens ruraux, les vérifications qui lui sont prescrites par le Directeur, et de remplacer les contrôleurs absens ou malades.

Contrôleurs des Contributions directes.

Les fonctions des Contrôleurs des contributions sont : 1^o les recensemens nécessaires pour la formation des matrices des rôles de toute nature de contributions; 2^o la vérification de toutes les réclamations en matière de contributions; 3^o la surveillance de la perception et des porteurs de contraintes.

Les Contrôleurs des contributions du département de la Seine sont au nombre de vingt-six, dont vingt-quatre pour les douze arrondissemens de Paris, et deux pour les arrondissemens de Saint-Denis et de Sceaux.

Les Contrôleurs se rassemblent les samedis, à la Direction, depuis onze heures jusqu'à trois, pour entendre les contribuables qui ont des déclarations ou observations à faire, ou des renseignemens à demander sur leurs contributions.

*Noms des Contrôleurs, et Divisions dont ils sont chargés. MM.**Premier Arrondissement.*

Guillemet, rue de la Jussienne, n. 8.	{ Tuileries. Roule.
Lumineau, rue Ventadour, n. 1.	{ Place-Vendôme. Champs-Élysées.

Deuxième Arrondissement.

Blondel, rue du Ponceau, n. 29.	Feydeau.
Lemoine, rue Chantereine, n. 36.	Chaussée-d'Antin.
Cros, rue des Beaux-Arts, n. 17.	Palais-Royal.
Spilleux, rue Neuve-Coquenard, n. 21.	Faubourg Montmartre.

Troisième Arrondissement.

Lemoine, rue Chantereine, n. 36.	Montmartre.
Messieux, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 32.	Mail.
Le Tellier, rue des Trois-Frères, n. 9.	{ Saint-Eustache. Faubourg Poissonnière.

Quatrième Arrondissement.

Thomas, rue Meslay, n. 25.	Saint-Honoré.
Gautier, rue de Provence, n. 67.	Louvre.
Blondel, rue du Ponceau, n. 29.	Banque de France.
Spilleux, rue Neuve-Coquenard, n. 21.	Marchés.

Cinquième Arrondissement.

Le Clerc, rue Neuve-Saint-Étienne, n. 2.	Bonne-Nouvelle.
Duhait, rue Bleue, n. 30.	{ Porte St.-Martin. Faubourg St.-Denis.
Messieux, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 32.	Montorgueil.

Sixième Arrondissement.

Favareq, rue Meslay, n. 37.	St.-Martin-des-Champs.
Alexandre Le Borgne, rue de Bondy, n. 5.	Temple.
Thomas, rue Meslay, n. 25.	Lombards.
Le Clerc, rue Neuve-Saint-Étienne, n. 2.	Porte St.-Denis.

Septième Arrondissement.

Feuchère, rue Simon-Lefranc, n. 7.	{ Sainte-Avoye. Marché Saint-Jean.
Tanera, rue du Cherche-Midi, n. 50.	Arès.
D'Ynglemare, rue Mazarine, n. 18.	Mont-de-Piété.

Huitième Arrondissement.

Clausse, rue Saintonge, n. 21.	Quinze-Vingts.
D'Ynglemare, rue Mazarine, n. 18.	Popincourt.
De Bay, rue Saint-Anastase, n. 18.	{ Marais. Faubourg Saint-Antoine.

Nouvième Arrondissement.

Clausse, rue Saintonge, n. 21.	Arsenal
Cros, rue des Beaux-Arts, n. 15.	Ile Saint-Louis.
Hacquart, rue des Petits-Augustins, n. 9.	Cité.
Alexandre Le Borgne, rue de Bondy, n. 5.	Hôtel-de-Ville.

Dixième Arrondissement.

Tanera, rue du Cherche-Midi, n. 30.	La Monnaie.
Gautier, rue de Provence, n. 67.	Saint-Thomas-d'Acquin
Le V ^{te} de Rostaing, rue de Louvres, n. 3.	{ Faubourg Saint-Germain Invalides.

Onzième Arrondissement.

Hacquet, rue des Petits-Augustins, n. 9.	Ecole de Médecine.
Favarcq, rue Meslay, n. 37.	Palais de Justice.
Castan de Bages, rue du Bac, n. 60.	{ Sorbonne. Luxembourg.

Douzième Arrondissement.

Puissan, rue Mazarine, n. 22.	{ Saint-Jacques. Jardin du Roi.
Pouchet, rue des Beaux-Arts, n. 5.	{ Saint-Marcel. Observatoire.

Arrondissemens ruraux.

Forgeot, rue de la Verrerie, n. 60.	Saint-Denis.
Gorlier, rue du Colombier, n. 15.	Sceaux.

RECETTE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

M. Lapeyrière fils ✱, *Receveur-général des finances*, rue Royale-S.-Honoré, n. 6.

M. de Premonville ✱, *Caissier*.

Receveurs-particuliers Percepteurs des Contributions directes dans les arrondissemens de la ville de Paris.

MAIRES.	ARROND. de PERCEPT ^s .	NOMS ET DEMEURES des		QUARTIERS.
		RECEVEURS-PARTICULIERS PERCEPTEURS.		
1 ^{re}	1 ^{er}	Bourquency, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 35.		{ Tuileries. Place Vendôme.
	2 ^e	Durand, rue de la Madeleine, n. 51.		{ Champs-Elysées. Roule.
2 ^e	3 ^e	Reille ✱, rue du Faub. Montmartre, n. 7.		{ Chaussée-d'Antin. Faub. Montmartre
	4 ^e	Clouët ✱, rue d'Hanovre, n. 1.		{ Palais-Royal. Feydeau.
3 ^e	5 ^e	Rossigneux ✱, rue Martel, n. 16.		{ Poissonnière. Montmartre.
	6 ^e	Lorin, rue Montmartre, n. 155.		{ S.-Eustache. Mail.
4 ^e	7 ^e	Puissan ✱, rue Bertin-Poirée, n. 3.		{ S.-Honoré. Louvre.
	8 ^e	Malide, rue des Deux-Ecus, n. 36.		{ Banque de France. Marchés.
5 ^e	9 ^e	Boscheron ✱, rue du F. St.-Martin, 74		{ Faub. S.-Denis. Porte S.-Martin.
	10 ^e	Duriez, rue Saint-Sauveur, n. 30.		{ Bonne-Nouvelle. Montorgueil.
6 ^e	11 ^e	Fabre-Barrotes, rue du Ponceau, n. 14.		{ Porte S.-Denis. Lombards.
	12 ^e	Boullenois, rue Boucheral, n. 11.		{ Temple. S.Mart. d. Champs.
7 ^e	13 ^e	Lavocat, passage S ^{te} -Avoye, n. 5.		{ Sainte-Avoye. Mont-de-Piété.
	14 ^e	Labouste ✱, rue Boutibourg, n. 16.		{ Marché S.-Jean. Les Arcis.

8 ^e	{	15 ^e	Paulmier, rue Ne-Ménilmontant, n. 5	{	Marais.
				{	Popincourt.
9 ^e	{	16 ^e	Mariani, place Saint-Antoine, n. 9.	{	Faub. S.-Antoine.
				{	Quinze-Vingts.
		17 ^e	Fougeray de Launay, rue des Prêtres - Saint - Paul, n. 22.	{	Arsenal.
10 ^e	{	18 ^e	Daumont ✱, rue Chanoinesse, n. 12.	{	Hôtel-de-Ville.
				{	Ile S.-Louis.
11 ^e	{	19 ^e	Asselin de Villequier, rue de Bourgogne, n. 21.	{	Cité.
				{	Invalides
12 ^e	{	20 ^e	Charlier, Grande rue Taranne, n. 15.	{	Faub. S.-Germain
				{	Monnaie.
13 ^e	{	21 ^e	Pérignon, r. Saint-Hyacinthe, n. 25.	{	S Thom. d'Aquin.
				{	Luxembourg.
14 ^e	{	22 ^e	Poussielgue ✱, quai des Augustins, n. 55.	{	Sorbonne.
				{	Ecole de médecine.
15 ^e	{	23 ^e	Picard, rue de l'Hôtel-Colbert, n. 22.	{	Palais de Justice.
				{	St.-Jacques.
16 ^e	{	24 ^e	Possot, rue S.-Dominique-d'Enfer, n. 15.	{	Jardin du Roi.
				{	S.-Marcel.
				{	Observatoire.

Contrôleurs près les Receveurs-Particuliers Percepteurs des Contributions directes de la ville de Paris. Messieurs,

Legrand. } Chargés de surveiller les opérations du contrôle.
Fontaine. }

Paillet.	Martin.	De Lomel.	Deranse.
De la Ribadière.	Modérat.	Tresvaux - Dufraval	Ferté.
Savary.	Rouget.	de la Garenne.	Révérand.
Hue	Chalier.	Longuet.	<i>Contrôleurs suppl.</i>
Brard.	A. Duclaux.	Roguée.	Gravier.
Lestumier.	Bourcier de Saint -	Miot.	Claras de Bert.
Clavier.	Chaffray.	Baudet.	

Ces vingt-quatre Contrôleurs sont nommés par S. Exc. le Ministre Secrétaire-d'Etat des finances, sur la présentation du Receveur-général du département de la Seine. Ils ne séjournent pas plus d'une semaine chez le même percepteur. Leurs fonctions consistent: 1^o à viser les quittances délivrées aux contribuables et à en tenir registre; 2^o à s'assurer des émargemens aux rôles des sommes acquittées par les contribuables, et à faire passer chaque jour au Receveur-général le bordereau des recouvrements effectués dans la journée.

Receveurs particuliers des finances des arrondissemens de St.-Denis et de Sceaux.

M. Hennet. *arrondissement de Saint-Denis.*

M. De Villèle. *arrondissement de Sceaux.*

SECTION III.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE (1),

Rue Saint-Louis, au Marais, n. 29.

(Marque d'or et d'argent. — Manufacture et Entrepôts des tabacs.)

M. Guéau de Reverseaux *, *Directeur*, rue St.-Louis, au Marais, n. 29.M. Guillaumin, *Contrôleur de comptabilité*, rue St.-Louis, au Marais, n. 29M. Boyer, *Receveur principal et particulier*, rue St.-Louis, au Marais, n. 29.M. Delaulnoy, *Contrôleur ambulant*, rue de Ponthieu, n. 12.M. Gautier, *Contrôleur ambulant*, rue de Lille, n. 11.M. Castelnault, *Receveur particulier*, rue de Provence, n. 3.M. Roy, *Receveur particulier*, rue de Tournon, n. 15.*Bureau de la marque d'or et d'argent, rue Guénégaud, n. 10.*M. Marchant *, *Contrôleur en chef*, rue Royale-St.-Honoré, n. 8.M. David, *Contrôleur-vérificateur*, quai Malaquais, n. 15M. Macaire, *Receveur particulier*, rue de Vaugirard, n. 46.*Entreposeurs des Tabacs, à Paris.*

M. Bouteillier, rue du Colombier, n. 3.

M. de Roissy, rue Cadet, n. 34.

Madame d'Houdetot, rue St.-Louis, au Marais, n. 29.

*Manufacture royale des Tabacs.*M. Tournier *, *Régisseur à la Manufacture*, Quai d'Orsay, au Gros-Caillou.M. Armynot-Duchâtelet, *Inspecteur de fabrication*, quai d'Orsay, au Gros-Caillou.M. Bitry, *Contrôleur*, quai d'Orsay, au Gros-Caillou.

(1) Voyez la Direction générale des Contributions indirectes et ses bureaux.

SECTION IV.

SERVICE DES POSTES AUX LETTRES

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE (1).

(Emplacement et numéros des Bureaux et des Boîtes. — Heures des levées et des distributions. — Lieux servis par la Poste de Paris.)

*Division de Paris, hôtel des Postes.*M. Ginisty *, *Chef de Division.*M. D'Leindre, *Sous-Chef.**Inspecteurs-Vérificateurs. MM.*

Charrier.

Bally.

De la Barthe.

Boutet.

Decourcelies.

Guillard.

Houssaye.

Déadé.

Le service des Postes de la division de Paris consiste dans la distribution, à Paris, des lettres des départemens, de celles venant de l'étranger et des lettres de Paris pour Paris, les lettres recommandées ou chargées; la distribution des journaux et ouvrages périodiques; l'affranchissement des lettres pour Paris, les départemens et l'étranger; l'affranchissement des articles d'argent; la levée des boîtes dans Paris et l'abonnement au Bulletin des Lois dans toute la France.

Ce service se divise à Paris, entre les bureaux ci-après désignés.

*Bureau de la Poste restante, des Lettres chargées et des Lettres recommandées, hôtel des Postes.*M. Carrouge, *Chef.**Bureau des Ouvrages périodiques pour Paris.*M. Legault, *Chef.*

On reçoit à ce bureau l'affranchissement, pour Paris et sa banlieue, des lettres, des avis imprimés et feuilles périodiques. A l'extérieur de ce bureau est une boîte aux lettres, destinée à recevoir tout ce qui a destination pour Paris et la Banlieue.

Bureaux de Distributions dans Paris.

Chaque Bureau forme un arrondissement, d'où les Facteurs partent pour les distributions. On y affranchit les Lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger. On y reçoit les chargemens et les envois d'argent.

Service des Boîtes aux Lettres.

Un nombre de boîtes est établi dans chaque arrondissement. La position des boîtes est ci-après indiquée. On reçoit chez les boîtiers l'affranchissement des lettres pour Paris et le département de la Seine. Les boîtes sont levées 7 fois par jour en été et en hiver. Les

(1) Voyez la Direction générale des Postes et ses bureaux.

heures du dépôt des lettres pour le départ du jour, sont indiquées au tableau du service ci-après (page 804).

BUREAU A, rue Lenoir-St.-Honoré.

M. le C^{te} de Kersalaun, *Directeur*, rue Lenoir-St.-Honoré.

Les quartiers Saint-Eustache, des Halles, de la nouvelle Halle, du Louvre, rue Saint-Denis, Palais de Justice et la Cité.—On peut charger à ce Bureau les lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger.

Position des Boîtes dans l'Arrondissement dudit Bureau, et n^{os} des Timbres.

1 Rue Pavée Saint-Sauveur.	14 Parvis N. D., n. 26.
2 Rue Saint-Denis, n. 239.	15 Rue du Marché-Neuf, n. 52.
3 Rue Saint-Denis, n. 309.	16 A la Préfecture de Police.
4 Rue Saint-Denis, n. 385.	17 Place Dauphiné, n. 3.
5 Rue Grénetat, n. 45.	18 Rue Comtesse d'Artois, n. 4.
6 Rue Saint-Denis, 131.	19 Rue du Contrat-Social, n. 7.
7 Rue Aubry-le-Boucher, n. 4.	20 Rue des Deux-Ecus, n. 20.
8 Rue de la Feronnerie, n. 8.	21 Rue de l'Arbre-Sec, n. 58.
9 Rue des Lavandières, n. 29.	22 Rue des Fos.-S.-Germain-l'Aux., n. 47.
10 Rue St-Jacques-la-Boucherie, n. 1.	23 Rue de la Monnaie, n. 17.
11 Place du Châtelet, n. 2.	24 Place de l'Ecole, n. 1.
12 Place du Palais de Justice, n. 7.	25 Rue Saint-Germain-l'Auxerrois, au coin de l'Arche-Marion.
13 Rue du Marché Palu, n. 1.	

BUREAU B, rue des Tournelles.

M. Dagand, *Directeur*, rue des Tournelles.

Les quartiers de la Grève, les rues Saint-Antoine, Saint-Paul, de l'Arsenal et une partie du Marais.—On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent. On y peut également charger les lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger.

Position des Boîtes et n^{os} des Timbres.

1 Rue Amelot, n. 69.	13 Faubourg Saint-Antoine, n. 196.
2 Rue Saint-Louis, n. 60.	14 Rue de Reuilly, n. 30.
3 Rue des Minimes, n. 10.	15 Faub. Saint-Antoine, n. 199.
4 Place Royale, n. 14.	16 <i>id.</i> n. 111.
5 Rue Saint-Antoine, n. 225.	17 <i>id.</i> n. 50.
6 Rue Saint-Antoine, n. 196.	18 Rue de Charonne, n. 139.
7 Rue Neuve-du-Colombier, n. 5.	19 Rue de Charonne, n. 72.
8 Quai des Célestins, n. 28.	20 Rue de Popincourt, n. 30.
9 Quai des Ormes, n. 24.	21 Rue de la Roquette, n. 60.
10 Rue de Fourcy, n. 1.	22 Quai de la Râpée, n. 57.
11 Rue Saint-Antoine, n. 50.	23 Rue de Charenton, n. 71.
12 Rue Picpus, n. 24.	24 Rue des Balais, n. 4.

BUREAU C, rue du Grand-Chantier.

M. Moulin, *Directeur*, rue des Vieilles-Audriettes.

Les quartiers Saint-Martin, du Temple, et l'autre partie du Marais.—On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent, et on y peut charger des lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger.

Position des Boîtes et nos des Timbres.

1	Vieille rue du Temple, n. 71.	16	Rue Saint-Martin, n. 73.
2	<i>id.</i> n. 25.	17	Rue Saint-Martin, n. 137.
3	Rue de la Verrerie, n. 2.	18	Rue Michel-le-Comte, n. 39.
4	Rue de Bondy, n. 32.	19	Rue Simon-le-Franc, n. 12.
5	Rue du Monceau St.-Gervais, n. 13.	20	Rue du Temple, n. 13.
6	A l'Hôtel-de-Ville.	21	Rue des Gravilliers, n. 23.
7	Rue de la Verrerie, n. 42.	22	Rue Aumaire, n. 28.
8	Vieille rue du Temple, n. 94.	23	Rue Saint-Martin, n. 217.
9	Rue de Poitou, n. 2.	24	<i>id.</i> n. 240.
10	Rue de Bretagne, n. 36.	25	Rue Ferdinand-Berteau, n. 4.
11	Boulevard du Temple, n. 30.	26	Marché Saint-Martin, n. 2.
12	Rue du Temple, n. 106.	27	Rue du Temple, n. 80.
13	Rue du Temple, n. 70.	28	Rue du Faub. du Temple, n. 36.
14	Rue de l'Homme-Armé, n. 5.	29	Rue de Mesnil-Montant, n. 59.
15	Rue Sainte-Avoie, n. 4.	30	<i>id.</i> n. 16.

BUREAU D, rue Bergère.

M. Maiseau, *Directeur*, rue de l'Echiquier.

Les quartiers de la Chaussée-d'Antin, du Faubourg-Poissonnière, du Faubourg Saint-Denis, du Faubourg Saint-Martin, du Faubourg Montmartre, et de la Nouvelle-France.

On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent, et on y peut charger des lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger.

Position des Boîtes, et nos des Timbres.

1	Rue du faub. Poissonnière, n. 57	11	Rue du faubourg St.-Martin, n. 54.
2	Rue Rochechouart, n. 17.	12	Rue Grange-aux-Belles, n. 1.
3	Rue du Faub.-Montmartre, n. 87.	13	Rue du faub. Saint-Martin, n. 158.
4	Rue Saint-Lazare, n. 68.	14	Rue du faubourg S.-Denis, n. 169.
5	Rue de la Chaussée-d'Antin, n. 50.	15	<i>id.</i> n. 103.
6	<i>id.</i> n. 2.	16	<i>id.</i> n. 37.
7	Rue du Helder, n. 20.	17	Rue du faub. Poissonnière, n. 18.
8	Rue Laffitte, n. 36.	18	Rue des Petites-Ecuries, n. 14.
9	Rue du Faub. Montmartre, n. 25.	19	Rue du Faub. Saint-Martin, n. 175.
10	Rue du faubourg S.-Martin, n. 1.	20	Rue Saint-Lazare, n. 2.

BUREAU E, rue Duphot.

M. Lestamy, *Directeur*, rue Duphot, au coin du boulevard.

Les quartiers Saint-Honoré, du Mont-Blanc, du Roule, des Champs-Elysées, de la Place Vendôme, des Tuileries. — On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent, et on y peut charger des lettres pour Paris, les Départemens et l'Etranger.

Position des Boîtes et nos des Timbres.

1	Avenue de l'Etoile, n. 15.	12	Place Beauveau, n. 94.
2	Place du Palais-Royal, n. 237.	13	Rue de la Ville-l'Evêque, n. 6.
3	Petite rue Saint-Louis, n. 7.	14	Faubourg Saint-Honoré, n. 3.
4	Rue Saint-Honoré, n. 306.	15	Rue Duphot, n. 4.
5	<i>id.</i> n. 353.	16	Faubourg Saint-Honoré, n. 3.
6	Rue de la Pépinière, n. 30.	17	Faubourg du Roule, n. 46.
7	Rue du Rocher, n. 15.	18	Avenue de Neuilly, n. 15.
8	Rue Thiroux, n. 5.	19	Quai de Billy, n. 58.
9	Rue Basse-du-Rempart, n. 58.	20	Au Ministère des Finances.
10	Rue de la Paix, n. 13.	21	Rue Duphot, au coin du Boule-
11	Rue d'Antin, n. 2.		vart.

BUREAU F, *rue de Verneuil.*M. Babeau, *Directeur*, rue de Beanne.

Les quartiers de la majeure partie du faub. S-Germain. du côté des barrières — On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent, et on peut y charger des lettres pour Paris, les Départemens et l'Étranger.

Position des Boîtes et n^{os} des Timbres.

1 Rue de Courty, n. 8.	12 Rue des Saints-Pères, n. 22.
2 Palais de la Chambre des députés.	13 Rue de Babylone, n. 23.
3 Rue de l'Université, n. 45.	14 Rue de Sèvres, n. 66.
4 Rue de Lille, n. 51.	15 Rue du Petit-Vaugirard, n. 1.
5 Quai Voltaire, n. 9.	16 Rue des Vicilles-Tuileries, n. 4.
6 Rue de Varennes, n. 20.	17 Rue de Sèvres, n. 36.
7 Rue de Grenelle, n. 101.	18 Rue de la Chaise, n. 28.
8 Rue du Bac, n. 49.	19 Rue S.-Dominique au G.-Caillou, 60
9 Rue Saint-Dominique, n. 33.	20 A l'Hôtel des Invalides.
10 Rue Taranne, n. 2.	21 Rue et barrière de Sèvres, n. 22.
11 Rue du Colombier, n. 32.	22 A l'École militaire.

BUREAU G, *rue de Condé, faubourg Saint-Germain.*M. Coquille, *Directeur*, rue de Condé.

Les quartiers Saint-André-des-Arcs, du Luxembourg. Saint-Michel, Saint-Jacques, et une partie du faubourg Saint-Germain. — On reçoit à ce Bureau des dépôts d'articles d'argent, et l'on peut y charger des lettres pour Paris, les Départemens et l'Étranger.

Position des Boîtes et n^{os} des Timbres.

1 Rue de Vaugirard, n. 61.	13 Rue Dauphine, n. 1.
2 Rue du Four-St.-Germain, n. 81.	14 Rue Guénégaud, n. 35.
3 <i>id.</i> n. 35.	15 Rue de Seine, n. 25.
4 Rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n. 18.	16 Rue des Boucheries, n. 65.
5 Place Saint-Michel, n. 10.	17 Rue des Quatre-Vents, n. 22.
6 Rue de la Harpe, n. 79.	18 Rue du Petit-Pont, n. 25.
7 <i>id.</i> n. 7.	19 Rue Saint-Jacques, n. 55.
8 Rue Saint-André-des-Arcs, n. 1.	20 <i>id.</i> n. 125.
9 Rue Hautefeuille, n. 11.	21 <i>id.</i> n. 223.
10 Rue Saint-André-des-Arcs, n. 60.	22 <i>id.</i> n. 204.
11 Rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 3.	23 Faubourg-Saint-Jacques, n. 1.
12 Rue Saint-Jacques, n. 101.	24 Boulevard Saint-Jacques, n. 16.
	25 Rue de Vaugirard, n. 21.
	26 Rue d'Enfer, n. 72.

BUREAU H, *rue des Fossés-Saint-Victor.*M. Chassevent, *Directeur*, rue des Fossés-St.-Victor, n. 35.

Les quartiers de l'Isle Saint-Louis, Saint-Marcel. Saint-Victor. Sainte-Geneviève et de la place Maubert. — On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent, et on peut y charger des lettres pour Paris, les Départemens et l'Étranger.

Position des Boîtes et n^{os} des Timbres.

1 Rue des Charbonniers, n. 8.	7 Rue d'Orléans-St.-Marcel, n. 20.
2 Rue de l'Oursine, n. 98.	8 Rue de la Clé, n. 25.
3 Rue Mouffetard aux Gobelins.	9 Rue S.-Victor aux J. Aveugles, 62.
4 <i>id.</i> n. 228.	10 A l'entrepôt général des boissons.
5 <i>id.</i> n. 159.	11 Rue Saint-Louis en l'Isle, n. 27.
6 <i>id.</i> n. 59.	12 Quai de la Tournelle, n. 21.

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------------|
| 13 Place Maubert, n. 30. | 16 A la Salpêtrière. |
| 14 Rue St.-Jean-de-Latran, n. 6. | 17 Rue Saint-Victor, n. 7. |
| 15 Rue Clovis au Collège d'Henri IV. | 18 A l'École Polytechnique. |

BUREAU J, *rue Coq-Héron*, n. 14.

M. Rathier, *Directeur*.

Les quartiers de Cléry, Bonne-Nouvelle, Montmartre, place des Victoires, Palais-Royal et Richelieu. — On reçoit à ce Bureau les dépôts d'articles d'argent, et on y peut charger des lettres pour Paris, les Départemens et l'Étranger.

Position des Boîtes et nos des Timbres.

- | | |
|--|-------------------------------------|
| 1 Rue Montorgueil, n. 65. | 14 Rue des Orties, n. 9. |
| 2 Rue Neuv-S.-Sauveur, n. 24. | 15 Rue de Richelieu, n. 42. |
| 3 Rue Bourbon-Villeneuve, n. 11. | 16 Rue de la Michodière, n. 2. |
| 4 Rue Neuve-Saint-Eustache, n. 19. | 17 Rue de Choiseul, n. 2. |
| 5 Rue Coquillère, n. 1. | 18 Rue Neuve-Saint-Marc, n. 11. |
| 6 Rue Coquillère, n. 46. | 19 Rue Feydeau, n. 25. |
| 7 Place des Victoires, n. 17. | 20 Rue Neuve-Vivienne, Bourse. |
| 8 Rue Richelieu, à la Bibliothèque. | 21 Rue Vivienne, n. 1. |
| 9 Rue N.-des-Petits-Champs, n. 24. | 22 Rue Beauregard, n. 34. |
| 10 Rue Saint-Honoré, n. 161. | 23 Rue du Gros-Chenèt, n. 23. |
| 11 Rue du Bouloy, n. 4. | 24 Rue Montmartre, n. 163. |
| 12 Cour des Fontaines, n. 12. | 25 Rue Montmartre, n. 131. |
| 13 Rue Traversière Saint-Honoré, au
coin de la rue de Langlade. | 26 Rue Montmartre, aux Messageries. |

On reçoit et l'on affranchit dans ces boîtes les lettres de Paris pour Paris, et celles pour les environs désignés dans l'état ci-après.

Le public peut aussi y déposer les lettres pour les départemens jusqu'à trois heures du soir; et passé ce temps, il faut aller à l'hôtel des Postes, rue J.J. Rousseau: ces boîtes sont levées sept fois par jour en été, et six fois en hiver.

Bureau, place du Carrousel.

M. Millet, *Directeur*.

Bureau près la Chambre des Pairs, rue de Vaugirard, n. 19.

M. le C^{te} de Gascq *, *Directeur*.

Bureau près la Chambre des Députés.

M. Bourgoïn, *Directeur*, au Palais Bourbon.

TABLEAUX DU SERVICE DE PARIS.

La Direction des Postes a, pour l'utilité publique, fait dresser les tableaux ci-après, et arrêté qu'ils seraient placés à la porte des Bureaux de distribution et sur les deux cents boîtes de Paris, afin que le public pût juger de la remise d'une lettre à destination, par l'heure du dépôt fait à la Poste.

Service de Paris.

Les Boîtes sont relevées de deux heures en deux heures; ainsi les Lettres déposées immédiatement après le relevage, perdent deux heures pour leur remise à destination.—Le terme moyen d'une distribution est de trois heures.

HEURES DES LEVÉES DE BOÎTES ET DES DISTRIBUTIONS.

HEURES des levées des boîtes de poste.		HEURES des distributions dans Paris.	
1 ^{re}	{ à 7 heures aux boîtes. à 7 h. 1/2 dans les bureaux d'arr.	1 ^{re} distr.	{ à 8 heures. } Pour les lettres de Paris.
2 ^e	{ à 9 h. aux boîtes. à 9 h. 1/2 dans les bur. d'arr.	2 ^e —	{ à 9 h. } Pour les lettres de Paris, celles des Départemens et de l'Etranger.
3 ^e	{ à 11 h. précises aux boîtes. à 11 h. 1/2 dans les bur. d'arr.	3 ^e —	{ à 11 h. } Pour les lettres de Paris.
4 ^e	{ à 1 h. aux boîtes. à 1 h. 1/2 dans les bur. d'arr.	4 ^e —	{ à 1 h. } Pour les lettres de Paris.
5 ^e	{ à 3 h. aux boîtes. à 3 h. 1/2 préc. dans les bur. d'arr. à 5 h. à l'hôtel des Postes, dernière lev. pour les dép. et l'étr.	5 ^e —	{ à 3 h. } Pour les lettres de Paris.
6 ^e	{ à 5 h. aux boîtes. à 5 h. 1/2 dans les bur. d'arr.	6 ^e —	{ à 5 h. } Pour les lettres de Paris.
7 ^e	{ à 7 h. à 8 h. 1/2.	7 ^e —	{ à 7 h. } Pour les lettres de Paris.

Les dimanches et fêtes (par exception) les deux dernières distribut. journalières n'auront point lieu.
La dernière levée sera faite, pour Paris :
aux Boîtes à 5 h.
aux Bureaux à 5 h. 1/2
Pour les départemens :
aux Boîtes à 1 h.
aux Bureaux à 1 h. 1/2
à l'Hôtel à 2 h.

Les lettres de la 7^e levée sont mises en distribution le lendemain avec celles de la 1^{re}.

PETITE BANLIEUE

Ce service ne comprend que les extrémités des faubourgs ; il ne diffère du service de Paris que parce qu'il a une distribution de moins.

LEVÉES DES BOÎTES.	DISTRIBUTIONS.
1 ^{re} à 8 heures.	à 8 heures du matin.
2 ^e à 10 heures.	à 9 heures.
3 ^e à midi.	à 11 heures.
4 ^e à 2 heures.	à 1 heure.
5 ^e à 4 heures.	à 3 heures.
6 ^e à 6 heures, pour la Distribution du lendemain à 8 heures.	à 5 heures.

SERVICE DE LA BANLIEUE.

Le Bureau central de la banlieue est à l'Hôtel des Postes.

M. Comparet, *Chef*. — M. Simon, *Inspecteur*.

A dater du 1^{er} septembre 1823, il a été placé pour le service de la Poste, des Bureaux et Boîtes dans les communes et lieux suivans, savoir :

Bureaux de Poste, à

Antony.	Bourget.	Montreuil-s.-Bois.	Saint-Denis.
Batignoles.	Bourg-la-Reino.	Montrouge.	Sèvres.
Belleville.	Charenton.	Nanterre.	Vaugirard.
Bercy.	Choisy-le-Roi.	Neuilly-sur-Seine.	La Villette.
Bicêtre.	La Maison Blanche.	Passy.	Vincennes.
Bondy.	Meudon.	Saint-Cloud.	

Bureaux secondaires ou Boîtes, à

La Chapelle.	Fontenay-s.-Bois.	Vitry-sur-Seine.	Puteaux.
Saint-Ouen.	Nogent-sur-Marne.	Villejuif.	Suresne.
Epinay.	Petit-Brie.	Châtillon.	Courbevoye.
Aubervilliers.	Noisy-le-Grand.	Arcueil.	Asnières.
Pantin.	Champigny.	Sceaux.	Genévilliers.
Noisy-le-Sec.	Saint-Maur. •	Issy.	Colombe.
Charonne.	Creteil.	Auteuil.	Mouceaux.
Bagnolet.	Maisons.	Boulogne.	Clichy.
Rosny-sous-Bois.	Ivry.	L'Etoile.	

Il partira tous les jours de Paris des dépêches, 1^o A 7 heures du matin, pour

La Chapelle.	Petit-Brie.	Villejuif.	Auteuil.
Saint-Denis.	Nogent-sur-Marne.	Montrouge.	L'Etoile.
Saint-Ouen.	Noisy-le-Grand.	Châtillon.	Neuilly.
Epinay.	Champigny.	Arcueil.	Puteaux.
Enghien.	La Queue-en-Brie.	Bourg-la-Reine.	Suresne.
La Villette.	Saint-Maur.	Sceaux.	Courbevoye.
Aubervilliers.	Bercy.	Antony.	Asnières.
Belleville.	Charenton.	Vaugirard.	Genévilliers.
Pantin.	Creteil.	Issy.	Colombe.
Bondy.	Maisons.	Meudon.	Nanterre.
Noisy-le-Sec.	La Maison Blanche.	Sèvres.	Saint-Germain.
Charonne.	Ivry.	Saint-Cloud.	Mouceaux.
Montreuil.	Vitry.	Boulogne.	Les Batignolles.
Bagnolet.	Choisy.	Versailles.	Clichy.
Rosny et Vincennes.	Gentilly.	Passy.	
Fontenay.	Bicêtre.		

2^o A une heure du soir pour tous les lieux désignés dans le précédent paragraphe, excepté La Queue-en-Brie, et de plus pour

Argenteuil.	Ecouen.	Louvres.	Ponthiéry.
Arpajon.	Essonne.	Luzarches.	Pontoise.
Brunoy.	Étampes.	Meaux.	Rambouillet.
Beaumont S. O.	Etréchy.	Melun.	Ris.
Boissy-St.-Léger.	Franconville.	Mesnil-Amelot (le).	Sarcelles.
Brie-Comte-Robert.	Fromenteau.	Menecy.	Senlis.
Chantilly.	Gonesse.	Meulan.	Thoiry.
La Chapelle-en-Serval.	Lagny.	Moisselles.	Trapes.
Chelles.	Lieusaint.	Neauphle.	Triel.
Claye.	Linas.	Palaiseau.	Vaux.
Corbeil.	Livry.	Poissy.	Villeneuve-S.-Georges
Dammartin.	Longjumeau.	Pont-Chartrain.	Ville-Paris.

Les Bureaux qui reçoivent deux envois par jour, ont deux expéditions en retour : la 1^{re} arrive à Paris à 11 heures du matin ; la 2^e à 4 heures du soir.

Ceux qui ne reçoivent qu'un envoi ne font en retour qu'une seule expédition, qui a lieu à 4 h. du soir. Ce service spécial a lieu indépendamment de celui des malles. Toutes les lettres sont distribuées ; celles des envois du matin, dans la matinée, et celles des envois de l'après-midi, dans la soirée.

Etat des Communes, Hameaux, Ecart, Maisons isolées, etc. composant le Département de la Seine et les Arrondissemens de Sèvres et de Saint-Cloud.

NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENTS des Postes qui les desservent.	NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENTS des Postes qui les desservent.
Ablon-sur-Seine.	Choisy-le-Roi.	Cour-Neuve (la).	Saint-Denis.
Alfort.	Charenton.	Cremlin (le).	Bicêtre.
Amboile (Seine-et-Oise).	Boissy-S.-Léger.	Creteil (le port de).	Creteil.
Antony.	Antony.	Grèvecœur.	Aubervilliers.
Arceuil.	Arceuil.	Croix - d'Arceuil.	Arceuil.
Asnières.	Asnières.	Croulebarhe (le Moulin de).	Ivry.
Aubervilliers.	Aubervilliers.	Denis (Saint).	Saint-Denis.
Aulnay.	Le Bourget.	Desert (le).	Petit-Brie.
Auteuil.	Auteuil.	Drancy (Grand et Petit)	Le Bourget
Baubigny.	Bondy.	Dugny.	Le Bourget.
Bagatelle.	Neuilly-sur-Seine.	Épinay.	Épinay.
Bacle (le).	Choisy-le-Roi.	Épine (l').	Bagnolet.
Bagneux.	Châtillon.	Étoile (l').	L'Étoile.
Bagnolet.	Bagnolet.	Fécamp (la Vallée de).	Bercy.
Barre (la).	Épinay.	Ferme-Galande.	Châtillon
Batignolles (les).	Mouzeaux.	Ferme de Piot.	Vitry.
Belle-Épise (la).	Choisy-le-Roy.	Fleury-sous-Meudon.	Meudon.
Belleville.	Belleville.	Folie (la).	Noisy-le-Sec.
Bellevue.	Meudon.	Fontenay-aux-Roses.	Châtillon.
Bercy.	Bercy.	Fontenay-sous-Bois.	Fontenay-s.-Bois.
Bicêtre (maison de détention)	Bicêtre.	Fresnes.	Antony.
Bicêtre (le petit).	Bicêtre.	Garches.	Saint-Cloud.
Blancmesnil.	Le Bourget.	Gare (la).	Barrière d'Italie.
Boissière (la).	Montreuil.	Gentilly.	Gentilly.
Bonneuil.	Creteil.	Glacière (la).	Gentilly.
Bordes (les).	Champigny.	Gournay (près Villejuif).	Villejuif.
Boulogne-sur-Seine.	Boulogne.	Gouruay-sur-Marne.	Noisy-le-Grand.
Bouquet (le).	Champigny.	Grand-Pinte de Bercy (la).	Bercy.
Bourget (le).	Le Bourget.	Grange à Dame-Rose (la).	Meudon.
Bourg-la-Reine.	Bourg-la-Reine.	Granges-de-Vitry (les).	Vitry.
Briche (la).	Saint-Denis.	Grenelle.	Vaugirard.
Brie-sur-Marne ou Petit-Brie.	Petit-Brie.	Grignon.	Choisy-le-Roi.
Butte aux Cailles (la).	Gentilly.	Haute-Maison (la).	Vincennes.
Cachan.	Arceuil.	Hupé (le).	Vincennes.
Cage (le Moulin de la).	Genevilliers.	Ile-Saint-Denis.	Saint-Denis.
Carrières.	Charenton.	Issy.	Issy.
Champignoul.	Saint-Maur.	Issy-sur-Seine.	Ivry.
Champigny-sur-Marne.	Champigny.	Javelle.	Vaugirard
Chapelle-S.-Denis (la).	La Chapelle.	Lande (la).	Champigny.
Charenton.	Charenton.	Lhay.	Bourg-la-Reine.
Charenton-leau.	Charenton.	Longchamp.	Neuilly-sur-Seine.
Charonne.	Charonne.	Lual (le).	Vincennes.
Châtillon-le-Petit.	Châtillon.	Madrid.	Neuilly-sur-Seine.
Châtillon-sous-Bagneux.	Châtillon.	Maison-Blanche (la).	Gentilly.
Chaville.	Sèvres.	Maison du Bel-Air.	Passy.
Chenévères.	Champigny.	Maison du Garde.	Batignolles (les).
Chevilly.	Bourg-la-Reine.	Maison du Garde.	Champigny.
Choisy-le-Roi ou sur Seine.	Choisy-le-Roi.	Maison de Seine.	Saint-Denis.
Clamart le Yignoble ou s. Meud.	Meudon.	Maladrerie.	Vincennes.
Clichy-la-Grecque.	Clichy.	Malassie.	Montreuil.
Clignancourt.	Montmartre.	Marnes.	Sèvres.
Cœuilly.	Champigny.	Ménil-Montant.	Belleville.
Colombe.	Colombe.	Merlan.	Noisy-le-Sec.
Combat du Taureau (le).	La Villette.	Mesly.	Creteil.
Combeault.	Champigny.	Meudon.	Meudon.
Coulans.	Charenton.	Meudon (le Bas).	Meudon.
Courbevoye.	Courbevoye.	Meute (la).	Passy.
Courcelles.	L'Étoile.	Minimes (les).	Vincennes.

NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENT des Postes qui les desservent.	NOMS DES LIEUX.	ÉTABLISSEMENT des Postes qui les desservent.
Mons - Ivry.	Arcueil.	Queue-en-Brie.	Champigny.
Monsouris.	Montrouge.	Râpée (le port de la).	Bercy.
Montalet-sous-Mendon.	Meudon.	Renelagh (le).	Passy.
Montaudon.	Meudon.	Roissy-en-Brie.	Champigny.
Montreau.	Montreuil.	Romainville.	Pantin.
Montfaucon.	La Villette.	Rosny.	Rosny.
Mont-Louis ou le P. la Chaise.	Charonne.	Rouvray (le).	La Villette.
Montmartre.	Batignolles (les).	Rue (la).	Bourg-la-Reine.
Montreuil-sous-Bois.	Montreuil.	Rue-Neuve (la).	Bourg-la-Reine.
Montrouge.	Montrouge.	Rungis.	Antony.
Mont-Valérie.	Suresne.	Sablonnière (la).	Vaugirard.
Mouceaux.	Monceaux.	Sablons (la plaine des).	Vaugirard.
Moulins d'Arcueil (les).	Arcueil.	Saint-Antoine.	Montreuil.
Moulin d'Argent (le).	Vitry.	Saint-Frambourg.	Ivry.
Moulin de Cachan (le).	Arcueil.	Saint-Hilaire.	Saint-Maur.
Moulins de la Chapelle (les).	La Chapelle.	Saint-Mandé.	Vincennes.
Moulin de la Tour.	La Chapelle.	Saint-Maur-les-Fossés.	Saint-Maur.
Moulin de Sarquet (le).	La Chapelle.	Saint-Neuve-sur-Seine.	Saint-Ouen.
Moulin de l'Épine (le).	Montreuil.	Santé (la).	Montrouge.
Moulin de Villejuif (le).	Villejuif.	Saussaye (la).	Villejuif.
Moulin Duflos (le).	Villejuif.	Sceaux.	Sceaux.
Moulineau.	Meudon.	Stains.	Saint-Denis.
Nanterre.	Nanterre.	Suresne.	Suresne.
Neuilley-sur-Marne.	Fontenay-s.-Bois.	Ternes (les).	L'Étoile.
Neuilley-sur-Seine.	Neuilley-s.-Seine.	Thiais.	Choisy-le-Roi.
Nogent-sur-Marne.	Nogent.	Tillemont.	Vincennes.
Noiseau.	Champigny.	Tournelles (la).	Coubayove.
Noisy-le-Grand ou sur Marne.	Noisy-le-Grand.	Tremblay (le).	Champigny.
Noisy-le-Sec.	Noisy-le-Sec.	Trou (le).	Saint-Maur.
Notre-Dame-des-Vertus.	Aubervilliers.	Tuileries (la), <i>Auteuil.</i>	Auteuil.
Nouvelle-France (la).	Batignolles (les).	Tuileries (la), <i>Mont-Montan.</i>	Belleville.
Orly.	Choisy-le-Roi.	Tuileries (la), <i>Montreuil.</i>	Montreuil.
Ormesson.	Champigny.	Val-sous-Mendon (le).	Mendon.
Ozover-la-Ferrière.	Champigny.	Vanves.	Jssy.
Pantin.	Pantin.	Varenne (la).	Saint-Maur.
Paray.	Antony.	Vaugirard.	Vaugirard.
Parc-Saint-Fargeau (le).	Belleville.	Verrerie de la Gare (la).	Barrière d'Italie.
Paris (Petit).	Noisy-le-Grand.	Verrerie du Bas - Mendon.	Mendon.
Passy.	Passy.	Vertus.	Aubervilliers.
Pereux (le).	Petit-Brie.	Villacoublay.	Meudon.
Pierrefite.	Saint-Denis.	Villebon.	Meudon.
Pilliers (les).	Saint-Maur.	Ville-d'Avray.	Sèvres.
Pissote (la).	Vincennes.	Ville-Evrard.	Fontenay-s.-Bois.
Plaisance.	Nogent-s.-Marne.	Villeflix.	Noisy-le-Grand.
Planrhetta (la).	L'Étoile.	Villejuif.	Villejuif.
Plessis-Piquet (le).	Sceaux.	Villemomble.	Bondy.
Point-du-Jour (le).	Auteuil.	Villeneuve - l'Étang.	Saint-Cloud.
Polangis.	Champigny.	Villeneuve-sur-Seine.	Choisy-le-Boi.
Ponceau (le).	Champigny.	Villeneuve-la-Garenne.	Saint-Denis.
Pontault.	Champigny.	Villetaneuse.	Saint-Denis.
Pont - Carré.	Champigny.	Villette (la).	La Villette.
Pont de Saint-Maur.	Saint-Maur.	Villette-Saint-Denis.	La Villette.
Port à l'Anglais (le).	Ivry.	Villiers-la-Grenne.	Neuilly.
Porte - Maillot (la).	L'Étoile.	Villiers-sur-Marne.	Petit-Brie.
Pré-Saint-Gervais (le).	Pantin.	Vincennes.	Vincennes.
Prés (le Moulin des).	Ivry.	Vitry-le-Petit.	Vitry.
Puteaux.	Puteaux.	Vitry-sur-Seine.	Vitry.

Pour les bureaux de Poste dans les départements, et le jour du départ des courriers, voyez page 914. Pour les pays étrangers, voyez page 927.

SECTION V.

DIRECTION DES DROITS D'OCTROI ET D'ENTRÉE DE PARIS,

Ruc Pinon, n. 2.

(Bureaux. — Tarif des Droits d'Octroi.)

M. JOUBERT *, *Directeur des Droits d'Octroi et d'Entrée de Paris*, à l'hôtel de la Direction.M. le B^{on} Girod de Langlade *, r. des Petits-Augustins, 5, }
M. Bompard, r. du Faubourg-Montmartre, 61, } *Régisseurs.*
M. Gauthier d'Hauteserve *, r. de la Ch.-d'Antin, 37, }M. de Lacroix, *Chef de la Comptabilité.*M. Descures, *Chef du Secrétariat.*M. Decaen, *Chef de la 1^{re} division.*M. Crozat, *Chef de la 2^e division.*M. Dacier *, *Recev. principal des Droits d'entrée.*

Les Bureaux de la Direction sont ouverts au public tous les jours, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir.

INSPECTION ET ENTREPÔT GÉNÉRAL.

Inspecteurs. Messieurs,

De Pressigny, r. S.-Louis, au Marais, 31. | Blot, r. de Latour, 4.

Jeanson, r. des Dames, 46 (aux Batignolles). | Dutraignaux, r. de l'Ouest, 26.

M. Dubousquet *, *Conservateur de l'Entrepôt général des vins, eaux-de-vie et huiles*, à l'Entrepôt, quai Saint-Bernard.

TARIF pour la Perception de l'Octroi municipal de la ville de Paris et des Droits d'entrée.

DÉSIGNATION DES OBJETS ASSUJÉTIS AUX DROITS.	MESURES, NOMBRE ET POIDS.	DROITS à percevoir en principal					
		d'Octroi.		d'Entrée.		TOTAL.	
		f.	c.	f.	c.	f.	c.
<i>Boissons et liquides.</i>							
Vins en cercles et en bouteilles	Hectolitr.	* 8	»	8	»	16	»
Vinaigres de toute espèce, verjus, sureau, hièble en fruit ou en jus, vins gâtés et lies liquides ou épaisses, tant en cercles qu'en bouteilles	<i>Idem.</i>	* 8	»	»	»	8	»
Alcool pur contenu dans les eaux-de-vie ou esprits en cercles, eaux-de-vie ou esprits en bouteilles, liqueurs, fruits à Peau-de-vie, et eaux de senteur, tant en cercles qu'en bouteilles	<i>Idem.</i>	20	»	50	»	70	»
Cidre, poiré et hydromel	<i>Idem.</i>	4	»	4	»	8	»
Bière à l'entrée	<i>Idem.</i>	4	»	»	»	4	»
Bière à la fabrication	<i>Idem.</i>	3	»	»	»	3	»
Huile d'olive	<i>Idem.</i>	40	»	»	»	40	»
Huile de toute autre espèce provenant de substances animales ou végétales	<i>Idem.</i>	20	»	»	»	20	»

OBSERVATIONS. Le droit est dû à la fabrication dans l'intérieur comme à l'entrée, sur les vins, vinaigres, cidres, poirés, verjus, hydromel et autres boissons ou liquides imposés. Dans le cas où les substances employées à la fabrication auraient acquitté les droits d'octroi, il sera fait déduction des droits payés.

La vendange paiera le même droit que le vin, dans la proportion de trois hectolitres de vendange pour deux de vin.

Le raisin non foulé, à l'exception des chasselas et muscats, paiera, aux barrières, la moitié du droit imposé sur la vendange.

La bouteille commune et la demi-bouteille sont assimilées au litre et au demi-litre pour la perception.

Les vins introduits à la main, en cruches, cruchons ou brocs, d'une contenance supérieure à 5 litres, paieront le droit dans la proportion de celui fixé pour les vins en cercles.

Les boissons, liquides, verius à l'alcool, ou préparations mélangées d'esprit ou d'eau-de-vie faisant preuve à l'alcomètre, ou donnant à l'analyse chimique un cinquième d'eau-de-vie, à 58° centésimaux, paieront le droit à raison de la quantité d'alcool pur qu'elles contiendront.

Toute lie qui n'est pas en état de siccité complète est passible du droit.

Les eaux-de-vie ou esprits altérés par quelque mélange que ce soit, sont assujétis au même droit que les eaux-de-vie ou esprits en nature.

Les eaux de Cologne, de la Reine de Hongrie, de Mélisse, et autres dont la base est l'alcool, sont considérées comme eaux de senteur, et paient le droit comme telles.

Six bouteilles ou fioles d'eau de Cologne sont assimilées au litre pour la perception.

Les fruits à l'eau-de-vie et au vinaigre paient le droit sans déduction du fruit.

Les fruits à cidre et à poiré paieront le droit à l'entrée, dans la proportion de cinq hectolitres de fruits frais pour deux de cidre ou poiré, et de 50 kilogrammes de fruits séchés pour un hectolitre de cidre ou de poiré.

Le droit est dû à l'entrée sur toutes les huiles introduites dans Paris, qui ne seront pas conduites à l'entrepôt général, quel que soit l'emploi auquel elles seront destinées, et sans aucune déduction pour fèces, sédiment ou pied d'huile. Les graines oléagineuses, telles que celles de colzat, navette, oilette, cameline, et autres, sont soumises aux droits à l'entrée, d'après la quantité d'huile qu'elles sont présumées contenir, et qui sera déterminée par l'administration de l'octroi, sous l'approbation de M. le Préfet de la Seine.

Les huiles parfumées ou altérées par un mélange quelconque sont, suivant leur espèce, assujétis au même droit que les huiles en nature.

Les vernis et toute autre préparation à l'huile, non soumis au droit d'octroi, comme de l'alcool, sont assujétis au droit de 20 francs.

Les pieds de bœuf ou de vache provenant de bestiaux abattus hors Paris, paieront à l'entrée le même droit à raison d'un litre d'huile pour douze pieds; le nombre de pieds inférieur à douze paiera comme pour un litre.

DÉSIGNATION DES OBJETS ASSUJÉTIS AUX DROITS.	MESURES, NOMBRE ET POIDS.	DROITS d'Octroi. à percevoir	OBSERVATIONS.
<i>Comestibles.</i>			
Bœufs	Par tête.	f. c. 24 "	Les bestiaux abattus acquittent le droit au poids, comme viande dépecée. La taxe par tête est perçue uniquement sur les animaux vivans, à l'exception des sangliers. Le droit est dû sur les veaux et porcs nés dans l'intérieur, comme sur ceux introduits.
Vaches	<i>Idem.</i>	15 "	
Veaux	<i>Idem.</i>	6 "	
Moutons	<i>Idem.</i>	1 50	
Porcs et sangliers	<i>Idem.</i>	9 "	
Viande de boucherie à la main	Kilogramme.	" 13	Les porcs abattus et divisés par quartiers ne paient que dans la proportion du droit par tête. Les jeunes porcs, sangliers et moutons ne sont reconnus cochons de lait, marcassins et agneaux, et comme tels affranchis du droit d'octroi, que pendant le temps qu'ils sont admis à la vente sur les marchés à la volaille et au gibier: hors cette période de temps, ils paient le droit comme porcs, sangliers et moutons.
Saucissons, jambons, porc frais à la main, porc salé, et toute charcuterie	<i>Idem.</i>	" 20	
Abats et issues	<i>Idem.</i>	" 5	
<i>Combustibles.</i>			
Bois à brûler, neuf ou flotté	Stère (demi-voie.)	2 "	Tout bois scié ou coupé à la serpe, sur une longueur d'un mètre treize centimètres et ayant seize centimètres de circonférence, est considéré comme bois de corde, et acquitte le droit selon sa nature, de bois dur ou de bois blanc. La menuïse est le bois de même longueur, ayant moins de seize centimètres de circonférence.
Bois blanc <i>id.</i> et menuïse de bois dur ou de bois blanc	<i>Idem.</i>	1 50	

La distinction entre le bois dur et le bois blanc cessera d'être observée toutes les fois que, dans les trains, bateaux ou voitures, il y aura un mélange de bois blanc, de menuïse et de bois dur, en conséquence le droit d'octroi sera perçu sur le bois blanc ou de menuïse, comme il se perçoit sur le bois dur.

Les courbes, plats-bords, planches brisées, souches, brigots, bois à charbon, paient à l'entrée comme bois dur ou bois blanc, suivant leur espèce et leur dimension.

Les fagots de toute espèce paient le droit entier.

Tout parement au-dessus de seize centimètres de circonférence doit être distrait du fagot, et traqué, pour la taxe, dans la classe du bois de corde; le surplus sera réduit d'après les dimensions fixées pour le fagot.

Le cent de falourdes, quelle qu'en soit l'espèce, compte pour 150 fagots.

Les perches de menuise, provenant du déchirage des trains de bois à brûler, compteront à raison de 90 falourdes pour chaque train de dix-huit coupons; ce nombre sera augmenté ou diminué de cinq falourdes par chaque coupon en plus ou en moins.

Les mêmes perches, provenant du déchirage des trains de bois de charpente ou de sciage, celles arrivant en coupons ou par voitures, seront évaluées en falourdes d'après leur nombre.

DÉSIGNATION DES OBJETS ASSUJÉTIS AUX DROITS.	MESURES, NOMBRE ET POIDS.	DROITS d'Octroi, à percevoir	OBSERVATIONS.
--	---------------------------------	---------------------------------------	---------------

Combustibles.

Fagots	Le cent.	3	} On entend par perche de menuise tout morceau de bois de seize centimètres et au-dessous, de circonférence, pris au milieu de la longueur. Les perches d'une plus forte dimension paient comme bois de corde ou comme bois de construction, suivant leur grosseur, elles sont rangées dans la classe du bois de corde, lorsqu'elles n'ont pas plus de 38 centimètres de circonférence moyenne
Charbon de bois. . .	Sac ou voie de 2 hect.	**	
Charbon de terre. . .	Hectolitre.	» 50	

Les cotterets ordinaires, de toute espèce, paient la moitié du droit imposé sur les fagots.

Les cottrillons, bourrees et margotins paient le quart.

La dimension du fagot servant d'unité pour la perception est celle du fagot de boisaillis, ayant un mètre quatorze centimètres de longueur et cinquante centimètres de circonférence. Des dimensions plus fortes ou plus faibles donnent lieu à la perception d'un droit proportionnel.

La falourde de bois de corde doit avoir cinquante-huit centimètres de longueur et quatre-vingts centimètres de circonférence; celle de perche, un mètre quatorze centimètres sur un mètre de circonférence.

Les cotterets ordinaires, cottrillons et bourrées doivent avoir soixante-six centimètres de longueur sur cinquante centimètres de circonférence.

Les margotins doivent avoir cinquante-cinq centimètres de longueur de rames, quarante centimètres de longueur de parement et quarante centimètres de circonférence.

Des dimensions plus fortes donnent lieu à la perception d'un droit proportionnel.

Le cubage servira de base pour établir la perception sur les chargemens de charbon de bois, de bois à brûler, et généralement de tous les bateaux, trains et voitures susceptibles d'être cubés.

La quantité de charbon de terre contenue dans chaque bateau sera reconnue d'après le poids du charbon et le volume d'eau déplacé par le bateau.

Deux hectolitres d'escarbille (*charbon de terre à demi consommé*), ne compteront que pour un.

Fourrages.

Foin, sainfoin, luzerne et autres fourrages secs.	100 bottes de 5 kilogr.	4	} Le droit se perçoit sur le nombre total des bottes, sans aucune déduction ni tolérance. En cas d'introduction de fourrages non bottelés, le droit sera perçu au poids dans la proportion des taxes ci-contre Lorsque le poids des bottes excédera cinq kilogrammes, le droit sera perçu dans la proportion de l'excédant. Les foins et fourrages verts sont exempts du droit.
Paille.	Idem.	1	
Avoine.	Hectolitre.	» 50	

L'administration de l'octroi déterminera chaque année, sous l'approbation du Préfet, le nombre de gerbes ou bottes d'orge et d'avoine nécessaire pour former un hect.

Le droit sera perçu séparément sur la paille des grains introduits en gerbe, suivant ce qui sera également fixé comme il est dit ci-dessus.

Matériaux.

Chaux.	Hectolitre.	1 20	} La chaux éteinte ne paie que la moitié du droit imposé sur la chaux. Le mortier dans lequel il entre de la chaux, quelle qu'en soit la proportion, paie le demi-droit comme chaux éteinte pure Le droit est dû pour la chaux et le plâtre à la fabrication dans l'intérieur comme à l'entrée. Les pierres à chaux et à plâtre paient à raison de la quantité de chaux qu'elles peuvent produire. La pierre dite <i>granit de Cherbourg</i> est, pour la perception, assimilée à la pierre dure.
Plâtre.	Idem.	» 30	
Muellons bruts ou piqués.	Mètre cube.	» 60	
Pierre de taille de toute espèce.	Idem.	1 60	
Marbre et granit.	Idem.	16	
Ardoises, } grandes.	Le mille.	5	
} petites.	Idem.	4	
Briques.	Idem.	6	
Tuiles.	Le millier.	7 50	
Carreaux de terre cuite.	Idem.	5	
Argile et sable gras. . .	Mètre cube.	» 60	
Mottes de terre glaise. .	Le cent.	1	

Le droit est dû sur les pierres de taille et muellons provenant des carrières de l'intérieur de Paris.

Les droits ne sont dus que sur l'argile, le sable gras et la terre glaise qui proviennent de Picpus, Villepuf, Gentilly, Mesnil-Montant, Belleville, Vanvres, Clamart et autres lieux des départemens de la Seine et de Seine-et-Oise.

La faitière compte pour quatre tuiles.

Chaque motte de terre glaise ne doit pas excéder le poids de vingt-cinq kilogrammes au-dessus de ce poids, le droit proportionnel est dû.

DÉSIGNATION DES OBJETS ASSUJÉTIS AUX DROITS.	MESURES, NOMBRE ET POIDS.	DROITS d'Octroi, à percevoir	OBSERVATIONS.
<i>Bois de construction.</i>		fr. c.	
Bois de chêne, châtaignier, orme, frêne, charme, noyer, merisier, prunier, pommier et autres fruitiers d'essence dure, en grumes ou écaris, en lissoirs, jantes ou tables.	Stère.	10 »	<p>Pour la perception du droit sur le bois de charpente, la grosseur de ce bois se prend dans le milieu, et, en cas d'impossibilité, dans les deux bouts.</p> <p>La longueur se compte par décimètre. Au-dessus de 5 centimètres, on compte le décimètre entier à 5 centimètres et au-dessous, on néglige la fraction. L'équarrissage, se compte par centimètre. La mesure doit être pleine et couverte pour compter.</p> <p>La déduction pour l'équarrissage des grumes est du dixième du pourtour, ou en multipliant le diamètre par le rayon, on doit déduire l'écorce en prenant la mesure.</p> <p>Si le bois n'est équarri qu'en partie, et qu'il ait conservé une partie de son rond, et par conséquent son Aubier, il sera tenu compte des flaches.</p> <p>Il sera déduit pour malandres visibles et palpables, nœuds pourris ou vermoulus, un demi-mètre, ou un mètre au plus, suivant l'étendue du mal; cette déduction a lieu pour le sciage comme pour la charpente.</p> <p>Il est fait, sur les bois de démolition, déduction des tenons et parties pourries, ainsi que des mortaises qui traversent le bois aux trois-quarts. Il est également tenu compte sur les grosseurs, des parties couvertes de clous, ou hachées, ou remplies de chanfreins. Sauf ces déductions, s'il y a lieu, les bois de démolition ou de sciage venant de l'extérieur, sont passibles des droits, à moins qu'ils ne soient reconnus n'être bons qu'à brûler: dans ce cas, ils paieront comme bois de chauffage, suivant leur nature.</p>
Les mêmes bois que ci-dessus débités en sciage ou en planches, ainsi que ceux débités en fente . .	Les 100 mètres courans de planches à 100 centimèt. d'écarissage.		
Bois de hêtre sapin, platane, acacia, sycomore, peuplier, bouleau, aulne, tilleul, saule et marronnier en grume ou équarris, lissoirs ou tables.	Stère	8 »	
Les mêmes bois que ci-dessus débités en sciage ou planches..	Les 180 mètres courans de planches à 100 centimèt. d'équarrissage.		
Lattes.	100 bottes.	10 »	

Les bois de frêne et de merisier en perches, quelle que soit leur dimension ou débités à un mètre trente centimètres de longueur, sont considérés comme bois de travail, et mesurés comme tels.

Pour la perception du droit des bois de sciage, taxés au mètre courant, seront ramenés par le calcul, après mesurage, à l'unité de la planche fixée à cent centimètres d'équarrissage. L'équarrissage est le produit de la largeur multipliée par l'épaisseur; l'épaisseur se compte de cinq en cinq millimètres, et la largeur par centimètres, mesure pleine et couverte.

Les bois de refend en chêne, tels que coursons, merrains et fouds de scille, sont ramenés à l'unité de la planche d'après leur largeur et épaisseur.

Le droit est dû pour le soustrait des bateaux de charbon et autres; il sera néanmoins restitué sur la quantité dont la sortie de Paris par la rivière aura été dûment constatée par les employés de l'octroi.

Tous les bois neufs ouvrés, tels que portes, volets, étaux, roues, brouettes et autres, se réduisent au stère ou en planches, suivant l'espèce, et paient les droits portés antérieurement.

<i>Bateaux et Bois de déchargé.</i>		fr. c.	
Bateaux	{ en chêne. Par bateau.	24 »	Tout bateau faisant exception, par sa dimension, à la toue ordinaire, paiera le droit par mètre carré.
	{ en sapin. <i>Idem.</i>	12 »	
Bois de déchargé	{ en chêne. Mètre carré.	» 18	
	{ en sapin. <i>Idem.</i>	» 10	

DESIGNATION DES OBJETS ASSUJÉTIS AUX DROITS.	MESURES, NOMBRE ET POIDS.	DROITS d'Octroi, à percevoir	OBSERVATIONS.
<i>Objets divers.</i>		fr. c.	
Fromages secs.	Kilogramme.	• 10	Pour les objets tarifés au poids, il est seulement fait déduction de la tare des tonneaux, caisses, paniers ou vases qui renferment lesdits objets.
Sel gris ou blanc.	<i>Idem.</i>	• 5	
Cire blanche, bougies de toute espèce, cierges et spermacetti raffiné.	<i>Idem.</i>	• 30	L'orge mondée est exempte du droit.
Cire jaune et spermacetti brut.	<i>Idem.</i>	• 20	Le droit établi sur l'orge en grains sera perçu sur l'orge concassée dans la proportion de soixante-un kilogrammes et demi d'orge concassée pour un hectolitre d'orge en grains
Orge.	Hectolitre.	1	
Houblon.	Kilogramme.	• 10	
Suif en pains et chandelles.	100 kilogr.	3	

Les formalités relatives à l'admission des sels en entrepôt, quant à l'octroi, seront délibérées par le conseil municipal, et approuvées dans la forme prescrite par l'ordonnance royale du 9 décembre 1814. -- Ordonnance du Roi du 13 mars 1822.

TARIF pour la perception du droit d'abattage sur les bestiaux introduits dans Paris.

Par bœuf.	6 fr. » c.
Par vache.	4 »
Par veau.	2 »
Par mouton.	» 50
Droit de fonte des suifs, Par 100 kilogrammes	3 »

TARIF pour la perception des droits de magasinage dans les entrepôts des vins, eau-de-vie et huiles.

Par hectolitre de vin.	» fr. 50 c.
Par hectolitre d'eau-de-vie ou d'esprit.	1 »
Par hectolitre d'huile d'olive.	1 »
Par hectolitre d'huile de toute autre espèce.	» 50
Loyer des caves et celliers, Par mètre carré par année.	2 »

NOTA. Ces droits de magasinage sont exigibles seulement lors de la sortie des boissons de l'entrepôt, ils sont les mêmes, quelle que soit la durée du séjour des liquides.

CHAPITRE IV.

Académie de Paris. — Sciences — Belles-Lettres. — Collège royal de France. — Bibliothèques. — Bureau des Longitudes. — Ecole des Beaux-Arts. — Muséum d'Histoire naturelle. — Sociétés savantes autorisées par le Gouvernement. — Enseignement.



SECTION PREMIÈRE.

ACADÉMIE DE PARIS,

En Sorbonne.

(Inspecteurs de l'Académie. — Conseil académique. — Bureaux.)

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, Grand-Maître de l'Université, exerce les fonctions de Recteur.

M. Rousselle *, *Inspecteur-général des Études, chargé de l'administration de l'Académie, à la Sorbonne.*

Inspecteurs. Messieurs,

Taillefer *	De Cardaillac *	Auvray *
L'étendart *	Artaud.	Mauger *, <i>Inspect.-adj.</i>
Bourdon *	Viguiier.	Amar *, <i>Inspecteur honor.</i>
L'Abbé Guillon *		

Conseil Académique.

M. le Ministre Secrétaire-d'Etat de l'Instruction publique et des Cultes, Grand Maître de l'Université, Recteur de l'Académie de Paris, *Président.*

M. le C^{te} de Bondy (C *), *Conseiller-d'Etat, Préfet du Département de la Seine.*

M. Persil *, *Procureur général près la Cour royale de Paris.*

M. Lebeau (O *), *Avocat-gén. à la Cour de Cass., M. du Cons. gén. du Départ.*

M. Tripier *, *Président à la Cour royale de Paris.*

M. Périer (Joseph) *, *Membre du Conseil-général du Département.*

M. Rémusat (Charles), *Membre du Conseil-général du Département.*

M. Rousselle *, *Inspecteur-général des Études.*

M. Taillefer *, *Inspecteur de l'Académie, rue d'Enfer, n. 20.*

M. L'étendart *, *Inspecteur de l'Académie, place de l'Estrapade, n. 34.*

M. Bourdon *, *Inspecteur de l'Académie, rue Saint-Dominique-d'Enfer, n. 4.*

M. l'Abbé Guillon *, *Inspecteur de l'Académie, à la Sorbonne.*

M. de Cardaillac *, *Inspecteur de l'Académie, rue Saint-Dominique-St.-G., n. 46.*

M. Artaud, *Inspecteur de l'Académie, au collège Louis-le-Grand.*

M. Viguiier, *Inspecteur de l'Académie, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 5.*

M. Auvray *, *Inspecteur de l'Académie, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, n. 25.*

M. Mauger *, *Inspecteur-adjoint de l'Académie, rue des Vieilles-Tuileries, n. 2.*

M. l'abbé Merrier *, *Doyen de la Faculté de Théologie.*

- M. Blondeau ✱, *Doyen de la Faculté de Droit.*
 M. Orfila ✱, *Doyen de la Faculté de Médecine.*
 M. le Bon Thénard (O ✱), *Doyen de la Faculté des Sciences.*
 M. Leinaire ✱, *Doyen de la Faculté des Lettres.*
 M. le Bon Dubois (O ✱), *ancien Doyen de la Faculté de Médecine.*

BUREAUX DE L'ACADÉMIE.

- M. Guinard, *Chef du Bureau des Facultés, des Collèges royaux, des Collèges communaux, des Institutions et Pensions et des Ecoles primaires.*
 M. Durand d'Arsonval, *Chef du Bureau de la Comptabilité.*

SECTION II.

FACULTÉS DE L'ACADÉMIE.

(Facultés de Théologie. — de Droit, — des Sciences. des Lettres.)

FACULTÉ DE THÉOLOGIE,

En Sorbonne.

M. l'Abbé Mercier ✱, *Doyen, Chan. honor. de Notre-Dame, en Sorbonne.*

Professeurs. Messieurs,

N.	<i>Dogme.</i>	L'Abbé Icard, <i>Suppléant.</i>	
L'Abbé Receveur,	<i>Suppléant.</i>	L'Abbé Glaire, <i>Chanoine honoraire de Bordeaux, chargé provisoirement du cours d'Hébreu.</i>	
L'Abbé Groult d'Arcy,	<i>Chanoine hon. d'Autun.</i>	L'Abbé Guillon ✱, <i>Ch. honoraire de N.-D., Evêque nommé de Beauvais.</i>	} <i>Eloquence sacrée</i>
L'Abbé Mercier ✱,	} <i>Ecrit. Sainte.</i>		
<i>Ch. hon. de N.-D.</i>			
L'Abbé Faudet,	<i>suppléant.</i>		
N	} <i>Histoire et Disc. ecclésiast.</i>		

M. l'Abbé Burnier-Fontanel, *Secrétaire-adjoint, en Sorbonne.*

M. Tilt, *Sous-Bibliothécaire, rue Cherche-Midi.*

M. Drulin, *Appariteur, en Sorbonne.*

Une ordonnance royale du 25 décembre 1830 porte qu'à partir du 1^{er} janvier 1835, nul ne pourra être nommé aux fonctions d'Evêque, Vicaire-général, Chanoine, Curé et Professeur dans les Facultés de Théologie, s'il n'est pourvu du grade de Docteur en Théologie pour les fonctions de Professeur, adjoint ou suppléant dans une Faculté de Théologie; du grade de Licencié en Théologie, pour les fonctions d'Archevêque ou Evêque, Vicaire-général, dignitaire ou membre de chapitre, Curé dans une ville chef-lieu de département ou d'arrondissement, à moins qu'il n'ait rempli pendant quinze ans les fonctions de Curé ou de desservant; du grade de Bachelier en Théologie, pour les fonctions de Curé de chef-lieu de canton, à moins qu'il n'ait rempli, pendant dix ans, les fonctions de Curé ou de desservant.

Ces dispositions sont applicables à tous ceux qui, à l'époque de la publication de l'ordonnance, n'avaient pas encore 21 ans accomplis.

FACULTÉ DE DROIT DE PARIS,

A l'École de Droit, *place du Panthéon.*M. Blondeau ✱, *Doyen*, à l'École de Droit.*Professeurs. Messieurs,**Institutes de Justinien.*

1819. Blondeau ✱, rue Soufflot. n. 2.

1821. Du Caurroy, rue d'Enfer. n. 9.

Code civil.

1805. Delvincourt (O ✱), pl. du Panthéon.

1805. Morand ✱, place du Panthéon.

1819. De Porte z ✱, rue Soufflot, n. 2.

1820. Duranton, place du Panthéon.

1821. Demante, rue d'Enfer, n. 11.

1826. Bugnet, r. de l'Abbaye-S.-G. n. 14.

Législation criminelle; Procédure civile et criminelle.

1819. Berriat-S.-Prix ✱, pl. du Panthéon.

1821. Demiau-Crouzilbac. pl. du Panthéon.

Suppléans. Messieurs,

1805. Caillaud, rue Hautefeuille, n. 13.

1805. Simon, rue des Maçons, n. 15.

1805. Bavoux, rue Vivienne, n. 8.

1819. Dufrayer, rue St.-Jacques, n. 42.

Juriconsulte chargé de seconder M. le B^{on} de Gérando dans l'enseignement du Droit administratif.

1828. M. Macarel, rue Bellechasse, n. 15.

M. Reboul fils, *Secrétaire de la Faculté*, à l'École de Droit.M. Regley, *Secrétaire adjoint.*

Le registre des inscriptions, pour l'année scolaire, est ouvert, savoir :

Pour le 1^{er} trimestre, le 2 novembre.Pour le 3^e trimestre, le 1^{er} avril.— le 2^e le 2 janvier.— le 4^e le 1^{er} juillet.

Chaque registre est clos irrévocablement le 15 du mois où il a été ouvert, sauf le cas où le 15 se trouve un Dimanche ou une fête chômée ; alors la clôture du registre n'a lieu que le lendemain.

En prenant la première inscription, l'étudiant doit déposer, au secrétariat de la Faculté : 1^o son acte de naissance, 2^o le diplôme de bachelier ès-lettres (cette disposition n'est pas applicable à ceux qui ne veulent obtenir qu'un certificat de capacité) ; s'il est mineur, il doit en outre justifier du consentement de ses parens ou tuteur.

Les grades dans cette Faculté sont comme dans toutes les autres, le baccalauréat, la licence et le doctorat.

Outre les cinq Codes français et le Droit romain, on enseigne dans la Faculté de Droit de Paris le Droit des gens, le Droit administratif, et l'Histoire du Droit. Le Cours complet des études est de quatre ans. Après trois ans d'études, moyennant quatre examens et une thèse, on peut obtenir le grade de licencié, qui est nécessaire pour la magistrature et les fonctions d'avocat. Le grade de docteur est nécessaire pour entrer dans l'enseignement ; il peut être obtenu un an après celui de licencié, moyennant deux examens et une thèse. Pour exercer les fonctions d'avoués, il suffit d'avoir étudié un an, et d'avoir subi un examen spécial sur la procédure, et une partie du code civil. A Paris, les avoués sont licenciés en droit.

FACULTÉ DE MÉDECINE,

*Rue de l'École-de-Médecine.*M. Orfila *, *Doyen*, à la Faculté.

Chaires occupées par Messieurs les Professeurs ci-dessous dénommés.

Professeurs. Messieurs,*Anatomie.*

Cruveilhier *, rue Sainte-Anne, n. 23.

*Chimie médicale.*Orfila *doyen* *, à la Faculté.*Matière médicale et thérapeutique.*Le B^{on} Alibert (O *), rue de Varennes, 4.*Pharmacie.*

Deyeux *, rue de Tournon, n. 8.

*Hygiène.*B^{on} Desgenettes (C *), quai Voltaire, 1.*Pathologie interne.*

Duméril *, r. du Faub.-Poissonnière, n. 3.

Andral *, r. de l'École de Médecine, n. 13.

Pathologie externe.

Marjolin *, rue Richelieu, n. 89.

Roux (O *), rue de l'Université, n. 25.

Cloquet (Jules) *, rue de l'Eperon, n. 8.

*Opérations et appareils.*B^{on} Richerand *, r. de Bondy, n. 44,
*Chirurg. en chef de l'hôpital S.-Louis.**Accouchemens, maladie des femmes et des enfans.*

Moreau *, rue de Verneuil, n. 43.

Médecine légale.

Adelon *, r. du Four-S.-Germain, n. 47.

Clinique interne.

Leroux *, rue de Sèvres, n. 7.

Fouquier *, rue du Bac, n. 34.

Chomel (O *), rue de l'Université, n. 22.

*Clinique externe.*B^{on} Boyer (O *), *Chirurgien en chef de la Charité*, rue de Grenelle, n. 9.B^{on} Dupuytren (O *), *Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu*; rue des Poulies, n. 4.B^{on} Dubois (O *), rue M.-le-Prince, 12.*Pathologie et thérapeutique générale.*

Broussais père (O *), rue S.-Jacques, n. 7.

Physique médicale.

Pelletan *, rue Corneille, n. 5.

Histoire naturelle médicale.

Richard, rue de Tournon, n. 33.

Chaires vacantes.

Physiologie.

| Clinique interne.

Ces chaires seront données au concours.

Mac-Mahon, *Bibliothécaire.*Thillaye, *Conserv. des cabinets.*Breschet (O *), *Chef des trav. anatom.*Barruel *, *Chef des travaux chimiques.*Amédée Anette, *Agent-comptable.*Hubert, *Chef des bureaux.**Professeurs honoraires.* Messieurs,

Chev. de Jussieu *.

| Lallemant *.

Agrégés en exercice. MM.

Baudelocque.

Briquet.

Dubois (Paul).

Piorry.

Bayle.

Brongniart.

Gerdy.

Rochoux.

Bérard.

Cottereau.

Gibert.

Sandras.

Blandin *.

Dance.

Hatin.

Trousseau n.

Bouillaud.

Devergie (Alph.).

Lisfranc *.

Velpeau.

Rouvier.

Dabed.

Martin Solon *.

Agrégés stagiaires. MM.

Broussais (Cas.).	Guérard	Requin.	Royer-Collard (H.)
Dalmas.			

Agrégés libres. MM.

Arvers.	Gaultier de Claubry *	Murat *	Serres *
Breschet (O *)	Gérardin.	Parent duChâtelet*.	Bon Thévénot de S.-
Capuron *	Guersent *	Pavet de Courteille.	Blaise (O *).
Cloquet (Hip.)	Jadioux.	Ratheau. . .	
Coutanceau *	De Keraradec.	Rullier.	
De Lens.	Maisonnabe.	Ségalar.	

FACULTÉ DES SCIENCES,

A la Sorbonne.

M. le B^{on} Thénard (O *), *Doyen*, rue de Grenelle St.-Germain, n. 42.

Professeurs. Messieurs,

Lacroix *, rue de Tournon, n. 17.	<i>Calc. différent. et intégral.</i>
Biot *, au Collège de France.	<i>Astronomie physique.</i>
B ^{on} Poisson (O *), rue de Condé, n. 10.	<i>Mécanique.</i>
Franœur *, rue de Las Case, n. 8.	<i>Algebre sup.</i>
Gay-Lussac (O *), à l' Arsenal, pavillon de l'Horloge.	<i>Physique.</i>
B ^{on} Thénard (O *), <i>doyen</i> , r. Grenelle-St.-Germ., n. 12.	<i>Chimie.</i>
Beudant *, rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 46.	<i>Minéralogie.</i>
Desfontaines *, au Jardin du Roi.	<i>Botanique et physiq. végét.</i>
Geoffroy-Saint-Hilaire *, au Jardin du Roi.	<i>Zoologie et physiologie.</i>

Professeurs Adjoins. Messieurs,

Hachette *, rue Ste-Hyacinthe-St-Michel, n. 8.	<i>Géométrie descriptive.</i>
Pouillet *, quai Voltaire, n. 15.	<i>Physique.</i>
Dulong *, rue de Fleurus, n. 17.	<i>Chimie.</i>
Mirbel *, rue de Chartres, n. 4.	<i>Botanique et Physiq. végét.</i>
Ducrotay de Blainville *, rue Jacob, n. 5.	<i>Zoolog et physiolog. comp.</i>
Constant Prévost, rue de Paradis, n. 9, au Marais.	<i>Géologie.</i>

Grandjean de Fouchy, *Secrétaire*, rue Cassette, n. 20, faubourg S.-Germain.

Douze ou quinze cents personnes fréquentent annuellement les cours de cette Faculté.

Les candidats aux divers grades des sciences doivent être bacheliers ès-lettres, et posséder les connaissances suivantes exigées par les statuts et arrêtés des 16 février 1810, et 10 novembre 1829. savoir :

1^o *Pour le Baccalauréat es-sciences mathématiques.* l'arithmétique, la géométrie et l'algèbre élémentaires, la trigonométrie rectiligne, l'application de l'algèbre à la géométrie, et les élémens des sciences physiques, tels qu'ils sont enseignés dans les collèges royaux;

2^o *Pour le Baccalauréat es-sciences physiques,* les mathématiques élémentaires qui entrent dans la première année de philosophie; les élémens de physique, de chimie et des trois branches de l'histoire naturelle, suivant les programmes adoptés pour les collèges royaux;

3^o *Pour la Licence es-sciences mathématiques,* le calcul différentiel, le calcul intégral et la mécanique;

4^o *Pour la Licence es-sciences physiques.* la chimie et la physique;

5^o *Pour la Licence es-sciences naturelles,* la minéralogie, la botanique et la zoologie.

(On ne peut être admis à l'examen de Licence sans être bachelier ès-sciences, et sans avoir pris des inscriptions à deux cours au moins de la Faculté pendant une année.)

6^o *Pour le Doctorat,* les candidats doivent soutenir deux thèses, soit sur la méca-

nique et l'astronomie, soit sur la physique et la chimie, soit sur les trois parties de l'histoire naturelle, suivant celles de ces sciences à laquelle ils déclarent se destiner. Ces thèses, ou leurs programmes, sont rendus publics, après avoir reçu le *visa* du doyen, et le *permis* de l'inspecteur général des études chargés de l'administration de l'Académie.

FACULTÉ DES LETTRES,

A la Sorbonne.

M. N. E. Lemaire ✱, *Doyen*.*Professeurs*. Messieurs,*Littérature grecque.*Boissonnade ✱, au Palais de l'Institut.
David, *Suppléant*.*Eloquence latine.*

Leclerc ✱, rue Saint-Hyacinthe-d'Enfer, n. 25.

*Poésie latine.*N. E. Lemaire ✱, rue des Quatre-Fils, n. 16.
P. A. Lemaire, *Suppléant*.*Eloquence française.*Villemain (O ✱), r. Basse-d'Orléans, 20.
Patin, *Suppléant*.*Hist. littér. et Poésie française.*

Laya ✱, rue Mignon, n. 7

*Philosophie.*Laromiguière ✱, à la Sorbonne.
Vallette ✱, *Suppléant*.Duç, *Secrétaire de la Faculté*, rue Saint-Florentin, n. 14.*Hist. de la Philos. ancienne.*Cousin ✱, rue d'Enfer, n. 14.
Damiron, *Suppléant*.*Hist. de la Philos. moderne.*Royer-Collard ✱, rue d'Enfer, n. 20.
Jouffroy, *Professeur-Adjoint*.*Histoire ancienne.*Lacretelle jeune ✱, r. Gaillon, n. 10.
Durozoir, *Suppléant*.*Histoire moderne.*Guizot (O ✱), rue de la Ville-l'Evêque, 2.
Girardin ✱, *Suppléant*.*Géographie.*

Barbié du Bocage, rue Papillon, n. 3.

Littérature étrangère.

Fauriel, rue de Verneuil, n. 47.

La Faculté des Lettres confère les grades de bachelier, de licencié et de docteur. Pour être admis à l'examen du baccalauréat, il faut avoir seize ans accomplis, et produire un certificat de philosophie.

Pour la Licence, il faut être bachelier depuis un an, et avoir pris quatre inscriptions à la Faculté. Les épreuves consistent en diverses compositions en français, en latin et en grec. Pour le Doctorat, il faut être licencié, et soutenir deux thèses, l'une en latin, sur un sujet de philosophie, l'autre en français sur un sujet de littérature, soit ancienne, soit moderne.

SECTION III.

ENSEIGNEMENT.

(Ecole normale — Collèges royaux. — Ecole des langues vivantes. — Collèges britanniques. — Maîtres de pensions. — Maîtresses de pensions. — Ecoles normales élémentaires. — Ecole centrale et normale primaire.)

ÉCOLE NORMALE.

Cet établissement, placé sous l'autorité immédiate du Ministre et du Conseil royal de l'Instruction publique, est destiné à former des professeurs, dans les sciences et dans les lettres, pour tous les autres établissemens de l'Université de France. La pension y est gratuite, et les élèves reçus au concours sont considérés comme boursiers royaux. Les principales conditions d'admission sont 1^o de n'avoir pas moins de 17, ni plus de 23 ans révolus, au 1^{er} janvier de l'année où l'on se présente; 2^o d'avoir terminé ses études, y compris la philosophie, dans un collège royal ou dans un collège communal de plein exercice, et d'en produire les certificats ainsi que des mentions de moralité, de bonne conduite, etc.; 3^o d'avoir pris, avant d'entrer à l'école, le grade de bachelier ès-lettres, pour la section des lettres, et celui de bachelier ès-sciences, pour la section des sciences, et d'en représenter les diplômes et certificats, avec une autorisation légalisée de ses père, mère ou tuteur, pour contracter un engagement de dix années dans l'Instruction publique. Le registre d'inscription est ouvert dans toutes les académies du royaume, et au chef-lieu de l'École, à Paris, rue S.-Jacques, n. 123, dès les premiers jours de juin; le concours a lieu dans la première quinzaine d'août, également dans toutes les académies et à l'école même. Il consiste, pour la section des lettres, en compositions écrites sur toutes les parties de la rhétorique et de la philosophie, et en interrogations sur les objets divers de l'enseignement dans les classes, dans celles d'histoire et d'humanités; pour la section des sciences, en compositions de mathématiques et de physique, plus une dissertation française et une version latine, avec des interrogations correspondantes. Les élèves déclarés admissibles, doivent en outre, avant d'être admis définitivement, et dans les dix premiers jours de leur entrée à l'École, subir un examen de vérification sur les objets d'études précisés. Les Cours s'ouvrent le 1^{er} novembre, et la durée en est de trois années.

Nota. Indépendamment des cours ou conférences de l'intérieur, les élèves de l'École normale suivent les cours publics des Facultés des sciences et des lettres du collège de France, du muséum d'histoire naturelle, etc.

M. Guigniaut, *Directeur, ayant rang d'Inspecteur général des études.*

Maîtres de Conférences, ayant rang de Professeurs de premier ordre dans les Collèges royaux

SECTION DES LETTRES.

1^{re} Année.

M. Mablin. *Gramm. et langue gr.*
M. Lemaire (P.A.). *Gramm. et langue lat.*
M. Gibon (L.). *Poétique et Rhétor.*
M. Lebas. *Histoire ancienne.*
N. *Philosophie.*

2^e Année.

M. Guigniaut. *Hist. de la littér. anc.*
M. Patin. *Hist. de la litt. franç.*
M. Ampère (J.-J.). *Hist. des litt. étrang.*

M. Michelet. *Histoire moderne.*
M. Jouffroy. *Hist. de philosophie.*

3^e Année.

(Non encore organisée.)

Nota. Cette année doit être partagée en quatre divisions spéciales d'études.

1^o *Gramm. génér.* M. Burnouf (Eugène).
2^o *Belles-Lettres.* N.
3^o *Histoire.* N.
4^o *Philosophie.* N.

SECTION DES SCIENCES.

1^{re} Année.

M. Leroy.	<i>Géométrie descriptive.</i>	}	Revue du Cours de mathém. des collég.; analyse expliquée; calcul des probabilit.	
	<i>Éleve-répétit.. idem.</i>			
M. Masson.	<i>Chargé en outre de leçons de mathemat. et de phys.génér. aux élèves de la 1^{re} année des lettres.</i>	M. Lévy.	}	
		M. Pécelet.		<i>Physique.</i>
		M. Delafosse.		<i>Botanique.</i>

2^e Année.

M. Leroy.	<i>Mécanique.</i>	}	Maitre de Dessin, attaché à la section des Sciences.
M. Guérin.	<i>Chimie.</i>		
M. Delafosse.	<i>Mineralog. zoolog. etc..</i>		
<i>Nota.</i> Cette année et la 3 ^e , qui n'est point encore organisée, doivent être partagées, à l'avenir, en deux divisions; 1 ^o <i>Sciences mathématiques et physiques</i> ; 2 ^o <i>Chimie et Histoire naturelle.</i>		MM. Jumel, Hai- bert, Hélie.	} <i>Maitres-Survcillans.</i> (Les deux derniers chargés de leçons d'Al- lemand et de répétitions des sciences mathématiques.)

COLLÈGES ROYAUX DE PARIS.

On compte à Paris cinq Collèges royaux et deux Collèges particuliers de plein exercice; le régime, le mode, et les objets de l'enseignement reçu par les élèves sont les mêmes dans les collèges royaux. On y enseigne la religion, les langues anciennes et modernes, les belles-lettres, la philosophie, les mathématiques, la physique, l'histoire, la géographie, l'écriture, le dessin, les arts et exercices d'agrément. Il y a un concours général à la fin de chaque année scholastique, entre les élèves de ces Collèges et ceux du Collège royal de Versailles.

Trois Collèges royaux (le Collège *Louis-le-Grand*, rue Saint-Jacques, le Collège de *Henri IV* place de l'église Sainte-Généviève et le Collège *Saint-Louis*, rue de la Harpe), admettent des pensionnaires et des externes. Les deux autres (le Collège de *Bourbon*, Chaussée-d'Antin, le Collège de *Charlemagne*, rue S.-Antoine), ne reçoivent provisoirement que des externes.

Les institutions et pensions de Paris sont tenues d'envoyer leurs élèves aux différens Collèges.

COLLÈGE ROYAL DE LOUIS-LE-GRAND,

Rue Saint-Jacques, n. 123.

Reçoit annuellement environ cinq cents pensionnaires, et de cinq à six cents externes

M. J. Pierrot ✱, <i>Proviseur,</i>	}	<i>Au Collège.</i>
M. Émond, <i>Censeur des Etudes, officier de l'Université.</i>		
M. l'Abbé Girardet, <i>Aumônier,</i>		
M. l'Abbé Belmont, <i>Aumônier Adjoint,</i>		
M. le Pasteur Boissard ✱, <i>Ministre Protestant.</i>		
M. Bruzard ✱, <i>Econome,</i>		

Professeurs. Messieurs,

Damiron.	<i>Philosophie.</i>	}	<i>Rhétorique.</i>
Thillaye ✱.	<i>Physique.</i>	}	<i>Histoire et Géographie.</i>
Richard.	} <i>Mathématiq. spéc. et élém.</i>	Du Rozoir, <i>Suppléé par</i>	}
Véron-Vernier.		Chardin, <i>agrégé.</i>	
Guillard, <i>agrégé.</i>		Rosseuw-St-Hilaire, <i>agrégé</i>	
Guibert, <i>agrégé.</i>		spécial.	
		Gaillardin, <i>agrégé.</i>	

Humbert *	} <i>Seconde.</i>	Langlois.	} <i>Sous-Direct.</i>
Courtaud, <i>agrégé.</i>		Duprateau.	
Guyot.	} <i>Troisième.</i>	Lefèvre.	
Roger, <i>agrégé.</i>		Quétand.	} <i>Maîtres élé- mentaires.</i>
Héguin de Guerle.	} <i>Quatrième.</i>	Hervau.	
Barrot, <i>agrégé.</i>		Barberet.	
Pourmarin.	} <i>Cinquième.</i>	Moncontlé.	
Marcou, <i>agrégé.</i>		Frin.	
Agon.	} <i>Sixième.</i>	Brelet.	
Assilland, <i>agrégé.</i>		Verien.	
Arvers.	<i>Hist. natur.</i>		
Nicollet.			
Maugras.	} <i>Agrégés Sup- pléans.</i>	<i>Langues vivantes.</i>	
Dehèque.		<i>Allemand.</i>	M. Sarret.
Chardin jeune.		<i>Anglais.</i>	M. Fleming.
Charma.			

Maîtres-d'Etudes. Messieurs,

Maillard.	Milfauts.	Marie.	Le Chaptois.
Fontaine.	Pontaillier.	Ruby.	Maugras.
Bazin.	Charbuy.	Maigrot-Valois.	Chartier.
Chevalier.	Bergounhoux.	Schœffier.	Didier.
Piton.	Mancek.	De Léon.	Masson.
Varin.	Martin.	Chaumont.	Richard.

<i>Dessin.</i>	MM. Bouillon, Roëhn, Bertrand.
<i>Ecriture.</i>	M. Durnerin.
<i>Musique.</i>	M. Massimino.
<i>Instruction militaire et gymnastique.</i>	M. Schreuder *

Service de santé. Messieurs,

Husson *, <i>Médecin de l'Hôtel-Dieu.</i>	} <i>Au Collège.</i>
Guerbois, <i>Chirurgien en chef de l'hôpital Cochin.</i>	
Delmond, <i>Chirurgien-Dentiste.</i>	} Moutillard, <i>Pharmacien.</i>
Demours *, <i>Oculiste.</i>	
M. Beauguille, <i>Caissier.</i>	

*Ecole royale des Langues Orientales, annexée au Collège de Louis-le-Grand.*M. Jouannin *, *Administrateur.**Professeurs.*

M. Jouannin *	} M. Agoub.
M. Desgranges.	

COLLÈGE ROYAL DE HENRI IV,

Etabli dans l'ancienne maison de Sainte-Généviève. Il peut contenir 450 pensionnaires, et reçoit annuellement de 5 à 600 externes.

M. Gaillard, <i>Proviseur,</i>	} <i>Au Collège.</i>
M. Drevet *, <i>Censeur des Etudes,</i>	
M. l'Abbé Cabanès, <i>Aumônier,</i>	
M. l'Abbé Mozac, <i>Aumônier-Adjoint,</i>	
M. Grégoire, <i>Econome,</i>	

Professeurs. Messieurs,

Mauger *	} <i>Philosophie.</i>	Maugeret, <i>Prof. de 4^e.</i>	} <i>Troisième.</i>	
Gibon (A.), <i>agrégé.</i>				Veissier, <i>Prof. de 6^e.</i>
Despretz.	} <i>Sciences phy.</i>	Harmant, <i>agrégé.</i>	} <i>Quatrième.</i>	
Meyszas, <i>agrégé.</i>		Clachet, <i>agrégé.</i>		
Navarre *	<i>Mathém. spéc.</i>	Villemeureux, <i>agrégé.</i>	} <i>Cinquième.</i>	
Bouché.	} <i>Mathém. élém.</i>	Lauwereyns, <i>idem.</i>		
Miet, <i>agrégé.</i>		Destainville, <i>idem.</i>		
Gobert *	} <i>Rhétorique.</i>	De La Tour, <i>agrégé.</i>	} <i>Sixième.</i>	
Brée *		Feugère, <i>agrégé.</i>		
De Wailly *		} <i>2^e Divis.</i>	Bontemps.	
Foy.			Vollot.	} <i>Septième.</i>
Poirson *	} <i>Histoire.</i>	Maury.		
Chanut.		Valleray.	<i>Histoire natur.</i>	
D'Herbelot.				
Riant, <i>Professeur de 3^e.</i>			<i>Agrégés Suppléans. MM.</i>		
De Calonne, <i>Professeur de 5^e, adjoint.</i>			Patin.	L. Brigandat.	
			Valleray, <i>S.-Dir.</i>	Cam. Villemeureux.	

Langues vivantes.

<i>Anglais.</i>	} M. Mac-Carthy.	Pâté-Desormes.	} <i>Dessin.</i>
<i>Allemand.</i>	} M. Sthal.	Lemire.	} <i>Mait. d'écriture.</i>
			M. Roch.	
			Michelin.	

Maitres d'Études. Messieurs.

Février.	Gislard aîné.	Le Beau.	Maury.
Beauvain.	Gislard jeune.	Plagnol.	Moyzen.
Langlebert.	Galeron.	Boucheporn.	Goubert.
Genétreau.	Massol.		

Service de Santé. MM.

Bon Alibert (O *), <i>1^{er} Médecin.</i>	} <i>Médec. cons.</i>	Denis, <i>Chirurgien adjoint.</i>
Ch. Petit, <i>Médecin adjoint.</i>		Bon Richerand *, <i>Chirurgien consultant</i>
Levraud (Benj.) *, <i>Médec. ordin. et Chir.</i>		Leloutre, <i>Dentiste.</i>
Jaquemin *		Moutillard, <i>Pharmacien.</i>
Magendie *		
M. Latournerie, <i>Caissier.</i>		

COLLÈGE ROYAL DE CHARLEMAGNE.

Ce Collège est établi dans la maison des Grands-Jésuites, rue Saint-Antoine. Il n'est pas disposé pour admettre des pensionnaires. Il reçoit de 8 à 900 externes.

M. Dumas *, <i>Proviséur.</i>	} <i>Au Collège.</i>
M. Belin *, <i>Censeur des Etudes.</i>	
M. Demarcilly *, <i>Econome.</i>	

Professeurs. MM.

Bouillet.	<i>Philosophie.</i>	Caix *	} <i>Histoire.</i>
Barry.	<i>Sciences phys.</i>	Ruelle, <i>agrégé spécial.</i>	
Bouby.	<i>Math. spéciales.</i>	Forgeot, <i>agrégé.</i>	
Lévy.	<i>Math. élém.</i>	Mayranx.	<i>Histoire natur.</i>
Dufour.	<i>Agrégé.</i>	Quicherat.	} <i>Agrégés Sup.</i>
Teissedre.	} <i>Rhétorique.</i>	Prieur.	
Langlois.		Gérusez.	
Beljame, <i>Agrégé.</i>		Loudière.	
Dalgué.	} <i>Seconde.</i>	Rossignol.	
De Neufforge, <i>agrégé.</i>		Clereau.	
Frémion.	} <i>Troisième.</i>	<i>Langues vivantes.</i>	
Betolaud, <i>agrégé.</i>		Leboucher.	<i>Allemand.</i>
Lurati, <i>agrégé.</i>	} <i>Quatrième.</i>	<i>Anglais.</i>	Shanahan.
Collache.		} <i>Cinquième.</i>	<hr/>
Bonvalot, <i>agrégé.</i>	Forgeot.		Levraud (Benj.) *, <i>Médecin.</i>
Viguiet, <i>agrégé.</i>	Lurat, <i>idem.</i>		Bon Alibert (O *), <i>Médecin consultant.</i>
Chaine.	} <i>Sixième.</i>	Guérbois, <i>Chirurg. consultant.</i>	
Pront.		Guillié *, <i>Oculiste.</i>	
	} <i>Classes élém.</i>		

COLLÈGE ROYAL DE BOURBON.

Ce Collège est établi dans le bâtiment des Capucins de la Chaussée-d'Antin, rue Sainte-Croix. Il ne reçoit que des externes, un nombre de 8 à 900.

M. Alexandre, <i>Provisieur.</i>	} au Collège.
M. Clerc, <i>Censeur des Etudes.</i>	
M. Lecointre, <i>Econome.</i>	

Professeurs. MM.

Saphary.	<i>Philosophie.</i>	Girod.	} <i>Cinquième.</i>
Cazalis.	<i>Physique.</i>	Valatour, <i>agrégé.</i>	
Binet.	<i>Math. spécial.</i>	Ledrut.	} <i>Sixième.</i>
Camus.	<i>Math. élém.</i>	Pitay, <i>agrégé.</i>	
Loupot, <i>agrégé sup.</i>	} <i>Rhétorique.</i>	Herbette.	} <i>Maîtres élém.</i>
Planche *,		Ragon.	
De Mancy.		} <i>Hist et Géog.</i>	Corbin.
Filon, <i>agrégé.</i>	Magin, <i>idem.</i>		<i>Langues vivantes.</i>
Legay.	} <i>Seconde.</i>	<i>Allemand.</i>	Bon de Liebhaber.
Pottier, <i>agrégé.</i>		Garnier.	<i>Anglais.</i>
De Neufforges, <i>agrégé.</i>	} <i>Troisième.</i>	<hr/>	
Raynaud, <i>idem.</i>		Lherminier *,	<i>Médecin.</i>
Guillaume.		} <i>Quatrième.</i>	Bouché du Gua.
Chappuyzi, <i>agrégé.</i>	Meyrat.		<i>Chirurgien.</i>

COLLÈGE ROYAL DE SAINT-LOUIS,

Ce Collège est établi rue de la Harpe, à l'ancien Collège d'Harcourt. Il reçoit 500 pensionnaires, et 4 à 500 externes.

M. Liez, <i>Provisieur.</i>	} <i>Aumôn.</i>
M. Emery, <i>Censeur des Études.</i>	
M. Letermelier, <i>Econome.</i>	

Professeurs. Messieurs.

Valette *	} Philosophie.	Vigroux.	} Sous-Direct.
Thuillier, agrégé, chargé du Cours.		Viallet.	
Babinet *	} Physique.	<i>Langues vivantes.</i>	
Blanchet, agrégé.		Anglais.	O. Sullivan.
Delisle.	} Mathém. spéc.	Allemand.	Schoen.
Vincent.		—————	
Dubois, agrégé.	} Mathém. élém.	<i>Maîtres d'études.</i>	
Planche, agrégé.		Hontang.	Dufy.
Perreau.	} Rhétorique.	Mounier.	Balmotte.
Charpentier.		Plassin.	Ruelle.
Bellaguet, agrégé.	} Histoire.	De Gonet.	Rivet.
Dumont.		Deveaux.	Dorland.
Poulain, agrégé.	} Histoire.	Bloquel.	
Ansart, Prof. de 5 ^e		Pâté-Desormes.	Dessin.
Vendelheyl.	} Seconde.	Pescher.	Écriture.
Vernadé.		Cartier.	Plich.
Roberge, agrégé.	} Troisième.	Guébauer *	Benazel.
Gros.		Schloer.	Corette.
Landois, agrégé.	} Quatrième.	Monpou.	Couronneau.
Huguet, suppléant.		Lebrun.	Écriture.
Regnier, agrégé.	} Cinquième.	—————	
Defrenne, agrégé		Maigne.	Médecin.
Leroy.	} Sixième.	Bon Alibert (O *).	} Méd. consult.
Chardin, agrégé.		Guilbert.	
Salacroix jeune.	} Histoire natur.	Harraque.	} Chirurgien.
Arnal.		Moulin.	
Rouzcé.	} Maîtres élém.	Guerbois.	Chir.-consult.
Bardin.		Delmond.	Dentiste.
Alibert.			
Lesirade.			

COLLÈGE STANISLAS,

Établi rue Notre-Dame-des-Champs, n 34, à l'ancien Hôtel Fleury. Il contient 350 pensionnaires et point d'externes.

- M. l'abbé Augé *, Directeur.
 M. l'abbé Buquet, Préfet des Etudes.
 M. l'abbé Petit, Directeur du moyen Collège.
 M. l'abbé Millériot, Directeur du petit Collège.
 M. l'abbé Ravinet, Préfet de Religion.
 M. l'abbé Garson, Econome.

Professeurs. MM.

Gibon.	} Philosophie.	Thédenat	Cinquième.
Desdouits.		Mathématiques	Prat-Marca.
Lefevre.	} Physique.	Carey, maître d'allemand.	
Taraune.		Rhétorique.	Denie, maître d'anglais.
N.	} Histoire.	Dupierge, Maître de musique.	
Sauzier.		Seconde.	Fizeau *, Médecin.
Burette.	} Troisième.	Chareyre, Chirurgien.	
Gabaret-Dupaty.		Quatrième.	Delmond, Dentiste.

COLLÈGE ROLLIN,

Etabli rue des Postes, n. 34. Il contient 300 élèves pensionnaires et n'admet pas d'externes.

M. de Fauconpret, *Directeur.*
 M. Ballard-Luzy, *Préfet-général des Etudes.*
 M. Boullard, *Préfet du moyen Collège.*
 M. Tournay, *Préfet du petit Collège.*
 M. l'abbé Senac, *Aumônier.*
 M. Landois, *Procureur-gérant.*

Professeurs. MM.

Poret.	<i>Philosophie.</i>	Fallon.	<i>Langue anglaise.</i>
Lefebvre.	<i>Physique.</i>	<i>Sous-Préfets des Etudes. MM.</i>	
Sturm.	<i>Mathém. spéc.</i>	Sauvalle.	Fregeville.
Laisné	<i>Mathém. élém.</i>	Valton.	Boutard.
Rinn.	<i>Rhétorique.</i>	<i>Maitres d'Etudes. MM.</i>	
Guérin.	<i>Seconde.</i>	Laisné.	Thomerel.
Legay.	<i>Troisième.</i>	Laydeker,	Bouchard.
Toussaint	<i>Quatrième.</i>	Luzillière.	Lecomte.
Boistel.	<i>Cinquième.</i>	Paret.	Millon.
Dubois.	<i>Sixième.</i>	Fstienne.	Carrau.
<i>Maitres divisionnaires. MM.</i>		Stricher.	Fithos.
Magin.	Poitevin.	Tanz.	
Haussard.	Magin jeune.	Gobert.	<i>Dessin.</i>
Henry.		Baroihet	<i>Médecin.</i>
<i>Maitres élémentaires. MM.</i>		Pressat.	<i>Chirurgien.</i>
Bellaguet.	Barré.	Camille Piron ✱.	<i>Médecin Cons.</i>
De Sanlis.	Gougeon.	Guerbois.	<i>Chirurg. cons.</i>
Lorenz.	<i>Langue allemande.</i>	N.	<i>Dentiste.</i>

COLLÈGE ROYAL DE VERSAILLES.

M. Théry, *Proviseur.*
 M. Guillaume, *Censeur.*
 M. Lousteau, *Econome.*
 M. L'Abbé Quinton, *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs.

Garnier.	<i>Philosophie.</i>	Sandras.	} <i>Cinquième.</i>
Chevallier.	} <i>Rhétorique</i>	Descombes.	
Anot de Maizières.		} <i>Seconde.</i>	Marchand.
Anquetil.	} <i>Hist. et Géog.</i>		Hérail
L'Abbé Bouchitté.		} <i>Troisième.</i>	Galy-Cazalat.
Warin.	} <i>Quatrième.</i>		De Montferand.
Sicamois.			Faure.
Leduc.		Carlies.	} <i>Agrégé.</i>
Signette.			

COLLÈGE ROYAL DE REIMS.

M. Lachapelle-Marchand, *Proviseur.*
 M. Delmas, *Censeur.*
 M. Soisson, *Econome.*
 M. L'Abbé Maquart, *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Brunou.	<i>Philosophie.</i>	Charpentier (Toussaint). . .	<i>Cinquième.</i>
Dizy.	<i>Rhétorique.</i>	Charpentier (Philippe). . .	<i>Sixième.</i>
Flamanville.	<i>Secondé.</i>	Gros.	<i>Sciences phys.</i>
Monnot-des-Angles. . . .	<i>Troisième.</i>	Garon.	<i>Math. spéc.</i>
Lejeune.	<i>Quatrième.</i>	Faudot.	<i>Math. élém.</i>

ADMINISTRATION

DES ÉTABLISSEMENS ET COLLÈGES BRITANNIQUES EN FRANCE.

Ces Etablissements ont été fondés à diverses époques et sur divers points du Royaume, avec la permission et sous l'autorité des Rois de France, pour l'éducation des jeunes catholiques d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande qui désireraient venir faire leurs études en France.

L'Administration de ces Etablissements, dont les revenus sont déposés au Trésor, est confiée à des Ecclésiastiques nés sujets de S. M. Britannique, sous la surveillance du Ministre du commerce et des travaux publics, qui ordonnance les dépenses.

FONDATIONS ANGLAISES. — *Rue des Postes, n. 22.*

M. l'Abbé Tuite, Vic.-gén. de l'Evêq. de Londres, *Administrateur.*

FONDATIONS IRLANDAISES. — *Rue des Irlandais, n. 3.*

M. l'Abbé Mac-Sweeny, *Administrateur.*

M. l'Abbé Keane, *Préfet des Etudes et Professeur d'Ecriture-Sainte.*

M. l'Abbé Icard, *Professeur de Morale.*

M. l'Abbé Salacroix, *Pr. de Philos.*

M. l'Abbé Maher, *Prof. d'humanités.*

M. l'Abbé Mac-Sweeny (Secundus). *Econome.*

FONDATIONS ÉCOSSAISES.

M^{sr} l'Evêque de Cybistra, Coadj. d'Edimbourg, *Administrat.*

INSTITUTIONS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Arrondissemens de Paris.

CHEFS D'INSTITUTION. Messieurs,

Aubert-Hix, rue Blanche, n. 51.

Barbet, impasse des Feuillantines, Faubourg Saint-Jacques.

Binet Ste.-Preuve, r. Boucherat, n. 30.

Bourdon, rue Payenne, n. 9.

Bradley, rue St.-Lazare, n. 134.

Chetelat, rue des Fossés-St.-Victor, n. 15.

Cimtierre ✱, rue de Reuilly, n. 93.

Clavé, rue du Faub.-du-Roule, n. 20.

Delanneau, rue de Rheims, n. 7.

De Moyencourt, rue de l'Ouest, n. 10.

De Reussé, rue de Vaugirard, n. 48.

Dupras, rue du Faub.-St.-Honoré, n. 98.

Favard fils, rue St.-Antoine, n. 212.

Gasc, rue des Postes, n. 40.

Genest, rue d'Assas, n. 14.

Gengembre, rue St.-Jacques, n. 230.

Guyet de Fernex, r. S.-Jacques, 232.

Hallais-Dabot, place de l'Estrapade.

Jubé, rue de la V.-Estrapade, n. 7.

Laramée de Séprès, rue de Monceau, n. 7.

Lavallée, rue de Thorigny, n. 7.

Laville, rue du Faub.-St.-Jacques, n. 53.

Liérys, rue Culture-Stc-Catherine, n. 27.

Massin, rue des Minimes, n. 10.

Mayer d'Alibert, rue S.-Jacques, 269.

Mendoça, rue de Clichy, n. 39.

Michelot, rue de la Chaise, n. 24.

Muron, rue de la Pépinière, n. 47.

Pelassy-Delouste, rue des Postes, 12.

Petit, rue de Jouy, n. 9.

Peu, rue St.-Dominique-d'Enfer, n. 10.

Poiloip (l'Abbé), rue du Regard, 20.

Regnauld, rue Pigale, n. 20.

Robinet, rue Ville-l'Evêque, n. 20.

Rouit, rue de Clichy, n. 57.

Savouré, rue de la Clef, n. 7.

Silvela, rue de Montreuil, n. 33.

Vautier, à l'ancien Col. de la Marche.

Maîtres de Pension à Paris. Messieurs,

Aublet, rue de Popincourt, n. 59.
Augeron, rue de Clichy, n. 62.
Babil, rue Not.-Dame-des-Champs, n. 24.
Basse, Grande rue de Chaillot, n. 15.
Bernier, rue Thibautodé, n. 7.
Boismont, rue de Clichy, n. 66.
Boniface, rue de Tournon, n. 33.
Bouteiller, rue des Prouvaires, n. 60.
Caron, rue Neuve-St^e-Geneviève, n. 23.
Chastagner, rue d'Assas, n. 8.
Colin, rue de Clichy, n. 35.
Collin-d'Amby, rue Picpus, n. 48.
Commaille, rue St^e-Anne, n. 51.
Coulon, rue d'Enfer, n. 20.
Coutant, r. du Perche, 9, au Marais.
Dalouzy, passage St^e-Avoie, n. 4.
Dangréaux, rue de Ponthieu, n. 16.
Daude, rue du Val-de-Grâce, n. 1.
Decaut, rue de la Bourbe, n. 12.
De Lafontaine, r. des F.-S.-Victor, n. 15.
Dunod, rue du Rocher, n. 28.
Foissac, rue des Fossés-S. Victor, n. 13.
Gandon, cul-de-sac Longue-Avoine, n. 6.
Gandon, rue des Bourguignons, n. 25.
Genret, rue du faub. St-Denis, n. 160.
Geschwendt, rue Hauteville, n. 17.
Gilly, rue des Fossés-St.-Victor, n. 25.
Gorgeret, rue Traversière-S.-Honoré, 41.
Goubaux, rue Blanche, n. 19.
Guilleminot, rue du Mail, n. 32.
Gomichon (Philibert), r. du Bac, n. 88.

Hardy, rue du Harlay, n. 4.
Houssal, boulev. Mont-Parnasse, n. 29.
Journeaux, rue du Faub.-St.-Jacques, 18.
Labrousse, rue Basse-du-Rempart, n. 38.
Lamotte, r. des Deux-Portes-St.-Sauv. 32.
Landry, rue Blanche, n. 28.
Lecomte, rue du Carême-Prenant, n. 4.
Lefèvre, rue d'Enfer, n. 47.
Lemasson, rue du Marché-Neuf, n. 6.
Lebarbier de Blignières, r. de Clichy, 35.
Loriot, rue St^e-Geneviève, n. 9.
Mantellier, rue de Sèvres, n. 57.
Maugé, Agrégé, rue des Francs-Bourgeois, n. 21, au Marais.
Montagne, rue de Ménéilmontant, n. 53.
Messenger, rue Thibautodé, n. 7.
Morin, rue Louis-le-Grand, n. 21.
Nyon, rue des Martyrs, n. 62.
Petit, rue Basse-du-Rempart, n. 56.
Piaulé, rue Duphot, n. 18.
Rivail, rue de Vaugirard, n. 65.
Rivaud, rue de la Pépinière, n. 65.
Ribourt, rue St.-Antoine, n. 77.
Romtain, rue du Faub.-S.-Martin, n. 188.
Salives, r. du Faub.-St.-Antoine, 172.
Sabatier, rue Richer, n. 9.
Scribe, boulev. du Temple, n. 11.
Sauton, rue St^e-Marguerite, n. 41.
Tournadour, rue S-Dominique-S.-G. 111.
Tremblay, quai d'Anjou, n. 33.
Vincent, rue de Vaugirard, n. 98.

BANLIEUE DE PARIS.

Arrondissement de Sceaux.

Chef d'institution. — M. *Morin*, à Fontenay-aux-Roses.

MAITRES DE PENSION. Messieurs,

Adde. } à Vincennes.
Aubert. }
Chouleau. } à Bourg-la-Reine.
Regnault. }
Rny. } Barr. d'Italie, 4.
Cheveau. } à Saint-Mandé.
Grencé. }

Taillefer. } à Thiais.
Courtois. } à Châtillon.
Chassang. } à Vaugirard.
Pontier. } à Nogent-sur-M
Grevin. } à Bercy.
Massonneau. } à Montreuil.
Delahaye. } à Charenton

Arrondissement de Saint-Denis.

Chef d'institution. — N.

Maitres de Pension. Messieurs,

Gillon. }
Faucher. } à Belleville.
Chataing. }
Brigandat. }
Mac-Nally. } à Passy.
Marelle. }
Savary. }
Lemaire. } à la Villette.
Delafosse. } à Surène.

Hervieu. } à Asnières.
Mage. } à Saint-Denis.
Mazain. }
Charreau. } à Charonne.
Franche. } à Boulogne.
Anne dit Cordier. } à Neuilly.
Mallot. } à Montmartre.
Pitolec. } à Auteuil.

MAÎTRESSES D'INSTITUTION ET DE PENSION. Mesdames,

Premier Arrondissement.

- Afforty, r. du Faub.-du-Roule, 24. (*Inst.*)
 Claverie de Bannières, r. Neuve-de-Berry,
 n. 6. (*Inst.*)
 Mlle. Collard, Faub. du Roule, n. 82. (*Inst.*)
 V^e Chaumeil Martinez, rue N^e-de-Berry, 14.
 Daubanel, r. du Faub.-du-Roule, n. 96
 D'Ocagne, r. du Faubourg-du-Roule, n. 71.
 (*Inst. protestant.*)
 Fabre, r. de la Pépinière, n. 44. (*Inst.*)
 Mlle. Lerambert, F. du Roule, n. 81. (*P.*)
 Mlle. de Pons, r. du F.-S.-Honoré, n. 106.
 Migneron, r. de Valois, n. 4. (*Pens.*)
 Mlle. Mollard dite Alix, r. de Clichy, n. 55.
 Mlle. Touvenel, r. du F.-du Roule, n. 20. (*P.*)
 Coulou, *Idem*, n. 79. (*Inst.*)
 Quesney, r. de Courcelles, n. 12. (*Inst.*)
 Leguay, r. de Chartres, n. 3. (*Inst.*)
 Hémarl, r. de Mouceau, n. 7. (*Inst.*)
 Danne, *Id.*, n. 9. (*Pens.*)
 Fabre, *Id.*, n. 17. (*Inst.*)
 Mlle. Auger, quai de Billy, n. 12. (*Pens.*)
 Ledrut de Nassau, r. d'Angoulême.
 Aubert, passage Sandrié, n. 16.
 Rouillé, r. d'Astorg-S.-Honoré, n. 6. (*I.*)

Deuxième Arrondissement.

- Sauvan, r. de Clichy, n. 52. (*Inst.*)
 Clément, r. des Martyrs, n. 22. (*Inst.*)
 Mlle. Vignan, *Id.*, n. 59. (*Pens.*)
 Mlle. Philibert, r. du F.-Poissonnière, 103. (*I.*)
 Mlle. Poncy, r. Richer, n. 14.
 Lobidel, r. de Rochechouart, n. 46. (*Inst.*)
 Payn, r. de Rochechouart, n. 42. (*Pens.*)
 Gambès, r. de Bellefonds, n. 52. (*Inst.*)
 Boucher, r. Bleue, n. 19. (*Pens.*)
 Windeck, r. de Clichy, n. 44. (*Pens.*)
 Mlle. Fumerand, r. S.-Honoré, n. 338.

Troisième Arrondissement.

- Chamelot, r. du F.-Poissonn., n. 80. (*Inst.*)
 Esline, Faub. S.-Denis, n. 151. (*P.*)
 Leduc, née Housset, Faub. Poissonnière,
 n. 95. (*Pens.*)
 Anglade, Faub., St.-Denis, n. 171. (*P.*)
 L'Habitant, Faub. Montmartre, n. 151.
 Borthel, r. du Faub.-Poissonnière, n. 86.

Quatrième Arrondissement.

- Ropton, r. S.-Germ.-l'Auxerr., n. 45. (*P.*)
 Hadot, r. S.-Honoré, n. 165. (*Pens.*)
 Gérin, r. S.-Germain-l'Auxerrois, n. 66. (*P.*)
 Lamy Lagoardette, r. Boucher, n. 3. (*Pens.*)
 Mlle. Montaudon, r. des Deux-Écus, 21. (*P.*)
 Aumoite, r. de la Chanvrerie, n. 21. (*Pens.*)

Cinquième Arrondissement.

- Madeline, r. du Faub.-S.-Denis, n. 184. (*P.*)
 Henry, r. du Faub.-St.-Martin, n. 11. (*P.*)
 Lepage, r. Pavée-S.-Sauveur, n. 11. (*I.*)
 Monriot, r. des Mar.-du-Temple, n. 17. (*P.*)
 Pariset, r. de la Lune, n. 10. (*Pens.*)
 Antier-Lizarde, r. des Marais, n. 54. (*P.*)
 Chaudon, r. du Caire, 21. (*Pens.*)
 Grenet, r. S.-Claude, 1. (*Pens.*)
 Hottinger, r. du Faub.-S.-Denis, n. 64. (*P.*)
 Millard, r. Comtesse-d'Artois, n. 8. (*Pens.*)
 Romagnési Dajamel, r. Mauconseil, 14. (*P.*)
 Mme. Duchesne, F. S.-Martin, n. 162. (*P.*)

Sixième Arrondissement.

- Brazier, r. du F.-du-Temple, n. 28. (*P.*)
 Poisson, r. des Cinq-Diamans, n. 18. (*P.*)
 Bertrand, r. Meslay, n. 63.
 Lesage, r. Salle-au-Comte, n. 14. (*Pens.*)
 Merle, r. N.-Dame-de-Nazareth, n. 6. (*P.*)
 Mlle. Cazier, r. des Trois-Bornes, n. 15.
 Mlle. Plichon, r. de Crussol, n. 11.
 Rognon-Bronville, r. du Petit-Thouars, 22.
 Lerch, r. S.-Martin, n. 63. (*Pens.*)
 Durand, vieux marché S.-Martin, n. 15. (*P.*)
 Paulhé, r. de Vendôme, n. 6. (*Pens.*)

Septième Arrondissement.

- De Courcy de la Ferre, r. du Grand-Chantier,
 n. 3. (*Pens.*)
 Camus, r. des Rosiers, n. 2.
 Mlle. Sottin, r. S^{te}-Avoye, n. 34.
 Arnoult, r. du Chaume. (*Inst.*)
 Collet, r. Pavée, n. 1. (*Inst.*)
 Lenoir, r. des Francs-Bourgeois, n. 21.
 Bourdon, Vieille rue du Temple, n. 75.
 Mlle. Erard, r. des Ecouffes, n. 5. (*Pens.*)

Huitième Arrondissement.

- Blacque, rue de Picpus, n. 10. (*Inst.*)
 Ramond, r. des Francs-Bourgeois, n. 18. (*I.*)
 Sané, r. des Filles-du-Calvaire, n. 14. (*P.*)
 Dauhée, r. de Harlay. (*Inst.*)
 Vincent, r. St.-Claude, n. 2.
 Lemaire, r. S.-Louis, n. 32.
 Devauguigneuse, r. de la Perle, n. 3.
 Guerbois, r. de Ménilmontant, n. 14.
 Mlle. Collard, r. de Picpus, n. 52. (*Pens.*)
 Grenier, r. S.-Bernard, n. 37.
 Van Cléempute, r. Popincourt, n. 60. (*P.*)
 Jams, boulevard S.-Antoine, n. 57. (*Pens.*)
 Mlle. Renard, r. de Ménilmontant, n. 14. (*I.*)

Neuvième Arrondissement.

- Lemaire, passage S.-Pierre. (*Pens.*)
 Mlle. Duplex, quai d'Anjou, n. 29. (*I.*)

Lerroux, rue et hôtel Bretonvilliers, n. 2.
Mlle. S^{te}-Arnoulx, r. de Lesdiguières, n. 1.

Dixième Arrondissement.

Trigaut de la Tour, née Liot, r. S.-Maur,
n. 12. (Inst.)
Lefèvre, r. de Grenelle-S.-G., n. 56. (P.)
Rowden, r. d'Angoulême, n. 8. (I. protest.)
Place, r. de Vaugirard. n. 106. (Pens.)
V^e Dubreuil, r. Ste-Marguerite, 34.
Barizon, r. des Vieilles-Tuileries, n. 21. (P.)
Brunon, r. du Petit-Vaugirard. n. 12. (P.)
Pusignan de Costain, r. S.-Benoît, n. 18. (P.)

Onzième Arrondissement.

Roulet. r. des Maçons, n. 3. (Inst.)
Bray, r. de l'Ouest, n. 24. (Inst. consacrée
aux jeunes demoiselles anglaises.)
Dupré, née Lanneau, r. du Mont-Parnasse, 5.
Bonfils, r. de l'Ouest, n. 8 (Pens.)
Cologuc, r. Cassette, n. 34. (Pens.)
Reboul r. N.-D.-des-Champs, n. 34. (I.)
Mlle. Pront, r. de Tournon, n. 5.
Duchesne, r. de l'ournon, n. 7.
V^e Maubaret, r. Cassette, n. 29. (Inst.)
Deurié de Monteil, r. St.-Jacques, n. 42.
Maillard, r. d'Assas, n. 5. (Pens.)
Saunier, r. des Mathurins-S.-Jacques, n. 14.
Mlle. Fray, r. du Cimetière-S.-André, 3.
Milles. de Pagès, r. du Mont-Parnasse. 4. (I.)
Mlle. Géois, r. des Francs-Bourgeois, n. 6.
Mlle. Moreau, r. Servandoni, n. 46.
Mlle. Vatteville, r. Garencière, n. 3.

Douzième Arrondissement.

Guéroult, r. S.-Jacques, n. 289. (Inst.)
Besnard, impasse des Feuillantines. (Inst.)
Severin, r. S.-Jacq., pav. du Val-de-Gr. (P.)
Mansard, r. du Puits-de-l'Hermitte, n. 3. (P.)
Guinand, r. des Fossés-S.-Victor. (Inst.)
Leroy, r. Neuve-S^{te}-Généviève, n. 29. (I.)
Doue, r. des Noyers, n. 41. (Pens.)
Lussault, r. de l'Arbalète, n. 5. (Pens.)
Domard, r. des Bernardins, n. 34.
Mlle. Tripot. r. N^e-S.-Etienne, n. 19. (I.)

Arrondissement de S.-Denis.

Guilbert, r. des Ursulines, à S.-Denis. (P.)
Emich, r. de Paris, à S.-Denis (Pens.)
Malé, r. des Ursulines, à S.-Denis.
Delaunay, Gr. r. n. 229, à Belleville. (P.)
Bar, à Puttaux, près Neuilly. (Pens.)
Jovenet, r. Basse, 26, à Passy. (I. de Dllles.)
Legentil-Bernard, vicille route de Paris,
à Neuilly. (Pens.)
Denoireteire, à Belleville. (Inst.)
Gillon, à Belleville. (Pens.)

Arrondissement de Sceaux.

Quénin, à Thiais. (Inst.)
D'Herbez-St.-Aubin, à Nogent. (Pens.)
Dupré, à Issy.
Ratelot, à Châtillon.
à Vaugirard.
à Vincennes.
Mlle. Derance, *idem*. (Pens.)

Bureau d'indication et de placement des Maîtresses d'études.

Madame Martin, Directrice, rue des Marais, n. 13. Faub. S.-Germain.

Nota. Aucune rétribution n'est exigée par ce bureau, soit pour les renseignements, soit pour les placements.

ÉCOLES NORMALES ÉLÉMENTAIRES,

Fondées par M. le Préfet de la Seine.

M. Sarazin, professeur, rue Carpentier-St.-Sulpice, n. 4, pour les Hommes.
Mlle. Lelière, professeur, à la Halle aux draps, pour les Dames.

Les Cours ont lieu tous les deux mois. L'instruction comprend la méthode de lecture, d'écriture, de calcul et de grammaire ainsi que le dessin linéaire, dans l'école des élèves-maîtresses la couture est substituée au dessin linéaire. Pour être admis, il faut présenter un certificat de moralité délivré par le maire ou bien un brevet de capacité délivré par la Commission d'instruction publique.

ÉCOLE CENTRALE NORMALE PRIMAIRE,

Rue Mignon-St.-André-des-Arts, n. 2.

M. Tisserand, Propriétaire-Directeur.

Cette Ecole est destinée à former, en peu de temps, des instituteurs capables de diriger d'autres écoles semblables dans les départemens. et à donner l'instruction nécessaire à toutes les classes de la société.

SECTION IV.

COLLÈGE ROYAL DE FRANCE,

Place Cambrai.

(Institution. — Professeurs et indication des Cours.)

M. le B^{on} SILVESTRE DE SACY (C ✻), *Administrateur.*M. Garcin de Tassy, *Secrétaire de l'Administrateur.*M. Savart ✻, de l'Académie des Sciences, *Conservateur du Cabinet de Physique.*

Le Collège royal de France fut institué en 1530 par François I^{er}, le restaurateur des lettres en France ; il y créa douze chaires pour enseigner le grec, l'hébreu, l'éloquence, la philosophie, les mathématiques, la médecine. Successivement il en fut ajouté d'autres pour le droit canon, la botanique, la chirurgie, etc., jusqu'au nombre de dix-neuf. En 1774, le Collège royal fut réorganisé, et l'enseignement fixé tel qu'il est aujourd'hui, sauf les deux chaires pour les langues chinoise et samscrite, qui sont dues à la munificence de Louis XVIII, fondateur de notre droit public. Les Professeurs sont nommés par le Roi, et le Collège est administré sous l'autorité du Ministre du commerce et des travaux publics. Les Cours sont tous gratuits.

LECTEURS ET PROFESSEURS ROYAUX.

Astronomie.

M. Binet (O ✻), à l'École polytechnique.

Les mardis, jeudis et samedis, à dix heures.

Mathématiques.

M. Lacroix ✻, de l'Académie des Sciences, rue de Tournon, n. 17.

Les lundis et vendredis, à onze heures.

Physique mathématique.

M. Biot ✻, de l'Académie des Sciences, au Collège de France.

Les mardis et samedis, à deux heures.

Physique expérimentale.

M. Ampère ✻, de l'Académie des Sciences, rue des Fossés-S.-Victor, 19.

Les mardis et samedis à une heure, et les mercredis à trois heures.

Médecine.

M. Magendie ✻, de l'Académie des Sciences, rue de Seine, n. 30.

Les mercredis et vendredis, à 3 heures.

*Anatomie.*M. le B^{on} Portal (C ✻), de l'Académie des Sciences, r. de Condé, n. 12.

Les mardis, jeudis et samedis, à trois heures.

*Chimie.*M. le B^{on} Thénard (O ✻), de l'Académie des Sciences, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 42.

Les mardis, jeudis et samedis, à midi.

Histoire Naturelle.

M. le B^{ou} Cuvier (G O ✱), *Conseiller-d'Etat*, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, au Jardin du Roi.

Les mardis et samedis, à trois heures.

Droit de la Nature et des Gens.

M. de Portels ✱, rue d'Enfer, n. 13.

Les lundis, mercredis et vendredis, à huit heures.

Histoire et Morale.

M.

Les

Langues Hébraïque, Chaldaïque et Syriaque.

M. Etienne Quatremère ✱, de l'Académie des Belles-Lettres, Ile St.-Louis, quai de Bourbon, n. 19.

Les lundis, mercredis et vendredis, à midi et demi.

Arabe.

M. Caussin de Perceval ✱, de l'Académie des Belles-Lettres, au Collège de France.

Les lundis, mercredis et vendredis, à huit heures et demie.

Persan.

M. le B^{on} Silvestre de Sacy (C ✱), de l'Académie des Belles-Lettres, rue Hautefeuille, n. 9.

Les lundis, mercredis et vendredis, à neuf heures et demie.

Langue Turque.

M. Kieffer ✱, rue d'Assas, n. 18.

Les lundis, mercredis et vendredis, à dix heures et demie.

Langue et Littérature Chinoises et Tartare-Mandchou.

M. Abel-Rémusat ✱, de l'Académie des Belles-Lettres, à la Bibliothèque du Roi.

Les lundis, mercredis et vendredis, à onze heures et demie.

Langue et Littérature Samscrites.

M. de Chézy ✱, de l'Académie des Belles-Lettres, au Collège de France.

Les lundis, mercredis et samedis, à trois heures.

Langue et Littérature Grecques.

M. Boissonade ✱, de l'Académie des Belles-Lettres.

Les mardis et vendredis, à une heure et un quart.

Langue et Philosophie Grecques.

Thurot ✱, au Collège de France.

Les mardis, jeudis et samedis, à neuf heures.

Eloquence Latine.

M. Burnouf ✱, rue de l'École de Médecine, n. 13.

Les mardis, jeudis et samedis, à huit heures et un quart.

Poésie.

M. Tissot ✱, rue Richer, passage Saunier, n. 3.

Les mercredis et vendredis, à une heure.

Littérature Française.

M. Andrieux (O ✱), de l'Académie Française, rue Mazarine, n. 3.

Les lundis, à deux heures.

Professeur honoraire.

M. le M^{is} de Pastoret (G ✱), de l'Académie des Belles-Lettres, place de la Concorde, n. 6.

Economie politique.

M. Jay (J.-B.) ✱.

Histoire générale et philosophique des Législations comparées.

M. Lerminier (E.), Docteur en droit.

Archæologie.

M. Champollion jeune ✱, de l'Académie des Insc. et Belles-Lettres.

SECTION V.
BUREAU DES LONGITUDES,

A l'Observatoire royal.

(Attributions. — Géomètres et Astronomes.)

Le Bureau des longitudes a dans son attribution l'Observatoire de Paris et celui de l'Ecole militaire, les logemens qui y sont attachés, et tous les instrumens d'astronomie qui appartiennent au Gouvernement. Il indique les observatoires à conserver ou à établir. Il correspond avec les autres observatoires, tant de la France que des pays étrangers. Le Bureau des longitudes est chargé de rédiger la *Connaissance des Temps*, ou des mouvemens célestes, à l'usage des astronomes et des navigateurs, et de la publier plusieurs années à l'avance. Il perfectionne les tables astronomiques et les méthodes des longitudes et s'occupe de la publication des observations astronomiques et météorologiques. Un des membres du Bureau fait, chaque année, un Cours d'Astronomie, à l'Observatoire. Le Bureau publie, chaque année, un *Annuaire*, qu'il présente au Roi avec la *Connaissance des Temps*.

Géomètres.

- M. Legendre (O ✱), quai Voltaire, n. 9.
M. le B^{on} Poisson (O ✱), rue de Condé, n. 10.
M. le B^{on} de Prony (O ✱), à l'Ecole des Ponts-et-Chaussées, rue Hille-
rin-Bertin, n. 10.

Astronomes.

- M. Bouvard ✱, à l'Observatoire royal.
M. Lefrançais de Lalande ✱, rue de Vaugirard, n. 9.
M. Arago (O ✱), à l'Observatoire royal.
M. Biot (O ✱), au Collège de France.

Anciens Navigateurs.

- M. le C^{te} de Rosily-Mesros (G ✱), *Vice-Amiral, Directeur honoraire*
du dépôt général de la marine, rue Joubert, n. 17.
M. Freycinet (O ✱), rue Neuve St-Roch, n. 5.

Géographe.

- M. Beautemps-Beaupré (O ✱), rue de l'Université, n. 13.

Artiste.

- M. Lenoir ✱, rue de Vaugirard, n. 72.

Astronomes Adjoints.

- M. Sédillot ✱, *Adjoint pour l'histoire de l'Astronomie chez les Ori-*
entaux, rue de Condé, n. 13.

- M. Mathieu ✱, }
M. Nicolle ✱, } à l'Observatoire royal.
M. Savary, }

- M. le B^m de Damoiseau ✱, à l'Observatoire de l'Ecole Militaire.

- M. Lerebours ✱, place du Pont-Neuf, n. 13, au coin du quai de
l'Horloge, *Artiste adjoint.*

- M. Fortin ✱, rue des Amandiers, n. 14.

SECTION VI.

MUSÉUM ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE,

Jardin du Roi.

(Détails sur le Musée. — Professeurs. — Naturalistes. — Galeries. — Ménagerie. — Ecole de Pharmacie.)

Cet Etablissement, compris dans les attributions du Ministre du Commerce et des Travaux publics, est situé au levant de Paris, et composé d'un Jardin de botanique, avec des serres chaudes et des serres tempérées, de plusieurs galeries où se trouvent disposées méthodiquement des collections appartenant aux trois règnes de la nature, d'une galerie d'anatomie, d'une galerie de botanique, d'une ménagerie d'animaux vivans, d'une bibliothèque d'histoire naturelle, et d'un amphithéâtre avec des laboratoires, pour les Cours.

Les Cours publics, au nombre de treize, se font dans l'Amphithéâtre, dans les galeries d'histoire naturelle, dans le jardin de Botanique et à la campagne. Il y a, en outre, des leçons de dessin et de peinture appliqués à l'histoire naturelle.

Les galeries et la Bibliothèque sont ouvertes au public et aux étrangers le mardi et vendredi de chaque semaine, depuis trois heures jusqu'à la nuit, pendant l'automne et l'hiver, et depuis trois heures jusqu'à sept, pendant le printemps et l'été.

Les parties ci-dessus indiquées sont, en outre, ouvertes aux Etudiens, les lundi, jeudi et samedi de chaque semaine, depuis onze heures jusqu'à deux.

La Ménagerie est visible tous les jours, depuis onze heures jusqu'à trois en hiver, et jusqu'à six en été, les jours de grandes fêtes exceptés.

Le jardin fournit aux Etablissements publics qui lui sont analogues, des graines d'arbres et des plantes utiles aux progrès de la Botanique, de l'Agriculture et des Arts, et il donne aux pauvres malades celles qui sont propres à la guérison ou au soulagement de leurs maux.

Tout est gratuit dans l'Etablissement; en conséquence, les garçons de service des galeries d'histoire naturelle, de la Bibliothèque et des Laboratoires, les gardiens des animaux de la Ménagerie et les garçons jardiniers ne doivent recevoir, sous aucun prétexte, ni rétribution, ni don volontaire.

Professeurs - Administrateurs.

M. le B^m Portal (C ✱), *Anatomie humaine*, rue de Condé, n. 12.

M. Desfontaines ✱, *Botanique*, au Jardin du Roi.

M. Geoffroy-Saint-Hilaire ✱, *Zoologie, Quadrupèdes, Cétacées et Oiseaux*, au Jardin du Roi.

M. le B^m Cuvier (G O ✱), Conseiller d'Etat, *Anatomie comparée*, au Jardin du Roi, *Directeur*.

M. Laugier ✱, *Chimie générale*, au Jardin du Roi.

M. Cordier ✱, Maître de req. *Géologie*, au Jardin du Roi, *Trésorier*.

M. Brongniart (O ✱), *Minéralogie*, au Jardin du Roi.

M. Duméril ✱, *zoologie, reptiles et poissons*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 3 et au Jardin du Roi, *Secrétaire*.

M. de Jussieu (Adrien) ✱, *Botanique rurale*, au Jardin du Roi.

M. de Mirbel ✱, *Culture des Jardins et Naturalisation des plantes étrang.* au Jardin du Roi et rue de Chartres-St-Honoré, n. 4.

M. Chevreul ✱, *Arts chimiques*.

M. Latreille ✱, *Zoologie, insectes*, au Jardin du Roi.

M. de Blainville ✱, *Zoologie, mollusques et zoophytes*, rue Jacob, n. 5.

Professeur honoraire.

M. de Jussieu (Ant.-Laur.) ✱, au Jardin du Roi.

Aides-Naturalistes.

- M. Dufresne ✱, *Ch. du Labor. de Zoologie*, au Jardin du Roi. } *Préparation*
 M. Prévost (Florent), rue Ste-Hyacinthe, n. 7. } *des Animaux.*
 M. Valenciennes. *Zoologie, reptiles et poissons*, au Jardin du Roi.
 M. Geoffroy-St.-Hilaire (Isid.), *Idem, quadrup., cétacées et oiseaux*, au Jardin du Roi.
 M. Audouin ✱, *Zoologie, mollusques*, au Jardin du Roi.
 M. Rousseau, *Anatomie comparée*, au Jardin du Roi.
 M. Delafosse, *Minéralogie*. rue des Mathurins Saint-Jacques, n. 24.
 M. Régley, *Géologie*, rue Saint-Denis, n. 190.
 M. Cambessedes, *Botanique*, Place St.-André des Arts, n. 30.
 M. Brongniart (Adolphe), *Idem*, au Jardin du Roi.
 M. Dubois, *Cours de Chimie*, au Jardin du Roi.
 M. Spach, *Culture*, au Jardin du Roi.

Bibliothèque.

M. Delcuze ✱, *Bibliothécaire*, au Jardin du Roi.

Galleries.

- M. Thouin (Jacq.), *Garde des Galleries d'Histoire naturelle*, au Jardin du Roi.
 M. Laurillard, *Garde des Galleries d'Anatomie comparée*, au Jardin du Roi.

Ménagerie.

M. Cuvier (Frédéric) (O ✱), *Garde de la Ménagerie*, au Jardin du Roi.

Peintres chargés de l'enseignement de l'icônographie. MM.

- Redouté aîné ✱, *pour les plantes*, rue de Seine St.-G., n. 6.
 Chazal, *pour les animaux*, rue de l'Ouest, n. 12.

Peintres. Messieurs,

- | | |
|--|---|
| Redouté jeune, rue du Colombier. | Werner, rue Copeau, n. 34.
 Prêtre, rue des Francs-bourgeois S.-Michel,
 n. 4.
 Prevost, rue des Sts.-Pères, n. 22. |
| De Wailly, rue des Champs-Élysées, n. 5. | |
| Bessa, rue du Cherche-Midi, n. 26. | |
| Meunier, rue du Dragon, n. 34. | |

Jardin.

M. Riché, *Premier Jardinier*, au Jardin du Roi.

Secrétariat.

M. Royer, *Chef des bureaux du Secrét. et agent spécial*, au Jardin du Roi.

ÉCOLE SPÉCIALE DE PHARMACIE DE PARIS,

Rue de l'Arbalète, n. 13.

Le but de l'École est d'enseigner toutes les sciences qui se rattachent à la pharmacie, de recevoir pharmacien ceux qui dans quatre épreuves ont justifié des connaissances nécessaires à l'exercice de cette profession. Tout candidat doit déposer des certificats constatant huit années d'études, un acte de naissance attestant qu'il a atteint sa vingt-cinquième année, et verser la somme exigée par la loi entre les mains de M. le trésorier, avant d'être porté sur la liste d'admission aux examens.

- M. Laugier ✱, *Directeur*, au Jardin du Roi.
 M. Bouillon Lagrange, *Directeur-Adjoint*, boul. des Italiens, n. 9.
 M. Robiquet, *Trésorier*, à l'École.

Professeurs. Messieurs.

Nachet, quai des Tournelles, n. 33.	Pelletier ✱, rue Jacob, n. 15.
Guiart, rue des Poules, n. 12.	Bussy, rue du Bouloy, n. 12.

Professeurs-Adjoints. Messieurs.

Bouriat, rue du Bac, n. 56.	Guilbert, rue de Seine-S.-Germ., n. 55.
Clarion, r. du Petit-Bourbon, n. 10.	Caventon ✱, rue de Gaillon, n. 22.

Employés. Messieurs,

Laugier fils (Ad.), Chef du Secrétariat, rue de Seine-St.-Victor, n. 7.	Guiart fils, Préparateur des Cours, rue des Poules, n. 12.
--	---

SECTION VII.

ÉCOLES DES BEAUX-ARTS ET DES SCIENCES.

(Ecole royale et spéciale des Beaux-Arts. — Ecole royale gratuite de Mathématiques et de Dessin. — Ecole royale et spéciale de Dessin pour les jeunes personnes.)

ÉCOLE ROYALE ET SPÉCIALE DES BEAUX-ARTS,

Rue des Petits-Augustins.

Cette Ecole, consacrée à l'enseignement des arts du dessin, a été substituée aux corps enseignants de l'Académie royale de Peinture et Sculpture, établie en 1648, et de celle d'Architecture, fondée en 1671.

Elle est divisée en deux sections: l'une comprend la Peinture et la Sculpture; l'autre comprend l'Architecture.

Son administration est dans les attributions du Ministre du Commerce et des Travaux publics.

Louis XVIII, par une ordonnance du 18 décembre 1816, a affecté au placement de cette Ecole, l'ancien local du Musée des Monumens français, rue des Petits-Augustins, n. 16.

SECTION DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Professeur-Recteur.

Cartellier ✱, *Sculpteur*, rue de l'Est, n. 3.

Professeurs. Messieurs,

B^{on} Gérard (O ✱), *Peintre*, rue Saint-Germain-des-Prés, n. 6.

B^{on} Gros ✱, *Peintre*, rue des Saints-Pères, n. 22.

B^{on} Guérin ✱, *Peintre*, ancien Directeur de l'Académie de France, rue de Lille, n. 79.

B^{on} Bosio ✱, *Sculpteur*, pavillon de l'Institut.

Guillon le Thierre ✱, *Peintre*, Palais de l'Institut.

Meynier ✱, *Peintre*, rue du Paon-S.-André, Hotel des Bains.

Hersent (O ✱), *Peintre*, rue Cassette, n. 22.

Cortot ✱, *Sculpteur*, rue Mazarine, n. 30.

David ✱, *Sculpteur*, rue de Vaugirard, n. 20.

Pradier, *Sculpteur*, rue des Beaux-Arts, n. 4 bis.

Ingres ✱, *Peintre*, palais de l'Institut.

Emery ✱, *Médecin*, rue Thiroux, n. 9, *Anatomie*.

Girard ✱, rue St.-Jacques, n. 159, *Perspective*.

SECTION D'ARCHITECTURE.

Théorie de l'Art.

M. Baltard (*Architecte de Sainte-Généviève et des Prisons de Paris, Professeur, Conservateur de la Galerie d'Architecture, rue des Petits-Augustins, n. 16.*

Histoire de l'Architecture.

M. Huyot * (*Architecte, Membre de l'Acad. des Beaux-Arts, Professeur, rue du Pont-de-Lodi, n. 2.*

Mathématiques.

M. Lavit, *Professeur, rue Neuve-Saint-Merry, n. 25.*

Stéréotomie et Construction.

M. Jay (*Inspecteur des Bâtimens civils, Professeur, rue d'Enfer, n. 19.*

Perspective (1).

M. Girard *, *Professeur adjoint à la section d'Architecture, rue Saint-Jacques, n. 159.*

Secrétariat et Archives de la Section.

M. Vaudoyer *, *Secrétaire-Archiviste, de l'Académie des Beaux-Arts, au palais de l'Institut.*

Commission établie près la Section pour l'assister dans les jugemens des concours d'émulation.

Liste par ordre d'admission. Messieurs,

Fontaine (O *), rue de l'Oratoire, 4.

Percier (O *), au Louvre.

Vignon (B.), rue de l'Arbre-Sec, n. 33.

Callet, rue de la Pépinière, n. 48.

Normand, Parvis Notre-Dame, n. 22.

Labarre *, rue Childebert, n. 5.

Norry *, rue de Vaugirard, n. 28.

Delannoy, rue de Mesnars, n. 8.

Van Cleemputte, boulevard d'Enfer, n. 8.

Peyre *, rue des Poitevins, n. 6.

Gisors *, rue d'Hanôvre, n. 8.

Lebas, Pavillon des Quatre-Nations.

Guenepin, rue St.-Dominique-Saint-Germain, n. 46.

Menager, rue des Francs-Bourgeois, n. 11, au Marais.

Debret *, rue St.-Honoré, n. 252.

Leclerc, rue Hauteville, n. 2.

Chatillon, rue du Faub.-Montmartre, n. 4.

Vallot, rue du Jardinot, n. 8.

Guignet *, rue Caumartin, n. 1.

Rohault *, rue d'Aguesseau, n. 12.

Gauché, r. du Battoir St.-André, n. 10.

Lahure, rue St.-Fiacre, n. 18.

Secrétariat de l'École.

M. Mérimée *, *Peintre, Secrétaire perpét., rue des Petits-Augustins, à l'École royale des Beaux-Arts.*

M. Dumont, *Peintre, Secrétaire-Adjoint, au Jardin des Plantes.*

Agence de l'École.

M. Vinit, *Agent chargé de la comptabilité et de la surveillance, rue des Petits-Augustins, à l'École royale des Beaux-Arts.*

(1) Le Professeur fait un cours particulier pour les élèves de la section de peinture, et un cours particulier pour les élèves de la section d'architecture.

ÉCOLE ROYALE GRATUITE DE MATHÉMATIQUES

ET DE DESSIN, EN FAVEUR DES ARTS MÉCANIQUES,

Rue de l'École de Médecine, n. 5.

Cet Etablissement, créé par M. Bachelier, et autorisé par lettres-patentes de Louis XV, est ouvert, depuis 1766, en faveur des ouvriers de la ville de Paris qui se destinent aux professions mécaniques; on leur enseigne, savoir :

Les lundi et jeudi de chaque semaine, la Géométrie-pratique, l'Arithmétique et le Toisé, l'Arpentage, la Coupe des pierres, la Coupe des bois, les élémens d'Architecture;

Les mardi et vendredi, les proportions de la Figure humaine et le dessin des Animaux; — les mercredi et samedi, le dessin des ornemens et des fleurs.

Tous les soirs de 7 à 9 heures, un exercice a lieu pour l'instruction des ouvriers qui ne peuvent s'éloigner de leurs travaux pendant le cours de la journée.

Administration.

S. S. le Duc de Doudeauville (O *), *Président.*

M. le V^{te} Héricart de Thury (O *), *de l'Académie des Sciences.*

M. le B^{on} Gérard (O *), *Peintre, de l'Académie des Beaux-Arts.*

M. Brisson, *Conseiller à la Cour royale de Paris.*

M. le C^{te} Amédée de Pastoret (C *).

M. Lainé *, *Directeur de la Loterie royale de France.*

M. Laudigeois, *ancien Notaire de Paris.*

M. Perciel (O *), *Architecte de l'Académie des Beaux-Arts.*

M. Lucas-Montigny *, *Membre du Conseil général.*

M. Le Hon, *Notaire.*

M. le M^{is} de Château-Giron *, *Membre du Conseil général.*

M. Joseph Périer *, *Membre du Conseil général.*

M. Perrin, *Peintre du Roi, de l'ancienne Académie de Peinture et Sculpture, Directeur, Agent général.*

M. Bachelier *, *Directeur Adjoint, faisant fonctions de Secrétaire de l'Administration.*

N. *chargé des détails du matériel.*

ÉTUDES.

Professeurs et Employés. Messieurs,

Lavit, Prof. . . { *Géomét. - Pratique,*

Herr, Adj. . . { *Arithm. et Toisé.*

Douliot, Prof. { *Arpentage.*

{ *Architecture, coupe*

{ *des Pierres et des*

{ *Bois.*

Peron, Prof. . } *Figure et Animaux.*

Monvoisin, Adj. } *Figure et Animaux.*

Dutertre *, Pr. } *Fleurs et Ornemens.*

Gault de Saint-Germain, Adj. } *Fleurs et Ornemens.*

Thierry, Prof. honor., Chef des Confér.

Service.

MM. Leclère et Cauvin, *Inspecteurs des Elèves.*

ÉCOLE ROYALE, SPÉCIALE ET GRATUITE DE DESSIN POUR LES JEUNES PERSONNES, *rue de Touraine, n. 7, Faubourg St.-Germain.*

Cette école est ouverte tous les jours, excepté le samedi; elle est consacrée à l'enseignement de l'art du dessin. On y enseigne le dessin de figure, d'ornement, de paysage, d'animaux et de fleurs. Il y a un concours annuel, dont les prix sont en médailles d'argent, et un grand premier prix d'honneur, constatés par diplôme, et suivi d'une exposition publique, pendant huit jours, des dessins des élèves. Ces prix sont distribués d'après le jugement porté par les Membres de l'Institut composant la Commission de surveillance établie en 1828 par S. Exc. le Ministre de l'intérieur.

M. Garnier ✱, *Peintre d'histoire*, Président.

M. le B^{on} Boucher-Desnoyers ✱, *Graveur*.

M. David ✱, *Statuaire*.

Mlle. Frère de Montizon (Justine), }
Mlle. Frère de Montizon (Flore), } *Professeurs.*

SECTION VIII.

BIBLIOTHÈQUES.

(Bibliothèque du Roi. — Ecole spéciale des Langues orientales vivantes. — Cours d'Antiquités. — Bibliothèque Mazarine. — Bibliothèque de Sainte-Généviève et Dépôt légal de la Librairie. — Bibliothèque de l'Arsenal. — Bibliothèque de la ville de Paris.)

BIBLIOTHÈQUE DU ROI,

Rue de Richelieu.

CONSERVATEURS—ADMINISTRATEURS

Des Livres imprimés.

M. Van-Praet ✱, }
M. De Manne ✱, } à la Bibliothèque.
M. Barbier-Vémars ✱, *Conservateur-Adjoint.*

Des Manuscrits.

M. Dacier (O ✱), pour les Manuscrits en langues modernes, à la Bibliothèque.

M. Abel Remusat ✱, pour les Manuscrits en langues orientales, à la Bibliothèque.

M. Champollion-Figeac ✱, pour les chartes et diplômes, et adjoint à M. Dacier, pour les manuscrits en langues modernes, à la Bibliothèque.

M. Hase ✱, *Conservateur-Adjoint.*

Des Médailles, Antiques et Pierres gravées.

M. Raoul-Rochette ✱, à la Bibliothèque.

M. Mionnet ✱, *Conservateur adjoint.*

Des Estampes et Planches gravées.

M. Thévenin ✱, à la Bibliothèque.

Des Cartes et Plans.

M. Jomard ✱, à la Bibliothèque.

Libraires de la Bibliothèque.

MM. De Bure frères, Libraires du Roi, rue Serpente, n. 7.

Médecin de la Bibliothèque.

M. le Docteur Laugier, rue de la Michodière, n. 1.

Cette Bibliothèque est ouverte, pour les lecteurs, tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes. de 10 à 2 heures. et pour les curieux, les mardis et vendredis, aux mêmes heures. Elle est en vacance depuis le 1^{er} septembre jusqu'au 16 octobre.

ÉCOLE ROYALE ET SPÉCIALE

Des langues orientales vivantes, et d'une utilité reconnue pour la Politique et le Commerce, établie près la Bibliothèque du Roi.

Arabe littéral.

M. le B^{on} Silvestre de Sacy (C ✱), *Administ. de l'Ecole, et Professeur.*

Les mardis, jeudis et samedis, à 11 heures du matin.

Arabe vulgaire.

M. Caussin de Perceval fils, *Professeur.*

Les lundis, mercredis et vendredis, à midi.

Persan.

M. de Chézy ✱, *Professeur.*

Les mardis et jeudis, à 3 heures, et les vendredis, à 10 h. du matin.

Turc.

M. le Chev. Jaubert ✱, *Professeur.*

Les mardis et jeudis, à 1 heure, et les vendredis, à deux heures.

Arménien.

M. Le Vaillant de Florival, *Professeur.*

Les lundis, mercredis et vendredis, à 10 heures.

Cours de Grec moderne.

M. Hase ✱, *Professeur.*

Les lundis, mercredis et samedis, à 2 heures et demie.

Hindoustani.

M. Garcin de Tassoy, *professeur.*

Les mardis, jeudis et samedis, à 9 heures du matin.

M. Sédillot ✱, *Secrétaire de l'Ecole.*

COURS D'ANTIQUITÉS,

A la Bibliothèque du Roi.

M. Raoul-Rochette ✱, *Professeur.*

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE.

M. Petit-Radel ✱, *Administrateur perpétuel.*

M. Amar ✱ . . . }
 M. de Féletz ✱ . . . }
 M. Osmond . . . }
 M. A. Guillon . . . }
 M. Pignolet . . . }

Conservateurs.

M. Arsène Thiébaud. }
 M. Goujon, *économe.* } *Sous-Bibliothécaires.*

Cette Bibliothèque, fondée, dotée, ouverte au public, rue de Richelieu, en 1648, fut léguée en 1661 par le cardinal Mazarin au collège de son nom, adoptée comme fondation royale, en 1665, par lettres-patentes de Louis XIV, et transférée dans son local actuel en 1688. Elle contient environ 93,000 vol. Le public y est admis, dans la galerie Colbert, tous les jours, depuis dix heures jusqu'à deux, excepté les jeudis, les jours fériés, et les vacances du 15 août au 1^{er} octobre.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE SAINTE-GÉNEVIÈVE.

M. Flocon, *Administrateur-perpétuel*, à la Bibliothèque.

M. de Lancy ✱, *Administrateur adjoint*, rue Duphot, n. 14.

M. Le Chevalier ✱, 1^{er} *Conservateur*, à la Bibliothèque.

M. Drevet ✱, 2^e *Conservateur*, au Collège de Henri IV.

M. Robert, 3^e *Conservateur*, à la Bibliothèque.

M. Aimé-Martin ✱, 4^e *Conservateur*, rue des Petits-Augustins, n. 15.

M. Massabiau, *Sous-Bibliothécaire*, }
 M. de Brotonne, *Sous-Bibliothécaire*, } à la Bibliothèque.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, depuis dix heures du matin jusqu'à trois de relevée. Elle est en vacance depuis le 1^{er} août jusqu'au 15 septembre inclusivement.

N. B. Par ordonnance du Roi, le dépôt légal de la librairie a été établi à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, sous la direction spéciale de M. Aimé-Martin.

Le dépôt est ouvert le mercredi.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL,

A l'Arsenal.

M. Nodier (Charles) ✱, *Bibliothécaire en chef.*

M. Duval (Alex.) ✱, *Conservateur-Administrateur, Membre de l'Institut.*

M. Le Normant,

M. le Chev. Amyot,

M. Vieillard,

M. Soulié,

M. Caix, *Conservateur-Adjoint.*

} *Conservateurs.*

Cette Bibliothèque, une des plus riches et des plus considérables du Royaume, est ouverte au public tous les jours de la semaine, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures de relevée. Elle renferme environ 160,000 volumes imprimés, et 6,000 manuscrits. La bibliothèque est fermée pendant les vacances, depuis le 15 septembre jusqu'au 3 novembre.

BIBLIOTHÈQUE DE LA-VILLE DE PARIS,

A l'Hôtel-de-Ville, dans les galeries Saint-Jean; l'entrée est par la rue du Tourniquet-Saint-Jean.

M. Rolle (Hippolyte), *Bibliothécaire-Administrateur.*

M. Ravenel, *Sous-Bibliothécaire.*

M. Bailly fils, *Employé.*

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, depuis dix jusqu'à quatre heures, excepté les dimanches et les jours fériés. Elle renferme 45,000 volumes.

Elle est en vacance depuis le 1^{er} septembre jusqu'au 1^{er} novembre inclusivement.

SECTION IX.

SOCIÉTÉS SAVANTES,

Autorisées par le Gouvernement.

(Société du Bulletin Universel. — Société des Antiquaires de France. — Société royale et centrale d'Agriculture.)

SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN UNIVERSEL,

Pour la propagation des connaissances scientifiques et industrielles.

(Rue de l'Abbaye, n. 3, à Paris.)

Le but de cette association, autorisée par ordonnance du Roi, en date du 13 mars 1828, est :

I. Dé centraliser à Paris la connaissance de tous les progrès des travaux de l'esprit humain dans les sciences positives et dans les arts industriels, 1^o par le moyen d'une correspondance active et universelle; 2^o par la réunion de tous les recueils périodiques et de toutes les collections académiques; 3^o par le dépouillement de tous ces recueils, et l'analyse de tous les ouvrages qui sont adressés à la Direction de la Société.

II. De répandre et de propager ensuite cette connaissance dans tous les pays civilisés, 1^o par la publication des huit recueils spéciaux qui, dans leur ensemble, composent le *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, destinés à servir de lien et de correspondance entre tous les amis des sciences et de l'industrie, sans acception de patrie, d'école ou de doctrine; 2^o par l'usage qui leur est accordé de la bibliothèque de l'institution; 3^o par les renseignemens que la Direction s'empresse de donner à tous ceux qui les réclament sur tous les objets qui composent la sphère de l'institution.

CONSEIL SUPERIEUR DE PERFECTIONNEMENT.

S. S. le Duc de Dondeauville (O ✽), *Président.*

M. le Duc d'Escars (G O ✽).

M. le Bon Benjamin Delessert (O ✽), *Banquier.*M. Périer (Casimir) ✽, *Président du Conseil des Ministres.*M. le V^{te} de Châteaubriand (O ✽), *de l'Académie française.*M. Villemain (O ✽), *Membre de l'Académie française, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Académie de Paris.*M. le Bon Silvestre de Sacy (C ✽), *de l'Acad. des Insc. et Belles-Lettres.*M. Letronne ✽, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

M.

M.

DIRECTION ET CONSEIL D'ADMINISTRATION.

*Directeur de la Société.*M. le Bon de Férussac ✽, *Fondateur et Rédacteur en chef du Bulletin.**Administrateurs. Messieurs,*Wurtz ✽, *Libraire, Fondateur et Administrateur.*Firmin Didot (Ambroise), *Imprimeur du Roi, Administrateur.*D'Arcet ✽, *de l'Académie des sciences, Administrateur.*Soulange-Bodin ✽, *de l'Académie des sciences, Administrateur.*

COMITE CENTRAL FRANÇAIS.

PROTECTEUR : S. M. LOUIS-PHILIPPE I^{er}.*Bureau du Comité central.*S. S. le Duc Decazes (O ✱), *Président.*M. le V^{te} de Martignac (G ✱),

S. S. le Duc de Choiseul (O ✱),

M. de Vatimesnil (O ✱),

M. le C^{te} De la Borde (O ✱),

M. Champollion jeune ✱,

M. le Duc de Liancourt (O ✱),

M. le M^{is} de Cambray,M. le B^{ou} Dupin (Charles) (O ✱),} *Vice-Présidens.*} *Secrétaires.*

COMITÉ BADOIS.

PROTECTEUR : S. A. R. LE GRAND-DUC.

COMITÉ WURTEMBERGEOIS.

PROTECTEUR : S. M. LE ROI DE WURTEMBERG.

COMITÉ BRÉSILIEN.

PROTECTEUR : S. M. I. L'EMPEREUR DU BRÉSIL.

SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE,

Rue des Petits-Augustins, au palais des Beaux-Arts.

Cette Société, qui a succédé à l'ancienne Académie Celtique, se compose de quarante-cinq membres résidans, de dix membres honoraires et d'un nombre illimité de correspondans nationaux et étrangers. Elle s'occupe de recherches sur les langues, la géographie, la chronologie, l'histoire, la littérature, les arts et les antiquités celtiques, grecques, romaines et du moyen âge, mais principalement des Gaules et de la Nation Française jusqu'au XVI^e siècle inclusivement. Elle se réunit en *séances particulières*, les 9, 19 et 29 de chaque mois, excepté dans les mois de septembre et octobre, époque de ses vacances, et en *assemblée publique* une fois par an. Alors elle remet, quand elle le juge convenable, une médaille d'or au meilleur mémoire envoyé sur un sujet mis par elle au concours. Elle publie un *Recueil de Mémoires*, qui se compose en ce moment de 8 vol. in-8^o.

Cette Société a reçu le titre de *royale*, et son règlement a été approuvé par ordonnance du Roi, du 4 juillet 1829.

Président.

Dulaure, Homme de lettres, rue de Savoie, n. 6.

Vice-Présidens. Messieurs,L'Abbé de Labouderie, Vicaire-général, cloître Notre-Dame, n^o 20.

De Cailleux (O ✱), Secrétaire-général des Musées, au Louvre.

Secrétaire.

M. Etienne fils, rue de Grammont, n. 7.

Secrétaire-Adjoint.

Crapelet ✱, Imprimeur, rue Vaugirard, n. 9.

Archiviste-Bibliothécaire.

M. A. Taillandier, Conseiller à la Cour royale, rue Taranne, n. 10.

Trésorier.

Warden, ancien Consul-général des Etats-Unis, rue du Pot-de-Fer, n. 12.

Membres. Messieurs,

<i>Barbié du Bocage (Alexandre)</i> , Professeur à la Faculté des lettres.	<i>Labat</i> , Homme de lettres.
<i>Berr (Michel)</i> , Homme de lettres.	Bon de la <i>Doucette</i> *, ancien Préfet.
<i>Blouet</i> , Architecte.	C ^{te} de <i>Lasteyrie</i> *.
<i>De Cadavène</i> , Homme de lettres.	<i>Ledru</i> , Homme de lettres.
<i>Chaumette-Desfossés</i> *.	Chev. <i>Lenoir</i> *, Administr. des Monumens de Saint-Denis.
<i>Cousinery</i> *, ancien Consul-général.	S. S. le Mis de <i>Malleville</i> (O *).
<i>D'Attel de Lutanges</i> , Homme de lettres.	<i>De Montrol</i> , ancien Sous-Préfet.
<i>Depping</i> , Homme de lettres.	<i>Rifaud</i> , Artiste.
<i>Desgranges</i> , Homme de lettres.	<i>Rolle</i> *, ex-Bibliothéc. de la ville de Paris.
<i>Farcy</i> , Homme de lettres.	<i>Roquefort</i> , Homme de lettres.
<i>Gauthier d'Arc</i> , Vice-Consul en Grèce.	V ^{te} <i>Siméon</i> (O *), Conseiller-d'Etat.
<i>Gilbert</i> , Homme de lettres.	<i>Taillandier</i> , Conseiller à la Cour royale.
V ^{te} <i>Héricart de Thury</i> (O *), Conseiller-d'Etat.	Bon <i>Taylor</i> (O *), Commissaire du Roi près le Théâtre-Français.
Chev. <i>Jaubert (Améd.)</i> *, Prof. à l'Ecole royale des langues orientales.	<i>Van-Pract</i> *, Memb. de l'Institut, Conserv. de la Bibliothèque royale.
<i>Jorand</i> , Peintre.	<i>Willemain</i> , Graveur.

Membres honoraires. Messieurs,

Mis <i>Fortia-d'Urban</i> (O *).	S. S. Abbé <i>Duc de Montesquiou</i> (G O *).
<i>Guizot</i> *, Prof. à la Faculté des lettres.	Bon <i>Sané</i> *, Membre de l'Institut.
<i>Jaley</i> , Graveur en médailles.	C ^{te} de <i>Sorgo</i> .
<i>Lerouge</i> .	<i>Tourlet</i> , Homme de lettres.

Agent de la Société.

M. *Sauvé*, rue des Petits-Augustins, au palais des Beaux-Arts.

SOCIÉTÉ ROYALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE,

Séant à Paris, Hôtel-de-Ville.

Cette Société, rétablie par l'Ordonnance du 4 juillet 1814, dans le titre et les attributions qui lui avaient été conférés en 1788, est le centre commun et le lien de correspondance des différentes Sociétés d'Agriculture du Royaume. Ses travaux ont pour objet l'amélioration des diverses branches de l'économie rurale et domestique de la France. Elle se réunit deux fois par mois à l'hôtel de la Préfecture du département de la Seine ; elle tient, chaque année, une séance publique, pour entendre le compte de ses travaux, qui lui est présenté par le Secrétaire perpétuel, et pour la distribution des prix qu'elle a proposés au concours. La Société a pour officiers, un président et un Vice-Président, élus par elle, et dont les fonctions respectives durent un an ; un Secrétaire perpétuel et un Agent général trésorier, nommés à vie par le Roi, sur la présentation faite, par la Société, de trois candidats.

LE ROI, *Protecteur.*

Officiers pour l'année 1831.

- S. S. le Bon *Séguier* (G O *), *Président.*
M. le V^{te} *Héricart de Thury* (O *), *Vice-Président.*
M. le Bon de *Silvestre* *, *Secrétaire perpétuel.*
M. le Chev. *Huzard* *, *Agent-général Trésorier.*
M. le Chev. *Challan* (O *), *Vice-Secrétaire.*

Associés ordinaires. Messieurs,

- Chev. Tessier ✱, *Inspecteur-général des Bergeries royales*, rue des Petits-Augustins, n. 26.
- Yvart ✱, *de l'Acad. royale des Sciences*, rue du Four-Saint-Germain, n. 42.
- Chev. Huzard ✱, *Inspecteur-général des Ecoles roy. vétérin.*, r. de l'Eperon, 7.
- Bon de Silvestre ✱, *de l'Académie des Sciences*, rue Taranne, n. 13.
- Molard ✱, *de l'Académie royale des Sciences*, rue de Charonne, n. 47.
- Cte de Lasteiry ✱, *Membre du Conseil d'agriculture*, rue de Grenelle-S.-G., 59.
- Sageret, *Propriétaire-Cultivateur*, rue de Montreuil, n. 14r.
- Bon Benjamin Delessert (O ✱), *de l'Acad. des Sciences*, rue Coq-Héron, n. 3.
- Chev. Challan (O ✱), *Propriétaire*, rue des Champs-Élysées, n. 8.
- Vilmorin, *Marchand de graines*, quai de la Mégisserie, n. 50.
- Cte Dubois (C ✱), *Propriétaire*, rue Laffitte, n. 11.
- Dupetit-Thouars ✱, *de l'Académie des Sciences*, rue Cassette, n. 20.
- Vte Posuel de Verneaux, *propriétaire*, rue de Bourgogne, n. 52.
- Michaux, *Botaniste - Voyageur*, quai aux Fleurs, n. 19.
- Labbé, *Propriétaire*, rue Duphot, 17.
- Girard ✱, *Directeur de l'École royale vétérinaire d'Alfort*.
- Baudrillart, *Chef de Divis. à l'Administ. générale des Forêts*, aux Batignoles.
- Cte Chabrol de Volvic (G ✱), *de l'Académie des Sciences*, rue Mondovi, n. 6.
- S. S. le Bon Séguier (G O ✱), *1er Président de la Cour royale de Paris*, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 16.
- Vte Héricart de Thury (O ✱), *de l'Académie des Sciences*, r. de l'Université, 29.
- Becquey (C ✱), *Conseiller d'Etat*, rue Cassette, n. 36.
- Hachette ✱, *Professeur de la Faculté des Sciences*, rue Saint-Hyacinthe, n. 8.
- Dailly père, boulevard St.-Martin, n. 6.
- Busche ✱, *Directeur de l'approvisionnement de réserve*, quai de l'Hôpital.
- Huzard fils ✱, *Méd. Vétér., memb. du Cons. de Salubrité*, r. de l'Eperon-St.-André, 5.
- Vte d'Harcourt, rue Royale, n. 13.
- Bon de Ladoucette ✱, rue Saint-Lazare n. 11.
- Dailly fils, *Maitre de la poste aux chevaux*, rue Pigal.
- Bon Ternaux aîné (O ✱), place des Victoires, n. 6.
- Iluerne de Pommeuse ✱, quai Malaquais, 17.
- Soulange-Bodin ✱, rue Sainte-Anne, 44.
- Darblay, *Propriétaire*, r. des V.-Étuves, 16.
- Bottin ✱, *Éditeur de l'Almanach du Commerce*, rue J.-J. Rousseau, 20.
- Henry ✱, *Chef de la Pharmacie centrale des hôpitaux*, quai de la Tournelle, n. 5.
- Bon de Mortemart-Boisse ✱, *Propriétaire*, Villa François Ier.
- S. S. Cte de Tournon (C ✱), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n. 58.
- Benoit ✱, *Propriétaire*, rue de la Paix.
- Leclerc - Thouin, *Propri.*, r. St.-Victor, 7.
- Yvart ✱, *Professeur à l'École royale vétérinaire d'Alfort*.

Associés libres. Messieurs,

- Bon Rougier-la-Bergerie, rue Basse-du-Rempart, n. 44.
- Desfontaines ✱, *Professeur de botanique au Jardin au Roi*.
- S. S. le Cte Chaptal (G ✱), rue de l'Université, n. 45.
- Cournol, *Avocat*, r. des Trois-Pavillons, n. 4.
- Chev. Gillet-Laumont (O ✱), *de l'Acad. roy. des Sc.*, quai de la Tournelle, n. 3.
- Cte Benoit (C ✱), rue St.-Dominique-St.-Germain, n. 27.
- Malet-Mamon, *Propriétaire-Cultivateur*, à Choisy-le-Roi.
- Neuvry, *Propriétaire*, à Bièvre.
- Delpierre (C ✱), *Président honoraire à la Cour des Comptes*, rue d'Enfer, n. 11.
- Cavoleau, à Fontenay-le-Comte, département de la Vendée.

Associés étrangers. Messieurs,

- Marshall, à Londres.
- Calkoen, *Secrétaire de la Société d'Agriculture d'Amsterdam*.
- Decandolle, *Prof. à histoire nat.*, à Genève.
- Sinclair, à Edimbourg.
- Cte de Macclesfield, *Président du Bureau d'Agriculture*, à Londres.
- Nicolaï, à Rome.
- Bon de Voght, à Flolbeck, près Altona.
- Hartig, *Grand-Maitre des Forêts*, à Berlin.
- Fellenberg, à Hoffswyl.
- Schwerz, à Hoheheim, près Stuttgard.
- Prince Gagarin, à Moscou.

CHAPITRE V.

COMMERCE ET INDUSTRIE.

SECTION PREMIÈRE.

NOTABLES COMMERÇANS,

Qui concourent à la nomination des Membres du Tribunal de Commerce du département de la Seine. (Voyez la notice des Tribunaux de Commerce, page 377.)

- Aboury-Fournier, *négoc.* S^{te}-Anne, 5.
 Acloque, *porcelaines*. Barillerie, 22.
 Adrien, *négociant*, Singes, 3.
 Aimé, *libraire*, q. Malaquais, 11.
 Alavoine, *soie*, de la Poterie, 27.
 Albinet jeune, *couvert*. Vieille-Estrapade, 19
 Albouy, *charpentier*, Paradis, 16.
 Allegry, *négociant*, S^{te}-Avoie, 59.
 Amet, *agent de change*, des Jeûneurs, 5.
 Ancelin, *libraire*, Dauphine, 9.
 Ancelot, *raffin. de sucre*, Châillot, 3.
 Andelle, *commissionnaire*, Enghien, 26.
 André, *banquier*. Petites-Ecuries, 46.
 André, *fer*, Ménilmontant.
 Anquetil. *filateur*, pl. Royale, 12.
 Anquetil j^e. *filateur*, Aligre-St.-Antoine, 1.
 Archdeacon, *courtier*, Bondy, 6.
 Ardoin, *banquier*, Chauchat, 2.
 Armagis. *soieries et rubans*, S.-Denis, 118.
 Atrambé-Horeau, *tapis*, Richelieu, 89.
 Aubert, *négociant*, Bondy, 46.
 Aubert, *distillateur*, Thévenot, 13.
 Aubineau-Caron, *farines*. Corderie, 11.
 Aublé, *potier-d'étain*, S.-Honoré, 179.
 Aucoq, *quincaillier*, Bac, 24.
 Audenet, *négociant*, Faub.-Poissonn. 19.
 Audenet fils, *négociant*, F.-Poissonnière.
 Auffroy, *meubles*, Tonnellerie, 57.
 Auger, *quincaillier*, q. Mégisserie, 72.
 Auzou fils, *papiers*, S.-André-des-Arts, 58.
 Bachelier, *libraire*, q. Augustins, 55.
 Bacot, *couvertures*, S.-Victor, 67.
 Baignères, *banquier*, Saussayes, 10.
 Ballu, *charpentier*, Récollets.
 Bapst-Mesnière, *joaillier*, q. Ecole, 30.
 Baron, *pavage*, impasse Argenteuil, 14.
 Barbé, *négociant*, Faub.-Montmartre, 6.
 Barbet de Jouy, *toiles peintes*, S.-Marc, G.
 Barbier, *plombier*, Seine, 41.
 Barbier, *négoc. en verrerie*. B.-Enfans, 24.
 Baraud, *coutelier*, S.-Honoré, 263.
 Basquesne, *négociant*, Vieilles-Audriettes, 2.
 Basset fils, *estampes*, S.-Jacques, 64.
 Baudson, *distillateur*, S^{te}-Anne, 29.
 Baullier, *horlogerie*, Vendôme, 9.
 Bavoil, *quincaillier*, q. aux Fleurs, 23.
 Bayard, *boucher*, Four-S.-Germain, 7.
 Bayvet, *raffineur*, Roquette, 72.
 Bazin, *nég. en bonneterie*, Déchargeurs, 10.
 Beau, *mercier*, Dauphine, 20.
 Beau, *négociant*, Batailles, 21.
 Beau aîné, *vins*, Montmartre, 169.
 Beaupillier, *nég. en draperie*, Cléry, 32.
 Beauvisage, *teinturier*, Bretonvilliers, 2.
 Béchem, *négociant*, Simon-le-Franc, 18.
 Béchet, *banquier*, Port-Mahon, 12.
 Bègue, *fers*, Petites-Ecuries, 36.
 Behic, *banquier*, Taitbout, 33.
 Beignier, *laines*, à S.-Denis.
 Belin-Mandar. *libraire*, Paon, 8.
 Benard, *négociant*, Bondy, 46.
 Benoît, *farines*, à S.-Denis.
 Benoît, *entrep. de maçon*. Cadet, 11.
 Benouville, *entrep. de serrur.* Ponthieu, 15.
 Bequet, *boucher*, marché S.-Honoré, 32.
 Bercioux, *entrep. de bâtim.* Planche, 20.
 Béranger-Roussel, *négoc.* Française, 8.
 Bertraod, *tuiles*, q. Petits-Augustins, 5.
 Bernard aîné, *draps*, Fourey, 18.
 Bernard, *charb. de terre*, Barres-S.-Paul, 9.
 Bernheim, *négociant, manufact.* Antin, 6.
 Berquin, *banquier*, houl. Poissonnière, 14.
 Berthe, *négociant*, S.-And.-des-Arts, 60.
 Berthe, *bijoutier*, S.-Honoré, 162.
 Berthereau, *négociant*, Poissonnière, 35.
 Berthier, *négoc. en vins*, q. Orléans, 12.
 Berthmont, *bonnetier*, Louis-le-Grand, 27.
 Berthoud, *banquier*, Richer.
 Bertrand, *court. de comm.* S^{te}-Croix-de-la-Bretonnerie, 25.
 Bertrand, *com. de roul.* Fos-S.-Bernard, 24.
 Bertrand ✻, *libraire*, Hautefeuille, 23.
 Berthe, *négoc. en soieries*, S.-Denis, 210.
 Besson neveu, *négoc. en vins*, pl. Royale, 2.

- Bidault, *negoc. en épiceries*, S.-Denis, 100.
 Bigaud, *entrep. de la verrerie*, à Ivry.
 Bisson, *negoc. en draperies*, S.-Denis, 108.
 Blay, *courtier*, Paradis-Poissonnière, 18.
 Blerzy aîné, *bronzes*, Roule, 13.
 Blondeau, *pharmacien*, Condé, 22.
 Blondel, *negoc. en dentelles*, Cléry, 34.
 Bobée, *produits chimiques*, Ménars, 9.
 Boch fils, *bois*, Université (Gr.-Cail.), 23.
 Boichard fils, *papiers*, Gr.-Augustins, 7.
 Boigues, *métaux*, Minimes, 12.
 Boissacq, *dentelles*, Quincampoix, 23.
 Boisgaultier, *negociant*, S.-Martin, 149.
 Boitel, *bonnetier*, pointe S.-Eustache, 5.
 Bompierre, *vins en gros*, Bretonvilliers, 3.
 Bonin, *vins*, Comtesse-d'Artois, 32.
 Bonjour, *comm. de roul.* Montorgueil, 74.
 Bonjour, *toile cirée*, Foss.-du-Temple, 77.
 Bonnaffé, *métaux*, Aval.
 Bonnairé fils, *acides*, à Vaugirard.
 Bonnaric, *negociant*, Enghien, 30.
 Bonneville, *essayeur du com.* S.-Martin, 67.
 Bonnet, *épicié*, S.-Marc, 110.
 Bontems, *dentelles*, Bourg-l'Abbé, 7.
 Borda, *draps*, Bons-Enfans, 39.
 Borde, *negociant*, N^e-de-Luxembourg, 6.
 Bordin, *vinaigrier*, S.-Martin, 71.
 Borel, *pelleterie*, N.-D.-de-Nazareth, 27.
 Bosquillon, *châles*, N^e-S.-Eustache, 13.
 Bossange père, *libraire*, Richelieu, 60.
 Boucher, *épicié*, la Harpe, 60.
 Boudot, *charpentier*, Miroiménil, 60.
 Boulard, *teintures*, Bourtbourg, 21.
 Boullay *, *pharm.* Fossés-Montmartre, 17.
 Bourbon, *bois*, Ursulines.
 Bourceret, *negoc.* boul. Poissonnière, 23.
 Bourdon aîné, *miroitier*, Bourg-l'Abbé, 48.
 Bourgeois, *roulage*, Bondy, 22.
 Bourgoin, *miroitier*, S.-Denis, 228.
 Bouruet-Aubertot, *negoc.* Moineaux, 22.
 Boutarel, *teinturier*, S.-Louis, 65 (île).
 Boutron-Roussel, *chocol.* J. J. Rousseau, 5.
 Boutron-Charlard, *phar.* B. Porte S. Denis, 12.
 Bouvatier, *negoc.* petite r. S.-Pierre, 30.
 Bouvry, *toiles*, Faub.-Poissonnière, 3.
 Bouzenot, *épicié*, Faub.-Poissonnière, 18.
 Brazier, *commissionn.* Michel-le-Comte, 21.
 Bréan, *mercier*, Montmartre, 154.
 Bricard, *boutonnier*, Chanverrière, 14.
 Bricogne, *negociant*, S.-Denis, 132.
 Bricogne, *tanneur*, Censier, 41.
 Brière-Vallée, *rouennerie*, S.-Martin, 151.
 Brillet, *quincaillier*, cour S.-Martin, 21.
 Brinquant, *courtier*, Coquillière, 27.
 Brion, *épicié*, Chaume, 6.
 Brucy, *papiers*, Fossés-S.-G.-les-Prés, 14.
 Brulon, *banquier*, S^{te}-Avoye, 69.
 Brunet père, *negociant*, F.-Poissonnière, 7.
 Brunet, *march. d'or*, Montmorency, 7.
 Bucaille, *bougies*, S.-Martin, 67.
 Buisson-Pezé, *fer*, q. de la Mégisserie, 74.
 Burel, *soieries*, Chaussée-d'Antin, 7.
 Buron fils, *opticien*, S^{te}-Avoye, 53.
 Cabasson, *bijoutier*, Palais-Royal, 86.
 Caccia, *negoc.* N^e-des-Petits-Champs, 60.
 Caillot, *bois des îles*, Saintonge, 15.
 Calla, *mécanicien*, Faub.-Poissonnière, 92.
 Callaghan, *negociant*, Bleue, 13.
 Callou, *entr. de maç.* Grange-aux-Belles, 7.
 Caminet, *courtier*, Hauteville, 1.
 Camus, *parfumeur*, S.-Denis, 125.
 Cantrelle, *draps*, S.-Denis, 33.
 Carbonneau, *fondeur*, Amandiers, 12.
 Carré, *quincaillier*, S.-Martin, 210.
 Carette *, *negociant*, Laffitte, 3.
 Cartier, *negociant*, Richelieu, 89.
 Cartier de S. René, *ag. de change*, Bergère, 6.
 Cartier, *merc. or et argent*, Arbre-Sec, 39.
 Cauchois, *opticien*, Bac, 1.
 Couture, *negociant*, Déchargeurs, 4.
 Cels, *pépiniériste*, barrière du Maine, 26.
 Chaire, *draps*, S.-Honoré, 163.
 Chalambel, *charbon de terre*, S^{te}-Avoye, 47.
 Chalet, *papetier*, N.-des-Petits-Champs, 39.
 Chardin fils, *parfum*, S.-André-des-Arts, 3.
 Chardin-Boichard, *chandell.* S.-Marti, 248.
 Charlois, *chapelier*, N^e-des-P.-Champs, 14.
 Charlot, *frangier*, S.-Denis, 400.
 Charpentier, *balancier*, S.-Denis, 73.
 Chapoteau, *chandellier*, Verrerie, 27.
 Chappellet, *brasseur*, Mouffetard, 116.
 Charron, *verres à vitres*, Vivienne, 15.
 Chatelat, *parfumeur*, Richelieu, 93.
 Chauvin, *papetier*, S.-Honoré, 116.
 Chaumont, *fabr. de lustres*, Chapon, 23.
 Chenaux, *coutelier*, S^{te}-Anne, 5.
 Cherau, *pharmacien*, S.-Martin, 171.
 Chevreux-Aubertot fils, *neg.* Poissonn. 35.
 Chevalier, *toiles*, S.-Denis, 166.
 Chevalier, *opticien*, q. de l'Horloge, 69.
 Chevals, *banquier*, Grammont, 19.
 Choiselat, *fabr. de bronzes*, Pot-de-Fer, 8.
 Chouillon, *gantier*, S.-Honoré, 75.
 Christin aîné, *commissionnaire en peaux*, Française, 7.
 Claveaux, *quincaillier*, Coquillière, 5.
 Cléry, *bois*, Madeleine, 31.
 Cocheux, *faïencier*, Roquette, 21.
 Coquelin, *miroitier*, Reuilly-S.-Antoine.
 Coeffier, *bois*, Fossés-du-Temple, 52.
 Collard, *negociant*, S.-Denis, 136.
 Coliau fils, *dentelles*, N^e-des-P.-Champs, 1.
 Collin, *imprim. sur toile*, S.-Louis, 3 (île).
 Collon, *banquier*, Bleue, 15.
 Colinet, *pharmacien*, S.-Méry, 12.
 Colombet, *éventailliste*, Gr.-Chantier, 4.

- Combe, *verres*. Bourdonnais, 12.
 Compain, *huiles*, SS.-Pères, 62.
 Corby, *orfèvre*, q. des Oisèvres, 76.
 Corcelet, *comestibles*, Palais-Royal, 104.
 Cornuault, *papiers*, Four-S.-Honoré, 9.
 Corpet, *jardinier-fleur*. F.-du-Temple, 76.
 Cosson, *bijoutier*. Anjou, 8.
 Cottier, *banquier*, Petites-Ecuries, 40.
 Coulombel, *quincaillier*. Mauconseil, 12.
 Coulon, *commis. en laines*, Richer, 22.
 Courbec, *bronzes*, S.-Honoré, 192.
 Courrejoles, *brass.* Marché-aux-Chevaux, 7.
 Courtépée, *corroyeur*. Neuve-S.-Roch, 28.
 Courtin, *peintures*. Neuve-Coquenard, 8.
 Courtois, *nouveautés*, S.-Denis, 122.
 Crapelet ✱, *mprimeur*, Vaugirard, 9.
 Dallemaigne, *brodeur*, Deux-Portes-S.-S. 12.
 Dalligny, *négoçant*. Mauvaises-Paroles, 5.
 Damas, *menuisier*, Harpe, 72.
 Darblay, *farines en gros*, à Antony.
 Dauchez, *soieries*, S.-Denis, 106.
 Dauphino, *fer*, S.-Antoine, 32.
 Dauphin, *papiers peints*, S.-Bernard.
 Davennes, *laines*. N^e.-des-Petits-Champs, 63.
 David aîné, *plomb laminé*, S.-Denis.
 Davilliers (B^{on}) ✱, *nég.* Br.-du-Rempart, 16.
 Davillier, *nég.* boul. Poissonnière, 15.
 Debas, *soie en botte*. S.-Denis, 220.
 Debauxe, *chocolat*, S.-Pères, 26.
 Deberry, *papetier*, S.-Severin, 10.
 Deblades, *metaux*, Parc-Royal, 4.
 Debure, *libraire*, Serpente, 7.
 Declon, *draps*, S.-Honoré, 48.
 De clithal, *banquier*, place des Victoires, 5.
 Delacroix, *crins*, Neuve-S.-Denis, 3-5.
 Delaforest, *imp.-lib.* Filles-S.-Thomas, 7.
 Delalain, *imp.-lib.* Mathurin-S.-Jacques, 5.
 Delalain, *draps*, S.-Honoré, 46.
 Delalève-Sauvage, *vins*, S^e.-Catherine, 14.
 Delamare, *épicier*, Verrerie, 77.
 Delamare, *banquier*, place du Louvre.
 Delaplanche, *toiles*, Bourdonnais, 11.
 Delaporte, *nég.* Deux-Portes-S.-Sauveur, 18.
 Delarenaudière, *encre*, Mouton, 5.
 Delarouzée, *drapenneries*. Nonaindières, 12.
 Delattre, *draps*, Mouffetard, 9.
 Delaunay, *quinc.* S. Louis au Marais, 77.
 Delaunay, *libraire*, Palais-Royal, 182.
 Delaval, *négoçant*, Chapon, 16.
 Delaville-Leroux ✱, *ag. de ch.* Laflite, 8.
 Delessert (B^{on}) (O ✱), *banq.* Montm., 176.
 Delessert (F) ✱, *banq.* Montmartre, 176.
 Delessert, *banquier*, Grange-Batelière, 2.
 Delisle jeune, *mercier*, S^t.-Anne.
 Delon, *soies*, faubourg S.-Denis, 24.
 Delondre, *droguiste*, Juifs, 20.
 Demay, *entrep. de maçonn.* Fidélité, 11.
 Demonjau aîné, *draps*, Bourdonnais, 14.
 Deneux fils, *quincaillier*, Harpe, 28.
 Denevers-Flamet, *plum.-fleur*. S.-Denis, 354.
 Denevrouse, *châles*, Fossés-Montmartre, 12.
 Denière *bronzes*, d'Orléans au Marais.
 Denonbret, *huiles*, Verrerie, 89.
 Depinay, *huiles*, Verrerie, 1.
 Derepas, *rubans*, S.-Denis, 206.
 Deriquebourg, *batteur d'or*, Arcis, 54.
 Dérué, *tissus mérin*. Fossés-Montmartre, 13.
 Desabie aîné, *nouveautés*, Bussy, 23.
 Desbarolles, *négoçant*, Meslay, 42.
 Descoing, *boucher*, Taïhout.
 Decos, *rubanneries*, S.-Denis, 137.
 Desenne fils, *libraire*, Gît-le-Cœur, 8.
 Desgranges, *papiers*, Hautefeuille, 9.
 Despréaux-S.-Sauveur, *soieries*, Neuve-des-Petits-Champs, 35.
 Deterville, *libraire*. Hautefeuille, 8.
 Devay, *corroyeur*, Tiquetonne, 15.
 Dheur, *fab. de bleu*, Fer-à-Moulin, 10.
 Didier-Murat, *épicier*, Vieille-Monnaie, 26.
 Didiot fils aîné, *bois*, quai S.-Bernard, 15.
 Didot (Firmin), *imprimeur*, Jacob, 24.
 Didot, *fondeur*, Vaugirard, 15.
 Didot (Jules), *imprim.* Pont-de-Lodi, 6.
 Dive, *bonnetier*, S.-Honoré, 194.
 Docagne, *ég.* Neuve-des-Bons-Enfants, 25.
 Donde-Dupré, *imprimeur*, S.-Louis, 46.
 Dorival, *épicier*, Gaillon, 2.
 Douault-Wieland, *joaillier*, S^e.-Avoie, 19.
 Douville, *mégissier*, Fer-à-Moulin, 32.
 Drapier, *produits chimiques*, S.-Dominique, au Gros-Caillou, 51.
 Drest, *brasseur*. Faubourg S.-Antoine, 287.
 Drest-Rousselet, *nég.* Pos.-S.-Germ.-l'Aux, 8.
 Dreux, *soieries*, S.-Denis, 94.
 Drouillard, *nég.* S^e.-Croix-de-la-Breton, 43.
 Dubail oncle, *droguiste*, S.-Denis, 75.
 Dubail neveu, *épicier*, Lombards, 10.
 Dubois, *négoçant*, Hauteville, 14.
 Ducarrage aîné, *vin*, quai de la Tournelle, 39.
 Ducl, *fonte*, Quatre-Fils.
 Duchesnay, *négoçant*, Vieille-Monnaie, 22.
 Dufay, *papetier*, S.-Merry, 12.
 Dufait, *négoçant*, Cadet, 19.
 Dufaud, *entrep. de maçonn.* S.-Honoré, 353.
 Duflocq, *bois*, Suresne, 2.
 Dupont, *confiseur*, S.-Martin, 289.
 Durand, *comm. en cuir*, Marie-Stuart, 8.
 Durand, *négoçant*, Basse-du-Rempart, 30.
 Durand-Sauvé, *imprimeur*, Mathurins, 14.
 Duruflé, *laines*, Paradis-Poissonnière, 39.
 Duruflé fils, *draps*, Béthisy, 20.
 Eggly, *négoçant*, place des Victoires, 2.
 Erard, *pianos*, Mail, 13.
 Ernault, *négoçant*, S.-Denis, 266.
 Escudier fils, *curiosités*, quai Voltaire, 21.
 Esnault-Pelleterie, *toiles*, N^e.-S.-Eust, 7.

- Etienne, *banquier*, Taitbout, 28.
 Fabre aîné, *bonnetier*, Deux-Boules, 7.
 Faguet, *charpentier*, faub. S.-Martin, 108.
 Famechon, *orfèvre*, quai des Orfèvres, 30.
 Fantin, *libraire*, Beaux-Arts, 19.
 Farina, *distillateur*, S.-Honoré, 331.
 Faudon, *négociant*, S.-Avoie, 41.
 Faure-Baulieu, *com. de roulage*, Ponceau, 18.
 Favre aîné, *gants*, Bourg-l'Abbé, 20.
 Fayard, *bois*, quai de l'Hôpital, 7.
 Férat, *raffineur de sucre*, Bercy.
 Ferrère-Lafite, *banquier*, Lafite, 19.
 Ferron, *banquier*, Bourbon-Villeneuve, 57.
 Ferté, *vins en gros*, Jony.
 Feuchère, *bronzes*, N^e-Dame-Nazareth, 25.
 Finot, *imprimeur*, Mathurins, 10.
 Flahaut, *négociant*, Chapon, 10.
 Flament de Vergie, *négociant*, Quincampoix.
 Fleron, *armurier*, Coq-Héron, 5.
 Floriet, *vins*, Malte, 17.
 Flory fils, *négociant*, Temple, 108.
 Flotard, *comm. en peaux*, Deux-Portes-S.-Sauveur, 12.
 Fould, *banquier*, Bergère, 10.
 Fould fils, *banquier*, Bergère, 10.
 Fournier, *filateur*, Popincourt, 40.
 Franchet, *bijoutier*, Vivienne.
 Franckson, *orfèvre*, quai des Orfèvres, 16.
 François, *comm. de roulage*, Temple, 96.
 Franquet, *bois*, Gérard-Boquet, 4.
 Frémicourt, *négociant*, Vilette.
 Fréquent, *quincaillier*, N^e-S.-François, 5.
 Fréville-Levingt, *banq. Mauv.-Paroles*, 19.
 Frey, *musique*, place des Victoires, 8.
 Frichot, *bijoutier*, Gravilliers, 42.
 Froment, *apprêteur*, Bouloy, 19.
 Froyez aîné, *nouveautés*, Tibautodé, 20.
 Gabet, *fleuriste*, S.-Honoré, 285.
 Gabillot, *droguiste*, Lombards, 30.
 Gailleton, *neg.* quai de la Tournelle, 27.
 Gallard, *négociant*, Bercy.
 Gallien, *fourreur*, Verrerie, 34.
 Gallois, *vins*, Bercy.
 Ganneron, *commis*, N^e-Dame-des-Vict. 31.
 Ganneron *, *chandelles*, Montmartre, 151.
 Garnier fils, *miroitier*, Reuilly, 16.
 Gaudet, *plombier*, Grenelle-S.-Cerm. 59.
 Gauthier-Bouchard, *neg.* Tixerandrie, 41.
 Gauthier fils, *saïence*, Neuve-S.-Martin, 27.
 Gauthier, *saïence*, Roquette.
 Gavet, *coutelier*, S.-Honoré, 138.
 Gavoty, *négociant*, Mauconseil, 31.
 Gavoty, *bonnetier*, Cléry, 17.
 Geoffroy, *entrep. de bât.* S^e-Croix-d'Ant. 12.
 Georges, *bois*, quai de la Râpée, 41.
 Gerbu fils, *orfèvre*, l'Arbre-Sec, 48.
 Germinet, *quincaillier*, S.-Denis, 191.
 Gervais-Chardin, *parfum.* S.-Martin, 139.
 Gibé, *brasseur*, faubourg-S.-Antoine, 285.
 Gibert, *quincaillier*, Deux-Ecus, 11.
 Gibert fils, *huiles*, Ecrivains, 24.
 Gibou, *négociant*, Beaurepaire, 23.
 Gide, *libraire*, S.-Marc, 20.
 Gilles, *couvertures*, S.-Vincent, 116.
 Gillet, *corroyeur*, Harpe, 14.
 Giret, *tanneur*, Fer-à-Moulin, 18.
 Gisquet, *négociant*, Bleu, 5.
 Givélet, *fourreur*, S.-Honoré, 159.
 Godefroy, *vins*, Vilette.
 Gontic, *commissionnaire*, Bergère, 18.
 Gorre, *bois*, faubourg-S.-Antoine, 120.
 Gosselin, *libraire*, S.-Germ.-des-Prés, 9.
 Got fils, *charbon*, N^e-S^e-Catherine, 14.
 Gouillard, *chapeaux*, Geoffroy-l'Ange, 17.
 Granchez, *nouveautés*, Menars, 2.
 Grattepain, *soïeries*, Petit-Pont, 26.
 Gratiot *, *imprimeur*, Foin-S.-Jacques, 18.
 Grenier, *bois*, quai de la Tournelle, 3 et 7.
 Grimpé, *mécanicien*, Magasins, 14.
 Grimperel, *équipemens milit.* S^e-Avoie, 39.
 Grison, *quincaillier*, quai de la Mégisserie, 68.
 Grondard, *quincaillier*, Jean-Robert, 17.
 Gros, *couvertures*, S.-Victor, 86.
 Guérin-de-Foncin, *banquier*, Bergère, 7.
 Guérin-Houël, *corroyeur*, Française, 3.
 Guibal, *négociant*, place des Victoires, 3.
 Guibout fils, *galons*, aux Fers, 42.
 Guibout, *franzier*, S.-Denis, 121.
 Guibout, *mercier*, S.-Denis, 98.
 Guichard aîné, *or et arg.* S.-Jacq-la-Bouc. 7.
 Guichardière, *chapeaux*, S.-Jacques, 78.
 Guidé, *orfèvre*, S.-Martin, 285.
 Guilhery, *neg.* Croix-des-Pet.-Champs, 42.
 Guilhery, *négociant*, Mail, 7.
 Guilleminot, *chapel.* Plâtre-S^e-Avoie, 11.
 Guillon, *raffineur*, quai de la Râpée.
 Guyot, *négociant*, Poissonnière, 13.
 Guyot de Villeneuve, *neg.* Mic.-le-Comte, 32.
 Hallot, *bois*, S.-Lazare, 106.
 Halphen, *diamans*, Richelieu, 24.
 Hamel, *négociant*, S.-Denis, 132.
 Hapel, *commissionnaire*, Ponceau, 31.
 Harmand, *bois*, quai de la Râpée, 15.
 Hautin, *verreries*, Neuve-S.-Laurent, 10.
 Hébert, *passementier*, S.-Sauveur, 14.
 Hedelhofer, *négociant*, Sentier, 11.
 Hédouin, *manufacturier*, à S. Denis.
 Héloin, *épiciier*, S.-Denis, 74.
 Hemon, *négociant*, Paradis, au Marais, 4.
 Hendenlang, *filateur*, Vinaigriers, 15.
 Henraux, *marbre*, Torigny, 8.
 Henraux, *quincaillier*, S.-Martin, 95.
 Henry, *tapissieries*, Poissonnière, 13.
 Hérard, *banquier*, S.-Honoré, 372.
 Herbel, *cordier*, faubourg-S.-Antoine, 121.
 Hernandez, *pharmacien*, Bac, 58.

- Héron fils, *fer*, d'Enghin, 5.
 Honoré, *porcelaines*, boul. Poissonnière, 4.
 Horaist, *boucher*, S.-Jacques, 328.
 Hottinguer (Bon), *banquier*, Sentier, 20.
 Houdaille, *bois*, Université, Gros-Caillou.
 Houdouard-Détréy, *bonnetier*, Petit-Bourb. 2
 Houel, *épicié*, Verrerie, 68.
 Houette, *tanneur*, Fer-à-Moulin, 28.
 Houssemaine, *mouss.* Mauvaises-Paroles, 9.
 Huart, *épicié*, Verrerie, 79.
 Hurissel, *vins*, S.-Louis, 47 (île).
 Huttinot, *neg.* S.-Louis, 72 (île).
 Icart, *soieries*, S.-Fiacre, 7.
 Ingé, *boucher*, Ménilmontant, 26.
 Jacmart, *bois*, pont de S.-Maur.
 Janneret, *brasseur*, faub. S.-Antoine, 224.
 Jauge, *neg.* N^e-de-Luxembourg, 29.
 Javal, *toiles peintes*, à St.-Denis
 Jecker, *mécanicien*, Bondy.
 Jodon, *nouveautés*, boul. des Italiens, 24.
 Jollivet, *peinture*, Prolongée de Mad. 2.
 Jouet, *neg.* Ste-Croix-de-la-Bretonn 54.
 Jouet aîné, *neg.* Vieille-du-Temple, 30.
 Jullien, *court. d'assur.* Fg.-Montm 15.
 Labaraque, *pharmacien*, S.-Martin, 69.
 Labbé, *miroitier*, Charlot, 47.
 Labbé, *ag. de change*, Grammont, 9.
 Labbé, *fer*, Basse-Porte-S.-Den. 22.
 Lahouret, *maçonnerie*, Montholon, 28.
 Lacasse, *entrep. de charpente*, Joubert, 47.
 Lachevardière, *imprimeur*, Columbiér, 30.
 Lacombe, *joaillier*, Vivienne, 17.
 Lacoste, *produits chim.* Thévenot, 5.
 Lacroix, *banquier*, Cléry, 27.
 Laffitte, *banquier*, Laffitte, 7.
 Lafond, *neg. en vins*, q. de la Tournelle, 21.
 Lagoutte, *métaux*, Touraine, 25.
 Lallemand, *peaussier*, cl. S.-Jacq-l'H. 10.
 Laille, *neg.* Lombards, 24.
 Lamy-Forceville, *toiles*, Ste-Avoie, 8.
 Lancelot, *tissus*, Fossés-Montmartre, 13.
 Lange, *blondes*, Mail, 5.
 Langlois, *roulage*, S.-Martin, 103.
 Lanne, *épicié*, La Reynie, 8.
 Laroche, *bijoutier*, S.-Martin, 176.
 Larreguy, *neg.* Bergère, 7.
 Lasson, *fer*, Fg.-S.-Martin, 14.
 Lavalard, *bonnetier*, Quincampoix, 32.
 Laverne, *laines*, S.-Denis, 10.
 Launay, *verres*, Damiette, 2.
 Laurent, *neg.* l'Arbre-Sec, 48.
 Laveissière, *métaux*, Verrerie, 5.
 Lebatard, *entrep. de bâtim.* Fg.-S.-Ant. 117.
 Lebeaudy, *neg.* Fg. Poissonnière, 29.
 Leboe, *entrep. de bât.* S.-Denis, 143.
 Lebreton, *huiles*, S^e-Croix-de-la-Pret. 40.
 Leclerc-Milley, *draps*, Bourdonnais.
 Leclerc, *libraire*, Notre-Dame, 23.
 Leclerc, *lapidaire*, Bouloy, 4.
 Lecoq, *neg.* Vieille-rue-du-Temple, 51.
 Lecoq, *soieries*, Mauvaises-Paroles, 19.
 Le ordier (Bon), *ag. de ch.* N^e-S.-Aug. 18.
 Lefebure, *farines*, Montmartre, 39.
 Lefebvre, *neg.* Fg.-Poissonnière, 60.
 Lefebvre, *tabletier*, Arcis, 36.
 Lefebvre aîné, *comm. de roul.* Temple, 56.
 Legave, *foureur*, S.-Honoré, 150.
 Legentil, *neg.* Poissonnière, 33.
 Legrand, *orfèvre*, q. de l'Horloge, 79.
 Legros, *draps*, Mauvaises-Paroles, 19.
 Lehaene, *bois d'ebenier.* Tournelles, 68.
 Lemaire-Piot, *épicié*, Verrerie, 74.
 Lemaitre, *plumass.-fleur.* S.-Denis, 290.
 Lemarchand, *tissus*, Sentier, 18.
 Lemarquand, *rouennerie*, Quincampoix, 54.
 Le moine, *musique*, l'Echelle, 9.
 Lemoine-Gabillot, *épicié*, S.-Honoré, 3.
 Lemoine-l'acherat ✱, *vins*, q. de la Tournelle, 25.
 Lenormand fils ✱, *imprimeur du Roi*, Seine, 9.
 Lepage, *arquebusier*, Richelieu, 13.
 Lepaute, *horloger*, S.-Honoré, 247.
 Lepau e fils, *horlog.* S.-Thom.-du-Louv. 42.
 Lépine, *horloger*, pl. des Victoires.
 Lerebours, *opticien*, pl. Henri-Quatre, 13.
 Leroux, *neg.* Echiquier, 64.
 Leroy, *épicié*, S^e-Avoie, 47.
 Leroy, *pup. peints*, Beauveau, 10.
 Lescol, *pharmacien*, Grammont, 14.
 Lescoyer, *comm. en quincaill.* Meslay, 15.
 Lesire, *dentelles*, N^e-S.-Eustache, 5.
 Lesouef, *or et argent*, S.-Méry, 44.
 Leture, *secruterie*, Miromenil, 37.
 Leuillier, *fer et acier*, à Montrouge.
 Levaigneau, *peussier*, Comtesse-d'Art. 26.
 Levillain, *neg.* S.-Denis, 271.
 Lhomme Girerd, *soieries*, Bourdonnais, 13.
 Libert fils aîné, *comm. en vins*, à Bercy.
 Linneville, *banquier*, Chaussée-d'Ant. 2.
 Lohier, *draperies*, S.-Honoré, 62.
 Londe, *soieries*, Bourdonnais, 17.
 Lopinot fils aîné, *mercier*, S.-Denis, 208.
 Loth fils, *neg. en balaines*, S.-Hon. 95.
 Lottin de S.-Germain fils, *imprim.* Nazareth, 1.
 Louis-Lebœuf ✱, *banquier*, Cléry, 27.
 Louvet, *papetier*, Bussy, 12.
 Loys, *roulage*, S^e-Avoie, 19.
 Loysel jeune, *métaux*, S.-Louis, 11, Mar.
 Lucas, *filat. de coton*, S.-Antoine, 101.
 Lucy, *toiles peintes*, Jeûneurs, 1.
 Lupin fils aîné, *châtes*, Lepelletier, 2.
 Maignan, *bijoutier*, S.-Honoré, 177.
 Maillet, *commissionn.* Mich.-le-Comte, 21.
 Maillet, *orangeur du Roi*, march. S.-H. 16.
 Malezieux, *tapissier*, S^e-Avoie, 17.

- Mallet (J.), *banquier*, Chauss.-d'Ant. 13.
 Mallet (A.-J.), *banq.* Chaussée-d'Ant. 15.
 Malmenaïde - Montmeillant, *papetier*, S.-André-des-Arts, 59.
 Manceau, *fab. d'armes*, q. de la Cité, 27.
 Mandrou, *draperies*, Bons-Enfans, 23.
 Manoury-Beaupré, *nouveautés*, Bac. 23.
 Mansion, *ébéniste*, Traversière, 54.
 Mansion (A.-s.), *ébéniste*, Traversière, 57.
 Marcel, *entrep. de charpente*, Babylone, 19.
 Marchand, *droguiste*, Verrerie, 36.
 Marchand, *bronzes*, Richelieu, 29.
 Marchand neveu, *draps*, Roule, 9.
 Marchant, *toiles*, S.-Denis. 68 bis.
 Marcoult, *quin aillier*, S.-Honoré, 200.
 Marguerite aîné, *bonnetier*, Temple, 139.
 Marguerite, *soies*, S.-Denis, 127.
 Maria fils, *poterie*, liçoquette. 40-42.
 Marion Brillantais, *neg.* Bellefond, 35.
 Marinet fil, *neg.* Paradis, au Marais, 6.
 Martin, *draps*, Bouloi, 2.
 Martin. *neg.* passage Sandrié, 7.
 Martine, *plombier*, S.-André-des Arès, 55.
 Martineau, *neg.* Vendôme, 12.
 Mas aîné, *vins*, q. d'Orléans, île S.-L. 10.
 Massignon, *épicié*, Quincampoix, 1.
 Massey, *neg.* N^e S.-Paul, 6.
 Maupetit, *châles*, Bondi, 16.
 Maureneq, *ag. de change*, Choiseul, 10.
 Mayez, *merinos*, N^e-S.-Eustache, 15.
 Mellerio-Meller, *bijoutier*, Vivienne, 20.
 Mellier, *draps*, S.-Honoré, 165.
 Mellier, *toiles*, Sèvres, 21.
 Menu aîné, *mousselines*, Quincampoix, 43.
 Mérite, *carrossier*, Thiroux, 4.
 Merlin, *vins*, Lavandières-S.-Opport. 4.
 Merlin, *libraire*, q. des Augustins, 7.
 Meslier, *calicots*, Gros Chenet, 19.
 Meslier aîné, *entrep. de bât.* Chauss.-d'Ant.
 Meunier, *vins*, Saints-Peres, 22.
 Meuron, *banquier*, Basse-du-Remp. 22.
 Michaud, *libraire*, pl. des Victoires.
 Michaud fils, *négoçiant*, Braque, 2.
 Michel, *draps*, Deux-Boules, 3.
 Michelez, *filateur*, barrière de Sèvres, 11.
 Michelin, Petit-Lion-S.-Sauveur, 13.
 Mignon, *chapeaux*, S^e-Avoie, 6.
 Milan, *bronzes*, Paix.
 Miley, *banquier*, Bourdonnais, 8.
 Milleret, *banquier*, d'Antin, 7.
 Milliotti, *boulangier*, faub. S.-Honoré, 125.
 Millot, *bois*, Ulm.
 Minguet, *neg.* Laffitte, 3.
 Minoret, *mercier*, S.-Denis, 68.
 Moquet, *neg.* S^e-Croix-de-la-Bretonn. 44.
 Momyer fils aîné, *épicié*, cl. S.-Mierri, 18.
 Moyana, *neg.* Mail, 29.
 Moisson aîné, *neg.* Tracy, 6.
 Molé jeune ✱, *grav. et fond.* Madame, 4.
 Monnot-Leroy, *gazes*, Thévenot, 14.
 Moreau (M.-F.) ✱, *bois*, pl. Royale, 9.
 Moreau, *imprimeur*, Montmartre, 39.
 Moreau, *ag. de change*, Montmartre, 137.
 Moreau, *neg.* Menars, 10.
 Moreau, *bois*, pl. Royale, 9.
 Morise, *quincaill.* Michel-le-Comte, 24.
 Morisot, *papiers peints*, Faub. S.-Ant. 258.
 Mortier, *nouveautés*, Faub. Montmartre, 1.
 Moulle, *ser*, St.-Honoré, 345.
 Mousset nev. *negoc.*, Simon-le-Franc, 25.
 Mussot, *bois*, Miroménil.
 Nan-euil-Lanorville (Eon de) ✱, *administ.*
des messag., N.-D. des Victoires, 22.
 Nast aîné, *porcelaines*, Amandiers, 8.
 Nast jeune, *porcelaines*, Amandiers, 8.
 Nérot, *laines*, St.-Denis, 101.
 Nidenger (C^{te}), *neg.* Montmartre, 88.
 Naderman, *musique*, de l'Echiquier, 46.
 Noblet, *potasse*, Blancs-Manteaux, 24.
 Niquet, *cuirs*, Mauconseil, 30.
 Noël, *lingerie*, St.-Honoré, 348 bis.
 Noël-Desvergers, *neg.* Tixeranderie, 13.
 Noisette, *commerc.* Faub. St.-Jacques, 51.
 Normand, *bois*, q. de l'Hôpital, 41.
 Odier, *négoçiant*, Boul. Poissonnière, 15.
 Odier fils, *banquier*, Provence, 19.
 Odiot, *orfèvre*, l'Evêque, 4.
 Oger, *savon*, Culture-Sainte-Catherine, 21.
 Oufroy, *épicié*, Verrerie, 62.
 Oudot, *toiles*, St.-Jacques, 184.
 Ouizille, *bijoutier du Roi*, Quai Conti, 7.
 Ourequin, *neg.* Neuve-de-Luxembourg, 29.
 Ouvré, *bois*, Neuve-des-Mathurins, 45.
 Paillot fils, *ser*, St.-Pierre-Popincourt, 22.
 Panckoucke ✱, *imp.-lib.*, Poitevins, 14.
 Paris, *bois*, Poliveau, 27.
 Papiu, *soieries*, Petits-Augustins, 13.
 Parquin, *fab. de doublé*, Popincourt, 68.
 Passy, *tanneur*, Gobelins, 3.
 Patuile, *châles*, Lepelletier, 2.
 Paulmier aîné, *court. de com.*, b. Poisson, 9.
 Paulmier jeune, *court. de com.*, Chapon, 3.
 Payen, *fab. de prod. chin.*, Jeûneurs, 4.
 Pellagot, *entr. de charp.* Faub. Temple, 17.
 Pelletier, *pharmacien*, Jacob, 15.
 Pepin, *peaux*, S.-Croix-Bretonnerie, 20.
 Perduet fils, *vin en gros*, Sept-Voies, 25.
 Périer ✱, *banquier*, N.-des-Mathurins, 1.
 Périer, *négoçiant*, Cadet, 19.
 Périer, Neuve-de-Luxembourg, 27.
 Périer, *fab. de couvert.* St.-Antoine, 159.
 Périer, *épicié*, Barre-du-Bec, 8.
 Pérémans, *couleurs*, Cloître St.-Méry, 8.
 Perrée-Dupuis, *rubannerie*, S.-Denis, 172.
 Perrée-Fiché, *papel.*, Enfants-Rouges, 2.
 Perrier je, *draps*, N^e-des-P.-Champs, 54.

- Pihet, *mécanicien*, Avenue Parmentier.
 Pigelet, *com. en marchand*, La Fayette, 7.
 Pilletainé, *libraire*, Christine, 5.
 Pillet Will, *nég.*, Boul. Poissonnière, 23.
 Pique, *mercier*, Bétisy, 20.
 Piquot, *roulage*, Bondy, 20.
 Pivent, *fer*, pl. Royale, 9.
 Pixii-Dumotiez, *opticien*, Jardinot, 2.
 Place, *vins*, q. de Béthune, 10.
 Plesis, *menuisier*, d'Enghien, 10.
 Pleyel aîné, *musique*, Grange-Batelière, 2.
 Pluvinet, *fab. d'aumoniac*, Jeûneurs, 4.
 Pochard, *papiers*, St.-Honoré, 54.
 Pollissard, *négociant*, Bertin-Poirée, 5.
 Possoz, *mousselines*, Quincampoix, 47.
 Potel, *laines*, à St.-Denis.
 Poullain, *bijoutier*, Palais-Royal, 146.
 Poutlier, *mérimos*, Saint-Denis, 140.
 Poupinel, *couvertures*, Galande, 63.
 Pourrat, *papiers*, Petits-Augustins, 2.
 Pradel, *soieries*, l'Échelle, 4.
 Pradier, *nacre*, Bourg-l'Abbé, 22.
 Prelat, *arquebusier*, Paix, 26.
 Prestat, *draperies*, Poterie, 15.
 Prevost-Rousseau, *rouenner*, Jeûneurs, 9.
 Puget, *négociant*, Neuve-St.-Denis, 9.
 Radiguet, *filat. de coton*, Censier, 11.
 Rampand, *sel*, Jean-de-l'Épine, 7.
 Rassicod, *épicié*, Verrerie, 85.
 Rattier, *draperies*, St.-Honoré, 52.
 Ravrio-Lenoir, *bronzes*, Fil. S.-Thom. 19.
 Ray, *plumas-fleuriste*, St.-Denis, 276.
 Rebour, *fer*, faub.-St.-Antoine, 97.
 Rebu, *rouenneries*, St.-Martin, 68.
 Redouté, *entrep. peinture*, des Marais, 9.
 Reine, *châles*, Déchargeurs, 11.
 Renard, *coutelier*, Coutellerie, 22.
 Renaudière, *nég.*, Quincampoix, 19.
 Renet fils, *vins*, Lacuée, 4.
 Renette-Albert, *canonnier*, Popincourt, 50.
 Renouard aîné, *fabr.*, Fos.-Montmartre, 8.
 Renouard, *libraire*, Tournon, 6.
 Revil, *agent de change*, Sentier, 9.
 Rey, *châles*, Ste.-Appoline, 13.
 Riant, *fer*, St.-Antoine, 179.
 Richard, *nég.*, à Bercy.
 Richard, *châles*, Neuve-St.-Eustache, 11.
 Richard, *droguiste*, Chaume, 7.
 Richer, *soieries*, Vivienne, 26.
 Rieussec, *bois*, Charonne, 165.
 Rigaud, *agent de change*, Ménars, 7.
 Rivière, *march. de chevaux*, d'Enfer, 94.
 Roard, de Clichy, *céruse*, Montmart. 160.
 Robert, *sellier*, Cadet, 9.
 Robert de Massy, *épicié*, Verrerie, 16.
 Robillard, *saience*, Roquette, 90.
 Robin, *négociant*, Neuve-S.-Augustin, 6.
 Robin, *horloger*, l'Échelle, 9.
 Robiquet, *prod. chimiques*, l'Arbalète, 15.
 Rodet, *courtier*, Grange-Batelière.
 Rodier, *épicié*, Barre du-Bec, 9.
 Rolland, *banquier*, Cadet, 26.
 Rolland-Gosselin, *agent de ch. Provence*, 7.
 Rollin, *chang. de mon.* Palais-Royal, 114.
 Rosset, *fluteur*, faubourg-S.-Denis, 152.
 Roudier, *soie*, Bourdonnais, 11.
 Rougelot, *bois*, Université, 12, Gr.-Caill.
 Rouget, *tailleur du Roi*, Richelieu, 36.
 Rousseau, *banq. N.-Dame-des-Victoires*, 14.
 Roussel neveu, *bois*, quai de l'Hopital, 19.
 Roussel, *serrurier*, Montaigne, 12.
 Rousselle, *épicié*, Verrerie, 65.
 Rousselle, *soieries*, Thibautode, 6.
 Roy, *nég. S.-Honoré*, près celle des Prouv.
 Rullon aîné, *négociant*, Vide-Gousset, 2.
 Sainte-Beuve, *quincaill.* faub.-S.-Honor. 12.
 Saivres, *banquier*, S.-Denis, 186.
 Salaun aîné, *bois*, quai des Célestins.
 Salaun, *bois*, Neuve-des-Mathurins, 45.
 Sallandrouze, *tapis*, Vieilles-Audriettes, 4.
 Salle, *épicié* à S.-Denis.
 Salleron ✱, *tanneur*, l'Oursine, 9.
 Salleron fils, *tanneur*, Gobelins, 3.
 Sanlot, *banquier*, boul. Poissonnière, 17.
 Sanson, *négociant*, Grammont, 7.
 Salunier, *mécanic.* Hôtel-des-Monnaies.
 Say, *négociant*, Poissonnière, 35.
 Schmid, *foureur*, S.-Marg.-S.-Germ. 32.
 Schælcher, *manufacturier*, boul. Italiens, 1.
 Schultz, *foureur*, S.-André-des-Arts, 14.
 Sédillot, *négociant*, Déchargeurs, 10.
 Séguin, *pharmacien*, S.-Honoré, 374.
 Seillière, *banquier*, Chantereine, 31.
 Senart, *joaillier*, S.-Honoré, 303.
 Siebert, *musique*, Filles-S.-Thomas, 21.
 Siquot-Richer, *épicié*, Verrerie, 60.
 Simon, *tapissier*, Thiroux, 5.
 Sir-Henry, *coutelier*, Ecole-de-Médec. 24.
 Soccard-Magnier, *négociant*, Lancry, 12.
 Soénhée, *fluteur*, Contrescarpe, 56.
 Sommier, *raffineur*, Villette.
 Soufflot, *vins*, Madelaine, 29.
 Sourdeaux, *négociant*, Fossés-Montmart. 6.
 Sterlengue, *tanneur*, Mouffetard, 321.
 Sterlin, *quincaillier*, Pavée-S.-Sauveur, 3.
 Subert, *bois*, quai des Célestins.
 Taconnet, *équipemens milit.* Vaugirard, 77.
 Taicé, *ébéniste*, Favart, 2.
 Talabot ✱, *plombier*, Blanche, 45.
 Tavernier, *vernisseur*, Paradis-Poiss. 12.
 Ternaux (Bon) (O ✱), *nég.* pl. des Vict., 6.
 Ternaux, *négociant*, Fossés-Montmartre, 2.
 Tesnière, *com. de roulage*, Grand-Chant, 2.
 Tétard, *raffineur*, faubourg-S.-Denis, 108.
 Têtu, *bois*, Université, 7, Gros-Caillou.
 Texier, *entrepreneur*, Fontaine-au-Roi, 13.

- Thibault, *encre*, Verrerie, 46.
 Thibault, *châles*, Neuve-S.-Eustache, 56.
 Thierry, *bois*, quai de la Râpée, 35.
 Thomas-Duquesne, *marbrier*, f.-S.-Mart. 129.
 Thomas-Nodler, *fer*, place Royale, 21.
 Thoré, *farines*, Simon-le-Franc, 8.
 Thoureau, *bois*, Madelaine, 53.
 Thourillon, *entrep. de pavés*, S.-Sabin, 14.
 Thoury, *métaux*, S.-Pierre-Popincourt, 4.
 Thuilot, *entrep. de ménuis*, Coquenard, 23.
 Tillard-Viry, *libraire*, Hautefeuille.
 Tollard, *grainetier*, quai aux Fleurs, 11.
 Tonnelier, *mécanicien*, Gravilliers, 30.
 Torras, *banquier*, Chaussée-d'Antin, 26.
 Tourrasse, *poteries*, d'Aval, 2 et 4.
 Touchard, *admits. des mes. f.-S.-Denis*, 50.
 Tranchant, *nég.* Lavandières-S.-Opport. 28.
 Travers fils, *serrurier*, Richer, 2.
 Tremeau, *draps*, Grange-Batelière.
 Tresse, *tanneur*, Censier, 15.
 Trichard, *vins*, quai de la Tournelle, 31.
 Trégent, *négociant*, Bourdonnais, 9.
 Trudon, *bougies*, l'Arbre-Sec, 54.
 Truelle, *négociant*, Petites-Ecuries, 21.
 Tugot, *couleurs*, Tixeranderie, 25.
 Turquois, *serrurier*, Monsieur-le-Prince, 9.
 Vaillant, *mercier*, S.-Denis, 144.
 Vaillant, *tapis*, S.-Honoré, 311.
 Valois, *banquier*, Echiquier, 19.
 Valpignon, *toiles*, Deux-Boules, 11.
 Vandermarq *, *ag. de chan.* Vivienne, 22.
 Vaney, *agent de change*, Cadet, 7.
 Vassal *, *banquier*, faub.-Poissonn. 2.
 Vassal, *bois*, Marais-S.-Martin, 68.
 Vassal fils, *négociant*, Française, 2.
 Vasseur, *huiles*, Verrerie, 87.
 Vayson, *tapis*, Anjou-S.-Honoré, 9.
 Vaudet, *serrurier*, Parc-Royal.
 Verner, *négociant*, Mail, 29.
 Vernes *, *banquier*, Coq-Héron, 5.
 Vernay, *négociant*, Poissonnière, 20.
 Vernier, *chapel.* Ne-des-Pet.-Champs, 97.
 Viard jeune, *quincaill.* quai de la Mégis. 42.
 Viéville de Clanclieux, *mécanic.* S.-Vict. 49.
 Viguier, *toiles*, Mauvaises-Paroles, 18.
 Villard, *équipemens milit.* Récollets, 3.
 Vilmorin, *pépinier.* quai de la Mégisier. 30.
 Vincent, *quincaillier*, S.-Honoré, 122.
 Vincent, *papiers*, Serpente, 16.
 Vochelet, *papiers*, Popincourt, 22.
 Voixot, *nég.* Bourg-l'Ab. 30, pas. de l'Ancre.
 Wagner, *mécanicien*, Cadran, 9.
 Warré, *libraire*, quai Voltaire, 21.
 Wurtz *, *libraire*, de Lille, 7.

SECTION II.

BOURSE DE PARIS,

Située place Vivienne.

(Commissaires de la Bourse. — Agens de change. — Courtiers de commerce et Courtiers d'assurances.)

Ouverte depuis 1 heure jusqu'à 5, tous les jours, excepté ceux de repos.

- M. Baudesson de Richebourg, *Commissaire*, rue Monsigny, 1.
 M. Aug. Baudesson de Richebourg, *Avocat à la Cour Royale, Secrétaire*,
 rue Monsigny, n. 1.
 M. Rigaudeau, *Ecrivain-Crieur*, rue St.-Louis-St.-Honoré, n. 3.

Gardes de la Bourse. Messieurs,

- | | |
|---|---|
| Leblanc, Chemin-Neuf de Montmartre,
n. 27, barrière Blanche. | Pikan, rue du Caire, n. 18. |
| Chapelle *, rue Rochechouart, n. 5. | Songeux, <i>Garde surnuméraire</i> , rue Tra-
versière St.-Honoré, n. 4. |
| Marchand, barrière Clichy, n. 38. | Guy *, rue Neuve-Saint-Denis, n. 83. |

M. Chèvre aîné, *Concierge*, Boulevard St.-Martin, n. 8.

La Bourse est ouverte à tous les citoyens jouissant de leurs droits politiques, et aux étrangers; mais le parquet est interdit à tout autre qu'aux agens de change.

A la fin de chaque séance de la Bourse, les agens de change se réunissent dans le parquet,

1^o pour vérifier les cotes des effets publics ; 2^o pour en faire arrêter le cours par le syndic et un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic ; 3^o pour faire constater dans la même forme le cours du change.

Les courtiers de commerce se réunissent pour la vérification des cotes des marchandises et matières premières ou métalliques, et pour en faire constater le cours par leur syndic et un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic.

Le commissaire de la Bourse porte sur un registre le cours arrêté par les agens de change et les courtiers du commerce, chacun pour ce qui le concerne.

AGENS DE CHANGE. Messieurs,

- | | |
|--|---|
| <p><i>Amet</i>, rue des Jeûneurs, n. 20.
 <i>Archdeacon</i>, rue St.-Georges, n. 26.
 <i>Auberon</i> jeune, rue de Richelieu, n. 60.
 <i>Baignères</i>, rue Laffitte, n. 21.
 <i>Barré</i>, rue Taitbout, n. 15.
 <i>Bernard</i>, r. Notre-Dame-des-Victoires, 28.
 <i>Billaud</i>, rue de l'Echiquier, n. 33.
 <i>Boscary</i>, rue Feydeau, n. 26.
 <i>Brun</i>, rue Louis-le-Grand, n. 23.
 <i>Bureaux</i>, rue St^e-Anne, n. 50.
 <i>Caillat</i>, rue de Choiseul, n. 4.
 <i>Champ</i> (Jean-Marie), rue Chauchat, n. 5.
 <i>Chault</i>, rue des Filles-St.-Thomas, n. 11.
 <i>Clément</i>, rue de Grammont, n. 21.
 <i>Courte-Pléville</i>, rue de Ménars, n. 4.
 <i>Courpon</i> (O ✱), rue N^e-des-Pet.-Ch., 50.
 <i>Crouzet</i>, rue Sainte-Anne, n. 48.
 <i>Dabrin</i>, rue de Richelieu, n. 89.
 <i>Decaussy</i> (O ✱), r. Grange-Batelière, 15.
 <i>Delarue</i>, rue Sainte-Anne, n. 63.
 <i>Delatte</i>, rue Taitbout, n. 23.
 <i>Delaville-le-Roulx</i>, rue Laffitte, n. 8.
 <i>Didier</i>, rue Cadet, n. 16.
 <i>Dumesnil d'Arrantière</i>, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 64.
 <i>Fournier</i>, r. du F. Poissonnière, n. 50.
 <i>Françessin</i> (de) ✱, r. Thérèse, n. 11.
 <i>Gallinard</i>, rue N^e-St-Augustin, n. 22.
 <i>Gallot</i>, rue des Filles-St.-Thomas, n. 9.
 <i>Gibert</i>, rue Saint-Georges, n. 1.
 <i>Guibert</i>, rue d'Hanovre, n. 6.</p> | <p><i>Hubert</i>, rue Saint-Georges, n. 2 bis.
 <i>Isot</i>, rue de Ménars, n. 9.
 <i>Jouanne</i>, rue Neuve-St-Augustin, n. 7.
 <i>Joubert</i>, Adjoint, r. des Jeûneurs, n. 20.
 <i>Juleau</i> (M.-Ch.), rue de Ménars, n. 8.
 <i>Labbe</i>, rue de Grammont, n. 9.
 <i>Laborie de Campagne</i> (de), rue de Richelieu, n. 95.
 <i>Lagrenée</i>, rue de Richelieu, n. 18.
 <i>Lallier</i>, rue de Buffault, n. 6.
 <i>Lecordier</i> (Bon) (O ✱), rue N^e-S.-Aug. 18.
 <i>Lechat</i>, rue Lepelletier, n. 21.
 <i>Lesage</i>, rue des Filles-St.-Thomas, n. 5.
 <i>Lombard</i>, rue Laffitte, n. 42.
 <i>Loubers</i> (O ✱), rue des Jeûneurs, n. 13.
 <i>Marchais</i>, rue Chantecroix, n. 33.
 <i>Maurcq</i>, rue de Choiseul, n. 10.
 <i>Michel</i>, rue Chantecroix, n. 6.
 <i>Morcau</i>, rue Montmarre, n. 137.
 <i>Péan de Saint-Gilles</i> ✱, r. Neuve-Saint-Augustin, n. 15 bis.
 <i>Poultier</i>, r. Richer, n. 3 bis.
 <i>Revil</i>, rue du Sentier, n. 9.
 <i>Rigaud</i>, Adjoint, rue de Ménars, n. 7.
 <i>Roland-Gosselin</i>, rue de Provence, n. 19.
 <i>Ruffier</i>, rue de Grammont, n. 3.
 <i>Tattel</i> aîné, r. du Faub. Poissonnière, 50.
 <i>Tenneson</i>, rue Saint-Georges, n. 5.
 <i>Textoris</i>, rue Chantecroix, n. 35.
 <i>Vandermary</i> ✱, Syndic, r. Vivienne, 22.
 <i>Vancy</i>, r. Taitbout, n. 5.</p> |
|--|---|

Honoraires. Messieurs,

- | | |
|--|---|
| <p><i>Delauney-Lemière</i>, rue Neuve-des-Mathurins, n. 58.
 <i>Leroy</i>, rue Taitbout, n. 18.
 <i>Tattel</i>, rue de l'Echiquier, n. 58.
 <i>Baillot</i>, rue de la Tour-des-Dames, n. 2.
 <i>Portau</i> (Daniel) ✱, rue Taitbout, n. 40.
 <i>Portau</i> (Jean), rue Taitbout, n. 40.
 <i>Petit</i>, rue des Francs-Bourgeois, n. 16.
 <i>Laffitte</i>, rue de Choiseul, n. 23.
 <i>Personne-Desbrières</i>, rue Duphot, n. 13.
 <i>Pages</i>, rue Duphot, n. 8.
 <i>Lagrenée</i>, rue de Hanovre, n. 21.
 <i>Dumez</i>, rue de Choiseul, n. 21.</p> | <p><i>Caron</i>, rue de Grammont, n. 12.
 <i>Bocher</i> ✱, rue Grange-Batelière, n. 15.
 <i>Archdeacon</i> (Ch.), rue du Sentier, n. 16.
 <i>Valeau</i>, rue Basse-du-Rempart, n. 6.
 <i>Leroux</i> ✱, rue Bergère, n. 14.
 <i>Boscary</i> fils aîné, place Vendôme, n. 15.
 <i>Tattel</i>, (Frédéric-Louis), rue Richer, passage Saulnier, n. 5.
 <i>Archdeacon</i> aîné, boul. Poissonn. n. 10.
 <i>Delaville-le-Roulx</i>, rue de Ménars, n. 4.
 <i>Fossard</i>, rue de Ménars, n. 6.
 <i>Sans</i>, rue Caumartin, n. 3.
 <i>Peyronet</i>, rue Cadet, n. 16.</p> |
|--|---|

Chambre syndicale. Messieurs,

Vandermarq, *Syndic*.| Lecordier, *Doyen*.

Clément.

Champ.

Billand.

Rigaud.

Maurenq.

Joubert.

} *Adjoints au Syndic*.Paul (Guillaume), *Agent comptable, et Secrétaire de la Chambre*.

La Chambre tient ses séances au bureau de l'Agent comptable, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 38.

*Conseils de la Compagnie. Messieurs,*Mollot, *Avocat à la Cour royale*, rue N^e-des-Petits-Champs, n. 60.Mala, *Avocat à la Cour royale*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.Dupin jeune *, *Avocat à la Cour royale*, rue Vivienne, n. 5.Plé, *Avoué près le Trib. de 1^e Instance*, rue Sainte-Anne, n. 34.Delair, *Avoué à la Cour royale*, rue Saint-Merry, n. 7.Beauvois, *Agréé près le Trib. de commerce*, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 34.Jonquoy, *Notaire*, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n. 4.

COURTIERS DE COMMERCE ET COURTIERS D'ASSURANCES,

Près la Bourse de Paris.

Les Courtiers sont nommés par le Roi sur la présentation du Ministre du Commerce; sont exclusivement chargés de contracter d'une manière légale les opérations de vente et d'achat de marchandises entre négocians. Ils remettent aux commerçans qui les ont employés un bordereau des opérations qu'ils ont faites d'ordre et pour leur compte respectif; ils constatent, à la fin de la Bourse, le cours légal des marchandises: une section, présidée par le syndic, est chargée de cette opération.

Les Courtiers de Commerce sont au nombre de 60, et les Courtiers d'Assurances au nombre de 8.

Messieurs,

Alisse, rue de Bondy, n. 64.*Archédeuon*, rue de Bondy, n. 16.*Audouset*, rue Bleue, n. 33.*Aubé* jeune, rue Hauteville, n. 39.*Bicaudin*, rue du Faub.-Montmartre, 17.*Belesta*, r. S^{te}-Croix-de-la-Brettonnerie, 34.*Bellio*, rue Sainte-Avoye, n. 57.*Berchu* fils aîné, rue Mandar, n. 12.*Bertrand*, r. S^{te}-Croix de la Brettonnerie, 25.*Bisson* aîné, place Lafayette, n. 5.*Blanchard*, Cloître-St.-Merry, n. 22.*Blay*, rue de Paradis-Poissonnière, 32 bis.*Blot* aîné, rue du Faub.-St-Denis, n. 65.*Boniface*, rue de Cléry, n. 64.*Boxely*, rue du Temple, n. 29.*Brinquant*, rue Thérèse, n. 9.*Cuminet*, rue Hauteville, n. 1.*Charenton* aîné, rue Bleue, n. 29.*Charenton* jeune, rue de Lancry, n. 10.*Cordet*, Vieille rue du Temple, n. 122.*Dalibon* fils, rue de l'Echiquier, 14.*Delanoye*, rue de la Perle, n. 1.*De Pille*, rue du Temple, n. 29.*Delours*, rue Cadet, n. 8.*Dromery*, rue Bleue, n. 16.*Fourché*, rue S^{te}-Avoye, n. 57.*Gustellier*, rue Saint-Marc, n. 16.*Gion*, rue du Chaume, n. 19.*Guilardet*, rue de la Verrerie, n. 58.*Guillier*, rue Bergère, n. 13.*Grillon*, rue de Charenton, 51, Bercy.*Guillochon*, rue du F.-St.-Denis, n. 160.*Hervieu*, rue Sainte-Avoye, n. 57.*Jacquemin*, rue S^{te}-Avoye, n. 9.*Jesson*, rue Hauteville, n. 12 bis.*Laisné*, rue du faub. Poissonnière, n. 3.*Labrousse*, rue Montholon, n. 24.*Lancian*, rue Bailleul, n. 5.*Lepine*, place Lafayette, n. 5.*Lequin*, rue Sainte-Croix-de-la-Brettonnerie, n. 30.*Lonchamp*, rue de l'Echiquier, n. 34.*Massonneau*, rue des Rosiers, n. 19.*Maugas*, rue de Verneuil, n. 47.*Meinet*, r. S^{te}-Croix de la Brettonnerie, 30.*Nion*, boulevard Bonne-Nouvelle, n. 21.*Orsel*, rue du Faub.-St-Martin, n. 126.*Pagès*, rue Sainte-Avoye, n. 57.*Paulinier*, r. de la Ferme-des-M^o.*Paulmier* aîné, boulevard Poi^s.*Paulmier* jeune, *Tresorier*.

Montmartre, n. 5.

Pestel, rue Cadet, n. 7.
Pillé, rue Bleue, n. 13.
Pital, r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 28.
Ricois ✱, quai de Béthune, n. 22.
Robert, rue du Temple, n. 29.

Rodet, rue Grange-Batelière, n. 22.
Savalette, rue des Bons-Enfants, n. 25.
Sencier (O ✱), rue Buffault, n. 12.
Tourneur, place Royale, n. 3.
Truelle, rue Richer, n. 22.

Courtiers d'Assurances. Messieurs,

Eméric-David, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 32.
Chaulin ✱, rue Saint-Georges, n. 3
Périer, rue Saint-Fiacre, n. 20.
Lacheurié, rue Montmartre, n. 75.

Jullien, r. du Faubourg-Montmartre, n. 13.
Varillat, passage Saulnier, n. 3.
Dufresne fils, rue Saint-Denis, n. 96.
Ardant, rue Sainte-Anne, n. 48.

Courtiers de Commerce honoraires. Messieurs,

Benard (P.-Al.-Aug.). Papillon. Tétard. Prevost (Ch.). Dufresne (G.).

Secrétaire de la Compagnie.

M. Lasseray ✱, boulevard Saint-Martin, n. 15.

Conseil de la Compagnie:

M. N. *Avocat.*
M. Delaine, *Avoué près la Cour royale*, rue de l'Odéon, n. 26.
M. Papillon, *Avoué près le Tribunal de 1^{re} Instance*, rue St.-Joseph, n. 8.
M. Guiffrey, *Notaire*, rue Hauteville, n. 1.

Chambre Syndicale.

M. Caminet, *Syndic.*

Adjoins. Messieurs,

Blay. Charenton aîné. Aubé.
Berchu. Paulmier aîné. Jullien.

SECTION III.

ADMINISTRATIONS ET COMPAGNIES INDUSTRIELLES,

Autorisées par le Gouvernement, et dont le siège est à Paris.

(Caisse de Poissy. — Caisse des Boulangers. — Administration des trois Ponts. — Compagnie d'Assurance mutuelle contre l'incendie. — Compagnie du Phénix. — Compagnie d'Assurances générales. — Compagnie de l'Union. — Compagnie royale d'assurance. — Caisse Hypothécaire.)

CAISSE DE POISSY,

Rue du Grand-Chantier, n. 1.

Cette Caisse est administrée par le Préfet de la Seine, et régie par un Directeur.

Elle est chargée, 1^o de payer comptant, et marché tenant, aux marchands forains, le prix de tous les bestiaux achetés aux marchés de Sceaux, de Poissy et de la Halle aux Veaux par les bouchers de Paris;

2^o De faire à ces mêmes bouchers le prêt de ce paiement, jusqu'à concurrence du crédit ouvert à chacun d'eux par M. le Préfet de police;

3^o De percevoir le droit établi sur les bestiaux destinés pour Paris.

M. SARON, *Directeur*,
M. Gantier, *Inspecteur*,
M. DELATOUR, *Caissier*,
M. Parguez, *Payeur*, } Rue du Grand-Chantier, n^o 1.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours, depuis 9 heures jusqu'à 4 heures.

La Caisse ferme à 3 heures.

CAISSE SYNDICALE DES BOULANGERS,

Rue Saint-Fiacre, n. 20.

Cette Caisse a été instituée par l'Ordonnance royale du 15 janvier 1817.

Les Bureaux et la Caisse sont ouverts tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de neuf heures à trois heures.

M. Hamelin, *Directeur*,
M. Souchal, *Caissier*, } rue Saint-Fiacre, n. 20.

ADMINISTRATION DES TROIS PONTS SUR SEINE,

*Rue du Bouloy.*Administrateurs, *Messieurs*,B^{on} de Crousaz-Crétet ✱, *Caiss. princ. de la Banq. de France.*Chev. Hochet ✱, *Secrétaire du Conseil-d'Etat.*Vauvilliers (O ✱), *ancien Sec.-gén. du Ministère de la Marine.*

Lebeau (C ✱).

Gynet, *Secrétaire-Caissier de l'Association.*

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE,

POUR LA VILLE DE PARIS,

Rue Richelieu, n. 89.

Cette Société, établie par autorisation du Gouvernement et pour 30 années, en exécution de l'ordonnance royale du 4 septembre 1816, est en activité depuis le 3 avril 1817. Elle a pour unique objet de garantir mutuellement ses membres des dommages et risques que pourrait causer l'incendie et même tout feu du ciel et de cheminée, aux maisons et bâtimens qui participent au bienfait de l'Assurance.

Le montant de la valeur des maisons et bâtimens engagés à cette Assurance mutuelle est, au 1^{er} janvier 1851, de plus de 1600 millions.

*Conseil d'Administration. Messieurs,*V^{te} de Pinon ✱, *Président*, rue des Petites-Écuries, 44.B^{on} Ternaux (O ✱), *Vice-Prés.* rue des Fos.-Montmartre, n. 2.Boilleau ✱, *Notaire honoraire*, rue Richelieu, n. 45.

Dutillet, rue de l'Université, n. 20.

B^{on} de Marinville ✱, rue de Montholon, n. 18.Guenoux, *ancien Notaire*, quai Voltaire, n. 25.*Suppléans. Messieurs,*B^{on} Cretté de Palluel ✱, rue Martel, n. 2.

Esnou de Saint-Céran ✱, rue Cadet, n. 113.

Debruge Dumesnil, *ancien Agent de change*, rue Grange-Batelière, n. 2.B^{on} Pichon (O ✱), *Conseiller-d'Etat*, rue Blanche, n. 5.

Quiclet, rue du Bac, n. 53.

B^{on} de Guépifey ✱, Boulevard Montmartre, n. 10.

Commissaire du Gouvernement.

M. Barrière-Jay, rue Gît-le-Cœur, n. 4.

Membres du Comité des Sociétaires. Messieurs,

Odiot ✱, rue de l'Oratoire-du-Roule, n. 4.

Bony, rue Bleue, n. 13.

Morand, rue Meslay, n. 38.

Moutié, rue de M. le Prince, n. 37.

Habert, rue St.-Fiacre, n. 20.

Direction générale. Messieurs,

Pepin le Halleur, *Directeur général*, rue de Richelieu, n. 89.

Chouly de Permangle, *Caissier*, rue Richelieu, n. 89.

Conseil du Contentieux. Messieurs,

Berryer, père ✱, *Avocat de la Compagnie*, rue Sainte-Anne, n. 22.

Barbier-St^e-Marie, *Notaire de la Compagnie*, rue Montmartre, n. 160.

Leguey, *Avoué de la Compagnie*, rue Thévenot, n. 16.

Delorme, *idem*, rue Neuve-des-Petits-Pères, n. 3.

Architectes. Messieurs,

Peyre ✱, rue des Poitevins, n. 6.

Danjan, quai de la Cité, n. 27.

Coussin, rue de Vendôme (Marais), n. 3.

Barre, *Secrétaire du Conseil*, rue de Sèvres, n. 21.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX.

ASSURANCE A PRIME CONTRE L'INCENDIE,

Rue Neuve-Saint-Augustin, n. 18. — Sa plaque est un Phénix.

La Compagnie du Phénix a été autorisée par ordonnance royale du 1^{er} septembre 1819.

Son capital de garantie est de *quatre millions* réalisés, et pourra être porté à *vingt-quatre millions* (Art. 2 des Statuts).

Les valeurs assurées, au 1^{er} juill 1830, étaient de 2.352.069.884 francs. (Extinction déduites), et les sinistres, payés à la même époque, de 12,166,469 francs 19 centimes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président.

M. Jourdan (A.) (O ✱), Maître des Requêtes honoraire.

Administrateurs. Messieurs,

C^{te} Dubois (G ✱), Vice-Président, ancien Conseiller-d'Etat, Membre de la Société royale et centrale d'Agriculture.

Bon de Boissieu ✱, Directeur du Génie maritime.

Dille, Propriétaire.

Pottier ✱, ex-Entrepreneur-général des Subsistances militaires.

Clède-ille-Lamaury ✱.

De Tholozé (C ✱) Maréchal-de-camp.

Cottu ✱, ex-Conseiller à la Cour royale à Paris.

David (O ✱), ancien Consul-général de France à Smyrne.

*Comité des Censeurs. Messieurs,**Tieroux* ✱, Agent de change honoraire de la Couronne.*Mis d'Evry.**Mignotte* ✱.*Cte de Durfort* (O ✱), Maréchal-de-camp.*Duclosel*, Receveur principal de l'Octroi.*Commissaire du Roi.**M. Seigneur.**Directeur-général.**M Pallard.*

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES,

Rue de Richelieu, n. 97.

Cette Institution se compose de trois Compagnies qui, bien que dirigées par un seul et même Conseil d'Administration, ont chacune un capital de garantie séparé, sans aucune solidarité entre elles.

1^o Assurances maritimes.

(Ordonnances royales des 22 avril et 24 septembre 1818.)

C'est le seul établissement autorisé qui assure, en France, les risques de mer sur une grande échelle.

2^o Assurances contre l'incendie.

(Ordonnances royales des 14 février et 20 octobre 1819.)

Plaques: Aces, Gles.

Les valeurs qui ont été successivement couvertes par cette Compagnie, se sont élevées à près de 14,000,000,000 francs.

3^o Assurances sur la vie des hommes.

(Ordonnances royales des 22 décembre 1819, 30 mai et 6 septembre 1820.)

Les Assurances sur la vie ont principalement pour objet de fournir aux pères de famille les moyens de garantir un héritage aux personnes qui leur sont chères; de procurer le recouvrement, en cas de mort, des créances et emprunts; de libérer les débiteurs de rentes, etc., etc., en payant soit un capital unique, soit une prime annuelle dont la quotité est fixement établie suivant chaque âge. La Compagnie constitue également toutes espèces de rentes viagères sur une ou plusieurs têtes.

*Conseil d'Administration. Messieurs,**Bartholdi*, Président.*Tarbé* ✱, Propriétaire.*Mallet aîné* ✱, Régent de la Banque.*B. Frabert*, Capitaliste.*Rosier-Desbordes*, Banquier, Inspecteur.*Pierre*, Propriétaire.*Bou de Bray* ✱.*Rousseau*, ancien Notaire.Directeur: *M. A. de Gourcuff*, Banq^r.

COMPAGNIE ROYALE D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE,

AUTORISÉE PAR ORDONNANCE ROYALE DU 11 FÉVRIER 1820,

Etablie à Paris, rue de Ménars, n. 3.

Capital de garantie dix millions; — Réserves, deux millions cinq cent mille fr.; — Primes courantes, trois millions cinq cent mille francs; — Total: seize millions.

La Compagnie Royale est représentée, dans chaque chef-lieu de Préfecture et de Sous-Préfecture, par un Agent général, fondé de ses pouvoirs; et, dans chaque chef-lieu de canton, par un Agent particulier, chargé spécialement de recevoir les propositions d'assurance qu'il transmet à l'Agent général de l'arrondissement. *Sa plaque porte les initiales: Cie R^{ale}.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président.

M. Lafitte (Jacques) *, banquier, régent de la Banque de France.

Administrateurs. Messieurs,

Périer (Casimir) *, banquier, régent de la Banque de France.

Odier (O *) , manufacturier, censeur de la Banque de France.

Bon Davillier (Jean-Charles) *, banquier, régent de la Banque de France, membre du Conseil général et de la Chambre de Commerce.

Lainé *, administrateur de la Loterie.

Cottier, banquier, régent de la Banque de France, membre du Conseil général de Commerce.

Callaghan, négociant.

Pillet Will *, Banquier, régent de la Banque de France.

Davillier aîné *, manufacturier (de la maison Gros, Davillier, Odier et C^{te}). Chappuis, ancien négociant.

Lafond fils *, négociant, membre du Conseil d'escompte de la Banque de France, et de la chambre de commerce.

Moreau * (M.-F.), négociant, censeur de la Banque de France.

Hottinguer (H.), banquier.

Bon de Rothschild *, banquier.

Lefebvre (Jacq.) *, banquier, régent de la Banque de France.

Censeurs. Messieurs,

S. S. le C^{te} de La Panouze *, membre du Conseil général du département de la Seine.

Caccia, banquier, régent de la Banque de France.

Vernes (Charles) *, banquier, juge au Tribunal de Commerce.

Directeur-général.

M. Fleury de Chaboulon (O *) .

COMPAGNIE DE L'UNION.

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE ET SUR LA VIE HUMAINE.

Autorisée par ordonnances du Roi, des 5 octobre 1828 et 21 juin 1829.

Etablie à Paris, rue Grange-Batelière, n. 1.

CAPITAL SOCIAL : VINGT. MILLIONS DE FRANCS,

Dont moitié affectée spécialement aux assurances contre l'Incendie, et moitié aux assurances sur la Vie.

NOTA. Il n'existe aucune solidarité entre les deux Compagnies.

Administrateurs. Messieurs,

Hagermann (J.), Banquier.

Blanc (J.-A.), idem.

Fould (B.), idem.

Odier (G.), idem.

D'Eichthal (L.), idem.

De Waru (A.), Banquier.

Welles (S.), idem.

Torras (L.), associé de Mallet frères et C^o

De Rougemont *, Dir. des douanes.

M. Maas, Directeur.

Assurances contre l'incendie. — La Compagnie assure contre l'incendie et contre le feu du ciel, et moyennant une prime fixe, toutes les propriétés mobilières et immobilières.

Assurances sur la vie humaine. La Compagnie assure toutes sommes jusqu'à concurrence de 100,000 fr. sur la vie d'une personne, c'est-à-dire qu'elle s'oblige, en cas de décès d'un assuré, à payer un capital à sa veuve, à ses héritiers ou à des tiers.

Elle assure aussi des dots aux enfans; elle reçoit les économies des ouvriers, des employés, des personnes de toutes classes, pour leur rendre un capital, ou leur servir une rente, si elles parviennent à un certain âge.

Elle constitue des rentes viagères, et accorde un intérêt d'environ 7 p. 100 à 45 ans, 8 p. 100 à 52 ans, 9 p. 100 à 57 ans, 10 p. 100 à 60 ans, 12 p. 100 à 66 ans, et 13 p. 100 à 70 ans.

Les rentes peuvent être constituées sur deux têtes, avec reversion de tout ou partie au profit des survivans.

Enfin la Compagnie a été autorisée à comprendre dans ses opérations les placemens à intérêts composés sans chances de mortalité. Elle ajoute les intérêts au capital, non pas en fin d'année seulement, mais même à chaque semestre.

La Compagnie accorde aux principales classes d'assurés une participation de 20 p. 100 dans ses bénéfices.

La Compagnie a des agens dans les principales villes des départemens.

CAISSE HYPOTHECAIRE,

Rue Neuve-St-Augustin, n. 30.

(Établie par ordonnance du Roi, du 12 Juillet 1820.)

La Caisse hypothécaire est une société anonyme; ses statuts ont été approuvés par ordonnance du Roi, du 12 Juillet 1820. Le fonds social est de cinquante millions, divisés en cinquante mille actions de 1000 francs. Les actions sont au porteur, ou nominatives, au choix de l'actionnaire; elles sont payables par dixième, de six mois en six mois; *neuf dixièmes sont échus au 1^{er} janvier 1828. Comme les Banques ordinaires, la Caisse hypothécaire ouvre un crédit aux personnes qui peuvent fournir des hypothèques suffisantes; c'est le premier et le principal objet de ses opérations.* Le crédit est réalisé en obligations au porteur, que la caisse est autorisée à émettre. Le remboursement se fait en vingt annuités; chaque annuité est de neuf pour cent du montant des contenus. Le paiement des vingt annuités libère le débiteur du capital et de tous accessoires. La caisse assure les créances hypothécaires, résultantes de contrats faits ou de contrats à faire; *c'est le second objet de ses opérations.* Les primes d'assurances sont fixées selon la nature des créances. Elle prête sur nantissement de contrats hypothécaires; *c'est le troisième objet de ses opérations.* Enfin, elle achète des créances hypothécaires; *c'est le quatrième et dernier objet de ses opérations.* Les conditions de ces deux dernières opérations sont réglées de gré à gré. Toutes les opérations de la Caisse hypothécaire se font par l'intermédiaire de chambres de garantie, établies dans diverses villes, désignées par l'administration.

Administrateurs. Messieurs,

MALAFAIT, *Président.*

C^{te} DE PONS (O ✱).

M^{is} DU BOUCHET.

DESMICHELS, B^{on} DE CHAMPORÇAIN (O ✱).

SAPEY (O ✱), *ex-Député.*

ISNARDY.

DE LAJARD (O ✱), *Maréchal-de-camp.*

ARRIVETZ ✱.

C^{te} DE BEAUREPAIRE.

Censeurs. Messieurs,

Vial, ancien Consul, *Président du Comité.*

Saint-Just.
Valleray.

Leduc ✱.
Petit de Galines fils.

Commissaire du Roi.

M. du Puget.

Direction générale.

M. Grimprel, *Directeur général.*

M. Lacroix ✱, *Secrétaire général.*

M. Prieur, *Chef du Contentieux.*

M. Donnadieu, *Directeur des Comptes.*

M. Pichard, *Caissier général.*

SECTION IV.

SOCIÉTÉ POUR L'ENCOURAGEMENT

DE L'INDUSTRIE NATIONALE; à Paris, Rue du Bac, n. 42.

Cette société, fondée plusieurs années avant la révolution de 1789, fut rétablie, en 1802, par le concours d'un grand nombre de savans, de fonctionnaires publics, de propriétaires et de manufacturiers. Ses statuts ont été homologués par ordonnance royale du 25 avril 1824. Elle a pour but de seconder les efforts du Gouvernement pour l'amélioration de toutes les branches de l'industrie française. Voici les principaux moyens dont elle fait usage :

1° Distributions de prix et de médailles pour des inventions ou des perfectionnemens dans les arts utiles ; 2° envois de modèles, dessins ou descriptions des inventions nouvelles, et d'instructions ou de renseignemens pour les fabricans ou les agriculteurs ; 3° expériences et essais pour apprécier les nouvelles méthodes annoncées au public ; 4° publication d'un bulletin distribué exclusivement aux membres de la Société, renfermant l'annonce raisonnée des découvertes relatives à l'industrie, faites en France ou chez l'étranger.

La Société d'Encouragement tient ses assemblées générales deux fois par an. La première a lieu dans le courant du premier semestre ; elle est consacrée : 1° A la reddition du compte général des travaux de la Société, par le Secrétaire, et du compte des recettes et dépenses, par la Commission des fonds et les Censeurs ; 2° Au renouvellement du Conseil d'administration ; 3° A la distribution des médailles d'encouragement. La deuxième a lieu dans le courant du deuxième semestre : elle est consacrée à la distribution des prix. Son conseil d'administration s'assemble de deux mercredis l'un, de quinzaine en quinzaine. Tous les sociétaires peuvent assister aux séances. Pour être reçu dans la Société d'Encouragement, il suffit d'être présenté par un de ses membres, admis par le conseil, et de s'engager pour une contribution annuelle de 36 francs. Le Roi accorde une somme annuelle de 3,000 francs, à cette Société, pour les jetons de présence à distribuer aux membres de ses différens comités.

*Conseil d'Administration.**Président,*S. S. le C^{te} *Chaplal* (G ✱), de l'Acad. des Sciences, rue de Grenelle-S.-G. n. 88.*Vice-Président,*S. S. le Duc de *Doudeauville* (O ✱), rue de Varennes, n. 33.*Secrétaire.*M. le B^m de *Gérando* (C ✱), Cons.-d'Etat, de l'Institut, impasse Férou, n. 7.*Secrétaires-adjoints. Messieurs,**Jomard* ✱, Membre de l'Institut, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 112.*Cl. Anth. Costaz*, anc. Chef de division au Ministère de l'Intérieur, rue Taitbout, n. 8*Trésorier.*M. *Agasse*, Notaire, place Dauphine, n. 23.*Censeurs.*S. S. le Duc de *Praslin* (C ✱), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 105.S. S. le Duc de *Montmorency* (O ✱), rue de l'Université, n. 80.

Membres du Conseil.

Commission des Fonds. MM.

- Bordier*, Peintre d'histoire, rue du Roi-de-Sicile, n. 28.
 Bon de la *Dozette* ✱, ancien Préfet, rue Saint-Lazare, n. 11.
Le Pere ✱, ancien Inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussées, rue du Bac, n. 33.
 S. S. le M^{is} de *Lévis-Mirepoix*, rue de la Planche, n. 17.
Michelin (Hardouin), Conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue d'Orléans, n. 5, au Marais.
Molinier de Montplanqua ✱, Doyen des Avocats aux Conseils du Roi et à la cour de cassation, ancien maire de Paris, rue Saint-Antoine, n. 71.
 C^{te} *Alexis de Noailles* (C ✱), place du palais Bourbon, n. 95.
 M^{is} de *Pastoret* (G ✱), place de la Concorde, n. 6.
 V^{te} *Posnet de Vernaux* ✱, de la Société royale d'Agriculture, rue de Bourgogne, n. 25.

Membre honoraire.

- M. le C^{te} *Alexandre de la Borde* (O ✱), Membre de l'Institut, rue Laffitte, n. 28.

Arts Mécaniques. MM.

- Baillet de Belloy* ✱, Inspecteur divisionnaire des Mines, rue du Colombier, n. 12.
Francaeur ✱, Professeur à la Faculté des Sciences, rue du Cherche-Midi, n. 25.
Gambey ✱, Ingénieur en instruments de mathématiques, rue Fontaine-au-Roi, n. 3.
Hachette ✱, Prof à la Faculté des Scienc. rue Sainte-Hyacinthe-St.-Michel, n. 8.
 V^{te} *Héricart de Thury* (O ✱), Membre de l'Institut, rue de l'Université, n. 29.
Humblot-Coté ✱, rue de Grenelle-St.-Germain, n. 52.
Mallet (Charles) ✱, Inspecteur des Ponts-et-Chaussées, r. du Regard, n. 47.
Molard aîné ✱, de l'Académie des Scienc. rue de Charonne, n. 47.
 Bon *Ternaux* (O ✱), Manufacturier, place des Victoires, n. 6.

Adjoints. MM.

- Pajot Descharmes*, Membre du Comité consultatif des Arts et Manufactures, rue de la Verrerie, n. 53.
Benoit, Ingénieur pour les usines et manufactures, rue Richer, n. 24.
 Bon de *Lambel* (O ✱), M^{al}-de-camp du génie, rue d'Anjou, n. 8, au Marais.

- Amédée-Durand*, Ingénieur-mécanicien, rue du Colombier, n. 27.
Olivier (Théodore), Répétiteur à l'école polytechnique, rue de Vaugirard, n. 36.
Somluier, Ingénieur-mécanicien, rue de Vaugirard, n. 57.
Fauvilliers ✱, Inspecteur divisionnaire des Ponts-et-Chaussées, rue Plumet, n. 4.

Membres honoraires. MM.

- De Prony* (O ✱), de l'Acad. des Sciences, rue Culture-Sainte-Catherine, n. 27.
 Le Chev. *Tarbé de Vaux-Clairs* (O ✱), Inspect. général des Ponts-et-Chaussées, rue du Grand-Chantier, n. 4.

Comité des Arts Chimiques. MM.

- Bréant* ✱, Vérificat. génér. des Essais à la Monnaie, hôtel des Monnaies.
D'Arctet ✱, Inspecteur général des Essais, Memb. de l'Institut, hôtel des Monnaies.
Gauthier de Claubry ✱, du Conseil de salubrité, rue Servandoni, n. 4.
Mermet ✱, Peintre, Secrétaire perpétuel de l'École spéciale des Beaux-Arts, rue des Petits-Augustins, n. 16.
Payen ✱, Chimiste manufacturier, rue des Jeûneurs, n. 4.
Pelletier ✱, Pharmacien, rue Jacob, n. 11.
Roard de Clichy ✱, du comité consult. des arts et manuf. rue Montmartre, n. 160.
Robiquet, de l'Académie royale de Médecine, rue des Fossés-St.-Germain-l'Aux, n. 5.
 Bon *Thenard* (O ✱), de l'Académie royale des Sciences, rue de Grenelle-Saint-Germain, n. 42.

Adjoint.

- Boullay* ✱, Pharmacien, rue des Fossés-Montmartre, n. 17.
Bussy, Professeur à l'école de pharmacie, rue du Bouloy, n. 12.
Chevalier, de l'Académie royale de médéc. place du Pont-Saint-Michel, n. 48.
D'Arctet (Félix) ✱, à la Monnaie.

Membre honoraire.

- D'Artigues* ✱, rue du Fg.-Poissonn. n. 30.

Comité des Arts économiques. MM.

- Bouriat*, rue du Bac, n. 39.
 Bon *Cagniard de Latour* ✱, rue du Rocher, n. 36.
Derosne (Ch.), rue St.-Honoré, n. 115.
Gillet de Laumont (O ✱), de l'Académie roy. des Sciences, quai de la Tournelle, 3.

Gourlier, Architecte, rue de l'Odéon, n. 21.

Labarraque ✱, Pharmacien, rue Saint-Martin, n. 69.

Péclet, Professeur de Physique et de Chimie, rue Neuve-des-Beaux-Arts, n. 10.

Pouillet ✱, professeur de physique, rue St.-André-des-Arts, n. 20.

Vallot ✱, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, rue du Jardinnet, n. 8.

Adjoints. MM.

Prince de Craon (Ed.) ✱, rue Saint-Dominique, n. 54.

Chev. de Puymaurin ✱, ex-Directeur de la Monnaie royale des médailles.

Dumas, Professeur de Chimie, au Jardin du Roi.

Membre honoraire.

Bon Delessert (O ✱), Régent de la Banque de France, rue Montmartre, n. 176.

Comité d'Agriculture. MM.

Baudrillart ✱, de la Société royale d'Agriculture, rue N^e-de-Luxembourg, n. 2 bis.

Challan (O ✱), de la Société royale d'Agriculture, rue des Champs-Élysées, n. 8.

Chev. Huzard ✱, de l'Académie royale des Sciences, Inspecteur général des Ecoles royales vétérinaires, rue de l'Eperon, n. 7.

C^{te} de Lasteyrie ✱, de la Société royale d'Agriculture, rue de Gren.-S.-Germ. 59.

Bon de Mortemart ✱, de plusieurs Sociétés savantes, rue Duphot, n. 12.

Bon de Silvestre ✱, de l'Acad. des Scienc. Secrétaire perpétuel de la Société royale d'Agriculture, rue Taranne, ni 13.

Tessier ✱, de l'Académie des Sciences, rue des Petits-Augustins, n. 26.

Labbé aîné, de la Société royale d'Agriculture, rue Duphot, n. 17.

Vilmorin aîné, Pépiniériste, quai de la Mégisserie, n. 30.

Adjoints. MM.

Huzard fils ✱, de la Société roy. d'Agriculture, rue de l'Eperon, 5.

Darblay, de la Société royale d'Agriculture, rue des Vieilles-Étuves, n. 16.

Comité de Commerce. MM.

Bellangé ✱, Membre du Conseil général des Manufactures, rue de Vendôme, n. 10.

Bérard ✱, Directeur général des Ponts-et-Chaussées.

Berlin ✱, Négociant, r. Des Jeûneurs, 10.

Bottin ✱, de la Société royale d'Agriculture, rue J.-J. Rousseau, n. 20.

Busche ✱, Directeur de l'approvisionnement de la réserve, quai de l'Hôpital, n. 35.

Bon de Lavigerie ✱, Inspecteur général des Douanes, rue d'Enghien, n. 26.

Membres honoraires. MM.

Davillier ✱, Banquier, boulevard Poissonnière, n. 15.

Delessert (François) ✱, Banquier, rue Montmartre, n. 176.

Commission du Bulletin.

Cette Commission est chargée de diriger le travail du *Bulletin*; elle est composée des réviseurs suivants : MM.

Franœur, } Arts mécaniques.

Hachette, } Arts chimiques.

D'Arcet, } Arts économiq.

Mérimee, } Arts économiq.

Péclet, } Arts économiq.

Bouriat, } Arts économiq.

C^{te} de Lasteyrie, | Agriculture.

N. | Commerce.

Michelin (Hard.), | Comm. des fonds.

M. Daclin, *Rédacteur du Bulletin*, rue de Suresne, n. 23 bis.

Agent général de la Société.

M. Guillard-Senainville ✱, Secrétaire du Comité consultatif des Arts et Manufactures, rue du Bac, n. 42.

CHAPITRE VI.

Administration des Hôpitaux et Hospices civils. — Sociétés de bienfaisance autorisées. — Bureaux de bienfaisance. — Service de santé.

SECTION PREMIÈRE.

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

(Bureaux. — Conseil d'administration. — Bureau d'admission. — Hôpitaux et Hospices. — Bureaux de bienfaisance.)

Cette Administration se compose d'un *Conseil général*, qui dirige tous ces établissements, et d'une *Commission administrative*.

Les fonctions administratives sont partagées entre les membres de la commission, sous la surveillance des membres du conseil général spécialement désignés pour chaque partie de l'administration; à cet effet, il a été formé cinq divisions principales :

La première comprend les hospices, la deuxième, les hôpitaux; la troisième, les domaines; la quatrième, les secours à domicile; la fondation Monton, le bureau central d'admission, la cave générale, la boulangerie générale, la pharmacie centrale; la cinquième, la comptabilité générale.

CONSEIL GÉNÉRAL D'ADMINISTRATION. Messieurs,

Le Préfet du département de la Seine, *Président né*.

Le Préfet de Police, *Membre né*.

S. S. le M^{is} Barbé de Marbois (G ✱), *premier Président de la Cour des comptes*, rue du Chemin-du-Rempart, n. 1

S. S. le C^{te} de Breteuil (C ✱), rue de la Michodière, n. 8.

Bon Camet de la Bonardière (O ✱), *Cons.-d'Etat*, rue Pierre-Sarrazin, n. 13.

S. S. le C^{te} Chaptal (G O ✱), rue de Grenelle-St.-Germain, n. 88.

Cochin ✱, *Membre du Conseil général du département*, rue du Canivet, n. 3.

D. Belle-me (O ✱), *Présid. du Trib. de 1^{re} instance*, rue d'Orléans, au Marais, n. 8.

Bon Felsert (O ✱), rue Montmartre, hôtel d'Uzès.

S. S. Le Duc de Doudeauville (O ✱), rue de Varennes, n. 33.

Bon Le grand de Vaux ✱, rue Neuve-Saint-Gilles, n. 15.

Bon Portal (C ✱), rue de Condé, n. 12.

C^{te} Le Peletier d'Aunay (O ✱), *Mar.-de-Camp*, rue des SS. Pères, 60.

Bon Rendu (C ✱), rue Saint-Honoré, n. 317.

S. S. Le Bon Segurier (G O ✱), *premier Président de la Cour royale de Paris*, rue Pavée-St.-André-des-Arcs, n. 18.

Tanne-guy-Dachâtel ✱, rue de la Pépinière, n. 63.

Tripiér ✱, *Président en la Cour royale*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 42.

Le Conseil général d'administration tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville, tous les mercredis.

Commission administrative. Messieurs,

Boicervoise, *Ordonnateur-général*, rue d'Enfer-St.-Michel, n. 20.

Desportes ✱, rue de l'Echiquier, n. 40.

Duplay ✱, rue des Fossés-Saint-Bernard, n. 43.

Jourdan, rue de Vendôme, n. 17.

Valdruche ✱, rue Saint-Christophe, n. 1.

Coulomb (L.) ✱, *Honoraire*, rue Caumartin, n. 37.

Pelilot ✱, *Honoraire*, rue du Faub.-Poissonnière, n. 101.

Secrétariat général et Caisse. Messieurs,

Thunot ✱, *Secrétaire-général*, rue de la Bourbe, n. 14.

Guérin, *Receveur des hospices*, parvis Notre-Dame, n. 30.

Comité consultatif. Messieurs,

Hennequin ✱. *Avocat à la Cour royale*, rue des SS. Pères. n. 3.

Thévenin père ✱, *Avocat à la Cour royale*, rue de Grenelle-St.-Honoré, n. 14.

Gairal ✱, *Avocat à la Cour royale*, rue Louis-le-Grand, n. 15.

Latruffe-Montmeylian, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation*, rue Pavée-St.-André, n. 5.

Mala, *Avocat à la Cour royale*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 25.

Les bureaux de la Commission administrative et du Secrétariat général sont dans la maison de l'Administration, rue Neuve-Notre-Dame, n. 2.

DIRECTION DES TRAVAUX.

Surveillance des Membres du Conseil général. Messieurs,

S. S. Le M^{is} Barbé de Marbois. L'Hôtel-Dieu, la Comptabilité ancienne.

Le B^{on} Rendu. Le contentieux, l'hospice des Ménages.

Le B^{on} Camet de la Bonardière. Le Secrétariat, l'administration des Domaines, l'hospice des Enfants-Trouvés et la Maison d'accouchement, les Bureaux de charité (conjointement avec M. Cochin), la fondation Montyon.

S. S. Le C^{te} Chaptal. L'hôpital des Vénériens, la Filature, la Boulangerie générale, la Pharmacie centrale.

Cochin. L'hôpital Cochin, l'hôpital St.-Antoine, les Bureaux de charité (conjointement avec M. le B^{on} de la Bonardière).

Debellyme. L'hospice de la Vieillesse (hommes).

Le B^{on} Delessert. La Comptabilité générale, la Maison royale de santé (faubourg Saint-Denis).

S. S. Le Duc de Doudeauville. L'hospice de La Rochefoucauld, l'hôpital des Enfants, la Pitié, l'hôpital Necker.

S. S. le C^{te} de Breteuil. L'hospice de la Vieillesse (femmes).

Le C^{te} Le Peletier d'Aunay. L'hospice des Incurables (femmes).

S. S. le B^{on} Séguier. La Charité, la clinique de l'hôpital de la Charité, l'hospice des Orphelins.

Le B^{on} Portal. Le Service de santé, le Bureau central d'admission.

Le B^{on} Legrand de Vaux. L'hôpital Saint-Louis, l'hospice des Incurables (hommes).

Tanneuguy-Duchâtel. L'hôpital Beaujon, la Direction des nourrices.

Tripiet. L'institution de Sainte-Périne, l'hospice St.-Michel.

Secrétariat général. Messieurs,

Thunot, *Secrétaire général*.

Wanbockstals, *Chef*.

Première Division. Hospices. Fonctions administratives. Messieurs,

B. Desportes, *Membre de la Commission*. — Les hospices de la Vieillesse (hommes), de la Vieillesse (femmes), des Incurables (hommes), des Incurables (femmes), des Ménages, de La Rochefoucauld, l'Institution de Sainte-Périne, la Boulangerie générale, l'Hôtel-Dieu, la Pitié, Beaujon et la pharmacie centrale.

Bourgeois, *Chef*.

Deuxième Division. Hôpitaux. Messieurs,

Jourdan (P.), *Membre de la Commission.* — Les hôpitaux, Charité. S.-Antoine, Necker, Cochin, la clinique de la Charité; Saint-Louis, Vénériens, Enfants malades, Accouchement, Maison royale de santé, faubourg Saint-Denis; les hospices des Orphelins, des Enfants-Trouvés, St.-Michel. à St.-Mandé; la Direction générale des Nourrices.

Demay, *Chef.*

Troisième Division. Domaines. Affaires contentieuses, Tutelle, Dons et Legs, Droits sur les spectacles.

M. Duplay, <i>Membre de la Commiss.</i>	} <i>Chefs.</i>
M. Censier, <i>Chef.</i>	

Quatrième Division. Secours à domicile.

M. Valdruche, <i>Memb. de la Commission.</i>	} <i>Chefs.</i>

Cinquième Division. Comptabilité générale.

M. Boicervoise, *Ordonnateur-général.* | M. *Chef.*

Caisse générale.

M. Guérin. *Receveur.*

Les bureaux de la Caisse sont dans la maison de l'Administration, parvis Notre-Dame, n. 30.

Contrôle des Recettes et Dépenses.

M. Combes, *Contrôleur.*

Avocats de l'Administration. Messieurs,

Hennequin *, *Avocat à la Cour royale*, rue des Saints-Pères, n. 3.

Latruffe-Montmeylian, *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation*, rue Pavée-St.-André, n. 5.

Agens judiciaires de l'Administration. Messieurs,

Lecacheur, *Avoué près la Cour royale*, rue Hautefeuille, n. 1.

M. *Avoué près le tribunal de prem. inst.*

Champion *, *Notaire*, rue de la Monnaie, n. 19.

M. Bouchet, *Agent de Change*, rue Neuve-St.-Augustin, n. 10.

M. *Commissaire-priseur.*

Petit, *Huissier audiencier au Tribunal de 1^{re} instance*, quai de la Ripée, n. 83.

Architectes. Messieurs,

Rohault *, rue d'Aguesseau, n. 12.

Huvé, rue des Moulins, n. 19.

| Ganthier, rue N^e-St.-Eustache, n. 36.

| Vasserot, rue Boucherat, n. 7.

Bureau central d'admission dans les Hôpitaux et Hospices.

Tous les individus qui ne sont pas assez malades pour être admis d'urgence dans l'Hôpital le plus voisin de leur domicile sont obligés de se présenter au Bureau central d'admission, qui les examine, et leur donne, s'il y a lieu, un bulletin d'admission pour l'Hôpital où l'on traite la maladie dont ils sont atteints. Tous les indigens qui se présentent pour être placés dans les hospices sont aussi examinés par les médecins du Bureau central. Depuis 1807, il existe un traitement externe établi au Bureau central pour les enfans atteints de la teigne; ce traitement a lieu tous les mardis et samedis, depuis neuf heures jusqu'à midi. On donne également des bandages aux personnes munies d'un certificat d'indigence des Bureaux de charité, les lundis et vendredis, de neuf heures à midi. Il est aussi établi un Bureau central des vaccinations gratuites les jeudis et dimanches, à onze heures précises. Ce Bureau, placé parvis Notre-Dame, est ouvert tous les jours depuis neuf heures jusqu'à quatre. Les médecins et chirurgiens, chargés de l'examen des malades, sont :

Médecins. Messieurs,

Pavet de Courteille, rue de Tournon, n. 13.	N.
Bouillaud, rue de Vaugirard, n. 36.	N.
Gendrin, rue Grenelle-St.-Honoré, n. 47.	Bavoil, <i>Secrétaire du Bureau.</i>
Briquet, rue Baillet, n. 5.	Blin, <i>Chirurgien-Herniaire</i> , rue Tiquetonne, n. 20.
Rochoux, rue Baillet, n. 4.	Mahon frères, rue du Pas-de-la-Mule, n. 2, <i>pour le traitement de la teigne.</i>
N.	Fautrel, rue Saint-Antoine, n. 62, <i>surveillant le traitement de la teigne.</i>
N.	
N.	
N.	

Chirurgiens. Messieurs,

Ricord, rue de la Vrillière, n. 10.	N.
Bérard, rue du Cloître-N.-Dame, n. 16.	N.
Boyer, rue de Grenelle-S.-Germain, n. 9.	N.

HÔPITAUX ET HOSPICES.

Les Hôpitaux, au nombre de onze, sont consacrés au traitement des malades indigens.

HÔTEL-DIEU, *Parvis Notre-Dame.*

On reçoit dans cette maison les blessés et les malades, à l'exception des enfans, des incurables, des fous, des femmes en couche et des individus atteints de maladies vénériennes ou chroniques. Cet hôpital est desservi par les dames religieuses de Saint-Augustin.

M. Mas, *Agent de surveillance.*

M. Cordebar, *Econome.*

Médecins. Messieurs,

Petit ✱, rue de Condé, n. 50.	M. Bally ✱, rue Neuve-Vivienne.
Borie, rue Ste-Anne, n. 34.	Caillard, <i>Médecin sédentaire à l'Hôtel-Dieu.</i>
Récamier ✱, rue du Regard, n. 1.	Honoré ✱, rue de Bossuet, n. 12.
Husson ✱, au Collège de Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques.	Magendie ✱, rue de Seine-St. Germ. n. 36.
Gueneau de Mussy ✱, rue de Tournon, n. 12.	M. Piot de Montaigu ✱, <i>Médec. honor.</i> , rue de l'Arbre-Sec, n. 33.

Chirurgiens. Messieurs,

Bon Dupuytren (O ✱), <i>Prof. à l'Ec. de Méd. Chir. en chef</i> , pl du Petit-Bourbon, n. 4.	Sanson ✱, Vieille rue du Temple, n. 6.
Breschet (O ✱), rue de l'Observance, n. 3.	Duval, <i>Pharmacien en chef.</i>
	Morisset, <i>Pharmacien honoraire.</i>

HÔPITAL DE LA PITIÉ, *rue Copeau, près la rue Saint-Victor.*

Les malades sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu.

M. Imard, *Agent de surveillance.*

M. Serres ✱, *Médecin*, rue Copeau, à l'hôpital.

M. Louis ✱, rue Bergère, n. 15.

M. Clément, rue de Seine-St.-Victor, n. 35, au Jardin des Plantes..

M. Andral ✱, place de l'Ecole de Médecine, n. 13.

M. Parent du Chatelet ✱, rue Geoffroy-Lasquier, n. 28.

M. Lisfranc ✱, *Chirurgien en chef*, rue de Savoie, n. 15.

M. Velpeau, *Chirurgien*, rue Christine, n. 9.

M. Soubeiran, *Pharmacien.*

Cette maison est desservie par les dames Relig. de St.-Thomas-de-Villeneuve.

HÔPITAL DE LA CHARITÉ, *rue des Saints-Pères.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu, et soignés par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paule.

M. Jourdan, *Agent de surveillance.*

Médecins. Messieurs,

- | | |
|--|---|
| Fouquier ✱, <i>Professeur à l'École de Médecine</i> , rue Taranne, n. 7. | Rullier, r. Croix-des-Petits-Champs, 39. |
| Lerminier ✱, r. Basse-du-Rempart, 54. | Rayer ✱, rue du Faubourg Poissonnière, n. 54. |
| Chomel ✱, <i>Médecin honoraire</i> , rue de l'Université, n. 12. | |

Chirurgiens. Messieurs,

- | | |
|---|--|
| Le Bon Boyer (O ✱), <i>Professeur à la Faculté de Médecine, Chirur. en chef</i> , rue de Grenelle-S.-Germain, n. 9. | Roux (✱ O), <i>Professeur à la Faculté de Médecine</i> , rue de l'Université, n. 25. |
| | Petroz, <i>Pharmacien</i> . |

HÔPITAL SAINT-ANTOINE, *rue du faubourg Saint-Antoine,**A l'ancienne Abbaye Saint-Antoine.*

Les malades sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

- | | |
|--|---|
| M. <i>Agent de Surveillance.</i> | M. Mailly, <i>Médec. r. de la Monnaie</i> , n. 11. |
| M. Kapeler, <i>Médecin</i> , rue Ste-Croix, Chaussée-d'Antin, n. 20. | M. Bérard, <i>Chirurgien</i> , place de l'École de Médecine, n. 15. |
| M. Guérard, <i>Médecin</i> , rue Madame, n. 2. | M. Tassard, <i>Pharmacien</i> . |

HÔPITAL COCHIN, *rue du Faubourg Saint-Jacques.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

- M. Jalioux, *Médecin*, rue du Paon, n. 8. hôtel de Tours.
 M. Dance, *Médecin*, rue des Blancs-Manteaux, n. 44.
 M. Guerbois, *Chirurgien* au Collège Louis-le-Grand, rue St.-Jacques.

HÔPITAL DE MADAME NECKER, *rue de Sèvres, près le Boulevard.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi et surveillé par les Sœurs de la Charité.

- | | |
|--|---|
| M. Bricoteau, <i>Méd.</i> rue Christine, n. 1. | M. Maréchal, <i>Chirurgien</i> , rue des Petits-Augustins, n. 24. |
| M. de La Roque, <i>Méd.</i> pass. Violet, n. 12. | |

HÔPITAL BEAUJON, *rue du Faubourg du Roule.*

On reçoit dans cet hôpital les malades ou blessés, comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

- | | |
|--|---|
| M. Laroche, <i>Agent de Surveillance.</i> | M. Marjolin ✱, <i>Chir. r. de Richelieu</i> , 89. |
| M. Renaudin ✱, <i>Méd. r. S.-Honoré</i> , 392. | M. Blandin ✱, <i>Chirurgien</i> , pass. du Commerce, n. 19. |
| M. Martin-Solon ✱, <i>Méd. r. B.-Enfants</i> , 25. | |

HÔPITAL DES ENFANS,

Rue de Sèvres, près le boulevard, dans la maison ci-devant de l'Enfant-Jésus.

Cet hôpital est spécialement consacré à la réception des enfans malades. Il est desservi par les dames religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve.

- | | |
|---|--|
| M. Gauthier, <i>Agent de surveillance.</i> | M. Baudeloque, <i>Méd. r. Godot de Mauroy</i> , 24 |
| M. Jadelot ✱, <i>Médecin. r. du Bac</i> , 86. | M. Delabarre ✱, <i>Médecin-Dentiste</i> . |
| M. Guersent ✱, <i>Méd.</i> , rue Gaillon, n. 12. | M. Baffos, <i>Chir. en chef</i> , r. de l'Odéon, 23. |
| M. Bouneau, <i>Méd. r. des Pet.-Ecuries</i> , n. 47 | M. Bataille, <i>Pharmacien</i> . |

HÔPITAL SAINT-LOUIS, *rue des Récollets.*

Cet hôpital est consacré à la guérison des maladies chroniques, des ulcères, des scrophules, des dartres, des teignes et des gales. Il est desservi par les dames religieuses de Saint-Augustin, comme l'Hôtel-Dieu.

- | | |
|---|---|
| M. de Blainville, <i>Agent de surveillance.</i> | M. François (O. ✱), <i>Médecin</i> , rue Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, n. 9. |
| M. Briard, <i>Econome.</i> | M. le B ^{on} Richerand ✱, <i>Profess. à la Faculté de Médecine, Chirur. en chef</i> , rue de Bondi. n. 44. |
| M. le B ^{on} Alibert (O ✱), <i>Prof. à la Faculté de Médecine, Médec. en chef</i> , rue de Varennes Saint-Germain, n. 4. | M. Gerdy, <i>Chir.</i> à l'hôpital St.-Louis. |
| M. Bielt ✱, <i>Médecin</i> , à l'hôpital Saint-Louis, et rue Coq-Héron, n. 5. | M. Jobert ✱, <i>Chir.</i> Vieille rue du Temple, n. 123. |
| M. Manry ✱, <i>Méd.</i> , rue Laffitte, 8. | M. Prat, <i>Pharmacien en chef.</i> |
| M. Lugol, <i>Médecin</i> , rue Chantreine, 12. | |

HÔPITAL DES VÉNÉRIENS.

Cet hôpital est spécialement consacré à la guérison des maladies vénériennes, soit en admettant les malades dans l'hôpital, soit en leur donnant des conseils et les remèdes, dont ils font usage chez eux.

- | | |
|--|---|
| M. Gersin, <i>Agent de surveillance.</i> | M. <i>Chirurgien des nourrices.</i> |
| M. Sauvageot, <i>Econome.</i> | M. Gilbert, <i>Chirurgien Aide-Major.</i> |
| M. Cullerier ✱, <i>Chirurgien en chef.</i> | M. Harveng, <i>Pharmacien en chef.</i> |

MAISON ROYALE DE SANTÉ, rue du Faubourg Saint-Denis.

Cette maison est destinée à recevoir des malades qui paient 2 fr. 50 c. pour être admis aux salles communes, 5 fr. et 3 fr. 50 c. pour être admis dans des chambres particulières.

- | | |
|---|---|
| M. de Mahéas, <i>Agent de surveill.</i> | M. Hérvey-de-Chégoin, <i>Méd.</i> rue Neuve-de-Seine-S.-Germain, n. 48. |
| M. Duméril ✱, <i>Médecin, Profess. à la Faculté de Médecine</i> , rue du Faubourg Poissonnière, n. 3. | M. Cloquet (J.) ✱, <i>Chir. r. de l'Eperon</i> , 8. |
| | M. Mitouart, <i>Pharmacien.</i> |

MAISON D'ACCOUCHEMENT.

Cette maison, située rue de la Bourbe, est destinée à la réception des femmes grosses et des femmes en couche; il existe dans cette maison un pensionnat et une école d'accouchement pour l'instruction des élèves sages-femmes qui sont envoyées des départemens.

- | | |
|--|--|
| M. Auzat, <i>Agent de Surveillance.</i> | M. Moreau ✱, rue de Verneuil, n. 43. |
| M. Cruveilhier ✱, <i>Profess. à la faculté de Médecine</i> , rue St ^e -Anne, n. 23. | M. le B ^{on} Dubois (O ✱), <i>Doyen honoraire</i> , rue de M. Le Prince, n. 12. |
| M. Paul Dubois, <i>Professeur en chef</i> , rue des SS.-Pères, n. 46. | Mme. Legrand, <i>Sage-Femme en chef.</i> |
| | M. Frigério, <i>Pharmacien.</i> |

HOSPICE DES ENFANS-TROUVÉS.

Cet hospice, situé rue d'Enfer, desservi par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, dites de la Charité, est destiné à la réception, à l'allaitement et au placement, à la campagne, des enfans trouvés.

- | | |
|---|--|
| M. Jullian, <i>Agent de Surveillance.</i> | M. le B ^{on} Thenot de St.-Blaise (O ✱), <i>Chir.</i> , rue du Doyenné, n. 4. |
| M. Baron ✱, r. du Cherche-Midi, n. 9. | M. Auvity (Ambroise) ✱, <i>Chirur.</i> , rue St.-Germain-des-Prés, n. 11. |

HOSPICE DE LA VIEILLESSE (femmes).

Cet hospice est destiné à recevoir les femmes indigentes, infirmes, ou âgées de 70 ans, et en outre au traitement des folles.

- | | |
|---|---|
| M. Busnet, <i>Agent de surveillance.</i> | M. Mitivier, <i>Médec. des aliénés</i> , rue de Buffon, n. 9. |
| M. Petit ✱, <i>Econome.</i> | M. Foville, <i>Médecin des épileptiques.</i> |
| M. Pariset ✱, <i>Secrét. perpétuel de l'Académie royale de méd., Médecin, chargé du traitement des aliénés</i> , rue de Poitiers, n. 8. | M. Rostan ✱, <i>Médecin</i> , à la Salpêtrière. |
| M. Fabret, <i>Méd. des aliénés</i> , rue du Bac, n. 102. | M. Piorry, <i>Méd.</i> , galerie Véro-Dodat, 33. |
| | M. Landré-Beauvais ✱, <i>Médec. hon.</i> |
| | M. Lallement, <i>Chirurgien en chef.</i> |
| | M. Grancher, <i>Pharmacien en chef.</i> |

HOSPICE DE LA VIEILLESSE (hommes).

Cet hospice est destiné à recevoir les hommes indigens, infirmes, ou âgés de 70 ans, et en outre au traitement des fous.

M. Mallon, <i>Agent de surveillance.</i>		M. Pruss, <i>Méd. des infirmeries</i> , rue de l'Abbaye, n. 12.
M. Juglar, <i>Econome.</i>		M.
M. Ferrus *, <i>Méd. ord., chargé du traitement des aliénés.</i>		M. Murat *, <i>Chir. en chef</i> , à l'Hospice.
		M. Morel, <i>Pharmacien en chef.</i>

HOSPICE DES INCURABLES (femmes).

Faubourg Saint-Germain.

Cet hospice est consacré à la réception des femmes indigentes atteintes d'infirmitez graves et incurables. Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Demauroy, *Agent de surveillance.* | M. Lafon *, *Médecin-Chirurgien.*

HOSPICE DES INCURABLES (hommes).

Faubourg Saint-Martin.

Cet hospice est consacré à la réception des hommes indigens atteints d'infirmitez graves et incurables. Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Colomby, *Agent de surveillance.*
M. Dartigues, *Médecin* à l'hospice, rue des Récollets, Faub. Saint-Martin.

HOSPICE DE LA ROCHEFOUCAULD.

Cette maison est réservée pour les anciens employés des hospices, et les indigens des deux sexes âgés et infirmes, qui paient une pension ou une somme fixe et déterminée. Elle est desservie par les Sœurs de la Charité.

M. Ballet, *Agent de surveillance.*
M. Rousset-Duchez, *Médecin*, rue Ste-Hyacinthe St.-Michel, n. 3.

HOSPICE DES ORPHELINS, *rue du Faubourg Saint-Antoine.*

Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Magin, *Agent de surveillance.*
M. Kapeler, *Médecin*, chargé provisoirement du service de Santé.
M. Delabarre *, *Médecin-Dentiste*, rue de la Paix, n. 19.

INSTITUTION DE SAINTE-PÉRINE, *à Chaillot.*

Cette maison est consacrée à la réception des personnes de l'un et de l'autre sexe âgées ou infirmes qui paient une pension annuelle ou une somme fixe lors de leur admission. Elle est desservie par les Sœurs de la Sagesse.

M. Véron, *Agent de surveillance.*
M. Canuet *, *Médecin.*

HOSPICE DES MÉNAGES,

Rue de Sevres, ci-devant hôpital des Petites-Maisons.

Cette maison est destinée aux époux indigens en ménage, dont l'un doit être âgé au moins de soixante-dix ans, et l'autre au moins de soixante. Elle est desservie par les Sœurs de la Charité.

M. Mailfaire, *Agent de surveillance.* | M. Maret, *Chirurgien*, à l'hospice.
M. Tonnelier *, *Econome.*

HOSPICE SAINT-MICHEL, à *Saint-Mandé*.

Cette maison a été fondée par M. Boulard (Michel-Jacques), ancien négociant à Paris. Elle est destinée à recevoir douze vieillards septuagénaires. Elle est desservie par les sœurs de S^{te}-Marthe.

M. Foin, *Agent de surveillance*.

ÉTABLISSEMENS RELATIFS AUX HÔPITAUX ET HOSPICES.

Boulangerie générale, Maison de Scipion.

Les bâtimens de cette maison sont uniquement employés à la fabrication du pain nécessaire aux hôpitaux et hospices, aux Quinze-Vingts et aux Sourds-Muets.

M. Féron, *Agent de surveillance*.

Pharmacie centrale, quai de la Tournelle.

Cet établissement fait le service pharmaceutique des hôpitaux et hospices, des bureaux de charité et des maisons de détention du département; on y prépare, pour tout le Royaume, les boîtes de médicamens nécessaires au service des épidémies, et les boîtes chirurgico-pharmaceutiques, pour les noyés et les asphyxiés.

M. Henry ✱, *Chef*. | M. Potier, *Chef des magasins*.

Cave générale dans la maison centrale de l'Administration, rue Neuve-Notre-Dame.

M. Cottin, *Agent de surveillance*.

Bureau de la Direction des Nourrices.

M. Dubost, *Directeur*.

M. Beauvils ✱, *Médecin*, rue Neuve-St.-Denis, n. 13.

Ce Bureau, situé rue Sainte-Appoline, n. 18, est chargé d'assurer aux habitans de Paris les moyens de se procurer des Nourrices dignes de confiance, de garantir à ces mêmes Nourrices le paiement de leur salaire, et de les surveiller.

Le Bureau des Nourrices est sous la Direction du Conseil général des Hospices, qui le surveille par l'un de ses membres.

AMPHITHÉÂTRE D'ANATOMIE DES HÔPITAUX DE PARIS.

Cet établissement, qui est situé près l'hôpital de la Pitié, est destiné à l'instruction des jeunes gens qui se vouent à l'exercice de l'art médical.

M. Serres ✱, *Docteur en médecine, chef des travaux anatomiques, à l'hôpital de la Pitié*, rue Copeau.

ÉTABLISSEMENT DE FILATURE,

Maison des Hospitalières, près la place Royale.

M. Jaudin, *Directeur*.

Cet établissement est destiné à procurer de l'ouvrage aux femmes indigentes. On donne à celles qui se présentent avec un certificat du Bureau de Charité, et le cautionnement d'une personne connue, une certaine quantité de filasse pour la convertir en fil, dont on leur paie la façon lorsqu'elles le rapportent.

ÉTABLISSEMENT EN FAVEUR DES BLESSÉS INDIGENS.

Rue du Petit-Musc, n. 9.

M. Thierry ✱, *Docteur en Chirurgie*.

Cet établissement, précédemment tenu par le sieur Dumont-Valdajou, et, après lui, par madame son épouse, a pour but de traiter et soigner gratuitement les blessures des indigens qui se présentent, en grand nombre, de leur fournir le linge et les médicamens nécessaires, et de leur donner des consultations.

Il a été affecté, pour les besoins de cette institution, un fonds de trois mille livres, réduit aujourd'hui à deux mille francs, qui sont acquittés par la caisse des secours à domicile. Cet établissement est dirigé par M. Thierry, gendre et successeur du sieur Dumont-Valdajou, et par son fils, pour ce qui a rapport à l'art de guérir, et par madame veuve Valdajou pour ce qui, dans le soulagement des blessés, peut être du ressort des femmes.

SECOURS A DOMICILE.

Douze Bureaux de bienfaisance sont chargés de la distribution des Secours à domicile dans les douze arrondissemens municipaux de la ville de Paris, sous la direction de M. le Préfet de la Seine et la surveillance du Conseil général d'administration des Hospices et Secours publics de Paris.

Chaque Bureau est composé. 1^o du Maire de l'arrondissement, Président-né du Bureau, des Adjoints. Membres-nés; 2^o de douze Administrateurs nommés par le Ministre de l'Intérieur; 3^o de Commissaires des pauvres et de Dames de Charité, dont le nombre est déterminé par les Bureaux. Un Secrétaire-Trésorier comptable est attaché à chaque Bureau.

Il y a, dans chacun des arrondissemens, des maisons consacrées à la distribution des secours et aux écoles, dont la plupart sont tenues par les Frères des Ecoles chrétiennes et les Sœurs de la Charité.

BUREAUX DE BIENFAISANCE DES DOUZE ARRONDISSEMENS.

Dans chaque arrondissement, MM. les Maires et Adjoints, Curés et Desservans, et, lorsqu'il y a un temple protestant, le Ministre, sont membres-nés des bureaux.

Nota. MM. les Administrateurs temporaires sont inscrits dans l'ordre des décisions ministérielles qui les ont nommés. La composition des Bureaux de bienfaisance tient à l'ancienne organisation.

Bureau du premier Arrondissement, grande rue Verte, n. 22.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Vauvilliers (O *), *Conseiller-d'Etat*, rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 34.

Estienne *, *Propriétaire*, rue de Rivoli, n. 14.

Lamarre, *Propriétaire*, rue Saint-Honoré, n. 416.

Thiboust, *Propriétaire*, rue du Dauphin, n. 12.

Jobey *, *Propriétaire*, rue de Chartres, n. 11.

Bon de Malus *, *Propriétaire*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 150.

Personnes-Desbrières *, *ancien Agent de change*, rue Duphot, n. 3.

Cte Juste de Noailles (O *), *ancien Ambassadeur*, place Beauveau, n. 90.

Canuet *, *Docteur en médecine*, grande rue de Chaillot, n. 10.

Chardin, *Notaire*, rue Richempanse, n. 3.

N.

N.

Doyen, *Secrétaire-Trésorier*, rue Royale-Saint-Honoré, n. 6.

Bureau du deuxième Arrondissement, Maison de Secours, rue Neuve-Saint-Roch, n. 9.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

Letellier, *Contrôleur des Contributions directes*, rue des Trois-Frères, n. 9.

Juge, *ancien Avoué*, rue de Hanovre, n. 5.

Le Rat de Magnitot, *Juge-de-Paix du 2^e Arrondissement*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 60.

- Sarazin, *Doct. en Méd., Secrét. hon.*, rue Traversière-St.-Honoré, n. 18.
 Noël, *ancien Notaire, Trésorier honoraire*, rue de Rivoli, n. 30.
 Dansse, *Docteur en Médecine*, rue Grange-Batelière, n. 26.
 Lefebvre, *Propriétaire*, rue Louis-le-Grand, n. 16.
 Morin, *Pharmacien*, rue Lafitte, n. 40.
 Labbé, *ancien Négociant*, rue Sainte-Anne, n. 46.
 Piron-Sampigny *, *Médecin*, rue de Rochechouart, n. 6.
 Sédillot, *Médecin*, rue St^e-Anne, n. 46.
 Rigal, *Juge au Tribunal de première instance*, rue du Faubourg-Montmartre, n. 31.
 Bronner, *Secrétaire-Trésorier*, rue de Sèvres, n. 94.

Bureau du troisième Arrondissement, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

- Picot *, *Avoué*, rue du Gros-Chenèt, n. 6.
 Decan de Chatouville, *Notaire*, rue des Fossés-Montmartre, n. 11.
 Froger de Mauny aîné, *Avoué*, rue du Mail, n. 6.
 Petit de Gatines, *Avocat aux Conseils du Roi*, rue Montmartre, n. 68.
 Sorbet, *Avoué près la Cour royale, honoraire*, rue des Fossés-Montmartre, n. 6.
 Maussallé, *Avocat*, rue Montmartre, n. 68.
 Odent aîné, *Négociant*, rue Montorgueil, n. 53.
 Rivot, *Avocat*, rue du Faubourg-Poissonnière, n. 6.
 Harouard, *Propriétaire*, rue de Cléry, n. 25.
 Trubert, *ancien Notaire*, rue Montmartre, n. 148.
 Andry, *Docteur-Médecin*, rue de l'Echiquier, n. 20.
 Honoré (Théodore), *Architecte*, rue de l'Echiquier, n. 4.
 Jeulin, *Secrétaire-Trésorier*, rue de Massillon, n. 2.

Bureau du quatrième Arrondissement, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

- Bockairy, *Propriétaire*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 23.
 Marteau, *ancien Fabricant*, quai de la Mégisserie, n. 38.
 Decagny, *Avocat*, rue Thibautodé, n. 11.
 Grison, *Marchand Quincailler*, quai de la Mégisserie, n. 68.
 Thomassin, *Marchand de fers*, rue Saint-Denis, n. 61.
 Robin, *Propriétaire*, rue des Prêcheurs, n. 19.
 Barbaroux, *ancien Négociant*, rue Saint-Honoré, n. 90.
 Clavaux, *M^d d'ustensiles de chasse*, rue Coquillière, n. 45.
 Brichard, *M^d de farines*, rue Perrin-Gasselin, n. 12.
 Souty, *Doreur*, place du Louvre, n. 18.
 Cramail, *Juge suppléant*, place St.-Germain-l'Auxerrois, n. 24.
 Fréville-le-Vingt, *Banquier*, rue des Mauvaises-Paroles, n. 19.
 Vanizac *, *Secrétaire-Trésorier*, hôtel de la Mairie.

Bureau du cinquième arrondissement, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

- Richard, *Pharmacien*, rue du Faubourg-Saint-Martin, n. 31.
 Le Borgne, *Contrôleur des contributions*, rue de Bondi, n. 5.
 Michelin, *Négociant*, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n. 13.
 Mugnier, rue des Vinaigriers, n. 13.
 Durand, *Maître ès-arts*, rue du faubourg Saint-Martin, n. 86.
 Bruer de Verville, rue de Tracy, n. 8.

- Niquet, *Négociant*, rue Mauconseil, n. 30.
 Troncin, *Propriétaire*, rue du Faubourg-Saint-Martin, n. 91.
 Basty, *Chef de Bureau à l'administ. des Domaines*, rue du Faub.-St.-Denis, n. 10.
 Pelletier, *Propriétaire*, rue Poissonnière, n. 26.
 Hémerly, *Vérificateur aux Domaines*, rue du Faubourg-St.-Martin, n. 13.
 D'Ortho, *Négociant*, rue Mauconseil, n. 12.
 Vergne-Dumas, *Secrétaire-Trésorier*, rue Thévenot, n. 24.

Bureau du sixième arrondissement, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

- Aubé, *Propriétaire*, rue Sainte-Avoye, n. 25.
 Corpet, *Propriétaire*, rue du Faubourg-du-Temple, n. 176.
 Feuchère, *Propriétaire*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 25.
 Baullier, *Fabricant d'horlogerie*, rue de Vendôme, n. 7.
 Pepin, *Négociant*, rue St^e-Croix-de-la-Bretonnerie, n. 20.
 Thiébaud, *Propriétaire*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 25.
 Meugnier, *Rentier*, rue du Ponceau, n. 41.
 Pinondel de Champarmois *, *Caissier au Trésor royal*, rue du Temple, n. 94.
 Berthmont, *Avocat*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, n. 20.
 Chereau, *Pharmacien*, rue St-Martin, n. 171.
 Briant, *Pharmacien*, rue St.-Denis, n. 154.
 Labarraque, rue St.-Martin, n. 69.
 Drapier, *Secrétaire-Trésorier*, rue Meslay, n. 38.

Bureau du septième Arrondissement, à la Mairie.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

- Chauvet, *Juge-de-Paix*, rue du Roi-de-Sicile, n. 32.
 Husson, *Graveur*, quai Pelletier, n. 18.
 Mathias *, *Juge au Tribunal de 1^{re} instance*, Vieille rue du Temple, 34.
 Mansais, *Propriétaire*, Vieille rue du Temple, n. 44.
 Vacheron, *Propriétaire*, place de l'Hôtel-de-Ville, n. 8.
 Simonot, *Propriétaire*, rue des Ecoiffes, n. 16.
 Huron, *Docteur en médecine*, rue du Temple, n. 15.
 Christophe, *Horloger*, rue des Quatre-Fils, n. 19.
 Corot, *Négociant*, rue de la Tixeranderie, n. 45.
 Leroux, *Propriétaire*, rue Beaubourg, n. 12.
 Pestel, *Propriétaire*, Vieille rue du Temple, n. 26.
 Colmet de Santerre, *Avoué à la Cour royale*, rue des Rosiers, n. 17.
 De Malbois, *Secrétaire-Trésorier*, rue des Francs-Bourgeois-au-Marais, n. 21.

*Bureau du huitième Arrondissement, rue de la Chaussée-des-
 Minimes, n. 4.*

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

- Lambert *, *Capitaine*, rue de la Roquette, n. 93.
 Harmand *, *Négociant*, quai de la Râpée, n. 15.
 Gorre aîné, *Négociant*, rue du Faubourg-Saint-Antoine, n. 120.
 Roussel *, *ancien chef de comptabilité*, aux contributions directes, rue Saint-
 Pierre, n. 20.
 De Chavannes, *Vérificateur de la Direction des Domaines*, rue de la Roquette, 63.
 Gruet (O *) , *Lieutenant-colonel en retraite*, rue Saint-Bernard, n. 10.

- Le Bon le Prieur de Blainvilliers, *Conseiller référendaire à la Cour des comptes*,
rue Saint-Anastase, n. 1.
Petit-Yvelin, *ancien Négociant*, rue Neuve-St-François, n. 16.
Cellières, *Pharmacien*, rue du Faubourg St-Antoine, n. 124.
Messener, *Fabricant de papiers peints*, rue Lenoir, n. 10.
Jaudin, *Propriétaire*, impasse des Hospitalières, n. 2.
N.
L'Herbon de Lussats, *Secrétaire-Trésorier*, rue de la Chaussée des Minimes, n. 4.

Bureau du neuvième Arrondissement, rue Geoffroi-Lasnier, 25,
à la Mairie.

M. le Maire, *Président*.

Membres du Bureau. Messieurs,

- Le Bon de la Roquette*, rue du Tourniquet-Saint-Jean, n. 2.
Magin*. *Administ. des Coches*, rue Bretonvilliers, n. 1, île St-Louis.
Dauphinot, *Négociant*, rue Saint-Antoine, n. 32.
Duchesne, *Notaire*, rue Saint-Antoine, n. 200.
Mourre, *Juge au Tribunal de première instance*, rue Neuve-Saint-Paul, n. 4.
Jobert, *Propriétaire*, rue Beautreillis, n. 1.
Leclerc (Théodore), *Libraire*, parvis Notre-Dame, n. 22.
Leseq, *Propriétaire*, quai des Célestins, n. 12.
Collean, *Conseiller Référ. à la Cour des comptes*, r. Geoffroy-Lasnier, 50
Danjan, *Architecte*, quai de la Cité, n. 27.
Mansienne, *Propriétaire*, rue St.-Pierre-aux-Bœufs, n. 9.
Lenoble, *Avocat*, quai d'Anjou, n. 5.
Cardon, *Secrétaire-Trésorier*, rue Saint-Antoine, n. 76.

Bureau du dixième Arrondissement, rue de Varennes S.-G., n. 9

M. le Maire, *Président*.

Membres du Bureau. Messieurs,

- Rougelot*. *Marchand de bois*, rue de l'Université, n. 12, au Gros-Caillou.
Hernandez, *Pharmacien*, rue du Bac, n. 56.
Charpentier, *Employé au Ministère des Affaires étrangères*, rue Saint-Dominique, n. 45.
Sarazin, *Propriétaire*, rue Bourbon-le-Château, n. 1^{er}.
Godet, *Propriétaire*, rue Saint-Jean, n. 6.
François, *ancien Chef de bureau*, rue de Sèvres, n. 23.
Girard, *Employé au Ministère de l'Intérieur*, rue du Bac, n. 71.
Le C^{te} de Jumilhac (C*), rue de Lille, n. 97.
Cousin, *Propriétaire*, rue de Babylone, n. 19.
Bidaut, *Propriétaire*, rue St.-Dominique (Gros-Caillou), n. 51.
Roux, *Pharmacien*, rue de Sèvres, n. 71.
Larne, *Propriétaire*, rue du Dragon, n. 23.
Pairou (Alphonse), *Agent comptable, Secrétaire-Trésorier*, rue de Varennes, n. 9.

Bureau du onzième Arrondissement, rue S.-André-des-Ares, n. 49.

M. le Maire, *Président*.

Membres du Bureau. Messieurs,

- Dany, *Propriétaire*, quai des Orfèvres, n. 70.
Blondeau, *Pharmacien*, rue de Tournon, n. 17.
Larcher de Saint-Vincent, *Avocat*, quai des Augustins, n. 17.
Raynal, *Employé au Ministère des finances*, rue du Cimetière-St.-André, 20.
Guéneau de Mussy (O*), rue Pierre-Sarrazin, n. 10.

- Bon de Vergès (O ✱), *Cons. à la Cour de Cassation*, rue Cassette, n. 39.
 Prudhomme, *Juge au Tribunal de première instance*, rue de Condé, n. 30.
 Chabaud ✱, *Conseiller à la Cour royale*, rue Pierre-Sarrasin, n. 13.
 Bon de Gérando (C ✱), *Conseiller-d'Etat*, impasse Férou, n. 7.
 Tillard-Viry, *Propriétaire*, rue Hautefeuille, n. 22.
 Fiéffé ✱, *Propriétaire*, rue de Condé, n. 9.
 David, *Propriétaire*, rue de La Harpe, n. 81.
 Pelletier, *Secrétaire-Trésorier*, rue Saint-André-des-Arcs, n. 49.

Bureau du douzième Arrondissement, à la Mairie, rue Saint-Jacques, n. 262.

M. le Maire, *Président.*

Membres du Bureau. Messieurs,

- De Forcade la Roquette ✱, *Juge-de-paix*, quai de la Tournelle, n. 31.
 Guyet de Fernex, *Chef d'institution*, rue Saint-Jacques, n. 282.
 Collette de Baudicour ✱, *Juge au Tribunal de première instance*, rue d'Enfer, 43.
 Thunot ✱, *Secrétaire-général de l'Administ. des Hospices*, rue de la Bourbe, 14.
 Moutillar 1. *Pharmacien*, rue Montagne-Sainte-Genève, n. 28.
 Giraudet, *Avocat*, rue des Fossés-Saint-Victor, n. 12.
 Watrin, *Propriétaire*, rue Copeau, n. 7.
 Rataul, *Employé au Ministère des finances*, quai de la Tournelle, n. 31.
 Valluche ✱, *Memb. de la Commiss. administrat. des Hosp.*, rue S.-Christophe, n. 1.
 Savouré, *ancien Chef d'institution*, rue de la Clef.
 Blondeau ✱, *Doyen de la Faculté de droit.*
 Barrot, *Professeur au Collège Louis-le-Grand.*
 Lebas, *Secrétaire-Trésorier*, au collège Saint-Louis, rue de la Harpe, n. 94.

Les bureaux sont à la Mairie.

SECTION II.

ADMINISTRATION ET SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCES.

(Mont-de-Piété. — Société Philantropique. — Hôpital des Quinze-Vingts. — Institut des Jeunes Aveugles. — Institution des Sourds et Muets. — Asile royal et Société la Providence. — Maison de Refuge et de Travail. — Sociétés Maternelles. — Société de Prévoyance. — Société Médico-Philantropique.)

MONT-DE-PIÉTÉ,

Établi au profit des pauvres, rue des Blancs-Manteaux, et rue de Paradis au Marais; sa succursale est rue des Petits-Augustins, n. 20.

M. le Préfet du département de la Seine, *Président-né.*

Administrateurs. Messieurs,

Préfet de Police.

B^{on} Camet de la Bonardière (O *),

Cochin *,

B^{on} Rendu (C *),

B^{on} Delessert (O *),

Aubé *,

Périer (Joseph) *,

Dubois, *Membre de la Chambre du Commerce.*

B^{on} Davillier *, *l'un des Régent de la Banque de France.*

Lecouq, *Secrétaire.*

Membres du Conseil général d'Hospices civils de Paris.

Membres du Conseil général de département de la Seine.

Direction générale. Messieurs,

Laffitte (Martin), *Directeur général.*

Peligot *, *Contrôleur général.*

Chaudé,

Delaroche fils,

Sous-Directeurs.

Bernier, Ansier, Binot, Edeline, Bedouet, De Menou, *Gardes-Magasin.*

Culmas-Corcil, Baudouin, *Caissiers.*

Husson, *Inspecteurs, chargé de la surveillance des Commissionaires.*

Appréciateurs. Messieurs,

Alexandre, boulevard St.-Antoine, n. 7.

Boucly, rue de la Verrerie, n. 36.

Sibire, place du Caire, n. 35.

Pourcelt, rue Montmartre, n. 113.

Le Normand - de - Villeneuve, rue de la Perle, n. 9.

Thiesson, rue de Provence, n. 1, au coin de celle du Faub.-Montmartre.

Mérault.

Leroy.

Mallet.

Lot.

Bezançon, rue des Déchargeurs, n. 4.

Guillaume St.-Ange, rue Montmartre, n.

Deschambeaux, rue de Condé, n. 15.

Vincent, rue de Lancry, n. 33 bis.

Leconte, rue Hauteville, n. 26.

Hocquart, rue St.-Germain-l'Auxerrois, n. 6.

Fournel, quai des Orfèvres, n. 6.

Guérin, rue du Ilazard, n. 9.

Erhard.

Honoraires

Conseil et Officiers de l'Administration. Messieurs,

Berryer, *Avocat à la Cour royale.*
 Latruffe-Montmeylian, *Avocat aux Cons.
 du Roi et à la Cour de cassat.*
 Champion *, *Notaire.*
 Denormandie, *Avoué près le Tribunal de
 1^{re} instance.*

Colmet de Santerre, *Avoué à la Cour roy.*
 Vasserot, *Architecte.*
 Glize, *Inspecteur des bâtimens.*
 Monneau, *Vérificateur.*
 N.

Commissionnaires nommés par l'Administration.

M. *Daupetey*, rue N^e-Saint-Eustache.
 M. *Populus*, rue S.-Martin, n. 151.
 M. *Briosne*, rue Bailleul, passage d'Aligre,
 n. 12.
 Madame *Debierne*, rue S.-Honoré, n. 367.
 Madame *Cauchos*, rue Saint-Marc, n. 4.
 M. *Caudrillier*, rue Dauphine, n. 63.
 M. *Brault*, rue Neuve-des-Petits-Champs,
 n. 17.
 Madame *Delaunoy*, femme *Claquesin*, rue
 Montorgueil, n. 19.
 M. *Jagou*, rue de Condé, n. 10.
 M. *Bourgeot*, rue Bourbon-Villeneuve, 30.
 M. *Dosse-Laborey*, passage du Bois de
 Boulogne.
 M. *Salvaire*, rue Saint-Honoré, n. 219.

M. *Fouache*, rue des Tournelles, n. 13.
 Madame *Lauray*, rue du Mouton, n. 9.
 M. *Lacour-Elaume*, rue de Grenelle Saint-
 Honoré, n. 55.
 Madame *Lallemand*, femme *Burguière*, rue
 du Faubourg Montmartre, n. 18.
 M. *Laban*, marché aux Fleurs, n. 21.
 M. *Duguet* fils, rue N^e-des-Petits-Champs,
 n. 5.
 M. *Marret*, Palais-Royal, galerie vitrée,
 n. 231.
 M. *Guignard*, rue du Fouarre, n. 16.
 M. *Richelot*, rue du Bac, n. 58.
 M. *Vroivrin*, rue de la Ferronnerie, n. 3.
 Madame *Thiery*, r. du Faub.-du-Temple,
 n. 1.

SOCIÉTÉ PHILANTROPIQUE.

Cette Société a été fondée en 1780, sous la protection spéciale de Louis XVI; elle est formée par la réunion de souscripteurs qui mettent des fonds en commun pour concourir au soulagement de l'humanité souffrante. Ces fonds sont employés à distribuer des alimens aux indigens par l'établissement de fourneaux pour les soupes aux légumes; à donner des consultations gratuites et des médicamens aux malades par les dispensaires que la Société entretient dans divers quartiers de Paris; à aider divers établissemens particuliers de charité, de travail et d'éducation élémentaire, et quelques sociétés de prévoyance et de secours mutuels.

La souscription est de 30 francs par année. Chaque souscripteur reçoit autant de centaines de bons de soupes aux légumes, et autant de cartes de dispensaire qu'il a versé de fois 30 francs dans la caisse de la Société.

Un comité de cinquante membres choisis par tous les souscripteurs, et qui se renouvelle par tiers tous les ans, est chargé de l'administration des fonds, de distribuer les secours; de surveiller les fourneaux et les dispensaires; de visiter les infirmes et les indigens, et de préparer et exécuter tous les travaux entrepris par la Société.

Président.

M.

Vice-Président.

S. S. le Duc de Doudeauville (O *).

Secrétaire.

M. Deleuze *, *Bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle.*

Vice-Secrétaires.

M. le B^{on} de Silvestre *, *Membre de l'Institut.*

M. Everat, *ancien Administrateur du bureau de charité du 5^e arrondiss.*

Trésorier.

M. Guiton ✱, *régent de la Banque de France.*

Commissaire général.

M. Everat, *ancien Administrateur du bureau de charité du 5^e arrond.*

On souscrit dans ses bureaux qui sont chez M. Guiton ✱, *Trésorier*, rue du Grand-Chantier, n. 12.

INDICATION DES SIX DISPENSAIRES.

Premier, rue Gaillon, n. 19.

M. de Chastellus, *Agent pour les 1^{er} et 2^e arrondissemens.*

Deuxième, rue du Poncéau, n. 28.

M. Pontonnier, *Agent pour les 3^e, 5^e et 6^e arrondissemens.*

Troisième, rue St.-Antoine, n. 163.

M. Aupépin, *Agent pour les 7^e et 8^e arrondissemens.*

Quatrième, rue des Noyers, n. 57.

M. Clémenceau ✱, *Agent pour les 11^e et 12^e arrondissemens.*

Cinquième, rue Ste.-Marguerite, n. 54.

M. Bésumetz, *Agent pour les 10^e et 11^e arrondissemens.*

Sixième, rue Baillet.

M. Taffin, *Agent pour les 4^e et 9^e arrondissemens.*

HOPITAL ROYALE DES QUINZE-VINGTS.

Rue de Charcuton.

Cet établissement fut fondé par saint Louis, en 1260. pour 300 ou 15-20 pauvres aveugles. Depuis 1814, trois cents pensions de 150 fr. chacune ont été successivement créées pour des aveugles externes. Cent nouvelles pensions y ont été ajoutées (total 400). Pour être admis, soit aux places de membres aveugles, soit aux pensions, il faut être dans un état de cécité absolue et d'indigence constatée. Les choix se font parmi les aveugles de tous les départemens du Royaume.

ADMINISTRATION.

M. Cochin fils ✱, *Administrateur provisoire.*

Service de l'Administration.

M. James Chabaud-Latour, *Directeur-général.*

M. Schlumberger, *Trésorier.*

M. Clément, *Architecte, Inspect. des Bâtimens*, rue du Petit-Bourbon, n. 2.

Service de Santé.

M. Lacroze, *Chirurgien*, à l'Hôpital royal.

INSTITUTION ROYALE DES SOURDS-MUETS,

Rue Saint-Jacques, n. 256.

Cette institution est sous la surveillance immédiate du Ministre du commerce et des Travaux publics; elle est administrée par un conseil gratuit et honoraire composé de sept membres.

Le nombre des élèves est fixé à 100, dont 80 à places entièrement gratuites, 10 à demi-bourse, et 10 à trois quarts de bourse.

Pour être admis dans l'institution, il faut avoir 10 ans, et pas plus de 15; produire l'acte de naissance, l'extrait baptistaire, le certificat de vaccine, le certificat d'indigence, celui de l'infirmité, toutes ces pièces dûment légalisées. L'enfant, à son entrée, est examiné par le médecin de l'établissement.

Le Ministre du Commerce et des Travaux publics nomme aux places vacantes pour moitié, et les administrateurs pour l'autre moitié.

L'instruction dure 5 à 6 ans. Les élèves sont instruits dans la religion; ils apprennent à lire, écrire, compter, et le dessin. Il y a en outre des métiers qui assurent une existence aux élèves sortans.

Cette institution est ouverte à tous les sourds-muets des deux sexes dont les parens sont assez aisés pour les y entretenir. Le *maximum* de la pension est de 900 francs pour les garçons, et de 800 francs pour les filles.

Les étrangers sont admis aux exercices qui ont lieu une fois par mois, au jour et à l'heure indiquée par le billet d'entrée.

Depuis le 1^{er} décembre 1824, le Conseil de perfectionnement nommé par le Gouvernement, pour la plus grande prospérité de cette institution, a tenu sa première séance.

Ce Conseil, dont le Directeur fait partie, est composé de cinq membres, savoir :

Messieurs.

Abel de Remusat *		Thuot *	<i>Profess. au collège de France.</i>
Raynouard (O*)		Ordinaire,	<i>Insp.-gén. de l'Univ. roy.</i>
M. Feuillet *		<i>Bibliothécaire de l'institut.</i>	

Administrateurs.

M. le B^{on} de Gérando (C*), *Conseiller-d'Etat.*
 S. S. le Duc de Doudeauville (O*).
 M. le C^{te} Alexis de Noailles (C*).
 M. Guéneau de Mussy *, *Médecin.*
 M. le B^{on} Rendu (C*).
 S. S. le C^{te} de Bretenil (C*).
 M. Cuvier (Frédéric) (O*).
 M. l'Abbé Borel, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Richard.		Rivière.		Morel.
Berthier.		Lenoir.		Valade.

M. le B^{on} de Keppler *, *Agent-général, faisant les fonctions de secrétaire de l'administration.*
 M. J. M. G. Itard *, *Médecin.*

Surveillans. Messieurs,

Puybonnieux, Huré, Magne.

Econome.

Mademoiselle Salmon (Justine).

Conseil de l'Administration. Messieurs,

Lombard, *Notaire*, rue Saint-Honoré, n. 317.

Plé, *Avoué au Tribunal de première Inst.*, rue Ste-Anne, n. 34.

Dames Professeurs des Elèves-Sourdes-Muettes. Mesdemoiselles,

Salmon (Elisabeth).

Ferment.

| Barbier.

| Morel, *maîtresse de Dessin.*

Surveillantes en chef des Sourdes-Muettes. Mesdemoiselles,

Farjon.

| Wisser.

Aspirantes. Mesdemoiselles,

Horé. *Maitresse d'écriture.*

| N.

Il y a aussi près l'administration deux Comités, l'un composé d'hommes, l'autre de dames, qui veulent bien se charger de placer les Elèves sortant de l'Institution ayant fini leur cours.

Comité de l'éducation industrielle et de placement. Messieurs,

De Baulny.

De Gérando, *Juge auditeur.*

Wilson.

Léon de Verdière.

Zangiacomì. *Juge suppléant.*

C^{te} Hervé de Kergorlay (O ✱).

| Blanc (Edmond) ✱, *Secrétaire-général*
| *du Ministère du commerce.*

| M^{is} de Cadore.

| V^{te} Lanjuinais.

| De Casenave.

| Estève.

Comité des Dames. Mesdames.

Swetchine, *Présidente.*

La Comtesse de Breteuil.

La Baronne Mounier.

La Comtesse de Saint-Aulaire.

La Baronne de Varaigne.

Duvancel.

La Baronne Fréteau de Peny.

| F. Delessert.

| Guizot, née Dillon.

| La Comtesse Anglès.

| La Marquise de Dolomieu.

| La Marquise de Montcalme.

| Lutteroth, née Clémann.

INSTITUTION ROYALE DES JEUNES AVEUGLES.

Cette institution est consacrée à l'instruction de soixante jeunes garçons et de trente filles aveugles, qui sont entretenus gratuitement pendant huit années, aux frais de l'Etat; elle fut créée par Louis XVI, en 1791. M. Valentin Haüy, qui avait formé en France un établissement pour l'éducation des aveugles, en fut le premier instituteur. Les demandes en admission gratuite sont adressées au Ministre de l'Intérieur, et doivent être accompagnées, 1^o de l'extrait de naissance de l'élève proposé, qui ne doit avoir, aux termes des réglemens, ni moins de dix ans, ni plus de quatorze; 2^o l'extrait de baptême; 3^o d'un certificat du chirurgien de l'Hospice, dûment légalisé, constatant que l'enfant est frappé de *cécité totale*; qu'il n'a point de maladies contagieuses, qu'il n'est point en idiotisme; 4^o enfin d'un certificat de bonne conduite et d'indigence, délivré par le Maire ou le curé de la paroisse qu'habitent les parens. Indépendamment des élèves gratuits, on admet dans l'institution des élèves payant. On traite du prix et des conditions de la pension avec le Directeur, qui en rend compte au conseil d'administration. La maison est gouvernée par une administration bienfaisante, composée de cinq membres, nommés par le Ministre.

ADMINISTRATION.

Administrateurs. Messieurs.

C^{te} de Noailles (Alexis) (C ✱).

S. S. le C^{te} de Breteuil (C *).

Cochin *, ancien Député.

Delvincourt (O *), Professeur à la Faculté de Droit.

D'Haranguier de Quincerot *, Président à la Cour royale.

M. Pignier, Directeur et premier Instituteur.

M. de Rubat (L.), Agent comptable.

Instruction.

M. L'abbé Ryan, Aumônier.

M. Dufau, deuxième Instituteur.

M^e Landresse, Institutrice des filles.

M. Magdelaine, Professeur d'histoire et de mathématiques.

M. Isman, Maître de musique.

M. Bruzard, Architecte.

M. St.-Martin.

M. Rodin.

M. Coltat, Surveillant adjoint.

Mlle. Rodin, Surveillante des filles.

M. Delsier, Maître tisserand.

} Surveil. des garçons.

Service de Santé.

M. Pignier, Médecin en chef.

M. Mirambeau, Chirurgien.

M. Delmond, Dentiste.

M. Boissel, Pharmacien.

Médecins consultants.

M. Nauche.

M. Récamier *.

M. Baron *.

M. Cayol *.

M. Fizeau *.

M. Gondret.

ASILE ROYAL DE LA PROVIDENCE,

Sous l'autorité immédiate du Ministre de l'Intérieur.

Cet Etablissement, situé près et hors la barrière des Martyrs, n. 50, et fondé en 1804 par M. et Madame Micault de la Vieuville, est devenu établissement public, et a reçu une existence légale par ordonnance du Roi, du 24 décembre 1817.

Il sert de retraite à 60 vieillards ou infirmes des deux sexes, de la ville de Paris, qui y sont logés et nourris tant en santé qu'en maladie.

Douze des places sont gratuites. Deux sont à la nomination des fondateurs et de leurs familles, deux à la nomination du Ministre du Commerce et des Travaux publics, et huit à celle de la Société de la Providence. Les quarante-huit autres places sont à pension, dont le prix est de 600, 500, 400 et 300 francs.

Douze de ces dernières places ont été fondées par le Roi, et sont à la nomination de l'Intendant de sa Maison; seize sont à la nomination de la Société de la Providence, et vingt à celle du Conseil d'administration de l'Asile.

L'Asile est administré gratuitement par un Administrateur en chef, sous la surveillance d'un Conseil composé de cinq membres, dont l'Administrateur en chef, nommé par le Roi, fait partie. Les quatre autres membres sont nommés, savoir: un par le Ministre du Commerce et des Travaux publics, un autre par l'Intendant de la Maison du Roi, et deux par la Société de la Providence.

Une Supérieure et quatre Sœurs de la Congrégation des Dames hospitalières du diocèse de Nevers, ont le gouvernement intérieur de l'Asile, sous la direction de l'Administrateur en chef.

Administrateur en Chef.

M. le B^{on} de Tourolle *, rue de Lille, n. 63.

Conseil d'Administration. Messieurs,

C^{te} de Noailles (Just) (O *), Président.

B^{on} de Bray *.

B^{on} de Tourolle ✱, *Administrateur en chef.*

N.
N.

M. Desroches, *Agent Comptable.*

M. Huot, *Aumônier.*

M. Pravaz, *Médecin*

M. Blandin ✱, *Chirurgien.*

SOCIÉTÉ DE LA PROVIDENCE.

Comité d'Administration. Messieurs,

M^{is} de Rosambo ✱,
C^{te} de Noailles (Just) (O ✱), } *Vice-Présidens de la Société.*

M^{is} de Levis-Mirepoix ✱,
Bonnt (Jules), } *Secrétaires de la Société.*

B^{on} de Bray (Eugène) ✱, *Administrateur-Trésorier de la Société.*

B^{on} de Tourolle ✱, *Administrateur en chef.*

Marduel. Curé de Saint-Roch, *Président du Comité.*

V^{te} de Fezensac (C ✱), *Lieutenant-général.*

Bernard de Boyer.

Denormandie, *Avoué.*

Calley de Saint-Paul, *Avocat.*

Denoireterre.

Leblond (François).

Desroches (Ulysse), *Agent de la Société.*

Les Bureaux d'Administration de l'Asile et de la Société sont établis à Paris. rue Saint-Honoré, n. 290.

Membres honoraires. Messieurs,

C^{te} de Caraman (Maurice) (O ✱), *Maréchal-de-camp.*

B^{on} Giresse de la Beyrie (O ✱), *ancien Préfet.*

C^{te} de Montbel (O ✱).

C^{te} d'Armaillé (O ✱).

B^{on} Travers de Beauvert ✱, *Sous-Intendant militaire.*

Commission de Secours instituée par la Société. Mesdames,

N. *Présidente de la Commission.*

Vicomtesse de Sourches. *Vice-Présidente.*

Maréchale Duchesse de Feltre.

Baronne de Baulny.

Baronne de Damas.

Comtesse de l'Espine.

Baronne de la Bouillierie, *honoraire.*

M. le B^{on} de Bray (Eugène) ✱, *Administrateur-Trésorier*, rue de la Chaussée-d'Antin, n. 5.

MAISON DE REFUGE ET DE TRAVAIL,

POUR L'EXTINCTION DE LA MENDICITÉ,

Rue de l'Oursine, n. 95 bis, faubourg St.-Marcel.

Le but de cet établissement est de procurer du travail aux malheureux qui, s'en trouvant privés, seraient dans le cas de tomber en mendicité, ou qui s'y trouvent déjà. Ils sont logés, habillés et nourris, moyennant une légère retenue, sur le prix de leur main-d'œuvre. La Maison contient 500 lits. Les conditions de l'admission ont été déterminés par un arrêté du Conseil provisoire, chargé des travaux préparatoires de l'établissement; ces conditions portent :

La Maison de Refuge reçoit des Internes et des Externes.

Elle reçoit comme Internes, les individus *pouvant travailler*, constitués en état de mendicité, arrêtés sur la voie publique, ou recommandés comme n'ayant ni asile ni ressources. Les internes peuvent toujours sortir de la maison, en prévenant 24 heures d'avance. Elle reçoit comme Externes, les individus qui, étant logés au dehors, se trouvent réduits à mendier pour une cause quelconque de détresse temporaire. Elle n'admet pas : 1^o les infirmes, hors d'état de travailler; 2^o les individus atteints de maladies; 3^o ceux qui ne justifient pas d'une résidence de deux ans dans le département de la Seine. Les mendiants, pour obtenir leur admission, doivent présenter des procès-verbaux, ou certificats, émanés d'officiers de police judiciaire, pour attester leur résidence, leur conduite antérieure et les circonstances qui les réduisent à la mendicité, ou réclamer, à la Préfecture de police, une carte d'admission. L'ouverture de cet établissement a eu lieu en novembre 1829. Sa création est due à M. Debelleyme, qui en a conçu l'idée pendant qu'il était Préfet de police, et aux soins de M. Cochin, alors Maire du 12^e arrondissement, qui a veillé à l'exécution des plans arrêtés à cet effet.

La dépense, qui s'est élevée jusqu'au 28 février 1831 à 571,120 fr. 30 c. en a été faite avec les deniers provenant de souscriptions volontaires, ouvertes à Paris, et remplies par les habitans de cette ville.

M. Debelleyme (O *), Président du Tribunal de 1^{re} inst. *Administrat.*

Conseil de surveillance. Messieurs,

S. S. M^{is} de Barbé Marbois (G *), 1^{er} *Président de la Cour des Comptes.*

S. S. B^{on} Séguier (G O *), 1^{er} *Président de la Cour Royale de Paris.*

Duc de Caraman (G O *).

Duc de Liancourt (O *).

S. S. Duc de Choiseul (O *).

Ternaux aîné (O *), *Manufacturier.*

C^{te} de Laborde (Alex.) (O *).

Dupin aîné *, *Procureur-Général près la Cour de Cassation.*

Vassal (R.)

Greffulhe (Jean), *Propriétaire.*

Bréton (O *), *Membre du Conseil général du département et des hospices.*

B^{on} Le Cordier (O *), *ancien Maire du 1^{er} Arrondissement.*

Chodron *, *Notaire.*

Cochin *, *Membre du Conseil général du département et des hospices, Rapporteur du conseil.*

Commission de l'administration intérieure de l'Etablissement.

M. Lechaudé *, *Président.*

M. Chardon, *Trésorier de la Maison de Refuge.*

M. Bon, *Chef de bureau d'administration.*

SOCIÉTÉS MATERNELLES DE FRANCE.

La REINE, *Protectrice et Présidente.*

Madame la Baronne Pasquier, *Vice-Présidente*, rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 30.

Ces Sociétés, au nombre de 32, ont pour but de secourir les pauvres femmes en couche, de pourvoir à leurs besoins et d'aider à l'allaitement de leurs enfans. Une Dame, nommée par la Reine, est placée à la tête de chaque Société comme Présidente, et le choix des autres Dames administrantes est soumis à l'approbation de S. M. Les Sociétés sont établies dans les villes ci-après :

Angoulême.	Chartres.	Marseille.	Reims.
Auxerre.	Dijon.	Metz.	Rennes.
Avignon.	Draguignan.	Montauban.	Rouen.
Bordeaux.	La Rochelle.	Moulins.	Strasbourg.
Bourg.	Le Mans.	Nantes.	Toulon.
Bourges.	Lille.	Niort.	Toulouse.
Carcassonne.	Limoges.	Orléans.	Tours.
Châlons-sur-Marne.	Lyons.	Poitiers.	Troyes.

SOCIÉTÉ DE CHARITÉ MATERNELLE DE PARIS.

La REINE, *Protectrice et Présidente.*

Vice-Présidentes. Mesdames,

La Duchesse de Rohan-Chabot, douairière, rue de Miroménil, n. 26.

La Baronne Pasquier, rue d'Anjou-St.-Honoré, n. 30.

La Marquise de Mortemart, rue Neuve des Mathurins, n. 9.

Trésorier.

M. Vernes, rue Coq-Héron, n. 5, chez lequel on souscrit.

Dames qui composent le Conseil d'administration, et qui distribuent les secours dans les douze arrondissemens de Paris.

Premier Arrondissement.

Quartiers.

Place Vendôme.	Mad. la M ^l se de Pastoret.	Place Louis XV, n. 6.
Tuileries.	Mad. de Mannes.	Rue des Petits-Champs, 12.
Champs - Elysées.	Mad. la C ^l se de Montigny-Jaucourt.	Rue de la Pépinière, n. 31.
Route.	Mad. la V ^l se Arthur Beugnot.	Faubourg St.-Honoré, 119.

Deuxième Arrondissement.

Palais-Royal.	Mad. Fulchiron.	Rue de Grammont, n. 17.
Feydcau.	Mad. la V ^l se Tirlet.	Rue Blanche, n. 5.
Chaussée-d'Antin.	Mad. Bourqueney.	Rue Joubert, n. 22.
Faub. Montmartre.	Mad. De Launay.	Rue Joubert, n. 43.

Troisième Arrondissement.

Faub. Poissonn.	Madame Grivel.	Rue Coq-Héron, n. 5.
Mail.	M.	
Saint-Eustache.	Madame Vernes.	Rue Coq-Héron, n. 5.
Montmartre.	Mad. la Bar. James Mallet.	Rue Chaussée-d'An

Quartiers.

Quatrième Arrondissement.

<i>Marchés.</i>	M.	A l'Oratoire.
<i>Louvre</i>	Madame Jules Pasquier.	Rue St-Honoré, n. 290.
<i>Banque de France.</i>	Mad. Franç. Delessert.	Rue Montmartre, n. 176.
<i>Saint-Honoré.</i>	Mad. Forestier.	R. de Chartres, 17. F. du R.

Cinquième Arrondissement.

<i>Montorgueil.</i>	} Madame Riboutté	Rue du Gros-Chenêt, n. 3.
<i>Bonne - Nouvelle.</i>		
<i>Faub. St. - Denis.</i>	} Madame Férimo.	Rue Phelippeaux, n. 15.
<i>Porte-St.-Martin.</i>		

Sixième Arrondissement.

<i>Du Temple.</i>	} Madame Michelin	Rue du Grand-Chantier, n. 10.
<i>S.-Martin-des-Ch.</i>		
<i>Porte-St.-Denis.</i>	Mad. la marq. de Fraguier.	Rue St.-Guillaume, n. 29.
<i>Des Lombards.</i>	Madame Huerne.	Quai Malaquais, n. 17.

Septième Arrondissement.

<i>Sainte-Avoye.</i>	} Madame Gougou	Rue de la Vannerie, n. 42.
<i>Des Arcis.</i>		
<i>Marché S.-Jean.</i>	} Madame Gravier.	R. de Paradis, n. 10, au Marais.
<i>Mont-de-Piété.</i>		

Huitième Arrondissement.

<i>Popincourt.</i>	Mademoiselle Demoulin.	Faub. St.-Antoine, n. 226
<i>Faub. S.-Antoine.</i>	Madame Denis.	Rue Gérard-Bauquet, n. 7.
<i>Quinze - Vingt.</i>	Madame Moreau	Place Royale, n. 9
<i>Marais.</i>	N.	

Neuvième Arrondissement.

<i>De la Cité.</i>	Mad. la Baronne Pasquier.	Rue d'Anjou S.-Honoré, 30
<i>Isle Saint-Louis.</i>	Madame veuve Lucot	Rue de Braque, n. 2.
<i>Hôtel-de-Ville.</i>	Madame Mathias.	Vieille rue du Temple, n. 34.
<i>De l'Arsenal.</i>	Mad. Jouet-Lucot.	Vieille rue du Temple, n. 24.

Dixième Arrondissement.

<i>La Monnaie.</i>	Mademoiselle Chevilly.	Rue du Vieux-Colombier, 3.
<i>St.-Thom.-d'Aquin</i>	Mad. la C ^{55e} de Tryon	Rue de Sèvres, n. 21.
<i>Grenelle-S.-Germ.</i>	Mad. la C ^{55e} de Rouziere.	Rue Grenelle-St.-Germain.
<i>Invalides.</i>	Mad. la C ^{55e} Camille de Montalivet	Rue de Sèvres, n. 31.

Onzième Arrondissement.

<i>Ecole de Médecine.</i>	} Mad. la marq. de Torcy.	Rue Garancière, n. 8.
<i>Sorbonne.</i>		
<i>Palais de Justice.</i>	Mad. la Marq. de Lillers.	Rue de Bourbon, n. 76.
<i>Luxembourg.</i>	Madame de Guizot.	Rue Ville-l'Evêque, n. 2.

Douzième Arrondissement.

<i>Observatoire.</i>	Madame de Baudicour.	Rue d'Enfer, n. 43.
<i>Saint-Jacques.</i>	Madame Delvincourt.	A l'Ecole de Droit.
<i>Saint-Marcel.</i>	Madame Esquirol	Rue de Buffon, n. 11.
<i>Jardin du Roi.</i>	Madame de Forcade la Roquette.	Quai de la Tournelle, 17.

Dames honoraires.

Madame Gautier, rue Montmartre, n. 176.
Madame Charton, rue Troncher.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE PRÉVOYANCE,

Rue de Bourbon, n. 73.

Cette Société, dont l'établissement a été autorisé par une décision de M. le Préfet de Police du 16 avril 1830, a pour objet le soulagement des malades des sociétés de secours mutuels de la classe peu aisée, elle les fait admettre dans des infirmeries particulières, au moyen d'une faible rétribution qu'elle détermine chaque année, elle les fait soigner à domicile lorsqu'ils sont alités et recevoir en consultation chez des médecins et chirurgiens désignés pour cet objet; lorsqu'ils ne le sont pas, on est admis à ces secours en prenant une carte de souscription dont le prix est de 10 ou de 25 francs.

M. le C^{te} de MauSSION ✱, *Président*, rue de Lille, n. 73.

M. le C^{te} Boni de Castellane, Maréchal-de-camp (C ✱), *Vice-Président*, rue de la Ferme-des-Mathurins, n. 37.

M. de Ponton d'Amécourt ✱, *Vice-Président*, rue d'Enfer, n. 43.

M. le C^{te} Godefroy de la Tour-d'Auvergne, *Vice-Président*, r. de Sèze.

M. Binet, *Secrétaire*, rue de Grammont, n. 13.

M. Aymé, rue du Bouloy, n. 4.

M. Cheff fils, rue Neuve-de-Luxembourg, 28. } *Secrétaires adjoints.*

M. Durocher, rue Montmartre, n. 102.

M. Goblet, rue St.-Jacques, n. 51.

M. Pichon, *Trésorier*, rue du Bouloy, n. 8.

M. Nauche, *Premier Médecin*, rue du Bouloy, n. 8.

M. Civiale, *Premier Chirurgien*, rue Godot-de-Mauroy, n. 30.

Infirmerie de la Société chez Messieurs,

Cartier, rue du faubourg Poissonnière, n. 99.

Fabre, *Médecin*, rue de la Chaussée de Menilmontant, n. 57.

Perdrau ✱, *Médecin*, rue des Batailles, n. 5.

Reboul de Cavallery, rue de Picpus, 78.

SOCIÉTÉ MÉDICO-PHILANTROPIQUE.

Cette Société tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville, les deuxième et quatrième mercredis de chaque mois. Elle donne, dans la salle Saint-Jean, des consultations médicales, chaque jeudi, de 2 à 5 heures. Les malades qui n'ont pas le moyen de se procurer des médicamens reçoivent de l'Administration les secours pécuniaires dont ils ont besoin.

Administrateurs. Messieurs,

Le Chev. Fabrè-Palapat ✱, *Docteur en médecine, Directeur-général*, quai de Picole, n. 20.

Le Chev. Adet (O ✱). *Maître des comptes*, quai de la Mégisserie, n. 66.

Le Bon Lainé de Villévêque ✱, *Questeur de la Chambre des Dép.* au palais Bourbon.

Dupras, *Chef d'institution*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n. 98.

Le Dru, *Propriétaire*, rue du Four-Saint-Germain, n. 17.

Albert de Montémont, *Homme de lettres*, rue Croix-des-Petits-Champs, n. 27.

Le Chev. Raoul ✱, *Avocat*, rue Chabanais, n. 5.

Valleray, *Docteur en droit, Secrétaire général*, rue des F.-St.-G.-des-Près, n. 2

Secrétaire des Consultations.

Le Chev. Bourgeois ✱, *Docteur en médecine*, rue aux Ours, n. 27.

CHAPITRE VII.

Service de Santé. — Etablissements sanitaires. — Médecins; Chirurgiens et Pharmaciens. — Sociétés de Médecine pratique.

SECTION PREMIÈRE.

SERVICE DE SANTÉ.

(Médecins. — Chirurgiens. — Pharmaciens.)

DOCTEURS EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE EXERÇANT DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Suivant les dispositions de la loi du 11 mars 1803, relative à l'exercice de la médecine, et l'arrêté du Ministre de l'intérieur, du 8 juin 1805, nul ne peut exercer les professions de Médecin ou de Chirurgien dans le département s'il n'a préalablement fait enregistrer son diplôme aux secrétariats de la Préfecture et des deux Sous-Préfectures du département de la Seine (1).

MÉDECINS. *Messieurs,*

- | | |
|--|---|
| Abraham, rue de Seine Saint-Germain, 6. | Arbey-Bourru, rue Mazarine, 48. |
| Achard, r. des Singes, 5. | Arvers, <i>agrégé à la fac. de méd. de Paris,</i>
rue Pierre-Sarrazin, 12. |
| Adam, r. de l'Odéon, 23. | Asselineau, rue Bergère, 7 bis. |
| Adelon *, <i>profess. à la fac. de médecine</i>
<i>de Paris, r. du Four-St.-G., 47.</i> | Aubin *, r. de la Chaussée-d'Antin, 28. |
| Adrien *, <i>et chir. r. de Tournon, 10.</i> | Aublé, rue Montmartre, 5. |
| Afforty, r. Saint-Hyacinthe, 8. | Audibert, rue Michel-le-Comte, 38. |
| Alard (O *), <i>Méd de la maison royale</i>
<i>de St.-Denis, r Hautefeuille, 19.</i> | Audibert fils, rue Michel-le-Comte, 38. |
| Alibert (B ^{on}) (O *), <i>méd. en chef de</i>
<i>l'hôpital Saint-Louis, r. de Varennes, 4.</i> | Audin-Rouvière, rue d'Antin, 10. |
| Alin, r. de la Michodière, 18. | Audouard (O *), r. Cadet, 6. |
| Allard (M.-J.), rue S.-Jacques, 328. | Audouin (J.-V.) *, rue de Seine-Saint-
Victor, 11. |
| Allevy, rue Beaujolois, 7. | Augouard, place Royale, 26. |
| Amard, rue de la Ferme-des-Mathurins, 14. | Aulagnier *, r. Montmartre, 121. |
| Andral père *, rue des Saussayes, 11. | Aupepin, r. S.-Antoine, 163. |
| Andral fils *, <i>agrégé à la fac. de méd.</i>
<i>de Paris, place de l'Ecole-de-Méde-</i>
<i>cine, 15.</i> | Aussandon, passage Violet, 1. |
| Andrieux *, r. de Rivoli, 18. | Auvity (Pierre) *, r. N ^e -de-la-Ferme-des-
Mathurins, 20. |
| Antommarchi, rue de Rivoli, 32. | Auvily (Antoine) *, r. de Bourgogne,
19 bis. |
| Arbel, rue Chabannais, 9. | Auvity (Amb.) *, <i>chir.</i> , r. Saint-Germain-
des-Prés, 11. |

(1) MM. les Médecins et Chirurgiens qui ne se trouvent pas sur cette liste sont prévenus qu'ils ne pourront y être inscrits qu'après avoir rempli ces formalités et en avoir justifié. — Les Editeurs feront droit à tous changemens d'adresses et rectifications qui leur seront indiqués par voie franche.

- Auxoux, r. du Paon-S.-André, 8.
 Bagneris (O ✱), *méd. en chef de l'hôtel des Invalides*, à l'Hôtel.
 Balencie, r. de la Paix, n. 7.
 Bailly ✱, place de la Bourse.
 Balleroy, r. Montorgueil, 51.
 Ballieu, r. Gaillon, 11.
 Bally ✱, *méd. de l'hospice de la Pitié*, r. Poissonnière, 21.
 Barbette, *et acc.*, r. de Poitiers, 10.
 Barbié-du-Bocage (Isid.), rue Sainte-Apolline, 12.
 Bard, r. Garancière, 17.
 Barbier, rue de Beaune, 1.
 Bardenat ✱, rue d'Anjou-Dauphine, 2.
 Barenton, r. des Ecoiffes, 13.
 Bardez, rue Dauphine, 22-24.
 Baron ✱, r. du Cherche-Midi, 9.
 Barras de Broc ✱, place Dauphine, 9.
 Barré, r. de la Lune, 37.
 Barroilhet, r. Mouffetard, 102.
 Barry, r. Basse-St.-Denis, 18.
 Barthélemy, rue Le Pelletier, 16.
 Barthélemy, rue des Petits-Augustins, 13.
 Bary, r. du Sentier, 15.
 Bastier, r. S.-Honoré, 10.
 Baudeloque, r. des SS.-Pères, 22.
 Baudeloque neveu, r. Godot, 24.
 Baufanton, r. de l'Université, 46.
 Bayle, r. Saint-André-des-Arcs, 63.
 Beaudé, r. du Caire, 6.
 Beaudenom de la Maze, r. Neuve-S.-Augustin, 37.
 Beaufrils ✱, r. Sainte-Apolline, 9.
 Beaumé, r. Sainte Apolline, 6.
 Beaumetz, rue Sainte-Marguerite-Saint-Germain, 34.
 Beauregard, *et acc.*, r. Montpensier, 1.
 Bejin, *et chir.*, r. Guénégaud, 31.
 Belhomme, r. de Charonne, 161.
 Bélin, r. Montorgueil, 8 bis.
 Belivier, *et chir.*, r. de Charenton, 38.
 Bellemain, r. de Lancry, 6.
 Belliol, r. Montmartre, 34.
 Belliol fils, r. des Bons-Enfants, 32.
 Bellot, r. Vendôme, 25.
 Bénéard, r. Saint-Honoré, 34.
 Benech, quai St.-Paul, 12.
 Benoist, r. de la Feuillade, 6.
 Bérard, r. de l'École-de-Médecine, 13.
 Bergeron ✱, r. des Saints-Pères, 77.
 Berjaul, r. du Four-St.-Honoré, 18.
 Bernard, r. St.-Honoré, 229.
 Bernardin, Faub. du Temple, 74.
 Berthet, r. de l'Echiquier, 16.
 Berthier, r. des Blancs-Manteaux, 16.
 Berton, r. de Cléry, 19.
 Bertrand, r. de la Verrière, 40.
 Bertrand ✱, r. Ste-Apolline, 5.
 Bertrand, r. Le Pelletier, 29.
 Bessières (G. L.), Faub. St.-Honoré, 94.
 Besuchet, r. St.-Martin, 98.
 Bézard, r. de Thorigny, 14.
 Bézian, r. Baillet, 5.
 Bichebois, r. de Seine-St.-Germ., 54.
 Bidault, r. Neuve-des-Petits-Champs, 50.
 Bidou, r. des Moulins, 16.
 Bielt ✱, *médecin de l'hôpital St.-Louis*, r. Coq-Héron, 5.
 Bignon, r. de Tournon, 2.
 Bintot, r. St.-Pierre-Montmartre, 12.
 Bisson, r. de Lille, 11.
 Blache, r. de Chabannais, 2.
 Blainville ✱, r. Jacob, 5.
 Blanchard, r. St.-Honoré, 353.
 Blanche, à Montmartre.
 Blancheton ✱, r. de Valois-Batave, 4.
 Blaquièrre, r. Vieille-rue-du-Temple, 145.
 Blazy, r. Ste-Barbe, 5.
 Bleynie ✱, à Charenton.
 Bobillier, r. Neuve-Saint-Martin, 11.
 Bocquet, r. des Deux-Ecus, 35.
 Bodson ✱, *et acc.*, rue du Faub.-Montmartre, 13.
 Boileau, r. Ste-Croix-de-la-Brettonnerie, 50.
 Boisseau ✱, terrain Bellechasse.
 Boisserie-Lasserve (de), *et chir.*, r. du Faub.-St.-Honoré, 13.
 Bollet-Delaborde, r. Neuve St.-Gilles, 12.
 Bompard, r. de Harlay (Marais), 13.
 Bonis, r. du Petit-Bourbon, 10.
 Bonjour, r. des Nonnaindières, 1.
 Bonna, r. du Coq-St.-Honoré, 11.
 Bonnassies, r. St.-Antoine, 51.
 Bonnet, r. de la Ville-l'Evêque, 9.
 Bonnie père, *et chir.*, r. de la Comète, 6.
 Bonnie fils, r. de la Comète, 6.
 Bordot, r. de Hanovre, 8.
 Borel, r. de Savoie, 4.
 Borie ✱, *médecin de l'Hôtel-Dieu*, rue Ste-Anne, 34.
 Boucher-Dugua, *et chir.*, r. de Ménars, 9.
 Boucheron, r. du Faub.-Montmartre, 23.
 Bougon ✱, *et chir.*, r. de l'Observance, 1.
 Bouillaud, r. de Vaugirard, 36.
 Bouillon-Lagrange ✱, *prof. à l'école spéc. de pharmacie*, boulevard des Italiens, 9.
 Boulay ✱, *et chir.-adj. de la maison roy. de la Légion-d'Honneur*, r. Charlot, 8.
 Boulet, r. Guénégaud, 14.
 Boullard, quai Pelletier, 30.
 Boulou, r. Neuve-des-Mathurins, 46.
 Bouneau, r. des Petites-Ecuries, 47.
 Bourdois de la Motte (Chev.) ✱, r. Royale-St.-Honoré, 5.
 Bourdon, r. Cloître-St.-Benoît, 7.

- Bourgeois, r. aux Ours, 23.
 Bourgeoise, r. Villedot, 13.
 Bourgeroy, r. du Pont-de-Lodi, 5.
 Bousquet ✱, r. de Poitiers, 8.
 Bousquet, *et dentiste*, r. Richelieu, 48.
 Boutin, r. du Faub.-Poissonnière, 30.
 Boutineau, r. Neuve-St.-Martin, 32.
 Bouttemotte, r. d'Enghien, 16.
 Bouvier, *et chir., agr. à la fac. de médecine*,
 à Chaillot, r. Basse-St.-Pierre, 14.
 Bouvier, r. Picpus, 78.
 Boyer (B^{on}) (O ✱), *et chir.*, r. de Grenelle-
 St-Germain, 9.
 Boyer, r. St.-Honoré, 247.
 Boyveau-Laffeteur, r. de Varennes, 10.
 Bréon, r. du Faub.-St.-Martin, 99.
 Breschet (O ✱), *prof. à la fac., chir. ordin.*
de l'Hôtel-Dieu, r. de l'Observance, 3.
 Brewer ✱, r. du Faub.-Poissonnière, 19.
 Bricheteau, r. Christine, 1.
 Brisset ✱, r. du Cherche-Midi, 4.
 Brochon, r. Godot, 26.
 Broussais (O ✱), *médecin en chef du Val-*
de-Grace, à l'Hôpital.
 Brousseau ✱, r. de Valois-Pal.-Royal, 8.
 Broutin de Ferque, r. des Vieux-August, 53.
 Brugière, r. Boucherat, 19.
 Brunneau ✱, r. St.-Germain-des-Prés, 7.
 Brunet ✱, r. de Seine-St.-Germain, 39.
 Budan, r. de Seine-St.-Germain, 59.
 Buisson, r. Faub.-St.-Antoine, 181.
 Burdin aîné, r. St.-Honoré, 288.
 Burdin jeune, r. Gaillon, 11.
 Cabanellas, r. Richelieu, 97.
 Cabany, r. Neuve-de-la-Ferme, 27.
 Cabarus, r. Thiroux, 10.
 Cadet de Gassicourt, r. St.-Honoré, 108.
 Caffin, r. des Tournelles, 3.
 Cahain, place du Châtelet, 2.
 Cahen, r. du Chaume, 15.
 Caillard, r. Neuve-Notre-Dame, 4.
 Caille, r. St.-Andre-des-Arcs, 59.
 Calés, r. des Vieux-Augustins, 18.
 Canvet père, r. de Chaillot, 10.
 Canet fils ✱, r. Miroménil, 10.
 Capmas, r. Culture-S^{te}-Catherine, 51.
 Capuron ✱, *agrégé à la fac. de médecine*
de Paris, r. St.-André-des-Arcs, 58.
 Carant, r. Mandar, 11.
 Carre, r. du Renard-St.-Sauveur, 5.
 Carré-Rouaix, r. Notre-Dame-des-Vict., 46.
 Carrette, r. des Bourdonnais, 7.
 Carrier, marché St.-Honoré, 22.
 Carssuel, r. d'Assas, 5.
 Carteaux, r. Furstenberg, 9.
 Castel ✱, r. St.-Honoré, 363.
 Castelnau, r. de la Vieille-Estrapade, 17.
 Cathelot, r. St.-Antoine, 196.
 Cattel, r. Gît-le-Cœur, 4.
 Cayol, *profess. à la faculté de médecine*,
 r. de l'Odéon, 28.
 Cazenave, r. St.-Anastase, 2.
 Cazeneuve, r. de la Chaussée-d'Antin, 25.
 Chabanneau, r. de Limoges, 8.
 Chailly (C. M.), r. de la Pelleterie, 19.
 Chamant, r. Notre-Dame-de-Nazareth, 22.
 Champenois, r. Feydeau, 11.
 Chanbert, r. de l'Échiquier, 8.
 Chantourelle, r. du Bar, 77.
 Chapelain, r. Poissonnière, 21.
 Chaponnier (Chev.), *et acc.*, r. Cléry, 16.
 Chapotin, r. Meslay, 12.
 Charbonnier, r. des Blancs-Manteaux, 22.
 Chardel, r. Cassette, 26.
 Charlet, r. St.-Denis, 271.
 Charpentier, *médecine de l'infir.* *Marie-*
Thérèse, r. de la Harpe, 19.
 Charrier, rue de Grenelle-Saint-Ger-
 main, 39.
 Chaslin, r. du Colombier, 3.
 Chauchard, r. Quintampoix, 1.
 Chaumonnot, r. du Roule, 12.
 Chauton, r. du Bac, 70.
 Cheneau, r. Tiquetonne, 14.
 Chereau, r. du Rocher, 8.
 Cherrier, *et acc.*, r. St.-Martin, 257.
 Chevalier, r. de Monsieur-le-Prince, 23.
 Chevillotte, r. Montmartre, 180.
 Chevreau ✱, r. de Seine-St.-Germ., 31.
 Chichester, *méd. anglais*, r. de Rivoli, 36.
 Chomel ✱, *prof. à la fac. de médecine*,
 r. de l'Université, 22.
 Chrétien, r. du Grand-Chantier, 18.
 Civiale ✱, *et chir.*, r. Godot-de-Mauroy, 30.
 Clairain-Deslausiers, r. Quincampoix, 4.
 Clément-Lapeyrière ✱, r. Favart, 2.
 Clarac-Faget, r. St.-Hyacinthe-St.-M., 25.
 Clarion, *prof. à la fac. de méd. et à l'École*
de pharm., r. du Petit-Bourbon, 8.
 Claudon, r. de Miroménil, 9.
 Clémenceau ✱, r. des Noyers, 27.
 Clément, r. de Seine-St.-Victor, 35.
 Cloquet (Hipp.), *agr. à la fac. de médecine*
de Paris, à l'hôpital St.-Louis.
 Cloquet (Jules) ✱, *et chir.*, r. de l'Eperon, 8.
 Coë, rue St.-Antoine, 205.
 Colin, r. Pastourelle, 5.
 Colladon, r. Neuve-des-Mathurins, 8.
 Collineau, r. S^{te}-Appoline, 20.
 Collomb, r. St.-Martin, 186.
 Colombe, rue de l'Odéon, 21.
 Combe, r. Boucherat, 12.
 Compaing, place des Petits-Pères, 9.
 Comte, r. du Colombier, 13.
 Corby, *et acc.*, r. Thibautodé, 12.
 Cordier, r. des Billettes, 9.

- Cornac (O ✱), *médecin du Louvre*, rue de l'Oratoire, 4.
- Cosson de Kervadis. *et acc.*, r. S.-Nicolas-d'Antin, 73.
- Coster, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 43.
- Cottureau, r. du Petit-Carreau, 19.
- Cottel ✱, r. de Grenelle-S.-Honoré, 55.
- Coulomb ✱, r. Burgère, 7.
- Coulon, r. St.-André-des-Arcs, 18.
- Cousin, r. Martel, 15.
- Coutanceau ✱, r. de Tournon, 16.
- Coutard, r. St.-Honoré, 108.
- Coutèle, r. de Paradis, 9, au Marais.
- Cretin, r. Mauconseil, 18.
- Croserio, r. Cadet, 15.
- Cruveilhier ✱, *professeur à la faculté*, r. St^e-Anne, 23.
- Cullerier ✱, *et chir.*, rue de Condé, 11.
- Dablin, r. Guénégaud, 5.
- Dalle, r. du Sentier, 1.
- Dalmas fils, r. Godot-de-Mauroy, 10.
- Dambresville ✱, r. Neuve-S.-Marc, 15.
- Damiron ✱, *prof. à l'h^p. du Val-de-Grace*, r. Royale-St.-Honoré, 8.
- Damotte, *et acc.*, r. St.-Lazare, 60.
- Dance, *agr. à l'Ec.*, r. St.-Martin, 10.
- Danyau, *et acc.*, r. Pavée St.-André-des-Arcs, 14.
- Darbon, r. St.-Honoré, 340.
- Dardonville, r. St^e-Anne, 67.
- Darriant, r. Mauconseil, 2 bis.
- Dartigues, *méd. des incurables (hommes)*, Faub. St.-Martin, 150.
- Daumain, r. des Fossés-St.-G.-des-Prés, 6.
- Dausse, r. Grange-Batelière, 26.
- Daynac, r. du Bac, 77.
- De Caignou, r. du Four-St.-Germ., 79.
- Dechampesme, r. St.-Antoine, 81.
- Decrozo ✱, quai de la Mégisserie, 18.
- De Fermon, r. de Louvois, 2.
- Defert, r. de Tracy, 9.
- Deguisé, *et chir.*, r. Montmartre, 127.
- Dehaussy-Robecourt, r. des Poitevins, 5.
- De Jussieu (Ant.-Laur.) ✱, au Jardin du Roi.
- De Jussieu, r. de la Vieille-Estrapade, 15.
- Delabarre ✱, *dentiste*, r. de la Paix, 19.
- Delaberge, r. du Doyenné, 12 et 14.
- Delachanerie, *ocul.*, r. de la Monnaie, 7.
- Delacloche, r. de la Monnaie, 19.
- Delaoux, r. des Moulins, 20.
- Delacroix, r. de la Sourdière, 33.
- Delacroix ✱, *et chir.*, r. des Vieux-Augustins, 3.
- Delafolie, r. Vieille-du-Temple, 21.
- Delagrangé, r. Montmartre, 84.
- Delamontagne, r. de Vendôme, 2.
- Delanglard, r. St.-Honoré, 321.
- Delaroche, r. Vantadour, 3.
- Delaroque, passage Violet, 12.
- Delarme, r. Vivienne, 17.
- Delaruelle, r. des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 8.
- Delatre, r. Godot-de-Mauroy, 24.
- Delau, r. de Grenelle, en face de la fontaine.
- Delauay, r. du Mont-Thabor, 22.
- Delaunay, r. des Francs-Bourgeois, 25, au Marais.
- Delens, Vieille-rue-du-Temple, 30.
- Deligny, Faub.-St.-Martin, 39.
- Delondres, r. St.-Merry, 32.
- Delorme, r. Neuve-St.-Eustache, 39.
- Deloustalot-Bachoué, r. d'Austerlitz, 4.
- Delpèch, r. du Bac, 100.
- Delpit, quai Malaquais, 3.
- Delvincourt, r. St.-Louis (Marais), 79.
- De Mailly, r. de la Monnaie, 11.
- Demangeon ✱, r. de Cléry, 29.
- Demary, r. des Boucheries-St.-Germ., 19.
- De Mercy, r. Channinnesse, 4.
- Demerle-Desalbrune, r. de l'Abbaye, 4.
- Demolle, r. Godot-de-Mauroy, 21.
- Demours ✱, *ocul.*, r. de l'Université, 19.
- Deneux ✱, *et acc.*, r. St.-Guillaume, 36.
- Denis, r. de la Paix, 4 bis.
- Denis ✱, r. de Verneuil, 19.
- De Saint-Martin, r. des Gravilliers, 29.
- Desalle, *acc.*, r. Duphot, 10.
- Desaux ✱, r. de Verneuil, 29.
- Deschamps, r. Comtesse-d'Artois, 26.
- Descot (Jules), r. Feydeau, 26.
- Desuret, r. St.-Jacques, 273.
- Desgenettes (Bon) (C ✱), q. Voltaire, 1.
- Desjardins, r. Traversière-S.-Honoré, 20.
- Deslandes, boulevard S.-Antoine, 79.
- De Smyttere, r. St.-Hyacinthe-S.-Michel, 30.
- Desmarests, *professeur à l'école vétérinaire d'Alfort*, r. S.-Jacques.
- Desmoulius, r. de Seine-S.-Germ., 6 bis.
- Desportes, r. S.-Florentin, 5.
- Desprez, q. de la Cité, 11.
- Desruelles, r. Richelieu, 83.
- Dessaingnes, r. de Crébillon, 3.
- Destouet, r. St^e-Marguerite, 34.
- Devilly, r. S.-Martin, 95.
- Devergie ✱, *et chir., prof. adj. à l'hôpital du Val-de-Grace*, r. Taranne, 20.
- Devergie (Alph.), *prof. agrégé à la fac. de méd.*, r. de Sèvres, 23.
- Deverneuil, r. de l'Échiquier, 32.
- Devèze ✱, *méd. du P. des Tuileries*.
- Déville, rue Geoffroy-l'Asnier, 30.
- Devillers, rue d'Argenteuil, 7.
- Devilliers, r. des Poulies, 1.
- Devilly, passage de la Réunion, 4.

- Devosdey, r. du Faub. du Roule, 74.
 Deyeux ✱, r. de Tournon, 8.
 Dhalancourt, r. des Foss.-Montmartre, 4.
 Diot, r. de Seine-S.-G., 29.
 Doin, r. Montholon, 26.
 Dolivera, r. Montmartre, 35.
 Dop, r. de la Jussienne, 9.
 Dornier, r. d'Orléans, au Marais, 5.
 Double ✱, r. des Petits-Augustins, 19.
 Doudet, r. du Temple, 63.
 Doussin-Dubreuil, r. des SS.-Pères, 75.
 Drogard ✱, r. de Louvois, 5.
 Dronsard, r. de l'Université, 46.
 Dubled, r. S.-André-des-Arts, 16.
 Dubois, r. S.-Florentin, 14.
 Dubois (B^{on}) (O ✱), *Prof. à la faculté de médecine*, r. des Foss.-M.-le-Prince, 12.
 Dubois (A.-H.), r. S.-Paul, 21.
 Dubois (Paul), *et chir.*, r. des Saints-Pères, 48.
 Dubois-Philibert, r. des Poitevins, 5.
 Dubois, r. du Faub.-S.-Antoine, 133.
 Dubois d'Avranches, r. Grenelle-S.-H., 55.
 Dubouchet de Romans (Chev.), r. des Fossés-Montmartre, 7.
 Dubourg, r. Neuve-Saint-Marc, 4.
 Dubreuil (H.), r. d'Argenteuil, 8.
 Dubuisson (J.), r. Hauteville, 10.
 Duc, r. Neuve-S.-Roch, 3.
 Duchanoy ✱, r. de Hanovre, 3.
 Duchateau, impasse Sourdis, 3.
 Duchesne (E.-A.), rue d'Assas, 7.
 Duclos, r. Sainte-Avoye, 35.
 Ducos, passage Saucedo, 25.
 Ducrottoy de Blainville, *prof. de zoologie à la fac. des sciences*, r. Jacob, 5.
 Dufay, q. de l'Ecole, 8.
 Du'our, r. Coquenard, 54.
 Dufour-Bazin, r. St.-Florentin, 14.
 Dufresnois, *prof. d'accouc.*, r. du Pont-de-Lodi, 1.
 Duhamel, r. S.-Honoré, 122.
 Dulys de Ferque, r. des V.-Augustins, 53.
 Dumangin, r. Traversière-S.-H., 25.
 Duménil ✱, r. du Faub.-Poissonnière, 3.
 Duparque, r. des Blancs-Manteaux, 27.
 Dupau (Améd.), r. Chevreuse, 4.
 Duplan, r. du Bac, 14.
 Duplay, r. des Fossés-S.-Bernard, 43.
 Dupont, r. d'Orléans-S.-Marcel, 35.
 Dupont de la Motte, r. Charlot, 12.
 Dupont, r. Basse-du-Rempart, 44.
 Duportail, r. S.-Denis, 376.
 Dupotet, r. des SS.-Pères, 26.
 Duprest-Rosny, r. du Bac, 26.
 Dupuis, r. de l'Université, 88 bis.
 Dupuis ✱, r. de l'Université, 79.
 Durnerin, r. S.-Denis, 290.
 Durochèr, r. de la Vannerie, 42.
 Duval, rue Joubert, 33.
 Duval (V.), place Royale, 5.
 Duval, r. des Batailles, 18, à Chaillot.
 Duvivier ✱, *et chir.*, r. N^e-S.-Augustin, 39.
 Edwards, r. Louis-le-Grand, 28.
 Edwards (Milne), rue de Sorbonne, 3.
 Emery, r. Thiroux, 9.
 Espiaud, r. N^e-des-Petits-Champs, 50.
 Esquirol ✱, *méd. en chef de la maison de Charenton*, rue de Buffon, 9.
 Eusèbe, r. de Richelieu, 34.
 Evrat, r. de l'Université, 25.
 Fabar, r. du Bouloy, 8.
 Fabre, r. du Pont-de-Lodi, 11.
 Fabré, r. S.-Honoré, 327.
 Fabré-Palapat ✱, *directeur de la société médico-phil.*, quai de l'Ecole, 20.
 Fabret, rue et île Saint-Louis.
 Falret, r. du Bac, 102.
 Faucher, *et acc.*, Faub.-S.-Denis, 86.
 Fauconnet-Dufresne, r. Boudreau, 3.
 Faure, *oculiste*, r. du Marché S.-H., 3.
 Faure, r. du Dragon, 16.
 Fautrel, r. S.-Antoine, 62.
 Fauverge ✱, r. de la Michodière, 20.
 Favre ✱, *et acc.*, r. Charlot, 19.
 Favrot, r. de la Monnaie, 19.
 Féburier, r. du Bac, 51.
 Ferrus ✱, *méd. de l'hosp. de la Salpêtrière*, r. N^e-des-Beaux-Arts, 5.
 Feuillade, r. S.-Jacques, 43.
 Fiard, rue Hauteville, 6.
 Fiévée-de-Jeumont, rue de la Chaussée-Antin, 44.
 Fischer, r. Louis-le-Grand, 5.
 Fizeau ✱, *prof. à la fac. de méd.*, place S.-Sulpice, 6.
 Flandrin, r. St.-Dominique-S.-G., 11.
 Fleury, r. de la Croix, 3.
 Fleury ✱, *prof. adj. à l'hôpital militaire d'instruct. de Paris*, r. Cassette, 20.
 Florence, r. Richelieu, 8.
 Focillon, r. S.-Hyacinthe-S.-Michel, 2.
 Foissac, r. Neuve-de-la-Ferme, 13.
 Follaerts, pl. Baudoyer, 2.
 Fontaneilles, au palais Bourbon.
 Forest, r. des Prouvaires, 8.
 Forestier (P.-G.), r. d'Artois, 27.
 Forestier fils, *et chir.*, r. Neuve-des-Petits-Champs, 37.
 Forlenze (Chev.) ✱, *et oc.*, r. Jacob, 18.
 Foucart ✱, r. des Gr.-Augustins, 26.
 Fouillette, r. de la Jussienne, 11.
 Fouques, r. Ste-Anne, 1.
 Fouquier ✱, r. du Bac, 34.
 Fourcadelle, r. Meslay, 35.
 Fourcade-Prunet, r. S.-Nicolas-d'Antin, 9.

- Fourcau de Beaugard (Chev.) ✱, rue Neuve-des-Petits-Champs, 37.
 Fourncret ✱, r. Louis-le-Grand, 27.
 Fournier. r. du Chantre, 24.
 Fournier de Lempdes, r. Jacob, 11.
 Fournier-Deschamps, r. Thibautodé, 7.
 Fournier-Duportail, r. S.-Denis, 374.
 France. r. du Faub.-Poissonnière, 12.
 François (O ✱), r. Notre-Dame-Bonne-Nouvelle, 9.
 Francon, r. Taitbout, 30.
 Frapart, r. J.-J.-Rousseau, 15.
 Frappaz, r. S.-Hyacinthe-S.-H., 8.
 Fremincau, r. St.-Louis, au Marais, 69.
 Fremot. r. de la Comète, 6.
 Gadowsky ✱, r. Louis-le-Grand, 20.
 Gaide, r. de l'Oseille, 7.
 Gaillard, r. du Temple, 40.
 Galès ✱, r. de Grammont, 1.
 Galien, r. Laffitte, 24.
 Galtier, r. de la Montagne-S^{te}-Généviève.
 Gardanne. r. N.-D.-des-Victoires, 10.
 Gariel, rue de la Michodière, 10.
 Garnier, r. Neuve-de-la-Ferme, 7.
 Garon, r. S.-Dominique-Gr.-Caillou, 63.
 Gasc ✱, à l'hôpital milit. du Gros-Caillou.
 Gasce. r. Royale-S.-Honoré, 8.
 Gasnault, r. des Fossés-S.-G.-des-Prés, 13.
 Gassaud, r. Neuve-des-Petits-Champs, 26.
 Gaudriot. r. Montmartre, 9.
 Gaultier de Claubry ✱, *et acc.*, r. Tauranne, 19.
 Gautier de Septmoncel, r. des Blancs-Manteaux, 24.
 Gautier, rue de Lille, 11.
 Gay. rue de l'Université, 83.
 Geiger, r. Traversière-S.-Honoré, 11.
 Gendrin, r. de Grenelle-S.-H., 47.
 Genouville, r. du Cherche-Midi, 2.
 Geoffroy-de-Villeneuve ✱, r. de Braque, 4.
 Gérard, r. Montmartre, 109.
 Gérardin, r. S.-Dominique, 53.
 Gérardin. r. des Gobelins, 3.
 Gerdy, *prof. agr. à la fac. de méd.*, r. de la Harpe, 24.
 Gerfaux, quai Conti, 17.
 Germond. Vieille-rue-Ju-Temple, 45.
 Gibert, *agr. à la fac.*, r. de Cléry, 40.
 Gilbert, r. S.-Louis, 73, au Marais.
 Gilet de Grandmont, r. Faubourg-Poissonnière, 33 bis.
 Gimèle ✱, r. du Four-S.-H., 100.
 Girard ✱, *Dir. de l'ec. vétérin. d'Alfort.*
 Girardin, r. de l'Abbaye, 3.
 Giraudeau de Saint-Gervais, r. Aubry-le-Boucher, 5.
 Giraudy, r. S^{te}-Anne, 18.
 Gissot, r. de Monceaux, 25, faub. S.-H.
- Goblin, r. Comtesse-d'Artois, 10.
 Godier. place du Carrousel, 14.
 Gondret, r. Royale-S.-Honoré, 13.
 Gontier-S.-Martin, Faub.-S.-Denis, 154.
 Gorcy. r. Guénégaud, 17.
 Goupil ✱, r. d'Argenteuil, 25.
 Goury, r. Thévenot, 15.
 Goutte, r. du Dragon, 12.
 Grandmanche, r. des Moulins, 23.
 Gremilly. r. Neuve-S.-Eustache, 36.
 Gresely. r. N.-D. Bonne-Nouvelle, 2.
 Greuzard, Faub.-S.-Martin, 166.
 Grimaud, r. Christine, n. 1.
 Grimaud, *et acc.*, Faub.-Poissonnière, 15.
 Grundler, r. Jacob, 12.
 Guéneau de Mussy ✱, r. de Tournon, 12.
 Guénon de la Chanterie, *occuliste*, r. de la Monnaie, 7.
 Guentleur, r. N^e-des-Bons-Enfants, 23.
 Guérard, rue de Vaugirard, 62.
 Guérin, au palais Bourbon.
 Guérin (J.), r. de Lully, 1.
 Guerin des Brosses, r. des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, 25.
 Guérin de Mamers, r. Godot, 29.
 Guersent ✱, *mèdec. de l'hôpital des enfans malades*, r. Gaillon, 12.
 Guersent fils, r. de l'Observance, 3.
 Guesde-Lieutaud. Faub.-St.-Martin, 114.
 Guesdon, r. du Pont-aux-Choux, 21.
 Guiard. Faub.-S.-Honoré, 87.
 Guibert, *et acc.*, r. S.-Honoré, 45.
 Guibout, quai de la Tournelle, 43.
 Guibert, *prof. de la fac. de méd.*, r. de la Harpe, 29.
 Guillard, r. de Lille, 36.
 Guilemot, r. des Mauvaises-Paroles, 17.
 Guillié ✱, *oc.*, r. Neuve-Ventadour.
 Guillon, r. N.-D.-des-Victoires, 40.
 Guilloteau, r. du Bac, 58.
 Guyonnet de Sénac, r. du Bouloy, 18.
 Haas. Faub.-Poissonnière, 14.
 Haguette, r. Baucher, 7.
 Hainaut, passage Dauphine.
 Hamel. r. des Fossés-Montmartre, 17.
 Hani-Demerson ✱, r. des Poulies, 2.
 Haracque, rue des Poitevins, 3.
 Harel de Tancarrel, r. Jacob, 20.
 Huen ✱, r. S.-Dominique, 82.
 Haskell, r. de la Michodière, 20.
 Hatin (Jules). r. Servandoni, 10.
 Hauregard, r. S.-Jacques, 59.
 Hautrive, r. Dauphine, 24.
 Heller, r. S.-Florentin, 15.
 Hennelle, rue de Savoie, 13.
 Henry, cité Bergère.
 Henry de S.-Arnoult, r. du Cadran, 12.
 Hércau, r. Saint-André-des-Arcs, 53.

- Hérisson, r. Beaujolais, 9.
 Hernu fils, r. des Bl.-Manteaux, 20.
 Héron, r. Le Pelletier, 25.
 Herpin, r. Dauphine, 32.
 Heurtault, r. des Fossés-S.-Jacques, 19.
 Hervez de Chégoïn, r. de Seine-S.-G., 48.
 Hivan, r. Comtesse-d'Artois, 8.
 Hoffmann (Am.), r. des Pet.-Augustins, 11.
 Hoffmann (Ach.), r. des P.-Augustins, 11.
 Hollard, r. Martel, 13.
 Honlet, petite r. S.-Roch, 10.
 Honoré ✱, r. de Bossuet, 2.
 Horeau ✱, r. Montholon, 12.
 Horteloup, r. des Bons-Enfants, 21.
 Hubert, r. S.-Jacques, 309.
 Huet, r. St.-Denis, 74.
 Huet-Desprez, r. de Provence, 8.
 Hulïn, r. Neuve-Saint-Denis, 36.
 Hureau, *et acc.*, r. S.-Martin, 101.
 Huron, r. du Temple, 15.
 Husson ✱, *méd. de l'Hôtel-Dieu*, r. St.-Jacques, 123.
 Isoard (Chev.), r. de la Michodière, 13.
 Itard ✱, *méd. de l'Institut des Sourds-Muets*, r. Saint-Jacques, 256.
 Jabalot, r. des Gravilliers, 18.
 Jacob, r. de l'Echiquier, 38.
 Jacob-Bouchenel, r. de Gren.-S.-H., 29.
 Jacquemin père, *méd. adj. des prisons de la Force*, r. Sainte-Avoie, 9.
 Jacquemin fils, *méd. adj. des prisons de la Force*, r. Sainte-Avoie, 9.
 Jaquot, r. S.-Honoré, 514.
 Jatelot ✱, *méd. de l'hôpital des Enfants-Trouvés*, r. du Bac, 86.
 Jadioux, *agr. à la faculté de médecine de Paris*, r. du Paon-S.-André, 8.
 James, r. Montmartre, 55.
 Janin (H.-F.), place des Victoires, 7.
 Janin S.-Just, r. de Choiseul, 4.
 Jaubert (Louis) ✱, r. Martel, 17.
 Jeunesse, r. du Faub.-S.-Denis, 151.
 Jobert, r. du Four-S.-Honoré, 47.
 Jobert, boulevard du Temple, 37.
 Jolly, boulevard S.-Martin, 15.
 Jouan, r. Saint-Honoré, 357.
 Jouanneau ✱, r. de la Paix, 12.
 Jouard ✱, r. d'Anjou-S.-II., 52.
 Joubert, r. de Bussy, 6.
 Jourda ✱, r. Bergère, 7 *ter*.
 Jourdan ✱, r. de Bourgogne, 4.
 Juge ✱, r. de Louvois, 5.
 Juge (Isid), r. du Battoir-S.-André, 26.
 Juglar, r. Saint-Jacques, 167.
 Juville, r. de Gaillon, 7.
 Kappeler ✱, *méd. de l'hôp. S.-Antoine*, r. Sainte-Croix-d'Antin, 20.
 Kappeler, faub. S.-Antoine, 206.
 Kennedy, r. de la Paix, 2.
 Keraudren (Chev.) (O ✱), *méd. insp. du serv. de saut de la mar.* r. Vaitbout, 12.
 Kergaradec (De), *agr. à la fac. de méd.*, r. Neuve-Saint-Merry, 12.
 Koreffe, pl. de la Madeleine, 4.
 Kunkel, r. Bellefond, 14-16.
 Labbé-Dumesnil, r. S.-Denis, 80.
 Labillardière ✱, r. d'Enfer, 7.
 Laborie, cour Batave, 18.
 Labric, r. de la Chaise, 28.
 Labrunie ✱, r. St.-Martin, 72.
 Lachaume, passage des Petits-Pères, 7.
 Lacorbière, r. N^e-des-Petits-Champs, 48.
 Lacour, r. Beaurepaire, 23.
 Laferrière, pl. de la Vieille-Estrapade, 3.
 Lafeuillade, pl. Royale, 16.
 Lafisse, r. de Ménars, 9.
 Lafon ✱, *méd. en chef des Femmes-Incur.* à l'hospice, r. de Sevres.
 Lagneau ✱, r. de la Chaussée-d'Antin, 58.
 Laguerre, r. Blanche, 33.
 Lagut, r. Beauregard, 42.
 Lair, Faubourg-Montmartre, 8.
 Lalourcey, r. Quincampoix, 32.
 Lambert (Amable), r. Sainte-Avoie, 38.
 Lambert, r. du Pot-de-Fer-S.-Sulpice, 12.
 Lambert, r. de Saintonge, 51.
 Lamothe, r. Saint-Martin, 228.
 Lamouroux (J.), r. Chantiercine, 58.
 Lando, r. Neuve-Ménilmontant, 5 *bis*.
 Landré-Beauvais ✱, à l'École de médecine.
 Lange, r. du Grenier-S.-Lazare, 8.
 Lanthois, r. S.-Marc, 21.
 Lapp, r. Culture-S^{te}-Catherine, 26.
 Laracine, r. Christine, 4.
 Larbaud, r. Meslay, 12.
 Laroche, r. S.-Dominique, 45.
 Laroche, r. du Helder, 20.
 Larioque (J.-B. de), r. du Faubourg-Montmartre, 21.
 Larue ✱, r. J.-J. Rousseau, 3.
 Lasne, *et acc.*, r. des Fontaines - du Temple, 13.
 Lasserre, r. de Beaune, 10.
 Lassus, r. S.-Antoine, 77.
 Latapie, r. de la Michodière, 13.
 Latour, r. S.-Denis, 247.
 Laubry, r. du Doyenné, 3.
 Laugier, r. de la Michodière, 1.
 Laurent, r. Cloche-Perche, 10.
 Laurand (A.) *acc.*, r. de l'Oratoire, 6.
 Lavalette, r. de l'Aiguillerie, 22.
 Lavergne, r. Saint-Denis, 124.
 Lavilletelle (L. M.), r. des Deux-Boules, 7.
 Lavit père ✱, r. Taranne, 19.
 Lavit fils, r. Taranne, 19.
 Le Ber (Chev.), r. N^e-S.-Merri, 23.

- Leblanc, r. du Cimetière-S.-André, 3.
 Leblond, r. N^e-St^e-Généviève, 21.
 Lebreton. *et acc.*, r. Pigalle, 11.
 Lecorché-Colombe, r. de M.-le-Prince, 6.
 Lecou, r. S.-Martin, 251.
 Lecoupé, r. S.-André-des-Arts, 67.
 Lecouppé, r. du Four-S.-Germ., 22.
 Lecouteux, r. Jacob, 17.
 Ledeschault, r. S.-Martin, 51.
 Ledru, r. du Four-Saint-Germain, 17.
 Lefebvre (C.), r. de la Michodière, 18.
 Lefeuve (Pr.), r. des Tournelles, 78.
 Lefevre, r. des Ecouffes, 14.
 Lefort, r. du Temple, 55.
 Leger, r. d'Orléans-S.-Honoré, 19.
 Leger (Th.) r. Montmartre, 76.
 Lacroix ✱, r. Chabannais, 10.
 Lacroix, r. Royale-S.-Honoré, 3.
 Lacroze, r. de Charenton, 38.
 Laennec, r. S.-Guillaume, 30.
 Legrand, r. de l'Université, 48.
 Legras (L.-P.-J.), r. de l'Arbre-Sec, 55.
 Legueule, r. du Monceau-S.-Gervais, 9.
 Leneloco, Faub.-S.-Honoré, 26.
 Lelouire, r. des Filles-S.-Thomas, 11.
 Lemaistre-Florian, r. N^e-S.-Laurent, 3.
 Lemaire, r. du Faub.-du-Temple, 7.
 Lemare, quai Conti, 3.
 Lemercier, r. Jacob, 3.
 Lemercier de Manneville, aux Batignolles,
 r. Lemercier, 2.
 Lenormand, r. de Vaugirard, 52 *bis*.
 Lerminier ✱, *méd. de l'hôp. de la Charité*,
 r. Basse-du-Rempart, 54.
 Leroux (Chev. J.-J.) ✱, r. de Sèvres, 7.
 Leroux de Rennes, r. de la V^e-Monnaie, 22.
 Le Roy, r. de Seine-S.-G., 49.
 Leroy r. N^e-de-Luxembourg, 23.
 Le Roy (d'Etiolles) ✱, r. St^e-Anne, 71.
 Lescure, r. de Paradis, 14, au Marais.
 Lesèble, r. Bourbon-Villeneuve, 20.
 Letellier, r. de la Sourdière, 31.
 Leuchering-Hermann, r. Hauteville, 20.
 Levacher, quai d'Anjou, 31.
 Lévêque de la Source, *et acc.*, r. des Prou-
 vaires, 36.
 Leviels, r. S.-Joseph, 11.
 Levraud (Benj.) ✱, *et acc.*, q. S.-Michel, 9.
 L'habitant (P.-F.) q. Bourbon, 27.
 Loiseau-des-Longchamps ✱, r. de Jouy, 8.
 Londe, r. de la Sourdière, 21.
 Lobinhes, r. de la Madeleine, 22.
 Louiche-Desfontaines ✱, au Jardin du Roi.
 Louis, r. d'Enfer-S.-Michel, 9.
 Loyer de Villermay, r. Favart, 6.
 Loyer de Villermay neveu, r. Montmartre,
 178.
 Louyet, r. des Prêtres-S.-Paul, 10.
 Lozès, rue de Vendôme, 10.
 Lucas (Bon) ✱, pl. de la Madeleine, 2.
 Lucas-de-la-Championnière, rue des Fossés-
 S.-G.-des-Prés, 18.
 Lugol, *méd. de l'hôpital Saint-Louis*,
 r. Chantereine, 12.
 Lusardi, *et oc.*, r. St.-Lazare, 118.
 Macartan ✱, rue Hauteville, 24.
 Maclouglin (David), r. de la Paix, 8.
 Mac-Mahon, à l'École de médecine.
 Madoré, r. Neuve-S.-Martin, 28.
 Magendie, r. de Seine-S.-G., 30.
 Magistel, r. Duras, 10.
 Magnan, r. S.-Dominique-S.-G., 28.
 Magnien, r. de Lancry, 10.
 Mahon, r. du Pas-de-la-Mule, 9.
 Mailhol, r. des Arcis, 17.
 Maillard ✱, r. du Petit-Bourbon, 4.
 Mailly, r. de la Monnaie, 11.
 Maingault, pl. S.-Germ.-des-Prés, 9.
 Mairan, quai d'Anjou, 33.
 Maisonabe, *agr. à la fac. de méd.*, r. de
 Chevreuse, 4.
 Mallat, rue Sainte-Avoye, 57.
 Mancel, r. Bergère, 17.
 Manjot, r. de Sèvres, 131.
 Manry ✱, *méd. de l'hôpital Saint-Louis*,
 r. Laflite, 8.
 Manseau, r. de l'Arbre-Sec, 22.
 Mauseau, cloître S.-Merry, 6.
 Marc ✱, *médecin du Roi*, r. du Faub.-S.-
 Honoré, 19.
 Marchais, r. Guénégaud, 12.
 Marchand ✱, aux Tuileries.
 Maréchal, r. Bergère, 17.
 Marie, r. N^e-Dame-des-Victoires, 40.
 Mariglier, r. N^e-des-Petits-Champs, 53.
 Marquand ✱, r. du Bac, 28.
 Marsaux, r. des Rosiers, 2, au Marais.
 Martel, rue Saint-Martin, n. 297.
 Martin (H.), boul. St.-Denis, 8.
 Martin, r. de Seine-S.-G., 49.
 Martin, rue de Condé, 5.
 Martin (A.), r. S.-Lazare, 90.
 Martin-Gimard, r. S.-Jean-de-Beauvais, 8.
 Martinaut de Préneuf, r. du Temple, 22.
 Martinet, r. Saint-Honoré, 315.
 Marye, r. S.-Jacques, 71.
 Massié, r. de la Femme-sans-Tête, 3.
 Masson, *et acc.*, r. de Bourgogne, 27.
 Masson, r. des Beaux-Arts, 5.
 Mathey, Faub.-S.-Martin, 38.
 Maurial (J.-B.), Faub.-S.-Martin, 54.
 Maury, r. Saint-Honoré, 274.
 Maygrier, *et acc.*, r. des Beaux-Arts, 17.
 Mege, r. N^e-Saint-Augustin, 52.
 Mèlier, rue Bergère, 13.
 Mélique, r. des Petites-Ecuries, 30.

- Mellet. r. Notre-Dame-des-Champs. 20.
 Mène-Maurice. r. du Colombier, 6.
 Mérat ✱, r. des SS.-Pères. 17 *his*.
 Meroy (Chev. de), r. Notre Dame-de-Nazareth, 20.
 Mercier, r. des Quatre-Fils, 4.
 Merlet, r. Saint-Hyacinthe. 20.
 Mestivier ✱, r. de l'Université, 39.
 Mettemberg, r. S.-Thomas-d'Enfer, 5.
 Meunier, r. des Deux-Ponts, 22.
 Meurdefroy, r. St-Roch Poissonnière, 2.
 Meyraux. r. N^e-S.-Roch, 10.
 Michel (O ✱). r. du Port-Mahon, 8.
 Michelin, r. S.-Louis, 7, au Marais.
 Michon. r. du Paon-S.-André, 8.
 Michu. r. N^e-des-Bons-Enfans, 27.
 Miguel (A.), r. de l'Echiquier, 25.
 Miquel, rue Jacob, 17.
 Mirambeau, *et chir.*, r. Beautreillis, 1.
 Mitivier, r. de Buffon, 9, et à Ivry-s.-Seine
 Mollet de la Barre. r. de Ravioli 34.
 Moncourrier, r. des Filles-St.-Thomas, 17.
 Mondat, r. Saint-Antoine. 110.
 Mondière, r. de la Jussienne, 11.
 Monne fils, r. N^e-des-Pet.-Champs, 64.
 Montaigu (Piot de) ✱, r. des Gr.-August. 5.
 Montazeau, quai S.-Michel. 1.
 Montmahou, r. S.-Honoré.
 Morand, rue de Fleurus. 10.
 Moreau ✱, *prof. d'ucc. à la faculté*, r. de Verneuil. 43.
 Moreau (M. F.), r. d'Enghien, 14.
 Moreau, rue des Juifs, 20.
 Morel, r. du Temple, 60.
 Moret, r. des Déchargeurs, 3.
 Morgan, boulev. des Capucines, 13.
 Morillon, r. Bourbon-Villeneuve, 17.
 Morin, r. Hautefeuille, 26.
 Mouillet, *et acc.*, r. S.-Martin, 67.
 Moulin, r. de Bussy, 15.
 Moutard, du Croissant, 20.
 Moutier, Faub.-S.-Denis, 39.
 Moynier. r. Caumartin, 20.
 Moÿsen, r. N^e-des-Petits-Champs, 38.
 Nacquart, r. S.-Avoÿe, 39.
 Nauche, r. du Bouloy, 8.
 Nauhin, r. Pavée-S.-André, 5.
 Navière ✱, r. S.-Lazare, 58.
 Negret. r. de Ponthieu, 13.
 Nel, r. J.-J.-Rousseau, 15.
 Newbourg, r. Traversière-St.-Honoré, 37.
 Niles, r. Luffitte, 12.
 Nolette, *et acc.*, r. du Cherche-Midi, 31.
 Norgou. Faub.-S.-Denis, 17.
 Olinet. Faub.-S.-Martin. 142.
 Olivier (E.-L.). Palais Royal. 121.
 Ollivier (A.-F.), r. des Fossés-S.-Germ.-des-Prés, 24.
 Ollivier (C.-P.). d'Angers. r. des Fossés-S.-Germ.-l'Auxerrois, 29.
 Orfila ✱, r. de Tournon, 12.
 Osinaide, *et acc.*, Faub.-S.-Martin. 45
 Ozenne (G), r. de l'Ecole-de-Médecine, 12.
 Pactohd, r. Montmartre, 149.
 Pagès, r. du Four-S.-G., 17.
 Paillard, r. N^e-S.-Georges, 5.
 Paillet, r. S.-Bernard, 13.
 Pain, *méd. de l'hôp. d'Enghien*, r. de Picpus, 8.
 Pajot, r. des Poitevins, 7.
 Pajot-Laforest. r. de l'Université. 73.
 Paparel Guillot de Barau, r. de l'Egoût-S^e-Catherine, 19.
 Parent. r. Castex, 4.
 Parent-Duchâtelet ✱, rue Geoffroy-Lasnier, 28.
 Parfait (O ✱). r. N^e-des-Mathurins, 31.
 Paris, r. S^e-Croix-de-la-Brettonnerie, 38.
 Paris, r. des Champs-Élysées, 8.
 Pariset ✱, *méd. de l'hôp. de la Salpêtrière*, r. de Poitiers, 8.
 Pimentier, Faub.-Poissonnière, 64.
 Pissalis. r. Chantierine, 36.
 Pasquier, r. de la Michodière, 4.
 Pasteur, r. de Sèvres, 23.
 Pâtissier, r. de Bracque, 4.
 Patrix, r. Crébillon, 2.
 Paulin. r. du Colombier, 4.
 Paumier, r. du Dragon, 34.
 Pavet de Courteilles, r. de Tournon, 13.
 Payen, r. des Vieilles-Étuves-S.-H., 1.
 Pèffault-Delatour, Faub.-S.-Honoré, 30.
 Peligat ✱, r. du Faub.-Poissonnière, 52.
 Pelletan fils (Chev.) ✱, *prof. à la faculté de méd.*, r. du Pont-de-Lodi, 5.
 Pelletan, r. S.-André-des-Arts, 41.
 Péraudin, r. de la Feuillade, 3.
 Percheron, r. Feydeau, 1.
 Perdrau, r. des Batailles, 5.
 Peron, r. Montmartre, 6.
 Péronaux, r. Bourg-Labbé, 31.
 Péronnaux de Besson. r. S.-Martin, 75.
 Perron, r. Cloître-S.-M^{ari}, 4.
 Perronnet, r. du Petit-Thouars, 23.
 Perrier, r. de l'Oratoire, 6.
 Pertus, r. Mauconseil, 12.
 Petit ✱, *membre de l'Acad. roy. de méd; méd. de l'Hôtel-Dieu*, r. de Condé, 30.
 Petit ✱, rue Chantierine, 35
 Petit (H), r. S.-Dominique-d'Enfer, 4.
 Petit (Ismérie), r. de l'Odéon, 26.
 Petit, r. de Seine-S.-G., 62.
 Petroz, r. N^e-S.-Augustin, 8.
 Peudefer. r. N^e-des-Petits-Champs, 58.
 Peyre de S. Estève ✱, r. des Dames, 9, aux Batignolles.

- Peyre de S.-Estève fils. r. Joubert, 43.
 Picard, r. de la Michodière.
 Picard (J.), *et ac.*, r. N^e-S.-Merri, 24.
 Pichard, r. Beaubourg, 29.
 Pichon, r. du Bou'oi, 8.
 Pichonnière, r. de la Michodière, 2.
 Pichot. r. Grange-Batelière, 17.
 Piedagnel, r. des SS.-Pères, 17 *bis*.
 Pierre ✱, r. des Noyers, 37.
 Pierret, r. Ticquetonne, 17.
 Pierson, r. S.-Honoré, 123.
 Pigeaux, Faub.-S.-Martin, 150.
 Pignault, r. du Faub.-Poissonnière, 74.
 Pignier, r. S.-Victor, 68.
 Pigny, r. des Nonnaindières, 19.
 Pilliot, r. N^e-S.-Eustache, 18.
 Pilon, r. des Mauvaises-Paroles, 12.
 Pinel, r. des Bernardins, 14.
 Pinei fils, *méd. à la Salpêtrière*, rue
 Comtesse-d'Artois, 25.
 Pionny (L.-A.) pass. Véro-Dodat, 53.
 Piot de Montaigu ✱, r. de l'Arbre-Sec, 33.
 Piron (Camille) ✱, r. des SS.-Pères, 26.
 Piron de-Sampigny. r. de Rochechouart, 6.
 Pitaro (Ant.), r. Hauteville, 2.
 Planté de Mengelle, q. des August., 25.
 Poirson ✱, r. du Bac, 14.
 Pontonnier. r. du Ponceau, 28.
 Portal (Bon) (C ✱), r. de Condé, 12.
 Potain ✱, rue Bourtilbourg, 23.
 Potier. r. de Seine-S.-G., 24.
 Pottier, cl. S.-Penoît, 10.
 Potter, r. du Vieux-Colombier, 29.
 Pouget, r. du Battoir-S.-André, 10.
 Poumies de la Siboutie. r. du Dragon, 25.
 Prat, rue Ste-Avoie, 69.
 Pravez, r. Rochechouart, 30.
 Pressat ✱, *et chir.*, Faub.-S.-Antoine, 333.
 Prost, r. de Vendôme, 6.
 Pruneyre. r. Vivienne, 6.
 Prus (R). r. de l'Abbaye, 12.
 Pujos. r. des Vieilles-Aubriettes, 2.
 Puzier. r. des Batailles, 5, à Chaillot.
 Ratfin, pl. du Caire, 2.
 Raigr de l'Orme. r. de l'Abbaye, 11.
 Raiffier ✱, r. de Bourgogne, 40.
 Ramon. *à la maison royale de Charonton*.
 Rançon, r. S.-Thomas-d'Enfer, 5.
 Rapatel, r. Paradis-Poissonnière, 31.
 Ratheau, *agréé à la fac. de méd.*, r. du
 Cherche-Midi, 16.
 Rathery, *et acc.*, r. du Ponceau, 14.
 Ratier, r. de la Chaise, 8.
 Raulin, r. de la Verrerie, 16.
 Rayer, r. du Faub.-Poissonnière, 54.
 Récamier ✱. *Médecin de l'Hôtel-Dieu*,
 r. du Regard, 1.
 Reddet, q. de l'École, 10.
 Regnard, r. Dauphine, 32.
 Regnault ✱. r. Godot-de-Mauroy, 28.
 Reis, r. N^e-de-la-Ferme-des-Mathurins, 4.
 Renaudin ✱, *méd. en chef de l'hôpital*
Beaujon, r. Saint-Honoré, 392.
 Renoult ✱, r. Neuve-S.-Gilles, 12.
 Requin, r. de l'Oratoire, 1.
 Reuche, r. S.-Georges, 18.
 Réveillé-Parise ✱. r. du Dragon, 21.
 Reverat. r. de la Jussienne, 19.
 Rey, r. Meslay, 32.
 Reydellet, q. Bourbon, 21.
 Ribes fils ✱. r. de Vaugirard, 11.
 Richard (Achille) ✱, *agr. à la fac. de*
méd., r. de Tournon, 35.
 Rieque, r. de Cléry, 27.
 Rieimbault, r. de la Jussienne, 19.
 Rivallié, r. du Dragon, 16.
 Rivière, r. du Faub.-S.-Martin, 158.
 Rivière, r. du Port-Mahon, 3.
 Robert. r. S.-Honoré, 108.
 Roberton, r. de la Ville-l'Evêque, 25.
 Roberts, r. des Capucines, 3.
 Rochard, r. de l'Université, 84.
 Roche (L.-C.). r. Meslay, 62.
 Roche, r. de Castiglione, 12.
 Rochoux. *agréé à la fac. de médecine*,
 r. Baillet, 4.
 Rocques (J. G.), r. Montorgueil, 107.
 Roger, r. du Temple, 36.
 Roillet, *et acc.*, r. du Four-S.-G., 17.
 Ronsil. r. Ticquetonne, 20.
 Roques ✱, r. de Louvois, 5.
 Rostau, r. des Beaux-Arts, 10.
 Rostau ✱. *méd. suppl. à la Salpêtrière*.
 Rougeot-Dessessart, r. des Fos.-S.-Germain-
 l'Auxerrois, 8.
 Rouget-Saint-Pierre, r. d'Amboise, 3.
 Rouget (de l'Aud), r. S.-Honoré, 355.
 Rousseau, r. de Seine-S.-Victor, 9.
 Rousseau (J.-J.). r. de Rohan, 8.
 Rousset du Chez, r. S.-Hyacinthe-S. Mic 3.
 Rouvière, r. d'Antin, 10.
 Roux (D.) (O ✱), *et chir.*, r. de l'Uni-
 versité, 25.
 Rouzé, r. des Grands-Augustins, 27.
 Roy, r. du Harlay-du-Palais, 5.
 Ruette, r. du Faub.-S.-Honoré, 5.
 Rullier, *méd. de Bicêtre*, r. Jacob, 16.
 Sacombe, q. des Augustins, 57.
 Saint-Amant. r. Bleue, 38.
 Saint-Martin. r. du Faub.-S.-Denis, 154.
 Saint-Yves. r. Hautefeuille, 26.
 Salaeroux, r. Christine, 4.
 Sallé (de Brest). r. S.-Jacques, 41.
 Salleron père, r. des Petites-Ecuries, 7.
 Salmade ✱. r. Royale-S.-H., 8.
 Salome, r. N^e-Ste-Geneviève, 2.

- Salviat, r. Montaigne, 20.
 Sandrat, r. Gaillon, 8.
 Sanson (Al.), r. Rochechouart, 57 bis.
 Sardaillon (L.), r. Marivaux-des-Italiens, 1.
 Sarlandière ✱, r. de la Michodière, 2.
 Sarrazin, r. Traversière-S.-H., 18.
 Sat-Deygallière. r. N.-D.-des-Victoires, 10.
 Sassard, r. des Saints-Pères, 77.
 Savardan, r. de la Michodière, 6.
 Savin, rue des Fos -S.-Germ.-l'Aux., 23.
 Scellier, r. Aumaire, 55.
 Sedillot ✱, r. de l'École-de-Médecine, 6.
 Sedillot fils, r. N°-D.-des-Victoires, 22.
 Ségalas, r. Vendôme, 35.
 Segard, r. Thévenot, 24.
 Sellier, r. Saint-Honoré, 313.
 Sengesse ✱, r. N°-des-P.-Champs, 60.
 Sereul-Dumanoir, r. du Paon-S.-Victor, 10.
 Serré, r. Saint-Sauveur, 7.
 Serres ✱, *med. de la Pitié*, r. Copeau, 1.
 Sevestre, r. Favart, 8.
 Sibille, r. Boudreau, 1.
 Simon, r. Croix-de-la-Bretonnerie, 22.
 Sirdey, r. Michel-le-Comte, 15.
 Solon (M.), r. des Bons-Enfants, 23.
 Sonnier, passage Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 13.
 Sorbier, boul. S.-Antoine, 5.
 Sorlin ✱, r. de l'Université, 55.
 Soula, r. du Faub.-Montmartre, 26.
 Spurzheim, r. Neuve-S.-Augustin, 3.
 Sterlin, r. Bourbon-Villeneuve, 37.
 Supertus, r. Mauconseil, 9.
 Tacheron, r. Crébillon, 3.
 Taffin, r. Baillet, 6.
 Taillefer (O ✱), r. des Moulins, 12.
 Tallard, r. du Petit-Pont, 18.
 Talon, *et acc.*, r. S.-Denis, 183.
 Tanchou ✱, r. d'Amboise, 7.
 Tavernier (Alph.), r. Feydeau, 22.
 Taureau, r. Gaillon, 6.
 Teller, r. de la Gr.-Truanderie, 52.
 Taisseire de S.-Marc, pl. des Pet.-Pères, 9.
 Terrier, r. Hauteville, 32.
 Tessier (Ch. v.) ✱, r. des Pet.-August., 26.
 Texier, pl. des Victoires, 1.
 Thierrin (O ✱), r. de la Michodière, 20.
 Théry, r. de Vaugirard, 36.
 Thieson ✱.
 Thibert, r. de Grammont, 4.
 Thierry, r. du Petit-Musc, 9.
 Thillaye (Chev.) ✱, *agr. à la faculté*,
 r. de l'École de Médecine, 12.
 Thillaye, r. de l'École-de-Médecine, 12.
 Thomas (G.-M.), r. Laffitte, 20.
 Thomas-de-Troiserve, à l'hôpital Beaujon.
 Tisserand ✱, r. du Four-S.-G., 41.
 Tollard aîné ✱, quai aux Fleurs, 21.
 Tollard (H.) ✱, quai aux Fleurs, 9.
 Tourlet, r. S.-Antoine, 109.
 Trappe, r. des Tournelles, 37.
 Trehan ✱, r. Quincampoix, 1.
 Treille ✱, r. de la Paix, 4.
 Trélat, r. de l'Echiquier, 38.
 Tresse, rue Saint-Appoline, 5.
 Triger, Faub.-Poissonnière, 74.
 Troncein, r. des Fossés-du-Temple, 16.
 Troussseau, *agr. à la fac. de méd.*, r. de
 l'Echiquier, 22.
 Troussel, r. du Bac, 17.
 Valet ✱, r. Ste-Anne, 24.
 Vallette, r. Coquillere, 37.
 Vallé-Paillard, r. Montmartre, 129.
 Vallerand de la Fosse, r. de Ménars, 12.
 Vareliard ✱, r. de Grenelle S.-G., 9.
 Vassal, r. Saint-Martin, 98.
 Vaudin, pl. de l'Oratoire-du-Louvre, 4.
 Vavasseur (P.), r. Vivienne, 7.
 Velpeau, *agrégé à la fac. de méd.*, r. de
 l'École-de-Médecine, 3.
 Verdé-Deliste, r. Rochechouart, 7.
 Verdier, rue des Nonnaindières, 2.
 Vergez ✱, pl. du Carrousel, 12.
 Vernies, r. du Petit-Pont, 18.
 Verhac du Maine, rue S.-Honoré, 153.
 Veron, r. Godot-de-Mauroy, 34.
 Vial, r. Beautreillis, 1.
 Vidal, rue de Cléry, 9.
 Vignardonne, r. de l'Abbaye, 4.
 Vignes, cour Batave, 11.
 Vigny, r. de l'Evêque, 15.
 Vigreux, r. du Four-S.-Honoré, 9.
 Villeflose, rue Montorgueil, 96.
 Villeneuve, r. de Sèvres, 6.
 Villermé, r. Bertin-Poirée, 10.
 Villette, r. Godot, 22.
 Vincent, r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 8.
 Virey, r. Soufflot, 1.
 Vitrac (O ✱), r. de Louvois, 10.
 Voisenet, r. du Faub.-du-Temple, 15.
 Voisin, r. du Bac, 102.
 Vosseur, r. de l'Abbaye, 16.
 West, r. Dauphine, 20.
 Worbe, r. S.-Louis-en-Pile, 65.
 Wright (James), r. de la Paix, 14.
 Young, r. de la Paix, 21.

CHIRURGIENS. *Messieurs*,

- Amussat, r. S.-André-des-Arcs, 59.
 Arcelin, q. Pelletier, 6.
 Audibrant, *dent.*, r. de Valois, 2.
 Audinet, *et acc.*, r. Coquillière, 33.
 Auvity (A.-P.-L.) *, *chirurgien adj. des
 Enfants-Trouvés*, rue du Bac, 87.
 Bachelet, r. du Dragon, 34.
 Backler, r. Gaillon, 25.
 Baffos, *chir. en chef de l'hôp. Necker et des
 Enfants-Trouvés*, r. de l'Odéon, 23.
 Balin *, pl. de l'Hôtel-de-Ville, 7.
 Barbier (Bon) *, r. de Braune, 1.
 Baubillier, r. Neuve-Saint-Martin, 11.
 Baudelocque, *et acc.*, r. Godot, 24.
 Beauregard, r. de Montpensier, 1.
 Begin, r. Feydeau, 20.
 Belin, r. Trianée, 11.
 Bellivier, *chirurgien en chef des Quinze-
 Vingt*, r. Charenton, 38.
 Belmas, r. d'Anjou-S.-H., 13.
 Bichebois, r. de Seine-S.-G., 16.
 Blandin *, r.
 Boissier Laserve (de), Faub.-S.-Honoré, 14.
 Bonald, r. du Coq-S.-Honoré, 11.
 Bonjour, r. des Nonnaindières, 1.
 Bonnet, *chir. de l'hôtel des Invalides*,
 r. S.-Dominique-Gros-Caillou, 92.
 Bonnie père (Chev.), au palais Bourbon.
 Bougnon *, r. de l'Observance, 1.
 Boulay *, r. Charlot, 8.
 Bousquet, r. Chapon, 7.
 Boutineau, r. Neuve-Saint-Martin, 32.
 Bouvier, à Chaillot, r. Basse-S.-Pierre, 14.
 Boyé, r. des Deux-Portes-S.-Jean, 4.
 Boyer (Bon) (O *), *chir. en chef de l'hôp.
 de la Charité*, r. de Grenelle-S.-G., 9.
 Boyer, *chir. des Inval.*, r. S.-Honoré, 247.
 Breschet (O *), *prof. agr. à la fac. de
 méd. chir. ordinaire de l'Hôtel-Dieu*,
 r. de l'Observance, 3.
 Carré, r. Montmartre, 139.
 Casaubon, r. Montmartre, 6.
 Casenave, r. S.-Anastase, 3.
 Cathelot, r. S.-Antoine, 176.
 Césarac *, r. Neuve-S.-Germain, 6.
 Chabaud, *chir. des Invalides*, à l'hôtel des
 Invalides.
 Chailly, place du Carrousel, 14.
 Chanson, r. de la Harpe, 14.
 Charey, r. S.-Guillaume, 19.
 Charlet, r. Sainte-Avoie, 16.
 Chauvoit de Bauchène, *chir. en chef de
 l'hôp. S.-Antoine*, r. du Bac, 33.
 Chauvignac, r. Grange-Batelière, 8.
 Chevillotte, r. de la Vieille-Draperie, 47.
 Choquet *, r. Beaubourg, 49.
 Civiale *, r. Godot-de-Mauray, 30.
 Claquesin *, r. d'Angoulême, 3, au Marais.
 Clerc, *chir. maj.*, à l'hôtel des escadrons de
 service, quai d'Orsay.
 Cloquet (Jules) *, *prof. de chir. à la fac.
 de méd.*, r. de l'Éperon, 8.
 Cresson-d'Orval, rue des Pet.-Ecuries, 36.
 Cullerier neveu *, *chir. en chef de l'hôpital
 des Vénériens*, r. Garancière, 17.
 Dabos, r. des Moulins, 3.
 Dalliez, r. de Courcelles, 27.
 Dalliez fils, r. Cassette, 15.
 Daumain, r. des Fos.-S.-Germ.-des-Prés, 6.
 Dausse, r. Grange-Batelière, 26.
 Deguise père *, r. Montmartre, 127.
 Deguise fils, r. Taitbout, 36.
 Delabarre *, *et dent.*, r. de la Paix, 19.
 Delacoste *, r. S.-Honoré, au coin de celle
 Richepanse.
 Delacroix, r. des Vieux-Augustins, 3.
 Delacroix, *chir.-herniaire*, r. des Vieux-
 Augustins, 18.
 Delmas-Lacombe, r. Pinon, 18.
 Demolle, r. du Marché-Palu, 7.
 Demours, *et ocul.*, r. de l'Université, 19.
 Denis (N.-J.) *, *chir. aide-major à l'hôp.
 mil. de Picpus*, r. du Bac, 36 bis.
 Denis, rue de l'Université, 16.
 Desjardins, *et ocul.*, r. Traversière-S.-H., 20.
 Desruelles, r. Ne-des-Bons-Enfants, 17.
 Deville, r. Geoffroy-l'Asnier, 30.
 Distel *, aux Tuileries.
 Dubois (Bon) (O *), *ex-Doyen de la fac.
 de méd. de Paris*, r. des Fossés-M.-le-
 Prince, 12.
 Dubois (Paul), r. des Fos.-M.-le-Prince, 12.
 Ducellu, r. du Four-S.-G., 42.
 Dufay, quai de l'École, 8.
 Dupont (O *), r. du Petit-Lion-St.-Sul-
 pice, 13.
 Dupuytren (Bon) (O *), *chir. en chef de
 l'Hôtel-Dieu*, place du Louvre, 4.
 Durocher, *chirurg. des Invalides*, r. J.-J.
 Rousseau, 1.
 Dutarret, r. Molay, 4.
 Duval, place Royale, 4.
 Duvivier (O *), rue N.-S.-Augustin, 39.
 Emery *, r. Thiroux, 9.
 Everat, *chir. accouch. de la Reine*, r. de
 Verneuil, 43.
 Fabar *, r. de Londres, 37.
 Filliet, cour de la Sainte-Chapelle, 9.
 Fleury *, r. Cassette, 20.
 Forestier, r. de Chartres-Roule, 17.

- Forlenze ✱, *chir. ocul.*, rue Jacob, n. 18.
 Fournier, Faub.-du-Roule, 21.
 Fournier de Lempes. r. de Bourbon, 26.
 Gallet. r. du Jardinot, 1.
 Gama ✱, *chir. en chef*, au Val-de-Grace.
 Garnier. r. Neuve-S.-Gilles, 10.
 Gaudriot, r. Montmartre, 9.
 Gault, quai des Augustins, 55.
 Gauthier de Claubry ✱, r. Taranne, 19.
 Gay, r. de Seine-S.-G., 20.
 Genouville, r. du Cherche-Midi, 2.
 Gérard, r. Montmartre, 109.
 Gérardin, r. des Gobelins, 3.
 Gervais, r. de la Verrerie, 36.
 Gilbert, r. de la Bourbe, 12.
 Gimelle, r. du Faub.-Saint-Honoré, 100.
 Gobert, r. de l'Odéon, 24.
 Goblin, r. d'Argenteuil-S.-H., 34.
 Gorsse (O ✱). r. S.-Antoine, 177.
 Goulard (Du), r. de Grenelle, 136.
 Goyon, r. S.-Roch-Poissonnière, 10.
 Grateraud, r. Baillette, 3.
 Guerbois, *chir. en chef de l'hosp. Cochin*,
 r. S.-Jacques, 123.
 Guichard, r. S.-Dominique-Gros-Caill., 37.
 Guillemont, r. Mandar, 8.
 Guillotau, r. des Vieilles-Tuileries, 19.
 Hamel. r. des Fossés-Montmartre, 17.
 Hélethofer (O ✱).
 He me, r. des Blancs-Manteaux, 20.
 Herno, r. des Blancs-Manteaux, 20.
 Hervez de Chegoïn, r. des SS.-Pères, 75.
 Hery, r. Saint-Lazare, 92.
 Heurteloup (B^m). r. de la Paix, 22.
 Hubert, r. du Perche, 3.
 Hurel, r. Culture-S^{te}-Catherine, 14.
 Huttier, r. Montmartre, 122.
 Jabalot, r. des Gravilliers, 18.
 Jacques, r. du Coq-S.-Honoré, 13.
 Jobert, *prosect. de la faculté*, boul. du
 Temple, 57.
 Jouan (Chev.) ✱, r. S.-Honoré, 357.
 Joubert (L.) r. de Bussy, 5.
 Lacour, r. Beaurepaire, 23.
 Lacournère. r. Neuve-de-l'Abbaye, 16.
 Lacreteille ✱, r. d'Enfer, 26.
 Lacroix ✱, r. Royale-S.-Honoré, 3.
 Lacroix fils, r. Royale-S.-Honoré, 3.
 Lalond (Jalad.). r. Richelieu, 46.
 Lagrave, r. de l'Oursine, 79.
 Laguerre, r. du Gros-Chenèt, 23.
 Lallement ✱, *chir. en chef de la Sal-*
pêtrière, à la Salpêtrière.
 Larinet, r. du Pet-Bourbon-S.-Sulpice, 36.
 Larrey (B^m) (C ✱), *chir. en chef des ar-*
mées, impasse de la Monnaie ou Conti, 3.
 Laurent ✱.
 Lavalette, r. des Fourreurs, 6.
 Lebreton, *prof. d'acc.*, r. Pigale, 3.
 Lemercier, r. du Faub.-Montmartre, 4.
 Lepelletier, r. de la Barillerie.
 Leroux, r. Sainte-Avoye, 12.
 Leroy, r. de Seine-S.-Germain, 47.
 Levasseur, rue des Poitevins, 9.
 Levraud (J.-B.) ✱, q. S.-Michel, 9.
 Lhuillier, r. de Ménars, 12.
 Lioult, r. de l'Echelle, 13.
 Lisfranc, *prof. agr. à la fac. de médecine*,
 r. S.-Martin, 149.
 Lusardy, r. S.-Lazare, 130.
 Mabile, r. Neuve-S.-Merry, 7.
 Magné, r. d'Argenteuil, 17.
 Maingault, place St-Germ-des-Prés, 9.
 Moret, *chir. en chef de l'hospice des Mé-*
nages, r. de la Chaise, 28.
 Marjolin ✱, r. Richelieu, 89.
 Marque, cour Batave, 11.
 Martin, r. des Filles-S-Thomas, 1.
 Macgé, pl. de l'Hôtel-de-Ville, 4.
 Mellet. r. Copeau, 15.
 Mercadier, r. Grange-aux-Belles, 1.
 Mertens, r. de la Vrillière, 10.
 Mirambeau ✱, *chir. en chef de l'hosp. des*
Quinze-Vingts, r. Charenton, 40.
 Monnard ✱, r. N^e-de-Luxembourg, 5.
 Montaudo, *acc.*, Faub.-S.-Martin, 196.
 Moreau ✱, *acc. prof. agr. à la fac. de*
méd., r. de Verneuil, 43.
 Mothré, pl. Royale, 3.
 Moulin, r. de Bussy, 16.
 Moumiet, r. du Faub.-du-Temple, 7.
 Moynier, r. Canmartin, 20.
 Murat ✱, *chir. en chef de l'hosp. de Bi-*
cêtre, à l'hospice de Bicêtre.
 Navière, r. Saint-Lazare, 58.
 Nicod, r. Neuve-des-Petits-Champs, 95.
 Nidart, r. des Ecoiffes, 3.
 Nolin, r. Feydeau, 26.
 Ollivier, r. Neuve-des-Petits-Champs, 29.
 Oudet, *dentiste*, r. Dauphine, 20.
 Paban ✱, r. du Bac, 98.
 Parfait (O ✱), r. N^e-des-Mathurins, 31.
 Pasquier (O ✱), à l'hôtel des Invalides
 Pasquier (A) ✱, r. de la Michudière, 4.
 Pelletan (Chev.) ✱, r. de Cornicille, 3.
 Picher de Grandchamp, r. Joubert, 41.
 Pierre ✱, *prof. à l'hôp. du Val-de-Grace*,
 r. des Noyers, 37.
 Piet, *acc.*, r. de la Chaussée-d'Antin, 8 bis.
 Pigou ✱, r. d'Enghien, 14.
 Pinel - Grandchamp, r. S.-Hyacinthe-S.-
 Michel, 9.
 Piron (Camille) ✱, *chir. en chef adjoint*
des prisons, r. des SS.-Pères, 26.
 Planté de Mengelle, *chir. de l'infirmerie*
Marie-Thérèse, q. des Augustins, 25.

- Plantin, r. de la Harpe, 31.
 Poirson *, r. du Bac, 58.
 Potin, r. Bourtibourg, 25.
 Pujolle, r. du Faub.-S.-Martin, 100.
 Puzin *, r. des Batailles, 5, à Chaillot.
 Regnard, *et dent.*, r. Dauphine, 32.
 Renoult, r. Neuve-S.-Gilles, 12.
 Ribes fils, r. de Vaugirard, 11.
 Richerand (B^{on}) *, *chir. en chef de l'hôp. Saint-Louis*, r. de Bondy, 62.
 Riembault, q. Bourbon, 11.
 Roberts, r. Castiglione, 3.
 Robillard *, *chir.-major des Invalides*, à l'Hôtel.
 Roux (O *), *chir. ord. de l'hôpital de la Charité*, r. de l'Université, 25.
 Roy, r. de la Grande-Friperie, 7.
 Sanson *, r. Vieille-du-Temple, 6.
 Secondat, *acc.*, r. d'Angoulême, 3, au Marais.
 Serrurier, r. du Dragon, 38.
 Sévestre, r. Favart, 8.
 Sollier, quai Voltaire, 9.
 Souberbielle, r. d'Anjou-S.-H., 13.
 Soudan, r. S.-Jacques, 233.
 Taffin, r. Baillet, 6.
 Taillefer *, r. des Moulins, 12.
 Talon, aux Invalides.
 Tatra, r. Gaillon, 5.
 Tesson-Dorval, r. Traversière-S.-H., 22.
 Texier, pl. des Victoires, 1.
 Therrin (O *), r. de la Michodière, 20.
 Thévenot de S.-Blaise (B^{on}) (O *), *agr. à la faculté de méd.*, r. du Doyenné, 4.
 Tillard, r. du Sentier, 1.
 Thierry-Valdajou *, *chir. renoueur du Roi*, r. du Petit-Musc, 9.
 Trappe *, r. des Tournelles, 57.
 Trappet, r. des Tournelles, 37.
 Trouillet, r. Chanoinesse, 10.
 Vaudin, r. du Coq-S.-Honoré, 8.
 Verdier, r. N.-D.-des-Victoires, 40.
 Vergez (O *), *chir. en chef de l'armée*.
 Vesques, pl. S.-Germain-l'Auxerrois, 22.
 Viguier, r. de Bondy, 34.
 Villette, r. du Colysée, 25, Ch.-Elysées.
 Vitrac (de) *, r. de Grammont, 9.
 Watier, r. des Martyrs, 16.
 Wattier, r. du Faub.-St-Martin, 156.
 Yvan (le B^{on}) (O *), *chir. en chef des Invalides*, à l'Hôtel.
 Yvan fils, *chir. des Invalides*, à l'hôtel.

PHARMACIENS. *Messieurs,*

- Albespeyres, r. du Faub.-S.-Denis, 84.
 Angard, r. du Faub.-St.-Martin, 236.
 Anjubault, r. du Faub.-St.-Hon., 127.
 Antenin, r. Saint-Jacques, 304.
 Antraigues, r. de Bretagne, 7.
 Apeché, r. Montorgueil, 53.
 Aubé, r. des Lombards, 8.
 Auvard, r. de la Verrerie, 4.
 Ayné, r. des Lombards, 40.
 Baget, r. Vieille-du-Temple, 79.
 Baillon, r. Cadet, 19.
 Barbé, place de l'École, 3.
 Barge, r. S.-Dominique-G.-Caillou, 54.
 Barthe, r. du Faub. du Temple, 93.
 Bazin, r. Chantereine, 36.
 Beguin, r. Montmartre, 82.
 Benoist, r. Feydeau, 1.
 Beral, r. de la Paix, 12.
 Beranger, r. S.-Jacques, 169.
 Bernard-Derosne, r. St.-Honoré, 115.
 Berthe, r. de Rochechouart, 30.
 Billard, r. S.-Jacques-la-Boucherie, 28.
 Blayn, r. du Marché-S.-Honoré, 7.
 Blond, r. S^{te}-Marguerite-S.-G., 30.
 Blondeau, r. de Condé, 22.
 Bocquet, place Baudoyer, 7.
 Boissel, r. S.-Victor, 71.
 Borde-Baumé, r. S.-Honoré, 41.
 Bordin, r. des Lombards, 20.
 Bosse, r. Montmartre, 114.
 Boudet, r. du Four-S.-G., 88.
 Boullay *, r. des Fossés-Montmartre, 17.
 Boutigny, r. Beauregard, 14.
 Boutin Deslauries, r. de Cléry, 31.
 Boutron-Charlard, r. Basse-Porte-Saint-Denis, 13.
 Boyaval, rue N^e-des-Capucines, 4.
 Breton, r. d'Argenteuil, 51.
 Briant, rue Saint-Denis, 154.
 Bughon, r. Vivienne, 17.
 Buisson, r. du Faub.-Montmartre, 10.
 Bureq, rue St.-Lazare, 4.
 Bury, rue Saint-Severin, 6.
 Buteux, r. Neuve-S^{te}-Catherine, 11.
 Cadet de Gassicourt, r. S.-Honoré, 108.
 Caillet, r. du Faub. du Temple, 26.
 Cap, r. de la Chaussée-d'Antin, 1.
 Cattois, place Vendôme, 23.
 Caventou, r. Gaillon, 22.
 Celierres, Faub.-Saint-Antoine, 124.
 Chancerel, r. Godot, 25.
 Chatard, r. du Petit-Carreau, 4.
 Chereau, r. S.-Martin, 171.
 Chevalier, place du Pont-S.-Michel, 43.
 Clement, rue de Saintonges, 42.
 Cliquot, r. de Bretagne, 46.
 Colmet-Daage, r. S.-Merry, 12.
 Comenchail, place Baudoyer, 4.
 Corriol, r. de Sèvres, 7.
 Coirou, r. du Jardin du Roi, 6.
 Costel, r. Amelot, 66.
 Cure, r. S.-Antoine, 77.
 Cussol, rue de Poitou, 29.
 Dariès, r. des Nonnaindières, 13.
 Dausse, r. de Lancry, 10.
 Dausse, r. Popincourt.
 Deflandre, r. S.-Dominique, 15, Gr.-Caill.
 Dégénéta, r. Saint-Honoré, 309.
 Delahaye, r. de l'Observance, 8.
 Delamare, r. S.-Honoré, 350.
 Delondre, r. des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 18.
 Delperch, r. des Lombards, 41.
 Depenne, r. des Lombards, 41.
 Descamps, rue des Lombards, 54.
 Descurret, r. St.-Jacques, 244.
 Desir, r. S.-Antoine, 166.
 Desmarests, r. S^{te}-Marguerite, 36.
 Driot, r. Saint-Honoré, 247.
 Dubail oncle, place Gastine, 75.
 Dublanc, r. du Temple, 159.
 Dubuisson, r. du Cherche-Midi, 5.
 Ducellier, r. Coquenard, 27.
 Duhomme, place Maubert, 23.
 Duplessis, r. de la Lingerie, 15.
 Dupont, rue Tiquetonne, 14.
 Dupuis, r. du Faub.-S.-Martin, 126.
 Duroziez, r. de la Paix, 18.
 Duval, rue de Valois, 5.
 Duvigneau, r. Richelieu, 66.
 Esprit, r. de Chaillot, 42.
 Estienne, r. des Deux-Ponts, 11.
 Faucher, r. de Bourgogne, 23.
 Faure, r. S.-Dominique-S.-G., 7.
 Fayard, r. Montholon, 18.
 Flury, r. des Lombards, 16.
 Flon, r. Faithout, 32.
 Follope, rue de Lancry, 35.
 Fontaine, r. du Mail, 8.
 Fortin, rue Sainte-Anne, 25.
 Gabillot, r. des Lombards, 30.
 Galy, r. du Faub.-S.-Antoine, 115.
 Gardet, r. Montmartre, 96.
 Garnier, r. Michel-le-Comte, 1.
 Garnier, r. de Grenelle-S.-G., 112.
 Gautet, r. Comtesse-d'Artois, 13.
 Gauthier *, r. Neuve-S.-Eustache, 15.
 Gautier, rue Dauphine, 38.
 Gelée, r. S.-Antoine, 132.
 Gosselin, r. Saint-Honoré, 176.

- Grammaire, r. des Nonnaindières, 37.
 Grignon, r. Hauteville, 19.
 Guede, r. du Faub.-St.-Martin, 114.
 Guerin, r. de la Monnaie, 9.
 Guibourt, r. Feydeau, 22.
 Guillery, r. Montorgueil, 48.
 Habert, r. de la Barillerie, 33.
 Haincques-Defaulques, r. Richelieu, 44.
 Hardy, r. des Lombards, 2.
 Hébert, galerie Véro-Dodat.
 Hédouin, rue des Arcis, 10.
 Hermé, rue des Martyrs, 11.
 Hernandez, r. du Bac, 56.
 Hottot, r. du Faub.-S.-Honoré, 21.
 Houeix, rue Saint-Denis, 235.
 Jacquet, r. aux Ours, 23.
 Joannes, r. St.-Honoré, 30.
 Johnson, r. Caumartin, 9.
 Jordan, r. Richelieu, 16.
 Jourdain, r. Ste-Marguerite-St-Germ., 2.
 Jutier, r. du Vieux-Colombier, 36.
 Labarraque ✱, r. S.-Martin, 69.
 Lalliet, r. du Bac, 19.
 Lamaille et Stouff, r. des Lombards, 24.
 Lamouroux, r. du Marché-aux-Poirées, 11.
 Lamouroux, r. des Lombards, 28.
 Landreau, r. du Bac, 71.
 Launoy, r. Michel-le-Comte, 36.
 Lebeau, rue de la Pépinière, 3.
 Lebreton, r. des Lombards, 10.
 Lebreton, r. Richelieu, 98.
 Lecanu, r. du Marché-aux-Poirées, 6.
 Lecante, r. S.-Jacques, 172.
 Lecnurt, r. S.-Martin, 199.
 Ledoyen, r. des Cinq-Diamans, 18.
 Lefèvre, r. de la Chaussée-d'Antin, 52.
 Lelong, rue Saint Paul, 34.
 Leloup, rue Trouvée, 5.
 Lenoir, r. du Faub.-St.-Honoré, 20.
 Leperdriel, r. du Faubourg-Montmartre, 78.
 Lepère, place Maubert, 27.
 Leprincé, r. de Charonne, 57.
 Léproust, rue de la Gr.-Truanderie, 13.
 Lequoy, r. du Seinc, 49.
 Lescot, r. de Grammont, 14.
 Leseure, r. de la Harpe, 71.
 Lesuffleur, rue Dauphine, 20.
 Letellier, r. Royale-S.-Martin, 15.
 Letrillard, r. des Vieilles-Tuilerie, 27.
 Levent, r. du Faub.-Poissonnière, 64.
 Lhoste, r. de la Michodière, 18.
 Louvrier, r. du Temple, 50.
 Malhomme, r. d'Anjou-S.-Honoré, 13.
 Mallite, r. Muffetard, 23.
 Mandron, r. Muffetard, 116.
 Marc, r. Neuve-des-P.-Champs, 58.
 Marcandier, r. du Faub.-S.-Antoine, 17.
 Marcotte, r. du Faub.-S.-Honoré, 8.
 Martin, rue Neuve-des-Petits-Champs, 26.
 Martin, r. de la Chaussée-d'Antin, 52.
 Martin, r. du Faub. du Roule, 24.
 Martin, r. Croix-des-Petits-Champs, 27.
 Mathey, carrefour de l'Odéon, 10.
 Maufra, rue de Bussy, 9.
 Maujean, r. des Fossés-St.-G.-des-Prés, 31.
 Maurel, r. Muffetard, 127.
 Mealin, rue de Bourgogne, 11.
 Mercier, r. St.-Martin, 98.
 Micard, r. Saint-Lazare, 72.
 Morin, r. Laflitte, 40.
 Moucelot, quai de la Mégisserie, 50.
 Moussu, r. S. Honoré, 354.
 Moutillard, Montagne Ste.-Généviève, 28.
 Nollette, r. S.-Jacques, 67.
 Oulès, r. de Grenelle-S.-G., 29.
 Oursel, rue de la Gr.-Friperie, 1.
 Page, r. Coquilliere, 27.
 Pellerin, r. de la Vieille-Bouclerie, 15.
 Pelletier ✱, r. Jacob, 15.
 Pelletier, rue St.-Honoré, 381.
 Pentagaine, r. N^e-Sainte-Croix, 12.
 Percillé, r. du Faub.-Montmartre, 13.
 Perès, rue Royale, 8.
 Petitbeau, r. Favart, 8.
 Petit, r. de la Juiverie, 3.
 Petit, rue Saint-Martin, 228.
 Petit, rue N.-D.-des-Victoires, 46.
 Picard, r. Lafayette, 2.
 Pille, r. S.-Louis, 81.
 Pinart, r. des Cinq-Diamans, 24.
 Poisson, r. du Roule, 11.
 Potard, r. S.-Honoré, 271.
 Prod'homme, r. Laflitte, 40.
 Quelquejeu, rue de Poitou, n. 13.
 Quesneville, r. du Colombier, 23.
 Quoniam, rue des Nonnaindières, 19.
 Raulin, rue St.-Honoré, 270.
 Raymond, r. du Faub.-S.-Honoré, 108.
 Regnaud, r. Royale-S.-Antoine, 4.
 Renard, r. Vivienne, 19.
 Requirand, r. St.-Denis, 386.
 Reuillon, r. S.-Martin, 254.
 Reynier, rue des Lombards, 28.
 Richard, r. Taranne, 20.
 Richart, r. du Faub.-S.-Martin, 31.
 Riquier, rue du Temple, 80.
 Robert, r. du Temple, 105.
 Robinet, r. de Beaune, 23.
 Roussel, r. de la Harpe, 33.
 Roux, rue de Sèvres, 75.
 Roux, r. Montmartre, 145.
 Royer, r. J.-J.-Rousseau, 21.
 Sallé, r. Saint-Jacques, 41.
 Sauné, rue des Prouvaires, 36.
 Séguin-Griffon, r. des Bons-Enfants, 20.
 Séguin, r. S.-Denis, 319.

Sejourné, r. du Faub.-S.-Martin, 57.
 Sery r. du Faub.-Montmartre, 12.
 Simon, r. S.-Denis, 505
 Soubert, r. du Faub.-St.-Martin, 203.
 Ternon, r. S.-Louis, 21 (Marais).
 Tessier, r. des Lombards, 14.
 Thévenin, boul. du Temple, 30.
 Thierry, r. Sainte-Avoïe, 20.
 Thiou, r. du Faub.-S.-Martin, 114.
 Thubeuf, rue Montmartre, 136.
 Tisserant, r. S.-Denis, 248.

Touche, r. du Faub.-Poissonnière, 20.
 Toutain, r. S.-André-des-Arcs, 52.
 Trouillet, r. des Lombards, 26.
 Vallet, r. de Grenelle-S.-Honoré, 33.
 Varangue, rue Saint-Victor, 98.
 Vauremoire-Geraud, marché St-Martin, 3.
 Vée, r. du Faub.-S.-Denis, 42.
 Villemens, r. Saint-Denis, 349.
 Vilette, r. de Seine, 89.
 Vuafflard, r. du Faub.-Montmartre, 34.

PHARMACIENS ÉTABLIS DANS LES COMMUNES RURALES.

Ancelle, à *Boulogne*.
 Bacoff, à *Choisy-le-Roi*.
 Bals, à *Clichy-la-Garenne*.
 Biren, à *Boulogne*.
 Caudron, à *Auteuil*.
 Cenac, à *Auteuil*.
 Curmer, à *Passy*, grande rue, 48.
 Delestre, au *petit Montrouge*.
 Delpêche, au *Bourg-la-Reine*.
 Feidut, à *Vaugirard*.
 Forestier, à *Belleville*.
 Gardet, à *La Villette*.
 Laguasque, à *Neuilly*.
 Lapeyrie, à *Sevres*, r. Royale, 5.
 Lecoupey, à *Bercy*.

Lemaire, à *Sceaux*.
 Lenoble, à *Saint-Maur*.
 Leduc-Bazin, à *St.-Cloud*, r. Royale, 20.
 Moreau, à *La Chapelle*.
 Nicollet, à *Clichy*.
 Pelhate, à *Nanterre*.
 Perrier, à *Sevres*, r. Royale, 5.
 Petit, à *Vincennes*.
 Reclus, à *Vaugirard*.
 Rousseau, à *Charenton-le-Pont*.
 Simon, à *Saint-Denis*, 17.
 Truchot, à *St.-Denis*.
 Vallée, à *Sevres*, r. Royale, 24.
 Vinois, à *Boulogne*.

SECTION II.

SOCIÉTÉS DE MÉDECINE.

CERCLE MÉDICAL DE PARIS.

(*Ci-devant* ACADEMIE DE MÉDECINE DE PARIS.)*Séant à l'Hôtel-de-Ville.*

Le Cercle médical est composé de tous les Docteurs-Régens de l'ancienne Faculté, et d'autres Médecins.

*Administration.*M. le B^{on} Portal (O ✱), *Président perpétuel du cercle médical.*M. François (O ✱). *Président.*M. Borie ✱. *Vice-Président.*M. Duchâteau, *Directeur.*M. Gendrin, *Secrétaire-Général.*M. Legras, *Trésor.er.*M. Bourgeois ✱, *Archiviste.*M. Delondre, *Secrétaire de l'adminis-
tration.*

Le Cercle médical tient ses séances ordinaires à l'Hôtel de-Ville, les deuxiè^me et quatriè^me vendredis de chaque mois.

Consultations gratuites.

Tous les mercredis de chaque semaine, de deux à quatre heures.

M. Chantourelle.

| M. Perronnaux de Besson.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PRATIQUE.

Cette Société tient ses séances à l'Hôtel-de-Ville, les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, de deux à quatre heures.

Président.

M.

*Président honoraire.*M. le B^{on} Portal (O ✱), rue de Condé, n. 12.

M. le Chev. Puzin ✱, r. des Batailles, 5, à Chaillot,

M. Berthomieu, rue de Cléry, n. 27.

} *Vice-Présidens.*M. Pascalis, rue Chantereine, n. 36, *Secrétaire général.*M. Giraudy, rue Traversière, n. 33, *Secrétaire perpétuel honoraire.*

SECTION III.

ÉTABLISSEMENS SANITAIRES.

MAISON ROYALE DE CHARENTON.

Commission de Surveillance.

- M. le B^{on} Favard de Langlade (C ✱), *Président à la Cour de Cassation*, rue des Pelits-Augustins, n. 5.
 M. le B^{on} Rendu (C ✱), rue Saint-Honoré, n. 317.
 M. le C^{te} Dodun de Keroman ✱, *Maire*, à Maisons-Alfort.
 M. de Riberolles ✱, *Conseiller Maître des comptes*, quai Malaquais, 5.
 M. Rogniat; *Propriétaire*, rue Saint-Lazare, n. 74.

M. Palluy ✱, *Directeur*, à la Maison royale, commune de Charenton-St.-Maurice.

- | | |
|--|-----------------------|
| M. Esquirol ✱, <i>Médecin en chef</i> , à Paris, rue de Buffon, n. 9. | } à la Maison royale. |
| M. Deguise fils ✱, <i>Chirurgien en chef</i> , à Paris, rue Taitbout, n. 36. | |
| M. Pleyne ✱, <i>Médecin adjoint</i> , | |
| M. Calmeil, <i>Inspecteur du service médical</i> , | |
| M. Daulnoy, <i>Econome</i> , | |
| M. Le Roy, <i>Receveur</i> , | |
| M. Ramon, <i>Médecin, Surveillant général</i> , | |
| Mad. Machéré, <i>Surveillante des dames</i> , | |
| M. l'abbé Auger, <i>Aumônier</i> , | |
| M. Gandois-Héry, <i>Secrétaire en chef</i> , | |
| M. le Roux ✱, <i>Architecte</i> , à Paris, boulevard Saint-Martin, n. 18. | } à la Maison royale. |
| M. Roger, <i>Préposé aux Réceptions</i> , | |
| Madame Le Roy, <i>Surveillante de la Lingerie</i> . | |

La Maison royale de Charenton est administrée sous l'autorité immédiate du Ministre du Commerce et des Travaux publics, et placée sous la surveillance d'une commission spéciale qu'il a nommée à cet effet. Sa destination est de soigner et traiter les aliénés des deux sexes, qui y sont reçus, soit à titre gratuit, soit comme pensionnaires. Les admissions d'aliénés, à titre gratuit, ne peuvent être autorisées que par le Ministre, et pour un temps déterminé. Il y a trois classes de pensions. Celles de la première classe sont de 1300 fr. et au-dessus; celles de la seconde, de 100 fr., et celles de la troisième, de 720 fr., y compris le blanchissage. Les aliénés ne peuvent être admis que sur la représentation de leur extrait de naissance et d'un jugement d'interdiction, ou d'un ordre de M. le Préfet de Police, ou d'une réquisition du Maire de l'arrondissement ou de la commune où ils résident. Ces réquisitions, qui, à l'exception de celles de MM. les Maires de Paris, doivent être visées par le Sous-Préfet, doivent toujours être accompagnées d'un certificat authentique d'un médecin qui atteste l'aliénation du malade. Cependant, dans les cas d'une nécessité absolue, les aliénés peuvent être reçus d'urgence, à la charge par les parens ou tuteurs de remplir immédiatement les formalités prescrites pour régulariser les admissions. Les malades sont reçus tous les jours, à quelque heure qu'ils soient présentés; ce cas excepté, le public n'est admis à parler au Directeur, au Surveillant général et aux malades que les dimanches, mardis et jeudis, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir. Le public n'est point admis dans l'intérieur de la maison. Les aliénés, guéris ou non guéris, sont rendus à leurs familles sur la permission de l'autorité qui a requis ou ordonné leur entrée. Le règlement du 25 octobre 1814 a pourvu à tous les détails des services

administratif et médical de la Maison; ce règlement va être revu et sensiblement amélioré. De nouveaux bâtimens viennent d'être élevés à mi-côte, et à une superbe exposition, dans le grand jardin de la maison; ils sont destinés au logement de quatre-vingt-dix à cent dames des premières classes de la société, et offrent des habitations aussi saines qu'élégantes et commodes, à des prix supérieurs aux précédentes pensions de la première classe, mais modérés. Ces belles constructions ne tarderont pas à être achevées; et cent quatre-vingts ou deux cents dames pourront y recevoir des soins.

ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT.

Cet établissement, institué en 1766 par BOURGELAT, et destiné à former des vétérinaires, est dans les attributions du Ministère de l'Intérieur. Il possède tous les moyens pour donner une bonne instruction, et depuis plusieurs années, il reçoit d'importantes améliorations. Plusieurs constructions, faites d'après un nouveau plan général, assurent convenablement les services. Le bâtiment neuf des élèves, vaste et commode, peut contenir près de 300 étudiants; les nouvelles écuries, situées à une grande distance des anciennes, et destinées aux chevaux qui n'ont pas de maladies contagieuses, offrent les dispositions les mieux entendues pour le traitement des animaux malades qui, selon le besoin, sont nourris au sec ou au vert; le chenil réunit des avantages semblables. Le cabinet des collections, maintenant placé dans ces nouveaux bâtimens, est ouvert au public les dimanches et les jours de fêtes. Tous les animaux malades sont visités et traités gratuitement à l'École d'Alfort, par un professeur ou par un chef de service qui le remplace. Les propriétaires n'ont à payer que la pension alimentaire, dont le taux est fixé provisoirement à 2 fr. 50 cent., pour les chevaux, et à 60 cent. pour les chiens; ils peuvent même encore, pour les chevaux, et par exception, fournir les fourrages en nature.

Les jeunes gens âgés de 16 à 25 ans peuvent être admis au nombre des élèves, aux frais des parens ou aux frais des départemens des Ministères de l'Intérieur et de la guerre.

Le Ministre de la Guerre y entretient 40 élèves, pour le service des corps de cavalerie. La pension alimentaire est de 360 francs, par an, payables par trimestre et d'avance; tous les élèves, soumis au même régime, sont tenus de s'habiller de la même manière et reçoivent la même instruction.

Une ordonnance du Roi du 1^{er} septembre 1825 a fixé à 4 ans la durée des études, à la suite desquelles les élèves, après avoir subi un examen devant un jury, reçoivent, s'ils sont jugés assez instruits, le diplôme de vétérinaire, dont la rétribution est fixée à 100 fr.

L'époque d'admission des élèves est fixée au 1^{er} octobre; aucun sujet ne peut être reçu sans avoir obtenu l'autorisation du Ministre de l'Intérieur. Les candidats ne prennent définitivement rang d'élèves qu'après avoir fait preuve d'une bonne instruction première et d'un commencement d'apprentissage en maréchallerie.

Personnel de l'École.

M. le Chev. Huzard *, *Inspecteur-gén. des Ecoles royales Vétérinaires.*

M. Yvart (Auguste) *, *Directeur, Professeur.*

M. Desmarests,
M. Moiroud,
M. Lassaigne,

} *Professeurs.*

N.
M. Renaud, *Professeur adjoint.*
M. Jacob, *Maitre de dessin.*
M. Brûils *, *Maitre d'équitation.*

M. Rigot,
M. Lacauchis,
M. Delafond, } *Chefs de service.*

M. Lavocat, *Régisseur.*
M. Davenne, *Surveillant de l'École.*
M. Heymen, *Surveillant, Commandant des Elèves.*

M. Ducrocq *, *Surveillant-adjoint.*
M. Dupuy, *Aumônier, Bibliothécaire.*
M. Benoist, *Econome.*
M. Dupuis, *Secrétaire du Directeur.*
M. Bleynie, *Médecin.*
M. Destouches, *Architecte.*

CHAPITRE VIII.

Renseignemens divers et d'utilité publique:

SECTION PREMIÈRE.

BUREAUX DE POSTE ET POPULATION *des villes et communes de France ayant 1.500 ames et au dessus, dans lesquelles il y a un bureau de poste; départ des Courriers pour les pays étrangers.*

(Bureaux de poste. — Population. — Départ des courriers pour les pays étrangers)

Nota. On a eu soin de mettre un astérisque * aux lieux qui ne sont pas bureaux de poste.

Le public est prévenu qu'il est très-essentiel de mettre sur l'adresse des lettres le nom du département dans lequel se trouve la commune où l'on écrit.

Le départ de Paris pour tous les bureaux français, et l'arrivée de ces mêmes bureaux à Paris, ont été rendus journaliers, à dater du 1^{er} janvier 1828.

<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>	<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>
Abbeville	19,520	Somme.	Ancenis.....	5,214	Loire Inférieure.
Achen *.....	1,531	Moselle.	Ancerville *....	2,391	Meuse.
Agde.....	7,840	Hérault.	Ancy-le-Franc..	1,154	Yonne.
Agen.....	11,971	Lot-et-Garonne.	Andelot.....	818	Haute-Marne.
Ahun.....	1,993	Creuse.	Andelys (les)...	3,214	Eure.
Aignay.....	898	Côte-d'Or.	Anduze.....	5,456	Gard.
Aigre.....	1,425	Charente.	Anet.....	Fure-et-Loir.
Aigueperse....	3,153	Puy-de-Dôme.	Angers	29,975	Maine-et-Loire.
Aiguemortes...	2,557	Gard.	Angerville.....	1,449	Seine-et-Oise.
Aiguesvives *...	1,673	Gard.	Angles.....	1,455	Vienne.
Aiguillon.....	4,010	Lot-et-Garonne.	Anglure *.....	1,05	Charente.
Aillevillers*...	1,852	Haute-Saône.	Angoulême.....	15,506	Charente.
Aimargues *....	1,953	Gard.	Aniane *.....	2,255	Hérault.
Airaines.....	1,922	Somme.	Aniches *.....	1,845	Nord.
Aire.....	9,075	Pas-de-Calais.	Anor *.....	1,869	Nord.
Aire.....	1,422	Landes.	Annaullin *....	2,932	Nord.
Airvault.....	1,835	Deux-Sèvres.	Amionay.....	3,500	Gard.
Aix	23,132	B-du-Rhone.	Anse.....	1,659	Rhône.
Aix-en-Othe *..	1,674	Aube.	Antibes.....	5,115	Var.
Aizenay *.....	3,325	Vendée.	Antony.....	1,170	Seine.
Ajaccio.....	7,058	Corse.	Antrain.....	15,264	Ille-et-Vilaine.
Alais.....	10,252	Gard.	Anzin *.....	4,250	Nord.
Albert.....	2,402	Somme.	Aramond *....	2,404	Gard.
Alby.....	10,993	Tarn.	Apt.....	5,453	Vaucluse.
Alençon.....	14,071	Orne.	Arbeuf *.....	2,300	Nièvre.
Allaire *.....	2,193	Morbihan.	Arbois.....	6,475	Jura.
Allauch *.....	3,769	B.-du-Rhône.	Arc-en-Barois..	1,204	Haute-Marne.
Alligny *.....	1,551	Nièvre.	Arcueil et Cachant		
Alligny (Morv) *	2,520	Nièvre.	* réunis *.....	1,810	Seine.
Altkirck.....	2,395	Haut-Rhin.	Arcis-sur-Aube..	2,656	Aube.
Alzonne.....	1,610	Aude.	Arcy-sur-Cure..	Yonne.
Amberieux.....	2,652	Ain.	Ardelay *.....	1,537	Vendée.
Ambert.....	5,649	Puy-de-Dôme.	Ardes.....	1,695	Puy-de-Dôme.
Amboise.....	5,300	Indre-et-Loire.	Ardres.....	1,844	Pas-de-Calais.
Ambronay *....	1,852	Ain.	Arfeuilles *....	3,388	Allier.
Amiens.....	42,032	Somme.	Argellès.....	878	Hautes-Pyrénées
Ammerschwir *..	2,004	Haut-Rhin.	Argentac.....	1,893	Corrèze.

<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>	<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>
Argentau	6,044	Orne.	Bagé-la-Ville *	2,094	Ain.
Argenteuil	4,627	Seine-et-Oise.	Bagnères de Bigorre.	1,217	Haut.-Pyrenées.
Argenton	3,950	Indre.	Bagnères de Luchon.	1,967	Haute-Garonne.
Argenton Château	415	Deux-Sèvres.	Bagnaux-les-Juifs	460	Côte-d'Or.
Arles	19,869	B.-du-Rhône.	Bagnols	4,319	Gard.
Arles	1,985	Pyrenées-Orient.	Bailleul	9,461	Nord.
Armentieres	6,296	Nord.	Bain	3,126	Ille-et-Vilaine.
Arzac	1,657	Haute-Vienne.	Bains	2,031	Vosges.
Arnay-l.-Duc	2,398	Côte-d'Or.	Baixas *	1,788	Pyren.-Orient.
Arpajon	2,213	Seine-et-Oise.	Balleroy	1,326	Calvados.
Arras	22,173	Pas-de-Calais.	Bapaume	3,147	Pas-de-Calais.
Arreau	1,291	H.-Pyrenées.	Baraque (La) *	1,214	Côte-d'Or.
Ars (île de Ré) *	2,796	Charente Infér.	Barbazieux	3,092	Charente.
Artenay	1,122	Loiret	Barcelonette	1,759	Basses-Alpes.
Arudy *	1,550	Basses-Pyrenées.	Barentin	1,438	Seine-Inférieure.
Aspet *	5,065	Haute-Garonne.	Barfleur	Manche.
Astafort	2,542	Lot-et-Garonne.	Bargemont *	1,890	Var.
Attigny	921	Ardennes.	Barjac	1,777	Gard.
Aubagne	6,314	B.-du-Rhône.	Barjols	3,414	Var.
Aubenas	4,719	Ardeche.	Baroche (la) *	1,752	Haut-Rhin
Aubenton	1,349	Aisne.	Barr	4,365	Bas-Rhin
Aubervilliers *	2,496	Seine.	Barrèges	Haut. Pyrenées.
Aubièze *	2,988	Puy-de-Dôme.	Bor-sur-Anbe.	5,748	Anbe
Aubigny	2,155	Cher.	Bar-le-Duc	9,111	Meuse.
Aubusson	4,136	Creuse.	Bar-sur-Seine	2,112	Aube.
Auch	10,844	Gers.	Bas *	5,592	Haute-Loire.
Aulnay	2,007	Calvados.	Bassée (La)	2,544	Nord.
Au'nay	1,342	Charente-Infér.	Bassou	477	Yonne.
Aumale	1,916	Seine-Inférieure.	Bastia	9,527	Corse.
Aups	2,665	Var.	Bastide-de-Seron *	2,814	Ariège.
Auray	3,510	Morbihan.	Bastide-Rouairouze (la)	...	Tarn.
Auriac *	1,761	Haute-Garonne.	Batignolles (les).	...	Seine.
Auriac *	1,655	Haute-Garonne.	Baud *	5,135	Morbihan.
Aurillac	9,576	Cantal.	Baugé	3,405	Maine-et-Loire.
Auriol *	5,184	B.-du-Rhône.	Baume-sur-le-		
Auterive	2,867	Haute-Garonne.	Doubs	2,235	Doubs.
Autun	9,936	Saone-et-Loire.	Bavay	1,617	Nord.
Auxerre	12,548	Yonne.	Bayeux	10,060	Calvados.
Auxon *	2,318	Aube	Bayonne	13,418	Basses Pyrenées.
Auxy-le-Château.	2,603	Pas-de-Calais.	Bazas	1,605	Gironde.
Auxonne	5,445	Côte-d'Or.	Bazège	1,685	Haute-Garonne.
Auzance	1,262	Creuse.	Bazoges *	1,777	Vendée.
Auzat *	1,850	Ariège.	Beauaire	9,955	Gard.
Avallon	5,261	Yonne.	Beaufort	5,774	Maine-et-Loire.
Avesnes	2,567	Nord.	Beaugency	4,984	Loiret.
Avesnes le-Sec *	1,586	Nord.	Beaue	1,684	Rhône.
Avignon	29,400	Vaucluse.	Beaulieu *	1,927	Corrèze.
Avignonet *	2,433	Haute-Garonne.	Beaulieu *	1,831	Indre-et-Loire.
Ax	1,997	Ariège.	Beaumont *	1,392	Dordogne.
Ayraanches	6,416	Manche.	Beaumont *	1,885	Puy-de-Dôme.
Ayrolé	670	Vendée.	Beaumont de Lomagne	5,790	Tarn-et-Garon.
Ay *	2,698	Marne.	Beaumont-le-Roger.	1,708	Eure.
Azay-le-Rideau	1,634	Indre-et-Loire.	Beaumont-s.-Oise	1,904	Seine-et-Oise.
Azille	1,488	Aude.	Beaumont-sur-Sarthe	1,739	Sarthe.
Barcarat	1,857	Meurthe.	Beaune	9,366	Cote-d'Or.
Bacqueville	2,485	Seine-Inférieure.	Beaupréau	2,764	Maine-et-Loire.
Badonviller *	2,104	Meurthe.	Beauesne *	2,433	Somme.

<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>	<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>
Beaurepaire.....	2,275	Isère.	Boissy-St.-Léger.....	505	Seine-et-Oise.
Bausset (e).....	5,429	Var.	Bolbec.....	4,302	Seine-Inférieure.
Beauvais.....	12,800	Oise.	Bollène *.....	4,493	Vaucluse.
Beauval *.....	2,502	Somme.	Bondy.....	605	Seine.
Beauvoir.....	2,121	Vendée.	Bonifacio.....	2,687	Corse.
Becherel.....	882	Ille-et-Vilaine	Bonnière *.....	2,303	Vendée.
Belairieux.....	5,647	Hérault.	Bonnetable.....	2,572	Sarthe.
Bédarrides *.....	2,181	Vaucluse.	Bonneval.....	2,171	Eure-et-Loir.
Bédée.....	Ille-et-Vilaine.	Bonnières.....	729	Seine-et-Oise.
Bélouan *.....	1,840	Vaucluse.	Bonny.....	1,401	Loiret.
Beine.....	2,840	Marne.	Bordeaux.....	93,549	Gironde.
Beffort.....	4,805	Haut-Rhin.	Bordères *.....	1,665	Hautes-Pyrén.
Belesme.....	2,868	Orne.	Bort.....	1,805	Corrèze.
Beaumont.....	3,400	Haute-Vienne.	Bosc (le) *.....	1,844	Ariège.
Belle-Éc-en-Sler.	Morbihan.	Bouchain.....	1,102	N. d.
Belle-Île-en-Terre	905	Côtes-du-Nord.	Bouilly.....	2,662	Nièvre.
Bellemare.....	Seine-Inférieure.	Bouin *.....	2,540	Vendée.
Belesta *.....	2,181	Ariège.	Boulay.....	2,521	Moselle.
Beleville.....	4,325	Seine.	Baslogne *.....	1,672	Haute-Garonne.
Belleville-sur-Saône.	1,800	Rhône.	Boulogne.....	3,740	Seine.
Belley.....	5,284	Ain.	Boulogne-s.-Mer.	10,157	Pas-de-Calais.
Belves.....	1,591	Dordogne.	Bourbon-Lancy.....	2,400	Saône-et-Loire.
Benet.....	2,278	Vendée.	Bourbon-l'Archamb.	2,714	Allier.
Benfeld.....	1,829	Bas-Rhin.	Bourbonne-lès-B.	5,529	Haute-Marne.
Berey.....	2,527	Seine.	Bourbon-Vendée.	3,129	Vendée.
Bergerac.....	8,412	Dordogne.	Boisbourg.....	2,394	Nord.
Bergheim.....	5,320	Haut-Rhin.	Bourdeilles.....	1,759	Dordogne.
Bergues.....	5,879	Nord.	Bourdonnay.....	Meurthe.
Bernay.....	6,000	Eure.	Bourg.....	8,424	Ain.
Bernay.....	231	Somme.	Bourg.....	2,318	Gironde.
Berincourt.....	5,051	Pas-de-Calais.	Bourgachard.....	1,114	Eure.
Besançon.....	28,795	Doubs.	Bourganeuf.....	1,687	Creuse.
Bessan.....	2,250	Hérault.	Bourg-d'Oisans.....	475	Isère.
Besse.....	1,848	Puy-le-Dôme.	Bourg-et-la-Barbe	1,687	Gironde.
Besse.....	1,711	Var.	Bourg-la-Reine..	658	Seine.
Betmale *.....	1,626	Ariège.	Bourges.....	15,964	Cher.
Bethune.....	6,830	Pas-de-Calais.	Bourget (le).....	401	Seine.
Beuvry.....	2,782	Pas-de-Calais.	Bourgueuf.....	1,226	Saône-et-Loire.
Beuvry.....	16,715	Hérault.	Bourgueuf-ed-Retz.	2,554	Loire-Inférieure
Bière.....	Seine-Min.	Bourgogne *.....	1,400	Marne.
Biesheim *.....	1,645	Haut-Rhin.	Bourgoin.....	3,559	Isère.
Billom.....	5,117	Puy-de-Dôme.	Bourg-St.-Andéol	4,284	Ardèche.
Bischheim *.....	2,215	Bas-Rhin.	Bourg-du-Péage *	2,411	Drôme.
Bischwiller.....	5,101	Bas-Rhin.	Bourgheroude..	735	Eure.
Bitche.....	2,745	Moselle.	Bourguil.....	1,636	Indre-et-Loire.
Bizenistos *.....	2,606	Haute-Pyrénées.	Bourmont.....	1,097	Haute-Marne.
Blamont.....	2,074	Meurthe.	Bournezeau *.....	1,608	Vendée.
Blanc (le).....	4,462	Indre.	Boussac.....	757	Creuse.
Blangy.....	1,718	Seine-Inférieure	Boussac *.....	2,702	Ariège.
Blanzac.....	607	Charente.	Bouxviller *.....	4,000	Bas-Rhin.
Blaye.....	2,581	Gironde.	Bouy *.....	1,760	Nièvre.
Bléteux.....	Jura.	Bouzonville.....	2,096	Moselle.
Bliesbrücken *.....	1,510	Moselle.	Boyns.....	1,938	Loiret.
Bois.....	11,337	Loir-et-Cher.	Bracieux.....	Loir-et-Cher.
Blotzheim *.....	1,850	Haut-Rhin.	Braine-sur-Vesle.	1,400	Aisne.
Boiscommun.....	1,170	Loiret.	Brantome *.....	1,440	Dordogne.
Bois-de-Céné *.....	1,817	Vendée.	Brassac.....	Tarn.

<i>Bureaux. Population. Départemens.</i>			<i>Bureaux. Population. Départemens.</i>		
Bray-sur-Seine..	2,002	Seine-et-Marne.	Candry*	3,038	Nord.
Bréhat *	1,572	Côtes-du-Nord.	Cannes*	2,270	Aude.
Bréhal.....	Manche.	Cannes.....	3,994	Var.
Bresles*	1,619	Oise.	Canourgue (La).	1,829	Lozère.
Bressuire.....	1,947	Deux-Sèvres.	Cany.....	1,589	Seine-Inférieure.
Brest.....	26,655	Finistère.	Capelle (La)....	1,199	Aisne.
Breteuil.....	1,918	Eure.	Caraman.....	2,449	Haute-Garonne.
Breteuil.....	1,280	Oise.	Carbonne*	1,861	Haute-Garonne.
Brézolles.....	1,239	Eure-et-Loir.	Carcassonne.....	17,755	Aude.
Briangon.....	2,082	Hautes-Alpes.	Carentan.....	3,193	Manche.
Briare.....	2,218	Loiret.	Carentoire *....	5,487	Morbihan.
Brie-C ^{te} -Robert.	2,808	Seine-et-Marne.	Carhaix.....	1,597	Finistère.
Briennon*	2,528	Yonne.	Carignan.....	1,468	Ardennes.
Brienne.....	1,840	Aube.	Carla le-Comte *	1,835	Ariège.
Briey.....	1,717	Moselle.	Carlepont*.....	1,674	Oise.
Brignoles.....	6,170	Var.	Caromb*.....	2,650	Vaucluse.
Brinon-s.-Armançon.	2,483	Yonne.	Carouges.....	2,151	Orne.
Brioune.....	1,620	Eure.	Carpentras.....	6,000	Vaucluse.
Brioude.....	5,262	Haute-Loire.	Carses *.....	1,970	Var.
Brissac.....	654	Maine-et-Loire.	Carvin.....	4,952	Pas-de-Calais
Brives.....	7,211	Corrèze.	Cassel.....	4,353	Nord.
Brogie.....	930	Eure.	Castelfranc.....	618	Lot.
Broons.....	2,232	Côtes-du-Nord.	Castel-Jaloux....	1,850	Lot-et-Garonne.
Brou.....	2,095	Eure-et-Loir.	Castellane.....	1,930	Basses-Alpes.
Broussils (les)*.	2,037	Vendée.	Castelnaudary... .	9,989	Aude.
Bruffière (la)*..	2,325	Vendée.	Castelnaud-d'Es-		
Brumpt ou Brumath.	4,373	Bas-Rhin.	tretefonds *... .	1,765	Haute-Garonne.
Bruyères.....	2,200	Vosges.	Castelnaud-de-Magnoac	1,223	H.-Pyénées.
Bucey-lès-Gy *..	1,668	Haute-Saône.	Castelnaud-de-Medoc*	1,008	Gironde.
Buchy.....	557	Seine-Infér.	Castelnaud - de -		
Bucquy *.....	1,601	Pas-de-Calais.	Montratier... .	4,271	Lot.
Bugue (le).....	2,486	Dordogne.	Castel-Sarrasin..	7,067	Tarn-et-Garon.
Bai (le).....	1,831	Drôme.	Castillon.....	1,560	Gironde.
Busigny *.....	2,117	Nord.	Castillonès.....	1,856	Lot-et-Garonne.
Bussat *.....	1,628	Allier.	Castres.....	770	Gironde.
Bussière *.....	1,809	Dordogne.	Castres.....	15,663	Tarn.
Buxy.....	1,691	Saône-et-Loire.	Cateau-Cambresis(le)	4,712	Nord.
Buzançois.....	4,281	Indre.	Catelet (le).....	499	Aisne.
Buzancy.....	878	Ardennes.	Caudebec.....	2,750	Seine-Inférieure.
Calenet.....	2,402	Vaucluse.	Caumont*.....	1,754	Vaucluse.
Caderousse*....	3,228	Vaucluse.	Caussade.....	5,159	Tarn-et-Garon.
Cadillac.....	1,533	Gironde.	Cauterets.....	Haut.-Pyénées.
Caen.....	38,161	Calvados.	Caux*.....	1,550	Hérault.
Cagnes *.....	2,042	Var.	Cavaillon *.....	6,705	Vaucluse.
Cahors.....	10,818	Lot.	Cavignac.....	Gironde.
Calais.....	9,459	Pas-de-Calais.	Cayeux *.....	2,369	Somme.
Calenzana*.....	1,939	Corse.	Caylus.....	5,404	Tarn-et-Garon.
Callas *.....	1,984	Var.	Cazères*.....	2,546	Haute-Garonne.
Calmont *.....	1,873	Haute-Garonne	Cazouls*.....	1,769	Hérault.
Calvi.....	1,175	Corse.	Cebazat*.....	2,090	Puy-de-Dôme.
Calvisson.....	2,430	Gard.	Cerdon.....	1,719	Ain.
Camaret*.....	2,250	Vaucluse.	Geret.....	3,078	Pyénées-Orient.
Cambray.....	17,031	Nord.	Cerilly.....	2,123	Allier.
Cambremer.....	Calvados.	Cernay.....	3,450	Haut-Rhin.
Campan *.....	4,389	Hautes-Pyrén.	Cernes *.....	4,230	Vaucluse.
Candas *.....	1,617	Somme.	Cervon *.....	2,417	Nièvre.
Candé.....	976	Maine-et-Loire.	Cette.....	10,000	Hérault.

<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>	<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>
Ceyzerieux*	1,848	Ain.	Châteauneuf-s.-Cher.	1,817	Cher.
Cintegabelle *	3,423	Haute-Garonne.	Châteauneuf-s.-Loire	3,106	Loiret.
Chabanois.	1,638	Charente.	Châteauneuf-s.-Sarthe	1,167	Maine-et-Loire.
Chablis.	2,429	Yonne.	Château-Porcien*	2,095	Ardennes.
Chabris. *	2,407	Indre.	Château-Regnault	1,950	Indre-et-Loire.
Chagny.	2,634	Saône-et-Loire.	Châteauroux.	11,010	Meurthe.
Chailard (le)	2,008	Ardèche.	Château-Salins.	2,726	Meurthe.
Chaillé*	2,035	Vendée.	Château-Thierry.	4,545	Aisne.
Chaize-le-Comte(la)*	1,765	Vendée.	Château-Villain.	1,744	Haute-Marne.
Chailly.	833	Seine-et-Marne.	Châtauludren.	960	Côtes-du-Nord.
Chalabre.	2,988	Aude.	Châtelet (le)	1,004	Seine-et-Marne.
Challans.	3,303	Vendée.	Châtellerault.	9,241	Vienne.
Chalonnès *	4,859	Maine-et-Loire.	Chatenois *	4,061	Bas-Rhin.
Châlons-s.-Marne.	12,419	Marne.	Châtillon-de-Mi-		
Châlons-s.-Saône.	8,798	Saône-et-Loire.	chailles	1,302	Ain.
Chalus.	1,821	Haute-Vienne.	Châtillon-s.-Cha-		
Chambly.	1,333	Oise.	laronne	2,527	Ain.
Chambou.	1,046	Creuse.	Châtillon-s.-Indre	3,008	Indre.
Champagnac*	905	Dordogne.	Châtillon-sur-Loing..	2,095	Loiret.
Champagney *	2,409	Haute-Saône.	Châtillon-sur-Marne*	1,099	Marne.
Champagnoles.	2,553	Jura.	Châtillon-s.-Seine.	3,986	Côte-d'Or.
Champlittre	3,699	Haute-Saône.	Châtillon-s.-Sèvre.	568	Deux-Sèvres.
Champrend.	904	Eure-et-Loir.	Chatou (La)	993	Seine-et-Oise.
Chanceaux	608	Côte-d'Or.	Châtre (La)	4,272	Indre.
Chanteloube	Haute-Vienne.	Chaufailles *	2,718	Saône-et-Loire.
Chantilly.	1,972	Oise.	Chaudesaigues.	2,187	Cantal.
Chantonnaay.	1,995	Vendée.	Chaumont.	6,027	Haute-Marne.
Chaource.	1,420	Aube.	Chaumont.	1,034	Oise.
Chapareillan.	Isère.	Chauny.	3,992	Aisne.
Chapelle-eu-Serval.	522	Oise.	Chauvigny.	1,363	Vienne.
Chapelle - Saint -			Chavagnes *	2,051	Vendée.
Denis (la) *	2,014	Seine.	Chavignon.	836	Aisne.
Charenton.	1,400	Seine.	Chazelles.	3,071	Loire.
Charité (La)	4,535	Nièvre.	Chef-Boutonne.	1,816	Deux-Sèvres.
Charleville.	8,429	Ardennes.	Chemillé.	5,523	Maine-et-Loire.
Charlieu *	3,149	Loire.	Chénerailles.	956	Creuse.
Charly.	1,645	Aisne.	Cherbourg.	17,066	Manche.
Charines.	2,900	Vosges.	Cheroy.	824	Yonne.
Charny	800	Yonne.	Chevilly.	1,118	Loiret.
Charolles.	3,013	Saône-et-Loire.	Chevreuse.	1,561	Seine-et-Oise.
Chartre (La)	1,450	Sarthe.	Chinon.	6,818	Indre-et-Loire.
Chartres.	13,703	Eure-et-Loir.	Choisy-le-Roi.	2,103	Seine.
Châtaigneraye(la)	961	Vendée.	Cholet.	7,378	Maine-et-Loire.
Châteaubourg.	Ille-et-Vilaine.	Chouzé.	3,609	Indre-et-Loire.
Château-Briant.	2,145	Loire-Inférieure.	Cintrey.	364	Haute-Saône.
Château-Chinon.	2,214	Nièvre.	Ciotat (La)	5,237	B.-du-Rhône.
Château-du-Loir.	2,884	Sarthe.	Civray	2,192	Vienne.
Châteaudun.	6,452	Eure-et-Loir.	Clairac	5,147	Lot-et-Garonne.
Château-Gontier.	5,946	Mayenne.	Clairvaux.	Aube.
Château-Landon.	2,129	Seine-et-Marne.	Clamecy.	5,447	Nièvre.
Châteaulin.	2,426	Finistère.	Clary *	2,006	Nord.
Château-Meillant	2,402	Cher.	Claye.	1,976	Seine-et-Marne.
Châteauneuf.	2,277	Charente.	Clayette (La)	1,034	Saône-et-Loire.
Châteauneuf.	513	Ille-et-Vilaine.	Clermont	1,349	Meuse.
Châteauneuf*	2,014	Nièvre.	Clermont	2,406	Oise.
Châteauneuf en			Clermont	6,110	Hérault.
Thimerais.	1,260	Eure-et-Loir.	Clermont-Ferrand	50,010	Puy-de-Dôme.

<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>	<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>
Clichy-la-Garen ^e .	1,966	Seine.	Cozes.....	1,796	Charente-Infér.
Clisson.....	2,066	Loire-Infér.	Craon.....	3,591	Mayenne.
Cloye.....	1,700	Eure-et-Loir.	Craponne.....	1,765	Haute-Loire.
Cluny.....	4,150	Saône-et-Loire.	Crécy*.....	2,096	Aisne.
Cognac.....	3,017	Charente.	Crécy.....	962	Seine-et-Marne.
Coligny*.....	1,772	Ain.	Creil.....	1,510	Oise.
Collioure.....	3,238	Pyrénées-Orient.	Cremieu.....	1,984	Isère.
Collonge.....	1,351	Ain.	Crepv.....	2,269	Oise.
Colmar.....	15,496	Haut-Rhin.	Cressensac.....	912	Lot.
Colmars.....	Basses-Alpes.	Crest.....	2,916	Drôme.
Colombes*.....	2,067	Seine.	Crèveœur*.....	1,945	Nord.
Colombey.....	900	Meurthe.	Crèveœur.....	2,279	Oise.
Combeau-Fontaine..	540	Haute-Saône.	Croisic (le)*.....	2,000	Loire-Inférieure.
Comblès*.....	1,639	Somme.	Croissanville.....	235	Calvados.
Combourg.....	4,300	Ille-et-Vilaine.	Croix-Rousse(la)*	7,500	Rhône.
Comines*.....	5,299	Nord.	Crosen*.....	5,200	Finistère.
Commanderie(la)..	Eure.	Cucuron*.....	2,187	Vaucluse.
Commercy.....	3,714	Meuse.	Cuers.....	5,605	Var.
Compiègne.....	7,362	Oise.	Cugaud*.....	1,949	Vendée.
Concarneau.....	1,511	Finistère.	Cuges*.....	1,896	B.-du-Rhône.
Conches.....	1,725	Eure.	Cusset.....	4,120	Allier.
Condé.....	6,889	Nord.	Cysoing*.....	2,279	Nord.
Condé-s.-Noireau.	5,051	Calvados.	Dambach*.....	3,356	Bas-Rhin.
Condoin.....	7,366	Gers.	Damery*.....	1,675	Marne.
Condrien.....	3,584	Rhône.	Dammartin.....	1,865	Seine-et-Marne.
Conflans-S ^e Honorine*	1,660	Seine-et-Oise.	Damville.....	762	Eure.
Confolens.....	2,213	Charente.	Damvillers.....	917	Meuse.
Conneré.....	1,438	Sarthe.	Darnetal*.....	5,800	Seine-Infér.
Corbeil.....	4,051	Seine-et-Oise.	Darney.....	1,370	Vosges.
Corbie.....	2,605	Somme.	Dax.....	3,297	Landes.
Corbigny.....	2,127	Nievre.	Decize.....	2,513	Nievre.
Cordes.....	2,096	Tarn.	Délivrande(la)..	810	Calvados.
Cormery.....	968	Indre-et-Loire.	Delle.....	Haut-Rhin.
Cornon*.....	2,572	Puy-de-Dôme.	Delme.....	Meurthe.
Corps.....	1,128	Isère.	Derval.....	1,736	Loire-Infér.
Corte.....	2,841	Corse.	Desvres*.....	2,638	Pas-de-Calais.
Cosne.....	5,973	Nievre.	Dettwiller*.....	1,953	Bas-Rhin.
Côte-S.-André(la)	3,860	Isère.	Déville*.....	2,348	Seine-Infér.
Cotignac*.....	3,596	Var.	Die.....	3,187	Drôme.
Couarde(la)(IledeRé)*	1,844	Charente-Infér.	Dieppe.....	17,077	Seine-Inférieure.
Coubert.....	462	Seine-et-Marne.	Dieulefit.....	2,989	Drôme.
Couches.....	2,587	Saône-et-Loire.	Dieuze.....	4,044	Meurthe.
Coucy-le-Château	749	Aisne.	Digne.....	3,955	Basses-Alpes.
Coulé.....	1,309	Vienne.	Digoin-sur-Loire.	2,509	Saône-et-Loire.
Coulanges.....	1,309	Yonne.	Dijon.....	23,845	Côte-d'Or.
Coulommiers.....	3,536	Seine-et-Marne.	Dinan.....	7,756	Côtes-du-Nord.
Courrières*.....	2,766	Pas-de-Calais.	Dives.....	418	Calvados.
Courson*.....	1,624	Aude.	Doix*.....	1,559	Vendée.
Courtenay.....	2,256	Loiret.	Dol.....	3,219	Ille-et-Vilaine.
Courthéson*.....	2,972	Vaucluse.	Dôle.....	9,847	Jura.
Courtisols*.....	1,878	Marne.	Domfront.....	1,661	Orne.
Courville.....	4,363	Eure-et-Loir.	Domme*.....	1,990	Dordogne.
Coutances.....	9,037	Manche.	Donjon (le)....	1,006	Allier.
Couterne.....	Orne.	Donnemarie....	1,070	Seine-et-Marne.
Coutras.....	2,821	Gironde.	Donzenac.....	2,507	Corrèze.
Couture (la)*.....	2,350	Pas-de-Calais.	Donzère.....	1,591	Drôme.
Couvain*.....	2,496	Ardennes.	Donzy.....	3,213	Nievre.

<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>	<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>
Dorat (le).....	1,940	Haute-Vienne.	Etain.....	3,049	Meuse.
Dorlisheim*....	1,837	Bas-Rhin.	Etampes.....	7,867	Seine-et-Oise.
Dormans.....	2,163	Marne.	Étapes*.....	1,675	Pas-de-Calais.
Dornach*.....	1,857	Haut-Rhin.	Etrechy.....	1,014	Seine-et-Oise.
Douai.....	19,880	Nord.	Eu.....	3,467	Seine-Inférieure.
Douarnenez.....	1,800	Finistère.	Evreux.....	9,729	Eure.
Doudeville.....	2,896	Seine-Inférieure.	Evron.....	1,782	Mayenne.
Doué.....	2,269	Maine-et-Loire.	Exideuil.....	Dordogne.
Doulens.....	3,690	Somme.	Eyguières*.....	2,955	B.-du-Rhône.
Doulevant.....	653	Haute-Marne.	Eymet.....	Dordogne.
Dourdan.....	2,528	Seine-et-Oise.	Eymoutiers.....	Haute-Vienne.
Dozulé.....	276	Calvados.	Eyragues*.....	2,536	B.-du-Rhône.
Draguignan.....	8,835	Var.	Falaise.....	10,303	Calvados.
Dreux.....	6,247	Eure-et-Loir.	Faouet (le).....	2,409	Morbihan.
Duerne.....	Rhône.	Farmoutiers.....	974	Seine-et-Marne.
Dunkerque.....	24,517	Nord.	Fauville.....	1,263	Seine-Inférieure.
Dun-le-Roi.....	3,552	Cher.	Fay-Billot (le)..	2,025	Haute-Marne.
Dun-les-Places.	1,156	Nièvre.	Fayence*.....	2,510	Var.
Dun-sur-Meuse.	1,088	Meuse.	Fécamp.....	8,600	Seine-Inférieure.
Durtal.....	3,285	Maine-et-Loire.	Feillens*.....	2,554	Ain.
Ecomoy.....	2,926	Sarthe.	Felleriugen*....	1,534	Haut-Rhin.
Ecouen.....	1,043	Seine-et-Oise.	Felletin.....	2,517	Creuse.
Ecouis.....	634	Eure.	Fenain*.....	2,005	Nord.
Écourt-S.-Quentin.	2,070	Pas-de-Calais.	Fère (La).....	2,500	Aisne.
Écure.....	Loir-et-Cher.	Fère-Champenoise.	1,858	Marne.
Egletons.....	1,028	Corrèze.	Fère-en-Tardenois.	2,065	Aisne.
Egreville*.....	1,541	Seine-et-Marne.	Ferrières*.....	2,646	Allier.
Eguille*.....	2,423	B.-du-Rhône.	Fernex.....	686	Ain.
Eguisheim*.....	2,191	Haut-Rhin.	Ferté-Aleps (la).	715	Seine-et-Oise.
Elbeuf.....	5,862	Seine-Inférieure	Ferté-Bernard (la)	2,275	Sarthe.
Elne*.....	2,056	Pyrénées-Orient.	Ferté-Gaucher (la)	1,800	Seine-et-Marne.
Embrun.....	2,300	Hautes-Alpes.	Ferté-Macé (la)..	4,541	Orne.
Emilion*.....	1,556	Gironde.	Ferté-Milon (la).	1,868	Aisne.
Englhen.....	1,653	Seine-et-Oise.	Ferté-s.-Jouarre (la)	3,856	Seine-et-Marne.
Ensisheim.....	2,118	Haut-Rhin.	Ferté-St.-Aubin (la)	1,549	Loiret.
Entrains*.....	2,069	Nièvre.	Feurs.....	1,937	Loire.
Entrevaux.....	1,400	Basses-Alpes.	Figeac.....	6,306	Lot.
Envermeu.....	Seine-Inférieure.	Fismes.....	2,025	Marne.
Épény*.....	1,881	Somme.	Flavigny.....	1,264	Côte-d'Or.
Eperlecques*....	1,873	Pas-de-Calais.	Flavy-les-Martel*	2,317	Aisne.
Epernay.....	3,736	Marne.	Flayosc*.....	2,575	Var.
Épernon.....	1,462	Eure-et-Loir.	Flèche (la).....	5,412	Sarthe.
Épinal.....	7,951	Vosges.	Flers.....	3,454	Orne.
Ércé*.....	3,551	Ariège.	Flesselles*.....	1,666	Somme.
Ernée.....	5,128	Mayenne.	Fleurance.....	2,858	Gers.
Erstein*.....	3,710	Bas-Rhin.	Fleury-s-Andelle.	Eure.
Ervy.....	1,750	Aube.	Flixécourt.....	1,621	Somme.
Espalion.....	2,350	Aveyron.	Flocelière*.....	1,541	Vendée.
Esplas*.....	1,816	Ariège.	Florac.....	1,662	Lozère.
Essarts (les)*...	2,101	Vendée.	Florenzac*.....	3,204	Hérault.
Essonne.....	1,085	Seine-et-Oise.	Flotte (la).....	2,548	Charente-Infér.
Essoyes*.....	1,658	Aube.	Foissiat*.....	2,366	Ain.
Estagel*.....	1,870	Pyrén.-Orient.	Foix.....	4,958	Ariège.
Estaires.....	6,443	Nord.	Fontainebleau..	7,400	Seine-et-Marne.
Esternay*.....	750	Marne.	Fontenay.....	419	Loiret.
Estissac.....	1,288	Aube.	Fontenay.....	7,495	Vendée.
Estrées-Deniécourt..	Somme.	Fontenay-s.-Bois*	1,608	Seine.

<i>Bureaux. Population. Départemens.</i>			<i>Bureaux. Population. Départemens.</i>		
Fontevraull.	2,775	Maine-et-Loire.	Gourdon.	2,990	Lot.
Forbach.	3,583	Moselle.	Gournay.	5,300	Seine-Inférieure.
Forcalquier.	2,133	Basses-Alpes.	Gouzacourt *. ...	1,631	Nord.
Forges-les-Baux	1,258	Seine-Inférieure.	Gouzon.	1,204	Creuse.
Fougax *.	1,705	Ariège.	Gramat.	3,295	Lot.
Fougères.	7,880	Ille-et-Vilaine.	Grancey-le-Chât.	618	Côte-d'Or.
Fougerolles *. ...	5,702	Haute-Saône.	Grand-Champ *. ...	4,114	Morbihan.
Foullletourte.	1,668	Sarthe.	Grand-Pré.	1,223	Ardennes.
Fousseret (le) *. ...	1,863	Haute-Garonne.	Grandvilliers.	1,786	Oise.
Franconville.	1,113	Seine-et-Oise.	Granges (les). . .	154	Aube.
Fréjus.	2,408	Var.	Grans *.	1,852	B.-du-Rhône.
Freland *.	1,688	Haut-Rhin.	Granville.	7,212	Manche.
Frenay-s.-Sarthe.	1,906	Sarthe.	Grasse.	12,716	Var.
Fresnes *.	3,786	Nord.	Grasse (la).	13,244	Aude.
Frevent.	2,613	Pas-de-Calais.	Graulhet *.	2,345	Tarn.
Freysses *.	2,592	Haute-Saône.	Grave (la).	2,848	Hauts-Alpes.
Fromenteau.	326	Seine-et-Oise.	Gravelines.	1,570	Nord.
Fronton.	2,141	Haute-Garonne.	Gray.	7,203	Haute-Saône.
Fruges.	3,180	Pas-de-Calais.	Grenade-s.-Garon.	4,088	Haute-Garonne.
Fumay.	2,173	Ardennes.	Grenade-sur-l'Adour	1,729	Landes.
Fumel.	2,265	Lot-et-Garonne.	Grenoble.	22,149	Isère.
Gacé.	1,296	Orne.	Greoux.	Basses-Alpes.
Gaillac.	7,476	Tarn.	Greully *.	1,796	Indre-et-Loire.
Gaillon.	1,051	Eure.	Grignols *.	1,155	Dordogne.
Gallardon.	1,598	Eure-et-Loir.	Grizolles.	1,960	Tarn-et-Garon.
Gallargues *.	1,898	Gard.	Grolle (La).	556	Charente.
Gandelu.	536	Aisne.	Grosblidestroff *. ...	1,510	Moselle.
Ganges.	4,084	Hérault.	Grosbois.	510	Côte-d'Or.
Gannat.	5,003	Allier.	Grosrederching *. ...	1,269	Moselle.
Gap.	7,015	Hautes-Alpes.	Gruissan *.	2,108	Aude.
Gardanne *.	2,948	B.-du-Rhône.	Gueberchwil *. ...	1,707	Haut-Rhin.
Garnache (la) *. ...	3,121	Vendée.	Guebwiller *.	3,962	Haut-Rhin.
Gaubretière (la) *. ...	1,628	Vendée.	Guéméné *.	1,261	Morbihan.
Gavray.	Manche.	Guer *.	4,850	Morbihan.
Geisolsheim *. ...	2,047	Bas-Rhin.	Guerande.	2,224	Loire-Inférieure.
Gençay.	Vienne.	Guerche (La). ...	4,151	Ille-et-Vilaine.
Généac *.	1,843	Gard.	Gueret.	3,448	Creuse.
Genlis.	Côte-d'Or.	Guignes.	802	Seine-et-Marne.
Genolhac.	1,350	Gard.	Guillotière (la) *. ...	14,229	Rhône.
Gentilly *.	1,833	Seine.	Guines *.	3,700	Pas-de-Calais.
Gerard-Mer *. ...	5,100	Vosges.	Guingamp.	5,919	Côtes-du-Nord.
Gerbeville *. ...	2,250	Meurthe.	Guipavas *.	5,766	Finistère.
Gerzat *.	2,483	Puy-de-Dôme.	Guiscard.	1,354	Oise.
Gevrey.	Côte-d'Or.	Guise.	3,000	Aisne.
Gex.	2,647	Ain.	Gy.	2,858	Haute-Saône.
Gien.	5,149	Loiret.	Gyé-sur-Seine.	Aube.
Gignac.	2,482	Hérault.	Haguenuau.	9,528	Bas-Rhin.
Gimont.	1,817	Gers.	Hallencourt *. ...	1,535	Somme.
Giomagny *. ...	1,934	Haut-Rhin.	Ham.	1,882	Somme.
Gisors.	3,366	Eure.	Harbournières *. ...	1,916	Somme.
Givet.	3,798	Ardennes.	Harcourt.	1,011	Calvados
Givors.	2,161	Rhône.	Harsleur.	1,495	Seine-Infér.
Givry *.	2,694	Saône-et-Loire	Harnes *.	2,007	Pas-de-Calais.
Goncelin.	1,650	Isère.	Haspres *.	2,574	Nord.
Gondrecourt. ...	1,225	Meuse.	Hatten *.	2,020	Bas-Rhin.
Gonesse.	2,112	Seine-et-Oise.	Haubourdin *. ...	1,922	Nord.
Gorze *.	1,747	Moselle.	Haussey *.	2,252	Nord.

<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>	<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>
Hauteford *	1,303	Dordogne.	Jonchery	Marne.
Havre (le).....	21,049	Seine-Infér.	Joney.....	1,051	Saône-et-Loire.
Haye-Descartes (la).	985	Indre-et-Loire.	Jonsac	2,501	Charente-Infér.
Haye-Paynel (la)*	785	Manche.	Josselin.....	1,120	Morbihan.
Hazebrouck.....	7,644	Nord.	Jouarre*.....	2,676	Seine-Infér.
Hedé.....	Ille-et-Vilaine.	Joyeuse	1,607	Ardèche.
Heenworde*.....	3,870	Nord.	Jumilhac-le-Grand*.	2,759	Dordogne.
Hegeuheim*.....	1,904	Haut-Rhin.	Jussey.....	2,615	Haute-Saône.
Heiltz-le-Maurupt*.	855	Marne.	Juvenecourt....	276	Haute-Marne.
Hellimer*.....	1,621	Moselle.	Kaisersberg*....	3,010	Haut-Rhin.
Hénin-Liétard*.	2,971	Pas-de-Calais	Lacaune	3,430	Tarn.
Hennebon.....	3,876	Morbihan.	Lagnieu.*.....	2,252	Ain.
Henrichemont...	2,987	Cher.	Lagny.....	1,753	Seine-et-Marne.
Herbault.....	Loir-et-Cher.	LabartheRivière*	1,562	Haute-Garonne.
Herbiers (les)...	2,556	Vendée.	Laigle.....	5,763	Orne.
Herbitzheim*....	1,630	Bas-Rhin.	Laignes	1,514	Côte-d'Or.
Héricourt.....	2,334	Haute-Saône.	Lalinde	Dordogne.
Hérisson.....	1,360	Allier.	Lamballe.....	4,445	Côtes-du-Nord.
Hermies*.....	2,046	Pas-de-Calais.	Lamberg*.....	2,207	Moselle.
Herrlisheim*....	1,943	Bas-Rhin.	Lambesc.....	3,834	Bouches-du-R.
Herzeelle*.....	1,975	Nord.	Lambazellec.*..	6,763	Finistère.
Hesdin.....	3,750	Pas-de-Calais.	Langon*.....	2,101	Bouches-du-R.
Hirson.....	2,409	Aisne.	Lancran.*.....	1,669	Ain.
Hochfelden*....	2,137	Bas-Rhin.	Landerbau.....	4,304	Finistère.
Hombourg*.....	1,695	Moselle.	Landivisiau...	2,547	Finistère.
Hondscoote*....	3,882	Nord.	Landrecy.....	3,791	Nord.
Honfleur.....	9,798	Calvados.	Langannerie....	Calvados.
Houdan.....	1,791	Seine-et-Oise	Langeac.....	1,934	Haute-Loire.
Huningue.....	774	Haut-Rhin.	Langeais.....	2,499	Indre-et-Loir.
Hyères.....	7,844	Var.	Langogne.....	2,679	Lozère.
Ibos*.....	1,591	Hauts-Pyrén.	Langon.....	1,633	Gironde.
Iffindie*.....	5,003	Ille-et-Vilaine.	Langres.....	7,180	Haute-Marne.
Ile (l').....	5,977	Vaucluse.	Languidic.*....	6,020	Morbihan.
Ile-Bouchard (l')	1,650	Indre-et-Loire.	Lannion.....	5,269	Côtes-du-Nord.
Ile d'Oléron (l').	4,249	Charente-Infér.	Lanoailic.*....	1,100	Dordogne.
Ile-en-Dodon (l')	1,413	Haute-Garonne.	Lanta*.....	1,605	Haute-Garonne.
Ile-Jourdain (l').	1,672	Gers.	Laon.....	7,358	Aisne.
Ile Jourdain (l').	500	Vienne.	Laprugne.*....	1,663	Ariège.
Ile Rousse (l')..	748	Corse.	L'Arbresle.....	718	Rhône.
Ile-sur-le-Doubs (l')	674	Doubs.	L'Argentière...	2,797	Ardèche.
Ile-sur-Suippe...	Marne.	Laroche-en-Brenil.*	2,077	Côte-d'Or.
Ille*.....	2,813	Pyrénées-Orient	Lussalle*.....	1,567	Gard.
Illiers.....	2,761	Eure-et-Loir.	Laudun*.....	2,031	Gard.
Ingessheim*....	1,936	Haut-Rhin.	Laugny*.....	1,597	Vendée.
Ingouville*....	4,838	Seine-Infér.	Launoy.....	615	Ardennes.
Ingrande.....	1,433	Maine-et-Loire.	Lauterbourg....	2,647	Bas-Rhin.
Ingwiller*.....	2,102	Bas-Rhin.	Lauzerte.....	3,566	Tarn-et-Garon.
Isigny.....	1,232	Calvados.	Lauzun*.....	1,232	Lot-et-Garonne.
Issoire.....	6,095	Puy-de-Dôme.	Laval.....	15,840	Mayenne.
Issoudun.....	11,223	Indre.	Lavaur.....	7,037	Tarn.
Is-sur-Tille....	1,364	Côte-d'Or.	Lavelanet*....	1,760	Ariège.
Istres*.....	3,132	Bouches-du-R.	Lectoure.....	6,324	Gers.
Iwuy*.....	3,293	Nord.	Lédignan*.....	655	Gard.
Jalons.....	Marne.	Lempde.....	943	Haute-Loire.
Jarnac.....	2,012	Charente.	Lempdes*.....	1,879	Puy-de-Dôme.
Joigny.....	5,263	Yonne.	Lempdes-le-Grand.	1,797	Isère.
Joinville.....	2,962	Haute-Marne.	Leus.....	2,580	Pas-de-Calais.

<i>Bureaux. Population. Départemens.</i>			<i>Bureaux. Population. Départemens.</i>		
Lescure *	1,685	Ariège.	Luçon.....	3,877	Vendée.
Lésignan.....	1,776	Aude.	Lucy-le-Bois...	940	Yonne.
Lesneven.....	2,361	Finistère.	Lude (le).....	2,196	Sarthe.
Lespare.....	800	Gironde.	Lunel.....	5,943	Hérault.
Levrour.....	3,068	Indre.	Lunéville.....	12,378	Meurthe.
Lezat *	2,653	Ariège.	Lure.....	2,808	Haute-Saône.
Lezoux.....	3,376	Puy-de-Dôme.	Lusignan.....	2,224	Vienne.
Lhispothey.....	2,600	Landes.	Luxeuil.....	3,508	Haute-Saône.
Liancourt.....	1,203	Oise.	Luz *	2,527	Hautes-Pyrén.
Libourne.....	8,943	Gironde.	Luzarches.....	1,370	Seine-et-Oise.
Lieuray.....	2,620	Eure.	Luzy.....	2,054	Nièvre.
Lieusaint.....	489	Seine-et-Marne.	Lyon.....	145,675	Rhône.
Liffol-le-Graud*.	1,690	Vosges.	Machecoul.....	2,690	Loire-Infér.
Lignières.....	1,617	Cher.	Mâcon.....	10,905	Saône-et-Loire.
Ligny.....	3,139	Meuse.	Magistère (La) ..	1,700	Tarn-et-Garon.
Lihons.....	1,183	Seine-Inférieure	Magny.....	1,460	Seine-et-Oise.
Lille.....	69,860	Nord.	Maintenon.....	1,545	Eure-et-Loir.
Lillebonne.....	772	Nord.	Maison-Blanche (la).	2,131	Saône-et-Loire.
Lillers.....	4,826	Pas-de-Calais.	Maison-Blanche (la).	Seine.
Limoges.....	25,612	Haute-Vienne.	Maison-Neuve (la).	Côte-d'Or.
Limours.....	748	Seine-et-Oise.	Malacène *.....	2,756	Vaucluse.
Limoux.....	6,783	Aude.	Malesherbes....	969	Loiret.
Linas.....	1,263	Seine-et-Oise.	Malstroit *.....	1,708	Morbihan.
Lion d'Angers (le)	2,238	Maine-et-Loire.	Mamers.....	5,846	Sarthe.
Lions-la-Forêt..	1,660	Eure.	Manosque.....	5,366	Basses-Alpes.
Lisieux.....	10,706	Calvados.	Mans (le).....	19,477	Sarthe.
Lisle *.....	1,541	Tarn.	Mansle.....	1,626	Charente.
Livarot.....	Calvados.	Mantes-sur-Seine.	3,701	Seine-et-Oise.
Livry.....	704	Seine-et-Oise.	Maour *.....	2,153	Saône-et-Loire.
Lizy.....	1,200	Seine-et-Marne.	Marans.....	3,995	Charente-Infér.
Loches.....	3,500	Indre-et-Loire.	Marboz *.....	2,445	Ain.
Locminé.....	1,785	Morbihan.	Marché (La)....	1,558	Vosges.
Lodève.....	9,842	Hérault.	Marchiennes....	2,558	Nord.
Lohéac.....	Ille-et-Vilaine.	Marciaç.....	Gers.
Lombes *.....	1,536	Gers.	Marcigny - sur -
Long *.....	1,593	Somme.	Loire.....	2,452	Saône-et-Loire.
Longeville-S.-Avold*	1,907	Moselle.	Marckolsheim ..	2,182	Bas-Rhin.
Longny.....	2,635	Orne.	Marennes.....	4,588	Charente-Infér.
Longuyon.....	1,684	Moselle.	Marets *.....	1,914	Nord.
Longwy.....	2,528	Moselle.	Marcueil.....	Dordogne.
Lonjumeau.....	1,800	Seine-et-Oise.	Marguerittes *..	1,752	Gard.
Lons-le-Saulnier.	7,864	Jura.	Marigny-l'Église *..	1,523	Nièvre.
Lorgues *.....	5,505	Var.	Maringue.....	3,082	Puy-de-Dôme.
Lorient.....	15,310	Morbihan.	Marle.....	1,444	Aisne.
Loriol.....	2,458	Drôme.	Marlenheim *...	2,015	Bas-Rhin.
Lorme.....	2,805	Nièvre.	Marmande.....	7,085	Lot-et-Garonne.
Lorris.....	1,628	Loiret.	Marmoutier *...	2,273	Bas-Rhin.
Loudeac.....	7,035	Côtes-du-Nord.	Marnay.....	1,224	Haute-Saône.
Loudun.....	5,044	Vienne.	Maromme *.....	2,722	Seine-Infér.
Louhans.....	3,170	Saône-et-Loire.	Marquette *.....	1,544	Nord.
Loupe (la).....	Eure-et-Loire.	Marquise.....	2,008	Pas-de-Calais.
Lourdes.....	3,670	Hautes-Pyrén.	Marseillan *...	4,004	Hérault.
Louviers.....	9,242	Eure.	Marseille.....	115,943	Bouches-du-R.
Louvres.....	943	Seine-et-Oise.	Marseille.....	705	Oise.
Luc (le).....	3,734	Var.	Marsillargues *..	3,176	Hérault.
Lucs (les) *.....	2,246	Vendée.	Mars-la-Tour...	Moselle.
Lucenay.....	892	Saône-et-Loire	Martel.....	1,807	Lot.

<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>	<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>
Martigné		Mayenne.	Mirebeau	1,244	Côte-d'Or.
Martigues (les)	7,553	Bonches-du-R.	Mirebeau	2,181	Vienne.
Martres	1,297	Haute-Garonne.	Mirecourt	5,608	Vosges.
Martres (les) de Veyre*	1,564	Puy-de-Dôme.	Mirepoix	3,747	Ariège.
Marvejols	5,370	Lozère.	Miribel*	2,358	Ain.
Mas-d'Azil (le)	2,875	Ariège.	Moirans	2,742	Isère.
Massat*	8,910	Ariège.	Moislains*	1,613	Somme.
Masserré	675	Corrèze.	Moissac	10,115	Tarn-et-Garon.
Massevieux*	2,721	Haut-Rhin.	Molsheim	3,160	Bas-Rhin.
Massiac	1,821	Cantal.	Monastier (le)*	1,911	Haute-Loire.
Maubeuge	6,044	Nord.	Moncontour	1,580	Côtes-du-Nord.
Maubourguet*	1,580	Hautes-Pyrén.	Moncornet	1,564	Aisne.
Mauléon	1,508	Hautes-Pyrén.	Monein*	5,461	Basses-Pyrénées.
Maulle-sur-Mandre	1,154	Seine-et-Oise.	Monferrier*	1,768	Ariège.
Mauriac	2,455	Cantal.	Monflanquin	5,180	Lot-et-Garonne.
Mauron*		Morbihan.	Monistrol	3,930	Haute-Loire.
Maurs	2,296	Cantal.	Montéon-Maguac*	1,508	Hautes-Pyrén.
Mauzé	1,743	Deux-Sèvres.	Monpasier	1,028	Dordogne.
Maïenne	8,799	Mayenne.	Monségur	1,440	Gironde.
Mayet-de-Montagne*	1,751	Allier.	Montagnac	3,335	Hérault.
Mazamet	6,523	Tarn.	Montagrier*	828	Dordogne.
Mazan*	3,657	Vaucluse.	Montaigu	1,017	Vendée.
Mazères*	2,927	Ariège.	Montaigu	1,442	Puy-de-Dôme.
Meaux	7,836	Seine-et-Marne.	Montargis	6,653	Loiret.
Mehun-sur-Yèvre	3,182	Cher.	Montastruc*	1,848	Haute-Garonne.
Meistatzheim*	1,543	Bas-Rhin.	Montauban	8,838	Ille-et-Vilaine.
Mêle (le)	715	Orne.	Montauban	25,466	Tarn-et-Garon.
Melisey*	1,936	Haute-Saône.	Montbard	2,007	Côte-d'Or.
Melle	2,228	Deux-Sèvres.	Montbazou	819	Indre-et-Loire.
Melun	7,199	Seine-et-Marne.	Montbéliard	4,605	Doubs.
Mende	5,445	Loir-et-Cher.	Montbrison	5,156	Loire.
Menars-le-Château	442	Lozère.	Montbrun*	1,513	Haute-Garonne.
Ménil-Amélot (le)	682	Seine-et-Marne	Mont-Cénis	1,219	Saône-et-Loire.
Menecy		Seine-et-Oise.	Mont-Dauphin	307	Hautes-Alpes.
Mens	1,883	Isère.	Mont-de-Marsan	3,088	Landes.
Mer	4,125	Loir-et-Cher.	Montdidier	3,730	Somme.
Mérimville*	1,605	Aude.	Montdoubleau	1,750	Loir-et-Cher.
Méru	1,849	Oise.	Montebourg	2,561	Manche.
Merville	5,937	Nord.	Montech	2,698	Tarn-et-Garon.
Méry-sur-Seine	1,164	Aube.	Montelimart	7,589	Drôme.
Metz	45,276	Moselle.	Montendre	832	Charente-Infér.
Meulan	1,796	Seine-et-Oise.	Montereau	4,098	Seine-et-Marne.
Meung-sur-Loire	5,140	Loiret.	Montesquieu-Volvestre*	3,639	Haute-Garonne.
Meursault*	1,960	Côte-d'Or.	Montet-aux-Moines (Le)	583	Allier.
Meximieux	1,939	Ain.	Monteux*	4,327	Vaucluse.
Meyrueys	1,995	Lozère.	Montfort-Lamaury	1,749	Seine-et-Oise.
Méze	4,146	Hérault.	Montfort-sur-Méan	1,306	Ille-et-Vilaine.
Mézières	4,159	Ardennes.	Monfrin*	2,331	Gard.
Mezin*	1,876	Lot-et-Garonne.	Montierender	1,430	Haute-Marne.
Miclan	1,815	Alsace.	Montignac	2,275	Dordogne.
Milhaud	8,582	Aveyron.	Montigny-le-Roi	1,103	Haute-Marne.
Millas*	1,854	Pyrén.-Orient.	Montivilliers	3,603	Seine-Inférieure.
Millaud*	1,630	Gard.	Montjoie*	1,887	Ariège.
Milly	1,884	Seine-et-Oise.	Montlieu	754	Charente-Infér.
Mirambeau	2,336	Charente-Infér.	Mont-Lion	<i>Voyez</i>	Mont-Dauphin.
Mirande	2,243	Gers.			

<i>Bureaux. Population. Départemens.</i>			<i>Bureaux. Population. Départemens.</i>		
Mont-Louis	315	Pyrénées-Or.	Mussidan		Dordogne.
Mont-Luçon	5,359	Allier.	Mussy-sur-Seine.	1,634	Aube.
Mont-Luel	5,359	Ain.	Mutzig *	3,287	Bas-Rhin.
Montmarault	1,372	Allier.	Muzillac	1,791	Morbihan.
Montmartre *	2,410	Seine.	Nallier *	1,713	Vendée.
Montmédy	2,146	Meuse.	Nancy	29,122	Meurthe.
Montmerle	1,676	Ain.	Nangis	1,928	Seine-et-Marne.
Montmirail	1,802	Marne.	Nant	2,980	Aveyron.
Montmorency	1,573	Voy. Enghien.	Nanterre	1,747	Seine.
Montmorillon	3,539	Vienn.	Nantes	71,759	Loire-Inférieure
Montmort *	600	Marne.	Nanteuil le Haudoüin.	1,538	Oise.
Montoire	2,610	Loir-et-Cher.	Nantua	3,684	Ain.
Montournaix *	1,654	Vendée.	Naours *	1,815	Somme.
Montpellier	55,842	Hérault.	Narbonne	10,097	Aude.
Montpeyroux *	1,650	Hérault.	Navarreins	1,352	Basses-Pyrénées.
Montpézat *	2,600	Ardèche.	Neauphle-le-Château.	966	Seine-et-Oise.
Montpont		Dordogne.	Nederbronn	2,439	Bas-Rhin.
Montréal *	3,275	Aude.	Nemours	4,145	Seine-et-Marne.
Montrejeau	2,787	Haute-Garonne.	Nérac	5,948	Lot-et-Garonne.
Montreuil-Bellay		Maine-et-Loire	Nesle	1,658	Somme.
Montreuil-l'Argile . .	830	Eure.	Neuf-Bourg (Le).	1,675	Eure.
Montreuil-s.-Bois	3,322	Seine.	Neuf-Brisach	1,824	Haut-Rhin.
Montreuil-sur-Mer . . .	4,194	Pas-de-Calais.	Neuf-Château	3,267	Vosges.
Montrichard	1,821	Loir-et-Cher.	Neuf-Châtel	3,169	Seine-Inférieure
Montrouge	1,684	Seine.	Neuilly-sur-Seine.	2,950	Seine.
Montsalvy		Cantal.	Neuilly-S.-Front.	1,740	Aisne.
Morestel		Isère	Neuvic	1,738	Dordogne.
Moret	1,690	Seine-et-Marne.	Neuville-aux-Bois	2,109	Loiret.
Moreuil *	1,789	Somme.	Neuvilly *	1,714	Nord.
Morey	1,694	Jura.	Neuvy-le-Roi	1,714	Indre-et-Loire.
Morlaix	9,761	Finistère.	Neuvy-sur-Loire.	1,312	Nièvre.
Mormans	995	Seine-et-Marne.	Neuwiller *	1,957	Bas-Rhin.
Mormoiron *	2,059	Vaucluse.	Nevers	15,782	Nièvre.
Mortagne	5,405	Orne.	Nîmes	39,068	Gard.
Mortagne	766	Vendée.	Niort	15,799	Deux-Sèvres.
Mortain	2,715	Manche.	Noailles	681	Oise.
Morteau	1,248	Doubs.	Noé	780	Haute-Garonne.
Morterol	455	Haute-Vienne.	Nogaro	1,551	Gers.
Mortrée	1,196	Orne.	Nogent-le-Roi	1,148	Eure-et-Loir.
Mothe-S.-Heray (La)	2,491	Deux-Sèvres.	Nogent-le-Roi	2,160	Haute-Marne.
Motte-Achard (La).	364	Vendée.	Nogent-le-Rotrou	6,658	Eure-et-Loir.
Motte-Beuvron (La).	486	Loir-et-Cher.	Nogent-sur-Seine.	3,325	Aube.
Mouchamp *	2,181	Vendée.	Nogent-sur-Vernisson	710	Loiret.
Moulins	14,525	Allier.	Noirmoutiers	6,880	Vendée.
Moulins-en-Gilbert . .	2,582	Nièvre.	Nolay	1,690	Côte-d'Or.
Moulins-la-Marche . .	778	Orne.	Nonancourt	1,559	Eure.
Moulis *	2,465	Ariège.	Nonant	706	Orne.
Mousay *	1,929	Meuse.	Nontron	1,902	Dordogne.
Mouy	2,518	Oise.	N.-Dame-de-Mont* . .	2,706	Vendée.
Mouzon	2,323	Ardennes.	Nouvion (Le) *	3,152	Aisne.
Moyenvic	1,474	Meurthe.	Noyal *	7,775	Morbihan.
Mulhausen	6,628	Haut-Rhin.	Noyers	1,877	Yonne.
Munster *	4,290	Haut-Rhin.	Noyon	6,224	Oise.
Murat	2,452	Cantal.	Nozay	2,216	Loire-Inférieure.
Mur-de-Barrez	941	Aveyron.	Naillé	511	Charente-Infér.
Mure (La)	1,850	Isère.	Nuits	2,822	Côte-d'Or.
Muret	3,301	Haute-Garonne.	Nyons	2,744	Drôme.

<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>	<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>
Oberhergheim*..	1,510	Haut-Rhin.	Peyrehorade....	1,540	Landes.
Obernai*.....	4,875	Bas-Rhin.	Pezenas.....	8,295	Hérault.
Oberseebach*..	2,056	Bas-Rhin.	Pfaffenheim*..	1,885	Haut-Rhin.
Offranville*...	1,658	Seine-Inférieure.	Phalsbourg....	2,021	Meurthe.
Oisemont*.....	1,055	Somme.	Picquigny.....	1,340	Somme.
Oissel*.....	3,015	Seine-Infér.	Pierre-Buffière..	753	Haute-Vienne.
Oisy*.....	2,002	Pas-de-Calais.	Pierrefort*....	1,342	Cantal.
Oloron.....	6,423	Basses-Pyrénées.	Pierrelatte.....	2,400	Drôme.
Olioulles.....	3,165	Var.	Pignau*.....	1,872	Hérault.
Olonne*.....	1,790	Vendée.	Pignans*.....	2,448	Var.
Onnain*.....	2,252	Nord.	Pitgam*.....	1,742	Nord.
Orange.....	8,864	Vaucluse.	Pithiviers.....	4,012	Loiret.
Orbec.....	3,002	Calvados.	Plaisance.....	1,559	Gers.
Orchamps.....	Jura.	Plancher-Bas*..	1,774	Haute-Saône.
Orchies.....	5,256	Nord.	Plancoet.....	777	Côtes-du-Nord.
Orgelot.....	2,296	Jura.	Plelan.....	3,056	Ile-et-Vilaine.
Orgon.....	2,036	B.-du-Rhône.	Pleurtaut*.....	1,850	Ile-et-Vilaine.
Origuy-Ste.-Benôte.	1,698	Aisne.	Ploermel.....	5,984	Morbihan.
Orléans.....	40,540	Loiret.	Plœuc*.....	5,921	Côtes-du-Nord.
Ormes (Les)....	490	Vienne.	Plombières.....	1,509	Vosges.
Ornans.....	2,980	Doubs.	Plogatel-Daoulas*.	5,367	Finistère.
Orthez.....	6,834	Basses-Pyrénées.	Plonguerneau*..	5,543	Finistère.
Ossun*.....	3,657	Hautes-Pyrén.	Plouay.....	3,656	Morbihan.
Oucques.....	Loir-et-Cher.	Pluvigner*.....	11,028	Morbihan.
Oudon.....	Loire-Inférieure.	Podensac.....	1,551	Gironde.
Oulchy-le-Château.	519	Aisne.	Poiré (le)*.....	3,393	Vendée.
Ouroux*.....	2,100	Nièvre.	Poissy.....	2,665	Seine-et-Oise.
Oust*.....	1,690	Ariège.	Poitiers.....	21,562	Vienne.
Oyonnax*.....	1,538	Ain.	Poix.....	760	Somme.
Pacaudière (La)..	1,654	Loire.	Poligny.....	5,555	Jura.
Pacy-sur-Eure... .	1,564	Eure.	Pompidou (le)...	1,058	Lozère.
Paimbeuf.....	3,646	Loire Inférieure	Poncin*.....	1,928	Ain.
Paimpol.....	2,152	Côtes-du-Nord	Pons.....	5,829	Charente-Infér.
Palais (le)*.....	1,707	Nièvre.	Pontacq*.....	1,847	Basses-Pyrénées
Palaiseau.....	1,646	Seine-et-Oise.	Pontallier-sur-Saône.	1,566	Côte-d'Or.
Palisse (La)....	2,268	Allier.	Pont-à-Mousson.	7,039	Meurthe.
Palluau.....	465	Vendée.	Pontarlier.....	4,549	Doubs.
Pallud (La).....	2,070	Vaucluse.	Pont-Audemerc. ?	5,398	Eure.
Pamiers.....	5,544	Ariège.	Pont-au-Mur....	Puy-de-Dôme.
Paray-le-Monial.	3,019	Saône-et-Loire.	Pont-Chartrain. .	3,100	Seine-et-Oise.
Paris.....	890,451	Seine.	Pont-Château*..	1,245	Loire Inférieure.
Parthenay.....	4,184	Deux-Sèvres.	Pont-Croix.....	1,605	Finistère.
Passy-lès-Paris..	Seine.	Pont-d'Ain.....	1,140	Ain.
Pau.....	11,761	Basses-Pyrénées.	Pont-de-Beauvoisin.	1,935	Isère.
Pauillac.....	2,640	Gironde.	Pont-de-l'Arche.	1,477	Eure.
Péage (Le).....	1,261	Isère.	Pont-de-Lempde.	945	Voyez Lempde.
Pelissanne*....	2,496	Bouches-du-R.	Pont-de-Vaux... .	5,188	Ain.
Penne*.....	6,278	Lot-et-Garonne.	Pont-du-Château*	3,357	Puy-de-Dôme.
Périers.....	2,642	Manche.	Pont-Gibaud.....	Puy-de-Dôme.
Périgueux.....	8,588	Dordogne.	Ponthierry.....	Seine-et-Marne.
Péronne.....	3,665	Somme.	Pontivy.....	7,772	Morbihan.
Perpignan.....	15,357	Pyrén.-Orient.	Pont-le-Roi....	756	Aube.
Perrecy.....	1,734	Saône-et-Loire.	Pont-l'Évêque..	Calvados.
Perrier (le)*....	1,798	Vendée.	Pontoise.....	5,370	Seine-et-Oise.
Pertuis.....	4,616	Vaucluse.	Pontorson.....	1,459	Manche.
Pesmes*.....	1,547	Haute-Saône.	Pontrieux.....	1,632	Côtes-du-Nord.
Peyrac.....	1,786	Lot.	Ponts-de-Cé (les)*.	3,804	Maine-et-Loire.

<i>Bureaux. Population. Départemens.</i>			<i>Bureaux. Population. Départemens.</i>		
Pont-Saint-Espirit	4,137	Gard.	Revigny*	1,688	Meuse.
Pont-Scorff *	1,744	Morbihan.	Revin *	2,133	Ardennes.
Pont-S ^c e-Maxence	2,610	Oise.	Rhieux *	1,668	Nord.
Pont-sur-Yonne.	1,538	Yonne.	Rians *	3,136	Var.
Pornic	834	Loire-Inférieure	Ribay (le)	1,022	Mayenne.
Port-à-Binson	Marne.	Ribeauville*	5,704	Haut-Rhin.
Port-Louis	2,077	Morbihan.	Ribecourt	528	Oise.
Port-sur-Saône	1,937	Haute-Saône.	Ribemont *	2,590	Aisne.
Port-S ^c e-Marie	1,654	Lot-et-Garonne.	Riberac *	3,604	Dordogne.
Pougues	855	Nievre.	Riceys (les)	3,676	Aube.
Pouilly	2,662	Nievre.	Richelieu	2,709	Indre-et-Loire.
Pourrières*	1,886	Var.	Rieux	1,984	Haute-Garonne.
Poussan *	1,800	Hérault.	Riez	3,736	Basses-Alpes.
Pouzauge	1,735	Vendée.	Rignac	2,139	Aveyron.
Prades	2,795	Pyrénées Orient.	Rimont *	2,357	Ariège.
Prauthoy	Haute-Marne.	Riom	12,736	Puy-de-Dôme.
Prémery	1,734	Nievre.	Rioz	787	Haute-Saône.
Pruilly	1,956	Indre-et-Loire.	Riquewbir*	1,691	Haut-Rhin.
Pré-en-Pail	3,206	Mayenne.	Ris	516	Seine-et-Oise.
Privas	4,199	Ardèche.	Rive-de-Gier	8,111	Loire.
Provins	5,076	Seine-et-Marne.	Riverenert *	1,686	Ariège.
Puiseaux *	1,991	Loiret.	Rives	2,050	Isère.
Puttelange	2,328	Moselle.	Rivesaltes*	3,053	Pyrén.-Orient.
Puy-en-Velay (le)	14,998	Haute-Loire.	Rixheim *	2,901	Haut-Rhin.
Puy-Laurens	1,814	Tarn.	Roanne	8,916	Loire.
Quaroube*	1,290	Nord.	Roche-Bernard (La)	1,300	Morbihan.
Quen	1,827	Somme.	Rochechouart	1,550	Haute-Vienne.
Quesnoy (le)	3,380	Nord.	Rochefort	12,909	Charente-Infér.
Questemberg *	3,400	Morbihan.	Rochefoucault (La).	2,680	Charente.
Queue (La)	515	Seine-et-Oise.	Rochelle (La)	11,073	Charente-Infér.
Quiévy*	2,343	Nord.	Roche-Millay (la) *	1,850	Nievre.
Quillan	1,440	Aude.	Rocroy	3,501	Ardennes.
Quimper	6,000	Finistère.	Rodez	7,747	Aveyron.
Quimperlé	4,724	Finistère.	Rogliano	1,500	Corse.
Quingey	878	Doubs.	Rohan . *	1,400	Morbihan.
Quintin	4,635	Côtes-du-Nord.	Romans	9,298	Drôme.
Rabastens	3,366	Tarn.	Romilly-sur-Seine *	2,677	Aube.
Rahling *	2,005	Moselle.	Romorantin	3,032	Loir-et-Cher.
Raimbeaucourt*	1,911	Nord.	Ronchamp *	1,513	Haute-Saône.
Raismes *	2,199	Nord.	Roquefort	1,343	Landes.
Rambervillers	4,543	Vosges.	Roquemaure	2,436	Gard.
Rambouillet	2,958	Seine-et-Oise.	Roquevaire	9,388	B.-du-Rhône.
Raon-l'Étape	3,210	Vosges.	Rosheim *	3,786	Bas-Rhin.
Réalmont	2,096	Tarn.	Rosiers (les)	3,578	Maine-et-Loire.
Rebais	1,022	Seine-et-Marne.	Rosiers-aux-Salines*	2,357	Meurthe.
Redon	2,998	Ille-et-Vilaine.	Rosny-sur-Seine	568	Seine-et-Oise.
Regmalard	1,688	Orne.	Rosoy	1,417	Seine-et-Marne.
Reguisheim *	1,653	Haut-Rhin.	Rosoy-sur-Serre	1,464	Aisne.
Reichshoffen *	2,739	Bas-Rhin.	Rosporden	560	Finistère.
Reims	34,862	Marne.	Rostrenen	877	Côtes-du-Nord.
Remiremont	4,148	Vosges.	Roubaix	13,152	Nord.
Rémoullins	Gard.	Rouen	90,000	Seine-Inférieure.
Rennes	29,377	Ille-et-Vilaine.	Rouffach	4,219	Haut-Rhin.
Réole (La)	2,600	Gironde.	Rouillac *	1,436	Charente.
Replonge *	1,717	Ain.	Rouvray	950	Côte-d'Or.
Rethel	6,147	Ardennes.	Royan	2,521	Charente-Infér.
Revel	5,445	Haute-Garonne.	Roye	3,458	Somme.

<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>	<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>
Rozières*	2,242	Somme.	Sainte-Foy	1,740	Gironde.
Rue	1,655	Somme.	Sainte-Hermine .	1,551	Vendée.
Rueil*	3,150	Seine-et-Oise.	Sainte-James . . .	2,948	Manche.
Ruffec	2,657	Charente.	Sainte-Livrade* .	2,875	Lot-et-Garonne.
Rugles	1,800	Eure.	Sainte-Marie* . .	2,579	Basses-Pyrénées.
Sablé	3,011	Sarthe.	Sainte-Marie-aux-		
Sables d'Olonne (les)	4,783	Vendée.	Mines	8,667	Haut-Rhin.
Saillans	1,482	Drôme.	Sainte-Maure . . .	1,580	Indre-et-Loire.
Sains*	2,144	Aisne.	Ste-Ménéhould..	2,933	Marne.
Saint-Afrigue . . .	6,406	Aveyron.	Ste-Mère-Eglise .	1,638	Manche.
Saint-Aignan . . .	2,369	Loir-et-Cher.	Saintes	10,300	Charente-Infér.
Saint-Amand . . .	5,925	Cher.	Saint-Esprit* . . .	2,595	Landes.
Saint-Amand . . .	9,142	Nord.	Saint-Etienne . . .	37,031	Loire.
Saint-Amans-la-			St-Etienne-du-Bois*	1,999	Vendée.
Bastide	Tarn.	Saint-Fargeau . . .	2,053	Yonne.
Saint-Amant* . . .	1,728	Nièvre.	Saint-Félix*	2,526	Haute-Garonne.
Saint-Amarin* . . .	1,832	Haut-Rhin.	Saint-Florent . . .	410	Corse.
Saint-Ambroix . . .	2,598	Gard.	Saint-Florentin . .	1,671	Yonne.
Saint-Amour . . .	2,600	Jura.	Saint-Flour	6,640	Cantal.
Saint-André* . . .	2,001	Hérault.	Saint-Fulgent . . .	857	Vendée.
St-André-de-Cubzac	1,987	Gironde.	Saint-Galmier* . .	1,950	Loire.
Saint-Antoin . . .	5,444	Tarn-et-Garon.	Saint-Gaudens . . .	5,629	Haute-Garonne.
Saint-Aubert* . . .	2,145	Nord.	Saint-Geniez . . .	2,583	Aveyron.
Saint-Aubin* . . .	1,639	Jura.	Saint-Genis	988	Charente-Infér.
Saint-Aubin-du-			Saint-George* . . .	1,238	Vendée.
Cormier	Ille-et-Vilaine.	St-George-sur-Loire.	2,541	Maine-et-Loire.
Saint-Aulaye* . . .	1,150	Dordogne.	St-Gerand-le-Puy	1,257	Allier.
Saint-Avoid	3,255	Moselle.	St-Germain-en-Laye	8,954	Seine-et-Oise.
Saint-Béat	1,265	Haute-Garonne.	S-Germain-Lembron*	1,797	Puy-de-Dôme.
S.-Benin-d'Azy* . .	1,719	Nièvre.	St-Germain-l'Espinasse		Loire.
St.-Benoit-du-Sault	1,148	Indre.	Saint-Gervais* . . .	1,626	Vendée.
St.-Bonnet-de-Joux	1,417	Saône-et-Loire.	Saint-Gilles	5,586	Gard.
Saint-Bresson* . . .	2,201	Haute-Saône.	St-Gilles-sur-Vic .	790	Vendée.
Saint-Briec	9,963	Côtes-du-Nord.	Saint-Girons . . .	3,389	Ariège.
Saint-Bris	1,763	Yonne.	Saint-Gobain* . . .	2,405	Aisne.
Saint-Calais	3,752	Sarthe.	Saint-Hilaire* . . .	1,756	Nord.
Saint-Céré	2,880	Lot.	Saint-Hilaire* . . .	2,078	Vendée.
Saint-Chamas* . . .	2,541	Bouches-du-R.	S.Hilaire-de-Rié*	2,226	Vendée.
Saint-Chamond . . .	6,645	Loire.	Saint-Hilaire-de-		
Saint-Chély	1,366	Lozère.	Talmont*	2,263	Vendée.
Saint-Chinian . . .	2,278	Hérault.	Saint-Hilaire-du-		
Saint-Christophe*	1,657	Vendée.	Harcouet	2,553	Manche.
St.-Clar-de-Lomagne	1,599	Gers.	S.Hilaire-Loulay*	1,869	Vendée.
Saint-Claud	1,550	Charente.	Saint-Hippolyte..	5,364	Gard.
Saint-Claude	5,533	Jura.	Saint-Hippolyte*	2,258	Haut-Rhin.
Saint-Cloud	1,973	Seine-et-Oise.	Saint-Hippolyte-		
Saint-Cyprien* . . .	2,300	Dordogne.	sur-le-Doubs . . .	581	Doubs.
Saint-Denis	5,731	Seine.	Saint-Jean*	1,693	Ain.
S-Didier-de-Chal ^e	2,727	Ain.	S-Jean-Brevelay*	2,959	Morbihan.
St-Dié-sur-Loire . .	1,221	Loir-et-Cher.	St-Jean-d'Angély	5,766	Charente-Infér.
Saint-Dié	7,359	Vosges.	S.-Jean-de-Bournay*	2,906	Isère.
Saint-Dizier	6,066	Haute-Marne.	St.-Jean-de-Foi* .	1,510	Hérault.
Sainte-Cécile* . . .	1,636	Vendée.	St-Jean-de-Losne	1,724	Côte-d'Or.
Sainte-Colombe-			St.-Jean-de-Luz .	1,975	Basses-Pyrénées.
sur-l'Hers	Aude.	Saint-Jean-de-		
Sainte-Croix*	1,977	Ariège.	Mont*	4,148	Vendée.
Ste-Croix-en-Plaine*	1,608	Haut-Rhin.	St-Jean-du-Gard .	2,579	Gard.

<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>	<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>
St.-Jean-le-Vieux *	1,653	Ain.	Saint-Pol de Léon	6,412	Finistère.
Saint-Jean-Pied-de-Port	1,652	Basses-Pyrénées.	Saint-Pons.	6,121	Hérault.
Saint-Junien	5,776	Haute-Vienne.	Saint-Pourçain.	4,094	Allier.
Saint-Just	926	Oise.	Saint-Quentin	17,661	Aisne.
Saint-Laurent *	549	Gironde.	Saint-Quintin *	1,766	Gard.
Saint-Laurent.		Jura.	Saint-Rambert	2,365	Ain.
Saint-Laurent-de-Cerdans *	2,001	Pyrén.-Orient.	Saint-Remy.	5,367	B.-du-Rhône.
Saint-Laurent-de-la-Salanque*	2,815	Pyrén.-Orient.	Saint-Romain.	1,287	Seine-Inférieure.
Saint-Léonard.	5,671	Haute-Vienne.	Saint-Saën.	2,500	Seine-Inférieure.
Saint-Lô.	8,509	Manche.	Saint-Saulge.	2,001	Nièvre.
Saint-Loup*	2,519	Haute-Saône.	Saint-Savin.	850	Vienne.
Saint-Lys.	1,204	Haute-Garonne.	Saint-Savinien.	3,285	Charente-Infér.
Saint-Macaire.	1,483	Gironde.	Saint-Seine	813	Côte-d'Or.
Saint-Maixent	4,335	Deux-Sèvres.	Saint-Sernin.	2,441	Aveyron.
Saint-Malo	9,858	Ille-et-Vilaine.	Saint-Servan.	1,150	Ille-et-Vilaine.
Saint-Marcellin	2,540	Isère.	Saint-Sever.		Calvados.
Saint-Mards *	1,593	Aube.	Saint-Sever	2,604	Landes.
St-Martin-de-Ré.	2,488	Charente-Infér.	St.-Symphorien*	1,651	Rhône.
St.-Martin-d'Estreaux.	1,420	Loire.	Saint-Symphorien de Lay.	2,497	Loire.
Saint-Martin-ès-Vignes *	1,670	Aube.	St. - Symphorien d'Ozon.	1,571	Isère.
Saint-Martin-du-Mont *	1,722	Ain.	Saint-Tropez.	3,390	Var.
St.-Martin-Valmeroux.	1,243	Cantal.	S.-Vaast de la Hougue	3,258	Manche.
Saint-Martory	996	Haute-Garonne.	St.-Vallery en Caux.	5,199	Seine-Inférieure.
Saint-Maurice.	708	Orne	St. - Vallery-sur-Somme.	3,531	Somme.
Saint-Maximin.	3,816	Var.	Saint-Vallier.	2,171	Drôme.
Saint-Michel-en-l'Herm. *	1,598	Vendée.	Saint-Venant	2,188	Pas-de-Calais.
Saint-Mihiel	5,567	Meuse.	Saint-Vist.	860	Doubs.
St.-Nicolas-d'Alhiermont*	1,618	Seine-Infér.	Saint-Ybars *	2,600	Ariège.
St-Nicolas du Port	2,914	Meurthe.	Saint-Yrieix.	6,508	Haute-Vienne.
S-Nicolas de la Grave.	2,948	Tarn-et-Garon.	Salbrus	1,389	Loir-et-Cher.
St-Nizier-le-Bourg*	1,621	Ain.	Salernes*	2,597	Var.
Saint-Omer.	19,016	Pas-de-Calais.	Salignac*	1,636	Dordogne.
Saint-Ouen*	1,555	Seine.	Salins.	5,219	Jura.
Saint-Oyen	1,435	Saône-et-Loire.	Sallertaine *	2,104	Vendée.
Saint-Pardoux *	1,200	Dordogne.	Sallies *	7,657	Basses-Pyrénées.
Saint-Palais	1,133	Basses-Pyrénées.	Salon.	5,947	Bouches-du-R.
Saint-Parre-les-Vaudes.	Aube.	Saméon *	1,682	Nord.
Saint-Paul.	1,722	Pyrénées Orient.	Samer.	1,938	Pas-de-Calais.
Saint-Pé *	2,652	Hauts-Pyrén.	Sancerre.	5,103	Cher.
Saint-Péray	1,791	Ardèche.	Sançoins	1,852	Cher.
Saint-Philbert *	1,694	Vendée.	Sap (le)	1,517	Orne.
S-Pierre-de-Chignac*	566	Dordogne.	Sarcelles.		Seine-et-Oise.
St-Pierre-le-Moutier	1,919	Nièvre.	Sarlat.	5,573	Dordogne.
St-Pierre-les-Calais*	4,957	Pas-de-Calais.	Sarralbe *	3,243	Moselle.
Saint-Pierre-St.-Dives *	1,527	Calvados.	Sarrebourg.	1,955	Meurthe.
Saint-Pol.	3,556	Pas-de-Calais.	Sarreguemines	3,608	Moselle.
			Saar-Union.	3,575	Bas-Rhin.
			Sartenne.	2,157	Corse.
			Sartrouville *	1,805	Seine-et-Oise.
			Sarzeau. *	6,128	Morbihan.
			Saugues*	1,698	Haute-Loire.
			Saujon.	1,877	Charente-Infér.
			Saulieu.	2,451	Côte-d'Or.
			Sault*	2,708	Vaucluse.

<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>	<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>
Saulzoir*	2,038	Nord.	Somain*	2,405	Nord.
Saumur.	10,314	Maine-et-Loire.	Sombornon.	860	Côte-d'Or.
Saurat*	4,805	Ariège.	Sommières.	3,642	Gard.
Sauve.	2,621	Gard.	Sompuis*	4,283	Marne.
Sauveterre.	Aveyron.	Songeons.	1,055	Oise.
Sauveterre*	2,159	Haute-Garonne.	Sorcy*	1,598	Meuse.
Sauzé.	1,431	Deux-Sèvres.	Sorèze*	1,347	Tarn.
Savenay.	1,845	Loire-Inférieure.	Sorgues*	2,016	Vaucluse.
Saverdun.	3,215	Ariège.	Sotteville-lès-Rouen*	3,795	Seine-Inférieure.
Saverne.	4,993	Bas-Rhin.	Soufflenheim*.	2,927	Bas-Rhin.
Savignac-les-Eglises*	460	Dordogne.	Souillac.	1,856	Lot.
Savigny*	1,559	Côte-d'Or.	Soulan*.	2,164	Ariège.
Sceaux*.	1,529	Seine.	Soulans*.	1,747	Vendée.
Scellières.	1,461	Jura.	Soultz.	5,495	Haut-Rhin.
Secy-sur-Saône et Saint-Albin*.	1,950	Haute-Saône.	Soultzmatt*.	2,532	Haut-Rhin.
Schelestat.	9,600	Bas-Rhin.	Soultz-s.-Forêts*.	1,849	Bas-Rhin.
Scherwiller*.	2,668	Bas-Rhin.	Soupes.	1,089	Seine-et-Marne
Schiltigheim*.	2,264	Bas-Rhin.	Sourhourg*.	1,996	Bas-Rhin.
Schirmeck.	1,153	Vosges.	Sourdeval.	4,306	Manche.
Schleithal*.	2,573	Bas-Rhin.	Souterraine (La).	1,648	Creuse.
Seclin*.	2,812	Nord.	Souigny.	1,912	Allier.
Sedan.	12,608	Ardennes.	Stenay.	5,524	Meuse.
Sez.	5,066	Orne.	Stolzheim*.	1,653	Bas-Rhin.
Segré.	909	Maine-et-Loire	Strasbourg.	49,708	Bas-Rhin.
Seix*.	3,572	Ariège.	Suette.	Maine-et-Loire.
Selongey.	1,600	Côte-d'Or.	Sully-la-Tour*.	1,619	Nièvre.
Selles-sur-Cher.	2,125	Loir-et-Cher.	Sumène.	1,917	Gard.
Seltz*.	2,410	Bas-Rhin.	Suippes*.	2,292	Marne.
Sémur.	4,220	Côte-d'Or.	Surères.	1,924	Charente-Infér.
Senlis.	5,049	Oise.	Tagnon.	Ardennes.
Sennecey.	2,370	Saône-et-Loire.	Tain.	1,614	Drôme.
Sénonnes*.	2,285	Vosges.	Talmas*.	1,775	Somme.
Sens.	8,685	Yonne.	Tannay.	1,200	Nièvre.
Sérignan*.	1,861	Hérault.	Tarare.	6,853	Rhône.
Semaize*.	1,761	Marne.	Tarascon.	1,519	Ariège.
Serres*.	1,761	Ariège.	Tarascon.	10,945	Bouches-du-R.
Serres.	1,081	Hautes-Alpes.	Tarbes.	8,712	Hautes-Pyrén.
Servance*.	4,485	Haute-Saône.	Tartas.	1,305	Landes.
Servian*.	1,652	Hérault.	Taulignan.	1,885	Drôme.
Seure.	3,441	Côte-d'Or.	Tauves.	2,316	Puy-de-Dôme.
Séverac-le-Château.	2,725	Aveyron.	Tence*.	5,214	Haute-Loire.
Sèvres.	4,182	Seine-et-Oise.	Terrasson.	2,298	Dordogne.
Seyne.	2,952	Basses-Alpes.	Tête de Buch. (la)	2,320	Gironde.
Seyne (la)*.	5,606	Var.	Thann.	6,501	Haut-Rhin.
Seyssel.	1,215	Ain.	Thiberville.	Eure.
Sezanne.	3,988	Marne.	Thiers.	11,613	Puy-de-Dôme.
Sigean.	2,379	Aude.	Thilliers (les)...	358	Eure.
Signes*.	2,318	Var.	Thionville.	5,821	Moselle.
Signy-l'Abbaye*.	2,724	Ardennes.	Thiviers.	1,700	Dordogne.
Sigoulès*.	484	Dordogne.	Thuir*.	2,047	Pyrénées Orient.
Sillé-le-Guillaume	2,356	Sarthe.	Thouars.	2,492	Deux-Sèvres.
Sisteron.	3,920	Basses-Alpes.	Thury-Harcourt.	Voy. Harcourt.
Soissons.	7,483	Aisne.	Tillières.	1,007	Eure.
Solesmes*.	4,946	Nord.	Tilly-sur-Seulles.	1,040	Calvados.
Solliès-Pont*.	3,406	Var.	Tinchebray.	5,130	Orne.
Solre-le-Château.	2,274	Nord.	Toissey.	1,252	Ain.
			Tonnay-Charente	1,173	Charente-Infér.

<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>	<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>
Tonnacins	6,626	Lot-et-Garonne.	Vannes	11,289	Morbihan.
Tounerre	3,861	Yonne.	Vans (les).....	2,152	Ardèche.
Torigny	2,095	Manche.	Vauvres *.....	2,014	Seine.
Tôtes	637	Seine-Infér.	Varades.....	3,814	Loire-Inférieur
Toucy	2,598	Yonne.	Varennes.....	1,547	Meuse.
Toul	7,507	Meurthe.	Varennes-s.-Allier	2,099	Allier.
Toulon	30,171	Var.	Varilhès *.....	1,581	Ariège.
Toulon-sur-Aroux	2,151	Saône-et-Loire.	Varzy	2,818	Nièvre.
Toulouse	53,819	Haute-Garonne.	Vassy	2,345	Haute-Marne.
Touques	1,125	Calvados.	Vatan	2,391	Indre.
Tourcoing.....	16,628	Nord.	Vaucouleurs. ...	2,146	Meuse.
Tour-d'Aigues (la).	2,569	Vaucluse.	Vaugirard.....	5,031	Seine.
Tour-du-Pin (la)	1,770	Isère.	Vauvert *.....	3,668	Gard.
Tournans	1,711	Seine-et-Marne.	Vaux	969	Seine-et-Oise.
Tournon	7,965	Ardèche.	Vayre.....	Puy-de-Dôme.
Tournus	5,151	Saône-et-Loire.	Venansault *... .	1,508	Vendée.
Tours	20,920	Indre-et-Loire.	Vence	3,482	Var.
Tourves*.....	2,774	Var.	Vendôme	6,805	Loir-et-Cher.
Toury	1,232	Eure-et-Loir.	Verberie	1,162	Oise.
Touvet (le).....	1,367	Isère.	Verdun *.....	4,164	Tarn-et-Garon.
Tramages *.....	1,696	Saône-et-Loire.	Verdun-s.-Meuse	9,882	Meuse.
Trappes	612	Seine-et-Oise.	Verdun-s.-Saône.	1,792	Saône-et-Loire
Trefort *.....	2,064	Ain.	Veirfeil *.....	2,443	Haute-Garonne
Treguier.....	3,026	Côtes-du-Nord.	Vermanton.	2,621	Yonne.
Treignac	Corrèze.	Verneuil	3,888	Eure.
Tremblade (La).	2,219	Charente-Infér.	Vernon	2,673	Eure.
Tréport (le)*... .	2,388	Seine-Infér.	Vernoux	2,770	Ardèche.
Trêts*.....	2,710	B.-du-Rhône.	Verpillière (La)..	647	Isère.
Trévous.....	3,000	Ain.	Verrie (la)*....	1,770	Vendée.
Trie	1,203	Hautes-Pyrén.	Versailles.....	29,791	Seine-et-Oise.
Triel	1,716	Seine-et-Oise.	Vertaizon*.....	1,727	Puy-de-Dôme.
Troarn.....	936	Calvados.	Verteillac *....	1,070	Dordogne.
Troyes.....	25,587	Aube.	Vertus*.....	1,560	Pas-de-Calais.
Tulles	8,479	Corrèze.	Vertus.....	2,040	Marne.
Tullins	1,785	Isère.	Vervins	2,687	Aisne.
Turckheim *.....	2,017	Haut-Rhin.	Vesoul.....	5,252	Haute-Saône.
Uffholtz*.....	1,720	Haut-Rhin.	Veyersheim*....	2,041	Bas-Rhin.
Ussel	2,551	Corrèze.	Veyne.....	1,768	Hautes-Alpes.
Ustou *.....	3,270	Ariège.	Veyre-Monton*	1,953	Puy-de-Dôme.
Uzel	1,932	Côtes-du-Nord.	Vézelay.....	1,285	Yonne.
Uzerches.....	1,710	Corrèze.	Vézelize.....	1,743	Meurthe.
Uzès	5,622	Gard.	Vias*.....	1,681	Hérault.
Vahres.....	Tarn.	Vic *.....	3,376	Meurthe.
Vaison *.....	2,276	Vaucluse.	Vic-Bigorre.....	3,508	Hautes-Pyrén.
Val (le)*.....	1,738	Var.	Vic-Fezensac....	2,696	Gers.
Valançay.....	2,712	Indre.	Vic-le-Comte*..	2,161	Puy-de-Dôme.
Val-d'Ajol*....	5,708	Vosges.	Vic-sur-Aisne... .	497	Aisne.
Valence	10,283	Drôme.	Vic-sur-Cère... .	1,962	Cantal.
Valence-d'Agen..	2,484	Tarn-et-Garon.	Vienne.....	13,780	Isère.
Valenciennes... .	19,841	Nord.	Vienne-le-Château*	1,607	Marne.
Valensole *....	2,655	Basses-Alpes.	Vierzon	4,707	Cher.
Vallaurin *.....	1,798	Var.	Viesly*.....	2,086	Nord.
Valleraugues *..	1,806	Gard.	Vieux-Maisons.. .	960	Aisne.
Valmont	362	Seine-Inférieure.	Vigan (le).....	4,246	Gard.
Valognes.....	6,958	Manche.	Vignacourt *....	3,549	Somme.
Valréas	3,839	Vaucluse.	Vignory.....	894	Haute-Marne.
Vandœuvre.....	1,303	Aube.	Vihiers.....	523	Maine-et-Loire

<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>	<i>Bureaux.</i>	<i>Population.</i>	<i>Départemens.</i>
Villaine-la-Juhel*	2,420	Mayenne.	Vire.....	8,116	Calvados.
Villablard *...	1,206	Dordogne.	Viriat *.....	2,419	Ain.
Villapourçon*...	1,882	Nievre.	Virieu.....	1,101	Isère.
Ville-aux-Cleris (la).	783	Loir-et-Cher.	Vitré.....	9,085	Ille-et-Vilaine.
Villebois *.....	1,650	Ain.	Vitry *.....	2,231	Pas-de-Calais.
Ville-Dieu.....	3,024	Manche.	Vitry *.....	2,138	Seine.
Villefort.....	1,285	Losère.	Vitry-le-Français	7,194	Marne.
Villefranche.....	9,521	Aveyron.	Vitteaux.....	1,854	Côte-d'Or.
Ville-Franche..	2,715	Haute-Garonne.	Viviers.....	2,419	Ardèche.
Ville-Franche..	5,275	Rhône.	Vivonne.....	2,400	Vienne.
Ville-en-Tardenois.*	490	Marne.	Vix*.....	2,483	Vendée.
Villemur *.....	5,668	Haute-Garonne.	Vizilles.....	2,023	Isère.
Villenauxe.....	2,515	Aube.	Void.....	1,279	Meuse.
Villeneuve-d'Agen..	9,495	Lot-et-Garonne.	Voiron.....	7,058	Isère.
Villeneuve-de-Berg.	2,494	Ardèche.	Voisey *.....	1,665	Haute-Marne.
Villeneuve-la-Guyard	560	Yonne.	Volvic*.....	1,800	Puy-de-Dôme.
Villeneuve-les-Avignon..	3,279	Gard.	Vouvray.....	...	Indre-et-Loire.
Villeneuve-l'Archev.	1,860	Yonne.	Voute (La)....	1,419	Ardèche.
Villeneuve-le-Roi..	3,750	Yonne.	Vouziers.....	1,880	Ardennes.
Villeneuve-les-Béziers*.	1,836	Hérault.	Wallers*.....	2,908	Nord.
Villeneuve-Saint-Georges.....	895	Seine-et-Oise.	Wallincourt*...	1,757	Nord.
Villeparisis.....	559	Seine-et-Marne	Walschbronne *	1,775	Moselle.
Villequier.....	884	Cher.	Wantzenau (la)*.	2,592	Bas-Rhin.
Villers-Bretonneux*.	1,791	Somme.	Warloy-Bailion*	1,801	Somme.
Villers-Cotterêts.	2,415	Aisne.	Wasselonne....	4,567	Bas-Rhin.
Villersexel.....	Haute-Saône.	Watrelos*.....	4,485	Nord.
Villers-Guislain*	1,806	Nord.	Wattwiller*....	1,548	Haut-Rhin.
Villers-Outrean*	2,452	Nord.	Wazemmes*....	7,170	Nord.
Villers-le-Bocage	1,177	Calvados.	Wesserling.....	Haut-Rhin.
Villette (la)....	2,089	Seine.	Westhoffen*....	2,334	Bas-Rhin.
Ville-Vallier...	Yonne.	Wilier *.....	1,769	Haut-Rhin.
Vimont.....	Calvados.	Wintzenheim*..	2,870	Haut-Rhin.
Vimoutiers.....	3,706	Orne.	Wissembourg... .	6,146	Bas-Rhin.
Vinay.....	Isère.	Wormhoudt... .	3,577	Nord.
Vingy*.....	2,014	Pyrénées-Orient.	Yssingaux.....	6,908	Haute-Loire.
Vincennes.....	2,793	Seine.	Yvetot.....	9,853	Seine-Inférieure.
			Zutquerque*....	1,975	Pas-de-Calais.

DÉPARTS POUR LES PAYS ÉTRANGERS.

VILLES, PAYS, ETATS ET COLONIES pour lesquels il est indispensable d'affranchir les Lettres, qui, sans cette précaution, resteraient en rebut.

COLONIES, tous les jours.

Il faut affranchir jusqu'au port de mer pour les Colonies françaises de l'Amérique, les Etablissements français aux Indes, les Etats-Unis d'Amérique et tous autres Pays ou Etats d'outre-mer; mais les lettres pour le Cap de Bonne-Espérance et les possessions anglaises dans les Indes-Orientales, ne peuvent être affranchies qu'en Angleterre.

ANGLETERRE.

Les lundis, mardis, vendredis, samedis, par le courrier ordinaire; et les mardis, mercredis, samedis, dimanches, par estaffette de Paris sur Calais.

Il faut affranchir jusqu'à Douvres, pour Londres et l'Angleterre, Edimbourg et l'Écosse, Dublin, l'Irlande et l'île de Guernesey. Les lettres pour les îles de Jersey et

d'Aurigny, doivent être affranchies de la même manière que celles pour les Colonies, jusqu'à *Cherbourg, St.-Malo* ou *Granville*, selon la direction la plus courte qui peut leur être donnée par l'un ou l'autre de ces trois ports maritimes.

ROYAUMES D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL.

Les lettres et paquets pour *Madrid* et toute l'Espagne, Lisbonne et tout le Portugal et ceux pour Gibraltar, ainsi que pour toutes les Colonies, tant espagnoles que portugaises, partent les mercredis et dimanches par Bayonne, lorsqu'ils sont affranchis jusqu'à *Saint-Jean-de-Luz*.

Ceux pour Barcelonne, Lérida, Tarragone, Tortose et la Catalogne, les îles Baléares ou les îles de Majorque, Minorque et d'Ivica, partent par Perpignan, affranchis jusqu'à cette ville, les lundis et jeudis.

POSSESSIONS DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Les départs de Paris pour la Bohême ont lieu les mardis, mercredis, vendredis, dimanches; et, pour la Moravie, la Silésie, la Galicie, seulement le mardi, par Forbach avec affranchissement forcé jusqu'à ce bureau.

Les départs pour Vienne et la basse Autriche, la Moravie, la Silésie, la Galicie, la Hongrie, la Transylvanie, les frontières militaires, le Tyrol, la Styrie, la haute Autriche, l'Illyrie, la Dalmatie, les provinces vénitiennes, la délégation lombarde de Mantoue, les lundis, mercredis, vendredis, samedis, par Huningue, avec affranchissement forcé jusqu'à ce bureau.

Les départs pour les provinces lombardes, les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis, par Huningue, avec affranchissement forcé jusqu'à ce bureau.

Ces points de sortie (Forbach et Huningue) sont communs aux lettres de tous les départemens de la France, excepté celles des 37 départemens méridionaux pour le Tyrol méridional, l'Illyrie, la Dalmatie, les provinces vénitiennes et lombardes, lesquelles lettres, suivant leur origine, sont dirigées, avec affranchissement forcé, sur les bureaux de Pont-de-Beauvoisin, ou d'Antibes.

VILLES, PAYS OU ETATS ÉTRANGERS pour lesquels le public est libre d'affranchir ou de ne point affranchir (voie d'Autriche).

Cracovie (la ville libre de), affranchissement libre jusqu'à destination.

Pologne méridionale, Lublin, Sandomirz. . . *id.* jusqu'à Podgorze.

Russie méridionale, Odessa, Teflis, etc. . . *id.* jusqu'à Brody.

Modène, Reggio, Massa Carara (Italie). . . *id.* jusqu'à Saint-Benedetto.

Parme, Plaisance, Guastalla. *id.* jusqu'à Casal Pusterlengo.

Îles Ioniennes, de Malte et de Goza. . . . *id.* jusqu'à la Samoggia, près Bologne.

LA TURQUIE, L'ÉGYPTE ET LES ECHELLES DU LEVANT. — Pour Constantinople et toute la Turquie, *il faut affranchir jusqu'à Huningue*, les lettres que l'on veut faire passer par Vienne en Autriche; et *jusqu'à Marseille*, si l'on veut qu'elles soient expédiées par la voie de mer.

Il faut pareillement affranchir soit jusqu'à Huningue, soit jusqu'à Marseille, suivant qu'on veut faire passer par Vienne en Autriche, ou directement par un port marin de France, les lettres pour les îles de Candie, de Negrepont et tout l'Archipel, pour Smyrne, Alep et les Echelles du Levant, Alger, Maroc, Tripoli, Tunis et les États Barbaresques, Alexandrie, le Caire et toute l'Égypte.

GRAND-DUCHÉ DE BADE (tous les jours.)

On est libre d'affranchir jusqu'à destination, ou de ne point affranchir pour Bade, Carlsruhe, Constance, Manheim, et tout le Grand-Duché de Bade.

SUISSE, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à destination, ou ne point affranchir pour les cantons de : Berne, Fribourg, Soleure, Unterwalden et Genève; Vaud et Valais; Neuchâtel; Bâle, Schaffouse, Argovie, Lucerne, Ury et Tessin; Zurich, Schwitz, Glaris, Zug, Appenzel, Saint-Gall, Grisons et Thurgovie.

VILLES, PAYS OU ÉTATS ÉTRANGERS pour lesquels le public est libre d'affranchir ou de ne point affranchir.

ITALIE, par les Etats-Sardes, lundis, mercredis, vendredis, dimanches.

On peut affranchir jusqu'à destination, ou ne point affranchir pour Cagliari et l'île de Sardaigne, ainsi que pour tous les Etats de S. M. Sarde.

On peut de même affranchir, mais jusqu'à Sarzane seulement, pour Lucques et le pays de ce nom; pour Pise, Livourne, Florence et toute la Toscane, ainsi que pour Piombino; pour le Boulonois, le Ferrarois, le duché d'Urbain, la Marche d'Ancone, Rome et tout l'Etat pontifical, pour Naples, Messine, Palerme et pour tout le royaume des Deux-Siciles.

ROYAUME DE PRUSSE, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à destination, ou ne point affranchir pour Aix-la-Chapelle et Sarrebruck, pour Clèves et le duché de ce nom, pour Dusseïdorf et tout le duché de Berg, pour Berlin, Francfort-sur-l'Oder, la Marche ou le Brandebourg, Magdebourg, Kœnigsberg, Breslau, la Silésie et toutes les possessions prussiennes, tant en deçà qu'au-delà du Rhin. Mais on ne peut affranchir que jusqu'à Thorn, pour la Pologne-Russe, et jusqu'à Memel, pour l'Empire de toutes les Russies.

BELGIQUE ET HOLLANDE, tous les jours.

On est libre d'affranchir jusqu'à destination, ou de ne point affranchir pour Mons, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, Rotterdam, La Haye, Middelbourg, Liège, le duché de Luxembourg, le duché de Bouillon, et pour la Belgique et la Hollande.

ÉTATS D'ALLEMAGNE desservis par la Direction générale des postes féodales héréditaires du Prince de la Tour-et-Taxis, à Francfort-sur-le-Mein, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à destination, ou ne point affranchir les lettres et paquets pour Stuttgard, Ulm et tout le royaume de Wurtemberg, pour le duché, le grand-duché et l'électorat de Hesse, pour le duché et le grand-duché de Nassau, pour le duché d'Oldembourg, situé sur la rive gauche du Rhin, pour la ville libre de Francfort-sur-le-Mein, pour les principautés de Hesse-Hombourg, de Lippe-Buckeburg et Detmold, de Reuss, de Saxe-Cobourg, de Schwarzburg et de Waldeck, pour la Saxe ducale, pour les royaumes de Saxe et de Hanovre, ainsi que pour le duché de Brunswick, et pour les villes Anscatiques de Bremen, d'Hambourg et de Lubeck.

On peut pareillement affranchir jusqu'à Bremen pour le duché d'Oldembourg en Basse-Allemagne; et jusqu'à Hambourg, pour la principauté de Lubeck, pour les grands-duchés de Mecklembourg-Strelitz et Schwérin, le duché de Holstein, le royaume de Danemarck, l'Islande et les royaumes de Suède et de Norwège.

ROYAUME DE BAVIÈRE, tous les jours.

On peut affranchir jusqu'à destination ou ne point affranchir pour tous les Etats du royaume de Bavière situés, tant en-deçà qu'au-delà du Rhin.

SECTION II.

TRANSPORTS PUBLICS.

(Administration des Messageries royales. — Coches de la Haute-Scine. — Etablissement des Eaux clarifiées.)

ADMINISTRATION

DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DES MESSAGERIES

Rue Notre-Dame-des-Victoires, hôtel des Messageries.

Cet établissement, qui a remplacé la Régie générale des Messageries nationales, supprimée par la loi du 30 septembre 1797, est spécialement chargé des transports du Gouvernement et des administrations publiques; il offre au commerce et aux particuliers une centralité de services des Messageries sur tous les points du Royaume, par ses correspondans dans le Piémont, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, la Belgique, l'Angleterre, etc., etc.

L'Administration s'assemble trois fois par semaine, de midi à quatre heures; et il y a toujours à l'hôtel des Messageries un Administrateur pour recevoir les réclamations du public, et y faire droit.

Administrateurs-généraux. Messieurs,

B^{on} C. Saint-Georges ✱.

Touchard ✱.

Besson ✱.

Soufflot ✱.

Musnier.

A. de Nanteuil.

Casimir Leconte.

M. Lefebvre, *Caissier-général.*

Administrateurs-Adjoints. Messieurs,

De Marigny.

Caillus fils.

Desvallières.

Revenaz fils.

Lacroix-Saint-Pierre.

Bullot.

M. Taupin, *Secrétaire-général.*

M. Girbaud (O ✱), *Adjoint au Secrétaire-général.*

Conseil de l'Administration.

M. Dutillet, *ancien Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*

M. N. . . ., *Avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.*

M. Bonnet fils, *Avocat plaidant.*

M. Delacourtié, *Avoué à la Cour royale.*

M. Guidou, *Avoué au Tribunal de première instance.*

M. Nonguier fils, *Défenseur officieux près le Tribunal de Commerce.*

M. Chardin, *Notaire.*

M. Vandermarq ✱, *Agent de change.*

M. Seigneur, *Commissaire-Priseur.*

M. Sedillot, *Docteur en médecine.*

Bureau des Recouvrements.

Ce Bureau est chargé particulièrement du recouvrement des effets de commerce de Paris sur les Départemens, et des Départemens sur Paris. Il vient d'être donné à ses opérations de développement, et il offre au commerce les plus grandes facilités. Le bureau est ouvert depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures après-midi.

L'Administration de l'exploitation générale des Messageries, rue Notre-Dame-des-Victoires, a fait une convention avec la Direction-générale et Administration des Postes en date du 2 septembre 1822, approuvée par S. Exc. le Ministre des Finances, pour faire conduire ses diligences par les maîtres de poste.

VILLES DE PASSAGE OU DE DESTINATION des Diligences.	DÉPARTS DE PARIS.		TEMPS en Route.		RETOURS POUR PARIS.		VILLES DE CORRESPONDANCE.	
	Jours.	Heures.	Jours.	Heures.	Jours.	Heures.	Route.	
Abbeville, Voyez Calais.	42	8 m.	tous les jours.	8 m.	Hesdin, Eu, Dieppe.
Aleçon, par la voit. de Brest.	50	4 s	tous les 2 jours.	4 s	tous les jours.	9 m.	27 h.	Neufchâtel, Beaumont, Seez, Argentan, Falaise.
Altkirch, Voyez Mulhausen.	113	3 s.	tous les 2 jours.	3 s.	...	11 m	15 h.	Montdidier, Arras.
Amiens.	32	4 ½ s.	tous les 2 jours.	4 ½ s.	tous les 2 jours.	9 m.	...	Jarnac, Cognac, Saintes, Blaye. Limoges.
Angers. Voy. Nantes.	76	7 m.	tous les jours.	7 m.	Villotte, St.-Mihiel.
Angoulême, Voy. Bordeaux.	120	5 s.	tous les jours.	5 s.	Toutes les villes de Suisse.
Arras, Voyez Lille.	50	4 ¾ s.	tous les 2 jours.	4 ¾ s.	tous les 2 jours.	11 m.	...	Clermont-Oise. Gisors.
Auxerre. Voy. Châlons-sur-Saône.	42	10 m.	tous les jours.	10 m.	Porentruy, Colmar, Anspach, Izenheim.
Avallon, Voy. Lyon par Châlons.	55	7 m.	tous les jours.	7 m.	Genève, Pontarlier, Lons-le-Saulnier, Salins, Neufchâtel, et toute la Suisse.
Bar-le-Duc, Voy. Strasbourg.	64	3 s.	tous les 2 jours.	3 s.	tous les 2 jours.	9 m.	4 j.	Mont-de-Marsan, Agen, Bayonne, toute l'Esp.
Bar-sur-Saône. Voy. Mulhausen.	47	3 s.	tous les 2 jours.	3 s.	tous les 2 jours.	5 m.	5 j.	Cassel, St.-Omer.
BALE, Voyez Mulhausen.	123	4 s.	tous les 2 jours.	4 s.	
Beauvais. Voyez Calais.	17	6 m.	tous les jours.	6 m.	tous les jours.	3 s.	...	
Belfort. Voy. Mulhausen.	103	3 s.	tous les 2 jours.	3 s.	tous les jours.	9 m.	...	
BRESE, par Rennes.	150	4 s.	tous les 2 jours.	4 s.	tous les 2 jours.	3 s.	...	
BESANCON, par Tournay.	100	5 m.	tous les jours.	5 m.	tous les jours.	3 s.	...	
Blois.	44	5 s.	tous les jours.	5 s.	tous les jours.	
BONDEAUX, par Limoges.	156	5 s.	tous les 2 jours.	5 s.	tous les jours.	
BORDEAUX, par Orléans.	157	5 s.	tous les jours.	5 s.	tous les jours.	
Boulogne. Voyez Calais.	61	8 m.	tous les jours.	8 m.	tous les jours.	
Bourbon (Vend.) Voy. La Rochelle.	130	5 s.	tous les 2 jours.	5 s.	tous les jours.	
Brives, Voy. Toulouse.	125	8 m.	tous les 2 jours.	8 m.	tous les jours.	
BRUXELLES.	73	7 m.	tous les jours.	7 m.	tous les jours.	
CAGEN, 1 départ.	56	11 m.	tous les jours.	11 m.	tous les jours.	9 m	1 j. s.	Vire, Baieux, St.-Lô, Carentan, Cherbourg, Avranches, Granv.
Cherbourg.	97	11 m.	tous les 2 jours.	11 m.	tous les jours.	8 m.	1 j.	
Calais, Voy. Toulouse.	154	8 m.	tous les 2 jours.	8 m.	tous les 2 jours.	8 m.	2 j.	
CALAIS, 1 départ, par Boulogne.	70	8 m.	tous les jours.	8 m.	tous les jours.	7 s.	1 j. ½	Doulens, Arras, Bethune, Saint-Omer, Heslin,
CALAIS, par St.-Omer.	...	4 s.	tous les 2 jours.	4 s.	tous les 2 jours.	8 m.	1 j. ½	Graveline, Dunkerque, Fontenoy.
Cambrai, 2 départs.	44	7 m.	tous les jours.	7 m.	tous les jours.	...	20 h.	
Châlons-sur-Marne, 1 départ.	43	5s. ou 7m.	tous les jours.	5s. ou 7m.	tous les jours.	...	50 h.	Lyon (par la Saône.)
Châlons-sur-Saône, par Autun.	85	10 m.	tous les jours.	10 m.	tous les jours.	11 m.	...	

VILLES DE PASSAGE OU DE DESTINATION des Diligences.	DÉPARTS DE PARIS.		TEMPS en Route.	RETOURS POUR PARIS.		TEMPS en Route.	VILLES DE CORRESPONDANCE.
	Lignes.	Jours.		Heures.	Jours.		
Chartres, 1 départ	22	tous les jours.	8 s.	tous les jours.	6 m.	53 h.	Châteaudun, Vendôme.
Châteauroux	65	tous les 2 jours.	7 s.	tous les jours.	7 m.	12 h.	Buzançois, Châtillon-sur-Indre, La Châtre, Leblanc.
Château-Thierry, 1 départ	24	tous les jours.	5 s. 7 m.				
Châtelleraut, Voy. Bordeaux	79	tous les jours.	5 s.				
Châtillon-sur-Saône	56	tous les 2 jours.	6 m.				
Chaumont, Voy. Mulhausen	61	tous les jours.	3 s.				Bourbonne.
Chartre-ville	68	tous les jours.	10 m.				
CLERMONT-FERRAND	95	tous les 2 jours.	4 s.	tous les 2 jours.	3 s.	3 j.	Aurillac, Le Puy, Mende, St-Flour, Roanne.
Cosne, V. Clermont ou Lyon	46	tous les jours.	7 m. 4 s.				
DIJON, par Tonnerre	80	tous les jours.	6 m.	tous les jours.	3 s.	2 j.	Vitteaux, Rouvray, Semur, Auxonne.
De Dijon à Châlons-sur-Saône	17 1/2	tous les 2 jours.	7 m.				
Dôle, Voy. Besançon	90	tous les jours.	6 m.				Sains, Arb, Sous-le-Sault, Genève, la Suisse.
Danay, V. Lille par S-Quentin	30	tous les jours.	4 s.				Bethune, Arras
Dreux, Voy. Rennes	22	tous les 2 jours.	4 s.				
Eperey, V. Metz	35	tous les jours.	5 s.				
Étampes, V. Orléans, 5 dép.	14	tous les jours.	7 m. 5 7/8 s.				Dourdan.
Evreux, V. Caen, 1 départ	27	tous les jours.	11 m.				L'Aigle, Louviers.
Ferté-Bernard (la), Voy. Nantes	43	tous les 2 jours.	7 m.				
Fontainebleau, 1 départ	14 1/2	tous les jours.	7 m. 4 s.	tous les 2 jours.	8 m.	3 j. 1/2.	Pithiviers.
Falaise	53	tous les 2 jours.	6 m.	tous les 2 jours.	5 s.	3 j. 1/2.	Chambéry.
GENÈVE, Voyez Besançon	130	tous les jours.	4 et 6.	tous les jours.	8 s.	1 j.	Beauvais, Chauny.
Ham, V. Lille p. St-Quentin, 2 d.	30	tous les jours.	5 1/2 s.				
Havre (le)	55	tous les jours.	6 10 m.	tous les jours.	6 m.	17 h.	Marles, Vervins, La Fère.
Joigny, V. Besançon, 2 départs	36	tous les jours.	3 s.				La Capelle, Hierson.
Langres, V. Mulhausen, 1 dép.	69	tous les 2 jours.	6 s.	tous les jours.	9 s.	60 h.	Maestricht, Aix-la-Chapelle, et toutes les villes jusqu'à Hambourg.
LAON	35	tous les 2 jours.	4 s.	tous les jours.	10 m.	35 h.	Saint-Omer, Dunkerque, Menin, Courtray,
Laval, Voy. Rennes	72	tous les jours.	7 m.	tous les jours.	11 m.	28 h.	Bruges, Gand, Anvers, etc.
LIÈGE, Voy. Valenciennes	99	tous les jours.	4 s.				Guéret, Moulins, Angoulême, Clermont.
LILLE, par Arras	59	tous les 2 jours.	4 1/2 s.				
LILLE, par St-Quentin	59	tous les jours.	4 s.				
Limoges	98	tous les jours.	7 s. 8 m.				

1 s. 1/2. 1 1/2. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. 101. 102. 103. 104. 105. 106. 107. 108. 109. 110. 111. 112. 113. 114. 115. 116. 117. 118. 119. 120. 121. 122. 123. 124. 125. 126. 127. 128. 129. 130. 131. 132. 133. 134. 135. 136. 137. 138. 139. 140. 141. 142. 143. 144. 145. 146. 147. 148. 149. 150. 151. 152. 153. 154. 155. 156. 157. 158. 159. 160. 161. 162. 163. 164. 165. 166. 167. 168. 169. 170. 171. 172. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 179. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 189. 190. 191. 192. 193. 194. 195. 196. 197. 198. 199. 200. 201. 202. 203. 204. 205. 206. 207. 208. 209. 210. 211. 212. 213. 214. 215. 216. 217. 218. 219. 220. 221. 222. 223. 224. 225. 226. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250. 251. 252. 253. 254. 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262. 263. 264. 265. 266. 267. 268. 269. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. 277. 278. 279. 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 288. 289. 290. 291. 292. 293. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 300. 301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317. 318. 319. 320. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333. 334. 335. 336. 337. 338. 339. 340. 341. 342. 343. 344. 345. 346. 347. 348. 349. 350. 351. 352. 353. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400. 401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 458. 459. 460. 461. 462. 463. 464. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474. 475. 476. 477. 478. 479. 480. 481. 482. 483. 484. 485. 486. 487. 488. 489. 490. 491. 492. 493. 494. 495. 496. 497. 498. 499. 500. 501. 502. 503. 504. 505. 506. 507. 508. 509. 510. 511. 512. 513. 514. 515. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529. 530. 531. 532. 533. 534. 535. 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543. 544. 545. 546. 547. 548. 549. 550. 551. 552. 553. 554. 555. 556. 557. 558. 559. 560. 561. 562. 563. 564. 565. 566. 567. 568. 569. 570. 571. 572. 573. 574. 575. 576. 577. 578. 579. 580. 581. 582. 583. 584. 585. 586. 587. 588. 589. 590. 591. 592. 593. 594. 595. 596. 597. 598. 599. 600. 601. 602. 603. 604. 605. 606. 607. 608. 609. 610. 611. 612. 613. 614. 615. 616. 617. 618. 619. 620. 621. 622. 623. 624. 625. 626. 627. 628. 629. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 636. 637. 638. 639. 640. 641. 642. 643. 644. 645. 646. 647. 648. 649. 650. 651. 652. 653. 654. 655. 656. 657. 658. 659. 660. 661. 662. 663. 664. 665. 666. 667. 668. 669. 670. 671. 672. 673. 674. 675. 676. 677. 678. 679. 680. 681. 682. 683. 684. 685. 686. 687. 688. 689. 690. 691. 692. 693. 694. 695. 696. 697. 698. 699. 700. 701. 702. 703. 704. 705. 706. 707. 708. 709. 710. 711. 712. 713. 714. 715. 716. 717. 718. 719. 720. 721. 722. 723. 724. 725. 726. 727. 728. 729. 730. 731. 732. 733. 734. 735. 736. 737. 738. 739. 740. 741. 742. 743. 744. 745. 746. 747. 748. 749. 750. 751. 752. 753. 754. 755. 756. 757. 758. 759. 760. 761. 762. 763. 764. 765. 766. 767. 768. 769. 770. 771. 772. 773. 774. 775. 776. 777. 778. 779. 780. 781. 782. 783. 784. 785. 786. 787. 788. 789. 790. 791. 792. 793. 794. 795. 796. 797. 798. 799. 800. 801. 802. 803. 804. 805. 806. 807. 808. 809. 810. 811. 812. 813. 814. 815. 816. 817. 818. 819. 820. 821. 822. 823. 824. 825. 826. 827. 828. 829. 830. 831. 832. 833. 834. 835. 836. 837. 838. 839. 840. 841. 842. 843. 844. 845. 846. 847. 848. 849. 850. 851. 852. 853. 854. 855. 856. 857. 858. 859. 860. 861. 862. 863. 864. 865. 866. 867. 868. 869. 870. 871. 872. 873. 874. 875. 876. 877. 878. 879. 880. 881. 882. 883. 884. 885. 886. 887. 888. 889. 890. 891. 892. 893. 894. 895. 896. 897. 898. 899. 900. 901. 902. 903. 904. 905. 906. 907. 908. 909. 910. 911. 912. 913. 914. 915. 916. 917. 918. 919. 920. 921. 922. 923. 924. 925. 926. 927. 928. 929. 930. 931. 932. 933. 934. 935. 936. 937. 938. 939. 940. 941. 942. 943. 944. 945. 946. 947. 948. 949. 950. 951. 952. 953. 954. 955. 956. 957. 958. 959. 960. 961. 962. 963. 964. 965. 966. 967. 968. 969. 970. 971. 972. 973. 974. 975. 976. 977. 978. 979. 980. 981. 982. 983. 984. 985. 986. 987. 988. 989. 990. 991. 992. 993. 994. 995. 996. 997. 998. 999. 1000.

Luxemb., 1 ^o Caen, 1 départ.	45	tous les jours.	10 m.	3 j. $\frac{1}{2}$	tous les jours.	11 h. m.	3 j. $\frac{1}{2}$	Falaise, Pont-Audemer, Honfleur.
Luneville, Voy. Strasbourg.	92	tous les 2 jours.	7 m.					Grenoble, Marseille, Montpellier, Digue, Gap, Nice, Privas, Toulon, Valence, Nîmes, Montbrison, Le Puy, Chambéry, Draguignan, Avignon, Saint-Etienne, toutes les villes d'Italie et du Piémont.
Lusignan, Voy. La Rochelle.	96	tous les 2 jours.	5 s.					Idem.
Lyon, par Auxerre.	120	tous les jours.	10 m.	3 j. $\frac{1}{2}$	tous les jours.	6 h. m.	3 j. $\frac{1}{2}$	Bourg.
Lyon, par Moulins.	120	tous les jours.	7 m.	3 j. $\frac{1}{2}$	tous les jours.			Gisors.
Mâcon, V. Châlons-sur-Saône.	100	tous les jours.	10 m.					Château-du-Loir, St.-Denis-d'Orgues.
Maguy, Voy. Le Havre.	16	tous les jours.	5 s.					Hordan, Pontchartrain.
Mans (Le), Voy. Nantes.	53	tous les 2 jours.	7 m.					Fougères, Ernée.
Mantes, 2 départs.	16	tous les jours.	5 $\frac{1}{2}$, 6 m					Nancy, Luxembourg, Trèves, Coblenz, Sarrebruck, Mayence, Francfort et toute l'Allemagne.
Mayenne, Voy. Rennes.	64	tous les 2 jours.	4 s.					Rocroy, Givet, Charleville.
Meaux, 2 déps., V. Metz, Strasb.	12	tous les jours.	7 m. 5 s.					Rodez, Villefranche.
Melun, 2 départs.	12	tous les jours.	10 m. 6 s.					Hesdin.
Metz.	80	tous les 2 jours.	5 s.	44 h.	tous les 2 jours.	11 h. m.	4 j.	Belesue.
Mezères, V. Sedan.	60	tous les jours.	10 m.	30 h.				Rouanne, Montluçon, Bourbon-Lancy.
Montauban, Voy. Toulouse.	170	tous les 2 jours.	8 m.					Altkirch, Iseenheim, Colmar, Bâle et toute la Suisse.
Montreuil, Voyez Calais.	53	tous les jours.	8 m.					Lorient, Brest, St.-Malo et toute la Bretagne.
Mortagne, Voy. Rennes.	40	tous les 2 jours.	4 s.					Epinal, Plombières, Mirecourt, Neufchâteau, Château-Salins.
Moulins, 1 départ $\frac{1}{2}$, Voy Clermont et Lyon.	73	tous les jours.	7 m. 4 s.					Fontenay, Bourbon-Vendée, Saintes.
Mulhausen.	115	tous les 2 jours.	5 s.	5 j.	tous les 2 jours.	11 h. m.	3 j.	
Nantes, par Le Mans.	97	tous les 2 jours.	7 m.	2 j. $\frac{1}{2}$	tous les 2 jours.	11 h. m.	2 j. $\frac{1}{2}$	
Nantes, par Tours.	108	tous les 2 jours.	7 m.	2 j. $\frac{1}{2}$	tous les 2 jours.	11 h. m.	2 j. $\frac{1}{2}$	
Nancy.	85	tous les 2 jours.	7 m.	2 j.	tous les jours.	9 h. m.		
Nemours, 1 départ $\frac{1}{2}$.	20	tous les jours.	7 m. 4 s.					
Nevers, 1 départ $\frac{1}{2}$.	60	tous les jours.	7 m. 4 s.					
Niort, Voy. La Rochelle.	108	tous les 2 jours.	5 s.					
Nogent-le-Rolrou.	38	tous les jours.	7 m.					

VILLES
DE PASSAGE OU DE DESTINATION
des Diligences.

LIÈGES.

DEPARTS DE PARIS.
Jours.
Heures.

TEMPS en
Route.

RETOURS POUR PARIS.
Jours.
Heures.

VILLES DE CORRESPONDANCE.

Noyon, 2 départ.	26	tous les jours.	4 et 6 s.	12 h.	tous les jours.	7 m. 6 1/2 s.	La Fère.
Orléans, 3 départ.	30	tous les jours.	7 m. 5 1/2 s.	17 h.	tous les jours.	1 h. s.	Bourges, Chartres, Ponthixiviers.
Préigne, 7 ⁰¹ Valenciennes 1 départ.	33	tous les jours.	5 s. 7 m	2 1/2	tous les jours.	9 h. s.	Stenay, Berry, les Grands-Loges, Monchenot, Lorient, Brest, S.-Malo, S.-Brieuc, Quimper, Dol, Dinan, Vannes, Pontivy et toute la Bretagne.
Poitiers	89	tous les jours.	10 m.	3 1/2	tous les jours.	7 h. m.	Rochefort, îles de Rhé, d'Oléron, d'Alx.
REIMS	49	tous les 2 jours.	4 h. s.	14 h.	tous les jours.	8 h. s.	Louviers, la Fère, Dieppe, Fécamp, Gandebee, Pont-Audemer, Honfleur.
Kiom.	91	tous les jours.	5 1/2 s.	14 h.	tous les jours.	8 h. s.	Montdidier.
ROCHELLE. (S.A.)	123	tous les 2 jours.	6 m.	16 h.	tous les 2 jours.	9 h. m.	Guise, Landrennes, Maubeuge, Avesnes, Luxembourg, Moutmély, Stenay, Longuyon.
ROUEN, par Magny.	34	tous les jours.	2 m.	34 h.	tous les jours.	1 h. s.	Mayence et les villes d'Allemagne.
Roye, par Magny.	34	tous les jours.	3 h. s.	3 j.	tous les 2 jours.	9 h. m.	Forx, Carcaassonne, Rodez, Auch, Pau, Tarbes, Perpignan, Alby, Barège, Bagnères, et toute l'Espagne.
Saint-Menehould, Voy. Metz.	53	tous les 2 jours.	5 s.	1 j.	tous les jours.	3 h. s.	Saumur, Loches, La Roche, Cléau du-Loir.
Saint-Maixent, Voy. La Rochelle.	103	tous les 2 jours.	4 ou 6 s.	4 1/2	tous les 2 jours.	7 h. m.	Avois-sur-Aube, Brienne, Joinville, Estissac.
Saint-Quentin, 2 départs.	35	tous les jours.	7 m.	27 h.	tous les jours.	5 m. 6 s.	Tulle, Aurillac.
Saumur, par Orléans.	75	tous les 2 jours.	6 et 10 m	3 j.	tous les 2 jours.	9 h. m.	Saint-Amand, Tournay, Marbeuge, Le Quesnoy, Avesnes, Arras, Bruxelles, Liège, Louvain, Malines, Mons, toute la Belgique et la Hollande.
Seign, Voy. Lyon, 2 départs.	55	tous les jours.	10 m. 10 s.	1 j.	tous les jours.	9 h. m.	Dun, Saint-Mihiel.
Soissons, 1 départ.	23	tous les jours.	10 m. 10 s.	1 j.	tous les jours.	9 h. m.	Laigle.
STRASBOURG, par Metz tous les jours, par Nancy.	25	tous les jours.	7 m. 5 s.	19 h.	tous les jours.	9 h. m.	Bougees.
Tonnerre, Voy. Besançon.	49	tous les jours.	6 m.	3 j.	tous les jours.	9 h. m.	
TOULOUSE.	182	tous les 2 jours.	8 m.	4 1/2	tous les 2 jours.	7 h. m.	
Tours, 2 départs.	59	tous les jours.	3 s.	27 h.	tous les jours.	5 m. 6 s.	
Troyes, par Mulhausen.	49	tous les 2 jours.	8 m.	3 j.	tous les jours.	9 h. m.	
Uzerehes, Voy. Toulouse.	113	tous les 2 jours.	7 m.	24 h.	tous les jours.	9 h. m.	
VALENCIENNES, 1 départ.	51	tous les jours.	7 m.	24 h.	tous les jours.	9 h. m.	
Verdun, Voy. Metz.	64	tous les 2 jours.	5 s.				
Verocuil, Voy. Rennes.	31	tous les jours.	4 b. s.				
Versailles, 2 départs et demi.	4	tous les jours.	7 m. 4, 8 s.				
Vesoul, Voy. Mulhausen.	87	tous les jours.	3 s.				
Vierzon, Voy. Châteauroux.	7 s.	tous les jours.	7 s.				
Vitry, Voy. Henœux.	52	tous les jours.	4 h. s.				
Vitry-sur-Marne, V. Strasbourg.	51	tous les 2 jours.	7 m.				
Xvetot	41	tous les jours.	5 1/2 s.				

ENTREPRISE DES COCHES

*De la Haute-Seine, Yonne et Canal de Bourgogne.*MM. Jouet, Ingé et Comp^e, *Propriétaires.*M. Belamy, *Directeur-général*, île St.-Louis, rue Bretonvilliers, 1.

Cette entreprise se charge du transport des voyageurs et des marchandises de toute nature. Les voitures en sont commodes, propres, et distribuées en cabinets.

Des voitures de terre, bien suspendues, correspondent avec l'arrivée des Cochés à Auxerre, pour la route de Lyon

Les Cochés d'Auxerre ont à leur suite des bateaux couverts, dont les cabanes sont planchées, et ferment à clef, et où les marchandises sont à l'abri de toute avarie et de toute dilapidation.

On traite à l'amiable avec le commerce pour le transport des fortes parties de marchandises.

La caisse générale et les bureaux d'administration sont établis à Paris, île Saint-Louis, rue Bretonvilliers, n. 1; ainsi que les bureaux de départ et d'arrivée.

Il y a des préposés dans chaque ville et même dans chaque village de la route que tiennent ces voitures, chargés de recevoir les marchandises, de les rendre ou de les réexpédier à destination, et de traiter pour les prix de transport.

Toutes ces voitures partent de Paris à 8 heures du matin, du 1^{er} octobre au 1^{er} avril, et 7 heures du matin, du 1^{er} avril au 1^{er} octobre. Leur mouvement se fait dans l'ordre suivant :

Cochés de	Départ de Paris.	Arrivée dans les Communes.	Départ des Communes.	Arrivée à Paris.
Nogent	Dimanche . . .	Lundi 3 h. s.	Mercredi . . .	Jeudi 2 h. s.
Auxerre	Mercredi . . .	Samedi soir . .	Jeudi matin . .	Samedi soir.
Aux. (petit coche d')	Lundi matin . .	Mercredi soir

Les voyageurs peuvent se rendre directement au Port-Saint-Bernard, lieu de départ.

Cette entreprise se charge des expéditions pour tout le Midi, Rouen et le Havre.

ÉTABLISSEMENT ROYAL DES EAUX CLARIFIÉES

ET DÉPURÉES DE LA SEINE.

*Quai des Céléstins, n. 24, et rue Saint-Paul, n. 2.*M. Happey, *Propriétaire-Administrateur.*

L'Établissement ne distribue dans Paris que des Eaux clarifiées et dépurées au moyen d'un procédé approuvé par l'Athénée des Arts, et pour lequel le propriétaire de l'entreprise a obtenu un brevet d'invention. Les tonneaux de l'Établissement sont de forme ordinaire et peints en gris; sur le derrière, on remarque le chiffre 2 d'une très-grande dimension et en rouge; et sur le devant, cette inscription: *Établissement royal des Eaux clarifiées et dépurées de la Seine, quai des Céléstins, n. 24, et rue Saint-Paul, n. 2.* Le prix est de 2 sous la voie.

SECTION III.

POIDS, MESURES ET MONNAIES.

(Mesures et Monnaies de France. — Tableau comparatif des nouveaux avec les anciens Poids et Mesures. — Rapport du franc à la livre tournois. — Monnaies et Mesures étrangères. — Comparaison avec celles de France.)

		<i>Mesures linéaires.</i>			
		toises.	pieds.	pouces.	lig.
Myriamètre.	10000 mètres.	5,130	4	5	3,360
Kilomètre.	1000 mètres.	513	0	5	3,936
Hectomètre.	100 mètres.	51	1	10	4,959
Décamètre.	10 mètres.	5	0	9	1,593
MÈTRE.		»	3	0	11,296
Décimètre.	10 ^e de mètre.	»	»	3	8,333
Centimètre.	100 ^e de mètre.	»	»	»	4,432
Millimètre.	1000 ^e de mètre.	»	»	»	0,443

Mesures agraires.

Myriare, Kilomètre carré.	263,244,93	toises carrées.
Hectare, Hectomètre carré.	2,632,45	
ARE, Décamètre carré.	26,32	
Centiare, Mètre carré.	0,26	

Mesures de capacité.

Kilolitre, Mètre cube.	29,1739	pieds cubes.
Hectolitre.	2,9174	
Décalitre.	0,2917	
LITRE, Décimètre cube.	50,4124	pouces cubes.
Décilitre.	5,0412	
Centilitre.	0,5041	
Millilitre, Centimètre cube.	0,0504	

Mesures pour les bois.

STÈRE, Mètre cube.	29,1739	pieds cubes.
Decistère.	2,9174	
Centistère.	0,2917	
Millistère, Décimètre cube.	0,0291	

Poids.

	liv.	onc.	gros.	grains.
Myriagramme.	20	6	6	63,5
Kilogramme, poids du décimètre cubique d'eau à 4 ^d qui est le <i>maximum</i> de la densité.	2	0	5	35,15
Hectogramme.	»	3	2	10,72
Déagramme.	»	»	2	44,27
GRAMME, poids du centimètre cubique d'eau à la température de la glace.	»	»	»	18,827
Décigramme.	»	»	»	1,883
Centigramme.	»	»	»	0,188
Milligramme, poids du millimètre cubique d'eau.	»	»	»	0,019

Monnaies.

L'unité monétaire est une pièce d'argent du poids de cinq grammes, contenant un dixième d'alliage et neuf dixièmes d'argent pur; elle s'appelle FRANC, et se subdivise en décimes et centimes.

Les monnaies d'or contiennent, ainsi que celles d'argent, un dixième d'alliage et neuf dixièmes de métal pur.

Comparaison des anciennes Mesures avec les nouvelles.

Lieues de poste ou de 2,000 toises , en myriamètres , kilomètres et hectomètres.

	m.	kil.	h.
1 lieue vaut.	3	9	9
2 lieues val.	7	8	8
3.	1	1	7
4.	1	5	6
5.	1	9	4
6.	2	3	4
7.	2	7	3
8.	3	1	2
9.	3	5	1
10.	3	9	»
1 quart de liv.	»	»	10
1 demi-liv.	»	2	9

Lieues de 25 au degré.

	m.	kil.	h.
1 lieue vaut.	4	4	4
2 lieues val.	8	9	9
3.	1	3	3
4.	1	7	8
5.	2	2	2
6.	2	6	7
7.	3	1	1
8.	3	5	6
9.	4	»	»
10.	4	4	4
1 quart de liv.	»	1	1
1 demi-liv.	»	2	3

Arpens de Paris , contenant 100 perches , et la perche 18 pieds , en hec- tares , ares et centiares.

	hec.	ar.	c.
1 arpent vaut.	34	19	
2 arpens val.	68	38	
3.	1	2	57
4.	1	36	75
5.	1	70	94
6.	2	5	13
7.	2	39	32
8.	2	73	51
9.	3	7	70
10.	3	41	89

Arpent de 20 pieds pour perche.

	hec.	a.	c.
1 arp. vaut.	42	20	
10 arp. val.	4	22	5

Arpent de Paris , de 22 pieds pour perche.

	hec.	a.	c.
1 arpent vaut.	51	7	
10 arpens val.	5	10	72

Acre commune de Nor- mandie , composée de 160 perches , et la perche de 22 pieds.

	hec.	a.	c.
1 acre vaut.	81	71	
10 acres val.	8	17	10

Aunes , mètres et cen- timètres.

	m.	c.
1 aune vaut.	1	19
2 aunes val.	2	38
3.	3	57
4.	4	75
5.	5	94
6.	7	13
7.	8	32
8.	9	51
9.	10	70
10.	11	88

Fractions de l'aune.

	mm.
1 demi-aune vaut.	594
1 quart.	297
1 huitième.	148
1 seizième.	74
1 trente-deuxième.	37
1 tiers.	396
1 sixième.	198
1 douzième.	99
1 vingt-quatrième.	50

Boisseaux de Paris , en hectolitres , litres et cen- titilitres.

	hec.	lit.	c.
1 boiss. vaut.	13	»	
2 boiss. val.	26	1	
3.	39	2	
4.	52	2	
5.	65	3	
6.	78	4	
7.	91	5	
8.	1	4	6
9.	1	17	7
10.	1	30	8
11.	1	43	8
12 ou 1 setier.	1	56	9
1 litron vaut.	»	»	81
4 litrons val.	»	3	25
8.	»	6	50

Pintes de Paris , en litres et centilitres.

	lit.	c.
1 pinte vaut.	»	93
2 pintes val.	1	86
3.	2	79
4.	3	73
5.	4	66
6.	5	59
7.	6	52
8.	7	45
9.	8	38
10.	9	31

Voies de bois de Paris , en stères et centistères.

	st.	cen.
1 voie vaut.	1	92
2 v. ou 1 corde val.	3	84
3.	5	76
4.	7	68
5.	9	60
6.	11	52
7.	13	44
8.	15	36
9.	17	28
10.	19	19

FRANCS.	LIVRES TOURNOIS.			FRANCS.	LIVRES TOURNOIS.		
	Livres	Sous.	Den.		Livres.	Sous.	Den.
1	1	»	3	49	49	12	3
2	2	»	6	50	50	12	6
3	3	»	9	60	60	15	»
4	4	1	»	70	70	17	6
5	5	1	3	80	81	»	»
6	6	1	6	90	91	2	6
7	7	1	9	100	101	5	»
8	8	2	»	200	202	10	»
9	9	2	3	300	303	15	»
10	10	2	6	400	405	»	»
11	11	2	9	500	506	5	»
12	12	3	»	600	607	10	»
13	13	3	3	700	708	15	»
14	14	3	6	800	810	»	»
15	15	3	9	900	911	5	»
16	16	4	»	1,000	1,012	10	»
17	17	4	3	1,100	1,113	15	»
18	18	4	6	1,200	1,215	»	»
19	19	4	9	1,300	1,316	5	»
20	20	5	»	1,400	1,417	10	»
21	21	5	3	1,500	1,518	15	»
22	22	5	6	1,600	1,620	»	»
23	23	5	9	1,700	1,721	5	»
24	24	6	»	1,800	1,822	10	»
25	25	6	3	1,900	1,923	15	»
26	26	6	6	2,000	2,025	»	»
27	27	6	9	3,000	3,037	10	»
28	28	7	»	4,000	4,050	»	»
29	29	7	3	5,000	5,062	10	»
30	30	7	6	6,000	6,075	»	»
31	31	7	9	7,000	7,087	10	»
32	32	8	»	8,000	8,100	»	»
33	33	8	3	9,000	9,112	10	»
34	34	8	6	10,000	10,125	»	»
35	35	8	9	20,000	20,250	»	»
36	36	9	»	30,000	30,375	»	»
37	37	9	3	40,000	40,500	»	»
38	38	9	6	50,000	50,625	»	»
39	39	9	9	60,000	60,750	»	»
40	40	10	»	70,000	70,875	»	»
41	41	10	3	80,000	81,000	»	»
42	42	10	6	90,000	91,125	»	»
43	43	10	9	100,000	101,250	»	»
44	44	11	»	200,000	202,500	»	»
45	45	11	3	300,000	303,750	»	»
46	46	11	6	400,000	405,000	»	»
47	47	11	9	500,000	506,250	»	»
48	48	12	»	1,000,000	1,012,500	»	»

LIVRES TOURNOIS.		FRANCS.	DÉCIMES.	CENTIMES.	MILLIMES.	LIVRES TOURNOIS.		FRANCS.	DÉCIMES.	CENTIMES.	MILLIMES.
liv.	sous.										
»	1	»	0	4	9	31	30	6	1	7	5
»	2	»	0	9	8	32	31	6	0	5	2
»	3	»	1	4	8	33	32	5	9	2	0
»	4	»	1	9	7	34	33	5	8	6	0
»	5	»	2	4	6	35	34	5	6	5	5
»	6	»	2	9	6	36	35	5	5	4	3
»	7	»	3	4	5	37	36	5	4	3	0
»	8	»	3	9	5	38	37	5	3	1	0
»	9	»	4	4	4	39	38	5	1	0	8
»	10	»	4	9	3	40	39	5	0	8	6
»	11	»	5	4	3	41	40	4	9	3	3
»	12	»	5	9	2	42	41	4	8	1	9
»	13	»	6	4	2	43	42	4	6	9	6
»	14	»	6	9	1	44	43	4	5	6	4
»	15	»	7	4	0	45	44	4	4	4	2
»	16	»	7	9	0	46	45	4	3	1	9
»	17	»	8	4	9	47	46	4	1	0	9
»	18	»	8	8	8	48	47	4	0	7	5
»	19	»	9	3	8	49	48	3	9	2	0
»						50	49	3	8	8	8
1		0	9	8	7	51	50	3	7	5	3
2		1	9	7	5	52	51	3	5	4	5
3		2	9	6	3	53	52	3	4	3	3
4		3	9	5	0	54	53	3	3	2	0
5		4	9	3	8	55	54	3	2	0	8
6		5	9	2	5	56	55	3	0	8	6
7		6	9	1	3	57	56	2	9	2	2
8		7	9	0	1	58	57	2	8	1	9
9		8	8	8	8	59	58	2	7	5	6
10		9	8	7	6	60	59	2	5	4	4
11		10	8	6	4	61	60	2	4	3	2
12		11	8	5	1	62	61	2	3	2	0
13		12	8	3	9	63	62	2	2	0	9
14		13	8	2	7	64	63	2	0	9	7
15		14	8	1	4	65	64	1	9	7	5
16		15	8	0	2	66	65	1	8	6	4
17		16	7	9	0	67	66	1	7	6	3
18		17	7	7	7	68	67	1	6	5	2
19		18	7	6	5	69	68	1	5	4	1
20		19	7	5	3	70	69	1	4	3	0
21		20	7	4	0	71	70	1	3	2	0
22		21	7	2	8	72	71	1	2	1	9
23		22	7	1	6	73	72	0	1	0	8
24		23	7	0	3	74	73	0	0	9	6
25		24	6	9	1	75	74	0	0	8	4
26		25	6	7	9	76	75	0	0	7	3
27		26	6	6	6	77	76	0	0	6	2
28		27	6	5	4	78	77	0	0	5	1
29		28	6	4	2	79	78	0	0	4	0
30		29	6	2	9	80	79	0	0	3	0

LIVRES TOURNOIS.	FRANCS.	DÉCIMES.	CENTIMES.	MILLIMES.	LIVRES TOURNOIS.	FRANCS.	DÉCIMES.	CENTIMES.	MILLIMES.
81	80	0	0	0	1000	987	6	5	4
82	80	9	8	7	2000	1975	3	0	8
83	81	9	7	5	3000	2962	9	6	2
84	82	9	6	2	4000	3950	6	7	7
85	83	9	5	0	5000	4938	2	1	7
86	84	9	3	8	6000	5925	9	2	5
87	85	9	2	5	7000	6913	5	8	0
88	86	9	1	3	8000	7901	2	3	4
89	87	9	0	1	9000	8888	8	8	8
90	88	8	8	8	10,000	9876	5	8	3
91	89	8	7	6	20,000	19,753	0	4	6
92	90	8	6	4	30,000	29,629	6	2	9
93	91	8	5	1	40,000	39,506	1	7	2
94	92	8	3	9	50,000	49,382	7	1	6
95	93	8	2	7	60,000	59,259	2	5	9
96	94	8	1	4	70,000	69,135	8	0	2
97	95	8	0	2	80,000	79,012	3	4	6
98	96	7	9	0	90,000	88,888	8	8	8
99	97	7	7	7	100,000	98,765	4	3	2
100	98	7	6	5	200,000	197,530	8	6	4
200	197	5	3	0	500,000	296,296	2	9	6
300	296	2	9	6	400,000	395,061	7	2	8
400	395	0	6	1	500,000	493,827	1	6	0
500	493	8	2	7	600,000	592,592	5	9	2
600	592	5	9	2	700,000	691,358	0	2	4
700	691	3	5	8	800,000	790,125	4	5	6
800	790	1	2	3	900,000	888,888	8	8	8
900	888	8	8	8	1,000,000	987,654	3	2	1

Nota. On a porté les fractions jusqu'aux millimes de franc, qu'on peut élever à l'unité supérieure, c'est-à-dire à un centime, lorsque leur nombre excède cinq, ou les négliger à volonté, à cause de leur peu d'importance.



TARIF des Ecus de 3 et de 6 livres.

NOMBRE de PIÈCES.	VALEUR en francs de l'Ecu de 3 l.		VALEUR en francs de l'Ecu de 6 l.		NOMBRE de PIÈCES	VALEUR en francs de l'Ecu de 3 l.		VALEUR en francs de l'Ecu de 6 l.	
	fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.
1	2	75	5	80	29	79	75	168	20
2	5	50	11	60	30	82	50	174	"
3	8	25	17	40	31	85	25	197	80
4	11	"	23	20	32	88	"	185	60
5	13	75	29	"	33	90	75	191	40
6	16	50	34	80	34	93	50	197	20
7	19	25	40	60	35	96	25	203	"
8	22	"	46	40	36	99	"	208	80
9	24	75	52	20	37	101	75	214	60
10	27	50	58	"	38	104	50	220	40
11	30	25	63	80	39	107	25	226	20
12	33	"	69	60	40	110	"	232	"
13	35	75	75	40	41	112	75	237	80
14	38	50	81	20	42	115	50	243	60
15	41	25	87	"	43	118	25	249	40
16	44	"	92	80	44	121	"	255	20
17	46	75	98	60	45	123	75	261	"
18	49	50	104	40	46	126	50	266	80
19	52	25	110	20	47	129	25	272	60
20	55	"	116	"	48	132	"	278	40
21	57	75	121	80	49	134	75	284	20
22	60	50	127	60	50	137	50	290	"
23	63	25	133	40	60	165	"	348	"
24	66	"	139	20	70	192	50	406	"
25	68	75	145	"	80	220	"	464	"
26	71	50	150	80	90	247	50	522	"
27	74	25	156	60	100	275	"	580	"
28	77	"	162	40					

TARIF des pièces d'or de 24 et de 48 livres.

NOMBRE de PIÈCES	VALEUR en francs du louis de 24 l.		VALEUR en francs du louis de 48 l.		NOMBRE de PIÈCES	VALEUR en francs du louis de 24 l.		VALEUR en francs du louis de 48 l.	
	fr.	c.	fr.	c.		fr.	c.	fr.	c.
1	23	55	47	20	15	353	25	708	"
2	47	10	94	40	16	376	80	755	20
3	70	65	141	60	17	400	35	802	40
4	94	20	188	80	18	423	90	849	60
5	117	75	236	"	19	447	45	896	80
6	141	30	283	20	20	471	"	944	"
7	164	85	330	40	21	494	55	991	20
8	188	40	377	60	22	518	10	1038	40
9	211	95	424	80	23	541	65	1085	60
10	235	50	472	"	24	565	20	1132	80
11	259	5	519	20	25	588	75	1180	"
12	282	60	566	40	50	1177	50	2360	"
13	306	15	613	60	100	2355	"	4720	"
14	329	70	660	80					

TABLEAU comparatif des mesures linéaires anciennes et nouvelles.

Tois.	Mètres.	Pieds.	Décimèt.	Pouc.	Centimèt.	Lign.	Millim.
1	1,9490	1	3,2484	1	2,7070	1	2,256
2	3,8981	2	6,4968	2	5,4140	2	4,512
3	5,8471	3	9,7452	3	8,1210	3	6,767
4	7,7961	4	12,9936	4	10,8280	4	9,023
5	9,7452	5	16,2420	5	13,5350	5	11,279
6	11,6942	6	19,4904	6	16,2420	6	13,535
7	13,6433	7	22,7388	7	18,9490	7	15,771
8	15,5923	8	25,9872	8	21,6560	8	18,047
9	17,5413	9	29,2356	9	24,3630	9	20,302
				10	27,0700	10	22,558
				11	29,7770	11	24,814

Mètres	Pieds.	Pouc.	Lignes.	Mètres.	Pieds.	Pouc.	Lign.
1	3	0	11,296	100	307	10	1,6
2	6	1	10,592	200	615	8	3,2
3	9	2	9,888	300	923	6	4,8
4	12	3	9,184	400	1231	4	6,4
5	15	4	8,480	500	1539	2	8,0
6	18	5	7,776	600	1847	0	9,6
7	21	6	7,072	700	2154	10	11,2
8	24	7	6,368	800	2462	9	0,8
9	27	8	5,664	900	2770	7	2,4
10	30	9	4,96	1000	3078	5	4
20	61	6	9,92	2000	6156	10	8
30	92	4	2,88	3000	9235	4	0
40	123	1	7,84	4000	12313	9	4
50	153	11	0,80	5000	15392	2	8
60	184	8	5,76	6000	18470	8	0
70	215	5	10,72	7000	21549	1	4
80	246	3	3,68	8000	24627	6	8
90	277	0	8,64	9000	27706	0	0
				10000	30784	5	4

Décim.	Pieds.	Pouc.	Lign.	Cent.	Pouc.	Lign.	Mill.	Lignes.
1	0	3	8,3296	1	0	4,43296	1	0,443296
2	0	7	4,6592	2	0	8,86592	2	0,886592
3	0	11	0,9888	3	1	1,29888	3	1,329888
4	1	2	9,3184	4	1	5,73184	4	1,773184
5	1	6	5,6480	5	1	10,16480	5	2,216480
6	1	10	1,9776	6	2	2,59776	6	2,659776
7	2	1	10,3072	7	2	7,03072	7	3,103072
8	2	5	6,6368	8	2	11,46368	8	3,546368
9	2	9	2,9664	9	3	3,89664	9	3,989664
10	3	0	11,2960	10	3	8,32960	10	4,432960

TABLEAU comparatif des mesures et poids étrangers.

MESURES LINÉAIRES.		POIDS.	
	Millim.		Gramm.
Ancien pied français.	324,8	Livre poids de marc.	489,5
Pied anglais.	304,9	— d'Angl. { livrè troy.	372,9
Varre de Castille.	836,7	— d'Angl. { avoir du poids.	453,5
Pied du Rhin.	314,0	— de Castille.	459,4
— de Vienne.	316,1	— de Cologne.	467,7
— d'Amsterdam.	283,0	— de Vienne.	560,0
— de Suède.	297,1	— d'Amsterdam.	491,8
— de Russie.	354,1	— de Suède.	424,0
— de la Chine.	319,6	— de Russie.	409,7

TABLEAU COMPARATIF

Des Monnaies étrangères aux Monnaies françaises, toutes supposées droites de poids et de titres (1).

HOLLANDE.			ANGLETERRE.		
Or.	fr.	c. $\frac{1}{100}$	Or.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Ducat.	11	93	Guinée de 21 schillings.	26	47
Ryper.	31	65	Demi.	13	23,50
Demi <i>idem.</i>	15	82,50	Un quart.	6	61,75
Vingt florins du roi Louis, 1808.	43	14	Un tiers ou 7 schillings.	8	82,33
Dix florins de <i>idem.</i>	21	57	Souverain de 20 schillings, depuis 1818.	25	20 $\frac{1}{100}$
Dix florins de Guillaume.	21	84	Demi-souverain.	12	60,40
<i>Argent.</i>			<i>Argent.</i>		
Florin de 20 sols.	2	16	Crown ou couronne de 5 schillings.	6	18
Escalin, ou pièce de 6 s.	»	64	Schilling.	1	23,60
Ducaton, ou ryder.	6	85	Nouvelle couronne, depuis 1818.	5	80,72
Ducat, ou risdale.	5	48	Demi.	2	90,36
ÉTATS ROMAINS.			AUTRICHE ET BOHÈME.		
Or.	fr.	c.	Or.	fr.	c.
Pistoles de Pie VI et Pie VII.	17	27,50	Ducat de l'Empereur.	11	86
Demi <i>idem.</i>	8	63,75	Ducat de Hongrie.	11	90
Sequin, 1769, Clément XIV et ses successeurs.	11	80	Souverain.	17	58
Demi, <i>idem.</i>	5	90	Demi.	8	79
<i>Argent.</i>			<i>Argent.</i>		
Ecu de 10 Paus de 100 bayoques.	5	38,50	Ecu ou risdale de convention, depuis 1753.	5	19,50
$\frac{3}{10}$ écu ou teston de 30 bayoques.	1	61,55	Demi-risale ou florin.	2	59,75
5 ^e écu ou papetto de 20 bayoques.	1	07,70	Vingt kreutzers.	»	86,50
10 ^e écu ou Paul de 10 bayoques.	»	54	Dix kreutzers.	»	43,25

(1) Ce tableau a été donné par l'Administration générale des Monnaies.

DANEMARCK ET HOLSTEIN.

<i>Or.</i>	fr.	c.
Ducat courant, dep. 1767.	9	47
Demi.	4	73,50
Ducat species, 1791 à 1802.	11	86
Chrétien, 1773.	20	95
<i>Argent.</i>	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Risdale d'espèce ou double écu de 96 schellings, depuis 1776.	5	66
Risdale courante ou pièce de 6 marck-danske, de 1750.	4	96
Marck danois de 16 schellings de 1776.	"	94
Marck de Lubeck de 16 schellings, 1740.	1	53

ESPAGNE.

<i>Or.</i>	fr.	c.
Pistole ou doublon de 8 écus, 1772 à 1786.	85	95
Pistole de 4 écus.	41	96,50
Pistole de 2 écus.	20	98,25
Demi-pistole ou écu.	10	49,12
Pistole ou Doublon de 8 écus depuis 1786.	81	51,16
Pistole ou Doublon de 4 écus.	40	75,58
Pistole ou Doublon de 2 écus.	20	37,75
Demi - Pistole ou Ecu	10	18,87

Argent.

	fr.	c.
Piastre, depuis 1772.	5	43
Réal de 2 ou piécette, ou 5 ^e piastre.	1	08
Réal de 1 ou demi-piécette, ou 10 ^e piastre.	"	54
Réallillo ou réal de Veillon, ou 20 ^e piastre.	"	27

HAMBOURG.

<i>Or.</i>	fr.	c.
Ducat <i>ad legem imperii</i>	11	86
Ducat nouveau de la ville.	11	76

Argent.

Marc banco.	1	88
Marc ou 16 schellings, d'après la convention de Lubeck	1	53
Risdale de constitution, ou écu de banque.	5	78

TOSCANE.

<i>Or.</i>	fr.	c.
Ruspone ou 3 sequins aux lys.	36	04
Un tiers ruspone ou sequin aux lys.	12	01,33
Demi-sequin.	6	00,67
Sequin à l'effigie.	12	01,33
Rosine.	21	54
Demi.	10	77

Argent.

	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Francescone de 10 pauls, Livournine, piastre à la rose, Talaro, Léopoldine, et écu de 10 pauls.	5	61
Pièce de 5 pauls.	2	80,50
— de 2 pauls.	1	12,20
— de 1 paul.	"	56,10

SUISSE.

<i>Or.</i>	fr.	c.
Pièce de 32 franken suisse.	47	63
— de 16.	23	81,50
Ducat de Zurich.	11	77
Ducat de Berne.	11	64
Pistole de Berne.	23	76

Argent.

Ecu de Bâle de 50 batz ou 2 florins.	4	56
Demi-écu ou florin de 15 batz.	2	28
Franc de Berne depuis 1803.	1	50
Ecu de Zurich de 1798.	4	70
Demi ou florin depuis 1781.	2	35
Ecu de 40 batz de Bâle et Soleure, dép. 1781.	5	90
Pièce de 4 franken de Berne, 1799.	5	88
Pièce de 4 franken suisse en 1803.	6	"
Pièce de 2 franken suisse en 1803.	3	"
Pièce de 1 franken suisse en 1803.	1	50

NAPLES.

<i>Or.</i>		
Onces fabriquées depuis 1818.	12	99
Quintuples ou 15 ducats, depuis 1818.	64	95
Décuples de 30 Ducats.	129	90

Le titre des anciens ducats est trop variable pour pouvoir en donner l'évaluation en monnaies françaises.

Argent.

	fr.	c.
12 Carlins de 120 grains, 1784 à 1808.	5	10
Ducat de 10 Carlins de 100 grains, 1784.	4	25
2 Carlins, depuis 1804.	"	85
1 Carlin, depuis 1804.	"	42,50

PARME.

<i>Or.</i>	fr.	c.
40 Lire de Marie-Louise, depuis 1815.	40	
20 Lire de <i>idem</i>	20	
Sequin.	11	95

	fr.	c.	$\frac{1}{100}$
Pistole de 1784.	23	01	
Pistole de 1786 à 1791.	21	91,50	
<i>Argent.</i>			
5 Lire de Marie-Louise, depuis 1815	5		
2 Lire, 1 1/2, 1 1/4 Lira, à proportion.			
Ducat de 1784 et 1796.	5	18	
Pièce de 3 liv. dep. 1790.	»	68	
Pièce de 1 l. 10 s. depuis 1790.	»	34	

Nota. Le titre du ducat de 1784 n'est pas aussi certain que celui de 1796.

PORTUGAL.

	fr.	c.
<i>Or.</i>		
Moeda d'ouro, Lisbonnise, 4,800 reis.	33	96
Meia moeda, demi-lisbonnise, 2,400 reis.	16	98
Quartinho deml-lisbonnise, de 1.200 reis.	8	49
Meia dobra, Portugaise, de 6.400 reis.	45	27
Demi-portugaise de 3,200reis.	22	63,50
Pièce de 16 testons de 1,600 reis.	11	32
Pièce de 12 testons de 1,200 reis.	8	02
P. de 8 test. de 800 reis.	5	66
Cruzade neuve de 480 reis.	2	94

<i>Argent.</i>		
Cruzade de 480 reis.	3	30
1,000 reis.	6	12,50

PRUSSE.

	fr.	c.
<i>Or.</i>		
Ducat.	11	77
Frédéric.	20	80
Demi.	10	40

<i>Argent.</i>		
Risdale ou écu thaler de 24 bons gros, de 1767 à 1807.	5	71,63
Demi ou 12 bons gros.	1	85,81
Gros.	»	15,48

RAGUSE.

<i>Or. (Néant).</i>		
<i>Argent.</i>		
Tallaro dit Ragusine.	3	90
Demi.	1	95
Ducat.	1	37
12 grossettes.	»	41
6 grossettes	»	20,50

RUSSIE.

	fr.	c.
<i>Or.</i>		
Ducat de 1755.	11	79

	fr.	c.
<i>Or.</i>		
Ducat de 1763.	11	59
Impér. de 10 roub. 1755.	52	38
Demi de 5 roubles 1755.	26	19
Impér. de 10 roub. 1763.	41	29
Demi de 5 roubles 1763.	20	64,50

<i>Argent.</i>		
Rouble de 100 kopecks, de 1750 à 1762.	4	61
Rouble dep. 1763 à 1807.	4	»

SARDAIGNE.

	fr.	c.
<i>Or.</i>		
Carlin depuis 1768.	49	33
Demi <i>idem.</i>	24	66,50
Pistole.	28	45
Demi.	14	22,50

<i>Argent.</i>		
Ecu depuis 1768.	4	70
Demi-écu ou 1 livre.	1	17,50
Ecu neuf de 5 liv. 1816.	5	»

SAVOIE-PIÉMONT.

	fr.	c.	$\frac{1}{100}$
<i>Or.</i>			
Pistole neuve de 20 liv., 1816.	20	»	
Sequin.	11	94,50	
Double neuve, pistole de 24 liv.	30	»	
Demi de 12 liv.	15	»	
Carlin depuis 1755.	150	»	
Demi.	75	»	

<i>Argent.</i>			
Ecu neuf de 5 liv. 1816.	5	»	
Ecu de 6 liv. depuis 1755.	7	07	
Demi-écu.	3	53,50	
Quart ou 30 sols.	1	76,75	
Huitième ou 15 sols.	»	88,37	

SAXE.

	fr.	c.
<i>Or.</i>		
Ducat.	11	86
Double Auguste ou 10 thalers.	41	49
Auguste ou 5 thalers.	20	74,50
Demi-Auguste.	10	37,25

<i>Argent.</i>		
Risdale d'espèce ou écu de convention, dep. 1763.	5	19,50
Demi ou florin de convention.	2	59,75
Thaler de 24 bons gros.	3	89,63
Florin vieux ou $\frac{2}{3}$ de Saxe et de Pologne, 1694 à 1699.	2	82
Un gros ou 32 ^e . risdale, ou 24 ^e . thaler.	»	16,23

SICILE.

Once d'or depuis 1748.	13	73
Ecu d'argent de 12 tarins.	5	10

SUÈDE.		fr.	c.
<i>Or.</i>			
Ducat.	11	70	
Demi.	5	85	
Quart.	2	92,50	
<i>Argent.</i>			
Risdale d'espèce de 48 es- 1720 calins ou schellings, à 1802.	5	75,7 ^z	
$\frac{2}{3}$ risdale ou double plotte de 32 schellings.	3	83,82	
$\frac{1}{3}$ ou 16 schellings.	1	91,91	

VENISE.		fr.	c.
<i>Or.</i>			
Sequin.	12		$\frac{1}{100}$
Demi.	6		
Oselle.	47	07	
Ducat.	7	49	
Pistole.	21	36	
<i>Argent.</i>			
Ducat eff. de 8 l. piccolis.	4	18	
Ecu à la croix.	6	70	
Justine ou ducaton.	5	91	
Tallero.	5	32	
Oselle.	2	07	
Ducat courant de 6 $\frac{1}{5}$ liv. pic- colis, ou 124 sols, monnaie de compte.	3	23,95	
Livre.	»	52,25	

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.			
<i>Or.</i>			
Double aigle de 10 dollars.	55	21	
Aigle de 5 dollars.	27	60,50	
Demi-aigle ou 2 dollars $\frac{1}{2}$	13	80,25	
<i>Argent.</i>			
Dollar.	5	42	
Demi.	2	71	
Quart.	1	35,50	

JAPON (par approximation, n'ayant pas de renseignemens précis sur le droit de poids et de titre).			
<i>Or.</i>			
Kobang vieux de 100 mas.	51	24	
Demi de 50 mas.	25	62	
Kobang nouv. de 100 mas.	32	69	
Demi de 50 mas.	16	34,50	
<i>Argent.</i>			
T'igo-gin, ou p. de 40 mas.	14	40	
Demi de 20 mas.	7	20	
Quart de 10 mas.	3	60	
Huitième de 5 mas.	1	80	

MOGOL INDES (par approximation).			
<i>Or.</i>			
Roupie du Mogol.	38	72	$\frac{1}{1000}$
Demi.	19	36	
Quart.	9	68	
Pagode au croissant.	9	46	
Pagode à l'étoile	9	35	
Ducat de la comp. holland.	11	62	
Demi.	5	81	
<i>Argent.</i>			
Roupie du Mogol.	2	42	
Roupie de Madras.	2	40	
Roupie d'Arcate.	2	36	
Roupie de Pondichéry.	2	42	
Double fanon des Indes	»	63	
Fanon.	»	31,50	
Pièce de la comp. holland.	2	40	

PERSE (par approximation comme Japon).			
<i>Or.</i>			
Roupie.	36	75	
Demi.	18	57,50	
<i>Argent.</i>			
Double roupie de 5 abassis.	4	90	
Roupie de 2 abassis $\frac{1}{2}$	2	45	
Abassi.	»	97	
Mahmoudi.	»	48,50	
Larin.	1	03	

TURQUIE (par approximation comme Japon).			
<i>Or.</i>			
Sequin Zermahboub du sultan Abdoul-Hamyd, 1774.	8	72	$\frac{1}{1000}$
Nousfieh ou demi-Zermah- boub, <i>id.</i>	4	36	
Roubayeh ou tiers de sequin. Sequin Zerm. de Selim III.	2	90,67	
Demi.	7	30	
Tiers.	3	65	
Tiers.	2	43,33	
Quart.	1	82,50	
<i>Argent.</i>			

Altmişlec de 60 paras, de- puis 1771.	3	52	
Grouch, piastre de 40 paras, ou 20 aspres, 1771.	2	35	
Ykermichlec de 20 paras ou 60 aspres, 1757.	»	99	
Roub de 10 paras ou 30 aspres, 1757.	»	45,50	
Para de 3 aspres, 1773.	»	04	
Aspre, dont 120 pour la piastre, 1773.	»	01,33	
Piastre de 40 paras, ou 120 aspres, de 1780.	2	»	
Pièce de 5 piastres, de Mah- moud, de 1811.	4	13,67	

SECTION IV.

RÈGLEMENT DES DEUILS.

DEUILS DE COUR.

Il y a grand et petit deuil ; la volonté du Roi les détermine et en fixe la durée.

Les grands deuils se partagent en trois temps : la laine, la soie et les pierres noires, 3^o le petit deuil et les diamans.

Durée.

Grand Deuil. De six mois à deux mois.

Petit Deuil. De trois semaines à trois jours.

Habillemens des Hommes et usages pour le grand Deuil.

Premier temps.—Le Roi porte habit, veste et culotte de drap violet ; l'habit, boutonné tout du long, sans laisser voir la chemise ; les manches fermées jusqu'aux poings, et garnies de petites manchettes plates et cousues ;

Le collet garni d'un rabat de toile de Hollande ; les bas de laine violette : les souliers de drap violet, avec les boucles d'acier tirant sur le violet ; l'épée garnie d'acier de même couleur, avec le ceinturon de drap violet ; le chapeau noir, garni d'un crêpe violet ; les gants violets avec la garniture.

Les autres personnes portent les cheveux sans poudre, habit de drap noir, souliers bronzés, bas de laine noire, l'épée noire, garnie d'un crêpe, boucles noires, cravate de batiste, pleureuses.

Deuxième temps.—Le Roi porte habit, veste et culotte de drap violet, bas de soie violette, manchettes de mousseline d'effilé, boucles et épée d'argent, un ruban violet à l'épée ; et pour les autres personnes, habit de drap noir, bas de soie noire, boucles et épée d'argent, un ruban noir à l'épée.

Troisième temps, ou petit deuil.—Pour le Roi, ainsi que pour les autres personnes, habit noir de soie, épée et boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc.

Pendant le grand deuil, dans les grandes cérémonies, les hommes ajoutent à leur costume un manteau, un crêpe pendant au chapeau, et une cravatte longue.

Le manteau du Roi est en violet ; celui des autres personnes est en étoffe de laine noire.

La longueur du manteau se règle suivant le rang de la personne.

La queue du manteau du Roi est longue de cinq pieds ; celle du manteau des autres Princes, de deux pieds.

Les manteaux des Ministres et premiers Officiers de la Maison du Roi, et des Présidens des grands Corps de l'Etat, ne traînent que de trois à quatre doigts ; le manteau des autres personnes descend jusqu'à la cheville.

Lorsque le Roi est en grand deuil, s'il reçoit des révérences, il y admet toutes les personnes présentées. Dans cette cérémonie, les hommes portent le manteau et le crêpe, et les dames, la mante et le voile.

Dans les grands deuils, la chambre et l'anti-chambre du Roi sont tendues en violet ; les carreaux, les fauteuils et les tapis de la Chapelle sont tissés en violet.

Les voitures de S. M. sont drapées de la même couleur.

Les Princes de la Famille royale et les Princes du sang tendent leur anti-chambre en noir ; leurs voitures sont drapées en noir.

Les Ministres, des premiers Officiers de la Maison du Roi, les Pairs de France, les membres de la Chambre des Députés et du Conseil-d'Etat, drapent leurs voitures en noir.

La livrée, tant de la Maison du Roi que des autres personnes désignées ci-dessus, est habillée en noir. Pendant le deuxième et le troisième temps du deuil, ils portent des aiguillettes de la couleur de la livrée.

Habillement des Femmes pour le grand Deuil.

Premier temps, ou grand deuil. — Vêtement de laine noire : pendant la première moitié de ce premier temps, coiffure et fichu de crêpe noir ; pendant la seconde moitié, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni d'effilé uni. — *Deuxième temps, ou deuil ordinaire.* — Vêtement de soie noire : en hiver, le pou de soie ; en été, le taffetas ; les coiffures et garnitures en crêpe blanc, garni d'effilé. — *Troisième temps, ou petit deuil.* — Le blanc uni, ou le noir et blanc.

Pendant le grand deuil et dans les grandes cérémonies, les femmes ajoutent à leur habillement une mante noire, dont la longueur est également réglée sur le rang de la personne qui la porte, et un petit voile de crêpe noir sur la tête.

L'usage en France étant qu'un père et une mère ne portent pas le deuil de leurs enfans, si un fils ou petit-fils du Roi vient à mourir, S. M. ne prend pas le deuil ; mais toutes les autres personnes le portent conformément au genre et à la durée déterminés par les ordres du Roi. Les étrangers voyageant en France peuvent porter le deuil de leur Souverain et de leurs Princes, tel qu'il est réglé par leur Cour. On ne porte pas le deuil des enfans qui n'ont pas atteint l'âge de 7 ans.

Les militaires et toutes les personnes qui ont des uniformes ou des costumes, portent le deuil avec un crêpe au bras, au chapeau et à l'épée.

Les Ecclésiastiques portent le rabat blanc et le crêpe au chapeau.

Hors le temps où la Cour est en grand deuil, personne ne pourra s'y présenter en grand deuil, sans en avoir obtenu la permission de Sa Majesté.

Lorsque la Cour est en deuil, aucune personne, même celles qui demandent audience, et qui ne sont pas présentées, ne peut y paraître sans être en deuil.

DEUILS PARTICULIERS.

Les grands deuils sont ceux qui se partagent en trois temps : la laine, la soie noire, et le petit deuil ou les habits coupés. On ne porte le grand deuil que pour père, mère, grand-père, grand-mère, mari, femme, frère et sœur.

Les deuils ordinaires ne se partagent qu'en deux temps : le noir et le blanc. Ils se portent pour les oncles, tantes, cousins-germains, oncles à la mode de Bretagne, et cousins issus de germains.

GRANDS DEUILS. *Pour père et mère, six mois.*

Habillement des dames. — Les six premières semaines, vêtement de laine noire. Les trois premières semaines, coiffure et fichu de crêpe noir ; les trois semaines suivantes, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni d'effilé uni.

Les six semaines suivantes, vêtement de soie noire. En hiver, le pou de soie ; en été, le taffetas. Les coiffures et garnitures en crêpe blanc, garni d'effilé.

Les trois derniers mois, le blanc uni ou le noir et blanc.

Habillement des hommes. — Les six premières semaines, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires et la cravatte. Les six semaines suivantes, l'habit de drap avec les boutons, les bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent, un ruban noir à l'épée. Les trois derniers mois *en habit* ; l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent, les bas blancs de soie, un œud d'épée noir et blanc ; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour grand-père et grand-mère, quatre mois et demi.

Habillement des dames. — Le premier mois, le vêtement de laine noire ; les quinze premiers jours, coiffure et fichu de crêpe noir ; les quinze jours suivans, coiffure et fichu de crêpe blanc, garni. Les six semaines suivantes, habit noir de soie. En hiver, le pou de soie ; en été, le taffetas ; les coiffures et garnitures en crêpe, garni d'effilé. Les deux derniers mois, petit deuil en noir et blanc.

Habillement des hommes. — Le premier mois, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les boucles de souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires, la cravatte. Les six semaines suivantes, l'habit de drap, avec les boutons, les bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent ; un ruban noir à l'épée. Les deux

derniers mois, *en habit*; l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent les bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour un mari, un an et six semaines.

Les trois premiers mois, vêtement de laine pendant les six premières semaines, coiffure et fichu de crêpe noir; pendant les six semaines suivantes, coiffure et fichu de crêpe blanc. Les six mois suivants, en soie noire; en hiver, le pou de soie, en été, le taffetas. La coiffure en crêpe blanc, garni d'efilé. Les trois autres mois, en noir et blanc, et les six dernières semaines, en blanc uni.

Pour une femme, six mois.

Les six premières semaines, les cheveux sans poudre, l'habit de drap sans boutons, les souliers bronzés, bas de laine, l'épée garnie de crêpe, les boucles noires et la cravatte. Les six semaines suivantes, l'habit de drap noir avec boutons, bas de soie noire, les boucles et l'épée d'argent, le ruban noir à l'épée. Les trois derniers mois, petit deuil. *En habit*, l'habit noir, l'épée et les boucles d'argent, bas blancs de soie, nœud d'épée noir et blanc; *en frac*, la veste, la culotte et les bas noirs.

Pour frère et sœur, deux mois.

Habillement des dames. — Les premiers quinze jours, vêtement de laine noire, la garniture de crêpe, etc. Les quinze jours suivants, vêtement de soie noire, pou de soie l'hiver; le taffetas l'été. Le dernier mois, petit deuil.

Habillement des hommes. — Les quinze premiers jours, l'habit de drap noir sans boutons, etc. Les quinze jours suivants, l'habit avec les boutons, etc.

Le dernier mois, petit deuil.

DEUILS ORDINAIRES.

Dans les deuils ordinaires, les femmes peuvent porter les diamans; les hommes peuvent porter l'épée et les boucles d'argent.

Pour oncles et tantes, trois semaines.

Habillement des dames. — Les quinze premiers jours, la soie noire, etc.

Les derniers jours le petit deuil.

Habillement des hommes. — Les quinze premiers jours, habit noir en drap, etc.

Les derniers jours, petit deuil.

Pour cousins-germains, quinze jours.

Habillement des dames. — Les huit premiers jours, en soie noire, etc. (ou noir et blanc). Les sept derniers jours, petit deuil.

Habillement des hommes. — Les huit premiers jours, habit de drap noir, etc. (ou noir et blanc). Les sept derniers jours, petit deuil.

Pour oncles à la mode de Bretagne, onze jours.

Habillement des dames. — Les six premiers jours, en soie noire (ou noir, blanc, etc.) Les cinq derniers jours, petit deuil.

Habillement des hommes. — Les six premiers jours, habit de drap noir, etc.

Les cinq derniers jours, petit deuil.

Pour cousins issus de germain, huit jours.

Habillement des dames. — Les cinq premiers jours, en soie.

Les trois derniers jours, en petit deuil.

Habillement des hommes. — Les cinq premiers jours, en drap noir, etc.

Les trois derniers jours, le petit deuil. Les fonctionnaires en costume et les militaires en uniforme, portent un crêpe au bras et à l'épée. Les ecclésiastiques portent un crêpe au chapeau.

Entreprise des Inhumations et Pompes funèbres de la ville de Paris,
rue du Pas-de-la-Mule, n. 1.

MM. les *Entrepreneurs*, à l'Entreprise.

Cette Entreprise réunit dans son local tous les objets relatifs aux Pompes funèbres.

Il y a près cette Entreprise un Ordonnateur-général, nommé par M. le Préfet. Il est chargé de surveiller toutes les opérations de l'Entreprise.

GARDE NATIONALE DU DEPARTEMENT DE LA SEINE.

La Garde Nationale du département de la Seine se compose de seize légions d'infanterie, d'une légion de cavalerie, et du corps de l'artillerie de la Garde Nationale organisée par ordonnance du Roi.

Les seize légions d'infanterie se divisent, savoir : 1^o une légion pour chacun des douze arrondissemens de Paris, portant le numéro de son arrondissement; chacune de ces légions a quatre bataillons, chacun desquels est composé d'une compagnie de grenadiers, de quatre compagnies de chasseurs, qui forment le centre, et d'une compagnie de voltigeurs; 2^o quatre légions de la banlieue, composées comme il suit :

La 1^{re} Légion de la banlieue est formée des cantons de *Saint-Deuis et de Pantin*; elle est forte de neufs bataillons;

La 2^{re} Légion de la banlieue est formée des cantons de *Courbevoie et Neuilly*; elle est forte de huit bataillons;

La 3^{re} Légion de la banlieue est formée des cantons de *Vil'euil et Sceaux*; elle est forte de six bataillons;

La 4^{re} Légion de la banlieue, formée des cantons de *Vincennes et Charenton*, est forte de quatre bataillons.

La légion de cavalerie porte le n^o 13. Elle se compose de trois escadrons.

La Garde Nationale de la première légion de la banlieue a également un escadron de cavalerie.

L'artillerie ne forme pas une légion; à chacune des légions d'infanterie sont attachées deux pièces, commandées par un sous-lieutenant.

(*Nota.* L'impossibilité de donner un état complet et exact des Etats-Majors des légions a forcé les Editeurs à ne publier que l'Etat-Major général de la Garde Nationale.)

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL,

Place du Carrousel.

M. le C^{te} DE LOBAU (G ✱), Lieutenant-gén., *Commandant supérieur.*

M. Jacqueminot (C ✱), Maréchal-de-camp, *Chef d'Etat-Major.*

Aides-Majors généraux. Messieurs,

Delessert (Gabriel) ✱.

C^{te} Friant (O ✱).

B^{on} Hallez ✱.

Laborde (Alex.) (O ✱).

St.-Aignan ✱.

Tourton ✱.

Colonels. Messieurs,

Cardon ✱.

Perregaux ✱.

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Desmarbœufs ✱.

Nodler (Théodore).

Duc d'Otrante.

Périer (Joseph) ✱.

V^{te} Rampon.

Chefs d'Escadron. Messieurs,

Bailliot.

Barrière ✱.

Bouchet.

Brocard.

Chaulin ✱.

Dabrin.

Gilbert de Voisins.

Hourdequin.

Mazères ✱.

Poissaut.

Vanlerberghe.

Capitaines. Messieurs,

André (Ernest).
Berthier (Paul).
Bouteiller.
Champ.
Clause ✱.
Cousinard.
De Fermon.
Dupont.
Dutillet.
Favières (de).
Flory ✱.
Gallois ✱.
Gareau.
Guyot de Villeneuve.
Larouard d'Aulan.
Joest.
Jouan.
Jouslin de Lassalle.
Laffite (Charles).
Larnac.
Legonidec.

Lemarchand.
Leyner (de).
Lubbert.
Morisseau.
Nereu.
Odier (Charles).
Oudot.
Paulmier.
Payan (de).
Philippe.
Pillaut-Debit.
Poupillier.
Pritelly.
Robillard.
Saisset (de).
Scheffer ✱.
Seillièrre.
Thièry-Cousin.
Tully (de).
Vigier.

TABLE DES MATIÈRES.

A.		Artillerie (Ecole d'),	650
		— de la Marine,	119; 668
		Arts et Métiers,	137
		Arts et manufactures (<i>Voy. Comité</i>).	
		Asile royal de la Providence,	883
		Assurances (<i>V. Compagnies, Courtiers</i>).	
		Astronomes (<i>Voy. Observatoire</i>).	
		Ateliers de militaires condamnés,	658
		Autriche (<i>Voy. Ambassadeurs, Cabinets,</i> <i>Consuls, Puissances</i>).	
		Aveugles (<i>Voy. Quinze-Vingts</i>).	
		— Institution des Jeunes,	883
		Avocats à la Cour royale de Paris,	296
		— aux Conseils du Roi, et à la Cour de Cassation,	76
		Avoués près les Cours royales,	304; 319
		— près les Tribunaux de première Instance,	387; 781
A.		B.	
ACADÉMIE de Paris,	813	Bade (<i>Voy. Ambassadeurs, Cabinets, Con-</i> <i>suls, Puissances</i>).	
— Française; — des Inscriptions et Belles- Lettres; — des Sciences; — des Beaux- Arts (<i>Voy. Institut</i>).		Banque de France,	718
— royale de Médecine,	797	Bateaux à vapeur (surveillance des) (Seine),	782
— royale de Musique,	711	Bâtimens civils,	142
Académies,	410; 813	Bâtonniers (<i>Voy. Avocats</i>).	
Adjudans de place,	588	Bavière (<i>Voy. Ambassadeurs, Cabinets,</i> <i>Consuls, Puissances</i>).	
Administration (<i>Voy. Comité</i> ; — Contri- butions indirectes; — Domaines; — Douanes et Sels; — Enregistrement; — Forêts; — Loterie; — Officiers; — — Ouvriers; — Ponts; — Poste; — Revenus publics).		Beaux-Arts (<i>Voy. Commission, Ecole</i>).	
— des biens de la Maison d'Orléans, 60.		— Belles-Lettres, Journaux, Théâ- tres (Division des),	132
— des biens personnels de S. A. R. le Duc d'Anjou,	61	Belgique (<i>Voy. Ambassadeurs, Cabinets,</i> <i>Consuls, Puissances</i>).	
Affaires étrangères (<i>Voy. Ministère</i>).		Bibliothèque du Commerce,	742
Agence judiciaire du Trésor public,	151	— de l'Université,	410
— des Aff. étrang. à l'Intérieur,	101	Bibliothèques dans Paris,	190; 859; 841
Agens de Change,	723; 854	Blessés indigens (<i>Voy. Etablissement</i>).	
Agréés près le Tribunal de Commerce de la Seine,	769	Boissons (<i>Voy. Contribut. indir. Préfect.</i> <i>de police</i>).	
Agriculture,	130	Boulangers (<i>Voy. Préfecture de police</i>).	
— Conseil d',	140	— Caisse syndicale des,	857
— Société royale d' (<i>Voy. Société</i>).		Bourse de Paris,	853
Aides-de-camp du Roi,	46; 586	Brème (<i>Voy. Villes anséatiques</i>).	
— du Prince Royal,	58; 586	Brésil (<i>Voy. Ambassadeurs, Cabinets,</i> <i>Consuls, Puissances</i>).	
Ambassadeurs étrangers en France,	43	Bulletin universel (<i>Voy. Société</i>).	
— de France à l'Étranger,	46	Bureau des Longitudes,	833
— Introduteur des,	45	Bureaux de bienfaisance à Paris (<i>Voy. Se-</i> <i>cours à domicile</i>).	
Amirauté (Conseil d'),	115	— de Poste dans les départemens (<i>Voy.</i> <i>Poste</i>).	
Amiraux,	660	— de Poste à Paris (<i>Voy. Poste</i>).	
Amortissement (Caisse d'),	715		
Angleterre. (<i>Voy. Grande-Bretagne</i>).			
Antiquaires (<i>Voy. Société</i>).			
Antiquités (Cours d'),	840		
Approvisionnement de Paris,	131; 756		
Archevêchés (<i>Voy. Clergé</i>).			
Architectes (<i>Voy. Travaux; Voirie</i>).			
Architecture (<i>Voy. Travaux; Beaux-Arts</i>).			
Archives de la Marine,	119		
— du Royaume,	143		
Armée (Organisation militaire),	573		
Arrondissement communaux,	426		
— Circonscription des (de Paris),	771		
— de Paris (<i>Voy. Mairies</i>).			
— forestiers,	196		
Arsenaux (Directeurs des),	638		
Artillerie,	111; 637		
— Corps de l',	637		

C.		Commission des Voies et Moyens (Seine)	
Cabinet du Roi,	56	(<i>Voy.</i> Voies).	
Cabinets étrangers (<i>Voy.</i> Ministres).	50	— de Répartition des Contributions (<i>Voy.</i>	
Caisse (<i>Voyez</i> Amortissement, Dépôts,		Contributions).	
Boulangers).		— permanente près la Préfecture de po-	
— centrale du Trésor,	153	lice,	749
— Hypothécaire,	861	— mixte des Travaux publics,	114
— de Poissy,	856	— supérieure de l'établissement des Inva-	
Calendrier et calculs y contenus,	3	lides de la marine,	121
Campement (service du),	610	— de surveillance près le Conservatoire et	
Canoniers sédentaires,	642	l'Opéra.	707
Cantons 426 (<i>Voy.</i> Justices de paix).		Commissions littér. de l'Institut,	695
Cardinaux du sacré Collège,	41	Commissionnaires (<i>V.</i> Mont-de-Piété).	
Carrières sous et hors Paris,	737	Communes,	130; 426
Cartes et Plans de la Marine,	149	Compagnies d'Assurance.	857
Cavalerie,	109; 631	— sédentaires.	630
Cercle médical,	906	— de discipline,	658
Chambre des Députés,	85	Comparaison des Monnaies, Mesures et	
— des Pairs,	78; 80	Poids étrangers avec ceux français (<i>Voy.</i>	
Chambres de Commerce,	725; 741	Rapport).	
Charte constitutionnelle.	62	Confédération germanique, 28 (<i>V.</i> Ambass.)	
Chartes (Ecole des),	143	Conseil et Conseils généraux (<i>V.</i> Agricult-	
Chirurgiens (<i>Voy.</i> Académie, Faculté, Ho-		ture, Amirauté, Arrondissemens, Bâti-	
pitaux, Hospices),	900	mens civils, Instruction publique, Mines,	
Circonscrip. des arrond. de Paris,	795	Ponts-et-Chaussées. Préfecture, Salu-	
Circonscrip. de France,	259	brité. Travaux publics.)	
— de Paris et de la banlieue,	269; 271	— académique de Paris,	813
Coches (Entreprise des),	935	— d'Etat,	66
Collège royal de France,	830	— royal de l'Instruction publique,	410
— royal militaire de La Flèche,	656	— des Ministres (<i>Voy.</i> Ministère),	65
— Sacré (<i>Voy.</i> Cardinaux).		— Présidence du,	65; 125
Collèges royaux,	410; 820	— de perfectionnement des Conservatoire	
— communaux,	410	et Ecoles d'Arts et Métiers,	136
— Britanniques,	826	— de Préfecture du départ. de la Seine et	
Colonies.	117; 675	de la Préfecture de Police,	752
Colons (<i>Voy.</i> Indemnité).		— de salubrité,	748
Comité des Arts et Manufactures.	136	— supérieur de santé,	138
— des Fortifications (<i>Voy.</i> Fortifications).		— généraux de préfectures,	426; 732
— consultatif d'Artillerie,	637	Conservateurs (<i>Voy.</i> Bibliothèques, Forêts,	
— consultatif et permanent d'administra-		Hypothèques).	
tion, du Dépôt de la Guerre (<i>V.</i> Dépôt).	584	Conservatoire des Arts et Métiers,	136
Commerce (<i>Voy.</i> Ministère, Tribunaux),	128	— de Musique,	707
— Bureau du.	130	Consistoires (<i>Voy.</i> Protestans, Israélites).	
— Conseil supérieur de,	135	Consuls-généraux et Vice-Consuls étrangers	
— Conseils supérieurs du.	136	en France.	102
Commerçans (<i>Voy.</i> Notables).		— de France à l'étranger.	104
Commissaires de la Marine (<i>Voyez</i> Officiers		Constructions de la Marine,	119; 668
d'Administration).		Contentieux des Finances,	151
— de Police (<i>Voy.</i> Police).		Contributions (répartition des) dans le dé-	
Commissaires-Priseurs,	387; 785	partement de la Seine,	741
Commission, Commissaires (<i>Voy.</i> Travaux		— payées par chaque département, 426; 552.	
publics; — Indemnité; — Monnaies; —		— directes,	147; 155; 794
Phares; — Police).		— indirectes,	181; 798
— des Phares (<i>Voy.</i> Phares).		— Contrôleurs (<i>Voy.</i> Pesage, Monnaies,	
— pour les impressions gratuites,	100	Contributions).	
— pour les ouvrages en langues orientales,	100	Corps royal d'Etat-Major,	579
		— de la Marine,	660
		Cour de Cassation,	279

Gendarmerie (bataillons mobiles de),	619	Instruction publique (Voy. Académies, Col- lèges, Ecoles, Facultés, Institutions, Pensions).	
— compagnies sédentaires de,	<i>ibid.</i>	Intendance militaire (Voyez Divisions mi- litaires),	109; 584
Génie militaire (Corps roy. du),	111; 643	Intérieur (Voy. Ministère),	125
— Maritime (Officiers du),	608	Interprètes jurés près les Cours et Tribunaux (Voy. Cours, Tribunaux),	723
Gobelins (Voy. Manufacture).		Introduceur des Ambassadeurs (Voy. Am- bassadeurs).	
Grand-Maître de l'Université (V. Univer- sité).		Invalides (Hôtels des),	111; 112
Grande-Bretagne et Irlande (Voy. Am- bassadeurs, Cabinets, Consuls, Pui- ssances).		— de la Marine,	117; 120
— Chancellerie de la Légion-d'Honn.,	248	Israélites,	278
— Voirie (Voy. Voirie).		Italie (Etats d') (Voy. Puissances).	
Grands d'Espagne français,	258		
Greffiers (Voy. Cours et Tribunaux).		J.	
Guerre (Voy. Ministère).		Jardin du Roi,	834
Gymnase normal militaire,	657	Juifs (Voy. Israélites).	
H.		Justices de paix,	353; 770
Habillement militaire (Corps de P'),	610	L.	
Halles et Marchés,	757	Langues orientales (Ecole des),	821
Hanovre (Voy. Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).		— orientales vivantes (Ecole spéciale des),	840
Haras,	131; 140	Légion-d'Honneur (Voy. Ordre).	
Hesse (Voy. Ambassadeurs, Cabinets, Con- suls, Puissances).		— Grande-Chancellerie de la,	248
Histoire naturelle (Voy. Jardin du Roi, Muséum).		— Maisons d'éducation de l'Ordre de la,	250
Holstein (Voy. Danemarck).		Librairie (Voy. Imprimerie).	
Hôpitaux militaires,	110; 588; 609	Lieutenans généraux (Voy. Divisions mi- litaires),	574; 577; 637; 643
— et Hospices civils et secours (Adminis- tration des),	865	Lieutenans de Roi, Commandans de places (Voy. Places de guerre).	
— Etablissmens relatifs aux,	872	Longitudes (Voy. Bureau).	
Huissiers, 284; 289; 294; 766; 768; 787		Lueques (Voy. Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).	
Hypothèques,	175; 792	Loterie royale,	201
I.		Luxembourg (V. Confédération germanique).	
Imprimerie royale,	98	M.	
— et Librairie,	133	Maires des principales villes,	555
Indemnité aux Emigrés,	155	Mairies de Paris,	743
— aux Colons.	152	— de l'arrondissement de Saint-Denis,	747
Industrie (Voy. Société),	130; 846	— de l'arrondissement de Sceaux, <i>ibid.</i>	
Infanterie,	108 et 622	Maison du Roi,	46
Ingénieurs (Voy. Ponts-et-Chaussées et Mines).		— de la Reine,	57
— géographiques,	579	— du Duc d'Orléans, Prince royal,	58
— au service de la Marine,	567; 671	— de S. A. R. Madame Adélaïde,	59
— au service de la ville de Paris,	738	— d'Orléans (Voy. Administration).	
— Hydrographes,	119	— royale de Charenton,	907
Inspections générales, Inspecteurs (Voy. Académies, Artillerie, Carrières, Eaux minérales, Enregistrement et Domaines, Finances, Forêts, Fortifications. Haras, Loterie, Maisons de Force et de Cor- rections, Marine, Mines. Pesage. Ponts- et-Chaussées, Protestans, Travaux, Université).		— de Refuge et de Travail,	855
Institut royal,	684	Maisons d'éducation (Voy. Légion-d'Hon- neur).	
Institutions (Voyez Aveugles, Maîtres, Maîtresses, Sourds-Muets).		— de Force et de Correction,	139
		Maîtres des Requêtes.	69; 73; 75
		— des Comptes (Voy. Cour).	
		— d'institution et de pension,	826
		Maîtresses d'Institution et de Pension,	828
		Manufacture royale des Gobelins,	705

Manufacture de porcelaines à Sèvres ,	705	Navigation (Ecole de) ,	673
— de mosaïque ,	706	— de la Seine ,	757
— de tapisseries de Beauvais ,	<i>ibid.</i>	Nettoisement de Paris ,	759
Manufactures (bureau des) ,	130	Notables Commerçans ,	846
— Conseils généraux des ,	136	Notaires ,	386 ; 778
— Comité consultatif des ,	<i>ibid.</i>	O.	
— de Tabac (<i>Voy.</i> Tabac).		Observatoire (<i>Voy.</i> Bureau des longitudes).	
Marchandises prohibées (Jury pour l'examen des) ,	138	Officiers publics et ministériels (<i>V.</i> Avoués, Commissaires-priseurs, Huissiers, Notaires).	
— Experts près les Douanes pour les ,	137	Officiers généraux, employés auprès de LL. MM. (<i>Voy.</i> Maison).	
Maréchaux de France.	573	— d'Administration de la Marine ,	669.
— de camp ,	575 ; 578 ; 637 ; 643	Octroi de Paris (Direct. de l') .	808
Marine (<i>Voy.</i> Ministère),	115	— Tarif des Droits d',	<i>ibid.</i>
— Personnel de la ,	116 ; 660	Ordre de la Légion — d'Honneur ,	205
— Organisation de la ,	660	— Etrangers membres de l',	244
— Directions forestières de la ,	672	Ordres étrangers (Français décorés d'),	253
Mathématiques (Ecole de),	838	Orléans (<i>V.</i> Maison de S. A. R. le Duc d').	
Mecklenbourg (<i>Voy.</i> Ambassadeurs, Cabinets, Confédération germanique. Consuls).		— (<i>Id.</i> de S.A.R. Madame Adélaïde).	
Médecins (<i>Voy.</i> Collège, Ecole, Facultés, Hôpitaux, Hospices),	839	Ouvriers d'administration ,	629
Ménagerie (<i>Voy.</i> Jardin du Roi).		— d'Artillerie ,	642
Mendicité (<i>Voyez</i> Extinction).		— du Génie ,	650
Messageries royales ,	930	P.	
Mesures nouvelles ,	936	Pape (<i>Voy.</i> Etats romains).	
Minéralogie (Cabinet de),	561	Papier timbré (Ber. de) , à Paris ,	817
Mines ,	560	Parme (<i>Voy.</i> Italie).	
— Service des ,	568	Passports ,	101 ; 754
Minieurs (<i>Voy.</i> Ecole).		Pasteurs protestans (<i>Voy.</i> Protestans).	
Ministère de la Justice (Bureaux et Directions) ,	94 <i>et suiv.</i>	Pavé de Paris ,	738
— de l'Instruction publique et des Cultes (Bureaux) ,	121	Paveurs extérieurs du Trésor public ,	164
— des Affaires étrangères ,	101	Pays-Bas (<i>Voy.</i> Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).	
— de la guerre (Bureaux et Directions),	106	Peinture (<i>Voy.</i> Académie, Beaux-Arts).	
— du Commerce et des Travaux publics, 128		Pensions (<i>Voy.</i> Maîtres, Maîtresses).	
— de la Marine et des Colonies (Bureaux et Directions) ,	115 <i>et suiv.</i>	Percepteurs des finances ,	156 ; 796
— de l'Intérieur (Bureaux et Direction) ,	125 <i>et suiv.</i>	Pesage et Mesurage dans Paris (Insp. du),	735
— des Finances (Bureaux et Directions) ,	144 <i>et suiv.</i>	Pharmacie (Ecole de),	835
— des Puissances étrangères ; — de France près les Puissances étrangères (<i>Voy.</i> Ambassadeurs).		Phares (Commission des) ,	560
Ministres des Cabinets étrangers ,	50	Pharmaciens de Paris et banlieue ,	895
Monnaies (Commission et Hôtel des) ,	202	(<i>Voy.</i> Hôpitaux).	
— françaises et étrangères ,	943	Place de Paris (Etat-Major de la),	588
— royale des Médailles ,	704	Places de Guerre (Commandans des),	604
Mont-de-Piété ,	878	Plans (Dépôts des),	562 ; 119
Musées royaux ,	703	Poids et Mesures ,	131 ; 757 ; 936
Muséum d'Histoire Naturelle ,	854	— nouveaux et anciens ,	936
Musique (Académie roy. de) (<i>Voy.</i> Académ.).		Police générale du royaume ,	126
— Ecole de ,	708	— Commissaires de ,	750
		— municipale de Paris ,	750 ; 759
		— Préfecture de (<i>Voy.</i> Préfecture).	
		Pologne (<i>Voy.</i> Puissances).	
		Pompes funèbres (Entreprise des),	949
		— à incendies (<i>Voy.</i> Sapeurs-Pompiers).	
		Pontonniers ,	642
		Ponts (Administ. des 3) (<i>Seine</i>),	857
		Ponts-et-Chaussées ,	559
		— (service des) dans les départem. .	563

Population des villes, bourgs, etc.,	909	Saxe (<i>Voy.</i> Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).	
— des départem. et arrondissem.,	426, 552	— (<i>Voy.</i> Confédération germanique).	
Ports (Directions des),	116, 668	Sceau (Division du),	98
— (États-Majors des),	667	Secours à Domicile,	873
Portugal (<i>Voy.</i> Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).		Sels (<i>Voy.</i> Douanes).	
Poste aux chevaux à Paris,	194	Santé (Conseils de),	113; 114
Postes (Direction des),	193	— Officiers de,	608
— (Service des) dans Paris et le département de la Seine,	799	— Service de (Seine),	889
— Bureaux de,	909	Sculpture (<i>Voy.</i> Académie, Beaux-Arts).	
— pour l'Étranger,	927	Sicile (<i>Voy.</i> Naples).	
Poudres (<i>Voy.</i> Contributions indirectes).		Signes employés dans l'ouvrage,	2
— et Salpêtres (Service des).	113	Société Royale d'Agriculture.	844
Préfecture du départem. de la Seine (Bureaux et Services divers),	731	— anonyme du Bulletin universel,	842
— de Police (Bureaux et services),	748	— royale des Antiquaires.	843
Préfectures et Sous-Préfectures,	426	— pour l'encouragement de l'industrie nationale,	862
Préfets,	426, 552	— de Médecine-Pratique,	906
— maritimes,	665	— Médico-Philanthropique,	888
Prévoyance (<i>Voy.</i> Société).		— Philanthropique,	879
Princes et Princesses de l'Europe,	17	— de Prévoyance,	888
Professeurs (<i>Voy.</i> Académies, Collèges, Cours, Ecoles, Facultés, Jardin du Roi).		— de la Providence,	884
Protestans,	273	Sociétés Maternelles de France,	886
Provinces de France (division des), en quatre-vingt-six départemens,	423	— de Médecine,	906
Prusse (<i>Voy.</i> Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).		Sourds-Muets (Institution des),	881
Puissances étrangères,	17	Sous-Préfectures des départemens,	426; 742
		Statistique des départemens,	426; 552; 731
Q.		Substances militaires,	609
Quinze-Vingts (Hôpital des),	880	— de la marine,	118
		Suède et Norvège (<i>Voy.</i> Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).	
R.		Superficie des départemens,	426
Rapport du franc à la livre,	948	Synagogues (<i>Voy.</i> Israélites).	
— de la livre tournois au franc,	948		
— des anciennes aux nouvelles mesures,	937	T.	
— des monnaies étrangères à celles de France,	943	Tabacs,	182; 798
Receveurs (<i>Voy.</i> Contributions indir., Domaines. Enregistrement).		Tableau des 86 départemens, etc.,	552
— généraux et particuliers des finances.	156; 776	Tarif des pièces d'or et d'argent,	941
Recrutement,	108 et 620	Télégraphes,	127
Reférendaires au Sceau de France,	98	Théâtres royaux (Opéra, Français, Opéra-Comique, Odéon, Italiens),	711
— à la Cour des Comptes (<i>Voyez</i> Cour).		Timbre,	168; 793
Remontes,	109; 141; 659	Tontines,	740
Républiques,	40	Train d'Artillerie,	642
Revenus publics,	144	— des Equipages militaires,	65a
Russie (<i>Voy.</i> Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).		— du Génie,	650
		Travaux publics (archit.),	142; 143; 757
S.		— Commission mixte des,	114
Salines de l'Est (Régie des),	720	— de la Marine,	119
Salubrité (Conseil de),	748	Trésor public (<i>Voy.</i> Caisse).	
Sapeurs-Pompiers (Corps des),	761	Trésorier de la ville de Paris,	741
Sardaigne (<i>Voy.</i> Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).		Trésoriers des Invalides de la marine,	674
		Tribunal de Police Municipale (<i>Voy.</i> Police).	
		Tribunaux de première Instance,	321; 763
		— de Commerce,	377; 768
		— Maritimes,	672

Troupes (<i>Voy.</i> Armée, Artillerie, Marine, Génie).		Vicaires-généraux (<i>Voy.</i> Clergé).	
Turquie (<i>Voy.</i> Ambassadeurs, Puissances).		Villes anseatiques (Brème, Francfort, Hambourg, Lubeck) (<i>Voy.</i> Ambassadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances).	
U.		Vivres de la Guerre,	109
Université de France,	410	Voies et moyens (Commis. des) (Seine),	734
V.		Voirie (service de la Grande),	736
Vérificateurs (<i>Voy.</i> Contributions, Domaines, Enregistrement).		— — Petite,	758
Vérification des marchandises présentées aux Douanes.	137	Voitures de place (service des),	759
Vétérans (<i>Voy.</i> Compagnies sédentaires).		Voltigeurs corses,	620
Vétérinaires,	141	W.	
		Wurtemberg (<i>Voy.</i> Am'assadeurs, Cabinets, Consuls, Puissances),	

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

Depuis que l'ouvrage a été mis sous presse, un événement grave force les Editeurs à faire une rectification.

Page 25, à l'article Brésil, il faut substituer le suivant :

BRÉSIL.

PIERRE II, né 2 Décembre 1825, Empereur du Brésil 7 Avril 1831, par l'abdication de Pierre I^{er}, son père.

Sœurs de l'Empereur.

Maria-da-Gloria-Jeanne-Charlotte-Léopoldine. Voyez PORTUGAL.

Januaria, née 11 Mars 1821.

Paule-Marianne, née 17 Février 1825.

Françoise-Caroline, née 2 Août 1824.

Oncle et Tantes de l'Empereur. Voyez PORTUGAL.

Nota. L'abdication de l'Empereur Pierre I^{er} aura amené un changement dans le Cabinet et les Agens diplomatiques du Brésil; on comprend que les Editeurs ne peuvent encore donner ces modifications.

Page 21, à l'article Belgique, au lieu de M. SURLET CHOKIER, Régent, lisez: M. le BON SURLET DE CHOKIER, Regent.

ADMINISTRATION DE L'ÉCHO,

Rue des Filles - Saint - Thomas, N^o 5, place de la Bourse (1).

ÉCHO

DES COMMUNES,

DES

GARDES NATIONALES,

ET

DES ÉLECTEURS DE FRANCE,

PAR M^{RS} ADOLPHE CHAUVÉAU, Avocat à la Cour de Cassation
et aux Conseils du Roi,

Et J. B. DUVERGIER, Avocat à la Cour royale de Paris.

LE Gouvernement sous lequel la France est heureusement placée se nomme *représentatif*, parce que la loi y est au-dessus de tout, qu'elle étend son empire sur le Roi, comme sur le dernier des citoyens, et qu'elle est l'œuvre des représentans de la nation. La connaissance des lois est donc devenue, non-seulement pour les fonctionnaires publics, mais pour toutes les classes de la société, une nécessité évidente, un devoir impérieux. Toutefois, on comprend que cette connaissance ne doit et ne peut pas être la même pour tous les citoyens. Sans doute, le notaire, l'avoué, l'avocat, le juge sont tenus à des études plus approfondies que le commerçant, le cultivateur, le propriétaire, le manufacturier; mais tous sont également

(1) Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé, *franco*, soit à M. A. CHAUVÉAU, *rue de Condé*, n^o 28, soit à M. DUVERGIER, *rue de Seine*, n^o 66.

obligés d'avoir des notions générales sur certaines parties de la législation et de la jurisprudence ; car les uns et les autres sont également appelés à marcher dans les rangs de la garde nationale , à exercer les fonctions de maire , à siéger dans les conseils municipaux , à voter pour l'élection des députés , et bientôt pour l'élection des membres des conseils d'arrondissement et de département ; à prendre place eux-mêmes dans ces conseils ; à exercer les fonctions de scrutateur , de secrétaire , ou de président dans les collèges électoraux. Chacun de nous peut se dire : Aujourd'hui , simple citoyen , je dois obéissance à la loi , et aux magistrats , qui parlent en son nom ; demain , revêtu de l'uniforme , ceint de l'écharpe du maire , conseiller municipal , électeur , je serai chargé d'exercer des fonctions publiques , de faire moi-même exécuter la loi : dans l'une comme dans l'autre position , il faut que je sache ce qu'elle ordonne , ce qu'elle défend , ce qu'elle prescrit ; il faut que je puisse l'apprendre en peu de temps , avec facilité , sans négliger les travaux de ma profession , mes affaires personnelles. Les auteurs de *l'Echo des Communes , des Gardes nationales et des Électeurs de France* , ont compris ce vœu secret de tous les citoyens ; ils ont cherché à le satisfaire , et pour cela ils ont bien senti qu'il ne suffisait pas de réunir les lois et les ordonnances , les arrêts et les décisions des tribunaux , qu'il fallait , en outre , présenter ces actes suivis d'un commentaire clair , simple , concis ; qu'il fallait les accompagner d'explications dans lesquelles on n'emploierait ni termes techniques , ni locutions scientifiques , d'explications , telles que chacun pût les comprendre sans effort et sans études préparatoires. Les cahiers qui ont déjà été publiés offrent l'application du système. Le premier contient *la nouvelle Charte* ; sous chaque article sont placées des notes qui en développent le sens , en montrent les

conséquences, en rendent l'intelligence facile à toutes les classes. Un article sur les *conseils de discipline* de la garde nationale, inséré dans le 3^e cahier, peut être consulté par tous les gardes nationaux; ils y trouveront le développement méthodique et clair de toutes les règles qu'il leur importe de connaître, soit qu'ils fassent partie des conseils, soit qu'ils y comparaissent comme prévenus.

Plusieurs articles sur les *arrêtés de MM. les maires*, en matière de *simple police*, présentent l'exposé de toutes les règles législatives, et de toutes les décisions de la jurisprudence sur cette matière; et certainement, il suffit des lumières du bon sens, pour comprendre les textes de loi qui sont cités et les développemens qui les suivent. *L'autorisation de plaider pour les communes* est une matière assez compliquée; pour la traiter, il faut souvent rappeler les dispositions relatives à la procédure: cependant on croit pouvoir dire que, quelles que soient la profession et les occupations ordinaires d'un maire, ou d'un membre de conseil municipal, l'article inséré dans le 8^e cahier ne leur présentera point de difficultés; on n'y trouve ni expressions dont le sens puisse les arrêter, ni argument dont l'intelligence exige les connaissances d'un jurisconsulte.

Les rédacteurs se proposent de publier ainsi, et successivement, des articles semblables sur toutes les matières qui peuvent intéresser les administrateurs et les habitans des communes, les gardes nationaux et les électeurs; ils traiteront de *l'organisation municipale et départementale*, *des biens communaux*, *des curés et desservans des églises*, *des fabriques et cimetières*; *de l'instruction primaire*, *des chemins vicinaux*, *de la grande et de la petite voirie*, *de la police rurale*, *de la pêche fluviale*, *des droits d'usage*, *de pacage et autres*, *du recrutement*, *des octrois*, *des contributions directes et indirectes*, etc. Ils offriront aux gardes nationaux la loi nouvelle qui se prépare, avec l'analyse

de toutes les discussions, et un commentaire, article par article; ils feront le même travail pour la loi sur les élections, récemment présentée aux Chambres; puis, chaque jour, on recueillera les lois et les ordonnances du Roi, les arrêts rendus par les tribunaux; en les plaçant dans cet ouvrage, on aura le soin d'abord d'y joindre les instructions et les explications convenables; et, en second lieu, de renvoyer les lecteurs aux articles généraux déjà publiés, afin que tout s'enchaîne dans leur esprit et se classe aisément dans leur mémoire. *L'Echo* indiquera aussi aux citoyens les formes à suivre pour obtenir légalement une égale répartition des impôts, et les voies pour obtenir les réductions et décharges : il deviendra ainsi le *Guide du contribuable*.

Les noms de MM. *Chauveau* et *Duvergier* sont connus; ils ont publié l'un et l'autre des ouvrages qui ont reçu des jurisconsultes un accueil favorable. Aujourd'hui, ils s'adressent à d'autres classes, et ils ont compris, ce nous semble, le langage qu'ils devaient leur parler. Si, par leurs travaux, ils atteignent le but qu'ils se proposent, ils auront été vraiment utiles à leur pays : ils auront répandu des notions exactes et précises sur la législation; rendu familières à tous des connaissances qui jusqu'à ce jour ont été renfermées dans un cercle peu étendu; ils auront enfin enseigné à chacun ce que prescrit la loi, c'est-à-dire quels sont ses droits et ses devoirs de citoyen.

SOUSCRIPTION.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an.

On souscrit à *l'Echo* à Paris, chez M. CHARLES CHAUCHEAU, Directeur de l'Administration, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 5, place de la Bourse. — Une lettre affranchie suffit.

La publication du Journal a commencé le 1^{er} septembre 1830.





